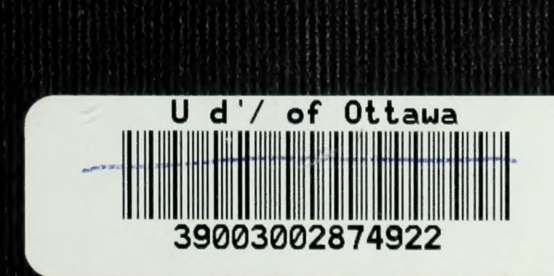


DICTIONNAIRE
DES VERBES
ENTIÈREMENT CONJUGUÉS

IMPRIMERIE DE PILLET FILS AINÉ,
Rue des Grands-Augustins, 5.

DICTIONNAIRE USUEL

DE TOUS LES

VERBES FRANÇAIS

TANT RÉGULIERS QU'IRRÉGULIERS

ENTIÈREMENT CONJUGUÉS

CONTENANT

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

LES 7,000 VERBES DE LA LANGUE FRANÇAISE

AVEC LEUR CONJUGAISON COMPLÈTE,

ET LA SOLUTION ANALYTIQUE ET RAISONNÉE DE TOUTES LES DIFFICULTÉS

AUXQUELLES ILS PEUVENT DONNER LIEU

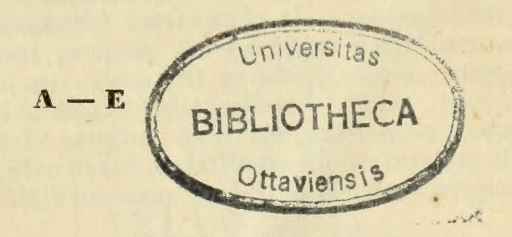
Sous le rapport de leur **ORTHOGRAPHE**, de leur **PRONONCIATION**, de leur **CONSTRUCTION**, de leur **SYNTAXE**, et notamment de **L'EMPLOI** de leurs **MODES**, **TEMPS**, **PERSONNES**, etc., etc., le tout appuyé sur un grand nombre d'exemples choisis dans les chefs-d'œuvre de nos écrivains les plus célèbres et sur l'autorité de l'Académie, de la Société grammaticale de Paris, et des plus savants grammairiens et commentateurs,

PAR

MM. BESCHERELLE FRÈRES

Auteurs de la *Grammaire nationale*, etc.

A — E



PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, — 215, PALAIS ROYAL.



AVIS

DES ÉDITEURS.

Le *Verbe* est l'âme du discours, et sans ce mot il nous serait impossible d'exprimer nos pensées. Mais combien cette partie si importante du langage n'offre-t-elle pas de difficultés ! Ne rencontre-t-on pas tous les jours une foule de personnes, même instruites qui disent : *il a tombé* pour *il est tombé ; il a demeuré* pour *il est demeuré* ; *je cach'te une lettre ; il fur'te partout ; il feuill'te un livre ; il fiss'le le paquet ; il renouv'lera son traité ; il niv'lerait un terrain*, au lieu de : *je cachette*, *il furette*, *il feuillette, il ficelle*, *il renouvellera, il nivellerait*, etc., Combien d'autres hésitent souvent entre *fleurissait* et *florissait; il se vêt* et *il se vêtit ; je ressors* et *je ressortis; j'assaillerai* et *j'assaillirai ; je m'assieds* et *je m'asseois*, etc., etc.! En est-il beaucoup qui sachent que le participe *tissu* dérive de l'ancien verbe *tistre*, aujourd'hui inusité ! Et ainsi de mille autres verbes qu'on emploie tous les jours sans les bien connaître.

Nous avons, il est vrai, un grand nombre de traités sur les verbes; — toutes les grammaires consacrent aussi un chapitre spécial à cette partie importante du discours, et il existe en outre une foule de tableaux, de dictionnaires où l'on a pris soin de donner la conjugaison, en tout ou en partie, de la plupart des verbes irréguliers. Eh bien ! malgré ces secours divers, quel embarras n'éprouve-t-on pas encore pour savoir si tel verbe peut s'employer à tel mode, à telle personne ! Sans parler de la divergence des opinions qui partagent les grammairiens sur ce point, comme sur tant d'autres, ces sortes d'ouvrages présentent-ils des moyens assez faciles, assez prompts à ceux qui ont besoin de prendre un parti instantané sur une difficulté qui les arrête? — Non sans doute. — Il manque donc un livre qui rassemble dans un seul corps d'ouvrage, et rangés par ordre alphabétique, TOUS LES VERBES DE LA LANGUE FRANÇAISE ENTIÈREMENT CONJUGUÉS. Les auteurs du *Dictionnaire des Verbes* se sont proposé de combler cette lacune. Ils ont voulu faire un livre qui, donnant la conjugaison, non plus tronquée, mais pleine et complète de tous les verbes, tant réguliers qu'irréguliers de notre langue, avec les remarques grammaticales nécessaires, pût être placé aussi bien sur le pupître de l'écolier que sur le bureau de l'homme de lettres et de l'homme du monde.

Les auteurs ont entrepris ce travail avec d'autant plus d'empressement et de plaisir, qu'il leur était demandé, non seulement de toutes les parties de la France, mais, nous pouvons le dire sans exagération, de tous les points du monde civilisé. Le *Dictionnaire des Verbes*, si utile aux indigènes, devient presque d'une nécessité

absolue pour les étrangers, qui se perdent dans le dédale de nos paradigmes, et dans les mille et une irrégularités que présentent le plus grand nombre de nos verbes.

Depuis longtemps les auteurs de ce livre se sont fait connaître dans l'enseignement par la publication d'ouvrages estimés, et au premier rang desquels il est juste de mettre la *Grammaire nationale*, aujourd'hui parvenue à sa troisième édition. Le *Dictionnaire des Verbes* qu'ils publient ne peut manquer d'être favorablement accueilli. Fidèles au principe qui les a guidés jusqu'ici dans leurs travaux, c'est dans les chefs-d'œuvre de nos meilleurs écrivains qu'ils ont puisé les autorités sur lesquelles s'appuient leurs décisions, ce qui donne à leur livre une valeur incontestable.

Citons un exemple à l'appui. Les grammairiens ont toujours fait *vêtir* très-irrégulier : *vêtant, je vêts, nous vêtons, je vêtais, que je vête*, etc. MM. Bescherelle font voir que les grands écrivains, au contraire, ont toujours été portés à le rendre régulier. En effet, Voltaire a dit: *Dieu leur a refusé le cocotier qui ombrage, loge,* VÊTIT, *nourrit, abreuve les enfants de Brahma.* On trouve aussi dans Delille: *De leurs molles toisons les brebis se* VÊTISSENT. Dans Buffon : *Le poil du chameau, qui se renouvelle tous les ans par une mue complète, sert aux Arabes à faire des étoffes dont ils se* VÊTISSENT *et se meublent.* Dans Chateaubriand : *Equitable et moral, le protestantisme est exact dans ses devoirs, mais sa bonté tient plus de la raison que de la tendresse; il* VÊTIT *celui qui est nu, mais il ne le réchauffe pas dans son sein.* Enfin, dans Lamartine : *Comme un fils de Morven me* VÊTISSAIT *d'orages.* — Ces citations ne prouvent-elles pas, jusqu'à la dernière évidence, qu'on peut très-bien employer le verbe *vêtir* avec la forme régulière? Tels sont les aperçus nouveaux, les précieuses richesses qui feront, nous n'en doutons pas, rechercher l'ouvrage de MM. Bescherelle.

Honoré du suffrage d'un grand nombre de chefs d'institution, le *Dictionnaire des Verbes* s'adresse à toutes les classes de lecteurs. Ils y trouveront, sans peine et sans fatigue, la solution de toutes les difficultés qui pourraient les embarrasser. Ce livre, si nécessaire, a été conçu et exécuté de manière que son utilité soit plus générale et son succès plus promptement établi. A la commodité du format nous avons voulu joindre la modicité du prix, afin d'en rendre l'acquisition accessible à toutes les bourses.

Nous ajoutons un nouvel attrait à cet ouvrage en l'enrichissant des portraits de nos grands écrivains qui ont le plus contribué à rendre la langue française universelle. Ces portraits, au nombre de vingt-six, formeront une suite classique, dans laquelle chaque personnage sera représenté avec une ressemblance parfaite, tant pour la fidélité du costume du temps que pour les traits de la physionomie. Nous n'avons reculé devant aucune espèce de sacrifices pour donner à notre publication, sous le rapport de l'art, tout l'intérêt dont elle nous a paru digne.

INTRODUCTION.

THÉORIE DU VERBE.

Nature et définition du verbe.

Les objets existent, mais leur nom seul ne suffit pas pour indiquer leur existence ; il a donc fallu un mot propre à peindre cette idée. Tel est l'office des mots *être, exister : je pense, donc je* SUIS. *Je* SUIS *celui qui suis. Dieu* EST *celui qui* EST. *Le peuple lève sans cesse les mains vers Dieu, et vous doutez même s'il* EXISTE.

Indépendamment de cette énonciation de l'existence des êtres, des objets, nous avons bien souvent besoin d'exprimer si telle ou telle qualité leur convient ou ne leur convient pas. C'est encore le mot *être* qui est destiné à indiquer cette convenance ou cette disconvenance. Quand on dit : *Ce mont est* PARFUMÉ *d'un safran précieux. Les fruits du bananier sont aromatiques* ; les mots *est, sont*, forment le lien entre les signes de qualité, *parfumé, aromatiques*, et les signes d'objets, *mont, fruits ;* ils prononcent sur leur convenance ou leur disconvenance.

Mais nos besoins ne se bornent pas à dire que les êtres, les objets existent, et qu'ils existent avec telle ou telle qualité : nous avons encore besoin d'indiquer leurs divers mouvements, les actions sans nombre qu'ils peuvent produire.

En effet, les personnes agissent, elles *marchent*, elles *courent*, elles *travaillent, écrivent, étudient, bâtissent, labourent, plantent, sèment, récoltent, façonnent, préparent* les aliments, *mangent, boivent*, etc. — Les animaux se meuvent, obéissent à leur instinct, remplissent toutes les fonctions de la vie animale : ils *marchent*, ils *courent*, ils *broutent*, ils *volent*, ils *nagent*, ils *crient*, ils *chantent*, ils *bondissent*, etc. — Les végétaux semblent agir : ils *poussent* des feuilles, ils *portent* des fruits ; de plus, ils *naissent*, ils *croissent*, ils *fleurissent*, ils *sèchent, languissent* et *meurent*. — Le langage prête encore du mouvement aux choses inanimées : la pierre *résiste ;* la maison *s'avance* dans la rue ; les montagnes *s'élèvent ;* une chaîne de montagnes *court* de l'est à l'ouest ; la rivière *monte, s'enfle, va* se jeter dans la mer, après avoir *pris* sa source auprès des Alpes et des Pyrénées ; la rue *se prolonge*, etc.

Il y a donc dans notre langue, comme dans toutes les langues du monde, une espèce particulière de mots destinés à peindre, non seulement l'existence des êtres, des objets de la nature, mais encore leurs actions, soit physiques, soit morales.

Ces mots chargés d'une mission aussi importante, les grammairiens anciens les ont appelés *verbes*, du mot latin *verbum*, qui si-

gnifie **MOT OU PAROLE**, voulant donner à entendre que c'était le mot essentiel, le mot par excellence. En effet, c'est celui qui joue le principal rôle dans l'acte de la parole, c'est lui qui donne le mouvement et la vie au discours; il en est l'âme. Sa présence seule détermine la forme de la pensée, et donne une existence positive au langage, qui sans lui ne serait qu'une suite incohérente de sons. Les autres mots ne sont que les signes isolés des êtres ou de leurs qualités sensibles; ce sont des matériaux épars, que le verbe vient lier entre eux, en quelque sorte, et qu'il coordonne pour une fin commune. Il suffit, pour s'en convaincre, de dépouiller une phrase quelconque du verbe qui l'anime, pour tomber immédiatement dans un vague dont lui seul peut nous tirer. Par exemple qu'on dise: *l'enfant... sage.* L'embarras du lecteur ou de l'auditeur fera manifester si aucune autre donnée ne vient à son secours; en effet, on ne peut déterminer si ces deux mots veulent dire que *l'enfant* EST ou n'est PAS *sage*; *si l'enfant* A ÉTÉ *sage*, s'il *a promis* D'ÊTRE *sage*, ou s'il DEVIENDRA *sage*, etc. Ces deux mots pouvant être modifiés par une multitude de circonstances que le verbe seul peut indiquer.

Ainsi, pour nous résumer, le verbe, c'est la parole par excellence; quand nous parlons, notre entretien roule sur les personnes et sur les choses désignées par les noms, qualifiées par les adjectifs : nous pouvons donc définir le *verbe*, *un mot qui sert à exprimer l'existence, l'état des personnes et des choses, et leurs actions, soit physiques, soit morales.*

Nous appelons actions physiques celles qui supposent mouvement : *je vais, je viens, je cours.* Nous entendons par actions morales celles qui ont lieu sans manifestation apparente : *je pense, je médite, je réfléchis, je désire.*

Toute énonciation de pensée suppose action physique ou morale: cette énonciation ne peut donc avoir lieu sans l'emploi du verbe.

Du sujet du verbe.

Le verbe, avons nous dit, désigne l'action ou l'état, l'existence des êtres, des objets; mais on conçoit que nulle action ne peut avoir lieu à moins que quelqu'un ne la fassse ;de même nul état ne peut être que quelqu'un ne soit dans cet état.

On appelle *sujet* du verbe le nom de la personne ou de la chose qui fait l'action ou qui est dans l'état exprimé par le verbe.

On reconnaît mécaniquement le sujet en faisant précéder l'énonciation du verbe, de cette interrogation : QUI EST-CE QUI?... C'est-à-dire *qui est la personne, quelles sont les personnes qui?...* ou QU'EST-CE QUI ? c'est-à-dire *quelle est la chose, quelles sont les choses qui?..* Exemples :

La femme DOIT prendre soin du ménage. (Haumont.)

La mort ne SURPREND pas le sage. (La Fontaine.)

Qui est-ce qui *doit* prendre soin du ménage? — C'est la femme. Le mot *femme* est donc le sujet du verbe *doit*. Quest-ce qui ne *surprend*

pas le sage? — c'est la mort. Le mot *mort* est donc le sujet du verbe *surprend*.

Le sujet d'un verbe peut être :

1o Un pronom.	*Ils* ne **VERRONT** plus leur pays natal.
2o Un substantif.	*La cerise* **ROUGIT** aux rameaux suspendue.
3o Un infinitif.	*Aimer* **EST** un besoin de l'âme.
4o Un adverbe de quantité.	*Tant de soins* **ACCABLENT** mes esprits.

Du régime des verbes.

Toute action suppose nécessairement un objet sur lequel tombe cette action : *Le ciel protége la* VERTU. Qu'est-ce que le ciel protége? *La vertu*... *Les froids ont nui* A LA RÉCOLTE *des vivres.* A quoi les froids ont-ils nui? *à la récolte des vivres.* Ces mots *la vertu, a la récolte des vivres*, servent à compléter le sens des verbes *protège, ont nui*. En effet, on ne peut protéger sans qu'il y ait quelqu'un ou quelque chose de protégé. On ne peut pas nuire sans qu'il y ait quelqu'un ou quelque chose qui souffre ou qui ait souffert cette action.

On appelle, en général, *régime* ou *complément* un mot qui achève d'exprimer, qui complète l'idée énoncée déjà par un autre mot.

Le *régime* des verbes, appelé aussi *complément*, est donc un mot qui en complète la signification.

On reconnaît le régime d'un verbe en mettant *qui*? (pour les personnes), et *quoi*? (pour les choses) après le verbe. La réponse à cette question indique le régime. *Il aime* L'ÉTUDE. Il *médit* DE TOUT LE MONDE Il aime quoi?—*l'étude*. Il médit de quoi? — *de tout le monde.* Ces mots *l'étude, de tout le monde,* sont les régimes des verbes *aimer, médire.*

Il y a deux sortes de régimes : le régime *direct* et le régime *indirect*.

Le régime *direct* est celui qui complète le sens d'un verbe d'une manière directe, c'est-à-dire sans le secours d'aucun autre mot intermédiaire. Il répond à la question *qui*? pour les personnes, et *quoi*? pour les choses. *Nous bravons les dangers*, *on estime les gens vertueux*. Nous bravons quoi? — les dangers. On estime qui? — les gens vertueux. Ces mots *les dangers*, *les gens vertueux* sont les régimes directs des verbes *braver*, *estimer*.

Le régime *indirect* est celui qui complète la signification du verbe au moyen d'un mot intermédiaire, tels que *à, de, par, pour, dans, sur, avec*, etc. Il répond à l'une des questions *à qui? de qui? pour qui? avec qui?* etc. pour les personnes; et *à quoi? de quoi? pour quoi?* etc. pour les choses. *Médire de quelqu'un*, *nuire à ses intérêts*. Médire de qui? — de quelqu'un. Nuire à quoi? — à ses intérêts. Ces mots *de quelqu'un*, *à ses intérêts*, sont les régimes indirects des verbes *médire* et *nuire*.

Les mots qui peuvent servir de régimes directs sont :

1° Les substantifs.	Dieu **CRÉA** *le monde.*
2° Les pronoms	Nous *nous* **FLATTONS**.
3° Les infinitifs	Il **VEUT** *lire*.
4° Les adverbes de quantité.	J'ai **SOUFFERT** *tant de maux*.

Les pronoms *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*, *que*, peuvent être régimes directs ou régimes indirects sans que leur expression simple soit changée. Il faut avoir recours à la construction analytique pour savoir laquelle de ces deux fonctions ils remplissent dans une phrase donnée, et pour mettre en évidence la préposition, lorsqu'elle est sous-entendue. Nous en donnerons quelques exemples :

RÉGIMES.	PHRASES.	ANALYSE.
Direct.	— Je *me* blesse,	c'est-à-dire je blesse *moi.*
Indirect.	— Je *me* fais mal,	c'est-à-dire je fais mal à *moi.*
Direct.	— Je *te* juge sur tes actions,	c'est-à-dire je juge *toi.*
Indirect.	— Je *te* répète que cela n'est pas,	c'est-à-dire je répète *à toi.*
Direct.	— Ils *se* vantent beaucoup,	c'est-à-dire ils vantent *eux mêmes.*
Indirect.	— Ils *se* nuisent sans le savoir,	c'est-à-dire ils nuisent à *eux-mêmes.*
Direct.	— Vous *nous* blâmez à tort,	c'est-à-dire vous blâmez *nous.*

Du nombre dans les verbes.

Le verbe, destiné à peindre l'état ou l'action des personnes et des choses, est soumis, comme les signes qui représentent tous les objets de la nature, aux variations du *nombre*, c'est-à-dire qu'il prend une forme particulière pour indiquer si l'action qu'il exprime est faite par une seule personne ou par plusieurs, par une seule chose ou par plusieurs choses.

Le *nombre*, dans le verbe, est donc la forme qu'il prend pour indiquer son rapport à l'unité ou à la pluralité.

De même que cela a lieu pour les noms, il y a deux nombres dans les verbes : le *singulier* et le *pluriel*.

Le *singulier* se dit du nombre qui indique qu'une seule personne ou une seule chose fait l'action énoncée par le verbe : *je lis*, *tu dors*, *il travaille*. Le *pluriel* sert à marquer que plusieurs personnes ou plusieurs choses font la même action ou y concourent : *nous lisons*, *vous dormez*, *ils travaillent*.

De la personne dans les verbes.

L'influence que les noms et les pronoms exercent, sous le rapport du genre et du nombre, sur les adjectifs, ils l'exercent également, sous le rapport du nombre et de la *personne*, sur les verbes dont ils sont sujets. En effet, le pronom, en se joignant au verbe, l'EMPREINT, s'il faut ainsi dire, de sa porpre vie.

Mais qu'est-ce que la *personne* dans le verbe? C'est ce que nous allons expliquer, d'autant plus que ce mot, en grammaire, n'a pas le sens restreint qu'on est habitué de lui donner dans le langage vulgaire.

Quiconque parle, parle de soi, ou bien adresse la parole à un autre, ou bien encore parle d'un tiers présent ou absent.

De là trois personnes ou rôles dans le discours.

La première personne est celle qui parle.

La seconde est celle à qui l'on parle.

La troisième est celle de qui l'on parle.

La première personne est exprimée par le pronom *je* pour le singulier, et *nous* pour le pluriel.

La seconde personne par les pronoms *tu* et *vous*.

La troisième personne par les pronoms *il*, *elle*, *ils*, *elles* ou un nom.

Un verbe est à la première personne, quand c'est l'individu qui parle qui fait l'action, comme : *j'étudie, nous travaillons.* — Il est à la seconde personne, quand c'est l'être à qui l'on parle qui fait l'action, comme : *tu pries, vous pleurez.* — Il est à la troisième personne, quand c'est l'être ou l'objet de qui l'on parle qui fait l'action: *il écrit, ils nagent.*

La *personne*, dans le verbe, est donc la forme qu'il prend pour indiquer le rôle que remplit, dans l'acte de la parole, le mot qui lui sert de sujet.

Il y a quelque différence dans la signification du mot *personne*, selon qu'il est appliqué au *sujet* du verbe, ou au *verbe* même. La *personne*, dans le sujet, c'est sa relation à l'acte de la parole ; c'est l'indication du rôle qu'il y remplit. Dans le *verbe*, c'est une terminaison qui marque sa relation avec le sujet, et qui sert à le mettre en concordance avec ce dernier considéré dans son rapport avec l'acte de la parole. Le sujet, surtout quand c'est un pronom, en se joignant au verbe, l'empreint, s'il faut ainsi dire, de sa propre vie.

Des modes.

Les *modes* sont des inflexions du verbe qui expriment les différents points de vue sous lesquels on considère l'existence ou l'action.

Le mot *mode* signifie *manière*. Ainsi, comme dans la langue vulgaire, la mode est la manière de se vêtir; dans la langue grammaticale, le *mode* est la manière d'employer, d'habiller en quelque sorte le verbe selon l'idée que l'on veut ajouter à sa signification principale.

Il y a cinq modes : savoir : l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif*, le *subjonctif* et l'*infinitif*.

L'*indicatif* est le mode des verbes qui présente l'état ou l'action d'une manière positive, certaine et absolue : *Je* VAIS *dans ton palais attendre ton retour*. Dans la conjugaison, l'indicatif est le premier mode.

Le *conditionnel* est le mode des verbes qui présente l'état ou l'action d'une manière conditionnelle, c'est-à-dire comme soumis à une condition : *J'*IRAIS *chez lui, si j'étais sûr d'être bien reçu*

L'*impératif* est le mode qui exprime le commandement : VA *jusqu'en Orient planter tes pavillons*. Ce mode peut aussi exprimer

l'idée de prière, d'exhortation : FAITES-*moi l'aumône, s'il vous plaît*, dit un pauvre en s'approchant de vous.

Le *subjonctif* est le mode des verbes qui présente l'état ou l'action sous la dépendance d'un autre verbe : *Il ne me plaît pas que vous* ALLIEZ-*là*. Ici la forme du verbe a cela de particulier qu'elle ne peut s'employer seule ; elle est toujours subordonnée à un premier verbe exprimé ou sous-entendu, et sans lequel elle ne peut former un sens complet.

L'*infinitif* est le mode des verbes qui s'étend, sans changer de forme, à toutes les personnes, à tous les nombres et à tous les temps. On peut dire avec les trois personnes: *je veux, tu veux, il veut* ALLER ; avec les deux nombres : *je veux, nous voulons* ALLER ; avec les trois temps : *je veux, j'ai voulu, je voudrai* ALLER. Et la forme *aller* se prêtera à toutes ces combinaisons sans changer de terminaison ; elle a donc bien plus d'étendue ; elle exprime une idée bien plus générale que toutes les autres formes verbales.

Quatre de ces modes, l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif*, et le *subjonctif* étant susceptibles de changer de forme sous le rapport de la *personne*, sont appelés, pour cette raison, *modes personnels*.

L'*infinitif*, n'admettant pas cette variation, puisqu'il présente toujours l'état ou l'action d'une manière vague, illimitée, est nommé *mode impersonnel*.

D'après tout ce que nous venons de dire, on peut aisément conclure que le mode n'est autre chose que les différentes formes que prend le verbe pour satisfaire aux besoins de l'énonciation. En effet, comme il arrive la plupart du temps qu'une seule proposition ne suffit pas à l'expression complète de la pensée, d'autres propositions, qui servent à en modifier une plus essentielle ou plus importante, à laquelle elles se rapportent, ou à en déterminer avec plus de précision quelques mots, quelques idées de cette proposition principale, concourent avec celle-ci à former un tout, un ensemble, dont les diverses parties, liées entre elles et subordonnées les unes aux autres, sont indispensables pour donner à la pensée tout le développement nécessaire.

Voilà pourquoi l'on remarque, dans les langues qui ont été le plus perfectionnées, outre le mode qui sert à l'expression des propositions absolues, directes ou principales, et qu'on appelle *indicatif*, trois autres modes propres à exprimer les propositions relatives, accessoires ou subordonnées : l'un, tel que le *subjonctif*, qui marque plus spécialement que la proposition où il se trouve dépend d'une autre proposition, à laquelle elle doit être jointe pour en compléter et en développer le sens ; l'autre, exprimant un ordre, une volonté un désir, une prière, et se rapportant moins à quelque proposition précédente et expressément énoncée, qu'à ces mouvements même de l'âme ou de la faculté intellectuelle, qu'on néglige d'énoncer d'une manière plus explicite : c'est le mode appelé *impératif*. Enfin, le troisième, nommé *conditionnel*, se trouve dans les propositions subordonnées, qui renferment quelque supposition ou condition, quelque vœu ou désir dont l'accomplissement est incertain, ou au moins dépendant de ces conditions mêmes.

Des Temps.

J'aime, j'aimais, j'aimerai, ces trois formes du verbe *aimer*, sont en rapport avec un sujet singulier de la première personne *je*, et conséquemment sont du même nombre et de la même personne. En quoi diffèrent-elles? et d'où proviennent les changements que nous apercevons dans leurs terminaisons?

La première présente l'action comme se faisant au moment où l'on parle; la deuxième exprime la même action comme faite avant l'instant de la parole; et la troisième, comme devant se faire après le moment où l'on parle.

La même cause qui faisait du verbe un mot exprimant des actions, des sentiments, etc., rapportés à une personne, à un être doué de vie, a dû le rendre également susceptible des modifications qui expriment les périodes de la durée. De là les formes ou terminaisons diverses que le verbe prend, en effet, dans toutes les langues, et auxquelles on a donné le nom de *temps* ou *formes temporelles*. Leur effet est de marquer si l'action exprimée par le verbe se rapporte à une période présente, passée, ou à venir. Nous disons une *période*, et non pas un moment ou un instant, car il faut bien remarquer que c'est là ce qu'on doit entendre, quand on parle des *temps* des verbes. Le *présent* ou le *temps présent* est la période de la durée dans laquelle celui qui parle se considère comme *existant actuellement*; le *passé* est la période de la durée dans laquelle il se considère comme n'*étant plus* au moment où il parle; enfin, le *futur* est la période dans laquelle il se considère comme n'*étant pas encore*.

Au reste, ces périodes diverses sont marquées, tantôt d'une manière précise et par les noms usités pour cela, comme *jour*, *mois*, *année*, *siècle*; tantôt elles sont simplement indiquées par les accessoires du discours, ou par les circonstances dans lesquelles se trouve celui qui parle, mais toujours d'une manière suffisante pour le besoin qu'on peut en avoir.

Après avoir fait connaître la division du temps ou de la durée en trois parties, le *présent*, le *passé* et le *futur*, il nous reste à examiner les formes et les expressions verbales, signes de cette idée accessoire dans les verbes.

Le *présent* est, comme nous l'avons dit, le moment où l'on parle; mais ce moment est-il divisible? Non, certes : c'est un point indivisible, car tout ce qui le précède ou le suit appartient au passé ou au futur. Aussi les verbes n'ont-ils qu'une forme dans chaque mode pour exprimer l'idée du temps présent : *j'aime, je travaille*.

Il n'en est pas de même pour le *passé* et le *futur*, qui se composent d'une multitude infinie d'instants, et qui peuvent être envisagés soit d'une manière absolue, soit d'une manière relative à d'autres circonstances, comme on le voit par les exemples cités.

Ainsi, outre les formes du verbe destinées à exprimer les diverses périodes de la durée, il y a encore, dans toutes les langues perfectionnées, d'autres expressions employées à marquer des degrés d'antériorité relative à quelque moment déterminé de chacune de

ces périodes. Telles sont, en français, les formes composées avec les auxiliaires *être* et *avoir*, comme *j'ai fait, j'avais fait, j'eus fait, j'aurai fait;* expressions qui marquent chacune un degré d'antériorité, par rapport aux expressions *je fais, je faisais, je fis, je ferai.* Nous pouvons même exprimer un degré de plus d'antériorité, à l'aide des formes doublement composées *j'ai eu fait, j'avais eu fait*, etc., etc.; mais les besoins de l'énonciation vont rarement jusque-là. Au reste, c'est, à ce qu'il nous semble, faute d'avoir observé que les formes *temporelles* des verbes, dans toutes les langues, se rapportent à des périodes, et non pas à des époques de la durée, que les grammairiens ont été si peu d'accord entre eux, et ont quelquefois mis si peu de clarté et de précision dans ce qu'ils ont écrit sur ce sujet.

Examinons maintenant quelques faits :

1. Les habitants *abandonnaient* la ville lorsque des secours leur arrivaient de toutes parts.
2. Les habitants *abandonnèrent* la ville peu d'instants après l'arrivée des ennemis.
3. Les habitants *ont abandonné* la ville.
4. Les habitants *eurent abandonné* la ville bien avant que l'ennemi y entrât.
5. Les habitants *avaient abandonné* la ville lorsque l'ennemi est arrivé.

Ces différentes formes verbales, dont les deux premières sont *simples* et les trois autres *composées*, expriment toutes l'idée du temps passé, mais avec des circonstances variées.

Dans le premier exemple, l'action est présentée comme faite dans un temps passé, mais en même temps qu'une autre action: *Les habitants* ABANDONNAIENT *la ville* lorsque *des secours leur arrivaient de toutes parts.*

Dans le second exemple, le passé est déterminé par l'idée d'une époque précise: *Les habitants* ABANDONNÈRENT *la ville* peu d'instants *après l'arrivée des ennemis.*

Dans le troisième, l'idée du passé est présentée d'une manière générale, indéterminée: *Les habitants* ONT ABANDONNÉ *la ville.*

Dans le quatrième, l'idée du passé est modifiée par une circonstance d'antériorité: *Les habitants* EURENT ABANDONNÉ *la ville* bien longtemps *avant que l'ennemi y entrât.*

Enfin, dans le cinquième, l'action est présentée comme faite dans un temps passé relativement à une autre circonstance qui est elle-même passée: *Les habitants* AVAIENT ABANDONNÉ *la ville lorsque l'ennemi est arrivé.*

Les grammairiens ont donné des noms à ces différentes formes verbales.

1° *J'abandonnais* et ses analogues sont appelés *imparfait*, ou mieux *passé simultané. Passé-simultané* veut dire passé en même temps qu'une autre chose: *Les habitants* ABANDONNAIENT *la ville lorsque des secours leur arrivaient de toutes parts.* L'action d'*abandonner* s'est faite en même temps que les secours arrivaient.

2° *Ils abandonnèrent* et ses analogues se nomment *passé défini; défini* veut dire déterminé par l'idée d'une époque précise; on ne

pourrait pas dire : *les ennemis* ABANDONNÈRENT la ville, sans déterminer l'époque à laquelle l'abandon a été fait ; *ils abandonnèrent* PEU D'INSTANTS APRÈS L'ARRIVÉE DE L'ENNEMI.

3° *Ils ont abandonné* et ses analogues sont dits *passé indéfini*, c'est-à-dire passé non défini, non déterminé. On dit très-bien : *les ennemis* ONT ABANDONNÉ *la ville*, sans préciser l'époque à laquelle l'action s'est accomplie. Néanmoins nous devons faire remarquer que cette forme *j'ai abandonné* et ses analogues peuvent s'employer également avec l'idée d'une époque précise. On dit : *J'ai* FAIT *un voyage la semaine dernière, l'année dernière.* Mais elle n'en diffère pas moins essentiellement du passé défini : 1° en ce que celui-ci ne peut s'employer qu'avec l'idée d'une époque précise ; 2° en ce qu'il ne peut exprimer qu'une action faite dans un temps entièrement passé. On ne dit pas JE FIS *aujourd'hui une promenade*, parce que la journée n'est pas encore écoulée.

On est forcé, dans ce cas, d'employer le passé indéfini, et de dire : J'AI FAIT *une bonne promenade aujourd'hui.*

4° *Ils eurent abandonné* et ses analogues ont reçu le nom de *passé antérieur*; *antérieur* exprime l'idée d'une action qui s'est faite avant une autre : *Les habitants* EURENT ABANDONNÉ *la ville bien avant que l'ennemi y entrât.* L'abandon avait eu lieu avant l'arrivée de l'ennemi.

5° *Ils avaient abandonné* et ses analogues sont appelés *plus-que-parfait.* Ce mot ne répond pas bien à l'idée qu'il représente. On considère cette forme comme exprimant doublement l'idée du passé, 1° relativement au moment où l'on parle, 2° relativement à une autre action faite dans un temps passé, d'où elle a été appelée assez improprement *plus-que-parfait*, c'est-à-dire *plus que passé.*

Il est à remarquer que les temps composés, c'est-à-dire ceux qui se forment d'un des temps des auxiliaires *être* ou *avoir*, unis au participe passé des verbes qu'on veut conjuguer, ne sont, à proprement parler, que des expressions verbales, dans lesquelles on a combiné l'idée des deux temps dont on veut exprimer la relation. Ainsi, le passé indéfini *j'ai aimé* se compose du passé *aimé* combiné avec *j'ai*, forme du présent, parce qu'en effet le passé indéfini exprime seulement l'idée du passé relativement à l'acte de la parole. Le passé antérieur *j'eus aimé* se compose du passé *aimé* combiné avec *j'eus*, forme du passé. Il en est de même de *j'avais aimé*, où l'on retrouve encore la combinaison d'un passé avec un autre passé.

Toutes les fois que les verbes *avoir* et *être* entrent ainsi dans la combinaison des temps composés, les grammairiens leur donnent le nom de *verbes auxiliaires.*

Le *futur* peut, comme le passé, être également envisagé relativement à une autre circonstance. Si je dis : JE FERAI *mon devoir*, cette forme verbale *je ferai* exprime l'idée du futur relativement à l'acte de la parole, mais sans aucune relation avec une autre circonstance. Les grammairiens appellent cette forme *futur absolu.* Si je dis : J'AURAI FAIT *mon devoir lorsque mon maître viendra*, l'expression verbale *j'aurai fait* exprime à la fois l'idée d'un futur seulement au moment où l'on parle, et l'idée d'antériorité relativement

à l'arrivée du maître. Cette expression verbale a reçu chez nos grammairiens le nom de *futur antérieur.*

Ainsi les différentes formes ou expressions verbales que nous avons examinées sont au nombre de huit, savoir : une pour le *présent;* cinq pour le *passé;* deux pour le *futur.*

Ces différentes formes ou expressions verbales expriment toutes l'idée d'affirmation positive, et conséquemment appartiennent au mode *indicatif* ou *affirmatif.*

Quand on dit : *j'écrirais, si j'avais une plume, j'écrirais* exprime une action qui se ferait si une certaine condition était d'abord remplie ; cette forme verbale est évidemment signe du futur

Mais lorsqu'on dit : *si j'eusse réussi dans mon entreprise, je ferais aujourd'hui bonne figure dans le monde*, la forme verbale *je ferais* est signe d'un futur relatif à une condition, mais elle est signe du présent relativement à l'acte de la parole.

Les grammairiens appellent cette forme verbale *présent* ou *futur*, parce qu'en effet, bien qu'elle soit le plus généralement le signe du futur, elle peut, dans certaines circonstances, être employée comme signe du présent.

Dans cette phrase : *j'aurais* ou *j'eusse terminé ma lettre, si je n'avais pas été interrompu,* l'expression verbale *j'aurais terminé* est le signe du passé.

Quant à la forme *j'aurais eu terminé*, ou *j'eusse eu terminé*, elle est peu usitée ; elle exprime un passé antérieur.

Ainsi le mode conditionnel n'a que deux temps usités : un temps pour exprimer le *présent* ou le *futur*; un temps composé, qui exprime toujours le *passé.*

Les formes verbales *abandonnez, ayez abandonné*, sont toutes les deux signes du temps futur, puisqu'on ne peut commander qu'une chose à faire ; mais la seconde forme exprime à la fois le futur relativement à l'acte de la parole, et une idée de *passé* ou *d'antériorité* relativement à une autre circonstance.

L'*impératif* a donc deux temps : 1° un temps simple qui exprime l'idée du futur, et que les grammairiens appellent improprement *présent* ou *futur*; car aucune forme du mode impératif ne peut exprimer l'idée du présent ; 2° un temps composé, qui ne figure dans presque aucune grammaire, et qui est cependant d'un usage assez commun dans la langue. Cette dernière forme serait justement appelée *futur antérieur.*

Le *mode subjonctif*, nous l'avons déjà dit, est ainsi appelé parce qu'il ne s'emploie jamais seul, et qu'il ne figure qu'après une proposition sous la dépendance de laquelle il est placé ; d'où il résulte que les inflexions qui appartiennent à ce mode expriment l'idée de *temps*, non pas relativement à l'acte de la parole, mais relativement au verbe de la proposition principale.

1° Quelqu'un travaille, et on lui demande : Pourquoi travaillez-vous ? Il répond :

Il faut bien QUE JE TRAVAILLE, *ou je serais puni.*

Le verbe *travaille* exprime le temps présent, parce que l'action

de travailler marche de pair avec la nécessité de l'action exprimée par le verbe *il faut*.

2° On dit à quelqu'un : Pourquoi ne travaillez-vous pas? et il répond :

Il faut pourtant QUE JE TRAVAILLE, *ou je serais puni.*

Ici le verbe *travaille* marque le temps futur, parce que l'action de travailler ne peut être que postérieure à la nécessité de travailler, exprimée par le verbe *il faut*.

Ainsi la même forme exprime tantôt le présent, tantôt le futur, selon les vues de l'esprit. Les grammairiens appellent cette forme verbale *présent* ou *futur*.

3° On demande à une personne : Pourquoi travailliez-vous hier avec tant d'ardeur? et elle répond :

Il fallait bien QUE JE TRAVAILLASSE, *ou j'aurais été punie.*

Le verbe *travaillasse* désigne le passé, parceque l'action de travailler a eu lieu dans le même moment que la nécessité de l'action qui s'est fait sentir a eu lieu dans un temps passé.

4° Si quelqu'un dit :

Il faudrait QUE JE TRAVAILLASSE, *mais je n'ai pas l'esprit libre.*

Le verbe *travaillasse* désigne le futur, parceque l'action de travailler ne peut être que postérieure à la nécessité de l'action.

Ainsi la même forme exprime tantôt le passé, tantôt le futur, selon les vues de l'esprit. Les grammairiens appellent cette forme *imparfait*.

5° Quelqu'un dit :

Il a bien fallu QUE J'AIE TRAVAILLÉ, *autrement j'aurais été puni.*

Quel temps exprime le verbe *que j'aie travaillé ?* La nécessité de l'action et l'action ont eu lieu simultanément dans un temps passé.

6° Mais si l'on dit :

Il faut QUE J'AIE TRAVAILLÉ *avant l'arrivée du maître, autrement je serais puni.*

Ici l'action est postérieure à la nécessité de l'action ; mais elle est antérieure à une autre circonstance qui est elle-même à venir : d'où il suit que le verbe exprime l'idée du *futur antérieur*.

Cette forme verbale, qui exprime tantôt l'idée du passé, tantôt celle du futur, selon les vues de l'esprit, est communément appelée dans les grammaires *prétérit* ou *imparfait*.

7° *Il aurait fallut* QUE J'EUSSE TRAVAILLÉ *avant l'arrivée du maître, et je n'aurais pas été puni.*

Quel temps exprime le verbe *que j'eusse travaillé ?* L'action et la nécessité de l'action sont simultanées; elles ont eu lieu dans un temps passé, mais antérieurement à une autre circonstance qui est elle-même passée : d'où il suit que le verbe *que j'eusse travaillé* exprime l'idée d'un *prétérit* ou *passé antérieur*.

8° *Il faudrait* QUE J'EUSSE TRAVAILLÉ *avant l'arrivée du maître, autrement je serais puni.*

Ici l'action est postérieure à la nécessité de l'action, mais antérieure à une autre circonstance qui est elle-même à venir : con-

quemment le verbe *que j'eusse travaillé* exprime l'idée d'un *futur antérieur*.

Cette forme, qui exprime tantôt l'idée du passé, tantôt celle du futur, selon les vues de l'esprit, est appelée communément dans les grammaires *plus-que-parfait*.

Ainsi les différentes formes verbales, considérées comme signes du temps, qui appartiennent au *mode subjonctif*, sont :

1° Le *présent* ou *futur*, ainsi appelé parcequ'il exprime tantôt l'idée du présent, tantôt celle du futur.

2° L'*imparfait*, qui exprime tantôt l'idée du passé, tantôt celle du futur.

3° Le *prétérit* ou *parfait*, qui exprime soit l'idée du passé, soit celle du futur, selon les vues de l'esprit.

4° Enfin, le *plus-que-parfait*, qui représente l'action comme faite dans un temps passé, ou comme à faire dans un temps à venir, mais toujours avec une idée d'antériorité à une autre circonstance.

Le *mode infinitif* présente la signification du verbe d'une manière vague et générale. Ce n'est véritablement que le nom de l'action. En effet, si nous étions dans un pays dont la langue ne nous fût pas familière, et que nous voulussions savoir comment s'appelle telle action, nous ferions nécessairement par des gestes le simulacre de cette action, et nous dirions : Comment appelle-t-on cela? Et on nous répondrait : *boire, manger, dormir*, etc., selon le signe que nous aurions fait. Souvent même nous mettons l'article devant l'infinitif, et nous disons : *le boire, le manger*, etc. Cette forme verbale n'exprime aucune des idées accessoires qui se trouvent dans les modes personnels, ni l'idée de la personne, ni celle du nombre, ni celle du temps

Les grammairiens appellent *participes présents* les formes verbales terminées par *ant*, qui sont toujours invariables; et *participes passés* les formes verbales *abandonné, fini, perdu*, etc., qui peuvent, comme les adjectifs, prendre le genre et le nombre des substantifs auxquels elles se rapportent. L'idée du temps n'existe dans aucune de ces formes, et conséquemment les dénominations adoptées par les grammairiens manquent d'exactitude.

Le prétendu *participe présent* se combine avec tous les temps. On dit au présent : je vous trouve *écrivant;* au passé : je vous ai trouvé *écrivant;* au futur : je vous trouverai *écrivant*. C'est donc une erreur grossière, malheureusement consacrée par toutes les grammaires, que de prétendre que cette forme en *ant* exprime toujours l'idée d'un temps présent.

Il en est de même du prétendu *participe passé*, qui n'est par lui-même qu'un adjectif, et qui ne peut guère devenir verbe que lorsque, combiné avec un des auxiliaires *être* ou *avoir*, il sert à former les temps composés du verbe.

Ainsi, l'*infinitif* et le *participe* ne sont pas, à proprement parler, des modes du verbe, bien que presque tous les grammairiens anciens et modernes aient rangé ces deux formes verbales parmi les modes. Ils ne sont réellement que des noms et des adjectifs, qu'on

peut appeler *verbaux*, pour les distinguer des noms et des adjectifs proprement dits, dont ils diffèrent, en effet, sous plusieurs rapports essentiels; à moins que considérant ce qu'ils ont de commun avec le verbe dans leur manière de signifier, et, pour ainsi dire, dans leur essence, et prenant la dénomination de *mode* dans un sens plus étendu que celui que nous lui avons donné, on ne préfère appeler l'infinitif *mode substantif*, et le participe *mode adjectif* des verbes.

Mais, quelque dénomination que l'on croie devoir adopter, ce qui est surtout important dans la considération de ces sortes de mots c'est de déterminer avec précision leur nature, c'est-à-dire leur manière de signifier. Or les formes de la première espèce, telles que *courir, croire, aimer, louer, dormir*, etc., diffèrent des noms qui expriment les mêmes idées, comme *course, croyance, amour, louange, sommeil*, etc., en ce que d'abord ils conservent virtuellement, s'il faut ainsi dire, le principe de vie, d'action, et, en quelque manière, d'existence, qui appartient, en général, aux autres modes : ils conservent de plus, comme les modes essentiels et proprement dits, dans les verbes qui expriment une action, l'indication d'une tendance à transmettre ou à éprouver cette action. Enfin, comme les modes dont nous avons parlé, ils sont susceptibles de prendre, par la conjugaison, des formes applicables ou relatives aux diverses périodes de la durée.

Il en faut dire autant des participes, soit celui qu'on appelle *actif*, comme *courant, croyant, louant*, etc., soit celui que l'on nomme *passif*, comme *couru, cru, loué*, etc. Non seulement le premier présente l'idée d'état, de situation, même d'action, comme transmissible à un sujet, ou, suivant l'expression des grammairiens, à un *régime*, ce qui caractérise essentiellement le verbe; mais il présente cette action comme se continuant pendant une portion de la période à laquelle on la rapporte et n'étant pas terminée dans cette période-là. Quant au *participe passé*, il présente, au contraire, l'action comme terminée et accomplie dans la période à laquelle elle se rapporte.

On voit, par ce que nous venons de dire de la nature et de la manière de signifier des verbes, comment cette espèce de mots entre toujours dans une proposition, puisque, à l'exception de l'infinitif et du participe, qui sont même plutôt des formes d'expression que d'énonciation, toutes les autres formes constituent presque seules de vraies propositions : les unes directes ou principales (mode indicatif); les autres diversement subordonnées (modes subjonctif, conditionnel, etc.).

Sur quoi nous ferons remarquer qu'à proprement parler, l'indicatif seul a des temps, ou formes temporelles, dont la signification soit expresse et rigoureusement déterminée, et que les autres modes n'en ont que par imitation de ce mode essentiel et principal. Aussi leur signification, par rapport au temps, est-elle toujours indéterminée en elle-même et entièrement dépendante des autres accessoires du discours.

Des différentes espèces de verbes.

Condillac, d'accord avec bien des grammairiens, ne reconnaît qu'un verbe : le verbe *être*, exprimant le rapport aperçu par l'esprit, l'action du jugement qui compare. Selon ces nombreuses autorités, tout verbe, soit actif, soit passif, soit réfléchi, ne serait qu'un composé de ce verbe *être*, et d'un adjectif exprimant la manière d'être, Ainsi, *je pense* serait une traduction abrégée de *je suis pensant*. La conjugaison grecque, composée presque toujours d'un radical invariable uni aux terminaisons du verbe *être*, viendrait à l'appui de cette assertion.

Nous avons à ce sujet quelques doutes aussi peu importants que le sujet lui-même. Nous allons les exposer brièvement.

Ce verbe *être*, le seul de la langue, exprime-t-il l'idée d'existence ou l'idée du rapport seulement? car ce sont deux idées distinctes.

S'il exprime seulement l'idée d'existence, il nous semble qu'il n'est pas l'expression de la pensée; car nous croyons impossible d'analyser ces réflexions : *je pense, je veux*, *je me souviens ;* elles sont simples, selon nous, indécomposables, et ne peuvent réellement, dans l'esprit, se diviser en : *j'existe pensant*, *j'existe voulant*, *j'existe me souvenant*. Quand je songe que Dieu est bon, je ne songe pas le moins du monde à la question de l'existence de Dieu, mais tout bonnement au rapport entre les idées déjà acquises sur Dieu, et une nouvelle idée que je leur associe, par le moyen du mot *est*.

Le verbe *être* n'exprime-t-il que ce rapport? Alors nous demanderons où est le verbe qui exprime l'existence, car il est absurde de traduire ces mots : *Dieu est*, par ceux-ci : *Dieu est existant*. Or, il est évident que dans cette phrase, *Dieu est*, ce mot *est* n'a pas du tout le même sens que dans l'autre : *Dieu est bon*.

Enfin ce verbe *être* exprime-t-il les deux choses, selon l'occasion? Alors il y a deux verbes dans la langue; ALORS POURQUOI PAS VINGT, POURQUOI PAS CENT?

Nous croyons que chaque verbe est réellement et d'une manière indivisible l'expression d'une pensée indivisible; qu'il n'y a pas d'intermédiaire entre le sujet et sa manière d'être, sa situation, son action; que lorsqu'on dit : *Henri IV mourut assassiné*, on ne renferme qu'une idée sous ce mot *mourut*, et qu'on ne veut dire ni *Henri IV fut mourant*, ni *Henri IV exista mourant*.

Nous soumettons aux maîtres en l'art de parler cette opinion que nous partageons entièrement, et qui est celle d'un de nos plus savants professeurs de philosophie, M. Ozaneaux, auquel on doit un nouveau système d'études philosophiques.

Nous ajouterons que cette opinion est aussi celle de Lemare, de Bescher, et de quelques autres grammairiens philosophes, et nous terminerons par ce passage d'un académicien distingué, qui vient la confirmer.

On a cru découvrir l'origine des conjugaisons dans quelques inflexions des verbes grecs. On a dit que les Grecs n'avaient fait

qu'ajouter à la fin du monosyllabe qui exprime une action ou un sentiment, les temps du verbe *éô*, qui signifie *être*. Ainsi, les mots *philéô*, *philéeis* et *philéei*, qui signifient en grec *j'aime*, *tu aimes*, *il aime*, ne seraient que le mot *phil*, qui exprime l'amour, joint aux mots *eô*, *eis*, *ei*, qui signifient *je suis*, *tu es*, *il est*. On a donc voulu simplement dire : *Je suis aimant*, *tu es aimant*, *il est aimant*.

Au premier coup d'œil, cette explication est satisfaisante ; mais elle aurait de la peine à soutenir l'examen. Voici quelques-unes des objections qu'on peut y faire.

1° Il faudrait que les inflexions du verbe grec *éô*, qu'on remarque au présent de l'indicatif de certains verbes, se trouvassent aussi dans les autres temps : par exemple, les Grecs disent *ên* pour exprimer *j'étais*, il faudrait qu'ils eussent dit : *philéên*, et non pas *éphiléon*, pour exprimer *j'aimais*.

2° Pour supposer que ce sont les temps du verbe *éô* qui ont servi à former les conjugaisons grecques, il faut commencer par admettre que les Grecs avaient déjà conjugué ce même verbe *éô*, c'est-à-dire qu'ils avaient déjà conçu l'idée de donner différentes inflexions au mot radical du verbe, pour lui faire exprimer les différents rapports du temps; or c'est cette première conception qui fait tout le merveilleux. Dès qu'on a su conjuguer un verbe, il est aisé d'en conjuguer cent; et quand les inflexions du verbe *éô* auraient été ensuite appliquées à tous les temps des autres verbes, ce qui est bien éloigné d'être vrai, cela prouverait seulement qu'on aurait suivi la même forme pour la conjugaison de tous les verbes.

3° Si l'on fait la réflexion que le verbe *être*, exprimant une idée très-abstraite qui suppose déjà d'autres idées abstraites et une langue très-avancée, a dû être UN DES DERNIERS INVENTÉS, on trouvera peu vraisemblable que ses modifications aient pu servir à former celles des autres verbes. On peut assurer que la plupart des peuples sauvages n'ont point de mots pour exprimer cette idée abstraite : nous avons une grammaire et un dictionnaire de la langue Galibis, et nous y trouvons que, pour exprimer *je suis malade*, ils disent simplement *moi malade*. Ce ne serait que par une connaissance exacte des langues sauvages qu'on pourrait espérer d'arriver aux véritables principes de la formation des langues ; mais cette connaissance est difficile à acquérir, les rapports des voyageurs sont trop vagues et trop suspects (1).

Il y a cinq sortes de verbes :

1° Le verbe *actif*,
2° Le verbe *passif*,
3° Le verbe *neutre*,
4° Le verbe *réfléchi* ou *réciproque*,
5° Le verbe *impersonnel* ou *unipersonnel*.

Nous allons examiner séparément chacune de ces sortes de verbes.

(1) SUARD, *Mélanges de littérature*, tome II.

Du verbe actif et du verbe passif.

Le verbe *actif* (1) est celui qui exprime une action faite par le sujet, et qui retombe sur un objet qui est le régime direct de ce verbe.

Tout verbe après lequel on peut mettre *quelqu'un* ou *quelque chose* est un verbe ACTIF.

Ainsi *protéger*, *changer*, *entretenir*, *chanter*, *aimer*, *embaumer*, *réparer*, *voir*, sont des verbes ACTIFS, parce qu'on peut dire *protéger* QUELQU'UN, *changer* QUELQUE CHOSE, etc.

Le verbe *passif* est le contraire du verbe actif. Le verbe actif présente le sujet comme agissant, comme faisant une action qui se dirige directement vers son objet; au lieu que le verbe *passif* présente le sujet comme recevant, comme souffrant une action qui n'a point d'objet direct.

Dans la proposition : *La loi protége également tous les citoyens*, la *loi*, qui est le sujet, exerce l'action exprimée par le verbe *protége;* et ces mots, *tous les citoyens*, sont le régime direct du verbe.

Dans cette autre : *Tous les citoyens sont également protégés par la loi*, le sens est le même que dans la précédente ; les mots *tous les citoyens*, qui tout-à-l'heure étaient régime direct du verbe, sont maintenant le sujet de la proposition ; mais ils n'exercent pas l'action exprimée par le verbe *sont protégés ;* elle est au contraire exercée sur eux *par la loi* ; ils la souffrent, au lieu d'en être la cause, le moteur.

Dans la première proposition, le verbe *protége* est appelé *actif*, parce qu'il suppose de l'activité, de l'énergie dans le sujet, puisque c'est lui qui exerce l'action sur autrui.

Dans la seconde, le verbe *sont protégés* est *passif*, parce que le sujet, loin d'avoir de l'activité, loin d'exercer l'action, est *dans un état passif*, puisque c'est sur lui que cette action est exercée par autrui.

Dans l'une comme dans l'autre, l'action part toujours du même principe, du même moteur, *la loi;* elle tombe toujours sur le même objet, *tous les citoyens;* il n'y a de différence que dans la construction de la phrase.

Ainsi les verbes sont *actifs* ou *passifs*, selon que le sujet de la proposition exerce sur autrui, ou souffre lui-même de la part d'autrui, l'action exprimée par le verbe.

A la rigueur, nous ne devrions pas admettre de verbes *passifs* dans notre langue, puisque nous n'avons pas de formes particulières, d'inflexions distinctes pour le cas où l'action est exercée par autrui sur le sujet de la proposition. Les Latins expriment par un seul mot, et au moyen d'une inflexion différente, *être aimé*, *je suis aimé*, etc., etc. ; mais nous ne pouvons exprimer toutes les formes relatives au passif que par la combinaison des formes du

(1) La dénomination d'*actif* est sans doute défectueuse, puisque presque tous les verbes expriment des actes ; mais celle de *transitif* qu'on voudrait lui substituer ne serait pas plus logique. Tenons-nous en donc aux anciennes dénominations jusqu'à ce qu'on en ait trouvé de meilleures.

verbe *être* avec le participe passé d'un autre verbe : ce n'est donc pas, rigoureusement parlant, pour nous une voix différente ; et *être aimé*, *je suis aimé*, n'est pas plus un verbe passif que *être malade*, *je suis malade*.

Quoi qu'il en soit, tout verbe *passif* a nécessairement un verbe *actif* ; et tout verbe *actif* a son verbe *passif* ; de sorte qu'on peut établir en principe qu'on reconnaît un verbe actif quand on peut le tourner en passif, et un verbe passif lorsqu'on peut le changer en actif.

En français, on fait peu d'usage du verbe *passif;* on préfère employer le verbe *actif*, parce qu'il dégage la phrase de petits mots qui gênent la construction ; c'est en cela que le génie de la langue française diffère beaucoup de celui de la langue latine. On ne dirait pas bien : *Tous les jours ceux qui m'ont donné l'être* SONT VUS *par moi* ; mais on doit dire : JE VOIS *tous les jours ceux qui m'ont donné l'être.*

Le verbe *passif* se conjugue dans tous ses temps avec le verbe *être*.

Du verbe neutre (1).

Le verbe *neutre* diffère du verbe actif en ce que celui-ci exprime une action qui se dirige *directement* vers son objet, tandis que celle du verbe *neutre* n'aboutit vers l'objet qu'*indirectement*, c'est-à-dire qu'à l'aide d'une préposition. D'où il suit que le verbe *neutre* n'a jamais de régime direct, et qu'on ne peut jamais par conséquent le faire suivre d'un des mots *quelqu'un*, *quelque chose* ; de même qu'il ne peut jamais adopter la *voix passive*, puisqu'il n'y a que les verbes qui aient un régime direct qui en soient susceptibles. C'est pourquoi *marcher*, et tous ceux de ce genre sont des verbes *neutres*, puisqu'ils ne peuvent être suivis des mots *quelqu'un* ou *quelque chose*, et qu'ils ne peuvent pas non plus se tourner par le passif. *Agir quelqu'un*, *marcher quelqu'un*, *être agi*, *être marché*, ne sont d'aucune langue.

Les verbes *neutres* sont de deux sortes : les uns, dont l'action peut se porter au dehors, et conséquemment qui ont un régime indirect, mais que quelques grammairiens nomment à cause de cela verbes *neutres transitifs*, comme *venir*, *nuire*, etc. ; car il faut nécessairement dire : *venir de la campagne. nuire à sa réputation ;* les autres dont l'action se concentre en eux-mêmes, qui n'ont donc pas de régime, et auxquels, pour cette raison, on a quelquefois donné le nom d'*intransitifs ;* tels sont : *dormir, vivre, rire, marcher,* etc.

Parmi les verbes *neutres*, il y en a qui se conjuguent avec *avoir*, comme *régner*, *vivre*, *languir*, etc. d'autres avec l'auxiliaire *être ;* comme *tomber, arriver;* et enfin il y en a un certain nombre qui,

(1) *Neutre* signifie qui n'est *ni l'un ni l'autre,* c'est-à-dire ni actif ni passif. Sous le rapport du sens, il n'y a en effet que ces trois sortes de verbes.

selon l'occurence, prennent tantôt *avoir* et tantôt *être;* tels sont *cesser*, *grandir*, *passer*, etc.

Remarque. — Dans ces verbes, l'auxiliaire *être* est employé pour le verbe *avoir.* Ainsi *je suis tombé*, *je suis arrivé*, équivalent, pour le sens à *j'ai arrivé*, *j'ai tombé*; c'est une irrégularité particulière au génie de notre langue. Il est aisé, d'après cela, de distinguer un verbe passif d'un verbe neutre conjugué avec *être.* En effet, *je suis encouragé* n'équivaut nullement à *j'ai encouragé* : c'est donc un verbe passif.

Les grammairiens divisent encore les verbes d'action en *verbes réfléchis* et en *verbes réciproques.* Ils appellent *réfléchis* les verbes qui expriment que celui qui fait l'action la fait sur lui-même, comme dans *je me frappe*, *je m'achemine*, *tu te repens*, *il se méfie*, *elle se plaît*, *nous nous écrions*, *vous vous emparez*, etc., et *réciproques* les verbes qui expriment que plusieurs sujets agissent réciproquement les uns sur les autres, comme dans *ils se frappent l'un l'autre*, *ils se percent à coups d'épées*, *elles s'épargnent l'un l'autre*, etc.

Mais ces distinctions sont parfaitement inutiles, et appartiennent à une idéologie fausse et oiseuse; car du moment qu'un verbe a un complément, que ce complément soit un nom personnel, autrement dit pronom, ou un substantif commun, peu importe, la syntaxe du verbe étant toujours la même. D'ailleurs, qu'importe sur qui ou sur quoi se fasse l'action? que je dise : *je me frappe*, ou *je frappe ma tête*, *me* et *tête* ne sont-ils pas également l'objet de l'action de frapper, et *frappe* change-t-il pour cela de nature?

Et puis, quand, par exemple, en me frappant la tête, je dis : *je me frappe*, c'est une partie de moi-même, comme ma main, qui en frappe une autre; je ne vois là qu'une action. C'est à la physique, dit Lemare, qu'on a emprunté le mot *réfléchi.* Or, pour qu'il y ait réflexion, il faut, comme on sait, qu'il y ait *action et réaction.* Mais lorsque je me frappe, j'agis sur moi-même, et je ne réagis en aucune manière. La dénomination de *réciproques* donnée à certains verbes n'est pas plus heureuse. Quand je dis simplement *nous nous frappons*, il est impossible de démêler si nous *nous frappons nous-mêmes*, ou si nous *nous frappons mutuellement*; ce n'est donc pas le verbe qui marque la réciprocité; et si cette idée s'éveille dans l'esprit, ce ne peut être que par l'intervention d'un autre mot, ou par l'ensemble de la phrase. On ne peut donc pas dire qu'il y ait des verbes *réciproques*, des verbes *réfléchis*, et l'idéologie qui les crée est aussi fausse qu'elle est inutile. Néanmoins nous allons donner la liste des verbes essentiellement ou accidentellement accompagnés d'un pronom personnel, afin de familiariser les élèves avec ces sortes de verbes.

S'abstenir.	S'agenouiller.	Se blottir.
S'accouder.	S'agriffer.	Se cabrer.
S'accroupir.	S'aheurter.	Se carrer.
S'acharner.	S'amouracher.	Se comporter.
S'acheminer.	S'arroger.	Se défier.

S'adonner.
Se démener.
Se désister.
Se dévergonder.
S'ébahir.
S'ébouler.
S'écrouler.
S'embusquer.
S'emparer.
S'empresser.
S'en aller.
S'encanailler.
S'enquérir.
S'enquêter.
S'en retourner.
S'escrimer.
S'estomaquer.
S'évader.
S'évanouir.
S'évaporer.
S'évertuer.
S'attrouper.
S'extasier.
Se formaliser.
Se gargariser.
Se gendarmer.
S'immiscer.
S'industrier.
S'ingénier.
S'ingérer.
Se mécompter.
Se méfier.
Se méprendre.
Se moquer.
S'opiniâtrer.
Se parjurer.
Se prosterner.
Se racquitter.
Se ratatiner.
Se raviser.
Se rébeller.
Se rébéquer.
Se dédire.
Se récrier.
Se rédimer.
Se refrogner.
Se réfugier.
Se remparer.
Se rengorger.
Se repentir.
Se souvenir.
S'attacher.
S'apercevoir.
S'attaquer.
S'attendre.
S'aviser.
Se disputer.
Se douter.
Se louer (*se féliciter*).
Se plaindre.
Se prévaloir.
Se taire.
Se servir.

Des verbes impersonnels ou unipersonnels.

On nomme *impersonnels* ou *unipersonnels* les *verbes* qui ne peuvent être employés qu'à la troisième personne du singulier, comme *il pleut, il neige, il importe, il faut.*

Ceux qui les appellent *unipersonnels* leur donnent ce nom parce qu'ils n'ont qu'une seule personne, et ceux qui les appellent *impersonnels* le font parce que le pronom *il*, sujet de ces *verbes*, ne désigne aucune personne; c'est le véritable genre neutre : ainsi ces deux dénominations sont également justes.

Dans les verbes *unipersonnels*, le pronom *il* ne tient en effet la place d'aucun nom ; c'est une espèce de mot indicatif, qui équivaut à *ceci*, et qui annonce simplement le sujet du verbe; exemples : IL *est nécessaire que je sorte,* IL *convient que vous suiviez mes conseils ;* c'est-à-dire, CECI, *que je sorte, est nécessaire ;* CECI, *que vous suiviez mes conseils, convient.* Il en est de même à l'égard des phrases suivantes :

Pour bien juger des grands, *il* faut les approcher.
(L'abbé *Aubert*, fable 19, liv. III.)

Il faut rendre meilleur le pauvre qu'on soulage ;
C'est l'effet du travail, en tout temps, à tout âge.
(*Saint-Lambert*, les Saisons, l'Hiver.)

Parmi les verbes *unipersonnels*, il y en a qui le sont de leur nature, c'est-à-dire qui ne s'emploient jamais qu'à la troisième personne

du singulier, comme *il pleut, il neige;* et d'autres qui sont tantôt unipersonnels, et tantôt personnels, selon que le pronom *il* y est employé avec un sens vague, et comme tenant lieu de *ceci,* ou dans un sens précis et ayant rapport à un substantif qu'on peut substituer à ce pronom. *Convenir, arriver,* sont unipersonnels dans ces phrases : *Nous tenons tout de Dieu,* IL *convient que nous lui rapportions toutes nos actions ;* IL *arrive souvent que,* etc.; mais ils sont personnels dans celles-ci : *Pardonnez à votre fils,* IL *convient de son tort;* IL *arrivera plus tôt une autre fois :* effectivement on peut dire *votre fils convient de son tort,* etc.

Les verbes *unipersonnels* se conjuguent les uns avec *avoir,* comme *il* a *plu, il* a *tonné;* les autres avec *être*, comme *il* est *important, il* est *résulté.*

Des verbes auxiliaires.

Il y a deux verbes que l'on appelle *auxiliaires,* parce qu'ils servent à conjuguer tous les autres ; ce sont *être* et *avoir.*

Qu'il nous soit permis de faire ici une réflexion : c'est que quelques grammairiens se trompent en regardant comme une imperfection dans les langues, la nécessité du recours aux *auxiliaires.* Ce recours donne, au contraire, plus de douceur, de variété et d'harmonie à l'expression, et à en outre un avantage bien précieux, celui de lui donner plus de vivacité et de force, en séparant l'*auxiliaire,* pour incorporer, en quelque sorte, l'adverbe dans le *verbe* dont il modifie la signification.

Des conjugaisons.

Les mots, produits de l'alphabet, déterminés par le vocabulaire, ne recoivent que de la *grammaire* la circulation et la vie; de même que nulle idée ne peut subsister isolément et sans relation avec une autre idée, nul mot ne peut être admis dans l'usage habituel sans être soumis à une foule d'influences qui règlent et multiplient ses rapports. Pour exprimer ces combinaisons de la pensée par des équivalents dans le langage, on a dû employer, dès la plus haute antiquité, certains signes convenus, certaines syllabes caractéristiques qui, ajoutées d'abord aux autres mots et se confondant insensiblement avec eux, ont constitué ce qu'on appelle les flexions ou les désinences mobiles du langage. A ce principe s'en rattache un autre, que l'on peut considérer comme accessoire, et qui consiste à faire subir ces changements aux voyelles radicales de chaque mot.

Le verbe, écho naturel de chaque action, est originairement monosyllabique; mais ce n'est point sous cette forme radicale qu'il nous apparaît dans l'usage habituel. Placé dans des rapports variés, influencé par une foule de circonstances, il est appelé à spécifier à la fois les personnes, les temps et les modes, et, tandis que chez beaucoup de peuples ces nuances sont marquées par des mots isolés, qui, disséminés dans la phrase, laissent la racine dans toute sa nudité, d'autres nations, choisissant, dès la plus haute antiquité, une série de modifications pronominales propres à exprimer l'action dans toutes ses phases, les ont liées et fondues avec le verbe d'après une méthode positive, dont l'ensemble constitue chez elles ce qu'on appelle *conjugaisons*.

La base de la conjugaison, la première modification du verbe est celle des personnes, correspondantes aux trois personnes pronominales : celle qui parle, celle à qui l'on parle et celle de qui l'on parle. Cette distinction partout établie s'exprime soit par des terminaisons spéciales et adhérentes au verbe, comme dans les langues anciennes, soit par la simple apposition des pronoms, comme dans la plupart de nos idiomes actuels.

On a remarqué que tous les verbes français sont terminés, au présent de l'infinitif, de l'une de ces quatre manières : en *er*, comme *chanter ;* en *ir*, comme *punir;* en *oir*, comme *recevoir;* en *re*, comme *rendre*.

Cette observation a conduit à partager les verbes en trois grandes classes sous le nom de *conjugaisons* (verbes sous le même joug).

La première conjugaison comprend tous les verbes qui ont le présent de l'infinitif en *er*, comme *chanter, aimer, prier, parler, manger, danser*, etc.

La seconde conjugaison embrasse tous ceux qui ont le présent de l'infinitif en *ir*, comme *punir, finir, bénir, accomplir, adoucir, aigrir, appauvrir, appesantir, approfondir, assujettir, attendrir, bannir, éclaircir*, etc.

La troisième conjugaison renferme tous ceux dont le présent de l'infinitif est terminé en *oir*, comme *recevoir, percevoir, concevoir, apercevoir*, etc.

La quatrième conjugaison contient tous ceux dont le présent de l'infinitif est terminé en *re*, comme *rendre, attendre, confondre, corrompre, défendre, descendre, entendre, fondre, mordre, perdre, interrompre, tordre, feindre, peindre*, etc.

Conjuguer un verbe, c'est le faire passer par tous les accidents de nombres, de personnes, de modes et de temps.

On divise les verbes en *réguliers, irréguliers* ou *défectifs*.

1° Les verbes *réguliers* sont ceux qui se conjuguent dans tous

leurs temps comme le verbe modèle de la conjugaison à laquelle ils appartiennent.

2° Les verbes *irréguliers* sont ceux qui ne se conjuguent pas comme le verbe modèle.

3° Les verbes *défectifs* ou *défectueux*, sont ceux auxquels l'usage a refusé certains temps ou certaines personnes.

Résumons tout ce que nous avons dit sur le verbe.

Le verbe admet quatre sortes de modifications ou changements de forme, pour quatre causes : la *personne*, le *nombre*, le *mode* et le *temps*.

1° La *personne* est la propriété qu'a le verbe de marquer par sa forme son rapport à un sujet de la première, de la seconde ou de la troisième personne : *j'abandonne*, *tu abandonnes*, *il abandonne*.

2° Le *nombre* est la propriété qu'a le verbe de marquer par sa forme son rapport à un sujet singulier ou pluriel : *j'abandonne*, *nous abandonnons*.

3° Le *mode* est la propriété qu'a le verbe de marquer par sa forme la manière de signifier dans laquelle on l'emploie (*mode* signifie *manière*).

4° Le *temps* est la propriété qu'a le verbe de marquer par sa forme les diverses périodes de la durée.

— Il y a six modes : l'indicatif, le conditionnel, l'impératif, le subjonctif, l'infinitif et le participe.

1° L'*indicatif* présente la signification du verbe d'une manière positive, absolue, quel que soit le temps : *j'abandonne, j'ai abandonné, j'abandonnerai*.

2° Le *conditionnel* présente la signification du verbe sous l'idée d'une condition ou d'une supposition : *j'abandonnerais, si...*

3° L'*impératif* présente la signification du verbe sous l'idée du commandement, de la prière, de l'exhortation : *abandonnez ce malheureux*.

4° Le *subjonctif* présente la signification du verbe d'une manière subordonnée à une idée de nécessité, de doute, d'indécision, etc. : *il faut que je l'abandonne*.

5° L'*infinitif* présente la signification du verbe d'une manière vague et générale : *abandonner son ami dans la peine*.

6° Le *participe* présente la signification du verbe d'une manière qualificative : *abandonnant son père ; abandonné de tout le monde*.

Les quatre premiers modes se nomment modes *personnels*, parce qu'ils admettent la distinction des personnes ; les deux derniers modes, n'admettant pas cette distinction, se nomment *modes impersonnels*.

Tous les jugements que nous portons se rapportent ou à la période de la durée dans laquelle celui qui parle se considère

comme *existant actuellement*, ou à une période de la durée dans laquelle il se considère comme n'*étant plus*, au moment où il parle; ou enfin, à la période dans laquelle il se considère comme n'*étant pas encore*. De là trois temps principaux : le *présent*, le *passé*, et le *futur*. Le présent, rapide comme l'éclair, est indivisible; mais le passé peut être plus ou moins éloigné; le futur, plus ou moins prochain. De là plusieurs sortes de passés et de futurs.

L'*Indicatif* a huit formes temporelles :

1. Le présent : *j'abandonne;*
2. Le passé simultané ou imparfait : *j'abandonnais;*
3. Le passé défini : *j'abandonnai ;*
4. Le passé indéfini : *j'ai abandonné*;
5. Le passé antérieur : *j'eus abandonné;*
6. Le plus-que-parfait : *j'avais abandonné;*
7. Le futur absolu : *j'abandonnerai;*
8. Le futur antérieur : *j'aurai abandonné.*

Le *conditionnel* a trois formes temporelles :

1. Le présent ou futur : *j'abandonnerai, si...*
2. Le passé : *j'aurais* ou *j'eusse abandonné, si...*
3. Le passé antérieur : *j'aurais eu* ou *j'eusse eu abandonné*, *si...*

L'*impératif* a deux formes temporelles :

1. Le présent : *abandonnez ;*
2. Le futur antérieur : *ayez abandonné.*

Le *subjonctif* a quatre temps :

1. Le présent ou futur : *que j'abandonne;*
2. L'imparfait : *que j'abandonnasse ;*
3. Le passé indéfini : *que j'aie abandonné;*
4. Le plus-que-parfait ou passé antérieur : *que j'eusse abandonné.*

L'*infinitif* ou *indéfini* a deux formes temporelles :

1. Le présent relatif : *abandonner;*
2. Le passé : *avoir abandonné.*

Le *participe* a trois formes temporelles :

1. Le présent relatif : *abandonnant;*
2. Le passé actif : *ayant abandonné;*
3. Le passif : *abandonné*, *abandonnée*, etc.

Chaque verbe, excepté ceux qui sont *défectueux*, a donc en tout vingt-deux formes.

Sous le rapport de l'expression, les temps des verbes sont simples ou composés.

Les temps *simples* sont ceux qui s'expriment en un seul mot *j'abandonne.*

Les temps *composés* sont ceux qui empruntent le secours d verbe *avoir* ou du verbe *être : j'ai abandonné, je me suis abandonné*

Maintenant, il ne nous reste plus qu'à donner les modèles des différentes conjugaisons. Nous commencerons par la conjugaison des verbes *être* et *avoir*.

MODÈLE DE CONJUGAISON DES VERBES AUXILIAIRES.

ÊTRE.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Je suis.
Tu es.
Il est.
Nous sommes
Vous êtes.
Ils sont.

IMPARFAIT.

J'étais.
Tu étais.
Il était.
Nous étions.
Vous étiez.
Ils étaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je fus.
Tu fus.
Il fut.
Nous fûmes.
Vous fûtes.
Ils furent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai été.
Tu as été.
Il a été.
Nous avons été.
Vous avez été.
Ils ont été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été.
Tu avais été.
Il avait été.
Nous avions été.
Vous aviez été.
Ils avaient été.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été.
Tu eus été.
Il eut été.
Nous eûmes été.
Vous eûtes été.
Ils eurent été.

FUTUR

Je serai.
Tu seras.
Il sera.
Nous serons.
Vous serez.
Ils seront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai été.
Tu auras été.
Il aura été.
Nous aurons été.
Vous aurez été.
Ils auront été.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je serais.
Tu serais.
Il serait.
Nous serions.
Vous seriez.
Ils seraient.

PASSÉ.

J'aurais ete.
Tu aurais été.
Il aurait été.
Nous aurions été.
Vous auriez été.
Ils auraient été.

On dit aussi :

J'eusse été.
Tu eusses été.
Il eût été.
Nous eussions été.
Vous eussiez été.
Ils eussent été.

IMPÉRATIF.

PRÉSENT.

Sois.
Soyons.
Soyez.

PASSÉ.

Aie été.
Ayons été.
Ayez été.

SUBJONCTIF

PRÉSENT.

Que je sois.
Que tu sois.
Qu'il soit.
Que nous soyons.
Que vous soyez.
Qu'ils soient.

PASSE.

Que j'aie été.
Que tu aies été.
Qu'il ait été.
Que nous ayons été.

Que vous ayez été.
Qu'ils aient été.

IMPARFAIT.

Que je fusse.
Que tu fusses.
Qu'il fût.
Que nous fussions.
Que vous fussiez.
Qu'ils fussent.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été.
Que tu eusses été.
Qu'il eût été.
Que nous eussions été.
Que vous eussiez été.
Qu'ils eussent été.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Etre.

PASSÉ.

Avoir été.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Étant.

PASSÉ.

Été.

PASSÉ COMPOSÉ

Ayant été.

AVOIR.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

J'ai.
Tu as.
Il a.
Nous avons.
Vous avez.
Ils ont.

IMPARFAIT.

J'avais.
Tu avais.
Il avait.
Nous avions.
Vous aviez.
Ils avaient.

PASSÉ DÉFINI.

J'eus.
Tu eus.
Il eut.
Nous eûmes.
Vous eûtes.
Ils eurent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai eu.
Tu as eu.
Il a eu.
Nous avons eu.
Vous avez eu.
Ils ont eu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus eu.
Tu eus eu,
Il eut eu.
Nous eûmes eu.
Vous eûtes eu.
Ils eurent eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais eu.
Tu avais eu.
Il avait eu.
Nous avions eu.
Vous aviez eu.
Ils avaient eu.

FUTUR

J'aurai.
Tu auras.
Il aura.
Nous aurons.
Vous aurez.
Ils auront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai eu.
Tu auras eu.
Il aura eu.
Nous aurons eu.
Vous aurez eu.
Ils auront eu.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'aurais.
Tu aurais.
Il aurait.
Nous aurions.
Vous auriez.
Ils auraient.

PASSÉ.

J'aurais eu.
Tu aurais eu.
Il aurait eu.
Nous aurions eu.
Vous auriez eu.
Ils auraient eu.

MODE IMPERATIF.

PRÉSENT.

Aie.
Ayons.
Ayez.

PASSÉ

Aie eu.
Ayons eu.
Ayez eu.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que j'aie.
Que tu aies.
Qu'il ait.
Que nous ayons.
Que vous ayez.
Qu'ils aient.

PASSÉ.

Que j'aie eu.
Que tu aies eu.
Qu'il ait eu.
Que nous ayons eu.
Que vous ayez eu.
Qu'ils aient eu.

IMPARFAIT.

Qne j'eusse.
Que tu eusses.
Qu'il eût.
Que nous eussions.
Que vous eussiez.
Qu'ils eussent.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu.
Que tu eusses eu.
Qu'il eût eu.
Que nous eussions eu.
Que vous eussiez eu.
Qu'ils eussent eu.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Avoir.

PASSÉ.

Avoir eu.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Ayant.

PASSÉ.

Eu.

PASSÉ COMPOSÉ.

Ayant eu.

Le *verbe auxiliaire* AVOIR sert non seulement à se conjuguer lui-même dans les temps composés, mais encore à conjuguer les *temps composés* du *verbe* ÊTRE, ceux de tous les *verbes actifs* et *unipersonnels* et ceux de la presque totalité des *verbes neutres*.

Le *verbe auxiliaire* ÊTRE sert à conjuguer tous les *verbes passifs*, les *temps composés* des *verbes réfléchis* et ceux de quelques *verbes neutres*.

Ce n'est pas ici le lieu d'en régler l'emploi; nous nous en occuperons dans la *Syntaxe*.

On voit, par le tableau précédent, que le *verbe avoir* se suffit à lui-même, qu'il n'emprunte rien d'aucun autre, et que les formes composées en sont formées par la réunion des formes simples du même *verbe* avec un *participe passé;* au lieu que les formes composées du *verbe être* exigent le concours des formes du *verbe avoir*. On verra bientôt qu'il en est de même pour les autres *verbes*.

Il faut distinguer soigneusement le *futur simple* ou *absolu* de l'*indicatif*, et le *présent* et *futur du conditionnel* (*j'aurai, j'aurais; je serai, je serais*). On confond souvent l'un avec l'autre, soit en parlant, soit en écrivant, ce qui est une faute qui expose à des contre-sens graves. On doit appliquer la même remarque à tous les autres *verbes*.

Il faut aussi distinguer avec soin le *passé défini* de l'*indicatif*, de l'*imparfait du subjonctif* (*je fus, je fusses; tu fus, tu fusses*, etc.; *j'eus, j'eusse*..., *nous eûmes, nous eussions*, etc.).

La seconde personne du singulier, d'une forme quelconque, est

terminée par un *s*, excepté à l'*impératif*; observation utile pour l'orthographe.

Nous allons maintenant donner un modèle de chacune des quatre *conjugaisons*.

Les *verbes réguliers* se conjuguent tous de la même manière que leurs modèles respectifs, soit en *er*, soit en *ir*, soit en *oir*, soit en *re;* et on les appelle *réguliers* parce qu'ils suivent dans toutes leurs formes le modèle de leur *conjugaison;* d'où il suit évidemment qu'ils ne sont ni *réguliers* ni *irréguliers* par leur nature, mais relativement au modèle que l'on a choisi; en sorte que, si l'on prenait un autre modèle, ce qui est absolument arbitraire, ceux qui étaient *irréguliers* dans le premier cas pourraient être *réguliers* dans le second, et réciproquement.

MODÈLES DES DIFFÉRENTES CONJUGAISONS.

1re *CONJUGAISON*,
EN *er*.
MODE INDICATIF

PRÉSENT.

J'aim *e*.
Tu aim *es*.
Il aim *e*.
Nous aim *ons*.
Vous aim *ez*.
Il aim *ent*.

IMPARFAIT.

J'aim *ais*.
Tu aim *ais*.
Il aim *ait*.
Nous aim *ions*.
Vous aim *iez*.
Ils aim *aient*.

PASSÉ DÉFINI.

J'aim *ai*.
Tu aim *as*.
Il aim *a*.
Nous aim *âmes*.
Vous aim *âtes*.
Ils aim *èrent*.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai aim *é*.
Tu as aim *é*.
Il a aim *é*.
Nous avons aim *é*.
Vous avez aim *é*.
Ils ont aim *é*.

PASSÉ ANTÉRIEUR DÉFINI.

J'eus aim *é*.
Tu eus aim *é*.
Il eut aim *é*.
Nous eûmes aim *é*.
Vous eûtes aim *é*.
Ils eurent aim *é*.

PASSÉ ANTÉRIEUR

J'ai eu aim *é*.
Tu as eu aim *é*.
Il a eu aim *é*.
Nous avons eu aim *é*.
Vous avez eu aim *é*
Ils ont eu aim *é*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais aim *é*.
Tu avais aim *é*.
Il avait aim *é*.
Nous avions aim *é*.
Vous aviez aim *é*.
Ils avaient aim *é*.

FUTUR.

J'aime *rai*.
Tu aime *ras*.
Il aime *ra*.
Nous aime *rons*.
Vous aime *rez*.
Ils aime *ront*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai aim *é*.
Tu auras aim *é*.

Il aura aim *é*.
Nous aurons aim *é*.
Vous aurez aim *é*.
Ils auront aim *é*.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'aime *rais*.
Tu aime *rais*.
Il aime *rait*.
Nous aime *rions*.
Vous aime *riez*.
Ils aime *raient*.

PASSÉ.

J'aurais aim *é*.
Tu aurais aim *é*.
Il aurait aim *é*.
Nous aurions aim *é*.
Vous auriez aim *é*.
Ils auraient aim *é*.

On dit encore:

J'eusse aim *é*.
Tu eusses aim *é*.
Il eût aim *é*.
Nous eussions aim *é*.
Vous eussiez aim *é*.
Ils eussent aim *é*.

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT.

Aim *e*.
Aim *ons*.
Aim *ez*.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que j'aim *e*.
Que tu aim *es*.
Qu'il aim *e*.
Que nous aim *ions*.
Que vous aim *iez*.
Qu'ils aim *ent*.

IMPARFAIT.

Que j'aim *asse*.
Que tu aim *asses*.
Qu'il aim *ât*.
Que nous aim *assions*.
Que vous aim *assiez*.
Qu'ils aim *assent*.

PRÉTÉRIT OU PASSÉ.

Que j'aie aim *é*.
Que tu aies aim *é*.
Qu'il ait aim *é*.
Que nous ayons aim *é*.
Que vous ayez aim *é*.
Qu'ils aient aim *é*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse aim *é*.
Que tu eusses aim *é*.
Qu'il eût aim *é*.
Que nous eussions aim *é*.
Que vous eussiez aim *é*.
Qu'ils eussent aim *é*.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Aim *er*.

PARTICIPE PRÉSENT.

Aim *ant*.

PARTICIPE PASSÉ.

Aim *é* ou aim *ée*.

PASSÉ.

Avoir aim *é* et ayant aim *é*.

2e CONJUGAISON.

EN *ir*.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Je fin *is*.
Tu fin *is*.
Il fin *it*.
Nous fin *issons*.
Vous fin *issez*.
Ils fin *issent*.

IMPARFAIT.

Je finiss *ais*.
Tu finiss *ais*.
Il finiss *ait*.
Nous finiss *ions*.
Vous finiss *iez*.
Ils finiss *aient*.

PASSÉ DÉFINI

Je fin *is*.
Tu fin *is*.
Il fin *it*.
Nous fin *îmes*.
Vous fin *îtes*.
Ils fin *irent*.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai fin *i*.
Tu as fin *i*.
Il a fin *i*.
Nous avons fin *i*.
Vous avez fin *i*.
Ils ont fin *i*.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus fin *i*.
Tu eus fin *i*.
Il eut fin *i*.
Nous eûmes fin *i*.
Vous eûtes fin *i*.
Ils eurent fin *i*.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'ai eu fin *i*.
Tu as eu fin *i*.
Il a eu fin *i*.
Nous avons eu fin *i*.

Vous avez eu fin *i*.
Ils ont eu fin *i*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais fin *i*.
Tu avais fin *i*.
Il avait fin *i*.
Nous avions fin *i*.
Vous aviez fin *i*.
Ils avaient fin *i*.

FUTUR.

Je finir *ai*.
Tu finir *as*.
Il finir *a*.
Nous finir *ons*.
Vous finir *ez*.
Ils finir *ont*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai fin *i*.
Tu auras fin *i*.
Il aura fin *i*.
Nous aurons fin *i*.
Vous aurez fin *i*.
Ils auront fin *i*.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je finir *ais*.
Tu finir *ais*.
Il finir *ait*.
Nous finir *ions*.
Vous finir *iez*.
Ils finir *aient*.

PASSÉ.

J'aurais fin *i*.
Tu aurais fin *i*.
Il aurait fin *i*.
Nous aurions fin *i*.
Vous auriez fin *i*.
Ils auraient fin *i*.

On dit encore :

J'eusse fin *i*.
Tu eusses fin *i*.
Il eût fin *i*.
Nous eussions fin *i*.
Vous eussiez fin *i*.
Ils eussent fin *i*.

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT.

Fin *is*.
Finiss *ons*.
Finiss *ez*.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je fin *isse*.
Que tu fin *isses*.
Qu'il fin *isse*.
Que nous fin *issions*.
Que vous fin *issiez*.
Qu'ils fin *issent*.

IMPARFAIT.

Que je fin *isse*.
Que tu fin *isses*.
Qu'il fin *ît*.
Que nous fin *issions*.
Que vous fin *issiez*.
Qu'ils fin *issent*.

PRÉTÉRIT OU PASSÉ.

Que j'aie fin *i*.
Que tu aies fin *i*.
Qu'il ait fin *i*.
Que nous ayons fin *i*.
Que vous ayez fin *i*.
Qu'ils aient fin *i*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse fin *i*.
Que tu eusses fin *i*.
Qu'il eût fin *i*.
Que nous eussions fin *i*.
Que vous eussiez fin *i*.
Qu'ils eussent fin *i*.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Fin *ir*.

PASSÉ.

Avoir fin *i*.

PARTICIPE PRÉSENT.

Fin *issant*.

PARTICIPE PASSÉ.

Fin *i* ou fin *ie*.

PASSÉ COMPOSÉ.

Ayant fin *i*.

3e CONJUGAISON.

EN *oir*.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Je reç *ois*.
Tu reç *ois*.
Il reç *oit*.
Nous recev *ons*.
Vous recev *ez*.
Ils reç *oivent*.

IMPARFAIT.

Je recev *ais*.
Tu recev *ais*.
Il recev *ait*.
Nous recev *ions*.
Vous recev *iez*.
Ils recev *aient*.

PASSÉ DÉFINI.

Je reç *us*.
Tu reç *us*.
Il reç *ut*.
Nous reç *ûmes*.
Vous reç *ûtes*
Ils reç *urent*

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai reç *u*.
Tu as reç *u*.
Il a reç *u*.
Nous avons reç *u*.
Voss avez reç *u*.
Ils ont reç *u*.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus reç *u*.
Tu eus reç *u*.
Il eut reç *u*.
Nous eûmes reç *u*.
Vous eûtes reç *u*.
Ils eurent reç *u*.

AUTRE PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'ai eu reç *u*.
Tu as eu reç *u*.
Il a eu reç *u*.
Nous avons eu reç *u*.
Vous avez eu reç *u*.
Ils ont eu reç *u*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais reç *u*.
Tu avais reç *u*.
Il avait rec *u*.
Nous avions reç *u*.
Vous aviez reç *u*.
Ils avaient reç *u*.

FUTUR.

Je recev *rai*.
Tu recev *ras*.
Il recev *ra*.
Nous recev *rons*.
Vous recv *rez*.
Ils recev *ront*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai reç *u*.
Tu auras reç *u*.
Il aura reç *u*.
Nous aurons reç *u*.
Vous aurez reç *u*.
Il auront reç *u*.

CONDITIONNEL

PRÉSENT.

Je recev *rais*.
Tu recev *rais*.
Il recev *rait*.
Nous recev *rions*.
Vous recev *riez*.
Ils recev *raient*.

PASSÉ.

J'aurais reç *u*.
Tu aurais reç *u*.
Il aurait reç *u*.
Nous aurions reç *u*.
Vous auriez reç *u*,
Ils auraient reç *u*.

On dit aussi :

J'eusse reç *u*.
Tu eusses reç *u*.
Il eût reç *u*.
Nous eussions reç *u*.
Vous eussiez reç *u*.
Ils eussent reç *u*.

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT.

Reç *ois*.
Recev *ons*.
Recev *ez*.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je recoiv *e*.
Que tu reçoiv *es*.
Qu'il reçoiv *e*.
Que nous recev *ions*.
Que vous recev *iez*.
Qu'ils reçoiv *ent*.

IMPARFAIT.

Que je reç *usse*.
Que tu reç *usses*.
Qu'il reç *ût*.
Que nous reç *ussions*.
Que vous reç *ussiez*.
Qu'ils reç *ussent*.

PASSÉ.

Que j'aie reç *u*.
Que tu aies reç *u*.
Qu'il ait reç *u*.
Que nous ayons reç *u*.
Que vous ayez reç *u*.
Qu'ils aient reç *u*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse reç *u*.
Qne tu eusses reç *u*.
Qu'il eût reç *u*.
Que nous eussions reç *u*.
Que vous eussiez reç *u*.
Qu'ils eussent reç *u*.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Recev *oir*.

PARTICIPE PRÉSENT.

Recev *ant*.

PARTICIPE PASSÉ.

Reç *u*, reç *ue*

PASSÉ.

Avoir reç *u*, et ayant reç *u*.

4me *CONJUGAISON.*

EN *re*.

MODE INDICATIF

PRÉSENT.

Je rend *s*.

Tu rend *s*.
Il rend.
Nous rend *ons*.
Vous rend *ez*.
Ils rend *ent*.

IMPARFAIT.

Je rend *ais*.
Tu rend *ais*.
Il rend *ait*.
Nous rend *ions*.
Vous rend *iez*.
Ils rend *aient*.

PASSÉ DÉFINI.

Je rend *is*.
Tu rend *is*.
Il rend *it*.
Nous rend *îmes*.
Vous rend *îtes*.
Ils rend *irent*.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai rend *u*.
Tu as rend *u*.
Il a rend *u*.
Nous avons rend *u*.
Vous avez rend *u*.
Ils ont rend *u*.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus rend *u*.
Tu eus rend *u*.
Il eut rend *u*.
Nous eûmes rend *u*.
Vous eûtes rend *u*.
Ils eurent rend *u*.

AUTRE PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'ai eu rend *u*.
Tu as eu rend *u*.
Il a eu rend *u*.
Nous avons eu rend *u*.
Vous avez eu rend *u*.
Ils ont eu rend *u*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais rend *u*.
Tu avais rend *u*.
Il avait rend *u*.
Nous avions rend *u*.
Vous aviez rend *u*.
Ils avaient rend *u*.

FUTUR.

Je rend *rai*.
Tu rend *ras*.
Il rend *ra*.
Nous rend *rons*.
Vous rend *rez*.
Ils rend *ront*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai rend *u*.
Tu auras rend *u*.
Il aura rend *u*.
Nous aurons rend *u*.
Vous aurez rend *u*.
Ils auront rend *u*.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je rend *rais*.
Tu rend *rais*.
Il rend *rait*.
Nous rend *rions*.
Vous rend *riez*.
Ils rend *raient*.

PASSÉ.

J'aurais rend *u*.
Tu aurais rend *u*.
Il aurait rend *u*.
Nous aurions rend *u*.
Vous auriez rend *u*.
Ils auraient rend *u*.

On dit encore :

J'eusse rend *u*.
Tu eusses rend *u*.
Il eût rend *u*.
Nous eussions rend *u*.
Vous eussiez rend *u*.
Ils eussent rend *u*.

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT.

Rend *s*.
Rend *ons*.
Rend *ez*.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je rend *e*.
Que tu rend *es*.
Qu'il rend *e*.
Que nous rend *ions*.
Que vous rend *iez*.
Qu'ils rend *ent*.

IMPARFAIT.

Que je rend *isse*.
Que tu rend *isses*.
Qu'il rend *ît*.
Que nous rend *issions*.
Que vous rend *issiez*.
Qu'ils rend *issent*.

PASSÉ

Que j'aie rend *u*.
Que tu aies rend *u*.
Qu'il ait rend *u*.
Que nous ayons rend *u*.
Que vous ayez rend *u*.
Qu'ils aient rend *u*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse rend *u*.
Que tu eusses rend *u*.
Qu'il eût rend *u*.

Que nous eussions rend *u*.
Que vous eussiez rend *u*.
Qu'ils eussent rend *u*.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Rend *re*.

PARTICIPE PRÉSENT

Rend *ant*.

PARTICIPE PASSÉ.

Rend *u*, rend *ue*.

PASSÉ.

Avoir rend *u* ayant rend *u*.

CONJUGAISONS
qui offrent quelques difficultés.

EN *eler*.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

J'appell *e*.
Tu appell *es*.
Il appell *e*.
Nous appel *ons*.
Vous appel *ez*.
Ils appell *ent*.

IMPARFAIT.

J'appel *ais*.
Tu appel *ais*.
Il appel *ait*.
Nous appel *ions*.
Vous appel *iez*.
Ils appel *aient*.

PASSÉ DÉFINI.

J'appel *ai*.
Tu appel *as*.
Il appel *a*.
Nous appel *âmes*.
Vous appel *âtes*.
Ils appel *èrent*.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai appel *é*.
Tu as appel *é*.
Il a appel *é*.
Nous avons appel *é*.
Vous avez appel *é*.
Ils ont appel *é*.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus appel *é*.
Tu eus appel *é*.
Il eut appel *é*.
Nous eûmes appel *é*.
Vous eûtes appel *é*.
Ils eurent appel *é*.

AUTRE PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'ai eu appel *é*.
Tu as eu appel *é*
Il a eu appel *é*.
Nous avons eu appel *é*.
Vous avez eu appel *é*.
Ils avaient eu appel *é*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais appel *é*.
Tu avais appel *é*.
Il avait appel *é*.
Nous avions appel *é*.
Vous aviez appel *é*.
Ils avaient appel *é*.

FUTUR.

J'appell *erai*.
Tu appell *eras*.
Il appell *era*.
Nous appell *erons*.
Vous appell *erez*.
Ils appell *eront*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai appel *é*.
Tu auras appel *é*.
Il aura appel *é*.
Nous aurons appel *é*.
Vous aurez appel *é*.
Ils auront appel *é*.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'appell *erais*.
Tu appell *erais*.
Il appell *erait*.
Nous appell *erions*.
Vous appell *eriez*.
Ils appell *eraient*.

PASSÉ.

J'aurais appel *é*.
Tu aurais appel *é*.
Il aurait appel *é*.
Nous aurions appel *é*.
Vous auriez appel *é*.
Ils auraient appel *é*.

On dit encore :

J'eusse appel *é*.
Tu eusses appel *é*.
Il eût appel *é*.
Nous eussions appel *é*.
Vous eussiez appel *é*.
Ils eussent appel *é*.

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT.

Appell *e*.
Appel *ons*.
Appel *ez*.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que j'appell *e*.
Que tu appell *es*.

Qu'il appell *e*.
Que nous appel *ions*.
Que vous appel *iez*.
Qu'ils appell *ent*.

IMPARFAIT.

Que j'appel *asse*.
Que tu appel *asses*.
Qu'il appel *ât*.
Que nous appel *assions*.
Que vous appel *assiez*.
Qu'ils appel *assent*.

PRÉTÉRIT OU PASSÉ.

Que j'aie appel *é*.
Que tu aies appel *é*.
Qu'il ait appel *é*,
Que nous ayons appel *é*.
Que vous ayez appel *é*.
Qu'ils aient appel *é*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse appel *é*.
Que tu eusses appel *é*.
Qu'il eût appel *é*.
Que nous eussions appel *é*.
Que vous eussiez appel *é*.
Qu'ils eussent appel *é*.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Appel *er*.

PARTICIPE PRÉSENT.

Appel *ant*.

PARTICIPE PASSÉ.

Etant appel *é* ou appel *ée*
ou ayant appel *é*.

PASSÉ.

Etre ou avoir appl *é*.

EN *yer*.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

J'emplo *ie*.
Tu emplo *ies*.
Il emplo *ie*.
Nous employ *ons*
Vous employ *ez*.
Ils emplo *ient*.

IMPARFAIT.

J'employ *ais*.
Tu employ *ais*.
Il employ *ait*.
Nous employ *ions*.
Vous employ *iez*.
Ils employ *aient*.

PASSÉ DÉFINI.

J'employ *ai*
Tu employ *as*.
Il employ *a*.
Nous employ *âmes*.
Vous employ *âtes*.
Ils employ *èrent*.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai employ *é*.
Tu as employ *é*.
Il a employ *é*.
Nous avons employ *é*.
Vous avez employ *é*.
Ils ont employ *é*.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus employ *é*.
Tu eus employ *é*.
Il eut employ *é*.
Nous eûmes employ *é*.
Vous eûtes employ *é*.
Ils eurent employ *é*.

AUTRE PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'ai eu employ *é*.
Tu as eu employ *é*.
Il a eu employ *é*.
Nous avons eu emplo *yé*.
Vous avez eu employ *é*.
Ils ont eu employ *é*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais employ *é*.
Tu avais employ *é*.
Il avait employ *é*.
Nous avions employ *é*.
Vous aviez employ *é*.
Ils avaient employ *é*.

FUTUR.

J'emploi *erai*.
Tu emploi *eras*.
Il emploi *era*.
Nous emploi *erons*.
Vous emploi *erez*.
Ils emploi *eront*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai employ *é*.
Tu auras employ *é*.
Il aura employ *é*.
Nous aurons employ *é*
Vous aurez employ *é*.
Ils auront employ *é*.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'emploi *erais*.
Tu emploi *erais*.
Il emploi *erait*.
nous emploi *eirons*.
Vous emploi *erieé*.
Ils emploi *eraient*.

PASSÉ.

J'aurais employ *é*.
Tu aurais employ *é*
Il aurait employ *é*.

Nous aurions employ *é*.
Vous auriez employ *é*.
Ils auraient employ *é*.

On dit encore :

J'eusse employ *é*.
Tu eusses employ *é*.
Il eût employ *é*.
Nous eussions employ *é*.
Vous eussiez employ *é*.
Ils eussent employ *é*.

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT.

Emploi *e*.
Employ *ons*.
Employ *ez*.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que j'emplo *ie*.
Que tu emplo *ies*.
Qu'il emplo *ie*.
Que nous employ *ions*.
Que vous employ *iez*.
Qu'ils emplo *ient*.

IMPARFAIT.

Que j'employ *asse*.
Que tu employ *asses*.
Qu'il employ *ât*.
Que nous employ *assions*.
Que vous employ *assiez*.
Qu'ils employ *assent*.

PRETÉRIT OU PASSÉ.

Que j'aie employ *é*.
Que tu aies employ *é*.
Qu'il ait employ *é*.
Que nous ayons employ *é*.
Que vous ayez employ *é*.
Qu'ils aient employ *é*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse employ *é*.
Que tu eusses employ *é*.
Qu'il eût employ *é*.
Que nous eussions employ *é*.
Que vous eussiez employ *é*.
Qu'ils eussent employ *é*.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Employ *er*.

PARTICIPE PRÉSENT.

Employ *ant*.

PARTICIPE PASSÉ.

Employ *é*
Étant ou
employ *ée*
ou
ayant employ *é*.

PASSÉ.

Être ou avoir employ *é*.

En *uer*.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Je jou *e*.
Tu jou *es*.
Il jou *e*.
Nous jou *ons*.
Vous jou *ez*.
Ils jou *ent*.

IMPARFAIT.

Je jou *ais*.
Tu jou *ais*.
Il jou *ait*.
Nous jou *ions*.
Vous jou *iez*.
Ils jou *aient*.

PASSÉ DÉFINI.

Je jou *ai*.
Tu jou *as*.
Il jou *a*.
Nous jou *âmes*.
Vous jou *âtes*.
Ils jou *èrent*.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai jou *é*.
Tu as jou *é*.
Il a jou *é*.
Nous avons jou *é*.
Vous avez jou *é*.
Ils ont jou *é*.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus jou *é*.
Tu eus jou *é*.
Il eut jou *é*.
Nous eûmes jou *é*.
Vous eûtes jou *é*.
Ils eurent jou *é*.

AUTRE PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'ai eu jou *é*.
Tu as eu jou *é*.
Il a eu jou *é*.
Nous avons eu jou *é*.
Vous avez eu jou *é*.
Ils ont eu jou *é*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais jou *é*.
Tu avais jou *é*.
Il avait jou *é*.
Nous avions jou *é*.
Vous aviez jou *é*.
Ils avaient jou *é*.

FUTUR.

Je jou *erai*.
Tu jou *eras*.
Il jou *era*.

Nous jou *erons.*
Vous jou *erez.*
Ils jou *eront.*

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai jou *é.*
Tu auras jou *é*
Il aura jou *é.*
Nous aurons jou *é.*
Vous aurez jou *é.*
Ils auront jou *é.*

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je jou *erais.*
Tu jou *erais.*
Il jou *erait.*
Nous jou *erions.*
Vous jou *eriez.*
Ils jou *eraient.*

PASSÉ.

J'aurais jou *é.*
Tu aurais jou *é.*
Il aurait jou *é.*
Nous aurions jou *é.*
Vous auriez jou *é.*
Ils auraient jou *é.*

On dit encore :

J'eusse jou *é.*
Tu eusses jou *é.*
Il eût jou *é.*
Nous eussions jou *é.*
Vous eussiez jou *é.*
Ils eussent jou *é.*

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT.

Jou *e.*
Jou *ons.*
Jou *ez.*

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je jou *e.*
Que tu jou *es.*
Qu'il jou *e.*
Que nous jou *ions.*
Que vous jou *iez.*
Qu'ils jou *ent.*

IMPARFAIT.

Que je jou *asse.*
Que tu jou *asses.*
Qu'il jou *ât.*
Que nous jou *assions.*
Que vous jou *assiez.*
Qu'ils jou *assent.*

PASSÉ.

Que j'aie jou *é.*
Que tu aies jou *é.*
Qu'il ait jou *é.*
Que nous ayons jou *é.*
Que vous ayez jou *é.*
Qu'ils aient jou *é.*

PLUS-QUE-PARFAIT.

Qne j'eusse jou *é.*
Que tu eusses jou *é.*
Qu'il eût jou *é.*
Que nous eussions jou *é.*
Que vous eussiez jou *é.*
Qu'ils eussent jou *é.*

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Jou *er.*

PARTICIPE PRÉSENT.

Jou *ant.*

PARTICIPE PASSÉ.

Etant jou *é* ou jou *ée*, ou ayant jou *é.*

PASSÉ.

Etre ou avoir jou *é.*

EN *ger.*

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Je veng *e.*
Tu veng *es.*
Il veng *e.*
Nous veng *eons.*
Vous veng *ez.*
Ils veng *ent.*

IMPARFAIT.

Je venge *ais.*
Tu venge *ais.*
Il venge *ait.*
Nous vengi *ons.*
Vous vengi *ez.*
Ils venge *aient.*

PASSÉ DÉFINI

Je venge *ai.*
Tu venge *as.*
Il venge *a.*
Nous venge *âmes.*
Vous venge *âtes.*
Ils veng *èrent.*

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai veng *é.*
Tu as veng *é.*
Il a veng *é.*
Nous avons veng *é.*
Vous avez veng *é.*
Ils ont veng *é.*

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus veng *é.*
Tu eus veng *é.*
Il eut veng *é.*
Nous eûmes veng *é.*
Vous eûtes veng *é.*
Ils eurent veng *é.*

AUTRE PASSÉ ANTÉRIEU

J'ai eu veng *é*.
Tu as eu veng *é*.
Il a eu veng *é*.
Nous avons eu veng *é*.
Vous avez eu veng *é*.
Ils ont eu veng *é*,

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais veng *é*.
Tu avais veng *é*.
Il avait veng *é*.
Nous avions veng *é*.
Vous aviez veng *é*.
Ils avaient veng *é*.

FUTUR.

Je veng *erai*.
Tu veng *eras*.
Il veng *era*.
Nous veng *erons*.
Vous veng *erez*.
Ils veng *eront*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai veng *é*.
Tu auras veng *é*.
Il aura veng *é*.
Nous aurons veng *é*.
Vous aurez veng *é*.
Ils auront veng *é*.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je veng *erais*.
Tu veng *erais*.
Il veng *erait*.
Nous veng *erions*.
Vous veng *eriez*.
Ils veng *eraient*.

PASSÉ.

J'aurais veng *é*.
Tu aurais veng *é*.
Il aurait veng *é*.
Nous aurions veng
Vous auriez veng *é*.
Ils auraient veng *é*.

On dit encore :

J'eusse veng *é*.
Tu eusses veng *é*
Il eût veng *é*.
Nous eussions veng *é*,
Vous eussiez veng *é*.
Ils eussent veng *é*.

MODE IMPERATIF

PRÉSENT.

Veng *e*.
Veng *eons*.
Veng *ez*.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je veng *e*.
Que tu veng *es*.
Qu'il veng *e*.
Que nous veng *ions*.
Que vous veng *iez*.
Qu'ils veng *ent*.

IMPARFAIT

Que je veng *easse*.
Que tu veng *asses*.
Qu'il veng *eât*.
Que nous veng *eassions*.
Que vous veng *eassiez*.
Qu'ils veng *eassent*.

PASSÉ.

Que j'aie veng *é*.
Que tu aies veng *é*.
Qu'il ait veng *é*.
Que nous ayons veng *é*.
Que vous ayez veng *é*.
Qu'ils aient veng *é*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse veng *é*.
Que tu eusses veng *é*.
Qu'il eût veng *é*.
Que nous eussions veng *é*.
Que vous eussiez veng *é*.
Qu'ils eussent veng *é*.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Veng *er*.

PARTICIPE PRÉSENT.

Veng *eant*.

PARTICIPE PASSÉ.

Etant veng *é* ou veng *ée*, ou ayant veng *é*.

PASSÉ.

Etre ou avoir veng *é*.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

J'agré *e*.
Tu agré *es*.
Il agré *e*.
Nous agré *ons*.
Vous agré *ez*.
Ils agré *ent*.

IMPARFAIT.

J'agré *ais*.
Tu agré *ais*.
Il agré *ait*.
Nous agré *ions*.
Vous agré *iez*.
Ils agré *aient*.

PASSÉ DÉFINI

J'agré *ai*.

Tu agré *as.*
Il agré *a.*
Nous agré *âmes.*
Vous agré *âtes.*
Ils agré *èrent.*

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai agré *é.*
Tu as agré *é.*
Il a agré *é.*
Nous avons agré *é.*
Vous avez agré *é.*
Ils ont agré *é.*

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus agré *é.*
Tu eus agré *é.*
Il eut agré *é.*
Nous eûmes agré *é.*
Vous eûtes agré *é.*
Ils eurent agré *é.*

AUTRE PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'ai eu agré *é.*
Tu as eu agré *é.*
Il a eu agré *é.*
Nous avons eu agré *é.*
Vous avez eu agré *é.*
Ils ont eu agré *é.*

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais agré *é.*
Tu avais agré *é.*
Il avait agré *é.*
Nous avions agré *é.*
Vous aviez agré *é.*
Ils avaient agré *é.*

FUTUR.

J'agré *erai.*
Tu agré *eras.*
Il agré *era.*
Nous agré *erons.*
Vous agré *erez.*
Ils agré *eront.*

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai agré *é.*
Tu auras agré *é.*
Il aura agré *é.*
Nous aurons agré *é.*
Vous aurez agré *é.*
Ils auront agré *é.*

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'agré *erais.*
Tu agré *erais.*
Il agré *erait.*
Nous agré *erions.*
Vous agré *eriez.*
Ils agré *eraient.*

PASSÉ

J'aurais agré *é.*
Tu aurais agré *é.*
Il aurait agré *é.*
Nous aurions agré *é.*
Vous auriez agré *é.*
Ils auraient agré *é.*

On dit aussi :

J'eusse agré *é.*
Tu eusses agré *é.*
Il eût agré *é.*
Nous eussions agré *é.*
Vous eussiez agré *é.*
Ils eussent agré *é.*

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT.

Point de première prersonne.

Agré *e.*
Agré *ons.*
Agré *ez.*

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que j'agré *e.*
Que tu agré *es.*
Qu'il agré *e.*
Que nous agré *ions.*
Que vous agré *iez.*
Qu'ils agré *ent.*

IMPARFAIT.

Que j'agré *asse.*
Que tu agré *asses.*
Qu'il agré ât.
Que nous agré *assions.*
Que vous agré *assiez.*
Qu'ils agré *assent.*

PASSÉ

Que j'aie agré *é.*
Que tu aies agré *é.*
Qu'il ait agré *é.*
Que nous ayons agré *é.*
Que vous ayez agré *é.*
Qu'ils aient agré *é.*

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse agré *é.*
Que tu eusses agré *é.*
Qu'il eût agré *é.*
Que nous eussions agré *é.*
Que vous eussiez agré *é.*
Qu'ils eussent agré *é.*

INFINITIF.

PRÉSENT.

Agré *er.*

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Agré *ant.*

PARTICIPE PASSÉ.

Étant agré *é* ou agré *ée* ou ayant agré *é.*

PASSÉ.

Être ou avoir agré *é.*

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Je perc *e*.
Tu perc *es*.
Il perc *e*.
Nous perç *ons*.
Vous perc *ez*.
Ils perc *ent*.

IMPARFAIT.

Je perç *ais*.
Tu perç *ais*.
Il perç *ait*.
Nous perc *ions*.
Vous perc *iez*.
Ils perç *aient*.

PASSÉ DÉFINI.

Je perç *ai*.
Tu perç *as*
Il perç *a*.
Nous perç *âmes*.
Vous perç *âtes*.
Ils perç *èrent*.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai perc *é*.
Tu as perc *é*.
Il a perc *é*.
Nous avons perc *é*.
Vous avez perc *é*.
Ils ont perc *é*.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus perc *é*.
Tu eus perc *é*
Il eut perc *é*.
Nous eûmes perc *é*.
Vous eûtes perc *é*.
Ils eurent perc *é*.

AUTRE PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'ai eu perc *é*.
Tu as eu perc *é*.
Il a eu perc *é*.
Nous avons eu perc *é*.
Vous avez eu perc *é*.
Ils ont eu perc *é*,

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais perc *é*.
Tu avais perc *é*.
Il avait perc *é*.
Nous avions perc *é*.
Vous aviez perc *é*.
Ils avaient perc *é*.

FUTUR.

Je perc *erai*.
Tu perc *eras*.
Il perc *era*.
Nous perc *erons*.
Vous perc *erez*.
Ils perç *eront*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai perc *é*.
Tu auras perc *é*.
Il aura perc *é*.
Nous aurons perc *é*.
Vous aurez perc *é*.
Ils auront perc *é*.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je perc *erais*.
Tu perc *erais*.
Il perc *erait*.
Nous perc *erions*.
Vous perc *eriez*.
Ils perc *eraient*.

PASSÉ.

J'aurais perc *é*.
Tu aurais perc *é*.
Il aurait perc *é*.
Nous aurions perc *é*.
Vous auriez perc *é*.
Ils auraient perc *é*.

On dit encore :

J'eusse perc *é*.
Tu eusses perc *é*.
Il eût perc *é*.
Nous eussions perc *é*.
Vous eussiez perc *é*.
Ils eussent perc *é*.

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT.

Point de première personne.

Perc *e*.
Perç *ons*.
Perc *ez*.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je perc *e*.
Que tu perc *es*.
Qu'il perc *e*.
Que nous perc *ions*.
Que vous perc *iez*.
Qu'ils perc *ent*.

IMPARFAIT.

Que je perç *asse*.
Que tu perç *asses*.
Qu'il perç *ât*,
Que nous perç *assions*.
Que vous perç *assiez*.
Qu'ils perç *assent*.

PASSÉ

Que j'aie perc *é*.
Que tu aies perc *é*.
Qu'il ait perc *é*.
Que nous ayons perc *é*.
Que vous ayez perc *é*.
Qu'ils aient perc *é*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse perc *é*.
Que tu eusses perc *é*.
Qu'il eût perc *é*.
Que nous eussions perc *é*.
Que vous eussiez perc *é*.
Qu'ils eussent perc *é*.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Perc *er*.

PARTICIPE PRÉSENT.

Perç *ant*.

PARTICIPE PASSÉ.

Etant perc *é* ou perc *éé*
ou ayant perc *é*.

PASSÉ.

Etre ou avoir perc *é*.

EN *ier*.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Je pri *e*.
Tu pri *es*.
Il pri *e*.
Nous pri *ons*.
Vous pri *ez*.
Ils pri *ent*.

IMPARFAIT.

Je pri *ais*.
Tu pri *ais*.
Il pri *ait*.
Nous pri *ions*.
Vous pri *iez*.
Ils pri *aient*.

PASSÉ DÉFINI.

Je pri *ai*.
Tu pri *as*.
Il pri *a*.
Nous pri *âmes*.
Vous pri *âtes*.
Ils pri *èrent*.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai pri *é*.
Tu as pri *é*.
Il a pri *é*.
Nous avons pri *é*.
Vous avez pri *é*.
Ils ont pri *é*.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus pri *é*.
Tu eus pri *é*.
Il eut pri *é*.
Nous eûmes pri *é*.
Vous eûtes pri *é*.
Ils eurent pri *é*.

AUTRE PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'ai eu pri *é*.
Tu as eu pri *é*.
Il a eu pri *é*.
Nous avons eu pri *é*.
Vous avez eu pri *é*.
Ils ont eu pri *é*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais pri *é*.
Tu avais pri *é*.
Il avait pri *é*.
Nous avions pri *é*.
Vous aviez pri *é*.

FUTUR.

Je pri *erai*.
Tu pri *eras*.
Il pri *era*.
Nous pri *erons*.
Vous pri *erez*.
Ils prie *eront*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai pri *é*.
Tu auras pri *é*.
Il aura pri *é*.
Nous aurons pri *é*.
Vous aurez pri *é*.
Ils auront pri *é*.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je pri *erais*.
Tu pri *erais*.
Il pri *erait*.
Nous pri *erions*.
Vous pri *eriez*.
Ils pri *eraient*.

PASSÉ.

J'aurais pri *é*.
Tu aurais pri *é*.
Il aurait pri *é*.
Nous aurions pri *é*.
Vous auriez pri *é*.
Ils auraient pri *é*.

On dit encore :

J'eusse pri *é*.
Tu eusses pri *é*.
Il eût pri *é*.
Nous eussions pri *é*.
Vous eussiez pri *é*.
Ils eussent pri *é*.

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT

Point de première personne.

Pri *e*.
Pri *ons*.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je pri *e*.
Que tu pri *es*.
Qu'il pri *e*.
Que nous pri *ions*.
Que vous pri *iez*.
Qu'ils pri *ent*.

IMPARFAIT.

Que je pri *asse*.
Que tu pri *asses*.
Qu'il pri *ât*.
Que nous pri *assions*.
Que vous pri *assiez*.
Qu'ils pri *assent*.

PASSÉ.

Que j'aie perc *é*.
Que tu aies pri *é*.
Qu'il ait pri *é*.
Que nous ayons pri *é*.
Que vous ayez pri *é*.
Qu'ils aient pri *é*.

PLUS-QUE PARFAIT.

Que j'eusse pri *é*.
Que tu eusses pri *é*.
Qu'il eût pri *é*.
Que nous eussions pri *é*.
Que vous eussiez pri *é*
Qu'ils eussent pri *é*.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Pri *er*.

PARTICIPE PRÉSENT.

Pri *ant*.

PARTICIPE PASSÉ.

Étant pri *é* ou priée
ou
ayant prié.

PASSÉ.

Etre ou avoir pri *é*

EN *ter*.

MODE INDICATIF

PRÉSENT.

Je jett *e*.
Tu jett *es*.
Il jett *e*.
Nous jet *ons*.
Vous jet *ez*.
Ils jett *ent*.

IMPARFAIT.

Je jet *ais*.
Tu jet *ais*.
Il jet *ait*.
Nous jet *ions*.
Vous jet *iez*.
Ils jet *aient*.

PASSÉ DÉFINI.

Je jet *ai*.
Tu jet *as*.
Il jet *a*.
Nous jet *âmes*.
Vous jet *âtes*.
Ils jet *èrent*.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai jet *é*.
Tu as jet *é*.
Il a jet *é*.
Nous avons jet *é*.
Vous avez jet *é*.
Ils ont jet *é*.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus jet *é*.
Tu eus jet *é*.
Il eut jet *é*.
Nous eûmes jet *é*.
Vous eûtes jet *é*.
Ils eurent jet *é*.

AUTRE PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'ai eu jet *é*.
Tu as eu jet *é*.
Il a eu jet *é*.
Nous avons eu jet *é*,
Vous avez eu jet *é*.
Ils on. eu jet *é*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais jet *é*.
Tu avais jet *é*.
Il avait jet *é*.
Nous avions jet *é*.
Vous aviez jet *é*.
Ils avaient jet *é*.

FUTUR.

Je jett *erai*.
Tu jett *eras*.
Il jett *era*.
Nous jett *erons*.
Vous jett *erez*.
Ils jett *eront*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai jet *é*.
Tu auras jet *é*.
Il aura jet *é*.
Nous aurons jet *é*.
Vous aurez jet *é*.
Ils auront jet *é*.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je jett *erais*.

Tu jett *erais.*
Il jett *erait.*
Nous jett *erions.*
Vous jett *eriez.*
Ils jett *eraient.*

PASSÉ.

J'aurais jet *é.*
Tu aurais jet *é.*
Il aurait jet *é.*
Nous aurions jet *é.*
Vous auriez jet *é.*
Ils auraient jet *é.*

On dit encore :

J'eusse jet *é.*
Tu eusses jet *é.*
Il eût jet *é.*
Nous eussions jet *é.*
Vous eussiez jet *é.*
Ils eussent jet *é.*

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT.

Point de première personne.

Jett *e.*
Jet *ons.*
Jet *ez.*

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je jett *e.*
Que tu jett *es.*
Qu'il jett *e.*
Que nous jet *ions.*
Que vous jet *iez.*
Qu'ils jett *ent.*

IMPARFAIT.

Que je jet *asse.*
Que tu jet *asses.*
Qu'il jet *ât.*
Que nous jet *assions.*
Que vous jet *assiez.*
Qu'ils jet *assent.*

PASSÉ.

Que j'aie jet *é.*
Que tu aies jet *é.*
Qu'il ait jet *é.*
Que nous ayons jet *é.*
Que vous ayez jet *é.*
Qu'ils aient jet *é.*

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse jet *é.*
Que tu eusses jet *é.*
Qu'il eût jet *é.*
Que nous eussions jet *é.*
Que vous eussiez jet *é.*
Qu'ils eussent jet *é.*

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Jeter.

PARTICIPE PRÉSENT.

Jetant.

PARTICIPE PASSÉ.

Etant jeté ou jetée.
ou
ayant jeté.

PASSÉ.

Etre ou avoir jeté.

Observations.

Ces *verbes* sont *réguliers* quant à leur *conjugaison;* mais ils offrent quelques difficultés orthographiques, et c'est pour les aplanir que nous en avons donné le modèle.

Les *verbes* terminés à l'*infinitif présent* en *eler*, doublent la lettre *l* quand, après cette lettre, on entend le son d'un *e* muet, *ils appellent*, *ils étincellent;* mais on écrit avec un seul *l*, *ils appelaient*, *nous nivelons*.

Les *verbes* en *eter* suivent la même règle, c'est-à-dire que le *t* se redouble dans les syllabes muettes : *je jette,* et que l'on n'en met qu'un seul dans les autres cas, *nous jetons.*

Les *verbes tenir*, *venir*, *prendre*, et leurs composés, doublent ou ne doublent pas la lettre *n* dans les mêmes circonstances.

Tous les *verbes* dont l'*infinitif présent* est en *yer* conservent l'*y* qui se trouve dans l'*infinitif,* toutes les fois qu'on doit entendre le son de deux *i*, *je payais*, et ceci a lieu devant toutes les voyelles son-

nantes; mais devant les syllabes muettes *e, es, ent*, on ne fait usage que de l'*i* simple. Cette orthographe est aujourd'hui générale et repose sur la raison. En effet, devant les syllabes muettes on n entend que le son simple d'un *i*. L'Académie conserve toutefois l'*y* dans toute la conjugaison des verbes en *ayer*, tels que *payer, essayer*, etc

Dans les *verbes* en *ger*, on ne met un *e* muet après le *g* que lorsque cette consonne est suivie des voyelles *a* ou *o*, et seulement pour conserver au *g* le son doux de *je*. Dans les verbes en *cer*, le *c* prend une cédille devant *a* et *o* : *Nous plaçons, je menaçais*, etc. Les autres verbes ne présentent aucune espèce de difficultés, parce que leur orthographe est toute régulière. Nous invitons seulement à comparer leurs terminaisons les unes après les autres. et l'on sera convaincu de ce que nous avancons.

MODÈLE DE CONJUGAISON DES VERBES PASSIFS, PRONOMINAUX, etc.

VERBES PASSIFS.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Je suis aim *é* ou aim *ée*.
Tu es aim *é* ou aim *ée*.
Il est aim *é*, elle est aim *ée*.
Nous sommes aim *és* ou aim *ées*.
Vous êtes aim *és* ou aim *ées*.
Ils sont aim *és*, elles sont aim *ées*.

IMPARFAIT.

J'étais aim *é* ou aim *ée*.
Tu étais aim *é* ou aim *ée*.
Il était aim *é*, elle était aim *ée*.
Nous étions aim *és* ou aim *ées*.
Vous étiez aim *és* ou aim *ées*.
Ils étaient aim *és*, elles étaient aim *ées*.

PASSÉ DÉFINI.

Je fus aim *é* ou aim *ée*.
Tu fus aim *é* ou aim *ée*.
Il fut aim *é*, elle fut aim *ée*.
Nous fûmes aim *és* ou aim *ées*.
Vous fûtes aim *és* ou aim *ées*.
Ils furent aim *és*, elles furent aim *ées*.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai été aim *é* ou aim *ée*.
Tu as été aim *é* ou aim *ée*.
Il a été aim *é*, elle a été aim *ée*.
Nous avons été aim *és* ou aim *ées*.
Vous avez été aim *és* ou aim *ées*.
Ils ont été aim *és*, elles ont été aim *ées*.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été aim *é* ou aim *ée*.
Tu eus été aim *é* ou aim *ée*.
Il eut été aim *é*, elle eut été aim *ée*.
Nous eûmes été aim *és* ou aim *ées*.
Vous eûtes été aim *és* ou aim *ées*.
Ils eurent été aim *és*, elles eurent été aim *ées*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été aim *é* ou aim *ée*.
Tu avais été aim *é* ou aim *ée*.
Il avait été aim *é*, elle avait été aim *ée*.
Nous avions été aim *és* ou aim *ées*.
Vous aviez été aim *és* ou aim *ées*.
Ils avaient été aim *és*, elles avaient été aim *ées*.

FUTUR.

Je serai aim *é* ou aim *ée*.
Tu seras aim *é* ou aim *ée*.
Il sera aim *é*, elle sera aim *ée*.
Nous serons aim *és* ou aim *ées*.
Vous serez aim *és* ou aim *ées*.
Ils seront aim *és*, elles seront aim *ées*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai été aim *é* ou aim *ée*.
Tu auras été aim *é* ou aim *ée*.
Il aura été aim *é*, elle aura été aim *ée*.
Nous aurons été aim *és* ou aim *ées*.
Vous aurez été aim *és* ou aim *ées*.
Ils auront été aim *és*, elles auront été aim *ées*

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je serais aim *é* ou aim *ée*.
Tu serais aim *é* ou aim *ée*.
Il serait aim *é*, elle serait aim *ée*.
Nous serions aim *és* ou aim *ées*.
Vous seriez aim *és* ou aim *ées*.
Ils seraient aim *és*, elles seraient aim *ées*.

PASSÉ.

J'aurais été aim *é* ou aim *ée*.
Tu aurais été aim *é* ou aim *ée*.
Il aurait été aim *é*, elle aurait été aim *ée*.
Nous aurions été aim *és* ou aim *ées*.
Vous auriez été aim *és* ou aim *ées*.
Ils auraient été aim *és*, elles auraient été aim *ées*.

On dit encore :

J'eusse été aim *é* ou aim *ée*.
Tu eusses été aim *é* ou aim *ée*.
Il eût été aim *é*, elle eût été aim *ée*.
Nous eussions été aim *és* ou aim *ées*.
Vous eussiez été aim *és* ou aim *ées*.
Ils eussent été aim *és*, elles eussent été aim *ées*.

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Sois aim *é* ou aim *ée*.
Soyons aim *és* ou aim *ées*.
Soyez aim *és* ou aim *ées*.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je sois aim *é* ou aim *ée*.
Que tu sois aim *é* ou aim *ée*.
Qu'il soit aim *é*, qu'elle soit aim *ée*.
Que nous soyons aim *és* ou aim *ées*.
Que vous soyez aim *és* ou aim *ées*.
Qu'ils soient aim *és*, qu'elles soient aim *ées*.

IMPARFAIT.

Que je fusse aim *é* ou aim *ée*.
Que tu fusses aim *é* ou aim *ée*.
Qu'il fût aim *é*, qu'elle fût aim *ée*.
Que nous fussions aim *és* ou aim *ées*.
Que vous fussiez aim *és* ou aim *ées*.
Qu'ils fussent aim *és*, qu'elles fussent aim *ées*.

PASSÉ.

Que j'aie été aim *é* ou aim *ée*.
Que tu aies été aim *é* ou aim *ée*.
Qu'il ait été aim *é*, qu'elle ait été aim *ée*.
Que nous ayons été aim *és* ou aim *ées*.
Que vous ayez été aim *és* ou aim*ées*.
Qu'ils aient été aim *és*, qu'elles aient été aim *ées*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été aim *é* ou aim *ée*.
Que tu eusses été aim *é* ou aim *ée*.
Qu'il eût été aim *é*, qu'elle eût été aim *ée*.
Que nous eussions été aim *és* ou aim *ées*.
Que vous eussiez été aim *és* ou aim *ées*.
Qu'ils eussent été aim *és*, qu'elles eussent été aim*ées*.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Etre aim *é* ou aim *ée*.

PARTICIPE PRÉSENT.

Etant aim *é* ou aim *ée*.

PARTICIPE PASSÉ.

Ayant été aim *é* ou aim *ée*.

PASSÉ.

Avoir été aim *é* ou aim *ée*.

VERBES PRONOMINAUX.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Je me flatt *e*.
Tu te flatt *es*.
Il ou elle se flatt *e*.
Nous nous flatt *ons*.
Vous vous flatt *ez*.
Ils ou elles se flatt *ent*.

IMPARFAIT.

Je me flatt *ais*.
Tu te flatt *ais*.
Il ou elle se flatt *ait*.
Nous nous flatt *ions*.
Vous vous flatt *iez*.
Ils ou elles se flatt *aient*.

PASSÉ DÉFINI.

Je me flatt *ai*.
Tu te flatt *as*.
Il ou elle se flatt *a*.
Nous nous flatt *âmes*.
Vous vous flatt *âtes*.
Ils ou elles se flatt *èrent*.

PASSÉ INDÉFINI.

Je me suis flatt *é* ou flatt *ée*.
Tu t'es flatt *é* ou flatt *ée*.
Il s'est flatt *é*, elle s'est flatt *ée*.
Nous nous sommes flatt *és* ou flatt *ées*.
Vous vous êtes flatt *és* ou flatt *ées*.
Ils se sont flatt *és*, elles se sont flatt *ées*.

PASSÉ ANTÉRIEUR

Je me fus flatt *é* ou flatt *ée*.
Tu te fus flatt *é* ou flatt *ée*
Il se fut flatt *é*, elle se fut flatt *ée*.
Nous nous fûmes flatt *és* ou flatt *ées*.
Vous vous fûtes flatt *és* ou flatt *ées*.
Ils se furent flatt *és*, elles se furent flatt *ées*

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je m'étais flatt *é* ou flatt *ée*.
Tu t'étais flatt *é* ou flatt *ée*.
Il s'était flatt *é*, elle s'était flatt *ée*.
Nous nous étions flatt *és* ou flatt *ées*.
Vous vous étiez flatt *és* ou flatt *ées*.
Ils s'étaient flatt *és*, elles s'étaient flatt *ées*.

FUTUR.

Je me flatt *erai*.
Tu te flatt *eras*.
Il ou elle se flatt *era*.
Nous nous flatt *erons*
Vous vous flatt *erez*.
Ils ou elles se flatt *eront*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Je me serai flatt *é* ou flatt *ée.*
Tu te seras flatt *é* ou flatt *ée.*
Il se sera flatt *é*, elle se sera flatt *ée.*
Nous nous serons flatt *és* ou flatt *ées.*
Vous vous serez flatt *és* ou flatt *ées.*
Ils se seront flatt *és*, elles se seront flatt *ées.*

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je me flatt *erais.*
Tu te flatt *erais.*
Il ou elle se flatt *erait.*
Nous nous flatt *erions.*
Vous vous flatt *eriez.*
Ils ou elles se flatt *eraient.*

PASSÉ.

Je me serais flatt *é* ou flatt *ée.*
Tu te serais flatt *é* ou flatt *ée.*
Il se serait flatt *é*, elle se serait flatt *ée.*
Nous nous serions flatt *és* ou flatt *ées.*
Vous vous seriez flatt *és* ou flatt *ées.*
Ils se seraient flatt *és*, elles se seraient flatt *ées.*

On dit encore :

Je me fusse flatt *é* ou flatt *ée.*
Tu te fusses flatt *e* ou flatt *ée.*
Il se fût flatt *é*, elle se fût flatt *ée.*
Nous nous fussions flatt *és* ou flatt *ées.*
Vous vous fussiez flatt *és* ou flatt *ées.*
Ils se fussent flatt *és*, elles se fussent flatt *ées.*

MODE IMPERATIF.

PRÉSENT ou FUTUR.

Flatt *e*-toi.
Flatt *ons*-nous.
Flatt *ez*-vous.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT ou FUTUR.

Que je me flatt *e.*
Que tu te flatt *es.*
Qu'il ou qu'elle se flatt *e.*
Que nous nous flatt *ions.*
Que vous vous flatt *iez.*
Qu'ils ou qu'elles se flatt *ent.*

IMPARFAIT.

Que je me flatt *asse.*
Que tu te flatt *asses.*
Qu'il ou qu'elle se flatt *ât.*
Que nous nous flatt *assions.*
Que vous vous flatt *assiez.*
Qu'ils ou qu'elles se flatt *assent.*

PASSÉ.

Que je me sois flatt *é* ou flatt *ée.*
Que tu te sois flatt *é* ou flatt *ée.*
Qu'il se soit flatt *é*, qu'elle se soit flatt *ée.*
Que nous nous soyons flatt *és* ou flatt *ées.*
Que vous vous soyez flatt *és* ou flatt *ées.*
Qu'ils se soient flatt *és*, qu'elles se soient flatt *ées.*

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je me fusse flatt *é* ou flatt *ée.*
Que tu te fusses flatt *é* ou flat t*ée.*
Qu'il se fût flatt *é*, qu'elle se fût flatt *ée.*
Que nous nous fussions flatt *és* ou flatt *ées.*
Que vous vous fussiez flatt *és* ou flatt *ées.*
Qu'ils se fussent flatt *és*, qu'elles se fussent flatt *ées.*

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Se flatter.

PARTICIPE PRÉSENT.

Se flattant.

PARTICIPE PASSÉ.

S'être flatt *é*, ou flatt *ée.*

PARTICIPE PASSÉ.

Flatt *é* ou flatt *ée.*
S'étant flatt *é* ou flatt *ée.*

PASSÉ.

S'être flatt *é* ou flatt *ée.*

RÈGLE. Il n'y a qu'une seule *conjugaison* pour les *verbes passifs*. Elle se forme avec l'auxiliaire *être*, dans tous ses temps, et avec le *participe passé* du *verbe actif* que l'on veut conjuguer *passivement*.

La conjugaison des *verbes pronominaux* suit la règle du verbe que l'on conjugue; seulement on y ajoute deux pronoms qui se rapportent à la même personne.

De la formation des Temps.

Nous avons déjà dit que les *temps* sont *simples* ou *composés*. On appelle *temps simples* ceux qui n'empruntent pas un des *temps* des verbes auxiliaires *avoir* et *être*; et *temps composés*, ceux qui se forment des *temps* d'*avoir* ou d'*être*, et du participe passé d'un *verbe*.

Parmi les *temps simples*, il y en a cinq qu'on nomme *primitifs*, parce qu'ils servent à former les autres *temps* dans les quatre *conjugaisons*. Ce sont le *présent* et le *passé défini* de l'*indicatif*, et le *présent*, le *participe présent* et le *participe passé* de l'*infinitif*.

I. Du *présent de l'indicatif* se forme la *seconde personne de l'impératif*, en ôtant seulement le pronom *je*, comme *j'aime*, *impératif*, *aime*. Il n'y a que quatre *verbes* dont l'*impératif* ne suive pas cette formation; savoir, dans la première *conjugaison*, *je vais*, *impératif*, *va;* dans la troisième, *j'ai*, *impératif*, *aie; je sais*, *impératif*, *sache*, et dans la quatrième, *je suis*, *impératif*, *sois*.

II. Du *passé de l'indicatif* se forme l'*imparfait du subjonctif*, en changeant *ai* en *asse*, pour la première *conjugaison*, comme *j'aimai*, *j'aimasse*, et en ajoutant seulement *se* aux autres terminaisons du *passé défini*, comme *je finis*, *je finisse; je reçus*, *je reçusse; je devins*, *je devinsse*.

III. Du *présent de l'infinitif* se forme le *futur de l'indicatif* et le *présent du conditionnel*, en changeant *r* ou *re* en *rai* et *rais*, comme *aimer*, *j'aimerai*, *j'aimerais; rendre*, *je rendrai*, *je rendrais*.

Exceptions. Dans la première *conjugaison*, *aller* fait *j'irai*, *j'irais*.

Dans la seconde *conjugaison*, *courir* fait *je courrai*, *je courrais; mourir*, *je mourrai*, *je mourrais; acquérir*, *j'acquerrai*, *j'acquerrais; conquérir*, *je conquerrai*, *je conquerrais*. *Cueillir* fait *je cueillerai*, *je cueillerais*. *Saillir*, signifiant *déborder le nu du mur*, fait *il saillira*, *il saillirait*. *Assaillir* et *tressaillir* forment régulièrement, suivant l'Académie, leur *futur* et leur *conditionnel*. Voir plus loin la conjugaison de *tressaillir*. *Tenir* et *venir*, avec leurs composés, font *je tiendrai*, *je tiendrais*, *je viendrai*, *je viendrais*.

Troisième *conjugaison : avoir* fait *j'aurai*, *j'aurais; recevoir*, *je recevrai*, *je recevrais; échoir*, *j'écherrai*, *j'écherrais; falloir*, *il faudra*, *il faudrait; pouvoir*, *je pourrai*, *je pourrais; savoir*, *je saurai*, *je saurais; s'asseoir*, *je m'assiérai* ou *m'asseyerai*, *je m'assiérais* ou *m'asseyerais; voir*, *je verrai*, *je verrais*. Même formation pour les composés de ce dernier verbe; excepté *pourvoir* et *prévoir*, dont ces deux *temps* se forment régulièrement. *Pleuvoir*, *il pleuvra*, *il pleuvrait; valoir*, *je vaudrai*, *je vaudrais; vouloir*, *je voudrai*, *je voudrais*.

Quatrième *conjugaison: faire*, *je ferai*, *je ferais; être*, *je serai*, *je serais*.

Remarque. Les grammairiens forment du *futur* le *présent du conditionnel* en changeant *rai* en *rais*. Dans cette formation, il n'y a aucune exception.

IV. Du *participe présent* se forment :

1° L'*imparfait de l'indicatif*, en changeant *ant* en *ais*, comme *aimant*, *j'aimais; finissant*, *je finissais*. Il n'y a que deux exceptions, savoir : *ayant*, *j'avais; sachant; je savais*.

2° Les trois personnes du pluriel du *présent de l'indicatif*, en changeant *ant* en *ons*, *ez*, *ent*, comme *aimant*, *nous aimons*, *vous aimez*, *ils aiment*.

Exceptions. Dans la troisième *conjugaison*, on excepte *ayant* et *sachant*, qui font *nous avons, vous avez, ils ont; nous savons, vous savez, ils savent;* et dans la quatrième *conjugaison, faisant* et ses composés, qui font *vous faites, ils font*; *disant* et son composé *redisant*, dont la seconde personne du *présent* est *vous dites, vous redites*; *étant*, qui fait *nous sommes, vous êtes, ils sont*.

La première et la seconde personne de l'*impératif* sont semblables à la première et à la seconde personne du pluriel du *présent de l'indicatif*, et ont, par conséquent, la même formation.

3° Le *présent du subjonctif*, en changeant *ant*, selon la personne et le nombre, en *e, es, e, ions, iez, ent*, comme *aimant, que j'aime, que tu aimes, qu'il aime, que nous aimions, que vous aimiez, qu'ils aiment*.

Exceptions. Dans la première *conjugaison*, on excepte *allant*, qui fait *que j'aille, que tu ailles, qu'il aille, qu'ils aillent*. Dans la seconde *conjugaison, tenant*, et *venant*, et leurs composés *que je tienne, que tu tiennes, qu'il tienne, qu'ils tiennent; que je vienne*, etc. La première et la seconde personne du pluriel se forment régulièrement.

Dans la troisième *conjugaison*, on excepte les *verbes* en *evoir*, comme *recevant, que je reçoive, que tu reçoives, qu'il reçoive, qu'ils reçoivent*; *pouvant; que je puisse, que tu puisses, qu'il puisse, que nous puissions, que vous puissiez, qu'ils puissent; valant, que je vaille, que tu vailles, qu'il vaille, qu'ils vaillent; voulant, que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille, qu'ils veuillent; mouvant, que je meuve, que tu meuves, qu'il meuve, qu'ils meuvent. Falloir*, sans *participe présent, qu'il faille*.

Dans la quatrième *conjugaison, faisant, que je fasse, que tu fasses, qu'il fasse, que nous fassions, que vous fassiez, qu'ils fassent*. Même *conjugaison, buvant, que je boive, que tu boives, qu'il boive, qu'ils boivent*. Même *conjugaison, prenant, que je prenne, que tu prennes, qu'il prenne, qu'ils prennent*; *étant, que je sois, que tu sois, qu'il soit, que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient*.

Les troisièmes personnes de l'*impératif* étant semblables aux troisièmes personnes du *présent du subjonctif*, ont la même formation.

Remarque. Cette formation ne doit pas empêcher le changement de l'*y* en *i* dans les *verbes* où l'usage l'a introduit, comme *voyant, que je voie; employant, que j'emploie; essayant, que j'essaie*, etc. L'Académie écrit *que j'essaye, que je paye*, etc , c'est-à-dire qu'elle conserve l'*y* dans toute la conjugaison des verbes en *ayer*.

Du *participe passé* se forment tous les *temps composés* et *sur-composés* qui se trouvent dans les *verbes*, en joignant à ce *participe* les différents *temps* des auxiliaires *avoir* ou *être*, comme *j'ai aimé, j'eus aimé, j'ai eu aimé, que j'aie aimé, que j'eusse aimé, avoir aimé, ayant aimé; je suis tombé, je fusse tombé, que je sois tombé, étant tombé*, etc.

MODÈLE DE CONJUGAISON

DES VERBES UNIPERSONNELS.

Les verbes *unipersonnels* ou *impersonnels* n'ont pas de conjugaison qui leur soit particulière. Ils se conjuguent suivant les inflexions qu'exige la forme de conjugaison à laquelle ils appartiennent régulièrement. La seule chose qui les distingue, c'est qu'ils n'ont pas tous les temps et qu'ils ne s'emploient qu'à la troisième personne du singulier.

VERBES UNIPERSONNELS.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Il neig *e*.

IMPARFAIT.

Il neig *eait*.

PASSÉ DÉFINI.

Il neig *ea*.

PASSÉ INDÉFINI.

Il a neig *é*.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Il eut neig *é*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il avait neig *é*.

FUTUR.

Il neig *era*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Il aura neig *é*.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Il neig *erait*.

PASSÉ.

Il aurait neig *é*.

(*Point d'*IMPÉRATIF.)

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Qu'il neig *e*.

IMPARFAIT.

Qu'il neig *eât*.

PASSÉ.

Qu'il ait neig *é*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Qu'il eût neig *é*.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Neig *er*.

PASSÉ.

Avoir neig *é*.

PARTICIPE PRÉSENT.

Neig *eant*.

PARTICIPE PASSÉ.

Neig *é*.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Il pleut.

IMPARFAIT.

Il pleuv *ait*.

PASSÉ DÉFINI.

Il plut.

PASSÉ INDÉFINI.

Il a plu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Il eut plu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il avait plu.

FUTUR.

Il pleuv *ra*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Il aura plu.

(*Point d'*IMPÉRATIF.)

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Qu'il pleuv *e*.

IMPARFAIT.

Qu'il plût.

PASSÉ.

Qu'il ait plu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Qu'il eût plu.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Pleuv *oir*.

PASSÉ.

Avoir plu.

PARTICIPE PRÉSENT.

Pleuv *ant*.

PARTICIPE PASSÉ.

Plu.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Il faut.

IMPARFAIT.

Il fallait.

PASSÉ DÉFINI.

Il fallut.

PASSÉ INDÉFINI.

Il a fallu.

FUTUR ANTRIEUR.

Il eut fallu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il avait fallu.

FUTUR.

faudra.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Il aura fallu.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Il faudrait.

PASSÉ.

Il aurait fallu.

(*Point* d'IMPÉRATIF.)

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Qu'il faille.

IMPARFAIT.

Qu'il fallût.

PASSÉ.

Qu'il ait fallu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Qu'il eût fallu.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Falloir.

PASSE.

Avoir fallu.

PARTICIPE PRÉSENT.

(Inusité.)

PARTICIPE PASSÉ.

Fallu.

MODÈLE DES VERBES CONJUGUÉS INTERROGATIVEMENT.

Le langage par interrogation étant trés usité, nous pensons qu'il est nécessaire de donner un modèle des verbes conjugués sous cette forme.

VERBE *être* CONJUGUÉ INTERROGATIVEMENT.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Suis-je ?
Es-tu ?
Est-il ?
Sommes-nous ?
Etes-vous ?
Sont-ils ?

IMPARFAIT.

Étais-je ?
Étais-tu ?
Était-il ?
Étions-nous ?
Étiez-vous ?
Étaient-ils ?

PASSÉ DÉFINI.

Fus-je ?
Fus-tu ?
Fut-il ?
Fûmes-nous ?
Fûtes-vous ?
Furent-ils ?

PASSÉ INDÉFINI.

Ai-je été ?
As-tu été ?
A-t-il été ?
Avons-nous été ?
Avez-vous été ?
Ont-ils été ?

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Eus-je été ?
Eus-tu été ?
Eût-il été ?
Eûmes-nous été ?
Eûtes-vous été ?
Eurent-ils été ?

PLUS-QUE-PARFAIT.

Avais-je été ?
Avais-tu été ?
Avait-il été ?
Avions-nous été ?
Aviez-vous été ?
Avaient-ils été ?

FUTUR.

Serai-je ?
Seras-tu ?
Sera-t-il ?
Serons-nous ?
Serez-vous ?
Seront-ils ?

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aurai-je été ?
Auras-tu été ?
Aura-t-il été ?
Aurons-nous été ?
Aurez-vous été ?
Auront-ils été ?

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Serais-je ?
Serais-tu ?
Serait-il ?
Serions-nous ?
Seriez-vous ?
Seraient-ils ?

PASSÉ.

Aurais-je été ?
Aurais-tu été ?
Aurait-il été ?
Aurions-nous été ?
Auriez-vous été ?
Auraient-ils été ?

On dit encore :

Eussé-je été ?
Eusses-tu été ?
Eût-il été ?
Eussions-nous été ?
Eussiez-vous été ?
Eussent-ils été ?

VERBE *avoir* CONJUGUÉ INTERROGATIVEMENT.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Ai-je ?
As-tu ?
A-t-il ? a-t-elle ?
Avons-nous ?
Avez vous ?
Ont-ils ? ont-elles ?

IMPARFAIT.

Avais-je ?
Avais-tu ?
Avait-il ? avait-elle ?
Avions-nous ?
Aviez-vous ?
Avaient-ils ? avaient-elles ?

PASSÉ DÉFINI.

Eus-je ?
Eus-tu ?
Eut-il ? eut-elle ?
Eûmes-nous ?
Eûtes-vous ?
Eurent-ils ? eurent-elles ?

PASSÉ INDÉFINI.

Ai-je eu ?
As-tu eu ?
A-t-il eu ? a-t-elle eu ?
Avons-nous eu ?
Avez-vous ?
Ont-ils eu ? ont-elles eu ?

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Eus-je eu ?
Eus-tu eu ?
Eut-il eu ? eut-elle eu ?
Eûmes-nous eu ?
Eûtes-vous eu ?
Eurent-ils eu ? eurent-elles eu ?

PLUS-QUE-PARFAIT.

Avais-je eu ?
Avais-tu eu ?
Avait-il eu ? avait-elle eu ?
Avions-nous eu ?
Aviez-vous eu ?
Avaient-ils eu ? avaient-elles eu ?

FUTUR.

Aurai-je eu ?
Auras-tu eu ?
Aura-t-il eu ? aura-t-elle eu ?
Aurons-nous eu ?
Aurez-vous eu ?
Auront-ils eu ? auront-elles eu ?

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Aurais-je eu ?
Aurais-tu eu ?
Aurait-il eu ? aurait-elle eu ?
Aurions-nous eu ?
Auriez-vous eu ?
Auraient-ils eu ? auraient-elles eu ?

PASSÉ.

Eussé-je eu ?
Eusses-tu eu ?
Eût-il eu ?
Eussions-nous eu ?
Eussiez-vous eu ?
Eussent-ils eu ? eussent-elles eu ?

MODÈLE DES QUATRE CONJUGAISONS PRÉSENTÉES SOUS LA FORME INTERROGATIVE.

AIMER.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Aim *é*-je ?
Aim *es*-tu ?
Aim *e*-t-il ?
Aim *ons*-nous ?
Aim *ez*-vous ?
Aim *ent*-ils ?

IMPARFAIT.

Aim *ais*-je ?
Aim *ais*-tu ?
Aim *ait*-il ?
Aim *ions*-nous ?
Aim *iez*-vous ?
Aim *aient*-ils ?

PASSÉ DÉFINI.

Aim *ai*-je ?
Aim *as*-tu ?
Aim *a*-t-il ?
Aim *âmes*-nous ?
Aim *âtes*-vous ?
Aim *èrent*-ils ?

PASSÉ INDÉFINI.

Ai-je aim *é* ?
As tu aim *é* ?
A-t-il aim *é* ?
Avons-nous aim *é* ?
Avez-vous aim *é* ?
Ont-ils aim *é* ?

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Eus-je aim *é* ?
Eus-tu aim *é* ?
Eut-il aim *é* ?
Eûmes-nous aim *é* ?
Eûtes-vous aim *é* ?
Eurent-ils aim *é* ?

PLUS-QUE-PARFAIT.

Avais-je aim *é* ?
Avais-tu aim *é* ?
Avait-il aim *é* ?
Avions-nous aim *é* ?
Aviez-vous aim *é* ?
Avaient-ils aim *é* ?

FUTUR.

Aim *erai*-je ?
Aim *eras*-tu ?
Aim *era*-t-il ?
Aim *erons*-nous ?
Aim *erez*-vous ?
Aim *eront*-ils ?

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aurai-je aim *é* ?
Auras-tu aim *é* ?
Aura-t-il aim *é* ?
Aurons-nous aim *é* ?
Aurez-vous aim *é* ?
Auront-ils aim *é* ?

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Aim *erais*-je ?
Aim *erais*-tu ?
Aim *erait*-il ?
Aim *erions*-nous ?
Aim *eriez*-vous ?
Aim *eraient*-ils ?

PASSÉ.

Aurais-je aim *é* ?
Aurais-tu aim *é* ?
Aurait-il aim *é* ?
Aurions-nous aim *é* ?
Auriez-vous aim *é* ?
Auraient-ils aim *é* ?

On dit aussi :

Eussé-je aim *é* ?
Eusses-tu aim *é* ?
Eût-il aim *é* ?
Eussions-nous aim *é* ?
Eussiez-vous aim *é* ?
Eussent-ils aim *é* ?

FINIR.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Fin *is*-je ?

Fin *is*-tu ?
Fin *it*-il ?
Finiss *ons*-nous ?
Finiss *ez*-vous ?
Finiss *ent*-ils ?

IMPARFAIT.

Finiss *ais*-je ?
Finiss *ais*-tu ?
Finiss *ait*-il ?
Finiss *ions*-nous ?
Finiss *iez*-vous ?
Finiss *aient*-ils ?

PASSÉ DÉFINI.

Fin *is*-je ?
Fin *is*-tu ?
Fin *it*-il ?
Fin *îmes*-nous ?
Fin *îtes*-vous ?
Fin *irent*-ils ?

PASSÉ INDÉFINI.

Ai-je fin *i* ?
As-tu fin *i* ?
A-t-il fin *i* ?
Avons-nous fin *i* ?
Avez-vous fin *i* ?
Ont-ils fin *i* ?

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Eus-je fin *i* ?
Eus-tu fin *i* ?
Eut-il fin *i* ?
Eûmes-nous fin *i* ?
Eûtes-vous fin *i* ?
Eurent-ils fin *i* ?

PLUS-QUE-PARFAIT.

Avais-je fin *i* ?
Avais-tu fin *i* ?
Avait-il fin *i* ?
Avions-nous fin *i* ?
Aviez-vous fin *i* ?
Avaient-ils fin *i* ?

FUTUR.

Finir *ai*-je ?
Finir *as*-tu ?
Finir *a*-t-il ?
Finir *ons*-nous ?
Finir *ez*-vous ?
Finir *ont*-ils ?

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aurai-je fin *i* ?
Auras-tu fin *i* ?
Aura-t-il fin *i* ?
Aurons-nous fin *i* ?
Aurez-vous fin *i* ?
Auront-ils fin *i* ?

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Finir *ais*-je ?
Finir *ais*-tu ?
Finir *ait*-il ?
Finir *ions*-nous ?
Finir *iez*-vous ?
Finir *aient*-ils ?

PASSÉ.

Aurais-je fin *i* ?
Aurais-tu fin *i* ?
Aurait-il fin *i* ?
Aurions-nous fin *i* ?
Auriez-vous fin *i* ?
Auraient-ils fin *i* ?

On dit encore

Eussé-je fin *i* ?
Eusses-tu fin *i* ?
Eût-il fin *i* ?
Eussions-nous fin *i* ?
Eussiez-vous fin *i* ?
Eussent-ils fin *i* ?

RECEVOIR.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Reço *is*-je ?
Reço *is*-tu ?
Reço *it*-il ?
Recev *ons*-nous ?
Recev *ez*-vous ?
Reçoiv *ent*-ils ?

IMPARFAIT.

Recev *ais*-je ?
Recev *ais*-tu ?
Recev *ait*-il ?
Recev *ions*-nous ?
Recev *iez*-vous ?
Recev *aient*-ils ?

PASSÉ DEFINI.

Reç *us*-je ?
Reç *us*-tu ?
Reç *ut*-il ?
Reç *ûmes*-nous ?
Reç *ûtes*-vous ?
Reç *urent*-ils ?

PASSÉ INDÉFINI.

Ai-je reç *u* ?
As-tu reç *u* ?
A-t-il reç *u* ?
Avons-nous reç *u* ?
Avez-vous reç *u* ?
Ont-ils reç *u* ?

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Eus-je reç *u* ?
Eus-tu reç *u* ?
Eut-il reç *u* ?
Eûmes-nous reç *u* ?
Eûtes-vous reç *u* ?
Eurent-ils reç *u* ?

PLUS-QUE-PARFAIT.

Avais-je reç *u*?
Avais-tu reç *u*?
Avait-il reç *u*?
Avions-nous reç *u*?
Aviez-vous reç *u*?
Avaient-ils reç *u*?

FUTUR.

Recevr *ai*-je?
Recevr *as*-tu?
Recevr *a*-t-il?
Recevr *ons*-nous?
Recevr *ez*-vous?
Recevr *ont*-ils?

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aurai-je reç *u*?
Auras-tu reç *u*?
Aura-t-il reç *u*?
Aurons-nous reç *u*?
Aurez-vous reç *u*?
Auront-ils reç *u*?

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Recevr *ais*-je?
Recevr *ais*-tu?
Recevr *ait*-il?
Recevr *ions*-nous?
Recevr *iez*-vous?
Recevr *aient*-ils?

PASSÉ.

Aurais-je reç *u*?
Aurais-tu reç *u*?
Aurait-il reç *u*?
Aurions-nous reç *u*?
Auriez-vous reç *u*?
Auraient-ils reç *u*?

On dit encore :

Eussé-je reç *u*?
Eusses-tu reç *u*?
Eût-il reç *u*?
Eussions-nous reç *u*?
Eussiez-vous reç *u*?
Eussent-ils reç *u*?

RENDRE.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Rend *s*-je?
Rend *s*-tu?
Rend-il?
Rend *ons*-nous?
Rend *ez*-vous?
Rend *ent*-ils?

IMPARFAIT.

Rend *ais*-je?
Rend *ais*-tu?
Rend *ait*-il?
Rend *ions*-nous?
Rend *iez*-vous?
Rend *aient*-ils?

PASSÉ DÉFINI.

Rend *is*-je?
Rend *is*-tu?
Rend *it*-il?
Rend *îmes*-nous?
Rend *îtes*-vous?
Rend *irent*-ils?

PASSÉ INDÉFINI.

Ai-je rend *u*?
As-tu rend *u*?
A-t-il rend *u*?
Avons-nous rend *u*?
Avez-vous rend *u*?
Ont-ils rend *u*?

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Eus-je rendu?
Eus-tu rend *u*?
Eut-il rend *u*?
Eûmes-nous rend *u*?
Eûtes-vous rend *u*?
Eurent-ils rend *u*?

PLUS-QUE-PARFAIT.

Avais-je rend *u*?
Avais-tu rend *u*?
Avait-il rend *u*?
Avions-nous rend *u*?
Aviez-vous rend *u*?
Avaient-ils rend *u*?

FUTUR.

Rend *rai*-je?
Rend *ras*-tu?
Rend *ra*-t-il?
Rend *rons*-nous?
Rend *rez*-vous?
Rend *ront*-ils?

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aurai-je rend *u*?
Auras-tu rend *u*?
Aura-t-il rend *u*?
Aurons-nous rend *u*?
Aurez-vous rend *u*?
Auront-ils rend *u*?

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Rend *rais*-je?
Rend *rais*-tu?
Rend *rait*-il?
Rend *rions*-nous?
Rend *riez*-vous?
Rend *raient*-ils?

PASSÉ.	On dit encore :
Aurais-je rendu?	Eussé-je rendu?
Aurais-tu rendu?	Eusses-tu rendu?
Aurait-il rendu?	Eût-il rendu?
Aurions-nous rendu?	Eussions-nous rendu
Auriez-vous rendu?	Eussiez-vous rendu?
Auraient-ils rendu?	Eussent-ils rendu?

Remarques: 1° l'*impératif*, les temps du *subjonctif*, et l'*indicatif* ne sont pas employés interrogativement.

Il en est de même de la première personne du singulier du présent de l'indicatif, à l'égard de quelques verbes qui n'ont qu'une syllabe. Ainsi on ne dit pas: *rends-je? lis-je? mens-je?* Il faut alors donner une autre forme à la phrase; par exemple, on pourrait dire: *est-ce que je rends? est-ce que je lis?* etc. Les verbes *avoir*, *être*, *aller*, *voir*, *devoir*, *faire*, etc., sont exceptés, car on dit bien : *ai-je? dois-je? fais-je? sais-je? vais-je? vois-je?* etc.

2° Les pronoms personnels sont placés après le verbe dans les temps simples, et après l'auxiliaire dans les temps composés, et sont liés à l'un ou à l'autre par un trait d'union: *reçois*-JE, *ai*-JE aimé, *reçoit*-IL?

3° L'*e* muet se change en *é* fermé quand il est suivi du pronom *je*: *aimé-je? donné-je ?*

4° Pour ne pas confondre le présent de l'indicatif *aimé-je* avec le passé *aimai-je*, il faut examiner si, en faisant perdre au verbe la forme interrogative, on obtient le présent ou le passé sans changer l'objet de la pensée : ainsi on n'écrira pas *aimai-je maintenant? aimé-je hier?* car, en faisant disparaître la forme interrogative on obtient : *j'*AIME *maintenant, j'*AIMAI *hier.* Donc il faut AIMÉ-*je maintenant?* AIMAI-*je hier.*

5° Quand le verbe est terminé par une voyelle et suivi de l'un des pronoms *il, elle, on*, on les fait précéder de la lettre euphonique *t*, placée entre deux traits d'union : *donne*-T-*il? aime*-T-*elle? a*-T-*on fini?*

DU VERBE.

Accord du verbe avec un seul nom.

Tout verbe à un mode personnel doit toujours prendre le nombre de son sujet, c'est-à-dire du nom avec lequel il est en relation; exemples :

Dieu tient le cœur des rois entre ses mains (puissantes. (Racine.)

L'homme est né pour régner sur tous les (animaux. (Voltaire.)

Les rois tiennent leurs droits de Dieu, leur puissance du peuple. (Boiste.)

Les hommes sont encore enfants à soixante (ans. (Aubert.)

Le même principe a lieu lorsque le sujet est placé après le verbe, comme dans ces exemples :

Rome, c'est toi surtout qu'*appellent nos* (*transports*. (Saint-Victor.)

Là *rougit* la *cerise*, ici *noircit* la *mûre*. (Delille.)

Comme tout verbe doit avoir un sujet exprimé, il s'ensuit qu'il serait incorrect de dire : *en quoi Bonaparte réussit le mieux* FUT *d'avoir* rétabli en France le règne des lois; car FUT est ici sans sujet. Dites : CE *en quoi Bonaparte réussit le mieux* FUT, etc. Cependant, avec certains verbes et dans certaines phrases, on peut ne pas exprimer le sujet. Ainsi l'on dit : *vaut mieux se taire que mal parler*, en sous-entendant *il*.

Verbe avec plusieurs noms liés par ET.

Lorsqu'un verbe est en rapport avec plusieurs substantifs singuliers liés par *et*, ce verbe se met au pluriel. Cependant on trouve dans les écrivains un grand nombre d'exemples où le verbe, dans ce cas, est au singulier; c'est qu'alors les objets représentés par les substantifs sont considérés isolément; mais il est mieux de s'en tenir à la règle.

La *fortune* et l'*humeur gouvernent* tout le (monde. (La Rochefoucauld.)

La *mollesse* et l'*oisiveté corrompent* les plus beaux naturels. (Fénelon.)

L'*or* et l'*argent* s'épuisent, mais la *ver*[illegible], la *constance*, la *force* et la *pauvreté*, ne *s'épuisent* jamais. (Montesquieu.)

La *rapine* et l'*orgueil sont* les dieux de la (terre. (Voltaire.)

Verbe après plusieurs sujets non liés par ET.

Lorsqu'un verbe est précédé de plusieurs substantifs non liés par *et*, il se met au singulier, s'il y a synonymie, gradation ou sens distributif; au pluriel, si tous les substantifs sont pris collectivement ; exemples :

Dans tous les âges de la vie, l'*amour* du travail, le *goût* de l'étude *est* un bien. (Marmontel.)

Louis, son *fils*, l'*État*, l'Europe *est* en vos (mains. (Voltaire.)

. . . . . . Un *rien*, une *grimace*,
Suffit pour amuser la sotte populace. (Stassart.)

L'*âge*, la *maladie*, l'*ivresse*, *changent*, dit-on, le caractère. (Duclos.)

Une petite *monnaie*, un *morceau* de pain *valent* mieux que *Dieu vous bénisse*. (J.-J. Rousseau.)

L'*ambition*, l'*amour*, l'*avarice*, la *haine*,
Tiennent comme un forçat notre esprit à (la chaîne. (Boileau.)

Verbe après plusieurs substantifs récapitulés par TOUT, RIEN, *etc.*

Lorsque après plusieurs substantifs, il y a un mot récapitulant, l'accord du verbe se fait avec ce dernier ; exemples :

Grands et *petits*, *riches* et *pauvres*, *tout pénétrait* jusqu'à saint Louis. (Fléchier.)

Avant tout compte sur toi. *Voisins*, *amis*, *parents*, chacun *préfère* son intérêt à celui de tout autre. (Voltaire.)

Vous n'êtes point à vous, le *temps*, les *biens*, (la *vie*.
Rien ne vous *appartient*, *tout est* à la pa- (trie. (Gresset.)

Verbe après TOUT, CHAQUE, QUELQUE, AUCUN, *etc., répétés.*

Lorsqu'un verbe est en rapport avec plusieurs substantifs déterminés par *tout*, *aucun*, *nul*, *chaque*, *quelque*, il se met au singulier ou au pluriel, selon les vues de l'esprit; exemples :

Chaque nation, *chaque âge*, *chaque sexe a* ses goûts particuliers. (Bern. de St-Pierre.)

Tout chrétien, *tout digne chevalier*,
Pour sa religion se *doit* sacrifier. (Voltaire.)

Chaque nuit et *chaque aurore* nous *apportent* de nouveaux journaux de la sagesse et de la bonté de la Providence divine. (Bern. de Saint-Pierre.)

Aucun corps, *aucune attaque n'avaient* pu entamer la colonne. (Voltaire.)

Verbe après NI *répété.*

Quand un verbe se rapporte à plusieurs substantifs liés par *ni*,

il se met au singulier, si les substantifs sont considérés séparément; au pluriel, si on les envisage collectivement. Il faut laisser aux écrivains la première construction ; exemples :

Ni l'homme, ni aucun animal n'a pu se faire soi-même. (Voltaire.)
Ni son cœur, ni le mien ne *peut* être perfide. (Idem.)

La *philosophie, ni* le *sceptre n'empêchent* qu'on ne soit homme. (Dict. des Maximes.)
Ulysse ni Calchas n'ont point encor parlé. (Racine.)

Verbe après plusieurs noms unis par ou.

Lorsque le sujet d'une phrase est composé de deux ou de plusieurs substantifs liés par *ou*, le verbe se met au singulier, si l'action qu'il exprime ne peut être faite que par un seul objet; il se met au pluriel, si tous les objets concourent à l'action exprimée par le verbe ; exemples :

Tout *le bien ou le mal* qu'on dit d'un homme qu'on ne connaît pas ne *signifie* pas grand'chose. (J.-J. Rousseau.)
La *liberté* de publier ses pensées, *ou* la *liberté* de la presse, *doit* être réglée sur la liberté même d'agir. (Bern. de St-Pierre.)

L'*ignorance ou* l'*erreur peuvent* quelquefois servir d'excuse aux méchants. (Bern. de Saint-Pierre.)
La *peur ou* le *besoin font* tous les mouvements de la souris. (Buffon.)
Le *temps* ou la *mort sont* nos remèdes. (J.-J. Rousseau.)

Verbe après L'UN ET L'AUTRE, NI L'UN NI L'AUTRE.

Les écrivains mettent indistinctement le verbe au singulier ou au pluriel après *l'un et l'autre, ni l'un ni l'autre*; exemples:

A suivre ce grand chef, *l'un* et *l'autre* (*s'apprête*. (Boileau.)
La Fontaine fut oublié ainsi que Corneille; *ni l'un ni l'autre n'était* courtisan. (La Harpe.)

L'un et l'autre à mon sens *ont* le cerveau (troublé. (Boileau.)
Ni l'un ni l'autre n'*ont* eu la moindre part au grand changement qui va se faire. (Voltaire.)

Cependant il faut préférer le pluriel, excepté dans les cas où l'un des mots liés par *ni*, peut seul faire l'action du verbe comme dans ces phrases : *ni l'un ni l'autre ne l'épousera; ni l'un ni l'autre ne sera préfet.*

Après *l'un ou l'autre,* on ne met jamais le verbe qu'au singulier

Hé bien ! en est-ce fait? *l'un ou l'autre perfide*
Vient-il d'exécuter son noble parricide? (Racine.)

Verbe après COMME, AINSI QUE, DE MÊME

Lorsque plusieurs substantifs sont joints par les expressions *comme, ainsi que, avec*, etc., le verbe se met au singulier, s'il s'agit d'exprimer une comparaison; au pluriel, si les substantifs ne sont qu'additionnés ; exemples :

L'*âme*, *comme* le *corps*, ne se *développe* que par l'exercice. (Bern. de St-Pierre.)

L'*histoire*, *ainsi que* la *physique*, n'*a* commencé à se débrouiller que sur la fin du seizième siècle. (Voltaire.)

Ce malheureux *père*, *avec* sa *fille* désolée, *pleurait* son épouse. (Florian.)

La *santé*, *comme* la *fortune*, *retirent* leurs faveurs à ceux qui en abusent. (Saint-Evremont.)

Gengis, *ainsi que* les *Arabes*, les *Turcs* et les *autres*, *ont* fait de grands établissements loin de leur patrie. (Voltaire.)

Le comte *Piper*, *avec* quelques *officiers* de la Chancellerie, *étaient* sortis de ce camp. (Idem.)

Verbe après PLUTÔT QUE, NON SEULEMENT, MAIS, *etc.*

Dans les phrases construites avec les expressions *plutôt que, non plus que, moins que*, etc., le verbe doit toujours s'accorder avec le nom qui exprime l'idée principale, dominante; exemples :

. . . . C'est la *raison*,
Et *non pas* l'*habit* qui *fait* l'homme. (Lebrun.)

C'est son *ambition*, *plus* encore *que* ses *revers*, qui a causé sa perte. (Journal gramm.)

C'était *moins* la *naissance que* les *dignités* curules qui *décidaient* de la noblesse. (Vertot.)

Ce sont *moins* ses *revers que* son ambition qui l'a perdu. (Journal gramm.)

Ainsi, dans les exemples de gauche, le verbe s'accorde avec *raison* et *ambition*, tandis que dans les exemples de droite, il s'accorde avec *ambition*, *dignités*.

Si les expressions *plutôt que, non moins que*, étaient précédées de deux ou plusieurs substantifs, le verbe devrait se mettre au pluriel :

Il faut que ce soit la SAGESSE *et la* VERTU, *plutôt que la présence de Mentor, qui vous* INSPIRENT *ce que vous devez faire.* (Fénelon.)

Nombre du verbe après deux infinitifs.

Lorsque le sujet d'un verbe se compose de plusieurs infinitifs, le verbe se met au singulier, si les parties du sujet sont considérées séparément; et au pluriel, si elles sont prises collectivement :

Vivre libre et peu *tenir* aux choses humaines *est* le meilleur moyen d'apprendre à mourir. (J.-J. Rousseau.)

Vieillir, *être* malade et *mourant*, *sont* les plus grands maux de la vie. (Dict. de Maximes.)

Bien *écouter* et bien *répondre est* une des plus grandes perfections qu'on puisse avoir dans la conversation. (La Rochefoucauld.)

Produire et *conserver sont* l'acte perpétuel de la puissance. (J.-J. Rousseau.)

Nombre du verbe après PLUS D'UN.

Après l'expression *plus d'un*, le verbe se met toujours au singulier, à moins que *plus d'un* ne soit répété : alors le verbe se met au pluriel; exemples:

Tout est surnaturel dans Moïse. *Plus d'un savant* l'a regardé comme un politique très-habile. (Voltaire.)

J'ai connu *plus d'un Anglais* et *plus d'un Allemand* qui ne *trouvaient* d'harmonie que dans leur langue. (Voltaire.)

On mettrait également le verbe au pluriel, si au lieu de *plus d'un*, il y avait *plus de deux, plus de trois*, etc.

J'en connais *plus de vingt* qui *font* figure en France,
Qui *doivent*, comme moi, ce titre à la finance. (Destouches.)

Verbe après un nom collectif général.

Tout verbe qui a pour sujet un nom collectif général, suivi d'un nom pluriel et précédé de l'article, se met au singulier; exemples:

La moitié des humains *vit* aux dépens des autres. (Destouches.)

Le commun des hommes *aime* les phrases. (La Bruyère.)

A plus forte raison si le nom était au singulier:

La moitié du monde *a* toujours mangé l'autre. (Voltaire.)

Nombre du verbe après un nom collectif partitif.

Lorsqu'un nom collectif partitif, suivi d'un nom pluriel, est sujet d'une proposition, le verbe se met au singulier ou au pluriel, selon que l'idée se porte sur l'un ou l'autre nom ; exemples :

Une nuée de traits *obscurcit* l'air. (Fénelon.)

Quelle foule de victoires se *présente* dans le troisième âge de la république romaine! (Rollin.)

Une nuée de barbares *désolèrent* tout le pays. (Académie.)

Quelle foule de maux *environnent* mon être! (Colardeau.)

Mais avec *la plupart*, le verbe se met toujours au pluriel :

La plupart des hommes *meurent* sans le savoir. (Buffon.)

Si le second nom était au singulier, il est évident qu'alors le verbe devrait être aussi au singulier ; exemples:

La plupart *du monde ne se* soucie *pas de l'intention ni de la diligence des auteurs. Un* nombre *infini de monde* assistait *à ce spectacle.*

Verbe après un adverbe de quantité.

Lorsqu'un substantif pluriel est précédé d'un adverbe de quantité, comme *peu, beaucoup, assez, moins, plus, trop,* etc., ou d'un nom employé sans déterminatif, comme *force, nombre, quantité,* etc., le verbe se met toujours au pluriel; exemples :

Seigneur, *tant* de bontés *ont* lieu de me confondre. (Racine.)

Assez de gens *méprisent* le bien, mais *peu savent* le donner. (La Rochefoucauld.)

Force brillants sur sa robe *éclataient.* (La Fontaine.)

Quantité de gens *redoutent* le jugement public. (Dict. des Maximes.)

Il en est de même si le substantif pluriel est sous-entendu :

Tous souhaitent la prospérité, *peu savent* en jouir. (Oxenstiern.)

Très-peu savent distinguer le familier du naturel. (Voltaire.)

Nombre du verbe après qui.

Tout ce qui vient d'être dit jusqu'ici sur l'emploi du nombre, s'applique à tous les cas où le verbe a pour sujet le pronom relatif *qui*; exemples :

Un *roi qui s'avilit* est indigne de l'être. (Lanoue.)

C'est *Dieu*, c'est *Médicis*, c'est le *roi qui* l'*ordonne*. (Voltaire.)

Percerai-je cet *essaim* d'hommes de tout rang, de tout âge, qui *roule* dans ce vaste salon? (Lemontey.)

Il y a des *fautes qui n'excluent* pas les meilleurs sentiments. (Lacretelle.)

C'est votre *orgueil* et votre *emportement qui* vous *trompaient*. (Fénelon.)

En quelque endroit que j'aille, il faut fendre la presse
D'un *peuple* d'importuns qui *fourmille* sans cesse. (Boileau.)

Verbe après qui *précédé de* le premier, le seul, *etc.*

Après *le premier des, le seul des, un des,* suivis de *qui,* le verbe se met au singulier ou au pluriel, selon les vues de l'esprit; exemples :

Thalès est *le premier des Grecs qui ait* enseigné que les âmes étaient immortelles. (Fénelon.)

L'homme est *le seul des animaux qui exerce* l'agriculture et les arts innombrables qui en dérivent. (Bern. de St-Pierre.)

Sainte Thérèse fut du *nombre des vierges* prudentes *qui savent* obéir et commander. (Fléchier.)

L'empereur *Antonin* est *un des meilleurs princes qui aient* régné. (Rollin.)

Dans la première colonne, les verbes sont au singulier, parce

que le *qui* se rapporte, non aux substantifs pluriels *Grecs* et *animaux,* mais à *premier* et à *seul.* Dans la colonne opposée, les verbes sont, au contraire, au pluriel, par la raison que le *qui* est en rapport direct avec le mot pluriel dont il est précédé. Il importe donc d'observer quand le *qui* est en relation avec le nom qui précède la particule *des* ou avec celui qui la suit.

Ce *suivi d'un nom singulier ou pluriel.*

Quand le pronom *ce* est suivi d'un substantif singulier, le verbe se met au singulier; mais s'il est suivi d'un substantif pluriel, le verbe se met au singulier ou au pluriel. Ainsi l'on peut dire : *c'est d'habiles gens,* ou *ce sont d'habiles gens.* Dans le premier cas, l'accord est grammatical; dans le second, il est sylleptique.

Jamais l'ambition ne croit ses vœux rem-(plis.
C'est le tonneau des Danaïdes. (Lebrun.)

Qu'*est-ce* qu'une voix? — Un souffle qui se perd en l'air. (Bossuet.)

Que crains-tu? — *Ce n'est* pas mes nombreux amis? (Voltaire.)

L'honneur parle, il suffit, *ce sont* là nos (oracles. (Racine.)

C'est nous, c'est vous, c'est eux, ce sont eux.

On dit : *c'est moi, c'est toi, c'est lui, c'est elle, c'est nous, c'est vous :* et c'est *toi et moi, c'est lui et elle, c'est nous et vous,* etc.

Il n'y a d'exception que pour les pronoms *eux, elles,* avec lesquels on peut employer le singulier ou le pluriel; exemples :

Nous croyons que tout change quand *c'est nous* qui changeons. (Grécourt.)

C'est vous, braves amis, que l'univers con-(temple. (Voltaire.)

C'est eux qui ont bâti ce superbe labyrinthe. (Bossuet.)

Qu'est-ce qui a fait cela? — *C'est eux.* (Académie.)

Ce sont eux que l'on voit, d'un discours (insensé,
Publier dans Paris que tout est renversé. (Boileau.)

Transposition de ce *après le verbe* être.

La transposition de *ce* après le verbe *être* n'est permise que dans les cas suivants : *est-ce, sont-ce, était-ce, fût-ce, sera-ce, serait-ce, seraient-ce;* on trouve *a-ce été* (La Fontaine, Fontenelle); *eût-ce été, aurait-ce été,* sont moins rares. On trouve encore : *qui peut-ce être* (Molière); *pouvait-ce, doit-ce, devait-ce,* sont moins rares.

Est-ce les Anglais que vous aimez? (Académie.)

Fût-ce nos propres fils, qui voulussent gouverner?

Sont-ce les voisins qui ont fait cela? (Académie.)

Sera-ce vos frères que l'on choisira? (Planche.)

C'EST *ou* CE SONT *dans les oppositions.*

En vertu du principe qui a été établi précédemment, que lorsque le pronom *ce* est suivi d'un nom pluriel, le verbe se met au singulier ou au pluriel, les écrivains ont dit : *ce n'est pas les Troyens, ce ne sont pas les pierres, ce n'est pas ses droits, ce ne sont point les médecins.* L'accord, nous le répétons, peut être sylleptique ou grammatical ; exemples:

Ce n'est pas *les Troyens*, c'est Hector qu'on poursuit. (Racine.)

Ce n'est point *tous ses droits*, c'est le procès qu'elle aime. (Boileau.)

Ce ne sont pas les pierres qui font le temple, c'est la pensée. (Alletz.)

Ce ne sont point *les médecins* qu'il joue, c'est la médecine. (Molière.)

C'EST *ou* CE SONT *suivis de plusieurs substantifs.*

On peut employer *c'est* ou *ce sont* quand les expressions sont suivies de plusieurs substantifs singuliers. Dans le premier cas, on considère les objets séparément; dans le second cas, on les envisage collectivement. L'emploi du singulier ou du pluriel est souvent une affaire de goût ; exemples:

L'aliment de l'âme, *c'est la vérité* et *la justice.* (Fénelon.)

C'est la pluie et la chaleur qui fécondent la terre. (Descartes.)

Quelles sont les trois vertus théologales? — *Ce sont la foi, l'espérance* et *la charité.* (Condillac.)

C'étaient du café et de la cannelle qui me manquaient. (Voltaire.)

C'EST *ou* CE SONT *après plusieurs infinitifs.*

Quand le sujet d'une phrase se compose de plusieurs infinitifs, on exprime *c'est* après, si cette expression est suivie d'un nom singulier; mais l'on met *ce sont,* si cette expression est suivie d'un nom pluriel ; exemples :

Les arts sont un besoin de l'esprit et du cœur,
Aimer et *s'occuper, c'est* là le vrai bonheur. (Demoustier.)

Vieillir, être malade et *mourir, ce sont* les plus grands maux de la vie. (Dict. de Maximes.)

C'EST *suivi d'une préposition et d'un nom pluriel.*

Toutes les fois que *ce* et *être* sont suivis d'une préposition et d'un nom pluriel, le verbe se met au singulier ; exemples :

C'est des *contraires* que résulte l'harmonie de l'univers. (Bern. de St-Pierre.)

C'est aux édiles à donner des jeux publics. (Voltaire.)

C'EST *précédé de deux noms.*

Quand deux noms se trouvent devant *ce* et *être,* le verbe se met au singulier, s'il y a identité de personnes, c'est-à-dire si les deux n'en font qu'une, comme Pierre et Céphas; il se met au pluriel si les personnes sont différentes ; exemples :

Pierre et Céphas, *c'est* le même apôtre. (Académie.)

Chacun admire Démosthènes et Cicéron, parce que *ce sont* les deux plus grands orateurs de l'antiquité. (G.-Duvivier.)

SI CE N'EST *suivi d'un nom pluriel.*

Si ce n'est, signifiant *excepté,* ne prend jamais le pluriel, lors même qu'il est suivi d'un substantif pluriel ; exemples :

Qui fêterons-nous, *si ce n'est les dames?* (Voltaire.)

Qui m'aidera, *si ce n'est mes amis?* (Boniface.)

Verbes employés au mode subjonctif.

Tout verbe employé au mode subjonctif, prend le nombre du substantif, sujet de la phrase ; exemples :

Vive la liberté, périssent les tyrans! (Colardeau.)

Et *périsse* à jamais *l'affreuse politique,*
Qui prétend sur les cœurs un pouvoir (despotique. (Voltaire.)

Vivent les colléges d'où l'on sort si habile homme! (Molière.

Qu'*importent* nos *joies* ou nos *douleurs* dans la nature? (Chateaubriand.)

Verbe au pluriel avec un sujet singulier.

Dans le premier des exemples suivants, *tout ce qui reste* présente une idée collective; de là le verbe au pluriel : c'est un rapport sylleptique. Dans les exemples de la seconde colonne le verbe prend le nombre du substantif pluriel qui le suit. Cet accord se fait en vertu d'une figure que l'on nomme en grammaire *attraction.*

Tout ce qui reste encore de fidèles Hé- (breux
Lui *viendront* aujourd'hui renouveler (leurs vœux. (Racine.)
Les dieux dans leur séjour reçurent ces (grands hommes;
Le *reste, confondus* dans la foule où nous (sommes,
Jouissaient des travaux de leurs sages (aïeux. (J.-B. Rousseau.)

Après les bonnes leçons, *ce qu'il y a* de plus instructif *sont les ridicules.* (Duclos.)

Sa *maladie sont* des *vapeurs.* (M[me] de Sévigné.)

Ce que je vous dis là ne *sont* pas des chan- (sons. (Molière.)

L'effet du commerce *sont* les richesses. (Montesquieu.

Accord du verbe sous le rapport de la personne.

Quand le verbe est à un mode personnel, il s'accorde avec son sujet en nombre comme en personne; exemples :

Amour, amour, quand *tu* nous *tiens*, On peut bien dire adieu prudence. (La Fontaine.)	Quand *vous* vous *donnez* pour auteur, En auteur souffrez qu'on vous traite. (Arnault.)

Verbe avec plusieurs noms de différentes personnes.

Lorsque le verbe se rapporte à plusieurs substantifs de différentes personnes, il se met au pluriel, et s'accorde avec la personne qui a la priorité dans le discours. La première personne l'emporte sur la seconde; celle-ci, à son tour, fait la loi à la troisième.

En pareille circonstance, le seul sujet est toujours *nous* ou *vous;* il peut être ou non exprimé : c'est le goût ou l'énergie qui en décident; exemples :

Et ces *peuples* et *moi, nous* aurons tous un maître. (Voltaire.)	Ni vos *nymphes*, ni *moi*, n'*avons* juré par les ondes du Styx. (Fénelon.)
Le *roi Datame* et *vous, vous* êtes en danger. (Idem.)	*Vous* et votre ouvrage méritez d'être parfaits. (Voltaire.)

Qui *précédé d'un pronom personnel.*

Le pronom relatif *qui*, n'ayant par lui-même ni nombre ni personne, communique au verbe dont il est le sujet le nombre et la personne du mot auquel il se rapporte. Ainsi il faut dire : *moi qui suis, toi qui es, lui qui est, nous qui sommes, vous qui êtes, eux qui sont.*

Il est donc évident que lorsque *moi* est présenté comme sujet d'une proposition incidente, il doit régir le verbe à la première personne, et l'on doit dire : *moi qui t'aimai*, et non *moi qui t'aima, si c'était moi qui eusse,* et non *si c'était moi qui eût.*

Suivant la même règle, *moi* doit régir *me*, et il faut dire : *c'est moi qui me nomme Pierre*, et non pas *c'est moi qui se nomme Pierre.*

C'est faire une bien fausse application du principe qui vient d'être établi, que de condamner, comme le font quelques grammairiens, les passages suivants :

Je ne vois plus *que vous* qui la *puisse* défendre. (Racine.)
Il n'avait *que moi qui pût* le secourir. (Voltaire.)

La construction de ces vers est elliptique. *Qui* ne se rapporte ici ni *à vous* ni *à moi*, mais bien au mot *personne* sous-entendu : *je ne*

vois plus (d'autre personne) *que vous qui la puisse défendre; il n'avait plus* (d'autre personne) *que moi qui pût le secourir.*

Néanmoins, dans toutes les phrases semblables, il faut suivre la construction généralement en usage, celle où l'on fait accorder le verbe avec le pronom personnel qui précède le *qui* relatif comme dans ces exemples : *je ne vois que nous deux qui soyons raisonnables; il n'y eut que moi qui espérai la victoire.* Il faut avoir du tact et être bon écrivain pour employer l'autre construction.

C'est *moi qui suis* Guillot, berger de ce troupeau. (La Fontaine.)

Nous croyons que tout change,
Quand c'est *nous qui changeons.*
(Grécourt.)

Qui *précédé d'un adjectif.*

Lorsque le relatif *qui* suit immédiatement un adjectif, le verbe prend le nombre et la personne du pronom personnel qui précède :

C'est *moi seul qui suis* coupable. (Marmontel.)

N'accuse point mon sort, c'est *toi seul qui l'as* fait. (Corneille.)

Qui *précédé d'un adjectif pris substantivement.*

Toutes les fois, nous disent les grammairiens, que *qui* est relatif à *le seul, le premier,* il est préférable de mettre le verbe à la troisième personne, parce qu'il y a ellipse du mot *homme;* mais la vérité est que ces mots *le seul, le premier,* sont tellement identifiés avec le pronom personnel qui précède, que le verbe peut également en prendre le nombre et la personne. On peut donc dire à peu près indistinctement : *vous êtes le premier qui arrive,* ou *vous êtes le premier qui arriviez.*

Je suis *le premier qui ai* fait connaître Shakespeare aux Français. (Voltaire.)

Vous êtes *le seul qui paraissiez* me conduire à la félicité. (J. J. Rousseau.)

Je suis *le premier qui ait* donné la description de la Laconie. (Chateaubriand.)

Tu étais *le seul qui pût* me dédommager de l'absence de Rica. (Montesquieu.)

Qui *précédé d'un substantif.*

Quand le pronom personnel, sujet de la phrase, et son attribut ne présentent pas à l'esprit deux êtres distincts, le relatif *qui* se rapportant nécessairement au premier, le verbe se met à la première ou à la seconde personne, soit du singulier, soit du pluriel.

Mais si le pronom personnel et son attribut quoique identique,

forment à l'idée comme deux êtres séparés, dans ce cas *qui* est relatif à l'attribut, et demande conséquemment le verbe dont il est le sujet à la troisième personne; exemples :

*Je suis une jeune veuve qui **ai*** besoin d'un mari. (Voltaire.)

Vous êtes *un couple de fripons qui* me *jouez* d'intelligence. (J.-J. Rousseau.)

*Je suis un cuisinier qui **n'a*** plus ni sel ni sauce. (Voltaire.)

Vous êtes *un génie* tutélaire *qui* est venu consolider la paix. (Laveaux.)

Il en est de même lorsqu'il y a deux individus différents comme dans ces deux exemples :

Tu n'es ni *David qui tua* le géant Goliath, ni *Judith qui immola* Holopherne. (Le Ch. D.)

Si *vous* étiez fort comme *Samson qui fit* écrouler les voûtes du temple, etc. (Girault-Duvivier.)

Enfin, le verbe se met encore à la troisième personne lorsque la proposition est négative :

Je ne suis qu'une ombre qui VIENT *errer autour de son tombeau.* (Voltaire.) *Je ne suis pas ici un historien qui* DOIT *vous* DÉVOILER *les secrets des cabinets.* (Boss.)

Sujet placé avant le verbe.

En général, le sujet doit toujours précéder le verbe, parce qu'avant de dire qu'une chose est, il faut d'abord énoncer cette chose ; exemples :

La liberté sans les mœurs *n'est* qu'une anarchie. (Mirabeau.)

La paresse donne entrée à tous les vices. (Dict. de Maximes.)

Cependant, en prose comme en vers, le sujet peut quelquefois se placer par inversion après le verbe; exemples :

Et ce n'est point ainsi que parle la nature. (Molière.)

Que *sert la politique* ou *manque le pouvoir* ? (Voltaire.)

Place du sujet dans les phrases interrogatives.

Dans les phrases interrogatives le sujet se met toujours après le verbe; exemples :

Où donc est *la princesse ?* (Racine.) | Un cœur dénaturé respecte-t-*il* les dieux ?

Place du sujet dans les phrases interjetées.

Le sujet d'une phrase interjetée se met aussi après le verbe :

Heureux, *disait Mentor*, le peuple qui est conduit par un sage roi. (Fénelon.)

Non, *dit Adario*, je ne me retirerai pas (Châteaubriand.)

Place du sujet après les verbes au subjonctif

Dans toutes les phrases analogues aux suivantes, le sujet d'un verbe au subjonctif se met toujours après : cette construction elliptique donne beaucoup de vivacité et d'énergie à la pensée :

Vive *la liberté,* périssent *les tyrans !* (Collardeau.)

Vivent les colléges d'où l'on sort si habile homme. (Molière.)

Place du sujet après TEL, AINSI.

Dans toutes les phrases commençant par *tel*, *ainsi*, etc., le sujet doit se mettre après le verbe; exemples :

Telle est *l'injustice* des hommes. (Fléchier.)

Ainsi puissiez-*vous* profiter de ses vertus. (Bossuet.)

Voilà comment s'est terminée *la question.* (Pascal.)

C'est ainsi que parlent les homme sages. (Fénelon.)

Ellipse ou répétition du sujet.

On peut exprimer ou sous-entendre le sujet devant chaque verbe, selon les circonstances. L'ellipse donne plus de rapidité à la phrase et à la pensée, la répétition plus d'énergie ; exemples :

Il se lève, il regarde, il voit de tous côtés
Courir des assassins à pas précipités. (Voltaire.)

La superstition *abrutit* les simples, *persécute* les sages, *enchaîne* les nations, *fait* partout cent maux effroyables. (J.-J. Rousseau.)

Verbe séparé de son sujet par une phrase incidente.

Quand un verbe est séparé de son sujet par une phrase incidente, il faut avoir soin, en prose comme en vers, de ne pas lui en donner un second ; exemples :

Peut-être *un malheureux,* mourant sur son fumier,
Du dernier des humains *deviendrait* le premier. (Delille.)

La terreur, comprimant l'honnête homme abattu,
Sèche l'humanité, fait taire la vertu. (Chénier.)

Cependant Voltaire a dit :

Louis, en ce moment, prenant son diadème,
Sur le front du vainqueur *il* le posa lui-même.

Et Buffon :

La terre étant partout en friche et couverte dans toute son étendue d'herbes grossières, épaisses et touffues, *elle* ne s'échauffe, ne se sèche jamais.

Bien qu'on ait justifié cette sorte de construction, il n'en faut pas moins l'éviter et s'en tenir à la règle.

Répétition ou ellipse du verbe.

Lorsque le même verbe a plusieurs propositions, il peut ou non se répéter, si les sujets sont de même nombre. Il n'y a de règle à suivre, à cet égard, que le goût, l'élégance et la clarté; exemples:

L'hymen *a* des devoirs, le trône *a* des appas. (Piron.)
L'agrément est sa loi, *le plaisir est* son dieu. (Boissy.)

L'or attire le mercure et *l'aimant* le fer. (Buffon.)
Quel homme est sans erreur, et *quel roi* sans faiblesse? (Voltaire.)

Mais si les sujets sont de nombre différent, le verbe doit se répéter :

Les honneurs rendent vain, le plaisir rend heureux. (Voltaire.)
La conscience *est* la voix de l'ame, les passions *sont* la voix du corps. (J.-J. Rous.)

Cependant les écrivains n'ont pas toujours rigoureusement observé cette règle, surtout les poètes, et il ne faut pas les en blâmer. Dans ce vers de Voltaire :

Vous régnez : *Londre est* libre, et *vos lois* florissantes,

l'esprit supplée aisément le verbe *sont* sous-entendu.

Du complément direct ou indirect.

Un verbe peut bien avoir deux compléments; mais il faut que l'un soit direct, et l'autre indirect; exemples:

Dans les malheurs publics un monarque économe
Doit-il *prodiguer l'or aux besoins* d'un seul homme? (De Belloy.)

Le malheur vainement *à la mort nous dispose:*
On le brave de loin; de près c'est autre chose. (J. B. Rousseau.)

Racine n'a donc pu dire :

Ne *vous* informez pas *ce* que je deviendrai ;

ni Boileau :

C'est à *vous*, mon esprit, *à qui* je veux parler

parce que dans le premier vers il y a deux compléments directs *vous* et *ce;* et dans le second deux compléments indirects *à vous* et *à qui*. Il aurait fallu *ne vous informez pas de ce que*, etc., et *c'est à vous que*, etc.

Les compléments se placent ordinairement après le verbe; mais quelquefois il peut y avoir inversion.

Des compléments qui conviennent aux verbes.

Dans ces deux exemples les verbes ont les régimes qui leur conviennent, parce que l'on peut dire : *consoler quelqu'un, enjamber sur quelque chose;* mais on ne dirait pas : *ils se sont nui les uns les autres, ils se sont parlé l'un l'autre, je les ai pardonnés*, parce que l'on dit : *nuire à quelqu'un, pardonner à quelqu'un;* il faudrait donc dire : *ils se sont nui les uns aux autres; ils se sont parlé l'un à l'autre; je leur ai pardonné.*

Avec les verbes *persuader, assurer*, on peut dire : *je lui ai persuadé, je lui ai assuré cela*, ou *je l'ai persuadé, je l'ai assuré de cela.*

Les hommes ne sont faits que pour se *consoler* les uns *les autres*. (Voltaire.)

De peur de faire *enjamber* les vers les uns *sur les autres*. (Voltaire.)

Un complément pour plusieurs verbes.

Un nom peut être en rapport avec plusieurs verbes, mais il faut que ces verbes appellent après eux le même complément. Vous direz donc : *le soleil échauffe et anime tout*, car *échauffer* et *animer* veulent tous deux un régime direct; mais vous ne direz pas : *il sut connaître et se servir de tous ses avantages*, le régime indirect du verbe *se servir*, ne saurait convenir à *connaître*, qui veut un régime direct. Dites donc : *il sut connaître tous ses avantages et s'en servir*

Toujours pour *éclairer* et *charmer* l'*uni-*
(*vers*,
La raison emprunta le prestige des vers.
(Delille.)

Rien n'est impossible à la main qui *divise* et *rapproche* les *éléments*.
(Bernardin de St-Pierre.)

Compléments de différente nature.

Lorsque les compléments d'un verbe sont de même étendue, le complément direct doit, d'après l'ordre des idées, se placer avant le complément indirect, à moins qu'il n'y ait équivoque. Vous ne diriez donc pas : *ramenez ces esprits égarés par la douceur;* mais *ramenez par la douceur ces esprits égarés.*

Si le complément indirect a moins d'étendue que le complément direct, celui-ci se place le dernier : *Vous attribuez à vos adversaires des écrits pleins d'impiété.* (Pascal.)

A plus forte raison, le complément direct se met avant le complément indirect, si le premier est plus court : *Préférez la mort à une honteuse servitude.*

Il sauva *la vie* aux rebelles.
(Fléchier.)

L'adulation *ferme le cœur* à la vérité.
(Massillon.)

Complément de même nature.

Lorsqu'un verbe a plusieurs compléments, ils doivent être tous de même nature, c'est-à-dire qu'ils doivent être ou des substantifs, ou des verbes, ou des prépositions. Vous ne direz donc pas : *il aime la musique et à danser; il préfère la chasse et monter à cheval, je crois ses conseils bons et qu'il a raison;* mais bien : *il aime la musique et la danse ; il préfère chasser et monter à cheval, je crois que ses conseils sont bons et qu'il a raison.*

Il faut des écoles où l'on enseigne *la crainte* des dieux, *l'amour* de la patrie, *le respect* des lois.
(Fénelon.)

Auguste enseignait lui-même à ses petits-fils à *écrire*, à *nager* et à *connaître* tous les éléments des sciences.
(J.-J. Rousseau.)

Complément précédé de la préposition DE *ou* PAR.

Il est des participes qui se construisent les uns avec *de*, les autres avec *par*. L'usage seul apprendra à faire connaître l'emploi de l'une ou de l'autre de ces deux prépositions. Les règles qu'on a données à cet égard sont toutes fausses.

Qui vit *haï de* tous, ne saurait longtemps (vivre.
(Corneille.)

Retenu par la peur, *par* l'intérêt *pressé.*
(Racine.)

Savant dans l'art *par* Neptune *inventé.*
(Racine.)

Les Gaules furent *conquises par* César.
(Wailly.)

Participes qui prennent l'auxiliaire AVOIR.

La plupart des participes dérivés des verbes neutres prennent l'auxiliaire *avoir : J'ai vécu, j'ai couru, j'ai mangé, j'ai dormi,* etc.

Pradon, comme un soleil, en nos ans *a* (*paru.*
(Boileau.)

Non, non, avant ce coup Sabine *aura vécu.*
(Corneille.)

Certes, je *n'ai* jamais *dormi* d'un si bon (somme.
(Racine.)

Esther *a triomphé* des filles des Persans.
(Idem.)

Participes qui prennent l'auxiliaire ÊTRE.

Quelques participes, dérivés des verbes neutres, prennent le verbe *être : je suis né, je suis sorti, je suis mort, je suis parvenu.*

Tout ce qui *est arrivé* a été de tout temps présent et préordonné en Dieu. (Pascal.)

Hélas ! qu'*est devenu* ce temps, cet heureux temps,
Où les rois s'honoraient du nom de fainéants ?
(Boileau.)

Participes qui se construisent avec AVOIR *ou* ÊTRE.

D'autres participes dérivés des verbes neutres se construisent avec le verbe *avoir* pour exprimer l'action, et avec le verbe *être* pour exprimer l'état : *la rivière a baissé, la rivière est baissée.*

Les patriarches lui dressèrent des autels en certains endroits où il leur *avait apparu.* (Massillon.)

Les patriarches avaient sacrifié à Dieu sur les montagnes, et il leur *était apparu.* (Bossuet.)

Echappé, construit avec le verbe *avoir,* fait entendre qu'on n'a pas fait attention à une chose, ou qu'on en a perdu la mémoire : *cette romance m'a échappé :* construit avec le verbe *être, échappé* signifie qu'une chose a été faite par inadvertance : *cette parole lui est échappée.*

J'ai retenu le chant, les vers m'*ont échappé.*
(J.-J. Rousseau.)

Le mot que vous venez de dire vous *est échappé.* (Planche.)

Convenu avec *avoir* réveille une idée de convenance : *elle lui a convenu;* avec *être* une idée de convention : *elle est convenue de ses torts.*

Cette maison m'*a convenu.* (Académie.)

Les deux diocèses *sont convenus* des limites de leur territoire. (Fléchier.)

Emploi du présent pour le futur.

Pour exprimer une action à venir, on se sert généralement du futur : mais quelquefois aussi on se sert du présent pour rendre l'expression plus vive, plus animée; exemples :

Il *fera* demain ce qu'il fait aujourd'hui et ce qu'il fit hier. (La Bruyère.)
Qui sait si nous *serons* demain ?
(Racine.)

Il *arrive demain.* (Académie.)
S'il ne meurt aujourd'hui, je *puis* l'aimer demain.
(Racine.)

Le présent pour le passé.

Pour exprimer une action qui a été faite on se sert généralement du temps passé; mais on rend la narration beaucoup plus vive, si l'on se sert du présent. Alors tout se passe en quelque sorte sous les yeux du lecteur; c'est un tableau vivant :

J'*encourageai* les matelots effrayés, je leur *fis* abaisser les voiles : ils *ramèrent* vigoureusement; nous *passâmes* au travers des écueils, et nous *vîmes* de près toutes les horreurs de la mort. (Fénelon.)

L'ennemi s'*étonne*, le chrétien *gagne* du terrain, les croix se *plantent* sur les murailles, tout *cède*, et dans un jour saint Louis se *rend* maître d'une place, et s'*ouvre* le chemin à toutes les autres. (Fléchier.)

Dès que vous avez employé le présent ou le passé, il faut que tous les verbes soient au présent ou au passé. Cette phrase de Bossuet est donc incorrecte :

Dès qu'il parut dans les armées, il *donne* une haute idée de sa valeur.

IMPARFAIT.

On m'a dit que c'est, on m'a dit que c'était.

Qnand on veut exprimer une chose existante dans tous les temps, une chose immuable, éternelle, comme une vérité, une maxime, on se sert du présent : *il concluait que sagesse* VAUT *mieux qu'éloquence*. On peut aussi se servir de l'imparfait, en faisant rapporter la chose qu'on énonce à une époque passée. La première construction, comme plus logique, est préférable à la seconde, qui est purement grammaticale; exemples :

Il concluait que sagesse *vaut* mieux qu'éloquence. (Voltaire.)

Maître Pangloss m'a toujours dit que les hommes *sont* égaux. (Idem.)

L'homme a connu qu'il y *avait* un Dieu. (Bern. de St-Pierre.)

Nos politiques ont observé que les deux sexes *naissaient* en nombre égal. (Idem.)

Emploi de l'imparfait ou du présent après SI.

Après *si*, l'on fait usage du présent s'il y a affirmation; de l'imparfait s'il y a doute, crainte ou désir; exemples :

Si je *faisais* une religion, je mettrais l'intolérance au rang des sept péchés mortels. (Voltaire.)

. . . . *Si* Louis l'*ordonne*,
Ces arbres parleront mieux que ceux de Dodone.
(Molière.)

Imparfait et plus-que-parfait après SI.

Lorsque *si* est suivi des verbes *avoir* ou *être*, on se sert de l'indicatif ou du subjonctif; exemples :

Si vous *aviez* voulu m'éprouver, je n'en murmurerais pas. (J.-J. Rousseau.)

Si Julie n'*eût* point existé, jamais je n'aurais pris à Paris ma femme. (J.-J. Rousseau.)

Indicatif et subjonctif dans la même phrase.

Quand il y a énumération de deux ou de plusieurs actions, *si* est remplacé par *que*, et les verbes se mettent au subjonctif, quoique le premier soit à l'indicatif; exemples:

Si un Siamois *venait* me conter les métamorphoses de Samonocodom et *qu*'il me *menaçât* de me brûler si je faisais des objections, comment devrais-je en user avec ce Siamois? (Voltaire.)

Si les usages de l'Église grecque et de la latine ont été différents comme leurs langues, et *que* la liturgie, les habillements, les ornements, la forme des temples, celle de la croix n'*aient* été les mêmes, ce n'est pas ce que j'examine. (Voltaire.)

Imparfait de l'indicatif au lieu du conditionnel.

Au lieu du conditionnel, on emploie quelquefois l'indicatif, qui est plus énergique; exemples:

Le cardinal se trompait en pensant qu'on *pourrait* donner les Pays-Bas en mariage à l'Infante. (Voltaire.)

Jaloux de ces présents que convoitait ton (cœur,
Si tu n'avais pas nui, tu *mourais* de dou- (leur.
(Tissot.)

Je le vis hier, je l'ai vu ce matin.

Les formes *je vis*, *je parlai*, *je trouvai*, ne doivent s'employer que pour exprimer une chose qui s'est passée dans une période de temps entièrement écoulée; dans le cas contraire, on se sert des formes *j'ai vu*, *j'ai parlé*, *j'ai trouvé*; exemples:

Hier des Arméniens *menèrent* au sérail une jeune esclave de Circassie. (Montesquieu.)

J'ai été agréablement *surpris* en recevant votre lettre. (Voltaire.)

Si l'on parle d'une chose arrivée dans une période de temps dé-

terminée, mais où l'on n'est plus, on peut à volonté faire usage du *prétérit défini* ou *indéfini*; exemples:

Etant l'autre jour dans ma chambre, *je vis* un dervis extraordinairement habillé. (Montesquieu.)

Non, Julie, il ne m'est pas possible de ne te voir chaque jour que comme *je t'ai vue* la veille. (J.-J. Rousseau.)

On peut encore employer *le prétérit défini* ou *indéfini*, lorsqu'il s'agit d'une chose arrivée dans une période de temps indéterminée, mais entièrement écoulée; exemples:

Les peuples les plus policés de l'Asie, en-deçà de l'Euphrate, *adorèrent* les astres. (Voltaire.)

Toutes les religions et toutes les sectes du monde *ont eu* la raison naturelle pour guide. (Pascal.)

Futur.

Le futur ou l'impératif.

Le futur s'emploie quelquefois pour l'impératif: témoin la phrase de Chateaubriand et les commandements de Dieu.

Dieu soumit les orages à des lois: et l'arrêtant sur le rivage, il dit à la mer, *tu n'iras* pas plus loin. (Chateaubriand.)

Respectez les biens d'autrui, si vous voulez posséder tranquillement les vôtres. (Dict. des Max.)

Le futur ou le prétérit.

On peut employer le futur ou le prétérit dans les phrases analogues aux phrases suivantes:

Rendez fidèlement le dépôt qu'on vous *aura* confié. (Fénelon.)

Rendez fidèlement le dépôt qu'on vous *a* confié.

Le futur ou le présent.

On peut employer le futur ou le présent, et dire: *se sauve qui peut* ou *se sauvera qui voudra*. Ce tour de phrase n'est pas seulement particulier au présent et au futur, il peut être aussi employé aux autres temps. On pourrait dire *se sauvait qui voulait, se serait sauvé qui aurait voulu*, etc.

Sera bien fin, je crois, qui jamais m'y (rattrape. (Voltaire.)

Arrive ce qui *pourra*, je me flatte de vous voir. (Voltaire.)

Conditionnel ou futur.

On peut dire *il m'a promis qu'il viendra*, ou *il m'a promis qu'il viendrait*, et l'usage préfère le *conditionnel*, parce que l'exécution de ce qu'on promet dépend toujours de quelques conditions exprimées ou supposées. Nous n'en exceptons pas même cette phrase : *Jésus-Christ a promis qu'il viendrait juger les vivants et les morts. Viendrait* n'est pas fautif, puisque l'on doit nécessairement sous-entendre *lorsque le monde finirait*. En effet la promesse ne peut s'accomplir qu'autant que l'événement aura eu lieu.

Jésus-Christ a promis qu'il *viendrait* juger les vivants et les morts. (Wailly.)

L'almanach de Liége a dit qu'il *viendrait* un peuple du Nord qui détruirait tout. (Voltaire.)

Je crois même au besoin qu'il *serait* son appui. (Corneille.)

Je n'oserais me promettre que vous me *ferez* cet honneur. (Académie.)

Croyez du moins, croyez que tant que je respire,
Les dieux *auront* en vain ordonné son trépas. (Racine.)

Je crois que vous n'*aurez* pas envie de continuer. (Pascal.)

Emploi circonspect de ce mode.

Pour adoucir ce que le commandement peut avoir de trop dur, on emploie des impératifs qui, par eux-mêmes, expriment une idée de soumission ; tels que *veuillez, daignez, faites-moi le plaisir* ou *l'honneur, ayez la bonté*, etc., ainsi qu'on le voit dans la deuxième colonne :

Connais-moi tout entière. (Corneille.)

Ah ! sire, *écoutez*-nous. (Idem.)

Daigne encor me *connaître*. (Boileau.)

Daignez m'écouter. (Racine.)

Faisons, courons, au lieu de *fais, cours*.

Dans le monologue on peut dire : *Prends garde à ce qu'on ne te voie*, ou *prenons garde à ce que l'on nous voie*. Dans les phrases sentencieuses on peut dire aussi : *soyons charitables* ou *soyez charitables*.

Mourons, de tant d'horreurs qu'un trépas me délivre.
Meurs, puisque c'est un mal que tu ne peux guérir. (Corneille.)

Soyons en tout temps digne de notre naissance. (Voltaire.)

Soyez sobre, attentif à placer votre argent. (Idem.)

Va-s-y, parle-s-en.

Toute seconde personne singulière de l'impératif qui par la

conjugaison n'est pas terminée par un *s*, prend cette lettre pour cause d'euphonie, lorsqu'elle est suivie du pronom *en* ou du pronom *y*. Dans le cas où les pronoms *en* et *y* sont compléments du verbe qui suit l'impératif, il peut y avoir une pause entre cet impératif et ces pronoms ; dès lors on ne doit pas faire usage de la lettre euphonique : *va y mettre ordre*, *sache en trouver*, *daigne y répondre*, etc.

Pense-s-y bien, jeune homme, que sont dix, vingt, trente ans, pour un être immortel ? (J.-J. Rousseau.)

Fais un grand feu bien ardent, *jette-s-y* tout ce fatras. (J.-J. Rousseau.)

Verbes toujours suivis du subjonctif.

Le *subjonctif* est le mode du doute, de l'indécision ; il sert à exprimer ce qui est vague, incertain, etc. Comme la volonté, la prière, le désir, le doute, la crainte, ne peuvent porter que sur des choses non positives et qui, pour la plupart, sont futures ou incertaines, il en résulte qu'après les verbes qui expriment la volonté, la prière, le désir, le doute, la crainte, le commandement, etc. le verbe de la proposition subordonnée se met au subjonctif :

Obéis, si tu *veux* qu'on t'*obéisse* un jour. (Voltaire.)

Je *permets*, je *souhaite*, je *doute*, je *crains*, j'*ordonne*, je *désire* que vous m'*aimiez*. (Corneille.)

Puisque vous le voulez, j'*accorde* qu'il le *fasse*. (Corneille.)

Je *désire* que vous *soyez* plus heureux. (Académie.)

Gardez que ce départ ne leur *soit* révélé. (Racine.)

Subjonctif après les verbes unipersonnels.

Après les locutions *il est juste*, *il est bon*, *il est nécessaire*, *il est temps*, etc., le verbe se met au subjonctif. Il en est de même après les verbes dits *impersonnels* ou *unipersonnels*; exemples :

Il est juste, grand roi, qu'un meurtrier *périsse*. (Corneille.)

Il serait bon qu'on *obéît* aux lois. (Pascal.)

Il ne me *plaît* pas que vous *alliez* là. (Académie.)

Il est temps qu'il *paraisse*, et qu'on tremble à sa vue. (Voltaire.)

Il est juste que ce qui est juste *soit* suivi. (Pascal.)

Hélas ! *faut-il* que je *perde* mon père ! (Molière.)

Subjonctif après QUELQUE, QUEL QUE, QUOI QUE, *etc.*

On met toujours le subjonctif après les expressions *quelque... que*, *quel que*, *qui que*, *quoi que*, *si... que*, etc, : *quelque grand qu'il soit* ; *si pauvre qu'il soit*.

Quelque excellente que *soit* la pratique d'un médecin, elle ne saurait manquer de censeurs. (Lesage.)

Quoi qu'en dise Aristote et sa docte ca-
(bale,
Le tabac est divin, il n'est rien qui l'é-
(gale.
(Th. Corneille.)

Subjonctif après AFIN QUE, A MOINS QUE, AVANT QUE, *etc.*

On emploie toujours le subjonctif après les expressions suivantes:

Afin que	En cas que	Où que
A moins que	Encore que	Pour que
Avant que	Si tant est que	Pourvu que
En cas que	Loin que	Quoi que
Bien que	Non que	Sans que
De peur que	Non pas que	Soit que
De crainte que	Nonobstant que	Quoiqne

On est mort *avant qu*'on *ait* aperçu qu'on devait mourir. (Fléchier.)

Les plaisirs ne sont pas assez solides *pour qu*'on les *approfondisse*. (La Bruyère.

Subjonciif après QUE *employé pour* AFIN QUE, etc.

Toutes les fois que la conjonction *que* semble employée pour *avant que*, *sans que*, *afin que*, *sans que*, *à moins que*, etc., le verbe qui suit se met toujours au subjonctif.

Il en est de même après *que* dit impératif : *de cent coups de poignard que l'infidèle meure!* (Voltaire.) Et dans toutes les phrases exclamatives où le *que* est ellipsé : *Vive la liberté! périssent les tyrans!* (Colardeau.)

Je ne vous quitte point,
Seigneur, *que* mon amour *n'ait* obtenu ce
(point.
(Corneille.)

En vendange autrefois, dans les lieux où
(nous sommes,
Peu de jours se passaient *qu'il* n'arrivât
(mort d'hommes. (Regnard.)

Je ne sache point, *que je sache.*

On dit : *je ne sache pas*, *nous ne sachions pas*, pour *je ne connais pas*, *nous ne connaissons pas*. On dit aussi, soit au milieu, soit à la fin d'une phrase : *que je sache*, *que nous sachions*. Ce qu'il y a de particulier, c'est que cette manière de parler, qui est un véritable gallicisme, n'a lieu qu'à la première personne du singulier ou du pluriel. On ne dis pas *tu ne saches pas*, *il ne sache pas*. On dit cependant *que tu saches*, *que vous sachiez*. *Est-il riche*, *que tu saches? est-il venu*, *que vous sachiez* ?

Je ne *sache rien* qui soit plus digne de notre amour que la vertu, ni de plus propre à notre bonheur, que l'amitié. (J.-J. Rousseau.)

D'habiles anatomistes ont analysé les organes de la vue et de l'ouïe, et aucun, *que je sache*, n'a développé le mécanisme de l'odorat. (Bern. de St-Pierre.)

Subjonctif dans les phrases négatives ou interrogatives.

Dans les phrases négatives ou interrogatives, le verbe de la proposition subordonnée se met généralement au subjonctif; mais s'il arrive que sous la forme de l'interrogation on exprime une idée positive, il faut alors se servir de l'indicatif.; exemples :

. . . . Madame, *oubliez-vous*
Que Thésée *est* mon père, et qu'il *est* votre époux? (Racine.)
Pensez-vous qu'il *s'agit* d'un forfait exécrable ? (Chénier.)

Ne crois pas qu'elle *meure*. (Racine.)
Vous *ne croyez* pas que je *puisse* résister. (Mme de Sévigné.)

Crois-tu que dans son cœur il *ait* juré ta (mort?
(Racine.)
D'où *croyez-vous* que viennent les calamités publiques? (Massillon.)

Subjonctif ou indicatif après ORDONNER, EXIGER, *etc.*

Après les verbes *ordonner*, *résoudre*, *arrêter*, *exiger*, *décider*, etc., on fait usage du subjonctif; mais, quand l'exécution de l'ordre est tellement sûre que l'action ordonnée, résolue, exigée, etc., peut être regardée comme un fait qui aura nécessairement lieu, on doit employer l'indicatif: *j'ordonne qu'il vienne, nous ordonnons qu'il sera exécuté.*

Nous l'avons vu *ordonner* qu'on *fléchît* les genoux devant la majesté présente. (Fléchier.)
Il est injuste d'*exiger* des hommes qu'ils *fassent*, par déférence pour nos conseils, ce qu'ils ne veulent pas faire pour eux-mêmes. (Vauvenargues.)

Ordonné qu'il *sera* fait rapport à la cour
Du foin que peut manger une poule en un (jour.
(Racine.)
On *exigea* d'eux qu'ils *remettraient* aux Romains la place et le port de Lylibée, dans la Sicile. (Vertot.)

Subjonctif ou indicatif après ATTENDRE., ENTENDRE, PRÉTENDRE, SE PLAINDRE, SUPPOSER, DOUTER.

A la suite des verbes *attendre*, *entendre*, *prétendre*, *supposer*, *se plaindre*, *douter*, on emploie l'un ou l'autre mode, selon l'idée qu'on veut exprimer. Nous renvoyons aux dictionnaires pour la différence d'acceptiou dans laquelle ces verbes peuvent être pris.

Nous *attendons*, pour nous repentir, que nos fautes nous *aient* punis. (De Lingrée.)

De lui seul je *prétends* qu'on *reçoive* (la loi.
(Boileau.)

J'attends du moins, j'*attends* de votre com-(plaisance,
Que désormais partout vous *fuirez* ma (présence.
(Racine.)
On *prétend* que Thésée a paru dans l'E-pire.
(Racine.)

Subjonctif ou indicatif après : IL SUFFIT QUE, IL SEMBLE, etc.

Après : *il suffit que*; *est-il possible ? il me semble que; on dirait que ; s'il est vrai que; le seul, l'unique, le premier, le dernier, le plus, le moindre, le meilleur; il n'est que, il n'y a que ; qui, que, dont, où; tout, que; jusqu'à ce que ;* on se sert du subjonctif ou de l'indicatif, selon les vues de l'esprit. Veut-on affirmer directement, positivement, et sans idée accessoire de doute, de crainte, d'incertitude, etc., on doit faire usage de l'indicatif. S'agit-il, au contraire, d'une chose vague, douteuse, incertaine, ou que l'on regarde comme telle, il faut employer le subjonctif. Voilà les seules règles qu'il soit permis d'établir à cet égard. C'est à celui qui parle ou qui écrit de savoir quel mode il doit employer de préférence à l'autre.

I

SUBJONCTIF.	INDICATIF.
... Il *suffit* que vous nous *commandiez*, Vous nous verrez combattre et mourir à vos pieds. (Racine.)	Qu'il te *suffise* donc, pour me justifier, Que je *vis*, que *j'aimai* la reine le premier. (Idem.)

II

Est-il possible que vous *vouliez* être malade en dépit des gens et de la nature? (Molière.)	*Est-il possible* que vous *serez* toujours embéguiné de vos apothicaires et de vos médecins? (Molière.)

III

Il *semble* que les climats extrêmement chauds *soient* contraires aux chevaux. (Buffon.)	Il *semble* que la rusticité *n'est* autre chose qu'une ignorance grossière des bienséances. (La Bruyère.)

IV

On dirait que, pour plaire, instruit par la nature, Homère *ait* à Vénus dérobé sa ceinture. (Boileau.)	On *dirait que* Ronsard, sur ses pipeaux rustiques, *Vient* encor fredonner ses idylles gothiques.

V

S'il est vrai qu'Homère *ait* fait Virgile, c'est son plus bel ouvrage. (Voltaire.)	*S'il est vrai que* j'*ai* chassé les ennemis de votre territoire... (Vertot.)

VI

Je suis *le seul* qui vous *connaisse*. (Fénelon.)	Un lieu que vous *seul connaissez*. (Racine.)
Néron est le *premier* empereur qui *ait* persécuté l'Eglise. (Bossuet.)	Les Syriens furent les *premiers* qui *domptèrent* les flots. (Fénelon.)
L'Evangile est le plus beau présent que Dieu *ait* fait aux hommes. (Montesquieu.)	C'était la plus intrépide menteuse que j'*ai* connue. (Marivaux.)

VII

Il *n'y a* jamais que la guerre et les combats effectifs qui *fassent* les hommes guerriers. (Rollin.)	Il *n'y a* jamais eu que mademoiselle de Langeron à qui madame la princesse *a* parlé.

VIII

La multitude avait besoin d'un chef *qui flattât* ses caprices. (Barthélemy.) Si je puis vous servir, qu'importe *qui* je (*sois*? (Voltaire.)	Elle se lassa bientôt d'un chef *qui flattait* ses caprices. (Barthélemy.) J'ignore *qui* je *suis* et *qui* m'a mise au jour. (Voltaire.)

IX

Tout auteur *que je sois*, je ne suis pas jaloux Que mon travail lui soit utile. (Regnard.)	Quelquefois un bruit sourd annonce un grand orage; *Tout* aveugle *qu'il est*, le peuple le présage. (Voltaire.)

X

Chez toutes les nations, l'histoire est défigurée par la fable, *jusqu'à ce qu'*enfin la philosophie *vienne* éclairer les hommes. (Voltaire.)	Lucain fut d'abord ami de Néron *jusqu'à ce qu'il eut* la noble imprudence de disputer contre lui le prix de poésie. (Voltair.)

Emploi des temps du subjonctif.

Si le premier verbe est au présent ou au futur simple, on met le second verbe au présent ou au passé du subjonctif. Si le verbe au subjonctif marque une action à venir, il faut le mettre au présent. *Parveniez* est au subjonctif parce qu'il marque une action à venir. *Ayez trompé* est au passé du subjonctif, parce qu'il marque une action pasée.

Je ne crois pas
Je ne croirai pas } que vous *parveniez* à cet emploi.

Je ne crois pas
Je ne croirai pas } que vous l'*ayez trompé*.

Après le présent et le futur de l'indicatif, on emploie l'imparfait du subjonctif au lieu du présent, et le plus-que-parfait au lieu du passé lorsque le second verbe est suivi d'une expression conditionelle. Ainsi *parvînt* est à l'imparfait, à cause de l'expression conditionelle, *sans votre protection*, et *eût obtenu* est au plus-que-parfait, parce qu'il marque une action passée et à cause de l'expression conditionnelle, *si vous ne l'eussiez protégé*.

Je ne crois pas
Je ne croirai pas } qu'il *parvînt* à cet emploi sans votre protection.

Je ne crois pas
Je ne croirai pas } qu'il *eût obtenn* cette place si vous ne l'eussiez protégé.

Quand le premier verbe est au futur passé, on met le second verbe soit au présent, soit au passé du subjonctif, selon les circonstances :

On aura exigé } que vous *ayez* } beaucoup de prudence dans cette affaire.
Il aura fallu } que vous *ayez* eu }

Si le premier verbe est à l'imparfait, où à l'un des passés, ou au plusque-parfait, ou à l'un des conditionnels, on met le second verbe à l'imparfait ou au plus-que-parfait du subjonctif ·

Il désirerait
Il désira
Il a désiré
Il eut désiré
Il avait désiré
Il désirerait
Il aura t désiré
Il eût désiré
} que vous par*lassiez* en sa faveur.
ou
que vous *eussiez* parlé en sa faveur.

On le met à l'imparfait, si l'on veut exprimer une action présente ou future, et au plus-que-parfait, si l'on veut exprsmer une action passée.

On met toujours le second verbe au présent du subjonctif, quelque soit le temps du premier, lorsque l'action ou l'état marqué par le verbe exprime une vérité constante, une chose qui existe encore au moment où l'on parle ·

Vous auriez trouvé mon livre agréable, quoiqu'il ne *vaille* pas le vôtre.

Voltaire n'a employé aucune fiction qui ne *soit* l'image de la vérité.

On met encore quelquefois le second verbe au présent du subjonctif, quoique le premier soit au passé indéfini, lorsque le second verbe est précédé d'une des conjonctions *afin que, pour que*, etc., et qnand on veut exprimer uue action présente dans le moment où l'on parle, ou future, relativement à ce moment.

Votre père a trop mal passé la nuit pour qu'il *puisse* aller mieux ce matin.

J'ai préparé vos malles *afin que* vous ne vous *fassiez* pas attendre.

Infinitif, sujet ou complément.

On emploie l'infinif soit comme sujet soit comme complément :

Venger la mort d'un père est toujours légitime. (Voltaire.)

Le désir de ***vivre*** est naturel à tous les hommes. (Voltaire.)

Infinitif employé substantivement.

L'infinitif peut être employé substantivement: exemples :

Le *lever* du soleil est le réveil de toute la nature. (Bern. de St-Pierre.)

Le trop *parler* souvent, monsieur, nous est contraire. (Boissy.)

Infinitif employé de préférence à tout autre mode.

Employez l'infinitif de préférence à tout autre mode, et dites : *il croit avoir tout dit*, plutôt que : *il croit qu'il a tout dit.*

Les grands ne croient *être* nés que pour eux-mêmes. (Massillon.)

Brutus et Cassius crurent *affranchir* leurs concitoyens en tuant César. (Bossuet.)

Plusieurs infinitifs de suite.

Il faut éviter d'employer plus de trois infinitifs de suite. Ainsi ne dites pas : *il ne faut pas croire pouvoir le faire sortir*, mais, *il ne faut pas croire qu'on pourra le faire sortir.*

Nous crûmes *voir revenir* le temps des miracles. (Bossuet.)

Il crut *pouvoir aspirer* au commandement. (Bossuet.)

Infinitif en rapport avec le sujet ou avec le régime.

Si l'emploi de l'infinitif est préférable à tout autre mode, cependant il ne doit pas se faire aux dépens de la clarté. Ainsi l'on ne dira pas : *qu'ai-je fait pour venir troubler mon repos? C'est pour être utile à tes parents que je t'ai instruit,* parce que ces phrases sont louches et équivoques. Il faut dire : *qu'ai-je fait pour que vous veniez troubler mon repos? C'est pour que tu sois utile à tes parents que je t'ai instruit.*

Néanmoins, s'il n'y a dans la phrase aucune ambiguité, si la pensée est claire et qu'on ne puisse se méprendre sur le véritable rappport de l'infinitif, ce mode peut être employé, quoiqu'il ne se rapporte pas au sujet de la proposition principale. Ainsi Racine a pu dire : *les moments sont trop chers pour les perdre en paroles. Perdre* est ici pour *être perdus*, et il est dans le génie de notre langue d'employer souvent l'actif pour le passif.; exemples :

[illegible]el, pour les *punir*, voulut les exaucer. (Voltaire.)

Dieu t'a fait pour l'*aimer* et non pour le comprendre. (Voltaire.)

DU PARTICIPE PRÉSENT.

Participes présents marquant l'état ou l'action.

Quand le mot en *ant* exprime un état, une manière d'être, il s'acorde avec le substantif qu'il qualifie et se nomme alors *adjectif verbat;* lors'quil exprime simplement l'action, il est toujours invariable et s'appelle *participe présent.*

J'ai toujours vu ceux qui voyageaient dans de bonnes voitures bien douces, rêveurs, tristes, *grondeurs* ou *souffrants.* (J. J. Rousseau.)

J'ai vu les vents *grondants* sur ces moissons superbes,
Déraciner les blés, se disputer les gerbes. (Delille.)

Dans la première colonne *grondants, souffrants*, sont donc des *adjectifs verbaux.* Dans la seconde colonne *grondant* est *participe présent.*

Participe présent avec un complément adverbial.

Tout participe présent, précédé d'un complément adverbial, est variable lorsqu'il exprime l'état; il est toujours invariable s'il est suivi d'un complément; exemples :

Télémaque lui-même arrose de liqueurs parfumées ses cendres encore *fumantes.* (Fénelon.)

Tu foule une terre *fumant* toujours du sang des malheureux mortels. (Bescher.)

Des participes APPARTENANT, TENDANT, *etc.*

Le participe *appartenant* peut être considéré comme verbe ou comme adjectif, soit à la fin, soit dans le corps d'une phrase. Il en est de même de *tendant, résultant, approchant, descendant, dépendant, attendant, pendant*, et de quelques autres; exemples :

Les Carthaginois firent fondre des statues, des vases, et même des ustensiles *appartenant* aux particuliers. (Anquetil.)

Les Pays-Bas étaient un assemblage de plusieurs seigneuries *appartenantes* à Philippe à des titres différents. (Voltaire.)

Participes et adjectifs homophones.

Il y a des participes présents qui ont pour correspondants des adjectifs ou des substantifs dont l'ortographe est différente, et avec lesquels il faut prendre garde de les confondre; tels sont *négligent* et *négligeant*, *résident* et *résidant*, *excellent* et *excellant*, *président* et *présidant*, *fabricant* et *fabriquant*, *extravagant* et *extravaguant*, etc.

La femme du *résident* s'appelle madame la résidente. (Planche.)

Et *négligeant* pour vous tant d'heureux alliés. (Racine.)

La paix et l'abondance *résidant* parmi eux font renaître l'âge d'or. (Bern. de St-Pierre.)

Il est *négligent* en tout, *négligent* en ses affaires. (Académie.)

Participes présents employés comme substantifs.

Lorsqu'un participe présent est employé comme substantif, il peut prendre les deux genres et les deux nombres : *un protestant*, *une protestante*, *des protestants*, *des protestantes*.

A plus d'un *combattant* la Clélie est fatale. (Boileau.)

Et le combat finit faute de *combattants*. (Corneille.)

Participe présent précédé de la préposition EN.

Précédé de la préposition *en*, le participe présent est toujours invariable; exemples:

Vous avez vu cent fois nos soldats en courroux,
Porter en *murmurant* leurs aigles devant vous. (Racine.)

Sa muse, en *arrivant*, ne met pas tout en feu,
Et pour donner beaucoup, ne nous promet que peu. (Boileau.)

EN *répété ou non répété.*

Quand il se trouve dans la même phrase plusieurs participes présents de suite, employés avec ou sans la conjonction *et*, c'est le goût et l'oreille qui doivent décider s'il faut répéter on non la préposition *en*; exemples:

Il l'aborda *en jurant* et *en blasphémant* le nom de Dieu. (G. Duvivier.)

On fait bientot périr une arbrisseau *en* le *heurtant* et le *pliant* dans tous les sens. (J.-J. Rousseau.)

Emploi du pronon EN *devant le participe présent.*

Il faut éviter l'emploi du pronom *en* devant le participe présent,

lorsqu'il peut donner lieu à une équivoque. La phrase de droite est donc incorrecte.

Je vous ai mis mon fils entre les mains, *voulant en* faire quelque chose de bon. (Wailly.)	Je vous ai mis mon fils entre les mains, *en voulant* faire quelque chose de bon.

Emploi de deux sortes de EN *devant le participe présent.*

Malgré la réprobation des grammairiens, on peut dire : *le prince tempère la rigueur* du pouvoir *en en partageant les fonctions*, parce qu'il est quelquefois difficile d'éviter deux *en* de suite ; ils n'ont rien de choquant dans les phrases suivantes :

Je ne balance pas à dire que Virgile a privé ses églogues de leur plus grand charme *en en bannissant* les femmes. (Bern. de St-Pierre.)	Descartes, Montaigne, J.-J. Rousseau n'ont réussi qu'en s'écartant de la route de leurs modèles et *en en prenant* souvent une opposée. (Bern. de St-Pierre.)

Rapport du participe présent avec le sujet.

Le participe présent, précédé de la préposition *en*, doit en général se rapporter au sujet de la phrase, comme dans les exemples de la première colonne. Cependant il peut être aussi en relation avec tout autre mot ; mais il faut pour cela que le sens soit clair, et qu'il n'y ait aucune équivoque comme dans les citations de la deuxième colonne. *En voyant* ne se rapporte pas à *pleurs*, mais à *Jacqueline qui voyait. En disant* ne se rapporte pas non plus à *larmes* mais à *lui.*

LA GRAINE, *en* se *gonflant*, boit le suc qui l'arrose. (Delille.)	Je voudrais pouvoir vous décrire les pleurs de *Jacqueline en voyant* votre frère monter à cheval. (Mme de Sévigné.)
En faisant des heureux, UN ROI l'est à son tour. (Voltaire.)	*En disant* ces mots, les larmes LUI vinrent aux yeux. (Fénelon.)

Emploi absolu du participe présent précédé de EN.

Le participe présent précédé de la préposition *en* peut se construire d'une manière absolue, c'est-à-dire sans relation aucune avec le sujet ou tout autre mot de la phrase. Il faut alors que le sens soit parfaitement clair, comme dans les exemples ci-après. En *dormant*, en *plaidant*, c'est pour *lorsque nous dormons, lorsque nous dormons.*

Le bien, comme l'on dit, ne vient pas en *dormant*. (Rigaud.)	Le gain, même en *plaidant*, conduit à l'indigence.
L'appétit vient en *mangeant*. (La Fontaine.)	La grâce, en l'*exprimant*, vaut mieux que ce qu'on dit. (Voltaire.)

DU PARTICIPE PASSÉ.

Participe passé employé sans auxiliaire.

Employé sans aucun auxiliaire, le participe passé s'accorde toujours en nombre et en genre avec le nom auquel il se rapporte, que ce nom le précède ou le suive; exemples :

Les *méchants* ont bien de la peine à demeurer *unis*. (Fénelon.)

L'expérience apprend qu'il meurt encore plus d'*enfants élevés* délicatement que d'autres. (J.-J. Rousseau.)

Touchés de mes accords, *les chênes* applaudissent. (Rosset.)

Nourris à la campagne dans toute la rusticité champêtre, *vos enfants* y prendront une voix sonore. (J.-J. Rousseau.)

Participe passé précédé du verbe ÊTRE.

Précédé du verbe *être*, le participe passé prend le genre et le nombre du nom avec lequel il est en relation. Comme l'adjectif, il se met au singulier s'il n'a rapport qu'à un substantif; s'il se rapporte à plusieurs substantifs, il se met au pluriel masculin, si les substantifs sont de différent genre; féminin, si les substantifs sont du genre féminin; exemples :

Les *petits sont faits* pour les grands. (Lebrun.)

Il semble que *la vie* et *la beauté* ne nous *aient été données* que pour aimer. (Clémé Martin.)

Les habiles *tyrans* ne *sont* jamais *punis*. (Voltaire.)

Dans la bouillie la *farine est* moins *cuite* que dans le pain, et de plus, elle n'a point fermenté. (J.-J. Rousseau.)

Participe passé construit avec le verbe AVOIR.

Construit avec le verbe *avoir*, le participe passé est toujours *invariable* quand le régime le suit, et *variable* lorsque au contraire il précède. Dans les exemples de la seconde colonne, les participes s'accordent, parce qu'ils ont pour régime direct *que* relatif à *celles* et à *maux*.

Didon a *fondé* sur la côte d'Afrique la superbe ville de Carthagène. (Fénelon.)

Fiez-vous à quiconque a *répandu* des larmes. (Arnault.)

Les meilleures harangues sont *celles que* le cœur a *dictées*. (Marmontel.)

Je souffre tous les *maux que* j'ai *faits* devant Troie. (Voltaire.)

Participe passé précédé de verbes autres que ÊTRE *et* AVOIR.

Tout participe passé, accompagné d'un verbe autre que les verbes *avoir* ou *être*, subit toutes les variations de genre et de nombre que lui impose le nom qu'il qualifie : *je les croyais partis ; ils semblent interdits.*

Sur nos mauvais penchants la victoire est peu sûre;
Ils ne sont qu'assoupis, nous les *croyons vaincus.* (Lebrun.)

Je tiens Sylla perdu, si vous *laissez unie*
A ce puissant renfort votre *Lusitanie.* (Corneille.)

Participe passé suivi ou précédé du sujet.

Que le sujet de la phrase précède ou suive le participe passé, ce dernier s'accorde toujours avec le régime : *La fortune que a laissée ; la fortune qu'a laissée son père.*

Il ose former le dessein de commander à des *hommes* que *j'ai faits* mes égaux. (Montesquieu.)

Zadig voulut se consoler des *maux* que lui avait *fait la fortune.* (Voltaire.)

Participe passé suivi d'un adjectif.

Le participe passé, suivi d'un adjectif ou d'un autre participe, doit toujours être conforme en genre et en nombre au nom qu'il modifie, toutes les fois que le régime direct précède; exemples :

Elle n'avait que deux filles, elle *les a faites religieuses.* (Duclos.)
Le salut de l'état nous a *rendus parents.* (Voltaire.)

Les Athéniens se sont *trouvés asservis* sans s'en apercevoir. (Barthélemy.)
Qu'avez-vous fait? — Hélas! je me *suis crue aimée.* (Racine.)

Participe passé précédé de deux régimes.

Quand le participe passé est précédé d'un régime direct et d'un régime indirect, la place du second n'influe en rien sur l'accord du premier avec le participe; exemples :

L'homme n'a guère de maux que ceux *qu*'il *s*'est *donnés.* (J.-J. Rousseau.)
Va lui jurer la foi *que* tu *m'avais jurée.* (Racine.)

Elle me parut comme vous *me l*'aviez *dépeinte.*
Avez-vous aussi tenu un registre des services *qu*'elles *m*'ont *rendus ?* (Sainte-Foix.)

Participe passé d'un verbe pronominal.

Le participe passé d'un verbe pronominal s'accorde avec *me*, *te*,

se, si ces mots remplissent dans la phrase les fonctions de régimes directs; mais s'ils sont employés comme régimes indirects, le participe est invariable; exemples:

Autant que sa fureur *s'est immolé* de têtes,
Autant dessus la sienne il croit voir de tempêtes. (Corneille.)

Tous les peuples *se* sont *fait* des dieux corporels. (Voltaire.)

Je ne puis oublier qu'Ariane exilée
S'est pour vos intérêts elle-même *immolée*. (Th. Corneille.)

Les Romains *s'étaient faits* à la discipline. (Cité par Lemare.)

Des participes COUTÉ, VALU, PESÉ.

Dans quelque sens qu'ils soient pris, au propre comme au figuré, les participes *coûté*, *valu*, *pesé*, s'accordent toujours avec le régime, lorsque le régime les précède; exemples:

Et de dix-neuf livres qu'il avait *pesées* dans sa septième année, il n'en pesait plus que treize. (Buffon.)

Que de pleurs ton destin m'a *coûtés*. (Voltaire.)

Voilà la charmante réception que mon costume m'a *value*. (Jaquemart.)

Participe passé précédé de deux sortes de QUE.

Si *que* est régime direct du participe passé, celui-ci en prend l'accord, comme dans les exemples de la première colonne; mais il reste invariable, comme dans ceux de la seconde, s'il est complément d'une préposition sous-entendue. *Les jours que l'on a vécu*, *le peu de jours qu'elle a régné*, c'est *pour les jours pendant lesquels on a vécu*, *le peu de jours pendant lesquels elle a régné*.

Ce sont des fautes *que* sainte Thérèse a *pleurées* amèrement. (Fléchier.)

L'évêque de Meaux a créé une langue *que* lui seul a *parlée*. (Chateaubriand.)

A quoi bon compter les jours *que* l'on a *vécu ?* (J.-J. Rousseau.)

Que de bien n'a-t-elle pas fait pendant le peu de jours qu'elle a *régné ?* (Fléchier.)

Participe passé avec un verbe impersonnel.

Les participes des verbes appelés *unipersonnels* ou *impersonnels* sont invariables; exemples:

Les chaleurs excessives *qu*'il a *fait* ont causé beaucoup de maladies. (Condillac.)

Que de peines n'a-t-il pas *fallu* pour déraciner en France la métaphysique d'Aristote. (Bern. de St-Pierre.)

Les chaleurs *qu*'il y a *eu* ont causé de violents orages. (Bescher.)

C'est en Egypte que l'on conçut une des idées les plus utiles à la morale *qu*'il y ait jamais *eu*. (Thomas.)

Participe passé avec PLUTÔT QUE, NON PLUS QUE, MOINS QUE, AUSSI BIEN QUE, *etc.*

Lorsque le participe passé est précédé de deux substantifs joints

par *plutôt que, non plus que, moins que*, etc., il s'accorde avec le sujet de la proposition principale, celui qui domine le plus dans la phrase. Si les substantifs sont liés par *non seulement, mais*, le participe s'accorde avec le dernier; si les substantifs sont liés par les mots *comme*, *ainsi que*, *de même que*, *avec*, etc., le participe s'accorde avec le premier, quand il y a comparaison, et avec tous les deux quand il y a addition; exemples :

Dans toutes ses actions, c'est sa gloire, plutôt que le bonheur du peuple, *qu*'il s'est *proposée*. (Académie.)

Une chèvre, un mouton, avec un cochon gras,
Montés sur même char, s'en allaient à la foire. (La Fontaine.)

Ma femme, *avec* mon fils, de ces lieux *enlevée*,
Abandonne une ville aux flammes réservée (Voltaire.)

C'est moins son intérêt que votre félicité *qu*'il a *eu* en vue. (Bescher.)

Non seulement toutes ses richesses et ses honneurs, *mais* toute sa vertu *s'est évanouie*. (Vaugelas.)

Dans l'Egypte, dans l'Asie et dans la Grèce, Bacchus, *ainsi* qu'Hercule, étaient *reconnus* comme demi-dieux. (Voltaire.)

Participe passé, précédé de deux substantifs.

Quand un participe passé est précédé de deux substantifs unis par la préposition *de*, il faut chercher, pour l'accord, celui qui est le plus en rapport d'idée avec lui : car c'est celui-ci qui acquiert la principale influence : l'autre n'offre qu'une idée secondaire sur laquelle l'attention glisse facilement; exemples :

Une *partie* des *citoyens* était sans cesse *occupée* à accuser l'autre. (Voltaire.)

J'eus une maladie assez sérieuse, causée par la trop grande *quantité* de *liqueurs* que j'avais *bue*. (Florian.)

Les uns coururent se jeter dans la rivière de Newa, et une *foule* de *soldats* y furent *noyés*. (Voltaire.)

Que voit-il, le pêcheur, dans cette longue *suite* de *jours* qu'il a *passés* sur la terre? (Fléchier.)

Cette règle s'applique également au participe précédé des mots *peu de*, *tant de*, *combien de*, *un de*, ainsi qu on le voit par les exemples suivants :

Le *peu d'instruction* qu'il a *eu* le fait tomber dans mille erreurs. (Marmontel.)

Jamais *tant* de *vertu* n'a été *réuni* à tant d'intelligence. (Ch. Nodier.)

C'est *un* des bons *médecins* de Paris *qu*'il a *consulté*. (Bescher.)

Je ne parlerai pas du *peu* de *capacité* que j'ai *acquise* dans les armées. (Vertot.)

Jamais *tant* de *savants* ne furent *immolés*. (Voltaire.)

C'était *un* de ces *capitaines francs que* Constantin avait *condamnés*.

Interrogez-vous. Voyez si c'est avec le premier ou le second substantif que l'accord doit avoir lieu : cet accord dépend entièrement des vues de l'esprit.

Participe passé, précédé du pronom EN.

Lorsque le pronom *en* n'est pas précédé d'un régime direct, le participe qui suit est invariable : *il y a des fleurs, j'en ai cueilli.* Au contraire, si ce pronom est précédé d'un régime direct, le participe prend alors l'accord : *les fleurs que j'en ai cueillies sentent bon.*

Il crut voir des miracles, et même *en* avoir *fait.* (Voltaire.)

Croyons-le donc comme lui, malgré les railleries *qu*'on *en* a *faites*. (Voltaire).

Participe passé avec EN *et un adverbe de quantité.*

Toutes les fois qu'un participe passé, accompagné du pronom *en*, est suivi d'un adverbe de quantité, il est invariable; il varie, au contraire, si cet adverbe le précède; exemples :

Le glaive a *tué* bien des hommes,
La langue *en* a *tué bien plus.*
(François de Neufchâteau.)

Combien en a-t-on *vus*, je dis des plus huppés,
A souffler dans leurs doigts dans ma cour occupés. (Racine.)

Participe passé suivi d'un infinitif.

Quand le participe passé est immédiatement suivi d'un infinitif, le nom qui précède peut être régime, soit du participe, soit de l'infinitif; dans le premier cas, le participe varie; dans le second, il est invariable; exemples :

Plus l'Allemagne s'est perfectionnée, plus nous *l*'avons *vue adopter* nos spectacles. (Voltaire.)

Je *vous* ai *vue embrasser* votre père. (Idem.)

Tout atteste dans la Grèce les révolutions physiques *qu*'elle a *dû éprouver*. (Voltaire.)

Il veut cacher les pleurs *que* je l'ai *vu répandre.* (Idem.)

Participe passé suivi d'un infinitif.

Lorsque le participe est suivi d'un infinitif et précédé de deux régimes, il varie si le second de ces régimes est direct : mais s'il est indirect, le participe est invariable. On écrira donc avec accord : *les offres de services que je les ai vus faire,* parce que *les* est régime direct; et sans accord : *les offres de service que je leur ai vu faire,* parce que *leur* est régime indirect.

Voilà, mon fils, le sujet des larmes *que* tu *m*'as *vue* verser. (Florian.)

Il faut qu'ils me chantent une certaine scène d'une petite comédie *que* je *leur* ai *vu essayer*. (Molière.)

Participe passé suivi d'une préposition et d'un infinitif.

Lorsque le participe passé est suivi d'une préposition et d'un

infinitif, il est variable, si le régime appartient au participe; invariable, si le régime appartient à l'infinitif ; exemples :

Il a souffert la *hardiesse que* j'ai *prise de* le *contredire.* (Voltaire.)

Aimez toujours vos parents; souvenez-vous de la *peine qu'*ils ont *eue à* vous *quitter.* (Louis XVI.)

Il entra en Italie *qu'*il avait *résolu de rendre* le théâtre de la guerre. (Rollin.)

Quels travaux n'a-t-elle pas *eu à supporter* avant de se reposer. (De Pradt.)

Participe passé suivi de deux QUE.

Quand on dit : *les affaires que j'ai prévu que vous auriez*, on ne veut pas dire qu'on a prévu ces affaires, mais qu'on a prévu qu'on aurait ces affaires. Dans ces sortes de phrases, le participe est toujours invariable.

Les affaires *que* vous aviez *prévu* que vous auriez sont-elles terminées ? (Beauzée.)

C'est dans les pays chauds *que* la nature a *multiplié* les bêtes carnassières. (Bern. de St-Pierre.)

C'est par des convenances de climat *que* la nature a *rendu* noirs les peuples de la zône torride. (Bern. de St-Pierre.)

Combien de *fois* lui a-t-il *dit* que la première loi du gouvernement était le bonheur des peuples ! (Fléchier.)

Le mot *que* étant le régime d'un autre verbe que celui qui précède le substantif, il ne saurait exercer sur ce dernier aucune espèce d'influence.

Participe passé à la suite duquel l'infinitif est supprimé.

Il faut écrire avec la variabilité, *il veut fortement les choses qu'il a voulues*, parce que le participe est précédé d'un régime direct avec lequel il s'accorde; mais il faut écrire avec l'invariabilité : *il a payé la somme qu'il a voulu*, le *que* étant régime direct non du participe, mais bien du verbe sous-entendu *payer*.

Tous les *maux que* je lui ai *voulus* lui sont arrivés. (Bescher.)

J'ai fait les démarches *que* mes parents m'ont *permises.* (Idem.)

Il a été libre de mettre à cet abandon la *condition qu'*il a *voulu.* (Sirey.)

Don Andréa a fait sans intérêt toutes les choses *qu'*il a *pu.* (Lesage.)

Participe passé précédé de LE *pronom.*

Si le pronom *le* est relatif à un substantif exprimé dans la phrase, le participe varie : *cette ville, je l'ai vue;* mais si le pronom *le* signifie *cela*, qu'il représente un adjectif ou une proposition, dans ce cas, le participe est invariable : *cette ville, je l'ai reconnu, est belle.*

Je *l'*ai *vue* à la fin, cette grande cité. (J.-J. Rousseau.)

Fénelon l'a pourtant *devinée*, cette félicité. (Châteaubriand.)

La chose était plus sérieuse que nous ne *l'*avions *pensé* d'abord. (Lesage.)

Cette querelle fut, comme nous *l'*avions *vu*, l'unique cause de la mort de Henri IV. (Voltaire.)

SUPPLÉMENT A LA THÉORIE DES CONJUGAISONS.

TABLEAU SYNOPTIQUE

DES TERMINAISONS DES 4 CONJUGAISONS.

	1re Conjug.	2e conjug.	3e conjug.	4e conjug.
	PRÉSENT DE L'INFINITIF.			
	— ER.	— IR.	— OIR.	— RE.
	PRÉSENT DE L'INDICATIF.			
Je	— *e.*	— *is.*	— *s.*	— *s.*
Tu	— *es.*	— *is.*	— *s.*	— *s.*
Il	— *e.*	— *it.*	— *t.*	— *d.*
Nous	— *ons.*	— *issons.*	— *ons.*	— *ons.*
Vous	— *ez.*	— *issez.*	— *ez.*	— *ez.*
Ils	— *ent.*	— *issent.*	— *ent.*	— *ent.*
	IMPARFAIT DE L'INDICATIF.			
Je	— *ais.*	— *issais.*	— *ais.*	— *ais.*
Tu	— *ais.*	— *issais.*	— *ais.*	— *ais.*
Il	— *ait.*	— *issait.*	— *ait.*	— *ait.*
Nous	— *ions.*	— *issions.*	— *ions.*	— *ions.*
Vous.	— *iez.*	— *issiez.*	— *iez.*	— *iez.*
Ils	— *aient.*	— *issaient.*	— *aient.*	— *aient.*
	PASSÉ DÉFINI.			
Je	— *ai.*	— *is.*	— *s.*	— *is.*
Tu	— *as.*	— *is.*	— *s.*	— *is.*
Il	— *a.*	— *it.*	— *t.*	— *it.*
Nous	— *âmes.*	— *îmes.*	— *mes.*	— *îmes.*
Vous	— *âtes.*	— *îtes.*	— *tes.*	— *îtes.*
Ils	— *èrent.*	— *irent.*	— *rent.*	— *irent.*
	FUTUR.			
Je	— *erai.*	— *irai.*	— *rai.*	— *rai.*
Tu	— *eras.*	— *iras.*	— *ras.*	— *ras.*
Il	— *era.*	— *ira.*	— *ra.*	— *ra.*
Nous	— *erons.*	— *irons.*	— *rons.*	— *rons.*
Vous	— *erez.*	— *irez.*	— *rez.*	— *rez.*
Ils	— *eront.*	— *iront.*	— *ront.*	— *ront.*

CONDITIONNEL.

	— *erais.*	— *irais.*	— *rais.*	— *rais.*
Tu	— *erais.*	— *irais.*	— *rais.*	— *rais.*
Il	— *erait.*	— *irait.*	— *rait.*	— *rait.*
Nous	— *erions.*	— *irions.*	— *rions.*	— *rions.*
Vous	— *eriez.*	— *iriez.*	— *riez.*	— *riez.*
Ils	— *eraient.*	— *iraient.*	— *raient.*	— *raient.*

IMPÉRATIF.

Singulier.	— *e.*	— *is.*	— *s.*	— *s.*
	— *ons.*	— *issons.*	— *ons.*	— *ons.*
Pluriel.	— *ez.*	— *issez.*	— *ez.*	— *ez.*

PRÉSENT DU SUBJONCTIF.

Que je	— *e.*	— *isse.*	— *e.*	— *e.*
Que tu	— *es.*	— *isses.*	— *es.*	— *es.*
Qu'il	— *e.*	— *isse.*	— *e.*	— *e.*
Que nous	— *ions.*	— *issions.*	— *ions.*	— *ions.*
Que vous	— *iez.*	— *issiez.*	— *iez.*	— *iez.*
Qu'ils	— *ent.*	— *issent.*	— *ent.*	— *ent.*

IMPARFAIT DU SUBJONCTIF.

Que je	— *asse.*	— *isse.*	— *sse.*	— *isse.*
Que tu	— *asses.*	— *isse.*	— *sses.*	— *isses.*
Qu'il	— *ât.*	— *ît.*	— *t.*	— *ît.*
Qu nous	— *assions.*	— *issions.*	— *ssions.*	— *issions.*
Que vous	— *assiez.*	— *issiez.*	— *ssions.*	— *issiez.*
Qu'ils	— *assent.*	— *issent.*	— *ssent.*	— *issent.*

PARTICIPE PRÉSENT.

— *ant.*	— *issant.*	— *ant.*	— *ant.*

PARTICIPE PASSÉ.

	— *i.*	— *u.*	— *u.*

FORMATION DES TEMPS COMPOSÉS.

TEMPS SIMPLES.			TEMPS COMPOSÉS.	
Au présent de l'ind.	*J'ai.*	Ajoutez le participe passé du verbe *aimer* ou de tout autre verbe, et vous aurez	Le passé défini	*J'ai aimé.*
Au passé défini	*J'eus.*		Le passé antérieur	*J'eus aimé.*
A l'imparfait de l'ind.	*J'avais.*		Le plus-que-parfait	*J'avais aimé.*
Au futur	*J'aurai.*		Le futur antérieur	*J'aurai aimé.*
Au conditionnel	*J'aurais.*		Le conditionnel passé	*J'aurais aimé.*
Au présent du subj.	*Que j'aie.*		Le passé du subjonctif	*Que j'aie aimé.*
A l'imparfait du subj.	*Que j'eusse.*		Le plus-que-p. du subj.	*Que j'eusse aimé.*
Au présent de l'inf.	*Avoir.*		Le passé de l'infinitif	*Avoir aimé.*
Au participe présent	*Ayant.*		Le participe passé	*Ayant aimé.*

OBSERVATIONS.

Avec *j'eusse, tu eusses, il eût, nous eussions, vous eussiez, ils eussent,* et le participe passé *aimé*, ou tout autre participe passé, on forme un autre conditionnel passé : *j'eusse aimé, tu eusses aimé, il eût aimé, nons eussions aimé, vous eussiez aimé, ils eussent aimé.*

Les verbes dont les temps composés se conjuguent avec les temps simples de l'auxiliaire *avoir,* sont 1o l'auxiliaire *être;* 2o les verbes *actifs*; 3o la plupart des verbes *unipersonnels*; 4o une grande parti des verbes *neutres*.

FIN DE L'INTRODUCTION.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES DANS CE DICTIONNAIRE.

Absol.	Absolument.
Acad.	Académie.
Adject.	Adjectif.
Adv.	Adverbe.
Ant.	Antérieur.
Anat.	Anatomie.
Arch.	Architecture.
Charp.	Charpentier.
Chir.	Chirurgie.
Comp.	Composé.
Cond.	Conditionnel.
Conj.	Conjugaison.
Déf.	Défini.
Fam.	Familier.
Fig.	Figurément, au figuré.
Fut.	Futur.
Indéf.	Indéfini.
Indic.	Indicatif.
Inv.	Invariable.
Imparf.	Imparfait.
Impér.	Impératif.
N.	Neutre.
Om.	Omission.
Pers.	Personnel.
Parf.	Parfait.
Pas.	Passé.
Part.	Participe.
Pop.	Populaire.
Prép.	Préposition.
Prés.	Présent.
Pron.	Pronominal.
Prov.	Proverbialement.
Subj.	Subjonctif.
T. ou term.	Terme.
T. de did.	Terme de didactique.
T. de fauc.	Terme de fauconnerie.
Var.	Variable.
Vén.	Vénerie.
V. a.	Verbe actif.
V. n.	Verbe neutre.
Voy.	Voyez.



D'ALEMBERT.

ABAISSER, v. a., 1re conjug. *(Abécé)*, faire aller en bas, descendre, mettre plus bas. Abaisser *un store*, abaisser *une hauteur*, abaisser *son chapeau sur ses yeux*, abaisser *ses regards sur une plaine. Voyez comme elle* abaisse *cette tête auguste devant laquelle s'incline l'univers* (Bossuet).— Diminuer la hauteur d'une chose; abaisser *une table*. Au figuré : réprimer, humilier, ravaler. *Dieu* abaisse *les superbes* (Académ.). — Rendre moins grand, moins puissant. *Servius Tullius étendit les priviléges du peuple pour* abaisser *le sénat* (Montesquieu). — *Ind. prés.* J'abaisse, tu abaisses, il abaisse, nous abaissons, vous abaissez, ils abaissent. —*Imp.* J'abaissais, tu abaissais, il abaissait, nous abaissions, vous abaissiez, ils abaissaient. —*Passé déf.* J'abaissai, tu abaissas, il abaissa, nous abaissâmes, vous abaissâtes, ils abaissèrent. —*Passé ind.* J'ai abaissé, tu as abaissé, il a abaissé, nous avons abaissé, vous avez abaissé, ils ont abaissé. — *Passé ant.* J'eus abaissé, tu eus abaissé, il eut abaissé, nous eûmes abaissé, vous eûtes abaissé, ils eurent abaissé.—*Plus-que-parf.* J'avais abaissé, tu avais abaissé, il avait abaissé, nous avions abaissé, vous aviez abaissé, ils avaient abaissé. — *Futur.* J'abaisserai, tu abaisseras, il abaissera, nous abaisserons, vous abaisserez, ils abaisseront. — *Futur ant.* J'aurai abaissé, tu auras abaissé, il aura abaissé, nous aurons abaissé, vous aurez abaissé, ils auront abaissé.— *Cond. prés.* J'abaisserais, tu abaisserais, il abaisserait, nous abaisserions, vous abaisseriez, ils abaisseraient.— *Passé.* J'aurais abaissé, tu aurais abaissé, il aurait abaissé, nous aurions abaissé, vous auriez abaissé, ils auraient abaissé.—*On dit aussi :* J'eusse abaissé, tu eusses abaissé, il eût abaissé, nous eussions abaissé, vous eussiez abaissé, ils eussent abaissé. — *Imp. prés.* Abaisse, abaissons, abaissez.— *Pass.*

Aie abaissé, ayons abaissé, ayez abaissé. —*Subj.prés.* Que j'abaisse, que tu abaisses, qu'il abaisse, que nous abaissions, que vous abaissiez, qu'ils abaissent. — *Imparf.* Que j'abaissasse, que tu abaissasses, qu'il abaissât, que nous abaissassions, que vous abaissassiez, qu'ils abaissassent. —*Passé.* Que j'aie abaissé, que tu aies abaissé, qu'il ait abaissé, que nous ayons abaissé, que vous ayez abaissé, qu'ils aient abaissé.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse abaissé, que tu eusses abaissé, qu'il eût abaissé, que nous eussions abaissé, que vous eussiez abaissé, qu'ils eussent abaissé.—*Inf.prés.* Abaisser. *Passé.* Avoir abaissé.—*Part. prés.* Abaissant (invariable). —*Passé.* Abaissé, abaissée, abaissés, abaissées. — *Passé composé.* Ayant abaissé.— Se conjugue avec le pronom personnel *se* et signifie *devenir plus bas, moins élevé. Le terrain* s'abaisse *insensiblement à mesure qu'on avance vers la mer.* (Académie.) *Le soleil* s'abaissait *vers l'horizon.* (Id.) *Le terrain* s'abaissant *et ouvrant un abîme.* (Fénelon.) —S'emploie de même au sens moral et signifie *s'avilir, se dégrader : L'utilité justifie l'astronome de* s'être abaissé *jusqu'à l'arpentage.* (Fontenelle). *On peut, sans s'avilir,* s'abaisser *sous les Dieux, les craindre et les servir* (Voltaire). *On peut,sans* s'abaisser, *respecter le pouvoir* (Chénier). Suivi d'un infinitif, *s'abaisser* régit toujours la préposition *à* : *s'abaisser à* : *Il faut quelquefois que la vérité* s'abaisse à *confondre même les mensonges des hommes méprisables* (Voltaire).—Passif : *être abaissé.La vraie austérité du christianisme, c'est d'aimer à* être abaissé Bourdaloue). Le participe *abaissé* régit la préposition *par. Comme l'âme élève le corps à elle en le gouvernant, elle* est abaissée *au-dessous de lui* par *les choses qu'elle en souffre* (Bossuet).

ABANDONNER, v. a. 1re conj., quitter, délaisser entièrement. *La pie n'*abandonne *jamais la tige des arbres* (Buffon). *Les gens de guerre le contraignirent d'*abandonner *sa maison* (Académie). — Laisser échapper, s'en désister : *Tenez ferme, n'*abandonnez *pas cette corde* (id.). — Figurément : renoncer à une chose : Abandonner *la poursuite d'une affaire.* — Laisser en proie, exposer, livrer : Abandonner *une ville au pillage.* — Confier, remettre : abandonner *son fils à la conduite d'un gouverneur.* — *Ind. prés.* J'abandonne, tu abandonnes, il abandonne, nous abandonnons, vous abandonnez, ils abandonnent. — *Imparf.* J'abandonnais, tu abandonnais, il abandonnait, nous abandonnions, vous abandonniez, ils abandonnaient.— *Passé déf.* J'abandonnai, tu abandonnas, il abandonna, nous abandonnâmes, vous abandonnâtes, ils abandonnèrent.— *Passé indéf.* J'ai abandonné, tu as abandonné, il a abandonné, nous avons abandonné, vous avez abandonné, ils ont abandonné.—*Passé ant.*J'eus abandonné,tu eus abandonné,il eut abandonné,nous eûmes abandonné,vous eûtes abandonné,ils eurent abandonné.—*Plus-que-parfait* J'avais abandonné, tu avais abandonné, il avait abandonné, nous avions abandonné, vous aviez abandonné, ils avaient abandonné.—*Futur.* J'abandonnerai, tu abandonneras, il abandonnera,nous abandonnerons,vous abandonnerez, ils abandonneront.—*Futur ant.* J'aurai abandonné, tu auras abandonné, il aura abandonné, nous aurons abandonné, vous aurez abandonné, ils auront abandonné.— *Condit.prés.*J'abandonnerais,tu abandonnerais,il abandonnerait, nous abandonnerions, vous abandonneriez, ils abandonneraient. — *Passé.* J'aurais abandonné, tu aurais abandonné,il aurait abandonné,nous aurions abandonné, vous auriez abandonné, ils auraient abandonné.—*On dit aussi :* J'eusse abandonné, tu eusses abandonné, il eût abandonné, nous eussions abandonné, vous eussiez abandonné, ils eussent abandonné. *Imp. prés.* Abandonne, abandonnons, abandonnez. — *Passé.* Aie abandonné, ayons abandonné, ayez abandonné. — *Subj. prés.* Que j'abandonne, que tu abandonnes, qu'il abandonne, que nous abandonnions, que vous abandonniez, qu'ils abandonnent.— *Imparf.* Que j'abandonnasse, que tu abandonnasses, qu'il abandonnât, que nous abandonnassions, que vous abandonnassiez, qu'ils abandonnassent.— *Passé.* Que j'aie abandonné, que tu aies abandonné, qu'il ait abandonné, que nous ayons abandonné, que vous ayez abandonné,qu'ils aient abandonné.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse abandonné, que tu eusses abandonné, qu'il eût abandonné, que nous eussions abandonné, que vous eussiez abandonné, qu'ils eussent abandonné. —*Inf. prés.* Abandonner. — *Passé.* Avoir abandonné.—*Part prés.* Abandonnant (invariable). — *Passé.* Abandonné, abandonnée, abandonnés, abandonnées. —*Passé composé.* Ayant abandonné. — Se conjugue avec le pronom personnel *se* : *S'abandonner. Mon cœur* s'abandonne *à cette*

espérance (Sévigné).—Passif : *être abandonné*.—Le participe *abandonné* régit *par* ou *de*.—*Abandonné par*. Quand le régime indirect d'*abandonné* est accompagné d'un adjectif, on dit : *abandonné par* : abandonné par *de lâches disciples*. (Voltaire.) *Un père de famille* abandonné par *un fils furieux* (id.). — On met encore *par*, s'il y a dans la phrase quelque opposition de noms ou de verbes : *L'autorité de l'Eglise usurpée par les uns et* abandonnée par *les autres* (Voltaire). *Trahie par sa sœur*, abandonnée par *son amant* (id.). *Reconnu d'une partie de l'armée*, abandonné par *l'autre* (id.). Voltaire a mis *reconnu d'une* et non *reconnu par une*, afin d'éviter la mauvaise consonnance *par une partie*. — Quand *abandonner* signifie *livrer*, *quitter*, *renoncer*, on dit toujours *abandonné par* : Abandonné par *le roi à la fureur de ses ennemis* (Voltaire). *Les terres étaient* abandonnées par *les laboureurs* (id.). *Lorsque César s'empara de Jérusalem, il paraît que l'espace du temple, à l'exception d'une très petite partie, avait été* abandonné par *des Chrétiens* (Chateaubriand). — *Abandonné de*. — Quand *abandonner* signifie *laisser sans secours*, *se séparer de*, on dit : *Abandonné de: Trahi par l'un, renié par l'autre*, abandonné de *tous* (Pascal). *Tryphon se dit tout-à-coup* abandonné des *siens* (Bossuet). *Le malheureux Arbogaste* abandonné de *Dieu et des hommes* (Fléchier). *Abandonné* se construit avec la préposition *à* : *Virginius tua sa fille pour ne pas la laisser* abandonnée à *la passion d'Appius* (Bossuet).

ABASOURDIR, v. a. 2e conjug. (*Abazourdir*), étourdir, assourdir par un grand bruit. *Ce coup de tonnerre m'*abasourdit (Académie). — Au figuré : consterner, jeter dans l'abattement, accabler. *Cette nouvelle l'a* abasourdi, *l'a tout* abasourdi (Académie). — Familier dans les deux sens. — *Ind. prés.* J'abasourdis, tu abasourdis, il abasourdit, nous abasourdissons, vous abasourdissez, ils abasourdissent. — *Imparf.* J'abasourdissais, tu abasourdissais, il abasourdissait, nous abasourdissions, vous abasourdissiez, ils abasourdissaient. — *Passé déf.* J'abasourdis, tu abasourdis, il abasourdit, nous abasourdîmes, vous abasourdîtes, ils abasourdirent. — *Passé indéf.* J'ai abasourdi, tu as abasourdi, il a abasourdi, nous avons abasourdi, vous avez abasourdi, ils ont abasourdi. — *Passé ant.* J'eus abasourdi, tu eus abasourdi, il eut abasourdi, nous eûmes abasourdi, vous eûtes abasourdi, ils eurent abasourdi. — *Plus-que-parf.* J'avais abasourdi, tu avais abasourdi, il avait abasourdi, nous avions abasourdi, vous aviez abasourdi, ils avaient abasourdi. —*Futur.* J'abasourdirai, tu abasourdiras, il abasourdira, nous abasourdirons, vous abasourdirez, ils abasourdiront.—*Futur ant.* J'aurai abasourdi, tu auras abasourdi, il aura abasourdi, nous aurons abasourdi, vous aurez abasourdi, ils auront abasourdi.—*Cond. prés.* J'abasourdirais, tu abasourdirais, il abasourdirait, nous abasourdirions, vous abasourdiriez, ils abasourdiraient.—*Passé.* J'aurais abasourdi, tu aurais abasourdi, il aurait abasourdi, nous aurions abasourdi, vous auriez abasourdi, ils auraient abasourdi. — *On dit aussi* : J'eusse abasourdi, tu eusses abasourdi, il eût abasourdi, nous eussions abasourdi, vous eussiez abasourdi, ils eussent abasourdi.—*Impér. prés.* Abasourdis, abasourdissons, abasourdissez. — *Passé.* Aie abasourdi, ayons abasourdi, ayez abasourdi.—*Subj. prés.* Que j'abasourdisse, que tu abasourdisses, qu'il abasourdisse, que nous abasourdissions, que vous abasourdissiez, qu'ils abasourdissent. — *Imparf.* Que j'abasourdisse, que tu abasourdisses, qu'il abasourdît, que nous abasourdissions, que vous abasourdissiez, qu'ils abasourdissent. — *Passé.* Que j'aie abasourdi, que tu aies abasourdi, qu'il ait abasourdi, que nous ayons abasourdi, que vous ayez abasourdi, qu'ils aient abasourdi. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse abasourdi, que tu eusses abasourdi, qu'il eût abasourdi, que nous eussions abasourdi, que vous eussiez abasourdi, qu'ils eussent abasourdi.—*Inf. prés.* Abasourdir. *Passé.* Avoir abasourdi.—*Part. prés.* Abasourdissant (variable). *Bruit abasourdissant, nouvelle abasourdissante.* — *Passé.* Abasourdi, abasourdie, abasourdis, abasourdies. —*Passé composé.* Ayant abasourdi.— Se conjugue avec le pronom personnel *se* : *S'abasourdir.*—Passif : *être abasourdi.* L'Académie n'indique pas le verbe pronominal *s'abasourdir*, c'est une omission. — Participe passé construit avec la préposition *de* : *Il a été* abasourdi de *la disgrâce*, de *la perte de son procès* (Académie).

ABATARDIR, v. a. 2e conjug.—(*Abâtardir*), faire déchoir une chose de son état naturel, la faire dégénérer, l'altérer. S'emploie au propre et au figuré, mais plus souvent dans ce dernier sens. *Une longue servitude* abâtardit *le courage* (Académie).

Si vous rétrécissez le génie, vous abâtardissez *bientôt une nation entière* (Voltaire). Ce n'est pas une raison pour que Napoléon Landais, dans son Dictionnaire, dise que ce verbe ne s'emploie pas du tout au propre. Nous n'en voulons pour preuve que ces phrases de l'Académie : *Le défaut de soins a tout-à-fait* abâtardi *cette race d'animaux. La mauvaise culture* abâtardira *ces plantes.* — *Ind. prés.* J'abâtardis, tu abâtardis, il abâtardit, nous abâtardissons, vous abâtardissez, ils abâtardissent.—*Imparf.* J'abâtardissais, tu abâtardissais, il abâtardissait, nous abâtardissions, vous abâtardissiez, ils abâtardissaient. —*Passé déf.* J'abâtardis, tu abâtardis, il abâtardit, nous abâtardîmes, vous abâtardîtes, ils abâtardirent. — *Passé déf.* J'ai abâtardi, tu as abâtardi, il a abâtardi, nous avons abâtardi, vous avez abâtardi, ils ont abâtardi.— *Passé ant.* J'eus abâtardi, tu eus abâtardi, il eut abâtardi, nous eûmes abâtardi, vous eûtes abâtardi, ils eurent abâtardi. — *Plus-que-parfait.* J'avais abâtardi, tu avais abâtardi, il avait abâtardi, nous avions abâtardi, vous aviez abâtardi, ils avaient abâtardi.— *Futur.* J'abâtardirai, tu abâtardiras, il abâtardira, nous abâtardirons, vous abâtardirez, ils abâtardiront. —*Futur ant.* J'aurai abâtardi, tu auras abâtardi, il aura abâtardi, nous aurons abâtardi, vous aurez abâtardi, ils auront abâtardi.—*Condit. prés.* J'abâtardirais, tu abâtardirais, il abâtardirait, nous abâtardirions, vous abâtardiriez, ils abâtardiraient. — *Passé.* J'aurais abâtardi, tu aurais abâtardi, il aurait abâtardi, nous aurions abâtardi, vous auriez abâtardi, ils auraient abâtardi. —*On dit aussi:* J'eusse abâtardi, tu eusses abâtardi, il eût abâtardi, nous eussions abâtardi, vous eussiez abâtardi, ils eussent abâtardi.—*Imp. prés.* Abâtardis, abâtardissons, abâtardissez.—*Subj. prés.* Que j'abâtardisse, que tu abâtardisses, qu'il abâtardisse, que nous abâtardissions, que vous abâtardissiez, qu'ils abâtardissent.—*Imparf.* Que j'abâtardisse, que tu abâtardisses, qu'il abâtardît, que nous abâtardissions, que vous abâtardissiez, qu'ils abâtardissent.— *Passé.* Que j'aie abâtardi, que tu aies abâtardi, qu'il ait abâtardi, que nous ayons abâtardi, que vous ayez abâtardi, qu'ils aient abâtardi.— *Plus-que-parfait.* Que j'eusse abâtardi, que tu eusses abâtardi, qu'il eût abâtardi, que nous eussions abâtardi, que vous eussiez abâtardi, qu'ils eussent abâtardi.— *Inf. prés.* Abâtardir. — *Passé.* Avoir abâtardi.—*Part. prés.* Abâtardissant (variable). — *Passé.* Abâtardi, abâtardie, abâtardis, abâtardies. — *Passé composé.* Ayant abâtardi. — Se conjugue avec le pron. pers. *se : S'abâtardir.* — Passif : *être abâtardi.* Pourquoi l'Académie n'indique-t-elle pas le verbe pronominal *s'abâtardir ?* — Boiste a dit : *Cette race* s'est abâtardie. — *Ce plant de vigne* s'est abâtardi. — *Les plus heureux talents* se sont abâtardis *dans l'oisiveté.* Ces exemples peuvent être imités. — Le participe *abâtardi* régit *par :* Abâtardi par *défaut de soins.* Abâtardi par *les plaisirs*, par la *débauche.*

ABATTRE, v. a. 4ᵉ conjug. (*Abatre*), jeter par terre, jeter *bas*, faire tomber. *Abattre des maisons, des murailles, abattre des arbres. Le moindre choc, un souffle est capable de nous renverser et de nous* abattre (Massillon). *Petite pluie* abat *grand vent* (Prov.). — Assommer : *Abattre des bœufs, abattre du gibier.* — Affaiblir, diminuer, abaisser, faire perdre les forces, le courage. *Rien n'*abat *comme une souffrance continuelle* (Académie). *La prospérité nous élève, l'affliction nous* abat (Massillon).—*Ind. prés.* J'abats, tu abats, il abat, nous abattons, vous abattez, ils abattent.— *Imparf.* J'abattais, tu abattais, il abattait, nous abattions, vous abattiez, ils abattaient. — *Passé déf.* J'abattis, tu abattis, il abattit, nous abattîmes, vous abattîtes, ils abattirent. — *Passé indéf.* J'ai abattu, tu as abattu, il a abattu, nous avons abattu, vous avez abattu, ils ont abattu. — *Passé antér.* J'eus abattu, tu eus abattu, il eut abattu, nous eûmes abattu, vous eûtes abattu, ils eurent abattu. — *Plus-que-parf.* J'avais abattu, tu avais abattu, il avait abattu, nous avions abattu, vous aviez abattu, ils avaient abattu. — *Futur.* J'abattrai, tu abattras, il abattra, nous abattrons, vous abattrez, ils abattront. — *Futur ant.* J'aurai abattu, tu auras abattu, il aura abattu, nous aurons abattu, vous aurez abattu, ils auront abattu. — *Cond. prés.* J'abattrais, tu abattrais, il abattrait, nous abattrions, vous abattriez, ils abattraient. — *Passé.* J'aurais abattu, tu aurais abattu, il aurait abattu, nous aurions abattu, vous auriez abattu, ils auraient abattu.—*On dit aussi* : J'eusse abattu, tu eusses abattu, il eût abattu, nous eussions abattu, vous eussiez abattu, ils eussent abattu. — *Imp. prés.* Abats, abattons, abattez.— *Passé.* Aie abattu, ayons abattu, ayez abattu. — *Subj. prés.* Que j'abatte, que tu abattes, qu'il abatte, que nous abat-

tions, que vous abattiez, qu'ils abattent.— *Imparfait.* Que j'abattisse, que tu abattisses, qu'il abattît, que nous abatissions, que vous abattissiez, qu'ils abattissent.—*Passé.* Que j'aie abattu, que tu aies abattu, qu'il ait abattu, que nous ayons abattu, que vous ayez abattu, qu'ils aient abattu.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse abattu, que tu eusses abattu, qu'il eût abattu, que nous eussions abattu, que vous eussiez abattu, qu'ils eussent abattu.— *Inf. prés.* Abattre.— *Passé.* Avoir abattu.—*Part. prés.* Abattant (variable).— *Passé.* Abattu, abattue, abattus, abattues. — *Passé composé.* Ayant abattu. — Se conjugue avec le pron. pers. *se: S'abattre. Hippomaque dressant trop ses chevaux, le plus vigoureux* s'abattit (Fénelon). *Tu crois donc t'élever lorsque ton cœur* s'abat (Corneille).—Passif: *être abattu. Nous sommes foulés aux pieds, mais nous ne* sommes *point* abattus (Massillon). — Abattu de, abattu par. On dit : *abattu par,* lorsqu'*abattu* siguifie *mis à bas, renversé, terrassé, vaincu : L'hydre de Lerne* abattue par *Hercule* (Fénelon). *Tout tombe, tout* est abattu par *la justice divine* (Bossuet). Si le mot *douleur, tristesse,* etc., est suivi d'un *que,* ou s'il y a dans la phrase quelque opposition de verbes ou de noms, on dit encore *abattu par* : Abattu par *ses maux, et non* par *ses chagrins* (Fléchier). *Il était* abattu par *une douleur que rien ne pouvait consoler* (Fénelon).— On dit aussi *abattu par* quand le substantif joint au participe est un nom de chose inanimée : *Ses forces* abattues par *un long travail* (d'Aguesseau).— *Abattu de.* On dit *abattu de,* quand *abattu* signifie *qui est dans l'abattement, qui est abandonné de ses forces physiques ou morales : Elle fut touchée de ce malheur, mais n'*en *fut pas* abattue (Fléchier). *Il demeura épuisé et* abattu d'*un excès de douleur* (Fénelon).— *Se laisser abattre* peut être suivi de la préposition *à* ou *par* : *Se laisser abattre à : Ne vous laissez pas* abattre à *la tristesse* (Pascal). *Ne vous laissez pas* abattre à *la douleur* (Fénelon).— *Se laisser abattre par : Les grands hommes* se laissent abattre par *la longueur de leurs infortunes* (Larochefoucauld).

ABCÉDER, v. n. 1re conjug. *(Abcédé),* term. de chirurg.; se terminer en abcès.—Ne se conjugue qu'à la 3e personne de chaque temps. *Cette tumeur* abcédera (Académie). *Lorsque les amygdales sont* abcédées, *on doit attendre, pour les ouvrir, que le foyer soit bien fermé.* (Dictionn. de médec.) — *Ind. prés.* Il abcède, ils abcèdent. — *Imparf.* Il abcédait, ils abcédaient. — *Passé déf.* Il abcéda, ils abcédèrent. — *Passé indéf.* Il a abcédé, ils ont abcédé.— *Passé ant.* Il eut abcédé, ils eurent abcédé.— *Plus-que-parf.* Il avait abcédé, ils avaient abcédé. — *Futur.* Il abcèdera, ils abcèderont. — *Futur ant.* Il aura abcédé ils auront abcédé. — *Condit. prés.* Il abcèderait, ils abcèderaient.— *Passé.* Il aurai abcédé, ils auraient abcédé.— *On dit aussi:* Il eût abcédé, ils eussent abcédé. — *Subj. prés.* Qu'il abcède, qu'ils abcèdent. — *Imparf.* Qu'il abcédât, qu'ils abcédassent. — *Passé.* Qu'il ait abcédé, qu'ils aient abcédé. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût abcédé, qu'ils eussent abcédé. — *Inf. prés.* Abcéder. — *Passé.* Avoir abcédé.—*Part. prés.* Abcédant (invariable).—*Passé.* Abcédé, abcédée, abcédés, abcédées.—*Passé composé.* Ayant abcédé.—Se conjugue avec le pron. pers. *se: S'abcéder.*—Passif : *être abcédé.* C'est donc à tort que l'Académie, imitée en cela par Boiste, Napoléon Landais et autres lexicographes, n'indique pas le verbe pronominal *s'abcéder.* On lit dans le Dictionnaire de médecine : *Lorsque, par un vice des humeurs, les abcès ont leur siége ailleurs, c'est ordinairement dans des glandes qui d'abord ont passé par un état d'induration, et qui lentement* se sont abcédées *d'elles-mêmes.*

ABDIQUER, v. a. et n. 1re conjug. *(Abdiké),* abandonner la possession d'une dignité souveraine, et y renoncer entièrement. *Abdiquer la royauté, abdiquer la couronne, abdiquer l'empire, abdiquer les honneurs, les dignités. Stanislas hasarda, pour* abdiquer *un trône, plus qu'il n'avait fait pour s'en emparer.* (Voltaire.) — S'emploie aussi absolument, c'est-à-dire sans régime. *L'assemblée se contenta de ne reconnaître ni Auguste qui avait* abdiqué, *ni Stanislas élu malgré eux.* (Voltaire.) — *Ind. prés.* J'abdique, tu abdiques, il abdique, nous abdiquons, vous abdiquez, ils abdiquent.— *Imparf.* J'abdiquais, tu abdiquais, il abdiquait, nous abdiquions, vous abdiquiez, ils abdiquaient.—*Passé déf.* J'abdiquai, tu abdiquas, il abdiqua, nous abdiquâmes, vous abdiquâtes, ils abdiquèrent. — *Passé indéf.* J'ai abdiqué, tu as abdiqué, il a abdiqué, nous avons abdiqué, vous avez abdiqué, ils ont abdiqué.— *Passé antér.* J'eus abdiqué, tu eus abdiqué, il eut abdiqué, nous eûmes abdiqué, vous eûtes

abdiqué, ils eurent abdiqué. — *Plus-que-parf.* J'avais abdiqué, tu avais abdiqué, il avait abdiqué, nous avions abdiqué, vous aviez abdiqué, ils avaient abdiqué. — *Futur.* J'abdiquerai, tu abdiqueras, il abdiquera, nous abdiquerons, vous abdiquerez, ils abdiqueront. — *Futur ant.* J'aurai abdiqué, tu auras abdiqué, il aura abdiqué, nous aurons abdiqué, vous aurez abdiqué, ils auront abdiqué. — *Cond. prés.* J'abdiquerais, tu abdiquerais, il abdiquerait, nous abdiquerions, vous abdiqueriez, ils abdiqueraient. — *Passé.* J'aurais abdiqué, tu aurais abdiqué, il aurait abdiqué, nous aurions abdiqué, vous auriez abdiqué, ils auraient abdiqué. — *On dit aussi :* J'eusse abdiqué, tu eusses abdiqué, il eût abdiqué, nous eussions abdiqué, vous eussiez abdiqué, ils eussent abdiqué. — *Imp. prés.* Abdique, abdiquons, abdiquez. — *Passé.* Aie abdiqué, ayons abdiqué, ayez abdiqué. — *Subj. prés.* Que j'abdique, que tu abdiques, qu'il abdique, que nous abdiquions, que vous abdiquiez, qu'ils abdiquent. — *Imparf.* Que j'abdiquasse, que tu abdiquasses, qu'il abdiquât, que nous abdiquassions, que vous abdiquassiez, qu'ils abdiquassent. — *Passé.* Que j'aie abdiqué, que tu aies abdiqué, qu'il ait abdiqué, que nous ayons abdiqué, que vous ayez abdiqué, qu'ils aient abdiqué.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse abdiqué, que tu eusses abdiqué, qu'il eût abdiqué, que nous eussions abdiqué, que vous eussiez abdiqué, qu'ils eussent abdiqué. — *Inf. prés.* Abdiquer.— *Passé.* Avoir abdiqué. — *Part. prés.* Abdiquant. (Invariable.)— *Passé.* Abdiqué, abdiquée, abdiqués, abdiquées.—*Passé comp.* Ayant abdiqué. — Se conjugue pronominalement : *S'abdiquer.* —*En France, l'honneur ne* s'abdique *jamais.* (Omission. de l'Acad.) *Passif : être abdiqué.* — Participe passé toujours suivi de la préposition *par : Abdiqué par. Couronne* abdiquée par *un prince.*

ABECQUER, v. a. 1re conjug. *(Abéqué)*, donner la becquée à un jeune oiseau. (Familier.) On ne doit pas écrire, avec l'Académie, *abéquer* sans *c ;* ce serait contraire à la racine du mot. — *Ind. prés.* J'abecque, tu abecques, il abecque, nous abecquons, vous abecquez, ils abecquent.— *Imparf.* J'abecquais, tu abecquais, il abecquait, nous abecquions, vous abecquiez, ils abecquaient. — *Passé déf.* J'abecquai, tu abecquas, il abecqua, nous abecquâmes, vous abecquâtes, ils abecquèrent. — *Passé indéf.* J'ai abecqué, tu as abecqué, il a abecqué, nous avons abecqué, vous avez abecqué, ils ont abecqué.—*Passé antér.* J'eus abecqué, tu eus abecqué, il eut abecqué, nous eûmes abecqué, vous eûtes abecqué, ils eurent abecqué. — *Plus-que-parf.* J'avais abecqué, tu avais abecqué, il avait abecqué, nous avions abecqué, vous aviez abecqué, ils avaient abecqué. — *Futur.* J'abecquerai, tu abecqueras, il abecquera, nous abecquerons, vous abecquerez, ils abecqueront. — *Futur antér.* J'aurai abecqué, tu auras abecqué, il aura abecqué, nous aurons abecqué, vous aurez abecqué, ils auront abecqué.— *Cond. prés.* J'abecquerais, tu abecquerais, il abecquerait, nous abecquerions, vous abecqueriez, ils abecqueraient. — *Passé.* J'aurais abecqué, tu aurais abecqué, il aurait abecqué, nous aurions abecqué, vous auriez abecqué, ils auraient abecqué. —*On dit aussi :* J'eusse abecqué, tu eusses abecqué, il eût abecqué, nous eussions abecqué, vous eussiez abecqué, ils eussent abecqué.—*Impé. prés.* Abecque, abecquons, abecquez.—*Passé.* Aie abecqué, ayons abecqué, ayez abecqué.—*Subjonct. prés.* Que j'abecque, que tu abecques, qu'il abecque, que nous abecquions, que vous abecquiez, qu'ils abecquent. — *Imparf.* Que j'abecquasse, que tu abecquasses, qu'il abecquât, que nous abecquassions, que vous abecquassiez, qu'ils abecquassent. — *Passé.* Que j'aie abecqué, que tu aies abecqué, qu'il ait abecqué, que nous ayons abecqué, que vous ayez abecqué, qu'ils aient abecqué. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse abecqué, que tu eusses abecqué, qu'il eût abecqué, que nous eussions abecqué, que vous eussiez abecqué, qu'ils eussent abecqué.—*Inf. prés.* Abecquer.—*Passé.* Avoir abecqué.—*Part. prés.* Abecquant (invariable).—*Passé.* Abecqué, abecquée, abecqués, abecquées. — *Passé composé.* Ayant abecqué. — Passif, *Etre abecqué.* Le participe passé *abecqué* régit *par : abecqué par.*

ABÉTIR, v. a. et n. 2e conjug. *(Abétir)*, rendre stupide, devenir stupide. *Vous* abétirez *cet enfant. Il* abétit *tous les jours.* (Académie.) — Familier dans le sens neutre. — *Ind. prés.* J'abétis, tu abétis, il abétit, nous abétissons, vous abétissez, ils abétissent.—*Imparf.* J'abétissais, tu abétissais, il abétissait, nous abétissions, vous abétissiez, ils abétissaient. — *Passé déf.* J'abétis, tu abétis, il abétit, nous abétîmes, vous abétîtes, ils abétirent.—*Passé*

indéf. J'ai abêti, tu as abêti, il a abêti, nous avons abêti, vous avez abêti, ils ont abêti. —*Passé ant.* J'eus abêti, tu eus abêti, il eut abêti, nous eûmes abêti, vous eûtes abêti, ils eurent abêti.—*Plus-que-parf.* J'avais abêti, tu avais abêti, il avait abêti, nous avions abêti, vous aviez abêti, ils avaient abêti.—*Futur.* J'abêtirai, tu abêtiras, il abêtira, nous abêtirons, vous abêtirez, ils abêtiront. — *Futur ant.* J'aurai abêti, tu auras abêti, il aura abêti, nous aurons abêti, vous aurez abêti, ils auront abêti.—*Cond. prés.* J'abêtirais, tu abêtirais, il abêtirait, nous abêtirions, vous abêtiriez, ils abêtiraient. — *Passé.* J'aurais abêti, tu aurais abêti, il aurait abêti, nous aurions abêti, vous auriez abêti, ils auraient abêti.—*On dit aussi:* J'eusse abêti, tu eusses abêti, il eût abêti, nous eussions abêti, vous eussiez abêti, ils eussent abêti. —*Impér. prés.* Abêtis, abêtissons, abêtissez. *Passé.* Aie abêti, ayons abêti, ayez abêti. —*Subj. prés.* Que j'abêtisse, que tu abêtisses, qu'il abêtisse, que nous abêtissions, que vous abêtissiez, qu'ils abêtissent. — *Imparf.* Que j'abêtisse, que tu abêtisses, qu'il abêtît, que nous abêtissions, que vous abêtissiez, qu'ils abêtissent.— *Passé.* Que j'aie abêti, que tu aies abêti, qu'il ait abêti, que nous ayons abêti, que vous ayez abêti, qu'ils aient abêti. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse abêti, que tu eusses abêti, qu'il eût abêti, que nous eussions abêti, que vous eussiez abêti, qu'ils eussent abêti. —*Inf. prés.* Abêtir. —*Passé.* Avoir abêti. —*Part. prés.* Abêtissant (variable) : *ouvrage* abêtissant, *besogne* abêtissante. — *Passé.* Abêti, abêtie, abêtis, abêties. — *Passé composé.* Ayant abêti. Se conjugue avec le pron. pers. *se : s'abêtir.* — Passif : *être abêti.* — Part. passé toujours suivi de la préposition *par : être* abêti par *des travaux stupides.*

ABHORRER, v. a. 1[re] conjug. (*Aboré*), avoir en horreur. *Les honnêtes gens* abhorrent *les fripons* (Académie). *L'Eglise* abhorre *le sang.* (Id.) *Peut-on trop* abhorrer *et mépriser des hommes qui ont oublié l'humanité?* (Fénelon.) — *Ind. prés.* J'abhorre, tu abhorres, il abhorre, nous abhorrons, vous abhorrez, ils abhorrent. — *Imp.* J'abhorrais, tu abhorrais, il abhorrait, nous abhorrions, vous abhorriez, ils abhorraient. —*Passé déf.* J'abhorrai, tu abhorras, il abhorra, nous abhorrâmes, vous abhorrâtes, ils abhorrèrent.—*Passé indéf.* J'ai abhorré, tu as abhorré, il a abhorré, nous avons abhorré, vous avez abhorré, ils ont abhorré.—*Passé ant.* J'eus abhorré, tu eus abhorré, il eut abhorré, nous eûmes abhorré, vous eûtes abhorré, ils eurent abhorré.—*Plus-que-parf.* J'avais abhorré, tu avais abhorré, il avait abhorré, nous avions abhorré, vous aviez abhorré, ils avaient abhorré.—*Futur.* J'abhorrerai, tu abhorreras, il abhorrera, nous abhorrerons, vous abhorrerez, ils abhorreront.—*Futur ant.* J'aurai abhorré, tu auras abhorré, il aura abhorré, nous aurons abhorré, vous aurez abhorré, ils auront abhorré.—*Condit. prés.* J'abhorrerais, tu abhorrerais, il abhorrerait, nous abhorrerions, vous abhorreriez, ils abhorreraient.—*Passé.* J'aurais abhorré, tu aurais abhorré, il aurait abhorré, nous aurions abhorré, vous auriez abhorré, ils auraient abhorré.—*On dit aussi :* J'eusse abhorré, tu eusses abhorré, il eût abhorré, nous eussions abhorré, vous eussiez abhorré, ils eussent abhorré.—*Impér. prés.* Abhorre, abhorrons, abhorrez.—*Passé.* Aie abhorré, ayons abhorré, ayez abhorré.—*Subj. prés.* Que j'abhorre, que tu abhorres, qu'il abhorre, que nous abhorrions, que vous abhorriez, qu'ils abhorrent. — *Imparf.* Que j'abhorrasse, que tu abhorrasses, qu'il abhorrât, que nous abhorrassions, que vous abhorrassiez, qu'ils abhorrassent.—*Passé.* Que j'aie abhorré, que tu aies abhorré, qu'il ait abhorré, que nous ayons abhorré, que vous ayez abhorré, qu'ils aient abhorré.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse abhorré, que tu eusses abhorré, qu'il eût abhorré, que nous eussions abhorré, que vous eussiez abhorré, qu'ils eussent abhorré. — *Inf. prés* Abhorrer. — *Passé.* Avoir abhorré.—*Part. prés.* Abhorrant (invariable). — *Passé.* Abhorré, abhorrée, abhorrés, abhorrées.—*Passé composé.* Ayant abhorré. Se conjugue pronominalement : *s'abhorrer. Depuis son crime il* s'abhorre *lui-même* (Académie). *L'irréligion non seulement se contredit et se condamne, mais* s'abhorre *elle-même* (Bourdaloue).—Passif : *être abhorré. Le nom de Polyphonte* est *partout* abhorré. — On dit *abhorré de* et *abhorré par*. *Abhorré de :*

> Tel est dans les replis de ce cœur dévoré
> Ce pouvoir malheureux *de* moi-même *abhorré.*
> VOLTAIRE.

> *Abhorré des* mortels et craint même des Dieux.
> BOILEAU.

— *Abhorré par :*

> Les lois et les travaux sont *par* nous *abhorrés.*
> VOLTAIRE.

ABIMER, v. a. 1[re] conjug. (*Abimé*),

renverser, précipiter dans un abîme. *Les cinq villes que Dieu* abîma (Académie). *Il paraît une seconde fois, les espérances se relèvent, lorsqu'un flot survient et l'a*-bîme (La Bruyère).—Figurément : perdre, ruiner entièrement. *Des dépenses excessives l'ont* abîmé (Académie).—Gâter, endommager : *La pluie a* abîmé *mon chapeau* (Académie). —*Ind. prés.* J'abîme, tu abîmes, il abîme, nous abîmons, vous abîmez, ils abîment.—*Imparf.* J'abîmais, tu abîmais, il abîmait, nous abîmions, vous abîmiez, ils abîmaient.— *Passé déf.* J'abîmai, tu abîmas, il abîma, nous abîmâmes, vous abîmâtes, ils abîmèrent.—*Passé indéf.* J'ai abîmé, tu as abîmé, il a abîmé, nous avons abîmé, vous avez abîmé, ils ont abîmé.—*Passé ant.* J'eus abîmé, tu eus abîmé, il eut abîmé, nous eûmes abîmé, vous eûtes abîmé, ils eurent abîmé. — *Plus-que-parf.* J'avais abîmé, tu avais abîmé, il avait abîmé, nous avions abîmé, vous aviez abîmé, ils avaient abîmé.—*Futur.* J'abîmerai, tu abîmeras, il abîmera, nous abîmerons, vous abîmerez, ils abîmeront. —*Futur ant.* J'aurai abîmé, tu auras abîmé, il aura abîmé, nous aurons abîmé, vous aurez abîmé, ils auront abîmé. — *Cond. prés.* J'abîmerais, tu abîmerais, il abîmerait, nous abîmerions, vous abîmeriez, ils abîmeraient. — *Passé.* J'aurais abîmé, tu aurais abîmé, il aurait abîmé, nous aurions abîmé, vous auriez abîmé, ils auraient abîmé. *On dit aussi :* J'eusse abîmé, tu eusses abîmé, il eût abîmé, nous eussions abîmé, vous eussiez abîmé, ils eussent abîmé. —*Impér. prés.* Abîme, abîmons, abîmez. — *Passé.* Aie abîmé, ayons abîmé, ayez abîmé. — *Subj. prés.* Que j'abîme, que tu abîmes, qu'il abîme, que nous abîmions, que vous abîmiez, qu'ils abîment. — *Imparf.* Que j'abîmasse, que tu abîmasses, qu'il abîmât, que nous abîmassions, que vous abîmassiez, qu'ils abîmassent.—*Passé.* Que j'aie abîmé, que tu aies abîmé, qu'il ait abîmé, que nous ayons abîmé, que vous ayez abîmé, qu'ils aient abîmé. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse abîmé, que tu eusses abîmé, qu'il eût abîmé, que nous eussions abîmé, que vous eussiez abîmé, qu'ils eussent abîmé.— *Inf. prés.* Abîmer. —*Passé.* Avoir abîmé.—*Part. prés.* Abîmant (invariable).—*Passé.* Abîmé, abîmée, abîmés, abîmées.—*Passé composé.* Ayant abîmé. — Se conjugue avec le pronom personnel *se : S'abîmer*, et signifie tomber dans un abîme, s'engloutir. *Cette montagne s'est* abîmée *tout-à coup.* (Acad.) *La barque s'entr'ouvrit et* s'abîma. (Id.) — Figurément: n'être occupé que d'une chose, y être plongé. *S'abîmer dans la contemplation des merveilles de Dieu, s'abîmer dans la débauche, dans la douleur.* — Passif *: être abîmé.* Girault-Duvivier pense que le verbe *abîmer*, offrant toujours une idée de profondeur, ne peut jamais s'employer que dans le style noble. C'est aussi l'opinion de Voltaire, qui, dans ses Remarques sur Corneille, observe que si l'on dit qu'on est *abîmé* dans la douleur, dans la tristesse, etc., c'est que l'on peut y ajouter l'épithète de *profonde.* Quoi qu'il en soit, l'Académie autorise l'emploi d'*abîmé*, dans le sens de *plein*, de *rempli*, et elle cite cet exemple *: Ce meuble est* abîmé *de taches.* Elle emploie aussi le verbe *abîmer* dans le sens de *gâter*, *endommager*, et elle ne fait pas difficulté de dire : *La pluie a* abîmé *mon chapeau; prenez garde à cette porte qu'on vient de peindre, elle* abîmera *votre habit; l'ouragan* abîme *les blés; ces longues pluies ont* abîmé *les chemins.* C'est donc à tort que presque tous les grammairiens prétendent que ces locutions sont vicieuses ; il faut dire simplement, avec l'Académie, qu'elles s'emploient dans un sens familier.—*Abîmé par* : *Une ville* abîmée par *un tremblement de terre.* — *Abîmé de : Un homme* abîmé *de dettes.* (Académie.) *Ce meuble est* abîmé de *taches.* (Id.)

ABJURER, v. a. et n. *(Abjuré)*, renoncer à une fausse religion, ou à une mauvaise doctrine, par serment ou acte public. *Abjurer le judaïsme, abjurer son erreur. Il* abjura *dans l'église Notre-Dame* (Académie). —*Ind. prés.* J'abjure, tu abjures, il abjure, nous abjurons, vous abjurez, ils abjurent. —*Imp.* J'abjurais, tu abjurais, il abjurait, nous abjurions, vous abjuriez, ils abjuraient. —*Passé déf.* J'abjurai, tu abjuras, il abjura, nous abjurâmes, vous abjurâtes, ils abjurèrent. —*Passé indéf.* J'ai abjuré, tu as abjuré, il a abjuré, nous avons abjuré, vous avez abjuré, ils ont abjuré. — *Passé ant.* J'eus abjuré, tu eus abjuré, il eut abjuré, nous eûmes abjuré, vous eûtes abjuré, ils eurent abjuré.—*Plus-que-parf.* J'avais abjuré, tu avais abjuré, il avait abjuré, nous avions abjuré, vous aviez abjuré, ils avaient abjuré.—*Futur.* J'abjurerai, tu abjureras, il abjurera, nous abjurerons, vous abjurerez, ils abjureront —*Futur ant.* J'aurai abjuré, tu auras abjuré, il aura abjuré, nous aurons abjuré, vous aurez abjuré, ils auront abju-

ré.—*Cond. prés.* J'abjurerais, tu abjurerais, il abjurerait, nous abjurerions, vous abjureriez, ils abjureraient. — *Passé.* J'aurais abjuré, tu aurais abjuré, il aurait abjuré, nous aurions abjuré, vous auriez abjuré, ils auraient abjuré. —*On dit aussi* : J'eusse abjuré, tu eusses abjuré, il eût abjuré, nous eussions abjuré, vous eussiez abjuré, ils eussent abjuré.— *Impér. prés.* Abjure, abjurons, abjurez. — *Passé.* Aie abjuré, ayons abjuré, ayez abjuré. — *Subj. prés.* Que j'abjure, que tu abjures, qu'il abjure, que nous abjurions, que vous abjuriez, qu'ils abjurent.—*Imparf.* Que j'abjurasse, que tu abjurasses, qu'il abjurât, que nous abjurassions, que vous abjurassiez, qu'ils abjurassent. — *Passé.* Que j'aie abjuré, que tu aies abjuré, qu'il ait abjuré, que nous ayons abjuré, que vous ayez abjuré, qu'ils aient abjuré.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse abjuré, que tu eusses abjuré, qu'il eût abjuré, que nous eussions abjuré, que vous eussiez abjuré, qu'ils eussent abjuré. —*Inf. prés.* Abjurer.— *Passé.* Avoir abjuré.—*Part. prés.* Abjurant (invariable).— *Passé.* Abjuré, abjurée, abjurés, abjurées. — *Passé composé.* Ayant abjuré. — Se conjugue pronominalement : *s'abjurer.* — Passif : *être abjuré.* — Le participe passé régit la préposition *par : Le Calvinisme a été solennellement* abjuré par *Henri IV.* (Voltaire.) *Ces erreurs, ces opinions ont été solennellement* abjurées par *les Hérétiques.* (Id.)

ABLUER, v. a. 1re conjug. (*Ablué*), laver, passer légèrement une liqueur préparée avec de la noix de galle, sur du parchemin ou du papier pour faire revivre l'écriture. — *Ind. prés.* J'ablue, tu ablues, il ablue, nous abluons, vous abluez, ils abluent. — *Imparf.* J'abluais, tu abluais, il abluait, nous abluions, vous abluiez, ils abluaient. — *Passé déf.* J'abluai, tu abluas, il ablua, nous abluâmes, vous abluâtes, ils abluèrent. — *Passé indéf.* J'ai ablué, tu as ablué, il a ablué, nous avons ablué, vous avez ablué, ils ont ablué. — *Passé antér.* J'eus ablué, tu eus ablué, il eut ablué, nous eûmes ablué, vous eûtes ablué, ils eurent ablué.—*Plus-que-parf.* J'avais ablué, tu avais ablué, il avait ablué, nous avions ablué, vous aviez ablué, ils avaient ablué. — *Futur.* J'abluerai, tu ablueras, il abluera, nous abluerons, vous abluerez, ils ablueront. — *Futur ant.* J'aurai ablué, tu auras ablué, il aura ablué, nous aurons ablué, vous aurez ablué, ils auront ablué. — *Condit. prés.* J'abluerais, tu abluerais, il abluerait, nous abluerions, vous ablueriez, ils ablueraient. — *Passé.* J'aurais ablué, tu aurais ablué, il aurait ablué, nous aurions ablué, vous auriez ablué, ils auraient ablué. — *On dit aussi :* J'eusse ablué, tu eusses ablué, il eût ablué, nous eussions ablué, vous eussiez ablué, ils eussent ablué. — *Impér. prés.* Ablue, abluons, abluez.—*Passé.* Aie ablué, ayons ablué, ayez ablué. — *Subj. prés.* Que j'ablue, que tu ablues, qu'il ablue, que nous abluions, que vous abluiez, qu'ils abluent. — *Imparf.* Que j'abluasse, que tu abluasses, qu'il abluât, que nous abluassions, que vous abluassiez, qu'ils abluassent. — *Passé.* Que j'aie ablué, que tu aies ablué, qu'il ait ablué, que nous ayons ablué, que vous ayez ablué, qu'ils aient ablué. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ablué, que tu eusses ablué, qu'il eût ablué, que nous eussions ablué, que vous eussiez ablué, qu'ils eussent ablué. — *Inf. prés.* Abluer. — *Passé.* Avoir ablué. — *Part. prés.* Abluant (invariable). — *Passé.* Ablué, abluée, ablués, abluées. — *Passé composé.* Ayant ablué. — Se conjugue avec le pron. pers. *S'abluer* (omission de l'Académie). — Passif. *Etre ablué.* Participe passé construit avec *par : Ablué par.*

ABOLIR, v. a. 2e conjug. (*Abolir*), annuler, mettre hors d'usage, mettre à néant. *Les nouvelles coutumes* ont aboli *les anciennes* (Académie). *Les Athéniens* abolirent *la royauté* (Bossuet). — *Ind. prés.* J'abolis, tu abolis, il abolit, nous abolissons, vous abolissez, ils abolissent. — *Imparf.* J'abolissais, tu abolissais, il abolissait, nous abolissions, vous abolissiez, ils abolissaient. — *Passé déf.* J'abolis, tu abolis, il abolit, nous abolîmes, vous abolîtes, ils abolirent. — *Passé indéf.* J'ai aboli, tu as aboli, il a aboli, nous avons aboli, vous avez aboli, ils ont aboli. — *Passé antér.* J'eus aboli, tu eus aboli, il eut aboli, nous eûmes aboli, vous eûtes aboli, ils eurent aboli. — *Plus-que-parf.* J'avais aboli, tu avais aboli, il avait aboli, nous avions aboli, vous aviez aboli, ils avaient aboli. — *Futur.* J'abolirai, tu aboliras, il abolira, nous abolirons, vous abolirez, ils aboliront. — *Futur ant.* J'aurai aboli, tu auras aboli, il aura aboli, nous aurons aboli, vous aurez aboli, ils auront aboli.—*Condit. prés.* J'abolirais, tu abolirais, il abolirait, nous abolirions, vous aboliriez, ils aboliraient.— *Passé.* J'aurais aboli, tu aurais aboli, il aurait aboli, nous aurions aboli, vous auriez

aboli, ils auraient aboli. — *On dit aussi :* J'eusse aboli, tu eusses aboli, il eût aboli, nous eussions aboli, vous eussiez aboli, ils eussent aboli.—*Impér. prés.* Abolis, abolissons, abolissez.— *Passé.* Aie aboli, ayons aboli, ayez aboli. — *Subj. prés.* Que j'abolisse, que tu abolisses, qu'il abolisse, que nous abolissions, que vous abolissiez, qu'ils abolissent. — *Imparf.* Que j'abolisse, que tu abolisses, qu'il abolît, que nous abolissions, que vous abolissiez, qu'ils abolissent. — *Passé.* Que j'aie aboli, que tu aies aboli, qu'il ait aboli, que nous ayons aboli, que vous ayez aboli, qu'ils aient aboli. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse aboli, que tu eusses aboli, qu'il eût aboli, que nous eussions aboli, que vous eussiez aboli, qu'ils eussent aboli. — *Inf. prés.* Abolir. — *Passé.* Avoir aboli. — *Part. prés.* Abolissant (invariable). — *Passé.* Aboli, abolie, abolis, abolies. — *Passé composé.* Ayant aboli.— Se conjugue pronominalement: *S'abolir. Les lois absurdes* s'abolissent *d'elles-mêmes* (Boiste). — Passif : *Etre aboli. Les histoires* seront abolies *avec les empires* (Bossuet). —Participe passé construit avec la préposition *par : Cette loi fut* abolie par *le fait, sans être formellement révoquée.* (Académie.) *Les lois de circonstance* sont abolies par *de nouvelles circonstances* (Boiste).

ABONDER, v. n. 1[re] conjug. (*Abondé*), avoir en grande quantité. Abonder *en richesses*, abonder *en toutes choses. Ce qui* abonde *ne vicie pas* (Prov.). — *Ind. prés.* J'abonde, tu abondes, il abonde, nous abondons, vous abondez, ils abondent. — *Imparf.* J'abondais, tu abondais, il abondait, nous abondions, vous abondiez, ils abondaient. — *Passé déf.* J'abondai, tu abondas, il abonda, nous abondâmes, vous abondâtes, ils abondèrent. — *Passé indéf.* J'ai abondé, tu as abondé, il a abondé, nous avons abondé, vous avez abondé, ils ont abondé. — *Passé ant.* J'eus abondé, tu eus abondé, il eut abondé, nous eûmes abondé, vous eûtes abondé, ils eurent abondé.— *Plus-que-parf.* J'avais abondé, tu avais abondé, il avait abondé, nous avions abondé, vous aviez abondé, ils avaient abondé. — *Futur.* J'abonderai, tu abonderas, il abondera, nous abonderons, vous abonderez, ils abonderont. — *Futur ant.* J'aurai abondé, tu auras abondé, il aura abondé, nous aurons abondé, vous aurez abondé, ils auront abondé. — *Cond. prés.* J'abonderais, tu abonderais, il abonderait, nous abonderions, vous abonderiez, ils abonderaient. — *Passé.* J'aurais abondé, tu aurais abondé, il aurait abondé, nous aurions abondé, vous auriez abondé, ils auraient abondé. — *On dit aussi :* J'eusse abondé, tu eusses abondé, il eût abondé, nous eussions abondé, vous eussiez abondé, ils eussent abondé.— *Impér. prés.* Abonde, abondons, abondez. — *Passé.* Aie abondé, ayons abondé, ayez abondé. — *Subj. prés.* Que j'abonde, que tu abondes, qu'il abonde, que nous abondions, que vous abondiez, qu'ils abondent. — *Imp.* Que j'abondasse, que tu abondasses, qu'il abondât, que nous abondassions, que vous abondassiez, qu'ils abondassent. — *Passé.* Que j'aie abondé, que tu aies abondé, qu'il ait abondé, que nous ayons abondé, que vous ayez abondé, qu'ils aient abondé.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse abondé, que tu eusses abondé, qu'il eût abondé, que nous eussions abondé, que vous eussiez abondé, qu'ils eussent abondé. — *Inf. prés.* Abonder. — *Passé.* Avoir abondé. —*Part. prés.* Abondant (variable). *Pays* abondant, *campagne* abondante. — *Passé.* Abondé (invariable).— *Passé composé.* Ayant abondé.

ABONNER, v. a. 1[re] conjug. (*Abonné*), contracter au nom d'un autre ou pour lui l'engagement qu'on appelle abonnement. *Je vous ai* abonné *au journal, au spectacle, au concert* (Académie). — *Indic. prés.* J'abonne, tu abonnes, il abonne, nous abonnons, vous abonnez, ils abonnent. — *Imp.* J'abonnais, tu abonnais, il abonnait, nous abonnions, vous abonniez, ils abonnaient. — *Passé déf.* J'abonnai, tu abonnas, il abonna, nous abonnâmes, vous abonnâtes, ils abonnèrent. — *Passé indéf.* J'ai abonné, tu as abonné, il a abonné, nous avons abonné, vous avez abonné, ils ont abonné. — *Passé ant.* J'eus abonné, tu eus abonné, il eut abonné, nous eûmes abonné, vous eûtes abonné, ils eurent abonné. — *Plus-que-parfait.* J'avais abonné, tu avais abonné, il avait abonné, nous avions abonné, vous aviez abonné, ils avaient abonné. — *Futur.* J'abonnerai, tu abonneras, il abonnera, nous abonnerons, vous abonnerez, ils abonneront. — *Futur ant.* J'aurai abonné, tu auras abonné, il aura abonné, nous aurons abonné, vous aurez abonné, ils auront abonné. — *Cond. prés.* J'abonnerais, tu abonnerais, il abonnerait, nous abonnerions, vous abonneriez, ils abonneraient. — *Passé.* J'aurais abonné, tu aurais abonné, il aurait abonné, nous aurions abonné, vous auriez abonné, ils auraient abonné. —

On dit aussi : J'eusse abonné, tu eusses abonné, il eût abonné, nous eussions abonné, vous eussiez abonné, ils eussent abonné. — *Impér. prés.* Abonne, abonnons, abonnez. — *Passé.* Aie abonné, ayons abonné, ayez abonné. — *Subj. prés.* Que j'abonne, que tu abonnes, qu'il abonne, que nous abonnions, que vous abonniez, qu'ils abonnent.—*Imparf.* Que j'abonnasse, que tu abonnasses, qu'il abonnât, que nous abonnassions, que vous abonnassiez, qu'ils abonnassent.—*Passé.* Que j'aie abonné, que tu aies abonné, qu'il ait abonné, que nous ayons abonné, que vous ayez abonné, qu'ils aient abonné. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse abonné, que tu eusses abonné, qu'il eût abonné, que nous eussions abonné, que vous eussiez abonné, qu'ils eussent abonné. — *Inf. prés.* Abonner. — *Passé.* Avoir abonné.—*Part. prés.* Abonnant (invariable). —*Part. passé.* Abonné, abonnée, abonnés, abonnées.—*Passé comp.* Ayant abonné.—Se conjugue avec le pron. pers. *se* : *S'abonner.* S'abonner *à un journal, à un spectacle, à un concert.* — Passif : *Etre abonné. Je* suis abonné *à cette nouvelle feuille* (Académie). Le participe passé régit *par* : Etre abonné par *quelqu'un à tel et tel journal.*

ABONNIR, v. a. 2e conj. (*Abonir*), rendre bon, devenir meilleur. *Les caves fraîches* abonnissent *le vin* (Académie).— *Ind. prés.* J'abonnis, tu abonnis, il abonnit, nous abonnissons, vous abonnissez, ils abonnissent.—*Imparf.* J'abonnissais, tu abonnissais, il abonnissait, nous abonnissions, vous abonnissiez, ils abonnissaient.—*Passé déf.* J'abonnis, tu abonnis, il abonnit, nous abonnîmes, vous abonnîtes, ils abonnirent. —*Passé ind.* J'ai abonni, tu as abonni, il a abonni, nous avons abonni, vous avez abonni, ils ont abonni.— *Passé ant.* J'eus abonni, tu eus abonni, il eut abonni, nous eûmes abonni, vous eûtes abonni, ils eurent abonni. — *Plus-que-parf.* J'avais abonni, tu avais abonni, il avait abonni, nous avions abonni, vous aviez abonni, ils avaient abonni. — *Futur.* J'abonnirai, tu abonniras, il abonnira, nous abonnirons, vous abonnirez, ils abonniront. — *Futur. ant.* J'aurai abonni, tu auras abonni, il aura abonni, nous aurons abonni, vous aurez abonni, ils auront abonni. — *Cond. prés.* J'abonnirais, tu abonnirais, il abonnirait, nous abonnirions, vous abonniriez, ils abonniraient. —*Passé.* J'aurais abonni, tu aurais abonni, il aurait abonni, nous aurions abonni, vous auriez abonni, ils auraient abonni. — *On dit aussi* : J'eusse abonni, tu eusses abonni, il eût abonni, nous eussions abonni, vous eussiez abonni, ils eussent abonni.—*Impér. prés.* Abonnis, abonnissons, abonnissez. — *Passé.* Aie abonni, ayons abonni, ayez abonni. — *Subjonct. prés.* Que j'abonnisse, qne tu abonnisses, qu'il abonnisse, que nous abonnissions, que vous abonnissiez, qu'ils abonnissent. — *Imparf.* Que j'abonnisse, que tu abonnisses, qu'il abonnît, que nous abonnissions, que vous abonnissiez, qu'ils abonnissent. — *Passé.* Que j'aie abonni, que tu aies abonni, qu'il ait abonni, que nous ayons abonni, que vous ayez abonni, qu'ils aient abonni. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse abonni, que tu eusses abonni, qu'il eût abonni, que nous eussions abonni, que vous eussiez abonni, qu'ils eussent abonni. — *Inf. prés.* Abonnir. — *Passé.* Avoir abonni. —*Part. prés.* Abonnissant (invariable).—*Passé.* Abonni, abonnie, abonnis, abonnies. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'abonnir. Le vin* s'abonnira *dans la cave avec le temps* (Académie). — Passif : *être abonni.* Le participe passé se construit avec la préposition *par* : *Ce vin fut* abonni par *le temps.*

ABORDER, v. n. et a. 1re conjug. (*Abordé*), arriver à bord, prendre terre. *Aborder à la côte, aborder au rivage, aborder dans une île. Le vent était si fort que nous ne pûmes* aborder (Académie). *Les peuples d'Europe ont fait par leur marine le destin de toutes les côtes où ils ont* abordé (Voltaire). — Approcher, joindre : *La mer était fort grosse et la chaloupe qu'on avait envoyée ne put* aborder *notre vaisseau* (Académie).—Fig. Accoster quelqu'un, approcher de lui pour lui parler : *Aborder quelqu'un dans la rue.*— *Ind. prés.* J'aborde, tu abordes, il aborde, nous abordons, vous abordez, ils abordent. — *Imp.* J'abordais, tu abordais, il abordait, nous abordions, vous abordiez, ils abordaient. — *Passé déf.* J'abordai, tu abordas, il aborda, nous abordâmes, vous abordâtes, ils abordèrent. — *Passé ind.* J'ai abordé, tu as abordé, il a abordé, nous avons abordé, vous avez abordé, ils ont abordé. — *Passé ant.* J'eus abordé, tu eus abordé, il eut abordé, nous eûmes abordé, vous eûtes abordé, ils eurent abordé. — *Plus-que-parf.* J'avais abordé, tu avais abordé, il avait abordé, nous avions abordé, vous aviez abordé, ils avaient abordé. —

Futur. J'aborderai, tu aborderas, il abordera, nous aborderons, vous aborderez, ils aborderont. — *Futur ant.* J'aurai abordé, tu auras abordé, il aura abordé, nous aurons abordé, vous aurez abordé, ils auront abordé. — *Cond. prés.* J'aborderais, tu aborderais, il aborderait, nous aborderions, vous aborderiez, ils aborderaient.— *Passé.* J'aurais abordé, tu aurais abordé, il aurait abordé, nous aurions abordé, vous auriez abordé, ils auraient abordé. — *On dit aussi :* J'eusse abordé, tu eusses abordé, il eût abordé, nous eussions abordé, vous eussiez abordé, ils eussent abordé.—*Impér. prés.* Aborde, abordons, abordez.—*Passé.* Aie abordé, ayons abordé, ayez abordé.— *Subj. prés.* Que j'aborde, que tu abordes, qu'il aborde, que nous abordions, que vous abordiez, qu'ils abordent. — *Imp.* Que j'abordasse, que tu abordasses, qu'il abordât, que nous abordassions, que vous abordassiez, qu'ils abordassent. — *Passé.* Que j'aie abordé, que tu aies abordé, qu'il ait abordé, que nous ayons abordé, que vous ayez abordé, qu'ils aient abordé. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse abordé, que tu eusses abordé, qu'il eût abordé, que nous eussions abordé, que vous eussiez abordé, qu'ils eussent abordé. — *Inf. prés.* Aborder. — *Passé.* Avoir abordé. — *Part. prés.* Abordant (invariable).—*Passé.* Abordé, abordée, abordés, abordées. — *Passé comp.* Ayant abordé. — Se conjugue avec le pron. pers. *se : S'aborder. Des ennemis mortels ne* s'abordent *qu'en tremblant.* (Boiste.) — Passif : *être abordé.* Le participe passé régit la préposition *par : être* abordé par *quelqu'un.*

ABORNER, v. a., 1re conj (*Aborné*), mettre des bornes à un terrain. *Aborner un champ.* Il a vieilli : on dit maintenant *borner.* —*Ind.prés.* J'aborne, tu abornes, il aborne, nous abornons, vous abornez, ils abornent. —*Imp.* J'abornais, tu abornais, il abornait, nous abornions, vous aborniez, ils abornaient. — *Passé déf.* J'abornai, tu abornas, il aborna, nous abornâmes, vous abornâtes, ils abornèrent. — *Passé indéf.* J'ai aborné, tu as aborné, il a aborné, nous avons aborné, vous avez aborné, ils ont aborné. — *Passé antér.* J'eus aborné, tu eus aborné, il eut aborné, nous eûmes aborné, vous eûtes aborné, ils eurent aborné. —*Plus-que-parf.* J'avais aborné, tu avais aborné, il avait aborné, nous avions aborné, vous aviez aborné, ils avaient aborné. — *Futur.* J'abornerai, tu aborneras, il abornera, nous abornerons, vous abornerez, ils aborneront. — *Futur ant.* J'aurai aborné, tu auras aborné, il aura aborné, nous aurons aborné, vous aurez aborné, ils auront aborné. — *Condit. présent.* J'abornerais, tu abornerais, il abornerait, nous abornerions, vous aborneriez, ils aborneraient. —*Passé.* J'aurais aborné, tu aurais aborné, il aurait aborné, nous aurions aborné, vous auriez aborné, ils auraient aborné. — *On dit aussi :* J'eusse aborné, tu eusses aborné, il eût aborné, nous eussions aborné, vous eussiez aborné, ils eussent aborné.—*Impér.prés.* Aborne, abornons, abornez. — *Passé.* Aie aborné, ayons aborné, ayez aborné. — *Subj. prés.* Que j'aborne, que tu abornes, qu'il aborne, que nous abornions, que vous aborniez, qu'ils abornent. — *Imparf.* Que j'abornasse, que tu abornasses, qu'il abornât, que nous abornassions, que vous abornassiez, qu'ils abornassent. — *Passé.* Que j'aie aborné, que tu aies aborné, qu'il ait aborné, que nous ayons aborné, que vous ayez aborné, qu'ils aient aborné. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse aborné, que tu eusses aborné, qu'il eût aborné, que nous eussions aborné, que vous eussiez aborné, qu'ils eussent aborné. — *Inf. prés.* Aborner. — *Passé.* Avoir aborné. — *Participe prés.* Abornant (invariable). — *Passé.* Aborné, abornée; abornés, abornées. — *Passé comp.* Ayant aborné. —Passif : *être aborné.* Le participe régit *par.*

ABOUCHER, v. a., 1re conj. (*Abouché*), faire trouver deux ou plusieurs personnes dans un lieu pour qu'elles confèrent ensemble. *Il faut les* aboucher. — *Ind.prés.* J'abouche, tu abouches, il abouche, nous abouchons, vous abouchez, ils abouchent. — *Imparf.* J'abouchais, tu abouchais, il abouchait, nous abouchions, vous abouchiez, ils abouchaient. — *Passé déf.* J'abouchai, tu abouchas, il aboucha, nous abouchâmes, vous abouchâtes, ils abouchèrent. — *Passé indéf.* J'ai abouché, tu as abouché, il a abouché, nous avons abouché, vous avez abouché, ils ont abouché. — *Passé ant.* J'eus abouché, tu eus abouché, il eut abouché, nous eûmes abouché, vous eûtes abouché, ils eurent abouché. — *Plus-que-parf.* J'avais abouché, tu avais abouché, il avait abouché, nous avions abouché, vous aviez abouché, ils avaient abouché. — *Futur.* J'aboucherai, tu aboucheras, il abouchera, nous aboucherons, vous aboucherez, ils

aboucheront. — *Futur ant.* J'aurai abouché, tu auras abouché, il aura abouché, nous aurons abouché, vous aurez abouché, ils auront abouché. — *Cond. prés.* J'aboucherais, tu aboucherais, il aboucherait, nous aboucherions, vous aboucheriez, ils aboucheraient. — *Passé.* J'aurais abouché, tu aurais abouché, il aurait abouché, nous aurions abouché, vous auriez abouché, ils auraient abouché. — *On dit aussi :* J'eusse abouché, tu eusses abouché, il eût abouché, nous eussions abouché, vous eussiez abouché, ils eussent abouché. — *Impér. prés.* Abouche, abouchons, abouchez. — *Passé.* Aie abouché, ayons abouché, ayez abouché. — *Subj. prés.* Que j'abouche, que tu abouches, qu'il abouche, que nous abouchions, que vous abouchiez, qu'ils abouchent. — *Imparf.* Que j'abouchasse, que tu abouchasses, qu'il abouchât, que nous abouchassions, que vous abouchassiez, qu'ils abouchassent. — *Passé.* Que j'aie abouché, que tu aies abouché, qu'il ait abouché, que nous ayons abouché, que vous ayez abouché, qu'ils aient abouché. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse abouché, que tu eusses abouché, qu'il eût abouché, que nous eussions abouché, que vous eussiez abouché, qu'ils eussent abouché. — *Inf. prés.* Aboucher. — *Passé.* Avoir abouché. — *Part. prés.* Abouchant (invariable). — *Part. passé.* Abouché, abouchée, abouchés, abouchées. — *Part. comp.* Ayant abouché. — (Se conjugue avec le pronom personnel *se : s'aboucher.* — Passif : *être abouché.* Le participe passé régit *par : être* abouché par *une personne avec une autre personne.*

ABOUTIR, v. n., 2 conj. (*Aboutir*), toucher d'un *bout* à une chose se terminer, tendre à.... *L'état devient un tout régulier dont chaque ligne* aboutit *au centre* (Voltaire). — Se dit figurément d'une affaire, d'un raisonnement, d'une entreprise, et signifie tendre, se terminer, avoir pour résultat : *Chacun court à lui comme un centre où* aboutissent *toutes les lignes de la fortune* (Fléchier). *Voilà à quoi* aboutit *la folle vanité des hommes* (Fénelon). — *Ind. prés.* J'aboutis, tu aboutis, il aboutit, nous aboutissons, vous aboutissez, ils aboutissent. — *Imp.* J'aboutissais, tu aboutissais, il aboutissait, nous aboutissions, vous aboutissiez, ils aboutissaient. — *Passé déf.* J'aboutis, tu aboutis, il aboutit, nous aboutîmes, vous aboutîtes, ils aboutirent. — *Passé ind.* J'ai abouti, tu as abouti, il a abouti, nous avons abouti, vous avez abouti, ils ont abouti. — *Passé ant.* J'eus abouti, tu eus abouti, il eut abouti, nous eûmes abouti, vous eûtes abouti, ils eurent abouti. — *Plus-que-parf.* J'avais abouti, tu avais abouti, il avait abouti, nous avions abouti, vous aviez abouti, ils avaient abouti. — *Futur.* J'aboutirai, tu aboutiras, il aboutira, nous aboutirons, vous aboutirez, ils aboutiront. — *Futur ant.* J'aurai abouti, tu auras abouti, il aura abouti, nous aurons abouti, vous aurez abouti, ils auront abouti. — *Cond. prés.* J'aboutirais, tu aboutirais, il aboutirait, nous aboutirions, vous aboutiriez, ils aboutiraient. — *Passé.* J'aurais abouti, tu aurais abouti, il aurait abouti, nous aurions abouti, vous auriez abouti, ils auraient abouti. — *On dit aussi :* J'eusse abouti, tu eusses abouti, il eût abouti, nous eussions abouti, vous eussiez abouti, ils eussent abouti. — *Impér. prés.* Aboutis, aboutissons, aboutissez. — *Passé.* Aie abouti, ayons abouti, ayez abouti. — *Subj. prés.* Que j'aboutisse, que tu aboutisses, qu'il aboutisse, que nous aboutissions, que vous aboutissiez, qu'ils aboutissent. — *Imparf.* Que j'aboutisse, que tu aboutisses, qu'il aboutît, que nous aboutissions, que vous aboutissiez, qu'ils aboutissent. — *Passé.* Que j'aie abouti, que tu aies abouti, qu'il ait abouti, que nous ayons abouti, que vous ayez abouti, qu'ils aient abouti. — *Plus-que-parf.* — Que j'eusse abouti, que tu eusses abouti, qu'il eût abouti, que nous eussions abouti, que vous eussiez abouti, qu'ils eussent abouti. — *Infin. prés.* Aboutir. — *Passé.* Avoir abouti. — *Part. prés.* Aboutissant (variable). *Chemin* aboutissant *à un autre. Terre* aboutissante *d'un côté à la rivière, de l'autre au grand chemin.* Il s'emploie aussi substantivement: *Les tenants et les* aboutissants *d'un champ* (Laveaux). — *Part. passé.* Abouti, aboutie, aboutis, abouties. — *Passé composé.* Ayant abouti. — Suivi d'un verbe à l'infinitif, se construit avec la préposition *à* : *Cette vie si pénible, si sordide,* aboutit à *grossir par de misérables épargnes un bien injuste.* (Massillon.) — Se conjugue avec le pronom personnel *se : s'aboutir.* (Omission de l'Académie.)

ABOYER, v. n. et quelquefois actif, 1re conj. (*Aboié*), japper, crier, en parlant des chiens. Il ne se dit au propre que d'un chien, suivant le Dictionnaire de l'Académie. Cependant on lit dans Buffon : *La*

renard glapit, aboie *et pousse un son triste.* — *Ind. prés.* J'aboie, tu aboies, il aboie, nous aboyons, vous aboyez, ils aboient. — *Imp.* J'aboyais, tu aboyais, il aboyait, nous aboyions, vous aboyiez, ils aboyaient. — *Passé déf.* J'aboyai, tu aboyas, il aboya, nous aboyâmes, vous aboyâtes, ils aboyèrent. *Passé ind.* J'ai aboyé, tu as aboyé, il a aboyé, nous avons aboyé, vous avez aboyé, ils ont aboyé. — *Passé ant.* J'eus aboyé, tu eus aboyé, il eut aboyé, nous eûmes aboyé, vous eûtes aboyé, ils eurent aboyé. — *Plus-que-parf.* J'avais aboyé, tu avais aboyé, il avait aboyé, nous avions aboyé, vous aviez aboyé, ils avaient aboyé. — *Futur.* J'aboierai, tu aboieras, il aboiera, nous aboierons, vous aboierez, ils aboieront. — *Futur ant.* J'aurai aboyé, tu auras aboyé, il aura aboyé, nous aurons aboyé, vous aurez aboyé, ils auront aboyé. *Cond. prés.* J'aboierais, tu aboierais, il aboierait, nous aboierions, vous aboieriez, ils aboieraient. — *Passé.* J'aurais aboyé, tu aurais aboyé, il aurait aboyé, nous aurions aboyé, vous auriez aboyé, ils auraient aboyé. — *On dit aussi :* J'eusse aboyé, tu eusses aboyé, il eût aboyé, nous eussions aboyé, vous eussiez aboyé, ils eussent aboyé. — *Imp. prés.* Aboie, aboyons, aboyez. — *Passé.* Aie aboyé, ayons aboyé, ayez aboyé. — *Subj. prés.* Que j'aboie, que tu aboies, qu'il aboie, que nous aboyions, que vous aboyiez, qu'ils aboient. — *Imp.* Que j'aboyasse, que tu aboyasses, qu'il aboyât, que nous aboyassions, que vous aboyassiez, qu'ils aboyassent. — *Passé* Que j'aie aboyé, que tu aies aboyé, qu'il ait aboyé, que nous ayons aboyé, que vous ayez aboyé, qu'ils aient aboyé. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse aboyé, que tu eusses aboyé, qu'il eût aboyé, que nous eussions aboyé, que vous eussiez aboyé, qu'ils eussent aboyé. — *Inf. prés.* Aboyer. — *Passé.* Avoir aboyé. — *Part. prés.* Aboyant (variable) : *Chiens aboyants après les passants. Personne aboyante après tout le monde.* — *Part. passé.* Aboyé, aboyée, aboyés, aboyées. — *Part. comp.* Ayant aboyé. — Quelques écrivains l'ont employé activement : Aboyer *les passants.* Se conjugue avec le pronom pers. *se* : seulement, en parlant des chiens : *s'aboyer* (omission de l'Académie). La Bruyère a dit : *deux chiens qui* s'aboyent, *qui s'affrontent.* Se conjugue aussi avec *être* : *être aboyé.* Le participe régit *par.*

ABRÉGER, v. a., et quelquefois n., 1re conj. (*Abrégé*), accourcir, rendre plus court, plus succinct ; resserrer ce qui est trop étendu, trop diffus. *Ses débauches* abrégèrent *sa vie. Les chagrins* ont abrégé *ses jours* (Académie). — *Ind. prés.* J'abrège, tu abrèges, il abrège, nous abrégeons, vous abrégez, ils abrègent. — *Imparf.* J'abrégeais, tu abrégeais, il abrégeait, nous abrégions, vous abrégiez, ils abrégeaient. — *Passé déf.* J'abrégeai, tu abrégeas, il abrégea, nous abrégeâmes, vous abrégeâtes, ils abrégèrent. — *Passé ind.* J'ai abrégé, tu as abrégé, il a abrégé, nous avons abrégé, vous avez abrégé, ils ont abrégé. — *Passé ant.* J'eus abrégé, tu eus abrégé, il eut abrégé, nous eûmes abrégé, vous eûtes abrégé, ils eurent abrégé. — *Plus-que-parf.* J'avais abrégé, tu avais abrégé, il avait abrégé, nous avions abrégé, vous aviez abrégé, ils avaient abrégé. — *Futur.* J'abrégerai, tu abrégeras, il abrégera, nous abrégerons, vous abrégerez, ils abrégeront. — *Futur ant.* J'aurai abrégé, tu auras abrégé, il aura abrégé, nous aurons abrégé, vous aurez abrégé, ils auront abrégé. — *Cond. prés.* J'abrégerais, tu abrégerais, il abrégerait, nous abrégerions, vous abrégeriez, ils abrégeraient. — *Passé.* J'aurais abrégé, tu aurais abrégé, il aurait abrégé, nous aurions abrégé, vous auriez abrégé, ils auraient abrégé. — *On dit aussi :* J'eusse abrégé, tu eusses abrégé, il eût abrégé, nous eussions abrégé, vous eussiez abrégé, ils eussent abrégé. — *Impér.* Abrège, abrégeons, abrégez. — *Subj. prés.* Que j'abrège, que tu abrèges, qu'il abrège, que nous abrégions, que vous abrégiez, qu'ils abrègent. — *Imparf.* Que j'abrégeasse, que tu abrégeasses, qu'il abrégeât, que nous abrégeassions, que vous abrégeassiez, qu'ils abrégeassent. — *Passé.* Que j'aie abrégé, que tu aies abrégé, qu'il ait abrégé, que nous ayons abrégé, que vous ayez abrégé, qu'ils aient abrégé. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse abrégé, que tu eusses abrégé, qu'il eût abrégé, que nous eussions abrégé, que vous eussiez abrégé, qu'ils eussent abrégé. — *Inf. prés.* Abréger. — *Passé.* Avoir abrégé. — *Part. prés.* Abrégeant (invar.). — *Passé.* Abrégé, abrégée, abrégés, abrégées. *Les livres offrent une peinture* abrégée *de l'univers* (Boiste). — *Pass. comp.* Ayant abrégé. Se conjugue avec le pronom personnel *se* : *La vie déjà raccourcie* s'abrége *encore par les violences qui s'introduisent dans le genre humain* (Bossuet). (Omission de l'Académie.) Se

conjugue avec *être*: *être abrégé.* — S'emploie quelquefois sans régime : *mais* abrégeons (Pascal).—*C'est* abréger *et épargner mille discussions* (La Bruyère). *Mais j'abrège et je poursuis* (Massillon). *Abrégé* régit *par : Le chemin fut* abrégé par *la conversation.*

ABREUVER, v. a. 1[re] conj.(*Abreuvé*),faire boire(des bêtes);mener à l'abreuvoir;humecter profondément la terre, les plantes. *Fig. abreuver* quelqu'un de chagrins, de dégoûts. —*Ind. prés.* J'abreuve, tu abreuves, il abreuve, nous abreuvons, vous abreuvez, ils abreuvent.—*Imp.* J'abreuvais, tu abreuvais, il abreuvait, nous abreuvions, vous abreuviez, ils abreuvaient.—*Passé déf.* J'abreuvai, tu abreuvas, il abreuva, nous abreuvâmes, vous abreuvâtes, ils abreuvèrent. — *Passé indéf.* J'ai abreuvé, tu as abreuvé, il a abreuvé, nous avons abreuvé, vous avez abreuvé, ils ont abreuvé.— *Plus-que-parf.* J'avais abreuvé, tu avais abreuvé, il avait abreuvé, nous avions abreuvé, vous aviez abreuvé, ils avaient abreuvé. — *Futur.* J'abreuverai, tu abreuveras, il abreuvera, nous abreuverons, vous abreuverez, ils abreuveront. — *Futur ant.* J'aurai abreuvé, tu auras abreuvé, il aura abreuvé, nous aurons abreuvé, vous aurez abreuvé, ils auront abreuvé. — *Cond. prés.* J'abreuverais, tu abreuverais, il abreuverait, nous abreuverions, vous abreuveriez, ils abreuveraient. — *Passé.* J'aurais abreuvé, tu aurais abreuvé, il aurait abreuvé, nous aurions abreuvé, vous auriez abreuvé, ils auraient abreuvé. — *On dit aussi :* J'eusse abreuvé, tu eusses abreuvé, il eût abreuvé, nous eussions abreuvé , vous eussiez abreuvé,ils eussent abreuvé. —*Impér.prés.* Abreuve, abreuvons, abreuvez. — *Passé.* Aie abreuvé, ayons abreuvé, ayez abreuvé. — *Subj. prés.* Que j'abreuve, que tu abreuves, qu'il abreuve, que nous abreuvions, que vous abreuviez, qu'ils abreuvent. — *Imp.* Que j'abreuvasse, que tu abreuvasses, qu'il abreuvât, que nous abreuvassions, que vous abreuvassiez, qu'ils abreuvassent. — *Passé.* Que j'aie abreuvé, que tu aies abreuvé, qu'il ait abreuvé, que nous ayons abreuvé, que vous ayez abreuvé, qu'ils aient abreuvé.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse abreuvé, que tu eusses abreuvé, qu'il eût abreuvé, que nous eussions abreuvé, que vous eussiez abreuvé, qu'ils eussent abreuvé.— *Inf. prés.* Abreuver. — *Passé.* Avoir abreuvé. — *Part. prés.* Abreuvant (invariable). — *Part. passé.* Abreuvé, abreuvée, abreuvés, abreuvées. — *Passé composé.* Ayant abreuvé. — Se conjugue avec le pron. pers. *se : S'abreuver.*

Le rivage affreux
S'abreuvait à regret de leur sang malheureux.
(VOLTAIRE.)

—Passif : *être abreuvé.* Le participe régit la préposition *de :*

Les cèdres du Liban que vous avez plantés seront abreuvés *de la rosée du ciel et des eaux de la grâce* (Massillon.)

J'ai laissé de ses pleurs Léonore *abreuvée.*
(VOLTAIRE).

ABRITER, v. a. 1[re] conjug. (*Abrité*), mettre à l'abri. *Abriter* un espalier, des arbustes. — *Ind. prés.* J'abrite, tu abrites, il abrite, nous abritons, vous abritez, ils abritent. — *Imp.* J'abritais, tu abritais, il abritait, nous abritions, vous abritiez, ils abritaient. — *Passé déf.* J'abritai, tu abritas, il abrita, nous abritâmes, vous abritâtes, ils abritèrent. — *Passé ind.* J'ai abrité, tu as abrité, il a abrité, nous avons abrité, vous avez abrité, ils ont abrité. — *Passé ant.* J'eus abrité, tu eus abrité, il eut abrité, nous eûmes abrité, vous eûtes abrité, ils eurent abrité.— *Plus-que-parf.* J'avais abrité, tu avais abrité, il avait abrité, nous avions abrité, vous aviez abrité, ils avaient abrité. — *Futur.* J'abriterai, tu abriteras, il abritera, nous abriterons, vous abriterez, ils abriteront. — *Futur ant.* J'aurai abrité, tu auras abrité, il aura abrité, nous aurons abrité, vous aurez abrité, ils auront abrité. — *Cond. prés.* J'abriterais, tu abriterais, il abriterait, nous abriterions, vous abriteriez, ils abriteraient. — *Passé.* J'aurais abrité, tu aurais abrité, il aurait abrité, nous aurions abrité, vous auriez abrité, ils auraient abrité. — *On dit aussi :* J'eusse abrité, tu eusses abrité, il eût abrité, nous eussions abrité, vous eussiez abrité, ils eussent abrité. —*Impér. prés.* Abrite, abritons, abritez.— *Passé.* Aie abrité, ayons abrité, ayez abrité. *Subj. prés.* Que j'abrite, que tu abrites, qu'il abrite, que nous abritions, que vous abritiez, qu'ils abritent. — *Imp.* Que j'abritasse, que tu abritasses, qu'il abritât, que nous abritassions, que vous abritassiez, qu'ils abritassent. — *Passé.* Que j'aie abrité, que tu aies abrité, qu'il ait abrité, que nous ayons abrité, que vous ayez abrité, qu'ils aient abrité.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse abrité, que tu eusses abrité, qu'il eût abrité, que nous eussions abrité, que vous eussiez abrité, qu'ils eussent

abrité. — *Inf. prés.* Abriter. — *Passé.* Avoir abrité. — *Part. prés.* Abritant (invariable). — *Passé.* Abrité, abritée, abrités, abritées.—*Passé comp.* Ayant abrité. —Se conjugue avec le pron. pers. *se* : *S'abriter : Ils viennent en longeant la rive* s'abriter *sous les bords* (Buffon). —Passif : *être abrité.* Le participe passé régit *par* : *Cette maison* est abritée *par une montagne.*

ABROGER, v. a. 1re conjug. (*Abrojé*), rendre nul, abolir. Ne se dit guère qu'en parlant de lois, de constitutions, de coutumes, de cérémonies.*Abroger* une loi, une ordonnance, une coutume. — *Ind. prés.* J'abroge, tu abroges, il abroge, nous abrogeons, vous abrogez, ils abrogent. — *Imp.* J'abrogeais, tu abrogeais, il abrogeait, nous abrogions, vous abrogiez, ils abrogeaient. — *Passé déf.* J'abrogeai, tu abrogeas, il abrogea, nous abrogeâmes, vous abrogeâtes, ils abrogèrent. — *Passé indéf.* J'ai abrogé, tu as abrogé, il a abrogé, nous avons abrogé, vous avez abrogé, ils ont abrogé.— *Passé ant.* J'eus abrogé, tu eus abrogé, il eut abrogé, nous eûmes abrogé, vous eûtes abrogé, ils eurent abrogé. — *Plus-que-parf.* J'avais abrogé, tu avais abrogé, il avait abrogé, nous avions abrogé, vous aviez abrogé, ils avaient abrogé. — *Futur.* J'abrogerai, tu abrogeras, il abrogera, nous abrogerons, vous abrogerez, ils abrogeront. — *Futur ant.* J'aurai abrogé, tu auras abrogé, il aura abrogé, nous aurons abrogé, vous aurez abrogé, ils auront abrogé. — *Cond. prés.* J'abrogerais, tu abrogerais, il abrogerait, nous abrogerions, vous abrogeriez, ils abrogeraient.— *Passé.* J'aurais abrogé, tu aurais abrogé, il aurait abrogé, nous aurions abrogé, vous auriez abrogé, ils auraient abrogé. — *On dit aussi :* J'eusse abrogé, tu eusses abrogé, il eût abrogé, nous eussions abrogé, vous eussiez abrogé, ils eussent abrogé.—*Impér. prés.* Abroge, abrogeons, abrogez.—*Passé.* Aie abrogé, ayons abrogé, ayez abrogé. — *Subj. prés.* Que j'abroge, que tu abroges, qu'il abroge, que nous abrogions, que vous abrogiez, qu'ils abrogent. — *Imp.* Que j'abrogeasse, que tu abrogeasses, qu'il abrogeât, que nous abrogeassions, que vous abrogeassiez, qu'ils abrogeassent. — *Passé.* Que j'aie abrogé, que tu aies abrogé, qu'il ait abrogé, que nous ayons abrogé, que vous ayez abrogé, qu'ils aient abrogé. *Plus-que-parf.* Que j'eusse abrogé que tu eusses abrogé, qu'il eût abrogé, que nous eussions abrogé, que vous eussiez abrogé, qu'ils eussent abrogé. — *Inf. prés.* Abroger. — *Passé.* Avoir abrogé. — *Part. prés.* Abrogeant (invariable). — *Part. passé.* Abrogé, abrogée, abrogés, abrogées. — *Passé comp.* Ayant abrogé. — Se conjugue avec le pronom personnel *se : S'abroger.* Cette loi *s'est abrogée* d'elle-même. (Académie.) Le participe passé régit *par* : *Cette coutume est tombée en désuétude, elle a été* abrogée par *le temps.*

ABRUTIR, v. a. 2e conjug. (*Abrutir*), rendre semblable à une bête brute. *Le vin pris avec excès* abrutit *les hommes,* abrutit *l'esprit.* (Académie.) *Les chevaux, la chasse , les festins, qui conviendraient comme délassement*, abrutissent *comme occupation.* (Mme de Staël.) — *Ind. prés.* J'abrutis, tu abrutis, il abrutit, nous abrutissons, vous abrutissez, ils abrutissent. — *Imp.* J'abrutissais, tu abrutissais, il abrutissait, nous abrutissions, vous abrutissiez, ils abrutissaient. — *Passé déf.* J'abrutis, tu abrutis, il abrutit, nous abrutîmes, vous abrutîtes, ils abrutirent. — *Passé ant.* J'ai abruti, tu as abruti, il a abruti, nous avons abruti, vous avez abruti, ils ont abruti. — *Passé ant.* J'eus abruti, tu eus abruti, il eut abruti, nous eûmes abruti, vous eûtes abruti, ils eurent abruti. — *Plus-que-parf.* J'avais abruti, tu avais abruti, il avait abruti, nous avions abruti, vous aviez abruti, ils avaient abruti. — *Futur.* J'abrutirai, tu abrutiras, il abrutira, nous abrutirons, vous abrutirez, ils abrutiront. — *Futur ant.* J'aurai abruti, tu auras abruti, il aura abruti, nous aurons abruti, vous aurez abruti, ils auront abruti. — *Cond. prés.* J'abrutirais, tu abrutirais, il abrutirait, nous abrutirions, vous abrutiriez, ils abrutiraient. — *Passé.* J'aurais abruti, tu aurais abruti, il aurait abruti, nous aurions abruti, vous auriez abruti, ils auraient abruti. — *On dit aussi :* J'eusse abruti, tu eusses abruti, il eût abruti, nous eussions abruti, vous eussiez abruti, ils eussent abruti.—*Impér.prés.* Abrutis, abrutissons, abrutissez. — *Passé.* Aie abruti, ayons abruti, ayez abruti. — *Subj. prés.* Que j'abrutisse, que tu abrutisses, qu'il abrutisse, que nous abrutissions, que vous abrutissiez, qu'ils abrutissent.— *Imp.* Que j'abrutisse, que tu abrutisses, qu'il abrutît, que nous abrutissions, que vous abrutissiez, qu'ils abrutissent.—*Passé.* Que j'aie abruti, que tu aies abruti, qu'il ait abruti, que nous ayons abruti, que vous ayez abruti, qu'ils aient abruti. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse

abruti, que tu eusses abruti, qu'il eût abruti, que nous eussions abruti, que vous eussiez abruti, qu'ils eussent abruti. — *Inf. prés.* Abrutir.— *Passé.* Avoir abruti. — *Part. prés.* Abrutissant (variable), *genre de vie abrutissant, plaisirs abrutissants, occupation abrtissante.* — *Passé.* Abruti, abrutis, abrutie, abruties. — *Le fanatisme, auquel les hommes ont tant de penchant, a toujours servi non seulement à les rendre plus* abrutis, *mais plus méchants* (Voltaire).— *Passé comp.* Ayant abruti. — Se conjugue avec le pronom personnel *se : S'abrutir.*—Passif: *être abruti.*— Le participe régit *par. L'homme* abruti par *la superstition est le plus vil des hommes.* (Pensée de Platon). *Venceslas,* abruti par *les débauches de la table, laissait l'empire dans l'anarchie* (Voltaire).

ABSENTER, (S') v. p. 1re conjug. (*çabsanté*), s'éloigner d'un lieu. *S'absenter* de son pays, de son poste : *M. de Barbesieux lui permit de* s'absenter *deux fois la semaine* (Voltaire). — *Ind. prés.* Je m'absente, tu t'absentes, il s'absente, nous nous absentons, vous vous absentez, ils s'absentent. — *Imp.* Je m'absentais, tu t'absentais, il s'absentait, nous nous absentions, vous vous absentiez, ils s'absentaient. — *Passé déf.* Je m'absentai, tu t'absentas, il s'absenta, nous nous absentâmes, vous vous absentâtes, ils s'absentèrent.— *Passé ind.* Je me suis absenté, tu t'es absenté, il s'est absenté, nous nous sommes absentés, vous vous êtes absentés, ils se sont absentés. — *Passé ant.* Je me fus absenté, tu te fus absenté, il se fut absenté, nous nous fûmes absentés, vous vous fûtes absentés, ils se furent absentés.— *Plus-que-parf.* Je m'étais absenté, tu t'étais absenté, il s'était absenté, nous nous étions absentés, vous vous étiez absentés, ils s'étaient absentés.—*Futur.* Je m'absenterai, tu t'absenteras, il s'absentera, nous nous absenterons, vous vous absenterez, ils s absenteront. — *Futur ant.* Je me serai absenté, tu te seras absenté, il se sera absenté, nous nous serons absentés, vous vous serez absentés, ils se seront absentés. — *Cond. prés.* Je m'absenterais, tu t'absenterais, il s'absenterait, nous nous absenterions, vous vous absenteriez, ils s'absenteraient. — *Passé.* Je me serais absenté, tu te serais absenté, il se serait absenté, nous nous serions absentés, vous vous seriez absentés, ils se seraient absentés. — *On dit aussi :* Je me fusse absenté, tu te fusses absenté, il se fût absenté, nous nous fussions absentés, vous vous fussiez absentés, ils se fussent absentés.—*Impé. prés.* Absente-toi, absentons-nous, absentez-vous. — *Point de passé.* — *Subj. prés.* Que je m'absente, que tu t'absentes, qu'il s'absente, que nous nous absentions, que vous vous absentiez, qu'ils s'absentent. — *Imp.* Que je m'absentasse, que tu t'absentasses, qu'il s'absentât, que nous nous absentassions, que vous vous absentassiez, qu'ils s'absentassent. — *Passé.* Que je me sois absenté, que tu te sois absenté, qu'il se soit absenté, que nous nous soyons absentés, que vous vous soyez absentés, qu'ils se soient absentés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse absenté, que tu te fusses absenté, qu'il se fût absenté, que nous nous fussions absentés, que vous vous fussiez absentés, qu'ils se fussent absentés. — *Inf. prés.* S'absenter.— *Passé.* S'être absenté. — *Part. prés.* S'absentant (invariable). — *Passé.* Absenté, absentés, absentée, absentées.— *Passé comp.* S'étant absenté. Le participe régit la préposition *de : Ce soldat* s'est absenté du *poste sans la permission du chef* (Académie).

ABSORBER, v. a. 1re conjug. (*Abçorbé*), engloutir. *Les sables* absorbent *les eaux de la pluie en un moment* (Académie). *Le Rhin, à la fin de son cours, se perd dans des sables qui l'*absorbent (id.). *Le présent* absorbe *pour nous l'éternité* (Boiste). *L'odeur de la tubéreuse* absorbe *l'odeur de la plupart des fleurs* (Académie).—*Ind. prés.* J'absorbe, tu absorbes, il absorbe, nous absorbons, vous absorbez, ils absorbent. — *Imp.* J'absorbais, tu absorbais, il absorbait, nous absorbions, vous absorbiez, ils absorbaient. — *Passé déf.* J'absorbai, tu absorbas, il absorba, nous absorbâmes, vous absorbâtes, ils absorbèrent.—*Passé indéf.* J'ai absorbé, tu as absorbé, il a absorbé, nous avons absorbé, vous avez absorbé, ils ont absorbé.—*Passé ant.* J'eus absorbé, tu eus absorbé, il eut absorbé, nous eûmes absorbé, vous eûtes absorbé, ils eurent absorbé. —*Plus-que-parfait.* J'avais absorbé, tu avais absorbé, il avait absorbé, nous avions absorbé, vous aviez absorbé, ils avaient absorbé.— *Futur.* J'absorberai, tu absorberas, il absorbera, nous absorberons, vous absorberez, ils absorberont. — *Futur ant.* J'aurai absorbé, tu auras absorbé, il aura absorbé, nous aurons absorbé, vous aurez absorbé, ils auront absorbé.—*Cond. prés.* J'absorberais, tu absorberais, il absorbe-

rait, nous absorberions, vous absorberiez, ils absorberaient.— *Passé.* J'aurais absorbé, tu aurais absorbé, il aurait absorbé, nous aurions absorbé, vous auriez absorbé, ils auraient absorbé.—*On dit aussi* : J'eusse absorbé, tu eusses absorbé, il eût absorbé, nous eussions absorbé, vous eussiez absorbé, ils eussent absorbé. — *Cond. prés.* J'absorberais, tu absorberais, il absorberait, nous absorberions, vous absorberiez, ils absorberaient.—*Passé.* J'aurais absorbé, tu aurais absorbé, il aurait absorbé, nous aurions absorbé, vous auriez absorbé, ils auraient absorbé.— *On dit aussi* : J'eusse absorbé, tu eusses absorbé, il eût absorbé, nous eussions absorbé, vous eussiez absorbé, ils eussent absorbé.—*Impér. prés.* Absorbe, absorbons, absorbez. — *Passé.* Aie absorbé, ayons absorbé.—*Subj. prés.* Que j'absorbe, que tu absorbes, qu'il absorbe, que nous absorbions, que vous absorbiez, qu'ils absorbent. — *Imparf.* Que j absorbasse, que tu absorbasses, qu'il absorbât, que nous absorbassions, que vous absorbassiez, qu'ils absorbassent. — *Passé.* Que j'aie absorbé, que tu aies absorbé, qu'il ait absorbé, que nous ayons absorbé, que vous ayez absorbé, qu'ils aient absorbé. —*Plus-que-parfait.* Que j'eusse absorbé, que tu eusses absorbé, qu'il eût absorbé, que nous eussions absorbé, que vous eussiez absorbé, qu'ils eussent absorbé.— *Inf. prés.* Absorber.—*Passé.* Avoir absorbé.—*Part. prés.* Absorbant (variable): *substance*, *poudre absorbante.* — *Passé.* Absorbé, absorbée, absorbés, absorbées. — *Passé composé.* Ayant absorbé.—Se conjugue avec le pronom pers. *se* (Omission de l'Académie). *Les pluies* s'absorbent *dans les sables* (Planche). —Passif : *être absorbé.* Le participe passé régit *par. L'image de la chair, du péché* a été absorbée *par la gloire* (Pascal). *Mon esprit ni mes sens ne me font plus la guerre, tout* est absorbé par *l'amour* (J.-B. Rousseau).

ABSOUDRE, v. a. irrég. et défect. de la 4me conj. (*Abçoudre*), déclarer innocent un accusé. *Il y a eu cinq voix pour condamner l'accusé et sept pour l'*absoudre (Académie). *Tullius Hostilius n'osait ni condamner ni* absoudre *Horace* (Bossuet). — S'emploie *figurément* dans le langage ordinaire. *Je vous* absous *de votre négligence en faveur de votre repentir* (Académie). — Signifie aussi remettre les péchés dans le tribunal de la pénitence. *Tout prêtre a pouvoir d'*absoudre *en cas de mort* (Académie). — *Ind. prés.* J'absous, tu absous, il absout, nous absolvons, vous absolvez, ils absolvent. — *Imparf.* J'absolvais, tu absolvais, il absolvait, nous absolvions, vous absolviez, ils absolvaient. — *Point de passé déf.* — *Passé ind.* J'ai absous, tu as absous, il a absous, nous avons absous, vous avez absous, ils ont absous. — *Passé ant.* J'eus absous, tu eus absous, il eut absous, nous eûmes absous, vous eûtes absous, ils eurent absous.— *Plus-que-parf.* J'avais absous, tu avais absous, il avait absous, nous avions absous, vous aviez absous, ils avaient absous. — *Futur.* J'absoudrai, tu absoudras, il absoudra, nous absoudrons, vous absoudrez, ils absoudront. — *Futur ant.* J'aurai absous, tu auras absous, il aura absous, nous aurons absous, vous aurez absous, ils auront absous. — *Cond. prés.* J'absoudrais, tu absoudrais, il absoudrait, nous absoudrions, vous absoudriez, ils absoudraient. — *Cond. passé.* J'aurais absous, tu aurais absous, il aurait absous, nous aurions absous, vous auriez absous, ils auraient absous. — *On dit aussi* : J'eusse absous, tu eusses absous, il eût absous, nous eussions absous, vous eussiez absous, ils eussent absous. — *Impér. prés.* Absolve, absolvons, absolvez. — *Passé.* Aie absous, ayons absous, ayez absous. — *Subj. prés.* Que j'absolve, que tu absolves, qu'il absolve, que nous absolvions, que vous absolviez, qu'ils absolvent. — *Point d'imparf.* — *Passé.* Que j'aie absous, que tu aies absous, qu'il ait absous, que nous ayons absous, que vous ayez absous, qu'ils aient absous.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse absous, que tu eusses absous, qu'il eût absous, que nous eussions absous, que vous eussiez absous, qu'ils eussent absous. — *Inf. prés.* Absoudre.—*Passé.* Avoir absous. —*Part. prés.* Absolvant. (Inv.)—*Part. passé.* Absous, absoute, absous, absoutes. —*Passé comp.* Ayant absous.—Quelques-uns écrivent le participe passé masculin avec un *t*, *absout*, ce qui le rend plus analogue au féminin que l'on écrit *absoute ;* mais l'usage est contraire à cette orthographe ; il faut écrire *absous* avec un *s*. — Se conjugue avec *se* : *s'absoudre.* (Omission de l'Académie.) *Jamais un criminel ne* s'absout *de son crime.* (Racine fils.) — Passif : *Être absous.* Le participe passé régit la préposition *par* : être absous par *ses juges.*

ABSTENIR (S'), v. pr. et irrég. de la 2me conj. (*çabcetenir*), s'empêcher de faire quelque chose, se priver de l'usage de

quelque chose. S'abstenir *de boire et de manger*, s'abstenir *de jurer. Quand on a pris l'habitude de faire quelque chose, il est bien malaisé de s'en* abstenir. (Académie). — S'emploie absolument. *Il est plus aisé de* s'abstenir *que de se contenir* (Académie). *Ce juge* s'abstient *d'opiner, de juger.* (Id.) — *Ind. prés.* Je m'abstiens tu t'abstiens, il s'abstient, nous nous abstenons, vous vous abstenez, ils s'abstiennent. — *Imparf.* Je m'abstenais, tu t'abstenais, il s'abstenait, nous nous abstenions, vous vous absteniez, ils s'abstenaient. — *Passé déf.* Je m'abstins, tu t'abstins, il s'abstint, nous nous abstînmes, vous vous abstîntes, ils s'abstinrent. — *Passé indéf.* Je me suis abstenu, tu t'es abstenu, il s'est abstenu, nous nous sommes abstenus, vous vous êtes abstenus, ils se sont abstenus. — *Passé ant.* Je me fus abstenu, tu te fus abstenu, il se fut abstenu, nous nous fûmes abstenus, vous vous fûtes abstenus, ils se furent abstenus.— *Plus-que-parf.* Je m'étais abstenu, tu t'étais abstenu, il s'était abstenu, nous nous étions abstenus, vous vous étiez abstenus, ils s'étaient abstenus, —*Futur.* Je m'abstiendrai, tu t'abstiendras, il s'abstiendra, nous nous abstiendrons, vous vous abstiendrez, ils s'abstiendront. —*Futur ant.* Je me serai abstenu, tu te seras abstenu, il se sera abstenu, nous nous serons abstenus, vous vous serez abstenus, ils se seront abstenus. — *Cond. prés.* Je m'abstiendrais, tu t'abstiendrais, il s'abstiendrait, nous nous abstiendrions, vous vous abstiendriez, ils s'abstiendraient. — *Passé.* Je me serais abstenu, tu te serais abstenu, il se serait abstenu, nous nous serions abstenus, vous vous seriez abstenus, ils se seraient abstenus. — *On dit aussi :* Je me fusse abstenu, tu te fusses abstenu, il se fût abstenu, nous nous fussions abstenus, vous vous fussiez abstenus, ils se fussent abstenus.—*Impér. prés.* Abstiens-toi, abstenons-nous, abstenez-vous. — *Point de passé.* — *Subj. prés.* Que je m'abstienne, que tu t'abstiennes, qu'il s'abstienne, que nous nous abstenions, que vous vous absteniez, qu'ils s'abstiennent. — *Imparf.* Que je m'abstinsse, que tu t'abstinsses, qu'il s'abstînt, que nous nous abstinssions, que vous vous abstinssiez, qu'ils s'abstinssent. — *Passé.* Que je me sois abstenu, que tu te sois abstenu, qu'il se soit abstenu, que nous nous soyons abstenus, que vous vous soyez abstenus, qu'ils se soient abstenus —*Plus-que-parf.* Que je me fusse abstenu, que tu te fusses abstenu, qu'il se fût abstenu, que nous nous fussions abstenus, que vous vous fussiez abstenus, qu'ils se fussent abstenus. —*Inf. prés.* S'abstenir.—*Passé.* S'être abstenu.—*Part. prés.* S'abstenant (invariable).— — *Part. passé.* Abstenu, abstenue, abstenus, abstenues. — *Passé comp.* S'étan abstenu. — Suivi d'un verbe à l'infinitif, gouverne la prépoposition *de* : *S'abstenir de* faire une chose.

ABSTERGER, v. a. 1re conj. *(Abceterjé)*, nétoyer (une plaie).—*Ind. prés.* J'absterge, tu absterges, il absterge, nous abstergeons, vous abstergez, ils abstergent. — *Imparf.* J'abstergeais, tu abstergeais, il abstergeait, nous abstergions, vous abstergiez, ils abstergeaient.—*Pass. déf.* J'abstergeai, tu abstergeas, il abstergea, nous abstergeâmes, vous abstergeâtes, ils abstergèrent.-*Pass. ind.* J'ai abstergé, tu as abstergé, il a abstergé, nous avons abstergé, vous avez abstergé, ils ont abstergé.—*Passé ant.* J'eus abstergé, tu eus abstergé, il eut abstergé, nous eûmes abstergé, vous eûtes abstergé, ils eurent abstergé. — *Plus-que-parf.* J'avais abstergé, tu avais abstergé, il avait abstergé, nous avions abstergé, vous aviez abstergé, ils avaient abstergé. — *Futur.* J'abstergerai, tu abstergeras, il abstergera, nous abstergerons, vous abstergerez, ils abstergeront. — *Futur ant.* J'aurai abstergé, tu auras abstergé, il aura abstergé, nous aurons abstergé, vous aurez abstergé, ils auront abstergé. — *Cond. prés.* J'abstergerais, tu abstergerais, il abstergerait, nous abstergerions, vous abstergeriez, ils abstergeraient. — *Passé.* J'aurais abstergé, tu aurais abstergé, il aurait abstergé, nous aurions abstergé, vous auriez abstergé, ils auraient abstergé. — *On dit aussi :* J'eusse abstergé, tu eusses abstergé, il eût abstergé, nous eussions abstergé, vous eussiez abstergé, ils eussent abstergé.— *Impér. prés.* Absterge, abstergeons, abstergez. — *Passé.* Aie abstergé, ayons abstergé, ayez abstergé.—*Subj. prés.* Que j'absterge, que tu absterges, qu'il absterge, que nous abstergions, que vous abstergiez, qu'ils abstergent. — *Imparf.* Que j'abstergeasse, que tu abstergeasses, qu'il abstergeât, que nous abstergeassions, que vous abstergeassiez, qu'ils abstergeassent. — *Passé.* Que j'aie abstergé, que tu aies abstergé, qu'il ait abstergé, que nous ayons abstergé, que vous ayez abstergé, qu'ils aient abstergé.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse abstergé, que tu eusses abstergé, qu'il eût abstergé, que nous

eussions abstergé, que vous eussiez abstergé, qu'ils eussent abstergé.—*Inf. prés.* Absterger.—*Passé.* Avoir abstergé. — *Part. prés.* Abstergeant (Var.). *Remèdes astergeants.*—*Passé.* Abstergé, abstergée, abstergés, abstergées.—*Pass. comp.* Ayant abstergé.—Se conjugue avec le pron. person *se* : *s'absterger.* (Omiss. de l'Acadé.)—Passif. *Etre abstergé.*

ABSTRAIRE, v. a., irr. et défect. 4e conj. (*Abcetrère*), faire *abstraction*, considérer séparément des choses qui sont réellement unies. *Abstraire l'accident de sujet, de la substance : En algèbre, on* abstrait *la quantité, le nombre de toutes sortes du sujets.* — *Ind. prés.* J'abstrais, tu abstrais, il abstrait, nous abstrayons, vous abstrayez, ils abstraient.—*Imp.* J'abstrayais, tu abstrayais, il abstrayait, nous abstrayions, vous abstrayiez, ils abstrayaient. — *Point de passé déf.*—*Passé indéf.* J'ai abstrait, tu as abstrait, il a abstrait, nous avons abstrait, vous avez abstrait, ils ont abstrait.—*Passé ant.* J'eus abstrait, tu eus abstrait, il eut abstrait, nous eûmes abstrait, vous eûtes abstrait, ils eurent abstrait.— *Plus-que-parf.* J'avais abstrait, tu avais abstrait, il avait abstrait, nous avions abstrait, vous aviez abstrait, ils avaient abstrait.—*Futur.* J'abstrairai, tu abstrairas, il abstraira, nous abstrairons, vous abstrairez, ils abstrairont. —*Futur ant.* J'aurai abstrait, tu auras abstrait, il aura abstrait, nous aurons abstrait, vous aurez abstrait, ils auront abstrait. — *Cond. prés.* J'abstrairais, tu abstrairais, il abstrairait, nous abstrairions, vous abstrairiez, ils abstrairaient. — *Passé.* J'aurais abstrait, tu aurais abstrait, il aurait abstrait, nous aurions abstrait, vous auriez abstrait, ils auraient abstrait. —*On dit aussi*: J'eusse abstrait, tu eusses abstrait, il eût abstrait, nous eussions abstrait, vous eussiez abstrait, ils eussent abstrait.—*Impér. prés.* Abstrais, abstrayons, abstrayez.—*Passé.* Aie abstrait, ayons abstrait, ayez abstrait. — *Subj. prés.* Que j'abstraie, que tu abstraies, qu'il abstraie, que nous abstrayions, que vous abstrayiez, qu'ils abstraient.—*Point d'imparf.*—*Passé.* Que j'aie abstrait, que tu aies abstrait, qu'il ait abstrait, que nous ayons abstrait, que vous ayez abstrait, qu'ils aient abstrait. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse abstrait, que tu eusses abstrait, qu'il eût abstrait, que nous eussions abstrait, que vous eussiez abstrait, qu'ils eussent abstrait.—*Inf. prés.* Abstraire.—*Passé.* Avoir abstrait.— *Part. prés.* Abstrayant. (Inv.)—*Passé.* Abstrait, abstraite, abstraits, abstraites. — *Passé comp.* Ayant abstrait. — Passif : *être abstrait.* Le participe régit *par.*

ABUSER, v. a. et n., 1re conjug. (*Abuzé*), tromper. *Rien ne lui montre la vérité, tout l'*abuse. (Pascal). User mal, user autrement qu'on ne doit. *Les hommes investis de la puissance en* abusent *toujours.* (Boiste). *Plus on a d'argent, plus on a de pouvoir; et moins on use de l'un, plus on* abuse *de l'autre.* (Id.) Dans ce sens *abuser* est neutre.—*Ind. prés.* J'abuse, tu abuses, il abuse, nous abusons, vous abusez, ils abusent.—*Imp.* J'abusais, tu abusais, il abusait, nous abusions, vous abusiez, ils abusaient. — *Passé déf.* J'abusai, tu abusas, il abusa, nous abusâmes, vous abusâtes, ils abusèrent.—*Passé ind.* J'ai abusé, tu as abusé, il a abusé, nous avons abusé, vous avez abusé, ils ont abusé. — *Passé ant.* J'eus abusé, tu eus abusé, il eut abusé, nous eûmes abusé, vous eûtes abusé, ils eurent abusé.— *Plus-que-parf.* J'avais abusé, tu avais abusé, il avait abusé, nous avions abusé, vous aviez abusé, ils avaient abusé. — *Futur.* J'abuserai, tu abuseras, il abusera, nous abuserons, vous abuserez, ils abuseront. — *Futur ant.* J'aurai abusé, tu auras abusé, il aura abusé, nous aurons abusé, vous aurez abusé, ils auront abusé. — *Cond. prés.* J'abuserais, tu abuserais, il abuserait, nous abuserions, vous abuseriez, ils abuseraient. — *Passé.* J'aurais abusé, tu aurais abusé, il aurait abusé, nous aurions abusé, vous auriez abusé, ils auraient abusé. — *On dit aussi:* J'eusse abusé, tu eusses abusé, il eût abusé, nous eussions abusé, vous eussiez abusé, ils eussent abusé. — *Imp. prés.* Abuse, abusons, abusez. — *Passé.* Aie abusé, ayons abusé, ayez abusé. — *Subj. prés.* Que j'abuse, que tu abuses, qu'il abuse, que nous abusions, que vous abusiez, qu'ils abusent. — *Imp.* Que j'abusasse, que tu abusasses, qu'il abusât, que nous abusassions, que vous abusassiez, qu'ils abusassent.— *Passé.* Que j'aie abusé, que tu aies abusé, qu'il ait abusé, que nous ayons abusé, que vous ayez abusé, qu'ils aient abusé.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse abusé, que tu eusses abusé, qu'il eût abusé, que nous eussions abusé, que vous eussiez abusé, qu'ils eussent abusé.—*Inf. prés.* Abuser.—*Passé.* Avoir abusé.—*Part. prés.* Abusant. (Inv.)—*Passé.* Abusé, abusée, abusés, abusées. — *Passé comp.* Ayant abusé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *S'abuser*, et signifie

alors *se tromper*.—Passif: *être abusé*.—On dit *abusé de* et *abusé par*.—On dit *abusé de*, quand le participe signifie *se flattant faussement de:*

Que d'un crédule espoir trop longtemps abusé.
(J.-B. ROUSSEAU.)

On dit *abusé par*, quand le participe signifie *trompé :*

Où chacun en public, l'un par l'autre abusé.
(BOILEAU.)

Haï de son épouse, abusé par *sa sœur.*
(VOLTAIRE.)

Suivi d'un verbe à l'infinitif, *s'abuser* gouverne la préposition *à*. *Il n'est pas possible de* s'abuser à *prendre un homme pour un ressuscité.* (Pascal.)

ACAGNARDER, v. a. 1re conjug. (*Akagniardé*), accoutumer quelqu'un à mener une vie obscure et fainéante. *La mauvaise compagnie l'a* acagnardé. (Académie). Familier.—*Ind. prés.* J'acagnarde, tu acagnardes, il acagnarde, nous acagnardons, vous acagnardez, ils acagnardent. — *Imp.* J'acagnardais, tu acagnardais, il acagnardait, nous acagnardions, vous acagnardiez, ils acagnardaient. — *Passé déf.* J'acagnardai, tu acagnardas, il acagnarda, nous acagnardâmes, vous acagnardâtes, ils acagnardèrent. — *Passé ind.* J'ai acagnardé, tu as acagnardé, il a acagnardé, nous avons acagnardé, vous avez acagnardé, ils ont acagnardé. — *Passé ant.* J'eus acagnardé, tu eus acagnardé, il eut acagnardé, nous eûmes acagnardé, vous eûtes acagnardé, ils eurent acagnardé.— *Plus-que-parf.* J'avais acagnardé, tu avais acagnardé, il avait acagnardé, nous avions acagnardé, vous aviez acagnardé, ils avaient acagnardé. — *Futur.* J'acagnarderai, tu acagnarderas, il acagnardera, nous acagnarderons, vous acagnarderez, ils acagnarderont.— *Futur ant.* J'aurai acagnardé, tu auras acagnardé, il aura acagnardé, nous aurons acagnardé, vous aurez acagnardé, ils auront acagnardé. — *Cond. prés.* J'acagnarderais, tu acagnarderais, il acagnarderait, nous acagnarderions, vous acagnarderiez, ils acagnarderaient. — *Passé.* J'aurais acagnardé, tu aurais acagnardé, il aurait acagnardé, nous aurions acagnardé, vous auriez acagnardé, ils auraient acagnardé. — *On dit aussi :* J'eusse acagnardé, tu eusses acagnardé, il eût acagnardé, nous eussions acagnardé, vous eussiez acagnardé, ils eussent acagnardé. — *Impér. prés.* Acagnarde, acagnardons, acagnardez. — *Passé.* Aie acagnardé, ayons acagnardé, ayez acagnardé. — *Subj. prés.* Que j'acagnarde, que tu acagnardes, qu'il acagnarde, que nous acagnardions, que vous acagnardiez, qu'ils acagnardent. — *Imp.* Que j'acagnardasse, que tu acagnardasses, qu'il acagnardât, que nous acagnardassions, que vous acagnardassiez, qu'ils acagnardassent. — *Passé.* Que j'aie acagnardé, que tu aies acagnardé, qu'il ait acagnardé, que nous ayons acagnardé, que vous ayez acagnardé, qu'ils aient acagnardé. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse acagnardé, que tu eusses acagnardé, qu'il eût acagnardé, que nous eussions acagnardé, que vous eussiez acagnardé, qu'ils eussent acagnardé. — *Inf. prés.* Acagnarder. — *Passé.* Avoir acagnardé. — *Part. prés.* Acagnardant. (Inv.)—*Passé.* Acagnardé, acagnardée, acagnardés, acagnardées.— *Passé comp.* Ayant acagnardé. — Se conjugue presque toujours avec le pronom personnel *se : S'acagnarder.* S'acagnarder *dans sa terre.* S'acagnarder *auprès d'une femme, auprès du feu, dans un fauteuil.* — Passif : *être acagnardé.* Le participe régit *par.*

ACCABLER, v. a. 1re conjug. (*Akablé*), abattre par la pesanteur, faire succomber sous le poids. *La maison est tombée et* a accablé *sous ses ruines ceux qui étaient dedans* (Académie). — S'emploie au figuré. *Le peuple qu'on* accable *d'impôts finit par n'en plus payer* (Malesherbes). — *Ind. prés.* J'accable, tu accables, il accable, nous accablons, vous accablez, ils accablent. — *Imp.* J'accablais, tu accablais, il accablait, nous accablions, vous accabliez, ils accablaient. — *Passé déf.* J'accablai, tu accablas, il accabla, nous accablâmes, vous accablâtes, ils accablèrent.— *Passé ind.* J'ai accablé, tu as accablé, il a accablé, nous avons accablé, vous avez accablé, ils ont accablé.—*Passé ant.* J'eus accablé, tu eus accablé, il eut accablé, nous eûmes accablé, vous eûtes accablé, ils eurent accablé — *Plus-que-parf.* J'avais accablé, tu avais accablé, il avait accablé, nous avions accablé, vous aviez accablé, ils avaient accablé. — *Futur.* J'accablerai, tu accableras, il accablera, nous accablerons, vous accablerez, ils accableront. — *Futur ant.* J'aurai accablé, tu auras accablé, il aura accablé, nous aurons accablé, vous aurez accablé, ils auront accablé. — *Cond. prés.* J'accablerais, tu accablerais, il accablerait, nous accablerions, vous accableriez, ils accableraient. — *Passé.* J'aurais accablé, tu aurais accablé, il aurait accablé, nous aurions accablé, vous auriez accablé, ils auraient accablé. — *On dit aussi :* J'eusse

accablé, tu eusses accablé, il eût accablé, nous eussions accablé, vous eussiez accablé, ils eussent accablé.—*Impér. prés.* Accable, accablons, accablez. — *Passé.* Aie accablé, ayons accablé, ayez accablé. — *Subj. prés.* Que j'accable, que tu accables, qu'il accable, que nous accablions, que vous accabliez, qu'ils accablent. — *Imp.* Que j'accablasse, que tu accablasses, qu'il accablât, que nous accablassions, que vous accablassiez, qu'ils accablassent. — *Passé.* Que j'aie accablé, que tu aies accablé, qu'il ait accablé, que nous ayons accablé, que vous ayez accablé, qu'ils aient accablé. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse accablé, que tu eusses accablé, qu'il eût accablé, que nous eussions accablé, que vous eussiez accablé, qu'ils eussent accablé. — *Inf. prés.* Accabler. — *Passé.* Avoir accablé. — *Part prés.* Accablant (variable). *Reproche* accablant, *nouvelle* accablante.—*Passé.* Accablé, accablée, accablés, accablées. — *Passé comp.* Ayant accablé. — Se conjugue avec le pronom personnel *se* : *S'accabler. Il ne faut pas* s'accabler *de travail.* — Passif : *être accablé.* On dit *accablé de* et *accablé par. Accablé de. Nous nous trouvons également* accablés de *ce que nous avons fait et* de *ce que nous avons manqué de faire* (Bossuet). — *Accablé par. A la moindre parole qui leur échappe on les voit incontinent* accablés par *des volumes entiers* (Pascal). — On dit : *se laisser* accabler *à la douleur, à la tristesse,* ou plus ordinairement *par la douleur, par la tristesse* (Académie).

ACCAPARER, v. a. 1[re] conj. (*Akaparé*), faire amas de denrées, de marchandises, pour les vendre plus cher. *On l'accusait d'avoir* accaparé *tous les blés de la province.*—*Fig.* et *fam.*—Accaparer *les voix, les suffrages,* se les assurer par les sollicitations, par la brigue.—*Ind. prés.* J'accapare, tu accapares, il accapare, nous accaparons, vous accaparez, ils accaparent. — *Imp.* J'accaparais, tu accaparais, il accaparait, nous accaparions, vous accapariez, ils accaparaient.— *Passé déf.* J'accaparai, tu accaparas, il accapara, nous accaparâmes, vous accaparâtes, ils accaparèrent. — *Passé ind.* J'ai accaparé, tu as accaparé, il a accaparé, nous avons accaparé, vous avez accaparé, ils ont accaparé. —*Passé ant.* J'eus accaparé, tu eus accaparé, il eut accaparé, nous eûmes accaparé, vous eûtes accaparé, ils eurent accaparé.—*Plus que-parf.* J'avais accaparé, tu avais accaparé, il avait accaparé, nous avons accaparé, vous aviez accaparé, ils avaient accaparé. — *Futur.* J'accaparerai, tu accapareras, il accaparera, nous accaparerons, vous accaparerez, ils accapareront. — *Futur ant.* J'aurai accaparé, tu auras accaparé, il aura accaparé, nous aurons accaparé, vous aurez accaparé, ils auront accaparé. — *Cond. prés.* J'accaparerais, tu accaparerais, il accaparerait, nous accaparerions, vous accapareriez, ils accapareraient. — *Passé.* J'aurais accaparé, tu aurais accaparé, il aurait accaparé, nous aurions accaparé, vous auriez accaparé, ils auraient accaparé. — *On dit aussi :* J'eusse accaparé, tu eusses accaparé, il eût accaparé, nous eussions accaparé, vous eussiez accaparé, ils eussent accaparé.—*Imper. prés.* Accapare, accaparons, accaparez. — *Passé.* Aie accaparé, ayons accaparé, ayez accaparé. — *Subj. prés.* Que j'accapare, que tu accapares, qu'il accapare, que nous accaparions, que vous accapariez, qu'ils accaparent.— *Imp.* Que j'accaparasse, que tu accaparasses, qu'il accaparât, que nous accaparassions, que vous accaparassiez, qu'ils accaparassent. — *Passé.* Que j'aie accaparé, que tu aies accaparé, qu'il ait accaparé, que nous ayons accaparé, que vous ayez accaparé, qu'ils aient accaparé.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse accaparé, que tu eusses accaparé, qu'il eût accaparé, que nous eussions accaparé, que vous eussiez accaparé, qu'ils eussent accaparé. — *Inf. prés.* Accaparer. — *Passé.* Avoir accaparé. — *Part. prés.* Accaparant.(Inv.)—*Part. passé.* Accaparé, accaparée, accaparés, accaparées. — *Passé comp.* Ayant accaparé. — Se conjugue avec le pronom personnel *se : S'accaparer. Il* s'accapare *de tout.* (Omission de l'Académie.) — Passif : *être accaparé.* Le participe régit *par. Tout le blé fut* accaparé par *ce négociant.*

ACCÉDER, v. n. 1[re] conj. (*Akcédé*), entrer dans les engagements contractés déjà par d'autres.—Est toujous suivi de la préposition *à : Le roi de Pologne et le Czar* accédèrent *eux-mêmes* à *cet acte* (Voltaire).—*Ind. prés.* J'accède, tu accèdes, il accède, nous accédons, vous accédez, ils accèdent. —*Imparf.* J'accédais, tu accédais, il accédait, nous accédions, vous accédiez, ils accédaient. — *Passé déf.* J'accédai, tu accédas, il accéda, nous accédâmes, vous accédâtes, ils accédèrent. — *Passé ind.* J'ai accédé, tu as accédé, il a accédé, nous avons accédé, vous avez accédé, ils ont

accédé. —*Passé ant.* J'eus acccédé, tu eus accédé, il eut accédé, nous eûmes accédé, vous eûtes accédé, ils eurent accédé. — *Plus-que-parf.* J'avais accédé, tu avais accédé, il avait accédé, nous avions accédé, vous aviez accédé, ils avaient accédé. — *Futur.* J'accéderai, tu accéderas, il accédera, nous accéderons, vous accéderez, ils accéderont. — *Futur ant.* J'aurai accédé, tu auras accédé, il aura accédé, nous aurons accédé, vous aurez accédé, ils auront accédé.— *Cond. prés.* J'accéderais, tu accéderais, il accéderait, nous accéderions, vous accéderiez, ils accéderaient.— *Passé.* J'aurais accédé, tu aurais accédé, il aurait accédé, nous aurions accédé, vous auriez accédé, ils auraient accédé. — *On dit aussi :* J'eusse accédé, tu eusses accédé, il eût accédé, nous eussions accédé, vous eussiez accédé, ils eussent accédé.—*Impér. prés.* Accède, accédons, accédez. — *Passé.* Aie accédé, ayons accédé, ayez accédé. — *Subj. prés.* Que j'accède, que tu accèdes, qu'il accède, que nous accédions, que vous accédiez, qu'ils accèdent.—*Imp.* Que j'accédasse, que tu accédasses, qu'il accédât, que nous accédassions, que vous accédassiez, qu'ils accédassent. — *Passé.* Que j'aie accédé, que tu aies accédé, qu'il ait accédé, que nous ayons accédé, que vous ayez accédé, qu'ils aient accédé. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse accédé, que tu eusses accédé, qu'il eût accédé, que nous eussions accédé, que vous eussiez accédé, qu'ils eussent accédé.—*Inf. prés.* Accéder.—*Passé.* Avoir accédé.—*Part. prés.* Accédant.(Inv.)—*Passé.* Accédé, accédée, accédés, accédées.—*Passé composé.* Ayant accédé. — Se conjugue avec *avoir* seulement.

ACCÉLÉRER, v. a. 1re conj. (*Akcéléré*), hâter, augmenter la vitesse ; presser. *La gravité d'un corps qui tombe en* accélère *le mouvement* (Académie). — *Ind. prés.* J'accélère, tu accélères, il accélère, nous accélérons, vous accélérez, ils accélèrent. — *Imparf.* J'accélérais, tu accélérais, il accélérait, nous accélérions, vous accélériez, ils accéléraient. — *Passé déf.* J'accélérai, tu accéléras, il accéléra, nous accélérâmes, vous accélérâtes, ils accélérèrent.—*Passé indéf.* J'ai accéléré, tu as accéléré, il a accéléré, nous avons accéléré, vous avez accéléré, ils ont accéléré. — *Passé ant.* J'eus accéléré, tu eus accéléré, il eut accéléré, nous eûmes accéléré, vous eûtes accéléré, ils eurent accéléré.—*Plus-que-parf.* J'avais accéléré, tu avais accéléré, il avait accéléré, nous avions accéléré, vous aviez accéléré, ils avaient accéléré.—*Futur.* J'accélérerai, tu accéléreras, il accélérera, nous accélérerons, vous accélérerez, ils accéléreront —*Futur passé.* J'aurai accéléré, tu auras accéléré, il aura accéléré, nous aurons accéléré, vous aurez accéléré, ils auront accéléré.—*Cond. prés.* J'accélérerais, tu accélérerais, il accélérerait, nous accélérerions, vous accéléreriez, ils accéléreraient. —*Passé.* J'aurais accéléré, tu aurais accéléré, il aurait accéléré, nous aurions accéléré, vous auriez accéléré, ils auraient accéléré. —*On dit aussi* : J'eusse accéléré, tu eusses accéléré, il eût accéléré, nous eussions accéléré, vous eussiez accéléré, ils eussent accéléré. — *Impér. prés.* Accélère, accélérons, accélérez. —*Passé.* Aie accéléré, ayons accéléré, ayez accéléré. —*Subj. prés.* Que j'accélère, que tu accélères, qu'il accélère, que nous accélérions, que vous accélériez, qu'ils accélèrent.—*Imparf.* Que j'accélérasse, que tu accélérasses, qu'il accélérât, que nous accélérassions, que vous accélérassiez, qu'ils accélérassent. — *Passé.* Que j'aie accéléré, que tu aies accéléré, qu'il ait accéléré, que nous ayons accéléré, que vous ayez accéléré, qu'ils aient accéléré. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse accéléré, que tu eusses accéléré, qu'il eût accéléré, que nous eussions accéléré, que vous eussiez accéléré, qu'ils eussent accéléré.—*Infinitif prés.* Accélérer.— *Passé.* Avoir accéléré. —*Part. prés.* Accélérant. (Inv.) — *Passé.* Accéléré accélérée, accélérés, accélérées. — *Part. comp.* Ayant accéléré. — Se conjugue avec e pronom personnel *se : S'accélérer.* (Omission de l'Académie.) *Tel ouvrage ne peut* s'accélérer. (Boiste.)—Passif: *être accéléré.* Le participe régit *par.*

ACCENSER, v. a. 1re conj. (*Akçancé*), joindre un bien, un objet d'administration rurale à un autre, comme une dépendance; réunir deux cantons sous la même division. Les lexicographes écrivent *accenser* avec deux *c*, tandis que l'Académie ne l'écrit qu'avec un seul : *Acenser.* — *Ind. prés.* J'accense, tu accenses, il accense nous accensons, vous accensez, ils accensent. — *Imparf.* J'accensais, tu accensais, il accensait, nous accensions, vous accensiez, ils accensaient. — *Passé déf.* J'accensai, tu accensas, il accensa, nous accensâmes, vous accensâtes, ils ac-

censèrent. — *Passé indéf.* J'ai accensé, tu as accensé, il a accensé, nous avons accensé, vous avez accensé, ils ont accensé. — *Passé ant.* J'eus accensé, tu eus accensé, il eut accensé, nous eûmes accensé, vous eûtes accensé, ils eurent accensé. — *Plus-que-parf.* J'avais accensé, tu avais accensé, il avait accensé, nous avions accensé, vous aviez accensé, ils avaient accensé. — *Futur.* J'accenserai, tu accenseras, il accensera, nous accenserons, vous accenserez, ils accenseront. —*Futur ant.* J'aurai accensé, tu auras accensé, il aura accensé, nous aurons accensé, vous aurez accensé, ils auront accensé. — *Cond. prés.* J'accenserais, tu accenserais, il accenserait, nous accenserions, vous accenseriez, ils accenseraient. — *Passé.* J'aurais accensé, tu aurais accensé, il aurait accensé, nous aurions accensé, vous auriez accensé, ils auraient accensé. — *On dit aussi* : J'eusse accensé, tu eusses accensé, il eût accensé, nous eussions accensé, vous eussiez accensé, ils eussent accensé. —*Impér. prés.* Accense, accensons, accensez.—*Passé.* Aie accensé, ayons accensé, ayez accensé.—*Subj. prés.* Que j'accense, que tu accenses, qu'il accense, que nous accensions, que vous accensiez, qu'ils accensent. — *Imparf.* Que j'accensasse, que tu accensasses, qu'il accensât, que nous accensassions, que vous accensassiez, qu'ils accensassent. —*Passé.* Que j'aie accensé, que tu aies accensé, qu'il ait accensé, que nous ayons accensé, que vous ayez accensé, qu'ils aient accensé.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse accensé, que tu eusses accensé, qu'il eût accensé, que nous eussions accensé, que vous eussiez accensé, qu'ils eussent accensé. — *Inf. prés.* Accenser.—*Passé.* Avoir accensé.—*Part. prés.* Accensant.(Inv.)—*Part.passé.* Accensé, accensée, accensés, accensées.—*Passé comp.* Ayant accensé.— Se conjugue avec le pronom personnel *se* : *s'accenser.* (Omission de l'Académie.) Passif : *être accensé.* Le participe régit *par.*

ACCENTUER, v. a. et n. 1re conj. *(Acçantué)*, marquer d'un accent. *Vous avez bien* accentué, *mal* accentué *ce mot grec. Il ne sait pas* accentuer (Académie). — *Ind. prés.* J'accentue, tu accentues, il accentue, nous accentuons, vous accentuez, ils accentuent. — *Imparf.* J'accentuais, tu accentuais, il accentuait, nous accentuions, vous accentuiez, ils accentuaient. — *Passé déf.* J'accentuai, tu accentuas, il accentua, nous accentuâmes, vous accentuâtes, ils accentuèrent. — *Passé indéf.* J'ai accentué, tu as accentué, il a accentué, nous avons accentué, vous avez accentué, ils ont accentué. — *Passé ant.* J'eus accentué, tu eus accentué, il eut accentué, nous eûmes accentué, vous eûtes accentué, ils eurent accentué.— *Plus-que-parf.* J'avais accentué, tu avais accentué, il avait accentué, nous avions accentué, vous aviez accentué, ils avaient accentué. — *Futur.* J'accentuerai, tu accentueras, il accentuera, nous accentuerons, vous accentuerez, ils accentueront. — *Futur ant.* J'aurai accentué, tu auras accentué, il aura accentué, nous aurons accentué, vous aurez accentué, ils auront accentué.—*Cond. prés.* J'accentuerais, tu accentuerais, il accentuerait, nous accentuerions, vous accentueriez, ils accentueraient. —*Passé.* J'aurais accentué, tu aurais accentué, il aurait accentué, nous aurions accentué, vous auriez accentué, ils auraient accentué. — *On dit aussi* : J'eusse accentué, tu eusses accentué, il eût accentué, nous eussions accentué, vous eussiez accentué, ils eussent accentué. — *Impér. prés.* — Accentue, accentuons, accentuez. — *Passé.* Aie accentué, ayons accentué, ayez accentué. — *Subj. prés.* Que j'accentue, que tu accentues, qu'il accentue, que nous accentuions, que vous accentuiez, qu'ils accentuent. — *Imparf.* Que j'accentuasse, qne tu accentuasses, qu'il accentuât, que nous accentuassions, que vous accentuassiez, qu'ils accentuassent. — *Passé.* Que j'aie accentué, que tu aies accentué, qu'il ait accentué, que nous ayons accentué, que vous ayez accentué, qu'ils aient accentué.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse accentué, que tu eusses accentué, qu'il eût accentué, que nous eussions accentué, que vous eussiez accentué, qu'ils eussent accentué. — *Infinitif prés.* Accentuer. — *Passé.* Avoir accentué. — *Part. prés.* Accentuant.(Inv.)—*Passé.* Accentué, accentuée, accentués, accentuées.—*Part. comp.* Ayant accentué. — Se conjugue avec le pronom personnel *se* : *s'accentuer.* (Omission de l'Académie.) —Passif: *être accentué.* Le participe régit *par.*

ACCEPTER, v.a.et n. 1re conj. *(Akcepté)*, agréer ce qui est offert. *Accepter une donation, une condition, une offre, un parti. Le prince* a accepté *la dédicace de ce livre.* —Il est aussi employé absolument. *On tira parole du cardinal qu'il* accepterait (Voltai-

re).—*Ind. prés.* J'accepte, tu acceptes, il accepte, nous acceptons, vous acceptez, ils acceptent. — *Imparf.* J'acceptais, tu acceptais, il acceptait, nous acceptions vous acceptiez, ils acceptaient. — *Passé défini.* J'acceptai, tu acceptas, il accepta, nous acceptâmes, vous acceptâtes, ils acceptèrent.—*Passé indéf.* J'ai accepté, tu as accepté, il a accepté, nous avons accepté, vous avez accepté, ils ont accepté.— *Passé ant.* J'eus accepté, tu eus accepté, il eut accepté, nous eûmes accepté, vous eûtes accepté. ils eurent accepté. —*Plus-que-parf.* J'avais accepté, tu avais accepté, il avait accepté, nous avions accepté, vous aviez accepté, ils avaient accepté.—*Futur.* J'accepterai, tu accepteras, il acceptera, nous accepterons, vous accepterez, ils accepteront. — *Futur ant.* J'aurai accepté tu auras accepté, il aura accepté, nous aurons accepté, vous aurez accepté, ils auront accepté.—*Condit. prés.* J'accepterais, tu accepterais, il accepterait, nous accepterions, vous accepteriez, ils accepteraient. —*Passé.* J'aurais accepté, tu aurais accepté, il aurait accepté, nous aurions accepté, vous auriez accepté, ils auraient accepté.— *On dit aussi :* J'eusse accepté, tu eusses accepté, il eût accepté, nous eussions accepté, vous eussiez accepté, ils eussent accepté. — *Impératif prés.* Accepte, acceptons, acceptez.—*Passé.* Aie accepté, ayons accepté, ayez accepté. — *Subj. prés.* Que j'accepte, que tu acceptes, qu'il accepte, que nous acceptions, que vous acceptiez, qu'ils acceptent.— *Imparf.* Que j'acceptasse, que tu acceptasses, qu'il acceptât, que nous acceptassions, que vous acceptassiez, qu'ils acceptassent.— *Passé.* Que j'aie accepté, que tu aies accepté, qu'il ait accepté, que nous ayons accepté, que vous ayez accepté, qu'ils aient accepté. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse accepté, que tu eusses accepté, qu'il eût accepté, que nous eussions accepté, que vous eussiez accepté, qu'ils eussent accepté. —*Infinitif prés.* Accepter. — *Passé.* Avoir accepté. —*Part. prés.* Acceptant (invariable). Voltaire a fait de ce participe un substantif. En effet on lit dans le Siècle de Louis XIV : *L'Eglise de France resta divisée en deux factions, les* acceptants *et les refusants.*— —*Passé.* Accepté, acceptée, acceptés, acceptées.— *Passé composé.* Ayant accepté. —Se conjugue avec le pron. pers. *se* : *S'accepter* (Omission de l'Académie). — Passif : *être accepté.* Le participe régit *de* et *par Accepté de : Le sacrifice fut* accepté de *Dieu* (Pascal). De *la main de César Brutus l'eût* acceptée (Corneille). *Accepté par : Ce traité ne fut pas* accepté par *le duc d'Orléans* (Voltaire).

ACCLAMER, v. n., 1re conj. (*Aklamé*), nommer par acclamation, approuver. Ne se trouve pas dans l'Académie, où figure cependant *acclamation.* — *Ind. prés.* J'acclame, tu acclames, il acclame, nous acclamons, vous acclamez, ils acclament. — *Imparf.* J'acclamais, tu acclamais, il acclamait, nous acclamions, vous acclamiez, ils acclamaient. — *Passé déf.* J'acclamai, tu acclamas, il acclama, nous acclamâmes, vous acclamâtes, ils acclamèrent. — *Passé indéf.* J'ai acclamé, tu as acclamé, il a acclamé, nous avons acclamé, vous avez acclamé, ils ont acclamé. — *Passé antér.* J'eus acclamé, tu eus acclamé, il eut acclamé, nous eûmes acclamé, vous eûtes acclamé, ils eurent acclamé. — *Plus-que-parf.* J'avais acclamé, tu avais acclamé, il avait acclamé, nous avions acclamé, vous aviez acclamé, ils avaient acclamé. — *Futur.* J'acclamerai, tu acclameras, il acclamera, nous acclamerons, vous acclamerez, ils acclameront. — *Futur antér.* J'aurai acclamé, tu auras acclamé, il aura acclamé, nous aurons acclamé, vous aurez acclamé, ils auront acclamé. — *Cond. prés.* J'acclamerais, tu acclamerais, il acclamerait, nous acclamerions, vous acclameriez, ils acclameraient. — *Passé.* J'aurais acclamé, tu aurais acclamé, il aurait acclamé, nous aurions acclamé, vous auriez acclamé, ils auraient acclamé. — *On dit aussi :* J'eusse acclamé, tu eusses acclamé, il eût acclamé, nous eussions acclamé, vous eussiez acclamé, ils eussent acclamé. — *Impér. prés.* Acclame, acclamons, acclamez. — *Passé.* Aie acclamé, ayons acclamé, ayez acclamé. — *Subj. prés.* Que j'acclame, que tu acclames, qu'il acclame, que nous acclamions, que vous acclamiez, qu'ils acclament. — *Imparf.* Que j'acclamasse, que tu acclamasses, qu'il acclamât, que nous acclamassions, que vous acclamassiez, qu'ils acclamassent. — *Passé.* Que j'aie acclamé, que tu aies acclamé, qu'il ait acclamé, que nous ayons acclamé, que vous ayez acclamé, qu'ils aient acclamé.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse acclamé, que tu eusses acclamé, qu'il eût acclamé, que nous eussions acclamé, que vous eussiez acclamé, qu'ils eussent acclamé. — *Inf.*

prés. Acclamer. — *Passé.* Avoir acclamé. —*Part. prés.* Acclamant (invar.).—*Passé.* Acclamé (invariable). Ne se conjugue ni pronominalement ni passivement.

ACCLAMPER, v. a., 1re conj. (*Aklampé*), term. de mar., fortifier un mât en y attachant des pièces latérales ; jumeler .—*Ind. prés.* J'acclampe, tu acclampes, il acclampe, nous acclampons, vous acclampez, ils acclampent. — *Imp.* J'acclampais, tu acclampais, il acclampait, nous acclampions, vous acclampiez, ils acclampaient. — *Passé déf.* J'acclampai, tu acclampas, il acclampa, nous acclampâmes, vous acclampâtes, ils acclampèrent. — *Passé indéf.* J'ai acclampé, tu as acclampé, il a acclampé, nous avons acclampé, vous avez acclampé, ils ont acclampé. — *Passé antér.* J'eus acclampé, tu eus acclampé, il eut acclampé, nous eûmes acclampé, vous eûtes acclampé, ils eurent acclampé. — *Plus-que-parf.* J'avais acclampé, tu avais acclampé, il avait acclampé, nous avions acclampé, vous aviez acclampé, ils avaient acclampé. — *Futur.* J'acclamperai, tu acclamperas, il acclampera, nous acclamperons, vous acclamperez, ils acclamperont. — *Futur antér.* J'aurai acclampé, tu auras acclampé, il aura acclampé, nous aurons acclampé, vous aurez acclampé, ils auront acclampé. — *Cond. prés.* J'acclamperais, tu acclamperais, il acclamperait, nous acclamperions, vous acclamperiez, ils acclamperaient. — *Passé.* J'aurais acclampé, tu aurais acclampé, il aurait acclampé, nous aurions acclampé, vous auriez acclampé, ils auraient acclampé. — *On dit aussi :* J'eusse acclampé, tu eusses acclampé, il eût acclampé, nous eussions acclampé, vous eussiez acclampé, ils eussent acclampé. — *Imp. prés.* Acclampe, acclampons, acclampez. — *Passé.* Aie acclampé, ayons acclampé, ayez acclampé. — *Subj. prés.* Que j'acclampe, que tu acclampes, qu'il acclampe, que nous acclampions, que vous acclampiez, qu'ils acclampent. — *Imp.* Que j'acclampasse, que tu acclampasses, qu'il acclampât, que nous acclampassions, que vous acclampassiez, qu'ils acclampassent. — *Passé.* Que j'aie acclampé, que tu aies acclampé, qu'il ait acclampé, que nous ayons acclampé, que vous ayez acclampé, qu'ils aient acclampé. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse acclampé, que tu eusses acclampé, qu'il eût acclampé, que nous eussions acclampé, que vous eussiez acclampé, qu'ils eussent acclampé.— *Infin. prés.* Acclamper.—*Passé.* Avoir acclampé.—*Part. prés.* Acclampant (invariable).—*Part. passé.* Acclampé, acclampée, acclampés, acclampées. — *Passé comp.* Ayant acclampé. — Se conjugue avec le pronom personnel *se* : *S'acclamper.* — Passif : *Etre acclampé.*

ACCLIMATER, v. a., 1re conj. (*Aklimaté*), accoutumer à la température d'un nouveau climat. *Il faut du temps pour acclimater une plante étrangère* (Académie). —*Ind. prés.* J'acclimate, tu acclimates, il acclimate, nous acclimatons, vous acclimatez, ils acclimatent. — *Imparf.* J'acclimatais, tu acclimatais, il acclimatait, nous acclimations, vous acclimatiez, ils acclimataient. — *Passé déf.* J'acclimatai, tu acclimatas, il acclimata, nous acclimatâmes, vous acclimatâtes, ils acclimatèrent. — *Passé indéf.* J'ai acclimaté, tu as acclimaté, il a acclimaté, nous avons acclimaté, vous avez acclimaté, ils ont acclimaté. — *Passé antér.* J'eus acclimaté, tu eus acclimaté, il eut acclimaté, nous eûmes acclimaté, vous eûtes acclimaté, ils eurent acclimaté. — *Plus-que-parf.* J'avais acclimaté, tu avais acclimaté, il avait acclimaté, nous avions acclimaté, vous aviez acclimaté, ils avaient acclimaté. — *Futur.* J'acclimaterai, tu acclimateras, il acclimatera, nous acclimaterons, vous acclimaterez, ils acclimateront. — *Futur ant.* J'aurai acclimaté, tu auras acclimaté, il aura acclimaté, nous aurons acclimaté, vous aurez acclimaté, ils auront acclimaté. — *Cond. prés.* J'acclimaterais, tu acclimaterais, il acclimaterait, nous acclimaterions, vous acclimateriez, ils acclimateraient. — *Passé.* J'aurais acclimaté, tu aurais acclimaté, il aurait acclimaté, nous aurions acclimaté, vous auriez acclimaté, ils auraient acclimaté. — *On dit aussi :* J'eusse acclimaté, tu eusses acclimaté, il eût acclimaté, nous eussions acclimaté, vous eussiez acclimaté, ils eussent acclimaté. — *Impér. prés.* Acclimate, acclimatons, acclimatez. — *Passé.* Aie acclimaté, ayons acclimaté, ayez acclimaté. — *Subj. prés.* Que j'acclimate, que tu acclimates, qu'il acclimate, que nous acclimations, que vous acclimatiez, qu'ils acclimatent. — *Imparf.* Que j'acclimatasse, que tu acclimatasses, qu'il acclimatât, que nous acclimatassions, que vous acclimatassiez, qu'ils acclimatassent. — *Passé.* Que j'aie acclimaté, que tu aies acclimaté, qu'il ait acclimaté, que nous ayons acclimaté, que vous ayez acclimaté, qu'ils aient

acclimaté. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse acclimaté, que tu eusses acclimaté, qu'il eût acclimaté, que nous eussions acclimaté, que vous eussiez acclimaté, qu'ils eussent acclimaté. — *Infin. prés.* Acclimater. — *Passé.* Avoir acclimaté. — *Part. prés.* Acclimatant (invariable). — *Passé.* Acclimaté, acclimatée, acclimatés, acclimatées. — *Part. comp.* Ayant acclimaté. — Se conjugue avec le pron. pers. *se* : *S'acclimater. Les habitants de l'Europe* s'acclimatent *difficilement dans les Antilles* (Académie). Passif. *Etre acclimaté.* Le participe régit *par*.

ACCOINTER (*s'*) v. pron., 1re conj. (*Cakointé*), se lier intimement, se familiariser avec quelqu'un : *s'accointer* de quelqu'un, avec quelqu'un. *Il s'est* accointé *d'un homme de fort mauvaise compagnie* (Ac.) —*Ind. prés.* Je m'accointe, tu t'accointes, il s'accointe, nous nous accointons, vous vous accointez, ils s'accointent. — *Imp.* Je m'accointais, tu t'accointais, il s'accointait, nous nous accointions, vous vous accointiez, ils s'accointaient. — *Passé déf.* Je m'accointai, tu t'accointas, il s'accointa, nous nous accointâmes, vous vous accointâtes, ils s'accointèrent. — *Passé ind.* Je me suis accointé, tu t'es accointé, il s'est accointé, nous nous sommes accointés, vous vous êtes accointés, ils se sont accointés. — *Passé ant.* Je me fus accointé, tu te fus accointé, il se fut accointé, nous nous fûmes accointés, vous vous fûtes accointés, ils se furent accointés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais accointé, tu t'étais accointé, il s'était accointé, nous nous étions accointés, vous vous étiez accointés, ils s'étaient accointés.— *Futur.* Je m'accointerai, tu t'accointeras, il s'accointera, nous nous accointerons, vous vous accointerez, ils s'accointeront. — *Futur ant.* Je me serai accointé, tu te seras accointé, il se sera accointé, nous nous serons accointés, vous vous serez accointés, ils se seront accointés. — *Cond. prés.* Je m'accointerais, tu t'accointerais, il s'accointerait, nous nous accointerions, vous vous accointeriez, ils s'accointeraient. — *Passé.* Je me serais accointé, tu te serais accointé, il se serait accointé, nous nous serions accointés, vous vous seriez accointés, ils se seraient accointés. — *On dit aussi* : Je me fusse accointé, tu te fusses accointé, il se fût accointé, nous nous fussions accointés, vous vous fussiez accointés, ils se fussent accointés.— *Impér. prés.* Accointe-toi, accointons-nous, accointez-vous. — *Point de passé.* — *Subj. prés.* Que je m'accointe, que tu t'accointes, qu'il s'accointe, que nous nous accointions, que vous vous accointiez, qu'ils s'accointent. — *Imparf.* Que je m'accointasse, que tu t'accointasses, qu'il s'accointât, que nous nous accointassions, que vous vous accointassiez, qu'ils s'accointassent. — *Passé.* Que je me sois accointé, que tu te sois accointé, qu'il se soit accointé, que nous nous soyons accointés, que vous vous soyez accointés, qu'ils se soient accointés.— *Plus-que-parf.* Que je me fusse accointé, que tu te fusses accointé, qu'il se fût accointé, que nous nous fussions accointés, que vous vous fussiez accointés, qu'ils se fussent accointés.— *Infinitif prés.* S'accointer. — *Passé.* S'être accointé.—*Part. prés.* S'accointant (invariable). — *Passé.* Accointé, accointée, accointés, accointées.— *Passé comp.* S'étant accointé. Le participe régit *de* : *Il s'est* accointé de *cet homme.*

ACCOISER, v. a. 1re conj. (*Akkoésé*), apaiser, calmer; *accoiser* la tempête.—Vieux terme de médecine. Calmer les humeurs.— Ne se trouve pas dans l'Académie. *Les humeurs sont accoisées.* Presque inusité. —*Ind. prés.* J'accoise, tu accoises, il accoise, nous accoisons, vous accoisez, ils accoisent.— *Imparf.* J'accoisais, tu accoisais, il accoisait, nous accoisions, vous accoisiez, ils accoisaient.—*Passé déf.* J'accoisai, tu accoisas, il accoisa, nous accoisâmes, vous accoisâtes, ils accoisèrent. — *Passé indéf.* J'ai accoisé, tu as accoisé, il a accoisé, nous avons accoisé, vous avez accoisé, ils ont accoisé.—*Passé ant.* J'eus accoisé, tu eus accoisé, il eut accoisé, nous eûmes accoisé, vous eûtes accoisé, ils eurent accoisé. —*Plus-que-parf.* J'avais accoisé, tu avais accoisé, il avait accoisé, nous avions accoisé, vous aviez accoisé, ils avaient accoisé. — *Futur.* J'accoiserai, tu accoiseras, il accoisera, nous accoiserons, vous accoiserez, ils accoiseront. — *Futur ant.* J'aurai accoisé, tu auras accoisé, il aura accoisé, nous aurons accoisé, vous aurez accoisé, ils auront accoisé. — *Cond. prés.* J'accoiserais, tu accoiserais, il accoiserait, nons accoiserions, vous accoiseriez, ils accoiseraient.—*Passé.* J'aurais accoisé, tu aurais accoisé, il aurait accoisé, nous aurions accoisé, vous auriez accoisé, ils auraient accoisé.—*On dit aussi* : J'eusse accoisé, tu eusses accoisé, il eût accoisé, nous eussions accoisé, vous eussiez ac-

coisé, ils eussent accoisé.—*Impérat. prés.* Accoise, accoisons, accoisez.—*Passé.* Aie accoisé, ayons accoisé, ayez accoisé.—*Subj. prés.* Que j'accoise, que tu accoises, qu'il accoise, que nous accoisions, que vous accoisiez, qu'ils accoisent. — *Imparf.* Que j'accoisasse, que tu accoisasses, qu'il accoisât, que nous accoisassions, que vous accoisassiez, qu'ils accoisassent. —*Passé.* Que j'aie accoisé, que tu aies accoisé, qu'il ait accoisé, que nous ayons accoisé, que vous ayez accoisé, qu'ils aient accoisé.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse accoisé, que tu eusses accoisé, qu'il eût accoisé, que nous eussions accoisé, que vous eussiez accoisé, qu'il eussent accoisé. — *Infinitif prés.* Accoiser. — *Passé.* Avoir accoisé.—*Part. prés.* Accoisant (invariable). —*Passé.* Accoisé, accoisée, accoisés, accoisées.— *Passé comp.* Ayant accoisé. — Se conjugue avec le pronom personnel *se: s'accoiser.*— Passif : *être accoisé.* Le participe régit *par.*

ACCOLER, v. a. 1[re] conj. (*Akolé*), embrasser, se jeter au cou de quelqu'un; familier et presque inusité dans ce cas. *Il me vint* accoler (Académie). Joindre, lier ensemble. — *Ind. prés.* J'accole, tu accoles, il accole, nous accolons, vous accolez, ils accolent. — *Imparf.* J'accolais, tu accolais, il accolait, nous accolions, vous accoliez, ils accolaient. — *Passé déf.* J'accolai, tu accolas, il accola, nous accolâmes, vous accolâtes, ils accolèrent.—*Passé indéf.* J'ai accolé, tu as accolé, il a accolé, nous avons accolé, vous avez accolé, ils ont accolé. — *Passé ant.* J'eus accolé, tu eus accolé, il eut accolé, nous eûmes accolé, vous eûtes accolé, ils eurent accolé. — *Plus-que-parf.* J'avais accolé, tu avais accolé, il avait accolé, nous avions accolé, vous aviez accolé, ils avaient accolé —*Futur.* J'accolerai, tu accoleras, il accolera, nous accolerons, vous accolerez, ils accoleront. — *Futur ant.* J'aurai accolé, tu auras accolé, il aura accolé, nous aurons accolé, vous aurez accolé, ils auront accolé. — *Cond. prés.* J'accolerais, tu accolerais, il accolerait, nous accolerions, vous accoleriez, ils accoleraient. — *Passé.* J'aurais accolé, tu aurais accolé, il aurait accolé, nous aurions accolé, vous auriez accolé, ils auraient accolé. — *On dit aussi*: J'eusse accolé, tu eusses accolé, il eût accolé, nous eussions accolé, vous eussiez accolé, ils eussent accolé. — *Impératif présent.* Accole, accolons, accolez. — *Passé.* Aie accolé, ayons accolé, ayez accolé. — *Subj. prés.* Que j'accole, que tu accoles, qu'il accole, que nous accolions, que vous accoliez, qu'ils accolent. — *Imparf.* Que j'accolasse, que tu accolasses, qu'il accolât, que nous accolassions, que vous accolassiez, qu'ils accolassent. — *Passé.* Que j'aie accolé, que tu aies accolé, qu'il ait accolé, que nous ayons accolé, que vous ayez accolé, qu'ils aient accolé.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse accolé, que tu eusses accolé, qu'il eût accolé, que nous eussions accolé, que vous eussiez accolé, qu'ils eussent accolé. — *Infinitif prés.* Accoler. — *Passé.* Avoir accolé, — *Part. prés.* Accolant (invariable). — *Passé.* Accolé, accolée, accolés, accolées.— *Passé comp.* Ayant accolé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'accoler. Ils* s'accolèrent *avec une grande amitié* (Académie). — Passif : *être accolé.* Le participe régit *par. Je fus* accolé par *lui dans son discours avec un tel.*

ACCOMMODER, v. a. 1[re] conj. (*Akomodé*), donner, procurer de la commodité. *Il faudrait cela pour l'*accommoder (Académie).—Ranger, ajuster, avancer, mettre dans un état convenable. *Il a bien* accommodé *sa maison, son jardin, ce canal, cette allée, cette fontaine* (Académie). — Apprêter à manger. *Que voulez-vous qu'on vous* accommode *pour votre dîner?* Coiffer, arranger des cheveux. Accommoder *ses cheveux, une perruque,* accommoder *quelqu'un.* —*Ind. prés.* J'accommode, tu accommodes, il accommode, nous accommodons, vous accommodez, ils accommodent. —*Imparf.* J'accommodais, tu accommodais, il accommodait, nous accommodions, vous accommodiez, ils accommodaient. — *Pass. déf.* J'accommodai, tu accommodas, il accommoda, nous accommodâmes, vous accommodâtes, ils accommodèrent. —*Pass. ind.* J'ai accommodé, tu as accommodé, il a accommodé, nous avons accommodé, vous avez accommodé, ils ont accommodé. — *Pass. ant.* J'eus accommodé, tu eus accommodé, il eut accommodé, nous eûmes accommodé, vous eûtes accommodé, ils eurent accommodé.— *Plus-que-parf.* J'avais accommodé, tu avais accommodé, il avait accommodé, nous avions accommodé, vous aviez accommodé, ils avaient accommodé. — *Futur.* J'accommoderai, tu accommoderas, il accommodera, nous accommoderons, vous accommoderez, ils accommoderont.—*Futur ant.* J'aurai accommodé,

tu auras accommodé, il aura accommodé, nous aurons accommodé, vous aurez accommodé, ils auront accommodé.—*Cond. prés.* J'accommoderais, tu accommoderais, il accommoderait, nous accommoderions, vous accommoderiez, ils accommoderaient. — *Passé.* J'aurais accommodé, tu aurais accommodé, il aurait accommodé, nous aurions accommodé, vous auriez accommodé, ils auraient accommodé. — *On dit aussi :* J'eusse accommodé, tu eusses accommodé, il eût accommodé, nous eussions accommodé, vous eussiez accommodé, ils eussent accommodé. — *Impér. prés.* Accommode, accommodons, accommodez. — *Passé.* Aie accommodé, ayons accommodé, ayez accommodé. —*Subj. prés.* Que j'accommode, que tu accommodes, qu'il accommode, que nous accommodions, que vous accommodiez, qu'ils accommodent. — *Imparf.* Que j'accommodasse, que tu accommodasses, qu'il accommodât, que nous accommodassions, que vous accommodassiez, qu'ils accommodassent. — *Passé.* Que j'aie accommodé, que tu aies accommodé, qu'il ait accommodé, que nous ayons accommodé, que vous ayez accommodé, qu'ils aient accommodé. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse accommodé, que tu eusses accommodé, qu'il eût accommodé, que nous eussions accommodé, que vous eussiez accommodé, qu'ils eussent accommodé.— *Inf. prés.* Accommoder.—*Passé.* Avoir accommodé. —*Part. prés.* Accommodant (variable). *homme accommodant, personne accommodante.* — *Passé.* Accommodé, accommodée, accommodés, accommodées.—*Pass. comp.* Ayant accommodé. — Se conjugue avec le pronom personnel *se* : *S'accommoder.* — Passif : *Être accommodé : être peu* accommodé *de la fortune :* n'être pas riche (Académie).— Fam. *Être mal* accommodé; être mal coiffé, mal frisé (Académie). Cette phrase vieillit. Le participe régit *par. Affaire accommodée par quelqu'un. Sauce accommodée par un bon cuisinier.*

ACCOMPAGNER, v. a. 1re conj. (*Akonpagnié*), aller de compagnie avec quelqu'un. *Je vous accompagne jusque-là* (Académie).—Suivre, reconduire quelqu'un par honneur, sûreté ou civilité. *Ce prince est toujours* accompagné *d'une suite nombreuse* (Académie). — Assortir, convenir à. *Cette garniture* accompagne *bien la robe* (Académie).— Joindre, ajouter une chose à une autre. *Il* accompagna *son présent d'une lettre fort polie* (Académie). —En terme de mus., jouer les parties de l'accompagnement. En ce sens, il est neutre. *Il accompagne bien, il accompagne mal* (Académie). — *Ind. prés.* J'accompagne, tu accompagnes, il accompagne, nous accompagnons, vous accompagnez, ils accompagnent. — *Imparf.* J'accompagnais, tu accompagnais, il accompagnait, nous accompagnions, vous accompagniez, ils accompagnaient. — *Pass. déf.* J'accompagnai, tu accompagnas, il accompagna, nous accompagnâmes, vous accompagnâtes, ils accompagnèrent.—*Pass. ind.* J'ai accompagné, tu as accompagné, il a accompagné, nous avons accompagné, vous avez accompagné, ils ont accompagné. — *Passé ant.* J'eus accompagné, tu eus accompagné, il eut accompagné, nous eûmes accompagné, vous eûtes accompagné, ils eurent accompagné.-*Plus-que-parf.* J'avais accompagné, tu avais accompagné, il avait accompagné, nous avions accompagné, vous aviez accompagné, ils avaient accompagné. — *Futur.* J'accompagnerai, tu accompagneras, il accompagnera, nous accompagnerons, vous accompagnerez, ils accompagneront. —*Futur ant.* J'aurai accompagné, tu auras accompagné, il aura accompagné, nous aurons accompagné, vous aurez accompagné, ils auront accompagné.— *Cond. prés.* J'accompagnerais, tu accompagnerais, il accompagnerait, nous accompagnerions, vous accompagneriez, ils accompagneraient. — *Passé.* J'aurais accompagné, tu aurais accompagné, il aurait accompagné, nous aurions accompagné, vous auriez accompagné, ils auraient accompagné. — *On dit aussi :* J'eusse accompagné, tu eusses accompagné, il eût accompagné, nous eussions accompagné, vous eussiez accompagné, ils eussent accompagné. — *Impér. prés.* Accompagne, accompagnons, accompagnez. — *Passé.* Aie accompagné, ayons accompagné, ayez accompagné. — *Subj. prés.* Que j'accompagne, que tu accompagnes, qu'il accompagne, que nous accompagnions, que vous accompagniez, qu'ils accompagnent. — *Imparf.* Que j'accompagnasse, que tu accompagnasses, qu'il accompagnât, que nous accompagnassions, que vous accompagnassiez, qu'ils accompagnassent. — *Passé.* Que j'aie accompagné, que tu aies accompagné, qu'il ait accompagné, que nous ayons accompagné, que vous ayez accompagné, qu'ils aient accompagné. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse accompagné, que tu eusses accompagné, qu'il eût ac-

compagné, que nous eussions accompagné, que vous eussiez accompagné, qu'ils eussent accompagné. — *Inf. prés.* Accompagner.—*Passé.* Avoir accompagné.— *Part. prés.* Accompagnant (invariable).— *Passé.* Accompagné, accompagnée, accompagnés, accompagnées. — *Pass. comp.* Ayant accompagné.—Se conjugue avec *se* : *S'accompagner.* — Passif : *être accompagné.* Le participe peut être suivi de la préposition *de* ou *par* · *Accompagné de* : *Il y a peu d'hommes dont l'esprit soit* accompagné *d'un goût sûr et* d'*une critique judicieuse* (La Bruyère).— *Accompagné par* : *Télémaque est* accompagné par *Minerve* (Fénelon). *Il était* accompagné par *tout ce qu'il y avait de plus grand et de plus distingué à la cour* (Planche). Quand la personne dont nous sommes accompagnés nous est supérieure pour le rang ou la qualité, on dit mieux *accompagné par* qu'*accompagné de.*

ACCOMPLIR, v. a. 2e conjug. (*Akonplir*), remplir, compléter, achever tout-à-fait. *Accomplir son apprentissage, accomplir sa promesse* — *Ind. prés.* J'accomplis, tu accomplis, il accomplit, nous accomplissons, vous accomplissez, ils accomplissent. — *Imparf.* J'accomplissais, tu accomplissais, il accomplissait, nous accpmplissions, vous accomplissiez, ils accomplissaient. — *Pass. déf.* J'accomplis, tu accomplis, il accomplit, nous accomplîmes, vous accomplîtes, ils accomplirent. — *Pass. ind.* J'ai accompli, tu as accompli, il a accompli, nous avons accompli, vous avez accompli, ils ont accompli. — *Pass. ant.* J'eus accompli, tu eus accompli, il eut accompli, nous eûmes accompli, vous eûtes accompli, ils eurent accompli.— *Plus que-parf.* J'avais accompli, tu avais accompli, il avait accompli, nous avions accompli, vous aviez accompli, ils avaient accompli. — *Futur.* J'accomplirai, tu accompliras, il accomplira, nous accomplirons, vous accomplirez, ils accompliront. — *Futur ant.* J'aurai accompli, tu auras accompli, il aura accompli, nous aurons accompli, vous aurez accompli, ils auront accompli.—*Cond. prés.* J'accomplirais, tu accomplirais, il accomplirait, nous accomplirions, vous accompliriez, ils accompliraient. — *Passé.* J'aurais accompli, tu aurais accompli, il aurait accompli, nous aurions accompli, vous auriez accompli, ils auraient accompli. — *On dit aussi:* J'eusse accompli, tu eusses accompli, il eût accompli, nous eussions accompli, vous eussiez accompli, ils eussent accompli. — *Impér. prés.* Accomplis, accomplissons, accomplissez. — *Passé.* Aie accompli, ayons accompli, ayez accompli. — *Subj. prés.* Que j'accomplisse, que tu accomplisses, qu'il accomplisse, que nous accomplissions, que vous accomplissiez, qu'ils accomplissent. — *Imparf.* Que j'accomplisse, que tu accomplisses, qu'il accomplît, que nous accomplissions, que vous accomplissiez, qu'ils accomplissent. — *Passé.* Que j'aie accompli, que tu aies accompli, qu'il ait accompli, que nous ayons accompli, que vous ayez accompli, qu'ils aient accompli. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse accompli, que tu eusses accompli, qu'il eût accompli, que nous eussions accompli, que vous eussiez accompli, qu'ils eussent accompli.— *Inf. prés.* Accomplir.—*Passé.* Avoir accompli. — *Part. prés.* Accomplissant (invariable). — *Passé.* Accompli, accomplie, accomplis, accomplies. — *Passé. comp.* Ayant accompli.— Se conjugue avec le pronom personnel *se* : *S'accomplir.* — Passif : *être accompli.* Le participe régit *par. Le sacrifice a duré toute sa vie et a été* accompli par *sa mort* (Pascal).

ACCORDER, v. a. 1re conj. (*Akordé*), demeurer d'accord, concéder, reconnaître pour vrai, donner, mettre d'accord.—*Ind. prés.* J'accorde, tu accordes, il accorde, nous accordons, vous accordez, ils accordent.— *Imparf.* J'accordais, tu accordais, il accordait, nous accordions, vous accordiez, ils accordaient. — *Pass. ind.* J'ai accordé, tu as accordé, il a accordé, nous avons accordé, vous avez accordé, ils ont accordé. — *Pass. ant.* J'eus accordé, tu eus accordé, il eut accordé, nous eûmes accordé, vous eûtes accordé, ils eurent accordé.-*Plus-que parf.* J'avais accordé, tu avais accordé, il avait accordé, nous avions accordé, vous aviez accordé, ils avaient accordé.— *Futur.* J'accorderai, tu accorderas, il accordera, nous accorderons, vous accorderez, ils accorderont. — *Futur ant.* J'aurai accordé, tu auras accordé, il aura accordé, nous aurons accordé, vous aurez accordé, ils auront accordé. — *Cond. prés.* J'accorderais, tu accorderais, il accorderait, nous accorderions, vous accorderiez, ils accorderaient. — *Passé.* J'aurais accordé, tu aurais accordé, il aurait accordé, nous aurions accordé, vous auriez accordé, ils auraient accordé. — *On dit aussi* : J'eusse accordé, tu eusses accordé, il eût accordé, nous

eussions accordé, vous eussiez accordé, ils eussent accordé. — *Impér. prés.* Accorde, accordons, accordez. — *Passé.* Aie accordé, ayons accordé, ayez accordé. — *Subj. prés.* Que j'accorde, que tu accordes, qu'il accorde, que nous accordions, que vous accordiez, qu'ils accordent. — *Imparf.* Que j'accordasse, que tu accordasses, qu'il accordât, que nous accordassions, que vous accordassiez, qu'ils accordassent. — *Passé.* Que j'aie accordé, que tu aies accordé, qu'il ait accordé, que nous ayons accordé, que vous ayez accordé, qu'ils aient accordé.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse accordé, que tu eusses accordé, qu'il eût accordé, que nous eussions accordé, que vous eussiez accordé, qu'ils eussent accordé. —*Inf. prés.* Accorder.—*Passé.* Avoir accordé.—*Part. prés.* Accordant (invariable). — *Passé.* Accordé, accordée, accordés, accordées. — *Pass. comp.* Ayant accordé. — Se conjugue avec le pronom personnel *se* : *S'accorder*. Devant un infinitif, *s'accorder* se construit toujours avec la préposition *à* : *Les évangélistes s'accordent tous à nommer saint Pierre devant tous les apôtres* (Bossuet). — Passif : *être accordé*. Le participe régit *par*. *La demande fut* accordée par *le pape*.

ACCORER, v. a. 1re conjug. (*Akoré*), terme de marine, poser des accores, des appuis, des soutiens, des étais. *Accorer un navire échoué.* — *Ind. prés.* J'accore, tu accores, il accore, nous accorons, vous accorez, ils accorent. — *Imp.* J'accorais, tu accorais, il accorait, nous accorions, vous accoriez, ils accoraient. — *Passé déf.* J'accorai, tu accoras, il accora, nous accorâmes, vous accorâtes, ils accorèrent. — *Passé indéf.* J'ai accoré, tu as accoré, il a accoré, nous avons accoré, vous avez accoré, ils ont accoré. — *Passé ant.* J'eus accoré, tu eus accoré, il eut accoré, nous eûmes accoré, vous eûtes accoré, ils eurent accoré. — *Plus-que-parf.* J'avais accoré, tu avais accoré, il avait accoré, nous avions accoré, vous aviez accoré, ils avaient accoré. — *Futur.* J'accorerai, tu accoreras, il accorera, nous accorerons, vous accorerez, ils accoreront. — *Futur ant.* J'aurai accoré, tu auras accoré, il aura accoré, nous aurons accoré, vous aurez accoré, ils auront accoré. — *Cond. prés.* J'accorerais, tu accorerais, il accorerait, nous accorerions, vous accoreriez, ils accoreraient.— *Passé.* J'aurais accoré, tu aurais accoré, il aurait accoré, nous aurions accoré, vous auriez accoré, ils auraient accoré. — *On dit aussi :* J'eusse accoré, tu eusses accoré, il eût accoré, nous eussions accoré, vous eussiez accoré, ils eussent accoré.— *Impér. prés.* Accore, accorons, accorez. — *Passé.* Aie accoré, ayons accoré, ayez accoré. — *Subj. prés.* Que j'accore, que tu accores, qu'il accore, que nous accorions, que vous accoriez, qu'ils accorent. — *Imp.* Que j'accorasse, que tu accorasses, qu'il accorât, que nous accorassions, que vous accorassiez, qu'ils accorassent. — *Passé.* Que j'aie accoré, que tu aies accoré, qu'il ait accoré, que nous ayons accoré, que vous ayez accoré, qu'ils aient accoré. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse accoré, que tu eusses accoré, qu'il eût accoré, que nous eussions accoré, que vous eussiez accoré, qu'ils eussent accoré. — *Inf. prés.* Accorer. — *Passé.* Avoir accoré.— *Part. prés.* Accorant (invariable).—*Passé.* Accoré, accorée, accorés, accorées. *Passé comp.* Ayant accoré.— Se conjugue avec le pronom personnel *se*: *S'accorer* (Omission de l'Académie). — Passif : *être accoré*. Le participe régit *par*.

ACCOSTER, v. a. 1re conjug. (*Akocété*), aborder quelqu'un qu'on rencontre pour lui parler. Fam. — Term. de mar. aborder un navire, la terre. *Accoster un vaisseau, accoster un quai.* — *Ind. prés.* J'accoste, tu accostes, il accoste, nous accostons, vous accostez, ils accostent. — *Imp.* J'accostais, tu accostais, il accostait, nous accostions, vous accostiez, ils accostaient. — *Passé déf.* J'accostai, tu accostas, il accosta, nous accostâmes, vous accostâtes, ils accostèrent. — *Passé ind.* J'ai accosté, tu as accosté, il a accosté, nous avons accosté, vous avez accosté, ils ont accosté.—*Passé ant.* J'eus accosté, tu eus accosté, il eut accosté, nous eûmes accosté, vous eûtes accosté, ils eurent accosté. — *Plus-que-parf.* J'avais accosté, tu avais accosté, il avait accosté, nous avions accosté, vous aviez accosté, ils avaient accosté. — *Futur.* J'accosterai, tu accosteras, il accostera, nous accosterons, vous accosterez, ils accosteront. — *Futur ant.* J'aurai accosté, tu auras accosté, il aura accosté, nous aurons accosté, vous aurez accosté, ils auront accosté. — *Cond. prés.* J'accosterais, tu accosterais, il accosterait, nous accosterions, vous accosteriez, ils accosteraient. — *Passé.* J'aurais accosté, tu aurais accosté, il aurait accosté, nous aurions accosté, vous auriez accosté, ils auraien

accosté. — *On dit aussi:* J'eusse accosté, tu eusses accosté, il eût accosté, nous eussions accosté, vous eussiez accosté, ils eussent accosté.—*Impér. prés.* Accoste, accostons, accostez. — *Passé.* Aie accosté, ayons accosté, ayez accosté. — *Subj. prés.* Que j'accoste, que tu accostes, qu'il accoste, que nous accostions, que vous accostiez, qu'ils accostent. — *Imp.* Que j'accostasse, que tu accostasses, qu'il accostât, que nous accostassions, que vous accostassiez, qu'ils accostassent. — *Passé.* Que j'aie accosté, que tu aies accosté, qu'il ait accosté, que nous ayons accosté, que vous ayez accosté, qu'ils aient accosté. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse accosté, que tu eusses accosté, qu'il eût accosté, que nous eussions accosté, que vous eussiez accosté, qu'ils eussent accosté. — *Inf. prés.* Accoster. — *Passé.* Avoir accosté.—*Part. prés.* Accostant(invar.).—*Passé.* Accosté, accostée, accostés, accostées. — *Passé comp.* Ayant accosté. — Se conjugue avec le pronom personnel et se construit avec la préposition *de* pour signifier hanter, fréquenter quelqu'un, avoir habitude avec quelqu'un : *S'accoster*, fam.; il est pris en mauvaise par. *Je ne sais* de *quelles gens* vous vous accostez (Académie). *Il* s'accosta d'*un mauvais garnement* (id.). — Passif : *être accosté*. Le participe régit *par*.

ACCOTER, v. a. 1[re] conjug. *(Akoté)*, appuyer de côté. *Accoter sa tête.*— *Ind. prés.* J'accote, tu accotes, il accote, nous accotons, vous accotez, ils accotent.—*Imp.* J'accotais, tu accotais, il accotait, nous accotions, vous accotiez, ils accotaient.— *Passé déf.* J'accotai, tu accotas, il accota, nous accotâmes, vous accotâtes, ils accotèrent.— *Passé ind.* J'ai accoté, tu as accoté, il a accoté, nous avons accoté, vous avez accoté, ils ont accoté.— *Passé ant.* J'eus accoté, tu eus accoté, il eut accoté, nous eûmes accoté, vous eûtes accoté, ils eurent accoté.— *Plus-que-parf.* J'avais accoté, tu avais accoté, il avait accoté, nous avions accoté, vous aviez accoté, ils avaient accoté. — *Futur.* J'accoterai, tu accoteras, il accotera, nous accoterons, vous accoterez, ils accoteront. — *Futur ant.* J'aurai accoté, tu auras accoté, il aura accoté, nous aurons accoté, vous aurez accoté, ils auront accoté.—*Cond. prés.* J'accoterais, tu accoterais, il accoterait, nous accoterions, vous accoteriez, ils accoteraient.—*Passé.* J'aurais accoté, tu aurais accoté, il aurait accoté, nous aurions accoté, vous auriez accoté, ils auraient accoté. — *On dit aussi:* J'eusse accoté, tu eusses accoté, il eût accoté, nous eussions accoté, vous eussiez accoté, ils eussent accoté.—*Impér. prés.* Accote, accotons, accotez. — *Passé.* Aie accoté, ayons accoté, ayez accoté. — *Subj. prés.* Que j'accote, que tu accotes, qu'il accote, que nous accotions, que vous accotiez, qu'ils accotent. — *Imp.* Que j'accotasse, que tu accotasses, qu'il accotât, que nous accotassions, que vous accotassiez, qu'ils accotassent. — *Passé.* Que j'aie accoté, que tu aies accoté, qu'il ait accoté, que nous ayons accoté, que vous ayez accoté, qu'ils aient accoté. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse accoté, que tu eusses accoté, qu'il eût accote, que nous eussions accoté, que vous eussiez accoté, qu'ils eussent accoté. — *Inf. prés.* Accoter. — *Passé.* Avoir accoté. — *Part. prés.* Accotant (invariable). — *Passé.* Accoté, accotée, accotés, accotées.— *Passé comp.* Ayant accoté. — Se conjugue avec le pronom personnel *se: S'accoter*. — Passif : *être accoté*. Le participe régit *par*.

ACCOUCHER, v. n. et a. 1[re] conjug. *(Akouché)*, mettre au monde, enfanter. — Figuré: mettre en lumière, mettre au jour. *Socrate faisait* accoucher *les esprits.* — *Ind. prés.* J'accouche, tu accouches, il accouche, nous accouchons, vous accouchez, ils accouchent. — *Imp.* J'accouchais, tu accouchais, il accouchait, nous accouchions, vous accouchiez, ils accouchaient. — *Passé. déf.* J'accouchai, tu accouchas, il accoucha, nous accouchâmes, vous accouchâtes, ils accouchèrent. — *Passé ind.* J'ai accouché, tu as accouché, il a accouché, nous avons accouché, vous avez accouché, ils ont accouché. — *Passé ant.* J'eus accouché, tu eus accouché, il eut accouché, nous eûmes accouché, vous eûtes accouché, ils eurent accouché.— *Plus-que-parf.* J'avais accouché, tu avais accouché, il avait accouché, nous avions accouché, vous aviez accouché, ils avaient accouché. — *Futur.* J'accoucherai, tu accoucheras, il accouchera, nous accoucherons, vous accoucherez, il accoucheront. — *Futur ant.* J'aurais accouché, tu aurais accouché, il aurait accouché, nous aurions accouché, vous auriez accouché, ils auraient accouché. — *Cond. prés.* J'accoucherais, tu accoucherais, il accoucherait, nous accoucherions, vous accoucheriez, ils accoucheraient. — *Passé.* J'aurais accouché, tu aurais accouché, il aurait accouché, nous aurions accouché, vous auriez accouché, ils auraient

accouché. — *On dit aussi :* J'eusse accouché, tu eusses accouché, il eût accouché, nous eussions accouché, vous eussiez accouché, ils eussent accouché. — *Imp. prés.* Accouche, accouchons, accouchez. — *Passé.* Aie accouché, ayons accouché, ayez accouché. — *Subj. prés.* Que j'accouche, que tu accouches, qu'il accouche, que nous accouchions, que vous accouchiez, qu'ils accouchent. — *Imp.* Que j'accouchasse, que tu accouchasses, qu'il accouchât, que nous accouchassions, que vous accouchassiez, qu'ils accouchassent. — *Passé* Que j'aie accouché, que tu aies accouché, qu'il ait accouché, que nous ayons accouché, que vous ayez accouché, qu'ils aient accouché. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse accouché, que tu eusses accouché, qu'il eût accouché, que nous eussions accouché, que vous eussiez accouché, qu'ils eussent accouché. — *Inf. prés.* Accoucher. *Passé.* Avoir accouché. — *Part. prés.* Accouchant (invariable). — *Passé.* Accouché, accouchée, accouchés, accouchées. — *Passé. comp.* Ayant accouché. — Ne se conjugue pas avec le pronom personnel *se.* — Passif : *être accouché.* Le participe peut être suivi de la préposition *de* ou *par.* On dira qu'une femme est *accouchée d'*un enfant mâle et qu'elle a été *accouchée par* un bon médecin Le participe du verbe *accoucher* peut se conjuger avec *avoir* et *être ;* mais l'emploi de ces deux auxiliaires n'est pas indifférent. Il faut dire : *C'est une sage-femme qui a* accouché *ma sœur,* parce que *accouché* avec un régime direct est employé activement, et que c'est de l'action de la sage-femme qu'il est question. — De même si l'on veut parler de l'action d'une femme qui met un enfant au monde, il faudra dire : *Cette femme* a accouché *hier,* a accouché *avec courage ;* — mais si c'est l'état de la femme qui occupe ma pensée, et non l'action d'enfanter, on devra dire : *Cette femme* est accouchée *d'un enfant mâle, elle* est accouchée *depuis deux heures.*

ACCOUDER (*s'*), v. pron., 1re conj. (*Çakoudé*), s'appuyer du coude. *S'accouder sur la table. S'accouder sur une balustrade. Assieds-toi au banquet de la vie, ne t'y* accoude *pas* (Boiste). — *Ind. prés.* Je m'accoude, tu t'accoudes, il s'accoude, nous nous accoudons, vous vous accoudez, ils s'accoudent. — *Imparf.* Je m'accoudais, tu t'accoudais, il s'accoudait, nous nous accoudions, vous vous accoudiez, ils s'accoudaient. — *Passé déf.* Je m'accoudai, tu t'accoudas, il s'accouda, nous nous accoudâmes. vous vous accoudâtes ils s'accoudèrent. — *Passé ind.* Je me suis accoudé, tu t'es accoudé, il s'est accoudé, nous nous sommes accoudés, vous vous êtes accoudés, ils se sont accoudés. — *Passé ant.* Je me fus accoudé, tu te fus accoudé, il se fut accoudé, nous nous fûmes accoudés, vous vous fûtes accoudés, ils se furent accoudés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais accoudé, tu t'étais accoudé, il s'était accoudé, nous nous étions accoudés, vous vous étiez accoudés, ils s'étaient accoudés. — *Futur.* Je m'accouderai, tu t'accouderas, il s'accoudera, nous nous accouderons, vous vous accouderez, ils s'accouderont. — *Futur ant.* Je me serai accoudé, tu te seras accoudé, il se sera accoudé, nous nous serons accoudés, vous vous serez accoudés, ils se seront accoudés. — *Cond. prés.* Je m'accouderais, tu t'accouderais, il s'accouderait, nous nous accouderions, vous vous accouderiez, ils s'accouderaient. — *Passé* Je me serais accoudé, tu te serais accoudé, il se serait accoudé, nous nous serions accoudés, vous vous seriez accoudés, ils se seraient accoudés. — *On dit aussi :* Je me fusse accoudé, tu te fusses accoudé, il se fût accoudé, nous nous fussions accoudés, vous vous fussiez accoudés, ils se fussent accoudés. — *Imp.* Accoude-toi, accoudons-nous, accoudez-vous. — *Point de passé.* — *Subj. prés.* Que je m'accoude, que tu t'accoudes, qu'il s'accoude, que nous nous accoudions, que vous vous accoudiez, qu'ils s'accoudent. — *Imp.* Que je m'accoudasse, que tu t'accoudasses, qu'il s'accoudât, que nous nous accoudassions, que vous vous accoudassiez, qu'ils s'accoudassent. — *Passé.* Que je me sois accoudé, que tu te sois accoudé, qu'il se soit accoudé, que nous nous soyons accoudés, que vous vous soyez accoudés, qu'ils se soient accoudés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse accoudé, que tu te fusses accoudé, qu'il se fût accoudé, que nous nous fussions accoudés, que vous vous fussiez accoudés, qu'ils se fussent accoudés. — *Infin. prés.* S'accouder. — *Passé.* S'être accoudé. — *Part. présent.* S'accoudant (invar.). — *Passé.* Accoudé, accoudée, accoudés, accoudées. *Un homme* accoudé *sur son cheval. Il était* accoudé *sur son chevet* (Acad.). — *Passé comp.* S'étant accoudé. — Passif : *être accoudé.*

ACCOUPLER, v. a., 1re conj. (*Akouplé*, joindre deux choses ensemble. *Ces deux*

personnes sont mal accouplées. *Vous* accouplez *deux mots qui vont mal ensemble* (Académie). — Apparier ensemble le mâle et la femelle pour qu'ils fassent des petits. *Accoupler des pigeons*, *des tourterelles*, *des serins*.— Mettre ensemble sous le joug. *Accoupler des bœufs*.— En archit. *Accoupler des colonnes*. C'est les disposer deux à deux le plus près possible les unes des autres.— *Ind. prés.* J'accouple, tu accouples, l accouple, nous accouplons, vous accouplez, ils accouplent. — *Imparf.* J'accouplais, tu accouplais, il accouplait, nous accouplions, vous accoupliez, ils accouplaient. — *Passé déf.* J'accouplai, tu accouplas, il accoupla, nous accouplâmes, vous accouplâtes, ils accouplèrent.— *Passé ind.* J'ai accouplé, tu as accouplé, il a accouplé, nous avons accouplé, vous avez accouplé, ils ont accouplé. — *Passé ant.* J'eus accouplé, tu eus accouplé, il eut accouplé, nous eûmes accouplé, vous eûtes accouplé, ils eurent accouplé.— *Plus-que-parf.* J'avais accouplé, tu avais accouplé, il avait accouplé, nous avions accouplé, vous aviez accouplé, ils avaient accouplé. — *Futur.* J'accouplerai, tu accoupleras, il accouplera, nous accouplerons, vous accouplerez, ils accoupleront. — *Futur antér.* J'aurai accouplé, tu auras accouplé, il aura accouplé, nous aurons accouplé, vous aurez accouplé, ils auront accouplé. — *Cond. prés.* J'accouplerais, tu accouplerais, il accouplerait, nous accouplerions, vous accoupleriez, ils accoupleraient. — *Passé.* J'aurais accouplé, tu aurais accouplé, il aurait accouplé, nous aurions accouplé, vous auriez accouplé, ils auraient accouplé. — *On dit aussi :* J'eusse accouplé, tu eusses accouplé, il eût accouplé, nous eussions accouplé, vous eussiez accouplé, ils eussent accouplé. — *Impér. prés.* Accouple, accouplons, accouplez. — *Passé.* Aie accouplé, ayons accouplé, ayez accouplé. —*Subj. prés.* Que j'accouple, que tu accouples, qu'il accouple, que nous accouplions, que vous accoupliez, qu'ils accouplent. — *Imparf.* Que j'accouplasse, que tu accouplasses, qu'il accouplât, que nous accouplassions, que vous accouplassiez, qu'ils accouplassent. — *Passé.* Que j'aie accouplé, que tu aies accouplé, qu'il ait accouplé, que nous ayons accouplé, que vous ayez accouplé, qu'ils aient accouplé. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse accouplé, que tu eusses accouplé, qu'il eût accouplé, que nous eussions accouplé, que vous eussiez accouplé, qu'ils eussent accouplé. — *Infin. prés.* Accoupler. — *Passé.* Avoir accouplé. — *Part. prés.* Accouplant (invariable). — *Passé.* Accouplé, accouplée, accouplés, accouplées. — *Passé comp.* Ayant accouplé. — Se conjugue avec le pronom personnel *se : S'accoupler. Ces deux serins, ces deux pigeons* s'accouplent (Académie).— Passif : *être accouplé. Les âmes humaines veulent* être accouplées *pour valoir tout leur prix* (J.-J. Rousseau). Le participe régit *par*.

ACCOURCIR, v. a., 2e conj (*Akourcir*), rendre plus court. Retrancher de la longueur soit au propre, soit au figuré. *Accourcir une robe, un manteau ; accourcir d'un pied, accourcir un ouvrage, un discours, une pièce. Si vous allez par là, vous* accourcirez *le chemin d'une lieue* (Académie). *Les Parques ont* accourci *le fil de ses jours* (Fénelon). — *Indic. prés.* J'accourcis, tu accourcis, il accourcit, nous accourcissons, vous accourcissez, ils accourcissent. — *Imparf.* J'accourcissais, tu accourcissais, il accourcissait, nous accourcissions, vous accourcissiez, ils accourcissaient. — *Passé déf.* J'accourcis, tu accourcis, il accourcit, nous accourcîmes, vous accourcîtes, ils accourcirent.— *Passé ind.* J'ai accourci, tu as accourci, il a accourci, nous avons accourci, vous avez accourci, ils ont accourci. — *Passé ant.* J'eus accourci, tu eus accourci, il eut accourci, nous eûmes accourci, vous eûtes accourci, ils eurent accourci. — *Plus-que-parf.* J'avais accourci, tu avais accourci, il avait accourci, nous avions accourci, vous aviez accourci, ils avaient accourci. — *Futur.* J'accourcirai, tu accourciras, il accourcira, nous accourcirons, vous accourcirez, ils accourciront. — *Futur ant.* J'aurai accourci, tu auras accourci, il aura accourci, nous aurons accourci, vous aurez accourci, ils auront accourci. — *Cond. prés.* J'accourcirais, tu accourcirais, il accourcirait, nous accourcirions, vous accourciriez, ils accourciraient. — *Passé.* J'aurais accourci, tu aurais accourci, il aurait accourci, nous aurions accourci, vous auriez accourci, ils auraient accourci. — *On dit aussi :* J'eusse accourci, tu eusses accourci, il eût accourci, nous eussions accourci, vous eussiez accourci, ils eussent accourci. — *Imp. prés.* Accourcis, accourcissons, accourcissez. — *Passé.* Aie accourci, ayons accourci, ayez accourci. —

Subj. prés. Que j'accourcisse, que tu accourcisses, qu'il accourcisse, que nous accourcissions, que vous accourcissiez, qu'ils accourcissent. — *Imparf.* Que j'accourcisse, que tu accourcisses, qu'il accourcit, que nous accourcissions, que vous accourcissiez, qu'ils accourcissent. — *Passé.* Que j'aie accourci, que tu aies accourci, qu'il ait accourci, que nous ayons accourci, que vous ayez accourci, qu'ils aient accourci. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse accourci, que tu eusses accourci, qu'il eût accourci, que nous eussions accourci, que vous eussiez accourci, qu'ils eussent accourci. — *Infin prés.* Accourcir.—*Passé.* Avoir accourci.—*Part. prés.* Accourcissant (variable). *Chemin accourcissant, route très-accourcissante.* — *Passé.* Accourci, accourcie, accourcis, accourcies.

Ses griffes vainement par ressort *accourcies*
Se rallongent déjà...
Boileau.

— *Passé comp.* Ayant accourci. — Se conjugue avec le pronom personnel *se* : *s'accourcir*, et signifie alors devenir plus court. *Les jours commençaient à s'*accourcir. *Cette robe s'est* accourcie *au blanchissage* (Académie). — Passif : *être accourci. Le bras du Seigneur n'*est *pas* accourci (Fléchier). Le participe régit *par*.

ACCOURIR, v. n. et irr., 2e conj. (*Akourir*), courir, venir à la hâte; aller promptement vers. *Accourir en diligence, accourir au besoin, accourir en foule. Il est accouru au bruit. Je suis accouru pour la fête. Ses amis sont* accourus *pour le féliciter de son succès* (Académie). *On est toujours sûr de voir* accourir *le beau monde là où il y a le plus d'argent à dépenser, et de folies à faire ou à voir* (Boiste). *Depuis ce temps les rois ont* accouru *de toutes parts à l'Eglise* (Bossuet). — *Ind. prés.* J'accours, tu accours, il accourt, nous accourons, vous accourez, ils accourent. — *Imparf.* J'accourais, tu accourais, il accourait, nous accourions, vous accouriez, ils accouraient. — *Passé déf.* J'accourus, tu accourus, il accourut, nous accourûmes, vous accourûtes, ils accoururent. — *Passé indéf.* J'ai accouru, tu as accouru, il a accouru, nous avons accouru, vous avez accouru, ils ont accouru. — *Passé antér.* J'eus accouru, tu eus accourus, il eut accouru, nous eûmes accouru, vous eûtes accouru, ils eurent accouru. — *Plus-que-parf.* J'avais accouru, tu avais accouru, il avait accouru, nous avions accouru, vous aviez accouru, ils avaient accouru. — *Futur.* J'accourrai, tu accourras, il accourra, nous accourrons, vous accourrez, ils accourront. — *Futur ant.* J'aurai accouru, tu auras accouru, il aura accouru, nous aurons accouru, vous aurez accouru, ils auront accouru. — *Cond. prés.* J'accourrais, tu accourrais, il accourrait, nous accourrions, vous accourriez, ils accourraient. — *Passé.* J'aurais accouru, tu aurais accouru, il aurait accouru, nous aurions accouru, vous auriez accouru, ils auraient accouru. — *On dit aussi :* J'eusse accouru, tu eusses accouru, il eût accouru, nous eussions accouru, vous eussiez accouru, ils eussent accouru. — *Imp. prés.* Accours, accourons, accourez. — *Passé.* Aie accouru, ayons accouru, ayez accouru. — *Subj. prés.* Que j'accoure, que tu accoures, qu'il accoure, que nous accourions, que vous accouriez, qu'ils accourent. — *Imparf.* Que j'accourusse, que tu accourusses, qu'il accourût, que nous accourussions, que vous accourussiez, qu'ils accourussent. — *Passé.* Que j'aie accouru, que tu aies accouru, qu'il ait accouru, que nous ayons accouru, que vous ayez accouru, qu'ils aient accouru. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse accouru, que tu eusses accouru, qu'il eût accouru, que nous eussions accouru, que vous eussiez accouru, qu'ils eussent accouru. — *Infin. prés.* Accourir. — *Passé.* Avoir accouru. — *Part. prés.* Accourant (invariable). — *Passé.* Accouru, accourue, accourus, accourues. — *Passé comp.* Ayant accouru. — Passif : *être accouru.* — Napoléon Landais, d'après Laveaux probablement, prétend que le participe de ce verbe se conjugue avec *avoir* ou *être*, selon qu'il faille exprimer l'état ou l'action. Ainsi il faudrait dire : *Dès que je l'ai entendu se plaindre, j'*ai accouru *à son secours ;* arrivé auprès de lui, je lui ai dit : *Je* suis accouru *à votre secours.* Nous croyons, nous, qu'on peut indifféremment employer dans cette phrase l'un ou l'autre auxiliaire. A cet égard, nous sommes de l'avis de l'Académie, qui est aussi partagé par les autres lexicographes et les meilleurs grammairiens.

ACCOUTRER, v. a., 1re conj. (*Akoutré*), parer d'habits d'une manière ridicule. Fam. *On l'a plaisamment* accoutré. *Vous voilà bien* accoutré (Académie). — *Ind. prés.* J'accoutre, tu accoutres, il accoutre, nous

accoutrons, vous accoutrez, ils accoutrent. — *Imp.* J'accoutrais, tu accoutrais, il accoutrait, nous accoutrions, vous accoutriez, ils accoutraient. — *Passé déf.* J'accoutrai, tu accoutras, il accoutra, nous accoutrâmes, vous accoutrâtes, ils accoutrèrent. — *Passé ind.* J'ai accoutré, tu as accoutré, il a accoutré, nous avons accoutré, vous avez accoutré, ils ont accoutré. — *Passé ant.* J'eus accoutré, tu eus accoutré, il eut accoutré, nous eûmes accoutré, vous eûtes accoutré, ils eurent accoutré. — *Plus-que-parf.* J'avais accoutré, tu avais accoutré, il avait accoutré, nous avions accoutré, vous aviez accoutré, ils avaient accoutré. — *Futur.* J'accoutrerai, tu accoutreras, il accoutrera, nous accoutrerons, vous accoutrerez, ils accoutreront. — *Futur ant.* J'aurai accoutré, tu auras accoutré, il aura accoutré, nous aurons accoutré, vous aurez accoutré, ils auront accoutré. — *Cond. prés.* J'accoutrerais, tu accoutrerais, il accoutrerait, nous accoutrerions, vous accoutreriez, ils accoutreraient. — *Passé.* J'aurais accoutré, tu aurais accoutré, il aurait accoutré, nous aurions accoutré, vous auriez accoutré, ils auraient accoutré. — *On dit aussi :* J'eusse accoutre, tu eusses accoutré, il eût accoutré, nous eussions accoutré, vous eussiez accoutré, ils eussent accoutré. — *Imp. prés.* Accoutre, accoutrons, accoutrez. — *Passé.* Aie accoutré, ayons accoutré, ayez accoutré. — *Subj. prés.* Que j'accoutre, que tu accoutres, qu'il accoutre, que nous accoutrions, que vous accoutriez, qu'ils accoutrent. — *Imp.* Que j'accoutrasse, que tu accoutrasses, qu'il accoutrât, que nous accoutrassions, que vous accoutrassiez, qu'ils accoutrassent. — *Passé.* Que j'aie accoutré, que tu aies accoutré, qu'il ait accoutré, que nous ayons accoutré, que vous ayez accoutré, qu'ils aient accoutré. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse accoutré, que tu eusses accoutre, qu'il eût accoutré, que nous eussions accoutré, que vous eussiez accoutré, qu'ils eussent accoutré. — *Infin. prés.* Accoutrer. — *Passé.* Avoir accoutré. — *Part. prés.* Accoutrant (invariable). — *Passé.* Accoutré, accoutrés, accoutrée, accoutrées. — *Passé comp.* Ayant accoutré. — Se conjugue avec le pronom personnel *se* : *s'accoutrer.* — Passif : *être accoutré. Accoutré de :* Accoutré d'*une peau de bête. Accoutré par :* Accoutré par *quelqu'un d'une façon plaisante.*

ACCOUTUMER, v. a. et n., 1re conjug. (*Akoutumé*), faire prendre une coutume, une habitude. Dans ce sens, il est actif et est suivi de la préposition *à*. Accoutumer *quelqu'un à quelque chose* (Académie). *Je l'ai* accoutumé à *faire telle chose* (id.). *Il faut* accoutumer *de bonne heure les enfants* au *travail, à la fatigue* (id.). — Avoir coutume. Dans ce sens, il est neutre et est suivi de la préposition *de : Vous avez* accoutumé de *nous honorer de votre présence* (Fléchier). — *Indic. prés.* J'accoutume, tu accoutumes, il accoutume, nous accoutumons, vous accoutumez, ils accoutument. — *Imp.* J'accoutumais, tu accoutumais, il accoutumait, nous accoutumions, vous accoutumiez, ils accoutumaient. — *Passé défini.* J'accoutumai, tu accoutumas, il accouturna, nous accoutumâmes, vous accoutumâtes, ils accoutumèrent. — *Passé ind.* J'ai accoutumé, tu as accoutumé, il a accoutumé, nous avons accoutumé, vous avez accoutumé, ils ont accoutumé. — *Passé ant.* J'eus accoutumé, tu eus accoutumé, il eut accoutumé, nous eûmes accoutumé, vous eûtes accoutumé, ils eurent accoutumé. — *Plus-que-parf.* J'avais accoutumé tu avais accoutumé, il avait accoutumé, nous avions accoutumé, vous aviez accoutumé, ils avaient accoutumé. — *Futur.* J'accoutumerai, tu accoutumeras, il accoutumera, nous accoutumerons, vous accoutumerez, ils accoutumeront. — *Futur ant.* J'aurai accoutumé, tu auras accoutumé, il aura accoutumé, nous aurons accoutumé, vous aurez accoutumé, ils auront accoutumé. — *Cond. prés.* J'accoutumerais, tu accoutumerais, il accoutumerait, nous accoutumerions, vous accoutumeriez, ils accoutumeraient. — *Passé.* J'aurais accoutumé, tu aurais accoutumé, il aurait accoutumé, nous aurions accoutumé, vous auriez accoutumé, ils auraient accoutumé. — *On dit aussi :* J'eusse accoutumé, tu eusses accoutumé, il eût accoutumé, nous eussions accoutumé, vous eussiez accoutumé, ils eussent accoutumé. — *Imp. prés.* Accoutume, accoutumons, accoutumez. — *Passé.* Aie accoutumé, ayons accoutumé, ayez accoutumé. — *Subj. prés.* Que j'accoutume, que tu accoutumes, qu'il accoutume, que nous accoutumions, que vous accoutumiez, qu'ils accoutument. — *Imp.* Que j'accoutumasse, que tu accoutumasses, qu'il accoutumât, que nous accoutumassions, que vous accoutumassiez, qu'ils accoutumassent. —

— *Passé.* Que j'aie accoutumé, que tu aies accoutumé, qu'il ait accoutumé, que nous ayons accoutumé, que vous ayez accoutumé, qu'ils aient accoutumé. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse accoutumé, que tu eusses accoutumé, qu'il eût accoutumé, que nous eussions accoutumé, que vous eussiez accoutumé, qu'ils eussent accoutumé. — *Inf. prés.* Accoutumer. — *Passé.* Avoir accoutumé. — *Part. prés.* Accoutumant (inv.).—*Passé.* Accoutumé, accoutumée, accoutumés, accoutumées. — *Passé comp.* Ayant accoutumé.—Se conjugue avec le pronom personnel *se : s'accoutumer,* et alors il est toujours suivi de la préposition *à.* Accoutumez-vous à *n'attendre des plus grands hommes que ce que l'humanité est capable de faire* (Fénelon). Le participe se construit avec *à* ou *de. Les rois sont* accoutumés à *voir des gens chargés de dépenser pour eux* (Fénelon). *On est* accoutumé de *se laisser aller au plaisir* (Pascal). Passif: *être accoutumé.—Accoutumé par. C'est* par *lui que j'ai été* accoutumé à *vivre modestement*

ACCRÉDITER, v. a., 1re conj. (*Akrédité*), mettre en credit, en réputation. *Sa bonne foi s'est bientôt* accréditée (Académie). *L'exactitude de payer est ce qui* accrédite *le plus les commerçants* (id.). — Fig. Donner cours, rendre vraisemblable. *Accréditer une nouvelle, un bruit, une calomnie.— Accréditer un ministre, un ambassadeur, auprès d'une cour étrangère ;* l'y faire reconnaître par des lettres de crédit.—*Ind. prés.* J'accrédite, tu accrédites, il accrédite, nous accréditons, vous accréditez, ils accréditent. — *Imp.* J'accréditais, tu accréditais, il accréditait, nous accréditions, vous accréditiez, ils accréditaient — *Passé déf.* J'accréditai, tu accréditas, il accrédita, nous accréditâmes, vous accréditâtes, ils accréditèrent. — *Passé indéf.* J'ai accrédité, tu as accrédité, il a accrédité, nous avons accrédité, vous avez accrédité, ils ont accrédité. — *Passé ant.* J'eus accrédité, tu eus accrédité, il eut accrédité, nous eûmes accrédité, vous eûtes accrédité, ils eurent accrédité. — *Plus-que-parf.* J'avais accrédité, tu avais accrédité, il avait accrédité, nous avions accrédité, vous aviez accrédité, ils avaient accrédité. — *Futur.* J'accréditerai, tu accréditeras, il accréditera, nous accréditerons, vous accréditerez, ils accréditeront. — *Futur ant.* J'aurai accrédité, tu auras accrédité, il aura accrédité, nous aurons accrédité, vous aurez accrédité, ils auront accrédité. — *Cond. prés.* J'accréditerais, tu accréditerais, il accréditerait, nous accréditerions, vous accréditeriez, ils accréditeraient. — *Passé.* J'aurais accrédité, tu aurais accrédité, il aurait accrédité, nous aurions accrédité, vous auriez accrédité, ils auraient accrédité. — *On dit aussi :* J'eusse accrédité, tu eusses accrédité, il eût accrédité, nous eussions accrédité, vous eussiez accrédité, ils eussent accrédité. — *Imp.* Accrédite, accréditons, accréditez. — *Passé.* Aie accrédité, ayons accrédité, ayez accrédité. — *Subj. prés.* Que j'accrédite, que tu accrédites, qu'il accrédite, que nous accréditions, que vous accréditiez, qu'ils accréditent. — *Imp.* Que j'accréditasse, que tu accréditasses qu'il accréditât, que nous accréditassions, que vous accréditassiez, qu'ils accréditassent. — *Passé.* Que j'aie accrédité, que tu aies accrédité, qu'il ait accrédité, que nous ayons accrédité, que vous ayez accrédité, qu'ils aient accrédité. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse accrédité, que tu eusses accrédité, qu'il eût accrédité, que nous eussions accrédité, que vous eussiez accrédité, qu'ils eussent accrédité. — *Inf. prés.* Accréditer. — *Passé.* Avoir accrédité.—*Part. prés.* Accréditant (inv.). — *Passé.* Accrédité, accréditée, accrédités, accréditées. *Est-ce donc un prodige qu'un sot riche et* accrédité? (la Bruyère)—*Part. comp.* Ayant accrédité.—Se conjugue avec le pronom personnel au propre et au figuré : *s'accréditer. Ce marchand commence à* s'accréditer (Académie). *Cette nouvelle ne* s'accrédite pas (id.). *Le mensonge aisément* s'accrédite (Boiste). *L'erreur* s'accrédite *en vieillissant* (Stanislas). — Passif : *être accrédité. Il n'était sorti de la cour que pour y* être *plus* accrédité *et plus utile* (Fléchier). Le participe régit *par : Il y eut des miracles* accrédités par *les plus considérables citoyens* (Voltaire).

ACCROCHER, v. a. et n., 1re conjug. (*Akroché*), attacher, suspendre à un crochet. *Accrocher une gravure, accrocher une montre.* — Joindre à l'abordage, jeter le grappin. *Il accrocha l'amiral des ennemis.*—Déchirer en arrêtant. *Prenez garde que l'on accroche votre habit.*—Se dit d'une voiture qui, passant trop près d'une autre, la heurte ou l'arrête avec son moyeu. *Prenez garde que cette charrette n'*accroche *votre voiture* (Acad.). On l'emploie quelquefois absolument. *Ce cocher est maladroit, il* accroche *souvent* (Académie).

— Ralentir, arrêter une affaire, y mettre obstacle. *On a* accroché *cette affaire. C'est une affaire* accrochée (Acad.). — Attraper par adresse, gagner par finesse. *Cette fille aura bien de la peine à* accrocher *un mari* (Acad.).— *Ind. prés.* J'accroche, tu accroches, il accroche, nous accrochons, vous accrochez, ils accrochent.—*Imp.* J'accrochais, tu accrochais, il accrochait, nous accrochions, vous accrochiez, ils accrochaient. — *Passé déf.* J'accrochai, tu accrochas, il accrocha, nous accrochâmes, vous accrochâtes, ils accrochèrent. — *Passé ind.* J'ai accroché, tu as accroché, il a accroché, nous avons accroché, vous avez accroché, ils ont accroché. — *Passé antér.* J'eus accroché, tu eus accroché, il eut accroché, nous eûmes accroché, vous eûtes accroché, ils eurent accroché. — *Plus-que-parf.* J'avais accroché, tu avais accroché, il avait accroché, nous avions accroché, vous aviez accroché, ils avaient accroché. — *Futur.* J'accrocherai, tu accrocheras, il accrochera, nous accrocherons, vous accrocherez, ils accrocheront. — *Futur ant.* J'aurai accroché, tu auras accroché, il aura accroché, nous aurons accroché, vous aurez accroché, ils auront accroché. — *Cond. prés.* J'accrocherais, tu accrocherais, il accrocherait, nous accrocherions, vous accrocheriez, ils accrocheraient. — *Passé.* J'aurais accroché, tu aurais accroché, il aurait accroché, nous aurions accroché, vous auriez accroché, ils auraient accroché. — *On dit aussi :* J'eusse accroché, tu eusses accroché, il eût accroché, nous eussions accroché, vous eussiez accroché, ils eussent accroché. — *Imp. prés.* Accroche, accrochons, accrochez. — *Passé.* Aie accroché, ayons accroché, ayez accroché. — *Subj. prés.* Que j'accroche, que tu accroches, qu'il accroche, que nous accrochions, que vous accrochiez, qu'ils accrochent. — *Imp.* Que j'accrochasse, que tu accrochasses qu'il accrochât, que nous accrochassions, que vous accrochassiez, qu'ils accrochassent. — *Passé.* Que j'aie accroché, que tu aies accroché, qu'il ait accroché, que nous ayons accroché, que vous ayez accroché, qu'ils aient accroché.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse accroché, que tu eusses accroché, qu'il eût accroché, que nous eussions accroché, que vous eussiez accroché, qu'ils eussent accroché. — *Infin. prés.* Accrocher. — *Passé.* Avoir accroché. — *Part. prés.* Accrochant (invariable). — *Passé.* Accroché, accrochée, accrochés, accrochées. — *Passé comp.* Ayant accroché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'accrocher. Philosophes, trouvez bon que les mortels* s'accrochent *où ils peuvent* (Mme du Deffand). Passif : *être accroché.* Le participe régit *par : Je demeurai* accrochée par *ma robe* (Académie).

ACCROIRE, v. a. et n. de la 1re conjug. (*Akroare*).—N'est usité qu'à l'infinitif avec le verbe *faire*, et signifie *faire croire ce qui n'est pas. Combien on fait* accroire *de choses au peuple* (Fénelon). *Les législateurs nous en font bien* accroire (id.). — *Ind. prés.* Je fais accroire, tu fais accroire, il fait accroire, nous faisons accroire, vous faites accroire, ils font accroire. — *Imp.* Je faisais accroire, tu faisais accroire, il faisait accroire, nous faisions accroire, vous faisiez accroire, ils faisaient accroire. — *Passé déf.* Je fis accroire, tu fis accroire, il fit accroire, nous fîmes accroire, vous fîtes accroire, ils firent accroire. — *Passé ind.* J'ai fait accroire, tu as fait accroire, il a fait accroire, nous avons fait accroire, vous avez fait accroire, ils ont fait accroire. — *Passé ant.* J'eus fait accroire, tu eus fait accroire, il eût fait accroire, nous eûmes fait accroire, vous eûtes fait accroire, ils eurent fait accroire. — *Plus-que-parf.* J'avais fait accroire, tu avais fait accroire, il avait fait accroire, nous avions fait accroire, vous aviez fait accroire, ils avaient fait accroire. — *Futur.* Je ferai accroire, tu feras accroire, il fera accroire, nous ferons accroire, vous ferez accroire, ils feront accroire. — *Futur ant.* J'aurai fait accroire, tu auras fait accroire, il aura fait accroire, nous aurons fait accroire, vous aurez fait accroire, ils auront fait accroire. — *Cond. prés.* Je ferais accroire, tu ferais accroire, il ferait accroire, nous ferions accroire, vous feriez accroire, ils feraient accroire. — *Passé.* J'aurais fait accroire, tu aurais fait accroire, il aurait fait accroire, nous aurions fait accroire, vous auriez fait accroire, ils auraient fait accroire. — *On dit aussi :* J'eusse fait accroire, tu eusses fait accroire, il eût fait accroire, nous eussions fait accroire, vous eussiez fait accroire, ils eussent fait accroire. — *Imp. prés.* Fais accroire, faisons accroire, faites accroire. — *Passé.* Aie fait accroire, ayons fait accroire, ayez fait accroire. — *Subj. prés.* Que je fasse accroire, que tu fasses accroire, qu'il fasse

accroire, que nous fassions accroire, que vous fassiez accroire, qu'ils fassent accroire. — *Imp.* Que je fisse accroire, que tu fisses accroire, qu'il fît accroire, que nous fissions accroire, que vous fissiez accroire, qu'ils fissent accroire. — *Passé.* Que j'aie fait accroire, que tu aies fait accroire, qu'il ait fait accroire, que nous ayons fait accroire, que vous ayez fait accroire, qu'ils aient fait accroire. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse fait accroire, que tu eusses fait accroire, qu'il eût fait accroire, que nous eussions fait accroire, que vous eussiez fait accroire, qu'ils eussent fait accroire. — *Inf. prés.* Faire accroire. — *Passé.* Avoir fait accroire. — *Participe présent.* Faisant accroire. — *Passé.* Fait accroire. — *Passé comp.* Ayant fait accroire. — Se conjugue avec le pronom personnel *se* et le verbe *faire*, qui, dans ce cas, est toujours précédé du pronom indéfini *en : s'en faire accroire*, presumer trop de soi. — Passif : *S'en être fait accroire.* Le verbe peut alors être suivi de *par : Il s'en est fait* accroire par *tel ou tel.*

ACCROITRE, v a. et n., 4e c. (*Akroêtre*), augmenter, rendre plus grand, devenir plus grand Accroître *son bien, son revenu, sa puissance, sa gloire. L'habitude de vivre ne fera qu'en* accroître *le désir* (Bossuet). — *Ind. prés.* J'accrois, tu accrois, il accroît, nous accroissons, vous accroissez, ils accroissent. — *Imp.* J'accroissais, tu accroissais, il accroissait, nous accroissions, vous accroissiez, ils accroissaient. — *Passé déf.* J'accrus, tu accrus, il accrut, nous accrûmes, vous accrûtes, ils accrurent. — *Passé ind.* J'ai accru, tu as accru, il a accru, nous avons accru, vous avez accru, ils ont accru — *Passé ant.* J'eus accru, tu eus accru, il eut accru, nous eûmes accru, vous eûtes accru, ils eurent accru. — *Plus-que-parf.* J'avais accru, tu avais accru, il avait accru, nous avions accru, vous aviez accru, ils avaient accru. — *Futur.* J'accroîtrai, tu accroîtras, il accroîtra, nous accroîtrons, vous accroîtrez, ils accroîtront. — *Futur ant.* J'aurai accru, tu auras accru, il aura accru, nous aurons accru, vous aurez accru, ils auront accru. — *Cond. prés.* J'accroîtrais, tu accroîtrais, il accroîtrait, nous accroîtrions, vous accroîtriez, ils accroîtraient. — *Passé.* J'aurais accru, tu aurais accru, il aurait accru, nous aurions accru, vous auriez accru, ils auraient accru. — *On dit aussi :* J'eusse accru, tu eusses accru, il eût accru, nous eussions accru, vous eussiez accru, ils eussent accru. — *Impér. prés.* Accrois. accroissons, accroissez. — *Passé.* Aie accru, ayons accru, ayez accru. — *Subj. prés.* Que j'accroisse, que tu accroisses, qu'il accroisse, que nous accroissions, que vous accroissiez, qu'ils accroissent. — *Imparf.* Que j'accrusse, que tu accrusses, qu'il accrût, que nous accrussions, que vous accrussiez, qu'ils accrussent. — *Passé.* Que j'aie accru, que tu aies accru, qu'il ait accru, que nous ayons accru, que vous ayez accru, qu'ils aient accru. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse accru, que tu eusses accru, qu'il eût accru, que nous eussions accru, que vous eussiez accru, qu'ils eussent accru. — *Inf. prés.* Accroître. — Passé. Avoir accru. — Part. *prés.* Acroissant (inv.). — Passé. Accru, accrue, accrus, accrues. — Passé *comp.* Ayant accru. — Se conjugue avec le pron. pers. *se : s'accroître. La tendresse* s'accroît *de la pitié* (Mme Dufrenoy). *Paris, depuis Louis XI, ne s'est pas* accru *de beaucoup plus d'un tiers* (Victor Hugo). — Passif : *être accru.* Le participe regit la préposition *de* ou *par.* — *Accru par. Le royaume de Juda fut* accru par *de nouvelles conquêtes* (Bossuet). — *Accru de :*

Recueillis dans leurs ports, *accrus de* leurs soldats.
Nous verrons notre camp grossir à chaque pas.
Racine.

— Le verbe *accroître*, dans le sens neutre, prend *avoir* et *être : avoir*, quand on veut exprimer l'action, et *être* quand il est question de l'état : son bien a *accru*, est *accru* depuis un an. A cet égard, nous partageons l'opinion de de Wailly, Laveaux et Girault-Duvivier, et nullement celle de M. Napoléon Landais, qui prétend qu'avec le participe *accru* ces deux auxiliaires s'emploient indifféremment. M. Napoléon Landais n'y regarde pas de si près. Seulement la prononciation de *a accru* est si dure, qu'il est bon de l'éviter; aussi ce mot est-il peu usité avec cette forme. Quand on l'emploie, on met entre *a* et *accru* quelque modification qui sauve l'hiatus : *son bien* a *considérablement* accru.

ACCROUPIR (*s'*), v. p., 2e conjug. (*Çakroupir*), s'asseoir sur ses talons. Se dit des hommes et des animaux. *S'accroupir auprès du feu. Les nègres* s'accroupissent *pour manger* (Académie). — *Ind. prés.* Je m'accroupis, tu t'accroupis, il s'accroupit, nous nous accroupissons, vous vous accroupissez, ils s'accrou-

pissent. — *Imparf.* Je m'accroupissais, tu t'accroupissais, il s'accroupissait, nous nous accroupissions, vous vous accroupissiez, ils s'accroupissaient. — *Passé déf.* Je m'accroupis, tu t'accroupis, il s'accroupit, nous nous accroupîmes, vous vous accroupîtes, ils s'accroupirent. — *Passé indéfini.* Je me suis accroupi, tu t'es accroupi, il s'est accroupi, nous nous sommes accroupis, vous vous êtes accroupis, ils se sont accroupis. — *Passé ant.* Je me fus accroupi, tu te fus accroupi, il se fut accroupi, nous nous fûmes accroupis, vous vous fûtes accroupis, ils se furent accroupis. — *Plus-que-parf.* Je m'étais accroupi, tu t'étais accroupi, il s'était accroupi, nous nous étions accroupis, vous vous étiez accroupis, ils s'étaient accroupis. — *Futur.* Je m'accroupirai, tu t'accroupiras, il s'accroupira, nous nous accroupirons, vous vous accroupirez, ils s'accroupiront. — *Futur ant* Je me serais accroupi, tu te serais accroupi, il se serait accroupi, nous nous serons accroupis, vous vous serez accroupis, ils se seront accroupis.— *Cond. prés.* Je m'accroupirais, tu t'accroupirais, il s'accroupirait, nous nous accroupirions, vous vous accroupiriez, ils s'accroupiraient. — *Passé.* Je me serais accroupi, tu te serais, accroupi, il se serait accroupi, nous nous serions accroupis, vous vous seriez accroupis, ils se seraient accroupis. — *On dit aussi :* Je me fusse accroupi, tu te fusses accroupi, il se fût accroupi, nous nous fussions accroupis, vous vous fussiez accroupis, ils se fussent accroupis. — *Imp. prés.* Accroupis-toi, accroupissons-nous, accroupissez-vous.— *Point de passé.*— *Subj. prés.* Que je m'accroupisse, que tu t'accroupisses, qu'il s'accroupisse, que nous nous accroupissions, que vous vous accroupissiez, qu'ils s'accroupissent. — *Imp.* Que je m'accroupisse, que tu t'accroupisses, qu'il s'accroupît, que nous nous accroupissions, que vous vous accroupissiez, qu'ils s'accroupissent.—*Passé.* Que je me sois accroupi, que tu te sois accroupi, qu'il se soit accroupi, que nous nous soyons accroupis, que vous vous soyez accroupis, qu'ils se soient accroupis.— *Plus-que-parf* Que je me fusse accroupi, que tu te fusses accroupi, qu'il se fût accroupi, que nous nous fussions accroupis, que vous vous fussiez accroupis, qu'ils se fussent accroupis.—*Inf. pres.* S'accroupir. — *Passé* S'être accroupi. — *Part. pres.* S'accroupissant (invariable). —*Passé.* Accroupi, accroupie, accroupis, accroupies. — *Passé comp.* S'étant accroupi ou accroupis, accroupie ou accroupies.—Passif : *être accroupi.*

ACCUEILLIR, v. a. et irr., 2e conj. (*Akeuiir*), recevoir quelqu'un qui vient à nous, qui se présente chez nous. *Il nous a* accueillis *de la manière du monde la plus honnête. Il nous* accueillit *très-froidement* (Académie). — *Indic. prés.* J'accueille, tu accueilles, il accueille, nous accueillons, vous accueillez, ils accueillent. — *Imparf.* J'accueillais, tu accueillais, il accueillait, nous accueillions, vous accueilliez, ils accueillaient. — *Passé défini.* J'accueillis, tu accueillis, il accueillit, nous accueillîmes, vous accueillîtes, ils accueillirent. — *Passé indéf.* J'ai accueilli, tu as accueilli, il a accueilli, nous avons accueilli, vous avez accueilli, ils ont accueilli. — *Passé ant.* J'eus accueilli, tu eus accueilli, il eut accueilli, nous eûmes accueilli, vous eûtes accueilli, ils eurent accueillis.— *Plus-que-parf.* J'avais accueilli, tu avais accueilli, il avait accueilli, nous avions accueilli, vous aviez accueilli, ils avaient accueilli. — *Futur.* J'accueillerai, tu accueilleras, il accueillera, nous accueillerons, vous accueillerez, ils accueilleront. — *Futur ant.* J'aurai accueilli, tu auras accueilli, il aura accueilli, nous aurons accueilli, vous aurez accueilli, ils auront accueilli. — *Cond. prés.* J'accueillerais, tu accueillerais, il accueillerait, nous accueillerions, vous accueilleriez, ils accueilleraient. — *Passé.* J'aurais accueilli, tu aurais accueilli, il aurait accueilli, nous aurions accueilli, vous auriez accueilli, ils auraient accueilli. — *On dit aussi :* J'eusse accueilli, tu eusses accueilli, il eût accueilli, nous eussions accueilli, vous eussiez accueilli, ils eussent accueilli. — *Impér. prés.* Accueille, accueillons, accueillez —*Passé* Aie accueilli, ayons accueilli, ayez accueilli.— *Subj. prés.* Que j'accueille, que tu accueilles, qu'il accueille, que nous accueillions, que vous accueilliez, qu'ils accueillent. —*Passé.* Que j'accueillisse, que tu accueillisses, qu'il accueillît, que nous accueillissions, que vous accueillissiez, qu'ils accueillissent. — *Passé.* Que j'aie accueilli, que tu aies accueilli, qu'il ait accueilli, que nous ayons accueilli, que vous ayez accueilli, qu'ils aient accueilli. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse accueilli, que tu eusses accueilli, qu'il eût accueilli, que nous eussions accueilli, que vous eussiez accueilli, qu'ils

eussent accueilli.—*Infinitif prés.* Accueillir. — *Passé.* Avoir accueilli. — *Part. prés.* Accueillant (var.). *Geste, regard, ton* accueillant, *personne* accueillante (Boiste). — *Passé.* Accueilli, accueillie, accueillis, accueillies.—*Passé comp.* Ayant accueilli.— Se conjugue avec le pronom personnel *se* : *s'accueillir* (Omission de l'Académie). *Ces personnes* s'accueillent *entre elles toujours bien.* Passif : *être accueilli.* Le participe est suivi de la préposition *de* ou *par.*—*Accueilli de* : *Ils furent* accueillis de *l'orage* (Acad.). —*Accueilli par* : *Quand les abus sont* accueillis par *la soumission, bientôt la puissance les érige en lois* (Malesherbes).

ACCULER, v. a. 1re conjug. (*Akulé*), pousser dans un coin, dans un endroit où l'on ne peut reculer; faire pencher une voiture en arrière. *Notre armée avait* acculé *celle des ennemis contre la montagne* (Ac.). — *Indic. prés.* J'accule, tu accules, il accule, nous acculons, vous acculez, ils acculent. — *Imparf.* J'acculais, tu acculais, il acculait, nous acculions, vous acculiez, ils acculaient. — *Passé déf.* J'acculai, tu acculas, il accula, nous acculâmes, vous acculâtes, ils acculèrent. — *Passé ind.* J'ai acculé, tu as acculé, il a acculé, nous avons acculé, vous avez acculé, ils ont acculé. — *Passé ant.* J'eus acculé, tu eus acculé, il eut acculé, nous eûmes acculé, vous eûtes acculé, ils eurent acculé. — *Plus-que-parf.* J'avais acculé, tu avais acculé, il avait acculé, nous avions acculé, vous aviez acculé, ils avaient acculé. —*Futur.* J'acculerai, tu acculeras, il acculera, nous acculerons, vous acculerez, ils acculeront.— *Futur ant.* J'aurai acculé, tu auras acculé, il aura acculé, nous aurons acculé, vous aurez acculé, ils auront acculé. —*Cond. prés.* J'acculerais, tu acculerais, il acculerait, nous acculerions, vous acculeriez, ils acculeraient. —*Passé.* J'aurais acculé, tu aurais acculé, il aurait acculé, nous aurions acculé, vous auriez acculé, ils auraient acculé.—*On dit aussi* : J'eusse acculé, tu eusses acculé, il eût acculé, nous eussions acculé, vous eussiez acculé, ils eussent acculé. —*Impér. prés.* Accule, acculons, acculez. —*Passé.* Aie acculé, ayons acculé, ayez acculé. — *Subjonct. prés.* Que j'accule, que tu acculles, qu'il accule, que nous acculions, que vous acculiez, qu'ils acculent.— *Imp.* Que j'acculasse, que tu acculasses, qu'il acculât, que nous acculassions, que vous acculassiez, qu'ils acculassent. —*Passé.* Que j'aie acculé, que tu aies acculé, qu'il ait acculé, que nous ayons acculé, que vous ayez acculé, qu'ils aient acculé. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse acculé, que tu eusses acculé, qu'il eût acculé, que nous eussions acculé, que vous eussiez acculé, qu'ils eussent acculé. —*Infinitif prés.* Acculer.—*Passé.* Avoir acculé. — *Part. prés.* Acculant(inv.).—*Passé.*—Acculé, acculée, acculés, acculées. — *Passé comp.* Ayant acculé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'acculer,* et signifie, dans ce cas, se serrer, se ranger contre une muraille. *Il* s'accula *contre la muraille et se défendit longtemps* (Académie). —Passif : *être acculé.* Le participe régit *par.*

ACCUMULER. v. a. et n. 1re conjugaison (*Akumulé*), amasser, mettre ensemble, en tas, en monceau. *Accumuler des marchandises, accumuler des biens, des trésors. On ne se trouvera jamais riche, s'il faut* accumuler *l'or au niveau de ses fantaisies* (Mme de Puisieux). *C'et un avare qui* accumule *tous les jours.* — *Ind. prés.* J'accumule, tu accumules, il accumule, nous accumulons, vous accumulez, ils accumulent. — *Imp.* J'accumulais, tu accumulais, il accumulait, nous accumulions, vous accumuliez, ils accumulaient. — *Passé défini.* J'accumulai, tu accumulas, il accumula, nous accumulâmes, vous accumulâtes, ils accumulèrent. — *Passé indéf.* J'ai accumulé, tu as accumulé, il a accumulé, nous avons accumulé, vous avez accumulé, ils ont accumulé. — *Passé ant.* J'eus accumulé, tu eus accumulé, il eût accumulé, nous eûmes accumulé, vous eûtes accumulé, ils eurent accumulé. — *Plus-que-parf.* J'avais accumulé, tu avais accumulé, il avait accumulé, nous avions accumulé, vous aviez accumulé, ils avaient accumulé. — *Futur.* J'accumulerai, tu accumuleras, il accumulera, nous accumulerons, vous accumulerez, ils accumuleront. — *Futur ant.* J'aurai accumulé, tu auras accumulé, il aura accumulé, nous aurons accumulé, vous aurez accumulé, ils auront accumulé. — *Cond. prés.* J'accumulerais, tu accumulerais, il accumulerait, nous accumulerions, vous accumuleriez, ils accumuleraient. — *Passé.* J'aurais accumulé, tu aurais accumulé, il aurait accumulé, nous aurions accumulé, vous auriez accumulé, ils auraient accumulé. —*On dit aussi* : J'eusse accumulé, tu eusses accumulé, il eût accumulé, nous eussions accumulé, vous eussiez

accumulé, ils eussent accumulé. — *Impér. prés.* Accumule, accumulons, accumulez. — *Passé.* Aie accumulé, ayons accumulé, ayez accumulé. — *Subj. prés.* Que j'accumule, que tu accumules, qu'il accumule, que nous accumulions, que vous accumuliez, qu'ils accumulent. — *Imparf.* Que j'accumulasse, que tu accumulasses, qu'il acccumulât, que nous accumulassions, que vous accumulassiez, qu'ils accumulassent. — *Passé.* Que j'aie accumulé, que tu aies accumulé, qu'il ait accumulé, que nous ayons accumulé, que vous ayez accumulé, qu'ils aient accumulé. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse accumulé, que tu eusses accumulé, qu'il eût accumulé, que nous eussions accumulé, que vous eussiez accumulé, qu'ils eussent accumulé. — *Infinitif prés.* Accumuler. — *Passé.* Avoir accumulé. — *Part. prés.* Accumulant. — *Passé.* Accumulé, accumulée, accumulés, accumulées. — *Passé composé.* Ayant accumulé. — Se conjugue pronominalement : *s'accumuler*. *Les denrées* s'accumulent *dans le magasin. Les preuves* s'accumulent *contre lui* (Acad.). Passif : *être accumulé.* Le participe régit *par*. *A voir tant de malheurs qui fondaient sur la maison d'Autriche, tant de victoires* accumulées par *les Français* (Voltaire).

ACCUSER, v. a. et n. 1[re] conjug. (*Akuzé*), charger d'une accusation, rendre plainte en justice contre quelqu'un. *Accuser un homme de vol, d'assassinat. Qui ne sera pas convaincu d'être coupable, s'il suffit pour cela d'être* accusé? (Julien.) —Servir d'indice, témoigner, prouver. *Les vêtements qui* accusent *le nu détruisent le charme de la modestie* (Boiste). — Imputer, reprocher quelque faute, quelque défaut à quelqu'un. *L'extrême esprit est* accusé *de folie* (Pascal). — *Ind. prés.* J'accuse, tu accuses, il accuse, nous accusons, vous accusez, ils accusent. — *Imp.* J'accusais, tu accusais, il accusait, nous accusions, vous accusiez, ils accusaient. — *Passé déf.* J'accusai, tu accusas, il accusa, nous accusâmes, vous accusâtes, ils accusèrent. — *Passé ind.* J'ai accusé, tu as accusé, il a accusé, nous avons accusé, vous avez accusé, ils ont accusé. — *Passé ant.* J'eus accusé, tu eus accusé, il eut accusé, nous eûmes accusé, vous eûtes accusé, ils eurent accusé. — *Plus-que-parf.* J'avais accusé, tu avais accusé, il avait accusé, nous avions accusé, vous aviez accusé, ils avaient accusé. — *Futur.* J'accuserai, tu accuseras, il accusera, nous accuserons, vous accuserez, ils accuseront. — *Futur ant.* J'aurai accusé, tu auras accusé, il aura accusé, nous aurons accusé, vous aurez accusé, ils auront accusé. — *Cond. prés.* J'accuserais, tu accuserais, il accuserait, nous accuserions, vous accuseriez, ils accuseraient. — *Passé.* J'aurais accusé, tu aurais accusé, il aurait accusé, nous aurions accusé, vous auriez accusé, ils auraient accusé. — *On dit aussi :* J'eusse accusé, tu eusses accusé, il eût accusé, nous eussions accusé, vous eussiez accusé, ils eussent accusé. — *Impér. prés.* Accuse, accusons, accusez. — *Passé.* Aie accusé, ayons accusé, ayez accusé. — *Subj. prés.* Que j'accuse, que tu accuses, qu'il accuse, que nous accusions, que vous accusiez, qu'ils accusent. — *Imp.* Que j'accusasse, que tu accusasses, qu'il accusât, que nous accusassions, que vous accusassiez, qu'ils accusassent. — *Passé.* Que j'aie accusé, que tu aies accusé, qu'il ait accusé, que nous ayons accusé, que vous ayez accusé, qu'ils aient accusé. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse accusé, que tu eusses accusé, qu'il eût accusé, que nous eussions accusé, que vous eussiez accusé, qu'ils eussent accusé. — *Inf. prés.* Accuser. — *Passé.* Avoir accusé. — *Part. prés.* Accusant (inv.). — *Passé.* Accusé, accusée, accusés, accusées. *Passé comp.* Ayant accusé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'accuser. Elle se jette aux pieds de son juge et* s'accuse *comme coupable* (Fléchier). — Passif : *être accusé.* Le participe est suivi des prépositions *de* et *par*. —*Accusé de. Socrate fut* accusé de *nier les Dieux que le public adorait* (Bossuet). *Un grand orateur n'*accusa *jamais son siècle d'injustice* (d'Aguesseau). — *Accusé par. Aristote fut* accusé par *Eurimédon d'avoir mal parlé des Dieux* (La Bruy.).

ACENSER, v. a. 1[re] conjug. (*Acensé*), donner, prendre à cens. Tous les lexicographes écrivent ce verbe avec deux *c*, tandis que l'Académie ne l'écrit qu'avec un seul. *Ce seigneur avait* acensé *vingt arpents de terre, à raison de dix livres de rente* (Acad.). — *Ind. prés.* J'acense, tu acenses, il acense, nous acensons, vous acensez, ils acensent. — *Imp.* J'acensais, tu acensais, il acensait, nous acensions, vous acensiez, ils acensaient. — *Passé déf.* J'acensai, tu acensas, il acensa, nous acensâmes, vous acensâtes, ils acensèrent. — *Passé ind.* J'ai acensé, tu as acensé, il a acensé, nous avons acensé, vous avez acensé, ils ont acensé. — *Passé ant.* J'eus acensé, tu eus acensé, il eut

acense, nous eûmes acensé, vous eûtes acensé, ils eurent acensé. — *Plus-que-parf.* J'avais acensé, tu avais acensé, il avait acensé, nous avions acensé, vous aviez acensé, ils avaient acensé. — *Futur.* J'acenserai, tu acenseras, il acensera, nous acenserons, vous acenserez, ils acenseront. —*Futur ant.* J'aurai acensé, tu auras acensé, il aura acensé, nous aurons acensé, vous aurez acensé, ils auront acensé. — *Cond. prés.* J'acenserais, tu acenserais, il acenserait, nous acenserions, vous acenseriez, ils acenseraient. — *Passé.* J'aurais acensé, tu aurais acensé, il aurait acensé, nous aurions acensé, vous auriez acensé, ils auraient acensé. — *On dit aussi* : J'eusse acensé, tu eusses acensé, il eût acensé, nous eussions acensé, vous eussiez acensé, ils eussent acensé.—*Impér. prés.* Acense, acensons, acensez. — *Passé.* Aie acensé, ayons acensé, ayez acensé. — *Subj. prés.* Que j'acense, que tu acenses, qu'il acense, que nous acensions, que vous acensiez, qu'ils acensent. — *Imp.* Que j'acensasse, que tu acensasses, qu'il acensât, que nous acensassions, que vous acensassiez, qu'ils acensassent. — *Passé.* Que j'aie acensé, que tu aies acensé, qu'il ait acensé, que nous ayons acensé, que vous ayez acensé, qu'ils aient acensé. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse acensé, que tu eusses acensé, qu'il eût acensé, que nous eussions acensé, que vous eussiez acensé, qu'ils eussent acensé. — *Inf. prés.* Acenser. — *Passé.* Avoir acensé.—*Part. prés.* Acensant.(inv.) —*Passé.* Acensé, acensée, acensés, acensées. — *Passé comp.* Ayant acensé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *s'acenser.* — Passif : *être acensé.* Le participe régit *par.*

ACHALANDER. v. a. 1[re] conjug. (*Achalandé*), donner des chalands, des pratiques, de la vogue, de la réputation. *La bonne marchandise et le bon marché* achalandent *une boutique, un magasin.* (Acad.) — *Ind. prés.* J'achalande, tu achalandes, il achalande, nous achalandons, vous achalandez, ils achalandent. — *Imp.* J'achalandais, tu achalandais, il achalandait, nous achalandions, vous achalandiez, ils achalandaient. — *Passé déf.* J'achalandai, tu achalandas, il achalanda, nous achalandâmes, vous achalandâtes, ils achalandèrent. — *Passé ind.* J'ai achalandé, tu as achalandé, il a achalandé, nous avons achalandé, vous avez achalandé, ils ont achalandé.— *Passé ant.* J'eus achalandé, tu eus achalandé, il eut achalandé, nous eûmes achalandé, vous eûtes achalandé, ils eurent achalandé. — *Plus-que-parf.* J'avais achalandé, tu avais achalandé, il avait achalandé, nous avions achalandé, vous aviez achalandé, ils avaient achalandé. — *Futur.* J'achalanderai, tu achalanderas, il achalandera, nous achalanderons, vous achalanderez, ils achalanderont. — *Futur ant.* J'aurai achalandé, tu auras achalandé, il aura achalandé, nous aurons achalandé, vous aurez achalandé, ils auront achalandé. — *Cond. prés.* J'achalanderais, tu achalanderais, il achalanderait, nous achalanderions, vous achalanderiez, ils achalanderaient. — *Passé.* J'aurais achalandé, tu aurais achalandé, il aurait achalandé, nous aurions achalandé, vous auriez achalandé, ils auraient achalandé.—*On dit aussi*: J'eusse achalandé, tu eusses achalandé, il eût achalandé, nous eussions achalandé, vous eussiez achalandé, ils eussent achalandé. —*Impér. prés.* Achalande, achalandons, achalandez. —*Passé.* Aie achalandé, ayons achalandé, ayez achalandé. — *Subj. prés.* Que j'achalande, que tu achalandes, qu'il achalande, que nous achalandions, que vous achalandiez, qu'ils achalandent. — *Imp.* Que j'achalandasse, que tu achalandasses, qu'il achalandât, que nous achalandassions, que vous achalandassiez, qu'ils achalandassent.—*Passé.* Que j'aie achalandé, que tu aies achalandé, qu'il ait achalandé, que nous ayons achalandé, que vous ayez achalandé, qu'ils aient achalandé. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse achalandé, que tu eusses achalandé, qu'il eût achalandé, que nous eussions achalandé, que vous eussiez achalandé, qu'ils eussent achalandé. — *Inf. prés.* Achalander.—*Passé.* Avoir achalandé.— *Part. prés.* Achalandant. (inv.)— *Passé.* Achalandé, achalandée, achalandés, achalandées. *De tous les marchands d'espérance, les médecins resteront les plus* achalandés *à la longue* (Grimm). — *Passé comp.* Ayant achalandé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'achalander. Cette boutique commence à* s'achalander (Acad.). — Passif: *être achalandé.* Le participe régit *par*

ACHARNER, v. a. 1[re] conjug, (*Acharné*), exciter, irriter. *On avait* acharné *les chiens contre le taureau. Je ne sais qui peut les avoir ainsi* acharnés *les uns contre les autres. Ils sont* acharnés *au combat.* (Acad.) — *Ind. prés.* J'acharne, tu acharnes, il acharne, nous acharnons, vous acharnez, ils acharnent. — *Imparf.* J'acharnais, tu

acharnais, il acharnait, nous acharnions, vous acharniez, ils acharnaient. — *Passé déf.* J'acharnai, tu acharnas, il acharna, nous acharnâmes, vous acharnâtes, ils acharnèrent. —*Passé ind.* J'ai acharné, tu as acharné, il a acharné, nous avons acharné, vous avez acharné, ils ont acharné. — *Passé ant.* J'eus acharné, tu eus acharné, il eut acharné, nous eûmes acharné, vous eûtes acharné, ils eurent acharné. — *Plus-que-parf.* J'avais acharné, tu avais acharné, il avait acharné, nous avions acharné, vous aviez acharné, ils avaient acharné. —*Futur.* J'acharnerai, tu acharneras, il acharnera, nous acharnerons, vous acharnerez, ils acharneront. — *Futur ant.* J'aurai acharné, tu auras acharné, il aura acharné, nous aurons acharné, vous aurez acharné, ils auront acharné.— *Cond. prés.* J'acharnerais, tu acharnerais, il acharnerait, nous acharnerions, vous acharneriez, ils acharneraient. — *Passé.* J'aurais acharné, tu aurais acharné, il aurait acharné, nous aurions acharné, vous auriez acharné, ils auraient acharné. — *On dit aussi*: J'eusse acharné, tu eusses acharné, il eût acharné, nous eussions acharné, vous eussiez acharné, ils eussent acharné. — *Impér. prés.* Acharne, acharnons, acharnez. — *Passé.* Aie acharné, ayons acharné, ayez acharné. — *Subj. prés.* Que j'acharne, que tu acharnes, qu'il acharne, que nous acharnions, que vous acharniez, qu'ils acharnent. — *Imparf.* Que j'acharnasse, que tu acharnasses, qu'il acharnât, que nous acharnassions, que vous acharnassiez, qu'ils acharnassent. — *Passé.* Que j'aie acharné, que tu aies acharné, qu'il ait acharné, que nous ayons acharné, que vous ayez acharné, qu'ils aient acharné.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse acharné, que tu eusses acharné, qu'il eût acharné, que nous eussions acharné, que vous eussiez acharné, qu'ils eussent acharné.— *Inf. prés.* Acharner. — *Passé.* Avoir acharné.— *Part. prés.* Acharnant (inv.).—*Passé.* Acharné, acharnée, acharnés, acharnées. — *Passé comp.* Ayant acharné.— Se conjugue avec le pronom personnel : *s'acharner*. Dans ce cas, il signifie s'attacher avec fureur, avec opiniâtreté, s'appliquer avec excès. *Le loup* s'acharne *sur sa proie* (Acad.). *Ils* s'acharnent *si fort à diffamer cette harangue* (La Bruyère). *L'homme en* s'acharnant *contre un autre homme se met au rang des bêtes* (Boiste). — Passif : *être acharné*. Le participe régit *à* et *par*. Acharné *sur sa proie, au jeu, à l'étude.*

ACHEMINER, v. a. 1[re] conjug. (*Acheminé*), mettre en état de pouvoir réussir, mettre en chemin. *Cet événement peut* acheminer *la paix* (Académie). Ce sens a vieilli. — *Acheminer un cheval*, c'est l'habituer à marcher droit devant lui. — *Ind. prés.* J'achemine, tu achemines, il achemine, nous acheminons, vous acheminez, ils acheminent. — *Imp.* J'acheminais, tu acheminais, il acheminait, nous acheminions, vous acheminiez, ils acheminaient. — *Passé déf.* J'acheminai, tu acheminas, il achemina, nous acheminâmes, vous acheminâtes, ils acheminèrent. — *Passé ind.* J'ai acheminé, tu as acheminé, il a acheminé, nous avons acheminé, vous avez acheminé, ils ont acheminé. — *Passé ant.* J'eus acheminé, tu eus acheminé, il eut acheminé, nous eûmes acheminé, vous eûtes acheminé, ils eurent acheminé. — *Plus-que-parf.* J'avais acheminé, tu avais acheminé, il avait acheminé, nous avions acheminé, vous aviez acheminé ils avaient acheminé. — *Futur.* J'acheminerai, tu achemineras, il acheminera, nous acheminerons, vous acheminerez, ils achemineront. — *Futur ant.* J'aurai acheminé, tu auras acheminé, il aura acheminé, nous aurons acheminé, vous aurez acheminé, ils auront acheminé.— *Cond. prés.* J'acheminerais, tu acheminerais, il acheminerait, nous acheminerions, vous achemineriez, ils achemineraient. — *Passé.* J'aurais acheminé, tu aurais acheminé, il aurait acheminé, nous aurions acheminé, vous auriez acheminé, ils auraient acheminé. — *On dit aussi* : J'eusse acheminé, tu eusses acheminé, il eût acheminé, nous eussions acheminé, vous eussiez acheminé, ils eussent acheminé. — *Imp. prés.* Achemine, acheminons, acheminez. — *Passé.* Aie acheminé, ayons acheminé, ayez acheminé. — *Subj. prés.* Que j'achemine, que tu achemines, qu'il achemine, que nous acheminions, que vous acheminiez, qu'ils acheminent. — *Imp.* Que j'acheminasse, que tu acheminasses, qu'il acheminât, que nous acheminassions, que vous acheminassiez, qu'ils acheminassent. — *Passé.* Que j'aie acheminé, que tu aies acheminé, qu'il ait acheminé, que nous ayons acheminé, que vous ayez acheminé, qu'ils aient acheminé. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse acheminé, que tu eusses acheminé, qu'il eût acheminé, que nous eussions acheminé, que vous eussiez acheminé, qu'ils eussent acheminé.—*Inf. prés.* Ache-

miner.— *Passé*. Avoir acheminé.—*Part. prés.* Acheminant. — *Passé*. Acheminé, acheminée,acheminés,acheminées.—*Passé comp.* Ayant acheminé. — Se conjugue le plus ordinairement avec le pron.pers. : *S'acheminer*, et signifie se mettre en chemin. *Nous* nous acheminâmes *vers cet endroit* (Acad.). — Passif : *S'être acheminé*.

ACHETER, v. a. 1re conjug. (*Acheté* et non *ajeté*), acquérir quelque chose à prix d'argent, procurer au prix, au moyen de; acquérir avec peine. *Acheter des étoffes, des provisions, des livres, une maison, une terre. Il est rare qu'on ne fasse pas un bon marché en* achetant *des plaisirs par des privations* (de Lévis). — *Ind. prés.* J'achète, tu achètes, il achète, nous achetons, vous achetez, ils achètent. — *Imp.* J'achetais, tu achetais, il achetait, nous achetions, vous achetiez, ils achetaient. — *Passé déf.* J'achetai, tu achetas, il acheta, nous achetâmes, vous achetâtes, ils achetèrent.— *Passé ind.* J'ai acheté, tu as acheté, il a acheté, nous avons acheté, vous avez acheté, ils ont acheté. — *Passé ant.* J'eus acheté, tu eus acheté, il eut acheté, nous eûmes acheté, vous eûtes acheté, ils eurent acheté. — *Plus-que-parf.* J'avais acheté, tu avais acheté, il avait acheté, nous avions acheté, vous aviez acheté, ils avaient acheté. — *Futur.* J'acheterai, tu acheteras, il achetera, nous acheterons, vous acheterez, ils acheteront. — *Futur ant.* J'aurai acheté, tu auras acheté, il aura acheté, nous aurons acheté, vous aurez acheté, ils auront acheté.—*Cond. prés.* J'acheterais, tu acheterais, il acheterait, nous acheterions, vous acheteriez, ils acheteraient.— *Passé*. J'aurais acheté, tu aurais acheté, il aurait acheté, nous aurions acheté, vous auriez acheté, ils auraient acheté.—*On dit aussi:* J'eusse acheté, tu eusses acheté, il eût acheté, nous eussions acheté, vous eussiez acheté, ils eussent acheté.—*Impér.prés.* Achète, achetons, achetez. — *Passé*. Aie acheté, ayons acheté, ayez acheté. — *Subj. prés.* Que j'achète, que tu achètes, qu'il achète, que nous achetions, que vous achetiez, qu'ils achètent. — *Imp.* Que j'achetasse, que tu achetasses, qu'il achetât, que nous achetassions, que vous achetassiez, qu'ils achetassent. — *Passé*. Que j'aie acheté, que tu aies acheté, qu'il ait acheté, que nous ayons acheté, que vous ayez acheté, qu'ils aient acheté. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse acheté, que tu eusses acheté, qu'il eût acheté, que nous eussions acheté, que vous eussiez acheté, qu'ils eussent acheté. — *Inf. prés.* Acheter.—*Passé*. Avoir acheté. —*Part. prés.* Achetant (invar.).— *Passé*. Acheté, achetée, achetés, achetées.—*Passé comp.* Ayant acheté.—Se conjugue avec le pronom personnel : *S'acheter* (Omission de l'Académie). *La gloire* s'achète *au prix du bonheur* (Boiste). — Passif : *être acheté*. Le participe régit *par* :

> Retourner à l'armée ! Ah ! sachez que la reine
> La sème d'assassins achetés *par* sa haine.
> CORNEILLE.

Nous ferons une observation sur l'orthographe de ce verbe. — On lit dans la Grammaire de Noël et Chapsal que *acheter*, suivant la règle que les Grammairiens ont posée pour les verbes en *eler*, *eter*, doit doubler la consonne quand la syllabe finale de l'infinitif est précédée d'un *e* muet. Ainsi, suivant eux, on doit écrire : *j'achette, tu achettes*, etc.; *j'achetterai, tu achetteras;* mais le fait est que l'on écrit généralement sans redoubler la consonne, *j'achète, j'achèterai*. C'est l'orthographe indiquée par l'Académie et suivie par les meilleurs typographes. Il ne faut donc pas imiter Noël et Chapsal, ni Napoléon Landais, leur copiste.—MM. Noël et Chapsal signalent comme vicieuse la locution *acheter bon marché*; ils veulent que l'on dise *acheter à bon marché*. C'est absolument comme s'ils prétendaient que l'on doit dire : *il parle à chaque fois*, et non : *il parle chaque fois*. L'ellipse, dans ce dernier cas, est pourtant assez apparente, et de plus très permise. Il en est de même dans *acheter bon marché* et *à bon marché*.

ACHEVER, v. a. et n. 1re conj. (*Achevé*), finir une chose commencée. *Achever un travail, une entreprise, un portrait, une comédie.* — Avec un verbe, il prend *de : Achever de se ruiner, de se perdre.* — *Ind. prés.* J'achève, tu achèves, il achève, nous achevons, vous achevez, ils achèvent. — *Imp.* J'achevais, tu achevais, il achevait, nous achevions, vous acheviez, ils achevaient. — *Passé déf.* J'achevai, tu achevas, il acheva, nous achevâmes, vous achevâtes, ils achevèrent. — *Passé ind.* J'ai achevé, tu as achevé, il a achevé, nous avons achevé, vous avez achevé, ils ont achevé.—*Passé ant.* J'eus achevé, tu eus achevé, il eut achevé, nous eûmes achevé, vous eûtes achevé, ils eurent achevé. — *Plus-que-parf.* J'avais

achevé, tu avais achevé, il avait achevé, nous avions achevé, vous aviez achevé, ils avaient achevé. — *Futur*. J'achèverai, tu achèveras, il achèvera, nous achèverons, vous achèverez, ils achèveront. — *Futur ant*. J'aurai achevé, tu auras achevé, il aura achevé, nous aurons achevé, vous aurez achevé, ils auront achevé. — *Cond. prés*. J'achèverais, tu achèverais, il achèverait, nous achèverions, vous achèveriez, ils achèveraient.—*Passé*. J'aurais achevé, tu aurais achevé, il aurait achevé, nous aurions achevé, vous auriez achevé, ils auraient achevé. — *On dit aussi :* J'eusse achevé,tu eusses achevé,il eût achevé, nous eussions achevé, vous eussiez achevé, ils eussent achevé.—*Impé.prés*.Achève,achevons, achevez.—*Passé*. Aie achevé, ayons achevé, ayez achevé. — *Subj. prés*. Que j'achève, que tu achèves, qu'il achève, que nous achevions, que vous acheviez, qu'ils achèvent. — *Passé*. Que j'achevasse, que tu achevasses, qu'il achevât, que nous achevassions, que vous achevassiez, qu'ils achevassent. — *Passé*. Que j'aie achevé, que tu aies achevé, qu'il ait achevé, que nous ayons achevé, que vous ayez achevé, qu'ils aient achevé.— *Plus-que-parf*. Que j'eusse achevé, que tu eusses achevé, qu'il eût achevé, que nous eussions achevé, que vous eussiez achevé, qu'ils eussent achevé.— *Inf. prés*. Achever.— *Passé*. Avoir achevé. — *Part. prés*. Achevant.— *Passé*. Achevé, achevée, achevés, achevées. — *Passé comp*. Ayant achevé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'achever* (Omission de l'Académie). *La vie* s'achève *que l'on a à peine fini son ouvrage* (La Bruyère).—Passif: *être achevé*. Le participe régit *par*. *C'est un ouvrage* achevé par *l'un de nos plus grands et de nos meilleurs princes* (La Bruyère). —*Achevé*, en parlant de personnes, se dit toujours en mauvaise part, *c'est un fou* achevé, *un sot* achevé, *un scélérat* achevé. En parlant des choses, ce participe se prend toujours en bonne part. *Un ouvrage* achevé, *une beauté* achevée. Dans le sens neutre, *achever* régit *de* devant un verbe: Vérité que j'implore, *achève de* descendre (Racine).

ACIDULER, v. a. 1[re] conjug. (*Acidulé*), rendre aigre par le moyen d'un acide. *Il faut* aciduler *les tisanes de ce malade* (Acad.). — *Ind. prés*. J'acidule, tu acidules, il acidule, nous acidulons, vous acidulez, ils acidulent. — *Imp*. J'acidulais, tu acidulais, il acidulait, nous acidulions, vous aciduliez, ils acidulaient. — *Passé déf*. J'acidulai, tu acidulas, il acidula, nous acidulâmes, vous acidulâtes, ils acidulèrent. — *Passé ind*. J'ai acidulé, tu as acidulé, il a acidulé, nous avons acidulé, vous avez acidulé, ils ont acidulé.—*Passé ant*. J'eus acidulé, tu eus acidulé, il eut acidulé, nous eûmes acidulé, vous eûtes acidulé, ils eurent acidulé.—*Plus-que-parf*. J'avais acidulé, tu avais acidulé, il avait acidulé, nous avions acidulé, vous aviez acidulé, ils avaient acidulé.— *Futur*. J'acidulerai, tu aciduleras, il acidulera, nous acidulerons, vous acidulerez, ils aciduleront. — *Futur ant*. J'aurai acidulé, tu auras acidulé, il aura acidulé, nous aurons acidulé, vous aurez acidulé, ils auront acidulé. — *Cond. prés*. J'acidulerais, tu acidulerais, il acidulerait, nous acidulerions, vous aciduleriez, ils aciduleraient.—*Passé*. J'aurais acidulé, tu aurais acidulé, il aurait acidulé, nous aurions acidulé, vous auriez acidulé, ils auraient acidulé. — *On dit aussi* : J'eusse acidulé, tu eusses acidulé, il eût acidulé, nous eussions acidulé, vous eussiez acidulé, ils eussent acidulé. —*Impé.prés*.Acidule,acidulons,acidulez.— *Passé*. Aie acidulé, ayons acidulé, ayez acidulé. — *Subj. prés*. Que j'acidule, que tu acidules, qu'il acidule, que nous acidulions, que vous aciduliez, qu'ils acidulent. — *Imp*. Que j'acidulasse, que tu acidulasses, qu'il acidulât, que nous acidulassions, que vous acidulassiez, qu'ils acidulassent. — *Passé*. Que j'aie acidulé, que tu aies acidulé, qu'il ait acidulé, que nous ayons acidulé, que vous ayez acidulé, qu'ils aient acidulé.—*Plus-que-parf*. Que j'eusse acidulé, que tu eusses acidulé, qu'il eût acidulé, que nous eussions acidulé, que vous eussiez acidulé, qu'ils eussent acidulé.—*Inf. prés*. Aciduler.— *Passé*. Avoir acidulé.—*Part. prés*. Acidulant (invar.). — *Passé*. Acidulé, acidulée, accidulés, acidulées. — *Passé comp*. Ayant accidulé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'aciduler*. (Omission de l'Académie.) — Passif : *être acidulé*. Le participe régit *par :* *Tisane* acidulée par *une garde-malade*.

ACOQUINER, v. a. 1[re] conjug. (*Akokiné*), attirer, attacher par l'habitude. *Le métier de mendiant* acoquine *ceux qui l'ont fait une fois* (Académie). — *Ind. prés*. J'acoquine, tu acoquines, il acoquine, nous acoquinons, vous acoquinez, ils acoquinent. — *Imp*. J'acoquinais, tu acoquinais, il acoquinait, nous acoqui-

nions, vous acoquiniez, ils acoquinaient. — *Passé déf.* J'acoquinai, tu acoquinas, il acoquina, nous acoquinâmes, vous acoquinâtes, ils acoquinèrent.— *Passé indéf.* J'ai acoquiné, tu as acoquiné, il a acoquiné, nous avons acoquiné, vous avez acoquiné, ils ont acoquiné. — *Passé ant.* J'eus acoquiné, tu eus acoquiné, il eut acoquiné, nous eûmes acoquiné, vous eûtes acoquiné, ils eurent acoquiné. — *Plus-que-parf.* J'avais acoquiné, tu avais acoquiné, il avait acoquiné, nous avions acoquiné, vous aviez acoquiné, ils avaient acoquiné. — *Futur.* J'acoquinerai, tu acoquineras, il acoquinera, nous acoquinerons, vous acoquinerez, ils acoquineront. — *Futur ant.* J'aurai acoquiné, tu auras acoquiné, il aura acoquiné, nous aurons acoquiné, vous aurez acoquiné, ils auront acoquiné.— *Cond. prés.* J'acoquinerais, tu acoquinerais, il acoquinerait, nous acoquinerions, vous acoquineriez, ils acoquineraient. — *Passé.* J'aurais acoquiné, tu aurais acoquiné, il aurait acoquiné, nous aurions acoquiné, vous auriez acoquiné, ils auraient acoquiné. — *On dit aussi:* J'eusse acoquiné, tu eusses acoquiné, il eût acoquiné, nous eussions acoquiné, vous eussiez acoquiné, ils eussent acoquiné.—*Impér.prés.*Acoquine,acoquinons, acoquinez. — *Passé.* Aie acoquiné, ayons acoquiné, ayez acoquiné. — *Subj. prés.* Que j'acoquine, que tu acoquines, qu'il acoquine, que nous acoquinions, que vous acoquiniez, qu'ils acoquinent. — *Imp.* Que j'acoquinasse, que tu acoquinasses, qu'il acoquinât, que nous acoquinassions, que vous acoquinassiez, qu'ils acoquinassent. — *Passé.* Que j'aie acoquiné, que tu aies acoquiné, qu'il ait acoquiné, que nous ayons acoquiné, que vous ayez acoquiné, qu'ils aient acoquiné. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse acoquiné, que tu eusses acoquiné, qu'il eût acoquiné, que nous eussions acoquiné, que vous eussiez acoquiné, qu'ils eussent acoquiné.— *Inf. prés.* Acoquiner.— *Passé.* Avoir acoquiné.— *Part. prés.* Acoquinant (variable).*Le feu est acoquinant,une vie acoquinante*(fam.) (Acad.). —*Passé.* Acoquiné, acoquinée, acoquinés, acoquinées.— *Passé comp.* Ayant acoquiné. — S'emploie avec le pronom personnel et signifie : *s'attacher trop, s'adonner trop.* Il *s'est acoquiné* à ce pays-là. *S'acoquiner* au jeu (Académie).—Passif : *être acoquiné.* *Mon Dieu! qu'à tes appâts je suis acoquiné* (Molière).

ACQUÉRIR, v. a. et irr. 2ᵉ conjug. *(Akérir)*, rendre sien par achat, faire acquisition de quelque chose, se procurer. *Acquérir une terre, une maison, un pré, une rente. Acquérir de l'honneur, de la réputation, du crédit. On perd beaucoup de soi quand on n'*acquiert *rien* (Mᵐᵉ Necker). *Il ne faut rien désirer que ce que l'on peut* acquérir (Descartes). — Augmenter de force, de valeur. *Ce vin* acquiert *de la force, ce vin a beaucoup* acquis. — *Ind. prés.* J'acquiers, tu acquiers, il acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent. — *Imp.* J'acquérais, tu acquérais, il acquérait, nous acquérions, vous acquériez, ils acquéraient. — *Passé déf.* J'acquis, tu acquis, il acquit, nous acquîmes, vous acquîtes, ils acquirent. — *Passé ind.* J'ai acquis, tu as acquis, il a acquis, nous avons acquis, vous avez acquis, ils ont acquis. — *Passé ant.* J'eus acquis, tu eus acquis, il eut acquis, nous eûmes acquis, vous eûtes acquis, ils eurent acquis. — *Plus-que-parf.* J'avais acquis, tu avais acquis, il avait acquis, nous avions acquis, vous aviez acquis, ils avaient acquis. — *Futur.* J'acquerrai, tu acquerras, il acquerra, nous acquerrons, vous acquerrez, ils acquerront. — *Futur antér.* J'aurai acquis, tu auras acquis, il aura acquis, nous aurons acquis, vous aurez acquis, ils auront acquis — *Cond. prés.* J'acquerrais, tu acquerrais, il acquerrait, nous acquerrions, vous acquerriez, ils acquerraient. — *Passé.* J'aurais acquis, tu aurais acquis, il aurait acquis, nous aurions acquis, vous auriez acquis, ils auraient acquis. — *On dit aussi :* J'eusse acquis, tu eusses acquis, il eût acquis, nous eussions acquis, vous eussiez acquis, ils eussent acquis. — *Impér. prés.* Acquiers, acquérons, acquérez. — *Passé.* Aie acquis, ayons acquis, ayez acquis. — *Subj. prés.* Que j'acquière, que tu acquières, qu'il acquière, que nous acquérions, que vous acquériez, qu'ils acquièrent. — *Imp.* Que j'acquisse, que tu acquisses, qu'il acquît, que nous acquissions, que vous acquissiez, qu'ils acquissent. — *Passé.* Que j'aie acquis, que tu aies acquis, qu'il ait acquis que nous ayons acquis, que vous ayez acquis, qu'ils aient acquis. — *Plus-que-parf* Que j'eusse acquis, que tu eusses acquis, qu'il eût acquis, que nous eussions acquis, que vous eussiez acquis, qu'ils eussent acquis. — *Inf. prés.* Acquérir. — *Passé.* Avoir acquis —*Part. prés.* Acquérant (inv.)

Passé. Acquis, acquise, acquis, acquises. — *Passé comp.* Ayant acquis — Se conjugue avec le pron. pers. : *s'acquérir. Tout* s'acquiert *par l'exercice, même la vertu* (*Pensée* de Diogène). *L'honneur ne peut* s'acquérir *sans travail, ni la sagesse sans expérience* (Fléchier). — Passif : *être acquis.* Le participe régit *par : Jésus-Christ nous a* acquis par *son sang* (Massillon).— Acquérir une chose à... *Louis XIV* a acquis *plusieurs provinces à la France* (Laveaux). On n'acquiert que des choses avantageuses, comme *des richesses, de la gloire, de la réputation.* Ainsi, on ne dit pas *acquérir* une mauvaise réputation, ni *acquérir* une maladie. Dans ce cas servez-vous d'*obtenir,* de *gagner.* — S'emploie neutralement : *Point d'art pour conserver ni pour* acquérir (Pascal). *Ils feront valoir toutes les raisons qu'ils auront* d'acquérir (Fléchier).

ACQUÊTER, v.a.1re conjug. (*Akêté*), term. de jurisp., acquérir un immeuble par un acte (vieux).—*Ind. prés.* J'acquête, tu acquêtes, il acquête, nous acquêtons, vous acquêtez, ils acquêtent. — *Imp.* J'acquêtais, tu acquêtais, il acquêtait, nous acquêtions, vous acquêtiez, ils acquêtaient. — *Passé déf.* J'acquêtai, tu acquêtas, il acquêta, nous acquêtâmes, vous acquêtâtes, ils acquêtèrent. — *Passé ind.* J'ai acquêté, tu as acquêté, il a acquêté, nous avons acquêté, vous avez acquêté, ils ont acquêté.— *Passé ant.* J'eus acquêté, tu eus acquêté, il eut acquêté, nous eûmes acquêté, vous eûtes acquêté, ils eurent acquêté. — *Plus-que-parf.* J'avais acquêté, tu avais acquêté, il avait acquêté, nous avions acquêté, vous aviez acquêté, ils avaient acquêté.— *Futur.* J'acquêterai, tu acquêteras, il acquêtera, nous acquêterons, vous acquêterez, ils acquêteront. — *Futur ant.* J'aurai acquêté, tu auras acquêté, il aura acquêté, nous aurons acquêté, vous aurez acquêté, ils auront acquêté. — *Cond. prés.* J'acquêterais, tu acquêterais, il acquêterait, nous acquêterions, vous acquêteriez, ils acquêteraient. — *Passé.* J'aurais acquêté, tu aurais acquêté, il aurait acquêté, nous aurions acquêté, vous auriez acquêté, ils auraient acquêté. — *On dit aussi :* J'eusse acquêté, tu eusses acquêté, il eût acquêté, nous eussions acquêté, vous eussiez acquêté, ils eussent acquêté.—*Impér. prés.* Acquête, acquêtons, acquêtez. — *Passé.* Aie acquêté, ayons acquêté, ayez acquêté. — *Subj. prés.* Que j'acquête, que tu acquêtes, qu'il acquête, que nous acquêtions, que vous acquêtiez, qu'ils acquêtent. — *Imp.* Que j'acquêtasse, que tu acquêtasses, qu'il acquêtât, que nous acquêtassions, que vous acquêtassiez, qu'ils acquêtassent. — *Passé.* Que j'aie acquêté, que tu aies acquêté, qu'il ait acquêté, que nous ayons acquêté, que vous ayez acquêté, qu'ils aient acquêté. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse acquêté, que tu eusses acquêté, qu'il eût acquêté, que nous eussions acquêté, que vous eussiez acquêté, qu'ils eussent acquêté.—*Inf. prés.* Acquêter. — *Passé.* Avoir acquêté. — *Part. prés.* Acquêtant (invar.). — *Passé.* Acquêté, acquêtée, acquêtés, acquêtées. — *Passé comp.* Ayant acquêté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'acquêter.* Un immeuble *s'acquête.* (Omission de l'Académie.) — Passif : *être acquêté.* Le participe régit *par.*

ACQUIESCER, v. n. 1re conjug. (*Akiécé*), déférer, céder, se soumettre. *Ils* acquiescèrent *à ce que l'on souhaitait d'eux.* Acquiescer *aux sentiments, aux volontés d'autrui* (Académie). — *Ind. prés.* J'acquiesce, tu acquiesces, il acquiesce, nous acquiesçons, vous acquiescez, ils acquiescent. — *Imp.* J'acquiesçais, tu acquiesçais, il acquiesçait, nous acquiescions, vous acquiesciez, ils acquiesçaient. —*Passé déf.* J'acquiesçai, tu acquiesças, il acquiesça, nous acquiesçâmes, vous acquiesçâtes, ils acquiescèrent. — *Passé ind.* J'ai acquiescé, tu as acquiescé, il a acquiescé, nous avons acquiescé, vous avez acquiescé, ils ont acquiescé. — *Passé ant.* J'eus acquiescé, tu eus acquiescé, il eut acquiescé, nous eûmes acquiescé, vous eûtes acquiescé, ils eurent acquiescé. — *Plus-que-parf.* J'avais acquiescé, tu avais acquiescé, il avait acquiescé, nous avions acquiescé, vous aviez acquiescé, ils avaient acquiescé. — *Futur.* J'acquiescerai, tu acquiesceras, il acquiescera, nous acquiescerons, vous acquiescerez, ils acquiesceront. — *Futur ant.* J'aurai acquiescé, tu auras acquiescé, il aura acquiescé, nous aurons acquiescé, vous aurez acquiescé, ils auront acquiescé. — *Cond. prés.* J'acquiescerais, tu acquiescerais, il acquiescerait, nous acquiescerions, vous acquiesceriez, ils acquiesceraient. — *Passé.* J'eusse acquiescé, tu eusses acquiescé, il eût acquiescé, nous eussions acquiescé, vous eussiez acquiescé, ils eussent acquiescé.— *Impér. prés.* Acquiesce, acquiesçons, acquiescez. — *Passé.* Aie acquiescé, ayons acquiescé, ayez acquiescé. — *Subj. prés.* Que j'acquiesce, que tu acquiesces, qu'il acquiesce,

que nous acquiescions, que vous acquiesciez, qu'il sacquiescent. — *Imp.* Que j'acquiesçasse, que tu acquiesçasses, qu'il acquiesçât, que nous acquiesçassions, que vous acquiesçassiez, qu'ils acquiesçassent. — *Passé.* Que j'aie acquiescé, que tu aies acquiescé, qu'il ait acquiescé, que nous ayons acquiescé, que vous ayez acquiescé, qu'ils aient acquiescé. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse acquiescé, que tu eusses acquiescé, qu'il eût acquiescé, que nous eussions acquiescé, que vous eussiez acquiescé, qu'ils eussent acquiescé. — *Inf. prés.* Acquiescer. — *Passé.* Avoir acquiescé. — *Part. prés.* Acquiesçant (inv.). — *Passé.* Acquiescé (invariable). — *Passé comp.* Ayant acquiescé.

ACQUITTER, v. a. 1re conjug. (*Akité*), rendre quitte, libérer de dettes. *Acquitter quelqu'un, son ami, ses parens, sa famille. Le juste paie ce qu'il ne doit pas, et* acquitte *les pécheurs de ce qu'ils doivent* (Bossuet). — Payer. *Acquitter un billet, une lettre de change.* — Décharger d'une accusation. *Acquitter un prévenu.* — *Ind. prés.* J'acquitte, tu acquittes, il acquitte, nous acquittons, vous acquittez, ils acquittent. — *Imp.* J'acquittais, tu acquittais, il acquittait, nous acquittions, vous acquittiez, ils acquittaient. — *Passé déf.* J'acquittai, tu acquittas, il acquitta, nous acquittâmes, vous acquittâtes, ils acquittèrent. — *Passé ind.* J'ai acquitté, tu as acquitté, il a acquitté, nous avons acquitté, vous avez acquitté, ils ont acquitté. — *Passé ant.* J'eus acquitté, tu eus acquitté, il eut acquitté, nous eûmes acquitté, vous eûtes acquitté, ils eurent acquitté. — *Plus-que-parf.* J'avais acquitté, tu avais acquitté, il avait acquitté, nous avions acquitté, vous aviez acquitté, ils avaient acquitté. — *Futur.* J'acquitterai, tu acquitteras, il acquittera, nous acquitterons, vous acquitterez, ils acquitteront. — *Futur ant.* J'aurai acquitté, tu auras acquitté, il aura acquitté, nous aurons acquitté, vous aurez acquitté, ils auront acquitté. — *Cond. prés.* J'acquitterais, tu acquitterais, il acquitterait, nous acquitterions, vous acquitteriez, ils acquitteraient. — *Passé.* J'aurais acquitté, tu aurais acquitté, il aurait acquitté, nous aurions acquitté, vous auriez acquitté, ils auraient acquitté. — *On dit aussi:* J'eusse acquitté, tu eusses acquitté, il eût acquitté, nous eussions acquitté, vous eussiez acquitté, ils eussent acquitté. — *Impér. prés.* Acquitte, acquittons, acquittez. — *Passé.* Aie acquitté, ayons acquitté, ayez acquitté. — *Subj. prés.* Que j'acquitte, que tu acquittes, qu'il acquitte, que nous acquittions, que vous acquittiez, qu'ils acquittent. — *Imp.* Que j'acquittasse, que tu acquittasses, qu'il acquittât, que nous acquittassions, que vous acquittassiez, qu'ils acquittassent. — *Passé.* Que j'aie acquitté, que tu aies acquitté, qu'il ait acquitté, que nous ayons acquitté, que vous ayez acquitté, qu'ils aient acquitté. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse acquitté, que tu eusses acquitté, qu'il eût acquitté, que nous eussions acquitté, que vous eussiez acquitté, qu'ils eussent acquitté. — *Inf. prés.* Acquitter. — *Passé.* Avoir acquitté. — *Part. prés.* Acquittant (inv.). — *Passé.* Acquitté, acquittée, acquittés, acquittées. — *Passé comp.* Ayant acquitté. — Se conjugue avec le pron. personn. : *S'acquitter. Qui* s'acquitte *s'enrichit* (Prov.). — Au figuré. *S'acquitter de son devoir, de son emploi, de sa charge,* c'est y satisfaire. — Passif : être acquitté. Le participe régit *par* et *de*. *On est acquitté d'une dette. On est acquitté par ses créanciers, par ses juges.*

ACTIONNER, v. a. 1re conjug. (*Akcioné*), terme de droit, agir contre quelqu'un en justice, intenter action contre lui. *S'il ne paie pas, il faudra le faire* actionner, l'actionner. — *Ind. prés.* J'actionne, tu actionnes, il actionne, nous actionnons, vous actionnez, ils actionnent. — *Imp.* J'actionnais, tu actionnais, il actionnait, nous actionnions, vous actionniez, ils actionnaient. — *Passé déf.* J'actionnai, tu actionnas, il actionna, nous actionnâmes, vous actionnâtes, ils actionnèrent. — *Passé ind.* J'ai actionné, tu as actionné, il a actionné, nous avons actionné, vous avez actionné, ils ont actionné. — *Passé ant.* J'eus actionné, tu eus actionné, il eut actionné, nous eûmes actionné, vous eûtes actionné, ils eurent actionné. — *Plus-que parf.* J'avais actionné, tu avais actionné, il avait actionné, nous avions actionné, vous aviez actionné, ils avaient actionné. — *Futur.* J'actionnerai, tu actionneras, il actionnera, nous actionnerons, vous actionnerez, ils actionneront. — *Futur ant.* J'aurai actionné, tu auras actionné, il aura actionné, nous aurons actionné, vous aurez actionné, ils auront actionné. — *Cond. prés.* J'actionnerais, tu actionnerais, il actionnerait, nous actionnerions, vous actionneriez, ils actionneraient. — *Passé.* J'aurais actionné, tu aurais actionné, il aurait actionné, nous

aurions actionné, vous auriez actionné, ils auraient actionné.— *On dit aussi:* J'eusse actionné, tu eusses actionné, il eût actionné, nous eussions actionné, vous eussiez actionné, ils eussent actionné. — *Impér. prés.* Actionne, actionnons, actionnez. — *Passé.* Aie actionné, ayons actionné, ayez actionné. — *Subj. prés.* Que j'actionne, que tu actionnes, qu'il actionne, que nous actionnions, que vous actionniez, qu'ils actionnent. — *Imp.* Que j'actionnasse, que tu actionnasses, qu'il actionnât, que nous actionnassions, que vous actionnassiez, qu'ils actionnassent. — *Passé.* Que j'aie actionné, que tu aies actionné, qu'il ait actionné, que nous ayons actionné, que vous ayez actionné, qu'ils aient actionné. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse actionné, que tu eusses actionné, qu'il eût actionné, que nous eussions actionné, que vous eussiez actionné, qu'ils eussent actionné.—*Inf. prés.* Actionner. —*Passé.* Avoir actionné.—*Part. prés.* Actionnant (inv.).— *Passé.* Actionné, actionnée, actionnés, actionnées. — *Passé comp.* Ayant actionné. — Se conjugue avec le pronom personnel et signifie se donner de l'activité, mettre beaucoup d'attention à : *S'actionner à une chose.* (Fam.) — Passif : *être actionné.* Le participe régit *par.*

ADAPTER, v. a. 1re conjug. (*Adapté*), appliquer, ajouter une chose à une autre. Adapter *un récipient au chapiteau d'une colonne cornue* (Académie). — Se dit de l'application qu'on fait d'un mot, d'un passage à une personne, à un sujet. *Ce prédicateur a cité plusieurs passages de l'Écriture qu'il a très bien* adapté *à son sujet* (Academ.). *Un être intelligent est celui qui sait bien* adapter *les moyens les plus propres à la fin qu'il se propose* (Dumarsais). — *Ind. prés.* J'adapte, tu adaptes, il adapte, nous adaptons, vous adaptez, ils adaptent. — *Imp.* J'adaptais, tu adaptais, il adaptait, nous adaptions, vous adaptiez, ils adaptaient. — *Passé déf.* J'adaptai, tu adaptas, il adapta, nous adaptâmes, vous adaptâtes, ils adaptèrent. — *Passé ind.* J'ai adapté, tu as adapté, il a adapté, nous avons adapté, vous avez adapté, ils ont adapté. — *Passé ant.* J'eus adapté, tu eus adapté, il eut adapté, nous eûmes adapté, vous eûtes adapté, ils eurent adapté. — *Plus-que-parf.* J'avais adapté, tu avais adapté, il avait adapté, nous avions adapté, vous aviez adapté, ils avaient adapté. — *Futur.* J'adapterai, tu adapteras, il adaptera, nous adapterons, vous adapterez, ils adapteront. — *Futur ant.* J'aurai adapté, tu auras adapté, il aura adapté, nous aurons adapté, vous aurez adapté, ils auront adapté. — *Cond. prés.* J'adapterais, tu adapterais, il adapterait, nous adapterions, vous adapteriez, ils adapteraient. — *Passé.* J'aurais adapté, tu aurais adapté, il aurait adapté, nous aurions adapté, vous auriez adapté, ils auraient adapté.— *On dit aussi :* J'eusse adapté, tu eusses adapté, il eût adapté, nous eussions adapté, vous eussiez adapté, ils eussent adapté.—*Impér prés.* Adapte, adaptons, adaptez — *Passé.* Aie adapté, ayons adapté, ayez adapté. — *Subj. prés.* Que j'adapte, que tu adaptes, qu'il adapte, que nous adaptions, que vous adaptiez, qu'ils adaptent, — *Imp.* Que j'adaptasse, que tu adaptasses, qu'il adaptât, que nous adaptassions, que vous adaptassiez, qu'ils adaptassent.—*Passé.* Que j'aie adapté, que tu aies adapté, qu'il ait adapté, que nous ayons adapté, que vous ayez adapté, qu'ils aient adapté. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse adapté, que tu eusses adapté, qu'il eût adapté, que nous eussions adapté, que vous eussiez adapté, qu'ils eussent adapté. — *Inf. prés.* Adapter. — *Passé.* Avoir adapté.—*Part. prés.* Adaptant (invariable). —*Passé.* Adapté, adaptée, adaptés, adaptées. — *Passé comp.* Ayant adapté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'adapter. Ce couvercle* s'adapte *bien à son vase* (Académie). *Cette épigraphe* s'adapte *bien au sujet de votre ouvrage* (id.). — Passif : *Être adapté.* Le participe régit *par.*

ADDITIONNER, v. a. 1re conjug. (*Additionné*), ajouter plusieurs nombres l'un à l'autre, pour en trouver le total. *Il faut* additionner *toutes les colonnes* (Académie). — *Ind. prés.* J'additionne, tu additionnes, il additionne, nous additionnons, vous additionnez, ils additionnent. — *Imp.* J'additionnai, tu additionnais, il additionnait, nous additionnions, vous additionniez, ils additionnaient. — *Passé déf.* J'additionnai, tu additionnas, il additionna, nous additionnâmes, vous additionnâtes, ils additionnèrent. — *Passé ind.* J'ai additionné, tu as additionné, il a additionné, nous avons additionné, vous avez additionné, ils ont additionné. — *Passé ant.* J'eus additionné, tu eus additionné, il eut additionné, nous eûmes additionné, vous eûtes additionné, ils eurent additionné.— *Plus-que-parf.* J'avais additionné, tu avais addi-

tionné, il avait additionné, nous avions additionné, vous aviez additionné, ils avaient additionné. — *Futur*. J'additionnerai, tu additionneras, il additionnera, nous additionnerons, vous additionnerez, ils additionneront — *Futur ant*. J'aurai additionné, tu auras additionné, il aura additionné, nous aurons additionné, vous aurez additionné, ils auront additionné. - *Cond. prés*. J'additionnerais, tu additionnerais, il additionnerait, nous additionnerions, vous additionneriez, ils additionneraient. — *Passé*. J'aurais additionné, tu aurais additionné, il aurait additionné, nous aurions additionné, vous auriez additionné, ils auraient additionné. — *On dit aussi :* J eusse additionné, tu eusses additionné, il eût additionné, nous eussions additionné, vous eussiez additionné, ils eussent additionné. — *Impér. prés*. Additionne, additionnons, additionnez. — *Passé*. Aie additionné, ayons additionné, ayez additionné.— *Subj. prés*. Que j'additionne, que tu additionnes, qu'il additionne, que nous additionnions, que vous additionniez, qu'ils additionnent. — *Imp*. Que j'additionnasse, que tu additionnasses, qu'il additionnât, que nous additionnassions, que vous additionnassiez, qu'ils additionnassent. — *Passé*. Que j'aie additionné, que tu aies additionné, qu'il ait additionné, que nous ayons additionné, que vous ayez additionné, qu'ils aient additionné. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse additionné, que tu eusses additionné, qu'il eût additionné, que nous eussions additionné, que vous eussiez additionné, qu'ils eussent additionné.—*Inf. prés*. Additionner. — *Passé*. Avoir additionné. — *Part. prés*. Additionnant (inv.).— *Passé*. Additionné, additionnée, additionnés, additionnées. — *Passé comp*. Ayant additionné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'additionner*. (Omission de l'Académie.) — Passif : *Etre additionné* Le participe régit *par*.

ADHÉRER, v. n. 1[re] conjug. (*Adéré*), être attaché, tenir à quelque chose *L'écorce de cet arbre adhère fortement au bois* (Acad.).—Fig. Etre du sentiment, du parti de quelqu'un. *Nous louons dans nos amis comme des vertus, des défauts que la loi de Dieu condamne; nous adhérons à leurs erreurs* (Massillon). — *Ind. prés*. J'adhère, tu adhères, il adhère, nous adhérons, vous adhérez, ils adhèrent. *Imp*. J'adhérais, tu adhérais, il adhérait, nous adhérions, vous adhériez, ils adhéraient. — *Passé déf*. J'adhérai, tu adhéras, il adhéra, nous adhérâmes, vous adhérâtes, ils adhérèrent. — *Passé ind*. J'ai adhéré, tu as adhéré, il a adhéré, nous avons adhéré, vous avez adhéré, ils ont adhéré. — *Passé ant*. J'eus adhéré, tu eus adhéré, il eut adhéré, nous eûmes adhéré, vous eûtes adhéré, ils eurent adhéré. —*Plus-que-parf*. J'avais adhéré, tu avais adhéré, il avait adhéré, nous avions adhéré, vous aviez adhéré, ils avaient adhéré. — *Futur*. J'adhérerai, tu adhéreras, il adhérera, nous adhérerons, vous adhérerez, ils adhéreront. — *Futur ant*. J'aurai adhéré, tu auras adhéré, il aura adhéré, nous aurons adhéré, vous aurez adhéré, ils auront adhéré. — *Cond. prés*. J'adhérerais, tu adhérerais, il adhérerait, nous adhérerions, vous adhéreriez, ils adhéreraient. — *Passé*. J'aurais adhéré, tu aurais adhéré, il aurait adhéré, nous aurions adhéré, vous auriez adhéré, ils auraient adhéré. — *On dit aussi :* J'eusse adhéré, tu eusses adhéré, il eût adhéré, nous eussions adhéré, vous eussiez adhéré, ils eussent adhéré.—*Impé. prés*. Adhère, adhérons, adhérez. — *Passé*. Aie adhéré, ayons adhéré, ayez adhéré.— *Subj. prés*. Que j'adhère, que tu adhères, qu'il adhère, que nous adhérions, que vous adhériez, qu'ils adhèrent. — *Imp*. Que j'adhérasse, que tu adhérasses, qu'il adhérât, que nous adhérassions, que vous adhérassiez, qu'ils adhérassent. — *Passé*. Que j'aie adhéré, que tu aies adhéré, qu'il ait adhéré, que nous ayons adhéré, que vous ayez adhéré, qu'ils aient adhéré. —*Plus que-parf*. Que j'eusse adhéré, que tu eusses adhéré, qu'il eût adhéré, que nous eussions adhéré, que vous eussiez adhéré, qu'ils eussent adhéré — *Inf. prés*. Adhérer. — *Passé*. Avoir adhéré.— *Part. prés*. Adhérant (inv.). — Ne confondez pas le participe présent *adhérant* qui est invariable et qui s'écrit avec un *a* avec l'adjectif *adhérent*, *adhérente*, qui s'écrit avec un *e*, et qui ne se met qu'après un sublantif. *pierre adhérente à la vessie*. *Passé*. Adhéré (invar.). — *Passé comp*. Ayant adhéré.

ADIRER, v. a. 1[re] conjug. (*Adiré*). term. de jurisp., perdre, égarer. N'est guère usité qu'au participe passé. *Titre adiré, pièce adirée*.— *Ind. prés*. J'adire, tu adires, il adire, nous adirons, vous adirez, ils adirent. — *Imp*. J'adirais, tu adirais, il adirait nous adirions, vous adiriez, ils adiraient. — *Passé déf*. J'adirai, tu adiras, il adira,

nous adirâmes, vous adirâtes, ils adirèrent. — *Passé ind.* J'ai adiré, tu as adiré, il a adiré, nous avons adiré, vous avez adiré, ils ont adiré. — *Passé ant.* J'eus adiré, tu eus adiré, il eut adiré, nous eûmes adiré, vous eûtes adiré, ils eurent adiré.— *Plus-que-parf.* J'avais adiré, tu avais adiré, il avait adiré, nous avions adiré, vous aviez adiré, ils avaient adiré. — *Futur.* J'adirerai, tu adireras, il adirera, nous adirerons, vous adirerez, ils adireront. — *Futur ant.* J'aurai adiré, tu auras adiré, il aura adiré, nous aurons adiré, vous aurez adiré, ils auront adiré. — *Cond. prés.* J'adirerais, tu adirerais, il adirerait, nous adirerions, vous adireriez, ils adireraient. — *Passé.* J'aurais adiré, tu aurais adiré, il aurait adiré, nous aurions adiré, vous auriez adiré, ils auraient adiré. — *On dit aussi:* J'eusse adiré, tu eusses adiré, il eût adiré, nous eussions adiré, vous eussiez adiré, ils eussent adiré. — *Impér. prés.* Adire, adirons, adirez.— *Passé.* Aie adiré, ayons adiré, ayez adiré. — *Subj. prés.* Que j'adire, que tu adires, qu'il adire, que nous adirions, que vous adiriez, qu'ils adirent. — *Imp.* Que j'adirasse, que tu adirasses, qu'il adirât, que nous adirassions, que vous adirassiez, qu'ils adirassent.— *Passé.* Que j'aie adiré, que tu aies adiré, qu'il ait adiré, que nous ayons adiré, que vous ayez adiré, qu'ils aient adiré.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse adiré, que tu eusses adiré, qu'il eût adiré, que nous eussions adiré, que vous eussiez adiré, qu'ils eussent adiré. — *Inf. prés.* Adirer.—*Passé.* Avoir adiré. — *Part. prés.* Adirant (invar.). — *Passé.* Adiré, adirée, adirés, adirées. — *Passé comp.* Ayant adiré. — Se conjugue avec le pronom personnel: *S'adirer.* — Passif *Etre adiré.* Le participe régit *par* : *Titre, pièce* adirée par *quelqu'un.*

ADJOINDRE, v. a. 4e conjug. (*Adjoeindre*), joindre à; se dit des personnes. *Dans ce travail on fut obligé de lui* adjoindre *quelqu'un; il s'est* adjoint *quelqu'un* (Ac.). — *Ind. prés.* J'adjoins, tu adjoins, il adjoint, nous adjoignons, vous adjoignez, ils adjoignent. — *Imp.* J'adjoignais, tu adjoignais, il adjoignait, nous adjoignions, vous adjoigniez, ils adjoignaient. — *Passé déf.* J'adjoignis, tu adjoignis, il adjoignit, nous adjoignîmes, vous adjoignîtes, ils adjoignirent. — *Passé ind.* J'ai adjoint, tu as adjoint, il a adjoint, nous avons adjoint, vous avez adjoint, ils ont adjoint. — *Passé ant.* J'eus adjoint, tu eus adjoint, il eut adjoint, nous eûmes adjoint, vous eûtes adjoint, ils eurent adjoint. — *Plus-que-parf.* J'avais adjoint, tu avais adjoint, il avait adjoint, nous avions adjoint, vous aviez adjoint, ils avaient adjoint. — *Futur.* J'adjoindrai, tu adjoindras, il adjoindra, nous adjoindrons, vous adjoindrez, ils adjoindront. — *Futur ant.* J'aurai adjoint, tu auras adjoint, il aura adjoint, nous aurons adjoint, vous aurez adjoint, ils auront adjoint. — *Cond. prés.* J'adjoindrais, tu adjoindrais, il adjoindrait, nous adjoindrions, vous adjoindriez, ils adjoindraient.—*Passé,* J'aurais adjoint, tu aurais adjoint, il aurait adjoint, nous aurions adjoint, vous auriez adjoint, ils auraient adjoint. — *On dit aussi:* J'eusse adjoint, tu eusses adjoint, il eût adjoint, nous eussions adjoint, vous eussiez adjoint, ils eussent adjoint.—*Impér. prés.* Adjoins, adjoignons, adjoignez. — *Passé.* Aie adjoint, ayons adjoint, ayez adjoint. — *Subj. prés.* Que j'adjoigne, que tu adjoignes, qu'il adjoigne, que nous adjoignions, que vous adjoigniez, qu'ils adjoignent. — *Imp.* Que j'adjoignisse, que tu adjoignisses, qu'il adjoignît, que nous adjoignissions, que vous adjoignissiez, qu'ils adjoignissent. — *Passé.* Que j'aie adjoint, que tu aies adjoint, qu'il ait adjoint, que nous ayons adjoint, que vous ayez adjoint, qu'ils aient adjoint. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse adjoint, que tu eusses adjoint, qu'il eût adjoint, que nous eussions adjoint, que vous eussiez adjoint, qu'ils eussent adjoint. — *Inf. prés.* Adjoindre. — *Passé.* Avoir adjoint.—*Part. prés.* Adjoignant (inv.).— *Passé.* Adjoint, adjointe, adjoints, adjointes. — *Passé comp.* Ayant adjoint. — Se conjugue avec le pronom personnel: *S'adjoindre. S'adjoindre quelqu'un, s'adjoindre à quelqu'un* (Omission de l'Académie). — Passif: *Etre adjoint.* Le participe régit *par.*

ADJUGER, v. a. 1re conjug. (*Adjugé*), livrer à quelqu'un par autorité de justice. *Personne n'ayant surenchéri, on lui* adjugea *les meubles* (Acad.). *Adjuger un domaine, des terres, une maison, un immeuble.* Attribuer (fig. et fam.). Adjuger *un bon mot, un écrit à quelqu'un* (Boiste). — *Ind. prés,* J'adjuge, tu adjuges, il adjuge, nous adjugeons, vous adjugez, ils adjugent. — *Imp.* J'adjugeais, tu adjugeais, il adjugeait, nous adjugions, vous adjugiez, ils adjugeaient. — *Passé déf.* J'adjugeai, tu adjugeas, il adjugea, nous adjugeâmes, vous adjugeâtes, ils adjugèrent. — *Passé indéf.* J'ai adjugé, tu as ad-

jugé, il a adjugé, nous avons adjugé, vous avez adjugé, ils ont adjugé. — *Passé ant.* J'eus adjugé, tu eus adjugé, il eut adjugé, nous eûmes adjugé, vous eûtes adjugé, ils eurent adjugé. — *Plus-que-parf.* J'avais adjugé, tu avais adjugé, il avait adjugé, nous avions adjugé, vous aviez adjugé, ils avaient adjugé. — *Futur.* J'adjugerai, tu adjugeras, il adjugera, nous adjugerons, vous adjugerez, ils adjugeront. — *Futur ant.* J'aurai adjugé, tu auras adjugé, il aura adjugé, nous aurons adjugé, vous aurez adjugé, ils auront adjugé. — *Cond. prés.* J'adjugerais, tu adjugerais, il adjugerait, nous adjugerions, vous adjugeriez, ils adjugeraient. — *On dit aussi :* J'eusse adjugé, tu eusses adjugé, il eût adjugé, nous eussions adjugé, vous eussiez adjugé, ils eussent adjugé.— *Impér. prés.* Adjuge, adjugeons, adjugez. — *Passé.* Aie adjugé, ayons adjugé, ayez adjugé. — *Subj. prés.* Que j'adjuge, que tu adjuges, qu'il adjuge, que nous adjugions, que vous adjugiez, qu'ils adjugent. — *Imp.* Que j'adjugeasse, que tu adjugeasses, qu'il adjugeât, que nous adjugeassions, que vous adjugeassiez, qu'ils adjugeassent. — *Passé.* Que j'aie adjugé, que tu aies adjugé, qu'il ait adjugé, que nous ayons adjugé, que vous ayez adjugé, qu'ils aient adjugé. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse adjugé, que tu eusses adjugé, qu'il eût adjugé, que nous eussions adjugé, que vous eussiez adjugé, qu'ils eussent adjugé. — *Inf. prés.* Adjuger. — *Passé.* Avoir adjugé. — *Part. prés.* Adjugeant (inv.).— *Passé.* Adjugé, adjugée, adjugés, adjugées. — *Passé comp.* Ayant adjugé. — Se conjugue avec le pronom personnel dans le sens ordinaire : *s'adjuger.* (Omiss.de l'Acad.). *Le peuple romain ayant connu dans la discussion que ces terres prétendues par d'autres lui appartenaient de droit, se les* adjugea. (Bossuet). Il signifie aussi, dans ce cas, s'approprier par force ou par ruse. *Il n'y aura pas de dispute, il* s'adjuge *tout* — Passif : *être adjugé.Le sénat voulait que le prix des terres fût* adjugé *au trésor public.* Le participe *Adjugé* régit *par.*

ADJURER, v. a. 1re conj. (*Adjuré*), commander, au nom de Dieu, de dire ou faire quelque chose. *Je t'*adjure *au nom de la patrie* (Acad.) — *Ind. prés.* J'adjure, tu adjures, il adjure, nous adjurons, vous adjurez, ils adjurent. — *Imparf.* J'adjurais, tu adjurais, il adjurait, nous adjurions, vous adjuriez, ils adjuraient. — *Passé déf.* J'adjurai, tu adjuras, il adjura, nous adjurâmes, vous adjurâtes, ils adjurèrent. — *Pass. ind.* J'ai adjuré, tu as adjuré, il a adjuré, nous avons adjuré, vous avez adjuré, ils ont adjuré. — *Pass. ant.* J'eus adjuré, tu eus adjuré, il eut adjuré, nous eûmes adjuré, vous eûtes adjuré, ils eurent adjuré. — *Plus-que-parf.* J'avais adjuré, tu avais adjuré, il avait adjuré, nous avions adjuré,vous aviez adjuré,ils avaient adjuré. — *Futur.* J'adjurerai, tu adjureras, il adjurera, nous adjurerons, vous adjurerez, ils adjureront. — *Futur ant.* J'aurai adjuré, tu auras adjuré, il aura adjuré, nous aurons adjuré, vous aurez adjuré, ils auront adjuré. — *Cond prés.* J'adjurerais, tu adjurerais, il adjurerait, nous adjurerions, vous adjureriez, ils adjureraient. — *Passé.* J'aurais adjuré, tu aurais adjuré, il aurait adjuré, nous aurions adjuré,vous auriez adjuré, ils auraient adjuré. — *On dit aussi :* J'eusse adjuré, tu eusses adjuré, il eût adjuré, nous eussions adjuré, vous eussiez adjuré, ils eussent adjuré.— *Impér. prés.* Adjure, adjurons, adjurez.— *Passé.* Aie adjuré, ayons adjuré, ayez adjuré. — *Subj. prés.* Que j'adjure, que tu adjures, qu'il adjure, que nous adjurions, que vous adjuriez, qu'ils adjurent. — *Imparf.* Que j'adjurasse, que tu adjurasses, qu'il adjurât, que nous adjurassions, que vous adjurassiez, qu'ils adjurassent. — *Passé.* Que j'aie adjuré, que tu aies adjuré, qu'il ait adjuré, que nous ayons adjuré, que vous ayez adjuré, qu'ils aient adjuré. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse adjuré, que tu eusses adjuré, qu'il eût adjuré, que nous eussions adjuré, que vous eussiez adjuré, qu'ils eussent adjuré. — *Inf. prés.* Adjurer. — *Passé.* Avoir adjuré.—*Part. prés.* Adjurant. (inv.)—*Passé.* Adjuré, adjurée, adjurés, adjurées. — *Pass. comp.* Ayant adjuré.—Suivi d'un infinitif, il est toujours construit avec la préposition *de : Je t'*adjure, *au nom de Dieu,* de *dire la vérité* (Académie). Napoléon Landais indique le verbe pronominal *s'adjurer,* et observe qu'il est peu usité. — Passif : *Etre adjuré.* Ce participe régit *par.* On dit : *Être adjuré par quelqu'un de dire la vérité.*

ADMETTRE, v. a. 4me conj. (*Admêtre*), recevoir une personne à la participation de quelque avantage; reconnaître pour vrai. — *Ind. prés.* J'admets, tu admets, il admet, nous admettons, vous admettez, ils admettent. — *Imparf.* J'admettais, tu admettais, il admettait, nous admettions,

vous admettiez, ils admettaient. — *Pass. déf.* J'admis, tu admis, il admit, nous admîmes, vous admîtes, ils admirent. — *Passé ind.* J'ai admis, tu as admis, il a admis, nous avons admis, vous avez admis, ils ont admis. — *Pass. ant.* J'eus admis, tu eus admis, il eut admis, nous eûmes admis, vous eûtes admis, ils eurent admis. — *Plus-que-parf.* J'avais admis, tu avais admis, il avait admis, nous avions admis, vous aviez admis, ils avaient admis. — *Futur.* J'admettrai, tu admettras, il admettra, nous admettrons, vous admettrez, ils admettront. — *Futur ant.* J'aurai admis, tu auras admis, il aura admis, nous aurons admis, vous aurez admis, ils auront admis. —*Cond prés.* J'admettrais, tu admettrais, il admettrai, nous admettrions, vous admettriez, ils admettraient. — *Passé.* J'aurais admis, tu aurais admis, il aurait admis, nous aurions admis, vous auriez admis, ils auraient admis. — *On dit aussi* : J'eusse admis, tu eusses admis, il eût admis, nous eussions admis, vous eussiez admis, ils eussent admis. — *Impér. prés* Admets, admettons, admettez.— *Passé.* Aie admis, ayons admis, ayez admis. — *Subj. prés.* Que j'admette, que tu admettes, qu'il admette, que nous admettions, que vous admettiez, qu'ils admettent.— *Imparf.* Que j'admisse, que tu admisses, qu'il admît, que nous admissions, que vous admissiez, qu'ils admissent. — *Passé.* Que j'aie admis, que tu aies admis, qu'il ait admis, que nous ayons admis, que vous ayez admis, qu'ils aient admis. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse admis, que tu eusses admis, qu'il eût admis, que nous eussions admis, que vous eussiez admis, qu'ils eussent admis. — *Inf. prés.* Admettre.—*Passé.* Avoir admis. — *Part. prés* Admettant. (inv.)— *Passé.* Admis, admise, admis, admises. — *Passé. comp.* Ayant admis. — Admettre à : *Tout seigneur sans haute justice pouvait* admettre *trente personnes* à *son prêche.* (Voltaire) — Admettre dans : *Les Saducéens étaient* admis dans *la synagogue* (Bossuet). — Admettre parmi : *On n'*admit *plus ceux de cette religion* parmi *les notaires, les avocats, ni même dans les fonctions de procureur* (Voltaire). — Admettre à, *suivi d'un infinitif : Les auteurs de ces projets furent* admis *plus d' une fois* à *discuter leurs propositions avec les ministres, en présence du roi* (Voltaire). — Ametttre pour : *Nous n'*admettons pour *vérités historiques que celles qui sont garanties* (Voltaire). — Se conjugue avec le pronom personnel *se : S'admettre* (Omission de l'Académie). *Ils* s'admettent *dans leurs complots* Boiste). — Passif : *Etre admis.* Le participe régit *par : admis par les uns, rejeté par les autres* (Pascal).

ADMINISTRER, v. a. et n. 1re conj. (*Adminicetré*), gouverner, régir. *Suger* administra *le royaume avec gloire* (Acad.) — Rendre la justice. *Administrer la justice.* — Conférer les sacremens. *Administrer un malade.* — Donner. *administrer un remède* pop.) — Fournir. *Administrer des preuves, des témoins.*—*Ind. prés.* J'administre, tu administres, il administre, nous administrons, vous administrez, ils administrent. — *Imparf.* J'administrais, tu administrais, il administrait, nous administrions, vous administriez, ils administraient. — *Passé déf.* J'administrai, tu administras, il administra, nous administrâmes, vous administrâtes, ils administrèrent. — *Pass. ind.* J'ai administré, tu as administré, il a administré, nous avons administré, vous avez administré, ils ont administré. — *Pass. ant.* J'eus administré, tu eus administré, il eut administré, nous eûmes administré, vous eûtes administré, ils eurent administré. —*Plus-que-parf.* J'avais administré, tu avais administré, il avait administré, nous avions administré, vous aviez administré, ils avaient administré. — *Futur.* J'administrerai, tu administreras, il administrera, nous administrerons, vous administrerez, ils administreront. — *Futur ant.* J'aurai administré, tu auras administré, il aura administré, nous aurons administré, vous aurez administré, ils auront administré. — *Cond. prés.* J'administrerais, tu administrerais, il administrerait, nous administrerions, vous administreriez, ils administreraient. — *Passé.* J'aurais administré, tu aurais administré, il aurait administré, nous aurions administré, vous auriez administré, ils auraient administré. — *On dit aussi* : J'eusse administré, tu eusses administré, il eût administré, nous eussions administré, vous eussiez administré, ils eussent administré. — *Impér. prés.* Administre, administrons, administrez. — *Passé.* Aie administré, ayons administré, ayez administré. — *Subj. prés.* Que j'administre, que tu administres, qu'il administre, que nous administrions, que vous administriez, qu'ils administrent. — *Imparf.* Que j'administrasse, que tu administrasses, qu'il admi-

nistrât, que nous administrassions, que vous administrassiez, qu'ils administrassent. — *Passé*. Que j'aie administré, que tu aies administré, qu'il ait administré, que nous ayons administré, que vous ayez administré, qu'ils aient administré, — *Plus-que-parf*. Que j'eusse administré, que tu eusses administré, qu'il eût administré, que nous eussions administré, que vous eussiez administré, qu'ils eussent administré. —*Inf. prés*. Administrer. — *Passé*. Avoir administré. — *Part. prés*. Administrant. (inv.) — *Passé*. Administré, administrée, administrés, administrées. — *Pass. comp*. Ayant administré. — Se conjugue avec le pronom personnel *se* : *S'administrer* (Omission de l'Académie).

Et le restant *s'administrait* si bien
Qu'en fin de compte on ne trouvait plus rien.
(ROUSSEAU).

Passif : *Être administré*. Le participe régit *par* : *Les finances furent bien* administrées par *Colbert* (Voltaire).

ADMIRER, v. a. 1re conjug. (*Admiré*), considérer avec un étonnement mêlé de plaisir ce qui paraît beau, ce qui paraît merveilleux. *Admirer la nature ; admirer l'immensité du ciel ; admirer la sagesse, la valeur, la magnificence d'un prince. Ceux qui méprisent le plus les hommes veulent encore en être* admirés (Pascal). *Le peuple romain conservait assez d'équité pour* admirer *la vertu des grands hommes qui lui résistaient* (Bossuet). — *Indicatif présent*. J'admire, tu admires, il admire, nous admirons, vous admirez, ils admirent. — *Imparf*. J'admirais, tu admirais, il admirait, nous admirions, vous admiriez, ils admiraient. — *Passé déf*. J'admirai, tu admiras, il admira, nous admirâmes, vous admirâtes, ils admirèrent.— *Passé indéf*. J'ai admiré, tu as admiré, il a admiré, nous avons admiré, vous avez admiré, ils ont admiré — *Passé ant*. J'eus admiré, tu eus admiré, il eut admiré, nous eûmes admiré, vous eûtes admiré, ils eurent admiré. —*Plus-que-parf*. J'avais admiré, tu avais admiré, il avait admiré, nous avions admiré, vous aviez admiré, ils avaient admiré. — *Futur*. J'admirerai, tu admireras, il admirera, nous admirerons, vous admirerez, ils admireront. — *Futur ant*. J'aurai admiré, tu auras admiré, il aura admiré, nous aurons admiré, vous aurez admiré, ils auront admiré. —*Cond. prés*. J'admirerais, tu admirerais, il admirerait, nous admirerions, vous admireriez, ils admireraient. —*Passé*. J'aurais admiré, tu aurais admiré, il aurait admiré, nous aurions admiré, vous auriez admiré, ils auraient admiré. — *On dit aussi* : J'eusse admiré, tu eusses admiré, il eût admiré, nous eussions admiré, vous eussiez admiré, ils eussent admiré. — *Impérat. prés*. Admire, admirons, admirez— *Passé*. Aie admiré, ayons admiré, ayez admiré. — *Subj. prés*. Que j'admire, que tu admires, qu'il admire, que nous admirions, que vous admiriez, qu'ils admirent.—*Imparf*. Que j'admirasse, que tu admirasses, qu'il admirât, que nous admirassions, que vous admirassiez, qu'ils admirassent. — *Passé*. Que j'aie admiré, que tu aies admiré, qu'il ait admiré, que nous ayons admiré, que vous ayez admiré, qu'ils aient admiré. —*Plus-que-parf*. Que j'eusse admiré, que tu eusses admiré, qu'il eût admiré, que nous eussions admiré, que vous eussiez admiré, qu'ils eussent admiré.—*Infinitif prés*. Admirer. — *Passé*. Avoir admiré.—*Part. prés*. Admirant (inv.). — *Passé*. Admiré, admirée, admirés, admirées. — *Passé comp*. Ayant admiré. — L'Académie observe que le verbe *admirer* s'emploie *quelquefois* avec le pronom personnel : *s'admirer*. Ce *quelquefois* nous paraît admirable. Ne semblerait-il pas qu'on dût employer le verbe pronominal *s'admirer* le moins souvent possible, et avec circonspection, tandis qu'il n'y a pas d'emploi plus commun ? *Elle se vit, elle* s'admira (Fénelon). *Certaines gens qui se sont promis de* s'admirer *réciproquement* (La Bruyère). *L'ignorance, toujours, est prête à* s'admirer (Boileau). *Lorsqu'on s'attire la louange et l'admiration par des talens et par des vertus extraordinaires, qu'il est dangereux qu'on ne vienne à se louer ou à* s'admirer *un peu soi-même* (Fléchier). Nous conseillons à l'Académie de supprimer, à l'avenir, son *quelquefois*. — Passif : *être admiré*. Le participe régit *de* et *par*. — Admiré de : *Cette île est* admiré *de tous les étrangers* (Fénelon). *Ce vieillard est* admiré *de toute la Grèce* (id.). *Il a été* admiré *non seulement de son peuple, mais de tous les peuples du monde* (Bossuet). — Admiré par : *La foi du centenier* admiré par *le Sauveur* (Bossuet). *La manière dont on élevait les enfants des Perses est* admirée par *Platon* (id.).

ADMONÉTER, v. a. 1re conj. (*Admonété*), plusieurs disent et écrivent *admonester*, faire une réprimande en justice, à huis-

clos, avec défense de récidiver. *La cour ordonna qu'il serait mandé et* admonété. *On l'a* admonété (Académie). — *Indicatif présent.* J'admonète, tu admonètes, il admonète, nous admonétons, vous admonétez, ils admonètent. — *Imparf.* J'admonétais, tu admonétais, il admonétait, nous admonétions, vous admonétiez, ils admonétaient. — *Passé déf.* J'admonétai, tu admonétas, il admonéta, nous admonétâmes, vous admonétâtes, ils admonétèrent. — *Passé indéf.* J'ai admonété, tu as admonété, il a admonété, nous avons admonété, vous avez admonété, ils ont admonété. — *Passé ant.* J'eus admonété, tu eus admonété, il eut admonété, nous eûmes admonété, vous eûtes admonété, ils eurent admonété. — *Plus-que parf.* J'avais admonété, tu avais admonété, il avait admonété, nous avions admonété, vous aviez admonété, ils avaient admonété. — *Futur.* J'admonéterai, tu admonéteras, il admonétera, nous admonéterons, vous admonéterez, ils admonéteront. — *Passé.* J'aurai admonété, tu auras admonété, il aura admonété, nous aurons admonété, vous aurez admonété, ils auront admonété. — *Cond. prés.* J'admonéterais, tu admonéterais, il admonéterait, nous admonéterions, vous admonéteriez, ils admonéteraient. — *Passé.* J'aurais admonété, tu aurais admonété, il aurait admonété, nous aurions admonété, vous auriez admonété, ils auraient admonété. — *On dit aussi* : j'eusse admonété, tu eusses admonété, il eut admonété, nous eussions admonété, vous eussiez admonété, ils eussent admonété. — *Impérat. prés.* Admonète, admonétons, admonétez. — *Passé.* Aie admonété, ayons admonété, ayez admonété. — *Subjonct. présent.* Que j'admonète, que tu admonètes, qu'il admonète, que nous admonétions, que vous admonétiez, qu'ils admonètent. — *Imparf.* Que j'admonétasse, que tu admonétasses, qu'il admonétât, que nous admonétassions, que vous admonétassiez, qu'ils admonétassent,—*Passé.* Que j'aie admonété, que tu aies admonété, qu'il ait admonété, que nous ayons admonété, que vous ayez admonété, qu'ils aient admonété. — *Plus que-parf.* Que j'eusse admonété, que tu eusses admonété, qu'il eût admonété, que nous eussions admonété, que vous eussiez admonété, qu'ils eussent admonété.—*Inf. prés.* Admonéter. —*Passé.* Avoir admonété.—*Part. prés.* Admonétant (invar.).—*Passé.* Admonété, admonétée, admonétés, admonétées.—*Passé composé.* Ayant admonété.—Ne se conjugue pas avec le pronom personnel—Passif : *être admonété. La cour ordonna qu'ils serait mandé et* admonété (Académie). Le participe régit *par.*

ADONISER, v. a. 1[re] conj. *(Adonizé)*, parer avec un extrême soin, une grande recherche. *Cette mère gâte son fils, elle se plait à l'*adoniser (Acad.). Il est familier. — *Ind. prés.* J'adonise, tu adonises, il adonise, nous adonisons, vous adonisez, ils adonisent. — *Imparf.* J'adonisais, tu adonisais, il adonisait, nous adonisions, vous adonisiez, ils adonisaient. — *Passé. défini.* J'adonisai, tu adonisas, il adonisa, nous adonisâmes, vous adonisâtes, ils adonisèrent. — *Passé indéf.* J'ai adonisé, tu as adonisé, il a adonisé, nous avons adonisé, vous avez adonisé, ils ont adonisé. *Passé ant.* J'eus adonisé, tu eus adonisé, il eut adonisé, nous eûmes adonisé, vous eûtes adonisé, ils eurent adonisé. — *Plus-que-parf.* J'avais adonisé, tu avais adonisé, il avait adonisé, nous avions adonisé, vous aviez adonisé, ils avaient adonisé.—*Futur.* J'adoniserai, tu adoniseras, il adonisera, nous adoniserons, vous adoniserez, ils adoniseront. — *Futur ant.* J'aurai adonisé, tu auras adonisé, il aura adonisé, nous aurons adonisé, vous aurez adonisé, ils auront adonisé. — *Cond. prés.* J'adoniserais, tu adoniserais, il adoniserait, nous adoniserions, vous adoniseriez, ils adoniseraient. — *Passé.* J'aurais adonisé, tu aurais adonisé, il aurait adonisé, nous aurions adonisé, vous auriez adonisé, ils auraient adonisé. *On dit aussi* : J'eusse adonisé, tu eusses adonisé, il eût adonisé, nous eussions adonisé, vous eussiez adonisé, ils eussent adonisé. — *Impératif présent.* Adonise, adonisons, adonisez. — *Passé.* Aie adonisé, ayons adonisé, ayez adonisé. — *Subj. prés.* Que j'adonise, que tu adonises, qu'il adonise, que nous adonisions, que vous adonisiez, qu'ils adonisent. — *Imp.* Que j'adonisasse, que tu adonisasses, qu'il adonisât, que nous adonisassions, que vous adonisassiez, qu'ils adonisassent.—*Passé.* Que j'aie adonisé, que tu aies adonisé, qu'il ait adonisé, que nous ayons adonisé, que vous ayez adonisé, qu'ils aient adonisé. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse adonisé, que tu eusses adonisé, qn'il eût adonisé, que nous eussions adonisé, que vous eussiez adonisé,

qu'ils eussent adonisé. — *Infinitif prés.* Adoniser.—*Passé.* Avoir adonisé —*Part prés.* Adonisant (inv.). —*Passé.* Adonisé, adonisée, adonisés, adonisées.— *Passé com.* Ayant adonisé. — Se conjugue le plus souvent avec le pronom personnel : *s'adoniser* et se dit surtout du trop grand soin que prend un homme de s'ajuster pour paraître plus jeune ou plus beau. *L'envie que j'avais de lui paraître agréable, me fit passer trois bonnes heures pour le moins à m'ajuster, à* m'adoniser (Le Sage). — Passif : *être adonisé.* Le participe régit *par* ou *de.*

ADONNER (S'), v. p. 1re conjug. *(Çadonné)*, s'attacher avec soin à quelque chose, s'y livrer, s'y appliquer avec passion. *Tout homme qui craint Dieu et* s'adonne *à la justice, lui est agréable, de quelque nation qu'il soit* (Act. des Apôtres) *La jeunesse ne* s'adonne *plus aux lettres* (Fénelon). — *Ind. prés.* Je m'adonne, tu t'adonnes, il s'adonne, nous nous adonnons, vous vous adonnez, ils s'adonnent. — *Imp.* Je m'adonnais, tu t'adonnais, il s'adonnait, nous nous adonnions, vous vous adonniez, ils s'adonnaient. — *Passé déf.* Je m'adonnai, tu t'adonnas, il s'adonna, nous nous adonnâmes, vous vous adonnâtes, ils s'adonnèrent. — *Passé ind.* Je me suis adonné, tu t'es adonné, il s'est adonné, nous nous sommes adonnés, vous vous êtes adonnés, ils se sont adonnés. — *Passé ant.* Je me fus adonné, tu te fus adonné, il se fut adonné, nous nous fûmes adonnés, vous vous fûtes adonnés, ils se furent adonnés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais adonné, tu t'étais adonné, il s'était adonné, nous nous étions adonnés, vous vous étiez adonnés, ils s'étaient adonnés. — *Futur.* Je m'adonnerai, tu t'adonneras, il s'adonnera, nous nous adonnerons, vous vous adonnerez, ils s'adonneront. — *Futur ant.* Je me serai adonné, tu te seras adonné, il se sera adonné, nous nous serons adonnés, vous vous serez adonnés, ils se seront adonnés. — *Cond. prés.* Je m'adonnerais, tu t'adonnerais, il s'adonnerait, nous nous adonnerions, vous vous adonneriez, ils s'adonneraient. — *Passé.* Je me serais adonné, tu te serais adonné, il se serait adonné, nous nous serions adonnés, vous vous seriez adonnés, ils se seraient adonnés. — *On dit aussi :* Je me fusse adonné, tu te fusses adonné, il se fût adonné, nous nous fussions adonnés, vous vous fussiez adonnés, ils se fussent adonnés. — *Imp. prés.* Adonne-toi, adonnons-nous, adonnez-vous.—*Point de passé.* — *Subj. prés.* Que je m'adonne, que tu t'adonnes, qu'il s'adonne, que nous nous adonnions, que vous vous adonniez, qu'ils s'adonnent. — *Imp.* Que je m'adonnasse, que tu t'adonnasses, qu'il s'adonnât, que nous nous adonnassions, que vous vous adonnassiez, qu'ils s'adonnassent.—*Passé.* Que je me sois adonné, que tu te sois adonné, qu'il se soit adonné, que nous nous soyons adonnés, que vous vous soyez adonnés, qu'ils se soient adonnés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse adonné, que tu te fusses adonné, qu'il se fût adonné, que nous nous fussions adonnés, que vous vous fussiez adonnés, qu'ils se fussent adonnés. — *Inf. prés.* S'adonner. — *Passe.* S'être adonné.—*Part. prés.* S'adonnant (inv.).— *Passé.* Adonné, adonnée, adonnés, adonnées. — *Passé comp.* S'étant adonné. — Passif : *s'être adonné.* Le participe régit la préposition *à* : *être adonné à l'étude, au jeu, aux femmes*

ADOPTER, v. a., 1re conj. *(Adopeté)*, choisir quelqu'un pour fils ou pour fille, et lui en donner les droits en remplissant certaines conditions prescrites par la loi. *Auguste* adopta *Tibère* (Acad.). — *(Fig.)* Prendre pour sien, considérer comme sien; choisir de préférence. *Adopter l'avis, l'opinion, le sentiment de quelqu'un. Il est impossible de faire entendre raison à ceux qui ont* adopté *une façon de parler conforme à leur intérêt* (Clément XIV). — *Ind. prés.* J'adopte, tu adoptes, il adopte, nous adoptons, vous adoptez, ils adoptent. — *Imparf.* J'adoptais, tu adoptais, il adoptait, nous adoptions, vous adoptiez, ils adoptaient. — *Passé déf.* J'adoptai, tu adoptas, il adopta, nous adoptâmes, vous adoptâtes, ils adoptèrent. — *Passé ind.* J'ai adopté, tu as adopté, il a adopté, nous avons adopté, vous avez adopté, ils ont adopté. — *Passé ant.* J'eus adopté, tu eus adopté, il eut adopté, nous eûmes adopté, vous eûtes adopté, ils eurent adopté. — *Plus-que-parf.* J'avais adopté, tu avais adopté, il avait adopté, nous avions adopté, vous aviez adopté, ils avaient adopté. — *Futur.* J'adopterai, tu adopteras, il adoptera, nous adopterons, vous adopterez, ils adopteront. — *Futur ant.* J'aurai adopté, tu auras adopté, il aura adopté, nous aurons adopté, vous aurez adopté, ils auront adopté. — *Cond. prés.* J'adopterais, tu adopterais, il adopterait, nous adopterions, vous adopteriez, ils adopteraient.

— *Passé.* J'aurais adopté, tu aurais adopté, il aurait adopté, nous aurions adopté, vous auriez adopté, ils auraient adopté. — *On dit aussi :* J'eusse adopté, tu eusses adopté, il eût adopté, nous eussions adopté, vous eussiez adopté, ils eussent adopté. — *Imp. prés.* Adopte, adoptons, adoptez. — *Passé.* Aie adopté, ayons adopté, ayez adopté. — *Subj. prés.* Que j'adopte, que tu adoptes, qu'il adopte, que nous adoptions, que vous adoptiez, qu'ils adoptent. — *Imparf.* Que j'adoptasse, que tu adoptasses, qu'il adoptât, que nous adoptassions, que vous adoptassiez, qu'ils adoptassent. — *Passé.* Que j'aie adopté, que tu aies adopté, qu'il ait adopté, que nous ayons adopté, que vous ayez adopté, qu'ils aient adopté. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse adopté, que tu eusses adopté, qu'il eût adopté, que nous eussions adopté, que vous eussiez adopté, qu'ils eussent adopté. — *Inf. prés.* Adopter. — *Passé.* Avoir adopté. — *Part. prés.* Adoptant (invar.). — *Passé.* Adopté, adoptée, adoptés, adoptées. — *Pass. comp.* Ayant adopté. — Se conjugue avec le pronom personnel et signifie alors être, pouvoir être adopté : *S'adopter* (omission de l'Académie). — Passif. *Etre adopté.* Le participe régit *par* : *Ce fut un règlement* adopté *bientôt par toutes les nations* (Voltaire).

ADORER, v. a. et n., 1re conj. (*Adoré*), rendre à Dieu le culte qui lui est dû. *Il ne faut* adorer *que Dieu* (Acad.). — Se prosterner avec respect. *Les rois de Perse se faisaient* adorer (Planche). — Aimer passionnément. *On ne voit pas ce que Sésostris pouvait craindre de ses peuples qui l'*adoraient (Bossuet). S'emploie quelquefois absolument. *Les Juifs* adoraient *à Jérusalem* (Acad.). — *Ind. prés.* J'adore, tu adores, il adore, nous adorons, vous adorez, ils adorent. — *Imparf.* J'adorais, tu adorais, il adorait, nous adorions, vous adoriez, ils adoraient. — *Pass. déf.* J'adorai, tu adoras, il adora, nous adorâmes, vous adorâtes, ils adorèrent. — *Pass. ind.* J'ai adoré, tu as adoré, il a adoré, nous avons adoré, vous avez adoré, ils ont adoré. — *Pass. ant.* J'eus adoré, tu eus adoré, il eût adoré, nous eûmes adoré, vous eûtes adoré, ils eurent adoré. — *Plus-que-parf.* J'avais adoré, tu avais adoré, il avait adoré, nous avions adoré, vous aviez adoré, ils avaient adoré. — *Futur.* J'adorerai, tu adoreras, il adorera, nous adorerons, vous adorerez, ils adoreront. — *Futur ant.* J'aurai adoré, tu auras adoré, il aura adoré, nous aurons adoré, vous aurez adoré, ils auront adoré. — *Cond. prés.* J'adorerais, tu adorerais, il adorerait, nous adorerions, vous adoreriez, ils adoreraient. — *Passé.* J'aurais adoré, tu aurais adoré, il aurait adoré, nous aurions adoré, vous auriez adoré, ils auraient adoré. — *On dit aussi :* J'eusse adoré, tu eusses adoré, il eût adoré, nous eussions adoré, vous eussiez adoré, ils eussent adoré. — *Imp. prés.* Adore, adorons, adorez. — *Subj. prés.* Que j'adore, que tu adores, qu'il adore, que nous adorions, que vous adoriez, qu'ils adorent. — *Imparf.* Que j'adorasse, que tu adorasses, qu'il adorât, que nous adorassions, que vous adorassiez, qu'ils adorassent. — *Passé.* Que j'aie adoré, que tu aies adoré, qu'il ait adoré, que nous ayons adoré, que vous ayez adoré, qu'ils aient adoré. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse adoré, que tu eusses adoré, qu'il eût adoré, que nous eussions adoré, que vous eussiez adoré, qu'ils eussent adoré. — *Inf. prés.* Adorer. — *Passé.* Avoir adoré. — *Part. prés.* Adorant (invariable). — *Passé.* Adoré, adorée, adorés, adorées. — *Passé. comp.* Ayant adoré. — Se conjugue avec le pronom personnel *se : S'adorer* (omission de l'Académie). Passif. *Etre adoré.* Le participe régit *de* ou *par : Le Dieu* adoré par *les juifs.* (Pascal.) *Il veut être connu et* adoré de *ses créatures.* (Massillon.)

ADOSSER, v. a., 1re conj. (*Adôcé*), mettre, apposer le dos contre quelque chose ; Adosser *un enfant contre la muraille pour l'empêcher de tomber* (Acad.). — *fig.*) placer une chose contre une autre qui lui sert d'appui ou d'abri. Adosser *un bâtiment contre un rocher, contre une montagne* (Académie). — *Ind. prés.* J'adosse, tu adosses, il adosse, nous adossons, vous adossez, ils adossent. — *Imparf.* J'adossais, tu adossais, il adossait, nous adossions, vous adossiez, ils adossaient. — *Pass. déf.* J'adossai, tu adossas, il adossa, nous adossâmes, vous adossâtes, ils adossèrent. — *Pass. ind.* J'ai adossé, tu as adossé, il a adossé, nous avons adossé, vous avez adossé, ils ont adossé. — *Passé ant.* J'eus adossé, tu eus adossé, il eut adossé, nous eûmes adossé, vous eûtes adossé, ils eurent adossé. — *Plus-que parf.* J'avais adossé, tu avais adossé, il avait adossé, nous avions adossé, vous aviez adossé, ils avaient adossé. — *Futur.* J'adosserai, tu adosseras, il ados-

sera, nous adosserons, vous adosserez, ils adosseront. — *Futur ant.* J'aurai adossé, tu auras adossé, il aura adossé, nous aurons adossé, vous aurez adossé, ils auront adossé. — *Cond. prés.* J'adosserais, tu adosserais, il adosserait, nous adosserions, vous adosseriez, ils adosseraient. — *Passé.* J'aurais adossé, tu aurais adossé, il aurait adossé, nous aurions adossé, vous auriez adossé, ils auraient adossé. — *On dit aussi :* J'eusse adossé, tu eusses adossé, il eût adossé, nous eussions adossé, vous eussiez adossé, ils eussent adossé. — *Imp. prés.* Adosse, adossons, adossez. —*Passé.* Aie adossé, ayons adossé, ayez adossé. — *Subj. prés.* Que j'adosse, que tu adosses, qu'il adosse, que nous adossions, que vous adossiez, qu'ils adossent. — *Imparf.* Que j'adossasse, que tu adossasses, qu'il adossât, que nous adossassions, que vous adossassiez, qu'ils adossassent. — *Passé.* Que j'aie adossé, que tu aies adossé, qu'il ait adossé, que nous ayons adossé, que vous ayez adossé, qu'ils aient adossé. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse adossé, que tu eusses adossé, qu'il eût adossé, que nous eussions adossé, que vous eussiez adossé, qu'ils eussent adossé. — *Infin. prés.* Adosser. — *Passé.* Avoir adossé. — *Part. prés.* Adossant (invar.). — *Passé.* Adossé, adossée, adossés, adossées. — *Passé comp.* Ayant adossé.—Se conjugue avec le pronom personnel *se : S'adosser* (omission de l'Académie). — Passif : *être adossé.* Le participe régit *par, contre, à, sur.*

ADOUBER, v. n., 1[re] conj. (*Adoubé*), terme de jeu d'échecs, toucher une pièce pour l'arranger, sans jouer ; boucher des trous dans une fontaine —S'est dit autrefois dans le sens de *radouber*, (*Voyez ce* mot); et alors il était verb. act. ; maintenant n'est guère usité qu'au trictrac et aux échecs dans cette locution : J'*adoube*, par laquelle on indique qu'on touche une pièce, non pour la jouer, mais pour l'arranger.

ADOUCIR, v. a., 2[e] conj. (*Adoucir*), rendre plus doux. Adoucir *l'acide du citron en y mettant du sucre.* Adoucir *une sauce trop salée en y ajoutant de l eau. La pluie* adoucit *le temps* (Acad.).—Calmer, apaiser, soulager. *L'homme n'a d'autre moyen pour* adoucir *son sort que de pratiquer la vertu* (Boiste).—Pol r, ôter les aspérités. Adoucir *le bois avec la prêle,* adoucir *les glaces avec l'émeri.*—*Ind.prés.* J'adoucis, tu adoucis, il adoucit, nous adoucissons, vous adoucissez, ils adoucissent.—*Imparf.* J'adoucissais, tu adoucissais, il adoucissait, nous adoucissions, vous adoucissiez, ils adoucissaient. — *Passé déf.* J'adoucis, tu adoucis, il adoucit, nous adoucîmes, vous adoucîtes, ils adoucirent. — *Passé ind.* J'ai adouci, tu as adouci, il a adouci, nous avons adouci, vous avez adouci, ils ont adouci. — *Passé ant.* J'eus adouci, tu eus adouci, il eut adouci, nous eûmes adouci, vous eûtes adouci, ils eurent adouci — *Plus-que-parf.* J'avais adouci, tu avais adouci, il avait adouci, nous avions adouci, vous aviez adouci, ils avaient adouci. — *Futur.* J'adoucirai, tu adouciras, il adoucira, nous adoucirons, vous adoucirez, ils adouciront. — *Fut r ant.* J'aurai adouci, tu auras adouci, il aura adouci, nous aurons adouci, vous aurez adouci, ils auront adouci. — *Cond. prés.* J'adoucirais, tu adoucirais, il adoucirait, nous adoucirions, vous adouciriez, ils adouciraient. — *Passé.* J'aurais adouci, tu aurais adouci, il aurait adouci, nous aurions adouci, vous auriez adouci, ils auraient adouci. — *On dit aussi :* J'eusse adouci, tu eusses adouci, il eût adouci nous eussions adouci, vous eussiez adouci, ils eussent adouci. — *Imp. prés.* Adoucis, adoucissons, adoucissez. — *Passé.* Aie adouci, ayons adouci, ayez adouci. — *Subj. prés.* Que j'adoucisse, que tu adoucisses, qu'il adoucisse, que nous adoucissions, que vous adoucissiez, qu'ils adoucissent. — *Imparf.* Que j'adoucisse, que tu adoucisses, qu'il adoucît, que nous adoucissions, que vous adoucissiez, qu'ils adoucissent. — *Passé.* Que j'aie adouci, que tu aies adouci, qu'il ait adouci, que nous ayons adouci, que vous ayez adouci, qu'ils aient adouci.— *Plus que-parf.* Que j'eusse adouci, que tu eusses adouci, qu'il eût adouci, que nous eussions adouci, que vous eussiez adouci, qu'ils eussent adouci.— *Infin. prés* Adoucir.- *Passé.* Avoir adouci.--*Part. prés.* Adoucissant (variable). *Elixir adoucissant, tisanne adoucissante.*—*Passé.* Adouci, adoucie, adoucis, adoucies. — *Passé comp.* Ayant adouci. Se conjugue avec le pronom personnel *se : S'adoucir. Les hommes* s'adoucissent *en se réunissant* (Boiste). *Tous les maux* s'adoucissent *avec le temps* — Passif. *Etre adouci* Le participe régit *par : Vous verriez* par *sa mort le sultan* adouci (*Racine*).

ADRESSER, v a. et n., 1[re] conj. (*Adressé*), envoyer directement à une personne, en un lieu. *Adresser une lettre. un paquet*

à quelqu'un. —Parler directement à quelqu'un. *Lui adresser la parole.* — *Adresser ses pas*, les tourner vers quelqu'un. —*Ind. prés.* J'adresse, tu adresses, il adresse, nous adressons, vous adressez, ils adressent. — *Imparf.* J'adressais, tu adressais, il adressait, nous adressions, vous adressiez, ils adressaient. — *Passé déf.* J'adressai, tu adressas, il adressa, nous adressâmes, vous adressâtes, ils adressèrent. — *Passé ind.* J'ai adressé, tu as adressé, il a adressé, nous avons adressé, vous avez adressé, ils ont adressé. — *Passé ant.* J'eus adressé, tu eus adressé, il eut adressé, nous eûmes adressé, vous eûtes adressé, ils eurent adressé. — *Plus-que-parf.* J'avais adressé, tu avais adressé, il avait adressé, nous avions adressé, vous aviez adressé, ils avaient adressé. — *Futur.* J'adresserai, tu adresseras, il adressera, nous adresserons, vous adresserez, ils adresseront. — *Futur ant.* J'aurai adressé, tu auras adressé, il aura adressé, nous aurons adressé, vous aurez adressé, ils auront adressé. — *Cond. prés.* J'adresserais, tu adresserais, il adresserait, nous adresserions, vous adresseriez, ils adresseraient. —*Passé.* J'aurais adressé, tu aurais adressé, il aurait adressé, nous aurions adressé, vous auriez adressé, ils auraient adressé. — *On dit aussi* : J'eusse adressé, tu eusses adressé, il eût adressé, nous eussions adressé, vous eussiez adressé, ils eussent adressé. — *Imp. prés.* Adresse, adressons, adressez. — *Passé.* Aie adressé, ayons adressé, ayez adressé. — *Subj. prés.* Que j'adresse, que tu adresses, qu'il adresse, que nous adressions, que vous adressiez, qu'ils adressent. — *Imparf.* Que j'adressasse, que tu adressasses, qu'il adressât, que nous adressassions, que vous adressassiez, qu'ils adressassent. — *Passé.* Que j'aie adressé, que tu aies adressé, qu'il ait adressé, que nous ayons adressé, que vous ayez adressé, qu'ils aient adressé. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse adressé, que tu eusses adressé, qu'il eût adressé, que nous eussions adressé, que vous eussiez adressé, qu'ils eussent adressé. —*Infin. prés.* Adresser.—*Passé.* Avoir adressé.—*Part. prés* Adressant (inv.).—*Passé.* Adressé, adressée, adressés, adressées. — *Passé. comp.* Ayant adressé. Se conjugue avec le pronom personnel *se* : *S'adresser*, et signifie alors aller trouver directement quelqu'un, avoir recours à lui. *Il faut* s'adresser *à un tel pour cette affaire.* — S'emploie neutralement et signifie toucher droit où l'on vise : *Adresser au but. Vous n'avez pas bien adressé.* — Passif. *Etre adressé.* Le participe régit *par* : *etre* adressé par *quelqu'un à une personne.*

ADULER, v. a., 1re conj. (*Adulé*), flatter bassement. *Aduler la puissance, aduler un prince. Les jolies femmes sont comme les souverains, on ne les* adule *que par intérêt* (Boiste). *Ind. prés.* J'adule, tu adules, il adule, nous adulons, vous adulez, ils adulent. — *Imparf.* J'adulais, tu adulais, il adulait, nous adulions, vous aduliez, ils adulaient. — *Passé déf.* J'adulai, tu adulas, il adula, nous adulâmes, vous adulâtes, ils adulèrent. — *Passé ind.* J'ai adulé, tu as adulé, il a adulé, nous avons adulé, vous avez adulé, ils ont adulé. — *Passé ant.* J'eus adulé, tu eus adulé, il eut adulé, nous eûmes adulé, vous eûtes adulé, ils eurent adulé. — *Plus-que-parf.* J'avais adulé, tu avais adulé, il avait adulé, nous avions adulé, vous aviez adulé, ils avaient adulé. — *Futur.* J'adulerai, tu aduleras, il adulera, nous adulerons, vous adulerez, ils aduleront. — *Futur ant.* J'aurai adulé, tu auras adulé, il aura adulé, nous aurons adulé, vous aurez adulé, ils auront adulé. — *Cond. prés.* J'adulerais, tu adulerais, il adulerait, nous adulerions, vous aduleriez, ils aduleraient. — *Passé.* J'aurais adulé, tu aurais adulé, il aurait adulé, nous aurions adulé, vous auriez adulé, ils auraient adulé. — *On dit aussi* : J'eusse adulé, tu eusses adulé, il eût adulé, nous eussions adulé, vous eussiez adulé, ils eussent adulé. —*Imp. prés.* Adule, adulons, adulez. — *Passé.* Aie adulé, ayons adulé, ayez adulé. — *Subj. prés.* Que j'adule, que tu adules, qu'il adule, que nous adulions, que vous aduliez, qu'ils adulent. — *Imparf.* Que j'adulasse, que tu adulasses, qu'il adulât, que nous adulassions, que vous adulassiez, qu'ils adulassent. — *Passé.* Que j'aie adulé, que tu aies adulé, qu'il ait adulé, que nous ayons adulé, que vous ayez adulé, qu'ils aient adulé. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse adulé, que tu eusses adulé, qu'il eût adulé, que nous eussions adulé, que vous eussiez adulé, qu'ils eussent adulé. — *Infin. prés.* Aduler. — *Passé.* Avoir adulé. — *Part. prés.* Adulant (var.). *Personne adulante.* — *Passé.* Adulé, adulée, adulés, adulées. — *Passé comp.* Ayant adulé. Se conjugue avec le pron. pers. *se* : *S'aduler*, et signifie *se flatter sottement* : Un fat *s'adule* (omission de l'Académie). Passif. *Etre*

adulé. Le participe régit *par : Prince* adulé par *les courtisans. Femme* adulée par *ses amants.*

ADULTÉRER, v. a. 1re conj. (*Adultéré*), terme de pharm. Falsifier, altérer une substance, un remède. *Il est de l'intérêt des malades qu'on n'*adultère *pas les médicaments* (Académie). — *Indicatif présent.* J'adultère, tu adultères, il adultère, nous adultérons, vous adultérez, ils adultèrent. — *Imparfait.* J'adultérais, tu adultérais, il adultérait, nous adultérions, vous adultériez, ils adultéraient. — *Passé déf.* J'adultérai, tu adultéras, il adultéra, nous adultérâmes, vous adultérâtes, ils adultérèrent. — *Passé ind.* J'ai adultéré, tu as adultéré, il a adultéré, nous avons adultéré, vous avez adultéré, ils ont adultéré. — *Passé ant.* J'eus adultéré, tu eus adultéré, il eut adultéré, nous eûmes adultéré, vous eûtes adultéré, ils eurent adultéré. — *Plus-que-parf.* J'avais adultéré, tu avais adultéré, il avait adultéré, nous avions adultéré, vous aviez adultéré, ils avaient adultéré. — *Futur.* J'adultérerai, tu adultéreras, il adultérera, nous adultérerons, vous adultérerez, ils adultéreront. — *Futur passé.* J'aurai adultéré, tu auras adultéré, il aura adultéré, nous aurons adultéré, vous aurez adultéré, ils auront adultéré. — *Cond. prés.* J'adultérerais, tu adultérerais, il adultérerait, nous adultérerions, vous adultéreriez, ils adultéreraient. — *Passé.* J'aurais adultéré, tu aurais adultéré, il aurait adultéré, nous aurions adultéré, vous auriez adultéré, ils auraient adultéré. — *On dit aussi* : J'eusse adultéré, tu eusses adultéré, il eût adultéré, nous eussions adultéré, vous eussiez adultéré, ils eussent adultéré. — *Impér. prés.* Adultère, adultérons, adultérez. — *Passé.* Aie adultéré, ayons adultéré, ayez adultéré. — *Subj. prés.* Que j'adultère, que tu adultères, qu'il adultère, que nous adultérions, que vous adultériez, qu'ils adultèrent. — *Imparf.* Que j'adultérasse, que tu adultérasses, qu'il adultérât, que nous adultérassions, que vous adultérassiez, qu'ils adultérassent. — *Passé.* Que j'aie adultéré, que tu aies adultéré, qu'il ait adultéré, que nous ayons adultéré, que vous ayez adultéré, qu'ils aient adultéré. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse adultéré, que tu eusses adultéré, qu'il eût adultéré, que nous eussions adultéré, que vous eussiez adultéré, qu'ils eussent adultéré. — *Inf. prés.* Adultérer. — *Passé.* Avoir adultéré. — *Part. prés.* Adultérant (invar.). *Passé.* — Adultéré, adultérée, adultérés, adultérées. — *Passé comp.* Ayant adultéré. — Se conjugue avec le pron. pers : *S'adultérer* (omission de l'Acad.). — *Passif* : *Etre adultéré.* Le participe régit *par.*

AÉRER v. a. 1re conj. (*A-éré*), donner de l'air, chasser le mauvais air. *Aérer une chambre, une salle de spectacle, l'intérieur d'un vaisseau.* — *Ind. prés.* J'aère, tu aères, il aère, nous aérons, vous aérez, ils aèrent. — *Impar.* J'aérais, tu aérais, il aérait, nous aérions, vous aériez, il aéraient. — *Passé déf.* J'aérai, tu aéras, il aéra, nous aérâmes, vous aérâtes, ils aérèrent. — *Passé ind.* J'ai aéré, tu as aéré, il a aéré, nous avons aéré, vous avez aéré, ils ont aéré. — *Passé ant.* j'eus aéré, tu eus aéré, il eut aéré, nous eûmes aéré, vous eûtes aéré, ils eurent aéré. — *Plus-que-parf.* J'avais aéré, tu avais aéré, il avait aéré, nous avions aéré, vous aviez aéré, ils avaient aéré. — *Futur.* J'aérerai, tu aéreras, il aérera, nous aérerons, vous aérerez, ils aéreront. — *Futur passé.* J'aurai aéré, tu auras aéré, il aura aéré, nous aurons aéré, vous aurez aéré, ils auront aéré. — *Cond. prés.* J'aérerais, tu aérerais, il aérerait, nous aérerions, vous aéreriez, ils aéreraient. — *Passé.* J'aurais aéré, tu aurais aéré, il aurait aéré, nous aurions aéré, vous auriez aéré, ils auraient aéré. — *On dit aussi* : J'eusse aéré, tu eusses aéré, il eût aéré, nous eussions aéré, vous eussiez aéré, ils eussent aéré. — *Impératif prés.* Aère, aérons, aérez. — *Passé.* Aie aéré, ayons aéré, ayez aéré. — *Subj. prés.* Que j'aère, que tu aères, qu'il aère, que nous aérions, que vous aériez, qu'ils aèrent. — *Imparf.* Que j'aérasse, que tu aérasses, qu'il aérât, que nous aérassions, que vous aérassiez, qu'ils aérassent. — *Passé.* Que j'aie aéré, que tu aies aéré, qu'il ait aéré, que nous ayons aéré, que vous ayez aéré, qu'ils aient aéré. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse aéré, que tu eusses aéré, qu'il eût aéré, que nous eussions aéré, que vous eussiez aéré, qu'ils eussent aéré. — *Infin. prés.* Aérer. — *Passé.* Avoir aéré. — *Part. prés.* Aérant (inv.). — *Passé.* Aéré, aérée, aérés, aérées. Le participe s'emploie aussi adjectivement et se dit d'un bâtiment qui est en bel air, en grand air. *Une maison bien aérée.* — *Passé comp.* Ayant aéré. — Napoléon Landais est le seul qui indique le verbe pronominal *s'aérer.* — Passif, *être aéré.* Le participe régit *par.*

AFFADIR, v. a. 2me conj. (*Afadir*), rendre fade. *Affadir une sauce, un ragoût,*

en y mêlant quelque chose de trop doux. — S'emploie figurément : *Les romans affectés* affadissent *la vie.* Boiste.) *Des louanges outrées* affadissent *le cœur.* (Planche.) — *Ind. prés.* J'affadis, tu affadis, il affadit, nous affadissons, vous affadissez, ils affadissent. — *Imparf.* J'affadissais, tu affadissais, il affadissait, nous affadissions, vous affadissiez, ils affadissaient. — *Pass. déf.* J'affadis, tu affadis, il affadit, nous affadîmes, vous affadîtes, ils affadirent. — *Pass. ind.* J'ai affadi, tu as affadi, il a affadi, nous avons affadi, vous avez affadi, ils ont affadi. — *Pass. ant.* J'eus affadi, tu eus affadi, il eut affadi, nous eûmes affadi, vous eûtes affadi, ils eurent affadi. — *Plus-que-parf.* J'avais affadi, tu avais affadi, il avait affadi, nous avions affadi, vous aviez affadi, ils avaient affadi. — *Futur.* J'affadirai, tu affadiras, il affadira, nous affadirons, vous affadirez, ils affadiront. — *Futur ant.* J'aurai affadi, tu auras affadi, il aura affadi, nous aurons affadi, vous aurez affadi, ils auront affadi. — *Cond. prés.* J'affadirais, tu affadirais, il affadirait, nous affadirions, vous affadiriez, ils affadiraient. — *Passé.* J'aurais affadi, tu aurais affadi il aurait affadi, nous aurions affadi, vous auriez affadi, ils auraient affadi. — *On dit aussi* : J'eusse affadi, tu eusses affadi, il eût affadi, nous eussions affadi, vous eussiez affadi, ils eussent affadi. — *Imper. prés.* Affadis, affadissons affadissez. — *Passé.* Aie affadi, ayons affadi, ayez affadi. — *Subj. prés.* Que j'affadisse, que tu affadisses, qu'il affadisse, que nous affadissions, que vous affadissiez, qu'ils affadissent. — *Imparf.* Que j'affadisse, que tu affadisses, qu'il affadît, que nous affadissions, que vous affadissiez, qu'ils affadissent. — *Passé.* Que j'aie affadi, que tu aies affadi, qu'il ait affadi, que nous ayons affadi, que vous ayez affadi, qu'ils aient affadi. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse affadi, que tu eusses affadi, qu'il eût affadi, que nous eussions affadi, que vous eussiez affadi, qu'ils eussent affadi. — *Inf. prés.* Affadir. — *Passé.* Avoir affadi. — *Part. prés.* Affadissant (variable.) : *Discours affadissant, louange affadissante.* — *Passé.* Affadi, affadie, affadis, affadies. — *Passé comp.* Ayant affadi. — Se conjugue avec le pronom personnel *se* : *S'affadir.* (Omission de l'Académie. *L'éloquence, toujours flatteuse dans les monarchies,* s'est affadie *par des adulations dangereuses aux meilleurs princes.* (Massillon.) *Les plaisirs* s'affadissent, *et les douleurs sont plus cuisantes lorsqu'on ne peut les raconter.* (Boiste.) — Passif : *être affadi.* — Le participe régit *par* :

> Et n'estimant dignes d'être applaudis
> Que les héros par l'amour *affadis.*
> (ROUSSEAU).

AFFAIBLIR, v. a. 2me conj. (*Aféblir*), rendre plus faible, moins vigoureux, abattre la force. *Les lois inutiles* affaiblissent *les lois nécessaires; celles que l'on peut éluder, la législation.* (Montesquieu.) *Les aliments nous corrompent, les remèdes nous* affaiblissent. (Massillon.) — *Ind. prés.* J'affaiblis, tu affaiblis, il affaiblit, nous affaiblissons, vous affaiblissez, ils affaiblissent. — *Imparf.* J'affaiblissais, tu affaiblissais, il affaiblissait, nous affaiblissions, vous affaiblissiez, ils affaiblissaient. — *Pass. déf.* J'affaiblis, tu affaiblis, il affaiblit, nous affaiblîmes, vous affaiblîtes, ils affaiblirent. — *Pass. ind.* J'ai affaibli, tu as affaibli, il a affaibli, nous avons affaibli, vous avez affaibli, ils ont affaibli. — *Pass. ant.* J'eus affaibli, tu eus affaibli, il eut affaibli, nous eûmes affaibli, vous eûtes affaibli, ils eurent affaibli. — *Plus-que-parf.* J'avais affaibli, tu avais affaibli, il avait affaibli, nous avions affaibli, vous aviez affaibli, ils avaient affaibli. — *Futur.* J'affaiblirai, tu affaibliras, il affaiblira, nous affaiblirons, vous affaiblirez, ils affaibliront. — *Futur ant.* J'aurai affaibli, tu auras affaibli, il aura affaibli, nous aurons affaibli, vous aurez affaibli, ils auront affaibli. — *Cond. prés.* J'affaiblirais, tu affaiblirais, il affaiblirait, nous affaiblirions, vous affaibliriez, ils affaibliraient. — *Passé.* J'aurais affaibli, tu aurais affaibli, il aurait affaibli, nous aurions affaibli, vous auriez affaibli, ils auraient affaibli. — *Imper. prés.* Affaiblis, affaiblissons, affaiblissez. — *Passé.* Aie affaibli, ayons affaibli, ayez affaibli. — *Subj. prés.* Que j'affaiblisse, que tu affaiblisses, qu'il affaiblisse, que nous affaiblissions, que vous affaiblissiez, qu'ils affaiblissent. — *Imparf.* Que j'affaiblisse, que tu affaiblisses, qu'il affaiblît, que nous affaiblissions, que vous affaiblissiez, qu'ils affaiblissent. — *Passé.* Que j'aie affaibli, que tu aies affaibli, qu'il ait affaibli, que nous ayons affaibli, que vous ayez affaibli, qu'ils aient affaibli. — *Plus-que parf.* Que j'eusse affaibli, que tu eusses affaibli, qu'il eût affaibli, que nous eussions affaibli, que vous eussiez affaibli, qu'ils eussent affaibli. — *Inf. prés.* Affaiblir. — *Passé.* Avoir

affaibli. — *Part. prés.* Affaiblissant (variable). *Il y a des remèdes fortifiants, il y en a* d'affaiblissants (Académie). *La plupart des femmes sont* affaiblissantes *par les attachements tendres q'elles causent.* (Nicole.) — *Passé.* Affaibli, affaiblie, affaiblis, affaiblies. — *Pass. comp.* Ayant affaibli. — Se conjugue avec le pronom personnel *se : S'affaiblir. La distance qu'il y a de l'honnête homme à l'habile homme* s'affaiblit *d'un jour à l'autre* (La Bruyère). *Les hommes vivent longtemps quand ils ne* s'affaiblissent *pas par l'usage immodéré des liqueurs* (Voltaire). — Passif : *être affaibli.* Le participe régit *par : Moins* affaibli par *l'âge que* par *la maladie* (La Bruyère). *Le roi,* affaibli par *les représentations des princes, des ministres, retira sa parole* (Voltaire). — On trouve quelquefois *affaibli* suivi de la préposition *de :* Affaibli du *passé, accablé du présent, on est encore effrayé de l'avenir* (Fléchier). *Aujourd'hui même encore, de deux sens* affaibli (Boileau). Dans ce second exemple, *affaibli de* est pour *affaibli par la perte de.* C'est ainsi que Virgile dit de Sergeste au 5me livre de l'Enéide : *Amissis remis atque ordine debilis uno.* Affaibli d'un *rang de rames.*

AFFAISSER, v. a. 1re conj. (*Afécé*), faire que des choses qui sont l'une sur l'autre s'abaissent, se foulent. *Les pluies* affaissent *les terres.* — Faire ployer, faire courber sous le faix. *Une trop grande charge de blé a* affaissé *le plancher de ce grenier.*— S'emploie figurément. *Un esprit qui* s'affaisse, *un vieillard qui* s'affaisse *sous le poids des années.* — *Ind. prés.* J'affaisse, tu affaisses, il affaisse, nous affaissons, vous affaissez, ils affaissent. — *Imparf.* J'affaissais, tu affaissais, il affaissait, nous affaissions, vous affaissiez, ils affaissaient. — *Pass. déf.* J'affaissai, tu affaissas, il affaissa, nous affaissâmes, vous affaissâtes, ils affaissèrent. — *Pass. ind.* J'ai affaissé, tu as affaissé, il a affaissé, nous avons affaissé, vous avez affaissé, ils ont affaissé. — *Pass. ant.* J'eus affaissé, tu eus affaissé, il eut affaissé, nous eûmes affaissé, vous eûtes affaissé, ils eurent affaissé. — *Plus-que-parf.* J'avais affaissé, tu avais affaissé, il avait affaissé, nous avions affaissé, vous aviez affaissé, ils avaient affaissé. — *Futur.* J'affaisserai, tu affaisseras, il affaissera, nous affaisserons, vous affaisserez, ils affaisseront. — *Futur ant.* J'aurai affaissé, tu auras affaissé, il aura affaissé, nous aurons affaissé, vous aurez affaissé, ils auront affaissé. — *Cond. prés.* J'affaisserais, tu affaisserais, il affaisserait, nous affaisserions, vous affaisseriez, ils affaisseraient. — *Passé.* J'aurais affaissé, tu aurais affaissé, il aurait affaissé, nous aurions affaissé, vous auriez affaissé, ils auraient affaissé. — *On dit aussi :* J'eusse affaissé, tu eusses affaissé, il eût affaissé, nous eussions affaissé, vous eussiez affaissé, ils eussent affaissé. — *Impér. prés.* Affaisse, affaissons, affaissez.— *Passé.* Aie affaissé, ayons affaissé, ayez affaissé. — *Subj. prés.* Que j'affaisse, que tu affaisses, qu'il affaisse, que nous affaissions, que vous affaissiez, qu'ils affaissent. — *Imparf.* Que j'affaissasse, que tu affaissasses, qu'il affaissât, que nous affaissassions, que vous affaissassiez, qu'ils affaissassent. — *Passé.* Que j'aie affaissé, que tu aies affaissé, qu'il ait affaissé, que nous ayons affaissé, que vous ayez affaissé, qu'ils aient affaissé. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse affaissé, que tu eusses affaissé, qu'il eût affaissé, que nous eussions affaissé, que vous eussiez affaissé, qu'ils eussent affaissé. — *Inf. prés.* Affaisser. — *Passé.* Avoir affaissé. — *Part. prés.* Affaissant (inv.)—*Passé.* Affaissé, affaissée, affaissés, affaissées.— *Pass. comp.* Ayant affaissé. — Se conjugue avec le pronom personnel *se : S'affaisser. On ne peut rien fonder sur des cadavres, Ils* s'affaissent *et l'édifice croule* (Boiste). — Passif : *être affaissé.* Le participe régit *par* ou *sous :* Etre affaissé par *ou* sous *le poids des années.*

AFFAITER, v. a. 1re conjug. (*Afété*), term. de fauconnerie. *Apprivoiser un oiseau.* — En terme de tourneur, *façonner des peaux.*—*Ind. prés.* J'affaite, tu affaites, il affaite, nous affaitons, vous affaitez, ils affaitent.—*Imparf.* J'affaitais, tu affaitais, il affaitait, nous affaitions, vous affaitiez, ils affaitaient. — *Passé déf.* J'affaitai, tu affaitas, il affaita, nous affaitâmes, vous affaitâtes, ils affaitèrent. — *Passé indéf.* J'ai affaité, tu as affaité, il a affaité, nous avons affaité, vous avez affaité, ils ont affaité. — *Passé ant.* J'eus affaité, tu eus affaité, il eut affaité, nous eûmes affaité, vous eûtes affaité, ils eurent affaité. — *Plus-que-parf.* J'avais affaité, tu avais affaité, il avait affaité, nous avions affaité, vous aviez affaité, ils avaient affaité. — *Futur.* J'affaiterai, tu affaiteras, il affaitera, nous affaiterons, vous affaiterez, ils affaiteront.—

Futur ant. J'aurai affaité, tu auras affaité, il aura affaité, nous aurons affaité, vous aurez affaité, ils auront affaité. — *Cond. prés.* J'affaiterais, tu affaiterais, il affaiterait, nous affaiterions, vous affaiteriez, ils affaiteraient. — *Passé.* J'aurais affaité, tu aurais affaité, il aurait affaité, nous aurions affaité, vous auriez affaité, ils auraient affaité. — *On dit aussi :* J'eusse affaité, tu eusses affaité, il eût affaité, nous eussions affaité, vous eussiez affaité, ils eussent affaité.—*Impér. prés.* Affaite, affaitons, affaitez — *Passé.* Aie affaité, ayons affaité, ayez affaité. — *Subj. prés.* Que j'affaite, que tu affaites, qu'il affaite, que nous affaitions, que vous affaitiez, qu'ils affaitent. — *Imparf.* Que j'affaitasse, que tu affaitasses, qu'il affaitât, que nous affaitassions, que vous affaitassiez, qu'ils affaitassent. — *Passé.* Que j'aie affaité, que tu aies affaité, qu'il ait affaité, que nous ayons affaité, que vous ayez affaité, qu'ils aient affaité. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse affaité, que tu eusses affaité, qu'il eût affaité, que nous eussions affaité, que vous eussiez affaité, qu'ils eussent affaité. — *Inf. prés.* Affaiter. — *Passé.* Avoir affaité.—*Part. prés.* Affaitant.(inv.)—*Part. passé.* Affaité, affaitée, affaités, affaitées.—*Passé comp.* Ayant affaité.—Se conjugue avec le pron. pers. : *S'affaiter.* (Omiss. des lexicographes.) — Passif : *être affaité.* Le participe régit *par.*

AFFALER, v. a. et n. de la 1re conj. (*Afalé*), abaisser, descendre un cordage. — Neutralement, se dit d'un vaisseau arrêté sur la côte par le défaut de vent ou par les courants. *Le vent nous avait* affalés. (Acad.). —*Ind. prés.* J'affale, tu affales, il affale, nous affalons, vous affalez, ils affalent. — *Imparf.* J'affalais, tu affalais, il affalait, nous affalions, vous affaliez, ils affalaient. — *Passé def.* J'affalai, tu affalas, il affala, nous affalâmes, vous affalâtes, ils affalèrent. — *Passé ind.* J'ai affalé, tu as affalé, il a affalé, nous avons affalé, vous avez affalé, ils ont affalé. — *Passé ant.* J'eus affalé, tu eus affalé, il eut affalé, nous eûmes affalé, vous eûtes affalé, ils eurent affalé.— *Plus-que-parf.* J'avais affalé, tu avais affalé, il avait affalé, nous avions affalé, vous aviez affalé, ils avaient affalé. — *Futur.* J'affalerai, tu affaleras, il affalera, nous affalerons, vous affalerez, ils affaleront. — *Futur ant.* J'aurai affalé, tu auras affalé, il aura affalé, nous aurons affalé, vous aurez affalé, ils auront affalé. — *Cond. prés.* J'affalerais, tu affalerais il affalerait, nous affalerions, vous affaleriez, ils affaleraient. — *Passé.* J'aurais affalé, tu aurais affalé, il aurait affalé, nous aurions affalé, vous auriez affalé, ils auraient affalé. — *On dit aussi :* J'eusse affalé, tu eusses affalé, il eût affalé, nous eussions affalé, vous eussiez affalé, ils eussent affalé. — *Imp. prés.* Affale, affalons, affalez. — *Passé.* — Aie affalé, ayons affalé, ayez affalé. — *Subj. prés.* Que j'affale, que tu affales, qu'il affale, que nous affalions, que vous affaliez, qu'ils affalent. — *Imparf.* Que j'affalasse, que tu affalasses, qu'il affalât, que nous affalassions, que vous affalassiez, qu'ils affalassent. — *Passé.* Que j'aie affalé, que tu aies affalé, qu'il ait affalé, que nous ayons affalé, que vous ayez affalé, qu'ils aient affalé. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse affalé, que tu eusses affalé, qu'il eût affalé, que nous eussions affalé, que vous eussiez affalé, qu'ils eussent affalé. — *Inf. prés.* Affaler.—*Passé.* Avoir affalé.—*Part. prés.* Affalant (inv.).— *Passé.* Affalé, affalée, affalés, affalées. — *Passé comp.* Ayant affalé. Se conjugue avec le pronom personnel *se : Le navire va* s'affaler *s'il ne change pas de manœuvre.* (Académie.) — Avec le pronom personnel signifie aussi : Se laisser glisser le long d'un cordage pour descendre plus vite. *Ce matelot* s'est affalé *le long de tel cordage* (Acad.). — Passif. *Etre affalé. Le navire est* affalé (Acad.).

AFFAMER, v. a., 1re conj.(*Afamé*), ôter, retrancher des vivres, causer la faim. *Affamer une ville, une place, une province. Ventre affamé n'a pas d'oreilles.* (Prov.)

Ind. prés. J'affame, tu affames, il affame, nous affamons vous affamez, ils affament. — *Imparf.* J'affamais, tu affamais, il affamait, nous affamions, vous affamiez, ils affamaient. — *Passé déf.* J'affamai, tu affamas, il affama, nous affamâmes, vous affamâtes, ils affamèrent. — *Passé ind.* J'ai affamé, tu as affamé, il a affamé, nous avons affamé, vous avez affamé, ils ont affamé. — *Passé ant.* J'eus affamé, tu eus affamé, il eut affamé, nous eûmes affamé, vous eûtes affamé, ils eurent affamé. — *Plus-que-parf.* J'avais affamé, tu avais affamé, il avait affamé, nons avions affamé, vous aviez affamé, ils avaient affamé. — *Futur.* J'affamerai, tu affameras, il affamera, nous affamerons, vous affamerez, ils affameront. — *Futur ant.* J'aurai affamé, tu auras affamé, il aura affamé, nous aurons affamé, vous aurez affamé, ils auront affamé. — *Cond. prés.* J'affamerais, tu af-

famerais, il affamerait, nous affamerions, vous affameriez, ils affameraient. — *Passé.* J'aurais affamé, tu aurais, affamé, il aurait affamé, nous aurions affamé, vous auriez affamé, ils auraient affamé. — *On dit aussi :* J'eusse affamé, tu eusses affamé, il eût affamé, nous eussions affamé, vous eussiez affamé, ils eussent affamé. — *Imp. prés.* Affame, affamons, affamez. — *Passé.* Aie affamé, ayons affamé, ayez affamé. — *Subj. prés.* Que j'affame, que tu affames, qu'il affame, que nous affamions, que vous affamiez, qu'ils affament. — *Imparf.* Que j'affamasse, que tu affamasses, qu'il affamât, que nous affamassions, que vous affamassiez, qu'ils affamassent. — *Passé.* Que j'aie affamé, que tu aies affamé, qu'il ait affamé, que nous ayons affamé, que vous ayez affamé, qu'ils aient affamé. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse affamé, que tu eusses affamé, qu'il eût affamé, que nous eussions affamé, que vous eussiez affamé, qu'ils eussent affamé. — *Infin. prés.* Affamer. — *Passé.* Avoir affamé. — *Part. prés.* Affamant (invariable). — *Passé.* Affamé, affamée, affamés, affamées. — *Passé comp.* Ayant affamé. Se conjugue avec le pronom personnel *se : s'affamer* (Omission de l'Académie.) — Passif. *Être affamé.* Le participe régit la préposition *de* et signifie dans ce cas figurément, *Être avide de*: *Dégoûté de tout ce que tu avais, et* affamé *de tout ce que tu n'avais pas* (Fénelon).

AFFÉAGER, v. a., 1re conj. (*Aféagé*), donner partie d'un fief à féage, en fief ou en roture; amodier sans contrat, de confiance. —*Ind. prés.* J'afféage, tu afféages, il afféage, nous afféageons, vous afféagez, ils afféagent. — *Imp.* J'afféageais, tu afféageais, il afféageait, nous afféagions, vous afféagiez, ils afféageaient. — *Passé déf.* J'afféageai, tu afféageas, il afféagea, nous afféageâmes, vous afféageâtes, ils afféagèrent. — *Passé ind.* J'ai afféagé, tu as afféagé, il a afféagé, nous avons afféagé, vous avez afféagé, ils ont afféagé. — *Passé ant.* J'eus afféagé, tu eus afféagé, il eut afféagé, nous eûmes afféagé, vous eûtes afféagé, ils eurent afféagé. — *Plus-que-parf.* J'avais afféagé, tu avais afféagé, il avait afféagé, nous avions afféagé, vous aviez afféagé, ils avaient afféagé. — *Futur.* J'afféagerai, tu afféageras, il afféagera, nous afféagerons, vous afféagerez, ils afféageront. — *Futur ant.* J'aurai afféagé, tu auras afféagé, il aura afféagé, nous aurons afféagé, vous aurez afféagé, ils auront afféagé. — *Cond. prés.* J'afféagerais, tu afféagerais, il afféagerait, nous afféagerions, vous afféageriez, ils afféageraient. — *Passé.* J'aurais afféagé, tu aurais afféagé, il aurait afféagé, nous aurions afféagé, vous auriez afféagé, ils auraient afféagé. — *On dit aussi :* J'eusse afféagé, tu eusses afféagé, il eût afféagé, nous eussions afféagé, vous eussiez afféagé, ils eusssent afféagé. — *Imp. prés.* Afféage, afféageons, afféagez. — *Passé.* Aie afféagé, ayons afféagé, ayez afféagé.— *Subj. prés.* Que j'afféage, que tu afféages, qu'il afféage, que nous afféagions, que vous afféagiez, qu'ils afféagent. — *Imparf.* Que j'afféageasse, que tu afféageasses, qu'il afféageât, que nous afféageassions, que vous afféageassiez, qu'ils afféageassent. — *Passé.* Que j'aie afféagé, que tu aies afféagé, qu'il ait afféagé, que nous ayons afféagé, que vous ayez afféagé, qu'ils aient afféagé. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse afféagé, que tu eusses afféagé, qu'il eût afféagé, que nous eussions afféagé, que vous eussiez afféagé, qu'ils eussent afféagé. — *Infin. prés.* Afféager.—*Passé.* Avoir afféagé.—*Part. prés.* Afféageant (inv.).—*Passé.* Afféagé, afféagée, afféagés, afféagées. — *Part. comp.* Ayant afféagé. Se conjugue avec le pronom personnel *se : S'afféager.* (Omiss. de l'Acad. et des lexicographes.) Passif. *Etre afféagé.* Le particip régit *par.*

AFFECTER, v. a. 1re conjug. (*Afekté*), prédilection, attachement pour certaines choses ou pour certaines personnes. *Affecter une place, un logement, quelqu'un.*—Faire un usage fréquent et même vicieux de certaines choses. *Affecter certains mots, certaines paroles, certains airs, certains gestes. Les vieillards* affectent *quelques mots du premier langage qu'ils ont parlé* (La Bruyère). — Faire ostentation de quelque chose. *Affecter de paraître savant, de paraître riche. Ceux que l'on condamne au supplice* affectent *quelquefois le mépris de la mort* (La Rochefoucault). — Prendre quelque chose à tâche, le faire de dessein formé. *Les Romains, pour répandre partout la terreur,* affectaient *de laisser dans les villes prises des spectacles terribles de cruauté* (Bossuet).— Rechercher une chose avec ambition, y aspirer. *Affecter le pouvoir suprême.*— Destiner et appliquer une chose à un certain usage. *Affecter un fonds de terre pour l'entretien, à l'entretien d'une école.*—Rendre malade. *L'usage de la pipe* affecte *beaucoup les poitrines faibles.* — Toucher, émouvoir (figur.). *Cet*

événement l'a beaucoup affecté (Académ.).—*Ind. prés.* J'affecte, tu affectes, il affecte, nous affectons, vous affectez, ils affectent. — *Imp.* J'affectais, tu affectais, il affectait, nous affections, vous affectiez, ils affectaient. — *Passé déf.* J'affectai, tu affectas, il affecta, nous affectâmes, vous affectâtes, ils affectèrent. — *Passé ind.* J'ai affecté, tu as affecté, il a affecté, nous avons affecté, vous avez affecté, ils ont affecté. — *Passé ant.* J'eusse affecté, tu eusses affecté, il eut affecté, nous eûmes affecté, vous eûtes affecté, ils eurent affecté.—*Plus-que-parf.* J'avais affecté, tu avais affecté, il avait affecté, nous avions affecté, vous aviez affecté, ils avaient affecté. — *Futur.* J'affecterai, tu affecteras, il affectera, nous affecterons, vous affecterez, ils affecteront. — *Futur ant.* J'aurai affecté, tu auras affecté, il aura affecté, nous aurons affecté, vous aurez affecté, ils auront affecté. — *Cond. prés.* J'affecterais, tu affecterais, il affecterait, nous affecterions, vous affecteriez, ils affecteraient. — *Passé.* J'aurais affecté, tu aurais affecté, il aurait affecté, nous aurions affecté, vous auriez affecté, ils auraient affecté.— *On dit aussi :* J'eusse affecté, tu eusses affecté, il eût affecté, nous eussions affecté, vous eussiez affecté, ils eussent affecté. — *Imp. prés.* Affecte, affectons, affectez. — *Passé.* Aie affecté, ayons affecté, ayez affecté. — *Subj. prés.* Que j'affecte, que tu affectes, qu'il affecte, que nous affections, que vous affectiez, qu'ils affectent. — *Imp.* Que j'affectasse, que tu affectasses, qu'il affectât, que nous affectassions, que vous affectassiez, qu'ils affectassent. — *Passé.* Que j'aie affecté, que tu aies affecté, qu'il ait affecté, que nous ayons affecté, que vous ayez affecté, qu'ils aient affecté. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse affecté, que tu eusses affecté, qu'il eût affecté, que nous eussions affecté, que vous eussiez affecté qu'ils eussent affecté. — *Inf. prés.* Affecter. — *Passé.* Avoir affecté. — *Part. prés.* Affectant (invariable). — *Passé.* Affecté, affectée, affectés, affectées.—*Passé comp.* Ayant affecté. Le participe se conjugue avec le pron. personnel et signifie dans ce cas, *s'affliger. C'est un homme qui* s'affecte *aisément, qui ne* s'affecte *de rien* (Acad.).—Affecté à, attaché à. *Les ambassadeurs étendaient le droit de franchise* affecté à *leur maison, jusqu'à une très grande distance* (Voltaire). — Affecté de, touché de. *Il a été vivement* affecté de *cette nouvelle* (Académ.). Affecté par, destiné par. *Argent* affecté par *le gouvernement à des aumônes.*

AFFECTIONNER, v. a. et n. 1re conjug. (*Afekcioné*). Aimer, avoir de l'affection. *Affectionner une personne, une chose.* Il s'emploie absolument. *Je ne sais si le chien choisit, s'il se ressouvient, s'il* affectionne, *s'il craint* (La Bruyère). — *Ind. prés.* J'affectionne, tu affectionnes, il affectionne, nous affectionnons, vous affectionnez, ils affectionnent. — *Imp.* J'affectionnais, tu affectionnais, il affectionnait, nous affectionnions, vous affectionniez, ils affectionnaient. — *Passé déf.* J'affectionnai, tu affectionnas, il affectionna, nous affectionnâmes, vous affectionnâtes, ils affectionnèrent. — *Passé ind.* J'ai affectionné, tu as affectionné, il a affectionné, nous avons affectionné, vous avez affectionné, ils ont affectionné. — *Passé ant.* J'eus affectionné, tu eus affectionné, il eut affectionné, nous eûmes affectionné, vous eûtes affectionné, ils eurent affectionné. — *Plus-que-parf.* J'avais affectionné, tu avais affectionné, il avait affectionné, nous avions affectionné, vous aviez affectionné, ils avaient affectionné.— *Futur.* J'affectionnerai, tu affectionneras, il affectionnera, nous affectionnerons, vous affectionnerez, ils affectionneront.— *Futur ant.* J'aurai affectionné, tu auras affectionné, il aura affectionné, nous aurons affectionné, vous aurez affectionné, ils auront affectionné. — *Cond. prés.* J'affectionnerais, tu affectionnerais, il affectionnerait, nous affectionnerions, vous affectionneriez, ils affectionneraient.—*Passé.* J'aurais affectionné, tu aurais affectionné, il aurait affectionné, nous aurions affectionné, vous auriez affectionné, ils auraient affectionné. — *On dit aussi :* J'eusse affectionné, tu eusses affectionné, il eût affectionné, nous eussions affectionné, vous eussiez affectionné, ils eussent affectionné. — *Impér. prés.* Affectionne, affectionnons, affectionnez. — *Passé.* Aie affectionné, ayons affectionné, ayez affectionné. — *Subj. prés.* Que j'affectionne, que tu affectionnes, qu'il affectionne, que nous affectionnions, que vous affectionniez, qu'ils affectionnent. — *Imp* Que j'affectionnasse, que tu affectionnasses, qu'il affectionnât, que nous affectionnassions, que vous affectionnassiez, qu'ils affectionnassent. — *Passé.* Que j'aie affectionné, que tu aies affectionné, qu'il ait affectionné, que nous ayons affectionné, que vous ayez affec-

tionné, qu'ils aient affectionné. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse affectionné, que tu eusses affectionné, qu'il eût affectionné, que nous eussions affectionné, que vous eussiez affectionné, qu'ils eussent affectionné.—*Inf. prés.* Affectionner.— *Passé.* Avoir affectionné.— *Part. prés.* Affectionnant (invar.). —*Passé.* Affectionné, affectionnée, affectionnés, affectionnées.—*Passé comp.* Ayant affectionné. Se conjugue avec le pron. pers. *s'affectionner*, et signifie alors s'attacher, s'appliquer avec affection à une chose. *Un homme n'est véritablement estimable qu'autant qu'il* s'affectionne *à des objets qui le méritent* (Boiste). Passif : *être affectionné.* Le participe régit *de* : *être affectionné de quelqu'un.*

AFFERMER, v. a. 1re conjug. (*Afèremé*). donner à ferme. *Affermer une terre, affermer la perception des impôts.* — *Indicatif présent.* J'afferme, tu affermes, il afferme, nous affermons, vous affermez, ils afferment. — *Imparf.* J'affermais, tu affermais, il affermait, nous affermions, vous affermiez, ils affermaient. — *Passé déf.* J'affermai, tu affermas, il afferma, nous affermâmes, vous affermâtes, ils affermèrent. — *Passé ind.* J'ai affermé, tu as affermé, il a affermé, nous avons affermé, vous avez affermé, ils ont affermé.—*Passé ant.* J'eus affermé, tu eus affermé, il eut affermé, nous eûmes affermé, vous eûtes affermé, ils eurent affermé. — *Plus-que-parf.* J'avais affermé, tu avais affermé, il avait affermé, nous avions affermé, vous aviez affermé, ils avaient affermé.— *Futur.* J'affermerai, tu affermeras, il affermera, nous affermerons, vous affermerez, ils affermeront. — *Futur ant.* J'aurai affermé, tu auras affermé, il aura affermé, nous aurons affermé, vous aurez affermé, ils auront affermé. — *Cond prés.* J'affermerais, tu affermerais, il affermerait, nous affermerions, vous affermeriez, ils affermeraient. — *Passé.* J'aurais affermé, tu aurais affermé, il aurait affermé, nous aurions affermé, vous auriez affermé, ils auraient affermé. — *On dit aussi :* J'eusse affermé, tu eusses affermé, il eût affermé, nous eussions affermé, vous eussiez affermé, ils eussent affermé. — *Imp.* Afferme, affermons, affermez. — *Passé.* Aie affermé, ayons affermé, ayez affermé. — *Subj. prés.* Que j'afferme, que tu affermes, qu'il afferme, que nous affermions, que vous affermiez, qu'ils afferment. — *Imparf.* Que j'affermasse, que tu affermasses, qu'il affermât, que nous affermassions, que vous affermassiez, qu'ils affermassent. — *Passé.* Que j'aie affermé, que tu aies affermé, qu'il ait affermé, que nous ayons affermé, que vous ayez affermé, qu'ils aient affermé. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse affermé, que tu eusses affermé, qu'il eût affermé, que nous eussions affermé, que vous eussiez affermé, qu'ils eussent affermé. — *Inf. prés.* Affermer. — *Passé.* Avoir affermé. —*Part. prés.* Affermant (invar.). —*Passé.* Affermé, affermée, affermés, affermées. — *Passé comp.* Ayant affermé. Napoléon Landais indique le verbe pronominal *s'affermer.* —Passif : *être affermé.* Le participe régit *par.*

AFFERMIR, v. a. 2me conj. (*Afermir*), rendre ferme et stable. *Affermir une muraille, un plancher. L'opiat affermit les dents.* — Rendre ferme ce qui est mou. *La gelée affermit les chemins.* — Fig. rendre plus assuré, plus difficile à ébranler. *Affermir le courage, affermir l'âme. Les princes* affermissent *leur autorité, en affermissant l'autorité de la religion* (Massillon). — *Ind. prés.* J'affermis, tu affermis, il affermit, nous affermissons, vous affermissez, ils affermissent. — *Imparf.* J'affermissais, tu affermissais, il affermissait, nous affermissions, vous affermissiez, ils affermissaient. — *Pass. déf.* J'affermis, tu affermis, il affermit, nous affermîmes, vous affermîtes, ils affermirent. — *Pass. ind.* J'ai affermi, tu as affermi, il a affermi, nous avons affermi, vous avez affermi, ils ont affermi. — *Pass. ant.* J'eus affermi, tu eus affermi, il eut affermi, nous eûmes affermi, vous eûtes affermi, ils eurent affermi. — *Plus-que-parf.* J'avais affermi, tu avais affermi, il avait affermi, nous avions affermi, vous aviez affermi, ils avaient affermi. — *Futur.* J'affermirai, tu affermiras, il affermira, nous affermirons, vous affermirez, ils affermiront. — *Futur ant.* J'aurai affermi, tu auras affermi, il aura affermi, nous aurons affermi, vous aurez affermi, ils auront affermi. — *Cond. prés.* J'affermirais, tu affermirais, il affermirait, nous affermirions, vous affermiriez, ils affermiraient. — *Passé.* J'aurais affermi, tu aurais affermi, il aurait affermi, nous aurions affermi, vous auriez affermi, ils auraient affermi. — *On dit aussi :* J'eusse affermi, tu eusses affermi, il eût affermi, nous eussions affermi, vous eussiez affermi, ils eussent affermi. — *Impér. prés.* Affermis,

affermissons, affermissez. — *Passé.* Aie affermi, ayons affermi, ayez affermi. — *Subj. prés.* Que j'affermisse, que tu affermisses, qu'il affermisse, que nous affermissions, que vous affermissiez, qu'ils affermissent. — *Imparf.* Que j'affermisse, que tu affermisses, qu'il affermît, que nous affermissions, que vous affermissiez, qu'ils affermissent. — *Passé.* Que j'aie affermi, que tu aies affermi, qu'il ait affermi, que nous ayons affermi, que vous ayez affermi, qu'ils aient affermi. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse affermi, que tu eusses affermi, qu'il eût affermi, que nous eussions affermi, que vous eussiez affermi, qu'ils eussent affermi. — *Inf. prés.* Affermir. — *Passé.* Avoir affermi. — *Part. prés.* Affermissant. (inv.)—*Passé.* Affermi, affermie, affermis, affermies. — *Passé comp.* Ayant affermi.— Se conjugue avec le pronom pers. *S'affermir. Alexandre voulut* s'affermir *avant que d'entreprendre son rival* (Bossuet). *Les jansénistes* s'affermissaient *par les persécutions* (Voltaire).— Passif: *être affermi.* Le participe régit *par :*

A ces mots, d'une main *par* la rage *affermie,*
Il saisissait déjà la machine ennemie.
(Boileau.)

AFFICHER, v. a. 1re conj.— *Ind. prés.* J'affiche, tu affiches, il affiche, nous affichons, vous affichez, ils affichent. —*Imp.* J'affichais, tu affichais, il affichait, nous affichions, vous affichiez, ils affichaient. — —*Passé déf.* J'affichai, tu affichas, il afficha, nous affichâmes, vous affichâtes, ils affichèrent. — *Passé indéf.* J'ai affiché, tu as affiché, il a affiché, nous avons affiché, vous avez affiché, ils ont affiché. — *Passé ant.* J'eus affiché, tu eus affiché, il eut affiché, nous eûmes affiché, vous eûtes affiché, ils eurent affiché.—*Plus-que-parf.* J'avais affiché, tu avais affiché, il avait affiché, nous avions affiché, vous aviez affiché, ils avaient affiché. — *Futur.* J'afficherai, tu afficheras, il affichera, nous afficherons, vous afficherez, ils afficheront. —*Futur ant.* J'aurai affiché, tu auras affiché, il aura affiché, nous aurons affiché, vous aurez affiché, ils auront affiché. — *Cond. prés.* J'afficherais, tu afficherais, il fficherait, nous afficherions, vous afficheiez, ils afficheraient. — *Passé.* J'aurais ffiché, tu aurais affiché, il aurait affiché, nous aurions affiché, vous auriez affiché, ils auraient affiché. —*On dit aussi :* J'eusse affiché, tu eusses affiché, il eût affiché, nous eussions affiché, vous eussiez affiché, ils eussent affiché.— *Impér. prés.* Affiche, affichons, affichez. — *Passé.* Aie affiché, ayons affiché, ayez affiché. — *Subj. prés.* Que j'affiche, que tu affiches, qu'il affiche, que nous affichions, que vous affichiez, qu'ils affichent. — *Passé.* Que j'affichasse, que tu affichasses, qu'il affichât, que nous affichassions, que vous affichassiez, qu'ils affichassent. — *Imparf.* Que j'aie affiché, que tu aies affiché, qu'il ait affiché, que nous ayons affiché, que vous ayez affiché, qu'ils aient affiché. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse affiché, que tu eusses affiché, qu'il eût affiché, que nous eussions affiché, que vous eussiez affiché, qu'ils eussent affiché. — *Inf. prés.* Afficher. — *Passé.* Avoir affiché. — *Part. prés.* Affichant. (inv.) — *Passé.*Affiché, affichée, affichés, affichées, *Méfiez-vous d'une dévotion* affichée (Boiste). — *Passé composé.* Ayant affiché. — Se conjugue avec le pron. pers. *se : s'afficher. S'afficher pour bel esprit, pour savant,* etc. Dans ce cas, il ne se prend qu'en mauvaise part. — Passif : *être affiché.* Le participe régit *par.*

AFFILER, v.a.1re conj. (*Afilé*), aiguiser le tranchant d'un instrument, lui donner le fil; *affiler un rasoir, un couteau, un sabre.* Fig.et fam.*Avoir la langue bien affilée,*se dit d'une personne qui parle beaucoup. *Vous avez le caquet bien* affilé *pour une paysanne* (Molière). En terme d'agr. *les gelées ont* affilé *les blés,* ont rendu les fanes si petites qu'elles ne sont plus que comme des filets. — Term. de jard., *aligner.* — Term. d'arts , *alonger comme un fil.* — *Ind. prés.* J'affile, tu affiles, il affile, nous affilons, vous affilez, ils affilent. — *Imparf.* J'affilais, tu affilais, il affilait, nous affilions, vous affiliez, ils affilaient. — *Passé déf.* J'affilai, tu affilas, il affila, nous affilâmes, vous affilâtes, ils affilèrent. — *Passé indéf.* J'ai affilé, tu as affilé, il a affilé, nous avons affilé, vous avez affilé, ils ont affilé. — *Passé ant.* J'eus affilé, tu eus affilé, il eut affilé, nous eûmes affilé, vous eûtes affilé, ils eurent affilé. — *Plus-que-parf.* J'avais affilé, tu avais affilé, il avait affilé, nous avions affilé, vous aviez affilé, ils avaient affilé. — *Futur.* J'affilerai, tu affileras, il affilera, nous affilerons, vous affilerez, ils affileront.—*Futur ant.* J'aurai affilé, tu auras affilé, il aura affilé, nous aurons affilé, vous aurez affilé, ils auront affilé. —*Cond. prés.* J'affilerais, tu affilerais, il affilerait, nous affilerions, vous affileriez, ils affileraient.— *Passé.* J'aurais affilé, tu aurais affilé, il aurait affilé, nous

aurions affilé, vous auriez affilé, ils auraient affilé. — *On dit aussi :* J'eusse affilé, tu eusses affilé, il eût affilé, nous eussions affilé, vous eussiez affilé, ils eussent affilé. — *Impér. prés.* Affile, affilons, affilez.— *Passé.* Aie affilé, ayons affilé, ayez affilé. — *Subj. prés.* Que j'affile, que tu affiles, qu'il affile, que nous affilions, que vous affiliez, qu'ils affilent. — *Imparf.* Que j'affilasse, que tu affilasses, qu'il affilât, que nous affilassions, que vous affilassiez, qu'ils affilassent. — *Passé.* Que j'aie affilé, que tu aies affilé, qu'il ait affilé, que nous ayons affilé, que vous ayez affilé, qu'ils aient affilé. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse affilé, que tu eusses affilé, qu'il eût affilé, que nous eussions affilé, que vous eussiez affilé, qu'ils eussent affilé. — *Inf prés.* Affiler. —*Passé.* Avoir affilé.—*Part. prés.* Affilant. (inv.)—*Passé.* Affilé, affilée, affilés, affilées. — *Passé composé.* Ayant affilé. — Se conjugue avec le pron. pers. *s'affiler* (omission de l'Acad.) — Passif : *être affilé.* Le participe régit *par.*

AFFILIER, v. a. 1[re] conjug. (*Afilié*), adopter, associer à soi ne se dit que des corporations, des communautés, de certaines sociétés. *Affilier plusieurs sociétés à une société centrale.* — *Ind. prés.* J'affilie, tu affilies, il affilie, nous affilions, vous affiliez, ils affilient. — *Imp.* J'affiliais, tu affiliais, il affiliait, nous affiliions, vous affiliiez, ils affiliaient. — *Passé déf.* J'affiliai, tu affilias, il affilia, nous affiliâmes, vous affiliâtes, ils affilièrent. — *Passé ind.* J'ai affilié, tu as affilié, il a affilié, nous avons affilié, vous avez affilié, ils ont affilié. — *Passé ant.* J'eus affilié, tu eus affilié, il eut affilié, nous eûmes affilié, vous eûtes affilié, ils eurent affilié. — *Plus-que-parf.* J'avais affilié, tu avais affilié, il avait affilié, nous avions affilié, vous aviez affilié, ils avaient affilié. — *Futur.* J'affilierai, tu affilieras, il affiliera, nous affilierons, vous affilierez, ils affilieront. — *Futur passé.* J'aurai affilié, tu auras affilié, il aura affilié, nous aurons affilié, vous aurez affilié, ils auront affilié. — *Cond. prés.* J'affilierais, tu affilierais, il affilierait, nous affilierions, vous affilieriez, ils affilieraient. — *Passé.* J'aurais affilié, tu aurais affilié, il aurait affilié, nous aurions affilié, vous auriez affilié, ils auraient affilié. — *On dit aussi :* J'eusse affilié, tu eusses affilié, il eût affilié, nous eussions affilié, vous eussiez affilié, ils eussent affilié.—*Impér. prés.* Affilie, affilions, affiliez. — *Passé.* Aie affilié, ayons affilié, ayez affilié. — *Subj. prés.* Que j'affilie, que tu affilies, qu'il affilie, que nous affiliions, que vous affiliiez, qu'ils affilient. — *Imparf.* Que j'affiliasse, que tu affiliasses, qu'il affiliât, que nous affiliassions, que vous affiliassiez, qu'ils affiliassent. — *Passé.* Que j'aie affilié, que tu aies affilié, qu'il ait affilié, que nous ayons affilié, que vous ayez affilié, qu'ils aient affilié. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse affilié, que tu eusses affilié, qu'il eût affilié, que nous eussions affilié, que vous eussiez affilié, qu'ils eussent affilié. — *Inf. prés.* Affilier. — *Passé.* Avoir affilié. — *Part. prés.* Affiliant. (inv.)—*Passé.* Affilié, affiliée, affiliés, affiliées.—*Passé comp.* Ayant affilié.—Se conjugue avec le pronom personnel : *s'affilier. S'affilier* à une congrégation, à une société. — Passif : *être affilié.* Le participe régit *par. Etre* affilié par *quelqu'un à une société.*

AFFINER, v. a. 1[re] conj. (*Afiné*), term. d'arts, purifier par un moyen quelconque. *Affiner l'or et l'argent. Affiner du fer, de l'étain.* — *Affiner du sucre,* le rendre plus pur. — *Affiner le lin, le chanvre,* le rendre plus fin, plus délié. — *Ind. prés.* J'affine, tu affines, il affine, nous affinons, vous affinez, ils affinent.— *Imp.* J'affinais, tu affinais, il affinait, nous affinions, vous affiniez, ils affinaient. — *Passé déf.* J'affinai, tu affinas, il affina, nous affinâmes, vous affinâtes, ils affinèrent.— *Passé ind.* J'ai affiné, tu as affiné, il a affiné, nous avons affiné, vous avez affiné, ils ont affiné. — *Passé ant.* J'eus affiné, tu eus affiné, il eut affiné, nous eûmes affiné, vous eûtes affiné, ils eurent affiné.— *Plus-que-parf.* J'avais affiné, tu avais affiné, il avait affiné, nous avions affiné, vous aviez affiné, ils avaient affiné, — *Futur.* J'affinerai, tu affineras, il affinera, nous affinerons, vous affinerez, ils affineront. — *Futur ant.* J'aurai affiné, tu auras affiné, il aura affiné, nous aurons affiné, vous aurez affiné, ils auront affiné. — *Cond. prés.* J'affinerais, tu affinerais, il affinerait, nous affinerions, vous affineriez, ils affineraient. — *Passé.* J'aurais affiné, tu aurais affiné, il aurait affiné, nous aurions affiné, vous auriez affiné, ils auraient affiné. *Impér. prés.* Affine, affinons, affinez.— *Passé.* Aie affiné, ayons affiné, ayez affiné. — *Subj. pres.* Que j'affine, que tu affines, qu'il affine, que nous affinions, que vous affiniez, qu'ils affinent.—

Imparf. Que j'affinasse, que tu affinasses, qu'il affinât, que nous affinassions, que vous affinassiez, qu'ils affinassent.—*Passé.* Que j'aie affiné, que tu aies affiné, qu'il ait affiné, que nous ayons affiné, que vous ayez affiné, qu'ils aient affiné. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse affiné, que tu eusses affiné, qu'il eût affiné, que nous eussions affiné, que vous eussiez affiné, qu'ils eussent affiné. — *Inf. prés.* Affiner. — *Passé.* Avoir affiné.—*Part. prés.* Affinant.(inv.)— *Passé.* Affiné, affinée, affinés, affinées. — *Passé comp.* Ayant affiné.— Se conjugue avec le pronom personnel : *s'affiner. L'or s'affine en passant à la coupelle* (Acad.) — *S'affiner* (figurément) devenir plus fin, plus délié. *L'esprit* s'affine *par la conversation.* — Passif : *être affiné.* Le participe régit *par.*

AFFIRMER, v. a. 1[re] conjug. (*Afirmé*), assurer, soutenir qu'une chose est vraie *Je l'ai vu, je vous l'*affirme. (Acad.). *Toute proposition* affirme *ou nie.* (Id.). — *Ind. prés.* J'affirme, tu affirmes, il affirme, nous affirmons, vous affirmez, ils affirment.— *Imp.* J'affirmais, tu affirmais, il affirmait, nous affirmions, vous affirmiez, ils affirmaient. — *Passé déf.* J'affirmai, tu affirmas, il affirma, nous affirmâmes, vous affirmâtes, ils affirmèrent. — *Passé ind.* J'ai affirmé, tu as affirmé, il a affirmé, nous avons affirmé, vous avez affirmé, ils ont affirmé. — *Passé ant.* J'eus affirmé, tu eus affirmé, il eut affirmé, nous eûmes affirmé, vous eûtes affirmé, ils eurent affirmé. — *Plus que-parf.* J'avais affirmé, tu avais affirmé, il avait affirmé, nous avions affirmé, vons aviez affirmé, ils avaient affirmé. — *Futur.* J'affirmerai, tu affirmeras, il affirmera, nous affirmerons, vous affirmerez, ils affirmeront. — *Futur ant.* J'aurai affirmé, tu auras affirmé, il aura affirmé, nous aurons affirmé, vous aurez affirmé, ils auront affirmé.—*Cond. prés.* J'affirmerais, tu affirmerais, il affirmerait, nous affirmerions, vous affirmeriez, ils affirmeraient. — *Passé.* J'aurais affirmé, tu aurais affirmé, il aurait affirmé, nous aurions affirmé, vous auriez affirmé, ils auraient affirmé. — *On dit aussi :* J'eusse affirmé, tu eusses affirmé, il eût affirmé, nous eussions affirmé, vous eussiez affirmé, ils eussent affirmé. —*Impér. prés.* Affirme, affirmons, affirmez. — *Passé.* Aie affirmé, ayons affirmé, ayez affirmé. — *Subj. prés.* Que j'affirme, que tu affirmes, qu'il affirme, que nous affirmions, que vous affirmiez, qu'ils affirment. — *Imp.* Que j'affirmasse, que tu affirmasses, qu'il affirmât, que nous affirmassions, que vous affimassiez, qu'ils affirmassent. — *Passé.* Que j'aie affirmé, que tu aies affirmé, qu'il ait affirmé, que nous ayons affirmé, que vous ayez affirmé, qu'ils aient affirmé. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse affirmé, que tu eusses affirmé, qu'il eût affirmé, que nous eussions affirmé, que vous eussiez affirmé, qu'ils eussent affirmé. — *Inf. prés.* Affirmer. — *Passé.* Avoir affirmé. — *Part. prés.* Affirmant (inv.). —*Passé.* Affirmé, affirmée, affirmés, affirmées. — *Passé comp.* Ayant affirmé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'affirmer* (omission de l'Académie). *Voilà une chose qui s'affirme.* — Passif : *être affirmé.* Le participe régit *par. Ce sont des faits* affirmés par *des hommes graves* (La Bruyère).

AFFLEURER, v. a. et n. 1[re] conj. (*Affleuré*), mettre de niveau deux choses contiguës. *Affleurer les battants d'une armoire. Affleurer une trappe au niveau du plancher.* — Neutralement. *Ces pièces de bois affleurent bien* (Académie). — *Indicatif présent.* J'affleure, tu affleures, il affleure, nous affleurons, vous affleurez, ils affleurent. — *Imp.* J'affleurais, tu affleurais, il affleurait, nous affleurions, vous affleuriez, ils affleuraient. — *Passé déf.* J'affleurai, tu affleuras, il affleura, nous affleurâmes, vous affleurâtes, ils affleurèrent. — *Passé ind.* J'ai affleuré, tu as affleuré, il a affleuré, nous avons affleuré, vous avez affleuré, ils ont affleuré. — *Passé ant.* J'eus affleuré, tu eus affleuré, il eut affleuré, nous eûmes affleuré, vous eûtes affleuré, ils eurent affleuré. — *Plus-que-parf.* J'avais affleuré, tu avais affleuré, il avait affleuré, nous avions affleuré, vous aviez affleuré, ils avaient affleuré. — *Futur.* J'affleurerai, tu affleureras, il affleurera, nous affleurerons, vous affleurerez, ils affleureront. — *Futur ant.* J'aurai affleuré, tu auras affleuré, il aura affleuré, nous aurons affleuré, vous aurez affleuré, ils auront affleuré.— *Cond. prés.* J'affleurerais, tu affleurerais, il affleurerait, nous affleurerions, vous affleureriez, ils affleureraient. — *Passé.* J'aurais affleuré, tu aurais affleuré, il aurait affleuré, nous aurions affleuré, vous auriez affleuré, ils auraient affleuré. — *On dit aussi :* J'eusse affleuré, tu eusses affleuré, il eût affleuré, nous eussions affleuré, vous eus-

siez affleuré, ils eussent affleuré.—*Impér. prés.* Affleure, affleurons, affleurez. — *Passé.* Aie affleuré, ayons affleuré, ayez affleuré. — *Subj. prés.* Que j'affleure, que tu affleures, qu'il affleure, que nous affleurions, que vous affleuriez, qu'ils affleurent. — *Imp.* Que j'affleurasse, que tu affleurasses, qu'il affleurât, que nous affleurassions, que vous affleurassiez, qu'ils affleurassent. — *Passé.* Que j'aie affleuré, que tu aies affleuré, qu'il ait affleuré, que nous ayons affleuré, que vous ayez affleuré, qu'ils aient affleuré. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse affleuré, que tu eusses affleuré, qu'il eût affleuré, que nous eussions affleuré, que vous eussiez affleuré, qu'ils eussent affleuré.—*Inf. prés.* Affleurer. — *Passé.* Avoir affleuré. — *Part. prés.* Affleurant. (var.) *Pile affleurante*, term. de papeterie, se dit d'une pile qui se délaie.—*Passé.* Affleuré, affleurée, affleurés, affleurées.—*Passé comp.* Ayant affleuré.— Se conjugue avec le pronom personnel : *s'affleurer* (omission de l'Acad.) — Passif : *être affleuré.* Le participe régit *par.*

AFFLIGER, v. a. 1re conjug. (*Afligé*), causer de la peine, de la douleur, du déplaisir. *Peu de chose nous console, parce que peu de chose nous* afflige (Pascal). — Mortifier son corps, le faire souffrir. *Affliger son corps par des jeûnes, par des macérations.* Se dit des calamités qui désolent, qui dévastent, qui minent un pays. *La guerre est le plus grand des maux dont les Dieux* affligent *les hommes* (Fénelon). *Regardez toujours la guerre comme le plus grand fléau dont Dieu puisse* affliger *un empire* (Massillon). — *Indicatif présent.* J'afflige, tu affliges, il afflige, nous affligeons, vous affligez, ils affligent. — *Imp.* J'affligeais, tu affligeais, il affligeait, nous affligions, vous affligiez, ils affligeaient. — *Passé déf.* J'affligeai, tu affligeas, il affligea, nous affligeâmes, vous affligeâtes, ils affligèrent. — *Passé ind.* J'ai affligé, tu as affligé, il a affligé, nous avons affligé, vous avez affligé, ils ont affligé. — *Passé ant.* J'eus affligé, tu eus affligé, il eut affligé, nous eûmes affligé, vous eûtes affligés, ils eurent affligé. — *Plus-que-parf.* J'avais affligé, tu avais affligé, il avait affligé, nous avions affligé, vous aviez affligé, ils avaient affligé. —*Futur.* J'affligerai, tu affligeras, il affligera, nous affligerons, vous affligerez, ils affligeront. — *Futur ant.* J'aurai affligé, tu auras affligé, il aura affligé, nous aurons affligé, vous aurez affligé, ils auront affligé. — *Cond. prés.* J'affligerais, tu affligerais, il affligerait, nous affligerions, vous affligeriez, ils affligeraient.— *Passé.* J'aurais affligé, tu aurais affligé, il aurait affligé, nous aurions affligé, vous auriez affligé, ils auraient affligé.— *On dit aussi :* J'eusse affligé, tu eusses affligé, il eût affligé, nous eussions affligé, vous eussiez affligé, ils eussent affligé. — *Impér. prés.* Afflige, affligeons, affligez. — *Passé.* Aie affligé, ayons affligé, ayez affligé. — *Subj. prés.* Que j'afflige, que tu affliges, qu'il afflige, que nous affligions, que vous affligiez, qu'ils affligent.— *Imp.* Que j'affligeasse, que tu affligeasses, qu'il affligeât, que nous affligeassions, que vous affligeassiez, qu'ils affligeassent. — *Passé.* Que j'aie affligé, que tu aies affligé, qu'il ait affligé, que nous ayons affligé, que vous ayez affligé, qu'ils aient affligé. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse affligé, que tu eusses affligé, qu'il eût affligé, que nous eussions affligé, que vous eussiez affligé, qu'ils eussent affligé.— *Inf. prés.* Affliger.—*Passé.* Avoir affligé. — *Part. prés.* Affligeant. (var.) *Cela est affligeant, cette nouvelle est affligeante. Passé.* Affligé, affligée, affligés, affligées. — *Passé comp.* Ayant affligé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'affliger. L'humanité* s'afflige *en voyant une grande nation redescendre lentement dans les principes dont une violente secousse l'avait un moment relevée* (Boiste).— Passif : *être affligé.* Le participe régit *de* et *par.*—*Affligé de. Affligé de leur résistance* (Bossuet).—*Affligé par. L'Eglise est aussi* affligée par *le faux zèle qui la défend que par l'erreur même qui l'attaque* (Massillon).

AFFLUER, v. n. 1re conjug. (*Aflué*), couler vers. Il se dit proprement des eaux qui se rendent dans un même canal, et dont la chûte a lieu dans un même endroit. *Plusieurs ruisseaux et plusieurs rivières* affluent *dans la Seine, dans le Rhône.* (Acad.). — Se dit aussi des humeurs dans un sens analogue. *Il faut empêcher le sang* d'affluer *vers telle partie* (Acad.). —Fig. Abonder, arriver en abondance *Toutes sortes de biens* affluent *dans cette maison* (Acad.).—Survenir en grand nombre. *Les étrangers* affluent *à Paris*(Acad.). — *Ind. prés.* J'afflue, tu afflues, il afflue, nous affluons, vous affluez, ils affluent. — *Imparf.* J'affluais, tu affluais, il affluait,

nous affluions, vous affluiez, ils affluaient. —*Passé déf.* J'affluai, tu affluas, il afflua, nous affluâmes, vous affluâtes, ils affluèrent. — *Passé indéf.* J'ai afflué, tu as afflué, il a afflué, nous avons afflué, vous avez afflué, ils ont afflué. — *Passé ant.* J'eus afflué, tu eus afflué, il eut afflué, nous eûmes afflué, vous eûtes afflué, ils eurent afflué. — *Plus-que-parf.* J'avais afflué, tu avais afflué, il avait afflué, nous avions afflué, vous aviez afflué, ils avaient afflué. — *Futur.* J'affluerai, tu afflueras, il affluera, nous affluerons, vous affluerez, ils afflueront. — *Futur ant.* J'aurai afflué, tu auras afflué, il aura afflué, nous aurons afflué, vous aurez afflué, ils auront afflué. — *Cond. prés.* J'affluerais, tu affluerais, il affluerait, nous affluerions, vous afflueriez, ils afflueraient. — *Passé.* J'aurais afflué, tu aurais afflué, il aurait afflué, nous aurions afflué, vous auriez afflué, ils auraient afflué. — *On dit aussi:* J'eusse afflué, tu eusses afflué, il eût afflué, nous eussions afflué, vous eussiez afflué, ils eussent afflué.—*Impér. prés.* Afflue, affluons, affluez. — *Passé.* Aie afflué, ayons afflué, ayez afflué — *Subj. prés.* Que jafflue, que tu afflues, qu'il afflue, que nous affluions, que vous affluiez, qu'ils affluent. — *Imp.* Que j'affluasse, que tu affluasses, qu'il affluât, que nous affluassions, que vous affluassiez, qu'ils affluassent. — *Passé.* Que j'aie afflué, que tu aies afflué, qu'il ait afflué, que nous ayons afflué, que vous afflué, qu'ils aient afflué. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse afflué, que tu eusses afflué, qu'il eût afflué, que nous eussions afflué, que vous eussiez afflué, qu'ils eussent afflué. — *Inf. prés.* — Affluer. — *Passé.* Avoir afflué. — *Part. prés.* Affluant (invar.). — *Passé.* Afflué, (invar.). — *Passé comp.* Ayant afflué. Ne confondez pas le participe *affluant* qui s'écrit avec un *a* et qui est invariable avec l'adjectif *affluent* qui s'écrit avec un *e* et qui fait au féminin *affluente. Rivière affluente.*

AFFOLER, v. a. 1[re] conjug. (*Affolé*), rendre excessivement passionné.—*Ind. prés.* J'affole, tu affoles, il affole, nous affolons, vous affolez, ils affolent. — *Imp.* J'affolais, tu affolais, il affolait, nous affolions, vous affoliez, ils affolaient. — *Passé déf.* J'affolai, tu affolas, il affola, nous affolâmes, vous affolâtes, ils affolèrent.—*Passé indéf.* J'ai affolé, tu as affolé, il a affolé, nous avons affolé, vous avez affolé, ils ont affolé. — *Passé ant.* J'eus affolé, tu eus affolé, il eut affolé, nous eûmes affolé, vous eûtes affolé, ils eurent affolé. — *Plus-que-parf.* J'avais affolé, tu avais affolé, il avait affolé, nous avions affolé, vous aviez affolé, ils avaient affolé. — *Futur.* J'affolerai, tu affoleras, il affolera, nous affolerons, vous affolerez, ils affoleront. — *Futur ant.* J'aurai affolé, tu aurais affolé, il aura affolé, nous aurons affolé, vous aurez affolé, ils auront affolé. — *Cond. prés.* J'affolerais, tu affolerais, il affolerait, nous affolerions, vous affoleriez, ils affoleraient. — *Passé.* J'aurais affolé, tu aurais affolé, il aurait affolé, nons aurions affolé, vous auriez affolé, ils auraient affolé. — *On dit aussi:* J'eusse affolé, tu eusses affolé, il eût affolé, nous eussions affolé, vous eussiez affolé, ils eussent affolé. — *Impér. prés.* Affole, affolons, affolez. — *Passé.* Aie affolé, ayons affolé, ayez affolé. — *Subj. prés.* Que j'affole, que tu affoles, qu'il affole, que nous affolions, que vous affoliez, qu'ils affolent. — *Imparf.* Que j'affolasse, que tu affolasses, qu'il affolât, que nous affolassions, que vous affolassiez, qu'ils affolassent. — *Passé.* Que j'aie affolé, que tu aies affolé, qu'il ait affolé, que nous ayons affolé, que vous ayez affolé, qu'ils aient affolé.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse affolé, que tu eusses affolé, qu'il eût affolé, que nous eussions affolé, que vous eussiez affolé, qu'ils eussent affolé. — *Inf. prés.* Affoler. — *Passé.* Avoir affolé. — *Part. prés.* Affolant. — *Passé.* Affolé, affolée, affolés, affolées. — *Passé comp.* Ayant affolé. Se conjugue avec le pron. person. *s'affoler, S'affoler de quelqu'un, de quelque chose.* Voltaire a dit dans une épitre :

> Voyez-vous pas de tous côtés
> De très décrépites beautés
> Pleurant de n'être plus aimables ;
> Dans leur besoin de passion,
> Ne pouvant rester raisonnables
> *S'affoler* de dévotion
> Et rechercher l'ambition
> D'être bégueules respectables.

Passif : *être affolé.* Le participe régit *de* : *être affolé de quelqu'un ou de quelque chose.*

AFFOURCHER, v. a. et n. 1[re] conjug. (*Affourché*), terme de mar., disposer deux ancres en les jetant à la mer, de manière que leurs cables forment une espèce de fourche. *Affourcher un bâtiment, un vaisseau qui affourche*—*Ind. prés.* J'affourche, tu affourches, il affourche, nous affourchons, vous affourchez, ils affourchent. — *Imparf.* J'affourchais, tu affourchais, il affourchait, nous

affourchions, vous affourchiez, ils affourchaient. — *Passé déf.* J'affourchai, tu affourchas, il affourcha, nous affourchâmes, vous affourchâtes, ils affourchèrent. — *Passé indéf.* J'ai affourché, etc. — *Passé antér.* J'eus affourché, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais affourché, etc.—*Futur.* J'affourcherai, tu affourcheras, il affourchera, nous affourcherons, vous affourcherez, ils affourcheront.—*Futur ant.* J'aurai affourché, etc. —*Condit. prés.* J'affourcherais, tu affourcherais, il affourcherait, nous affourcherions, vous affourcheriez, ils affourcheraient. — *Passé.* J'aurais affourché, etc. *On dit aussi :* J'eusse affourché, etc. — *Impér. présent.* Affourche, affourchons, affourchez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez affourché. — *Subj. prés.* Que j'affourche, que tu affourches, qu'il affourche, que nous affourchions, que vous affourchiez, qu'ils affourchent. — *Imparf.* Que j'affourchasse, que tu affourchasses, qu'il affourchât, que nous affourchassions, que vous affourchassiez, qu'ils affourchassent. — *Passé.* Que j'aie affourché, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse affourché, etc. —*Inf. prés.* Affourcher.—*Passé.* Avoir affourché.—*Part. prés.* Affourchant (inv.).— *Passé.* Affourché, affourchée, affourchés, affourchées. *Vaisseau affourché sur ses ancres.* — Fig. *Affourché* signifie à califourchon. *Paysan affourché sur son âne.*—*Passé comp.* Ayant affourché.—Se conjugue avec le pron. pers. *s'affourcher. Un vaisseau qui s'affourche.* Passif : *être affourché. Nous nous sommes affourchés.* Le participe régit *sur.*

AFFRANCHIR, v. a. 2e conjug. (*Afranchir*), rendre libre : *affranchir un esclave.* — Exempter *Affranchir d'impôts.* — Fig. Tirer d'une sujétion, d'une dépendance. *Le mariage* affranchit *de la puissance paternelle* (Académie). — Délivrer de quelque mal. *La mort nous* affranchit *des misères de ce monde.* (Académie). — *Indicat. prés.* J'affranchis, tu affranchis, il affranchit, nous affranchissons, vous affranchissez , ils affranchissent. — *Imp.* J'affranchissais, tu affranchissais, il affranchissait, nous affranchissions, vous affranchissiez, ils affranchissaient.— *Passé déf.* J'affranchis, tu affranchis, il affranchit, nous affranchîmes, vous affranchîtes, ils affranchirent. — *Passé indéf.* J'ai affranchi, etc. — *Passé ant.* J'eus affranchi. — *Plus-que-parf.* J'avais affranchi, etc. etc. — *Futur.* J'affranchirai, tu affranchiras, il affranchira, nous affranchirons, vous affranchirez, ils affranchiront. — *Futur ant.* J'aurai affranchi, etc. — *Cond. prés.* J'affranchirais, tu affranchirais, il affranchirait, nous affranchirions, vous affranchiriez, ils affranchiraient.—*Passé.* J'aurais affranchi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse affranchi, etc. — *Impér. prés.* Affranchis , affranchissons, affranchissez. — *Passé.* Aie affranchi, ayons affranchi, ayez affranchi.— *Subj. prés.* Que j'affranchisse, que tu affranchisses, qu'il affranchisse, que nous affranchissions, que vous affranchissiez, qu'ils affranchissent. — *Imp.* Que j'affranchisse, que tu affranchisses, qu'il affranchît, que nous affranchissions, que vous affranchissiez, qu'ils affranchissent. —*Passé.* Que j'aie affranchi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse affranchi, etc. —*Inf. prés.* Affranchir.—*Passé.* Avoir affranchi.— *Part. prés.* Affranchissant (inv.).—*Passé.* Affranchi, affranchie, affranchis, affranchies.— *Passé comp.* Ayant affranchi.—Se conjugue avec le pron. pers. *Il s'est* affranchi *de toute crainte, de toute gêne, de tout devoir. Il se sont* affranchis *de tous préjugés* (Ac.). Passif : *être affranchi.* Le partic. régit *de. Affranchi des embarras domestiques. Affranchir du joug de l'avarice. Affranchi par: être* affranchi par *quelqu'un d'une chose.*

AFFRÉTER, v. a. 1re conjug. (*Afrété*), terme de marine. Prendre un bâtiment à louage en totalité ou en partie. *Affréter un navire.* —Dans la Méditarranée, on dit *noliser.*—*Ind. prés.* J'affrète, tu affrètes, il affrète, nous affrétons, vous affrétez, ils affrètent. — *Imp.* J'affrétais, tu affrétais, il affrétait, nous affrétions, vous affrétiez, ils affrétaient. — *Passé déf.* J'affrétai, tu affrétas, il affréta, nous affrétâmes, vous affrétâtes, ils affrétèrent.—*Passé ind.* J'ai affrété, etc.— *Passé ant.* J'eus affrété, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais affrété, etc. — *Futur.* J'affréterai, tu affréteras, il affrétera, nous affréterons, vous affréterez, ils affréteront. — *Futur ant.* J'aurai affrété, etc. — *Cond. prés.* J'affréterais, tu affréterais, il affréterait, nous affréterions, vous affréteriez, ils affréteraient. — *Passé.* J'aurais affrété, etc. — *On dit aussi :* J'eusse affrété, etc. — *Impér. prés.* Affrète, affrétons, affrétez. — *Passé.* Aie affrété, ayons affrété, ayez affrété. — *Subj. prés.* Que j'affrète, que tu affrètes, qu'il affrète, que nous affrétions, que vous affrétiez, qu'ils affrètent. — *Imp.* Que j'affrétasse, que tu affrétasses, qu'il affrétât, que nous affrétassions, que vous affrétassiez, qu'ils affrétassent. — *Passé.* Que j'aie affrété,

etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse affrété, etc.— *Inf. prés.* Affréter. — *Passé.* Avoir affrété.—*Part. prés.* Affrétant (invar.).— *Passé.* Affrété, affrétée, affrétés, affrétées. —*Passé comp.* Ayant affrété. Se conjugue avec le pron.pers. *s'affréter* (Om.de l'Ac.). Passif : *être affrété.* Le participe régit *par.*

AFFRIANDER, v. a. 1re conjug. (*Afriandé*), rendre friand. *Vous l'avez affriandé.* —Attirer par quelque chose d'agréable au goût. *Affriander les poissons, les oiseaux avec de l'appât.*—Fig et fam. Attirer par quelque chose d'utile, d'agréable. *Le gain l'avait affriandé.* — *Indicatif présent.* J'affriande, tu affriandes, il affriande, nous affriandons, vous affriandez, ils affriandent. — *Imparfait.* J'affriandais, tu affriandais, il affriandait, nous affriandions, vous affriandiez, ils affriandaient.— *Passé déf.* J'affriandai, tu affriandas, il affrianda, nous affriandâmes, vous affriandâtes, ils affriandèrent.—*Passé indéf.* J'ai affriandé, etc.—*Passé antér.* J'eus affriandé, etc.—*Plus que-parf.* J'avais affriandé, etc. —*Futur.* J'affrianderai, tu affrianderas, il affriandera, nous affrianderons, vous affrianderez, ils affrianderont. — *Futur ant.* J'aurai affriandé, etc.—*Condit. prés.* J'affrianderais, tu affrianderais, il affrianderait, nous affrianderions, vous affrianderiez, ils affrianderaient. — *Passé.* J'aurais affriandé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse affriandé, etc. —*Impér. prés.* Affriande, affriandons, affriandez. — *Passé.* Aie affriandé, ayons affriandé, ayez affriandé.—*Subj. prés.* Que j'affriande, que tu affriandes, qu'il affriande, que nous affriandions, que vous affriandiez, qu'ils affriandent. — *Imparf.* Que j'affriandasse, que tu affriandasses, qu'il affriandât, que nous affriandassions, que vous affriandassiez, qu'ils affriandassent. — *Passé.* Que j'aie affriandé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse affriandé, etc.— *Inf. prés.* Affriander.—*Passé.* Avoir affriandé. — *Part. prés.* Affriandant (invar.). — *Passé.* Affriandé, affriandée, affriandés, affriandées.—*Passé composé.* Ayant affriandé. —Se conjugue avec le pron. pers. *s'affriander* et signifie, dans ce cas, s'accoutumer à la friandise, devenir friand (Omission de l'Acad.). Passif : *être affriandé.* Le participe régit *par* et *avec.* *Affriandé par la bonne chère, affriandé avec de l'appât.*

AFFRIOLER, v. a., 1re conj. (*Afriolé*), attirer par quelque chose d'agréable au goût. *Vous l'avez affriolé.*—Fig Attirer par quelque chose d'utile ou d'agréable. *Les présents l'ont* affriolé (Acad.). — Fam. dans les deux sens.— *Ind. prés.* J'affriole, tu affrioles, il affriole, nous affriolons, vous affriolez, ils affriolent. — *Imp.* J'affriolais, tu affriolais, il affriolait, nous affriolions, vous affrioliez, ils affriolaient. — *Passé déf.* J'affriolai, tu affriolas, il affriola, nous affriolâmes, vous affriolâtes, ils affriolèrent.—*Passé ind.* J'ai affriolé, etc. —*Passé ant.* J'eus affriolé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais affriolé, etc.— *Futur.* J'affriolerai, tu affrioleras, il affriolera, nous affriolerons, vous affriolerez, ils affrioleront.—*Futur ant.* J'aurai affriolé, etc.—*Cond. prés.* J'affriolerais, tu affriolerais, il affriolerait, nous affriolerions, vous affrioleriez, ils affrioleraient. — *Passé.* J'aurais affriolé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse affriolé, etc. — *Impératif présent.* Affriole, affriolons, affriolez. — *Passé.* Aie affriolé, ayons affriolé, ayez affriolé. — *Subj. prés.* Que j'affriole, que tu affrioles, qu'il affriole, que nous affriolions, que vous affrioliez, qu'ils affriolent. — *Imp.* Que j'affriolasse, que tu affriolasses, qu'il affriolât, que nous affriolassions, que vous affriolassiez, qu'ils affriolassent. — *Passé.* Que j'aie affriolé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse affriolé, etc. — *Inf. présent.* Affrioler.— *Passé.* Avoir affriolé. — *Part. prés.* Affriolant (var.). *Présent affriolant, offre affriolante.* — *Passé.* Affriolé, affriolée, affriolés, affriolées. — *Passé comp.* Ayant affriolé.—Se conjugue avec le pron. pers. *s'affrioler* (Omiss. de l'Acad.).—Passif: *être affriolé.* Le participe régit *par : Il a été* affriolé par *votre bonne chère.*

AFFRONTER, v. a., 1re conj. (*Afronté*), attaquer avec hardiesse, avec intrépidité. *Est-ce courage à un homme mourant d'aller dans la faiblesse et l'agonie,* affronter *un Dieu puissant et éternel?*—S'exposer à : *affronter la mort, les hasards, les périls, les dangers.* — Tromper. *C'est un coquin qui* affronte *tout le monde.* Ce sens vieillit. — *Ind. prés.* J'affronte, tu affrontes, il affronte, nous affrontons, vous affrontez, ils affrontent. — *Imparf.* J'affrontais, tu affrontais, il affrontait, nous affrontions, vous affrontiez, ils affrontaient. — *Passé déf.* J'affrontai, tu affrontas, il affronta, nous affrontâmes, vous affrontâtes, ils affrontèrent. — *Passé ind.* J'ai affronté, etc. — *Passé ant.* J'eus affronté, etc. — *Plus-que-parf* J'avais affronté, etc. —*Futur.* J'affronterai, tu affronteras, il affrontera, nous affronterons, vous affronterez, ils affronteront —*Futur ant.* J'aurai affron-

té, etc.—*Cond. prés.* J'affronterais, tu affronterais, il affronterait, nous affronterions, vous affronteriez, ils affronteraient. —*Passé.* J'aurais affronté, etc. — *On dit aussi:* J'eusse affronté, etc. — *Impératif présent.* Affronte, affrontons, affrontez. — *Passé.* Aie affronté, ayons affronté, ayez affronté. — *Subjonctif présent* Que j'affronte, que tu affrontes, qu'il affronte, que nous affrontions, que vous affrontiez, qu'ils affrontent — *Imparf.* Que j'affrontasse, que tu affrontasses, qu'il affrontât, que nous affrontassions, que vous affrontassiez, qu'ils affrontassent.—*Passé.* Que j'aie affronté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse affronté, etc. — *Infinitif présent.* Affronter. — *Passé.* Avoir affronté. — *Part. présent.* Affrontant (invariable). — *Passé.* Affronté, affrontée, affrontés, affrontées.— *Passé comp.* Ayant affronté. — Se conjugue avec le pron. pers. *s'affronter* (Omiss. de l'Acad.). *Voyez deux chiens qui s'aboient, qui* s'affrontent (La Bruyère). Passif: *être affronté.* Le participe régit *par.*

AFFUBLER, v. a., 1re conj. (*Afublé*), couvrir, envelopper la tête, le visage, le corps de quelque habillement, de quelque voile. *On l'*affubla *d'un long crêpe, d'une longue robe* (Ac.). Fam.—Laveaux pense que Voltaire a fait un faux emploi de ce mot dans l'*Enfant prodigue,* en disant :

> Il me prend une envie :
> C'est d'*affubler* sa face de palais
> A poings fermés de deux larges soufflets.

Il ne comprend pas non plus comment on peut *donner deux larges soufflets à poings fermés.*—*Ind. prés.* J'affuble, tu affubles, il affuble, nous affublons, vous affublez, ils affublent.—*Imparf.* J'affublais, tu affublais, il affublait, nous affublions, vous affubliez, ils affublaient.—*Passé déf.* J'affublai, tu affublas, il affubla, nous affublâmes, vous affublâtes, ils affublèrent. — *Passé indéf.* J'ai affublé, etc.—*Passé antér.* J'eus affublé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais affublé, etc.—*Futur.* J'affublerai, tu affubleras, il affublera, nous affublerons, vous affublerez, ils affubleront.—*Futur ant.* J'aurai affublé, etc.—*Cond. prés.* J'affublerais, tu affublerais, il affublerait, nous affublerions, vous affubleriez, ils affubleraient.— *Passé.* J'aurais affublé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse affublé, etc.— *Impér. prés.* Affuble, affublons, affublez. — *Passé.* Aie affublé, ayons affublé, ayez affublé. — *Subj. prés.* Que j'affuble, que tu affubles, qu'il affuble, que nous affublions, que vous affubliez, qu'ils affublent. — *Imparf.* Que j'affublasse, que tu affublasses, qu'il affublât, que nous affublassions, que vous affublassiez, qu'ils affublassent. — *Passé.* Que j'aie affublé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse affublé, etc. — *Inf. prés.* Affubler. —*Passé.* Avoir affublé. — *Part. prés.* Affublant (inv.). — *Passé* Affublé, affublée, affublés, affublées. —*Passé composé.* Ayant affublé.— Se conjugue avec le pron. pers. *S'affubler. S'affubler d'un manteau.* Le participe régit *de* et *par* : *être* affublé par *quelqu'un d'un voile, d un habillement.*

AFFUTER, v. a. 1re conjug. (*Afuté*), disposer le canon pour tirer. *Affûter un canon.* Vieux dans ce sens. On dit mieux *mettre une pièce en batterie.* — Aiguiser, donner le tranchant. *Affûter ses outils, son ciseau, son burin.* — Refaire la pointe. *Affûter un crayon.* — *Indicatif présent.* J'affûte, tu affûtes, il affûte, nous affûtons, vous affûtez, ils affûtent. — *Imp.* J'affûtais, tu affûtais, il affûtait, nous affûtions, vous affûtiez, ils affûtaient. — *Passé déf.* J'affûtai, tu affûtas, il affûta, nous affûtâmes, vous affûtâtes, ils affûtèrent. — *Passé ind.* J'ai affûté, etc.— *Passé ant.* J'eus affûté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais affûté, etc.—*Futur.* J'affûterai, tu affûteras, il affûtera, nous affûterons, vous affûterez, ils affûteront.—*Futur ant.* J'aurai affûté, etc. —*Cond. prés.* J'affûterais, tu affûterais, il affûterait, nous affûterions, vous affûteriez, ils affûteraient. — *Passé.* J'aurais affûté, etc.—*On dit aussi :* J'eusse affûté, etc.—*Impér. prés.* Affûte, affûtons, affûtez. — *Passé.* Aie affûté, ayons affûté, ayez affûté.— *Subj. prés.* Que j'affûte, que tu affûtes, qu'il affûte, que nous affûtions, que vous affûtiez, qu'ils affûtent.—*Imp.* Que j'affûtasse, que tu affûtasses, qu'il affûtât, que nous affûtassions, que vous affûtassiez, qu'ils affûtassent. — *Passé.* Que j'aie affûté, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse affûté, etc.— *Inf. prés.* Affûter. — *Passé.* Avoir affûté.—*Part. prés.* Affûtant. (inv.) —*Passé.* Affûté, affûtée, affûtés, affûtées. —*Passé comp.* Ayant affûté.—Se conjugue avec le pronom personnel: *s'affûter* (Omission de l'Académie). — Passif: *être affûté. Les canons étaient* affûtés *et prêts à tirer* (Acad.).— Le participe régit *par.*

AGACER, v. a. 1re conj. (*Agacé*), causer aux dents une sensation désagréable qui provient des fruits verts et acides, quand on les mange. *Le verjus agace les dents. Cette pomme verte m'a agacé les dents*

(Acad.).—Fig. picoter, provoquer par des paroles, par des gestes. *Il l'*agace *toujours. Si vous l'*agacez, *il se fâchera.* Agacer *un enfant*, agacer *un chien* (Acad.).—Irriter. *Ce bruit* agace *les nerfs.*— Animer, exciter à causer, parler, se défendre, provoquer. *Les obstacles* agacent *les désirs* (Boiste).—Attaquer, impatienter. *L'opposition, les contrariétés* agacent (Boiste). — Exciter par des paroles, des regards, des gestes attrayants. Agacer *est un jeu de la coquetterie dont la vertu paie souvent les frais* (Boiste). *C'est une coquette qui* agace *tout le monde* (Acad.).— *Ind. prés.* J'agace, tu agaces, il agace, nous agaçons, vous agacez, ils agacent.—*Imp.* J'agaçais, tu agaçais, il agaçait, nous agacions, vous agaciez, ils agaçaient. — *Passé déf.* J'agaçai, tu agaças, il agaça, nous agaçâmes, vous agaçâtes, ils agacèrent.— *Passé ind.* J'ai agacé, etc. *Passé ant.* — J'eus agacé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais agacé, etc. — *Futur.* J'agacerai, tu agaceras, il agacera, nous agacerons, vous agacerez, ils agaceront.—*Futur ant.* J'aurai agacé, etc.—*Cond. prés.* J'agacerais, tu agacerais, il agacerait, nous agacerions, vous agaceriez, ils agaceraient.— *Passé.* J'aurais agacé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse agacé, etc. — *Impér. prés.* Agace, agaçons, agacez.—*Passé.* Aie agacé, ayons agacé, ayez agacé.— *Subj. prés.* Que j'agace, que tu agaces, qu'il agace, que nous agacions, que vous agaciez, qu'ils agacent. — *Imparf.* Que j'agaçasse, que tu agaçasses, qu'il agaçât, que nous agaçassions, que vous agaçassiez, qu'ils agaçassent. — *Passé.* Que j'aie agacé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse agacé, etc.—*Inf. prés.* Agacer. — *Passé.* Avoir agacé. —*Part. prés.* Agaçant (var.). *Regards, propos agaçants, femme agaçante, manières agaçantes.* — *Part. pass.* Agacé, agacée, agacés, agacées. —*Passé comp.* Ayant agacé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *s'agacer* (Omission de l'Académie).

Et plus loin des laquais l'un l'autre *s'agaçants*
Font aboyer les chiens et jurer les passants.
(Boileau.)

La règle grammaticale exigeait *s'agaçant* au lieu de *s'agaçants*, attendu que ce mot est un participe présent et non un adjectif verbal, puisqu'il a un régime qui prouve qu'il exprime une action; mais Boileau a contrevenu à la règle par un reste de l'ancien usage qui donnait la variabilité à toute espèce de participe, et par une licence qu'avait introduite le besoin de la rime.— Passif: *être agacé. C'est un homme froid qui n'a d'esprit que quand il est* agacé. (Acad.) — Le participe régit *par: être agacé par quelqu'un.*

AGENCER, v. a. 1re conj. (*Ajancé*), ajuster, arranger. *Il avait assez bien* agencé, *assez mal* agencé *tout cela* (Acad.). *Cet auteur* agence *mal ses phrases* (id.). (Familier). — Parer, orner. *Agencer une mariée, agencer un cabinet.* Ce sens vieillit. — *Indicatif présent.* J'agence, tu agences, il agence, nous agençons, vous agencez, ils agencent. — *Imparfait.* J'agençais, tu agençais, il agençait, nous agencions, vous agenciez, ils agençaient. — *Passé déf.* J'agençai, tu agenças, il agença, nous agençâmes, vous agençâtes, ils agencèrent. — *Passé indéf.* J'ai agencé, etc.—*Passé ant.* J'eus agencé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais agencé, etc. — *Futur.* J'agencerai, tu agenceras, il agencera, nous agencerons, vous agencerez, ils agenceront. — *Futur ant.* J'aurai agencé, etc.—*Condit. prés.* J'agencerais, tu agencerais, il agencerait, nous agencerions, vous agenceriez, ils agenceraient. — *Passé.* J'aurais agencé, etc.—*On dit aussi:* J'eusse agencé, etc.—*Impér. prés.* Agence, agençons, agencez. — *Passé.* Aie agencé, ayons agencé, ayez agencé. — *Subj. prés.* Que j'agence, que tu agences, qu'il agence, que nous agencions, que vous agenciez, qu'ils agencent. —*Imparf.* Que j'agençasse, que tu agençasses, qu'il agençât, que nous agençassions, que vous agençassiez, qu'ils s'agençassent.— *Passé.* Que j'aie agencé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse agencé, etc.—*Inf. prés.* Agencer.— *Passé.* Avoir agencé. — *Part. prés.* Agençant (inv.) — *Passé.* Agencé, agencée, agencés, agencées. — *Passé composé.* Ayant agencé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'agencer* (Omission de l'Académie) —Passif: *être agencé. Cela n'est pas bien* agencé. *Ces figures sont mal* agencées. *Comme il est* agencé ! *Vous êtes mal* agencé (Acad.). Le participe régit *par.*

AGENOUILLER (S'), v. p. 1re conj. (*Ajenou-ié*), se mettre à genoux. *Les chameaux et les éléphants s'agenouillent.*— Se conjugue activement avec le verbe *faire. On fit* agenouiller *tout le monde* (Académie). — *Ind. prés.* Je m'agenouille, tu t'agenouilles, il s'agenouille, nous nous agenouillons, vous vous agenouillez, ils s'agenouillent. — *Imparf.* Je m'agenouillais, tu t'agenouillais, il s'agenouillait, nous nous

agenouillions, vous vous agenouilliez, ils s'agenouillaient. — *Passé déf.* Je m'agenouillai, tu t'agenouillas, il s'agenouilla, nous nous agenouillâmes, vous vous agenouillâtes, ils s'agenouillèrent. — *Passé ind.* Je me suis agenouillé, tu t'es agenouillé, il s'est agenouillé, nous nous sommes agenouillés, vous vous êtes agenouillés, ils se sont agenouillés. — *Passé ant.* Je me fus agenouillé, tu te fus agenouillé, il se fut agenouillé, nous nous fûmes agenouillés, vous vous fûtes agenouillés, ils se furent agenouillés. — *Plus-que-parfait.* Je m'étais agenouillé, tu t'étais agenouillé, il s'était agenouillé, nous nous étions agenouillés, vous vous étiez agenouillés, ils s'étaient agenouillés. — *Futur.* Je m'agenouillerai, tu t'agenouilleras, il s'agenouillera, nous nous agenouillerons, vous vous agenouillerez, ils s'agenouilleront.—*Futur ant.* Je me serai agenouillé, tu te seras agenouillé, il se sera agenouillé, nous nous serons agenouillés, vous vous serez agenouillés, ils se seront agenouillés. — *Cond. prés.* Je m'agenouillerais, tu t'agenouillerais, il s'agenouillerait, nous nous agenouillerions, vous vous agenouilleriez, ils s'agenouilleraient. — *Passé.* Je me serais agenouillé, tu te serais agenouillé, il se serait agenouillé, nous nous serions agenouillés, vous vous seriez agenouillés, ils se seraient agenouillés. — *On dit aussi:* Je me fusse agenouillé, tu te fusses agenouillé, il se fût agenouillé, nous nous fussions agenouillés, vous vous fussiez agenouillés, ils se fussent agenouillés. — — *Impér. prés.* Agenouille-toi, agenouillons-nous, agenouillez-vous. — *Point de passé.* —*Subj. prés.* Que je m'agenouille, que tu t'agenouilles, qu'il s'agenouille, que nous nous agenouillions, que vous vous agenouilliez, qu'ils s'agenouillent. — *Imp.* Que je m'agenouillasse, que tu t'agenouillasses, qu'il s'agenouillât, que nous nous agenouillassions, que vous vous agenouillassiez, qu'ils s'agenouillassent. — *Passé.* Que je me sois agenouillé, que tu te sois agenouillé, qu'il se soit agenouillé, que nous nous soyons agenouillés, que vous vous soyez agenouillés, qu'ils se soient agenouillés. — *Plus-que-parfait.* Que je me fusse agenouillé, que tu te fusses agenouillé, qu'il se fût agenouillé, que nous nous fussions agenouillés, que vous vous fussiez agenouilles, qu'ils se fussent agenouillés. — *Inf. prés.* S'agenouiller. — *Passé.* S'être agenouillé. — *Part. prés.* S'agenouillant (inv.).—*Passé.* Agenouillé, agenouillée, agenouillés, agenouillées.—*Passé comp.* S'étant agenouillé, agenouillée, agenouillés, agenouillées.

AGGLOMÉRER, v. a., 1[re] conj. (*Agueloméré*), assembler, réunir, entasser. *La richesse du sol* agglomera *les hommes dans cette contrée* (Académie). — *Indicatif présent.* J'agglomère, tu agglomères, il agglomère, nous agglomérons, vous agglomérez, ils agglomèrent. — *Imp.* J'agglomérais, tu agglomérais, il agglomérait, nous agglomérions, vous agglomériez, ils agglomeraient. — *Passé déf.* J'agglomérai, tu aggloméras, il agglomera, nous agglomérâmes, vous agglomérâtes, ils agglomérèrent. — *Passé ind.* J'ai aggloméré, etc. —*Passé ant.* J'eus aggloméré, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais aggloméré, etc. — *Futur.* J'agglomérerai, tu aggloméreras, il agglomérera, nous agglomérerons, vous agglomérerez, ils aggloméreront. — *Futur ant.* J'aurai aggloméré, etc.— *Cond. prés.* J'agglomérerais, tu agglomérerais, il agglomérerait, nous agglomérerions, vous aggloméreriez, ils aggloméreraient. — *Passé.* J'aurais aggloméré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse aggloméré, etc. — *Impér. prés.* Agglomère, agglomérons, agglomérez. — *Passé.* Aie aggloméré, ayons aggloméré, ayez aggloméré. — *Subj. prés.* Que j'agglomère, que tu agglomères, qu'il agglomère, que nous agglomérions, que vous agglomériez, qu'ils agglomèrent. — *Imparf.* Que j'agglomérasse, que tu agglomérasses, qu'il agglomérât, que nous agglomérassions, que vous agglomérassiez, qu'ils agglomérassent. —*Passé.* Que j'aie aggloméré, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse aggloméré, etc. —*Inf. prés.* Agglomérer. — *Passé.* Avoir aggloméré.—*Part. prés.* Agglomérant (inv.).— *Passé.* Aggloméré, agglomérée, agglomérés, agglomérées. — *Passé comp.* Ayant aggloméré.—Se conjugue avec le pronom personnel : *s'agglomérer. Les sables se sont* agglomérés *de manière à former des masses solides* (Acad.).—Passif : *être aggloméré, s'être aggloméré.* Le participe régit *par. Sables qui se sont* agglomérés par *le temps.*

AGGLUTINER, v. a., 1[re] conjug. (*Aguelutiné*), terme de médecine, réunir les chairs, les peaux, les consolider. — *Indicatif prés.* J'agglutine, tu agglutines, il agglutine, nous agglutinons, vous agglutinez, ils agglutinent. — *Imparf.* J'agglutinais, tu agglutinais, il agglutinait, nous

agglutinions, vous agglutiniez, ils agglutinaient. — *Passé déf.* J'agglutinai, tu agglutinas, il agglutina, nous agglutinâmes, vous agglutinâtes, ils agglutinèrent.—*Passé indéf.* J'ai agglutiné, etc. — *Passé ant.* J'eus agglutiné, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais agglutiné, etc.—*Futur.* J'agglutinerai, tu agglutineras, il agglutinera, nous agglutinerons, vous agglutinerez, ils agglutineront. —*Futur ant.* J'aurai agglutiné, etc.—*Cond. prés.* J'agglutinerais, tu agglutinerais, il agglutinerai', nous agglutinerions, vous agglutineriez, ils agglutineraient.—*Passé.* J'aurais agglutiné, etc.— *On dit aussi :* J'eusse agglutiné, etc.— *Impér. prés.* Agglutine, agglutinons, agglutinez. — *Passé.* Aie agglutiné, ayons agglutiné, ayez agglutiné.— *Subj. prés.* Que j'agglutine, que tu agglutines, qu'il agglutine, que nous agglutinions, que vous agglutiniez, qu'ils agglutinent.—*Imp.* Que j'agglutinasse, que tu agglutinasses, qu'il agglutinât, que nous agglutinassions, que vous agglutinassiez, qu'ils agglutinassent. —*Passé.* Que j'aie agglutiné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse agglutiné, etc.— *Inf. prés.* Agglutiner. — *Passé.* Avoir agglutiné. —*Part. prés.* Agglutinant (var.). *Remèdes, topiques agglutinants.—Passé.* Agglutiné, agglutinée, agglutinés, agglutinées.—*Passé composé.* Ayant agglutiné. — Se conjugue surtout avec le pronom personnel : *s'agglutiner.*— Passif : *être agglutiné.* Le participe régit *par.*

AGGRAVER, v. a. 1re conj. (*Agravé*), rendre plus grave, plus grief. *Les circonstances* aggravent *le crime, le péché, la faute* (Académie). — *Indicatif présent.* J'aggrave, tu aggraves, il aggrave, nous aggravons, vous aggravez, ils aggravent. — *Imp.* J'aggravais, tu aggravais, il aggravait, nous aggravions, vous aggraviez, ils aggravaient.—*Passé déf.* J'aggravai, tu aggravas, il aggrava, nous aggravâmes, vous aggravâtes, ils aggravèrent. — *Passé indéf.* J'ai aggravé, etc. —*Passé ant.* J'eus aggravé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais aggravé, etc. —*Futur.* J'aggraverai, tu aggraveras, il aggravera, nous aggraverons, vous aggraverez, ils aggraveront.—*Futur ant.* J'aurai aggravé, etc.— *Condit. prés.* J'aggraverais, tu aggraverais, il aggraverait, nous aggraverions, vous aggraveriez, ils aggraveraient.— *Passé.* J'aurais aggravé, etc. —*On dit aussi :* J'eusse aggravé, etc.—*Impér. prés.* Aggrave, aggravons, aggravez.—*Passé.* Aie aggravé, ayons aggravé, ayez aggravé.—*Subj. prés.* Que j'aggrave, que tu aggraves, qu'il aggrave, que nous aggravions, que vous aggraviez, qu'ils aggravent.—*Imparf.* Que j'aggravasse, que tu aggravasses, qu'il aggravât, que nous aggravassions, que vous aggravassiez, qu'ils aggravassent. —*Passé.* Que j'aie aggravé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse aggravé.—*Inf. prés* Aggraver— *Passé.* Avoir aggravé.—*Part. prés.* Aggravant (var.). *Circonstance aggravante.* — *Passé.* Aggravé, aggravée, aggravés, aggravées.— *Passé composé.* Ayant aggravé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *s'aggraver. Le mal* s'aggrave *de jour en jour.* (Acad.) —Passif ; *être aggravé.* Le participe régit *par.*

AGIOTER, v. n. 1re conj. (*Ajioté*), faire l'agiotage, vendre, acheter à profit de l'argent, des billets. *Il s'est enrichi à agioter.* — *Ind. prés.* J'agiote, tu agiotes, il agiote, nous agiotons, vous agiotez, ils agiotent. — *Imparf.* J'agiotais, tu agiotais, il agiotait, nous agiotions, vous agiotiez, ils agiotaient.—*Passé déf.* J'agiotai, tu agiotas, il agiota, nous agiotâmes, vous agiotâtes, ils agiotèrent. — *Passé ind.* J'ai agioté, tu as agioté, il a agioté, nous avons agioté, vous avez agioté, ils ont agioté. — *Passé ant.* J'eus agioté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais agioté, etc. — *Futur.* J'agioterai, tu agioteras, il agiotera, nous agioterons, vous agioterez, ils agioteront. — *Futur ant.* J'aurai agioté, etc. —*Cond. prés.* J'agioterais, tu agioterais, il agioterait, nous agioterions, vous agioteriez, ils agioteraient. — *Passé.* J'aurais agioté, etc. *On dit aussi :* J'eusse agioté, etc.—*Impér. prés.* Agiote, agiotons, agiotez.—*Passé.* Aie agioté, ayons agioté, ayez agioté. — *Subj. prés.* Que j'agiote, que tu agiotes, qu'il agiote, que nous agiotions, que vous agiotiez, qu'ils agiotent. — *Imp.* Que j'agiotasse, que tu agiotasses, qu'il agiotât que nous agiotassions, que vous agiotassiez, qu'ils agiotassent.— *Passé.* Que j'aie agioté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse agioté, etc. — *Inf. prés.* Agioter.—*Passé.* Avoir agioté.—*Part. prés.* Agiotant. (inv.) — *Passé.* Agioté. (inv.) — *Passé comp.* Ayant agioté. Napoléon Landais est le seul lexicographe qui indique le verbe pronominal *s'agioter* et qui par conséquent fasse *agioter* actif, quoiqu'il se taise à cet égard. L'autorité de Landais n'est pas suffisante, il faudrait des exemples qu'il ne fournit pas.

AGIR, v. n. 2e conjug. (*Ajir*), faire quelque chose, prendre du mouvement. *Les grands ont pour maxime de laisser*

parler et de continuer d'agir (La Bruyère). —Opérer, produire quelque effet. *Le feu* agit *sur tous les métaux*. (Acad.) — Négocier, s'employer en quelque affaire. *Il a tout pouvoir d'agir*. (Acad.)— Poursuivre en justice. *Agir criminellement*.—Se conduire, se comporter, *agir en homme d'honneur*.—*Ind. prés*. J'agis, tu agis, il agit, nous agissons, vous agissez, ils agissent. — *Imparf*. J'agissais, tu agissais, il agissait, nous agissions, vous agissiez, ils agissaient. — *Passé déf*. J'agis, tu agis, il agit, nous agîmes, vous agîtes, ils agirent. *Passé indéf*. J'ai agi, tu as agi, il a agi, nous avons agi, vous avez agi, ils ont agi. —*Passé ant*. J'eus agi, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais agi, etc. — *Futur*. J'agirai, tu agiras, il agira, nous agirons, vous agirez, ils agiront. —*Futur passé*. J'aurai agi, etc. — *Condit. prés*. J'agirais, tu agirais, il agirait, nous agirions, vous agiriez, ils agiraient.—*Passé* J'aurais agi, etc.—*On dit aussi* : J'eusse agi, etc. — *Impératif prés*. Agis, agissons, agissez. — *Passé*. Aie agi, ayons agi, ayez agi. — *Subjonctif présent*. Que j'agisse, que tu agisses, qu'il agisse, que nous agissions, que vous agissiez, qu'ils agissent. —*Imparf*. Que j'agisse, que tu agisses, qu'il agît, que nous agissions, que vous agissiez, qu'ils agissent. — *Passé*. Que j'aie agi, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse agi, etc. — *Inf. prés*. Agir. — — *Passé*. Avoir agi — *Part. prés*. Agissant (var.). *Homme extrêmement agissant, femme fort agissante*.—*Passé*. Agi (inv.). *Passé comp*. Ayant agi.—Se conjugue avec le pronom personnel : *s'agir*, et signifie, dans ce cas, être question d'une chose; il s'emploie alors impersonnellement. *Il s'agit du salut de l'Etat. Il s'agit de notre sort*. Bien des gens disent *il en a bien agi, il en a mal agi avec moi*. Cette façon de parler est incorrecte. Il faut dire : *Il a bien agi, il a mal agi avec moi*; ou mieux encore, *il en a bien usé, il en a mal usé avec moi*.

AGITER, v. a. 1re conj. (*Agité*), ébranler, secouer, remuer. *Les vents agitent la mer*. (Acad.) — Fig. troubler, inquiéter. *Les plus légers intérêts de la terre* agitent *les hommes* (Massillon).—Exciter. *N'agitez pas le peuple*.—Examiner, discuter. *L'assemblée agita une question importante*. — *Ind. prés*. J'agite, tu agites, il agite, nous agitons, vous agitez, ils agitent. — *Passé déf*. J'agitai, tu agitas, il agita, nous agitâmes, vous agitâtes, ils agitèrent. — — *Imparf*. J'agitais, tu agitais, il agitait, nous agitions, vous agitiez, ils agitaient. —*Passé indéf*. J'ai agité, etc.— *Passé ant*. J'eus agité, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais agité, etc. — *Futur*. J'agiterai, tu agiteras, il agitera, nous agiterons, vous agiterez, ils agiteront. —*Futur ant*. J'aurai agité, etc. — *Condit. prés*. J'agiterais, tu agiterais, il agiterait, nous agiterions, vous agiteriez, ils agiteraient.—*Passé*. J'aurais agité, etc. —*On dit aussi* : J'eusse agité, etc.—*Impér. prés*. Agite, agitons, agitez. — *Passé*. Aie agité, ayons agité, ayez agité.—*Subj. prés*. Que j'agite, que tu agites, qu'il agite, que nous agitions, que vous agitiez, qu'ils agitent. —*Imparf*. Que j'agitasse, que tu agitasses, qu'il agitât, que nous agitassions, que vous agitassiez, qu'ils agitassent. — *Passé*. Que j'aie agité, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse agité, etc.—*Inf. prés*. Agiter.— *Passé*. Avoir agité.—*Part. prés*. Agitant (inv.). — *Passé*. Agité, agitée, agités, agitées.—*Passé comp*. Ayant agité. — Se conjugue avec le pron. pers. au propre et au figuré : *s'agiter*. *Ils gesticulent, ils pirouettent, ils* s'agitent (La Bruyère). *L'ambition s'empresse et* s'agite *pour parvenir*. —Passif : *être agité*. Le participe régit *par* et *de*.—Agité de. *La conscience du parricide est* agitée de *mille frayeurs* (Bossuet). — Agité par. *On est* agité *toute la nuit* par *des songes* (Fénelon).

AGNELER, v. n., 1re conj. (*Agnelé*), se dit de la brebis qui met bas. *Cette brebis est prête à agneler*. (Académie.) — Se conjugue à la 3e personne seulement. — *Ind. prés*. Elle agnèle, elles agnèlent. — *Imparf*. Elle agnelait, elles agnelaient. — *Passé déf*. Elle agnela, elles agnelèrent. — *Passé indéf*. Elle a agnelé, elles ont agnelé. — *Passé ant*. Elle eut agnelé, elles eurent agnelé. — *Plus-que-parf*. Elle avait agnelé, elles avaient agnelé. — *Futur*. Elle agnelera, elles agneleront. — *Futur ant*. Elle aura agnelé, elles auront agnelé. — *Cond. prés*. Elle agnelerait, elles agneleraient. — *Passé*. Elle aurait agnelé, elles auraient agnelé. — *On dit aussi* : Elle eût agnelé, elles eussent agnelé. — *Subjonct. prés*. Qu'elle agnèle, qu'elles agnèlent — *Imparf*. Qu'elle agnelât, qu'elles agnelassent.— *Passé*. Qu'elle ait agnelé, qu'elles aient agnelé. — *Plus-que-parf*. Qu'elle eût agnelé, qu'elles eussent agnelé.—*Inf. prés*. Agneler.—*Passé*. Avoir agnelé. —*Part. prés*. Agnelant (inv.). —*Passé*. Agnelé (inv.). — *Passé composé*. Ayant agnelé.

AGONISER, v. n. 1re conj. (*Agonisé*), être à l'agonie. *Il agonise. on l'a laissé qui agonisait.*—*Ind. prés.* J'agonise, tu agonises, il agonise, nous agonisons, vous agonisez, ils agonisent. — *Imparf.* J'agonisais, tu agonisais, il agonisait, nous agonisions, vous agonisiez, ils agonisaient.—*Passé déf.* J'agonisai, tu agonisas, il agonisa, nous agonisâmes, vous agonisâtes, ils agonisèrent. *Passé ind.* J'ai agonisé, etc. — *Passé ant.* J'eus agonisé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais agonisé, etc. — *Cond. prés.* J'agoniserais, tu agoniserais, il agoniserait, nous agoniserions, vous agoniseriez, ils agoniseraient. —*Passé.* J'aurais agonisé, etc. — *On dit aussi*: J'eusse agonisé. etc.—*Impér. prés.* Agonise, agonisons, agonisez. — *Passé.* Aie agonisé, ayons agonisé, ayez agonisé. — *Subj. prés.* Que j'agonise, que tu agonises, qu'il agonise, que nous agonisions, que vous agonisiez, qu'ils agonisent. — *Imparf.* Que j'agonisasse, que tu agonisasses, qu'il agonisât, que nous agonisassions, que vous agonisassiez, qu'ils agonisassent. — *Passé.* Que j'aie agonisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse agonisé, etc. — *Infin. prés.* Agoniser. — *Passé.* Avoir agonisé. — *Part. prés.* Agonisant (var.). *Un homme agonisant, une femme agonisante.* — *Passé.* Agonisé (inv.). — *Passé comp.* Ayant agonisé.

AGRAFER, v. a. 1re conjug. (*Agrafé*), attacher avec une agrafe. *Agrafer un chapeau, un manteau, une robe.* — *Indicatif présent.* J'agrafe, tu agrafes, il agrafe, nous agrafons, vous agrafez, ils agrafent. — *Imparfait.* J'agrafais, tu agrafais, il agrafait, nous agrafions, vous agrafiez, ils agrafaient. — *Passé déf.* J'agrafai, tu agrafas, il agrafa, nous agrafâmes, vous agrafâtes, ils agrafèrent. — *Passé indéf.* J'ai agrafé, etc. — *Passé ant.* J'eus agrafé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais agrafé, etc.—*Futur.* J'agraferai, tu agraferas, il agrafera, nous agraferons, vous agraferez, ils agraferont.—*Futur antér.* J'aurai agrafé, etc.— *Cond. prés.* J'agraferais, tu agraferais, il agraferait, nous agraferions, vous agraferiez, ils agraferaient.—*Passé.* J'aurais agrafé, etc. — *On dit aussi*: J'eusse agrafé, etc. — *Impératif présent.* Agrafe, agrafons, agrafez. — *Passé.* Aie agrafé, ayons agrafé, ayez agrafé. — *Subjonctif prés.* Que j'agrafe, que tu agrafes, qu'il agrafe, que nous agrafions, que vous agrafiez, qu'ils agrafent. — *Imparf* Que j'agrafasse, que tu agrafasses, qu'il agrafât, que nous agrafassions, que vous agrafassiez, qu'ils agrafassent. — *Passé.* Que j'aie agrafé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse agrafé, etc.—*Infin. prés.* Agrafer.— *Passé.* Avoir agrafé. — *Part. prés.* Agrafant (inv.). — *Passé.* Agrafé, agrafée, agrafés, agrafées. — *Passé comp.* Ayant agrafé.—Se conjugue avec le pronom personnel: *s'agrafer* (omission de l'Académie). — Passif : *être agrafé.* Le participe régit *par*.

AGRANDIR, v. a. 2e conj. (*Agrandir*), rendre plus grand. *Agrandir une maison, agrandir ses domaines.*—Fig. rendre plus grand en puissance, en dignité, en fortune. *La sagesse que je dois louer n'est pas celle qui élève les hommes et qui* agrandit *les maisons* (Bossuet). *La lecture* agrandit *l'âme* (Voltaire). — *Ind. présent.* J'agrandis, tu agrandis, il agrandit, nous agrandissons, vous agrandissez, ils agrandissent. — *Imparfait.* J'agrandissais, tu agrandissais, il agrandissait, nous agrandissions, vous agrandissiez, ils agrandissaient. — *Passé déf.* J'agrandis, tu agrandis, il agrandit, nous agrandîmes, vous agrandîtes, ils agrandirent. — *Passé ind.* J'ai agrandi, etc. — *Passé ant.* J'eus agrandi, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais agrandi, etc. — *Futur.* J'agrandirai, tu agrandiras, il agrandira, nous agrandirons, vous agrandirez, ils agrandiront. — *Futur ant.* J'aurai agrandi, etc. — *Conditionnel prés.* J'agrandirais, tu agrandirais, il agrandirait, nous agrandirions, vous agrandiriez, ils agrandiraient. —*Passé.* J'aurais agrandi, etc.—*On dit aussi :* J'eusse agrandi, etc.—*Impér. prés.* Agrandis, agrandissons, agrandissez. — *Passé.* Aie agrandi, ayons agrandi, ayez agrandi. — *Subj. prés.* Que j'agrandisse, que tu agrandisses, qu'il agrandisse, que nous agrandissions, que vous agrandissiez, qu'ils agrandissent. — *Imparf.* Que j'agrandisse, que tu agrandisses, qu'il agrandît, que nous agrandissions, que vous agrandissiez, qu'ils agrandissent. — *Passé.* Que j'aie agrandi, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse agrandi, etc. — *Infinitif présent.* Agrandir. — *Passé.* Avoir agrandi. — *Part. prés.* Agrandissant (inv.). — *Passé.* Agrandi, agrandie, agrandis, agrandies. — *Passé composé.* Ayant agrandi.—Se conjugue avec le pronom personnel, au propre et au figuré : *s'agrandir. Qu'importe que votre royaume* s'agrandisse? (Massillon.) *Tous les hommes ont le désir de posséder et de* s'agrandir

(La Bruyère). — Passif: *être agrandi*. Le participe régit *par*.

AGRÉER, v. a. 1re conj. (*Agréé*), recevoir favorablement. *Dieu* agrée *nos offrandes, nos prières*. — Trouver bon, approuver, ratifier. *Le roi* agréa *sa démission*. — (Neut.) Plaire, être au gré. *Une belle personne n'*agrée *pas toujours* (Académie). — *Ind. prés.* J'agrée, tu agrées, il agrée, nous agréons, vous agréez, ils agréent. — *Imparf.* J'agréais, tu agréais, il agréait, nous agréions, vous agréiez, ils agréaient. — *Pass. déf.* J'agréai, tu agréas, il agréa, nous agréâmes, vous agréâtes, ils agréèrent. — *Pass. ind.* J'ai agréé, etc. — *Pass. ant.* J'eus agréé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais agréé, etc. — *Futur.* J'agréerai, tu agréeras, il agréera, nous agréerons, vous agréerez, ils agréeront. — *Futur ant.* J'aurai agréé, etc. — *Cond. prés.* J'agréerais, tu agréerais, il agréerait, nous agréerions, vous agréeriez, ils agréeraient. — *Passé.* J'aurais agréé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse agréé, etc. — *Impératif présent.* Agrée, agréons, agréez. — *Passé.* Aie agréé, ayons agréé, ayez agréé. — *Subj. prés.* Que j'agrée, que tu agrées, qu'il agrée, que nous agréions, que vous agréiez, qu'ils agréent. — *Imparf.* Que j'agréasse, que tu agréasses, qu'il agréât, que nous agréassions, que vous agréassiez, qu'ils agréassent. — *Passé.* Que j'aie agréé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse agréé, etc. - *Inf. prés.* Agréer. — *Passé.* Avoir agréé. — *Part. prés.* Agréant.(inv.) — *Passé.* Agréé, agréée, agréé, agréées. — *Pass. comp.* Ayant agréé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'agréer* (omission de l'Académie). — Passif : *être agréé*. Le participe régit *par*.

AGRÉGER, v. a. 1re conj. (*Agueréjé*), associer à un corps, recevoir, admettre dans ce corps. *Dieu appelle les Gentils pour les* agréger *à son peuple* (Bossuet). — *Ind. prés.* J'agrège, tu agrèges, il agrège, nous agrégeons, vous agrégez, ils agrègent. — *Imparf.* J'agrégeais, tu agrégeais, il agrégeait, nous agrégions, vous agrégiez, ils agrégeaient. — *Passé déf.* J'agrégeai, tu agrégeas, il agrégea, nous agrégeâmes, vous agrégeâtes, ils agrégèrent. — *Passé ind.* J'ai agrégé, etc. — *Passé ant.* J'eus agrégé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais agrégé, etc. — *Futur.* J'agrégerai, tu agrégeras, il agrégera, nous agrégerons, vous agrégerez, ils agrégeront. — *Futur ant.* J'aurai agrégé, etc. — *Cond. prés.* J'agrégerais, tu agrégerais, il agrégerait, nous agrégerions, vous agrégeriez, ils agrégeraient. — *Passé.* J'aurais agrégé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse agrégé, etc. — *Impératif présent.* Agrège, agrégeons, agrégez. — *Passé.* Aie agrégé, ayons agrégé, ayez agrégé. — *Subj. prés.* Que j'agrège, que tu agrèges, qu'il agrège, que nous agrégions, que vous agrégiez, qu'ils agrègent. — *Imparf.* Que j'agrégeasse, que tu agrégeasses, qu'il agrégeât, que nous agrégeassions, que vous agrégeassiez, qu'ils agrégeassent. — *Passé.* Que j'aie agrégé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse agrégé, etc. — *Inf. prés.* Agréger. — *Passé.* Avoir agrégé. — *Part. prés.* Agrégeant (inv.). — *Part. passé.* Agrégé, agrégée, agrégés, agrégées. — *Passé comp.* Ayant agrégé. — Passif : *être agrégé*. Le participe régit *par*.

AGRIFFER (*s'*), v. pron., 1re conj. (*Aguerifé*), s'attacher avec les griffes. *Le chat* s'agriffa *à la tapisserie* (Acad.). — Fig. s'accrocher. *Ind. prés.* Je m'agriffe, tu t'agriffes, il s'agriffe, nous nous agriffons, vous vous agriffez, ils s'agriffent. — *Imparf.* Je m'agriffais, tu t'agriffais, il s'agriffait, nous nous agriffions, vous vous agriffiez, ils s'agriffaient. — *Passé déf.* Je m'agriffai, tu t'agriffas, il s'agriffa, nous nous agriffâmes, vous vous agriffâtes, ils s'agriffèrent. — *Passé ind.* Je me suis agriffé, tu t'es agriffé, il s'est agriffé, nous nous sommes agriffés, vous vous êtes agriffés, ils se sont agriffés. — *Passé ant.* Je me fus agriffé, tu te fus agriffé, il se fut agriffé, nous nous fûmes agriffés, vous vous fûtes agriffés, ils se furent agriffés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais agriffé, tu t'étais agriffé, il s'était agriffé, nous nous étions agriffés, vous vous étiez agriffés, ils s'étaient agriffés. — *Futur.* Je m'agrifferai, tu t'agrifferas, il s'agriffera, nous nous agrifferons, vous vous agrifferez, ils s'agrifferont. — *Futur ant.* Je me serai agriffé, tu te seras agriffé, il se sera agriffé, nous nous serons agriffés, vous vous serez agriffés, ils se seront agriffés. — *Cond. prés.* Je m'agrifferais, tu t'agrifferais, il s'agrifferait, nous nous agrifferions, vous vous agrifferiez, ils s'agrifferaient. — *Passé.* Je me serais agriffé, tu te serais agriffé, il se serait agriffé, nous nous serions agriffés, vous vous seriez agriffés, ils se seraient agriffés. — *On dit aussi :* Je me fusse agriffé, tu te fusses agriffé, il se fût agriffé, nous nous fussions agriffés, vous vous fussiez agriffés, ils se fussent agriffés. — *Impér. prés.* Agriffe-toi, agriffons-

nous, agriffez-vous. — *Point de passé.* — *Subj. prés.* Que je m'agriffe, que tu t'agriffes, qu'il s'agriffe, que nous nous agriffions, que vous vous agriffiez, qu'ils s'agriffent. — *Imparf.* Que je m'agriffasse, que tu t'agriffasses, qu'il s'agriffât, que nous nous agriffassions, que vous vous agriffassiez, qu'ils s'agriffassent. — *Passé.* Que je me sois agriffé, que tu te sois agriffé, qu'il se soit agriffé, que nous nous soyons agriffés, que vous vous soyez agriffés, qu'ils se soient agriffés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse agriffé, que tu te fusses agriffé, qu'il se fût agriffé, que nous nous fussions agriffés, que vous vous fussiez agriffés, qu'ils se fussent agriffés. — *Infin. prés.* S'agriffer. — *Passé.* S'être agriffé.— *Part. prés.* S'agriffant (inv.).— *Passé.* Agriffé, agriffée, agriffés, agriffées. —*Passé comp.* S'étant agriffé.

AGRIPPER, v. a., 1re conj. (*Agueripé*), prendre, saisir avidement. *Elle* agrippe *tout ce qu'elle voit* (Académie). Popul. — *Ind. prés.* J'agrippe, tu agrippes, il agrippe, nous agrippons, vous agrippez, ils agrippent. — *Imp.* J'agrippais, tu agrippais, il agrippait, nous agrippions, vous agrippiez, ils agrippaient. — *Passé déf.* J'agrippai, tu agrippas, il agrippa, nous agrippâmes, vous agrippâtes, ils agrippèrent. — *Passé ind.* J'ai agrippé, etc. —*Passé ant.* J'eus agrippé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais agrippé, etc. — *Futur.* J'agripperai, tu agripperas, il agrippera, nous agripperons, vous agripperez, ils agripperont. — *Futur ant.* J'aurai agrippé, etc. — *Cond. prés.* J'agripperais, tu agripperais, il agripperait, nous agripperions, vous agripperiez, ils agripperaient.— *Passé.* J'aurais agrippé, etc.—*On dit aussi*: J'eusse agrippé, etc. — *Impératif présent.* Agrippe, agrippons, agrippez. — *Passé.* Aie agrippé, ayons agrippé, ayez agrippé. — *Subj. prés.* Que j'agrippe, que tu agrippes, qu'il agrippe, que nous agrippions, que vous agrippiez, qu'ils agrippent. — *Imparf.* Que j'agrippasse, que tu agrippasses, qu'il agrippât, que nous agrippassions, que vous agrippassiez, qu'ils agrippassent. — *Passé.* Que j'aie agrippé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse agrippé, etc. — *Infinitif présent.* Agripper. — *Passé.* Avoir agrippé. — *Part. prés.* Agrippant (inv.).—*Passé.* Agrippé, agrippée, agrippés, agrippées. — *Passé comp.* Ayant agrippé.—Se conjugue avec le pronom personnel: *s'agripper*, et signifie s'attacher, se cramponner (omission de l'Académie).—Passif: *être agrippé*. Le participe régit *par*.

AGROUPER, v. n., 1re conj. (*Agueroupé*), term. de peint. — On dit mieux *grouper*. Voyez ce mot.

AGUERRIR, v. a., 2e conjug. (*Aguérir*), accoutumer à la guerre. *Ce général sut* aguerrir *promptement ses troupes.* (Acad.) —Fig. Accoutumer une personne à quelque chose de pénible dans le commencement. *Il a peine à s'accoutumer à la raillerie, il faut l'y* aguerrir (Académie). —*Ind. prés.* J'aguerris, tu aguerris, il aguerrit, nous aguerrissons, vous aguerrissez, ils aguerrissent.—*Imparf.* J'aguerrissais, tu aguerrissais, il aguerrissait, nous aguerrissions, vous aguerrissiez, ils aguerrissaient.—*Passé déf.* J'aguerris, tu aguerris, il aguerrit, nous aguerrîmes, vous aguerrîtes, ils aguerrirent. — *Passé ind.* J'ai aguerri, etc. —*Passé antérieur.* J'eus aguerri, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais aguerri, etc. — *Futur.* J'aguerrirai, tu aguerriras, il aguerrira, nous aguerrirons, vous aguerrirez, ils aguerriront. — *Futur ant.* J'aurai aguerri, etc.— *Conditionnel prés.* J'aguerrirais, tu aguerrirais, il aguerrirait, nous aguerririons, vous aguerririez, ils aguerriraient. — *Passé.* J'aurais aguerri, etc. — *On dit aussi :* J'eusse aguerri, etc. — *Impératif présent.* Aguerris, aguerrissons, aguerrissez. — *Passé.* Aie aguerri, ayons aguerri, ayez aguerri. — *Subj. prés.* Que j'aguerrisse, que tu aguerrisses, qu'il aguerrisse, que nous aguerrissions, que vous aguerrissiez, qu'ils aguerrissent. — *Passé.* Que j'aguerrisse, que tu aguerrisses, qu'il aguerrît, que nous aguerrissions, que vous aguerrissiez, qu'ils aguerrissent. — *Passé.* Que j'aie aguerri, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse aguerri, etc. — *Infinitif prés.* Aguerrir. — *Passé.* Avoir aguerri. —*Part. prés.* Aguerrissant.(inv.)—*Passé.* Aguerri, aguerrie, aguerris, aguerries. — *Passé comp.* Ayant aguerri.—Se conjugue avec le pronom personnel, au propre et au figuré. *Les Moscovites* s'aguerrissaient *tous les jours contre les troupes qu'ils avaient laissées en Pologne* (Voltaire). *S'aguerrir à. Il s'est* aguerri *à mépriser tout ce que les sens offrent de plus cher* (Massillon).— Passif: *être aguerri.* Le participe régit *par. Troupes* aguerries par *douze ans de guerres* (Voltaire).

AHANER, v. n., 1re conj. (*Aané*), avoir

bien de la peine en faisant quelque chose. *Il a bien* ahané *avant de venir à bout de ce travail, de cette affaire.* (Ac.) Pop. et peu usité. — *Ind. prés.* J'ahane, tu ahanes, il ahane, nous ahanons, vous ahanez, ils ahanent.—*Imp.* J'ahanais, tu ahanais, il ahanait, nous ahanions, vous ahaniez, ils ahanaient. — *Passé déf.* J'ahanai, tu ahanas, il ahana, nous ahanâmes, vous ahanâtes, ils ahanèrent.— *Passé ind.* J'ai ahané, etc.— *Passé ant.* J'eus ahané, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ahané, etc.— *Futur.* J'ahanerai, tu ahaneras, il ahanera, nous ahanerons, vous ahanerez, ils ahaneront.— *Futur ant.* J'aurai ahané, etc.— *Cond. prés.* J'ahanerais, tu ahanerais, il ahanerait, nous ahanerions, vous ahaneriez, ils ahaneraient. — *Passé.* J'aurais ahané, etc.—*On dit aussi* : J'eusse ahané, etc. — *Impér. prés.* Ahane, ahanons, ahanez. — *Passé.* Aie ahané, ayons ahané, ayez ahané. — *Subj. prés.* Que j'ahane, que tu ahanes, qu'il ahane, que nous ahanions, que vous ahaniez, qu'ils ahanent.— *Imparfait.* Que j'ahanasse, que tu ahanasses, qu'il ahanât, que nous ahanassions, que vous ahanassiez, qu'ils ahanassent. — *Passé.* Que j'aie ahané, que tu aies ahané, qu'il ait ahané, que nous ayons ahané, que vous ayez ahané, qu'ils aient ahané.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse ahané, etc. — *Inf. prés.* Ahaner. — *Passé.* Avoir ahané. — *Part. prés.* Ahanant (inv.). — *Passé.* Ahané (inv.).—*Passé comp.* Ayant ahané.

AHEURTER (S'), v. p., 1re conjug. (*Çaeurté*), s'opiniâtrer, s'obstiner. *S'aheurter à un sentiment, à une opinion.* — *Ind. prés.* Je m'aheurte, tu t'aheurtes, il s'aheurte, nous nous aheurtons, vous vous aheurtez, ils s'aheurtent. — *Imparf.* Je m'aheurtais, tu t'aheurtais, il s'aheurtait, nous nous aheurtions, vous vous aheurtiez, ils s'aheurtaient. — *Passé déf.* Je m'aheurtai, tu t'aheurtas, il s'aheurta, nous nous aheurtâmes, vous vous aheurtâtes, ils s'aheurtèrent. — *Passé ind.* Je me suis aheurté, tu t'es aheurté, il s'est aheurté, nous nous sommes aheurtés, vous vous êtes aheurtés, ils se sont aheurtés.— *Passé ant.* Je me fus aheurté, tu te fus aheurté, il se fut aheurté, nous nous fûmes aheurtés, vous vous fûtes aheurtés, ils se furent aheurtés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais aheurté, tu t'étais aheurté, il s'était aheurté, nous nous étions aheurtés, vous vous étiez aheurtés, ils s'étaient aheurtés. — *Futur.* Je m'aheurterai, tu t'aheurteras, il s'aheurtera, nous nous aheurterons, vous vous aheurterez, ils s'aheurteront.—*Fut. ant.* Je me serai aheurté, tu te seras aheurté, il se sera aheurté, nous nous serons aheurtés, vous vous serez aheurtés, ils se seront aheurtés. —*Cond. prés.* Je m'aheurterais, tu t'aheurterais, il s'aheurterait, nous nous aheurterions, vous vous aheurteriez, ils s'aheurteraient. — *Passé.* Je me serais aheurté, tu te serais aheurté, il se serait aheurté, nous nous serions aheurtés, vous vous seriez aheurtés, ils se seraient aheurtés.—*On dit aussi* : Je me fusse aheurté, tu te fusses aheurté, il se fût aheurté, nous nous fussions aheurtés, vous vous fussiez aheurtés, ils se fussent aheurtés — *Impér. prés.* Aheurte-toi, aheurtons-nous, aheurtez-vous. — *Point de passé.* — *Subj. prés.* Que je m'aheurte, que tu t'aheurtes, qu'il s'aheurte, que nous nous aheurtions, que vous vous aheurtiez, qu'ils s'aheurtent. — *Imp.* Que je m'aheurtasse, que tu t'aheurtasses, qu'il s'aheurtât, que nous nous aheurtassions, que vous vous aheurtassiez, qu'ils s'aheurtassent.—*Passé.* Que je me sois aheurté, que tu te sois aheurté, qu'il se soit aheurté, que nous nous soyons aheurtés, que vous vous soyez aheurtés, qu'ils se soient aheurtés.—*Plus-que-parf.* Que je me fusse aheurté, que tu te fusses aheurté, qu'il se fût aheurté, que nous nous fussions aheurtés, que vous vous fussiez aheurtés, qu'ils se fussent aheurtés.—*Inf. prés.* S'aheurter.—*Passé.* S'être aheurté.— *Part. prés.* S'aheurtant (inv.). — *Passé.* Aheurté, aheurtée, aheurtés, aheurtées.— *Passé composé.* S'étant aheurté.

AHURIR, v. a., 2e conj. (*A-urir*), troubler, étourdir. *Vous l'avez* ahuri *à force de questions* (Académie). — Familier. — *Ind. prés.* J'ahuris, tu ahuris, il ahurit, nous ahurissons, vous ahurissez, ils ahurissent. — *Imp.* J'ahurissais, tu ahurissais, il ahurissait, nous ahurissions, vous ahurissiez, ils ahurissaient. — *Passé déf.* J'ahuris, tu ahuris, il ahurit, nous ahurîmes, vous ahurîtes, ils ahurirent. — *Passé ind.* J'ai ahuri, etc.—*Passé ant.* J'eus ahuri, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ahuri, etc. — *Futur.* J'ahurirai, tu ahuriras, il ahurira, nous ahurirons, vous ahurirez, ils ahuriront. — *Futur ant.* J'aurai ahuri, etc. — *Condition. prés.* J'ahurirais, tu ahurirais, il ahurirait, nous ahuririons, vous ahuririez, ils ahuriraient.—*Passé.* J'aurais ahuri, etc. — *On dit aussi* : J'eusse ahuri, etc.—*Imp. prés.* Ahuris, ahurissons, ahuris-

sez.—*Passé.* Aie ahuri, ayons ahuri, ayez ahuri.—*Subj. prés.* Que j'ahurisse, que tu ahurisses, qu'il ahurisse, que nous ahurissions, que vous ahurissiez, qu'ils ahurissent. — *Imp.* Que j'ahurisse, que tu ahurisses, qu'il ahurît, que nous ahurissions, que vous ahurissiez qu'ils ahurissent.— *Passé.* Que j'aie ahuri, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ahuri, etc. — *Infinitif prés.* Ahurir. — *Passé.* Avoir ahuri. — *Participe présent.* Ahurissant (invar.). — *Passé.* Ahuri, ahurie, ahuris, ahuries. — *Passé comp.* Ayant ahuri.— Se conjugue avec le pronom personnel : *s'ahurir* (omission de l'Académie). — Passif : *être ahuri.* Le participe régit *par.*

AIDER, v. a. et n., 1[re] conj. *(Edé)*, donner secours, assister. *Aider quelqu'un dans ses besoins. Aider les pauvres. La nature veut être* aidée (Bossuet).— Il se dit aussi des choses. *Le télescope a beaucoup* aidé *les astronomes dans les découvertes qu'ils ont faites* (Académie).—Servir, contribuer à. Dans ce sens, il est toujours suivi de la préposition *à. Aider au succès d'une affaire, à la réussite d'une entreprise.* —*Ind. prés.* J'aide, tu aides, il aide, nous aidons, vous aidez, ils aident.— *Imp.* J'aidais, tu aidais, il aidait, nous aidions, vous aidiez, ils aidaient.—*Passé déf.* J'aidai, tu aidas, il aida, nous aidâmes, vous aidâtes, ils aidèrent. — *Passé ind.* J'ai aidé, etc. —*Passé ant.* J'eus aidé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais aidé, etc.— *Futur.* J'aiderai, tu aideras, il aidera, nous aiderons, vous aiderez, ils aideront. — *Futur ant.* J'aurai aidé, etc.— *Cond. prés.* J'aiderais, tu aiderais, il aiderait, nous aiderions, vous aideriez, ils aideraient. — *Passé.* J'aurais aidé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse aidé, etc. — *Impératif présent.* Aide, aidons, aidez. — *Passé.* Aie aidé, ayons aidé, ayez aidé.—*Subj. prés.* Que j'aide, que tu aides, qu'il aide, que nous aidions, que vous aidiez, qu'ils aident. — *Imp.* Que j'aidasse, que tu aidasses, qu'il aidât, que nous aidassions, que vous aidassiez, qu'ils aidassent.—*Passé.* Que j'aie aidé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse aidé, etc. — *Infinitif présent.* Aider. — *Passé.* Avoir aidé. — *Participe présent.* Aidant (invar.). — *Passé.* Aidé, aidée, aidés, aidées.— *Passé comp.* Ayant aidé. Se conjugue avec le pronom personnel : *s'aider. Aide-toi, le ciel t'aidera.* (Prov.) *Aider,* employé avec le pronom personnel et joint avec la préposition *de,* signifie se servir d'une chose, en faire usage. *On s'aide de ce qu'on a. Il ne* s'aide *pas du bras droit* (Acad.)—Passif : *être aidé.* Le participe régit *de* et *par.* — Aidé de. *Duguai-Trouin,* aidé de *son courage et de l'argent de quelques marchands, équipa une petite flotte* (Voltaire). —Aidé par. *Arnauld fut* aidé par *Nicole dans le livre de la perpétuité de la foi.* (Volt.)—*Aider quelqu'un,* c'est lui prêter secours sans partager personnellement sa peine ou son travail. Celui qui prête de l'argent à une personne pour payer une partie de ses dettes, *aide cette personne à payer ses dettes. Ils se sont appauvris pour* aider *les pauvres* (Bossuet).—*Aider à quelqu'un,* c'est lui prêter assistance dans une peine, dans un travail qui nécessite le plus souvent des efforts physiques. *Il lui a aidé à porter ce fardeau* (Féraud). *J'aidai ou Rhodien confus à se relever* (Fén.)

AIGRIR, v. a. 2[me] conj. *(Eguerir)*, rendre aigre, faire devenir aigre. *Le tonnerre* aigrit *le vin. La chaleur* aigrit *le lait. Le levain* aigrit *la pâte.* — Fig. irriter. *L'indigence nous* aigrit (Voltaire). — *Indicatif prés.* J'aigris, tu aigris, il aigrit, nous aigrissons, vous aigrissez, ils aigrissent. — *Imparf.* J'aigrissais, tu aigrissais, il aigrissait, nous aigrissions, vous aigrissiez, ils aigrissaient. — *Passé déf.* J'aigris, tu aigris, il aigrit, nous aigrîmes, vous aigrîtes, ils aigrirent. — *Passé ind.* J'ai aigri, etc.—*Passé ant.* J'eus aigri, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais aigri, etc. — *Futur.* J'aigrirai, tu aigriras, il aigrira, nous aigrirons, vous aigrirez, ils aigriront. — *Futur ant.* J'aurai aigri, etc. — *Cond prés.* J'aigrirais, tu aigrirais, il aigrirait, nous aigririons, vous aigririez, ils aigriraient. — *Passé.* J'aurais aigri, etc. — *On dit aussi :* J'eusse aigri, etc. — *Impér. prés.* Aigris, aigrissons, aigrissez. — *Passé.* Aie aigri, ayons aigri, ayez aigri.—*Subj.prés.* Que j'aigrisse, que tu aigrisses, qu'il aigrisse, que nous aigrissions, que vous aigrissiez, qu'ils aigrissent.—*Imparf* Que j'aigrisse, que tu aigrisses, qu'il aigrît, que nous aigrissions, que vous aigrissiez, qu'ils aigrissent. — *Passé.* Que j'aie aigri, etc. — *Plus-que-parf* Que j'eusse aigri, etc. — *Infinitif présent.* Aigrir. — *Passé.* Avoir aigri. — *Participe prés.* Aigrissant (inv.). - *Passé.* Aigri, aigrie, aigris, aigries.—*Passé comp.* Ayant aigri. Se conjugue avec le pronom personnel, au propre et au figuré, *s'aigrir. Du vin qui s'aigrit. Les esprits commençaient à* s'aigrir. (Acad.) *Dans le malheur*

les caractères s'aigrissent (Boiste). Passif: *être aigri*. Le participe régit *par*. *Il était toujours* aigri *contre moi* par *quelque favori naissant* (Fénelon).

AIGUAYER, v. a. 1re conj. (*Èguéié*), baigner, laver dans l'eau. *Aguayer un cheval*, le faire entrer dans la rivière jusqu'au ventre, et l'y promener pour le laver et le rafraîchir. *Aiguayer du linge*, le laver et le remuer quelque temps dans l'eau avant de le tordre.—*Ind. prés.* J'aiguaye, tu aiguayes, il aiguaye, nous aiguayons, vous aiguayez, ils aiguayent.—*Imp.* J'aiguayais, tu aiguayais, il aiguayait, nous aiguayions, vous aiguayiez, ils aiguayaient. — *Passé déf.* J'aiguayai, tu aiguayas, il aiguaya, nous aiguayâmes, vous aiguayâtes, ils aiguayèrent. —*Passé ind.* J'ai aiguayé, etc.—*Passé ant.* J'eus aiguayé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais aiguayé, etc. — *Futur.* J'aiguayerai, tu aiguayeras, il aiguayera, nous aiguayerons, vous aiguayerez, ils aiguayeront. — *Futur ant.* J'aurai aiguayé, etc. — *Cond. prés.* J'aiguayerais, tu aiguayerais, il aiguayerait, nous aiguayerions, vous aiguayeriez, ils aiguayeraient. — *Passé.* J'aurais aiguayé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse aiguayé, etc. —*Impératif présent.* Aiguaye, aiguayons, aiguayez.—*Passé.* Aie aiguayé, ayons aiguayé, ayez aiguayé. —*Subj. prés.* Que j'aiguaye, que tu aiguayes, qu'il aiguaye, que nous aiguayions, que vous aiguayiez, qu'ils aiguayent. — *Imparf.* Que j'aiguayasse, que tu aiguyasses, qu'il aiguayât, que nous aiguayassions, que vous aiguayassiez, qu'ils aiguayassent. *Passé.* Que j'aie aiguayé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse aiguayé, etc. — *Inf. prés.* Aiguayer. — *Passé.* Avoir aiguayé. — *Part. prés.* Aiguayant (inv.)—*Passé.* Aiguayé, aiguayée, aiguayés, aiguayées.—*Passé comp.* Ayant aiguayé. Se conjugue avec le pronom personnel : *s'aiguayer*. Passif : *être aiguayé*. Le participe régit *par*.

AIGUILLER, v. a. 1re conj. (*Egui ié*), term. de chirurg, ôter la cataracte de l'œil avec une aiguille faite exprès.—Term. de manufact. nettoyer la soie à l'aiguille. — *Ind. prés.* J'aiguille, tu aiguilles, il aiguille, nous aiguillons, vous aiguillez, ils aiguillent.—*Imparf.* J'aiguillais, tu aiguillais, il aiguillait, nous aiguillions, vous aiguilliez, ils aiguillaient.— *Passé déf.* J'aiguillai, tu aiguillas, il aiguilla, nous aiguillâmes, vous aiguillâtes, ils aiguillèrent. — *Passé ind.* J'ai aiguillé, etc.— *Passé ant.* J'eus aiguillé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais aiguillé, etc.—*Futur.* J'aiguillerai, tu aiguilleras, il aiguillera, nous aiguillerons, vous aiguillerez, ils aiguilleront. — *Futur ant.* J'aurai aiguillé, etc.—*Cond. prés.* J'aiguillerais, tu aiguillerais, il aiguillerait, nous aiguillerions, vous aiguilleriez, ils aiguilleraient. — *Passé.* J'aurais aiguillé, etc.— *On dit aussi* : J'eusse aiguillé, etc.—*Impér. prés.* Aiguille, aiguillons, aiguillez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez aiguillé. — *Subj. prés.* Que j'aiguille, que tu aiguilles, qu'il aiguille, que nous aiguillions, que vous aiguilliez, qu'ils aiguillent. —*Imparf.* Que j'aiguillasse, que tu aiguillasses, qu'il aiguillât, que nous aiguillassions, que vous aiguillassiez, qu'ils aiguillassent. —*Passé.* Que j'aie aiguillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse aiguillé, etc. —*Inf. prés.* Aiguiller. — *Passé.* Avoir aiguillé. — *Part. prés.* Aiguillant (inv.). — *Passé.* Aiguillé, aiguillée, aiguillés, aiguillées. — *Passé comp.* Ayant aiguillé. Se conjugue avec le pronom personnel : *s'aiguiller* (omission de l'Académie). Passif : *être aiguillé*. Le participe régit *par*.

AIGUILLETER, v. a. 1re conjug. (*éguiété*), attacher avec des aiguillettes.—Ferrer, joindre, lier, amarrer fortement. — *Indicat. prés.* J'aiguillette, tu aiguillettes, il aiguillette, nous aiguilletons, vous aiguilletez, ils aiguillettent. — *Imp.* J'aiguilletais, tu aiguilletais, il aiguilletait, nous aiguilletions, vous aiguilletiez, ils aiguilletaient.— *Passé ind.* J'aiguilletai, tu aiguilletas, il aiguilleta, nous aiguilletâmes, vous aiguilletâtes, ils aiguilletèrent. — *Passé ind.* J'ai aiguilleté, etc.—*Passé ant.* J'eus aiguilleté, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais aiguilleté, etc.—*Futur.* J'aiguilletterai, tu aiguilletteras, il aiguillettera, nous aiguilletterons, vous aiguilletterez, ils aiguilletteront. — *Passé.* J'aurai aiguilleté, etc.—*Conditionnel prés.* J'aiguilletterais, tu aiguilletterais, il aiguilletterait, nous aiguilletterions, vous aiguilletteriez, ils aiguilletteraient. — *Passé.* J'aurais aiguilleté, etc.— *On dit aussi* : J'eusse aiguilleté, etc.—*Impér. prés.* Aiguillette, aiguilletons, aiguilletez. — *Passé.* Aie aiguilleté, ayons aiguilleté, ayez aiguilleté. — *Subj. prés.* Que j'aiguillette, que tu aiguillettes, qu'il aiguillette, que nous aiguilletions, que vous aiguilletiez, qu'ils aiguillettent. — *Imp.* Que j'aiguilletasse, que tu aiguilletasses, qu'il aiguilletât, que nous aiguilletassions, que vous aiguilletassiez, qu'ils aiguilletassent.— *Passé.* Que j'aie aiguil-

leté, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse aiguilleté, etc. — *Inf. prés.* Aiguilleter. — *Passé.* Avoir aiguilleté. — *Part. prés.* Aiguilletant (inv.).—*Passé.* Aiguilleté, aiguilletée, aiguilletés, aiguilletées. — *Passé comp.* Ayant aiguilleté. Se conjugue avec le pronom pers. *s'aiguilleter. La mode de* s'aiguilleter *a duré longtemps.* Passif *: être aiguilleté.* Le participe régit *par.*

AIGUILLONNER, v. a. 1[re] conj. (*éguioné*), piquer un bœuf avec l'aiguillon pour le faire aller. —Fig. Exciter par quelque chose. *C'est un homme lent et paresseux, il faut* l'aiguillonner *pour le faire agir* (Ac.). —*Ind. prés.* J'aiguillonne, tu aiguillonnes, il aiguillonne, nous aiguillonnons, vous aiguillonnez, ils aiguillonnent.— *Imp.* J'aiguillonnais, tu aiguillonnais, il aiguillonnait, nous aiguillonnions, vous aiguillonniez, ils aiguillonnaient.—*Passé déf.* J'aiguillonnai, tu aiguillonnas, il aiguillonna, nous aiguillonnâmes, vous aiguillonnâtes, ils aiguillonnèrent. — *Passé ind.* J'ai aiguillonné, etc.— *Passé ant.* J'eus aiguillonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais aiguillonné, etc. — *Futur.* J'aiguillonnerai, tu aiguillonneras, il aiguillonnera, nous aiguillonnerons, vous aiguillonnerez, ils aiguillonneront.—*Futur ant.* J'aurai aiguillonné, —*Cond. prés.* J'aiguillonnerais, tu aiguillonnerais, il aiguillonnerait, nous aiguillonnerions, vous aiguillonneriez, ils aiguillonneraient.— *Passé.* J'aurais aiguillonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse aiguillonné, etc. — *Impératif présent.* Aiguillonne, aiguillonnons, aiguillonnez. — *Passé.* Aie aiguillonné, ayons aiguillonné, ayez aiguillonné.—*Subj. prés.* Que j'aiguillonne, que tu aiguillonnes, qu'il aiguillonne, que nous aiguillonnions, que vous aiguillonniez, qu'ils aiguillonnent.—*Imparf.* Que j'aiguillonnasse, que tu aiguillonnasses, qu'il aiguillonnât, que nous aiguillonnassions, que vous aiguillonnassiez, qu'ils aiguillonnassent. — *Passé.* Que j'aie aiguillonné, etc. *Plus-que-parf.* Que j'eusse aiguillonné, etc. — *Infinitif présent.* Aiguillonner. —*Passé.* Avoir aiguillonné.— *Part. prés.* Aiguillonnant (inv.).—*Passé.* Aiguillonné, aiguillonnée, aiguillonnés, aiguillonnées.— *Passé composé.* Ayant aiguillonné.— Se conjugue avec le pron. pers. *s'aiguillonner.* Passif : *être aiguillonné.* Le participe régit *par.*

AIGUISER, v. a. 1[re] conj. (*égu-izé*), rendre aigu, plus pointu, plus tranchant, plus pénétrant. *Aiguiser le fer d'une lance, la pointe d'un couteau, le tranchant d'un sabre.* —S'emploie figurément. *On aiguise la pointe du plaisir par un usage modéré, on l'émousse par l'abus* (Boiste). *Un travail modéré* aiguise *l'esprit* (Académie). —*Ind. prés.* J'aiguise, tu aiguises, il aiguise, nous aiguisons, vous aiguisez, ils aiguisent.—*Imparf.* J'aiguisais, tu aiguisais, il aiguisait, nous aiguisions, vous aiguisiez, ils aiguisaient. — *Passé déf.* J'aiguisai, tu aiguisas, il aiguisa, nous aiguisâmes, vous aiguisâtes, ils aiguisèrent.— *Passé indéf.* J'ai aiguisé, etc. — *Passé ant.* J'eus aiguisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais aiguisé, etc. — *Futur.* J'aiguiserai, tu aiguiseras, il aiguisera, nous aiguiserons, vous aiguiserez, ils aiguiseront. — *Futur ant.* J'aurai aiguisé, etc. — *Cond. présent.* J'aiguiserais, tu aiguiserais, il aiguiserait, nous aiguiserions, vous aiguiseriez, ils aiguiseraient.— *Passé.* J'aurais aiguisé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse aiguisé, etc. — *Impératif présent.* Aiguise, aiguisons, aiguisez. — *Passé.* Aie aiguisé, ayons aiguisé, ayez aiguisé.—*Subj. prés.* Que j'aiguise, que tu aiguises, qu'il aiguise, que nous aiguisions, que vous aiguisiez, qu'ils aiguisent.—*Imparf.* Que j'aiguisasse, que tu aiguisasses, qu'il aiguisât, que nous aiguisassions, que vous aiguisassiez, qu'ils aiguisassent. — *Passé.* Que j'aie aiguisé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse aiguisé, etc.—*Infin. prés.* Aiguiser.—*Passé.* Avoir aiguisé. —*Part. prés.* Aiguisant (inv.).— *Passé.* Aiguisé, aiguisée, aiguisés, aiguisées. — *Passé comp.* Ayant aiguisé. Se conjugue avec le pron. pers. *s'aiguiser* (Omiss. de l'Acad.). Passif : *être aiguisé.* Le participe régit *par.*

AIMANTER, v. a. 1[re] conj. (*émanté*), communiquer la propriété de l'aimant à un autre corps, ce qui s'opère par frottement. Aimanter *l'aiguille d'une boussole* (Acad.). — *Ind. prés.* J'aimante, tu aimantes, il aimante, nous aimantons, vous aimantez, ils aimantent. — *Imparf.* J'aimantais, tu aimantais, il aimantait, nous aimantions, vous aimantiez, ils aimantaient.—*Pass. déf.* J'aimantai, tu aimantas, il aimanta, nous aimantâmes, vous aimantâtes, ils aimantèrent.—*Pass. ind.* J'ai aimanté, etc.—*Passé ant.* J'eus aimanté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais aimanté, etc.—*Futur.* J'aimanterai, tu aimanteras, il aimantera, nous aimanterons, vous aimanterez, ils aimanteront. —*Futur ant.* J'aurai aimanté, etc.—*Cond. prés.* J'aimanterais, tu aimanterais, il ai-

manterait, nous aimanterions, vous aimanteriez, ils aimanteraient.— *Passé.* J'aurais aimanté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse aimanté, etc.— *Impératif présent.* Aimante, aimantons, aimantez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez aimanté.—*Subj. prés.* Que j'aimante, que tu aimantes, qu'il aimante, que nous aimantions, que vous aimantiez, qu'ils aimantent.— *Imparf.* Que j'aimantasse, que tu aimantasses, qu'il aimantât, que nous aimantassions, que vous aimantassiez, qu'ils aimantassent.— *Passé.* Que j'aie aimanté, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse aimanté, etc. — *Infin. prés.* Aimanter. — *Passé.* Avoir aimanté. — *Part. prés.* Aimantant (inv.). — *Passé.* Aimanté, aimantée, aimantés, aimantées. — *Passé comp.* Ayant aimanté. Se conjugue avec le pron. pers. *s'aimanter* (Omiss. de l'Acad.). Passif : *être aimanté.* Le participe régit *par.*

AIMER, v. a. et n. 1re conj. (*émé*), avoir de l'attachement, de l'affection pour un objet quel qu'il soit. *Il faut* aimer *Dieu pardessus toutes choses* (Acad.). *Les hommes n'*aiment *naturellement que ce qui peut leur être utile* (Bossuet).—Employé neutral. *On n'est pas plus maître de toujours* aimer *qu'on ne l'a été de ne pas* aimer (La Bruyère). — *Indicatif présent.* J'aime, tu aimes, il aime, nous aimons, vous aimez, ils aiment.—*Imparf.* J'aimais, tu aimais, il aimait, nous aimions, vous aimiez, ils aimaient. — *Passé déf.* J'aimai, tu aimas, il aima, nous aimâmes, vous aimâtes, ils aimèrent. — *Passé indéf.* J'ai aimé, etc. — *Passé ant.* J'eus aimé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais aimé, etc. — *Futur.* J'aimerai, tu aimeras, il aimera, nous aimerons, vous aimerez, ils aimeront. — *Futur ant.* J'aurai aimé, etc.—*Cond. prés.* J'aimerais, tu aimerais, il aimerait, nous aimerions, vous aimeriez, ils aimeraient.—*Passé.* J'aurais aimé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse aimé, etc. — *Impér. prés.* Aime, aimons, aimez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez aimé. — *Subj. prés.* Que j'aime, que tu aimes, qu'il aime, que nous aimions, que vous aimiez, qu'ils aiment. — *Imparf.* Que j'aimasse, que tu aimasses, qu'il aimât, que nous aimassions, que vous aimassiez, qu'ils aimassent. — *Passé.* Que j'aie aimé, etc..— *Plus-que-parf.* Que j'eusse aimé, etc. — *Infinitif présent.* Aimer. — *Passé.* Avoir aimé. — *Part. prés.* Aimant (var.). *Cœur aimant, personne aimante.* — *Passé.* Aimé, aimée, aimés, aimées. — *Passé. comp.* Ayant aimé. — Se conjugue avec le pron. personn. *s'aimer. Ils* s'aiment *comme frères.* Aimez-vous *les uns les autres* (Acad.). *On ne* s'aime *bien que lorsque l'on n'a plus besoin de se le dire* (Boiste). Passif : *être aimé.* Le participe régit *de. La gloire d'*un *souverain consiste à* être aimé de *ses peuples* (La Bruyère).—*Aimer*, suivi d'un infinitif, signifie prendre plaisir à et régit toujours dans ce cas la préposition *à. Heureux ceux qui aiment* à lire ! (Fénelon). C'est donc s'exprimer incorrectement que de dire : *j'aime manger, j'aime jouer, j'aime dormir.* Il faut dire : *j'aime à manger, à jouer, à dormir. On* aime à être *vu*, à être *montré*, à être *salué, même des inconnus* (La Bruyère). — *Aimer mieux*, suivi d'un verbe à l'infinitif, sert à restreindre ou déterminer la signification de ce verbe, sans qu'il soit besoin de mettre une préposition entre eux. *Nous* aimons mieux *croupir dans notre ignorance que de l'avouer* (Bossuet). — *Aimer mieux* exige que le verbe de la préposition qui lui est subordonnée soit au subjonctif. J'aime mieux *qu'Acanthe* soit *méchant que si je l'étais* (Fénelon).—*Aimer mieux* suivi d'un infinitif se construit quelquefois avec *que* ou *que de : J'aime mieux lire que jouer* ou *j'aime mieux lire que de jouer.* Dans ces façons de parler, *mieux* se met après *aimer* dans les temps simples comme on vient de le voir. Dans les temps composés, il se met entre le verbe auxiliaire et le participe : *J'ai mieux aimé danser, j'ai mieux aimé lui pardonner.*

AIRER, v. n. 1re conj. (*éré*), vieux terme de fauc. qui signifie faire son nid, en parlant de certains oiseaux de proie.—Se conjugue à la 3e pers. de chaque temps, à moins qu'on ne personnifie comme a fait La Fontaine.—*Ind. prés.* Il aire, ils airent. — *Imparf.* Il airait, ils airaient. — *Passé déf.* Il aira, ils airèrent.—*Passé ind.* Il a, ils ont airé. — *Plus-que-parf.* Il avait, ils avaient airé. —*Passé ant.* Il eut, ils eurent airé.—*Futur.* Il airera, ils aireront.—*Futur ant.* Il aura, ils auront airé.— *Cond. prés.* Il airerait, ils aireraient. — *Passé.* Il aurait, ils auraient airé. — *Subj. prés.* Qu'il aire, qu'ils airent. — *Imparf.* Qu'il airât, qu'ils airassent. — *Passé.* Qu'il ait, qu'ils aient airé.—*Plus-que-parf.* Qu'il eût, qu'ils eussent airé. — *Infin. prés.* Airer. — *Passé.* Avoir airé. — *Part. prés.* Airant (inv.).— *Passé.* Airé (inv.).—*Passé comp.* Ayant airé.

AJOURNER, v. a. 1re conj. (*Ajourné*), assigner quelqu'un à certain jour en justice. *Ajourner par exploit, ajourner des témoins.*

—Renvoyer à un certain jour, ou à un temps indéterminé. *Ajourner une affaire, une question, une discussion.*——*Ind prés.* J'ajourne, tu ajournes, il ajourne, nous ajournons, vous ajournez, ils ajournent. — *Imp.* J'ajournais, tu ajournais, il ajournait, nous ajournions, vous ajourniez, ils ajournaient. — *Passé déf.* J'ajournai, tu ajournas, il ajourna, nous ajournâmes, vous ajournâtes, ils ajournèrent. —*Passé indéf.* J'ai ajourné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ajourné, etc.—*Futur.* J'ajournerai, tu ajourneras, il ajournera, nous ajournerons, vous ajournerez, ils ajourneront. — *Futur ant.* J'aurai ajourné, etc. — *Cond. prés.* J'ajournerais, tu ajournerais, il ajournerait, nous ajournerions, vous ajourneriez, ils ajourneraient.— *Passé.* J'aurais ajourné, etc. — *Impér. prés.* Ajourne, ajournons, ajournez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez ajourné. — *Subj. prés.* Que j'ajourne, que tu ajournes, qu'il ajourne, que nous ajournions, que vous ajourniez, qu'ils ajournent. —*Imp.* Que j'ajournasse, que tu ajournasses, qu'il ajournât, que nous ajournassions, que vous ajournassiez, qu'ils ajournassent. — *Passé.* Que j'aie ajourné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ajourné, etc. — *Inf. prés.* Ajourner. — *Passé.* Avoir ajourné.—*Part. prés.* Ajournant (inv.). — *Passé.* Ajourné, ajournée, ajournés, ajournées.—*Passé composé.* Ayant ajourné. — Se conjugue avec le pronom personnel *se : s'ajourner* (Omiss. de l'Ac.). —Passif : *être ajourné.* Le partic. régit *par.*

AJOUTER, v. a. 1re conjug. (*Ajouté*), mettre quelque chose de plus; joindre une chose à une autre; faire addition d'un nombre. *Le malheur* ajoute *un nouveau lustre à la gloire des grands hommes* (Fénelon). —Amplifier. *Ajouter au conte, ajouter à la lettre.—Ajouter foi,* croire. *On peut lui ajouter foi.* — *Ind. prés.* J'ajoute, tu ajoutes, il ajoute, nous ajoutons, vous ajoutez, ils ajoutent. — *Imparf.* J'ajoutais, tu ajoutais, il ajoutait, nous ajoutions, vous ajoutiez, ils ajoutaient. — *Passé déf.* J'ajoutai, tu ajoutas, il ajouta, nous ajoutâmes, vous ajoutâtes, ils ajoutèrent. — *Passé indéf.* J'ai ajouté, etc.— *Passé ant.* J'eus ajouté, ect.— *Plus-que-parf.* J'avais ajouté, etc.— *Futur.* J'ajouterai, tu ajouteras, il ajoutera, nous ajouterons, vous ajouterez, ils ajouteront. — *Futur ant.* J'aurai ajouté, etc. — *Conditionnel présent.* J'ajouterais, tu ajouterais, il ajouterait, nous ajouterions, vous ajouteriez, ils ajouteraient. — *Passé.* J'aurais ajouté, etc.—*On dit aussi :* J'eusse ajouté, etc. — *Impératif présent.* Ajoute, ajoutons, ajoutez. — *Passé.* Aie ajouté, ayons ajouté, ayez ajouté. — *Subj. prés.* Que j'ajoute, que tu ajoutes, qu'il ajoute, que nous ajoutions, que vous ajoutiez, qu'ils ajoutent. — *Imparf.* Que j'ajoutasse, que tu ajoutasses, qu'il ajoutât, que nous ajoutassions, que vous ajoutassiez, qu'ils ajoutassent. — *Passé.* Que j'aie ajouté, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse ajouté, etc. — *Inf. prés.* Ajouter. — *Passé.* Avoir ajouté. — *Part. prés.* Ajoutant (inv.). —*Passé.* Ajouté, ajoutée, ajoutés, ajoutées.—*Passé composé.* Ayant ajouté. —Se conjugue avec le pron. pers. *se : s'ajouter* (Omiss. de l'Acad.).—Passif : *être ajouté.* Le participe régit *par.*

AJUSTER, v.a.1re conjug. (*Ajusté*), rendre un poids ou une mesure juste. *Ajuster un poids, ajuster une balance.* — Accommoder. *Ajuster un châssis à une fenêtre, un couvercle à une boite.*—Concilier. *Il est difficile de les* ajuster *l'un avec l'autre. Il n'y a que vous qui puissiez les* ajuster (Ac.). — Terminer. *Ajuster un différend.*—Mirer juste. *Il* ajusta *son coup et tira le sanglier* (Acad.).—*Ind. prés.* J'ajuste, tu ajustes, il ajuste, nous ajustons, vous ajustez, ils ajustent. — *Imparf.* J'ajustais, tu ajustais, il ajustait, nous ajustions, vous ajustiez, ils ajustaient. — *Passé déf.* J'ajustai, tu ajustas, il ajusta, nous ajustâmes, vous ajustâtes, ils ajustèrent. — *Passé ind.* J'ai ajusté, etc.— *Passé ant.* J'eus ajusté, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais ajusté, etc. — *Futur.* J'ajusterai, tu ajusteras, il ajustera, nous ajusterons, vous ajusterez, ils ajusteront. — *Futur ant.* J'aurai ajusté, etc. — *Cond. prés.* J'ajusterais, tu ajusterais, il ajusterait, nous ajusterions, vous ajusteriez, ils ajusteraient. — *Cond. passé.* J'aurais ajusté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse ajusté, etc. — *Impér. prés.* Ajuste, ajustons, ajustez. — *Passé.* Aie ajusté, etc. — *Subj. prés.* Que j'ajuste, que tu ajustes, qu'il ajuste, que nous ajustions, que vous ajustiez, qu'ils ajustent. — *Imparf.* Que j'ajustasse, que tu ajustasses, qu'il ajustât, que nous ajustassions, que vous ajustassiez, qu'ils ajustassent — *Passé.* Que j'aie ajusté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ajusté, etc. — *Inf. prés.* Ajuster.— *Passé.* Avoir ajusté.—*Part. prés.* Ajustant (inv.).— *Passé.* Ajusté, ajustée, ajustés, ajustées. —*Passé comp.* Ayant ajusté.—Se conjugue avec le pronom personnel. *S'ajuster.* —

Passif : *être ajusté.* Le participe régit *par.*

ALAMBIQUER, v. a. et n. 1re conjug. (*alambiqué*), rendre trop subtil, fatiguer. *Ces questions ne servent qu'à alambiquer l'esprit.* — Neutralement. Raffiner, subtiliser. *Allez au fait sans* alambiquer *plus longtemps* (Acad.). —*Ind. prés.* J'alambique, tu alambiques, il alambique, nous alambiquons, vous alambiquez, ils alambiquent.—*Imparf.* J'alambiquais, tu alambiquais, il alambiquait, nous alambiquions, vous alambiquiez, ils alambiquaient. — *Passédéf.* J'alambiquai, tu alambiquas, il alambiqua, nous alambiquâmes, vous alambiquâtes, ils alambiquèrent — *Passé ind.* J'ai alambiqué —*Passé ant.* J'eus alambiqué. — *Plus-que-parf.* J'avais alambiqué. — *Futur.* J'alambiquerai, tu alambiqueras, il alambiquera, nous alambiquerons, vous alambiquerez, ils alambiqueront. — *Futur ant.* J'aurai alambiqué. — *Cond.prés.* J'alambiquerais, tu alambiquerais, il alambiquerait, nous alambiquerions, vous alambiqueriez, ils alambiqueraient. — *Passé.* J'aurais alambiqué.—*On dit aussi :* J'eusse alambiqué.—*Impér.prés.*Alambique, alambiquons, alambiquez. — *Subj. prés.* Que j'alambique, que tu alambiques, qu'il alambique, que nous alambiquions, que vous alambiquiez, qu'ils alambiquent.—*Impar/.* Que j'alambiquasse, que tu alambiquasses, qu'il alambiquât, que nous alambiquassions, que vous alambiquassiez, qu'ils alambiquassent.— *Passé.* Que j'aie alambiqué, etc. — *Plus-que-par.*Que j'eusse alambiqué,etc. — *Inf. prés.*Alambiquer.—*Passé.*Avoir alambiqué. — *Part. prés.* Alambiquant (inv.). —*Passé.* Alambiqué, alambiquée, alambiqués, alambiquées. —*Passé comp.* Ayant alambiqué. —Se conjugue avec le pronom pers. et signifie épuiser son esprit à des recherches vaines. *N'allez pas vous* alambiquer *l'esprit* (Acad.). — Passif : *être alambiqué.* Le participe régit *par.*

ALARGUER, v. n., 1re conj. (*Alargué*), se mettre au large, s'éloigner de la côte ou de quelque vaisseau. Il a vieilli. — *Ind. prés.* J'alargue, tu alargues, il alargue, nous alarguons, vous alarguez, ils alarguent.— *Imparf.* J'alarguais, tu alarguais, il alarguait, nous alarguions, vous alarguiez, ils alarguaient. — *Passé déf* J'alarguai, tu alarguas, il alargua, nous alarguâmes, vous alarguâtes, ils alarguèrent. —*Passé ind.* J'ai alargué, etc.—*Passé ant.* J'eus alargué, etc. —*Plus-que-parf.*J'avais alargué.—*Futur.* J'alarguerai, tu alargueras, il alarguera, nous alarguerons, vous alarguerez, ils alargueront. — *Futur ant.* J'aurai alargué, etc.— *Cond. prés.* J'alarguerais, tu alarguerais, il alarguerait, nous alarguerions, vous alargueriez, ils alargueraient —*Passé.* J'aurais alargué, etc.— *On dit aussi :* J'eusse alargué, etc.-*Impér.prés.* Alargue, alarguons, alarguez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez alargué. — *Subj. prés.* Que j'alargue,que tu alargues,qu'il alargue, que nous alarguions, que vous alarguiez, qu'ils alarguent.—*Imparf.*Que j'alarguasse, que tu alarguasses, qu'il alarguât, que nous alarguassions, que vous alarguassiez, qu'ils alarguassent. — *Passé.* Que j'aie alargué, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse alargué, etc. —*Inf. prés.* Alarguer.— *Passé.* Avoir alargué.— *Part. prés.* Alarguant (inv.). — *Passé.* Alargué (inv.). — *Passé comp.* Ayant alargué.—Se conjugue avec le pron. pers. *s'alarguer* (Omiss. de l'Acad.). — Passif : *être alargué.*

ALARMER, v. a. 1re conj. (*Alarmé*), donner l'alarme, causer de l'émotion, de l'épouvante, de l'inquiétude. *Cela va* alarmer *tout le camp. Il ne faut pas que cela vous* alarme. *Il fut fort* alarmé *de cette nouvelle. Sa maladie nous a bien* alarmée (Acad.) *Plus on tient à la vie, plus tout ce qui la menace nous* alarme (Massillon).— *Ind. prés.* J'alarme, tu alarmes, il alarme, nous alarmons, vous alarmez, ils alarment.— *Imparf.* J'alarmais, tu alarmais, il alarmait, nous alarmions, vous alarmiez, ils alarmaient. —*Passé déf.*J'alarmai, tu alarmas, il alarma, nous alarmâmes, vous alarmâtes, ils alarmèrent. — *Passé indéf.* J'ai alarmé, etc. — *Passé ant.* J'eus alarmé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais alarmé, etc. — *Futur.* J'alarmerai, tu alarmeras, il alarmera, nous alarmerons, vous alarmerez, ils alarmeront. — *Futur ant.* J'aurai alarmé, etc. — *Cond. prés.* J'alarmerais, tu alarmerais, il alarmerait, nous alarmerions, vous alarmeriez, ils alarmeraient.— *Passé.* J'aurais alarmé, etc.— *Impér. prés.* Alarme, alarmons, alarmez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez alarmé.—*Subj. prés.* Que j'alarme, que tu alarmes, qu'il alarme, que nous alarmions, que vous alarmiez, qu'ils alarment.—*Imp.* Que j'alarmasse, que tu alarmasses, qu'il alarmât, que nous alarmassions, que vous alarmassiez, qu'ils alarmassent. — *Passé.* Que j'aie alarmé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse alarmé, etc.—*Inf. prés.* Alarmer.—*Passé.* Avoir alarmé.—*Part. prés.* Alarmant (variable). *Bruit alarmant, nou-*

velle alarmante. Dans la plupart des romans, ce ne sont que conversations tendres, que sentiments passionnés, que peintures séduisantes, que situations alarmantes *pour la pudeur* (l'abbé Reyre).—*Passé.* Alarmé, alarmée, alarmés, alarmées.—*Passé comp.* Ayant alarmé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *s'alarmer*, et signifie *s'inquiéter, s'effrayer, être ému. Il s'alarme sans cesse. On croirait qu'il aime à* s'alarmer (Acad.).Passif : *être alarmé.*Le part. régit *de* et *par.*—Alarmé de.*Je ne fus guère* alarmé des *recherches du corrégidor de Tolède* (Lesage).*Le tyran* alarmé d'*un bruit qui le surprend* (Corn.). *Les deux tribuns* alarmés de *cette froideur, feignirent de ne vouloir plus prendre de part aux affaires* (Vertot). — Alarmé par. *Il était* alarmé par *le bruit des chars* (La Bruyère). Par *un nouveau trouble elle-même* alarmée. (L. Rac.) *Les tribuns n'étaient pas moins* alarmés par *la crainte d'une assemblée hors de Rome* (Vertot).

ALCALISER, v. a., 1[re] conjug. (*Alkalisé*), term. de chim., tirer, par le moyen du feu, l'acide d'un sel neutre, ne laisser que l'alcali. —*Ind. prés.* J'alcalise, tu alcalises, il alcalise, nous alcalisons, vous alcalisez, ils alcalisent. — *Imparf.* J'alcalisais, tu alcalisais, il alcalisait, nous alcalisions, vous alcalisiez, ils alcalisaient.— *Passé déf.* J'alcalisai, tu alcalisas, il alcalisa, nous alcalisâmes, vous alcalisâtes, ils alcalisèrent. — *Passé ind.* J'ai alcalisé, etc. —*Passé ant.* J'eus alcalisé, etc.—*Plus-que-parf.*J'avais alcalisé, etc.— *Futur.* J'alcaliserai, tu alcaliseras, il alcalisera, nous alcaliserons, vous alcaliserez, ils alcaliseront. — *Futur ant.* J'aurai alcalisé, etc. — *Cond. prés.* J'alcaliserais, tu alcaliserais, il alcaliserait, nous alcaliserions, vous alcaliseriez, ils alcaliseraient. — *Passé.* J'aurais alcalisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse alcalisé, etc. — *Imp. prés.* Alcalise, alcalisons, alcalisez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez alcalisé.—*Subj. prés.* Que j'alcalise, que tu alcalises, qu'il alcalise, que nous alcalisions, que vous alcalisiez, qu'ils alcalisent. — *Imparf.* Que j'alcalisasse, que tu alcalisasses, qu'il alcalisât, que nous alcalisassions, que vous alcalisassiez, qu'ils alcalisassent. — *Passé.* Que j'aie alcalisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse alcalisé, etc.—*Inf. prés.* Alcaliser.—*Passé.* Avoir alcalisé.—*Part. prés.* Alcalisant (inv.). —*Passé.* Alcalisé, alcalisée, alcalisés, alcalisées. — *Passé comp.* Ayant alcalisé.—Se conjugue avec le pron. pers. *s'alcaliser* (Omission de l'Acad.). — Passif : *être alcalisé.* Le participe régit *par.*

ALCOOLISER, v. a., 1[re] conjug. (*Alkoolizé*), terme de chim., réduire en poudre impalpable.—Purifier les esprits et les essences des impuretées et du flegme qu'ils peuvent contenir.—*Ind. prés.* J'alcoolise, tu alcoolises, il alcoolise, nous alcoolisons, vous alcoolisez, ils alcoolisent. —*Imparf.* J'alcoolisais, tu alcoolisais, il alcoolisait, nous alcoolisions, vous alcoolisiez, ils alcoolisaient. — *Passé déf.* J'alcoolisai, tu alcoolisas, il alcoolisa, nous alcoolisâmes, vous alcoolisâtes, ils alcoolisèrent. —*Passé indéf.* J'ai alcoolisé, etc.—*Passé ant* J'eus alcoolisé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais alcoolisé, etc.—*Futur.*J'alcooliserai, tu alcooliseras, il alcoolisera, nous alcooliserons, vous alcooliserez, ils alcooliseront.—*Futur ant.* J'aurai alcoolisé, etc. — *Cond. prés.* J'alcooliserais, tu alcooliserais, il alcooliserait, nous alcooliserions, vous alcooliseriez, ils alcooliseraient.— *Passé.* J'aurais alcoolisé, etc.— *On dit aussi* : J'eusse alcoolisé, etc. —*Impér. prés.* Alcoolise, alcoolisons, alcoolisez. — Aie, ayons, ayez alcoolisé. —*Subj. prés.* Que j'alcoolise, que tu alcoolises, qu'il alcoolise, que nous alcoolisions, que vous alcoolisiez, qu'ils alcoolisent. — *Imparf.* Que j'alcoolisasse, que tu alcoolisasses, qu'il alcoolisât, que nous alcoolisassions, que vous alcoolisassiez, qu'ils alcoolisassent.—*Passé.* Que j'aie alcoolisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse alcoolisé, etc. —*Inf. prés.* Alcooliser. — *Part. prés.* Alcoolisant (inv.). —*Passé.* Alcoolisé, alcoolisée, alcoolisés, alcoolisées. — *Pass. comp.* Ayant alcoolisé.—Se conjugue avec le pron. pers. *s'alcooliser.* Le participe régit *par.*

ALEVINER, v. a. 1[re] conj. (*Aleviné*), jeter de l'alevin, du menu poisson dans un étang. —*Ind. prés.* J'alevine, tu alevines, il alevine, nous alevinons, vous alevinez, ils alevinent.—*Imp.* J'alevinais, tu alevinais, il alevinait, nous alevinions, vous aleviniez, ils alevinaient. — *Passé déf.* J'alevinai, tu alevinas, il alevina, nous alevinâmes, vous alevinâtes, ils alevinèrent. — *Passé ind.* J'ai aleviné, etc. — *Passé ant.* J'eus aleviné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais aleviné, etc.—*Futur.* J'alevinerai, tu alevineras, il alevinera, nous alevinerons, vous alevinerez, ils alevineront.—*Futur ant.* J'aurai aleviné, etc.—*Cond. prés.* J'alevinerais, tu alevinerais, il alevinerait, nous alevinerions, vous alevineriez, ils alevineraient.—*Passé.* J'aurais

aleviné, etc.—*On dit aussi :* J'eusse aleviné, etc. — *Impér. prés.* Alevine, alevinons, alevinez.—*Passé,* Aie, ayons, ayez aleviné. —*Subj. prés.* Que j'alevine, que tu alevines, qu'il alevine, que nous alevinions, que vous aleviniez, qu'ils alevinent.—*Imp.* Que j'alevinasse, que tu alevinasses, qu'il alevinât, que nous alevinassions, que vous alevinassiez, qu'ils alevinassent.—*Passé.* Que j'aie aleviné, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse aleviné, etc.—*Inf. prés.* Aleviner.—*Passé.* Avoir aleviné.—*Part. prés.* Alevinant (inv.). — *Passé.* Aleviné, alevinée, alevinés, alevinées.— *Passé comp.* Ayant aleviné. — Se conjugue avec le pron. pers. *s'aleviner.* — Passif : *être aleviné.* Le participe régit *par.*

ALIÉNER, v.a. 1[re] conj. (*Aliéné*), vendre, transporter la propriété. *Aliéner une rente, aliéner une terre, aliéner un domaine.* — Faire perdre la bienveillance, l'affection, l'estime. *Par-là, il* aliéna *les esprits des peuples* (Bossuet). *Le dérangement des finances* aliéna *les cœurs* (Voltaire). —Rendre fou, faire devenir fou. *Sa dernière maladie lui a tout-à-fait* aliéné *l'esprit* (Académie). — *Ind. prés.* J'aliène, tu aliènes, il aliène, nous aliénons, vous aliénez, ils aliènent.— —*Imparf.* J'aliénais, tu aliénais, il aliénait, nous aliénions, vous aliéniez, ils alienaient. —*Passé déf.* J'aliénai, tu aliénas, il aliéna, nous aliénâmes, vous aliénâtes, ils aliénèrent. — *Passé indéf.* J'ai aliéné, etc. — *Passé ant.* J'eus aliéné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais aliéné, etc.—*Futur.* J'aliénerai, tu aliéneras, il aliénera, nous aliénerons, vous aliénerez, ils aliéneront.— *Futur ant.* J'aurai aliéné, etc. — *Cond. prés.* J'aliénerais, tu aliénerais, il aliénerait, nous aliénerions, vous aliéneriez, ils aliéneraient. — *Passé.* J'aurais aliéné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse aliéné, etc. — *Impér. prés.* Aliène, aliénons, aliénez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez aliéné. — *Subj. prés.* Que j'aliène, que tu aliènes, qu'il aliène, que nous aliénions, que vous aliéniez, qu'ils aliènent. —*Imparf.* Que j'aliénasse, que tu aliénasses, qu'il aliénât, que nous aliénassions, que vous aliénassiez, qu'ils aliénassent.—*Passé.* Que j'aie aliéné, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse aliéné, etc.—*Infinitif prés.* Aliéner. —*Passé.* Avoir aliéné.—*Part. prés.* Aliénant (inv.). — *Passé.* Aliéné, aliénée, aliénés, aliénées. — *Passé comp.* Ayant aliéné.—Se conjugue avec le pron. pers. *s'aliéner.*—Au fig., signifie se séparer. *Toute société partielle et étroite et bien unie* s'aliène *de la grande* (J.-J. Rousseau). Passif : *être aliéné.* Le participe régit *par.*

ALIGNER, v.a. 1[re] conj. (*Aligné*), ranger, dresser sur une même ligne droite. Il se dit ordinairement des bâtiments et des jardins. *On n'a pas bien* aligné *cette muraille, cette allée. Cette nouvelle rue est bien* alignée (Acad.).—Ranger, disposer en ligne droite. *Aligner des troupes, des soldats.*— Polir, rendre régulier, ajuster. *Aligner ses phrases, ses mots.*—*Ind. prés.* J'aligne, tu alignes, il aligne, nous alignons, vous alignez, ils alignent.—*Imp.* J'alignais, tu alignais, il alignait, nous alignions, vous aligniez, ils alignaient.—*Passé déf.* J'alignai, tu alignas, il aligna, nous alignâmes, vous alignâtes, ils alignèrent.—*Passé ind.* J'ai aligné, etc.—*Passé ant.* J'eus aligné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais aligné, etc.—*Futur.* J'alignerai, tu aligneras, il alignera, nous alignerons, vous alignerez, ils aligneront.—*Futur ant.* J'aurai aligné, etc. — *Cond. prés.* J'alignerais, tu alignerais, il alignerait, nous alignerions, vous aligneriez, ils aligneraient. — *Passé.* J'aurais aligné, etc.—*On dit aussi :* J'eusse aligné, etc.—*Impér. prés.* Aligne, alignons, alignez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez aligné. —*Subj. prés.* Que j'aligne, que tu alignes, qu'il aligne, que nous alignions, que vous aligniez, qu'ils alignent. — *Imp.* Que j'alignasse, que tu alignasses, qu'il alignât, que nous alignassions, que vous alignassiez, qu'ils alignassent. — *Passé.* Que j'aie aligné, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse aligné, etc. — *Inf. prés.* Aligner. — *Passé.* Avoir aligné.—*Part. prés.* Alignant (inv.). —*Passé.* Aligné, alignée, alignés, alignées. —Se conjugue avec le pron. pers. *s'aligner.* Passif : *être aligné.* Le participe régit *par.*

ALIMENTER, v. a. 1[re] conj. (*Alimanté*), nourrir, fournir les aliments nécessaires. *Le marché ne fournit pas de quoi* alimenter *la ville* (Acad.).—S'emploie fig. *Alimenter l'incendie, alimenter la conversation, la haine, la sédition.*—*Ind. prés.* J'alimente, tu alimentes, il alimente, nous alimentons, vous alimentez, ils alimentent.—*Imp.* J'alimentais, tu alimentais, il alimentait, nous alimentions, vous alimentiez, ils alimentaient. — *Passé déf.* J'alimentai, tu alimentas, il alimenta, nous alimentâmes, vous alimentâtes, ils alimentèrent.—*Passé ind.* J'ai alimenté, etc. —*Passé ant.* J'eus alimenté, etc.— — *Plus-que-parf.* J'avais alimenté, etc.— —*Futur.* J'alimenterai, tu alimenteras, il alimentera, nous alimenterons, vous alimenterez, ils alimenteront. — *Futur ant.* J'aurai alimenté, etc. — *Cond. prés.* J'ali-

menterais, tu alimenterais, il alimenterait, nous alimenterions, vous alimenteriez, ils alimenteraient. — *Passé.* J'aurais alimenté, etc.—*On dit aussi* : J'eusse alimenté, etc. — *Impér. prés.* Alimente, alimentons, alimentez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez alimenté. — *Subj. prés.* Que j'alimente, que tu alimentes, qu'il alimente, que nous alimentions, que vous alimentiez, qu'ils alimentent.— *Imparf.* Que j'alimentasse, que tu alimentasses, qu'il alimentât, que nous alimentassions, que vous alimentassiez, qu'ils alimentassent. — *Passé.* Que j'aie alimenté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse alimenté, etc. — *Inf. prés.* Alimenter. — *Passé.* Avoir alimenté. — *Part. prés.* Alimentant (inv.). *Passé.* Alimenté, alimentée, alimentés, alimentées.— *Passé comp.* Ayant alimenté.— Se conjugue avec le pron. pers. *s'alimenter* (Omiss. de l'Acad. et des lexicographes). *L'esprit s'alimente de chimères.* Passif : *être alimenté.* Le participe régit *par.*

ALITER (s'), v. a. 1re conj. (*Çalité*), se mettre, se tenir au lit pour cause de maladie. *Il y avait longtemps qu'il traînait, il a été contraint de* s'aliter (Académie). —*Ind. prés.* Je m'alite, tu t'alites, il s'alite, nous nous alitons, vous vous alitez, ils s'alitent.—*Imparf.* Je m'alitais, tu t'alitais, il s'alitait, nous nous alitions, vous vous alitiez, ils s'alitaient. — *Passé défin.* Je m'alitai, tu t'alitas, il s'alita, nous nous alitâmes, vous vous alitâtes, ils s'alitèrent. — *Passé indéfini.* Je me suis alité, etc. — *Passé ant.* Je me fus alité, etc. — *Plus-que-parf.* Je m'étais alité, etc.—*Futur.* Je m'aliterai, tu t'aliteras, il s'alitera, nous nous aliterons, vous vous aliterez, ils s'aliteront — *Futur ant.* Je me serai alité, etc.—*Cond. prés.* Je m'aliterais, tu t'aliterais, il s'aliterait, nous nous aliterions, vous vous aliteriez, ils s'aliteraient.—*Passé.* Je me serais alité, etc. — *On dit aussi :* Je me fusse alité, etc. — *Subj. prés.* Que je m'alite, que tu t'alites, qu'il s'alite, que nous nous alitions, que vous vous alitiez, qu'ils s'alitent. — *Imp.* Que je m'alitasse, que tu t'alitasses, qu'il s'alitât, que nous nous alitassions, que vous vous alitassiez, qu'ils s'alitassent. — *Passé.* Que je me sois alité, etc. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse alité, etc. — *Inf. prés.* S'aliter. — *Passé.* S'être alité.—*Part. prés.* S'alitant (inv.). — *Passé.* Alité, alitée, alités, alitées. — *Passé comp.* S'étant alité.—S'emploie aussi activement et signifie alors forcer à se mettre au lit. *Cette blessure l'a* alité *pendant trois mois* (Acad.).

ALLAITER, v. a. 1re conj. (*Allété*), nourrir de son lait. *Une mère doit* allaiter *son enfant. Une louve* allaita *Romulus et Rémus.* —*Ind. prés.* J'allaite, tu allaites, il allaite, nous allaitons, vous allaitez, ils allaitent. — *Imp.* J'allaitais, tu allaitais, il allaitait, nous allaitions, vous allaitiez, ils allaitaient. —*Passé déf.* J'allaitai, tu allaitas, il allaita, nous allaitâmes, vous allaitâtes, ils allaitèrent. — *Passé ind.* J'ai allaité, etc. — *Passé ant.* J'eus allaité, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais allaité, etc. — *Futur.* J'allaiterai, tu allaiteras, il allaitera, nous allaiterons, vous allaiterez, ils allaiteront. — *Futur ant.* J'aurai allaité, etc.—*Cond. prés.* J'allaiterais, tu allaiterais, il allaiterait, nous allaiterions, vous allaiteriez, ils allaiteraient. — *Passé.* J'aurais allaité, etc.— *On dit aussi :* J'eusse allaité, etc.—*Impér. prés.* Allaite, allaitons, allaitez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez allaité.—*Subj. prés.* Que j'allaite, que tu allaites, qu'il allaite, que nous allaitions, que vous allaitiez, qu'ils allaitent.— *Imparf.* Que j'allaitasse, que tu allaitasses, qu'il allaitât, que nous allaitassions, que vous allaitassiez, qu'ils allaitassent.— *Passé.* Que j'aie allaité, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse allaité, etc. — *Infin. prés.* Allaiter. — *Passé.* Avoir allaité.—*Part. prés.* Allaitant (inv.).—*Passé.* Allaité, allaitée, allaités, allaitées.— *Passé comp.* Ayant allaité.—Se conjugue avec le pron. pers. *s'allaiter* (Omiss. de l'Acad.). Passif : *être allaité.* Le participe régit *par.*

ALLÉCHER, v. a. 1re conj. (*Aléché*), attirer par quelque appât. *On allèche les souris avec du lard, avec des noix.*—S'emploie au figuré. *On l'avait* alléché *par la promesse d'une grande place.*—*Indicatif présent.* J'allèche, tu allèches, il allèche, nous alléchons, vous alléchez, ils allèchent. — *Imparfait.* J'alléchais, tu alléchais, il alléchait, nous alléchions, vous alléchiez, ils alléchaient.—*Passé déf.* J'alléchai, tu alléchas, il allécha, nous alléchâmes, vous alléchâtes, ils alléchèrent.—*Passé ind.* J'ai alléché, etc.—*Passé ant.* J'eus alléché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais alléché, etc. — *Futur.* J'allécherai, tu allécheras, il allèchera, nous allécherons, vous allécherez, ils allécheront. — *Futur ant.* J'aurai alléché, etc —*Cond. prés.* J'allécherais, tu allécherais, il allécherait, nous allécherions, vous allécheriez, ils allécheraient.—*Cond. passé.*

J'aurais alléché, etc.—*On dit aussi :* J'eusse alléché, etc. — *Impér. prés.* Allèche, alléchons, alléchez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez alléché. — *Subj. prés.* Que j'allèche, que tu allèches, qu'il allèche, que nous alléchions, que vous alléchiez, qu'ils allèchent. —*Imparf.* Que j'alléchasse, que tu alléchasses, qu'il alléchât, que nous alléchassions, que vous alléchassiez, qu'ils alléchassent.—*Passé.* Que j'aie alléché, etc. *Plus-que-parf.* Que j'eusse alléché, etc.— *Inf. prés.* Allécher. — *Part. prés.* Alléchant (inv.). — *Part. passé.* Alléché, alléchée, alléchés, alléchées. — *Passé comp.* Ayant alléché. N. Landais indique le pron. pers *s'allécher* et observe qu'il est peu usité. Passif : *être alléché.* Le part. régit *par.*

Maître renard, par l'odeur *alléché*,
Lui tint à peu près ce langage.
La Fontaine.

ALLÉGER, v. a. 1re conj. (*Aleléjé*), décharger d'une partie du fardeau, soulager. *Alléger quelqu'un de son fardeau.*—Diminuer un poids, un fardeau, le rendre plus léger. *Alléger le fardeau de quelqu'un, alléger la charge d'un cheval.* — S'emploie fig. dans les deux sens. *Alléger les contribuables, alléger les charges publiques.* — Calmer l'inquiétude, diminuer le mal, la douleur. *Alléger la douleur de quelqu'un.* —*Ind. prés.* J'allège, tu allèges, il allège, nous allégeons, vous allégez, ils allègent. —*Imparf.* J'allégeais, tu allégeais, il allégeait, nous allégions, vous allégiez, ils allégeaient.—*Passé déf.* J'allégeai, tu allégeas, il allégea, nous allégeâmes, vous allégeâtes, ils allégèrent.—*Passé ind.* J'ai allégé, etc.—*Passé ant.* J'eus allégé, etc. —*Plus-que-parf.* J'aurais allégé, etc. — *Futur.* J'allégerai, tu allégeras, il allégera, nous allégerons, vous allégerez, ils allégeront. — *Futur ant.* J'aurais allégé, etc. —*Cond. prés.* J'allégerais, tu allégerais, il allégerait, nous allégerions, vous allégeriez, ils allégeraient.—*Passé.* J'aurais allégé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse allégé, etc.—*Impér.* Allège, allégeons, allégez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez allégé. — *Subj. prés.* Que j'allège, que tu allèges, qu'il allège, que nous allégions, que vous allégiez, qu'ils allègent. — *Imparf.* Que j'allégeasse, que tu allégeasses, qu'il allégeât, que nous allégeassions, que vous allégeassiez, qu'ils allégeassent.—*Passé.* Que j'aie allégé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse allégé, etc.—*Inf. prés.* Alléger.— *Passé.* Avoir allégé.—*Part. prés.* Allégeant (inv.). —*Passé.* Allégé, allégée, allégés, allégées. — *Passé comp.* Ayant allégé.— Se conjugue avec le pron. pers. *s'alléger. S'alléger pour marcher avec plus de facilité. Ma douleur s'est un peu* allégée (Acad.).— Passif : *être allégé.* Le participe régit *de* ou *par. On est* allégé d'*un poids*, d'*un fardeau. On est* allégé par *quelqu'un.*

ALLÉGIR, v. a. 2e conjug. (*Alelégir*), term. d'arts et métiers. Diminuer en tous sens le volume, l'épaisseur d'un corps. *Allégir une poutre, une planche.* — *Ind. prés.* J'allégis, tu allégis, il allégit, nous allégissons, vous allégissez, ils allégissent. — *Imp.* J'allégissais, tu allégissais, il allégissait, nous allégissions, vous allégissiez, ils allégissaient. — *Passé déf.* J'allégis, tu allégis, il allégit, nous allégîmes, vous allégîtes, ils allégirent.— *Passé ind.* J'ai allégi, etc.— *Passé ant.* J'eus allégi, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais allégi, etc.— *Futur.* J'allégirai, tu allégiras, il allégira, nous allégirons, vous allégirez, ils allégiront. — — *Futur ant.* J'aurai allégi, etc. — *Cond. prés.* J'allégirais, tu allégirais, il allégirait, nous allégirions, vous allégiriez, ils allégiraient. — *Impér. prés.* Allégis, allégissons, allégissez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez allégi.— *Subj. prés.* Que j'allégisse, que tu allégisses, qu'il allégisse, que nous allégissions, que vous allégissiez, qu'ils allégissent. — *Imp.* Que j'allégisse, que tu allégisses, qu'il allégît, que nous allégissions, que vous allégissiez, qu'ils allégissent. — *Passé.* Que j'aie allégi, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse allégi, etc. — —*Inf. prés.* Allégir.— *Passé.* Avoir allégi. —*Part. prés.* Allégissant (inv.). — *Passé.* Allégi, allégie, allégis, allégies. — *Passé comp.* Ayant allégi. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'allégir.* Le participe régit *de* et *par. Allégi d'un pouce, d'une ligne. Allégi par quelqu'un.*

ALLÉGORISER, v. a 1re conj. (*Alégorizé*), expliquer selon le sens allégorique, donner un sens allégorique. *Les Pères de l'Eglise ont* allégorisé *presque tout l'Ancien Testament* (Acad.).—*Ind. prés.* J'allégorise, tu allégorises, il allégorise, nous allégorisons, vous allégorisez, ils allégorisent.—*Imp.* J'allégorisais, tu allégorisais, il allégorisait, nous allégorisions, vous allégorisiez, ils allégoriseaient. — *Passé déf.* J'allégorisai, tu allégorisas, il allégorisa, nous allégorisâmes, vous allégorisâtes, ils allégorisèrent.—*Passé ind.* J'ai allégorisé, etc. — *Passé ant.* J'eus allégorisé, etc. —

Plus-que-parf. J'avais allégorisé, etc. — *Futur.* J'allégoriserai, tu allégoriseras, il allégorisera, nous allégoriserons, vous allégoriserez, ils allégoriseront. — *Passé.* J'aurai allégorisé, etc.—*Cond. prés.* J'allégoriserais, tu allégoriserais, il allégoriserait, nous allégoriserions, vous allégoriseriez, ils allégoriseraient.—*Passé.* J'aurais allégorisé, etc. —*On dit aussi* · J'eusse allégorisé, etc.— *Impér. prés.* Allégorise, allégorisons, allégorisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez allégorisé. —*Subj. prés.* Que j'allégorise, que tu allégorises, qu'il allégorise, que nous allégorisions, que vous allégorisiez, qu'ils allégorisent. — *Imp.* Que j'allégorisasse, que tu allégorisasses, qu'il allégorisât, que nous allégorisassions, que vous allégorisassiez, qu'ils allégorisassent.—*Passé.* Que j'aie allégorisé, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse allégorisé, etc. — *Inf. prés.* Allégoriser. — *Passé.* Avoir allégorisé. —*Part. prés.* Allégorisant (inv.).—*Passé.* Allégorisé, allégorisée, allégorisés, allégorisées. —*Passé comp.* Ayant allégorisé. — Se conjugue avec le pron.pers.*s'allégoriser* (Omiss. de l'Acad.). Passif : *être allégorisé.* Le part. régit *par.*

ALLÉGUER, v. a. 1re conj. (*Alelégué*), citer une autorité, un passage, un fait. *Alléguer un passage, un texte, alléguer des auteurs.* — Mettre en avant. *Alléguer des raisons, alléguer des excuses. Certaines gens, pour faire voir qu'on a tort de ne pas les estimer, ne manquent jamais d'*alléguer *l'exemple de personnes de qualité qui font cas d'eux* (Pascal). — *Ind prés.* J'allègue, tu allègues, il allègue, nous alléguons, vous alléguez, ils allèguent. — *Imp.* J'alléguais, tu alléguais, il alléguait, nous alléguions, vous alléguiez, ils alléguaient.—*Passé déf.* J'alléguai, tu alléguas, il allégua, nous alléguâmes, vous alléguâtes, ils alléguèrent. — *Passé ind.* J'ai allégué, etc.— *Passé ant.* J'eus allégué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais allégué, etc. —*Futur.* J'alléguerai, tu allégueras, il alléguera, nous alléguerons, vous alléguerez, ils allégueront. — *Futur ant.* J'aurai allégué, etc. — *Cond. prés.* J'alléguerais, tu alléguerais, il alléguerait, nous alléguerions, vous allégueriez, ils allégueraient. — *Passé.* J'aurais allégué, etc.— *On dit aussi :* J'eusse allégué, etc.— *Impér. prés.* Allègue, alléguons, alléguez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez allégué.— *Subj. prés.* Que j'allègue, que tu allègues, qu'il allègue, que nous alléguions, que vous alléguiez, qu'ils allèguent. — *Imparf.* Que j'alléguasse, que tu alléguasses, qu'il alléguât, que nous alléguassions, que vous alléguassiez, qu'ils alléguassent. — *Passé.* Que j'aie allégué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse allégué, etc. —*Infin. prés.* Alléguer. — *Passé.* Avoir allégué. — *Part. prés.* Alléguant (inv.). — *Passé.* Allégué, alléguée, allégués, alléguées. — *Passé comp.* Ayant allégué.— Se conjugue avec le pronom personnel : *s'alléguer* (omission de l'Acad.).—Passif : *être allégué.* Le part. régit *par. C'est un sentiment de Lessius que je n'ai pas cité de moi-même, mais qui se trouve* allégué par *Escobar* (Pascal).

ALLER, v. n., 1re conjug. (*Alé*), marcher, se mouvoir, avancer, se transporter, passer d'un lieu à un autre. *On ne monte jamais si haut en révolution que lorsqu'on ne sait pas où l'on va* (Robespierre). — *Ind. prés.* Je vais ou je vas, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont.—*Imparf.* J'allais, tu allais, il allait, nous allions, vous alliez, ils allaient.— *Passé déf.* J'allai, tu allas, il alla, nous allâmes, vous allâtes, ils allèrent.— *Passé ind.* Je suis allé, etc., ou j'ai été, etc. — *Passé antér.* Je fus allé, etc., ou j'eus été, etc. — *Plus-que-parf.* J'étais allé, etc., ou j'avais été, etc. —*Futur.* J'irai, tu iras, il ira, nous irons, vous irez, ils iront.— *Futur ant.* Je serai allé, etc., ou j'aurai été, etc. — *Cond. prés.* J'irais, tu irais, il irait, nous irions, vous iriez, ils iraient. — *Passé.* Je serais allé, etc., ou j'aurais été, etc. — *On dit aussi :* Je fusse allé, etc., ou j'eusse été, etc. — *Impér. prés.* Va, allons, allez. — *Passé.* Sois, soyons, soyez allés. — *Subj. prés.* Que j'aille, que tu ailles, qu'il aille, que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent.— *Imparf.* Que j'allasse, que tu allasses, qu'il allât, que nous allassions, que vous allassiez, qu'ils allassent.— *Passé.* Que je sois allé, etc., ou que j'aie été, etc. —*Plus-que-parf.* Que je fusse allé, etc., ou que j'eusse été, etc.—*Infin. prés.* Aller. — *Passé.* Etre allé. — *Participe prés.* Allant (var.). *C'est un homme allant, une femme fort allante.* Employé comme substantif, *allant* n'est guère d'usage qu'au pluriel et se joint au mot *venants. Les allants et les venants. A tous allants et venants. Cette maison est ouverte aux allants et venants.*—*Passé.* Allé, allée, allés, allées. — *Passé comp.* Etant allé. — Se conjugue avec le pronom personnel, auquel se joint alors la particule *en : s'en*

aller, *il s'en est allé*, *elle s'en est allée*, *ils s'en sont allés*, *elles s'en sont allées*.

OBSERVATIONS SUR LE VERBE ALLER.

1° *Je vais*, *je vas*. On a remarqué que ce verbe fait à la première personne du présent de l'indicatif, *je vais* ou *je vas*. On n'emploie plus guère aujourd'hui le second que dans le langage familier, malgré les raisons d'analogie qui semblent être en sa faveur.

2° *Je fus*, *j'allai*. On se sert très souvent du passé défini du verbe *être*, *je fus* au lieu du passé défini du verbe *aller*, *j'allai*. On dit: *je fus le trouver*, *je fus l'avertir*, tandis que l'on devrait dire : *j'allai le trouver*, *j'allai le voir*. Corneille a dit dans Pompée :

Il fut jusques à Rome implorer le sénat.

Voltaire, dans ses *Remarques sur Cinna*, ne manque pas de critiquer ce vers. « *Il fut implorer*, dit-il, était une licence qu'on prenait autrefois. Il y a même encore plusieurs personnes qui disent, *je fus le voir*, *je fus lui parler*; mais c'est une faute, par la raison qu'*on va voir*, qu'*on va parler*, et qu'*on n'est point parler*, qu'*on n'est point voir*. Il faut donc dire : *j'allai lui parler*, *il alla l'implorer*. Ceux qui tombent dans cette faute ne disent pas : *je fus lui montrer*, *je fus lui faire apercevoir*. » Cette opinion de Voltaire est partagée par tous les grammairiens.

3° *Vas-y*, *va y*, *va en*, *va-t'en*. L'impératif du verbe *aller* s'écrit sans *s* à la seconde personne du singulier : *va*; mais il en prend un pour cause d'euphonie, quand il est suivi de la particule *y* :*vas-y*. Si cette particule est suivie d'un infinitif il faut supprimer l'*s* et dire : *va y mettre ordre*. Il en est de même avec la particule *en*. On dira: *va en chercher*, *va en arrêter le cours*. *Va* s'écrit également sans *s* quand la particule *en* est préposition : *va en Italie*.—Il ne faut pas, disent plusieurs grammairiens. écrire à l'impératif *va-t-en*, comme si le *t* était euphonique, mais bien *va-t'en* avec une apostrophe, parce que c'est le pronom *te* dont on retranche l'*e*. Condillac prétend au contraire qu'il faut écrire *va-t-en* avec le *t* euphonique. Mais une preuve incontestable que ce verbe prend le pronom *te* à la seconde personne du singulier de l'impératif, c'est qu'il prend le pronom *vous* à la seconde personne du pluriel du même mode. On dit *allez-vous-en*; donc il faut dire : *va-t'en*. Il n'y a point de raison pour que la seconde personne du singulier ne suive pas, à cet égard, la même loi que la seconde personne du pluriel.

4° *Etre allé*, *avoir été*. *Etre allé* signifie être parti, être sorti de chez soi pour se rendre en quelque lieu, et n'être pas encore revenu de ce lieu. *Il est allé à Rome*, *il est allé à l'Opéra*. *Avoir été* en un lieu ne signifie autre chose qu'avoir existé en ce lieu, s'y être trouvé et être de retour. *Il a été à Rome*, *il a été à l'Opéra*.

5° *Je vais mourir*, *je m'en vais mourir*, *je vais me promener*, *je m'en vais me promener*. Il est permis de dire avec ou sans ellipse du mot *en* : *je vais mourir*, *je m'en vais mourir*, *je vais me promener*, *je m'en vais me promener*. *En* exprimé désigne alors le temps ou le lieu; quand il désigne le lieu, il est *pour de ce lieu*, *de l'endroit où l'on parle;* lorsqu'il désigne le temps il signifie à partir *d'à présent*, *de ce moment*.

6° *En aller* ne saurait se passer du pronom personnel *se*, et si, dans le style familier, on dit: *Cette eau fait en aller les rougeurs*, *laissons-le en aller;* cela dans aucun cas ne peut s'écrire; il faut dire et écrire : *Cette eau fait passer les rougeurs. Laissez-le aller*, *laissez-le s'en aller*. Il en est de même pour tous les verbes *essentiellement* pronominaux, qui, ayant la signification active, doivent toujours avoir un régime direct. Ne dites donc pas : *Il faut le laisser morfondre;* dites : *Il faut le laisser se morfondre*.

7° *S'en aller*, au propre, est du style familier; au figuré, il peut entrer dans la haute poésie : *avec la liberté Rome s'en va renaître* (Corneille). Tous les poètes ont imité cette construction.

8° *Il* va s'applaudissant *de son triomphe* (Marm.). *Attila qui ne prit jamais le titre de fléau de Dieu*, va ravageant *l'Italie* (Voltaire). Cette construction est plus élégante que *il va et s'applaudit*, *il va et ravage*.

9° *Aller* et *venir*. Beaucoup de personnes, les étrangers surtout, confondent *aller* et *venir*. Etant à Paris, ils disent : *Je suis venu à Versailles*, *je suis allé ici*. *Aller* se dit du lieu où l'on est à celui où l'on n'est pas; et *venir*, du lieu où l'on n'est pas à celui où l'on est : *(d'ici) j'irai à Londres*; *de Londres je viendrai ici*.

ALLIER, v. a., 1re conjug. (*Alié*), mêler, combiner, incorporer ensemble. *Allier l'or avec l'argent*.—Fig. Unir, joindre

ensemble. *Allier la force à la prudence.* —*Ind. prés.* J'allie, tu allies, il allie, nous allions, vous alliez, ils allient. —*Imparf.* J'alliais, tu alliais, il alliait, nous alliions, vous alliiez, ils alliaient.— *Passé déf.* J'alliai, tu allias, il allia, nous alliâmes, vous alliâtes, ils allièrent. — *Passé ind.* J'ai allié, etc. — *Passé ant.* J'eus allié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais allié, etc. — *Futur.* J'allierai, tu allieras, il alliera, nous allierons, vous allierez, ils allieront. — *Futur ant.* J'aurai allié, etc.—*Cond. prés.* J'allierais, tu allierais, il allierait, nous allierions, vous allieriez, ils allieraient.—*Passé.* J'aurais allié, etc.—*On dit aussi :* J'eusse allié, etc.— *Impér. prés.* Allie, allions, alliez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez allié.— *Subj. prés.* Que j'allie, que tu allies, qu'il allie, que nous alliions, que vous alliiez, qu'ils allient. —*Imparf.* Que j'alliasse, que tu alliasses, qu'il alliât, que nous alliassions, que vous alliassiez, qu'ils alliassent. — *Passé.* Que j'aie allié, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse allié, etc. — *Infin. prés.* Allier. — *Passé.* Avoir allié.—*Part. prés.* Alliant. (inv.).— *Passé.* Allié, alliée, alliés, alliées.—*Passé comp.* Ayant allié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'allier. Rien ne* s'allie *mieux avec la vanité que la bassesse* (Michaud).— Passif. *être allié.* Le participe régit *par.*

ALLONGER, v. a., 1re conjug. (*Alonjé*), augmenter la longueur d'une chose, la rendre plus longue. *Allonger une table, allonger un habit, une jupe.* — Hâter sa marche. *Allonger le pas.*—Déployer, étendre. *Allonger le bras.*—Porter. *Allonger un coup d'épée.* Augmenter la durée. *Allonger un procès, une procédure.* — — *Ind. prés.* J'allonge, tu allonges, il allonge, nous allongeons, vous allongez, ils allongent. — *Imparf.* J'allongeais, tu allongeais, il allongeait, nous allongions, vous allongiez, ils allongeaient. —*Passé def.* J'allongeai, tu allongeas, il allongea, nous allongeâmes, vous allongeâtes, ils allongèrent. — *Passé ind.* J'ai allongé, etc.—*Passé ant.* J'eus allongé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais allongé, etc. — *Futur.* J'allongerai, tu allongeras, il allongera, nous allongerons, vous allongerez, ils allongeront.— *Futur ant.* J'aurai allongé, etc. — *Cond. prés.* J'allongerais, tu allongerais, il allongerait, nous allongerions, vous allongeriez, ils allongeraient.—*Passé.* J'aurais allongé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse allongé, etc. —*Impér. prés.* Allonge, allongeons, allongez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez allongé.— *Subj. prés.* Que j'allonge, que tu allonges, qu'il allonge, que nous allongions, que vous allongiez, qu'ils allongent. — *Imparf.* Que j'allongeasse, que tu allongeasses, qu'il allongeât, que nous allongeassions, que vous allongeassiez, qu'ils allongeassent. — *Passé.* Que j'aie allongé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse allongé, etc.—*Infin. prés.* Allonger. — *Passé.* Avoir allongé.— *Part. prés.* Allongeant. (inv.) — *Passé.* Allongé, allongée, allongés, allongées. — *Passé comp.* Ayant allongé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *s'allonger. Les bras peuvent* s'allonger *et se plier en plusieurs sens* (Acad.). *Ce serpent* s'allonge *sur l'herbe* (Id.). — Passif : *être allongé.* Le participe régit *de* et *par.* Allongé de. *Mine allongée d'un pied.* — Allongé par. *Procès allongé par un avocat.*

ALLOUER, v. a. 1re conjug. (*Alloué*), approuver, passer une dépense en compte. *On lui a* alloué *deux mille francs pour faux frais.* (Acad.) — Donner, accorder. *allouer un traitement, une indemnité.* — *Ind. prés.* J'alloue, tu alloues, il alloue, nous allouons, vous allouez, ils allouent. — *Imparf.* J'allouais, tu allouais, il allouait, nous allouions, vous allouiez, ils allouaient.—*Passé déf.* J'allouai, tu allouas, il alloua, nous allouâmes, vous allouâtes, ils allouèrent. — *Passé indéf.* J'ai alloué, etc. —*Passé ant.* J'eus alloué, etc. —*Plus que-parf.* J'avais alloué, etc.—*Fut.* J'allouerai, tu alloueras, il allouera, nous allouerons, vous allouerez, ils alloueront. —*Futur ant.* J'aurai alloué, etc. — *Cond. prés.* J'allouerais, tu allouerais, il allouerait, nous allouerions, vous alloueriez. ils alloueraient.— *Passé.* J'aurais alloué, etc. *On dit aussi :* J'eusse alloué, etc. —*Impér. prés.* Alloue, allouons, allouez. — *Passé.* Aie alloué, etc. —*Subj. prés.* Que j'alloue, que tu alloues, qu'il alloue, que nous allouions, que vous allouiez, qu'ils allouent. — *Imparf.* Que j'allouasse, que tu allouasses, qu'il allouât, que nous allouassions, que vous allouassiez, qu'ils allouassent. — *Passé.* Que j'aie alloué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse alloué, etc. —*Inf. prés.* Allouer.—*Passé.* Avoir alloué. *Part. prés.* Allouant (inv.).—*Part. passé.* Alloué, allouée, alloués, allouées.—*Passé comp.* — Ayant alloué.—Se conjugue avec le pronom personnel : *s'allouer* (omission de l'Académie). — Passif : *être alloué.* Le participe régit *par.*

ALLUMER, v. a. 1[re] conjug. (*Alumé*), mettre le feu à quelque chose de combustible. *Allumer un flambeau, des cierges, une lampe.* On dit : *Allumer le feu, allumer du feu,* pour dire : *allumer le bois qui est dans le feu. Le feu est* allumé, *l'encens est prêt* (Bossuet). — Fig. Faire naître. *La vue continuelle du sang, même en peinture, peut en* allumer *la soif* (Boiste). — *Ind. prés.* J'allume, tu allumes, il allume, nous allumons, vous allumez, ils allument. — *Imparf.* J'allumais, tu allumais, il allumait, nous allumions, vous allumiez, ils allumaient. — *Passé déf.* J'allumai, tu allumas, il alluma, nous allumâmes, vous allumâtes, ils allumèrent. — *Passé ind.* J'ai allumé, etc. — *Passé. ant.* J'eus allumé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais allumé, etc. — *Futur.* J'allumerai, tu allumeras, il allumera, nous allumerons, vous allumerez, ils allumeront. — *Futur ant.* J'aurai allumé, etc. — *Cond. prés.* J'allumerais, tu allumerais, il allumerait, nous allumerions, vous allumeriez, ils allumeraient. — *Passé.* J'aurais allumé, etc — *On dit aussi :* J'eusse allumé, etc. — *Impér. prés.* Allume, allumons, allumez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez allumé. — *Subj. prés.* Que j'allume, que tu allumes, qu'il allume, que nous allumions, que vous allumiez, qu'ils allument. — *Imp.* Que j'allumasse, que tu allumasses, qu'il allumât, que nous allumassions, que vous allumassiez, qu'ils allumassent. — *Passé.* Que j'aie allumé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse allumé, etc. — *Inf. prés.* Allumer. — *Passé.* Avoir allumé. — *Part. prés.* Allumant. (inv.) — *Passé.* Allumé, allumée, allumés, allumées. Voltaire a dit : *d'amour votre âme est* allumée. Il faudrait dire : *Enflammée d'amour. Allumée d'amour* n'est pas exact, parce que lorsqu'on compare l'amour à une flamme, ce n'est pas sous le rapport de la lumière, mais sous le rapport de la chaleur. L'amour n'allume pas, il brûle, il enflamme. — *Passé comp.* Ayant allumé. — Se conjugue avec le pronom personnel au propre et au figuré : *S'allumer. Que la foudre* s'allume *et s'apprête à partir.* (Rac.) — Passif : *être allumé.* Le participe régit *par.*

Par le sel irritant la soif est allumeé.
Boileau.

ALOURDIR, v. a. 2[e] conj. (*Alourdir*), rendre lourd, appesantir. Fam. *Les années ont* alourdi *sa marche* (Académie). — *Ind. prés.* J'alourdis, tu alourdis, il alourdit, nous alourdissons, vous alourdissez, ils alourdissent. — *Imparf.* J'alourdissais, tu alourdissais, il alourdisssait, nous alourdissions, vous alourdissiez, ils alourdissaient. — *Passé déf.* J'alourdis, tu alourdis, il alourdit, nous alourdîmes, vous alourdîtes, ils alourdirent. — *Passé indéf.* J'ai alourdi, etc. — *Passé ant.* J'eus alourdi. — *Plus-que-parf.* J'avais alourdi, etc. — *Futur.* J'alourdirai, tu alourdiras, il alourdira, nous alourdirons, vous alourdirez, ils alourdiront. — *Futur ant.* J'aurai alourdi, etc. — *Cond. prés.* J'alourdirais, etc. — *Passé.* J'aurais alourdi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse alourdi, etc. — *Impérat. prés.* Alourdis, alourdissons, alourdissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez alourdi. — *Subj. prés.* Que j'alourdisse, que tu alourdisses, qu'il alourdisse, que nous alourdissions, que vous alourdissiez, qu'ils alourdissent. — *Imparf.* Que j'alourdisse, que tu alourdisses, qu'il alourdît, que nous alourdissions, que vous alourdissiez, qu'ils alourdissent. — *Passé.* Que j'aie alourdi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse alourdi, etc. — *Infinitif prés.* Alourdir. — *Passé.* Avoir alourdi. — *Part. prés.* Alourdissant. (var.). *Chaleur alourdissante.* — *Passé.* Alourdi, alourdie, alourdis, alourdies. — *Passé comp.* Ayant alourdi. — Se conjugue avec le pron. pers. : *S'alourdir.* — Passif : *être alourdi.* Le part. régit *par.*

ALTÉRER, v. a. 1[re] conj. (*Altéré*), changer l'état en mal. *Le soleil* altère *les couleurs.* (Acad.) — S'emploie au figuré : *Trop de puissance déprave la bonté,* altère *toutes les jouissances de la délicatesse* (M[me] de Staël). — *Ind. prés.* j'altère, tu altères, il altère, nous altérons, vous altérez, ils altèrent. — *Imparf.* J'altérais, tu altérais, il altérait, nous altérions, vous altériez, ils altéraient. — *Passé déf.* J'altérai, tu altéras, il altéra, nous altérâmes, vous altérâtes, ils altérèrent. — *Passé indéf.* J'ai altéré, etc. — *Passé ant.* J'eus alteré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais altéré, etc. — *Futur.* J'altérerai, tu altéreras, il altérera, nous altérerons, vous altérerez, ils altéreront. — *Passé.* J'aurai altéré, etc. — *Cond, prés.* J'altérerais, tu altérerais, il altérerait, nous altérerions, vous altéreriez, ils altéreraient. — *On dit aussi* J'eusse altéré, etc., — *Imp. prés.* Altère, altérons, altérez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez altéré. — *Subj. prés.* Que j'altère, que tu altères, qu'il altère, que nous altérions, que vous altériez, qu'ils altèrent. — *Imp.* Que j'alté-

russe, que tu altérasses, qu'il altérât, que nous altérassions, que vous altérassiez, qu'ils altérassent. — *Passé*. Que j'aie altéré, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse altéré, etc. — *Infinitif*. Altérer. — *Passé*. Avoir altéré.—*Part. prés*. Altérant (var.) *Ragoût altérant, sauce altérante*. Se met toujours après son substantif.—*Passé*. Altéré, altérée, altérés, altérées. — *Passé comp*. Ayant altéré.—Se conjugue avec le pronom personnel : *S'altérer. Le vin* s'altère *à l'air*. (Acad.) *Les bonnes coutumes* s'altèrent *peu à peu*. (id.) — Passif : *être altéré*. Le participe régit *de* et *par*.— Altéré de. *Le tigre semble toujours* altéré de *sang* (Buffon).— Altéré par. *Le caractère primitif d'une nation, ainsi que celui d'un homme, est souvent* altéré par *le commerce de ses voisins* (Bernardin de St-Pierre).

ALTERNER, v. a. et n. 1re conjug. (*Alterné*), faire à deux et tour à tour. *Ces deux fonctionnaires* alternent *tous les mois, ils exercent tour à tour*. — Placer, mettre l'un après l'autre. *Dans beaucoup de fleurs les pétales* alternent *avec les étamines* (Acad.)—Term. d'agr., varier la culture. *On alterne chaque année ou après plusieurs années*. Dans ce sens il est quelquefois actif. *Alterner un champ*. — *Indicatif. prés*. J'alterne, tu alternes, il alterne, nous alternons, vous alternez, ils alternent.—*Imp*. J'alternais, tu alternais, il alternait, nous alternions, vous alterniez, ils alternaient.—*Passé déf*. J'alternai, tu alternas, il alterna, nous alternâmes, vous alternâtes, ils alternèrent. — *Passé ind*. J'ai alterné, etc.— *Passé ant*. J'eus alterné, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais alterné, etc.—*Futur*. J'alternerai, tu alterneras, il alternera, nous alternerons, vous alternerez, ils alterneront.— *Passé*. J'aurai alterné, etc.—*Cond. prés*. J'alternerais, tu alternerais, il alternerait, nous alternerions, vous alterneriez, ils alterneraient. — *Passé*. J'aurais alterné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse alterné, etc. — *Imp. prés*. Alterne, alternons, alternez. —*Passé*. Aie, ayons, ayez alterné.—*Subj. prés*. Que j'alterne, que tu alternes, qu'il alterne, que nous alternions, que vous alterniez, qu'ils alternent.—*Imparf*. Que j'alternasse, que tu alternasses, qu'il alternât, que nous alternassions, que vous alternassiez, qu'ils alternassent. — *Passé*. Que j'aie alterné, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse alterné, etc.— *Inf. prés*. Alterner.— *Passé*. Avoir alterné. — *Part. prés*. Alternant. (inv.) — *Passé*. Alterné, alternée, alternés, alternées. — *Passé comp*. Ayant alterné. — Se conjugue avec le pron. pers. : *S'alterner* (Om. de l'Ac.).— Passif : *être alterné*. Le participe régit *par*.

ALUNER, v. a. 1re conjug. (*Aluné*), tremper dans une dissolution d'alun, imprégner d'alun. *On* alune *le papier pour l'empêcher de boire* (Académie). — *Ind. prés*. J'alune, tu alunes, il alune, nous alunons, vous alunez, ils alunent.— *Imp*. J'alunais, tu alunais, il alunait, nous alunions, vous aluniez, ils alunaient. — *Passé déf*. J'alunai, tu alunas, il aluna, nous alunâmes, vous alunâtes, ils alunèrent.—*Passé ind*. J'ai aluné, etc.—*Passé ant*. J'eus aluné, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais aluné, etc.—*Futur*. J'alunerai, tu aluneras, il alunera, nous alunerons, vous alunerez, ils aluneront.—*Futur ant*. J'aurai aluné, etc.— *Cond. prés*. J'alunerais, tu alunerais, il alunerait, nous alunerions, vous aluneriez, ils aluneraient. — *Passé*. J'aurais aluné, etc —*On dit aussi* : J'eusse aluné, etc.—*Imp. prés*. Alune, alunons, alunez.—*Passé*. Aie, ayons, ayez aluné. —*Subj. prés*. Que j'alune, que tu alunes, qu'il alune, que nous alunions, que vous aluniez, qu'ils alunent.—*Imparf*. Que j'alunasse, que tu alunasses, qu'il alunât, que nous alunassions, que vous alunassiez, qu'ils alunassent. —*Passé*. Que j'aie aluné, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse aluné, etc. —*Inf. prés*. Aluner.—*Passé*. Avoir aluné. *Part. prés*. Alunant. (inv).— *Passé*. Aluné, alunée, alunés, alunées. — Se conjugue avec le pron. pers. : *s'aluner* (Om. de l'Ac.). —Passif : *être aluné*. Le part. régit *par*.

AMADOUER, v. a. 1re conj. (*Amadoué*), flatter, caresser quelqu'un pour avoir de lui ce qu'on désire. *Amadouer les enfans, amadouer le peuple*. Familier. — *Ind. prés*. J'amadoue, tu amadoues, il amadoue, nous amadouons, vous amadouez, ils amadouent. — *Imp*. J'amadouais, tu amadouais, il amadouait, nous amadouions, vous amadouiez, ils amadouaient.—*Passé déf*. J'amadouai, tu amadouas, il amadoua, nous amadouâmes, vous amadouâtes, ils amadouèrent. — *Passé ind*. J'ai amadoué, etc.—*Passé ant*. J'eus amadoué, etc.—*Plus-que-parf*. J'avais amadoué, etc.—*Futur*. J'amadouerai, tu amadoueras, il amadouera, nous amadouerons, vous amadouerez, ils amadoueront.—*Fut. ant*. J'aurai amadoué, etc. *Cond. prés*. J'amadouerais, tu amadoue-

rais, il amadouerait, nous amadouerions, vous amadoueriez, ils amadoueraient. — *Passé.* J'aurais amadoué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse amadoué, etc.—*Impér.* Amadoue, amadouons, amadouez —*Passé.* Aie, ayons, ayez amadoué. — *Subj. prés.* Que j'amadoue, que tu amadoues, qu'il amadoue, que nous amadouions, que vous amadouiez, qu'ils amadouent. — *Imparf.* Que j'amadouasse, que tu amadouasses, qu'il amadouât, que nous amadouassions, que vous amadouassiez, qu'ils amadouassent.— *Passé.* Que j'aie amadoué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse amadoué, etc. — *Inf. prés.* Amadouer. — *Passé.* Avoir amadoué.—*Part. prés.* Amadouant. (var.) *paroles amadouantes* — *Passé.* Amadoué, amadouée, amadoués, amadouées.— *Passé comp.* Ayant amadoué.—Se conjugue avec le pronom personnel : *s'amadouer* (omission de l'Académie). — Passif : *être amadoué.* Le participe régit *par. Qu'on est aisément* amadoué *par ces sortes d'animaux-là.* (Mol.)

AMAIGRIR, v. a. et n. 1re conj. (*Améguerir*), rendre maigre. *Le travail l'a beaucoup* amaigri. (Acad.)—Neutr. signifie devenir maigre. *Les bœufs* amaigrissent *dans les pâturages.* (Académie). — *Indicatif présent.* J'amaigris, tu amaigris, il amaigrit, nous amaigrissons, vous amaigrissez, ils amaigrissent.—*Imp.* J'amaigrissais, tu amaigrissais, il amaigrissait, nous amaigrissions, vous amaigrissiez, ils amaigrissaient. — *Passé déf.* J'amaigris, tu amaigris, il amaigrit, nous amaigrîmes, vous amaigrîtes, ils amaigrirent. — *Passé ind.* J'ai amaigri, etc.—*Passé ant.* J'eus amaigri, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais amaigri, etc. — *Futur.* J'amaigrirai, tu amaigriras, il amaigrira, nous amaigrirons, vous amaigrirez, ils amaigriront.— *Futur antér.* J'aurai amaigri, etc.—*Cond. prés.* J'amaigrirais, tu amaigrirais, il amaigrirait, nous amaigririons, vous amaigririez, ils amaigriraient.—*Passé.* J'aurais amaigri , etc. — *On dit aussi :* J'eusse amaigri, etc.—*Imp. prés.* Amaigris, amaigrissons, amaigrissez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez amaigri. — *Subj. prés.* Que j'amaigrisse, que tu amaigrisses, qu'il amaigrisse, que nous amaigrissions, que vous amaigrissiez, qu'ils amaigrissent. — *Imparf.* Que j'amaigrisse, que tu amaigrisses, qu'il amaigrît, que nous amaigrissions, que vous amaigrissiez, qu'ils amaigrissent. — *Passé.* Que j'aie amaigri, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse amaigri, etc. —*Infin. prés.* Amaigrir.— *Passé.* Avoir amaigri. —*Part. prés.* Amaigrissant. (inv.)—*Passé.* Amaigri, amaigrie, amaigris, amaigries. —*Passé comp.* Ayant amaigri.— Se conjugue avec le pronom personnel : *s'amaigrir.* — Passif : *être amaigri.* Le participe régit *par.*

AMALGAMER, v. a. 1re conj. (*Amalgamé*), unir des métaux au mercure. — Figuré et familier, rapprocher et unir des choses différentes. *Amalgamer des idées nouvelles avec des idées anciennes.* — *Ind. prés.* J'amalgame, tu amalgames, il amalgame, nous amalgamons, vous amalgamez, ils amalgament.—*Imparf.* J'amalgamais, tu amalgamais, il amalgamait, nous amalgamions, vous amalgamiez, ils amalgamaient. — *Passé déf.* J'amalgamai, tu amalgamas, il amalgama, nous amalgamâmes, vous amalgamâtes, ils amalgamèrent. — *Passé ind.* J'ai amalgamé, etc. — *Passé ant.* J'eus amalgamé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais amalgamé, etc.— *Futur.* J'amalgamerai, tu amalgameras, il amalgamera, nous amalgamerons, vous amalgamerez, ils amalgameront. — *Futur ant.* J'aurai amalgamé, etc. — *Cond. prés.* J'amalgamerais, tu amalgamerais, il amalgamerait, nous amalgamerions, vous amalgameriez, ils amalgameraient. — *Passé.* J'aurais amalgamé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse amalgamé, etc. — *Impér. prés.* Amalgame, amalgamons, amalgamez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez amalgamé.—*Subj. prés.* Que j'amalgame, que tu amalgames, qu'il amalgame, que nous amalgamions, que vous amalgamiez, qu'ils amalgament. — *Imparf.* Que j'amalgamasse, que tu amalgamasses, qu'il amalgamât, que nous amalgamassions, que vous amalgamassiez, qu'ils amalgamassent. — *Passé.* Que j'aie amalgamé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse amalgamé, etc.— *Inf. prés.* Amalgamer.— *Passé.* Avoir amalgamé.— *Part. prés.* Amalgamant (inv.)—*Passé* Amalgamé, amalgamée, amalgamés, amalgamées. — *Passé comp.* Ayant amalgamé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *s'amalgamer. Ces deux caractères ont de la peine à* s'amalgamer. *On est frappé sans cesse en Allemagne du contraste qui existe dans les sentiments et dans les habitudes, entre les talents et les goûts : la civilisation et la nature semblent ne* s'être *pas encore bien* amalgamées *ensemble* (Mme de Staël). Passif : *être amalgamé.* Le partic. régit *par.*



AMARINER, v. a. 1re conj. (*Amariné*), term. de mar., envoyer des gens pour remplacer l'équipage d'un bâtiment pris sur l'ennemi. — Accoutumer, habituer à la mer. *Ce vaisseau a mis en mer pour* amariner *son équipage* (Académie). — *Indic. prés.* J'amarine, tu amarines, il amarine, nous amarinons, vous amarinez, ils amarinent. — *Imparf.* J'amarinais, tu amarinais, il amarinait, nous amarinions, vous amariniez, ils amarinaient. — *Passé déf.* J'amarinai, tu amarinas, il amarina, nous amarinâmes, vous amarinâtes, ils amarinèrent. — *Passé ind.* J'ai amariné, etc. — *Passé ant.* J'eus amariné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais amariné, etc. — *Futur.* J'amarinerai, tu amarineras, il amarinera, nous amarinerons, vous amarinerez, ils amarineront. — *Futur passé.* J'aurai amariné, etc. — *Cond. prés.* J'amarinerais, tu amarinerais, il amarinerait, nous amarinerions, vous amarineriez, ils amarineraient. — *Passé.* J'aurais amariné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse amariné, etc. — *Impér. prés.* Amarine, amarinons, amarinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez amariné. — *Subj. prés.* Que j'amarine, que tu amarines, qu'il amarine, que nous amarinions, que vous amariniez, qu'ils amarinent. — — *Imp.* Que j'amarinasse, que tu amarinasses, qu'il amarinât, que nous amarinassions, que vous amarinassiez, qu'ils amarinassent. — *Passé.* Que j'aie amariné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse amariné, etc. — *Inf. prés* Amariner. — *Passé.* Avoir amariné. — *Part.prés.* Amarinant. (inv.) — *Passé.* Amariné, amarinée, amarinés, amarinées. — *Part. comp.* Ayant amariné. — Se conjugue avec le pronom personnel et signifie s'accoutumer à la mer, aux manœuvres : *s'amariner* (omission de l'Académie). — Passif : *être amariné.* Le participe régit *par.*

AMARRER, v. a. 1re conjug. (*Amaré*), term. de mar., lier, attacher avec une amarre. *Amarrer un bâtiment dans le port. Amarrer une chaloupe au rivage. Ind. prés.* J'amarre, tu amarres, il amarre, nous amarrons, vous amarrez, ils amarrent. — *Imparf.* J'amarrais, tu amarrais, il amarrait, nous amarrions, vous amarriez, ils amarraient. — *Passé déf.* J'amarrai, tu amarras, il amarra, nous amarrâmes, vous amarrâtes, ils amarrèrent. — *Passé indef.* J'ai amarré, etc. — *Passé ant.* J'eus amarré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais amarré, etc. — *Futur.* J'amarrerai, tu amarreras, il amarrera, nous amarrerons, vous amarrerez, ils amarreront. — *Futur ant.* J'aurais amarré, etc. — *Cond. prés.* J'amarrerais, tu amarrerais, il amarrerait, nous amarrerions, vous amarreriez, ils amarreraient. — *Passé.* J'aurais amarré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse amarré, etc. — *Impérat. prés.* Amarre, amarrons, amarrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez amarré. — *Subj. prés.* Que j'amarre, que tu amarres, qu'il amarre, que nous amarrions, que vous amarriez, qu'ils amarrent. — *Imparf.* Que j'amarrasse, que tu amarrasses, qu'il amarrât, que nous amarrassions, que vous amarrassiez, qu'ils amarrassent. — *Passé.* Que j'aie amarré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse amarré, etc. — *Infinit.* Amarrer. — *Passé.* Avoir amarré. — *Part. prés.* Amarrant. (inv.) — *Passé.* Amarré, amarrée, amarrés, amarrées. — *Passé comp.* Ayant amarré. — Se conjugue avec le pron. pers. : *s'amarrer* (Omiss. de l'Acad.). — Passif : *être amarré.* Le participe régit *par.*

AMASSER, v. a. et n. 1re conj. (*Amacé*), faire amas, faire un amas, mettre ensemble. *Amasser des matériaux, de l'argent, de grands biens.* Amasser, sans régime. *L'avare n'*amasse *que pour amasser* (Massillon). *La vieillesse chagrine incessamment* amasse (Boileau). — S'emploie au figuré. *Amasser un trésor de bonnes œuvres.* — Assembler beaucoup de personnes. *Amasser des troupes de tous côtés.* — *Ind. prés.* J'amasse, tu amasses, il amasse, nous amassons, vous amassez, ils amassent. — *Imparf.* J'amassais, tu amassais, il amassait, nous amassions, vous amassiez, ils amassaient. — *Passé. déf.* J'amassai, tu amassas, il amassa, nous amassâmes, vous amassâtes, ils amassèrent. — *Passé ind.* J'ai amassé, etc. — *Passé ant.* J'eus amassé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais amassé, etc. — *Futur.* J'amasserai, tu amasseras, il amassera, nous amasserons, vous amasserez, ils amasseront. — — *Futur ant.* J'aurai amassé, etc. — *Cond. prés* J'amasserais, tu amasserais, il amasserait, nous amasserions, vous amasseriez, ils amasseraient. — *Passé.* J'aurais amassé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse amassé, etc. — *Impér. prés.* Amasse, amassons, amassez, — *Passé.* Aie, ayons, ayez amassé. — — *Subjonctif prés.* Que j'amasse, que tu amasses, qu'il amasse, que nous amassions, que vous amassiez, qu'ils amassent. — *Imp.* Que j'amassasse, que tu amassasses, qu'il

amassât, que nous amassassions, que vous amassassiez, qu'ils amassassent. — *Passé.* Que j'aie amassé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse amassé, etc. — *Infinitif prés.* Amasser. — *Passé.* Avoir amassé. — *Part. pr.* Amassant. (inv). — *Passé.* Amassé, amassée, amassés, amassées. — *Passé comp.* Ayant amassé. — Se conjugue avec le pron. pers. *S'amasser. En cent lieux contre lui les cabales* s'amassent (Boileau). — Passif : *être amassé.* Le participe régit *par. Toutes les munitions de guerre et de bouche* amassées par *les ennemis pour la campagne* (Voltaire).

AMATIR, v. a. 2e conjug. (*Amatir*), term. d'orfèvr., rendre mat l'or ou l'argent, en leur ôtant le poli. — *Indicatif présent.* J'amatis, tu amatis, il amatit, nous amatissons, vous amatissez, ils amatissent. — *Imparf.* J'amatissais, tu amatissais, il amatissait, nous amatissions, vous amatissiez, ils amatissaient. — *Passé. défini.* J'amatis, tu amatis, il amatit, nous amatîmes, vous amatîtes, ils amatirent. — — *Passé indéfini.* J'ai amati, etc. — *Passé, ant.* J'eus amati, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais amati, etc. — *Futur,* J'amatirai, tu amatiras, il amatira, nous amatirons, vous amatirez, ils amatiront. — *Futur. ant.* J'aurai amati, etc. — *Cond. prés.* J'amatirais, tu amatirais, il amatirait, nous amatirions, vous amatiriez, ils amatiraient. — *Passé.* J'aurais amati, etc. — *On dit aussi :* J'eusse amati, etc. — *Impér. prés.* Amatis, amatissons, amatissez — *Passé.* Aie, ayons, ayez amati. — *Subj. pres.* Que j'amatisse, que tu amatisses, qu'il amatisse, que nous amatissions, que vous amatissiez, qu'ils amatissent. — *Imparf.* Que j'amatisse, que tu amatisses, qu'il amatît, que nous amatissions, que vous amatissiez, qu'ils amatissent. — *Passé.* Que j'aie amati, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse amati, etc. — *Inf. prés.* Amatir. — *Passé.* Avoir amati. — *Participe pres.* Amatissant (inv.) — *Passé.* Amati, amatie, amatis, amaties. — *Passé comp.* Ayant amati. — Se conjugue avec le pron. pers. *s'amatir* (om. de l'Acad.) — Passif : *être amati.* Le participe régit *par.*

AMBITIONNER, v. a., 1re conj. (*Ambicioné*), rechercher avec ardeur, avec empressement. *Ambitionner les honneurs, les dignités, les premières places.* — Ambitionner devant un infinitif régit *de* : *La duchesse de Mazarin à qui l'on* ambitionne de *plaire* (Volt.). — *Ind. prés.* J'ambitionne, tu ambitionnes, il ambitionne, nous ambitionnons, vous ambitionnez, ils ambitionnent. — *Imp.* J'ambitionnais, tu ambitionnais il ambitionnait, nous ambitionnions, vous ambitionniez, ils ambitionnaient. — *Passé def.* J'ambitionnai, tu ambitionnas, il ambitionna, nous ambitionnâmes, vous ambitionnâtes, ils ambitionnèrent. — *Passé indéf.* J'ai ambitionné, etc.. — *Passé antér.* J'eus ambitionné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ambitionnné, etc. — *Futur.* J'ambitionnerai, tu ambitionneras, il ambitionnera, nous ambitionnerons, vous ambitionnerez, ils ambitionneront. — *Futur ant.* J'aurai ambitionné, etc. — *Cond. prés.* J'ambitionnerais, tu ambitionnerais, il ambitionnerait, nous ambitionnerions, vous ambitionneriez, ils ambitionneraient. — *Passé.* J'aurais ambitionné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ambitionné, etc. — *Impér. prés.* Ambitionne, ambitionnons, ambitionnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ambitionné. — *Subj. prés.* Que j'ambitionne, que tu ambitionnes, qu'il ambitionne, que nous ambitionnions, que vous ambitionniez, qu'ils ambitionnent. — *Imp.* Que j'ambitionnasse, que tu ambitionnasses, qu'il ambitionnât, que nous ambitionnassions, que vous ambitionnassiez, qu'ils ambitionnassent. — *Passé.* Que j'aie ambitionné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ambitionné, etc. — *Inf. prés.* Ambitionner. — *Passé.* Avoir ambitionné. — *Part. prés.* Ambitionnant. inv.) — *Passé.* Ambitionné, ambitionnée, ambitionnés, ambitionnées. — *Passé comp.* Ayant ambitionné. — Se conjugue avec le pron. pers. *s'ambitionner* (om. de l'Acad.) — Passif : *être ambitionné.* Le participe régit *par.* —

AMBLER, v. n. 1re conjug. (*Amblé*), aller l'amble. *Une haquenée qui* amble *bien* (Académie). Il vieillit. — *Indicatif présent.* Il amble, ils amblent. — *Imparf.* Il amblait, ils amblaient. — *Passé déf.* Il ambla, ils amblèrent. — *Passé indéf.* Il a amblé, ils ont amblé. — *Passé ant.* Il eut amblé, ils eurent amblé. — *Plus-que parf.* Il avait amblé, ils avaient amblé. — *Futur. prés.* Il amblera, ils ambleront. — *Futur ant.* Il aura amblé, ils auront amblé. — *Condit. prés.* il amblerait, ils ambleraient. — *Passé.* Il aurait amblé, ils auraient amblé. — *On dit aussi* . Il eût amblé, ils eussent amblé. — *Subj. pres.* Qu'il amble, qu'ils amblent — *Imparf.* Qu'il amblât, qu'ils amblassent. — *Passé.* Qu'il ait amblé, qn'ils aient amblé. — *Plus-que-parf.*

Qu'il eût amblé, qu'ils eussent amblé. — *Infin. prés.* Ambler. — *Passé.* Avoir amblé. — *Part. prés.* Amblant. (inv.) — *Passé.* Amblé. (Inv.) — *Passé comp.* Ayant amblé.

AMBRER, v. a. 1re conj. (*Ambré*), parfumer avec de l'ambre gris. *Ambrer des gants.* — *Ind. prés.* J'ambre, tu ambres, il ambre, nous ambrons, vous ambrez, ils ambrent. — *Imparf.* J'ambrais, tu ambrais, il ambrait, nous ambrions, vous ambriez, ils ambraient. — *Passé déf.* J'ambrai, tu ambras, il ambra, nous ambrâmes, vous ambrâtes, ils ambrèrent. *Passé indéf.* J'ai ambré, etc. — *Passé ant.* J'eus ambré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ambré, etc. — — *Futur.* J'ambrerai, tu ambreras, il ambrera, nous ambrerons, vous ambrerez, ils ambreront. — *Futur. ant.* J'aurai ambré, etc. — *Condit. prés.* J'ambrerais, tu ambrerais, il ambrerait, nous ambrerions, vous ambreriez, ils ambreraient. — *Passé.* J'aurais ambré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ambré, etc. — *Impérat. prés.* Ambre, ambrons, ambrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ambré. — *Subj. prés.* Que j'ambre, que tu ambres, qu'il ambre, que nous ambrions, que vous ambriez, qu'ils ambrent. — *Imparf.* Que j'ambrasse, que tu ambrasses, qu'il ambrât, que nous ambrassions, que vous ambrassiez, qu'ils ambrassent. — *Passé.* Que j'aie ambré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ambré, etc. — *Infin. prés.* Ambrer. — *Passé.* Avoir ambré. — *Part. prés.* Ambrant. (inv.) *Passé.* Ambré, ambrée, ambrés, ambrées. *Du rossolis ambré, des pastilles ambrées.* — *Passé comp.* Ayant ambré. — Se conjugue avec le pron. person. *s'ambrer* (om de l'Acad.) — Passif : *être ambré.* Le participe régit *par.*

AMÉLIORER, v. a., 1re conj. (*Amélioré*), rendre meilleur. *Des efforts imprudents pour* améliorer *son sort ne font que l'empirer* (Boiste). — *Indicatif présent.* J'améliore, tu améliores, il améliore, nous améliorons, vous améliorez, ils améliorent. — *Imparf.* J'améliorais, tu améliorais, il améliorait, nous améliorions, vous amélioriez, ils amélioraient. — *Passé déf.* J'améliorai, tu amélioras, il améliora, nous améliorâmes, vous améliorâtes, ils améliorèrent. — *Passé ind.* J'ai amélioré, etc. — *Passé ant.* J'eus amélioré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais amélioré, etc. — *Futur.* J'améliorerai, tu amélioreras, il améliorera, nous améliorerons, vous améliorerez, ils amélioreront. — *Futur ant.* J'aurai amélioré, etc. — *Cond. prés.* J'améliorerais, tu améliorerais, il améliorerait, nous améliorerions, vous amélioreriez, ils amélioreraient. — *Passé.* J'aurais amélioré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse amélioré, etc. — *Impér. prés.* Améliore, améliorons, améliorez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez amélioré. — *Subj. prés.* Que j'améliore, que tu améliores, qu'il améliore, que nous améliorions, que vous amélioriez, qu'ils améliorent. — *Imp.* Que j'améliorasse, que tu améliorasses, qu'il améliorât, que nous améliorassions, que vous améliorassiez, qu'ils améliorassent. — *Passé.* Que j'aie amélioré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse amélioré, etc. — *Infinitif prés.* Améliorer. — *Passé.* Avoir amélioré. — *Part. prés.* améliorant. (inv.) — *Passé :* amélioré, améliorée, améliorés, améliorées. — *Passé comp :* ayant amélioré. — Se conjugue avec le pron. pers. *s'améliorer. Sa santé* s'améliore *de jour en jour.* (Acad.) — Passif : *être amélioré.* Le participe régit *par.*

AMENDER, v. a 1re conj. (*Amandé*), corriger, rendre meilleur. *Les bons conseils et les bons exemples ont* amendé *ce jeune homme* (Académie). — Modifier. *Amender un projet de loi, d'arrêté.* — *Ind. prés.* J'amende, tu amendes, il amende, nous amendons, vous amendez, ils amendent. — *Imparf.* J'amendais, tu amendais, il amendait, nous amendions, vous amendiez, ils amendaient. — *Pass déf.* J'amendai, tu amendas, il amenda, nous amendâmes, vous amendâtes, ils amendèrent. — *Pass. ind.* J'ai amendé, etc. — *Pass. ant.* J'eus amendé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais amendé, etc. — *Futur.* J'amenderai, tu amenderas, il amendera, nous amenderons, vous amenderez, ils amenderont. — *Futur ant.* J'aurai amendé, etc. — *Cond. prés.* J'amenderais, tu amenderais, il amenderait, nous amenderions, vous amenderiez, ils amenderaient. — *Passé.* J'aurais amendé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse amendé, etc. — *Impér. prés.* Amende, amendons, amendez — *Passé.* Aie, ayons, ayez amendé. — *Subj. prés.* Que j'amende, que tu amendes, qu'il amende, que nous amendions, que vous amendiez, qu'ils amendent. — *Imparf.* Que j'amendasse, que tu amendasses, qu'il amendât, que nous amendassions, que vous amendassiez, qu'ils amendassent. — *Passé.*

Que j'aie amendé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse amendé, etc. — *Infin. prés.* Amender. —*Passé.* Avoir amendé.—*Part. prés.* Amendant. (inv.) —*Passé.* Amendé, amendée, amendés, amendées. — *Passé comp.* Ayant amendé. Se conjugue avec le pron. pers. *s'amender.* — Passif : *être amendé.* Le participe régit *par.*

AMENER, v. a, 1re conjug. *(Amené)*, mener, conduire en quelque endroit ou vers quelqu'un. *Tous les enfants qui naquirent le même jour que Sésostris furent* amenés *à la cour par ordre du roi* (Bossuet).—Introduire. *Ce sont les jeunes gens et les femmes qui* amènent *la mode des habits* (Acad.). *Pierre reparut en Russie,* amenant *avec lui les arts de l'Europe*(Voltaire).—Entraîner. *La politesse des mœurs* amène *celle du langage* (Acad.). Attirer à, faire venir à. *Ne faites violence à personne pour l'*amener *à la foi* (Concile de Tolède). —En termes de mar. Abaisser, faire descendre. Amener *les basses vergues,* amener *les voiles.—Amener son pavillon*, se rendre à l'ennemi.— *Indicatif prés.* J'amène, tu amènes, il amène, nous amenons, vous amenez, ils amènent. — *Imp.* J'amenais, tu amenais, il amenait, nous amenions, vous ameniez, ils amenaient.—*Passé déf.* J'amenai, tu amenas, il amena, nous amenâmes, vous amenâtes, ils amenèrent.—*Passé ind.* J'ai amené, etc. — *Passé ant.* J'eus amené, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais amené, etc. — *Futur.* J'amènerai, tu amèneras, il amènera, nous amènerons, vous amènerez, ils amèneront.—*Futur ant.* J'aurai amené. —*Cond. prés.* J'amènerais, tu amènerais, etc., il amènerait, nous amènerions, vous amèneriez, ils amèneraient.—*Passé.* J'aurais amené, etc. — *On dit aussi :* J'eusse amené, etc. —*Impér. prés.* Amène, amenons, amenez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez amené. — *Subj. prés.* Que j'amène, que tu amènes, qu'il amène, que nous amenions, que vous ameniez, qu'ils amènent. — *Imp.* Que j'amenasse, que tu amenasses, qu'il amenât, que nous amenassions, que vous amenassiez, qu'ils amenassent. — *Passé.* Que j'aie amené, etc, — *Plus-que-parf.* Que j'eusse amené, etc. — *Inf. prés.* Amener — *Passé.* Avoir amené. — *Part. prés.* Amenant (inv.).—*Passé.* Amené, amenée, amenés, amenées. — *Passé comp.* Ayant amené. —Passif : *être amené. Les révolutions sont toujours* amenées *par des abus* (Boiste).

AMENUISER. v. a. 1re conjug. *(Amenuisé)*, rendre plus mince, moins épais. *Amenuiser un bâton, une cheville, une planche.* —*Ind. prés.* J'amenuise, tu amenuises, il amenuise, nous amenuisons, vous amenuisez, ils amenuisent. —*Imp.* J'amenuisais, tu amenuisais, il amenuisait, nous amenuisions, vous amenuisiez, ils amenuisaient. — *Passé. déf.* J'amenuisai, tu amenuisas, il amenuisa, nous amenuisâmes, vous amenuisâtes, ils amenuisèrent. — *Passé ind.* J'ai amenuisé, etc. — *Passé ant.* J'eus amenuisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais amenuisé, etc. — — *Futur.* J'amenuiserai, tu amenuiseras, il amenuisera, nous amenuiserons, vous amenuiserez, ils amenuiseront. — *Futur ant.* J'aurai amenuisé, etc.— *Cond. prés.* J'amenuiserais, tu amenuiserais, il amenuiserait, nous amenuiserions, vous amenuiseriez, ils amenuiseraient. — *Passé.* J'aurais amenuisé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse amenuisé, etc. — *Impér. prés.* Amenuise, amenuisons, amenuisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez amenuisé. — *Subj. prés.* Que j'amenuise, que tu amenuises, qu'il amenuise, que nous amenuisions, que vous amenuisiez, qu'ils amenuisent. — *Imp.* Que j'amenuisasse, que tu amenuisasses, qu'il amenuisât, que nous amenuisassions, que vous amenuisassiez, qu'ils amenuisassent. — *Passé.* Que j'aie amenuisé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse amenuisé, etc. — *Inf. prés.* — Amenuiser.— *Passé.* Avoir amenuisé. —*Part. prés.* Amenuisant (inv.). —*Passé.* Amenuisé, amenuisée, amenuisés, amenuisées. — *Passé comp.* Ayant amenuisé.-se conjugue avec le pron. pers. *s'amenuiser* (Omiss. de l'Acad.), Passif : *être amenuisé.* Le participe régit *par.*

AMEUBLIR, v. a. 2e conj. *(Ameublir)*, rendre meuble, de nature mobiliaire. *Ameublir un héritage, un domaine.*—Rendre meuble, légère. *Cette terre est trop compacte, il faut l'*ameublir. — *Indicatif présent.* J'ameublis, tu ameublis, il ameublit, nous ameublissons, vous ameublissez, ils ameublissent. — *Imparfait.* J'ameublissais, tu ameublissais, il ameublissait, nous ameublissions, vous ameublissiez, ils ameublissaient. — *Passé déf.* J'ameublis, tu ameublis, il ameublit, nous ameublîmes, vous ameublîtes, ils ameublirent. — *Passé ind.* J'ai ameubli, etc. — *Passé ant.* J'eus ameubli, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ameubli, etc. — *Futur.* J'ameublirai, tu ameubliras, il ameublira, nous ameublirons

vous ameublirez, ils ameubliront.—*Futur ant.* J'aurai ameubli, etc. — *Cond. prés.* J'ameublirais, tu ameublirais, il ameublirait, nous ameublirions, vous ameubliriez, ils ameubliraient.—*Passé.* J'aurais ameubli, etc.—*On dit aussi :* J'eusse ameubli, etc. —*Impér. prés.* Ameublis, ameublissons, ameublissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ameubli. — *Subj. prés.* Que j'ameublisse, que tu ameublisses, qu'il ameublisse, que nous ameublissions, que vous ameublissiez, qu'ils ameublissent. — *Imp.* Que j'ameublisse, que tu ameublisses, qu'il ameublît, que nous ameublissions, que vous ameublissiez, qu'ils ameublissent.—*Passé.* Que j'aie ameubli, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ameubli, etc.—*Inf. prés.* Ameublir. *Passé.* Avoir ameubli.—*Part. prés.* Ameublissant (inv.).—*Passé.* Ameubli, ameublie, ameublis, ameublies. —*Passé comp.* Ayant ameubli.—se conjugue avec le pron. pers. *s'ameublir* (Omiss. de l'Acad.) Passif : *être ameubli.* Le participe régit *par.*

AMEUTER, v. a. 1re conj. (*Ameuté*), mettre des chiens en état de bien chasser ensemble. *Il faut du temps pour* ameuter *des chiens qui n'ont pas été accoutumés à chasser ensemble* (Acad.).— Figurément. Attrouper et animer plusieurs personnes pour les faire agir de concert. *Une servante seule, voyant jeter son maître dans un carrosse, par Comminges, lieutenant des gardes du corps,* ameuta *le peuple* (Voltaire). —*Ind. prés.* J'ameute, tu ameutes, il ameute, nous ameutons, vous ameutez, ils ameutent. — *Imp.* J'ameutais, tu ameutais, il ameutait, nous ameutions, vous ameutiez, ils ameutaient.— *Passé déf.* J'ameutai, tu ameutas, il ameuta, nous ameutâmes, vous ameutâtes, ils ameutèrent.— *Passé ind.* J'ai ameuté, etc. — *Passé ant.* J'eus ameuté. etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ameuté, etc. — — *Futur.* J'ameuterai, tu ameuteras, il ameutera, nous ameuterons, vous ameuterez, ils ameuteront. — *Futur ant* J'aurai ameuté, etc.—*Cond. prés.* J'ameuterais, tu ameuterais, il ameuterait, nous ameuterions, vous ameuteriez, ils ameuteraient.— *Passé.* J'aurais ameuté, etc.—*On dit aussi :* J'eusse ameuté, etc.—*Impér. prés.* Ameute, ameutons, ameutez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ameuté.— *Subj. prés.* Que j'ameute, que tu ameutes, qu'il ameute, que nous ameutions, que vous ameutiez, qu'ils ameutent.—*Imp.* Que j'ameutasse, que tu ameutasses, qu'il ameutât, que nous ameutassions, que vous ameutassiez, qu'ils ameutassent.—*Passé.* Que j'aie ameuté, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse ameuté, etc.— *Inf. prés.* Ameuter.—*Passé.* Avoir ameuté.—*Part. prés.* Ameutant (inv.) .—*Passé.* Ameuté, ameutée, ameutés, ameutées. — *Passé comp.* Ayant ameuté.—L'Académie observe qu'il se conjugue quelquefois avec le pron. pers. : *s'ameuter.* Ce mot *quelquefois* qui revient souvent dans le dictionnaire des Quarante est encore ici tout-à-fait inutile et insignifiant. Il est évident que si l'on peut dire : *s'ameuter,* on fera usage de ce verbe pronominal toutes les fois que les circonstances en feront une nécessité. *Le Parlement de Paris, les maîtres des requêtes, les autres cours, les rentiers* s'ameutèrent (Voltaire).—Passif : *être ameuté.* Le participe régit *par.*

AMINCIR, v. a. 2e conj. (*Ameincir*), rendre plus mince. *Les corsets* amincissent *la taille* (Académ.). — Fig. fam. épist. Diminuer, affaiblir. *Amincir l'esprit.* — *Ind. prés.* J'amincis, tu amincis, il amincit, nous amincissons, vous amincissez, ils amincissent. *Imp.* J'amincissais, tu amincissais, il amincissait, nous amincissions, vous amincissiez, ils amincissaient.—*Passé déf.* J'amincis, tu amincis, il amincit, nous amincîmes, vous amincîtes, ils amincirent.—*Passé ind.* J'ai aminci, etc. — *Passé ant.* J'eus aminci, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais aminci, etc. —*Futur.* J'amincirai, tu amincirас, il amincira, nous amincirons, vous amincirez, ils aminciront.—*Futur ant.* J'aurai aminci, etc. *Cond. prés.* J'amincirais, tu amincirais, il amincirait, nous amincirions, vous amincíriez, ils amincíraient.— *Passé.* J'aurais aminci, etc.—*On dit aussi :* J'eusse aminci, etc. — *Impér. prés.* Amincis, amincissons, amincissez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez aminci.—*Subj. prés.* Que j'amincisse, que tu amincisses, qu'il amincisse, que nous amincissions, que vous amincissiez, qu'ils amincissent.—*Imp.* Que j'amincisse, que tu amincisses, qu'il amincît, que nous amincissions, que vous amincissiez, qu'ils amincissent. — *Passé.* Que j'aie aminci, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse aminci, etc. — *Inf. prés.* Amincir.—*Passé.* Avoir aminci. *Part. prés.* Amincissant (var.). *Objets, instruments amincissants.*— *Passé* Aminci, amincie, amincis, amincies.—*Passé comp.* Ayant aminci.—Se conjugue avec le pron. pers. *Cette lame* s'est amincie *au laminoir.* —Passif : *être aminci.* Le part. régit *par.*

AMODIER, v. a. et n. 1re conj. (*Amodie*), affermer une terre en denrées ou en argent.

Amodier sa terre à tant de blé, à tant d'argent. — *Ind. prés.* J'amodie, tu amodies, il amodie, nous amodions, vous amodiez, ils amodient. — *Imparf.* J'amodiais, tu amodiais, il amodiait, nous amodiions, vous amodiiez, ils amodiaient.—*Passé déf.* J'amodiai, tu amodias, il amodia, nous amodiâmes, vous amodiâtes, ils amodièrent.— *Passé ind.* J'ai amodié, etc.— *Passé ant.* J'eus amodié, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais amodié, etc.—*Futur.* J'amodierai, tu amodieras, il amodiera, nous amodierons, vous amodierez, ils amodieront. — *Futur ant.* J'aurai amodié, etc. — *Cond. prés.* J'amodierais, tu amodierais, il amodierait, nous amodierions, vous amodieriez, ils amodieraient.—*Passé.* J'aurais amodié, etc.— *On dit aussi* : J'eusse amodié, etc. — *Impér. prés.* Amodie, amodions, amodiez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez amodié.—*Subj. prés.* Que j'amodie, que tu amodies, qu'il amodie, que nous amodiions, que vous amodiiez, qu'ils amodient.—*Imparf.* Que j'amodiasse, que tu amodiasses, qu'il amodiât, que nous amodiassions, que vous amodiassiez, qu'ils amodiassent.—*Passé.* Que j'aie amodié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse amodié, etc. —*Inf. prés.* Amodier.—*Passé.* Avoir amodié.—*Part. prés.* Amodiant (inv.). - *Passé.* Amodié, amodiée, amodiés, amodiées. — *Passé comp.* Ayant amodié.—Se conjugue avec le pron. pers. *s'amodier* (Omiss. de l'Acad.). — Passif : *être amodié.* Le part. régit *par.*

AMOINDRIR, v. a. et n. 2e conj. (*Amoindrir*), diminuer, rendre moindre. — Neutralement. devenir moindre. — *Indicatif présent.* J'amoindris, tu amoindris, il amoindrit, nous amoindrissons, vous amoindrissez, il amoindrissent. — *Imp.* J'amoindrissais, tu amoindrissais, il amoindrissait, nous amoindrissions, vous amoindrissiez, ils amoindrissaient.— *Passé déf.* J'amoindris, tu amoindris, il amoindrit, nous amoindrîmes, vous amoindrîtes, ils amoindrirent.—*Passé ind.* J'ai amoindri, etc. — *Passé ant.* J'eus amoindri, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais amoindri, etc. — *Futur.* J'amoindrirai, tu amoindriras, il amoindrira, nous amoindrirons, vous amoindrirez, ils amoindriront.—*Futur ant.* J'aurai amoindri, etc. — *Cond. prés.* J'amoindrirais, tu amoindrirais, il amoindrirait, nous amoindririons, vous amoindririez, ils amoindriraient.— *Passé.* J'aurais amoindri, etc. — *On dit aussi* : J'eusse amoindri, etc.—*Impér. prés.* Amoindris, amoindrissons, amoindrissez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez amoindri.— *Subj. prés.* Que j'amoindrisse, que tu amoindrisses, qu'il amoindrisse, que nous amoindrissions, que vous amoindrissiez, qu'ils amoindrissent. — *Imp.* Que j'amoindrisse, que tu amoindrisses, qu'il amoindrît, que nous amoindrissions, que vous amoindrissiez, qu'ils amoindrissent. — *Passé.* Que j'aie amoindri, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse amoindri, etc.—*Inf. prés.* Amoindrir.—*Passé.* Avoir amoindri.—*Part. prés.* Amoindrissant (inv.) — *Passé.* Amoindri, amoindrie, amoindris, amoindries.—*Passé comp.* Ayant amoindri.—Se conjugue avec le pron. pers. *s'amoindrir.* — Passif : *être amoindri.* Le participe régit *par.*

AMOLLIR, v. a. 1re conjug. (*Amolir*), rendre mou et maniable. *La chaleur* amollit *la cire.*—Fig. rendre mou et efféminé. *La volupté* amollit *le courage* (Académie). —*Ind. prés.* J'amollis, tu amollis, il amollit, nous amollissons, vous amollissez, ils amollissent. — *Imparf.* J'amollissais, tu amollissais, il amollissait, nous amollissions, vous amollissiez, ils amollissaient. — *Passé déf.* J'amollis, tu amollis, il amollit, nous amollîmes, vous amollîtes, ils amollirent. — *Passé indéf.* J'ai amolli, etc. — *Passé ant.* J'eus amolli, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais amolli, etc. —*Futur.* J'amollirai, tu amolliras, il amollira, nous amollirons, vous amollirez, ils amolliront. — *Futur ant.* J'aurai amolli, etc.— *Cond. prés.* J'amollirais, tu amollirais, il amollirait, nous amollirions, vous amolliriez, ils amolliraient.—*Passé.* J'aurais amolli, etc. — *On dit aussi :* J'eusse amolli, etc.— *Imp. prés.* Amollis, amollissons, amollissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez amolli.— *Subj. prés.* Que j'amollisse, que tu amollisses, qu'il amollisse, que nous amollissions, que vous amollissiez, qu'ils amollissent.—*Imparf.* Que j'amollisse, que tu amollisses, qu'il amollît, que nous amollissions, que vous amollissiez, qu'ils amollissent. — *Passé.* Que j'aie amolli, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse amolli, etc.—*Infin. prés.* Amollir.—*Passé.* Avoir amolli.— *Part. prés.* Amollissant. (inv.)— *Passé.* Amolli, amollie, amollis, amollies.— *Passé comp.* Ayant amolli. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'amollir,* et signifie, au propre, devenir mou. *La terre commence à* s'amollir; et au figuré, s'affaiblir, devenir efféminé. *Il s'est* amolli *dans les voluptés* (Acad.). — Passif : *être amolli.* Le participe régit *par.*

Amolli par *les prospérités*, par *les voluptés* (Fénelon).

AMONCELER, v. a. 1re conj. (*Amoncelé*), mettre en monceaux, entasser. *Le vent* amoncelle *les sables* (Acad.) — s'emploie au figuré et au sens moral. *Amonceler les preuves, amonceler les citations.* On doit doubler la lettre *l* dans les temps de ce verbe où cette lettre est suivie d'un *e* muet : *j'amoncelle*; on ne met qu'une *l* devant toute autre lettre : *j'amoncelais, j'ai amoncelé.* —*Ind. prés.* J'amoncelle, tu amoncelles, il amoncelle, nous amoncelons, vous amoncelez, ils amoncellent.—*Imparf.* J'amoncelais, tu amoncelais, il amoncelait, nous amoncelions, vous amonceliez, ils amoncelaient. — *Passé déf.* J'amoncelai, tu amoncelas, il amoncela, nous amoncelâmes, vous amoncelâtes, ils amoncelèrent. —*Passé ind.* J'ai amoncelé, etc. — *Passé ant.* J'eus amoncelé, etc.—*Plus que-parf.* J'avais amoncelé, etc.—*Futur.* J'amoncellerai, tu amoncelleras, il amoncellera, nous amoncellerons, vous amoncellerez, ils amoncelleront.—*Futur ant.* J'aurai amoncelé, etc.—*Cond. prés.* J'amoncellerais, tu amoncellerais, il amoncellerait, nous amoncellerions, vous amoncelleriez, ils amoncelleraient.—*Passé.* J'aurais amoncelé, etc. *On dit aussi:* J'eusse amoncelé, etc. — *Imp. prés.* Amoncelle, amoncelons, amoncelez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez amoncelé. — *Subj. prés.* Que j'amoncelle, que tu amoncelles, qu'il amoncelle, que nous amoncelions, que vous amonceliez, qu'ils amoncellent. — *Imp.* Que j'amoncelasse, que tu amoncelasses, qu'il amoncelât, que nous amoncelassions, que vous amoncelassiez, qu'ils amoncelassent. — *Passé.* Que j'aie amoncelé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse amoncelé, etc.—*Inf. prés.* Amonceler.— *Passé.* Avoir amoncelé. — *Part prés.* Amoncelant (inv.).— *Passé.* Amoncelé, amoncelée, amoncelés, amoncelées. *Passé comp.* Ayant amoncelé. — Se conjugue avec le pronom personnel, au propre et au figuré : *Les nuages s'amoncellent, les preuves s'amoncellent.* — Passif : *être amoncelé.* Le participe régit *par.*

AMORCER, v. a. 1re conj. (*Amorcé*), garnir d'amorce, mettre l'amorce. *Amorcer un pistolet, un fusil, un hameçon.* — Attirer avec l'amorce.

> Quelquefois, aux appâts d'un hameçon perfide,
> *J'amorce*, en badinant, le poisson trop avide.
> (BOILEAU.)

—Fig. attirer par des choses qui flattent l'esprit ou les sens. *Flatter quelqu'un pour l'amorcer.* — Dans ce verbe le *c* a la prononciation de *se*, et pour la lui conserver à tous les temps et à toutes les personnes, il faut mettre une cédille dessous toutes les fois qu'il est suivi d'un *a* ou d'un *o* : *j'amorçais.* — *Ind. prés.* J'amorce, tu amorces, il amorce, nous amorçons, vous amorcez, ils amorcent.—*Imp.* J'amorçais, tu amorçais, il amorçait, nous amorcions, vous amorciez, ils amorçaient.—*Passé déf.* J'amorçai, tu amorças, il amorça, nous amorçâmes, vous amorçâtes, ils amorcèrent.— *Passé ind.* J'ai amorcé, etc.— *Passé ant.* J'eus amorcé, etc.—*Plus que-parf.* J'avais amorcé, etc.—*Futur.* J'amorcerai, tu amorceras, il amorcera, nous amorcerons, vous amorcerez, ils amorceront.—*Futur antér.* J'aurai amorcé, etc.—*Cond. prés.* J'amorcerais, tu amorcerais, il amorcerait, nous amorcerions, vous amorceriez, ils amorceraient.—*Passé.* J'aurais amorcé, etc.— *On dit aussi:* J'eusse amorcé, etc.—*Imp. pr.* Amorce, amorçons, amorcez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez amorcé.—*Subj. prés.* Que j'amorce, que tu amorces, qu'il amorce, que nous amorcions, que vous amorciez, qu'ils amorcent.—*Imp.* Que j'amorçasse, que tu amorçasses, qu'il amorçât, que nous amorçassions, que vous amorçassiez, qu'ils amorçassent. — *Passé.* Que j'aie amorcé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse amorcé, etc.—*Inf. prés.* Amorcer.—*Passé.* Avoir amorcé. — *Part. prés.* Amorçant (var.). *Paroles, flatteries amorçantes.* — *Pass.* Amorcé, amorcée, amorcés, amorcées. — *Passé comp.* Ayant amorcé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *s'amorcer* (Omission de l'Académie). — Passif : *être amorcé.* Le participe régit *par.*

> Si quelque jour le lecteur gracieux
> *Amorcé par* mon vers vous tourne les yeux.
> (BOILEAU).

—Se laisser amorcer régit la préposition *à* ou *par*. *Se laisser* amorcer au *gain* (Acad.). *Se laisser* amorcer par *une apparence de gloire* (Id.).

AMORTIR, v. a. 2e conjug. (*Amortir*) rendre moins ardent, moins âcre, moins violent. *Ce feu est trop ardent, il faut y jeter de l'eau pour l'*amortir (Acad.). Fig. Affaiblir, diminuer. *Le temps* amortit *les feux de la jeunesse* Id.). *L'étude des sciences seules peut* amortir *la douleur* (de Lévis). — *Ind. prés.* J'amortis, tu amortis, il amortit, nous amortissons, vous amortissez, ils amortissent.—*Imp.* J'amortissais,

tu amortissais, il amortissait, nous amortissions, vous amortissiez, ils amortissaient. —*Passé déf.* J'amortis, tu amortis, il amortit, nous amortîmes, vous amortîtes, ils amortirent.—*Passé ind.* J'ai amorti, etc. *Passé ant.* J'eus amorti, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais amorti, etc.—*Futur.* J'amortirai, tu amortiras, il amortira, nous amortirons, vous amortirez, ils amortiront. — *Futur ant.* J'aurai amorti, etc. — *Cond. prés.* J'amortirais, tu amortirais, il amortirait, nous amortirions, vous amortiriez, ils amortiraient.— *Passé.* J'aurais amorti, etc.—*On dit aussi :* J'eusse amorti, etc.— *Impér. prés.* Amortis, amortissons, amortissez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez amorti.— *Subj. prés.* Que j'amortisse, que tu amortisses, qu'il amortisse, que nous amortissions, que vous amortissiez, qu'ils amortissent.—*Imparf.* Que j'amortisse, que tu amortisses, qu'il amortît, que nous amortissions, que vous amortissiez, qu'ils amortissent. — *Passé.* Que j'aie amorti, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse amorti, etc.— *Inf. prés.* Amortir.—*Passé.* Avoir amorti. —*Part. prés.* Amortissant (inv.).— *Pass.* Amorti, amortie, amortis, amorties. — *Pass. comp.* Ayant amorti.—Se conjugue avec le pronom personnel : *S'amortir. Le coup s'est* amorti *contre la buffleterie* (Acad.). *Son amour commence à s'*amortir (Id.).— Passif : *être amorti.* Le participe régit *par.*

AMOURACHER (*s'*), v. pron. 1re conjug (*Çamouraché*), s'engager dans de folles amours. — S'emploie quelquefois activement. *Je ne sais ce qui a pu l'*amouracher *de cette sotte* (Académie). — *Indicatif prés.* Je m'amourache, tu t'amouraches, il s'amourache, nous nous amourachons, vous vous amourachez, ils s'amourachent.—*Imp.* Je m'amourachais, tu t'amourachais, il s'amourachait, nous nous amourachions, vous vous amourachiez, ils s'amourachaient.—*Passé déf.* Je m'amourachai, tu t'amourachas, il s'amouracha, nous nous amourachâmes, vous vous amourachâtes, ils s'amourachèrent.—*Passé ind.* Je me suis amouraché, etc.— *Passé ant.* Je me fus amouraché, etc.—*Plus-que-parf* Je m'étais amouraché, etc. — *Futur.* Je m'amouracherai, tu t'amouracheras, il s'amourachera, nous nous amouracherons, vous vous amouracherez, ils s'amouracheront.—*Futur antér.* Je me serai amouraché, etc. — *Cond. prés.* Je m'amouracherais, tu t'amouracherais, il s'amouracherait, nous nous amouracherions, vous vous amouracheriez, ils s'amouracheraient. — *Passé.* Je me serais amouraché, etc. — *On dit aussi :* Je me fusse amouraché, etc.— *Impér.* Amourache-toi, amourachons-nous, amourachez-vous.—*Passé.* Sois-toi amouraché, soyons-nous, soyez-vous amourachés. — *Subj. prés.* Que je m'amourache, que tu t'amouraches, qu'il s'amourache, que nous nous amourachions, que vous vous amourachiez, qu'ils s'amourachent.—*Imp.* Que je m'amourachasse, que tu t'amourachasses, qu'il s'amourachât, que nous nous amourachassions, que vous vous amourachassiez, qu'ils s'amourachassent.— *Passé.* Que je me sois amouraché, etc.—*Plus-que-parf.* Que je me fusse amouraché, etc. — *Inf. prés.* S'amouracher. — *Passé.* S'être amouraché. — *Part. prés* S'amourachant (inv.)—*Passé.* Amouraché, amourachée, amourachés, amourachées. — *Passé comp.* S'étant amouraché. Le part. régit *de.*

AMPLIFIER, v. a. 1re conj. (*Anplifié*), augmenter, étendre par le discours. *Amplifier une nouvelle. Amplifier tout ce qu'on dit.*— Neutralement. *Il amplifie toujours.* — *Ind. prés.* J'amplifie, tu amplifies, il amplifie, nous amplifions, vous amplifiez, ils amplifient.— *Imp.* J'amplifiais, tu amplifiais, il amplifiait, nous amplifiions, vous amplifiiez, ils amplifiaient. — *Passé déf,* J'amplifiai, tu amplifias, il amplifia, nous amplifiâmes, vous amplifiâtes, ils amplifièrent.—*Pass. ind.* J'ai amplifié, etc.—*Passé ant.* J'eus amplifié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais amplifié, etc. — *Futur.* J'amplifierai, tu amplifieras, il amplifiera, nous amplifierons, vous amplifierez, ils amplifieront. — *Futur ant.* J'aurai amplifié, etc. — *Cond. prés.* J'amplifierais, tu amplifierais, il amplifierait, nous amplifierions, vous amplifieriez, ils amplifieraient. — *Passé.* J'aurais amplifié, etc.—*On dit aussi :* J'eusse amplifié, etc.—*Imp. prés.* Amplifie, amplifions, amplifiez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez amplifié.—*Subj. prés.* Que j'amplifie, que tu amplifies, qu'il amplifie, que nous amplifiions, que vous amplifiiez, qu'ils amplifient.—*Imparf.* Que j'amplifiasse, que tu amplifiasses, qu'il amplifiât, que nous amplifiassions, que vous amplifiassiez, qu'ils amplifiassent.— *Passé.* Que j'aie amplifié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse amplifié, etc.— *Inf. prés.* Amplifier. — *Passé.* Avoir amplifié. — *Part. prés.* Amplifiant (inv.). — *Passé.* Amplifié, amplifiée, amplifiés, amplifiées.—*Pass. comp.* Ayant am-

plifié.— Se conjugue avec le pronom personnel : *s'amplifier* (Omission de l'Académie). *Ce sont de ces contes qui s'amplifient.*— Napoléon Landais indique bien le verbe pronominal *s'amplifier*, mais il dit qu'il s'emploie dans le sens de *s'exagérer*, et il donne en preuve cet exemple : *Vous vous amplifiez, vous vous exagérez tout.* Nous en sommes bien fâchés pour M. Landais, mais cela ne s'est jamais dit et n'est pas français. — Passif : *être amplifié*. Le participe régit *par*.

AMPUTER, v. a. 1re conjug. (*Amputé*), term. de chirurg., retrancher, couper un membre. *Amputer un bras. Amputer un blessé.*—*Ind. prés.* J'ampute, tu amputes, il ampute, nous amputons, vous amputez, ils amputent.—*Imp.* J'amputais, tu amputais, il amputait, nous amputions, vous amputiez, ils amputaient.—*Passé déf.* J'amputai, tu amputas, il amputa, nous amputâmes, vous amputâtes, ils amputèrent. — *Passé ind.* J'ai amputé, etc.— *Passé ant.* J'eus amputé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais amputé, etc.—*Futur.* J'amputerai, tu amputeras, il amputera, nous amputerons, vous amputerez, ils amputeront. — *Futur ant.* J'aurai amputé, etc. — *Cond. prés.* J'amputerais, tu amputerais, il amputerait, nous amputerions, vous amputeriez, ils amputeraient.—*Cond. passé.* J'aurais amputé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse amputé, etc. — *Impér. prés.* Ampute, amputons, amputez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez amputé. — *Subj. prés.* Que j'ampute, que tu amputes, qu'il ampute, que nous amputions, que vous amputiez, qu'ils amputent. —*Imparf.* Que j'amputasse, que tu amputasses, qu'il amputât, que nous amputassions, que vous amputassiez, qu'ils amputassent.—*Passé.* Que j'aie amputé, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse amputé, etc. —*Infin. prés.* Amputer.—*Part. prés.* Amputant (inv.).— *Passé.* Amputé, amputée, amputés, amputées.— *Pass. comp.* Ayant amputé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'amputer* (Omission de l'Académie).—Passif : *être amputé*. Le participe régit *par*.

AMURER, v. a., 1re conj. (*Amuré*), term. de mar., bander les cordages, tendre un coin de la voile. *Amurer une voile.* —*Ind. prés.* J'amure, tu amures, il amure, nous amurons, vous amurez, ils amurent. — *Imp.* J'amurais, tu amurais, il amurait, nous amurions, vous amuriez, ils amuraient.—*Passé déf.* J'amurai, tu amuras, il amura, nous amurâmes, vous amurâtes, ils amurèrent. — *Passé ind.* J'ai amuré, etc.— *Passé ant.* J'eus amuré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais amuré, etc.— *Futur.* J'amurerai, tu amureras, il amurera, nous amurerons, vous amurerez, ils amureront. — *Futur ant.* J'aurai amuré, etc. — *Cond. prés.* J'amurerais, tu amurerais, il amurerait, nous amurerions, vous amureriez, ils amureraient.— *Passé.* J'aurais amuré, etc.— *On dit aussi* : J'eusse amuré, etc. — *Impér. prés.* Amure, amurons, amurez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez amuré.— *Subj. prés.* Que j'amure, que tu amures, qu'il amure, que nous amurions, que vous amuriez, qu'ils amurent.— *Imparf.* Que j'amurasse, que tu amurasses, qu'il amurât, que nous amurassions, que vous amurassiez, qu'ils amurassent. — *Passé.* Que j'aie amuré, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse amuré, etc. — *Infinitif prés.* Amurer. — *Passé.* Avoir amuré. — *Part. prés.* Amurant (inv.). — *Passé.* Amuré, amurée, amurés, amurées.—*Pass. comp.* Ayant amuré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'amurer* (Omission de l'Académie).— Passif: *être amuré*. Le participe régit *par*.

AMUSER, v. a. 1re conj. (*Amuzé*), arrêter inutilement, faire perdre le temps. *Le divertissement nous trompe, nous* amuse (Pascal).— Divertir par des choses agréables. *Nous sommes si vains que l'estime de cinq ou six personnes qui nous environnent, nous* amuse *et nous contente* (Pascal).—Repaître de vaines espérances, tromper. *Tous les désirs de changement qui vous* amusent *vous* amuseront *jusqu'au lit de la mort* (Massil.).—Neutr. *C'est assez qu'en courant la fiction* amuse (Boileau). —*Ind. prés.* J'amuse, tu amuses, il amuse, nous amusons, vous amusez, ils amusent. — *Imparf.* J'amusais, tu amusais, il amusait, nous amusions, vous amusiez, ils amusaient.—*Passé déf.* J'amusai, tu amusas, il amusa, nous amusâmes, vous amusâtes, ils amusèrent.—*Passé indéf.* J'ai amusé, etc. —*Passé ant.* J'eus amusé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais amusé, etc. — *Futur.* J'amuserai, tu amuseras, il amusera, nous amuserons, vous amuserez, ils amuseront. — *Futur ant.* J'aurai amusé, etc. — *Cond. prés.* J'amuserais, tu amuserais, il amuserait, nous amuserions, vous amuseriez, ils amuseraient.— *Passé.* J'aurais amusé, etc.— *On dit aussi* : J'eusse amusé, etc. — *Imp. prés.* Amuse, amusons, amusez. —

Passé. Aie, ayons, ayez amusé. — *Subj. prés.* Que j'amuse, que tu amuses, qu'il amuse, que nous amusions, que vous amusiez, qu'ils amusent.—*Imparf.* Que j'amusasse, que tu amusasses, qu'il amusât, que nous amusassions, que vous amusassiez, qu'ils amusassent. — *Passé.* Que j'aie amusé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse amusé, etc.—*Inf. prés.* Amuser.— *Passé.* Avoir amusé.—*Part.prés.* Amusant (var.). *Conte amusant*, *nouvelle amusante*. *Passé.* Amusé, amusée, amusés, amusées. —*Passé comp.* Ayant amusé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'amuser* :

Le jeu fut de tout temps permis pour *s'amuser*.
(BOILEAU.)
L'homme à tout âge enfant ne doit que *s'amuser*.
(L. RACINE.)

Il n'est pas besoin d'avertir que les maximes contenues dans ces deux vers ne se trouvent dans *Boileau* et *Louis Racine* que pour y être combattues. — *S'amuser* suivi d'un infinitif régit *à*. *Il est indigne que des hommes destinés à une vie sérieuse et noble*, s'amusent à *inventer des parures affectées* (Fénelon). — S'amuser de. De *quel espoir pouvez-vous vous* amuser *vous-même ?* (Massillon). — Passif : *être amusé*. Le participe régit *par* et *de*. *Etre amusé par quelqu'un*, *être amusé de quelque chose.*

ANAGRAMMATISER, v. a. et n. 1re conj. (*Anagueramematizé*), faire l'anagramme des mots. L'Académie avance que ce verbe n'est employé qu'au neutre et Landais qu'à la voix active. Nous croyons qu'il peut s'employer dans les deux sens. On peut dire : *Il se plaît à anagrammatiser tous les mots*; ou absolument : *Il se plait à anagrammatiser*. — *Indicatif présent.* J'anagrammatise, tu anagrammatises, il anagrammatise, nous anagrammatisons, vous anagrammatisez, ils anagrammatisent. — *Imparf.* J'anagrammatisais, tu anagrammatisais, il anagrammatisait, nous anagrammatisions, vous anagrammatisiez, ils anagrammatisaient. — *Passé déf.* J'anagrammatisai, tu anagrammatisas, il anagrammatisa, nous anagrammatisâmes, vous anagrammatisâtes, ils anagrammatisèrent.—*Passé ind.* J'ai anagrammatisé, etc.-*Passé ant.* J'eus anagrammatisé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais anagrammatisé, etc. — *Futur.* J'anagrammatiserai, tu anagrammatiseras, il anagrammatisera, nous anagrammatiserons, vous anagrammatiserez, ils anagrammatiseront.—*Futur ant.* J'aurai anagrammatisé, etc. — *Cond. prés.* J'anagrammatiserais, tu anagrammatiserais, il anagrammatiserait, nous anagrammatiserions, vous anagrammatiseriez, ils anagrammatiseraient.—*Passé.* J'aurais anagrammatisé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse anagrammatisé, etc. — *Impér. prés.* Anagrammatise, anagrammatisons, anagrammatisez.—*Passé.* Aie anagrammatisé, ayons anagrammatisé, ayez anagrammatisé.—*Subj prés.* Que j'anagrammatise, que tu anagrammatises, qu'il anagrammatise, que nous anagrammatisions, que vous anagrammatisiez, qu'ils anagrammatisent.—*Imparf.* Que j'anagrammatisasse, que tu anagrammatisasses, qu'il anagrammatisât, que nous anagrammatisassions, que vous anagrammatisassiez, qu'ils anagrammatisassent.—*Passé.* Que j'aie anagrammatisé, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse anagrammatisé, etc. — *Inf. prés.* Anagrammatiser.—*Passé.* Avoir anagrammatisé. — *Part. prés.* Anagrammatisant (inv.) *Passé.* Anagrammatisé, anagrammatisée, anagrammatisés, anagrammatisées.—*Pass. comp.* Ayant anagrammatisé. —Se conjugue avec le pron.pers. : *s'anagrammatiser* (Omiss. de l'Acad.— Passif : *être anagrammatisé*. Le part. régit *par*.

ANALYSER, v. a. et n., 1re conjug. (*Analyzé*), faire une analyse, procéder par voie d'analyse. *Analyser une fleur, analyser un discours*. Neutralement. *Cet élève analyse bien* (Omission de l'Académie). — *Ind. prés.* J'analyse, tu analyses, il analyse, nous analysons, vous analysez, ils analysent. — *Imparf.* J'analysais, tu analysais, il analysait, nous analysions, vous analysiez, ils analysaient. — *Passé défin.* J'analysai, tu analysas, il analysa, nous analysâmes, vous analysâtes, ils analysèrent. — *Passé ind.* J'ai analysé, etc. — *Passé ant.* J'eus analysé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais analysé, etc.— *Futur.* J'analyserai, tu analyseras, il analysera, nous analyserons, vous analyserez, ils analyseront. — *Futur ant.* J'aurai analysé, etc. — *Cond. prés.* J'analyserais, tu analyserais, il analyserait, nous analyserions, vous analyseriez, ils analyseraient.— *Passé.* J'aurais analysé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse analysé, etc. — *Impér. prés.* Analyse, analysons, analysez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez analysé. — *Subj. prés.* Que j'analyse, que tu analyses, qu'il analyse, que nous analysions, que vous analysiez, qu'ils analysent. — *Imp.* Que j'analysasse, etc. — *Passé.* Que j'aie analysé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse analysé, etc — *Inf. prés.*

Analyser.— *Passé*. Avoir analysé.—*Part. prés*. Analysant (inv.). — *Passé*. Analysé, analysée, analysés, analysées. — *Passé comp*. Ayant analysé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *s'analyser* (Omission de l'Académie).—Passif : *être analysé*. Le participe régit *par*.

ANASTOMOSER (*s'*), v. pron., 1re conj. (*Çanastomozé*), term. d'anat., se joindre par les extrémités, s'emboucher l'un dans l'autre. — Ne se conjugue qu'à la troisième personne de chaque temps. — *Ind. prés*. Il s'anastomose, ils s'anastomosent.—*Imp*. Il s'anastomosait, ils s'anastomosaient.—*Passé déf*. Il s'anastomosa, ils s'anastomosèrent.—*Passé ind*. Il s'est anastomosé, ils se sont anastomosés. — *Passé ant*. Il se fut anastomosé, ils se furent anastomosés. — *Plus-que-parf*. Il s'était anastomosé, ils s'étaient anastomosés. —*Futur*. Il s'anastomosera, ils s'anastomoseront. — *Futur ant*. Il se sera anastomosé, ils se seront anastomosés. —*Cond. prés*. Il s'anastomoserait, ils s'anastomoseraient.—*Passé*. Il se serait anastomosé, ils se seraient anastomosés. — *On dit aussi* : Il se fût anastomosé, ils se fussent anastomosés. — *Point de passé*. — *Subj. prés*. Qu'il s'anastomose, qu'ils s'anastomosent. — *Imp*. Qu'il s'anastomosât, qu'ils s'anastomosassent. — *Passé*. Qu'il se soit anastomosé, qu'ils se soient anastomosés. — *Plus-que-parf*. Qu'il se fût anastomosé, qu'ils se fussent anastomosés. — *Inf. prés* S'anastomoser. — *Passé*. S'être anastomosé. — *Part. prés* S'anastomosant (inv.). —*Passé*. Anastomosé, anastomosée, anastomosés, anastomosées.—*Passé comp*. S'étant anastomosé, anastomosée, anastomosés, anastomosées.

ANATHÉMATISER v. a., 1re conj. (*Anatématizé*), frapper d'anathème. *Anathématiser les hérétiques. Le concile d'Alexandrie* anathématisa *divers patriarches d'Alexandrie* (Bossuet). — *Indicatif présent*. J'anathématise, tu anathématises, il anathématise, nous anathématisons, vous anathématisez, ils anathématisent. — *Imparf*. J'anathématisais, tu anathématisais, il anathématisait, nous anathématisions, vous anathématisiez, ils anathématisaient. — *Passé déf*. J'anathématisai, tu anathématisas, il anathématisa, nous anathématisâmes, vous anathématisâtes, ils anathématisèrent. —*Passé indéf*. J'ai anathématisé, etc. — *Passé antér*. J'eus anathématisé, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais anathématisé, etc.. — *Futur*. J'anathématiserai, tu anathématiseras, il anathématisera, nous anathématiserons, vous anathématiserez, ils anathématiseront. —*Futur ant*. J'aurai anathématisé, etc.—*Cond. prés*. J'anathématiserais, tu anathématiserais, il anathématiserait, nous anathématiserions, vous anathématiseriez, ils anathématiseraient.—*Passé*. J'aurais anathématisé, etc. — *On dit aussi :* j'eusse anathématisé, etc. — *Impér. prés*. anathématise, anathématisons, anathématisez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez anathématisé. — *Subj. prés*. Que j'anathématise, que tu anathématises, qu'il anathématise, que nous anathématisions, que vous anathématisiez, qu'ils anathématisent. —*Imparf*. Que j'anathématisasse, que tu anathématisasses, qu'il anathématisât, que nous anathématisassions, que vous anathématisassiez, qu'ils anathématisassent. — *Passé*. Que j'aie anathématisé, etc.—*Plus-que-parf*. Que j'eusse anathématisé, etc. — *Infi. prés*. Anathématiser. — *Passé*. Avoir anathématisé. —*Part. prés*. Anathématisant (inv.) —*Passé*. Anathématisé, anathématisée, anathématisés, anathématisées—*Passé comp*. Ayant anathématisé — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'anathématiser* (Omission de l'Académie).— Passif : *être anathématisé*. Le participe régit *par*.

ANATOMISER, v. a., 1re conj. (*Anatomizé*), disséquer. *Anatomiser un corps*. On dit plutôt *disséquer*. — Fig., examiner en détail. *Anatomiser un livre, un discours*.— *Ind. prés*. J'anatomise, tu anatomises, il anatomise, nous anatomisons, vous anatomisez, ils anatomisent. —*Imp*. J'anatomisais, tu anatomisais, il anatomisait, nous anatomisions, vous anatomisiez, ils anatomisaient. — *Passé déf*. J'anatomisai, tu anatomisas, il anatomisa, nous anatomisâmes, vous anatomisâtes, ils anatomisèrent. — *Passé indéf*. J'ai anatomisé, etc. — *Passé antér*. J'eus anatomisé, etc. — *Plus-que-parf* J'avais anatomisé, etc. — *Futur*. J'anatomiserai, tu anatomiseras, il anatomisera, nous anatomiserons, vous anatomiserez, ils anatomiseront. — *Futur antérieur*. J'aurai anatomisé, etc. — *Conditionnel présent*. J'anatomiserais, tu anatomiserais, il anatomiserait, nous anatomiserions, vous anatomiseriez, ils anatomiseraient. — *Passé*. J'aurais anatomisé, tu aurais anatomisé, il aurait anatomisé, nous aurions anatomisé, vous auriez anatomisé, ils auraient anatomisé. — *On dit*

aussi : J'eusse anatomisé, etc. — *Imp. prés.* Anatomise, anatomisons anatomisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez anatomisé. — *Subj. prés.* Que j'anatomise, que tu anatomises, qu'il anatomise, que nous anatomisions, que vous anatomisiez, qu'ils anatomisent. — *Imp.* Que j'anatomisasse, que tu anatomisasses, qu'il anatomisât, que nous anatomisassions, que vous anatomisassiez, qu'ils anatomisassent. — *Passé.* Que j'aie anatomisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse anatomisé, etc. — *Infin. prés.* Anatomiser. — *Passé.* Avoir anatomisé. — *Part. prés.* Anatomisant (inv.). — *Passé.* Anatomisé, anatomisée, anatomisés, anatomisées. — *Passé comp.* Ayant anatomisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'anatomiser.* — Passif : *être anatomisé.* Le participe régit *par.*

ANCRER, v. n. 1re conj. *(Ankré)*, term. de mar. *Ils trouvèrent que le mouillage était bon en cet endroit, ils y* ancrèrent (Académie). Ce mot n'est plus usité parmi les marins. Ils disent *mouiller.* — *Ind. prés.* J'ancre, tu ancres, il ancre, nous ancrons, vous ancrez, ils ancrent. — *Imp.* J'ancrais, tu ancrais, il ancrait, nous ancrions, vous ancriez, ils ancraient. — *Passé déf.* J'ancrai, tu ancras, il ancra, nous ancrâmes, vous ancrâtes, ils ancrèrent. — *Passé ind.* J'ai ancré, etc. — *Passé ant.* J'eus ancré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ancré, etc. — *Futur.* J'ancrerai, tu ancreras, il ancrera, nous ancrerons, vous ancrerez, ils ancreront. — *Futur ant.* J'eus ancré, etc. — *Cond. prés.* J'ancrerais, tu ancrerais, il ancrerait, nous ancrerions, vous ancreriez, ils ancreraient. — *Passé.* J'aurais ancré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ancré, etc. — *Impér. prés.* Ancre, ancrons, ancrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ancré. — *Subj. prés.* Que j'ancre, que tu ancres, qu'il ancre, que nous ancrions, que vous ancriez, qu'ils ancrent. — *Imparf.* Que j'ancrasse, etc. — *Passé.* Que j'aie ancré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ancré, etc. — *Inf. prés.* Ancrer. — *Passé.* Avoir ancré. — *Part. prés.* Ancrant (inv.). — *Passé.* Ancré, ancrée, ancrés, ancrées. — *Pass. comp.* Ayant ancré. — Se conjugue avec le pronom personnel, et signifie s'établir, s'affermir dans quelque situation, dans quelque emploi. *Il cherche à s'*ancrer *auprès de ce prince. Il s'est* ancré *dans cette maison* (Académie). — Passif : *être ancré.* S'emploie dans ce cas au propre et au figuré. *Un vaisseau qui est bien ancré. Un homme qui est bien ancré dans une maison.*

ANÉANTIR, v. a., 2e conjug. *(Anéantir)*, réduire au néant. *Dieu n'a qu'à retirer sa main pour* anéantir *toutes les créatures* (Planche). — Au figuré. Détruire absolument. *Il n'y a point de fortune si élevée qu'un revers ne puisse* anéantir (Planche). — *Ind. prés.* J'anéantis, tu anéantis, il anéantit, nous anéantissons, vous anéantissez, ils anéantissent. — *Imparf.* J'anéantissais, tu anéantissais, il anéantissait, nous anéantissions, vous anéantissiez, ils anéantissaient. — *Passé déf.* J'anéantis, tu anéantis, il anéantit, nous anéantîmes, vous anéantîtes, ils anéantirent. — *Passé ind.* J'ai anéanti, etc. — *Passé ant.* J'eus anéanti, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais anéanti, etc. — *Futur.* J'anéantirai, tu anéantiras, il anéantira, nous anéantirons, vous anéantirez, ils anéantiront. — *Futur ant.* J'aurai anéanti, etc. — *Cond. prés.* J'anéantirais, tu anéantirais, il anéantirait, nous anéantirions, vous anéantiriez, ils anéantiraient. — *Passé.* J'aurais anéanti, etc. — *On dit aussi :* J'eusse anéanti, etc. — *Impér. prés.* Anéantis, anéantissons, anéantissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez anéanti. — *Subj. prés.* Que j'anéantisse, que tu anéantisses, qu'il anéantisse, que nous anéantissions, que vous anéantissiez, qu'ils anéantissent. — *Imparf.* Que j'anéantisse, que tu anéantisses, qu'il anéantît, que nous anéantissions, que vous anéantissiez, qu'ils anéantissent. — *Passé.* Que j'aie anéanti, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse anéanti, etc. — *Infin. prés.* Anéantir. — *Passé.* Avoir anéanti. — *Part. prés.* Anéantissant (inv.). *Passé.* Anéanti, anéantie, anéantis, anéanties. — *Passé comp.* Ayant anéanti. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'anéantir,* et signifie se dissiper, devenir à rien. *Le fini* s'anéantit *devant l'infini et devient un pur néant* (Pascal). — *S'anéantir,* s'humilier, s'abaisser devant Dieu. *Elle* s'anéantit *en la présence de Dieu* (Pascal). — Passif : *être anéanti.* Le participe régit *par. Ses droits furent* anéantis par *les traités* (Voltaire).

ANIMER, v. a. 1re conj. *(Animé)*, mettre l'ame, le principe de la vie dans un corps organique. *Il y a dans les corps vivants un principe qui les* anime (Académie). — Fig. Imprimer le mouvement et l'action, donner de la vivacité. *La vanité est, après la faim, ce qui* anime *le plus les hommes* (Boiste). *Les voiles abattues*

ne pouvaient plus animer *le vaisseau* (Fénelon). Encourager, exciter. *L'espérance du succès nous* anime (Fléchier). Dans ce sens il peut être suivi de la préposition *à*. *Animer quelqu'un au travail*, ou *l'animer à travailler*. — Donner de la force à un ouvrage d'esprit. *C'est un sculpteur qui* anime *toutes ses figures* (Planche). —*Animer quelqu'un de son esprit*, faire passer ses idées et ses sentiments dans son ame. —*Ind. prés.* J'anime, tu animes, il anime, nous animons, vous animez, ils animent. —*Imparf.* J'animais, tu animais il animait, nous animions, vous animiez, ils animaient. —*Passé déf.* J'animai, tu animas, il anima, nous animâmes, vous animâtes, ils animèrent.— *Passé ind.* J'ai animé, etc.—*Passé ant.* J'eus animé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais animé, etc.—*Futur.* J'animerai, tu animeras, il animera, nous animerons, vous animerez, ils animeront.—*Futur ant.* J'aurai animé, etc.—*Cond. prés.* J'animerais, tu animerais, il animerait, nous animerions, vous animeriez, ils animeraient. —*Passé.* J'aurais animé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse animé, etc.—*Impér. prés.* Anime, animons, animez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez animé. —*Subj. prés.* Que j'anime, que tu animes, qu'il anime, que nous animions, que vous animiez, qu'ils animent. — *Imparf.* Que j'animasse, que tu animasses, qu'il animât, que nous animassions, que vous animassiez, qu'ils animassent.—*Passé.* Que j'aie animé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse animé, etc.— *Inf. prés.* Animer. — *Passé.* Avoir animé. — *Part. prés.* Animant (inv.). — *Pass.* Animé, animée, animés, animées. — *Pass. comp.* Ayant animé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *s'animer*. *On* s'anime *par les contradictions* (La Bruyère).—S'animer à, suivi d'un nom ou d'un infinitif. *Il* s'anime *à les suivre* (L. Racine). — Passif: *être animé*. Le participe régit *de* et *par*.—Animé de. *Animé de l'esprit divin. Animé de reconnaissance. L'insecte perdu dans la poussière a été* animé *d'une aussi vive tendresse pour ses larves insensibles, que l'éléphant immense pour sa jeune famille* (Aimé Martin). — Animé par. *Les sujets d'Aceste*, animés par *l'exemple et* par *les ordres de Mentor, eurent une vigueur dont ils ne se croyaient pas capables* (Fénelon).

ANISER, v. a. 1re conj. (*Anizé*), mettre de l'anis, couvrir d'anis. — *Indicatif présent.* J'anise, tu anises, il anise, nous anisons, vous anisez, ils anisent. — *Imparf.* J'anisais, tu anisais, il anisait, nous anisions, vous anisiez, ils anisaient. — *Passé déf.* J'anisai, tu anisas, il anisa, nous anisâmes, vous anisâtes, ils anisèrent. — *Passé ind.* J'ai anisé, etc. — *Passé ant.* J'eus anisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais anisé, etc.—*Futur.* J'aniserai, tu aniseras, il anisera, nous aniserons, vous aniserez, ils aniseront —*Futur ant.* J'aurai anisé, etc. —*Cond. prés.* J'aniserais, tu aniserais, il aniserait, nous aniserions, vous aniseriez, ils aniseraient.—*Passé.* J'aurais anisé, etc. —*On dit aussi* : J'eusse anisé, etc.—*Impér. prés.* Anise, anisons, anisez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez anisé.—*Subj. prés.* Que j'anise, que tu anises, qu'il anise, que nous anisions, que vous anisiez, qu'ils anisent.—*Imparf.* Que j'anisasse, que tu anisasses, qu'il anisât, que nous anisassions, que vous anisassiez, qu'ils anisassent.—*Passé.* Que j'aie anisé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse anisé, etc. —*Inf. prés.* Aniser.—*Passé.* Avoir anisé.— *Part. prés.* Anisant (inv.). —*Passé.* Anisé, anisée, anisés, anisées. — *Passé comp.* Ayant anisé.—Se conjugue avec le pron. pers. *s'aniser* (Omiss. de l'Acad.). Passif : *être anisé* Le participe régit *par*.

ANNELER, v. a. 1re conj. (*Anelé*), former en anneaux.—Ne se dit guère que des cheveux qu'on frise et qu'on tourne en boucles. *Anneler des cheveux.* — *Indicatif présent.* J'annelle, tu annelles, il annelle, nous annelons, vous annelez, ils annellent. — *Imparf.* J'annelais, tu annelais, il annelait, nous annelions, vous anneliez, ils annelaient.—*Passé déf.* J'annelai, tu annelas, il annela, nous annelâmes, vous annelâtes, ils annelèrent. —*Passé ind.* J'ai annelé, etc. — *Passé ant.* J'eus annelé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais annelé, etc.—*Futur.* J'annellerai, tu annelleras, il annellera, nous annellerons, vous annellerez, ils annelleront. —*Futur ant.* J'aurai annelé, etc.— *Cond. prés.* J'anellerais, tu annellerais, il annellerait, nous annellerions, vous annelleriez, ils anelleraient. — *Passé.* J'aurais annelé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse annelé, etc.— *Impér prés.* Annelle, annelons, annelez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez annelé. — *Subj. prés.* Que j'annelle, que tu annelles, qu'il annelle, que nous annelions, que vous anneliez, qu'ils annellent. — *Imparf.* Que j'annelasse, que tu annelasses, qu'il annelât, que nous annelassions, que vous annelassiez, qu'ils annelassent.—*Passé.* Que j'aie annelé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse annelé, etc.—*Inf. prés.* Anneler. —*Passé.*

Avoir annelé.—*Part.prés.* Annelant (inv.). —*Passé.*Annelé, annelée,annelés,annelées. *Des cheveux annelés.* En termesd'hist. nat, *annelé* signifie qui a un anneau, des anneaux, qui est entouré d'un ou plusieurs anneaux. *Pédicule annelé. Le corps des scolopendres est* annelé (Acad.) — *Passé comp.* Ayant annelé.—Se conjugue avec le pron. pers. *s'anneler* (Omiss. de l'Acad. et des lexicographes).Passif ; *être annelé.* Le participe régit *par.*

ANNEXER, v. a. 1re conj. *(Anenek-cé)*, joindre, attacher. — Terme de pratique et d'administration. *Annexer une pièce à une autre pièce, à un dossier.* — Unir. *La Bretagne fut* annexée *au royaume de France par le mariage de l'héritière de cette province à Charles VIII* (Académ.). — *Ind. prés.* J'annexe, tu annexes, il annexe, nous annexons, vous annexez, ils annexent. — *Imp.* J'annexais, tu annexais, il annexait, nous annexions, vous annexiez, ils annexaient. — *Passé déf.* J'annexai, tu annexas, il annexa, nous annexâmes, vous annexâtes, ils annexèrent.—*Passé ind.* J'ai annexé, etc.—*Passé ant.* J'eus annexé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais annexé, etc. — *Futur.* J'annexerai, tu annexeras, il annexera, nous annexerons, vous annexerez, ils annexeront. — *Futur ant.* J'aurai annexé, etc.— *Cond. prés.* J'annexerais, tu annexerais, il annexerait, nous annexerions, vous annexeriez, ils annexeraient.—*Passé.* J'aurais annexé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse annexé, etc. — *Impér. prés.* Annexe, annexons, annexez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez annexé. — *Subj. prés.* Que j'annexe, que tu annexes, qu'il annexe, que nous annexions, que vous annexiez, qu'ils annexent. — *Imp.* Que j'annexasse, que tu annexasses, qu'il annexât, que nous annexassions, que vous annexassiez, qu'ils annexassent.—*Passé.*Que j'aie annexé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse annexé, etc. —*Inf. prés.* Annexer. — *Passé.* Avoir annexé. — *Part. prés.* Annexant (inv.). — *Passé.* Annexé,annexée,annexés,annexées. — *Passé comp.* Ayant annexé. — Se conjugue avec le pron. pers. *s'annexer* (Omiss. de l'Acad.). — Passif : *être annexé.* Le part. régit *par. Domaine annexé par le gouvernement à la couronne.*

ANNIHILER, v. a. 1re conjug. *(Anenilé)*, anéantir. *Annihiler un acte, un testament, une donation.* —*Indicatif présent.* J'annihile, tu annihiles, il annihile, nous annihilons, vous annihilez, ils annihilent.—*Imparf.* J'annihilais, tu annihilais, il annihilait, nous annihilions, vous annihiliez, ils annihilaient.— *Passé défini.* J'annihilai, tu annihilas, il annihila, nous annihilâmes, vous annihilâtes, ils annihilèrent. — *Passé indéf.* J'ai annihilé, etc. — *Passé ant.* J'eus annihilé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais annihilé, etc. — *Futur.* J'annihilerai, tu annihileras, il annihilera, nous annihilerons, vous annihilerez, ils annihileront.—*Futur ant.* J'aurai annihilé, etc.— *Cond. prés.* J'annihilerais, tu annihilerais, il annihilerait, nous annihilerions, vous annihileriez, ils annihileraient.—*Passé.* J'aurais annihilé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse annihilé, etc.—*Impér. prés.* Annihile, annihilons, annihilez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez annihilé. — *Subj. prés.* Que j'annihile, que tu annihiles, qu'il annihile, que nous annihilions, que vous annihiliez, qu'ils annihilent. — *Imparfait.* Que j'annihilasse, que tu annihilasses, qu'il annihilât, que nous annihilassions, que vous annihilassiez, qu'ils annihilassent.—*Passé.* Que j'aie annihilé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse annihilé, etc.—*Inf. prés.*Annihiler.—*Pass.* Avoir annihilé. — *Part. prés.* Annihilant (inv.). — *Passé.* Annihilé, annihilée, annihilés, annihilées. — *Pass. comp.* Ayant annihilé.—Se conjugue avec le pron. pers. *s'annihiler* (Omiss. de l'Acad.). —Passif : *être annihilé.* Le participe régit *par.*

ANNONCER, v.a. 1re conj. *(Anoncé)*,faire savoir une nouvelle à quelqu'un.*Annoncer une nouvelle, une malheureuse nouvelle. Pour l'intérêt même de la vérité, il faut* l'annoncer *sans fanatisme comme sans faiblesse* (Boiste). — Notifier, annoncer. *J'ai quitté l'Olympe pour t*'annoncer *les ordres de Jupiter* (Fénelon).— Faire connaître, publier. *Les cieux* annoncent *la gloire de Dieu* (Pascal). —Etre la marque, le signe de. *Son port majestueux, sa démarche ferme et hardie* annoncent *sa noblesse et son rang* (Buffon). — Prédire, assurer qu'une chose arrivera. *Les prophètes ont* annoncé *la venue du messie* (Acad.). — Au fig. dans le même sens. *L'aurore* annonce *le jour* (Massillon). — Promettre, faire espérer. *Tout semblait* annoncer *des succès heureux* (Massillon). — Prêcher. Annoncer *l'Evangile aux pauvres* (Pascal).—*Ind. prés.* J'annonce, tu annonces, il annonce, nous annonçons, vous annoncez, ils annoncent.—*Imp.* J'annonçais, tu annonçais, il annonçait, nous annoncions, vous annonciez, ils annonçaient.—*Passé déf.*

J'annonçai, tu annonças, il annonça, nous annonçâmes, vous annonçâtes, ils annoncèrent.— *Passé ind.* J'ai annoncé, etc. — *Passé ant.* J'eus annoncé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais annoncé, etc. — *Futur.* J'annoncerai, tu annonceras, il annoncera, nous annoncerons, vous annoncerez, ils annonceront. — *Futur ant.* J'aurai annoncé, etc.—*Cond. prés.* J'annoncerais, tu annoncerais, il annoncerait, nous annoncerions, vous annonceriez, ils annonceraient. — *Passé.* J'aurais annoncé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse annoncé, etc.—*Impér. prés.* Annonce, annonçons, annoncez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez annoncé. — *Subj. prés.* Que j'annonce, que tu annonces, qu'il annonce, que nous annoncions, que vous annonciez, qu'ils annoncent. — *Imparf.* Que j'annonçasse, que tu annonçasses, qu'il annonçât, que nous annonçassions, que vous annonçassiez, qu'ils annonçassent.—*Passé.* Que j'aie annoncé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse annoncé, etc. — *Infin. prés.* Annoncer. — *Passé.* Avoir annoncé. — *Part. prés.* Annonçant (inv.). — *Passé.* Annoncé, annoncée, annoncés, annoncées. — *Passé comp.* Ayant annoncé.—Se conjugue avec le pron. pers. *s'annoncer.* — S'annoncer (le pron. pers. étant régime direct). *Mahomet* s'est anoncé *lui-même sans aucun témoignage précedent* (Bossuet). — S'annoncer (le pronom étant régime indirect). *On s'éveilla les uns les autres pour* s'annoncer *ce qu'on avait appris* (La Bruyère).—Passif : *être annoncé.* Le participe régit *par. Un événement, quel qu'il soit,* annoncé par *la musique, cause toujours de l'émotion* (Mme de Staël).

ANNOTER, v a., 1re conj. (*Anenoté*), faire des notes, des remarques sur un texte. *Annoter des ouvrages, annoter un code de lois.* —*Ind. prés.* J'annote, tu annotes, il annote, nous annotons, vous annotez, ils annotent. —*Imp.* J'annotais, tu annotais, il annotait, nous annotions, vous annotiez, ils annotaient.— *Passé déf.* J'annotai, tu annotas, il annota, nous annotâmes, vous annotâtes, ils annotèrent.— *Passé ind.* J'ai annoté, etc. — *Passé ant.* J'eus annoté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais annoté, etc. — *Futur.* J'annoterai, tu annoteras, il annotera, nous annoterons, vous annoterez, ils annoteront. — *Futur ant.* J'aurai annoté, — *Cond. prés.* J'annoterais tu annoterais, il annoterait, nous annoterions, vous annoteriez, ils annoteraient.—*Passé.* J'aurais annoté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse annoté, etc. — *Imp. prés.* Annote, annotons, annotez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez annoté.— *Subj. prés.* Que j'annote, que tu annotes, qu'il annote, que nous annotions, que vous annotiez, qu'ils annotent.— *Imp.* Que j'annotasse, que tu annotasses, qu'il annotât, que nous annotassions, que vous annotassiez, qu'ils annotassent — *Passé.* Que j'aie annoté, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse annoté, etc. — *Inf. prés.* Annoter. — *Passé.* Avoir annoté. — *Part. prés.* Annotant (inv.).—*Passé.* Annoté, annotée, annotés, annotées. — *Pass. comp.* Ayant annoté. — Se conjugue avec le pron. pers. *s'annoter.* Passif : *être annoté.* Le participe régit *par.*

ANNULER, v. a. 1re conj. (*Anenulé*), rendre nul. *Annuler un contrat, un acte, une lettre de change un marché.* On double la lettre *l* devant un *e* muet. *J'annulle* : devant toute autre lettre elle est simple. *J'annulais, j'ai annulé.* — *Indicatif présent.* J'annulle, tu annulles, il annulle, nous annulons, vous annulez, ils annullent. — *Imparfait.* J'annulais, tu annulais, il annulait, nous annulions, vous annuliez, ils annulaient. — *Passé déf.* J'annulai, tu annulas, il annula, nous annulâmes, vous annulâtes, ils annulèrent. — *Passé ind.* J'ai annulé, etc.—*Passé ant.* J'eus annulé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais annulé, etc. — *Futur.* J'annullerai, tu annulleras, il annullera, nous annullerons, vous annullerez, ils annulleront.— *Fut. ant.* J'aurai annulé, etc. —*Cond. prés.* J'annullerais, tu annullerais, il annullerait, nous annullerions, vous annulleriez, ils annulleraient. —*Passé.* J aurais annulé, etc.— *On dit aussi* : J'eusse annulé, etc.—*Impér. prés.* Annulle, annulons, annulez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez annulé. —*Subj. prés.* Que j'annulle, que tu annulles, qu'il annulle, que nous annulions, que vous annuliez, qu'ils annullent.—*Imp.* Que j'annulasse, que tu annulasses, qu'il annulât, que nous annulassions, que vous annulassiez, qu'ils annulassent. — *Passé.* Que j'aie annulé, etc —*Plus-que-parf.* Que j'eusse annulé, etc.—*Inf. prés.* Annuler.—*Passé.* Avoir annulé.—*Part. prés.* Annulant (inv.). —*Passé.* Annulé, annulée, annulés, annulées. —*Passé comp.* Ayant annulé. *S'annuler.*— *Etre annulé par.*

ANOBLIR, v. a. 2e conj. (*Anoblir*), rendre noble, conférer à quelqu'un le titre et les droits de noblesse. *Les rois de France commencèrent par* anoblir *des Bourguignons en leur conférant des titres sans*

terres (Voltaire). — Voy. *Ennoblir*, qu'il ne faut pas confondre avec *anoblir*. Celui-ci ne se dit que des personnes, celui-là que des choses.—*Ind.prés.* J'anoblis, tu anoblis, il anoblit, nous anoblissons, vous anoblissez, ils anoblissent —*Imp.* J'anoblissais, tu anoblissais, il anoblissait, nous anoblissions, vous anoblissiez, ils anoblissaient. — *Passé déf.* J'anoblis, tu anoblis, il anoblit, nous anoblîmes, vous anoblîtes, ils anoblirent.— *Passé ind.* J'ai anobli, etc. — *Passé ant.* J'eus anobli, etc — *Plus-que-parf.* J'avais anobli, etc.— *Futur.* J'anoblirai, tu anobliras, il anoblira, nous anoblirons, vous anoblirez, ils anobliront. — *Futur ant.* J'aurai anobli, etc.— *Cond. prés.* J'anoblirais, tu anoblirais, il anoblirait, nous anoblirions, vous anobliriez, ils anobliraient. — *Passé.* J'aurais anobli, etc.—*On dit aussi* : J'eusse anobli, etc. — *Impér. prés.* Anoblis, anoblissons, anoblissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez anobli.— *Subj. pres.* Que j'anoblisse, que tu anoblisses, qu'il anoblisse, que nous anoblissions, que vous anoblissiez, qu'ils anoblissent.—*Imparf.* Que j'anoblisse, que tu anoblisses, qu'il anoblît, que nous anoblissions, que vous anoblissiez, qu'ils anoblissent. — *Passé.* Que j'aie anobli, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse anobli, etc. — — *Inf. prés.* Anoblir.—*Passé.* Avoir anobli.—*Part.prés.* Anoblissant (inv.).—*Passé.* Anobli, anoblie, anoblis, anoblies.—*Passé comp.* Ayant anobli. — Se conjugue avec le pron. pers. *s anoblir* (Omiss. de l'Acad). *Son style* s'anoblit *tous les jours* (N. Landais). — Passif : *être anobli.* Le participe régit *par*. *Cette famille fut* anobli par *Henri IV* (Acad.).

ANONNER, v. n. et quelquefois a. 1re conj. (*Anoné*), lire, parler en hésitant. *Anoner en récitant sa leçon. Cet enfant ne fait qu'*ânonner *sa leçon* (Acad.).—*Ind.prés* J'ânonne, tu ânonnes, il ânonne, nous ânonnons, vous ânonnez, ils ânonnent.— *Imparf.* J'ânonnais, tu ânonnais, il ânonnait, nous ânonnions, vous ânonniez, ils ânonnaient. — *Pass. déf.* J'ânonnai, tu ânonnas, il ânonna, nous ânonnâmes, vous ânonnâtes, ils ânonnèrent. — *Pass. ind.* J'ai ânonné, etc.—*Pass. ant.* J'eus ânonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ânonné, etc. — *Futur.* J'ânonnerai, tu ânonneras, il ânonnera, nous ânonnerons, vous ânonnerez, ils ânonneront.—*Futur ant.* J'aurai ânonné, etc. — *Cond. prés.* J'ânonnerais, tu ânonnerais, il ânonnerait, nous ânonnerions, vous ânonneriez, ils ânonneraient. —*Passé.* J'aurais ânonné, etc. *On dit aussi* : j'eusse ânonné, etc.—*Imp. prés.* Anonne, ânonnons, ânonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ânonné. — *Subj. pré.* Que j'ânonne, que tu ânonnes, qu'il ânonne, que nous ânonnions, que vous ânonniez, qu'ils ânonnent. — *Imparf.* Que j'ânonnasse, que tu ânonnasses, qu'il ânonnât, que nous ânonnassions, que vous ânonnassiez, qu'ils ânonnassent. — *Passé.* Que j'aie ânonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ânonné, etc. — *Inf. prés.* Anonner. — *Passé.* Avoir ânonné. — *Part. prés.* Anonnant (inv.).—*Passé.* Anonné, ânonnée, ânonnés, ânonnées. — *Passé comp.* Ayant ânonné.

ANTICIPER, v. a., 1re conj. (*Anticipé*), prévenir, devancer. Se dit des temps et, par ellipse, des choses. *Le terme n'était pas échu, il a* anticipé *le paiement* (Acad.). Delille a dit élégamment : anticipant *la mort et creusant son cercueil.*— S'emploie neutralement avec la préposition *sur*, et signifie usurper, empiéter. *Anticiper sur les droits de quelqu'un.*—Dépenser par avance. *Anticiper sur ses revenus.*—Raconter avant l'époque. *Anticiper sur ce que l'on doit dire, sur ce qui doit suivre*, en dire d'avance quelque chose. — *Indicatif présent.* J'anticipe, tu anticipes, il anticipe, nous anticipons, vous anticipez, ils anticipent. — *Imparfait.* J'anticipais, tu anticipais, il anticipait, nous anticipions, vous anticipiez, ils anticipaient. — *Pass. déf.* J'anticipai, tu anticipas, il anticipa, nous anticipâmes, vous anticipâtes, ils anticipèrent. — *Passé indéf.* J'ai anticipé, etc. —*Pass. ant.* J'eus anticipé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais anticipé, etc. — *Futur.* J'anticiperai, tu anticiperas, il anticipera, nous anticiperons, vous anticiperez, ils anticiperont. — *Futur ant.* J'aurai anticipé, etc. —*Cond. prés.* J'anticiperais, tu anticiperais, il anticiperait, nous anticiperions, vous anticiperiez, ils anticiperaient. — *Passé* J'aurais anticipé, etc. *On dit aussi :* J'eusse anticipé, etc. — *Imp. prés.* Anticipe, anticipons, anticipez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez anticipé. — *Subj. prés.* Que j'anticipe, que tu anticipes, qu'il anticipe, que nous anticipions, que vous anticipiez, qu'ils anticipent. — *Imparf.* Que j'anticipasse, que tu anticipasses, qu'il anticipât, que nous anticipassions, que vous anticipassiez, qu'ils anticipassent. — *Passé.* Que j'aie anticipé, que tu aies anticipé, qu'il ait anticipé, que nous ayons anticipé, que

vous ayez anticipé, qu'ils aient anticipé. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse anticipé, etc. — *Inf. prés.* Anticiper. — *Passé.* Avoir anticipé. — *Part. prés.* Anticipant (inv.). — *Passé.* Anticipé anticipée, anticipés, anticipées — *Passé comp.* Ayant anticipé. — Passif. *être anticipé*, Le participe régit *par*; avec l'auxiliaire *avoir*, il régit *sur*.

ANTIDATER, v. a., 1re conj. (*Antidaté*), mettre à un écrit quelconque une date antérieure à la véritable. *Antidater un contrat, un acte, une lettre.* — *Indicatif présent.* J'antidate, tu antidates, il antidate, nous antidatons, vous antidatez, ils antidatent. — *Imparf.* J'antidatais, tu antidatais, il antidatait, nous antidations, vous antidatiez, ils antidataient. — *Passé déf.* J'antidatai, tu antidatas, il antidata, nous antidatâmes, vous antidatâtes, ils antidatèrent. — *Passé ind.* J'ai antidaté, etc. — *Passé ant.* J'eus antidaté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais antidaté, etc. — *Futur.* J'antidaterai, tu antidateras, il antidatera, nous antidaterons, vous antidaterez, ils antidateront. — *Futur ant.* J'aurai antidaté, etc. — *Cond. prés.* J'antidaterais, tu antidaterais, il antidaterait, nous antidaterions, vous antidateriez, ils antidateraient. — *Passé.* J'aurais antidaté, etc. — *On dit aussi:* J'eusse antidaté, etc. — *Impér. prés.* Antidate, antidatons, antidatez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez antidaté. — *Subj. prés.* Que j'antidate, que tu antidates, qu'il antidate, que nous antidations, que vous antidatiez, qu'ils antidatent. — Que j'antidatasse, que tu antidatasses, qu'il antidatât, que nous antidatassions, que vous antidatassiez, qu'ils antidatassent. — *Passé.* Que j'aie antidaté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse antidaté, etc. — *Infin. prés.* Antidater. — *Passé.* Avoir antidaté. — *Part. prés.* Antidatant (inv.). — *Passé.* Antidaté, antidatée, antidatés, antidatées. — *Passé comp.* Ayant antidaté. — Se conjugue avec la pron. pers. *s'antidater* (Omiss. ds l'Acad.). — Passif: *être antidaté.* Le part. régit *par*.

ANUITER (*s'*), v. pron., 1re conj. (*Çanuite*), s'exposer à être surpris en chemin par la nuit. *Si vous m'en croyez, ne vous* anuitez *pas* (Académie). — *Indicatif présent.* Je m'anuite, tu t'anuites, il s'anuite, nous nous anuitons, vous vous anuitez, ils s'anuitent. — *Imparf.* Je m'anuitais, tu t'anuitais, il s'anuitait, nous nous anuitions, vous vous anuitiez, ils s'anuitaient. — *Passé déf.* Je m'anuitai, tu t'anuitas, il s'anuita, nous nous anuitâmes, vous vous anuitâtes, ils s'anuitèrent. — *Passé ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est anuité, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont anuités. — *Passéant.* Je me fus, tu te fus, il se fut anuité, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent anuités. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était anuité, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient anuités. — *Futur.* Je m'anuiterai, tu t'anuiteras, il s'anuitera, nous nous anuiterons, vous vous anuiterez, ils s'anuiteront. — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera anuité, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront anuités. — *Cond. prés.* Je m'anuiterais, tu t'anuiterais, il s'anuiterait, nous nous anuiterions, vous vous anuiteriez, ils s'anuiteraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait anuité, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient anuités. — *On dit aussi*: Je me fusse, tu te fusses, il se fût anuité, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent anuités. — *Impér. prés.* Anuite-toi, anuitons-nous, anuitez-vous. - *Passé.* Sois-toi anuité. - *Subj. pr.* Que je m'anuite, que tu t'anuites, qu'il s'anuite, que nous nous anuitions, que vous vous anuitiez, qu'ils s'anuitent. — *Imparf.* Que je m'anuitasse, que tu t'anuitasses, qu'il s'anuitât, que nous nous anuitassions, que vous vous anuitassiez, qu'ils s'anuitassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit anuité, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient anuités. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût anuité, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent anuités. — *Infin. prés.* S'anuiter. — *Passé.* S'être anuité. — *Part. prés.* S'anuitant (inv.). — *Passé.* Anuité, anuitée, anuités, anuitées. — *Passé comp.* S'étant anuité.

AOUTER, v. a., 1re conj. (*A-ou-té.*) — N'est d'usage qu'au participe passé. *Aoûté, aoûtée, aoûtés, aoûtées*, qui est mûri par la chaleur du soleil. *Melon aoûté, citrouille aoutée.*

APAISER, v. a. 1re conjug. (*Apézé*), adoucir, calmer. M. Landais dit qu'il *régit les personnes et les choses*. C'est une singulière manière de s'exprimer. *Apaiser Dieu; apaiser le prince; cet enfant ne cesse de crier, apaisez-le. Apaiser les flots, apaiser les troubles d'un Etat. Apaiser une sédition. Apaiser une querelle. Quand le bruit fut apaisé. Apaiser les murmures. Apaiser sa douleur; apaiser la faim, la soif, les ressentiments. La solitude n'*apaise *pas les*

troubles du cœur, si la raison ne s'en mêle (Scudéry). — *Ind. prés.* J'apaise, tu apaises, il apaise, nous apaisons, vous apaisez, ils apaisent.—*Imparf.* J'apaisais, tu apaisais, il apaisait, nous apaisions, vous apaisiez, ils apaisaient.— *Passé déf.* J'apaisai, tu apaisas, il apaisa, nous apaisâmes, vous apaisâtes, ils apaisèrent.—*Passé indéf.* J'ai apaisé, etc.— *Passé ant.* J'eus apaisé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais apaisé, etc. — *Futur.* J'apaiserai, tu apaiseras, il apaisera, nous apaiserons, vous apaiserez, ils apaiseront.— *Futur ant.* J'aurai apaisé, etc.— *Cond. prés.* J'apaiserais, tu apaiserais, il apaiserait, nous apaiserions, vous apaiseriez, ils apaiseraient.— *Passé.* J'aurais apaisé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse apaisé, etc. — *Impér. prés.* Apaise, apaisons, apaisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez apaisé.— *Subj. prés.* Que j'apaise, que tu apaises, qu'il apaise, que nous apaisions, que vous apaisiez, qu'ils apaisent.— *Imp.* Que j'apaisasse, que tu apaisasses, qu'il apaisât, que nous apaisassions, que vous apaisassiez, qu'ils apaisassent. — *Passé.* Que j'aie apaisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse apaisé, etc.— *Inf. prés.* Apaiser.— *Passé.* Avoir apaisé.— *Part. prés.* Apaisant (inv.).— *Passé.* Apaisé, apaisée, apaisés, apaisées. — *Passé comp.* Ayant apaisé. — S'emploie avec le pronom personnel : *s'apaiser. Les vents, après avoir lutté les uns contre les autres,* s'apaisent (Laveaux). *La mer en courroux* s'apaise (id.). *Après une violente tempête la fureur des flots* s'apaise. (id.) — Passif : *être apaisé.* Pron. *s'être apaisé : ce bruit s'est* apaisé. *Mes maux* se sont apaisés *dès que j'ai lu ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire* (Voiture). Le participe passé se construit avec la préposition *par: Coriolan ne put être* apaisé *que* par *sa mère* (Bossuet). C'est à tort que plusieurs lexicographes, entre autres Laveaux, écrivent *appaiser* avec deux *p*. L'Académie, se conformant à l'usage général, écrit ce verbe avec un seul *p : apaiser.* (Syn.) *Apaiser, calmer.* Le vent *s'apaise,* la mer se *calme;* on *apaise* le courroux, la fureur; on *calme* l'émotion; une soumission nous *apaise,* une lueur d'espérance nous *calme.*

APANAGER, (*Apanajé*), v. a. 1re conjug. *Donner un* apanage, c'est-à-dire donner à un prince ce qu'il lui faut pour vivre convenablement suivant son état: *ce prince a* apanagé *tous ses puînés;* apanager *un prince.*—*Ind. prés.* J'apanage, tu apanages, il apanage, nous apanageons, vous apanagez, ils apanagent.—*Imp.* J'apanageais, tu apanageais, il apanageait, nous apanagions, vous apanagiez, ils apanageaient.— *Pass. déf.* J'apanageai, tu apanageas, il apanagea, nous apanageâmes, vous apanageâtes, ils apanagèrent.—*Pass. ind.* J'ai apanagé, etc. — *Pass. ant.* J'eus apanagé, etc. — *Plus que-parf.* J'avais apanagé, etc. — *Futur.* J'apanagerai, tu apanageras, il apanagera, nous apanagerons, vous apanagerez, ils apanageront. —*Futur passé.* J'aurai apanagé, etc.— *Cond. prés.* J'apanagerais, tu apanagerais, il apanagerait, nous apanagerions, vous apanageriez, ils apanageraient. — *Pass.* J'aurais apanagé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse apanagé, etc. — —*Impér. prés.* Apanage, apanageons, apanagez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez apanagé. — — *Subj. prés.* Que j'apanage, que tu apanages, qu'il apanage, que nous apanagions, que vous apanagiez, qu'ils apanagent. — *Imp.* Que j'apanageasse, que tu apanageasses, qu'il apanageât, que nous apanageassions, que vous apanageassiez, qu'ils apanageassent. — *Pass.* Que j'aie apanagé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse apanagé, etc.—*Inf. prés.* Apanager.—*Passé.* Avoir apanagé. — *Part. prés.* Apanageant. inv. *Passé.* Apanagé, apanagée, apanagés, apanagées.—*Pass, comp.* Ayant apanagé. Ne s'emploie pas pronominalement.—Passif : *être apanagé.* Le part. régit *de* et *par. Il a été* apanagé par *le roi. Ce prince a été* apanagé *de tel duché* (Laveaux).

APATHISER, v. a., 1re conjug. (*Apatizé*), rendre apathique, insensible à tout, indolent : *Les grandes infortunes, la vieillesse nous* apathisent (Boiste).—*Ind. prés.* J'apathise, tu apathises, il apathise, nous apathisons, vous apathisez, ils apathisent. —*Imparf.* J'apathisais, tu apathisais, il apathisait, nous apathisions, vous apathisiez, ils apathisaient.— *Pass. déf.* J'apathisai, tu apathisas, il apathisa, nous apathisâmes, vous apathisâtes, ils apathisèrent. — *Pass. ind.* J'ai apathisé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais apathisé, etc. — *Futur.* J'apathiserai, tu apathiseras, il apathisera, nous apathiserons, vous apathiserez, ils apathiseront.— *Futur ant.* J'aurai apathisé, etc. — *Cond. prés.* J'apathiserais, tu apathiserais, il apathiserait, nous apathiserions, vous apathiseriez, ils apathiseraient.—*Passé.* J'aurais apathisé, etc. — *Impér.* Apathise, apathisons, apathisez. —*Subj. prés.* Que j'apathise que tu apathises, qu'il apathise, que

nous apathisions, que vous apathisiez, qu'ils apathisent. — *Imparf.* Que j'apathisasse, que tu apathisasses, qu'il apathisât, que nous apathisassions, que vous apathisassiez, qu'ils apathisassent. — ***Pass.*** Que j'aie apathisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse apathisé, etc. — *Inf. prés.* Apathiser. — ***Pass.*** Avoir apathisé. — *Part. prés.* Apathisant (in.). ***Pass.*** Apathisé, apathisée, apathisés, apathisées. — ***Pass. comp.*** Ayant apathisé. — S'emploie avec le pronom personnel : *s'apathiser. L'égoïste* s'apathise (Boiste). *Les hommes* s'apathisent *en se rendant très malheureux.* (Id.) Ce verbe est peu usité.

APERCEVOIR, v. a. et n. 3e conjug., (*Apèrce-voar*), commencer à voir, découvrir, remarquer, faire attention; recevoir des perceptions. *Un épervier voit d'en haut, et de vingt fois plus loin, une alouette sur une motte de terre, qu'un homme ou un chien ne peuvent l'*apercevoir (Buffon). *Bacon est le premier qui ait* aperçu *cette vérité* (Condillac). *Quand je l'ai* aperçu, *les jambes m'ont tremblé* (Sévigné). *L'œil, en parcourant une prairie, n'*aperçoit *ni la plante dangereuse qui mêle son venin parmi les fleurs, ni la fleur modeste qui se cache sous l'herbe* (Barthélemy). *Le premier et le moindre degré de connaissance, c'est d'*apercevoir (Condillac). — *Ind. prés.* J'aperçois, tu aperçois, il aperçoit, nous apercevons, vous apercevez, ils aperçoivent. — *Imparf.* J'apercevais, tu apercevais, il apercevait, nous apercevions, vous aperceviez, ils apercevaient. — ***Pass. déf.*** J'aperçus, tu aperçus, il aperçut, nous aperçûmes, vous aperçûtes, ils aperçurent. — ***Pass. ind.*** J'ai aperçu, etc. — ***Pass. ant.*** J'eus aperçu, etc. — *Plus que-parf.* J'avais aperçu, etc. — *Futur.* J'apercevrai, tu apercevras, il apercevra, nous apercevrons, vous apercevrez, ils apercevront. — *Futur ant.* J'aurai aperçu, etc. — *Cond. prés.* J'apercevrais, tu apercevrais, il apercevrait, nous apercevrions, vous apercevriez, ils apercevraient. — ***Passé.*** J'aurais aperçu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse aperçu, etc. — ***Imp. prés.*** Aperçois, apercevons, apercevez. — ***Pass.*** Aie, ayons, ayez aperçu. — *Subj. prés.* Que j'aperçoive, que tu aperçoives, qu'il aperçoive, que nous apercevions, que vous aperceviez, qu'ils aperçoivent. — *Imparf.* Que j'aperçusse, que tu aperçusses, qu'il aperçût, que nous aperçussions, que vous aperçussiez, qu'ils aperçussent. — ***Passé.*** Que j'aie aperçu, etc. — ***Plus-que-parf.*** Que j'eusse aperçu, etc. — ***Inf. prés.*** Apercevoir. — ***Pass.*** Avoir aperçu. — ***Part. prés.*** Apercevant (inv.). — ***Pass.*** Aperçu, aperçue, aperçus, aperçues. — ***Pass. comp.*** Ayant aperçu. — S'emploie avec le pronom pers. : *s'apercevoir. Il est aussi facile de se tromper soi-même sans s'en* apercevoir *qu'il est difficile de tromper les autres sans qu'ils s'en* aperçoivent (Larochefoucauld). — Passif : *être aperçu. Quand l'exagération est* aperçue, *on ne tient pas même compte du vrai* (Mme de Staël). — Avec le pronom : *s'être aperçu.* Le participe passé se construit avec *par* ou avec *de : Il n'y a nuls vices extérieurs et nuls défauts du corps qui ne soient* aperçus par *les enfants.* (La Bruy.)

APERCHER, v. a. 1re conj. (*Aperché*), terme d'oisel., remarquer l'endroit où un oiseau se retire pour y passer la nuit : *J'ai* aperché *un merle.* — ***Ind. prés.*** J'aperche, tu aperches, il aperche, nous aperchons, vous aperchez, ils aperchent. — *Imparf.* J'aperchais, tu aperchais, il aperchait, nous aperchions, vous aperchiez, ils aperchaient. — *Passé déf.* J'aperchai, tu aperchas, il apercha, nous aperchâmes, vous aperchâtes, ils aperchèrent. — ***Passé ind.*** J'ai aperché, etc. — *Passé ant.* J'eus aperché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais aperché, etc. — *Futur.* J'apercherai, tu apercheras, il aperchera, nous apercherons, vous apercherez, ils apercheront. — *Futur ant.* J'aurai aperché, etc. — *Cond. prés.* J'apercherais, tu apercherais, il aperchérait, nous apercherions, vous apercheriez, ils apercheraient. — *Passé.* J'aurais aperché, etc. — *Impér. prés.* Aperche, aperchons, aperchez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez aperché, — *Subj. prés.* Que j'aperche, que tu aperches, qu'il aperche, que nous aperchions, que vous aperchiez, qu'ils aperchent. — *Imparf.* Que j'aperchasse, que tu aperchasses, qu'il aperchât, que nous aperchassions, que vous aperchassiez, qu'ils aperchassent. — *Passé.* Que j'aie aperché, etc. — *Plus-que parf.* Que j'eusse aperché, etc. — *Inf. prés.* Apercher. — *Passé.* Avoir aperché. — *Part. prés.* Aperchant (inv.). — *Passé.* Aperché, aperchée, aperchés, aperchées. — *Passé comp.* Ayant aperché. — Passif : *être aperché.* Le part. régit *par.*

APETISSER, v. a. 1re conj. (*App'tissé*), faire *plus petite* l'étendue, la quantité d'une chose physique ou morale ; diminuer, accourcir : *L'éloignement* apetisse *les objets* (Boiste). — Neutralement : *Les objets* apa-

tissent *lorsqu'on les voit de loin* (Boiste). — *Ind. prés.* J'apetisse, tu apetisses, il apetisse, nous apetissons, vous apetissez, ils apetissent. — *Imparf.* J'apetissais, tu apetissais, il apetissait, nous apetissions, vous apetissiez, ils apetissaient. — *Passé déf.* J'apetissai, tu apetissas, il apetissa, nous apetissâmes, vous apetissâtes, ils apetissèrent.— *Passé ind.* J'ai apetissé, etc.— *Passé ant.* J'eus apetissé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais apetissé, etc.—*Futur.* J'apetisserai, tu apetisseras, il apetissera, nous apetisserons, vous apetisserez, ils apetisseront. — *Futur ant.* J'aurai apetissé, etc.— *Cond. prés.* J'apetisserais, tu apetisserais, il apetisserait, nous apetisserions, vous apetisseriez, ils apetisseraient. — *Passé.* J'aurais apetissé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse apetissé, etc. — *Impér. prés.* Apetisse, apetissons, apetissez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez apetissé. —*Subj. prés.* Que j'apetisse, que tu apetisses, qu'il apetisse, que nous apetissions, que vous apetissiez, qu'ils apetissent. — *Imparf.* Que j'apetissasse, que tu apetissasses, qu'il apetissât, que nous apetissassions, que vous apetissassiez, qu'ils apetissassent.—*Passé.* Que j'aie apetissé, etc. —*Plus-que parf.* Que j'eusse apetissé, etc. — *Inf. prés.* Apetisser. — *Passé.* Avoir apetissé.— *Part. prés.* Apetissant (invar.). — *Passé.* Apetissé, apetissée, apetissés, apetissées. — *Passé comp.* Ayant apetissé. —S'emploie avec le pronom : *S'apetisser*, devenir moindre, plus petit, plus court : *L'humilité* s'apetisse (Boiste). Le participe passé se construit avec *par* : *Les objets sont* apetissés par *l'éloignement.*

APITOYER, v. a. 1[re] conj. *(Apitoa-ié)*, exciter la pitié, toucher, attendrir : *Rien n'a pu l'*apitoyer *sur mon sort* (Laveaux). —*Ind. prés.* J'apitoie, tu apitoies, il apitoie, nous apitoions, vous apitoiez, ils apitoient. — *Imparf.* J'apitoyais, tu apitoyais, il apitoyait, nous apitoyions, vous apitoyiez, ils apitoyaient. — *Passé déf.* J'apitoyai, tu apitoyas, il apitoya, nous apitoyâmes, vous apitoyâtes, ils apitoyèrent. — *Passé ind.* J'ai apitoyé, etc. — *Passé ant.* J'eus apitoyé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais apitoyé, etc.— *Futur.* J'apitoierai, tu apitoieras, il apitoiera, nous apitoierons, vous apitoierez, ils apitoieront.— *Futur ant.* J'aurai apitoyé, etc. — *Cond. prés.* J'apitoierais, tu apitoierais, il apitoierait, nous apitoierions, vous apitoieriez, ils apitoieraient. — *Passé.* J'aurais apitoyé, etc. —*On dit aussi* : J'eusse apitoyé, etc. — *Impér. prés.* Apitoie, apitoyons, apitoyez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez apitoyé.—*Subj. prés.* Que j'apitoie, que tu apitoies, qu'il apitoie, que nous apitoyions, que vous apitoyiez, qu'ils apitoient.—*Imparf.* Que j'apitoyasse, que tu apitoyasses, qu'il apitoyât, que nous apitoyassions, que vous apitoyassiez, qu'ils apitoyassent. — *Passé.* Que j'aie apitoyé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse apitoyé, etc. — *Infinitif prés.* Apitoyer.—*Passé.* Avoir apitoyé.— *Part. prés.* Apitoyant (var.).—*Passé.* Apitoyé, apitoyée, apitoyés, apitoyées.—*Passé comp.* Ayant apitoyé.-s'emploie plus ordinairement avec le pronom : *S'apitoyer. Les cœurs de bronze ne peuvent* s'apitoyer (Boiste). *N'attendez aucune pitié de celui qui ne* s'apitoie *pas sur lui-même* (Id.). *S'apitoyer sur les malheurs de quelqu'un.* —Passif : *être apitoyé.* Le participe régit *par* ou *sur* : *être* apitoyé par *les souffrances*, sur *les souffrances d'autrui.*

APLANIR, v. a. 2[e] conjug. Rendre uni, enlever les inégalités d'une surface : *aplanir un terrain, un chemin, une montagne.* Fig. *Aplanir les difficultés, les lever. L'autorité et le génie des princes* aplanissent *les chemins* (La Bruyère). *Du paradis pour elle il* aplanit *les routes* (Boileau). —*Ind. prés.* J'aplanis, tu aplanis, il aplanit, nous aplanissons, vous aplanissez, ils aplanissent.— *Imp.* J'aplanissais, tu aplanissais, il aplanissait, nous aplanissions, vous aplanissiez, ils aplanissaient.—*Passé def.* J'aplanis, tu aplanis, il aplanit, nous aplanîmes, vous aplanîtes, ils aplanirent. — *Passé ind.* J'ai aplani, etc. — *Passé ant.* J'eus aplani, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais aplani, etc. — *Futur.* J'aplanirai, tu aplaniras, il aplanira, nous aplanirons, vous aplanirez, ils aplaniront. — *Futur ant.* J'aurai aplani, etc. — *Cond. prés.* J'aplanirais, tu aplanirais, il aplanirait, nous aplanirions, vous aplaniriez, ils aplaniraient.— *Passé.* J'aurais aplani, etc. — *On dit aussi* : J'eusse aplani, etc.—*Impér. prés.* Aplanis, aplanissons, aplanissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez aplani. — *Subj. prés.* Que j'aplanisse, que tu aplanisses, qu'il aplanisse, que nous aplanissions, que vous aplanissiez, qu'ils aplanissent. — *Imparf.* Que j'aplanisse, que tu aplanisses, qu'il aplanît, que nous aplanissions, que vous aplanissiez, qu'ils aplanissent. — *Passé.* Que j'aie aplani, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse aplani, etc.— *Inf. prés.* Aplanir. — *Passé.* Avoir aplani. — *Part.*

prés. Aplanissant (inv.).— *Passé.* Aplani, aplanie, aplanis, aplanies. — *Passé comp.* Ayant aplani.—s'emploie avec le pronom: *S'aplanir. Ils se croient des Dieux; ils veulent que les montagnes* s'aplanissent *pour les contenter* (Fénelon). *Les rivages d'Egypte s'enfuyaient loin de nous*; *les collines et les montagnes* s'aplanissaient *peu à peu* (Id.) *Les difficultés qui accompagnent la vertu* s'aplanissent *comme d'elles-mêmes* (Fléchier). Passif: *être aplani.* Avec le pronom : *s'être aplani.*Le participe passé est toujours construit avec *par : Toutes les difficultés ont été* aplanies par *lui.*

APLATIR, v. a., 2ᵉ conj. (*Aplatir*), rendre plat. On aplatit ce qui est trop relevé. On aplatit une chose en la comprimant. (Laveaux.) — *Ind. prés.* J'aplatis, tu aplatis, il aplatit, nous aplatissons, vous aplatissez, ils aplatissent. — *Imparfait.* J'aplatissais, tu aplatissais, il aplatissait, nous aplatissions, vous aplatissiez, ils aplatissaient. — *Passé défini.* J'aplatis, tu aplatis, il aplatit, nous aplatîmes, vous aplatîtes, ils aplatirent. —*Passé indéfini.* J'ai aplati, etc. — *Passé antér.* J'eus aplatis, etc, — *Plus-que-parfait.* J'avais aplati, etc. — *Futur.* J'aplatirai, tu aplatiras, il aplatira, nous aplatirons, vous aplatirez, ils aplatiront. — *Futur antér.* J'aurai aplati, etc. — *Cond. prés.* J'aplatirais, tu aplatirais, il aplatirait, nous aplatirions, vous aplatiriez, ils aplatiraient. — *Passé.* J'aurais aplati, etc. — *On dit aussi :* J'eusse aplati, etc. — *Impér. prés.* aplatis, aplatissons, aplatissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez aplati. — *Subj. prés.* Que j'aplatisse, que tu aplatisses, qu'il aplatit, que nous aplatissions, que vous aplatissiez, qu'ils aplatissent. — *Imparfait.* Que j'aplatisse, que tu aplatisses, qu'il aplatît, que nous aplatissassions, que vous aplatissiez, qu'ils aplatissent. — *Passé.* Que j'aie aplati, etc. —*Plus que-parf.*Que j'eusse aplati, etc.— *Inf.*Aplatir.—*Passé.* Avoir aplati.— *Part. prés.* Aplatissant (inv.). — *Pass.* Aplati, aplatie, aplatis, aplaties. — *Pass. comp.* Ayant aplati.—se conjugue avec le pronom personnel, *s'aplatir*, devenir plat. *La balle du fusil* s'est aplatie *contre une pierre.* — Passif : *être aplati. La terre* est aplatie *vers les pôles.* Le participe passé est toujours suivi de *par.*

APOSTASIER, v. n. (*Apocetazié*), abandonner une religion qu'on avait professée, pour en embrasser une autre ; rompre ses vœux. *Fig.* Abandonner un parti, une doctrine, etc. *Le plus grand crime qu'un chrétien puisse commettre c'est d'*apostasier. (Académie.) *Le libertinage a fait* apostasier *ce religieux.* (Acad.) —*Indicatif prés.* J'apostasie, tu apostasies, il apostasie, nous apostasions, vous apostasiez, ils apostasient. — *Imparf.* J'apostasiais, tu apostasiais, il apostasiait, nous apostasiions, vous apostasiiez, ils apostasiaient. — *Passé défini.* J'apostasiai, tu apostasias, il apostasia, nous apostasiâmes, vous apostasiâtes, ils apostasièrent.—*Pass. indéf.* J'ai apostasié, etc. — *Passé ant.* J'eus apostasié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais apostasié, etc. — *Futur.* J'apostasierai, tu apostasieras, il apostasiera, nous apostasierons, vous apostasierez, ils apostasieront. — *Futur ant.* J'aurai apostasié, etc. — *Condit. prés.* J'apostasierais, tu apostasierais, il apostasierait, nous apostasierions, vous apostasieriez, ils apostasieraient. — *Passé.* J'aurais apostasié, etc. *On dit aussi:* J'eusse apostasié, etc. — *Impératif prés.* Apostasie, apostasions, apostasiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez apostasié. — *Subj. prés.* Que j'apostasie, que tu apostasies, qu'il apostasie, que nous apostasiions, que vous apostasiiez, qu'ils apostasient. — *Imparf.* Que j'apostasiasse, que tu apostasiasses, qu'il apostasiât, que nous apostasiassions, que vous apostasiassiez, qu'ils apostasiassent. — *Passé.* Que j'aie apostasié, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse apostasié, etc. — *Infinitif prés.* Apostasier. — *Passé.* Avoir apostasié. — *Part. prés.* Apostasiant (inv).—*Passé.* Apostasié (inv.).— *Passé comp.* Ayant apostasié.

APOSTER, v. a., 1ʳᵉ conj. (*Apoceté*), littéralement : mettre quelqu'un dans un *poste ;* mettre quelqu'un de telle sorte qu'il puisse observer ou exécuter quelque chose. Il se prend le plus communément en mauvaise part. Aposter *des gens pour faire des insultes à quelqu'un. Des témoins qu'on a* apostés *pour charger un innocent. On avait* aposté *un notaire pour rédiger un testament,* (Académie.) *Il a été nommé par des gens* apostés. (Laveaux.) — *Indicatif present.* J'aposte, tu apostes, il aposte, nous apostons, vous apostez, ils apostent. — *Imparf.* J'apostais, tu apostais, il apostait, nous apostions, vous apostiez, ils apostaient. — *Passé défini.* J'apostai, tu apostas, il aposta, nous apostâmes, vous apostâtes, ils apostèrent. — *Passé indéfini.* J'ai aposté, etc. — *Plus-*

que-parfait. J'avais aposté, etc. — *Futur.* J'aposterai, tu aposteras, il apostera, nous aposterons, vous aposterez, ils aposteront. — *Futur ant.* J'aurai aposté, etc. — *Cond. prés.* J'aposterais, tu aposterais, il aposterait, nous aposterions, vous aposteriez, ils aposteraient.— *Passé.* J'aurais aposté, etc. *On dit aussi* : J'eusse aposté, etc. — *Impér. prés.* Aposte, apostons, apostez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez aposté.—*Subj.* Que j'aposte, que tu apostes, qu'il aposte, que nous apostions, que vous apostiez, qu'ils apostent. — *Imparf.* Que j'apostasse, que tu apostasses, qu'il apostât, que nous apostassions, que vous apostassiez, qu'ils apostassent. — *Passé.* Que j'aie aposté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse aposté, etc — *Infinitif.* Aposter. — *Passé.* Avoir aposté.— *Part. prés.* Apostant (inv.). — *Passé.* Aposté, apostée, apostés, apostées. — *Passé comp.* Ayant aposté. — S'APOSTER, v. pron. — Passif : *être aposté.* Le participe régit *par.*

APOSTILLER, v. a. 1re conjug. (*Apo cetiié*), faire une ou des apostilles à..., c'est à dire mettre une petite note sur un écrit, sur un ouvrage, soit pour le critiquer ou l'éclaircir, soit pour se rappeler plus aisément ce qu'on a observé ; mettre une annotation à la marge d'un mémoire, d'un compte ; faire une annotation au bas d'une lettre ; écrire. une recommandation en marge d'une pétition, d'une adresse, d'un mémoire. *Apostiller un livre , un compte, une pétition.* On ne dit pas, dans cette dernière acception, *apostiller une lettre.* — *Ind. prés.* J'apostille, tu apostilles, il apostille, nous apostillons, vous apostillez, ils apostillent. — *Imp.* J'apostillais, tu apostillais, il apostillait, nou apostillions, vous apostilliez, ils apostillaient. — *Passé déf.* J'apostillai, tu apostillas, il apostilla, nous apostillâmes, vous apostillâtes, ils apostillèrent. — *Passé ind.* J'apostillai, tu apostillas, il apostilla, nous apostillâmes, vous apostillâtes, ils apostillèrent — *Passé antérieur.* J'ai apostillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais apostillé, etc. — *Futur.* J'apostillerai, tu apostilleras, il apostillera, nous apostillerons, vous apostillerez, ils apostilleront. — *Futur ant.* J'aurai apostillé, etc.—*Cond. prés.* J'apostillerais, tu apostillerais, il apostillerait, nous apostillerions, vous apostilleriez, ils apostilleraient.—*Passé.* J'aurais apostillé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse apostillé, etc,— *Impér. prés.* Apostille, apostillons, apostillez —*Passé.* Aie, ayons, ayez apostillé.—*Subj. prés.* Que j'apostille, que tu apostilles, qu'il apostille, que nous apostillions, que vous apostilliez, qu'ils apostillent. — *Imp.* Que j'apostillasse, que tu apostillasses, qu'il apostillât, que nous apostillassions, que vous apostillassiez, qu'ils apostillassent. — *Passé.* Que j'aie apostillé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse apostillé, etc. — *Inf. prés.* Apostiller.—*Passé.* Avoir apostillé. — *Part. prés.* Apostillant (inv.).— *Passé.* Apostillé, apostillée, apostillés, apostillées. — *Passé comp.* Ayant apostillé.—Se conjugue avec le pronom pers. *s'apostiller.* (Omiss. de l'Acad.). — Passif : *être apostillé.* Le part. rég't *par.*

APOSTROPHER, v. a. 1re conjug. (*Apocetrofé*), adresser la parole dans un discours à une personne ou à une chose considérée comme si c'était une personne. *Le prédicateur, au milieu de son discours,* apostropha *la croix* (Acad.) Après avoir longtemps parlé contre les impies, *il les* apostropha *avec véhémence* (Acad.) — Fam. *Apostropher quelqu'un,* lui adresser la parole pour lui dire quelque chose de désagréable. — Dans le style comique, *apostropher quelqu'un d'un soufflet, d'un coup de bâton,* c'est lui donner un soufflet, un coup de bâton. — *Ind. prés.* J'apostrophe, tu apostrophes, il apostrophe, nous apostrophons, vous apostrophez ils apostrophent. — *Imparf.* J'apostrophais, tu apostrophais, il apostrophait, nous apostrophions, vous apostrophiez, ils apostrophaient. — *Passé défini.* J'apostrophai, tu apostrophas, il apostropha, nous apostrophâmes, vous apostrophâtes, ils apostrophèrent. — *Passé ind.* J'ai apostrophé, etc. — *Passé ant.* J'eus apostrophé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais apostrophé, etc. — *Futur.* J'apostropherai, tu apostropheras, il apostrophera, nous apostropherons, vous apostropherez, ils apostropheront. — *Futur ant.* J'aurai apostrophé, etc. — *Cond. prés.* J'apostropherais, tu apostropherais, il apostropherait, nous apostropherions, vous apostropheriez, ils apostropheraient. — *Passé.* J'aurais apostrophé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse apostrophé, etc. — *Impér. prés.* Apostrophe, apostrophons, apostrophez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez apostrophé. — *Subj. prés.* Que j'apostrophe, que tu apostrophes, qu'il apostrophe, que nous apostrophions, que vous apostrophiez, qu'ils apostrophent. — *Imparf.* Que j'apostrophasse, que tu apos-

trophasses, qu'il apostrophât, que nous apostrophassions, que vous apostrophassiez, qu'ils apostrophassent. — *Passé*. Que j'aie apostrophé, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse apostrophé, etc. — *Inf. prés*. Apostropher. — *Passé*. Avoir apostrophé. — *Part. prés*. Apostrophant (inv.). — *Passé*. Apostrophé, apostrophée, apostrophés, apostrophées. — *Passé comp*. Ayant apostrophé. — Se conjugue avec le pron. pers. *S'apostropher*. (Omis. de l'Acad.) — Passif : *être apostrophé*. Le part. régit *par* et *de*. *Etre* apostrophé par *quelqu'un* d'*un coup de bâton*.

APOSTUMER, v. n. 1re conjug. (*Apocetumé*) — Se dit d'un abcès qui perce, qui suppure. *Son abcès commence à* apostumer. (Acad.) Ce mot a vieilli. — Se conjugue à la 3me pers. seulement. — *Ind. prés*. Il apostume, ils apostument. — *Imparf*. Il apostumait, ils apostumaient. — *Passé déf*. Il apostuma, ils apostumèrent. — *Passé*. Il a apostumé, ils ont apostumé. — *Pass. ant*. Il eut apostumé, ils eurent apostumé. — *Plus que parf*. Il avait apostumé, ils avaient apostumé — *Futur*. Il apostumera, ils apostumeront. — *Futur ant*. Il aura apostumé, ils auront apostumé. — *Cond. prés*. Il apostumerait, ils apostumeraient. — *Pass*. Il aurait apostumé, ils auraient apostumé. — *On dit aussi* : Il eût apostumé, ils eussent apostumé. — *Subj. présent*. Qu'il apostume, qu'ils apostument. — *Imp*. Qu'il apostumât, qu'ils apostumassent. — *Passé* Qu'il ait apostumé, qu'ils aient apostumé. — *Plus-que-parf* Qu'il eût apostumé, qu'ils eussent apostumé. — *Inf. prés*. Apostumer. — *Passé*. Avoir apostumé. — *Part. prés*. Apostumant (inv.). — *Pass*. Apostumé, apostumée, apostumes, apostumées. — *Passe comp*. Ayant apostumé. — Se conjugue avec le pron pers., *s'apostumer* (Omiss. de l'Acad. et des lexicog.). Passif : *être apostumé*.

APPARAITRE, v. n., 4me conj. (*Aparétre*), devenir visible, d'invisible se rendre visible. — Se conjugue comme *paraître*, avec cette différence que *apparaître* emploie les deux auxiliaires *être* et *avoir* avec le participe, au lieu que *paraître* n'emploie que l'auxiliaire *avoir*. *Dieu* apparut *à Moïse dans le buisson ardent* (Acad.). *Dieu* apparut *à Moïse d'une manière magnifique et consolante* (Bossuet). — *Ind. prés*. J'apparais, tu apparais, il apparaît, nous apparaissons, vous apparaissez, ils apparaissent. — *Imparf*. J'apparaissais, tu apparaissais, il apparaissait, nous apparaissions, vous apparaissiez, ils apparaissaient. — *Pass. déf*. J'apparus, tu apparus, il apparut, nous apparûmes, vous apparûtes, ils apparurent. — *Pass. ind*. J'ai apparu, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais apparu, etc. — *Futur*. J'apparaîtrai, tu apparaîtras, il apparaîtra, nous apparaîtrons, vous apparaîtrez, ils apparaîtront. — *Futur ant* J'aurai apparu, etc. — *Cond. prés*. J'apparaîtrais, tu apparaîtrais, il apparaîtrait, nous apparaîtrions, vous apparaîtriez, ils apparaîtraient. — *Passé*. J'aurais apparu, etc. — *On dit aussi* : J'eusse apparu, etc. — *Impér. prés*. Apparais, apparaissons, apparaissez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez apparu. — *Subj. prés*. Que j'apparaisse, que tu apparaisses, qu'il apparaisse, que nous apparaissions, que vous apparaissiez, qu'ils apparaissent. — *Imp*. Que j'apparusse, que tu apparusses, qu'il apparût, que nous apparussions, que vous apparussiez, qu'ils apparussent. — *Passé*. Que j'aie apparu, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse apparu, etc. — *Inf. prés*. Apparaître. — *Passé*. Avoir apparu. — *Part. prés*. Apparaissant (invariable) — *Passé*. Apparu, apparue, apparus, apparues. — *Passé comp*. Ayant apparu. — Richelet, Joubert et Trévoux prétendent que ce verbe peut être employé avec le pronom personnel. A la vérité le p. Brumoi a dit : *Minerve s'apparaît à eux*; mais aucun bon écrivain ne l'a imité. — Passif. *être apparu*. — Le verbe *apparaître* régit la préposition *à*. — Quelques grammairiens ont avancé que le verbe prend indifféremment l'auxiliaire *être* ou l'auxiliaire *avoir*, comme si chacun de ces verbes n'indiquait pas une nuance différente, un point de vue différent. Nous pensons qu'il faut dire a *apparu*, quand l'action d'*apparaître* n'est considérée que relativement au spectre même qui l'a faite, et non relativement à l'impression de l'apparition sur les personnes. Quand nous disons : *le spectre* a apparu *trois fois pendant la nuit*, nous ne voulons exprimer que l'action du spectre, indépendamment de tout effet, de toute impression. C'est dans ce sens que Massillon a dit : *les patriarches lui dressèrent des autels où il leur* avait apparu. Mais quand on veut marquer l'impression sur les personnes, il faut dire : *le spectre m'est apparu*, *nous est apparu*. C'est dans ce sens que Bossuet a dit : *les patriarches avaient sacrifié à Dieu sur la montagne, et il leur était* apparu.

APPAREILLER. v. a. et n. 1re conjug. (*Apareié*), joindre ensemble deux choses pareilles. *Appareiller des chevaux, des vases, des tableaux.*— En termes d'archit., donner les mesures justes pour tailler des pierres. *Ce qui contribue le plus à la beauté d'un édifice, c'est d'être* appareillé (Acad.). — En termes de mar., est neutre et signifie mettre à la voile. *Aussitôt qu'il vit les ennemis, il fit* appareiller (Acad.). — *Indicatif présent.* J'appareille, tu appareilles, il appareille, nous appareillons, vous appareillez, ils appareillent.—*Imp* J'appareillais, tu appareillais, il appareillait, nous appareillions, vous appareilliez, ils appareillaient. — *Passé déf.* J'appareillai, tu appareillas, il appareilla, nous appareillâmes, vous appareillâtes, ils appareillèrent. —*Passé ind.* J'ai appareillé, etc — *Passé ant.* J'eus appareillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais appareillé, etc. — *Futur.* J'appareillerai, tu appareilleras, il appareillera, nous appareillerons, vous appareillerez, ils appareilleront.— *Cond. prés.* J'appareillerais, tu appareillerais, il appareillerait, nous appareillerions, vous appareilleriez, ils appareilleraient. — *Passé.* J'aurais appareillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse appareillé, etc.—*Impér. prés.* Appareille, appareillons, appareillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez appareillé.—*Subj. prés.* Que j'appareille, que tu appareilles, qu'il appareille, que nous appareillions, que vous appareilliez, qu'ils appareillent. — *Imp.* Que j'appareillasse, que tu appareillasses, qu'il appareillât, que nous appareillassions, que vous appareillassiez, qu'ils appareillassent. — *Passé.* Que j'aie appareillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse appareillé, etc. — *Inf. prés.* Appareiller. — *Passé.* Avoir appareillé.—*Part. prés.* Appareillant (inv.). —*Passé.* Appareillé, appareillée, appareillés, appareillées. — *Passé comp.* Ayant appareillé. — Se conjugue avec le pron. pers., *s'appareiller*, et signifie dans ce cas se joindre à son pareil *C'est un fripon avec lequel il est bien digne de* s'appareiller (Acad.). Fam. — Passif: *être appareillé.* Le participe régit *par.*

APPARENTER, v. a. 1re conj. (*Aparanté*), donner à quelqu'un des parens par alliance. *Tâchez de bien* apparenter *votre fille. Ce mariage l'a mal* apparentée (Acad.).—*Ind. pr.* J'apparente, tu apparentes, il apparente, nous apparentons, vous apparentez, ils apparentent.—*Imp.* J'apparentais, tu apparentais, il apparentait, nous apparentions, vous apparentiez, ils apparentaient. — *Pass. déf.* J'apparentai, tu apparentas, il apparenta, nous apparentâmes, vous apparentâtes, ils apparentèrent. — *Pass. ind.* J'ai apparenté, etc.—*Pass. ant.* J'eus apparenté, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais apparenté, etc. — *Futur.* J'apparenterai, tu apparenteras, il apparentera, nous apparenterons, vous apparenterez, ils apparenteront.— *Fut. ant.* J'aurai apparenté, etc. —*Cond prés.* J'apparenterais, tu apparenterais, il apparenterait, nous apparenterions, vous apparenteriez, ils apparenteraient.— *Pass.* J'aurais apparenté, etc.— —*On dit aussi :* J'eusse apparenté, etc. — *Impér. prés.* Apparente, apparentons, apparentez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez apparenté. — *Subj. prés.* Que j'apparente, que tu apparentes, qu'il apparente, que nous apparentions, que vous apparentiez, qu'ils apparentent.— *Imparf.* Que j'apparentasse, que tu apparentasses, qu'il apparentât, que nous apparentassions, que vous apparentassiez, qu'ils apparentassent. — *Pass.* Que j'aie apparenté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse apparenté, etc. — *Inf. prés.* Apparenter. — *Pass.* Avoir apparenté. — *Part. prés.* Apparentant. (inv.). — *Pass.* Apparenté, apparentée, apparentés, apparentées. — *Pass. comp.* Ayant apparenté.— Se conjugue avec le pronom personnel : *s'apparenter*, et signifie entrer dans une famille, s'allier à quelqu'un. *S'apparenter à la noblesse, à la bourgeoisie.*— Fam. dans les deux sens. — Passif : *être apparenté.* Le participe régit *par* et *avec. J'ai été mal* apparenté avec *eux; j'ai été bien* apparenté par *lui.*

APPARIER, v. a. 1re conjug. (*Aparié*), assortir, unir par paires. *Apparier des gants, des chevaux.*—Accoupler. *Apparier des pigeons, des tourterelles.*— *Ind. prés.* J'apparie, tu apparies, il apparie, nous apparions, vous appariez, ils apparient. — *Imp.* J'appariais, tu appariais, il appariait, nous appariions, vous appariiez, ils appariaient. — *Passé déf.* J'appariai, tu apparias, il apparia, nous appariâmes, vous appariâtes, ils appariërent.— *Passé indéf.* J'ai apparié, etc — *Passé antérieur.* J'eus apparié, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais apparié, etc. — *Futur.* J'apparierai, tu apparieras, il appariera, nous apparierons, vous apparierez, ils apparieront. — *Futur ant.* J'aurai apparié, etc. — *Cond. prés.* J'apparierais, tu apparierais, il apparierait, nous apparierions, vous

apparieriez, ils apparieraient. — *Passé.* J'aurais apparié, etc. —*On dit aussi:* J'eusse apparié, etc.— *Impér. prés.* Apparie, apparions, appariez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez apparié.— *Subj. prés.* Que j'apparie, que tu apparies, qu'il apparie, que nous appariions, que vous appariiez, qu'ils apparient.— *Imp.* Que j'appariasse, que tu appariasses, qu'il appariât, que nous appariassions, que vous appariassiez, qu'ils appariassent. — *Passé.* Que j'aie apparié, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse apparié, etc.— *Inf. prés.* Apparier.— *Passé.* Avoir apparié. — *Part. prés.* Appariant (inv.). —*Passé.* Apparié, appariée, appariés, appariées.—*Passé comp.* Ayant apparié.—Se conjugue avec le pronom personnel : *s'apparier. Dans cette saison les pigeons, les tourterelles* s'apparient (Acad.).Passif : *être apparié.* Le participe régit *par.*

APPAROIR, v. n. imp. 3e conj. (*Aparoar*), term. de palais. Etre évident, être manifeste. *Faire apparoir du pouvoir qu'on a. Il a fait apparoir de son bon droit.* (Acad.) Ce verbe n'est usité qu'à l'infinitif et à la troisième personne singulière du présent de l'indicatif, où il ne s'emploie qu'impersonnellement, et où il fait *appert,* au lieu *qu'apparaître* fait *apparaît. S'il vous appert que cela soit. Comme il appert par tel acte. Ainsi qu'il appert de tel acte.* Le part. régit *par* et *de.*

APPARTENIR, v. n. 2e conjug. (*Apartenir*), être de droit à quelqu'un, soit que celui à qui est la chose la possède, soit qu'il ne la possède pas. *L'être créé le plus malheureux qui se puisse imaginer est celui à qui tout* appartiendrait (Mme de Puisieux).—Dépendre de. *Nous* appartenons *tous au Seigneur, soit que nous mourions, soit que nous vivions* (Fléchier). —Etre un privilége, être une prérogative, un droit. *Aux patriciens* appartenaient *les emplois, les commandements, les dignités* Bossuet). —Etre le propre, le caractère particulier, la qualité essentielle et distinctive. *Je suis celui qui suis, l'être et la perfection m'*appartiennent *à moi seul* (Bossuet). —Faire partie de. *On a trouvé le bras qui* appartient *à cette statue mutilée* (Acad.).—Avoir une relation nécessaire ou de convenance. *Cette question* appartient *à la philosophie* (Acad.).— Tenir à, être du ressort de. *Ce qui* appartient *au bon sens* appartient *également à tous les hommes* (Voltaire).—Etre parent. *Mentor disait que les enfants* appartiennent *moins à leurs parents qu'à la république* (Fénelon).—Convenir, être de droit, de devoir, de bienséance. Dans ce sens, il s'emploie toujours impersonnellement. *Il n'*appartient *qu'à la religion d'instruire et de corriger les hommes.* (Pascal).— *Ind. prés.* J'appartiens, tu appartiens, il appartient, nous appartenons, vous appartenez, ils appartiennent. — *Imparf.* J'appartenais, tu appartenais, il appartenait, nous appartenions, vous apparteniez, ils appartenaient.— *Pass. déf.* J'appartins, tu appartins, il appartint, nous appartînmes, vous appartîntes, ils appartinrent.— *Pass. ind.* J'ai appartenu, etc. — *Pass. ant.* J'eus appartenu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais appartenu, etc. — — *Futur.* J'appartiendrai, tu appartiendras, il appartiendra, nous appartiendrons, vous appartiendrez, ils appartiendront. — — *Futur ant.* J'aurai appartenu, etc. — — *Cond. prés.* J'appartiendrais, tu appartiendrais, il appartiendrait, nous appartiendrions, vous appartiendriez, ils appartiendraient. —*Pass.* J'aurais appartenu, etc. — *On dit aussi* : J'eusse appartenu, etc.— *Imp. prés.* Appartiens, appartenons, appartenez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez appartenu. — *Subj. prés.* Que j'appartienne, que tu appartiennes, qu'il appartienne, que nous appartenions, que vous apparteniez, qu'ils appartiennent.— — *Imparf.* Que j'appartinsse, que tu appartinsses, qu'il appartînt, que nous appartinssions, que vous appartinssiez, qu'ils appartinssent. — *Passé.* Que j'aie appartenu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse appartenu, etc. — *Infin. prés.* Appartenir. — *Pass.* Avoir appartenu. — *Part. prés.* Appartenant (variable.). *Il apprit que quelques officiers de sa troupe,* appartenants *aux premières familles d'Athènes, méditaient une trahison en faveur des Parthes* (Barthélemy). *Il n'y avait pas pour cent mille écus de pierreries* appartenantes *à la couronne* (Voltaire) *Les Pays-Bas étaient un assemblage de plusieurs seigneuries* appartenantes *à Philippe à des titres différents* (Id.). Ces exemples suffisent pour faire voir le ridicule de cette misérable règle établie par les grammairiens et qui veut qu'*appartenant* soit variable à la fin et non dans le corps d'une phrase : *Maison appartenant à son père, maison à son père appartenante.* Si cette règle se trouve dans presque toutes les grammaires, elle n'est nullement suivie par les écrivains. En effet,

puisque l'on admet comme adjectif le mot *appartenant*, la place qu'il occupe dans une phrase ne saurait influer sous le rapport de sa variabilité. On peut donc dire : *Maison appartenant à son père*, ou *appartenante à son père*. — *Passé*. Appartenu, (inv.)—*Pass.comp*. Ayant appartenu.—Se conjugue avec le pron personnel: *S'appartenir* (Omission de l'Académie). *L'homme sage et libre* s'appartient (Boiste). *Point de passif*.—Employé comme verbe neutre, régit la préposition *à*. Employé comme verbe impersonnel régit la préposition *de*.

APPATER, v. a., 1re conj. (*Appâté*), attirer avec un appât. *Il faut appâter les oiseaux, les poissons*. Donner à manger à un oiseau ou à quelqu'un qui ne peut se servir de ses mains pour manger. *Appâter de petits oiseaux*. *Il faut l'appâter comme un enfant* (Acad.).— *Ind. prés*. J'appâte, tu appâtes, il appâte, nous appâtons, vous appâtez, ils appâtent. — *Imparf*. J'appâtais, tu appâtais, il appâtait, nous appâtions, vous appâtiez, ils appâtaient. — — *Pass. déf*. J'appâtai, tu appâtas, il appâta, nous appâtâmes, vous appâtâtes, ils appâtèrent. — *Pass. ind*. J'ai appâté, etc. — *Pass. ant*. J'eus appâté, etc.— *Plus-que-parf*. J'avais appâté, etc.—*Futur*. J'appâterai, tu appâteras, il appâtera, nous appâterons, vous appâterez, ils appâteront. — *Futur ant*. J'aurai appâté, etc.— *Cond. prés*. J'appâterais, tu appâterais, il appâterait, nous appâterions, vous appâteriez, ils appâteraient. — *Pass*. J'aurais appâté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse appâté, etc. — *Imp. prés*. Appâte, appâtons, appâtez. — *Pass*. Aie, ayons, ayez appâté.— *Subj. prés*. Que j'appâte, que tu appâtes, qu'il appâte, que nous appâtions, que vous appâtiez, qu'ils appâtent.—*Imparf*. Que j'appâtasse, que tu appâtasses, qu'il appâtât, que nous appâtassions, que vous appâtassiez, qu'ils appâtassent.—*Passé*. Que j'aie appâté, etc.— *Plus-que-parf*. Que j'eusse appâté, etc. — *Infin. prés*. Appâter. — *Pass*. Avoir appâté. — *Part. prés*. Appâtant (invar.). — *Pass*. Appâté, appâtée, appâtés, appâtées. — *Pass. comp*. Ayant appâté. Passif : *être appâté*. Le part. régit *par*.

APPAUVRIR, v. a. 2e conjug. (*Apôvrir*), rendre pauvre. *L'interruption du commerce* appauvrit *le pays* (Acad.). *Appauvrir une langue*, au figuré, signifie en retrancher des mots et des façons de parler et la rendre par là moins abondante, moins expressive. *Il faut prendre garde* d'appauvrir *la langue à force de la vouloir polir* (Acad.). *Souvent trop d'abondance* appauvrit *la matière* (Boileau).— *Ind. prés*. J'appauvris, tu appauvris, il appauvrit, nous appauvrissons, vous appauvrissez, ils appauvrissent.— *Imp*. J'appauvrissais, tu appauvrissais, il appauvrissait, nous appauvrissions, vous appauvrissiez, ils appauvrissaient.— *Pass. déf*. J'appauvris, tu appauvris, il appauvrit, nous appauvrîmes, vous appauvrîtes, ils appauvrirent.— *Pass. ind*. J'ai appauvri, etc.— *Pass. ant*. J'eus appauvri, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais appauvri, etc.— *Futur*. J'appauvrirai, tu appauvriras, il appauvrira, nous appauvrirons, vous appauvrirez, ils appauvriront. — *Futur ant*. J'aurai appauvri, etc. — — *Cond. prés*. J'appauvrirais, tu appauvrirais, il appauvrirait, nous appauvririons, vous appauvririez, ils appauvriraient. — *Pass*. J'aurais appauvri, etc. — *On dit aussi :* J'eusse appauvri, etc. — *Impér. prés*. Appauvris, appauvrissons, appauvrissez.— *Pass*. Aie, ayons, ayez appauvri.— *Subj. prés*. Que j'appauvrisse, que tu appauvrisses, qu'il appauvrisse, que nous appauvrissions, que vous appauvrissiez, qu'ils appauvrissent.— *Imparf*. Que j'appauvrisse, que tu appauvrisses, qu'il appauvrît, que nous appauvrissions, que vous appauvrissiez, qu'ils appauvrissent. — *Pass*. Que j'aie appauvri, etc.— *Plus-que-parf*. Que j'eusse appauvri, etc. — *Infin. prés*. Appauvrir.— *Pass*. Avoir appauvri.—*Part. prés*. Appauvrissant (inv.). — *Pass*. Appauvri, appauvrit, appauvris, appauvries. — *Pass. comp*. Ayant appauvri. Se conjugue avec le pronom personnel : *s'appauvrir*, et signifie, au propre comme au figuré, devenir pauvre. *Un Etat s'enrichit par la paix, et* s'appauvrit *par la guerre* (Acad.). *Les langues vivantes s'enrichissent et* s'appauvrissent *selon la différence des temps et des esprits* (Acad.) — Passif. *Etre appauvri*. Le participe régit *par*.

APPELER, v. a. et n. 1re conj. (*Apelé*), nommer, dire le nom d'une personne, d'une chose. *Il y a des endroits où il faut* appeler *Paris Paris, et d'autres où il faut l'*appeler *capitale du royaume* (Pascal). — Désigner les personnes ou les choses par des termes qui les distinguent les unes des autres. *Nommer un roi père du peuple, c'est moins faire son éloge que l'*appeler *par son nom* (La Bruyère). — Donner un titre d'honneur, d'amitié, etc. *Les auteurs*

profanes appellent *Hérodote le père de l'histoire* (Bossuet). — Désigner une personne ou une chose par quelque qualité bonne ou mauvaise. *J'appelle un chat un chat, et Rollet un fripon* (Boileau).— Prononcer à haute voix les noms de ceux qui doivent se trouver à certaine heure pour quelque chose. *On va* appeler *tous les soldats l'un après l'autre* (Acad.).— Définir. *Cette source originaire de tout esprit, qui est esprit elle même et qui est plus excellente que tout esprit, je l'*appelle *Dieu* (La Bruyère).—Se servir de la voix ou de quelque signe pour faire venir quelqu'un. *Je l'*appelle, *et il ne vient pas* (Acad.).—Mander, faire venir. *Appeler le médecin, le confesseur.*— *Appeler à*, au figuré, dans le sens précédent. *Saint Jean Baptiste* appelle *les peuples* à *la pénitence* (Bossuet).— Appeler à, suivi d'un infinitif. *Les Juifs ont été* appelés à *dompter les nations et les rois* (Pascal).—Appeler à, nommer à une place, à une dignité, faire nommer à une place, à une dignité. *C'est une marque de son mérite d'avoir été* appelé à *cet emploi* (Bossuet).—*Appeler à*, en parlant de la vocation, de la prédestination, du choix que Dieu fait de nous, des inspirations qu'il nous envoie. *Il serait indigne de Dieu de n'*appeler *l'homme qu'à la jouissance des félicités temporelles* (Pascal). —*Appeler à* se dit aussi, par extension, du penchant, de l'inclination, des dispositions naturelles qu'on a pour un état, une profession. *Cet homme n'a aucune disposition pour la guerre; il n'était pas* appelé à *ce métier-là* (Acad.).—Citer, faire venir devant le juge. *On l'a fait* appeler *pour se voir condamner à payer une somme* (Acad.).— Neut., signifie appeler à un tribunal supérieur de la sentence d'un juge subalterne. *Il* appellera *de cette sentence* (Acad.). — On double la lettre *l* dans les temps de ce verbe où cette lettre est suivie d'un *e* muet; et, quand elle n'est pas suivie d'un *e* muet, on ne met qu'un *l*.—*Ind prés.* J'appelle, tu appelles, il appelle, nous appelons, vous appelez, ils appellent.—*Imp.* J'appelais, tu appelais, il appelait, nous appelions, vous appeliez, ils appelaient. — *Passé déf.* J'appelai, tu appelas, il appela, nous appelâmes, vous appelâtes, ils appelèrent. — *Passé ind.* J'ai appelé, etc. — *Passé ant.* J'eus appelé, etc — *Plus-que-parf.* J'avais appelé, etc.—*Futur.* J'appellerai, tu appelleras, il appellera, nous appellerons, vous appellerez, ils appelleront. —*Futur passé.* J'aurai appelé, etc. —*Cond. prés.* J'appellerais, tu appellerais, il appellerait, nous appellerions, vous appelleriez, ils appelleraient. — *Passé.* J'aurais appelé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse appelé, etc. —*Impér. prés.* Appelle, appelons, appelez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez appelé.— *Subj. prés.* Que j'appelle, que tu appelles, qu'il appelle, que nous appelions, que vous appeliez, qu'ils appellent.—*Imparf.* Que j'appelasse, que tu appelasses, qu'il appelât, que nous appelassions, que vous appelassiez, qu'ils appelassent.— *Passé.* Que j'aie appelé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse appelé, etc. — *Inf. prés.* Appeler.—*Passé.* Avoir appelé.—*Part. prés.* Appelant (var.) *Il est appelant de ce jugement. Elle est appelante* ((Acad.).—*Passé.* Appelé, appelée, appelés, appelées.—*Passé comp.* Ayant appelé. Se conjugue avec le pron. pers. *s'appeler*:

> Cependant on apporte un potage.
> Un coq y paraissait en pompeux équipage,
> Qui changeant sur le plat et d'état et de nom
> Par tous les convives s'est *appelé* chapon.
> Boileau.

Passif : *être appelé.* — Le participe régit tantôt *par*, tantôt *de*, selon le sens. *Les peuples* appelés *au Dieu d'Abraham* par *Jésus-Christ* (Bossuet).— *Rome est* appelée du *nom de Babylone* (Bossuet).

APPESANTIR, v. a. 2e conj. (*Apezantir*), rendre plus pesant, moins propre pour le mouvement, pour l'action. *L'âge, la vieillesse, l'oisiveté, la fainéantise* appesantissent *le corps* (Acad.).—S'emploie au figuré. *L'âge ne lui a point encore* appesanti *l'esprit* (Id.). — *Dieu a* appesanti *sa main, a* appesanti *son bras sur ce peuple* (Id.). — *Ind. prés.* J'appesantis, tu appesantis, il appesantit, nous appesantissons, vous appesantissez, ils appesantissent. — *Imparf.* J'appesantissais, tu appesantissais, il appesantissait, nous appesantissions, vous appesantissiez, ils appesantissaient. — *Pass. déf.* J'appesantis, tu appesantis, il appesantit, nous appesantîmes, vous appesantîtes, ils appesantirent. — *Passé ind.* J'ai appesanti, etc.—*Pass. ant.* J'eus appesanti, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais appesanti, etc. — *Futur.* J'appesantirai, tu appesantiras, il appesantira, nous appesantirons, vous appesantirez, ils appesantiront. — *Futur ant.* J'aurai appesanti, etc.— *Cond. prés.* J'appesantirais, tu appesantirais, il appesantirait, nous appesantirions, vous appesantiriez, ils appesantiraient. — *Passé.* J'aurais appesanti, etc —*On dit aussi* : J'eusse appesanti, etc. — *Impér. prés.* Appesantis, appesantissons, appesantissez. — *Passé.*

Aie, ayons, ayez appesanti. — *Subj. prés.* Que j'appesantisse, que tu appesantisses, qu'il appesantisse, que nous appesantissions, que vous appesantissiez, qu'ils appesantissent.— *Imparf.* Que j'appesantisse, que tu appesantisses, qu'il appesantît, que nous appesantissions, que vous appesantissiez, qu'ils appesantissent. — *Passé.* Que j'aie appesanti, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse appesanti, etc.— *Inf. prés.* Appesantir. — *Passé.* Avoir appesanti.— *Part. prés.* Appesantissant (variable). *Chaleur appesantissante.*— *Passé.* Appesanti, appesantie, appesantis, appesanties.—*Passé comp.* Ayant appesanti. — Se conjugue avec le pron. pers., au propre et au figuré. *Le corps* s'appesantit *par l'oisiveté et par un long repos* (Acad.). — *Son esprit baisse et* s'appesantit *de jour en jour* (Id.). — *Ils sentent la force invincible de la main qui* s'appesantit *sur eux* (Bossuet). — Signifie aussi parler trop longuement d'une chose. *Il charge ses descriptions et* s'appesantit *trop sur les détails* (La Bruyère).—Passif : *être appesanti.*—Le participe régit *par. On leur donna d'autres habits, parce que les leurs étaient* appesantis par *l'eau qui les avait pénétrés* (Fénelon).

APPÉTER, v. a. 1re conj. (*Apepété*), désirer vivement par instinct, par inclination naturelle, indépendamment de la raison. Il n'est guère usité qu'en physiologie. *L'estomac* appète *les aliments* (Acad.). — *Ind. prés.* J'appète, tu appètes, il appète, nous appétons, vous appétez, ils appètent.—*Imp.* J'appétais, tu appétais, il appétait, nous appétions, vous appétiez, ils appétaient. — *Passé déf.* J'appétai, tu appétas, il appéta, nous appétâmes, vous appétâtes, ils appétèrent.—*Pass. ind.* J'ai appété, etc.—*Pass. ant.* J'eus appété, etc.—*Plus-que-parfait.* J'avais appété, etc. — *Futur.* J'appéterai, tu appéteras, il appétera, nous appéterons, vous appéterez, ils appéteront.—*Futur ant.* J'aurai appété, etc.— *Cond. prés.* J'appéterais, tu appéterais, il appéterait, nous appéterions, vous appéteriez, ils appéteraient.— *Passé.* J'aurais appeté, etc.— *On dit aussi* : J'eusse appété, etc. — *Impér. prés.* Appète, appétons, appetez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez appété.— *Subj. prés.* Que j'appète, que tu appètes, qu'il appète, que nous appétions, que vous appétiez, qu'ils appètent. — *Imparf.* Que j'appétasse, que tu appétasses, qu'il appétât, que nous appétassions, que vous appétassiez, qu'ils appétassent.—*Pass.* Que j'aie appété, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse appété, etc.— *Inf. prés.* Appéter. — *Pass.* Avoir appété. —*Part. prés.* Appétant (inv.).—*Pass.* Appété, appétée, appétés, appétées. — *Pass. comp.* Ayant appété.—Passif : *être appété.* —Le participe régit *par.*

APPLAUDIR, v. n. et a., 2e conj. (*Aplôdir*), battre des mains en signe d'approbation. *Applaudir aux acteurs, aux comédiens.*—Fig., approuver ce que fait ou dit une personne et l'exprimer. *Quels fléaux pour les grands que ces hommes nés pour* applaudir *à leurs passions* ! (Massillon.) — S'emploie aussi activement, tant au propre qu'au figuré. *Applaudir une pièce, applaudir les acteurs. Dès que le faux, le mauvais et l'indécent sont* applaudis *dans les ouvrages d'esprit, ils le sont bientôt dans les mœurs publiques* (Massillon).— *Ind. prés.* J'applaudis, tu applaudis, il applaudit, nous applaudissons, vous applaudissez, ils applaudissent. — *Imp.* J'applaudissais, tu applaudissais, il applaudissait, nous applaudissions, vous applaudissiez, ils applaudissaient.—*Pass. déf.* J'applaudis, tu applaudis, il applaudit, nous applaudîmes, vous applaudîtes, ils applaudirent. —*Pass. ind.* J'ai applaudi, etc. — *Pass. ant.* J'eus applaudi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais applaudi, etc.— *Futur.* J'applaudirai, tu applaudiras, il applaudira, nous applaudirons, vous applaudirez, ils applaudiront. — *Futur ant.* J'aurai applaudi, etc. —*Cond. prés.* J'applaudirais, tu applaudirais, il applaudirait, nous applaudirions, vous applaudiriez, ils applaudiraient. — *Passé.* J'aurais applaudi, etc. —*On dit aussi*: J'eusse applaudi, etc. — *Impér. prés.* Applaudis, applaudissons, applaudissez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez applaudi. — *Subj. prés.* Que j'applaudisse, que tu applaudisses, qu'il applaudisse, que nous applaudissions, que vous applaudissiez, qu'ils applaudissent. — *Imparf.* Que j'applaudisse, que tu applaudisses, qu'il applaudît, que nous applaudissions, que vous applaudissiez, qu'ils applaudissent.— *Passé.* Que j'aie applaudi, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse applaudi, etc. — *Inf. prés.* Applaudir. — *Passé.* Avoir applaudi.—*Part. prés.* Applaudissant (inv.).— *Passé.* Applaudi, applaudie, applaudis, applaudies.— *Pass. comp.* Ayant applaudi.—Se conjugue avec le pronom pers. : *S'applaudir.*, et signifie se féliciter de quelque chose. *Nous nous* applaudissons *d'une découverte qui vient confirmer nos soupçons* (Massillon). — Il signifie

aussi se vanter, se glorifier. *La conscience est rarement assez corrompue pour* s'applaudir *d'un vice; mais le jugement l'est souvent assez pour s'enorgueillir d'un défaut* (Boiste). — Passif : *être applaudi.* — Le participe régit *de* et *par*.—Applaudi de. *Applaudie de tous, mais à son tour affable et civile à tous, elle prévenait ceux-ci, répondait honnêtement à ceux-là.*—Applaudi par. *Tant d'ouvrages médiocres que j'ai vus* applaudis par *le peuple* (Voltaire).

Si le goût éclairé refuse
Ses suffrages à nos travaux,
Apprenons à douter des fruits de notre muse,
Mais plus d'illusion, de retard, ni d'excuse,
S'ils sont *applaudis par* des sots.
Ginguené.

APPLIQUER, v. a. 1re conjug. (*Apliké*), mettre une chose sur une autre, en sorte qu'elle y adhère. *Appliquer des couleurs sur une toile.* — Mettre une chose sur une autre, de manière que leurs surfaces se touchent. *Appliquer un patron sur l'étoffe qu'on veut tailler.*—Fig. et fam. *Appliquer un soufflet.* — Destiner, consacrer. *Appliquer une somme d'argent à bâtir.*—Adapter. *Appliquer une loi à un cas particulier.*—Faire l'application d'une loi. *Appliquer une peine à quelqu'un.*—Donner. *Appliquer un remède.* — Conférer. *Appliquer les sacrements.*—*Ind. prés.* J'applique, tu appliques, il applique, nous appliquons, vous appliquez, ils appliquent. — *Imparf.* J'appliquais, tu appliquais, il appliquait, nous appliquions, vous appliquiez, ils appliquaient,— *Pass. déf.* J'appliquai, tu appliquas, il appliqua, nous appliquâmes, vous appliquâtes, ils appliquèrent. — *Pass. indéf.* J'ai appliqué, etc.—*Pass. ant.* J'eus appliqué, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais appliqué, etc. — *Futur.* J'appliquerai, tu appliqueras, il appliquera, nous appliquerons, vous appliquerez, ils appliqueront.— *Futur ant.* J'aurai appliqué, etc. — *Cond. prés.* J'appliquerais, tu appliquerais, il appliquerait, nous appliquerions, vous appliqueriez, ils appliqueraient.— *Passé.* J'aurais appliqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse appliqué, etc. — *Impér. prés.* Applique, appliquons, appliquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez appliqué.—*Subj. prés.* Que j'applique que tu appliques, qu'il applique, que nous appliquions, que vous appliquiez, qu'ils appliquent. — *Imparf.* Que j'appliquasse, que tu appliquasses, qu'il appliquât, que nous appliquassions, que vous appliquassiez, qu'ils appliquassent. — *Passé.* Que j'aie appliqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse appliqué, etc.—*Inf. prés.* Appliquer. —*Passé.* Avoir appliqué.—*Part. prés.* Appliquant (var.).*Travail applicant, besogne applicante.* — *Passé.* Appliqué, appliquée, appliqués, appliquées.—*Pass. comp.* Ayant appliqué. — Se conjugue avec le pronom pers. : *S'appliquer. Le sage qui entend une parole sensée la loue et se* l'applique *à soi-même* (Bossuet). — S'appliquer à. *Je me suis* appliqué à *la sagesse* (Fénelon). Appliquez-vous à *mettre vos peuples dans l'abondance* (Id.).— Passif : *être appliqué.* — Le participe régit *par*. *Passage appliqué par un auteur. Somme appliquée par quelqu'un à tel usage.* — *Appliqué* s'emploie adjectivement. *Ils étaient par eux-mêmes* appliqués *et ingénieux* (Fléchier).

APPOINTER, v. a. 1re conj. (*Apoeinté*), term. de pratique ancienne. Régler par appointement en justice. *C'est une affaire à appointer.* Donner des appointements à un employé. *Appointer un commis.* Imposer une punition. *Appointer un homme d'une corvée, d'une garde hors de tour,* —*Ind. prés.* J'appointe, tu appointes, il appointe, nous appointons, vous appointez, ils appointent.—*Imp.* J'appointais, tu appointais, il appointait, nous appointions, vous appointiez, ils appointaient.— *Passé déf.* J'appointai, tu appointas, il appointa, nous appointâmes, vous appointâtes, ils appointèrent. — *Passé ind.* J'ai appointé, etc.— *Passé ant.* J'eus appointé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais appointé, etc. — *Futur.* J'appointerai, tu appointeras, il appointera, nous appointerons, vous appointerez, ils appointeront. — *Futur ant.* J'aurai appointé, etc.— *Cond. prés.* J'appointerais, tu appointerais, il appointerait, nous appointerions, vous appointeriez, ils appointeraient.— *Passé.* J'aurais appointé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse appointé, etc. — *Impér. prés.* Appointe, appointons, appointez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez appointé. — *Subj prés.* Que j'appointe, que tu appointes, qu'il appointe, que nous appointions, que vous appointiez, qu'ils appointent. — *Imp.* Que j'appointasse, que tu appointasses, qu'il appointât, que nous appointassions, que vous appointassiez, qu'ils appointassent. — *Passé.* Que j'aie appointé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse appointé, etc. — *Inf prés.* Appointer.— *Passé.* Avoir appointé. — *Part. prés.* Appointant (inv.). — *Passé.* Appointé, appointée, appointés, appointées.—*Passé comp.* Ayant appointé.

Passif : *être appointé.* Le participe régit *par.*

APPORTER, v. a. 1[re] conjug. *(Aporté)*, porter de plus loin au lieu où l'on est et dont on parle. *Nos flottes nous* apportaient *toutes les richesses du Nouveau-Monde* (Massillon).—Fournir. *Apporter en mariage, apporter à la communauté. Chaque associé est débiteur envers la société de tout ce qu'il a promis d'y* apporter (Ac.).—Alléguer, citer. *Apporter de bonnes raisons.* — Causer, produire. *La guerre n'*apporte *jamais que du dommage* (Ac.).—*Ind. prés.* J'apporte, tu apportes, il apporte, nous apportons, vous apportez, ils apportent. — *Imp.* J'apportais, tu apportais, il apportait, nous apportions, vous apportiez, ils apportaient. — *Passé déf.* J'apportai, tu apportas, il apporta, nous apportâmes, vous apportâtes, ils apportèrent. — *Pass. ind.* J'ai apporté, etc.—*Pass. ant.* J'eus apporté, etc. — *Plus-que parf.* J'avais apporté, etc.—*Futur.* J'apporterai, tu apporteras, il apportera, nous apporterons, vous apporterez, ils apporteront.— *Futur ant.* J'aurai apporté, etc. — *Cond. prés.* J'apporterais, tu apporterais, il apporterait, nous apporterions, vous apporteriez, ils apporteraient.—*Pass.* J'aurais apporté, etc.— *On dit aussi:* J'eusse apporté, etc. —*Impér. prés.* Apporte, apportons, apportez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez apporté. — *Subj. prés.* Que j'apporte, que tu apportes, qu'il apporte, que nous apportions, que vous apportiez, qu'ils apportent. — — *Imp.* Que j'apportasse, que tu apportasses, qu'il apportât, que nous apportassions, que vous apportassiez, qu'ils apportassent.— *Pass.* Que j'aie apporté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse apporté, etc.— *Inf. prés.* Apporter. — *Pass.* Avoir apporté. — *Part. prés.* Apportant (inv.). —*Pass.* Apporté, apportée, apportés, apportées. — *Pass. comp.* Ayant apporté. —Se conjugue avec le pronom personnel : *s'apporter* (Omission de l'Académie). Passif : *être apporté.* Le participe régit *par.*

APPOSER, v. a. 1[re] conjug. *(Apôzé)*, appliquer, mettre dessus. *Apposer un cachet sur un certificat. Apposer le sceau royal sur un acte.*— Insérer. *Apposer une condition à un contrat.— Ind. prés.* J'appose, tu apposes, il appose, nous apposons, vous apposez, ils apposent — *Imp.* J'apposais, tu apposais, il apposait, nous apposions, vous apposiez, ils apposaient. — *Pass. déf.* J'apposai, tu apposas, il apposa, nous apposâmes vous apposâtes, ils apposèrent. — *Pass. ind.* J'ai apposé, etc. — *Pass. ant.* J'eus apposé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais apposé, etc.—*Futur.* J'apposerai, tu apposeras, il apposera, nous apposerons, vous apposerez, ils apposeront.—*Futur ant.* J'aurai apposé, etc. —*Cond. prés.* J'apposerais, tu apposerais, il apposerait, *nous* apposerions, vous apposeriez, ils apposeraient. — *Pass.* J'aurais apposé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse apposé, etc. — *Impér. prés.* Appose, apposons, apposez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez apposé.— *Subj. prés.* Que j'appose, que tu apposes, qu'il appose, que nous apposions, que vous apposiez, qu'ils apposent.— *Imp.* Que j'apposasse, que tu apposasses, qu'il apposât, que nous apposassions, que vous apposassiez, qu'ils apposassent.— *Pass.* Que j'aie apposé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse apposé, etc. — *Inf. prés.* Apposer.—*Pass.* Avoir apposé. — *Part. prés.* Apposant (invariable). — *Pass.* Apposé, apposée, apposés, apposées. — *Pass. comp.* Ayant apposé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *s'apposer* (Omission de l'Académie). Passif : *Etre apposé.* Le participe régit *par.*

APPRÉCIER, v. a. 1[re] conj. *(Aprécié)*, estimer, évaluer une chose, en fixer la valeur, le prix.—S'emploie au propre et au figuré. *Apprécier un meuble, apprécier un livre. Il faut avoir un grand fonds de vertu pour* apprécier *celle d'autrui* (Boiste). — — *Ind. prés.* J'apprécie, tu apprécies, il apprécie, nous apprécions, vous appréciez, ils apprécient. — *Imp.* J'appréciais, tu appréciais, il appréciait, nous apprécions, vous appréciiez, ils appréciaient.— — *Pass. déf.* J'appréciai, tu apprécias, il apprécia, nous appréciâmes, vous appréciâtes, ils apprécièrent.— *Pass. ind.* J'ai apprécié, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais apprécié, etc.—*Futur.* J'apprécierai, tu apprécieras, il appréciera, nous apprécierons, vous apprécierez, ils apprécieront. — *Futur ant.* J'aurai apprécié, etc. — *Cond. prés.* J'apprécierais, tu apprécierais, il apprécierait, nous apprécierions, vous apprécieriez, ils apprécieraient. — *Pass.* J'aurais apprécié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse apprécié, etc.—*Imp. prés.* Apprécie, apprécions, appréciez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez apprécié. — *Subj. prés.* Que j'apprécie, que tu apprécies, qu'il apprécie, que nous appréciions, que vous appréciiez, qu'ils apprécient. — *Imparf.* Que j'appréciasse, que tu appréciasses,

qu'il appréciât, que nous appréciassions, que vous appréciassiez, qu'ils appréciassent.— *Pass.* Que j'aie apprécié, etc. — — *Plus-que-parf.* Que j'eusse apprécié, etc. — *Infin. prés.* Apprécier. — *Pass.* Avoir apprécié. — *Part. prés.* Appréciant (invar.). — *Pass.* Apprécié, appréciée, appréciés, appréciées.—*Passé comp.* Ayant apprécié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'apprécier* (Omission de l'Académie). *Soit aveuglement, soit vanité, l'on ne* s'apprécie *jamais bien soi-même* (Boiste). Passif : *être apprécié.* Le participe régit *de* et *par.* — Apprécié de. *Tableau* apprécié des *amateurs.* — Apprécié par. *Objet* apprécié par *le commissaire-priseur à mille écus.*

APPRÉHENDER, v. a., 1re conj. (*Apréandé*), craindre, avoir peur, redouter. *Appréhender le jugement du public. Appréhender le froid.*—Term. de prat., prendre, saisir. *On l'a appréhendé au corps.* — *Ind. prés.* J'appréhende, tu appréhendes, il appréhende, nous appréhendons, vous appréhendez, ils appréhendent. — *Imparf.* J'appréhendais, tu appréhendais, il appréhendait, nous appréhendions, vous appréhendiez, ils appréhendaient.— *Pass. déf.* J'appréhendai, tu appréhendas, il appréhenda, nous appréhendâmes, vous appréhendâtes, ils appréhendèrent. — *Pass. ind.* J'ai appréhendé, etc. — *Passé ant.* J'eus appréhendé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais appréhendé, etc. — *Futur.* J'appréhenderai, tu appréhenderas, il appréhendera, nous appréhenderons, vous appréhenderez, ils appréhenderont.— *Futur ant.* J'aurai appréhendé, etc. — *Cond. prés.* J'appréhenderais, tu appréhenderais, il appréhenderait, nous appréhenderions, vous appréhenderiez, ils appréhenderaient. — *Pass.* J'aurais appréhendé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse appréhendé, etc. — *Imp. prés.* Appréhende, appréhendons, appréhendez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez appréhendé.—*Subj. prés.* Que j'appréhende, que tu appréhendes, qu'il appréhende, que nous appréhendions, que vous appréhendiez, qu'ils appréhendent. — *Imparf.* Que j'appréhendasse, que tu appréhendasses, qu'il appréhendât, que nous appréhendassions, que vous appréhendassiez, qu'ils appréhendassent.— *Passé.* Que j'aie appréhendé, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse appréhendé, etc. — *Infin. prés* Appréhender.—*Passé.* Avoir appréhendé. — *Part. prés.* Appréhendant (invariable). — *Passé.* Appréhendé, appréhendée, appréhendés, appréhendées. — *Passé comp.* Ayant appréhendé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'appréhender* (Omission de l'Académie et des lexicographes). —Passif. *Etre appréhendé.* Le participe régit *par.* — Appréhender suivi d'un infinitif veut après lui la préposition *de. N'*appréhendez *pas* de *perdre la faveur des grands* (Fléchier).—Ce verbe exige toujours le subjonctif après *que*, et dans la proposition subordonnée il faut mettre *ne* quand la proposition primordiale est affirmative. *On* appréhenda *qu'elle* n'eût *le sort des choses avancées* (Bossuet). *Il doit* appréhender *que cette occasion* ne *lui échappe* (La Bruyère). Au contraire, si la proposition primordiale est négative, dès lors on n'exprime jamais *ne* dans la proposition secondaire. *Vous ne devez pas* appréhender *que je le loue* (La Bruyère). *Mais n'*appréhendez *pas qu'un autre ainsi m'obtienne* (Corneille). Voy. *Grammaire nationale*, 743.

APPRENDRE, v. a. ir., 4e conj. (*Aprandre*), acquérir quelque connaissance. *Apprendre une langue, apprendre les sciences. Apprendre à lire, à écrire.* — Contracter volontairement l'habitude de faire quelque chose. *Il apprit à régler ses passions.* — Etre informé, averti de quelque chose. *Qu'est-ce que j'apprends-là ?*—Retenir par mémoire. *Apprendre quelque chose par cœur, apprendre des vers, une leçon, un rôle.*—Enseigner. *C'est lui qui m'a* appris *ce que je sais* (Académie).—Suivi d'un verbe à l'infinitif, régit la préposition *à. La religion nous* apprend à obéir *aux puissances*, à respecter *nos maîtres*, à souffrir *nos égaux*, à être *affable envers nos inférieurs*, à aimer *tous les hommes comme nous-mêmes* (Massillon). *Qu'en vous aimant vos fils* apprennent à *vous craindre* (Piron). — *Ind. prés.* J'apprends, tu apprends, il apprend, nous apprenons, vous apprenez, ils apprennent.— *Imp.* J'apprenais, tu apprenais, il apprenait, nous apprenions, vous appreniez, ils apprenaient. *Pass. déf.* J'appris, tu appris, il apprit, nous apprîmes, vous apprîtes, ils apprirent.—*Pass. ind.* J'ai appris, etc.— *Pass. ant.* J'eus appris, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais appris, etc.— *Futur.* J'apprendrai, tu apprendras, il apprendra, nous apprendrons, vous apprendrez, ils apprendront. — *Futur ant.* J'aurai appris, etc.—*Cond. prés.* J'apprendrais, tu apprendrais, il apprendrait, nous apprendrions, vous ap-

prendriez, ils apprendraient.—*Pass.* J'aurais appris, etc.—*On dit aussi:* J'eusse appris, etc.—*Imp. prés.* Apprends, apprenons, apprenez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez appris.—*Subj. prés.* Que j'apprenne, que tu apprennes, qu'il apprenne, que nous apprenions, que vous appreniez, qu'ils apprennent. — *Imparf.* Que j'apprisse, que tu apprisses, qu'il apprît, que nous apprissions, que vous apprissiez, qu'ils apprissent.—*Pass.* Que j'aie appris, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse appris, etc.—*Infin. prés.* Apprendre.—*Pass.* Avoir appris.—*Part.prés.* Apprenant(inv.).—*Pass.* Appris, apprise, appris, apprises. — *Pass. comp.* Ayant appris. — Se conjugue avec le pron personnel : *s'apprendre.*— Passif: *être appris.* Le participe régit *de* ou *par.*—Appris de, tenu de. *Nouvelle apprise de quelqu'un.*—Appris par, su par. *Leçon apprise par un écolier.*

APPRÊTER, v. a. 1re conj. (*Aprété*), préparer, mettre en état. *Ta mort est résolue, on la jure, on l'apprête.* (Corn.) — Se rendre ridicule. *Apprêter à rire.*—Assaisonner. *Ce cuisinier apprête bien à manger.* — Suivi d'un infinitif, régit la préposition *à. Ils font le pain*, apprêtent à *manger.* (Fénélon.)— *Ind. prés.* J'apprête, tu apprêtes, il apprête, nous apprêtons, vous apprêtez, ils apprêtent. — *Imparf.* J'apprêtais, tu apprêtais, il apprêtait, nous apprêtions, vous apprêtiez, ils apprêtaient.— *Pass. déf.* J'apprêtai, tu apprêtas, il apprêta, nous apprêtâmes, vous apprêtâtes, ils apprêtèrent.— *Pass. ind.* J'ai apprêté, etc.— *Pass. ant.* J'eus apprêté,etc.—*Plus-que-parf.* J'avais apprêté,etc.—*Futur.* J'apprêterai, tu apprêteras, il apprêtera, nous apprêterons, vous apprêterez, ils apprêteront.—*Futur ant.* J'aurai apprêté, etc. — *Cond. prés.* J'apprêterais, tu apprêterais, il apprêterait, nous apprêterions, vous apprêteriez, ils apprêteraient.—*Passé.* J'aurais apprêté, etc.— *On dit aussi :* J'eusse apprêté, etc. — *Impér. prés.* Apprête, apprêtons, apprêtez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez apprêté. — *Subj. prés.* Que j'apprête, que tu apprêtes, qu'il apprête, que nous apprêtions, que vous apprêtiez, qu'ils apprêtent.— *Imparf.* Que j'apprêtasse, que tu apprêtasses, qu'il apprêtât, que nous apprêtassions, que vous apprêtassiez, qu'ils apprêtassent. — *Passé.* Que j'aie apprêté, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse apprêté, etc.— *Inf. prés.* Apprêter.—*Passé.* Avoir apprêté.— *Part.prés.* Apprêtant (inv.).— *Passé.* Apprêté, apprêtée, apprêtés, apprêtées. — *Pass. comp.* Ayant apprêté. — Se conjugue avec le pronom personnel *se :*

Bientôt il *s'apprête*
A mériter son trône en marchant à leur tête.
(VOLTAIRE).

— Passif : *être apprêté.* Le participe régit *par : Tend la gorge aux couteaux* par *son père apprêtés.* (Racine.)

APPRIVOISER, v. a. 1re conjug. (*Aprivoèze*), rendre doux, moins farouche. *Apprivoiser un sauvage, apprivoiser un lion.* — S'emploie au figuré. *Il y a des hommes superbes que l'élévation de leurs rivaux humilie et* apprivoise.(La Bruyère.)—*Ind. prés.* J'apprivoise, tu apprivoises, il apprivoise, nous apprivoisons, vous apprivoisez, ils apprivoisent. —*Imparf.* J'apprivoisais, tu apprivoisais, il apprivoisait, nous apprivoisions, vous apprivoisiez, ils apprivoisaient.— *Passé déf.* J'apprivoisai, tu apprivoisas, il apprivoisa, nous apprivoisâmes, vous apprivoisâtes, ils apprivoisèrent. — *Passé ind.* J'ai apprivoisé, etc. —*Passé ant.* J'eus apprivoisé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais apprivoisé, etc. — *Futur.* J'apprivoiserai,tu apprivoiseras,il apprivoisera, nous apprivoiserons, vous apprivoiserez, ils apprivoiseront.—*Futur ant.* J'aurai apprivoisé, etc. — *Cond. prés.* J'apprivoiserais, tu apprivoiserais, il apprivoiserait, nous apprivoiserions, vous apprivoiseriez, ils apprivoiseraient.— *Passé.* J'aurais apprivoisé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse apprivoisé, etc.— *Impér. prés.* Apprivoise, apprivoisons, apprivoisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez apprivoisé. — *Subj. prés.* Que j'apprivoise, que tu apprivoises, qu'il apprivoise, que nous apprivoisions, que vous apprivoisiez, qu'ils apprivoisent.—*Imparf.* Que j'apprivoisasse, que tu apprivoisasses, qu'il apprivoisât, que nous apprivoisassions, que vous apprivoisassiez, qu'ils apprivoisassent. — *Passé.* Que j'aie apprivoisé, etc.— *Plus-que-parf* Que j'eusse apprivoisé, etc.—*Inf.prés.* Apprivoiser.—*Passé.* Avoir apprivoisé.—*Part. prés.* Apprivoisant (invar.) — *Passé.* Apprivoisé, apprivoisée, apprivoisés, apprivoisées. — *Passé comp.* Ayant apprivoisé. — Se conjugue avec le pronom personnel, au propre et au figuré : *S'apprivoiser. L'ours* s'apprivoise *aisément.*(Buffon.) *L'homme qui* apprivoise *les bêtes féroces ne peut* s'apprivoiser *lui-même.* (Saint Chrysostôme.) — Passif : *être apprivoisé.* Le participe régit *par.*

APPROCHER, v. a. et n., 1re conjug.

(*Aproché*), avancer auprès, mettre proche, mettre près. *Approcher une chose d'une autre, approcher la table. Nous aperçûmes de loin la terre, et le vent nous en* approchait (Fénelon).— Avoir un accès libre auprès de quelqu'un. *Tout ce qui nous* approche *n'est attentif qu'à s'accommoder à nos désirs* (Massillon).— Employé neutral., signifie: devenir proche, être proche. *L'heure approche, le temps approche, la mort approche. Le monde s'enfuit et l'éternité* approche (Massillon). Dans ce sens, il peut être suivi de la préposition *de*, au propre comme au figuré. *On n'*approche *de vous que comme du feu* (La Bruyère). *Ni les défiances, ni la crainte, ni les vains désirs n'*approchent *de cet heureux séjour de la paix* (Fénelon). — *Approcher de,* avoir accès auprès de quelqu'un, fréquenter. *Approcher des grands, approcher du trône.* —Avoir quelque convenance, quelque rapport, quelque parité, quelque ressemblance. *Les mœurs qui* approchent *des nôtres nous touchent* (Massillon). — *Ind. prés.* J'approche, tu approches, il approche, nous approchons, vous approchez, ils approchent. — *Imp.* J'approchais, tu approchais, il approchait, nous approchions, vous approchiez, ils approchaient. — *Passé déf.* J'approchai, tu approchas, il approcha, nous approchâmes, vous approchâtes, ils approchèrent. — *Passé ind.* J'ai approché, etc. — *Passé ant.* J'eus approché, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais approché, etc. — *Futur.* J'approcherai, tu approcheras, il approchera, nous approcherons, vous approcherez, ils approcheront.— *Futur ant.* J'aurai approché, etc. — *Cond. prés.* J'approcherais, tu approcherais, il approcherait, nous approcherions, vous approcheriez, ils approcheraient.— *Passé.* J'aurais approché, etc.— *On dit aussi :* J'eusse approché, etc. —*Impér. prés.* Approche, approchons, approchez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez approché.— *Subj. prés.* Que j approche, que tu approches, qu'il approche, que nous approchions, que vous approchiez, qu'ils approchent. — *Imp.* Que j'approchasse, que tu approchasses, qu'il approchât, que nous approchassions, que vous approchassiez, qu'ils approchassent. — *Passé.* Que j'aie approché, etc.—*Plus-que parf.* Que j'eusse approché, etc. — *Inf. prés.* Approcher. — *Passé.* Avoir approché.—*Part. prés.* Approchant (var.) *Les connaissances spéculatives ne conviennent guère aux enfants, même* approchant *de l'adolescence* (J.-J. Rousseau). *Les maximes du Télémaque sont des maximes plus* approchantes *de la république de Platon que de la manière dont il faut gouverner les hommes* (Voltaire). *Les juifs apprirent la langue chaldaïque fort* approchante *de la leur* (Bossuet). — Quand *approchant* qualifie le mot *quelque chose*, ce mot doit être suivi de la préposition *de*: *Quelque chose d'approchant.* Molière a donc manqué à l'exactitude grammaticale lorsqu'il fait dire à Sosie : *Je crains fort pour mon fait quelque chose* approchant, il fallait *d'approchant.*— *Passé.* Approché, approchée, approchés, approchées. —*Passé comp.* Ayant approché. —Se conjugue avec le pron. pers. : *s'approcher. Le danger s'*approche *dès que la vertu s'éloigne* (Boiste). *En s'*approchant *des plus grands hommes on s'étonne de les trouver si petits* (Id.). — Passif. *Etre approché.* Le part. régit *de* et *par,* suivant le sens. *Approché du feu. approché par quelqu'un.*

APPROFONDIR, v. a. et n., 2e conjug. (*Aprofondir*), rendre plus profond, creuser plus avant. *Approfondir un puits, une fosse, un canal, des fondations.* — Fig., pénétrer bien avant dans la connaissance d'une chose, l'examiner à fond. *Il ne faut pas* approfondir *les mystères* (Académie). — S'emploie dans le même sens neutralement (Omission de l'Académie). *Il n'y a pas de contradictions dont les hommes ne soient capables dès qu'ils veulent* approfondir (Vauvenargues).— *Ind. prés.* J'approfondis, tu approfondis, il approfondit, nous approfondissons, vous approfondissez, ils approfondissent.— *Imp.* J'approfondissais, tu approfondissais, il approfondissait, nous approfondissions, vous approfondissiez, ils approfondissaient. — *Passé déf.* J'approfondis, tu approfondis, il approfondit, nous approfondîmes, vous approfondîtes, ils approfondirent — *Passé indéf.* J'ai approfondi, etc.— *Passé ant* J'eus approfondi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais approfondi, etc. — *Futur.* J'approfondirai, tu approfondiras, il approfondira, nous approfondirons, vous approfondirez, ils approfondiront.— *Futur ant.* J'aurai approfondi, etc. — *Cond. prés.* J'approfondirais, tu approfondirais, il approfondirait, nous approfondirions, vous approfondiriez, ils approfondiraient.—*Passé.* J'aurais approfondi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse approfondi, etc. — *Impér. prés.* Approfondis, aprofondissons, approfondissez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez approfondi. — *Subj. prés.* Que j'ap-

profondisse, que tu approfondisses, qu'il approfondisse, que nous approfondissions, que vous approfondissiez, qu'ils approfondissent. — *Imparf.* Que j'approfondisse, que tu approfondisses, qu'il approfondît, que nous approfondissions, que vous approfondissiez, qu'ils approfondissent. — *Passé.* Que j'aie approfondi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse approfondi, etc. — *Infin. prés.* Approfondir. — *Passé.* Avoir approfondi. — *Part. prés.* Approfondissant (invar.). — *Passé.* Approfondi, approfondie, approfondis, approfondies. — *Pass. comp.* Ayant approfondi. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'approfondir* (Omiss de l'Acad.). *Les mystères de Dieu ne doivent pas s'*approfondir (N. Land.). Passif. *Etre approfondi.* Le participe régit *par.*

APPROPRIER, v. a., 1re conj. (*Approprié*). proportionner, adopter, rendre propre à une destination. *Il faut* approprier *les lois aux mœurs, aux opinions, aux temps, aux climats* Boiste). — *Ind. prés.* J'approprie, tu appropries, il approprie, nous approprions, vous appropriez, ils approprient. — *Imparf.* J'appropriais, tu appropriais, il appropriait, nous approprions, vous appropriez, ils appropriaient. — *Passé déf.* J'appropriai, tu appropria, il appropria, nous appropriâmes, vous appropriâtes, ils approprièrent. — *Passé ind.* J'ai approprié, etc. — *Passé ant.* J'eus approprié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais approprié, etc. — *Futur* J'approprierai, tu approprieras, il appropriera, nous appropierons, vous approprierez, ils approprieront. — *Futur ant.* J'aurai approprié, etc. — *Cond. prés.* J'approprierais, tu approprierais, il approprierait, nous approprierions, vous approprieriez, ils approprieraient. — *On dit aussi :* J'eusse approprié, etc. — *Impér.* Approprie, approprions, appropriez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez approprié. — *Subj. prés.* Que j'approprie, que tu appropries, qu'il approprie, que nous appropriions, que vous appropriiez, qu'ils approprient, — *Imparf.* Que j'appropriasse, que tu appropriasses, qu'il appropriât, que nous appropriassions, que vous appropriassiez, qu'ils appropriassent. — *Passé.* Que j'aie approprié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse approprié, etc. — *Inf. prés.* Approprier. — *Passé.* Avoir approprié. — *Part. prés.* Appropriant (inv.). — *Part. passé.* Approprié, appropriée, appopriés, appropriées. — *Passé comp.* Ayant approprié. — Se conjugue avec le pron. pers. mis pour *à soi. Les hommes souffrent avec peine qu'on ôte ce qu'ils se sont en quelque sorte* approprié *par l'espérance.* (Vauvenargues). — Passif : *être approprié.* Le participe régit *par* et *à. Logement approprié par quelqu'un à tel ou tel ouvrage.*

APPROUVER, v. a. et quelquefois n. 1re conj. (*Aprouvé*). agréer une chose, y donner son consentement. *Idoménée* approuvera *tout ce que vous jugerez à propos de faire* (Fénelon). — Juger louable, trouver digne d'estime. *Nous* approuvons *des plaisirs que notre conscience condamne* (Massillon). — Autoriser par un témoignage authentique. *Les papes* approuvèrent *expressément cette doctrine.* — Employé neutralement. *Elles n'*approuvent *et ne désapprouvent, ne louent et ne condamnent qu'après avoir consulté ses yeux et son visage.* (La Bruyère). — *Ind. prés.* J'approuve, tu approuves, il approuve, nous approuvons, vous approuvez, ils approuvent. — *Imparf.* J'approuvais, tu approuvais, il approuvait, nous approuvions, vous approuviez, ils approuvaient. — *Passé déf.* J'approuvai, tu approuvas, il approuva, nous approuvâmes, vous approuvâtes, ils approuvèrent. — *Passé ind.* J'ai approuvé, etc. — *Passé ant.* J'eus approuvé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais approuvé, etc. — *Futur.* J'approuverai, tu approuveras, il approuvera, nous approuverons, vous approuverez, ils approuveront. — *Futur antér.* J'aurai approuvé, etc. — *Conditionnel. prés.* J'approuverais, tu approuverais, il approuverait, nous approuverions, vous approuveriez, ils approuveraient. — *Passé.* J'aurais approuvé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse approuvé, etc. — *Imp. prés.* Approuve, approuvons, approuvez, — *Passé.* Aie, ayons, ayez approuvé. — *Subj. prés.* Que j'approuve, que tu approuves, qu'il approuve, que nous approuvions, que vous approuviez, qu'ils approuvent. — *Imparf.* Que j'approuvasse, que tu approuvasses, qu'il approuvât, que nous approuvassions, que vous approuvassiez, qu'ils approuvassent. — *Passé.* Que j'aie approuvé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse approuvé, etc. — *Inf. prés* Approuver. — *Passé.* Avoir approuvé. — *Part. prés.* Approuvant (inv.). — *Passé.* Approuvé, approuvée, approuvés, approuvées. Ce participe s'emploie absolument et par ellipse au bas d'un acte, d'un état, d'un compte etc. *Lu et approuvé. Approuvé* l'écriture ci-dessus. Dans

ce dernier cas, le participe reste toujours invariable. — *Passé comp.* Ayant approuvé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *s'approuver.* (Omiss. de l'Académie.) *Les hommes n'ont qu'une faible pente à* s'approuver *réciproquement* (La Bruyère).

Ne pense pas qu'au moment que je t'aime,
Innocente à mes yeux je m'*approuve* moi-même.
(Racine.)

— Passif. *Etre approuvé.* Le participe régit *par* ou *de.* C'est ici l'occasion de rapporter une règle curieuse établie par MM. Noël et Chapsal, règle qui prouve que ces oracles de l'école ont peu étudié le génie de la langue française et qu'ils n'ont jamais consulté nos écrivains lorsqu'ils ont posé un précepte. Ils disent : Les verbes passifs demandent pour régime les prépositions *de* et *par* : *de*, quand ils expriment un sentiment, une passion, en un mot, un mouvement de l'ame ; *par,* lorsqu'ils signifient une action à laquelle l'esprit ou le corps a part : *l'honnête homme est estimé de tout le monde.* — *Une grande partie de la terre a été conquise par les Romains.* Cependant, ajoutent-ils, au lieu de la préposition *de*, l'usage permet d'employer *par* pour éviter plusieurs *de. Votre conduite a été approuvé d'une commune voix par toutes les personnes sages et éclairées.* Autant de mots, MM. Noël et Chapsal, autant d'erreurs. D'abord, il n'est pas vrai que les verbes qui expriment un sentiment, une passion, un mouvement de l'âme enfin, ne régissent que *de,* puisque nous avons vu déjà dans cet ouvrage *abhorré, accablé, alarmé, admiré, adoré,* régir tantôt *de,* tantôt *par.* Il n'est pas vrai non plus qu'ils ne régissent que *par* lorsqu'ils signifient une action à laquelle l'esprit ou le corps participe ; car nous avons encore vu *abandonné, accepté, accompagné, accueilli, agité, aidé, affaibli,* régir aussi *de* ou *par.* MM. Noël et Chapsal, en disant ensuite que l'usage permet d'employer *par* pour éviter plusieurs *de*, prouvent manifestement qu'ils ne connaissent pas plus l'usage que les principes. Ils seraient fort embarrassés de condamner, sous le rapport de la construction, ces vers de Voltaire :

Un conseiller du roi, sur la terre inconnu,
Doit dans son cercle étroit, chez les siens bien-venu
Être *approuvé du* moins *de* ses graves confrères.

Oseraient-ils censurer ces phrases de Pascal, ce fondateur de la langue ? *Cet auteur fut* approuvé par *le Pape. Cet auteur fut* approuvé par *trois assemblées générales du clergé.* On le voit, MM. Noël et Chapsal sont des docteurs très suspects en fait de langage. Pour établir des règles à cet égard, Nous ne les croyons pas plus compétents que tous les autres grammairiens. Les seuls législateurs sont les écrivains. Voy. *Grammaire nationale*, 613.

APPROVISIONNER, v. a., 1re conjug. *(Aprovizioné)*, faire un approvisionnement, fournir les provisions nécessaires. *Approvisionner une place de guerre, une armée, une flotte.* — *Ind. prés.* J'approvisionne, tu approvisionnes, il approvisionne, nous approvisionnons, vous approvisionnez, ils approvisionnent. — *Imparf.* J'approvisionnais, tu approvisionnais, il approvisionnait, nous approvisionnions, vous approvisionniez, ils approvisionnaient. — *Passé déf.* J'approvisionnai, tu approvisionnas, il approvisionna, nous approvisionnâmes, vous approvisionnâtes, ils approvisionnèrent. — *Passé ind.* J'ai approvisionné, etc. — *Passé ant.* J'eus approvisionné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais approvisionné, etc. — *Futur.* J'approvisionnerai, tu approvisionneras, il approvisionnera, nous approvisionnerons, vous approvisionnerez, ils approvisionneront. — *Futur ant.* J'aurai approvisionné, etc. — *Cond. prés.* J'approvisionnerais, tu approvisionnerais, il approvisionnerait, nous approvisionnerions, vous approvisionneriez, ils approvisionneraient. — *On dit aussi :* J'eusse approvisionné, etc. — *Imp. prés.* Approvisionne, approvisionnons, approvisionnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez approvisionné. — *Subj. prés.* Que j'approvisionne, que tu approvisionnes, qu'il approvisionne, que nous approvisionnions, que vous approvisionniez, qu'ils approvisionnent. — *Imp.* Que j'approvisionnasse, que tu approvisionnasses, qu'il approvisionnât, que nous approvisionnassions, que vous approvisionnassiez, qu'ils approvisionnassent. — *Passé.* Que j'aie approvisionné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse approvisionné, etc. — *Infinitif prés.* Approvisionner. — *Part prés.* Approvisionnant. (invariable.) — *Passé.* Approvisionné, approvisionnée, approvisionnés, approvisionnées. — *Passé com.* Ayant approvisionné. — Se conjugue avec le pron. pers. : *s'approvisionner. Je me suis* approvisionné de *bois pour deux hivers.* (Acad.). — Passif. *Etre approvisionné.* Le participe régit *de* et *par.* *Avoir été approvisionné d'une chose par telle et telle personne.*

APPUYER, v. a. et n. 1re conj. (*Apuiié*), soutenir par le moyen d'un appui. *Appuyer une muraille par des piliers, appuyer un édifice par des arcs-boutants.*—Poser sur : *appuyer ses mains, ses bras, ses coudes sur une table.* — Fig., aider, favoriser : *appuyer une personne, une affaire, un placet, une requête.*— Autoriser, excuser : *J'admire comme notre esprit est la dupe de notre cœur et des raisons que nous trouvons pour* appuyer *nos changemens* (Mme de Sévigné).— Fortifier une chose par une autre. *Appuyer son opinion par de bonnes raisons.*—*Ind.prés.* J'appuie, tu appuies, il appuie, nous appuyons, vous appuyez, ils appuient.—*Imparf.* J'appuyais, tu appuyais, il appuyait, nous appuyions, vous appuyiez, ils appuyaient.—*Pass. déf.* J'appuyai, tu appuyas, il appuya, nous appuyâmes, vous appuyâtes, ils appuyèrent. —*Passé ind.* J'ai appuyé, etc.—*Passé ant.* J'eus appuyé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais appuyé, etc. —*Futur.* J'appuierai, tu appuieras, il appuiera, nous appuierons, vous appuierez, ils appuieront. — *Futur ant.* J'aurai appuyé, etc. —*Cond. prés.* J'appuierais, tu appuierais, il appuierait, nous appuierions, vous appuieriez, ils appuieraient. —*Passé.* J'aurais appuyé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse appuyé, etc.—*Impér.* Appuie, appuyons, appuyez.—*Passe.* Aie, ayons, ayez appuyé. —*Subj. prés.* Que j'appuie, que tu appuies, qu'il appuie, que nous appuyions, que vous appuyiez, qu'ils appuient.—*Imparf.* Que j'appuyasse, que tu appuyasses, qu'il appuyât, que nous appuyassions, que vous appuyassiez, qu'ils appuyassent.—*Passé.* Que j'aie appuyé, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse appuyé, etc. — *Inf. prés.* Appuyer. — *Passé.* Avoir appuyé. — *Part prés.* Appuyant (invar.). —*Passé.* Appuyé, appuyée, appuyés, appuyées. — *Passé comp.* Ayant appuyé.— Se conjugue avec le pron. pers.: *S'appuyer. Un gouvernement s'expose à tomber lorsqu'il* s'appuie *non sur le cœur du peuple, mais sur le bras du soldat* (Boiste).—Passif : *être appuyé.* Le participe régit *par, de* et *sur.*—Appuyé sur : *L'histoire renferme l'expérience du monde et la raison des siècles, c'est un maître impartial dont nous ne pouvons réfuter les raisonnements* appuyés sur *des faits; il nous montre le passé pour nous annoncer l'avenir : c'est le miroir de la vérité* (Labruy.).—Appuyé de : *La haine contre le ministre,* appuyé de *l'amour du bien public, menaçait la cour d'une révolution* (Voltaire).—Appuyé par : *Le parlement, entraîné par lui, leva l'étendard contre la cour, avant même d'être* appuyé par *aucun prince* (Voltaire).

APURER, v. a. 1re conjug. (*Apuré*), lever les charges d'un compte rendu ; rendre net. *Apurer un compte.* — Term. de doreur, affiner, purifier. — *Ind. prés.* J'apure, tu apures, il apure, nous apurons, vous apurez, ils apurent. —*Imparf.* J'apurais, tu apurais, il apurait, nous apurions, vous apuriez, ils apuraient.—*Passé déf.* J'apurai, tu apuras, il apura, nous apurâmes, vous apurâtes, ils apurèrent. — *Passé ind.* J'ai apuré, etc. — *Passé ant.* J'eus apuré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais apuré, etc. — *Futur.* J'apurerai, tu apureras, il apurera, nous apurerons, vous apurerez, ils apureront.— *Futur ant.* J'aurai apuré, etc. — *Cond. prés.* J'apurerais, tu apurerais, il apurerait, nous apurerions, vous apureriez, ils apureraient. — *Passé.* J'aurais apuré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse apuré, etc. —*Impér. prés.* Apure, apurons, apurez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez apuré. —*Subj. prés.* Que j'apure, que tu apures, qu'il apure, que nous apurions, que vous apuriez, qu'ils apurent. —*Imp.* Que j'apurasse, que tu apurasses, qu'il apurât, que nous apurassions, que vous apurassiez, qu'ils apurassent.—*Passé.* Que j'aie apuré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse apuré, etc. — *Infinitif.* Apurer. — *Passé.* Avoir apuré.—*Part.prés.* Apurant (invariable). — *Passé.* Apuré, apurée, apurés, apurées. — *Passé comp.* Ayant apuré.—Se conjugue avec le pron. pers.: *s'apurer* (Omiss.de l'Acad.).—Passif. *Etre apuré.* Le participe régit *par.*

ARASER, v. a., 1re conj. (*Arazé*), term. de maçonnerie, mettre de niveau un mur, un bâtiment, en élevant les parties basses à la hauteur de celle qui est la plus élevée. *Ce mur est d'inégale hauteur en plusieurs endroits, il faut l'*araser (Académie). — En term. de menuis. Couper le bas des planches où l'on veut mettre des emboisures et conserver assez de bois pour faire les tenons. — *Ind. prés* J'arase, tu arases, il arase, nous arasons, vous arasez, ils arasent.—*Imparf.* J'arasais, tu arasais, il arasait, nous arasions, vous arasiez, ils arasaient.— *Passé déf.* J'arasai, tu arasas, il arasa, nous arasâmes, vous arasâtes, ils arasèrent.— *Passé ind.* J'ai arasé, etc. — *Passé ant.* J'eus arasé, etc. — *Plus-que parf.* J'avais arasé, etc.—*Futur.* J'araserai,

tu araseras, il arasera, nous araserons, vous araserez, ils araseront. — *Futur ant.* J'aurai arasé, etc. — *Condit. prés.* J'araserais, tu araserais, il araserait, nous araserions, vous araseriez, ils araseraient. — *Passé.* J'aurais arasé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse arasé, etc. — *Impér. prés.* Arase, arasons, arasez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez arasé. — *Subj. prés.* Que J'arase, que tu arases, qu'il arase, que nous arasions, que vous arasiez, qu'ils arasent. — *Imparf.* Que j'arasasse, que tu arasasses, qu'il arasât, que nous arasassions, que vous arasassiez, qu'ils arasassent. — *Passé.* Que j'aie arasé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse arasé, et. — *Inf. prés.* Araser. — *Passé.* Avoir arasé. — *Part. prés.* Arasant. (inv.) — *Passé.* Arasé, arasée, arasés, arasées. — *Passé comp.* Ayant arasé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'araser.* (Omission de l'académie.) — Passif. *Etre* arasé. Le participe régit *par.*

ARBITRER, v. a., 1re conj. *(Arbitré)*, estimer, régler, décider, juger en qualité d'arbitre. *Ils paieront ce qu'il plaira au juge d'*arbitrer (Académ.). — *Ind. prés* J'arbitre, tu arbitres, il arbitre, nous arbitrons vous arbitrez, ils arbitrent. — *Imparf.* J'arbitrais, tu arbitrais, il arbitrait, nous arbitrions, vous arbitriez, ils arbitraient. — *Pass. déf.* J'arbitrai, tu arbitras, il arbitra, nous arbitrâmes, vous arbitrâtes, ils arbitrèrent. — *Passé ind.* J'ai arbitré, etc — *Passé ant.* J'eus arbitré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais arbitré, etc. — *Futur.* J'arbitrerai, tu arbitreras, il arbitrera, nous arbitrerons, vous arbitrerez, ils arbitreront. — *Futur ant.* J'aurai arbitré, etc. — *Cond. prés.* J'arbitrerais, tu arbitrerais, il arbitrerait, nous arbitrerions, vous arbitreriez, ils arbitreraient. — *Passé.* J'aurais arbitré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse arbitré, etc. — *Impér. prés.* Arbitre, arbitrons, arbitrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez arbitré. — *Subj. prés.* Que j'arbitre, que tu arbitres, qu'il arbitre, que nous arbitrions, que vous arbitriez, qu'ils arbitrent. — *Imp.* Que j'arbitrasse, que tu arbitrasses, qu'il arbitrât, que nous arbitrassions, que vous arbitrassiez, qu'ils arbitrassent. — *Passé.* Que j'aie arbitré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse arbitré, etc. — *Infin. prés.* Arbitrer. — *Passé.* Avoir arbitré. — *Part. prés.* Arbitrant (inv.). — *Passé.* Arbitré, arbitrée, arbitrés, arbitrées. — *Pass. comp.* Ayant arbitré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'arbitrer.* (Omission de l'Académie.) — Passif. *Etre arbitré.* Le participe régit *par.*

ARBORER, v. a., 1re conj. *(Arboré)*, planter, élever quelque chose droit comme un arbre. *Arborer les enseignes, arborer un étendard, arborer la croix. On vit le croissant* arboré *où la croix de J.-C. était adorée.* (Fléchier.) — En term. de mar., hisser, déployer au vent. *Arborer un pavillon.* On dit plus généralement *hisser un pavillon.* — Figurément, se déclarer ouvertement pour quelque opinion, quelque parti. *Arborer l'étendard de la révolte. Arborer le pyrrhonisme, l'impiété. Quand l hypocrisie a perdu le masque de la honte, elle* arbore *le panache de l'orgueil.* (Buffon.) — *Ind. prés.* J'arbore, tu arbores, il arbore, nous arborons, vous arborez, ils arborent. — *Imparf.* J'arborais, tu arborais, il arborait, nous arborions, vous arboriez, ils arboraient. — *Pass. déf.* J'arborai, tu arboras, il arbora, nous arborâmes, vous arborâtes, ils arborèrent. — *Pass. indéf.* J'ai arboré, etc. — *Pass. ant.* J'eus arboré, etc. — *Plus que-parf.* J'avais arboré, etc. — *Futur.* J'arborerai, tu arboreras, il arborera, nous arborerons, vous arborerez, ils arboreront. — *Futur ant.* J'aurai arboré, etc. — *Cond. prés.* J'arborerais, tu arborerais, il arborerait, nous arborerions, vous arboreriez, ils arboreraient. — *Passé.* J'aurais arboré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse arboré, etc. — *Impér. prés.* Arbore, arborons, arborez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez arboré. — *Subj. prés.* Que j'arbore, que tu arbores, qu'il arbore, que nous arborions, que vous arboriez, qu'ils arborent. — *Imparf.* Que j'arborasse, que tu arborasses, qu'il arborât, que nous arborassions, que vous arborassiez, qu'ils arborassent. — *Passé.* Que j'aie arboré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse arboré, etc. — *Infin. prés.* Arborer. — *Passé.* Avoir arboré. — *Part. prés.* Arborant (inv.). — *Passé.* Arboré, arborée, arborés, arborées. — *Passé comp.* Ayant arboré. — Passif. *Etre arboré.* Le part. régit *par.*

ARC-BOUTER, v. a. 1re conj. *(Arbouté)*, soutenir, appuyer au moyen d'un arc-boutant. *Arc-bouter une voûte, un mur.* — *Ind. prés.* J'arc-boute, tu arc-boutes, il arc-boute, nous arc-boutons, vous arc-boutez, ils arc-boutent. — *Imparf.* J'arc-boutais, tu arc-boutais, il arc-boutait, nous arc boutions, vous arc-boutiez, ils arc-boutaient. — *Passé déf.* J'arc-boutai, tu arc-boutas, il arc-bouta, nous arc-boutâmes, vous arc-boutâtes, ils arc-boutèrent. — *Pass. ind.* J'ai arc-bouté, etc. — *Pass. ant.* J'eus arc-boute, etc. — *Plus-que-parf.* J'a-

vais arc-bouté, etc. — *Futur*. J'arc-boute-rai, tu arc-bouteras, il arc-boutera, nous arc-bouterons, vous arc-bouterez, ils arc-bouteront. —*Futur ant*. J'aurai arc-bouté, etc.— *Cond. prés*. J'arc-bouterais, tu arc-bouterais, il arc-bouterait, nous arc-bouterions, vous arc-bouteriez, ils arc-bouteraient. — *Passé*. J'aurais arc-bouté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse arc-bouté, etc.— *Imp*. Arc-boute, arc-boutons, arc-boutez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez arc-bouté. — *Subj. prés*. Que j'arc-boute, que tu arc-boutes, qu'il arc-boute, que nous arc-boutions, que vous arc-boutiez, qu'ils arc-boutent. — *Imparf*. Que j'arc-boutasse, que tu arc-boutasses, qu'il arc-boutât, que nous arc-boutassions, que vous arc-boutassiez, qu'ils arc-boutassent. — *Passé*. Que j'aie arc-bouté, etc.— *Plus-que-parf*. Que j'eusse arc-bouté, etc. — *Inf. prés*. Arc-bouter. — *Passé*. Avoir arc-bouté.— *Part. prés*. Arc-boutant (inv.). — *Passé*. Arc-bouté, arc-boutée, arc-boutés, arc-boutées. — *Passé comp*. Ayant arc-bouté. — Passif : *être arc-bouté*. Le participe régit *par*.

ARDER, v. a. 1re conj. (*Ardé*), ou *ardre*, v. a. 4e conj. (*Ardre*), brûler. Vieux mot qui s'est conservé longtemps dans cette phrase populaire : *Le feu de Saint-Antoine vous arde !*

ARGENTER, v. a. 1re conj. (*Arjenté*), appliquer des feuilles d'argent sur des ouvrages de métal, de bois, de cuir, etc., de manière qu'ils paraissent être faits d'argent. *Argenter un vase, argenter des ornements en relief*.— S'emploie figurément et poétiquement : *La lune argentait les flots*.— *Ind. prés*. J'argente, tu argentes, il argente, nous argentons, vous argentez, ils argentent.—*Imp*. J'argentais, tu argentais, il argentait, nous argentions, vous argentiez, ils argentaient.— *Pass. déf*. J'argentai, tu argentas, il argenta, nous argentâmes, vous argentâtes, ils argentèrent. — *Passé indéf*. J'ai argenté, etc. — *Passé antér*. J'eus argenté, etc.—*Plus-que-parf*. J'avais argenté, etc.— *Futur*. J'argenterai, tu argenteras, il argentera, nous argenterons, vous argenterez, ils argenteront. — *Futur pass*. J'aurai argenté, etc. — *Condit. prés*. J'argenterais, tu argenterais, il argenterait, nous argenterions, vous argenteriez, ils argenteraient. — *Passé*. J'aurais argenté, etc.—*On dit aussi* : J'eusse argenté, etc. — *Impér. prés*. Argente, argentons, argentez. — *Passé*. Aie, avons, ayez argenté.—*Subj. prés*. Que j'argente, que tu argentes, qu'il argente, que nous argentions, que vous argentiez, qu'ils argentent. — *Imparf*. Que j'argentasse, que tu argentasses, qu'il argentât, que nous argentassions, que vous argentassiez, qu'ils argentassent. — *Passé*. Que j'aie argenté, etc.—*Plus-que-parf*. Que j'eusse argenté, etc. — *Infinitif présent*. Argenter. — *Pass*. Avoir argenté. — *Participe prés*. Argentant. (inv.) — *Passé*. Argenté, argentée, argentés, argentées.—*Passé comp*. Ayant argenté.—Se conjugue avec le pronom personnel : *s'argenter*, et signifie être susceptible *d'être argenté*. *Le cuivre s'argente facilement*. — Passif : *être argenté*. Le participe régit *par*.

ARGOTER, v. a. 1re conjug. (*Argoté*), term. de jardinage, couper l'extrémité d'une branche morte. — *Ind. prés*. J'argote, tu argotes, il argote, nous argotons, vous argotez, ils argotent.— *Imp*. J'argotais, tu argotais, il argotait, nous argotions, vous argotiez, ils argotaient.—*Pass. déf*. J'argotai, tu argotas, il argota, nous argotâmes, vous argotâtes, ils argotèrent. —*Pass. ind*. J'ai argoté, etc.—*Passé ant*. J'eus argoté, etc.—*Plus-que-parf*. J'avais argoté, etc.— *Futur*. J'argoterai, tu argoteras, il argotera, nous argoterons, vous argoterez, ils argoteront. — *Futur passé*. J'aurai argoté, etc.— *Cond. prés*. J'argoterais, tu argoterais, il argoterait, nous argoterions, vous argoteriez, ils argoteraient. — *Passé*. J'aurais argoté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse argoté, etc.—*Impér. prés*. Argote, argotons, argotez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez argoté. — *Subj. prés*. Que j'argote, que tu argotes, qu'il argote, que nous argotions, que vous argotiez, qu'ils argotent.—*Imparf*. Que j'argotasse, que tu argotasses, qu'il argotât, que nous argotassions, que vous argotassiez, qu'ils argotassent.— *Pass*. Que j'aie argoté, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse argoté, etc. — *Inf. prés*. Argoter. — *Pass*. Avoir argoté.— *Part. prés*. Argotant (inv.).—*Passé* Argoté, argotée, argotés, argotées.—*Pass. comp*. Ayant argoté.—Passif : *être argoté*, Le participe régit *par*.

ARGUER, v. a. et n., 1re conj. (*Argué*), reprendre, contredire, accuser. *Arguer un acte de faux*.—Neutr., signifie : tirer une conséquence d'un fait. *Vous arguez mal de ce fait* (Acad.). — *Ind. prés*. J'argue, tu argues, il argue, nous argüons, vous arguez, ils arguent. — *Imp*. J'arguais, tu

arguais, il arguait, nous arguions, vous arguiez, ils arguaient. — *Pass. déf.* J'arguai, tu arguas, il argua, nous arguâmes, vous arguâtes, ils arguèrent. — *Pass. ind.* J'ai argué, etc. — *Pass. ant.* J'eus argué, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais argué, etc.— *Futur.* J'arguerai, tu argueras, il arguera, nous arguerons, vous arguerez, ils argueront. — *Futur pass.* J'aurai argué, etc.— *Cond. prés.* J'arguerais, tu arguerais, il arguerait, nous arguerions, vous argueriez, ils argueraient.— *Pass.* J'aurais argué, etc.— *On dit aussi* : J'eusse argué, etc. —*Impér. prés.* Argue, arguons, arguez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez argué.—*Subj. prés.* Que j'argue, que tu argues, qu'il argue, que nous arguions, que vous arguiez, qu'ils arguent.— *Imp.* Que j'arguasse, que tu arguasses, qu'il arguât, que nous arguassions, que vous arguassiez, qu'ils arguassent — *Pass.* Que j'aie argué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse argué, etc. —*Inf. prés.* Arguer.— *Pass.* Avoir argué. —*Part. prés.* Arguant (inv.).— *Pass.* Argué, arguée, argués, arguées. — *Pass. comp.* Ayant argué.— Passif : *être argué.* Le participe régit *par. Pièce qui est* arguée *de faux* par *quelqu'un.*

ARGUMENTER, v. n. 1re conj. (*Argumanté*), faire un ou plusieurs arguments; prouver par arguments, ou tirer des conséquences d'une chose à une autre. *Argumenter contre quelqu'un, argumenter contre une proposition. Il ne faut pas* argumenter *de la possibilité à l'effet* (Acad.). *Il est aussi inutile* d'argumenter *avec un fanatique que de contester à un amant les perfections de sa maîtresse* (Voltaire). — *Ind. prés.* J'argumente, tu argumentes, il argumente, nous argumentons, vous argumentez, ils argumentent.— *Imp.* J'argumentais, tu argumentais, il argumentait, nous argumentions, vous argumentiez, ils argumentaient. — *Passé déf.* J'argumentai, tu argumentas, il argumenta, nous argumentâmes, vous argumentâtes, ils argumentèrent.— *Passé ind.* J'ai argumenté, etc.—*Passé ant.* J'eus argumenté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais argumenté, etc. —*Futur.* J'argumenterai, tu argumenteras, il argumentera, nous argumenterons, vous argumenterez, ils argumenteront. — *Futur passé.* J'aurai argumenté, etc. — *Cond. prés.* J'argumenterais, tu argumenterais, il argumenterait, nous argumenterions, vous argumenteriez, ils argumenteraient.— *Pass.* J'aurais argumenté, etc. —*On dit aussi :* J'eusse argumenté, etc.— *Imp. prés.* Argumente, argumentons, argumentez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez argumenté. — *Subj. prés.* Que j'argumente, que tu argumentes, qu'il argumente, que nous argumentions, que vous argumentiez, qu'ils argumentent. — *Imparf.* Que j'argumentasse, que tu argumentasses, qu'il argumentât, que nous argumentassions, que vous argumentassiez, qu'ils argumentassent.—*Passé.* Que j'aie argumenté, etc. *Plus-que-parf.* Que j'eusse argumenté, etc. — *Infinitif présent.* Argumenter. — *Passs.* Avoir argumenté. — *Participe prés.* Argumentant (inv.). — *Passé.* Argumenté, argumentée, argumentés, argumentées. — *Passé composé.* Ayant argumenté.

ARMER, v. a. et n., 1re conjug. (*Armé*), pourvoir d'armes. *Il lui était plus facile de lever des soldats que de les* armer (Bossuet). — Revêtir d'armes défensives. *Armer quelqu'un de toutes pièces, l'armer de pied en cap* (Acad.)— Equiper. *Armer un vaisseau en guerre, en course.*— Garnir de canons. *Armer une batterie.* — Employé neutralement signifie lever des soldats, des troupes: *Toutes les puissances de l'Europe arment* (Académie).— Figur., donner occasion de prendre les armes, de faire la guerre. *Le fanatisme a souvent* armé *les peuples les uns contre les autres* (Académie). — Fig., animer, irriter, soulever. *Armer le fils contre le père, l'ami contre l'ami* (Académie). — Fortifier : *Armer une meule de moulin avec des liens de fer. Armer un fusil, un pistolet,* tendre le ressort qui met le chien de la batterie en état de s'abattre. — En term. de fauconnerie. *Armer l'oiseau,* lui attacher des sonnettes. — En term. de musique: *Armer la clé,* mettre à la clé le nombre de dièzes ou de bémols convenables pour indiquer le ton dans lequel on doit jouer.— *Indicatif présent.* J'arme, tu armes, il arme, nous armons, vous armez, ils arment.— *Imparf.* J'armais, tu armais, il armait, nous armions, vous armiez, ils armaient.— *Passé déf.* J'armai, tu armas, il arma, nons armâmes, vous armâtes, ils armèrent.— *Passé indéf.* J'ai armé, etc. — *Passé ant.* J'eus armé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais armé, etc. — *Futur.* J'armerai, tu armeras, il armera, nous armerons, vous armerez, ils armeront. — *Futur ant.* J'aurai armé, etc.—*Cond. prés.* J'armerais, tu armerais, il armerait, nous armerions, vous armeriez, ils armeraient.— *Passé.* J'aurais

armé, etc.— *On dit aussi* : J'eusse armé, etc. — *Impérat. prés.* Arme, armons, armez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez armé. — *Subj. prés* Que j'arme, que tu armes, qu'il arme, que nous armions, que vous armiez, qu'ils arment.—*Imparf.* Que j'armasse, que tu armasses, qu'il armât, que nous armassions, que vous armassiez, qu'ils armassent.—*Passé.* Que j'aie armé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse armé, etc.— *Infin. prés.* Armer.—*Passé.* Avoir armé.— *Part. prés.* Armant (inv.).— *Passé.* Armé, armée, armés, armées.—*Passé comp.* Ayant armé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *s'armer*, et signifie se munir d'armes, soit offensives, soit défensives. *S'armer d'une épée, d'un pistolet, d'un fusil, d'une cuirasse, d'un bâton, d'une fourche. L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature; il ne faut pas que l'univers entier* s'arme *pour l'écraser* (Pascal). — Fig., se prémunir, se précautionner contre. *Les femmes ne sont jamais plus fortes que lorsqu'elles* s'arment *de leur faiblesse* (Boiste). Passif : *être armé.* Le participe régit *de* et *par*.— Armé de : *Armé de toutes pièces, armé de pointes de fer.* — Armé par : *Etre armé par quelqu'un chevalier.*

ARMORIER, v. a. 1re conj. (*Armorié*), mettre, peindre, graver ou appliquer des armoiries sur quelque chose. *Faire armorier une voiture, de la vaisselle, un cachet.*

Au dos de son carosse
Il fit *armorier* et sa mitre et sa crosse.
(Boileau.)

— *Ind. prés.* J'armorie, tu armories, il armorie, nous armorions, vous armoriez, ils armorient.— *Imparf.* J'armoriais, tu armoriais, il armoriait, nous armoriions, vous armoriiez, ils armoriaient.—*Pass. déf.* J'armoriai, tu armorias, il armoria, nous armoriâmes, vous armoriâtes, ils armorièrent. — *Pass. ind.* J'ai armorié, etc. — *Pass. ant.* J'eus armorié, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais armorié, etc. — *Futur.* J'armorierai, tu armorieras, il armoriera, nous armorierons, vous armorierez, ils armorieront. — *Futur ant.* J'aurai armorié, etc. —*Cond. prés.* J'armorierais, tu armorierais, il armorierait, nous armorierions, vous armorieriez, ils armorieraient. — *Passé.* J'aurais armorié, etc.—*On dit aussi* : J'eusse armorié, etc.— *Impér. prés.* Armorie, armorions, armoriez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez armorié. — *Subj. prés.* Que j'armorie, que tu armories, qu'il armorie, que nous armoriions, que vous armoriiez, qu'ils armorient. — *Imparf.* Que j'armoriasse, que tu armoriasses, qu'il armoriât, que nous armoriassions, que vous armoriassiez, qu'ils armoriassent. — *Passé.* Que j'aie armorié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse armorié, etc.—*Inf. prés.* Armorier.--*Passé.* Avoir armorié. — *Part. prés.* Armoriant (inv.).— *Passé.* Armorié, armoriée, armoriés, armoriées. —*Passé comp.* Ayant armorié. — Passif : *être armorié.* Le participe régit *par.*

AROMATISER, v. a., 1re conj. (*Aromatisé*), mêler des aromates avec quelque chose. *Aromatiser de l'eau d'orge avec du sirop de cannelle, aromatiser une sauce avec de la muscade* (Acad.). *Pourquoi le soleil, qui donne l'accroissement et la chaleur aux plantes, ne leur transmettrait-il par les saveurs acides, sucrées, vineuses, huileuses,* aromatisées (Bernardin de St.-Pierre.)— *Ind. prés.* J'aromatise, tu aromatises, il aromatise, nous aromatisons, vous aromatisez, ils aromatisent. — *Imparf.* J'aromatisais, tu aromatisais, il aromatisait, nous aromatisions, vous aromatisiez, ils aromatisaient.—*Pass. déf.* J'aromatisai, tu aromatisas, il aromatisa, nous aromatisâmes, vous aromatisâtes, ils aromatisèrent.— *Pass. ind.* J'ai aromatisé, etc. —*Pass. ant.* J'eus aromatisé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais aromatisé, etc.— *Futur.* J'aromatiserai, tu aromatiseras, il aromatisera, nous aromatiserons, vous aromatiserez, ils aromatiseront.— *Futur ant.* J'aurai aromatisé, etc.— *Cond. prés.* J'aromatiserais, tu aromatiserais, il aromatiserait, nous aromatiserions, vous aromatiseriez, ils aromatiseraient. — *Passé.* J'aurais aromatisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse aromatisé, etc.— *Impér. prés.* Aromatise, aromatisons, aromatisez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez aromatisé.— *Subj. prés.* Que j'aromatise, que tu aromatises, qu'il aromatise, que nous aromatisions, que vous aromatisiez, qu'ils aromatisent.— *Imparf.* Que j'aromatisasse, que tu aromatisasses, qu'il aromatisât, que nous aromatisassions, que vous aromatisassiez, qu'ils aromatisassent. — *Passé.* Que j'aie aromatisé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse aromatisé, etc. — *Inf. prés.* Aromatiser.—*Passé.* Avoir aromatisé.— *Part. prés.* Aromatisant (invar.). —*Passé.* Aromatisé, aromatisée, aromatisés, aromatisées.— *Pass. comp.* Ayant aromatisé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *s'aromatiser* (Omission de l'Acad.).

— Fig. Se couvrir d'odeur et de parfum ; fam. et peu usité.—Passif : *être aromatisé*. Le participe régit *par*.

ARPÉGER, v. n., 1re conjug. (*Arpégé*), terme de mus. Faire des arpéges, des arpégements. Dans ce verbe le *g* doit toujours avoir la pronociation du *j;* et pour lui conserver cette prononciation dans les temps où il est suivi d'un *a*, il faut mettre un *e* muet avant cet *a*. *J'arpégeais, j'arpégeai.* — *Indicatif prés.* J'arpége, tu arpéges, il arpége, nous arpégeons, vous arpégez, ils arpégent. — *Imparf.* J'arpégeais, tu arpégeais, il arpégeait, nous arpégions, vous arpégiez, ils arpégeaient. — *Passé déf.* J'arpégeai, tu arpégeas, il arpégea, nous arpégeâmes, vous arpégeâtes, ils arpégèrent.— *Passé indéf.* J'ai arpégé, etc. — *Passé ant.* J'eus arpégé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais arpégé, etc. — *Futur.* J'arpégerai, tu arpégeras, il arpégera, nous arpégerons, vous arpégerez, ils arpégeront. *Futur ant.* J'aurai arpégé, etc. — *Cond. prés.* J'arpégerais, tn arpégerais, il arpégerait, nous arpégerions, vous arpégeriez, ils arpégeraient.— *Passé.* J'aurais arpégé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse arpégé, etc. — *Impér. prés.* Arpége, arpégeons, arpégez.— *Subj. prés.* Que j'arpége, que tu arpéges, qu'il arpége, que nous arpégions, que vous arpégiez, qu'ils arpégent.—*Imp.* Que j'arpégeasse, que tu arpégeasses, qu'il arpégeat, que nous arpégeassions, que vous arpégeassiez, qu'ils arpégeassent.—*Passé.* Que j'aie arpégé, etc. — *Plus-que parf.* Que j'eusse arpégé, etc.— *Inf. prés.* Arpéger. —*Passé.* Avoir arpégé. — *Part. prés.* Arpégeant (inv.). —*Passé.* Arpégé (inv.). —*Pass. comp.* Ayant arpégé.

ARPENTER, v. a. et n., 1re conj. (*Arpanté*), mesurer un terrein par arpents ou autrement. *Arpenter le terrein d'un village. Faire arpenter une pièce de terre.* — Figur. et famil. Parcourir un espace avec vîtesse et à grands pas. *J'ai arpenté Paris aujourd'hui dans tous les sens.* — S'emploie neutral. *Voyez comme il arpente.* —*Ind. prés.* J'arpente, tu arpentes, il arpente, nous arpentons, vous arpentez, ils arpentent.—*Imparf.* J'arpentais, tu arpentais, il arpentait, nous arpentions, vous arpentiez, ils arpentaient.—*Pass. déf.* J'arpentai, tu arpentas, il arpenta, nous arpentâmes, vous arpentâtes, ils arpentèrent. *Passé ind.* J'ai arpenté, etc. — *Futur ant.* J'eus arpenté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais arpenté, etc.—*Futur.* J'arpenterai, tu arpenteras, il arpentera, nous arpenterons, vous arpenterez, ils arpenteront. — *Futur pass.* J'aurai arpenté, etc.— *Cond. prés.* J'arpenterais, tu arpenterais, il arpenterait, nous arpenterions, vous arpenteriez, ils arpenteraient.— *Pass.* J'aurais arpenté, etc.—*On dit aussi :* J'eusse arpenté, etc.—*Imp. prés.* Arpente, arpentons, arpentez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez arpenté. — *Subj. prés.* Que j'arpente, que tu arpentes, qu'il arpente, que nous arpentions, que vous arpentiez, qu'ils arpentent. — *Imparf.* Que j'arpentasse, que tu arpentasses, qu'il arpentât, que nous arpentassions, que vous arpentassiez, qu'ils arpentassent. — *Pass.* Que j'aie arpenté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse arpenté, etc. — *Infinit. prés.* Arpenter. — *Pass.* Avoir arpenté.—*Part. prés.* Arpentant (invariable).— *Pass.* Arpenté, arpentée, arpentés, arpentées. — *Pass. comp.* Ayant arpenté.—Se conjugue avec le pronom personnel : *S'arpenter* (Omission de l'Académie). — Passif : *être arpenté*. Le participe régit *par*.

ARQUEBUSER, v. a., 1re conj. (*Arkuebuzé*), tuer à coups d'arquebuse. *On le fit arquebuser.* Il est vieux. — *Indicatif présent.* J'arquebuse, tu arquebuses, il arquebuse, nous arquebusons, vous arquebusez, ils arquebusent.— *Imparf.* J'arquebusais, tu arquebusais, il arquebusait, nous arquebusions, vous arquebusiez, ils arquebusaient.—*Passé déf.* J'arquebusai, tu arquebusas, il arquebusa, nous arquebusâmes, vous arquebusâtes, ils arquebusèrent. — *Passé indéf.* J'ai arquebusé, etc. — — *Passé ant.* J'eus arquebusé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais arquebusé, etc.— *Futur.* J'arquebuserai, tu arquebuseras, il arquebusera, nous arquebuserons, vous arquebuserez, ils arquebuseront. — *Futur pass.* J'aurai arquebusé, etc. —*Cond. prés.* J'arquebuserais, tu arquebuserais, il arquebuserait, nous arquebuserions, vous arquebuseriez, ils arquebuseraient.—*Pass.* J'aurais arquebusé, etc. — *On dit aussi :* j'eusse arquebusé, etc. — *Impérat. prés.* Arquebuse, arquebusons, arquebusez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez arquebusé. — *Subjonct. présent.* Que j'arquebuse, que tu arquebuses, qu'il arquebuse, que nous arquebusions, que vous arquebusiez, qu'ils arquebusent. — *Impârf.* Que j'arquebusasse, que tu arquebusasses, qu'il arquebusât, que nous arquebusassions, que vous arquebusassiez, qu'ils arquebusas-

sent.— *Pass.* Que j'aie arquebusé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse arquebusé, etc. —*Inf. prés.* Arquebuser.—*Passé.* Avoir arquebusé.—*Part. prés.* Arquebusant (inv.). — *Passé.* Arquebusé, arquebusée, arquebusés, arquebusées. — *Passé composé.* Ayant arquebusé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'arquebuser* (Omission de l'Académie).—Passif : *être arquebusé.* Le participe régit *par.*

ARQUER, v. a. et quelquefois n. 1re conj. (*Arké*), courber un arc. *Arquer une pièce de bois, une barre de fer.*—Employé neutr. signifie fléchir, se courber. *Cette poutre commence à* arquer (Académie). — *Ind. prés.* J'arque, tu arques, il arque, nous arquons, vous arquez, ils arquent.— *Imparf.* J'arquais, tu arquais, il arquait, nous arquions, vous arquiez, ils arquaient. — *Passé. défini.* J'arquai, tu arquas, il arqua, nous arquâmes, vous arquâtes, ils arquèrent.— *Passé indéf.* J'ai arqué, etc. —*Pass. ant.* J'eus arqué, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais arqué, etc.—*Futur.* J'arquerai, tu arqueras, il arquera, nous arquerons, vous arquerez, ils arqueront.—*Futur pass.* J'aurai arqué, etc. — *Cond. prés.* J'arquerais, tu arquerais, il arquerait, nous arquerions, vous arqueriez, ils arqueraient.— *Pass.* J'aurais arqué, etc.— *On dit aussi* : J'eusse arqué, etc.—*Impératif présent.* Arque, arquons, arquez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez arqué. — *Subj. prés.* Que j'arque, que tu arques, qu'il arque, que nous arquions, que vous arquiez, qu'ils arquent. — *Imp.* Que j'arquasse, que tu arquasses, qu'il arquât, que nous arquassions, que vous arquassiez, qu'ils arquassent. — *Passé.* Que j'aie arqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse arqué, etc.— *Inf. prés.* Arquer.— *Passé.* Avoir arqué.—*Part. prés.* Arquant (inv.). —*Passé.* Arqué, arquée, arqués, arquées. — *Passé comp.* Ayant arqué.— Se conjugue avec le pronom personnel : *s'arquer. On a fait marcher cet enfant trop tôt, ses jambes se sont* arquées (Académie).— Passif: *être arqué.* Le participe régit *par.*

ARRACHER, v. a. 1re conj. (*Arraché*), détacher avec effort ce qui tient à quelque chose; l'ôter de force. *Arracher des arbres, arracher des herbes, arracher les cheveux, arracher les dents.* — S'emploie au figuré avec la préposition *à. Un simple dépit est souvent toute la raison qui nous* arrache au *monde* (Massillon).—S'emploie aussi avec la préposition *de*, au propre et au figuré. *Le pape Grégoire XIV a déclaré que les assassins sont indignes de jouir de l'asile de l'Eglise, et qu'on les en doit* arracher (Pascal). Arracher *toute espérance* de *mon cœur, c'est m'*arracher *la vie* (Fénelon). *Quiconque jouit de la santé, et ne manque pas du nécessaire, s'il* arrache de *son cœur les biens de l'opinion, est assez riche* (J.-J. Rousseau). —*Ind. prés.* J'arrache, tu arraches, il arrache, nous arrachons, vous arrachez, ils arrachent.— *Imparf.* J'arrachais, tu arrachais, il arrachait, nous arrachions, vous arrachiez, ils arrachaient.—*Pass. déf.* J'arrachai, tu arrachas, il arracha, nous arrachâmes, vous arrachâtes, ils arrachèrent. *Pass. ind.* J'ai arraché, etc.— *Pass. ant.* J'eus arraché, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais arraché, etc.— *Futur.* J'arracherai, tu arracheras, il arrachera, nous arracherons, vous arracherez, ils arracheront. — *Futur ant.* J'aurai arraché, etc. — *Cond. prés.* J'arracherais, tu arracherais, il arracherait, nous arracherions, vous arracheriez, iis arracheraient.—*Pass.* J'aurais arraché, etc.— *On dit aussi:* J'eusse arraché, etc. —*Impér. prés.* Arrache, arrachons, arrachez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez arraché.— *Subj. prés.* Que j'arrache, que tu arraches, qu'il arrache, que nous arrachions, que vous arrachiez, qu'ils arrachent.—*Imparf.* Que j'arrachasse, que tu arrachasses, qu'il arrachât, que nous arrachassions, que vous arrachassiez, qu'ils arrachassent. — *Pass.* Que j'aie arraché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse arraché, etc. — *Infin. prés.* Arracher.—*Pass.* Avoir arraché. — *Part. prés.* Arrachant (inv.). — *Pass.* Arraché, arrachée, arrachés, arrachées. — *Pass. comp.* Ayant arraché.—Se conjugue avec le pronom personnel : *S'arracher.On pleura, on* s'arracha *les cheveux* (Fénelon). —S'arracher à, s'arracher de. *Je me suis* arraché *moi-même aux douceurs de la gloire humaine* (Bossuet). *Il* s'arrache *d'entre les bras du doux sommeil* (Fénelon). — Passif: *Etre arraché.* Le participe régit *à*, *de* et *par.* — Arraché à. *Arraché au monde, aux plaisirs.* — Arraché de. *Arraché des entrailles de la terre.*—Arraché par. *Quelques soupirs* arrachés par *la crainte du jugement prochain* (Fléchier). *Je vis* par *mes soldats mes aigles* arrachées (Corneille).

ARRAISONNER, v. a., 1re conj. (*Arraizonné*), chercher à amener quelqu'un à un avis, à une opinion, en lui donnant

des raisons pour le déterminer. *Je l'ai arraisonné à ce sujet, et il s'est rendu* (Académie). — *Arraisonner un vaisseau*, s'informer de sa route. — *Ind. prés.* J'arraisonne, tu arraisonnes, il arraisonne, nous arraisonnons, vous arraisonnez, ils arraisonnent. — *Imparf.* J'arraisonnais, tu arraisonnais, il arraisonnait, nous arraisonsions, vous arraisonniez, ils arraisonnaient. — *Pass. déf.* J'arraisonnai, tu arraisonnas, il arraisonna, nous arraisonnâmes, vous arraisonnâtes, ils arraisonnèrent. — *Pass. indéf.* J'ai arraisonné, etc. — *Pass. ant.* J'eus arraisonné, etc. — *Plus-que-parf* J'avais arraisonné, etc. — *Futur.* J'arraisonnerai, tu arraisonneras, il arraisonnenera, nous arraisonnerons, vous arraisonnerez, ils arraisonneront. — *Pass.* J'aurai arraisonné, etc. — *Cond. prés.* J'arraisonnerais, tu arraisonnerais, il arraisonnerait, nous arraisonnerions, vous arraisonneriez, ils arraisonneraient. — *Pass.* J'aurais arraisonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse arraisonné, etc. — *Imp. prés.* Arraisonne, arraisonnons, arraisonnez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez arraisonné. — *Subj. prés.* Que j'arraisonne, que tu arraisonnes, qu'il arraisonne, que nous arraisonnions, que vous arraisonniez, qu'ils arraisonnent. — — *Imparf.* Que j'arraisonnasse, que tu arraisonnasses, qu'il arraisonnât, que nous arraisonnassions, que vous arraisonnassiez, qu'ils arraisonnassent. — *Pass.* Que j'aie arraisonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse arraisonné, etc. — *Infin. prés.* Arraisonner. — *Pass.* Avoir arraisonné. — *Part. prés.* Arraisonnant (inv.). — *Pass.* Arraisonné, arraisonnée, arraisonnés, arraisonnées. — *Pass. comp.* Ayant arraisonné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'arraisonner* (Omission de l'Académie). *S'arraisonner avec quelqu'un*, vouloir lui faire entendre raison. — Passif : *Etre arraisonné.* Le participe régit *par*.

ARRANGER, v. a. 1re conjug. (*Arangé*), mettre dans l'ordre convenable. *Une femme serait au désespoir si la nature l'avait faite comme la mode l'arrange* (Boiste). — Maltraiter, mettre en désordre : *La pluie, le vent vous a b en* arrangé (Ac.). — S'emploie au figuré : *Le vra génie qui conduit l'état, est celui qui, ne faisant rien, fait tout faire, qui pense, qui invente, qui* arrange (Fléch.). — Dans ce verbe, le *g* doit avoir la prononciation du *j* ; et pour lui conserver cette prononciation dans les temps où il est suivi d'un *a* ou d'un *o*, il faut mettre un *e* muet avant cet *a* ou cet *o*. *J'arrangeais, j'arrangeai, nous arrangeons,* et non pas *j'arrangais, j'arrangai, nous arrangons.* — *Ind. prés.* J'arrange, tu arranges, il arrange, nous arrangeons, vous arrangez, ils arrangent. — *Imp.* J'arrangeais, tu arrangeais, il arrangeait, nous arrangions, vous arrangiez, ils arrangeaient. — *Passé déf.* J'arrangeai, tu arrangeas, il arrangea, nous arrangeâmes, vous arrangeâtes, ils arrangèrent. — *Passé ind.* J'ai arrangé, etc. — *Passé ant.* J'eus arrangé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais arrangé, etc. — *Futur.* J'arrangerai, tu arrangeras, il arrangera, nous arrangerons, vous arrangerez, ils arrangeront. — *Futur ant.* J'aurai arrangé, etc. — *Cond. prés.* J'arrangerais, tu arrangerais, il arrangerait, nous arrangerions, vous arrangeriez, ils arrangeraient. — *Passé.* J'aurais arrangé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse arrangé, etc. — *Impér. prés.* Arrange, arrangeons, arrangez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez arrangé. — *Subj. prés.* Que j'arrange, que tu arranges, qu'il arrange, que nous arrangions, que vous arrangiez, qu'ils arrangent. — *Imp.* Que j'arrangeasse, que tu arrangeasses, qu'il arrangeât, que nous arrangeassions, que vous arrangeassiez, qu'ils arrangeassent. — *Passé.* Que j'aie arrangé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse arrangé, etc. — *Inf. prés.* Arranger — *Passé.* Avoir arrangé — *Part. prés.* Arrangeant. (var.). *Marchand bien arrangeant, marchande bien arrangeante.* — *Passé.* Arrangé, arrangée, arrangés, arrangées. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'arranger*, se mettre dans un certain ordre. Arrangeons-*nous bien autour de la table.* — *S'arranger* signifie aussi s'accorder, s'entendre avec une autre personne pour faire quelque chose en commun, et dans ce sens, il régit *pour* : *Ils se sont* arrangés *pour partir ensemble.* — Il signifie encore terminer à l'amiable un procès, un différend : *Ils n'ont pas voulu* s'arranger, *ils plaideront.* — — Passif : *être* arrangé. Le part. régit *de* et *par*. *Je me suis* arrangé de *cela. J'ai été bien* arrangé par *le marchand.*

ARRENTER, v. a., 1re conj. (*Arenté*), donner ou prendre à rente une terre : *Il a* arrenté *toutes ses vignes.* Peu usité. — *Ind. prés.* J'arrente, tu arrentes, il arrente, nous arrentons, vous arrentez, ils arrentent. — *Imp.* J'arrentais, tu arrentais, il arrentait, nous arrentions, vous arrentiez, ils arrentaient. — *Passé déf.* J'arrentai, tu arrentas, il arrenta, nous arrentâmes,

vous arrentâtes, ils arrentèrent. — *Passé ind.* J'ai arrenté, etc. — *Passé ant.* J'eus arrenté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais arrenté, etc.—*Futur.* J'arrenterai, tu arrenteras, il arrentera, nous arrenterons, vous arrenterez, ils arrenteront. — *Futur ant.* J'aurai arrenté, etc.— *Cond. prés.* J'arrenterais, tu arrenterais, il arrenterait, nous arrenterions, vous arrenteriez, ils arrenteraient. — *Passé.* J'aurais arrenté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse arrenté, etc.— *Impér. prés.* Arrente, arrentons, arrentez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez arrenté. — *Sub. prés.* Que j'arrente, que tu arrentes, qu'il arrente, que nous arrentions, que vous arrentiez, qu'ils arrentent. — *Imparf.* Que j'arrentasse, que tu arrentasses, qu'il arrentât, que nous arrentassions, que vous arrentassiez, qu'ils arrentassent. — *Passé.* Que j'aie arrenté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse arrenté, etc.— *Inf. prés.* Arrenter. — *Passé.* Avoir arrenté.— *Part. prés.* Arrentant (inv.).—*Passé.* Arrenté, arrentée, arrentés, arrentées.— *Passé comp.* Ayant arrenté — Passif : *être arrenté.* Le participe régit *par.*

ARRÊTER, v. a. et n., 1[re] conjug. (*Arraité*), empêcher la continuation d'un mouvement, le cours, le progrès de quelque chose, l'écoulement de quelque matière liquide. *Arrêter un homme qui s'enfuit, arrêter un cheval, arrêter l'eau, arrêter le sang. Charles-Martel* arrêta *les Maures* (Bossuet). — Retarder. *C'est un style de déclamateur qui* arrête *l'action* (La Bruyère). — Fixer, retenir. *Je vois des multitudes de religions sur la terre; mais elles n'ont ni morale qui puisse me plaire, ni preuves qui puissent m'* arrêter (Pascal).— Interrompre. *En cet endroit, Mentor* arrêta *Idoménée* (Fénelon).— Se saisir de la personne de quelqu'un *On l'a* arrêté *pour crime d'état. On l'a* arrêté *prisonnier* (Acad.). — Résoudre, déterminer. *Arrêter une marche, un plan de conduite.* —Neutralement. Cesser de marcher et demeurer immobile. Arrête, *peuple impie*, arrête (Rousseau). — *Ind. prés.* J'arrête, tu arrêtes, il arrête, nous arrêtons, vous arrêtez, ils arrêtent. —*Imp.* J'arrêtais, tu arrêtais, il arrêtait, nous arrêtions, vous arrêtiez, ils arrêtaient.— *Passé déf.* J'arrêtai, tu arrêtas, il arrêta, nous arrêtâmes, vous arrêtâtes, ils arrêtèrent.—*Passé indéf.* J'ai arrêté, etc. — *Passé ant.* J'eus arrêté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais arrêté, etc.—*Futur.* J'arrêterai, tu arrêteras, il arrêtera, nous arrêterons, vous arrêterez, ils arrêteront.— *Futur ant.* J'aurai arrêté, etc.—*Cond. prés.* J'arrêterais, tu arrêterais, il arrêterait, nous arrêterions, vous arrêteriez, il arrêteraient. — *Passé* J'aurais arrêté, etc. — — *On dit aussi :* J'eusse arrêté, etc.—*Impér. prés.* Arrête, arrêtons, arrêtez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez arrêté. — *Subj. prés.* Que j'arrête, que tu arrêtes, qu'il arrête, que nous arrêtions, que vous arrêtiez, qu'ils arrêtent.—*Imparf.* Que j'arrêtasse, que tu arrêtasses, qu'il arrêtât, que nous arrêtassions, que vous arrêtassiez, qu'ils arrêtassent. — *Passé.* Que j'aie arrêté, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse arrêté, etc. — *Inf. prés.* Arrêter. — *Passé.* Avoir arrêté.—*Part. prés.* Arrêtant (inv.). — *Passé.* Arrêté, arrêtée, arrêtés, arrêtées.— Se conjugue avec le pron. pers. : *s'arrêter*, et signifie : cesser d'aller. *Le soleil* s'arrêta *à la voix de Josué* (Acad.). — *S'arrêter,* au figuré. *Ma cruauté se lasse et ne peut* s'arrêter (Corn.). — *S'arrêter,* tarder, s'amuser. *Nous nous sommes* arrêtés *quelque temps chez lui* (Académie). — *S'arrêter à* ou *sur*, se fixer, se déterminer : *Après avoir écouté diverses propositions, il* s'arrêta *à la première* (Academ.). *Voyez comme il* s'arrête *sur ce doux objet* (Bossuet).— *S'arrêter à*, ne pas aller au-delà. *Il* s'arrête *à des apparences* (Académie).— *S'arrêter à*, avoir égard, faire attention. *Il ne faut pas* s'arrêter *à ce qu'il dit* (Acad.).—*S'arrêter à* ou *sur*, insister sur une chose, dans un discours ou dans un récit. *Vous vous* arrêtez *sur l'opinion de Tannarus* (Pascal). *Dois-je m'*arrêter *ici à ces deux actions particulières* (Bossuet)?— *S'arrêter à*, suivi d'un infinitif : *Que l'homme ne* s'arrête *donc pas à regarder uniquement les objets qui l'environnent* (Pascal). — Passif : *être arrêté.* Le participe régit *par. Vous êtes* arrêté *dans cette lecture par des difficultés invincibles* (La Bruyère).

ARRIMER, v. a., 1[re] conj. (*Arimé*), t. de m. arranger convenablement une cargaison. *arrimer des marchandises, arrimer le lest.* —*Ind. prés.* J'arrime, tu arrimes, il arrime, nous arrimons, vous arrimez, ils arriment.— *Imparf.* J'arrimais, tu arrimais, il arrimait, nous arrimions, vous arrimiez, ils arrimaient. — *Passé déf.* J'arrimai, tu arrimas, il arrima, nous arrimâmes, vous arrimâtes, ils arrimèrent.—*Passé indéf.* J'ai arrimé, etc.—*Passé ant.* J'eus arrimé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais arrimé, etc. — — *Futur.* J'arrimerai, tu arrimeras, il ar-

rimera, nous arrimerons, vous arrimerez, ils arrimeront.— *Futur ant.* J'aurai arrimé, etc. — *Cond. prés.* J'arrimerais, tu arrimerais, il arrimerait, nous arrimerions, vous arrimeriez, ils arrimeraient.—*Passé.* J'aurais arrimé, etc.—*On dit aussi*: J'eusse arrimé, etc. — *Impér. prés.* Arrime, arrimons, arrimez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez arrimé.— *Subj. prés.* Que j'arrime, que tu arrimes, qu'il arrime, que nous arrimions, que vous arrimiez, qu'ils arriment.—*Imp.* Que j'arrimasse, que tu arrimasses, qu'il arrimât, que nous arrimassions, que vous arrimassiez, qu'ils arrimassent. — *Passé.* Que j'aie arrimé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse arrimé, etc. — *Inf. prés.* Arrimer. — *Passé.* Avoir arrimé.— *Part. prés.* Arrimant (inv.). — *Passé.* Arrimé, arrimée, arrimés, arrimées. — *Passé comp.* Ayant arrimé.— Passif : *être arrimé.* Le participe régit *par.*

ARRISER, v. a. et n., 1re conjug. (*Arizé*), terme de mar., abaisser, descendre des voiles, des vergues. *Arriser les voiles* ou *les vergues.*—*Ind. prés.* J'arrise, tu arrises, il arrise, nous arrisons, vous arrisez, ils arrisent. — *Imparf.* J'arrisais, tu arrisais, il arrisait, nous arrisions, vous arrisiez, ils arrisaient. —*Passé déf.* J'arrisai, tu arrisas, il arrisa, nous arrisâmes, vous arrisâtes, ils arrisèrent.— *Passé ind.* J'ai arrisé, etc.— *Passé ant.* J'eus arrisé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais arrisé, etc.—*Futur.* J'arriserai, tu arriseras, il arrisera, nous arriserons, vous arriserez, ils arriseront. — *Futur passé.* J'aurai arrisé, etc. — *Cond. prés.* J'arriserais, tu arriserais, il arriserait, nous arriserions, vous arriseriez, ils arriseraient. — *Pass.* J'aurais arrisé, etc. —*On dit aussi*: J'eusse arrisé, etc.—*Imp. prés.* Arrise, arrisons, arrisez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez arrisé.—*Subj. prés.* Que j'arrise, que tu arrises, qu'il arrise, que nous arrisions, que vous arrisiez, qu'ils arrisent.—*Imparf.* Que j'arrisasse, que tu arrisasses, qu'il arrisât, que nous arrisassions, que vous arrisassiez, qu'ils arrisassent.—*Pass.* Que j'aie arrisé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse arrisé, etc.— *Infin. prés.* Arriser. — *Pass.* Avoir arrisé. — *Part. prés.* Arrisant (inv.). — *Pass.* Arrisé, arrisée, arrisés, arrisées. — *Pass. comp.* Ayant arrisé.—Passif : *Etre arrisé.* Le participe régit *par.*

ARRIVER, v. n., 1re conjug. (*Arivé*), aborder, approcher de la rive. *Arriver à un port, arriver à une plage déserte.* — *Arriver à*, parvenir à un lieu. *Enfin elle arrive à Brest* (Bossuet). — S'emploie dans le même sens sans régime. *Le prince de Conti* arrive, *pénétré de douleur et de reconnaissance* (Bossuet). — Survenir. *Nous devons être heureux des maux qui ne nous* arrivent *pas* (Voltaire). *Tout ce qui* arrive *à l'église* arrive *aussi à chaque chrétien en particulier* (Pascal). — *Arriver à*, au figuré, parvenir à, s'élever à, être élevé à. *Colbert* arriva au *maniement des finances avec de la science et du génie* (Voltaire). — *Arriver à* suivi d'un infinitif. *On a voulu comprendre les principes des choses* et arriver à connaître *tout.* — (Pascal.) — *Il arrive,* impersonnel. Il arrive *presque toujours qu'une secte persécutée devient faction* (Voltaire). — *Arriver* se construit aussi impersonnellement avec la préposition *à. Nous l'avons vu mourir fort âgé et oublié, comme il* arrive à *tous ceux qui n'ont eu que de grands évènements, sans avoir fait de grandes choses* (Volt.). — *Il arrive de,* impersonnel, suivi d'un infinitif. Il arrive à *tout le monde* de faillir (Pascal). — Ce verbe ne prend que l'auxiliaire *être* dans ses temps composés, parce qu'il n'exprime jamais que l'état.— *Indicatif présent.* J'arrive, tu arrives, il arrive, nous arrivons, vous arrivez, ils arrivent. — *Imparf.* J'arrivais, tu arrivais, il arrivait, nous arrivions, vous arriviez, ils arrivaient. — *Passé déf.* J'arrivai, tu arrivas, il arriva, nous arrivâmes, vous arrivâtes, ils arrivèrent.—*Passé ind.* Je suis arrivé, tu es arrivé, il est arrivé, nous sommes arrivés, vous êtes arrivés, ils sont arrivés. etc. — *Passé ant.* Je fus arrivé, tu fus arrivé, il fut arrivé, nous fûmes arrivés, vous fûtes arrivés, ils furent arrivés. — *Plus-que-parf.* J'étais arrivé, tu étais arrivé, il était arrivé, nous étions arrivés, vous étiez arrivés, ils étaient arrivés. — *Futur.* J'arriverai, tu arriveras, il arrivera, nous arriverons, vous arriverez, ils arriveront. — *Futur ant.* Je serai arrivé, tu seras arrivé, il sera arrivé, nous serons arrivés, vous serez arrivés, ils seront arrivés.—*Cond prés.* J'arriverais, tu arriverais, il arriverait, nous arriverions, vous arriveriez, ils arriveraient. — *Passé.* Je serais arrivé, tu serais arrivé, il serait arrivé, nous serions arrivés, vous seriez arrivés, ils seraient arrivés. — *On dit aussi:* Je fusse arrivé, tu fusses arrivé, il fût arrivé, nous fussions arrivés, vous fussiez arrivés, ils fussent arrivés.—*Imp.* Arrive, arrivons, ar-

rivez.—*Passé*. Sois arrivé, soyons, soyez arrivés.—*Subj. pr.* Que j'arrive, que tu arrives, qu'il arrive, que nous arrivions, que vous arriviez, qu'ils arrivent. — *Imparf.* Que j'arrivasse, que tu arrivasses, qu'il arrivât, que nous arrivassions, que vous arrivassiez, qu'ils arrivassent. — *Passé.* Que je sois arrivé, que tu sois arrivé, qu'il soit arrivé, que nous soyons arrivés, que vous soyez arrivés, qu'ils soient arrivés.— *Plus-que-parf.* Que je fusse arrivé, que tu fusses arrivé, qu'il fût arrivé, que nous fussions arrivés, que vous fussiez arrivés, qu'ils fussent arrivés —*Inf. prés.* Arriver.— *Passé.* Etre arrivé. — *Part. prés.* Arrivant (inv.). — *Passé.* Arrivé, arrivée, arrivés, arrivées. —*Passé comp.* Etant arrivé.—Il ne faut pas dire, comme quelques personnes, *en arrive ce qui pourra, mais en arrive ce qu'il pourra.* Il y a ellipse dans ces sortes de phrases : c'est comme s'il y avait : *en arrive ce qu'il pourra en arriver.*

ARRÉRAGER, v. n., 1re conj. (*Aréraje*), laisser accumuler des revenus arriérés. *Il ne faut pas laisser* arrérager *ses rentes, ses pensions* (Acad.). —*Ind. prés.* J'arrérage, tu arrérages, il arrérage, nous arrérageons, vous arréragez, ils arréragent. — *Imparf.* J'arrérageais, tu arrérageais, il arrérageait, nous arréragions, vous arréragiez, ils arrérageaient.—*Pass. déf.* J'arrérageai, tu arrérageas, il arréragea, nous arrérageâmes, vous arrérageâtes, ils arréragèrent. — *Pass. ind.* J'ai arréragé, etc. — *Pass. ant.* J'eus arrérragé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais arréragé, etc. — — *Futur.* J'arréragerai, tu arrérageras, il arréragera, nous arréragerons, vous arréragerez, ils arrérageront. — *Futur ant.* J'aurai arréragé, etc. — *Cond. prés.* J'arréragerais, tu arréragerais, il arreragerait, nous arréragerions, vous arrérageriez, ils arrérageraient. — *Passé.* J'aurais arréragé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse arréragé, etc. — *Impér. prés.* Arrérage, arrérageons, arréragez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez arréragé. — *Subj. prés.* Que j'arrérage, que tu arrérages, qu'il arrérage, que nous arréragions, vous arréragiez, qu'ils arréragent. — *Imparf.* Que j'arrérageasse, que tu arrérageasses, qu'il arrérageât, que nous arrérageassions, que vous arrérageassiez, qu'ils arrérageassent. — *Passé.* Que j'aie arréragé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse arréragé, etc. —*Inf. prés.* Arrérager. — *Passé.* Avoir arréragé. — *Part. prés.* Arrérageant (invar.). — *Passé.* Arréragé, arréragée, arréragés, arréragées. —*Passé comp.* Ayant arréragé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *il s'arrérage* (Omis. de l'Acad.).— Se laisser arrérager : il ne faut pas se laisser arrérager (Acad.). — Passif : *être arréragé.* Le participe régit *de. Il est* arréragé de *plusieurs trimestres.*

ARRHER, v. a., 1re conjug. (*Aré*), s'assurer d'un achat ou d'une location en donnant des arrhes ; *arrher ses marchandises* (Acad.), peu usité.—*Ind. prés.* J'arrhe, tu arrhes, il arrhe, nous arrhons, vous arrhez, ils arrhent. — *Imp.* J'arrhais, tu arrhais, il arrhait, nous arrhions, vous arrhiez, ils arrhaient.—*Passé déf.* J'arrhai, tu arrhas, il arrha, nous arrhâmes, vous arrhâtes, ils arrhèrent. — *Passé ind.* J'ai arrhé, etc. —*Passé ant.* J'eus arrhé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais arrhé, etc. — *Futur.* J'arrherai, tu arrheras, il arrhera, nous arrherons, vous arrherez, ils arrheront. — *Futur ant.* J'aurai arrhé, etc. — *Cond. prés.* J'arrherais, tu arrherais, il arrherait, nous arrherions, vous arrheriez, ils arrheraient. — *Passé.* J'aurais arrhé, etc. — — *On dit aussi :* J'eusse arrhé, etc. —*Imp. prés.* Arrhe, arrhons, arrhez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez arrhé. — *Subj. prés.* Que j'arrhe, que tu arrhes, qu'il arrhe, que nous arrhions, que vous arrhiez, qu'ils arrhent. — *Imp.* Que j'arrhasse, que tu arrhasses, qu'il arrhât, que nous arrhassions, que vous arrhassiez, qu'ils arrhassent. — *Passé.* Que j'aie arrhé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse arrhé, etc. — *Inf. prés.* Arrher. — *Passé.* Avoir arrhé. — *Part. prés.* Arrhant (invariable). — *Passé.* Arrhé, arrhée, arrhés, arrhées, — *Passé comp.* Ayant arrhé.

ARRIÉRER, v. a., 1re conjug. (*Ariéré*) retarder, différer. *Arriérer un paiement.*— *Ind. prés.* J'arrière, tu arrières, il arrière, nous arriérons vous arriérez, ils arrièrent. — *Imparf.* J'arriérais, tu arriérais, il arriérait, nous arriérions, vous arriériez, ils arriéraient, — *Passé déf.* J'arriérai, tu arriéras, il arriéra, nous arriérâmes, vous arriérâtes, ils arriérèrent. — *Passé indéf.* J'ai arriéré, etc.—*Passé ant.* J'eus arriéré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais arriéré, etc. — *Futur.* J'arriérerai, tu arriéreras, il arriérera, nous arriérerons, vous arriérerez, ils arriéreront. — *Passé.* J'aurai arriéré, etc. — *Cond. prés.* J'arriérerais, tu arriérerais, il arriérerait, nous arriérerions, vous arriéreriez, ils ar-

riéreraient. —*Passé*. J'aurais arriéré, etc. —*On dit aussi :* J'eusse arriéré, etc.—*Imp. prés*. Arrière, arriérons, arriérez.— *Passé*. Aie, ayons, ayez arriéré. — *Subj. prés*. Que j'arrière, que tu arrières, qu'il arrière, que nous arriérions, que vous arriériez, qu'ils arrièrent. — *Imparf*. Que j'arriérasse, que tu arriérasses, qu'il arriérât, que nous arriérassions, que vous arriérassiez, qu'ils arriérassent. — *Passé*. Que j'aie arriéré, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse arriéré, etc. — *Infin. prés*. Arriérer. — *Passé*, Avoir arriéré. — *Part. prés*. Arriérant (invariable). — *Passé*. Arriéré, arriérée, arriérés, arriérées. — *Passé comp*. Ayant arriéré. — Se conjugue avec le pronom personnel toutes les fois qu'il est nécessaire de l'employer et non *quelquefois* comme le dit l'Académie. — Demeurer en arrière. *L'infanterie s'arriéra ;* — Ne pas payer un terme convenu : *Ce fermier s'est arriéré* (Acad.). — Passif : *être arriéré*. Le participe régit *de* et *par*. *Il est* arriéré par *telle ou telle cause*. *Il est* arriéré de *plusieurs mois*.

S'ARROGER, v. pron. 1re conj. (*Çarrojé*) s'attribuer mal à propos. *Il nous laisse l'obscurité, les petitesses, les travers et tout le faux de la vertu, et s'en* arroge *à lui-même l'héroïsme et la gloire* (Massillon). Dans ce verbe le *g* doit toujours se prononcer comme un *j*, et pour lui conserver cette prononciation, lorsqu'il est suivi d'un *o* ou d'un *a*, on met un *e* muet avant cet *o* ou cet *a* : *j'arrogeais, j'arrogeai*.-*Ind.pr*. m'arroge, tu t'arroges, il s'arroge, nous nous arrogeons, vous vous arrogez, ils s'arrogent. — *Imp*. Je m'arrogeais, tu t'arrogeais, il s'arrogeait, nous nous arrogions, vous vous arrogiez, ils s'arrogeaient. — *Passé déf*. Je m'arrogeai, tu t'arrogeas, il s'arrogea, nous nous arrogeâmes, vous vous arrogeâtes, ils s'arrogèrent. — *Passé ind*. Je me suis arrogé, tu t'es arrogé, il s'est arrogé, nous nous sommes arrogé, vous vous êtes arrogé, ils se sont arrogé. — *Passé ant*. Je me fus arrogé, tu te fus arrogé, il se fut arrogé, nous nous fûmes arrogé, vous vous fûtes arrogé, ils se furent arrogé.—*Plus-que-parf*. Je m'étais arrogé, tu t'étais arrogé, il s'était arrogé, nous nous étions arrogé, vous vous étiez arrogé, ils se furent arrogé. — *Futur*. Je m'arrogerai, tu t'arrogeras, il s'arrogera, nous nous arrogerons, vous vous arrogerez, ils s'arrogeront. — *Futur ant*. Je me serai arrogé, tu te seras arrogé, il se sera arrogé, nous nous serons arrogé, vous vous serez arrogé, ils se seront arrogé. — *Cond. prés*. Je m'arrogerais, tu t'arrogerais, il s'arrogerait, nous nous arrogerions vous vous arrogeriez, ils s'arrogeraient. — *Passé*. Je me serais arrogé, tu te serais arrogé, il se serait arrogé, nous nous serions arrogé, vous vous seriez arrogé, ils se seraient arrogé. — *On dit aussi* : Je me fusse arrogé, tu te fusses arrogé, il se fût arrogé, nous nous fussions arrogé, vous vous fussiez arrogé, ils se fussent arrogé.—*Imp. prés*. Arroge-toi, arrogeons-nous, arrogez-vous. — *Passé*, Sois-toi, soyons-nous, soyez-vous arrogé.—*Subj.pr*. Que je m'arroge, que tu t'arroges, qu'il s'arroge, que nous nous arrogions, que vous vous arrogiez, qu'ils s'arrogent.-*Imp*. Que je m'arrogeasse, que tu t'arrogeasses, qu'il s'arrogeât, que nous nous arrogeassions, que vous vous arrogeassiez, qu'ils s'arrogeassent.—*Passé*. Que je me sois arrogé, que tu te sois arrogé, qu'il se soit arrogé, que nous soyons arrogé, que vous soyez arrogé, qu'ils se soient arrogé. — *Plus-que-parf*. Que je me fusse arrogé, que tu te fusses arrogé, qu'il se fût arrogé, que nous nous fussions arrogé, que vous vous fussiez arrogé, qu'ils se fussent arrogé. — *Infin prés*. S'arroger. — *Passé*. S'être arrogé. — *Part. prés*. S'arrogeant (inv.). — *Passé*. Arrogé (inv.). — *Part. comp* S'étant arrogé.

ARRONDIR, v. a., 2e conjug. (*Arondir*), rendre une chose ronde. *Arrondir une boule, un bâton, une meule*.

> Comment, pour élever ce hardi bâtiment,
> A-t-elle (l'hirondelle), en le broyant, *arrondi* son ciment.
> (Racine.)

—Au fig. et fam. *Arrondir son champ, sa fortune*, l'augmenter. — Au figuré : *arrondir ses phrases*, leur donner du nombre, de l'harmonie. — En term. d'arts, donner de la rondeur, du relief : *ces formes sont trop* arrondies (Acad.). — En term. de marine, tourner autour d'une île ou d'un cap. *Arrondir une île, un cap* (Id.).—*Ind. prés*. J'arrondis, tu arrondis, il arrondit, nous arrondissons, vous arrondissez, ils arrondissent.—*Imparf*. J'arrondissais, tu arrondissais, il arrondissait, nous arrondissions, vous arrondissiez, ils arrondissaient.—*Pass. déf*. J'arrondis, tu arrondis, il arrondit, nous arrondîmes, vous arrondîtes, ils arrondirent. — *Pass. ind*. J'ai arrondi, etc.—*Pass. ant*. J'eus arrondi, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais arrondi, etc. — *Futur*. J'arrondirai, tu arrondiras, il ar-

rondira, nous arrondirons, vous arrondirez, ils arrondiront. — *Futur ant.* J'aurai arrondi, etc. — *Cond. prés.* J'arrondirais, tu arrondirais, il arrondirait, nous arrondirions, vous arrondiriez, ils arrondiraient. — *Passé.* J'aurais arrondi, etc. — *On dit aussi* : J'eusse arrondi, etc.—*Impér. prés.* Arrondis, arrondissons, arrondissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez arrondi. — *Subj. prés.* Que j'arrondisse, que tu arrondisses, qu'il arrondisse, que nous arrondissions, que vous arrondissiez, qu'ils arrondissent. — *Imp.* Que j'arrondisse, que tu arrondisses, qu'il arrondît, que nous arrondissions, que vous arrondissiez, qu'ils arrondissent.— *Passé.* Que j'aie arrondi, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse arrondi, etc.— —*Infinitif prés.* Arrondir.—*Passé.* Avoir arrondi.—*Part. prés.* Arrondissant (inv.). —*Passé.* Arrondi, arrondie, arrondis, arrondies. — *Passé comp.* Ayant arrondi. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'arrondir*, prendre une forme ronde. *Un ballon qui se gonfle et s'arrondit.* — Prendre de l'accroissement. *Ce propriétaire* s'est *bien* arrondi (Académie). — Passif : *être arrondi.*—Le participe régit *par.*

ARROSER, v. a., 1re conjug. (*Arozé*), humecter, mouiller quelque chose en versant de l'eau dessus. *Arroser des fleurs, des plantes, des légumes. Arroser le pied des arbres.* — Couler, passer à travers. *Mille petits ruisseaux d'une onde pure* arrosaient *ces beaux lieux* (Fénelon). — Fig. *La Magdeleine* arrosa *de ses larmes les pieds de Notre-Seigneur* (Acad). — *Ind. prés.* J'arrose, tu arroses, il arrose, nous arrosons, vous arrosez, ils arrosent. — — *Imp.* J'arrosais, tu arrosais, il arrosait, nous arrosions, vous arrosiez, ils arrosaient. — *Pass. défini.* J'arrosai, tu arrosas, il arrosa, nous arrosâmes, vous arrosâtes, ils arrosèrent.—*Pass. ind* J'ai arrosé, etc. — *Passé ant.* J'eus arrosé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais arrosé, etc.—*Futur.* J'arroserai, tu arroseras, il arrosera, nous arroserons, vous arroserez, ils arroseront. — *Futur ant.* J'aurai arrosé, etc. — *Cond. prés.* J'arroserais, tu arroserais, il arroserait, nous arroserions, vous arroseriez, ils arroseraient.—*Passé.* J'aurais arrosé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse arrosé, etc. — *Impér. prés.* Arrose, arrosons, arrosez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez arrosé. — *Subj. prés.* Que j'arrose, que tu arroses, qu'il arrose, que nous arrosions, que vous arrosiez, qu'ils arrosent.— *Imp.* Que j'arrosasse, que tu arrosasses, qu'il arrosât, que nous arrosassions, que vous arrosassiez, qu'ils arrosassent. — *Passé.* Que j'aie arrosé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse arrosé, etc. — *Inf. prés.* Arroser. — *Passé.* Avoir arrosé.—*Part. prés.* Arrosant (inv.). — *Passé.* Arrosé, arrosée, arrosés, arrosées. — *Pass. comp.* Ayant arrosé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *s'arroser.* (Omission de l'Académie). — Passif : *être arrosé.* — Le participe régit *par* et *de.* — Arrosé de. *Et le plus beau triomphe est* arrosé de *pleurs* (Corn.).— Arrosé par. *Mes domaines, cultivés par mes esclaves, s'étendaient plus loin que mon horizon, et ils étaient* arrosés par *des fleuves qui étaient à moi* (Bern. de Saint-Pierre).

ARTICULER, v. a., 1re conj. (*Artikulé*), prononcer distinctement. *Il commence déjà à articuler.*—Enoncer par articles. *Articuler des faits, les proposer par ordre.*— Dans le langage ordinaire, *articuler un fait*, c'est l'affirmer positivement, le circonstancier. — *Indicatif. prés.* J'articule, tu articules, il articule, nous articulons, vous articulez, ils articulent.— *Imp.* J'articulais, tu articulais, il articulait, nous articulions, vous articuliez, ils articulaient. —*Pass. déf.* J'articulai, tu articulas, il articula, nous articulâmes, vous articulâtes, ils articulèrent.— *Pass. ind.* J'ai articulé, etc. — *Pass. ant.* J'eus articulé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais articulé, etc.— *Futur.* J'articulerai, tu articuleras, il articulera, nous articulerons, vous articulerez, ils articuleront. — *Futur ant.* J'aurai articulé, etc. — *Cond. prés.* J'articulerais, tu articulerais, il articulerait, nous articulerions, vous articuleriez, ils articuleraient. — *On dit aussi* : J'eusse articulé, etc. — *Impér. prés.* Articule, articulons, articulez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez articulé.—*Subj. prés.* Que j'articule, que tu articules, qu'il articule, que nous articulions, que vous articuliez, qu'ils articulent. — *Imp.* Que j'articulasse, que tu articulasses, qu'il articulât, que nous articulassions, que vous articulassiez, qu'ils articulassent. — *Passé.* Que j'aie articulé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse articulé, etc.—*Inf. prés.* Articuler. —*Passé.* Avoir articulé.—*Part. prés.* Articulant (inv.).— *Passé.* Articulé, articulée, articulés, articulées.—*Pass. comp.* Ayant articulé.— Se conjugue avec le pron. pers. *se*, dans le sens ordinaire, et seulement à la troisième personne. *Ce mot s'articule bien.* (Omission de l'Acad.).—En term. d'a-

natomie. *Cet os* s'articule, *l'humérus* s'articule *avec l'omoplate* (Acad.). — Passif : *être articulé*.—Le participe régit *par*.

ASPERGER, v. a., 1re conj. (*Acepèregé*), répandre de l'eau sur quelque chose, ou sur quelqu'un. Usité dans les cérémonies religieuses. *Asperger les assistants d'eau bénite* (Acad.). Dans ce verbe le *g* doit toujours avoir la prononciation du *j*; et pour lui conserver cette prononciation dans les temps où il est suivi d'un *o* ou d'un *a*, il faut mettre un *e* muet avant cet *o* ou cet *a*. *nous aspergeons, j'aspergeais*, et non *nous aspergons, j'aspergais*.—*Ind.prés.*J'asperge, tu asperges, il asperge, nous aspergeons, vous aspergez, ils aspergent.—*Imp.*J'aspergeais, tu aspergeais, il aspergeait, nous aspergions, vous aspergiez, ils aspergeaient. — *Passé déf.*J'aspergeai, tu aspergeas, il aspergea, nous aspergeâmes, vous aspergeâtes, ils aspergèrent.—*Passé ind.* J'ai aspergé, etc.— *Passé ant.* J'eus aspergé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais aspergé, etc. — *Futur.* J'aspergerai, tu aspergeras, il aspergera, nous aspergerons, vous aspergerez, ils aspergeront.—*Futur ant.* J'aurai aspergé, etc.—*Cond.pr.* J'aspergerais, tu aspergerais, il aspergerait, nous aspergerions, vous aspergeriez, ils aspergeraient.—*Passé.* J'aurais aspergé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse aspergé, etc. — *Impératif présent.* Asperge, aspergeons, aspergez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez aspergé.—*Subj. prés.*Que j'asperge, que tu asperges, qu'il asperge, que nous aspergions, que vous aspergiez, qu'ils aspergent. — *Imparf.* Que j'aspergeasse, que tu aspergeasses, qu'il aspergeât, que nous aspergeassions, que vous aspergeassiez, qu'ils aspergeassent.--*Passé.* Que j'aie aspergé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse aspergé, etc. — *Inf. prés.* Asperger.— *Passé.* Avoir aspergé. — *Part. prés.* Aspergeant (inv.)— *Passé.* Aspergé, aspergée, aspergés, aspergées. — *Passé comp.* Ayant aspergé.—Se conjugue avec le pronom personnel (Omission de l'Acad.) : *Il s'est aspergé d'eau*.—Passif : *être aspergé*. Le participe régit *de* et *par*.

ASPIRER, v. a. et n., 1re conj. (*Acepiré*), attirer l'air avec la bouche. Il est opposé à *expirer*, verbe actif. Aspirer *une grande quantité d'air* (Académie).—Attirer. *Le tuyau de cette pompe* aspire *l'eau avec beaucoup de force* (Académie).— En term. de grammaire, prononcer de la gorge. *Il faut aspirer la voyelle qui suit l'*h *dans* hauteur, hardiesse, honte, etc. — Employé comme neutre, il est suivi de la préposition *à* et signifie figurément prétendre à quelque chose, le désirer vivement. *Aspirer aux honneurs*, à *un emploi, à une dignité, au commandement, au pouvoir. Tous les hommes* aspirent *au bonheur* (Boiste). — *Aspirer à*, suivi d'un infinitif.

Et monté sur le faîte il *aspire à descendre*.
(CORNEILLE.)

« On a beaucoup disputé sur ce vers, dit Voltaire, mais Racine l'admirait et le faisait admirer à ses enfants. En effet, ajoute-t-il, ce mot *aspirer*, qui d'ordinaire s'emploie avec *s'élever*, devient une beauté frappante quand on le joint à *descendre*. C'est cet heureux emploi des mots qui fait la belle poésie et qui fait passer un ouvrage à la postérité. »—*Ind. prés.* J'aspire, tu aspires, il aspire, nous aspirons, vous aspirez, ils aspirent.—*Imparf.* J'aspirais, tu aspirais, il aspirait, nous aspirions, vous aspiriez, ils aspiraient.— *Pass. déf.* J'aspirai, tu aspiras, il aspira, nous aspirâmes, vous aspirâtes, ils aspirèrent. — — *Pass. ind.* J'ai aspiré, etc. — *Passé ant.* J'eus aspiré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais aspiré, etc. — *Futur.* J'aspirerai, tu aspireras, il aspirera, nous aspirerons, vous aspirerez, ils aspireront. — *Fut. ant.* J'aurai aspiré, etc.—*Cond. prés.* J'aspirerais, tu aspirerais, il aspirerait, nous aspirerions, vous aspireriez, ils aspireraient. —*Pass.* J'aurais aspiré, etc.—*On dit aussi :* J'eusse aspiré, etc. — *Imp. prés.* Aspire, aspirons, aspirez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez aspiré. — *Subj. prés.* Que j'aspire, que tu aspires, qu'il aspire, que nous aspirions, que vous aspiriez, qu'ils aspirent. — *Imparf.* Que j'aspirasse, que tu aspirasses, qu'il aspirât, que nous aspirassions, que vous aspirassiez, qu'ils aspirassent. — *Passé.* Que j'aie aspiré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse aspiré, etc.— *Inf. prés.* Aspirer. — *Passé.* Avoir aspiré. — *Part. prés.* Aspirant (var.). *Pompe aspirante.* S'emploie aussi comme substantif. *Il y aura pour cette place des aspirants.* — *Passé.*Aspiré, aspirée, aspirés, aspirées.— *Pass. comp.* Ayant aspiré. — Se conjugue avec le pron. pers. : *S'aspirer* (Omiss. de l'Académie).—Passif. *Etre aspiré.* Le participe régit *de* et *par*. Aspiré de. *Honneurs aspirés de quelqu'un.* — Aspiré par. *Air aspiré par quelqu'un.*

ASSAILLIR, v. a. irr., 2e conj. (*Açaieir*), attaquer vivement quelqu'un. *Assaillir un*

camp. Assaillir les ennemis dans leurs retranchements.— Se dit fig. de l'orage, des passions. *L'orage nous* assaillit (Académie).— *Ind. prés.* J'assaille, tu assailles, il assaille, nous assaillons, vous assaillez, ils assaillent.— *Imparf.* J'assaillais, tu assaillais, il assaillait, nous assaillions, vous assailliez, ils assaillaient. — *Pass. déf.* J'assaillis, tu assaillis, il assaillit, nous assaillîmes, vous assaillîtes, ils assaillirent. — *Pass. ind.* J'ai assailli, etc. — *Pass. ant.* J'eus assailli, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais assailli, etc. — *Futur.* J'assaillirai, tu assailliras, il assaillira, nous assaillirons, vous assaillirez, ils assailliront. — *Futur ant.* J'aurai assailli, etc. — *Cond. prés.* J'assaillirais, tu assaillirais, il assaillirait, nous assaillirions, vous assailliriez, ils assailliraient.— *Passé.* J'aurais assailli. etc. — *On dit aussi* : J'eusse assailli, etc.— — *Imp. prés.* Assaille, assaillons, assaillez. —*Pass.* Aie, ayons, ayez assailli.— *Subj. prés.* Que j'assaille, que tu assailles, qu'il assaille, que nous assaillions, vous assailliez, qu'ils assaillent. — *Imparf.* Que j'assaillisse, que tu assaillisses, qu'il assaillît, que nous assaillissions, que vous assaillissiez, qu'ils assaillissent.—*Passé.* Que j'aie assailli, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse assailli, etc.— *Inf. prés.* Assaillir.—*Pass.* Avoir assailli. — *Part. prés.* Assaillant (inv.). On en a fait cependant un substantif. *Un assaillant, des assaillants.* — *Passé.* Assailli, assaillie, assaillis, assaillies.-*Passé. comp.* Ayant assailli.—Se conjugue avec le pron. pers. : *S'assaillir* (Omiss. de l'Académie).—Passif. *Etre assailli.*— L'Académie n'emploie le participe qu'avec *de. Nous fûmes* assaillis d'*une furieuse tempête.* Les écrivains l'ont employé avec *par. A l'entrée du canal de Mozambique, nous fûmes* assaillis par *un vent épouvantable du Sud* (Bernardin de St-Pierre). *Je suis* assailli par *un songe sinistre* (X. de Maistre).

ASSAINIR, v. a. 2e conj. (*Acénir*), rendre sain. *Assainir un quartier, une prison.* Ne s'applique qu'aux objets.— *Ind. prés.* J'assainis, tu assainis, il assainit, nous assainissons, vous assainissez, ils assainissent. —*Imparf.* J'assainissais, tu assainissais, il assainissait, nous assainissions, vous assainissiez, ils assainissaient.—*Passé déf.* J'assainis, tu assainis, il assainit, nous assainîmes, vous assainîtes, ils assainirent. — —*Passé ind.* J'ai assaini, etc.—*Passé ant.* J'eus assaini, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais assaini, etc.— *Futur.* J'assainirai, tu assainiras, il assainira, nous assainirons, vous asssainirez, ils assainiront. — *Futur ant.* J'aurai assaini, etc. — *Cond. prés.* J'assainirais, tu assainirais, il assainirait, nous assainirions, vous assainiriez, ils assainiraient.— *Passé.* J'aurais assaini, etc.—*On dit aussi* : J'eusse assaini, etc. — *Impér. prés.* Assainis, assainissons, assainissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez assaini. — *Subj. prés.* Que j'assainisse, que tu assainisses, qu'il assainisse, que nous assainissions, que vous assainissiez, qu'ils assainissent. — *Imparf.* Que j'assainisse, que tu assainisses, qu'il assainît, que nous assainissions, que vous assainissiez, qu'ils assainissent. —*Passé.* Que j'aie assaini, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse assaini, etc. —*Inf. prés.* Assainir. — *Passé.* Avoir assaini.— *Part. prés.* Assainissant (var.). *Substance assainissante.* — *Passé.* Assaini, assainie, assainis, assainies.—*Passé composé.* Ayant assaini.—*Assainir* se conjugue avec le pron. pers. *se* à la 3e personne seulement : *Ce quartier s'est* assaini (Omiss. de l'Acad.).— Passif : *être assaini.* Le part. régit *par.*

ASSAISONNER, v. a. 1re conjug. (*Acézoné*), accommoder une viande, ou autre chose à manger, avec les ingrédients qu'il faut pour la rendre agréable au goût. *Ce cuisinier sait bien* assaisonner *les viandes* (Acad.).

Et mieux que Bergerat l'appétit *l'assaisonne.*
(BOILEAU.)

— Fig., accompagner ce qu'on fait, ce qu'on dit, de manières agréables. *Il faut que les éloges soient bien mal* assaisonnés *pour que nous les trouvions insipides* (Boiste).—*Ind. prés.* J'assaisonne, tu assaisonnes, il assaisonne, nous assaisonnons, vous assaisonnez, ils assaisonnent. — *Imparf.* J'assaisonnais, tu assaisonnais, il assaisonnait, nous assaisonnions, vous assaisonniez, ils assaisonnaient. — *Pass. déf.* J'assaisonnai, tu assaisonnas, il assaisonna, nous assaisonnâmes, vous assaisonnâtes, ils assaisonnèrent. — *Pass. ind.* J'ai assaisonné, etc. — *Pass. ant.* J'eus assaisonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais assaisonné, etc.— *Futur.* J'assaisonnerai, tu assaisonneras, il assaisonnera, nous assaisonnerons, vous assaisonnerez, ils assaisonneront. — *Futur ant.* J'aurai assaisonné, etc.—*Cond. prés.* J'assaisonnerais, tu assaisonnerais, il assaisonnerait, nous assaisonnerions, vous assaisonneriez, ils assaisonneraient. — *Pass.* J'aurais assaisonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse assaisonné, etc.—*Imp. prés.* Assaisonne, assai-

sonnons, assaisonnez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez assaisonné. — *Subj. prés.* Que j'assaisonne, que tu assaisonnes, qu'il assaisonne, que nous assaisonnions, que vous assaisonniez, qu'ils assaisonnent.—*Imparf.* Que j'assaisonnasse, que tu assaisonnasses, qu'il assaisonnât, que nous assaisonnassions, que vous assaisonnassiez, qu'ils assaisonnassent. — *Pass.* Que j'aie assaisonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse assaisonné, etc.—*Infin. prés.* Assaisonner. —*Pass.* Avoir assaisonné.-*Part. prés.* Assaisonnant (inv.).—*Pass.* Assaisonné, assaisonnée, assaisonnés, assaisonnées.—*Pass. comp.* Ayant assaisonné. — Se conjugue avec le pronom personnel: *S'assaisonner* (Omission de l'Académie). — Passif: *Etre assaisonné.* Le participe régit *par*, *de* et *avec.* Assaisonné de. *Discours assaisonné de louanges.*—Assaisonné par. *Mets assaisonnés par un cuisinier.*—Assaisonné avec. *Assaisonné avec du poivre et du sel.*

ASSASSINER, v. a. 1re conjug. (*Açaciné*), tuer de guet-apens, de dessein formé. *On ne s'avise guère d'*assassiner *que ses ennemis* (Académie).— Au figuré, calomnier. *Calomnier un homme de la sorte, c'est l'*assassiner. Il signifie encore, par exagération, fatiguer, importuner: *Il assassine tout le monde de compliments.*— *Indicat. prés.* J'assassine, tu assassines, il assassine, nous assassinons, vous assassinez, ils assassinent. — *Imp.* J'assassinais, tu assassinais, il assassinait, nous assassinions, vous assassiniez, ils assassinaient. — *Passé déf.* J'assassinai, tu assassinas, il assassina, nous assassinâmes, vous assassinâtes, ils assassinèrent. — *Passé ind.* J'ai assassiné, etc.—*Pass. ant.* J'eus assassiné, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais assassiné, etc. — *Futur.* J'assassinerai, tu assassineras, il assassinera, nous assassinerons, vous assassinerez, ils assassineront. — *Futur ant.* J'aurai assassiné, etc.—*Conditionnel prés.* J'assassinerais, tu assassinerais, il assassinerait, nous assassinerions, vous assassineriez, ils assassineraient.— *Passé.* J'aurais assassiné, etc.— *On dit aussi* ; J'eusse assassiné, etc. —*Impér. prés.* Assassine, assassinons, assassinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez assassiné. — *Subj. prés.* Que j'assassine, que tu assassines, qu'il assassine, que nous assassinions, que vous assassiniez, qu'ils assassinent. — *Imp.* Que j'assassinasse, que tu assassinasses, qu'il assassinât, que nous assassinassions, que vous assassinassiez, qu'ils assassinassent. — *Passé.* Que j'aie assassiné, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse assassiné, etc. — *Inf. prés.* Assassiner. — *Passé.* Avoir assassiné. — *Part. prés.* Assassinant (variable). *Cet homme est assassinant* ou *ennuyeux. Cette nouvelle est assassinante.*— *Passé.* Assassiné, assassinée, assassinés, assassinées.— *Passé composé.* Ayant assassiné. — Se conj. avec le pron. pers. : *Ces gens-là s'assassinent.* (Omission de l'Académie.) — Passif : *être assassiné.* Le participe régit *par* et *de.*

Revoyez votre époux et vos fils malheureux
Presque en votre présence *assassinés par* eux.
(VOLTAIRE.)

ASSEMBLER, v. a. 1re conj. (*Açanblé*), mettre ensemble. — *Assembler des matériaux pour bâtir.* (Acad.) — Réunir, convoquer. *Constantin* assembla *à Nicée le premier concile général.* (Bossuet) En term. de menuis. et de charp., joindre, emboîter, enchâsser. *Il faut* assembler *les panneaux de cette porte* (Acad.). — En ter. de mécan., de serrur., assembler les pièces d'une machine, d'une serrure. — En term. d'imprimerie et de librairie, réunir les feuilles d'un volume suivant l'ordre de leurs signatures. *On assemble les feuilles avant de les plier* (Acad.). — *Ind. prés.* J'assemble, tu assembles, il assemble, nous assemblons, vous assemblez, ils assemblent. — *Imp.* J'assemblais, tu assemblais, il assemblait, nous assemblions, vous assembliez, ils assemblaient. — *Passé déf.* J'assemblai, tu assemblas, il assembla, nous assemblâmes, vous assemblâtes, ils assemblèrent. — *Passé ind.* J'ai assemblé, etc. — *Passé ant.* J'eus assemblé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais assemblé, etc. — *Futur.* J'assemblerai, tu assembleras, il assemblera, nous assemblerons, vous assemblerez, ils assembleront. — *Futur ant.* J'aurai assemblé, etc.— *Cond. prés.* J'assemblerais, tu assemblerais, il assemblerait, nous assemblerions, vous assembleriez, ils assembleraient. — *Passé.* J'aurais assemblé, etc. —*On dit aussi*: J'eusse assemblé, etc. —*Impér. prés.* Assemble, assemblons, assemblez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez assemblé. — *Subj. prés.* Que j'assemble, que tu assembles, qu'il assemble, que nous assemblions, que vous assembliez, qu'ils assemblent. — *Imparfait.* Que j'assemblasse, que tu assemblasses, qu'il assemblât, que nous assemblassions, que vous assemblassiez, qu'ils assemblassent. — *Passé.* Que j'aie assemblé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse assemblé, etc.— *Inf. prés.* As-

sembler.—*Passé.* Avoir assemblé. —*Part. prés.* Assemblant(inv.)— *Passé.* Assemblé, assemblée, assemblés, assemblées.—*Passé comp.* Ayant assemblé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *s'assembler. On vit les fidèles* s'assembler *sur les tombeaux des martyrs*(Bossuet).—Passif. *Etre assemblé.* — Le participe régit *par.*

ASSÉNER, v. a. 1re conj. (*Acéné*), porter un coup violent. *Il lui asséna un coup de massue* (Acad.).— *Ind. prés.* J'assène, tu assénes, il assène, nous assénons, vous assénez, ils assènent.— *Imparf.* J'assénais, tu assénais, il assénait, nous asséníons, vous asséniez, ils assénaient. — *Passé déf.* J'assénai, tu assénas, il asséna, nous assénâmes, vous assénâtes, ils assénèrent. — —*Passé ind.* J'ai asséné, etc.—*Passé ant.* J'eus asséné, etc.— *Plus-que parf.* J'avais asséné, etc.— *Futur.* J'assénerai, tu asséneras, ils assénera, nous assénerons, vous assénerez,ils asséneront.—*Futur ant.* J'aurai asséné, etc.— *Cond. prés.* J'assénerais, tu assénerais, il assénerait, nous assénerions, vous asséneriez, ils asséneraient. —*Passé.* J'aurais asséné,etc.—*On dit aussi*: J'eusse asséné, etc.—*Impér. prés.* Assène, assénons, assénez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez asséné. — *Subj. prés.* Que j'assène, que tu asssènes, qu'il assène, que nous asséníons, que vous asséniez, qu'ils assènent. —*Imparf.* Que j'assénasse, que tu assénasses, qu'il assénât, que nous assénassions, que vous assénassiez, qu'ils assénassent.— *Passé.* Que j'aie asséné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse asséné,etc.—*Infin. prés.* Asséner. — *Passé.* Avoir asséné. — *Part. prés.* Assénant (inv.).— *Passé.* Asséné, assénée, assénés, assénées. — *Passé comp.* Ayant asséné. — Se conjugue avec le pronom personnel (Omiss. de l'Acad.). *Il s'est asséné un coup violent.* — Passif; *être asséné.* Le participe régit *par.*

ASSENTIR, v. n. 2e conjug. (*Aceçantir*), donner son assentiment. Il est toujours suivi de la préposition *à. Assentir à un acte.*—*Indicatif présent.* J'assentis,tu assentis, il assentit, nous assentissons, vous assentissez, ils assentissent.— *Imparfait.* J'assentissais, tu assentissais, il assentissait, nous assentissions, vous assentissiez, ils assentissaient. — *Passé déf.* J'assentis, tu assentis, il assentit, nous assentîmes, vous assentîtes, ils sasentirent. — *Passé indéf.* J'ai assenti, etc. — *Passé ant.* J'eus assenti, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais assenti, etc.—*Futur.* J'assentirai, tu assentiras, il assentira, nous assentirons, vous assentirez, ils assentiront —*Futur antér.* J'aurai assenti, etc.— *Cond. prés.* J'assentirais, tu assentirais, il assentirait, nous assentirions, vous assentiriez, ils assentiraient. — *Passé.* J'aurais assenti, etc.— *On dit aussi* : J'eusse assenti, etc.— *Impératif présent.* Assentis, assentissons, assentissez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez assenti.— *Subjonc. prés.* Que j'assentisse, que tu assentisses, qu'il assentisse, que nous assentissions, que vous assentissiez,qu'ils assentissent.—*Imparf.* Que j'assentisse, que tu assentisses, qu'il assentît, que nous assentissions, que vous assentissiez, qu'ils assentissent.— *Passé.* Que j'aie assenti, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse assenti, etc.—*Infin. prés.* Assentir.—*Passé.* Avoir assenti.— *Part. prés.* Assentissant (inv.). — *Passé.* Assenti (inv.). — *Passé comp.* Ayant assenti.

ASSEOIR, v. a. pron. et irrég. 3e conj. (*Açoar*), mettre dans un fauteuil, sur une chase,sur un banc. *Asseoir un enfant,asseoir un malade.*—En termes de bâtiment, poser sur quelque chose de ferme. *Asseoir les fondements d'une maison sur le roc.* (Acad.) — *Asseoir un camp,* le placer. *Il assit son camp hors de la portée du canon de la ville* (Acad.).— Au figuré, fonder sur. *Il ne faut pas* asseoir *son jugement sur une simple présomption* (Acad.)—Se conjugue le plus ordinairement avec le pronom personnel : *s'asseoir. On l'ôte d'une place destinée à un ministre,* il s'assied *à celle d'un duc et pair* (La Bruyère). *S'asseoir,* au fig. *Les chagrins montent sur le trône et vont* s'asseoir *près du souverain* (Massil.).—*Ind. prés.* Je m'assieds, tu t'assieds, il s'assied, nous nous asseyons, vous vous asseyez, ils s'asseyent.—*Imp.* Je m'asseyais, tu t'asseyais, il s'asseyait, nous nous asseyions,vous vous asseyiez,ils s'asseyaient. —*Passé déf.* Je m'assis, tu t'assis, il s'assit, nous nous assîmes,vous vous assîtes,ils s'assirent.— *Passé ind.* Je me suis assis,etc. — *Passé ant.* Je me fus assis, etc —*Plus-que-parf.* Je m'étais assis, etc.—*Futur.* Je m'assiérai,tu t'assiéras,il s'assiéra,nous nous assiérons, vous vous assiérez, ils s'assiéront. — *Fut. ant.* Je me serai assis,etc. — *Cond. prés.* Je m'assiérais, tu t'assiérais,il s'assiérait,nous nous assiérions, vous vous assiériez,ils s'assiéraient.-*Pass.* Je me serais assis, etc.—*On dit aussi :* Je me fusse assis, etc.— *Impér.prés.* Assieds-toi, asseyons-nous, asseyez-vous.—*Passé.* Sois-toi, soyons-nous, soyez-vous assis.— *Subj.prés.* Que je m'as-

seye, que tu t'asseyes, qu'il s'asseye, que nous nous asseyions, que vous vous asseyiez, qu'ils s'asseyent. — *Imp.* Que je m'assisse, que tu t'assisses, qu'il s'assît, que nous nous assissions, que vous vous assissiez, qu'ils s'assissent. — *Passé.* Que je me sois assis, etc. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse assis, etc. — *Inf. prés.* S'asseoir. — *Passé.* S'être assis. — *Part. prés.* S'asseyant (inv.). — *Passé.* Assis, assise, assis, assises. — *Passé comp.* S'étant assis. — Passif : *s'être assis.* — Le part. régit *dans* et *sur.* — Il n'y a pas de verbe qui ait subi autant de variations dans sa conjugaison que le verbe *asseoir ;* mais enfin l'Académie et le bon usage ont décidé qu'il se conjuguerait d'après le modèle qui précède. Cependant quelques grammairiens ont imaginé de débarrasser ce verbe des difficultés de cette conjugaison, en le conjuguant de cette manière : *je m'asseois, tu t'asseois, il s'asseoit, nous nous assoyons, vous vous assoyez, ils s'asseoient. Je m'assoyais. Je m'asseoirai. Je m'asseoirais. Asseois-toi, assoyons-nous, assoyez-vous. Que je m'asseois. S'asseoir. S'assoyant. Assis.* Il est certain que cette manière de conjuguer ce verbe est beaucoup plus commode en ce qu'elle est plus régulière Cependant elle est moins en usage que la précédente à laquelle il faut se conformer. Toutefois, hors de la première acception et à la voix active, cette dernière conjugaison est plus commune et doit être même préférée.

ASSERMENTER, v. a. 1[re] conjug. (*Acéremanté*), lier par un serment. *Assermenter un fonctionnaire public.* — *Ind. prés.* J'assermente, tu assermentes, il assermente, nous assermentons, vous assermentez, ils assermentent. — *Imp.* J'assermentais, tu assermentais, il assermentait, nous assermentions, vous assermentiez, ils assermentaient. — *Passé déf.* J'assermentai, tu assermentas, il assermenta nous assermentâmes, vous assermentâtes, ils assermentèrent. — *Passé ind.* J'ai assermenté, etc. — *Passé antér.* J'eus assermenté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais assermenté, etc. — *Futur.* J'assermenterai, tu assermenteras, il assermentera, nous assermenterons, vous assermenterez, ils assermenteront. — *Futur ant.* J'aurai assermenté, etc. — *Cond. prés.* J'assermenterais, tu assermenterais, il assermenterait, nous assermenterions, vous assermenteriez, ils assermenteraient. — *Passé.* J'aurais assermenté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse assermenté, etc. — *Imp. prés.* Assermente, assermentons, assermentez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez assermenté. — *Subj. prés.* Que j'assermente, que tu assermentes, qu'il assermente, que nous assermentions, que vous assermentiez, qu'ils assermentent. — *Imparf.* Que j'assermentasse, que tu assermentasses, qu'il assermentât, que nous assermentassions, que vous assermentassiez, qu'ils assermentassent. — *Passé.* Que j'aie assermenté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse assermenté, etc. — *Inf. prés.* Assermenter. — *Passé.* Avoir assermenté — *Part. prés.* Assermentant (inv.) — *Passé.* Assermenté, assermentée, assermentés, assermentées. — *Passé comp.* Ayant assermenté. — Se conjugue avec le pron. person. : *s'assermenter.* (Omiss. de l'Acad.) — Passif : *être assermenté.* — Le participe régit *par.*

ASSERVIR, v. a., 2[e] conjug. (*Acérevir*), assujétir, réduire sous sa puissance. *Le moi est injuste en soi, en ce qu'il se fait centre de tout; il est incommode aux autres en ce qu'il veut les* asservir (Pascal). — Fig. Dompter. *Il faut* asservir *les passions, si l'on ne veut être* asservi *par elles* (Académie). — *Ind. prés.* J'asservis, tu asservis, il asservit, nous asservissons, vous asservissez, ils asservissent. — *Imparf.* J'asservissais, tu asservissais, il asservissait, nous asservissions, vous asservissiez, ils asservissaient. — *Passé déf.* J'asservis, tu asservis, il asservit, nous asservîmes, vous asservîtes, ils asservirent. — *Passé indéf.* J'ai asservi, etc. — *Passé antér* J'eus asservi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais asservi, etc. — *Futur.* J'asservirai, tu asserviras, il asservira, nous asservirons, vous asservirez, ils asserviront. — *Futur ant.* J'aurai asservi, etc. — *Condit. prés.* J'asservirais, tu asservirais, il asservirait, nous asservirions, vous asserviriez, ils asserviraient. — *Passé.* J'aurais asservi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse asservi, etc. — *Impér. prés.* — Asservis, asservissons, asservissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez asservi — *Subj. prés.* Que j'asservisse, que tu asservisses, qu'il asservisse, que nous asservissions, que vous asservissiez, qu'ils asservissent. — *Imparf.* Que j'asservisse, que tu asservisses, qu'il asservît, que nous asservissions, que vous asservissiez, qu'ils asservissent. — *Passé.* Que j'aie asservi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse asservi, etc. — *Infinitif prés.* Asservir. — *Passé.* Avoir asservi. — *Participe prés.* — Asservissant (var.). *Joug asservissant. Condition asservissante.* — *Passé.* Asservi, asser-

vie, asservis, asservies. — *Pass. comp.* Ayant asservi.—Se conjugue avec le pronom personnel : *S'asservir. S'asservir aux caprices de quelqu'un.* — Passif : *Etre asservi.* Le participe régit *à*, *sous* et *par*. *La Sicile était* asservie aux *Romains* (Vol.). *Hérode tenait les peuples* asservis sous *sa puissance* (Bossuet). *Pour avoir l'esprit libre et l'ame indépendante, il ne faut pas être* asservi par *ses besoins* (Académie).

ASSIÉGER, v. a., 1[re] conjug. (*Aciéjé*), faire le siége d'une ville, d'une place. *Assiéger une ville, une place, un château, un fort. Une escadre française bloqua le port de Barcelonne, et le maréchal de Berwick l'*assiégea *par terre* (Voltaire). — Se dit aussi des personnes qui sont enfermées dans une place assiégée. *Constantin* assiégea *Maxence dans Rome* (Bossuet).— Fig. Accabler. *L'erreur et le mensonge* assiègent *notre esprit* (L. Racine). — Fig. Importuner. *Tous ses créanciers l'*assiègent (Académie). *Ne vous chargez jamais de juger les causes particulières ; elles viendraient toutes en foule vous* assiéger (Fénelon). — Environner. *Les discours flatteurs* assiègent *le trône* (Massillon). — Dans ce verbe, le *g* doit toujours se prononcer comme *j*, et pour lui conserver cette prononciation, lorsqu'il est suivi d'un *o* ou d'un *a*, on met un *e* muet avant cet o ou cet *a* : *nous assiégeons, j'assiégeais*; et non : *nous assiégons*, *j'assiégais*. *Ind. prés.* J'assiège, tu assièges, il assiège, nous assiégeons, vous assiégez, ils assiègent.—*Imparf.* J'assiégeais, tu assiégeais, il assiégeait, nous assiégions, vous assiégiez, ils assiégeaient. — *Passé déf.* J'assiégeai, tu assiégeas, il assiégea, nous assiégeâmes, vous assiégeâtes, ils assiégèrent.—*Passé ind.* J'ai assiégé, etc.—*Passé ant.* J'eus assiégé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais assiégé, etc.— *Futur.* J'assiégerai, tu assiégeras, il assiégera, nous assiégerons, vous assiégerez, ils assiégeront. — *Futur ant.* J'aurai assiégé, etc. — *Cond. prés.* J'assiégerais, tu assiégerais, il assiégerait, nous assiégerions, vous assiégeriez, ils assiégeraient.—*Passé.* J'aurais assiégé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse assiégé, etc.— *Imparf.* Assiège, assiégeons, assiégez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez assiégé. — *Subj. prés.* Que j'assiège, que tu assièges, qu'il assiège, que nous assiégions, que vous assiégiez, qu'ils assiègent. — *Imparf.* Que j'assiégeasse, que tu assiégeasses, qu'il assiégeât, que nous assiégeassions, que vous assiégeassiez, qu'ils assiégeassent. — *Passé.* Que j'aie assiégé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse assiégé, etc. —*Inf. prés.* Assiéger.— *Passé.* Avoir assiégé. — *Part. prés.* Assiégeant (var.). *Armée assiégeante. Passé.*-Assiégé, assiégée, assiégés, assiégées. — *Passé comp.* Ayant assiégé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *S'assiéger* (Omiss. de l'Acad.).—Passif : *Etre assiégé.* Le part. régit *de* et *par*.—Assiégé de. *Nous nous voyons sans cesse* assiégés de *témoins* (Racine).— Assiégé par. *Jérusalem fut* assiégée par *les Romains* (Bossuet).

ASSIGNER, v. a., 1[re] conj. (*Acignié*), placer, colloquer un paiement, une dette sur un certain fonds, ou certaine nature de deniers. *On a* assigné *le douaire de cette princesse sur cette terre* (Académie). — Indiquer, faire connaître. *On ne peut pas toujours* assigner *la cause des événements* (Académie). — Déterminer ce qui doit être donné en partage à quelqu'un. *La loi* assignait *à chacun son emploi* (Bossuet). — Donner un exploit pour comparaître devant le juge. *Je l'ai fait* assigner *à ce tribunal* (Académie). — *Ind. prés.* J'assigne, tu assignes, il assigne, nous assignons, vous assignez, ils assignent. — *Imparf.* J'assignais, tu assignais, il assignait, nous assignions, vous assigniez, ils assignaient.—*Passé déf.* J'assignai, tu assignas, il assigna, nous assignâmes, vous assignâtes, ils assignèrent. — *Passé ind.* J'ai assigné, etc. — *Passé ant.* J'eus assigné, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais assigné, etc.—*Futur.* J'assignerai, tu assigneras, il assignera, nous assignerons, vous assignerez, ils assigneront. — *Futur ant.* J'aurai assigné, etc. — *Cond. prés.* J'assignerais, tu assignerais, il assignerait, nous assignerions, vous assigneriez, ils assigneraient.—*Passé.* J'aurais assigné, etc.— *On dit aussi:* J'eusse assigné, etc.—*Imp. prés.* Assigne, assignons, assignez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez assigné.—*Subj. prés.* Que j'assigne, que tu assignes, qu'il assigne, que nous assignions, que vous assigniez, qu'ils assignent.—*Imparf.* Que j'assignasse, que tu assignasses, qu'il assignât, que nous assignassions, que vous assignassiez, qu'ils assignassent.—*Passé.* Que j'aie assigné, etc. —*Plus que-parf.* Que j'eusse assigné, etc. *Infin. prés.* Assigner.—*Passé.* Avoir assigné —*Part. prés.* Assignant (inv).—*Pass.* Assigné, assignée, assignés, assignées. — *Pass. comp.* Ayant assigné.—Se conjugue avec le pronom personnel : *S'assigner*

(Omission de l'Académie). — Passif : *Etre assigné.* Le participe régit *par. Le petit-fils de Louis XIV devait posséder Naples et tout ce qu'on lui avait* assigné *par la première convention* (Voltaire).

ASSIMILER, v. a., 1re conj. (*Acimilé*), rendre semblable. *Sans doute le ciel a voulu rabaisser notre orgueil en nous* assimilant *par tant de choses aux animaux* (Boiste). — Comparer. *Le détenu pour délit politique ne saurait être* assimilé *à un vil criminel* (Académie).—*Ind. prés.* J'assimile, tu assimiles, il assimile, nous assimilons, vous assimilez, ils assimilent.—*Imparf.* J'assimilais, tu assimilais, il assimilait, nous assimilions, vous assimiliez, ils assimilaient. – *Passé déf.* J'assimilai, tu assimilas, il assimila, nous assimilâmes, vous assimilâtes, ils assimilèrent. — *Passé ind.* J'ai assimilé, etc. — *Passé ant.* J'eus assimilé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais assimilé, etc.—*Futur.* J'assimilerai, tu assimileras, il assimilera, nous assimilerons, vous assimilerez, ils assimileront. — *Futur ant.* J'aurai assimilé, etc. *Cond. prés.* J'assimilerais, tu assimilerais, il assimilerait, nous assimilerions, vous assimileriez, ils assimileraient. — *Passé.* J'aurais assimilé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse assimilé, etc.—*Impér. prés.* Assimile, assimilons, assimilez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez assimilé.—*Subj. prés.* Que j'assimile, que tu assimiles, qu'il assimile, que nous assimilions, que vous assimiliez, qu'ils assimilent.— *Imparf.* Que j'assimilasse, que tu assimilasses, qu'il assimilât, que nous assimilassions, que vous assimilassiez, qu'ils assimilassent.— *Passé.* Que j'aie assimilé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse assimilé, etc. — *Infin. pres.* Assimiler. — *Passé.* Avoir assimilé. — *Part. prés.* Assimilant (inv.).— *Passé.* Assimilé, assimilée, assimilés, assimilées. — *Passé comp.* Ayant assimilé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'assimiler. Nous nous* assimilons *volontiers aux hommes supérieurs à nous* (Boiste).— Passif : *Etre assimilé.* Le participe régit *à* et *par.*

ASSISTER, v. n. et a. 1re conjug. (*Acicelé*). *Neutralement*, être présent à, être spectateur de. *Les papes n'*assistèrent *que par leurs légats aux premiers conciles généraux* (Bossuet). —Juger avec un autre juge qui préside. *L'église ne permet pas aux juges ecclésiastiques* d'assister *aux jugements criminels* (Pascal).— *Activement.* Secourir, aider. *A la cour nulle pitié* n'assiste *les faibles* (Fléchier). —Exhorter à mourir en bon chrétien. *Un saint pasteur* l'assista *dans sa dernière maladie* (Bossuet). — Accompagner pour quelque action. Dans ce sens, il n'est guère d'usage qu'à l'infinitif avec le verbe *faire* et au participe passif. *Il le fit* assister *par des archers.* Assisté *de deux commissaires de police* (Acad.), — *Ind. prés.* J'assiste, tu assistes, il assiste, nous assistons, vous assistez, ils assistent. — *Imp.* J'assistais, tu assistais, il assistait, nous assistions, vous assistiez, ils assistaient.— *Passé déf.* J'assistai, tu assistas, il assista, nous assistâmes, vous assistâtes, ils assistèrent. — *Passé ind.* J'ai assisté, etc. —*Passé ant.* J'eus assisté, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais assisté, etc. —*Futur.* J'assisterai, tu assisteras, il assistera, nous assisterons, vous assisterez, ils assisteront.—*Futur ant.* J'aurai assisté, etc. —*Cond. prés.* J'assisterais, tu assisterais, il assisterait, nous assisterions, vous assisteriez, ils assisteraient. — *Passé.* J'aurais assisté, etc. —*On dit aussi :* J'eusse assisté, etc.— *Impér. prés.* Assiste, assistons, assistez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez assisté.—*Subj. prés.* Que j'assiste, que tu assistes, qu'il assiste, que nous assistions, que vous assistiez, qu'ils assistent. — *Imparf.* Que j'assistasse, que tu assistasses, qu'il assistât, que nous assistassions, que vous assistassiez, qu'ils assistassent. — *Passé.* Que j'aie assisté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse assisté, etc. — *Inf. prés.* Assister. — *Passé.* Avoir assisté. — *Part. prés.* Assistant (var.); — qui est présent. *Evêques* assistants, *prêtres* assistants *à l'autel.* —Qui assiste, qui aide. *Assistant du général, assistante de la supérieure.*—Ne dites pas *un assistant*, mais *un des assistants.* — *Part. pass.* Assisté, assistés, assistée, assistées. — *Passé comp.* Ayant assisté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'assister. Celui-là n'est pas sage qui ne sait pas* s'assister *lui-même* (Boiste) (Omission de l'Académie). — Passif : *être assisté.* — Le participe régit *de* et *par*, selon le sens. *Théodore* assisté *des Francs défit Maxime* (Bossuet). — *Il faut que les pauvres soient* assistés par *les riches.*

ASSOCIER, v. a., 1re conjug. (*Açocié*), donner, prendre quelqu'un pour compagnon dans un emploi, dans une commission. *Marc-Aurèle* associa *son frère à l'empire* (Bossuet). — Recevoir dans une compagnie de négociants, d'hommes de lettres, etc. *Il y a de jeunes magistrats*

que les grands biens et les plaisirs ont associés à ceux qu'on nomme à la cour des petits maîtres (La Bruyère). — Faire entrer en partage de. Associez *un frère à cet honneur suprême* (Racine). — *Ind. prés.* J'associe, tu associes, il associe, nous associons, vous associez, ils associent. — *Imparf.* J'associais, tu associais, il associait, nous associions, vous associiez, ils associaient.—*Passé déf.* J'associai, tu associas, il associa, nous associâmes, vous associâtes, ils associèrent.—*Passe ind.* J'ai associé, etc.—*Passé ant.* J'eus associé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais associé, etc. — *Futur.* J'associerai, tu associeras, il associera, nous associerons, vous associerez, ils associeront. — *Futur ant.* J'aurai associé, etc. — *Cond. prés.* J'associerais, tu associerais, il associerait, nous associerions, vous associeriez, ils associeraient.— *Passé.* J'aurais associé, etc.—*On dit aussi*: J'eusse associé, etc.— *Impér. prés.* Associe, associons, associez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez associé. — *Subj. prés.* Que j'associe, que tu associes, qu'il associe, que nous associions, que vous associiez, qu'ils associent.—*Imparf.* Que j'associasse, que tu associasses, qu'il associât, que nous associassions, que vous associassiez, qu'ils associassent. — *Passé.* Que j'aie associé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse associé, etc.—*Infin. prés.* Associer.—*Passé.* Avoir associé.— *Part. prés.* Associant (inv.).— *Passé.* Associé, associée, associés, associées.—*Passé comp.* Ayant associé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'associer*, et signifie faire une société avec quelqu'un pour quelque intérêt commun. *Ils se sont associés pour le commerce des Indes* (Académie). — *S'associer*, hanter, fréquenter, avoir liaison, avoir commerce avec quelqu'un. *Il ne faut pas qu'un jeune homme s'associe toutes sortes de personnes* (Académie).—Passif : *Etre associé.* Le participe régit les prépositions *à* et *avec*.

ASSOMMER, v. a. et n. 1[re] conj. (*Açomé*), tuer avec quelque chose de pesant, comme avec une massue, un levier, des pierres. *Il fut assommé à coups de pierres. Les paysans l'ont assommé dans un bois.* — Battre avec excès. *Ce maître assomme de coups ses domestiques* (Acad.). — Fig., fatiguer, affliger, chagriner, ennuyer, incommoder, importuner jusqu'à l'excès. *Ce procès l'assomme. Son bavardage assomme.* Familier. — *Indicatif présent.* J'assomme, tu assommes, il assomme, nous assommons, vous assommez, ils assomment. — *Imparfait.* J'assommais, tu assommais, il assommait, nous assommions, vous assommiez, ils assommaient. — *Passé d f.* J'assommai, tu assommas, il assomma, nous assommâmes, vous assommâtes, ils assommèrent. — *Passé ind.* J'ai assommé, etc. — *Passé ant.* J'eus assommé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais assommé, etc. — *Futur.* J'assommerai, tu assommeras, il assommera, nous assommerons, vous assommerez, ils assommeront. — *Futur ant.* J'aurai assommé, etc. — *Cond. prés.* J'assommerais, tu assommerais, il assommerait, nous assommerions, vous assommeriez, ils assommeraient. — *Passé.* J'aurais assommé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse assommé, etc. — *Impér. prés.* Assomme, assommons, assommez. — — *Passé.* Aie, ayons, ayez assommé. — — *Subj. prés.* Que j'assomme, que tu assommes, qu'il assomme, que nous assommions, que vous assommiez, qu'ils assomment. — *Imparf.* Que j'assommasse, que tu assommasses, qu'il assommât, que nous assommassions, que vous assommassiez, qu'ils assommassent. — *Passé.* Que j'aie assommé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse assommé, etc. — *Inf. prés.* Assommer. — *Passé.* Avoir assommé. —*Part. prés.* Assommant (var.). *Travail assommant. Besogne assommante.*—*Passé.* Assommé, assommée, assommés, assommées. — *Passé comp.* Ayant assommé. —Se conjugue avec le pron. pers. *s'assommer* (omis de l'Acad.). — *Passif* : *Etre assommé.* — Le participe régit *de* et *par*. — *Etre assommé d'un coup, être assommé par quelqu'un.*

ASSORTIR, v. a. et n. 2[e] conj. (*Açortir*), mettre ensemble les choses de même sorte. *Assortir des fleurs avec goût.* — En parlant des personnes, mettre d'accord. *Il faut assortir les âges, les conditions.* — Il signifie aussi fournir de toutes les choses nécessaires. *Assortir une boutique.* — Neut., convenir à. *Cette pièce de tapisserie n'assortit pas bien à l'autel* (Acad.). — *Indicatif présent.* J'assortis, tu assortis, il assortit, nous assortissons, vous assortissez, ils assortissent. — *Imparfait.* J'assortissais, tu assortissais, il assortissait, nous assortissions, vous assortissiez, ils assortissaient. — *Passé déf.* J'assortis, tu assortis, il assortit, nous assortîmes, vous assortîtes, ils assortirent. — *Passé indéf.* J'ai assorti, etc. —*Passé ant.* J'eus assorti, etc. — *Plus-que parf.* J'avais assorti, etc.

— *Futur*. J'assortirai, tu assortiras, il assortira, nous assortirons, vous assortirez, ils assortiront. —*Futur ant.* J'aurai assorti, etc. —*Condit. prés.* J'assortirais, tu assortirais, il assortirait, nous assortirions, vous assortiriez, ils assortiraient.—*Passé.* J'aurais assorti, etc. — *On dit aussi :* J'eusse assorti, etc. —*Impér. prés.* Assortis, assortissons, assortissez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez assorti.—*Subj. prés.* Que j'assortisse, que tu assortisses, qu'il assortisse, que nous assortissions, que vous assortissiez, qu'ils assortissent. — *Imparf.* Que j'assortisse, que tu assortisses, qu'il assortît, que nous assortissions, que vous assortissiez, qu'ils assortissent. — *Passé.* Que j'aie assorti, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse assorti, etc.—*Inf. prés.* Assortir. —*Passé.* Avoir assorti.—*Part. prés.* Assortissant (var.) *Donnez-moi une couleur* assortissante *à ce gris de lin* (Acad.). — *Passé.* Assorti, assortie, assortis, assorties.—*Passé composé.* Ayant assorti. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'assortir. Ces deux couleurs, ces deux meubles ne* s'assortissent *pas ensemble* (Académie).— Fig., dans le sens moral. *Plus les hommes sont médiocres, plus ils mettent de soin à* s'assortir (Mme de Staël). —Passif : *être assorti.* — Le participe régit *par. Par ce doux rapport les âmes* assorties. (Corn.).

ASSOTER, v. a., 1re conjug. (*Açoté*), infatuer (vieux). — Ne se conjugue guère qu'avec le verbe laisser, et le pronom personnel. *Il s'est laissé assoter de cette fille* (Acad.). — Passif : *être assoté. Il s'est* assoté *d'une femme qui le ruinera* (Acad.).

ASSOUPIR, v. a. 2e conj. (*Açoupir*), endormir à demi. *Les vapeurs qui montent à la tête assoupissent.* — Au figuré, affaiblir, calmer. *Un remède qui assoupit les grandes douleurs.* — Il signifie aussi, empêcher les suites d'une affaire. *Il se trouva inculpé dans l'accusation, mais ses parents* assoupirent *l'affaire* (Acad.). — *Ind. prés.* J'assoupis, tu assoupis, il assoupit, nous assoupissons, vous assoupissez, ils assoupissent. — *Imparf.* J'assoupissais, tu assoupissais, il assoupissait, nous assoupissions, vous assoupissiez, ils assoupissaient. — *Passé déf.* J'assoupis, tu assoupis, il assoupit, nous assoupîmes, vous assoupîtes, ils assoupirent, — *Passé ind.* J'ai assoupi, etc. — *Passé ant.* J'eus assoupi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais assoupi, etc. —*Futur.* J'assoupirai, tu assoupiras, il assoupira, nous assoupirons vous assoupirez, ils assoupiront. — *Futur ant.* J'aurai assoupi, etc. — *Cond. prés.* J'assoupirais, tu assoupirais, il assoupirait, nous assoupirions, vous assoupiriez, ils assoupiraient.— *Passé.* J'aurais assoupi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse assoupi, etc. — *Impératif prés.* Assoupis, assoupissons, assoupissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez assoupi. — *Subj. prés* Que j'assoupisse, que tu assoupisses, qu'il assoupisse, que nous assoupissions, que vous assoupissiez, qu'ils assoupissent. — *Imparf.* Que j'assoupisse, que tu assoupisses, qu'il assoupît, que nous assoupissions, que vous assoupissiez, qu'ils assoupissent. — *Passé.* Que j'aie assoupi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse assoupi, etc.—*Infin. prés.* Assoupir. — *Passé.* Avoir assoupi. —*Part. prés.* Assoupissant (variable). *Remède assoupissant, vapeurs assoupissantes.* — *Passé.* Assoupi, assoupie, assoupis, assoupies. — *Passé comp.* Ayant assoupi. — Il se conjugue avec le pronom personnel, au figuré : *avec le temps, les haines s'assoupissent.* — Passif : *être assoupi.* — Le participe régit *par. Il est assoupi par les fumées du vin.*

ASSOUPLIR, v. a., 2e conj. (*Açouplir*), rendre souple. *Assouplir une étoffe, un ressort. Assouplir un cheval.* — Au figuré, *Assouplir le caractère de quelqu'un* (Acad.) — *Ind. prés.* J'assouplis, tu assouplis, il assouplit, nous assouplissons, vous assouplissez, ils assouplissent. — *Imparf.* J'assouplissais, tu assouplissais, il assouplissait, nous assouplissions, vous assouplissiez, ils assouplissaient. — *Passé déf.* J'assouplis, tu assouplis, il assouplit, nous assouplîmes, vous assouplîtes, ils assouplirent. — *Passé indéf.* J'ai assoupli, etc. — *Passé ant.* J'eus assoupli, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais assoupli, etc. — *Futur.* J'assouplirai, tu assoupliras, il assouplira, nous assouplirons, vous assouplirez, ils assoupliront. — *Passé.* J'aurai assoupli, etc.— *Cond. prés.* J'assouplirais, tu assouplirais, il assouplirait, nous assouplirions, vous assoupliriez, ils assoupliraient. — *Passé.* J'aurais assoupli, etc. — *On dit aussi :* J'eusse assoupli, etc.—*Impér. prés.* Assouplis, assouplissons, assouplissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez assoupli.— *Subj. prés.* Que j'assouplisse, que tu assouplisses, qu'il assouplisse, que nous assouplissions, que vous assouplissiez, qu'ils assouplissent. — *Imparf.* Que j'assouplisse, que tu assouplisses, qu'il assouplît, que nous as-

souplissions, que vous assouplissiez, qu'ils assouplissent. — *Passé.* Que j'aie assoupli, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse assoupli, etc — *Inf. prés* Assouplir. — *Passé* Avoir assoupli. — *Part. prés.* Assouplissant (invar.). — *Passé.* Assoupli, assouplie, assouplis, assouplies. — *Passé comp.* Ayant assoupli. — Se conjugue avec le pronom personnel. *Le cuir s'assouplit à l'eau. son caractère altier n'a pu s'assouplir.* — Passif : *être assoupli.* — Le participe régit *par. Son caractère a été assoupli par les remontrances.*

ASSOURDIR, v. a. 2e conjug. (*Açourdir*) rendre sourd. *Le bruit du canon assourdit.* — En t. de peinture, diminuer la lumière dans les demi-teintes. *Ces tons sont assourdis.* — *Ind. prés.* J'assourdis, tu assourdis, il assourdit, nous assourdissons, vous assourdissez, ils assourdissent. — *Imparf.* J'assourdissais, tu assourdissais, il assourdissait, nous assourdissions, vous assourdissiez, ils assourdissaient. — *Passé déf.* J'assourdis, tu assourdis, il assourdit, nous assourdîmes, vous assourdîtes, ils assourdirent. — *Passé indéf.* J'ai assourdi, etc. — *Passé ant.* J'eus assourdi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais assourdi, etc. — *Futur.* J'assourdirai, tu assourdiras, il assourdira, nous assourdirons, vous assourdirez, ils assourdiront. — *Fut. ant.* J'aurai assourdi, etc. — *Cond. prés.* J'assourdirais, tu assourdirais, il assourdirait, nous assourdirions, vous assourdiriez, ils assourdiraient. — *Passé.* J'aurais, tu aurais assourdi, etc. — *On dit aussi* : J'eusse assourdi, etc. — *Impératif présent.* Assourdis, assourdissons, assourdissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez assourdi. — *Subj. prés.* Que j'assourdisse, que tu assourdisses, qu'il assourdisse, que nous assourdissions, que vous assourdissiez, qu'ils assourdissent. — *Imparf.* Que j'assourdisse, que tu assourdisses, qu'il assourdît, que nous assourdissions, que vous assourdissiez, qu'ils assourdissent. — *Passé.* Que j'aie assourdi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse assourdi, etc. — *Inf. prés.* Assourdir. — *Passé.* Avoir assourdi. — *Part. prés.* Assourdissant (variable) *Un bruit assourdissant, une cloche assourdissante.* — *Passé.* Assourdi, Assourdie, assourdis, assourdies. — *Passé Comp* · ayant assourdi. — Se conjugue avec le pronom personnel et signifie devenir sourd. *Je m'assourdis de plus en plus.* — Passif : *être assourdi.* — Le participe régit *par. Je suis assourdi par ce tintamare.*

ASSOUVIR, v. a. 2e conjug. (*Açouvir*), rassasier pleinement. *C'est un loup affamé qu'on ne peut assouvir* (Acad.).

Des vivants animaux que déchirait sa main,
Les morceaux palpitants *assouvissaient* sa faim.
(L. RACINE.)

— Fig. Satisfaire des désirs, une passion violente. *Assouvir sa vengeance, sa cruauté, sa rage. Ils cherchaient à* assouvir *leur haine par la perte d'un peuple* (Bossuet). — *Ind. prés.* J'assouvis, tu assouvis, il assouvit, nous assouvissons, vous assouvissez, ils assouvissent. — *Imparf.* J'assouvissais, tu assouvissais, il assouvissait, nous assouvissions, vous assouvissiez, ils assouvissaient. — *Passé déf.* J'assouvis, tu assouvis, il assouvit, nous assouvîmes, vous assouvîtes, ils assouvirent. — *Passé. indéf.* J'ai assouvi. etc. — *Passé ant.* J'eus assouvi, etc. — *Plus que-parf.* J'avais assouvi, etc. — *Futur.* J'assouvirai, tu assouviras, il assouvira, nous assouvirons, vous assouvirez, ils assouviront. — *Fut. ant.* J'aurai assouvi, etc. — *Cond. prés.* J'assouvirais, tu assouvirais, il assouvirait, nous assouvirions, vous assouviriez, ils assouviraient. — *Passé.* J'aurais assouvi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse assouvi, etc. — *Imp.* Assouvis, assouvissons, assouvissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez assouvi. — *Subj. prés.* Que j'assouvisse, que tu assouvisses, qu'il assouvisse, que nous assouvissions, que vous assouvissiez, qu'ils assouvissent. — *Imparf.* Que j'assouvisse, que tu assouvisses, qu'il assouvît, que nous assouvissions, que vous assouvissiez, qu'ils assouvissent. — *Passé.* Que j'aie assouvi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse assouvi, etc. — *Inf. prés.* Assouvir. — *Passé.* Avoir assouvi. — *Part. prés.* Assouvissant (invar.) — *Passé.* Assouvi, assouvie, assouvis, assouvies. — *Passé comp.* Ayant assouvi. — Se conjugue avec le pronom personnel au propre et au figuré. *Tous les raffinements dont nous nous servons pour couvrir nos tables suffisent à peine à nous déguiser les cadavres qu'il nous faut manger pour nous* assouvir (Bossuet). *Par les richesses, l'ambitieux se peut* assouvir *d'honneurs, et le voluptueux de plaisirs* (id.). — Passif : *être assouvi.* — Le participe régit *de* et *par.* — Assouvi de.

Vos yeux ne sont-ils pas *assouvis des* ravages
Qui de ce continent dépeuplent les rivages ?
(VOLTAIRE.)

— Assouvi par. *Le consul, dont la haine implacable n'était point* assouvie *par tant*

de sang répandu, fit arrêter et ensuite mourir en prison tout ce qu'il pût découvrir d'amis et de partisans des Gracques (Vertot).

ASSUJÉTIR, et non pas **ASSUJETTIR**, (comme l'écrit l'Académie et tous les lexicographes avec elle. « L'opinion, dit Napoléon Landais, qui a fait mettre deux *t* s'appuie sans doute sur l'étymologie de ce verbe qui est *sujet*, dont le féminin est *sujette*; mais on n'a point fait attention que l'adjectif *sujette* est terminé par un *e* muet, et que c'est cet *e* muet qui cause le redoublement de la consonne ; car il est de principe général qu'on ne double les lettres *l, n, t,* que dans le cas où l'on entend un *e* muet après ces lettres : dans toutes les autres occasions, on n'écrit le mot qu'avec une seule consonne : *j'appelle, nous appelons.* Il est, d'ailleurs, tellement raisonnable d'écrire *assujétir* avec un accent aigu sur *e* et un seul *t* que tous les *dictionnaires* et l'*Académie* elle-même écrivent *sujétion* ; il est bien certain que si ce mot se présentait chargé de deux *t*, il serait considéré à bon droit comme barbarisme. C'est principalement l'orthographe de ce mot qui nous a frappés et nous a décidés à écrire *assujettir*), v. a. et quelquefois n. 2e conj. (*Açujétir*), soumettre, ranger sous sa domination. *Philippe* assujétit *toute la Grèce* (Bossuet).—Fig. *L'esprit est* assujéti *à la chair* (Pascal). *L'homme n'est jamais plus libre que lorsqu'il* assujétit *ses passions à sa raison, et sa raison à la justice* (d'Aguesseau).—Astreindre. Dans ce sens, s'emploie avec ou sans régime indirect. *Les règles de l'art* assujétissent *l'ouvrier* (Acad.) *Son confesseur l'avait* assujéti *à des pratiques peu convenables, pour l'*assujétir *plus pleinement à ses insinuations* (Volt.).—Arrêter, fixer. *Assujétir un mât, une table qui vacille.* —Neutralement. *En* assujétissant *vous aviez l'air de plaire* (Corn.).— *Ind. prés.* J'assujétis, tu assujétis, il assujétit, nous assujétissons, vous assujétissez, ils assujétissent. — *Imparf.* J'assujétissais, tu assujétissais, il assujétissait, nous assujétissions, vous assujétissiez, ils assujétissaient. — *Passé déf.* J'assujétis, tu assujétis, il assujétit, nous assujétîmes, vous assujétîtes, ils assujétirent. — *Passé indéf.* J'ai asssujéti, etc. —*Passé ant.* J'eus assujéti, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais assujéti, etc. — *Futur.* J'assujétirai, tu assujétiras, il assujétira, nous assujétirons, vous assujétirez, ils assujétiront. —*Futur ant.* J'aurai assujéti, etc. — *Condit. prés.* J'assujétirais, tu assujétirais, il assujétirait, nous assujétirions, vous assujétiriez, ils assujétiraient.—*Passé.* J'aurais assujéti, etc —*On dit aussi* : J'eusse assujéti, etc. — *Impératif prés.* Assujétis, assujétissons, assujétissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez assujéti. — *Subjonctif présent.* Que j'assujétisse, que tu assujétisses, qu'il assujétisse, que nous assujétissions, que vous assujétissiez, qu'ils assujétissent. — *Imparf.* Que j'assujétisse, que tu assujétisses, qu'il assujétît, que nous assujétissions, que vous assujétissiez, qu'ils assujétissent. — *Passé.* Que j'aie assujéti, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse assujéti, etc. —*Inf. prés.* Assujétir. — *Passé.* Avoir assujéti. — *Part. prés.* Assujétissant (var.). *Devoirs pénibles et assujétissants, charges assujétissantes.*—*Passé.* Assujéti, assujétie, assujétis, assujéties.—*Passé comp.* Ayant assujéti. — Se conj. avec le pron pers., *s'assujétir. Souvent la nature nous dément et ne* s'assujétit *pas à ses propres règles* (Pascal). *S'assujétir* suivi d'un infinitif régit la préposition *à. S'assujétir à gouverner un peuple* (Fénelon). — Passif : *être assujéti.* Le participe régit *à. Carthage fut* assujétie aux *Romains* (Bossuet). Il régit aussi *par: Il fut* assujéti par *son confesseur à certaines pratiques.*

ASSURER, v. a., 1re conj. (*Açuré*), affirmer une chose. *Il faut savoir douter où il faut,* assurer *où il faut* (Pascal). *Saint Jérôme* assure *dans une lettre que Théophraste est mort à cent sept ans* (La Bruyère). — Rendre témoignage de quelque chose. *Tous les cœurs en secret l'*assuraient *de leur foi* (Racine). — Affermir, rendre stable. *Assurer une muraille.* Faire qu'une chose ne périclite pas. *Assurer le douaire d'une femme. Assurer une hypothèque. Les décrets de Cyrus* assurèrent *le repos des Juifs* (Pascal).— Rendre incontestable, confirmer. *Les circonstances du temps* assurent *la date d'Eusèbe* (Massil.).—Accoutumer à n'avoir pas peur. *Le bruit du canon* assure *le soldat* (Acad.). — Assurer à. *Il faut* assurer à *l'homme la connaissance de la vérité* (Pascal). — Assurer de. *Ce qui s'est passé nous* assure de *l'avenir* (Bossuet). — Assurer que. *Valens* assura *Constance* que *l'armée du tyran était en fuite* (Bossuet). — *Ind. prés.* J'assure, tu assures, il assure, nous assurons, vous assurez, ils assurent.—*Imparf.* J'assurais, tu assurais, il assurait, nous assurions, vous assuriez, ils assuraient.— *Passé déf.* J'as-

surai, tu assuras, il assura, nous assurâmes, vous assurâtes, ils assurèrent.—*Passé indéf.* J'ai assuré, etc.—*Passé antér.* J'eus assuré, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais assuré, etc. — *Futur.* J'assurerai, tu assureras, il assurera, nous assurerons, vous assurerez, ils assureront.— *Futur ant.* J'aurai assuré, etc, —*Cond prés.* J'assurerais, tu assurerais, il assurerait, nous assurerions, vous assureriez, ils assureraient.— *Passé.* J'aurais assuré, etc. — *On dit aussi* · J eusse assuré, etc. — *Impér. prés.* Assure, assurons, assurez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez assuré. —*Subj. prés.* Que j'assure, que tu assures, qu'il assure, que nous assurions, que vous assuriez, qu'ils assurent. — *Imparf.* Que j'assurasse, que tu assurasses, qu'il assurât, que nous assurassions, que vous assurassiez, qu'ils assurassent.—*Passé.* Que j'aie assuré, etc.— *Plus-q -parf.* Que j'eusse assuré, etc. — *Inf. prés.* Assurer.—*Passé.* Avoir assuré. —*Part. prés.* Assurant(inv.)—*Passé.* Assuré, assurée, assurés, assurées. —*Passé composé.* Ayant assuré. —Se conjugue avec le pron. pers.: *s'assurer. Un roi qui* s'assure *cent mille bras ne peut* s'assurer *un cœur* (Fontenelle). — Passif: *être assuré.* —Le participe régit *de* et *par. Je suis* assuré par *lui* de *cette nouvelle.* — Doit-on dire *s'assurer* aux *bontés* de quelqu'un, ou *s'assurer* dans *les bontés* de quelqu'un, ou *s'assurer* sur *les bontés* de quelqu'un? Racine a dit:

Mais je m'*assure* encore *aux bontés* de ton frère.

La Harpe a dit à l'occasion de ce vers, on dit: *je m'assure* dans *vos bontés*, et non pas, *je m'assure à vos bontés.* — On dit *s'assurer sur*, dans le sens d'avoir confiance. *Ne vous* assurez *pas* sur *ma faible puissance* (Racine).—Ne confondez pas *assurer* avec *rassurer*, comme dans ce vers de Corneille:

Un oracle m'*assure*, un songe me travaille.

m'assurer, dit Voltaire, ne signifie pas *me rassurer*, et c'est *me rassurer* que l'auteur entend. Je suis effrayé, *on me rassure;* je doute d'une chose, *on m'assure qu'elle est ainsi.*

ASTICOTER, v. a., 1re conj. (*Acetikoté*), contrarier, tracasser. *Il ne cesse* d'asticoter *ces enfans* (Académie). —*Ind. prés.* J'asticote, tu asticotes, il asticote, nous asticotons, vous asticotez, ils asticotent. — *Imparfait.* J'asticotais, tu asticotais, il asticotait, nous asticotions, vous asticotiez, ils asticotaient. — *Passé défini.* J'asticotai, tu asticotas, il asticota, nous asticotâmes, vous asticotâtes, ils asticotèrent. — *Passé ind.* J'ai asticoté, etc. — —*Passé ant.* J'eus asticoté, etc. — *Plus que-parf.* J'avais asticoté, etc. — *Futur.* J'asticoterai, tu asticoteras, il asticotera, nous asticoterons, vous asticoterez, ils asticoteront. — *Futur ant.* J'aurai asticoté, etc. — *Condition. prés.* J'asticoterais, tu asticoterais, il asticoterait, nous asticoterions, vous asticoteriez, ils asticoteraient. — *Passé.* J'aurais asticoté, etc.—*On dit aussi*: J'eusse asticoté, etc. — *Imp. prés.* Asticote, asticotons, asticotez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez asticoté. — *Subj. prés.* Que j'asticote, que tu asticotes, qu'il asticote, que nous asticotions, que vous asticotiez, qu'ils asticotent. — *Imparf.* Que j'asticotasse, que tu asticotasses, qu'il asticotât, que nous asticotassions, que vous asticotassiez, qu'ils asticotassent. — *Passé* Que j'aie asticoté, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse asticoté, etc. —*Inf. prés.* Asticoter. — *Passé* Avoir asticoté. — *Part. prés.* Asticotant (var.). *Personne, chose asticotante* (fam.). —*Passé* Asticoté, asticotée, asticotés, asticotées.—*Passé comp.* Ayant asticoté. — Se conjugue avec le pronom personnel., *S'asticoter.* — *Ces hommes s'asticotent* (Omiss. de l'Acad.). —Passif: *être asticoté.*— Le participe régit *par. Etre asticoté par quelqu'un.*

ASTREINDRE, v. a. et irr., 4e conj. (*Acetreindre*), assujétir. *Toutes les religions ont eu la raison naturelle pour guide. Les seuls chrétiens ont été* astreints *à prendre leurs règles hors d'eux-mêmes* (Pascal). —*Ind. prés.* J'astreins, tu astreins, il astreint, nous astreignons, vous astreignez, ils astreignent.— *Imparfait.* J'astreignais, tu astreignais, il astreignait, nous astreignions, vous astreigniez, ils astreignaient. — *Passé déf.* J'astreignis, tu astreignis, il astreignit, nous astreignîmes, vous astreignîtes, ils astreignirent.— *Passé ind.* J'ai astreint, etc. — *Passé ant.* J'eus astreint, etc.— *Plus-que-parfait.* J'avais astreint, etc.— *Futur.* J'astreindrai, tu astreindras, il astreindra, nous astreindrons, vous astreindrez, ils astreindront. — *Futur ant.* J'aurai astreint, etc.—*Cond prés.* J'astreindrais, tu astreindrais, il astreindrait, nous astreindrions, vous astreindriez, ils astreindraient. — *Passé.* J'aurais astreint, etc.— —*On dit aussi*: J'eusse astreint, etc.— *Impér. prés.* Astreins, astreignons, astreignez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez astreint.—*Subj. prés.* Que j'astreigne, que tu astreignes, qu'il astreigne, que nous astreignions, que

vous astreigniez, qu'ils astreignent.— *Imparf.* Que j'astreignisse, que tu astreignisses, qu'il astreignît, que nous astreignissions, que vous astreignissiez, qu'ils astreignissent. —*Passé.* Que j'aie astreint, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse astreint, etc.—*Inf.prés.*Astreindre.—*Passé.* Avoir astreint. — *Part. prés.* Astreignant (inv.). — *Passé.* Astreint, astreinte, astreints, astreintes.— *Passé composé.* Ayant astreint — Se conjugue avec le pronom personnel, *s'astreindre. Ce poète ne veut pas s'*astreindre *aux règles du théâtre* (Acad.) — Passif : *être astreint.* Le participe régit *par.* Astreint par *quelqu'un aux règles du devoir.*

ATERMOYER, v.a., 1re conj. *(Ateremoèié)*, term. de jurispr., prolonger, reculer un terme. *Atermoyer un billet, un engagement* (Académie). — *Ind. prés.* J'atermoie, tu atermoies, il atermoie, nous atermoyons, vous atermoyez, ils atermoient.—*Imp.* J'atermoyais, tu atermoyais, il atermoyait, nous atermoyions, vous atermoyiez, ils atermoyaient.—*Passé déf.* J'atermoyai, tu atermoyas, il atermoya, nous atermoyâmes, vous atermoyâtes, ils atermoyèrent.—*Passé ind.* J'ai atermoyé, etc.—*Passé ant.* J'eus atermoyé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais atermoyé, etc.— *Futur.* J'atermoierai, tu atermoieras, il atermoiera, nous atermoierons, vous atermoierez, ils atermoieront. —*Futur ant.* J'aurai atermoyé, etc.— *Cond. prés.* J'atermoierais, tu atermoierais, il atermoierait, nous atermoierions, vous atermoieriez, ils atermoieraient.— *Passé.* J'aurais atermoyé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse atermoyé, etc.—*Impér. prés.* Atermoie, atermoyons, atermoyez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez atermoyé. — *Subj. prés.* Que j'atermoie, que tu atermoies, qu'il atermoie, que nous atermoyions, que vous atermoyiez, qu'ils atermoient.--*Imparf.* Que j'atermoyasse, que tu atermoyasses, qu'il atermoyât, que nous atermoyassions, que vous atermoyassiez, qu'ils atermoyassent. —*Passé.* Que j'aie atermoyé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse atermoyé, etc.—*Infin. prés.* Atermoyer.— *Passé.* Avoir atermoyé.—*Part. prés.* Atermoyant (inv.). — —*Passé.* Atermoyé, atermoyée, atermoyés, atermoyées.—*Passé comp.* Ayant atermoyé. —Se conjugue avec le pron. pers. et signif. s'accommoder avec ses créanciers. *Il s'est atermoyé pour le paiement de sa lettre de change* (Omiss. de l'Acad.). Passif : *être atermoyé.* Le part. régit *par. Cette lettre de change a été* atermoyée par *le tribunal.*

ATINTER, v.a. 1re conj. (*Atenté*), orner, parer avec affectation. *Qui vous a ainsi* atintée? (Acad.).— *Ind. prés.* J'atinte, tu atintes, il atinte, nous atintons, vous atintez, ils atintent. — *Imp.* J'atintais, tu atintais, il atintait, nous atintions, vous atintiez, ils atintaient.—*Passé déf.* J'atintai, tu atintas, il atinta, nous atintâmes, vous atintâtes, ils atintèrent.—*Passé ind.* J'ai atinté, etc.—*Passé ant.* J'eus atinté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais atinté, etc. — *Futur.* J'atinterai, tu atinteras, il atintera, nous atinterons, vous atinterez, ils atinteront. — *Futur ant.* J'aurai atinté, etc. — *Cond. prés.* J'atinterais, tu atinterais, il atinterait, nous atinterions, vous atinteriez, ils atinteraient. — *Passé.* J'aurais atinté, etc. —*On dit aussi :* J'eusse atinté, etc.—*Impér. prés.* Atinte, atintons, atintez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez atinté.— *Subj. prés.* Que j'atinte, que tu atintes, qu'il atinte, que nous atintions, que vous atintiez, qu'ils atintent.— *Imp.* Que j'atintasse, que tu atintasses, qu'il atintât, que nous atintassions, que vous atintassiez, qu'ils atintassent.—*Passé.* Que j'aie atinté, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse atinté, etc. — *Inf. prés.* Atinter. — *Passé.* Avoir atinté. — *Part. prés.* Atintant (inv.).— *Passé.* Atinté, atintée, atintés, atintées.— *Passé comp.* Ayant atinté. — Se conjugue avec le pron. pers. : *Elle est deux heures à* s'atinter (Ac.). —Passif : *être atinté.* Le participe régit *par.*

ATOURNER, v. a. 1re conj. (*Atourné*), orner, parer (peu usité).— Se dit de la parure des femmes. *Atourner l'épousée* (Acad.). —*Ind. prés* J'atourne, tu atournes, il atourne, nous atournons, vous atournez, ils atournent. — *Imp.* J'atournais, tu atournais, il atournait, nous atournions, vous atourniez, ils atournaient.—*Passé déf.* J'atournai, tu atournas, il atourna, nous atournâmes, vous atournâtes, ils atournèrent. — *Passé ind.* J'ai atourné, etc. — *Passé ant.* J'eus atourné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais atourné, etc.—*Futur.* J'atournerai, tu atourneras, il atournera, nous atournerons, vous atournerez, ils atourneront.— *Futur ant.* J'aurai atourné, etc.— *Cond. prés.* J'atournerais, tu atournerais, il atournerait, nous atournerions, vous atourneriez, ils atourneraient. — *Passé.* J'aurais atourné, etc.—*On dit aussi :* J'eusse atourné, etc.— *Impér. prés.* Atourne, atournons, atournez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez atourné.—*Subj. prés.* Que j'a-

tourne, que tu atournes, qu'il atourne, que nous atournions, que vous atourniez, qu'ils atournent.—*Imp.* Que j'atournasse, que tu atournasses, qu'il atournât, que nous atournassions, que vous atournassiez, qu'ils tournassent.—*Passé.* Que j'aie atourné, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse atourné, etc. — *Infinitif prés.* Atourner. — *Passé.* Avoir atourné. — *Part. prés.* Atournant (inv.).—*Passé.* Atourné, atournée, atournés, atournées. — *Passé comp.* Ayant atourné.—Se conjugue avec le pron.pers. : *s'atourner*, se parer. *Cette femme s'est atournée.* — Passif : *être atourné.* Le participe régit *par.* *Cette femme est atournée de colifichets.*

ATTABLER (S'), v. pron., 1re conj. (*Atablé*), se mettre à table. *Ils se sont* attablés *pour jouer aux échecs* (Académie). — Il s'emploie quelquefois activement pour faire asseoir à table. *Si vous ne pouvez accorder ces paysans,* attablez-*les, et vous les concilierez bientôt* (Académie). — *Ind. prés.* Je m'attable, tu t'attables, il s'attable, nous nous attablons, vous vous attablez, ils s'attablent. — *Imparf.* Je m'attablais, tu t'attablais, il s'attablait, nous nous attablions, vous vous attabliez, ils s'attablaient. — *Passé défin.* Je m'attablai, tu t'attablas, il s'attabla, nous nous attablâmes, vous vous attablâtes, il s'attablèrent. — *Passé indéfini.* Je me suis attablé, tu t'es attablé, il s'est attablé, nous nous sommes attablés, vous vous êtes attablés, ils se sont attablés. — *Passé ant.* Je me fus attablé, tu te fus attablé, il se fut attablé, nous nous fûmes attablés, vous vous fûtes attablés, ils se furent attablés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais attablé, tu t'étais attablé, il s'était attablé, nous nous étions attablés, vous vous étiez attablés, ils s'étaient attablés. — *Futur.* Je m'attablerai, tu t'attableras, il s'attablera, nous nous attablerons, vous vous attablerez, ils s'attableront. — *Futur ant.* Je me serai attablé, tu te seras attablé, il se sera attablé, nous nous serons attablés, vous vous serez attablés, ils se seront attablés.—*Cond. prés.* Je m'attablerais, tu t'attablerais, il s'attablerait, nous nous attablerions, vous vous attableriez, ils s'attableraient. — *Passé.* Je me serais attablé, tu te serais attablé, il se serait attablé, nous nous serions attablés, vous vous seriez attablés, ils se seraient attablés. — *On dit aussi :* Je me fusse attablé, tu te fusses attablé, il se fût attablé, nous nous fussions attablés, vous fussiez attablés, ils se fussent attablés. —*Impér. prés.* Attable-toi, attablons-nous, attablez-vous. — *Passé.* Sois-toi attablé, soyons-nous, soyez-vous attablés.— *Subj. prés.* Que je m'attable, que tu t'attables, qu'il s'attable, que nous nous attablions, que vous vous attabliez, qu'ils s'attablent. — *Imp.* Que je m'attablasse, que tu t'attablasses, qu'il s'attablât, que nous nous attablassions, que vous vous attablassiez, qu'ils s'attablassent. — *Passé.* Que je me sois attablé, que tu te sois attablé, qu'il se soit attablé, que nous nous soyons attablés, que vous vous soyez attablés, qu'ils se soient attablés.— *Plus-que-parf.* Que je me fusse attablé, que tu te fusses attablé, qu'il se fût attablé, que nous nous fussions attablés, que vous vous fussiez attablés, qu'ils se fussent attablés.— *Inf. prés.* S'attabler. — *Passé.* S'être attablé.—*Part. prés.* S'attablant (inv.).— *Passé.* Attablé, attablée, attablés, attablées. — *Passé comp.* S'étant attablé.

ATTACHER, v. a. et n., 1re conjug. (*Ataché*), joindre une chose à une autre. *Attacher avec un cordon, avec des épingles. Attacher quelque chose à une tapisserie* (Acad.) — Tenir attaché, soit au propre, soit au figuré. *La beauté peut le surprendre, mais ne l'*attache *pas* (Fénelon). —Être l'objet d'un forte application. *L'étude des mathématiques* attache *beaucoup* (Acad.). — Attacher à. *Les choses de la terre ne valent pas qu'on s'y* attache (Nicole).—*Les hommes ne* s'attachent *pas assez à ne pas manquer les occasions de faire plaisir* (Massillon).—*Ind. prés.* J'attache, tu attaches, il attache, nous attachons, vous attachez, ils attachent. —*Imp.* J'attachais, tu attachais, il attachait, nous attachions, vous attachiez, ils attachaient.-*Passé déf.* J'attachai, tu attachas, il attacha, nous attachâmes, vous attachâtes, ils attachèrent. — *Passé ind.* J'ai attaché, etc. — *Passé ant.* J'eus attaché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais attaché, etc. — *Futur.* J'attacherai, tu attacheras, il attachera, nous attacherons, vous attacherez, ils attacheront. —*Futur ant.* J'aurai attaché, etc. — *Cond. prés.* J'attacherais, tu attacherais, il attacherait, nous attacherions, vous attacheriez, ils attacheraient. — *Passé.* J'aurais attaché, etc. —*On dit aussi :* J'eusse attaché, etc. — *Impér. prés.* Attache, attachons, attachez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez attaché. — *Subj. prés.* Que j'attache, que tu attaches, qu'il attache, que nous atta-

chions, que vous attachiez, qu'ils attachent. —*Imp.* Que j'attachasse, que tu attachasses, qu'il attachât, que nous attachassions, que vous attachassiez, qu'ils attachassent. — *Passé.* Que j'aie attaché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse attaché, etc.— *Inf. prés.* Attacher.— *Passé.* Avoir attaché. —*Part. prés.* Attachant (var.). *Un ouvrage attachant, une lecture attachante.* — *Passé.* Attaché, attachée, attachés, attachées. *Passé comp.* Ayant attaché. —Se conjugue avec le pronom personnel : *s'attacher. La haine* s'attache *à la personne*, *l'envie à l'état et à la condition* (La Bruyère). — Passif : *être attaché.* — Le participe régit *à*, *sur* et *par*. *Etre attaché aux richesses. Avoir les yeux attachés sur quelqu'un Etre attaché par des liens indissolubles.*

ATTAQUER, v. a. et n. 1re conjug. (*Atakê*), assaillir, être agresseur. Attaquer *à main armée ses propres sujets, c'est leur offrir la chance du combat* Boiste).—Fig., attaquer qnelqu'un de paroles. *La moquerie* attaque *l'homme dans ses derniers retranchements* (La Bruyère).

Un clerc pour quinze sous, sans craindre le hola.
Peut aller au parterre *attaquer* Attila.
Boileau.

—S'élever contre, blâmer, censurer. *Marius ne cessait* d'attaquer *l'orgueil de la noblesse* (Bossuet).— Vouloir détruire. *Les empereurs infidèles* attaquèrent *l'Eglise de toutes leurs fureurs* (Bossuet).— *Il ne faut* attaquer *les passions des hommes que lorsqu'elles commencent à s'affaiblir* (Fénelon). — Neutr. *On* attaque, *on renverse*, *on pille, on assassine* (L. Racine).—*Ind. prés.* J'attaque, tu attaques, il attaque, nous attaquons, vous attaquez, ils attaquent. — — *Imparf.* J'attaquais, tu attaquais, il attaquait, nous attaquions, vous attaquiez, ils attaquaient.—*Passé déf.* J'attaquai, tu attaquas, il attaqua, nous attaquâmes, vous attaquâtes, ils attaquèrent.— *Passé indéf.* J'ai attaqué, etc.— *Passé ant.* J'eus attaqué, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais attaqué, etc.—*Futur.* J'attaquerai, tu attaqueras, il attaquera, nous attaquerons, vous attaquerez, ils attaqueront. —*Futur ant.* J'aurai attaqué, etc. — *Cond. prés.* J'attaquerais, tu attaquerais, il attaquerait, nous attaquerions, vous attaqueriez, ils attaqueraient. — *Passé.* J'aurais attaqué, etc.— *On dit aussi* : J'eusse attaqué, etc. — *Impératif prés.* Attaque, attaquons, attaquez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez attaqué.— *Subj. prés.* Que j'attaque, que tu attaques, qu'il attaque, que nous attaquions, que vous attaquiez, qu'ils attaquent.—*Imparf.* Que j'attaquasse, que tu attaquasses, qu'il attaquât, que nous attaquassions, que vous attaquassiez, qu'ils attaquassent. — *Passé.* Que j'aie attaqué, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse attaqué, etc.—*Inf. prés.* Attaquer.— *Passé.* Avoir attaqué.—*Part. prés.* Attaquant (inv.). On en a fait un subst. *Les attaquants, les attaquantes.-Passé.* Attaqué, attaquée, attaqués, attaquées.— *Passé comp.* Ayant attaqué.— Se conjugue avec le pron. pers. : *s'attaquer. L'envie* s'attaque *aux belles actions* (St-Evremont).—Passif : *être attaqué.* Le participe régit *de* et *par*. Attaqué de. *Attaqué de chagrin et de tristesse* (Pascal).— Attaqué par. *Il faut toujours que ce qui est grand soit* attaqué par *les petits esprits* (Voltaire).

ATTEINDRE, v. a., n. et irr., 4e conj. (*Ateindre*), frapper, toucher de loin. *Il n'a pas atteint le but. Il l'a atteint d'un bâton.*—Au fig., il signifie léser, blesser. *Cette mesure* atteint *une foule de personnes.*— Il signifie encore, au propre, parvenir à un terme. *Nous* atteindrons *ce village avant la nuit.* — Au figuré, il a la même acception. *Nous* atteignîmes *le terme de nos souffrances.* — Il s'emploie pour égaler. *Il osait se flatter* d'atteindre *Racine* (Acad.). — Dans le sens de toucher à une chose assez éloignée, s'emploie avec la préposition *à* : *Atteindre au but. Il y a bien des gens qui voient le vrai et qui ne peuvent y* atteindre (Pascal).—*Ind. prés.* J'atteins, tu atteins, il atteint, nous atteignons, vous atteignez, ils atteignent. — *Imp.* J'atteignais, tu atteignais, il atteignait, nous atteignions, vous atteigniez, ils atteignaient. — *Passé déf.* J'atteignis, tu atteignis, il atteignit, nous atteignîmes, vous atteignîtes, ils atteignirent.— *Passé ind.* J'ai atteint, etc. — *Passé ant.* J'eus atteint, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais atteint, etc. — *Futur.* J'atteindrai, tu atteindras, il atteindra, nous atteindrons, vous atteindrez, ils atteindront.— *Futur ant.* J'aurai atteint, etc.— *Cond. prés.* J'atteindrais, tu atteindrais, il atteindrait, nous atteindrions, vous atteindriez, ils atteindraient.— *Passé.* J'aurais atteint, etc.— *On dit aussi* : J'eusse atteint, etc. — *Impératif présent.* Atteins, atteignons, atteignez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez atteint. — *Subj. prés.* Que j'atteigne, que tu atteignes, qu'il atteigne, que nous atteignions, que vous atteigniez, qu'ils atteignent.— *Imparf.* Que j'atteignisse, que tu atteignisses, qu'il atteignît, que nous at-

teignissions, que vous atteignissiez, qu'ils atteignissent. — *Passé.* Que j'aie atteint, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse atteint, etc. — *Infinitif présent.* Atteindre. — *Passé.* Avoir atteint. — *Part. prés.* Atteignant (inv.). — *Passé.* Atteint, atteinte, atteints, atteintes. — *Passé comp.* Ayant atteint. — Se conjugue avec le pronom personnel: *Ces hommes ne peuvent* s'atteindre. — Passif : *être atteint.* Le participe régit *de* et *par. Etre* atteint d'*une manie ridicule, être* atteint par *son ennemi.*

ATTELER, v. a. et n., 1re conj. (*Atelé*), attacher des chevaux ou des bestiaux à une voiture. *On attelle des chevaux à une voiture*, et *on attelle une voiture.* — On dit aussi simplement; *attelez.* — On double la lettre *l* dans les temps où cette lettre est suivie d'un *e* muet. — *Ind. prés.* J'attelle, tu attelles, il attelle, nous attelons, vous attelez, ils attellent. — *Imparf.* J'attelais, tu a telais, il attelait, nous attelions, vous atteliez, ils attelaient. — *Passé déf.* J'attelai, tu attelas, il attela, nous attelâmes, vous attelâtes, ils attelèrent. — *Passé ind.* J'ai attelé, etc. — *Passé antérieur.* J'eus attelé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais attelé, etc. — *Futur.* J'attellerai, tu attelleras, il attellera, nous attellerons, vous attellerez, ils attelleront. — *Futur ant.* J'aurai attelé, etc. — *Cond. prés.* J'attellerais, tu attellerais, il attellerait, nous attellerions, vous attelleriez, ils attelleraient. — *Passé.* J'aurais attelé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse attelé, etc. — *Impératif présent.* Attelle, attelons, attelez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez attelé. — *Subj. prés.* Que j'attelle, que tu attelles, qu'il attelle, que nous attelions, que vous atteliez, qu'ils attellent. — *Imp.* Que j'attelasse, que tu attelasses, qu'il attelât, que nous attelassions, que vous attelassiez, qu'ils attelassent. — *Passé.* Que j'aie attelé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse attelé, etc. — *Infinitif prés.* Atteler. — *Passé.* Avoir attelé. — *Part. prés.* Attelant (inv.) — *Passé.* Attelé, attelée, attelés, attelées. — *Passé comp.* Ayant attelé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Ils s'attelèrent au chariot pour le traîner.* — Passif : *être attelé.* Le participe régit *par* et *de. Les chevaux ont été* attelés *à la voiture* par *le cocher. Elle vole dans un char* attelé de *colombes* (Fénelon).

ATTENDRE, v. a. et n., 4e conj. (*Atandre*), être dans l'attente de quelque chose qu'on croit devoir arriver. *Attendre le retour de quelqu'un, attendre quelqu'un. Des événements font quelquefois naître notre salut des causes dont nous* attendions *notre ruine* (de Jaucourt). — Espérer, se promettre. *Vous* n'attendez *plus rien après cette vie* (Massillon). — Attendre après. Attendrez-*vous encore* après *l'aveu d'un frère* (Racine). — Attendre de. *N'*attendez *pas* de *le trouver sans imperfection* (Fénelon). — N'attendez *ni vérité ni consolation des hommes* (Pascal). — Attendre à, différer, remettre. Attendez à *lui donner vos conseils quand il aura assez de force pour les demander* (Fénelon). — Neutralement. *Allons, sans plus* attendre, *offrir tout à César* (Racine). — *Indicatif présent.* J'attends, tu attends, il attend, nous attendons, vous attendez, ils attendent. — *Imp.* J'attendais, tu attendais, il attendait, nous attendions, vous attendiez, ils attendaient. — *Passé déf.* J'attendis, tu attendis, il attendit, nous attendîmes, vous attendîtes, ils attendirent. — *Passé ind.* J'ai attendu, etc. — *Passé ant.* J'eus attendu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais attendu, etc. — *Futur.* J'attendrai, tu attendras, il attendra, nous attendrons, vous attendrez, ils attendront. — *Futur ant.* J'aurai attendu, etc. — *Cond. prés.* J'attendrais, tu attendrais, il attendrait, nous attendrions, vous attendriez, ils attendraient. — *Passé.* J'aurais attendu, etc. — *On dit aussi:* J'eusse attendu, etc. — *Impér. prés.* Attends, attendons, attendez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez attendu. — *Subj. prés.* Que j'attende, que tu attendes, qu'il attende, que nous attendions, que vous attendiez, qu'ils attendent. — *Imparf.* Que j'attendisse, que tu attendisses, qu'il attendît, que nous attendissions, que vous attendissiez, qu'ils attendissent. — *Passé.* Que j'aie attendu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse attendu, etc. — *Inf. prés.* Attendre. — *Passé.* Avoir attendu. — *Part. prés.* Attendant (invar.). — *Passé.* Attendu, attendue, attendus, attendues. — *Passé comp.* Ayant attendu. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'attendre. Il serait à désirer que les bons amis* s'attendissent *pour mourir ensemble le même jour.* — S'attendre se construit avec *à* ou *de.* — S'attendre à. *Les mourants qui parlent dans leurs testaments peuvent* s'attendre à *être écoutés comme des oracles* (La Bruyère). — S'attendre de. *On* s'attendait de *trouver un auteur, et on trouva un homme* (Pascal). — *Là on lui dressa une pompe funèbre où l'on* s'attendait de *lui dresser un triomphe* (Fléchier). Si les prosateurs ont employé s'attendre avec *de, à*

plus forte raison les poëtes: aussi Racine a-t-il dit :

Mes transports aujourd'hui s'*attendaient* d'éclater.

Girault-Duvivier dit qu'il est facile de voir que le poëte a voulu éviter un hiatus. Il est plutôt facile de voir qu'il n'a fait que se conformer à la règle et à l'usage. — Passif: *être attendu.* Le part. régit *par. Le messie est* attendu par *les Hébreux* (Boss.).

ATTENDRIR, v. a., 2e conjug. (*Atandrir*), rendre tendre et facile à manger. *La gelée attendrit les choux* (Acad.) — Au fig., rendre sensible. *La vertu souffrante* attendrit *tous les cœurs qui ont quelque goût pour la vertu* (Fénelon). — *Indicatif prés.* J'attendris, tu attendris, il attendrit, nous attendrissons, vous attendrissez, ils attendrissent. — *Imparf.* J'attendrissais, tu attendrissais, il attendrissait, nous attendrissions, vous attendrissiez, ils attendrissaient. — *Passé déf.* J'attendris, tu attendris, il attendrit, nous attendrîmes, vous attendrîtes, ils attendrirent. — *Passé ind.* J'ai attendri, etc.—*Passé ant.* J'eus attendri, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais attendri, etc.—*Futur.* J'attendrirai, tu attendriras, il attendrira, nous attendrirons, vous attendrirez, ils attendriront. — *Futur ant.* J'aurai attendri, etc.—*Cond. prés.* J'attendrirais, tu attendrirais, il attendrirait, nous attendririons, vous attendririez, ils attendriraient. — *Cond. passé.* J'aurais attendri, etc. — *On dit aussi :* J'eusse attendri, etc.— *Impér. prés.* Attendris, attendrissons, attendrissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez attendri.—*Subj. prés.* Que j'attendrisse, que tu attendrisses, qu'il attendrisse, que nous attendrissions, que vous attendrissiez, qu'ils attendrissent.—*Imparf.* Que j'attendrisse, que tu attendrisses, qu'il attendrît, que nous attendrissions, que vous attendrissiez, qu'ils attendrissent. — — *Passé.* Que j'aie attendri, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse attendri, etc. — *Infinitif présent.* Attendrir.— *Passé.* Avoir attendri.— *Part. prés.* Attendrissant (var.). *Spectacle attendrissant, paroles attendrissantes.—Passé.* Attendri, attendrie, attendris, attendries. — *Passé composé.* Ayant attendri.—Se conjugue avec le pron. pers., au propre et au fig.: *s'attendrir. Les choux* s'attendrissent *à la gelée* (Acad.). — *On* s'attendrissait *sur Hippias dont on racontait les belles actions* (Fénelon).—Passif : *être attendri.* Le part. régit *à* et *par.* — Attendri à. *Il se sentait* attendri *aux discours de Mentor* (Fénelon).—Attendri par. *Il fut* attendri par *ses larmes* (Voltaire).— *Attendri*, suivi d'un infinitif, régit *de. Elle était étonnée et* attendrie de *voir dans une si vive jeunesse tant de sagesse et d'éloquence* (Fénelon).

ATTENTER, v. n., 1re conj. (*Atanter*), commettre un attentat contre une personne ou une chose. *Il est aussi criminel* d'attenter *à la bonne foi des princes qu'à leur personne sacrée* (Massillon). — *Ind. prés.* J'attente, tu attentes, il attente, nous attentons, vous attentez, ils attentent. — — *Imparf.* J'attentais, tu attentais, il attentait, nous attentions, vous attentiez, ils attentaient. — *Passé déf.* J'attentai, tu attentas, il attenta, nous attentâmes, vous attentâtes, ils attentèrent. — *Passé ind.* J'ai attenté, etc.—*Passé ant.* J'eus attenté, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais attenté, etc. —*Futur.* J'attenterai, tu attenteras, il attentera, nous attenterons, vous attenterez, ils attenteront.—*Futur ant.* J'aurai attenté, etc.—*Cond. prés.* J'attenterais, tu attenterais, il attenterait, nous attenterions, vous attenteriez, ils attenteraient.—*Passé.* J'aurais attenté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse attenté, etc.—*Impér. prés.* Attente, attentons, attentez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez attenté.—*Subj. prés.* Que j'attente, que tu attentes, qu'il attente, que nous attentions, que vous attentiez, qu'ils attentent —*Imp.* Que j'attentasse, que tu attentasses, qu'il attentât, que nous attentassions, que vous attentassiez, qu'ils attentassent. — *Passé.* Que j'aie attenté, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse attenté, etc.—*Inf. prés.* Attenter.— *Passé.* Avoir attenté.— *Part. prés.* Attentant (inv.). —*Passé.* Attenté (inv.).—*Passé comp.* Ayant attenté.—Ne prend que l'auxiliaire *avoir.*—Le participe régit *à, contre, sur.* Attenter à *la vie de quelqu'un*; attenter contre *la liberté publique;* attenter sur *la personne de quelqu'un.*

ATTÉNUER, v. a., 1re conj. (*Aténué*), affaiblir, diminuer les forces. *Les veilles l'ont extrêmement* atténué (Ac.).—Signifie aussi rendre moins grave. *Cela n'*atténue *point ses torts* (Acad.). — *Ind. prés.* J'atténue, tu atténues, il atténue, nous atténuons, vous atténuez, ils atténuent. — *Imparf.* J'atténuais, tu atténuais, il atténuait, nous atténuions, vous atténuiez, ils atténuaient. — *Passé déf.* J'atténuai, tu atténuas, il atténua, nous atténuâmes, vous atténuâtes, ils atténuèrent.—*Passé ind.* J'ai atténué, etc. —*Passé ant.* J'eus atténué, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais atténué, etc.— *Futur.* J'atté-

nuerai, tu atténueras, il atténuera, nous atténuerons, vous atténuerez, ils atténueront. — *Futur ant.* J'aurai atténué, etc. — *Cond. prés.* J'atténuerais, tu atténuerais, il atténuerait, nous atténuerions, vous atténueriez, ils atténueraient. — *Passé.* J'aurais atténué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse atténué, etc. — *Impér. prés.* Atténue, atténuons, atténuez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez atténué. — *Subj. prés.* Que j'atténue, que tu atténues, qu'il atténue, que nous atténuions, que vous atténuiez, qu'ils atténuent. — *Imparf.* Que j'atténuasse, que tu atténuasses, qu'il atténuât, que nous atténuassions, que vous atténuassiez, qu'ils atténuassent. — *Passé.* Que j'aie atténué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse atténué, etc. — *Inf. prés.* Atténuer. — *Passé.* Avoir atténué. — *Part. prés.* Atténuant (variable). *Un fait atténuant, des circonstances atténuantes.* — *Passé.* Atténué, atténuée, atténués, atténuées. — *Passé comp.* Ayant atténué. — Se conjugue avec le pron. pers. *se* et à la troisième personne seulement. *Le crime s'atténue.* — Passif : *être atténué.* — Le participe régit *par.*

ATTÉRER qu'on écrit aussi **ATTERRER**, v. a. et n., 1[re] conj. (*Atéré*), abattre à terre. *Ils en vinrent aux prises, et il l'attéra sous lui.* — Au fig., ruiner entièrement. *Les Goths achevèrent d'attérer la puissance des Romains.* — Il signifie aussi accabler, affliger. *Je fus attéré de cette réponse.* — Term. de mar., prendre terre. *Nous attérâmes sur Belle-Isle* (Acad.). — *Ind. prés.* J'attère, tu attères, il attère, nous attérons, vous attérez, ils attèrent. — *Imparf.* J'attérais, tu attérais, il attérait, nous attérions, vous attériez, ils attéraient, — *Passé déf.* J'attérai, tu attéras, il attéra, nous attérâmes, vous attérâtes, ils attérèrent. — *Passé ind.* J'ai atteré, etc. — *Passé ant.* J'eus attéré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais attéré, etc. — *Futur.* J'attérerai, tu attéreras, il attérera, nous attérerons, vous attérerez, ils attéreront. — *Fut. ant.* J'aurai attéré, etc. — *Cond. prés.* J'attérerais, tu attérerais, il attérerait, nous attérerions, vous attéreriez, ils attéreraient. — *Passé.* J'aurais attéré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse attéré, etc. — *Impér. prés.* Attère, attérons, attérez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez attéré. — *Subj. prés.* Que j'attère, que tu attères, qu'il attère, que nous attérions, que vous attériez, qu'ils attèrent. — *Imp.* Que j'attérasse, que tu attérasses, qu'il attérât, que nous attérassions, que vous attérassiez, qu'ils attérassent. — *Passé.* Que j'aie attéré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse attéré, etc. — *Inf. prés.* Attérer. — *Passé.* Avoir attéré. — *Part. prés.* Attérant (invar.). — *Passé.* Attéré, attérée, attérés, attérées. — *Passé comp.* Ayant atéré. — Se conjugue avec le pron. pers. quand il signifie s'affliger. (Omiss. de l'Ac.). — Passif : *être attéré.* — Le participe régit *par* et *de*. *Il fut attéré par son adversaire,* pour *il fut abattu. Il fut attéré de cette nouvelle,* pour *il fut affligé.*

ATTÉRIR, v. n., 2[e] conj. (*Atérir*), term. de marine, prendre terre. *Nous attérîmes à tel endroit.* — *Ind. prés.* J'attéris, tu attéris, il attérit, nous attérissons, vous attérissez, ils attérissent. — *Imp.* J'attérissais, tu attérissais, il attérissait, nous attérissions, vous attérissiez, ils attérissaient. — *Passé déf.* J'attéris, tu attéris, il attérit, nous attérîmes, vous attérîtes, ils attérirent. — *Pass. ind.* J'ai attéri, etc. — *Pass. ant.* J'eus attéri, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais attéri, etc. — *Futur.* J'attérirai, tu attériras, il attérira, nous attérirons, vous attérirez, ils attériront. — *Futur ant.* J'aurai attéri, etc. — *Cond. prés.* J'attérirais, tu attérirais, il attérirait, nous attéririons, vous attéririez, ils attériraient. — *Passé.* J'aurais attéri, etc. — *On dit aussi :* J'eusse attéri, etc. — *Impér. prés.* Attéris, attérissons, attérissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez attéri. — *Subj. prés.* Que j'attérisse, que tu attérisses, qu'il attérisse, que nous attérissions, que vous attérissiez, qu'ils attérissent — *Imparf.* Que j'attérisse, que tu attérisses, qu'il attérît, que nous attérissions, que vous attérissiez, qu'ils attérissent. — *Passé.* Que j'aie attéri, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse attéri, etc. — *Inf. prés.* Attérir. — *Passé.* Avoir attéri. — *Part. prés.* Attérissant (inv.). — *Passé.* Attéri (inv.). — *Passé comp.* Ayant attéri.

ATTESTER, v. a., 1[re] conj. (*Atèceter*), assurer, certifier, prendre à témoin. *Cela n'est point arrivé par ma faute, j'en atteste tous ceux qui étaient présents à l'action.* — Au fig., il se dit des choses dont l'existence sert de témoignage. *Ses larmes attestent son repentir* (Acad.). — *Ind. prés.* J'atteste, tu attestes, il atteste, nous attestons, vous attestez, ils attestent. — *Imparf.* J'attestais, tu attestais, il attestait, nous attestions, vous attestiez, ils attestaient. — *Passé déf.* J'attestai, tu attestas, il attesta, nous attestâmes, vous attestâtes, ils attestèrent. — *Passé indéf.* J'ai attesté, etc. — *Passé ant.* J'eus attesté, etc. — *Plus-*

que-parf. J'avais attesté, etc. — *Futur.* J'attesterai, tu attesteras, il attestera, nous attesterons, vous attesterez, ils attesteront. — *Futur ant.* J'aurai attesté, etc. — *Cond. présent.* J'attesterais, tu attesterais, il attesterait, nous attesterions, vous attesteriez, ils attesteraient. — *Passé.* J'aurais attesté, etc.—*On dit aussi:* J'eusse attesté, etc. — *Impératif présent.* Atteste, attestons, attestez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez attesté.—*Subj. prés.*Que j'atteste, que tu attestes, qu'il atteste, que nous attestions, que vous attestiez,qu'ils attestent.—*Imparf.* Que j'attestasse, que tu attestasses, qu'il attestât, que nous attestassions, que vous attestassiez, qu'ils attestassent. — *Passé.* Que j'aie attesté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse attesté, etc.—*Infin. prés.* Attester.—*Passé.* Avoir attesté.—*Part. prés.* Attestant (inv.).—*Passé.* Attesté, attestée, attestés, attestées. — *Passé comp.* Ayant attesté.—Se conjugue avec le pron. pers. *Ces faits s'attestent*, peuvent *s'attester* (Omission de l'Ac.)—Passif : *être attesté.* Le participe régit *par.*

ATTIÉDIR, v. a., 2e conjug. (*Atiédir*), rendre tiède ce qui était chaud. *Cette eau est trop chaude, il faut l'attiédir avec de la froide.* — Au figuré. Diminuer l'ardeur de quelque sentiment. *Le temps attiédira leur zèle* (Acad.). —*Ind. prés.* J'attiédis, tu attiédis, il attiédit, nous attiédissons, vous attiédissez, ils attiédissent. — *Imp.* J'attiédissais, tu attiédissais, il attiédissait, nous attiédissions, vous attiédissiez, ils attiédissaient. — *Passé déf.* J'attiédis, tu attiédis, il attiédit, nous attiédîmes, vous attiédîtes, ils attiédirent.—*Passé indéf.* J'ai attiédi, etc. — *Passé antér.* J'eus attiédi, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais attiédi, etc. —*Futur.* J'attiédirai, tu attiédiras, il attiédira, nous attiédirons, vous attiédirez, ils attiédiront. — *Futur ant.* J'aurai attiédi, etc. —*Condit. prés.* J'attiédirais, tu attiédirais, il attiédirait, nous attiédirions, vous attiédiriez, ils attiédiraient.—*Passé.* J'aurais attiédi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse attiédi, etc. — *Impér. présent.* Attiédis, attiédissons, attiédissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez attiédi. — *Subj. prés.* Que j'attiédisse, que tu attiédisses, qu'il attiédisse, que nous attiédissions, que vous attiédissiez, qu'ils attiédissent.—*Imparf.* Que j'attiédisse, que tu attiédisses, qu'il attiédît, que nous attiédissions, que vous attiédissiez, qu'ils attiédissent. — *Passé.* Que j'aie attiédi, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse attiédi, etc. —*Inf. prés* Attiédir. —*Passé.* Avoir attiédi. — *Part. prés.* Attiédissant (var.). *Choses attiédissantes.* — *Passé.* Attiédi, attiédie, attiédis, attiédies. —*Passé comp.* Ayant attiédi. — Se conjugue avec le pron. pers. . *Son zèle* s'est attiédi—Passif : *être attiédi.* — Le participe régit *par.*

ATTIFER, v. a. 1re conjug. (*Atifé*). Orner, parer,en parlant des femmes.—*Ind. prés.* J'attife, tu attifes, il attife, nous attifons,vous attifez, ils attifent.—*Imp.* J'attifais, tu attifais, il attifait, nous attifions, vous attifiez,ils attifaient.-*Passé déf.*J'attifai, tu attifas, il attifa, nous attifâmes, vous attifâtes, ils attifèrent. — *Passé indéf.* J'ai attifé, etc. —*Passé ant.* J'eus attifé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais attifé, etc. —*Futur.* J'attiferai, tu attiferas, il attifera, nous attiferons, vous attiferez, ils attiferont. — *Futur ant.* J'aurai attifé, etc. — *Cond. prés.* J'attiferais, tu attiferais, il attiferait, nous attiferions, vous attiferiez, ils attiferaient. — *Passé.* J'aurais attifé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse attifé, etc.— *Impér. prés.* Attife, attifons, attifez. — *Passé* Aie, ayons, ayez attifé. — *Subj. prés.* Que j'attife, que tu attifes, qu'il attife, que nous attifions, que vous attifiez, qu'ils attifent. — *Imp.* Que j'attifasse, que tu attifasses, qu'il attifât, que nous attifassions, que vous attifassiez, qu'ils attifassent. — *Passé.* Que j'aie attifé, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse attifé, etc. — *Inf.prés.* Attifer. —*Passé.* Avoir attifé. — — *Part. prés.* Attifant (inv.). — *Passé.* Attifé,attifée,attifés,attifées.—*Passé comp.* Ayant attifé. — Se conjugue principalem. avec le pron. pers. *Cette femme est long temps à* s'attifer. — Passif : *être attifé.*— Le partic. régit *de. Etre attifé de bijoux.*

ATTIRER, v. a., et quelquefois n., 1re conj. (*Atiré*), tirer à soi. *Le soleil* attire *les vapeurs. L'aimant* attire *le fer. L'ambre* attire *la paille* (Acad.). — Fig. Gagner par adresse, avoir par adresse, attraper finement, gagner par des manières engageantes. *Le meilleur moyen pour* attirer *tout le monde est de ne rebuter personne* (Pascal). — Entraîner, faire venir, causer. *Un malheur en* attire *un autre* (Acad.). *La hauteur et la fierté* attirèrent *les guerres les plus dangereuses* (Fénelon). —*Ind. prés.* J'attire, tu attires, il attire, nous attirons, vous attirez, ils attirent. —*Imparf.* J'attirais, tu attirais, il attirait, nous attirions, vous attiriez, ils attiraient. —*Passé déf.* J'attirai, tu attiras, il atti-

ra, nous attirâmes, vous attirâtes, ils attirèrent. — *Passé ind.* J'ai attiré, etc. — *Passé ant.* J'eus attiré, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais attiré, etc. —*Futur.* J'attirerai, tu attireras, il attirera, nous attirerons, vous attirerez, ils attireront. — *Futur ant.* J'aurai attiré, etc. — *Cond. prés.* J'attirerais, tu attirerais, il attirerait, nous attirerions, vous attireriez, ils attireraient. — *Passé.* J'aurais attiré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse attiré, etc. —*Impér.* Attire, attirons, attirez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez attiré. — *Subj. prés.* Que j'attire, que tu attires, qu'il attire, que nous attirions, que vous attiriez, qu'ils attirent. —*Imparf.* Que j'attirasse, que tu attirasses, qu'il attirât, que nous attirassions, que vous attirassiez, qu'ils attirassent. —*Passé.* Que j'aie attiré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse attiré, etc. —*Inf. prés.* Attirer. — *Passé.* Avoir attiré. — *Part. prés.* Attirant (var.). *Marchande attirante, manières attirantes.* — *Passé.* Attiré, attirée, attirée, attirées. — *Passé comp.* Ayant attiré.— Se conjugue avec le pron. pers. *s'attirer. Souvenez-vous qu'il ne faut* s'attirer *l'envie de personne* (Fénelon). — Passif : *être attiré.* —Le participe régit *par. Les nations septentrionales furent* attirées par *la beauté et par la richesse des provinces* (Pascal).

ATTISER, v., a. 1re conjug. (*Atizé*). Approcher les tisons l'un de l'autre pour les faire brûler. *Attiser le feu.* — Au fig. Aigrir les esprits déjà irrités. *Attiser le feu de la révolte.*— *Ind.prés.* J'attise, tu attises, il attise, nous attisons, vous attisez, ils attisent. — *Imp.* J'attisais, tu attisais, il attisait, nous attisions, vous attisiez, ils attisaient. —*Passé déf.* J'attisai, tu attisas, il attisa, nous attisâmes, vous attisâtes, ils attisèrent. — *Passé ind.* J'ai attisé, etc. — *Passé ant.* J'eus attisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais attisé, etc. —*Futur.* J'attiserai, tu attiseras, il attisera, nous attiserons, vous attiserez, ils attiseront. — *Futur ant.* J'aurai attisé, etc.—*Cond.prés.* J'attiserais, tu attiserais, il attiserait, nous attiserions, vous attiseriez, ils attiseraient. — *Impér. prés.* Attise, attisons, attisez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez attisé. —*Subj. prés.* Que j'attise, que tu attises, qu'il attise, que nous attisions, que vous attisiez, qu'ils attisent. — *Imp.* Que j'attisasse, que tu attisasses, qu'il attisât, que nous attisassions, que vous attisassiez, qu'ils attisassent. — *Passé* Que j'aie attisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse attisé, etc. —*Inf.prés.* Attiser.—*Passé.* Avoir attisé.—*Part.prés.* Attisant (inv.). — *Passé.* Attisé, attisée, attisés, attisées.—*Passé comp.* Ayant attisé. —Se conjugue pronominalement: *s'attiser.* (Omiss. de l'Acad.) — Passif : *etre attisé.* — Le participe régit *par.*

ATTITRER, v. a., 1re conjug. (*Atitré*), revêtir d'un titre quelqu'un ou quelque chose.—Donner la préférence. *Attitrer un marchand* (Peu usité).Ne s'emploie guère qu'au participe. *Des marchands attitrés.* — *Ind. prés.* J'attitre, tu attitres, il attitre, nous attitrons, vous attitrez, ils attitrent. — *Imparf.* J'attitrais, tu attitrais, il attitrait, nous attitrions, vous attitriez, ils attitraient. — *Passé déf.* J'attitrai, tu attitras, il attitra, nous attitrâmes, vous attitrâtes, ils attitrèrent. — *Passé ind.* J'ai attitré, etc.—*Passé ant.* J'eus attitré, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais attitré, etc. —*Futur.* J'attitrerai, tu attitreras, il attitrera, nous attitrerons, vous attitrerez, ils attitreront. — *Futur pass.* J'aurai attitré, etc. —*Cond. prés.* J'attitrerais, tu attitrerais, il attitrerait, nous attitrerions, vous attitreriez, ils attitreraient. —*Passé.* J'aurais attitré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse attitré, etc. — *Impér. prés.* Attitre, attitrons, attitrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez attitré.— *Subj. prés.* Que j'attitre, que tu attitres, qu'il attitre, que nous attitrions, que vous attitriez, qu'ils attitrent. — *Imp.* Que j'attitrasse, que tu attitrasses, qu'il attitrât, que nous attitrassions, que vous attitrassiez, qu'ils attitrassent — *Passé.* Que j'aie attitré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse attitré, etc. —*Inf. prés.* Attitrer.—*Passé.* Avoir attitré.—*Part. prés.* Attitrant (inv.). — *Passé.* Attitré, attitrée, attitrés, attitrées. — *Passé comp.* Ayant attitré.—Se conjugue pronominal. : (Omis. de l'Acad. et des lexicog.) *Ces gens se sont attitrés là.* — Passif : *Etre attitré.* Le part. régit *de* et *par. Il est attitré d'un emploi. Ce marchand est attitré par le public.*

ATTRAIRE (*Atrère*), verbe actif et défectueux de la 4e conjugaison C'est un vieux mot que l'Académie dit n'être employé qu'à l'infinitif. Elle donne pour exemple, *le sel est bon pour attraire les pigeons.* On dit mieux aujourd'hui *pour attirer les pigeons.* — On en a fait l'adjectif verbal *attrayant* qui se met avant ou après son substantif suivant l'harmonie. *Les charmes attrayants de la volupté. Les attrayantes amorces du vice* (Laveaux). *La mélancolie rend la*

solitude attrayante (Bernardin de St-Pierre).

ATTRAPER, v. a. et n. 1re conjug. *(Attrapé)*, prendre à une trappe, à un piége ou à quelque autre chose semblable. Attraper *un renard dans un piége* (Académie). — Surprendre par ruse, tromper. *Il s'est laissé* attraper *par un fripon* (id.). — Atteindre en allant, en courant après. *Les gendarmes* attrapèrent *les voleurs* (id.). — Fig. Pénétrer dans le sens, dans la pensée. *Attraper le sens, la pensée d'un auteur.* — Fig. Exprimer, représenter, imiter. *C'est un grand peintre, il* attrape *bien le caractère des passions* (id.). — *Ind. prés.* J'attrape, tu attrapes, il attrape, nous attrapons, vous attrapez, ils attrapent. — *Imp.* J'attrapais, tu attrapais, il attrapait, nous attrapions, vous attrapiez, ils attrapaient. — *Passé déf.* J'attrapai, tu attrapas, il attrapa, nous attrapâmes, vous attrapâtes, ils attrapèrent. — *Passé ind.* J'ai attrapé, etc. — *Passé ant.* J'eus attrapé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais attrapé, etc. — *Futur.* J'attraperai, tu attraperas, il attrapera, nous attraperons, vous attraperez, ils attraperont. — *Futur ant.* J'aurai attrapé, etc. — *Cond. prés.* J'attraperais, tu attraperais, il attraperait, nous attraperions, vous attraperiez, ils attraperaient. — *Passé.* J'aurais attrapé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse attrapé, etc. — *Impér. prés.* Attrape, attrapons, attrapez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez attrapé. — *Subj. prés.* Que j'attrape, que tu attrapes, qu'il attrape, que nous attrapions, que vous attrapiez, qu'ils attrapent. — *Imp.* Que j'attrapasse, que tu attrapasses, qu'il attrapât, que nous attrapassions, que vous attrapassiez, qu'ils attrapassent. — *Passé.* Que j'aie attrapé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse attrapé, etc. — *Inf. prés.* Attraper. — *Passé.* Avoir attrapé. — *Part. prés.* Attrapant (inv.). — *Passé.* Attrapé, attrapée, attrapés, attrapées. — *Passé comp.* Ayant attrapé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'attraper* (Omission de l'Académie) — Passif : *Etre attrapé.* Le participe régit *par.*

ATTRIBUER, v. n. 1re conjug. *(Atribué)*, attacher, annexer, conférer quelque prérogative, quelque privilége. *Valère établit la loi qui permet d'appeler au peuple et lui* attribue *en certains cas le jugement en dernier ressort* (Bossuet). — Imputer, rapporter à quelqu'un, à une cause. *Plutarque* attribue *à la seule fortune la grandeur romaine, et à la seule vertu celle d'Alexandre* (Bossuet). — Accorder, donner. *Les philosophes ont confondu les idées des choses, et* attribué *au corps ce qui n'appartient qu'aux esprits* (Pascal). — *Ind. prés.* J'attribue, tu attribues, il attribue, nous attribuons, vous attribuez, ils attribuent. — *Imp.* J'attribuais, tu attribuais, il attribuait, nous attribuions, vous attribuiez, ils attribuaient. — *Passé déf.* J'attribuai, tu attribuas, il attribua, nous attribuâmes, vous attribuâtes, ils attribuèrent. — *Passé ind.* J'ai attribué, etc. — *Passé ant.* J'eus attribué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais attribué, etc. — *Futur.* J'attribuerai, tu attribueras, il attribuera, nous attribuerons, vous attribuerez, ils attribueront. — *Futur pass.* J'aurai attribué, etc. — *Cond. prés.* J'attribuerais, tu attribuerais, il attribuerait, nous attribuerions, vous attribueriez, ils attribueraient. — *Passé.* J'aurais attribué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse attribué, etc. — *Impé. prés.* Attribue, attribuons, attribuez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez attribué. — *Subj. prés.* Que j'attribue, que tu attribues, qu'il attribue, que nous attribuions, que vous attribuiez, qu'ils attribuent. — *Imp.* Que j'attribuasse, que tu attribuasses, qu'il attribuât, que nous attribuassions, que vous attribuassiez, qu'ils attribuassent. — *Passé.* Que j'aie attribué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse attribué, etc. — *Inf. prés.* Attribuer. — *Passé.* Avoir attribué. — *Part. prés.* Attribuant (inv.). — *Passé.* Attribué, attribuée, attribués, attribuées. — *Passé comp.* Ayant attribué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'attribuer. Les Juifs disaient que Jésus-Christ avait appris les secrets des Egyptiens et qu'il voulait* s'attribuer *la divinité par les merveilles qu'il fit* (Bossuet) — Passif : *être attribué.* Le part. régit *par.*

ATTRISTER, v. a., 1re conjug. *(Atriceté)*, rendre triste, affliger. *Il ne faut* attrister *personne* (Académie). — *Ind. prés.* J'attriste, tu attristes, il attriste, nous attristons, vous attristez, ils attristent. — *Imp.* J'attristais, tu attristais, il attristait, nous attristions, vous attristiez, ils attristaient. — *Passé déf.* J'attristai, tu attristas, il attrista, nous attristâmes, vous attristâtes, ils attristèrent. — *Passé ind.* J'ai attristé, etc. — *Passé ant.* J'eus attristé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais attristé, etc. — *Futur.* J'attristerai, tu attristeras, il attristera, nous attristerons, vous attristerez, ils attristeront. — *Futur ant.* J'aurai attristé, etc. — *Cond. prés.* J'attriste-

rais, tu attristerais, il attristerait, nous attristerions, vous attristeriez, ils attristeraient. — *Passé.* J'aurais attristé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse attristé, etc. —*Imp. prés.* Attriste, attristons, attristez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez attristé. — *Subj. prés.* Que j'attriste, que tu attristes, qu'il attriste, que nous attristions, que vous attristiez, qu'ils attristent. — *Imparf.* Que j'attristasse, que tu attristasses, qu'il attristât, que nous attristassions, que vous attristassiez, qu'ils attristassent. — *Passé.* Que j'aie attristé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse attristé, etc. — *Inf. prés.* Attrister. — *Passé.* Avoir attristé. — *Part. présent.* Attristant (variable). *Une nouvelle attristante. Des faits attristants.* — *Passé.* Attristé, attristée, attristés, attristées. — *Passé comp.* Ayant attristé.—Se conjugue avec le pron. pers. *Il* s'attriste *fort mal à propos. Les malheureux* s'attristent (Boiste).— Passif : *être attristé.* — Le participe régit *de* et *par*. *Il ess attristé de cet événement. Il a été* attristé par *quelqu'un.*

ATTROUPER, v. a., 1re conj. (*Atroupé*), assembler en troupe. *Il* attroupa *toute la canaille* (Académie). — *Ind. prés.* J'attroupe, tu attroupes, il attroupe, nous attroupons, vous attroupez, ils attroupent. —*Imparf.* J'attroupais, tu attroupais, il attroupait, nous attroupions, vous attroupiez, ils attroupaient. — *Passé déf.* J'attroupai, tu attroupas, il attroupa, nous attroupâmes, vous attroupâtes, ils attroupèrent. — *Passé indéf.* J'ai attroupé, etc. — *Passé ant.* J'eus attroupé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais attroupé, etc. — *Futur.* J'attrouperai, tu attrouperas, il attroupera, nous attrouperons, vous attrouperez, ils attrouperont. — *Passé.* J'aurai attroupé, etc. — *Cond. prés.* J'attrouperais, tu attrouperais, il attrouperait, nous attrouperions, vous attrouperiez, ils attrouperaient. — *Passé.* J'aurais attroupé, etc. —*On dit aussi :* J'eusse attroupé, etc. — *Impér. prés.* Attroupe, attroupons, attroupez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez attroupé.— *Subj. prés.* Que j'attroupe, que tu attroupes, qu'il attroupe, que nous attroupions, que vous attroupiez, qu'ils attroupent. — *Imparf.* Que j'attroupasse, que tu attroupasses, qu'il attroupât, que nous attroupassions, que vous attroupassiez, qu'ils attroupassent. —*Passé.* Que j'aie attroupé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse attroupé, etc.— *Inf. prés.* Attrouper. — *Pass.* Avoir attroupé. — *Part. prés.* Attroupant (inv.). — *Pass.* Attroupé, attroupée, attroupés, attroupées.— *Pass. comp.* Ayant attroupé.—Se conjugue avec le pronom personnel *se* : *S'attrouper. Au son du tocsin, les paysans* s'attroupèrent (Académie).— Passif : *Etre attroupé.* Le participe régit *en* et *par*. *Ils sont attroupés en grand nombre. Ils s'étaient attroupés par dizaine, par vingtaine.*

AUGMENTER, v. a. et n. 1re conj. (*Oguemanté*), accroître, agrandir. *Il* augmenta *dans un peuple déjà si libre, l'amour de la liberté* (Bossuet).—En parlant des personnes, il signifie accroître leur salaire. *Ces ouvriers veulent qu'on les* augmente (Académie).— Il signifie aussi croître en qualité, en quantité, en intensité. Augmentez *vos largesses à mesure que votre prospérité* augmente (Massillon). —*Neutralement. La gloire des princes* augmente *ou diminue avec les intérêts de ceux qui les louent* (Massillon). — *Indicatif présent.* J'augmente, tu augmentes, il augmente, nous augmentons, vous augmentez, ils augmentent. — *Imparfait.* J'augmentais, tu augmentais, il augmentait, nous augmentions, vous augmentiez, ils augmentaient. — *Passé déf.* J'augmentai, tu augmentas, il augmenta, nous augmentâmes, vous augmentâtes, ils augmentèrent. — *Pass, ind.* J'ai augmenté, etc.—*Passé ant.* J'eus augmenté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais augmenté, etc.—*Futur.* J'augmenterai, tu augmenteras, il augmentera, nous augmenterons, vous augmenterez, ils augmenteront.—*Futur passé.* J'aurai augmenté, etc. —*Cond. prés.* J'augmenterais, tu augmenterais, il augmenterait, nous augmenterions, vous augmenteriez, ils augmenteraient.—*Passé.* J'aurais augmenté, etc.— *On dit aussi :* J'eusse augmenté, etc. — *Imp. prés.* Augmente, augmentons, augmentez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez augmenté.— *Subj. prés.* Que j'augmente, que tu augmentes, qu'il augmente, que nous augmentions, que vous augmentiez, qu'ils augmentent. — *Imp.* Que j'augmentasse, que tu augmentasses, qu'il augmentât, que nous augmentassions, que vous augmentassiez, qu'ils augmentassent. — *Passé.* Que j'aie augmenté, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse augmenté, etc.— *Infin. prés.* Augmenter.—*Passé.* Avoir augmenté. — *Part. prés.* Augmentant (inv.). — *Passé.* Augmenté, augmentée, augmentés, augmentées. — *Passé comp.* Ayant augmenté. —Se conj. avec le pron. pers. : *Quand la persécution s'élève, la foi* s'augmente (Bo-

suet). *S'augmenter* suivi d'un infinitif régit *à*. *L'allégresse du cœur* s'augmente à *la répandre* (Molière).—Passif: *Etre augmenté*. — Le participe régit *de* et *par*. Augmenté de.

D'une syllabe impie un seul mot *augmenté*,
Remplit tous les esprits d'aigreurs si meurtrières.
(BOILEAU.)

— Augmenté par. *Le royaume des Mèdes fut* augmenté par *les conquêtes de Cyrus* (Bossuet). — Ne confondez pas *la rivière est augmentée* avec *la rivière a augmenté*. Dans le premier cas, c'est l'état, dans le second, c'est l'action qu'on veut exprimer.

AUGURER, v. a. et n., 1re conjug. (*Oguré*), tirer une conjecture. *Je n'augure rien de bon de cette affaire*. — Neutral. *J'en augure bien. J'en augure mal* (Ac.). — *Indicatif présent*. J'augure, tu augures, il augure, nous augurons, vous augurez, ils augurent. — *Imparfait*. J'augurais, tu augurais, il augurait, nous augurions, vous auguriez, ils auguraient.— *Passé défini*. J'augurai, tu auguras, il augura, nous augurâmes, vous augurâtes, ils augurèrent. — *Passé indéf*. J'ai auguré, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais auguré, etc.—*Futur*. J'augurerai, tu augureras, il augurera, nous augurerons, vous augurerez, ils augureront. — *Futur ant*. J'aurai auguré, etc. — *Cond. prés*. J'augurerais, tu augurerais, il augurerait, nous augurerions, vous augureriez, ils augureraient. — *Passé*. J'aurais auguré, etc. — *On dit aussi*: J'eusse auguré, etc.— *Impér. prés*. Augure, augurons, augurez.—*Passé*. Aie, ayons, ayez auguré. — *Subj. prés*. Que j'augure, que tu augures, qu'il augure, que nous augurions, que vous auguriez, qu'ils augurent. — *Imp*. Que j'augurasse, que tu augurasses, qu'il augurât, que nous augurassions, que vous augurassiez, qu'ils augurassent. — *Passé*. Que j'aie auguré, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse auguré, etc. — *Inf. prés*. Augurer.—*Passé*. Avoir auguré. — *Part. prés*. Augurant (inv.). — *Passé*. Auguré, (invariable). — *Pass. comp*. Ayant auguré.— Ne se conjugue ni pronom. ni passivem.

AUMONER, v. a. et n. 1re conj. (*Omoné*, term. de pratique ancienne. Donner une somme au profit des pauvres en vertu d'une condamnation judiciaire. Aumôner *cent écus aux pauvres* (Académie).—Neutralement. *On ne condamne plus à* aumôner (id.). — *Ind. prés*. J'aumône, tu aumônes, il aumône, nous aumônons, vous aumônez, ils aumônent. — *Imparf*. J'aumônais, tu aumônais, il aumônait, nous aumônions, vous aumôniez, ils aumônaient. — *Passé déf*. J'aumônai, tu aumônas, il aumôna, nous aumônâmes, vous aumônâtes, ils aumônèrent.—*Pass. indéf*. J'ai aumôné, etc. — *Passé ant*. J'eus aumôné, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais aumôné, etc. — *Futur*. J'aumônerai, tu aumôneras, il aumônera, nous aumônerons, vous aumônerez, ils aumôneront.—*Futur ant*. J'aurais aumôné, etc. — *Conditionnel présent*. J'aumônerais, tu aumônerais, il aumônerait, nous aumônerions, vous aumôneriez, ils aumôneraient.—*Passé*. J'aurais aumôné, etc. — *On dit aussi*: J'eusse aumôné, etc. — *Impératif présent*. Aumône, aumônons, aumônez.—*Passé*. Aie, ayons, ayez aumôné. — *Subj. prés*. Que j'aumône, que tu aumônes, qu'il aumône, que nous aumônions, que vous aumôniez, qu'ils aumônent. — *Imparf*. Que j'aumônasse, que tu aumônasses, qu'il aumônât, que nous aumônassions, que vous aumônassiez, qu'ils aumônassent.— *Passé*. Que j'aie aumôné, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse aumôné, etc. — *Inf. prés*. Aumôner. — *Passé*. Avoir aumôné. — *Part. prés*. Aumônant (inv.). —*Passé*. Aumôné, aumônée, aumônés, aumônées. — *Passé composé*. Ayant aumôné. — Passif: *Etre aumôné*. *Cent écus ont été aumônés aux pauvres*. Le partic. régit *par*.

AUNER, v. a. et n., 1re conjug. (*Oné*), mesurer à l'aune. *Auner une pièce de toile, une pièce de drap*. Neutral. *Ce marchand aune bien, aune mal*.—*Ind. prés*. J'aune, tu aunes, il aune, nous aunons, vous aunez, ils aunent. — *Imparf*. J'aunais, tu aunais, il aunait, nous aunions, vous auniez, ils aunaient. — *Passé déf*. J'aunai, tu aunas, il auna, nous aunâmes, vous aunâtes, ils aunèrent.—*Passé ind*. J'ai auné, etc. — *Passé ant*. J'eus auné, etc.—*Plus-que-parf*. J'avais auné, etc.—*Futur*. J'aunerai, tu auneras, il aunera, nous aunerons, vous aunerez, ils auneront.— *Futur ant*. J'aurai auné, etc.— *Cond. prés*. J'aunerais, tu aunerais, il aunerait, nous aunerions, vous auneriez, ils auneraient. — *Passé*. J'aurais auné, etc. —*On dit aussi*: J'eusse auné, etc. — *Impér. prés*. Aune, aunons, aunez. — *Pass*. Aie, ayons, ayez auné. — *Subj. prés*. Que j'aune, que tu aunes, qu'il aune, que nous aunions, que vous auniez, qu'ils aunent.—*Imparf*. Que j'aunasse que tu aunasses, qu'il aunât

que nous aunassions, que vous aunassiez, qu'ils aunassent. — *Passé*. Que j'aie auné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse auné, etc.—*Infin. prés.* Auner.— *Passé*. Avoir auné.—*Part. prés.* Aunant. (inv.).—*Pass.* Auné aunée, aunés, aunées.—*Pass. comp.* Ayant auné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'auner* (Omission de l'Académie).—Passif : *être auné*. Le participe régit *par*.

AUTHENTIQUER, v. a., 1re conj. (*Otantiké*), term. de pratiq., rendre manifeste, solennel. *Authentiquer un acte. Authentiquer une femme*, la déclarer atteinte et convaincue d'adultère.— *Ind. prés.* J'authentique, tu authentiques, il authentique, nous authentiquons, vous authentiquez, ils authentiquent. — *Imparf.* J'authentiquais, tu authentiquais, il authentiquait, nous authentiquions, vous authentiquiez, ils authentiquaient. — *Passé def.* J'authentiquai, tu authentiquas, il authentiqua, nous authentiquâmes, vous authentiquâtes, ils authentiquèrent.—*Pass. ind.* J'ai authentiqué, etc. — *Pass. ant.* J'eus authentiqué, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais authentiqué, etc. — *Futur*. J'authentiquerai, tu authentiqueras, il authentiquera, nous authentiquerons, vous anthentiquerez, ils authentiqueront.—*Futur ant.* J'aurai authentiqué, etc. — *Cond. prés.* J'authentiquerais, tu authentiquerais, il authentiquerait, nous authentiquerions, vous authentiqueriez, ils authentiqueraient. — *Passé*. J'aurais authentiqué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse authentiqué, etc. — *Impér. prés.* Authentique, authentiquons, authentiquez.— *Passé*. Aie, ayons, ayez authentiqué. — *Subj. prés.* Que j'authentique, que tu authentiques, qu'il authentique, que nous authentiquions, que vous authentiquiez, qu'ils authentiquent. — *Imparf.* Que j'authentiquasse, que tu authentiquasses, qu'il authentiquât, que nous authentiquassions, que vous authentiquassiez, qu'ils authentiquassent.— *Passé*. Que j'aie authentiqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse authentiqué, etc. — *Infin. présent.* Authentiquer. — *Passé*. Avoir authentiqué. — *Participe présent.* Authentiquant (inv.). — *Passé*. Authentiqué, authentiquée, authentiqués, authentiquées. — *Passé comp.* Ayant authentiqué.— Passif : *être authentiqué*. Le participe régit *par*.

AUTORISER, v. a. 1re conjug. (*Otôrizé*), donner autorité, donner pouvoir. *C'est le roi qui* autorise *les magistrats* (Académie). *Une femme ne peut contracter si son mari ne l'*autorise (id.). *Respectons les mortels que Dieu même* autorise (L. Racine).—S'emploie au figuré. *L'exemple des grands* autorise *le vice* (Massillon). — S'emploie aussi avec la préposition *à*. *A ne vous rien cacher son amour m'autorise* (Corneille). — *Indicatif présent.* J'autorise, tu autorises, il autorise, nous autorisons, vons autorisez, ils autorisent. — *Imparf.* J'autorisais, tu autorisais, il autorisait, nous autorisions, vous autorisiez, ils autorisaient.— *Passé déf.* J'autorisai, tu autorisas, il autorisa, nous autorisâmes, vous autorisâtes, ils autorisèrent. — *Passé indéfini*. J'ai autorisé, etc. — *Passé antérieur.* J'eus autorisé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais autorisé, etc.—*Fut.* J'autoriserai, tu autoriseras, il autorisera, nous autoriserons, vous autoriserez, ils autoriseront.— *Futur ant.* J'aurai autorisé, etc. — *Cond. prés.* J'autoriserais, tu autoriserais, il autoriserait, nous autoriserions, vous autoriseriez, ils autoriseraient. — *Passé*. J'aurais autorisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse autorisé, etc. — *Impér. prés.* Autorise, autorisons, autorisez. — — *Passé*. Aie, ayons, ayez autorisé. — *Subj. prés.* Que j'autorise, que tu autorises, qu'il autorise, que nous autorisions, que vous autorisiez, qu'ils autorisent. — *Imparf.* Que j'autorisasse, que tu autorisasses, qu'il autorisât, que nous autorisassions, que vous autorisassiez, qu'ils autorisassent.—*Passé*. Que j'aie autorisé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse autorisé, etc.—*Inf. prés.* Autoriser. — *Passé*. Avoir autorisé. — *Part. prés.* Autorisant (inv.). — *Passé*. Autorisé, autorisée, autorisés, autorisées. — *Passé comp.* — Ayant autorisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'autoriser*. *On* s'autorise *de sa franchise pour ne pas épargner les autres* (Boiste).— Passif : *être autorisé*. Le participe régit *par*. *L'église est* autorisée par *les miracles* (Pascal).

AVACHIR (*s'*), v. pron., 2e conj. (*Çavachir*), devenir lâche, sans vigueur, se dit des personnes et des choses. *Cet homme s'avachit et cet habit commence à s'avachir.* — *Ind. prés.* Je m'avachis, tu t'avachis, il s'avachit, nous nous avachissons, vous vous avachissez, ils s'avachissent. — *Imp.* Je m'avachissais, tu t'avachissais, il s'avachissait, nous nous avachissions, vous vous avachissiez, ils s'avachissaient. — *Pass. déf.* Je m'avachis, tu t'avachis, il

s'avachit, nous nous avachîmes, vous vous avachîtes, ils s'avachirent. — *Passé ind.* Je me suis avachi, tu t'es avachi, il s'est avachi, nous nous sommes avachis, vous vous êtes avachis, ils se sont avachis. — *Passé ant.* Je me fus avachi, tu te fus avachi, il se fut avachi, nous nous fûmes avachis, vous vous fûtes avachis, ils se furent avachis. — *Plus-que-parf.* Je m'étais avachi, tu t'étais avachi, il s'était avachi, nous nous étions avachis, vous vous étiez avachis, ils s'étaient avachis.— *Futur.* Je m'avachirai, tu t'avachiras, il s'avachira, nous nous avachirons, vous vous avachirez, ils s'avachiront. — *Fut. pass.* Je me serai avachi, tu te seras avachi, il se sera avachi, nous nous serons avachis, vous vous serez avachis, ils se seront avachis.—*Cond. prés.* Je m'avachirais, tu t'avachirais, il s'avachirait, nous nous avachirions, vous vous avachiriez, ils s'avachiraient.—*Pass.* Je me serais avachi, tu te serais avachi, il se serait avachi, nous nous serions avachis, vous vous seriez avachis, ils se seraient avachis. — *On dit aussi*: Je me fusse avachi, tu te fusses avachi, il se fût avachi, nous nous fussions avachis, vous vous fussiez avachis, ils se fussent avachis.— *Impér. pr.* Avachis-toi, avachissons-nous, avachissez-vous.-*Pass.* Soyes-toi avachi, soyons-nous, soyez-vous avachis. —*Subj. pr.* Que je m'avachisse, que tu t'avachisses, qu'il s'avachisse, que nous nous avachissions, que vous vous avachissiez, qu'ils s'avachissent.— *Imp.* Que je m'avachisse, que tu t'avachisses, qu'il s'avachît, que nous nous avachissions, que vous avachissiez, qu'ils s'avachissent. — *Pass.* Que je me sois avachi, que tu te sois avachi, qu'il se soit avachi, que nous nous soyons avachis, que vous vous soyez avachis, qu'ils se soient avachis.— *Plus que-parf.* Que je me fusse avachi, que tu te fusses avachi, qu'il se fut avachi, que nous nous fussions avachis, que vous vous fussiez avachis, qu'ils se fussent avachis. — *Inf. prés.* S'avachir. —*Pass.* S'être avachi.— *Part. prés.* S'avachissant (inv.).—*Pass.* Avachi, avachie, avachie, avachies. — *Pass. comp.* S'étant avachi.

AVALER, v. a. et n. 1re conj. (*Avalé*), faire entrer par le gosier dans l'estomac. *Avaler un bouillon.*—Familièr., Boire avec avidité. *Il avalerait la mer.* — Au figuré, Se soumettre à quelque chose de fâcheux. *Avaler le calice de l'adversité.* — Il signifie aussi faire accroire et faire endurer. *On lui fera avaler cela*, — Il signifie encore abaisser, faire descendre. *Avaler du vin dans la cave.* — Dans le sens de la navigation, *avaler* signifie suivre le courant de la rivière. *Ce bateau va en avalant* (Acad.). — *Ind. prés.* J'avale, tu avales, il avale, nous avalons, vous avalez, ils avalent. — *Imparf.* J'avalais, tu avalais, il avalait, nous avalions, vous avaliez, ils avalaient. — *Passé déf.* J'avalai, tu avalas, il avala, nous avalâmes, vous avalâtes, ils avalèrent. —*Passé indéf.* J'ai avalé, etc. — *Passé ant.* J'eus avalé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais avalé, etc.—*Futur.* J'avalerai, tu avaleras, il avalera, nous avalerons, vous avalerez, ils avaleront. —*Futur ant.* J'aurai avalé, etc.—*Cond. prés.* J'avalerais, tu avalerais il avalerait, nous avalerions, vous avaleriez, ils avaleraient. — *Passé.* J'aurais avalé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse avalé, etc. — *Impér. prés.* Avale, avalons, avalez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez avalé. — *Subj. prés.* Que j'avale, que tu avales, qu'il avale, que nous avalions, que vous avaliez, qu'ils avalent. — *Imp.* Que j'avalasse, que tu avalasses, qu'il avalât, que nous avalassions, que vous avalassiez, qu'ils avalassent.—*Passé.* Que j'aie avalé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse avalé, etc. — *Inf. prés.* Avaler. — *Passé.* Avoir avalé. — *Part. prés.* Avalant (invar.). — *Passé.* Avalé, avalée, avalés, avalées. — *Passé composé.* Ayant avalé. — Se conjugue avec le pronom personnel et signifie descendre trop bas. *Le ventre de cette jument s'avale.* — *S'avaler.* S'emploie aussi dans le sens ordinaire. *Ces huîtres s'avalent bien.* — Passif: *être avalé.* — Le participe régit *par*.

AVANCER, v. a. et n. 1re conj. (*Avancé*) pousser, porter en avant. *avancer la table*, *avancer la tête.*—Il est opposé à différer. *Avancer son départ.* — Faire aller plus vite. *Avancer une montre.* — Faire des progrès. *Avancer sa besogne. On avance d'autant plus dans la justice et dans la charité, qu'on se perfectionne dans l'humilité chrétienne* (Fléchier).— Au figuré, se procurer de l'avancement. *Quelque heureux que l'on soit, on est encore à quelques pas du bonheur, car l'on désire* avancer (Boileau) —Mettre en avant. *Je n'avance rien que je ne prouve* (Pascal).—Mettre en avance. *Il se fait rembourser des frais qu'il n'avance pas* (La Bruy.).—Aller en avant,

Au-delà de ce lieu, gardez-vous d'*avancer*.
(J. RACINE.)

—S'approcher. *Les désirs s'enflamment à*

mesure qu'ils avancent vers la jouissance du souverain bien (Fléchier). — Anticiper, sortir de l'alignement. *Vous avez avancé de plus de deux perches sur ma terre* (Planche). *Cet arbre avance hors de l allée* (Ac.). Dans ce verbe partout où le *c* est suivi d'un *o* ou d'un *à*, il doit être cédillé. — *Indic. prés.* J'avance, tu avances, il avance, nous avançons, vous avançez, ils avancent. — *Imp.* J'avançais, tu avançais, il avançait, nous avancions, vous avanciez, ils avançaient. — *Passé déf.* J'avançai, tu avanças, il avança, nous avançâmes, vous avançâtes, ils avancèrent. — *Passé indéf.* J'ai avancé, etc. — *Passé ant.* J'eus avancé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais avancé, etc. — *Futur.* J'avancerai, tu avanceras, il avancera, nous avancerons, vous avancerez, ils avanceront. — *Futur ant.* J'aurai avancé, etc. — *Cond. prés.* J'avancerais, tu avancerais, il avancerait, nous avancerions, vous avanceriez, ils avanceraient. — *Passe.* J'aurais avancé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse avancé, etc. — *Impér. prés.* Avance, avançons, avancez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez avancé. — *Subj. prés.* Que j'avance, que tu avances, qu'il avance, que nous avancions, que vous avanciez, qu'ils avancent. — *Imp.* Que j'avançasse, que tu avançasses, qu'il avançât, que nous avançassions, que vous avançassiez, qu'ils avançassent. — *Passé.* Que j'aie avancé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse avancé, etc. — *Infinitif présent.* Avancer. — *Passé.* Avoir avancé. — *Part. présent.* Avançant (invariable). — *Passé.* Avancé, avancée, avancés, avancées. — *Passé comp.* Ayant avancé. — Passif : *être avancé.* — Se conjugue avec le pron. pers. et signifie aller en avant. *Cambise irrité de cette réponse s'avança vers l'Éthiopie comme un insensé* (Bossuet). — Il signifie aussi obtenir de l'avancement. *Il s'est fort avancé en peu de temps* (Acad.). Il signifie encore s'engager par une prop. *Cet embassadeur s'es trop avancé, il court risque d'être désavoué* (Ac.). — *S'avancer*, en parlant d'accroissements d'honneur et de fortune dans un particulier.

Mais Henri s'avançait vers sa grandeur suprême
Par des chemins secrets inconnus à lui-même.

VOLTAIRE.

— Le part. régit *de*, *par*, *vers*, *à* et *sur*. *Il est avancé de quelques jours sur son frère. Il a été avancé de grade en grade par son supérieur.*

AVANTAGER, v. a. 1re conjug. (*Avantagé*), donner des avantages. *Un père ne peut avantager ses enfans que d'une portion de ses biens. La nature l'a bien avantagé* (Acad.). Dans ce verbe, le *g* se prononce toujours comme *j*, et pour lui conserver cette prononciation, lorsqu'il est suivi d'un *a* ou d'un *o*, on met un *e* muet avant cet *a* ou cet *o*. *Nous avantageons, j'avantageais.* — *Indicatif présent.* J'avantage, tu avantages, il avantage, nous avantageons, vous avantagez, ils avantagent. — *Imparfait.* J'avantageais, tu avantageais, il avantageait, nous avantagions, vous avantagiez, ils avantageaient. — *Passé déf.* J'avantageai, tu avantageas, il avantagea, nous avantageâmes, vous avantageâtes, ils avantagèrent. — *Passé indéf.* J'ai avantagé, etc. — *Passé antér.* J'eus avantagé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais avantagé, etc. — *Futur.* J'avantagerai, tu avantageras, il avantagera, nous avantagerons, vous avantagerez, ils avantageront. — *Futur ant.* J'aurai avantagé, etc. — *Condit. prés.* J'avantagerais, tu avantagerais, il avantagerait, nous avantagerions, vous avantageriez, ils avantageraient. — *Passé.* J'aurais avantagé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse avantagé, etc. — *Impér. prés.* Avantage, avantageons, avantagez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez avantagé. — *Subj. prés* Que j'avantage, que tu avantages, qu'il avantage, que nous avantagions, que vous avantagiez, qu'ils avantagent. — *Imparf.* Que j'avantageasse, que tu avantageasses, qu'il avantageât, que nous avantageassions, que vous avantageassiez, qu'ils avantageassent. — *Passé.* Que j'aie avantagé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse avantagé, etc. — *Inf. prés.* Avantager. — *Passé.* Avoir avantagé. — *Part. prés.* Avantageant (invar.). — *Passé.* Avantagé, avantagée, avantagés, avantagées. — *Passé composé.* Ayant avantagé. — Se conjugue avec le pron. pers. *Deux époux s'avantagent.* — Passif : *être avantagé.* — Le part. régit *de* et *par* : *être avantagé d'une chose, être avantagé par quelqu'un.*

AVEINDRE, v. a., et irr., 4e conj. (*Aveindre*) tirer une chose d'un lieu où elle était placée. *Aveindre du linge d'une malle.* — *Ind prés.* J'aveins, tu aveins, il aveint, nous aveignons, vous aveignez, ils aveignent. — *Imp.* J'aveignais, tu aveignais, il aveignait, nous aveignions, vous aveigniez, ils aveignaient. — *Passé déf.* J'aveignis, tu aveignis, il aveignit, nous aveignîmes, vous aveignîtes, ils aveignirent. — *Passé ind.* J'ai aveint, etc. — *Passé ant.* J'eus aveint, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais aveint, etc.

—*Futur*. J'aveindrai, tu aveindras, il aveindra, nous aveindrons, vous aveindrez, ils aveindront. — *Futur ant.* J'aurai aveint, etc. — *Cond. prés.* J'aveindrais, tu aveindrais, il aveindrait, nous aveindrions, vous aveindriez, ils aveindraient. — *Passé*. J'aurais aveint, etc. — *On dit aussi*: J'eusse aveint, etc. — *Impératif présent.* Aveins, aveignez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez aveint. — *Subj. prés.* Que j'aveigne, que tu aveignes, qu'il aveigne, que nous aveignions, que vous aveigniez, qu'ils aveignent. — *Imp.* Que j'aveignisse, que tu aveignisses, qu'il aveignît, que nous aveignissions, que vous aveignissiez, qu'ils aveignissent. — *Passé*. Que j'aie aveint, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse aveint, etc. — *Inf. présent.* Aveindre. — *Passé*. Avoir aveint. — *Part. prés.* Aveignant (invar.). — *Passé*. Aveint, aveinte, aveints, aveintes. —*Passé comp.* Ayant aveint. —Se conjugue pronominalement. *S'aveindre* (Omiss. de l'Académie). — Passif : *être aveint* — Le part. régit *par*.

AVENIR, v. n. imp. 2e conjug. (*Avenir*), arriver par accident.—Ne se conjugue qu'à la 3e pers. de chaque temps. — *Ce qu'on craignait est avenu.*—*Ind. prés.* Il avient. —*Imparf.* Il avenait. —*Passé déf.* Il avint. — *Passé ind.* Il est avenu. — *Passé ant.* Il fut avenu. — *Plus-que-parf.* Il était avenu. — *Futur.* Il aviendra. — *Futur ant.* Il sera avenu. — *Cond. prés.* Il aviendrait — *Passé*. Il serait avenu. — *On dit aussi :* Il fût avenu. — *Subj. prés.* Qu'il avienne. —*Imparf.* Qu'il avînt. —*Passé*. Qu'il soit avenu. — *Plus-que-parf.* Qu'il fût avenu. — *Inf. prés* Avenir. —*Part. prés.* Avenant (var.), *Personne avenante. Manières avenantes.* — *Passé*. Avenu, avenue, avenus avenues. — *Passé composé.* Etant avenu.

AVENTURER, v. a. 1re conj. (*Avanturé*), hasarder, mettre à l'aventure, exposer au péril. *Il* aventure *tout son bien* (Acad.). — *Ind. prés.* J'aventure, tu aventures, il aventure, nous aventurons, vous aventurez, ils aventurent. — *Imparf.* J'aventurais, tu aventurais, il aventurait, nous aventurions, vous aventuriez, ils aventuraient. — *Passé déf.* J'aventurai, tu aventuras, il aventura, nous aventurâmes, vous aventurâtes, ils aventurèrent. — *Passé ind.* J'ai aventuré, etc. — *Passé ant.* J'eus aventuré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais aventuré, etc. —*Futur*. J'aventurerai, tu aventureras, il aventurera, nous aventurerons, vous aventurerez, ils aventureront. — *Futur antérieur.* J'aurai aventuré, etc. — *Conditionnel présent.* J'aventurerais, tu aventurerais, il aventurerait, nous aventurerions, vous aventureriez, ils aventureraient. — *Passé*. J'aurais aventuré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse aventuré, etc. — *Impér. prés.* Aventure, aventurons, aventurez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez aventuré. — *Subj. prés.* Que j'aventure, que tu aventures, qu'il aventure, que nous aventurions, que vous aventuriez, qu'ils aventurent. — *Imp.* Que j'aventurasse, que tu aventurasses, qu'il aventurât, que nous aventurassions, que vous aventurassiez, qu'ils aventurassent. — *Passé*. Que j'aie aventuré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse aventuré, etc. — *Inf. prés.* Aventurer. — *Passé*. Avoir aventuré. — *Part. prés.* Aventurant (inv.). — *Passé*. Aventuré, aventurée, aventurés, aventurées.— *Passé comp.* Ayant aventuré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'aventurer. La plupart de tous ceux qui* s'aventurent *sur le torrent de la révolution y furent engloutis* (Boiste). *S'aventurer* suivi d'un infinitif régit la préposition *à*. *S'aventurer à faire telle ou telle chose.* — Passif : *être aventuré.* — Le participe régit *par*.

AVÉRER, v. a. 1re conj. (*Avéré*), s'assurer, et faire voir qu'une chose est vraie. *On a* avéré *ce fait là. C'est une chose qu'on ne peut* avérer (Acad.). — *Ind. prés.* J'avère, tu avères, il avère, nous avérons, vous avérez, ils avèrent. — *Imparf.* J'avérais, tu avérais, il avérait, nous avérions, vous avériez, ils avéraient. — *Passé déf.* J'avérai, tu avéras, il avéra, nous avérâmes, vous avérâtes, ils avérèrent.—*Passé indéf.* J'ai avéré, etc. — *Passé ant.* J'eus avéré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais avéré, etc. — *Futur*. J'avérerai, tu avéreras, il avérera, nous avérerons, vous avérerez, ils avéreront. — *Futur ant.* J'aurai avéré, etc. — *Condit. prés.* J'avérerais, tu avérerais, il avérerait, nous avérerions, vous avéreriez, ils avéreraient. — *Passé*. J'aurais avéré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse avéré, etc. — *Impér. prés.* Avère, avérons, avérez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez avéré. — — *Subj. prés.* Que j'avère, que tu avères, qu'il avère, que nous avérions, que vous avériez, qu'ils avèrent. — *Imparf.* Que j'avérasse, que tu avérasses, qu'il avérât, que nous avérassions, que vous avérassiez, qu'ils avérassent. — *Passé*. Que j'aie avéré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse avéré, etc. — *Inf. prés.* Avérer. — *Passé*. Avoir

avéré. — *Part. prés.* Avérant (inv.). — *Passé.* Avéré, avérée, avérés, avérées. — *Passé comp.* Ayant avéré. — Se conjugue avec le pron. pers. : *s'avérer* (Omiss. de l'Académie). — Passif : *être averé. La conversion des Gentils qui devait arriver dans le même temps, n'*est *pas moins* avérée (Bossuet). — Le participe régit *par*

AVERTIR, v. a., 1re conj. (*Averetir*), donner avis, instruire, informer quelqu'un de quelque chose. *On vint l'*avertir *pour un sacrifice qu'il devait faire à Jupiter* (Fén.).

De retour d'un voyage, en arrivant, crois-moi,
Fais toujours du logis *avertir* la maîtresse.
(BOILEAU).

— Avertir de. *Je ne dispute jamais du nom, pourvu qu'on m'*avertisse *du sens qu'on lui donne* (Pascal). *Tout ce qui se passe autour de nous* avertit *de la fragilité humaine* (Boiste).

Souffrez quelques froideurs sans les faire éclater
Et n'*avertissez* pas la cour *de* vous quitter.
RACINE.

Féraud blâme Raynal d'avoir dit : *les sauvages ont la vue, l'odorat, l'ouïe, tous les sens d'une finesse, d'une subtilité qui les avertit de loin* sur *leurs dangers et* sur *leurs besoins. De leurs dangers et de leurs besoins* dirait autre chose. *Sur leurs dangers*, c'est-à-dire sur les circonstances de leurs dangers ; *sur leurs besoins*, c'est-à-dire sur ce qui peut contribuer à satisfaire leurs besoins. Je connais en général la situation où je suis, et je n'en suis pas alarmé ; mais je n'en connais pas toutes les circonstances, toutes les chances, tous les dangers. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de m'*avertir de ma situation* ; mais il est bon de m'*avertir sur ma situation*, c'est-à-dire sur les circonstances, sur les dangers de ma situation. Je conviens que cela ne se dit pas ordinairement ; mais si cette expression rend une vue particulière de l'esprit qu'on ne peut rendre autrement en aussi peu de mots, pourquoi ne l'adopterait-on pas? — En term. de manège, *avertir un cheval*, le réveiller, lorsqu'il se néglige. — *Ind. prés.* J'avertis, tu avertis, il avertit, nous avertissons, vous avertissez, ils avertissent. — *Imparf.* J'avertissais, tu avertissais, il avertissait, nous avertissions, vous avertissiez, ils avertissaient. — *Passé déf.* J'avertis, tu avertis, il avertit, nous avertîmes, vous avertîtes, ils avertirent. — *Passé indéf.* J'ai averti, etc. — *Passé ant.* J'eus averti, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais averti, etc. — *Futur.* J'avertirai, tu avertiras, il avertira, nous avertirons, vous avertirez, ils avertiront. — *Futur ant.* J'aurai averti, etc. — *Cond. prés.* J'avertirais, tu avertirais, il avertirait, nous avertirions, vous avertiriez, ils avertiraient. — *Passé.* J'aurais averti, etc. — *On dit aussi :* J'eusse averti, etc. — *Impér. prés.* Avertis, avertissons, avertissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez averti. — *Subjonct. prés.* Que j'avertisse, que tu avertisses, qu'il avertît, que nous avertissions, que vous avertissiez, qu'ils avertissent. — *Imparf.* Que j'avertisse, que tu avertisses, qu'il avertît, que nous avertissions, que vous avertissiez, qu'ils avertissent. — *Passé.* Que j'aie averti, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse averti, etc. — *Inf. prés.* Avertir. — *Passé.* Avoir averti. — *Part. prés.* Avertissant (inv.). — *Passé.* Averti, avertie, avertis, averties. — *Passé composé.* Ayant averti. — Se conjugue avec le pronom personnel. *s'avertir* (Omiss. de l'Académie et des lexicographes). — Passif : *être averti.* — Le participe régit *de* et *par*. Averti par *les cheveux blancs* du *compte que je dois rendre de mon administration* (Bossuet).

AVEUGLER, v. a. 1re conj. (*Aveuguelé*), rendre aveugle. *Le soleil peut aveugler.* — Au figuré. Oter l'usage de la raison. *La trop grande prospérité aveugle. La vérité divine* aveugle *les sages et les juges orgueilleux de ses mystères* (Massillon). — *Ind. prés.* J'aveugle, tu aveugles, il aveugle, nous aveuglons, vous aveuglez, ils aveuglent. — *Imparf.* J'aveuglais, tu aveuglais, il aveuglait, nous aveuglions, vous aveugliez, ils aveuglaient. — *Passé déf.* J'aveuglai, tu aveuglas, il aveugla, nous aveuglâmes, vous aveuglâtes, ils aveuglèrent. — *Passé ind.* J'ai aveuglé, etc. — *Passé ant.* J'eus aveuglé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais aveuglé, etc. — *Futur.* J'aveuglerai, tu aveugleras, il aveuglera, nous aveuglerons, vous aveuglerez, ils aveugleront. — *Futur ant.* J'aurai aveuglé, etc. — *Cond. prés.* J'aveuglerais, tu aveuglerais, il aveuglerait, nous aveuglerions, vous aveugleriez, il aveugleraient. — *Passé.* J'aurais aveuglé, etc. — *Impér. prés.* Aveugle, aveuglons, aveuglez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez aveuglé. — *Subj. prés.* Que j'aveugle, que tu aveugles, qu'il aveugle, que nous aveuglions, que vous aveugliez, qu'ils aveuglent. — *Imparf.* Que j'aveuglasse, que tu aveuglasses, qu'il aveuglât, que nous aveuglassions, que vous aveuglassiez,

qu'ils aveuglassent. — *Passé.* Que j'aie aveuglé, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse aveuglé, etc. — *Inf. prés.* Aveugler. — — *Passé.* Avoir aveuglé. — *Part. prés.* Aveuglant (inv.). — *Part. passé.* Aveuglé, aveuglée, aveuglés, aveuglées. — *Passé comp.* Ayant aveuglé. — Se conjugue avec le pron. personnel : *s'aveugler.*—Au figuré, signifie renoncer à l'exercice de sa raison. *Si on* s'aveugle *dans les petits intérêts des particuliers, ne doit-on pas encore plus craindre de* s'aveugler *sur les grands intérêts de l'Etat* (Fénelon). — Passif : *être aveuglé.*—Le partic. régit *de* et *par.*—Aveuglé de. *Comme il est* aveuglé du *culte de ses Dieux* (Racine). *Maint poète* aveuglé d'*une telle* manie (Boileau).—Aveuglé par. *Les hommes sont* aveuglés par *le désir du gain* (Pascal).

AVILIR, v. a. 2e conj. (*Avilir*), rendre vil. *Sa conduite l'avilit aux yeux de tout le monde.* — Déprécier. *Il ne faut pas avilir la marchandise.* —*Ind. prés.* J'avilis, tu avilis, il avilit, nous avilissons, vous avilissez, ils avilissent. —*Imparf.* J'avilissais, tu avilissais, il avilissait, nous avilissions, vous avilissiez, ils avilissaient. — — *Passé déf.* J'avilis, tu avilis, il avilit, nous avilîmes, vous avilîtes, ils avilirent. — *Passé ind.* J'ai avili, etc. —*Passé ant.* J'eus avili, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais avili, etc. — *Futur.* J'avilirai, tu aviliras, il avilira, nous avilirons, vous avilirez, ils aviliront. — *Futur ant.* J'aurai avili, etc. — *Cond. prés.* J'avilirais, tu avilirais, il avilirait, nous avilirions, vous aviliriez, ils aviliraient. — *Passé.* J'aurais avili, etc. —*On dit aussi :* J'eusse avili, etc. — *Impér. prés.* Avilis, avilissons, avilissez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez avili. — *Subj. prés.* Que j'avilisse, que tu avilisses, qu'il avilisse, que nous avilissions, que vous avilissiez, qu'ils avilissent. —*Imparf.* Que j'avilisse, que tu avilisses, qu'il avilît, que nous avilissions, que vous avilissiez, qu'ils avilissent. — *Passé.* Que j'aie avili, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse avili, etc. — *Inf. prés.* Avilir. — *Passé.* Avoir avili. — *Part. prés.* Avilissant, avilissante. *Cette fréquentation est avilissante. Ces faits sont avilissants.* —*Passé.* Avili, avilie, avilis, avilies. — *Passé comp.* Ayant avili. — Se conjugue pronominalement. — *N'est-ce pas* s'avilir *soi-même que de mépriser ainsi la société ?* (Massillon). — Devant un infinitif, s'avilir prend la préposition *à*. Les grammairiens et l'Académie ne parlent pas de ce régime. Voltaire a dit dans Œdipe :

La vertu *s'avilit* à se justifier.

et Gresset, en parlant des censeurs dit à sa muse :

Et sans jamais t'*avilir* à repondre
Laisse au mepris le soin de les confondre.

— Passif : *être avili.* — Le participe régit *par. Il est avili par ses bassesses.*

AVINER, v. a. 1re conjug. (*Aviné*), imbiber de vin. *Aviner une cave, aviner des futailles.* — *Ind. prés.* J'avine, tu avines, il avine, nous avinons, vous avinez, ils avinent. — *Imp.* J'avinais, tu avinais, il avinait, nous avinions, vous aviniez, ils avinaient. —*Passé déf.* J'avinai, tu avinas, il avina, nous avinâmes, vous avinâtes, ils avinèrent. — *Passé ind.* J'ai aviné, etc. — *Passé ant.* J'eus aviné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais aviné, etc. — *Futur.* J'avinerai, tu avineras, il avinera, nous avinerons, vous avinerez, ils avineront. — *Futur ant.* J'aurai aviné, etc. — *Cond. prés.* J'avinerais, tu avinerais, il avinerait, nous avinerions, vous avineriez, ils avineraient. — *Passé.* J'aurais aviné, etc. —*On dit aussi :* J'eusse aviné, etc. —*Impér. prés.* Avine, avinons, avinez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez aviné. — *Subj. prés.* Que j'avine, que tu avines, qu'il avine, que nous avinions, que vous aviniez, qu'ils avinent. —*Imparf.* Que j'avinasse, que tu avinasses, qu'il avinât, que nous avinassions, que vous avinassiez, qu'ils avinassent. — *Passé.* Que j'aie aviné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse aviné, etc. — *Inf. prés.* Aviner. — *Passé.* Avoir aviné. — *Part. prés.* Avinant (inv.). — *Passé.* Aviné, avinés, avinés, avinées. *Il est aviné, c'est un corps aviné*, se dit d'un homme qui a trop bu. — Fig. et fam. *Avoir les jambes avinées*, chanceler sur ses jambes pour avoir trop bu. — *Passé comp.* Ayant aviné. —Se conjugue pronominalement (Omission de l'Acad.). *C'est un homme qui s'avine.* — Passif : *être aviné.* — Le participe régit *par.*

AVISER, v. a. et n. 1re conj. (*Avizé*), donner avis. *Un fou* avise *bien un sage.* — Familier, apercevoir d'assez loin. *Je* l'avisai *dans la foule.*—Il signifie aussi, faire attention à. Avisez *à ce que vous avez à faire* (Académie). — *Ind. prés.* J'avise, tu avises, il avise, nous avisons, vous avisez, ils avisent.— *Imparf.* J'avisais, tu avisais, il avisait, nous avisions, vous avisiez, ils avisaient. — *Passé déf.* J'avisai, tu avisas, il avisa, nous avisâmes, vous avisâtes, ils

avisèrent. — *Passé ind.* J'ai avisé, etc. — *Passé ant.* J'eus avisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais avisé, etc. — *Futur.* J'aviserai, tu aviseras, il avisera, nous aviserons, vous aviserez, ils aviseront. — *Futur ant.* J'aurai avisé, etc.—*Cond. prés.* J'aviserais, tu aviserais, il aviserait, nous aviserions, vous aviseriez, ils aviseraient. — *Passé.* J'aurais avisé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse avisé, etc.— *Impératif présent.* Avise, avisons, avisez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez avisé. — *Subj. prés.* Que j'avise, que tu avises, qu'il avise, que nous avisions, que vous avisiez, qu'ils avisent.—*Imparf.* Que j'avisasse, que tu avisasses, qu'il avisât, que nous avisassions, que vous avisassiez, qu'ils avisassent. — *Passé.* Que j'aie avisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse avisé, etc. — *Inf. prés.* Aviser.—*Passé.* Avoir avisé. — *Part. prés.* Avisant (inv.). — *Passé.* Avisé, avisée, avisés, avisées.—*Passé composé.* Ayant avisé. — Se conjugue avec le pron. pers. et signifie s'imaginer. Dans ce sens, il régit toujours la préposition *de. Il* s'avisa *d'un bon expédient. Les juges ne tiraient rien des procès, et on ne s'était pas encore* avisé de *se faire un métier de la justice* (Bossuet). — Passif : *être avisé.* Le participe régit *par.*

AVITAILLER, v. a. 1re conj. (*Avitâié*), faire l'avitaillement, mettre des vivres. *Avitailler une place, une flotte.—Ind. prés.* J'avitaille, tu avitailles, il avitaille, nous avitaillons, vous avitaillez, ils avitaillent.— *Imparf.* J'avitaillais, tu avitaillais, il avitaillait, nous avitaillions, vous avitailliez, ils avitaillaient.— *Pass. déf.* J'avitaillai, tu avitaillas, il avitailla, nous avitaillâmes, vous avitaillâtes, ils avitaillèrent.—*Pass. ind.* J'ai avitaillé, etc. — *Passé ant.* J'eus avitaillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais avitaillé, etc. — *Futur.* J'avitaillerai, tu avitailleras, il avitaillera, nous avitaillerons, vous avitaillerez, ils avitailleront.—*Futur ant.* J'aurai avitaillé, etc. — *Cond. prés.* J'avitaillerais, tu avitaillerais, il avitaillerait, nous avitaillerions, vous avitailleriez, ils avitailleraient. — *Passé.* J'aurais avitaillé, etc. —*On dit aussi* : J'eusse avitaillé, etc.— *Impér. prés.* Avitaille, avitaillons, avitaillez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez avitaillé.—*Subj. prés.* Que j'avitaille, que tu avitailles, qu'il avitaille, que nous avitaillions, que vous avitailliez, qu'ils avitaillent.— *Imparf.* Que j'avitaillasse, que tu avitaillasses, qu'il avitaillât, que nous avitaillassions, que vous avitaillassiez, qu'ils avitaillassent.—*Passé.* Que j'aie avitaillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse avitaillé, etc. — *Infin. prés.* Avitailler. — *Passé.* Avoir avitaillé. — *Part. prés.* Avitaillant (inv.). — *Passé.* Avitaillé, avitaillée, avitaillés, avitaillées. — *Passé comp.* Ayant avitaillé.— Se conjugue avec le pron. pers., *s'avitailler* (omission de l'Académie).—Passif : *être avitaillé.* Le participe régit *par.*

AVIVER, v. a., 1re conj. (*Avivé*), animer, donner de l'éclat.— Ter. d'arts, donner de la couleur ou du relief. *Aviver une couleur, aviver une statue en la grattant légèrement.* —Term. de technol. *Aviver une forge, augmenter l'ardeur du feu.* — Au figuré, signifie donner de l'éclat au visage. *Un peu de rouge* avive *le teint* (Acad.)—*Ind. prés.* J'avive, tu avives, il avive, nous avivons, vous avivez, ils avivent. — *Imp.* J'avivais, tu avivais, il avivait, nous avivions, vous aviviez, ils avivaient.— *Passé déf.* J'avivai, tu avivas, il aviva, nous avivâmes, vous avivâtes, ils avivèrent. — *Passé ind.* J'ai avivé, etc. — *Passé ant.* J'eus avivé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais avivé, etc. — *Futur.* J'avivrai, tu avivras, il avivra, nous avivrons, vous avivrez, ils avivront. — *Futur ant.* J'aurai avivé, etc.—*Cond. prés.* J'avivrais, tu avivrais, il avivrait, nous aviverions, vous aviveriez, ils aviveraient. — *Passé.* J'aurais avivé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse avivé, etc. — *Imp. prés.* Avive, avivons, avivez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez avivé.— *Subj. prés.* Que j'avive, que tu avives, qu'il avive, que nous avivions, que vous aviviez, qu'ils avivent. — *Imp.* Que j'avivasse, que tu avivasses, qu'il avivât, que nous avivassions, que vous avivassiez, qu'ils avivassent. — *Passé.* Que j'aie avivé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse avivé, etc. — *Inf. prés.* Aviver.— *Passé.* Avoir avivé.— *Part. prés.* Avivant (inv.). —*Passé.* Avivé, avivée, avivés, avivées. — *Pass. comp.* Ayant avivé. — Se conjugue avec le pron. pers., quand il signifie prendre la vie : *Je* m'avive, ou en termes d'arts, recevoir de l'éclat : *Ces couleurs* s'avivent (Omiss. de l'Acad.). Passif : *être avivé.* Le participe régit *par.*

AVOCASSER, v. n. 1re conj. (*Avocacé*), exercer, faire le métier d'avocat. *Il y a dix ans qu'il* avocasse (Académie). Iron. et fam.— *Indicatif présent.* J'avocasse, tu avocasses, il avocasse, nous avocassons, vous avocassez, ils avocassent.— *Imparf.* J'avocassais, tu avocassais, il avocassait, nous avocassions, vous avocassiez, ils avo-

cassaient. — *Passé déf.* J'avocassai, tu avocassas, il avocassa, nous avocassâmes, vous avocassâtes, ils avocassèrent.—*Passé ind.* J'ai avocassé, etc.— *Passé ant.* J'eus avocassé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais avocassé, etc. — *Futur.* J'avocasserai, tu avocasseras, il avocassera, nous avocasserons, vous avocasserez, ils avocasseront. —*Fut. ant.* J'aurai avocassé, etc.— *Cond. prés.* J'avocasserais, tu avocasserais, il avocasserait, nous avocasserions, vous avocasseriez, ils avocasseraient.—*Passé.* J'aurais avocassé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse avocassé, etc. — *Impér. prés.* Avocasse, avocassons, avocassez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez avocassé.—*Subj. prés.* Que j'avocasse, que tu avocasses, qu'il avocasse, que nous avocassions, que vous avocassiez, qu'ils avocassent.—*Imp.* Que j'avocassasse, que tu avocassasses, qu'il avocassât, que nous avocassassions, que vous avocassassiez, qu'ils avocassassent. — *Passé.* Que j'aie avocassé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse avocassé, etc.—*Inf. prés.* Avocasser.—*Passé.* Avoir avocassé.— *Part. prés.* Avocassant (inv.).—*Passé.* Avocassé (inv.). — *Passé comp.* Ayant avocassé.

AVOIR, v. a., aux., et irr., 3[e] conjug. (*Avoar*), posséder en général; être en possession, en jouissance de quelque chose. *Avoir du bien, avoir un emploi, des honneurs, des richesses. Arcadius eut l'Orient et Honorius l'Occident* (Académie). — Se joint avec un grand nombre de noms employés sans article. *Avoir faim, avoir soif, avoir envie, avoir peur, avoir honte.* — Se joint à l'adjectif *beau* suivi d'un infinitif, *avoir beau dire, avoir beau faire,* et signifie, quoiqu'il puisse dire, quoiqu'il puisse faire. — Exprime diverses relations entre les personnes. *Avoir un père, une mère, une femme, un frère, une sœur, des parents. Avoir un médecin, un notaire. Avoir un maître, des domestiques. Avoir des amis, des connaissances, des ennemis, des envieux. Homère n'a point eu d'égal* (Académie). — Etre avec quelqu'un, en être accompagné. *Avoir quelqu'un avec soi. Avoir quelqu'un pour témoin.* Dans un sens analogue, *avoir quelqu'un à dîner, à déjeuner.*—Nous avons des personnes qui... pour signifier : il y a, il existe, on trouve des gens qui...... *Nous avons des personnes qui croient à tout* (Fam.).—*Avoir*, ayant pour sujet un nom de chose inanimée. *Cette ville a de beaux édifices* (Ac.). *Les sciences ont deux extrémités qui se touchent* (Pascal). — *Avoir à*, suivi d'un infinitif, sert à marquer l'état, la disposition, la volonté où l'on est de faire ce que l'infinitif du verbe signifie. *J'ai à vous parler, j'ai à vous remercier, vous avez à choisir. On ne doit penser ici-bas qu'à adorer Dieu jusqu'à ce qu'on n'ait plus qu'à le* voir, *l'aimer, et le* louer *dans l'éternité* (Pascal). — *Avoir*, joint à un substantif précédé de l'article, et suivi d'un infinitif, régit *de. Avoir la patience d'attendre, le plaisir de vaincre.* — S'emploie impersonnellement dans le sens d'*être* et alors se joint toujours avec la particule *y.* Il y a *un Dieu ; donc il a créé l'homme* (Pascal). S'il y a *peu d'excellents orateurs,* y a-t-il *bien des gens qui puissent les entendre ?* (La Bruyère). — *Avoir*, comme auxiliaire, sert à former la plupart des *passés* des autres verbes. *Avoir bu, avoir mangé, avoir lu, avoir écrit, avoir parlé.* Il est également auxiliaire de lui-même. *Il a eu raison. Il a eu la fièvre. Il avait eu tort. Elle aura eu peur.* — *Ind. prés.* J'ai, tu as, il a, nous avons, vous avez, ils ont. — *Imp.* J'avais, tu avais, il avait, nous avions, vous aviez, ils avaient.—*Pass. déf.* J'eus, tu eus, il eut, nous eûmes, vous eûtes, ils eurent.—*Pass. ind.* J'ai eu, tu as eu, il a eu, nous avons eu, vous avez eu, ils ont eu.-*Pass. ant.* J'eus eu, tu eus eu, il eut eu, nous eûmes eu, vous eûtes eu, ils eurent eu. — *Plus-que-parf.* J'avais eu, tu avais eu, il avait eu, nous avions eu, vous aviez eu, ils avaient eu.—*Futur.* J'aurai, tu auras, il aura, nous aurons, vous aurez, ils auront. — *Futur pass.* J'aurai eu, tu auras eu, il aura eu, nous aurons eu, vous aurez eu, ils auront eu.— *Cond. prés.* J'aurais, tu aurais, il aurait, nous aurions, vous auriez, ils auraient. — *Pass.* J'aurais eu, tu aurais eu, il aurait eu, nous aurions eu, vous auriez eu, ils auraient eu.—*On dit aussi :* J'eusse eu, tu eusses eu, il eût eu, nous eussions eu, vous eussiez eu, ils eussent eu. — *Impér. prés.* Aie, ayons, ayez. — *Passé.* Aie eu, ayons eu, ayez eu. — *Subj. prés.* Que j'aie, que tu aies, qu'il ait, que nous ayons, que vous ayez, qu'ils aient. — *Imparf.* Que j'eusse, que tu eusses, qu'il eût, que nous eussions, que vous eussiez, qu'ils eussent. —*Pass.* Que j'aie eu, que tu aies eu, qu'il ait eu, que nous ayons eu, que vous ayez eu, qu'ils aient eu.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse eu, que tu eusses eu, qu'il eût eu, que nous eussions eu, que vous eussiez eu, qu'ils eussent eu.—*Inf. pr.* Avoir.—*Pass.* Avoir

eu. — *Part. prés.* Ayant (inv.). —*Pass.* Eu, eue, eus, eues. — *Pass. comp.* Ayant eu.—Ne se conjugue ni pronominalement ni passivement.

AVOIR L'AIR. Dans la locution *avoir l'air,* quand l'adjectif se rapporte au mot *air*, il en prend le genre et le nombre : *avoir l'air gauche et embarrassé*, *l'air déterminé.* Quand la locution *avoir l'air* marque *l'apparence*, l'adjectif s'accorde avec le sujet du verbe. Ainsi l'on peut dire : *Vous m'avez l'air d'être bien aimée; c'était des visages qui ont l'air d'être plus anciens que vieux*, ou *vous m'avez l'air bien aimée; c'était des visages qui ont l'air plus anciens que vieux,* parce que la construction pleine conduit naturellement à la construction elliptique. On ne doit donc pas faire difficulté de dire avec Laveaux : *Cette soupe a l'air bonne*, *cette dame a l'air coquette* ; avec Fabre : *cette terre a l'air cultivée, ensemencée*, *cette robe a l'air bien faite* ; avec Lemare, Bescher, Maugard, Lévizac, Sicard : *madame vous avez l'air si bonne ! cette femme a l'air campagnarde* ; *elle a l'air belle* ; *elle a l'air laide* ; *elle a l'air vieille* ; *elle a l'air interdite* ; *cette volaille a l'air cuite* ; *ces huîtres ont l'air fraîches.* Toutes ces locutions sont correctes et en usage. Cependant, si l'on veut éviter cette construction, on peut faire usage du verbe *paraître* et dire : *cette soupe paraît bonne* , etc.

AVOIR PEUR. Après *avoir peur* on exprime *ne* dans la proposition subordonnée, quand la proposition primordiale est affirmative. *Vous avez* bien *peur* que *je ne change* d'avis (Marivaux). Mais si cette proposition est négative, on n'exprime jamais *ne* dans la proposition secondaire. *Je n'ai pas peur* qu'il *arrive* (Académie). Dans les phrases interrogatives on exprime ou non la négation, selon que ces phrases peuvent se résoudre affirmat. ou négat.

AYANT CAUSE. « M. Landais, dans son » Dictionnaire, dit que le substantif com» posé *ayant-cause* ne doit point être plu» ralisé, et nous voyons ce mot écrit au » pluriel dans l'Académie au mot *ayant.* » Qui a raison de l'Académie ou de Lan» dais? » Dans les mots composés, c'est le raisonnement seul qui doit présider à leur orthographe, parce que c'est toujours la nature et le sens des mots partiels qui décident de leur forme graphique. Il semble donc, d'aprés ce principe, qu'il faudrait écrire, sans aucun signe de pluralité, *des ayant-cause, des ayant-droit,* parce que d'abord, *ayant*, participe présent du verbe *avoir*, est toujours invariable, et qu'ensuite les mots *cause* et *droit* sont des substantifs pris ici dans un sens général. Cependant dans le style législatif et judiciaire , seul cas à peu prés où cette expression soit usitée, l'usage, plus fort que tous les raisonnements, a consacré la pluralité du mot *ayant* dont le *t* doit de plus être supprimé. On écrit donc avec l'usage et l'Académie des *ayans-droit,* des *ayans-cause,* mais il serait bon que cette bizarre exception disparût de la langue.

AVOISINER, v. a. 1re conj. *(Avoéziné)*, être proche, être voisin. Ne se dit que de la proximité de lieu. *Les terres qui* avoisinent *la forêt. Les pays qui* avoisinent *la France* (Acad.).—*Ind. prés.* J'avoisine, tu avoisines, il avoisine, nous avoisinons, vous avoisinez, ils avoisinent. — *Imp.* J'avoisinais, tu avoisinais, il avoisinait, nous avoisinions, vous avoisiniez, ils avoisinaient. — *Pass. déf.* J'avoisinai, tu avoisinas, il avoisina, nous avoisinâmes, vous avoisinâtes, ils avoisinèrent. —*Pass. ind.* J'ai avoisiné, etc.— *Pass. ant.* J'eus avoisiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais avoisiné, etc. — *Futur.* J'avoisinerai, tu avoisineras, il avoisinera, nous avoisinerons, vous avoisinerez, ils avoisineront. —*Futur ant.* J'aurai avoisiné, etc.—*Cond. prés.* J'avoisinerais, tu avoisinerais, il avoisinerait, nous avoisinerions, vous avoisineriez, ils avoisineraient. — *Pass.* J'aurais avoisiné, etc.—*On dit aussi:* J'eusse avoisiné, etc. — *Impér. prés.* Avoisine, avoisinons, avoisinez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez avoisiné.—*Subj. prés.* Que j'avoisine, que tu avoisines, qu'il avoisine, que nous avoisinions, que vous avoisiniez, qu'ils avoisinent. — *Imp.* Que j'avoisinasse, que tu avoisinasses, qu'il avoisinât, que nous avoisinassions, que vous avoisinassiez, qu'ils avoisinassent.—*Passé.* Que j'aie avoisiné, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse avoisiné, etc.—*Inf. prés.* Avoisiner.—*Passé.* Avoir avoisiné.— *Part. prés.* Avoisinant (var). *Pays avoisinant. Contrée avoisinante.* — *Pass.* Avoisiné, avoisinée, avoisinés, avoisinées.—*Passé comp.* Ayant avoisiné. —Se conjugue avec le pronom personnel : *s'avoisiner*, et signifie se toucher. *Pays qui s'avoisinent* (omission de l'Académie et des lexicographes).—Passif : *être avoisiné.* Le participe régit *par.*

AVORTER, v. n. 2e conjug. *(Avorté)*,

accoucher, venir avant terme par un accident, un crime. *Elle fut soupçonnée d'avoir pris des breuvages pour se faire* avorter (Académie). Dans tout autre cas, on dit plus ordinairement *faire une fausse couche*.— Mettre bas, en parlant des animaux. *Cette cavale a reçu un coup de pied qui l'a fait* avorter (Académie).—Ne pas mûrir, en parlant des fruits. *Il y a des vents qui font* avorter *les fruits* (id.). —Fig. Echouer, ne pas réussir. *Ce dessein* avorta (Ac.). *Cet accident fit* avorter *l'entreprise* (id.).—*Ind. prés.* J'avorte, tu avortes, il avorte, nous avortons, vous avortez, ils avortent.— *Imp.* J'avortais, tu avortais, il avortait, nous avortions, vous avortiez, ils avortaient. — *Pass. déf.* J'avortai, tu avortas, il avorta, nous avortâmes, vous avortâtes, ils avortèrent. — *Pass. ind.* J'ai avorté, etc. — *Pass. ant.* J'eus avorté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais avorté, etc. —*Futur.* J'avorterai, tu avorteras, il avortera, nous avorterons, vous avorterez, ils avorteront. — *Futur ant.* J'aurai avorté, etc. —*Cond. prés.* J'avorterais, tu avorterais, il avorterait, nous avorterions, vous avorteriez, ils avorteraient.— *Pass.* J'aurais avorté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse avorté, etc. — *Impér. prés.* Avorte, avortons, avortez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez avorté.— *Subj. prés.* Que j'avorte, que tu avortes, qu'il avorte, que nous avortions, que vous avortiez, qu'ils avortent.—*Imp.* Que j'avortasse, que tu avortasses, qu'il avortât, que nous avortassions, que vous avortassiez, qu'ils avortassent.—*Pass.* Que j'aie avorté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse avorté, etc. — *Inf. prés.* Avorter. —*Pass.* Avoir avorté.—*Part. prés.* Avortant (inv.). — *Passé* Avorté, avortée, avortés, avortées. — *Pass. comp.* Ayant avorté.— Passif : *être avorté.* — On peut dire : *ses desseins ont avorté et ses desseins sont avortés.* Dans le premier cas c'est l'action, dans le second, c'est l'état qu'on exprime.

AVOUER, v. a., 1re conj. (*Avoué*), confesser, reconnaître. *Avouer un fait. Avouer une dette. Avouer un ouvrage. Théodose* avoua *humblement ses fautes* (Bossuet). *Il a fini une traduction que le plus bel esprit pourrait* avouer (La Bruyère). — Au figuré, il signifie approuver.

Je t'*avoûrai* de tout, je n'espère qu'en toi.
(RACINE).

—Après avouer, on emploie souvent *que*. *Le temps vient où l'on* avoue *qu'on a aimé* (La Bruyère).— Il s'emploie avec le régime indirect. *Je vous* avoue *que votre censure m'a extrêmement surpris* (Pascal). —Et avec le régime direct pris pour *cela* ou *ce*. *Le temps a été court, je l'*avoue, *mais l'opération de la grâce a été forte* (Bossuet). —*Ind. prés.* J'avoue, tu avoues, il avoue, nous avouons, vous avouez, ils avouent. —*Imparf.* J'avouais, tu avouais, il avouait, nous avouions, vous avouiez, ils avouaient. —*Pass. déf.* J'avouai, tu avouas, il avoua, nous avouâmes, vous avouâtes, ils avouèrent.—*Pass. Ind.* J'ai avoué, etc.—*Pass. ant.* J'eus avoué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais avoué, etc. — *Futur.* J'avouerai, tu avoueras, il avouera, nous avouerons, vous avouerez, ils avoueront. — *Pass.* J'aurai avoué, etc.—*Cond. prés.* J'avouerais, tu avouerais, il avouerait, nous avouerions, vous avoueriez, ils avoueraient.— *Pass.* J'aurais avoué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse avoué, etc. — *Impér. prés.* Avoue, avouons, avouez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez avoué. — *Subj. prés.* Que j'avoue, que tu avoues, qu'il avoue, que nous avouions, que vous avouiez, qu'ils avouent. — *Imp.* Que j'avouasse, que tu avouasses, qu'il avouât, que nous avouassions que vous avouassiez, qu'ils avouassent.— *Pass.* Que j'aie avoué, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse avoué, etc. —*Inf. prés.* Avouer.—*Pass.* Avoir avoué. — *Part. prés.* Avouant (inv.). — *Pass.* Avoué, avouée, avoués avouées. — *Pass. comp.* Ayant avoué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'avouer. Il y a des fautes qui s'avouent.* S'avouer, se réclamer de quelqu'un (peu usité). *Il s'est* avoué *de vous* (Académie).—Passif : *être avoué.* Le participe régit *de* et *par*. *Les couplets* avoués par *Rousseau* (Voltaire).

Le vice audacieux des hommes *avoue*.
(BOILEAU.)



BOILEAU.

BABILLER, v. n. 1re conj. (*Babillé*), parler beaucoup, dire des riens (familier). *On dit que les femmes aiment à babiller* (Ac.). — *Ind. prés.* Je babille, tu babilles, il babille, nous babillons, vous babillez, ils babillent. — *Imparf.* Je babillais, tu babillais, il babillait, nous babillions, vous babilliez, ils babillaient. — *Passé déf.* Je babillai, tu babillas, il babilla, nous babillâmes, vous babillâtes, ils babillèrent. — *Passé indéf.* J'ai babillé, etc. — *Passé ant.* J'eus babillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais babillé, etc. — *Futur.* Je babillerai, tu babilleras, il babillera, nous babillerons, vous babillerez, ils babilleront. — *Futur ant.* J'aurai babillé, etc. — *Cond. prés.* Je babillerais, tu babillerais, il babillerait, nous babillerions, vous babilleriez, ils babilleraient. — *Passé.* J'aurais babillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse babillé, etc. — *Impératif présent.* Babille, babillons, babillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez babillé. — *Subjonctif prés.* Que je babille, que tu babilles, qu'il babille, que nous babillions, que vous babilliez, qu'ils babillent. — *Imp.* Que je babillasse, que tu babillasses, qu'il babillât, que nous babillassions, que vous babillassiez, qu'ils babillassent. — *Passé.* Que j'aie babillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse babillé, etc. — *Inf. prés.* Babiller. — *Passé.* Avoir babillé. — *Part. prés.* Babillant (invariable). — *Passé.* Babillé, (inv.) — *Passé comp.* Ayant babillé. — Ne se conjugue ni pronominalement ni passivement.

BACHER, v. a., 1re conj. (*bâché*), couvrir avec une bâche. *On a mal* bâché *cette charette* (Académ.). — *Ind. prés.* Je bâche, tu bâches, il bâche, nous bâchons, vous bâchez, ils bâchent. — *Imp.* Je bâchais, tu bâchais, il bâchait, nous bâchions, vous

bâchiez, ils bâchaient.—*Passé déf.* Je bâchai, tu bâchas, il bâcha, nous bâchâmes, vous bâchâtes, ils bâchèrent.—*Passé ind.* J'ai bâché, etc. — *Passé ant.* J'eus bâché, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais bâché, etc.—*Futur.* Je bâcherai, tu bâcheras, il bâchera, nous bâcherons, vous bâcherez, ils bâcheront.—*Passé.* J'aurai bâché, etc. — *Cond. prés.* Je bâcherais, tu bâcherais, il bâcherait, nons bâcherions, vous bâcheriez, ils bâcheraient. — *Passé.* J'aurais bâché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse bâché, etc. — —*Impér. prés.* Bâche, bâchons, bâchez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez bâché. — *Subj. prés.* Que je bâche, que tu bâches, qu'il bâche, que nous bâchions, que vous bâchiez, qu'ils bâchent. — *Imp.* Que je bâchasse, que tu bâchasses, qu'il bâchât, que nous bâchassions, que vous bâchassiez, qu'ils bâchassent.—*Passé.* Que j'aie bâché, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse bâché, etc. —*Infin. prés.* Bâcher.—*Passé.* Avoir bâché.—*Part. prés.* Bâchant (inv.).—*Passé.* Bâché, bâchée, bâchés, bâchées. — *Passé comp.* Ayant bâché.—Se conjugue avec le pron. pers. : *se bâcher* (Omission de l'Académie). — Passif : *être bâché.* — Le participe régit *par.*

BACLER, v. a., 1re conj. (*bakelé*), fermer une porte ou une fenêtre avec une barre en travers. *Bâcler un port,* le fermer avec des barrières. *Bâcler un bateau,* le mettre dans un lieu commode du port. —Au figuré et familièrement, expédier un travail à la hâte. *Il a* bâclé *en huit jours un mémoire qui demandait un mois de travail* (Acad.). — *Ind. prés.* Je bâcle, tu bâcles, il bâcle, nous bâclons, vous bâclez, ils bâclent.— *Imp.* Je bâclais, tu bâclais, il bâclait, nous bâclions, vous bâcliez, ils bâclaient. — *Passé déf.* Je bâclai, tu bâclas, il bâcla, nous bâclâmes, vous bâclâtes, ils bâclèrent. — *Passé indéf.* J'ai bâclé, etc. —*Passé ant.* J'eus baclé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais bâclé, etc.—*Futur* Je bâclerai, tu bâcleras, il bâclera, nous bâclerons, vous bâclerez, il bâcleront.—*Futur ant.* J'aurai bâclé, etc. — *Cond. prés.* Je bâclerais, tu bâclerais, il bâclerait, nous bâclerions, vous bâcleriez, ils bâcleraient. — *Passé.* J'aurais bâclé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse bâclé, etc. — *Impér. prés.* Bâcle, bâclons, bâclez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez bâclé. — *Subj. prés.* Que je bâcle, que tu bâcles, qu'il bâcle, que nous bâclions, que vous bâcliez, qu'ils bâclent. — *Imp.* Que je bâclasse, que tu bâclasses, qu'il bâclât, que nous bâclassions, que vous bâclassiez, qu'ils bâclassent. — *Passé.* Que j'aie bâclé, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse bâclé, etc. — —*Inf. prés* Bâcler.—*Passé.* Avoir bâclé. — *Part. prés.* Bâclant (invar.). — *Passé.* Bâclé, bâclée, bâclés, bâclées. — *Passé comp.* Ayant bâclé. — Se conjugue avec le pronom personnel. *Cette affaire s'est bâclée.* —Passif : *être bâclé.*—Le partic. régit *par.*

BADAUDER, v. n., 1re conj. (*badôdé*), s'amuser à regarder avec une curiosité naïve tout ce qui semble extraordinaire ou nouveau (fam.). *Cet homme ne fait que* badauder (Académie). — *Indicat. prés.* Je badaude, tu badaudes, il badaude, nous badaudons, vous badaudez, ils badaudent. — *Imp.* Je badaudais, tu badaudais, il badaudait, nous badaudions, vous badaudiez, ils badaudaient. — *Passé déf.* Je badaudai, tu badaudas, il badauda, nous badaudâmes, vous badaudâtes, ils badaudèrent.—*Passé ind.* J'ai badaudé, etc.—*Passé ant.* J'eus badaudé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais badaudé, etc.—*Futur.* Je badauderai, tu badauderas, il badaudera, nous badauderons, vous badauderez, ils badauderont. —*Futur ant.* J'aurai badaudé, etc.—*Cond. prés.* Je badauderais, tu badauderais, il badauderait, nous badauderions, vous badauderiez, ils badauderaient. — *Passé.* J'aurais badaudé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse badaudé, etc.—*Impér. pr.* Badaude, badaudons, badaudez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez badaudé.—*Subj. prés.* Que je badaude, que tu badaudes, qu'il badaude, que nous badaudions, que vous badaudiez, qu'ils badaudent.—*Imp.* Que je badaudasse, que tu badaudasses, qu'il badaudât, que nous badaudassions, que vous badaudassiez, qu'ils badaudassent. — *Passé.* Que j'aie badaudé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse badaudé, etc.— *Infin. prés.* Badauder.—*Passé.* Avoir badaudé. — *Participe présent.* Badaudant (inv.). — *Passé.* Badaudé (invariable). — *Passé composé.* Ayant badaudé. — Ne se conjugue ni pronominalement ni passivement.

BADIGEONNER, v. a. et n., 1re conj. (*badijoné*), peindre une muraille avec du badigeon. *Faire badigeonner la façade d'une maison* (Acad.). — Fig., faire de la mauvaise peinture. *Cet artiste badigeonne.* —*Ind. prés.* Je badigeonne, tu badigeonnes, il badigeonne, nous badigeonnons, vous badigeonnez, ils badigeonnent. — *Imp.* Je badigeonnais, tu badigeonnais, il badigeonnait, nous badigeonnions, vous

badigeonniez, ils badigeonnaient.—*Pass. déf.* Je badigeonnai, tu badigeonnas, il badigeonna, nous badigeonnâmes, vous badigeonnâtes, ils badigeonnèrent.—*Pass. ind.* J'ai badigeonné, etc. — *Pass. ant.* J'eus badigeonné, et. — *Plus-que-parf.* J'avais badigeonné, etc.—*Futur.* Je badigeonnerai, tu badigeonneras, il badigeonnera, nous badigeonnerons, vous badigeonnerez, ils badigeonneront.—*Fut. ant.* J'aurai badigeonné, etc.— *Cond. prés.* Je badigeonnerais, tu badigeonnerais, il badigeonnerait, nous badigeonnerions, vous badigeonneriez, ils badigeonneraient. — *Passé.* J'aurais badigeonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse badigeonné, etc. — *Impér. prés.* Badigeonne, badigeonnons, badigeonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez badigeonné. — *Subj. prés.* Que je badigeonne, que tu badigeonnes, qu'il badigeonne, que nous badigeonnions, que vous badigeonniez, qu'ils badigeonnent.—*Imparf.* Que je badigeonnasse, que tu badigeonnasses, qu'il badigeonnât, que nous badigeonnassions, que vous badigeonnassiez, qu'ils badigeonnassent. — *Passé.* Que j'aie badigeonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse badigeonné, etc. — *Inf. prés.* Badigeonner. —*Passé.* Avoir badigeonné.— *Part. prés* Badigeonnant (invar.).—*Passé.* Badigeonné, badigeonnée, badigeonnés, badigeonnées.—*Pass. comp.* Ayant badigeonné. — Se conjugue avec le pronom pers. : *se badigeonner.* — Passif : *être badigeonné.* — Le participe régit *par.*

BADINER, v. n. et a., 1re conj. (*Badiné*), folâtrer, plaisanter en actions, en paroles, en écrits. *Il badine agréablement dans ses lettres, dans la conversation. Pour* badiner *avec grâce il faut trop de manières, trop de politesse et même trop de fécondité* (Labruyère). — Au figuré, il se dit des parures qui voltigent au moindre vent. *Cette draperie badine agréablement.* — Term. de manége. Un cheval *badine* avec son mors, quand il joue avec lui (Acad.). — Activement. *Badiner quelqu'un.* —*Ind. prés.* Je badine, tu badines, il badine, nous badinons, vous badinez, ils badinent.—*Imp.* Je badinais, tu badinais, il badinait, nous badinions, vous badiniez, ils badinaient. — *Passé déf.* Je badinai, tu badinas, il badina, nous badinâmes, vous badinâtes, ils badinèrent. — *Passé ind.* J'ai badiné, etc.—*Passé. ant.* J'eus badiné, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais badiné, etc.—*Futur.* Je badinerai, tu badineras, il badinera, nous badinerons, vous badinerez, ils badineront. — *Futur ant.* J'aurai badiné, etc.—*Cond. prés.* Je badinerais, tu badinerais, il badinerait, nous badinerions, vous badineriez, ils badineraient.—*Passé.* J'aurais badiné, etc —*On dit aussi :* J'eusse badiné, etc. — *Impér. prés.* Badine, badinons, badinez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez badiné.— *Subj. prés.* Que je badine, que tu badines, qu'il badine, que nous badinions, que vous badiniez, qu'ils badinent. —*Imp.* Que je badinasse, que tu badinasses, qu'il badinât, que nous badinassions, que vous badinassiez, qu'ils badinassent.—*Passé.* Que j'aie badiné, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse badiné, etc. —*Inf. prés.* Badiner. — *Passé.* Avoir badiné.—*Part. prés.* Badinant (inv.).—*Passé.* Badiné, badinée, badinés, badinées. — *Passé comp.* Ayant badiné. — Ne se conj. pas pronominalement.—Passif: *être badiné,* pour être raillé. — Le participe régit *par. Il est badiné par tout le monde.*

BAFOUER, v. a., 1re conj. (*Bafoué*), se moquer de quelqu'un. *On l'a bafoué. Il s'est fait bafouer.* (Académie). — *Indicatif présent.* Je bafoue, tu bafoues, il bafoue, nous bafouons, vous bafouez, ils bafouent.—*Imp.* Je bafouais, tu bafouais, il bafouait, nous bafouions, vous bafouiez, ils bafouaient.— *Passé déf.* Je bafouai, tu bafouas, il bafoua, nous bafouâmes, vous bafouâtes, ils bafouèrent. — *Passé indéf.* J'ai bafoué, etc.—*Passé ant.* J'eus bafoué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bafoué, etc. — *Futur.* Je bafouerai, tu bafoueras, il bafouera, nous bafouerons, vous bafouerez, ils bafoueront. — *Futur ant.* J'aurai bafoué, etc.—*Cond. prés.* Je bafouerais, tu bafouerais, il bafouerait, nous bafouerions, vous bafoueriez, ils bafoueraient.— *Passé.* J'aurais bafoué, etc.—*On dit aussi* : J'eusse bafoué,etc.— *Impér. prés.* Bafoue, bafouons, bafouez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez bafoué.—*Subj. prés.* Que je bafoue, que tu bafoues, qu'il bafoue, que nous bafouions, que vous bafouiez, qu'ils bafouent.—*Imp.* Que je bafouasse, que tu bafouasses, qu'il bafouât, que nous bafouassions, que vous bafouassiez, qu'ils bafouassent. — *Passé.* Que j'aie bafoué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bafoué, etc. — *Inf. prés.* Bafouer.—*Passé.* Avoir bafoué.—*Part. prés.* Bafouant (inv.).—*Passé.* Bafoué, bafouée, bafoués, bafouées. — *Passé comp.* Ayant bafoué. — Se conj. avec le pron. pers. lorsqu'il signifie se vilipender. *Il se bafoue*

de toutes les manières. (Omiss. de l'Acad.). — Passif: *être bafoué*.—Le participe régit *de* ou *par* indistinctement. *Il est* bafoué de *tout le monde ou* par *tout le monde*.

BAFRER, v. et a. n., 1re conj. (*Bâfré*) (fam.), manger avec excès et par gourmandise. *Cet homme ne fait que bâfrer* (Académie). — Activement. *Remarquez comme il* bâfre *tout ce qu'on lui donne* (Omiss. de l'Acad. et de lexicographes). — *Ind. prés.* Je bâfre, tu bâfres, il bâfre, nous bâfrons, vous bâfrez, ils bâfrent. — *Imparf.* Je bâfrais, tu bâfrais, il bâfrait, nous bâfrions, vous bâfriez, ils bâfraient. —*Passé déf.* Je bâfrai, tu bâfras, il bâfra, nous bâfrâmes, vous bâfrâtes, ils bâfrèrent. —*Passé indéf.* J'ai bâfré, etc. — *Passé ant.* J'eus bâfré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bâfré, etc. — *Futur.* Je bâfrerai, tu bâfreras, il bâfrera, nous bâfrerons, vous bâfrerez, ils bâfreront.—*Passé.* J'aurai bâfré, etc. — *Cond. prés.* Je bâfrerais, tu bâfrerais, il bâfrerait, nous bâfrerions, vous bâfreriez, ils bâfreraient. — *On dit aussi* : J'eusse bâfré, etc. — *Impér. prés.* Bâfre, bâfrons, bâfrez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez bâfré. — *Subj. prés.* Que je bâfre, que tu bâfres, qu'il bâfre, que nous bâfrions, que vous bâfriez, qu'ils bâfrent.— *Imp.* Que je bâfrasse, que tu bâfrasses, qu'il bâfrât, que nous bâfrassions, que vous bâfrassiez, qu'ils bâfrassent.—*Passé.* Que j'aie bâfré, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse bâfré, etc.—*Infin. prés.* Bâfrer. — *Passé.* Avoir bâfré.—*Part. prés.* Bâfrant (invar.). —*Passé.* Bâfré, bâfrée, bâfrés, bâfrées. — —*Passé comp.* Ayant bâfré.—Se conjugue avec le pron. pers. : *se bâfrer*, et signifie s'emplir. *Il se bâfre de friandises.* (Omiss. de l'Acad.). — Passif: *être bâfré*. — Le participe régit *de*.

BAGUENAUDER, v. n., 1re conj. (*Baguenôdé*), s'amuser à des riens. *Allons, vous baguenaudez, vous perdez votre temps* (Acad.).—*Ind. prés.* Je baguenaude, tu baguenaudes, il baguenaude, nous baguenaudons, vous baguenaudez, ils baguenaudent. — *Imp.* Je baguenaudais, tu baguenaudais, il baguenaudait, nous baguenaudions, vous baguenaudiez, ils baguenaudaient.—*Passé déf.* Je baguenaudai, tu baguenaudas, il baguenauda, nous baguenaudâmes, vous baguenaudâtes, ils baguenaudèrent. — *Passé ind.* J'ai baguenaudé, etc.—*Passé ant.* J'eus baguenaudé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais baguenaudé, etc.— —*Futur.* Je baguenauderai, tu baguenauderas, il baguenaudera, nous baguenauderons, vous baguenauderez, ils baguenauderont. — *Futur ant.* J'aurai baguenaudé, etc. - *Cond. prés.* Je baguenauderais, tu baguenauderais, il baguenauderait, nous baguenauderions, vous baguenauderiez, ils baguenauderaient.—*Passé.* J'aurais baguenaudé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse baguenaudé, etc. — *Impér. prés.* Baguenaude, baguenaudons, baguenaudez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez baguenaudé.—*Subj. prés.* Que je baguenaude, que tu baguenaudes, qu'il baguenaude, que nous bagnenaudions, que vous baguenaudiez, qu'ils baguenaudent.— — *Imparf.* Que je baguenaudasse, que tu baguenaudasses, qu'il baguenaudât, que nous baguenaudassions, que vous baguenaudassiez, qu'ils baguenaudassent. — — *Passé.* Que j'aie baguenaudé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse baguenaudé, etc. — *Inf. prés.* Baguenauder.— *Passé.* Avoir baguenaudé. — *Part. prés.* Baguenaudant (inv.).—*Passé.* Baguenaudé (inv.). — *Pass. comp.* Ayant baguenaudé. — Ne se conjugue ni pronominal. ni passivem.

BAGUER, v. a. et n. 1re conj. (*Bagué*), arranger les plis d'un vêtement, les arrêter avec du fil ou de la soie. *Baguer une robe, un habit. Il faut* baguer *avant que de coudre* (Académie). — *Indicatif prés.* Je bague, tu bagues, il bague, nous baguons, vous baguez, ils baguent.—*Imp.* Je baguais, tu baguais, il baguait, nous baguions, vous baguiez, ils baguaient. — *Pass. déf.* Je baguai, tu baguas, il bagua, nous baguâmes, vous baguâtes, ils baguèrent.—*Pass.* J'ai bagué, etc.—*Pass. ant.* J'eus bagué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bagué, etc.—*Futur.* Je baguerai, tu bagueras, il baguera, nous baguerons, vous baguerez, ils bagueront. — *Pass.* J'aurai bagué, etc.—*Cond. prés.* Je baguerais, tu baguerais, il baguerait, nous baguerions, vous bagueriez, ils bagueraient. — *Pass.* J'aurais bagué, etc.—*On dit aussi*: J'eusse bagué, etc.—*Impér. prés.* Bague, baguons, baguez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez bagué. *Subj. prés.* Que je bague, que tu bagues, qu'il bague, que nous baguions, que vous baguiez, qu'ils baguent. — *Imparf.* Que je baguasse, que tu baguasses, qu'il baguât, que nous baguassions, que vous baguassiez, qu'ils baguassent.—*Pass.* Que j'aie bagué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bagué, etc.— *Infin. prés.* Baguer. — *Pass.* Avoir bagué. — *Part. prés.* Baguant (inv.).— *Pass.* Bagué, baguée, ba-

gués, baguées.—*Pass. comp.* Ayant bagué. —Se conjugue avec le pron. pers. *Cette étoffe se bague facilement* (Omission de l'Acad.).— Passif : *Etre bagué.* — Le part. régit *par.*

BAIGNER, v. a. et n., 1re conjug. (*Bégnié*), mettre dans un bain. — *Baigner un enfant. Baigner une partie malade.*— Se dit aussi des mers, des fleuves qui entourent certaines contrées. *Cette rivière baigne la limite de mon jardin.*—Par exagération. Mouiller, arroser. *Les pleurs qui baignaient son visage.* — Il signifie aussi tremper. *Il faut que ces concombres baignent dans le vinaigre.* — Il signifie encore être couvert. *Cet homme* baigne *dans son sang. Il est* baigné *de sueur* (Académie). — *Indicatif prés.* Je baigne, tu baignes, il baigne, nous baignons, vous baignez, ils baignent. — *Imparf.* Je baignais, tu baignais, il baignait, nous baignions, vous baigniez, ils baignaient. — *Pass. déf.* Je baignai, tu baignas, il baigna, nous baignâmes, vous baignâtes, ils baignèrent. — *Passé ind.* J'ai baigné, etc.— *Passé ant.* J'eus baigné, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais baigné, etc. — *Futur.* Je baignerai, tu baigneras, il baignera, nous baignerons, vous baignerez, ils baigneront. — *Futur ant.* J'aurai baigné, etc.—*Cond. prés.* Je baignerais, tu baignerais, il baignerait, nous baignerions, vous baigneriez, ils baigneraient. — *Passé.* J'aurais baigné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse baigné, etc. —*Impér. prés.* Baigne, baignons, baignez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez baigné.—*Subj. prés.* Que je baigne, que tu baignes, qu'il baigne, que nous baignions, que vous baigniez, qu'ils baignent.—*Imparf.* Que je baignasse, que tu baignasses, qu'il baignât, que nous baignassions, que vous baignassiez, qu'ils baignassent. — *Passé.* Que j'aie baigné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse baigné, etc. — *Infinitif présent.* Baigner.— *Pass.* Avoir baigné. — *Part. prés.* Baignant (var.). *Un homme baignant dans son sang, une femme baignante dans son sang.*—*Pass.*Baigné, baignée, baignés, baignées.—*Passécomp.*Ayant baigné.—Se conjugue avec le pron. pers. : *Il se baigne dans le sang.* C'est mal s'exprimer que de dire *: je vais baigner.* Il faut dire : *je vais me baigner.*—Passif *: Etre baigné.* Le part. régit *de* et *par. Je suis baigné de sueur. Ce pays est baigné par la Loire.*

BAILLER. v. n. 1reconj. (*bâié*), respirer en ouvrant la bouche extraordinairement et involontairement. *bâiller d'ennui, bâiller de sommeil.*—Se conjugue comme le verbe suivant avec cette différence que le premier prend partout un accent circonflexe sur l'*â*.

BAILLER, v. a. et n., 1re conj. (*Bâié*), Term. de pratique. Livrer, donner, mettre en main. *Bailler par contrat.*—Familièrem. et par ellipse. *Vous m'en baillez d'une belle,* vous voulez m'en faire accroire. — *Ind. prés.* Je baille, tu bailles, il baille, nous baillons, vous baillez, ils baillent. — *Imp.* Je baillais, tu baillais, il baillait, nous baillions, vous bailliez, ils baillaient. —*Passé déf.* Je baillai, tu baillas, il bailla, nous baillâmes, vous baillâtes, ils baillèrent. — *Passé ind.* J'ai baillé, etc.—*Pass. ant.* J'eus baillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais baillé, etc. — *Futur.* Je baillerai, tu bailleras, il baillera, nous baillerons, vous baillerez, ils bailleront. — *Futur ant.* J'aurai baillé, etc. — *Cond. prés.* Je baillerais, tu baillerais, il baillerait, nous baillerions, vous bailleriez, ils bailleraient. — *Passé.* J'aurais baillé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse baillé, etc.—*Impér. prés.* Baille, baillons, baillez, — *Passé.* Aie, ayons, ayez baillé.— *Subj. prés.* Que je baille, que tu bailles, qu'il baille, que nous baillions, que vous bailliez, qu'ils baillent. — *Imparf.* Que je baillasse, que tu baillasses, qu'il baillât, que nous baillassions, que vous baillassiez, qu'ils baillassent.—*Passé.* Que j'aie baillé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse baillé, etc. — *Inf. prés.* Bailler. — *Passé.* Avoir baillé. — *Part. prés.* Baillant (inv.). — *Pass.* Baillé, baillée, baillés, baillées. — *Pass. comp.* Ayant baillé.—Il se conjugue avec le pronom personnel : *se bailler.* (Omiss. de l'Acad.).— Passif : *être baillé. Ce contrat a été baillé deux fois.*

BAILLONNER, v. a. 1re conj. (*Bâioné*), mettre un bâillon, empêcher quelqu'un de parler ou de crier. *Bâillonner une personne, bâillonner un chien.* — Il signifie aussi fermer une porte en dehors. *Bâillonner une porte.* — *Ind. présent.* Je bâillonne, tu baillonnes, il baillonne, nous bâillonnons, vous bâillonnez, ils bâillonnent. — *Imparf.* Je bâillonnais, tu bâillonnais, il bâillonnait, nous bâillonnions, vous bâillonniez, ils bâillonnaient.— *Passé déf.* Je bâillonnai, tu bâillonnas, il bâillonna, nous bâillonnâmes, vous bâillonnâtes, ils bâillonnèrent.— *Pass. ind.* J'ai bâillonné, etc. — *Passé ant.* J'eus bâillonné, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais bâillonné, etc.— *Futur.* Je bâillonnerai, tu bâillonneras il bâil-

lonnera, nous bâillonnerons, vous bâillonnerez, ils bâillonneront. — *Futur ant.* J'aurai bâillonné, etc. — *Cond. prés.* Je bâillonnerais, tu bâillonnerais, il bâillonnerait, nous bâillonnerions, vous bâillonneriez, ils bâillonneraient.—*Passé.* J'aurais bâillonné, etc. — *On dit aussi* . J'eusse bâillonné, etc. — *Impér. prés.* Bâillonne, bâillonnons, bâillonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez bâillonné.—*Subj. prés.* Que je bâillonne, que tu bâillonnes, qu'il bâillonne, que nous bâillonnions, que vous bâillonniez, qu'ils bâillonnent. — *Imparf.* Que je bâillonnasse, que tu bâillonnasses, qu'il bâillonnât, que nous bâillonnassions, que vous bâillonnassiez, qu'ils bâillonnassent — *Passé.* Que j'aie bâillonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bâillonné, etc. — *Inf. prés.* Bâillonner. — *Pass.* Avoir bâillonné.—*Part. prés.* Bâillonnant (inv.). —*Pass.* Bâillonné, bâillonnée, bâillonnés, bâillonnées. — *Passé comp.* Ayant bâillonné. — Se conjugue avec le pronom personnel. : *se bâillonner* (Omission de l'Académie). — Passif : *être bâillonné.* Le participe régit *par. Le patient ayant été bâillonné par le bourreau.*

BAISER, v. a. et n. 1re conj. (*Bézé*), appliquer les lèvres sur un objet ou sur une personne. *Baiser la main d'une femme. Baiser des reliques.* — Au figuré et familièr., faire des compliments. *Je n'ai que le temps de venir vous baiser les mains.* Il s'emploie aussi de cette manière ironiquement. *Je vous* baise *les mains* (Académie). — *Ind. pr.* Je baise, tu baises, il baise, nous baisons, vous baisez, ils baisent. — *Imparf.* Je baisais, tu baisais, il baisait, nous baisions, vous baisiez, ils baisaient.—*Passé déf.* Je baisai, tu baisas, il baisa, nous baisâmes, vous baisâtes, ils baisèrent. — *Pass. ind.* J'ai baisé, etc. — *Pass. ant.* J'eus baisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais baisé, etc. — *Futur.* Je baiserai, tu baiseras, il baisera, nous baiserons, vous baiserez, ils baiseront.— *Futur ant.* J'aurai baisé, etc. — *Cond. prés.* Je baiserais, tu baiserais, il baiserait, nous baiserions, vous baiseriez, ils baiseraient.—*Pass.* J'aurais baisé, etc. —*On dit aussi :* J'eusse baisé, etc.—*Impér. prés.* Baise, baisons, baisez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez baisé. — *Subj. prés.* Que je baise, que tu baises, qu'il baise, que nous baisions, que vous baisiez, qu'ils baisent. — *Imparf.* Que je baisasse, que tu baisasses, qu'il baisât, que nous baisassions, que vous baisassiez, qu'ils baisassent. — *Passé.* Que j'aie baisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse baisé, etc.— *Inf. prés.* Baiser.—*Pass.* Avoir baisé.— *Part. prés.* Baisant (inv.).—*Pass.* Baisé, baisée, baisés, baisées.— *Passé comp.* Ayant baisé.— Se conjugue avec le pronom personnel dans le sens ordinaire et aussi lorsqu'il signifie se toucher. *Deux pains se* baisent *dans un four* (Acad.). — Passif : *être baisé.* Le participe régit *par.*

BAISOTTER ou **BAISOTER**, v. a., 1re conj. (*Bézoté*), donner de petits baisers. *Elle est toujours à* baisotter *cet enfant* (Acad.).— *Ind. prés.* Je baisotte, tu baisottes, il baisotte, nous baisottons, vous baisottez, ils baisottent. — *Imparfait.* Je baisottais, tu baisottais, il baisottait, nous baisottions, vous baisottiez, ils baisottaient. — *Pass. défini.* Je baisottai, tu baisottas, il baisotta, nous baisottâmes, vous baisottâtes, ils baisottèrent. — *Pass. indéfini.* J'ai baisotté, etc. —*Pass. antér.* J'eus baisotté, etc, — *Plus-que-parfait.* J'avais baisotté, etc. — *Futur.* Je baisotterai, tu baisotteras, il baisottera, nous baisotterons, vous baisotterez, ils baisotteront. — *Futur antér.* J'aurai baisotté, etc. — *Cond. prés.* Je baisotterais, tu baisotterais, il baisotterait, nous baisotterions, vous baisotteriez, ils baisotteraient. — *Passé.* J'aurais baisotté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse baisotté, etc.—*Impér. prés.* Baisotte, baisottons, baisottez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez baisotté. — *Subj. prés.* Que je baisotte, que tu baisottes, qu'il baisotte, que nous baisottions, que vous baisottiez, qu'ils baisottent. — *Imparfait.* Que je baisottasse, que tu baisottasses, qu'il baisottât, que nous baisottassions, que vous baisottassiez, qu'ils baisottassent. — *Pass.* Que j'aie baisotté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse baisotté, etc. — *Inf. prés.* Baisotter.— *Pass.* Avoir baisotté. — — *Part. prés.* Baisottant (inv.). — *Pass.* Baisotté, baisottée, baisottés, baisottées. — *Pass. comp.* Ayant baisotté.—Se conjugue avec le pronom personnel. *Ces enfants sont toujours à se* baisotter (Académie).—Passif : *être baisotté.* Le participe régit *par.*

BAISSER, v. a. et n. (*Bècé*), mettre plus bas. *Baisser un store.* — Diminuer la hauteur. *Baisser un mur.* — Diminuer l'intensité. *Baisser la voix.* — Diminuer la valeur. *Baisser les marchandises.* — On dit *baisser les yeux,* regarder en bas. *Elle rougit et baissa les yeux.* En term. de

musique, Mettre un instrument ou un orchestre dans un ton plus bas. *Le moment est venu de baisser le ton de l'orchestre.* — Aller en diminuant de hauteur. *La mer hausse et baisse deux fois le jour.* — Au figuré. Faiblir. *Sa vue* baisse. *Ce malade* baisse. *Les rentes* baissent (Académie). — *Indicatif prés.* Je baisse, tu baisses, il baisse, nous baissons, vous baissez, ils baissent.—*Imparf.* Je baissais, tu baissais, il baissait, nous baissions, vous baissiez, ils baissaient. — *Pass. défini.* Je baissai, tu baissas, il baissa, nous baissâmes, vous baissâtes, ils baissèrent.—*Pass. indéf.* J'ai baissé, etc. — *Passé ant.* J'eu baissé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais baissé, etc. —*Futur.* Je baisserai, tu baisseras, il baissera, nous baisserons, vous baisserez, ils baisseront. —*Futur ant.* J'aurai baissé, etc. — *Condit. prés.* Je baisserais, tu baisserais, il baisserait, nous baisserions, vous baisseriez, ils baisseraient. — *Pass.* J'aurais baissé, etc.—*On dit aussi:* J'eusse baissé, etc.— *Impératif prés.* Baisse, baissons, baissez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez baissé. — *Subj. prés.* Que je baisse, que tu baisses, qu'il baisse, que nous baissions, que vous baissiez, qu'ils baissent. —*Imparf.* Que je baissasse, que tu baissasses, qu'il baissât, que nous baissassions, que vous baissassiez, qu'ils baissassent.—*Pass* Que j'aie baissé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse baissé, etc. — *Infinitif prés.* Baisser. — *Pass.* Avoir baissé. — *Part. prés.* Baissant (inv.).—*Pass.* Baissé, baissée, baissés, baissées. —*Pass. comp.* Ayant baissé.—Se conjugue avec le pron. pers. *Il n'y a qu'à se baisser pour en prendre.* —Passif: *Etre baissé.* Le part. régit *de* et *par*. *Cet entablement a été baissé d'un pouce par l'architecte.*— On dit *la rivière a baissé* et *la rivière est baissée.* Dans le premier cas c'est l'action, dans le second, c'est l'état que l'on veut exprimer.

BALAFRER, v. a., 1[re] conj. (*Balafré*) blesser quelqu'un au visage. *Qui vous a ainsi* balafré? (Académie). — *Indicatif présent.* Je balafre, tu balafres, il balafre, nous balafrons, vous balafrez, ils balafrent. —*Imparf.* Je balafrais, tu balafrais, il balafrait, nous balafrions, vous balafriez, ils balafraient. —*Passé défini.* Je balafrai, tu balafras, il balafra, nous balafrâmes, vous balafrâtes, ils balafrèrent. — *Pass. indéfini.* J'ai balafré, etc. — *Pass. ant.* J'eus balafré, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais balafré, etc. — *Futur.* Je balafrerai, tu balafreras, il balafrera, nous balafrerons, vous balafrerez, ils balafreront. — *Futur pass.* J'aurai balafré, etc. — *Cond. prés.* Je balafrerais, tu balafrerais, il balafrerait, nous balafrerions, vous balafreriez, ils balafreraient.—*Pass.* J'aurais balafré, etc. — *On dit aussi:* J'eusse balafré, etc. — *Imp. prés.* Balafre, balafrons, balafrez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez balafré. — *Subj. prés.* Que je balafre, que tu balafres, qu'il balafre, que nous balafrions, que vous balafriez, qu'ils balafrent. — *Imparfait.* Que je balafrasse, que tu balafrasses, qu'il balafrât, que nous balafrassions, que vous balafrassiez, qu'ils balafrassent.—*Pass.* Que j'aie balafré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse balafré, etc. — *Infin. prés.* Balafrer. — *Passé.* Avoir balafré.— *Part. prés.* Balafrant. (inv.). — *Pass.* Balafré, balafrée, balafrés, balafrées. — *Passé comp.* Ayant balafré. — Se conjugue avec le pronom personnel. *Il se balafre le visage* (Omiss. de l'Acad.). — Passif: *être balafré.* Le participe régit *par*.

BALANCER, v. a. et n., 1[re] conjug. (*Balancé*), tenir en équilibre. *Balancer son corps.*—Faire aller un objet ou quelqu'un de haut en bas. *Un corps suspendu que ce vent balance.*—Au figuré. Comparer. *Balancer les avantages et le inconvénients.* —Compenser. *Balancer les pertes par les gains.*—Egaler en importance. *Ses raisons balancent les vôtres.* — Etre indécis. *Il balance entre l'espérance et la crainte.* — Terme d'arts, mettre les parties d'une œuvre en harmonie. *Ce groupe de femmes est* balancé *par un groupe de guerriers* (Académie). —Neutral., et suivi d'un infinitif régit la préposition *à*.

> Et ne *balançons* plus, puisqu'il faut éclater,
> *A* prevenir le coup qu'il cherche à nous porter.
> (TH. CORNEIL.)

Lorsque le *c* de ce verbe est suivi d'un *o* ou d'un *a*, il faut le cédiller. *Nous balançons, je balançais.*— *Ind. prés.* Je balance, tu balances, il balance, nous balançons, vous balancez, ils balancent. — *Imp.* Je balançais, tu balançais, il balançait, nous balancions, vous balanciez, ils balançaient. — *Pass. déf.* Je balançai, tu balanças, il balança, nous balançâmes, vous balançâtes, ils balancèrent.— *Passé ind.* J'ai balancé, etc. — *Pass. ant.* J'eus balancé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais balancé, etc. — *Futur* Je balancerai, tu balanceras, il balancera, nous balancerons, vous balancerez, ils balanceront. — *Futur ant.* J'aurai

balancé, etc.—*Cond. prés.* Je balancerais, tu balancerais, il balancerait, nous balancerions, vous balanceriez, ils balanceraient. — *Pass.* J'aurais balancé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse balancé, etc.—*Impér. prés.* Balance, balançons, balancez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez balancé. — *Subj. prés.* Que je balance, que tu balances, qu'il balance, que nous balancions, que vous balanciez, qu'ils balancent. — *Imp.* Que je balançasse, que tu balançasses, qu'il balançât, que nous balançassions, que vous balançassiez, qu'ils balançassent. — *Pass.* Que j'aie balancé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse balancé, etc. — *Inf. prés.* Balancer.— *Pass.* Avoir balancé.— *Part. prés.* Balançant (inv.). — *Pass.* Balancé, balancée, balancés, balancées. — *Pass. comp.* Ayant balancé.— Se conjugue avec le pron. pers et signifie aller de droite et de gauche. *Il se balance en marchant.*—Il signifie aussi se compenser. *Ces avantages et ces inconvénients se balancent.*—Passif : *être balancé.* Le participe régit *par.*

BALAYER, v. a. et n. 1re conj. (*Baléié*), nettoyer avec un balai. *Balayer une cour.* — Enlever les ordures. *Balayez-moi ces débris.* —Par extension, il signifie traîner, *Sa robe balaie le plancher.* — Au figuré, emporter, soulever. *Le vent balaie la plaine.* — Il signifie encore chasser. *Il* balaya *tout ce qui s'opposait à son passage* (Acad.). Dans ce verbe l'*y* grec se change en *i* simple dans les temps où il est suivi d'un muet. — *Indicatif présent.* Je balaie, tu balaies, il balaie, nous balayons, vous balayez, ils balaient. — *Imparf.* Je balayais, tu balayais, il balayait, nous balayions, vous balayiez, ils balayaient. — *Pass. déf.* Je balayai, tu balayas, il balaya, nous balayâmes, vous balayâtes, ils balayèrent. — *Pass. ind.* J'ai balayé, etc. — *Pass. ant.* J'eus balayé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais balayé. — *Futur.* Je balaierai, tu balaieras, il balaiera, nous balaierons, vous balaierez, ils balaieront. —*Futur pass.* J'aurai balayé, etc.—*Cond. prés.* Je balaierais, tu balaierais, il balaierait, nous balaierions, vous balaieriez, ils balaieraient.—*Passé.* J'aurais balayé, etc. *On dit aussi :* J'eusse balayé, etc.—*Impér. prés.* balaie, balayons, balayez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez balayé, etc. — *Subj. prés.* Que je balaie, que tu balaies, qu'il balaie, que nous balayions, que vous balayiez, qu'ils balaient. — *Imparf.* Que je balayasse, que tu balayasses, qu'il balayât, que nous balayassions, que vous balayassiez, qu'ils balayassent.— *Passé.* Que j'aie balayé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse balayé, etc. — *Infin.* balayer. — *Passé.* Avoir balayé. — *Part. prés.* balayant. (inv.) — *Passé.* balayé, balayée, balayés, balayées.—*Passé comp.* ayant balayé. — Se conjugue avec le pron. person. *Cette cour peut se balayer* (omis. de l'Acad.) — Passif : *être balayé.* Le participe régit *de* et *par.* *Le pays a été* balayé par *le vainqueur* de *tous les brigands qui l'infestaient.*

BALBUTIER, v.n. et a. 1re conj. (*Balbucié*), parler avec peine. *Il ne fait que balbutier.* — Au figuré, hésiter, parler confusément. *Il a voulu parler sur cette affaire, et il n'a fait que* balbutier (Acad.). Activemedt. *J'évite par là de demander en tremblant, et de* balbutier *une chose juste* (Labruyère). — *Indicatif présent.* Je balbutie, tu balbuties, il balbutie, nous balbutions, vous balbutiez, ils balbutient. — *Imparfait.* Je balbutiais, tu balbutiais, il balbutiait, nous balbutiions, vous balbutiiez, ils balbutiaient.— *Passé déf.* Je balbutiai, tu balbutias, il balbutia, nous balbutiâmes, vous balbutiâtes, ils balbutièrent. — *Passé ind.* J'ai balbutié, etc. — *Passé ant.* J'eus balbutié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais balbutié, etc.— *Futur.* Je balbutierai, tu balbutieras, il balbutiera, nous balbutierons, vous balbutierez, ils balbutieront. — *Passé.* J'aurai balbutié, etc. — *Cond. prés.* Je balbutierais, tu balbutierais, il balbutierait, nous balbutierions, vous balbutieriez, ils balbutieraient. — *Passé.* J'aueais balbutié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse balbutié, etc.— *Impér. prés.* Balbutie, balbutions, balbutiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez balbutié. — *Subj. prés.* Que je balbutie, que tu balbuties, qu'il balbutie, que nous balbutiions, que vous balbutiiez, qu'ils balbutient. — *Imparf.* Que je balbutiasse, que tu balbutiasses, qu'il balbutiât, que nous balbutiassions, que vous balbutiassiez, qu'ils balbutiassent. — *Passé.* Que j'aie balbutié, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse balbutié, etc.—*Inf. prés.* Balbutier.— *Passé.* Avoir balbutié. — *Part. prés.* Balbutiant. (inv.) — *Passé.* Balbutié, balbutiée, balbutiés, balbutiées. — *Passé comp.* Ayant balbutié. — Ne se conjugue pas pronominallement.—Passif : *être balbutié.* Le participe régit *par.* *Ce compliment est* balbutié par *cet enfant.*

BALIVERNER, v. n. 1re conj. (*Baliverné*).

fam. S'occuper de choses frivoles. *Il ne fait que* baliverner (Acad.).—Fam.—*Ind. prés.* Je baliverne, tu balivernes, il baliverne, nous balivernons, vous balivernez, ils balivernent. — *Imparf.* Je balivernais, tu balivernais, il balivernait, nous balivernions, vous baliverniez, ils balivernaient.— *Pass. déf.* Je balivernai, tu balivernas, il baliverna, nous balivernâmes, vous balivernâtes, ils balivernèrent. — *Pass. ind.* J'ai baliverné, etc. — *Pass. ant.* J'eus baliverné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais baliverné, etc. — *Futur.* Je balivernerai, tu baliverneras, il balivernera, nous balivernerons, vous balivernerez, ils baliverneront. — *Futur ant.* J'aurai baliverné, etc. — *Cond. prés.* Je balivernerais, tu baliver-nerais, il balivernerait, nous baliverne-rions, vous baliverneriez, ils baliverne-raient. — *Passé.* J'aurais baliverné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse baliverné, etc. — *Imp. prés.* baliverne, balivernons, balivernez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez baliverné, etc. — *Subj. pré.* Que je baliverne, que tu balivernes, qu'il baliverne, que nous balivernions, que vous baliverniez, qu'ils balivernent. — *Imparf.* Que je balivernasse, que tu balivernasses, qu'il balivernât, que nous balivernassions, que vous balivernassiez, qu'ils balivernassent. — *Passé.* Que j'aie baliverné, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse baliverné, etc. — *Inf. prés.* Baliverner. — *Passé.* Avoir baliverné.—*Part. prés.* Balivernant. (inv.) — *Passé.* Baliverné (inv.).—*Passé comp.* Ayant baliverné. — Ne se conjugue ni pronominalement, ni passivement.

BALLER, v. n. 1[re] conj. (*Balé*), danser, (vieux). *Ne faire que chanter et* baller (Acad.). — *Indic. pres.* Je balle, tu balles, il balle, nous ballons, vous ballez, ils bal-lent. — *Imparf.* Je ballais, tu ballais, il ballait, nous ballions, vous balliez, ils bal-laient. — *Pass. déf.* Je ballai, tu ballas, il balla, nous ballâmes, vous ballates, ils ballèrent. — *Passé indéf.* J'ai ballé, etc. —*Pass. ant.* J'eus ballé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ballé, etc. — *Futur.* Je bal-lerai, tu balleras, il ballera, nous balle-rons, vous ballerez, ils balleront. — *Futur ant.* J'aurai ballé, etc. — *Cond. prés.* Je ballerais, tu ballerais, il ballerait, nous ballerions, vous balleriez, ils balleraient. — *Passé.* J'aurais ballé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse ballé, etc. — *Imp. prés.* Balle, ballons, ballez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez ballé, etc. — *Subj. prés.* Que je balle, que tu balles, qu'il balle, que nous bal-lions, que vous balliez, qu'ils ballent. — *Imparf.* Que je ballasse, que tu ballasses, qu'il ballât, que nous ballassions, que vous ballassiez, qu'ils ballassent. — *Passé.* Que j'aie ballé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse ballé, etc. — *Infi. prés.* Baller. — *Passé.* Avoir ballé.— *Part. prés.* Ballant (var.). Il ne s'emploie qu'au pluriel masculin. *Aller les bras ballants*, laisser aller les bras suivant le mouvement du corps. — *Part. pass.* Ballé (Inv.). — *Passé comp.* Ayant , ballé. — Ne se conjugue ni pro-nominalement, ni passivement.

BALLOTTER, v. a. et n. 1[re] conj. (*Ba-loté*), agiter en divers sens. *La mer nous a ballottés pendant trois jours.* — Au fi-guré, se jouer de quelqu'un. — Il signifie aussi discuter une affaire, en délibérer. — *Ind. prés.* Je ballotte, tu ballottes, il bal-lotte, nous ballottons, vous ballottez, ils ballottent. — *Imp.* Je ballottais, tu ballot-tais, il ballottait, nous ballottions, vous ballottiez, ils ballottaient. — *Passé déf.* Je ballottai, tu ballottas, il ballotta, nous bal-lottâmes, vous ballottâtes, ils ballottérent. — *Passé ind.* J'ai ballotté, etc. — *Passé ant.* J'eus ballotté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ballotté, etc. — *Futur.* Je ballotte-rai, tu ballotteras, il ballottera, nous bal-lotterons, vous ballotterez, ils ballotte-ront. — *Futur ant.* J'aurai ballotté, etc. — *Cond. prés.* Je ballotterais, tu ballotterais, il ballotterait, nous ballotterions, vous ballotteriez, ils ballotteraient. — *Passé.* J'aurais ballotté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse ballotté, etc. — *Imp. prés.* Ballot-te, ballottons, ballottez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ballotté.— *Subj. prés.* Que je ballotte, que tu ballottes, qu'il ballotte, que nous ballottions, que vous ballottiez, qu'ils ballottent. — *Imparf.* Que je bal-lottasse, que tu ballottasses, qu'il ballot-tât, que nous ballottassions, que vous bal-lottassiez, qu'ils ballottassent. — *Passé.* Que j'aie ballotté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ballotté, etc. — *Inf. prés.* Ballotter. — *Passé.* Avoir ballotté. — *Participe présent.* Ballottant (variable). *Choses ballotantes.* — *Passé.* Ballotté, ballottée, ballottés, ballottées. — *Passé composé.* Ayant ballotté. — Se conju-gue avec le pron. pers. : *cette affaire* s'est *ballottée.* — *Passif.* Etre ballotté. — En termes de pratique, il s'emploie pour dé-cider au scrutin lequel de deux compéti-teurs doit l'emporter *Ces deux candidats*

ont été ballottés. Le part. régit *avec* dans ce sens, et *par* dans tous les autres cas.

BALUSTRER, v. a. 1re conj. (*Balucetré*), orner, entourer d'une balustrade (peu usité). — *Indic. prés.* Je balustre, tu balustres, il balustre, nous balustrons, vous balustrez, ils balustrent. — *Imparf.* Je balustrais, tu balustrais, il balustrait, nous balustrions, vous balustriez, ils balustraient. — *Passé déf.* Je balustrai, tu balustras, il balustra, nous balustrâmes, vous balustrâtes, ils balustrèrent. — *Passé indéf.* J'ai balustré, etc. — *Passé antér.* J'eus balustré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais balustré, etc. — *Futur.* Je balustrerai, tu balustreras, il balustrera, nous balustrerons, vous balustrerez, ils balustreront. — *Futur ant.* J'aurai balustré, etc. — *Cond. prés.* Je balustrerais, tu balustrerais, il balustrerait, nous balustrerions, vous balustreriez, ils balustreraient. — *Passé.* J'aurais balustré. — *On dit aussi :* J'eusse balustré, etc. — *Impér. prés.* Balustre, balustrons, balustrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez balustré. — *Subj. prés.* Que je balustre, que tu balustres, qu'il balustre, que nous balustrions, que vous balustriez, qu'ils balustrent. — *Imparf.* Que je balustrasse, que tu balustrasses, qu'il balustrât, que nous balustrassions, que vous balustrassiez, qu'ils balustrassent. — *Passé.* Que j'aie balustré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse balustré, etc. — *Infin. prés.* Balustrer. — *Passé.* Avoir balustré. — *Part. prés.* Balustrant (inv.) — *Passé.* Balustré, balustrée, balustrés, balustrées. — *Passé comp.* Ayant balustré. — Ne se conjugue pas avec le pron. pers. — *Passif.* Etre balustré. Terme d'arch. Le part. régit *en* et *par*. *Ce balcon a été balustré en fer par un bon serrurier.*

BANDER, v. a. et n. 1re conjug. (*Bandé*), lier avec une bande. *Bander une plaie.* — Mettre un bandeau sur les yeux. *Bander les yeux d'un soldat qu'on va fusiller.* — Tendre quelque chose avec effort. *Bander un arc, un câble. Le vent bande les voiles.* — Au figuré. S'appliquer à quelque chose. *Il a l'esprit bandé.* — En termes d'arch., poser les pierres d'une voûte. — Il signifie aussi être tendu. *Cette corde bande trop* (Acad.). — *Ind. prés.* Je bande, tu bandes, il bande, nous bandons, vous bandez, ils bandent. — *Imp.* Je bandais, tu bandais, il bandait, nous bandions, vous bandiez, ils bandaient. — *Pass. déf.* Je bandai, tu bandas, il banda, nous bandâmes, vous bandâtes, ils bandèrent. — — *Pass. ind.* J'ai bandé, etc. — *Passé. ant.* J'eus bandé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bandé, etc. — *Futur.* Je banderai, tu banderas, il bandera, nous banderons, vous banderez, ils banderont. — *Futur passé.* J'aurai bandé, etc. — *Cond. prés.* Je banderais, tu banderais, il banderait, nous banderions, vous banderiez, ils banderaient. — *Passé.* J'aurais bandé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse bandé, etc. — *Impér. prés.* Bande, bandons, bandez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez bandé. — *Subj. prés.* Que je bande, que tu bandes, qu'il bande, que nous bandions, que vous bandiez, qu'ils bandent. — *Imp.* Que je bandasse, que tu bandasses, qu'il bandât, que nous bandassions, que vous bandassiez, qu'ils bandassent. — *Pass.* Que j'aie bandé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bandé, etc. — *Inf. prés.* Bander. — *Passé.* Avoir bandé. — *Part. prés.* Bandant (invar.). — *Passé.* Bandé, bandée, bandés, bandées. — *Pass. comp.* Ayant bandé. — Se conjugue avec le pron. pers. *Cet arc se bande bien.* — Se bander, s'opposer. *Les bourgeois se sont tous bandés contre les magistrats* (Acad.). — Passif : *être bandé.* — Le part. régit *par* habituellement et *de* lorsqu'il est employé en termes de blason. *Un écu est bandé d'or et de sable.*

BANNER, v. a. 1re conj. (*Bané*), couvrir avec une banne, ou une toile. *Banner des marchandises, banner un bâteau.* — *Ind. prés.* Je banne, tu bannes, il banne, nous bannons, vous bannez, ils bannent. — *Imparf.* Je bannais, tu bannais, il bannait, nous bannions, vous banniez, ils bannaient. — *Passé déf.* Je bannai, tu bannas, il banna, nous bannâmes, vous bannâtes, ils bannèrent. — *Passé indéf.* J'ai banné, etc. — *Passé ant.* J'eus banné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais banné, etc. — *Futur.* Je bannerai, tu banneras, il bannera, nous bannerons, vous bannerez, ils banneront. — *Futur ant.* J'aurai banné, etc. — *Cond. prés.* Je bannerais, tu bannerais, il bannerait, nous bannerions, vous banneriez, ils banneraient. — *Passé.* J'aurais banné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse banné, etc. — *Impér. prés.* Banne, bannons, bannez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez banné. — *Subj. prés.* Que je banne, que tu bannes, qu'il banne, que nous bannions, que vous banniez, qu'ils bannent. — *Imp.* Que je bannasse, que tu bannasses, qu'il bannât, que nous bannassions, que vous bannas-

siez, qu'ils bannassent. — *Passé.* Que j'aie banné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse banné, etc. — *Inf. prés.* Banner. — *Passé.* Avoir banné.—*Part. prés.* Bannant (inv.). — *Passé.* Banné, bannée, bannés, bannées. — *Passé comp.* Ayant banné. — Ne se conjugue pas avec le pronom personnel. — Passif : *être banné.*— Le participe régit *par.*

BANNIR, v. a. 3e conjug. (*Banir*), chasser, éloigner, exclure. *On l'a banni du royaume. Il faut bannir les médisants des bonnes compagnies.* — Au figuré, même acception. *Bannir le luxe, bannir les vices. Craignez de bannir la paix de votre ménage. Bannir un ingrat de sa mémoire.* (Acad.). — *Ind. prés.* Je bannis, tu bannis, il bannit, nous bannissons, vous bannissez, ils bannissent. —*Imp.* Je bannisnissais, tu bannissais, il bannissait, nous bannissions, vous bannissiez, ils bannissaient. — *Passé déf.* Je bannis, tu bannis, il bannit, nous bannîmes, vous bannîtes, ils bannirent. — *Passé ind.* J'ai banni, etc. —*Passé ant.* J'eus banni, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais banni, etc. — *Futur.* Je bannirai, tu banniras, il bannira, nous bannirons, vous bannirez, ils banniront. — *Futur ant.* J'aurai banni, etc. —*Cond. prés.* Je bannirais, tu bannirais, il bannirait, nous bannirions, vous banniriez, ils banniraient. — *Passé.* J'aurais banni, etc. — *On dit aussi* : J'eusse banni, etc. — *Imp. prés.* Bannis, bannissons, bannissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez banni. — *Subj. prés.* Que je bannisse, que tu bannisses, qu'il bannisse, que nous bannissions, que vous bannissiez, qu'ils bannissent. — *Imparf.* Que je bannisse, que tu bannisses, qu'il bannît, que nous bannissions, que vous bannissiez, qu'ils bannissent. —*Passé.* Que j'aie banni, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse banni, etc. — *Inf. prés.* Bannir. — *Passé.* Avoir banni.—*Part. prés.* Bannissant (inv.). — *Passé.* Banni, bannie, bannis, bannies. — *Passé comp.* Ayant banni. — Se conjugue avec le pron. pers. et régit *de. Il s'est* banni *volontairement de notre société.* — Passif : *être banni.* — Le part. régit *de* et *par. Ce coupable a été banni du royaume par la cour des pairs. Les enseignes romaines étaient* bannies de *la terre sainte* (Bossuet). *Rappeler la vertu* par *leurs conseils* bannie (Corneille).

BANQUETER, v. n. 1re conjug. (*Banketé*), faire bonne chère. *Il ne fait que banqueter.* (peu usité). — Dans les temps où il est suivi d'un e muet le *t* redouble. — *Indicatif. prés.* Je banquette, tu banquettes, il banquette, nous banquetons, vous banquettez, ils banquettent. — *Imp.* Je banquetais, tu banquetais, il banquetait, nous banquetions, vous banquetiez, ils banquetaient. — *Passé déf.* Je banquetai, tu banquetas, il banqueta, nous banquetâmes, vous banquetâtes, ils banquetèrent. — *Passé ind.* J'ai banqueté, etc. — *Passé ant.* J'eus banqueté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais banqueté, etc. — *Futur.* Je banquetterai, tu banquetteras, il banquettera, nous banquetterons, vous banquetterez, ils banquetteront. — *Passé.* J'aurai banqueté, etc. — *Cond. prés.* Je banquetterais, tu banquetterais, il banquetterait, nous banquetterions, vous banquetteriez, ils banquetteraient. —*Passé.* J'aurais banqueté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse banqueté, etc. — *Imp. prés.* Banquette, banquetons, banquetez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez banqueté. — *Subj. prés.* Que je banquette, que tu banquettes, qu'il banquette, que nous banquetions, que vous banquetiez, qu'ils banquettent. — *Imparf.* Que je banquetasse, que tu banquetasses, qu'il banquetât, que nous banquetassions, que vous banquetassiez, qu'ils banquetassent. — *Passé.* Que j'aie banqueté, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse banqueté, etc. — *Inf. prés.* Banqueter.—*Passé.* Avoir banqueté.— *Part. pés.* Banquetant (inv.). — *Passé.* Banqueté, (invar.). — *Passé comp.* Ayant banqueté. — Ne se conjugue ni pronominalement, ni passivement.

BAPTISER, v. a. et n. 1re conj. (*Batizé*), conférer le baptême. *Baptiser un enfant, baptiser au nom du père et du fils et du Saint-Esprit.*— Il signifie aussi bénir. *Baptiser une cloche, un navire.* — Fam., donner un sobriquet. *Baptiser quelqu'un d'un mot injurieux.*— Il signifie encore mêler de l'eau à une liqueur. *Baptiser son vin.*—*Indic. prés.* Je baptise, tu baptises, il baptise, nous baptisons, vous baptisez, ils baptisent. — *Imparf.* Je baptisais, tu tu baptisais, il baptisait, nous baptisions, vous baptisiez, ils baptisaient.—*Passé déf.* Je baptisai, tu baptisas, il baptisa, nous baptisâmes, vous baptisâtes, ils baptisèrent.—*Passé ind.* J'ai baptisé, etc.—*Passé ant.* J'eus baptisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais baptisé, etc.—*Futur.* Je baptiserai, tu baptiseras, il baptisera, nous baptise-

rons, vous baptiserez, ils baptiseront. — *Futur passé.* J'aurai baptisé, etc. — *Cond. prés.* Je baptiserais, tu baptiserais, il baptiserait, nous baptiserions, vous baptiseriez, ils baptiseraient. — *Passé.* J'aurais baptisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse baptisé.—*Impér. prés.* Baptise, baptisons, baptisez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez baptisé, etc. — *Subj. prés.* Que je baptise, que tu baptises, qu'il baptise, que nous baptisions, que vous baptisiez, qu'ils baptisent.—*Imp.* Que je baptisasse, que tu baptisasses, qu'il baptisât, que nous baptisassions, que vous baptisassiez, qu'ils baptisassent. — *Passé.* Que j'aie baptisé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse baptisé, etc. — *Inf. prés.* Baptiser.—*Passé.* Avoir baptisé. — *Part. prés.* Baptisant (inv.). — *Passé.* Baptisé, baptisée, baptisés, baptisées.—*Part. pcom.* Ayant baptisé.—Se conjugue avec le pron. pers. : *se baptiser.* —Passif : *être baptisé.* Le part. régit *de* et *par*. *Etre* baptisé d'un *beau nom. Clovis fut baptisé à Reims* par *saint Remy.*

BARAGOUINER, v. a. et n, 1[re] conj. (*Baragouiné*), familier. Parler en termes incompréhensibles. *Baragouiner un discours*, le prononcer mal. *Ces étrangers* baragouinent *entre eux. Il ne fait que* baragouiner *le français.* — *Ind. prés.* Je baragouine, tu baragouines, il baragouine, nous baragouinons, vous baragouinez, ils baragouinent.—*Imp.* Je baragouinais, tu baragouinais, il baragouinait, nous baragouinions, vous baragouiniez, ils baragouinaient. — *Passé déf.* Je baragouinai, tu baragouinas, il baragouina, nous baragouinâmes, vous baragouinâtes, ils baragouinèrent. — *Passé indéf.* J'ai baragouiné, etc. — *Passé antér.* J'eus baragouiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais baragouiné, — *Futur.* Je baragouinerai, tu baragouineras, il baragouinera, nous baragouinerons, vous baragouinerez, ils baragouineront. — *Futur ant.* J'aurai baragouiné, etc. — *Cond. prés.* Je baragouinerais, tu baragouinerais, il baragouinerait, nous baragouinerions, vous baragouineriez, ils baragouineraient.—*Passé.* J'aurais baragouiné, etc. — *On dit aussi:* J'eusse baragouiné, etc. — *Impér. prés.* Baragouine, baragouinons, baragouinez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez baragouiné. — *Subj. prés.* Que je baragouine, que tu baragouines, qu'il baragouine, que nous baragouinions, que vous baragouiniez, qu'ils baragouinent. — *Imp.* Que je baragouinasse, que tu baragouinasses, qu'il baragouinât, que nous baragouinassions, que vous baragouinassiez, qu'ils baragouinassent.—*Passé.* Que j'aie baragouiné, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse baragouiné, etc. — *Inf. prés.* Baragouiner.— *Passé.* Avoir baragouiné. — *Part. prés.* Baragouinant inv.).— *Passé.* Baragouiné, baragouinée, baragouinés, baragouinées.—*Passé comp.* Ayant baragouiné.-*Se baragouiner. Qu'est-ce qui* se baragouine-*là* (Molère)? — Passif : *être baragouiné.* Le part. régit *par.*

BARAQUER, v. a. et n. 1[re] conj. (*Baraquer*), faire des baraques. *Les soldats ont* baraqué *dans la campagne.* — *Ind. prés.* Je baraque, tu baraques, il baraque, nous baraquons, vous baraquez, ils baraquent. —*Imparf.* Je baraquais, tu baraquais, il baraquait, nous baraquions, vous baraquiez, ils baraquaient.— *Passé déf.* Je baraquai, tu baraquas, il baraqua, nous baraquâmes, vous baraquâtes, ils baraquèrent. — *Passé ind.* J'ai baraqué, etc. — *Passé ant.* J'eus baraqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais baraqué, etc.—*Futur.* Je baraquerai, tu baraqueras, il baraquera, nous baraquerons, vous baraquerez, ils baraqueront. — *Futur ant.* J'aurai baraqué, etc. — *Cond. prés.* Je baraquerais, tu baraquerais, il baraquerait, nous baraquerions, vous baraqueriez, ils baraqueraient.—*Passé.* J'aurais baraqué, etc. *On dit aussi:* J'eusse baraqué, etc. — *Imp. prés.* Baraque, baraquons, baraquez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez baraqué.—*Subj. prés.* Que je baraque, que tu baraques, qu'il baraque, que nous baraquions, que vous baraquiez, qu'ils baraquent. — *Imp.* Que je baraquasse, que tu baraquasses, qu'il baraquât, que nous baraquassions, que vous baraquassiez, qu'ils baraquassent.—*Passé.* Que j'aie baraqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse baraqué, etc.— *Inf. prés.* Baraquer. — *Passé.* Avoir baraqué — *Part. prés.* Baraquant (inv.). — *Passé.* Baraqué, baraquée, baraqués, baraquées. — *Passé comp.* Ayant baraqué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Les troupes se sont* baraquées. — Passif : *être baraqué.* Le participe régit *par.*

BARATTER, v. a. 1[re] conj. (*Baraté*), remuer, agiter du lait dans une baratte ou vaisseau destiné à faire du beurre. — *Ind. prés.* Je baratte, tu barattes, il baratte, nous barattons, vous barattez, ils barattent.— *Imp.* Je barattais, tu barattais, il barattait, nous barattions, vous barattiez, ils barattaient. — *Passé déf.* Je barattai, tu barattas, il baratta, nous barat-

tâmes, vous barattâtes, ils barattèrent. — *Passé ind.* J'ai baratté, etc. — *Passé ant.* J'eus baratté, etc. — *Plus que-parf.* J'avais baratté, etc. — *Futur.* Je baratterai, tu baratteras, il barattera, nous baratterons, vous baratterez, ils baratteront. — *Futur antér.* J'aurai baratté, etc. — *Cond. prés.* Je baratterais, tu baratterais, il baratterait, nous baratterions, vous baratteriez, ils baratteraient. — *Passé.* J'aurais baratté, etc. — *On dit aussi:* J'eusse baratté, etc. — *Imp. prés.* Baratte, barattons, barattez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez baratté. — *Subj. prés.* Que je baratte, que tu barattes, qu'il baratte, que nous barattions, que vous barattiez, qu'ils barattent. — *Imp.* Que je barattasse, que tu barattasses, qu'il barattât, que nous barattassions, que vous barattassiez, qu'ils barattassent. — *Passé.* Que j'aie baratté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse baratté, etc. — *Inf. prés.* Baratter. — *Passé.* Avoir baratté. — *Part. prés.* Barattant (invar.). — *Passé.* Baratté, barattée, barattés, barattées. — *Passé comp.* Ayant baratté. — Se conjugue avec le pronom pers. : *Ce lait est limpide, il se baratte bien.* — Passif : *être baratté.* Le participe régit *par.*

BARBEYER, v. n., 1re conjug. (*Barbéié*), term. de marine; se dit d'une voile lorsqu'elle est battue en tous sens sans être enflée. — Un bâtiment barbeie lorsqu'il dispose ses voiles de cette manière pour faire moins de chemin (Montferrier). — *Ind. prés.* Il barbeie, ils barbeient. — *Imp.* Il barbeyait, ils barbeyaient. — *Passé déf.* Il barbeya, ils barbeyèrent. — *Passé ind.* Il a barbeyé, ils ont barbeyé. — *Passé ant.* Il eut barbeyé, ils eurent barbeyé. — *Plus-que-parf.* Il avait barbeyé, ils avaient barbeyé. — *Futur.* Il barbeiera, ils barbeieront. — *Futur ant.* Il aura barbeyé, ils auront barbeyé. — *Cond. prés.* Il barbeierait, ils barbeieraient. — *Passé.* Il aurait barbeyé, ils auraient barbeyé. — *On dit aussi :* il eût barbeyé, ils eussent barbeyé. — *Subjonct. prés.* Qu'il barbeie, qu'ils barbeient. — *Imp.* Qu'il barbeyât, qu'ils barbeyassent. — *Passé.* Qu'il ait barbeyé, qu'ils aient barbeyé. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût barbeyé, qu'ils eussent barbeyé. — *Infin. prés.* Barbeyer. — *Passé.* Avoir barbeyé. — *Part. prés.* Barbeyant (inv.). — *Passé.* Barbeyé, barbeyée, barbeyés, barbeyées. — *Pass. comp.* Ayant barbeyé. — Ne se conjugue pas avec le pron. pers. — Passif : *être barbeyé.* — Le participe régit *par.*

BARBIFIER, v. a., 1re conj. (*Barbifié*), faire la barbe, raser. — *Indicatif. présent.* Je barbifie, tu barbifies, il barbifie, nous barbifions, vous barbifiez, ils barbifient. — *Imparf.* Je barbifiais, tu barbifiais, il barbifiait, nous barbifiions, vous barbifiiez, ils barbifiaient. — *Passé déf.* Je barbifiai, tu barbifias, il barbifia, nous barbifiâmes, vous barbifiâtes, ils barbifièrent. — *Passé ind.* J'ai barbifié, etc. — *Passé ant.* J'eus barbifié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais barbifié, etc. — *Futur.* Je barbifierai, tu barbifieras, il barbifiera, nous barbifierons, vous barbifierez, ils barbifieront. — *Futur ant.* J'aurai barbifié, etc. — *Cond. prés.* Je barbifierais, tu barbifierais, il barbifierait, nous barbifierions, vous barbifieriez, ils barbifieraient. — *Passé.* J'aurais barbifié. — *On dit aussi :* J'eusse barbifié, etc. — *Impér prés.* Barbifie, barbifions, barbifiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez barbifié. — *Subj prés.* Que je barbifie, que tu barbifies, qu'il barbifie, que nous barbifiions, que vous barbifiiez, qu'ils barbifient. — *Imparf.* Que je barbifiasse, que tu barbifiasses, qu'il barbifiât, que nous barbifiassions, que vous barbifiassiez, qu'ils barbifiassent. — *Passé.* Que j'aie barbifié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse barbifié, etc. — *Inf. prés.* Barbifier. — *Passé.* Avoir barbifié. — *Part. prés.* Barbifiant (inv.). — *Passé.* Barbifié, barbifiée, barbifiés, barbifiées. — *Passé comp.* Ayant barbifié. — Se conjugue avec le pronom personnel. : *se barbifier.* — Passif : *être barbifié.* — Le participe régit *par.*

BARBOTER, v. n., 1re conj. (*Barboté*), se dit des oiseaux aquatiques lorsqu'ils fouillent avec le bec dans la boue. *Des canes qui barbotent dans une mare.* — Il signifie aussi marcher dans la boue ou dans une eau bourbeuse. *Le jardin est inondé, on y barbote partout* (Acad.). — *Ind. prés.* Je barbote, tu barbotes, il barbote, nous barbotons, vous barbotez, ils barbotent. — — *Imp.* Je barbotais, tu barbotais, il barbotait, nous barbotions, vous barbotiez, ils barbotaient. — *Passé déf.* Je barbotai, tu barbotas, il barbota, nous barbotâmes, vous barbotâtes, ils barbotèrent. — *Passé ind.* J'ai barboté, etc. — *Passé ant.* J'eus barboté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais barboté, etc. — *Futur.* Je barboterai, tu barboteras, il barbotera, nous barboterons, vous barboterez, ils barboteront. — *Futur ant.* J'aurai barboté, etc. — *Cond. prés.* Je barboterais, tu barboterais, il barboterait, nous barboterions, vous barboteriez, ils

barboteraient. — *Passé.* J'aurais barboté, etc.— *On dit aussi* : J'eusse barboté, etc.— *Impér. prés.* Barbote, barbotons, barbotez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez barboté. — *Subj. prés.* Que je barbote, que tu barbotes, qu'il barbote, que nous barbotions, que vous barbotiez, qu'ils barbotent.—*Imparf.* Que je barbotasse, que tu barbotasses, qu'il barbotât, que nous barbotassions, que vous barbotassiez, qu'ils barbotassent. — *Passé.* Que j'aie barboté, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse barboté, etc.—*Inf. prés.* Barboter.—*Passé.* Avoir barboté. — *Part. prés.* Barbotant (inv.). — *Passé.* Barboté (invar.). — *Passé comp.* Ayant barboté. — Ne se conjugue ni pronominalement ni passivement.

BARBOUILLER, v. a. et n., 1[re] conjug. (*Barbouié*), salir, gâter. *Barbouiller son visage. Cet écolier barbouille tous ses cahiers.*—Au fig., écrire ou peindre grossièrement. *Cet auteur a barbouillé bien du papier dans sa vie. Il n'écrit pas, il ne peint pas, il barbouille.* — Il signifie aussi prononcer mal et embrouiller. *Barbouiller un compliment, un discours. Son récit est tout barbouillé, on n'y comprend rien* (Acad.). —*Ind. prés.* Je barbouille, tu barbouilles, il barbouille, nous barbouillons, vous barbouillez, ils barbouillent. — *Imp.* Je barbouillais, tu barbouillais, il barbouillait, nous barbouillions, vous barbouilliez, ils barbouillaient.—*Passé déf.* Je barbouillai, tu barbouillas, il barbouilla, nous barbouillâmes, vous barbouillâtes, ils barbouillèrent. —*Passé indéf.* J'ai barbouillé, etc.—*Passé ant.* J'eus barbouillé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais barbouillé, etc.—*Futur.* Je barbouillerai, tu barbouilleras, il barbouillera, nous barbouillerons, vous barbouillerez, ils barbouilleront.—*Futur ant.* J'aurai barbouillé, etc — *Cond. prés.* Je barbouillerais, tu barbouillerais, il barbouillerait, nous barbouillerions, vous barbouilleriez, ils barbouilleraient. — *Passé.* J'aurais barbouillé, etc —*On dit aussi* : J'eusse barbouillé, etc. — *Impér. prés.* Barbouille, barbouillons, barbouillez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez barbouillé. — *Subj. prés.* Que je barbouille, que tu barbouilles, qu'il barbouille, que nous barbouillions, que vous barbouilliez, qu'ils barbouillent.—*Imp.* Que je barbouillasse, que tu barbouillasses, qu'il barbouillât, que nous barbouillassions, que vous barbouillassiez, qu'ils barbouillassent. — *Passé.* Que j'aie barbouillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse barbouillé, etc. — —*Inf. prés.* Barbouiller. — *Passé.* Avoir barbouillé.—*Part. prés.* Barbouillant (inv.). —*Passé.* Barbouillé, barbouillée, barbouillés, barbouillées. — *Passé comp.* Ayant barbouillé.-Se conjugue avec le pron. pers. : *se barbouiller. Comme il se barbouille.* Il peut être suivi d'un régime direct. *Je me barbouille les mains.* — Il se dit aussi du temps quand il est chargé de nuages. *Le temps se barbouille.* — Il signifie encore ternir sa réputation. *Il s'est bien barbouillé dans le monde* (Acad.).—Passif : *être barbouillé.* — Le part. régit *de* et *par.* : *être barbouillé de noir, être barbouillé par quelqu'un.*

BARDER, v. a., 1[re] conjug. (*Bardé*), couvrir un cheval de fer ou un homme d'une armure appelée barde. *Barder un cheval.* — Term. de cuisin. Couvrir de bardes de lard. *Barder un chapon* (Acad.). — Il signifie aussi charger des pierres ou du bois sur une civière appelée *bard. Barder des pierres, du bois, du fumier.*— *Ind. prés.* Je barde, tu bardes, il barde, nous bardons, vous bardez, ils bardent. — *Imparf.* Je bardais, tu bardais, il bardait, nous bardions, vous bardiez, ils bardaient.—*Pass. déf.* Je bardai, tu bardas, il barda, nous bardâmes, vous bardâtes, ils bardèrent.—*Pass. ind.* J'ai bardé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bardé, etc. — *Futur.* Je barderai, tu barderas, il bardera, nous barderons, vous barderez, ils barderont.—*Futur ant.* J'aurai bardé, etc.— *Cond. prés.* Je barderais, tu barderais, il barderait, nous barderions, vous barderiez, ils barderaient. — *Passé.* J'aurais bardé, etc. — *Impér.* Barde, bardons, bardez. — *Subj. prés.* Que je barde, que tu bardes, qu'il barde, que nous bardions, que vous bardiez, qu'ils bardent. — *Imparf.* que je bardasse, que tu bardasses, qu'il bardât, que nous bardassions, que vous bardassiez, qu'ils bardassent. — *Passé.* Que j'aie bardé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bardé, etc. — *Infinitif.* Barder. — *Passé.* Avoir bardé. — *Part. prés.* Bardant (invar.). — *Passé.* Bardé, bardée, bardés, bardées. — *Passé comp.* Ayant bardé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se barder* (Om. de l'Académie). — Passif : *être bardé.* — Le participe régit *de* et *par. Ce cheval a été* bardé *de fer par son cavalier.*

BARGUIGNER, v. n. 1[re] conjug. (*Barguignié*), hésiter, être irrésolu. *Il ne faut point tant* barguigner *pour dire son opinion* (Ac.). —Fam.— *Ind. prés.* Je barguigne, tu barguignes, il barguigne, nous bar-

guignons, vous barguignez, ils barguignent. — *Imparf.* Je barguignais, tu barguignais, il barguignait, nous barguignions, vous barguigniez, ils barguignaient. — *Passé déf.* Je barguignai, tu barguignas, il barguigna, nous barguignâmes, vous barguignâtes, ils barguignèrent. — *Passé ind.* J'ai barguigné, etc. — *Passé ant.* J'eus barguigné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais barguigné, etc. — *Futur.* Je barguignerai, tu barguigneras, il barguignera, nous barguignerons, vous barguignerez, ils barguigneront. — *Futur ant.* J'aurai barguigné, etc. — *Cond. prés.* Je barguignerais, tu barguignerais, il barguignerait, nous barguignerions, vous barguigneriez, ils barguigneraient. — *Passé.* J'aurais barguigné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse barguigné, etc. — *Impér. prés.* Barguigne, barguignons, barguignez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez barguigné. — *Subj. prés.* Que je barguigne, que tu barguignes, qu'il barguigne, que nous barguignions, que vous barguigniez, qu'ils barguignent. — *Imparf.* Que je barguignasse, que tu barguignasses, qu'il barguignât, que nous barguignassions, que vous barguignassiez, qu'ils barguignassent.—*Passé.* Que j'aie barguigné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse barguigné, etc. — *Inf. prés.* Barguigner. — *Passé.* Avoir barguigné. — *Part. prés.* Barguignant (inv.). — *Passé.* Barguigné (invar.). — *Passé comp.* Ayant barguigné.

BARIOLER, v. a. 1re conj. (*Bariolé*), peindre de diverses couleurs sans règle, ni harmonie. *Quel est ce barbouilleur qui a* bariolé *cette cheminée ?* (Académie). — *Ind. prés.* Je bariole, tu barioles, il bariole, nous bariolons, vous bariolez, ils bariolent. — *Imp.* Je bariolais, tu bariolais, il bariolait, nous bariolions, vous barioliez, ils bariolaient. — *Passé déf.* Je bariolai, tu bariolas, il bariola, nous bariolâmes, vous bariolâtes, ils bariolèrent. — *Passé ind.* J'ai bariolé, etc. — *Passé ant.* J'eus bariolé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais bariolé, etc. —*Futur.* Je bariolerai, tu barioleras, il bariolera, nous bariolerons, vous bariolerez, ils barioleront.— *Fut. ant.* J'aurai bariolé, etc. —*Cond. prés.* Je bariolerais, tu bariolerais, il bariolerait, nous bariolerions, vous barioleriez, ils barioleraient. — *Passé.* J'aurais bariolé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse bariolé, etc. — *Impér.* Bariole, bariolons, bariolez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez bariolé. — *Subj. prés.* Que je bariole, que tu barioles, qu'il bariole, que nous bariolions, que vous barioliez, qu'ils bariolent. — *Imparf.* Que je bariolasse, que tu bariolasses, qu'il bariolât, que nous bariolassions, que vous bariolassiez, qu'ils bariolassent. — *Passé.* Que j'aie bariolé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bariolé, etc. — *Inf. prés.* Barioler. — *Passé.* Avoir bariolé. — *Part. prés.* Bariolant (invar.). — *Passé.* Bariolé, bariolée, bariolés, bariolées. — *Passé comp.* Ayant bariolé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se barioler.* — Passif : *être bariolé.* — Le participe régit *de* et *par. Cet habit est tout* bariolé *de jaune et de rouge. Cette statue a été* bariolée *par le peintre pour faire plus d'effet.*

BARRER, v. a. 1re conj. (*Baré*), fermer avec une barre. *Barrer une porte, une fenêtre.* — Fermer, obstruer, empêcher de passer. *Barrer un chemin, le passage à quelqu'un.* — Au figuré, traverser quelqu'un dans ses projets. *Cet homme me* barre *tout ce que j'entreprends.* — Il signifie aussi garnir, fortifier d'une barre. *Barrer une table.* Il signifie encore tirer une barre ou un trait sur un écrit pour l'effacer. *Barrer un compte.* — *Indicatif présent.* Je barre, tu barres, il barre, nous barrons, vous barrez, ils barrent. — *Imp.* Je barrais, tu barrais, il barrait, nous barrions, vous barriez, ils barraient. —*Passé déf.* Je barrai, tu barras, il barra, nous barrâmes, vous barrâtes, ils barrèrent. — *Passé ind.* J'ai barré, etc. — *Passé ant.* J'eus barré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais barré, etc. — *Futur.* Je barrerai, tu barreras, il barrera, nous barrerons, vous barrerez, ils barreront. — *Futur antér.* J'aurai barré, etc. — *Cond. prés.* Je barrerais, tu barrerais, il barrerait, nous barrerions, vous barreriez, ils barreraient. — *Passé.* J'aurais barré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse barré, etc. — *Imp. prés.* Barre, barrons, barrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez barré. — *Subj. prés.* Que je barre, que tu barres, qu'il barre, que nous barrions, que vous barriez, qu'ils barrent. — *Imparf.* Que je barrasse, que tu barrasses, qu'il barrât, que nous barrassions, que vous barrassiez, qu'ils barrassent. — *Passé.* Que j'aie barré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse barré, etc. — *Infin. prés.* barrer. — *Passé.* Avoir barré. — *Part. prés.* Barrant (inv.). —*Passé.* Barré, barrée, barrés, barrées. — *Passé comp.* Ayant barré. — Il se conjugue

avec le pronom personnel. *Le ciel se* barre (Famil.). — Passif : *être barré.* — Le participe régit *par*. *Cette enceinte est* barrée *par les soldats*.

BARRICADER, v. a., 1re conj. (*Barikadé*). — Faire des barricades ou des retranchemens dans une rue, derrière une porte, une fenêtre. *Barricader une rue, une porte, une fenêtre.* — *Indicatif présent.* Je barricade, tu barricades, il barricade, nous barricadons, vous barricadez, ils barricadent. — *Imparf.* Je barricadais, tu barricadais, il barricadait, nous barricadions, vous barricadiez, ils barricadaient. — *Passé déf.* Je barricadai, tu barricadas, il barricada, nous barricadâmes, vous barricadâtes, ils barricadèrent. — *Passé ind.* J'ai barricadé, etc. — *Passé ant.* J'eus barricadé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais barricadé, etc. — *Futur.* Je barricaderai, tu barricaderas, il barricadera, nous barricaderons, vous barricaderez, ils barricaderont. — *Futur ant.* J'aurai barricadé, etc. — *Cond. prés.* Je barricaderais, tu barricaderais, il barricaderait, nous barricaderions, vous barricaderiez, ils barricaderaient. — *Passé.* J'aurais barricadé, etc. *On dit aussi :* J'eusse barricadé, etc. — *Impér. prés.* Barricade, barricadons, barricadez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez barricadé. — *Subj. prés.* Que je barricade, que tu barricades, qu'il barricade, que nous barricadions, que vous barricadiez, qu'ils barricadent. — *Imparf.* Que je barricadasse, que tu barricadasses, qu'il barricadât, que nous barricadassions, que vous barricadassiez, qu'ils barricadassent. — *Passé.* Que j'aie barricadé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse barricadé. — *Infin. prés.* Barricader. — *Passé.* Avoir barricadé. — *Part. prés.* Barricadant (invar.). — *Passé.* Barricadé, barricadée, barricadés, barricadées. — *Passé comp.* Ayant barricadé. — Se conjugue avec le pronom personnel, et signifie s'enfermer pour se mettre à couvert. *Les insurgés se sont* barricadés *avec des tonneaux.* — *Il s'est* barricadé *dans sa chambre.* — Passif : *être barricadé.* Le participe régit *de*, *par*, *dans* et *avec*.

BASER, v. a. 1re conj. (*Bazé*), fonder, établir, appuyer sur une base solide. *Aucune institution humaine ne peut subsister si elle n'est* basée *sur un sentiment*, *une vertu* (Boiste). — Ne se trouve pas dans l'Académie, où l'on rencontre cependant le mot *base*. — *Ind. prés.* Je base, tu bases, il base, nous basons, vous basez, ils basent. — *Imp.* Je basais, tu basais, il basait, nous basions, vous basiez, ils basaient. — *Passé déf.* Je basai, tu basas, il basa, nous basâmes, vous basâtes, ils basèrent. — *Pass. ind.* J'ai basé, etc. — *Passé ant.* J'eus basé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais basé, etc. — *Futur.* Je baserai, tu baseras, il basera, nous baserons, vous baserez, ils baseront. — *Futur ant.* J'aurai basé, etc. — *Cond. prés.* Je baserais, tu baserais, il baserait, nous baserions, vous baseriez, ils baseraient. — *Passé.* J'aurais basé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse basé, etc. — *Imp. prés.* Base, basons, basez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez basé. — *Subj. prés.* Que je base, que tu bases, qu'il base, que nous basions, que vous basiez, qu'ils basent. — *Imparf.* Que je basasse, que tu basasses, qu'il basât, que nous basassions, que vous basassiez, qu'ils basassent. — *Passé.* Que j'aie basé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse basé, etc. — *Inf. prés.* Baser. — *Passé.* Avoir basé. — *Part. prés.* Basant (inv.) — *Passé.* Basé, basée, basés, basées. — *Pass. comp.* Ayant basé. — Se conjugue avec le pronon pers., *se baser*. — Passif : *être basé.* Le participe régit *sur*. *Une science doit être* basée sur *l'expérience, un jugement* sur *la vérité* (Boiste).

BASSINER, v. a. 1re conj. (*Baciné*), chauffer avec une bassinoire. — *Bassiner un lit.* — humecter, fomenter en mouillant avec une liqueur, un vulnéraire. *Bassiner une plaie.* — Terme de jard., arroser légèrement. — *Ind. prés.* Je bassine, tu bassines, il bassine, nous bassinons, vous bassinez, ils bassinent. — *Imparf.* Je bassinais, tu bassinais, il bassinait, nous bassinions, vous bassiniez, ils bassinaient. — — *Passé déf.* Je bassinai, tu bassinas, il bassina, nous bassinâmes, vous bassinâtes, ils bassinèrent. — *Passé ind.* J'ai bassiné, etc. — *Passé ant.* J'eus bassiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bassiné, etc. — *Futur.* Je bassinerai, tu bassineras, il bassinera, nous bassinerons, vous bassinerez, ils bassineront. — *Futur ant.* J'aurai bassiné, etc. — *Cond. prés.* Je bassinerais, tu bassinerais, il bassinerait, nous bassinerions, vous bassineriez, ils bassineraient. — *Passé.* J'aurais bassiné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse bassiné, etc. — *Impér. prés.* Bassine, bassinons, bassinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez bassiné. — *Subj. prés.* Que je bassine, que tu bassines, qu'il bassine, que nous bassinions, que vous bassiniez, qu'ils bassinent. — *Imparf.* Que je bassinasse,

que tu bassinasses, qu'il bassinât, que nous bassinassions, que vous bassinassiez, qu'ils bassinassent. — *Passé.* Que j'aie bassiné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bassiné, etc. — *Inf. prés.* Bassiner. — *Passé.* Avoir bassiné. —*Part. prés.* Bassinant (invar.)—*Passé.* Bassiné, bassinée, bassinés, bassinées.—*Pass. comp.* Ayant bassiné. — Se conjugue avec le pronom pers. : *se bassiner. Se bassiner les yeux.* — Passif : *Être bassiné.* Le participe régit *par.* — *Lit bassiné* par *quelqu'un.*

BASTER, v. a. 1re conjug. (*Baceté*), suffire.— Ne s'emploie qu'à l'impératif. *Baste pour cela*, ou simplement *Baste.* — Se dit en forme d'exclamation pour exprimer le doute, le mépris d'une menace, d'un discours quelconque. Baste! *laissons là ce chapitre, il suffit de savoir ce que nous savons* (Molière).

BASTINGUER (*Se*), v. pron., 1re conj. (*Ce baceteingué*). — Tendre autour de soi, dans un navire, les *bastingues* ou des filets matelassés, pour se garantir de la fusillade. *Nous nous étions trop bien* bastingués *pour que le feu pût nous atteindre.*— Il régit *avec. Autrefois on se* bastinguait avec *des toiles matelassées* (Académie).— *Indicatif présent.* Je me bastingue, tu te bastingues, il se bastingue, nous nous bastinguons, vous vous bastinguez, ils se bastinguent. — *Imparf.* Je me bastinguais, tu te bastinguais, il se bastinguait, nous nous bastinguions, vous vous bastinguiez, ils se bastinguaient. — *Passé déf.* Je me bastinguai, tu te bastinguas, il se bastingua, nous nous bastinguâmes, vous vous bastinguâtes, ils se bastinguèrent. *Passé ind.* — Je me suis, tu t'es, il s'est bastingué, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont bastingués. — *Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut bastingué, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent bastingués.— *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était bastingué, nous nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient bastingués. — *Futur.* Je me bastinguerai, tu te bastingueras, il se bastinguera, nous nous bastinguerons, vous vous bastinguerez, ils se bastingueront.— —*Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera bastingué, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront bastingués. — *Cond. prés.* Je me bastinguerais, tu te bastinguerais, il se bastinguerait, nous nous bastinguerions, vous vous bastingueriez, ils se bastingueraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait bastingué, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient bastingués. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût bastingué, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent bastingués.—*Impér. prés.* Bastingue-toi, bastinguons-nous, bastinguez-vous.—*Passé.* Sois-toi bastingué, soyons-nous, soyez-vous bastingués.—*Subj. prés.* Que je me bastingue, que tu te bastingues, qu'il se bastingue, que nous nous bastinguions, que vous bastinguiez, qu'ils se bastinguent. —*Imparf.* Que je me bastinguasse, que tu te bastinguasses, qu'il se bastinguât, que nous nous bastinguassions, que vous vous bastinguassiez, qu'ils se bastinguassent—*Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit bastingué, que nous nous soyons, que vous vous soyez qu'ils se soient bastingués. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût bastingué, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent bastingués. — *Infin. prés.* Se bastinguer.— *Passé.* S'être bastingué. — *Part. prés.* Se bastinguant (invar.).— *Passé.*— Bastingué, bastinguée, bastingués, bastinguées.— *Passé comp.* S'étant bastingué.

BATAILLER, v. n. 1re conj. (*Bataié*), donner bataille. Vieux dans ce sens.—Contester, disputer avec chaleur, avec ténacité. *Ils n'ont cessé de* batailler *là-dessus pendant deux heures* (Académ.). Familier. — *Indicatif présent.* Je bataille, tu batailles, il bataille, nous bataillons, vous bataillez, ils bataillent. —*Imparf.* Je bataillais, tu bataillais, il bataillait, nous bataillions, vous bataillez, ils bataillaient. — *Passé déf.* Je bataillai, tu bataillas, il batailla, nous bataillâmes, vous bataillâtes, il bataillèrent. — *Passé indéf.* J'ai bataillé, etc. —*Passé ant.* J'eus bataillé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais bataillé, etc.—*Futur. prés.* Je bataillerai, tu batailleras, il bataillera, nous bataillerons, vons bataillerez, ils batailleront. — *Futur ant.* J'aurai bataillé, etc. — *Condit. prés.* Je bataillerais, tu bataillerais, il bataillerait, nous batailleriorns, vous batailleriez, ils batailleraient. — *Passé.* J'aurais bataillé, etc. — *On dit aussi* J'eusse bataillé, etc. — *Impér. prés.* Bataille, bataillons, bataillez.—Aie, ayons, ayez bataillé. —*Subj. pres.* Que je bataille, que tu batailles, qu'il bataille, que nous bataillions, que vous batailliez, qu'ils bataillent. —*Imp.* Que je bataillasse, que tu bataillasses, qu'il bataillât, que nous bataillas-

sions, que vous bataillassiez, qu'ils bataillassent. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bataillé, etc.—*Inf. prés.* Batailler. — *Passé.* Avoir bataillé. — *Participe prés.* Bataillant (variable). *Etre d'humeur* bataillante. — *Passé.* Bataillé (inv.).—*Passé comp.* Ayant bataillé.

BATER, v. a. 1re conj. (*Bâté*), mettre un bât sur une bête de somme. *Bâter un cheval, un mulet, un âne.* — *Ind. prés.* Je bâte, tu bâtes, il bâte, nous bâtons, vous bâtez, ils bâtent. — *Imparf.* Je bâtais, tu bâtais, il bâtait, nous bâtions, vous bâtiez, ils bâtaient. — *Passé déf.* Je bâtai, tu bâtas, il bâta, nous bâtâmes, vous bâtâtes, ils bâtèrent. — *Passé ind.* J'ai bâté, etc. — *Passé ant.* J'eus bâté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bâté, etc. — *Futur.* Je bâterai, tu bâteras, il bâtera, nous bâterons, vous bâterez, ils bâteront.—*Futur ant.* J'aurai bâté, etc.— *Cond. prés.* Je bâterais, tu bâterais, il bâterait, nous bâterions, vous bâteriez, ils bâteraient.— *Passé.* J'aurais bâté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse bâté, etc. — *Impér. prés.* Bâte, bâtons, bâtez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez bâté.—*Subj. prés.* Que je bâte, que tu bâtes, qu'il bâte, que nous bâtions, que vous bâtiez, qu'ils bâtent.—*Imparf.* Que je bâtasse, que tu bâtasses, qu'il bâtât, que nous bâtassions, que vous bâtassiez, qu'ils bâtassent.— *Passé.* Que j'aie bâté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bâté, etc. — *Infin. prés.* Bâter. — *Passé.* Avoir bâté.—*Part. prés.* Bâtant (inv.).— *Passé.* Bâté, bâtée, bâtés, bâtées.—Prov. et fig. *C'est un âne bâté*, c'est un lourdaud, un homme fort ignorant. — *Passé comp.* Ayant bâté.— Passif : *être bâté.*

BATIFOLER, v. n., 1re conj. (*Batifolé*), se jouer comme les enfants, badiner, jouer l'un avec l'autre. *Ces jeunes gens s'amusent à* batifoler (Acad.). Familier. — *Ind. prés.* Je batifole, tu batifoles, il batifole, nous batifolons, vous batifolez, ils batifolent—*Imparfait.* Je batifolais, tu batifolais, il batifolait, nous batifolions, vous batifoliez, ils batifolaient. — *Passé déf.* Je batifolai, tu batifolas, il batifola, nous batifolâmes, vous batifolâtes, ils batifolèrent. — *Passé indef.* J'ai batifolé, etc.— *Passé ant.* J'eus batifolé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais batifolé, etc. — *Futur.* Je batifolerai, tu batifoleras, il batifolera, nous batifolerons, vous batifolerez, ils batifoleront. — *Futur ant.* J'aurai batifolé, etc. — *Cond. prés.* Je batifolerais, tu batifolerais, il batifolerait, nous batifolerions, vous batifoleriez, ils batifoleraient.—*Passé.* J'aurais batifolé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse batifolé, etc. — *Impérat. prés.* Batifole, batifolons, batifolez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez batifolé.— *Subj. prés.* Que je batifole, que tu batifoles, qu'il batifole, que nous batifolions, que vous batifoliez, qu'ils batifolent.— *Imparf.* Que je batifolasse, que tu batifolasses, qu'il batifolât, que nous batifolassions, que vous batifolassiez, qu'ils batifolassent. — *Passé.* Que j'aie batifolé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse batifolé, —*Infin. prés.* Batifoler.—*Passé.* Avoir batifolé. — *Part. prés.* Batifolant (inv.). — *Passé.* Batifolé (invariable). — *Passé comp.* Ayant batifolé.

BATIR, v. a. et n. 1re conj. (*Bâtir*), édifier, construire, faire un édifice. *Bâtir une maison, une église. Umri, roi d'Israël,* bâtit *Samarie* (Bossuet). *Ancus* bâtit *la ville d'Ostie* (Id.). *Salomon* bâtit *le temple sur le modèle du tabernacle* (Id.). — Neutralement. *Passe encor de bâtir! mais planter à cet âge!* (Lafontaine). — Fig. établir. *Peut-on* bâtir *sur des ruines?* (Bossuet). *Si notre être, si notre substance n'est rien, tout ce que nous* bâtissons *dessus, que peut-il être?* (Id.)—*Ind. prés.* Je bâtis, tu bâtis, il bâtit, nous bâtissons, vous bâtissez, ils bâtissent, — *Imparf.* Je bâtissais, tu bâtissais, il bâtissait, nous bâtissions, vous bâtissiez, ils bâtissaient. — *Passé déf.* Je bâtis, tu bâtis, il bâtit, nous bâtîmes, vous bâtîtes, ils bâtirent. — *Passé ind.* J'ai bâti, etc. — *Passé ant.* J'eus bâti, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bâti, etc.— *Futur.* Je bâtirai, tu bâtiras, il bâtira, nous bâtirons, vous bâtirez, ils bâtiront. — *Futur ant.* J'aurai bâti, etc. — *Cond. prés.* Je bâtirais, tu bâtirais, il bâtirait, nous bâtirions, vous bâtiriez, ils bâtiraient. — *Passé.* J'aurais bâti, etc. — *On dit aussi:* J'eusse bâti, etc. —*Impér. prés.* Bâtis, bâtissons, bâtissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez bâti. — *Subj. prés.* Que je bâtisse, que tu bâtisses, qu'il bâtisse, que nous bâtissions, que vous bâtissiez, qu'ils bâtissent. — *Imparf.* Que je bâtisse, que tu bâtisses, qu'il bâtît, que nous bâtissions, que vous bâtissiez, qu'ils bâtissent. — *Passé.* Que j'aie bâti, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bâti, etc. — *Inf. prés.* Bâtir. — *Passé.* Avoir bâti. — *Part. prés.* Bâtissant (inv.). — *Passé.* Bâti, bâtie, bâtis, bâties. — *Passé comp.* Ayant bâti. —Se conjugue avec le pronom

personnel : *se bâtir* (Omission de l'Acad.). *Les Egyptiens croyaient s'être bâti un asile contre la mort* (Massillon). — Passif : *être bâti*. — Le participe régit *de*, *par* et *sur*. — Bâti de. *D'un ciment éternel ton église est* bâtie (Boileau). — Bâti par. *Rome fut* bâti par *Romulus* (Wailly). — Bâti sur. *C'est un petit village ou plutôt un hameau* bâti sur *le penchant d'un long rang de collines* (Boileau).

BATONNER, v. a., 1re conjug. (*Bâtoné*), donner des coups de bâton. *Il a été bâtonné rudement*.—Canceller, biffer, rayer. *Bâtonner un article dans un compte, une clause dans un acte*. — *Indicat. prés.* Je bâtonne, tu bâtonnes, il bâtonne, nous bâtonnons, vous bâtonnez, ils bâtonnent. — *Imp.* Je bâtonnais, tu bâtonnais, il bâtonnait, nous bâtonnions, vous bâtonniez, ils bâtonnaient.— *Passé déf.* Je bâtonnai, tu bâtonnas, il bâtonna, nous bâtonnâmes, vous bâtonnâtes, ils bâtonnèrent.— *Passé ind.* J'ai bâtonné, etc. — *Pass. ant.* J'eus bâtonné, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais bâtonné, etc.— *Futur.* Je bâtonnerai, tu bâtonneras, il bâtonnera, nous bâtonnerons, vous bâtonnerez, ils bâtonneront. — *Futur ant.* J'aurai bâtonné, etc.—*Cond. prés.* Je bâtonnerais, tu bâtonnerais, il bâtonnerait, nous bâtonnerions, vous bâtonneriez, ils bâtonneraient.—*Passé.* J'aurais bâtonné, etc.—*On dit aussi* : J'eusse bâtonné, etc. —*Impér. prés.* Bâtonne, bâtonnons, bâtonnez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez bâtonné. — *Subj. prés.* Que je bâtonne, que tu bâtonnes, qu'il bâtonne, que nous bâtonnions, que vous bâtonniez, qu'ils bâtonnent. — *Imparf.* Que je bâtonnasse, que tu bâtonnasses, qu'il batonnât, que nous bâtonnassions, que vous bâtonnassiez, qu'ils bâtonnassent.—*Pass.* Que j'aie bâtonné, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse bâtonné, etc. —*Infin. prés.* Bâtonner.— *Pass.* Avoir bâtonné. — *Part. prés.* Bâtonnant (inv.). — *Pass.* Bâtonné, bâtonnée, bâtonnés, bâtonnées.—*Pass. comp.* Ayant bâtonné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se bâtonner* (Omission de l'Académie). *Cet article peut se* bâtonner, *se biffer*. — Passif : *être bâtonné*. Le participe régit *par*.

BATTRE, v. a. et irr., 4e conj. (*Batre*), frapper, donner des coups pour faire du mal. *Celui qui porte les armes contre sa patrie est un monstre qui* bat *sa mère et tue ses frères* (Boiste). *Le lion* bat *ses flancs avec sa longue queue* (Fénelon). — Vaincre, défaire. *Rome* battit *tous ses ennemis* (Bossuet).—*Battre une ville en ruine*, *en brèche*, tirer de l'artillerie pour la ruiner; et fig. : *Battre quelqu'un en ruine*, chercher à le ruiner, à le discréditer. — *Battre les cartes*, les mêler. — *Battre du tambour* n'est pas la même chose que *battre le tambour*. *Battre du tambour*, c'est s'amuser à frapper sur un tambour pour en tirer des sons. *Battre le tambour*, c'est donner une annonce, un signal avec le tambour. On dit : *J'étais à battre du tambour quand j'ai entendu battre* le tambour.—*Battre la campagne*, c'est divaguer.—Neutr., *battre* signifie se mouvoir d'un mouvement continuel. *Le cœur* bat *à tous les animaux* (Académie). — Avoir peur. *Le cœur, le pouls lui bat.* —Se faire entendre, en parlant du tambour. *Le tambour bat.*—*Battre des mains*, applaudir. *Battre froid à quelqu'un*, lui montrer de la froideur. — *Ind. prés.* Je bats, tu bats, il bat, nous battons, vous battez, ils battent. — *Imp.* Je battais, tu battais, il battait, nous battions, vous battiez, ils battaient.—*Passé déf.* Je battis, tu battis, il battit, nous battîmes, vous battîtes, ils battirent. — *Passé ind.* J'ai battu, etc.—*Passé ant.* J'eus battu, etc.—*Futur.* Je battrai, tu battras, il battra, nous battrons, vous battrez, ils battront. — *Futur ant.* J'aurai battu, etc.—*Conditionnel prés.* Je battrais, tu battrais, il battrait, nous battrions, vous battriez, ils battraient. — —*Passé.* J'aurais battu, etc.—*On dit aussi :* J'eusse battu, etc.—*Impér. prés.* Bats, battons, battez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez battu. — *Subj. prés.* Que je batte, que tu battes, qu'il batte, que nous battions, que vous battiez, qu'ils battent.— *Imp.* Que je battisse, que tu battisses, qu'il battît, que nous battissions, que vous battissiez, qu'ils battissent. — *Passé.* Que j'aie battu, etc. —*Plus que-parf.* Que j'eusse battu, etc. — *Inf. prés.* Battre.—*Passé.* Avoir battu. — *Part. prés.* Battant (var.). *Je suis loin de plaider pour les maris* battants (François de Châteauneuf). *Porte battante*, *pluie battante*. *Les battants et les battus.*—*Passé.* Battu, battue, battus, battues. —*Passé composé.* Ayant battu. — Se conj. avec le pron. pers. : *se battre. Il n'y a pas d'honneur à se* battre *en duel* (Le maréchal de Luxembourg). — Passif : *être battu*. Le participe régit *par* et *de*.—Battu de. *Vaisseau* battu *de l'orage* (Acad.).—Battu par. *Joas fut* battu par *les Syriens* (Bossuet).

BAUDIR, v. a. 2e conj. (*Bôdir*), exciter du cor, de la voix, les chiens, les oi-

seaux de proie à la chasse. Napoléon Landais est le seul qui indique ce verbe comme étant neutre, et il cite cet exemple : *On baudissait aussi aux oiseaux.* — *Ind. prés.* Je baudis, tu baudis, il baudit, nous baudissons, vous baudissez, ils baudissent. — — *Imp.* Je baudissais, tu baudissais, il baudissait, nous baudissions, vous baudissiez, ils baudissaient. — *Passé déf.* Je baudis, tu baudis, il baudit, nous baudîmes, vous baudîtes, ils baudirent. — *Passé ind.* J'ai baudi, etc. — *Passé ant.* J'eus baudi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais baudi, etc. — *Futur.* Je baudirai, tu baudiras, il baudira, nous baudirons, vous baudirez, ils baudiront. — *Futur ant.* J'aurai baudi, etc. — *Cond. prés.* Je baudirais, tu baudirais, il baudirait, nous baudirions, vous baudiriez, ils baudiraient. — *Passé.* J'aurais baudi, etc. — *On dit aussi* : J'eusse baudi, etc. — *Impér. prés.* Baudis, baudissons, baudissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez baudi. — *Subj. prés.* Que je baudisse, que tu baudisses, qu'il baudisse, que nous baudissions, que vous baudissiez, qu'ils baudissent. — — *Imparfait.* Que je baudisse, que tu baudisses, qu'il baudît, que nous baudissions, que vous baudissiez, qu'ils baudissent. — *Passé.* Que j'aie baudi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse baudi, etc. — *Inf. prés.* Baudir. — *Passé.* Avoir baudi. — *Part. prés.* Baudissant (inv.). — *Passé.* Baudi, baudie, baudis, baudies. — *Passé comp.* Ayant baudi.

BAVARDER, v. n. 1re conj. *(Bavardé)*, parler beaucoup et indiscrètement ou de choses frivoles. *Passer son temps à bavarder. Il est fort mal de bavarder.* Fam. — *Ind. prés.* Je bavarde, tu bavardes, il bavarde, nous bavardons, vous bavardez, ils bavardent. — *Imp.* Je bavardais, tu bavardais, il bavardait, nous bavardions, vous bavardiez, ils bavardaient. — *Pass. déf.* Je bavardai, tu bavardas, il bavarda, nous bavardâmes, vous bavardâtes, ils bavardèrent. — *Passé indéf.* J'ai bavardé, etc. — *Passé antér.* J'eus bavardé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bavardé, etc. — *Futur.* Je bavarderai, tu bavarderas, il bavardera, nous bavarderons, vous bavarderez, ils bavarderont. — *Futur pass.* J'aurai bavardé, etc. — *Condit. prés.* Je bavarderais, tu bavarderais, il bavarderait, nous bavarderions, vous bavarderiez, ils bavarderaient. — *Passé.* J'aurais bavardé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse bavardé, etc. — *Impér. prés.* Bavarde, bavardons, bavardez. — *Passé* Aie, ayons, ayez bavardé. — *Subj. prés.* Que je bavarde, que tu bavardes, qu'il bavarde, que nous bavardions, que vous bavardiez, qu'ils bavardent. — *Imparf.* Que je bavardasse, que tu bavardasses, qu'il bavardât, que nous bavardassions, que vous bavardassiez, qu'ils bavardassent. — *Passé.* Que j'aie bavardé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bavardé, etc. — *Inf. prés.* Bavarder. — *Passé.* Avoir bavardé. — *Part. prés.* Bavardant (inv.). — *Passé.* Bavardé (inv.). — *Passé comp.* Ayant bavardé.

BAVER, v. n., 1re conj. *(Bâvé)*, jeter de la bave. *Les petits enfants ne font que baver. Les chiens bavent.* — *Ind. prés.* Je bave, tu baves, il bave, nous bavons, vous bavez, ils bavent. — *Imparf.* Je bavais, tu bavais, il bavait, nous bavions, vous baviez, ils bavaient. — *Pass. déf.* Je bavai, tu bavas, il bava, nous bavâmes, vous bavâtes, ils bavèrent. — *Pass. ind.* J'ai bavé, etc. — *Pass. ant.* J'eus bavé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bavé, etc. — *Futur.* Je baverai, tu baveras, il bavera, nous baverons, vous baverez, ils baveront. — *Futur ant.* J'aurai bavé, etc. — *Cond. prés.* Je baverais, tu baverais, il baverait, nous baverions, vous baveriez, ils baveraient. — — *Passé.* J'aurais bavé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse bavé, etc. — *Imp. prés.* Bave, bavons, bavez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez bavé. — *Subj. prés.* Que je bave, que tu baves, qu'il bave, que nous bavions, que vous baviez, qu'ils bavent. — *Imparf.* Que je bavasse, que tu bavasses, qu'il bavât, que nous bavassions, que vous bavassiez, qu'ils bavassent. — *Passé.* Que j'aie bavé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bavé, etc. — *Infin. prés.* Baver. — *Pass.* Avoir bavé. — *Part. prés.* Bavant (invar.). — *Passé.* Bavé (inv.). — *Passé comp.* Ayant bavé.

BAVOCHER, v. n., 1re conj. *(Bavoché)*, terme de grav. et d'imprim., imprimer d'une manière peu nette, maculer. — *Ind. prés.* Je bavoche, tu bavoches, il bavoche, nous bavochons, vous bavochez, ils bavochent. — *Imparf.* Je bavochais, tu bavochais, il bavochait, nous bavochions, vous bavochiez, ils bavochaient. — *Passé déf.* Je bavochai, tu bavochas, il bavocha, nous bavochâmes, vous bavochâtes, ils bavochèrent. — *Passé ind.* J'ai bavoché, etc. — *Passé ant.* J'eus bavoché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bavoché, etc. — *Futur.* Je bavocherai, tu bavocheras, il bavochera, nous bavocherons, vous bavocherez, ils bavocheront. — *Futur ant.* J'aurai bavoché, etc. — *Cond. prés.* Je bavocherais, tu bavocherais, il bavocherait,

nous bavocherions, vous bavocheriez, ils bavocheraient. — *Passé*. J'aurais bavoché, etc.—*On dit aussi :* J'eusse bavoché, etc. —*Impér. prés.* Bavoche, bavochons, bavochez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez bavoché. —*Subj. prés.* Que je bavoche, que tu bavoches, qu'il bavoche, que nous bavochions, que vous bavochiez, qu'ils bavochent. — *Imp.* Que je bavochasse, que tu bavochasses, qu'il bavochât, que nous bavochassions, que vous bavochassiez, qu'ils bavochassent. — *Passé*. Que j'aie bavoché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bavoché, etc.—*Infin. prés.* Bavocher. — *Passé*. Avoir bavoché. — *Part. prés.* Bavochant (inv.). — *Passé*. Bavoché (invar.). — *Passé comp.* Ayant bavoché.

BAYER, v. n., 1re conjug. (*Bâ-ié*) (un grand nombre de grammairiens s'autorisant du verbe *béer*, dont ils font dériver *bayer*, veulent absolument qu'on prononce *bé-ier*; ce qui est tout-à-fait contraire à l'usage général. Depuis Molière jusqu'à nous, si la prononciation du verbe *bayer* se fût altérée à la longue et eût donné *bé-ier*, comme on le prétend, qui empêchait d'écrire *béyer ?* cela eut été plus étymologique. L'orthographe actuelle du verbe *bayer* prouve donc évidemment qu'on a toujours dû prononcer comme du temps de Molière. En effet, qui a jamais dit ou entendu dire: *bé-ier aux corneilles ?*) — Tenir la bouche ouverte en regardant quelque chose. *Bayer comme un lourdaud.*—Fig., s'amuser à regarder en l'air niaisement. *Bayer aux corneilles,* et non pas *bâiller aux corneilles.* — Fig., signifie aussi désirer quelque chose avec une grande avidité ; en ce sens, se joint toujours avec la préposition *après*. *Bayer après les richesses, après les honneurs.* Fam. dans les deux acceptions, et commence à vieillir. — *Ind. prés.* Je baie, tu baies, il baie, nous bayons, vous bayez, ils baient.—*Imparf.* Je bayais, tu bayais, il bayait, nous bayions, vous bayiez, ils bayaient. — *Passé déf.* Je bayai, tu bayas, il baya, nous bayâmes, vous bayâtes, ils bayèrent.—*Passé. indéf.* J'ai bayé, etc. — —*Passé ant.* J'eus bayé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bayé, etc.— *Futur*. Je baierai, tu baieras, il baiera, nous baierons, vous baierez, ils baieront. — *Futur ant.* J'aurai bayé, etc. — *Cond. prés.* Je baierais, tu baierais, il baierait, nous baierions, vous baieriez, ils baieraient. — *Passé*. J'aurais bayé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse bayé, etc. —*Impér. prés.* Baie, bayons, bayez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez bayé.—*Subj. prés.* Que je baie, que tu baies, qu'il baie, que nous bayions, que vous bayiez, qu'ils baient. — —*Imparf.* Que je bayasse, que tu bayasses, qu'il bayât, que nous bayassions, que vous bayassiez, qu'ils bayassent. — *Passé*. Que j'aie bayé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse bayé, etc. — *Inf. prés.* Bayer. — *Passé*. Avoir bayé.—*Part. prés.* Bayant (inv.).— *Passé*. Bayé (invar.).—*Passé comp.* Ayant bayé.

BÉATIFIER, v. a. 1re conj. (*Béatifié*), mettre au rang des bienheureux. *Le pape l'a béatifié.* — Fam., Rendre heureux, rendre content. *Cette nouvelle l'a béatifié.* — *Indicatif présent.* Je béatifie, tu béatifies, il béatifie, nous béatifions, vous béatifiez, ils béatifient. — *Imparf.* Je béatifiais, tu béatifiais, il béatifiait, nous béatifiions, vous béatifiiez, ils béatifiaient. — *Pass. déf.* Je béatifiai, tu béatifias, il béatifia, nous béatifiâmes, vous béatifiâtes, ils béatifièrent. — *Pass. ind.* J'ai béatifié, etc. — *Plus-que-parf,* J'avais béatifié, etc. — *Futur*. Je béatifierai, tu béatifieras, il béatifiera, nous béatifierons, vous béatifierez, ils béatifieront. — *Futur ant.* J'aurai béatifié, etc. — *Cond. prés.* Je béatifierais, tu béatifierais, il béatifierait, nous béatifierions, vous béatifieriez, ils béatifieraient. — *Passé*. J'aurais béatifié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse béatifié, etc. — *Impér. prés.* Béatifie, béatifions, béatifiez. — *Passé* Aie, ayons, ayez béatifié. — *Subj. prés.* Que je béatifie, que tu béatifies, qu'il béatifie, que nous béatifiions, que vous béatifiiez, qu'ils béatifient.—*Imp.* Que je béatifiasse, que tu béatifiasses, qu'il béatifiât, que nous béatifiassions, que vous béatifiassiez, qu'ils béatifiassent. — *Passé*. Que j'aie béatifié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse béatifié, etc.— *Inf. prés.* Béatifier. — *Passé*. Avoir béatifié. — *Part. prés.* Béatifiant (inv.). —*Passé*. Béatifié, béatifiée, béatifiés, béatifiées. — *Passé comp.* Ayant béatifié. — Passif. *être béatifié.* — Le participe régit *par*.

BÊCHER, v. a., et n., 1re conj. (*Béché*) couper et remuer la terre avec une bêche. *Bêcher son jardin.* — *Ind. prés.* Je bêche, tu bêches, il bêche, nous bêchons, vous bêchez, ils bêchent. —*Imparf.* Je bêchais, tu bêchais, il bêchait, nous bêchions, vous bêchiez, ils bêchaient. — *Passé déf.* Je bêchai, tu bêchas, il bêcha, nous bêchâmes, vous bêchâtes, ils bêchèrent. — *Passé ind.* J'eus bêché, etc. — *Plus-que-parf.*

J'avais béché, etc. — *Futur.* Je bécherai, tu bécheras, il béchera, nous bécherons, vous bécherez, ils bécheront.—*Futur ant.* J'aurai béché, etc. — *Cond. présent.* Je bécherais, tu bécherais, il bécherait, nous bécherions, vous bécheriez, ils bécheraient. — *Passé.* J'aurais béché, etc. — *On dit aussi:* J'eusse béché, etc. — *Impér. prés.* Bèche, béchons, béchez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez béché. — *Subj. prés.* Que je bèche, que tu bèches, qu'il bèche, que nous béchions, que vous béchiez, qu'ils bèchent. — *Imparf.* Que je béchasse, que tu béchasses, qu'il béchât, que nous béchassions, que vous béchassiez, qu'ils béchassent. — *Passé.* Que j'aie béché, etc. — *Plus-que-parf* Que j'eusse béché, etc. — *Infin. prés.* Bécher. —*Passé.* Avoir béché. — *Part. prés.* Béchant (inv.). — *Passé.* Béché, béchée, béchés, béchées. — *Passé comp.* Ayant béché. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se bécher.* — Passif : *être béché.* Le participe régit *par.*

BECQUETER, v. a. 1re conj. (*Beketé*). donner des coups de bec. *Les oiseaux becquettent les fruits.* Pop., manger. Le *t* redouble dans tous les temps où il est suivi d'un *e* muet.—*Ind. prés.* Je becquette, tu becquettes, il becquette, nous becquetons, vous becquetez, ils becquettent. — *Imp.* Je becquetais, tu becquetais, il becquetait, nous becquetions, vous becquetiez, ils becquetaient. — *Passé déf.* Je becquetai, tu becquetas, il becqueta, nous becquetâmes, vous becquetâtes, ils becquetèrent.—*Passé ind.* J'ai becqueté, etc.—*Passé ant* J'eus becqueté, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais becqueté, etc. — *Futur.* Je becquetterai, tu becquetteras, il becquettera nous becquetterons, vous becquetterez, ils becquetteront. — — *Fut. ant.* J'aurai becqueté, etc. — *Cond. prés.* Je becquetterais, tu becquetterais, il becquetterait, nous becquetterions, vous becquetteriez, ils becquetteraient. — *Pass* J'aurais becqueté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse becqueté, etc. — *Impér. prés.* Becquette, becquetons, becquetez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez becqueté. — *Subj. prés.* Qne je becquette, que tu becquettes, qu'il becquette, que nous becquetions, que vous becquetiez, qu'ils becquettent. — *Imparf.* Que je becquetasse, que tu becquetasses, qu'il becquetât, que nous becquetassions, que vous becquetassiez, qu'ils becqnetassent. — *Passé.* Que j'aie becqueté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse becqueté, etc. — *Infin. prés.* Becqueter. — *Passé.* Avoir becqueté. — *Part. prés.* Becquetant (inv.). — *Passé.* Becqueté, becquetée, becquetés, becquetées. — *Passé comp.* Ayant becqueté. — Se conjugue avec le pronom personnel *se becqueter* et signifie se battre ou se caresser avec le bec (Omiss. de l'Acad.). — Fig., se caresser avec la bouche. — Passif : *être becqueté.* — Le participe régit *par.*

BÉGAYER, v. n. et a. 1re conj. (*Beguaié*), articuler mal les mots, parler en hésitant sur les syllabes et en les répétant. *Cet enfant ne fait encore que* bégayer. — Fig., parler imparfaitement. *Les philosophes ne font que* bégayer *sur la grandeur de Dieu.* — Activement. *Il n'a fait que* bégayer *sa harangue.* L'*y* grec se change en *i* simple dans tous les temps où il est suivi d'nn *e* muet. Il ne faut pas s'en rapporter à l'Académie qui dit que ce verbe se conjugue comme *payer* et qui ajoute qu'on peut écrire indifféremment *je paye* ou *je paie.* Cette dernière orthographe est la seule aujourd'hui en usage pour *payer* comme pour *bégayer.* — *Ind. prés.* Je bégaie, tu bégaies, il bégaie, nous bégayons, vous bégayez, ils bégaient. — *Imp.* Je bégayais, tu bégayais, il bégayait, nous bégayions, vous bégayiez, ils bégayaient. — *Passé déf.* Je bégayai, tu bégayas, il bégaya, nous bégayâmes, vous bégayâtes ils bégayèrent. — *Passé ind.* J'ai bégayé, etc. — *Passé ant.* J'eus bégayé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais bégayé, etc. — *Futur.* Je bégaierai, tu bégaieras, il bégaiera, nous bégaierons, vous bégaierez, ils bégaieront. — *Futur pass.* J'aurai bégayé, etc. — *Cond. prés.* Je bégaierais, tu bégaierais il bégaierait, nous bégaierions, vous bégaieriez, ils bégaieraient. — *Passé.* J'aurais bégayé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse bégayé, etc — *Impér. prés.* Bégaie, bégayons, bégayez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez bégayé. — *Subj. prés.* Que je bégaie, que tu bégaies, qu'il bégaie, que nous bégayions, que vous bégayiez, qu'ils bégaient. — *Imp.* Que je bégayasse, que tu bégayasses, qu'il bégayât, que nous bégayassions, que vous bégayassiez, qu'ils bégayassent. — *Passé.* Que j'aie bégayé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bégayé, etc — *Inf. prés.* Bégayer. — *Passé.* Avoir bégayé. — *Part. prés.* Bégayant (inv.).—*Passé.* Bégayé, bégayée, bégayés, bégayées. — *Passé comp.* Ayant bégayé.

BÊLER, v. n. 1re conjug. (*Bêlé*), se dit

du cri naturel des moutons, des agneaux et des brebis.—Ne se conjugue qu'à la 3e personne de chaque temps.—*Ind. prés.* Il bêle, ils bêlent.—*Imp.* Il bêlait, ils bêlaient. — *Passé déf.* Il bêla, ils bêlèrent.—*Passé ind.* Il a bêlé, ils ont bêlé. — *Passé ant.* Il eut bêlé, ils eurent bêlé. — *Plus-que-parf.* Il avait bêlé, ils avaient bêlé.— *Futur.* Il bêlera, ils bêleront. — *Futur ant.* Il aura bêlé, ils auront bêlé. - *Cond. prés.* Il bêlerait, ils bêleraient. — *Passé.* Il aurait bêlé, ils auraient bêlé. — *On dit aussi :* Il eût bêlé, ils eurent bêlé. — *Impér.* Bêle, bêlez.—*Subj.prés.* Qu'il bêle, qu'ils bêlent. —*Imp.* Qu'il bêlât, qu'ils bêlassent. — *Passé.* Qu'il ait bêlé, qu'ils aient bêlé.—*Plus-que-parf.* Qu'ils eussent bêlé. —*Inf. prés.* Bêler. — *Passé.* Avoir bêlé. —*Part. prés.* Bêlant(var.). *Agneau bêlant. brebis bêlante. Les bœufs mugissants, les brebis bêlantes venaient en foule* (Fénelon). —*Passé.* Bêlé (invar.).—*Passé comp.* Ayant bêlé.

BÉNIR, v.a., 2e conjug. (*Bénir*), consacrer au culte divin avec de certaines cérémonies ecclésiastiques. *Bénir une église, une chapelle. Bénir un cierge. Abraham était déjà grand quand Dieu commença à* bénir *sa race* (Bossuet). — Donner la bénédiction, en faisant le signe de la croix. *Isaac* bénit *Jacob, au préjudice d'Esaü, son frère aîné* (Bossuet). — — Rendre heureux, faire prospérer. Dans ce sens, ne se dit que de Dieu. Bénissez, *disaient-ils, ô grand Jupiter! le roi qui vous ressemble.* (Fénelon). — Louer, rendre grâce avec de grands sentiments de respect et de reconnaissance. Bénissons *la main qui nous a créés* (Academ.). *La religion veut que nous* bénissions *ceux qui nous maudissent* (Massillon).—Se féliciter, en parlant des choses qui rappellent un agréable souvenir. *Le vieillard de ses soins* bénit *l'heureux succès* (Boileau). — *Ind. prés.* Je bénis, tu bénis, il bénit, nous bénissons, vous bénissez, ils bénissent. — *Imp.* Je bénissais, tu bénissais, il bénissait, nous bénissions, vous bénissiez, ils bénissaient. — *Passé déf.* Je bénis, tu bénis, il bénit, nous bénîmes, vous bénîtes, ils bénirent. — *Passé ind.* J'ai béni, etc. — *Passé ant.* J'eus béni, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais béni, etc. — *Futur.* Je bénirai, tu béniras, il bénira, nous bénirons, vous bénirez, ils béniront. —*Futur anter.* J'aurai béni, etc. —*Cond. prés.* Je bénirais, tu bénirais, il bénirait, nous bénirions, vous béniriez, ils béniraient. — *Passé.* J'aurais béni, etc. — *On dit aussi :* J'eusse béni, etc. — *Impératif présent.* Bénis, bénissons, bénissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez béni. —*Subjonc. prés.* Que je bénisse, que tu bénisses, qu'il bénisse, que nous bénissions, que vous bénissiez, qu'ils bénissent. — *Imparf.* Que je bénisse, que tu bénisses, qu'il bénît, que nous bénissions, que vous bénissiez, qu'ils bénissent. — *Pass.* Que j'aie béni, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse béni, etc. —*Inf. prés.* Bénir. — *Passé.* Avoir béni. —*Part. prés.* Bénissant (inv.). — *Passé.* Béni, bénie, bénis, bénies, ou bénit, bénite, bénits, bénites. — Bénit, bénit, se dit quand le participe est combiné avec *être*, et qu'on en a vue d'exprimer l'état des choses consacrées par les prières de l'église. *Pain bénit, cierge bénit, chandelle bénite. La montagne de Garizim, que les Samaritains croyaient* bénite (Bossuet). *Leurs cendres* bénites *reposaient dans ces tombeaux* (Id.), — Béni, bénie, se dit quand on a en vue l'action exprimée par le verbe, ainsi que dans le sens de louange, de protection, de souhait. *L'ange dit à Marie : Vous êtes* bénie *entre toutes les femmes et Jésus, le fruit de vos entrailles, est* béni. *Les armes qui ont été* bénites *par l'église ne sont pas toujours* bénies *sur le champ de bataille* (Gramm.).-Conjugué avec *avoir*, le premier participe est seul en usage. *Le prêtre a* béni *l'assistance ; l'assistance que le prêtre a* bénie (Gramm.).— *Passé comp.* Ayant béni.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se bénir*.(Omission de l'Académie). — Passif : *être béni* ou *bénit, bénie*, ou *bénite*. — Le participe régit *de, en* et *par*. *Les Juifs* bénis en *Abraham* (Bossuet). *Soyez* bénie de *Dieu, sainte compagnie* (id.). *Pain* bénit par *le prêtre.*

BÉQUILLER, v. n., 1re conjug. (*Békiié*), marcher avec une béquille. *Ce vieillard commence à* béquiller (Ac.).—Il est verbe actif quand il signifie, en termes d'agriculture, faire un labour avec la béquille ou petite bêche. *Béquiller son jardin.* — *Ind. prés.* Je béquille, tu béquilles, il béquille, nous béquillons, vous béquillez, ils béquillent. — *Imp.* Je béquillais, tu béquillais, il béquillait, nous béquillions, vous béquilliez, ils béquillaient. — *Passé déf.* Je béquillai, tu béquillas, il béquilla, nous béquillâmes, vous béquillâtes, ils béquillèrent. —*Passé indéf.* J'ai béquillé, etc. — *Passé anter.* J'eus béquillé, etc. — *Plus-que-*

parf. J'avais béquillé, etc. — *Futur.* Je béquillerai, tu béquilleras, il béquillera, nous béquillerons, vous béquillerez, ils béquilleront. — *Futur ant.* J'aurai béquillé, etc. — *Condit. prés.* Je béquillerais, tu béquillerais, il béquillerait, nous béquillerions, vous béquilleriez, ils béquilleraient. — *Passé.* J'aurais béquillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse béquillé, etc. — *Impér. présent.* Béquille, béquillons, béquillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez béquillé. — *Subj. prés.* Que je béquille, que tu béquilles, qu'il béquille, que nous béquillions, que vous béquilliez, qu'ils béquillent.—*Imparf.* Que je béquillasse, que tu béquillasses, qu'il béquillât, que nous béquillassions, que vous béquillassiez, qu'ils béquillassent. — *Passé.* Que j'aie béquillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse béquillé, etc. — *Inf. prés.* Béquiller. — *Passé.* Avoir béquillé. — *Part. prés.* Béquillant (invar.). — *Passé.* Béquillé, béquillée, béquillés, béquillées. — *Passé comp.* Ayant béquillé. — — Se conjugue avec le pron. pers. : *se béquiller*, et signifie labourer avec une béquille. Dans le même sens, on dit : *être béquillé*, et le participe régit *par.*

BERCER, v. a 1re conj., (*Bercé*), remuer, balancer le berceau d'un enfant qu'on veut endormir. *Bercer un enfant.*—Fig., amuser d'espérances fausses ou éloignées. *Les peuples sont comme les petits enfants, il ne faut que les* bercer *un peu pour les endormir* (Boiste). Dans ce verbe où le *c* a la prononciation de *se*, il faut le cédiller toutes les fois qu'il est suivi d'un *o* ou d'un *a*. *Nous berçons, je berçais.* — *Ind. prés.* Je berce, tu berces, il berce, nous berçons, vous bercez, ils bercent. — *Imparf.* Je berçais, tu berçais, il berçait, nous bercions, vous berciez, ils berçaient. — *Passé. défini.* Je berçai, tu berças, il berça, nous berçâmes, vous berçâtes, ils bercèrent. — *Passé indéf.* J'ai bercé, etc. — *Pass. ant.* J'eus bercé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bercé, etc. —*Futur.* Je bercerai, tu berceras, il bercera, nous bercerons, vous bercerez, ils berceront. — *Futur pass.* J'aurai bercé, etc. — *Cond. prés.* Je bercerais, tu bercerais, il bercerait, nous bercerions, vous berceriez, ils berceraient. — *Pass.* J'aurais bercé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse bercé, etc. — *Impératif présent.* Berce, berçons, bercez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez bercé. — *Subj. prés.* Que je berce, que tu berces, qu'il berce, que nous bercions, que vous berciez, qu'ils bercent. — *Imp.* Que je berçasse, que tu berçasses, qu'il berçât, que nous berçassions, que vous berçassiez, qu'ils berçassent. — *Passé.* Que j'aie bercé, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse bercé, etc. — *Inf. prés.* Bercer. — *Passé.* Avoir bercé. — *Part. prés.* Berçant (inv.).— *Passé.* Bercé, bercée, bercés, bercées. — *Passé comp.* Ayant bercé. — Se conjugue au propre et au figuré avec le pronom personnel : *se bercer. La plupart des hommes* se bercent *d'idées chimériques* (La Bruyère). — Passif : *être bercé.* — Le participe régit *de* et *par.* — Bercé de. *Etre bercé de vaines espérances.* Bercé par. *Enfant bercé par sa nourrice.*

BERNER, v. a. 1re conjug. (*Berné*), faire sauter sur une couverture. *Berner quelqu'un.*— Au figuré, se moquer de quelqu'un. *Si je disais cela, je me ferais* berner (Acad.). — *Ind. prés.* Je berne, tu bernes, il berne, nous bernons, vous bernez, ils bernent. — *Imp.* Je bernais, tu bernais, il bernait, nous bernions, vous berniez, ils bernaient. — *Passé déf.* Je bernai, tu bernas, il berna, nous bernâmes, vous bernâtes, ils bernèrent. — *Passé indéf.* J'ai berné, etc. — *Passé ant.* J'eus berné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais berné, etc. — *Futur.* Je bernerai, tu berneras, il bernera, nous bernerons, vous bernerez, ils berneront. — *Futur ant.* J'aurai berné, etc. — *Cond. prés.* Je bernerais, tu bernerais, il bernerait, nous bernerions, vous berneriez, ils berneraient. — *Passé.* J'aurais berné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse berné, etc. — *Impér. prés.* Berne, bernons, bernez. — *Passé* Aie, ayons, ayez berné. — *Subj. prés.* Que je berne, que tu bernes, qu'il berne, que nous bernions, que vous berniez, qu'ils bernent. — *Imp.* Que je bernasse, que tu bernasses, qu'il bernât, que nous bernassions, que vous bernassiez, qu'ils bernassent. — *Passé.* Que j'aie berné, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse berné, etc. — *Inf. prés.* Berner. — *Passé.* Avoir berné. — *Part. prés.* Bernant (inv.). — *Passé.* Berné, bernée, bernés, bernées. — *Passé comp.* Ayant berné. — Se conjugue avec le pronom pers. : *se berner* (Omiss. de l'Académie). — Passif : *être berné.* — Le participe régit *par.*

BESOGNER, v. n. 1re conj. (*Bezogné*), — Faire une besogne. *Nous avons bien* besogné (Académie). — *Ind. prés.* Je besogne, tu besognes, il besogne, nous besognons, vous besognez, ils besognent. —

Imp. Je besognais, tu besognais, il besognait, nous besognions, vous besogniez, ils besognaient.—*Passé défin.* Je besognai, tu besognas, il besogna, nous besognâmes, vous besognâtes, ils besognèrent.— *Passé indéf.* J'ai besogné, etc.—*Passé ant.* J'eus besogné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais besogné, etc. — *Futur.* Je besognerai, tu besogneras, il besognera, nous besognerons, vous besognerez, ils besogneront.— *Passé.* J'aurai besogné, etc.— *Cond. prés.* Je besognerais, tu besognerais, il besognerait, nous besognerions, vous besogneriez, ils besogneraient. — *Passé.* J'aurais besogné, etc.—*On dit aussi* : J'eusse besogné, etc. — *Impér. prés.* Besogne, besognons, besognez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez besogné.— *Subj. prés.* Que je besogne, que tu besognes, qu'il besogne, que nous besognions, que vous besogniez, qu'ils besognent. — *Imp.* Que je besognasse, qne tu besognasses, qu'il besognât, que nous besognassions, que vous besognassiez, qu'ils besognassent. — *Passé.* Que j'aie besogné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse besogné, etc. — *Infinitif prés.* Besogner.— *Passé.* Avoir besogné.— *Participe présent.* Besognant (invar.). — *Passé.* Besogné (inv.). — *Passé comp.* Ayant besogné.

BEUGLER, v. n., 1ʳᵉ conj. (*Beuguelé*), Jeter de hauts cris. Se dit du mugissement des bêtes à cornes, et familièrement des personnes. *Cet acteur* beugle *comme un taureau.*—*Ind. prés.* Je beugle, tu beugles, il beugle, nous beuglons, vous beuglez, ils beuglent.— *Imp.* Je beuglais, tu beuglais, il beuglait, nous beuglions, vous beugliez, ils beuglaient.—*Passé déf.* Je beuglai, tu beuglas, il beugla, nous beuglâmes, vous beuglâtes, ils beuglèrent. — *Passé ind.* J'ai beuglé, etc.— *Passé ant.* J'eus beuglé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais beuglé, etc. — *Futur.* Je beuglerai, tu beugleras, il beuglera, nous beuglerons, vous beuglerez, ils beugleront.—*Futur ant.* J'aurai beuglé, etc. — *Cond. prés.* Je beuglerais, tu beuglerais, il beuglerait, nous beuglerions, vous beugleriez, ils beugleraient. — *Passé.* J'aurais beuglé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse beuglé, etc. — *Impératif présent.* Beugle, beuglons, beuglez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez beuglé.—*Subj. prés.* Que je beugle, que tu beugles, qu'il beugle, que nous beuglions, que vous beugliez, qu'ils beuglent. — *Imp.* Que je beuglasse, que tu beuglasses, qu'il beuglât, que nous beuglassions, que vous beuglassiez, qu'ils beuglassent. — *Passé.* Que j'aie beuglé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse beuglé, etc.— *Infinitif présent.* Beugler. — *Pass.* Avoir beuglé. — *Participe présent.* Beuglant (invar.).— *Passé.* Beuglé (inv.). — *Passé comp.* Ayant beuglé.

BIAISER, v. n. et a., 1ʳᵉ conj. (*Biêzé*), —Etre de biais, aller de biais ou obliquement. *Ce chemin, ce mur biaise.* — Au figuré, Prendre un détour. *Il ne faut pas* biaiser *avec les honnêtes gens* (Landais). —Prendre quelque tempérament dans une affaire. *Il est des cas où il faut savoir biaiser.* Il est act f, quand il signifie détourner un peu. *Biaiser une pointe* (Om. de l'Académie).— *Ind. prés.* Je biaise, tu biaises, il biaise, nous biaisons, vous biaisez, ils biaisent. — *Imparf.* Je biaisais, tu biaisais, il biaisait, nous biaisions, vous biaisiez, ils biaisaient. — *Passé déf.* Je biaisai, tu biaisas, il biaisa, nous biaisâmes, vous biaisâtes, ils biaisèrent. — *Passé ind.* J'ai biaisé, etc.—*Passé ant.* J'eus biaisé, etc.— *Plus-que-par.* J'avais biaisé, etc. — *Futur.* Je biaiserai, tu biaiseras, il biaisera, nous biaiserons, vous biaiserez, ils biaiseront.—*Futur ant.* J'aurai biaisé, etc. —*Cond. prés.* Je biaiserais, tu biaiserais, il biaiserait, nous biaiserions, vous biaiseriez, ils biaiseraient.—*Pass.* J'aurais biaisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse biaisé, etc. — *Impératif présent.* Biaise, biaisons, biaisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez biaisé. — *Subj. prés.* Que je biaise, que tu biaises, qu'il biaise, que nous biaisions, que vous biaisiez, qu'ils biaisent. — *Imp.* Que je biaisasse, que tu biaisasses, qu'il biaisât, que nous biaisassions, que vous biaisassiez, qu'ils biaisassent. — *Passé.* Que j'aie biaisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse biaisé, etc. — *Infinitif prés.* Biaiser. — *Passé.* Avoir biaisé. — *Part. prés.* Biaisant (inv.)—*Passé.* Baisé, biaisée, biaisés, biaisées. — *Passé comp.* Ayant biaisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se biaiser* (Omission de l'Académie). — Passif : *être biaisé.* Le participe régit *par.*

BIFFER, v. a. 1ʳᵉ conj. (*Bifé*)., effacer ce qui est écrit. *Biffer des mots, biffer un compte.* — *Indicatif présent.* Je biffe, tu biffes, il biffe, nous biffons, vous biffez, ils biffent. — *Imp.* Je biffais, tu biffais, il biffait, nous biffions, vous biffiez, ils biffaient. — *Passé déf.* Je biffai, tu biffas, il biffa, nous biffâmes, vous biffâtes, ils

biffèrent. — *Passé ind.* J'ai biffé, etc. — *Passé ant.* J'eus biffé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais biffé, etc. — *Futur.* Je bifferai, tu bifferas, il biffera, nous bifferons, vous bifferez, ils bifferont. — *Futur ant.* J'aurai biffé, etc. — *Cond. prés.* Je bifferais, tu bifferais, il bifferait, nous bifferions, vous bifferiez, ils bifferaient. — *Passé.* J'aurais biffé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse biffé, etc. — *Impér. prés.* Biffe, biffons, biffez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez biffé. — *Subj. prés.* Que je biffe, que tu biffes, qu'il biffe, que nous biffions, que vous biffiez, qu'ils biffent. — *Imparf.* Que je biffasse, que tu biffasses, qu'il biffât, que nous biffassions, que vous biffassiez, qu'ils biffassent.—*Passé.* Que j'aie biffé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse biffé, etc. — *Inf. prés.* Biffer.— *Passé.* Avoir biffé. —*Part. prés.* Biffant (inv.).— *Passé.* Biffé, biffée, biffés, biffées.— *Passé comp.* Ayant biffé. —Se conjugue avec le pronom personnel: *Se biffer.*— Passif : *être biffé.* Le participe régit *de* et *par*. *Il fut ordonné par arrêt que ces mots* seraient biffés *de son écrit* (Académie). *Mot biffé par quelqu'un.*

BIFURQUER (SE), v. pron., 1re conj. (*Cebifurké*), se diviser en deux, fourcher, terme d'anat. et de botan. — Ne se conjugue qu'à la 3me personne. — *Ind. prés.* Il se bifurque, Ils se bifurquent.—*Imparf.* Il se bifurquait, ils se bifurquaient.—*Passé défin.* Il se bifurqua, ils se bifurquèrent. — *Passé indéfini.* Il s'est bifurqué, ils se sont bifurqués. — *Passé ant.* Il se fut bifurqué, ils se furent bifurqués. — *Plus-que-parf.* Il s'était bifurqué, ils s'étaient bifurqués. — *Futur.* Il se bifurquera, ils se bifurqueront.—*Futur ant.* Il se sera bifurqué, ils se seront bifurqués. — *Cond. prés.* Il se bifurquerait, ils se bifurqueraient. — *Passé.* Il se serait bifurqué, ils se seraient bifurqués. — *On dit aussi :* Il se fût bifurqué, ils se fussent bifurqués. *Point d'impératif.* — *Subj. présent.* Qu'il se bifurque, qu'ils se bifurquent. — *Imp.* Qu'il se bifurquât, qu'ils se bifurquassent. — *Passé.* Qu'il se soit bifurqué, qu'ils se soient bifurqués. — *Plus-que-parf.* Qu'il se fût bifurqué, qu'ils se fussent bifurqués. — *Inf. prés.* Se bifurquer. — *Passé.* S'être bifurqué. — *Part. prés.* Se bifurquant (inv.). — *Passé.* Bifurqué, bifurquée, bifurqués, bifurquées. — *Passé comp.* S'étant bifurqué.

BIGARRER, v. a., 1re conjug. (*Bigaré*), rassembler des couleurs tranchantes ou mal assorties, peindre de ces couleurs. *Il a trop* bigarré *sa livrée* (Académie).— Fig. et fam., charger, remplir. *Bigarrer ses ouvrages de citations, de mots grecs et latins.* — *Ind. prés.* Je bigarre, tu bigarres, il bigarre, nous bigarrons, vous bigarrez, ils bigarrent. — *Imp.* Je bigarrais, tu bigarrais, il bigarrait, nous bigarrions, vous bigarriez, bigarraient. — *Passé déf.* Je bigarrai, tu bigarras, il bigarra, nous bigarrâmes, vous bigarrâtes, ils bigarrèrent. — *Pass ind.* J'ai bigarré, etc. — *Pass. ant.* J'eus bigarré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bigarré, etc.—*Futur.* Je bigarrerai, tu bigarreras, il bigarrera, nous bigarrerons, vous bigarrerez, ils bigarreront. — *Futur ant.* J'aurai bigarré, etc. — *Cond. prés.* Je bigarrerais, tu bigarrerais, il bigarrerait, nous bigarrerions, vous bigarreriez, ils bigarreraient.—*Pass.* J'aurais bigarré, etc. — *On dit aussi:* J'eusse bigarré, etc.—*Impér. prés.* Bigarre, bigarrons, bigarrez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez bigarré. — *Subj. prés.* Que je bigarre, que tu bigarres, qu'il bigarre, que nous bigarrions, que vous bigarriez, qu'ils bigarrent.-*Imparf.* Que je bigarrasse, que tu bigarrasses, qu'il bigarrât, que nous bigarrassions, que vous bigarrassiez, qu'ils bigarrassent.— *Passé.* Que j'aie bigarré, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse bigarré, etc. — *Infin.* Bigarrer. — *Passé.* Avoir bigarré.— *Part. prés.* Bigarrant (inv.).— *Passé* Bigarré, bigarrée, bigarrés, bigarrées, *Passé comp.* Ayant bigarré.—Se conjugue avec le pron. pers. : *se bigarrer* (Omission de l'Académie et des lexicographes). Le participe régit *de*. *Ouvrage bigarré de citations.*

BIGLER, v. n. 1re conj. (*Biguelé*), regarder en bigle, ou les yeux tournés en dedans, loucher. *Cet homme, cette femme bigle.* — *Ind. prés.* Je bigle, tu bigles, il bigle, nous biglons, vous biglez, ils biglent. — *Imparf.* Je biglais, tu biglais, il biglait, nous biglions, vous bigliez, ils biglaient. — *Passé déf.* Je biglai, tu biglas, il bigla, nous biglâmes, vous biglâtes, ils biglèrent. — *Passé ind.* J'ai biglé, etc. — *Passé ind.* J'eus biglé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais biglé, etc. — *Futur.* Je biglerai, tu bigleras, il biglera, nous biglerons, vous biglerez, ils bigleront. — *Futur ant.* J'aurai biglé, etc. — *Cond. prés.* Je biglerais, tu biglerais, il biglerait, nous biglerions, vous bigleriez, ils bigleraient. — *Passé.* J'aurais biglé, etc. —*On dit aussi :*

J'eusse biglé, etc. — *Impér. prés.* Bigle, biglons, biglez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez biglé. — *Subj. prés.* Que je bigle, que tu bigles, qu'il bigle, que nous biglions, que vous bigliez, qu'ils biglent.— *Imparf.* Que je biglasse, que tu biglasses, qu'il biglât, que nous biglassions, que vous biglassiez, qu'ils biglassent. — *Passé.* Que j'aie biglé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse biglé, etc. — *Infin. prés.* Bigler. — *Passé.* Avoir biglé. — *Part. prés.* Biglant (invar.). — *Passé.* Biglé (inv.). — *Passé comp.* Ayant biglé.

BILLARDER, v. n. et a, 1re conj. (*Biiar-der*). — Au jeu de billard, toucher ou pousser plus d'une fois sa bille. *On perd le coup quand on billarde.* — Term. de manége, jeter ses jambes de devant en dehors. *Ce cheval billarde.* — Il est actif, quand il signifie, en terme de mar., chasser des cercles de fer le long des mâts. *Billarder un cercle.* — *Ind. prés.* Je billarde, tu billardes, il billarde, nous billardons, vous billardez, ils billardent. — *Imparf.* Je billardais, tu billardais, il billardait, nous billardions, vous billardiez, ils billardaient. —*Passé déf.* Je billardai, tu billardas, il billarda, nous billardâmes, vous billardâtes, ils billardèrent.— *Passé ind.* J'ai billardé, etc. — *Passé ant.* J'eusse billardé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais billardé, etc. — *Futur.* Je billarderai, tu billarderas, il billardera, nous billarderons, vous billarderez, ils billarderont. — *Futur ant.* J'aurai billardé, etc. — *Cond. prés.* Je billarderais, tu billarderais, il billarderait, nous billarderions, vous billarderiez, ils billarderaient. —*Passé.* J'aurais billardé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse billardé, etc.—*Impér. prés.* Billarde, billardons, billardez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez billardé. — *Subj.. prés.* Que je billarde, que tu billardes, qu'il billarde, que nous billardions, que vous billardiez, qu'ils billardent. — *Imparf.* Que je billardasse, que tu billardasses, qu'il billardât, que nous billardassions, que vous billardassiez, qu'ils billardassent.—*Passé.* Que j'aie billardé, etc. — *Plus-que parf.* Que j'eusse billardé, etc. — *Infin. présent.* Billarder.—*Passé.* Avoir billardé.—*Part. prés.* Billardant (inv.). — *Passé.* Billardé (inv.). *Passé comp.* Avoir billardé.—Passif: *être billardé.*

BILLEBARRER, v. a. 1re conj. (*Bi-iebarré*).—Bigarrer par un mélange bizarre de couleurs. *On a* billebarré *ce papier de tenture d'une étrange façon* (Académie). — *Ind. prés.* Je billebarre, tu billebarres, il billebarre, nous billebarrons, vous billebarrez, ils billebarrent. — *Imparf.* Je billebarrais, tu billebarrais, il billebarrait, nous billebarrions, vous billebarriez, ils billebarraient.—*Passé déf.* Je billebarrai, tu billebarras, il billebarra, nous billebarrâmes, vous billebarrâtes, ils billebarrèrent.—*Passé ind.* J'ai billebarré, etc. — *Passé ant.* J'eus billebarré, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais billebarré, etc.—*Futur.* Je billebarrerai, tu billebarreras, il billebarrera, nous billebarrerons, vous billebarrerez, ils billebarreront.—*Futur ant.* J'aurai billebarré, etc. — *Cond. prés.* Je billebarrerais, tu billebarrerais, il billebarrerait, nous billebarrerions, vous billebarreriez, ils billebarreraient.—*Passé.* J'aurais billebarré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse billebarré, etc. — *Impér. prés.* Billebarre, billebarrons, billebarrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez billebarré.—*Subj. prés.* Que je billebarre, que tu billebarres, qu'il billebarre, que nous billebarrions, que vous billebarriez, qu'ils billebarrent.— *Imparf.* Que je billebarrasse, que tu billebarrasses, qu'il billebarrât, que nous billebarrassions, que vous billebarrassiez, qu'ils billebarrassent. —*Passé.* Que j'aie billebarré, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse billebarré, etc. — *Inf. prés.* Billebarrer. — *Passé.* Avoir billebarré.—*Part. prés.* Billebarrant (inv.). —*Passé.* Billebarré, billebarrée, billebarrés, billebarrées. — *Passé comp.* Ayant billebarré.— Se conjugue avec le pronom personnel. : *se billebarrer* (Omission de l'Académie).—Passif : *être billebarré.* Le participe régit *de. Il est* billebarré de *mille couleurs.*

BILLETER, v. a. et n. 1re conj. (*Biieté*), attacher des étiquettes, des numéros sur des marchandises. *Il faut* billeter *ces pièces de drap, de soie* (Acad.). Vieux. On dit mieux aujourd'hui : *étiqueter.* Le *t* se double dans les temps où il est suivi d'un *e* muet. — *Ind. prés.* Je billette, tu billettes, il billette, nous billetons, vous billetez, ils billettent. — *Imparf.* Je billetais, tu billetais, il billetait, nous billetions, vous billetiez, ils billetaient.—*Passé déf.* Je billetai, tu billetas, il billeta, nous billetâmes, vous billetâtes, ils billetèrent. — *Passé ind.* J'ai billeté, etc. — *Passé ant.* J'eus billeté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais billeté, etc.— *Futur.* Je billetterai, tu billetteras, il billettera, nous billetterons, vous billetterez, il billetteront. — *Futur*

ant. J'aurai billeté, etc.—*Cond.prés.* Je billetterais, tu billetterais, il billetterait, nous billetterions, vous billetteriez, ils billetteraient. — *Passé.* J'aurais billeté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse billeté, etc.—*Impér. prés.* Billette, billetons, billetez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez billeté.—*Subj. prés.* Que je billette, que tu billettes, qu'il billette, que nous billetions, que vous billetiez, qu'ils billettent.—*Imparf.* Que je billetasse, que tu billetasses, qu'il billetât, que nous billetassions, que vous billetassiez, qu'ils billetassent. — *Passé.* Que j'aie billeté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse billeté, etc. — *Infin. prés.* Billeter. — *Passé.* Avoir billeté. — *Part. prés.* Billetant (inv.). — *Passé.* Billeté, billetée, billetés, billetées. *Passé comp.* Ayant billeté. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se billeter* (Omiss. de l'Acad.). — Passif : *être billeté.* Le part. régit *par.*

BILLONNER, v. n. 1re conj. (*Biioné*). —Substituer de la monnaie de billon à la monnaie d'argent. Faire du trafic. *Cet homme s'est enrichi à* billonner (Acad.). — *Indicatif présent.* Je billonne, tu billonnes, il billonne, nous billonnons, vous billonnez, ils billonnent. — *Imp.* Je billonnais, tu billonnais, il billonnait, nous billonnions, vous billonniez, ils billonnaient. —*Passé déf.* Je billonnai, tu billonnas, il billonna, nous billonnâmes, vous billonnâtes, ils billonnèrent.—*Passé ind.* J'ai billonné, etc. — *Passé ant.* J'eus billonné, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais billonné, etc. — *Futur.* Je billonnerai, tu billonneras, il billonnera, nous billonnerons, vous billonnerez, ils billonneront. —*Futur ant.* J'aurai billonné, etc. — *Cond. prés.* Je billonnerais, tu billonnerais, il billonnerait, nous billonnerions, vous billonneriez, ils billonneraient. — *Passé.* J'aurais billonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse billonné, etc.—*Impér. prés.* Billonne, billonnons, billonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez billonné.—*Subj. prés.* Que je billonne, que tu billonnes, qu'il billonne, que nous billonnions, que vous billonniez, qu'ils billonnent. — *Imp.* Que je billonnasse, que tu billonnasses, qu'il billonnât, que nous billonnassions, que vous billonnassiez, qu'ils billonnassent.—*Passé.* Que j'aie billonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse billonné, etc.—*Inf. prés.* Billonner. — *Passé.* Avoir billonné. —*Part. prés.* Billonnant (inv.) — *Passé.* Billonné (invar.). — *Passé comp.* Ayant billonné.

BISER, v. a. et n., 1re conjug. (*Bizé*), —Reteindre ou repasser. *Biser une étoffe.* — Devenir bis. *Cette étoffe bise.* — En term. d'agricult., dégénérer. *Cette terre bise.*—*Ind. prés.* Je bise, tu bises, il bise, nous bisons, vous bisez, ils bisent. — *Imparf.* Je bisais, tu bisais, il bisait, nous bisions, vous bisiez, ils bisaient.—*Passé déf.* Je bisai, tu bisas, il bisa, nous bisâmes, vous bisâtes, ils bisèrent. — *Passé indéf.* J'ai bisé, etc. — *Passé ant.* J'eus bisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bisé, etc.—*Futur.* Je biserai, tu biseras, il bisera, nous biserons, vous biserez, ils biseront. — *Futur ant.* J'aurai bisé, etc. — *Cond. prés.* Je biserais, tu biserais, il biserait, nous biserions, vous biseriez, ils biseraient. — *Passé.* J'aurais bisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse bisé, etc. — *Imp. prés.* Bise, bisons, bisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez bisé.—*Subj. prés.* Que je bise, que tu bises, qu'il bise, que nous bisions, que vous bisiez, qu'ils bisent. — *Imparf.* Que je bisasse, que tu bisasses, qu'il bisât, que nous bisassions, que vous bisassiez, qu'ils bisassent. — *Passé.* Que j'aie bisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bisé, etc. — *Infin. prés.* Biser. — *Passé.* Avoir bisé.—*Part. prés.* Bisant (inv.).— *Passé.* Bisé, bisée, bisés, bisées. — *Passé comp.* Ayant bisé.—Se conjugue avec le pronom personnel. : *se biser* (Omission de l'Académie). — Passif : *être bisé.* Le participe régit *par.*

BISTOURNER, v. a. 1re conjug. (*Bicetourné*).—Tourner une chose dans un sens contraire. *Bistourner une lame d'acier.* — Il signifie aussi tordre les vaisseaux testiculaires d'un cheval pour l'empêcher de procréer. *On a reconnu qu'il y avait plus de danger à* bistourner *un cheval qu'à le couper* (Académie).— *Ind. prés.* Je bistourne, tu bistournes, il bistourne, nous bistournons, vous bistournez, ils bistournent.—*Imp.* Je bistournais, tu bistournais, il bistournait, nous bistournions, vous bistourniez, ils bistournaient.—*Passé défin.* Je bistournai, tu bistournas, il bistourna, nous bistournâmes, vous bistournâtes, ils bistournèrent.—*Passé indéf.* J'ai bistourné, etc. — *Passé ant.* J'eus bistourné, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais bistourné, etc.— *Futur.* Je bistournerai, tu bistourneras, il bistournera, nous bistournerons, vous bistournerez, ils bistourneront.—*Futur passé.* J'aurai bistourné, etc. — *Cond. prés.* Je bistournerais, tu bistournerais, il bistourne-

rait, nous bistournerions, vous bistourneriez, ils bistourneraient.— *Passé.* J'aurais bistourné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse bistourné, etc.— *Impér. prés.* Bistourne, bistournons, bistournez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez bistourné.— *Subj. prés.* Que je bistourne, que tu bistournes, qu'il bistourne, que nous bistournions, que vous bistourniez, qu'ils bistournent. — *Imparf.* Que je bistournasse, que tu bistournasses, qu'il bistournât, que nous bistournassions, que vous bistournassiez, qu'ils bistournassent. — *Passé.* Que j'aie bistourné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bistourné, etc. — *Inf. prés.* Bistourner. — — *Passé.* Avoir bistourné. — *Part. prés.* Bistournant (invar.).— *Passé.* Bistourné, bistournée, bistournés, bistournées. — *Passé comp.* Ayant bistourné.—Se conjugue avec le pronom personnel. : *se bistourner* (Omission de l'Académie). — Passif : *être bistourné.* Le participe régit *par. Ses jambes ont été* bistournées *par accident.*

BIVOUAQUER, v. n. 1re conj. (*Bivoaké*), Passer la nuit en plein air. *L'armée a* bivouaqué. *Ils furent obligés de* bivouaquer *dans la neige, sur la glace* (Académie).— *Indicatif présent.* Je bivouaque, tu bivouaques, il bivouaque, nous bivouaquons, vous bivouaquez, ils bivouaquent.— *Imparf.* Je bivouaquais, tu bivouaquais, il bivouaquait, nous bivouaquions, vous bivouaquiez, ils bivouaquaient. — *Passé déf.* Je bivouaquai, tu bivouaquas, il bivouaqua, nous bivouaquâmes, vous bivouaquâtes, ils bivouaquèrent. — *Passé ind.* J'ai bivouaqué, etc.—*Passé ant.* J'eus bivouaqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bivouaqué, etc. — *Futur.* Je bivouaquerai, tu bivouaqueras, il bivouaquera, nous bivouaquerons, vous bivouaquerez, ils bivouaqueront. — *Futur ant.* J'aurai bivouaqué, etc.—*Cond. prés.* Je bivouaquerais, tu bivouaquerais, il bivouaquerait, nous bivouaquerions, vous bivouaqueriez, ils bivouaqueraient. — *Passé.* J'aurais bivouaqué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse bivouaqué, etc. — *Impér. prés.* Bivouaque, bivouaquons, bivouaquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez bivouaqué.— *Subj. prés.* Que je bivouaque, que tu bivouaques, qu'il bivouaque, que nous bivouaquions, que vous bivouaquiez, qu'ils bivouaquent. — *Imparf.* Que je bivouaquasse, que tu bivouaquasses, qu'il bivouaquât, que nous bivouaquassions, que vous bivouaquassiez, qu'ils bivouaquassent. — *Passé.* Que j'aie bivouaqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bivouaqué, etc. — *Inf. prés.* Bivouaquer. — *Passé.* Avoir bivouaqué. — *Part. prés.* Bivouaquant (inv.) — *Passé.* Bivouaqué (inv.), — *Passé. comp.* Ayant bivouaqué.

BLAMER, v. a. et n. 1re conj. (*Blâmé*), reprendre, condamner. *Je* blâme *également, et ceux qui prennent le parti de louer l'homme et ceux qui prennentle parti de le* blâmer (Pascal). *On* blâme *les gens qui font une grande fortune* (La Bruyère). — Suivi d'un infinitif, régit la préposition *de. Ne* blâmez *pas Perrault de condamner Homère* (Boileau). — Dans cette phrase de Pascal : *Ne* blâmons *pas de fausseté ceux qui,* etc. Blâmer est pris dans le sens *d'accuser.* On dit mieux aujourd'hui, *n'accusons pas de fausseté,* ou bien, *ne blâmons pas de leur fausseté ceux qui,* etc.—(Neutral). *Le sénat savait louer et* blâmer *quand il fallait* (Bossuet). — *Ind. prés.* Je blâme, tu blâmes, il blâme, nous blâmons, vous blâmez, ils blâment. — *Imparf.* Je blâmais, tu blâmais, il blâmait, nous blâmions, vous blâmiez, ils blâmaient.—*Pass. déf.* Je blâmai, tu blâmas, il blâma, nous blâmâmes, vous blâmâtes, ils blâmèrent.— *Pass. ind.* J'ai blâmé, etc. — *Pass. ant.* J'eus blâmé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais blâmé, etc. — *Futur.* Je blâmerai, tu blâmeras, il blâmera, nous blâmerons, vous blâmerez, ils blâmeront.—*Futur ant.* J'aurai blâmé, etc. — *Cond. prés.* Je blâmerais, tu blâmerais, il blâmerait, nous blâmerions, vous blâmeriez, ils blâmeraient. — *Passé.* J'aurais blâmé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse blâmé, etc. — *Impér. prés.* Blâme, blâmons, blâmez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez blâmé. — *Subj. prés.* Que je blâme, que tu blâmes, qu'il blâme, que nous blâmions, que vous blâmiez, qu'ils blâment. — *Imparf.* Que je blâmasse, que tu blâmasses, qu'il blâmât, que nous blâmassions, que vous blâmassiez, qu'ils blâmassent. — *Passé.* Que j'aie blâmé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse blâmé, etc.— *Inf. prés.* Blâmer. — *Passé.* Avoir blâmé. — *Part. prés.* blâmant (inv.). — *Passé.* blâmé, blâmée, blâmés, blâmées. — *Passé. comp.* Ayant blâmé. — Se conjugue avec le pronom personnel *se blâmer* (Omis de l'Acad.). Le participe régit *de* et *par.* — *Etre blâmé de quelqu'un ou par quelqu'un.*

BLANCHIR, v. a. et n. 2e conj. (*Blanchir*), rendre blanc. La révolution a blan-

chi beaucoup de têtes sans les mûrir (Boiste). — *Et du temple déjà l'aube* blanchit *le faîte* (Racine). — Fig. Faire paraître innocent. *On l'accusait de beaucoup de prévarications, mais il a trouvé à la cour des amis qui l'ont entièrement* blanchi (Planche). — Neutral., devenir blanc. *Déjà nous remarquons les eaux de la mer qui* blanchissent *par le mélange de celles du Nil* (Fénelon). — Au fig., passer un long temps de sa vie dans une occupation. *Blanchir dans le service. Blanchir sous les armes, sous le harnais. Ce vieux courtisan a* blanchi *dans l'intrigue* (Acad.). — *Ind. prés.* Je blanchis, tu blanchis, il blanchit, nous blanchissons, vous blanchissez, ils blanchissent — *Imparf.* Je blanchissais, tu blanchissais, il blanchissait, nous blanchissions, vous blanchissiez, ils blanchissaient. —*Pass. déf.* Je blanchis, tu blanchis, il blanchit, nous blanchîmes, vous blanchîtes, ils blanchirent. — *Passé indéf.* J'ai blanchi, etc. — *Pass. ant.* J'eus blanchi, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais blanchi, etc. — *Futur.* Je blanchirai, tu blanchiras, il blanchira, nous blanchirons, vous blanchirez, ils blanchiront. — *Pass.* J'aurai blanchi, etc. — *Cond. prés.* Je blanchirais, tu blanchirais, il blanchirait, nous blanchirions, vous blanchiriez, ils blanchiraient. — *Pass.* J'aurais blanchi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse blanchi, etc. — *Imp. prés.* Blanchis, blanchissons, blanchissez. —*Pass.* Aie, ayons, ayez blanchi —*Subj. prés.* Que je blanchisse, que tu blanchisses, qu'il blanchisse, que nous blanchissions, que vous blanchissiez, qu'ils blanchissent. — *Imparf.* Que je blanchisse, que tu blanchisses, qu'il blanchît, que nous blanchissions, que vous blanchissiez, qu'ils blanchissent. — *Pass.* Que j'aie blanchi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse blanchi, etc. —*Infin. prés.* Blanchir.— *Pass.* Avoir blanchi. —*Part. prés.* Blanchissant (var.).*Ecume blanchissante.*-*Pass.*Blanchi, blanchie, blanchis, blanchies.—*Pass. comp.* Ayant blanchi. — Se conjugue avec le pronom pers : *se blanchir* (Omiss. de l'Ac.). — Passif : *être blanchi.* Le participe régit *par*. *Les âmes blanchies par les pratiques d'une fausse dévotion sont des sépulcres blanchis* (Boiste).

BLASER, v. a., 1re conjug. (*Blazé*), Emousser, affaiblir les sens. *Les excès blasent. La faim est peu coûteuse, c'est l'appétit* blasé *qui ruine* (Lagrange). — *Ind. prés.* Je blase, tu blases, il blase, nous blasons, vous blasez, ils blasent. — *Imparf.* Je blasais, tu blasais, il blasait, nous blasions, vous blasiez, ils blasaient. — *Passé défin.* Je blasai, tu blasas, il blasa, nous blasâmes, vous blasâtes, ils blasèrent. — *Passé ind.* J'ai blasé, etc. —*Passé ant.* J'eus blasé, etc.—*Plus-que-parf* J'avais blasé, etc.— *Futur.* Je blaserai, tu blaseras, il blasera, nous blaserons, vous blaserez, ils blaseront.—*Futur ant.* J'aurai blasé, etc. — *Cond. prés.* Je blaserais, tu blaserais, il blaserait, nous blaserions, vous blaseriez, ils blaseraient. — *Passé.* J'aurais blasé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse blasé, etc. — *Impér. prés.* Blase, blasons, blasez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez blasé. — *Subj. prés.* Que je blase, que tu blases, qu'il blase, que nous blasions, que vous blasiez, qu'ils blasent. — *Imp.* Que je blasasse, que tu blasasses, qu'il blasât, que nous blasassions, que vous blasassiez, qu'ils blasassent.— *Passé.* Que j'aie blasé, etc. — *Plus-que parf.* Que j'eusse blasé, etc — *Inf. prés.* Blaser. — *Passé.* Avoir blasé. — *Part. prés.* Blasant (inv.). — *Passé.* Blasé, blasée, blasés, blasées.—*Passé comp.* Ayant blasé.—Se conjugue avec le pronom personnel. *L'homme se* blase *en vieillissant* (Boiste). Passif : *être blasé.* Le participe régit *de*, *par* et *sur*. *Etre* blasé par *les plaisirs. Etre* blasé sur *tout. Etre blasé de tout.*

BLASONNER, v. a. et n., 1re conjug. (*Blazoné*).—Peindre, graver, ou expliquer des armoiries. *Ce graveur blasonne bien. Cet homme entend bien les armoiries, car il sait les blasonner.*— Au figuré, médire, critiquer. *Passer sa vie à blasonner.* — *Ind. prés.* Je blasonne, tu blasonnes, il blasonne, nous blasonnons, vous blasonnez, ils blasonnent. — *Imp.* Je blasonnais, tu blasonnais, il blasonnait, nous blasonnions, vous blasonniez, ils blasonnaient. —*Passé déf.* Je blasonnai, tu blasonnas, il blasonna, nous blasonnâmes, vous blasonnâtes, ils blasonnèrent. — *Passé ind.* J'ai blasonné, etc. — *Passé ant.* J'eus blasonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais blasonné, etc. — *Futur.* Je blasonnerai, tu blasonneras, il blasonnera, nous blasonnerons, vous blasonnerez, ils blasonneront. — *Futur ant.* J'aurai blasonné, etc. — *Cond. prés.* Je blasonnerais, tu blasonnerais, il blasonnerait, nous blasonnerions, vous blasonneriez, ils blasonneraient. — *Passé.* J'aurais blasonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse blasonné.

etc. — *Impér. prés.* Blasonne, blasonons, blasonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez blasonné.— *Subj. prés.* Que je blasonne, que tu blasonnes, qu'il blasonne, que nous blasonnions, que vous blasonniez, qu'ils blasonnent. — *Imp.* Que je blasonnasse, que tu blasonnasses, qu'il blasonnât, que nous blasonnassions, que vous blasonnassiez, qu'ils blasonnassent.—*Pass.* Que j'aie blasonné, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse blasonné, etc. — *Inf. prés.* Blasonner. — *Passé.* Avoir blasonné. — —*Part. prés.* Blasonnant (inv.). — *Passé.* Blasonné, blasonnée, blasonnés, blasonnées. — *Passé comp.* Ayant blasonné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se blasonner* (Omiss. de l'Acad.).—Passif : *être blasonné.* Le participe régit *par.*

BLASPHÉMER, v. n. et a. 1reconj. (*Blasphémé*), proférer un blasphême, un outrage à la religion, à la divinité. *Ses passions qui* blasphêment *en secret contre la souveraineté de votre ordre* (Massillon). *Ils osent* blasphêmer *tout haut qu'il n'y a point de Dieu* (Id.). — Activement. *Les impies* blasphêment *la religion, parce qu'ils la connaissent mal* (Pascal). *Les réprouvés* blasphêment *les clartés de l'écriture à cause des obscurités qu'ils n'entendent pas.* (Id.). — *Ind. prés.* Je blasphême, tu blasphêmes, il blasphême, nous blasphêmons, vous blasphêmez, ils blasphêment. — *Imparf.* Je blasphêmais, tu blasphêmais, il blasphêmait, nous blasphêmions, vous blasphêmiez, ils blasphêmaient. — *Passé déf.* Je blasphêmai, tu blasphêmas, il blasphêma, nous blasphêmâmes, vous blasphêmâtes, ils blasphêmèrent. — *Passé ind.* J'ai blasphêmé, etc. — *Passé ant.* J'eus blasphêmé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais blasphêmé, etc. — *Futur.* Je blasphêmerai, tu blasphêmeras, il blasphêmera, nous blasphêmerons, vous blasphêmerez, ils blasphêmeront. — *Futur ant.* J'aurai blasphêmé, etc. — *Cond. prés.* Je blasphêmerais, tu blasphêmerais, il blasphêmerait, nous blasphêmerions, vous blasphêmeriez, ils blasphêmeraient. — *Passé.* J'aurais blasphêmé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse blasphêmé, etc. — *Impér. prés.* Blasphême, blasphêmons, blasphêmez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez blasphêmé. — *Subj. prés.* Que je blasphême, que tu blasphêmes, qu'il blasphême, que nous blasphêmions, que vous blasphêmiez, qu'ils blasphêment. — *Imp.* Que je blasphêmasse, que tu blasphêmasses, qu'il blasphêmât, que nous blasphêmassions, que vous blasphêmassiez, qu'ils blasphêmassent.— *Passé.* Que j'aie blasphêmé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse blasphêmé, etc. — *Inf. prés.* Blasphêmer. — *Passé.* Avoir blasphêmé. — *Part. prés.* Blasphêmant (inv.). — *Passé.* Blasphêmé, blasphêmée, blasphêmés, blasphêmées. — *Passé comp.* Ayant blasphêmé. — Ne se conjugue pas pronominalement. — Passif : *être blasphêmé.* — Le participe régit *par.*

BLÉCHIR, v. n. 2e conj. (*Bléchir*). — Devenir blêche ou mou, faible. Peu usité. — *Indicatif présent.* Je bléchis, tu bléchis, il bléchit, nous bléchissons vous bléchissez, ils bléchissent. — *Imparfait.* Je bléchissais, tu bléchissais, il bléchissait, nous bléchissions, vous bléchissiez, ils bléchissaient.— *Passé déf.* Je bléchis, tu bléchis, il bléchit nous bléchîmes, vous bléchîtes, ils bléchirent.—*Pass. ind.* J'ai bléchi, etc. — *Passé ant.* J'eus bléchi, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais bléchi, etc. — *Futur.* Je bléchirai, tu bléchiras, il bléchira, nous bléchirons, vous bléchirez, ils bléchiront. — *Futur pass.* J'aurai bléchi, erc. — *Cond. prés.* Je bléchirais, tu bléchirais, il bléchirait, nous bléchirions, vous bléchiriez, ils bléchiraient.— *Pass.* J'aurais bléchi, etc.— *On dit aussi:* J'eusse bléchi, etc. — *Impér. prés.* Bléchis, bléchissons, bléchissez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez bléchi.—*Subj. prés.* Que je bléchisse, que tu bléchisses, qu'il bléchisse, que nous bléchissions, que vous bléchissiez, qu'ils bléchissent. — *Imp.* Que je bléchisse, que tu bléchisses, qu'il bléchît, que nous bléchissions, que vous bléchissiez, qu'ils bléchissent. — *Pass.* Que j'aie bléchi, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse bléchi, etc. — *Infin. prés.* Avoir bléchi.— *Part. prés.* Bléchissant (inv.).—*Pass.* Bléchi (inv.).—*Passé comp.* Ayant bléchi.

BLÊMIR, v. n. 2e conj. (*Blêmir*). — Devenir blême, pâlir (peu usité). *C'est un comédien, il rougit, il* blêmit *quand il veut* (Académie). — *Ind. prés.* Je blêmis, tu blêmis, il blêmit, nous blêmissons, vous blêmissez, ils blêmissent.— *Imp.* Je blêmissais, tu blêmissais, il blêmissait, nous blêmissions, vous blêmissiez, ils blêmissaient.— *Passé déf.* Je blêmis, tu blêmis, il blêmit, nous blêmîmes, vous blêmîtes, ils blêmirent.— *Passé ind.* J'ai blêmi, etc. — *Passé ant.* J'eus blêmi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais blêmi, etc.—*Futur.* Je blêmirai, tu blêmiras, il blêmira, nous

blêmirons, vous blêmirez, ils blêmiront. — *Futur ant.* J'aurai blêmi, etc. — *Cond. prés.* Je blêmirais, tu blêmirais, il blêmirait, nous blêmirions, vous blêmiriez, ils blêmiraient. — *Passé.* J'aurais blêmi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse blêmi, etc. — etc. — *Impér. prés.* Blêmis, blêmissons, blêmissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez blêmi. — *Subj. prés.* Que je blêmisse, que tu blêmisses, qu'il blémisse, que nous blêmissions, que vous blêmissiez, qu'ils blêmissent. — *Imparf.* Que je blêmisse, que tu blêmisses, qu'il blêmît, que nous blêmissions, que vous blêmissiez, qu'ils blêmissent. — *Passé.* Que j'aie blêmi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse blêmi, etc. — *Infin. prés.* Blêmir. — *Pass.* Avoir blêmi. — *Part. prés.* Blêmissant (inv.). — *Passé.* Blêmi (inv.). — *Passé comp.* Ayant blêmi.

BLESSER, v. a. 1re conj. (*Blécé*), donner un coup qui fait plaie, fracture ou contusion. *Je suis Diomède qui* blessai *Vénus au siège de Troie* (Fénelon). — Au figuré. *C'est le premier trait empoisonné qui* blesse *l'âme* (Massillon). — Affliger vivement, causer une vive douleur. *Je n'ai pas besoin de vous dire combien le cœur tendre de la princesse fut profondément* blessé *par cette mort* (Bossuet). — *Blesser*, en parlant de la passion de l'amour. *L'amour a* blessé *le cœur de la déesse* (Fénelon). — Offenser, manquer de respect. *Si toute religion est une crainte de la divinité, que penser de ceux qui osent la* blesser *dans sa plus vive image, qui est le prince ?* (La Bruyère). — Porter atteinte, faire préjudice, nuire à. *Vous voulez faire croire que c'est* blesser *l'honneur de l'église que de* blesser *celle de votre société* (Pascal). — Choquer, déplaire, être odieux. *On appréhende de* blesser *ceux dont l'affection est utile, et l'aversion dangereuse* (Pascal). — Ne pas observer, manquer à, pêcher contre. *Blesser la loi, blesser la pureté de la langue. La mollesse et l'oisiveté* blessent *également les règles de la piété et les devoirs de la vie civile* (Massillon). — *Ind. prés.* Je blesse, tu blesses, il blesse, nous blessons, vous blessez, ils blessent. — *Imp.* Je blessais, tu blessais, il blessait, nous blessions, vous blessiez, ils blessaient. — *Passé déf.* Je blessai, tu blessas, il blessa, nous blessâmes, vous blessâtes, ils blessèrent. — *Passé ind.* J'ai blessé, etc. — *Passé ant.* J'eus blessé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais blessé, etc. — *Futur.* Je blesserai, tu blesseras, il blessera, nous blesserons, vous blesserez, ils blesseront. — *Futur ant.* J'aurai blessé, etc. — *Cond. prés.* Je blesserais, tu blesserais, il blesserait, nous blesserions, vous blesseriez, ils blesseraient. — *Passé.* J'aurais blessé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse blessé, etc. — *Impér. prés.* Blesse, blessons, blessez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez blessé. — *Subj. prés.* Que je blesse, que tu blesses, qu'il blesse, que nous blessions, que vous blessiez, qu'ils blessent. — *Imp.* Que je blessasse, que tu blessasses, qu'il blessât, que nous blessassions, que vous blessassiez, qu'ils blessassent. — *Passé.* Que j'aie blessé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse blessé, etc. — *Infinitif prés.* Blesser. — *Passé.* Avoir blessé. — *Part. prés.* Blessant (var.). *Terme blessant, parole blessante.* — *Passé.* Blessé, blessée, blessés, blessées. — *Passé comp.* Ayant blessé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se blesser.* — Passif : *être blessé.* — Le participe régit *de* et *par.* — Blessé de. *Ces hommes saints qui ont été* blessés des *femmes* (La Bruyère).

N'insultez pas du moins au malheureux destin
D'un fidèle sujet *blessé de* votre main.
(Voltaire.)

— Blessé par. *Tout son peuple est* blessé par *un tel attentat* (Corneille). *Je n'ai pas besoin de vous dire combien le cœur tendre de la princesse fut profondément* blessé par *cette mort* (Bossuet).

BLEUIR, v. a. et n., 2e conjug. (*Bleuir*). — Rendre bleu, devenir bleu. *Bleuir une pièce de cuivre en l'échauffant.* — *Ind. prés.* Je bleuis, tu bleuis, il bleuit, nous bleuissons, vous bleuissez, ils bleuissent. — *Imparfait.* Je bleuissais, tu bleuissais, il bleuissait, nous bleuissions, vous bleuissiez, ils bleussaient. — *Passé défini.* Je bleuis, tu bleuis, il bleuit, nous bleuîmes, vous bleuîtes, ils bleuirent. — *Passé ind.* J'ai bleui, etc. — *Passé antér.* J'eus bleui, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bleui, etc. — *Futur.* Je bleuirai, tu bleuiras, il bleuira, nous bleuirons, vous bleuirez, ils bleuiront. — *Futur ant.* J'aurai bleui, etc. — *Cond. prés.* Je bleuirais, tu bleuirais, il bleuirait, nous bleuirions, vous bleuiriez, ils bleuiraient. — *Passé.* J'aurais bleui, etc. — *On dit aussi :* J'eusse bleui, etc. — *Impér. prés.* Bleuis, bleuissons, bleuissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez bleui. — *Subj. prés.* Que je bleuisse, que tu bleuisses, qu'il bleuisse, que nous bleuissions, que vous bleuissiez, qu'ils bleuissent. —

Imparf. Que je bleuisse, que tu bleuisses, qu'il bleuît, que nous bleuissions, que vous bleuissiez, qu'ils bleuissent. — *Passé.* Que j'aie bleui, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bleui, etc.—*Infin. prés.* Bleuir.—*Passé.* Avoir bleui. — *Participe prés.* Bleuissant (inv.). — *Passé.* Bleui, bleuie, bleuis, bleuies. — *Passé comp.* Ayant bleui. Se conjugue avec le pronom personnel : *se bleuir.*—Passif : *être bleui.* Le part. régit *par.*

BLINDER, v. a. 1re conj. (*Bleinder*). —Terme de guerre et de marine. Garnir de blindes ou pièces de bois une tranchée, garnir le flanc d'un navire de vieux câbles. *Blinder une casemate, blinder un vaisseau.*—*Ind. prés.* Je blinde, tu blindes, il blinde, nous blindons, vous blindez, ils blindent. — *Imp.* Je blindais, tu blindais, il blindait, nous blindions, vous blindiez, ils blindaient. — *Passé déf.* Je blindai, tu blindas, il blinda, nous blindâmes, vous blindâtes, ils blindèrent. — *Passé ind.* J'ai blindé, etc. — *Passé ant.* J'eus blindé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais blindé, etc.— *Futur.* Je blinderai, tu blinderas, il blindera, nous blinderons, vous blinderez, ils blinderont.— *Passé.* J'aurai blindé, etc.—*Cond. prés.* Je blinderais, tu blinderais, il blinderait, dous blinderions, vous blinderiez, ils blinderaient.— *Passé.* J'aurais blindé, etc. — *On dit aussi* : Que j'eusse blindé, etc. — *Impér. pr.* Blinde, blindons, blindez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez blindé. — *Subj. pr.* Que je blinde, que tu blindes, qu'il blinde, que nous blindions, que vous blindiez, qu'ils blindent.—*Imparf.* Que je blindasse, que tu blindasses, qu'il blindât, que nous blindassions, que vous blindassiez, qu'ils blindassent. — *Passé.* Que j'aie blindé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse blindé, etc. — *Infin. pr.* Blinder. —*Passé.* Avoir blindé. — *Part. pr.* Blindant (inv.). — *Passé.* Blindé, blindée, blindées. — *Passé comp.* Ayant blindé. — — Se conjugue avec le pronom personnel : : *se blinder* (Omission de l'Académie). — Passif : *être blindé.* Le participe régit *de* et *par.*

BLOQUER, v. a. et n., 1re conj. (*Bloké*). —Faire un blocus ou cerner. *Bloquer une ville, un port, une place.* — Remplir de blocage ou menu moëllon une construction. *Bloquer une chaussée.* — Term. d'imprimerie, Mettre une lettre renversée pour une autre. *Bloquer une lettre, une ligne.* -Terme de billard, pousser vivement dans la blouse. *Bloquer une bille.*— *Ind. pr.* Je bloque, tu bloques, il bloque, nous bloquons, vous bloquez, ils bloquent.—*Imp.* Je bloquais, tu bloquais, il bloquait, nous bloquions, vous bloquiez, ils bloquaient.— *Passé déf.* Je bloquai, tu bloquas, il bloqua, nous bloquâmes, vous bloquâtes, ils bloquèrent. — *Passé indéf.* J'ai bloqué, etc.—*Passé ant.* J'eus bloqué, etc. — *Plus que-parf.* J'avais bloqué, etc. —*Futur.* Je bloquerai, tu bloqueras, il bloquera, nous bloquerons, vous bloquerez, ils bloqueront. — *Passé.* J'aurai bloqué, etc. — *Cond. prés.* Je bloquerais, tu bloquerais, il bloquerait, nous bloquerions, vous bloqueriez, ils bloqueraient.—*Pass.* J'aurais bloqué, etc.—*On dit aussi :* J'eusse bloqué, etc. — *Impér. pr.* Bloque, bloquons, bloquez. — *Passé.* Aie, ayons ayez bloqué.— *Subj. prés.* Que je bloque, que tu bloques, qu'il bloque, que nous bloquions, que vous bloquiez, qu'ils bloquent. — *Imp.* Que je bloquasse, que tu bloquasses, qu'il bloquât, que nous bloquassions, que vous bloquassiez, qu'ils bloquassent. — *Passé.* Que j'aie bloqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bloqué, etc. — *Inf. pr.* Bloquer. — *Passé.* Avoir bloqué.—*Part. pr.* Bloquant (inv.).—*Pass.* Bloqué, bloquée, bloqués, bloquées. — *Passé comp.* Ayant bloqué.—Se conjugue avec le pron. pers. : *se bloquer* (Omiss. de l'Acad.). — Passif : *être bloqué.* Le participe régit *par.*

BLOTTIR (SE), v. n. 1re conj. (*Ce blotir*), s'accroupir, se ramasser de manière à tenir le moins d'espace possible. Se dit des hommes et des animaux. *Se blottir dans un coin, dans le lit, sous la table. Les perdrix* se blottissent *devant le chien.* — *Ind. prés.* Je me blottis, tu te blottis, il se blottit, nous nous blottissons, vous vous blottissez, ils se blottissent. — *Imp.* Je me blottissais, tu te blottissais, il se blottissait, nous nous blottissions, vous vous blottissiez, ils se blottissaient. — *Passé déf.* Je me blottis, tu te blottis, il se blottit, nous nous blottîmes, vous vous blottîtes, ils se blottirent. — *Pass. ind.* Je me suis blotti, tu t'es blotti, il s'est blotti, nous nous sommes blottis, vous vous êtes blottis, ils se sont blottis. — *Pass. ant.* Je me fus blotti, tu te fus blotti, il se fut blotti, nous nous fûmes blottis, vous vous fûtes blottis, ils se furent blottis. — *Plus-que-parf.* Je m'étais blotti, tu t'étais blotti, il s'était blotti, nous nous étions blottis, vous vous

étiez blottis, ils s'étaient blottis. — *Futur.* Je me blottirai, tu te blottiras, il se blottira, nous nous blottirons, vous vous blottirez, ils se blottiront. — *Futur ant.* Je me serai blotti, tu te seras blotti, il se sera blotti, nous nous serons blottis, vous vous serez blottis, ils se seront blottis. — *Cond. prés.* Je me blottirais, tu te blottirais, il se blottirait, nous nous blottirions, vous vous blottiriez, ils se blottiraient. — *Passé.* Je me serais blotti, tu te serais blotti, il se serait blotti, nous nous serions blottis, vous vous seriez blottis, ils se seraient blottis. — *On dit aussi :* Je me fusse blotti, tu te fusses blotti, il se fût blotti, nous nous fussions blottis, vous vous fussiez blottis, ils se fussent blottis. — *Impér. prés.* Blottis-toi, blottissons-nous, blottissez-vous. — *Passé.* Sois-toi blotti, soyons-nous blottis, soyez-vous blottis. — *Subj. prés.* Que je me blottisse, que tu te blottisses, qu'il se blottisse, que nous nous blottissions, que vous vous blottissiez, qu'ils se blottissent. — *Imparf.* Que je me blottisse, que tu te blottisses, qu'il se blottît, que nous nous blottissions, que vous vous blottissiez, qu'ils se blottissent. — *Passé.* Que je me sois blotti, que tu te sois blotti, qu'il se soit blotti, que nous nous soyons blottis, que vous vous soyez blottis, qu'ils se soient blottis. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse blotti, que tu te fusses blotti, qu'il se fût blotti, que nous nous fussions blottis, que vous vous fussiez blottis, qu'ils se fussent blottis. — *Inf. prés.* Se blottir. — *Passé.* S'être blotti. — *Part. prés.* Se blottissant (inv.). — *Passé.* Blotti, blottie, blottis, blotties. — *Passé comp.* S'étant blotti.

BLOUSER, v. a. 1re conj. (*Blouzé*), terme de billard. Faire entrer une bille dans la blouse. *Blouser une bille. Blouser son adversaire*, mettre la bille de son adversaire dans une des blouses. — Au figuré, tromper. *Blouser quelqu'un.* — *Ind. prés.* Je blouse, tu blouses, il blouse, nous blousons, vous blousez, ils blousent. — *Imp.* Je blousais, tu blousais, il blousait, nous blousions, vous blousiez, ils blousaient. — *Passé déf.* Je blousai, tu blousas, il blousa, nous blousâmes, vous blousâtes, ils blousèrent. — *Passé ind.* J'ai blousé, etc. — *Passé ant.* J'eus blousé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais blousé, etc. — *Futur.* Je blouserai, tu blouseras, il blousera, nous blouserons, vous blouserez, ils blouseront. — *Futur ant.* J'aurai blousé, etc. — *Cond. prés.* Je blouserais, tu blouserais, il blouserait, nous blouserions, vous blouseriez, ils blouseraient. — *Passé.* J'aurais blousé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse blousé, etc. — *Impér. prés.* Blouse, blousons, blousez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez blousé. — *Subj. prés.* Que je blouse, que tu blouses, qu'il blouse, que nous blousions, que vous blousiez, qu'ils blousent. — *Imp.* Que je blousasse, que tu blousasses, qu'il blousât, que nous blousassions, que vous blousassiez, qu'ils blousassent. — *Passé.* Que j'aie blousé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse blousé, etc. — *Inf. prés.* Blouser. — *Passé.* Avoir blousé. — *Part. prés.* blousant (inv.) — *Passé.* Blousé, blousés, blousée, blousées. — *Passé comp.* Ayant blousé. — Se conjugue avec le pron. pers. et signifie se tromper, se méprendre, se ruiner. *Il craint de se blouser.* — Passif : *être blousé.* Le participe régit *par*.

BLUTER, v. a. et n. 1re conj. (*Bluté*), passer la farine par le bluteau. *Bluter de la farine.* — *Indic. prés.* Je blute, tu blutes, il blute, nous blutons, vous blutez, ils blutent. — *Imparf.* Je blutais, tu blutais, il blutait, nous blutions, vous blutiez, ils blutaient. — *Passé déf.* Je blutai, tu blutas, il bluta, nous blutâmes, vous blutâtes, ils blutèrent. — *Passé indéf.* J'ai bluté, etc. — *Passé ant.* J'eus bluté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bluté, etc — *Futur.* Je bluterai, tu bluteras, il blutera, nous bluterons, vous bluterez, ils bluteront. — *Futur ant.* J'aurai bluté, etc. — *Cond. prés.* Je bluterais, tu bluterais, il bluterait, nous bluterions, vous bluteriez, ils bluteraient. — *Passé.* J'aurais bluté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse bluté, etc. — *Impér. prés.* Blute, blutons, blutez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez bluté. — *Subj. prés.* Que je blute, que tu blutes, qu'il blute, que nous blutions, que vous blutiez, qu'ils blutent. — *Imp.* Que je blutasse, que tu blutasses, qu'il blutât, que nous blutassions, que vous blutassiez, qu'ils blutassent. — *Passé.* Que j'aie bluté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bluté, etc. — — *Inf. prés.* Bluter. — *Passé.* Avoir bluté. — *Part. prés.* Blutant (inv.) — *Passé.* Bluté, blutée, blutés, blutées. — *Pass. comp.* Ayant bluté. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se bluter* (Omission de l'Académie). *Cette farine se blute bien.* — Passif : *être bluté.* Le part. régit *par*.

BOBINER, v. a. 1re conj. (*Bobiné*), dévider du fil, de la soie, etc., sur une bo-

bine. *Bobiner des cocons, des écheveaux.* — *Ind. prés.* Je bobine, tu bobines, il bobine, nous bobinons, vous bobinez, ils bobinent. — *Imparf.* Je bobinais, tu bobinais, il bobinait, nous bobinions, vous bobiniez, ils bobinaient. — *Passé déf.* Je bobinai, tu bobinas, il bobina, nous bobinâmes, vous bobinâtes, ils bobinèrent. — *Passé indéf.* J'ai bobiné, etc. — *Passé ant.* J'eus bobiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bobiné, etc. — *Futur.* Je bobinerai, tu bobineras, il bobinera, nous bobinerons, vous bobinerez, ils bobineront.— *Futur. ant.* J'aurai bobiné, etc. — *Condit. prés.* Je bobinerais, tu bobinerais, il bobinerait, nous bobinerions, vous bobineriez, ils bobineraient.—*Passé.* J'aurais bobiné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse bobiné, etc. — *Impérat. prés.* Bobine, bobinons, bobinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez bobiné — *Subj. prés.* Que je bobine, que tu bobines, qu'il bobine, que nous bobinions, que vous bobiniez, qu'ils bobinent. — *Imparf.* Que je bobinasse, que tu bobinasses, qu'il bobinât, que nous bobinassions, que vous bobinassiez, qu'ils bobinassent. — *Passé.* Que j'aie bobiné, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse bobiné, etc.—*Infin. prés.* Bobiner. — *Passé.* Avoir bobiné. — *Part. prés.* Bobinant (inv.) — *Passé.* Bobiné, bobinée, bobinés, bobinées — *Passé comp.* Ayant bobiné. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se bobiner* (Omission de l'Acad.). *Ces cocons se bobinent avantageusement.*—Passif : *être bobiné.* Le part. régit *par.*

BOCARDER, v. a. 1re conj. (*Bokardé*), terme de métallurgie, passer au bocard ou pilon. *Bocarder la mine*, la pulvériser. — *Indicatif présent.* Je bocarde, tu bocardes, il bocarde, nous bocardons, vous bocardez, ils bocardent. — *Imparf.* Je bocardais, tu bocardais, il bocardait, nous bocardions, vous bocardiez, ils bocardaient. — *Passé déf.* Je bocardai, tu bocardas, il bocarda, nous bocardâmes, vous bocardâtes, ils bocardèrent. — *Passé ind.* J'ai bocardé, etc. — *Passé ant.* J'eus bocardé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bocardé, etc. — *Futur.* Je bocarderai, tu bocarderas, il bocardera, nous bocarderons, vous bocarderez, ils bocarderont. — *Futur ant.* J'aurai bocardé, etc.— *Cond. prés.* Je bocarderais, tu bocarderais, il bocarderait, nous bocarderions, vous bocarderiez, ils bocarderaient. — *Passé.* J'aurais bocardé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse bocardé, etc.—*Impér. prés.* Bocarde, bocardons, bocardez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez bocardé. — *Subj. prés.* Que je bocarde, que tu bocardes, qu'il bocarde, que nous bocardions, que vous bocardiez, qu'ils bocardent. — *Imp.* Que je bocardasse, que tu bocardasses, qu'il bocardât, que nous bocardassions, que vous bocardassiez, qu'ils bocardassent.—*Passé.* Que j'aie bocardé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bocardé, etc. — *Infin. prés.* Bocarder.—*Passé.* Avoir bocardé.—*Part. prés.* Bocardant (inv.) — *Passé.* Bocardé, bocardée, bocardés, bocardées.—*Passé comp.* Ayant bocardé.— Se conjugue avec le pron. pers. : *se bocarder* (Omission de l'Acad.). — Passif : *être bocardé.*

BOISER, v. a. 1re conj. (*Boazé*), garnir de bois. *Boiser un appartement.* — *Indic. prés.* Je boise, tu boises, il boise, nous boisons, vous boisez, ils boisent. — *Imparf.* Je boisais, tu boisais, il boisait, nous boisions, vous boisiez, ils boisaient. — *Passé déf.* Je boisai, tu boisas, il boisa, nous boisâmes, vous boisâtes, ils boisèrent.— *Passé ind.* J'ai boisé, etc.—*Passé ant* J'eus boisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais boisé, etc. — Je boiserai, tu boiseras, il boisera, nous boiserons, vous boiserez, ils boiseront.— *Futur ant.* J'aurai boisé, etc. — *Cond. prés* Je boiserais, tu boiserais, il boiserait, nous boiserions, vous boiseriez, ils boiseraient. — *Passé.* J'aurais boisé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse boisé, etc. — *Impér. prés.* Boise, boisons, boisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez boisé. — *Subj. prés.* Que je boise, que tu boises, qu'il boise, que nous boisions, que vous boisiez, qu'ils boisent. — *Imp.* Que je boisasse, que tu boisasses, qu'il boisât, que nous boisassions, que vous boisassiez, qu'ils boisassent. — *Passé.* Que j'aie boisé, etc. — *Plus-que parf.* Que j'eusse boisé, etc. — *Infin. prés.* Boiser. — *Passé.* Avoir boisé.—*Part. prés.* Boisant (inv.)—*Passé.* Boisé, boisée, boisés, boisées. — *Passé comp.* Ayant boisé. — Passif : *être boisé. Cette colline est boisée*, couverte de bois ou forêts. Le part. régit *de* et *par. Cette montagne est boisée de sapins. Appartement boisé par un menuisier.*

BOITER, v. n., 1re conj. (*Boater*), ne pas marcher droit, incliner à droite et à gauche. *Boiter des deux pieds, boiter des deux hanches.* — *Ind. prés.* Je boite, tu boites, il boite, nous boitons, vous boitez, ils boitent — *Imp.* Je boitais, tu boitais, il

boitait, nous boitions, vous boitiez, ils boitaient. — *Passé déf.* Je boitai, tu boitas, il boita, nous boitâmes, vous boitâtes, ils boitèrent.—*Passé ind.* J'ai boité, etc. — *Passé ant.* J'eus boité, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais boité, etc. —*Futur.* Je boiterai, tu boiteras, il boitera, nous boiterons, vous boiterez, ils boiteront. — *Futur ant.* J'aurai boité, etc.—*Cond. prés.* Je boiterais, tu boiterais, il boiterait, nous boiterions, vous boiteriez, ils boiteraient. — *Passé* J'aurais boité, etc.—*On dit aussi :* J'eusse boité, etc. — *Impér. prés.* Boite, boitons, boitez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez boité. — *Subj. prés.* Que je boite, que tu boites, qu'il boite, que nous boitions, que vous boitiez, qu'ils boitent.—*Imp.* Que je boitasse, que tu boitasses, qu'il boitât, que nous boitassions, que vous boitassiez, qu'ils boitassent. —*Passé.* Que j'aie boité, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse boité, etc. — *Inf. prés.* Boiter.—*Passé.* Avoir boité —*Part. prés.* Boitant (inv.). — *Passé.* Boité (invar.).— *Passé comp.* Ayant boité.

BOMBER, v. a. et n., 1re conj. (*Bombé*), rendre, devenir convexe ou arrondi à l'extérieur. *Bomber un chemin, un ouvrage d'art. Ce mur bombe.* — *Ind. prés.* Je bombe, tu bombes, il bombe, nous bombons, vous bombez, ils bombent. — *Imp.* Je bombais, tu bombais, il bombait, nous bombions, vous bombiez, ils bombaient. —*Passé déf.* Je bombai, tu bombas, il bomba, nous bombâmes, vous bombâtes, ils bombèrent. — *Passé ind.* J'ai bombé, etc.—*Passé ant.* J'eus bombé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais bombé, etc. — *Futur.* Je bomberai, tu bomberas, il bombera, nous bomberons, vous bomberez, ils bomberont. —*Futur ant.* J'aurai bombé, etc. — *Cond. prés.* Je bomberais, tu bomberais, il bomberait, nous bomberions, vous bomberiez, ils bomberaient. — *Passé.* J'aurais bombé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse bombé, etc.— *Impér. prés.* Bombe, bombons, bombez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez bombé.—*Subjonct. prés.* Que je bombe, que tu bombes, qu'il bombe, que nous bombions, que vous bombiez, qu'ils bombent. — *Imp.* Que je bombasse, que tu bombasses, qu'il bombât, que nous bombassions, que vous bombassiez, qu'ils bombassent.—*Passé.* Que j'aie bombé, etc. — *Plus-que parf.* Que j'eusse bombé, etc.—*Inf. prés.* Bomber.—*Passé.* Avoir bombé.—*Par. prés.* Bombant (invariable).—*Passé.* Bombé, bombée, bombés, bombées.—*Passé comp.* Ayant bombé. — Se conjugue avec le pronom. personnel : *se bomber* (Omission de l'Académie). —Passif : *être bombé.*— Le participe régit *par.*

BONDONNER, v. a., 1re conj. (*Bondonné*), boucher avec un bondon ou cheville de bois. *Bondonner une futaille. On ne* bondonne *le vin nouveau que lorsqu'il a cessé de fermenter* (Acad.). — *Ind. prés.* Je bondonne, tu bondonnes, il bondonne, nous bondonnons, vous bondonnez, ils bondonnent. — *Imp.* Je bondonnais, tu bondonnais, il bondonnait, nous bondonnions, vous bondonniez, ils bondonnaient. —*Passé déf.* Je bondonnai, tu bondonnas, il bondonna, nous bondonnâmes, vous bondonnâtes, ils bondonnèrent. — *Passé ind.* J'ai bondonné, etc. — *Passé ant.* J'eus bondonné, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais bondonné, etc. —*Futur.* Je bondonnerai, tu bondonneras, il bondonnera, nous bondonnerons, vous bondonnerez, ils bondonneront.—*Futur ant.* J'aurai bondonné, etc. — *Cond. prés.* Je bondonnerais, tu bondonnerais, il bondonnerait, nous bondonnerions, vous bondonneriez, ils bondonneraient.— *Passé.* J'aurais bondonné, etc.—*On dit aussi :* J'eusse bondonné, etc. — *Impér. prés.* Bondonne, bondonnons, bondonnez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez bondonné.—*Subj. prés.* Que je bondonne, que tu bondonnes, qu'il bondonne, que nous bondonnions, que vous bondonniez, qu'ils bondonnent.— *Imp.* Que je bondonnasse, que tu bondonnasses, qu'il bondonnât, que nous bondonnassions, que vous bondonnassiez, qu'ils bondonnassent. — *Passé.* Que j'aie bondonné, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse bondonné, etc. — *Inf. prés.* Bondonner. —*Passé.* Avoir bondonné. — —*Part. prés.* Bondonnant (inv.).—*Passé.* Bondonné, bondonnée, bondonnés, bondonnées. — *Passé comp.* Ayant bondonné. — Se conjugue avec le pronom pers. *se. Le vin se bondonne en février ou en mars.*—Passif : *être bondonné.*—Le partic. régit *par.*

BONIFIER, v. a. 1re conj. (*Bonifié*), améliorer, mettre en meilleur état. *Bonifier des terres.* — Il signifie aussi suppléer un déficit. *Si cette place ne vous vaut pas mille écus, je vous* bonifierai *ce qui vous manquera* (Académie). — *Ind. prés.* Je bonifie, tu bonifies, il bonifie, nous bonifions, vous bonifiez, ils bonifient. — *Imparf.* Je bonifiais, tu bonifiais, il bonifiait nous bonifiions, vous bonifiiez,

ils bonifiaient. — *Passé. déf.* Je bonifiai, tu bonifias, il bonifia, nous bonifiâmes, vous bonifiâtes, ils bonifièrent.—*Passé ind.* J'ai bonifié, etc. — *Passé ant.* J'eus bonifié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bonifié, etc. — *Futur.* Je bonifierai, tu bonifieras, il bonifiera, nous bonifierons, vous bonifierez, ils bonifieront. — *Futur ant.* J'aurai bonifié, etc. — *Cond. prés* Je bonifierais, tu bonifierais, il bonifierait, nous bonifierions, vous bonifieriez, ils bonifieraient.— *Passé.* J'aurais bonifié, etc.—*On dit aussi :* J'eusse bonifié, etc. — *Impér. prés.* Bonifie, bonifions, bonifiez.*Passé.*—Aie, ayons, ayez bonifié.— *Subjonctif prés.* Que je bonifie, que tu bonifies, qu'il bonifie, que nous bonifiions, que vous bonifiiez, qu'ils bonifient.—*Imp.*Que je bonifiasse, que tu bonifiasses, qu'il bonifiât, que nous bonifiassions, que vous bonifiassiez, qu'ils bonifiassent.— *Passé.* Que j'aie bonifié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bonifié, etc. — *Infinitif prés.* Bonifier. — *Passé.* Avoir bonifié. — *Part. prés.* Bonifiant (var.). *Choses bonifiantes.* — *Passé.* Bonifié bonifiée, bonifiés, bonifiées. — *Passé comp.* Ayant bonifié.— Se conjugue avec le pron. pers. : *se bonifier* (Om. de l'Acad.). *Le vin, le café, etc. se* bonifient *lorsqu'on les garde.* —Passif : *être bonifié.* Le participe régit *par*

BONNETER, v a. 1re conj. (*Boneté*), saluer bassement, rendre des respects assidus et intéressés. *Je ne saurais trop bonneter ces messieurs. Ces messieurs veulent être bonnetés* (Acad.).—Dans ce verbe le *t* redouble dans les temps où il est suivi d'un *e* muet. *Je bonnette, je bonnetterai.* — *Ind. prés.* Je bonnette, tu bonnettes, il bonnette, nous bonnetons, vous bonnetez, ils bonnettent. — *Imparf.* Je bonnetais, tu bonnetais, il bonnetait, nous bonnetions, vous bonnetiez, ils bonnetaient. — *Passé déf.* Je bonnetai, tu bonnetas, il bonneta, nous bonnetâmes, vous bonnetâtes, ils bonnetèrent. — *Passé indéf.* J'ai bonneté, etc. — *Passé ant.* J'eus bonneté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bonneté, etc. — *Futur.* Je bonnetterai, tu bonnetteras, il bonnettera, nous bonnetterons, vous bonnetterez, ils bonnetteront. — *Futur ant.* J'aurai bonneté, etc. — *Cond. prés.* Je bonnetterais, tu bonnetterais, il bonnetterait, nous bonnetterions, vous bonnetteriez, ils bonnetteraient. — *Passé.* J'aurais bonneté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse bonneté, etc.—*Impér. prés.* Bonnette, bonnetons, bonnetez. — *Passé* Aie, ayons, ayez bonneté.—*Subj. prés.* Que je bonnette, que tu bonnettes, qu'il bonnette, que nous bonnetions, que vous bonnetiez, qu'ils bonnettent. — *Imparf.* Que je bonnetasse, que tu bonnetasses, qu'il bonnetât, que nous bonnetassions, que vous bonnetassiez, qu'ils bonnetassent. — *Passé.* Que j'aie bonneté, etc. — —*Plus-que-parf.* Que j'eusse bonneté, etc. — *Inf. prés.* Bonneter. — *Passé.* Avoir bonneté. — *Part. prés.* Bonnetant (inv.). — *Passé.* Bonneté, bonnetée, bonnetés, bonnetées. — *Passé comp.* Ayant bonneté. —Passif : *être bonneté.* Le part. régit *par.*

BORDAYER, v. n. 1re conjug.(*Bordéié*), t. de mar., courir des bordées, aller en louvoyant. *Le vent contraire nous faisait* bordayer. Dans ce verbe l'*y* grec se change en *i* simple toutes les fois qu'il est suivi d'un *e* muet.—*Indicatif prés.* Je bordaie, tu bordaies, il bordaie, nous bordayons, vous bordayez, ils bordaient.—*Imparf.* Je bordayais, tu bordayais, il bordayait, nous bordayons, vous bordayez, ils bordayaient. —*Passé. défini.* Je bordayai, tu bordayas, il bordaya, nous bordayâmes, vous bordayâtes, ils bordayèrent. — *Passé indéfini.* J'ai bordayé, etc. — *Passé ant.* J'eus bordayé, etc.—*Plus-que-parf* J'avais bordayé, etc.— *Futur.* Je bordaierai, tu bordaieras, il bordaiera, nous bordaierons, vous bordaierez, ils bordaieront.—*Futur.ant.*J'aurai bordayé, etc.—*Cond. prés.* Je bordaierais, tu bordaierais, il bordaierait, nous bordaierions, vous bordaieriez, ils bordaieraient.— *Passé.* J'aurais bordayé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse bordayé, etc. — *Impér. prés.* Bordaie, bordayons, bordayez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez bordayé.— *Subj. prés.* Que je bordaie, que tu bordaies, qu'il bordaie, que nous bordayions, que vous bordayiez, qu'ils bordaient. — *Imparf.* Que je bordayasse, que tu bordayasses, qu'il bordayât, que nous bordayassions, que vous bordayassiez, qu'ils bordayassent.— *Passé.* Que j'aie bordayé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bordayé, etc. — *Impér. prés.* Bordayer.—*Passé,* Avoir bordayé.—*Part. prés.* Bordayant (inv.). — *Passé.* Bordayé (inv.). — *Passé comp.* Ayant bordayé.

BORDER, v.a. et n. 1re conj.(*Bordé*), garnir le bord d'une étoffe, d'un meuble, etc. *Border un manteau, etc.*—Il signifie aussi être placé le long de certaines choses. *Les gazons fleuris dont un printemps éternel* bordait *son île* (Fénelon).— Il signifie encore côtoyer. *La flotte ne fit que* border

ces côtes (Acad.). — *Ind. prés.* Je borde, tu bordes, il borde, nous bordons, vous bordez, ils bordent.—*Imparf.* Je bordais, tu bordais, il bordait, nous bordions, vous bordiez, ils bordaient. — *Passé déf.* Je bordai, tu bordas, il borda, nous bordâmes, vous bordâtes, ils bordèrent.—*Passé ind.* J'ai bordé, etc. — *Passé ant.* J'eus bordé, etc.—*Plus-que-parfait.* J'avais bordé, etc.—*Futur.* Je borderai, tu borderas, il bordera, nous borderons, vous borderez, ils borderont.—*Futur ant.* J'aurai bordé, etc. — *Cond. prés.* Je borderais, tu borderais, il borderait, nous borderions, vous borderiez, ils borderaient. — *Passé.* J'aurais bordé, etc.— *On dit aussi:* J'eusse bordé, etc.—*Impér. prés.* Borde, bordons, bordez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez bordé. —*Subj. prés.* Que je borde, que tu bordes, qu'il borde, que nous bordions, que vous bordiez, qu'ils bordent. — *Imparf.* Que je bordasse, que tu bordasses, qu'il bordât, que nous bordassions, que vous bordassiez, qu'ils bordassent.—*Passé.* Que j'aie bordé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse bordé, etc.—*Inf. prés.* Border.—*Passé.* Avoir bordé.— *Part. prés.* Bordant (invar.). — *Passé.* Bordé, bordée, bordés, bordées.— *Passé comp.* Ayant bordé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se border* (Omission de l'Académie). — Passif : *être bordé.* Le participe régit *de* et *par*. *Les chemins y sont* bordés de *lauriers, de grenadiers, de jasmins et d'autres arbustes* (Fénelon). *L'arène était* bordée par *un grand amphithéâtre* (id.).

BORNER, v. a. 1re conj. (*Borné*), mettre des bornes. *Borner un champ. Borner un vignoble.* — Servir de borne, de limite. *L'Euphrate* bornera *son empire et le vôtre* (Racine). — Limiter, resserrer dans une certaine étendue, dans un certain espace. *La mer et les Alpes* bornent *l'Italie* (Acad.). — *Une longue levée* borne *et resserre le lit de la Seine* (Labruyère). — Fig., *l'horison* borne *notre vue* (Massillon). — Modérer. Bornons *ce respect que nous avons pour les anciens* (Pascal), — Mettre fin à une chose. *La mort* borne *tous nos travaux* (Massillon). — *Borner à. Les riches sont ceux qui savent* borner *leurs désirs* à *leurs facultés* (Mme Guilbert). —*Ind. prés.* Je borne, tu bornes, il borne, nous bornons, vous bornez, ils bornent. — *Imparf.* Je bornais, tu bornais, il bornait, nous bornions, vous borniez, ils bornaient. — *Passé déf.* Je bornai, tu bornas, il borna, nous bornâmes, vous bornâtes, ils bornèrent. — *Passé ind.* J'ai borné, etc.— *Passé ant.* J'eus borné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais borné, etc. — *Futur.* Je bornerai, tu borneras, il bornera, nous bornerons, vous bornerez, ils borneront. — *Futur. ant.* J'aurai borné, etc. — *Cond. prés.* Je bornerais, tu bornerais, il bornerait, nous bornerions, vous borneriez, ils borneraient. — *Passé.* J'aurais borné, etc.—*On dit aussi :* J'eusse borné, etc. — *Impér. prés.* Borne, bornons, bornez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez borné. — *Subj. prés.* Que je borne, que tu bornes, qu'il borne, que nous bornions, que vous borniez, qu'ils bornent.— *Imp.* Que je bornasse, que tu bornasses, qu'il bornât, que nous bornassions, que vous bornassiez, qu'ils bornassent.—*Passé.* Que j'aie borné, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse borné. etc. — *Inf. prés.* Borner.— — *Passé.* Avoir borné. — *Part. prés.* Bornant (invar.). — *Passé.* Borné, bornée, bornés, bornées. — *Passé comp.* Ayant borné. — Se conjugue avec le pron. pers. *se borner. Qui ne sait* se borner *ne sut jamais écrire* (Boileau). — *Se borner à. Tous nos soins devraient* se borner *à connaître la vérité; tous nos talens à la manifester; tout notre zèle à la défendre* (Massillon). — Passif : *être borné.* — Le participe régit *de* et *par*.—Borné de. *Voyez* d'*un temps si court leur puissance* bornée (Corneille). — Borné par. *Il est* borné par *une grande forêt du côté du levant* (Ac.).

BORNOYER, v. a. et n., 1re conj. (*Bornôié*), regarder d'un œil pour aligner. *Cet ingénieur est en train de bornoyer.* — Il signifie aussi planter des jalons le long d'un chemin pour servir d'alignement. *Bornoyer une route.* L'*y*grec se change en *i* simple dans les temps où il est suivi d'un *e* muet. — *Indicatif présent.* Je bornoie, tu bornoies, il bornoie, nous bornoyons, vous bornoyez, ils bornoient. — *Imparf.* Je bornoyais, tu bornoyais il bornoyait, nous bornoyions, vous bornoyiez, ils bornoyaient. — *Pass. déf.* Je bornoyai, tu bornoyas, il bornoya, nous bornoyâmes, vous bornoyâtes, ils bornoyèrent. — *Pass. ind.* J'ai bornoyé, etc. — *Pass. ant.* J'eus bornoyé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais bornoyé, etc. — *Futur.* Je bornoierai, tu bornoieras, il bornoiera, nous bornoierons, vous bornoierez, ils bornoieront. *Futur ant.* J'aurai bornoyé, etc.— *Cond. prés.* Je bornoierais, tu bor-

noierais, il bornoierait, nous bornoierions, vous bornoieriez, ils bornoieraient. — *Passé*. J'aurais bornoyé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse bornoyé, etc. — *Imp. prés.* Bornoie, bornoyons, bornoyez — *Pass.* Aie, ayons, ayez bornoyé. — *Subj. prés.* Que je bornoie, que tu bornoies, qu'il bornoie, que nous bornoyions, que vous bornoyiez, qu'ils bornoient.—*Imparf.* Que je bornoyasse, que tu bornoyasses, qu'il bornoyât, que nous bornoyassions, que vous bornoyassiez, qu'ils bornoyassent. — *Passé.* Que j'aie bornoyé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bornoyé, etc.— *Inf. prés.* Bornoyer.— *Pass.* Avoir bornoyé. — *Part. prés.* Bornoyant (inv.) — *Pass.* Bornoyé, bornoyée, bornoyés, bornoyées. — *Pass. comp.* Ayant bornoyé. — Passif : *Être bornoyé.* Le participe régit *par.*

BOSSELER, v. a. 1re conj. (*Bocelé*), travailler en bosse. *Bosseler de la vaisselle, de l'argenterie.* Quoiqu'en dise l'Académie, il ne faut pas confondre ce verbe avec *bossuer*, qui signifie faire des bosses. — Dans les temps du verbe *bosseler*, où la lettre *l* est suivie d'un *e* muet, cette lettre se redouble. *Je bosselle, je bossellerai.* — *Ind. prés.* Je bosselle, tu bosselles, il bosselle, nous bosselons, vous bosselez, ils bossellent.— *Imparf.* Je bosselais, tu bosselais, il bosselait, nous bosselions, vous bosseliez, ils bosselaient. — *Passé déf.* Je bosselai, tu bosselas, il bossela, nous bosselâmes, vous bosselâtes, ils bosselèrent. — —*Passé indéf.* J'ai bosselé, etc. — *Passé ant.* J'eus bosselé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bosselé, etc. — *Futur.* Je bossellerai, tu bosselleras, il bossellera, nous bossellerons, vous bossellerez, ils bosselleront. —*Futur ant.* J'aurai bosselé, etc. — *Cond. pr.* Je bossellerais, tu bossellerais, il bossellerait, nous bossellerions, vous bosselleriez, ils bosselleraient.— *Passé.* J'aurais bosselé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse bosselé, etc.— *Impér. prés.* Bosselle, bosselons, bosselez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez bosselé.— *Subj. prés.* Que je bosselle, que tu bosselles, qu'il bosselle, que nous bosselions, que vous bosseliez, qu'ils bossellent.— *Imparf.* Que je bosselasse, que tu bosselasses, qu'il bosselât, que nous bosselassions, que vous bosselassiez, qu'ils bosselassent. — *Passé.* Que j'aie bosselé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse bosselé, etc. — *Infin. prés.* Bosseler. — *Passé.* Avoir bosselé.— *Part. prés.* Bosselant (inv.). — *Passé.* Bosselé, bosselée, bosselés bosselées. — *Passé composé.* Ayant bosselé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se bosseler* (Om. de l'Académie). — Passif : *Etre bosselé.* Le participe régit *par.*

BOSSUER, v. a., 1re conj. (*Boçué*), faire des bosses, des creux. *Bossuer des plats, bossuer des assiettes.* Ne confondez pas ce verbe avec *bosseler*, qui signifie *travailler en bosse.* — *Ind. prés.* Je bossue, tu bossues, il bossue, nous bossuons, vous bossuez, ils bossuent.—*Imp.* Je bossuais, tu bossuais, il bossuait, nous bossuions, vous bossuiez, ils bossuaient. — *Pass. déf.* Je bossuai, tu bossuas, il bossua, nous bossuâmes, vous bossuâtes, ils bossuèrent. — *Pass. ind.* J'ai bossué, etc. — *Pass. ant.* J'eus bossué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bossué, etc.— *Futur.* Je bossuerai, tu bossueras, il bossuera, nous bossuerons, vous bossuerez, ils bossueront. — *Futur ant.* J'aurai bossué, etc. — *Cond. prés.* Je bossuerais, tu bossuerais, il bossuerait, nous bossuerions, vous bossueriez, ils bossueraient. — *Passé.* J'aurais bossué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse bossué, etc. — *Imp. prés.* Bossue, bossuons, bossuez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez bossué. — *Subj. prés.* Que je bossue, que tu bossues, qu'il bossue, que nous bossuions, que vous bossuiez, qu'ils bossuent. — *Imparfait.* Que je bossuasse, que tu bossuasses, qu'il bossuât, que nous bossuassions, que vous bossuassiez, qu'ils bossuassent. — *Passé.* Que j'aie bossué, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse bossué, etc. — *Infinitif prés.* Bossuer. — *Pass.* Avoir bossué. — *Part. prés.* — Bossuant (invariable.). — *Pass.* Bossué, bossuée, bossués, bossuées. — *Passé comp.* Ayant bossué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se bossuer* (Om. de l'Académie). — Passif : *être bossué.* Le part. régit *par.*

BOTTER, v. a., 1re conjug. (*Boté*), faire ou mettre des bottes. *Botter quelqu'un. Ce cordonnier botte bien.* — *Ind. prés.* Je botte, tu bottes, il botte, nous bottons, vous bottez, ils bottent.— *Imparf.* Je bottais, tu bottais, il bottait, nous bottions, vous bottiez, ils bottaient. — *Passé déf.* Je bottai, tu bottas, il botta, nous bottâmes, vous bottâtes, ils bottèrent.— *Passé ind.* J'ai botté, etc. — *Passé ant.* J'eus botté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais botté, etc. — *Futur.* Je botterai, tu botteras, il bottera, nous botterons, vous botterez, ils botteront. — *Futur ant.* J'aurai botté, etc. — *Cond. prés.* Je botterais, tu bot

terais, il botterait, nous botterions, vous botteriez, ils botteraient.— *Passé.* J'aurais botté, etc.— *On dit aussi:* J'eusse botté, etc. *Impér. prés.* Botte, bottons, bottez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez botté — *Subj. prés.* Que je botte, que tu bottes, qu'il botte, que nous bottions, que vous bottiez, qu'ils bottent. *Imparf.* — Que je bottasse, que tu bottasses, qu'il bottât, que nous bottassions, que vous bottassiez, qu'ils bottassent, — *Passé.* Que j'aie botté, etc. — —*Plus-que-parf.* Que j'eusse botté, etc.— *Inf. prés.* Botter. — *Passé.* Avoir botté. — *Part. prés.* Bottant (invar.) — *Passé.* Botté, bottée, bottés, bottées. — *Passé comp.* Ayant botté. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se botter* (Omiss. de l'Acad.). — Passif : *Etre botté.* Le part. régit *par.*

BOTTELER, v. a., 1[re] conj. (*Botelé*), lier en bottes. *Botteler du foin, botteler de la paille, botteler des raves, des asperges.* Dans ce verbe, on redouble la lettre *l* dans tous les temps où elle est suivie d'un *e* muet. *Ces paysans bottellent de la paille, ils bottelleront des asperges.* — —*Ind. prés.* Je bottelle, tu bottelles, il bottelle, nous bottelons, vous bottelez, ils bottellent. —*Imparf.* Je bottelais, tu bottelais, il bottelait, nous bottelions, vous botteliez, ils bottelaient. — *Pass. déf.* Je bottelai, tu bottelas, il bottela, nous bottelâmes, vous bottelâtes, ils bottelèrent. — *Pass. indéfini.* J'ai bottelé, etc. — *Passé antér.* J'eus bottelé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bottelé, etc. —*Futur.* Je bottellerai, tu bottelleras, il bottellera, nous bottellerons, vous bottellerez, ils bottelleront. — *Futur ant.* J'aurai bottelé etc. — *Cond. prés.* Je bottellerais, tu bottellerais, il bottellerait, nous bottellerions, vous bottelleriez, ils bottelleraient.— *Pass.* J'aurais bottelé, etc.—*On dit aussi:* J'eusse bottelé, etc. — *Imp. prés.* Bottelle, bottelons, bottelez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez bottelé. — *Subj. prés.* Que je bottelle, que tu bottelles, qu'il bottelle, que nous bottelions, que vous botteliez, qu'ils bottellent. — *Imparf.* Que je bottelasse, que tu bottelasses, qu'il bottelât, que nous bottelassions, que vous bottelassiez, qu'ils bottelassent. — *Passé.* Que j'aie bottelé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bottelé, etc. — *Infin. prés.* Botteler, — *Passé.* Avoir bottelé. — *Part. prés.* Bottelant (inv.). — *Passé.* Bottelé, bottelée, bottelés, bottelées. — *Passé comp.* Ayant bottelé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se botteler* (Om. de l'Académie). —Passif : *être bottelé.* Le part. régit *par.*

BOUCANER, v. a. et n., 1[re] conj. (*Boukané.* — Faire sécher à la fumée. *Boucaner de la viande.*— Il signifie aussi aller à la chasse des bœufs sauvages, ou des boucs. *Ces insulaires passent leur vie à boucaner.* — *Indicatif prés.* Je boucane, tu boucanes, il boucane, nous boucanons, vous boucanez, ils boucanent. — *Imp.* Je boucanais, tu boucanais, il boucanait, nous boucanions, vous boucaniez, ils boucanaient.—*Passé déf.* Je boucanai, tu boucanas, il boucana, nous boucanâmes, vous boucanâtes, ils boucanèrent. —*Passé ind.* J'ai boucané, etc. — *Passé ant.* J'eus boucané, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais boucané, etc. — *Futur.* Je boucanerai, tu boucaneras, il boucanera, nous boucanerons, vous boucanerez, ils boucaneront.— *Futur antér.* J'aurai boucané, etc.—*Cond. prés.* Je boucanerais, tu boucanerais, il boucanerait, nous boucanerions, vous boucaneriez, ils boucaneraient. — *Passé.* J'aurais boucané, etc. — *On dit aussi:* J'eusse boucané, etc. — *Impér.* Boucane, boucanons, boucanez.— *Passé.* aie, ayons, ayez boucané.— *Subj. prés.* Que je boucane, que tu boucanes, qu'il boucane, que nous boucanions, que vous boucaniez, qu'ils boucanent. — *Imp.* Que je boucanasse, que tu boucanasses, qu'il boucanât, que nous boucanassions, que vous boucanassiez, qu'ils boucanassent. — *Passé.* Que j'aie boucané, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse boucané, etc. — *Inf. prés.* Boucaner. — *Passé.* Avoir boucané. — *Part. prés* Boucanant (inv.) — *Passé.* Boucané, boucanée, boucanés, boucanées. — *Passé comp.* Ayant boucané.— Se conjugue avec le pronon pers., *se boucaner* (Omission de l'Acad.).—*Ces cuirs se boucanent facilement.* Passif : *Etre boucané* Le participe régit *par.*

BOUCHER, v. a., 1[re] conj. (*Bouché*), fermer une ouverture. *Boucher une porte, une fenêtre, une bouteille.* — *Boucher le passage, boucher le chemin, boucher les avenues*, empêcher qu'on n'y puisse passer. —Masquer. *Ce bâtiment me bouche la vue.* — *Faire boucher les vues d'un bâtiment*, en faire boucher les fenêtres. — *Boucher un trou*, payer une dette. Fam. —*Ind. prés.* Je bouche, tu bouches, il bouche, nous bouchons, vous bouchez, ils bouchent. — *Imparf.* Je bouchais, tu bouchais, il bouchait, nous bouchions, vous

bouchiez, ils bouchaient. — *Pass. déf.* Je bouchai, tu bouchas, il boucha, nous bouchâmes, vous bouchâtes, ils bouchèrent. — *Pass. ind.* J'ai bouché, etc. — *Pass. ant.* J'eus bouché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bouché, etc. — *Futur.* Je boucherai, tu boucheras, il bouchera, nous boucherons, vous boucherez, ils boucheront. — *Futur ant.* J'aurai bouché, etc. — *Cond. prés.* Je boucherais, tu boucherais, il boucherait, nous boucherions, vous boucheriez, ils boucheraient. — *Pass.* J'aurais bouché, etc. —*On dit aussi :* J'eusse bouché, etc. — *Impér. prés.* Bouche, bouchons, bouchez. —*Pass.* Aie, ayons, ayez bouché. — *Subj. prés.* Que je bouche, que tu bouches, qu'il bouche, que nous bouchions, que vous bouchiez, qu'ils bouchent — *Imparf.* Que je bouchasse, que tu bouchasses, qu'il bouchât, que nous bouchassions, que vous bouchassiez, qu'ils bouchassent. — *Pass.*Que j'aie bouché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bouché, etc. — *Infin. prés.* Boucher. — *Passé.* Avoir bouché. — *Part. prés.* Bouchant (inv.). — *Pass.* Bouché, bouchée, bouchés, bouchées. — *Pass. comp.* Ayant bouché— Se conjugue pronominalement : *se boucher.* — *Les peuples les plus grossiers entendent le langage des cieux, l'impie seul* se bouche *les oreilles* (Massillon). — Passif : *Etre bouché.* Le part. régit *par. Celui-ci, plus cruel encore, a les oreilles* bouchées par *les préventions* (Bossuet).

BOUCHONNER, v. a., 1[re] conj. (*Bouchoné*), mettre en bouchon. *Bouchonner du linge.* — Frotter avec un bouchon de paille. *Bouchonner un cheval.* — Famil., caresser, cajoler. *Bouchonner des enfants.* —*Indic. prés.* Je bouchonne, tu bouchonnes, il bouchonne, nous bouchonnons, vous bonchonnez, ils bouchonnent. — *Imp.* Je bouchonnais, tu bouchonnais, il bouchonnait, nous bouchonnions, vous bouchonniez, ils bouchonnaient. — *Pass. déf.* Je bouchonnai, tu bouchonnas, il bouchonna, nous bouchonnâmes, vous bouchonnâtes, ils bouchonnèrent. —*Pass. ind.* J'ai bouchonné, etc.— *Pass. ant.* J'eus bouchonné, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais bouchonné, etc.— *Futur.* Je bouchonnerai, tu bouchonneras, il bouchonnera, nous bouchonnerons, vous bouchonnerez, ils bouchonneront. — *Futur antérieur.* J'aurais bouchonné. — *Conditionnel présent.* Je bouchonnerais, tu bouchonnerais, il bouchonnerait, nous bouchonnerions, vous bouchonneriez, ils bouchonneraient. — *Passé.* J'aurais bouchonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse bouchonné, etc. — *Impér. prés.* Bouchonne, bouchonnons, bouchonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez bouchonné.— *Subj. prés.* Que je bouchonne, que tu bouchonnes, qu'il bouchonne, que nous bouchonnions, que vous bouchonniez, qu'ils bouchonnent.— *Imparf.* Que je bouchonnasse, que tu bouchonnasses, qu'il bouchonnât, que nous bouchonnassions, que vous bouchonnassiez, qu'ils bouchonnassent.—*Passé.* Que j'aie bouchonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bouchonné, etc. — *Inf. prés.* Bouchonner. — *Passé.* Avoir bouchonné. —*Part. prés.* Bouchonnant (inv.). — *Passé.* Bouchonné, bouchonnée, bouchonnés, bouchonnées. — *Pass. comp.* Ayant bouchonné. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se bouchonner* (Omiss. de l'Acad.). — Passif : *être bouchonné.* Le participe régit *par.*

BOUCLER, v. a. et n. 1[re] conjug. (*Bouclé*), mettre une boucle ou des boucles à quelque chose. *Boucler des souliers.* — Mettre quelque chose en boucles. *Boucler des cheveux.*—Prendre ou donner la forme de boucles. *Boucler un enfant. Ses cheveux bouclent parfaitement.* — Il signifie aussi fermer, investir. *Boucler un mur, boucler une ville.* — *Ind. prés.* Je boucle, tu boucles, il boucle, nous bouclons, vous bouclez, ils bouclent.—*Imparf.* Je bouclais, tu bouclais, il bouclait, nous bouclions, vous boucliez, ils bouclaient. — *Pass. déf.* Je bouclai, tu bouclas, il boucla, nous bouclâmes, vous bouclâtes, ils bouclèrent. — *Pass. indéf.* J'ai bouclé, etc. — *Passé ant.* J'eus bouclé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bouclé, etc. — *Futur.* Je bouclerai, tu boucleras, il bouclera, nous bouclerons, vous bouclerez, ils boucleront.—*Futur ant.* J'aurai bouclé, etc.— *Cond. prés.* Je bouclerais, tu bouclerais, il bouclerait, nous bouclerions, vous boucleriez, ils boucleraient. — *Passé.* J'aurais bouclé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse bouclé, etc.—*Impér. prés.* Boucle, bouclons, bouclez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez bouclé.—*Subj. prés.*Que je boucle, que tu boucles, qu'il boucle, que nous bouclions, que vous boucliez, qu'ils bouclent. — *Imparf.* Que je bouclasse, que tu bouclasses, qu'il bouclât, que nous bouclassions, que vous bouclassiez, qu'ils bouclassent. — *Passé.* Que j'aie bouclé, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse bouclé, etc. — *Inf. prés.* Boucler.— *Pass.* Avoir bou-

clé.—*Part. prés.* Bouclant (var.). *Cheveux bouclants, chevelure bouclante.* — *Passé.* Bouclé, bouclée, bouclés, bouclées.—*Passé comp.* Ayant bouclé.—Se conjugue avec le pronom personnel; *se boucler. Elle est tous les soirs une heure à* se boucler (Acad.). — Passif: *être bouclé.* Le part. régit *par.*

BOUDER, v. a. et n. 1[re] conjug. *(Boudé)*, faire la mine par humeur ou mécontentement. *Bouder quelqu'un. Un homme de mérite et de cœur peut* bouder *la gloire* (Boiste). — Neutral., *C'est un enfant qui* boude *toujours, qui ne fait que* bouder (Académie). — Familièr., *Bouder contre son ventre,* signifie se priver de quelque chose par caprice. — En term. de jardinage, se dit d'un arbre qui ne profite pas. *Ces jeunes pommiers boudent.* —*Ind. prés.* Je boude, tu boudes, il boude, nous boudons, vous boudez, ils boudent. — *Imp.* Je boudais, tu boudais, il boudait, nous boudions, vous boudiez, ils boudaient.—*Pass. déf.* Je boudai, tu boudas, il bouda, nous boudâmes, vous boudâtes, ils boudèrent.—*Pass. ind.* J'ai boudé, etc. — *Passé ant.* J'eus boudé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais boudé, etc. — *Futur.* Je bouderai, tu bouderas, il boudera, nous bouderons, vous bouderez, ils bouderont. — *Futur passé.* J'aurai boudé, etc. — *Cond. prés.* Je bouderais, tu bouderais, il bouderait, nous bouderions, vous bouderiez, ils bouderaient. — *Passé.* J'aurais boudé, tc. —*On dit aussi :* J'eusse boudé, etc.— *Impér. prés.* Boude, boudons, boudez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez boudé. — *Subj. prés.* Que je boude, que tu boudes, qu'il boude, que nous boudions, que vous boudiez, qu'ils boudent.— *Imparf.* Que je boudasse, que tu boudasses, qu'il boudât, que nous boudassions, que vous boudassiez, qu'ils boudassent. — *Pass.* Que j'aie boudé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse boudé, etc. — *Infinitif présent.* Bouder. — *Pass.* Avoir boudé. — *Participe prés.* Boudant (inv.). — *Passé.* Boudé, boudée, boudés, boudées. — *Passé comp.* Ayant boudé.—Se conj. avec le pron. pers. *se. En se boudant, on peut s'aimer encore* (Boiste). —Passif : *être boudé.* Le part. régit *par.*

BOUFFER, v. n. et quelquefois a. 1[re] conj. *(Boufé)*, gonfler ses joues. *Bouffer de colère, bouffer de rire.* — Il signifie enfler, quand on parle d'une étoffe qui se soutient d'elle-même en bombant. *Du ruban qui bouffe.* — Il se dit également d'un pain que la chaleur du four fait enfler, et d'un mur qui pousse en dehors. — Il s'emploie activement quand il signifie souffler une bête morte pour lui donner de l'apparence. *Bouffer un mouton. Bouffer,* manger avidement. *Voilà des enfants qui* bouffent bien (Fam.). — *Indicatif prés.* Je bouffe, tu bouffes, il bouffe, nous bouffons, vous bouffez, ils bouffent. — *Imp.* Je bouffais, tu bouffais, il bouffait, nous bouffions, vous bouffiez, ils bouffaient. — *Passé déf.* Je bouffai, tu bouffas, il bouffa, nous bouffâmes, vous bouffâtes, ils bouffèrent.—*Passé ind.* J'ai bouffé, etc. — *Passé ant.* J'eus bouffé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais bouffé, etc.— *Futur.* Je boufferai, tu boufferas, il bouffera, nous boufferons, vous boufferez, ils boufferont. — *Futur ant.* J'aurai bouffé, etc.— *Cond. prés.* Je boufferais, tu boufferais, il bouffer ait, nous boufferions, vous boufferiez, ils boufferaient.— *Passé.* J'aurais bouffé, etc.—*On dit aussi:* J'eusse bouffé, etc. — *Impér. prés.* Bouffe, bouffons, bouffez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez bouffé. — *Subj prés.* Que je bouffe, que tu bouffes, qu'il bouffe, que nous bouffions, que vous bouffiez, qu'ils bouffent. — *Imp.* Que je bouffasse, que tu bouffasses, qu'il bouffât, que nous bouffassions, que vous bouffassiez, qu'ils bouffassent. — *Passé.* Que j'aie bouffé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bouffé, etc.— *Inf. prés.* Bouffer — *Passé.* Avoir bouffé.— *Part. prés.* Bouffant (variable). *Un fichu bouffant, une garniture bouffante, des robes bouffantes.* — *Passé.* Bouffé, bouffée, bouffés, bouffées.—*Passé comp.* Ayant bouffé.—Se conjugue avec le pronom personnel et signifie être en colère (inusité). —Passif : *être bouffé.* Le participe régit *par. Mouton bouffé par un boucher.*

BOUFFIR, v. a. et n., 2[e] conj. *(Boufir)*, enfler, rendre enflé. *L'hydropisie lui a* bouffi *tout le corps* (Académie). — Il est neutre quand il signifie devenir enflé. *Le visage lui* bouffit *tous les jours.* — *Ind. prés.* Je bouffis, tu bouffis, il bouffit, nous bouffissons, vous bouffissez, ils bouffissent. — *Imparfait.* Je bouffissais, tu bouffissais, il bouffissait, nous bouffissions, vous bouffissiez, ils bouffissaient. — *Passé déf.* Je bouffis, tu bouffis, il bouffit, nous bouffîmes, vous bouffîtes, ils bouffirent.— *Passé ind.* J'ai bouffi, etc. — *Passé ant.* J'eus bouffi, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais bouffi, etc.—*Futur.* Je bourffirai, tu bouffiras, il bouffira, nous bouffirons, vous bouffirez, ils bouffiront. — *Futur antér.*

J'aurai bouffi, etc.— *Cond. prés.* Je bouffirais, tu bouffirais, il bouffirait, nous bouffirions, vous bouffiriez, ils bouffiraient.— — *Passé.* J'aurais bouffi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse bouffi, etc. — *Impér. prés.* Bouffis, bouffissons, bouffissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez bouffi.—*Subj. prés.* Que je bouffisse, que tu bouffisses, qu'il bouffit, que nous bouffissions, que vous bouffissiez, qu'ils bouffissent. — *Imparf.* Que je bouffisse, que tu bouffisses, qu'il bouffît, que nous bouffissions, que vous bouffissiez, qu'ils bouffissent.— *Passé.* Que j'aie bouffi, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse bouffi, etc. — *Inf. prés.* Bouffir.— *Passé.* Avoir bouffi.—*Part. prés.* Bouffissant (invar.). — *Passé.* Bouffi, bouffie, bouffis, bouffies.—*Passé comp.* Ayant bouffi. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se bouffir.* — Passif : *Etre bouffi.* Le participe régit *de. Cette personne est* bouffie *de colère ou* d'*orgueil.*

BOUFFONNER, v. n., 1[re] conj. (*Boufoné*), faire le bouffon, agir ou parler pour faire rire. *Bouffonner agréablement.* — *Ind. prés.* Je bouffonne, tu bouffonnes, il bouffonne, nous bouffonnons, vous bouffonnez, ils bouffonnent.—*Imparf.* Je bouffonnais, tu bouffonnais, il bouffonnait, nous bouffonnions, vous bouffonniez, ils bouffonnaient.—*Passé déf.* Je bouffonnai, tu bouffonnas, il bouffonna, nous bouffonnâmes, vous bouffonnâtes, ils bouffonnèrent.— *Passé ind.* J'ai bouffonné, etc. — —*Passé ant.* J'eus bouffonné, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais bouffonné, etc. — *Futur.* Je bouffonnerai, tu bouffonneras, il bouffonnera, nous bouffonnerons, vous bouffonnerez, ils bouffonneront. — *Futur ant.* J'aurai bouffonné, etc. — *Condition. prés.* Je bouffonnerais, tu bouffonnerais, il bouffonnerait, nous bouffonnerions, vous bouffonneriez, ils bouffonneraient. — *Passé.* J'aurais bouffonné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse bouffonné, etc.— *Imp. prés.* Bouffonne, bouffonnons, bouffonnez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez bouffonné.— *Subj. prés.* Que je bouffonne, que tu bouffonnes, qu'il bouffonne, que nous bouffonnions, que vous bouffonniez, qu'ils bouffonnent.—*Imparf.* Que je bouffonnasse, que tu bouffonnasses, qu'il bouffonnât, que nous bouffonnassions, que vous bouffonnassiez, qu'ils bouffonnassent. — *Passe.* Que j'aie bouffonné, etc.—*Plus-que-parf* Que j'eusse bouffonné, etc. — *Infin. prés.* Bouffonner. — *Passé.* Avoir bouffonné.— *Part. prés.* Bouffonnant (inv.). — *Passé.* Bouffonné (inv.). — *Passé comp.* Ayant bouffonné.

BOUGER, v. n. 1[re] conjug. (*Boujé*), se mouvoir de l'endroit où l'on est. *Si vous* bougez *de votre place, vous me désobligerez* (Acad.).— Fig., s'agiter d'une manière hostile, se soulever. *S'ils* bougent, *c'est à moi qu'ils auront affaire* (Académ.). *Le peuple n'ose pas* bouger.—C'est à tort que la *Grammaire des Grammaires* prétend qu'avec le verbe *bouger*, on supprime *pas.* On dit : *Ne bougez pas de votre place.*— Comme dans tous les verbes terminés en *ger*, le *g* de *bouger* doit être suivi d'un *e* muet avant les lettres *a, o.*—*Ind. prés.* Je bouge, tu bouges, il bouge, nous bougeons, vous bougez, ils bougent.— *Imp.* Je bougeais, tu bougeais, il bougeait, nous bougions, vous bougiez, ils bougeaient.— *Passé déf.* Je bougeai, tu bougeas, il bougea, nous bougeâmes, vous bougeâtes, ils bougèrent. — *Passé ind.* J'ai bougé, etc. — *Passé ant.* J'eus bougé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bougé, etc. — *Futur.* Je bougerai, tu bougeras, il bougera, nous bougerons, vous bougerez, ils bougeront. — *Futur ant.* J'aurai bougé, etc. — *Cond.prés.* Je bougerais, tu bougerais, il bougerait, nous bougerions, vous bougeriez, ils bougeraient. — *Passé.* J'aurais bougé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse bougé, etc. — *Impér. prés.* Bouge, bougeons, bougez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez bougé.— *Subj. prés.* Que je bouge, que tu bouges, qu'il bouge, que nous bougions, que vous bougiez, qu'ils bougent.— *Imparf.* Que je bougeasse, que tu bougeasses, qu'il bougeât, que nous bougeassions, que vous bougeassiez, qu'ils bougeassent.—*Passé.* Que j'aie bougé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bougé, etc. —*Inf. prés.* Bouger. — *Passé.* Avoir bougé.— *Part. prés.* Bougeant (invariable). — *Passé.* Bougé (invariable). — *Passé comp.* Ayant bougé.

BOUGONNER, v. n. et a., 1[re] conjug. (*Bouguoné*), gronder entre ses dents. *Cette vieille ne fait que bougonner.*— Il est actif dans le sens de réprimander. *Bougonner quelqu'un.*—*Ind. prés.* Je bougonne, tu bougonnes, il bougonne, nous bougonnons, vous bougonnez, ils bougonnent. — *Imparf.* Je bougonnais, tu bougonnais, il bougonnait, nous bougonnions, vous bougonniez, ils bougonnaient. —*Passé déf.* Je bougonnai, tu bougonnas, il bougonna, nous bougonnâmes, vous bougonnâtes, ils bougonnèrent.—*Passé ind.* J'ai bougonné

etc. — *Passé ant.* J'eus bougonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bougonné, etc. — *Futur.* Je bougonnerai, tu bougonneras, il bougonnera, nous bougonnerons, vous bougonnerez, ils bougonneront. — *Futur ant.* J'aurai bougonné, etc. — *Cond. prés.* Je bougonnerais, tu bougonnerais, il bougonnerait, nous bougonnerions, vous bougonneriez, ils bougonneraient. — *Passé.* J'aurais bougonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse bougonné, etc. — *Impér. prés.* Bougonne, bougonnons, bougonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez bougonné. — *Subj. prés.* Que je bougonne, que tu bougonnes, qu'il bougonne, que nous bougonnions, que vous bougonniez, qu'ils bougonnent. — *Imparf.* Que je bougonnasse, que tu bougonnasses, qu'il bougonnât, que nous bougonnassions, que vous bougonnassiez, qu'ils bougonnassent. — *Passé.* Que j'aie bougonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bougonné, etc. — *Inf. prés.* Bougonner. — *Passé.* Avoir bougonné. — *Part. prés.* Bougonnant (inv.) — *Passé.* Bougonné, bougonnée, bougonnés, bougonnées. — *Passé composé.* Ayant bougonné. — Se conjugue avec le pronom personn. : *se bougonner.* — Passif : *être bougonné.* Le part. régit *par.*

BOUILLIR, v. n., irr., 2ᵉ conj. (*Bouie-ir*), se dit d'un liquide agité par le feu, ou la fermentation qui forme des bulles : *faire bouillir de l'eau, mettre de l'eau bouillir. La chaux vive* bout *quand on l'arrose d'eau* (Acad.). — Fermenter. *Le raisin bout dans la cuve.* — Fig., *bouillir de colère. Le sang bout dans ses veines.* — Ne s'emploie au propre qu'à la troisième personne du singulier ou du pluriel ; mais pour le rendre actif et l'employer à toutes les personnes, on se sert des temps du verbe *faire* joints à l'infinitif *bouillir. Je fais bouillir, nous faisons bouillir.* — Au fig., s'emploie à toutes les personnes. — *Ind. prés.* Je bous, tu bous, il bout, nous bouillons, vous bouillez, ils bouillent. — *Imp.* Je bouillais, tu bouillais, il bouillait, nous bouillions, vous bouilliez, ils bouillaient. — *Passé déf.* Je bouillis, tu bouillis, il bouillit, nous bouillîmes, vous bouillîtes, ils bouillirent. — *Passé indéf.* J'ai bouilli, etc. — *Passé antér.* J'eus bouilli, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bouilli, etc. — *Futur.* Je bouillirai, tu bouilliras, il bouillira, nous bouillirons, vous bouillirez, ils bouilliront. — *Futur ant.* J'aurai bouilli, etc. — *Condit. prés.* Je bouillirais, tu bouillirais, il bouillirait, nous bouillirions, vous bouilliriez, ils bouilliraient. — *Passé.* J'aurais bouilli, etc. — *On dit aussi :* J'eusse bouilli, etc. — *Impér. prés.* Bous, bouillons, bouillez, — *Passé.* Aie, ayons, ayez bouilli. — *Subj. prés.* Que je bouille, que tu bouilles, qu'il bouille, que nous bouillions, que vous bouilliez, qu'ils bouillent. — *Imparf.* Que je bouillisse, que tu bouillisses, qu'il bouillît, que nous bouillissions, que vous bouillissiez, qu'ils bouillissent. — *Passé.* Que j'aie bouilli, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bouilli, etc. — *Infinitif prés.* Bouillir. — *Passé.* Avoir bouilli. — *Participe prés.* Bouillant, (var.), *esprit bouillant, eau bouillante.* — *Saint-Jean, sorti de l'huile* bouillante, *fut relégué dans l'île de Pathenos* (Bossuet). *Pâtés bouillants. Une jeunesse bouillante.* — *Passé.* Bouilli, bouillie, bouillis, bouillies. — *Pass. comp.* Ayant bouilli. — Ne se conjugue pas pronominalement. — Passif : *être bouilli.* Le part. régit *dans, en, avec.*

BOUILLONNER, v. n., 1ʳᵉ conjugaison (*Bouioné*), jeter des bouillons, jaillir par bouillons. *La fontaine bouillonne, le sang bouillonne en sortant de la plaie.* — Il signifie aussi faire bouillir toute espèce de liquide. *L'eau commence à bouillonner.* — Au figuré, il signifie, être fort en colère. *Bouillonner de rage, de fureur.* — En t. de coutur., *bouillonner une robe,* c'est y faire des plis appelés gros bouillons. — Il signifie aussi faire vivre de bouillons un malade. *Il faut bouillonner le jour d'une médecine.* — *Ind. prés.* Je bouillonne, tu bouillonnes, il bouillonne, nous bouillonnons, vous bouillonnez, ils bouillonnent. — *Imp.* Je bouillonnais, tu bouillonnais, il bouillonnait, nous bouillonnions, vous bouillonniez, ils bouillonnaient. — *Passé déf.* Je bouillonnai, tu bouillonnas, il bouillonna, nous bouillonnâmes, vous bouillonnâtes, ils bouillonnèrent. — *Passé ind.* J'ai bouillonné, etc. — *Passé antér.* J'eus bouillonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bouillonné, etc. — *Futur.* Je bouillonnerai, tu bouillonneras, il bouillonnera, nous bouillonnerons, vous bouillonnerez, ils bouillonneront. — *Futur ant.* J'aurai bouillonné, etc. — *Cond. prés.* Je bouillonnerais, tu bouillonnerais, il bouillonnerait, nous bouillonnerions, vous bouillonneriez, ils bouillonneraient. — *Passé.* J'aurais bouillonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse bouillonné, etc. — *Imp. prés.* Bouillonne, bouillonnons, bouillonnez. —

— *Passé*. Aie, ayons, ayez bouillonné. — *Subj. prés.* Que je bouillonne, que tu bouillonnes, qu'il bouillonne, que nous bouillonnions, que vous bouillonniez, qu'ils bouillonnent. — *Imparfait.* Que je bouillonnasse, que tu bouillonnasses, qu'il bouillonnât, que nous bouillonnassions, que vous bouillonnassiez, qu'ils bouillonnassent.— *Passé.* Que j'aie bouillonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bouillonné, etc.—*Inf. prés.* Bouillonner.—*Pass.* Avoir bouillonné. — *Part. prés.* Bouillonnant (var.).—*Un sang noir et* bouillonnant *sort de sa blessure* (Fénelon). Bouillonnante. *liqueur bouillonnante, fontaines bouillonnantes.—Passé.* Bouillonné, bouillonnée, bouillonnés, bouillonnée. — *Passé comp.* Ayant bouillonné. — Passif : *être bouillonné.* — Le participe régit *par.*

BOULANGER, v. a., 1[re] conj. (*Boulanjé*), pétrir du pain et le faire cuire. *Cette femme sait boulanger.* — Comme dans tous les verbes en *ger*, le *g* de *boulanger* prend un *e* muet avant *a, o.*—*Ind. prés.* Je boulange, tu boulanges, il boulange, nous boulangeons, vous boulangez, ils boulangent. —*Imparf.* Je boulangeais, tu boulangeais, il boulangeait, nous boulangions, vous boulangiez, ils boulangeaient.—*Passé déf.* Je boulangeai, tu boulangeas, il boulangea, nous boulangeâmes, vous boulangeâtes, ils boulangèrent. — *Passe ind.* J'ai boulangé, etc. — *Passé ant.* J'eus boulangé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais boulangé, etc. — *Futur.* Je boulangerai, tu boulangeras, il boulangera, nous boulangerons, vous boulangerez, ils boulangeront. — *Futur ant.* J'aurai boulangé, etc. *Cond. prés.* — Je boulangerais, tu boulangerais, il boulangerait, nous boulangerions, vous boulangeriez, ils boulangeraient. —*Passé.* J'aurais boulangé, etc.— *On dit aussi* : J'eusse boulangé, etc.— *Impér. prés.* Boulange, boulangeons, boulangez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez boulangé. — *Subj. prés.* Que je boulange, que tu boulanges, qu'il boulange, que nous boulangions, que vous boulangiez, qu'ils boulangent.—*Imparf.* Que je boulangeasse, que tu boulangeasses, qu'il boulangeât, que nous boulangeassions, que vous boulangeassiez, qu'ils boulangeassent.—*Pass.* Que j'aie boulangé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse boulangé, etc.— *Infin. prés.* Boulanger. —*Passé.* Avoir boulangé. — *Part. prés.* Boulangeant (inv.). —*Passé.* Boulangé, boulangée, boulangés, boulangées. — *Passé comp.* Ayant boulangé. — Passif : *Etre boulangé. Ce pain est bien boulangé.* Le participe régit *par.*

BOULEVERSER, v. a., 1[re] conj. (*Boulevercé*), ruiner, abattre, renverser entièrement. *La tempête a tout* bouleversé. *Il faudrait* bouleverser *la terre entière, si l'on voulait la mettre sous l'empire des philosophes.*—Déranger, mettre sens dessus dessous. *Bouleverser tout dans une maison, dans une chambre, dans un cabinet.* —Au figuré. *Cela a bouleversé sa fortune. Cet homme a bouleversé l'Etat. Cette nouvelle lui a bouleversé l'esprit, la tête. L'art de* bouleverser *les états est d'ébranler les coutumes établies* (Pascal).*Trop de choses qui sont hors de l'homme, le changent, le* bouleversent (La Bruyère). *Un homme seul* bouleverse *sa patrie* (Massillon).—*Ind. prés.* Je bouleverse, tu bouleverses, il bouleverse, nous bouleversons, vous bouleversez, ils bouleversent.— *Imp.* Je bouleversais, tu bouleversais, il bouleversait, nous bouleversions, vous bouleversiez, ils bouleversaient. — *Passé déf.* Je bouleversai, tu bouleversas, il bouleversa, nous bouleversâmes, vous bouleversâtes, ils bouleversèrent. — *Passé ind.* J'ai bouleversé, etc. — *Pass. ant.* J'eus bouleversé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bouleversé, etc.—*Futur.* Je bouleverserai, tu bouleverseras, il bouleversera, nous bouleverserons, vous bouleverserez, ils bouleverseront. — *Futur ant.* J'aurai bouleversé, etc.— *Cond. prés.* Je bouleverserais, tu bouleverserais, il bouleverserait, nous bouleverserions, vous bouleverseriez, ils bouleverseraient.—*Pass.* J'aurais bouleversé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse bouleversé, etc. — *Impér. prés.* Bouleverse, bouleversons, bouleversez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez bouleversé.—*Subj. prés.* Que je bouleverse, que tu bouleverses, qu'il bouleverse, que nous bouleversions, que vous bouleversiez, qu'ils bouleversent. — *Imp.* Que je bouleversasse, que tu bouleversasses, qu'il bouleversât, que nous bouleversassions, que vous bouleversassiez, qu'ils bouleversassent.— *Pass.* Que j'aie bouleversé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bouleversé, etc. — *Inf. prés.* Bouleverser. — *Pass.* Avoir bouleversé. —*Part. prés.* Bouleversant (inv.).—*Pass.* Bouleversé, bouleversée, bonleversés, bouleversées. — *Pass. comp.* Ayant bouleversé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *Se bouleverser* (Omission de l'A-

cadémie). *On dirait que tout est fait pour nous; que le monde entier doit se* boule-verser *pour notre plaisir* (Massillon). — Passif: *être bouleversé*. Le participe régit *de* et *par*.—Bouleversé de. *Etre tout* bouleversé d'*une mauvaise nouvelle*. — Bouleversé par. *La surface des mers est quelquefois* bouleversée par *la tempête*.

BOULINER, v. n. et a., 1re conjug. (*Bouliné*), term. de mar. Aller à la bouline, prendre le vent de côté. — Il s'emploie activement quand il signifie voler dans un camp.—*Ind. prés.* Je bouline, tu boulines, il bouline, nous boulinons, vous boulinez, ils boulinent. — *Imp.* Je boulinais, tu boulinais, il boulinait, nous boulinions, vous bouliniez, ils boulinaient. — *Pass. déf.* Je boulinai, tu boulinas, il boulina, nous boulinâmes, vous boulinâtes, ils boulinèrent.— *Pass. ind.* J'ai bouliné, etc. — *Pass. ant.* J'eus bouliné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bouliné, etc. — *Futur.* Je boulinerai, tu boulineras, il boulinera, nous boulinerons, vous boulinerez, ils boulineront.— *Futur ant.* J'aurai bouliné, etc.— *Cond. prés.* Je boulinerais, tu boulinerais, il boulinerait, nous boulinerions, vous boulineriez, ils boulineraient. — *Pass.* J'aurais bouliné, etc. — *On dit aussi*: J'eusse bouliné, etc.—*Impér. prés.* Bouline, boulinons, boulinez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez bouliné.— *Subj. prés.* Que je bouline, que tu boulines, qu'il bouline, que nous boulinions, que vous bouliniez, qu'ils boulinent.— *Imparf.* Que je boulinasse, que tu boulinasses, qu'il boulinât, que nous boulinassions, que vous boulinassiez, qu'ils boulinassent.—*Pass.* Que j'aie bouliné, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse bouliné, etc. — *Infin. prés.* Bouliner. — *Pass.* Avoir bouliné.—*Part. prés.* Boulinant (inv.). Aller boulinant, signifie marcher de côté. — *Pass.* Bouliné, boulinée, boulinés, boulinées.—*Pass. comp.* Ayant bouliné. — Passif: *Etre bouliné*. Le participe régit *par*.

BOULER, v. n. et a., 1re conj. (*Boulé*). Enfler la gorge en parlant du pigeon. *Ces pigeons boulent*. — Il signifie aussi enfler en parlant du grain et du pain. *Les grains boulent, le pain boule* —Il s'emploie activement, en termes de pêche, et il signifie battre les herbiers avec un bouloir pour en faire sortir le poisson. — *Ind. prés.* Je boule, tu boules, il boule, nous boulons, vous boulez, ils boulent. — *Imp.* Je boulais, tu boulais, il boulait, nous boulions, vous bouliez, ils boulaient. — *Pass. déf.* Je boulai, tu boulas, il boula, nous boulâmes, vous boulâtes, ils boulèrent. — *Pass. ind.* J'ai boulé, etc. — *Pass. ant.* J'eus boulé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais boulé, etc. — *Futur.* Je boulerai, tu bouleras, il boulera, nous boulerons, vous boulerez, ils bouleront.—*Futur ant.* J'aurai boulé, etc.—*Cond. prés.* Je boulerais, tu boulerais, il boulerait, nous boulerions, vous bouleriez, ils bouleraient. — *Pass.* J'aurais boulé, etc.—*On dit aussi*: J'eusse boulé, etc. — *Impér. prés.* Boule, boulons, boulez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez boulé.— *Subj. prés.* Que je boule, que tu boules, qu'il boule, que nous boulions, que vous bouliez, qu'ils boulent. — *Imp.* Que je boulasse, que tu boulasses, qu'il boulât, que nous boulassions, que vous boulassiez, qu'ils boulassent.—*Pass.* Que j'aie boulé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse boulé, etc. — *Inf. prés.* Bouler.— *Pass.* Avoir boulé. — *Part. prés.* Boulant (invariable). — *Pass.* Boulé, boulée, boulés, boulées.—*Pass. comp.* Ayant boulé —Passif : *Etre boulé*. Le participe régit *par*.

BOUQUINER, v. n. 1re conj. (*Boukiné*), Chercher ou lire de vieux livres. *Cet homme passe sa vie à bouquiner*.—Se dit en parlant du lièvre qui couvre sa femelle. — *Ind. prés.* Je bouquine, tu bouquines, il bouquine, nous bouquinons, vous bouquinez, ils bouquinent. — *Imp.* Je bouquinais, tu bouquinais, il bouquinait, nous bouquinions, vous bouquiniez, ils bouquinaient. — *Pass. déf.* Je bouquinai, tu bouquinas, il bouquina, nous bouquinâmes, vous bouquinâtes, ils bouquinèrent. — *Pass. ind.* J'ai bouquiné, etc.—*Passé antérieur.* J'eus bouquiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bouquiné, etc.— *Futur.* Je bouquinerai, tu bouquineras, il bouquinera, nous bouquinerons, vous bouquinerez, ils bouquineront. — *Futur ant.* J'aurai bouquiné, etc. — *Cond. prés.* Je bouquinerais, tu bouquinerais, il bouquinerait, nous bouquinerions, vous bouquineriez, ils bouquineraient.—*Pass.* J'aurais bouquiné, etc. — *On dit aussi*: J'eusse bouquiné, etc. — *Imp. prés.* Bouquine, bouquinons, bouquinez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez bouquiné.— *Subj. prés.* Que je bouquine, que tu bouquines, qu'il bouquine, que nous bouquinions, que vous bouquiniez, qu'ils bouquinent. — *Imparf.* Que je bouquinasse, que tu bouquinasses, qu'il bouquinât, que nous bouquinassions, que

vous bouquinassiez, qu'ils bouquinassent. —*Pass*. Que j'aie bouquiné, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse bouquiné, etc. — *Infin. prés*. Bouquiner. — *Pass*. Avoir bouquiné.—*Part. prés*. Bouquinant (inv.). *Pass*. Bouquiné (invar.). — *Pass. comp*. Ayant bouquiné.

BOUQUER, v. a. et n., 1re conjug. (*Bouké*).—Baiser par force. *Bouquez cela*. —Au figuré, céder à la force. *Faire bouquer quelqu'un*. (Peu usité). —*Ind. prés*. Je bouque, tu bouques, il bouque, nous bouquons, vous bouquez, ils bouquent.— *Imp*. Je bouquais, tu bouquais, il bouquait, nous bouquions, vous bouquiez, ils bouquaient. — *Pass. déf*. Je bouquai, tu bouquas, il bouqua, nous bouquâmes, vous bouquâtes, ils bouquèrent. — *Pass. ind*. J'ai bouqué, etc. — *Pass. ant*. J'eus bouqué, etc.—*Plus-que-parf*. J'avais bouqué, etc.— *Futur*. Je bouquerai, tu bouqueras, il bouquera, nous bouquerons, vous bouquerez, ils bouqueront. — *Futur pass*. J'aurai bouqué, etc. — *Cond. prés*. Je bouquerais, tu bouquerais, il bouquerait, nous bouquerions, vous bouqueriez, ils bouqueraient.—*Pass*. J'aurais bouqué, etc.—*On dit aussi*: J'eusse bouqué, etc.— *Impér. prés*. Bouque, bouquons, bouquez. —*Passé*. Aie, ayons, ayez bouqué.— *Subj. prés*. Que je bouque, que tu bouques, qu'il bouque, que nous bouquions, que vous bouquiez, qu'ils bouquent.— *Imp*. Que je bouquasse, que tu bouquasses, qu'il bouquât, que nous bouquassions, que vous bouquassiez, qu'ils bouquassent. — *Pass*. Que j'aie bouqué, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse bouqué, etc.—*Inf. prés*. Bouquer.— *Pass*. Avoir bouqué.—*Part. prés*. Bouquant (inv.).—*Pass*. Bouqué, bouquée, bouqués, bouquées.— *Pass. comp*. Ayant bouqué. — Passif : *être bouqué*. Le participe régit *par*.

BOURCER, v. a. 1re conjug. (*Bourcé*), terme de marine. Trousser, carguer les voiles. — *Bourcer une voile*. — *Bourcer* comme tous les verbes terminés par *cer*, prend une cédille sous le *c* avant les lettres *a, o*. — *Indicatif présent*. Je bource, tu bources, il bource, nous bourçons, vous bourcez, ils bourcent. — —*Imparf*. Je bourçais, tu bourçais, il bourçait, nous bourcions, vous bourciez, ils bourçaient. — *Passé déf*. Je bourçai, tu bourças, il bourça, nous bourçâmes, vous bourçâtes, ils bourcèrent. — *Passé ind*. J'ai bourcé, etc. — *Passé ant*. J'eus bourcé, etc.—*Plus-que-parf*. J'avais bourcé, etc. — *Futur*. Je bourcerai, tu bourceras, il bourcera, nous bourcerons, vous bourcerez, ils bourceront. — *Futur ant*. J'aurai bourcé, etc.—*Cond. prés*. Je bourcerais, tu bourcerais, il bourcerait, nous bourcerions, vous bourceriez, ils bourceraient, — *Passé*. J'aurais bourcé, etc. — *On dit aussi*: J'eusse bourcé, etc.—*Impér. prés*. Bource, bourçons, bourcez.—*Passé*. Aie, ayons, ayez bourcé. — *Subj. prés*. Que je bource, que tu bources, qu'il bource, que nous bourcions, que vous bourciez, qu'ils bourcent. — *Imparf*. Que je bourçasse, que tu bourçasses, qu'il bourçât, que nous bourçassions, que vous bourçassiez, qu'ils bourçassent. — *Passé*. Que j'aie bourcé, etc.— *Plus-que-parf*. Que j'eusse bourcé, etc.—*Inf. prés*. Bourcer.—*Passé*. Avoir bourcé. — *Part. prés*. Bourçant (invar.) — *Passé*. Bourcé, bourcée, bourcés, bourcées.—*Passé comp*. Ayant bourcé. — Passif : *être bourcé*. Le participe régit *par*.

BOURDER, v. n. 1re conj. (*Bourdé*), familier. — Dire des bourdes ou des mensonges. Se moquer. *Il ne fait que bourder*. — *Ind. prés*. Je bourde, tu bourdes, il bourde, nous bourdons, vous bourdez, ils bourdent.—*Imp*. Je bourdais, tu bourdais, il bourdait, nous bourdions, vous bourdiez, ils bourdaient.— *Passé déf*. Je bourdai, tu bourdas, il bourda, nous bourdâmes, vous bourdâtes, ils bourdèrent. — *Passé ind*. J'ai bourdé, etc. — *Passé ant*. J'eus bourdé, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais bourdé, etc. — *Futur*. Je bourderai, tu bourderas, il bourdera, nous bourderons, vous bourderez, ils bourderont.—*Futur ant*. J'aurai bourdé, etc. — *Cond. prés*. Je bourderais, tu bourderais, il bourderait, nous bourderions, vous bourderiez, ils bourderaient. — *Passé*. J'aurais bourdé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse bourdé, etc.—*Impér. prés*. Bourde, bourdons, bourdez.— *Passé*. Aie, ayons, ayez bourdé. — *Subj. prés*. Que je bourde, que tu bourdes, qu'il bourde, que nous bourdions, que vous bourdiez, qu'ils bourdent.— *Imp*. Que je bourdasse, que tu bourdasses, qu'il bourdât, que nous bourdassions, que vous bourdassiez, qu'ils bourdassent. — *Passé*. Que j'aie bourdé, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse bourdé, etc. — *Inf. prés*. Bourder.— *Passé*. Avoir bourdé. — *Part. prés*. Bourdant (inv.). — *Passé*. Bourdé (inv.). — *Passé comp*. Ayant bourdé

BOURDONNER, v. n. et a., 1re conj. (*Bourdoné*), bruire comme les bourdons, les mouches, faire un bruit sourd, confus. *Les Colibris* bourdonnent *autour de cet arbrisseau* (Acad.). — Au figuré. Faire des discours importuns. *Il voit un peuple qui cause*, bourdonne, *parle à l'oreille* etc. (La Bruyère). — Il est actif quand il signifie chanter à demi-voix. *Bourdonner quelques vieux airs*. — *Indicatif présent*. Je bourdonne, tu bourdonnes, il bourdonne, nous bourdonnons, vous bourdonnez, ils bourdonnent. — *Imparf*. Je bourdonnais, tu bourdonnais, il bourdonnait, nous bourdonnions, vous bourdonniez, ils bourdonnaient. — *Passé déf*. Je bourdonnai, tu bourdonnas, il bourdonna, nous bourdonnâmes, vous bourdonnâtes, ils bourdonnèrent. — *Passé indéf*. J'ai bourdonné, etc. — *Passé ant*. J'eus bourdonné, etc. —*Plus-que-parf*. J'avais bourdonné, etc. — *Futur*. Je bourdonnerai, tu bourdonneras, il baurdonnera, nous bourdonnerons, vous bourdonnerez, ils bourdonneront. — *Futur pass*. J'aurai bourdonné, etc. — *Cond. prés*. Je bourdonnerais, tu bourdonnerais, il bourdonnerait, nous bourdonnerions, vous bourdonneriez, ils bourdonneraient. — *Pass*. J'aurais bourdonné, etc. — *On dit aussi* : j'eusse bourdonné, etc. — *Impérat. prés*. Bourdonne, bourdonnons bourdonnez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez bourdonné. — *Subj. prés*. Que je bourdonne, que tu bourdonnes, qu'il bourdonne, que nous bourdonnions, que vous bourdonniez, qu'ils bourdonnent. — *Impârf*. Que je bourdonnasse, que tu bourdonnasses, qu'il bourdonnât, que nous bourdonnassions, que vous bourdonnassiez, qu'ils bourdonnassent.— *Passé*. Que j'aie bourdonné, etc. — *Plus-que parf*. Que j'eusse bourdonné, etc. — *Inf. prés*. Bourdonner. — *Passé*. Avoir bourdonné, — *Part. prés*. Bourdonnant, bourdonnante, bourdonnants. — *Passé*. Bourdonné, bourdonnée, bourdonnés, bourdonnées. — *Pass. comp*. Ayant bourdonné. — Passif : *être bourdonné*.—Le part. régit *par*.

BOURGEONNER, v. n., 1re conj. (*Bourgeoné*), jeter, pousser des bourgeons en parlant des arbres. *Tout commence à bourgeonner*. — Avoir des boutons au visage. *Le front lui bourgeonne*. — *Ind. prés*. Je bourgeonne, tu bourgeonnes, il bourgeonne, nous bourgeonnons, vous bourgeonnez, ils bourgeonnent. — *Imparf*. Je bourgeonnais, tu bourgeonnais, il bourgeonnait, nous bourgeonnions, vous bourgeonniez, ils bourgeonnaient. — *Pass. déf*. Je bourgeonnai, tu bourgeonnas, il bourgeonna, nous bourgeonnâmes, vous bourgeonnâtes, ils bourgeonnèrent. — *Passé ind*. J'ai bourgeonné, etc. — *Passé ant*. J'eus bourgeonné, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais bourgeonné, etc. — *Futur*. Je bourgeonnerai, tu bourgeonneras, il bourgeonnera, nous bourgeonnerons, vous bourgeonnerez, ils bourgeonneront. — *Futur pass*. J'aurai bourgeonné, etc. — *Cond. prés*. Je bourgeonnerais, tu bourgeonnerais, il bourgeonnerait, nous bourgeonnerions, vous bourgeonneriez, ils bourgeonneraient. — *Pass*. J'aurais bourgeonné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse bourgeonné, etc. — *Imp. prés*. Bourgeonne, bourgeonnons, bourgeonnez. — *Pass*. Aie, ayons, ayez bourgeonné. — *Subj. prés*. Que je bourgeonne, que tu bourgeonnes, qu'il bourgeonne, que nous bourgeonnions, que vous bourgeonniez, qu'ils bourgeonnent. — *Imparf*. Que je bourgeonnasse, que tu bourgeonnasses, qu'il bourgeonnât, que nous bourgeonnassions, que vous bourgeonnassiez, qu'ils bourgeonnassent. — *Pass*. Que j'aie bourgeonné, etc. — — *Plus-que-parfait*. Que j'eusse bourgeonné, etc. — *Infinit. prés*. Bourgeonner. — *Pass*. Avoir bourgeonné. — *Part. prés*. Bourgeonnant (invariable). — *Pass*. bourgeonné, bourgeonnée, bourgeonnés, bourgeonnées. — *Pass. comp*. Ayant bourgeonné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se bourgeonner*. — Passif : *être bourgeonné*. — Le participe régit *par*. *Il est horriblement bourgeonné par le vin*.

BOURRELER, v. a., 1re conj. (*Bourelé*), maltraiter, gêner, tourmenter. — Ne s'emploie qu'au figuré pour exprimer les peines intérieures, les remords de la conscience. Son plus grand usage est au participe. — Dans ce verbe la lettre *l* ne redouble pas dans les temps où elle est suivie d'un *e* muet. *La conscience* bourrèle *les méchants* (Acad.). C'est l'orthographe de l'académie et des meilleurs typographes. Par conséquent on ne doit pas écrire avec Landais *bourrelle*. — *Ind. prés*. Je bourrèle, tu bourrèles, il bourrèle, nous bourrelons, vous bourrelez, ils bourrèlent. — *Imparf*. Je bourrelais, tu bourrelais, il bourrelait, nous bourrelions, vous bourreliez, ils bourrelaient. — *Pass. déf*. Je bourrelai, tu bourrelas, il bourrela, nous bourrelâmes, vous bourrelâtes, ils bourre-

èrent. — *Pass. indéf.* J'ai bourrelé, etc. — *Pass. ant.* J'eus bourrelé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bourrelé, etc. — *Futur.* Je bourrèlerai, tu bourrèleras, il bourrèlera, nous bourrèlerons, vous bourrèlerez, ils bourrèleront. — *Futur ant.* J'aurai bourrelé, etc. — *Cond. prés.* Je bourrèlerais, tu bourrèlerais, il bourrèlerait, nous bourrèlerions, vous bourrèleriez, ils bourrèleraient. — *Passé.* J'aurais bourrelé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse bourrelé, etc. — *Impér. prés.* Bourrèle, bourrelons, bourrelez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez bourrelé. — *Subj. prés.* Que je bourrèle, que tu bourrèles, qu'il bourrèle, que nous bourrelions, que vous bourreliez, qu'ils bourrèlent. — *Imparf.* Que je bourrelasse, que tu bourrelasses, qu'il bourrelât, que nous bourrelassions, que vous bourrelassiez, qu'ils bourrelassent. — *Passé.* Que j'aie bourrelé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bourrelé, etc. — *Infin. prés.* Bourreler. — *Passé.* Avoir bourrelé. — *Part. prés.* Bourrelant (inv.). — *Passé.* Bourrelé, bourrelée, bourrelés, bourrelées. — *Passé comp.* Ayant bourrelé. — Se conjugue avec le pronom personnel, *se bourreler* (Omission de Landais). *La conscience des méchants* se bourrèle *de remords.* — Passif. *Etre bourrelé.* — Le participe régit *de. Conscience bourrelée de remords.*

BOURRER, v. a. et n. 1re conj. (*Bouré*), remplir, garnir de bourre une arme à feu. *Bourrer un fusil* etc. — Familier., Faire manger de quelque chose avec excès. *Bourrer un enfant de pâtisserie.* — Au figuré. Maltraiter quelqu'un, le frapper. *Bourrer quelqu'un dans la dispute.* — Il est neutre, quand il signifie, en termes de manège, s'élancer brusquement. *Ce cheval bourre.* — *Ind. prés.* Je bourre, tu bourres, il bourre, nous bourrons, vous bourrez, ils bourrent. — *Imparf.* Je bourrais, tu bourrais, il bourrait, nous bourrions, vous bourriez, ils bourraient. — *Passé déf.* Je bourrai, tu bourras, il bourra, nous bourrâmes, vous bourrâtes, ils bourrèrent. — *Pass. indéfini.* J'ai bourré, etc. — *Pass. antér.* J'eus bourré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bourré, etc. — *Futur.* Je bourrerai, tu bourreras, il bourrera, nous bourrerons, vous bourrerez, ils bourreront. — *Futur ant.* J'aurai bourré, etc. — *Condit. prés.* Je bourrerais, tu bourrerais, il bourrerait, nous bourrerions, vous bourreriez, ils bourreraient. — *Passé.* J'aurais bourré, etc. — *On dit aussi:* J'eusse bourré, etc. — *Impér. prés.* Bourre, bourrons, bourrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez bourré. — *Subj. prés.* Que je bourre, que tu bourres, qu'il bourre, que nous bourrions, que vous bourriez, qu'ils bourrent. — *Imparf.* Que je bourrasse, que tu bourrasses, qu'il bourrât, que nous bourrassions, que vous bourrassiez, qu'ils bourrassent. — *Passé.* Que j'aie bourré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bourré, etc. — *Inf. prés.* Bourrer. — *Passé.* Avoir bourré. — *Part. prés.* Bourrant. (inv.). — *Passé.* Bourré, bourrée, bourrés, bourrées. — *Passé comp.* Ayant Bourré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se bourrer* et signifie se remplir l'estomac. *Se bourrer de friandises.* — Il signifie encore se maltraiter se disputer. *Ils se sont bien bourrés.* — Passif. *Etre bourré.* — Le participe régit *de* et *par*. *Il a été bourré de coups par les gendarmes.*

BOURSILLER, v. n. 1re conj. (*Bourciié*). Familier. Contribuer chacun d'une petite somme pour une dépense commune. *Il n'y avait pas assez d'argent, il fallut boursiller*, (peu usité). — *Ind. prés.* Je boursille, tu boursilles, il boursille, nous boursillons, vous boursillez, ils boursillent. — *Imp.* Je boursillais, tu boursillais, il boursillait, nous boursillions, vous boursilliez, ils boursillaient. — *Passé déf.* Je boursillai, tu boursillas, il boursilla, nous boursillâmes, vous boursillâtes, ils boursillèrent. — *Passé ind.* J'ai boursillé, etc. — *Passé ant.* J'eus boursillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais boursillé, etc. — *Futur.* Je boursillerai, tu boursilleras, il boursillera, nous boursillerons, vous boursillerez, ils boursilleront. — *Passé.* J'aurais boursillé, etc. — *Cond. prés.* Je boursillerais, tu boursillerais, il boursillerait, nous boursillerions, vous boursilleriez, ils boursilleraient. — *Passé.* J'aurais boursillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse boursillé, etc. — *Impér.* boursille, boursillons, boursillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez boursillé — *Subj. prés.* Que je boursille, que tu boursilles, qu'il boursille, que nous boursillions, que vous boursilliez, qu'ils boursillent. — *Imp.* Que je boursillasse, que tu boursillasses, qu'il boursillât, que nous boursillassions, que vous boursillassiez, qu'ils boursillassent. — *Passé.* Que j'aie boursillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse boursillé, etc. — *Inf. prés.* Boursiller. — *Pass.* Avoir boursillé. — *Part. prés.* Boursillant (inv.). — *Passé.* Boursillé (inv.). — *Pass. comp.* Ayant boursillé.

BOURSOUFLER. (l'Académie, les dictionnaires et les meilleurs typographes, écrivent ce verbe avec un seul *f*. C'est à tort que M. Landais l'écrit avec deux *f*). v., a. 1[re] conjug. (*Bourçouflé*). —Enfler, rendre enflé, *boursoufler le visage.*—(fig. famil. et iron.), *L'orgueil, le pédantisme* boursouflent *les sots.* (Boiste). *Ind. prés.* Je boursoufle, tu boursoufles, il boursoufle, nous boursouflons, vous boursouflez, ils boursouflent.—*Imparf.* Je boursouflais, tu boursouflais, il boursouflait, nous boursouflions, vous boursoufliez, ils boursouflaient. — *Passé déf.* Je boursouflai, tu boursouflas, il boursoufla, nous boursouflâmes, vous boursouflâtes, ils boursouflèrent. — *Passé ind.* J'ai boursouflé, etc. — *Passé ant.* J'eus boursouflé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais boursouflé, etc. — *Futur.* Je boursouflerai, tu boursoufleras, il boursouflera, nous boursouflerons, vous boursouflerez, ils boursoufleront. —*Futur pass.* J'aurai boursouflé, etc.—*Cond. prés.* Je boursouflerais, tu boursouflerais, il boursouflerait, nous boursouflerions, vous boursoufleriez, ils boursoufleraient. — *Passé.* J'aurais boursouflé, etc — *Impér.* boursoufle, boursouflons, boursouflez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez boursouflé.—*Subj. prés.* Que je boursoufle, que tu boursoufles, qu'il boursoufle, que nous boursouflions, que vous boursoufliez, qu'ils boursouflent.—*Imp.* Que je boursouflasse, que tu boursouflasses, qu'il boursouflât, que nous boursouflassions, que vous boursouflassiez, qu'ils boursouflassent, — *Passé.* Que j'aie boursouflé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse boursouflé, etc. — *Inf. prés.* boursoufler.— *Passé.* Avoir boursouflé. — *Part. prés.* boursouflant, (inv.).— *Passé.* boursouflé, boursouflée, boursouflés, boursouflées.—*Passé comp.* Ayant boursouflé. — Passif : *être boursouflé. La grandeur romaine ne consista jamais dans de vaines paroles, dans des discours emphatiques ; elle ne fut jamais* boursouflée. Le participe régit *de*. *Il est* boursouflé *d'orgueil.*

BOUSCULER, v. a. 1[re] conj. (*Boucekulé*), renverser, mettre sens dessus dessous ; *bousculer quelque chose*, *bousculer quelqu'un. Il a bousculé tous mes livres.* — *Ind. prés.* Je bouscule, tu bouscules, il bouscule, nous bousculons, vous bousculez, ils bousculent. — *Imparf.* Je bousculais, tu bousculais, il bousculait, nous bousculions, vous bousculiez, ils bousculaient. — *Pass. déf.* Je bousculai, tu bousculas, il bouscula, nous bousculâmes vous bousculâtes, ils bousculèrent.— *Pass. ind.* J'ai bousculé, etc.—*Pass. ant.* J'eus bousculé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bousculé, etc.—*Futur.* Je bousculerai, tu bousculeras, il bousculera, nous bousculerons, vous bousculerez, ils bousculeront. — *Futur ant.* J'aurai bousculé, etc. — *Cond. prés.* Je bousculerais, tu bousculerais, il bousculerait, nous bousculerions, vous bousculeriez, ils bousculeraient.— *Pass.* J'aurais bousculé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse bousculé, etc. — *Impér. prés.* Bouscule, bousculons, bousculez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez bousculé. — *Subj. prés.* Que je bouscule, que tu bouscules, qu'il bouscule, que nous bousculions, que vous bousculiez, qu'ils bousculent. — *Imparf.* Que je bousculasse, que tu bousculasses, qu'il bousculât, que nous bousculassions, que vous bousculassiez, qu'ils bousculassent. — *Passé.* Que j'aie bousculé, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse bousculé, etc. — *Inf. prés.* Bousculer. — *Passé.* Avoir bousculé.—*Part. prés.* Bousculant (inv.). *Passé.* Bousculé, bousculée, bousculés, bousculées. — *Passé comp.* Ayant bousculé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se bousculer.* — Passif : *être bousculé. Quand on n'était point assis au parterre des théâtres, on y était horriblement* bousculé (Boiste). — Le participe régit *par*.

BOUSILLER, v. a. et n., 1[re] conj. (*Bouziié*), construire avec du chaume et de la terre détrempée ; *bousiller une maison.*— Au figuré, travailler mal; il est neutre dans ce sens. *Cet homme ne fait que bousiller.* — *Ind. prés.* Je bousille, tu bousilles, il bousille, nous bousillons, vous bousillez, ils bousillent.—*Imparf.* Je bousillais, tu bousillais, il bousillait, nous bousillions, vous bousilliez, ils bousillaient.— —*Pass. déf.* Je bousillai, tu bousillas, il bousilla, nous bousillâmes, vous bousillâtes, ils bousillèrent. — *Pass. ind.* J'ai bousillé, etc. — *Pass. ant.* J'eus bousillé. — *Plus-que-parf.* J'avais bousillé, etc. — *Futur.* Je bousillerai, tu bousilleras, il bousillera, nous bousillerons, vous bousillerez, ils bousilleront. — *Futur ant.* J'aurai bousillé, etc. — *Cond. prés.* Je bousillerais, tu bousillerais, il bousillerait, nous bousillerions, vous bousilleriez, ils bousilleraient — *Passé.* J'aurais bousillé etc. — *On dit aussi :* J'eusse bousillé, etc

— *Impér. prés.* Bousille, bousillons, bousillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez bousillé, etc. — *Subj. prés.* Que je bousille, que tu bousilles, qu'il bousille, que nous bousillions, que vous bousilliez, qu'ils bousillent. —*Imparf.* Que je bousillasse, que tu bousillasses, qu'il bousillât, que nous bousillassions, que vous bousillassiez, qu'ils bousillassent. — *Passé.* — Que j'aie bousillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bousillé, etc. —*Inf. prés.* Bousiller. — *Passé.* Avoir bousillé. — *Part. prés.* Bousillant (invar.).—*Passé.* Bousillé, bousillée, bousillés, bousillées. — *Pass. comp.* Ayant bousillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se bousiller.* — Passif : *Être bousillé.* Le participe régit *par.*

BOUTER, v. a. et n. 1[re] conj. (*Bouté*), mettre (vieux mot). *Boutez vous là.* Pousser la bête à la chasse. *Bouter un cerf.* — Oter la chair d'une peau. *Bouter un cuir.* — Pousser un bateau au large. *Bouter un bateau.* — Piquer des épingles dans du papier. *Bouter des épingles.*— Il est neutre quand il signifie pousser au gras, en parlant du vin ; *les vins sont sujets à* bouter (Acad.). —*Ind. prés.* Je boute, tu boutes, il boute, nous boutons, vous boutez, ils boutent.— *Imp.* Je boutais, tu boutais, il boutait, nous boutions, vous boutiez, ils boutaient. — *Passé déf.* Je boutai, tu boutas, il bouta, nous boutâmes, vous boutâtes, ils boutèrent.— *Passé ind.* J'ai bouté, etc.— *Passé ant.* J'eus bouté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bouté, etc. — *Futur.* Je bouterai, tu bouteras, il boutera, nous bouterons, vous bouterez, ils bouteront. — *Futur ant.* J'aurai bouté, etc. — *Cond. prés.* Je bouterais, tu bouterais, il bouterait, nous bouterions, vous bouteriez, ils bouteraient.—*Passé.* J'aurais bouté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse bouté, etc. — *Imp. prés.* Boute, boutons, boutez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez bouté, —*Subj. prés.* Que je boute, que tu boutes, qu'il boute, que nous boutions, que vous boutiez, qu'ils boutent. — *Imp.* Que je boutasse, que tu boutasses, qu'il boutât, que nous boutassions, que vous boutassiez, qu'ils boutassent.—*Passé.* Que j'aie bouté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bouté, etc. — *Inf. prés.* Bouter. — *Pass.* Avoir bouté. — *Part. prés.* Boutant (invariable). — *Passé.* Bouté, boutée, boutés, boutées. — *Passé composé.* Ayant bouté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se bouter. Nous nous sommes* boutés *dans une barque* (Molière).—Passif : *Etre bouté.* Le régime régit *par.*

BOUTONNER, v. a. et n., 1[re] conjug. (*Boutoné*), commencer à pousser des boutons, en parlant des arbres. *Les roses commencent à boutonner.* — Mettre les boutons d'un vêtement dans les boutonnières. *Boutonner son habit, son gilet,* etc.—*Ind. prés.* Je boutonne, tu boutonnes, il boutonne, nous boutonnons, vous boutonnez, ils boutonnent. — *Imparf.* Je boutonnais, tu boutonnais, il boutonnait, nous boutonnions, vous boutonniez, ils boutonnaient. — *Passé déf.* Je boutonnai, tu boutonnas, il boutonna, nous boutonnâmes, vous boutonnâtes, ils boutonnèrent. — *Passé indéf.* J'ai boutonné, etc. — *Passé ant.* J'eus boutonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais boutonné, etc. — *Futur.* Je boutonnerai, tu boutonneras, il boutonnera, nous boutonnerons, vous boutonnerez, ils boutonneront. — *Passé.* J'aurai boutonné, etc. — *Cond. prés.* Je boutonnerais, tu boutonnerais, il boutonnerait, nous boutonnerions, vous boutonneriez, ils boutonneraient. — *Passé.* J'aurais boutonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse boutonné, etc. — *Impér. prés.* Boutonne, boutonnons, boutonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez boutonné— *Subj. pr.* Que je boutonne, que tu boutonnes, qu'il boutonne, que nous boutonnions, que vous boutonniez, qu'ils boutonnent.— *Imp.* Que je boutonnasse, que tu boutonnasses, qu'il boutonnât, que nous boutonnassions, que vous boutonnassiez, qu'ils boutonnassent. — *Passé.* Que j'aie boutonné, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse boutonné, etc.—*Inf. prés.* Boutonner.—*Pass.* Avoir boutonné.— *Part. prés.* Boutonnant (inv.).—*Passé.* Boutonné, bontonnée, boutonnés, boutonnées.— *Passé comp.* Ayant boutonné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se boutonner.* — Passif : *Etre boutonné.* — Au figuré, il signifie renfermer dans une grande réserve. *Cet homme est toujours boutonné.*— Le part. régit *par.*

BRACONNER, v. n., 1[re] conj. (*Brakoné*), chasser furtivement sur les terres d'autrui. *On l'a surpris à* braconner (Académie).— *Ind. prés.* Je braconne, tu braconnes, il braconne, nous braconnons, vous braconnez, ils braconnent. — *Imparf.* Je braconnais, tu braconnais, il braconnait, nous braconnions, vous braconniez, ils braconnaient.—*Pass. déf.* Je braconnai, tu bra

connas, il braconna, nous braconnâmes, vous braconnâtes, ils braconnèrent.—*Pass. ind.* J'ai braconné, etc.—*Pass. ant.* J'eus braconné, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais braconné, etc. —*Futur.* Je braconnerai, tu braconneras, il braconnera, nous braconnerons, vous braconnerez, ils braconneront. — *Futur ant.* J'aurai braconné, etc. — *Cond. prés.* Je braconnerais, tu braconnerais, il braconnerait, nous braconnerions, vous braconneriez, ils braconneraient. —*Passé.* J'aurais braconné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse braconné, etc. — *Impér. prés.* Braconne, braconnons, braconnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez braconné, etc. — *Subj. prés.* Que je braconne, que tu braconnes, qu'il braconne, que nous braconnions, que vous braconniez, qu'ils braconnent. —*Imparf.* Que je braconnasse, que tu braconnasses, qu'il braconnât, que nous braconnassions, que vous braconnassiez, qu'ils braconnassent. — *Passé.* Que j'aie braconné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse braconné, etc. — *Inf. prés.* Braconner. — *Passé.* Avoir braconné, — *Part. prés.* Braconnant (invar.).—*Passé.* Braconné (inv). — *Passé comp.* Ayant braconné.

BRAILLER, v. n., 1re conjug. (*Brâié*), parler très haut, beaucoup et mal à propos. *Cet homme a l'habitude de* brailler (Acad.). — Crier d'une manière importune et ridicule. *Cet enfant ne fait que* brailler (Acad.). — *Indicatif présent.* Je braille, tu brailles, il braille, nous braillons, vous braillez, ils braillent. — *Imp.* Je braillais, tu braillais, il braillait, nous braillions, vous brailliez, ils braillaient. — *Pass. déf.* Je braillai, tu braillas, il brailla, nous braillâmes, vous braillâtes, ils braillèrent. — *Pass. ind.* J'ai braillé, etc. — *Passé ant.* J'eus braillé, etc — *Plus-que-parf.* J'avais braillé, etc. — *Futur.* Je braillerai, tu brailleras, il braillera, nous braillerons, vous braillerez, il brailleront. — *Passé.* J'aurai braillé, etc. — *Cond. prés.* Je braillerais, tu braillerais, il braillerait, nous braillerions, vous brailleriez, ils brailleraient.— *Passé.* J'aurais braillé, etc.— *On dit aussi* : J'eusse braillé, etc. — *Impérat. prés.* Braille, braillons, braillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez braillé. — *Subj. prés.* Que je braille, que tu brailles, qu'il braille, que nous braillions, que vous brailliez, qu'ils braillent. — *Imparf.* Que je braillasse, que tu braillasses, qu'il braillât, que nous braillassions, que vous braillassiez, qu'ils braillassent. — *Passé* Que j'aie braillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse braillé, etc. — *Infin. prés.* Brailler. — *Passé.* Avoir braillé. — *Part. prés.* Braillant (inv.). — *Passé.* Braillé, (inv.). — *Passé comp.* Ayant braillé.

BRAIRE, v. irr. 4me conjug. (*Brère*), crier, en parlant de l'âne. *Comme cet âne* brait. *Son âne se mit à* braire. Autrefois l'on considérait ce verbe comme unipersonnel, et l'on en bornait l'emploi à quelques formes ; mais Lemare a fait judicieusement observer que si quelques verbes n'ont été employés qu'en certaines formes et à certaines personnes, ce ne devait pas être une raison suffisante pour en consacrer la mutilation. Si l'on peut dire d'un âne qu'*il brait*, pourquoi, ajoute ce grammairien, un âne, parlant dans une fable, ne pourrait-il pas dire : *je brais*, *nous brairons ?* Dans un pareil cas, comment s'exprimerait donc la société *brayante* ! Sur cette autorité, et d'après cet exemple, nous avons cru pouvoir admettre le radical *bray* pour les formes qui en dépendent. Ces reflexions nous paraissent applicables à tous les verbes prétendus défectifs ; il ne faut pas perdre de vue le principe établi par Voltaire, c'est-à-dire celui d'éviter tous les sons désagréables à l'oreille, qui sont un reste de l'ancienne barbarie, et nous nous permettons d'ajouter, tous les mots à double entente, dès qu'ils peuvent présenter la moindre équivoque. — Fig. et fam., parler, plaider, chanter, et avec une voix rude et désagréable ; tenir des propos d'ignorant ; pleurer, prop. *Cet homme ne chante par, il* brait (Académie). C'est à tort qu'un grammairien prétend que le verbe *braire* ayant le même radical que le verbe *brayer*, il en résulte que toutes les personnes et formes qui s'y rapportent sont communes aux deux verbes ; nous croyons, nous, que *braire* a plus d'analogie avec *extraire* ; aussi est-ce la conjugaison de ce dernier que nous avons suivie pour *braire*. — *Indicatif présent.* Je brais, tu brais, il brait, nous brayons, vons brayez, ils braient, — *Imparf.* Je brayais, tu brayais, il brayait, nous brayions, vous brayiez, ils brayaient. — *Fut.* Je brairai, tu brairas, il braira, nous brairons, vous brairez, ils brairont. — *Cond. prés.* Je brairais, tu brairais, il brairait, nous brairions, vous brairiez, ils brairaient. — *Impér. prés.* Braie, brayons, brayez. — *Subj. prés.* Que je braie, que tu braies

qu'il braie, que nous brayions, que vous brayiez, qu'ils braient. —*Inf. prés.* Braire. — *Part. prés.* Brayant. Il varie comme adjectif verbal : *La société brayante.* il n'a pas de participe passé.

BRANCHER, v. a. et n. 1re conjug. (*Branché*) — prendre, attacher à une branche. *brancher un voleur* (vieux). *En Corse*, on branchait *tous les prisonniers* (Boiste). — Il est neutre, quand il signifie se percher sur un arbre, en parlant des oiseaux. Le *faisan, la perdrix rouge, le coq de bruyère* branchent (Acad.) — *Ind. prés.* Je branche, tu branches, il branche, nous branchons, vous branchez, ils branchent. — *Imp.* Je branchais, tu branchais, il branchait, nous branchions, vous branchiez, ils branchaient. — *Passé déf.* Je branchai, tu branchas, il brancha, nous branchâmes, vous branchâtes, ils branchèrent. — *Passé ind.* J'ai branché, etc. — *Passé ant.* J'eus branché, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais branché. etc. — *Futur.* Je brancherai, tu brancheras, il branchera, nous brancherons, vours brancherez, ils brancheront.—*Futur ant.* J'aurai branché. etc.—*Cond. prés.* Je brancherais, tu brancherais, il brancherait, nous brancherions, vous brancheriez, ils brancheraient. — —*Passé.* J'aurais branché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse branché, etc. — *Impér. prés.* branche, branchons, branchez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez branché. —*Subj. prés.* Que je branche, que tu branches, qu'il branche, que nous branchions, que vous branchiez, qu'ils branchent.—*Imparf.* Que je branchasse, que tu branchasses, qu'il branchât, que nous branchassions, que vous branchassiez, qu'ils branchassent. — *Passé.* Que j'aie branché, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse branché, etc. —*Inf. prés.* Brancher. — *Passé.* Avoir branché. — *Part. prés.* branchant (inv.). —*Passé.* branché, branchée, branchés, branchées. — *Passé comp.* ayant branché. —Se conjugue avec le pron. pers. *se brancher.*— Passif : *être branché.* Le part. régit *par.*

BRANDILLER, v. a. 1re conj. (*Brandillé*), mouvoir, agiter de çà et de là. *Brandiller les bras, les jambes.*— *Ind. prés.* Je brandille, tu brandilles, il brandille, nous brandillons, vous brandillez, ils brandillent. — *Imparf.* Je brandillais, tu brandillais, il brandillait, nous brandillions, vous brandilliez, ils brandillaient. — *Passé déf.* Je brandillai, tu brandillas, il brandilla, nous brandillâmes, vous brandillâtes, ils brandillèrent.— *Passé indéf.* J'ai brandillé, etc.— *Passé ant.* J'eus brandillé, etc.etc.—*Plus-que-parf.* J'avais brandillé, etc. — *Futur.* Je brandillerai, tu brandilleras, il brandillera, nous brandillerons, vous brandillerez, ils brandilleront. — *Futur ant.* J'aurai brandillé, etc. — *Cond. prés.* Je brandillerais, tu brandillerais, il brandillerait, nous brandillerions, vous brandilleriez, ils brandilleraient.—*Passé.* J'aurais brandillé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse brandillé, etc. — *Impér. prés.* Brandille, brandillons, brandillez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez brandillé. — *Subj. prés.* Que je brandille, que tu brandilles, qu'il brandille, que nous brandillions, que vous brandilliez, qu'ils brandillent. — *Imp.* Que je brandillasse, que tu brandillasses, qu'il brandillât, que nous brandillassions, que vous brandillassiez, qu'ils brandillassent.—*Passé.*Que j'aie brandillé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse brandillé, etc.—*Infin. prés.* Brandiller. — *Passé.* Avoir brandillé.—*Part. prés.* Brandillant (invar.). —*Passé.* Brandillé, brandillée, brandillés, brandillées. — *Passé comp.* Ayant Brandillé.—Se conjugue avec le pron. pers. : *se brandiller*, et signifie, se balancer avec une corde. *Se brandiller sur une balançoire.*—Passif : *être brandillé.* — Leparticipe régit *par.*

BRANDIR, v. a., 2e conj. (*Brandir*), secouer, balancer dans sa main avant de lancer. *Brandir une lance, une épée, un sabre, une hache, un bâton.*—En term. de de charpent., arrêter, affermir deux pièces de bois l'une contre l'autre sans qu'elles soient entaillées, ce qui se fait au moyen d'une cheville qui les traverse. *Brandir un chevron sur la panne* (Acad.).—*Ind. prés.* Je brandis, tu brandis, il brandit, nous brandissons, vous brandissez, ils brandissent. — *Imp.* Je brandissais, tu brandissais, il brandissait, nous brandissions, vous brandissiez, ils brandissaient.—*Passé déf.* Je brandis, tu brandis, il brandit, nous brandîmes, vous brandîtes, ils brandirent. —*Passé ind.* J'ai brandi, etc.—*Passé ant.* J'eus brandi, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais brandi, etc.—*Futur.* Je brandirai, tu brandiras, il brandira, nous brandirons, vous brandirez, ils brandiront. — *Futur ant.* J'aurai brandi, etc.—*Cond. prés.* Je brandirais, tu brandirais, il brandirait, nous brandirions, vous brandiriez, ils brandiraient.—*Passé.* J'aurais brandi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse brandi, etc. — *Impér. prés.* Brandis, brandissons, brandissez. —

Passé. Aie, ayons, ayez brandi, — *Subj. prés.* Que je brandisse, que tu brandisses, qu'il brandit, que nous brandissions, que vous brandissiez, qu'ils brandissent.— *Imparf.* Que je brandisse, que tu brandisses, qu'il brandît, que nous brandissions, que vous brandissiez, qu'ils brandissent.—*Passé.* Que j'aie brandi, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse brandi, etc.—*Inf. prés.* Brandir.— —*Passé.* Avoir brandi.—*Part. prés.* Brandissant (var.).

Les champions tenaient toujours en l'air
A poing fermé, leurs *brandissantes* lames.
(VOLTAIRE.)

—*Passé.* Brandi, brandie, brandis, brandies. — *Pass. comp.* Ayant brandi. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se brandir* (peu usité). — Passif : *être brandi* (peu usité).—Le participe régit *par.*

BRANDONNER, v. a. 1re conj. (*Brandoné*), planter des brandons ou bouchons de paille dans un champ saisi ou en défense. *Brandonner un champ, une terre.*— *Indicatif prés.* Je brandonne, tu brandonnes, il brandonne, nous brandonnons, vous brandonnez, ils brandonnent.— *Imp.* Je brandonnais, tu brandonnais, il brandonnait, nous brandonnions, vous brandonniez, ils brandonnaient.—*Pass. déf.* Je brandonnai, tu brandonnas, il brandonna, nous brandonnâmes, vous brandonnâtes, ils brandonnèrent.—*Pass. ind.* J'ai brandonné, etc. — *Pass. ant.* J'eus brandonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais brandonné, etc.—*Futur.* Je brandonnerai, tu brandonneras, il brandonnera, nous brandonnerons, vous brandonnerez, ils brandonneront.—*Futur ant.* J'aurai brandonné, etc.— *Cond. prés.* Je brandonnerais, tu brandonnerais, il brandonnerait, nous brandonnerions, vous brandonneriez, ils brandonneraient. — *Pass.* J'aurais brandonné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse brandonné, etc. — *Impér. prés.* Brandonne, brandonnons, brandonnez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez brandonné. — *Subj. prés.* Que je brandonne, que tu brandonnes, qu'il brandonne, que nous brandonnions, que vous brandonniez, qu'ils brandonnent. — *Imparf.* Que je brandonnasse, que tu brandonnasses, qu'il brandonnât, que nous brandonnassions, que vous brandonnassiez, qu'ils brandonnassent.—*Pass.* Que j'aie brandonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse brandonné, etc. — *Infin. prés.* Brandonner.—*Pass.* Avoir brandonné. — *Part. prés.* Brandonnant (inv.).— *Passé.* Brandonné, brandonnée, brandonnés, brandonnées.— *Passé comp.* Ayant brandonné.—Passif : *Etre brandonné.* Le participe régit *par.*

BRANLER, v. a. et n., 1re conj. (*Branlé*), agiter, mouvoir, remuer, faire aller deçà et delà. *Branler les jambes, branler les bras, branler la tête.*— Neutralement, être agité, osciller, pencher de côté et d'autre, faute de solidité. *Ce plancher branle, la tête lui branle, les dents lui branlent. Tout ce qui* branle *ne tombe pas* (Prov.). —*Ind. prés.* Je branle, tu branles, il branle, nous branlons, vous, branlez, ils branlent.—*Imparf.* Je branlais, tu branlais, il branlait, nous branlions, vous branliez, ils branlaient.—*Pass. déf.* Je branlai, tu branlas, il branla, nous branlâmes, vous branlâtes, ils branlèrent.— *Pass. ind.* J'ai branlé, etc.—*Pass. ant.* J'eus branlé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais branlé, etc.— *Futur.* Je branlerai, tu branleras, il branlera, nous branlerons, vous branlerez, ils branleront.—*Fut. ant.* J'aurai branlé, etc. —*Cond. prés.* Je branlerais, tu branlerais, il branlerait, nous branlerions, vous branleriez, ils branleraient. — *Passé.* J'aurais branlé, etc. —*On dit aussi :* J'eusse branlé, etc.—*Impér. prés.* Branle, branlons, branlez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez branlé. — *Subj. prés.* Que je branle, que tu branles, qu'il branle, que nous branlions, que vous branliez, qu'ils branlent.—*Imparf.* Que je branlasse, que tu branlasses, qu'il branlât, que nous branlassions, que vous branlassiez, qu'ils branlassent.— *Passé.* Que j'aie branlé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse branlé, etc.—*Inf. prés.* Branler.—*Passé.* Avoir branlé.—*Part. prés* Branlant (var.). *Arbre branlant, dent branlante.* — *Passé.* Branlé, branlée, branlés, branlées.—*Passé comp.* Ayant branlé.—Se conjugue avec le pronom pers. : *se branler,* et signifie s'agiter, se remuer. *On a beau lui parler, il ne se* branle *pas du tout* (Omiss. de l'Acad.). — Passif : *être branlé.* Le participe régit *par.*

BRAQUER, v. a., 1re conj. (*Braké*), tourner, diriger un objet d'un certain côté. *Braquer un canon, braquer une lunette.*— Au figuré, arrêter ses regards sur quelqu'un, sur quelque chose. *Braquer ses yeux sur la campagne.* — *Ind. prés.* Je braque, tu braques, il braque, nous braquons, vous braquez, ils braquent — *Imp.* Je braquais, tu braquais, il braquait, nous braquions, vous braquiez, ils braquaient. — *Passé déf.* Je braquai, tu braquas, il

braqua, nous braquâmes, vous braquâtes, ils braquèrent. — *Passé ind.* J'ai braqué, etc.— *Passé. ant.* J'eus braqué, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais braqué, etc —*Futur.* Je braquerai, tu braqueras, il braquera, nous braquerons, vous braquerez, ils braqueront.— *Futur ant.* J'aurai braqué, etc. — *Cond. prés.* Je braquerais, tu braquerais, il braquerait, nous braquerions, vous braqueriez, ils braqueraient.—*Passé.* J'aurais braqué, etc —*On dit aussi :* J'eusse braqué, etc.—*Imper. prés.* Braque, braquons, braquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez braqué. — *Subj. prés.* Que je braque, que tu braques, qu'il braque, que nous braquions que vous braquiez, qu'ils braquent. — *Imp.* Que je braquasse, que tu braquasses, qu'il braquât, que nous braquassions, que vous braquassiez, qu'ils braquassent.—*Passé.* Que j'aie braqué, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse braqué, etc.—*Inf. prés.* Braquer.—*Passé.* Avoir braqué.—*Part. prés.* Braquant (inv.). —*Passé.* Braqué, braquée, braqués, braquées.— *Passé comp.* Ayant braqué. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se braquer.* —Passif : *être braqué.*— Le participe régit *par* et *sur.*—*Cette pièce a été mal* braquée *par l'artillerie. Il a les yeux* braqués sur*moi.*

BRASER, v. a., 1re conj. (*Braser*), souder des pièces de métal pour les joindre ensemble. *Braser un canon, un fusil.* — *Indicatif présent.* Je brase, tu brases, il brase, nous brasons, vous brasez, ils brasent.— *Imp.* Je brasais, tu brasais, il brasait, nous brasions, vous brasiez, ils brasaient. — *Passé déf.* Je brasai, tu brasas, il brasa, nous brasâmes, vous brasâtes, ils brasèrent.— *Passé indéf.* J'ai brasé, etc. —*Passé ant.* J'eus brasé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais brasé, etc.— *Futur.* Je braserai, tu braseras, il brasera, nous braserons, vous braserez, ils braseront.—*Futur ant.* J'aurai brasé, etc. — *Cond. prés.* Je braserais, tu braserais, il braserait, nous braserions, vous braseriez, ils braseraient. —*Passé.* J'aurais brasé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse brasé, etc.— *Impér. prés.* Brase, brasons, brasez — *Passé.* Aie, ayons, ayez brasé.— *Subj. prés.* Que je brase, que tu brases, qu'il brase, que nous brasions, que vous brasiez, qu'ils brasent.—*Imp.* Que je brasasse, que tu brasasses, qu'il brasât, que nous brasassions, que vous brasassiez, qu'ils brasassent.—*Passé.* Que j'aie brasé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse brasé, etc. —*Inf. prés.* Braser.— *Passé.* Avoir Brasé. —*Part. prés.* Brasant (inv.).—*Passé.* Brasé, brasée, brasés, brasées.—*Passé comp.* Ayant brasé.—Se conj. avec le pron. personnel : *se braser.*—Passif*: être brasé.* Le participe régit *par.*

BRASILLER, v. a. et n. 1re conj. (*Brâziié*), faire griller quelque chose sur la braise. Il est ordinairement employé au neutre avec le verbe faire. — *Faire brasiller des pêches.* — Il est tout à fait neutre, quand il signifie en termes de marine, réfléchir les rayons du soleil ou de la lune. *La mer brasille.* — *Ind. prés.* Je brasille, tu brasilles, il brasille, nous brasillons, vous brasillez, ils brasillent. — *Imparf.* Je brasillais, tu brasillais, il brasillait, nous brasillions, vous brasilliez, ils brasillaient. — *Passé déf.* Je brasillai, tu brasillas, il brasilla, nous brasillâmes, vous brasillâtes, ils brasillèrent. -- *Passé ind.* J'ai brasillé, etc. -- *Passé ant.* J'eus brasillé, etc. -- *Plus-que-parf.* J'avais brasillé, etc. — *Futur.* Je brasillerai, tu brasilleras, il brasillera, nous brasillerons, vous brasillerez, ils brasilleront.—*Futur passé.* J'aurai brasillé, etc. —*Cond. prés.* Je brasillerais, tu brasillerais, il brasillerait, nous brasillerions, vous brasilleriez, ils brasilleraient. — *Passé.* J'aurais brasillé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse brasillé, etc.— *Impér. prés.* Brasille, brasillons, brasillez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez brasillé. — *Subj. prés.* Que je brasille, que tu brasilles, qu'il brasille, que nous brasillions, que vous brasilliez, qu'ils brasillent. — *Imp.* Que je brasillasse, que tu brasillasses, qu'il brasillât, que nous brasillassions, que vous brasillassiez, qu'ils brasillassent. — *Passé.* Que j'aie brasillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse brasillé, etc. — *Inf. prés.* Brasiller.— *Passé.* Avoir brasillé. — *Part. prés.* Brasillant (inv.).— *Passé.* Brasillé, brasillée, brasillés, brasillées. —*Passé comp.* Ayant brasillé. —Se conjugue avec le pronom pers. : *se brasiller.* — Passif*: être brasillé.* Le part. régit *par.*

BRASSER, v. a. 1re conj. (*Bracé*), remuer avec les bras ou à force de bras plusieurs matières pour qu'elles s'incorporent. *Brasser de l'or et de l'argent fondu dans un creuset. Brasser du cidre ou de la bière.*— Il signifie encore, en termes de pêche, remuer l'eau vivement pour faire venir le poisson. *Brasser un étang.—Ind. prés.* Je brasse, tu brasses, il brasse, nous brassons, vous brassez, ils brassent. — *Imp.* Je brassais, tu brassais, il brassait, nous brassions, vous brassiez, ils brassaient. — *Passé déf.* Je brassai, tu bras-

sas, il brassa, nous brassâmes, vous brassâtes, ils brassèrent. — *Passé indéf.* J'ai brassé, etc. — *Passé antér.* J'eus brassé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais brassé, etc. — *Futur.* Je brasserai, tu brasseras, il brassera, nous brasserons, vous brasserez, ils brasseront. — *Futur ant.* J'aurai brassé, etc. — *Cond. prés.* Je brasserais, tu brasserais, il brasserait, nous brasserions, vous brasseriez, ils brasseraient. — *Passé.* J'aurais brassé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse brassé, etc. — *Impér. prés.* Brasse, brassons, brassez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez brassé. — *Subj. prés.* Que je brasse, que tu brasses, qu'il brasse, que nous brassions, que vous brassiez, qu'ils brassent. — *Imp.* Que je brassasse, que tu brassasses, qu'il brassât, que nous brassassions, que vous brassassiez, qu'ils brassassent. — *Passé.* Que j'aie brassé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse brassé, etc. — *Inf. prés.* Brasser. — *Passé.* Avoir brassé. — *Part. prés.* Brassant (inv.). — *Passé.* Brassé, brassée, brassés, brassées. — *Passé comp.* Ayant brassé. — Se conjugue avec le pronom personn. : *se brasser.* — Passif : *être brassé.* Le part. régit *par.*

BRAVER, v. a. 1re conj. (*Bravé*), narguer, défier, regarder, traiter avec hauteur, avec morgue ou mépris. *Le faible tremble devant l'opinion, le fou la* brave, *le sage la juge, l'homme habile la dirige* (Boiste). — Corneille a dit :

C'est peu pour lui de vaincre, il veut encore *braver*.

Mais, comme l'observe Voltaire, *braver* est un verbe actif qui demande toujours un régime. — Fig., affronter. *Il faut moins de force d'âme pour* braver *la mort que pour l'attendre* (Boiste). — *Le latin dans les mots* bravent *l'honnêteté* (Boileau). — *Et qui veut bien mourir peut* braver *les malheurs* (Corneille). — *Ind. prés.* Je brave, tu braves, il brave, nous bravons, vous bravez, ils bravent. — *Imparf.* Je bravais, tu bravais, il bravait, nous bravions, vous braviez, ils bravaient. — *Passé déf.* Je bravai, tu bravas, il brava, nous bravâmes, vous bravâtes, ils bravèrent. — *Passé ind.* J'ai bravé, etc. — *Passé ant.* J'eus bravé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bravé, etc. — *Futur.* Je braverai, tu braveras, il bravera, nous braverons, vous braverez, ils braveront. — *Futur ant.* J'aurai bravé, etc. — *Cond. prés.* Je braverais, tu braverais, il braverait, nous braverions, vous braveriez, ils braveraient. — *Passé.* J'aurais bravé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse bravé, etc. — *Imp. prés.* Brave, bravons, bravez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez bravé. — *Subj. prés.* Que je brave, que tu braves, qu'il brave, que nous bravions, que vous braviez, qu'ils bravent. — *Imp.* Que je bravasse, que tu bravasses, qu'il bravât, que nous bravassions, que vous bravassiez, qu'ils bravassent. — *Passé.* Que j'aie bravé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bravé, etc. — *Inf. prés.* Braver. — *Passé.* Avoir bravé. — *Part. prés.* Bravant. — *Passé.* Bravé, bravée, bravés, bravées. — *Passé comp.* Ayant bravé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se braver.* (Omis. de Landais et de l'Acad.). *Il y a des priviléges, des malheurs qui se* bravent. — Passif : *être bravé.* Le part. régit *par* et *de. Dangers* bravés par *quelqu'un.*

Je vous verrais languir victime de l'État,
Oublié de Tullie, et *bravé du* sénat?

VOLTAIRE.

BRAYER, v. a. 1re conj. (*Bréié*), terme de marine et d'oiselerie dont l'usage est fort circonscrit, enduire de brai liquide et chaud. *Brayer un navire.* Dans ce verbe l'y grec se change en *i* simple devant un *e* muet. — *Ind. prés.* Je braie, tu braies, il braie, nous brayons, vous brayez, ils braient. — *Imp.* Je brayais, tu brayais, il brayait, nous brayions, vous brayiez, ils brayaient. — *Passé déf.* Je brayai, tu brayas, il braya, nous brayâmes, vous brayâtes, ils brayèrent. — *Passé ind.* J'ai brayé, etc. — *Passé ant.* J'eus brayé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais brayé, etc. — *Futur.* Je braierai, tu braieras, il braiera, nous braierons, vous braierez, ils braieront. — *Passé.* J'aurai brayé, etc. — *Cond. prés.* Je braierais, tu braierais, il braierait, nons braierions, vous braieriez, ils braieraient. — *Passé.* J'aurais brayé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse brayé, etc. — *Impér. prés.* Braie, brayons, brayez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez brayé. — *Subj. prés.* Que je braie, que tu braies, qu'il braie, que nous brayions, que vous brayiez, qu'ils braient. — *Imp.* Que je brayasse, que tu brayasses, qu'il brayât, que nous brayassions, que vous brayassiez, qu'ils brayassent. — *Passé.* Que j'aie brayé, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse brayé, etc. — *Infin. prés.* Brayer. — *Passé.* Avoir brayé, — *Part. prés.* Brayant (inv.) — *Passé.* Brayé, brayée, brayés, brayées. — *Passé comp.* Ayant brayé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se brayer.* (Omis. de Landais et de l'Ac.). — *Navire qui se braie.* — Passif : *être brayé.* Le participe régit *par.*

BREDOUILLER, v. a. et n. 1re conj. (*Bredouié*), parler ou réciter d'une manière peu distincte. *Bredouiller un compliment. Il ne fait que bredouiller.* — *Ind. prés.* Je bredouille, tu bredouilles, il bredouille, nous bredouillons, vous bredouillez, ils bredouillent. — *Imp.* Je bredouillais, tu bredouillais, il bredouillait, nous bredouillions, vous bredouilliez, ils bredouillaient. — *Passé déf.* Je bredouillai, tu bredouillas, il bredouilla, nous bredouillâmes, vous bredouillâtes, ils bredouillèrent. — *Passé indéf.* J'ai bredouillé, etc. — *Passé ant.* J'eus bredouillé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais bredouillé, etc. — *Futur* Je bredouillerai, tu bredouilleras, il bredouillera, nous bredouillerons, vous bredouillerez, ils bredouilleront. — *Futur ant.* J'aurai bredouillé, etc.— *Cond. prés.* Je bredouillerais, tu bredouillerais, il bredouillerait, nous bredouillerions, vous bredouilleriez, ils bredouilleraient. — *Passé.* J'aurais bredouillé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse bredouillé, etc.—*Impér. prés.* Bredouille, bredouillons, bredouillez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez bredouillé.— *Subj. prés.* Que je bredouille, que tu bredouilles, qu'il bredouille, que nous bredouillions, que vous bredouilliez, qu'ils bredouillent. — *Imp.* Que je bredouillasse, que tu bredouillasses, qu'il bredouillât, que nous bredouillassions, que vous bredouillassiez, qu'ils bredouillassent. — *Passé.* Que j'aie bredouillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bredouillé, etc. — *Inf. prés.* Bredouiller. — *Passé.* Avoir bredouillé. — *Part. prés.* Bredouillant (inv.). — *Passé.* Bredouillé, bredouillée, bredouillés, bredouillées. — *Passé comp.* Ayant bredouillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se bredouiller. Quand un compliment* se bredouille *de cette manière là, il perd beaucoup.* — Passif : *être bredouillé.* Le participe régit *par.*

BRELANDER, v. n. 1re conj. (*Brelandé*), jouer continuellement, fréquenter les brelans ou maisons de jeu. *Il ne fait que brelander.* — *Indic. prés.* Je brelande, tu brelandes, il brelande, nous brelandons, vous brelandez, ils brelandent. —*Imp.* Je brelandais, tu brelandais, il brelandait, nous brelandions, vous brelandiez, ils brelandaient. — *Passé déf.* Je brelandai, tu brelandas, il brelanda, nous brelandâmes, vous brelandâtes, ils brelandèrent. — *Passé ind.* J'ai brelandé, etc. — *Passé ant.* J'eus brelandé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais brelandé, etc.— *Futur.* Je brelanderai, tu brelanderas, il brelandera, nous brelanderons, vous brelanderez, ils brelanderont. — *Futur ant.* J'aurai brelandé, etc. —*Cond. prés.* Je brelanderais, tu brelanderais, il brelanderait, nous brelanderions, vous brelanderiez, ils brelanderaient. — *Passé.* J'aurais brelandé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse brelandé, etc. — *Impér. prés.* Brelande, brelandons, brelandez. — *Passé.* Aie, ayons ayez brelandé. —*Subj. prés.* Que je brelande, que tu brelandes, qu'il brelande, que nous brelandions, que vous brelandiez, qu'ils brelandent. — *Imp.* Que je brelandasse, que tu brelandasses, qu'il brelandât, que nous brelandassions, que vous brelandassiez, qu'ils brelandassent. — *Passé.* Que j'aie brelandé, etc.—*Plus que-parf.* Que j'eusse brelandé, etc. —*Infin. prés.* Brelander.— *Passé.* Avoir brelandé.— *Part. prés.* Brelandant (inv.). —*Passé.* Brelandé (inv.). —*Passé composé.* Ayant brelandé.

BRÉSILLER, v. a., 1re conj. (*Bréziié*), Rompre par petits morceaux. *Brésiller du bois, brésiller du papier.*—Teindre avec du bois de Brésil. *Brésiller une étoffe.* (Peu usité). — *Ind. prés.* Je brésille, tu brésilles, il brésille, nous brésillons, vous brésillez, ils brésillent. —*Imp.* Je brésillais, tu brésillais, il brésillait, nous brésillions, vous brésilliez, ils brésillaient. — *Passé déf.* Je brésillai, tu brésillas, il brésilla, nous brésillâmes, vous brésillâtes, ils brésillèrent. — *Passé ind.* J'ai brésillé, etc. —*Passé ant.* J'eus brésillé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais brésillé, etc. —*Futur.* Je brésillerai, tu brésilleras, il brésillera, nous brésillerons, vous brésillerez, ils brésilleront. — *Futur ant.* J'aurai brésillé, etc. — *Cond. prés.* Je brésillerais, tu brésillerais, il brésillerait, nous brésillerions, vous brésilleriez, ils brésilleraient. —*Passé.* J'aurais brésillé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse brésillé, etc. — *Imp. prés.* Brésille, brésillons, brésillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez brésillé. — *Subj. prés.* Que je brésille, que tu brésilles, qu'il brésille, que nous brésillions, que vous brésilliez, qu'ils brésillent.—*Imparf.* Que je brésillasse, que tu brésillasses, qu'il brésillât, que nous brésillassions, que vous brésillassiez, qu'ils brésillassent. —*Passé.* Que j'aie brésillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse brésillé, etc. — *Inf. prés.* Brésiller.— *Passé.* Avoir brésillé. — *Part. prés.* Brésillant (inv.). — *Passé.* Brésillé,

brésillée, brésillés, brésillées.—*Passé comp* Ayant brésillé.-*Se brésiller* (Om. de Land.). Passif : *être brésillé*. Le part. régit *par*.

BRÉTAILLER, v. n., 1re conjug. (*Bre-tâ-ié*). Fréquenter les salles d'armes. Tirer souvent l'épée. *Il brétaille sans cesse.* — *Indicatif. prés.* Je brétaille, tu brétailles, il brétaille, nous brétaillons, vous brétaillez, ils brétaillent. — *Imp.* Je brétaillais, tu brétaillais, il brétaillait, nous brétaillions, vous brétailliez, ils brétaillaient. — *Passé déf.* Je brétaillai, tu brétaillas, il brétailla, nous brétaillâmes, vous brétaillâtes, ils brétaillèrent. — *Passé ind.* J'ai brétaillé, etc.—*Pass. ant.* J'eus brétaillé, etc.—*Plus que-parf.* J'avais brétaillé, etc. — *Futur.* Je brétaillerai, tu brétailleras, il brétaillera, nous brétaillerons, vous brétaillerez, ils brétailleront. — *Passé.* J'aurai brétaillé, etc. — *Cond. prés.* Je brétaillerais, tu brétaillerais, il brétaillerait, nous brétaillerions, vous brétailleriez, ils brétailleraient. — *Passé.* J'aurais brétaillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse brétaillé, etc.— *Imp. prés.* Brétaille, brétaillons, brétaillez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez brétaillé. —*Subj. prés.* Que je brétaille, que tu brétailles, qu'il brétaille, que nous brétaillions, que vous brétailliez, qu'ils brétaillent. — *Imparf.* Que je brétaillasse, que tu brétaillasses, qu'il brétaillât, que nous brétaillassions, que vous brétaillassiez, qu'ils brétaillassent. — *Passé.* Que j'aie brétaillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse brétaillé, etc. — *Inf. prés.* Brétailler. — *Passé.* Avoir brétaillé. — *Part. prés.* Brétaillant (inv.). — *Passé.* Brétaillé, brétaillée (inv.). — *Passé comp.* Ayant brétaillé.

BRETAUDER, v. a., 1re conj. (*Bretôdé*), Tondre inégalement. *Bretauder un chien.* Il signifie aussi couper les oreilles d'un cheval. *Bretauder un cheval, une jument.* — Il signifie encore couper les cheveux de quelqu'un trop courts. *On lui a bretaudé les cheveux.*—*Indic. prés.* Je bretaude, tu bretaudes, il bretaude, nous bretaudons, vous bretaudez, ils bretaudent. — *Imparf.* Je bretaudais, tu bretaudais, il bretaudait, nous bretaudions, vous bretaudiez, ils bretaudaient.—*Passé déf.* Je bretaudai, tu bretaudas, il bretauda, nous bretaudâmes, vous bretaudâtes, ils bretaudèrent.— *Passé ind.* J'ai bretaudé, etc. —*Passé ant.* J'eus bretaudé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais bretaudé, etc. — *Futur.* Je bretauderai, tu bretauderas, il bretaudera, nous bretauderons, vous bretauderez, ils bretauderont.—*Futur ant.* J'aurai bretaudé, etc.—*Cond. prés.* Je bretauderais, tu bretauderais, il bretauderait, nous bretauderions, vous bretauderiez, ils bretauderaient.—*Pass.* J'aurais bretaudé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse bretaudé, etc. — *Impér. prés.* Bretaude, bretaudons, bretaudez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez bretaudé.— *Subj. prés.* Que je bretaude, que tu bretaudes, qu'il bretaude, que nous bretaudions, que vous bretaudiez, qu'ils bretaudent.—*Imparf.* Que je bretaudasse, que tu bretaudasses, qu'il bretaudât, que nous bretaudassions, que vous bretaudassiez, qu'ils bretaudassent. — *Passé.* Que j'aie bretaudé, etc. — *Plus-que-parf* Que j'eusse bretaudé, etc. — *Infin. prés.* Bretauder. —*Pass.* Avoir bretaudé. — *Part. prés.* Bretaudant (inv.).—*Pass.* Bretaudé, bretaudée, bretaudés, bretaudées.— *Pass. comp.* Ayant bretaudé.—Passif: *Etre bretaudé.* Le part. régit *par.*

BRETTELER ou **BRETTER**, v. a., 1re conj. (*Brètelé* ou *brèté*), term. d'arch., tailler, gratter avec un outil dentelé. Dans ce verbe on double la lettre *l* devant un *e* muet.—*Indic. prés.* Je brettelle, tu brettelles, il brettelle, nous brettelons, vous brettelez, ils brettellent. — *Imparf.* Je brettelais, tu brettelais, il brettelait, nous brettelions, vous bretteliez, ils brettelaient. — *Passé déf.* Je brettelai, tu brettelas, il brettela, nous brettelâmes, vous brettelâtes, ils brettelèrent.— *Passé indéf.* J'ai brettelé, etc. — *Passé antér.* J'eus brettelé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais brettelé, etc. — *Futur.* Je brettellerai, tu brettelleras, il brettellera, nous brettellerons, vous brettellerez, ils brételleront. — *Futur ant.* J'aurai bréttelé, etc. — *Cond. prés.* Je brettellerais, tu brettellerais, il brettellerait, nous brettellerions, vous brettelleriez, ils brettelleraient. —*Passé.* J'aurais brettelé. —*On dit aussi* : J'eusse brettelé, etc. — *Impér. prés.* Brettelle, brettelons, brettelez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez brettelé. — *Subj. prés.* Que je brettelle, que tu brettelles, qu'il brettelle, que nous brettelions, que vous bretteliez, qu'ils brettellent. — *Imparf.* Que je brettelasse, que tu brettelasses, qu'il brettelât, que nous brettelassions, que vous brettelassiez, qu'ils bretelassent. — *Passé.* Que j'aie brettelé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse brettelé, etc. — *Infin. prés.* Bret-

teler. — *Passé.* Avoir brettelé. — *Part. prés.* Brettelant (inv.) — *Passé.* Brettelé, brettelée, brettelés, brettelées. — *Passé comp.* Ayant brettelé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se bretteler* (omission de l'Académie et de Landais).—Passif : *Etre brettelé.* Le part. régit *par.*

BREUILLER, v. a., 1re conj. (*Breuiié*), term. de mar., trousser, carguer les voiles d'un navire. *Breuiller une voile.* — *Ind. prés.* Je breuille, tu breuilles, il breuille, nous breuillons, vous breuillez, ils breuillent. —*Imp.* Je breuillais, tu breuillais, il breuillait, nous breuillions, vous breuilliez, ils breuillaient.—*Pass. déf.* Je breuillai, tu breuillas, il breuilla, nous breuillâmes, vous breuillâtes, ils breuillèrent. — *Pass. ind.* J'ai breuillé, etc. —*Passé. ant.* J'eus breuillé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais breuillé, etc. — *Futur.* Je breuillerai, tu breuilleras, il breuillera, nous breuillerons, vous breuillerez, ils breuilleront. — *Futur passé.* J'aurai breuillé, etc. — *Condit. prés.* Je breuillerais, tu breuillerais, il breuillerait, nous breuillerions, vous breuilleriez, ils breuilleraient. — *Passé.* J'aurais breuillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse breuillé, etc. — *Impér. prés.* Breuille, breuillons, breuillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez breuillé.—*Subj. prés.* Que je breuille, que tu breuilles, qu'il breuille, que nous breuillions, que vous breuilliez, qu'ils breuillent. — *Imp.* Que je breuillasse, que tu breuillasses, qu'il breuillât, que nous breuillassions, que vous breuillassiez, qu'ils breuillassent. — *Pass.* Qne j'aie breuillé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse breuillé, etc. — *Inf. prés.* Breuiller. — *Passé.* Avoir breuillé. — *Part. prés.* Breuillant (invariable). — *Passé.* Breuillé, breuillée, breuillés, breuillées. — *Pass. comp.* Ayant breuillé. — Passif : *être breuillé.* Le participe régit *par.*

BREVETER, v. a., 1re conj. (*Breveté*), donner un brevet à quelqu'un. *Breveter un marchand. Se faire breveter par le gouvernement.* Dans ce verbe le *t* se double devant un *e* muet. *Le gouvernement* brevette *ceux qui se distinguent par de nouvelles inventions.* — *Ind. prés.* Je brevette, tu brevettes, il brevette, nous brevetons, vous brevetez, ils brevettent. — *Imparf.* Je brevetais, tu brevetais, il brevetait, nous brevetions, vous brevetiez, ils brevetaient. — *Passé déf.* Je brevetai, tu brevetas, il breveta, nous brevetâmes, vous brevetâtes, ils brevetèrent.— *Passé indéf.* J'ai breveté, etc. — *Passé ant.* J'eus breveté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais breveté, etc. — *Futur.* Je brevetterai, tu brevetteras, il brevettera, nous brevetterons, vous brevetterez, ils brevetteront. — *Futur ant.* J'aurai breveté, etc.— *Cond. prés.* Je brevetterais, tu brevetterais, il brevetterait, nous brevetterions, vous brevetteriez, ils brevetteraient. — *Passé.* J'aurais breveté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse breveté, etc.—*Impér. prés.* Brevette, brevetons, brevetez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez breveté. — *Subj. prés.* Que je brevette, que tu brevettes, qu'il brevette, que nous brevetions, que vous brevetiez, qu'ils brevettent. — *Imp.* Que je brevetasse, que tu brevetasses, qu'il brevetât, que nous brevetassions, que vous brevetassiez, qu'ils brevetassent. —*Passé.* Que j'aie breveté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse breveté, etc.—*Infin. prés.* Breveter. — *Passé.* Avoir breveté. —*Part. prés.* Brevetant (invar.).—*Passé.* Breveté, brevetée, brevetés, brevetées.— *Passé comp.* Ayant breveté. — Se conjugue avec le pronom personnel. (Omission de l'Académie et de Napoléon Landais). *Inventions qui se brevettent,* pour lesquelles on accorde des brevets. — Passif : *être breveté.* Le participe régit *par.*

BRICOLER, v. n. 1re conj. (*Bricolé*). — Jouer de bricole, ou faire frapper une balle contre un mur, ou une bille contre les bandes d'un billard. *Le joueur vient de bricoler.* — Au figuré, il signifie tergiverser, biaiser, ne pas aller droit. *Cet homme ne fait que bricoler..* — En term. de chasse, il signifie passer entre les arbres avec adresse. *Ce cheval, ce chien bricole bien.* — *Indicatif présent.* Je bricole, tu bricoles, il bricole, nous bricolons, vous bricolez, ils bricolent. — *Imparf.* Je bricolais, tu bricolais, il bricolait, nous bricolions, vous bricoliez, ils bricolaient. — — *Pass. déf.* Je bricolai, tu bricolas, il bricola, nous bricolâmes, vous bricolâtes, ils bricolèrent. — *Pass. ind.* J'ai bricolé, etc. — *Pass. ant.* J'eus bricolé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bricolé, etc. — *Futur.* Je bricolerai, tu bricoleras, il bricolera, nous bricolerons, vous bricolerez, ils bricoleront. — *Futur pass.* J'aurai bricolé, etc. — *Cond. prés.* Je bricolerais, tu bricolerais, il bricolerait, nous bricolerions, vous bricoleriez, ils bricoleraient.

— *Passé.* J'aurais bricolé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse bricolé, etc. — *Impér. prés.* Bricole, bricolons, bricolez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez bricolé. — *Subj. prés.* Que je bricole, que tu bricoles, qu'il bricole, que nous bricolions, que vous bricoliez, qu'ils bricolent. — *Imparf.* Que je bricolasse, que tu bricolasses, qu'il bricolât, que nous bricolassions, que vous bricolassiez, qu'ils bricolassent. — *Passé.* Que jaie bricolé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bricolé, etc.— *Infin. prés.* Bricoler. — *Passé.* Avoir bricolé. — *Part. prés.* Bricolant (inv.). — *Passé.* Bricolé. Ce participe reste invariable n'étant employé qu'avec *avoir.* C'est donc une erreur de Landais de le rendre déclinable. — *Passé comp.* Ayant bricolé.

BRIDER, v. n. et a. 1re conj. (*Bridé*), mettre une bride à un cheval, etc. *Brider un cheval. Il est temps de brider.* — Au figuré. Arrêter, réprimer,

> La raison,
> D'un remords importun vient *brider* nos désirs.
> Boileau.

— Il signifie aussi lier quelqu'un par un contrat. *Cette clause l'a bridé.* — Proverb., *Brider la bécasse.* —Signifie tromper, attraper quelqu'un. *La bécasse est bridée.* — Il signifie encore arrêter, fixer un obje en y apportant quelque empêchement. *Brider une pierre, brider un câble, brider les serres d'un oiseau.* — *Indicatif présent.* Je bride, tu brides, il bride, nous bridons, vous bridez, ils brident. — *Imparfait.* Je bridais, tu bridais, il bridait, nous bridions, vous bridiez, ils bridaieut. — *Passé déf.* Je bridai, tu bridas, il brida, nous bridâmes, vous bridâtes, ils bridèrent. — *Passé ind.* J'ai bridé, etc. — *Passé ant.* J'eus bridé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bridé, etc. — *Futur.* Je briderai, tu brideras, il bridera, nous briderons, vous briderez, ils brideront. — *Futur ant.* J'aurai bridé, etc. — *Cond. prés.* Je briderais, tu briderais, il briderait, nous briderions, vous brideriez, ils brideraient. — *Passé.* J'aurais bridé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse bridé, etc. — *Impér. prés.* Bride, bridons, bridez, — *Passé.* Aie, ayons, ayez bridé. — *Subj. prés.* Que je bride, que tu brides, qu'il bride, que nous bridions, que vous bridiez, qu'ils brident. — *Imparf.* Que je bridasse, que tu bridasses, qu'il bridât, que nous bridassions, que vous bridassiez, qu'ils bridassent, — *Passé.* Que j'aie bridé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bridé, etc. — *Inf. prés.* Brider. — *Passé.* Avoir bridé. — *Part. prés.* Bridant (inv.) — *Passé.* Bridé, bridée, bridés, bridées. — *Passé comp.* Ayant bridé. — Se conjugue aveo le pronom personnel : *se brider.* — Passif : *être bridé.* — Le participe régit *par.*

BRIFER, v. a. 1re conj. (*Brifé*), manger avidement, dévorer (Peu usité). *Il ne mange pas, il* brife *les aliments.* — *Ind. prés.* Je brife, tu brifes, il brife, nous brifons, vous brifez, ils brifent. — *Imparf.* Je brifais, tu brifais, il brifait, nous brifions, vous brifiez, ils brifaient.—*Passé déf.* Je brifai, tu brifas, il brifa, nous brifâmes, vous brifâtes, ils brifèrent.—*Passé indéf.* J'ai brifé, etc.— *Passé ant.* J'eus brifé, eté. —*Plus-que-parf.* J'avais brifé, etc. — *Futur.* Je briferai, tu briferas, il brifera, nous briferons, vous briferez, ils briferont. — *Futur ant.* J'aurai brifé, etc.— *Cond. prés.* Je briferais, tu briferais, il briferait, nous briferions, vous briferiez[1], ils briferaient.— *Passé.* J'aurais brifé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse brifé, etc.—*Impératif présent.* Brife, brifons, brifez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez brifé. — *Subjonctif prés.* Que je brife, que tu brifes, qu'il brife, que nous brifions, que vous brifiez, qu'ils brifent.—*Imp.* Que je brifasse, que tu brifasses, qu'il brifât, que nous brifassions, que vous brifassiez, qu'ils brifassent. — *Passé.* Que j'aie brifé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse brifé, etc. — *Inf. prés.* Brifer. — *Passé.* Avoir brifé.—*Part. prés.* Brifant (invariable).—*Passé.* brifé, brifée, brifés, brifées.—*Passé comp.* Ayant brifé. — Passif : *être brifé.*— Le participe régit *par.*

BRIGANDER, v. n. 1re conj. (*Brigandé*), voler, piller, se conduire en brigand. *Il n'a fait que brigander toute sa vie* (Acad). — *Ind. prés.* Je brigande, tu brigandes, il brigande, nous brigandons, vous brigandez, ils brigandent. — *Imp.* Je brigandais, tu brigandais, il brigandait, nous brigandions, vous brigandiez, ils brigandaient. — *Passé déf.* Je brigandai, tu brigandas, il briganda, nons brigandâmes, vous brigandâtes, ils brigandèrent. — *Passé ind.* J'ai brigandé, etc. — *Passé ant.* J'eus brigandé, etc. — *Plus-que-parf.* J avais brigandé. etc. — *Futur.* Je briganderai, tn brigauderas, il brigandera, nous briganderons, vous briganderez, ils briganderont. — *Futur ant.* J'aurai brigandé, etc. — *Cond. prés.* Je briganderais, tu briganderais, il briganderait, nous brigande-

rions, vous briganderiez, ils brigande raient, — *Passé.* J'aurais brigandé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse brigandé, etc. — *Imp. prés.* Brigande, brigandons, brigandez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez brigandé. — *Subj. prés.* Que je brigande, que tu brigandes, qu'il brigande, que nous brigandions, que vous brigandiez, qu'ils brigandent. — *Imparf.* Que je brigandasse, que tu brigandasses, qu'il brigandât, que nous brigandassions, que vous brigandassiez, qu'ils brigandassent. — *Passé.* Que j'aie brigandé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse brigandé, etc.—*Inf. prés* Brigander.— *Passé.* Avoir brigandé.— *Part. prés.* Brigandant (inv.).—*Passé.* Brigandé (invar.). — *Passé comp.* Ayant brigandé.

BRIGUER, v. a. et n. 1re conj. *(Brigué)*, poursuivre par brigue, se servir du concours de plusieurs personnes pour obtenir quelque chose. *Briguer un emploi, une dignité. Briguer les voix, les suffrages d'une compagnie. On* brigue *les honneurs sans les mériter* (Fléchier). — Il signifie aussi simplement rechercher avec ardeur, avec empressement. *Briguer les bonnes grâces, la faveur, la protection de quelqu'un.*

On *briguerait* en foule une si belle mort.
(CORNEILLE.)

— Il s'emploie aussi sans régime. *On s'empresse, on* brigue, *on se tourmente* (La Br.). — *Ind. prés.* Je brigue, tu brigues, il brigue, nous briguons, vous briguez, ils briguent. — *Imparf.* Je briguais, tu briguais, il briguait, nous briguions, vous briguiez, ils briguaient. — *Pass. déf.* Je briguai, tu briguas, il brigua, nous briguâmes, vous briguâtes, ils briguèrent. — *Pass. ind.* J'ai brigué, etc. — *Pass. ant.* J'eus brigué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais brigué, etc. — *Futur.* Je briguerai, tu brigueras, il briguera, nous briguerons, vous briguerez, ils brigueront. — *Futur ant.* J'aurai brigué, etc. — *Cond. prés.* Je briguerais, tu briguerais, il briguerait, nous briguerions, vous brigueriez, ils brigueraient. — *Passé.* J'aurais brigué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse brigué, etc. — *Imp. prés.* Brigue, briguons, briguez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez brigué. — *Subj. prés.* Que je brigue, que tu brigues, qu'il brigue, que nous briguions, que vous briguiez, qu'ils briguent. — *Imparf.* Que je briguasse, que tu briguasses, qu'il briguât, que nous briguassions, que vous briguassiez, qu'ils briguassent. — *Passé.* Que j'aie brigué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse brigué, etc. — *Inf. prés.* Briguer. — *Passé.* Avoir brigué. — *Part. prés.* briguant (inv.), — *Passé.* Brigué, briguée, brigués, briguées. — *Passé comp.* Ayant brigué.— Se conjugue avec le pron. pers. : *se briguer.* —Passif : *être brigué.* Le part. régit *par.*

BRILLANTER, v. a. 1re conj. *(Brillanté)*, tailler un diamant à facettes pour le rendre plus brillant. *Brillanter un diamant, une pierre précieuse.* Changer le style d'ornements plus brillants que solides. *Brillanter son style.* — Au figuré, donner de l'éclat. *Les destinées sont des pièges* brillants *pour qui s'y laisse prendre* (Clément XII). — *Indic. prés.* Je brillante, tu brillantes, il brillante, nous brillantons, vous brillantez, ils brillantent. — *Imp.* Je brillantais, tu brillantais, il brillantait, nous brillantions, vous brillantiez, ils brillantaient. — *Passé défini.* Je brillantai, tu brillantas, il brillanta, nous brillantâmes, vous brillantâtes, ils brillantèrent. —*Passé indéf.* J'ai brillanté, etc. — *Passé ant.* J'eus brillanté, etc. -*Plus-que-parf.* J'avais brillanté etc. — *Futur.* Je brillanterai, tu brillanteras, il brillantera, nous brillanterons, vous brillanterez, ils brillanteront. —*Futur ant.* J'aurai brillanté, etc. —*Cond. prés.* Je brillanterais, tu brillanterais, il brillanterait, nous brillanterions, vous brillanteriez, ils brillanteraient. —*Passé.* J'aurais brillanté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse brillanté, etc. — *Impér. prés.* Brillante, brillantons, brillantez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez brillanté. — *Subj. prés.* Que je brillante, que tu brillantes, qu'il brillante, que nous brillantions, que vous brillantiez, qu'ils brillantent. — *Imp.* Que je brillantasse, que tu brillantasses, qu'il brillantât, que nous brillantassions, que vous brillantassiez, qu'ils brillantassent. —*Passé.* Que j'aie brillanté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse brillanté, etc. — *Infinitif présent.* Brillanter.— *Passé.* Avoir brillanté. — *Part. présent.* Brillantant (inv.). — *Passé.* Brillanté, brillantée, brillantés, brillantées. — *Passé comp.* Ayant brillanté. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se brillanter.* — Passif : *être brillanté.* — Le part. régit *par,*

BRILLER, v. n. 1re conj. *(Brillé)*, reluire, jeter une lumière étincelante, avoir de l'éclat. *Le soleil brille, les étoiles brillent. Il y a des diamants qui* brillent *plus les uns que les autres. Ses yeux* brillent *d'un vif éclat. Le feu* brille *dans leurs yeux*

(Fénelon). *On voyait dans la campagne* briller *au soleil les casques, les cuirasses et les boucliers des Romains* (id.). — Au figuré, avec un nom de personne. *Elle se pique de* briller *dans les conversations*(Fléchier).

Tel *brille* au second rang qui s'éclipse au premier.
(VOLTAIRE.)

— Au figuré, avec un nom de chose. *Sa gloire* brille *dans tout l'univers. La valeur, la libéralité sont les vertus qui* brillent *en ce prince. La vertu* brille *dans l'adversité. Son esprit* brille *partout. La joie* brille *dans ses yeux.* — *Briller de. Le ciel* brille *d'éclairs* (Racine). — *Briller de*, au figuré. *L'éclat dont vous* brillez. — *Faire briller. Le Dieu de Charlemagne et de saint Louis* fait briller *sur la France des signes éclatants de sa protection* (Massillon). *Il a un gros diamant qu'il* fait briller *à vos yeux* (La Bruyère). Faire briller *la vérité à tous les yeux. Ne sacrifiez pas votre patrie au plaisir de* faire briller *votre esprit* (Boiste). —*Ind. prés.* Je brille, tu brilles, il brille, nous brillons, vous brillez, ils brillent. — *Imparf.* Je brillais, tu brillais, il brillait, nous brillions, vous brilliez, ils brillaient. — *Passé déf.* Je brillai tu brillas, il brilla, nous brillâmes, vous brillâtes, ils brillèrent. — *Pass. ind.* J'ai brillé, etc. — *Pass. ant.* J'eus brillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais brillé, etc.—*Futur.* Je brillerai, tu brilleras, il brillera, nous brillerons, vous brillerez, ils brilleront.—*Futur ant.* J'aurai brillé, etc. — *Cond. prés.* Je brillerais, tu brillerais, il brillerait, nous brillerions, vous brilleriez, ils brilleraient. —*Pass.* J'aurais brillé, etc.—*On dit aussi:* J'eusse brillé, etc. — *Impér. prés.* Brille, brillons, brillez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez brillé. — *Subj. prés.* Que je brille, que tu brilles, qu'il brille, que nous brillions, que vous brilliez, qu'ils brillent. — *Imparf.* Que je brillasse, que tu brillasses, qu'il brillât, que nous brillassions, que vous brillassiez, qu'ils brillassent. — *Passé.* Que j'aie brillé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse brillé, etc.— *Inf. prés.* Briller. — *Pass.* Avoir brillé.— *Part. prés.* Brillant (var.). *Brillant* est tantôt variable et tantôt invar. Il est *invariable*, toutes les fois qu'il marque l'*action*, c'est-à-dire toutes les fois qu'il désigne un acte accidentel, instantané, ou d'une durée courte et limitée. Il est *variable*, lorsqu'il exprime l'*état*, c'est-à-dire quand il désigne une qualité habituelle, inhérente au sujet; quelques exemples feront suffisamment ressortir cette distinction. *Dans les sociétés, on la voit* brillant *plutôt par les grâces de l'esprit, l'amitié du caractère, que par les charmes du visage. On la voyait au milieu de ses compagnes,* brillante *de santé,* brillante *de fraîcheur,* brillante *d'attraits. Ces pierres fines* brillant *à la clarté des bougies, éblouissent la vue. Les chanoines vermeils et* brillants *de santé* (Boileau). *Ils te prodigueront des vins délicieux, des vins* brillant *dans l'or et versés par les Dieux* (Delille). *Plus d'une belle à Paris,* brillante *dans une loge à l'Opéra, ignore qu'elle descend d'une famille de Bourgogne ou du Bourbonnais,* etc. (Voltaire). *Les deux glaives* brillant *comme les éclairs d'où partent les foudres, se croisent plusieurs fois.* (Fénelon.)

Et qu'il reçoive au moins ces offrandes légères,
Brillantes comme lui, comme lui passagères.
(DELILLE.)

Voir le *Dictionnaire des participes de la langue française*, où cette difficulté est traitée à fond. — *Pass.* Brillé (invar.). — *Passé comp.* Ayant brillé.—Ne s'emploie ni pronominalement ni passivement.

BRIMBALER, v. a. 1[re] conj. (*Breinbalé*), sonner, agiter des cloches démesurément. *Brimbaler les cloches.* — Famil., il signifie faire du bruit en secouant quelque chose qui retentit. *Brimbaler des feuilles de tôle, brimbaler du clinquant.* —*Ind. prés.* Je brimbale, tu brimbales, il brimbale, nous brimbalons, vous brinbalez, ils brimbalent. — *Imparf.* Je brimbalais, tu brimbalais, il brimbalait, nous brimbalions, vous brimbaliez, ils brimbalaient. — *Passé défini.* Je brimbalai, tu brimbalas, il brimbala, nous brimbalâmes, vous brimbalâtes, ils brimbalèrent. — *Pass. ind.* J'ai brimbalé, etc. — *Pass. antér.* J'eus brimbalé, etc, — *Plus-que-parf.* J'avais brimbalé, tc. — *Futur.* Je brimbalerai, tu brimbaleras, il brimbalera, nous brimbalerons, vous brimbalerez, ils brimbaleront. — *Futur antér.* J'aurai brimbalé, etc. — *Cond. prés.* Je brimbalerais, tu brimbalerais, il brimbalerait, nous brimbalerions, vous brimbaleriez, ils brimbaleraient. — *Passé.* J'aurais brimbalé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse brimbalé, etc.— *Imp. prés.* Blimbale, brimbalons, brimbalez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez brimbalé. — *Subj. prés.* Que je brimbale, que tu brimbales, qu'il brimbale, que nous brimbalions,

que vous brimbaliez, qu'ils brimbalent. — *Imparfait.* Que je brimbalasse, que tu brimbalasses, qu'il brimbalât, que nous brimbalassions, que vous brimbalassiez, qu'ils brimbalassent. — *Pass.* Que j'aie brimbalé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse brimbalé, etc. — *Inf. prés.* Brimbaler. — *Pass.* Avoir brimbalé.— *Part. prés.* Brimbalant (inv.). — *Pass.* Brimbalé, brimbalée, brimbalés, brimbalées.— *Pass. comp.* Ayant brimbalé. — Passif : *être brimbalé.* Le participe régit *par.*

BRIQUETER, v. a. 1re conj. *(Briketé)*, appliquer un enduit sur une muraille, et y tracer des joints et des refends pour imiter la brique. *Briqueter un mur.* — Dans ce verbe le *t* se double dans les temps où il est suivi d'un *e* muet. *Je briquette, je briquetterai.* —*Ind. prés.* Je briquette, tu briquettes, il briquette, nous briquetons, vous briquetez, ils briquettent. — *Imp.* Je briquetais, tu briquetais, il briquetait, nous briquetions, vous briquetiez, ils briquetaient. — *Pass déf.* Je briquetai, tu briquetas, il briqueta, nous briquetâmes, vous briquetâtes, ils briquetèrent.—*Pass. ind.* J'ai briqueté, etc. — *Pass. ant.* J'eus briqueté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais briqueté, etc.— *Futur.* Je briquetterai, tu briquetteras, il briquettera, nous briquetterons, vous briquetterez, ils briquetteront. —*Futur ant* J'aurai briqueté, etc.—*Cond. prés.* Je briquetterais, tu briquetterais, il briquetterait, nous briquetterions, vous briquetteriez, ils briquetteraient.— *Passé.* J'aurais briqueté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse briqueté, etc.— *Impér. prés.* Briquette, briquetons, briquetez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez briqueté. — *Subj. prés.* Que je briquette, que tu briquettes, qu'il briquette, que nous briquetions, que vous briquetiez, qu'ils briquettent. — *Imparf.* Que je briquetasse, que tu briquetasses, qu'il briquetât, que nous briquetassions, que vous briquetassiez, qu'ils briquetassent. — *Passé.* Que j'aie briqueté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse briqueté, etc. — *Inf. prés.* Briqueter. — *Pass.* Avoir briqueté. — *Part. prés.* Briquetant (inv.). — *Pass.* Briqueté, briquetée, briquetés, briquetées. — *Passé comp.* Ayant briqueté. — Se conjugue pronominalement : *se briqueter.* — Passif : *être briqueté.* Le part. régit *par.*

BRISER, v. a. et n., 1re conj. *(Brizé)*, rompre et mettre en pièces. *Les hérétiques qui s'élevèrent sous Léon l'Isaurien, brisèrent les images* (Académie).— Au figuré. *Il chantait, dans la paix, les cantiques de Sion, et brisait, dans la guerre, les forces des Philistins* (Fléchier).

> Qui l'eût dit. . : . . . . .
> Que si près du port, contre toute apparence,
> Un orage si prompt *brisât* notre espérance.
>
> (CORNEILLE.)

—On dit figurément que *des peuples ont brisé leurs fers*, pour dire qu'ils se sont délivrés d'un pouvoir tyrannique, et l'on dit poétiquement, *qu'un amant a brisé ses chaînes*, pour dire qu'il s'est dégagé de sa passion, de la passion qui l'enchaînait. — Signifie encore, au figuré, fatiguer, incommoder par une agitation trop rude. *Il est brisé de fatigue, de lassitude.*—Neutralement, en termes de marine, heurter avec impétuosité, avec violence. *Le vaisseau alla briser contre l'écueil ; nous allâmes briser à la côte* (Académie). — *Indicatif prés.* Je brise, tu brises, il brise, nous brisons, vous brisez, ils brisent. — *Imparf.* Je brisais, tu brisais, il brisait, nous brisions, vous brisiez, ils brisaient. — *Pass. déf.* Je brisai, tu brisas, il brisa, nous brisâmes, vous brisâtes, ils brisèrent. — *Passé ind.* J'ai brisé, etc.—*Passé ant.* J'eus brisé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais brisé, etc.— *Futur.* Je briserai, tu briseras, il brisera, nous briserons, vous briserez, ils briseront. — *Futur ant.* J'aurai brisé, etc.—*Cond. prés.* Je briserais, tu briserais, il briserait, nous briserions, vous briseriez, ils briseraient. — *Passé.* J'aurais brisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse brisé, etc. — *Impér. prés.* Brise, brisons, brisez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez brisé.—*Subj. prés.* Que je brise, que tu brises, qu'il brise, que nous brisions, que vous brisiez, qu'ils brisent.— *Imparf.* Que je brisasse, que tu brisasses, qu'il brisât, que nous brisassions, que vous brisassiez, qu'ils brisassent. — *Passé.* Que j'aie brisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse brisé, etc. — *Infinitif présent.* Briser.— *Pass.* Avoir brisé.—*Part. prés.* Brisant (inv.).— *Pass.* Brisé, brisée, brisés, brisées. — *Passé comp.* Ayant brisé. —Se conjugue avec le pronom personnel : *se briser. Que d'affreux écueils où les joueurs viennent se briser et se perdre!* (La Bruyère).—Passif : *être brisé.* Le participe régit *de* et *par. Brisé de lassitude. Brisé par la tempête.*

BROCANTER, v. a. et n. 1re conjug. *(Brocanté)*, acheter, vendre, troquer. *Brocan-*

ter des tableaux. Ne faire que brocanter. — *Indicatif présent.* Je brocante, tu brocantes, il brocante, nous brocantons, vous brocantez, ils brocantent. — *Imparfait.* Je brocantais, tu brocantais, il brocantait, nous brocantions, vous brocantiez, ils brocantaient. — *Passé déf.* Je brocantai, tu brocantas, il brocanta, nous brocantâmes, vous brocantâtes, ils brocantèrent. — *Passé indéf.* J'ai brocanté, etc. — *Passé antér.* J'eus brocanté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais brocanté, etc. — *Futur.* Je brocanterai, tu brocanteras, il brocantera, nous brocanterons, vous brocanterez, ils brocanteront. — *Futur ant.* J'aurai brocanté, etc. — *Condit. prés.* Je brocanterais, tu brocanterais, il brocanterait, nous brocanterions, vous brocanteriez, ils brocanteraient. — *Passé.* J'aurais brocanté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse brocanté, etc. —*Impér. prés.* Brocante, brocantons, brocantez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez brocanté. — *Subj. prés.* Que je brocante, que tu brocantes, qu'il brocante, que nous brocantions, que vous brocantiez, qu'ils brocantent. — *Imparf.* Que je brocantasse, que tu brocantasses, qu'il brocantât, que nous brocantassions, que vous brocantassiez, qu'ils brocantassent. — *Passé.* Que j'aie brocanté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse brocanté, etc. — *Inf. prés.* Brocanter. — *Passé.* Avoir brocanté. — *Part. prés.* Brocantant (invar.).— *Passé.* Brocanté, brocantée, brocantés, brocantées. — *Passé composé.* Ayant brocanté. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se brocanter* (Omiss. de l'Acad.). — Passif : *être brocanté.*— Le part. régit *par.*

BROCARDER, v. a., 1re conj. (*Brokardé*), piquer, railler quelqu'un. *Brocarder le tiers et le quart.* — *Ind prés.* Je brocarde, tu brocardes, il brocarde, nous brocardons, vous brocardez, ils brocardent. — *Imp.* Je brocardais, tu brocordais, il brocardait, nous brocardions, vous brocardiez, ils brocardaient. — *Passé défini.* Je brocardai, tu brocardas, il brocarda, nous brocardâmes, vous brocardâtes, ils brocardèrent. — *Passé indéfini.* J'ai brocardé, etc. — *Passé antérieur.* J'eus brocardé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais brocardé, etc. — *Futur.* Je brocarderai, tu brocarderas, il brocardera, nous brocarderons, vous brocarderez, ils brocarderont. — *Futur ant.* J'aurai brocardé, etc. — —*Cond. prés.* Je brocarderais, tu brocarderais, il brocarderait, nous brocarderions, vous brocarderiez, ils brocarderaient. — — *Pass.* J'aurais brocardé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse brocardé, etc. — *Impér. prés.* Brocarde, brocardons, brocardez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez brocardé. — *Subj. prés.* Que je brocarde, que tu brocardes, qu'il brocarde, que nous brocardions, que vous brocardiez, qu'ils brocardent. — *Imp.* Que je brocardasse, que tu brocardasses, qu'il brocardât, que nous brocardassions, que vous brocardassiez, qu'ils brocardassent. — *Pass.* Que j'aie brocardé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse brocardé, etc. — *Inf. prés.* Brocarder. — *Pass.* Avoir Brocardé. — *Part. prés.* Brocardant (inv.). — *Pass.* Brocardé, brocardée, brocardés, brocardées. —*Pass. comp.* Ayant brocardé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se brocarder.*— *Nous nous sommes* brocardés *pendant deux heures consécutives* (Landais). — Passif : *être brocardé.* — Le participe régit *par.*

BROCHER, v. a., et n. 1re conj. (*Broché*), passer des fils de côté et d'autre dans une étoffe, pour figurer des dessins. *Brocher une étoffe d'or et d'argent.* — En term. de bonnetier, travailler avec des aiguilles à tricoter. *Brocher des bas.* — Il signifie aussi assembler et coudre les feuilles d'un livre, d'un manuscrit. *Il n'est pas nécessaire de relier ces cahiers, il suffit de les* brocher (Acad.). — Au figuré, il signifie, ébaucher, faire une ouvrage à la hâte. *Brocher un mémoire. Cet écolier broche ses devoirs.* — *Brocher un clou*, c'est enfoncer les clous qui servent à fixer le fer du cheval. — *Ind. prés.* Je broche, tu broches, il broche, nous brochons, vous brochez, ils brochent. — *Imparf.* Je brochais, tu brochais, il brochait, nous brochions, vous brochiez, ils brochaient. — *Passé déf.* Je brochai, tu brochas, il brocha, nous brochâmes, vous brochâtes, ils brochèrent. — *Pass. ind.* J'ai broché, etc. — *Pass. ant.* J'eus broché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais broché, etc. — *Futur.* Je brocherai, tu brocheras, il brochera, nous brocherons, vous brocherez, ils brocheront. — *Futur ant.* J'aurai broché, etc. — *Cond. prés.* Je brocherais, tu brocherais, il brocherait, nous brocherions, vous brocheriez, ils brocheraient. — *Passé.* J'aurais broché, etc.—*On dit aussi* : J'eusse broché, etc. — *Impér. prés.* Broche, brochons, brochez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez broché. — *Subj. prés.* Que je broche, que tu broches, qu'il broche, que

nous brochions, que vous brochiez, qu'ils brochent. — *Imparf.* Que je brochasse, que tu brochasses, qu'il brochât, que nous brochassions, que vous brochassiez, qu'ils brochassent. — *Passé.* Que j'aie broché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse broché, etc. — *Infin. présent.* Brocher. — *Passé.* Avoir broché. — *Participe présent.* Brochant (inv.). *Brochant sur le tout,* se dit d'une personne ou d'un objet ajouté à un nombre déja trop considérable. *Il y avait dix personnes et M. Nutel brochant sur le tout* (Landais). — *Passé.* Broché, brochée, brochés, brochées. — — *Passé comp.* Ayant broché. — Se conjugue avec le pronom personnel: *se brocher.* — Passif: *être broché.* — Le participe régit *par* et *de.*

BRODER, v. a. et n., 1re conj. (*Brodé*), travailler avec l'aiguille sur quelque étoffe, et y faire des dessins, des ouvrages en relief, avec de l'or, de la soie, etc. *Broder une robe, un habit, un gilet, un fichu, un voile. Broder une fleur, un chiffre sur quelque étoffe, sur un fond. Broder d'or, d'argent, de soie,* etc. *Broder en lames. Broder en tambour. L'amour est l'étoffe de la nature, que l'imagination a brodée* (Buffon). — Fig., amplifier un récit, y ajouter des détails, des circonstances souvent fausses, mais qui sont ou que l'on croit propres à le rendre plus piquant, plus intéressant. *Il brode fort bien un conte. On vous a brodé cette nouvelle* (Académ.). — Neutral. *Comme vous brodez bien. Ce monsieur brode admirablement.* — *Ind. prés.* Je brode, tu brodes, il brode, nous brodons, vous brodez, ils brodent. — *Imp.* Je brodais, tu brodais, il brodait, nous brodions, vous brodiez, ils brodaient. — *Passé défini.* Je brodai, tu brodas, il broda, nous brodâmes, vous brodâtes, ils brodèrent. — *Passé indéf.* J'ai brodé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais brodé, etc. — *Futur.* Je broderai, tu broderas, il brodera, nous broderons, vous broderez, ils broderont. — *Futur ant.* J'aurai brodé, etc. — *Cond. prés.* Je broderais, tu broderais, il broderait, nous broderions, vous broderiez, ils broderaient. — *Passé.* J'aurais brodé, etc. — *On dit aussi*: J'eusse brodé, etc. — *Impér. prés.* Brode, brodons, brodez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez brodé. — *Subj. prés.* Que je brode, que tu brodes, qu'il brode, que nous brodions, que nous brodiez, qu'ils brodent. — *Imp.* Que je brodasse, que tu brodasses, qu'il brodât, que nous brodassions, que vous brodassiez, qu'ils brodassent. — *Passé.* Que j'aie brodé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse brodé, etc. — *Inf. prés.* Broder. — *Passé.* Avoir brodé. — *Part. prés.* Brodant (inv.). — *Passé.* Brodé, brodée, brodés, brodées. — *Pass. comp.* Ayant brodé. — Se conjugue avec le pronom personnel: *se broder* (Omiss. de l'Ac.). — Passif: *Etre brodé.* — Le participe régit *de* avec un nom de chose et *par* avec un nom de personne. *Brodé d'or et de soie. Brodé par quelqu'un.*

BRONCHER, v. n. 1re conj. (*Bronché*), faire un faux pas. *Broncher contre une pierre. Un cheval qui bronche.* — Au fig. il signifie faillir, manquer.

Leur venin qui sur moi brille de splendeur,
Tous les jours en marchant m'empêche de *broncher*
(Boileau.)

— Proverbial., *Il n'y a pas de si bon cheval qui ne bronche,* signifie, il n'y a point d'homme si habile qui ne se trompe quelquefois. — *Ind. prés.* Je bronche, tu bronches, il bronche, nous bronchons, vous bronchez, ils bronchent. — *Imparf.* Je bronchais, tu bronchais, il bronchait, nous bronchions, vous bronchiez, ils bronchaient. — *Passé déf.* Je bronchai, tu bronchas, il broncha, nous bronchâmes, vous bronchâtes, ils bronchèrent, — *Pass. indéf.* J'ai bronché, etc. — *Passé ant.* J'eus bronché, etc. — *Plus que-parf.* J'avais bronché, etc. — *Futur.* Je broncherai, tu broncheras, il bronchera, nous broncherons, vous broncherez, ils broncheront. — *Futur ant.* J'aurai bronché, etc. — *Cond. prés.* Je broncherais, tu broncherais, il broncherait, nous broncherions, vous broncheriez, ils broncheraient. — *Passé.* J'aurais bronché, etc. — *On dit aussi*: J'eusse bronché, etc. — *Impér. prés.* Bronche, bronchons, bronchez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez bronché. — *Subj. prés.* Que je bronche, que tu bronches, qu'il bronche, que nous bronchions, que vous bronchiez, qu'ils bronchent. — *Imparf.* Que je bronchasse, que tu bronchasses, qu'il bronchât, que nous bronchassions, que vous bronchassiez, qu'ils bronchassent. — *Passé.* Que j'aie bronché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bronché, etc. — *Inf. prés.* Broncher. — *Passé.* Avoir bronché. — *Part. prés.* Bronchant (inv.). — *Passé.* Bronché (inv.). — *Passé composé.* Ayant bronché.

BRONZER, v. a., 1re conj. (*Bronzé*), peindre en couleur de bronze. *Bronzer un vase*, donner une teinte bleuâtre à l'acier en le passant au feu. *Bronzer un canon de fusil, bronzer des boucles*, etc. — *Ind. prés.* Je bronze, tu bronzes, il bronze, nous bronzons, vous bronzez, ils bronzent. — *Imp.* Je bronzais, tu bronzais, il bronzait, nous bronzions, vous bronziez, ils bronzaient. — *Passé déf.* Je bronzai, tu bronzas, il bronza, nous bronzâmes, vous bronzâtes, ils bronzèrent. — *Passé ind.* J'ai bronzé, etc. — *Pass. ant.* J'eus bronzé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bronzé, etc. — *Futur.* Je bronzerai, tu bronzeras, il bronzera, nous bronzerons, vous bronzerez, ils bronzeront. — *Futur ant.* J'aurai bronzé, etc. — *Cond. prés.* Je bronzerais, tu bronzerais, il bronzerait, nous bronzerions, vous bronzeriez, ils bronzeraient. — *Passé.* J'aurais bronzé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse bronzé, etc. — *Impér. prés.* Bronze, bronzons, bronzez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez bronzé. — *Subj. prés.* Que je bronze, que tu bronzes, qu'il bronze, que nous bronzions, que vous bronziez, qu'ils bronzent. — *Imparf.* Que je bronzasse, que tu bronzasses, qu'il bronzât, que nous bronzassions, que vous bronzassiez, qu'ils bronzassent. — *Passé.* Que j'aie bronzé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bronzé, etc. — *Inf. prés.* Bronzer. — *Passé.* Avoir bronzé. — *Part. prés.* Bronzant (inv.). — *Pass.* Bronzé, bronzée, bronzés, bronzées. — *Pass. comp.* Ayant bronzé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se bronzer*, et signifie, s'endurcir. *Quand on est arrivé à trente ans il faut que le cœur se brise ou* se bronze (Champfort). — Passif : *être bronzé*. Le participe régit *par*. *Son teint a été* bronzé *par le soleil.*

BROSSER, v. a. et. n 1re conj. (*Brocé*), frotter, nettoyer avec une brosse. *Brosser un habit. Brosser quelqu'un. Brosser un cheval.* — Au figuré et familièr., Il signifie battre quelqu'un. *Tu vas te faire brosser.* — Il est neutre, quand il signifie parcourir les endroits les plus épais d'un bois. *Brosser à travers les buissons.* — En term. d'imprimerie, *brosser les formes*, c'est en ôter l'encre avec une brosse. — *Ind. present.* Je brosse, tu brosses, il brosse, nous brossons, vous brossez, ils brossent. — *Imparf.* Je brossais, tu brossais, il brossait, nous brossions, vous brossiez, ils brossaient. — *Passé déf.* Je brossai, tu brossas, il brossa, nous brossâmes, vous brossâtes, ils brossèrent. — *Pass. ind.* J'ai brossé, etc. — *Passé ant.* J'eus brossé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais brossé, etc. — *Futur.* Je brosserai, tu brosseras, il brossera, nous brosserons, vous brosserez, ils brosseront. — *Futur ant.* J'aurai brossé, etc. — *Cond. prés.* Je brosserais, tu brosserais, il brosserait, nous brosserions, vous brosseriez, ils brosseraient. — *Passé.* J'aurais brossé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse brossé, etc. — *Impér. prés.* Brosse, brossons, brossez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez brossé. — *Subj. prés.* Que je brosse, que tu brosses, qu'il brosse, que nous brossions, que vous brossiez, qu'ils brossent. — *Imp.* Que je brossasse, que tu brossasses, qu'il brossât, que nous brossassions, que vous brossassiez, qu'ils brossassent. — *Passé.* Que j'aie brossé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse brossé, etc. — *Infin. prés.* Brosser. — *Passé.* Avoir brossé. — *Part. prés.* Brossant (invar.). — *Passé.* Brossé, brossée, brossés, brossées. — *Passé comp.* Ayant brossé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se brosser. Attendez, je me brosse.* — Passif : *Etre brossé.* Le participe régit *par*. *Il a été* brossé *ce matin par son domestique.*

BROUETTER, v. a. et n., 1re conjug. (*Broué-té*), transporter dans une brouette. *Brouetter de la terre, du sable.* — Signifie aussi, mener dans une petite chaise à deux roues, se faire traîner. *Il se fait* brouetter *par la ville.* — Le *t* est double dans tous les temps. — *Indicatif présent.* Je brouette, tu brouettes, il brouette, nous brouettons, vous brouettez, ils brouettent. — *Imparf.* Je brouettais, tu brouettais, il brouettait, nous brouettions, vous brouettiez, ils brouettaient. — *Passé défini.* Je brouettai, tu brouettas, il brouetta, nous brouettâmes, vous brouettâtes, ils brouettèrent. — *Passé ind.* J'ai brouetté, etc. — *Passé ant.* J'eus brouetté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais brouetté, etc. — *Futur.* Je brouetterai, tu brouetteras, il brouettera, nous brouetterons, vous brouetterez, ils brouetteront. — *Futur ant.* J'aurai brouetté, etc. — *Condit. prés.* Je brouetterais, tu brouetterais, il brouetterait, nous brouetterions, vous brouetteriez, ils brouetteraient. — *Passé.* J'aurais brouetté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse brouetté, etc. — *Impér. prés.* Brouette, brouettons, brouettez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez brouetté. — *Subj. prés.* Que je brouette, que tu brouet-

tes, qu'il brouette, que nous brouettions, que vous brouettiez, qu'ils brouettent. — *Imparf.* Que je brouettasse, que tu brouettasses, qu'ils brouettât, que nous brouettassions, que vous brouettassiez, qu'ils brouettassent.—*Passé.* Que j'aie brouetté, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse brouetté, etc. — *Infin. prés.* Brouetter. — *Passé.* Avoir brouetté. — *Part. prés.* Brouettant (invar.). — *Passé.* Brouetté, brouettée, brouettés, brouettées.—*Passé comp.* Ayant brouetté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se brouetter* (Omission de l'Académie) —Passif : *Etre brouetté.* Le participe régit *par.*

BROUILLER, v. a. et n., 1[re] conjug. (*Brou-ié*), mettre pêle-mêle, mêler. *Il a brouillé tous ses papiers.* — Fig., mettre de la confusion et du désordre. *L'empereur Constance* brouillait *tout dans l'Eglise* (Bossuet). — Mettre en mauvaise intelligence. *Brouiller deux personnes. brouiller deux amis l'un avec l'autre* (Académie).—*Ind. prés.* Je brouille, tu brouilles, il brouille, nous brouillons, vous brouillez, ils brouillent. — *Imparf.* Je brouillais, tu brouillais, il brouillait, nous brouillions, vous brouilliez, ils brouillaient. —*Passé déf.* Je brouillai, tu brouillas, il brouilla, nous brouillâmes, vous brouillâtes, ils brouillèrent. — *Passé ind.* J'ai brouillé, etc. — *Passé ant.* J'eus brouillé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais brouillé, etc. — *Futur.* Je brouillerai, tu brouilleras, il brouillera, nous brouillerons, vous brouillerez, ils brouilleront. —*Futur ant.* J'aurai brouillé, etc.— *Cond. prés.* Je brouillerais, tu brouillerais, il brouillerait, nous brouillerions, vous brouilleriez, ils brouilleraient. — *Passé.* J'aurais brouillé, etc.—*On dit aussi:* J'eusse brouillé, etc. — *Impératif prés.* Brouille, brouillons, brouillez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez brouillé.—*Subj. prés.* Que je brouille, que tu brouilles, qu'il brouille, que nous brouillions, que vous brouilliez, qu'ils brouillent. — *Imparf.* Que je brouillasse, que tu brouillasses, qu'il brouillât, que nous brouillassions, que vous brouillassiez, qu'ils brouillassent.— *Passé.* Que j'aie brouillé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse brouillé, etc. —*Infin. prés.* Brouiller. — *Passé.* Avoir brouillé. — *Part. prés.* Brouillant (inv.).— *Pass.* Brouillé, brouillée, brouillés, brouillées.—*Pass comp.* Ayant brouillé. —Se conjugue avec le pronom personnel : *se brouiller. Tout* se brouille *en Occident, on y voit plusieurs empereurs s'élever* (Bossuet). — Se brouiller, être de mésintelligence. *Pompée et César s'unissent par intérêt, et puis* se brouillent *par jalousie* (Bossuet). *Jamais des parents et même des frères ne* se sont brouillés *pour une moindre chose* (La Bruyère). — Passif ; *être brouillé.* Le participe régit *par* et *avec.*

BROUIR, v. a. et imp., 1[re] conjug. (*Brou-ir*).— Il se dit du soleil qui dessèche et brûle les plantes. *Le soleil qui s'est montré après cette gelée blanche* a brouï *jusqu'aux feuilles des arbres* (Académie). — *Indicatif présent.* Il brouït, ils brouïssent. — *Imparf.* Il brouïssait, ils brouïssaient. — *Passé déf.* Il brouït, ils brouïrent.—*Passé ind.* Il a brouï, etc. — *Passé ant.* Il eut brouï, etc. — *Plus-que-parf.* Il avait brouï, etc.—*Futur.* Il brouïra, ils brouïront.—*Futur ant.* Il aura brouï, etc. —*Cond. prés.* Il brouïrait, ils brouïraient. — *Passé.* Il aurait brouï, etc. — *On dit aussi* : Il eût brouï, etc.— *Pas d'impératif. Subj. prés.* Qu'il brouïsse, qu'ils brouïssent.—*Imparf.* Qu'il brouït, qu'ils brouïssent.— *Pass.* Qu'il ait brouï, etc.—*Plus-que-parf.* Qu'il eût brouï, etc. — *Infin. prés.* Brouïr. — *Pass.* Avoir brouï. — *Part. prés.* Brouïssant (invar.). — *Pass.* Brouï, brouïe, brouïs, brouïes. — *Pass. comp.* Ayant brouï. — Passif : *Etre brouï.* Le participe régit *par. Ces fruits et ces épis* sont brouïs *par le soleil.*

BROUTER, v. a. et n., 1[re] conj. (*Brouté*) paître, manger l'herbe ou les feuilles. *Les moutons broutent l'herbe, les chèvres broutent la feuille. La famille fut si grande que ces pauvres furent réduits à* brouter *l'herbe* (Académie). —Proverbial. *L'herbe sera bien courte s'il ne trouve de quoi brouter*, se dit d'un homme industrieux qui sait tirer parti de choses de peu de rapport. — De même, *où la chèvre est attachée, il faut qu'elle broute,* signifie qu'il faut se résoudre à vivre dans l'état qu'on a entrepris. Dans ces deux phrases, ce verbe est neutre. —*Indicatif présent.* Je broute, tu broutes, il broute, nous broutons, vous broutez, ils broutent. — *Imp.* Je broutais, tu broutais, il broutait, nous broutions, vous broutiez, ils broutaient. — *Passé déf.* Je broutai, tu broutas, il brouta, nous broutâmes, vous broutâtes, ils broutèrent.—*Passé ind.* J'ai brouté, etc. — *Passé ant.* J'eus brouté, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais brouté, etc. — *Futur.* Je brouterai, tu brouteras, il

broutera, nous brouterons vous brouterez, ils brouteront.— *Futur ant.* J'aurai brouté, etc.— *Cond. prés.* Je brouterais, tu brouterais, il brouterait, nous brouterions, vous brouteriez, ils brouteraient. —*Pass.* J'aurais brouté, etc. — *On dit aussi*: J'eusse brouté, etc. — *Impér. prés.* Broute, broutons, broutez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez brouté. — *Subj. prés.* Que je broute, que tu broutes, qu'il broute, que nous broutions, que vous broutiez, qu'ils broutent. — *Imp.* Que je broutasse, que tu broutasses, qu'il broutât, que nous broutassions, que vous broutassiez, qu'ils broutassent.—*Pass.* Que j'aie brouté, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse brouté, etc. — *Infin. prés.* Brouter. — *Passé.* Avoir brouté. — *Part. prés.* Broutant, broutante. *Bêtes broutantes.* — *Pass.* Brouté, broutée, broutés, broutées.—*Pass. comp.* Ayant brouté.—Se conjugue avec le pronom personnel *: se brouter.* — Passif: *Etre brouté.* Le participe régit *par.*

BRUINER, v. imp. 1re conj. (*Bruiné*), tomber une petite pluie fine. C'est mal s'exprimer que de dire *brouillasser* pour *bruiner.* Il faut dire il *bruine* et non pas il *brouillasse.* — Ne se conjugue qu'à la troisième personne de chaque temps. — *Indic. prés.* Il bruine. — *Imparf.* Il bruinait.— *Passé déf.* Il bruina. — *Passé ind.* Il a bruiné. — *Passé ant.* Il eut bruiné. — *Plus-que-parf.* Il avait bruiné.—*Futur.* Il bruinera. — *Futur ant.* Il aura bruiné. — *Cond. prés.* Il bruinerait. — *Passé.* Il aurait bruiné. — *On dit aussi :* Il eût bruiné. — *Pas d'impér.* — *Subj. prés.* Qu'il bruine. — *Imparf.* Qu'il bruinât. — *Passé.* Qu'il ait bruiné. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût bruiné. — *Infin. prés.* Bruiner. — *Passé.* Avoir bruiné. — *Part. prés.* Bruinant (inv.). — *Passé.* Bruiné (inv.).

BRUIRE, v. n. et déf. 4e conj. (*Bruir*), rendre un son confus. — Il n'est d'usage qu'à l'infinitif et aux autres personnes que nous donnons plus bas. Dans les autres temps, on dit *faire du bruit. On entend bruire les vagues, le tonnerre. Le vent bruit dans la forêt. Les flots bruyaient.* Bernardin de Saint-Pierre a dit : *Les insectes* bruissaient *sous l'herbe.* C'est une incorrection. — *Indicat. prés.* Il bruit. — *Imparf.* Il bruyait, ils bruyaient. — *Part. prés.* Bruyant (var.). *Flots bruyants, trompette bruyante, voix bruyante.*

Prenons du saint jeudi la *bruyante* crecelle.
Boileau.

Quand Flore dans les plaines
Faisait taire des vents les *bruyantes* haleines.
(BOILEAU.)

BRÛLER, v. a. et n. 1re conj. (*Brulé*), consumer par le feu. *Brûler une maison, brûler des vaisseaux, brûler du bois. Chez les Grecs et chez les Romains on* brûlait *ordinairement les morts* (Acad.). -- *Une aveugle fureur poussait les pères à immoler leurs enfants et à les* brûler *à leurs dieux* (Bossuet). -- Echauffer excessivement, causer une violente chaleur. Dessécher par une chaleur excessive. *Le soleil a* brûlé *toute la campagne* (Acad.). -- On le dit aussi par extension en parlant du froid excessif. *La gelée* brûle *la racine des arbres* (Acad.).—Neutralement, être consumé par le feu. *On voyait de loin des vaisseaux qui* brûlaient (Acad.). — Etre chaud. *Les mains lui* brûlent (Acad.). — — Fig., être possédé d'une violente passion. *Nous* brûlons *du désir d'approfondir tout* (Pascal). — Etre en proie à la passion de l'amour. *Je* brûle, *je l'adore* (Racine). — *Ah! si Rome savait de quels feux vous* brûlez (Corn.). — Suivi d'un infinitif, régit *de. Il* brûle *d'être à Rome* (Corn.). — Brûler suivi de *que* veut le subjonctif dans la proposition subordonnée. *Vous* brûlez *que je ne sois parti* (Racine). — *Indicatif présent.* Je brûle, tu brûles, il brûle, nous brûlons, vous brûlez, ils brûlent. — *Imp.* Je brûlais, tu brûlais, il brûlait, nous brûlions, vous brûliez, ils brûlaient. — *Passé déf.* Je brûlai, tu brûlas, il brûla, nous brûlâmes, vous brûlâtes, ils brûlèrent. — *Pass. ind.* J'ai brûlé, etc. — *Passé ant.* J'eus brûlé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais brûlé, etc.— *Futur.* Je brûlerai, tu brûleras, il brûlera, nous brûlerons, vous brûlerez, ils brûleront.—*Futur ant.* J'aurai brûlé, etc. — *Cond. prés.* Je brûlerais, tu brûlerais, il brûlerait, nous brûlerions, vous brûleriez, ils brûleraient. — *Passé.* J'aurai brûlé, etc.—*On dit aussi:* J'eusse brûlé, etc. — *Imp. prés.* Brûle, brûlons, brûlez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez brûlé. — *Subj. prés.* Que je brûle, que tu brûles, qu'il brûle, que nous brûlions, que vous brûliez, qu'ils brûlent. — *Imparf.* Que je brûlasse, que tu brûlasses, qu'il brûlât, que nous brûlassions, que vous brûlassiez, qu'ils brûlassent. — *Passé.* Que j'aie brûlé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse brûlé, etc. — *Inf. prés.* Brûler. — *Passé.* Avoir brûlé. — *Part. prés.* Brû-

lant (var.). *Un vent brûlant, une fièvre brûlante, Les mains brûlantes.* Au fig., *un zèle brûlant, une brûlante ardeur.* Quand il a un régime, il cesse d'être adjectif pour redevenir participe.

D'un bras déterminé, d'un œil *brûlant* de rage,
Parmi ses ennemis chacun s'ouvre un passage.
Voltaire.

— *Passé.* Brûlé, brûlée, brûlés, brûlées. — *Passé composé.* Ayant brûlé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se brûler. Se* étant régime direct. *Il se vit contraint à se* brûler *lui-même avec ses femmes* (Bossuet). — *Se* étant régime direct. *Scévola, jeune citoyen, se* brûla *la main qui avait manqué Porsenna* (Bossuet). — Passif : *être brûlé.* Le participe régit *de* et *par.* — Brûlé de. *Etre brûlé du soleil.* Brûlé par. *Etre brûlé par le feu du ciel.*

BRUNIR, v. a. et n. 2e conj. (*Brunir*), peindre en brun, rendre brun ou devenir brun. *Le soleil brunit la peau.* — Il signifie aussi rendre poli et brillant un métal. *Brunir l'or, l'argent, la tranche dorée d'un livre.* — Il est neutre quand il signifie devenir brun. *Les cheveux brunissent.* — *Ind. prés.* Je brunis, tu brunis, il brunit, nous brunissons, vous brunissez, ils brunissent. — *Imparf.* Je brunissais, tu brunissais, il brunissait, nous brunissions, vous brunissiez, ils brunissaient. — *Passé déf.* Je brunis, tu brunis, il brunit, nous brunîmes, vous brunîtes, ils brunirent. — *Passé ind.* J'ai bruni, etc. — *Passé ant.* J'eus bruni, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bruni, etc. — *Futur.* Je brunirai, tu bruniras, il brunira, nous brunirons, vous brunirez, ils bruniront. — *Futur ant.* J'aurai bruni, etc. — *Cond. prés.* Je brunirais, tu brunirais, il brunirait, nous brunirions, vous bruniriez, ils bruniraient. — *Passé.* J'aurais bruni, etc. — *On dit aussi :* J'eusse bruni, etc. — *Impér. prés.* Brunis, brunissons, brunissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez bruni. — *Subj. prés.* Que je brunisse, que tu brunisses, qu'il brunisse, que nous brunissions, que vous brunissiez, qu'ils brunissent. — *Imparf.* Que je brunisse, que tu brunisses, qu'il brunît, que nous brunissions, que vous brunissiez, qu'ils brunissent. — *Passé.* Que j'aie bruni, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse bruni, etc. — *Infin. prés.* Brunir. — *Passé.* Avoir bruni. — *Participe prés.* Brunissant (inv.). — *Passé.* Bruni, brunie, brunis, brunies. — *Passé comp.* Ayant bruni. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se brunir.* L'Académie dit : *Les cheveux de cet enfant commençent à se brunir.* — Passif : *être bruni.* Le part. régit *par.*

BRUSQUER, v. a., 1re conj. (*Bruceké*), offenser quelqu'un par des paroles rudes. *Brusquer tout le monde.* — Agir avec emportement, terminer promptement. *Brusquer l'affaire, brusquer la fortune, brusquer une place,* ou l'emporter d'emblée. — *Ind. prés.* Je brusque, tu brusques, il brusque, nous brusquons, vous brusquez, ils brusquent. — *Imparf.* Je brusquais, tu brusquais, il brusquait, nous brusquions, vous brusquiez, ils brusquaient. — *Pass. déf.* Je brusquai, tu brusquas, il brusqua, nous brusquâmes, vous brusquâtes, ils brusquèrent. — *Pass. indéf.* J'ai brusqué, etc. — *Pass. ant.* J'eus brusqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais brusqué, etc. — *Futur.* Je brusquerai, tu brusqueras, il brusquera, nous brusquerons, vous brusquerez, ils brusqueront. — *Futur ant.* J'aurai brusqué, etc. — *Cond. prés.* Je brusquerais, tu brusquerais, il brusquerait, nous brusquerions, vous brusqueriez, ils brusqueraient. — *Pass.* J'aurais brusqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse brusqué, etc. — *Impér. prés.* Brusque, brusquons, brusquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez brusqué. — *Subj. prés.* Que je brusque, que tu brusques, qu'il brusque, que nous brusquions, que vous brusquiez, qu'ils brusquent. — *Imparf.* Que je brusquasse, que tu brusquasses, qu'il brusquât, que nous brusquassions, que vous brusquassiez, qu'ils brusquassent. — *Pass.* Que j'aie brusqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse brusqué, etc. — *Infin. prés.* Brusquer. — *Pass.* Avoir brusqué. — *Part. prés.* Brusquant (inv.). — *Pass.* Brusqué, brusquée, brusqués, brusquées. — *Pass. comp.* Ayant brusqué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se brusquer.* — Passif : *être brusqué.* Le participe régit *par.*

BRUTALISER, v. a., 1re conjug. (*Brutalizé*), traiter quelqu'un durement. Brutaliser tout le monde. *Brutaliser n'est pas convaincre. On se plaint de ce que les grands n'aiment point la vérité; trouvez un pauvre qui ne la* brutalise *pas* (Boiste). — *Ind. prés.* Je brutalise, tu brutalises, il brutalise, nous brutalisons, vous brutalisez, ils brutalisent. — *Imp.* Je brutalisais, tu brutalisais, il brutalisait, nous brutalisions, vous brutalisiez, ils brutalisaient. — *Pass. défin.* Je brutalisai, tu brutalisas,

il brutalisa, nous brutalisâmes, vous brutalisâtes, ils brutalisèrent. — *Pass. indéf.* J'ai brutalisé, etc. —*Pass. ant.* J'eus brutalisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais brutalisé, etc —*Futur.* Je brutaliserai, tu brutaliseras, il brutalisera, nous brutaliserons, vous brutaliserez, ils brutaliseront. — *Futur ant.* J'aurai brutalisé, etc.—*Cond. prés.* Je brutaliserais, tu brutaliserais, il brutaliserait, nous brutaliserions, vous brutaliseriez, ils brutaliseraient. — *Passé.* J'aurais brutalisé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse brutalisé, etc.—*Impér. prés.* Brutalise, brutalisons, brutalisez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez brutalisé. — *Subj. prés.* Que je brutalise, que tu brutalises, qu'il brutalise, que nous brutalisions, que vous brutalisiez, qu'ils brutalisent.— *Imparf.* Que je brutalisasse, que tu brutalisasses, qu'il brutalisât, que nous brutalisassions, que vous brutalisassiez, qu'ils brutalisassent.—*Pass.* Que j'aie brutalisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse brutalisé, etc. — *Infin. prés.* Brutaliser. — *Pass.* Avoir brutalisé. — *Part. prés.* Brutalisant (invar.). — *Pass.* Brutalisé, brutalisée, brutalisés, brutalisées.—*Pass. comp.* Ayant brutalisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se brutaliser.* — Passif : *être brutalisé.* Le participe régit *par.*

BURINER, v. a. et n., 1re conjug. *(Buriné)*, graver, travailler au burin. *Buriner des armes, buriner une planche.*—Il signifie par analogie, écrire avec une grande perfection. *Ce copiste burine.* —Au figuré, il signifie *penser*, etc. Ecrire avec une grande profondeur. *Tacite n'écrit pas, il burine* (Académie). *L'infaillible mémoire trace au crayon les bienfaits, et burine les injures* (De Ségur). — *Indic. prés.* Je burine, tu burines, il burine, nous burinons, vous burinez, ils burinent. — *Imparf.* Je burinais, tu burinais, il burinait, nous burinions, vous buriniez, ils burinaient. — *Pass. déf.* Je burinai, tu burinas, il burina, nous burinâmes, vous burinâtes, ils burinèrent.—*Passé ind.* J'ai buriné, etc. — *Pass. ant.* J'eus buriné, etc —*Plus-que-parf.* J'avais buriné, etc. — *Futur.* Je burinerai, tu burineras, il burinera, nous burinerons, vous burinerez, ils burineront.—*Futur ant.* J'aurai buriné, etc.—*Cond. prés.* Je burinerais, tu burinerais, il burinerait, nous burinerions, vous burineriez, ils burineraient. — *Pass.* J'aurais buriné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse buriné, etc.— *Impér. prés.* Burine, burinons, burinez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez buriné.—*Subj. prés.* Que je burine, que tu burines, qu'il burine, que nous burinions, que vous buriniez, qu'ils burinent. —*Imparf.* Que je burinasse, que tu burinasses, qu'il burinât, que nous burinassions, que vous burinassiez, qu'ils burinassent—*Pass.* Que j'aie buriné, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse buriné, etc. — *Infin. prés.* Buriner. — *Pass.* Avoir buriné. — *Part. prés.* Burinant (invar.). — *Pass.* Buriné, burinée, burinés, burinées.— *Passé comp.* Ayant buriné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se buriner.*—Passif : *être buriné.* Le participe régit *par.*

BUSQUER, v. a., 1re conjug. *(Buceké)*, mettre un busc. *Busquer un corset. Busquer une fille. Une femme de chambre busque sa maîtresse.*— Il signifie aussi en termes de couturière, raccourcir par devant. *Busquer une robe, une jupe.* — *Indicatif présent.* Je busque, tu busques, il busque, nous busquons, vous busquez, ils busquent. —*Imparf.* Je busquais, tu busquais, il busquait, nous busquions, vous busquiez, ils busquaient. — *Pass. déf.* Je busquai, tu busquas, il busqua, nous busquâmes, vous busquâtes, ils busquèrent. — *Pass. indéf.* J'ai busqué, etc. — *Passé ant.* J'eus busqué, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais busqué, etc.— *Futur.* Je busquerai, tu busqueras, il busquera, nous busquerons, vons busquerez, ils busqueront. — *Futur ant.* J'aurai busqué, etc. — *Condit. prés.* Je busquerais, tu busquerais, il busquerait, nous busquerions, vous busqueriez, ils busqueraient. — *Passé.* J'aurais busqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse busqué, etc.— *Impér. prés.* Busque, busquons, busquez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez busqué. — *Subj. prés.* Que je busque, que tu busques, qu'il busque, que nous busquions, que vous busquiez, qu'ils busquent. —*Imp.* Que je busquasse, que tu busquasses, qu'il busquât, que nous busquassions, que vous busquassiez, qu'ils busquassent. — *Passé.* Que j'aie busqué etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse busqué, etc.—*Inf. prés.* Busquer.— *Passé.* Avoir busqué. — *Part. prés.* Busquant (invar.)—*Pass.* Busqué, busquée, busqués, busquées. — *Pass. comp.* Ayant busqué. —Se conjugue avec le pron. pers. : *se busquer* (Omiss. de l'Acad.). *Cette femme se busque dès qu'elle est levée* (Académie). — Passif : *Être busqué.* Le part. régit *par.*

BUTER, v. n., 1re conjug. (*Buté*), frapper au but, toucher au but. (Vieux). *Il faut buter.*— Au figuré, tendre à quelque fin. *Buter à un emploi, à une dignité.* — Il signifie aussi soutenir un mur, une voûte, avec un pilier-butant, *buter un mur, une voûte.*— *Ind. prés.* Je bute, tu butes il bute, nous butons, vous butez, ils butent. — *Imparf.* Je butais, tu butais, il butait, nous butions, vous butiez, ils butaient. —*Pass. déf.* Je butai, tu butas, il buta, nous butâmes, vous butâtes, ils butèrent.— *Pass. indéf.* J'ai buté, etc. — —*Pass. ant.* J'eus buté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais buté, etc.— *Futur.* Je buterai, tu buteras, il butera, nous buterons, vous buterez, ils buteront. — *Futur ant.* J'aurai buté, etc. — *Cond. prés.* Je buterais, tu buterais, il buterait, nous buterions, vous buteriez, ils buteraient.— *Passé.* J'aurais buté, etc.—*On dit aussi :* J'eusse buté, etc. — *Impér. prés.* Bute, butons, butez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez buté.— *Subj. prés.* Que je bute, que tu butes, qu'il bute, que nous butions, que vous butiez, qu'ils butent. — *Imparf.* Que je butasse, que tu butasses, qu'il butât, que nous butassions, que vous butassiez, qu'ils butassent. — *Pass.* Que j'aie buté, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse buté, etc.— *Inf. prés.* Buter. — *Pass.* Avoir buté. — *Part. prés.* Butant (var.). *Pilier butant. Piliers butants.*—*Pass.* Buté, butée, butés, butées. —*Pass. comp.* Ayant buté. —Se conjugue avec le pronom personnel : *se buter*, et il signifie se tenir à quelque chose avec opiniâtreté. *Voilà à quoi je me bute.* — Passif : *être buté.* — Il signifie alors être fixé, être arrêté à quelque chose. Le participe régit *à. Il est buté à cela.*

BUTINER, v. n. et a. 1re conj. (*Butiné*), faire du butin. *Butiner dans une ville.* — Il se dit des abeilles. *Les abeilles vont butiner sur les fleurs. Un Socrate et un Aristide ne croyaient point que l'envie d'un médisant pût* butiner *sur leur honneur* (Le Politiq. Français).

> Tel on voit au printemps la diligente abeille
> De Flore avec ardeur *butiner* la corbeille.
>
> VALMALÈTE
>
> Quand sur le saule en fleur tes mains repandues
> *Butineront* l'émail qui blanchit sa verdure.
>
> NOVARIS.
>
> L'abeille des jardins, hôtesse voltigeante,
> N'y *butina* jamais sa richesse odorante.
>
> DESAINTANGE.

—Il se dit aussi de quelqu'un qui cueille, et surtout à la dérobée, des fleurs ou des fruits.

> Avec ta mère un jour tu vins, petite encor,
> De notre enclos fécond *butiner* le trésor.
>
> DOMERGUE.

Faire du butin. Dans ce sens, il peut être employé activement. *Les fleurs que l'abeille butine.* — *Indic. prés.* Je butine, tu butines, il butine, nous butinons, vous butinez, ils butinent. — *Imp.* Je butinais, tu butinais, il butinait, nous butinions, vous butiniez, ils butinaient. — *Passé défi.* Je butinai, tu butinas, il butina, nous butinâmes, vous butinâtes, ils butinèrent. — *Passé indéf.* J'ai butiné, etc. — *Passé ant.* J'eus butiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais butiné, etc. — *Futur.* Je butinerai, tu butineras, il butinera, nous butinerons, vous butinerez, ils butineront. — *Passé.* J'aurai butiné, etc. — *Cond. prés.* Je butinerais, tu butinerais, il butinerait, nous butinerions, vous butineriez, ils butineraient. — *Passé.* J'aurais butiné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse butiné, etc. — *Impér. prés.* Butine, butinons, butinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez butiné. — *Subj. prés.* Que je butine, que tu butines, qu'il butine, que nous butinions, que vous butiniez, qu'ils butinent. — *Imp.* Que je butinasse, qne tu butinasses, qu'il butinât, que nous butinassions, que vous butinassiez, qu'ils butinassent. — *Passé.* Que j'aie butiné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse butiné, etc. — *Infinitif prés.* Butiner. — *Passé.* Avoir butiné. — *Partic. prés.* Butinant (invar.). — *Passé.* Butiné, butinée, butinés, butinées. —*Passé comp.* Ayant butiné. — Passif : *être butiné.* Le participe régit *par*.

BUVOTTER, v. n., 1re conj. (*Buvoté*).— Boire à petits coups et souvent. (Famil.). *Ne faire que buvotter.*— *Ind. prés.* Je buvotte, tu buvottes, il buvotte, nous buvottons, vous buvottez, ils buvottent. — *Imp.* Je buvottais, tu buvottais, il buvottait, nous buvottions, vous buvottiez, ils buvottaient. — *Passé déf.* Je buvottai, tu buvottas, il buvotta, nous buvottâmes, vous buvottâtes, ils buvottèrent. — *Passé ind.* J'ai buvotté, etc. —*Passé ant.* J'eus buvotté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais buvotté, etc. — *Futur.* Je buvotterai, tu buvotteras, il buvottera, nous buvotterons, vous buvotterez, ils buvotteront. —*Futur ant.* J'aurai buvotté, etc. — *Cond. prés.* Je buvotterais, tu buvotterais, il buvotterais, nous buvotterions, vous buvotteriez, ils buvotteraient. — *Passé.* J'aurais buvotté, etc. — *On dit aussi :*

J'eusse buvotté, etc. — *Impératif. présent.* Buvotte, buvottons, buvottez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez buvotté. — *Subj. prés.* Que je buvotte, que tu buvottes, qu'il buvotte, que nous buvottions, que vous buvottiez, qu'ils buvottent. — *Imp.* Que je buvottasse, que tu buvottasses, qu'il buvottât, que nous buvottassions, que vous buvottassiez, qu'ils buvottassent. — *Passé.* Que j'aie buvotté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse buvotté, etc. — *Infinitif présent.* Buvotter. — *Pass.* Avoir buvotté. — *Participe présent.* Buvottant (inv.). — *Passé.* Buvotté (invar.). — *Passé comp.* Ayant buvotté.



CORNEILLE.



CABALER, v. n., 1re conj. *(Kabalé)*, comploter, conspirer, intriguer pour accroître un parti ; former des cabales, des partis, être d'une cabale, tâcher de réunir par des menées sourdes : *Le roi de Suède fut réduit à la ressource de* cabaler *à la cour ottomane* (Voltaire). *Dès qu'il fut convalescent, le cardinal exila tous ceux qui étaient* contre lui (Voltaire). *Il ne peut s'empêcher de* cabaler (Académie).

Du mérite éclatant cette sombre rivale
Contre lui chez les grands incessamment *cabale*.
(BOILEAU.)

Ce verbe se prend toujours en mauvaise part. — *Ind. prés.* Je cabale, tu cabales, il cabale, nous cabalons, vous cabalez, ils cabalent.—*Imparf.* Je cabalais, tu cabalais, il cabalait, nous cabalions, vous cabaliez, ils cabalaient.—*Passé déf.* Je cabalai, tu cabalas, il cabala, nous cabalâmes, vous cabalâtes, ils cabalèrent. —*Passé ind.* J'ai cabalé, etc.—*Passé ant.* J'eus cabalé, etc —*Plus-que-parf.* J'avais cabalé, etc.—*Futur.* Je cabalerai, tu cabaleras, il cabalera, nous cabalerons, vous cabalerez, ils cabaleront. —*Futur ant.* J'aurai cabalé, etc.—*Cond. prés.* Je cabalerais, tu cabalerais, il cabalerait, nous cabalerions, vous cabaleriez, ils cabaleraient.—*Passé.* J'aurais cabalé, etc. —*On dit aussi :* J'eusse cabalé, etc.—*Impér. prés.* Cabale, cabalons, cabalez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez cabalé.—*Subj. prés.* Que je cabale, que tu cabales, qu'il cabale, que nous cabalions, que vous cabaliez, qu'ils cabalent.— *Imparf.* Que je cabalasse, que tu cabalasses, qu'il cabalât, que nous cabalassions, que vous cabalassiez, qu'ils cabalassent.—*Passé.* Que j'aie cabalé, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse cabalé, etc. —*Infin. prés.* Cabaler.—*Pass.* Avoir cabalé.

—*Part. prés.* Cabalant, cabalante. On dit : *La secte cabalante.* Mot nouveau.—*Passé.* Cabalé (inv.).—*Passé comp.* Ayant cabalé. Quoique le part. passé soit invariable, on dit cependant : *Une réputation* cabalée, pour une réputation obtenue par cabale.

CABANER, v. a. 1[re] conj. (*Kabané*), faire des cabanes, se baraquer. Terme de mar. *Cabaner un vaisseau*, le mettre sens dessus dessous, de manière que la quille étant en haut, il forme une espèce de cabane. V. n., chavirer, sombrer, faire capot. — *Ind. prés* Je cabane, tu cabanes, il cabane, nous cabanons, vous cabanez, ils cabanent. — *Imp.* Je cabanais, tu cabanais, il cabanait, nous cabanions, vous cabaniez, ils cabanaient.— *Passé déf.* Je cabanai, tu cabanas, il cabana, nous cabanâmes, vous cabanâtes, ils cabanèrent. — *Passé ind.* J'ai cabané, etc. — *Passé ant.* J'eus cabané, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais cabané, etc.—*Futur.* Je cabanerai, tu cabaneras, il cabanera, nous cabanerons, vous cabanerez, ils cabaneront. — *Futur ant.* J'aurai cabané, etc.—*Cond. prés.* Je cabanerais, tu cabanerais, il cabanerait, nous cabanerions, vous cabaneriez, ils cabaneraient.—*Passé.* J'aurais cabané, etc.—*On dit aussi* : J'eusse cabané,etc.—*Impér. prés.* Cabane, cabanons, cabanez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez cabané.— *Subj. prés.* Que je cabane, que tu cabanes, qu'il cabane, que nous cabanions, que vous cabaniez, qu'ils cabanent.—*Imp.* Que je cabanasse, que tu cabanasses, qu'il cabanât, que nous cabanassions, que vous cabanassiez, qu'ils cabanassent.—*Passé.* Que j'aie cabané, etc. — *Plus-que-parf* Que j'eusse cabané, etc. — *Infinitif prés.* Cabaner.—*Passé.* Avoir cabané. — *Part. prés.* Cabanant (invar.). — *Passé.* Cabané, cabanée, cabanés, cabanées. — *Passé comp.* Ayant cabané. — Se conjugue avec le pron. pers.. *se cabaner*, dresser des cabanes pour se mettre à l'abri des injures de l'air.

CABLER, v. a. 1[re] conjug. (*Kâblé*), assembler plusieurs cordes et les tortiller pour en faire des câbles.—*Ind. prés.* Je câble, tu câbles, il câble, nous câblons, vous câblez, ils câblent. — *Imparfait.* Je câblais, tu câblais, il câblait, nous câblions, vous câbliez, ils câblaient. — *Passé défini.* Je câblai, tu câblas, il câbla, nous câblâmes, vous câblâtes, ils câblèrent. — *Passé ind.* J'ai câblé, etc.—*Passé antér.* J'eus câblé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais câblé, etc — *Futur.* Je câblerai, tu câbleras, il câblera, nous câblerons, vous câblerez, ils câbleront. — *Futur ant.* J'aurai câblé, etc. — *Cond. prés.* Je câblerais, tu câblerais, il câblerait, nous câblerions, vous câbleriez, ils câbleraient.—*Passé.* J'aurais câblé,etc. — *On dit aussi* : J'eusse câblé, etc.— *Impér. prés.* Câble, câblons, câblez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez câblé. —*Subj. prés.* Que je câble, que tu câbles, qu'il câble, que nous câblions, que vous câbliez, qu'ils câblent.—*Imparf.* Que je câblasse, que tu câblasses, qu'il câblât,que nous câblassions, que vous câblassiez, qu'ils câblassent. — *Passé.* Que j'aie câblé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse câblé, etc.— *Infin. prés.* Câbler.—*Passé.* Avoir câblé.—*Part. prés.* Câblant (inv.).—*Passé.* Câblé, câblée, câblés, câblées.—*Passé comp.* Ayant câblé. — Se conjugue avec le pronom person. : *se câbler* (peu usité).— Passif : *être câblé.* Le participe régit *par.*

CABOTER, v. n., 1[re] conj. (*Kaboté*), t. de mar., naviguer le long des côtes.—*Ind. prés.* Je cabote, tu cabotes, il cabote, nous cabotons, vous cabotez, ils cabotent. — *Imp.* Je cabotais, tu cabotais, il cabotait, nous cabotions, vous cabotiez, ils cabotaient.—*Passé déf.* Je cabotai, tu cabotas, il cabota, nous cabotâmes, vous cabotâtes, ils cabotèrent.— *Passé ind.* J'ai caboté,etc. —*Passé ant.* J'eus caboté, etc. — *Futur.* Je caboterai, tu caboteras, il cabotera, nous caboterons, vous caboterez, ils caboteront. — *Futur ant.* J'aurai caboté, etc.— *Conditionnel prés.* Je caboterais, tu caboterais, il caboterait, nous caboterions, vous caboteriez, ils caboteraient. — *Passé.* J'aurais caboté, etc. — *On dit aussi:* J'eusse caboté, etc. — *Impér. prés.* Cabote, cabotons, cabotez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez caboté. —*Subj. prés.* Que je cabote, que tu cabotes, qu'il cabote, que nous cabotions, que vous cabotiez, qu'ils cabotent. — *Imp.* Que je cabotasse, que tu cabotasses, qu'il cabotât, que nous cabotassions, que vous cabotassiez, qu'ils cabotassent. —*Passé.* Que j'aie caboté, etc — *Plus que-parf.* Que j'eusse caboté, etc. — —*Inf. prés.* Caboter.—*Passé.* Avoir caboté.—*Part. prés.* Cabotant (inv.).— *Passé.* Caboté (invariable). —*Passé comp.* Ayant caboté.

CABRER, v. a. et pron., 1[re] conj. (*Kâbré*), effaroucher. *Cabrer quelqu'un*, exciter sa colère, son dépit ; mais il s'emploie rarement dans ce sens.—*Se cabrer*, en parlant des chevaux s'élever sur les deux

pieds de derrière. *Ce cheval* se cabre *aisément.* Il s'emploie neutralement à l'infinitif avec faire : *Vous le* ferez cabrer.— Figurém., s'emporter de dépit ou de colère. Nous croyons devoir donner la conjugaison de ce verbe avec le pronom pers. — *Ind. prés.* Je me cabre, tu te cabres, il se cabre, nous nous cabrons, vous vous cabrez, ils se cabrent — *Imparf.* Je me cabrais, tu te cabrais, il se cabrait, nous nous cabrions, vous vous cabriez, ils se cabraient. — *Pass. déf.* Je me cabrai, tu te cabras, il se cabra, nous nous cabrâmes, vous vous cabrâtes, ils se cabrèrent. — *Passé indéf.* Je me suis cabré, tu t'es cabré, il s'est cabré, nous nous sommes cabrés, vous vous êtes cabrés, ils se sont cabrés. — *Pass. ant.* Je me fus cabré, tu te fus cabré, il se fut cabré, nous nous fûmes cabrés, vous vous fûtes cabrés, ils se furent cabrés.—*Plus-que-parf.* Je m'étais cabré, tu t'étais cabré, il s'était cabré, nous nous étions cabrés, vous vous étiez cabrés, ils s'étaient cabrés.—*Futur.* Je me cabrerai, tu te cabreras, il se cabrera, nous nous cabrerons, vous vous cabrerez, ils se cabreront. — *Pass.* Je me serai cabré, tu te seras cabré, il se sera cabré, nous nous serons cabrés, vous vous serez cabrés, ils se seront cabrés. — *Cond. prés.* Je me cabrerais, tu te cabrerais, il se cabrerait, nous nous cabrerions, vous vous cabreriez, ils se cabreraient. — *Pass.* Je me serais cabré, tu te serais cabré, il se serait cabré, nous nous serions cabrés, vous vous seriez cabrés, ils se seraient cabrés. — *On dit aussi :* Je me fusse cabré, tu te fusses cabré, il se fût cabré, nous nous fussions cabrés, vous vous fussiez cabrés, ils se fussent cabrés. — *Imp. prés.* Cabre-toi, cabrons-nous, cabrez-vous.—*Pass.* Sois-toi cabré, soyons-nous cabrés, soyez-vous cabrés. — *Subj. prés.* Que je me cabre, que tu te cabres, qu'il se cabre, que nous nous cabrions, que vous vous cabriez, qu'ils se cabrent. — *Imparf.* Que je me cabrasse, que tu te cabrasses, qu'il se cabrât, que nous nous cabrassions, que vous vous cabrassiez, qu'ils se cabrassent.—*Pass.* Que je me sois cabré, que tu te sois cabré, qu'il se soit cabré, que nous nous soyons cabrés, que vous vous soyez cabrés, qu'ils se soient cabrés.—*Plus-que-parf.* Que je me fusse cabré, que tu te fusses cabré, qu'il se fût cabré, que nous nous fussions cabrés, que vous vous fussiez cabrés, qu'ils se fussent cabrés. — *Infin. prés.* Se cabrer. — *Pass.* S'être cabré. — *Part. prés.* Se cabrant (inv.).—*Passé.* Cabré, cabrée, cabrés, cabrées.— *Pass. comp.* S'étant cabré.

CABRIOLER, v. n., 1re conjug. (*Kabriolé*), faire une cabriole, ou des cabrioles.— *Ind. prés.* Je cabriole, tu cabrioles, il cabriole, nous cabriolons, vous cabriolez, ils cabriolent. — *Imparf.* Je cabriolais, tu cabriolais, il cabriolait, nous cabriolions, vous cabrioliez, ils cabriolaient. — *Passé défin.* Je cabriolai, tu cabriolas, il cabriola, nous cabriolâmes, vous cabriolâtes, ils cabriolèrent. — *Passé ind.* J'ai cabriolé, etc. — *Passé ant.* J'eus cabriolé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cabriolé, etc.— *Futur.* Je cabriolerai, tu cabrioleras, il cabriolera, nous cabriolerons, vous cabriolerez, ils cabrioleront.— *Futur ant.* J'aurai cabriolé, etc. — *Cond. prés.* Je cabriolerais, tu cabriolerais, il cabriolerait, nous cabriolerions, vous cabrioleriez, ils cabrioleraient.— *Passé.* J'aurais cabriolé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse cabriolé, etc.— *Impér. prés.* Cabriole, cabriolons, cabriolez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez cabriolé — *Subj. prés.* Que je cabriole, que tu cabrioles, qu'il cabriole, que nous cabriolions, que vous cabrioliez, qu'ils cabriolent.—*Imp.* Que je cabriolasse, que tu cabriolasses, qu'il cabriolât, que nous cabriolassions, que vous cabriolassiez, qu'ils cabriolassent.—*Passé.* Que j'aie cabriolé, etc. — *Plus-que parf.* Que j'eusse cabriolé, etc — *Inf. prés.* Cabrioler.— *Passé.* Avoir cabriolé. — *Part. prés.* Cabriolant (inv.).— *Passé.* Cabriolé (inv.).—*Passé comp.* Ayant cabriolé.

CACHER, v. a., 1re conj. (*Kaché*), mettre une personne ou une chose dans un endroit où l'on ne puisse pas la voir, la découvrir. *Sortez de vos retraites, où la misère et la honte vous* cachent, *familles infortunées* (Fléchier). *Bien différents des avares, les beaux-esprits ne* cachent *pas assez leurs trésors* (Sanial Dubay).— Couvrir, ne pas laisser voir. *Il étale son cordon bleu ou le* cache *par ostentation* (La Bruy.). *La pruderie ne* cache *ni l'âge ni la laideur* (Id.). *Des palais superbes* cachent *souvent des soucis cruels* (Massillon).—Couvrir, au figuré : *Ces dehors pompeux d'équité* cachaient *une âme inique et rampante* (Massillon).— Céler, dissimuler : *Il* cache *avec peine sa joie et sa vanité par quelques dehors de modestie* (La Bruyère). — Taire, ne pas dire : *Il y a des circonstances où il faut tout dire ou tout* cacher (Idem). — S'emploie avec les prépositions *à*, *dans*,

sous, etc. *La grâce qui le faisait paraître grand aux yeux des autres, le* cachait *à lui-même ; dans l'ombre de la nuit* cache *bien ton depart* (Corneille). *Chacun sous une apparence de zèle* cache *son ambition* (Fénelon). — *Ind. prés.* Je cache, tu caches, il cache, nous cachons, vous cachez, ils cachent. — *Imparf.* Je cachais, tu cachais, il cachait, nous cachions, vous cachiez, ils cachaient. — *Passé déf.* Je cachai, tu cachas, il cacha, nous cachâmes, vous cachâtes, ils cachèrent. — *Passé ind.* J'ai caché, etc. — *Passé ant.* J'eus caché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais caché, etc. — *Futur.* Je cacherai, tu cacheras, il cachera, nous cacherons, vous cacherez, ils cacheront. — *Futur ant.* J'aurai caché, etc. — *Cond. prés.* Je cacherais, tu cacherais, il cacherait, nous cacherions, vous cacheriez, ils cacheraient. — *Passé.* J'aurais caché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse caché, etc. — *Impér. prés.* Cache, cachons, cachez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez caché. — *Subj. prés.* Que je cache, que tu caches, qu'il cache, que nous cachions, que vous cachiez, qu'ils cachent. — *Imp.* Que je cachasse, que tu cachasses, qu'il cachât, que nous cachassions, que vous cachassiez, qu'ils cachassent. — *Passé.* Que j'aie caché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse caché, etc. — *Inf. prés.* Cacher. — *Passé.* Avoir caché. — *Part. prés.* Cachant (inv.). — *Passé.* Caché, cachée, cachés, cachées. — *Passé comp.* Ayant caché. — S'emploie avec le pronom personnel : *se cacher. Le crime va la tête levée, la vertu rougit et se* cache (Massillon). *Chacun se* cache *la plaie secrète de son cœur* (Idem). *La honte revèle le remords qui se* cache (Beauchêne). — Le participe présent *cachant* est toujours invariable. *Nous montâmes pendant plusieurs nuits le long du fleuve, nous* cachant *le jour dans les rizières* (Bernardin de Saint-Pierre). *Ainsi elle faisait le bien à l'exemple de la divinité,* cachant *la bienfaitrice en montrant le bienfait* (Id.). — Passif : *être caché.* — Le participe régit *par. Il était* caché *aux yeux des hommes* par *la bassesse de sa destinée* (Massillon). *Leurs larges culottes sont* cachées par *le bas de cette tunique* (Châteaubriand).

CACHETER, v. a., 1re conj. (*Kacheté*), appliquer un cachet sur quelque chose, fermer avec un cachet. *Cacheter une lettre, un paquet, une boîte, une bouteille ; cire à cacheter, pain à cacheter.* — Comme la plupart des verbes en *eter*, *cacheter* double la lettre *t* devant un *e* muet. Il faut prononcer *il cachette*, et non *il cach'te.* — *Ind. prés.* Je cachette, tu cachettes, il cachette, nous cachetons, vous cachetez, ils cachettent. — *Imparf.* Je cachetais, tu cachetais, il cachetait, nous cachetions, vous cachetiez, ils cachetaient. — *Passé déf.* Je cachetai, tu cachetas, il cacheta, nous cachetâmes, vous cachetâtes, ils cachetèrent. — *Passé ind.* J'ai cacheté, etc. — *Passé ant.* J'eus cacheté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cacheté, etc. — *Futur.* Je cachetterai, tu cachetteras, il cachettera, nous cachetterons, vous cachetterez, ils cachetteront. — *Futur ant.* J'aurai cacheté, etc. — *Cond. prés.* Je cachetterais, tu cachetterais, il cachetterait, nous cachetterions, vous cachetteriez, ils cachetteraient. — *Passé.* J'aurais cacheté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse cacheté, etc. — *Impér. prés.* Cachette, cachetons, cachetez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez cacheté. — *Subj. prés.* Que je cachette, que tu cachettes, qu'il cachette, que nous cachetions, que vous cachetiez, qu'ils cachettent. — *Imp.* Que je cachetasse, que tu cachetasses, qu'il cachetât, que nous cachetassions, que vous cachetassiez, qu'ils cachetassent. — *Passé.* Que j'aie cacheté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cacheté, etc. — *Inf. prés.* Cacheter. — *Passé.* Avoir cacheté. — *Part. prés.* Cachetant (inv.). — *Passé.* Cacheté, cachetée, cachetés, cachetées. — *Passé composé.* Ayant cacheté. — S'emploie avec le pronom personnel : *se cacheter.* — Passif : *être cacheté.* Le participe régit *par.*

CADENASSER, v. a. 1re conj. (*Kadenacé*), fermer avec un cadenas. — *Ind. prés.* Je cadenasse, tu cadenasses, il cadenasse, nous cadenassons, vous cadenassez, ils cadenassent. — *Imparfait.* Je cadenassais, tu cadenassais, il cadenassait, nous cadenassions, vous cadenassiez, ils cadenassaient. — *Passé déf.* Je cadenassai, tu cadenassas, il cadenassa, nous cadenassâmes, vous cadenassâtes, ils cadenassèrent. — *Passé ind.* J'ai cadenassé, etc. — *Passé ant.* J'eus cadenassé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cadenassé, etc. — *Futur.* Je cadenasserai, tu cadenasseras, il cadenassera, nous cadenasserons, vous cadenasserez, ils cadenasseront. — *Futur ant.* J'aurai cadenassé, etc. — *Cond. prés.* Je cadenasserais, tu cadenasserais, il cadenasserait, nous cadenasserions, vous cadenasseriez, ils cadenasseraient. — *Passé.* J'aurais cadenassé, ect. — *On dit aussi :* J'eusse cadenassé. — *Impér. prés.* Cadenasse, cadenassons, cadenassez.

— *Passé.* Aie, ayons, ayez cadenassé. — *Subj. prés.* Que je cadenasse, que tu cadenasses, qu'il cadenasse, que nous cadenassions, que vous cadenassiez, qu'ils cadenassent.—*Imp.*Que je cadenassasse, que tu cadenassasses, qu'il cadenassât, que nous cadenassassions, que vous cadenassassiez, qu'ils cadenassassent.—*Passé.* Que j'aie cadenassé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cadenassé, etc. — *Inf. prés.* Cadenasser.—*Passé.* Avoir cadenassé.— *Part. prés.* Cadenassant (invariable). — *Passé.* Cadenassé, cadenassée, cadenassés, cadenassées. — *Passé comp.* Ayant cadenassé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se cadenasser.* — Passif : *être cadenassé.* Le participe régit *par.*

CADENCER, v. a., 1re conj. (*Kadencé*), conformer ses mouvements à la cadence, à une certaine mesure; donner du nombre à une période, à des vers :

Pour *cadencer* un vers qui dans l'âme simprime.
GILBERT.

Il s'emploie aussi neutralement, surtout en musique, pour signifier faire des cadences ou rendre la cadence sensible. — Comme dans tous les verbes en *cer*, le second *c* de *cadencer* prend une cédille devant *a*, *o*. — *Indicatif présent.* Je cadence, tu cadences, il cadence, nous cadençons, vous cadencez, ils cadencent. — *Imparfait.* Je cadençais, tu cadençais, il cadençait, nous cadencions, vous cadenciez, ils cadençaient. —*Passé déf.* Je cadençai, tu cadenças, il cadença, nous cadençâmes, vous cadençâtes, ils cadencèrent. — *Passé ind.* J'ai cadencé, etc.—*Passé ant.* J'eus cadencé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cadencé, etc. — *Futur.* Je cadencerai, tu cadenceras, il cadencera, nous cadencerons, vous cadencerez, ils cadenceront.—*Futur ant.* J'aurai cadencé, etc. —*Cond. prés.* Je cadencerais, tu cadencerais, il cadencerait, nous cadencerions, vous cadenceriez, ils cadenceraient. — *Passé.* J'aurais cadencé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse cadencé,etc.—*Impér. prés.* Cadence, cadençons, cadencez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez cadencé.—*Subj.prés.*Que je cadence, que tu cadences, qu'il cadence, que nous cadencions, que vous cadenciez, qu'ils cadencent. — *Imp.* Que je cadençasse, que tu cadençasses, qu'il cadençât, que nous cadençassions, que vous cadençassiez, qu'ils cadençassent.— *Passé.* Que j'aie cadencé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cadencé, etc. — *Infinitif prés.* Cadencer.—*Passé.*Avoir cadencé.—*Part. prés.*Cadençant (inv.):

Et, *cadençant* des vers de mesures pareilles,
De sons harmonieux sut frapper nos oreilles.
Aimé MARTIN.

— *Passé.* Cadencé (varia.): *Les muses, comme autant de syrènes, ont placé leurs trônes sur les astres ; elles règlent la marche* cadencée *des sphères célestes* (J.-J. Barthélemy). *La femelle chante aussi, mais sa voix n'est pas aussi modulée, ni les accents aussi* cadencés, *ni d'aussi longue tenue que ceux du mâle* (Buffon).— Cadencer des pas, est une périphrase poétique qui signifie simplement *danser*:

Parmi des chœurs légers, la fille de Pallas
Avec mollesse un jour *cadençant* quelques pas.
AIGNAN.

— S'emploie pronominalement : *se cadencer.*—Passif : *être cadencé.*

D'une mesure *cadencée*
Je connais le charme enchanteur.
(VOLTAIRE).

CADRER, v. a. et n., 1re conjug.(*Kâdré*), avoir de la convenance, du rapport : *La réponse ne* cadre *pas avec la demande. Les dépositions de ces témoins ne* cadrent *pas ensemble. Vous vous servez d'une comparaison qui ne* cadre *pas. Les deux choses ne* cadrent *pas bien l'une avec l'autre* (Académie).— *Cette loi* cadre *bien mal avec l'opinion des hommes* (La Bruyère). — *Faire* cadrer *sa vie avec ses principes* (Boiste). — On ne le dit que des choses. Cependant on lit dans La Bruyère : *Il est souvent plus court et plus utile de* cadrer *aux autres, que de faire que les autres s'ajustent à nous.* —On dit aussi figurém. en arithmétique : *Faire* cadrer *un compte,* pour ajouter aux chiffres détaillés d'un compte, ou bien en retrancher pour que le total soit le même que le total réel. — *Ind. prés.* Je cadre, tu cadres, il cadre, nous cadrons, vous cadrez, ils cadrent. — *Imp.* Je cadrais, tu cadrais, il cadrait, nous cadrions, vous cadriez, ils cadraient. — *Passé déf.* Je cadrai, tu cadras, il cadra, nous cadrâmes, vous cadrâtes, ils cadrèrent.— *Passé ind.* J'ai cadré, etc.— *Passé ant.* J'eus cadré, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais cadré, etc. — *Futur.* Je cadrerai, tu cadreras, il cadrera, nous cadrerons, vous cadrerez, ils cadreront.—*Futur ant.*J'aurai cadré, etc.—*Cond. pr.* Je cadrerais, tu cadrerais, il cadrerait, nous cadrerions, vous cadreriez, ils cadreraient.— *Passé.* J'aurais cadré, etc.— *On dit aussi* : J'eusse ca-

dré, etc. — *Impératif présent.* Cadre, cadrons, cadrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez cadré. — *Subj. prés.* Que je cadre, que tu cadres, qu'il cadre, que nous cadrions, que vous cadriez, qu'ils cadrent.—*Imparf.* Que je cadrasse, que tu cadrasses, qu'il cadrât, que nous cadrassions, que vous cadrassiez, qu'ils cadrassent. — *Passé.* Que j'aie cadré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cadré, etc. — *Inf. prés.* Cadrer.— *Passé.* Avoir cadré.— *Part. prés.* Cadrant (inv.)—*Passé.* Cadré.— *Passé comp.* Ayant cadré. —Le participe présent est invariable ; il en est de même du participe passé.

CAFARDER, v. n., 1[re] conj. (*Kafardé*). terme d'écolier ; faire le cafard ou faire des rapports au maître.—*Ind. prés.* Je cafarde, tu cafardes, il cafarde, nous cafardons, vous cafardez, ils cafardent. — *Imparf.* Je cafardais, tu cafardais, il cafardait, nous cafardions, vous cafardiez, ils cafardaient. —*Pass. déf.* Je cafardai, tu cafardas, il cafarda, nous cafardâmes, vous cafardâtes, ils cafardèrent.— *Pass. ind.* J'ai cafardé, etc. — *Passé ant.* J'eus cafardé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cafardé, etc. — *Futur.* Je cafarderai, tu cafarderas, il cafardera, nous cafarderons, vous cafarderez, ils cafarderont.— *Futur ant.* J'aurai cafardé, etc. — *Cond. prés.* Je cafarderais, tu cafarderais, il cafarderait, nous cafarderions, vous cafarderiez, ils cafarderaient. —*Passé.* J'aurais cafardé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse cafardé, etc.— *Imp. prés.* Cafarde, cafardons, cafardez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez cafardé. — *Subj. prés.* Que je cafarde, que tu cafardes, qu'il cafarde, que nous cafardions, que vous cafardiez, qu'ils cafardent. — *Imparf.* Que je cafardasse, que tu cafardasses, qu'il cafardât, que nous cafardassions, que vous cafardassiez, qu'ils cafardassent.—*Passé.* Que j'aie cafardé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cafardé, etc. —*Inf. prés.* Cafarder.—*Passé.* Avoir cafardé.—*Part. prés.* Cafardant (inv.)—*Passé.* Cafardé (inv.).—*Pass. comp.* Ayant cafardé.

CAGNARDER, v. n., 1[re] conj. (*Kagniardé*), vivre dans la paresse, dans la fainéantise. Il est familier. — *Ind. prés.* Je cagnarde, tu cagnardes, il cagnarde, nous cagnardons, vous cagnardez, ils cagnardent.— *Imp.* Je cagnardais, tu cagnardais, il cagnardait, nous cagnardions, vous cagnardiez, ils cagnardaient.—*Pass. défini.* Je cagnardai, tu cagnardas, il cagnarda, nous cagnardâmes, vous cagnardâtes, ils cagnardèrent.—*Pass. ind.* J'ai cagnardé, etc.— *Passé ant.* J'eus cagnardé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais cagnardé, etc.—*Futur.* Je cagnarderai, tu cagnarderas, il cagnardera, nous cagnarderons, vous cagnarderez, ils cagnarderont. —*Futur ant.* J'aurai cagnardé, etc.—*Cond. prés.* Je cagnarderais, tu cagnarderais, il cagnarderait, nous cagnarderions, vous cagnarderiez, ils cagnarderaient. — *Passé.* J'aurais cagnardé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse cagnardé, etc. —*Impér. prés.* Cagnarde, cagnardons, cagnardez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez cagnardé.— *Subj. prés.* Que je cagnarde, que tu cagnardes, qu'il cagnarde, que nous cagnardions, que vous cagnardiez, qu'ils cagnardent. — *Imp.* Que je cagnardasse, que tu cagnardasses, qu'il cagnardât, que nous cagnardassions, que vous cagnardassiez, qu'ils cagnardassent. — *Passé.* Que j'aie cagnardé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse cagnardé, etc.—*Inf. prés.* Cagnarder.—*Passé.* Avoir Cagnardé. —*Part. prés.* Cagnardant (inv.).— *Passé.* Cagnardé (inv.).—*Pass. comp.* Ayant Cagnardé.

CAHOTER, v. a. et n. 1[re] conj. (*Ka-oté*), causer des cahots : *Cette voiture nous a bien* cahotés. *Cette voiture* cahote *beaucoup*.— Fig. *Ecartez les livres et les entretiens qui* cahotent *l'esprit* (Boiste).—*Indicatif. prés.* Je cahote, tu cahotes, il cahote, nous cahotons, vous cahotez, ils cahotent.— *Imp.* Je cahotais, tu cahotais, il cahotait, nous cahotions, vous cahotiez, ils cahotaient.—*Pass. déf.* Je cahotai, tu cahotas, il cahota, nous cahotâmes, vous cahotâtes, ils cahotèrent.—*Pass. ind.* J'ai cahoté, etc. — *Pass. ant.* J'eus cahoté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cahoté, etc. — *Futur.* Je cahoterai, tu cahoteras, il cahotera, nous cahoterons, vous cahoterez ils cahoteront. — *Futur ant.* J'aurai cahoté, etc. — *Cond. prés.* Je cahoterais, tu cahoterais, il cahoterait, nous cahoterions, vous cahoteriez, ils cahoteraient. — *On dit aussi :* J'eusse cahoté, etc.— *Impér. prés.* Cahote, cahotons, cahotez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez cahoté. — *Subj. prés.* Que je cahote, que tu cahotes, qu'il cahote, que nous cahotions, que vous cahotiez, qu'ils cahotent.—*Imp.* Que je cahotasse, que tu cahotasses, qu'il cahotât, que nous cahotassions, que vous cahotassiez, qu'ils cahotassent.—*Passé.* Que j'aie cahoté, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse cahoté, etc. — *Inf. prés.* Cahoter. — *Passé.* Avoir cahoté. — *Part. prés.* Cahotant (var.). On dit : *Chemin cahotant, voiture cahotante.*— *Passé.*

Cahoté, cahotée, cahotés, cahotées. — *Pass. comp.* Ayant cahoté. — Passif : *être cahoté*. Le parti. régit *par*.

CAILLER, v. a. et n., 1re conj. *(Ká-ié)*, figer, épaissir, coaguler : *La présure* caille *le lait. Le feu fait* cailler *le lait. Lorsque le lait commence à* cailler.—*Ind. prés.* Je caille, tu cailles, il caille, nous caillons, vous caillez, ils caillent.—*Imparf.* Je caillais, tu caillais, il caillait, nous cailliions, vous cailliez, ils caillaient.—*Passé défini.* Je caillai, tu caillas, il cailla, nous caillâmes, vous caillâtes, ils caillèrent. — *Passé indéf.* J'ai caillé, etc. — *Passé antér.* J'eus caillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais caillé, etc. — *Futur.* Je caillerai, tu cailleras, il caillera, nous caillerons, vous caillerez, ils cailleront.— *Futur ant.* J'aurai caillé, etc. etc. — *Cond. prés.* Je caillerais, tu caillerais, il caillerait, nous caillerions, vous cailleriez, ils cailleraient.—*Passé.* J'aurais caillé, etc.— *On dit aussi* : J'eusse caillé, etc.—*Impér. prés.* Caille, caillons, caillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez caillé. — *Subj. prés.* Que je caille, que tu cailles, qu'il caille, que nous cailliions, que vous cailliez, qu'ils caillent. — *Imparf.* Que je caillasse, que tu caillasses, qu'il caillât, que nous caillassions, que vous caillassiez, qu'ils caillassent.—*Passé.* Que j'aie caillé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse caillé, etc. — *Inf. prés* Cailler. — *Passé.* Avoir caillé.— *Part. prés.* Caillant (inv.).—*Passé.* Caillé, caillée, caillés, caillées. — *Passé comp.* Ayant caillé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se cailler. Le lait* se caille, *le sang* se caille. *Etat du lait ou d'une autre liqueur qui* se caille. — Passif : *être caillé*. Le part. régit *par*.

CAJOLER, v. a. 1re conj. *(Kajolé)*, flatter, louer pour obtenir, pour séduire. S'insinuer dans les pensées ou les sentimens des autres, et, en leur consacrant une sorte de culte tendre, adroit et continuel, se dévouer à l'avancement de sa propre fortune : *Il n'appartient pas à tout le monde de savoir* cajoler. Cajoler *un prince, c'est remplir auprès de lui le premier poste, du moins celui qui est le plus lucratif* (St-Prosper). *Dans les démocraties, les citoyens ne peuvent pas toujours récompenser les orateurs qui les* cajolent (id.). *Certains journaux* cajolent *d'autant mieux le peuple, qu'ils lui montrent à la fois l'espérance d'une nouvelle rétribution de travail impossible à réaliser, et la certitude d'un avenir qu'il ne pourra jamais posséder* (id.). — *Indicatif prés.* Je cajole, tu cajoles, il cajole, nous cajolons, vous cajolez, ils cajolent. — *Imparf.* Je cajolais, tu cajolais, il cajolait, nous cajolions, vous cajoliez, ils cajolaient. — *Pass. déf.* Je cajolai, tu cajolas, il cajola, nous cajolâmes, vous cajolâtes, ils cajolèrent.—*Pass. ind.* J'ai cajolé, etc. — *Pass. ant.* J'eus cajolé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cajolé, etc. — *Futur.* Je cajolerai, tu cajoleras, il cajolera, nous cajolerons, vous cajolerez, ils cajoleront. — *Futur ant.* J'aurai cajolé, etc. — *Cond. prés.* Je cajolerais, tu cajolerais, il cajolerait, nous cajolerions, vous cajoleriez, ils cajoleraient.— *Passé.* J'aurais cajolé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse cajolé, etc. — *Imp. prés.* Cajole, cajolons, cajolez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez cajolé. — *Subj. prés.* Que je cajole, que tu cajoles, qu'il cajole, que nous cajolions, que vous cajoliez, qu'ils cajolent. — *Imparf.* Que je cajolasse, que tu cajolasses, qu'il cajolât, que nous cajolassions, que vous cajolassiez, qu'ils cajolassent. — *Passé.* Que j'aie cajolé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse cajolé, etc.— *Inf. prés.* Cajoler.— *Pass.* Avoir cajolé. — *Part. prés.* Cajolant (inv.). — *Passé.* Cajolé, cajolée, ayant cajolé.—*Passé. comp.* Ayant cajolé. —S'emploie pronominalem.: *se cajoler. Les hypocrites se* cajolent. — Passif : *être cajolé*. — Le part. régit *par*.

CALANDRER, v. a. 1re conj. (*Kalandré*), faire passer par la calandre. *Calandrer une étoffe.* — *Ind. prés.* Je calandre, tu calandres, il calandre, nous calandrons, vous calandrez, ils calandrent. — *Imparf.* Je calandrais, tu calandrais, il calandrait, nous calandrions, vous calandriez, ils calandraient. — *Passé déf.* Je calandrai, tu calandras, il calandra, nous calandrâmes, vous calandrâtes, ils calandrèrent.—*Passé ind.* J'ai calandré, etc. — *Passé ant.* J'eus calandré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais calandré, etc. — *Futur.* Je calandrerai, tu calandreras, il calandrera, nous calandrerons, vous calandrerez, ils calandreront. — *Futur ant.* J'aurai calandré, etc. — *Cond. prés.* Je calandrerais, tu calandrerais, il calandrerait, nous calandrerions, vous calandreriez, ils calandreraient. — *Passé.* J'aurais calandré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse calandré, etc. — *Impér. prés.* Calandre, calandrons, calandrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez calandré.—*Subj. prés.* Que je calandre, que tu calandres, qu'il calandre, que nous calandrions, que

vous calandriez, qu'ils calandrent. — *Imp.* Que je calandrasse, que tu calandrasses, qu'il calandrât, que nous calandrassions, que vous calandrassiez, qu'ils calandrassent. — *Passé.* Que j'aie calandré, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse calandré, etc. — *Inf. prés.* Calandrer. — *Passé.* Avoir calandré. — *Part. prés.* Calandrant (inv.). — *Passé.* Calandré, calandrée, calandrés, calandrées. — *Passé comp.* Ayant calandré.—Se conjugue avec le pron. pers. : *se calandrer* (Om. de l'Acad.). — Passif : *être calandré.* Le part. régit *par.*

CALCINER, v. a. 1re conj. (*Kaleciné*), réduire par le feu les pierres, les métaux, les minéraux à l'état de chaux ou d'oxide. Calciner *le salpêtre,* calciner *le vitriol,* calciner *les métaux.* — Il se dit par extension de tout ce qui éprouve une violente action du feu. *Les flammes ont* calciné *cette muraille.* — *Ind. prés.* Je calcine, tu calcines, il calcine, nous calcinons, vous calcinez, ils calcinent. — *Imparf.* Je calcinais, tu calcinais, il calcinait, nous calcinions, vous calciniez, ils calcinaient. — *Passé déf.* Je calcinai, tu calcinas, il calcina, nous calcinâmes, vous calcinâtes, ils calcinèrent. — *Passé indéf.* J'ai calciné, etc. — *Passé ant.* J'eus calciné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais calciné, etc. — *Futur.* Je calcinerai, tu calcineras, il calcinera, nous calcinerons, vous calcinerez, ils calcineront. — *Futur ant.* J'aurai calciné, etc. — *Cond. prés.* Je calcinerais, tu calcinerais, il calcinerait, nous calcinerions, vous calcineriez, ils calcineraient.—*Passé.* J'aurais calciné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse calciné, etc. — *Impér. prés.* Calcine, calcinons, calcinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez calciné. — *Subj. prés.* Que je calcine, que tu calcines, qu'il calcine, que nous calcinions, que vous calciniez, qu'ils calcinent. — *Imparf.* Que je calcinasse, que tu calcinasses, qu'il calcinât, que nous calcinassions, que vous calcinassiez, qu'ils calcinassent. —*Passé.* Que j'aie calciné, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse calciné, — *Inf. prés.* Calciner. — *Passé.* Avoir calciné. — *Part. prés.* Calcinant (invar.). — *Passé.* Ayant calciné. — S'emploie pronominal. : *Se calciner.* — Passif : *être calciné.* — Le part. passé régit *par.*

CALCULER, v. a. et n. 1re conj. (*Kalkulé*), supputer, compter : *C'est lui qui* a calculé *toutes ces sommes* (Acad.) ; calculez *bien toutes les sommes, et vous verrez que le compte est exact. Nous serions bien plus riches en bonnes œuvres si, regardant chacune de nos actions comme un capital, nous* calculions, *avant de le placer, les intérêts qu'il doit nous rapporter* (Bogaerts). *Il est des instants où la crise du mal ne permet pas de* calculer *les inconvénients du mal* (Raynal). *C'est ce qu'on* a calculé *sur les registres de nos plus grandes villes* (Voltaire). — *Calculer des tables astronomiques,* c'est-à-dire dresser des tables propres à l'usage des astronomes. — *Calculer une éclipse,* c'est-à-dire déterminer, par calcul, le temps et les circonstances d'une éclipse. — Calculer *les distances de Saturne et de Jupiter* (La Bruyère). — On l'emploie aussi sans régime : *C'est un homme fort capable d'observer et de* calculer (La Bruyère). — *Il ne suffit pas dans la vie de* calculer, *il faut compter avec soi* (Roubaud). — *Les bons cœurs ne* calculent *jamais* (Vanières). — *La plupart de ceux qui cherchent le bonheur* calculent *mal* (Boiste). — On dit quelquefois *calculer,* pour combiner, raisonner, réduire à la forme du calcul, etc. — *Ind. prés.* Je calcule, tu calcules, il calcule, nous calculons, vous calculez, ils calculent.— *Imparf.* Je calculais, tu calculais, il calculait, nous calculions, vous calculiez, ils calculaient. — *Pass. déf.* Je calculai, tu calculas, il calcula, nous calculâmes, vous calculâtes, ils calculèrent. — *Pass. ind.* J'ai calculé, etc. — *Pass. ant.* J'eus calculé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais calculé, etc. — *Futur.* Je calculerai, tu calculeras, il calculera, nous calculerons, vous calculerez, ils calculeront. — *Futur ant.* J'aurai calculé, etc. — *Cond. prés.* Je calculerais, tu calculerais, il calculerait, nous calculerions, vous calculeriez, ils calculeraient. — *Pass.* J'aurais calculé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse calculé, etc. — *Imp. prés.* Calcule, calculons, calculez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez calculé.— *Subj. prés.* Que je calcule, que tu calcules, qu'il calcule, que nous calculions, que vous calculiez, qu'ils calculent. — *Imparf.* Que je calculasse, que tu calculasses, qu'il calculât, que nous calculassions, que vous calculassiez, qu'ils calculassent. —*Passé.* Que j'aie calculé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse calculé, etc. — *Inf. prés.* Calculer. — *Passé.* Avoir calculé. —*Part. prés.* Calculant (inv.). — *Passé.* Ayant calculé. — Le participe présent est invariable : *Il est cependant vrai qu'en* calculant *on pourrait trouver qu'un tremblement de terre assez*

violent pour élever les plus hautes montagnes, ne le serait pas assez pour déplacer le reste du globe (Buffon). — S'emploie avec le pron. pers. : *se calculer*.— Passif : *être calculé*. — Le participe régit *par*.

CALER, v. a. et n. 1re conjug. (*Kalé*), baisser la voile, baisser le ton, diminuer de résistance avec les grands. — Enfoncer dans l'eau.—Assurer. Caler *une table avec une cale*. — Céder, se soumettre. (Familier). — En termes d'imprimerie, *caler* se dit pour ne point travailler, par paresse ou par manque d'ouvrage. Il est fam.— *Ind. prés.* Je cale, tu cales, il cale, nous calons, vous calez, ils calent. — *Imp.* Je calais, tu calais, il calait, nous calions, vous caliez, ils calaient. — *Passé déf.* Je calai, tu calas, il cala, nous calâmes, vous calâtes, ils calèrent.— *Passé ind.* J'ai calé, etc.— *Passé ant.* J'eus calé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais calé, etc. — *Futur.* Je calerai, tu caleras, il calera, nous calerons, vous calerez, ils caleront. — *Futur ant.* J'aurai calé, etc. — *Cond. prés.* Je calerais, tu calerais, il calerait, nous calerions, vous caleriez, ils caleraient. — *Pass.* J'aurais calé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse calé, etc. — *Imp. prés.* Cale, calons, calez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez calé. — *Subj. prés.* Que je cale, que tu cales, qu'il cale, que nous calions, que vous caliez, qu'ils calent. — *Imparf.* Que je calasse, que tu calasses, qu'il calât, que nous calassions, que vous calassiez, qu'ils calassent. — *Passé.* Que j'aie calé, etc. — *Plus-que-parf:* Que j'eusse calé, etc. — *Infinitif présent.* Caler.— *Passs.* Avoir calé.—*Participe prés.* Calant (inv.). — *Passé.* Calé, calée, calés, calées. — *Passé composé.* Ayant calé. —S'emploie avec le pronom personnel : *Se caler*. — Passif : *Etre calé*. Le part. passé régit *par*.

CALFATER, v. a., 1re conj. (*Kalfaté*), terme de marine. garnir de poix et d'étoupes les fentes et les trous d'un vaisseau. On calfate aussi avec des planches, des plaques de plomb, du goudron, etc. *Calfater un vaisseau*. Il signifie aussi pousser l'étoffe dans les coûtures : *calfater les sabords*, c'est remplir d'étoupe le vide du tour des sabords, ainsi que les coûtures du vaisseau. — *Indicatif présent.* Je calfate, tu calfates, il calfate, nous calfatons, vous calfatez, ils calfatent. — *Imparf.* Je calfatais, tu calfatais, il calfatait, nous calfations, vous calfatiez, ils calfataient. — *Passé déf.* Je calfatai, tu calfatas. il calfata, nous calfatâmes, vous calfatâtes, ils calfatèrent.— *Passé indéf.* J'ai calfaté, etc. — *Passé ant.* J'eus calfaté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais calfaté, etc. — *Futur.* Je calfaterai, tu calfateras, il calfatera, nous calfaterons, vous calfaterez, ils calfateront. — *Futur ant.* J'aurai calfaté, etc.— *Cond. prés.* Je calfaterais, tu calfaterais, il calfaterait, nous calfaterions, vous calfateriez, ils calfateraient. — *Passé.* J'aurais calfaté, etc.—*On dit aussi :* J'eusse calfaté, etc.— *Impér. prés.* Calfate, calfatons, calfatez. —*Pass.* Aie, ayons, ayez calfaté. — *Subj. prés.* Que je calfate, que tu calfates, qu'il calfate, que nous calfations, que vous calfatiez, qu'ils calfatent. — *Imparf.* Que je calfatasse, que tu calfatasses, qu'il calfatât, que nous calfatassions, que vous calfatassiez, qu'isl calfatassent.— *Passé.* Que j'aie calfaté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse calfaté, etc.—*Infin. prés.* Calfater. —*Passé.* Avoir calfaté.— *Part. prés.* Calfatant (invar.). — *Passé.* Calfaté, calfatée, calfatés, calfatées. — *Pass. comp.* Ayant calfaté. Se conjugue avec le pronom personnel : *Se calfater*.—Passif : *être calfaté*. Le participe régit *par*.

CALFEUTRER, v. a., 1re conj. (*Kalfeutré*), boucher les fentes d'une porte, d'une fenêtre, avec du papier ou du parchemin collé, avec des lisières, etc. — *Ind. prés.* Je calfeutre, tu calfeutres, il calfeutre, nous calfeutrons, vous calfeutrez, ils calfeutrent.—*Imparf.* Je calfeutrais, tu calfeutrais, il calfeutrait, nous calfeutrions, vous calfeutriez, ils calfeutraient.— *Passé déf.* Je calfeutrai, tu calfeutras, il calfeutra, nous calfeutrâmes, vous calfeutrâtes, ils calfeutrèrent. — *Passé ind.* J'ai calfeutré, etc. — *Passé ant.* J'eus calfeutré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais calfeutré, etc. — *Futur* Je calfeutrerai, tu calfeutreras, il calfeutrera, nous calfeutrerons, vous calfeutrerez, ils calfeutreront. — *Futur ant.* J'aurai calfeutré, etc. — *Cond. prés.* Je calfeutrerais, tu calfeutrerais, il calfeutrerait, nous calfeutrerions, vous calfeutreriez, ils calfeutreraient. —*On dit aussi :* J'eusse calfeutré, etc.—*Impér. prés.* Calfeutre, calfeutrons, calfeutrez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez calfeutré.—*Subj. prés.* Que je calfeutre, que tu calfeutres, qu'il calfeutre, que nous calfeutrions, que vous calfeutriez, qu'ils calfeutrent. — *Imparf.* Que je calfeutrasse, que tu calfeutrasses, qu'il calfeutrât, que nous calfeutrassions, que vous calfeutrassiez, qu'ils calfeutras-

sent. — *Passé.* Que j'aie calfeutré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse calfeutré, etc. — *Inf. prés.* Calfeutrer. — *Passé.* Avoir calfeutré. — *Part. prés.* Calfeutrant (inv.). — *Passé.* Calfeutré, calfeutrée, calfeutrés, calfeutrées. — *Passé comp.* Ayant calfeutré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se calfeutrer*, faire ou faire faire un calfeutrage pour soi, ou s'enfermer bien chaudement. — Passif : *être calfeutré.* Le participe régit *par.*

CALIBRER, v. a., 1re conj. (*Kalibré*), donner le calibre, la grosseur convenable. *Calibrer des balles.* — Mesurer le calibre : *calibrer une pièce d'artillerie.* — On dit aussi au figuré. *Il faut* calibrer *l'instruction pour l'esprit qui la reçoit* (Boiste); mais il est familier dans ce sens. — *Ind. prés.* Je calibre, tu calibres, il calibre, nous calibrons, vous calibrez, ils calibrent. — *Imparf.* Je calibrais, tu calibrais, il calibrait, nous calibrions, vous calibriez, ils calibraient. — *Passé déf.* Je calibrai, tu calibras, il calibra, nous calibrâmes, vous calibrâtes, ils calibrèrent. — *Passé ind.* J'ai calibré, etc. — *Passé ant.* J'eus calibré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais calibré, etc. — *Futur.* Je calibrerai, tu calibreras, il calibrera, nous calibrerons, vous calibrerez, ils calibreront. — *Futur ant.* J'aurai calibré, etc. — *Cond. prés.* Je calibrerais, tu calibrerais, il calibrerait, nous calibrerions, vous calibreriez, ils calibreraient. — *Pass.* J'aurais calibré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse calibré, etc. — *Impératif présent.* Calibre, calibrons, calibrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez calibré. — *Subj. prés.* Que je calibre, que tu calibres, qu'il calibre, que nous calibrions, que vous calibriez, qu'ils calibrent. — *Imp.* Que je calibrasse, que tu calibrasses, qu'il calibrât, que nous calibrassions, que vous calibrassiez, qu'ils calibrassent. — *Passé.* Que j'aie calibré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse calibré, etc. — *Infin. prés.* Calibrer. — *Passé.* Avoir calibré. — *Part. prés.* Calibrant (inv.). — *Passé.* Calibré, calibrée, calibrés, calibrées. — *Passé comp.* Ayant calibré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se calibrer.* — Passif : *être calibré.* Le participe régit *par*

CALINER, (SE) v. a. 1re conj. (*Kâliné*), cajoler. C'est à tort que l'Académie ne donne par à ce verbe le sens actif ; l'usage est contre elle. — *Se câliner*, v. pron. Vivre dans l'inaction, prendre ses aises, être indolent. *Il se câline dans un fauteuil. Il aime à se câliner.* — *Indic. prés.* Je me câline, tu te câlines, il se câline, nous nous câlinons, vous vous câlinez, ils se câlinent. — *Imparfait.* Je me câlinais, tu te câlinais, il se câlinait, nous nous câlinions, vous vous câliniez, ils se câlinaient. — *Passé déf.* Je me câlinai, tu te câlinas, il se câlina, nous nous câlinâmes, vous vous câlinâtes, ils se câlinèrent. — *Pass. ind.* Je me suis câliné, tu t'es câliné, il s'est câliné, nous nous sommes câlinés, vous vous êtes câlinés, ils se sont câlinés. — *Passé ant.* Je me fus câliné, tu te fus câliné, il se fut câliné, nous nous fûmes câlinés, vous vous fûtes câlinés, ils se furent câlinés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais câliné, tu t'étais câliné, il s'était câliné, nous étions câlinés, vous vous étiez câlinés, ils s'étaient câlinés. — *Futur.* Je me câlinerai, tu te câlineras, il se câlinera, nous nous câlinerons, vous vous câlinerez, ils se câlineront. — *Futur passé.* Je me serai câliné, tu te seras câliné, il se sera câliné, nous serons câlinés, vous vous serez câlinés, ils se seront câlinés. — *Cond. prés.* Je me câlinerais, tu te câlinerais, il se câlinerait, nous nous câlinerions, vous vous câlineriez, ils se câlineraient. — *Pass.* Je me serais câliné, tu te serais câliné, il se serait câliné, nous nous serions câlinés, vous vous seriez câlinés, ils se seraient câlinés. — *On dit aussi :* Je me fusse câliné, tu te fusses câliné, il se fût câliné, nous nous fussions câlinés, vous vous fussiez câlinés, ils se fussent câlinés. — *Impér. prés.* Câline-toi, câlinons-nous, câlinez-vous. — *Pass.* Sois-toi câliné, soyons-nous, soyez-vous câliné. — *Subj. prés.* Que je me câline, que tu te câlines, qu'il se câline, que nous nous câlinions, que vous vous câliniez, qu'ils se câlinent. — *Imp.* Que je me câlinasse, que tu te câlinasses, qu'il se câlinât, que nous nous câlinassions, que vous vous câlinassiez, qu'ils se câlinassent. — *Pass.* Que je me sois câliné, que tu te sois câliné, qu'il se soit câliné, que nous nous soyons câlinés, que vous soyez câlinés, qu'ils se soient câlinés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse câliné, que tu te fusses câliné, qu'il se fût câliné, que nous nous fussions câlinés, que vous vous fussiez câlinés, qu'ils se fussent câlinés. — *Infin. prés.* Se câliner. — *Passé* S'être câliné. — *Part. prés.* Se câlinant (inv.) — *Pass.* Câliné, câlinée, câlinés, câlinées — *Passé comp.* S'étant câliné. — Passif : *S'être câliné.*

CALMER, v. a., et n. 1re conj. (*Kalmé*), rendre calme, apaiser. *Quand il fallait* calmer *toute une populace* (Corneille). *Pour* calmer *la tempête* (Id.). *Neptune d'un mot* calme *les flots* (Boileau). *Le premier effet des remèdes est de* calmer *l'imagination* (Fr. Bacon). *Quand la sagesse et la vertu parlent, elles* calment *toutes les passions.*

Comme autrefois David, par ses accords touchants,
Calmait d'un roi jaloux la sauvage tristesse.
(Racine.)

— *Ind. prés.* Je calme, tu calmes, il calme, nous calmons, vous calmez, ils calment. —*Imparf.* Je calmais, tu calmais, il calmait, nous calmions, vous calmiez, ils calmaient. — *Passé déf.* Je calmai, tu calmas, il calma, nous calmâmes, vous calmâtes, ils calmèrent. — *Passé ind.* J'ai calmé, etc. — *Passé ant.* J'eus calmé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais calmé, etc. — *Futur.* Je calmerai, tu calmeras, il calmera, nous calmerons, vous calmerez, ils calmeront. — *Futur ant.* J'aurai calmé, etc. — *Cond. prés.* Je calmerais, tu calmerais, il calmerait, nous calmerions, vous calmeriez, ils calmeraient. — *Passé.* J'aurais calmé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse calmé, etc. — *Imp. prés.* Calme, calmons, calmez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez calmé. — *Subj. prés.* Que je calme, que tu calmes, qu'il calme, que nous calmions, que vous calmiez, qu'ils calment. — *Imparf.* Que je calmasse, que tu calmasses, qu'il calmât, que nous calmassions, que vous calmassiez, qu'ils calmassent. —*Passé.* Que j'aie calmé, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse calmé, etc. — *Infin. prés.* Calmer. — *Passé.* Avoir calmé. — *Part. prés.* Calmant (inv.). Quoique le participe présent soit invariable, on dit cependant *une potion calmante.* — *Pass.* Calmé, calmée, calmés, calmées. — *Pass. comp.* Ayant calmé. — S'emploie pronominalement : *se calmer. Son âme agitée* se calmait (Bossuet). *La mer* se calme (Fléchier). Se calmer *sur les désordres de sa vie par l'espoir d'une vieillesse plus régulière* (Massillon). — Passif : *Etre calmé.* — Le participe régit *par.*

CALOMNIER, v. a., et n. 1re conjug. (*Kalomnié*), attaquer, blesser l'honneur de quelqu'un par des imputations fausses et inventées. *Les méchants sont sujets à* calomnier *les gens de bien.* — Il s'emploie sans régime : *ils peuvent* calomnier *sans craindre la justice des hommes* (Pascal). *Votre intention est de mentir et de* calomnier (Id.). *Un moyen sûr pour ne point* calomnier, *c'est de ne jamais médire* (Laveaux). — *Calomnier* se dit encore en parlant de la conduite, des intentions, des démarches, etc. : *on a* calomnié *ma conduite.* — *Ind. prés.* Je calomnie, tu calomnies, il calomnie, nous calomnions, vous calomniez, ils calomnient. — *Imparf.* Je calomniais, tu calomniais, il calomniait, nous calomniions, vous calomniiez, ils calomniaient. — *Passé déf.* Je calomniai, tu calomnias, il calomnia, nous calomniâmes, vous calomniâtes, ils calomnièrent. — *Passé ind.* J'ai calomnié, etc. — *Passé ant.* J'eus calomnié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais calomnié, etc. — *Futur.* Je calomnierai, tu calomnieras, il calomniera, nous calomnierons, vous calomnierez, ils calomnieront. — *Futur ant.* J'aurai calomnié, etc. — *Cond. prés.* Je calomnierais, tu calomnierais, il calomnierait, nous calomnierions, vous calomnieriez, ils calomnieraient. — *Passé.* J'aurais calomnié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse calomnié, etc. — *Imp. prés.* Calomnie, calomnions, calomniez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez calomnié. — *Subj. prés.* Que je calomnie, que tu calomnies, qu'il calomnie, que nous calomniions, que vous calomniiez, qu'ils calomnient. — *Imparf.* Que je calomniasse, que tu calomniasses, qu'il calomniât, que nous calomniassions, que vous calomniassiez, qu'ils calomniassent. — *Passé.* Que j'aie calomnié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse calomnié, etc. — *Inf. prés.* Calomnier. — *Passé.* Avoir calomnié. — *Part. prés.* Calomniant (inv.). —*Passé.* Calomnié, calomniée, calomniés, calomniées. — *Passé comp.* Ayant calomnié. — S'emploie pronominalement : *se calomnier.* — Passif : *Etre calomnié. La gloire d'un souverain consiste à* être calomnié *pour avoir fait le bien* (Christine de Suède). — Le part. régit *par.*

CALOTTER, v. a., 1re conj. (*Kaloté*), donner des calottes, des coups de plat de la main sur la tête. Il est populaire. — *Ind. prés.* Je calotte, tu calottes, il calotte, nous calottons, vous calottez, ils calottent, — *Imp.* Je calottais, tu calottais, il calottait, nous calottions, vous calottiez, ils calottaient. — *Passé déf.* Je calottai, tu calottas, il calotta, nous calottâmes, vous calottâtes, ils calottèrent. — *Passé ind.* J'ai calotté, etc. — *Passé ant.* J'eus calotté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais calotté, etc. — *Futur.* Je calotterai, tu calotteras, il

calottera, nous calotterons, vous calotterez, ils calotteront. — *Futur ant.* J'aurai calotté, etc. — *Cond. prés.* Je calotterais, tu calotterais, il calotterait, nous calotterions, vous calotteriez, ils calotteraient. — *Passé.* J'aurais calotté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse calotté, etc. —*Impér. prés.* Calotte, calottons, calottez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez calotté. — *Subj. prés.* Que je calotte, que tu calottes, qu'il calotte, que nous calottions, que vous calottiez, qu'ils calottent. — *Imparf.* Que je calottasse, que tu calottasses, qu'il calottât, que nous calottassions, que vous calottassiez, qu'ils calottassent. — *Passé.* Que j'aie calotté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse calotté, etc. — *Infin. prés.* Calotter. — *Passé.* Avoir calotté. — *Part. prés.* Calottant (invar.). — *Passé.* Calotté, calottée, calottés, calottées. — *Passé comp.* Ayant calotté. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se calotter.* — Passif : *être calotté.* — Le participe régit *par : Il a été* calotté par *son maître.*

CALQUER, v. a., 1re conjug. *(Kalké)*, contre-tirer un dessin avec un transparent, le copier trait pour trait. Calquer *une estampe*; calquer *une carte géographique Il faut que celui qui* calque *soit capable d'imiter, sans* calquer *le dessin qu'il veut copier, au moins jusqu'à un certain point d'exactitude* (Millin). *Un homme qui* calque *sans savoir dessiner, ressemble à celui qui copierait ou lirait un ouvrage écrit dans une langue qu'il ne comprend point* (id). —Au figuré, *calquer* signifie imiter, copier servilement : Calquer *un écrit, un discours. Ces pensées, ces images sont* calquées *l'une sur l'autre.* — *Indicatif prés.* Je calque, tu calques, il calque, nous calquons, vous calquez, ils calquent. — *Imparf.* Je calquais, tu calquais, il calquait, nous calquions, vous calquiez, ils calquaient. — *Passé déf.* Je calquai, tu calquas, il calqua, nous calquâmes, vous calquâtes, ils calquèrent. — *Passé indéf.* J'ai calqué, etc. — *Passé ant.* J'eus calqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais calqué, etc. — *Futur.* Je calquerai, tu calqueras, il calquera, nous calquerons, vous calquerez, ils calqueront. — *Futur ant.* J'aurai calqué, etc. — *Cond. prés.* Je calquerais, tu calquerais, il calquerait, nous calquerions, vous calqueriez, ils calqueraient. — *Passé.* J'aurais calqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse calqué, etc. — *Impér. prés.* Calque, calquons, calquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez calqué. — *Subj. prés.* Que je calque, que tu calques, qu'il calque, que nous calquions, que vous calquiez, qu'ils calquent. — *Imp.* Que je calquasse, que tu calquasses, qu'il calquât, que nous calquassions, que vous calquassiez, qu'ils calquassent. — *Passé.* Que j'aie calqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse calqué, etc. — *Inf. prés.* Calquer. — *Passé.* Avoir calqué. — *Part. prés.* Calquant (inv.). — *Passé.* Calqué, calquée, calqués, calquées. — *Passé comp.* Ayant calqué. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se calquer.* —Passif : *être calqué.* — Le participe régit *par. Cette gravure a été parfaitement* calquée *par cet enfant.*

CAMBRER, v. a., 1re conjug. *(Kanbré)*, courber légèrement : cambrer *la semelle d'un soulier,* cambrer *du bois.*—En termes de relieur, *cambrer un livre,* c'est donner la dernière façon à un livre relié, en courbant un peu les pointes des cartons en dedans pour lui donner un meilleure forme. — *Ind. prés.* Je cambre, tu cambres, il cambre, nous cambrons, vous cambrez, ils cambrent.—*Imp.* Je cambrais, tu cambrais, il cambrait, nous cambrions, vous cambriez, ils cambraient. — *Passé déf.* Je cambrai, tu cambras, il cambra, nous cambrâmes, vous cambrâtes, ils cambrèrent. — *Passé indéf.* J'ai cambré, etc. —*Passé ant.* J'eus cambré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cambré, etc.—*Futur.* Je cambrerai, tu cambreras, il cambrera, nous cambrerons, vous cambrerez, ils cambreront.— *Futur ant.* J'aurai cambré, etc.— —*Condit. prés.* Je cambrerais, tu cambrerais, il cambrerait, nous cambrerions, vous cambreriez, ils cambreraient. — *Passé.* J'aurais cambré, etc.—*On dit aussi* : J'eusse cambré, etc. — *Impératif prés.* Cambre, cambrons, cambrez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez cambré. — *Subjonctif présent.* Que je cambre, que tu cambres, qu'il cambre, que nous cambrions, que vous cambriez, qu'ils cambrent. — *Imp.* Que je cambrasse, que tu cambrasses, qu'il cambrât, que nous cambrassions, que vous cambrassiez, qu'ils cambrassent. — *Passé.* Que j'aie cambré, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse cambré, etc.—*Inf. prés.* Cambrer.— *Passé.* Avoir cambré.— *Part. prés.* Cambrant (inv.). — *Passé.* Cambré, cambrée, cambrés, cambrées. — *Passé comp.* Ayant cambré. — S'emploie pronominalement : *se cambrer. Cette poutre commence à* se cambrer. — Passif : *être cambré.*

CAMPER, v. n., 1re conj. *(Kanpé)*, a-

seoir un camp. *Nous* campâmes *dans la plaine.* Camper *devant une ville* (Laveaux). *Nous pénétrâmes dans une rue, ou plutôt dans un véritable camp, qui me rappela sur-le-champ la belle expression de M. de Bonald : Les Turcs* sont campés *en Europe* (Chateaubriand). — Il signifie aussi, rester dans un camp. *Nous* campâmes *dans cet endroit pendant huit jours* (Laveaux). —Camper s'emploie aussi activement. *Il* campa *son armée le long du Danube.* — Fig., *camper là quelqu'un*, le planter là, l'abandonner dans une position embarrassante. — Fig., *camper un soufflet à quelqu'un*, le lui appliquer. — *Ind. prés.* Je campe, tu campes, il campe, nous campons, vous campez, ils campent.—*Imparf.* Je campais, tu campais, il campait, nous campions, vous campiez, ils campaient. — — *Passé déf.* Je campai, tu campas, il campa, nous campâmes, vous campâtes, ils campèrent.—*Passé ind.* J'ai campé, etc. — *Pass.ant.* J'eus campé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais campé, etc.—*Futur.* Je camperai, tu camperas, il campera, nous camperons, vous camperez, ils camperont.—*Fut. ant.* J'aurai campé, etc. —*Cond. prés.* Je camperais, tu camperais, il camperait, nous camperions, vous camperiez, ils camperaient. —*Passé.* J'aurais campé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse campé, etc.—*Impér. prés.* Campe, campons, campez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez campé.— *Subj. prés.* Que je campe, que tu campes, qu'il campe, que nous campions, que vous campiez, qu'ils campent.— *Imparf.* Que je campasse, que tu campasses, qu'il campât, que nous campassions, que vous campassiez, qu'ils campassent.— *Passé.* Que j'aie campé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse campé, etc.—*Inf. prés.* Camper.— *Passé.* Avoir campé.—*Part. prés.* Campant (inv.). —*Passé.* Campé, campée, campés, campées. —*Passé composé.* Ayant campé.— Il s'emploie avec le pron. pers. : *se camper. Il* se campa *près de la montagne.*—Se camper signifie, fam., se mettre hardiment dans une place qui ne convient qu'à des hommes supérieurs à celui qui s'y met. *Il a été* se camper *hardiment à la première place.* —*Se camper*, se dit aussi de la manière de se tenir dans une posture ferme. *Il restait là* campé *sur ses jambes.*—Passif : *être campé.*

CAMPHRER, v. a., 1[re] conj. (*Kanfré*), mettre du camphre. — *Ind. prés.* Je camphre, tu camphres, il camphre, nous camphrons, vous camphrez, ils camphrent. — — *Imparf.* Je camphrais, tu camphrais, il camphrait, nous camphrions, vous camphriez, ils camphraient. — *Passé déf.* Je camphrai, tu camphras, il camphra, nous camphrâmes, vous camphrâtes, ils camphrèrent. —*Passé ind.* J'ai camphré, etc. —*Passé ant.* J'eus camphré, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais camphré, etc.—*Futur.* Je camphrerai, tu camphreras, il camphrera, nous camphrerons, vous camphrerez, ils camphreront. — *Futur ant.* J'aurai camphré, etc.—*Cond. prés.* Je camphrerais, tu camphrerais, il camphrerait, nous camphrerions, vous camphreriez, ils camphreraient.— *Passé.* J'aurais camphré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse camphré, etc.— *Impératif prés.* Camphre, camphrons, camphrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez camphré.— *Subj. prés* Que je camphre, que tu camphres, qu'il camphre, que nous camphrions, que vous camphriez, qu'ils camphrent.—*Imparf.* Que je camphrasse, que tu camphrasses, qu'il camphrât, que nous camphrassions, que vous camphrassiez, qu'ils camphrassent. — *Passé.* Que j'aie camphré, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse camphré, etc.—*Infin. prés.* Camphrer. — *Passé.* Avoir camphré.—*Part. prés.* Camphrant (invar.). — *Passé.* Camphré, camphrée, camphrés, camphrées.—*Pass. comp.* Ayant camphré. —S'emploie avec le pron. personnel : *se camphrer.* — Passif : *être camphré.*

CANALISER, v. a., 1[re] conj. (*Kanalisé*), ouvrir des canaux dans un pays; le couper par des canaux destinés aux transports.— Transformer en canal.—*Ind. prés.* Je canalise, tu canalises, il canalise, nous canalisons, vous canalisez, ils canalisent.—*Imp.* Je canalisais, tu canalisais, il canalisait, nous canalisions, vous canalisiez, ils canalisaient.—*Passé déf.* Je canalisai, tu canalisas, il canalisa, nous canalisâmes, vous canalisâtes, ils canalisèrent.—*Passé indéf.* J'ai canalisé, etc.—*Passé ant.* J'eus canalisé, etc.—*Plus que-parf.* J'avais canalisé, etc.—*Futur.* Je canaliserai, tu canaliseras, il canalisera, nous canaliserons, vous canaliserez, ils canaliseront.—*Passé.* J'aurai canalisé, etc.—*Cond. prés.* Je canaliserais, tu canaliserais, il canaliserait, nous canaliserions, vous canaliseriez, ils canaliseraient.— *Passé.* J'aurais canalisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse canalisé, etc.—*Impératif prés.* Canalise, canalisons, canalisez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez canalisé.— *Subj. prés.* Que je canalise que tu canali-

ses, qu'il canalise, que nous canalisions, que vous canalisiez, qu'ils canalisent. — *Imparf.* Que je canalisasse, que tu canalisasses, qu'il canalisât, que nous canalisassions, que vous canalisassiez, qu'ils canalisassent. — *Passé.* Que j'aie canalisé, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse canalisé, etc —*Inf. prés* Canaliser.—*Passé.* Avoir canalisé.— *Part. prés.* Canalisant (invar.). — *Passé.* Canalisé, canalisée, canalisés, canalisées.—*Passécomp.* Ayant canalisé. — S'emploie avec le pron. pers. : *se canaliser.* —Passif : *être canalisé.* Le part. régit *par.*

CANARDER, v. a., 1[re] conj. (*Kanardé*), tirer sur quelqu'un d'un lieu où l'on est à couvert, comme on tire les canards d'un lieu où l'on est caché (fam.). — *Canarder*, v. n., en termes de marine, se dit d'un vaisseau qui plonge trop de l'avant, par défaut de construction ou d'arrimage. — En term. de mus., tirer du hautbois ou de la clarinette un son nasillard qui imite le cri du canard (fam.).—*Ind. prés.* Je canarde, tu canardes, il canarde, nous canardons, vous canardez, ils canardent.— *Imparf.* Je canardais, tu canardais, il canardait, nous canardions, vous canardiez, ils canardaient. —*Passé déf.* Je canardai, tu canardas, il canarda, nous canardâmes, vous canardâtes, ils canardèrent. — *Passé indéf.* J'ai canardé, etc.— *Passé ant.* J'eus carnardé, etc.— *Plus que-parf.* J'avais canardé, etc. — *Futur.* Je canarderai, tu canarderas, il canardera, nous canarderons, vous canarderez, ils canarderont.— *Fut. ant.* J'aurai canardé, etc.—*Cond. prés.* Je canarderais, tu canarderais, il canarderait, nous canarderions, vous canarderiez, ils canarderaient. —*Passé.* J'aurais canardé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse canardé, etc.— *Imp. prés.* Canarde, canardons, canardez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez canardé. — *Subj. prés.* Que je canarde, que tu canardes, qu'il canarde, que nous canardions, que vous canardiez, qu'ils canardent. — *Imp.* Que je canardasse, que tu canardasses, qu'il canardât, que nous canardassions, que vous canardassiez, qu'ils canardassent. — *Passé.* Que j'aie canardé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse canardé, etc. — *Inf. prés.* Canarder. — *Passé.* Avoir canardé. — *Part. prés.* Canardant (inv.). — *Passé.* Canardé, canardée, canardés, canardées. — *Passé comp.* Ayant canardé. — S'emploie avec le pron. pers. : *se canarder.*—Passif : *être canardé.*—Le participe régit *par.*

CANCANER, v. n., 1[re] conj. (*Kankané*), faire des cancans, médire des autres, parler du nez ; crier à la manière des perroquets. Il est populaire. — *Ind. prés.* Je cancane, tu cancanes, il cancane, nous cancanons, vous cancanez, ils cancanent. — *Imparf.* Je cancanais, tu cancanais, il cancanait, nous cancanions, vous cancaniez, ils cancanaient.— *Passé déf.* Je cancanai, tu cancanas, il cancana, nous cancanâmes, vous cancanâtes, ils cancanèrent — *Passé indéf.* J'ai cancané, etc.—*Passé ant.* J'eus cancané, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais cancané, etc. — *Futur.* Je cancanerai, tu cancaneras, il cancanera, nous cancanerons, vous cancanerez, ils cancaneront.— *Futur ant.* J'aurai cancané, etc. — *Cond. prés.* Je cancanerais, tu cancanerais, il cancanerait, nous cancanerions, vous cancaneriez, ils cancaneraient.— *Passé.* J'aurais cancané, etc.— *On dit aussi :* J'eusse cancané, etc. — *Impér. prés.* Cancane, cancanons, cancanez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez cancané, etc. — *Subjonct. prés.* Que je cancane, que tu cancanes, qu'il cancane, que nous cancanions, que vous cancaniez, qu'ils cancanent. — *Imparf.* Que je cancanasse, que tu cancanasses, qu'il cancanât, que nous cancanassions, que vous cancanassiez, qu'ils cancanassent.— *Passé.* Que j'aie cancané, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cancané, etc.—*Inf. prés.* Cancaner. —*Passé.* Avoir cancané.—*Part. prés.* Cancanant (inv.). — *Passé.* Cancané (inv.).— —*Passé composé.* Ayant cancané.

CANDIR, v. a., 1[re] conjug. (*Kandir*), faire fondre et réduire du sucre à diverses fois jusqu'à ce qu'il soit candi. *Faire* candir *du sucre* (Laveaux). *Les pharmaciens font* candir *certains médicaments en les faisant bouillir dans le sucre* (Laveaux). —*Ind. prés.* Je candis, tu candis, il candit, nous candissons, vous candissez, ils candissent. — *Imparf.* Je candissais, tu candissais, il candissait, nous candissions, vous candissiez, ils candissaient. — *Pass. déf.* Je candis, tu candis, il candit, nous candîmes, vous candîtes, ils candirent. — *Pass. ind.* J'ai candi, etc.—*Pass. ant.* J'eus candi, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais candi, etc. — *Futur.* Je candirai, tu candiras, il candira, nous candirons, vous candirez, ils candiront.—*Futur ant.* J'aurai candi, etc. *Cond. prés.* Je candirais, tu candirais, il candirait, nous candirions, vous candiriez, ils candiraient.—*Pass.* J'aurais candi, etc. — *On dit aussi* : J'eusse candi, etc. — *Impér. prés.* Candis, candissons, candissez.

—*Pass.* Aie, ayons, ayez candi. — *Subj. prés.* Que je candisse, que tu candisses, qu'il candisse, que nous candissions, que vous candissiez, qu'ils candissent. — *Imparf.* Que je candisse, que tu candisses, qu'il candît, que nous candissions, que vous candissiez, qu'ils candissent.— *Pass.* Que j'aie candi, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse candi, etc. — *Infinitif. présent.* Candir.—*Pass.* Avoir candi.—*Part. prés.* Candissant (inv.).- *Pass.* Candi, candie, candis, candies.—*Pass. comp.* Ayant candi. —S'emploie pronominalem. : *se candir*; il se dit alors des confitures liquides lorsqu'à force d'être gardées, le sucre vient à s'en séparer et à s'élever au-dessus du fruit, où il forme une espèce de croûte. — Passif : *Etre candi.* Le part. régit *par.*

CANNELER, v. a., 1re conjug. (*Kanelé*); tracer, former des cannelures dans le fût d'une colonne, d'un pilastre, ou bien dans les gaînes. — Ce verbe est du nombre de ceux qui double la lettre *l* devant un *e* muet. — *Ind. présent.* Je cannelle, tu cannelles, il cannelle, nous cannelons, vous cannelez, ils cannellent. — *Imparf.* Je cannelais, tu cannelais, il cannelait, nous cannelions, vous canneliez, ils cannelaient. — *Passé déf.* Je cannelai, tu cannelas, il cannela, nous cannelâmes, vous cannelâtes, ils cannelèrent.— *Pass. ind.* J'ai cannelé, etc. — *Passé ant.* J'eus cannelé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais cannelé, etc. — *Futur.* Je cannellerai, tu cannelleras, il cannellera, nous cannellerons, vous cannellerez, ils cannelleront. — *Futur antér.* J'aurai cannelé, etc. — *Conditionnel prés.* Je cannellerais, tu cannellerais, il cannellerait, nous cannellerions, vous cannelleriez, ils cannelleraient. — *Pass.* J'aurais cannelé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse cannelé, etc.— *Imp. prés.* Cannelle, cannelons, cannelez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez cannelé. — *Subj. prés.* Que je cannelle, que tu cannelles, qu'il cannelle, que nous cannelions, que vous canneliez, qu'ils cannellent. — *Imparf.* Que je cannelasse, que tu cannelasses, qu'il cannelât, que nous cannelassions, que vous cannelassiez, qu'ils cannelassent. — *Pass.* Que j'aie cannelé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cannelé, etc. —*Inf. prés.* Canneler. — *Pass.* Avoir cannelé. — *Part. prés.* Cannelant (inv.). — *Pass.* Cannelé, cannelée, cannelés, cannelées. —*Pass. comp.* Ayant cannelé. — Passif : *être cannelé.* Le participe régit *par.*

CANONISER, v. a., 1re conj. (*Kanonizé*), mettre dans le catalogue des saints, suivant les règles et avec les cérémonies pratiquées par l'Eglise : *Il est béatifié, mais il n'est pas encore canonisé. Le Pape l'a canonisé.* On dit par extension *canoniser*, pour déclarer louable : *Je ne prétends pas* canoniser *cette action, en faire l'éloge complet.* Il est familier. — *Ind. prés.* Je canonise, tu canonises, il canonise, nous canonisons, vous canonisez, ils canonisent. —*Imparfait.* Je canonisais, tu canonisais, il canonisait, nous canonisions, vous canonisiez, ils canonisaient. — *Passé déf.* Je canonisai, tu canonisas, il canonisa, nous canonisâmes, vous canonisâtes, ils canonisèrent. — *Passé indéf.* J'ai canonisé, etc. —*Passé ant.* J'eus canonisé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais canonisé, etc.—*Futur.* Je canoniserai, tu canoniseras, il canonisera, nous canoniserons, vous canoniserez, ils canoniseront. — *Futur ant.* J'aurai canonisé, etc.—*Cond. prés.* Je canoniserais, tu canoniserais, il canoniserait, nous canoniserions, vous canoniseriez, ils canoniseraient. — *Pass.* J'aurais canonisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse canonisé, etc.— *Imp. prés.* Canonise, canonisons, canonisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez canonisé. — *Sub. prés.* Que je canonise, que tu canonises, qu'il canonise, que nous canonisions, que vous canonisiez, qu'ils canonisent. — *Imparf.* Que je canonisasse, que tu canonisasses, qu'il canonisât, que nous canonisassions, que vous canonisassiez, qu'ils canonisassent. — *Passé.* Que j'aie canonisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse canonisé, etc. — *Inf. prés.* Canoniser. — *Passé.* Avoir canonisé. — *Part. prés.* Canonisant (inv.).— *Pass.* Canonisé, canonisée, canonisés, canonisées. — *Pass. comp.* Ayant canonisé. —Passif : *être canonisé.* Le participe régit *par. Il a été* canonisé *par le Pape.*

CANONNER, v. a., 1re conj. (*Kanoné*), battre à coups de canon.—Terme de marine, *canonner une voile*, la plier en rouleau. — *Ind. prés.* Je canonne, tu canonnes, il canonne, nous canonnons, vous canonnez, ils canonnent. — *Imp.* Je canonnais, tu canonnais, il canonnait, nous canonnions, vous canonniez, ils canonnaient. — *Passé déf.* Je canonnai, tu canonnas, il canonna, nous canonnâmes, vous canonnâtes, ils canonnèrent.—*Pass. ind.* J'ai canonné, etc. — *Pass. ant.* J'eus canonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais

canonné, etc. — *Futur.* Je canonnerai, tu canonneras, il canonnera, nous canonnerons, vous canonnerez, ils canonneront. *Futur ant.* J'aurai canonné, etc. — *Cond. prés.* Je canonnerais, tu canonnerais, il canonnerait, nous canonnerions, vous canonneriez, ils canonneraient.—*Pass.* J'aurais canonné, etc.— *On dit aussi :* J'eusse canonné, etc. — *Impér. prés.* Canonne, canonnons, canonnez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez canonné. — *Subj. prés.* Que je canonne, que tu canonnes, qu'il canonne, que nous canonnions, que vous canonniez, qu'ils canonnent.— *Imparf.* Que je canonnasse, que tu canonnasses, qu'il canonnât, que nous canonnassions, que vous canonnassiez, qu'ils canonnassent.—*Pass.* Que j'aie canonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse canonné, etc.—*Infinitif. prés.* Canonner.—*Pass.* Avoir canonné.—*Part. prés.* Canonnant (inv.) — *Pass.* Canonné, canonnée, canonnés, canonnées. — *Pass. comp.* Ayant canonné.—S'emploie avec le pronom : *Se canonner. Ces deux troupes* se canonnèrent *pendant plusieurs jours.* Passif. *Etre canonné.* Le participe passé régit *par*. *Les troupes russes ont été vigoureusement* canonnées par *l'artillerie française.*

CANTONNER, v. a. et n., 1re conj. t. d'art militaire. On dit *cantonner des troupes*, pour dire les disposer en différents corps qu'on place dans un pays pour leur donner plus de facilité de trouver des subsistances. Il se dit absolument : *Les troupes* cantonnent *depuis trois mois.* Voltaire a dit, au figuré, *Le cardinal de Retz était* cantonné *dans son archevéché.—Ind. prés.* Je cantonne, tu cantonnes, il cantonne, nous cantonnons, vous cantonnez, ils cantonnent. — *Imparf.* Je cantonnais, tu cantonnais, il cantonnait, nous cantonnions, vous cantonniez, ils cantonnaient.— *Pass déf.* Je cantonnai, tu cantonnas, il cantonna, nous cantonnâmes, vous cantonnâtes, ils cantonnèrent. — *Passé ind.* J'ai cantonné, etc. — *Pass. ant.* J'eus cantonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cantonné, etc. — *Futur.* Je cantonnerai, tu cantonneras, il cantonnera, nous cantonnerons, vous cantonnerez, ils cantonneront. — *Futur ant.* J'aurai cantonné, etc. — *Cond. prés.* Je cantonnerais, tu cantonnerais, il cantonnerait, nous cantonnerions, vous cantonneriez, ils cantonneraient. — *Passé.* J'aurais cantonné, etc.—*On dit aussi* : J'eusse cantonné, etc. — *Impér. prés.* Cantonne, cantonnons, cantonnez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez cantonné. — *Subj. prés.* Que je cantonne, que tu cantonnes, qu'il cantonne, que nous cantonnions, que vous cantonniez, qu'ils cantonnent. — *Imparf.* Que je cantonnasse, que tu cantonnasses, qu'il cantonnât, que nous cantonnassions, que vous cantonnassiez, qu'ils cantonnassent. — *Pass.* Que j'aie cantonné, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse cantonné, etc. — *Inf. prés.* Cantonner. — *Passé.* Avoir cantonné.— *Part prés.* Cantonnant (invar.). —*Pass.* Cantonné, cantonnée, cantonnés, cantonnées. — *Pass. comp.* Ayant cantonné.—S'emploie avec le pronom personnel : se retirer dans un canton pour y être en sûreté. *Les troupes* se cantonnèrent *dans les montagnes.* — Passif : *être cantonné.*

CAPARAÇONNER, v. a. 1re conj. (*Kaparaçonné*), mettre sur un caparaçon, une couverture de luxe à un cheval. *Il faut* caparaçonner *ce cheval.* — *Ind. prés.* Je caparaçonne, tu caparaçonnes, il caparaçonne, nous caparaçonnons, vous caparaçonnez, ils caparaçonnent. — *Imparf.* Je caparaçonnais, tu caparaçonnais, il caparaçonnait, nous caparaçonnions, vous caparaçonniez, ils caparaçonnaient. — *Pass. déf.* Je caparaçonnai, tu caparaçonnas, il caparaçonna, nous caparaçonnâmes, vous caparaçonnâtes, ils caparaçonnèrent. — *Pass. ind.* J'ai caparaçonné, etc.— *Pass. ant.* J'eus caparaçonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais caparaçonné, etc. — *Futur.* Je caparaçonnerai, tu caparaçonneras, il caparaçonnera, nous caparaçonnerons, vous caparaçonnerez, ils caparaçonneront. — *Futur ant.* J'aurai caparaçonné, etc. — *Cond. prés.* Je caparaçonnerais, tu caparaçonnerais, il caparaçonnerait, nous caparaçonnerions, vous caparaçonneriez, ils caparaçonneraient. — *Passé.* J'aurais caparaçonné, etc.—*On dit aussi* : J'eusse caparaçonné, etc. —*Impér. prés.* Caparaçonne, caparaçonnons, caparaçonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez caparaçonné. — *Subj. prés.* Que je caparaçonne, que tu caparaçonnes, qu'il caparaçonne, que nous caparaçonnions, que vous caparaçonniez, qu'ils caparaçonnent. — *Imp.* Que je caparaçonnasse, que tu caparaçonnasses, qu'il caparaçonnât, que nous caparaçonnassions, que vous caparaçonnassiez, qu'ils caparaçonnassent.—*Pass.* Que j'aie caparaçonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse caparaçonné, etc. — *Infinitif prés.* Capara-

çonner. — *Pass.* Avoir caparaçonné. — *Part. prés.* Caparaçonnant (invariable). — *Pass.* Caparaçonné, caparaçonnée, caparaçonnés, caparaçonnées.—*Pass. comp.* Ayant caparaçonné. — S'emploie avec le pronom : *Se caparaçonner.*— Passif. *Etre caparaçonné.* Le participe régit *par.*

CAPITALISER, v. a., 1re conj. (*Kapitalizé*), convertir en capital : *capitaliser un revenu, le produit d'une terre.* Mot nouveau.—*Ind. prés.* Je capitalise, tu capitalises, il capitalise, nous capitalisons, vous capitalisez, ils capitalisent. — *Imparf.* Je capitalisais, tu capitalisais, il capitalisait, nous capitalisions, vous capitalisiez, ils capitalisaient.— *Pass. déf.* Je capitalisai, tu capitalisas, il capitalisa, nous capitalisâmes, vous capitalisâtes, ils capitalisèrent.—*Pass. ind.* J'ai capitalisé, etc.—*Pass. ant.* J'eus capitalisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais capitalisé, etc. — *Futur.* Je capitaliserai, tu capitaliseras, il capitalisera, nous capitaliserons, vous capitaliserez, ils capitaliseront.— *Futur ant.* J'aurai capitalisé, etc. — *Cond. prés.* Je capitaliserais, tu capitaliserais, il capitaliserait, nous capitaliserions, vous capitaliseriez, ils capitaliseraient.— *Pass.* J'aurais capitalisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse capitalisé, etc. — *Impér. prés.* Capitalise, capitalisons, capitalisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez capitalisé.—*Subj. prés.* Que je capitalise, que tu capitalises, qu'il capitalise, que nous capitalisions, que vous capitalisiez, qu'ils capitalisent. — *Imp.* Que je capitalisasse, que tu capitalisasses, qu'il capitalisât, que nous capitalisassions, que vous capitalisassiez, qu'ils capitalisassent.—*Pass.* Que j'aie capitalisé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse capitalisé, etc. — *Inf. prés.* Capitaliser. — *Pass.* Avoir capitaliser. — *Part. prés.* Capitalisant (inv.). — *Pass.* Capitalisé, capitalisée, capitalisés, capitalisées.—*Pass. comp.* Ayant capitalisé.—Pronom. : *se capitaliser.-Etre capitalisé.*Le part. régit *par.*

CAPITULER, v. n., 1re conjug. (*Kapitulé*), parlementer pour traiter de la reddition d'une place : *Les assiégés demandèrent à* capituler (Laveaux). *La ville* capitula *après huit jours de tranchée ouverte* (id.). *Ville qui* capitule *est à moitié rendue* (id.). — Il signifie aussi transiger, entrer en accommodement, se relâcher de ses prétentions. *Celui qui* capitule *avec sa conscience est sur le point de la trahir* (Boiste). *Il faut* capituler *avec l'ignorance et la sottise, comme avec un ennemi supérieur en nombre* (id.).—*Ind. prés.* Je capitule, tu capitules, il capitule, nous capitulons, vous capitulez, ils capitulent. — *Imparf.* Je capitulais, tu capitulais, il capitulait, nous capitulions, vous capituliez, ils capitulaient. — *Pass. déf.* Je capitulai, tu capitulas, il capitula, nous capitulâmes, vous capitulâtes, ils capitulèrent. —*Pass. ind.* J'ai capitulé, etc. — *Pass. ant.* J'eus capitulé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais capitulé, etc. — *Futur.* Je capitulerai, tu capituleras, il capitulera, nous capitulerons, vous capitulerez, ils capituleront. —*Futur pass.* J'aurai capitulé, etc. — *Cond. prés.* Je capitulerais, tu capitulerais, il capitulerait, nous capitulerions, vous capituleriez, ils capituleraient. — *Pass.* J'aurais capitulé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse capitulé, etc. — *Imp. prés.* Capitule, capitulons, capitulez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez capitulé.—*Subj. prés.* Que je capitule, que tu capitules, qu'il capitule, que nous capitulions, que vous capituliez, qu'ils capitulent. — *Imparf.* Que je capitulasse, que tu capitulasses, qu'il capitulât, que nous capitulassions, que vous capitulassiez, qu'ils capitulassent.— *Pass.* Que j'aie capitulé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse capitulé, etc. — *Infin. prés.* Capituler. — *Pass.* Avoir capitulé. — *Part. prés.* Capitulant, capitulante, capitulants, capitulantes. *Les capitulants se sont assemblés.* —*Pass.* Capitulé (invar.). — *Pass. comp.* Ayant capitulé.

CAPONNER, v. n. et a, 1re conj. (*Kaponé*), faire le capon, s'humilier, se plier, se soumettre à tout, prendre toutes sortes de formes pour parvenir à ses fins : *C'est un hypocrite qui sait bien* caponner (Laveaux). — Il s'emploie activement en termes de marine. On dit : *caponner l'ancre*, pour dire accrocher l'arganeau de l'ancre avec le capon, pour la retirer de la mer et la mettre en place. — *Indicatif présent.* Je caponne, tu caponnes, il caponne, nous caponnons, vous caponnez, ils caponnent. — *Imparf.* Je caponnais, tu caponnais, il caponnait, nous caponnions, vous caponniez, ils caponnaient. — *Passé déf.* Je caponnai, tu caponnas, il caponna, nous caponnâmes, vous caponnâtes, ils caponnèrent. — *Pass. ind.* J'ai caponné, etc. — *Pass. ant.* J'eus caponné, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais caponné, etc. — *Futur.* Je caponnerai, tu caponneras, il caponnera, nous caponnerons, vous caponnerez, ils caponneront. — *Futur ant.* J'aurai ca-

ponné, etc.— *Cond prés.* Je caponnerais, tu caponnerais, il caponnerait, nous caponnerions, vous caponneriez, ils caponneraient. — *Pass.* J'aurais caponné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse caponné, etc.—*Impér. prés.* Caponne, caponnons, caponnez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez caponné. — *Subj. prés.* Que je caponne, que tu caponnes, qu'il caponne, que nous caponnions, que vous caponniez, qu'ils caponnent. -*Imparf.* Que je caponnasse, que tu caponnasses, qu'il caponnât, que nous caponnassions, que vous caponnassiez, qu'ils caponnassent. — *Pass.* Que j'aie caponné, etc. — *Plus-que-parf.* Qne j'eusse caponné, etc. — *Infin. prés.* Caponner.— *Pass.* Avoir caponné.— *Part. prés.* Caponnant (inv.). — *Pass.* Caponné, caponnée, caponnés, caponnées.—*Pass. comp.* Ayant caponné.

CAPTER, v. a. 1re conj. (*Kapeté*), s'attirer, se procurer par toutes sortes de moyens de la part des autres, quelque chose de flatteur, d'avantageux : *Capter la bienveillance, la confiance de quelqu'un. Capter les éloges d'une assemblée, les éloges du public. Capter les faveurs des grands.* — *Ind .prés.* Je capte, tu captes, il capte, nous captons, vous captez, ils captent. — *Imparf.* Je captais, tu captais, il captait, nous captions, vous captiez, ils captaient. — *Passé déf.* Je captai, tu captas, il capta, nous captâmes, vous captâtes, ils captèrent. — *Passé indéf.* J'ai capté, etc. — — *Passé ant.* J'eus capté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais capté, etc. — *Futur.* Je capterai, tu capteras, il captera, nous capterons, vous capterez, ils capteront.— *Futur ant.* J'aurai capté, etc.—*Cond. prés.* Je capterais, tu capterais, il capterait, nous capterions, vous capteriez, ils capteraient. — *Passé.* J'aurais capté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse capté, etc. — *Impér. prés.* Capte, captons, captez, — *Passé.* Aie, ayons, ayez capté. — *Subj. prés.* Que je capte, que tu captes, qu'il capte, que nous captions, que vous captiez,, qu'ils captent. — *Imparf.* Que je captasse, que tu captasses, qu'il captât, que nous captassions, que vous captassiez, qu'ils captassent. — *Passé.* Que j'aie capté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse capté, etc. — *Infin. prés.* Capter. — *Passé.* Avoir capté. — *Part. prés.* Captant (inv.).— *Passé.* Capté, captée, captés, captées. —*Passé comp.* Ayant capté. — S'emploie avec le pron. : *se capter.* — Passif : *être capté.* — Le participe régit *par.*

CAPTIVER, v. a. 1re conj. (*Kapetivé*), v. a. rendre captif, assujétir, se rendre maître, il n'est point usité au propre.—On dit au figuré : captiver *l'esprit de quelqu'un*, captiver *quelqu'un. La beauté jointe à la douceur* captive *tous les cœurs* (Lavaux). — *Jamais homme ne réunit plus de qualités pour* captiver *les esprits* (J.-J. Barthélemy). — Gagner. Captiver *la bienveillance de quelqu'un.* — *Ind. prés.* Je captive, tu captives, il captive, nous captivons, vous captivez, ils captivent.— *Imp.* Je captivais, tu captivais, il captivait, nous captivions, vous captiviez, ils captivaient. — *Passé déf.* Je captivai, tu captivas, il captiva, nous captivâmes, vous captivâtes, ils captivèrent. — *Passé ind.* J'ai captivé, — *Passé ant.* J'eus captivé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais captivé, etc. — *Futur.* Je captiverai, tu captiveras, il captivera, nous captiverons, vous captiverez, ils captiveront. — *Futur ant.* J'aurai captivé, etc. — *Cond. prés.* Je captiverais, tu captiverais, il captiverait, nous captiverions, vous captiveriez, ils captiveraient.—*Passé.* J'aurais captivé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse captivé, etc. — *Impér. prés.* Captive, captivons, captivez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez captivé. —*Subj. prés.* Que je captive, que tu captives, qu'il captive, que nous captivions, que vous captiviez, qu'ils captivent. — *Imp.* Que je captivasse, que tu captivasses, qu'il captivât, que nous captivassions, que vous captivassiez, qu'ils captivassent. — *Passé.* Que j'aie captivé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse captivé, etc. — *Inf. prés.* Captiver. — *Passé.* Avoir captivé. — *Part. prés.* Captivant (inv.).— *Passé.* Captivé, captivée, captivés, captivées. — *Passé comp.* Ayant captivé. — S'emploie avec le pronom pers. : *se captiver*; s'assujettir, se gêner beaucoup, s'attacher aux personnes ou aux choses avec une constance qui fait repousser tout ce qui pourrait en distraire et sacrifier tout ce qui pourrait en détourner. *Cette femme se* captive *dans sa maison, dans son ménage* (Laveaux). — *C'est un homme qui ne saurait se* captiver (Acad.) — Passif : *être captivé.* — Le part. régit *par.*

CAPTURER, v. a. 1re conjug. (*Kapeturé*), faire capture. *Capturer un navire, capturer des marchandises prohibées.* — Appréhender au corps, saisir. *Capturer un criminel, un débiteur.* —*Ind. prés.* Je capture, tu captures, il capture, nous capturons, vous capturez, ils capturent.— *Imp.*

Je capturais, tu capturais, il capturait, nous capturions, vous capturiez, ils capturaient. — *Passé défi.* Je capturai, tu capturas, il captura, nous capturâmes, vous capturâtes, ils capturèrent. — *Passé ind.* J'ai capturé, etc. — *Passé ant.* J'eus capturé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais capturé, etc. — *Futur.* Je capturerai, tu captureras, il capturera, nous capturerons, vous capturerez, ils captureront. — *Futur ant.* J'aurai capturé, etc. — *Cond. prés.* Je capturerais, tu capturerais, il capturerait, nous capturerions, vous captureriez, ils captureraient. — *Pass.* J'aurais capturé, etc. — *On dit aussi*: J'eusse capturé, etc. — *Impér. prés.* Capture, capturons, capturez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez capturé. — *Subj. prés.* Que je capture, que tu captures, qu'il capture, que nous capturions, que vous capturiez, qu'ils capturent. — *Imparf.* Que je capturasse, que tu capturasses, qu'il capturât, que nous capturassions, que vous capturassiez, qu'ils capturassent. — *Pass.* Que j'aie capturé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse capturé, etc. — *Infin. prés.* Capturer. — *Pass.* Avoir capturé. — *Part. prés.* Capturant (inv.). — *Passé.* Capturé, capturée, capturés, capturées. — — *Passé comp.* Ayant capturé. — S'emploie avec le pron. pers. : *se capturer.* — *Passif* : *être capturé.* — Le part. régit *par.*

CAQUER, v. a. 1[re] conj. (*Kaké*), arracher les entrailles du poisson, le préparer pour le mettre en caque; mettre hareng en caque. On dit plus souvent et mieux *encaquer.* — *Ind. prés.* Je caque, tu caques, il caque, nous caquons, vous caquez, ils caquent. — *Imparf.* Je caquais, tu caquais, il caquait, nous caquions, vous caquiez, ils caquaient. — *Passé déf.* Je caquai, tu caquas, il caqua, nous caquâmes, vous caquâtes, ils caquèrent. — *Passé ind.* J'ai caqué, etc. — *Passé ant.* J'eus caqué, etc. — *Plus-que parf.* J'avais caqué, etc. — *Futur.* Je caquerai, tu caqueras, il caquera, nous caquerons, vous caquerez, ils caqueront. — *Futur ant.* J'aurai caqué, etc. — *Cond. prés.* Je caquerais, tu caquerais, il caquerait, nous caquerions, vous caqueriez, ils caqueraient. — *Passé.* J'aurais caqué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse caqué, etc. — *Impér, prés.* Caque, caquons, caquez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez caqué. — *Subj. prés.* Que je caque, que tu caques, qu'il caque, que nous caquions, que vous caquiez, qu'ils caquent. — *Imparf.* Que je caquasse, que tu caquasses, qu'il caquât, que nous caquassions, que vous caquassiez, qu'ils caquasssent. — *Passé.* Que j'aie caqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse caqué, etc. — *Imp. prés.* Caquer. — *Pass.* Avoir caqué. — *Part. prés.* Caquant (inv.). — *Pass.* Caqué, caquée, caqués, caquées. — *Passé composé.* Ayant caqué.

CAQUETER, v. n. 1[re] conj. (*Kaketé*). Il se dit au propre du bruit que font les poules quand elles sont sur le point de pondre. — Par analogie, il signifie causer beaucoup sans utilité, sans retenue. *Cette femme ne fait que* caqueter *du matin au soir. Les gens qui aiment à* caqueter *ne savent pas garder un secret* (Lavaux). Le *t* de ce verbe double dans les temps où il est suivi d'un *e* muet. — *Ind. prés.* Je caquette, tu caquettes, il caquette, nous caquetons, vous caquetez, ils caquettent. — *Imparf.* Je caquetais, tu caquetais, il caquetait, nous caquetions, vous caquetiez, ils caquetaient. — *Passé déf.* Je caquetai, tu caquetas, il caqueta, nous caquetâmes, vous caquetâtes, ils caquetèrent. — *Passé ind.* J'ai caqueté, etc. — *Pass. ant.* J'eus caqueté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais caqueté, etc. — *Futur.* Je caquetterai, tu caquetteras, il caquettera, nous caquetterons, vous caquetterez, ils caquetteront. — *Futur ant.* J'aurai caqueté, etc. — *Condit prés.* Je caquetterais, tu caquetterais, il caquetterait, nous caquetterions, vous caquetteriez, ils caquetteraient. — *Passé.* J'aurais caqueté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse caqueté, etc. — *Imp. prés.* Caquette, caquetons, caquetez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez caqueté. — *Subj. prés.* Que je caquette, que tu caquettes, qu'il caquette, que nous caquetions, que vous caquetiez, qu'ils caquettent. — *Imparf*: Que je caquetasse, que tu caquetasses, qu'il caquetât, que nous caquetassions, que vous caquetassiez, qu'ils caquetassent. — *Passé.* Que j'aie caqueté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse caqueté, etc. — *Inf. prés.* Caqueter. — *Passé.* Avoir caqueté. — *Part. prés.* Caquetant (var.). *La poule soigneuse rassemble autour d'elle sa famille* caquetante *nourrie et protégée par le coq intrépide* (Deleuze). — *Passé.* Caqueté (var.). — *Passé comp.* Ayant caqueté.

CARABINER, v. a. et n. 1[re] conj. (*Karabiné*), tracer en dedans d'un canon de fusil des lignes longitudinales ou circulaires. — *Ind. prés.* Je carabine, tu carabines, il carabine, nous carabinons, vous carabinez, ils carabinent. — *Imparf.* Je carabinais, tu carabinais, il carabinait, nous carabi-

nions, vous carabiniez, ils carabinaient.— *Pass. déf.* Je carabinai, tu carabinas, il carabina, nous carabinâmes, vous carabinâtes, ils carabinèrent. — *Pass. ind.* J'ai carabiné, etc.— *Pass. ant.* J'eus carabiné, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais carabiné, etc. — *Futur.* Je carabinerai, tu carabineras, il carabinera, nous carabinerons, vous carabinerez, ils carabineront. — *Futur ant.* J'aurai carabiné, etc.— *Cond. prés.* Je carabinerais, tu carabinerais, il carabinerait, nous carabinerions, vous carabineriez, ils carabineraient. — *Pass.* J'aurais carabiné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse carabiné, etc. — *Imp. prés.* Carabine, carabinons, carabinez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez carabiné. — *Subj. prés.* Que je carabine, que tu carabines, qu'il carabine, que nous carabinions, que vous carabiniez, qu'ils carabinent. — *Imparf.* Que je carabinasse, que tu carabinasses, qu'il carabinât, que nous carabinassions, que vous carabinassiez, qu'ils carabinassent. — *Passé.* Que j'aie carabiné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse carabiné, etc. — *Infin. prés.* Carabiner. — *Pass.* Avoir carabiné. — *Part. prés.* Carabinant (invar.). — *Pass.* Carabiné, carabinée, carabinés, carabinées. — *Pass. comp.* Ayant carabiné. —Pronominalement, *se carabiner.* — Passif : *être carabiné.* Le part- régit *par*

CARACOLER. v. n. 1[re] conjug. (*Karakolé*), faire des caracoles : *Il avait plaisir à voir caracoler ces chevaux* ; *caracoler autour d'un canon, devant des dames.* — *Ind. prés.* Je caracole, tu caracoles, il caracole, nous caracolons, vous caracolez, ils caracolent. — *Imparf.* Je caracolais, tu caracolais, il caracolait, nous caracolions, vous caracoliez, ils caracolaient. — *Passé déf.* Je caracolai, tu caracolas, il caracola, nous caracolâmes, vous caracolâtes, ils caracolèrent. — *Passé. indéf.* J'ai caracolé, etc. — *Pass. ant.* J'eus caracolé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais caracolé, etc. — *Futur.* Je caracolerai, tu caracoleras, il caracolera, nous caracolerons, vous caracolerez, ils caracoleront. — *Futur ant.* J'aurai caracolé, etc. — *Cond. prés.* Je caracolerais, tu caracolerais, il caracolerait, nous caracolerions, vous caracoleriez, ils caracoleraient.—*Pass.* J'aurais caracolé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse caracolé, etc. — *Impér. prés.* Caracole, caracolons, caracolez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez caracolé. — *Subj. présent.* Que je caracole, que tu caracoles, qu'il caracole, que nous caracolions, que vous caracoliez, qu'ils caracolent. — *Imp.* Que je caracolasse, que tu caracolasses, qu'il caracolât, que nous caracolassions, que vous caracolassiez, qu'ils caracolassent. —*Passé* Que j'aie caracolé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse caracolé, etc. — *Inf. prés.* Caracoler. — *Passé.* Avoir caracolé. — *Part. prés.* Caracolant (var.). *Chevaux caracolants.* — *Pass.* Caracolé (inv.). — *Passé comp.* Ayant caracolé.

CARACTÉRISER, v. a. 1[re] conjug. (*Karaktérisé*), désigner une personne ou une chose par ses traits caractéristiques de manière à les faire reconnaître au premier coup-d'œil. *Il convient d'embrasser d'un coup d'œil tout ce qui peut* caractériser *le génie d'une nation* (Raynal). *Racine avec une douceur et avec une élégance qui* caractérise *les petites passions, exprime l'amour, ses craintes, ses emportements* (Condillac). *Ce qui* caractérise *la poésie, c'est de se montrer avec plus d'art, et de n'en paraître pas moins naturelle* (Id.). — On dit en termes de peinture qu'*un peintre* caractérise *bien ses figures.* — *Ind. prés.* Je caractérise, tu caractérises, il caractérise, nous caractérisons, vous caractérisez, ils caractérisent. — *Imp.* Je caractérisais, tu caractérisais, il caractérisait, nous caractérisions, vous caractérisiez, ils caractérisaient. — *Passé déf.* Je caractérisai, tu caractérisas, il caractérisa, nous caractérisâmes, vous caractérisâtes, ils caractérisèrent. — *Passé ind.* J'ai caractérisé, etc. — *Passé ant.* J'eus caractérisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais caractérisé, etc. — *Futur.* Je caractériserai, tu caractériseras, nous caractériserons, vous caractériserez, ils caractériseront. — *Futur ant.* J'aurai caractérisé, etc. — *Cond. prés.* Je caractériserais, tu caractériserais, il caractériserait, nous caractériserions, vous caractériseriez, ils caratériseraient. — *Passé.* J'aurais caractérisé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse caractérisé, etc. — *Impér. prés.* Caractérise, caractérisons, caractérisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez caractérisé. — *Subj. prés.* Que je caractérise, que tu caractérises, qu'il caractérise, que nous caractérisions, que vous caractérisiez, qu'ils caractérisent. —*Imparf.* Que je caractérisasse, que tu caractérisasses, qu'il caractérisât, que nous caractérisassions, que vous caracterisassiez, qu'ils caractérisassent. — *Passé.* Que j'aie caractérisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse caracté-

risé, etc. — *Inf. prés.* Caractériser. — *Passé.* Avoir caractérisé. — *Part. prés.* Caractérisant (inv.). — *Passé.* Caractérisé, caractérisée, caractérisés, caractérisées. — *Passécomposé.* Ayant caractérisé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se caractériser.* — Passif : *être caractérisé.* Le participe régit *par.*

CARAMBOLER, v. a., 1re conj. (*Karambolé*), t. de jeu de billard, toucher d'un même coup deux billes avec la sienne. — En style figuré, familier et plaisant, faire deux choses d'un même coup, ou à la fois. —*Indicatif présent.* Je carambole, tu caramboles, il carambole, nous carambolons, vous carambolez, ils carambolent. — *Imp.* Je carambolais, tu carambolais, il carambolait, nous carambolions, vous caramboliez, ils carambolaient. — *Passé défini.* Je carambolai, tu carambolas, il carambola, nous carambolâmes, vous carambolâtes, ils carambolèrent.—*Pass.indéfini.* J'ai carambolé, etc.—*Pass. ant.* J'eus carambolé,etc. —*Plus-que-parf.* J'avais carambolé,etc.— *Futur.* Je carambolerai, tu caramboleras, il carambolera, nous carambolerons, vous carambolerez, ils caramboleront. — *Futur pass.* J'aurai carambolé, etc.—*Cond. prés.* Je carambolerais, tu carambolerais, il carambolerait, nous carambolerions, vous caramboleriez, ils caramboleraient —*Pass.* J'aurais carambolé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse carambolé, etc.— *Imp. prés.* Carambole, carambolons,carambolez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez carambolé. —*Subj. prés.* Que je carambole, que tu caramboles, qu'il carambole, que nous carambolions, que vous caramboliez, qu'ils carambolent. — *Imparfait.*Que je carambolasse, que tu carambolasses,qu'il carambolât, que nous carambolassions, que vous carambolassiez, qu'ils carambolassent. — *Pass.* Que j'aie carambolé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse carambolé, etc. — *Infin. prés.* Caramboler. — *Passé.* Avoir carambolé. — *Part. prés.* Carambolant (inv.). — *Pass.* Carambolé, carambolée, carambolés, carambolées. — *Passé comp.* Ayant carambolé. —Passif : *être carambolé.* Le part. régit *par.*

CARBONISER, v. a. 1re conjug. (*Karbonizé*), t. de chim., réduire en charbon.— —*Ind. prés.* Je carbonise, tu carbonises, il carbonise, nous carbonisons, vous carbonisez, ils carbonisent. — *Imp.* Je carbonisais, tu carbonisais, il carbonisait, nous carbonisions, vous carbonisiez, ils carbonisaient.—*Pass. déf.* Je carbonisai, tu carbonisas, il carbonisa, nous carbonisâmes, vous carbonisâtes, ils carbonisèrent.—*Passé ind.* J'ai carbonisé, etc. — *Pass. ant.* J'eus carbonisé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais carbonisé, etc.—*Futur* Je carboniserai, tu carboniseras, il carbonisera, nous carboniserons, vous carboniserez, ils carboniseront —*Futur ant.* J'aurai carbonisé, etc.—*Cond. prés.* Je carboniserais, tu carboniserais, il carboniserait, nous carboniserions, vous carboniseriez, ils carboniseraient.— *Passé.* J'aurais carbonisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse carbonisé, etc.—*Impér. prés.* Carbonise, carbonisons, carbonisez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez carbonisé. — *Subj. prés.* Que je carbonise, que tu carbonises, qu'il carbonise, que nous carbonisions, que vous carbonisiez, qu'ils carbonisent. — *Imparf.* Que je carbonisasse, que tu carbonisasses, qu'il carbonisât, que nous carbonisassions, que vous carbonisassiez, qu'ils carbonisassent. — *Passé.* Que j'aie carbonisé, etc.— *Plus-que parf.* Que j'eusse carbonisé, etc. — *Infin. prés.* Carboniser.—*Passé.* Avoir carbonisé.— *Part. prés.* Carbonisant (inv.). — *Passé.* Carbonisé, carbonisée, carbonisés, carbonisées. —*Passé comp.* Ayant carbonisé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se carboniser.* —Passif : *être carbonisé.*

CARDER, v. a.. 1re conj. (*Karde*), préparer la laine, en la faisant passer entre les pointes de fer de deux instruments qu'on nomme cardes, pour la peigner, en démêler le poil, et la mettre en état d'être filée ou employée à divers ouvrages qu'on se propose d'en faire. *Carder de la laine.* — On carde aussi du coton, de la soie, des cheveux. etc. — *Ind. prés.* Je carde, tu cardes, il carde, nous cardons, vous cardez, ils cardent. — *Imp.* Je cardais, tu cardais, il cardait, nous cardions, vous cardiez, ils cardaient. — *Passé déf.* Je cardai, tu cardas, il carda nous cardâmes, vous cardâtes, ils cardèrent. — *Passé ind.* J'ai cardé, etc. — *Passé ant.* J'eus cardé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cardé, etc. — *Futur.* Je carderai, tu carderas, il cardera, nous carderons, vous carderez, ils carderont. — *Futur ant.* J'aurai cardé, etc. — *Cond. prés.* Je carderais, tu carderais, il carderait, nous carderions, vous carderiez, ils carderaient. — *Passé.* J'aurais cardé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse cardé, etc. — *Impér. prés.* Carde, cardons, cardez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez cardé. —

Subj. prés. Que je carde, que tu cardes, qu'il carde, que nous cardions, que vous cardiez, qu'ils cardent. — *Imp.* Que je cardasse, que tu cardasses, qu'il cardât, que nous cardassions, que vous cardassiez, qu'ils cardassent. —*Passé.* Que j'aie cardé, etc. — *Plus-que parf.* Que j'eusse cardé etc. — *Inf. prés.* Carder. — *Passé.* Avoir cardé. — *Part. prés.* Cardant inv.). — *Passé.* Cardé, cardée cardés, cardées. — *Passé comp.* Ayant cardé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se carder.* — Passif. *Etre cardé.*— Le participe régit *par.*

CARÉNER, v. a., et n. 1re conj. (*Karéné*), term. de marine. Donner la carène à un vaisseau ; mettre un vaisseau en carène, le coucher sur le côté, jusqu'à ce qu'on voit la quille pour le radouber, le calfater, le racommoder aux endroits qui sont dans l'eau. — *Ind. prés.* Je carène, tu carènes, il carène, nous carénons, vous carénez, ils carènent. — *Imparf.* Je carénais, tu carénais, il carénait, nous carénions, vous caréniez, ils carénaient. — *Pass. déf.* Je carénai, tu carénas, il caréna, nous carénâmes, vous carénâtes, ils carénèrent. — *Passé ind.* J'ai caréné, etc. — *Passé ant.* J'eus caréné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais caréné etc. —*Futur.* Je carénerai, tu caréneras, il carénera, nous carénerons, vous carénerez, ils caréneront. — *Futur ant.* J'aurai caréné, etc. — *Cond. prés.* Je carénerais, tu carénerais, il carénerait, nous carénerions, vous caréneriez, ils caréneraient. — *Passé.* J'aurais caréné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse caréné, etc. — *Impér. prés.* Carène, carénons, carénez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez caréné. — *Subj. prés.* Que je carène, que tu carènes, qu'il carène, que nous carénions, que vous caréniez, qu'ils carènent. — *Imp.* Que je carénasse, que tu carénasses, qu'il carénât, que nous carénassions, que vous carénassiez, qu'ils carénassent. — *Passé.* Que j'aie caréné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse caréné, etc — *Infin. prés.* Caréner. — *Passé.* Avoir caréné. — *Part prés.* Carénant (inv.). — *Passé.* Caréné, carénée, carénés, carénées. — *Pass. comp.* Ayant caréné. — Passif : *être caréné.* Le participe régit *par.*

CARESSER, v. a. 1re conj. (*Karècé*), faire des caresses. *Caresser un enfant, caresser un chien. Ils ne pourraient, sans frémir d'horreur, voir un homme* caresser *et chérir le meurtrier de son père* (Pascal). *Le cardinal a aimé*, caressé, *favorisé les gens de lettres* (LaBruyère).— Fig. et poétiq.: *Le zéphir* caresse *les fleurs.*— Figur. Flatter, cajoler : *Il ne vous* caresse *tant que parce qu'il a besoin de vous. Quand le sort nous favorise, les hommes nous* caressent (Boiste).— On dit dans le sens moral : *Caresser les passions de quelqu'un* ; on dit aussi : *Caresser une idée, un espoir, une chimère*, pour s'y complaire.—En termes de peint., on dit : *Caresser le nu*, pour dire travailler les draperies et les jeter de manière à faire pour ainsi dire apercevoir le nu à travers.—*Ind. prés.* Je caresse, tu caresses, il caresse, nous caressons, vous caressez, ils caressent.—*Imp.* Je caressais, tu caressais, il caressait, nous caressions, vous caressiez, ils caressaient.—*Passé déf.* Je caressai, tu caressas, il caressa, nous caressâmes, vous caressâtes, ils caressèrent. — *Passé ind.* J'ai caressé, etc. — *Passé ant.* J'eus caressé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais caressé, etc.—*Futur.* Je caresserai, tu caresseras, il caressera, nous caresserons, vous caresserez, ils caresseront. — *Futur passé.* J'aurai caressé, etc. — *Cond. prés.* Je caresserais, tu caresserais, il caresserait, nous caresserions, vous caresseriez, ils caresseraient. — *Passé.* J'aurais caressé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse caressé, etc.—*Impér. prés.* Caresse, caressons, caressez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez caressé.— *Subj. prés.* Que je caresse, que tu caresses, qu'il caresse, que nous caressions, que vous caressiez, qu'ils caressent. —*Imparf.* Que je caressasse, que tu caressasses, qu'il caressât, que nous caressassions, que vous caressassiez, qu'ils caressassent.— *Passé.* Que j'aie caressé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse caressé, etc.— *Inf. prés.* Caresser.—*Passé.* Avoir caressé. — *Part. prés.* Caressant, caressante, caressants, caressantes.—*Passé.* Caressé, caressée, caressés, caressées. — Le participe présent est invariable lorsqu'il a un régime: *Une mère* caressant *ses enfants* (Bescher.). Il varie, au contraire, lorsqu'il est employé comme adjectif verbal : *J'osais lancer mes regards plus avant dans l'avenir, et des images* caressantes *m'apparaissaient dans ces lointaines régions* (X. Marmier). *Ces animaux semblent se complaire à la parure, et plus on leur met d'ornement, plus ils sont* caressants *et joyeux* (Buffon). — S'emploie avec le pronom personnel : *se caresser.* — Passif : *être caressé.* Le participe passé se construit avec *de* ou *par*

Il est embrassé, caressé *même des grands* (La Bruyère).—*Se voir* caressé *d'une épouse qu'on aime* (Boileau).

CARGUER, v. a. et n. 1re conj. (*Kargué*), t. de marine, trousser, accourcir les voiles avec les cargues.—Verbe neutre, pencher d'un côté en naviguant.—*Ind. prés.* Je cargue, tu cargues, il cargue, nous carguons, vous carguez, ils carguent. — *Imparf.* Je carguais, tu carguais, il carguait, nous carguions, vous carguiez, ils carguaient. — *Pass. déf.* Je carguai, tu carguas, il cargua, nous carguâmes, vous carguâtes, ils carguèrent.— *Passé ind.* J'ai cargué, etc. —*Pass. ant.* J'eus cargué, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais cargué, etc. —*Futur.* Je carguerai, tu cargueras, il carguera, nous carguerons, vous carguerez, ils cargueront. — *Futur ant.* J'aurai cargué, etc.— *Cond. prés.* Je carguerais, tu carguerais il carguerait, nous carguerions, vous cargueriez, ils cargueraient.— *Passé.* J'aurais cargué, etc —*On dit aussi :* J'eusse cargué, etc. — *Impér. prés.* Cargue, carguons, carguez. —*Passé.* Aie, ayons ayez cargué. — *Subj. prés.* Que je cargue, que tu cargues, qu'il cargue, que nous carguions, que vous carguiez, qu'ils carguent. — *Imparf.* Que je carguasse, que tu carguasses, qu'il carguât, que nous carguassions, que vous carguassiez, qu'ils carguassent.—*Passé.* Que j'aie cargué, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse cargué, etc.—*Inf. prés.* Carguer.—*Passé.* Avoir cargué.—*Part. prés.* Carguant (inv.). — *Passé.* Cargué, carguée, cargués, carguées. — *Passé comp.* Ayant cargué. — S'emploie avec le pronom : *se carguer.*— Passif : *être cargué.* Le part. régit *par.*

CARIER v. a. 1re conj. (*Karié*), gâter, pourrir. *Carier les os, les arbres, les blés, les dents.* — *Indicatif prés.* Je carie, tu caries, il carie, nous carions, vous cariez, ils carient.—*Imparf.* Je cariais, tu cariais, il cariait, nous cariions, vous cariiez, ils cariaient.— *Pass. défini.* Je cariai, tu carias, il caria, nous cariâmes, vous cariâtes, ils carièrent.—*Pass. indéf.* J'ai carié, etc. — *Passé ant.* J'eus carié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais carié, etc. —*Futur.* Je carierai, tu carieras, il cariera, nous carierons, vous carierez, ils carieront. — *Futur ant.* J'aurai carié, etc.—*Condit. prés.* Je carierais, tu carierais, il carierait, nous carierions, vous carieriez, ils carieraient.— *Passé.* J'aurais carié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse carié, etc.— *Impératif prés.* Carie, carions, cariez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez carié. — *Subj. prés.* Que je carie, que tu caries, qu'il carie, que nous cariions, que vous cariiez, qu'ils carient.— *Imparf.* Que je cariasse, que tu cariasses, qu'il cariât, que nous cariassions, que vous cariassiez, qu'ils cariassent. — *Pass* Que j'aie carié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse carié, etc.—*Infinitif prés.* Carier.—*Pass.* Avoir carié.—*Part. prés.* Cariant (inv.).— *Pass.* Carié, cariée, cariés, cariées.—*Pass. comp.* Ayant carié. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se carier,* se gâter, se pourrir par l'effet de la carie : *Toutes ses dents se carient.*—Passif : *Etre carié.* — Le part. régit *par.*

CARILLONNER, v. n. 1re conj. (*Karilloné*) sonner le carillon : *On* carillonnait *avec quatre cloches. Telle église ne fait que* carillonner.—*Ind. prés.* Je carillonne, tu carillonnes, il carillonne, nous carillonnons, vous carillonnez, ils carillonnent.— *Imp.* Je carillonnais, tu carillonnais, nous carillonnions, vous carillonniez, ils carillonnaient. — *Passé déf.* Je carillonnai, tu carillonnas, il carillonna, nous carillonnâmes, vous carillonnâtes, ils carillonnèrent. — *Passé ind.* J'ai carillonné, etc. — *Passé ant.* J'eus carillonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais carillonné, etc. — *Futur.* Je carillonnerai, tu carillonneras, il carillonnera, nous carillonnerons, vous carillonnerez, ils carillonneront. — *Futur ant.* J'aurai carillonné, etc.—*Cond. prés.* Je carillonnerais, tu carillonnerais, il carillonnerait, nous carillonnerions, vous carillonneriez, ils carillonneraient.—*Passé.* J'aurais carillonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse carillonné, etc.— *Impér. prés.* Carillonne, carillonnons, carillonnez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez carillonné.—*Subj. prés.* Que je carillonne, que tu carillonnes, qu'il carillonne, que nous carillonnions, que vous carillonniez, qu'ils carillonnent. — *Imp.* Que je carillonnasse, que tu carillonnasses, qu'il carillonnât, que nous carillonnassions, que vous carillonnassiez, qu'ils carillonnassent. — *Passé.* Que j'aie carillonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse carillonné, etc. — *Inf. prés.* Carillonner. — *Passé.* Avoir carillonné. — *Part. prés.* Carillonnant (inv.) — *Passé.* Carillonné, carillonnée, carillonnés, carillonnées. — *Passé comp.* Ayant carillonné. — Se conjugue avec le pron. pers. *se carillonner.* — Passif : *être carillonné.* Le part. régit *par.*

CAROTTER, v. n. et a. 1re conj. (*Karoté*),

t. de jeu, jouer mesquinement, ne hasarder que peu. Fam. et presque bas. — Par extension, faire un commerce très-restreint, des affaires fort peu étendues. — Tirer une carotte, c'est-à-dire tirer de l'argent, etc., de quelqu'un. Popul. — *Indic. prés.* Je carotte, tu carottes, il carotte, nous carottons, vous carottez, ils carottent. — *Imparf.* Je carottais, tu carottais, il carottait, nous carottions, vous carottiez, ils carottaient. — *Passé déf.* Je carottai, tu carottas, il carotta, nous carottâmes, vous carottâtes, ils carottèrent. — *Passé ind.* J'ai carotté, etc. — *Passé ant.* J'eus carotté, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais carotté, etc.—*Futur.* Je carotterai, tu carotteras, il carottera, nous carotterons, vous carotterez, ils carotteront. — *Futur ant.* J'aurai carotté, etc.— *Cond. prés.* Je carotterais, tu carotterais, il carotterait, nous carotterions, vous carotteriez, ils carotteraient. — *Passé.* J'aurais carotté, etc. *On dit aussi :* J'eusse carotté, etc.—*Impér. prés.* Carotte, carottons, carottez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez carotté.—*Subj. prés.* Que je carotte, que tu carottes, qu'il carotte, que nous carottions, que vous carottiez, qu'ils carottent. —*Imp.* Que je carottasse, que tu carottasses, qu'il carottât, que nous carottassions, que vous carottassiez, qu'ils carottassent. — *Passé.* Que j'aie carotté, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse carotté, etc. — *Inf. prés.* Carotter.—*Passé.* Avoir carotté. —*Part. prés.* Carottant, (inv.).— *Passé.* Carotté. (var.)—*Pass.comp.* Ayant carotté. — Passif : *être carotté.* Le part. régit *par.*

CARRÉGER, v. n., 1re conjug. *(Karéjé)*, terme de marine, usité dans la Méditerranée, louvoyer. —Comme dans tous les verbes en *ger*, on place un *e* muet après le *g* de *carréger*, devant les voyelles *a, o.*— *Ind. prés.* Je carrége, tu carréges, il carrége, nous carrégeons, vous carrégez, ils carrégent.—*Imp.* Je carrégeais, tu carrégeais, il carrégeait, nous carrégions, vous carrégiez, ils carrégeaient.—*Passé déf.* Je carrégeai, tu carrégeas, il carrégea, nous carrégeâmes, vous carrégeâtes, ils carrégèrent. —*Passé indéf.* J'ai carrégé, etc. — *Passé ant.* J'eus carrégé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais carrégé, etc. — *Futur.* Je carrégerai, tu carrégeras, il carrégera, nous carrégerons, vous carrégerez, ils carrégeront. — *Futur ant.* J'aurai carrégé, etc. — *Cond. prés.* Je carrégerais, tu carrégerais, il carrégerait, nous carrégerions, vous carrégeriez, ils carrégeraient. — *Passé.* J'aurais carrégé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse carrégé, etc. — *Impér. prés.* Carrége, carrégeons, carrégez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez carrégé. — *Subj. prés.* Que je carrége, que tu carréges, qu'il carrége, que nous carrégions, que vous carrégiez, qu'ils carrégent. — *Imparf.* Que je carrégeasse, que tu carrégeasses, qu'il carrégeât, que nous carrégeassions, que vous carrégeassiez, qu'ils carrégeassent. — *Passé.* Que j'aie carrégé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse carrégé, etc. — *Infin. prés.* Carréger. — *Passé.* Avoir carrégé. — *Part. prés.* Carrégeant (inv.). — *Passé.* Carrégé (inv.). — *Passé comp.* Ayant carrégé.

CARRELER, v. a. 1re conjug. *(Karelé)*, poser des carreaux dans une chambre, paver avec des carreaux. — Racommoder de vieux souliers, de vieilles bottes, en parlant des savetiers ambulants.—Ce verbe redouble la lettre *l* devant un *e* muet.—*Ind. prés.* Je carrelle, tu carrelles, il carrelle, nous carrelons, vous carrelez, ils carrellent. — *Imparf.* Je carrelais, tu carrelais, il carrelait, nous carrelions, vous carreliez, ils carrelaient. — *Passé déf.* Je carrelai, tu carrelas, il carrela, nous carrelâmes, vous carrelâtes, ils carrelèrent. — *Passé ind.* J'ai carrelé, etc. — *Passé ant.* J'eus carrelé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais carrelé, etc. — *Futur.* Je carrellerai, tu carrelleras, nous carrellerons, vous carrellerez, ils carrelleront. — *Futur ant.* J'aurai carrelé, etc. — *Cond. prés.* Je carrellerais, tu carrellerais, il carrellerait, nous carrellerions, vous carrelleriez, ils carrelleraient. — *Passé.* J'aurais carrelé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse carrelé, etc. — *Impér. prés.* Carrelle, carrelons, carrelez, — *Pass.* Aie, ayons, ayez carrelé. — *Subj. prés.* Que je carrelle, que tu carrelles, qu'il carrelle, que nous carrelions, que vous carreliez, qu'ils carrellent. — *Imparf.* Que je carrelasse, que tu carrelasses, qu'il carrelât, que nous carrelassions, que vous carrelassiez, qu'ils carrelassent. — *Passé.* Que j'aie carrelé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse carrelé, etc. — *Infin. prés.* Carreler. — *Passé.* Avoir carrelé. — *Part. prés.* Carrelant (invar.). — *Pass.* Carrelé, carrelée, carrelés, carrelées. — *Pass. comp.* Ayant carrelé. — Pronominalement : *se carreler.* — Passif : *être carrelé.* Le part. régit *par.*

CARRER, v. a. 1re conj. *(Karé)*, donner une figure carrée à.... En termes de géo-

métrie, trouver un carré égal à une surface curviligne. — En arithm. et en algèbre, élever un nombre, une quantité au carré, les multiplier par eux-mêmes. — *Carrer*, terme de nouvelles mesures, faire l'opération appelée quadrature. — *Indic. prés.* Je carre, tu carres, il carre, nous carrons, vous carrez, ils carrent. — *Imparf.* Je carrais, tu carrais, il carrait, nous carrions, vous carriez, ils carraient. — *Pass. déf.* Je carrai, tu carras, il carra, nous carrâmes, vous carrâtes, ils carrèrent. — *Passé indéf.* J'ai carré, etc. — *Pass. ant.* J'eus carré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais carré, etc. — *Futur.* Je carrerai, tu carreras, il carrera, nous carrerons, vous carrerez, ils carreront. — *Futur ant.* J'aurai carré, etc. — *Cond. prés.* Je carrerais, tu carrerais, il carrerait, nous carrerions, vous carreriez, ils carreraient. — *Passé.* J'aurais carré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse carré, etc. — *Imp. prés.* Carre, carrons, carrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez carré. — *Subj. prés.* Que je carre, que tu carres, qu'il carre, que nous carrions, que vous carriez, qu'ils carrent. — *Imparf.* Que je carrasse, que tu carrasses, qu'il carrât, que nous carrassions, que vous carrassiez, qu'ils carrassent. — *Passé.* Que j'aie carré, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse carré, etc. — *Infin. prés.* Carrer. — *Passé* Avoir carré. — *Part. prés.* Carrant (var.). — *Part. pass.* Carré, carrée, carrés, carrées. — *Passé comp.* Ayant carré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se carrer*, et il signifie marcher avec un air d'importance, d'arrogance. Il est familier. — Au jeu de bouillotte, s'assurer la priorité en doublant sa mise.

CARTAGER, v. a., 1re conjug. (*Kartagé*), t. d'agriculture, donner la quatrième façon à la vigne.—Comme dans tous les verbes en *ger*, on place un *e* muet après le *g* de *cartager* devant les voyelles *a*, *e*. — *Indicatif présent.* Je cartage, tu cartages, il cartage, nous cartageons, vous cartagez, ils cartagent. — *Imparf.* Je cartageais, tu cartageais, il cartageait, nous cartagions, vous cartagiez, ils cartageaient. — *Passé déf.* Je cartageai, tu cartageas, il cartagea, nous cartageâmes, vous cartageâtes, ils cartagèrent. — *Passé ind.* J'ai cartagé, etc. — *Passé ant.* J'eus cartagé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cartagé, etc. — *Futur.* Je cartagerai, tu cartageras, il cartagera, nous cartagerons, vous cartagerez, ils cartageront.—*Futur ant.* J'aurai cartagé, — *Cond. prés.* Je cartagerais, tu cartagerais, il cartagerait, nous cartagerions, vous cartageriez, ils cartageraient. — *Passé.* J'aurais cartagé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse cartagé, etc.—*Impér. prés.* Cartage, cartageons, cartagez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez cartagé.—*Subj. prés.* Que je cartage, que tu cartages, qu'il cartage, que nous cartagions, que vous cartagiez, qu'ils cartagent. — *Imparf.* Que je cartageasse, que tu cartageasses, qu'il cartageât, que nous cartageassions, que vous cartageassiez. qu'ils cartageassent.—*Passé.* Que j'aie cartagé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cartagé, etc.— *Inf. prés.* Cartager. — *Passé.* Avoir cartagé. — *Part. prés.* Cartageant (inv.). — *Passé.* cartagé, cartagée, cartagés, cartagées. — *Passé comp.* Ayant cartagé.

CARTAYER, v. n. 1re conj. (*Kartéié*), mettre une ornière entre les deux chevaux et les deux roues d'une voiture : *ce cocher a fort bien* cartayé. — *L'y* grec se change en *i* devant l'*e* muet. — *Ind. prés.* Je cartaie, tu cartaies, il cartaie, nous cartayons, vous cartayez, ils cartaient.-*Imparf.* Je cartayais, tu cartayais, il cartayait. nous cartayions, vous cartayiez, ils cartayaient. — *Passé déf.* Je cartayai, tu cartayas, il cartaya, nous cartayâmes, vous cartayâtes, ils cartayèrent. — *Passé ind.* J'ai cartayé, etc. — *Passé ant.* J'eus cartayé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cartayé, etc. — *Futur.* Je cartaierai, tu cartaieras, il cartaiera, nous cartaierons, vous cartaierez, ils cartaieront. — *Futur ant.* J'aurai cartayé, etc. — *Cond. prés.* Je cartaierais, tu cartaierais, il cartaierait, nous cartaierions, vous cartaieriez, ils cartaieraient.—*Passé.* J'aurais cartayé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse cartayé, etc. — *Impér. prés.* Cartaie, cartayons, cartayiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez cartayé. — *Subj. prés.* Que je cartaie, que tu cartaies, qu'il cartaie, que nous cartayons, que vous cartayiez, qu'ils cartaient. — *Imp.* Que je cartayasse, que tu cartayasses, qu'il cartayât, que nous cartayassions, que vous cartayassiez, qu'ils cartayassent. — *Passé.* Que j'aie cartayé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cartayé, etc. — *Inf. prés.* Cartayer.— *Passé.* Avoir cartayé. — *Part. prés.* Cartayant (inv.). — *Passé.* Cartayé, (invariable). — *Passé comp.* Ayant cartayé.

CARTONNER, v. a., 1re conj. (*Kartoné*), faire un carton, mettre un carton, des

cartons à un ouvrage. — Dans les manufactures, couvrir chaque pli d'une pièce d'étoffe, d'un carton ou d'un vélin, avant de la presser et de la catir. — *Ind. prés.* Je cartonne, tu cartonnes, il cartonne, nous cartonnons, vous cartonnez, ils cartonnent. — *Imp.* Je cartonnais, tu cartonnais, il cartonnait, nous cartonnions, vous cartonniez, ils cartonnaient. — *Passé déf.* Je cartonnai, tu cartonnas, il cartonna, nous cartonnâmes, vous cartonnâtes, ils cartonnèrent. — *Passé indéf.* J'ai cartonné, etc, — *Passé ant.* J'eus cartonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cartonné, etc. — — *Futur.* Je cartonnerai, tu cartonneras, il cartonnera, nous cartonnerons, vous cartonnerez, ils cartonneront.—*Futur ant.* J'aurai cartonné, etc. — *Cond. prés.* Je cartonnerais, tu cartonnerais, il cartonnerait, nous cartonnerions, vous cartonneriez, ils cartonneraient. — *Passé.* J'aurais cartonné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse cartonné, etc. — *Impératif présent.* Cartonne, cartonnons, cartonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez cartonné — *Subj. prés.* Que je cartonne, que tu cartonnes, qu'il cartonne, que nous cartonnions, que vous cartonniez, qu'ils cartonnent. — *Imparf.* Que je cartonnasse, que tu cartonnasses, qu'il cartonnât, que nous cartonnassions, que vous cartonnassiez, qu'ils cartonnassent. —*Passé.* Que j'aie cartonné, etc. — — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cartonné, etc. — *Inf. prés.* Cartonner. — *Passé.* Avoir cartonné. — *Part. prés.* cartonnant. (inv.) —*Passé.* Cartonné, cartonnée, cartonnés, cartonnées.— *Passé comp.* Ayant cartonné. — S'emploie avec le pronom : *se cartonner* : *un livre, quelque gros qu'il soit*, se cartonne *très-bien.* — Passif : *être cartonné.* — Le participe passé régit *par* : *ce livre* a été cartonné *par Bradel.*

CASER, v. a. et n. 1re conj. (*Kazé*), t. de tric-trac, faire une case, remplir une case avec deux dames. Mettre dans des cases. — Au fig., mettre en ordre, *caser* ses idées, procurer une place, *caser quelqu'un.* — *Ind. prés.* Je case, tu cases, il case, nous casons, vous casez, ils casent. — *Imp.* Je casais, tu casais, il casait, nous casions, vous casiez, ils casaient. — *Passé déf.* Je casai, tu casas, il casa, nous casâmes, vous casâtes, ils casèrent. — *Passé ind.* J'ai casé, etc. — *Pass ant.* J'eus casé, etc. -- *Plus-que-parf.* J'avais casé, etc. — *Futur.* Je caserai, tu caseras, il casera, nous caserons, vous caserez, ils caseront. — *Futur ant.* J'aurai casé, etc. — *Cond. prés.* Je caserais, tu caserais, il caserait, nous caserions, vous caseriez, ils caseraient. — *Pass.* J'aurais casé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse casé, etc. — *Impér. prés.* case, casons, casez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez casé. — *Subj. prés.* Que je case, que tu cases, qu'il case, que nous casions, que vous casiez, qu'ils casent. — *Imp.* Que je casasse, que tu casasses, qu'il casât, que nous casassions, que vous casassiez, qu'ils casassent. — *Passé.* Que j'aie casé, etc.—*Plus-que-parf.* que j'eusse casé, etc. — *Inf. prés.* Caser. — *Passé.* Avoir casé. — *Part. prés.* casant, (inv.). — *Pass.* casé, casée, casés, casées. — *Passé comp.* Ayant casé. — S'emploie avec le pronom : *se caser*, et signifie s'établir, tant bien que mal, dans un endroit. Famil. : *il faut bien* se caser *quelque part. il est parvenu à* se caser, à obtenir une place. —Passif : *être casé.* Le par. régit *par.*

CASERNER, v. a. et n. 1re conj. (*Kazerné*) loger dans les casernes : *le soldat ne logera pas chez les habitants, il* casernera. — faire caserner : *caserner un régiment.*–*Ind. prés.* Je caserne, tu casernes, il caserne, nous casernons, vous casernez, ils casernent. — *Imp.* Je casernais, tu casernais, il casernait, nous casernions, vous caserniez, ils casernaient.—*Passé déf.* Je casernai, tu casernas, il caserna, nous casernâmes, vous casernâtes, ils casernèrent. —*Passé ind.* J'ai caserné, etc. — *Passé ant.* J'ai caserné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais caserné, etc. — *Futur.* Je casernerai, tu caserneras, il casernera, nous casernerons, vous casernerez, ils caserneront. —*Futur ant.* J'aurai caserné, etc. — *Cond. prés.* Je casernerais, tu casernerais, il casernerait, nous casernerions, vous caserneriez, ils caserneraient.—*Passé.* J'aurais caserné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse caserné, etc.—*Impér. prés.* caserne, casernons, casernez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez caserné. — *Subj. prés.* Que je caserne, que tu casernes, qu'il caserne, que nous casernions, que vous caserniez, qu'ils casernent. — *Imparf.* Que je casernasse, que tu casernasses, qu'il casernât, que nous casernassions, que vous casernassiez, qu'ils casernassent. — *Passé* Que j'aie caserné, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse caserné, etc.—*Inf. prés.* Caserner.—*Passé.* Avoir caserné. — *Part. prés.* Casernant (inv.).*Passé.* Caserné, casernée, casernés, casernées. — *Passé comp.* Ayant caserné.

Se conjugue avec le pronom : *Se caserner*. — Passif : *être caserné*. Le part. régit *par*.

CASSER, v. a. 1re conj. (*Kacé*), briser : *casser un verre*. — Rompre : *casser une branche*. — Affaiblir, débiliter la santé : *l'âge, la guerre, les plaisirs l'ont cassé*. — Annuler : *casser un acte*. — Licencier des troupes, priver de son grade, désarmer et chasser du corps : *casser un officier, un soldat*. — Faire mal à la tête : *la métaphysique, le vin cassent la tête*. — *Ind. prés*. Je casse, tu casses, il casse, nous cassons, vous cassez, ils cassent. — *Imparf*. Je cassais, tu cassais, il cassait, nous cassions, vous cassiez, ils cassaient. — *Pass. déf*. Je cassai, tu cassas, il cassa, nous cassâmes, vous cassâtes, ils cassèrent. — *Passé ind*. J'ai cassé, etc. — *Passé ant*. J'eus cassé, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais cassé, etc. — *Futur*. Je casserai, tu casseras, il cassera, nous casserons, vous casserez, ils casseront. — *Futur ant*. J'aurai cassé, etc. — *Cond. prés*. Je casserais, tu casserais, il casserait, nous casserions, vous casseriez, ils casseraient. — *Passé*. J'aurais cassé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse cassé, etc. — *Impér. prés*. Casse, cassons, cassez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez cassé. — *Subj. prés*. Que je casse, que tu casses, qu'il casse, que nous cassions, que vous cassiez, qu'ils cassent. — *Imparf*. Que je cassasse, que tu cassasses, qu'il cassât, que nous cassassions, que vous cassassiez, qu'ils cassassent. — *Passé*. Que j'aie cassé, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse cassé, etc. — *Inf. prés*. Casser. — *Passé*. Avoir cassé. — *Part. prés*. Cassant, cassante, cassants, cassantes : objets cassants, choses cassantes. — *Passé*. Cassé, cassée, cassée, cassées. — *Passé comp*. Ayant cassé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se casser*, vieillir, s'affaiblir, se rompre, se briser. — *Se casser la tête*, s'appliquer fortement à une étude. — *Se casser le cou*, fig. se ruiner. — *Se casser le nez* : ne pas réussir. — Passif : *être cassé* : *la pièce de bois pétrifié que je vous envoie* a été cassée *à un tronc d'arbre trouvé à plus de* 150 *pieds de profondeur en terre*. (Buffon). — Le participe régit *par*.

CATALOGUER, v. a., 1re conj. (*Katalogué*) inscrire, enregistrer, porter sur un catalogue. — *Ind. prés*. Je catalogue, tu catalogues, il catalogue, nous cataloguons, vous cataloguez, ils cataloguent. — *Imparf*. Je cataloguais, tu cataloguais, il cataloguait, nous cataloguions, vous cataloguiez, ils cataloguaient. — *Passé déf*. Je cataloguai, tu cataloguas, il catalogua, nous cataloguâmes, vous cataloguâtes, ils cataloguèrent. — *Passé ind*. J'ai catalogué, etc. — *Passé ant*. J'eus catalogué, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais catalogué, etc. — *Futur*. Je cataloguerai, tu catalogueras, il cataloguera, nous cataloguerons, vous cataloguerez, ils catalogueront. — *Futur ant*. J'aurai catalogué, etc. — *Cond. prés*. Je cataloguerais, tu cataloguerais, il cataloguerait, nous cataloguerions, vous catalogueriez, ils catalogueraient. — *Passé*. J'aurais catalogué, etc. — *On dit aussi* : j'eusse catalogué, etc. — *Imp. prés*. Catalogue, cataloguons, cataloguez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez catalogué. — *Subj. prés*. Que je catalogue, que tu catalogues, qu'il catalogue, que nous cataloguions, que vous cataloguiez, qu'ils cataloguent. — *Imp*. Que je cataloguasse, que tu cataloguasses, qu'il cataloguât, que nous cataloguassions, que vous cataloguassiez, qu'ils cataloguassent. — *Passé*. Que j'aie catalogué, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse catalogué, etc. — *Inf. prés*. Cataloguer. — *Passé*. Avoir catalogué. — *Part. prés*. Cataloguant (inv.). — *Passé*. Catalogué, cataloguée, catalogués, cataloguées. — *Pass. comp*. Ayant catalogué. — S'emploie avec le pronom : *se cataloguer*. — Passif : *être catalogué*. — Le participe passé régit *par*.

CATÉCHISER, v. a. 1re conj. (*Katéchizé*) Instruire des mystères de la foi et des principaux points de la religion chrétienne : *catéchiser les infidèles, les ignorants, les enfants*. — Au fig. et fam. tâcher de persuader, exhorter, endoctriner, remontrer, instruire, faire la leçon.

> Du rôle d'Aristarque un pédant enivré,
> Vient, la marotte en main, réformer le Parnasse,
> *Catéchiser* Tibulle et regenter Horace.
>
> Guyetand

— *Ind. prés*. Je catéchise, tu catéchises, il catéchise, nous catéchisons, vous catéchisez, ils catéchisent. — *Imparf*. Je catéchisais, tu catéchisais, il catéchisait, nous catéchisions, vous catéchisiez, ils catéchisaient. — *Pass. déf*. Je catéchisai, tu catéchisas, il catéchisa, nous catéchisâmes, vous catéchisâtes, ils catéchisèrent. — *Pass. ind*. J'ai catéchisé, etc. — *Passé ant*. J'eus catéchisé, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais catéchisé, etc. — *Futur*. Je catéchiserai, tu catéchiseras, il catéchisera, nous catéchiserons, vous catéchiserez, ils catéchiseront. — *Futur ant*. J'aurai catéchisé, etc. —

Cond. prés. Je catéchiserais, tu catéchiserais, il catéchiserait, nous catéchiserions, vous catéchiseriez, ils catéchiseraient. — *Passé.* J'aurais catéchisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse catéchisé, etc. —*Imp. prés.* Catéchise, catéchisons, catéchisez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez catéchisé. — *Subj. prés.* Que je catéchise, que tu catéchises, qu'il catéchise, que nous catéchisions, que vous catéchisiez, qu'ils catéchisent. — *Imparf.* Que je catéchisasse, que tu catéchisasses, qu'il catéchisât, que nous catéchisassions, que vous catéchisassiez, qu'ils catéchisassent.—*Passé.* Que j'aie catéchisé, etc. — *Plus-que-parf* Que j'eusse catéchisé, etc. — *Infin. prés.* Catéchiser. — *Passé.* Avoir catéchisé.— *Part. prés.* Catéchisant (inv.). — *Passé.* Catéchisé, catéchisée, catéchisée, catéchisées. — *Passé comp.* Ayant catéchisé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se catéchiser,* s'exhorter mutuellement. — Passif; *être catéchisé.* Le participe régit *par.*

CATIR, v. a. 2e conj. *(Katir)*, t. de tondeur, donner à une étoffe de laine, sous une presse,une sorte d'apprêt qui lui donne du lustre. *Catir à froid, catir à chaud.*— En termes de doreur, *catir* c'est appliquer l'or dans les filets par le moyen du catissoir.—*Ind. prés.* Je catis, tu catis, il catit, nous catissons, vous catissez, ils catissent. —*Imparf.* Je catissais, tu catissais, il catissait, nous catissions, vous catissiez, ils catissaient.—— *Passé déf.* Je catis, tu catis, il catit, nous catîmes, vous catîtes, ils catirent.—*Passé ind.* J'ai cati, etc.—*Passé ant.* J'eus cati,etc.—*Plus-que-parf.*J'avais cati, etc. — *Futur.* Je catirai, tu catiras, il catira, nous catirons, vous catirez, ils catiront — *Futur ant.*J'aurai cati, etc. — *Cond. prés.* Je catirais, tu catirais, il catirait, nous catirions, vous catiriez, ils catiraient.— *Passé.* J'aurais cati, etc.—*On dit aussi :* J'eusse cati, etc. — *Impér. prés.* Catis, catissons, catissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez cati. —*Subj. prés.* Que je catisse, que tu catisses, qu'il catisse, que nous catissions, que vous catissiez, qu'ils catissent.—*Imparf* Que je catisse, que tu catisses, qu'il catît, que nous catissions, que vous catissiez, qu'ils catissent. —*Passé.* Que j'aie cati, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cati, etc. — *Infin. prés.* Catir. — *Passé.* Avoir cati.— *Part. prés.* Catissant (inv.).—*Passé.* Cati catie, catis, caties.— *Passé comp.* Ayant cati. — Se conjugue avec le pron. pers.: *se catir.*—Passif : *être cati.*— Le participe régit *par.*

CAUSER, v. a. 1re conjug. *(Kôzé)*, être cause de quelque chose; causer de la joie, de la douleur, causer du dommage, causer la mort de quelqu'un, causer la guerre. *Trop de prospérité* causa *les malheurs des Romains* (Florus).

La mort aux malheureux ne *cause* point d'effroi.
(L. RACINE.)

—V. n., s'entretenir familièrement avec quelqu'un. *Ils* causent *ensemble. Il voit un peuple qui* cause, *bourdonne, etc.* (Labruyère). *Il y a du plaisir à* causer *avec lui.* Causer *de choses et d'autres.*—On dit: Causer *musique, littérature, etc.*— Causer *de la pluie et du beau temps,* c'est-à-dire de choses indifférentes.— Seul et sans régime, *causer* se prend ordinairement en mauvaise part. *Cet homme ne fait que* causer, dire des riens, des balivernes. — Parler trop et inconsidérément. *Ne lui dites pas votre secret, car il* causerait.— Parler avec malignité, blâmer, critiquer. *Votre conduite est indiscrète ; déjà partout on en* cause.— *Ind. prés.* Je cause, tu causes, il cause, nous causons, vous causez, ils causent. — *Imp.* Je causais, tu causais, il causait, nous causions, vous causiez, ils causaient.— *Passé déf.* Je causai, tu causas, il causa, nous causâmes, vous causâtes, ils causèrent.— *Passé ind.* J'ai causé, etc. —*Passé ant.* J'eus causé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais causé, etc.—*Futur.* Je causerai, tu causeras, il causera, nous causerons, vous causerez, ils causeront.—*Futur ant.* J'aurai causé, etc.—*Cond.prés.*Je causerais, tu causerais, il causerait, nous causerions, vous causeriez, ils causeraient. —*Passé.*J'aurais causé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse causé, etc. — *Impér. prés.* Cause, causons, causez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez causé. — *Subj. prés.* Que je cause, que tu causes, qu'il cause, que nous causions,que vous causiez, qu'ils causent.—*Imparf.*Que je causasse, que tu causasses, qu'il causât, que nous causassions, que vous causassiez, qu'ils causassent.—*Passé.* Que j'aie causé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse causé, etc.— *Inf. prés.* Causer.— *Passé.* Avoir causé.—*Part.prés.*Causant, causante, causants, causantes.— *Passé.* Causé, causée, causés, causées.— *Passé comp.*Ayant causé. —Se conjugue avec le pron. pers. : *se causer.*—Passif : *être causé.*—Le participe régit *par. Outre cela, il y a toujours dans les liqueurs un mouvement* causé par *l'agitation de l'air extérieur, soit qu'on les ob-*

serve à l'un ou à l'autre de ces microscopes, à moins qu'on ne mette la liqueur entre deux plaques de verre ou de tôle très-minces (Buffon). *Cette princesse mourut d'une maladie causée, dit-on*, par *les chagrins que lui donnait son mari* (Voltaire).

CAUTÉRISER, v. a. 1re conj. (*Kôtérizé*), brûler de la même manière que font les caustiques : *Ce poison lui avait* cautérisé *l'estomac*.—Appliquer un cautère : *Cautériser une morsure de chien enragé*.—Fig. et en style sacré : *Une conscience cautérisée*, c'est une conscience endurcie, corrompue. — *Indicatif présent*. Je cautérise, tu cautérises, il cautérise, nous cautérisons, vous cautérisez, ils cautérisent.— *Imparf.* Je cautérisais, tu cautérisais, il cautérisait, nous cautérisions, vous cautérisiez, ils cautérisaient. — *Passé déf.* Je cautérisai, tu cautérisas, il cautérisa, nous cautérisâmes, vous cautérisâtes, ils cautérisérent.—*Pass. ind.* J'ai cautérisé, etc.— *Pass. ant.* J'eus cautérisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cautérisé, etc. — *Futur.* Je cautériserai, tu cautériseras, il cautérisera, nous cautériserons, vous cautériserez, ils cautériseront.—*Futur ant.* J'aurai cautérisé, etc.—*Cond. pré.* Je cautériserais, tu cautériserais, il cautériserait, nous cautériserions, vous cautériseriez, ils cautériseraient. —*Pass.* J'aurais cautérisé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse cautérisé, etc.— *Impér. prés.* Cautérise, cautérisons, cautérisez.—*Passe.* Aie, ayons, ayez cautérisé.—*Subj. prés.* Que je cautérise, que tu cautérises, qu'il cautérise, que nous cautérisions, que vous cautérisiez, qu'ils cautérisent.— *Imparf.* Que je cautérisasse, que tu cautérisasses, qu'il cautérisât, que nous cautérisassions, que vous cautérisassiez, qu'ils cautérisassent.—*Passé.* Que j'aie cautérisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cautérisé, etc. — *Inf. prés.* Cautériser. — *Passé.* Avoir cautérisé.— *Part. prés.* Cautérisant (inv.). — *Part. passé.* Cautérisé, cautérisée, cautérisés, cautérisées.—*Passé comp.* Ayant cautérisé.—Se conjugue avec le pron. personnel : *se cautériser*.—Passif : *être cautérisé*.—Le participe régit *par*.

CAUTIONNER, v. a. 1re conj. (*Kôcioné*), s'obliger ou se rendre caution, garant pour quelqu'un ; garantir : *cautionner quelqu'un, cautionner sa fidélité. Il a trouvé un de ses amis qui l'a* cautionné *de vingt mille francs*. — *Ind. prés.* Je cautionne, tu cautionnes, il cautionne, nous cautionnons, vous cautionnez, ils cautionnent. —*Imp.* Je cautionnais, tu cautionnais, il cautionnait, nous cautionnions, vous cautionniez, ils cautionnaient. — *Pass. déf.* Je cautionnai, tu cautionnas, il cautionna, nous cautionnâmes, vous cautionnâtes, ils cautionnèrent. — *Pass. ind.* J'ai cautionné, etc. — *Pass. ant.* J'eus cautionné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cautionné, etc. — *Futur.* Je cautionnerai, tu cautionneras, il cautionnera, nous cautionnerons, vous cautionnerez, ils cautionneront. — *Fut. ant.* J'aurai cautionné, etc. — *Cond. prés.* Je cautionnerais, tu cautionnerais, il cautionnerait, nous cautionnerions, vous cautionneriez, ils cautionneraient.— *Pass.* J'aurais cautionné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse cautionné, etc. — *Impér. prés.* Cautionne, cautionnons, cautionnez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez cautionné.—*Subj. prés.* Que je cautionne, que tu cautionnes, qu'il cautionne, que nous cautionnions, que vous cautionniez, qu'ils cautionnent. — *Imparf.* Que je cautionnasse, que tu cautionnasses, qu'il cautionnât, que nous cautionnassions, que vous cautionnassiez, qu'ils cautionnassent. — *Pass.* Que j'aie cautionné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cautionné, etc. — *Inf. prés.* Cautionner. — *Pass.* Avoir cautionné. — *Part. prés.* Cautionnant (inv.). — *Pass.* Cautionné, cautionnée, cautionnés, cautionnées. — *Pass. comp.* Ayant cautionné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se cautionner*. — Passif : *être cautionné*. — Le participe régit *par*.

CAVER, v. a. 1re conjug. (*Cavé*), creuser, miner : *l'eau* a cavé *cette pierre. La mer* a cavé *ce rocher. Les austérités lui* avaient cavé *les joues*. On dit aussi quelquefois absolument : *la rivière* a cavé *sous la pile de ce pont*. — V. n., en termes de maître d'armes, *caver*, c'est retirer le corps en portant une botte et en avançant la tête. — V. a., *caver*, au jeu, faire fonds d'une somme d'argent : *caver dix louis*. — En termes de doreur, *caver*, c'est imprimer un cuir. — *Ind. prés.* Je cave, tu caves, il cave, nous cavons, vous cavez, ils cavent. — *Imp.* Je cavais, tu cavais, il cavait, nous cavions, vous caviez, ils cavaient. — *Passé déf.* Je cavai, tu cavas, il cava, nous cavâmes, vous cavâtes, ils cavèrent. — *Passé indéf.* J'ai cavé, etc. — *Passé ant.* J'eus cavé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais cavé, etc. — *Futur.* Je caverai, tu caveras, il cavera, nous caverons, vous caverez, ils caveront. — *Fu-*

tur ant. J'aurai cavé, etc. — *Cond. prés.* Je caverais, tu caverais, il caverait, nous caverions, vous caveriez ils caveraient. — *Passé.* J'aurais cavé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse cavé, etc. — *Impér. prés.* Cave, cavons, cavez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez cavé. — *Subj. prés.* Que je cave, que tu caves, qu'il cave, que nous cavions, que vous caviez, qu'ils cavent. — *Imparf.* Que je cavasse, que tu cavasses, qu'il cavât, que nous cavassions, que vous cavassiez, qu'ils cavassent. — *Passé.* Que j'aie cavé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cavé, etc. — *Inf. prés.* Caver. — *Passé* Avoir cavé — *Part. prés.* Cavant (invar.). — *Passé.* Cavé, cavée, cavés, cavées. — *Passé comp.* Ayant cavé. Se conjugue avec le pronom personnel : *se caver. Les joues se cavent.*

CÉDER, v. a. 1re conj. (*Cédé*), laisser, abandonner à quelqu'un. *Céder sa place à un autre. Céder le pas. Céder le haut du pavé.* On dit *céder ses droits, ses prétentions,* pour dire les transporter au profit de quelqu'un ; et on dit, dans le même sens, *céder une dette, céder un bail. Qui passera de nous deux ? Qui* cèdera *la place à l'autre ?* (Pascal). *Les lois* cèdent *la place à l'injustice et à la violence* (Massillon). *Les ennemis avaient paru* céder *à l'étendard de la France l'empire des deux mers* (Id.).

Un grand cœur *cède* un trône, et le *cède* avec gloire.
RACINE.

V. n., se relâcher, se rendre, se soumettre. *Il faut* céder. Cédons *puisqu'il le faut. Les Carthaginois n'étaient pas d'humeur à* céder (Bossuet). *Les Romains furent prêts à* céder (Id.). *Lors même qu'il semblait* céder, *il ne laissait pas de se faire craindre* (Fléchier). — Acquiescer, ne pas s'opposer, ne pas résister : *il faut céder à nos supérieurs. Céder au mal. Céder au temps, à l'orage. Céder à la force, à la raison. L'homme jouit de sa liberté en* cédant *à son esclavage* (Boiste). *Ne disputez jamais avec celui qui ne peut ni ne doit vous* céder (Id.). *Tout doit, dans notre cœur,* céder *à l'équité* (Id.). *La constance du pape* céda *aux ennuis de l'exil* (Bossuet).

Il n'est rien qui ne *cède* à l'ardeur de régner.
(CORNEILLE.)

— *Céder,* v. n., se reconnaître ou être reconnu inférieur à un autre en quelque chose. *Il lui* cède *en mérite, en expérience. Le* céder *à quelqu'un en science, en vertu. Je lui* cède *en tout. Vous qui ne* cédez *ni en savoir, ni en mérite à nul de ceux qui vous ont précédés* (La Bruyère). *Celui qui aime assez pour vouloir aimer un million de fois plus qu'il ne fait, ne* cède *en amour qu'à celui qui aime plus qu'il ne voudrait* (Id.). *Votre vie est pour moi d'un prix à qui tout* cède (Racine). — *Ind. prés.* Je cède, tu cèdes, il cède, nous cédons, vous cédez, ils cèdent. — *Imparf.* Je cédais, tu cédais, il cédait, nous cédions, vous cédiez, ils cédaient. — *Passé déf.* Je cédai, tu cédas, il céda, nous cédâmes, vous cédâtes, ils cédèrent. — *Passé indéf.* J'ai cédé, etc. — *Passé ant.* J'eus cédé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cédé, etc. — *Futur* Je céderai, tu céderas, il cédera, nous céderons, vous céderez, ils céderont. — *Futur ant.* J'aurai cédé, etc. — *Cond. prés.* Je céderais, tu céderais, il céderait, nous céderions, vous céderiez, ils céderaient. — *Passé.* J'aurais cédé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse cédé, etc. — *Impér. prés.* Cède, cédons, cédez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez cédé. — *Subj. prés.* Que je cède, que tu cèdes, qu'il cède, que nous cédions, que vous cédiez, qu'ils cèdent. — *Imparf.* Que je cédasse, que tu cédasses, qu'il cédât, que nous cédassions, que vous cédassiez, qu'ils cédassent. — *Passé.* Que j'aie cédé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cédé, etc. — *Inf. prés.* Céder. — *Passé.* Avoir cédé. — *Part. prés.* Cédant, cédante. On dit le *cédant,* la *cédante,* les *cédants.* — *Passé.* Cédé, cédée, cédés, cédées. — *Passé comp.* Ayant cédé. — Se conjugue pronom. : *se céder.* — Passif : *être cédé.* Le part. régit *par.*

CEINDRE, v. a. et irrég. 4me conjug. (*Ceindre*), entourer, environner. *Ceindre une ville de murailles, la ceindre de fossés. Ceindre un parc d'une haie vive.* — On dit figurément, en parlant d'un conquérant ; *la victoire lui a* ceint *le front de lauriers.*

Les lauriers immortels qui lui *ceignent* le front.
Corneille.

Je vous *ceins* du bandeau préparé pour sa tête.
Racine.

Le front *ceint* d'une mitre étrangère Id.

— On dit poétiquement, *ceindre le diadème,* pour, devenir roi ; *ceindre la tiare,* pour, devenir pape. On dit aussi *ceindre l'épée à un chevalier,* pour dire : lui mettre l'épée au côté, en le faisant chevalier : *le roi lui ceignit l'épée.* — *Ind. prés.* Je ceins, tu ceins, il ceint, nous ceignons, vous ceignez, ils ceignent. — *Imp.* Je cei-

gnais, tu ceignais, il ceignait, nous ceignions, vous ceigniez, ils ceignaient. — *Passé déf.* Je ceignis, tu ceignis, il ceignit, nous ceignîmes, vous ceignîtes, ils ceignirent. — *Passé ind.* J'ai ceint, etc. — *Passé ant.* J'eus ceint, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ceint, etc. — *Futur.* Je ceindrai, tu ceindras, il ceindra, nous ceindrons, vous ceindrez, ils ceindront. — *Passé.* J'aurai ceint, etc. — *Cond. prés.* Je ceindrais, tu ceindrais, il ceindrait, nous ceindrions, vous ceindriez, ils ceindraient. — *On dit aussi* : J'eusse ceint, etc. — *Impér. prés.* Ceins, ceignons, ceignez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ceint. — *Subj. prés.* Que je ceigne, que tu ceignes, qu'il ceigne, que nous ceignions, que vous ceigniez, qu'ils ceignent. — *Imp.* Que je ceignisse, que tu ceignisses, qu'il ceignît, que nous ceignissions, que vous ceignissiez, qu'ils ceignissent. — *Passé.* Que j'aie ceint, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ceint, etc. — *Inf. prés.* Ceindre. — *Passé.* Avoir ceint. — *Part. prés.* Ceignant, ceignante, ceignants, ceignantes. — *Passé.* Ceint, ceinte, ceints, ceintes. — *Passé comp.* Ayant ceint. —Se conjugue avec le pronom personnel : *se ceindre. Se ceindre la tête*, *se ceindre les reins*, se serrer le corps, se serrer les reins avec une écharpe, avec un ruban, avec un cordon. On dit figurément, *se ceindre le front d'un diadême*, pour dire, ceindre le diadême, se faire roi.

CÉLÉBRER, v. a., 1re conjug. (*Célébré*), exalter, louer avec éclat, publier avec éloge. *Célébrer la mémoire de quelqu'un. Célébrer les grandes actions. Célébrer les exploits d'un prince.* On dit aussi : *célébrer les louanges de quelqu'un*, pour dire en publier hautement les louanges. *Célébrer les vertus, la gloire, la piété, le courage, le génie de quelqu'un. Célébrer les bontés et les merveilles de Dieu* (Acad.).

Les seules voix. . . .
Qui dans tout l'univers *célèbrent* tes bienfaits.
Racine.

— *Célébrer*, solemniser. *Célébrer les fêtes, célébrer le jour de la naissance d'un grand prince. Les anciens* célébraient *les jours séculaires avec de grandes solemnités.* On dit aussi : *célébrer un mariage*, pour dire faire un mariage avec les cérémonies requises. *Célébrer les nôces, les funérailles, les obsèques de quelqu'un*, pour dire les faire avec beaucoup de pompe et d'éclat. — *Célébrer un concile*, tenir un concile. *Célébrer la messe*, dire la messe. Dans ce sens, on dit aussi absolument, *célébrer. Le prêtre n'a pas encore célébré.* On dit aussi : *célébrer pontificalement*, pour dire célébrer la messe avec des habits pontificaux. — *Ind. prés.* Je célèbre, tu célèbres, il célèbre, nous célébrons, vous célébrez, ils célèbrent. — *Imparf.* Je célébrais, tu célébrais, il célébrait, nous célébrions, vous célébriez, ils célébraient. — *Passé déf.* Je célébrai, tu célébras, il célébra, nous célébrâmes, vous célébrâtes, ils célébrèrent. — *Passé ind.* J'ai célébré, etc. — *Passé ant.* J'eus célébré, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais célébré, etc. — *Futur.* Je célébrerai, tu célébreras, il célébrera, nous célébrerons, vous célébrerez, ils célébreront. — *Futur ant.* J'aurai célébré, etc. — *Cond. prés.* Je célébrerais, tu célébrerais, il célébrerait, nous célébrerions, vous célébreriez, ils célébreraient. — *Passé.* J'aurais célébré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse célébré, etc. — *Impér prés.* Célèbre, célébrons, célébrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez célébré. — *Subj. prés.* Que je célèbre, que tu célèbres, qu'il célèbre, que nous célébrions, que vous célébriez, qu'ils célèbrent. — *Imp.* Que je célébrasse, que tu célébrasses, qu'il célébrât, que nous célébrassions, que vous célébrassiez, qu'ils célébrassent. — *Passé.* Que j'aie célébré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse célébré, etc. — *Inf. pres.* Célébrer. — *Passé.* Avoir célébré. — *Part. prés.* Célébrant. On dit le *célébrant* et les *célébrants*, en parlant des prêtres qui célèbrent l'office. — *Passé.* Célébré, célébrée, célébrés, célébrées. — *Passé comp.* Ayant célébré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se célébrer. Là* se célébrait *un fameux combat où..* (Boss.). — Passif : *être célébré.* — Le participe régit *par. La naissance du roi Hérode était* célébrée par *ses sectateurs avec la même solemnité que le sabbat* (Bossuet). *Combien d'actions* célébrées par *l'histoire révoltent l'homme juste et sensible !* (Boiste)

CÉLER, v. a. 1re conjug. (*Celé*), taire, ne pas donner à connaître, cacher. *Céler un dessein. C'est un homme qui ne peut rien céler.*

Elle vous aime assez pour ne rien vous *celer.*
Corneille.

Je ne le *cèle* point, j'ai joint mes vœux aux vôtres
Id.

Je ne puis vous *céler* que son ordre m'étonne.
Id.

— *se faire céler*, faire dire qu'on n'est point chez soi. — *Ind. prés.* Je cèle, tu cèles, il cèle, nous célons, vous célez, ils cèlent. — *Imp.* Je célais, tu célais, il célait, nous célions, vous céliez, ils célaient. — *Passé déf.* Je célai, tu célas, il céla, nous célâmes, vous célâtes, ils célèrent. — *Passé indéf.* J'ai célé, etc. — *Passé ant.* J'eus célé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais célé, etc. — *Futur.* Je célerai, tu céleras, il célera, nous célerons, vous célerez, ils céleront. — *Futur ant.* J'aurai célé, etc. — *Cond. prés.* Je célerais, tu célerais, il célerait, nous célerions, vous céleriez, ils céleraient. — *Passé.* J'aurais célé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse célé, etc. — *Impér. prés.* Cèle, célons, célez. — *Passé* Aie, ayons, ayez célé. — *Subj. prés.* Que je cèle, que tu cèles, qu'il cèle, que nous célions, que vous céliez, qu'ils cèlent. — *Imp.* Que je célasse, que tu célasses, qu'il célât, que nous célassions, que vous célassiez, qu'ils célassent. — *Passé.* Que j'aie célé, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse célé, etc. — *Inf. prés.* Céler. — *Passé.* Avoir célé. — *Part. prés.* Célant (inv.). — *Passé.* Célé, célée, célés, célées. — *Passé comp.* Ayant célé. — Se conjugue avec le pronom pers. : *se céler*, se cacher, s'enfermer, ne voir personne. — Passif : *être célé.* — Le participe régit *par.*

CÉMENTER, v. a. 1re conj. (*Cémanté*), faire la cémentation, purifier l'or par la cémentation. — *Ind. prés.* Je cémente, tu cémentes, il cémente, nous cémentons, vous cémentez, ils cémentent. — *Imparf.* Je cémentais, tu cémentais, il cémentait, nous cémentions, vous cémentiez, ils cémentaient. — *Passé. défini.* Je cémentai, tu cémentas, il cémenta, nous cémentâmes, vous cémentâtes, ils cémentèrent. — *Passé indéf.* J'ai cémenté, etc. — *Pass. ant.* J'eus cémenté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cémenté, etc. — *Futur.* Je cémenterai, tu cémenteras, il cémentera, nous cémenterons, vous cémenterez, ils cémenteront. — *Futur pass.* J'aurai cémenté, etc. — *Cond. prés.* Je cémenterais, tu cémenterais, il cémenterait, nous cémenterions, vous cémenteriez, ils cémenteraient. — *Pass.* J'aurais cémenté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse cémenté, etc. — *Impératif présent.* Cémente, cémentons, cémentez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez cémenté. — *Subj. prés.* Que je cémente, que tu cémentes, qu'il cémente, que nous cémentions, que vous cémentiez, qu'ils cémentent. — *Imp.* Que je cémentasse, que tu cémentasses, qu'il cémentât, que nous cémentassions, que vous cémentassiez, qu'ils cémentassent. — *Passé.* Que j'aie cémenté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cémenté, etc. — *Inf. prés.* Cémenter. — *Passé.* Avoir cémenté. — *Part. prés.* Cémentant (inv.). — *Passé.* Cémenté, cémentée, cémentés, cémentées. — *Passé comp.* Ayant cémenté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se cémenter.* — Passif : *être cémenté.* Le participe régit *par.*

CENSURER, v. a. et n. 1re conj. (*Çançuré*), repondre, blâmer, critiquer : *Il y a des gens qui ne se plaisent qu'à* censurer *les actions d'autrui* (Acad.). *On a fort* censuré *sa conduite* (Acad.). *On les* censure *s'ils échouent; on les envie s'ils réussissent* (La Bruyère). *On ne doit jamais* censurer *dans les autres ce qu'on a peut-être fait soi-même* (Id.).

Faites-vous des amis prompts à vous *censurer.*
(BOILEAU).
Aimez qu'on vous *censure* et non pas qu'on vous [loue.
Id.

— En matière de dogme, *censurer un livre, censurer une proposition*, c'est déclarer qu'un livre, qu'une proposition contient des erreurs : *La Sorbonne a* censuré *ce livre, cette proposition* (Acad.). *Quand on eut* censuré *ses livres à Rome* (Pascal). — On emploie quelquefois ce verbe sans régime : *Après tant d'épreuves de leur faiblesse, ils ont jugé plus à propos et plus facile de* censurer *que de répartir* (Pascal). *Avec assez de malice pour* censurer, *ils n'ont pas assez de cet esprit qu'il faut pour plaire* (Massillon). — *Ind. prés.* Je censure, tu censures, il censure, nous censurons, vous censurez, ils censurent. — *Imparf.* Je censurais, tu censurais, il censurait, nous censurions, vous censuriez, ils censuraient. — *Passé déf.* Je censurai, tu censuras, il censura, nous censurâmes, vous censurâtes, ils censurèrent. — *Passé ind.* J'ai censuré, etc. — *Passé ant.* J'eus censuré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais censuré, etc. — *Futur.* Je censurerai, tu censureras, il censurera, nous censurerons, vous censurerez, ils censureront. — *Futur ant.* J'aurai censuré, etc. — *Condit. prés.* Je censurerais, tu censurerais, il censurerait, nous censurerions, vous censureriez, ils censureraient. — *Passé.* J'aurais censuré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse censuré, etc. — *Impér.*

présent. Censure, censurons, censurez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez censuré. — *Subj. prés.* Que je censure, que tu censures, qu'il censure, que nous censurions, que vous censuriez, qu'ils censurent. — *Imparf.* Que je censurasse, que tu censurasses, qu'il censurât, que nous censurassions, que vous censurassiez, qu'ils censurassent. — *Passé.* Que j'aie censuré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse censuré, etc. — *Inf. prés.* Censurer. — *Passé.* Avoir censuré. — *Part. prés.* Censurant (inv.). — *Passé.* Censuré, censurée, censurés, censurées. — *Passé comp.* Ayant censuré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *le sage* se censure *lui-même. Heureux les amis qui* se censurent ! — Passif : *être censuré.* — Le participe régit *par. Sa doctrine* a été censurée par *l'université de Louvain* (Pascal).

CENTUPLER, v. a. et n., 1re conjug. (*Cantuplé*), faire qu'une chose soit cent fois plus considérable, répéter cent fois, rendre cent fois plus grand. — *Ind. prés.* Je centuple, tu centuples, il centuple, nous centuplons, vous centuplez, ils centuplent. — *Imp.* Je centuplais, tu centuplais, il centuplait, nous centuplions, vous centupliez, ils centuplaient. — *Passé. déf.* Je centuplai, tu centuplas, il centupla, nous centuplâmes, vous centuplâtes, ils centuplèrent. — *Pass. ind.* J'ai centuplé, etc. — *Pass. ant.* J'eus centuplé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais centuplé, etc. — *Futur.* Je centuplerai, tu centupleras, il centuplera, nous centuplerons, vous centuplerez, ils centupleront. — *Futur ant.* J'aurai centuplé, etc. — *Cond. prés.* Je centuplerais, tu centuplerais, il centuplerait, nous centuplerions, vous centupleriez, ils centupleraient. — *Pass.* J'aurais centuplé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse centuplé, etc. — *Impér. prés.* Centuple, centuplons, centuplez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez centuplé. — *Subj. prés.* Que je centuple, que tu centuples, qu'il centuple, que nous centuplions, que vous centupliez, qu'ils centuplent. — *Imp.* Que je centuplasse, que tu centuplasses, qu'il centuplât, que nous centuplassions, que vous centuplassiez, qu'ils centuplassent. — *Pass.* Que j'aie centuplé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse centuplé, etc. — *Inf. prés.* Centupler. — *Pass.* Avoir centuplé. — *Part. prés.* Centuplant (inv.). — *Passé* Centuplé, centuplée, centuplés, centuplées. — *Pass. comp.* Ayant centuplé. — S'emploie avec le pronom : *Se centupler*, devenir cent fois plus grand ou plus fort : *Les abus* se centuplant *chaque année.* — Passif : *être centuplé.* Le part. régit *par.*

CERCLER, v. a., 1re conjug. (*Cèreklé*), mettre des cercles, des cerceaux à... *Cercler un tonneau, une cuve, cercler un dôme qui s'ouvre.* — *Ind. prés.* Je cercle, tu cercles, il cercle, nous cerclons, vous cerclez, ils cerclent. — *Imparf.* Je cerclais, tu cerclais, il cerclait, nous cerclions, vous cercliez, ils cerclaient. — *Pass. déf.* Je cerclai, tu cerclas, il cercla, nous cerclâmes, vous cerclâtes, ils cerclèrent. — *Pass. ind.* J'ai cerclé, etc. — *Pass.* J'eus cerclé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais cerclé, etc. — *Futur.* Je cerclerai, tu cercleras, il cerclera, nous cerclerons, vous cerclerez, ils cercleront. — *Pass.* J'aurai cerclé, etc. — *Cond. prés.* Je cerclerais, tu cerclerais, il cerclerait, nous cerclerions, vous cercleriez, ils cercleraient. — *Pass.* J'aurais cerclé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse cerclé, etc. — *Impér. prés.* Cercle, cerclons, cerclez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez cerclé. — *Subj. prés.* Que je cercle, que tu cercles, qu'il cercle, que nous cerclions, que vous cercliez, qu'ils cerclent. — *Imp.* Que je cerclasse que tu cerclasses, qu'il cerclât, que nous cerclassions, que vous cerclassiez, qu'ils cerclassent. — *Pass.* Que j'aie cerclé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cerclé, etc. — *Inf. prés.* Cercler. — *Pass.* Avoir cerclé. — *Part. prés.* Cerclant (inv.). — *Pass.* Cerclé, cerclée, cerclés, cerclées. — *Pass. comp.* Ayant cerclé. — S'emploie avec le pronom : *se cercler.* — Passif : *être cerclé.* Le participe régit *par.*

CERNER, v. a., 1re conj. (*Cèrené*), faire un cerne ou un rond autour d'une chose. — Par extension, *cerner une place, des troupes*, les envelopper de manière à leur ôter toute communication, tout moyen de secours extérieur. — *Cerner un homme*, au fig. l'entourer de certains conseils, de certains témoins, etc., pour s'assurer de lui. — *Cerner*, détacher, séparer une chose de ce qui l'environne. — *Cerner des noix*, tirer le cerneau hors de sa coque. — *Cerner un arbre au pied*, faire un creux autour d'un arbre pour l'enlever avec sa racine, ou pour l'entourer de bonne terre, de bon fumier. — *Ind. prés.* Je cerne, tu cernes, il cerne, nous cernons, vous cernez, ils cernent. — *Imparf.* Je cernais, tu cernais, il cernait, nous cernions, vous cerniez, ils

cernaient. — *Passé déf.* Je cernai, tu cernas, il cerna, nous cernâmes, vous cernâtes, ils cernèrent. — *Passé ind.* J'ai cerné, etc.— *Passé ant.* J'eus cerné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cerné, etc. — *Futur.* Je cernerai, tu cerneras, il cernera, nous cernerons, vous cernerez, ils cerneront. — *Fut. ant.* J'aurai cerné, etc. — *Cond. prés.* Je cernerais, tu cernerais, il cernerait, nous cernerions, vous cerneriez, ils cerneraient.—*Passé.* J'aurais cerné, etc.— *On dit aussi* : J'eusse cerné, etc. — *Impér. prés.* Cerne, cernons, cernez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez cerné.—*Subj. prés.* Que je cerne, que tu cernes, qu'il cerne, que nous cernions, que vous cerniez, qu'ils cernent. — *Imp.* Que je cernasse, que tu cernasses, qu'il cernât, que nous cernassions, que vous cernassiez, qu'ils cernassent. — *Passé.* Que j'aie cerné, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse cerné, etc.— *Inf. prés.* Cerner. — *Passé* Avoir cerné.—*Part. prés.* Cernant (inv.). —*Passé* Cerné, cernée, cernés, cernées. — *Passé comp.* Ayant cerné. — S'emploie avec le pronom : *se cerner. Les yeux se cernent.*—Passif : *Etre cerné.* Le participe passé régit *par.*

CERTIFIER, v. a., et n., 1re conjug. (*Cèretifié*), témoigner qu'une chose est vraie, l'assurer. *Certifier un fait, certifier qu'il est vrai, certifier le fait. — Certifier une caution,* répondre qu'elle est solvable. —*Certifier les criées,* les déclarer légales. — *Ind. prés.* Je certifie, tu certifies, nous certifions, vous certifiez, ils certifient. — *Imp.* Je certifiais, tu certifiais, il certifiait, nous certifiions, vous certifiiez, ils certifiaient.—*Pass. déf.* Je certifiai, tu certifias, il certifia, nous certifiâmes, vous certifiâtes, ils certifièrent.—*Pass. ind.* J'ai certifié, etc.—*Pass. ant.* J'eus certifié, etc — *Plus-que-parf.* J'avais certifié, etc. — *Futur* Je certifierai, tu certifieras, il certifiera, nous certifierons, vous certifierez, ils certifieront. — *Futur passé.* J'aurai certifié, etc.—*Cond. prés.* Je certifierais, tu certifierais, il certifierait, nous certifierions, vous certifieriez, ils certifieraient. *Pass.* J'aurais certifié, etc.— *On dit aussi* : J'eusse certifié, etc.— *Impér. prés.* Certifie, certifions, certifiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez certifié. — *Subj. prés.* Que je certifie, que tu certifies, qu'il certifie, que nous certifiions, que vous certifiiez, qu'ils certifient. — *Imparf.* Que je certifiasse, que tu certifiasses, qu'il certifiât, que nous certifiassions, que vous certifiassiez, qu'ils certifiassent. — *Pass.* Que j'aie certifié, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse certifié, etc.—*Inf. prés.* Certifier. — *Pass.* Avoir certifié.—*Part. prés.* Certifiant (invariable). *Pass.* Certifié, certifiée, certifiés, certifiées. —*Pass. comp.* Ayant certifié.— S'emploie avec le pronom : *Beaucoup de faits sont susceptibles de* se certifier.— Passif : *Etre certifié.* Le participe passé régit *par.*

CESSER, v. a., 1re conjug. (*Cécé*), discontinuer, interrompre. *Cessez vos plaintes. Cessez vos cris. Cessez vos poursuites. Cessez votre travail.*—V. n., discontinuer. *Cesser de vivre, cesser de parler, cesser d'agir. Il ne* cesse *de pleurer* (Académie). *L'ame peut* cesser *de voir ou d'entendre, sans que pour cela elle* cesse *d'être* (Bossuet). *Quand Mentor eut* cessé *de chanter, les Phéniciens se regardèrent* (Fénelon). *L'administration a* cessé *de correspondre avec lui* (Raynal). *Le sang avait* cessé *de couler* (Boiste). *Les années ne* cessaient *de lui apporter de nouvelles grâces* (id.). *Cesser* s'emploie d'une manière absolue : *Ces mouvements* cesseraient *aussitôt* (Pascal). *Les bienfaits s'oublient, les amitiés* cessent (Fléchier). *Le charme* cesse, *le bonheur s'enfuit* (Massillon).—*Ind. prés.* Je cesse, tu cesses, il cesse, nous cessons, vous cessez, ils cessent. —*Imparf.* Je cessais, tu cessais, il cessait, nous cessions, vous cessiez, ils cessaient. — *Pass. déf.* Je cessai, tu cessas, il cessa, nous cessâmes, vous cessâtes, ils cessèrent. — *Pass. ind.* J'ai cessé, etc. — *Pass. ant.* J'eus cessé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais cessé, etc. — *Futur.* Je cesserai, tu cesseras, il cessera, nous cesserons, vous cesserez, ils cesseront. — *Futur ant.* J'aurai cessé, etc. — *Cond. prés.* Je cesserais, tu cesserais, il cesserait, nous cesserions, vous cesseriez, ils cesseraient. — *Passé.* J'aurais cessé, etc.— *On dit aussi* : J'eusse cessé, etc.— *Impér. prés.* Cesse, cessons, cessez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez cessé. —*Subj. prés.* Que je cesse, que tu cesses, qu'il cesse, que nous cessions, que vous cessiez, qu'ils cessent.— *Imp.* Que je cessasse, que tu cessasses, qu'il cessât, que nous cessassions, que vous cessassiez, qu'ils cessassent. — *Pass.* Que j'aie cessé, etc. — *Plus-que-parf* Que j'eusse cessé, etc. — *Inf. prés.* Cesser —*Passé.* Avoir cessé. — *Part. prés.* Cessant (inv.). — *Pass.* Cessé, cessée, cessés, cessées. — *Pass. comp.* Ayant cessé. *Cessant* est variable

lorsqu'il est employé comme adjectif verbal : *Toute affaire cessante; toutes affaires cessantes; tous empêchements cessants; toutes choses cessantes.* — Le participe passé, *cessé*, prend *avoir*, quand il exprime l'action; et *être*, quand on a en vue l'état :

Et du Dieu d'Israël les fêtes *sont cessées.*
(RACINE).

Sire, il n'était plus temps, les chants *avaient cessé.*
(RAYNOUARD.)

Où sont-ils ces maris ? La race en *est cessée.*
(La Fontaine.)

Les dieux nous ont conduits de supplice en supplice
La famine *a cessé*, mais non leur injustice.
(VOLTAIRE.)

Ce grand bruit est cessé (Mme Sévigné). *Quand la contagion fut* cessée, *saint Charles Borromée fit rendre à Dieu de solennelles actions de grâce* (Griffet).— On dit de même : *La fièvre est cessée*, c'est-à-dire a disparu, est calmée; et *la fièvre a cessé*, pour *a* cessé d'agir.

CHAGRINER, v. a., 1re conj. (*Chagueriné*), causer du chagrin, attrister, rendre chagrin. *Phèdre ici vous* chagrine *et blesse votre vue* (Racine). — Term. d'arts, préparer, travailler une peau de manière à la rendre grenue, à la convertir en chagrin. —*Ind. prés.* Je chagrine, tu chagrines, il chagrine, nous chagrinons, vous chagrinez, ils chagrinent. — *Imparf.* Je chagrinais, tu chagrinais, il chagrinait, nous chagrinions, vous chagriniez, ils chagrinaient.— *Pass. déf.* Je chagrinai, tu chagrinas, il chagrina, nous chagrinâmes, vous chagrinâtes, ils chagrinèrent.— *Pass. ind.* J'ai chagriné, etc.— *Pass. ant.* J'eus chagriné, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais chagriné, etc.—*Futur.* Je chagrinerai, tu chagrineras, il chagrinera, nous chagrinerons, vous chagrinerez, ils chagrineront.—*Futur ant.* J'aurai chagriné, etc. — *Cond. prés.* Je chagrinerais, tu chagrinerais, il chagrinerait, nous chagrinerions, vous chagrineriez, ils chagrineraient.— *Pass.* J'aurais chagriné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse chagriné, etc. — *Impér. prés.* Chagrine, chagrinons, chagrinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez chagriné. — *Subj. prés.* Que je chagrine, que tu chagrines, qu'il chagrine, que nous chagrinions, que vous chagriniez, qu'ils chagrinent. — *Imparf.* Que je chagrinasse, que tu chagrinasses, qu'il chagrinât, que nous chagrinassions, que vous chagrinassiez, qu'ils chagrinassent. —*Pass.* Que j'aie chagriné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse chagriné, etc. — *Inf. prés.* Chagriner.—*Pass.* Avoir chagriné. — *Part. prés.* Chagrinant, chagrinante. *Cette femme est bien chagrinante.* *Pass.* Chagriné, chagrinée, chagrinés, chagrinées. — *Pass. comp.* Ayant chagriné. —Se conjugue avec le pronom personnel. : *se chagriner. Les amants, les époux* se chagrinent (Boiste). *Il ne faut pas* se chagriner (Académie).—Passif : *être chagriné.* Le participe régit *de* et *par.* —Chagriné de. *Etre chagriné d'une chose.* Chagriné par. *Etre chagriné par quelqu'un.*

CHAMAILLER, v. n., 1re conj. (*Chamâié*), se battre pêle-mêle, à grand bruit. *Ils* chamaillèrent *long-temps* (Académie). Fam. — *Indicatif présent.* Je chamaille, tu chamailles, il chamaille, nous chamaillons, vous chamaillez, ils chamaillent. — *Imparf.* Je chamaillais, tu chamaillais, il chamaillait, nous chamaillions, vous chamailliez, ils chamaillaient. — *Pass. déf.* Je chamaillai, tu chamaillas, il chamailla, nous chamaillâmes, vous chamaillâtes, ils chamaillèrent.—*Pass. ind.* J'ai chamaillé, etc. — *Pass. ant.* J'eus chamaillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais chamaillé, etc. — *Futur.* Je chamaillerai, tu chamailleras, il chamaillera, nous chamaillerons, vous chamaillerez, ils chamailleront.— *Futur ant.* J'aurai chamaillé, etc. — *Cond. prés.* Je chamaillerais, tu chamaillerais, il chamaillerait, nous chamaillerions, vous chamailleriez, ils chamailleraient. — *Pass.* J'aurais chamaillé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse chamaillé, etc. — *Impér. prés.* Chamaille, chamaillons, chamaillez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez chamaillé.— *Subj. prés.* Que je chamaille, que tu chamailles, qu'il chamaille, que nous chamaillions, que vous chamailliez, qu'ils chamaillent.—*Imparf.* Que je chamaillasse, que tu chamaillasses, qu'il chamaillât, que nous chamaillassions, que vous chamaillassiez, qu'il chamaillassent. — *Passé.* Que j'aie chamaillé, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse chamaillé, etc. — *Inf. prés.* Chamailler. — *Pass.* Avoir chamaillé. — *Part. prés.* Chamaillant (inv.) — *Pass.* Chamaillé, chamaillée, chamaillés, chamaillées. — *Passé. comp.* Ayant chamaillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se chamailler*, et signifie se disputer avec beaucoup de bruit, contester. *Ces deux femmes ne cessent de* se chamailler (Acad.)

CHAMARRER, v. a., 1re conj. (*Cha-*

marré); orner un habit, un meuble, de passements, de dentelles, de galons, de bandes, de velours, etc. *Chamarrer un habit; chamarrer un meuble de galons d'or.* — Ne se dit plus guère aujourd'hui qu'en parlant d'une parure de mauvais goût, d'un assemblage de couleurs éclatantes et mal assorties. *Il s'est fait* chamarrer *de la manière la plus bizarre* (Académie).— *Ind. prés.* Je chamarre, tu chamarres, il chamarre, nous chamarrons, vous chamarrez, ils chamarrent. — *Imparf.* Je chamarrais, tu chamarrais, il chamarrait, nous chamarrions, vous chamarriez, ils chamarraient.—*Pass. déf.* Je chamarrai, tu chamarras, il chamarra, nous chamarrâmes, vous chamarrâtes, ils chamarrèrent.—*Pass. ind.* J'ai chamarré, etc. — *Pass. ant.* J'eus chamarré, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais chamarré, etc. — *Futur.* Je chamarrerai, tu chamarreras, il chamarrera, nous chamarrerons, vous chamarrerez, ils chamarreront. — *Futur ant.* J'aurai chamarré, etc. — *Cond. prés.* Je chamarrerais, tu chamarrerais, il chamarrerait, nous chamarrerions, vous chamarreriez, ils chamarreraient.— *Passé.* J'aurais chamarré, etc.—*On dit aussi :* J'eusse chamarré, etc. — *Impér. prés.* Chamarre, chamarrons, chamarrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez chamarré.— *Subj. prés.* Que je chamarre, que tu chamarres, qu'il chamarre, que nous chamarrions, que vous chamarriez, qu'ils chamarrent. — *Imparf.* Que je chamarrasse, que tu chamarrasses, qu'il chamarrât; que nous chamarrassions, que vous chamarrassiez, qu'ils chamarrassent. —*Pass.* Que j'aie chamarré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse chamarré, etc. — *Inf. prés.* Chamarrer. — *Pass.* Avoir chamarré.—*Part. prés.* Chamarrant (inv.). — *Pass.* Chamarré, chamarrée, chamarrés, chamarrées.

Il voit de toutes parts des hommes bigarrés,
Les uns gris, les uns noirs, les autres *chamarrés.*
(Boileau.)

— *Pass. comp.* Ayant chamarré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se chamarrer* (Omission de l'Académie). — Passif : *être chamarré.* Le participe régit *de. Habit chamarré de galons.*

CHAMBRER, v. n. et a., 1[re] conjug. (*Chanbré*), être de la même chambrée. *Ces deux soldats chambrent ensemble.* Vieux dans ce sens. — Activement, *chambrer quelqu'un*, le tenir enfermé par violence ou séduction pour le faire jouer. — Tirer quelqu'un à l'écart, l'entretenir en particulier. *On l'a* chambré *pendant deux heures, sans rien gagner sur son esprit* (Académie).—*Ind. prés.* Je chambre, tu chambres, il chambre, nous chambrons, vous chambrez, ils chambrent. — *Imparf.* Je chambrais, tu chambrais, il chambrait, nous chambrions, vous chambriez, ils chambraient.—*Pass. déf.* Je chambrai, tu chambras, il chambra, nous chambrâmes, vous chambrâtes, ils chambrèrent.— *Pass. ind.* J'ai chambré, etc.—*Pass. ant.* J'eus chambré, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais chambré, etc.—*Futur.* Je chambrerai, tu chambreras, il chambrera, nous chambrerons, vous chambrerez, ils chambreront.—*Futur ant.* J'aurai chambré, etc.—*Cond. prés.* Je chambrerais, tu chambrerais, il chambrerait, nous chambrerions, vous chambreriez, ils chambreraient. — *Pass.* J'aurais chambré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse chambré, etc. — *Impér. prés.* Chambre, chambrons, chambrez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez chambré.— *Subj. prés.* Que je chambre, que tu chambres, qu'il chambre, que nous chambrions, que vous chambriez, qu'ils chambrent. — *Imparfait.* Que je chambrasse, que tu chambrasses, qu'il chambrât, que nous chambrassions, que vous chambrassiez, qu'ils chambrassent.—*Pass.* Que j'aie chambré, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse chambré, etc. — *Infin. prés.* Chambrer. — *Pass.* Avoir chambré. — *Part. prés.* Chambrant (invariable). — *Pass.* Chambré, chambrée, chambrés, chambrées. — *Passé. comp.* Ayant chambré. — Passif : *être chambré.*

CHAMPARTER, v. a. 1[re] conjug. (*Champarté*), term. de jurisp. féodale. Exercer le champart, droit qu'avaient les seigneurs de lever une certaine quantité de gerbes sur les terres qui étaient en leur censive. —*Ind. prés.* Je champarte, tu champartes, il champarte, nous champartons, vous champartez, ils champartent. — *Imp.* Je champartais, tu champartais, il champartait, nous champartions, vous champartiez, ils champartaient. — *Pass. déf.* Je champartai, tu champartas, il champarta, nous champartâmes, vous champartâtes, ils champartèrent. — *Pass. ind.* J'ai champarté, etc.— *Pass. ant.* J'eus champarté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais champarté, etc. — *Futur.* Je champarterai, tu champarteras, il champartera, nous champarterons, vous champarterez, ils champarteront. — *Futur ant.* J'aurai champarté,

etc. — *Cond. prés.* Je champarterais, tu champarterais, il champarterait, nous champarterions, vous champarteriez, ils champarteraient. — *Pass.* J'aurais champarté, etc.—*On dit aussi* : J'eusse champarté, etc. —*Impér. prés.* Champarte, champartons, champartez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez champarté. — *Subj. prés.* Que je champarte, que tu champartes, qu'il champarte, que nous champartions, que vous champartiez, qu'ils champartent.—*Imparf.* Que je champartasse, que tu champartasses, qu'il champartât, que nous champartassions, que vous champartassiez, qu'ils champartassent.— *Pass.* Que j'aie champarté, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse champarté, etc. — *Infin. prés.* Champarter. — *Pass.* Avoir champarté. — *Part. prés.* Champartant (inv.). — *Pass.* Champarté, champartée, champartés, champartées.— *Pass. comp* Ayant champarté. — Passif : *être champarté.* Le participe régit *par.*

CHANCELER, v. n., 1re conj. (*Chancelé*), vaciller, n'être pas ferme sur ses pieds, aller de côté et d'autre, comme si l'on allait tomber. *Il chancelle comme un homme ivre. Il est près de tomber, il* chancelle (Académie).

Sous le coupable effort de la noire insolence.
Thémis a vu cent fois *chanceler* sa balance.
(BOILEAU.)

La machine succombe,
Et son corps entr'ouvert *chancelle*, éclate et tombe
(Id.)

— Au figuré, n'être pas ferme, n'être pas assuré. *Varier, chanceler dans ses réponses, dans ses résolutions, dans sa foi, dans ses opinions. Ils* chancellent *dans les moindres efforts qu'ils font pour sonder la vérité* (La Bruyère). — On double la lettre *l* dans les temps où elle est suivie d'un *e* muet. *Ind. prés.* Je chancelle, tu chancelles, il chancelle, nous chancelons, vous chancelez, ils chancellent. — *Imp.* Je chancelais, tu chancelais, il chancelait, nous chancelions, vous chanceliez, ils chancelaient. — *Pass. déf.* Je chancelai, tu chancelas, il chancela, nous chancelâmes, vous chancelâtes, ils chancelèrent. — *Pass. ind.* J'ai chancelé, etc. — *Pass. ant.* J'eus chancelé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais chancelé, etc. — *Futur.* Je chancellerai, tu chancelleras, il chancellera, nous chancellerons, vous chancellerez, ils chancelleront. — *Futur ant.* J'aurai chancelé, etc. — *Cond. prés.* Je chancellerais, tu chancellerais, il chancellerait, nous chancellerions, vous chancelleriez, ils chancelleraient.—*Pass.* J'aurais chancelé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse chancelé, etc. — *Impér. prés.* Chancelle, chancelons, chancelez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez chancelé.—*Subj. prés.* Que je chancelle, que tu chancelles, qu'il chancelle, que nous chancelions, que vous chanceliez, qu'ils chancellent. — *Imparf.* Que je chancelasse, que tu chancelasses, qu'il chancelât, que nous chancelassions, que vous chancelassiez, qu'ils chancelassent. *Pass.* Que j'aie chancelé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse chancelé, etc. — *Infin, prés.* Chanceler. — *Pass.* Avoir chancelé, etc.—*Part. prés.* Chancelant, chancelante. *Fortune chancelante. Autorités chancelantes.*—*Pass.* Chancelé, chancelée, chancelés, chancelées. — *Pass. comp.* Ayant chancelé.

CHANCIR, v. n., 2e conj. (*Chancir*), moisir. Ne se dit que des choses qui se mangent comme des confitures, des pâtés, des jambons. *Ces confitures commencent à* chancir (Académie). — Ne se conjugue qu'à la troisième personne de chaque temps. — *Ind. prés.* Il chancit, ils chancissent. — *Imparfait.* Il chancissait, ils chancissaient. —*Pass. déf.* Il chancit, ils chancirent.—*Pass. ind.* Il a chanci, etc. — *Pass. ant.* Il eut chanci, etc. — *Plus-que-parfait.* Il avait chanci, etc. — *Futur.* Il chancira, ils chanciront. — *Futur antérieur.* Il aura chanci, etc. — *Conditionnel présent.* Il chancirait, ils chanciraient. — *Pass.* Il aurait chanci, etc. — *On dit aussi* : Il eût chanci, etc. — *Point d'impératif présent.* — *Subjonctif présent.* Qu'il chancisse, qu'ils chancissent. —*Imparf.* Qu'il chancît, qu'ils chancissent. — *Pass.* Qu'il ait chanci, etc. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût chanci, etc. — *Infin. prés.* Chancir. — *Pass.* Avoir chanci. — *Part. prés.* Chancissant (inv.). — *Pass.* Chanci, chanci, chancis, chancies.— *Pass. comp.* Ayant chanci. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se chancir. Pâté qui commence à se chancir.*—Passif : *être chanci.*

CHANGER, v. a. et n., 1re conj. (*Changé*), céder une chose pour une autre. *Il a* changé *sa vieille vaisselle pour de la neuve* (Acad.).—Prov. et fig., *changer son cheval borgne contre un aveugle,* changer par méprise une chose défectueuse contre une autre plus défectueuse encore.—Faire qu'une chose soit autre qu'elle n'était. *Dieu* change *le cœur de l'homme par une dou*

ceur céleste qu'il y répand (Pascal). *On énerve la religion quand on la* change (Bossuet). — Convertir, transmuer une chose en une autre. *Aux noces de Cana Jésus-Christ* changer *l'eau en vin* (Acad.). —Changer à. *Cela ne* change *rien à sa fortune* (La Bruyère).—Neutralement. *Les lois fondamentales* changent (Pascal). — *Le goût des meilleures choses* change *avant qu'elles aient changé* (Saint-Evremont). *Le langage du monde ne change point* (Massillon).— Dans ce verbe, le *g* se prononce toujours comme *j*, et, pour lui conserver cette prononciation, lorsqu'il est suivi d'un *a* ou d'un *o*, on met un *e* muet devant cet *a* ou cet *o*. — *Ind. prés.* Je change, tu changes, il change, nous changeons, vous changez, ils changent.— *Imp.* Je changeais, tu changeais, il changeait, nous changions, vous changiez, ils changeaient. — *Passé déf.* Je changeai, tu changeas, il changea, nous changeâmes, vous changeâtes, ils changèrent. — *Passé ind.* J'ai changé, etc. — *Passé ant.* J'eus changé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais changé, etc. — *Futur.* Je changerai, tu changeras, il changera, nous changerons, vous changerez, ils changeront. — *Futur ant.* J'aurai changé, etc. — *Cond. prés.* Je changerais, tu changerais, il changerait, nous changerions, vous changeriez, ils changeraient.—*Passé.* J'aurais changé, etc. —*On dit aussi :* J'eusse changé, etc. — — *Impér. prés.* Change, changeons, changez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez changé. — —*Subj. prés.* Que je change, que tu changes, qu'il change, que nous changions, que vous changiez, qu'ils changent. — *Imparf.* Que je changeasse, que tu changeasses, qu'il changeât, que nous changeassions, que vous changeassiez, qu'ils changeassent. — *Passé.* Que j'aie changé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse changé, etc.— *Inf. prés.* Changer.— *Passé.* Avoir changé.— *Part. prés.* Changeant(var.).*Humeur changeante, couleurs changeantes.* — *Passé.* Changé, changée, changés, changées.—*Passé comp.* Ayant changé. — Se conj. avec le pronom pers. : *se changer. Comment en un plomb vil l'or pur* s'est-il changé? (Boileau). *Tout* se change *en passion dans le cœur de l'homme* (Mme de Staël). — Passif *: être changé.* — Le part. régit *en* et *par*. *La femme de Loth fut* changée en *statue de sel* (Acad.) *Un nom de ville est bientôt* changé par *le temps.* (Bossuet.)

CHANSONNER, v. a., 1re conj. (*Chansoné*), faire des chansons satiriques sur quelqu'un. *Il a été bien chansonné* (Acad.). —*Ind. prés.* Je chansonne, tu chansonnes, il chansonne, nous chansonnons, vous chansonnez, ils chansonnent, — *Imparf.* Je chansonnais, tu chansonnais, il chansonnait, nous chansonnions, vous chansonniez, ils chansonnaient. — *Passé déf.* Je chansonnai, tu chansonnas, il chansonna, nous chansonnâmes, vous chansonnâtes, ils chansonnèrent.— *Passé ind.* J'ai chansonné, etc. — *Passé ant.* J'eus chansonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais chansonné, etc.— *Futur.* Je chansonnerai, tu chansonneras, il chansonnera, nous chansonnerons, vous chansonnerez, ils chansonneront. — *Futur ant.* J'aurai chansonné, etc.— *Cond. prés.* Je chansonnerais, tu chansonnerais, il chansonnerait, nous chansonnerions, vous chansonneriez, ils chansonneraient.—*Passé.* J'aurais chansonné, etc.—*On dit aussi :* J'eusse chansonné, etc.— *Subj. prés.* Que je chansonne, que tu chansonnes, qu'il chansonne, que nous chansonnions, que vous chansonniez, qu'ils chansonnent. — *Imparf.* Que je chansonnasse, que tu chansonnasses, qu'il chansonnât, que nous chansonnassions, que vous chansonnassiez, qu'ils chansonnassent. — *Passé.* Que j'aie chansonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse chansonné, etc.— *Inf. prés* Chansonner.—*Passé.* Avoir chansonné.—*Part. prés.* Chansonnant (inv.). — *Passé.* Chansonné, chansonnée, chansonnés, chansonnées.— *Passé composé.* Ayant chansonné. — Se conj. avec le pron. pers. : *se chansonner* (Omiss. de l'Acad.).— Passif : *être chansonné.* — Le partic. régit *par*.

CHANTER, v. n. et a., 1re conj. (*Chanté*), former avec la voix une suite de sons variés selon les règles de la musique. *Chanter agréablement, chanter à pleine voix, chanter juste, chanter faux. Peuples de la terre,* chantez (Racine).— Se dit aussi des oiseaux. *Tous les oiseaux se taisent lorsque le rossignol* chante (Buffon).— S'emploie comme verbe actif, et signifie exécuter une partie ou un morceau de musique vocale. *Chanter un air, une chanson, des vers. On* chantait *des hymnes aux dieux immortels* (Bossuet). *Les cygnes ne* chantent *point leur mort* (Buffon). — Célébrer, publier. *Virgile* chante *les actions d'Enée, et Homère l'oisiveté d'Achille* (Voltaire).—*Ind. pres.* Je chante, tu chantes, il chante, nous chantons, vous chantez, ils chantent. — *Imp.* Je chantais, tu chantais, il chantait,

nous chantions, vous chantiez, ils chantaient.—*Passé déf.* Je chantai, tu chantas, il chanta, nous chantâmes, vous chantâtes, ils chantèrent. — *Passé ind.* J'ai chanté, etc.—*Passé ant.* J'eus chanté, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais chanté, etc. — *Futur.* Je chanterai, tu chanteras, il chantera, nous chanterons, vous chanterez, ils chanteront. — *Futur ant.* J'aurai chanté, etc. — *Cond. prés.* Je chanterais, tu chanterais, il chanterait, nous chanterions, vous chanteriez, ils chanteraient.—*Passé.* J'aurais chanté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse chanté, etc. — *Impératif prés.* Chante, chantons, chantez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez chanté. — *Subj. prés.* Que je chante, que tu chantes, qu'il chante, que nous chantions, que vous chantiez, qu'ils chantent. — *Imp.* Que je chantasse, que tu chantasses, qu'il chantât, que nous chantassions, que vous chantassiez, qu'ils chantassent.—*Passé.* Que j'aie chanté, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse chanté, etc.— *Inf. prés.* Chanter. -- *Passé.* Avoir chanté.—*Part. prés.* Chantant (variable). *Musique chantante, paroles chantantes.*— *Passé.* Chanté, chantée, chantés, chantées. — *Passé comp.* Ayant chanté. — Se conj. avec le pronom pers. : *se chanter* (Omiss. de l'Acad.). *Admirons les cantiques qui se chantent dans les fêtes* (Bossuet).—Passif: *être chanté.*—Le part. régit *par. Les cent portes de Thèbes ont été* chantées par *Homère* (Id.).

CHANTONNER, v. n., 1re conj. (*Chantonne*), chanter à demi voix. *Il chantonne, il ne fait que chantonner.* — *Ind. prés.* Je chantonne, tu chantonnes, il chantonne, nous chantonnons, vous chantonnez, ils chantonnent.—*Imp.* Je chantonnais, tu chantonnais, il chantonnait, nous chantonnions, vous chantonniez, ils chantonnaient. — *Pass. déf.* Je chantonnai, tu chantonnas, il chantonna, nous chantonnâmes, vous chantonnâtes, ils chantonnèrent. — *Pass. ind.* J'ai chantonné, etc. — *Pass. ant.* J'eus chantonné, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais chantonné, etc. — *Futur.* Je chantonnerai, tu chantonneras, il chantonnera, nous chantonnerons, vous chantonnerez, ils chantonneront. — *Futur ant.* J'aurai chantonné, etc. — *Cond. prés.* Je chantonnerais, tu chantonnerais, il chantonnerait, nous chantonnerions, vous chantonneriez, ils chantonneraient. — *Passé.* J'aurais chantonné, etc.— *On dit aussi :* J'eusse chantonné, etc. — *Impér. prés.* Chantonne, chantonnons, chantonnez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez chantonné. — *Subj. prés.* Que je chantonne, que tu chantonnes, qu'il chantonne, que nous chantonnions, que vous chantonniez, qu'ils chantonnent. — *Imp.* Que je chantonnasse, que tu chantonnasses, qu'il chantonnât, que nous chantonnassions, que vous chantonnassiez, qu'ils chantonnassent.— *Passé.* Que j'aie chantonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse chantonné, etc.— *Infin. prés.* Chantonner. — *Pass.* Avoir chantonné. — *Part. prés.* Chantonnant (inv.).— *Passé.* Chantonné, chantonnée, chantonnés, chantonnées. — *Passé comp.* Ayant chantonné.

CHANTOURNER, v. a. 1re conj. (*Chantourné*), couper, évider du bois, du carton, etc., en suivant un dessin, un profil d'arts. — *Ind. prés.* Je chantourne, tu chantournes, il chantourne, nous chantournons, vous chantournez, ils chantournent. — *Imp.* Je chantournais, tu chantournais, il chantournait, nous chantournions, vous chantourniez, ils chantournaient. — *Passé déf.* Je chantournai, tu chantournas, il chantourna, nous chantournâmes, vous chantournâtes, ils chantournèrent.—*Passé ind.* J'ai chantourné, etc. — *Passé ant.* J'eus chantourné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais chantourné, etc. — *Futur.* Je chantournerai, tu chantourneras, il chantournera, nous chantournerons, vous chantournerez, ils chantourneront. — *Passé.* J'aurai chantourné, etc. — *Cond. prés.* Je chantournerais, tu chantournerais, il chantournerait, nous chantournerions, vous chantourneriez, ils chantourneraient. — *Passé.* J'aurais chantourné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse chantourné, etc. — *Impér. prés.* Chantourne, chantournons, chantournez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez chantourné. — *Subj. pr.* Que je chantourne, que tu chantournes, qu'il chantourne, que nous chantournions, que vous chantourniez, qu'ils chantournent.—*Imparf.* Que je chantournasse, que tu chantournasses, qu'il chantournât, que nous chantournassions, que vous chantournassiez, qu'ils chantournassent. — *Passé.* Que j'aie chantourné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse chantourné, etc. — *Infin. pr.* Chantourner. — *Passé.* Avoir chantourné. — *Part. pr.* Chantournant (inv.).— *Passé.* Chantourné, chantournée, chantournés, chantournées. — *Passé comp.* Ayant chantourné. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se chantourner* (Om. de l'Acad.).— Passif : *être chantourné.* Le participe régit *par.*

CHAPELER, v. a. 1re conj. (*Chapelé*), ôter le dessus de la croûte du pain. *Chapeler du pain.* — Dans les temps où la lettre *l* est suivie d'un *e* muet, cette lettre se double. — *Ind. pr.* Je chapelle, tu chapelles, il chapelle, nous chapelons, vous chapelez, ils chapellent. — *Imp.* Je chapelais, tu chapelais, il chapelait, nous chapelions, vous chapeliez, ils chapelaient.— *Passé déf.* Je chapelai, tu chapelas, il chapela, nous chapelâmes, vous chapelâtes, ils chapelèrent. — *Passé indéf.* J'ai chapelé, etc. — *Passé ant.* J'eus chapelé, etc. — *Plus que-parf.* J'avais chapelé, etc. — *Futur.* Je chapellerai, tu chapelleras, il chapellera, nous chapellerons, vous chapellerez, ils chapelleront. — *Passé.* J'aurai chapelé, etc. — *Cond. prés.* Je chapellerais, tu chapellerais, il chapellerait, nous chapellerions, vous chapelleriez, ils chapelleraient. — *Pass.* J'aurais chapelé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse chapelé, etc. — *Impér. pr.* Chapelle, chapelons, chapelez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez chapelé.— *Subj. prés.* Que je chapelle, que tu chapelles, qu'il chapelle, que nous chapelions, que vous chapeliez, qu'ils chapellent. — *Imp.* Que je chapelasse, que tu chapelasses, qu'il chapelât, que nous chapelassions, que vous chapelassiez, qu'ils chapelassent. — *Passé.* Que j'aie chapelé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse chapelé, etc.— *Inf. pr.* Chapeler. — *Passé.* Avoir Chapelé. — *Part. pr.* Chapelant (inv.). — *Passé.* Chapelé, chapelée, chapelés, chapelées.— *Passé comp.* Ayant chapelé.—Se conjugue avec le pron. pers. : *se chapeler.* — Passif : *être chapelé.* Le participe régit *par.*

CHAPERONNER, v. a. 1re conj. (*Chaperoné*), coiffer d'un chaperon. Se dit des oiseaux de proie dressés pour la fauconnerie. *Chaperonner l'oiseau.* —Fig., conduire dans le monde. *Chaperonner une jeune personne.* — En termes d'archit., *chaperonner une muraille,* y faire un chaperon. — *Ind. prés.* Je chaperonne, tu chaperonnes, il chaperonne, nous chaperonnons, vous chaperonnez, ils chaperonnent. — *Imparf.* Je chaperonnais, tu chaperonnais, il chaperonnait, nous chaperonnions, vous chaperonniez, ils chaperonnaient. — *Passé déf.* Je chaperonnai, tu chaperonnas, il chaperonna, nous chaperonnâmes, vous chaperonnâtes, ils chaperonnèrent. — *Passé ind.* J'ai chaperonné, etc. — *Passé ant.* J'eus chaperonné. etc. — *Plus-que-parf.* J'avais chaperonné, etc. — *Futur.* Je chaperonnerai, tu chaperonneras, il chaperonnera, nous chaperonnerons, vous chaperonnerez, ils chaperonneront. — *Futur ant.* J'aurai chaperonné, etc. — *Cond. prés.* Je chaperonnerais, tu chaperonnerais, il chaperonnerait, nous chaperonnerions, vous chaperonneriez, ils chaperonneraient. — *Passé.* J'aurais chaperonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse chaperonné, etc. — *Impér. prés.* Chaperonne, chaperonnons, chaperonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez chaperonné. — *Subj. prés.* Que je chaperonne, que tu chaperonnes, qu'il chaperonne, que nous chaperonnions, que vous chaperonniez, qu'ils chaperonnent.—*Imp.* Que je chaperonnasse, que tu chaperonnasses, qu'il chaperonnât, que nous chaperonnassions, que vous chaperonnassiez, qu'ils chaperonnassent.— *Passé.* Que j'aie chaperonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse chaperonné, etc. — *Inf. prés.* Chaperonner.— *Passé.* Avoir chaperonne. — *Part. prés.* Chaperonnant (inv.). — *Passé.* Chaperonné, chaperonnée, chaperonnés, chaperonnées. — *Passé comp.* Ayant chaperonné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se chaperonner. Une muraille se chaperonne* (Omission de l'Académie). — Passif : *être chaperonné.* Le part. régit *par.*

CHAPITRER, v. a. 1re conj. (*Chapitré*), corriger, réprimander en plein chapitre. — Fig. et famil., tancer. *Son père, son précepteur l'a chapitré.* — *Ind. prés.* Je chapitre, tu chapitres, il chapitre, nous chapitrons, vous chapitrez, ils chapitrent.— *Imp.* Je chapitrais, tu chapitrais, il chapitrait, nous chapitrions, vous chapitriez, ils chapitraient. — *Passé déf.* Je chapitrai, tu chapitras, il chapitra, nous chapitrâmes, vous chapitrâtes, ils chapitrèrent. — *Passé ind.* J'ai chapitré, etc.— *Passé ant.* J'eus chapitré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais chapitré, etc. — *Futur.* Je chapitrerai, tu chapitreras, il chapitrera, nous chapitrerons, vous chapitrerez, ils chapitreront. — *Fut. ant.* J'aurai chapitré, etc. — *Cond. prés.* Je chapitrerais, tu chapitrerais, il chapitrerait, nous chapitrerions, vous chapitreriez, ils chapitreraient. — *Passé.* J'aurais chapitré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse chapitré, etc. — *Impér.* Chapitre, chapitrons, chapitrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez chapitre. — *Subj. prés.* Que je chapitre, que tu chapitres, qu'il chapitre, que nous chapitrions, que vous

chapitriez, qu'ils chapitrent. — *Imparf.* Que je chapitrasse, que tu chapitrasses, qu'il chapitrât, que nous chapitrassions, que vous chapitrassiez, qu'ils chapitrassent. — *Passé.* Que j'aie chapitré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse chapitré, etc. — *Inf. prés.* Chapitrer. — *Passé.* Avoir chapitré. — *Part. prés.* Chapitrant (inv.). — *Passé.* Chapitré, chapitrée, chapitrés, chapitrées. — *Passé comp.* Ayant chapitré. —Se conjugue avec le pronom personnel : *se chapitrer* (Omission de l'Académie).— Passif : *être Chapitré.* Le part. régit *par.*

CHAPONNER, v. a. 1re conj. (*Chaponé*), châtrer un jeune coq. *Chaponner des cochets.* — *Ind. prés.* Je chaponne, tu chaponnes, il chaponne, nous chaponnons, vous chaponnez, ils chaponnent. — *Imp.* Je chaponnais, tu chaponnais, il chaponnait, nous chaponnions, vous chaponniez, ils chaponnaient.— *Passé déf.* Je chaponnai, tu chaponnas, il chaponna, nous chaponnâmes, vous chaponnâtes, ils chaponnèrent. — *Passé ind.* J'ai chaponné, etc. — *Passé ant.* J'eus chaponné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais chaponné, etc. — *Futur.* Je chaponnerai, tu chaponneras, il chaponnera, nous chaponnerons, vous chaponnerez, ils chaponneront. — *Futur antér.* J'aurai chaponné, etc. — *Cond. prés.* Je chaponnerais, tu chaponnerais, il chaponnerait, nous chaponnerions, vous chaponneriez, ils chaponneraient.—*Passé.* J'aurais chaponné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse chaponné, etc.— *Imp. prés.* Chaponne, chaponnons, chaponnez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez chaponné. — *Subj. prés.* Que je chaponne, que tu chaponnes, qu'il chaponne, que nous chaponnions, que vous chaponniez, qu'ils chaponnent. — *Imparf.* Que je chaponnasse, que tu chaponnassses, qu'il chaponnât, que nous chaponnassions, que vous chaponnassiez, qu'ils chaponnassent. — *Passé.* Que j'aie chaponné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse chaponné, etc. — *Infin. prés.* Chaponner. — *Passé.* Avoir chaponné. — *Part. prés.* Chaponnant (inv.). — *Passé.* Chaponné, chaponnée, chaponnés, chaponnées. — *Passé comp.* Ayant chaponné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se chaponner* (Omission de l'Académie).—Passif : *être chaponné.* Le part. régit *par.*

CHARBONNER, v. a. et n., 1re conjug. (*Charboné*), norcir, écrire avec du charbon.—Neutral., se réduire en charbon. — Fig., esquisser, peindre grossièrement. — *Ind. prés.* Je charbonne, tu charbonnes, il charbonne, nous charbonnons, vous charbonnez, ils charbonnent. — *Imp.* Je charbonnais, tu charbonnais, il charbonnait, nous charbonnions, vous charbonniez, ils charbonnaient.—*Passé déf.* Je charbonnai, tu charbonnas, il charbonna, nous charbonnâmes, vous charbonnâtes, ils charbonnèrent. — *Passé ind.* J'ai charbonné, etc.—*Passé ant.* J'eus charbonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais charbonné, etc. — *Futur.* Je charbonnerai, tu charbonneras, il charbonnera, nous charbonnerons, vous charbonnerez, ils charbonneront. — *Futur ant.* J'aurai charbonné, etc.—*Cond. prés.* Je charbonnerais, tu charbonnerais, il charbonnerait, nous charbonnnerions, vous charbonneriez, ils charbonneraient.—*Passé.* J'aurais charbonné, etc.—*On dit aussi:* J'eusse charbonné, etc.—*Impér. prés.* Charbonne, charbonnons, charbonnez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez charbonné. — *Subj. prés.* Que je charbonne, que tu charbonnes, qu'il charbonne, que nous charbonnions, que vous charbonniez, qu'ils charbonnent. — *Imp.* Que je charbonnasse, que tu charbonnasses, qu'il charbonnât, que nous charbonnassions, que vous charbonnassiez, qu'ils charbonnassent. — *Passé.* Que j'aie charbonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse charbonné, etc.—*Infin. prés.* Charbonner.—*Passé.* Avoir charbonné.— *Part. prés.* Charbonnant (inv.).— *Passé.* Charbonné, charbonnée, charbonnés, charbonnées.—*Passé comp.* Ayant charbonné. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se charbonner. Le bois, plongé dans l'acide sulfurique*, se charbonne.—Passif : *être charbonné.* Le participe régit *par.*

CHARBOUILLER, v.a. 1re conjug. (*Charbouié*), se dit de l'effet de la nielle sur le blé qu'elle gâte, qu'elle noircit.— Se conjugue à la troisième personne de chaque temps.—*Ind. prés.* Il charbouille, ils charbouillent.—*Imp.* Il charbouillait, ils charbouillaient.— *Passé déf.* Il charbouilla, ils charbouillèrent. — *Passé indéf.* Il a charbouillé, etc.—*Passé ant.* Il eut charbouillé, etc. — *Plus-que-parf.* Il avait charbouillé, etc.—*Futur.* Il charbouillera, ils charbouilleront.—*Futur ant.* Il aura charbouillé, etc. —*Cond. prés.* Il charbouillerait, ils charbouilleraient. — *Passé.* Il aurait charbouillé, etc. — *On dit aussi* : Il eût charbouillé, etc.— *Subj. prés.* Qu'il charbouille, qu'ils charbouillent. — *Imp.* Qu'il charbouillât, qu'ils charbouillassent. — *Passé.* Qu'il ait

charbouillé, etc. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût charbouillé, etc.—*Inf. prés.* Charbouiller.—*Passé.* Avoir charbouillé—*Part. prés.* Charbouillant (inv.).—*Passé.* Charbouillé, charbouillée, charbouillés, charbouillées. — *Passé comp.* Ayant charbouillé. — Se conj. avec le pron. pers. : *se charbouiller* (Omission de l'Académie). — Passif : *être charbouillé.* Le participe régit *par. Blés* charbouillés par *la nielle* (Académie).

CHARCUTER, v. a., 1re conjug. (*Charkuté*), découper de la chair, la mettre en pièces. Dans ce sens, n'est plus en usage. —Fig., couper malproprement de la viande à table. *Il a* charcuté *cette longe de veau* (Acad.).—En term de chirurg., découper, taillader les chairs d'un malade, d'un blessé.—*Ind. prés.* Je charcute, tu charcutes, il charcute, nous charcutons, vous charcutez, ils charcutent. —*Imparf.* Je charcutais, tu charcutais, il charcutait, nous charcutions, vous charcutiez, ils charcutaient.—*Pass. déf.* Je charcutai, tu charcutas, il charcuta, nous charcutâmes, vous charcutâtes, ils charcutèrent.—*Pass. ind.* J'ai charcuté, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais charcuté, etc. — *Futur.* Je charcuterai, tu charcuteras, il charcutera, nous charcuterons, vous charcuterez, ils charcuteront. —*Futur ant.* J'aurai charcuté, etc.—*Cond. prés.* Je charcuterais, tu charcuterais, il charcuterait, nous charcuterions, vous charcuteriez, ils charcuteraient. — *Passé.* J'aurais charcuté, etc.—*Impér. prés.* Charcute, charcutons, charcutez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez charcuté.—*Subj. prés.* Que je charcute, que tu charcutes, qu'il charcute, que nous charcutions, que vous charcutiez, qu'ils charcutent. — *Imparf.* que je charcutasse, que tu charcutasses, qu'il charcutât, que nous charcutassions, que vous charcutassiez, qu'ils charcutassent.—*Passé.* Que j'aie charcuté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse charcuté, etc. — *Infin. prés.* Charcuter. — *Passé.* Avoir charcuté. — *Part. prés.* Charcutant (invar.).—*Passé.* Charcuté, charcutée, charcutés, charcutées. — *Passé comp.* Ayant charcuté. — Passif : *être charcuté.* Le part. régit *par.*

CHARGER, v. a., 1re conjug. (*Chargé*), mettre une charge sur. *Charger un crocheteur. Charger un cheval, un mulet, un bateau.* On dit encore : *charger*, pour *peser sur. Cette poutre charge trop cette muraille.* On dit encore : *Charger une voûte*, pour dire, y joindre le poids des matériaux nécessaires pour en contenir l'effort.—*Charger*, au figuré, mettre des impositions trop fortes. *Charger le peuple d'impôts. Charger une province, un département.*— *Charger de*, au figuré, accabler de. *Le seigneur de gloire est chargé d'opprobres.* On dit figur.: *Charger sa mémoire de quelque chose*, pour dire mettre une chose dans sa mémoire, s'appliquer sérieusement à la retenir. *Il ne faut pas trop* charger *la mémoire des enfants* (Acad.).—On dit encore au figuré : *Charger une pièce de théâtre d'incidents, un discours de figures, de citations*, pour dire y en mettre trop; et *charger un récit, une histoire*, pour dire, y ajouter beaucoup de choses, en exagérer les circonstances (Corn.). Corneille *aime à* charger *la scène d'événements* (La Bruyère). — Exagérer avec malignité. *Le portrait que cet auteur a fait de ce prince est trop* chargé (Acad.).—Donner commission. *On* charge *les hommes, dès leur enfance, du soin de leur honneur, de leurs biens* (Massillon). — Déposer contre quelqu'un. *Les témoins, les dépositions le* chargent *furieusement* (Acad.).—En term. de guerre, attaquer les ennemis en campagne. *On le vit à la bataille de Cerné* charger *trois fois les ennemis* (Fléchier).—*Charger* suivi d'un infinitif régit la préposition *de. Elle nous a* chargés de *vous témoigner son impatience* (Fléchier). Pour conserver au *g* dans ce verbe la prononciation du *j*, on met un *e* muet devant les lettres *a, o.* — *Ind. prés.* Je charge, tu charges, il charge, nous chargeons, vous chargez, ils chargent.—*Imp.* Je chargeais, tu chargeais, il chargeait, nous chargions, vous chargiez, ils chargeaient. — *Passé déf.* Je chargeai, tu chargeas, il chargea, nous chargeâmes, vous chargeâtes, ils chargèrent. — *Passé ind.* J'ai chargé, etc. — *Pass. ant.* J'eus chargé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais chargé, etc.— *Futur.* Je chargerai, tu chargeras, il chargera, nous chargerons, vous chargerez, ils chargeront. — *Futur ant.* J'aurai chargé, etc.—*Cond. prés.* Je chargerais, tu chargerais, il chargerait, nous chargerions, vous chargeriez, ils chargeraient.—*Passé.* J'aurais chargé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse chargé, etc.—*Impér. prés.* Charge, chargeons, chargez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez chargé. — *Subj. prés.* Que je charge, que tu charges, qu'il charge, que nous chargions, que vous chargiez, qu'ils chargent. — *Imparf.* Que je chargeasse, que tu chargeasses, qu'il chargeât, que nous chargeassions, que vous chargeassiez, qu'ils

chargeassent.—*Pass.* Que j'aie chargé, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse chargé, etc.— *Infin. prés.* Charger.— *Pass.* Avoir chargé. *Part. prés.* Chargeant, chargeante. *Une masse chargeante.*— *Pass.* Chargé, chargée, chargés, chargées.—*Pass.comp.* Ayant chargé.—Se conjugue avec le pron. pers. : *se charger.* — Passif : *être chargé.* Le participe régit *de* et *par.* — Etre chargé d'*une chose* par *quelqu'un.*

CHARLATANER, v. a. et n., 1re conj. *(Charlatané)*, amadouer, enjoler, comme fait un charlatan ; tromper à l'aide de paroles flatteuses et artificieuses. *Ne vous laissez pas charlataner* (Académie). Fam. et peu usité.— *Ind. prés.* Je charlatane, tu charlatanes, il charlatane, nous charlatanons, vous charlatanez, ils charlatanent. — *Imp.* Je charlatanais, tu charlatanais, il charlatanait, nous charlatanions, vous charlataniez, ils charlatanaient. — *Pass. déf.* Je charlatanai, tu charlatanas, il charlatana, nous charlatanâmes, vous charlatanâtes, ils charlatanèrent. — *Passé indéf.* J'ai charlatané, etc. —*Passé antér.* J'eus charlatané, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais charlatané, etc. — *Futur.* Je charlatanerai, tu charlataneras, il charlatanera, nous charlatanerons, vous charlatanerez, ils charlataneront. — *Futur pass.* J'aurai charlatané, etc. — *Condit. prés.* Je charlatanerais, tu charlatanerais, il charlatanerait, nous charlatanerions, vous charlataneriez, ils charlataneraient.— *Passé.* J'aurais charlatané, etc. —*On dit aussi :* J'eusse charlatané, etc. — *Impér. prés.* Charlatane, charlatanons, charlatanez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez charlatané.—*Subj. prés.* Que je charlatane, que tu charlatanes, qu'il charlatane, que nous charlatanions, que vous charlataniez, qu'ils charlatanent. — *Imparf.* Que je charlatanasse, que tu charlatanasses, qu'il charlatanât, que nous charlatanassions, que vous charlatanassiez, qu'ils charlatanassent. — *Passé.* Que j'aie charlatané, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse charlatané, etc. — *Inf. prés.* Charlataner. — *Passé.* Avoir charlatané. — *Part. prés.* Charlatanant (inv.). — *Passé.* Charlatané, charlatanée, charlatanés, charlatanées. — *Passé comp.* Ayant charlatané. — Ne se conjugue pas pronominalement. — Passif : *être charlatané.*—Le participe régit *par.*

CHARMER, v. a. et n., 1re conj. *(Charmé)*, produire un effet extraordinaire sur quelque personne ou sur quelque chose par charme, par un prétendu art magique. *On croit que ce berger* charme *les loups, les serpents* (Acad.).— Fig., plaire extrêmement, ravir en admiration. *Ingrats ! un Dieu si bon ne peut-il vous* charmer ? (Racine).—Neutral. *La musique charme; l'éloquence charme.*—Suspendre le sentiment de la douleur, de l'ennui. *Nous* charmons *nos ennuis présents par l'espoir d'un avenir chimérique* (Massill.). Voltaire a dit :

L'heureux talent dont vous *charmez* la France.

« Quoique cette phrase n'ait point d'exemple analogue dans le dictionnaire de l'Académie, dit Laveaux, je pense qu'elle peut être admise en poésie. En prose, il faudrait dire : *Il charme toute la France par son talent ou par ses talents.* » Laveaux, à ce qu'il paraît, ne savait pas que *dont* pût s'employer pour *au moyen duquel*, même en prose (V. *Gramm.nat.*, p 431).—*Ind. pr.* Je charme, tu charmes, il charme, nous charmons, vous charmez, ils charment.—*Imp.* Je charmais, tu charmais, il charmait, nous charmions, vous charmiez, ils charmaient. —*Passé déf.* Je charmai, tu charmas, il charma, nous charmâmes, vous charmâtes, ils charmèrent.— *Passé ind.* J'ai charmé, etc. — *Passé ant.* J'eus charmé, etc. — *Plus-que parf.* J'avais charmé, etc. —*Futur.* Je charmai, tu charmas, il charma, nous charmâmes, vous charmâtes, ils charmèrent.— *Futur ant.* J'aurai charmé, etc. — *Cond. prés.* Je charmerais, tu charmerais, il charmerait, nous charmerions, vous charmeriez, ils charmeraient. — *Passé.* J'aurais charmé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse charmé, etc.—*Impér prés.* Charme, charmons, charmez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez charmé.— *Subj prés.* Que je charme, que tu charmes, qu'il charme, que nous charmions, que vous charmiez, qu'ils charment. —*Imparf.* Que je charmasse, que tu charmasses, qu'il charmât, que nous charmassions, que vous charmassiez, qu'ils charmassent. — *Passé.* Que j'aie charmé, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse charmé, etc. — *Inf. prés.* Charmer. — *Passé.* Avoir charmé.— *Part. prés.* Charmant (inv.). *Un enfant charmant, une personne charmante.* — *Passé.* Charmé, charmée, charmés, charmées. — *Passé comp.* Ayant charmé. —Se conjugue avec le pronom personn. : *se charmer* (Omiss. de l'Acad.). — Passif : *être charmé.*—Le participe régit *de* et *par.* —Charmé de. *Les filles de Juda sont* charmées de *son éloquence céleste* (Massillon). —Charmé par. *Les hommes sont prévenus,* charmés par *la réussite* (La Bruyère).

CHARPENTER, v. a et n., 1re conjug. (*Charpanté*), tailler, équarrir des pièces de bois avec la hache; n'est guère d'usage en ce sens ; mais, au figuré, il signifie couper, tailler d'une manière maladroite. *Le chirurgien lui a tout* charpenté *le bras* (Ac.). — *Ind. prés.* Je charpente, tu charpentes, il charpente, nous charpentons, vous charpentez, ils charpentent. — *Imp.* Je charpentais, tu charpentais, il charpentait, nous charpentions, vous charpentiez, ils charpentaient.— *Passé déf.* Je charpentai, tu charpentas, il charpenta, nous charpentâmes, vous charpentâtes, ils charpentèrent. —*Passé ind.* J'ai charpenté, etc. — *Passé ant.* J'eus charpenté, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais charpenté, etc. — *Futur.* Je charpenterai, tu charpenteras, il charpentera, nous charpenterons, vous charpenterez, ils charpenteront. — *Futur ant.* J'aurai charpenté, etc.—*Cond. prés.* Je charpenterais, tu charpenterais, il charpenterait, nous charpenterions, vous charpenteriez, ils charpenteraient. — *Passé.* J'aurais charpenté, etc.—*On dit aussi:* J'eusse charpenté, etc.—*Imp. prés.* Charpente, charpentons, charpentez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez charpenté.—*Subj. prés.* Que je charpente, que tu charpentes, qu'il charpente, que nous charpentions, que vous charpentiez, qu'ils charpentent. — *Imp.* Que je charpentasse, que tu charpentasses, qu'il charpentât, que nous charpentassions, que vous charpentassiez, qu'ils charpentassent. — *Passé.* Que j'aie charpenté, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse charpenté, etc. — *Inf. prés.* Charpenter.— *Passé.* Avoir charpenté. — *Part. prés.* Charpentant (inv.). — *Passé.* Charpenté, charpentée, charpentés, charpentées.—*Passé comp.* Ayant charpenté.— Se conjugue avec le pronom pers. : *se charpenter* (Omiss. de l'Acad.). — Passif : *être charpenté*.—Le part. régit *par*.

CHARRIER, v. a. et n., 1re conj. (*Charié*), voiturer dans une charrette, dans un chariot, etc. *Charrier des pierres, charrier du vin. Charrier des gerbes du champ à la grange.* — Fig. et fam., *charrier droit*, se bien conduire, se gouverner comme l'on doit, s'acquitter de son devoir. *Il faut que les enfants* charrient droit. *Je le ferai bien* charrier droit.—Emporter, entraîner, en parlant d'un courant, d'une rivière, etc. *Les rivières* charrient *du sable* (Acad.).— Neutralement, se dit d'un fleuve, d'une rivière couverte de glaçons emportés par le courant. *La Seine* charrie *tous les ans.*— *Ind. prés.* Je charrie, tu charries, il charrie, nous charrions, vous charriez, ils charrient.—*Imp.* Je charriais, tu charriais, il charriait, nous charriions, vous charriiez, ils charriaient. — *Passé déf.* Je charriai, tu charrias, il charria, nous charriâmes, vous charriâtes, ils charrièrent. — *Passé ind.* J'ai charrié, etc. — *Passé ant.* J'eus charrié, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais charrié, etc.—*Futur.* Je charrierai, tu charrieras, il charriera, nous charrierons, vous charrierez, ils charrieront. — *Futur ant.* J'aurai charrié, etc. — *Condit. prés.* Je charrierais, tu charrierais, il charrierait, nous charrierions, vous charrieriez, ils charrieraient. — *Passé.* J'aurais charrié, etc.—*On dit aussi :* J'eusse charrié, etc.— —*Imp. prés.* Charrie, charrions, charriez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez charrié.—*Subj. prés.* Que je charrie, que tu charries, qu'il charrie, que nous charriions, que vous charriiez, qu'ils charrient. — *Imp.* Que je charriasse, que tu charriasses, qu'il charriât, que nous charriassions, que vous charriassiez, qu'ils charriassent.—*Passé.* Que j'aie charrié, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse charrié, etc. — *Infin. prés.* Charrier. — *Passé.* Avoir charrié.— *Part. prés.* Charriant (inv.). — *Passé.* Charrié, charriée, charriés, charriées. — *Pass. comp.* Ayant charrié.—Se conjugue avec le pron. pers. : *se charrier* (Omiss. de l'Acad.). — Passif : *être charrié*.—Le participe régit *par*.

CHARROYER, v. a. 1re conj. (*Châroéié*), transporter sur des chariots, des charrettes, des tombereaux, etc. *Il en a coûté beaucoup pour* charroyer *toutes ces pierres* (Acad.). L'*y* grec de ce verbe se change en *i* simple dans les temps où il est suivi d'un *e* muet. — *Ind. prés.* Je charroie, tu charroies, il charroie, nous charroyons, vous charroyez, ils charroient. — *Imparf.* Je charroyais, tu charroyais, il charroyait, nous charroyions, vous charroyiez, ils charroyaient. —*Passé déf.* Je charroyai, tu charroyas, il charroya, nous charroyâmes, vous charroyâtes, ils charroyèrent. — *Passé ind.* J'ai charroyé, etc. — *Passé ant.* J'eus charroyé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais charroyé, etc.—*Futur.* Je charroierai, tu charroieras, il charroiera, nous charroierons, vous charroierez, ils charroieront. — *Futur ant.* J'aurai charroyé, etc. — *Cond. prés.* Je charroierais, tu charroierais, il charroierait, nous charroierions, vous charroieriez, ils charroieraient. — *Passé.* J'aurais charroyé, etc.—*On dit*

aussi : J'eusse charroyé, etc.— *Impér. pr.* Charroie, charroyons, charroyez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez charroyé, etc.—*Subj. pr.* Que je charroie, que tu charroies, qu'il charroie, que nous charroyions, que vous charroyiez, qu'ils charroient. —*Imp.* Que je charroyasse, que tu charroyasses, qu'il charroyât, que nous charroyassions, que vous charroyassiez, qu'ils charroyassent.— *Passé.* Que j'aie charroyé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse charroyé, etc.—*Inf. prés.* Charroyer. — *Passé.* Avoir charroyé. — *Part. prés.* Charroyant (inv.). — *Passé.* Charroyé, charroyée, charroyés, charroyées. — *Passé comp.* Ayant charroyé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se charroyer* (Om. de l'Acad.).— Passif *: être charroyé.* Le part. régit *par.*

CHASSER, v. a. et n., 1re conj. (*Chacé*), mettre dehors avec violence, contraindre, forcer de sortir. *Les Hérules furent bientôt* chassés *de Rome par Théodose* (Boss.), — Renvoyer. *Coriolan fut* chassé *malgré ses services par la faction populaire* (Boss.). — Dissiper. *Certaines herbes* chassent *le mauvais air* (Académie).—Faire marcher, pousser devant soi. *Chasser l'ennemi devant soi. Le vent chasse la pluie.*— Poursuivre, tâcher de prendre à la course. *Chasser le lièvre, le renard, le chevreuil.* — Neutralement. *Chasser au fusil, chasser l'oiseau. Chasser aux perdrix. Chasser dans la plaine.* — *Ind. prés.* Je chasse, tu chasses, il chasse, nous chassons, vous chassez, ils chassent. — *Imp.* Je chassais, tu chassais, il chassait, nous chassions, vous chassiez, ils chassaient. —*Passé déf.* Je chassai, tu chassas, il chassa, nous chassâmes, vous chassâtes, ils chassèrent.—*Passé ind.* J'ai chassé, etc. — *Passé ant.* J'eus chassé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais chassé, etc.— *Futur.* Je chasserai, tu chasseras, il chassera, nous chasserons, vous chasserez, ils chasseront. — *Futur ant.* J'aurai chassé, etc.—*Cond. prés.* Je chasserais, tu chasserais, il chasserait, nous chasserions, vous chasseriez, ils chasseraient.—*Passé.* J'aurais chassé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse chassé, etc. — *Impér. prés.* Chasse, chassons, chassez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez chassé.— *Subjonct. prés.* Que je chasse, que tu chasses, qu'il chasse, que nous chassions, que vous chassiez, qu'ils chassent. — *Imp.* Que je chassasse, que tu chassasses, qu'il chassât, que nous chassassions, que vous chassassiez, qu'ils chassassent.—*Passé.* Que j'aie chassé, etc — *Plus-que parf.* Que j'eusse chassé, etc. — *Inf. prés.* Chasser. — *Passé.* Avoir chassé. — *Part. prés.* Chassant (invar.). — *Passé.* Chassé, chassée, chassée, chassees. — *Passé comp.* Ayant chassé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se chasser* (Omission de l'Académie). *Les enfants de Cassandre se* chassèrent *les uns les autres de ce royaume* (Bossuet). — — Passif : *être chassé.* — Chassé de. *Saint Athanase fut* chassé de *son siége par Constance* (Bossuet). — Chassé par. *Pyrrhus fut* chassé par *Démétrius, qu'il chassa aussi à son tour* (Bossuet).

CHÂTIER, v. a. et n. 1re conj. (*Châtié*), punir, corriger quelqu'un qui a failli, lui faire souffrir la peine qu'il mérite. *Pépin repassa les Alpes et* châtia *l'infidèle Astolphe* (Bossuet).—Au fig., *châtier son style,* en ôter ce qu'il y a de mauvais, le purifier.—Neutral. *Qui aime bien,* châtie bien (Prov.).—*Ind. prés.* Je châtie, tu châties, il châtie, nous châtions, vous châtiez, ils châtient. — *Imp.* Je châtiais, tu châtiais, il châtiait, nous châtiions, vous châtiiez, ils châtiaient.— *Passé déf.* Je châtiai, tu châtias, il châtia, nous châtiâmes, vous châtiâtes, ils châtièrent. — *Passé ind.* J'ai châtié, etc. — *Passé ant.* J'eus châtié, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais châtié, etc. — *Futur.* Je châtierai, tu châtieras, il châtiera, nous châtierons, vous châtierez, ils châtieront.—*Futur ant.* J'aurai châtié, etc. — *Cond. prés.* Je châtierais, tu châtierais, il châtierait, nous châtierions, vous châtieriez, ils châtieraient. — *Passé.* J'aurais châtié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse châtié, etc. — *Impér. prés.* Châtie, châtions, châtiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez châtié. — *Subj. prés.* Que je châtie, que tu châties, qu'il châtie, que nous châtiions, que vous châtiiez, qu'ils châtient. — *Imp.* Que je châtiasse, que tu châtiasses, qu'il châtiât, que nous châtiassions, que vous châtiassiez, qu'ils châtiassent.— *Passé.* Que j'aie châtié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse châtié, etc. — *Inf. prés.* Châtier.— *Pass.* Avoir châtié.—*Part. prés.* Châtiant (inv.). — *Passé.* Châtié, châtiée, châtiés, châtiées. — *Passé comp.* Ayant châtié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se châtier* (Omission de l'Académie). — Passif *: être châtié.* — Châtié de. *Tu seras* châtié de *ta témérité* (Lafont). — Châtié par. *Être* châtié par *quelqu'un.*

CHATOUILLER, v. a., 1re conj. (*Chatouié*), causer par le toucher un tressaillement qui

excite à rire. *Chatouiller quelqu'un à la plante des pieds.*—Flatter agréablement les sens.

Ce nom de roi des rois, et de chef de la Grèce,
Chatouillait de mon cœur l'orgueilleuse faiblesse.
Racine.

— *Ind. prés.* Je chatouille, tu chatouilles, il chatouille, nous chatouillons, vous cha touillez, ils chatouillent. — *Imparfait.* Je chatouillais, tu chatouillais, il chatouillait, nous chatouillions, vous chatouilliez, ils chatouillaient.—*Passé déf.* Je chatouillai, tu chatouillas, il chatouilla, nous chatouillâmes, vous chatouillâtes, ils chatouillèrent.—*Passé ind.* J'ai chatouillé, etc.— *Passé ant.* J'eus chatouillé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais chatouillé, etc.—*Futur.* Je chatouillerai, tu chatouilleras, il chatouillera, nous chatouillerons, vous chatouillerez, ils chatouilleront. —*Futur ant.* J'aurai chatouillé, etc.—*Cond. prés.* Je chatouillerais, tu chatouillerais, il chatouillerait, nous chatouillerions, vous chatouilleriez, ils chatouilleraient.—*Passé.* J'aurais chatouillé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse chatouillé, etc. — *Impér. présent.* Chatouille, chatouillons, chatouillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez chatouillé.— *Subj. prés.* Que je chatouille, que tu chatouilles, qu'il chatouille, que nous chatouillions, que vous chatouilliez, qu'ils chatouillent. — *Imparfait.* Que je chatouillasse, que tu chatouillasses, qu'il chatouillât, que nous chatouillassions, que vous chatouillassiez, qu'ils chatouillassent. — *Passé.* Que j'aie chatouillé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse chatouillé, etc. — *Inf. prés.* Chatouiller. — *Passé.* Avoir chatouillé. — *Part. prés.* Chatouillant (inv.). — *Passé.* Chatouillé, chatouillée, chatouillés, chatouillées. — *Passé comp.* Ayant chatouillé. — Se conj. avec le pronom pers. : *se chatouiller. La vanité n'ouvre un livre que pour se chatouiller en le critiquant* (Boiste) (Omission de l'Acad.).—Passif : *être chatouillé*.— Le participe régit *par*.

CHATOYER, v. n. et imp., 1re conjug. (*Chatoüié*), term. de lapidaire, changer de couleur selon les différents aspects. — Se conjugue à la troisième pers. de chaque temps. — L'*y* grec se change en *i* simple dans les temps où il est suivi d'un *e* muet. —*Ind. prés.* Il chatoie, ils chatoient — *Imparf.* Il chatoyait, ils chatoyaient. — *Passé déf.* Il chatoya, ils chatoyèrent. — —*Passé ind.* Il a chatoyé, ils ont chatoyé. — *Passé ant.* Il eut chatoyé, ils eurent chatoyé. — *Plus-que-parf.* Il avait chatoyé, ils avaient chatoyé. — *Futur.* Il chatoiera, ils chatoieront. — *Futur antér.* Il aura chatoyé, ils auront chatoyé. — *Cond. prés.* Il chatoierait, ils chatoieraient.—*Passé.* Il aurait chatoyé, ils auraient chatoyé. — *On dit aussi:* Il eût chatoyé, ils eussent chatoyé.—*Pas d'impératif.*—*Subj. prés.* Qu'il chatoie, qu'ils chatoient. — *Imparf.* Qu'il chatoyât, qu'ils chatoyassent. — *Passé.* Qu'il ait chatoyé, qu'ils aient chatoyé. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût chatoyé, qu'ils eussent chatoyé.—*Inf. prés.* Chatoyer. — *Passé.* Avoir chatoyé.— *Part. prés.* Chatoyant (inv.). — *Passé.* Chatoyé (Inv.). — *Passé comp.* Ayant chatoyé.

CHATRER, v. a., 1re conj. (*Châtré*), ôter les testicules, rendre inhabile à la génération. *Châtrer un homme, un cheval, un chat, un bélier, un taureau*, etc. Châtrer une chienne, une truie, les mettre hors d'état d'avoir des petits.—Fig. et fam., se dit des ouvrages d'esprit, et signifie en retrancher ce qui choque les bonnes mœurs, la religion ou le gouvernement. *Martial, dans cette édition, n'est pas entier; il a été* châtré. *On a* châtré *cette histoire en plusieurs endroits* (Acad.). *La censure* châtre *les écrits* (Boiste).—*Ind. prés.* Je châtre, tu châtres, il châtre, nous châtrons, vous châtrez, ils châtrent. — *Imp.* Je châtrais, tu châtrais, il châtrait, nous châtrions, vous châtriez, ils châtraient.— *Passé déf.* Je châtrai, tu châtras, il châtra, nous châtrâmes, vous châtrâtes, ils châtrèrent.—*Passé ind.* J'ai châtré, etc.—*Passé ant.* J'eus châtré, etc. —*Plus-que-parfait.* J'avais châtré, etc. — *Futur.* Je châtrerai, tu châtreras, il châtrera, nous châtrerons, vous châtrerez, ils châtreront.—*Futur ant.* J'aurai châtré, etc. —*Cond. prés.* Je châtrerais, tu châtrerais, il châtrerait, nous châtrerions, vous châtreriez, ils châtreraient. — *Passé.* J'aurais châtré, etc.— *On dit aussi:* J'eusse châtré, etc. — *Impér. prés.* Châtre, châtrons, châtrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez châtré. — *Subj. prés.* Que je châtre, que tu châtres, qu'il châtre, que nous châtrions, que vous châtriez, qu'ils châtrent. — *Imparf.* Que je châtrasse, que tu châtrasses, qu'il châtrât, que nous châtrassions, que vous châtrassiez, qu'ils châtrassent. — *Passé.* Que j'aie châtré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse châtré, etc.—*Inf. prés.* Châtrer. — *Passé.* Avoir châtré.—*Part. prés.* Châtrant (inv.). — *Passé.* Châtré, châtrée, châtrés, châtrées. — *Passé comp.* Ayant châtré. — Se conjugue avec le pron. pers. :

se châtrer (Omiss. de l'Acad.).— Le part. régit *par*.

CHATTER, v. n. et imp., 1re conjug. (*Chaté*), mettre bas, en parlant d'une chatte. *Cette chatte a chatté cette nuit*. — — *Ind. prés.* Elle chatte, elles chattent.— *Imparf.* Elle chattait, elles chattaient. — *Passé déf.* Elle chatta, elles chattèrent. — *Passé ind.* Elle a chatté, elles ont chatté. — *Passé ant.* Elle eut chatté, elles eurent chatté. — *Plus-que-parf.* Elle avait chatté, elles avaient chatté.—*Futur.* Elle chattera, elles chatteront. — *Futur. ant.* Elle aura chatté, elles auront chatté. — *Cond. prés.* Elle chatterait, elles chatteraient.— *Passé.* Elle aurait chatté, elles auraient chatté. — *On dit aussi :* Elle eût chatté, elles eussent chatté.— *Pas d'impératif.*— *Subjonct. prés.* Qu'elle chatte, qu'elles chattent. — *Imp.* Qu'elle chattât, qu'elles chattassent. —*Passé.* Qu'elle ait chatté, qu'elles aient chatté.—*Plus-que-parf.* Qu'elle eût chatté, qu'elles eussent chatté.— *Inf. prés.* Chatter.— *Passé.* Avoir chatté. — *Part. prés.* Chattant (inv.).— *Passé* Chatté (inv.). — *Passé comp.* Ayant chatté.

CHAUFFER, v. a. et n, 1re conj. (*Chôfé*), rendre chaud. *Chauffer le four, chauffer un poêle, chauffer des draps, chauffer de l'eau.*— Neutral., *ce bois chauffe plus que tel autre* (Acad.). — Fig., et fam., faire une chose avec promptitude ou avec action. *Il faut* chauffer *cette affaire si l'on veut qu'elle réussisse* (Acad.). — *Ind. prés.* Je chauffe, tu chauffes, il chauffe, nous chauffons, vous chauffez, ils chauffent. — *Imparf.* Je chauffais, tu chauffais, il chauffait, nous chauffions, vous chauffiez, ils chauffaient. — *Passé déf.* Je chauffai, tu chauffas, il chauffa, nous chauffâmes, vous chauffâtes, ils chauffèrent. — *Passé ind.* J'ai chauffé, etc. — *Passé ant.* J'eus chauffé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais chauffé, etc. — *Futur.* Je chaufferai, tu chaufferas, il chauffera, nous chaufferons, vous chaufferez, ils chaufferont. — *Futur ant.* J'aurai chauffé, etc. — *Cond. prés.* Je chaufferais, tu chaufferais, il chaufferait, nous chaufferions, vous chaufferiez, ils chaufferaient. — *Passé.* J'aurais chauffé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse chauffé, etc. — *Impér. prés.* Chauffe, chauffons, chauffez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez chauffé. — *Subj.. prés.* Que je chauffe, que tu chauffes, qu'il chauffe, que nous chauffions, que vous chauffiez, qu'ils chauffent. — *Imparf.* Que je chauffasse, que tu chauffasses, qu'il chauffât, que nous chauffassions, que vous chauffassiez, qu'ils chauffassent. — *Passé.* Que j'aie chauffé, etc. — *Plus-que parf.* Que j'eusse chauffé, etc. — *Infin. présent.* Chauffer.—*Passé.* Avoir chauffé. — *Part. prés.* Chauffant (inv.). —*Passé.* Chauffé, chauffée, chauffés, chauffées. — *Passé comp.* Ayant chauffé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se chauffer. Se chauffer les pieds, les mains.* — Passif: *être chauffé.* Le participe régit *de* et *par*.

CHAULER, v. a. 1re conj. (*Chôlé*), term. d'agr., faire tremper le blé dans de l'eau, avant de le semer. — *Ind. prés.* Je chaule, tu chaules, il chaule, nous chaulons, vous chaulez, ils chaulent. — *Imparf.* Je chaulais, tu chaulais, il chaulait, nous chaulions, vous chauliez, ils chaulaient. — *Passé déf.* Je chaulai, tu chaulas, il chaula, nous chaulâmes, vous chaulâtes, ils chaulèrent. — *Passsé ind.* J'ai chaulé, etc. — *Passé ant.* J'eus chaulé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais chaulé, etc. — *Futur.* Je chaulerai, tu chauleras, il chaulera, nous chaulerons, vous chaulerez, ils chauleront. — *Futur ant.* J'aurai chaulé, etc. — *Cond. prés.* Je chaulerais, tu chaulerais, il chaulerait, nous chaulerions, vous chauleriez, ils chauleraient. — *Passé.* J'aurais chaulé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse chaulé, etc. — *Impér. prés.* Chaule, chaulons, chaulez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez chaulé. —*Subj. prés.* Que je chaule, que tu chaules, qu'il chaule, que nous chaulions, que vous chauliez, qu'ils chaulent. — *Imparf.* Que je chaulasse, que tu chaulasses, qu'il chaulât, que nous chaulassions, que vous chaulassiez, qu'ils chaulassent. — *Passé.* Que j'aie chaulé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse chaulé, etc. — *Infin. prés.* Chauler. — *Passé.* Avoir chaulé. — *Part. prés.* Chaulant (inv.). — *Passé.* Chaulé, chaulée, chaulés, chaulées. —*Passé comp.* Ayant chaulé. — Se conjugue avec le pronom personnel. : *se chauler* (Omiss. de l'Acad.). —Passif : *être chaulé*. Le participe régit *par*.

CHAUMER, v. a. et n. 1re conj. (*Chômé*), term. d'agr., couper, arracher du chaume. *Je ne veux pas qu'elle* chaume *mon champ, dans mon champ* (Acad.). Ne confondez pas ce verbe avec *chômer* qui veut dire ne pas travailler. — *Ind. prés.* Je chaume, tu chaumes, il chaume, nous chaumons, vous chaumez, ils chaument. — *Imparf.* Je chaumais, tu chaumais, il chaumait,

nous chaumions, vous chaumiez, ils chaumaient. — *Passé déf.* Je chaumai, tu chaumas, il chauma, nous chaumâmes, vous chaumâtes, ils chaumèrent. — *Passé ind.* J'ai chaumé, etc. — *Passé ant.* J'eus chaumé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais chaumé, etc. — *Futur.* Je chaumerai, tu chaumeras, il chaumera, nous chaumerons, vous chaumerez, ils chaumeront. — *Futur ant.* J'aurai chaumé, etc. — *Cond. prés.* Je chaumerais, tu chaumerais, il chaumerait, nous chaumerions, vous chaumeriez, ils chaumeraient. — *Passé.* J'aurais chaumé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse chaumé, etc. — *Impér. prés.* Chaume, chaumons, chaumez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez chaumé. — *Subj. prés.* Que je chaume, que tu chaumes, qu'il chaume, que nous chaumions, que vous chaumiez, qu'ils chaument. — *Imparf.* Que je chaumasse, que tu chaumasses, qu'il chaumât, que nous chaumassions, que vous chaumassiez, qu'ils chaumassent. — *Passé.* Que j'aie chaumé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse chaumé, etc. — *Infin. prés.* Chaumer. — *Passé* Avoir chaumé. — *Part. prés.* Chaumant (inv.). — *Passé.* Chaumé, chaumée, chaumés, chaumées. — *Passé comp.* Ayant chaumé. — Se conjugue avec le pronom pers. : *se chaumer* (Omiss. de l'Acad.). — Passif : *être chaumé.* — Le participe régit *par.*

CHAUSSER, v. a., 1re conjug. (*Chôcé*), mettre des bas, des souliers, etc. *Chausser ses bas, chausser ses souliers.* — Figur., *chausser le cothurne*, se mettre à composer des tragédies.

Mais quoi, je *chausse* ici le cothurne tragique.
Boileau.

— *Ind. prés.* Je chausse, tu chausses, il chausse, nous chaussons, vous chaussez, ils chaussent. — *Imp.* Je chaussais, tu chaussais, il chaussait, nous chaussions, vous chaussiez, ils chaussaient. — *Passé déf.* Je chaussai, tu chaussas, il chaussa, nous chaussâmes, vous chaussâtes, ils chaussèrent. — *Passé ind.* J'ai chaussé, etc. — *Passé ant.* J'eus chaussé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais chaussé, etc. — *Futur.* Je chausserai, tu chausseras, il chaussera, nous chausserons, vous chausserez, ils chausseront. — *Fut. ant.* J'aurai chaussé, etc. — *Cond. prés.* Je chausserais, tu chausserais, il chausserait, nous chausserions, vous chausseriez, ils chausseraient. — *Pass.* J'aurais chaussé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse chaussé, etc. — *Impér. prés.* Chausse, chaussons, chaussez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez chaussé. — *Subj. prés.* Que je chausse, que tu chausses, qu'il chausse, que nous chaussions, que vous chaussiez, qu'ils chaussent. — *Imparf.* Que je chaussasse, que tu chaussasses, qu'il chaussât, que nous chaussassions, que vous chaussassiez, qu'ils chaussassent. — *Passé.* Que j'aie chaussé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse chaussé, etc. — *Infin. prés.* Chausser. — *Passé.* Avoir chaussé. — *Part. prés.* Chaussant, chaussante. *Des bas de soie chaussants.* — *Passé.* Chaussé, chaussée, chaussés, chaussées. — *Passé comp.* Ayant chaussé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se chausser.* — Passif : *être chaussé.* — Le participe régit *de* et *par; de* avec un nom de chose, et *par* avec un nom de personne.

CHAUVIR, v. n. 2me conjug. (*Chôvir*), il n'est usité que dans cette phrase, chauvir les oreilles ; et il ne se dit que des chevaux, des mulets et des ânes. *Ce cheval* chauvit *des oreilles* (Acad.). — *Ind. prés.* Il chauvit, ils chauvissent. — *Imp.* Il chauvissait, ils chauvissaient. — *Passé déf.* Il chauvit, ils chauvirent. — *Passé ind.* Il a chauvi, ils ont chauvi. — *Passé. ant.* Il eut chauvi, ils eurent chauvi. — *Plus-que-parf.* Il avait chauvi, ils avaient chauvi. — *Futur.* Il chauvira, ils chauviront. — *Futur pass.* Il aura chauvi, ils auront chauvi. — *Cond. prés.* Il chauvirait, ils chauviraient. — *Passé.* Il aurait chauvi, ils auraient chauvi. — *On dit aussi :* Il eût chauvi, ils eussent chauvi. — *Subj. prés.* Qu'il chauvisse, qu'ils chauvissent. — *Imp.* Qu'il chauvît, qu'ils chauvissent. — *Passé.* Qu'il ait chauvi, qu'ils aient chauvi. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût chauvi, qu'ils eussent chauvi. — *Inf. prés.* Chauvir. — *Passé.* Avoir chauvi — *Part. prés.* Chauvissant (inv.). — *Passé.* Chauvi. (inv.) — *Passé comp.* Ayant chauvi.

CHAVIRER, v. n., 1re conjug. (*Chaviré*). — Term. de mar., tourner sens dessus dessous. *Notre navire chavira. Nous chavirâmes à l'entrée du port.* — *Ind. prés.* Je chavire, tu chavires, il chavire, nous chavirons, vous chavirez, ils chavirent. — *Imparf.* Je chavirais, tu chavirais, il chavirait, nous chavirions, vous chaviriez, ils chaviraient. — *Passé déf.* Je chavirai, tu chaviras, il chavira, nous chavirâmes, vous chavirâtes, ils chavirèrent. — *Passé ind.* J'ai chaviré, etc. — *Passé ant.* J'eus chaviré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais chavi-

ré, etc. — *Futur.* Je chavirerai, tu chavireras, il chavirera, nous chavirerons, vous chavirerez, ils chavireront. — *Futur ant.* J'aurai chaviré, etc. — *Cond. prés.* Je chavirerais, tu chavirerais, il chavirerait, nous chavirerions, vous chavireriez, ils chaviveraient. — *Passé.* J'aurais chaviré, etc.— *On dit aussi* : J'eusse chaviré, etc. — *Impér. prés.* Chavire, chavirons, chavirez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez chaviré. — *Subj. prés.* Que je chavire, que tu chavires, qu'il chavire, que nous chavirions, que vous chaviriez, qu'ils chavirent.— *Imparf.* Que je chavirasse, que tu chavirasses, qu'il chavirât, que nous chavirassions, que vous chavirassiez, qu'ils chavirassent. — *Pass.* Que j'aie chaviré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse chaviré, etc. — *Infin. prés.* Chavirer. — *Passé.* Avoir chaviré.— *Part. prés.* Chavirant (inv.). — *Passé.* Chaviré (invariable). — *Passé composé.* Ayant chaviré.

CHÊMER(se), v. pron. 1re conj. (*ce Chêmé*), maigrir beaucoup, tomber en chartre. *Voilà un enfant qui* se chême. (Ac.). Peu usité. — *Ind. prés* Je me chême, tu te chêmes, il se chême, nous nous chêmons, vous vous chêmez, ils se chêment—*Imparf.* Je me chêmais, tu te chêmais, il se chêmait, nous nous chêmions, vous vous chêmiez, ils se chêmaient. — *Passé déf.* Je me chêmai, tu te chêmas, il se chêma, nous nous chêmâmes, vous vous chêmâtes, ils se chêmèrent.—*Passé ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est chêmé, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont chêmés. — *Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut chêmé, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent chêmés. — *Plus que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était chêmé, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient chêmés. — *Futur.* Je me chêmerai, tu te chêmeras, il se chêmera, nous nous chêmerons, vous vous chêmerez, ils se chêmeront. — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera chêmé, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront chêmés, —*Cond. prés.* Je me chêmerais, tu te chêmerais, il se chêmerait, nous nous chêmerions, vous vous chêmeriez, ils se chêmeraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait chêmé, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient chêmés.—*On dit aussi* : Je me fusse, tu te fusses, il se fût chêmé, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent chêmés. — *Impér. pr.* Chême-toi, chêmons-nous, chêmez-vous.-*Pas.* Sois-toi chêmé, soyons-nous, soyez-vous chêmés.—*Subj. prés.* Que je me chême, que tu te chêmes, qu'il se chême, que nous nous chêmions, que vous vous chêmiez, qu'ils se chêment. — *Imparf.* Que je me chêmasse, que tu te chêmasses, qu'il se chêmât, que nous nous chêmassions, que vous vous chêmassiez, qu'ils se chêmassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit chêmé, que nous nous soyions, que vous vous soyez, qu'ils se soient chêmés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût chêmé, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent chêmés. — *Infin. prés.* Se chêmer. — *Passé.* S'être chêmé. — *Part. prés.* Se chêmant (inv.) — *Passé.* Chêmé, chêmée, chêmés, chêmées. — *Passé comp.* S'étant chêmé ou chêmée.

CHEMINER, v. n. 1re conj. (*cheminé*), marcher, aller, faire du chemin pour arriver quelque part. *La foi d'un pas certain devant elle chemine*(Boileau).— Fig. et fam. *cheminer droit*, ne pas tomber en faute. *Il fera bien de cheminer droit.* (Acad.). —Fig., être bien suivi, en parlant d'un ouvrage, d'un discours. *Cela chemine bien*, (Académie) — *Ind. prés.* Je chemine, tu chemines, il chemine, nous cheminons, vous cheminez, ils cheminent. — *Imparf.* Je cheminais, tu cheminais, il cheminait, nous cheminions, vous cheminiez, ils cheminaient. — *Passé déf.* Je cheminai, tu cheminas, il chemina, nous cheminâmes, vous cheminâtes, ils cheminèrent.—*Passé indef.* J'ai cheminé, etc. — *Passé ant.* J'eus cheminé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cheminé, etc. — *Futur.* Je cheminerai, tu chemineras, il cheminera, nous cheminerons, vous cheminerez, ils chemineront. — *Futur ant.* J'aurai cheminé, etc. — *Cond. prés.* Je cheminerais, tu cheminerais, il cheminerait, nous cheminerions, vous chemineriez, ils chemineraient. — *Passé.* J'aurais cheminé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse cheminé, etc. — *Impérat. prés.* Chemine, cheminons, cheminez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez cheminé. — *Subj. prés.* Que je chemine, que tu chemines, qu'il chemine, que nous cheminions, que vous cheminiez, qu'ils cheminent. — *Imparf.* Que je cheminasse, que tu cheminasses, qu'il cheminât, que nous cheminassions, que vous cheminassiez, qu'ils cheminassent.—*Passé.* Que j'aie cheminé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cheminé, etc. — *Infin. prés.* Cheminer. — *Passé.*

Avoir cheminé. — *Part. prés.* Cheminant (inv.). —*Passé.* Cheminé. — *Passé comp.* Ayant cheminé.

CHÈNEVOTTER, v. n. 1re conj. (*Chènevôté*), term. d'agric., pousser du bois faible comme des chènevottes. *Les vignes n'ont fait que* chènevotter *cette année* (Acad.). —*Ind. prés.* Il chènevotte, ils chènevottent. — *Imparf.* Il chènevottait, ils chènevottaient. — *Passé déf.* Il chènevotta, ils chènevottèrent.—*Pass. ind.* Il a chènevotté, ils ont chènevotté. — *Pass. ant.* Il eut chènevotté, ils eurent chènevotté.—*Plus-que-parf.* Il avait chènevotté, Ils avaient chènevotté. — *Futur.* Il chènevottera, ils chènevotteront. —*Futur ant.* Il aura chènevotté, ils auront chènevotté. — *Cond. prés.* Il chènevotterait, ils chènevotteraient. — *Passé.* Il aurait chènevotté, ils auraient chènevotté. — *On dit aussi :* Il eut chènevotté, ils eurent chènevotté. — *Subj. prés.* Qu'il chènevotte, qu'ils chènevottent. — *Imparfait.* Qu'il chènevottât, qu'ils chènevottassent. — *Passé.* Qu'il ait chènevotté, qu'ils aient chènevotté. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût chènevotté, qu'ils eussent chènevotté. — *Inf. prés.* Chènevotter. — *Passé.* Avoir chènevotté. — *Part. prés.* Chènevottant (invar.).—*Passé.* Chènevotté (inv.). — *Passé comp.* Ayant chènevotté.

CHERCHER, v. a. et n., 1re conj. (*Cherché*), se donner du mouvement, de la peine pour trouver. Chercher quelqu'un, chercher quelque chose. *Les Mèdes ne* cherchaient *ni l'or ni l'argent, mais la vengeance* (Bossuet).*Le coupable* cherche *au tant qu'il est* en *soi les ténèbres* (Massill.). *Ceux qui* cherchent *Dieu le trouvent* (Pascal). — Epier. *Il* cherchait *l'occasion de succéder à sa puissance* (Bossuet).—Imaginer, tâcher de découvrir ou d'inventer avec le secours de son esprit. Cherchons *ce qu'il y a de grand et de joli en nous* (Bossuet).—Chercher à. *Et pour tout l'univers,* cherchons-*lui des vengeurs* (Racine). *Les Pharisiens* cherchaient *à se glorifier de leurs lumières* (Bossuet).—Neutral. *Si donc vous ne trouvez pas, sans doute vous ne* cherchez *pas* (Bossuet). *On* cherche, *on s'empresse, on brigue* (La Bruyère). — Prov. *Chercher de midi à quatorze heures,* signifie *chercher long-temps et inutilement.* — *Indicatif présent.* Je cherche, tu cherches, il cherche, nous cherchons, vous cherchez, ils cherchent.— *Imp.* Je cherchais, tu cherchais, il cherchait, nous cherchions, vous cherchiez, ils cherchaient.— *Pass. déf.* Je cherchai, tu cherchas, il chercha, nous cherchâmes, vous cherchâtes, ils cherchèrent. —*Pass. ind.* J'ai cherché, etc. — *Passé ant.* J'eus cherché, etc —*Plus-que-parf.* J'avais cherché, etc. — *Futur.* Je chercherai, tu chercheras, il cherchera, nous chercherons, vous chercherez, ils chercheront. —*Passé.* J'aurai cherché, etc.—*Cond. prés.* Je chercherais, tu chercherais, il chercherait, nous chercherions, vous chercheriez, ils chercheraient. — *Passé.* J'aurai cherché, etc.— *On dit aussi* : J'eusse cherché, etc.— *Impérat. prés.* Cherchons, cherchez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez cherché. — *Subj. prés* Que je cherche, que tu cherches, qu'il cherche, que nous cherchions, que vous cherchiez, qu'ils cherchent.—*Imparf.* Que je cherchasse, que tu cherchasses, qu'il cherchât, que nous cherchassions, que vous cherchassiez, qu'ils cherchassent.—*Passé.* Que j'aie cherché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cherché, etc. — *Infin. prés.* Chercher.—*Passé.* Avoir cherché.—*Part. prés.* Cherchant (invar.). — *Passé.* Cherché, cherchée, cherchés, cherchées.—*Passé comp.* Ayant cherché. — Se conjugue avec le pronom pers. : *se chercher* (Om. de l'Acad.). *Je me* cherche *moi-même et ne me trouve plus* (Racine).—Passif : *être cherché.* Le participe régit *par.*—On dit aussi : *se faire chercher.*—Passif : *s'être fait chercher.*

CHÉRIR, v. a. 2e conj. (*Chérir*), aimer tendrement. *Chérir ses enfants, chérir ses amis. Chérir le souvenir, la mémoire de quelqu'un. Chérir sa patrie. Les objets que l'homme* chérit *le plus, sont ceux qui lui offrent le plus d'espérance* (Boiste).—*Ind. prés.* Je chéris, tu chéris, il chérit, nous chérissons, vous chérissez, ils chérissent.— *Imparf.* Je chérissais, tu chérissais, il chérissait, nous chérissions, vous chérissiez, ils chérissaient.—*Pass.. déf.* Je chéris, tu chéris, il chérit, nous chérîmes, vous chérîtes, ils chérirent. — *Pass. ind.* J'ai chéri, etc. — *Pass. ant.* J'eus chéri, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais chéri, etc.— *Futur.* Je chérirai, tu chériras, il chérira, nous chérirons, vous chérirez, ils chériront.—*Fut. ant.* J'aurai chéri, etc —*Cond. prés.* Je chérirais, tu chérirais, il chérirait, nous chéririons, vous chéririez, ils chériraient. — *Passé.* J'aurais chéri, etc.— *On dit aussi :* J'eusse chéri, etc.—*Impér. prés.* Chéris, chérissons, chérissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez chéri. — *Subj. prés.* Que

je chérisse, que tu chérisses, qu'il chérisse, que nous chérissions, que vous chérissiez, qu'ils chérissent.—*Imparf.* Que je chérisse, que tu chérisses, qu'il chérît, que nous chérissions, que vous chérissiez, qu'ils chérissent. — *Passé.* Que j'aie chéri, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse chéri, etc. — *Inf. prés.* Chérir.— *Passé.* Avoir chéri.— *Part. prés* Chérissant (invar.). — *Passé.* Chéri, chérie, chéris, chéries.—*Passé composé.* Ayant chéri. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se chérir* (Omiss. de l'Acad.). *La vertu ne peut trop se chérir* (Boiste).—Passif : *être chéri.*—Le participe régit *de. Il est aimé des grands, il est chéri des belles* (Boileau). *J'en sais une chérie et du monde et de Dieu* (Boileau).

CHEVALER, v. a. et n., 1re conj. (*Chevalé*), étayer, soutenir avec des chevalements ou des supports. *Chevaler un mur, un bâtiment.* — Au figuré, faire des démarches pour une affaire. *Il m'a fait chevaler plus de six mois.* — En termes de manége, il se dit d'un cheval qui croise les jambes du dehors avec celles du dedans, en marchant de côté. *Ce cheval ne fait que chevaler ou chevaucher.* Dans ce sens et dans le précédent, le verbe est neutre. — *Ind. prés.* Je chevale, tu chevales, il chevale, nous chevalons, vous chevalez, ils chevalent. — *Imp.* Je chevalais, tu chevalais, il chevalait, nous chevalions, vous chevaliez, ils chevalaient.—*Passé déf.* Je chevalai, tu chevalas, il chevala, nous chevalâmes, vous chevalâtes, ils chevalèrent. — *Passé ind.* J'ai chevalé, etc. — *Passé ant.* J'eus chevalé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais chevalé, etc. — *Futur* Je chevalerai, tu chevaleras, il chevalera, nous chevalerons, vous chevalerez, ils chevaleront. — *Futur ant.* — J'aurai chevalé, etc. — *Cond. prés.* Je chevalerais, tu chevalerais, il chevalerait, nous chevalerions, vous chevaleriez, ils chevaleraient.—*Passé.* J'aurais chevalé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse chevalé, etc. — *Impér. prés.* Chevale, chevalons, chevalez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez chevalé. — *Subj. prés.* Que je chevale, que tu chevales, qu'il chevale, que nous chevalions, que vous chevaliez, qu'ils chevalent. — *Imparf.* Que je chevalasse, que tu chevalasses, qu'il chevalât, que nous chevalassions, que vous chevalassiez, qu'ils chevalassent.— *Passé.* Que j'aie chevalé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse chevalé, etc. — *Inf. prés.* Chevaler. — *Passé.* Avoir chevalé. — *Part. prés.* Chevalant (invar.) — *Passé.* Chevalé, chevalée, chevalés, chevalées. — *Passé comp.* Ayant chevalé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *Se chevaler.* — Passif : *être chevalé.* Le participe régit *par. Cette maison a été chevalée hier par les maçons.*

CHEVAUCHER, v. n., 1re conj. (*Chevôché*), aller à cheval. *Chevaucher ensemble* (vieux). — Aller de travers, en parlant des mots, des lignes, en termes d'imprimerie. *Ces lignes, ces mots chevauchent.* — Se croiser, en parlant des tuiles, des ardoises. *Ces tuiles, ces ardoises, ne chevauchent pas régulièrement.* — *Ind. prés.* Je chevauche, tu chevauches, il chevauche, nous chevauchons, vous chevauchez, ils chevauchent. — *Imparf.* Je chevauchais, tu chevauchais, il chevauchait, nous chevauchions, vous chevauchiez, ils chevauchaient. — *Passé défin.* Je chevauchai, tu chevauchas, il chevaucha, nous chevauchâmes, vous chevauchâtes, ils chevauchèrent. — *Passé indéfini.* J'ai chevauché, etc.—*Passé ant.* J'eus chevauché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais chevauché, etc. — *Futur.* Je chevaucherai, tu chevaucheras, il chevauchera, nous chevaucherons, vous chevaucherez, ils chevaucheront. — *Futur ant.* J'aurai chevauché, etc. — *Cond. prés.* Je chevaucherais, tu chevaucherais, il chevaucherait, nous chevaucherions, vous chevaucheriez, ils chevaucheraient. — — *Passé.* J'aurais chevauché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse chevauché, etc. — *Imp. prés.* Chevauche, chevauchons, chevauchez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez chevauché. — *Subj. présent.* Que je chevauche, que tu chevauches, qu'il chevauche, que nous chevauchions, que vous chevauchiez, qu'ils chevauchent. — *Imp.* Que je chevauchasse, que tu chevauchasses, qu'il chevauchât, que nous chevauchassions, que vous chevauchassiez, qu'ils chevauchassent. — *Passé.* Que j'aie chevauché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse chevauché, etc. — *Inf. prés.* Chevaucher. — *Passé.* Avoir chevauché. — *Part. prés.* Chevauchant (inv.). — *Passé.* Chevauché. — *Passé comp.* Ayant chevauché.

CHEVILLER, v. a., 1re conj. (*Chevié*), joindre, assembler avec des chevilles. *Cheviller une table, une armoire, une porte.* — Fig. et fam., *cheviller des vers*, y mettre des mots inutiles. — *Ind. prés.* Je cheville, tu chevilles, il cheville, nous chevillons, vous chevillez, ils chevillent.

— *Imp.* Je chevillais, tu chevillais, il chevillait, nous chevillions, vous chevilliez, ils chevillaient. — *Passé déf.* Je chevillai, tu chevillas, il chevilla, nous chevillâmes, vous chevillâtes, ils chevillèrent. — *Pass. ind.* J'ai chevillé, etc. — *Pass. ant.* J'eus chevillé, etc. — *Plus-que parf.* J'avais chevillé, etc. — *Futur.* Je chevillerai, tu chevilleras, il chevillera, nous chevillerons, vous chevillerez, ils chevilleront. — *Futur ant.* J'aurai chevillé, etc. — *Cond. prés.* Je chevillerais, tu chevillerais, il chevillerait, nous chevillerions, vous chevilleriez, ils chevilleraient. — *Pass.* J'aurais chevillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse chevillé, etc. — *Impér. prés.* Cheville, chevillons, chevillez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez chevillé. — *Subj. prés.* Que je cheville, que tu chevilles, qu'il cheville, que nous chevillions, que vous chevilliez, qu'ils chevillent. — *Imparf.* Que je chevillasse, que tu chevillasses, qu'il chevillât, que nous chevillassions, que vous chevillassiez, qu'ils chevillassent. — *Passé.* Que j'aie chevillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse chevillé, etc. — *Infin.* Cheviller. — *Passé.* Avoir chevillé. — *Part. prés.* Chevillant (inv.). — *Passé.* Chevillé, chevillée, chevillés, chevillées. — *Passé comp.* Ayant chevillé. — Se conjugue avec le pronom personnel, *se cheviller* (Omiss. de l'Acad.) — Passif : *être chevillé.* Le participe régit *par.*

CHEVIR, v. n., 2ᵉ conjug. (*Chevir*), t. de palais, traiter, composer, transiger. *Chevir dans une affaire* (vieux et inusité). — *Ind. prés.* Je chevis, tu chevis, il chevit, nous chevissons, vous chevissez, ils chevissent. — *Imp.* Je chevissais, tu chevissais, il chevissait, nous chevissions, vous chevissiez, ils chevissaient. — *Passé déf.* Je chevis, tu chevis, il chevit, nous chevîmes, vous chevîtes, ils chevirent. — *Passé indéf.* J'ai chevi, etc. — *Passé antér.* J'eus chevi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais chevi, etc. — *Futur.* Je chevirai, tu cheviras, il chevira, nous chevirons, vous chevirez, ils cheviront. — *Futur antér.* J'aurai chevi, etc. — *Cond. prés.* Je chevirais, tu chevirais, il chevirait, nous chevirions, vous cheviriez, ils cheviraient. — *Passé.* J'aurais chevi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse chevi, etc. — *Impér. prés.* Chevis, chevissons, chevissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez chevi. — *Subjonc. prés.* Que je chevisse, que tu chevisses, qu'il chevisse, que nous chevissions, que vous chevissiez, qu'ils chevissent. — *Imparf.* Que je chevisse, que tu chevisses, qu'il chevît, que nous chevissions, que vous chevissiez, qu'ils chevissent. — *Pass.* Que j'aie chevi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse chevi, etc. — *Inf. prés.* Chevir. — *Passé.* Avoir chevi, — *Part. prés.* Chevissant (invariable). — *Passé.* Chevi. — *Passé composé.* Ayant chevi.

CHEVROTER, v. n., 1ʳᵉ conj. (*Chevroté*), mettre bas, en parlant des chèvres. *Cette chèvre a chevroté cette nuit.* Dans ce sens, il est employé impersonnellement avec *elle.* — Au figuré, il signifie, perdre patience. *Faire chevroter quelqu'un.* Il signifie encore aller par sauts et par bonds. *Il chevrote sans cesse.* — En termes de musique, chanter d'une voix tremblante, ou avoir la voix cassée. *Ce chanteur chevrote. La voix de cette femme chevrote.* — *Ind. prés.* Je chevrote, tu chevrotes, il chevrote, nous chevrotons, vous chevrotez, ils chevrotent. — *Imp.* Je chevrotais, tu chevrotais, il chevrotait, nous chevrotions, vous chevrotiez, ils chevrotaient. — *Passé déf.* Je chevrotai, tu chevrotas, il chevrota, nous chevrotâmes, vous chevrotâtes, ils chevrotèrent. — *Passé ind.* J'ai chevroté, etc. — *Passé ant,* J'eus chevroté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais chevroté, etc. — *Futur.* Je chevroterai, tu chevroteras, il chevrotera, nous chevroterons, vous chevroterez, ils chevroteront. — *Futur ant.* J'aurai chevroté, etc. — *Cond. prés.* Je chevroterais, tu chevroterais, il chevroterait, nous chevroterions, vous chevroteriez, ils chevroteraient. — *Passé.* J'aurais chevroté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse chevroté, etc. — *Impér. prés.* Chevrote, chevrotons, chevrotez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez chevroté. — *Subj. prés.* Que je chevrote, que tu chevrotes, qu'il chevrote, que nous chevrotions, que vous chevrotiez, qu'ils chevrotent. — *Imp.* Que je chevrotasse, que tu chevrotasses, qu'il chevrotât, que nous chevrotassions que vous chevrotassiez, qu'ils chevrotassent. — *Passé.* Que j'aie chevroté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse chevroté, etc. — *Inf. prés.* Chevroter. — *Passé.* Avoir chevroté. — *Part. prés.* Chevrotant, chevrotante. *Une voix chevrotante.* — *Passé.* Chevroté, chevrotée, chevrotés, chevrotées. — *Passé comp.* Ayant chevroté. Passif : *Etre chevroté.* Le participe régit *par.* *Ces cadences ont été chevrotées par ce chanteur.*

CHICANER, v. n. et a., 1re conjug. *(Chikané)*, user de chicane en procès. *Ce procureur, cet avoué ne fait que* chicaner (Académie). Se servir de détours, de subtilités captieuses. *Il ne fait que* chicaner *au jeu. Il* chicane *sur tout* (Académie). — Activement. *Cet homme* chicane *tous ses voisins* (Académie). — *Ind. prés.* Je chicane, tu chicanes, il chicane, nous chicanons, vous chicanez, ils chicanent. — *Imparf.* Je chicanais, tu chicanais, il chicanait, nous chicanions, vous chicaniez, ils chicanaient. —*Pass. déf.* Je chicanai, tu chicanas, il chicana, nous chicanâmes, vous chicanâtes, ils chicanèrent. — *Pass. ind.* J'ai chicané, etc. — *Pass. ant.* J'eus chicané, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais chicané, etc. — *Futur.* Je chicanerai, tu chicaneras, il chicanera, nous chicanerons, vous chicanerez, ils chicaneront. — *Futur ant.* J'aurai chicané, etc. — *Cond. prés.* Je chicanerais, tu chicanerais, il chicanerait, nous chicanerions, vous chicaneriez, ils chicaneraient.—*Pass.* J'aurais chicané, etc. — *On dit aussi :* J'eusse chicané, etc. — *Impér. prés.* Chicane, chicanons, chicanez— *Pass.* Aie, ayons, ayez chicané.— *Subj. prés.* Que je chicane, que tu chicanes, qu'il chicane, que nous chicanions, que vous chicaniez, qu'ils chicanent.—*Imparf.* Que je chicanasse, que tu chicanasses, qu'il chacinât, que nous chicanassions, que vous chicanassiez, qu'ils chicanassent. — *Pass.* Que j'aie chicané, etc — *Plus-que-parf.* Que j'eusse chicané, etc.—*Inf. prés.* Chicaner!— *Pass.* Avoir chicané.—*Part. prés.* Chicanant (invar.).—*Pass.* Chicané, chicanée, chicanés, chicanées. — *Pass. comp.* Ayant chicané. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se chicaner.* — Passif : *Etre chicané.* Le participe régit *par.*

CHICOTER, v. n., 1re conj. *(Chikoté)*, contester sur des bagatelles. *Chicoter à tout* propos.—*Ind. prés.* Je chicote, tu chicotes, il chicote, nous chicotons, vous chicotez, ils chicotent. — *Imp.* Je chicotais, tu chicotais, il chicotait, nous chicotions, vous chicotiez, ils chicotaient. — *Pass. déf.* Je chicotai, tu chicotas, il chicota, nous chicotâmes, vous chicotâtes, ils chicotèrent. — *Passé ind.* J'ai chicoté, etc. — *Passe ant.* J'eus chicoté, etc. —*Plus-que-parf* J'avais chicoté, etc. — *Futur.* Je chicoterai, tu chicoteras, il chicotera, nous chicoterons, vous chicoterez, ils chicoteront. — *Futur ant.* J'aurai chicoté, etc. — *Cond. prés.* Je chicoterais, tu chicoterais, il chicoterait, nous chicoterions, vous chicoteriez, ils chicoteraient. — *Pass.* J'aurais chicoté, etc.— *On dit aussi :* J'eusse chicoté, etc. — *Impér. prés.* Chicote, chicotons, chicotez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez chicoté. —*Subj. prés.* Que je chicote, que tu chicotes, qu'il chicote, que nous chicotions, que vous chicotiez, qu'ils chicotent. — *Imparf.* Que je chicotasse, que tu chicotasses, qu'il chicotât, que nous chicotassions, que vous chicotassiez, qu'ils chicotassent.—*Pass.* Que j'aie chicoté, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse chicoté, etc. —*Inf. prés.* Chicoter. — *Pass.* Avoir chicoté.— *Part. prés.* Chicotant (invariable). —*Pass.* Chicoté (invariable).—*Pass. comp.* Ayant chicoté.

CHIENNER, v. n. et imp., 1re conjug. *(Chiéné)*, mettre bas, en parlant d'une chienne. *Cette chienne a chienné cette nuit.* — *Ind. prés.* Elle chienne, elles chiennent. — *Imp.* Elle chiennait, elles chiennaient.—*Pass. déf.* Elle chienna, elles chiennèrent.— *Pass. ind.* Elle a chienné, etc.— *Pass. ant.* Elle eut chienné, etc. — *Plus-que-parf.* Elle avait chienné, etc. — *Futur.* Elle chiennera, elles chienneront. — *Futur ant.* Elle aura chienné, etc.— *Cond. prés.* Elle chiennerait, elles chienneraient.— *Pass.* Elle aurait chienné, etc. — *On dit aussi :* Elle eût chienné, etc. — *Pas d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'elle chienne, qu'elles chiennent. — *Imparf.* Qu'elle chiennât, qu'elles chiennassent. — *Pass.* Qu'elle ait chienné, etc.— *Plus-que-parf.* Qu'elle eût chienné, etc. — *Infin. prés.* Chienner.—*Pass.* Avoir chienné.— *Part. prés.* Chiennant (invar.). — *Pass.* Chienné (invar.). — *Pass. comp.* Ayant chienné.

CHIFFONNER, v. a., 1re conj. *(Chifoné)*, bouchonner, froisser. *Chiffonner du linge, Chiffonner un habit. Chiffonner du papier.* — Famil., déranger l'ajustement d'une femme. *Le vent l'a toute chiffonnée.* — Fig. et fam., *cela le chiffonne, le chagrine, le contrarie.* — *Ind. prés.* Je chiffonne, tu chiffonnes, il chiffonne, nous chiffonnons, vous chiffonnez, ils chiffonnent. — *Imp.* Je chiffonnais, tu chiffonnais, il chiffonnait, nous chiffonnions, vous chiffonniez, ils chiffonnaient. —*Pass. déf* Je chiffonnai, tu chiffonnas, il chiffonna, nous chiffonnâmes, vous chiffonnâtes, ils chiffonnèrent.— *Pass. ind.* J'ai chiffonné, etc. — *Pass. ant.* J'eus chiffonné, etc.

Plus-que-parf. J'avais chiffonné, etc.— *Futur.* Je chiffonnerai, tu chiffonneras il chiffonnera, nous chiffonnerons, vous chiffonnerez, ils chiffonneront. — *Futur ant.* J'aurai chiffonné, etc. — *Cond. prés.* Je chiffonnerais, tu chiffonnerais, il chiffonnerait, nous chiffonnerions, vous chiffonneriez, ils chiffonneraient.—*Pass.* J'aurais chiffonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse chiffonné, etc. — *Impér. prés.* Chiffonne, chiffonnons, chiffonnez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez chiffonné. — *Subj. prés.* Que je chiffonne, que tu chiffonnes, qu'il chiffonne, que nous chiffonnions, que vous chiffonniez, qu'ils chiffonnent. — *Imparf.* Que je chiffonnasse, que tu chiffonnasses, qu'il chiffonnât, que nous chiffonnassions, que vous chiffonnassiez, qu'ils chiffonnassent.— *Pass.* Que j'aie chiffonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse chiffonné, etc. —*Infin. prés.* Chiffonner. — *Pass.* Avoir chiffonné. — *Part. prés.* Chiffonnant (invariable). — *Pass.* Chiffonné, chiffonnée, chiffonnés, chiffonnées. — *Pass. comp.* Ayant chiffonné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se chiffonner.* — Passif : *Etre chiffonné.* Le participe régit *par.*

CHIFFRER, v. n. et a., 1re conj. (*Chifré*), marquer par chiffres, compter avec la plume. *Ne savoir pas chiffrer. Apprendre à chiffrer. Cet homme chiffre bien.* — Activement, numéroter, distinguer par des chiffres. Chiffrer *les pages d'un registre* (Académie). Cette acception vieillit.— Ecrire en chiffres. *Chiffrer une dépêche. Chiffrer un accord.*—*Ind. prés.* Je chiffre, tu chiffres, il chiffre, nous chiffrons, vous chiffrez, ils chiffrent.—*Imparf.* Je chiffrais, tu chiffrais, il chiffrait, nous chiffrions, vous chiffriez, ils chiffraient.—*Pass. déf.* Je chiffrai, tu chiffras, il chiffra, nous chiffrâmes, vous chiffrâtes, ils chiffrèrent. — *Pass. ind.* J'ai chiffré, etc. — *Pass. ant.* J'eus chiffré, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais chiffré, etc. — *Futur.* Je chiffrerai, tu chiffreras, il chiffrera, nous chiffrerons, vous chiffrerez, ils chiffreront. — *Futur ant.* J'aurai chiffré, etc.—*Condition. prés.* Je chiffrerais, tu chiffrerais, il chiffrerait, nous chiffrerions, vous chiffreriez, ils chiffreraient. — *Pass.* J'aurais chiffré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse chiffré, etc. — *Imp. prés.* Chiffre, chiffrons, chiffrez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez chiffré. — *Subj. prés.* Que je chiffre, que tu chiffres, qu'il chiffre, que nous chiffrions, que vous chiffriez, qu'ils chiffrent.—*Imparf.* Que je chiffrasse, que tu chiffrasses, qu'il chiffrât, que nous chiffrassions, que vous chiffrassiez, qu'ils chiffrassent. — *Pass.* Que j'aie chiffré, etc. — *Plus-que-parf* Que j'eusse chiffré, etc. — *Infin. prés.* Chiffrer. — *Pass.* Avoir chiffré. — *Part. prés.* Chiffrant (inv.). — *Pass.* Chiffré, chiffrée, chiffrés, chiffrées — *Pass. comp.* Ayant chiffré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se chiffrer.*—Passif : *Etre chiffré.* Le participe régit *par.*

CHIPOTER, v. n., 1re conjug. (*Chipoté*), faire quelque chose lentement, peu à peu, à diverses reprises. *Elle ne fait que chipoter.* — Il signifie aussi chicaner. *Cet homme chipote dans toutes ses transactions.*—*Ind. prés.* Je chipote, tu chipotes, il chipote, nous chipotons, vous chipotez, ils chipotent. — *Imp.* Je chipotais, tu chipotais, il chipotait, nous chipotions, vous chipotiez, ils chipotaient. — *Pass. déf.* Je chipotai, tu chipotas, il chipota, nous chipotâmes, vous chipotâtes, ils chipotèrent.— *Pass. ind.* J'ai chipoté, etc. — *Pass. ant.* J'eus chipoté etc. — *Plus-que-parf.* J'avais chipoté, etc. — *Futur.* Je chipoterai, tu chipoteras, il chipotera, nous chipoterons, vous chipoterez, ils chipoteront. —*Futur pass.* J'aurai chipoté, etc. — *Cond. prés.* Je chipoterais, tu chipoterais, il chipoterait, nous chipoterions, vous chipoteriez, ils chipoteraient. — *Pass.* J'aurais chipoté, etc.—*On dit aussi :* J'eusse chipoté, etc. — *Impér. prés.* Chipote, chipotons, chipotez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez chipoté. —*Subj. prés.* Que je chipote, que tu chipotes, qu'il chipote, que nous chipotions, que vous chipotiez, qu'ils chipotent. — *Imparf.* Que je chipotasse, que tu chipotasses, qu'il chipotât, que nous chipotassions, que vous chipotassiez, qu'ils chipotassent. — *Pass.* Que j'aie chipoté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse chipoté, etc. — *Infinitif présent.* Chipoter. — *Passé.* Avoir chipoté. — *Participe prés.* Chipotant (invariable). — *Passé.* Chipoté (invar.).*Pass. comp.* Ayant chipoté.

CHOIR, v. n. et défect. 3e conj. (*Choar*). — Il ne se dit guère qu'à l'*infin. prés.*, Choir et au *part. pass.* Chu, chue, chus, chues. — *Choir*, au propre, s'emploie en vers :

Ainsi qu'on voit sous cent mains diligentes
Choir les épis des moissons jaunissantes.

VOLTAIRE.

En prose, il est du style familier et badin. *Il s'est laissé choir.* Il prend l'auxiliaire *être.* *Etre chu.*

CHOISIR. v. a. et n., 2e conj. (*Choèzir*), élire, préférer. *Dieu a* choisi *ce qui est fou selon le monde pour confondre les sages* (Bossuet).—Neutral. *Ces deux étoffes sont si pareilles qu'on a peine à* choisir (Acad.). — *Ind. prés.* Je choisis, tu choisis, il choisit, nous choisissons, vous choisissez, ils choisissent. — *Imp.* Je choisissais, tu choisissais, il choisissait, nous choisissions, vous choisissiez, ils choisissaient. —*Pass. déf.* Je choisis, tu choisis, il choisit, nous choisîmes, vous choisîtes, ils choisirent. —*Pass. ind.* J'ai choisi, etc. — *Pass. ant.* J'eus choisi, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais choisi, etc. —*Futur.* Je choisirai, tu choisiras, il choisira, nous choisirons, vous choisirez, ils choisiront.—*Futur ant.* J'aurai choisi, etc.—*Cond. prés.* Je choisirais, tu choisirais, il choisirait, nous choisirions, vous choisiriez, ils choisiraient. — *Pass.* J'aurais choisi, etc.—*On dit aussi :* J'eusse choisi, etc. — *Impér. prés.* Choisis, choisissons, choisissez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez choisi.—*Subj. prés.* Que je choisisse, que tu choisisses, qu'il choisisse, que nous choisissions, que vous choisissiez, qu'ils choisissent. — *Imp.* Que je choisisse, que tu choisisses, qu'il choisît, que nous choisissions, que vous choisissiez, qu'ils choisissent. — *Pass.* Que j'aie choisi, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse choisi, etc. — *Inf. prés.* Choisir. — *Pass.* Avoir choisi — *Part. prés.* Choisissant (invariable).— *Pass.* Choisi, choisie, choisis, choisies.— *Pass. comp.* Ayant choisi. — Se conjugue avec le pron. pers. *: se choisir.*—Passif : *être choisi.* Le part. régit *par.*

CHÔMER, v. n., 1re conjug. (*Chômé*), ne rien faire, faute d'avoir à travailler. — Manquer de quelque chose. — Laisser reposer. — Fêter, solemniser un jour en cessant de travailler. — *Indicatif présent.* Je chôme, tu chômes, il chôme, nous chômons, vous chômez, ils chôment. — *Imparfait.* Je chômais, tu chômais, il chômait, nous chômions, vous chômiez, ils chômaient. — *Pass. déf.* Je chômai, tu chômas, il chôma, nous chômâmes, vous chômâtes, ils chômèrent. — *Pass. ind.* J'ai chômé, etc. — *Pass. antérieur.* J'eus chômé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais chômé, etc.—*Futur.* Je chômerai, tu chômeras, il chômera, nous chômerons, vous chômerez, ils chômeront. — *Futur ant.* J'aurai chômé, etc.—*Cond. prés* Je chômerais, tu chômerais, il chômerait, nous chômerions, vous chômeriez, ils chômeraient.—*Pass.* J'aurais chômé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse chômé, etc. — *Imp. prés.* Chôme, chômons, chômez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez chômé.—*Subj. prés.* Que je chôme, que tu chômes, qu'il chôme, que nous chômions, que vous chômiez, qu'ils chôment. — *Imparf.* Que je chômasse, que tu chômasses, qu'il chômât, que nous chômassions, que vous chômassiez, qu'ils chômassent. — *Passé.* Que j'aie chômé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse chômé, etc.—*Infin. prés.* Chômer.—*Pass.* Avoir chômé. — *Participe prés.* Chômant (invariable). — *Passé.* Chômé, chômée, chômés, chômées. — *Pass. comp.* Ayant chômé.

CHOPINER, v. n., 1re conj. (*Chopiné*), boire à la chopine, boire souvent. *Chopiner au comptoir. Il s'amuse à chopiner.* — *Ind. prés.* Je chopine, tu chopines, il chopine, nous chopinons, vous chopinez, ils chopinent. — *Imparf.* Je chopinais, tu chopinais, il chopinait, nous chopinions, vous chopiniez, ils chopinaient. — *Pass. déf.* Je chopinai, tu chopinas, il chopina, nous chopinâmes, vous chopinâtes, ils chopinèrent. — *Pass. indéfini.* J'ai chopiné, etc. — *Passé ant.* J'eus chopiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais chopiné, etc. — *Futur.* Je chopinerai, tu chopineras, il chopinera, nous chopinerons, vous chopinerez, ils chopineront. — *Futur ant.* J'aurai chopiné, etc. — *Cond. prés.* Je chopinerais, tu chopinerais, il chopinerait, nous chopinerions, vous chopineriez, ils chopineraient. — *Pass.* J'aurais chopiné, etc. — *On dit aussi*: J'eusse chopiné, etc. — *Imp. prés.* Chopine, chopinons, chopinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez chopiné. — *Subj. prés.* Que je chopine, que tu chopines, qu'il chopine, que nous chopinions, que vous chopiniez, qu'ils chopinent. — *Imparf.* Que je chopinasse, que tu chopinasses, qu'il chopinât, que nous chopinassions, que vous chopinassiez, qu'ils chopinassent. — *Passé.* Que j'aie chopiné, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse chopiné, etc. — *Infin. prés.* Chopiner. — *Passé* Avoir chopiné. — *Part. prés.* Chopinant (inv.). — *Passé.* Chopiné (inv.). —*Passé comp.* Ayant chopiné.

CHOPPER, v. n., 1re conj. (*Chopé*), fai-

re un faux pas en se heurtant le pied. *Chopper contre une pierre.* — Au figuré, il signifie faire une faute grossière. *La fausseté* choppe *souvent* (Boiste). — *Ind. prés.* Je choppe, tu choppes, il choppe, nous choppons, vous choppez, ils choppent. — *Imp.* Je choppais, tu choppais, il choppait, nous choppions, vous choppiez, ils choppaient. — *Passé déf.* Je choppai, tu choppas, il choppa, nous choppâmes, vous choppâtes, ils choppèrent. — *Passé ind.* J'ai choppé, etc. — *Passé ant.* J'eus choppé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais choppé, etc. — *Futur.* Je chopperai, tu chopperas, il choppera, nous chopperons, vous chopperez, ils chopperont. — *Futur antér.* J'aurai choppé, etc. — *Cond. prés.* Je chopperais, tu chopperais, il chopperait, nous chopperions, vous chopperiez, ils chopperaient. — *Passé.* J'aurais choppé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse choppé, etc. — *Impér.* Choppe, choppons, choppez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez choppé. — *Subj. prés.* Que je choppe, que tu choppes, qu'il choppe, que nous choppions, que vous choppiez, qu'ils choppent. — *Imp.* Que je choppasse, que tu choppasses, qu'il choppât, que nous choppassions, que vous choppassiez, qu'ils choppassent. — *Passé* Que j'aie choppé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse choppé, etc. — *Inf. prés.* Chopper. — *Passé.* Avoir choppé. — *Part. prés.* choppant (inv.). — *Passé.* Choppé. — *Passé comp.* Ayant choppé.

CHOQUER, v. a., 1[re] conj. (*Choké*). — donner un choc, heurter. *Si ce grand vaisseau vient à* choquer *cette barque, il l'a brisera* (Académie). Choquer *les verres à table l'un contre l'autre* (id.). — En venir aux mains. *Quand les deux armés se* choquèrent (Academ.). — Offenser. *Dût ma muse par là* choquer *tout l'univers* (Boileau). — Fig., déplaire. *Cette façon de parler me* choque (Acad.). — Etre contraire à. *Cela* choque *le bon sens, la bienséance, l'honneur* (Académie). — *Indicatif présent.* Je choque, tu choques, il choque, nous choquons, vous choquez, ils choquent. — *Imp.* Je choquais, tu choquais, il choquait, nous choquions, vous choquiez, ils choquaient. — *Pass. déf.* Je choquai, tu choquas, il choqua, nous choquâmes, vous choquâtes, ils choquèrent. — *Pass. ind.* J'ai choqué, etc. — *Pass. ant.* J'eus choqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais choqué, etc. — *Futur.* Je choquerai, tu choqueras, il choquera, nous choquerons, vous choquerez, ils choqueront. — *Futur antérieur.* J'aurai choqué, etc. — *Cond. prés.* Je choquerais, tu choquerais, il choquerait, nous choquerions, vous choqueriez, ils choqueraient. — *Passé* J'aurais choqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse choqué, etc. — *Impér prés.* Choque, choquons, choquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez choqué. — *Subj. prés.* Que je choque, que tu choques, qu'il choque, que nous choquions, que vous choquiez, qu'ils choquent. — *Imparf.* Que je choquasse, que tu choquasses, qu'il choquât, que nous choquassions, que vous choquassiez, qu'ils choquassent. — *Passé.* Que j'aie choqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse choqué, etc. — *Inf. prés.* Choquer. — *Passé.* Avoir choqué. — *Part. prés.* choquant (inv.). *Homme choquant, mine choquante* — *Passé.* Choqué, choquée, choqués, choquées. — *Pass. comp.* Ayant choqué. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se choquer.* — Passif : *être choqué.* Le participe régit *de* avec un nom de chose. *Etre choqué d'une chose.* Il régit *par* avec une nom de personne. *Etre choqué par* quelqu'un.

CHOYER, v. a. 1[re] conjug. (*Choêié*), ménager, garder avec grand soin. *Cette mère* choie *bien ses enfants* (Laveaux). — Choyer quelqu'un, faire tout ce que l'on peut pour lui être agréable. Fam. L'*y* grec se change en *i* simple dans les temps où il est suivi d'un *e* muet. — *Ind. prés.* Je choie, tu choies, il choie, nous choyons, vous choyez, ils choient. — *Imparf.* Je choyais, tu choyais, il choyait, nous choyions, vous choyiez, ils choyaient. — *Pass. déf.* Je choyai, tu choyas, il choya, nous choyâmes, vous choyâtes, ils choyèrent. — *Pass. indéf.* J'ai choyé, etc. — *Passé ant.* J'eus choyé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais choyé, etc. — *Futur.* Je choierai, tu choieras, il choiera, nous choierons, vous choierez, ils choieront. — *Futur ant.* J'aurai choyé, etc. — *Cond. prés.* Je choierais, tu choierais, il choierait, nous choierions, vous choieriez, ils choieraient. — *Passé.* J'aurais choyé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse choyé, etc. — *Impér. prés.* Choie, choyons, choyez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez choyé. — *Subj. prés.* Que je choie, que tu choies, qu'il choie, que nous choyions, que vous choyiez, qu'ils choient. — *Imparf.* Que je choyasse, que tu choyasses, qu'il choyât, que nous choyassions, que vous choyassiez, qu'ils choyassent. — *Passé.* Que j'aie choyé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse choyé, etc. — *Inf.*

prés. Choyer. — *Pass.* Avoir choyé. — *Part. prés.* choyant (inv.). — *Passé.* Choyé, choyée, choyés, choyées. — *Passé comp.* Ayant choyé. —Se conjugue avec le pron. pers. : *se choyer* (Omiss. de l'Acad.). — *Il ne se choie pas assez*, il n'a pas assez d'attention à ce qui regarde sa santé ou les aises de la vie. — Passif : *être choyé*. Le participe régit *par*.

CHUCHOTER, v. n., 1re conj. (*Chuchoté*). —*Ind. prés.* Je chuchote, tu chuchotes, il chuchote, nous chuchotons, vous chuchotez, ils chuchotent. — *Imparf.* Je chuchotais, tu chuchotais, il chuchotait, nous chuchotions, vous chuchotiez, ils chuchotaient. — *Pass. déf.* Je chuchotai, tu chuchotas, il chuchota, nous chuchotâmes, vous chuchotâtes, ils chuchotèrent. — *Pass. ind.* J'ai chuchoté, etc. — *Pass. ant.* J'eus chuchoté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais chuchoté, etc. — *Futur.* Je chuchoterai, tu chuchoteras, il chuchotera, nous chuchoterons, vous chuchoterez, ils chuchoteront. — *Futur ant.* J'aurai chuchoté, etc. — *Cond. prés.* Je chuchoterais, tu chuchoterais, il chuchoterait, nous chuchoterions, vous chuchoteriez, ils chuchoteraient. — *Pass.* J'aurais chuchoté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse chuchoté, etc.— *Impér. prés.* Chuchote, chuchotons, chuchotez. —*Pass.* Aie, ayons, ayez chuchoté. — *Subj. prés.* Que je chuchote, que tu chuchotes, qu'il chuchote, que nous chuchotions, que vous chuchotiez, qu'ils chuchotent. — *Imparf* Que je chuchotasse, que tu chuchotasses, qu'il chuchotât, que nous chuchotassions, que vous chuchotassiez, qu'ils chuchotassent. — *Pass.* Que j'aie chuchoté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse chuchoté, etc. — *Infin. prés.* chuchoter. — *Passé.* Avoir chuchoté. — *Part. prés.* chuchotant (inv.). — *Pass.* Chuchoté (invariable). — — *Pass. comp.* Ayant chuchoté.

CICATRISER, v. a., 1re conjug. (*Cikatrizé*), faire des cicatrices. *La petite vérole lui a* cicatrisé *le visage* (Acad.).

Son front *cicatrisé* rend son air furieux.
(BOILEAU.)

Au fig., fermer une plaie. *La religion* cicatrise *les plaies du cœur* (Boiste).— *Ind. prés* Je cicatrise, tu cicatrises, il cicatrise, nous cicatrisons, vous cicatrisez, ils cicatrisent.—*Imparf.* Je cicatrisais, tu cicatrisais, il cicatrisait, nous cicatrisions, vous cicatrisiez, ils cicrtrisaient. — *Passé. déf.* Je cicatrisai, tu cicatrisas, il cicatrisa, nous cicatrisâmes, vous cicatrisâtes, ils cicatrisèrent. — *Passé ind.* J'ai cicatrisé, etc. — *Passé ant.* J'eus cicatrisé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais cicatrisé, etc — *Futur.* Je cicatriserai, tu cicatriseras, il cicatrisera, nous cicatriserons, vous cicatriserez, ils cicatriseront. — *Futur ant.* J'aurai cicatrisé, etc. — *Cond. prés* Je cicatriserais, tu cicatriserais, il cicatriserait, nous cicatriserions, vous cicatriseriez, ils cicatriseraient.—*Passé.* J'aurais cicatrisé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse cicatrisé, etc. — *Impér. prés.* Cicatrise, cicatrisons, cicatrisez. — *Passé.*—Aie, ayons, ayez cicatrisé.—*Subj. prés.* Que je cicatrise, que tu cicatrises, qu'il cicatrise, que nous cicatrisions, que vous cicatrisiez, qu'ils cicatrisent.—*Imp.* Que je cicatrisasse, que tu cicatrisasses, qu'il cicatrisât, que nous cicatrisassions, que vous cicatrisassiez, qu'ils cicatrisassent. — *Passé.* Que j'aie cicatrisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cicatrisé, etc. — *Infinitif prés.* cicatriser. — *Passé.* Avoir cicatrisé. — *Part. prés.* Cicatrisant, cicatrisante. *Remède cicatrisant, liqueur cicatrisante.*— *Passé.* Cicatrisé, cicatrisée, cicatrisés, cicatrisées.—*Passé comp.* Ayant cicatrisé.— Se conjugue avec le pron. pers. : *se cicatriser,* en parlant d'une plaie, se fermer. *Sa plaie commence à* se cicatriser. —Passif : *être cicatrisé.*—Le participe régit *par.*

CILLER, v. a. 1re conj. (*Ciié*), fermer les yeux, les paupières, et les rouvrir dans le moment. *Il ne fait que* ciller *les yeux, les paupières.* — V. n. *On lui a tiré un coup de pistolet aux oreilles, et il n'a pas seulement* cillé (Acad.). *Personne n'ose* ciller *devant lui*, c'est-à dire n'ose remuer. — *Ind. prés.* Je cille, tu cilles, il cille, nous cillons, vous cillez, ils cillent. — *Imparf.* Je cillais, tu cillais, il cillait, nous cillions, vous cilliez, ils cillaient. — *Passé déf.* Je cillai, tu cillas, il cilla, nous cillâmes, vous cillâtes, ils cillèrent.—*Passé indéf.* J'ai cillé, etc. — *Passé ant.* J'eus cillé, etc.—*Plus que-parf.* J'avais cillé, etc. — *Futur.* Je cillerai, tu cilleras, il cillera, nous cillerons, vous cillerez, ils cilleront. — *Futur ant.* J'aurai cillé, etc. — *Cond. prés.* Je cillerais, tu cillerais, il cillerait, nous cillerions, vous cilleriez, ils cilleraient. — *Passé.* J'aurais cillé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse cillé, etc.—*Impér. prés.* Cille, cillons, cillez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez cillé.—*Subj. prés.* Que je cille, que tu cilles, qu'il cille, que nous cillions, que vous

cilliez, qu'ils cillent.—*Imparf.* Que je cillasse, que tu cillasses, qu'il cillât, que nous cillassions, que vous cillassiez, qu'ils cillassent.— *Passé.* Que j'aie cillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cillé, etc. — *Inf. prés.* Ciller. — *Passé.* Avoir cillé. — *Part. prés.* Cillant (invariable). — *Passé.* Cillé (invariable) — *Passé composé.* Ayant cillé. — Se conjugue avec le pronom personn. : *se ciller.* Il se dit des chevaux quand ils commencent à avoir quelques poils blancs de vieillesse aux paupières, au-dessus des yeux.

CIMENTER, v. a., 1re conj. *(Cimanté)*, joindre, lier, faire tenir, adhérer ensemble avec du ciment. *Cimenter un bassin de fontaine. Cimenter du pavé.* — Au figuré, confirmer, consolider, affermir. *Cimenter la paix par des alliances. Les martyrs ont* cimenté *la foi par leur sang. Cimenter une amitié. Des bienfaits réciproques* cimentent *l'amitié* (Boiste). *Louis XVI a* cimenté *de son sang la monarchie constitutionnelle* (Boiste). *Le temps sape l'amour et* cimente *l'amitié* (Sanial Dubay).

Qui du bonheur public ait *cimenté* sa gloire.
BOILEAU.

De son sang en tout bien *cimenter* les autels.
Id.

Que vers le Labrador et sur le bord des eaux,
Le castor, architecte aussi prudent qu'habile,
Cimente cette digue et se forme un asile.
Lemière.

— *Ind. prés.* Je cimente, tu cimentes, il cimente, nous cimentons, vous cimentez, ils cimentent. — *Imp.* Je cimentais, tu cimentais, il cimentait, nous cimentions, vous cimentiez, ils cimentaient.— *Passé déf.* Je cimentai, tu cimentas, il cimenta, nous cimentâmes, vous cimentâtes, ils cimentèrent. — *Passé indéf.* J'ai cimenté, etc. — *Passé antér.* J'eus cimenté, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais cimenté, etc. — *Futur.* Je cimenterai, tu cimenteras, il cimentera, nous cimenterons, vous cimenterez, ils cimenteront. — *Futur ant.* J'aurai cimenté, etc.—*Condit. prés.* Je cimenterais, tu cimenterais, il cimenterait, nous cimenterions, vous cimenteriez, ils cimenteraient. — *Passé.* J'aurais cimenté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse cimenté, etc. — *Impér. prés.* Cimente, cimentons, cimentez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez cimenté. — *Subj. prés.* Que je cimente, que tu cimentes, qu'il cimente, que nous cimentions, que vous cimentiez, qu'ils cimentent.— *Imparf.* Que je cimentasse, que tu cimentasses, qu'il cimentât, que nous cimentassions, que vous cimentassiez, qu'ils cimentassent.—*Passé.* Que j'aie cimenté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cimenté, etc. — *Infinitif prés.* Cimenter.—*Passé.* Avoir cimenté.—*Participe prés.* Cimentant (inv.).— *Passé.* Cimenté, cimentée, cimentés, cimentées. — *Pass. comp.* Ayant cimenté.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se cimenter.*— Passif : *être cimenté.* Le participe passé est suivi de la préposition *de* ou de la préposition *par. Cette opulence* cimentée *du sang du peuple* (Massillon).

CINGLER, v. n., et a. 1re conjug. *(Cein-guelé)*, t. de mar., voguer à pleines voiles. *Cingler en haute mer. Ils voguent, ils* cinglent dans une mer où les autres échouent et se brisent (La Bruyère).—V. a., frapper avec quelque chose de délié et de pliant. *Cingler le visage d'un coup de fouet, d'une houssine.*—On dit d'un vent froid et perçant, qu'*il cingle le visage*, ou simplement qu'*il cingle.* On le dit aussi dans le même sens de la grêle, de la neige, de la pluie.— En t. d'architec., tracer des lignes avec un cordeau tendu, et qu'on a blanchi ou noirci auparavant ; prendre avec un cordeau le contour d'une voûte, le développement des marches d'un escalier, etc. — *Ind. prés.* Je cingle, tu cingles, il cingle, nous cinglons, vous cinglez, ils cinglent. — *Imp.* Je cinglais, tu cinglais, il cinglait, nous cinglions, vous cingliez, ils cinglaient.— *Passé déf.* Je cinglai, tu cinglas, il cingla, nous cinglâmes, vous cinglâtes, ils cinglèrent.—*Passé ind.* J'ai cinglé, etc. — *Passé antér.* J'eus cinglé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cinglé, etc. — *Futur.* Je cinglerai, tu cingleras, il cinglera, nous cinglerons, vous cinglerez, ils cingleront.—*Futur ant.* J'aurai cinglé, etc. —*Cond. prés.* Je cinglerais, tu cinglerais, il cinglerait, nous cinglerions, vous cingleriez, ils cingleraient.—*Passé.* J'aurais cinglé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse cinglé, etc. —*Impér. prés.* Cingle, cinglons, cinglez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez cinglé. — *Subj. prés.* Que je cingle, que tu cingles, qu'il cingle, que nous cinglions, que vous cingliez, qu'ils cinglent.—*Imparf.* Que je cinglasse, que tu cinglasses, qu'il cinglât, que nous cinglassions, que vous cinglassiez, qu'ils cinglassent. — *Passé.* Que j'aie cinglé, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse cinglé, etc.— *Inf. prés.* Cingler. — *Passé.* Avoir cinglé. — *Part. prés.* Cinglant (inv.). — *Passé.* Cinglé, cinglée, cinglés, cinglées. — *Passé.*

comp. Ayant cinglé.—Se conjugue avec le pron. pers. : *se cingler.*—Passif : *être cinglé.* Le part. régit *par.*

CINTRER, v. a. 1re conj. (*Ceintré*), faire un cintre, bâtir un cintre : *Cintrer une porte.* — En termes de marine, *cintrer un vaisseau*, l'entourer de plusieurs tours de câbles ou grelines, afin de le lier lorsqu'on craint qu'il ne s'entrouve. *On cintre un bâtiment*, lorsque des bordages ou des écarts ont largué en passant par dessous la carène. — En termes de charpent., établir la charpente sur laquelle on doit bâtir une voûte. — *Indicatif prés.* Je cintre, tu cintres, il cintre, nous cintrons, vous cintrez, ils cintrent.—*Imparf.* Je cintrais, tu cintrais, il cintrait, nous cintrions, vous cintriez, ils cintraient. — *Passé. défini.* Je cintrai, tu cintras, il cintra, nous cintrâmes, vous cintrâtes, ils cintrèrent.—*Passé indéfini.* J'ai cintré, etc.—*Passé ant.* J'eus cintré, etc. — *Plus-que-parf* J'avais cintré, etc. — *Futur.* Je cintrerai, tu cintreras, il cintrera, nous cintrerons, vous cintrerez, ils cintreront.—*Futur. ant.* J'aurai cintré, etc.—*Cond. prés.* Je cintrerais, tu cintrerais, il cintrerait, nous cintrerions, vous cintreriez, ils cintreraient.—*Passé.* J'aurais cintré, etc.— *On dit aussi :* J'eusse cintré, etc. — *Impér. prés.* Cintre, cintrons, cintrez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez cintré. — *Subj. pres.* Que je cintre, que tu cintres, qu'il cintre, que nous cintrions, que vous cintriez, qu'ils cintrent. — *Imparf.* Que je cintrasse, que tu cintrasses, qu'il cintrât, que nous cintrassions, que vous cintrassiez, qu'ils cintrassent.— *Passé.* Que j'aie cintré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cintré, etc.—*Infin. prés.* Cintrer.—*Passé,* Avoir cintré.—*Part. prés.* Cintrant (inv.). —*Passé.* Cintré, cintrée, cintrés, cintrées. — *Passé comp.* Ayant cintré. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se cintrer.* — Passif : *être cintré.* Le part. régit *par.*

CIRCONCIRE, v. a. et irrég., 4e conjug. (*Cirkoncire*), couper la peau du prépuce. *On* circoncit *les enfants mâles chez les juifs et chez les mahométans* (Laveaux). *On dit que Pythagore, voyageant chez les Egyptiens, fut obligé de se faire* circoncire *pour être admis à leurs mystères* (Voltaire). — *Ind. prés.* Je circoncis, tu circoncis, il circoncit, circoncisons, vous circoncisez, ils circoncisent.—*Imparf.* Je circoncisais, tu circoncisais, il circoncisait, nous circoncisions, vous circoncisiez, ils circoncisaient.—*Passé déf.* Je circoncis, tu circoncis, il circonscit, nous circoncîmes, vous circoncîtes, ils circoncirent. — *Passé ind.* J'ai circonci, etc. — *Passé ant.* J'eus circonci, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais circonci, etc.—*Futur.* Je circoncirai, tu circonciras, il circoncira, nous circoncirons, vous circoncirez, ils circonciront.—*Futur ant.* J'aurai circonci, etc.—*Cond. prés.* Je circoncirais, tu circoncirais, il circoncirait, nous circoncirions, vous circonciriez, ils circonciraient.— *Passé.* J'aurais circonci, etc. — *On dit aussi :* J'eusse circonci, etc. —*Impér. prés.* Circoncis, circoncisons, circoncisez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez circonci. — *Subj. prés.* Que je circoncise, que tu circoncises, qu'il circoncise, que nous circoncisions, que vous circoncisiez, qu'ils circoncisent.— *Imparf.* Que je circoncise, que tu circoncises, qu'il circoncît, que nous circoncisions, que vous circoncisiez, qu'ils circoncisent. — *Passé.* Que j'aie circonci, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse circonci, etc. — *Inf. prés.* Circoncire. — *Passé.* Avoir circonci. — *Part. prés.* Circoncisant (inv.). — *Passé.* Circonci, circoncie, circoncis, circoncies.—*Passé comp.* Ayant circonci.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se circoncire.* — Passif : *être circonci. La postérité d'Abraham ne fut* circoncise *que du temps de Josué* (Voltaire). Le part. régit *par.*

CIRCONSCRIRE, v. a., et irr. 4me conj. (*Circonskrire*), donner des limites, mettre des bornes autour, tracer dans un cercle une figure qui le touche. *Circonscrire ses idées, ses vues. On ne doit pas représenter la divinité sous une forme humaine, on ne doit pas* circonscrire *sa présence dans l'enceinte d'un édifice* (J. J. Barthélemy), —*Ind. prés.* Je circonscris, tu circonscris, il circonscrit, nous circonscrivons, vous circonscrivez, ils circonscrivent. — *Imp.* Je circonscrivais, tu circonscrivais, il circonscrivait, nous circonscrivions, vous circonscriviez, ils circonscrivaient. — *Passé déf.* Je circonscrivis, tu circonscrivis, il circonscrivit, nous circonscrivîmes, vous circonscrivîtes, ils circonscrivirent. — *Passé ind.* J'ai circonscri, etc. — *Pass. ant.* J'eus circonscri, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais circonscri, etc. *Futur.* Je circonscrirai, tu circonscriras, il circonscrira, nous circonscrirons, vous circonscrirez, ils circonscriront. — *Futur ant.* J'aurai circonscri, etc. — *Cond. prés.* Je circonscrirais, tu circonscrirais, il circonscrirait, nous circonscririons, vous circonscririez, ils

circonscriraient. —*Pass.* J'aurais circonscri, etc. — *On dit aussi* : J'eusse circonscri, etc. — *Impér. prés.* Circonscris, circonscrivons, circonscrivez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez circonscri. — *Subj. prés.* Que je circonscrive, que tu circonscrives qu'il circonscrive, que nous circonscrivions, que vous circonscriviez, qu'ils circonscrivent. — *Imp.* Que je circonscrivisse, que tu circonscrivisses, qu'il circonscrivît, que nous circonscrivissions, que vous circonscrivissiez, qu'ils circonscrivissent. — *Pass.* Que j'aie circonscri, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse circonscri, etc. — *Inf. prés.* Circonscrire. — *Pass.* Avoir circonscri. — *Part. prés.* Circonscrivant (inv.). — — *Pass.* Circonscri, circonscrie, circonscris, circonscries. — *Pass. comp.* Ayant circonscri. — Se conjugue vec le pronom personnel : *Se circonscrire.* — Passif : *Etre circonscri. Dieu ne peut être circonscri.* Le parcipe régit *par.*

CIRCONSTANCIER, v. a. 1re conjug. (*Cirkoncetancié*), dire, marquer les circonstances. *Il circonstancie un fait, un rapport, une affaire. Un fait bien circonstancié. Relation bien circonstanciée. Circonstancier à confesse les défauts d'autrui* (La Bruyère). *Il particularise et circonstancie toutes choses* (Bossuet). — *Ind. prés.* Je circonstancie, tu circonstancies, il circonstancie, nous circonstancions, vous circonstanciez, ils circonstancient. — *Imp.* Je circonstanciais, tu circonstanciais, il circonstanciait, nous circonstanciions, vous circonstanciiez, ils circonstanciaient. — *Passé déf.* Je circonstanciai, tu circonstancias, il circonstancia, nous circonstanciâmes, vous circonstanciâtes, ils circonstancièrent. — *Passé indéf.* J'ai circonstancié, etc. — *Passé ant.* J'eus circonstancié, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais circonstancié, etc. — *Futur* Je circonstancierai, tu circonstancieras, il circonstanciera, nous circonstancierons, vous circonstancierez, ils circonstancieront. — *Futur ant.* J'aurai circonstancié, etc. — *Cond. prés.* Je circonstancierais, tu circonstancierais, il circonstancierait, nous circonstancierions, vous circonstancieriez, ils circonstancieraient. — *Passé.* J'aurais circonstancié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse circonstancié, etc. — *Impér. prés.* Circonstancie, circonstancions, circonstanciez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez circonstancié. — *Subj. prés.* Que je circonstancie, que tu circonstancies, qu'il circonstancie, que nous circonstanciions que vous circonstanciiez, qu'ils circonstancient. — *Imp.* Que je circonstanciasse, que tu circonstanciasses, qu'il circonstanciât, que nous circonstanciassions, que vous circonstanciassiez, qu'ils circonstanciassent. — *Passé.* Que j'aie circonstancié, etc. — — *Plus-que-parf.* Que j'eusse circonstancié, etc. — *Inf. prés.* Circonstancier. — *Passé.* Avoir circonstancié. — *Part. prés.* Circonstanciant (inv.). — *Passé.* circonstancié, circonstanciée, circonstanciés, circonstanciées. — *Passé comp.* Ayant circonstancié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se circonstancier.* — Passif : *être circonstancié.* — Le participe régit *par.*

CIRCONVENIR, v. a. et irrég. 2me conj. (*Cirkonvenir*), tromper artificieusement quelqu'un par des circuits, par des détours, le surprendre, l'abuser ; *circonvenir un juge.* — Entourer, accabler : *Je n'ai pas un moment, je* suis circonvenu *d'affaires, d'ouvriers, d'embarras et de maladies* (Volt.) — *Indic. prés* Je circonviens, tu circonviens, il circonvient, nous circonvenons, vous circonvenez, ils circonviennent. — *Imp.* Je circonvenais, tu circonvenais, il circonvenait, nous circonvenions, vous circonveniez, ils circonvenaient. — *Passé déf.* Je circonvins, tu circonvins, il circonvint, nous circonvînmes, vous circonvîntes, ils circonvinrent. — *Passé ind.* J'ai circonvenu, etc. — *Passé ant.* J'eus circonvenu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais circonvenu, etc. — *Futur.* Je circonviendrai, tu circonviendras, il circonviendra, nous circonviendrons, vous circonviendrez, ils circonviendront. — *Futur ant.* J'aurai circonvenu, etc. — *Cond. prés.* Je circonviendrais, tu circonviendrais, il circonviendrait, nous circonviendrions, vous circonviendriez, ils circonviendraient. — *Passé.* J'aurais circonvenu, etc. — *On dit aussi* : J'eusse circonvenu, etc. — *Impér. prés.* Circonviens, circonvenons, circonvenez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez circonvenu. — *Subj. prés.* Que je circonvienne, que tu circonviennes, qu'il circonvienne, que nous circonvenions, que vous circonveniez, qu'ils circonviennent. — *Imp.* Que je circonvinsse, que tu circonvinsses, qu'il circonvînt, que nous circonvinssions, que vous circonvinssiez, qu'ils circonvinssent. — *Passé.* Que j'aie circonvenu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse circonvenu, etc. — *Infin. prés.* Circonvenir. — *Passé.* Avoir circonvenu. — *Part. prés.* Circonvenant (inv.). — *Passé.*

Circonvenu, circonvenue, circonvenus, circonvenues. — *Passé composé.* Ayant circonvenu. — Se conjugue pronom pers., *se circonvenir.* — Passif : *Etre circonvenu.* Le participe régit *par.*

CIRCULER, v. n., 1re conj. (*Cirkulé*), se mouvoir circulairement. *Les planètes* circulent *autour du soleil* (Laveaux). Il se dit particulièrement du sang : *Le sang circule dans les veines.* On dit figurément que *l'argent circule,* pour dire que l'argent roule, qu'il a son cours dans le commerce : *Faire circuler l'argent. On ne saurait trop y prendre garde ; il* circule *dans le monde une quantité de pièces fausses sous le coin de l'honneur* (Sanial Dubay). *Il semble que la vérité soit une fausse monnaie, et que l'erreur* ait *seule le droit de* circuler (Id.). *La calomnie est comme le poison qui devient mortel quand il* circule (Beauchêne). *L'argent qui provient de l'impôt, ne commence à* circuler *que lorsque le souverain l'échange contre des productions et des travaux* (Condillac). *Les richesses auparavant resserrées par la défiance,* circulèrent *avec profusion.* (Voltaire.) — Aller à travers les rues, çà et là, où l'on a besoin de se transporter ; *Les voitures circulent.* — Se répandre, s'ébruiter : *Telle nouvelle* circule *depuis ce matin. Faire circuler un fait, une anecdote.* — *Ind. prés.* Je circule, tu circules, il circule, nous circulons, vous circulez, ils circulent. — *Imp.* Je circulais, tu circulais, il circulait, nous circulions, vous circuliez, ils circulaient. — *Passé déf.* Je circulai, tu circulas, il circula, nous circulâmes, vous circulâtes, ils circulèrent. — *Passé ind.* J'ai circulé, etc. — *Passé ant.* J'eus circulé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais circulé, etc. — *Futur.* Je circulerai, tu circuleras, il circulera, nous circulerons, vous circulerez, ils circuleront. — *Futur ant.* J'aurai circulé, etc. — *Cond. prés.* Je circulerais, tu circulerais, il circulerait, nous circulerions, vous circuleriez, ils circuleraient. — *Passé.* J'aurais circulé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse circulé, etc. — *Imp. prés.* Circule, circulons, circulez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez circulé. — *Subj. prés.* Que je circule, que tu circules, qu'il circule, que nous circulions, que vous circuliez, qu'ils circulent. — *Imparf.* Que je circulasse, que tu circulasses, qu'il circulât, que nous circulassions, que vous circulassiez, qu'ils circulassent. — *Passé.* Que j'aie circulé, etc. — *Plus-que parf.* Que j'eusse circulé, etc. — *Inf. prés.* Circuler. — *Passé.* Avoir circulé. — *Part. prés.* circulant. Le participe présent est invariable : *Toutes ces petites routes étaient bordées et traversées d'une eau limpide et claire, tantôt* circulant *parmi l'herbe et les fleurs, en filets presque imperceptibles, tantôt en plus grands ruisseaux, courant sur un gravier pur* (J. J. Rousseau). — Cependant on dit *des billets circulants, des espèces circulantes.* — *Passé.* Circulé, (inv.). *Les écus ont* circulé *longtemps.* — *Passé comp.* Ayant circulé.

CIRER, v. a. 1re conj. (*Ciré*), enduire de cire, d'huile, appliquer le cirage. *Cirer un parquet, un meuble, des bottes,* etc. — *Ind. prés.* Je cire, tu cires, il cire, nous cirons, vous cirez, ils cirent. — *Imparf.* Je cirais, tu cirais, il cirait, nous cirions, vous ciriez, ils ciraient. — *Pass. déf.* Je cirai, tu ciras, il cira, nous cirâmes, vous cirâtes, ils cirèrent. — *Pass. ind.* J'ai ciré, etc. — *Pass. ant.* J'eus ciré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ciré, etc. — *Futur* Je cirerai, tu cireras, il cirera, nous cirerons, vous cirerez, ils cireront. — *Futur ant.* J'aurai ciré, etc. — *Cond. prés.* Je cirerais, tu cirerais, il cirerait, nous cirerions, vous cireriez, ils cireraient. — *Passé.* J'aurais ciré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ciré, etc. — *Impér. prés.* Cire, cirons, cirez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ciré. — *Subj. prés.* Que je cire, que tu cires, qu'il cire, que nous cirions, que vous ciriez, qu'ils cirent. — *Imparf.* Que je cirasse, que tu cirasses, qu'il cirât, que nous cirassions, que vous cirassiez, qu'ils cirassent. — *Passé.* Que j'aie ciré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ciré, etc. — *Inf. prés.* Cirer. — *Passé.* Avoir ciré. — *Part. prés.* cirant (inv.). — *Passé.* Ciré, cirée, cirés, cirées. — *Passé comp.* Ayant ciré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se cirer.* — Passif : *être ciré.* — Le participe régit *par.*

CISAILLER, v. a. 1re conjug. (*Cizâ-ié*), couper avec des cisailles, morceler. Il se dit particulièrement, en termes de monnaie, des pièces fausses ou légères. — *Indic. prés.* Je cisaille, tu cisailles, il cisaille, nous cisaillons, vous cisaillez, ils cisaillent. — *Imparf.* Je cisaillais, tu cisaillais, il cisaillait, nous cisaillions, vous cisailliez, ils cisaillaient. — *Pass. déf.* Je cisaillai, tu cisaillas, il cisailla, nous cisaillâmes, vous cisaillâtes, ils cisaillèrent. — *Pass. ind.* J'ai cisaillé, etc. — *Pass. ant.* J'eus cisaillé,

etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cisaillé, etc. — *Futur.* Je cisaillerai, tu cisailleras, il cisaillera, nous cisaillerons, vous cisaillerez, ils cisailleront. — *Futur pass.* J'aurai cisaillé, etc. — *Conditionnel présent.* je cisaillerais, tu cisaillerais, il cisaillerait, nous cisaillerions, vous cisailleriez, ils cisailleraient. — *passé.* J'aurais cisaillé, etc. — *Impér. pres.* Cisaille, cisaillons, cisaillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez cisaillé.—*Subj. prés.* Que je cisaille, que tu cisailles, qu'il cisaille, que nous cisaillions, que vous cisailliez, qu'ils cisaillent. —*Imp.* Que je cisaillasse, que tu cisaillasses, qu'il cisaillât, que nous cisaillassions, que vous cisaillassiez, qu'ils cisaillassent.—*Passé.* Que j'aie cisaillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cisaillé, etc. — *Inf. prés.* Cisailler. — *Passé.* Avoir cisaillé. — *Part. prés.* Cisaillant (inv.). — *Passé.* Cisaillé, cisaillée, cisaillés, cisaillées. — *Passé comp.* Ayant cisaillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se cisailler.* — Passif : *être cisaillé.* — Le participe régit *par.*

CISELER, v. a., 1re conj. (*Cizelé*), travailler le métal pour y faire des ornements et des figures avec le marteau et le ciselet. — Repasser au ciseau les pièces moulées imparfaitement. — *Ciseler une étoffe,* y faire des ornements, ou simplement en rabattre le poil avec un fer chaud. On double la lettre *l* dans les temps où elle est suivie d'un *e* muet. — *Indicatif présent.* Je ciselle, tu ciselles, il ciselle, nous ciselons, vous ciselez, ils cisellent. — *Imp.* Je ciselais, tu ciselais, il ciselait, nous ciselions, vous ciseliez, ils ciselaient. — — *Pass. déf.* Je ciselai, tu ciselas, il cisela, nous ciselâmes, vous ciselâtes, ils ciselèrent.— *Pass.ind.* J'ai ciselé, etc. — *Pass. ant.* J'eus ciselé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais ciselé, etc. — *Futur.* Je ciselerai, tu ciselleras, il cisellera, nous ciselerons, vous cisellerez, ils ciselleront. — *Fut. ant.* J'aurai ciselé, etc. — *Cond. prés.* Je cisellerais, tu cisellerais, il cisellerait, nous cisellerions, vous ciselleriez, ils ciselleraient. —*Pass.* J'aurais ciselé, etc.—*On dit aussi*: J'eusse ciselé, etc.— *Impér. prés.* Ciselle, ciselons, ciselez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez ciselé.— *Subj. prés.* Que je ciselle, que tu ciselles, qu'il ciselle, que nous ciselions, que vous ciseliez, qu'ils cisellent. — *Imp.* Que je ciselasse, que tu ciselasses, qu'il ciselât, que nous ciselassions, que vous ciselassiez, qu'ils ciselassent. — *Pass.* Que j'aie ciselé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse ciselé, etc. — *Inf. prés.* Ciseler, — *Pass.* Avoir ciselé. — *Part. prés.* Ciselant (inv.).—*Pass.* Ciselé, ciselée, ciselés, ciselées. — *Pass. comp.* Ayant ciselé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se ciseler.*— Passif : *être ciselé.* — Le partic. régit *par.*

CITER, v. a., 1re conj. (*Cité*), ajourner, appeler pour comparaître devant un magistrat, un tribunal, comme témoin ou prévenu : *Citer quelqu'un par devant le juge. Citer en jugement. On le cita au concile.* — Alléguer : *Citer un passage. Citer la loi. Citer juste. Citer les auteurs anciens.* On dit aussi : *Citer son auteur,* pour dire nommer celui de qui on tient une nouvelle ou quelque chose de semblable. *Profiter de l'avis, sans* citer *personne. On vous* cite *dans les villes et dans les provinces les plus éloignées pour encourager les faibles* (Massillon). *Ce roi dont je vous ai* cité *l'exemple* (id.).

Monstre dont à regret je *cite* ici le nom.
Racine.

— *Indicatif prés.* Je cite, tu cites, il cite, nous citons, vous citez, ils citent. — *Imparf.* Je citais, tu citais, il citait, nous citions, vous citiez, ils citaient. — *Passé déf.* Je citai, tu citas, il cita, nous citâmes, vous citâtes, ils citèrent. — *Passé indéf.* J'ai cité, etc.— *Passé ant.* J'eus cité, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais cité, etc. — *Futur.* Je citerai, tu citeras, il citera, nous citerons, vous citerez, ils citeront. *Futur ant.* J'aurai cité, etc.— *Cond. prés.* Je citerais, tu citerais, il citerait, nous citerions, vous citeriez, ils citeraient. — *Passé.* J'aurais cité, etc. — *On dit aussi* : J'eusse cité, etc.—*Impératif présent.* Cite, citons, citez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez cité. — *Subjonctif prés.* Que je cite, que tu cites, qu'il cite, que nous citions, que vous citiez, qu'ils citent.—*Imp.* Que je citasse, que tu citasses, qu'il citât, que nous citassions, que vous citassiez, qu'ils citassent. —*Passé.* Que j'aie cité, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cité, etc. — *Inf. prés.* Citer. — *Passé.* Avoir cité. — *Part.prés* Citant (invariable). — *Passé.* Cité, citée, cités, citées. — *Passé comp.* Ayant cité. S'emploie avec le pronom: *se citer.* — Passif : *être cité. Le puéril ne doit pas être* cité, *et l'absurde ne doit pas être cru* (Voltaire). Le participe régit *par*: *tous les livres qui ont été* cités par *lui.*

CITRONNER, v. a., 1re conj. (*Citroné*), imbiber de citron : *Citronner une tisane.*

Indicatif présent. Je citronne, tu citronnes, il citronne, nous citronnons, vous citronnez, ils citronnent. — *Imparfait.* Je citronnais, tu citronnais, il citronnait, nous citronnions, vous citronniez, ils citronnaient.— *Passé déf.* Je citronnai, tu citronnas, il citronna, nous citronnâmes, vous citronnâtes, ils citronnèrent.—*Passé ind.* J'ai citronné, etc.—*Passé ant.* J'eus citronné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais citronné, etc. — *Futur.* Je citronnerai, tu citronneras, il citronnera, nous citronnerons, vous citronnerez, ils citronneront. — *Futur ant.* J'aurai citronné, etc. — *Cond. prés.* Je citronnerais, tu citronnerais, il citronnerait, nous citronnerions, vous citronneriez, ils citronneraient. — *Passé.* J'aurais citronné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse citronné, etc. — *Impér. prés.* Citronne, citronnons, citronnez, — *Passé.* Aie, ayons, ayez citronné. —*Subj. prés.* Que je citronne, que tu citronnes, qu'il citronne, que nous citronnions, que vous citronniez, qu'ils citronnent. — *Imparf.* Que je citronnasse, que tu citronnasses, qu'il citronnât, que nous citronnassions, que vous citronnassiez, qu'ils citronnassent.—*Passé.* Que j'aie citronné, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse citronné, etc.—*Inf. prés* Citronner. — *Passé.* Avoir citronné. — *Part. prés.* Citronnant (inv.) — *Passé.* Citronné, citronnée, citronnés, citronnées. — *Passé comp.* Ayant citronné. — S'emploie avec le pronom : *se citronner.* — Passif : *être citronné.* Le participe régit *par.*

CIVILISER, v. a., 1re conjug. (*Civilizé*), rendre civil, honnête et sociable, unir par les liens de la société civile, polir les mœurs : *Le commerce des Grecs a* civilisé *les barbares* (Académie). *Les arts* civilisent *les nations* (Raynal). *Rome avait* civilisé *les peuples qui avaient vu expirer leur nationalité sous sa puissance* (Roux-Ferrand).— En term. de palais, c'est rendre civil un procès qui s'instruisait auparavant comme criminel : *Civiliser une affaire, un procès.* Peu usité aujourd'hui dans ce sens. — *Ind. prés.* Je civilise, tu civilises, il civilise, nous civilisons, vous civilisez, ils civilisent. — *Imparf.* Je civilisais, tu civilisais, il civilisait, nous civilisions, vous civilisiez, ils civilisaient. — *Passé déf.* Je civilisai, tu civilisas, il civilisa, nous civilisâmes, vous civilisâtes, ils civilisèrent. — *Passé indéf.* J'ai civilisé, etc. — *Passé ant.* J'eus civilisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais civilisé, etc. — *Futur.* Je civiliserai, tu civiliseras, il civilisera, nous civiliserons, vous civiliserez, ils civiliseront. — *Futur antérieur.* J'aurai civilisé, etc. — *Cond. prés.* Je civiliserais, tu civiliserais, il civiliserait, nous civiliserions, vous civiliseriez, ils civiliseraient. — *Passé.* J'aurais civilisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse civilisé, etc. — *Impératif présent.* Civilise, civilisons, civilisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez civilisé. — *Subj. prés.* Que je civilise, que tu civilises, qu'il civilise, que nous civilisions, que vous civilisiez, qu'ils civilisent. — *Imparfait.* Que je civilisasse, que tu civilisasses, qu'il civilisât, que nous civilisassions, que vous civilisassiez, qu'ils civilisassent. —*Passé.* Que j'aie civilisé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse civilisé, etc. — *Infinitif prés.* Civiliser. — *Passé.* Avoir civilisé.— *Part. prés.* Civilisant (invar.). — *Passé.* Civilisé, civilisée, civilisés, civilisées. — *Passé comp.* Ayant civilisé. — S'emploie avec le pronom : *se civiliser.*—Passif : *être civilisé.* Le participe régit *par.*

CLABAUDER, v. n., 1re conj. (*Klabôdé*), term. de chasse. Il se dit des chiens qui aboient sans sujet : *Un chien qui clabaude, qui ne fait que clabauder.*—Fig., il signifie crier sans sujet et sans raison : *Il clabaude sans cesse. Il clabaude après tout le monde.* Il est familier. — *Indicatif prés.* Je clabaude, tu clabaudes, il clabaude, nous clabaudons, vous clabaudez, ils clabaudent. — *Imp.* Je clabaudais, tu clabaudais, il clabaudait, nous clabaudions, vous clabaudiez, ils clabaudaient.— *Pass. déf.* Je clabaudai, tu clabaudas, il clabauda, nous clabaudâmes, vous clabaudâtes, ils clabaudèrent.— *Pass. ind.* J'ai clabaudé, etc. — *Pass. ant.* J'eus clabaudé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais clabaudé, etc. — *Futur.* Je clabauderai, tu clabauderas, il clabaudera, nous clabauderons, vous clabauderez, ils clabauderont. — *Futur ant.* J'aurai clabaudé, etc. — *Cond. prés.* Je clabauderais, tu clabauderais, il clabauderait, nous clabauderions, vous clabauderiez, ils clabauderaient. — *Pass.* J'aurais clabaudé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse clabaudé, etc. — *Impér. prés.* Clabaude, clabaudons, clabaudez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez clabaudé. — *Subj prés.* Que je clabaude, que tu clabaudes, qu'il clabaude, que nous clabaudions, que vous clabaudiez, qu'ils clabaudent. —*Imp.* Que je clabaudasse, que tu clabaudasses, qu'il

clabaudât, que nous clabaudassions, que vous clabaudassiez, qu'ils clabaudassent. — *Pass.* Que j'aie clabaudé, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse clabaudé, etc. — *Inf. prés.* Clabauder — *Pass.* Avoir clabaudé.— *Part. prés.* Clabaudant (invariable). — *Pass.* Clabaudé (inv.). — *Pass. comp.* Ayant clabaudé.

CLAMER, v. a. 1re conjug. (*Klamé*), appeler, nommer. — *Ind. prés.* Je clame, tu clames, il clame, nous clamons, vous clamez, ils clament.—*Imp.* Je clamais, tu clamais, il clamait, nous clamions, vous clamiez, ils clamaient. — *Pass. déf.* Je clamai, tu clamas, il clama, nous clamâmes, vous clamâtes, ils clamèrent.—*Pass. ind.* J'ai clamé, etc. — *Pass. ant.* J'eus clamé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais clamé, etc. *Futur.* Je clamerai, tu clameras, il clamera, nous clamerons, vous clamerez, ils clameront. — *Futur.* J'aurai clamé, etc. — *Cond, prés.* Je clamerais, tu clamerais, il clamerait, nous clamerions, vous clameriez, ils clameraient. — *Passé.* J'aurais clamé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse clamé, etc. — *Imp. prés.* Clame, clamons, clamez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez clamé. *Subj. prés.* Que je clame, que tu clames, qu'il clame, que nous clamions, que vous clamiez, qu'ils clament. — *Imparf.* Que je clamasse, que tu clamasses, qu'il clamât, que nous clamassions, que vous clamassiez, qu'ils clamassent. —*Pass.* Que j'aie clamé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse clamé, etc.— *Inf. prés.* Clamer.— *Pass.* Avoir clamé.— *Part. prés.* Clamant (inv.) —*Pass.* Clamé, clamée, clamés, clamées. —*Pass. comp.* Ayant clamé.

CLAPIR (*se*), v. pron. 2e conj. (*Ce Klapir*), se cacher dans un trou, comme font les lapins dans un clapier. — *Ind. prés.* Je me clapis, tu te clapis, il se clapit, nous nous clapissons, vous vous clapissez, ils se clapissent.—*Imp.* Je me clapissais, tu te clapissais, il se clapissait, nous nous clapissions, vous vous clapissiez, ils se clapissaient.—*Pass. déf.* Je me clapis, tu te clapis, il se clapit, nous nous clapîmes, vous vous clapîtes, ils se clapirent. — *Pass. ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est clapi, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont clapis.—*Pass. ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut clapi, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent clapis.—*Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était clapi, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient clapis.—*Futur.* Je me clapirai, tu te clapiras, il se clapira, nous nous clapirons, vous vous clapirez, ils se clapiront.—*Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera clapi, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront clapis.— *Cond. prés.* Je me clapirais, tu te clapirais, il se clapirait, nous nous clapirions, vous vous clapiriez, ils se clapiraient.—*Pass.* Je me serais, tu te serais, il se serait clapi, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient clapis.—*On dit aussi:* Je me fusse, tu te fusses, il se fût clapi, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent clapis.—*Impér. prés* Clapis-toi, clapissons-nous, clapissez-vous.*Pass.* Sois-toi clapi, soyons-nous, soyez-vous clapis. — *Subj. prés.* Que je me clapisse, que tu te clapisses, qu'il se clapisse, que nous nous clapissions, que vous vous clapissiez, qu'ils se clapissent. — *Imparf.* Que je me clapisse, que tu te clapisses, qu'il se clapît, que nous nous clapissions, que vous vous clapissiez, qu'ils se clapissent.—*Pass.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit clapi, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient clapis. —*Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût clapi, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent clapis. — *Infin. prés.* Se clapir.— *Pass.* S'être clapi.— *Part. prés.* Se clapisssant (inv.). — *Pass.* Clapi, clapie, clapis, clapies. — *Pass. composé.* S'étant clapi.

CLAPOTER, v. n., 1re conjug. (*Klapoté*), term. de marine, être dans un état d'agitation, de clapotage, en parlant de la mer et des flots.—Fig., imiter le bruit de la mer, agiter l'eau. — *Ind. prés.* Je clapote, tu clapotes, il clapote, nous clapotons, vous clapotez, ils clapotent. — *Imparf.* Je clapotais, tu clapotais, il clapotait, nous clapotions, vous clapotiez, ils clapotaient. — *Pass. déf.* Je clapotai, tu clapotas, il clapota, nous clapotâmes, vous clapotâtes, ils clapotèrent.—*Passé indéf.* J'ai clapoté, etc. — *Pass. ant.* J'eus clapoté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais clapoté, etc. — *Futur.* Je clapoterai, tu clapoteras, il clapotera, nous clapoterons, vous clapoterez, ils clapoteront. — *Futur ant.* J'aurai clapoté, etc. — *Cond. prés.* Je clapoterais, tu clapoterais, il clapoterait, nous clapoterions, vous clapoteriez, ils clapoteraient. *Pass.* J'aurais clapoté, etc.—*On dit aussi :* J'eusse clapoté, etc.—*Impér. prés.* Clapote, clapotons, clapotez.—*Pass.* Aie, ayons,

ayez clapoté.— *Subj. prés.* Que je clapote, que tu clapotes, qu'il clapote, que nous clapotions, que vous clapotiez, qu'ils clapotent. — *Imparf.* Que je clapotasse, que tu clapotasses, qu'il clapotât, que nous clapotassions, que vous clapotassiez, qu'ils clapotassent. — *Pass.* Que j'aie clapoté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse clapoté, etc. — *Infin. prés.* Clapoter. — *Passé.* Avoir clapoté. — *Part. prés.* Clapotant (inv.). — *Pass.* Clapoté (invar.). — *Pass.* Ayant clapoté.

CLAQUEMURER, v. a., 1re conj. (*Klaquemuré*), renfermer dans une étroite prison. Familier. — *Indicatif présent.* Je claquemure, tu claquemures, il claquemure, nous claquemurons, vous claquemurez, ils claquemurent. — *Imparf.* Je claquemurais, tu claquemurais, il claquemurait, nous claquemurions, vous claquemuriez, ils claquemuraient. — *Passé déf.* Je claquemurai, tu claquemuras, il claquemura, nous claquemurâmes, vous claquemurâtes, ils claquemurèrent. — *Pass indéf.* J'ai claquemuré, etc. — *Passé. ant.* J'eus claquemuré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais claquemuré, etc. — *Futur.* Je claquemurerai, tu claquemureras, il claquemurera, nous claquemurerons, vous claquemurerez, ils claquemureront. — *Futur ant.* J'aurai claquemuré, etc. — *Cond. prés.* Je claquemurerais, tu claquemurerais, il claquemurerait, nous claquemurerions, vous claquemureriez, ils claquemureraient. — *Pass.* J'aurais claquemuré, etc. — *On dit aussi* : j'eusse claquemuré, etc. — *Impér. prés.* Claquemure, claquemurons, claquemurez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez claquemuré. — *Subj. prés.* Que je claquemure, que tu claquemures, qu'il claquemure, que nous claquemurions, que vous claquemuriez, qu'ils claquemurent.—*Imparf.* Que je claquemurasse, que tu claquemurasses, qu'il claquemurât, que nous claquemurassions, que vous claquemurassiez, qu'ils claquemurassent.—*Passé.* Que j'aie claquemuré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse claquemuré, etc. — *Inf. prés.* Claquemurer. — *Pass.* Avoir claquemuré. — *Part. prés.* Claquemurant (invariable). — *Pass.* Claquemuré, claquemurée, claquemurés, claquemurées. — *Pass. comp.* Ayant claquemuré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se claquemurer.* — Passif : *être claquemuré.* Le part. régit *par.*

CLAQUER, v. n., 1re conj. (*Klaké*), faire du bruit en frappant les mains l'une dans l'autre, ou en choquant les dents d'en bas contre celles d'en haut, par l'effet d'un tremblement : *Claquer des mains, claquer des dents.*—On dit *faire claquer un fouet,* ou *faire claquer son fouet,* pour dire, produire du bruit en agitant un fouet : *Un fouet qui claque bien.*— Fig. *Faire claquer son fouet,* c'est faire parade de son crédit, de son autorité, de son pouvoir. — On dit familièrement, dans le sens actif, *claquer quelqu'un,* pour dire lui donner une claque ou des claques. — *Ind. prés.* Je claque, tu claques, il claque, nous claquons, vous claquez, ils claquent. — *Imparf.* Je claquais, tu claquais, il claquait, nous claquions, vous claquiez, ils claquaient. — *Pass.. déf.* Je claquai, tu claquas, il claqua, nous claquâmes, vous claquâtes, ils claquèrent. — *Pass. ind.* J'ai claqué, etc. — *Pass. ant.* J'eus claqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais claqué, etc. — *Futur.* Je claquerai, tu claqueras, il claquera, nous claquerons, vous claquerez, ils claqueront. — *Futur ant.* J'aurai claqué, etc. — *Cond. prés.* Je claquerais, tu claquerais, il claquerait, nous claquerions, vous claqueriez, ils claqueraient. — *Pass.* J'aurais claqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse claqué, etc. — *Imp. prés.* Claque, claquons, claquez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez claqué. — *Subj. prés.* Que je claque, que tu claques, qu'il claque, que nous claquions, que vous claquiez, qu'ils claquent. — *Imparf.* Que je claquasse, que tu claquasses, qu'il claquât, que nous claquassions, que vous claquassiez, qu'ils claquassent.— *Pass.* Que j'aie claqué, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse claqué, etc. — *Infinit. prés.* Claquer. —*Pass.* Avoir claqué.— *Part. prés.* Claquant (invariable). — *Pass.* Claqué, claquée, claqués, claquées.— *Pass. comp.* Ayant claqué.—Se conjugue avec le pronom: *se claquer,* se donner des claques.—Passif: *Etre claqué.* Le participe régit *par.*

CLARIFIER, v. a., 1re conj. (*Klarifié*), enlever à un liquide les matières étrangères qui troublent sa transparence : *Clarifier de l'eau. Clarifier du vin.* — *Ind. prés.* Je clarifie, tu tu clarifies, il clarifie, nous clarifions, vous clarifiez, ils clarifient. — *Imp.* Je clarifiais, tu clarifiais, il clarifiait, nous clarifiions, vous clarifiiez, ils clarifiaient. — *Pass. déf.* Je clarifiai, tu clarifias, il clarifia, nous clarifiâmes, vous clarifiâtes, ils clarifièrent. — *Pass.*

ind. J'ai clarifié, etc. — *Pass. ant.* J'eus clarifié, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais clarifié, etc.— *Futur.* Je clarifierai, tu clarifieras, il clarifiera, nous clarifierons, vous clarifierez, ils clarifieront. — *Futur ant.* J'aurai clarifié, etc. — *Cond. prés.* Je clarifierais, tu clarifierais, il clarifierait, nous clarifierions, vous clarifieriez, ils clarifieraient. — *Pass.* J'aurais clarifié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse clarifié, etc. — *Imp. prés.* Clarifie, clarifions, clarifiez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez clarifié. — *Subj. prés.* Que je clarifie, que tu clarifies, qu'il clarifie, que nous clarifiions, que vous clarifiiez, qu'ils clarifient. — *Imparfait.* Que je clarifiasse, que tu clarifiasses, qu'il clarifiât, que nous clarifiassions, que vous clarifiassiez, qu'ils clarifiassent. — *Pass.* Que j'aie clarifié, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse clarifié, etc. — *Infinitif prés.* Clarifier. — *Pass.* Avoir clarifié. — *Part. prés.* Clarifiant (invariable.). — *Pass.* Clarifié, clarifiée, clarifiés, clarifiées. — *Pass. comp.* Ayant clarifié. — S'emploie avec le pronom : *se clarifier.* —Passif : *être clarifié.* Le part. régit *par.*

CLASSER, v. a., 1[re] conjug. (*Klace*), ranger, distribuer par classes : *Classer des matelots. Classer des plantes.* — Assigner, indiquer la classe à laquelle une chose appartient : *Quatre lignes de prose ou quelques vers* classent *un homme presque sans retour* (Rivarol). *La concussion est* classée *parmi les crimes* (Académie). — *Indicatif. prés.* Je classe, tu classes, il classe, nous classons, vous classez, ils classent.—*Imparf.* Je classais, tu classais, il classait, nous classions, vous classiez, ils classaient. — *Pass. déf.* Je classai, tu classas, il classa, nous classâmes, vous classâtes, ils classèrent. — *Pass. ind.* J'ai classé, etc. — *Pass. ant.* J'eus classé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais classé, etc. — *Futur.* Je classerai, tu classeras, il classera, nous classerons, vous classerez, ils classeront.— *Futur ant.* J'aurai classé, etc. — *Cond. prés.* Je classerais, tu classerais, il classerait, nous classerions, vous classeriez, ils classeraient.—*Pass.* J'aurais classé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse classé, etc. — *Impér. prés.* Classe, classons, classez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez classé. — *Subj. prés.* Que je classe, que tu classes, qu'il classe, que nous classions, que vous classiez, qu'ils classent.— *Imparf.* Que je classasse, que tu classasses, qu'il classât, que nous classassions, que vous classassiez, qu'ils classassent. —*Pass.* Que j'aie classé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse classé, etc. — *Infinitif présent.* Classer. — *Pass.* Avoir classé.—*Part. prés.* Classant (inv.). *Pass.* Classé, classée, classés, classées. —*Pass. comp.* Ayant classé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se classer.* — Passif : *être classé.* Le part. régit *par.*

CLATIR, v. n., 2[e] conj. (*Klatir*), term. de chasse, il se dit d'un chien qui redouble son cri. — Ne se conjugue qu'à la 3[e] personne, à moins qu'on ne personnifie, comme dans les fables de Lafontaine. — *Indicatif présent.* Je clatis, tu clatis, il clatit, nous clatissons, vous clatissez, ils clatissent.—*Imparfait.* Je clatissais, tu clatissais, il clatissait, nous clatissions, vous clatissiez, ils clatissaient.—*Pass. déf.* Je clatis, tu clatis, il clatit, nous clatîmes, vous clatîtes, ils clatirent.—*Pass. ind.* J'ai clati, etc.—*Pass. ant.* J'eus clati, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais clati, etc.—*Futur* Je clatirai, tu clatiras, il clatira, nous clatirons, vous clatirez, ils clatiront. — *Futur ant.* J'aurais clati, etc. — *Condit. prés.* Je clatirais, tu clatirais, il clatirait, nous clatirions, vous clatiriez, ils clatiraient.—*Pass.* J'aurais clati, etc. — *On dit aussi :* J'eusse clati, etc. — *Impér. prés.* Clatis, clatissons, clatissez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez clati. — *Subj. prés.* Que je clatisse, que tu clatisses, qu'il clatisse, que nous clatissions, que vous clatissiez, qu'ils clatissent.—*Imparf.* Que je clatisse, que tu clatisses, qu'il clatît, que nous clatissions, que vous clatissiez, qu'ils clatissent.—*Pass.* Que j'aie clati, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse clati, etc. — *Infin. pres.* Clatir.— *Pass.* Avoir clati. — *Part. prés.* Clatissant (inv.).—*Pass.* Clati (inv.). *Pass. comp.* Ayant clati.

CLICHER, v. a., 1[re] conjug. (*Kliché*), tirer une empreinte sans moule, sur le métal fondu, étalé, en y enfonçant une page de caractères mobiles ou stéréotypes. — Prononcer avec un embarras désagréable de la langue les lettres chuintantes. *Ind. prés.* Je cliche, tu cliches, il cliche, nous clichons, vous clichez, ils clichent. — *Imp.* Je clichais, tu clichais, il clichait, nous clichions, vous clichiez, ils clichaient. — *Passé déf.* Je clichai, tu clichas, il clicha, nous clichâmes, vous clichâtes, ils clichèrent. — *Passé ind.* J'ai cliché, etc. — *Passé ant* J'eus cliché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cliché. etc. — *Futur.* Je clicherai, tu clicheras, il clichera, nous

clicherons, vous clicherez, ils clicheront — *Futur ant.* J'aurai cliché, etc. — *Cond. prés.* Je clicherais, tu clicherais, il clicherait, nous clicherions, vous clicheriez, ils clicheraient. —*Passé.* J'aurais cliché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse cliché, etc. — *Impér. prés.* Cliche, clichons, clichez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez cliché. — *Subj. prés.* Que je cliche, que tu cliches, qu'il cliche, que nous clichions, que vous clichiez, qu'ils clichent. — *Imparf.* Que je clichasse, que tu clichasses, qu'il clichât, que nous clichassions, que vous clichassiez, qu'ils clichassent.— *Passé.* Que j'aie cliché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cliché, etc. —*Inf. prés.* Clicher.— *Passé.* Avoir cliché. — *Participe prés.* Clichant (inv.). — *Passé.* Cliché, clichée, clichés, clichées. — *Passé comp.* Ayant cliché. — Se conjugue avec le pronom : *se clicher.* — Passif : *être cliché.* Le part. rég. par.

CLIGNER, v. a., 1re conj. (*Kligné*), il ne se dit que des yeux et n'est d'usage que dans ces phrases : *Cligner les yeux, cligner l'œil,* pour dire fermer l'œil, fermer les yeux à demi. — *Ind. prés.* Je cligne, tu clignes, il cligne, nous clignons, vous clignez, ils clignent. — *Imp.* Je clignais, tu clignais, il clignait, nous clignions, vous cligniez, ils clignaient. — *Pass. déf.* Je clignai, tu clignas, il cligna, nous clignâmes, vous clignâtes, ils clignèrent. — *Pass. ind.* J'ai cligné, etc. — *Passé. ant.* J'eus cligné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cligné, etc. — *Futur.* Je clignerai, tu cligneras, il clignera, nous clignerons, vous clignerez, ils cligneront. *Futur ant.* J'aurai cligné, etc. — *Condit. prés.* Je clignerais, tu clignerais, il clignerait, nous clignerions, vous cligneriez, ils clígneraient. — *Passé.* J'aurais cligné, etc.— *On dit aussi :* J'eusse cligné, etc.— *Impér. prés.* Cligne, clignons, clignez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez cligné. —*Subj. prés.* Que je cligne, que tu clignes, qu'il cligne, que nous clignions, que vous cligniez, qu'ils clignent. — *Imp.* Que je clignasse, que tu clignasses, qu'il clignât, que nous clignassions, que vous clignassiez, qu'ils clignassent. — *Pass.* Qne j'aie cligné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cligné, etc. — *Inf. prés.* Cligner. — *Passé.* Avoir cligné. — *Part. prés.* Clignant (invar.). — *Passé.* Cligné, clignés, clignée, clignées.—*Pass. comp* Ayant cligné.-*se cligner.-Etre cligné.*

CLIGNOTER, v. n., 1re conj. (*Klignioté*), remuer ou baisser les paupières fréquemment, coup sur coup. *Il ne fait que clignoter.* On dit aussi : *clignoter des yeux. L'excès de lumière fait clignoter les yeux,* oblige les yeux à clignoter. — *Ind. prés.* Je clignote, tu clignotes, il clignote, nous clignotons, vous clignotez, ils clignotent. — *Imparf.* Je clignotais, tu clignotais, il clignotait, nous clignotions, vous clignotiez, ils clignotaient.— *Passé déf.* Je clignotai, tu clignotas, il clignota, nous clignotâmes, vous clignotâtes, ils clignotèrent. — *Passé indéf.* J'ai clignoté, etc. — *Passé ant.* J'eus clignoté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais clignoté, etc. — *Futur.* Je clignoterai, tu clignoteras, il clignotera, nous clignoterons, vous clignoterez, ils clignoteront. — *Futur ant.* J'aurai clignoté, etc. — *Cond. prés.* Je clignoterais, tu clignoterais, il clignoterait, nous clignoterions, vous clignoteriez, ils clignoteraient. — *Passé.* J'aurais clignoté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse clignoté, etc.—*Impér. prés.* Clignote, clignotons, clignotez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez clignoté. — *Subj. prés.* Que je clignote, que tu clignotes, qu'il clignote, que nous clignotions, que vous clignotiez, qu'ils clignotent. — *Imp.* Que je clignotasse, que tu clignotasses, qu'il clignotât, que nous clignotassions, que vous clignotassiez, qu'ils clignotassent. — *Passé.* Que j'aie clignoté, etc. — *Plus-que-parf* Que j'eusse clignoté, etc. — *Inf. prés.* Clignoter. — *Passé.* Avoir clignoté. — *Part. prés.* Clignotant, clignotante. *La membrane clignotante* chez les oiseaux et les poissons, est celle qui leur sert de préservatif contre l'impression de la lumière. — *Passé.* Clignoté (inv.). — *Passé comp.* Ayant clignoté.

CLINQUANTER, v. a., 1re conjug. (*Klinkanté*), charger de clinquant, broder. *Clinquanter un habit.* — Fig., *Style clinquanté.* — *Indic. prés.* Je clinquante, tu clinquantes, il clinquante, nous clinquantons, vous clinquantez, ils clinquantent.— *Imp.* Je clinquantais, tu clainquantais, il clinquantait, nous clinquantions, vous clinquantiez, ils clinquantaient. — *Passé déf.* Je clinquantai, tu clinquantas, il clinquanta, nous clinquantâmes, vous clinquantâtes, ils clinquantèrent. — *Passé ind.* J'ai clinquanté, etc.—*Pass. ant.* J'eus clinquanté, etc. — *Plus que-parf.* J'avais clinquanté, etc. — *Futur.* Je clinquanterai, tu clinquanteras, il clinquantera, nous clinquanterons, vous clinquanterez, ils clinquanteront. — *Futur ant.* J'aurai clinquanté,

etc. — *Cond. prés.* Je clinquanterais, tu clinquanterais, il clinquanterait, nous clinquanterions, vous clinquanteriez, ils clinquanteraient.—*Passé.* J'aurais clinquanté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse clinquanté, etc. — *Imp. prés.* Clinquante, clinquantons, clinquantez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez clinquanté.—*Subj. prés.* Que je clinquante, que tu clinquantes, qu'il clinquante, que nous clinquantions, que vous clinquantiez, qu'ils clinquantent. — *Imparf.* Que je clinquantasse, que tu clinquantasses, qu'il clinquantât, que nous clinquantassions, que vous clinquantassiez, qu'ils clinquantassent. — *Passé.* Que j'aie clinquanté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse clinquanté, etc. — *Inf. prés.* Clinquanter. — *Passé.* Avoir clinquanté. — *Part. prés.* Clinquantant (inv.). — *Passé.* Clinquanté, clinquantée, clinquantés, clinquantées. — *Passé composé.* Ayant Clinquanté. — Passif : *être clinquanté.*

CLIQUETER, v. n., 1re conj. (*Kliketé*), faire un bruit qui imite celui d'un claquet ou cliquet de moulin. Ce verbe est du nombre de ceux où le *t* se double dans les temps où il est suivi d'un *e* muet.— *Indic. prés.* Je cliquette, tu cliquettes, il cliquette, nous cliquetons, vous cliquetez, ils cliquettent.— *Imparf.* Je cliquetais, tu cliquetais, il cliquetait, nous cliquetions, vous cliquetiez, ils cliquetaient. — *Passé déf.* Je cliquetai, tu cliquetas, il cliqueta, nous cliquetâmes, vous cliquetâtes, ils cliquetèrent. — *Passé ind.* J'ai cliqueté, etc. — *Passé ant.* J'eus cliqueté, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais cliqueté, etc. — *Futur.* Je cliquetterai, tu cliquetteras, il cliquettera, nous cliquetterons, vous cliquetterez, ils cliquetteront.— *Futur ant.* J'aurai cliqueté, etc.— *Cond. prés.* Je cliquetterais, tu cliquetterais, il cliquetterait, nous cliquetterions, vous cliquetteriez, ils cliquetteraient. — *Pass.* J'aurais cliqueté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse cliqueté, etc.—*Impér. prés.* Cliquette, cliquetons, cliquetez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez cliqueté. — *Subj. prés.* Que je cliquette, que tu cliquettes, qu'il cliquette, que nous cliquetions, que vous cliquetiez, qu'ils cliquettent. — *Imparf.* Que je cliquetasse, que tu cliquetasses, qu'il cliquetât, que nous cliquetassions, que vous cliquetassiez, qu'ils cliquetassent. — *Passé.* Que j'aie cliqueté, etc. — *Plus-que-parf* Que j'eusse cliqueté, etc. — *Inf. prés.* Cliqueter. — *Pass.* Avoir cliqueté.— *Part. prés.* Cliquetant (inv.).—*Pass.* Cliqueté (inv.).—*Pass. comp.* Ayant cliqueté.

CLISSER, v. a., 1re conj. (*Klicé*), garnir de clisses. — *Indic. prés.* Je clisse, tu clisses, il clisse, nous clissons, vous clissez, ils clissent. — *Imparf.* Je clissais, tu clissais, il clissait, nous clissions, vous clissiez, ils clissaient. — *Passé déf.* Je clissai, tu clissas, il clissa, nous clissâmes, vous clissâtes, ils clissèrent.—*Passé indéf.* J'ai clissé, etc.—*Passé antér.* J'eus clissé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais clissé, etc. — *Futur.* Je clisserai, tu clisseras, il clissera, nous clisserons, vous clisserez, ils clisseront. — *Futur ant.* J'aurai clissé, etc. — *Cond. prés.* Je clisserais, tu clisserais, il clisserait, nous clisserions, vous clisseriez, ils clisseraient. — *Passé.* J'aurais clissé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse clissé, etc. — *Impér. prés.* Clisse, clissons, clissez, — *Passé.* Aie, ayons, ayez clissé. — *Subj. prés.* Que je clisse, que tu clisses, qu'il clisse, que nous clissions, que vous clissiez, qu'ils clissent. — *Imparf.* Que je clissasse, que tu clissasses, qu'il clissat, que nous clissassions, que vous clissassiez, qu'ils clissassent.—*Passé.* Que j'aie clissé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse clissé, etc. — *Infin. prés.* Clisser. — *Passé.* Avoir clissé.—*Part. prés.* Clissant (inv.). — *Passé.* Clissé, clissée, clissés, clissées. — *Passé comp.* Ayant clissé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se clisser.* — Passif : *être clissé.* Le part. régit *par.*

CLISTER, v. a., 1re conj. (*Kliceté*), term. de salines : *clister une fourneau*, fermer les joints avec des étoupes, enduire le fond de chaux détrempée. — *Ind. prés.* Je cliste, tu clistes, il cliste, nous clistons, vous clistez, ils clistent. — *Imparf.* Je clistais, tu clistais, il clistait, nous clistions, vous clistiez, ils clistaient. — *Pass. déf.* Je clistai, tu clistas, il clista, nous clistâmes, vous clistâtes, ils clistèrent.— *Passé indéf.* J'ai clisté, etc.— *Passé antér.* J'eus clisté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais clisté, etc. — *Futur.* Je clisterai, tu clisteras, il clistera, nous clisterons, vous clisterez, ils clisteront. — *Futur ant.* J'aurai clisté, etc. — *Cond. prés.* Je clisterais, tu clisterais, il clisterait, nous clisterions, vous clisteriez, ils clisteraient.—*Passé.* J'aurais clisté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse clisté, etc. — *Impér. prés.* Cliste, clistons, clistez. — *Passé.* Aie , ayons , ayez clisté. — *Subj. prés.* Que je cliste, que tu clistes, qu'il cliste, que nous clistions, que vous

clistiez, qu'ils clistent. — *Imp.* Que je clistasse, que tu clistasses, qu'il clistât, que nous clistassions, que vous clistassiez, qu'ils clistassent. — *Passé.* Que j'aie clisté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse clisté, etc. — *Inf. prés.* Clister. — *Passé.* Avoir clisté. — *Part. prés.* Clistant (inv.). — *Passé.* Clisté, clistée, clistés, clistées. — *Passé comp.* Ayant clisté.

CLIVER, v. a. 1re conj. (*Klivé*), terme de lapidaire. *Cliver un diamant*, le fendre avec adresse au lieu de le scier. — *Ind. prés.* Je clive, tu clives, il clive, nous clivons, vous clivez, ils clivent. — *Imparf.* Je clivais, tu clivais, il clivait, nous clivions, vous cliviez, ils clivaient. — *Passé déf.* Je clivai, tu clivas, il cliva, nous clivâmes, vous clivâtes, ils clivèrent. — *Passé ind.* J'ai clivé, etc. — *Passé ant.* J'eus clivé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais clivé, etc. — *Futur.* Je cliverai, tu cliveras, il clivera, nous cliverons, vous cliverez, ils cliveront. — *Futur ant.* J'aurai clivé, etc. — *Cond. prés.* Je cliverais, tu cliverais, il cliverait, nous cliverions, vous cliveriez, ils cliveraient. — *Passé.* J'aurais clivé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse clivé, etc. — *Imp. prés.* Clive, clivons, clivez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez clivé. — *Subj. prés.* Que je clive, que tu clives, qu'il clive, que nous clivions, que vous cliviez, qu'ils clivent. — *Imp.* Que je clivasse, que tu clivasses, qu'il clivât, que nous clivassions, que vous clivassiez, qu'ils clivassent. — *Passé.* Que j'aie clivé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse clivé, etc. — *Inf. prés.* Cliver. — *Passé.* Avoir clivé. — *Part. prés.* Clivant (inv.). — *Passé.* Clivé, clivée, clivés, clivées. — *Passé comp.* Ayant clivé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se cliver*. — Passif : *être clivé*. Le part. régit *par*.

CLOCHER, v. a. et n., 1re conj. (*Kloché*), boiter en marchant, clopper. — Term. de jardin., mettre sous cloche, garnir de cloches de verre. *Je vais clocher mes melons.* — Dans une communauté, appeler un religieux au son de la cloche. — V. n. (fig. famil.). Ne pas aller bien droit, trébucher, agir sans sincérité, être défectueux, n'être pas de mesure; se dit d'une affaire, d'un vers, d'un raisonnement; avoir quelque défectuosité, n'être pas juste. *Il y a peu de comparaisons qui ne* clochent (Boiste). — *Ce vers cloche*, la mesure n'y est pas. Prov. : *Il ne faut pas clocher devant les boiteux.* 1° Il ne faut pas parler de choses désagréables devant les personnes intéressées; 2° il ne faut contrefaire personne; 3° il ne faut pas faire le capable devant un plus habile. — *Ind. prés.* Je cloche, tu cloches, il cloche, nous clochons, vous clochez, ils clochent. — *Imp.* Je clochais, tu clochais, il clochait, nous clochions, vous clochiez, ils clochaient. — *Passé déf.* Je clochai, tu clochas, il clocha, nous clochâmes, vous clochâtes, ils clochèrent. — *Passé ind.* J'ai cloché, etc. — *Passé ant.* J'eus cloché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cloché, etc. — *Futur.* Je clocherai, tu clocheras, il clochera, nous clocherons, vous clocherez, ils clocheront. — *Futur ant.* J'aurai cloché, etc. — *Cond. prés.* Je clocherais, tu clocherais, il clocherait, nons clocherions, vous clocheriez, ils clocheraient. — *Passé.* J'aurais cloché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse cloché, etc. — *Impér. prés.* Cloche, clochons, clochez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez cloché, etc. — *Subj. prés.* Que je cloche, que tu cloches, qu'il cloche, que nous clochions, que vous clochiez, qu'ils clochent. — *Imp.* Que je clochasse, que tu clochasses, qu'il clochât, que nous clochassions, que vous clochassiez, qu'ils clochassent. — *Passé.* Que j'aie cloché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cloché, etc. — *Infin. prés.* Clocher. — *Passé.* Avoir cloché. — *Part. prés.* Clochant (inv.). — *Passé.* Cloché, clochée, clochés, clochées. — *Passé comp.* Ayant coché. — Passif : *être cloché*.

CLOISONNER, v. a., 1re conj. (*Kloèzoné*), séparer par une cloison. — *Indicatif prés.* Je cloisonne, tu cloisonnes, il cloisonne, nous cloisonnons, vous cloisonnez, ils cloisonnent. — *Imp.* Je cloisonnais, tu cloisonnais, il cloisonnait, nous cloisonnions, vous cloisonniez, ils cloisonnaient. — *Passé déf.* Je cloisonnai, tu cloisonnas, il cloisonna, nous cloisonnâmes, vous cloisonnâtes, ils cloisonnèrent. — *Passé indéfini.* J'ai cloisonné, etc. — *Passé ant.* J'eus cloisonné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais cloisonné, etc. — *Futur.* Je cloisonnerai, tu cloisonneras, il cloisonnera, nous cloisonnerons, vous cloisonnerez, ils cloisonneront. — *Futur antérieur.* J'aurai cloisonné, etc. — *Cond. prés.* Je cloisonnerais, tu cloisonnerais, il cloisonnerait, nous cloisonnerions, vous cloisonneriez, ils cloisonneraient. — *Passé.* J'aurais cloisonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse cloisonné, etc. — *Impér. prés.* Cloisonne, cloisonnons, cloisonnez. — *Pass.* Aie,

ayons, ayez cloisonné. — *Subjonctif présent.* Que je cloisonne, que tu cloisonnes, qu'il cloisonne, que nous cloisonnions, que vous cloisonniez, qu'ils cloisonnent.—*Imparf.* Que je cloisonnasse, que tu cloisonnasses, qu'il cloisonnât, que nous cloisonnassions, que vous cloisonnassiez, qu'ils cloisonnassent. — *Pass.* Que j'aie cloisonné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse cloisonné, etc. — *Inf. prés.* Cloisonner. — *Pass.* Avoir cloisonné. — *Part. prés.* Cloisonnant (inv.). — *Pass.* Cloisonné, cloisonnée, cloisonnés, cloisonnées. — *Pass. comp* Ayant cloisonné. S'emploie avec le pronom personnel : *Se cloisonner.* — Passif : *Etre cloisonné.* Le participe régit *par.*

CLOÎTRER, v. a., 1re conj. (*Kloétré*), enfermer dans un cloître, y faire entrer de force, réduire à garder la clôture; se dit des religieux. — Au figuré, enfermer. — *Ind. prés.* Je cloître, tu cloîtres, il cloître, nous cloîtrons, vous cloîtrez, ils cloîtrent. — *Imparf.* Je cloîtrais, tu cloîtrais, il cloîtrait, nous cloîtrions, vous cloîtriez, ils cloîtraient. — *Pas. déf.* Je cloîtrai, tu cloîtras, il cloîtra, nous cloîtrâmes, vous cloîtrâtes, ils cloîtrèrent.—*Pass. ind.* J'ai cloîtré, etc.—*Pass. ant.* J'eus cloîtré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cloîtré, etc. — *Futur.* Je cloîtrerai, tu cloîtreras, il cloîtrera, nous cloîtrerons, vous cloîtrerez, ils cloîtreront.—*Futur ant.* J'aurai cloîtré, etc.— *Cond. prés.* Je cloîtrerais, tu cloîtrerais, il cloîtrerait, nous cloîtrerions, vous cloîtreriez, ils cloîtreraient.— *Pass.* J'aurais cloîtré, etc.—*On dit aussi* : J'eusse cloîtré, etc.— *Impér. prés.* Cloître, cloîtrons, cloîtrez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez cloîtré.—*Subj. prés.* Que je cloître, que tu cloîtres, qu'il cloître, que nous cloîtrions, que vous cloîtriez, qu'ils cloîtrent. — *Imparf.* Que je cloîtrasse, que tu cloîtrasses, qu'il cloîtrât, que nous cloîtrassions, que vous cloîtrassiez, qu'ils cloîtrassent.— *Pass.* Que j'aie cloîtré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cloîtré, etc. — *Inf. prés.* Cloîtrer. — *Pass.* Avoir cloîtré. — *Part. prés.* Cloîtrant (inv.). — *Pass.* Cloîtré, cloîtrée, cloîtrés, cloîtrées. —*Passé. comp.* Ayant cloîtré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se cloîtrer.* — Passif : *être cloîtré.* Le participe régit *par.*

CLOPER, v. n., 1re conj. (*Klopé*), vieux mot qui s'est dit dans le sens de *clocher*, boiter en marchant, et n'a conservé que le participe présent, aujourd'hui seul usité : *Clopant. Aller clopin-clopant.*

CLOPINER, v. n., 1re conjug. (*Klopiné*), diminutif de *cloper*, marcher avec peine, en clochant un peu. — *Indicatif. prés.* Je clopine, tu clopines, il clopine, nous clopinons, vous clopinez, ils clopinent. — *Imparf.* Je clopinais, tu clopinais, il clopinait, nous clopinions, vous clopiniez, ils clopinaient. — *Passé déf.* Je clopinai, tu clopinas, il clopina, nous clopinâmes, vous clopinâtes, ils clopinèrent. — *Pass. ind.* J'ai clopiné, etc. — *Passé ant.* J'eus clopiné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais clopiné, etc.—*Futur.* Je clopinerai, tu clopineras, il clopinera, nous clopinerons, vous clopinerez, ils clopineront. — *Futur ant.* J'aurai clopiné. etc. — *Cond. prés.* Je clopinerais, tu clopinerais, il clopinerait, nous clopinerions, vous clopineriez, ils clopineraient. — *Passé.* J'aurais clopiné, etc. — *On dit aussi* : j'eusse clopiné, etc. — *Impératif. prés.* Clopine, clopinons, clopinez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez clopiné. — *Subjonctif. prés.* Que je clopine, que tu clopines, qu'il clopine, que nous clopinions, que vous clopiniez, qu'ils clopinent. — *Imparfait.* Que je clopinasse, que tu clopinasses, qu'il clopinât, que nous clopinassions, que vous clopinassiez, qu'ils clopinassent.— *Passé.* Que j'aie clopiné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse clopiné, etc. — *Infinitif prés.* Clopiner.—*Passé.* Avoir clopiné. — *Part. prés.* Clopinant (inv.). — *Passé.* Clopiné, (inv.).—*Passé comp.* Ayant clopiné.

CLORE, v. a., n., irrég. et défect. 4e conj. (*Klore*), fermer, faire que ce qui était ouvert ne le soit plus. *Clore les passages. Clore les yeux d'un homme mort ou mourant. Clore la bouche.* Il est beaucoup moins usité en ce sens que *fermer*.—Fig. *Clore la bouche à quelqu'un. Clore l'œil. Il avait à peine clos l'œil, que le bruit l'éveilla. Il n'a pu clore l'œil de la nuit.*—V. n. *Cette porte, cette fenêtre ne clôt pas bien; quand vous y aurez fait telle réparation, elle clora mieux, elle clora juste.* — V. a. Enfermer et entourer, environner de haies, de murs, de fossés, etc. *Clore un jardin. Clore un parc. Clore un bourg, une ville.* —Arrêter, terminer. *Clore un traité. Clore un inventaire. Clore un état. Clore un testament. Clore un marché. Clore un procès-verbal. Clore un rôle, un compte.* — Déclarer terminé. *Clore une discussion dans une assemblée délibérante. Clore la*

session des chambres.—S'il fallait en croire l'Académie, ce verbe ne serait usité qu'aux trois premières personnes du singulier du présent de l'indicatif, au futur et au conditionnel; mais les écrivains modernes ne prennent pas cette décision pour un arrêt souverain, puisqu'ils font usage du verbe *clore* à tous les temps et à toutes les personnes, excepté au *passé défini* et à l'*imparfait du subjonctif*. Nous citerons en preuve cette phrase qu'on lit dans le *Siècle* du 12 septembre. *Ces trois volumes closent la série des romans de M. Frederic Soulié*. Pourquoi ne dirait-on pas également *nous closons, vous closez, je closais, que je close?* Mais ne sait-on pas que *l'Académie* voudrait *stationnariser* la langue et en arrêter pour ainsi dire le progrès? — *Indic. prés.* Je clos, tu clos, il clôt, nous closons, vous closez, ils closent.— *Imparf.* Je closais, tu closais, il closait, nous closions, vous closiez, ils closaient.—*Point de passé déf.*— *Pass. ind.* J'ai clos, etc.—*Pass. ant.* J'eus clos, etc. — *Plus que-parf.* J'avais clos, etc. — *Futur.* Je clorai, tu cloras, il clora, nous clorons, vous clorez, ils cloront. — *Futur ant.* J'aurai clos, etc. — *Conditionnel prés.* Je clorais, tu clorais, il clorait, nous clorions, vous cloriez, ils cloraient. — *Pass.* J'aurais clos, etc. — *On dit aussi* : J'eusse clos, etc.—*Subjonct.* Que je close, que tu closes, qu'il close, que nous closions, que vous closiez, qu'ils closent. — *Point d'imparfait.* — *Passé.* Que j'aie clos, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse clos, etc. — *Inf. prés.* Clore. — *Pass.* Avoir clos. — *Pass.* Clos, close, clos, closes. — *Pass. comp.* Ayant clos. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se clôre*.—Passif : *être clos*. Le part. régit *par*.

CLÔTURER, v. a., 1re conj. (*Klôturé*), clore, fermer. Il ne se dit qu'en parlant d'un compte, d'un inventaire, et n'est d'usage qu'en style de pratique. — Il se disait aussi des mises à la loterie. — *Ind. prés.* Je clôture, tu clôtures, il clôture, nous clôturons, vous clôturez, ils clôturent. — *Imparf.* Je clôturais, tu clôturais, il clôturait, nous clôturions, vous clôturiez, ils clôturaient. — *Passé déf.* Je clôturai, tu clôturas, il clôtura, nous clôturâmes, vous clôturâtes, ils clôturèrent. — *Passé indéf.* J'ai clôturé, etc. — *Passé ant.* J'eus clôturé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais clôturé, etc.—*Futur.* Je clôturerai, tu clôtureras, il clôturera, nous clôturerons, vous clôturerez, ils clôtureront. — *Futur ant.* J'aurai clôturé, etc. — *Cond. prés.* Je clôturerais, tu clôturerais, il clôturerait, nous clôturerions, vous clôtureriez, ils clôtureraient. — *Passé.* J'aurais clôturé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse clôturé, etc. — *Impér. prés.* Clôture, clôturons, clôturez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez clôturé. — *Subj. prés.* Que je clôture, que tu clôtures, qu'il clôture, que nous clôturions, que vous clôturiez, qu'ils clôturent. — *Imparfait.* Que je clôturasse, que tu clôturasses, qu'il clôturât, que nous clôturassions, que vous clôturassiez, qu'ils clôturassent. — *Passé.* Que j'aie clôturé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse clôturé, — *Inf. prés.* Clôturer. — *Passé.* Avoir clôturé. — *Part. prés.* Clôturant (invar.). — *Passé.* Clôturé, clôturée, clôturés, clôturées.— *Pass. comp.* Ayant clôturé.— Se conjugue pronominalement : *se clôturer*. — Passif : *être clôturé*. Le part. régit *par*.

CLOUER, v. a., 1re conjug. (*Klou-é*), fixer avec des clous.—*Etre cloué*, assidu, sédentaire : *Il est cloué sur ses livres, à son bureau.* — Fig. Fixer, attacher à : *Clouer sur le trône. La curiosité* cloue *l'oreille à une porte, quelque désagréable que soit ce qu'on entend* (Richardson). — *Ind. prés.* Je cloue, tu cloues, il cloue, nous clouons, vous clouez, ils clouent.—*Imp.* Je clouais, tu clouais, il clouait, nous clouions, vous clouiez, ils clouaient. — *Passé déf.* Je clouai, tu clouas, il cloua, nous clouâmes, vous clouâtes, ils clouèrent. — *Passé indéf.* J'ai cloué, etc. — *Passé ant.* J'eus cloué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cloué, etc.—*Futur.* Je clouerai, tu cloueras, il clouera, nous clouerons, vous clouerez, ils cloueront.— *Futur ant.* J'aurai cloué, etc.—*Conditionnel prés.* Je clouerais, tu clouerais, il clouerait, nous clouerions, vous cloueriez, ils cloueraient. —*Pass.* J'aurais cloué, etc.—*On dit aussi* : J'eusse cloué, etc. — *Impératif présent.* Cloue, clouons, clouez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez cloué. — *Subjonctif présent.* Que je cloue, que tu cloues, qu'il cloue, que nous clouions, que vous clouiez, qu'ils clouent. — *Imp.* Que je clouasse, que tu clouasses, qu'il clouât, que nous clouassions, que vous clouassiez, qu'ils clouassent. — *Passé.* Que j'aie cloué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cloué, etc. — *Inf. prés.* Clouer. — *Passé.* Avoir cloué — *Part. prés.* Clouant (inv.). — *Passé.* Cloué, clouée, cloués, clouées. — *Passé comp.* Ayant cloué. — S'emploie avec le

pronom : *Se clouer.* — Passif : *être cloué.* Le partic pe régit *par.*

CLOUTER, v. a., 1re conj. (*Klouté*), garnir, orner de clous. *Clouter un etui*, *clouter un fauteuil.*—*Clouter un carrosse*, garnir l'impériale de gros clous bronzés, pour un deuil de cour. C'était un privilége réservé au roi et à la famille royale. —*Ind. prés.* Je cloute, tu cloutes, il cloute, nous cloutons, vous cloutez, ils cloutent.—*Imp.* Je clou ais, tu cloutais, il cloutait, nous cloutions, vous cloutiez, ils cloutaient.—*Passé déf.* Je cloutai, tu cloutas, il clouta, nous cloutâmes, vous cloutâtes, ils cloutèrent.—*Pass. ind.* J'ai clouté, etc.—*Pass. ant.* J'eus clouté, etc. — *Plus que-parf.* J'avais clouté, etc.—*Futur.* Je clouterai, tu clouteras, il cloutera, nous clouterons, vous clouterez, ils clouteront.—*Futur ant.* J'aurai clouté, etc. — *Cond. prés.* Je clouterais, tu clouterais, il clouterait, nous clouterions, vous clouteriez, ils clouteraient. — *Pass.* J'aurais clouté, etc.—*On dit aussi* : J'eusse clouté, etc. — *Impér. prés.* Cloute, cloutons, cloutez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez clouté.— *Subj. prés.* Que je cloute, que tu cloutes, qu'il cloute, que nous cloutions, que vous cloutiez, qu'ils cloutent. — *Imparf.* Que je cloutasse, que tu cloutasses, qu'il cloutât, que nous cloutassions, que vous cloutassiez, qu'ils cloutassent. — *Pass.* Que j'aie clouté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse clouté, etc.— *Infin. prés.* Clouter.—*Passé.* Avoir clouté. — *Part. prés.* Cloutant (inv.). — *Passé.* Clouté, cloutée, cloutés, cloutées.—*Pass. comp.* Ayant clouté.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se clouter.* — Passif : *Etre clouté.* Le participe régit *par.*

CLUSER, v. a. 1re conjug. (*Kluze*), term. de faucon., de vénerie, exciter les chiens à faire sortir le gibier des buissons. *Cluser la perdrix.* — *Indicatif present.* Je cluse, tu cluses, il cluse, nous clusons, vous clusez, ils clusent.— *Imp.* Je clusais, tu clusais, il clusait, nous clusions, vous clusiez, ils clusaient. —*Pass. déf.* Je clusai, tu clusas, il clusa, nous clusâmes, vous clusâtes, ils clusèrent.—*Passé ind.* J'ai clusé, etc.—*Passe ant.* J'eus clusé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais clusé, etc.—*Fut.* Je cluserai, tu cluseras, il clusera, nous cluserons, vous cluserez, ils cluseront.— *Futur ant.* J'aurai clusé, etc. — *Cond. prés.* Je cluserais, tu cluserais, il cluserait, nous cluserions, vous cluseriez, ils cluseraient. —*Passé.* J'aurais clusé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse clusé, etc. — *Impér. prés.* Cluse, clusons, clusez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez clusé. — *Subj. prés.* Que je cluse, que tu cluses, qu'il cluse, que nous clusions, que vous clusiez, qu'ils clusent.—*Imparf.* Que je clusasse, que tu clusasses, qu'il clusât, que nous clusassions, que vous clusassiez, qu'ils clusassent. — *Passé.* Que j'aie clusé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse clusé, etc.—*Inf. prés.* Cluser.—*Passé.* Avoir clusé. — *Part. prés.* Clusant (invar.). — *Passé.* Clusé, clusée, clusés, clusées. — *Passé comp.* Ayant clusé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se cluser.* — Passif : *être clusé.* Le participe régit *par.*

CLYSTÉRISER, v. a. 1re conj. (*Kliceté-rizé*), donner des clystères, des lavements. Il ne se dit qu'en plaisantant.—*Ind. prés.* Je clystérise, tu clystérises, il clystérise, nous clystérisons, vous clystérisez, ils clystérisent —*Imparf.* Je clystérisais, tu clystérisais, il clystérisait, nous clystérisions, vous clystérisiez, ils clystérisaient.—*Passé déf.* Je clystérisai, tu clystérisas, il clystérisa, nous clystérisâmes, vous clystérisâtes, ils clystérisèrent. — *Passé ind.* J'ai clystérisé, etc.—*Passé ant.* J'eus clystérisé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais clystérisé, etc. — *Futur.* Je clystériserai, tu clystériseras, il clystérisera, nous clystériserons, vous clystériserez, ils clystériseront.—*Futur ant.* J'aurai clystérisé, etc.—*Cond. prés.* Je clystériserais, tu clystériserais, il clystériserait, nous clystériserions, vous clystériseriez, ils clystériseraient.— *Passé.* J'aurais clystérisé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse clystérisé, etc.— *Impératif prés.* Clystérise, clystérisons, clystérisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez clystérisé.–*Sub. pr.* Que je clystérise, que tu clystérises, qu'il clystérise, que nous clystérisions, que vous clystérisiez, qu'ils clystérisent.—*Imparf.* Que je clystérisasse, que tu clystérisasses, qu'il clystérisât, que nous clystérisassions, que vous clystérisassiez, qu'ils clystérisassent. — *Passé.* Que j'aie clystérisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse clystérisé, etc.—*Inf. pr.* Clystériser.—*Pass.* Avoir clystérisé. — *Part. pr.* Clystérisant (inv.).—*Pass.* Clystérisé, clystérisée, clystérisés, clystérisées.— *Passé comp.* Ayant clystérisé.—Se conjugue avec le pron. pers. : *se clystériser.* — Passif : *être clystérisé.* Le part. régit *par.*

COAGULER, v. a., 1re conj. (*Ko-agulé*), cailler, figer, ôter la fluidité, faire qu'une chose liquide prenne de la consistance : *La présure* coagule *le lait* (Académie). *Le ve-*

nin de la vipère coagule *le sang dans les veines* (Id.). — *Ind. prés.* Je coagule, tu coagules, il coagule, nous coagulons, vous coagulez, ils coagulent.—*Imparf.* Je coagulais, tu coagulais, il coagulait, nous coagulions, vous coaguliez, ils coagulaient.—*Passé déf.* Je coagulai, tu coagulas, il coagula, nous coagulâmes, vous coagulâtes, ils coagulèrent.—*Pass. ind.* J'ai coagulé, etc. —*Pass. ant.* J'eus coagulé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais coagulé, etc.—*Futur.* Je coagulerai, tu coaguleras, il coagulera, nous coagulerons, vous coagulerez, ils coaguleront.—*Futur ant.* J'aurai coagulé, etc. — *Cond. prés.* Je coagulerais, tu coagulerais, il coagulerait, nous coagulerions, vous coaguleriez, ils coaguleraient.—*Pass.* J'aurais coagulé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse coagulé, etc.— *Impér. prés.* Coagule, coagulons, coagulez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez coagulé —*Subj. prés.* Que je coagule, que tu coagules, qu'il coagule, que nous coagulions, que vous coaguliez, qu'ils coagulent. — *Imparf.* Que je coagulasse, que tu coagulasses, qu'il coagulât, que nous coagulassions, que vous coagulassiez, qu'ils coagulassent. — *Passé.* Que j'aie coagulé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse coagulé, etc.— *Inf. prés.* Coaguler. — *Pass.* Avoir coagulé — *Part. prés.* Coagulant, coagulante. *Substance coagulante.*— *Pass.* Coagulé, coagulée, coagulés, coagulées.—*Passé comp.* Ayant coagulé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se coaguler. Le sang se coagule.*—Passif : *être coagulé.*— Le participe régit *par.*

COALISER (se), v. pron., 1re conj. (*Ce ko-alizé*), se réunir plusieurs pour s'opposer à, pour défendre une cause, une opinion, former un parti. *Toutes les puissances de l'Europe* se coalisent *contre la France.* — Il s'emploie aussi activement sans le pronom, et signifie soulever contre : *Le commerce unit les hommes, tout ce qui les unit les* coalise; *donc le commerce est nuisible à l'autorité* (Napoléon). —*Ind. prés.* Je me coalise, tu te coalises, il se coalise, nous nous coalisons, vous vous coalisez, ils se coalisent.—*Imparf.* Je me coalisais, tu te coalisais, il se coalisait, nous nous coalisions, vous vous coalisiez, ils se coalisaient. — *Passé défini.* Je me coalisai, tu te coalisas, il se caolisa, nous nous coalisâmes, vous vous coalisâtes, ils se coalisèrent. — *Pass. ind.* Je me suis coalisé, tu t'es coalisé, il s'est coalisé, nous nous sommes coalisés, vous vous êtes coalisés, ils se sont coalisés. — *Pass. antér.* Je me fus coalisé, tu te fus coalisé, il se fut coalisé, nous nous fûmes coalisés, vous vous fûtes coalisés, ils se furent coalisés. —*Plus-que-parf.* Je m'étais coalisé, tu t'étais coalisé, il s'était coalisé, nous nous étions coalisés, vous vous étiez coalisés, ils s'étaient coalisés. — *Futur.* Je me coaliserai, tu te coaliseras, il se coalisera, nous nous coaliserons, vous vous coaliserez, ils se coaliseront. — *Futur antér.* Je me serai coalisé, tu te seras coalisé, il se sera coalisé, nous nous serons coalisés, vous vous serez coalisés, ils se seront coalisés. —*Cond. prés.* Je me coaliserais, tu te coaliserais, il se coaliserait, nous nous coaliserions, vous vous coaliseriez, ils se coaliseraient. — *Passé.* Je me serais coalisé, tu te serais coalisé, il se serait coalisé, nous nous serions coalisés, vous vous seriez coalisés, ils se seraient coalisés. — *On dit aussi :* Je me fusse coalisé, tu te fusses coalisé, il se fût coalisé, nous nous fussions coalisés, vous vous fussiez coalisés, ils se fussent coalisés. — *Impér. prés.* Coalise-toi, coalisons-nous, coalisez-vous.— *Pass.* Sois-toi coalisé, soyons-nous coalisés, soyez-vous coalisés.—*Subj. prés.* Que je me coalise, que tu te coalises, qu'il se coalise, que nous nous coalisions, que vous vous coalisiez, qu'ils se coalisent. — *Imparf.* Que je me coalisasse, que tu te coalisasses, qu'il se coalisât, que nous nous coalisassions, que vous vous coalisassiez, qu'ils se coalisassent. — *Passé.* Que je me sois coalisé, que tu te sois coalisé, qu'il se soit coalisé, que nous nous soyons coalisés, que vous vous soyez coalisés, qu'ils se soient coalisés.—*Plus-que-parf.* Que je me fusse coalisé, que tu te fusses coalisé, qu'il se fût coalisé, que nous nous fussions coalisés, que vous vous fussiez coalisés, qu'ils se fussent coalisés.— *Infin. prés.* Se coaliser. — *Passé.* S'être coalisé. — *Part. prés.* Se coalisant (invar.).—*Passé.* Coalisé, coalisée, coalisés, coalisées.— *Passé comp.* S'étant coalisé.

COALITIONNER, v. a., 1re conj. (Ko-*alicioné*), former une coalition.— *Ind. prés.* Je coalitionne, tu coalitionnes, il coalitionne, nous coalitionnons, vous coalitionnez, ils coalitionnent. — *Imparf.* Je coalitionnais, tu coalitionnais, il coalitionnait, nous coalitionnions, vous coalitionniez, ils coalitionnaient. — *Passé déf.* Je coalitionnai, tu coalitionnas, il coalitionna, nous coalitionnâmes, vous coalitionnâtes, ils

coalitionnèrent. — *Passé ind.* J'ai coalitionné, etc. — *Passé ant.* J'eus coalitionné, etc.— *Plus-que-parf* J'avais coalitionné, etc.—*Futur.* Je coalitionnerai, tu coalitionneras, il coalitionnera, nous coalitionnerons, vous coalitionnerez, ils coalitionneront. —*Futur ant.* J'aurai coalitionné, etc. — *Cond. prés.* Je coalitionnerais, tu coalitionnerais, il coalitionnerait, nous coalitionnerions, vous coalitionneriez, ils coalitionneraient. — *Passé.* J'aurais coalitionné,etc.—*On dit aussi :* J'eusse coalitionné,etc.—*Imp. prés.* Coalitionne, coalitionnons, coalitionnez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez coalitionné.— *Subj. prés.* Que je coalitionne, que tu coalitionnes, qu'il coalitionne, que nous coalitionnions, que vous coalitionniez, qu'ils coalitionnent. — *Imparf.* Que je coalitionnasse, que tu coalitionnasses, qu'il coalitionnât, que nous coalitionnassions, que vous coalitionnassiez, qu'ils coalitionnassent. — *Passé.* Que j'aie coalitionné, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse coalitionné, etc.—*Infin. prés.*Coalitionner. — *Passé.* Avoir coalitionné. — *Part. prés.* Coalitionnant (inv.). —*Pass.* Coalitionné, coalitionnée, coalitionnés, coalitionnées — *Pass.comp.*Ayant coalitionné.— S'emploie avec le pronom ; *se coalitionner. Les bons et les méchants ne* se coalitionnent *pas* (Boiste). —Passif : *Etre coalitionné.*

COASSER, v. n., 1[re] conjug. (*Ko-asse.*), se dit du cri des grenouilles, des crapauds. Quelques auteurs ont confondu ce mot avec *croasser*, qui se dit des corbeaux ; c'est ainsi qu'on trouve dans La Fontaine :

Deux taureaux combattaient à qui possederait
Une genisse avec l'empire ;
Une grenouille en soupirait.
Qu'avez-vous ? se mit à lui dire
Quelqu'un du peuple *croassant.*

Dans l'Almanach des Muses de 1787 :

Sur les bords d'un étang des grenouilles chantaient,
Ou pour mieux dire *croassaient.*

Dans Voltaire, au figuré :

Vainement de Dijon l'impudent écolier
Croasse contre lui du fond de son bourbier.
Il eut des ennemis, il les dissipa tous,
Et la troupe des siens dans la fange *croasse.*

C'est *coassant, coassaient, coasse* qu'il faut dans tous ces passages.—Se conjugue à la 3[e] pers., à moins qu'on ne personnifie comme dans les fables de Lafontaine.— *Ind. prés.* Je coasse, tu coasses, il coasse, nous coassons, vous coassez, ils coassent.—*Imparf* Je coassais, tu coassais, il coassait, nous coassions, vous coassiez, ils coassaient. — *Passé déf.* Je coassai, tu coassas, il coassa, nous coassâmes, vous coassâtes, ils coassèrent. — *Passé ind.* J'ai coassé, etc. — *Passé ant.* J'eus coassé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais coassé, etc.—*Futur.* Je coasserai, tu coasseras, il coassera, nous coasserons, vous coasserez, ils coasseront. — *Futur ant.* J'aurai coassé, etc.—*Cond. prés.* Je coasserais, tu coasserais, il coasserait, nous coasserions, vous coasseriez, ils coasseraient.— *Passé.* J'aurais coassé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse coassé, etc. — *Impér. prés.* Coasse, coassons, coassez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez coassé. — *Subj. prés.* Que je coasse, que tu coasses, qu'il coasse, que nous coassions, que vous coassiez, qu'ils coassent.—*Imparf.* Que je coassasse, que tu coassasses, qu'il coassât, que nous coassassions, que vous coassassiez, qu'ils coassassent. — *Passé.* Que j'aie coassé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse coassé, etc. — *Inf. prés.* Coasser. — *Passé.* Avoir coassé.— *Part. prés.* Coassant (var.). *La gent coassante.* — *Passé.* Coassé (inv.), —*Passé comp.* Ayant coassé.

COCHENILLER, v. a., 1[re] conj. (*Kochenilé*), teindre avec la cochenille. — *Ind. prés.* Je cochenille, tu cochenilles, il cochenille, nous cochenillons, vous cochenillez, ils cochenillent.—*Imp.* Je cochenillais, tu cochenillais, il cochenillait, nous cochenillions, vous cochenilliez, ils cochenillaient.—*Passé déf.* Je cochenillai, tu cochenillas, il cochenilla, nous cochenillâmes, vous cochenillâtes, ils cochenillèrent. — *Passé ind.* J'ai cochenillé, etc. — *Passé ant.* J'eus cochenillé, etc.—*Plus que-parf.* J'avais cochenillé, etc. — *Futur.* Je cochenillerai, tu cochenilleras, il cochenillera, nous cochenillerons, vous cochenillerez, ils cochenilleront.—*Futur ant.* J'aurai cochenillé, etc. — *Cond. prés.* Je cochenillerais, tu cochenillerais, il cochenillerait, nous cochenillerions, vous cochenilleriez, ils cochenilleraient. — *Passé.* J'aurais cochenillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse cochenillé, etc.— *Impér. prés.* Cochenille, cochenillons, cochenillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez cochenillé.— *Subj. prés.* Que je cochenille, que tu cochenilles, qu'il cochenille, que nous cochenillions, que vous cochenilliez, qu'ils cochenillent. — *Imp.* Que je cochenillasse, que tu cochenillasses, qu'il cochenillât, que nous cochenillassions, que vous cochenillassiez, qu'ils cochenillassent.—*Passé.* Que j'aie cochenillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cochenillé, etc. — *Inf. prés.* Cocheniller. — *Passé.*

Avoir cochenillé.—*Part. prés.* Cochenillant (inv.).— *Passé.* Cochenillé, cochenillée, cochenillés, cochenillées. — *Passé comp.* Ayant cochenillé. — Se conj. avec le pronom pers. : *se cochenïller.*—Passif : *être cochenillé.* Le part. régit *par.*

COCHONNER, v. n., 1re conj. (*Kochoné*), se dit en parlant de la truie qui fait ses petits.—V. a., faire mal, salement, grossièrement un ouvrage. *Vous avez cochonné cet ouvrage.* Il est familier. — *Ind. prés.* Je cochonne, tu cochonnes, il cochonne, nous cochonnons, vous cochonnez, ils cochonnent. — *Imparf.* Je cochonnais, tu cochonnais, il cochonnait, nous cochonnions, vous cochonniez, il cochonnaient. — *Pass. déf.* Je cochonnai, tu cochonnas, il cochonna, nous cochonnâmes, vous cochonnâtes, ils cochonnèrent. — *Pass. ind.* J'ai cochonné, etc.—*Pass. ant.* J'eus cochonné, etc.—*Plus que-parf.* J'avais cochonné, etc.—*Futur.* Je cochonnerai, tu cochonneras, il cochonnera, nous cochonnerons, vous cochonnerez, ils cochonneront.—*Futur ant.* J'aurai cochonné, etc. — *Cond. prés.* Je cochonnerais, tu cochonnerais, il cochonnerait, nous cochonnerions, vous cochonneriez, ils cochonneraient. — *Pass.* J'aurais cochonné, etc.—*On dit aussi :* J'eusse cochonné, etc. — *Impér. prés.* Cochonne, cochonnons, cochonnez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez cochonné. — *Subj. prés.* Que je cochonne, que tu cochonnes, qu'il cochonne, que nous cochonnions, que vous cochonniez, qu'ils cochonnent.— *Imp.* Que je cochonnasse, que tu cochonnasses, qu'il cochonnât, que nous cochonnassions, que vous cochonnassiez, qu'ils cochonnassent. — *Pass.* Que j'aie cochonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cochonné, etc. — —*Infin. prés.* Cochonner.— *Pass.* Avoir cochonné.—*Part. prés.* Cochonnant (inv.). —*Pass.* Cochonné, cochonnée, cochonnés, cochonnées. — *Pass. comp.* Ayant cochonné. — S'emploie avec le pronom : *se cochonner. L'ouvrage ne* se cochonne *pas ainsi dans notre maison.* — Passif : *être cochonné.*— Le participe régit *par.*

COEXISTER, v. n., 1re conj. (*Koeguezicelé*), exister ensemble, dans le même temps qu'un autre. *Lorsque votre esprit embrasse à la fois plusieurs idées et plusieurs opérations qui* coexistent, *c'est-à-dire qui existent en lui toutes ensemble* (Condillac). *L'abnégation de soi-même est l'essence de la religion chrétienne, qui ne peut* coexister *avec l'égoïsme* (Boiste). — *Ind. prés.* Je coexiste, tu coexistes, il coexiste, nous coexistons, vous coexistez, ils coexistent.—*Imp.* Je coexistais, tu coexistais, il coexistait, nous coexistions, vous coexistiez, ils coexistaient. — *Passé déf.* Je coexistai, tu coexistas, il coexista, nous coexistâmes, vous coexistâtes, ils coexistèrent. — *Passé ind.* J'ai coexisté, etc. — *Passé ant.* J'eus coexisté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais coexisté, etc. — *Futur.* Je coexisterai, tu coexisteras, il coexistera, nous coexisterons, vous coexisterez, ils coexisteront. — *Futur ant.* J'aurai coexisté, etc. — *Conditionnel prés.* Je coexisterais, tu coexisterais, il coexisterait, nous coexisterions, vous coexisteriez, ils coexisteraient. — *Passé.* J'aurais coexisté, etc.—*On dit aussi :* J'eusse coexisté, etc. — *Impér. prés.* Coexiste, coexistons, coexistez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez coexisté. — *Subj. prés.* Que je coexiste, que tu coexistes, qu'il coexiste, que nous coexistions, que vous coexistiez, qu'ils coexistent.—*Imp.* Que je coexistasse, que tu coexistasses, qu'il coexistât, que nous coexistassions, que vous coexistassiez, qu'ils coexistassent. — *Passé.* Que j'aie coexisté, etc.—*Plus que-parf.* Que j'eusse coexisté, etc. — *Inf. prés.* Coexister. — *Passé.* Avoir coexisté. — *Part. prés.* Coexistant, coexistante, coexistantes. *Causes coexistantes.* — *Passé.* Coexisté (inv.). — *Passé comp.* Ayant coexisté.

COFFRER, v. a., 1re conjug. (*Kofré*), mettre dans un coffre. (Inus. dans ce sens.) — Fig., mettre en prison. (Fam.) — *Ind. prés.* Je coffre, tu coffres, il coffre, nous coffrons, vous coffrez, ils coffrent.—*Imp.* Je coffrais, tu coffrais, il coffrait, nous coffrions, vous coffriez, ils coffraient. — *Pass. déf.* Je coffrai, tu coffras, il coffra, nous coffrâmes, vous coffrâtes, ils coffrèrent.—*Pass. indéf.* J'ai coffré, etc.—*Pass. ant.* J'eus coffré, etc. — *Plus que-parf.* J'avais coffré, etc.— *Futur.* Je coffrerai, tu coffreras, il coffrera, nous coffrerons, vous coffrerez, ils coffreront.— *Futur ant.* J'aurai coffré, etc.— *Cond. prés.* Je coffrerais, tu coffrerais, il coffrerait, nous coffrerions, vous coffreriez, ils coffreraient. — — *Passé.* J'aurais coffré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse coffré, etc. — *Impér. prés.* Coffre, coffrons, coffrez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez coffré. — *Subj. prés.* Que je coffre, que tu coffres, qu'il coffre, que nous coffrions, que vous coffriez, qu'ils

coffrent.—*Imparf.* Que je coffffrasse, que tu coffrasses, qu il coffrât, que nous coffrassions, que vous coffrassiez, qu'ils coffrassent. — *Pass.* Que j'aie coffré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse coffré, etc. — *Inf. prés.* Coffrer. — *Pass.* Avoir coffré. — *Part. prés.* Coffrant (inv.). — *Passé.* Coffré, coffrée, coffrés, coffrées. — *Pass. comp.* Ayant coffré. — S'emploie avec le pronom : *se coffrer.* — Passif : *être coffré.* —Le participe régit *par.*

COGNER, v. a., 1re conj. (K*ognié*), frapper pour faire entrer ou pour faire joindre; enfoncer comme un coin dans du bois. *Cogner un clou, une cheville.*—V. n., frapper, heurter, battre, rosser, avertir, appeler en cognant. (Fam.) — *Indic. prés.* Je cogne, tu cognes, il cogne, nous cognons, vous cognez, ils cognent. — *Imp.* Je cognais, tu cognais, il cognait, nous cognions, vous cogniez, ils cognaient. — *Pass. défi.* Je cognai, tu cognas, il cogna, nous cognâmes, vous cognâtes, ils cognèrent.—*Pass. indéf.* J'ai cogné, etc.—*Pass. ant.* J'eus cogné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cogné, etc.—*Futur.* Je cognerai, tu cogneras, il cognera, nous cognerons, vous cognerez, ils cogneront. — *Passé.* J'aurai cogné, etc.—*Cond. prés.* Je cognerais, tu cognerais, il cognerait, nous cognerions, vous cogneriez, ils cogneraient. — *Passé.* J'aurais cogné, etc.— *On dit aussi :* J'eusse cogné, etc.—*Impér. prés.* Cogne, cognons, cognez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez cogné. —*Subj. prés.* Que je cogne, que tu cognes, qu'il cogne, que nous cognions, que vous cogniez, qu'ils cognent. — *Imp.* Que je cognasse, qne tu cognasses, qu'il cognât, que nous cognassions, que vous cognassiez, qu'ils cognassent.—*Passé.* Que j'aie cogné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cogné, etc. — *Infinitif prés.* Cogner. — *Passé.* Avoir cogné.—*Part. prés.* Cognant (inv.). —*Passé.* Cogné, cognée, cognés, cognées. —*Passé comp.* Ayant cogné. — S'emploie avec le pronom : *se cogner*, se heurter contre quelque chose. — Fig. et fam., *se cogner la tête contre un mur,* entreprendre une chose impossible ou dont on n'est pas capable. — Pop., s'entrebattre. *Ils se sont cognés.*—Passif : *être cogné.*—Le participe régit *par.*

COHABITER, v. n. 1re conj. (*Koâbité*), vivre ensemble comme mari et femme, occuper la même demeure. — *Ind. prés.* Je cohabite, tu cohabites, il cohabite, nous cohabitons, vous cohabitez, ils cohabitent. — *Imp.* Je cohabitais, tu cohabitais, il cohabitait, nous cohabitions, vous cohabitiez, ils cohabitaient. — *Passé déf.* Je cohabitai, tu cohabitas, il cohabita, nous cohabitâmes, vous cohabitâtes, ils cohabitèrent. — *Passé ind.* J'ai cohabité, etc. — *Passé. ant.* J'eus cohabité, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais cohabité, etc. — *Futur.* Je cohabiterai, tu cohabiteras, il cohabitera, nous cohabiterons, vous cohabiterez, ils cohabiteront. — *Futur ant.* J'aurai cohabité, etc. — *Cond. prés.* Je cohabiterais, tu cohabiterais, il cohabiterait, nous cohabiterions, vous cohabiteriez, ils cohabiteraient. — *Passé.* J'aurais cohabité, etc. — *On dit aussi :* J'eusse cohabité, etc. — *Impér. prés.* Cohabite, cohabitons, cohabitez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez cohabité. — *Subj. prés.* Que je cohabite, que tu cohabites, qu'il cohabite, que nous cohabitions, que vous cohabitiez, qu'ils cohabitent. — *Imp.* Que je cohabitasse, que tu cohabitasses, qu'il cohabitât, que nous cohabitassions, que vous cohabitassiez, qu'ils cohabitassent. — *Passé.* Que j'ai cohabité, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cohabité, etc. — *Inf. prés.* Cohabiter. — *Passé.* Avoir cohabité. — *Part. prés.* Cohabitant (inv.). — *Passé.* Cohabité, cohabitée, cohabités, cohabitées.—*Passé comp.* Ayant cohabité.

COHOBER, v. a., 1re conj. (*Ko-obé*), terme de chimie, distiller plusieurs fois une liqueur sur son résidu; fortifier, épaissir par la cohobation. —*Indicatif présent.* Je cohobe, tu cohobes, il cohobe, nous cohobons, vous cohobez, ils cohobent. — *Imp.* Je cohobais, tu cohobais, il cohobait, nous cohobions, vous cohobiez, ils cohobaient.—*Passé déf.* Je cohobai, tu cohobas, il cohoba, nous cohobâmes, vous cohobâtes, ils cohobèrent. — *Passé indéf.* J'ai cohobé, etc. .—*Passé ant.* J'eus cohobé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cohobé, etc. — *Futur.* Je cohoberai, tu cohoberas, il cohobera, nous cohoberons, vous cohoberez, ils cohoberont. — *Futur ant.* J'aurai cohobé, etc. — *Cond. prés.* Je cohoberais, tu cohoberais, il cohoberait, nous cohoberions vous cohoberiez, ils cohoberaient. — *Passé.* J'aurais cohobé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse cohobé, etc. — *Impér. prés.* Cohobe, cohobons, cohobez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez cohobé. — *Subj. prés.* Que je cohobe, que tu cohobes, qu'il cohobe, que nous cohobions, que vous cohobicz, qu'ils cohobent. — *Imp.* Que je

cohobasse, que tu cohobasses, qu'il cohobât, que nous cohobassions, que vous cohobassiez, qu'ils cohobassent. — *Passé.* Que j'aie cohobé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cohobé, etc. —*Inf. prés.* Cohober. — *Passé.* Avoir cohobé, etc. — —*Part. prés.* Cohobant (inv.). — *Passé.* Cohobé, cohobés, cohobés, cohobées. — *Passé comp.* Ayant cohobé. — Se conj. avec le pron. personnel, *se cohober.* — Passif*: être Cohobé.*

COIFFER, v. a. et n. 1re conj. (*Koéfé*), couvrir la tête. *Il me jeta un manteau sur les épaules, et me coiffa d'un grand chapeau.* — Au figuré et par plaisanterie, *coiffer quelqu'un de quelque chose*, le lui jeter, le lui lui appliquer sur la tête. *Il le coiffa d'un seau d'eau.*—Figurém., et fam. *Coiffer quelqu'un d'une opinion,* la lui faire embrasser. — Fig. et fam., enivrer. *Il est aisé à coiffer, il ne faut que trois verres de vin pour le coiffer.* — Orner, parer la tête avec ce qui sert à la couvrir ; arranger, friser les cheveux. *Elle se fit coiffer par sa femme de chambre. Savez-vous coiffer? On la coiffa de fleurs, de plumes,* etc. *Ce valet de chambre était occupé à coiffer son maître.* Arranger les coiffures de femme avec beaucoup d'élégance et de goût. *Coiffer bien, coiffer à merveille — Le perruquier coiffe bien*, les perruques qu'il fait vont bien. *Cette perruque coiffe bien, ce chapeau coiffe bien, ce bonnet coiffe bien,* etc., ils siéent bien à l'air du visage. — *Coiffer une bouteille,* mettre une enveloppe par-dessus le bouchon, pour empêcher que le vin ne s'évente. — En termes de chasse, *les chiens ont coiffé le sanglier,* ils l'ont pris aux oreilles. — En termes de marine, on dit qu'*un bâtiment coiffe,* lorsque, par une manœuvre ou un changement de vent subit, le vent frappe sur l'avant des voiles. *Il fit une fausse manœuvre, et le vaisseau coiffa.* — *Ind. prés.* Je coiffe, tu coiffes, il coiffe, nous coiffons, vous coiffez, ils coiffent. — —*Imparf.* Je coiffais, tu coiffais, il coiffait, nous coiffions, vous coiffiez, ils coiffaient. — *Passé déf.* Je coiffai, tu coiffas, il coiffa, nous coiffâmes, vous coiffâtes, ils coiffèrent.—*Passé ind.* J'ai coiffé, etc. — *Passé ant.* J'eus coiffé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais coiffé, etc. — *Futur.* Je coifferai, tu coifferas, il coiffera, nous coifferons, vous coifferez, ils coifferont.— — *Futur passé.* J'aurai coiffé, etc.— *Cond. prés.* Je coifferais, tu coifferais, il coifferait, nous coifferions, vous coifferiez, ils coifferaient. — *Passé.* J'aurais coiffé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse coiffé, etc.—*Imp. prés.* Coiffe, coiffons, coiffez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez coiffé. — *Subj. prés.* Que je coiffe, que tu coiffes, qu'il coiffe, que nous coiffions, que vous coiffiez, qu'ils coiffent. — *Imp.* Que je coiffasse, que tu coiffasses, qu'il coiffât, que nous coiffassions, que vous coiffassiez, qu'ils coiffassent.— *Pass.* Que j'aie coiffé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse coiffé, etc. — *Inf. prés.* Coiffer. — *Passé.* Avoir coiffé. — *Part. prés.* Coiffant (invariable). — *Passé.* Coiffé, coiffée, coiffés, coiffées. — *Passé comp.* Ayant coiffé. — S'emploie avec le pronom : *se coiffer. Se coiffer d'un bonnet de nuit. Se coiffer de quelqu'un. Se coiffer d'une opinion.* Il y a une différence entre *se coiffer de* et *se coiffer avec.* — *Se coiffer de*, c'est tout simplement se couvrir la tête : *Les Français* se coiffent *d'un chapeau, les Turcs d'un turban, les moines d'un capuchon* (Académie). — *Se coiffer avec*, c'est se couvrir la tête pour la parure, l'ornement : Se coiffer avec *un bonnet,* avec *ses cheveux.*—Passif : *être coiffé.* Le participe régit *de* avec un nom de chose: *être* coiffé d'*un bonnet,* d'*un chapeau;* et *par,* avec un nom de personne : *être* coiffé par *quelqu'un.*

COINCIDER, v. n., 1re conjug. (*Koeincidé*), terme de géométrie, s'ajuster l'un sur l'autre et se confondre. *Ces deux lignes, ces deux surfaces* coïncident (Acad.). — Fig., arriver en même temps ; se dit des événemens, se rapporter : *Toutes les circonstances* coïncident *pour le faire soupçonner de ce crime* (Boiste). — *Ind. prés.* Je coïncide, tu coïncides, il coïncide, nous coïncidons, vous coïncidez, ils coïncident. — *Imp.* Je coïncidais, tu coïncidais, il coïncidait, nous coïncidions, vous coïncidiez, ils coïncidaient. — *Passé déf.* Je coïncidai, tu coïncidas, il coïncida, nous coïncidâmes, vous coïncidâtes, ils coïncidèrent. — *Passé ind.* J'ai coïncidé, etc.— *Passé ant.* J'eus coïncidé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais coïncidé, etc. — *Futur.* Je coïnciderai, tu coïncideras, il coïncidera, nous coïnciderons, vous coïnciderez, ils coïncideront. — *Futur ant.* J'aurai coïncidé. — *Cond. prés.* Je coïnciderais, tu coïnciderais, il coïnciderait, nous coïnciderions, vous coïncideriez, ils coïncideraient. — *Passé.* J'aurais coïncidé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse coïn-

cidé, etc. — *Imp. prés.* Coïncide, coïncidons, coïncidez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez coïncidé. —*Subj. prés.* Que je coïncide, que tu coïncides, qu'il coïncide, que nous coïncidions, que vous coïncidiez, qu'ils coïncident. — *Imp.* Que je coïncidasse, que tu coïncidasses, qu'il coïncidât, que nous coïncidassions, que vous coïncidassiez, qu'ils coïncidassent.—*Passé.* Que j'aie coïncidé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse coïncidé, etc. — *Inf. prés.* Coïncider. — *Pass.* Avoir coïncidé. — *Part. prés.* Coïncidant (invariable). — *Passé.* Coïncidé (invariable). — *Passé composé.* Ayant coïncidé.

COLLATIONNER, v. a. 1[re] conj. (*Kollationé*), terme de pratique, conférer une copie avec l'original pour voir si elle y est conforme. — En termes de relieur et de libraire, vérifier, par série des signatures ou des pages, si un ouvrage est complet, s'il n'y manque point de feuille, etc. — En termes d'imprimerie, conférer la première feuille qui sort de sous presse avec l'épreuve, afin de vérifier si les fautes sont bien corrigées. — Verbe neutre, faire une collation, faire un repas. — *Ind. prés.* Je collationne, tu collationnes, il collationne, nous collationnons, vous collationnez, ils collationnent. — *Imparf.* Je collationnais, tu collationnais, il collationnait, nous collationnions, vous collationniez, ils collationnaient.— *Passé déf.* Je collationnai, tu collationnas, il collationna, nous collationnâmes, vous collationnâtes, ils collationnèrent. — *Passé indéf.* J'ai collationné, etc. —*Passé ant.* J'eus collationné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais collationné, etc. — *Futur.* Je collationnerai, tu collationneras, il collationnera, nous collationnerons, vous collationnerez, ils collationneront. — *Pass.* J'aurai collationné, etc. — *Cond. prés.* Je collationnerais, tu collationnerais, il collationnerait, nous collationnerions, vous collationneriez, ils collationneraient. — *Passé* J'aurais collationné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse collationné, etc. — *Impér. prés.* Collationne, collationnons, collationnez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez collationné. — *Subj. pr.* Que je collationne, que tu collationnes, qu'il collationne, que nous collationnions, que vous collationniez, qu'ils collationnent. — *Imp.* Que je collationnasse, que tu collationnasses, qu'il collationnât, que nous collationnassions, que vous collationnassiez, qu'ils collationnassent. — *Passé.* Que j'aie collationné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse collationné, etc. — *Inf. prés.* Collationner. — *Pass.* Avoir collationné. — *Part. prés.* Collationnant (inv.). — *Passé.* Collationné, collationnée, collationnés, collationnées. — *Passé comp.* Ayant collationné.— S'emploie avec le pronom : *Se collationner.* — Passif : *Etre collationné.* Le participe régit *par. Ces livraisons* ont été collationnées par *le relieur.*

COLLER, v. a., 1[re] conj. (*Kollé*), joindre deux choses ensemble avec de la colle. *Coller du papier. Coller une image sur du carton. Coller contre la muraille, coller à la muraille. Coller deux choses ensemble.* — *Coller*, au fig., attacher. *Avoir les yeux* collés *sur une chose, sur une personne. Il est mort la bouche* collée *sur le crucifix. Elle demeura longtemps la bouche* collée *sur le visage de sa mère* (Acad). *Il prend l'aveugle, qui est* collé *à la porte, pour un pilier* (La Bruyère). — *Coller du vin*, y mettre de la colle de poisson pour l'éclaircir.— *Coller une bille,* au jeu de billard, la pousser de manière qu'elle soit tout près de la bande, ou même qu'elle y touche. — *Ind. prés.* Je colle, tu colles, il colle, nous collons, vous collez, ils collent. — *Imparf.* Je collais, tu collais, il collait, nous collions, vous colliez, ils collaient. — *Pass. déf.* Je collai, tu collas, il colla, nous collâmes, vous collâtes, ils collèrent. — *Pass. ind.* J'ai collé. — *Plus-que-parf.* J'avais collé, etc. — *Futur.* Je collerai, tu colleras, il collera, nous collerons, vous collerez, ils colleront. — *Pass.* J'aurai collé, etc. — *Cond. prés.* Je collerais, tu collerais, il collerait, nous collerions, vous colleriez, ils colleraient. — *Pass,* J'aurais collé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse collé, etc. — *Impér. prés.* Colle, collons, collez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez collé. — *Subj. prés.* Que je colle, que tu colles, qu'il colle, que nous collions, que vous colliez, qu'ils collent. — *Imparf.* Que je collasse, que tu collasses, qu'il collât, que nous collassions, que vous collassiez, qu'il collassent. — *Passé* Que j'aie collé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse collé, etc. — *Inf. prés.* Coller. — *Passé.* Avoir collé. — *Part. prés.* Collant, collante, *robe collante.* — *Passé.* Collé, collés, collée, collées. — *Pass. comp.* Ayant collé. — S'emploie avec le pronom : *Se coller.* — Passif : *Être collé.* Le participe

régit *par. Papier* collé par *un peintre, bille* collée par *un joueur; vin* collé par *un marchand de vin.*

COLLETER, v., a. 1re conjug. (*Koleté*), prendre au collet pour terrasser. — V. n. Tendre des collets au gibier. — Comme la plupart des verbes en *eter,* colleter double le *t* devant un *e* muet. — *Ind. prés.* Je collette, tu collettes, il collette, nous colletons, vous colletez, ils collettent. —*Imparf.* Je colletais, tu colletais, il colletait, nous colletions, vous colletiez, ils colletaient. — *Passé déf.* Je colletai, tu colletas, il colleta, nous colletâmes, vous colletâtes, ils colletèrent. — *Passé ind.* J'ai colleté, etc. — *Passé ant.* J'eus colleté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais colleté, etc. —*Futur.* Je colletterai, tu colletteras, il collettera, nous colletterons, vous colletterez, ils colleteront. — *Futur ant.* J'aurai colleté, etc. — *Cond. prés.* Je colletterais, tu colletterais, il colletterait, nous colletterions, vous colletteriez, ils colletteraient. — *Passé.* J'aurais colleté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse colleté, etc. — *Impér. prés.* Collette, colletons, colletez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez colleté. — *Subj. prés.* Que je collette, que tu collettes, qu'il collette, que nous colletions, que vous colletiez, qu'ils collettent. — *Imparf.* Que je colletasse, que tu colletasses, qu'il colletât, que nous colletassions, que vous colletassiez, qu'ils colletassent. — *Passé.* Que j'aie colleté, etc. — *Plus-que parf.* Que j'eusse colleté, etc. — *Inf. prés.* Colleter. — *Passé.* Avoir colleté. — *Part. prés.* Colletant (invar.). — *Passé.* Colleté, colletée, colletés, colletées. — *Passé comp.* Ayant colleté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se colleter.* — Se battre en se prenant au collet. *Les sots et les libertins* se collettent *et font vacarme* (Boiste).

COLLIGER, v. a., 1re conjug. (*Kol-ligé*), faire des collections, des recueils, recueillir les endroits notables d'un livre. Il est peu usité et pédantesque. — *Ind. prés.* Je collige, tu colliges, il collige, nous colligeons, vous colligez, ils colligent. — *Imparf.* Je colligeais, tu colligeais, il colligeait, nous colligions, vous colligiez, ils colligeaient. — *Passé déf.* Je colligeai, tu colligeas, il colligea, nous colligeâmes, vous colligeâtes, ils colligèrent. — *Pass. indéf.* J'ai colligé, etc. — *Passé ant.* J'eus colligé, etc. — *Plus que-parf.* J'avais colligé, etc. — *Futur.* Je colligerai, tu colligeras, il colligera, nous colligerons, vous colligerez, ils colligeront. — *Futur ant.* J'aurai colligé, etc. — *Cond. prés.* Je colligerais, tu colligerais, il colligerait, nous colligerions, vous colligeriez, ils colligeraient. — *Passé.* J'aurais colligé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse colligé, etc. — *Impér. prés.* Collige, colligeons, colligez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez colligé. — *Subj. prés.* Que je collige, que tu colliges, qu'il collige, que nous colligions, que vous colligiez, qu'ils colligent. — *Imparf.* Que je colligeasse, que tu colligeasses, qu'il colligeât, que nous colligeassions, que vous colligeassiez, qu'ils colligeassent. — *Passé.* Que j'aie colligé, etc. — *Plus que parf.* Que j'eusse colligé, etc. — *Infin. prés.* Colliger. — *Passé.* Avoir colligé. — *Part. prés.* Colligeant (inv.). — *Passé.* Colligé, colligée, colligés, colligées. — *Passé comp.* Ayant colligé.

COLLOQUER, v. a. 1re conj. (*Kol-loké*), terme de pratique, ranger ses créanciers par ordre de paiement : *Il a été colloqué par préférence.* — Triv., mettre quelqu'un en place : *J'ai colloqué ce jeune homme.* — Fam., et ironiq., donner : *Colloquer un soufflet.* — *Ind. prés.* Je colloque, tu colloques, il colloque, nous colloquons, vous colloquez, ils colloquent. — *Imparf.* Je colloquais, tu colloquais, il colloquait, nous colloquions, vous colloquiez, ils colloquaient. — *Passé déf.* Je colloquai, tu colloquas, il colloqua, nous colloquâmes, vous colloquâtes, ils colloquèrent. — *Passé indéfini.* J'ai colloqué, etc. — *Pass. antér.* J'eus colloqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais colloqué, etc. — *Futur.* Je colloquerai, tu colloqueras, il colloquera, nous colloquerons, vous colloquerez, ils colloqueront. — *Futur ant.* J'aurai colloqué, etc. — *Condit. prés.* Je colloquerais, tu colloquerais, il colloquerait, nous colloquerions, vous colloqueriez, ils colloqueraient. — *Passé.* J'aurais colloqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse colloqué, etc. — *Impér. prés.* Colloque, colloquons, colloquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez colloqué. — *Subj. prés.* Que je colloque, que tu colloques, qu'il colloque, que nous colloquions, que vous colloquiez, qu'ils colloquent. — *Imparf.* Que je colloquasse, que tu colloquasses qu'il colloquât, que nous colloquassions, que vous colloquassiez, qu'ils colloquassent. — *Passé.* Que j'aie colloqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse colloqué, etc. — *Inf. prés.* Colloquer. — *Passé.* Avoir colloqué. — *Part. prés.* col-

loquant (inv.). — *Passé*. Colloqué, colloquée, colloqués, colloquées. —*Passé comp.* Ayant colloqué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se colloquer*. — Passif. *Etre colloqué*. — Le participe régit *par*.

COLLUDER, v. n. et a. 1re conj. (*Kol-lu-dé*), terme de palais, s'entendre avec son adversaire pour tromper un tiers ; tromper un tiers par collusion. — *Ind. prés.* Je collude, tu colludes, il collude, nous colludons, vous colludez, ils colludent. —*Imp.* Je colludais, tu colludais, il colludait, nous colludions, vous colludiez, ils colludaient. — *Passé déf.* Je colludai, tu colludas, il colluda, nous colludâmes, vous colludâtes, ils colludèrent. — *Passé ind.* J'ai colludé, etc. — *Passé ant.* J'eus colludé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais colludé, etc. — *Futur.* Je colluderai, tu colluderas, il colludera, nous colluderons, vous colluderez, ils colluderont. — *Passé.* J'aurai colludé, etc. — *Cond. prés.* Je colluderais, tu colluderais, il colluderait, nous colluderions, vous colluderiez, ils colluderaient. — *Passé.* J'aurais colludé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse colludé, etc. — *Impér. prés.* Collude, colludons, colludez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez colludé. — *Subj. prés.* Que je collude, que tu colludes, qu'il collude, que nous colludions, que vous colludiez, qu'ils colludent. — *Imp.* Que je colludasse, que tu colludasses, qu'il colludât, que nous colludassions, que vous colludassiez, qu'ils colludassent. — *Passé.* Que j'aie colludé, etc. — *Plus-que parf.* Que j'eusse colludé, etc. — *Inf. prés.* Colluder. — *Pass.* Avoir colludé. — *Part. prés.* Colludant (inv.). — *Passé.* Colludé, (inv.).— *Pass. comp.* Ayant colludé.

COLONISER, v. a. 1re conj. (*Kolonizé*), établir une colonie ou des colonies.—*Ind. prés.* Je colonise, tu colonises, il colonise, nous colonisons, vous colonisez, ils colonisent. — *Imp.* Je colonisais, tu colonisais, il colonisait, nous colonisions, vous colonisiez, ils colonisaient. — *Pass. déf.* Je colonisai, tu colonisas, il colonisa, nous colonisâmes, vous colonisâtes, ils colonisèrent. — *Pass. ind.* J'ai colonisé, etc. — *Pass. ant.* J'eus colonisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais colonisé, etc.—*Futur.* Je coloniserai, tu coloniseras, il colonisera, nous coloniserons, vous coloniserez, ils coloniseront. — *Futur ant.* J'aurai colonisé, etc. — *Cond. prés.* Je coloniserais, tu coloniserais, il coloniserait, nous coloniserions, vous coloniseriez, ils coloniseraient. — *Pass.* J'aurais colonisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse colonisé, etc.—*Imp. prés.* Colonise, colonisons, colonisez. — — *Pass.* Aie, ayons, ayez colonisé. — *Subj. prés.* Que je colonise, que tu colonises, qu'il colonise, que nous colonisions, que vous colonisiez, qu'ils colonisent. — *Imparf.* Que je colonisasse, que tu colonisasses, qu'il colonisât, que nous colonisassions, que vous colonisassiez, qu'ils colonisassent. — *Pass.* Que j'aie colonisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse colonisé, etc. — *Infin. prés.* Coloniser. — *Pass.* Avoir colonisé. — *Part. prés.* Colonisant (inv.). — *Pass.* Colonisé, colonisée, colonisés, colonisées. — *Pass. comp.* Ayant colonisé. — S'emploie avec le pronom : *se coloniser*. — Passif : *être colonisé*. Le partic. régit *par*.

COLORER, v. a. 1re conj. (*Koloré*), donner de la couleur. *Le soleil* colore *les fruits*, colore *les fleurs, les nues* (Acad.). — *La nature* colore *les pierreries, les métaux* (Idem). — *L'art de* colorer *le verre, le cristal* (Idem). — *Des grappes d'un raisin* coloré (Fénelon). — *Le plaisir est pour les femmes ce que le soleil est pour les fleurs, il les* colore, *les embellit; mais trop ardent, il les dessèche et les consume* (Beauchêne). — *L'éducation est à l'homme ce que la lumière est aux plantes; elle les* colore, *mais elle ne change rien à leur tissu* (Idem).

Une noble pudeur *colorait* son visage.
Racine.

Colorer, au figuré, donner une belle apparence à quelque chose de mauvais. *Colorer une injustice. Colorer un mensonge. Colorer sa faute, sa lâcheté, etc.*

Dans leur rébellion, les chefs des janissaires,
Cherchaient à *colorer* leurs desseins sanguinaires.
Racine.

Marmontel, dans sa tragédie de *Cléopâtre*, a dit :

Et le fourbe, *en* respect *colorant* sa réponse.

Mais c'est évidemment une faute, car *colorer*, pris figur., ne peut s'employer avec la préposition *en*, il demande après lui la préposit on *de :*

L'ingrat *d*'un faux respect *colorant* son injure.
Racine.

Il ne faut pas confondre *colorer* avec *colorier*. — *Colorer* signifie au propre donner de la couleur, en parlant des couleurs naturelles. *Le soleil* colore *les fruits*. — *Colorier* se dit des couleurs artificielles que

les peintres emploient. *Le Titien* coloriait *parfaitement* (Acad.). — *Ind. prés.* Je colore, tu colore, il colore, nous colorons, vous colorez, ils colorent. — *Imparf.* Je colorais, tu colorais, il colorait, nous colorions, vous coloriez, ils coloraient. — *Passé déf.* Je colorai, tu coloras, il colora, nous colorâmes, vous colorâtes, ils colorèrent. — *Pass. ind.* J'ai coloré, etc. — *Pass. ant.* J'eus coloré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais coloré, etc. — *Futur.* Je colorerai, tu coloreras, il colorera, nous colorerons, vous colorerez, ils coloreront. — *Futur ant.* J'aurai coloré, etc. — *Cond. prés.* Je colorerais, tu colorerais, il colorerait, nous colorerions, vous coloreriez ils coloreraient. — *Passé.* J'aurais coloré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse coloré, etc. — *Imp. prés.* Colore, colorons, colorez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez coloré. — *Subj. prés.* Que je colore, que tu colores, qu'il colore, que nous colorions, que vous coloriez, qu'ils colorent. — *Imparf.* Que je colorasse, que tu colorasses, qu'il colorât, que nous colorassions, que vous colorassiez, qu'ils colorassent. — *Pass.* Que j'aie coloré, etc. — *Plus-que-parf.* Que J'eusse coloré, etc. — *Infin.* Colorer. — *Pass.* Avoir coloré. — *Part. prés.* Colorant, colorante. *Substance colorante.* — *Pass.* Coloré, colorée, colorés, colorées. — *Passé comp.* Ayant coloré. — S'emploie avec le pronom : *se colorer. Les fruits* se colorent peu à peu *au soleil* (Acad.). — *Les raisins commencent à* se colorer (Idem). — Passif : *être coloré.* Le participe régit *par.*

COLORIER, v. a. 1re conjug. (*Kolorié*), employer des couleurs dans un tableau, donner les couleurs, mettre les couleurs à une enluminure, à une estampe, à un dessin. *Colorier un tableau.* — V. n. *Ce peintre* colorie *mieux qu'il ne dessine* (Académie). — Il ne faut pas confondre *colorier* avec *colorer.* (Voyez ce dernier mot). — *Indic. prés.* Je colorie, tu colories, il colorie, nous colorions, vous coloriez, ils colorient. — *Imparf.* Je coloriais, tu coloriais, il coloriait, nous coloriions, vous coloriiez, ils coloriaient. — *Passé déf.* Je coloriai, tu colorias, il coloria, nous coloriâmes, vous coloriâtes, ils colorièrent. — *Passé ind.* J'ai colorié, etc. — *Passé antér.* J'eus colorié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais colorié, etc. — *Futur.* Je colorierai, tu colorieras, il coloriera, nous colorierons, vous colorierez, ils colorieront. — *Futur ant.* J'aurai colorié, etc. — *Condit. prés.* Je colorierais, tu colorierais, il colorierait, nous colorierions, vous colorieriez, ils colorieraient. — *Passé.* J'aurais colorié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse colorié, etc. — *Impér. prés.* Colorie, colorions, coloriez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez colorié. — *Subj. prés.* Que je colorie, que tu colories, qu'il colorie, que nous coloriions, que vous coloriiez, qu'ils colorient. — *Imparf.* Que je coloriasse, que tu coloriasses, qu'il coloriât, que nous coloriassions, que vous coloriassiez, qu'ils coloriassent. — *Passé.* Que j'aie colorié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse colorié, etc. — *Inf. prés.* Colorier. — *Passé.* Avoir colorié. — *Part. prés.* Coloriant (invar.). — *Passé.* Colorié, coloriée, coloriés, coloriées. — *Passé composé.* Ayant colorié. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se colorier.* — Passif : *être colorié.* Le part. régit *par.*

COLPORTER, v. a., 1re conj. (*Kolporté*), porter çà et là pour vendre, surtout des livres, des marchandises, etc. — Fig. et fam., raconter partout. *Colporter des calomnies. Colporter une histoire scandaleuse. Colporter de fausses nouvelles.* — *Ind prés.* Je colporte, tu colportes, il colporte, nous colportons, vous colportez, ils colportent. — *Imp.* Je colportais, tu colportais, il colportait, nous colportions, vous colportiez, ils colportaient. — *Passé défini.* Je colportai, tu colportas, il colporta, nous colportâmes, vous colportâtes, ils colportèrent. — *Passé indéfini.* J'ai colporté, etc. — *Passé antérieur.* J'eus colporté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais colporté, etc. — *Futur.* Je colporterai, tu colporteras, il colportera, nous colporterons, vous colporterez, ils colporteront. — *Futur ant.* J'aurai colporté, etc. — *Cond. prés.* Je colporterais, tu colporterais, il colporterait, nous colporterions, vous colporteriez, ils colporteraient. — — *Pass.* J'aurais colporté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse colporté, etc. — *Impér. prés.* Colporte, colportons, colportez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez colporté. — *Subj. prés.* Que je colporte, que tu colportes, qu'il colporte, que nous colportions, que vous colportiez, qu'ils colportent. — *Imp.* Que je colportasse, que tu colportasses, qu'il colportât, que nous colportassions, que vous colportassiez, qu'ils colportassent. — *Pass.* Que j'aie colporté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse colporté, etc. — *Inf.*

prés. Colporter. — *Pass.* Avoir colporté. — *Part. prés.* Colportant (inv.). — *Pass.* Colporté, colportée, colportés, colportées. — *Pass. comp.* Ayant colporté. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se colporter.* — Passif : *être colporté.* Le participe régit *par.*

COMBATTRE, v. a. irrég. 4e conj. (Kon-*battre*), attaquer son ennemi, ou en soutenir, en repousser l'attaque, faire la guerre. *Combattre les ennemis. Carus alla en Orient* combattre *les Perses avec Numérien, son second fils* (Bossuet). — *Régulus eut à* combattre *en Afrique ce prodigieux serpent, contre lequel il fallait employer toute son armée* (Idem). — *On eut d'abord à* combattre *les bêtes farouches* (Idem). — *Aller* combattre *les infidèles* (Fléchier). — *C'est Dieu seul qui* combat *les ennemis* (Massillon). — *Combattre vaillamment de part et d'autre. Combattre à outrance. Combattre de près. Combattre de loin. Combattre de pied ferme. Combattre corps à corps. Combattre à pied. Combattre à cheval. Combattre armé. Combattre en champ clos. Combattre à l'épée, au pistolet. Combattre contre quelqu'un.* — Au figuré, *combattre les difficultés. Combattre les raisons, les sentiments, les opinions de quelqu'un. Combattre une erreur. Combattre l'hérésie. Combattre une doctrine. Combattre les obstacles. Combattre l'adversité. Combattre la faim, la soif, les vents. etc.* — *Combattre*, en parlant des passions de l'âme. *Combattre sa colère. Combattre les tentations. Combattre la paresse. On peut* combattre *l'amour-propre, mais rarement le vaincre; toujours sur le qui-vive et prompt à se soulever, il triomphe de tout, excepté de lui-même* (Sanial Dubay). — V. n. *Le peuple romain ayant abattu les Gaulois et les Africains,* combat *dorénavant sans péril* (Bossuet). — On dit figurément qu'un homme *combat* en lui-même, pour dire qu'il est extrêmement embarrassé à se déterminer, et qu'il se passe en lui une espèce de combat. *J'ai longtemps* combattu *en moi-même, avant de prendre mon parti.*—*Combattre de : Combattre avec quelqu'un de civilité, d'honnêteté, de politesse,* pour dire, disputer à qui sera plus civil, plus honnête, plus poli. — *Combattre contre : Il s'essaiera sur vous à* combattre contre *eux* (Racine). — *Combattre par : ils* combattaient par *leurs prières plus que* par *leurs armes* (Bossuet). — *Combattre pour : Tous les sens, toutes les passions, tous les intérêts* combattaient pour *l'idolâtrie* (Idem). — *Combattre pour* se dit aussi de deux ou plusieurs personnes qui se disputent la possession d'une chose : Combattre *follement pour le choix des tyrans* (Boileau). — *Ind. prés.* Je combats, tu combats, il combat, nous combattons, vous combattez, ils combattent. — *Imparf.* Je combattais, tu combattais, il combattait, nous combattions, vous combattiez, ils combattaient. — *Passé def.* Je combattis, tu combattis, il combattit, nous combattîmes, vous combattîtes, ils combattirent. — *Pass. ind.* J'ai combattu, etc. — *Pass. ant.* J'eus combattu, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais combattu, etc. — *Futur.* Je combattrai, tu combattras, il combattra, nous combattrons, vous combattrez, ils combattront.— *Futur ant.* J'aurai combattu, etc.— *Cond. prés.* Je combattrais, tu combattrais, il combattrait, nous combattrions, vous combattriez, ils combattraient. — *Passé.* J'aurais combattu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse combattu, etc. — *Impér. prés.* Combats, combattons, combattez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez combattu. — *Subj. prés.* Que je combatte, que tu combattes, qu'il combatte, que nous combattions, que vous combattiez, qu'ils combattent. — *Imparf.* Que je combattisse, que tu combattisses, qu'il combattît, que nous combattissions, que vous combattissiez, qu'ils combattissent. — *Passé.* Que j'aie combattu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse combattu, etc.— *Infin. présent.* Combattre. —*Passé.* Avoir combattu. — *Partic. prés.* Combattant, combattante, combattants. *Une armée combattante; des bataillons combattants.* — *Passé.* Combattu, combattue, combattus, combattues. — *Passé comp.* Ayant combattu. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se combattre. Son cœur paraît à la fois plein d'une ambition et d'une dévotion qui ne se* combattent *jamais* (Voltaire). — Passif : *être combattu.* Le participe régit *par* ou *de.* — *Combattu par :*

Vous avez *combattu*,
Prince, *par* intérêt, plutôt que *par* vertu.
CORNEILLE.

— *Combattu de :*

D'un soin cruel ma joie est ici *combattue.*
RACINE.

De mille remords son espoir *combattu.*
Id.

Et que l'amour souvent *de* remords *combattu*.
Boileau.

COMBINER, v. a. 1re conj. (*Konbiné*), disposer des choses deux à deux, les arranger d'après un plan. *Combiner les nombres, des raisonnements, des incidents, des preuves*, etc. — Fig., faire des calculs, des dispositions, pour arriver à un résultat.—En termes de chimie, mélanger, unir intimement des substances diverses pour en former un corps mixte. — *Ind. prés.* Je combine, tu combines, il combine, nous combinons, vous combinez, ils combinent. — *Imp.* Je combinais, tu combinais, il combinait, nous combinions, vous combiniez, ils combinaient. — *Passé déf.* Je combinai, tu combinas, il combina, nous combinâmes, vous combinâtes, ils combinèrent. — *Passé indéf.* J'ai combiné, etc. — *Passé ant.* J'eus combiné, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais combiné, etc. — *Futur.* Je combinerai, tu combineras, il combinera, nous combinerons, vous combinerez, ils combineront. — *Futur ant.* J'aurai combiné, etc. — *Cond. prés.* Je combinerais, tu combinerais, il combinerait, nous combinerions, vous combineriez, ils combineraient. — *Passé.* J'aurais combiné, etc. —*On dit aussi* : J'eusse combiné, etc. — *Impér. prés.* Combine, combinons, combinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez combiné.— *Subj. prés.* Que je combine, que tu combines, qu'il combine, que nous combinions, que vous combiniez, qu'ils combinent. — *Imp.* Que je combinasse, que tu combinasses, qu'il combinât, que nous combinassions, que vous combinassiez, qu'ils combinassent. — *Passé.* Que j'aie combiné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse combiné, etc. — *Inf. prés.* Combiner. — *Passé.* Avoir combiné. — *Partic. prés.* Combinant, combinante, combinants, combinantes. *La partie combinante*; terme de technologie. — *Passé.* Combiné, combinée, combinés, combinées. — *Passé comp.* Ayant combiné.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se combiner*. — Passif : *être combiné. Tous les êtres* ont été combinés *pour former un ensemble duquel naît la beauté de l'univers* (Marc-Aurèle). — Le participe régit *par*.

COMBLER, v. a., 1re conjug. (*Konblé*), remplir un vaisseau, une mesure jusque par dessus les bords, tant qu'il y en peut tenir. *Combler un boisseau. Combler une mesure, la mesure.* —On dit fig., *Combler* la mesure, pour dire, commettre quelque crime, après un grand nombre d'autres, faire quelque nouvelle faute après laquelle on n'a plus rien à espérer.

De toutes tes horreurs, va, *comble* la mesure.
(L. Racine.)

— Mettre le comble à :

Ou plutôt il fallait, *comblant* ta perfidie,
Lui ravir tout d'un coup la parole et la vie.
Racine.

— *Combler de*, donner avec la plus grande abondance. *Combler une personne de biens. Combler de bienfaits. Combler de grâces. Combler d'honneurs, de présents. Combler de félicité. Combler de gloire. Combler de joie. Combler de louanges. Combler de bénédictions. Comme on n'est jamais plus généreux qu'envers ceux qui n'en ont pas besoin, de même on ne* comble *les grands hommes d'éloges que lorsqu'ils ne peuvent plus les entendre* (Sanial Dubay). — Remplir un creux, un vide. *Combler un fossé. Combler des vallées. Combler la tranchée.* — Au fig. *Il* comble *nos désirs.*

Il vivrait et sa vie eût *comblé* nos souhaits.
Voltaire.

— *Ind. prés.* Je comble, tu combles, il comble, nous comblons, vous comblez, ils comblent. — *Imparf.* Je comblais, tu comblais, il comblait, nous comblions, vous combliez, ils comblaient. — *Passé déf.* Je comblai, tu comblas, il combla, nous comblâmes, vous comblâtes, ils comblèrent. — *Passé indéf.* J'ai comblé, etc. — *Passé ant.* J'eus comblé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais comblé, etc. — *Futur.* Je comblerai, tu combleras, il comblera, nous comblerons, vous comblerez, ils combleront. —*Futur. ant.* J'aurai comblé, etc. —*Cond. prés.* Je comblerais, tu comblerais, il comblerait, nous comblerions, vous combleriez, ils combleraient. — *Passé.* J'aurais comblé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse comblé, etc. — *Impérat. prés.* Comble, comblons, comblez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez comblé. — *Subj. prés.* Que je comble, que tu combles, qu'il comble, que nous comblions, que vous combliez, qu'ils comblent. — *Imparf.* Que je comblasse, que tu comblasses, qu'il comblât, que nous comblassions, que vous comblassiez, qu'ils comblassent. — *Passé.* Que j'aie comblé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse comblé, etc. — *Infin. prés.* Combler. — *Passé.* Avoir comblé. — *Part. prés.* Comblant (inv.). — *Passé.* Comblé, comblée, comblés, com-

blées. — *Passé comp*. Ayant comblé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se combler*. — Passif : *être comblé*. — Le part. régit *de* avec un nom de chose, et *par* avec un nom de personne : *Les personnes* comblées *des dons de la fortune sont comme des vaisseaux trop chargés qui risquent plus que les autres de couler à fond* (St. Chrisostôme). *Etre* comblé par *quelqu'un* de *bienfaits*.

COMMANDER, v. a. 1re conj. (*Komandé*), ordonner, prescrire, enjoindre quelque chose à quelqu'un. *Nous faisons tout le contraire de ce que Dieu nous* commande (Bossuet). *Brillante de son propre éclat, et faite pour inspirer l'intérêt le plus touchant, la pudeur* commande *tout à la fois l'amour, le respect et l'admiration* (Sanial Dubay). — Avoir droit et puissance de commander, avoir autorité, empire. Dans ce sens, il est neutre. *Jeunes, avec la beauté, les femmes* commandent ; *plus agées, avec la raison, elles gouvernent, et souvent gouvernent très bien* (Beauchène). — On dit au figuré, *commander à ses passions, commander à ses pleurs. Une femme qui sait* commander *à ses passions fait l'ornement de son sexe et l'admiration du nôtre* (Beauchène). — On dit au figuré qu'*une place forte commande à tout le pays*, pour dire qu'elle le tient en respect. On dit dans le même sens qu'*une garnison commande à toute la frontière*. On dit aussi à l'actif, qu'*une éminence, une montagne commande une place*, pour dire qu'elle est dans une situation élevée, d'où l'on peut tirer de la place du haut en bas ; et dans cette acception, on dit que *la citadelle commande la ville*. — V. act., avoir le commandement, l'autorité. *Commander les armées du roi. Commander l'aile droite. Commander l'armée navale. Commander un vaisseau, une flotte, une escadre*. — Mener à la guerre une troupe du commandement de laquelle on est chargé. *Il commandait les dragons*. — Donner ordre de faire une attaque. *On commande un capitaine et un lieutenant par bataillon*. — Faire apprêter, disposer, préparer, arranger. *Le riche peut* commander *ses jouissances, mais il ne peut* commander *à son goût* (Boiste). — *Indic. prés*. Je commande, tu commandes, il commande, nous commandons, vous commandez, ils commandent. — *Imparf*. Je commandais, tu commandais, il commandait, nous commandions, vous commandiez, ils commandaient. — *Passé déf*. Je commandai, tu commandas, il commanda, nous commandâmes, vous commandâtes, ils commandèrent. — *Passé ind*. J'ai commandé, etc. — *Passé ant*. J'eus commandé, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais commandé, etc. — *Futur*. Je commanderai, tu commanderas, il commandera, nous commanderons, vous commanderez, ils commanderont. — *Futur ant*. J'aurai commandé, etc. — *Cond. prés*. Je commanderais, tu commanderais, il commanderait, nous commanderions, vous commanderiez, ils commanderaient. — *Passé*. J'aurais commandé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse commandé, etc. — *Impér. prés*. Commande, commandons, commandez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez commandé. — *Subj. prés*. Que je commande, que tu commandes, qu'il commande, que nous commandions, que vous commandiez, qu'ils commandent. — *Imp*. Que je commandasse, que tu commandasses, qu'il commandât, que nous commandassions, que vous commandassiez, qu'ils commandassent. — *Passé* Que j'aie commandé, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse commandé, etc. — *Infin. prés*. Commander. — *Passé*. Avoir commandé. — *Part. prés*. Commandant. Il est employé substantivement. Le *commandant*, la *commandante*, les *commandants*. — *Passé*. Commandé, commandée, commandés, commandées. — *Passé comp*. Ayant commandé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se commander*. *Le respect, l'estime, l'attachement s'acquièrent, ne* se commandent *pas*. (Boiste.) *Il faut savoir* se commander *à soi-même*. — Passif : *être commandé*. — *Le régiment des gardes* fut commandé *pour ouvrir la tranchée*. — Le participe régit *par*. *Une garnison* commandée par *un homme d'un grand courage* (La Bruyère).

COMMANDITER, v. a, 1er conj. (*Komandite*), verser des fonds dans une société en commandite, sans prendre pour cela part à la gestion, sans être dénommé pour la raison ou la signature sociale. Mot nouveau, très usité aujourd'hui dans le commerce, et qui cependant est omis dans tous les dictionnaires, même dans celui de Napoléon Landais. *Commanditer quelqu'un*. — *Ind. prés*. Je commandite, tu commandites, il commandite, nous commanditons, vous commanditez, ils commanditent. — *Imparf*. Je commanditais, tu commanditais, il commanditait, nous commanditions, vous commanditiez, ils commanditaient. — *Passé. déf*. Je commanditai, tu com-

manditas, il commandita, nous commanditâmes, vous commanditâtes, ils commanditèrent. — *Passé indéf.* J'ai commandité, etc. — *Pass. ant.* J'eus commandité, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais commandité, etc. — *Futur.* Je commanditerai, tu commanditeras, il commanditera, nous commanditerons, vous commanditerez, ils commanditeront. — *Passé.* J'aurais commandité, etc. — *Cond. prés.* Je commanditerais, tu commanditerais, il commanditerait, nous commanditerions, vous commanditeriez, ils commanditeraient. — *Pass.* J'aurais commandité, etc. — *On dit aussi :* J'eusse commandité, etc. — *Imp. prés.* Commandite, commanditons, commanditez. —*Pass.* Aie, ayons, ayez commandité. — *Subj. prés.* Que je commandite, que tu commandites, qu'il commandite, que nous commanditions, que vous commanditiez, qu'ils commanditent. — *Imparf.* Que je commanditasse, que tu commanditasses, qu'il commanditât, que nous commanditassions, que vous commanditassiez, qu'ils commanditassent. — *Pass.* Que j'aie commandité, etc. — — *Plus-que-parf.* Que j'eusse commandité, etc. — *Infin. prés.* Commanditer. — *Pass.* Avoir commandité. — *Part. prés.* Commanditant (inv.). — *Passé.* Commandité, commanditée, commandités, commanditées. —*Pass. comp* Ayant commandité. — Passif : *être commandité.* — Le participe régit *par.*

COMMENCER, v. a., 1re conjug. (*Komancé*), faire ce qui doit être fait d'abord. *Commencer un bâtiment. Commencer un ouvrage. Commencer un discours. Commencer l'année, commencer la journée*, pour dire, être dans les premiers jours de l'année, dans les premières heures de la journée. — *Commencer l'année, la journée par telle ou telle chose,* pour dire qne c'est la première chose qu'on fait cette année-là, cette journée-là. On dit, à peu près, dans le même sens, *ce prince a commencé son règne par établir le bon ordre dans l'Etat.*—S'emploie absolument. *Quand commencez-vous?* — *Commencer à*, suivi d'un infinitif. *Commencer à bâtir. Commencer à dîner. Cet enfant commence à lire, à écrire.* — On dit aussi *commencer de. Ce roi a commencé de régner en telle année. Il avait commencé d'écrire sa lettre. On commençait d'ouvrir la tranchée.* Mais on dit mieux *commencer de,* quand on parle de quelqu'un qui a donné le premier l'exemple d'une chose. *Il commença d'ébranler la monarchie des Perses.* (Bossuet), c'est à-dire, il fut le premier qui ébranla la monarchie des Perses. — On dit souvent *commencer de*, afin d'éviter l'hiatus produit par *il commença à.* Néanmoins nos meilleurs écrivains n'ont pas cherché à l'éviter. *Il commença à lâcher pied* (Pascal). *La vengeance qu'il méditait commença à se déclarer* (Bossuet). *Elle commença à purifier tout ce que les sens ont de grossier* (Fléchier). *Le goût commença à s'altérer* (Massillon). — Quelques lexicographes établissent une différence entre *commencer de* et *commencer à.* Suivant eux *commencer de* désigne une action qui doit avoir de la durée. *Commencer à* désigne une action qui aura du progrès, de l'accroissement. *Un orateur commence de parler,* lorsqu'il prononce les premiers mots de son discours. *Un enfant commence à parler,* lorsqu'il ne prononce que quelques mots, d'une manière imparfaite. —*Commencer par.* | *Les enfants commencent entre eux par un état populaire* (La Bruyère). — V. n. *L'année commence. Le sermon commence. Cette harangue commence bien. Une telle montagne, une telle forêt commence en tel endroit, en un tel pays, auprès d'une telle ville. La monarchie de France commença sous Pharamon* (Bossuet). *L'impertinent commence où le fat finit* (La Bruyère). — S'emploie unipersonnellement : *il commence à faire jour. Il commençait à pleuvoir quand ils partirent.* —Comme dans tous les verbes terminés en *cer*, le second *c* de *commencer* prend une cédille devant *a, o.* — *Ind. prés.* Je commence, tu commences, il commence, nous commençons, vous commencez, ils commencent. — *Imparf.* Je commençais, tu commençais, il commençait, nous commencions, vous commenciez, ils commençaient. —*Passé défin.* Je commençai, tu commenças, il commença, nous commençâmes, vous commençâtes, ils commencèrent. — *Passé ind.* J'ai commencé, etc. — *Passé ant.* J'eus commencé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais commencé, etc. — *Futur.* Je commencerai, tu commenceras, il commencera, nous commencerons, vous commencerez, ils commenceront. — *Futur ant.* J'aurai commencé, etc. —*Cond. prés.* Je commencerais, tu commencerais, il commencerait, nous commencerions, vous commenceriez, ils commenceraient. — *Passé.* J'aurais commencé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse commencé, etc. — *Impér.*

prés. Commence, commençons, commencez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez commencé. — *Subj. prés.* Que je commence, que tu commences, qu'il commence, que nous commencions, que vous commenciez, qu'ils commencent. — *Imp.* Que je commençasse, que tu commençasses, qu'il commençât, que nous commençassions, que vous commençassiez, qu'ils commençassent. — *Passé.* Que j'aie commencé, etc. — *Plus-que parf.* Que j'eusse commencé, etc. — *Inf. prés.* Commencer. — *Passé.* Avoir commencé. — *Part. prés.* Commençant. Il est employé substantivement. *Le commençant, la commençante, les commençants.* — *Passé.* Commencé, commencée, commencés, commencées. — *Passé comp.* Ayant commencé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se commencer.* — Passif. *Etre commencé.* — Le participe régit *par.*

COMMENTER, v. a., 1re conj. (*Komanté*), faire un commentaire. *Commenter la Bible, commenter les épîtres de Saint Paul. Plusieurs savants ont commenté Homère. Commenter Virgile. Commenter un poème.* — Fig., et fam. Ajouter quelque chose à un récit, à une nouvelle. — V. n. Tourner en mauvaise part : *il commente sur tout. Il n'y a point à commenter là-dessus.* — En dire plus qu'il n'y en a : *il commente un peu.* — *Ind. prés.* Je commente, tu commentes, il commente, nous commentons, vous commentez, ils commentent. — *Imparf.* Je commentais, tu commentais, il commentait, nous commentions, vous commentiez, ils commentaient. — *Passé déf.* Je commentai, tu commentas, il commenta, nous commentâmes, vous commentâtes, ils commentèrent. — *Passé ind.* J'ai commenté, etc. — *Passé ant.* J'eus commenté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais commenté, etc. — *Futur.* Je commenterai, tu commenteras, il commentera, nous commenterons, vous commenterez, ils commenteront. — *Futur ant.* J'aurai commenté, etc. — *Cond. prés.* Je commenterais, tu commenterais, il commenterait, nous commenterions, vous commenteriez, ils commenteraient. — *Passé.* J'aurais commenté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse commenté, etc. — *Impér. prés.* Commente, commentons, commentez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez commenté. — *Subj. prés.* Que je commente, que tu commentes, qu'il commente, que nous commentions, que vous commentiez, qu'ils commentent. — *Imp.* Que je commentasse, que tu commentasses, qu'il commentât, que nous commentassions, que vous commentassiez, qu'ils commentassent. — *Passé.* Que j'aie commenté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse commenté, etc. — *Inf. prés.* Commenter. — *Passé.* Avoir commenté. — *Part. prés.* Commentant (inv.). — *Passé.* Commenté, commentée, commentés, commentées. — *Passé composé.* Ayant commenté. — S'emploie avec le pronom personnel : *se commenter. La loi précise ne se commente pas* (Boiste). — Passif : *être commenté.* — Le participe régit *par. Le poème de Dante Alighieri n'a pas encore été parfaitement* commenté par *personne.*

COMMERCER, v. n. 1re conj. (*Komèrecé*), trafiquer, négocier. *Des marchands qui* commercent *dans le Levant, en Espagne, aux Iddes.* — Comme tous les verbes terminés en *cer* à l'infinitif, *commercer* prend une cédille sous le *c* chaque fois qu'il précède un *a* ou un *o*. Cette indication fait donner au *c* la prononciation douce de l'*s*. — *Ind. prés.* Je commerce, tu commerces, il commerce, nous commerçons, vous commercez, ils commercent. — *Imparf.* Je commerçais, tu commerçais, il commerçait, nous commercions, vous commerciez, ils commerçaient. — *Passé déf.* Je commerçai, tu commerças, il commerça, nous commerçâmes, vous commerçâtes, ils commercèrent. — *Passé ind.* J'ai commercé, etc. — *Passé ant.* J'eus commercé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais commercé, etc. — *Futur.* Je commercerai, tu commerceras, il commercera, nous commercerons, vous commercerez, ils commerceront. — *Futur ant.* J'aurai commercé, etc. — *Cond. prés.* Je commercerais, tu commercerais, il commercerait, nous commercerions, vous commerceriez, ils commerceraient. — *Passé.* J'aurais commercé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse commercé, etc. — *Impér. prés.* Commerce, commerçons, commercez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez commercé. — *Subj. prés.* Que je commerce, que tu commerces, qu'il commerce, que nous commercions, que vous commerciez, qu'ils commercent. — *Imp.* Que je commerçasse, que tu commerçasses, qu'il commerçât, que nous commerçassions, que vous commerçassiez, qu'ils commerçassent. — *Passé.* Que j'aie commercé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse commercé, etc. — *Inf. prés.* Commercer. — *Passé.* Avoir commercé. — *Part. prés.* Commerçant (inv.). Il est employé substanti-

vement. Le *commerçant*, la *commerçante*, les *commerçants*. — *Passé.* Commercé (invariable). — *Passé comp.* Ayant commercé.

COMMÉRER, v. n., 1re conjug. (*Koméré*), faire la commère, faire des commérages. — *Indicatif présent.* Je commère, tu commères, il commère, nous commérons, vous commérez, ils commèrent. — *Imparf.* Je commérais, tu commérais, il commérait, nous commérions, vous commériez, ils coramméraient. — *Pass. déf.* Je commérai, tu comméras, il套 comméra, nous commérâmes, vous commérâtes, ils commérèrent. — *Pass. indéf.* J'ai comméré, etc. — *Passé ant.* J'eus comméré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais comméré, etc. — *Futur.* Je commérerai, tu commméreras, il commérera, nous commérerons, vons commérerez, ils commméreront. — *Futur ant.* J'aurai comméré, etc. — *Condit. prés.* Je commérerais, tu commérerais, il commérerait, nous commérerions, vous commméreriez, ils commméreraient. — *Passé.* J'aurais comméré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse comméré, etc. — *Impér. prés.* Commère, commérons, commérez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez comméré. — *Subj. pres.* Que je commère, que tu commères, qu'il commère, que nous commérions, que vous commériez, qu'ils commèrent. — *Imparf.* Que je commérasse, que tu commérasses, qu'il commérât, que nous commérassions, que vous commérassiez, qu'ils commérassent. — *Passé.* Que j'aie comméré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse comméré, etc. — *Inf. prés.* Commérer. — *Passé* Avoir comméré. — *Part. prés.* Commérant (invar.). — *Pass.* comméré (inv. — *Passé. comp.* Ayant comméré.

COMMETTRE, v. a., 4e conjug. (*Komètre*), faire. En ce sens, il ne se dit que de ce qui est péché, crime ou faute. *L'homicide est un des plus grands attentats qu'on puisse commettre contre Dieu* (Bossuet). *Elle ne comprenait pas comment on pouvait commettre volontairement un seul péché* (Id.). *On n'avait point encore vu commettre une lâcheté avec tant d'audace* (Voltaire). — Employer, proposer pour un temps. Il ne se dit alors que des personnes. *Commettre un homme à une charge, à un emploi.* — Confier. *Commettre quelque chose aux soins de quelqu'un. Ce fut à cette garde fidèle que la reine commit ce précieux dépôt* (Bossuet). — Compromettre. *Ne craignez rien, je ne vous commettrai point. Commettre le nom et l'autorité de quelqu'un.*

C'est un trésor trop cher pour oser le *commettre*.
Racine.

— *Commettre deux personnes l'une avec l'autre*, c'est-à-dire les mettre dans le cas de se brouiller ensemble. *Il a commis le père avec le fils. Il a fait un rapport qui a pensé les commettre l'un avec l'autre.* — *Ind. prés.* Je commets, tu commets, il commet, nous commettons, vous commettez, ils commettent. — *Imp.* Je commettais, tu commettais, il commettait, nous commettions, vous commettiez, ils commettaient. — *Passé déf.* Je commis, tu commis, il commit, nous commîmes, vous commîtes, ils commirent. — *Passé ind.* J'ai commis, etc. — *Passé ant.* J'eus commis, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais commis, etc. — *Futur.* Je commettrai, tu commettras, il commettra, nous commettrons, vous commettrez, ils commettront. — *Futurant.* J'aurai commis, etc. — *Cond. pr.* Je commettrais, tu commettrais, il commettrait, nous commettrions, vous commettriez, ils commettraient. — *Passé.* J'aurais commis, etc. — *On dit aussi :* J'eusse commis, etc. — *Impér. prés.* Commets, commettons, commettez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez commis. — *Subj. prés.* Que je commette, que tu commettes, qu'il commette, que nous commettions, que vous commettiez, qu'ils commettent — *Imp.* Que je commisse, que tu commisses, qu'il commît, que nous commissions, que vous commissiez, qu'ils commissent. — *Passé.* Que j'aie commis, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse commis, etc. — *Inf. prés.* Commettre. — *Passé.* Avoir commis. — — *Part. prés.* Commettant. Il est employé substantivement. *Le commettant, la commettante, les commettants.* — *Passé.* Commis, commise, commis, commises. — *Passé comp.* Ayant commis. — S'emploie avec le pronom : *Se commettre;* et signifie s'exposer à recevoir quelque déplaisir, à tomber dans quelque embarras; *un ambassadeur se commet, quand il excède ses pouvoirs* (Acad.). *Un homme ainsi fait peut dire aisément et sans se commettre qu'il ne connaît aucun livre* (La Bruyère). *La reine d'Angleterre ose encore se commettre à la furie de l'Océan et à la rigueur de l'hiver* (Bossuet). *Il y a des gens d'un certain caractère, avec lesquels il ne faut jamais se commettre* (La Bruyère). — Passif : *être commis.* Le participe régit

par. Le péché, même d'ignorance, ne peut être commis *que* par *la volonté de celui qui le commet* (Bossuet).

COMMISSIONNER, v. a., 1re conjug. (*Komicioné*), terme de commerce, délivrer à quelqu'un une commission, par laquelle on l'autorise à faire quelque chose. — *Ind. prés.* Je commissionne, tu commissionnes, il commissionne, nous commissionnons, vous commissionnez, ils commissionnent. — *Imp.* Je commissionnais, tu commisssionnais, il commissionnait, nous commissionnions, vous commissionniez, ils commissionnaient. — *Pass. déf.* Je commissionnai, tu commissionnas, il commissionna, nous commissionnâmes, vous commissionnâtes, ils commissionnèrent. — *Pass. ind.* J'ai commissionné, etc. — *Pass. ant.* J'eus commissionné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais commissionné, etc. — *Futur.* Je commissionnerai, tu commissionneras, il commissionnera, nous commissionnerons, vous commissionnerez, ils commissionneront. — *Futur ant.* J'aurai commissionné, etc. — *Cond. prés.* Je commissionnerais, tu commissionnerais, il commissionnerait, nous commissionnerions, vous commissionneriez, ils commissionneraient. — *Passé.* J'aurais commissionné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse commissionné, etc. — *Imp. prés.* Commissionne, commissionnons, commissionnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez commissionné. — *Subj prés.* Que je commissionne, que tu commissionnes, qu'il commissionne, que nous commissionnions, que vous commissionniez, qu'ils commissionnent. — *Imparf.* Que je commissionnasse, que tu commissionnasses, qu'il commissionnât, que nous commissionnassions, que vous commissionnassiez, qu'ils commissionnassent. — *Passé.* Que j'aie commissionné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse commissionné, etc. — *Inf. prés.* Commissionner. — *Passé.* Avoir commissionné. — *Part. prés.* Commissionnant (inv.). — *Passé.* Commissionné, commissionnée, commissionnés, commissionnées. — *Passé comp.* Ayant commissionné. — S'emploie avec le pronom personnel : *se commissionner.* — Passif : *être commissionné.* — Le part. régit *par.*

COMMUER, v. a., 1re conj. (*Komu-é*), échanger. Il ne se dit qu'avec les mots *peine* et *vœu. Commuer la peine des galères en celle du bannissement. Le roi a commué sa peine. Commuer un vœu.* — *Indicatif présent.* Je commue, tu commues, il commue, nous commuons, vous commuez, ils commuent. — *Imparfait.* Je commuais, tu commuais, il commuait, nous commuions, vous commuiez, ils commuaient. — *Passé déf.* Je commuai, tu commuas, il commua, nous commuâmes, vous commuâtes, ils commuèrent. — *Passé ind.* J'ai commué, etc. — *Passé ant.* J'eus commué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais commué, etc. — *Futur.* Je commuerai, tu commueras, il commuera, nous commuerons, vous commuerez, ils commueront. — *Futur ant.* J'aurai commué, etc. — *Cond. prés.* Je commuerais, tu commuerais, il commuerait, nous commuerions, vous commueriez, ils commueraient. — *Passé.* J'aurais commué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse commué, etc. — *Impér. prés.* Commue, commuons, commuez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez commué. — *Subj. prés.* Que je commue, que tu commues, qu'il commue, que nous commuions, que vous commuiez, qu'ils commuent. — *Imp.* Que je commuasse, que tu commuasses, qu'il commuât, que nous commuassions, que vous commuassiez, qu'ils commuassent. — *Passé.* Que j'aie commué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse commué, etc. — *Infinitif présent.* Commuer. — *Passé.* Avoir commué. — *Part. prés.* Commuant (inv.). — *Pass.* Commué, commuée, commués, commuées. — *Pass. comp.* Ayant commué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se commuer. Cette peine peut se commuer.* — Passif : *Être commué.* Le participe régit *par.*

COMMUNIER, v. n., 1re conj. (*Komunié*), recevoir le sacrement de l'Eucharistie. *Communier dévotement. Communier à Pâques. Communier les grandes fêtes. Communier à sa paroisse. Communier à la grand'messe. Communier de la main de l'évêque, de son curé. Les prêtres communient sous les deux espèces.* — V. a. *C'est son curé qui l'a communiée*, qui lui a administré le sacrement de l'Eucharistie. — *Communier en esprit*, élever son cœur à Dieu, et lui témoigner le désir qu'on aurait de participer à la communion. — *Indic. prés.* Je communie, tu communies, il communie, nous communions, vous communiez, ils communient. — *Imparf.* Je communiais, tu communiais, il communiait, nous communiions, vous communiiez, ils communiaient. — *Passé déf.*

Je communiai, tu communias, il communia, nous communiâmes, vous communiâtes, ils communièrent. — *Passé ind.* J'ai communié, etc. — *Passé ant.* J'eus communié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais communié, etc. — *Futur.* Je communierai, tu communieras, il communiera, nous communierons, vous communierez, ils communieront. — *Futur ant.* J'aurai communié, etc. — *Cond. prés.* Je communierais, tu communierais, il communierait, nous communierions, vous communieriez, ils communieraient. — *Passé.* J'aurais communié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse communié, etc. — *Impér. pr.* Communie, communions, communiez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez communié. — *Subj. prés.* Que je communie, que tu communies, qu'il communie, que nous communiions, que vous communiiez qu'ils communient. — *Imp.* Que je communiasse, que tu communiasses, qu'il communiât, que nous communiassions, que vous communiassiez, qu'ils communiassent. — *Passé.* Que j'aie communié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse communié, etc. — *Infin. prés.* Communier. — *Passé.* Avoir communié. — *Part. prés.* Communiant (inv.). Il est employé substantivement, *un jeune communiant, de jeunes communiantes.* — *Passé.* Communié (invar.). — *Passé comp.* Ayant communié. — Passif : *être communié.* Le part. régit *par.*

COMMUNIQUER, v. a., 1[re] conjug. (*Komuniké*), rendre commun, faire part. *Communiquer quelque chose à quelqu'un.* — *Le feu* communique *sa chaleur. Le soleil* communique *sa lumière. Un corps* communique *son mouvement à un autre corps. L'homme* communique *sa pensée par la parole* (Buffon). — Donner communication de quelque chose. *Communiquer une affaire, un projet, un dessein. Communiquer les pièces d'un procès.* — V. n., avoir relation, commerce avec quelqu'un. *Communiquer avec les ennemis. Communiquer avec les savants. Il ne communique avec personne. Ne* communiquez *point avec les esprits-forts, ils vous affaibliront contre le malheur* (Boiste). — *Indicatif présent.* Je communique, tu communiques, il communique, nous communiquons, vous communiquez, ils communiquent. — *Imp.* Je communiquais, tu communiquais, il communiquait, nous communiquions, vous communiquiez, ils communiquaient. — — *Passé déf.* Je communiquai, tu communiquas, il communiqua, nous communiquâmes, vous communiquâtes, ils communiquèrent. — *Pass. ind.* J'ai communiqué, etc. — *Passé ant.* J'eus communiqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais communiqué, etc. — *Futur.* Je communiquerai, tu communiqueras, il communiquera, nous communiquerons, vous communiquerez, ils communiqueront. — *Futur ant.* J'aurai communiqué, etc. — *Cond. prés.* Je communiquerais, tu communiquerais, il communiquerait, nous communiquerions, vous communiqueriez, ils communiqueraient. — *Passé.* J'aurais communiqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse communiqué, etc. — *Imp. prés.* Communique, communiquons, communiquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez communiqué. — *Subj. prés.* Que je communique, que tu communiques, qu'il communique, que nous communiquions, que vous communiquiez, qu'ils communiquent. — *Imparf.* Que je communiquasse, que tu communiquasses, qu'il communiquât, que nous communiquassions, que vous communiquassiez, qu'ils communiquassent. — *Passé.* Que j'aie communiqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse communiqué, etc. — *Infin. prés.* Communiquer. — *Passé.* Avoir communiqué. — *Part. prés.* Communiquant (inv.). — *Pass.* Communiqué, communiquée, communiqués, communiquées. — *Pass. comp.* S'emploie avec le pronom : *Se communiquer. Le mouvement d'un corps se communique à un autre. Un mal qui se communique. L'inquiétude* se communiqua *d'une maison à l'autre* (Raynal). *L'indignation des commerçants* se communique *à la nation entière* (Id.). *La peste* se communique *par les vêtements* (Boiste). — Passif : *être communiqué.* — Le part. régit *par. Le feu a été* communiqué par *une allumette chimique.*

COMPARAITRE, v. n. (irrég.), 4[e] conj. (*Komparètre*), terme de jurisprudence, se présenter en justice, paraître devant un juge. *Comparaître en jugement, en justice. Assigner à comparaître. L'innocence, obligée de* comparaître *à ce tribunal, s'en approche sans crainte* (J.-J. Barthélemy). *Le garde des sceaux est bien hardi, il a osé* comparaître *devant Diderot* (Le prince de Condé). On *comparaît* aussi *devant un notaire*, pour faire une déclaration, pour passer un contrat. — Ce verbe, dans ses temps composés, se conjugue avec le verbe *avoir* ou le verbe *être ;* mais on dit mieux *il a comparu*, que, *il est comparu*, etc. — *Indic. prés.* Je comparais, tu comparais, il

comparait, nous comparaissons, vous comparaissez, ils comparaissent. — *Imp.* Je comparaissais, tu comparaissais, il comparaissait, nous comparaissions, vous comparaissiez, ils comparaissaient. — *Passé déf.* Je comparus, tu comparus, il comparut, nous comparûmes, vous comparûtes, ils comparurent. — *Pass. ind.* J'ai ou je suis comparu, etc. — *Pass. ant.* J'eus comparu, etc. — *Plus-que parf.* J'avais comparu, etc.— *Futur.* Je comparaîtrai, tu comparaîtras, il comparaîtra, nous comparaîtrons, vous comparaîtrez, ils comparaîtront. — *Futur ant.* J'aurai comparu, etc. — *Cond. prés.* Je comparaîtrais, tu comparaîtrais, il comparaîtrait, nous comparaîtrons, vous comparaîtriez, ils comparaîtraient. — *Pass.* J'aurais comparu, etc. — *On dit aussi* : J'eusse comparu, etc. — *Imp. prés.* Comparais, comparaissons, comparaissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez comparu. — *Subjonct. prés.* Que je comparaisse, que tu comparaisses, qu'il comparaisse, que nous comparussions, que vous comparussiez, qu'ils comparussent. — *Pass.* Que j'aie comparu, etc. — *Plus-que parf.* Que j'eusse comparu, etc. — *Infinitif pr.* Comparaître. — *Pass.* Avoir comparu. — *Part. prés.* Comparant (inv.). — *Pass.* Comparu, comparue, comparus, comparues.—*Pass. comp.* Ayant comparu.

COMPARER, v. a., 1re conj. (*Komparé*), examiner les rapports qu'il y a entre plusieurs personnes ou plusieurs choses. *Comparer deux maisons, deux lignes, deux écritures. Comparer les idées. On affaiblit les grandes choses quand on les* compare *aux petites* (Voltaire). *Que l'on* compare *la docilité et la soumission du chien avec la fierté et la férocité du tigre* (Buffon). *On ne pouvait* comparer *Aspasie qu'à elle-même* (J. J. Barthélemy).— Egaler, juger égal. *On ne peut* comparer *Pradon ni à Corneille ni à Racine* (La Veaux). Faire une comparaison, une similitude. *Boileau compare l'idylle à une bergère.* — Marquer les rapports de ressemblance qui sont de nature ou d'espèce différente. *Homère compare Diomède au milieu des Troyens à un lion au milieu d'une bergerie. On compare les conquérants à des torrents impétueux.* — Il y a une différence entre *comparer à* et *comparer avec.* — *Comparer à* suppose une analogie, un rapport commun de ressemblance entre deux termes : Comparons *les œuvres de la nature aux ouvrages de l'art* (Buffon). — *Comparer avec* éloigne l'idée de ce rapport : *Que l'on* compare *la docilité du chien* avec *la fierté du tigre* (Buffon).—*Comparer des équations*, c'est, en termes de mathématiques, réduire plusieurs équations en une seule.—*Comparer les écritures*, en termes de pratique, c'est confronter des écritures, et examiner si elles sont de même main. — S'emploie absolument : *L'imagination peint, l'esprit* compare, *le goût choisit, le talent exécute* (de Lévis). — *Ind. prés.* Je compare, tu compares, il compare, nous comparons, vous comparez, ils comparent.— *Imparf.* Je comparais, tu comparais, il comparait, nous comparions, vous compariez, ils comparaient.—*Passé défini.* Je comparai, tu comparas, il compara, nous comparâmes, vous comparâtes, ils comparèrent. — *Passé indéf.* J'ai comparé, etc. — *Passé antér.* J'eus comparé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais comparé, etc. — *Futur.* Je comparerai, tu compareras, il comparera, nous comparerons, vous comparerez, ils compareront. — *Futur ant.* J'aurai comparé, etc. — *Cond. prés.* Je comparerais, tu comparerais, il comparerait, nous comparerions, vous compareriez, ils compareraient.—*Pass.* J'aurais comparé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse comparé, etc.— *Impér. prés.* Compare, comparons, comparez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez comparé. — *Subj. prés.* Que je compare, que tu compares, qu'il compare, que nous comparions, que vous compariez, qu'ils comparent. — *Imparf.* Que je comparasse, que tu comparasses, qu'il comparât, que nous comparassions, que vous comparassiez, qu'ils comparassent.—*Pass.* Que j'aie comparé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse comparé, etc. —*Inf. prés* Comparer. — *Pass.* Avoir comparé.— *Part. prés.* Comparant, comparante. En termes de pratique *Un tel comparant. Une telle comparante. Les comparants.*—*Pass.* Comparé, comparée, comparés, comparées. — *Pass. comp.* Ayant comparé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se comparer* : *Il est des gens si malheureux qu'on est honteux de se croire tel quand on* se compare *à eux* (Mme du Deffand).—Passif : *être comparé. Les plus grands politiques souffrent de lui être* comparés (La Bruy.).Le part. régit *par.*

COMPAROIR, v. n., 3e conj. (*Konparoar*), terme de palais, qui n'est guère d'usage que dans ces phrases : *Etre assigné à comparoir. Recevoir une assignation à com-*

paroir, pour dire être assigné à se présenter en justice. Il ne s'emploie qu'à l'infinitif.

COMPASSER, v. a. 1re conj. (*Konpacé*), mesurer au compas, bien proportionner. *Compasser les allées d'un jardin. Compasser un parterre. Compasser des distances. Compasser des dessins.*— On dit, par extension. *Compasser des mots. Je n'ai pas de temps à perdre dans le travail misérable de* compasser *des mots* (Voltaire). *Compasser ses actions, ses démarches, ses discours*, les régler avec une exactitude minutieuse, avec affectation. —*Ind. prés.* Je compasse, tu compasses, il compasse, nous compassons, vous compassez, ils compassent. — *Imparf.* Je compassais, tu compassais, il compassait, nous compassions, vous compassiez, ils compassaient. — *Pass. déf.* Je compassai, tu compassas, il compassa, nous compassâmes, vous compassâtes, ils compassèrent.—*Pass. ind.* J'ai compassé, etc.—*Pass. antérieur.* J'eus compassé, etc.—*Plus-que-parfait.* J'avais compassé, etc.—*Futur.* Je compasserai, tu compasseras, il compassera, nous compasserons, vous compasserez, ils compasseront. — *Futur ant.* J'aurai compassé, etc. — *Cond. prés.* Je compasserais, tu compasserais, il compasserait, nous compasserions, vous compasseriez, ils compasseraient.— *Passé.* J'aurais compassé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse compassé, etc. — *Impér. prés.* Compasse, compassons, compassez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez compassé. — *Subjonctif prés.* Que je compasse, que tu compasses, qu'il compasse, que nous compassions, que vous compassiez, qu'ils compassent. —*Imparf.* Que je compassasse, que tu compassasses, qu'il compassât, que nous compassassions, que vous compassassiez, qu'ils compassassent. — *Passé.* Que j'aie compassé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse compassé, etc. — *Infin. prés.* Compasser. — *Passé.* Avoir compassé. — *Part. prés.* Compassant (invar.). — *Passé.* Compassé, compassée, compassés, compassées. — *Passé comp.* Ayant compassé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se compasser.* —Passif : *être compassé. Il y a des gens qui s'imaginent que tout doit* être compassé *dans un homme en place; ce sont de petits esprits* (Clément XIV). Le participe régit *par.*

COMPASSIONNER (*se*), v. pron., 1re conjug. (*Ce conpaçioné*), prendre en pitié. *Je me* compassionne *fort aisément des afflictions d'autrui* (Montaigne).—*Indicatif présent.* Je me compassionne, tu te compassionnes, il se compassionne, nous nous compassionnons, vous vous compassionnez, ils se compassionnent.— *Imparf.* Je me compassionnais, tu te compassionnais, il se compassionnait, nous nous compassionnions, vous vous compassionniez, ils se compassionnaient. — *Passé défini.* Je me compassionnai, tu te compassionnas, il se compassionna, nous nous compassionnâmes, vous vous compassionnâtes, ils se compassionnèrent. — *Passé ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est compassionné, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont compassionnés. — *Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut compassionné, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent compassionnés.— *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était compassionné, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient compassionnés. — *Futur.* Je me compassionnerai, tu te compassionneras, il se compassionnera, nous nous compassionnerons, vous vous compassionnerez, ils se compassionneront. —*Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera compassionné, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront compassionnés. — *Condit. prés.* Je me compassionnerais, tu te compassionnerais, il se compassionnerait, nous nous compassionnerions, vous vous compassionneriez, ils se compassionneraient.—*Pass.* Je me serais, tu te serais, il se serait compassionné, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient compassionnés.—*On dit aussi* : Je me fusse, tu te fusses, il se fût compassionné, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent compassionnés. — *Impér. prés.* Compassionne-toi, compassionnons-nous, compassionnez-vous. — *Passé.* Sois-toi, soyons-nous, soyez-vous compassionnés. — *Subj. prés.* Que je me compassionne, que tu te compassionnes, qu'il se compassionne, que nous nous compassionnions, que vous vous compassionniez, qu'ils se compassionnent. — *Imparf.* Que je me compassionnasse, que tu te compassionnasses, qu'il se compassionnât, que nous nous compassionnassions, que vous vous compassionnassiez, qu'ils se compassionnassent. — *Pass.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit compassionné, que nous nous soyions, que vous vous soyiez, qu'ils se soient compassionnés.—*Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût compassionné, que nous nous

fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent compassionnés.—*Infinitif présent.* Se compassionner. — *Pass.* S'être compassionné. — *Part. prés.* Se compassionnant (invariable). — *Pass.* Compassionné, compassionnée, compassionnés, compassionnées.— *Pass. comp.* S'étant compassionné ou compassionnée.

COMPATIR, v. n., 2ᵉ conj. (*Konpatir*), être touché de compassion des maux d'autrui. *C'est l'avantage d'être malheureux qu'on sait* compatir *aux peines d'autrui* (Fénelon). *Compatir à la douleur, à l'affliction de quelqu'un.* — Tolérer, souffrir par motif d'indulgence. *Compatir aux faiblesses de l'humanité. Compatir aux défauts de son prochain. Il faut bien compatir à sa mauvaise humeur.* — Etre compatible avec. *L'ambition et le repos ne peuvent* compatir *ensemble* (Montaigne). — *Indicatif présent.* Je compatis, tu compatis, il compatit, nous compatissons, vous compatissez, ils compatissent. — *Imparf.* Je compatissais, tu compatissais, il compatissait, nous compatissions, vous compatissiez, ils compatissaient. — *Pass. déf.* Je compatis, tu compatis, il compatit, nous compatîmes, vous compatîtes, ils compatirent.—*Pass. ind.* J'ai compati, etc. — *Pass. ant.* J'eus compati, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais compati, etc. — *Futur.* Je compatirai, tu compatiras, il compatira, nous compatirons, vous compatirez, ils compatiront —*Futur ant.* J'aurai compati, etc. — *Condit. prés.* Je compatirais, tu compatirais, il compatirait, nous compatirions, vous compatiriez, ils compatiraient. — *Pass.* J'aurais compati, etc. — *On dit aussi :* J'eusse compati, etc. — *Impératif prés.* Compatis, compatissons, compatissez. —*Pass.* Aie, ayons, ayez compati.— *Subj. prés.* Que je compatisse, que tu compatisses, qu'il compatisse, que nous compatissions, que vous compatissiez, qu'ils compatissent.—*Imparf.* Que je compatisse, que tu compatisses, qu'il compatît, que nous compatissions, que vous compatissiez, qu'ils compatissent. — *Passé.* Que j'aie compati, etc.—*Plus que-parf.* Que j'eusse compati, etc. — *Infin. prés.* Compatir. — *Pass.* Avoir compati.— *Part. prés.* Compatissant, compatissante. *Une femme compatissante, des cœurs compatissants.* — *Pass.* Compati (inv.).—*Pass. comp.* Ayant compati.

COMPENSER, v. a., 1ʳᵉ conj. (*Konpancé*), faire la compensation, balancer le prix de deux choses qui se remplacent, réparer le mal par le bien, dédommager. *Le gain d'une année* compense *les pertes d'une autre année* (Laveaux). *Ne croyez pas que le pardon du tort le plus léger d'un ami* compense *tous ses services* (Boiste). — *Indic. prés.* Je compense, tu compenses, il compense, nous compensons, vous compensez, ils compensent. — *Imparf.* Je compensais, tu compensais, il compensait, nous compensions, vous compensiez, ils compensaient. —*Pass déf.* Je compensai, tu compensas, il compensa, nous compensâmes, vous compensâtes, ils compensèrent. — *Passé indéfini.* J'ai compensé, etc. — *Passé ant.* J'eus compensé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais compensé, etc. — *Futur.* Je compenserai, tu compenseras, il compensera, nous compenserons, vous compenserez, ils compenseront. — *Futur ant.* J'aurai compensé, etc. — *Cond. prés.* Je compenserais, tu compenserais, il compenserait, nous compenserions, vous compenseriez, ils compenseraient. — *Passé.* J'aurais compensé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse compensé, etc. — *Impératif prés.* Compense, compensons, compensez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez compensé. — *Subjonctif prés.* Que je compense, que tu compenses, qu'il compense, que nous compensions, que vous compensiez, qu'ils compensent. — *Imp.* Que je compensasse, que tu compensasses, qu'il compensât, que nous compensassions, que vous compensassiez, qu'ils compensassent. — *Passé.* Que j'aie compensé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse compensé, etc. — *Inf. prés.* Compenser.—*Pass.* Avoir compensé. — *Part. prés.* Compensant, compensante. *Une partie compensante. Des motifs compensants.* — *Passé.* Compensé, compensée, compensés, compensées. — *Passé comp.* Ayant compensé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se compenser. Le défaut de douceur ne peut* se compenser *dans une femme par aucune autre vertu* (miss Edgeworth). *Un noble, s'il vit chez lui, dans sa province, y vit libre, mais sans appui; s'il vit à la cour, il est protégé, mais il est esclave; cela* se compense (La Bruyère).—Passif : *être compensé. Un vice ne peut* être compensé *par quelque bonne qualité* (Boiste). — Le participe régit *par*: *Les souffrances d'autrui ne doivent et ne peuvent* être compensées par *les avantages qu' nous en retirons* (Boiste).

COMPETER, v. n., 1ʳᵉ conj. (*Konpété*),

appartenir en vertu d'un droit. Term. de pratique, qui n'est en usage que dans cette phrase : *Ce qui lui peut compéter et appartenir en la succession de son père.*

COMPILER, v. a., 1re conjug. (*Konpilé*), faire une compilation, un recueil, un amas de choses lues, copiées dans les auteurs. *Il a compilé les anciens et les modernes.* — Il s'emploie aussi absolument : *C'est un homme qui passe sa vie à compiler. La mémoire* compile *et ne s'en doute pas* (Boiste).

Il compilait, compilait, compilait.
(VOLTAIRE).

—*Ind. prés.* Je compile, tu compiles, il compile, nous compilons, vous compilez, ils compilent. —*Imparf.* Je compilais, tu compilais, il compilait, nous compilions, vous compiliez, ils compilaient. — *Passé déf.* Je compilai, tu compilas, il compila, nous compilâmes, vous compilâtes, ils compilèrent. — *Passé ind.* J'ai compilé, etc. — *Passé ant.* J'eus compilé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais compilé, etc. — *Futur.* Je compilerai, tu compileras, il compilera, nous compilerons, vous compilerez, ils compileront. — *Futur ant.* J'aurai compilé, etc. — *Cond. prés.* Je compilerais, tu compilerais, il compilerait, nous compilerions, vous compileriez, ils compileraient. —*Passé.* J'aurais compilé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse compilé, etc. — *Impér. prés.* Compile, compilons, compilez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez compilé. — *Subj. prés.* Que je compile, que tu compiles, qu'il compile, que nous compilions, que vous compiliez, qu'ils compilent.— *Imp.* Que je compilasse, que tu compilasses, qu'il compilât, que nous compilassions, que vous compilassiez, qu'ils compilassent. — *Passé.* Que j'aie compilé, etc.—*Plus que-parf.* Que j'eusse compilé, etc. — *Inf. prés.* Compiler. — *Passé.* Avoir compilé. — *Participe prés.* Compilant (inv.).— *Passé.* Compilé, compilée, compilés, compilées.—*Passé comp.* Ayant compilé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se compiler.*— Passif: *être compilé.* Le part. régit *par.*

COMPLAIRE, v. n., 4e conj. (*Konplère*), condescendre aux volontés des autres, dans le dessein de leur être agréable. *S'efforcer de complaire en tout à quelqu'un. Il n'a fait cela que pour vous complaire.* — *Ind. prés.* Je complais, tu complais, il complait, nous complaisons, vous complaisez, ils complaisent. — *Imp.* Je complaisais, tu complaisais, il complaisait, nous complaisions, vous complaisiez, ils complaisaient.—*Passé déf.* Je complus, tu complus, il complut, nous complûmes, vous complûtes, ils complurent. —*Passé ind.* J'ai complu, etc. — *Pass. ant.* J'eus complu, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais complu, etc. — *Futur.* Je complairai, tu complairas, il complaira, nous complairons, vous complairez, ils complairont. —*Futur ant.* J'aurai complu, etc.—*Cond. prés.* Je complairais, tu complairais, il complairait, nous complairions, vous complairiez, ils complairaient.—*Pass.* J'aurais complu, etc.—*On dit aussi :* J'eusse complu, etc. — *Impératif présent.* Complais, complaisons, complaisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez complu. —*Subj. prés.* Que je complaise, que tu complaises, qu'il complaise, que nous complaisions, que vous complaisiez, qu'ils complaisent.—*Imparf.* Que je complusse, que tu complusses, qu'il complût, que nous complussions, que vous complussiez, qu'ils complussent. — *Passé.* Que j'aie complu, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse complu, etc. — *Inf. prés.* Complaire.— *Passé.* Avoir complu. —*Part. prés.* Complaisant. Il est employé adject. et subst. *Une femme complaisante. Le complaisant, la complaisante de quelqu'un.*—*Pass.* Complu (invar.). — *Pass. comp.* Ayant complu.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se conplaire,* et signifie s'admirer, se plaire, se délecter. *Se complaire dans ses ouvrages. Se complaire dans son fils. Se complaire en soi-même. Le cœur se complaît dans sa passion favorite.*

COMPLÉTER, v. a., 1re conj. (*Konpleté*), rendre complet. *Compléter une somme. Compléter un régiment. Il faut toujours un peu d'illusion pour* compléter *le bonheur* (Thomas). Ce verbe ne double jamais le *t* dans les temps où cette lettre est suivie d'un *e* muet.— *Ind. prés.* Je complète, tu complètes, il complète, nous complétons, vous complétez, ils complètent. —*Imparf.* Je complétais, tu complétais, il complétait, nous complétions, vous complétiez, ils complétaient. — *Pass. déf.* Je complétai, tu complétas, il compléta, nous complétâmes, vous complétâtes, ils complétèrent. — *Pass. ind.* J'ai complété, etc. — *Pass. ant.* J'eus complété, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais complété, etc. — *Futur.* Je compléterai, tu complétereras, il complétera, nous compléterons, vous compléterez, ils

compléteront. — *Futur ant.* J'aurai complété, etc. — *Cond. prés.* Je compléterais, tu compléterais, il compléterait, nous compléterions, vous compléteriez, ils compléteraient. — *Passé.* J'aurais complété, etc. — *On dit aussi:* J'eusse complété, etc. — *Imp. prés.* Complète, complétons, complétez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez complété. — *Subj. prés.* Que je complète, que tu complètes, qu'il complète, que nous complétions, que vous complétiez, qu'ils complètent. — *Imparf.* Que je complétasse, que tu complétasses, qu'il complétât, que nous complétassions, que vous complétassiez, qu'ils complétassent. — *Passé.* Que j'aie complété, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse complété, etc. — *Infinitif prés.* Compléter. — *Passé.* Avoir complété. — *Participe prés.* Complétant (inv.). — *Passé.* Complété, complétée, complétés, complétées. — *Passé. comp.* Ayant complété. — Se conjugue avec le pronom personnel: *Se compléter.* — Passif: *Etre complété.* Le participe régit *par.*

COMPLIMENTER, v. a., 1re conjug. (*Konplimanté*), faire compliment à quelqu'un sur quelque chose. *On a complimenté ce général sur ses victoires.* — S'emploie absolument, et alors il se prend ordinairement en mauvaise part. *C'est un homme qui complimente sans cesse.* — *Ind. prés.* Je complimente, tu complimentes, il complimente, nous complimentons, vous complimentez, ils complimentent. — *Imparfait.* Je complimentais, tu complimentais, il complimentait, nous complimentions, vous complimentiez, ils complimentaient. — *Passé. défini.* Je complimentai, tu complimentas, il complimenta, nous complimentâmes, vous complimentâtes, ils complimentèrent. — *Pass. ind.* J'ai complimenté, etc. — *Pass. antérieur.* J'eus complimenté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais complimenté, etc. — *Futur.* Je complimenterai, tu complimenteras, il complimentera, nous complimenterons, vous complimenterez, ils complimenteront. — *Futur passé.* J'aurai complimenté, etc. — *Cond. prés.* Je complimenterais, tu complimenterais, il complimenterait, nous complimenterions, vous complimenteriez, ils complimenteraient. — *Pass.* J'aurais complimenté, etc. — *On dit aussi:* J'eusse complimenté, etc. — *Impér. prés.* Complimente, complimentons, complimentez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez complimenté. — *Subj. prés.* Que je complimente, que tu complimentes, qu'il complimente, que nous complimentions, que vous complimentiez, qu'ils complimentent. — *Imparf.* Que je complimentasse, que tu complimentasses, qu'il complimentât, que nous complimentassions, que vous complimentassiez, qu'ils complimentassent. — *Pass.* Que j'aie complimenté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse complimenté, etc. — *Inf. présent.* Complimenter. — *Passé.* Avoir complimenté. — *Part. prés.* Complimentant (inv). — *Pass.* Complimenté, complimentée, complimentés, complimentées. — *Passé. comp.* Ayant complimenté. — Se conjugue avec le pron. pers.: *se complimenter.* — Passif: *être complimenté.* Le part. régit *par*, avec un nom de personne; et *de* ou *sur*, avec un nom de chose. *Etre complimenté par quelqu'un de quelque chose* ou *sur quelque chose.*

COMPLIQUER, v. a., 1re conjug. (*Konpliké*), mêler, réunir ensemble plusieurs choses, embrouiller. — *Compliquer des affaires.* — *Ind. prés.* Je complique, tu compliques, il complique, nous compliquons vous compliquez, ils compliquent. — *Imp.* Je compliquais, tu compliquais, il compliquait, nous compliquions, vous compliquiez, ils compliquaient. — *Pass. déf.* Je compliquai, tu compliquas, il compliqua, nous compliquâmes, vous compliquâtes, ils compliquèrent. — *Pass. indéfini.* J'ai compliqué, etc. — *Pass. antérieur.* J'eus compliqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais compliqué, etc. — *Futur.* Je compliquerai, tu compliqueras, il compliquera, nous compliquerons, vous compliquerez, ils compliqueront. — *Futur antérieur.* J'aurai compliqué, etc. — *Conditionnel prés.* Je compliquerais, tu compliquerais, il compliquerait, nous compliquerions, vous compliqueriez, ils compliqueraient. — *Passé.* J'aurais compliqué, etc. — *On dit aussi:* J'eusse compliqué, etc. — *Impér. prés.* Complique, compliquons, compliquez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez compliqué. — *Subjonctif prés.* Que je complique, que tu compliques, qu'il complique, que nous compliquions, que vous compliquiez, qu'ils compliquent. — *Imp.* Que je compliquasse, que tu compliquasses, qu'il compliquât, que nous compliquassions, que vous compliquassiez, qu'ils compliquassent. — *Pass.* Que j'aie compliqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse compliqué, etc. — *Inf. prés.* Compliquer. — *Passé.* Avoir compliqué. — *Part. prés.* Compliquant (inv.). — *Pass.* Compliqué, compliquée, compli-

qués, compliquées. — *Pass. comp.* Ayant compliqué.—Se conjugue avec le pronom personnel: *Se compliquer: Plus on a de dignités et de fortune, plus la vie se* complique (Boiste).—Passif: *Etre compliqué.* Le participe régit *par.*

COMPLOTER, v. a. 1re conj. (*Konplotê*), faire un complot, conspirer, se liguer. *Comploter la ruine, la perte, la mort de quelqu'un. Ils ont comploté cela ensemble, entre eux.* — V. n. *Comploter de tuer quelqu'un. Comploter avec quelqu'un.* — *Ind. prés.* Je complote, tu complotes, il complote, nous complotons, vous complotez, ils complotent.— *Imp.* Je complotais, tu complotais, il complotait, nous complotions, vous complotiez, ils complotaient. — *Pass. déf.* Je complotai, tu complotas, il complota, nous complotâmes, vous complotâtes, ils complotèrent. — *Passé ind.* J'ai comploté, etc. — *Passé antér.* J'eus comploté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais comploté, etc.— *Futur.* Je comploterai, tu comploteras, il complotera, nous comploterons, vous comploterez, ils comploteront. — *Futur ant.* J'aurai comploté, etc. — *Cond. prés.* Je comploterais, tu comploterais, il comploterait, nous comploterions, vous comploteriez, ils comploteraient. — *Passé.* J'aurais comploté, etc. — *On dit aussi:* J'eusse comploté, etc.— *Impér. prés.* Complote, complotons, complotez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez comploté. — *Subj. prés.* Que je complote, que tu complotes, qu'il complote, que nous complotions, que vous complotiez, qu'ils complotent. — *Imparfait.* Que je complotasse, que tu complotasses, qu'il complotât, que nous complotassions, que vous complotassiez, qu'ils complotassent. —*Passé.* Que j'aie comploté, etc.—*Plus-que parf.* Que j'eusse comploté, etc. — *Infinitif prés.* Comploter. — *Passé.* Avoir comploté.—*Part. prés.* Complotant (inv.). —*Pass.* Comploté, complotée, complotés, complotées. — *Passé comp.* Ayant comploté. — Pronominalement: *se comploter. Il se complote là quelque chose.* — Passif: *être complote.* Le part. régit *par.*

COMPORTER, v a., 1re conj. (*Konporté*), permettre, souffrir. *La médiocrité de son revenu ne* comporte *pas la dépense qu'il fait.* — V. n. *La dignité du magistrat ne* comporte *pas qu'il s'abaisse jusque-là. L'occasion ne* comporte *pas tant d'étalage. Le sujet ne* comporte *pas tant d'ornements.* — *Ind. prés.* Je comporte, tu comportes, il comporte, nous comportons, vous comportez, ils comportent. — *Imparfait.* Je comportais, tu comportais, il comportait, nous comportions, vous comportiez, ils comportaient. — *Passé déf.* Je comportai, tu comportas, il comporta, nous comportâmes, vous comportâtes, ils comportèrent.— *Passé ind.* J'ai comporté, etc. — *Passé ant.* J'eus comporté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais comporté, etc. — *Futur.* Je comporterai, tu comporteras, il comportera, nous comporterons, vous comporterez, ils comporteront. — *Futur ant.* J'aurai comporté, etc. — *Cond. prés.* Je comporterais, tu comporterais, il comporterait, nous comporterions, vous comporteriez, ils comporteraient. — *Passé.* J'aurais comporté, etc. — *On dit aussi*: j'eusse comporté, etc. — *Impér. prés.* Comporte, comportons, comportez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez comporté.—*Subj. prés.* Que je comporte, que tu comportes, qu'il comporte, que nous comportions, que vous comportiez, qu'ils comportent. — *Imparf.* Que je comportasse, que tu comportasses, qu'il comportât, que nous comportassions, que vous comportassiez, qu'ils comportassent. — *Passé.* Que j'aie comporté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse comporté, etc. — *Infinitif prés.* Comporter. — *Passé.* Avoir comporté. — *Part. prés.* Comportant (invariable).— *Pass.* Comporté, comportée, comportés, comportées. — *Passé. composé.* Ayant composé. — Se conjugue avec le pronom personné: *Se comporter*, et signifie se conduire et en user d'une certaine manière. *Il* s'est *bien* comporté. *Il* s'est *mal* comporté *dans cette affaire. Il faut espérer qu'il* se comportera *mieux à l'avenir.* — En termes de pratique. *Acheter une maison telle qu'elle se comporte,* c'est-à-dire telle qu'elle est.—En termes de marine, on dit *qu'un bâtiment se comporte bien à la mer,* lorsque ses mouvements sont doux. — Le participe passé de *se comporter* s'accorde toujours étant précédé de son régime direct, qui est le second pronom: *Ils se sont mal comportés. Elles ne se sont pas trop bien comportées.*

COMPOSER, v. a., 1re conj. (*Konpôsé*), faire un tout de l'assemblage de plusieurs parties. *Dieu a* composé *l'homme d'un corps et d'une ame.*

Des sottises du temps je *compose* mon fiel.
Boileau.

—Etre réuni à d'autres choses pour former

un tout. *Toutes les pièces qui* composent *cette machine. Les fidèles sous un même chef* composent *l'Eglise. Le sénat et le peuple* composaient *la république romaine.*

Un lit et deux placets *composaient* tout son bien.
Boileau.

— Faire quelque ouvrage d'esprit. *Composer un livre. Composer des vers. Composer un panégyrique.* — Accommoder sa mine, son geste, à l'état où l'on veut paraître. *Composer sa mine, son geste, sa contenance, son visage, ses actions.*

Je le vois
Sur tes yeux *composer* son geste et son langage.
Boileau.

— S'emploie absolument. *Les écoliers composent. Les écoliers qui composent pour les places, pour les prix. Composer en prose, en vers, en grec.* — En termes de musique. *Composer un air. Composer sur la base. Composer un chœur. Composer sur la théorie. Composer sur le clavecin.* — En termes d'imprimerie, assembler les caractères pour en former des lignes et des phrases suivant la copie. *Composer un mot, une ligne, une page. La feuille n'est que composée, elle n'est pas tirée.* —V. n., s'accommoder, s'accorder sur quelque différent, en traiter à l'amiable. *Composer avec ses créanciers. Composer d'une somme qui est due. Composer de ses intérêts, de ses droits, de ses prétentions. Vous me devez tant, composons. Composons ensemble. On ne compose point avec sa conscience, avec ses principes.* — Capituler, convenir que l'on se rendra, que l'on rendra une place sous de certaines conditions. *Le gouvernement se prive trop de composer, de demander à composer. Les ennemis ne voulurent jamais composer qu'à cette condition.* — *Ind. present.* Je compose, tu composes, il compose, nous composons, vous composez, ils composent. —*Imparf.* Je composais, tu composais, il composait, nous composions, vous composiez, ils composaient. — *Passé déf.* Je composai, tu composas, il composa, nous composâmes, vous composâtes, ils composèrent. — *Pass. ind.* J'ai composé, etc. — *Passé ant.* J'eus composé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais composé, etc. — *Futur.* Je composerai, tu composeras, il composera, nous composerons, vous composerez, ils composeront.—*Fut. ant.* J'aurai composé, etc. — *Condit. prés.* Je composerais, tu composerais, il composerait, nous composerions, vous composeriez, ils composeraient.—*Passé.* J'aurais composé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse composé, etc. — *Impér. prés.* Compose, composons, composez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez composé. —*Subjonctif prés.* Que je compose, que tu composes, qu'il compose, que nous composions, que vous composiez, qu'ils composent. — *Imp.* Que je composasse, que tu composasses, qu'il composât, que nous composassions, que vous composassiez, qu'ils composassent. — *Passé.* Que j'aie composé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse composé, etc. — *Infin. prés.* Composer. — *Passé.* Avoir composé. — *Part. prés.* Composant, composante. *Substance composante.* — *Passé.* Composé, composée, composés, composées — *Passé comp.* Ayant composé. — Se conjugue avec le pronom personnel: *Se composer,* et signifie 1° être réuni à d'autres choses pour former un tout: *Son bagage* se compose *de bien peu de chose. Son mobilier* se compose *d'un lit, d'une table et d'une chaise.* 2° Accommoder sa mine, son geste, à l'état où l'on veut paraître: *Il faut savoir* se composer *selon le temps, selon les lieux.* — Passif: *Etre composé: Les armées romaines* étaient composées *de citoyens* (Bossuet). — Le participe régit *par* et *de. Le parterre n'est pas toujours* composé *de connaisseurs sévères et délicats* (Voltaire). *Cette ouverture a été* composée par *Rossini.*

COMPRENDRE, v. a. et irrég. 4me conj. (*Konprandre*), contenir, renfermer en soi *la nature ne* comprend *que des individus* (Buffon). — Se dit au moral: *la justice en général* comprend *toutes les vertus* (Académie). — Faire entrer comme partie dans un tout : *je* comprends *l'avarice parmi les vices les plus odieux* (Fénelon). — Concevoir: *la plupart des hommes estiment ce qu'ils ne* comprennent *pas* (Malebranche). — S'emploie absolument dans ce sens : *celui qui sait écouter,* comprendre *et applaudir, est sûr de plaire en société.* — Se rendre raison d'une chose, en découvrir le motif : *je ne* comprends *pas votre conduite.* — *Comprendre quelqu'un,* comprendre leurs explications, les ordres qu'il donne, la langue qu'il parle, etc. : *expliquez-vous plus clairement, si vous voulez que l'on vous* comprenne. *C'est un homme difficile à* comprendre. — *Indic. prés.* Je comprends, tu comprends, il comprend, nous comprenons, vous comprenez, ils comprennent. — *Imparf.* Je comprenais, tu comprenais, il comprenait, nous com-

prenions, vous compreniez, ils comprenaient. — *Pass. déf.* Je compris, tu compris, il comprit, nous comprîmes, vous comprîtes, ils comprirent. — *Passé ind.* J'ai compris, etc. — *Pass. ant.* J'eus compris, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais compris, etc. — *Futur.* Je comprendrai, tu comprendras, il comprendra, nous comprendrons, vous comprendrez, ils comprendront. — *Futur ant.* J'aurai compris, etc. — *Cond. prés.* Je comprendrais, tu comprendrais, il comprendrait, nous comprendrions, vous comprendriez, ils comprendraient. — *Pass.* J'aurais compris, etc. — *On dit aussi :* J'eusse compris, etc. — *Impér. prés.* Comprends, comprenons, comprenez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez compris. — *Subj. prés.* Que je comprenne, que tu comprennes, qu'il comprenne, que nous comprenions, que vous compreniez, qu'ils comprennent. — *Imparf.* Que je comprisse, que tu comprisses, qu'il comprît, que nous comprissions, que vous comprissiez, qu'ils comprissent. — *Pass.* Que j'aie compris, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse compris, etc. — *Infin. prés.* Comprendre. — *Pass.* Avoir compris. — *Part. prés.* Comprenant (inv.). — *Pass.* Compris, comprise, compris, comprises. — *Passé comp.* Ayant compris. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se comprendre. Les hommes ne* se comprennent *pas les uns les autres* (Vauvenargues). — Passif : *être compris. Tout châtiment qui ne peut* être compris *est cruel : c'est un mal inutile* (Miss Edgeworth). — Le participe régit *par. Les œuvres de Dieu ne sauraient être* comprises par *l'esprit humain.* — Le participe *compris*, employé sans auxiliaire, est invariable, quand il précède le mot auquel il se rapporte : *y* compris *cette somme, y* compris *celle-ci* ; mais on dirait avec accord : *cette somme y* comprise ; *celle-ci non* comprise, les mots *somme* et *celle-ci* précédant le participe.

COMPRIMER, v. a., 1re conj. (*Konprimé*), presser avec force, serrer de manière à réduire à un moindre volume. *Comprimer l'air, comprimer un ressort.* — Empêcher d'éclater, d'agir. *Comprimer une faction, un parti. Une éducation violente* comprime *le caractère, mais ne le réforme pas* (Boiste). *Les vengeances multipliées* compriment *peu de haines* (Id.) — *Ind. prés.* Je comprime, tu comprimes, il comprime, nous comprimons, vous comprimez, ils compriment. — *Imparf.* Je comprimais, tu comprimais, il comprimait, nous comprimions, vous comprimiez, ils comprimaient. — *Passé déf.* Je comprimai, tu comprimas, il comprima, nous comprimâmes, vous comprimâtes, ils comprimèrent. — *Pass. indéf.* J'ai comprimé, etc. — *Pass. ant.* J'eus comprimé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais comprimé, etc. — *Futur.* Je comprimerai, tu comprimeras, il comprimera, nous comprimerons, vous comprimerez, ils comprimeront. — *Futur ant.* J'aurai comprimé, etc. — *Cond. prés.* Je comprimerais, tu comprimerais, il comprimerait, nous comprimerions, vous comprimeriez, ils comprimeraient. — *Passé.* J'aurais comprimé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse comprimé, etc. — *Impér. prés.* Comprime, comprimons, comprimez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez comprimé. — *Subj. prés.* Que je comprime, que tu comprimes, qu'il comprime, que nous comprimions, que vous comprimiez, qu'ils compriment. — *Imparf.* Que je comprimasse, que tu comprimasses, qu'il comprimât, que nous comprimassions, que vous comprimassiez, qu'ils comprimassent. — *Pass.* Que j'aie comprimé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse comprimé, etc. — *Infin. prés.* Comprimer. — *Pass.* Avoir comprimé. — *Part. prés.* Comprimant (invar.). — *Pass.* Comprimé, comprimée, comprimés, comprimées. — *Pass. comp.* Ayant comprimé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se comprimer. L'air peut* se comprimer. *Les factions* se compriment *difficilement* (Voltaire). — Passif : *être comprimé. Le corps de beaucoup de poissons* est comprimé. — Le participe régit *par.*

COMPROMETTRE, v. a. 4me conj. (*Konpromètre*), mettre dans l'embarras, exposer à des désagréments. *N'ayez pas peur, je ménagerai si bien les choses, que je ne vous* compromettrai *pas.* — Exposer sa dignité, etc. à recevoir quelque diminution, quelque échec. *Compromettre la dignité, l'autorité, la fortune, la réputation, les intérêts de quelqu'un.* — V. n.. convenir d'arbitres pour régler un différent. *Je lui ai offert de* compromettre *là dessus, s'il voulait.* (Peu usité.) — *Indic. prés.* Je compromets, tu compromets, il compromet, nous compromettons, vous compromettez, ils compromettent. — *Imparf.* Je compromettais, tu compromettais, il compromettait, nous compromettions, vous compromettiez, ils compromettaient. — *Passé déf.* Je compromis, tu compromis, il compromit, nous compromîmes, vous

compromîtes, ils compromirent. — *Passé ind.* J'ai compromis, etc. — *Passé ant.* J'eus compromis, etc. — *Plus-que-par.* J'avais compromis, etc. — *Futur.* Je compromettrai, tu compromettras, il compromettra, nous compromettrons, vous compromettrez, ils compromettront. — *Futur ant.* J'aurai compromis, etc. — *Cond. prés.* Je compromettrais, tu compromettrais, il compromettrait, nous compromettrions, vous compromettriez, ils compromettraient. — *Passé* J'aurais compromis, etc. — *On dit aussi :* J'eusse compromis, etc. — *Impér. prés.* Compromets, compromettons, compromettez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez compromis. — *Subj. prés.* Que je compromette, que tu compromettes, qu'il compromette, que nous compromettions, que vous compromettiez, qu'ils compromettent. — *Imp.* Que je compromisse, que tu compromisses, qu'il compromît, que nous compromissions, que vous compromissiez, qu'ils compromissent. — *Passé.* Que j'aie compromis, etc. — *Plus que parf.* Que j'eusse compromis, etc. — *Infin. prés.* Compromettre. — *Passé.* Avoir compromis. — *Part. prés.* Compromettant. Il s'emploie au familier comme adjectif, *cette femme est compromettante.* — *Passé.* Compromis, compromise, compromis, compromises. — *Passé comp.* Ayant compromis. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se compromettre*, s'exposer à des désagréments. *Il est des amitiés circonspectes qui craignent de* se compromettre (J. J. Rousseau). — Passif : *être compromis.* Le participe régit par. *Être* compromis par *quelqu'un ou* par *quelque chose.*

COMPTER, v. a. 1re conj. (*Konte*), nombrer, supposer, calculer. *Compter de l'argent. Compter l'heure. Compter les heures. Compter les voix, les suffrages. Compter les soldats. Compter les mois par les révolutions lunaires. L'hégire est l'époque où les Mahométans comptent leurs années.* — Subsister. *Un peuple compte plusieurs siècles.* — Avoir servi. *Il compte dix années de service.* — Attendre avec impatience. *Compter les heures, les moments.* — Marcher lentement. *Compter ses pas.* — Reprocher à quelqu'un la nourriture qu'on lui donne. *Compter les bouchées à quelqu'un.* — Avoir au nombre de, mettre au nombre de. *Compter les hommes célèbres parmi ses aïeux. Il ne comptait pas parmi les grands empires celui de Bacchus* (Bossuet). — Considérer comme étant de quelque importance. *Il y a une poignée d'impertinents qui ne comptent qu'eux dans l'univers* (J. J. Rousseau). — Regarder comme, *compter pour. Il compte pour rien la réputation* (Fénelon). — Attacher du prix à. *Compter pour quelque chose, pour beaucoup. Je compte pour beaucoup votre amitié* (Voltaire). — Croire, se proposer. *Je compte partir demain, je compte que vous m'accompagnerez.* — Tenir compte. *Dieu vous comptera un verre d'eau donné en son nom* (Bossuet). — V. n., faire nombre, être du nombre de. *Beaux ou laids, tous les jours comptent, mettez-les à profit* (St-Evremont). — Arrêter un compte et le solder. *Nous comptons tous les mois.* — *Qui compte sans son hôte compte deux fois.* Prov. On se trompe quand on compte sans celui qui a intérêt à l'affaire. — Avoir confiance, faire fond. *Les hommes ne peuvent guère compter les uns sur les autres* (La Bruyère). *Compter sur les succès, sur la vie.* — Calculer ses dépenses. *Compter avec soi.* — A partir, à dater de. *A compter de demain le prix sera augmenté.* — *Compter que*, portant à l'esprit une idée du futur, ne doit pas être suivi d'un verbe au présent ou au passé : ne dites donc pas : *Je compte que vous êtes, que vous avez été prudent.* — *Compter* suivi d'un infinitif, régit la préposition *de* : ne dites donc pas : *Je compte de partir incessamment.* Dites : *Je compte partir*, etc. — *Ind. prés.* Je compte, tu comptes, il compte, nous comptons, vous comptez, ils comptent. — *Imparf.* Je comptais, tu comptais, il comptait, nous comptions, vous comptiez, ils comptaient. — *Passé déf.* Je comptai, tu comptas, il compta, nous comptâmes, vous comptâtes, ils comptèrent. — *Passé ind.* J'ai compté, etc. — *Passé ant.* J'eus compté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais compté, etc. — *Futur.* Je compterai, tu compteras, il comptera, nous compterons, vous compterez, ils compteront. — *Futur ant.* J'aurai compté, etc. — *Cond. prés.* Je compterais, tu compterais, il compterait, nous compterions, vous compteriez, ils compteraient. — *Pass.* J'aurais compté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse compté, etc. — *Impér. prés.* Compte, comptons, comptez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez compté. — *Subj. prés.* Que je compte, que tu comptes, qu'il compte, que nous comptions, que vous comptiez, qu'ils comptent. — *Imparf.* Que je comp-

tasse, que tu comptasses, qu'il comptât, que nous comptassions, que vous comptassiez, qu'ils comptassent. — *Pass.* Que j'aie compté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse compté, etc. — *Infin. prés.* Compter. — *Pass.* Avoir compté. — *Part. prés.* Comptant (inv.). *Il a payé comptant, ils ont payé comptant.* — *Passé.* Compté, comptée, comptés, comptées. — *Passé comp.* Ayant compté. — S'emploie avec le pron. pers. : *se compter. La danse peut se compter parmi les arts* (Voltaire).

Je ne me *compte* point pour un de vos sujets.
Corneille.

— *Passif* : *être compté. La fraude, l'artifice, la perfidie, le parjure ne* sont comptés *pour rien* (Massill.). — Le part. régit *par. Ses jours ne sont plus* comptés *que* par *les victoires d'un père triomphant* (Massillon).

COMPULSER, v. a. 1re conj. (*Konpulcé*), parcourir un registre, un livre, des papiers, en prendre connaissance. *Il compulsera tous les auteurs qui s'étaient occupés de la matière.* — Prendre communication de registres, de papiers. — *Indic. prés.* Je compulse, tu compulses, il compulse, nous compulsons, vous compulsez, ils compulsent. — *Imparf.* Je compulsais, tu compulsais, il compulsait, nous compulsions, vous compulsiez, ils compulsaient. — *Passé déf.* Je compulsai, tu compulsas, il compulsa, nous compulsâmes, vous compulsâtes, ils compulsèrent. — *Passé ind.* J'ai compulsé, etc. — *Passé ant.* J'eus compulsé, etc. — *Plus-que parf.* J'avais compulsé, etc. — *Futur.* Je compulserai, tu compulseras, il compulsera, nous compulserons, vous compulserez, ils compulseront. — *Futur ant.* J'aurai compulsé, etc. — *Cond. prés.* Je compulserais, tu compulserais, il compulserait, nous compulserions, vous compulseriez, ils compulseraient. — *Passé.* J'aurais compulsé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse compulsé, etc. — *Impér. prés.* Compulse, compulsons, compulsez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez compulsé. — *Subj. prés.* Que je compulse, que tu compulses, qu'il compulse, que nous compulsions, que vous compulsiez, qu'ils compulsent. — *Imparf.* Que je compulsasse, que tu compulsasses, qu'il compulsât, que nous compulsassions, que vous compulsassiez, qu'ils compulsassent. — *Passé.* Que j'aie compulsé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse compulsé, etc. — *Imp. prés.* Compulser. — *Pass.* Avoir compulsé. — *Part. prés.* Compulsant (inv.). — *Pass.* Compulsé, compulsée, compulsés, compulsées. — *Passé comp.* Ayant compulsé. — S'emploie pronominalement : *se compulser.* — Passif : *Etre compulsé.* — Le participe régit *par.*

CONCASSER, v. a. 1re conj. (*Konkâcé*), briser et réduire en petites parties avec le marteau ou le pilon, quelque matière dure, comme le sucre, le poivre, etc. *Concasser du poivre, de la canelle, du sucre*, etc. — *Ind. prés.* Je concasse, tu concasses, il concasse, nous concassons, vous concassez, ils concassent. — *Imparf.* Je concassais, tu concassais, il concassait, nous concassions, vous concassiez, ils concassaient. — *Passé déf.* Je concassai, tu concassas, il concassa, nous concassâmes, vous concassâtes, ils concassèrent. — *Passé ind.* J'ai concassé, etc. — *Pass. ant* J'eus concassé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais concassé, etc. — *Futur.* Je concasserai, tu concasseras, il concassera, nous concasserons, vous concasserez, ils concasseront — *Futur ant.* J'aurai concassé, etc. — *Cond. prés.* Je concasserais, tu concasserais, il concasserait, nous concasserions, vous concasseriez, ils concasseraient. — *Passé.* J'aurais concassé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse concassé, etc. — *Imp. prés.* Concasse, concassons, concassez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez concassé. — *Subj. prés.* Que je concasse, que tu concasses, qu'il concasse, que nous concassions, que vous concassiez, qu'ils concassent. — *Imparf.* Que je concassasse, que tu concassasses, qu'il concassât, que nous concassassions, que vous concassassiez, qu'ils concassassent. — *Passé.* Que j'aie concassé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse concassé, etc. — *Inf. prés.* Concasser. — *Passé.* Avoir concassé. — *Part. prés.* Concassant (invar.). — *Passé.* Concassé, concassée, concassés, concassées. — *Passé comp.* Ayant concassé. — S'emploie avec le pronom : *se concasser.* — Passif : *être concassé.* — Le participe régit *par.*

CONCÉDER, v. a., 1re conj. (*Koncédé*), accorder, octroyer, en parlant de grâces, de droits, de priviléges. *Le roi avait concédé de grands priviléges à cette ville. L'administration a concédé trois pouces d'eau à ce particulier, à condition que...* — *Ind. prés.* Je concède, tu concèdes, il concède, nous concédons, vous concédez, ils concèdent. — *Imp.* Je concédais, tu concédais, il concédait, nous concédions, vous concédiez, ils concédaient. — *Pass.*

déf. Je concédai, tu concédas, il concéda, nous concédâmes, vous concédâtes, ils concédèrent. — *Pass. ind.* J'ai concédé, etc. — *Pass. ant.* J'eus concédé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais concédé, etc.— *Futur.* Je concéderai, tu concéderas, il concédera, nous concéderons, vous concéderez, ils concéderont. — *Futur ant.* J'aurai concédé, etc.— *Cond. prés.* Je concéderais, tu concéderais, il concéderait, nous concéderions, vous concéderiez, ils concéderaient.— *Passé.* J'aurais concédé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse concédé, etc.—*Impér. prés.* Concède, concédons, concédez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez concédé. — *Subj. prés.* Que je concède, que tu concèdes, qu'il concède, que nous concédions, que vous concédiez, qu'ils concèdent. — *Imp.* Que je concédasse, que tu concédasses, qu'il concédât, que nous concédassions, que vous concédassiez, qu'ils concédassent. —*Passé.* Que j'aie concédé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse concédé, etc. — *Inf. prés.* Concéder. — *Passé.* Avoir concédé, —*Part. prés.* Concédant (invar.).—*Passé.* Concédé, concédée, concédés, concédées. —*Passé comp.* Ayant concédé.— Se conj. avec le pronom : *se concéder.* — Passif : *être concédé.* — Le participe régit *par. Ce droit lui a été* concédé par *tel prince. Ce terrain lui a été* concédé par *l'autorité.*

CONCENTRER, v. a., 1re conjug. (*Kouçantré*), réunir au centre, rapprocher du centre. *Le grand froid* concentre *la chaleur naturelle* (Acad.). — Réduire à un moindre volume. *Concentrer une liqueur.* — Fig., retenir, ne pas faire paraître, réprimer, cacher. *Concentrer ses affections, sa colère, son trouble.*—Rassembler divers corps de troupes sur un seul point. *Concentrer ses forces.—Ind. prés.* Je concentre, tu concentres, il concentre, nous concentrons, vous concentrez, ils concentrent.— —*Imp.* Je concentrais, tu concentrais, il concentrait, nous concentrions, vous concentriez, ils concentraient.—*Pass. déf.* Je concentrai, tu concentras, il concentra, nous concentrâmes, vous concentrâtes, ils concentrèrent.—*Pass. ind.* J'ai concentré, etc. — *Pass. ant.* J'eus concentré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais concentré, etc. — *Futur.* Je concentrerai, tu concentreras, il concentrera, nous concentrerons, vous concentrerez, ils concentreront. — *Futur ant.* J'aurai concentré, etc. —*Cond. prés.* Je concentrerais, tu concentrerais, il concentrerait, nous concentrerions, vous concentreriez, ils concentreraient. — *Passé* J'aurais concentré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse concentré, etc. — *Impér. prés.* Concentre, concentrons, concentrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez concentré.— *Subj prés.* Que je concentre, que tu concentres, qu'il concentre, que nous concentrions, que vous concentriez, qu'ils concentrent. — *Imparf.* Que je concentrasse, que tu concentrasses, qu'il concentrât, que nous concentrassions, que vous concentrassiez, qu'ils concentrassent. — *Passé.* Que j'aie concentré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse concentré, etc.— *Infin. prés.* Concentrer.—*Passé.* Avoir concentré.— *Part. prés.* Concentrant (inv.).—*Passé.* Concentré, concentrée, concentrés, concentrées. —*Passé comp.* Ayant concentré.— S'emploie avec le pron.: *se concentrer. Les rayons du soleil se* concentrent *dans le foyer d'un miroir ardent* (Acad.). — Il signifie aussi se renfermer en soi-même : *Un homme qui se concentre en lui-même.* — Passif : *être concentré.* Le part. régit *par.*

CONCERNER, v. a. 1re conj. (*Koncèné*), regarder, appartenir, avoir rapport à. *Cela vous concerne, concerne vos intérêts. Il n'ignore rien de ce qui concerne son art. Cette affaire concerne le public.* Ne se conjugue qu'à la 3e personne de chaque temps. — *Ind.prés.* il concerne, ils concernent. — *Imparf.* Il concernait, ils concernaient. — *Passé déf.* Il concerna, ils concernèrent. — *Passé ind.* Il a concerné, etc. — — *Passé ant.* Il eût concerné, etc. — *Plus-que-parf.* Il avait concerné, etc. — — *Futur.* Il concernera, ils concerneront. — *Futur ant.* Il aura concerné, etc. — — *Cond. prés.* Il concernerait, ils concerneraient. — *Passé.* Il aurait concerné, etc. -- *On dit aussi* : Il eût concerné, etc. *Pas d'imp.* — —*Subj. prés.* qu'il concerne, qu'ils concernent. — *Imp.* qu'il concernât, qu'ils concernassent. — *Passé.* Qu'il ait concerné, etc. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût concerné, etc. — *Inf. prés.* Concerner. — *Passé.* Avoir concerné. — *Part. prés.* Concernant (inv.) — *Passé.* Concerné, concernée, concernés, concernées. — *Passé comp.* Ayant concerné. — *Concerner* ne s'emploie ni pronomin. ni passivem. Mais le participe *concerné* prend le genre et le nombre : une femme, des femmes diront bien, *si cette affaire m'avait concernée, nous avait concernées.* etc.

CONCERTER, v. a., 1re conj. (*Koncereté*), travailler de concert pour exécuter un

dessein, et pour convenir des moyens de faire réussir une affaire, une intrigue. *Concerter un dessein, une entreprise. Concerter l'exécution d'une affaire. Ils avaient bien concerté leurs mesures.* — *Ind. prés.* Je concerte, tu concertes, il concerte, nous concertons, vous concertez, ils concertent. — *Imparf.* Je concertais, tu concertais, il concertait, nous concertions, vous concertiez, ils concertaient. — *Passé déf.* Je concertai, tu concertas, il concerta, nous concertâmes, vous concertâtes, ils concertèrent. — *Passé indéf.* J'ai concerté, etc. — *Passé ant.* J'eus concerté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais concerté, etc. — *Futur.* Je concerterai, tu concerteras, il concertera, nous concerterons, vous concerterez, ils concerteront. — *Fut. ant.* J'aurai concerté, etc. — *Cond. prés.* Je concerterais, tu concerterais, il concerterait, nous concerterions, vous concerteriez, ils concerteraient. —*Passé.* J'aurais concerté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse concerté, etc. — *Imp. prés.* Concerte, concertons, concertez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez concerté. — *Subj. prés.* Que je concerte, que tu concertes, qu'il concerte, que nous concertions, que vous concertiez, qu'ils concertent. — *Imp.* Que je concertasse, que tu concertasses, qu'il concertât, que nous concertassions, que vous concertassiez, qu'ils concertassent. — *Passé.* Que j'aie concerté, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse concerté, etc. — *Inf. prés.* Concerter. — — *Passé.* Avoir concerté. — *Part. prés.* Concertant, concertante. *Symphonie concertante, parties concertantes.* — *Passé.* Concerté, concertée, concertés, concertées. — *Passé comp.* Ayant concerté. — S'emploie avec le pron. pers. : *se concerter.*, convenir de la manière dont on agira afin de travailler de concert. *Se concerter avec quelqu'un. Nous nous concerterons sur les moyens à prendre.* — Passif : *être concerté. C'est une entreprise qui n'a pas été bien concertée.* — Le participe régit *par.*

CONCEVOIR, v. a. 1re conj. (*Koncevoar*). — Fig., recevoir dans l'âme certaines impressions : *Concevoir de la jalousie, de la haine, de l'espérance, de l'horreur*, etc.— Entendre bien une chose, s'en faire une idée juste : *Ils ne pouvaient concevoir un Dieu invisible. Un esprit prompt à concevoir les matières les plus élevées.* Dans ce sens, il s'emploie absolument : *Il a l'esprit vif, il conçoit facilement. Je conçois.* — Inventer : *Il a conçu un beau plan.* — Exprimer : *Cette clause est bien conçue.* — V. n. Devenir grosse d'enfant. *Les prophètes avaient annoncé qu'une vierge* concevrait (Académie). Il se dit aussi des animaux : *Les brebis conçoivent plus ordinairement au printemps qu'en automne.* — *Ind. prés.* Je conçois, tu conçois, il conçoit, nous concevons, vous concevez, ils conçoivent. — *Imparf.* Je concevais, tu concevais, il concevait, nous concevions, vous conceviez, ils concevaient. — *Passé déf.* Je conçus, tu conçus, il conçut, nous conçûmes, vous conçûtes, ils conçurent. — *Passé ind.* J'ai conçu, etc. — *Passé ant.* J'eus conçu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais conçu, etc. — *Futur.* Je concevrai, tu concevras, il concevra, nous concevrons, vous concevrez, ils concevront. — *Futur ant.* J'aurai conçu, etc. — *Cond. prés.* Je concevrais, tu concevrais, il concevrait, nous concevrions, vous concevriez, ils concevraient. — *Pass.* J'aurais conçu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse conçu, etc. — *Impér. prés.* Conçois, concevons, concevez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez conçu. — *Subj. prés.* Que je conçoive, que tu conçoives, qu'il conçoive, que nous concevions, que vous conceviez, qu'ils conçoivent. — *Imp.* Que je conçusse, que tu conçusses, qu'il conçût, que nous conçussions, que vous conçussiez, qu'ils conçussent. — *Passé.* Que j'aie conçu, etc.— — *Plus-que-parf.* Que j'eusse conçu, etc. — *Infin. prés.* Concevoir.— *Passé.* Avoir conçu. — *Part. prés.* Concevant (inv.). — *Passé.* Conçu, conçue, conçus, conçues. — *Passé comp.* Ayant conçu. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se concevoir* (Omission de l'Académie). — Etre compris : *Cela ne peut se concevoir, cela se conçoit aisément.* — Passif : *être conçu.* Le participe régit *par.*

CONCILIER, v. a. 1re conj. (*Koncilié*), accorder ensemble des personnes ou des choses qui sont ou qui semblent être contraires. *Concilier les esprits, les cœurs, les nations ennemies, les opinions, les témoignages, etc.* — Faire concorder : *Concilier des lois.* — Attirer, acquérir, en parlant de la disposition favorable des esprits : *Sa douceur lui a concilié la bienveillance de tous.* — *Indic. prés.* Je concilie, tu concilies, il concilie, nous concilions, vous conciliez, ils concilient.—*Imparf.* Je conciliais, tu conciliais, il conciliait, nous conciliions, vous conciliiez, ils conciliaient. — *Passé déf.* Je conciliai, tu concilias, il

concilia, nous conciliâmes, vous conciliâtes, ils concilièrent. — *Pass. ind.* J'ai concilié, etc. — *Passé ant.* J'eus concilié, etc. — *Plus que-parf.* J'avais concilié, etc. — *Futur.* Je concilierai, tu concilieras, il conciliera, nous concilierons, vous concilierez, ils concilieront. — *Futur pass.* J'aurai concilié, etc. — *Cond. prés.* Je concilierais, tu concilierais, il concilierait, nous concilierions, vous concilieriez, ils concilieraient. — *Pass.* J'aurais concilié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse concilié, etc. — *Impér. prés.* Concilie, concilions, conciliez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez concilié. — — *Subj. prés.* Que je concilie, que tu concilies, qu'il concilie, que nous conciliions, que vous conciliiez, qu'ils concilient. — *Imp.* Que je conciliasse, que tu conciliasses, qu'il conciliât, que nous conciliassions, que vous conciliassiez, qu'ils conciliassent. — *Pass.* Que j'aie concilié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse concilié, etc. — *Infin. prés.* Concilier. — *Part. prés.* Conciliant, conciliante. *Humeur conciliante.* — *Pass.* Concilié, conciliée, conciliés, conciliées. — *Passé comp.* Ayant concilié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se concilier*, et signifie s'accorder : *Ces gens ne pourront se concilier.* — Il signifie aussi gagner : *Se concilier les cœurs, se concilier les bonnes grâces de quelqu'un, se concilier l'amitié des honnêtes gens.* — Passif : *être concilié.* Le par. régit *par.*

CONCLURE, v. a. irrég. 4e conj. (Konklure), achever, terminer. *Conclure un traité, conclure une affaire, conclure un marché. Il a conclu son discours par là. La chose est conclue.* — Convenir d'une chose, en arrêter les conditions : *Conclure un mariage.* — Tirer une conséquence ; *Il conclut le contraire des mêmes principes.* — Prouver : *Ces pièces ne concluent rien.* — Il s'emploie absolument dans le même sens : *Cet argument conclut bien.* — V. n.. terme de palais. Donner ses conclusions : *L'avocat général conclut à la peine de mort.* — Juger : *Les juges conclurent à l'amende.* — *Indic. prés.* Je conclus, tu conclus, il conclut, nous concluons, vous concluez, ils concluent. — *Imparf.* Je concluais, tu concluais, il concluait, nous concluions, vous concluiez, ils concluaient. — *Pass. déf.* Je conclus, tu conclus, il conclut, nous conclûmes, vous conclûtes, ils conclurent. — *Passé ind.* J'ai conclu, etc. — *Passé ant.* J'eus conclu etc. — *Plus-que-parf.* J'avais conclu, etc. — *Futur.* Je conclurai, tu concluras, il conclura, nous conclurons, vous conclurez, ils concluront. — *Futur ant.* J'aurai conclu, etc. — *Cond. prés.* Je conclurais, tu conclurais, il conclurait, nous conclurions, vous concluriez, ils concluraient. — — *Passé.* J'aurais conclu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse conclu, etc. — *Impér. prés.* Conclus, concluons, concluez. - *Passé.* Aie, ayons, ayez conclu. — *Subj. prés.* Que je conclue, que tu conclues, qu'il conclue, que nous concluions, que vous concluiez, qu'ils concluent. — *Imparf.* Que je conclusse, que tu conclusses, qu'il conclût, que nous conclussions, que vous conclussiez, qu'ils conclussent. — *Passé.* Que j'aie conclu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse conclu, etc. — *Infinitif présent.* Conclure. — *Pass.* Avoir conclu. — *Part. prés.* Concluant, concluante. *raison concluante, motifs concluants.* — *Pass.* Conclu, conclue, conclus, conclues. — *Passé comp.* Ayant conclu. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se conclure.* — *Le vrai se conclut souvent du faux* (Pascal). — Passif : *être conclu.* Le part. régit *par.*

CONCORDER, v. n. 1re conj. (Konkordé), vivre en bonne intelligence. *Ces deux hommes ne pourront jamais concorder.* — Fig., tendre au même but, avoir du rapport, de la convenance. *Leurs témoignages ne concordent guère.* — *Cela ne concorde pas avec ce que vous avez dit. Faire concorder une chose avec une autre. Faire concorder deux articles d'une loi.* — *Ind. prés.* Je concorde, tu concordes, il concorde, nous concordons, vous concordez, ils concordent. — *Imp.* Je concordais, tu concordais, il concordait, nous concordions, vous concordiez, ils concordaient. — *Pass déf.* Je concordai, tu concordas, il concorda, nous concordâmes, vous concordâtes, ils concordèrent. — *Pass. ind.* J'ai concordé, etc. — *Pass. ant.* J'eus concordé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais concordé, etc — *Futur.* Je concorderai, tu concorderas, il concordera, nous concorderons, vous concorderez, ils concorderont. — *Futur ant.* J'aurai concordé, etc. — *Cond. prés.* Je concorderais, tu concorderais, il concorderait, nous concorderions, vous concorderiez, ils concorderaient. — *Passé.* J'aurais concordé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse concordé, etc. — *Impér. prés.* Concorde, concordons, concordez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez concordé. — *Subj. prés.* Que je concorde,

que tu concordes, qu'il concorde, que nous nous concordions, que vous concordiez, qu'ils concordent. — *Imparf.* Que je concordasse, que tu concordasses, qu'il concordât, que nous concordassions, que vous concordassiez, qu'ils concordassent. —*Passé.* Que j'aie concordé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse concordé, etc. — *Inf. prés.* Concorder. — *Pass.* Avoir concordé. — *Part. prés.* Concordant, concordante, concordants. *Partie concordante, vers concordants.*—*Passé* Concordé (inv.).—*Passé comp.* Ayant concordé.

CONCOURIR, v. n. irrég. 2ᵉ conj. (K*onkourir*), coopérer à : *Concourir à une entreprise, à la gloire de la vérité, concourir à perdre quelqu'un, concourir avec quelqu'un à faire réussir une entreprise. Tous les princes concourent à cette élection.*—Etre en concurrence, il régit *pour* : *Concourir pour une place. pour un prix.* — Se rendre ensemble dans un endroit. *Les canaux par où les richesses concourent dans les villes.* — Terme de géométrie, se rencontrer, se réunir : *Deux lignes qui concourent en un point.* — *Ind. prés.* Je concours, tu concours, il concourt, nous concourons, vous concourez, ils concourent. — *Imparf.* Je concourais, tu concourais, il concourait, nous concourions, vous concouriez, ils concouraient. — *Passé déf.* Je concourus, tu concourus, il concourut, nous concourûmes, vous concourûtes, ils concoururent.— *Pass. indéf.* J'ai concouru, etc. — *Passé ant.* J'eus concouru, etc. — *Plus que-parf.* J'avais concouru, etc. — *Futur.* Je concourrai, tu concourras, il concourra, nous concourrons, vous concourrez, ils concourront. — *Futur ant.* J'aurai concouru, etc. — *Cond. prés.* Je concourrais, tu concourrais, il concourrait, nous concourrions, vous concourriez, ils concourraient. — *Passé.* J'aurais concouru, etc. — *On dit aussi :* J'eusse concouru, etc. — *Imp. prés.* Concours, concourons, concourez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez concouru. — *Subj. prés.* Que je concoure, que tu concoures, qu'il concoure, que nous concourions, que vous concouriez, qu'ils concourent. — *Imparf.* Que je concourusse, que tu concourusses, qu'il concourût, que nous concourussions, que vous concourussiez, qu'ils concourussent. — *Passé.* Que j'aie concouru, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse concouru, etc. — *Inf. prés.* Concourir. — *Passé.* Avoir concouru. — *Part. prés.* Concourant, concourante, concourants, *Puissance concourante,* terme de mécanique ; *effets concourants.* — *Passé.* Concouru (inv.). — *Passé composé.* Ayant concouru. — Ne se conjugue ni pronominalement ni passivement.

CONDAMNER, v. a., 1ʳᵉ conjug. (*Kondané*), rendre un jugement contre quelqu'un. *Condamner un criminel. Condamner à mort, à la mort, au fouet, aux galères, au bannissement. Condamner aux dépens, à l'amende.* — Regarder comme coupable : *Il ne faut pas* condamner *notre prochain sans être assuré qu'il est coupable* (Pascal).—Blâmer, désapprouver : *Condamner une entreprise, une opinion.*—Assujettir à une pièce, à un mal : *Je suis condamné à ne plus vous voir. Je suis condamné à souffrir. Des terres que des inondations* condamnent *à une perpétuelle stérilité.* — Déclarer qu'une maladie est mortelle, que le malade ne guérira point : *Condamner un malade.*—Fermer quelque chose de manière à en interdire l'usage : *Condamner une porte, une fenêtre, une issue.* — *Ind. prés.* Je condamne, tu condamnes, il condamne, nous condamnons, vous condamnez, ils condamnent.— *Imp.* Je condamnais, tu condamnais, il condamnait, nous csndamnions, vous condamniez, ils condamnaient.— *Passé déf.* Je condamnai, tu condamnas, il condamna, nous condamnâmes. vous condamnâtes, ils condamnèrent — *Passé ind.* J'ai condamné, etc. — *Passé ant.* J'eus condamné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais condamné, etc. — *Futur.* Je condamnerai, tu condamneras, il condamnera, nous condamnerons, vous condamnerez, ils condamneront. — *Futur ant.* J'aurai condamné, etc.—*Cond. prés.* Je condamnerais, tu condamnerais, il condamnerait, nous condamnerions, vous condamneriez, ils condamneraient. — *Passé.* J'aurais condamné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse condamné, etc.—*Imp. prés.* Condamne, condamnons, condamnez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez condamné.— *Subj. prés.* Que je condamne, que tu condamnes, qu'il condamne, que nous condamnions, que vous condamniez, qu'ils condamnent. — *Imparf.* Que je condamnasse, que tu condamnasses, qu'il condamnât, que nous condamnassions, que vous condamnassiez, qu'ils condamnassent. — *Passé.* Que j'aie condamné, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse condamné, etc.— *Inf. prés.* Condamner. — *Passé.* Avoir condamné. — *Part. prés.*

Condamnant (inv.). — *Passé.* Condamné, condamnée, condamnés, condamnées. — *Passé comp.* Ayant condamné.—S'emploie avec le pronom personnel : *se condamner*, et signifie s'imposer l'obligation de faire ou de ne pas faire quelque chose. *Que serait la puissance des rois s'ils se* condamnaient *à en jouir tout seuls* (Massillon).—Passif : *Etre condamné. Ce livre a été* condamné *à Rome* (Pascal).—Le part. régit *par* ordinairement. *Etre* condamné *par un tribunal. Les damnés seront* condamnés par *leur propre raison, par laquelle ils ont prétendu* condamner *la religion chrétienne* (Pascal). *Ils sont* condamnés par *leurs propres livres* (Bossuet). *Ces propositions sont* condamnées par *tout le monde* (Pascal). *Ces auteurs d'un écrit diffamatoire sont* condamnés par *le pape Adrien à être fouettés* (Id.). Cependant en poésie il n'est pas rare de trouver *condamné* avec *de. Si notre amour est* condamné de *toi* (Racine). C'est une licence poétique.

CONDENSER, v. a., 1re conj. (K*ondancé*), rendre plus serré, plus dense. *Le froid* condense *l'air* (Laveaux). — *Ind. prés.* Je condense, tu condenses, il condense, nous condensons, vous condensez, ils condensent.—*Imp.* Je condensais, tu condensais, il condensait, nous condensions, vous condensiez, ils condensaient. — *Passé déf.* Je condensai, tu condensas, il condensa, nous condensâmes, vous condensâtes, ils condensèrent.— *Passé ind.* J'ai condensé, etc. —*Passé ant.* J'eus condensé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais condensé, etc. — *Futur.* Je condenserai, tu condenseras, il condensera, nous condenserons, vous condenserez, ils condenseront.—*Futur ant.* J'aurai condensé, etc. — *Cond. prés.* Je condenserais, tu condenserais, il condenserait, nous condenserions, vous condenseriez, ils condenseraient. — *Passé.* J'aurais condensé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse condensé, etc.—*Impér. prés.* Condense, condensons, condensez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez condensé. — *Subj. prés.* Que je condense, que tu condenses, qu'il condense, que nous condensions, que vous condensiez, qu'ils condensent. — *Imparf.* Que je condensasse, que tu condensasses, qu'il condensât, que nous condensassions, que vous condensassiez, qu'ils condensassent.—*Pass.* Que j'aie condensé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse condensé, etc. — *Infin. prés.* Condenser. — *Pass.* Avoir condensé. — *Part. prés.* Condensant. En termes de médecine, il est pris adjectiv. et substantiv.: *Potion condensante. Les condensants.* — *Pass.* Condensé, condensée, condensés, condensées.—*Pass comp.* Ayant condensé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se condenser. L'air* se condense *aisément, soit par le froid, soit artificiellement. L'eau ne* se condense *jamais* (Encycl.).—Passif : *Etre condensé.* Le part. régit *par.*

CONDITIONNER, v. a. et n., 1re conj. (*Kondicioné*), donner à une chose les conditions requises. *Conditionner un acte, bien conditionner une étoffe.— Ind. prés.* Je conditionne, tu conditionnes, il conditionne, nous conditionnons, vous conditionnez, ils conditionnent. — *Imp.* Je conditionnais, tu conditionnais, il conditionnait, nous conditionnions, vous conditionniez, ils conditionnaient.— *Pass. déf.* Je conditionnai, tu conditionnas, il conditionna, nous conditionnâmes, vous conditionnâtes, ils conditionnèrent.—*Passé ind.* J'ai conditionné, etc. — *Pass. ant.* J'eus conditionné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais conditionné, etc.—*Futur.* Je conditionnerai, tu conditionneras, il conditionnera, nous conditionnerons, vous conditionnerez, ils conditionneront.—*Futur ant.* J'aurai conditionné, etc.— *Cond. prés.* Je conditionnerais, tu conditionnerais, il conditionnerait, nous conditionnerions, vous conditionneriez, ils conditionneraient. — *Passé.* J'aurais conditionné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse conditionné, etc. — *Impér. prés.* Conditionne, conditionnons, conditionnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez conditionné. — *Subj. prés.* Que je conditionne, que tu conditionnes, qu'il conditionne, que nous conditionnions, que vous conditionniez, qu'ils conditionnent. — *Imp.* Que je conditionnasse, que tu conditionnasses, qu'il conditionnât, que nous conditionnassions, que vous conditionnassiez, qu'ils conditionnassent. — *Passé.* Que j'aie conditionné, etc.—*Plus-que parf.* Que j'eusse conditionné, etc.— *Infin. prés.* Conditionner. — *Passé.* Avoir conditionné. — *Part. prés.* Conditionnant (inv.). — *Passé.* Conditionné, conditionnée, conditionnés, conditionnées.—*Passé comp.* Ayant conditionné.— Se conjugue avec le pron. pers. : *se conditionner* (Omiss. de l'Acad.).—Passif : *être conditionné.* Le participe régit *par.*

CONDOULOIR (se), v. pron., 3e conjug. (*Ce kondouloar*). Vieux mot inusité, si ce n'est en plaisanterie, que l'on trouve encore dans le Dictionnaire de l'Académie et

dans quelques autres. Il signifie prendre part à la douleur de quelqu'un. — Ne se dit qu'à l'infinitif.

CONFABULER, v. n., 1re conj. (*Konfabulé*), s'entretenir familièrement (avec, ensemble). *Ils confabulaient ensemble* Acad.). Il est vieux et ne se dit que par plaisanterie. — *Ind. prés.* Je confabule, tu confabules, il confabule, nous confabulons, vous confabulez, ils confabulent. — *Imp.* Je confabulais, tu confabulais, il confabulait, nous confabulions, vous confabuliez, ils confabulaient. — *Passé déf.* Je confabulai, tu confabulas, il confabula, nous confabulâmes, vous confabulâtes, ils confabulèrent. — *Passé ind.* J'ai confabulé, etc. — *Passé ant.* J'eus confabulé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais confabulé, etc. — *Futur.* Je confabulerai, tu confabuleras, il confabulera, nous confabulerons, vous confabulerez, ils confabuleront. — *Futur ant.* J'aurai confabulé, etc — *Cond. prés.* Je confabulerais, tu confabulerais, il confabulerait, nous confabulerions, vous confabuleriez, ils confabuleraient. — *Passé.* J'aurais confabulé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse confabulé, etc. — *Imp. prés.* Confabule, confabulons, confabulez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez confabulé. — *Subj. prés.* Que je confabule, que tu confabules, qu'il confabule, que nous confabulions, que vous confabuliez, qu'ils confabulent. — *Imparfait.* Que je confabulasse, que tu confabulasses, qu'il confabulât, que nous confabulassions, que vous confabulassiez, qu'ils confabulassent. — *Pass.* Que j'aie confabulé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse confabulé, etc — *Infin. prés.* Confabuler. — *Passé.* Avoir confabulé. — *Part. prés.* Confabulant (invar.). *Passé.* Confabulé (inv.). — *Passé comp.* Ayant confabulé.

CONFÉDÉRER (se), v. a., 1re conj. (*Ce konfédère*), se liguer, ensemble, faire une confédération. *Se confédérer avec quelqu'un. Les nobles Polonais* se confédérèrent (Académie). — *Ind. prés.* Je me confédère, tu te confédères, il se confédère, nous nous confédérons, vous vous confédérez, ils se confédèrent. — *Imparfait.* Je me confédérais, tu te confédérais, il se confédérait, nous nous confédérions, vous vous confédériez, ils se confédéraient. — *Passé déf.* Je me confédérai, tu te confédéras, il se confédéra, nous nous confédérâmes, vous vous confédérâtes, ils se confédérèrent. — *Passé indéf.* Je me suis confédéré, tu t'es confédéré, il s'est confédéré, nous nous sommes confédérés, vous vous êtes confédérés, ils se sont confédérés. — *Passé ant.* Je me fus confédéré, tu te fus confédéré, il se fut confédéré, nous nous fûmes confédérés, vous vous fûtes confédérés, ils se furent confédérés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais confédéré, tu t'étais confédéré, il s'était confédéré, nous nous étions confédérés, vous vous étiez confédérés, ils s'étaient confédérés. — *Futur.* Je me confédérerai, tu te confédéreras, il se confédérera, nous nous confédérerons, vous vous confédérerez, ils se confédéreront. — *Futur ant.* Je me serai confédéré, tu te seras confédéré, il se sera confédéré, nous nous serons confédérés, vous vous serez confédérés, ils se seront confédérés. — *Cond. prés.* Je me confédérerais, tu te confédérerais, il se confédérerait, nous nous confédérerions, vous vous confédéreriez, ils se confédéreraient. — *Pass.* Je me serais confédéré, tu te serais confédéré, il se serait confédéré, nous nous serions confédérés, vous vous seriez confédérés, ils se seraient confédérés. — *On dit aussi :* Je me fusse confédéré, tu te fusses confédéré, il se fût confédéré, nous nous fussions confédérés, vous vous fussiez confédérés, ils se fussent confédérés. — *Imp. prés.* Confédère-toi, confédérons-nous, confédérez-vous. — *Passé.* Sois-toi confédéré, soyons-nous confédérés, soyez-vous confédérés. — *Sub. prés.* Que je me confédère, que tu te confédères, qu'il se confédère, que nous nous confédérions, que vous vous confédériez, qu'ils se confédèrent. — *Imparf.* Que je me confédérasse, que tu te confédérasses, qu'il se confédérât, que nous nous confédérassions, que vous vous confédérassiez, qu'ils se confédérassent. — *Passé.* Que je me sois confédéré, que tu te sois confédéré, qu'il se soit confédéré, que nous nous soyons confédérés, que vous vous soyez confédérés, qu'ils se soient confédérés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse confédéré, que tu te fusses confédéré, qu'il se fût confédéré, que nous nous fussions confédérés, que vous vous fussiez confédérés, qu'ils se fussent confédérés. — *Inf. prés.* Se confédérer. — *Passé.* S'être confédéré ou confédérée, confédérés ou confédérées. — *Part. prés.* Se confédérant (inv.). — *Passé.* Confédéré, confédérée, confédérés, confédérées. — *Pass. comp.* S'étant confédéré ou confédérée, confédérés ou confédérées.

CONFÉRER, v. a., 1re conjug. (*Konféré*),

comparer : *Conférer des lois, des passages. Conférer les lois grecques avec les lois romaines. Conférer des ordonnances, conférer deux manuscrits.*—Donner, accorder : *Conférer des honneurs, des dignités, des charges, des grâces. Plus les princes ont de grâces à conférer, plus ils sont puissants.* On dit, en termes de théologie, *Conférer les ordres sacrés. Les sacrements confèrent la grâce. Dieu confère la grâce.* —V. n., parler ensemble, raisonner de quelque affaire, de quelque point de doctrine. *Nous avons souvent conféré ensemble. L'affaire est importante, elle mérite que nous en conférions à loisir.* — Traiter dans une conférence : *Les ambassadeurs confèrent sur la paix.* — *Indicatif present.* Je confère, tu confères, il confère, nous conférons, vous conférez, ils confèrent. — *Imp.* Je conférais, tu conconférais, il conférait, nous conférions, vous confériez, ils conféraient. — *Passé défini.* Je conférai, tu conféras, il conféra, nous conférâmes, vous conférâtes, ils conférèrent. — *Pass. indéfini.* J'ai conféré, etc. — *Pass. ant.* J'eus conféré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais conféré, etc. — *Futur.* Je conférerai, tu conféreras, il conférera, nous conférerons, vous conférerez, ils conféreront. — *Futur pass.* J'aurai conféré, etc. — *Cond. prés.* Je conférerais, tu conférerais, il conférerait, nous conférerions, vous coufériez, ils conféreraient.— *Pass.* J'aurais conféré, etc.— *On dit aussi :* J'eusse conféré, etc. — — *Subj. prés.* Que je confère, que tu confères, qu'il confère, que nous conférerions, que vous conféreriez, qu'ils conféreraient. — *Imparf.* Que je conférasse que tu conférasses, qu'il conférât, que nous conférassions, que vous conférassiez, qu'ils conférassent. — *Passé.* Que j'aie conféré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse conféré, etc. — *Infin. prés.* Conférer. — *Passé.* Avoir conféré, etc. — *Part. prés.* Conférant (invar.). — *Passé.* Conféré, conférée, conférés, conférées. — *Passé comp.* Ayant conféré.—S'emploie avec le pronom : *se conférer* (Omission de tous les dictionnaires). *Les honneurs, les dignités, ne se confèrent pas ainsi.* — — Passif : *être conféré.* — Le participe régit *par.* *Sa charge est annuelle et lui est* conférée par *l'assemblée générale de la nation* (J.-J. Barthélemy).

CONFESSER, v. a. 1re conj. (*Konfécé*). Avouer, demeurer d'accord. *Confesser la vérité. Confesser sa faute, ses erreurs, son crime.*— Confesser que : *Il faut pourtant* confesser que, *malgré cette mollesse des Perses, ils ne manquaient pas de valeur* Bossuet). — Faire profession publique en matière de religion. *Confesser Jésus-Christ. Confesser la foi de Jésus-Christ. Confesser la religion.* — Déclarer ses péchés : *Confesser ses péchés, ses fautes. Confesser ses péchés à Dieu, à un prêtre.* — Entendre une confession : *Un prêtre qui confesse un grand nombre de pénitents.* — S'emploie absolument dans ce sens : *Un prêtre qui confesse bien. Un prêtre qui ne confesse point, qui n'a point les pouvoirs pour confesser.* — *Indicatif prés.* Je confesse, tu confesses, il confesse, nous confessons, vous confessez, ils confessent. — *Imparf.* Je confessais, tu confessais, il confessait, nous confessions, ils confessaient. — *Pass. défini.* Je confessai, tu confessas, il confessa, nous confessâmes, vous confessâtes, ils confessèrent. — *Passé indéf.* J'ai confessé, etc. — *Passé ant.* J'eus confessé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais confessé, etc.—*Futur.* Je confesserai, tu confesseras, il confessera, nous confesserons, vous confesserez, ils confesseront. — *Futur ant.* J'aurai confessé, etc.— *Condit. prés.* Je confesserais, tu confesserais, il confesserait, nous confesserions, vous confesseriez, ils confesseraient. — *Passé.* J'aurais confessé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse confessé, etc. — *Impératif prés.* Confesse, confessons, confessez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez confessé. — *Subj. prés.* Que je confesse, que tu confesses, qu'il confesse, que nous confessions, que vous confessiez, qu'ils confessent.— *Imparf.* Que je confessasse, que tu confessasses, qu'il confessât, que nous confessassions, que vous confessassiez, qu'ils confessassent. — *Pass* Que j'aie confessé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse confessé, etc. — *Infinitif prés.* Confesser. — *Pass.* Avoir confessé. — *Part. prés.* Confessant (inv.). — *Pass.* Confessé, confessé, confessés, confessées. — *Pass. comp.* Ayant confessé. — S'emploie avec le pronom : *se confesser. Se confesser à Dieu. Se confesser à un prêtre. Se confesser d'un péché.* — Il signifie aussi s'avouer : *Il se confesse vaincu.*

Qui *se confesse* traître est indigne de foi.
(CORNEILLE.)

— Passif : *Etre confessé.* Le participe régit *par. Il a été confessé par tel prêtre.*

CONFIER, v. a. 1re conj. (*Konfié*), commettre une chose au soin, à la fidélité, à la discrétion de quelqu'un : *Confier un dépôt, un secret à quelqu'un. Confier des fonctions. Confier la semence à la terre. Confier sa destinée au hasard d'une bataille.*— *Ind. prés.* Je confie, tu confies, il confie, nous confiions, vous confiiez, ils confient. — *Imparf.* Je confiais, tu confiais, il confiait, nous confiions, vous confiiez, ils confiaient. — *Passé déf.* Je confiai, tu confias, il confia, nous confiâmes, vous confiâtes, ils confièrent. — *Passé indéf.* J'ai confié, etc.—*Plus-que-parfait.* J'avais confié, etc. — *Futur.* Je confierai, tu confieras, il confiera, nous confierons, vous confierez, ils confieront. — *Futur ant.* J'aurai confié, etc. — *Cond. prés.* Je confierais, tu confierais, il confierait, nous confierions, vous confieriez, ils confieraient. — *Passé.* J'aurais confié, etc. — — *On ditaussi* : J'eusse confié, etc. — *Impér. prés.* Confie, confions, confiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez confié. — *Subj. prés.*Q ue je confie, que tu confies, qu'il confie, que nous confiions, que vous confiiez, qu'ils confient. — *Imparf.* Que je confiasse, que tu confiasses, qu'il confiât, que nous confiassions, que vous confiassiez, qu'ils confiassent. — *Passé.* Que j'aie confié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse confié, etc. — *Infin. prés.* Confier. — *Passé.* Avoir confié. — *Part. prés.* Confiant. Il est employé adjectivement : *Air confiant. L'ignorance est* confiante *et crédule à la fois.* — *Passé.* Confié, confiée, confiés, confiées.— *Passé comp.* Ayant confié. — S'emploie avec le pronom : *se confier*, et signifie s'assurer, prendre confiance, faire fond sur. *Je me confie en la bonté de Dieu. Il s'est confié en ses amis. Se confier en soi-même. Se confier en ses forces.* — Passif : *être confié.* — *Cet héritage* a été confié *à leurs soins et à leur équité* (Massillon.). — Le participe régit *par. Ce dépôt leur a été confié* par *moi.*

CONFIGURER, v. a. 1re conj. (*Konfiguré*), figurer l'ensemble (Peu usité). — —*Ind. prés.* Je configure, tu configures, il configure, nous configurons, vous configurez, ils configurent. — *Imparf.* Je configurais, tu configurais, il configurait, nous configurions, vous configuriez, ils configuraient. — *Pass. déf.* Je configurai, tu configuras, il configura, nous configurâmes, vous configurâtes, ils configurèrent. —*Passé ind.* J'ai configuré, etc. — *Pass. ant.* J'eus configuré, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais configuré, etc.—*Futur.* Je configurerai, tu configureras, il configurera, nous configurerons, vous configurerez, ils configureront. — *Futur ant.* J'aurai configuré, etc.—*Cond. pr.*Je configurerais, tu configurerais, il configurerait, nous configurerions, vous configureriez, ils configureraient. *Passé.* J'aurais configuré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse configuré, etc. — *Impér. prés* Configure, configurons, configurez. — *Passé.* Aie, ayons ayez configuré. — *Subj. prés.* Que je configure, que tu configures, qu'il configure, que nous configurions, que vous configuriez, qu'ils configurent. — *Imparf.* Que je configurasse, que tu configurasses, qu'il configurât, que nous configurassions, que vous configurassiez, qu'ils configurassent. — *Passé.* Que j'aie configuré, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse configuré, etc. — *Inf. prés.* Configurer. — *Passé.* Avoir configuré. — — *Part. prés.* Configurant (inv.).—*Passé.* Configuré, configurée, configurés, configurées.—*Passé comp.* Ayant configuré. — S'emploie avec le pronom : *se configurer.* —Passif : *être configuré.* Le part. régit *par.*

CONFINER, v. n. 1re conj. (*Konfiné*), toucher aux confins, aux limites d'une contrée, d'un lieu, d'un pays, d'une terre, etc.; dans ce sens, régit la préposition *à* ou *avec.La France confine avec l'Espagne. Les terres qui confinent à la forêt. Ce territoire qui confinait aux deux royaumes.* — V. a. Reléguer dans un certain lieu : *On l'a confiné dans une île. On l'a confiné dans un monastère.* — *Ind. prés.* Je confine, tu confines, il confine, nous confinons, vous confinez, ils confinent. — *Imparf.* Je confinais, tu confinais, il confinait, nous confinions, vous confiniez, ils confinaient. — *Passé déf.* Je confinai, tu confinas, il confina, nous confinâmes, vous confinâtes, ils confinèrent. — *Passé ind.* J'ai confiné, etc. — *Passé ant.* J'eus confiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais confiné, etc. — *Futur.* Je confinerai, tu confineras, il confinera, nous confinerons, vous confinerez, ils confineront. — *Futur ant.* J'aurai confiné, etc.— *Cond. prés.* Je confinerais, tu confinerais, il confinerait, nous confinerions, vous confineriez, ils confineraient.— *Passé.* J'aurais confiné, etc.—*On dit aussi :* J'eusse confiné, etc. — *Impér. prés.* Confine, confinons, confinez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez confiné. — *Subj. prés.* Que je confine, que tu confines, qu'il con-

fine, que nous confinions, que vous confiniez, qu'ils confinent. — *Imparf.* Que je confinasse, que tu confinasses, qu'il confinât, que nous confinassions, que vous confinassiez, qu'ils confinassent. — *Pass.* Que j'aie confiné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse confiné, etc. — *Infin. prés.* Confiner. — *Passé.* Avoir Confiné. — *Part. prés.* Confinant (inv.).—*Passé.* Confiné, confinée, confinés, confinées. — — *Passé comp.* Ayant confiné.— Se conjugue avec le pron. pers. : *se confiner*, et signifie se retirer volontairement dans un lieu, dans sa province, dans une solitude. —Passif : *être confiné.* Le part. régit *par.*

CONFIRE, v. a. irrég. 4[e] conjug. (*Konfire*), mettre des fruits dans du sucre, de l'eau de-vie, ou des légumes dans du vinaigre pour les conserver. *Confire des abricots, des cerises, des coings, du verjus, de l'écorce d'orange, de citron, etc.* — *Confire des cuirs,* leur donner une certaine préparation. — *Ind. prés.* Je confis, tu confis, il confit, nous confisons, vous confisez, ils confisent. — *Imp.* Je confisais, tu confisais, il confisait, nous confisions, vous confisiez, ils confisaient. — *Passé déf.* Je confis, tu confis, il confit, nous confîmes, vous confîtes, ils confirent. — *Passé ind.* J'ai confit, etc. — *Passé ant.* J'eus confit, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais confit, etc. — *Futur.* Je confirai, tu confiras, il confira, nous confirons, vous confirez, ils confiront. — *Futur ant.* J'aurai confit, etc.— *Cond. prés.* Je confirais, tu confirais, il confirait, nous confirions, vous confiriez, ils confiraient. — *Passé.* J'aurais confit, etc. — *On dit aussi :* J'eusse confit, etc. — *Impér. prés.* Confis, confisons, confisez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez confit. — *Subj. prés.* Que je confise, que tu confises, qu'il confise, que nous confisions, que vous confisiez, qu'ils confisent. — *Imparf.* Que je confisse, que tu confisses, qu'il confît, que nous confissions, que vous confissiez, qu'ils confissent.— *Passé.* Que j'aie confit, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse confit, etc.— *Inf. prés.* Confire. — *Passé.* Avoir confit. — *Part. prés.* Confisant (inv.). — *Passé.* Confit, confite, confits, confites. — *Passé comp.* Ayant confit.— Se conjugue avec le pron. pers. ; *se confire.* — Passif : *être confit.* Le participe régit *par.*

CONFIRMER, v. a. et n. 1[re] conj. (*Konfirmer*), rendre plus stable, plus assuré, plus certain, affermir davantage. *Cela m'a confirmé dans mon opinion, dans la croyance que j'avais. Ce miracle le confirma dans la foi chrétienne. Il fut confirmé dans son dessein par une telle rencontre. Cette découverte confirme mes soupçons.* — Sanctionner, *Le pape confirma la décision du concile.* — Déclarer qu'on persiste dans un décret, dans un ordre, dans une résolution, dans un sentiment, etc. *Je confirme en parlant mon ordre souverain* (Racine). — *Allons de Jacob avec Dieu confirmer l'alliance* (Idem). — Assurer par un gage, par une garantie. *Confirmer une promesse par serment.* — Prouver la certitude d'un fait ou la vérité d'une doctrine. *Cette tradition a été confirmée par le sang des martyrs.* — Donner du poids, de l'autorité à une chose, en joignant son sentiment ou son suffrage à celui des autres. *Le roi a confirmé notre jugement. Dans le choix de ses ministres, Louis XIV ne fit que confirmer la voix du peuple. Votre autorité confirme ces discours déplorables.*— Etre une nouvelle preuve, servir de preuve, *Leur conduite confirma leur foi.*— *Confirmer à*, assurer la vérité d'une chose, donner des assurances nouvelles et plus expresses d'une chose. *J'ai reçu une lettre qui me confirme cette nouvelle.*— Assurer à quelqu'un la possession d'une chose. *Charlemagne confirma au saint siége les donations du roi son père* (Bossuet). — Terme de jurisprudence. *Confirmer une donation un testament*, y acquiescer, en consentir l'exécution. — Conférer le sacrement de confirmation. *Il n'appartient qu'aux évêques de confirmer. Cet évêque m'a confirmé.* — *Confirmer quelqu'un*, lui donner un soufflet.—*Ind. prés.* Je confirme, tu confirmes, il confirme, nous confirmons, vous confirmez, ils confirment.— *Imp.* Je confirmais, tu confirmais, il confirmait, nous confirmions, vous confirmiez, ils confirmaient.—*Passé déf.* Je confirmai, tu confirmas, il confirma, nous confirmâmes, vous confirmâtes, ils confirmèrent. — *Passé ind.* J'ai confirmé, etc.— *Passé ant.* J'eus confirmé, etc — *Plus-que-parf.* J'avais confirmé, etc.—*Futur.* Je confirmerai, tu confirmeras, il confirmera, nous confirmerons, vous confirmerez, ils confirmeront. — *Futur passé.* J'aurai confirmé, etc.— *Cond. prés.* Je confirmerais, tu confirmerais, il confirmerait, nous confirmerions, vous confirmeriez, ils confir-

meraient.—*Passé.* J'aurais confirmé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse confirmé, etc. — *Impér. prés.* Confirme, confirmons, confirmez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez confirmé. — *Subj. prés.* Que je confirme, que tu confirmes, qu'il confirme, que nous confirmions, que vous confirmiez, qu'ils confirment. —*Imparf.* Que je confirmasse, que tu confirmasses, qu'il confirmât, que nous confirmassions, que vous confirmassiez, qu'ils confirmassent. — *Passé.* Que j'aie confirmé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse confirmé, etc. — *Inf. prés.* Confirmer. — *Passé.* Avoir confirmé. — *Part. prés.* Confirmant (inv.). — *Passé.* Confirmé, confirmée, confirmés, confirmées. *Passé comp.* Ayant confirmé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se confirmer*, et signifie 1° *s'affermir : je me confirme dans cette pensée*, 2° Devenir certain : *le bruit se confirme.* — Passif : *être confirmé.* Le participe régit *par. Cette nouvelle m'a été* confirmée par *quelqu'un.*

CONFISQUER, v. a. 1re conj. (*Konficeké*), adjuger au profit du fisc par condamnation. *Confisquer les biens.* — Terme de collége, prendre à titre de punition : *Confisquer un livre.* —*Ind. prés* Je confisque, tu confisques, il confisque, nous confisquons, vous confisquez, ils confisquent.— — *Imparf.* Je confisquais, tu confisquais, il confisquait, nous confisquions, vous confisquiez, ils confisquaient.— *Pass. déf.* Je confisquai, tu confisquas, il confisqua, nous confisquâmes, vous confisquâtes, ils confisquèrent.— *Passé ind.* J'ai confisqué, etc. — *Passé ant.* J'eus confisqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais confisqué, etc. — *Futur.* Je confisquerai, tu confisqueras, il confisquera, nous confisquerons, vous confisquerez, ils confisqueront. — *Futur ant.* J'aurai confisqué, etc. — *Cond. prés.* Je confisquerais, tu confisquerais, il confisquerait, nous confisquerions, vous confisqueriez, ils confisqueraient.— *Passé.* J'aurais confisqué, etc.—*On dit aussi :* J'eusse confisqué, etc. — *Impér. prés.* Confisque, confisquons, confisquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez confisqué. — *Subj. prés.* Que je confisque, que tu confisques, qu'il confisque, que nous confisquions, que vous confisquiez, qu'ils confisquent. — *Imp.* Que je comfisquasse, que tu confisquasses, qu'il confisquât, que nous confisquassions, que vous confisquassiez, qu'ils confisquassent. — *Passé.* Que j'aie confisqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse confisqué, etc. — *Infin. prés.* Confisquer. — — *Passé.* Avoir confisqué. — *Part prés.* Confisquant (inv.). — *Passé.* Confisqué, confisquée, confisqués, confisquées. — — *Pass. comp.* Ayant confisqué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se confisquer.* — Passif : *être confisqué.* Le participe régit *par. Les biens des grands seigneurs étaient* confisqués par *Louis XI.*

CONFLUER, v. n. 1re conj. (*Konflué*), couler ensemble en parlant de deux rivières dont les eaux, après leur jonction, se confondent au point de ne pouvoir être distinguées. *La Seine conflue avec la Marne.* Ne se conjugue qu'à la 3e personne, à moins qu'il ne soit question d'objets personnifiés. — *Ind. prés.* Je conflue, tu conflues, il conflue, nous confluons, vous confluez, ils confluent. — *Imp.* Je confluais, tu confluais, il confluait, nous confluions, vous confluiez, ils confluaient. — *Pass. déf.* Je confluai, tu confluas, il conflua, nous confluâmes, vous confluâtes, ils confluèrent. — *Pass. ind.* J'ai conflué, etc. — *Pass. ant.* J'eus conflué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais conflué, etc. — *Futur.* Je confluerai, tu conflueras, il confluera, nous confluerons, vous confluerez, ils conflueront.—*Fut. ant.* J'aurai conflué, etc.— *Cond. prés.* Je confluerais, tu confluerais, il confluerait, nous confluerions, vous conflueriez, ils conflueraient.— *Pass.* J'aurais conflué, etc.— *On dit aussi :* J'eusse conflué, etc. — *Impér. prés.* Conflue, confluons, confluez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez conflué. — *Subj.prés.* Que je conflue, que tu conflues, qu'il conflue, que nous confluions, que vous confluiez, qu'ils confluent. — *Imparf.* Que je confluasse, que tu confluasses, qu'il confluât, que nous confluassions, que vous confluassiez, qu'ils confluassent. — *Pass.* Que j'aie conflué, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse conflué, etc. — *Inf. prés.* Confluer.—*Pass.* Avoir conflué. — *Part. prés.* Confluant (inv.). — *Pass.* Conflué (inv.). — *Pass. comp.* Ayant conflué.

CONFONDRE, v. a., 4e conj. (*Konfondre*), mêler, brouiller ensemble : *La mort confondra leurs cendres.* — Mettre du désordre, de la confusion : *Hérode confond à son gré la succession des pontifes* (Bossuet). — Réunir, assembler :

Tous ces yeux qu'on voyait venir de toutes parts
Confondre sur lui seul leurs avides regards.
Racine.

— Ne pas faire distinction entre des per-

sonnes et des choses différentes, prendre une personne ou une chose pour une autre. *Il ne faut pas confondre l'innocent et le coupable, ou l'innocent avec le coupable. Confondre l'innocence et le crime.* — Convaincre en causant de la honte, réduire à n'avoir rien à répondre *Voilà un raisonnement propre à le confondre. Cette déposition a confondu l'accusé.* — Faire échouer, couvrir de honte, mettre en désordre, rendre inutile. *Dieu confond l'orgueil des superbes. Dieu se plaît à confondre les vains projets des hommes.* — Causer du trouble : *Etre confondu d'étonnement ; vos bontés me confondent.* — Démasquer. *Confondre un imposteur.* — On dit aussi : *ce que vous dites-là me confond,* pour dire, me paraît incroyable. — *Ind. prés.* Je confonds, tu confonds, il confond, nous confondons, vous confondez, ils confondent. — *Imp.* Je confondais, tu confondais, il confondait, nous confondions, vous confondiez, ils confondaient. — *Passé déf.* Je confondis, tu confondis, il confondit, nous confondîmes, vous confondîtes, ils confondirent. — — *Passé indéf.* Jai confondu, etc. — *Passé ant.* J'eus confondu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais confondu, etc. — *Futur.* Je confondrai, tu confondras, il confondra, nous confondrons, vous confondrez, ils confondront. — *Passé.* J'aurai confondu, etc. — *Cond. prés.* Je confondrais, tu confondrais, il confondrait, nous confondrions, vous confondriez, ils confondraient. — *Passé.* J'aurais confondu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse confondu, etc. — *Impératif prés.* Confonds, confondons, confondez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez confondu. — *Subj. prés.* Que je confonde, que tu confondes, qu'il confonde, que nous confondions, que vous confondiez, qu'ils confondent. — *Imparf.* Que je confondisse, que tu confondisses, qu'ils confondît, que nous confondissions, que vous confondissiez, qu'ils confondissent. — *Pass.* Que j'aie confondu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse confondu, etc. — *Infinitif.* Confondre. — *Pass.* Avoir confondu. — *Part. prés.* Confondant (inv.). — *Pass.* Confondu, confondue, confondus, confondues. — *Pass. comp.* Ayant confondu. — S'emploie avec le pronom : *se confondre. Ils vont tous se confondre dans ce gouffre infini du néant. Les deux lignes se confondraient en une seule et même ligne. Toutes nos pensées se confondent. Se confondre en excuses.* — Passif : *être confondu. Leurs espérances ne seront point* confondues (Fléchier). — Le participe régit *par. Le déluge de Deucalion* confondu par *les Grecs avec le déluge universel* (Bossuet).

CONFORMER, v. a. 1re conj. (*Konformé*), rendre conforme. *Conformer sa vie, ses actions, à la doctrine de l'Evangile. Conformer ses sentiments à ceux du prince. Conformer sa volonté à celle de quelqu'un.* — *Indic. prés.* Je conforme, tu conformes, il conforme, nous conformons, vous conformez, ils conforment. — — *Imparf.* Je conformais, tu conformais, il conformait, nous conformions, vous conformiez, ils conformaient. — *Pass. déf.* Je conformai, tu conformas, il conforma, nous conformâmes, vous conformâtes, ils conformèrent. — *Pass. ind.* J'ai conformé, etc. — *Pass. ant.* J'eus conformé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais conformé, etc. — *Futur.* Je conformerai, tu conformeras, il conformera, nous conformerons, vous conformerez, ils conformeront. — *Futur ant.* J'aurai conformé, etc. — *Cond. prés.* Je conformerais, tu conformerais, il conformerait, nous conformerions, vous conformeriez, ils conformeraient. — *Pass.* J'aurais conformé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse conformé, etc. — *Impér. prés.* Conforme, conformons, conformez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez conformé. — *Subj. prés.* Que je conforme, que tu conformes, qu'il conforme, que nous conformions, que vous conformiez, qu'ils conforment. — *Imparf.* Que je conformasse, que tu conformasses, qu'il conformât, que nous conformassions, que vous conformassiez, qu'ils conformassent. — *Passé.* Que j'aie conformé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse conformé, etc. — *Inf. prés.* Conformer. — *Pass.* Avoir conformé. — *Part. prés.* Conformant (inv.). — *Pass.* Conformé, conformée, confirmés, conformées. — *Passé. comp.* Ayant conformé. — — Se conjugue avec le pronom personnel : *se conformer, se conformer à la volonté de Dieu. Se conformer aux inclinations de quelqu'un. Se conformer au siècle, aux circonstances. Se conformer à une loi.* — Il signifie aussi se rendre semblable. *Conformons nous à ce saint roi* (Fléchier). — Ne se conjugue passivement qu'au pronom pers : *s'être conforme. Vous nous sommes conformés à la loi.* Cependant on dit : *être conformé,*

pour *être organisé. Un corps est bien ou mal conformé relativement à sa nature ou à sa destination.*

CONFORTER, v. a. 1re conj. (*Konforté*), terme de médec., fortifier. *Conforter l'estomac, les nerfs, le cœur.* — Encourager, donner des consolations. Peu usité. — — *Ind. prés.* Je conforte, tu confortes, il conforte, nous confortons, vous confortez, ils confortent. — *Imparf.* Je confortais, tu confortais, il confortait, nous confortions, vous confortiez, ils confortaient. — *Pass. déf.* Je confortai, tu confortas, il conforta, nous confortâmes, vous confortâtes, ils confortèrent. — *Passé ind.* J'ai conforté, etc. — *Pass. ant.* J'eus conforté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais conforté, etc. — *Futur.* Je conforterai, tu conforteras, il confortera, nous conforterons, vous conforterez, ils conforteront. — *Futur ant.* J'aurai conforté, etc. — *Cond. prés.* Je conforterais, tu conforterais, il conforterait, nous conforterions, vous conforteriez, ils conforteraient. — — *Passé.* J'aurais conforté, etc.— *On dit aussi* : J'eusse conforté, etc. — *Impér. prés.* Conforte, confortons, confortez. — — *Pass.* Aie, ayons, ayez conforté. — *Subj. prés.* Que je conforte, que tu confortes, qu'il conforte, que nous confortions, que vous confortiez, qu'ils confortent. — *Imparf.* Que je confortasse, que tu confortasses, qu'il confortât, que nous confortassions,, que vous confortassiez, qu'ils confortassent. — *Pass.* Que j'aie conforté, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse conforté, etc. — *Inf. prés.* Confortant. — *Passé.* Avoir conforté. — *Part prés.* Confortant, confortante, confortants. *Une substance confortante. Des remèdes confortants.* — *Pass.* Conforté, confortée, confortés, confortées. — *Pass. comp.* Ayant conforté. — S'emploie avec le pronom personnel : *se conforter*, peu en usage. On dit plus souvent *se réconforter.* — Passif : *être conforté.* Le part. régit *par. L'estomac est* conforté par *de bons aliments.*

CONFRONTER, v. a. 1re conj. (*Konfronté*), terme de jurisprudence ; opposer les témoins à l'accusé, ou les accusés entre eux. *Confronter les témoins à l'accusé. Dès que les temoins lui eurent été confrontés. Il a été confronté.* — Fig., conférer une chose avec une autre, examiner deux choses en même temps, pour les comparer ensemble. *Confronter deux écritures, confronter deux étoffes l'une avec l'autre, confronter deux choses ensemble, confronter la copie à l'original.* — *Ind. prés.* Je confronte, tu confrontes, il confronte, nous confrontons, vous confrontez, ils confrontent. — *Imparf.* Je confrontais, tu confrontais, il confrontait, nous confrontions, vous confrontiez, ils confrontaient. — *Pass. déf.* Je confrontai, tu confrontas, il confronta, nous confrontâmes, vous confrontâtes, ils confrontèrent. — *Passé ind.* J'ai confronté, etc.—*Pass. ant.* J'eus confronté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais confronté, etc. — *Futur.* Je confronterai, tu confronteras, il confrontera, nous confronterons, vous confronterez, ils confronteront. — *Futur ant.* J'aurai confronté, etc. — *Cond. prés.* Je confronterais, tu confronterais, il confronterait, nous confronterions, vous confronteriez, ils confronteraient. — *Passé.* J'aurais confronté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse confronté, etc. — *Impér. prés.* Confronte, confrontons, confrontez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez confronté.—*Subj. prés.* Que je confronte, que tu confrontes, qu'il confronte, que nous confrontions, que vous confrontiez, qu'ils confrontent.—*Imp.* Que je confrontasse, que tu confrontasses, qu'il confrontât, que nous confrontassions, que vous confrontassiez, qu'ils confrontassent. —*Passé.* Que j'aie confronté, etc.—*Plus-que-parfait.* — Que j'eusse confronté, etc. — *Inf. prés.* Confronter. — *Passé.* Avoir confronté. — *Part. prés.* Confrontant (inv.). — *Passé.* Confronté, confrontée, confrontés, confrontées. — *Passé comp.* Ayant confronté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se confronter.* Passif : *être confronté.* Le participe régit *par.*

CONGÉDIER, v. a. 1re conjug. (*Konjédié*), ordonner de se retirer : *Congédier ses domestiques.* — Renvoyer : *Congédier un importun.* — Licencier : *Congédier une armée.* — *Ind. prés.* Je congédie, tu congédies, il congédie, nous congédions, vous congédiez, ils congédient. — *Imp.* Je congédiais, tu congédiais, il congédiait, nous congédiions, vous congédiiez, ils congédiaient. — *Passé déf.* Je congédiai, tu congédias, il congédia, nous congédiâmes, vous congédiâtes, ils congédièrent. — *Passé indéf.* J'ai congédié, etc — *Passé ant.* J'eus congédié, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais congédié, etc.— *Futur.* Je congédierai, tu congédieras, il congédiera, nous congedierons, vous congédierez,

ils congédieront. — *Futur ant.* J'aurai congédié, etc. — *Cond. prés.* Je congédierais, tu congédierais, il congédierait, nous congédierions, vous congédieriez, ils congédieraient. — *Passé.* J'aurais congédié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse congédié, etc. — *Imp. prés.* Congédie, congédions, congédiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez congédié. — *Subj. prés.* Que je congédie, que tu congédies, qu'il congédie, que nous congédiions, que vous congédiiez, qu'ils congédient. — *Imparf.* Que je congédiasse, que tu congédiasses, qu'il congédiât, que nous congédiassions, que vous congédiassiez, qu'ils congédiassent. — *Passé.* Que j'aie congédié, etc. — *Plus-que-parf* Que j'eusse congédié, etc. — *Infin. prés.* Congédier. — *Passé.* Avoir congédié. — *Part. prés.* Congédiant (inv.). — *Passé.* congédié, congédiée, congédiés, congédiées. — *Passé comp.* Ayant congédié. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se congédier.* — Passif ; *être congédié.* Le participe régit *par.*

CONGÉLER, v. a. 1re conj. (*Kongelé*), durcir par le froid, en parlant des liquides. *Le grand froid congèle l'eau.* — Mettre à la glace : *Congeler des fruits.* — Figer, coaguler : *Congeler un sirop. On a cru long-temps que certains poisons congelaient le sang.* — Ce verbe est du nombre de ceux qui, terminés en *eler*, ne doublent pas la lettre *l* devant un *e* muet ; on change seulement l'*e* muet en *è* ouvert, lorsque la lettre *l* est suivie d'un *e* muet. — *Indic. prés.* Je congèle, tu congèles, il congèle, nous congelons, vous congelez, ils congèlent. — *Imparf.* Je congelais, tu congelais, il congelait, nous congelions, vous congeliez, ils congelaient. — *Passé déf.* Je congelai, tu congelas, il congela, nous congelâmes, vous congelâtes, ils congelèrent. — *Passé ind.* J'ai congelé, etc. — *Passé ant.* J'eus congelé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais congelé, etc — *Futur.* Je congèlerai, tu congèleras, il congèlera, nous congèlerons, vous congèlerez, ils congèleront. — *Futur ant.* J'aurai congelé, etc. — *Cond. prés.* Je congèlerais, tu congèlerais, il congèlerait, nous congèlerions, vous congèleriez, ils congèleraient. — *Pass.* J'aurais congelé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse congelé, etc. — *Impér. prés.* Congèle, congelons, congelez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez congelé. — *Subj. prés.* Que je congèle, que tu congèles, qu'il congèle, que nous congelions, que vous congeliez, qu'ils congèlent. — *Imp.* Que je congelasse, que tu congelasses, qu'il congelât, que nous congelassions, que vous congelassiez, qu'ils congelassent. — *Passé.* Que j'aie congelé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse congelé, etc. — *Inf. prés.* Congeler. — *Passé.* Avoir congelé. — *Part. prés.* Congelant (inv.). — *Passé.* Congelé, congelée, congelés, congelées. — *Pass. comp.* Ayant congelé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se congeler*, et signifie se convertir en glace, se figer : *Ce sirop commence à se congeler. L'eau se congèle par le froid. Cette liqueur se congèlera promptement. Le mercure se congèle à trente-un degrés. Le bouillon de jarret de veau se congèle en un moment.* — Passif : *être congelé.* Le part. régit *par. L'eau a été* congelée par *le grand froid.*

CONGLOMÉRER, v. n., 1re conj. (*Konglomèré*), terme de physicien : mettre ensemble, amasser en pelotons : *Si le hasard a pu* conglomérer *quelques particules de matières, certes il n'a pu coordonner les parties de l'univers* (Boiste). — *Ind. prés.* Je conglomère, tu conglomères, il conglomère, nous conglomérons, vous conglomérez, ils conglomèrent. — *Imp.* Je conglomérais, tu conglomérais, il conglomérait, nous conglomérions, vous conglomériez, ils conglomèraient. — *Passé déf.* Je conglomérai, tu congloméras, il congloméra, nous conglomérâmes, vous conglomérâtes, ils conglomérèrent. — *Passé indéf.* J'ai congloméré, etc. — *Passé ant.* J'eus congloméré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais congloméré, etc. — *Futur.* Je conglomérerai, tu conglomèreras, il conglomèrera, nous conglomèrerons, vous conglomererez, ils conglomèreront. — *Futur ant.* J'aurai congloméré, etc. — *Cond. prés.* Je conglomèrerais, tu conglomèrerais, il conglomèrerait, nous conglomèrerions, vous conglomèreriez, ils conglomèreraient. — *Passé.* J'aurais congloméré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse congloméré, etc. — *Imper. prés.* Conglomère, conglomérons, conglomérez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez congloméré. — *Subj. prés.* Que je conglomère, que tu conglomères, qu'il conglomère, que nous conglomérions, que vous conglomériez, qu'ils conglomèrent. — *Imparf.* Que je conglomérasse, que tu conglomérasses, qu'il conglomérât, que nous conglomérassions, que vous conglomérassiez, qu'ils conglomérassent. — *Passé.* Que j'aie congloméré, etc. — *Plus-*

que-parf. Que j'eusse congloméré, etc. — *Infin. prés.* Conglomérer. — *Passé.* Avoir congloméré. — *Part. prés.* Conglomérant (inv.). — *Passé.* Congloméré, conglomérée, conglomérés, conglomérées. — *Passé comp.* Ayant congloméré. — S'emploie avec le pronom personnel : *se conglomérer. En Espagne, la noblesse et clergé se sont conglomérés avec le peuple* (Bernardin de Saint-Pierre). — Passif : *être congloméré.* Le participe régit *par.*

CONGLUTINER, v. a. 1re conjug. (*Konglutiné*), rendre un liquide gluant et visqueux. *On a prétendu que certains poisons conglutinaient le sang.* — *Ind. prés.* Je conglutine, tu conglutines, il conglutine, nous conglutinons, vous conglutinez, ils conglutinent. — *Imparf.* Je conglutinais, tu conglutinais, il conglutinait, nous conglutinions, vous conglutiniez, ils conglutinaient. — *Passé déf.* Je conglutinai, tu conglutinas, il conglutina, nous conglutinâmes, vous conglutinâtes, ils conglutinèrent. — *Passé ind.* J'ai conglutiné, etc. — *Passé ant.* J'eus conglutiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais conglutiné, etc. — *Futur.* Je conglutinerai, tu conglutineras, il conglutinera, nous conglutinerons, vous conglutinerez, ils conglutineront. — *Futur ant.* J'aurai conglutiné, etc. — *Cond. prés.* Je conglutinerais, tu conglutinerais, il conglutinerait, nous conglutinerions, vous conglutineriez, ils conglutineraient. — *Passé.* J'aurais conglutiné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse conglutiné, etc. — *Impér. prés.* Conglutine, conglutinons, conglutinez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez conglutiné. — *Subj. prés.* Que je conglutine, que tu conglutines, qu'il conglutine, que nous conglutinions, que vous conglutiniez, qu'ils conglutinent. — *Imparf.* Que je conglutinasse, que tu conglutinasses, qu'il conglutinât, que nous conglutinassions, que vous conglutinassiez, qu'ils conglutinassent. — *Passé.* Que j'aie conglutiné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse conglutiné, etc. — *Infin. prés.* Conglutiner. — *Passé.* Avoir conglutiné. — *Part. prés.* Conglutinant, conglutinante, conglutinants. *Substance conglutinante, remèdes conglutinants.* — — *Pass.* Conglutiné, conglutinée, conglutinés, conglutinées. — *Pass. comp.* Ayant conglutiné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se conglutiner.* — Passif : *être conglutiné.* Le part. régit *par.*

CONGRATULER, v. a. 1re conj. (*Konguératulé*), féliciter quelqu'un, se réjouir avec lui de quelque chose d'heureux, et lui en faire compliment. *Il l'a congratulé sur la naissance de son fils, sur son mariage.* — *Ind. prés.* Je congratule, tu congratules, il congratule, nous congratulons, vous congratulez, ils congratulent. — *Imp.* Je congratulais, tu congratulais, il congratulait, nous congratulions, vous congratuliez, ils congratulaient. — *Pass. déf.* Je congratulai, tu congratulas, il congratula, nous congratulâmes, vous congratulâtes, ils congratulèrent. — *Pass. ind.* J'ai congratulé, etc. — *Pass. ant.* J'eus congratulé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais congratulé, etc. — *Futur.* Je congratulerai, tu congratuleras, il congratulera, nous congratulerons, vous congratulerez, ils congratuleront. — *Futur ant.* J'aurai congratulé, etc. — *Cond. prés.* Je congratulerais, tu congratulerais, il congratulerait, nous congratulerions, vous congratuleriez, ils congratuleraient. — *Pass.* J'aurais congratulé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse congratulé, etc. — *Impér. prés.* Congratule, congratulons, congratulez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez congratulé. — *Subj. prés.* Que je congratule, que tu congratules, qu'il congratule, que nous congratulions, que vous congratuliez, qu'ils congratulent. — *Imparf.* Que je congratulasse, que tu congratulasses, qu'il congratulât, que nous congratulassions, que vous congratulassiez, qu'ils congratulassent. — *Pass.* Que j'aie congratulé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse congratulé, etc. — *Inf. prés.* Congratuler. — *Pass.* Avoir Congratulé. — *Part. prés.* Congratulant (inv.). — *Pass.* Congratulé, congratulée, congratulés, congratulées. — *Pass. comp.* Ayant congratulé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se congratuler.* — Passif : *être congratulé.* Le participe régit *par. Etre* congratulé par *quelqu'un sur telle ou telle chose.*

CONJECTURER, v. a. 1re conjug. (*Konjekturé*), inférer, juger sur des probabilités par conjecture : *Conjecturer un événement, conjecturer qu'une chose arrivera. On m'a dit telle chose, et de là je conjecture sa perte.* — V. n. *L'art de conjecturer a ses règles. Un médecin ne fait souvent que conjecturer.* — *Ind. prés.* Je conjecture, tu conjectures, il conjecture, nous conjecturons, vous conjecturez, ils conjecturent. — *Imparf.* Je conjecturais, tu conjecturais, il conjecturait, nous conjecturions, vous conjecturiez, ils conjectu-

raient. — *Pass. déf.* Je conjecturai, tu conjecturas, il conjectura, nous conjecturâmes, vous conjecturâtes, ils conjecturèrent. — *Pass. ind.* J'ai conjecturé, etc. — *Pass. ant.* J'eus conjecturé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais conjecturé, etc.— *Futur.* Je conjecturerai, tu conjectureras, il conjecturera, nous conjecturerons, vous conjecturerez, ils conjectureront.— *Futur ant.* J'aurai conjecturé, etc. — *Condit. prés.* Je conjecturerais, tu conjecturerais, il conjecturerait, nous conjecturerions, vous conjectureriez, ils conjectureraient. — *Passé.* J'aurais conjecturé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse conjecturé, etc.—*Impér. prés.* Conjecture, conjecturons, conjecturez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez conjecturé.— *Subj. prés.* Que je conjecture, que tu conjectures, qu'il conjecture, que nous conjecturions, que vous conjecturiez, qu'ils conjecturent. — *Imparf.* Que je conjecturasse, que tu conjecturasses, qu'il conjecturât, que nous conjecturassions, que vous conjecturassiez, qu'ils conjecturassent. — *Pass.* Que j'aie conjecturé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse conjecturé, etc. — *Inf. prés.* Conjecturer. — *Pass.* Avoir conjecturé.—*Participe. prés.* Conjecturant (inv.). — *Pass.* Conjecturé, conjecturée, conjecturés, conjecturées.— *Pass. comp.* Ayant conjecturé. — Se conjugue avec le pronom pers. : *se conjecturer.* — Passif : *être conjecturé.* Le part. régit *par.*

CONJOINDRE, v. a., 4e conjug. (*Konjoindre*), joindre ensemble par mariage. *Conjoindre par mariage. Il ne faut pas que l'homme sépare ce que Dieu a conjoint.*—*Ind. prés.* Je conjoins, tu conjoins, il conjoint, nous conjoignons, vous conjoignez, ils conjoignent. — *Imparfait.* Je conjoignais, tu conjoignais, il conjoignait, nous conjoignions, vous conjoigniez, ils conjoignaient. — *Pass. déf.* Je conjoignis, tu conjoignis, il conjoignit, nous conjoignîmes, vous conjoignîtes, ils conjoignirent. *Pass. ind.* J'ai conjoint, etc.— *Pass. ant.* J'eus conjoint, etc. — *Plus-que-parfait* J'avais conjoint, etc.— *Futur.* Je conjoindrai, tu conjoindras, il conjoindra, nous conjoindrons, vous conjoindrez, ils conjoindront. — *Futur ant.* J'aurai conjoint, etc. — *Condit. prés.* Je conjoindrais, tu conjoindrais, il conjoindrait, nous conjoindrions, vous conjoindriez, ils conjoindraient.— *Pass.* J'aurais conjoint, etc. — *On dit aussi:* J'eusse conjoint, etc. — *Impér. prés.* Conjoins, conjoignons, conjoignez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez conjoint. — *Subj. prés.* Que je conjoigne, que tu conjoignes, qu'il conjoigne, que nous conjoignions, que vous conjoigniez, qu'ils conjoignent.—*Imparf.* Que je conjoignisse, que tu conjoignisses, qu'il conjoignît, que nous conjoignissions, que vous conjoignissiez, qu'ils conjoignissent.—*Pass.* Que j'aie conjoint, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse conjoint, etc.—*Inf. prés.* Conjoindre.—*Pass.* Avoir conjoint.—*Part. prés.* Conjoignant (invariable).—*Pass.* Conjoint, conjointe, conjoints, conjointes. — *Pass. comp.* Ayant conjoint.— Passif : *être conjoint.* Le part. régit *par.*

CONJUGUER, v. a. et n. 1re conj. (*Konjugué*), terme de grammaire, écrire ou réciter un verbe avec ses inflexions de modes, de temps, de personnes et de nombres. *Conjuguer un verbe. Ce verbe est difficile à conjuguer.* — Il s'emploie aussi absolument. *Cet enfant sait décliner et conjuguer.*—*Ind. prés.* Je conjugue, tu conjugues, il conjugue, nous conjuguons, vous conjuguez, ils conjuguent.—*Imparf.* Je conjuguais, tu conjuguais, il conjuguait, nous conjuguions, vous conjuguiez, ils conjuguaient.— *Pass déf.* Je conjuguai, tu conjuguas, il conjugua, nous conjuguâmes, vous conjuguâtes, ils conjuguèrent. — *Pass. ind.* J'ai conjugué, etc.—*Pass. ant.* J'eus conjugué, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais conjugué, etc. — *Futur.* Je conjuguerai, tu conjugueras, il conjuguera, nous conjuguerons, vous conjuguerez, ils conjugueront. — *Futur antérieur.* J'aurai conjugué, etc.— *Cond. prés.* Je conjuguerais, tu conjuguerais, il conjuguerait, nous conjuguerions, vous conjugueriez, ils conjugueraient.—*Pass.* J'aurais conjugué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse conjugué, etc. — *Impér. prés.* Conjugue, conjuguons, conjuguez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez conjugué. — *Subj. prés.* Que je conjugue, que tu conjugues, qu'il conjugue, que nous conjuguions, que vous conjuguiez, qu'ils conjuguent. — *Imparf.* Que je conjuguasse, que tu conjuguasses, qu'il conjuguât, que nous conjuguassions, que vous conjuguassiez, qu'ils conjuguassent. — *Pass.* Que j'aie conjugué, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'aie conjugué, etc. — *Inf. prés.* Conjuguer. — *Pass.* Avoir conjugué. — *Part. prés.* Conjuguant (invariable). -- *Pass.* Conjugué, conjuguée, conjugués, conjuguées.— *Pass. comp.* Ayant conjugué. — Se conjugue avec le pronom personnel :

Se conjuguer. Ce verbe se conjugue avec l'auxiliaire **AVOIR**, *se conjugue sur* **AIMER**. — Passif. *Etre conjugué.* Le participe régit *par.*

CONJURER, v. a., 1re conj. (*Konjuré*), prier instamment: *Je vous conjure de lui pardonner.*— Exorciser, se servir de certaines prières pour chasser les démons: *Conjurer le diable.* — Détourner par sa prudence, son habileté: *Il prétend avoir le secret de conjurer la fièvre, de conjurer l'orage. Conjurer la tempête.* — Tramer un complot. *Catilina conjura contre la république.* Dans ce sens, il s'emploie souvent absolument: *Un homme toujours prêt à conjurer.* — V. n. Agir contre les intérêts de quelqu'un: *Conjurer contre quelqu'un.* — Avec un régime direct: *Il semble que cet homme ait conjuré ma perte.*—*Ind. prés.* Je conjure, tu conjures, il conjure, nous conjurons, vous conjurez, ils conjurent. — *Imparf.* Je conjurais, tu conjurais, il conjurait, nous conjurions, vous conjuriez, ils conjuraient. — *Pass. déf.* Je conjurai, tu conjuras, il conjura, nous conjurâmes, vous conjurâtes, ils conjurèrent.—*Pass. ind.* J'ai conjuré, etc.— *Pass. ant.* J'eus conjuré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais conjuré, etc. — *Futur.* Je conjurerai, tu conjureras, il conjurera, nous conjurerons, vous conjurerez, ils conjureront.— *Futur ant.* J'aurai conjuré, etc. — *Condit. prés.* Je conjurerais, tu conjurerais, il conjurerait, nous conjurerions, vous conjureriez, ils conjureraient. — *Pass.* J'aurais conjuré, etc. — *On dit aussi:* J'eusse conjuré, etc. — *Impér. prés.* Conjure, conjurons, conjurez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez conjuré. — *Subj. prés.* Que je conjure, que tu conjures, qu'il conjure, que nous conjurions, que vous conjuriez, qu'ils conjurent. — *Imp.* Que je conjurasse, que tu conjurasses, qu'il conjurât, que nous conjurassions, que vous conjurassiez, qu'ils conjurassent. — *Pass.* Que j'aie conjuré, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse conjuré, etc. — *Infinitif prés.* Conjurer. — *Pass.* Avoir conjuré. — *Part. prés.* Conjurant (inv.).—*Pass.* Conjuré, conjurée, conjurés, conjurées. —*Pass. comp.* Ayant conjuré. — Se conjugue avec le pronom personnel: *Se conjurer.*—Passif: *Etre conjuré.* Le part. régit *par.*

CONNAÎTRE, v. a. et n., irrég. 4e conj. (*Konètre*), avoir dans l'esprit l'idée, la notion d'une personne ou d'une chose. *Connaître quelqu'un. Je ne le connais que de nom. Connaître le bien et le mal. Son style est aisé à connaître.*— Savoir. *Connaître les mathématiques.* — Avoir une grande pratique, une grande habitude d'une chose. *Connaître le monde, les livres.* — Avoir avec quelqu'un des relations de société: *Connaître un grand nombre de personnes.*—Discerner, distinguer: *Il savait* connaître, *même sous les fleurs, la marche tortueuse de ce serpent* (Fénelon). — Ressentir, éprouver: *Connaître l'inquiétude, la souffrance.* — Admettre: *Ne point connaître de supérieur. Une place qui ne connaissait pas encore de vainqueur.*— Avoir l'attention de remplir ses devoirs: *Connaître ses devoirs, en connaître l'étendue.* et dans le sens contraire: *Ne plus connaître de lois, de règles, de frein.*— N'être arrêté par aucune considération: *Ne connaître plus rien.*—Avoir une qualité quelconque, bonne ou mauvaise: *Il ne connait pas cette timide politique.*—Goûter, jouir: *Il ne connaissait plus le sommeil.*— V. n., terme de palais, juger une affaire, en avoir le droit: *Connaître des matières criminelles.* — Décliner son nom et ses qualités: *Se faire connaître.* — Se distinguer: *Partout où votre génie se fait connaître.*—S'instruire, s'éclairer: *Il a le désir de connaître.* — *Ind. prés.* Je connais, tu connais, il connait, nous connaissons, vous connaissez, ils connaissent. — *Imparf.* Je connaissais, tu connaissais, il connaissait, nous connaissions, vous connaissiez, ils connaissaient.—*Pass. déf.* Je connus, tu connus, il connut, nous connûmes, vous connûtes, ils connurent. — *Pass. ind.* J'ai connu, etc.—*Pass. ant.* J'eus connu, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais connu, etc. — *Futur.* Je connaîtrai, tu connaîtras, il connaîtra, connaîtrons, vous connaîtrez, ils connaîtront. — *Futur ant.* J'aurai connu, etc.— *Cond. prés.* Je connaîtrais, tu connaîtrais, il connaîtrait, nous connaîtrions, vous connaîtriez, ils connaîtraient.—*Pass.* J'aurais connu, etc. — *On dit aussi:* J'eusse connu, etc. — *Impératif prés.* Connais, connaissons, connaissez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez connu. — *Subj. prés.* Que je connaisse, que tu connaisses, qu'il connaisse, que nous connaissions, que vous connaissiez, qu'ils connaissent.— *Imparf.* Que je connusse, que tu connusses, qu'il connût, que nous connussions, que vous connussiez, qu'ils connussent. — *Pass.*

Que j'aie connu, etc.— *Plus-que-parfait.* Que j'eusse connu, etc. — *Infinitif prés.* Connaître.— *Pass.* Avoir connu.— *Part. prés.* Connaissant (invariable). — *Pass.* Connu, connue, connus, connues.—*Pass. comp.* Ayant connu. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se connaître* : *connais-toi toi-même est une des plus belles maximes de l'ancienne philosophie.* — Passif : *Etre connu. Les Assyriens étaient peu* connus *du côté de l'Occident* (Bossuet). — Le participe régit *de* et *par.* *L'esprit de la société n'est pas* connu de *tout le monde. Les rois fainéants sont plus* connus par *les grands hommes qui ont vécu sous leur règne que par eux-mêmes.* — Il prend aussi *pour* : *Il est* connu pour *n'être pas dévot* (Pascal).

CONNIVER, v. n., 1re conjug. (*Koneniv*é), participer au mal en le tolérant et en le dissimulant, avoir quelque connivence avec : *Conniver avec quelqu'un à quelque chose. Un juge qui connive aux concussions d'un greffier, avec un greffier. Il ne voulut pas se déclarer ouvertement, mais il connivait avec lui.* — *Indicatif prés.* Je connive, tu connives, il connive, nous connivons, vous connivez, ils connivent. — *Imparf.* Je connivais, tu connivais, il connivait, nous connivions, vous conniviez, ils connivaient. — *Passé. déf.* Je connivai, tu connivas, il conniva, nous connivâmes, vous connivâtes, ils connivèrent. — *Pass. ind.* J'ai connivé, etc. — *Pass. ant.* J'eus connivé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais connivé, etc.— *Futur.* Je conniverai, tu conniveras, il connivera, nous conniverons, vous conniverez, ils conniveront. — *Futur ant.* J'aurai connivé, etc. — *Cond. prés.* Je conniverais, tu conniverais, il conniverait, nous conniverions, vous conniveriez, ils conniveraient. —*Pass.* J'aurais connivé, etc.— *On dit aussi* : J'eusse connivé, etc. — *Impér. prés.* Connive, connivons, connivez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez connivé. — *Subj. prés.* Que je connive, que tu connives, qu'il connive, que nous connivions, que vous conniviez, qu'ils connivent.— *Imparf.* Que je connivasse, que tu connivasses, qu'il connivât, que nous connivassions, que vous connivassiez, qu'ils connivassent. — *Passé.* Que j'aie connivé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse connivé, etc. — *Infinitif. prés.* Conniver. — *Passé.* Avoir connivé. — *Part. prés.* Connivant (invariable). — *Pass.* Connivé (invariable).—*Pass. comp* Ayant connivé.

CONQUÉRIR, v. a., irrég., 2e conjug. (*Konkérir*), acquérir par les armes : *Conquérir de nouveaux états. Alexandre conquit l'Asie. César a conquis les Gaules.* — Fig. Gagner : *Conquérir l'amitié, l'estime, les bonnes grâces de quelqu'un. C'est par la croix que vous allez conquérir l'univers.*—Avec *à* : *Conquérir les infidèles à la foi.* — Avec *sur* : *Ils avaient conquis sur lui cette province.* — S'emploie aussi sans régime. *L'art de régner et de conquérir. La sagesse donne des lois à une vaste ambition et sait jusqu'où l'on doit* conquérir (La Bruyère). — C'est à tort que les lexicographes et les grammairiens prétendent que ce verbe n'est pas usité à l'imparfait de l'indicatif, et qu'ils omettent ce temps. Bossuet a dit : *Les étrangers qui la* CONQUÉRAIENT (l'Egypte). — *Indicatif présent.* Je conquiers, tu conquiers, il conquiert, nous conquérons, vous conquérez, ils conquièrent. — *Imparfait.* Je conquérais, tu conquérais, il conquérait, nous conquérions, vous conquériez, ils conquéraient. — *Passé déf.* Je conquis, tu conquis, il conquit, nous conquîmes, vous conquîtes, ils conquirent. — *Passé. ind.* J'ai conquis, etc. —*Pass. antérieur.* J'eus conquis, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais conquis, etc. — *Futur.* Je conquerrai, tu conquerras, il conquerra, nous conquerrons, vous conquerrez, ils conquerront. —*Futur ant.* J'aurai conquis, etc.—*Cond. prés.* Je conquerrais, tu conquerrais, il conquerrait, nous conquerrions, vous conquerriez, ils conquerraient. — *Passé.* J'aurais conquis, etc. — *On dit aussi* : J'eusse conquis, etc.—*Impératif. présent.* Conquiers, conquérons, conquérez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez conquis. — *Subj. prés.* Que je conquière, que tu conquières, qu'il conquière, que nous conquérions, que vous conquériez, qu'ils conquièrent. — *Imp.* Que je conquisse, que tu conquisses, qu'il conquît, que nous conquissions, que vous conquissiez, qu'ils conquissent. — *Passé.* Que j'aie conquis, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse conquis, etc. — *Infinitif présent.* Conquérir. — *Passé.* Avoir conquis. — *Participe présent.* Conquérant, conquérante, conquérants. *Un roi conquérant. Des nations conquérantes.*— *Pass.* Conquis, conquise, conquis, conquises. — *Passé comp.* Ayant conquis. — Se conjugue avec le pronom

personnel : *Se conquérir.* — Passif : *Etre conquis. Il ne faut qu'un bon vent et Carthage est* conquise (Boileau).—Le participe régit *par : Ces villes* conquises par *son courage* (Fléchier).

Chargé de mille cœurs *conquis par* mes bienfaits.
RACINE.

CONSACRER, v. a., 1[re] conj. (*Konçakré*), dédier à Dieu ou à quelque divinité avec certaines cérémonies. *Rome se vantait d'être une ville sainte par sa fondation*, consacrée *dès son origine par des auspices divins* (Bossuet). — Donner, dévouer à Dieu sans conserver aucune cérémonie particulière. *Elles* consacraient *à Dieu leur virginité et leur vie* (Pascal).— Consacrer, au figuré. Consacrer *à quelqu'un son temps, ses veilles, ses soins. Tous les artistes lui* consacrèrent *leurs talents* (Voltaire). Consacrer *à. Le premier âge est-il trop précieux pour être* consacré à *mériter la possession éternelle de l'être souverain* (Pascal) ? — Consacrer, mettre le sceau de la religion, rendre sacré. *On le vit dans tous les lieux saints* consacrer *les prémices de son règne* (Fléchier). — Autoriser, donner du poids à. *Je n'attaque pas la solidité de ces preuves* consacrées *par l'Ecriture sainte* (Pascal). — Consacrer, se dit encore de ce que fait le prêtre lorsqu'il prononce les paroles sacramentales, en vertu desquelles le corps et le sang de Jésus-Christ sont réellement sous les espèces du pain et du vin. *Le prêtre* consacra *autant d'hosties qu'il y avait de communiants* (Académie). — On dit aussi que *l'usage a consacré une phrase, une façon de parler,* pour dire, que l'usage l'a établie, et qu'il n'y faut rien changer, quoiqu'elle soit quelquefois contre les règles de la langue. — *Ind. prés.* Je consacre, tu consacres, il consacre, nous consacrons, vous consacrez, ils consacrent. — *Imparf.* Je consacrais, tu consacrais, il consacrait, nous consacrions, vous consacriez, ils consacraient. — *Passé déf.* Je consacrai, tu consacras, il consacra, nous consacrâmes, vous consacrâtes, ils consacrèrent. — *Passé ind.* J'ai consacré, etc. —*Passé ant.* J'eus consacré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais consacré, etc.—*Futur.* Je consacrerai, tu consacreras, il consacrera, nous consacrerons, vous consacrerez, ils consacreront.— *Futur ant.* J'aurai consacré, etc.—*Cond. prés.* Je consacrerais, tu consacrerais, il consacrerait, nous consacrerions, vous consacreriez, ils consacreraient.— *Passé.* J'aurais consacré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse consacré, etc.— *Imp. prés.* Consacre, consacrons, consacrez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez consacré.— *Subj. prés.* Que je consacre, que tu consacres, qu'il consacre, que nous consacrions, que vous consacriez, qu'ils consacrent. — *Imparf.* Que je consacrasse, que tu consacrasses, qu'il consacrât, que nous consacrassions, que vous consacrassiez, qu'ils consacrassent.— *Passé.* Que j'aie consacré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse consacré, etc. — *Infin. prés.* Consacrer. —*Pass.* Avoir consacré.— *Participe présent.* Consacrant (invariable). — *Passé.* Consacré, consacrée, consacrés, consacrées.—*Pass. comp.* Ayant consacré.—Se conjugue avec le pronom personnel : *Se consacrer. Se* consacrer *à Dieu. Se* consacrer *au service des autels* (Académie). — —Passif : *Etre consacré.* Le participe régit *par. Ce Dieu auquel nous sommes* consacrés par *le baptême* (Bossuet).

CONSEILLER, v. a. et n., 1[re] conjug. (*Koncéié*), donner conseil. *Aimez qu'on vous* conseille *et non pas qu'on vous loue* (Boileau).—Conseiller, suivi d'un nom de chose. *Conseiller une chose à quelqu'un, conseiller la paix, conseiller la guerre* (Acad.). — Neutralement. *C'est un homme qui conseille bien, qui conseille mal* (Id.). — Suivi d'un verbe à l'infinitif régit *de. Je lui* conseillerais de *s'assurer d'un autre* (Corn.).— *Ind. prés.* Je conseille, tu conseilles, il conseille, nous conseillons, vous conseillez, ils conseillent. — *Imp.* Je conseillais, tu conseillais, il conseillait, nous conseillions, vous conseilliez, ils conseillaient. — *Passé déf.* Je conseillai, tu conseillas, il conseilla, nous conseillâmes, vous conseillâtes, ils conseillèrent.—*Pass. indéf.* J'ai conseillé, etc, — *Passé ant.* J'eus conseillé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais conseillé, etc.—*Futur.* Je conseillerai, tu conseilleras, il conseillera, nous conseillerons, vous conseillerez, ils conseilleront.—*Futur ant.* J'aurai conseillé, etc. — *Cond. prés.* Je conseillerais, tu conseillerais, il conseillerait, nous conseillerions, vous conseilleriez, ils conseilleraient. — *Passé.* J'aurais conseillé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse conseillé, etc. — *Impératif présent.* Conseille, conseillons, conseillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez conseillé. — *Subj. prés.* Que je conseille, que tu conseilles, qu'il conseille, que nous conseillions, que vous conseilliez, qu'ils conseil-

lent.—*Imparf.* Que je conseillasse, que tu conseillasses, qu'il conseillât, que nous conseillassions, que vous conseillassiez, qu'ils conseillassent. — *Passé.* Que j'aie conseillé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse conseillé, etc. — *Inf. prés.* Conseiller.— *Passé.* Avoir conseillé.— *Part. prés.* Conseillant (inv.)—*Passé.* Conseillé, conseillée, conseillés, conseillées. — *Passé comp.* Ayant conseillé. — Se conj. avec le pron. pers. : *se conseiller* (Omiss. de l'Acad.).— Passif : *être conseillé.*— Le participe régit *par. Il voulait bien être* conseillé par *le sénat* (Bossuet).

CONSENTIR, v. n. et a., 2e conj. (*Konçantir*), acquiescer à quelque chose, adhérer à la volonté de quelqu'un, trouver bon. *Les sénateurs* consentent *à la création de nouveaux magistrats* (Bossuet). — Activem. Dans ce sens, il n'est guère d'usage qu'au Palais et dans le langage diplomatique. *Consentir la vente, l'adjudication d'une terre, consentir un traité* (Acad.). — Consentir à, consentir de. — Consentir à. *La crainte des supplices ou d'une mort prochaine ne put le faire* consentir à *payer de rançon pour lui* (Fléchier).—Consentir de. *Il* consent d'*être gouverné par ses amis* (Pascal). — *Ind. prés.* Je consens, tu consens, il consent, nous consentons, vous consentez, ils consentent. — *Imp.* Je consentais, tu consentais, il consentait, nous consentions, vous consentiez, ils consentaient. — *Passé déf.* Je consentis, tu consentis, il consentit, nous consentîmes, vous consentîtes, ils consentirent,—*Passé ind.* J'ai consenti, etc.—*Pass. ant.* J'eus consenti, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais consenti, etc. — *Futur.* Je consentirai, tu consentiras, il consentira, nous consentirons, vous consentirez, ils consentiront.— —*Futur ant* J'aurai consenti, etc. *Cond. prés.* Je consentirais, tu consentirais, il consentirait, nous consentirions, vous consentiriez, ils consentiraient. — *Passé.* J'aurais consenti, etc. — *On dit aussi :* J'eusse consenti, etc. — *Impér. prés.* Consens, consentons, consentez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez consenti. — *Subj. prés.* Que je consente, que tu consentes, qu'il consente, que nous consentions, que vous consentiez, qu'ils consentent. — *Imp.* Que je consentisse, que tu consentisses, qu'il consentît, que nous consentissions, que vous consentissiez, qu'ils consentissent. — —*Passé.* Que j'aie consenti, etc.— *Plus-que-parf.* que j'eusse consenti, etc.— *Inf. prés.* Consentir.— *Passé.* Avoir consenti. — *Part. prés.* Consentant, consentante. *Il est consentant, elle est consentante.* — *Pass.* Consenti, consentie, consentis, consenties.—*Passé comp.* Ayant consenti. —Passif : *être consenti.* Le part régit *par. Traité* consenti par *les puissances.*

CONSERVER, v. a. et n., 1re conjug. (*Koncèrevé*), empêcher qu'une chose ne se gâte, ne dépérisse. *Conserver des fruits, conserver des meubles, conserver des habits.* — Garantir de quelque dommage. *Conserver son pays, ses terres.* — Ne pas perdre. *Conserver son bien, conserver un emploi, conserver ses amis.*—Se souvenir. *Conserver le souvenir d'un héros* (Boss.). —Empêcher qu'on ne porte atteinte. *Conserver ses droits, ses privilèges.* — Se dit encore de ce qui reste après ce qu'on a perdu. *En s'abandonnant aux plaisirs, ils avaient toujours* conservé *quelque chose de grand et de noble* (Bossuet). — Garder avec soin. *Ils ont un soin particulier de* conserver *leurs généalogies* (Pascal). — Faire vivre, faire exister quelqu'un. *Roi du ciel,* conservez *le roi de la terre* (Boss.). — Faire qu'une chose subsiste toujours, maintenir, entretenir. *Esther* conserva *le peuple et la loi de Dieu dans un grand empire* (Massill.).—Ne pas se défaire de. *Il a* conservé *ses anciens domestiques* (Acad.). —Neutralement. *Le hasard donne les pensées, le hasard les ôte : point d'art pour* conserver *ni pour acquérir* (Pascal). — *Ind. prés.* Je conserve, tu conserves, il conserve, nous conservons, vous conservez, ils conservent.—*Imp.* Je conservais, tu conservais, il conservait, nous conservions, vous conserviez, ils conservaient.— *Passé déf.* Je conservai, tu conservas, il conserva, nous conservâmes, vous conservâtes, ils conservèrent. — *Passé ind.* J'ai conservé, etc. — *Passé antér.* J'eus conservé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais conservé, etc. — *Futur.* Je conserverai, tu conserveras, il conservera, nous conserverons, vous conserverez, ils conserveront. —*Futur ant.* J'aurai conservé, etc.—*Cond. prés.* Je conserverais, tu conserverais, il conserverait, nous conserverions, vous conserveriez, ils conserveraient. — *Passé.* J'aurais conservé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse conservé, etc. — *Impér. prés.* Conserve, conservons, conservez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez conservé. — *Subj. prés.* Que je conserve, que tu conserves, qu'il conserve, que nous conservions, que vous

conserviez, qu'ils conservent. — *Imparf.* Que je conservasse, que tu conservasses, qu'il conservât, que nous conservassions, que vous conservassiez, qu'ils conservassent. — *Passé.* Que j'aie conservé, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse conservé, etc.— *Inf. prés.* Conserver.— *Passé.* Avoir conservé. — *Part. prés.* Conservant (invar.). —*Passé.* Conservé, conservée, conservés, conservées. — *Passé. comp.* Ayant conservé.— Se conjugue avec le pron. pers. : *se conserver.* — Passif : *être conservé.* — Le part. régit *par.*

CONSIDÉRER, v. a., 1re conj. (*Koncidéré*), regarder attentivement. Considérez *ces lieux où vous prîtes naissance* (Rac.). —Examiner. Considérez *avec une attention particulière la chûte des Juifs* (Bossuet). — Peser, apprécier. Considérez *l'honneur qui doit en rejaillir* (Racine). — Avoir égard. *N'aimer que soi, ne* considérer *que soi* (Pascal).— Estimer, faire cas. *Les Lagides* considéraient *les Juifs* (Bossuet).— *Ind. prés.* Je considère, tu considères, il considère, nous considérons, vous considérez, ils considèrent. — *Imparf.* Je considérais, tu considérais, il considérait, nous considérions, vous considériez, ils considéraient. — *Pass. déf.* Je considérai, tu considéras, il considéra, nous considérâmes, vous considérâtes, ils considérèrent. — *Pass. indéfini.* J'ai considéré, etc. — *Passé ant.* J'eus considéré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais considéré, etc. — *Futur.* Je considérerai, tu considéreras, il considérera, nous considérerons, vous considérerez, ils considéreront.— *Futur ant.* J'aurai considéré, etc. — *Cond. prés.* Je considérerais, tu considérerais, il considérerait, nous considérerions, vous considéreriez, ils considéreraient.— *Pass.* J'aurais considéré, etc.—*On dit aussi* : J'eusse considéré, etc.—*Imp. prés.* Considère, considérons, considérez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez considéré —*Subj. prés.* Que je considère, que tu considères, qu'il considère, que nous considérions, que vous considériez, qu'ils considèrent.— *Imparf.* Que je considérasse, que tu considérasses, qu'il considérât, que nous considérassions, que vous considérassiez, qu'ils considérassent. — *Passé.* Que j'aie considéré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse considéré, etc. — *Infin. prés.* Considérer. — *Pass.* Avoir considéré.—*Part. prés.* Considérant (inv.). — *Pass.* Considéré, considérée, considérés, considérées. — *Passé comp.* Ayant considéré. — Se conjugue avec le pronom pers. : *Jésus-Christ s'est* considéré *et s'est offert à Dieu comme un holocauste* (Pascal). — *Se considérer*, être considéré. *La nature de l'homme se* considère *en deux manieres* (Id.).—Passif: *être considéré.* — Le participe régit *par.*

CONSIGNER, v. a., 1re conj. (*Concignié*), déposer une somme entre les mains d'une personne publique. *Consigner de l'argent au greffe, chez un notaire.* — Terme de comm., mettre des marchandises en dépôt dans une maison comme nantissement d'une somme empruntée.—Inscrire, citer, rapporter. *Consigner un fait, une action, un événement.* — Instruire une sentinelle de ce qu'elle a à faire.—Empêcher de sortir. *Consigner quelqu'un, consigner des troupes.*—Remettre, adresser, t. de comm. *Je vous* consigne *dix pièces de toile* (Acad.). — *Ind. prés.* Je consigne, tu consignes, il consigne, nous consignons, vous consignez, ils consignent. — *Imparf.* Je consignais, tu consignais, il consignait, nous consignions, vous consigniez, ils consignaient.—*Pass. déf.* Je consignai, tu consignas, il consigna, nous consignâmes, vous consignâtes, ils consignèrent. — *Pass. ind.* J'ai consigné, etc.—*Pass. ant.* J'eus consigné, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais consigné, etc. — *Futur.* Je consignerai, tu consigneras, il consignera, nous consignerons, vous consignerez, ils consigneront. — *Futur ant.* J'aurai consigné, etc.—*Condition. prés.* Je consignerais, tu consignerais, il consignerait, nous consignerions, vous consigneriez, ils consigneraient.— *Pass.* J'aurais consigné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse consigné, etc. — *Imp. prés.* Consigne, consignons, consignez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez consigné. —*Subj. prés.* Que je consigne, que tu consignes, qu'il consigne, que nous consignions que vous consigniez, qu'ils consignent. — *Imparf.* Que je consignasse, que tu consignasses, qu'il consignât, que nous consignassions, que vous consignassiez, qu'ils consignassent.— *Pass.* Que j'aie consigné, etc.—*Plus-que-parf* Que j'eusse consigné, etc —*Infin. prés.* Consigner —*Pass.* Avoir consigné.— *Part. prés.* Consignant (inv.). —*Pass.* Consigné, consignée, consignés, consignées.—*Pass. comp.* Ayant consigné. —Se conjugue avec le pronom personnel : *se consigner.* — Passif : *être consigné.* — Le participe régit *par.*

CONSISTER, v. n., 1re conjug. (*Conci-*

tité), avoir son essence et ses propriétés dans; il régit *dans* devant les substantifs, et *à* devant l'infinitif. *La perfection de l'homme* consiste dans *sa raison* (Acad.). *Les plus nobles travaux et le plus bel art de l'Egypte* consistaient à *former les hommes* (Bossuet).—Etre composé de, et alors il régit *en*. *Son revenu* consiste en *terres*. — *Ind. prés.* Je consiste, tu consistes, il consiste, nous consistons, vous consistez, ils consistent. — *Imp.* Je consistais, tu consistais, il consistait, nous consistions, vous consistiez, ils consistaient. — *Pass. déf.* Je consistai, tu consistas, il consista, nous consistâmes, vous consistâtes, ils consistèrent.—*Pass. ind.* J'ai consisté, etc. —*Pass. ant.* J'eus consisté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais consisté, etc. — *Futur.* Je consisterai, tu consisteras, il consistera, nous consisterons, vous consisterez, ils consisteront.—*Futur ant.* J'aurai consisté, etc. — *Cond prés.* Je consisterais, tu consisterais, il consisterait, nous consisterions, vous consisteriez, ils consisteraient. — *Pass.* J'aurais consisté, etc.—*On dit aussi :* J'eusse consisté, etc.— *Impér. prés.* Consiste, consistons, consistez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez consisté.— *Subj. prés.* Que je consiste, que tu consistes, qu'il consiste, que nous consistions, que vous consistiez, qu'ils consistent. — *Imparf.* Que je consistasse, que tu consistasses, qu'il consistât, que nous consistassions, que vous consistassiez, qu'ils consistassent. — *Pass.* Que j'aie consisté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse consisté, etc. — *Infinitif présent.* Consister. — *Passé.* Avoir consisté. — — *Participe prés.* Consistant, consistante. *Maison consistante en trois étages. Domaines consistants en prés*, etc. — *Passé.* Consisté (invar.). — *Passé comp.* Ayant consisté.

CONSOLER, v. et n. 1re conjug. (*Konçolé*), soulager, adoucir, diminuer l'affliction, la douleur d'une personne, soit par ses discours, soit par des soins, ou de quelqu'autre manière que ce soit. *Peu de chose nous* console, *parce que peu de chose nous afflige* (Pascal). — Neutral. *Vous n'êtes pas moins Dieu quand vous affligez, que quand vous* consolez (Pascal). — *Ind. prés.* Je console, tu consoles, il console, nous consolons, vous consolez, ils consolent. — *Imp.* Je consolais, tu consolais, il consolait, nous consolions, vous consoliez, ils consolaient. — *Passé déf.* Je consolai, tu consolas, il consola, nous consolâmes, vous consolâtes, ils consolèrent. — *Passé ind.* J'ai consolé, etc. — *Passé ant.* J'eus consolé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais consolé, etc. — *Futur.* Je consolerai, tu consoleras, il consolera, nous consolerons, vous consolerez, ils consoleront. — *Futur ant.* J'aurai consolé, etc. — *Cond. prés.* Je consolerais, tu consolerais, il consolerait, nous consolerions, vous consoleriez, ils consoleraient. — *Passé.* J'aurais consolé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse consolé, etc. — *Imp.prés.* Console, consolons, consolez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez consolé. — *Subj. prés.* Que je console, que tu consoles, qu'il console, que nous consolions, que vous consoliez, qu'ils consolent. — *Imparf.* Que je consolasse, que tu consolasses, qu'il consolât, que nous consolassions, que vous consolassiez, qu'ils consolassent. — *Passé.* Que j'aie consolé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse consolé, etc. — *Infinitif présent.* Consoler. — *Passé.* Avoir consolé. — *Partic. prés.* Consolant, consolante, consolants. *Idée consolante. Motifs consolants.* — *Passé.* Consolé, consolée, consolés, consolées. — *Passé composé.* Ayant consolé. —S'emploie avec le pronom personnel: *Se consoler. Il faut* se consoler *de tout, excepté du mal que l'on a fait* (Boiste). — Passif: *Etre consolé.* — Le part. régit *de* et *par*. *Il ne peut être* consolé d'*une si grande perte que* par *les charmes de l'amitié ou* par *la fidélité de ses amis* (La Bruyère). *Il voit son mystère et ses travaux* consolés par *ses succès* (Massillon). *Etre consolé par quelqu'un ou par quelque chose.*

CONSOLIDER, v. a. 1re conj. (*Konsolidé*), rendre solide, affermir. *On ne peut relever ni* consolider *un trône à coups de sabre* (Boiste). — Term. de chirurgie, réunir les lèvres d'une plaie, les fragments d'une fracture. — Term. de fin., assigner un fonds pour assurer le paiement d'une dette publique. — Term., de jurisprudence, réunir l'usufruit à la propriété. — *Ind. prés.* Je consolide, tu consolides, il consolide, nous consolidons, vous consolidez, ils consolident —*Imparfait.* Je consolidais, tu consolidais, il consolidait, nous consolidions, vous consolidiez, ils consolidaient. — *Passé déf.* Je consolidai, tu consolidas, il consolida, nous consolidâmes, vous consolidâtes, ils consolidèrent. — *Passé ind.* J'ai consolidé, etc. — *Passé ant.* J'eus consolidé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais consolidé, etc. — *Futur.* Je conso

liderai, tu consolideras, il consolidera, nous consoliderons, vous consoliderez, ils consolideront. — *Futur ant.* J'aurai consolidé, etc. — *Cond. prés.* Je consoliderais, tu consoliderais, il consoliderait, nous consoliderions, vous consolideriez, ils consolideraient. — *Passé.* J'aurais consolidé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse consolidé, etc. — *Impér. présent.* Consolide, consolidons, consolidez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez consolidé. — *Subj. prés.* Que je consolide, que tu consolides, qu'il consolide, que nous consolidions, que vous consolidiez, qu'ils consolident. — *Imparfait.* Que je consolidassse, que tu consolidasses, qu'il consolidât, que nous consolidassions, que vous consolidassiez, qu'ils consolidasseut. — *Passé.* Que j'aie consolidé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse consolidé, etc. — *Inf. prés.* Consolider. — *Passé.* Avoir consolidé. — *Part. prés.* Consolidant. En termes de chirurgie, il est pris adj. et substant. *Un remède consolidant. Une substance consolidante. Des consolidants.* —*Passé.* Consolidé, consolidée, consolidés, consolidées. — *Passé comp.* Ayant consolidé. — Se conjugue avec le pronom pers. : *se consolider.* — Passif : *être consolidé.* — Le participe régit *par.*

CONSOMMER, v. a. et n. 1re conjug. (*Konçomé*), achever, accomplir, mettre en sa perfection. *Pendant que Jésus-Christ comble nos désirs et surpasse nos espérances, il* consomme *l'œuvre de Dieu* (Bossuet). — Détruire par l'usage. *Consommer des denrées.* — Exiger pour sa préparation une certaine quantité d'une chose. *Ces confitures* consomment *beaucoup de sucre* (Chapsal). CONSOMMER, CONSUMER. Ces deux verbes ont des significations bien différentes ; cependant on voit de bons écrivains confondre *consommer* avec *consumer.* Ce qui est cause que l'on confond ces deux verbes, c'est que l'un et l'autre ont le sens et la signification d'*achever* ; mais il y a une grande différence entre ces deux manières d'*achever* : car *consommer* achève en mettant l'objet dont on parle dans sa perfection et dans son accomplissement entier ; et *consumer* achève en le détruisant et en l'anéantissant. *Le bois est consumé*, signifie *le bois est brûlé, dévoré par le feu* ; *le bois est consommé, nous avons consommé tout le bois*, signifie *le bois est entièrement employé*, n'importe de quelle manière, il n'y en a plus. Un homme *consommé* dans les sciences n'a certainement pas *consommé* tout son temps dans l'inaction ou dans les frivolités. (Bouhours). Le verbe *consumer* peut se dire des choses quand il est pris pour *user* : la rouille *consume* le fer. (Acad. Gramm. des Gramm., Boinvilliers.) — *Ind. prés.* Je consomme, tu consommes, il consomme, nous consommons, vous consommez, ils consomment. — *Imparf.* Je consommais, tu consommais, il consommait, nous consommions, vous consommiez, ils consommaient. — *Passé déf.* Je consommai, tu consommas, il consomma, nous consommâmes, vous consommâtes, ils consommèrent. — *Passé ind.* J'ai consommé, etc. — *Passé ant.* J'eus consommé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais consommé, etc. —*Futur.* Je consommerai, tu consommeras, il consommera, nous consommerons, vous consommerez, ils consommeront. — *Futur ant.* J'aurai consommé, etc. —*Cond. prés.* Je consommerais, tu consommerais, il consommerait, nous consommerions, vous consommeriez, ils consommeraient. — — *Passé.* J'aurais consommé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse consommé, etc. — *Impér. prés.* Consomme, consommons, consommez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez consommé. — *Subj. prés.* Que je consomme, que tu consommes, qu'il consomme, que nous consommions, que vons consommiez, qu'ils consomment. — *Imparf.* Que je consommasse, que tu consommasses, qu'il consommât, que nous consommassions, que vous consommassiez, qu'ils consommassent. — *Passé.* Que j'aie consommé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse consommé, etc. — *Inf. prés.* Consommer. — *Passé.* Avoir consommé. — *Part. prés.* Consommant (inv.). — *Passé.* Consommé, consommée, consommés, consommées. — *Passé comp.* Ayant consommé. — S'emploie avec le pron. pers. : *se consommer.* — Passif : *être consommé.* — Le participe régit *par.*

CONSPIRER, v. n. et a., 1re conjug. (*Koncepiré*), être unis d'esprit et de volonté, pour quelque dessein bon ou mauvais. *Conspirer pour le rétablissement de l'ordre. Conspirer contre l'État.* — Activ., *conspirer la ruine d'un peuple.* — Absolument. *Le gouvernement eut avis que l'on* conspirait *dans cette ville* (Acad.). — Concourir à, contribuer à. *Tout* conspirait *à augmenter sa puissance.* — Etre d'accord. *Mes vœux avec les siens* conspirent *aujourd'hui* (Corneille). — *Ind. prés.* Je

conspire, tu conspires, il conspire, nous conspirons, vous conspirez, ils conspirent. — *Imparf.* Je conspirais, tu conspirais, il conspirait, nous conspirions, vous conspiriez, ils conspiraient. — *Passé déf.* Je conspirai, tu contpiras, il conspira, nous conspirâmes, vous conspirâtes, ils conspirèrent. — *Passé indéf.* J'ai conspiré, etc. — *Passé ant.* J'eus conspiré, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais conspiré, etc. — *Futur.* Je conspirerai, tu conspireras, il conspirera, nous conspirerons, vous conspirerez, ils conspireront. — *Futur ant.* J'aurai conspiré, etc. — *Cond. prés.* Je conspirerais, tu conspirerais, il conspirerait, nous conspirerions, vous conspireriez, ils conspireraient. — *Passé.* J'aurais conspiré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse conspiré, etc. — *Impér. prés.* Conspire, conspirons, conspirez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez conspiré. — *Subj. prés.* Que je conspire, que tu conspires, qu'il conspire, que nous conspirions, que vous conspiriez, qu'ils conspirent.— *Imp.* Que je conspirasse, que tu conspirasses, qu'il conspirât, que nous conspirassions, que vous conspirassiez, qu'ils conspirassent. — *Passé.* Que j'aie conspiré, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse conspiré, etc. — *Inf. prés.* Conspirer. — *Passé.* Avoir conspiré.— *Part. prés.* Conspirant. Conspirante. En termes de physique, *Forces conspirantes, agents conspirants.*—*Passé.* Conspiré, conspirée, conspires, conspirées. —*Passé composé.* Ayant conspiré. Passif : *être conspiré.* Le part. régit *par. La ruine du trône est depuis longtemps* conspirée par *ces factieux.*

CONSPUER, v. a., 1re conj. (*Konscepué*), cracher sur quelque chose (Inusité). — Mépriser d'une façon marquée. *La fortune réduit souvent les grands de la terre à implorer le secours de cette populace qu'ils* conspuent (Boiste).— *Ind. pr.* Je conspue, tu conspues, il conspue, nous conspuons, vous conspuez, ils conspuent. — *Imp.* Je conspuais, tu conspuais, il conspuait, nous conspuions, vous conspuiez, ils conspuaient. — *Passé déf.* Je conspuai, tu conspuas, il conspua, nous conspuâmes, vous conspuâtes, ils conspuèrent. —*Passé ind.* J'ai conspué, etc.—*Passé ant.* J'eus conspué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais conspué, etc.— *Futur.* Je conspuerai, tu conspueras, il conspuera, nous conspuerons, vous conspuerez, ils conspueront. —*Futur ant.* J'aurai conspué, etc.— *Cond. prés.* Je conspuerais, tu conspuerais, il conspuerait, nous conspuerions, vous conspueriez, ils conspueraient. — *Passé.* J'aurais conspué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse conspué, etc. — *Impératif prés.* Conspue, conspuons, conspuez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez conspué. — *Subj. prés.* Que je conspue, que tu conspues, qu'il conspue, que nous conspuions, que vous conspuiez, qu'ils conspuent. — *Imp.* Que je conspuasse, que tu conspuasses, qu'il conspuât, que nous conspuassions, que vous conspuassiez, qu'ils conspuassent. —*Passé.* Que j'aie conspué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse conspué, etc.— *Inf. prés.* Conspuer.— *Passé.* Avoir conspué. — *Part. prés.* Conspuant (inv.).— *Pass.* Conspué, conspuée, conspués, conspuées. — *Passé comp.* Ayant conspué. — Passif: *être conspué.* — Le part. régit *par.*

CONSTATER, v. a., 1re conj. (*Koncetaté*), établir la vérité d'un fait par des preuves certaines. *Il faut* constater *ce fait avant d'en tirer aucune induction* (Acad.). — *Ind. prés.* Je constate, tu constates, il constate, nous constatons, vous constatez, ils constatent. — *Imp.* Je constatais, tu constatais, il constatait, nous constations, vous constatiez, ils constataient. — *Pass. déf.* Je constatai, tu constatas, il constata, nous constatâmes, vous constatâtes, ils constatèrent. — *Pass. ind.* J'ai constaté, etc. — *Pass. ant.* J'eus constaté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais constaté, etc. — *Futur.* Je constaterai, tu constateras, il constatera, nous constaterons, vous constaterez, ils constateront. — *Futur ant.* J'aurai constaté, etc. — *Cond. prés.* Je constaterais, tu constaterais, il constaterait, nous constaterions, vous constateriez, ils constateraient. — *Passé.* J'aurais constaté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse constaté, etc. — *Impér. prés.* Constate, constatons, constatez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez constaté. — *Subj. prés.* Que je constate, que tu constates, qu'il constate, que nous constations, que vous constatiez, qu'ils constatent. — *Imp.* Que je constatasse, que tu constatasses, qu'il constatât, que nous constatatassions, que vous constatassiez, qu'ils constatassent. — *Passé.* Que j'aie constaté, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse constaté, etc.—*Infin. prés.* Constater. — *Pass.* Avoir constaté. — *Part. prés.* Constatant (inv.). — *Passé.* Constaté, constatée, constatés, constatées. — *Passé comp.* Ayant cons-

taté. — Se conj. avec le pronom pers. : *se constater* (Om. de l'Acad.). — Passif : *être constaté*. Le participe régit *par*.

CONSTER, v. n. et imp., 1re conj. (*Concelé*), term. de palais. être constant, certain, évident. — *Ind. prés.* Il conste. — — *Imp.* Il constait. — *Passé déf.* Il consta. — *Pass. ind.* Il est consté. — — *Pass. ant.* Il fût consté. — *Plus-que-parf.* Il était consté. — *Futur.* Il constera. — *Futur ant.* Il sera consté. — *Cond. prés.* Il consterait. — *Passé.* Il serait consté. — *On dit aussi* : Il fût consté. — *Pas d'impératif.* — *Subj. pr.* Qu'il conste. — *Imparf.* Qu'il constât. — — *Passé.* Qu'il soit consté. — *Plus-que-parf.* Qu'il fût consté. — *Inf. prés.* Conster. — *Passé.* Avoir été consté. — — *Part. prés.* Constant (inv.). Il ne faut pas confondre le part. avec l'adjectif. Avec ce dernieur, on dit : *Il est constant que telle chose est arrivée.*—*Passé.* Consté. — *Passé comp.* Etant consté.

CONSTERNER, v. a., 1re conj. (*Koncetérené*), frapper d'étonnement et abattre le courage. *Cette nouvelle est capable de consterner les esprits* (Acad.). *Cette nouvelle* consterna *le peuple* (Barth.). — *Ind. prés.* Je consterne, tu consternes, il consterne, nous consternons, vous consternez, ils consternent. — *Imp.* Je consternais. — tu consternais, il consternait, nous consternions, vous consterniez, ils consternaient. —*Passé déf.* Je consternai, tu consternas, il consterna, nous consternâmes, vous consternâtes, ils consternèrent — *Passé ind.* J'ai consterné, etc. — *Passé ant.* J'eus consterné, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais consterné, etc. — *Futur.* Je consternerai, tu consterneras, il consternera, nous consternerons, vous consternerez, ils consterneront. — *Passé.* J'aurai consterné, etc. — *Cond. prés.* Je consternerais, tu consternerais, il consternerait, nous consternerions, vous consterneriez, ils consterneraient. — *Passé.* J'aurais consterné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse consterné, etc. — *Impér. prés.* Consterne, consternons, consternez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez consterné. — — *Subj. pr.* Que je consterne, que tu consternes, qu'il consterne, que nous consternions, que vous consterniez, qu'ils consternent. — *Imparf.* Que je consternasse, que tu consternasses, qu'il consternât, que nous consternassions, que vous consternassiez, qu'ils consternassent. — *Passé* Que j'aie consterné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse consterné, etc. — — *Infin. pr.* Consterner. — *Passé.* Avoir consterné.— *Part. pr.* Consternant (inv.). — *Passé.* Consterné, consternée, consternés, consternées.— *Passé comp.* Ayant consterné. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se consterner* (Om. de l'Acad.). — Passif : *être consterné.* Le part. régit *de*. *Alexandre après avoir tué Clitus, ne voulait plus vivre ; sa grande ame était* consternée *d'un emportement aussi funeste* (Vauvenargues).

CONSTIPER, v. n. 1re conj. (*Koncetipé*), resserrer le ventre et empêcher d'évacuer. — *Ind. prés.* Je constipe, tu constipes, il constipe, nous constipons, vous constipez, ils constipent. — *Imparf.* Je constipais, tu constipais, il constipait, nous constipions, vous constipiez, ils constipaient. — *Passé déf.* Je constipai, tu constipas, il constipa, nous constipâmes, vous constipâtes, ils constipèrent. — *Passé indef.* J'ai constipé, etc. — *Passé ant.* J'eus constipé, etc. — *Plus-que-parf* J'avais constipé, etc. — *Futur.* Je constiperai, tu constiperas, il constipera, nous constiperons, vous constiperez, ils constiperont. — *Futur ant.* J'aurai constipé, etc. — *Condit. prés.* Je constiperais, tu constiperais, il constiperait, nous constiperions, vous constiperiez, ils constiperaient. - *Passé.* J'aurais constipé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse constipé, etc. — *Impératif présent.* Constipe, constipons, constipez —*Passé.* Aie, ayons, ayez constipé. — *Subj. prés.* Que je constipe, que tu constipes, qu'il constipe, que nous constipions, que vous constipiez, qu'ils constipent. —*Imparfait.* Que je constipasse, que tu constipasses, qu'il constipât, que nous constipassions, que vous constipassiez, qu'ils constipassent.—*Pass.* Que j'aie constipé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse constipé, etc. — *Infinitif présent.* Constiper. — *Participe prés.* Constipant constipante. *Substance constipante. Aliments constipants.* — *Passé.* Constipé, constipée, constipés, constipées. — *Passé comp.* Ayant constipé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *Se constiper* (Omission de l'Academie). — Passif : *Etre constipé.* Le participe régit *par*.

CONSTITUER, v. a. 1re conj. (*Koncetitué*), composer un tout de choses réunies. *L'ame et le corps* constituent *l'homme* (Académie). — *Ind. prés.* Je constitue, tu

constitues, il constitue, nous constituons, vous constituez, ils constituent.—*Imparf.* Je constituais, tu constituais, il constituait, nous constituions, vous constituiez, ils constituaient. — *Passé déf.* Je constituai, tu constituas, il constitua, nous constituâmes, vous constituâtes, ils constituèrent. —*Pass. ind.* J'ai constitué, etc. — *Pass. ant.* J'eus constitué, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais constitué, etc. — *Futur.* Je constituerai, tu constitueras, il constituera, nous constituerons, vous constituerez, ils constitueront. — *Futur ant.* J'aurai constitué, etc.— *Cond. prés.* Je constituerais, tu constituerais, il constituerait, nous constituerions, vous constitueriez, ils constitueraient. — *Passé.* J'aurais constitué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse constitué, etc. — *Impératif prés.* Constitue, constituons, constituez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez constitué. — *Subj. prés.* Que je constitue, que tu constitues, qu'il constitue, que nous constituions, que vous constituiez, qu'ils constituent. — *Imparfait.* Que je constituasse, que tu constituasses, qu'il constituât, que nous constituassions, que vous constituassiez, qu'ils constituassent. — *Passé.* Que j'aie constitué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse constitué, etc. — *Inf. prés.* Constituer. — *Passé.* Avoir constitué. — *Part. prés.* Constituant, constituante. *Assemblée constituante. Molécules constituantes.* — *Passé.* Constitué, constituée, constitués, constituées. — *Passé comp.* Ayant constitué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se constituer.* Se constituer *partie civile* (Académie). — Passif : *Etre constitué.* Le participe régit *de* et *par*. *L'état romain était* constitué *de la manière que nous avons vue* (Bossuet). *Société constituée par quelqu'un.*

CONSTRUIRE, v. a., 4ᵉ conjug. (*Koncetruire*), bâtir, faire un édifice. *Construire une maison, un palais. Construire un vaisseau, une galère.* — En termes de grammaire, signifie arranger des mots suivant les règles et l'usage de la langue. *Construire une phrase. Construire une période.* — *Indicatif présent.* Je construis, tu construis, il construit, nous construisons, vous construisez, ils construisent.— *Imp.* Je construisais, tu construisais, il construisait, nous construisions, vous construisiez, ils construisaient. — *Passé. déf.* Je construisis, tu construisis, il construisit nous construisîmes, vous construisîtes, ils construisirent.— *Pass. ind.* J'ai construit, etc. — *Passé ant.* J'eus construit, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais construit, etc. — *Futur.* Je construirai, tu construiras, il construira, nous construirons, vous construirez, ils construiront. — *Passé.* J'aurai construit, etc. — *Cond. prés.* Je construirais, tu construirais, il construirait, nous construirions, vous construiriez, ils construiraient. — *Passé.* J'aurais construit, etc. — *On dit aussi :* J'eusse construit, etc. — *Impératif prés.* Construis, construisons, construisez. — — *Passé.* Aie, ayons, ayez construit.— — *Subj. prés.* Que je construise, que tu construises, qu'il construise, que nous construisions, que vous construisiez, qu'ils construisent. — *Imparf.* Que je construisisse, que tu construisisses, qu'il construisît, que nous construisissions, que vous construisissiez, qu'ils construisissent. — *Passé.* Que j'aie construit, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse construit, etc. — *Infin. prés.* Construire. — *Passé.* Avoir construit.—*Part. prés.* Construisant (invar.). — *Passé.* Construit, construite, construits, construites. — *Passé comp.* Ayant construit. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se construire* (Omission de l'Académie). — Passif : *Etre construit.* Le participe régit *de*, avec un nom de chose : *Maison construite de briques*; et *par*, avec un nom de personne. *Maison construite par un bon architecte. Le monde a été* construit par *un esprit éternel* (Bossuet).

CONSULTER, v. a. et n. 1ᵉʳ conj. (*Konçulelé*), prendre avis, conseil ou instruction de quelqu'un. *On consultait l'Egypte sur les règles de la sagesse* (Bossuet). — Examiner pour chercher des éclaircissements, des indices. *Un homme qui veut connaître s'il commence à vieillir, peut* consulter *les yeux d'une jeune femme* (La Bruyère). — Neutralement, délibérer, conférer ensemble. Consultez *avec lui quel est votre devoir* (Corn.) ? —*Ind. prés.* Je consulte, tu consultes, il consulte, nous consultons, vous consultez, ils consultent. — *Imparf.* Je consultais, tu consultais, il consultait, nous consultions, vous consultiez, ils consultaient.—*Passé déf.* Je consultai, tu consultas, il consulta, nous consultâmes, vous consultâtes, ils consultèrent — *Passé indéf.* J'ai consulté, etc.— — *Passé ant.* J'eus consulté, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais consulté, etc. — *Futur.* Je consulterai, tu consulteras, il consul-

tera, nous consulterons, vous consulterez, ils consulteront.—*Futur ant.* J'aurai consulté, etc. — *Cond. prés.* Je consulterais, tu consulterais, il consulterait, nous consulterions, vous consulteriez, ils consulteraient. — *Passé.* J'aurais consulté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse consulté, etc. — *Impér. prés.* Consulte, consultons, consultez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez consulté. — *Subj. prés.* Que je consulte, que tu consultes, qu'il consulte, que nous consultions, que vous consultiez, qu'ils consultent. — *Imp.* Que je consultasse, que tu consultasses, qu'il consultât, que nous consultassions, que vous consultassiez, qu'ils consultassent. — *Passé.* Que j'aie consulté, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse consulté, etc. — *Inf. prés.* Consulter. — *Passé.* Avoir consulté.—*Part. prés.* Consultant, consultants. *Avocat consultant, médecins consultants.* — *Passé.* Consulté, consultée, consultés, consultées. — *Passé comp.* Ayant consulté. — *Se consulter*, prendre conseil de soi-même. *Pour la dernière fois je me suis consulté* (Racine). — *Se consulter*, être consulté. — Passif : *être consulté.* Le part. régit *par* et *sur*. *Etre consulté par quelqu'un sur telle ou telle chose.*

CONSUMER, v. a. 1[re] conj. (K*onçumé*), détruire, user, réduire à rien. *Dieu doit* consumer, *au dernier jour, le ciel et la terre* (Pascal). — Employer sans réserve. *Le philosophe* consume *sa vie à observer les hommes* (La Bruyère). — Dépenser entièrement. *Le soldat* consume *en peu de temps, non-seulement les fruits d'une année, mais encore l'espérance de plusieurs autres* (Fléchier). — Voyez *consommer*. — *Ind. prés.* Je consume, tu consumes, il consume, nous consumons, vous consumez, ils consument. — *Imparf.* Je consumais, tu consumais, il consumait, nous consumions, vous consumiez, ils consumaient. — *Pass. déf.* Je consumai, tu consumas, il consuma, nous consumâmes, vous consumâtes, ils consumèrent.—*Pass. ind.* J'ai consumé, etc.— *Pass. ant.* J'eus consumé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais consumé, etc. — *Futur.* Je consumerai, tu consumeras, il consumera, nous consumerons, vous consumerez, ils consumeront. — *Futur ant.* J'aurai consumé, etc. — *Cond. prés.* Je consumerais, tu consumerais, il consumerait, nous consumerions, vous consumeriez, ils consumeraient. — *Pass.* J'aurais consumé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse consumé, etc. — *Impér. prés.* Consume, consumons, consumez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez consumé. — *Subj. prés.* Que je consume, que tu consumes, qu'il consume, que nous consumions, que vous consumiez, qu'ils consument. — *Imparf* Que je consumasse, que tu consumasses, qu'il consumât, que nous consumassions, que vous consumassiez, qu'ils consumassent. — *Pass.* Que j'aie consumé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse consumé, etc. — *Infin. prés.* Consumer. — *Passé.* Avoir consumé. — *Part. prés.* Consumant, consumante. *La flamme consumante, des feux consumants.* — *Pass.* Consumé, consumée, consumés, consumées. — *Pass. comp.* Ayant consumé. — *Se consumer*, dépérir. *Se consumer d'ennui, de tristesse, se consumer de regrets. Pour consumer autrui le monstre se* consume (Boileau). — *Se consumer*, se ruiner. *Se consumer en procès, en dépenses.* — *Se consumer*, perdre son temps et sa peine. *Pendant que les empereurs se* consument *dans des disputes de religion, les Sarrazins pénètrent dans l'empire* (Bossuet). — Passif : *être consumé.* Le participe régit *de* et *par*. — Consumé de. *Ils meurent* consumés de *vieillesse* (La Bruyère). — Consumé par. *Des corps usés et* consumés par *des fièvres invétérées* (Fléchier).

CONTAMINER, v. a. 1[re] conj. (K*ontaminé*), souiller, (vieux). *Voltaire a* contaminé *la pucelle d'Orléans, le sujet de notre histoire le plus propre à l'épopée* (De Bréhan). — *Ind. prés.* Je contamine, tu contamines, il contamine, nous contaminons, vous contaminez, ils contaminent. — *Imp.* Je contaminais, tu contaminais, il contaminait, nous contaminions, vous contaminiez, ils contaminaient. — *Passé déf.* Je contaminai, tu contaminas, il contamina, nous contaminâmes, vous contaminâtes, ils contaminèrent. — *Passé ind.* J'ai contaminé, etc. — *Passé ant.* J'eus contaminé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais contaminé, etc. — *Futur.* Je contaminerai, tu contamineras, il contaminera, nous contaminerons, vous contaminerez, ils contamineront.—*Futur anter.* J'aurai contaminé, etc. — *Cond. prés.* Je contaminerais, tn contaminerais, il contaminerait, nous contaminerions, vous contamineriez, ils contamineraient. — *Passé.* J'aurais contaminé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse contaminé, etc. — *Impér.* Contamine,

contaminons, contaminez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez contaminé.— *Subj. prés.* Que je contamine, que tu contamines, qu'il contamine, que nous contaminions, que vous contaminiez, qu'ils contaminent. — *Imp.* Que je contaminasse, que tu contaminasses, qu'il contaminât, que nous contaminassions, que vous contaminassiez, qu'ils contaminassent. — *Passé* Que j'aie contaminé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse contaminé, etc. — *Inf. prés.* Contaminer. — *Passé.* Avoir contaminé. — *Part. prés* Contaminant (inv.). — *Passé.* Contaminé, contaminé, contaminés, contaminées. — *Passé comp.* Ayant contaminé. — Se conjugue pronominalement : *se contaminer.* — Passif : *être contaminé.* Le participe régit *par.*

CONTEMPLER, v. a. et n. 1[re] conj. (K*ontenplé*), considérer attentivement, soit avec les yeux du corps, soit avec ceux de l'esprit. *Contempler la grandeur et les perfections de Dieu* (Acad.). — *On aime à voir, dans les disputes, le combat des opinions, mais de* contempler *la vérité trouvée, point du tout* (Pascal). — Neutralement, méditer. *Cet homme passe sa vie à* contempler (Acad.). — *Ind. prés.* Je contemple, tu contemples, il contemple, nous contemplons, vous contemplez, ils contemplent. — *Imp.* Je contemplais, tu contemplais, il contemplait, nous contemplions, vous contempliez, ils contemplaient. — *Pass. déf.* Je contemplai, tu contemplas, il contempla, nous contemplâmes, vous contemplâtes, ils contemplèrent. — *Pass. ind.* J'ai contemplé, etc. — *Pass. ant.* J'eus contemplé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais contemplé, etc. — *Futur.* Je contemplerai, tu contempleras, il contemplera, nous contemplerons, vous contemplerez, ils contempleront. — *Futur ant.* J'aurai contemplé, etc. — *Cond. prés.* Je contemplerais, tu contemplerais, il contemplerait, nous contemplerions, vous contempleriez, ils contempleraient. — *Passé* J'aurais contemplé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse contemplé, etc. — *Impér. prés.* Contemple, contemplons, contemplez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez contemplé. — *Subj. prés.* Que je contemple, que tu contemples, qu'il contemple, que nous contemplions, que vous contempliez, qu'ils contemplent. — *Imparf.* Que je contemplasse, que tu contemplasses, qu'il contemplât, que nous contemplassions, que vous contemplassiez, qu'ils contemplassent. — *Passé.* Que j'aie contemplé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse contemplé, etc. — *Inf. prés.* Contempler. — *Passé.* Avoir contemplé. — *Part. prés.* Contemplant (inv.). — *Passé.* Contemplé, contemplée, contemplés, contemplées. — *Pass. comp.* Ayant contemplé. — Se contempler. *Le verbe que Dieu engendre éternellement en* se contemplant *lui-même* (Bossuet). — Passif : *être contemplé.* Le participe régit *par.*

CONTENIR, v. a. et n. 2[e] conj. (K*ontenir*), comprendre dans certain espace, dans certaine étendue. *La terre est assez vaste pour* contenir *tous ses habitants. Le symbole de la foi* contient *douze articles* (Acad.). — *Les dix commandements* contiennent *les premiers principes du culte de Dieu et de la société humaine* (Bossuet). — Retenir dans certaines bornes. *Il avait plus de peine à* contenir *ses soldats qu'à vaincre ses ennemis* (Idem). — Réprimer. *Il est plus aisé d'opprimer que de* contenir, *et d'exercer un acte de violence qu'un acte de justice* (D'Alembert). — *Ind. prés.* Je contiens, tu contiens, il contient, nous contenons, vous contenez, ils contiennent. — *Imparf.* Je contenais, tu contenais, il contenait, nous contenions, vous conteniez, ils contenaient. — *Pass. déf.* Je contins, tu contins, il contint, nous contînmes, vous contîntes, ils continrent. — *Pass. indéf.* J'ai contenu, etc. — *Passé ant.* J'eus contenu, etc. — *Plus-que parf.* J'avais contenu, etc. — *Futur.* Je contiendrai, tu contiendras, il contiendra, nous contiendrons, vous contiendrez, ils contiendront. — *Futur ant.* J'aurai contenu, etc. — *Cond. prés.* Je contiendrais, tu contiendrais, il contiendrait, nous contiendrions, vous contiendriez, ils contiendraient. — *Passé.* J'aurais contenu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse contenu, etc. — *Impér. prés.* Contiens, contenons, contenez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez contenu. — *Subj. prés.* Que je contienne, que tu contiennes, qu'il contienne, que nous contenions, que vous conteniez, qu'ils contiennent. — *Imparf* Que je continsse, que tu continsses, qu'il contînt, que nous continssions, que vous continssiez, qu'ils continssent. — *Passé.* Que j'aie contenu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse contenu, etc.— *Inf. pr.* Contenir. — *Pass.* Avoir contenu. — *Part. prés.* Contenant, contenante. *La partie contenante.* — *Passé.* Contenu, contenue,

contenus, contenues. — *Passé comp.* Ayant contenu. — *Se contenir*, se modérer sur les choses qui peuvent être préjudiciables. à la santé. *Il est difficile de se* contenir *parmi tant d'occasions* (Acad.). — Se retenir, s'empêcher de faire paraître quelque sentiment vif, et particulièrement sa colère. *Peu s'en fallut qu'il ne s'emportât, néanmoins il se contint* (Acad.).— Passif : *être contenu.* Le participe régit *par.*

CONTENTER, v. a. 1re conj. (Kontanté), rendre content, satisfaire. *Quel est l'homme qu'une vie douce ne* contente *pas?* — Plaire, donner satisfaction. *Qui oserait se promettre de* contenter *les hommes?* (La Bruyère.) — Satisfaire l'esprit. *Cette preuve contente.* — Apaiser. *Il fallut pour les* contenter *établir la loi qui permettait d'appeler au peuple* (Bossuet). — Satisfaire. *Contenter ses passions.* — *Indic. prés.* Je contente, tu contentes, il contente, nous contentons, vous contentez, ils contentent. — *Imparf.* Je contentais, tu contentais, il contentait, nous contentions, vous contentiez, ils contentaient. —*Passé déf.* Je contentai, tu contentas, il contenta, nous contentâmes, vous contentâtes, ils contentèrent. — *Pass. ind.* J'ai contenté, etc. — *Pass. ant.* J'eus contenté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais contenté, etc. — *Futur.* Je contenterai, tu contenteras, il contentera, nous contenterons, vous contenterez, ils contenteront. — *Futur ant.* J'aurai contenté, etc. — *Cond. prés.* Je contenterais, tu contenterais, il contenterait, nous contenterions, vous contenteriez, ils contenteraient. — *Passé.* J'aurais contenté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse contenté, etc. — *Imp. prés.* Contente, contentons, contentez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez contenté. — *Subj. prés.* Que je contente, que tu contentes, qu'il contente, que nous contentions, que vous contentiez, qu'ils contentent. — *Imparf.* Que je contentasse, que tu contentasses, qu'il contentât, que nous contentassions, que vous contentassiez, qu'ils contentassent. — *Pass.* Que j'aie contenté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse contenté, etc. — *Infin.* Contenter. — *Pass.* Avoir contenté. — *Part. prés.* Contentant (inv.). — *Pass.* Contenté, contentée, contentés, contentées. — *Passé comp* Ayant contenté. — S'emploie avec le pronom : *se contenter* et régit dans ce cas la préposition *de. Il faut se* contenter de *ce qu'on a. Il se* contente de *manger des racines.* — Passif : *être contenté.* — Le participe régit *de* et *par. Etre contenté d'une chose, être contenté par quelqu'un.*

CONTER, v. a. et n. 1re conjug. (*Konté*), narrer, faire un conte, soit vrai, soit fabuleux, soit sérieux, soit plaisant. *Conter une histoire, conter des fables, conter des sornettes. En conter, en conter de belles,* dire des choses qui ne sont pas vraies ou qui sont vaines ou futiles. *En conter à une femme, lui conter fleurette,* lui parler d'amour, de galanterie. Racine a dit :

Nos lévites, du haut de nos sacrés parvis,
D'Okosias au peuple ont annoncé le fils,
Ont *conté* son enfance au glaive dérobée
Et la fille d'Achab dans le piège tombée.

Laveaux prétend, à l'occasion de ces vers, que si l'on peut dire en poésie *conter son enfance*, on ne pourrait pas également le dire en prose ; qu'il faudrait dire : *conter les événements de son enfance.* Laveaux oublie qu'on dit très bien *conter sa vie à quelqu'un,* et que par analogie on peut très bien dire aussi *conter son enfance, sa jeunesse à quelqu'un.* Ces expressions pour être concises, ne sont pas fautives. — *Ind. prés.* Je conte, tu contes, il conte, nous contons, vous contez, ils content. — *Imp.* Je contais, tu contais, il contait, nous contions, vous contiez, ils contaient. — *Passé déf.* Je contai, tu contas, il conta, nous contâmes, vous contâtes, ils contèrent. — *Passé ind.* J'ai conté, etc. — *Passé antér.* J'eus conté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais conté, etc. — *Futur.* Je conterai, tu conteras, il contera, nous conterons, vous conterez, ils conteront. — *Futur ant.* J'aurai conté, etc. — *Condit. prés.* Je conterais, tu conterais, il conterait, nous conterions, vous conteriez, ils conteraient. — *Passé.* J'aurais conté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse conté, etc. — *Impér. prés.* Conte, contons, contez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez conté. — *Subj. prés.* Que je conte, que tu contes, qu'il conte, que nous contions, que vous contiez, qu'ils content. — *Imparf.* Que je contasse, que tu contasses, qu'il contât, que nous contassions, que vous contassiez, qu'ils contassent. — *Passé.* Que j'aie conté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse conté, etc. — *Inf. prés.* Conter. — *Passé.* Avoir conté. — *Part. prés.* Contant (invar.). — *Passé.* Conté, contée, contés, contées. — *Passé comp.* Ayant conté. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se conter.* — Passif : *être conté.* — Le part. régit *par.*

CONTESTER, v. a., et n. 1re conj. (*Kontèce é*), refuser de reconnaître des droits, des prétentions, d'admettre une vérité. *Contester un testament. Contester une proposition.—Contester à quelqu'un ses droits, sa qualité.* — Neutralement. Débattre, disputer. *Entre les personnes éclairées, il n'y a pas lieu de* contester (Boiste). Quand le verbe *contester* est employé négativement *ne* doit être répété dans la proposition subordonnée. *On ne saurait* contester *que la diversité des mesures* ne *brouille les commençants pendant un temps infini* (J.-J. R.). Mais s'il s'agit d'exprimer une idée positive, constante, la négative doit être omise. *On ne saurait contester que Dieu existe.—Ind. prés.* Je conteste, tu contestes, il conteste, nous contestons, vous contestez, ils contestent.—*Imp.* Je contestais, tu contestais, il contestait, nous contestions, vous contestiez, ils contestaient. — *Passé déf.* Je contestai, tu contestas, il contesta, nous contestâmes, vous contestâtes, ils contestèrent. — *Passé indéfini.* J'ai contesté, etc. — *Passé antérieur.* J'eus contesté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais contesté, etc — *Futur.* Je contesterai, tu contesteras, il contestera, nous contesterons, vous contesterez, ils contesteront. — *Futur ant.* J'aurai contesté, etc. — *Cond. prés.* Je contesterais, tu contesterais, il contesterait, nous contesterions, vous contesteriez, ils contesteraient. — *Pass.* J'aurais contesté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse contésté, etc. — *Impér. prés.* Conteste, contestons, contestez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez contesté. — *Subj. prés.* Que je conteste, que tu contestes, qu'il conteste, que nous contestions, que vous contestiez, qu'ils contestent.— *Imp.* Que je contestasse, que tu contestasses, qu'il contestât, que nous contestassions, que vous contestassiez, qu'ils contestassent. — *Pass.* Que j'aie contesté, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse contesté, etc. — *Inf. prés.* Contester. — *Passé.* Avoir contesté. — *Part. prés.* Contestant (inv.). — *Passé.* Contesté, contestée, contestés, contestées. — *Passé comp.* Ayant contesté. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se contester.* (Omission de l'Académie). *Tel et tel corps* se contestent *l'un à l'autre la préséance* (La Bruyère). — Passif : *être contesté.* — Le participe régit *par.*

CONTINUER, v. a., et n. 1re conj. (*Kontinué*). — Poursuivre ce qui était commencé. *Josué mourut, et le peuple* continua *la conquête de la terre sainte* (Bossuet). — Persévérer dans une habitude, et dans ce sens, il prend *à* ou *de*. *Continuez à m'instruire* (Pascal). *Dieu continua de l'instruire* (Bossuet). — Neutralement. Ne pas cesser, durer. *Sous Antiochus Eupator la persécution du peuple de Dieu et les victoires de Judas Machabée* continuent (Massillon). — Ne pas cesser d'agir. *Seigneur,* continuez, *la victoire est à vous* (Racine). — Se prolonger. *Cette chaîne de montagnes* continue *depuis un tel endroit jusqu'à un tel autre* (Acad.). — *Ind. prés.* Je continue, tu continues, il continue, nous continuons, vous continuez, ils continuent. —*Imp.* Je continuais, tu continuais, il continuait, nous continuions, vous continuiez, ils continuaient. — *Passé déf.* Je continuai, tu continuas, il continua, nous continuâmes, vous continuâtes, ils continuèrent. — *Pass. ind.* J'ai continué, etc. — *Pass. ant.* J'eus continué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais continué, etc. — *Futur.* Je continuerai, tu continueras, il continuera, nous continuerons, vous continuerez, ils continueront. — *Futur ant.* J'aurai continué, etc. — *Cond. prés.* Je continuerais, tu continuerais, il continuerait, nous continuerions, vous continueriez, ils continueraient. — *Pass.* J'aurais continué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse continué, etc. — *Impér. prés.* Continue, continuons, continuez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez continué. — *Subj. prés.* Que je continue, que tu continues, qu'il continue, que nous continuions, que vous continuiez, qu'ils continuent. — *Imparf.* Que je continuasse, que tu continuasses, qu'il continuât, que nous continuassions, que vous continuassiez, qu'ils continuassent. — *Pass.* Que j'aie continué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse continué, etc. — *Infin. prés.* Continuer. — *Passé.* Avoir continué. — *Part. prés.* Continuant (inv.). — *Passé.* Continué, continuée, continués, continuées. — *Pass. comp.* Ayant continué. — *Se continuer*, être continué. *En Judas* se continue *ce grand peuple promis à Abraham* (Bossuet). — *Se continuer*, se prolonger. *Ces montagnes* se continuent *depuis tel endroit jusqu'à tel autre* (Acad.). — Passif : *Etre continué.* — Le participe régit *par.* *La tradition venue des apôtres* continuée par *leurs disciples* (Bossuet).

CONTOURNER, v. a. 1re conjug. (*Kontourné*), donner à une figure ou à un ouvrage le contour qu'il doit avoir. *Savoir bien*

contourner une figure. — Faire qu'une chose soit de travers. *Cette position finit à la longue par* contourner *les jambes.* (Chapsal.) — *Indicatif présent.* Je contourne, tu contournes, il contourne, nous contournons, vous contournez, ils contournent. — *Imp.* Je contournais, tu contournais, il contournait, nous contournions, vous contourniez, ils contournaient. — *Pass. déf.* Je contournai, tu contournas, il contourna, nous contournâmes, vous contournâtes, ils contournèrent. — *Passé ind.* J'ai contourné, etc.—*Passe ant.* J'eus contourné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais contourné, etc.— *Futur.* Je contournerai, tu contourneras, il contournera, nous contournerons, vous contournerez, ils contourneront. — *Futur ant.* J'aurai contourné, etc. — *Cond. prés.* Je contournerais, tu contournerais, il contournerait, nous contournerions, vous contourneriez, ils contourneraient. — *Passé.* J'aurais contourné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse contourné, etc.—*Imp. pr.* Contourne, contournons, contournez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez contourné.—*Subj. pr.* Que je contourne, que tu contournes, qu'il contourne, que nous contournions, que vous contourniez, qu'ils contournent. — *Imparf.* Que je contournasse, que tu contournasses, qu'il contournât, que nous contournassions, que vous contournassiez, qu'ils contournassent. — *Passé.* Que j'aie contourné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse contourné, etc. — *Inf. prés.* Contourner. — *Passé.* Avoir contourné. — *Part. prés.* Contournant (invar.). — *Passé.* Contourné, contournée, contournés, contournées. — *Passé comp.* Ayant contourné. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se contourner.* — Passif : *Etre contourné.* —Le participe régit *par.*

CONTRACTER, v. a. et quelquefois n., 1re conj. (*Kontrakté*), faire une convention avec quelqu'un. *Contracter un mariage, contracter une alliance.*—Faire. *Contracter des dettes.*—Neutral. *Il est mineur, il n'est pas capable de* contracter (Planche). — Gagner. *Contracter une maladie. Plusieurs personnes effacent leurs taches aussi facilement qu'elles les* contractent (Pascal). —Acquérir par des actions réitérées. *Il y a des vices que l'on* contracte *et qui nous sont étrangers* (La Bruyère).—Former des liaisons. *Contracter amitié, contracter familiarité avec quelqu'un. Dieu a* contracté *alliance avec sa race élue* (Bossuet). — *Ind. prés.* Je contracte, tu contractes, il contracte, nous contractons, vous contractez, ils contractent. — *Imparfait.* Je contractais, tu contractais, il contractait, nous contractions, vous contractiez, ils contractaient.— *Passé déf.* Je contractai, tu contractas, il contracta, nous contractâmes, vous contractâtes, ils contractèrent. —*Passé indéf.* J'ai contracté, etc.—*Passé ant.* J'eus contracté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais contracté, etc.— *Futur.* Je contracterai, tu contracteras, il contractera, nous contracterons, vous contracterez, ils contracteront. — *Futur ant.* J'aurai contracté, etc.— *Cond. prés.* Je contracterais, tu contracterais, il contracterait, nous contracterions, vous contracteriez, ils contracteraient.—*Passé.* J'aurais contracté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse contracté, etc.—*Impér. prés.* Contracte, contractons, contractez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez contracté.— *Subj. prés.* Que je contracte, que tu contractes, qu'il contracte, que nous contractions, que vous contractiez, qu'ils contractent. — *Imparfait.* Que je contractasse, que tu contractasses, qu'il contractât, que nous contractassions, que vous contractassiez, qu'ils contractassent. — *Passé.* Que j'aie contracté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse contracté, etc. —*Inf. prés.* Contracter.— *Passé.* Avoir contracté. — *Partic. prés.* Contractant, contractante. *Partie contractante, les contractants.*—*Passé.* Contracté, contractée, contractés, contractées.—*Pass. comp.* Ayant contracté. — Se conj. avec le pron. pers. : *se contracter,* et signifie, en termes de physique, se raccourcir. *Les muscles se contractent.* — Signifie aussi se mettre en boule. *Le pangolin* se contracte *quand on l'approche* (Buffon). — Passif : *être contracté.*—Le part. régit *par.*

CONTRAINDRE, v. a. et n., 4e conj. (*Kontreindre*), obliger quelqu'un par force, par violence ou par quelque considération qui en tient lieu, à faire quelque chose contre son gré. Il prend la préposit. *à* ou *de*. *Alaric* contraignit *Honorius à lui abandonner ces grandes provinces* (Bossuet). *Deux épouvantables naufrages* contraignirent *les Romains d'abandonner l'empire de la mer aux Carthaginois* (Id.). — Gêner, tenir dans la contrainte. *Tout ce qui vous passe ou vous égale vous* contraint *ou vous gêne* (Massillon).—Term. de jurispr., forcer par voie de droit. *Contraindre par corps.* — Neutral. *C'est le propre de la vraie piété,*

non de contraindre, *mais de persuader* (Boiste).—*Ind. prés.* Je contrains, tu contrains, il contraint, nous contraignons, vous contraignez, ils contraignent.—*Imp.* Je contraignais, tu contraignais, il contraignait, nous contraignions, vous contraigniez, ils contraignaient—*Passé déf.* Je contraignis, tu contraignis, il contraignit, nous contraignîmes, vous contraignîtes, ils contraignirent. — *Passé indéf.* J'ai contraint, etc.—*Passé ant.* J'eus contraint, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais contraint, etc. —*Futur.* Je contraindrai, tu contraindras, il contraindra, nous contraindrons, vous contraindrez, ils contraindront.—*Fut. ant.* J'aurai contraint, etc. — *Condit. prés.* Je contraindrais, tu contraindrais, il contraindrait, nous contraindrions, vous contraindriez, ils contraindraient. — *Passé.* J'aurais contraint, etc. — *On dit aussi* : J'eusse contraint, etc. — *Impér. prés.* Contrains, contraignons, contraignez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez contraint. — — *Subjonctif présent.* Que je contraigne, que tu contraignes, qu'il contraigne, que nous contraignions, que vous contraigniez, qu'ils contraignent. — *Imp.* Que je contraignisse, que tu contraignisses, qu'il contraignît, que nous contraignissions, que vous contraignissiez, qu'ils contraignissent. — *Passé.* Que j'aie contraint, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse contraint, etc. — *Inf. prés.* Contraindre. — *Passé.* Avoir contraint. — *Part. prés.* Contraignant (invar.). — *Passé.* Contraint, contrainte, contraints, contraintes.— *Passé comp.* Ayant contraint.— Se conjugue avec le pron. pers. : *se contraindre,* et signifie se gêner, se forcer. *Nous aimons mieux tout risquer que de nous* contraindre (Bossuet).—Se contraindre à.

Je vous honore assez pour me *contraindre*
A fuir obstinément tout sujet de me plaindre.
CORNEILLE.

— Passif : *être contraint.* — Le participe régit *par*, *à* ou *de*. Être contraint par *quelqu'un à ou* de *faire quelque chose.*

CONTRARIER, v. a. et n., 1re conjug. (*Kontrarié*), dire ou faire le contraire de ce que les autres disent ou font. *Ils me contrarient toujours. C'est un homme qui ne veut point être contrarié* (Académie).— Faire obstacle, s'opposer. *Vos concurrents vous supplantent, les éléments vous contrarient* (Massillon). — Neutral. *Il se plaît* à contrarier (Laveaux). — *Indicatif présent.* Je contrarie, tu contraries, il contrarie, nous contrarions, vous contrariez, ils contrarient.—*Imp.* Je contrariais, tu contrariais, il contrariait, nous contrariions, vous contrariiez, ils contrariaient. —*Passé déf.* Je contrariai, tu contrarias, il contraria, nous contrariâmes, vous contrariâtes, ils contrarièrent. — *Passé ind.* J'ai contrarié, etc.— *Passé ant.* J'eus contrarié, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais contrarié, etc. — *Futur.* Je contrarierai, tu contrarieras, il contrariera, nous contrarierons, vous contrarierez, ils contrarieront. — *Futur ant.* J'aurai contrarié, etc. — *Cond. prés.* Je contrarierais, tu contrarierais, il contrarierait, nous contrarierions, vous contrarieriez, ils contrarieraient. — *Passé.* J'aurais contrarié, etc.—*On dit aussi:* J'eusse contrarié, etc.—*Imp. prés.* Contrarie, contrarions, contrariez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez contrarié — *Subj. prés.* Que je contrarie, que tu contraries, qu'il contrarie, que nous contrariions, que vous contrariiez, qu'ils contrarient. — *Imparf.* Que je contrariasse, que tu contrariasses, qu'il contrariât, que nous contrariassions, que vous contrariassiez, qu'ils contrariassent. — *Passé.* Que j'aie contrarié, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse contrarié, etc.—*Inf. prés.* Contrarier.—*Passé.* Avoir contrarié. — *Part. prés.* Contrariant, contrariante. *Humeur contrariante, esprits contrariants.* — *Pass.* Contrarié, contrariée, contrariés, contrariées.—*Pass. comp.* Ayant contrarié. — Se conj. avec le pron. pers. : *se contrarier,* et signifie être en opposition avec soi-même. *Vous vous contrariez vous-même* (Acad.).— *Se contrarier* se dit aussi de deux choses opposées l'une à l'autre. *Ces couleurs se contrarient* (Chapsal). — Passif : *Être contrarié.* — Le participe régit *de* avec un nom de chose, et *par* avec un nom de personne. *Être contrarié d'une chose, être contrarié* par *quelqu'un. Vaisseau contrarié* par *le vent* (Planche).

CONTRASTER, v. a. et n, 1re conj. *Kontrasté*, être en opposition. *Sa conduite contraste avec son état.* — Activement. Former des contrastes. *Il faut être un habile peintre pour savoir* contraster *les têtes, et leur conserver en même temps l'air naturel* (Planche). — *Ind. prés.* Je constraste, tu constrastes, il constraste, nous contrastons, vous contrastez, ils contrastent. — *Imp.* Je contrastais, tu contrastais, il contrastait, nous contrastions, vous contrastiez, ils contrastaient. — *Passé déf.* Je contrastai, tu contrastas,

il contrasta, nous contrastâmes, vous contrastâtes, ils constrastèrent. — *Pass. ind.* J'ai contrasté, etc. — *Passé. ant.* J'eus contrasté, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais contrasté, etc. — *Futur.* Je contrasterai, tu contrasteras, il contrastera, nous contrasterons, vous constrasterez, ils contrasteront. — *Futur ant.* J'aurai contrasté, etc. — *Condit. prés.* Je contrasterais, tu contrasterais, il contrasterait, nous contrasterions, vous contrasteriez, ils contrasteraient. — *Passé.* J'aurais contrasté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse contrasté, etc. — *Impér. prés.* Constraste, contrastons, contrastez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez contrasté. — *Subj. prés.* Que je contraste, que tu contrastes, qu'il contraste, que nous contrastions, que vous contrastiez, qu'ils contrastent. — *Imp.* Que je contrastasse, que tu contrastasses, qu'il contrastât, que nous contrastassions, que vous contrastassiez, qu'ils contratassent. — *Pass.* Qne j'aie contrasté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse contrasté, etc. — *Inf. prés.* Contraster. — *Passé.* Avoir contrasté. — *Part. prés.* Contrastant, contrastante, contrastants, contrastantes, *des figures contrastantes, des effets contrastants.* —*Passé.* Contrasté, contrastée, contrastés, contrastées.—*Pass. comp.* Ayant contrasté.

CONTRE BALANCER, v. a., et n., 1[re] conj. (*Kontrebalancé*), se dit de deux forces opposées, dont l'une balance l'autre. *Ces deux poids se contre-balancent mutuellement* (Acad.). — Au figuré, se dit de l'égalité de force, de valeur, de mérite, etc., entre deux choses opposées. *Ses bonnes qualités* contre-balancent *ses défauts* (Académie). *La puissance de Crassus* contre-balançait *celle de Pompée et de César* (Bossuet). — *Indicatif présent.* Je contre-balance, tu contre-balances, il contre-balance, nous contre-balançons, vous contre-balancez, ils contre balancent. —*Imparf.* Je contre-balançais, tu contre-balançais, il contre-balançait, nous contre-balançions, vous contre-balançiez, ils contre-balançaient. — *Passé. défini.* Je contre-balançai, tu contre-balanças, il contre-balança, nous contre-balançâmes, vous contre-balançâtes, ils contre-balancèrent.—*Passé indéf.* J'ai contre-balancé, etc.—*Passé antér.* J'eus contre-balancé, etc. —*Plus-que-parfait.* J'avais contre-balancé, etc.— *Futur.* Je contre-balancerai, tu contre-balanceras, il contre-balancera, nous contre-balancerons, vous contre-balancerez, ils contrebalanceront.—*Futur ant.* J'aurai contre-balancé, etc.— *Cond. prés.* Je contre-balancerais, tu contre-balancerais, il contre-balancerait, nous contre-balancerions, vous contre-balanceriez, ils contre-balanceraient. — *Passé.* J'aurais contre-balancé. — *On dit aussi:* J'eusse contre-balancé, etc. — *Impératif prés.* Contre-balance, contre balançons, contre balancez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez contre-balancé, etc. — *Subj. prés.* Que je contre-balance, que tu contre-balances, qu'il contre-balance, que nous contre-balancions, que vous contre-balanciez qu'ils contre-balancent.— *Imparfait.* Que je contre-balançasse, que tu contre-balançasses, qu'il contre-balançât, que nous contre-balançassions, que vous contre-balançassiez, qu'ils contre-balançassent.— *Passé.* Que j'aie contre-balancé, etc. — — *Plus-que parfait.* Que j'eusse contre-balancé, etc. — *Infinitif présent.* Contre-balancer.—*Pass.* Avoir contre-balancé.— *Participe présent.* Contre-balançant (inv.). —*Pass.* Contre-balancé, contre-balancée, contre-balancés, contre-balancées.—*Pass. comp.* Ayant contre-balancé.—Se conjugue avec le pronom personnel: *Se contre-balancer. Dans un état bien constitué les pouvoirs doivent* se contre-balancer (Ac.). —Passif: *Etre contre-balancé.* Le participe régit *par.*

CONTRE-BOUTER, v. a., 1[re] conjug. (*Contre-bouté*), terme d'archit. appuyer un mur d'un autre mur posé à angles droits. — *Indic. prés.* Je contre-boute, tu contre-boutes, il contre boute, nous contre-boutons, vous contre-boutez, ils contre-boutent. — *Imparfait.* Je contre-boutais, tu contre-boutais, il contre-boutait, nous contre boutions, vous contre-boutiez, ils contre-boutaient. — *Passé. déf.* Je contre-boutai, tu contre-boutas, il contre-bouta, nous contre-boutâmes, vous contre-boutâtes, ils contre-boutèrent. — *Passé indéf.* J'ai contre-bouté, etc. — *Passé antér.* J'eus contre bouté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais contre-bouté, etc. — *Futur.* Je contre-bouterai, tu contre-bouteras, il contre-boutera, nous contre-bouterons, vous contre-bouterez, ils contre-bouteront. — *Futur pass.* J'aurai contre-bouté, etc. — *Condilit. prés.* Je contre-bouterais, tu contre-bouterais, il contre-bouterait, nous contre-bouterions, vous contre-bouteriez, ils contre-bouteraient.

— *Passé.* J'aurais contre-bouté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse contre-bouté, etc. — *Impératif. prés.* Contre-boute, contre-boutons, contre-boutez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez contre-bouté. — *Subj. prés.* Que je contre-boute, que tu contre-boutes, qu'il contre-boute, que nous contre-boutions, que vous contre-boutiez, qu'ils contre-boutent. — *Imparfait.* Que je contre-boutasse, que tu contre-boutasses, qu'il contre-boutât, que nous contre-boutassions, que vous contre-boutassiez, qu'ils contre-boutassent. — *Passé.* Que j'aie contre-bouté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse contre-bouté, etc. —*Infinitif prés.* Contre-bouter. — *Passé.* Avoir contre-bouté. — *Participe prés.* Contre-boutant. Il s'emploie substantivement. *Un contre-boutant. Des contre-boutants.* — — *Passé.* Contre-bouté, contre-boutée, contre-boutés, contre-boutées. — *Passé comp.* Ayant contre-bouté.

CONTRE-CARRER, v. a., 1re conjug. (*Kontre-caré*), s'opposer directement à quelqu'un, à ses sentiments, à ses desseins. (Familier).— *Il le* contre-carre *en toutes choses* (Académie).— *Ind. pr.* Je contre-carre, tu contre-carres, il contre-carre, nous contre-carrons, vous contre-carrez, ils contre-carrent. — *Imparf.* Je contre-carrais, tu contre-carrais, il contre-carrait, nous contre-carrions, vous contre-carriez, ils contre-carraient. — *Passé défini.* Je contre-carrai, tu contre-carras, il contre-carra, nous contre-carrâmes, vous contre-carrâtes, ils contre-carrèrent.—*Passé ind.* J'ai contre-carré, etc. — *Passé ant.* J'eus contre-carré, etc.—*Plus-que parf.* J'avais contre-carré, etc. — *Futur.* Je contre-carrerai, tu contre-carreras, il contre-carrera, nous contre-carrerons, vous contre-carrerez, ils contre-carreront.— *Fut. ant.* J'aurai contre-carré, etc. — *Condit. présent.* Je contre-carrerais, tu contre-carrerais, il contre-carrerait, nous contre-carrerions, vous contre-carreriez, ils contre-carreraient.—*Pass.* J'aurais contre carré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse contre-carré, etc.— *Impérat prés.* Contre-carre, contre-carrons, contre-carrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez contre-carré. — *Subj. prés.* Que je contre carre, que tu contre-carres, qu'il contre-carre, que nous contre-carrions, que vous contre-carriez, qu'ils contre-carrent.— *Imparf.* Que je contre-carrasse, que tu contre-carrasses, qu'il contre-carrât, que nous contre-carrassions, que vous contre-carrassiez, qu'ils contre-carrassent. — *Passé.* Que j'aie contre-carré, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse contre-carré, etc. — *Inf. prés.* Contre-carrer. — *Passé.* Avoir contre-carré.— *Part. prés.* Contre-carrant (inv.).—*Passé.* Contre-carré, contre-carrée, contre-carrés, contre-carrées. — *Passé composé.* Ayant contre-carré. — Se conjugue avec le pronom personn. : *Se contre-carrer.* — Passif: *être contre-carré.* Le participe régit *par.*

CONTREDIRE, v. a. et n., irrég., 4e conjug. (*Kontredire*), dire le contraire, contester. *Nous faisons tous les jours l'apologie des maximes du monde, tandis que notre cœur* contredit *en secret nos décisions* (Massillon).—Contrarier, désapprouver.

(Ma mère empoisonnée)
Pour avoir *contredit* mon indigne hyménée.
(CORNEILLE.)

— Etre contraire, en parlant des choses. *Ce règlement* contredit *la nature* (Voltaire).—On trouve des exemples de contredire à. *J'ai* contredit aux *maximes que vous avez apportées* (Pascal). *On n'ose* contredire à *l'impiété* (Fléchier).Neutralem. *Il n'ouvre la bouche que pour* contredire (La Bruyère). — Il y a beaucoup de personnes, même instruites, qui disent : *Vous contredites*; c'est parler incorrectement. Il faut dire : *Vous contredisez.*—*Ind. prés.* Je contredis, tu contredis, il contredit, nous contredisons, vous contredisez, ils contredisent.— *Imparf.* Je contredisais, tu contredisais, il contredisait, nous contredisions, vous contredisiez, ils contredisaient. — *Passé défini.* Je contredis, tu contredis, il contredit, nous contredîmes, vous contredîtes, ils contredirent. — *Passé ind.* J'ai contredit, etc. — *Passé ant.* J'eus contredit, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais contredit, etc. — *Futur.* Je contredirai, tu contrediras, il contredira, nous contredirons, vous contredirez, ils contrediront. — *Futur ant.* J'aurai contredit, etc. — *Cond. prés.* Je contredirais, tu contredirais, il contredirait, nous contredirions, vous contrediriez, ils contrediraient. — — *Passé.* J'aurais contredit, etc. — *On dit aussi :* J'eusse contredit, etc. —*Impér. prés.* Contredis, contredisons, contredisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez contredit. — *Subj. prés.* Que je contredise, que tu contredises, qu'il contredise, que nous contredisions, que vous contredisiez, qu'ils

contredisent. — *Imparf.* Que je contredisse, que tu contredisses, qu'il contredît, que nous contredissions, que vous contredissiez, qu'ils contredissent. —*Passé.* Que j'aie contredit, etc. — *Plus-que parfait.* Que j'eusse contredit, etc. — *Inf. prés.* Contredire.— *Passé.* Avoir contredit. — —*Part. prés.* Contredisant, contredisante. *Elle est contredisante.*—*Passé.* Contredite, contredits, contredite, contredites.—*Passé comp.* Ayant contredit. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se contredire. Cet auteur* se contredit *en beaucoup d'endroits* (Acad.).—Passif : *Etre contredit.* Le part. régit *par. Etre contredit par quelqu'un.*

CONTRE-ÉPREUVER, v. a., 1re conjug. (*Kontre-épreuvé*), terme de peinture et de gravure. Faire une contre-épreuve. — *Ind. prés.* Je contre-épreuve, tu contre-épreuves, il contre-épreuve, nous contre-épreuvons, vous contre-épreuvez, ils contre-épreuvent. — *Imparf.* Je contre-épreuvais, tu contre-épreuvais, il contre-épreuvait, nous contre-épreuvions, vous contre-épreuviez, ils contre-épreuvaient. — *Passé défini.* Je contre-épreuvai, tu contre-épreuvas, il contre-épreuva, nous contre-épreuvâmes, vous contre-épreuvâtes, ils contre-épreuvèrent.—*Pass. indéf.* J'ai contre-épreuvé, etc. — *Passé antér.* J'eus contre-épreuvé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais contre-épreuvé, etc. — *Futur.* Je contre-épreuverai, tu contre-épreuveras, il contre-épreuvera, nous contre-épreuverons, vous contre-épreuverez, ils contre-épreuveront. — *Futur ant.* J'aurai contre-épreuvé, etc. — *Cond. prés.* Je contre-épreuverais, tu contre-épreuverais, il contre-épreuverait, nous contre-épreuverions, vous contre-épreuveriez, ils contre-épreuveraient.— *Passé.* J'aurais contre-épreuvé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse contre-épreuvé, etc. — *Impératif prés.* Contre épreuve, contre-épreuvons, contre-épreuvez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez contre-épreuvé.— *Subjonctif présent.* Que je contre-épreuve, que tu contre-épreuves, qu'il contre-épreuve, que nous contre-épreuvions, que vous contre-épreuviez, qu'ils contre-épreuvent. — *Imparfait.* Que je contre-épreuvasse, que tu contre-épreuvasses, qu'il contre-épreuvât, que nous contre-épreuvassions, que vous contre-épreuvassiez, qu'ils contre-épreuvassent. — *Passé.* Que j'aie contre-épreuvé, etc. — *Plus que parfait.* Que j'eusse contre-épreuvé, etc. — *Infin. prés.* Contre-épreuver. — *Passé.* Avoir contre-épreuvé. — *Part. prés.* Contre-épreuvant (invariable).— *Passé.* Contre-épreuvé, contre-épreuvée, contre-épreuvés, contre-épreuvées. — *Passé comp.* Ayant contre-épreuvé. — Passif : *être contre-épreuvé.* Le part. régit *par.*

CONTREFAIRE, v. a. 4e conj. (*Contrefère*), imiter, représenter quelque personne quelque chose. *Paris, pour l'ordinaire, le singe de la cour, ne sait pas toujours la* contrefaire (La Bruyère).—Copier pour tourner en ridicule. *L'habitude de* contrefaire *les autres est dangereuse* (Académie). — Déguiser. *Contrefaire son écriture, contrefaire sa voix.* — *Indicatif prés.* Je contrefais, tu contrefais, il contrefait, nous contrefaisons, vous contrefaites, ils contrefont. — *Imparf.* Je contrefaisais, tu contrefaisais, il contrefaisait, nous contrefaisions, vous contrefaisiez, ils contrefaisaient. — *Passé défini.* Je contrefis, tu contrefis, il contrefit, nous contrefîmes, vous contrefîtes, ils contrefirent.—*Passé. indéfini.* J'ai contrefait, etc.—*Pass. antér.* J'eus contrefait, etc. — *Plus que parfait.* J'avais contrefait, etc. — *Futur.* Je contreferai, tu contreferas, il contrefera, nous contreferons, vous contreferez, ils contreferont. — *Futur antérieur.* J'aurai contrefait, etc. — *Conditionnel. prés.* Je contreferais, tu contreferais, il contreferait, nous contreferions, vous contreferiez, ils contreferaient.—*Passé.* J'aurais contrefait, etc. — *On dit aussi:* J'eusse contrefait, etc. —*Impér. prés.* Contrefais, contrefaisons, contrefaites. — *Passé.* Aie, ayons, ayez contrefait.— *Subj. prés.* Que je contrefasse, que tu contrefasses, qu'il contrefasse, que nous contrefassions, que vous contrefassiez, qu'ils contrefassent.— *Imparfait.* Que je contrefisse, que tu contrefisses, qu'il contrefît, que nous contrefissions, que vous contrefissiez, qu'ils contrefissent. — *Passé.* Que j'aie contrefait, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse contrefait, etc. — *Infinitif prés.* Contrefaire. — *Passé.* Avoir contrefait.— *Part. prés.* Contrefaisant (invariable). — *Pass.* Contrefait, contrefaite, contrefaits, contrefaites. — *Passé. composé.* Ayant contrefait. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se contrefaire. L'art de* se contrefaire *n'était pas encore inventé* (Massillon). — Passif : *Etre contrefait.* Le participe régit *par. Le cri des animaux est* contrefait par *des ventriloques*

CONTRE-LATTER, v. a., 1[re] conjug. *(Kontre-laté)*, garnir de contre-lattes. — — *Indicatif présent.* Je contre-latte, tu contre-lattes, il contre-latte, nous contre-lattons, vous contre-lattez, ils contre-lattent. — *Imparf.* Je contre-lattais, tu contre-lattais, il contre-lattait, nous contre-lattions, vous contre-lattiez, ils contre-lattaient. — *Pass. déf.* Je contre-lattai, tu contre-lattas, il contre-latta, nous contre-lattâmes, vous contre-lattâtes, ils contre-lattèrent. — *Pass. indéf.* J'ai contre-latté, etc. —*Passé ant.* J'eus contre-latté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais contre-latté, etc. — *Futur.* Je contre-latterai, tu contre-latteras, il contre-lattera, nous contre-latterons, vous contre-latterez, ils contre-latteront. — *Futur antér.* J'aurai contre-latté, etc. — *Condit. prés.* Je contre-latterais, tu contre-latterais, il contre-latterait, nous contre-latterions, vous contre-latteriez, ils contre-latteraient.—*Pass.* J'aurais contre-latté, etc. —*On dit aussi* : J'eusse contre-latté, etc. — *Impér. prés.* Contre-làtte, contre-lattons, contre-lattez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez contre-latté.— *Subj. prés.* Que je contre-latte, que tu contre-lattes, qu'il contre-latte, que nous contre-lattions, que vous contre-lattiez, qu'ils contre-lattent. — *Imparf.* Que je contre-lattasse, que tu contre-lattasses, qu'il contre-lattât, que nous contre-lattassions, que vous contre-lattassiez, qu'ils contre-lattassent. — *Passé.* Que j'aie contre-latté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse contre-latté, etc. — *Infin. prés.* Contre-latter. — *Passé.* Avoir contre-latté.—*Part. prés.* Contre-lattant (invar.) — *Pass.* Contre-latté, contre-lattée, contre-lattés, contre-lattées. — *Passé. comp.* Ayant contre-latté. — Passif : *être contre-latté.* Le participe régit *par.*

CONTREMANDER, v. a., 1[re] conjug. *(Kontremandé)*, révoquer un ordre, se dit des personnes et des choses. — Bien des personnes, même très instruites, disent : *décommander un habit, décommander une voiture.* C'est parler improprement. Il faut dire : *Contremander un habit, contremander une voiture.*—*Ind. prés.* Je contremande, tu contremandes, il contremande, nous contremandons, vous contremandez, ils contremandent. — *Imp.* Je contremandais, tu contremandais, il contremandait, nous contremandions, vous contremandiez, ils contremandaient. — *Passé déf.* Je contremandai, tu contremandas, il contremanda, nous contremandâmes, vous contremandâtes, ils contremandèrent. — *Passé ind.* J'ai contremandé, etc. — *Passé antér.* J'eus contremandé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais contremandé, etc. — *Futur.* Je contremanderai, tu contremanderas, il contremandera, nous contremanderons, vous contremanderez, ils contremanderont. — *Futur ant.* J'aurai contremandé, etc. — *Cond. prés.* Je contremanderais, tu contremanderais, il contremanderait, nous contremanderions, vous contremanderiez, ils contremanderaient. — *Passé.* J'aurais contremandé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse contremandé, etc.—*Impér. prés.* Contremande, contremandons, contremandez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez contremandé, etc. — *Subj. prés.* Que je contremande, que tu contremandes, qu'il contremande, que nous contremandions, que vous contremandiez, qu'ils contremandent.— *Imparf.* Que je contremandasse, que tu contremandasses, qu'il contremandât, que nous contremandassions, que vous contremandassiez, qu'ils contremandassent.— *Pass.* Que j'aie contremandé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse contremandé, etc. — *Inf. prés.* Contremander.—*Passé.* Avoir contremandé. — *Part. prés.* Contremandant (invariable). — *Passé.* Contremandé, contremandée, contremandés, contremandées —*Passé comp.* Ayant contremandé.— Passif : *être contremandé.* Le part. régit *par.*

CONTRE-MARQUER, v. a., 2[e] conjug. *(Kontre-marké)*, apposer une seconde marque. *Contre-marquer un ballot de marchandises.*— *Indicatif présent.* Je contre-marque, tu contre-marques, il contre-marque, nous contre-marquons, vous contre-marquez, ils contre-marquent. — *Imparf.* Je contre-marquais, tu contre-marquais, il contre-marquait, nous contre-marquions, vous contre-marquiez, ils contremarquaient. — *Pass. déf.* Je contremarquai, tu contre-marquas, il contre-marqua, nous contre-marquâmes, vous contre-marquâtes, ils contre-marquèrent. — *Pass. ind.* J'ai contre-marqué, etc. — *Pass. antér.* J'eus contre-marqué, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais contre-marqué, etc. — *Futur.* Je contre marquerai, tu contre-marqueras, il contre-marquera, nous contre-marquerons, vous contre-marquerez, ils contre-marqueront. — *Futur ant.* J'aurai contre-marqué, etc. — *Condit. prés.* Je contre-marquerais,

tu contre-marquerais, il contre-marquerait, nous contremarquerions, vous contre-marqueriez, ils contre-marqueraient. — *Pass.* J'aurais contremarqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse contre-marqué, etc. — *Impératif prés.* Contre-marque, contre-marquons, contre-marquez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez contre-marqué. — *Subj. prés.* Que je contre-marque, que tu contre-marques, qu'il contre-marque, que nous contre-marquions, que vous contre-marquiez, qu'ils contre-marquent.—*Imparf.* Que je contre-marquasse, que tu contre-marquasses, qu'il contre-marquât, que nous contre-marquassions, que vous contre-marquassiez, qu'ils contre-marquassent. — *Passé.* Que j'aie contre-marqué, etc. —*Plus que-parf.* Que j'eusse contre-marqué, etc. — *Infin. prés.* Contre-marquer. — *Passé.* Avoir contre-marqué. — *Part. présent.* Contre-marquant (invariable). — *Passé.* Contre-marqué, contre-marquée, contre-marqués, contre-marquées.—*Pass. comp.* Ayant contre-marqué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se contre-marquer* (Omiss. de l'Acad.).—Passif : *Etre contre-marqué.* Le part. régit *par. Billet* contre-marqué par *un contrôleur.*

CONTRE-MINER, v. a., 1re conj. *Kontre-miné),* faire des contre-mines : *Les assiégés avaient* contre-miné *ce bastion* (Académie).—*Indic. prés* Je contre-mine, tu contre-mines, il contre-mine, nous contre-minons, vous contre-minez, ils contre-minent. — *Imparf.* Je contre-minais, tu contre-minais, il contre-minait, nous contre-minions, vous contre-miniez, ils contre-minaient. — *Pass. déf.* Je contre-minai, tu contre-minas, il contre-mina, nous contre-minâmes, vous contre-minâtes, ils contre-minèrent. — *Passé indéfini.* J'ai contre-miné, etc.—*Passé ant.* J'eus contre-miné, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais contre-miné, etc. — *Futur.* Je contre-minerai, tu contre-mineras, il contre-minera, nous contre-minerons, vous contre-minerez, ils contre-mineront. — *Futur antér.* J'aurai contre-miné, etc. — *Cond. prés.* Je contre-minerais, tu contre-minerais, il contre-minerait, nous contre-minerions, vous contre-mineriez, ils contre-mineraient. —*Passé.* J'aurais contre-miné, etc.—*On dit aussi :* J'eusse contre-miné, etc. — *Impératif prés.* Contre-mine, contre-minons, contre-minez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez contre-miné. — *Subjonctif prés.* Que je contre-mine, que tu contre-mines, qu'il contre-mine, que nous contre-minions, que vous contre-miniez, qu'ils contre-minent. — *Imp.* Que je contre-minasse, que tu contre-minasses, qu'il contre-minât, que nous contre-minassions, que vous contre-minassiez, qu'ils contreminassent. — *Passé.* Que j'aie contre-miné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse contre-miné, etc.— *Infinitif prés.* Contre-miner.— *Pass.* Avoir contre-miné. —*Part. prés.* Contre-minant (invariable). — *Passé.* Contre-miné, contre-minée, contre-minés, contre-minées. — *Passé comp.* Ayant contre-miné. — Passif : *être contre-miné.* Le participe régit *par.*

CONTRE-MURER, v. a., 1re conjug. (*Kontre-muré*), faire un contre-mur. *La loi oblige, dans certains cas, à* contre-murer *les lieux d'aisance, les contre-cœurs de cheminée* (Académie).—*Indicatif présent.* Je contre-mure, tu contre-mures, il contre-mure, nous contre-murons, vous contre-murez, ils contre-murent. — *Imp.* Je contre-murais, tu contre-murais, il contre-murait, nous contre-murions, vous contre-muriez, ils contre-muraient. — —*Pass. déf.* Je contre-murai, tu contre-muras, il contre-murs, nous contre-murâmes, vous contre-murâtes, ils contre-murèrent.—*Pass. ind.* J'ai contre-muré, etc.—*Pass. ant.* J'eus contre-muré, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais contre-muré, etc. — *Futur.* Je contre-murerai, tu contre-mureras, il contre-murera, nous contre-murerons, vous contre-murerez, ils contre-mureront. — *Futur ant.* J'aurai contre-muré, etc.—*Cond. prés.* Je contre-murerais, tu contre-murerais, il contre-murerait, nous contre-murerions, vous contre-mureriez, ils contre-mureraient. — *Passé.* J'aurais contre-muré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse contre-muré, etc. — *Impér. prés.* Contre-mure, contre-murons, contre-murez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez contre-muré. — *Subj. prés.* Que je contre-mure, que tu contre-mures, qu'il contre-mure, que nous contre-murions, que vous contre-muriez, qu'ils contre-murent. — *Imp.* Que je contre-murasse, que tu contre-murasses, qu'il contre-murât, que nous contre-murassions, que vous contre-murassiez, qu'ils contre-murassent. — *Passé.* Que j'aie contre-muré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse contre-muré, etc. — *Inf. prés.* Contre-murer. — *Pass.* Avoir contre-muré.— *Part. prés.* Contre-murant (invar.). — *Passé.* Contre-muré,

contre-murée, contre-murés, contre-murées. — *Passé comp.* Ayant contre-muré. —Se conjugue avec le pron. pers. : *Se contre-murer* (Omiss. de l'Acad.). —Passif : *être contre-muré.* — Le part. régit *par.*

CONTRE-PESER, v. a., 1re conjug. (*Kontre-pezé*), contre-balancer, servir de contre-poids. *Ces raisons-là sont trop faibles pour* contre-peser *les autres.* — Il a vieilli et n'était guère d'usage qu'au figuré. On dit aujourd'hui *contre-balancer.* — *Indic. prés.* Je contre-pèse, tu contre-pèses, il contre-pèse, nous contre-pesons, vous contre-pesez, ils contre-pèsent.— *Imparf.* Je contre-pesais, tu contre-pesais, il contre-pesait, nous contre pesions, vous contre-pesiez, ils contre-pesaient.—*Pass. déf.* Je contre-pesai, tu contre-pesas, il contre-pesa, nous contre-pesâmes, vous contre-pesâtes, ils contre-pesèrent.— *Pass. ind.* J'ai contre-pesé, etc. — *Pass. ant.* J'eus contre-pesé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais contre-pesé, etc. —*Futur.* Je contre-peserai, tu contre-peseras, il contre-pesera, nous contre-peserons, vous contre-peserez, ils contre-peseront. — *Futur ant.* J'aurai contre-pesé, etc. —*Cond. prés.* Je contre-peserais, tu contre-peserais, il contre-peserait, nous contre-peserions, vous contre-peseriez, ils contre-peseraient. — *Passé.* J'aurais contre-pesé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse contre-pesé, etc. — *Impér. prés.* Contre-pèse, contre-pesons, contre-pesez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez contre-pesé. — *Subj. prés.* Que je contre-pèse, que tu contre-pèses, qu'il contre-pèse, que nous contre-pesions, que vous contre-pesiez, qu'ils contre-pèsent. — *Imparf.* Que je contre-pesasse, que tu contre-pesasses, qu'il contre-pesât, que nous contre-pesassions, que vous contre-pesassiez, qu'ils contre-pesassent.—*Pass.* Que j'aie contre-pesé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse contre-pesé, etc.—*Infin. prés.* Contre-peser.—*Pass.* Avoir contre-pesé. — *Part. prés.* Contre-pesant (inv.). —*Passé.* Contre-pesé, contre-pesée, contre-pesés, contre-pesées. — *Passé comp.* Ayant contre-pesé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se contre-peser* (Omiss. de l'Acad.). —Passif : *être contre-pesé.* Le participe régit *par.*

CONTRE-POINTER, v. a., 1re conjug. (*Kontre-poeinté*), se dit de certains ouvrages de toile ou de taffetas qu'on pique des deux côtés avec du fil ou de la soie. *Contre-pointer une couverture.*— En termes d'artillerie, opposer une batterie à une autre. *Contre-pointer du canon.* — Fig. et fam., contredire, contre-carrer. *Il prend plaisir à* contre-pointer *en toute occasion* (Acad.). — *Ind. prés.* Je contre-pointe, tu contre-pointes, il contre-pointe, nous contre-pointons, vous contre-pointez, ils contre-pointent. — *Imparf.* Je contre-pointais, tu contre-pointais, il contre-pointait, nous contre-pointions, vous contre-pointiez, ils contre-pointaient. — *Passé déf.* Je contre-pointai, tu contre-pointas, il contre-pointa, nous contre-pointâmes, vous contre-pointâtes, ils contre-pointèrent. — *Passé ind.* J'ai contre-pointé, etc. — *Passé ant.* J'eus contre-pointé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais contre-pointé, etc. — *Futur.* Je contre-pointerai, tu contre-pointeras, il contre-pointera, nous contre pointerons, vous contre-pointerez, ils contre-pointeront. — *Futur ant.* J'aurai contre-pointé, etc. — *Cond. prés.* Je contre-pointerais, tu contre-pointerais, il contre-pointerait, nous contre-pointerions, vous contre-pointeriez, ils contre-pointeraient. — *Passé.* J'aurais contre-pointé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse contre-pointé, etc. — *Impér. prés.* Contre pointe, contre-pointons, contre-pointez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez contre-pointé. — *Subj. prés.* Que je contre-pointe, que tu contre-pointes, qu'il contre-pointe, que nous contre-pointions, que vous contre-pointiez, qu'ils contre-pointent. — *Imp.* Que je contre-pointasse, que tu contre-pointasses, qu'il contre-pointât, que nous contre-pointassions, que vous contre-pointassiez, qu'ils contre-pointassent. — *Passé.* Que j'aie contre-pointé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse contre-pointé, etc. — *Inf. prés.* Contré-pointer. — *Passé.* Avoir contre-pointé. — *Part. prés.* Contre-pointant (invar.). — *Passé.* Contre-pointé, contre-pointée, contre-pointés, contre-pointées. — *Passé comp.* Ayant contre-pointé. — Pronominalement : *se contre-pointer* (Omiss. de l'Acad.).— Passif : *être contre-pointé.* Le participe régit *par.*

CONTRE-SCELLER, v. a., 1re conjug. (*Kontrecelé*), mettre le contre-scel. *Contre-sceller des lettres.* — *Ind. prés.* Je contre-scelle, tu coutre-scelles, il contre-scelle, nous contre-scellons, vous contre-scellez, ils contre-scellent. —*Imparf.* Je contre-scellais, tu contre-scellais, il contre-

scellait, nous contre-scellions, vous contre-scelliez, ils contre-scellaient. — *Passé déf.* Je contre-scellai, tu contre-scellas, il contre-scella, nous contre-scellâmes, vous contre-scellâtes, ils contre-scellèrent. — *Passé déf.* J'ai contre-scellé, etc. — *Passé ant.* J'eus contre-scellé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais contre-scellé, etc. — *Futur.* Je contre-scellerai, tu contre-scelleras, il contre-scellera, nous contre-scellerons, vous contre-scellerez, ils contre-scelleront. — *Futur ant.* J'aurai contre-scellé, etc. — *Cond. prés.* Je contre-scellerais, tu contre-scellerais, il contre-scellerait, nous contre-scellerions, vous contre-scelleriez, ils contre-scelleraient. — *Passé.* J'aurais contre-scellé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse contre-scellé, etc. — *Impér. prés.* Contre-scelle, contre-scellons, contre-scellez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez contre-scellé. — *Subj. prés.* Que je contre-scelle, que tu contre-scelles, qu'il contre-scelle, que nous contre-scellions, que vous contre-scelliez, qu'ils contre-scellent. — *Imp.* Que je contre-scellasse, que tu contre-scellasses, qu'il contre-scellât, que nous contre-scellassions, que vous contre-scellassiez, qu'ils contre-scellassent. — *Passé.* Que j'aie contre-scellé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse contre-scellé, etc. — *Inf. prés.* Contre-sceller. — *Passé.* Avoir contre-scellé. — *Part. prés.* Contre-scellant (inv.). — *Passé.* Contre-scellé, contre-scellée, contre-scellés, contre-scellées. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se contre-sceller* (Omiss. de l'Acad.). — Passif : *être contre-scellé.* — Le part. régit *par.*

CONTRE-SIGNER, v. a. 1re conj. (*Kontrecignié*), signer un acte, en vertu des fonctions qu'on exerce, après que celui dont cet acte émane y a lui-même apposé sa signature. *Contre-signer une ordonnance. Contre-signer un brevet.* — *Ind. prés.* Je contre-signe, tu contre-signes, il contre-signe, nous contre-signons, vous contre-signez, ils contre-signent. — *Imparf.* Je contre-signais, tu contre-signais, il contre-signait, nous contre-signions, vous contre-signiez, ils contre-signaient. — *Passé déf.* Je contre-signai, tu contre-signas, il contre-signa, nous contre-signâmes, vous contre-signâtes, ils contre-signèrent. — *Passé ind.* J'ai contre-signé, etc. — *Passé ant.* J'eus contre-signé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais contre-signé, etc. — *Futur.* Je contre-signerai, tu contre-signeras, il contre-signera, nous contre-signerons, vous contre-signerez, ils contre-signeront. — *Futur ant.* J'aurai contre-signé, etc. — *Cond. prés.* Je contre-signerais, tu contre-signerais, il contre-signerait, nous contre-signerions, vous contre-signeriez, ils contre-signeraient. — *Passé.* J'aurais contre-signé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse contre-signé, etc. — *Impér. prés.* Contre-signe, contre-signons, contre-signez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez contre-signé. — *Subj. prés.* Que je contre-signe, que tu contre-signes, qu'il contre-signe, que nous contre-signions, que vous contre-signiez, qu'ils contre-signent. — *Imparf.* Que je contre-signasse, que tu contre-signasses, qu'il contre-signât, que nous contre-signassions, que vous contre-signassiez, qu'ils contre-signassent. — *Passé.* Que j'aie contre-signé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse contre-signé, etc. — *Infin. present.* Contre-signer. — — *Passé.* Avoir contre-signé. — *Part. prés.* Contre-signant (invar.). — *Passé.* Contre-signé, contre-signée, contre-signés, contre-signées. — *Passé comp.* Ayant contre-signé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se contre-signer.* — — Passif : *Etre contre-signé.* — Le participe régit *par. Cette ordonnance a été* contre-signée par *tel ministre* (Acad.).

CONTRE-TIRER, v. a., 1re conj. (*Kontretiré*), faire la contre-épreuve d'une estampe. *Contre-tirer une estampe.* — Copier trait pour trait par le moyen d'une toile fine, d'un papier huilé, d'un canevas, etc., qu'on met sur une chose. *Contre-tirer un tableau, un plan, une carte.* Peu usité dans ce sens. — *Ind. prés.* Je contre-tire, tu contre-tires, il contre-tire, nous contre-tirons, vous contre-tirez, ils contre-tirent. — *Imparf.* Je contre-tirais, tu contre-tirais, il contre-tirait, nous contre-tirions, vous contre-tiriez, ils contre-tiraient. — *Passé déf.* Je contre-tirai, tu contre-tiras, il contre-tira, nous contre-tirâmes, vous contre-tirâtes, ils contre-tirèrent. — *Passé ind.* J'ai contre-tiré, etc. — — *Passé ant.* J'eus contre-tiré, etc. — — *Plus-que-parf.* J'avais contre-tiré, etc. — *Futur.* Je contre-tirerai, tu contre-tireras, il contre-tirera, nous contre-tirerons, vous contre-tirerez, ils contre-tireront. — *Futur ant.* J'aurai contre-tiré, etc. — *Cond. pr.* Je contre-tirerais, tu contre-tirerais, il contre-tirerait, nous contre-tirerions, vous contre-tireriez, ils contre-tireraient. — *Passé*

J'aurais contre-tiré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse contre-tiré, etc. — *Impér. prés.* Contre-tire, contre-tirons, contre-tirez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez contre-tiré. — *Subjonct. prés.* Que je contre-tire, que tu contre-tires, qu'il contre-tire, que nous contre-tirions, que vous contre-tiriez, qu'ils contre-tirent. — *Imp.* Que je contre-tirasse, que tu contre-tirasses, qu'il contre-tirât, que nous contre-tirassions, que vous contre-tirassiez, qu'ils contre-tirassent. — *Passé.* Que j'aie contre-tiré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse contre-tiré, etc. — *Inf. prés.* Contre-tirer. — *Passé.* Avoir contre-tiré. — *Part. prés.* Contre-tirant (inv.). — *Passé.* Contre-tiré, contre-tirée, contre-tirés, contre-tirées. — *Passé comp* Ayant contre-tiré. — Passif : *Etre contre-tiré.* — Le participe régit *par.*

CONTREVENIR, v. n., 2[me] conj. (*Kontrevenir*), agir contre quelque loi, quelque coutume, quelque obligation qu'on a contractée. *contrevenir aux commandements de Dieu, aux préceptes de la charité* (Ac.). — Ne s'emploie qu'avec *avoir.* C'est une faute très grossière que commettent bien des personnes de dire : *je suis contrevenu, ils sont contrevenus à cet engagement.* Il faut dire : *j'ai contrevenu, ils ont contrevenu*, etc. — *Ind. prés.* Je contreviens, tu contreviens, il contrevient, nous contrevenons, vous contrevenez, ils contreviennent. — *Imp.* Je contrevenais, tu contrevenais, il contrevenait, nous contrevenions, vous contreveniez, ils contrevenaient.— *Passé déf.* Je contrevins, tu contrevins, il contrevint, nous contrevînmes, vous contrevîntes, ils contrevinrent. — *Passé ind.* J'ai contrevenu, etc. — *Passé ant.* J'eus contrevenu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais contrevenu, etc.— *Futur.* Je contreviendrai, tu contreviendras, il contreviendra, nous contreviendrons, vous contreviendrez, ils contreviendront.—*Fut. ant.* J'aurai contrevenu, etc.—*Cond. pr.* Je contreviendrais, tu contreviendrais, il contreviendrait, nous contreviendrions, vous contreviendriez, ils contreviendraient. — *Passé.* J'aurais contrevenu, etc. — *On dit aussi:* J'eusse contrevenu, etc. — *Impératif prés.* Contreviens, contrevenons, contrevenez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez contrevenu. — *Sub. prés.* Que je contrevienne, que tu contreviennes, qu'il contrevienne, que nous contrevenions, que vous contreveniez, qu'ils contreviennent. —*Imparf.* Que je contrevinsse, que tu contrevinsses, qu'il contrevînt, que nous contrevinssions, que vous contrevinssiez, qu'ils contrevinssent.—*Passé.* Que j'aie contrevenu, etc. — *Plus-queparf.* Que j'eusse contrevenu, etc. — *Inf. prés.* Contrevenir. — *Pass.* Avoir contrevenu. — *Part. prés.* Contrevenant, contrevenante. Term. de pratique. *La contrevenante*, *les contrevenants.*— *Pass.* Contrevenu (inv.). —*Passé comp.* Ayant contretrevenu. — Ne se conjugue ni pronomin. ni passivement.

CONTRIBUER, v. n. 1[re] conj. (*Kontribué*), aider, en quelque façon que ce soit, à l'exécution, au succès de quelque dessein, de quelque entreprise, y avoir part. — Se construit avec la préposition *à. Il n'y a rien à la cour de si méprisable qu'un homme qui ne peut* contribuer *en rien à notre fortune* (La Bruyère). — Contribuer pour. *Toute la province a* contribué pour *l'entretien des gens de guerre* (Académie). — Contribuer, sans régime. *Tout le pays a contribué. Il a fait contribuer toute la province* (Planche). — *Indicatif. prés.* Je contribue, tu contribues, il contribue, nous contribuons, vous contribuez, ils contribuent. — *Imp.* Je contribuais, tu contribuais, il contribuait, nous contribuions, vous contribuiez, ils contribuaient. —*Passé déf.* Je contribuai, tu contribuas, il contribua, nous contribuâmes, vous contribuâtes, ils contribuèrent. — *Pass. ind.* J'ai contribué, etc. — *Passé ant.* J'eus contribué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais contribué, etc. — *Futur.* Je contribuerai, tu contribueras, il contribuera, nous contribuerons, vous contribuerez, ils contribueront. — *Futur ant.* J'aurai contribué, etc. — *Cond. prés.* Je contribuerais, tu contribuerais, il contribuerait, nous contribuerions, vous contribueriez, ils contribueraient. — *Passé.* J'aurais contribué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse contribué, etc. — *Impér. prés.* Contribue, contribuons, contribuez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez contribué. — *Subj. prés.* Que je contribue, que tu contribues, qu'il contribue, que nous contribuions, que vous contribuiez, qu'ils contribuent. — *Imp.* Que je contribuasse, que tu contribuasses, qu'il contribuât, que nous contribuassions, que vous contribuassiez, qu'ils contribuassent. — — *Passé.* Que j'aie contribué, etc.— *Plus-que-parf.* Que J'eusse contribué, etc. — *Inf. prés.* Contribuer. — *Passé.* Avoir contribué. — *Part. prés.* Contribuant (inv.). — *Passé.* Contribué (invar.). — *Passé comp.* Ayant contribué.

CONTRISTER, v. a., 1[re] conj. (*Kontriceté*) rendre triste, affliger, causer du chagrin. *Contrister quelqu'un. Contrister les vieux jours d'un père. Vos lettres contristent mon âme. Il ne faut pas contrister ses amis. Cette nouvelle l'a fort contristé.* — *Ind. prés.* Je contriste, tu contristes, il contriste, nous contristons, vous contristez, ils contristent. — *Imparf.* Je contristais, tu contristais, il contristait, nous contristions, vous contristiez, ils contristaient. — *Pass. déf.* Je contristai, tu contristas, il contrista, nous contristâmes, vous contristâtes, ils contristèrent. — *Pass. ind.* J'ai contristé, etc. — *Pass. ant.* J'eus contristé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais contristé, etc. — *Futur.* Je contristerai, tu contristeras, il contristera, nous contristerons, vous contristerez, ils contristeront. — *Futur ant.* J'aurai contristé, etc. — *Cond. prés.* Je contristerais, tu contristerais, il contristerait, nous contristerions, vous contristeriez, ils contristeraient. — *Pass.* J'aurais contristé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse contristé, etc. — *Impér. prés.* Contriste, contristons, contristez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez contristé. — *Subj. prés.* Que je contriste, que tu contristes, qu'il contriste, que nous contristions, que vous contristiez, qu'ils contristent. — *Imparf.* Que je contristasse, que tu contristasses, qu'il contristât, que nous contristassions, que vous contristassiez, qu'ils contristassent. — *Pass.* Que j'aie contristé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse contristé, etc. — *Inf. prés.* Contrister. — *Passé.* Avoir contristé. — *Part. prés.* Contristant (inv.). — *Passé.* Contristé, contristée, contristés, contristées. — *Passé comp.* Ayant contristé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se contrister. Il se contriste à la moindre nouvelle fâcheuse.* — Passif : *être contristé. Tous ses amis* ont été contristés *en apprenant son malheur.* — Le participe régit *par* et *de*. *Nous avons tous été* contristés *de cette nouvelle. Il est vraiment* contristé *de vous avoir offensé. Etre contristé par quelqu'un.*

CONTRÔLER, v. a. et n., 1[re] conjug. (*Kontrôlé*), inscrire sur le contrôle. *Contrôler des pièces, des exploits.* — Marquer le contrôle sur des ouvrages d'or et d'argent. *Faire contrôler sa vaisselle.* — Vérifier. *Il est chargé de contrôler le monnayage.* — Critiquer, censurer. *Contrôler les actions de quelqu'un.* On dit aussi : *Il contrôle sur tout*; dans ce sens, *contrôler* est neutre. — *Indic. prés.* Je contrôle, tu contrôles, il contrôle, nous contrôlons, vous contrôlez, ils contrôlent. — *Imparf.* Je contrôlais, tu contrôlais, il contrôlait, nous contrôlions, vous contrôliez, ils contrôlaient. — *Passé déf.* Je contrôlai, tu contrôlas, il contrôla, nous contrôlâmes, vous contrôlâtes, ils contrôlèrent. — *Passé ind.* J'ai contrôlé, etc. — *Passé ant.* J'eus contrôlé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais contrôlé, etc. — *Futur.* Je contrôlerai, tu contrôleras, il contrôlera, nous contrôlerons, vous contrôlerez, ils contrôleront — *Futur ant.* J'aurai contrôlé, etc. — *Cond. prés.* Je contrôlerais, tu contrôlerais, il contrôlerait, nous contrôlerions, vous contrôleriez, ils contrôleraient. — *Passé.* J'aurais contrôlé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse contrôlé, etc. — *Impératif. prés.* Contrôle, contrôlons, contrôlez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez contrôlé. — *Subj. prés.* Que je contrôle, que tu contrôles, qu'il contrôle, que nous contrôlions, que vous contrôliez, qu'ils contrôlent. — *Imparf.* Que je contrôlasse, que tu contrôlasses, qu'il contrôlât, que nous contrôlassions, que vous contrôlassiez, qu'ils contrôlassent. — *Passé* Que j'aie contrôlé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse contrôlé, etc. — *Infinitif prés.* Contrôler. — *Passé.* Avoir contrôlé. — *Part. prés.* Contrôlant (inv.). — *Passé.* Contrôlé, contrôlée, contrôlés, contrôlées. — *Passé comp.* Ayant contrôlé. — S'emploie avec le pronom personnel : *Se contrôler. Tous les bijoux se* contrôlent *à la Monnaie.* — Passif : *être contrôlé.* — Le part. régit *par*. *Toutes ces pièces ont été* contrôlées *avec soin* par *le greffier.*

CONTROUVER, v. a., 1[re] conj. (*Kontrouvé*), inventer une fausseté pour nuire. *Controuver un fait, un crime. C'est un fait qu'on a controuvé pour le perdre. Ce sont toutes choses controuvées. L'imagination invente les faits, la fourberie les controuve.* (Boiste.) — S'emploie absolument. *Voyez ce peuple, il controuve, il augmente* (La Bruyère). — *Ind. prés.* Je controuve, tu controuves, il controuve, nous controuvons, vous controuvez, ils controuvent. — *Imparf.* Je controuvais, tu controuvais, il controuvait, nous controuvions, vous controuviez, ils controuvaient. — *Passé défin.* Je controuvai, tu controuvas, il controuva, nous controuvâmes, vous controuvâtes, ils controuvèrent. — *Passé ind.* J'ai controuvé, etc. — *Passé ant.* J'eus

controuvé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais controuvé, etc. — *Futur.* Je controuverai, tu controuveras, il controuvera, nous controuverons, vous controuverez, ils controuveront. — *Futur ant.* J'aurai controuvé, etc. — *Cond. prés.* Je controuverais, tu controuverais, il controuverait, nous controuverions, vous controuveriez, ils controuveraient. — *Passé.* J'aurais controuvé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse controuvé, etc. — *Impér. prés.* Controuve, controuvons, controuvez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez controuvé. — *Subj. prés.* Que je controuve, que tu controuves, qu'il controuve, que nous controuvions, que vous controuviez, qu'ils controuvent. — *Imp.* Que je controuvasse, que tu controuvasses, qu'il controuvât, que nous controuvassions, que vous controuvassiez, qu'ils controuvassent. — *Passé.* Que j'aie controuvé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse controuvé, etc. — *Inf. prés.* Controuver. — *Passé.* Avoir controuvé. — *Part. prés.* Controuvant (inv.). — *Passé.* Controuvé, controuvée, controuvés, controuvés. — *Passé comp.* Ayant controuvé. — S'emploie avec le pronom personnel : *Se controuver* (Omission de l'Académie). *Les choses* se controuvent *aisément lorsqu'on veut nuire.* — Passif : *être controuvé. Ce sont des faussetés qui* ont été controuvées.— Le part. régit *par. Ce sont des faits qui ont été* controuvés par *son adversaire.*

CONTROVERSER, v. a. 1[re] conj. (*Kontroversé*), discuter, disputer, débattre de part et d'autre. *Controverser un point de doctrine, une matière quelconque.* —S'emploie absolument. *C'est un homme qui se plaît à controverser sur tout.* — On ne sait pourquoi ce verbe, qui est fort usité, ne se trouve ni dans l'Académie, ni dans les autres dictionnaires. Tous n'indiquent que le participe, *controversé.* Mais si l'on dit : *C'est un point controversé,* ce point est ou a été controversé par quelqu'un, quelqu'un *l'a controversé.* Or, si *on l'a controversé* peut se dire, le verbe *controverser* devient nécessaire et peut et doit s'employer. — *Ind. prés.* Je controverse, tu controverses, il controverse, nous controversons, vous controversez, ils controversent. — *Imparf.* Je controversais, tu controversais, il controversait, nous controversions, vous controversiez, ils controversaient. — *Passé déf.* Je controversai, tu controversas, il controversa, nous controversâmes, vous controversâtes, ils controversèrent. — *Passé ind.* J'ai controversé, etc. — *Passé ant.* J'eus controversé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais controversé, etc. — *Futur.* Je controverserai, tu controverseras, il controversera, nous controverserons, vous controverserez, ils controverseront. — *Futur ant.* J'aurai controversé, etc. — *Cond. prés.* Je controverserais, tu controverserais, il controverserait, nous controverserions, vous controverseriez, ils controverseraient. — *Passé.* J'aurais controversé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse controversé, etc. — *Impér. prés.* Controverse, controversons, controversez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez controversé. — *Subj. prés.* Que je controverse, que tu controverses, qu'il controverse, que nous controversions, que vous controversiez, qu'ils controversent.—*Imp.* Que je controversasse, que tu controversasses, qu'il controversât, que nous controversassions, que vous controversassiez, qu'ils controversassent. —*Passé.* Que j'aie controversé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse controversé, etc. — *Infin. prés.* Controverser — *Passé.* Avoir controversé. — *Part. prés.* Controversant (invar.). — *Passé.* Controversé, controversée, controversés, controversées. — *Passé comp.* Ayant controversé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se controverser.* (Omission de l'Académie). *Ce sont des doctrines qui peuvent* se controverser. — Passif : *être controversé.* — Le part. régit *par* et *parmi. C'est un point* controversé par *les docteurs,* parmi *les docteurs.*

CONTUMACER, v. a., 1[re] conj. (*Kontumacé*), terme de jurisprudence, juger, poursuivre par contumace. —*Indic. prés.* Je contumace, tu contumaces, il contumace, nous contumaçons, vous contumacez, ils contumacent. — *Imp.* Je contumaçais, tu contumaçais, il contumaçait, nous contumacions, vous contumaciez, ils contumaçaient. — *Passé déf.* Je contumaçai, tu contumaças, il contumaça, nous contumaçâmes, vous contumaçâtes, ils contumacèrent. — *Pass. ind.* J'ai contumacé, etc.— *Passé ant.* J'eus contumacé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais contumacé, etc. —*Futur.* Je contumacerai, tu contumaceras, il contumacera, nous contumacerons, vous contumacerez, ils contumaceront. — *Futur ant.* J'aurai contumacé, etc. — *Cond. prés.* Je contumacerais, tu contumacerais, il contumacerait, nous contumacerions, vous contumaceriez, ils

ontumaceraient. — *Passé.* J'aurais contumacé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse contumacé, etc. — *Imp. prés.* Contumace, contumaçons, contumacez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez contumacé. — *Subj. prés.* Que je contumace, que tu contumaces, qu'il contumace, que nous contumacions, que vous contumaciez, qu'ils contumacent. — *Imparf.* Que je contumaçasse, que tu contumaçasses, qu'il contumaçât, que nous contumaçassions, que vous contumaçassiez, qu'ils contumaçassent. — *Passé.* Que j'aie contumacé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse contumacé, etc. — *Infin. prés.* Contumacer. — *Passé.* Avoir contumacé. — *Part. prés.* Contumaçant (inv.). — *Passé.* Contumacé, contumacée, contumacés, contumacées. — *Passé comp.* Ayant contumacé.

CONTUSIONNER, v. a. 1re conj. (*Contuzioné*). — Faire une ou des contusions. — *Ind. prés.* Je contusionne, tu contusionnes, il contusionne, nous contusionnons, vous contusionnez, ils contusionnent. — *Imparf.* Je contusionnais, tu contusionnais, il contusionnait, nous contusionnions, vous contusionniez, ils contusionnaient.— *Passé déf.* Je contusionnai, tu contusionnas, il contusionna, nous contusionnâmes, vous contusionnâtes, ils contusionnèrent. — *Passé indéf.* J'ai contusionné, etc. — *Passé ant.* J'eus contusionné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais contusionné, etc. — *Futur.* Je contusionnerai, tu contusionneras, il contusionnera, nous contusionnerons, vous contusionnerez, ils contusionneront. — *Futur ant.* J'aurai contusionné, etc. — *Cond. prés.* Je contusionnerais, tu contusionnerais, il contusionnerait, nous contusionnerions, vous contusionneriez, ils consionneraient. — *Passé.* J'aurais contusionné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse contusionné, etc. — *Impér. prés.* Contusionne, contusionnons, contusionnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez contusionné. — *Subj. prés.* Que je contusionne, que tu contusionnes, qu'il contusionne, que nous contusionnions, que vous contusionniez, qu'ils contusionnent. — *Imp.* Que je contusionnasse, que tu contusionnasses, qu'il contusionnât, que nous contusionnassions, que vous contusionnassiez, qu'ils contusionnassent.—*Passé.* Que j'aie contusionné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse contusionné, etc.—*Inf. prés.* Contusionner.— *Passé.* Avoir contusionné.— — *Part. prés.* Contusionnant (inv.). — *Passé.* Contusionné, contusionnée, contusionnés, contusionnées. — *Passé comp.* Ayant contusionné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se contusionner. Ces enfants se sont contusionnés en tombant.* —Passif : *être contusionné.* Le part. régit *de* et *par*. *Etre* contusionné par *quelqu'un* de *coups de poing*, de *coups de bâton.*

CONVAINCRE, v. a. irr. 4e conj. (*Konvinkre*), réduire quelqu'un par le raisonnement ou par des preuves évidentes à demeurer d'accord d'une vérité, d'un fait. *Convaincre quelqu'un par de bonnes raisons. Je l'ai convaincu pour cette raison. J'ai fait ce que j'ai pu pour le convaincre. Se laisser convaincre à l'évidence. Jamais la dispute n'a convaincu personne* (Voltaire). — *Indic. prés.* Je convaincs, tu convaincs, il convainc, nous convainquons, vous convainquez, ils convainquent. — *Imp.* Je convainquais, tu convainquais, il convainquait, nous convainquions, vous convainquiez, ils convainquaient.—*Pass. déf.* Je convainquis, tu convainquis, il convainquit, nous convainquîmes, vous convainquîtes, ils convainquirent. — *Passé ind.* J'ai convaincu, etc.— *Passé ant.* J'eus convaincu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais convaincu, etc. — *Futur.* Je convaincrai, tu convaincras, il convaincra, nous convaincrons, vous convaincrez, ils convaincront. — *Futur ant.* J'aurai convaincu, etc. — *Cond. prés.* Je convaincrais, tu convaincrais, il convaincrait, nous convaincrions, vous convaincriez, ils convaincraient. — *Passé.* J'aurais convaincu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse convaincu, etc. — *Impér. prés.* Convaincs, convainquons, convainquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez convaincu. — *Subj. prés.* Que je convainque, que tu convainques, qu'il convainque, que nous convainquions, que vous convainquiez, qu'ils convainquent.— *Imp.* Que je convainquisse, que tu convainquisses, qu'il convainquît, que nous convainquissions, que vous convainquissiez, qu'ils convainquissent. — *Passé.* Que j'aie convaincu, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse convaincu, etc. — *Inf. prés.* Convaincre. — *Passé.* Avoir convaincu. — *Part. prés.* Convainquant (inv.). Il ne faut pas confondre avec l'adj. *convaincant.* Le part. s'écrit avec un *q*. *Il apporte des raisons* convainquant *tout le monde.* L'adjectif s'écrit avec un *c*. *Il apporte des raisons* convaincantes.—*Passé.* convaincu, convaincue,

convaincus, convaincues. — *Passé comp.* Ayant convaincu. — S'emploie avec le pronom : *se convaincre,* et signifie s'assurer de la vérité d'une chose. *Il se convaincra par expérience. Se convaincre soi-même par ses yeux. Vous vous convaincrez qu'il n'y a qu'une manière de procéder.* — Passif : *être convaincu.* Le participe régit *de* et *par: être convaincu de mensonge, d'adultère. Leur crédulité a été* convaincue par *l'événement* (Bossuet.) — *Un peuple* convaincu par *mon premier hommage* (Corneille).

CONVENIR, v. n. irr. 2e conjug. (*Konvenir*), demeurer d'accord. *On ne* convient *pas de la date précise où Moïse vint au monde* (Bossuet). — Convenir de. Etre d'accord sur une convention, sur un arrangement. *On demande pourquoi les hommes n'ont pas voulu* convenir *entre eux des mêmes usages et d'un même culte* (La Bruyère). — Convenir sur. *Les hommes et les femmes* conviennent *rarement* sur *le mérite d'une femme* (Idem). — Etre conforme, avoir du rapport à. *L'avenir de ce roi promis par Jacob,* convenait *aux temps d'Hérode* (Bossuet). — Convenir. être propre, sortable. Dans ce sens, se conjugue avec l'auxiliaire *avoir,* et s'emploie avec la préposition *à. La philosophie* convient à *tout le monde* (La Bruy.). — *La piété* convient à *toute condition et à toute sorte de personnes* (Fléchier). — S'emploie aussi sans régime dans ce sens. *Un homme habile sent s'il* convient *ou s'il ennuie* (La Bruyère). — Etre expédient, à propos. Dans ce sens, s'emploie impersonnellement. *On délibéra longtemps sur ce qu'il* convenait *le plus de faire, ou d'aller aux ennemis, ou de les attaquer* (Acad.). La lettre *n* se double devant un *e* muet : *Ils connent, que je convienne.* — *Ind. prés.* Je conviens, tu conviens, il convient, nous convenons, vous convenez, ils conviennent. — *Imp.* Je convenais, tu convenais, il convenait, nous convenions, vous conveniez, ils convenaient. — *Passé déf.* Je convins, tu convins, il convint, nous convînmes, vous convîntes, ils convinrent. — *Passé indéf.* Ce temps, comme tous les temps composés de ce verbe, se conjugue avec le verbe *avoir,* quand le participe régit la préposition *à, j'ai convenu à,* etc., et avec le verbe *être,* quand le participe régit *de. Je suis convenu de, nous sommes convenus de,* etc. — *Passé ant.* J'eus convenu à, etc.; je fus convenu de, etc.; nous fûmes convenus de, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais convenu à, etc.; j'étais convenu de, etc.; nous étions convenus de, etc. — *Futur.* Je conviendrai, tu conviendras, il conviendra, nous conviendrons, vous conviendrez, ils conviendront. — *Futur ant.* J'aurai convenu à, etc. ; je serai convenu de, etc.; nous serons convenus de, etc. — *Cond. prés.* Je conviendrais, tu conviendrais, il conviendrait, nous conviendrions, vous conviendriez, ils conviendraient. — *Passé.* J'aurais convenu à, etc.; je serais convenu de, etc.; nous serions convenus de, etc. — *On dit aussi :* J'eusse convenu à, etc.; je fusse convenu de, etc.; nous fussions convenus, de, etc. — *Imp. prés.* Conviens, convenons, convenez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez convenu à, etc.; sois convenu de, etc ; soyons, soyez convenus de, etc. — *Subj. prés.* Que je convienne, que tu conviennes, qu'il convienne, que nous convenions, que vous conveniez, qu'ils conviennent. — *Imparfait.* Que je convinsse, que tu convinsses, qu'il convînt, que nous convinssions, que vous convinssiez, qu'ils convinssent. — *Passé.* Que j'aie convenu à, etc.; que je sois convenu de, etc.; que nous soyons convenus de, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse convenu à, etc.; que je fusse convenu de, etc., que nous fussions convenus de, etc. — *Infinitif prés.* Convenir. — *Pass.* Avoir convenu à, être convenu de. — *Part. prés.* Convenant. Il est employé adjectivement dans le même sens que BIENSÉANT. *Une forme convenante, des formes convenantes.* — *Passé.* Convenu, convenue, convenus, convenues. — *Passé comp.* Ayant convenu, étant convenu. — Pronominalement, *se convenir,* sympathiser. *Les deux personnes se conviennent.* — Passif : *être convenu.* Le participe régit *de. Les deux diocèses* sont convenus des *limites de leur territoire* (Fléchier).

CONVERGER, v. n. imp. 1re conj. (*Konvèrjé*), terme de dioptrique et de géométrie. Tendre vers le même point et s'y réunir. *Les rayons convergent. Le foyer d'une lentille est le point vers lequel convergent les rayons lumineux qui la traversent.* — *Indic. prés.* Il converge, ils convergent. — *Imp.* Il convergeait, ils convergeaient. — *Pass. déf.* Il convergea, ils convergèrent. — *Pass. ind.* Il a convergé, etc. — *Pass. ant.* Il eut convergé, etc. — *Plus-que-parf.* Il avait convergé, etc. — *Futur.* Il convergera, ils

convergeront. — *Futur ant.* Il aura convergé, etc. — *Cond. prés.* Il convergerait, ils convergeraient. — *Pass.* Il aurait convergé, etc. — *On dit aussi :* Il eût convergé, etc. — *Pas d'impér.* — *Subj. prés.* Qu'il converge, qu'ils convergent. — *Imp.* Qu'il convergeât, qu'ils convergeassent. — *Pass.* Qu'il ait convergé, etc. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût convergé, etc. — *Inf. prés.* Converger. — *Pass.* Avoir convergé. — *Part. prés.* Convergeant (inv.). — *Pass.* Convergé (inv.). — *Pass. comp.* Ayant convergé.

CONVERSER, v. n. 1re conj. (*Konvèrcé*), s'entretenir familièrement avec quelqu'un. *Converser avec quelqu'un. Cet homme n'aime pas à converser.* — *Indic. prés.* Je converses, tu converse, il converse, nous conversons, vous conversez, ils conversent. — *Imp.* Je conversais, tu conversais, il conversait, nous conversions, vous conversiez, ils conversaient. — *Pass. défi.* Je conversai, tu conversas, il conversa, nous conversâmes, vous conversâtes, ils conversèrent. — *Pass. indéf.* J'ai conversé, etc. — *Pass. ant.* J'eus conversé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais conversé, etc. — *Futur.* Je converserai, tu converseras, il conversera, nous converserons, vous converserez, ils converseront. — *Passé.* J'aurai conversé, etc. — *Cond. prés.* Je converserais, tu converserais, il converserait, nous converserions, vous converseriez, ils converseraient. — *Passé.* J'aurais conversé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse conversé, etc. — *Impér. prés.* Converse, conversons, conversez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez conversé. — *Subj. prés.* Que je converse, que tu converses, qu'il converse, que nous conversions, que vous conversiez, qu'ils conversent. — *Imp.* Que je conversasse, que tu conversasses, qu'il conversât, que nous conversassions, que vous conversassiez, qu'ils conversassent. — *Passé.* Que j'aie conversé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse conversé, etc. — *Infinitif prés.* Converser. — *Pass.* Avoir conversé. — *Part. prés.* Conversant (inv.). — *Passé.* Conversé (invar.). — *Passé comp.* Ayant conversé.

CONVERTIR, v. a. 2e conj. (*Konvèrtir*), changer une chose en une autre. *Il y a des chimistes qui prétendent qu'on peut* convertir *les métaux en or. Aux noces de Cana, Jésus-Christ* convertit *l'eau en vin. Un bon estomac* convertit *tout en bonne nourriture. La vertu* convertit *tout en bien et le vice tout en mal* (Boileau). — Il se dit aussi du changement qui se fait de certaines choses dans le commerce, dans les affaires. *Il a* converti *ses pierreries en vaisselle d'argent. On a* converti *les rentes sur les particuliers du denier* 18 *au denier* 20. — Faire changer de croyance, de religion, de mal en bien. *Convertir les païens, les idolâtres. Convertir les hérétiques* — Faire changer de conduite, de mœurs. *Convertir les pêcheurs.* — Faire changer d'opinion, de résolution. *J'ai fait tout ce que j'ai pu pour lui faire rompre son voyage, mais il n'y a pas moyen de le* convertir. *C'est un homme converti,* on l'a fait changer d'opinion. — *Ind. prés.* Je convertis, tu convertis, il convertit, nous convertissons, vous convertissez, ils convertissent. — *Imp.* Je convertissais, tu convertissais, il convertissait, nous convertissions, vous convertissiez, ils convertissaient. — *Passé déf.* Je convertis, tu convertis, il convertit, nous convertîmes, vous convertîtes, ils convertirent. — *Pass. ind.* J'ai converti, etc. — *Passé. ant.* J'eus converti, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais converti, etc. — *Futur.* Je convertirai, tu convertiras, il convertira, nous convertirons, vous convertirez, ils convertiront. — *Futur ant.* J'aurai converti, etc. — *Cond. prés.* Je convertirais, tu convertirais, il convertirait, nous convertirions, vous convertiriez, ils convertiraient. — *Passé.* J'aurais converti, etc. — *On dit aussi :* J'eusse converti, etc. — *Impér. prés.* Convertis, convertissons, convertissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez converti. — *Subj. prés.* Que je convertisse, que tu convertisses, qu'il convertit, que nous convertissions, que vous convertissiez, qu'ils convertissent. — *Imp.* Que je convertisse, que tu convertisses, qu'il convertît, que nous convertissions, que vous convertissiez, qu'ils convertissent. — *Passé.* Que j'aie converti, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse converti, etc. — *Inf. prés.* Convertir. — *Passé.* Avoir converti. — *Part. prés.* Convertissant (inv.). — *Passé.* Converti, convertie, convertis, converties. — — *Passé comp.* Ayant converti. — S'emploie avec le pronom : *se convertir. Tout ce qu'il a touché se* convertit *en or* (Boileau). — Passif : *être converti.* Le part. régit *par. Comment serait on* converti par *de tels apôtres* (La Bruyère)?

CONVIER, v. a. 1re conj. (*Konvié*), inviter. *A le sauver enfin c est moi qui vous*

convie (Racine). — *Les amis qu'il a conviés à dîner.* — S'emploie absolument. *On convie, on invite, on offre son bien* (La Bruyère). — Fig., exciter. *Le beau temps vous* convie *à la promenade. La gloire, la raison, votre devoir vous y* convie. *On le voit* convier *aux forfaits cette horde d'assassins* (V. Hugo). — *Ind. prés.* Je convie, tu convies, il convie, nous convions, vous conviez, ils convient. — *Imp.* Je conviais, tu conviais, il conviait, nous conviions, vous conviiez, ils conviaient. — — *Passé déf.* Je conviai, tu convias, il convia, nous conviâmes, vous conviâtes, ils convièrent. — *Passé indéf.* J'ai convié, etc. — *Passé ant.* J'eus convié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais convié, etc. — *Futur.* Je convierai, tu convieras, il conviera, nous convierons, vous convierez, ils convieront. — *Futur ant.* J'aurai convié, etc. — *Cond. prés.* Je convierais, tu convierais, il convierait, nous convierions, vous convieriez, ils convieraient. — *Pass.* J'aurais convié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse convié, etc. — *Impér. prés.* Convie, convions, conviez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez convié. — *Subj. prés.* Que je convie, que tu convies, qu'il convie, que nous conviions, que vous conviiez, qu'ils convient. — *Imparf.* Que je conviasse, que tu conviasses, qu'il conviât, que nous conviassions, que vous conviassiez, qu'ils conviassent. — *Pass.* Que j'aie convié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse convié, etc. — *Inf. prés.* Convier. — *Pass.* Avoir convié. — *Part. prés.* Conviant (inv.). — *Passé.* Convié, conviée, conviés, conviées. — *Pass. comp.* Ayant convié. — S'emploie avec le pronom : *se convier. Ils se convient aux crimes les plus noirs.* — Passif : *être convié. Ils ont été conviés à de grands festins.* — Le participe régit *par. C'est* par *ses propres amis qu'on est souvent* convié *aux plus grandes fautes.*

CONVOITER, v. a., 1re conj. (*Konvoèté*), désirer ardemment. *Convoiter le bien d'autrui. Convoiter les richesses. Le luxe corrompt tout, et le riche qui en jouit, et le misérable qui le* convoite (J.-J. Rousseau). — *Ind. prés.* Je convoite, tu convoites, il convoite, nous convoitons, vous convoitez, ils convoitent. — *Imp.* Je convoitais, tu convoitais, il convoitait, nous convoitions, vous convoitiez, ils convoitaient. — *Passé déf.* Je convoitai, tu convoitas, il convoita, nous convoitâmes, vous convoitâtes, ils convoitèrent. — *Passé ind.* J'ai convoité, etc. — *Passé ant.* J'eus convoité, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais convoité, etc. — *Futur.* Je convoiterai, tu convoiteras, il convoitera, nous convoiterons, vous convoiterez, ils convoiteront. — *Futur ant.* J'aurai convoité, etc. — *Conditionnel prés.* Je convoiterais, tu convoiterais, il convoiterait, nous convoiterions, vous convoiteriez, ils convoiteraient. — *Passé.* J'aurais convoité, etc. — *On dit aussi :* J'eusse convoité, etc. — *Impér. prés.* Convoite, convoitons, convoitez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez convoité. — *Subj. prés.* Que je convoite, que tu convoites, qu'il convoite, que nous convoitions, que vous convoitiez, qu'ils convoitent. — *Imp.* Que je convoitasse, que tu convoitasses, qu'il convoitât, que nous convoitassions, que vous convoitassiez, qu'ils convoitassent. — *Passé.* Que j'aie convoité, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse convoité, etc. — *Inf. prés.* Convoiter. — *Passé.* Avoir convoité. — *Part. prés.* Convoitant (inv.). — *Passé.* Convoité, convoitée, convoités, convoitées. — *Passé comp.* Ayant convoité. Se conj. avec le pron. pers. : *se convoiter. Les richesses qui se convoitent avec tant d'ardeur par tout le monde, peuvent-elles donner le bonheur ?* — Passif : *être convoité.* — Le participe régit *par.* — *Les places sont presque toujours* convoitées par *ceux qui sont le plus incapables de les remplir.*

CONVOLER, v. n., 1re conj. (*Konvolé*), terme de jurisprudence, se remarier. *Convoler en secondes, en troisièmes noces,* on dit aussi *convoler à un second mariage.* — Il s'emploie quelquefois absolument : *Cette veuve ne sera pas long-temps à convoler. Elle a convolé.* Il est familier — *Ind. prés.* Je convole, tu convoles, il convole, nous convolons, vous convolez, ils convolent. — *Imparf.* Je convolais, tu convolais, il convolait, nous convolions, vous convoliez, ils convolaient. — *Pass. déf.* Je convolai, tu convolas, il convola, nous convolâmes, vous convolâtes, ils convolèrent. — *Pass. ind.* J'ai convolé, etc. — *Pass. ant.* J'eus convolé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais convolé, etc. — *Futur.* Je convolerai, tu convoleras, il convolera, nous convolerons, vous convolerez, ils convoleront. — *Futur. ant.* J'aurai convolé, etc. — *Cond, prés* Je convolerais, tu convolerais, il convolerait, nous convolerions, vous convole-

riez, ils convoleraient. — *Pass.* J'aurais convolé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse convolé, etc. — *Impér. prés.* Convole, convolons, convolez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez convolé. — *Subj. prés.* Que je convole, que tu convoles, qu'il convole, que nous convolions, que vous convoliez, qu'ils convolent. — *Imp.* Que je convolasse, que tu convolasses, qu'il convolât, que nous convolassions, que vous convolassiez, qu'ils convolassent. — *Pass.* Que j'aie convolé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse convolé, etc. — *Infin. prés.* Convoler. — *Pass.* Avoir convolé. — *Part. prés.* Convolant (inv.). — *Pass.* Convolé. — *Pass. comp.* Ayant convolé.

CONVOQUER, v. a., 1re conjug. *(Konvoké)*, faire assembler par autorité juridique, avertir ou ordonner de se réunir : *Convoquer la chambre des pairs, la chambre des députés. Convoquer les colléges électoraux. Convoquer ses créanciers.* — *Ind. prés.* Je convoque, tu convoques, il convoque, nous convoquons, vous convoquez, ils convoquent. — *Imparfait.* Je convoquais, tu convoquais, il convoquait, nous convoquions, vous convoquiez, ils convoquaient. — *Passé déf.* Je convoquai, tu convoquas, il convoqua, nous convoquâmes, vous convoquâtes, ils convoquèrent. — *Passé ind.* J'ai convoqué, etc. — *Passé ant.* J'eus convoqué, etc. — *Plus que-parf.* J'avais convoqué, etc. — *Futur.* Je convoquerai, tu convoqueras, il convoquera, nous convoquerons, vous convoquerez, ils convoqueront. — *Futur ant.* J'aurai convoqué, etc. — *Cond. prés.* Je convoquerais, tu convoquerais, il convoquerait, nous convoquerions, vous convoqueriez, ils convoqueraient. — *Passé.* J'aurais convoqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse convoqué, etc. — *Impér. prés.* Convoque, convoquons, convoquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez convoqué. — *Subj. prés.* Que je convoque, que tu convoques, qu'il convoque, que nous convoquions, que vous convoquiez, qu'ils convoquent. — *Imp.* Que je convoquasse, que tu convoquasses, qu'il convoquât, que nous convoquassions, que vous convoquassiez, qu'ils convoquassent. — *Passé.* Que j'aie convoqué, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse convoqué, etc. — *Inf. prés.* Convoquer. — *Passé.* Avoir convoqué. — *Participe prés.* Convoquant (inv.). — *Passé.* Convoqué, convoquée, convoqués, convoquées. — *Passé comp.* Ayant convoque. — Se conj. avec le pron. pers. : *se convoquer.* (Om. de l'Ac.). *Les chambres se convoqueront bientôt.* — Passif : *être convoqué.* Le part. régit *par. Etre convoqué* par *un syndic à une assemblée de créanciers.*

CONVOYER, v. a. 1re conj. (*Konvoéie*), terme de guerre et de marine, escorter un convoi. *Convoyer un train d'artillerie. Convoyer des navires marchands*, pour les défendre. *L'y* grec se change en *i* simple dans les temps où il est suivi d'un *e* muet. — *Ind. prés.* Je convoie, tu convoies, il convoie, nous convoyons, vous convoyez, ils convoient. — *Imp.* Je convoyais, tu convoyais, il convoyait, nous convoyions, vous convoyiez, ils convoyaient. — *Pass. déf.* Je convoyai, tu convoyas, il convoya, nous convoyâmes, vous convoyâtes, ils convoyèrent. — *Pass. ind.* J'ai convoyé, etc. — *Pass. ant.* J'eus convoyé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais convoyé, etc. — *Futur.* Je convoierai, tu convoieras, il convoiera, nous convoierons, vous convoierez, ils convoieront. — *Futur ant.* J'aurai convoyé, etc. — *Cond. prés.* Je convoierais, tu convoierais, il convoierait, nous convoierions, vous convoieriez, ils convoieraient. — *Passé.* J'aurais convoyé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse convoyé, etc. — *Imp. prés.* Convoie, convoyons, convoyez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez convoyé. — *Subj. prés.* Que je convoie, que tu convoies, qu'il convoie, que nous convoyions, que vous convoyiez, qu'ils convoient. — *Imparf.* Que je convoyasse, que tu convoyasses, qu'il convoyât, que nous convoyassions, que vous convoyassiez, qu'ils convoyassent. — *Passé.* Que j'aie convoyé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse convoyé, etc. — *Inf. prés.* Convoyer. — *Passé.* Avoir convoyé. — *Part. prés.* Convoyant (inv.). — *Passé.* Convoyé, convoyée, convoyés, convoyées. — *Passé comp.* Ayant convoyé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se convoyer* (Omiss. de l'Acad.). *Les navires marchands se convoient presque toujours dans la crainte des pirates.* — Passif : *être convoyé.* — Le part. régit *par. Les navires marchands sont convoyés par les vaisseaux de l'Etat.*

COOPÉRER, v. n. 1re conj. (*Ko-opéré*), opérer conjointement avec quelqu'un. *Tout doit coopérer à l'accroissement de cette sainte Jérusalem* (Massillon). — *Coopérer à la conversion de quelqu'un. Coopérer au succès d'une entreprise. Il*

prétend que nous coopérons en aucune sorte à notre salut (Idem). — *Ind. prés.* Je coopère, tu coopères, il coopère, nous coopérons, vous coopérez, ils coopèrent. — *Imparfait.* Je coopérais, tu coopérais, il coopérait, nous coopérions, vous coopériez, ils coopéraient. — *Passé déf.* Je coopérai, tu coopéras, il coopéra, nous coopérâmes, vous coopérâtes, ils coopérèrent. — *Passé ind.* J'ai coopéré, etc. — *Passé ant.* J'eus coopéré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais coopéré, etc. — *Futur.* Je coopérerai, tu coopéreras, il coopérera, nous coopérerons, vous coopérerez, ils coopéreront. — *Futur ant.* J'aurai coopéré, etc. — *Cond. prés.* Je coopérerais, tu coopérerais, il coopérerait, nous coopérerions, vous coopéreriez, ils coopéreraient. — *Passé.* J'aurais coopéré, etc. — *On dit aussi :* j'eusse coopéré, etc. — *Impér. prés.* Coopère, coopérons, coopérez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez coopéré. — *Subj. prés.* Que je coopère, que tu coopères, qu'il coopère, que nous coopérions, que vous coopériez, qu'ils coopèrent. — *Imparf.* Que je coopérasse, que tu coopérasses, qu'il coopérât, que nous coopérassions, que vous coopérassiez, qu'ils coopérassent. — *Passé.* Que j'aie coopéré, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse coopéré, etc. — *Infinitif prés.* Coopérer. — *Passé.* Avoir coopéré. — *Part. prés.* Coopérant (inv.). — *Pass.* Coopéré, coopérée, coopérés, coopérées. — *Passé. composé.* Ayant coopéré.

COOPTER, v. a. 1re conj. (*Ko-opté*), admettre quelqu'un dans un corps en le dispensant des conditions nécessaires. *L'université de Paris* coopta *Pierre Halley en* 1641 (Acad.). Il est maintenant peu usité. — *Ind. prés.* Je coopte, tu cooptes, il coopte, nous cooptons, vous cooptez, ils cooptent. — *Imp.* Je cooptais, tu cooptais, il cooptait, nous cooptions, vous cooptiez, ils cooptaient. — *Pass. déf.* Je cooptai, tu cooptas, il coopta, nous cooptâmes, vous cooptâtes, ils cooptèrent. — *Passé ind.* J'ai coopté, etc. — *Pass. ant.* J'eus coopté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais coopté, etc. — *Futur.* Je coopterai, tu coopteras, il cooptera, nous coopterons, vous coopterez, ils coopteront. — *Futur ant.* J'aurai coopté,, etc. — *Cond. prés.* Je coopterais, tu coopterais, il coopterait, nous coopterions, vous coopteriez, ils coopteraient. — *Pass.* J'aurais coopté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse coopté, etc. — *Imp. prés.* Coopte, cooptons, cooptez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez coopté. — *Subj. prés.* Que je coopte, que tu cooptes, qu'il coopte, que nous cooptions, que vous cooptiez, qu'ils cooptent. — *Imparf.* Que je cooptasse, que tu cooptasses, qu'il cooptât, que nous cooptassions, que vous cooptassiez, qu'ils cooptassent. — *Pass.* Que j'aie coopté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse coopté, etc. — *Infin. prés.* Coopter. — *Pass.* Avoir coopté. — *Part. prés.* Cooptant (inv.). — *Pass.* Coopté, cooptée, cooptés, cooptées. — *Passé comp.* Ayant coopté. — Passif : *être coopté.* Le part. régit *par.*

COORDONNER, v. a. 1re conj. (*Ko-ordoné*), combiner, disposer plusieurs choses pour un but, une fin. *Le hasard n'a pu* coordonner *les astres séparés par des distances infinies* (Boiste). — *Le créateur a coordonné admirablement toutes les parties de l'univers. Il a sagement coordonné tous ses moyens.* — Boiste et quelques autres lexicographes écrivent à tort *co-ordonner* en deux mots. L'Académie l'écrit en un seul, et en cela elle est conforme à l'usage. — *Ind. prés.* Je coordonne, tu coordonnes, il coordonne, nous coordonnons, vous coordonnez, ils coordonnent. — *Imparf.* Je coordonnais, tu coordonnais, il coordonnait, nous coordonnions, vous coordonniez, ils coordonnaient. — *Passé déf.* Je coordonnai, tu coordonnas, il coordonna, nous coordonnâmes, vous coordonnâtes, ils coordonnèrent. — *Pass. indéf.* J'ai coordonné, etc. — *Pass. ant.* J'eus coordonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais coordonné, etc. — *Futur.* Je coordonnerai, tu coordonneras, il coordonnera, nous coordonnerons, vous coordonnerez, ils coordonneront. — *Futur ant.* J'aurai coordonné, etc. — *Cond. prés.* Je coordonnerais, tu coordonnerais, il coordonnerait, nous coordonnerions, vous coordonneriez, ils coordonneraient. — *Passé.* J'aurais coordonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse coordonné, etc. — *Impér. prés.* Coordonne, coordonnons, coordonnez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez coordonné. — *Subj. prés.* Que je coordonne, que tu coordonnes, qu'il coordonne, que nous coordonnions, que vous coordonniez, qu'ils coordonnent. — *Imparf.* Que je coordonnasse, que tu coordonnasses, qu'il coordonnât, que nous coordonnassions, que vous coordonnassiez, qu'ils coordonnassent. — *Pass.* Que j'aie coordonné, etc. — *Plus-que*

parf. Que j'eusse coordonné, etc. — *Inf. prés.* Coordonner. — *Pass.* Avoir coordonné. — *Part. prés.* Coordonnant (inv.). — *Pass.* Coordonné, coordonnée, coordonnés, coordonnées. — *Pass. comp.* Ayant coordonné. — Se conjugue pronominalement : *se coordonner.* (Omission de l'Académie).— Passif : *Etre coordonné.* — Le participe régit *par. Toutes les parties de l'univers ont été admirablement* coordonnées par *le Créateur.*

COPIER, v. n. et a., 1re conj. (*Kopié*), transcrire, faire une copie. *Copier un dessin, une estampe, un tableau.*—Prendre pour modèle. *Copier quelqu'un.*—Imiter : *Nous* copions *les vices des grands* (Massillon). — Contrefaire par dérision. *Cet homme a un grand talent pour* copier *les acteurs.* — *Ind. prés.* Je copie, tu copies, il copie, nous copions, vous copiez, ils copient. — *Imp.* Je copiais, tu copiais, il copiait, nous copiions, vous copiiez, ils copiaient. — *Passé déf.* Je copiai, tu copias, il copia, nous copiâmes, vous copiâtes, ils copièrent. — *Passé ind.* J'ai copié, etc. — *Passé ant.* J'eus copié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais copié, etc. — *Futur.* Je copierai, tu copieras, il copiera, nous copierons, vous copierez, ils copieront.—*Passé.* J'aurai copié, etc.—*Cond. pr.* Je copierais, tu copierais, il copierait, nous copierions, vous copieriez, ils copieraient. — *Passé.* J'aurais copié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse copié, etc. — *Impér. prés.* Copie, copions, copiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez copié. — *Subj. prés.* Que je copie, que tu copies, qu'il copie, que nous copiions, que vous copiiez, qu'ils copient. — *Imp.* Que je copiasse, que tu copiasses, qu'il copiât, que nous copiassions, que vous copiassiez, qu'ils copiassent.— *Passé.* Que j'aie copié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse copié, etc. — *Infinitif prés.* Copier. — *Pass.* Avoir copié. — *Part. prés.* Copiant (invar.). — *Passé.* Copié, copiée, copiés, copiées. — *Passé. composé.* Ayant copié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se copier,* et signifie ne pas varier ses sujets, sa manière : *Ce peintre, cet écrivain a peu d'invention, il lui arrive souvent de se copier.* — Passif : *Etre copié.* Le participe régit *par. Les ridicules de Paris sont avidement* copiés par *la province.*

COPTER, v. a. 1re conj. (*Kopeté*), faire sonner une cloche en la frappant seulement d'un côté avec le battant : *Copter la cloche.* Il est vieux et inusité.—*Ind. prés.* Je copte, tu coptes, il copte, nous coptons, vous coptez, ils coptent. — *Imp.* Je coptais, tu coptais, il coptait, nous coptions, vous coptiez, ils coptaient.—*Pass. déf.* Je coptai, tu coptas, il copta, nous coptâmes, vous coptâtes, ils coptèrent. — *Pass. ind.* J'ai copté, etc. — *Pass. ant.* J'eus copté, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais copté, etc. — *Futur.* Je copterai, tu copteras, il coptera, nous copterons, vous copterez, ils copteront. — *Futur antér.* J'aurai copté, etc. — *Condition. prés.* Je copterais, tu copterais, il copterait, nous copterions, vous copteriez, ils copteraient. — *Passé.* J'aurais copté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse copté, etc. — *Impér. prés.* Copte, coptons, coptez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez copté. —*Subj. prés.* Que je copte, que tu coptes, qu'il copte, que nous coptions, que vous coptiez, qu'ils coptent. — *Imparf.* Que je coptasse, que tu coptasses, qu'il coptât, que nous coptassions, que vous coptassiez, qu'ils coptassent. — *Pass.* Que j'aie copté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse copté, etc. — *Infin. prés.* Copter.—*Pass.* Avoir copté. — *Part prés.* Coptant (inv.).—*Passé.* Copté, coptée, coptés, coptées. — *Pass. comp.* Ayant copté. —Passif : *etre copté.* — Le part. régit *par.*

COQUETER, v. n., 1re conj. (*Koketé*), être coquet ou coquette; faire le coquet ou la coquette, user de coquetterie. *Elle* coquette *tout le jour avec tout le monde* (Académie). Il est familier et peu usité. — Ce verbe double le *t* devant un *e* muet.— *Indicatif présent.* Je coquette, tu coquettes, il coquette, nous coquetons, vous coquetez, ils coquettent.—*Imparfait.* Je coquetais, tu coquetais, il coquetait, nous coquetions, vous coquetiez, ils coquetaient. — *Passé déf.* Je coquetai, tu coquetas, il coqueta, nous coquetâmes, vous coquetâtes, ils coquetèrent. — *Pass. ind.* J'ai coqueté, etc.—*Pass. ant.* J'eus coqueté, etc. *Plus-que-parfait.* J'avais coqueté, etc. — *Futur.* Je coquetterai, tu coquetteras, il coquettera, nous coquetterons, vous coquetterez, ils coquetteront.—*Futur antér.* J'aurai coqueté, etc.—*Cond. prés.* Je coquetterais, tu coquetterais, il coquetterait, nous coquetterions, vous coquetteriez, ils coquetteraient. — *Pass.* J'aurais coqueté, etc.— *On dit aussi :* J'eusse coqueté, etc. *Impératif présent.* Coquette, coquetons, coquetez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez coqueté.—*Subj. prés.* Que je coquette, que

tu coquettes, qu'il coquette, que nous coquetions, que vous coquetiez, qu'ils coquettent. — *Imparf.* Que je coquetasse, que tu coquetasses, qu'il coquetât, que nous coquetassions, que vous coquetassiez, qu'ils coquetassent. — *Pass.* Que j'aie coqueté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse coqueté, etc. — *Infin. prés.* Coqueter. — *Pass.* Avoir coqueté.—*Part. prés.* Coquetant (invar.).—*Pass.* Coqueté (invar.). — *Pass. comp.* Ayant coqueté.

COQUILLER, v. n., 1re conj. (K*okilié*), terme de pâtissier ; se dit de la croûte qui se boursouffle.—*Indic. prés.* Elle coquille, elles coquillent. — *Imparf.* Elle coquillait, elles coquillaient. — *Passé déf.* Elle coquilla, Elles coquillèrent.—*Passé ind.* Elle a coquillé, elles ont coquillé.— *Passé ant.* Elle eut coquillé, elles eurent coquillé. — *Plus que-parf.* Elle avait coquillé, elles avaient coquillé. — *Futur.* Elle coquillera, elles coquilleront. — *Futur ant.* Elle aura coquillé, elles auront coquillé. — *Condit. prés.* Elle coquillerait, elles coquilleraient. —*Passé.* Elle aurait coquillé, elles auraient coquillé.—*On dit aussi* : Elle eût coquillé, elles eussent coquillé.—*Pas d'impératif.*— *Subj. prés.* Qu'elle coquille, qu'elles coquillent.— *Imp.* Qu'elle coquillât, qu'elles coquillassent.—*Passé.* Qu'elle ait coquillé, qu'elles aient coquillé. — *Plus-que-parf.* Qu'elle eût coquillé, qu'elles eussent coquillé.—*Inf. prés.* Coquiller.—*Pass.* Avoir coquillé.—*Part. prés.* Coquillant (inv.).— *Passé.* Coquillé.—*Passé comp.* Ayant coquillé.

COQUINER, v. a., 1re conj. (K*okiné*), voler, tromper, gueuser, fainéantiser, faire le métier de gueux.—*Ind. prés.* Je coquine, tu coquines, il coquine, nous coquinons, vous coquinez, ils coquinent. — *Imparf.* Je coquinais, tu coquinais, il coquinait, nous coquinions, vous coquiniez, ils coquinaient. — *Passé déf.* Je coquinai, tu coquinas, il coquina, nous coquinâmes, vous coquinâtes, ils coquinèrent. — *Passé indéf.* J'ai coquiné, etc.— *Passé ant.* J'eus coquiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais coquiné, etc. — *Futur.* Je coquinerai, tu coquineras, il coquinera, nous coquinerons, vous coquinerez, ils coquineront. — *Futur ant.* J'aurai coquiné, etc.— *Cond. prés.* Je coquinerais, tu coquinerais, il coquinerait, nous coquinerions, vous coquineriez, ils coquineraient. — *Passé.* J'aurais coquiné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse coquiné, etc. —*Impér. prés.* Coquine, coquinons, coquinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez coquiné.— *Subj. prés.* Que je coquine, que tu coquines, qu'il coquine, que nous coquinions, que vous coquiniez, qu'ils coquinent. — *Imp.* Que je coquinasse, que tu coquinasses, qu'il coquinât, que nous coquinassions, que vous coquinassiez, qu'ils coquinassent. — *Passé.* Que j'aie coquiné, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse coquiné, etc. — *Inf. prés.* Coquiner. — *Passé.* Avoir coquiné. — *Part. prés.* Coquinant (inv.).—*Passé.* Coquiné (inv.).— *Passé comp.* Ayant coquiné. — S'emploie avec le pron. pers. : *se coquiner.*—Passif: *être coquiné.*—Le participe régit *par. Il a été* coquiné par *cet intrigant.*

CORDELER, v. a., 1re conj. (K*ordelé*), tresser ou tordre en forme de corde. Il double la lettre *l* devant un *e* muet.—*Ind. prés.* Je cordelle, tu cordelles, il cordelle, nous cordelons, vous cordelez, ils cordellent.—*Imparf.* Je cordelais, tu cordelais, il cordelait, nous cordelions, vous cordeliez, ils cordelaient. — *Passé déf.* Je cordelai, tu cordelas, il cordela, nous cordelâmes, vous cordelâtes, ils cordelèrent. — *Passé ind.* J'ai cordelé, etc.— *Passé ant.* J'eus cordelé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cordelé, etc. — *Futur.* Je cordellerai, tu cordelleras, il cordellera, nous cordellerons, vous cordellerez, ils cordelleront. — *Futur ant.* J'aurai cordelé, etc. — *Cond. prés.* Je cordellerais, tu cordellerais, il cordellerait, nous cordellerions, vous cordelleriez, ils cordelleraient.—*Passé.* J'aurais cordelé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse cordelé, etc.—*Impér. prés.* Cordelle, cordelons, cordelez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez cordelé. — *Subj. prés.* Que je cordelle, que tu cordelles, qu'il cordelle, que nous cordelions, que vous cordeliez, qu'ils cordellent. — *Imp.* Que je cordelasse, que tu cordelasses, qu'il cordelât, que nous cordelassions, que vous cordelassiez, qu'ils cordelassent. — *Passé.* Que j'aie cordelé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse cordelé, etc.—*Infin. prés.* Cordeler.—*Passé.* Avoir cordelé.—*Part. prés.* Cordelant (inv.). — *Passé.* Cordelé, cordelée, cordelés, cordelées. — *Passé comp.* Ayant cordelé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se cordeler. Ces cheveux se cordellent aisément.*—Passif : *être cordelé.*—Le participe régit *par. Ces cheveux ont été cordelés par tel et tel coiffeur.*

CORDER, v. a., 1re conj. (K*ordé*), couvertir en corde. *Corder du chanvre du*

tabac. — Lier avec des cordes. *Corder un ballot.* — Mesurer à la corde ou dans la membrure. *Corder du bois.* — *Ind. prés.* Je corde, tu cordes, il corde, nous cordons, vous cordez, ils cordent.— *Imp.* Je cordais, tu cordais, il cordait, nous cordions, vous cordiez, ils cordaient. — *Passé déf.* Je cordai, tu cordas, il corda, nous cordâmes, vous cordâtes, ils cordèrent. — *Passé ind.* J'ai cordé, etc. — *Passé ant.* J'eus cordé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cordé, etc. — *Futur.* Je corderai, tu corderas, il cordera, nous corderons, vous corderez, ils corderont.—*Futur ant.* J'aurai cordé, etc— *Cond. prés.* Je corderais, etc. —*Passé.* J'aurais cordé, etc.—*On dit aussi:* J'eusse cordé, etc. — *Imp. prés.* Corde, cordons, cordez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez cordé.— *Subj. prés.* Que je corde, que tu cordes, qu'il corde, que nous cordions, que vous cordiez, qu'ils cordent. — *Imp.* Que je cordasse, que tu cordasses, qu'il cordât, que nous cordassions, que vous cordassiez, qu'ils cordassent. —*Pass.* Que j'aie cordé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cordé, etc.—*Infin. prés.* Corder. — *Passé.* Avoir cordé.—*Part. prés.* Cordant (invar.). — *Passé.* Cordé, cordée, cordés, cordées. — *Passé comp.* Ayant cordé. — S'emploie avec le pronom : *se corder. Le bois se corde mal quand il n'est pas droit.* — Passif : *être cordé.* — Le participe régit *par. Ce double stère de bois a été mal* cordé par *le marchand.*

CORDONNER, v. a., 1re conj. (*Kordoné*), tortiller en manière de cordon : *Cordonner de la filasse de chanvre, de lin. Cordonner de la soie.— Cordonner des cheveux,* entourer d'un ruban des cheveux qui sont tortillés. — *Indicatif présent.* Je cordonne, que tu cordonnes, il cordonne, nous cordonnons, vous cordonnez, ils cordonnent. — *Imparfait.* Je cordonnais, tu cordonnais, il cordonnait, nous cordonnions, vous cordonniez, ils cordonnaient.—*Pass. déf.* Je cordonnai, tu cordonnas, il cordonna, nous cordonnâmes, vous cordonnâtes, ils cordonnèrent. —*Passé. ind.* J'ai cordonné, etc.— *Passé. ant.* J'eus cordonné, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais cordonné, etc.—*Futur.* Je cordonnerai, tu cordonneras, il cordonnera, nous cordonnerons, vous cordonnerez, ils cordonneront. — *Futur anter.* J'aurai cordonné, etc.—*Cond. prés.* Je cordonnerais, tu cordonnerais, il cordonnerait, nous cordonnerions, vous cordonneriez, ils cordonneraient.—*Pass,* J'aurais cordonné, etc.—*On dit aussi :* J'eusse cordonné, etc. — *Impér. prés.* Cordonne, cordonnons, cordonnez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez cordonné, etc.—*Subjonctif prés.* Que je cordonne, que tu cordonnes, qu'il cordonne, que nous cordonnions, que vous cordonniez, qu'ils cordonnent. — *Imparfait.* Que je cordonnasse, que tu cordonnasses, qu'il cordonnât, que nous cordonnassions, que vous cordonnassiez, qu'ils cordonnassent. — *Pass.* Que j'aie cordonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cordonné, etc.— *Pass.* Avoir cordonné.— *Participe prés.* Cordonnant (invariable). — *Passé.* Cordonné, cordonnée, cordonnés, cordonnées. — *Pass. comp.* Ayant cordonné. —Se conjugue avec le pronom personnel : *Se cordonner : Cette filasse se cordonne difficilement.* — Passif : *Etre cordonné.* Le participe régit *par* : *Cette filasse a été mal* cordonnée par *le cordier.*

CORNER, v. a. et n., 1re conj. (*Korné*), sonner du cornet ou d'une corne. *J'ai entendu corner dans le bois.* — V. a., répandre une nouvelle avec affectation *Corner une nouvelle par toute la ville.* — Sonner mal du cor.—Parler dans un cornet acoustique pour se faire entendre d'un sourd. — Dire fréquemment, répéter jusqu'à fatiguer. *Corner une chose aux oreilles de quelqu'un.*—Bourdonner, en parlant des oreilles. *Les oreilles me cornent.— Les oreilles vous cornent,* on parle de vous, ou vous entendez de travers.— *Ind. prés.* Je corne, tu cornes, il corne, nous cornons, vous cornez, ils cornent. — *Imparf.* Je cornais, tu cornais, il cornait, nous cornions, vous corniez, ils cornaient.—*Passé défini.* Je cornai, tu cornas, il corna, nous cornâmes, vous cornâtes, ils cornèrent. — *Passé indéf.* J'ai corné, etc. —*Passé ant.* J'eus corné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais corné, etc. — *Futur.* Je cornerai, tu corneras, il cornera, nous cornerons, vous cornerez, ils corneront.—*Futur ant.* J'aurai corné, etc. — *Cond. prés.* Je cornerais, tu cornerais, il cornerait, nous cornerions, vous corneriez, ils corneraient. —*Pass.* J'aurais corné, etc.—*On dit aussi:* J'eusse corné, etc.— *Impér. prés.* Corne, cornons, cornez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez corné. — *Subj. prés.* Que je corne, que tu cornes, qu'il corne, que nous cornions, que vous corniez, qu'ils cornent. — *Imp.* Que je cornasse, que tu cornasses, qu'il cornât, que nous cornassions, que vous

cornassiez, qu'ils cornassent. — *Pass.* Que j'aie corné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse corné, etc. — *Inf. prés.* Corner. — *Pass.* Avoir corné. — *Part. prés.* Cornant. — *Pass.* Corné, cornée, cornés, cornées. — — *Pas. comp.* Ayant corné. — Employé dans le sens actif, il se conjugue avec le pronom : *se corner* (Omiss. de l'Acad.). *Cette nouvelle se corne partout.* — Passif : *être corné.* Le part. régit *par. Cette nouvelle m'a été* cornée *aux oreilles* par *plusieurs personnes.*

CORPORIFIER, v. a., 1re conj. (*Korporifié*), donner, supposer un corps à ce qui n'en a point. *Il y a eu des hérétiques qui corporifiaient les anges.* — T. de chimie, mettre, fixer en corps les parties éparses d'une substance. *Corporifier des globules de mercure.* — Il prend deux *i* à la première et à la seconde personne plurielle de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Ind. prés.* Je corporifie, tu corporifies, il corporifie, nous corporifions, vous corporifiez, ils corporifient. — *Imp.* Je corporifiais, tu corporifiais, il corporifiait, nous corporifiions, vous corporifiiez, ils corporifiaient. — *Passé déf.* Je corporifiai, tu corporifias, il corporifia, nous corporifiâmes, vous corporifiâtes, ils corporifièrent. — *Pass. indéf.* J'ai corporifié, etc. — *Passé antér.* J'eus corporifié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais corporifié, etc. — *Futur.* Je corporifierai, tu corporifieras, il corporifiera, nous corporifierons, vous corporifierez, ils corporifieront. — *Futur ant.* J'aurai corporifié, etc. — *Cond. prés.* Je corporifierais, tu corporifierais, il corporifierait, nous corporifierions, vous corporifieriez, ils corporifieraient. — *Passé.* J'aurais corporifié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse corporifié, etc. — *Imp. prés.* Corporifie, corporifions, corporifiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez corporifié. — *Subj. prés.* Que je corporifie, que tu corporifies, qu'il corporifie, que nous corporifiions, que vous corporifiiez, qu'ils corporifient. — *Imparf.* Que je corporifiasse, que tu corporifiasses, qu'il corporifiât, que nous corporifiassions, que vous corporifiassiez, qu'ils corporifiassent. — *Passé.* Que j'aie corporifié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse corporifié, etc. — *Inf. prés.* Corporifier. — *Passé.* Avoir corporifié. — *Part. prés.* Corporifiant (inv.). — *Passé.* Corporifié, corporifiée, corporifiées. — *Passé composé.* Ayant corporifié. — Se conjugue avec le pronom : *se corporifier* (Omission de l'Acad.), et signifie se former en corps. *Dieu ne saurait se corporifier.* — Passif : *Etre corporifié.* — Le participe régit *par. Les anges ont été* corporifiés par *les hérétiques.*

CORRESPONDRE, v. n., 4e conj. (*Korècepondre*), répondre par ses sentiments, par ses actions aux sentiments, aux actions des autres. *Correspondre à l'amitié de quelqu'un. Cet enfant ne correspond pas aux bonnes intentions de ses parents.* — Convenir, être conforme, être en rapport. *La fin correspond au commencement. Cet article correspond à l'article tant de telle loi.* — Se rapporter, symétriser ensemble, en parlant des choses. *L'aile gauche de cet édifice ne correspond pas avec l'aile droite.* — Se dit des choses qui communiquent entre elles. *Cette chambre correspond à telle autre par une galerie.* — Avoir des relations, des communications. *L'inondation empêche cette ville de correspondre avec la capitale.* — Avoir une correspondance de lettres avec quelqu'un. — *Ind. prés.* Je corresponds, tu corresponds, il correspond, nous correspondons, vous correspondez, ils correspondent. — *Imp.* Je correspondais, tu correspondais, il correspondait, nous correspondions, vous correspondiez, ils correspondaient. — *Passé déf.* Je correspondis, tu correspondis, il correspondit, nous correspondîmes, vous correspondîtes, ils correspondirent. — *Passé ind.* J'ai correspondu, etc. — *Passé ant.* J'eus correspondu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais correspondu, etc. — *Futur.* Je correspondrai, tu correspondras, il correspondra, nous correspondrons, vous correspondrez, ils correspondront. — *Futur ant.* J'aurai correspondu, etc. — *Cond. prés.* Je correspondrais, tu correspondrais, il correspondrait, nous correspondrions, vous correspondriez, ils correspondraient. — *Passé.* J'aurais correspondu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse correspondu, etc. — *Imp. prés.* Corresponds, correspondons, correspondez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez correspondu. — *Subj. prés.* Que je corresponde, que tu correspondes, qu'il corresponde, que nous correspondions, que vous correspondiez, qu'ils correspondent. — — *Imparf.* Que je correspondisse, que tu correspondisses, qu'il correspondît, que nous correspondissions, que vous correspondissiez, qu'ils correspondissent. — *Passé.* Que j'aie correspondu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse correspondu, etc. — *Inf. prés.* Correspondre. — *Passé.* Avoir cor-

respondu. — *Part. prés.* Correspondant, correspondante, correspondants. *Angles correspondants, hauteurs correspondantes.* — *Passé.* Correspondu (invar.). — *Passé comp.* Ayant correspondu.—S'emploie avec le pronom : *se correspondre.*

CORRIGER, v. a., 1re conj. (*Korijé*), rendre correct, conforme aux règles; réformer ce qui est défectueux. *Corriger un ouvrage, un dessin.* — Réparer. *Corriger l'injustice du sort.* — Reprendre, châtier. *Corriger des enfants coupables de paresse.* — Adoucir, tempérer. *Corriger l'âpreté d'un fruit avec du sucre.* — Pour conserver au *g* sa prononciation du *j* dans les temps où il est suivi d'un *a* ou d'un *o*, il faut mettre un *e* muet avant cet *a* ou cet *o*.—*Ind. prés.* Je corrige, tu corriges, il corrige, nous corrigeons, vous corrigez, ils corrigent. — *Imparfait.* Je corrigeais, tu corrigeais, il corrigeait, nous corrigions, vous corrigiez, ils corrigeaient.— *Passé déf.* Je corrigeai, tu corrigeas, il corrigea, nous corrigeâmes, vous corrigeâtes, ils corrigèrent. — *Passé indéf.* J'ai corrigé, etc.—*Passé ant.* J'eus corrigé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais corrigé, etc.— *Futur.* Je corrigerai, tu corrigeras, il corrigera, nous corrigerons, vous corrigerez, ils corrigeront. — *Futur ant.* J'aurai corrigé, etc. — *Cond. prés.* Je corrigerais, tu corrigerais, il corrigerait, nous corrigerions, vous corrigeriez, ils corrigeraient. — *Passé.* J'aurais corrigé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse corrigé, etc. — *Imp. prés.* Corrige, corrigeons, corrigez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez corrigé. — *Sub. prés.* Que je corrige, que tu corriges, qu'il corrige, que nous corrigions, que vous corrigiez, qu'ils corrigent.— *Imparf.* Que je corrigeasse, que tu corrigeasses, qu'il corrigeât, que nous corrigeassions, que vous corrigeassiez, qu'ils corrigeassent. — *Passé.* Que j'aie corrigé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse corrigé, etc.— *Inf. prés.* Corriger.—*Passé.* Avoir corrigé. — *Part. prés.* Corrigeant (inv.). — *Passé.* Corrigé, corrigée, corrigés, corrigées. — *Pass. comp.* Ayant corrigé. — S'emploie avec le pronom : *se corriger. On se corrige quelquefois mieux par la vue du mal que par l'exemple du bien* (Pascal).— Passif : *Etre corrigé.*—Le participe régit *par. Une foule d'abus ont été* corrigés par *la philosophie.*

CORROBORER, v. a. 1re conj. (*Kor-roboré*), terme de médecine, fortifier, donner des forces, les augmenter. *Le vin corrobore l'estomac.* — Il se dit quelquefois absolument. *Le vin sert à corroborer.* — Fig. *Corroborer un raisonnement par des faits à l'appui. Corroborer des preuves. Ces faits peuvent servir à corroborer mon système, mon opinion.* — *Ind. prés.* Je corrobore, tu corrobores, il corrobore, nous corroborons, vous corroborez, ils corroborent. — *Imparf.* Je corroborais, tu corroborais, il corroborait, nous corroborions, vous corroboriez, ils corroboraient. — *Passé déf.* Je corroborai, tu corroboras, il corrobora, nous corroborâmes, vous corroborâtes, ils corroborèrent. — *Passé ind.* J'ai corroboré, etc. — *Passé ant.* J'eus corroboré, etc. — *Plus-que-par.* J'avais corroboré, etc. — *Futur.* Je corroborerai, tu corroboreras, il corroborera, nous corroborerons, vous corroborerez, ils corroboreront. — *Futur ant.* J'aurai corroboré, etc. — *Cond. prés.* Je corroborerais, tu corroborerais, il corroborerait, nous corroborerions, vous corroboreriez, ils corroboreraient. — *Passé.* J'aurais corroboré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse corroboré, etc. — *Impér. prés.* Corrobore, corroborons, corroborez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez corroboré. — *Subj. prés.* Que je corrobore, que tu corrobores, qu'il corrobore, que nous corroborions, que vous corroboriez, qu'ils corroborent. — *Imp.* Que je corroborasse, que tu corroborasses, qu'il corroborât, que nous corroborassions, que vous corroborassiez, qu'ils corroborassent. — *Passé.* Que j'aie corroboré, etc. — *Plus-que parf.* Que j'eusse corroboré, etc. — *Infin. prés.* Corroborer. — *Passé.* Avoir Corroboré. — *Part. prés.* Corroborant, corroborante. *Substance corroborante, remèdes corroborants.* — *Passé.* Corroboré, corroborée, corroborés, corroborées. — *Passé comp.* Ayant corroboré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se corroborer* (Omission de l'Académie). *Mon opinion peut* se corroborer *par une foule de faits à l'appui.* — Passif : *etre corroboré.* — Le participe régit *par. Ce système peut être* corroboré par *un grand nombre de faits.*

CORRODER, v. a. 1re conj. (*Kor-rodé*), ronger peu à peu en parlant des caustiques, percer, consumer. *Le poison lui a corrodé les intestins, les entrailles. Une humeur maligne a corrodé la partie. L'eau forte corrode les matières sur lesquelles on l'applique.* — *Ind. prés.* Je corrode, tu corrodes, il corrode, nous cor-

rodons, vous corrodez, ils corrodent. — *Imparf.* Je corrodais, tu corrodais, il corrodait, nous corrodions, vous corrodiez, ils corrodaient. — *Passé déf.* Je corrodai, tu corrodas, il corroda, nous corrodâmes, vous corrodâtes, ils corrodèrent. — *Passé ind.* J'ai corrodé, etc. — *Passé ant.* J'eus corrodé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais corrodé, etc. — *Futur.* Je corroderai, tu corroderas, il corrodera, nous corroderons, vous corroderez, ils corroderont. — *Futur ant.* J'aurai corrodé, etc. — *Cond. prés.* Je corroderais, tu corroderais, il corroderait, nous corroderions, vous corroderiez, ils corroderaient. — *Passé.* J'aurais corrodé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse corrodé, etc. — *Impér. prés.* Corrode, corrodons, corrodez. — — *Pass.* Aie, ayons, ayez corrodé. — — *Subj. prés.* Que je corrode, que tu corrodes, qu'il corrode, que nous corrodions, que vous corrodiez, qu'ils corrodent. — *Imparf.* Que je corrodasse, que tu corrodasses, qu'il corrodât, que nous corrodassions, que vous corrodassiez, qu'ils corrodassent. — *Pass.* Que j'aie corrodé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse corrodé, etc. — *Infin. prés.* Corrodé. — *Pass.* Avoir corrodé. — *Part. prés.* Corrodant, corrodante. *Substance corrodante, agents corrodants.* — *Passé.* Corrodé, corrodée, corrodés, corrodées.— *Passé comp.* Ayant corrodé. — Se conjugue avec le pron. : *se corroder. Les métaux se corrodent en y appliquant de l'eau-forte.* — Passif : *être corrodé.* Le part. régit *par. Ses intestins ont été* corrodés par *le poison.*

CORROMPRE, v. a. 4ᵉ conjug. (*Koronpre*), vicier, gâter, altérer par la putréfaction. *La grande chaleur corrompt la viande.* — Figur., dépraver. *Les mauvaises compagnies corrompent l'esprit des jeunes gens. Les richesses* corrompent *les hommes* (Massillon). — Détourner quelqu'un de son devoir, le faire agir contre sa conscience. *Corrompre une femme, un témoin, un juge.* — Tronquer, altérer. Corrompre *la loi du Seigneur* (Pascal). — Gâter. *La lecture des mauvais auteurs corrompt le style.* — Troubler, diminuer. — *La condition la plus heureuse a ses amertumes qui en* corrompent *la félicité* (Massillon). — — *Ind. prés.* Je corromps, tu corromps, il corrompt, nous corrompons, vous corrompez, ils corrompent. — *Imp.* Je corrompais, tu corrompais, il corrompait, nous corrompions, vous corrompiez, ils corrompaient. — *Passé déf.* Je corrompis, tu corrompis, il corrompit, nous corrompîmes, vous corrompîtes, ils corrompirent. — *Passé ind.* J'ai corrompu, etc. — *Passé ant.* J'eus corrompu, etc. *Plus-que-parf.* J'avais corrompu, etc. — *Futur.* Je corromprai, tu corrompras, il corrompra, nous corromprons, vous corromprez, ils corrompront. — *Futur ant.* J'aurai corrompu, etc.— *Cond. prés.* Je corromprais, tu corromprais, il corromprait, nous corromprions, vous corrompriez, ils corrompraient. — *Passé.* J'aurais corrompu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse corrompu, etc. — *Impér. prés.* Corromps, corrompons, corrompez. — — *Passé.* Aie, ayons, ayez corrompu. — — *Subj. prés.* Que je corrompe, que tu corrompes, qu'il corrompe, que nous corrompions, que vous corrompiez, qu'ils corrompent. — *Imparf.* Que je corrompisse, que tu corrompisses, qu'il corrompît, que nous corrompissions, que vous corrompissiez, qu'ils corrompissent.—*Passé.* Que j'aie corrompu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse corrompu, etc. — *Inf. prés.* Corrompre. — *Passé.* Avoir Corrompu. —*Part. prés.* Corrompant (inv.).— *Pass.* Corrompu, corrompue, corrompus, corrompues. — *Passé comp.* Ayant corrompu. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se corrompre. L'air se corrompt par les chaleurs excessives.* — Passif : *être corrompu.* Le participe régit *par. Raison* corrompue *par les vices, les préjugés, par la superstition* (Acad.). — *L'air* corrompu par *la pesanteur du corps* (Massillon). — *Un prince* corrompu par *les flatteries de ses courtisans* (Bossuet).

CORROYER, v. a. 1ʳᵉ conj. (*Kor-roéié*), parer, repasser, manier, ratisser, adoucir des cuirs et leur donner le dernier apprêt. *Corroyer des peaux de vache. Corroyer des cuirs.* — Battre et pétrir de la terre glaise pour en faire un mastic qui tienne l'eau. *Corroyer de la terre glaise.*— Mettre dans un bassin, un canal, un mastic de terre glaise corroyée, pour retenir l'eau. *Corroyer un bassin, un canal.— Corroyer du fer,* le battre à chaud, prêt à fondre. — *Corroyer du bois,* en ôter la superficie grossière. — Ce verbe prend un *y* grec et un *i* simple à la première et à la 2ᵉ personne plurielle de l'imparf. de l'indic. et du prés. du subjonc.. De plus, il change l'*y* grec en *i* simple devant un *e* muet. — *Ind. prés* Je corroie, tu corroies, il corroie, pour

corroyons, vous corroyez, ils corroient. — *Imparf.* Je corroyais, tu corroyais, il corroyait, nous corroyions, vous corroyiez, ils corroyaient. — *Passé déf.* Je corroyai, tu corroyas, il corroya, nous corroyâmes, vous corroyâtes ils corroyèrent. — *Pass. indéf.* J'ai corroyé, etc. — *Plus-que-par.* J'avais corroyé, etc. — *Futur.* Je corroierai, tu corroieras, il corroiera, nous corroierons, vous corroierez, ils corroieront. — *Futur ant.* J'aurai corroyé, etc. — *Cond. prés.* Je corroierais, tu corroierais, il corroierait, nous corroierions, vous corroieriez, ils corroieraient. — *Passé.* J'aurais corroyé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse corroyé, etc. — *Impér. prés.* Corroie, corroyons, corroyez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez corroyé. — *Subj. prés.* Que je corroie, que tu corroies, qu'il corroie, que nous corroyions, que vous corroyiez, qu'ils corroient. — *Imp.* Que je corroyasse, que tu corroyasses, qu'il corroyât, que nous corroyassions, que vous corroyassiez, qu'ils corroyassent. — *Passé.* Que j'aie corroyé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse corroyé, etc. — *Infin. prés.* Corroyer. — *Passé.* Avoir corroyé. — *Part. prés.* Corroyant (inv.). — *Passé.* Corroyé, corroyée, corroyés, corroyées. — *Passé comp.* Ayant corroyé. — S'emploie avec le pronom : *se corroyer. Ces cuirs se corroient facilement.* — Passif : *être corroyé.* Le participe régit *par. Les cuirs sont aujourd'hui corroyés* par *des procédés nouveaux.*

CORSER, v. a., 1[re] conj. (*Korcé*), aller bien au corps, en parlant d'un corset. *Ce corset-là corse bien.* — Il s'emploie plus fréquemment avec le pronom : *se corser*, mettre un corset. Ce verbe est omis dans l'Académie, dans Boiste, dans Napoléon Landais et dans presque tous les dictionnaires. — *Ind. prés.* Je me corse, tu te corses, il se corse, nous nous corsons, vous vous corsez, ils se corsent. — *Imp.* Je me corsais, tu te corsais, il se corsait, nous nous corsions, vous vous corsiez, ils se corsaient. — *Passé déf.* Je me corsai, tu te corsas, il se corsa, nous nous corsâmes, nous vous corsâtes, ils se corsèrent. — *Pass. ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est corsé, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont corsés. — *Passé ant.* Je me fus, te te fus, il se fut corsé, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent corsés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était corsé, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient corsés. — *Futur.* Je me corserai, tu te corseras, il se corsera, nous nous corserons, vous vous corserez, ils se corseront. — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera corsé, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront corsés. — *Condit. prés.* Je me corserais, tu te corserais, il se corserait, nous nous corserions, vous vous corseriez, ils se corseraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait corsé, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seriez corsés. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût corsé, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils sefussent corsés. — *Impér. prés.* Corse-toi, corsons-nous, corsez-vous. — *Passé.* Sois-toi corsé, soyons-nous, soyez-vous corsés. — *Subj. prés.* Que je me corse, que tu te corses, qu'il se corse, que nous nous corsions, que vous vous corsiez, qu'ils se corsent. — *Imp.* Que je me corsasse, que tu te corsasses, qu'il se corsât, que nous nous corsassions, que vous vous corsassiez, qu'ils se corsassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit corsé, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient corsés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût corsé, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent corsés. — *Inf. prés.* Se corser. — *Pass.* S'être corsé. — *Part. prés.* Se corsant. — *Passé.* Corsé, corsée, corsés, corsées. — *Passé comp.* S'étant corsé. — Passif : *s'être corsé.*

COSSER (se), v. pron. 1[re] conj. (*Kocé*), se battre à coups de tête, en parlant des béliers. Ne se conjugue qu'à la troisième personne. — *Indicatif prés.* Il se cosse, ils se cossent. — *Imparf.* Il se cossait, ils se cossaient. — *Passé déf.* Il se cossa, ils se cossèrent. — *Pass. ind.* Il s'est cossé, ils se sont cossés. — *Pass. ant.* Il se fut cossé, ils se furent cossés. — *Plus-que-parf.* Il s'était cossé, ils s'étaient cossés. — *Futur.* Il se cossera, ils se cosseront. — *Futur ant.* Il se sera cossé, ils se seront cossés. — *Cond. prés.* Il se cosserait, ils se cosseraient. — *Pass.* Il se serait cossé, ils se seraient cossés. — *On dit aussi :* Il se fût cossé, ils se fussent cossés. — *Subj. prés.* Qu'il se cosse, qu'ils se cossent. — *Imp.* Qu'il se cossât, qu'ils se cossassent. — *Passé.* Qu'il se soit cossé, qu'ils se soient cossés. — *Plus-que-parf.* Qu'il se fût cossé, qu'ils se fussent cossés. — *Inf. prés.* Se cosser. — *Passé.* S'être cossé. — *Part. prés.* Se cossant. (inv.). — *Passé.* Cossé, cossée cossés,

cossees.— *Pass. comp* S'être cossé.

COSTUMER, v. a., 1re conj. (*Kostume*), habiller, revêtir d'un certain costume. *Ce peintre costume bien ses personnages. Elle avait costumé sa fille en bergère.* — *Ind. prés.* Je costume, tu costumes, il costume, nous costumons, vous costumez, ils costument. — *Imparf.* Je costumais, tu costumais, il costumait, nous costumions, vous costumiez, ils costumaient. — *Passé déf.* Je costumai, tu costumas, il costuma, nous costumâmes, vous costumâtes, ils costumèrent. — *Pass. ind.* J'ai costumé, etc. — *Pass. ant.* J'eus costumé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais costumé, etc. — *Futur.* Je costumerai, tu costumeras, il costumera, nous costumerons, vous costumerez, ils costumeront. — *Futur ant.* J'aurai costumé, etc.— *Cond. prés.* Je costumerais, tu costumerais, il costumerait, nous costumerions, vous costumeriez, ils costumeraient.— *Passé.* J'aurais costumé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse costumé, etc. — *Impér. prés.* Costume, cortumons, costumez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez costumé.— *Subj. prés.* Que je costume, que tu costumes, qu'il costume, que nous costumions, que vous costumiez, qu'ils costument. — *Imparf.* Que je costumasse, que tu costumasses, qu'il costumât, que nous costumassions, que vous costumassiez, qu'ils costumassent. — *Passé.* Que j'aie costumé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse costumé, etc.— *Infin. prés.* Costumer. — —*Passé.* Avoir costumé. — *Partic. prés.* Costumant (invar.). — *Passé.* Costumé, costumés, costumés, costumées. — *Passé comp.* Ayant costumé.— S'emploie avec le pron. pers. : *se costumer. Cet acteur se costume bien, se costume en Turc.*—Passif : *être costumé.*—Le participe régit *par. Il a été parfaitement* costumé par *Babin.*

COTER, v. a., 1re conj. (*Kote*), marquer avec des lettres ou des chiffres. *Coter les pièces d'un procès.* — Marquer le numéro. *Coter un chapitre.* — Indiquer le prix, le taux d'une chose, d'une marchandise. *Coter le prix d'une marchandise, le cours des effets publics, de la rente. Coter la rente, le change.* — *Ind. prés.* Je cote, tu cotes, il cote, nous cotons, vous cotez, ils cotent. — *Imp.* Je cotais, tu cotais, il cotait, nous cotions, vous cotiez, ils cotaient. — *Passé déf.* Je cotai, tu cotas, il cota, nous cotâmes, vous cotâtes, ils cotèrent. — *Passé ind.* J'ai coté, etc.— *Passé ant.* J'eus coté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais coté etc — — *Futur* Je coterai, tu coteras, il cotera nous coterons, vous coterez, ils coteront — *Futur ant.* J'aurai coté, etc. — *Cond. prés.* Je coterais, tu coterais, il coterait, nous coterions, vous coteriez, ils coteraient, —*Passé.* J'aurais coté, etc.— *On dit aussi.* J'eusse coté, etc. — *Impér. prés.* Cote, cotons, cotez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez coté —*Subj. prés.* Que je cote, que tu cotes qu'il cote, que nous cotions, que vous cotiez, qu'ils cotent — *Imp.* Que je cotasse, que tu cotasses, qu'il cotât, que nous cotassions, que vous cotassiez, qu'ils cotassent.—*Passé.* Que j'aie coté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse coté, etc. — *Infin. prés.* Coter.—*Passé.* Avoir coté. — *Part. prés.* Cotant (inv.).— *Passé.* Coté, cotés, cotée, cotées. — *Passé comp.* Ayant coté. — S'emploie avec le pronom : *se coter* (Omission de l'Académie). — Passif : *être coté. La rente a été cotée à tant.* Le part. régit *par. Ces marchandises ont été* cotées par *lui.*

COTIR, v. a., 2e conj. (*Kotir*), meurtrir, en parlant des fruits. *La grêle a coti ces poires, ces pommes.* Il est populaire. — *Ind. prés.* Je cotis, tu cotis, il cotit, nous cotissons, vous cotissez, ils cotissent. — *Imp.* Je cotissais, tu cotissais, il cotissait, nous cotissions, vous cotissiez, ils cotissaient.— *Passé déf.* Je cotis, tu cotis, il cotit, nous cotîmes, vous cotîtes, ils cotirent.— *Pass. ind.* J'ai coti, etc. — *Pass. ant.* J'eus coti, etc.— *Plus-que parf.* J'avais coti, etc. — *Futur.* Je cotirai, tu cotiras, il cotira, nous cotirons, vous cotirez, ils cotiront.—*Futur ant.* J'aurai coti, etc. — *Cond. prés.* Je cotirais, tu cotirais, il cotirait, nous cotirions, vous cotiriez, ils cotiraient. — *Pass.* J'aurais coti, etc. — *On dit aussi :* J'eusse coti, etc. — *Impér. prés.* Cotis, cotissons, cotissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez coti. — *Subjonct. prés.* Que je cotisse, que tu cotisses, qu'il cotisse, que nous cotissions, que vous cotissiez, qu'ils cotissent.— *Imp.* Que je cotisse, que tu cotisses, qu'il cotît, que nous cotissions, que vous cotissiez, qu'ils cotissent.— *Pass.* Que j'aie coti, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse coti, etc. — *Infin. prés.* Cotir. — *Pass.* Avoir coti. — *Part. prés.* Cotissant (inv.).— *Passé.* Coti, cotis, cotie, coties.— *Pass. comp.* Ayant coti. — S'emploie avec le pronom : *se cotir.* — Passif : *être coti.*— Le participe régit *par. Des fruits cotis par la pluie, par la grêle.*

COTISER, v. a. 1re conj. (*Kotizé*), taxer,

imposer à quelqu'un, régler la part qu'il doit payer de quelque somme. *On l'a cotisé à tant* (Acad.). — *Ind. present.* Je cotise, tu cotises, il cotise, nous cotisons, vous cotisez, ils cotisent. —*Imparf.* Je cotisais, tu cotisais, il cotisait, nous cotisions, vous cotisiez, ils cotisaient. — *Passé déf.* Je cotisai, tu cotisas, il cotisa, nous cotisâmes, vous cotisâtes, ils cotisèrent.— *Pass. ind.* J'ai cotisé, etc. — *Passéant.* J'eus cotisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cotisé, etc. — *Futur.* Je cotiserai, tu cotiseras, il cotisera, nous cotiserons, vous cotiserez, ils cotiseront. — *Fut. ant.* J'aurai cotisé, etc. — *Condit. prés.* Je cotiserais, tu cotiserais, il cotiserait, nous cotiserions, vous cotiseriez, ils cotiseraient. — *Passé.* J'aurais cotisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse cotisé, etc. — *Impér. prés.* Cotise, cotisons, cotisez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez cotisé. — *Subjonctif prés.* Que je cotise, que tu cotises, qu'il cotise, que nous cotisions, que vous cotisiez, qu'ils cotisent. — *Imp.* Que je cotisasse, que tu cotisasses, qu'il cotisât, que nous cotisassions, que vous cotisassiez, qu'ils cotisassent. — *Passé.* Que j'aie cotisé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse cotisé, etc.— *Infin. prés.* Cotiser. — *Passé.* Avoir cotisé. — *Part.prés.* Cotisant, (inv.). — *Passé.* Cotisé, cotisée, cotisés, cotisées. — *Passé comp.* Ayant cotisé. — Se conjugue avec le pronom personnel: *Se cotiser*, et signifie : 1° se taxer soi-même. *Il faut que chacun se cotise selon ses facultés.* 2° Donner chacun selon ses moyens pour former une certaine somme. *Ils se cotisèrent tous, et lui firent la somme nécessaire pour son voyage* (Acad.). — Passif : *être cotisé.* Le part. régit *par*. *Il a été cotisé par toute la société, toute la société a réglé la part qu'il devait payer.*

COTONNER (Se), v. pronom., 1re conj. (*Kotoné*), se couvrir d'un léger coton ou duvet. *Ses joues commencent à se cotonner.* Il est peu usité en ce sens. — Il se dit plus particulièrement des étoffes sur lesquelles s'élève certaine bourre. *Le drap d'Espagne se cotonne. Cette toile s'est cotonnée.* On dit aussi neutralement : *cette étoffe cotonne.* — Devenir mollasse et spongieux comme du coton. *Ces artichauts, ces raves, ces pommes, se cotonnent.* — *Cheveux cotonnés*, cheveux très courts et très-frisés comme ceux des nègres. — *Indicatif présent.* Je me cotonne, tu te cotonnes, il se cotonne, nous nous cotonnons, vous vous cotonnez, ils se cotonnent. — *Imparfait.* Je me cotonnais, tu te cotonnais, il se cotonnait, nous nous cotonnions, vous vous cotonniez, ils se cotonnaient. — *Passé déf.* Je me cotonnai, tu te cotonnas, il se cotonna, nous nous cotonnâmes, vous vous cotonnâtes, ils se cotonnèrent. — *Passé ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est cotonné, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont cotonnés. — *Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut cotonné, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent cotonnés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était cotonné, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient cotonnés.— *Futur.* Je me cotonnerai, tu te cotonneras, il se cotonnera, nous nous cotonnerons, vous vous cotonnerez, ils se cotonneront. — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera cotonné, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront cotonnés.—*Cond. prés.* Je me cotonnerais, tu te cotonnerais, il se cotonnerait, nous nous cotonnerions, vous vous cotonneriez, ils se cotonneraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait cotonné, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient cotonnés.— *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût cotonné, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent cotonnés.—*Impér. prés.* Cotonne-toi, cotonnons-nous, cotonnez-vous.— *Passé.* Sois-toi cotonné, soyons nous, soyez-vous cotonné.—*Subj. pr.* Que je me cotonne, que tu te cotonnes, qu'il se cotonne, que nous nous cotonnions, que vous vous cotonniez, qu'ils se cotonnent. — *Imp.* Que je me cotonnasse, que tu te cotonnasses, qu'il se cotonnât, que nous nous cotonnassions, que vous vous cotonnassiez, qu'ils se cotonnassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit cotonné, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient cotonnés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût cotonné, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent cotonnés. — *Infinitif présent.* Se cotonner. — *Passé.* S'être cotonné ou cotonnée, cotonnés ou cotonnées. — *Part. prés.* Se cotonnant inv.). — *Pass.* Cotonné, cotonnée, cotonnés, cotonnées. — *Pass. comp.* S'étant cotonné ou cotonnée, cotonnés ou cotonnées.

COTOYER, v. a. 1re conj. (*Kotoiié*), al-

ler côte à côte de quelqu'un, et dans ce sens on dit aussi : *se cotoyer.*—Aller le long d'une côte. *Côtoyer les rivages d'Angleterre*, et par extension, il se dit de toutes les choses dont on suit la longueur. *Côtoyer une forêt*, *une rivière. L'y* grec se change en *i* simple dans les temps où il est suivi d'un *e* muet. — *Indicatif prés.* Je côtoie, tu côtoies, il côtoie, nous côtoyons, vous côtoyez, ils côtoient. — *Imp.* Je côtoyais, tu côtoyais, il côtoyait, nous côtoyions, vous côtoyiez, ils côtoyaient. — *Pass. déf.* Je côtoyai, tu côtoyas, il côtoya, nous côtoyâmes, vous côtoyâtes, ils côtoyèrent. — *Pass. ind.* J'ai côtoyé, etc. — *Pass. ant.* J'eus côtoyé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais côtoyé, etc. — *Futur.* Je côtoierai, tu côtoieras, il côtoiera, nous côtoierons, vous côtoierez, ils côtoieront. — *Futur ant.* J'aurai côtoyé, etc. —*Cond. prés.* Je côtoierais, tu côtoierais, il côtoierait, nous côtoierions, vous côtoieriez, ils côtoieraient. — *Pass.* J'aurais côtoyé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse côtoyé, etc. —*Impér. prés.* Côtoie, côtoyons, côtoyez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez côtoyé.— *Subj. prés.* Que je côtoie, que tu côtoies, qu'il côtoie, que nous côtoyions, que vous côtoyiez, qu'ils côtoient. — *Imparf.* Que je côtoyasse, que tu côtoyasses, qu'il côtoyât, que nous côtoyassions, que vous côtoyassiez, qu'ils côtoyassent. — *Pass.* Que j'aie côtoyé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse côtoyé, etc. — *Infin. prés.* Côtoyer. — *Pass.* Avoir côtoyé. — *Part. prés.* Côtoyant (inv.). — *Pass.* Côtoyé, côtoyée, côtoyée, côtoyées. — *Pass. comp.* Ayant côtoyé.— Se conjugue avec le pron. pers. : *se côtoyer.* —Passif : *être côtoyé.* Le participe régit *par. Notre armée était* côtoyée par *celle des ennemis.*

COUCHER, v. a. et n. 1re conj. *(Kouché)*, mettre au lit, aider à se mettre au lit. *Coucher un enfant, coucher un malade.* — Etendre, poser de son long à terre ou sur toute autre surface plate. *Coucher une statue par terre. Coucher un malade sur un matelas. Saint Laurent fut couché sur un gril. Coucher un homme par terre*, l'étendre mort en lui portant un coup. — Courber, renverser. *Les pluies couchent les blés.*— Incliner. *Coucher son écriture, sa plume.* — Etendre. *Coucher une couleur.* — Mettre en écrit. *Coucher une clause dans un acte.* — *Coucher en joue*, diriger une arme à feu contre. — Avoir en vue, observer pour s'approprier. *Coucher une place en joue*, famil. —V. n. Se reposer pendant la nuit. *Coucher dans une auberge.*—*A la belle étoile*, en plein air, famil.— *Ind. prés.* Je couche, tu couches, il couche, nous couchons, vous couchez, ils couchent. — *Imparf.* Je couchais, tu couchais, il couchait, nous couchions, vous couchiez, ils couchaient. — *Passé défini.* Je couchai, tu couchas, il coucha, nous couchâmes, vous couchâtes, ils couchèrent. — *Pass. ind.* J'ai couché, etc. — *Pass. antér.* J'eus couché, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais couché, etc. — *Futur.* Je coucherai, tu coucheras, il couchera, nous coucherons, vous coucherez, ils coucheront. — *Futur antér.* J'aurai couché, etc. — *Cond. prés.* Je coucherais, tu coucherais, il coucherait, nous coucherions, vous coucheriez, ils coucheraient.— *Passé.* J'aurais couché, etc.—*On dit aussi:* J'eusse couché, etc, — *Impér. prés.* Couche, couchons, couchez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez couché. — *Subj. prés.* Que je couche, que tu couches, qu'il couche, que nous couchions, que vous couchiez, qu'ils couchent. — *Imparf.* Que je couchasse, que tu couchasses, qu'il couchât, que nous couchassions, que vous couchassiez, qu'ils couchassent. — *Passé.* Que j'aie couché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse couché, etc. — *Infin. prés.* Coucher. — *Pass.* Avoir couché. — *Part. prés.* Couchant (inv.). — *Passé.* Couché, couchée, couchés, couchées. — *Passé comp.* Ayant couché. — S'emploie avec le pronom pers. *se coucher. Le soleil venait de se coucher*, de disparaître de dessus l'horizon. Quelques personnes disent *allez coucher, allons coucher*, pour *allez vous coucher, allons nous coucher.* C'est une faute grossière; dans ce sens, *coucher* veut toujours le pronom. — Passif : *être couché.* Le participe régit *par. Les blés ont été* couchés par *les pluies.*

COUDER, v. a. 1re conj. (*Koudé*), plier en forme de coude. *Couder une branche de vigne.* — En termes de tailleur, *couder une manche*, en faire les coudes. — *Ind. prés.* Je coude, tu coudes, il coude, nous coudons, vous coudez, ils coudent. — *Imp.* Je coudais, tu coudais, il coudait, nous coudions, vous coudiez, ils coudaient. — *Passé déf.* Je coudai, tu coudas, il couda, nous coudâmes, vous coudâtes, ils coudèrent. — *Passé ind.* J'ai coudé, etc.— *Passé ant.* J'eus coudé, etc — *Plus-que-parf.* J'avais coudé, etc. —

Futur. Je couderai, tu couderas, il coudera, nous couderons, vous couderez, ils couderont. — *Fut. ant.* J'aurai coudé, etc. — *Cond. prés.* Je couderais, tu couderais, il couderait, nous couderions, vous couderiez, ils couderaient. — *Passé.* J'aurais coudé, etc. —*On dit aussi :* J'eusse coudé, etc. — *Impér.* Coude, coudons, coudez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez coudé. — *Subj. prés.* Que je coude, que tu coudes, qu'il coude, que nous coudions, que vous coudiez, qu'ils coudent. — *Imparf.* Que je coudasse, que tu coudasses, qu'il coudât, que nous coudassions, que vous coudassiez, qu'ils coudassent. — *Passé.* Que j'aie coudé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse coudé, etc. — *Inf. prés.* Couder. — *Passé.* Avoir Coudé.— *Part. prés.* Coudant (invar). — *Passé.* Coudé, coudée, coudés, coudées. — *Passé comp.* Ayant coudé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se couder.*— Passif : *être coudé.* Le part. régit *par. Cette manche a été* coudée par *cet ouvrier.*

COUDOYER, v. a. 1[re] conj. (*Kou-doi-ié*), heurter quelqu'un du coude. *Pourquoi* m'a-*il-coudoyé?*—Il prend un *y* grec et un *i* simple à la première et à la deuxième personne plurielle de l'imparf. de l'indic. et du prés. du subj. De plus, ce verbe change l'*y* grec en *i* simple devant un *e* muet.— *Ind. prés.* Je coudoie, tu coudoies, il coudroie, nous coudoyons, vous coudoyez, ils coudoient.— *Imp.* Je coudoyais, tu coudoyais, il coudoyait, nous coudoyions, vous coudoyiez, ils coudoyaient.— *Pass. déf.* Je coudoyai, tu coudoyas, il coudoya , nous coudoyâmes , vous coudoyâtes, ils coudoyèrent. — *Passé ind.* J'ai coudoyé, etc. — *Pass. antér.* J'eus coudoyé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais coudoyé, etc.— *Futur.* Je coudoierai, tu coudoieras, il coudoiera, nous coudoierons, vous coudoierez, ils coudoieront. — *Futur ant.* J'aurai coudoyé, etc. — *Cond. prés.* Je coudoierais, tu coudoierais, il coudoierait, nous coudoierions, vous coudoieriez, ils coudoieraient. — *Passé.* J'aurais coudoyé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse coudoyé, etc. — *Impér. prés.* Coudoie, coudoyons, coudoyez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez coudoyé. — *Subj. prés.* Que je coudoie, que tu coudoies, qu'il coudoie, que nous coudoyions, que vous coudoyiez, qu'ils coudoient. — *Imparfait.* Que je coudoyasse, que tu coudoyasses, qu'il coudoyât, que nous coudoyassions, que vous coudoyassiez, qu'ils coudoyassent. — *Passé.* Que j'aie coudoyé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse coudoyé, etc. — *Infinitif prés.* Coudoyer. — *Passé.* Avoir Coudoyé, etc. — *Part. prés.* Coudoyant (inv.).— *Pass.* Coudoyé, coudoyée, coudoyés, coudoyées. — *Passé comp.* Ayant coudoyé. — S'emploie avec le pronom pers. : *se coudoyer, Nous étions si serrés à table, qu'il était impossible de ne pas se coudoyer.* — — Passif : *être coudoyé.* Le participe régit *par.*

COUDRE, v a. et n. irreg. 4[me] conj. (*Koudre*), attacher et joindre deux ou plusieurs choses ensemble avec du fil, de la soie, etc., passée dans une aiguille ou autre chose semblable, joindre par une couture. *Coudre des boutons à un habit. Coudre du linge. Coudre une pièce à un habit.* — Il s'emploie absolument : *Coudre à grands points, à points rabattus. Ce tailleur coud bien.* — On dit **fig., et fam.** *Coudre la peau du renard à celle du lion.* Joindre la ruse à la force. — Assembler, joindre l'un à l'autre. *Si l'on cousait toutes les heures qu'on passe avec ce qui plaît, on ferait d'un grand nombre d'années une vie dit quelques mois* (La Bruyère). S'emploie en littérature dans le même sens : *Cinq ou six passages qu'il avait cousus ensemble faisaient tout son discours.*

> Je sais *coudre* une rime au bout de quelques mots
> Boileau.
>
> Je ferais comme un autre, et, sans chercher si loin,
> J'aurais toujours des mots pour les *coudre* au [besoin.
> Id.

— *Ind. prés.* Je couds, tu couds, il coud, nous cousons, vous cousez, ils cousent. — *Imparf.* Je cousais, tu cousais, il cousait, nous cousions, vous cousiez, ils cousaient. — *Passé déf.* Je cousis, tu cousis, il cousit, nous cousîmes, vous cousîtes , ils cousirent. — *Passé indéf.* J'ai cousu, etc. — *Passé ant.* J'eus cousu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cousu, etc. — *Futur.* Je coudrai, tu coudras, il coudra , nous coudrons, vous coudrez, ils coudront. —*Futur ant.* J'aurai cousu, etc. — *Cond. prés.* Je coudrais, tu coudrais , il coudrait , nous coudrions, vous coudriez, ils coudraient. — *Passé.* J'aurais cousu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse cousu , etc. — *Imp. prés.* Couds, cousons , cousez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez cousu. — *Subj. prés.* Que je couse, que tu couses , qu'il couse , que nous cousions, que vous cousiez, qu'ils cousent. — *Imparf.* Que je cousisse, que

tu cousisses, qu'il cousît, que nous cousissions, que vous cousissiez, qu'ils cousissent. — *Passé.* Que j'aie cousu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cousu, etc.— *Infinitif prés.* Coudre. — *Passé.* Avoir cousu. — *Participe prés.* Cousant (inv.). — *Passé.* Cousu, cousue, cousus, cousues. — *Passé. comp.* Ayant cousu. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se coudre. Comment ces divers passages ont-ils pu* se coudre *ensemble*? (Omission de l'Académie,) — Passif : *Etre cousu.* — Le participe régit *par. Les robes sont bien* cousues par *cette ouvrière.*

COULER, v. a., et n. 1re conjug. *(Koulé)*, fluer, suivre sa pente, en parlant d'un liquide. *L'Ilissus* coule *au pied du mont Hymète* (Barthélemy). *Le sang, la sueur lui* coulait *le long du visage. Les larmes lui* coulent *des yeux.* — Au fig.

Quand Juvénal de sa mordante plume,
Faisait *couler* des flots de fiel et d'amertume.
Boileau.

— Passer rapidement en parlant du temps. *Les jours, les années, les siècles coulent insensiblement. Le torrent des âges et des siècles coule devant ses yeux* (Massillon).

Mes jours moins agités *coulaient* dans l'innocence.
Racine.

— Il est quelquefois actif dans ce sens : *Couler des jours paisibles.* — Il se dit de tout ce qui part de l'esprit, du cœur avec facilité : *La douce persuasion coulait de ses lèvres* (Fénelon). *L'éloquence n'est belle qu'autant qu'elle coule de source.*

Mes vers comme un torrent *coulent* sur le papier.
Boileau.

— Circuler : *Le sang coule dans les veines. Henri sent couler dans son âme une joie inconnue* (Voltaire), — S'échapper en parlant d'un liquide : *L'eau coule de la source ; le vin coule du tonneau. Le sang à votre gré coule trop lentement* (Racine). — *La chandelle coule,* le suif fond trop vite et se répand sur les côtés. — Se dit aussi d'un vase, d'un tonneau qui laisse échapper le liquide qu'il contient. *Ce tonneau coule.* — Se dit de la vigne et de certains fruits lorsque le suc qui y est contenu s'en échappe par quelque accident de la saison. *Les figues ont coulé.*

Ou quelque longue pluie, inondant vos vallons,
A-t-elle fait *couler* vos vins et vos melons ?
(Boileau.)

— Quitter sa place, et tomber en glissant, en parlant d'une échelle, d'une tuile, d'une pierre. *L'échelle n'avait pas assez de pied, elle coula. Une tuile coula du toit, et lui tomba sur la tête.* — Glisser. *Il saisit la corde, et se laissa couler jusqu'à terre.* — Se submerger. *Le vaisseau coule bas, coule à fond.* — Et activement. *Couler un vaisseau à fond, le couler bas.* — Epuiser un sujet, une affaire. *Couler à fond un sujet, une affaire.* — Ruiner, perdre. *Couler à fond un homme.* — Passer droit. *Couler le long d'un mur.* — Term. de musique et de danse, glisser légèrement. *Couler une note, un pas.* — Parler légèrement de : *Couler sur un fait, sur une circonstance.* — Passer un liquide à travers un linge, du sable, etc. *Couler la lessive.* — Faire passer, glisser adroitement. *Couler un billet. Couler une clause dans un contrat. Couler de mauvaises marchandises.* — Jeter en moule. *Couler un canon.* — *Couler une glace,* en faire couler la matière fondue sur une table préparée exprès. — *Ind. prés.* Je coule, tu coules, il coule, nous coulons, vous coulez, ils coulent. — *Imparfait.* Je coulais, tu coulais, il coulait, nous coulions, vous couliez, ils coulaient. — *Passé défini.* Je coulai, tu coulas, il coula, nous coulâmes, vous coulâtes, ils coulèrent. — *Pass. ind.* J'ai coulé, etc. — *Pass. anterieur.* J'eus coulé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais coulé, etc. — *Futur.* Je coulerai, tu couleras, il coulera, nous coulerons, vous coulerez, ils couleront. — *Futur passé.* J'aurai coulé, etc. — *Cond. prés.* Je coulerais, tu coulerais, il coulerait, nous coulerions, vous couleriez, ils couleraient. — *Pass.* J'aurais coulé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse coulé, etc. — *Impér. prés.* Coule, coulons, coulez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez coulé. — *Subj. prés.* Que je coule, que tu coules, qu'il coule, que nous coulions, que vous couliez, qu'ils coulent. — *Imparf.* Que je coulasse, que tu coulasses, qu'il coulât, que nous coulassions, que vous coulassiez, qu'ils coulassent. — *Pass.* Que j'aie coulé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse coulé, etc. — *Inf. présent* Couler. — *Passé.* Avoir coulé. — *Part. prés.* Coulant, coulante. *Style coulant. Mélodie coulante. Dessins coulants* —*Passé.* Coulé, coulée, coulés, coulées. — *Passé. comp.* Ayant coulé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se couler. Il s'est coulé par de fausses spéculations*, c'est-à-dire, il s'est ruiné. — Passif : *être coulé.* — Le part. régit *par. Ils ont tous été coulés par leurs folles entreprises.*

COUPER, v. a., et n. 1re conjug. (*Koupé*), diviser avec un instrument tranchant. *Couper en deux. Couper en morceaux. Couper par pièces. Couper du pain. Couper un arbre. Couper les bois. Couper les blés. Couper les oreilles. On lui a coupé un bras. On lui a coupé une jambe.* — Tailler suivant les règles. *Couper une robe, un habit, un manteau. Il s'entend bien à couper les pierres.* — Tuer. *Couper la gorge. Les voleurs lui coupèrent la gorge.* — Traverser, diviser. *Une chaîne de montagnes coupe telle province* (Acad.). — *Couper les vivres*, empêcher qu'on n'en porte. *Memnon voulait qu'on* coupât *les vivres aux Macédoniens* (Bossuet). — *Couper la parole à quelqu'un*, l'interrompre en prenant la parole ou en lui imposant silence. — On dit, *les sanglots, les soupirs coupent la voix*, pour dire qu'ils font perdre la parole. — *Ind. prés.* Je coupe, tu coupes, il coupe, nous coupons, vous coupez, ils coupent. — *Imp.* Je coupais, tu coupais, il coupait, nous coupions, vous coupiez, ils coupaient. — *Passé déf.* Je coupai, tu coupas, il coupa, nous coupâmes, vous coupâtes, ils coupèrent. — *Pass. indéfini.* J'ai coupé, etc. — *Pass. antérieur.* J'eus coupé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais coupé, etc. — *Futur.* Je couperai, tu couperas, il coupera, nous couperons, vous couperez, ils couperont. — *Futur ant.* J'aurai coupé, etc. — *Cond. prés.* Je couperais, tu couperais, il couperait, nous couperions, vous couperiez, ils couperaient. — *Passé.* J'aurais coupé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse coupé, etc. — *Impér. prés.* Coupe, coupons, coupez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez coupé. — *Subj. prés.* Que je coupe, que tu coupes, qu'il coupe, que nous coupions, que vous coupiez, qu'ils coupent. — *Imp.* Que je coupasse, que tu coupasses, qu'il coupât, que nous coupassions, que vous coupassiez, qu'ils coupassent. — *Pass.* Que j'aie coupé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse coupé, etc. — *Inf. prés.* Couper. — *Passé.* Avoir coupé. — *Part. prés.* Coupant, coupante, coupants. *Hache coupante. Instruments coupants.* — *Passé.* Coupé, coupée, coupés, coupées. — *Passé comp.* Ayant coupé. — Pronominalement. *Se couper.* Se blesser. (*régime direct.*) *Ils se sont coupés.* (*régime indirect.*) *Ils se sont coupé la main.* — *Se couper*, être coupé. *Ce bois se coupe aisément.* — *Se couper*, se contredire et se démentir soi-même dans ses discours. *On se coupe aisément quand on ne dit pas la vérité* (Académie). — *Se couper*, se croiser. *Ces deux chemins, ces deux lignes se coupent.* — *Se couper la gorge*, s'entretuer, se battre en duel. *Si vous n'allez pas apaiser la querelle, ils se couperont la gorge.* — Passif : *être coupé.* — Le participe régit *par. Paris est* coupé par *la Seine.*

COUPLER, v. a., 1re conj. (*Kouplé*), attacher deux chiens avec une couple. — Loger deux militaires ensemble. — *Coupler du linge*, l'attacher en le cousant. — *Ind. prés.* Je couple, tu couples, il couple, nous couplons, vous couplez, ils couplent. — *Imparf.* Je couplais, tu couplais, il couplait, nous couplions, vous coupliez, ils couplaient. — *Pass. déf.* Je couplai, tu couplas, il coupla, nous couplâmes, vous couplâtes, ils couplèrent. — *Pass. ind.* J'ai couplé, etc. — *Pass. ant.* J'eus couplé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais couplé, etc. — *Futur.* Je couplerai, tu coupleras, il couplera, nous couplerons, vous couplerez, ils coupleront. — *Passé.* J'aurai couplé, etc. — *Cond. prés.* Je couplerais, tu couplerais, il couplerait, nous couplerions, vous coupleriez, ils coupleraient. — *Passé.* J'aurais couplé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse couplé, etc. — *Impér. pr.* Couple, couplons, couplez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez couplé — *Subj. prés.* Que je couple, que tu couples, qu'il couple, que nous couplions, que vous coupliez, qu'ils couplent. — *Imp.* Que je couplasse, que tu couplasses, qu'il couplât, que nous couplassions, que vous couplassiez, qu'ils couplassent. — *Passé.* Que j'aie couplé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse couplé, etc. — *Infin. prés.* Coupler. — *Passé.* Avoir couplé. — *Part. pr.* Couplant (inv.). — *Passé.* Couplé, couplée, couplés, couplées. — *Passé comp.* Ayant couplé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se coupler.* — Passif : *Etre couplé.* Le participe régit *par. Le linge a été* couplé par *la blanchisseuse.*

COUPLÉTER, v. a. et n., 1re conjug (*Kouplété*), faire des couplets contre quelqu'un. Fam. et peu usité. — *Ind. prés.* Je couplète, tu couplètes, il couplète, nous couplétons, vous couplétez, ils couplètent. — *Imp.* Je couplétais, tu couplétais, il couplétait, nous couplétions, vous couplétiez, ils couplétaient. — *Passé déf.* Je couplétai, tu couplétas, il coupléta, nous couplétâmes, vous couplétâ-

tes, ils couplétèrent. — *assé ind.* J'ai couplété, etc.—*Pass. ant.* J'eus couplété, etc. —*Plus-que-parfait.* J'avais couplété, etc. — *Futur.* Je coupléterai, tu coupléteras, il coupléterа, nous coupléterons, vous coupléterez, ils coupléteront.—*Futur ant.* J'aurai couplété, etc.— *Cond. pr.* Je coupléterais, tu coupléterais, il coupléterait, nous coupléterions, vous coupléteriez, ils coupléteraient.— *Pass.* J'aurais couplété, etc.—*On dit aussi* : J'eusse couplété, etc. — *Impératif présent.* Couplète, couplétons, couplétez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez couplété. — *Subj. prés.* Que je couplète, que tu couplètes, qu'il couplète, que nous couplétions, que vous couplétiez, qu'ils couplètent. — *Imparf.* Que je couplétasse, que tu couplétasses, qu'il couplétât, que nous couplétassions, que vous couplétassiez, qu'ils couplétassent. — *Passé.* Que j'aie couplété, etc. — — *Plus-que-parf.* Que j'eusse couplété, etc. — *Inf. pr.* Coupléter. — *Passé.* Avoir couplété. — *Part. prés.* Couplétant (invar.). — *Pass.* Couplété, couplétés, couplétée, couplétées.—*Pass. comp.* Ayant couplété. —Passif : *couplété.* Le part.régit *par. Etre* couplété par *quelqu'un.*

COURBER, v. a. et n., 1[re] conj. (*Kourbé*), rendre courbe. *Courber une baguette. La vieillesse courbe le corps.* V. n., *courber sous le poids, sous le faix, sous le fardeau.* — *Indic. prés.* Je courbe, tu courbes, il courbe, nous courbons, vous courbez, ils courbent. — *Imparf.* Je courbais, tu courbais, il courbait, nous courbions, vous courbiez, ils courbaient. — *Passédéf.* Je courbai, tu courbas, il courba, nous courbâmes, vous courbâtes, ils courbèrent. — *Passé ind.* J'ai courbé, etc. — *Passé ant.* J'eus courbé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais courbé, etc. — *Futur.* Je courberai, tu courberas, il courbera, nous courberons, vous courberez, ils courberont. — *Futur ant.* J'aurai courbé, etc. — *Cond. prés.* Je courberais, tu courberais, il courberait, nous courberions, vous courberiez, ils courberaient. — *Pass.* J'aurais courbé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse courbé, etc.— *Impér. prés.* Courbe, courbons, courbez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez courbé. — *Subj. prés.* Que je courbe, que tu courbes, qu'il courbe, que nous courbions, que vous courbiez, qu'ils courbent. — *Imp.* Que je courbasse, que tu courbasses, qu'il courbât, que nous courbassions, que vous courbassiez, qu'ils courbassent. — *Passé* Que j'aie courbé, etc. — *Plus-que-parf* Que j'eusse courbé, etc. — *Inf. prés.* Courber. — *Passé.* Avoir courbé.— *Part. prés.* Courbant (inv.).— *Passé.* Courbe courbée, courbés, courbées.—*Pass. comp.* Ayant courbé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *Se courber. Elle voyait les ondes se courber sous elle.* — Figur. *L'insolent devant moi ne* se courbe *jamais* (Racine).— Passif : *Être courbé.* Le participe régit *par. Cette poutre a été* courbée par *le trop grand faix.*

COURIR, v. n. et a, irrég., 2[me] conjug. (*Kourir*), aller avec vitesse, courir légèrement. *Courir de toutes ses forces. Courir à toutes jambes. Courir à bride abattue.* — Dans ce sens, ne prend que l'auxiliaire *avoir*. C'est donc à tort que Racine a dit au troisième vers :

> J'ai couru chez la reine;
> Dans son appartement le prince avait paru.
> Il en était sorti lorsque j'y suis *couru.*

D'Olivet a repris avec raison *je suis couru.* Il n'y a pas ici comme dans le verbe *partir* et plusieurs autres, deux idées distinctes, une action et un état ; c'est uniquement une action, il faut toujours l'auxiliaire *avoir*. — Courir prend cependant l'auxiliaire *être* quand il est employé dans un sens passif, et qu'il signifie, être suivi, être recherché. *Cet ouvrage est fort couru. Ce prédicateur est bien couru.*— Courir, au figuré, en parlant d'un bruit, d'un ouvrage, etc. *Ce malheureux proverbe* court *déjà dans Paris* (Pascal). *Ils firent* courir *une lettre contre lui* (Id.). — Courir à. *Courir à la fortune, à sa perte, à sa ruine. Qui se venge à demi* court *lui-même à sa peine* (Corneille). — Courir après, poursuivre avec dessein d'attrapper. *Ce fut en vain que Phraate fit* courir après *Démétrius.*(Boss.).—*Courir après*, au fig., rechercher. *Courir après les honneurs, les richesses, la fausse gloire. Nous* courons *tous* après *le bonheur* (Massillon). — Couler. *Les fleuves* courent *à la mer* (Laveaux). Fig., se dit du temps. *L'année qui court, le temps qui court.* — Activement, parcourir. *On* court *sans cesse les imprimeries* (Pascal.). — *J'ai* couru *les deux mers qui sépare Corinthe* (Racine). — Parcourir en pillant, en ravageant. *Des pirates* courent *la mer* (Acad.). *Courir,* en term. de chasse, *Courir le lièvre, le cerf, le daim. Il* court *le sanglier* (La Bruyère). — *Courir* rechercher. *On* court

les malheureux pour les envisager (ID.). — *Ind. prés.* Je cours, tu cours, il court, nous courons, vous courez, ils courent. — *Imp.* Je courais, tu courais, il courait, nous courions, vous couriez, ils couraient. — *Passé déf.* Je courus, tu courus, il courut, nous courûmes, vous courûtes, ils coururent. — *Passé indéf.* J'ai couru, etc. — *Passé.* J'eus couru, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais couru, etc.—*Futur.* Je courrai, tu courras, il courra, nous courrrons, vous courrez, ils courront. — *Futur ant.* J'aurai couru, etc. — *Cond. prés.* Je courrais, tu courrais, il courrait, nous courrions, vous courriez, ils courraient. — *Passé.* J'aurais couru, etc. — *On dit aussi :* J'eusse couru, etc. — *Impér. prés.* Cours, courons, courez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez couru. — *Subj. prés.* Que je coure, que tu coures, qu'il coure, que nous courions que vous couriez, qu'ils courent. — *Imparf.* Que je courusse, que tu courusses, qu'il courût, que nous courussions, que vous courussiez, qu'ils courussent. — *Passé.* Que j'aie couru, etc. — *Plus-que-parf* Que j'eusse couru, etc. — *Infinitif prés.* Courir. — *Passé.* Avoir couru. — *Part. pr.* Courant, courante. *Année courante, prix courants.* — *Passé.* Couru, courue, courus, courues. — *Passé comp.* Ayant couru. — Ne se conjugue pas pronominalement. — Passif : *être couru. Ce livre a été souvent couru.* — *Couru*, être recherché, suivi. *Ce prédicateur est fort couru. Cette étoffe est bien courue.* Dans ce sens, le participe régit *de. Il suffisait à Bathylle d'être pantomime, pour* être couru *des dames romaines* (La Bruyère).

COURONNER, v. a. 1re conj. (*Kouroné*), mettre une couronne sur la tête. *Couronner d'une couronne d'or, d'argent. Couronner celui qui a gagné le prix. Couronner un pape, un prince, un roi. Couronner de lauriers, de roses, de fleurs.*— Faire souverain. *Charlemagne se fit couronner roi d'Italie* (Bossuet).— Honorer, récompenser. *Couronner les vertus, le mérite.* — Décerner le prix. *Couronner un ouvrage.* — Environner, entourer en forme de couronne. *Les montagnes qui couronnent cette plaine.* — Terminer par en haut, en formant un ornement. *Les statues dont le toit est couronné.* — Apporter la dernière perfection, achever. *Le succès a couronné son entreprise. Il a couronné sa vie par une généreuse mort.* — Satisfaire. *Couronner ses vœux.* — *Indicatif présent.* Je couronne, tu couronnes, il couronne, nous couronnons, vous couronnez, ils couronnent.— *Imparf.* Je couronnais, tu couronnais, il couronnait, nous couronnions, vous couronniez, ils couronnaient. — *Passé. défin.* Je couronnai, tu couronnas, il couronna, nous couronnâmes, vous couronnâtes, ils couronnèrent.— *Passé indéf.* J'ai couronné, etc. — *Passé antér.* J'eus couronné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais couronné, etc. — *Futur.* Je couronnerai, tu couronneras, il couronnera, nous couronnerons, vous couronnerez, ils couronneront. — *Futur ant.* J'aurai couronné, etc. — *Cond. prés.* Je couronnerais, tu couronnerais, il couronnerait, nous couronnerions, vous couronneriez, ils couronneraient.—*Pass.* J'aurais couronné.—*On dit aussi :* J'eusse couronné, etc. —*Imp. pr.* Couronne, couronnons, couronnez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez couronné. —*Subj. pr.* Que je couronne, que tu couronnes, qu'il couronne, que nous couronnions, que vous couronniez, qu'ils couronnent. —*Imp.* Que je couronnasse, que tu couronnasses, qu'il couronnât, que nous couronnassions, que vous couronnassiez, qu'ils couronnassent.-*Pass.* Que j'aie couronné, etc.— *Plus-que parf.* Que j'eusse couronné, etc. — *Inf. pr.* Couronner.— *Passé.* Avoir couronné. : — *Part. pr.* Couronnant (inv.). — *Pass.* Couronné, couronnée, couronnés, couronnées. — *Pass. comp.* Ayant couronné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se couronner. Dans les fêtes champêtres, les jeunes bergères se couronnaient de fleurs.* — Passif : *être couronné.* Le part régit *de, par* et *avec. Je ne m'étonne plus qu'une vie si religieuse ait été* couronnée *d'une fin si sainte* (Fléchier). *Sa foi* couronnée par *des prospérités temporelles* (Bossuet). *Laissez régner Porus* par *mes mains* couronné (Racine). *Les vainqueurs étaient* couronnés avec *des applaudissements incroyables* (Bossuet). Mais on emploie toujours *par* avec un nom de personne : *Il a été couronné par le préfet lui-même.*

COURRE, v. a. 4e conj. (*Koure*), courir. Ce verbe n'est usité qu'à l'infinitif et dans cette phrase seulement : *Courre le cerf, le daim, le lièvre; courre la bague.*

COURROUCER, v. a., 1re conjugaison (*Kourroucé*), mettre en courroux, irriter.

Courroucer son père. Un vent funeste courrouce *les eaux* (Delille). *Ses crimes ont courroucé le ciel contre lui* Il faut une cédille sous le *c* devant les lettres *a* et *o*.— *Indic. prés.* Je courrouce, tu courrouces, il courrouce, nous courrouçons, vous courroucez, ils courroucent. — *Imparfait.* Je courrouçais, tu courrouçais, il courrouçait, nous courroucions, vous courrouciez, ils courrouçaient. — *Passé déf.* Je courrouçai, tu courrouças, il courrouça, nous courrouçâmes, vous courrouçâtes, ils courroucèrent.. — *Passé indéf.* J'ai courroucé, etc. — *Passé antér.* J'eus courroucé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais courroucé, etc.— *Futur.* Je courroucerai, tu courrouceras, il courroucera, nous courroucerons, vous courroucerez, ils courrouceront. — *Futur pass.* J'aurai courroucé, etc. — *Condit. prés.* Je courroucerais, tu courroucerais, il courroucerait, nous courroucerions, vous courrouceriez, ils courrouceraient. — *Passé.* J'aurais courroucé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse courroucé, etc. — *Impér. prés.* Courrouce, courrouçons, courroucez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez courroucé. — *Subj. prés.* Que je courrouce, que tu courrouces, qu'il courrouce, que nous courroucions, que vous courrouciez, qu'ils courroucent. — *Imp.* Que je courrouçasse, que tu courrouçasses, qu'il courrouçât, que nous courrouçassions, que vous courrouçassiez, qu'ils courrouçassent. — *Pass.* Que j'aie courroucé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse courroucé, etc. — *Inf. prés.* Courroucer. — *Passé.* Avoir courroucé. — *Part. prés.* Courrouçant (invar.). — *Passé.* Courroucé, courroucée, courroucés, courroucées. — *Pass. comp.* Ayant courroucé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se courroucer. Dieu se courrouce contre les méchants. Quand la mer se courrouce.*—Passif: *Etre courroucé.* Le part. régit *de. Votre père a été courroucé de votre inconduite.*

COURTISER, v. a., 1re conj. (*Kourtizé*), faire sa cour dans des vues d'intérêt, chercher à plaire : *Courtiser un ministre, courtiser les dames. Courtiser les muses,* se livrer à la poésie.— *Indicatif présent.* Je courtise, tu courtises, il courtise, nous courtisons, vous courtisez, ils courtisent. — *Imparfait.* Je courtisais, tu courtisais, il courtisait, nous courtisions, vous courtisiez, ils courtisaient. — *Passé déf.* Je courtisai, tu courtisas, il courtisa, nous courtisâmes, vous courtisâtes, ils courtisèrent. — *Passé ind.* J'ai courtisé, etc. — *Passé antér.* J'eus courtisé, etc. — *Plus-que parf* J'avais courtisé, etc. — *Futur.* Je courtiserai, tu courtiseras, il courtisera, nous courtiserons, vous courtiserez, ils courtiseront. — *Futur antér.* J'aurai courtisé, etc. — *Condit. prés.* Je courtiserais, tu courtiserais, il courtiserait, nous courtiserions, vous courtiseriez, ils courtiseraient. — *Passé.* J'aurais courtisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse courtisé, etc. — *Impér. prés.* Courtise, courtisons, courtisez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez courtisé. — *Subj. prés.* Que je courtise, que tu courtises, qu'il courtise, que nous courtisions, que vous courtisiez, qu'ils courtisent. — *Imparfait.* Que je courtisasse, que tu courtisasses, qu'il courtisât, que nous courtisassions, que vous courtisassiez, qu'ils courtisassent. — *Passé.* Que j'aie courtisé, etc. — *Plus-que-parf* Que j'eusse courtisé, etc. — *Inf. prés.* Courtiser. — *Passé.* Avoir courtisé. — *Part. prés.* Courtisant (inv.). — *Passé.* Courtisé, courtisée, courtisés, courtisées. — *Passé comp.* Ayant courtisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se courtiser. Ils se courtisent mutuellement.* —Passif: *Etre courtisé.* Le participe régit *de* ou *par* : *Il est courtisé* de ou par *tout le monde.*

COUSINER, v. a. et n., 1re conjug. (*Kouziné*), traiter quelqu'un de cousin : On lit dans l'Académie : *Ils ne cousinent pas ensemble,* pour dire qu'ils sont d'humeur opposée; mais cette expression est tout à fait inusitée aujourd'hui; on dit : *Ils ne sont pas cousins.* — *Ind. prés.* Je cousine, tu cousines, il cousine, nous cousinons, vous cousinez, ils cousinent. — *Imparf.* Je cousinais, tu cousinais, il cousinait, nous cousinions, vous cousiniez, ils cousinaient. — *Pass. déf.* Je cousinai, tu cousinas, il cousina, nous cousinâmes, vous cousinâtes, ils cousinèrent. — *Pass. ind.* J'ai cousiné, etc. — *Pass. ant.* J'eus cousiné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais cousiné, etc. — *Futur.* Je cousinerai, tu cousineras, il cousinera, nous cousinerons, vous cousinerez, ils cousineront.— *Futur ant.* J'aurai cousiné, etc.—*Cond. prés.* Je cousinerais, tu cousinerais, il cousinerait, nous cousinerions, vous cousineriez, ils cousineraient.—*Pass.* J'aurais cousiné, etc.— *On dit aussi :* J'eusse cousiné, etc. —

Impér. prés. Cousine, cousinons, cousinez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez cousiné.— *Subj. prés.* Que je cousine, que tu cousines, qu'il cousine, que nous cousinions, que vous cousiniez, qu'ils cousinent. — *Imparf.* Que je cousinasse, que tu cousinasses, qu'il cousinât, que nous cousinassions, que vous cousinassiez, qu'ils cousinassent. — *Pass.* Que j'aie cousiné, etc. *Plus-que-parf.* Que j'eusse cousiné, etc. — *Infin. prés.* Cousiner. — *Pass.* Avoir cousiné.—*Part. prés.* Cousinant (invar.). —*Pass.* Cousiné, cousinée, cousinés, cousinées — *Pass. comp.* Ayant cousiné. — Se conjugue avec le pronom personnel: *Se cousiner: Ils se cousinent sans être parents.*— Passif: *Etre cousiné.* Le participe régit *par*: *Il arrive très souvent qu'on est* cousiné par *une foule de gens qu'on ne connaît pas et qui ne cherchent qu'à vous tromper.*

COÛTER, v. n., a. et unip. 1re conjug. *(Kouté)*, être acheté, obtenu à prix d'argent: *Que vous coûte cette étoffe, ce vin, ce cheval, cette maison, cette terre? Cela a coûté cent écus. Cela coûte plus que cela ne vaut. L'éducation de ses enfants lui coûte beaucoup.*—V. a., causer, occasionner. Demander des soins, des peines, des chagrins, etc.: *Cette affaire me coûte bien des désagréments. L'ignorance est un état qui ne* coûte *aucune peine* (La Bruyère); et neutralement: *Plus cet enfant précieux nous a* coûté, *plus nous devons en attendre* (Massillon); et impersonnellement: *il lui en coûta la vie.* — V. a. Être pénible: *Les refus semblent lui coûter bien plus que les grâces* Massillon). — *Tout lui coûte*, il a de la peine à faire tout ce qu'il fait. — *Coûte que coûte*, à quelque prix que ce soit, quoiqu'il puisse arriver. — Impersonnellement: *Il coûte, il en coûte; il coûte à un homme de mérite de faire assidûment sa cour.*—On lit dans dans le Dictionnaire de l'Académie: « Le » verbe *coûter* étant neutre, n'a point de » participe; cependant plusieurs personnes » écrivent: *Les vingt mille francs que* » *cette maison m'a coûtés; les efforts que* » *ce travail m'a coûtés; la peine qu'il m'a* » *coûtée.* L'exactitude grammaticale exige: » *Les vingt mille francs que cette maison* » *m'a coûté: les efforts, la peine que ce* » *travail m'a coûté.* » Ce passage contient plusieurs erreurs. D'abord on ne sait ce que l'Académie a voulu dire, en avançant que *coûter* n'a point de participe. Probablement qu'elle entend par là qu'il n'a pas de participe variable. Ensuite, prétendre que l'exactitude grammaticale exige que *coûté* soit invariable dans les exemples cités, c'est prouver qu'on est bien peu au courant des progrès de la science, et méconnaître en même temps l'usage de nos meilleurs écrivains, qui, en pareil cas, n'hésitent pas à faire accorder le participe:

Que de raisons m'eut *coûtés* cette tête charmante!
Racine.

—*Mes manuscrits, raturés, barbouillés, et presque indéchiffrables, attestent la peine qu'ils m'ont* coûtée (J. J. Rousseau). — *Cinquante familles seraient riches des sommes que cette maison a* coûtées (Idem). — *Je ne regrette ni le temps ni la peine qu'il m'a* coûtés (Thurot). — De pareilles erreurs ne se montreraient pas dans le Dictionnaire officiel de notre langue, si la moitié des fauteuils académiques était occupée par des hommes versés dans les connaissances grammaticales et lexicographiques. On sait que depuis la mort de Wailly, le seul lexicographe admis est M. Charles Nodier.— *Ind. prés.* Je coûte, tu coûtes, il coûte, nous coûtons, vous coûtez, ils coûtent.— *Imp.* Je coûtais, tu coûtais, il coûtait, nous coûtions, vous coûtiez, ils coûtaient. — *Passé défini.* Je coûtai, tu coûtas, il coûta, nous coûtâmes, vous coutâtes, ils coûtèrent. — — *Passé indéf.* J'ai coûté, etc. — *Passé antér.* J'eus coûté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais coûté, etc.— *Futur.* Je coûterai, tu coûteras, il coûtera, nous coûterons, vous coûterez. ils coûteront. — *Futur antér.* J'aurai coûté, etc.—*Condit. prés.* Je coûterais, tu coûterais, il coûterait, nous coûterions, vous coûteriez, ils coûteraient.— *Passé.* J'aurais coûté, etc.— *On dit aussi*: J'eusse coûté, etc.— *Impér. prés.* Coûte, coûtons, coûtez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez coûté.— *Subj. prés.* Que je coûte, que tu coûtes, qu'il coûte, que nous coûtions, que vous coûtiez, qu'ils coûtent. — *Imparf.* Que je coûtasse, que tu coûtasses, qu'il coûtât, que nous coûtassions, que vous coûtassiez, qu'ils coûtassent.—*Pass.* Que j'aie coûté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse coûté, etc.— *Infinitif présent.* Coûter. — *Passé.* Avoir coûté. — *Partic. prés.* Coûtant (inv.). — *Passé.* Couté, coûtée, coûtés, coûtées. — *Passé. comp.* Ayant coûté.

COUVER, v. a. n. et unip. 1re conj.

(*Kouvé*), au propre, se dit des oiseaux qui se tiennent sur leurs œufs, pour les faire éclore. *Les oiseaux couvent leurs œufs* (Acad.). — Neutralement, *mettre des poules couver. Cette poule veut couver* (Acad.). — Figur. et famil., *couver quelqu'un des yeux*, l'observer avec tendresse et affection, ne s'en pouvoir lasser. *Plus la mort approche, plus il couve des yeux son misérable trésor* (Massillon). — Fig., en parlant des choses que l'on tient cachées, qui se préparent sourdement. *Cet homme* couve *de mauvais desseins* (Ac.). — Neut. et fig., se dit aussi des choses qui sont cachées, qui ne paraissent point et qui peuvent se découvrir quelque temps après. En ce sens, il se dit principalement du feu, de quelques vapeurs, des humeurs. *Le feu couve sous la cendre. Cette mauvaise humeur couve.* En ce sens, il est aussi actif. *Vous couvez une grande maladie* (Acad.). — *Ind. prés.* Je couve, tu couves, il couve, nous couvons, vous couvez, ils couvent. — *Imparf.* Je couvais, tu couvais, il couvait, nous couvions, vous couviez, ils couvaient. — *Pass. déf.* Je couvai, tu couvas, il couva, nous couvâmes, vous couvâtes, ils couvèrent. — *Passé ind.* J'ai couvé, etc. — *Pass. ant.* J'eus couvé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais couvé, etc. — *Futur.* Je couverai, tu couveras, il couvera, nous couverons, vous couverez, ils couveront. — *Futur ant.* J'aurai couvé, etc. — *Cond. pr.* Je couverais, tu couverais, il couverait, nous couverions, vous couveriez, ils couveraient. — *Passé.* J'aurais couvé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse couvé, etc. — *Imp. prés.* Couve, couvons, couvez. — *Passé.* Aie, ayons ayez couvé. — *Subj. prés.* Que je couve, que tu couves, qu'il couve, que nous couvions, que vous couviez, qu'ils couvent. — *Imparf.* Que je couvasse, que tu couvasses, qu'il couvât, que nous couvassions, que vous couvassiez, qu'ils couvassent. — *Passé.* Que j'aie couvé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse couvé, etc. — *Inf. prés.* Couver. — *Passé.* Avoir couvé. — *Part. prés.* Couvant (inv.). — *Pass.* Couvé, couvée, couvés, couvées. — *Passé comp.* Ayant couvé. — S'emploie avec le pronom : *se couver. Il se couve quelque chose de fort dangereux.* — Passif : *être couvé.* Le part. régit *par. OEufs de canne couvés par une poule.*

COUVRIR, v. a. irrég. 2e conj. (*Kouvrir*), mettre une chose sur une autre pour la cacher, la conserver, l'orner, etc. *Couvrir une maison, une statue, un tableau. Couvrir de terre les racines d'un arbre. Couvrir de chaume, de tuiles, d'ardoises. Couvrir d'or, couvrir d'argent. Couvrir un livre de parchemin, de vélin.* — Couvrir de. *La mort* couvre de *ténèbres nos plus beaux jours* (Bossuet). — Mettre une chose en grande quantité sur une autre. *Il* couvrait *la mer de vaisseaux* (Fléchier). — Revêtir. Couvrir *la nudité du pauvre* (Massillon). — *Couvrir à*, cacher à. *Quelle santé nous* couvrait *la mort que la reine portait dans son sein* (Bossuet)? Etre répandu sur. *L'idolâtrie* couvrait *toute la face de la terre* (Idem). — *Couvrir de honte, d'opprobre, de confusion, d'infamie* Causer beaucoup de honte, de déshonneur. *Son infâme Antinoüs* couvre *de honte toute sa vie* (Bossuet). — *Couvrir d'applaudissements*, être applaudi. *Cette tragédie a été couverte d'applaudissements.* — Cacher, dissimuler. *Il met son application à* couvrir *ses défauts* (Pascal). — Excuser, justifier, pallier. *La charité* couvre *tout* (Massillon). — Défendre, protéger. *L'armée qui nous* couvrait *des ennemis était invincible* (La Bruyère). — *Ind. prés.* Je couvre, tu couvres, il couvre, nous couvrons, vous couvrez, ils couvrent. — *Imparf.* Je couvrais, tu couvrais, il couvrait, nous couvrions, vous couvriez, ils couvraient. — *Pass. déf.* Je couvris, tu couvris, il couvrit, nous couvrîmes, vous couvrîtes, ils couvrirent. — *Pass. indéfini.* J'ai couvert, etc. — *Passé ant.* J'eus couvert, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais couvert, etc. — *Futur.* Je couvrirai, tu couvriras, il couvrira, nous couvrirons, vous couvrirez, ils couvriront. — *Fut. ant.* J'aurai couvert, etc. — *Cond. prés.* Je couvrirais, tu couvrirais, il couvrirait, nous couvririons, vous couvririez, ils couvriraient. — *Pass.* J'aurais couvert, etc. — *On dit aussi :* J'eusse couvert, etc. — *Imp. prés.* Couvre, couvrons, couvrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez couvert. — *Subj. prés.* Que je couvre, que tu couvres, qu'il couvre, que nous couvrions, que vous couvriez, qu'ils couvrent. — *Imparf.* Que je couvrisse, que tu couvrisses, qu'il couvrît, que nous couvrissions, que vous couvrissiez, qu'ils couvrissent. — *Passé.* Que j'aie couvert, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse couvert, etc. — *Infin. prés.* Couvrir. — *Pass.* Avoir couvert. — *Part. prés.* Couvrant (inv.). *Pass.* Couvert, couverte, couverts, couver-

tes. — *Passé composé.* Ayant couvert. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se couvrir. Il se couvrait de son manteau. La terre commence à se couvrir de fleurs. Il se couvrit de gloire*, pour dire, il acquit beaucoup de gloire. On dit que le *ciel*, que le *temps se couvre*, pour dire, qu'il se brouille, s'obscurcit par des nuages. — Figur., *l'horison se couvre.* Il se manifeste des obstacles, des difficultés, des querelles se préparent. *Le ciel* se couvre, *l'orage se déclare* (La Bruyère). — Se couvrir, se cacher sous. *Les voiles et les ténèbres mystiques dont Jésus-Christ se* couvre *dans l'Eucharistie* (Bossuet). — Dans ce sens, *se couvrir*, se prend aussi en mauvaise part. *Le vice est réduit à se cacher ou à se* couvrir *des apparences de la sagesse* (Massillon). — *Se couvrir de.* Cacher son peu de mérite, ses défauts, en faisant valoir en sa faveur le mérite, la gloire d'autrui. *En vain vous vous* couvrez *des vertus de vos pères* (Boileau).— *Se couvrir*, mettre son chapeau sur sa tête. *On ne se couvre pas devant le roi.* — *Se couvrir*, *se* étant régime direct. *Ils se sont couverts en notre présence.* — *Se* étant régime indirect. *Ils se sont couvert le visage.* — Passif: *être couvert.* Le participe régit *de* et *par*. *Champ couvert de blés. La nature est* couverte *d'un voile impénétrable*(Pasc.).— *L'Egypte était tous les ans* couverte par *le débordement du Nil* (Bossuet).

CRACHER, v. a, et n., 1re conj. (*Kràché*), jeter la salive ou toute autre chose dehors qu on a dans la bouche. *Cracher le sang. Il voulut goûter de cette viande, mais le premier morceau qu'il prit, il le* cracha (Acad.). — Il s'emploie neutralement comme dans cet exemple. *Un tyran est entouré de tant d'hommes vils, qu'il ne doit plus* cracher *par terre* (Boiste). — Il signifie au figuré injurier. *Cracher des injures.*—Blasphêmer. *Cracher contre le ciel.*--Prodiguer des phrases mal à propos. *Cracher des sentences, cracher du latin* etc. — On dit proverbialement. *Cracher en l'air et cela vous retombe sur le nez*, pour marquer que quelqu'un dit ou fait une chose qui tourne à son désavantage. — Il est neutre quand il signifie jaillir dehors. *Cette plume crache. Ce moule crache.* — *Ind. prés.* Je crache, tu craches, il crache, nous crachons, vous crachez, ils crachent. — *Imp.* Je crachais, tu crachais, il crachait, nous crachions, vous crachiez, ils crachaient. — *Passé déf.* Je crachai, tu crachas, il cracha, nous crachâmes, vous crachâtes, ils crachèrent. — *Pass. ind.* J'ai craché, etc. — *Passé ant.* J'eus craché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais craché, etc. — *Futur.* Je cracherai, tu cracheras, il crachera, nous cracherons, vous cracherez, ils cracheront. — *Futur ant.* J'aurai craché, etc. — *Cond. prés.* Je cracherais, tu cracherais, il cracherait, nous cracherions, vous cracheriez, ils cracheraient. —*Pass.* J'aurais craché, etc. — *On dit aussi* : J'eusse craché, etc. — *Impér. prés.* Crache, crachons, crachez. —*Pass.* Aie, ayons, ayez craché. — *Subj. prés* Que je crache, que tu craches, qu'il crache, que nous crachions, que vous crachiez, qu'ils crachent. — *Imparf.* Que je crachasse, que tu crachasses, qu'il crachât, que nous crachassions, que vous crachassiez, qu'ils crachassent. — *Pass.* Que j'aie craché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse craché, etc.—*Infin. prés.* Cracher.— *Pass.* Avoir craché.—*Part.prés.* Crachant (inv.). — *Pass.* Craché, crachée, crachés, crachées.— *Pass. comp.* Ayant craché. — Se conjugue avec le pron. pers. : *Se cracher.* On dit : *Se cracher des injures à la face.* — Passif : *être craché.*—Le part. régit *par*. *On n'entend que des sentences* cra chées par *ce fat.*

CRACHOTER, v. n. 1re conj. (*Krachoté*), cracher souvent et peu à la fois. *Il ne fait que crachoter.* — *Indic. prés.* Je crachote, tu crachotes, il crachote, nous crachotons, vous crachotez, ils crachotent.— *Imparf.* Je crachotais, tu crachotais, il crachotait, nous crachotions, vous crachotiez, ils crachotaient. — *Passé déf.* Je crachotai, tu crachotas, il crachota, nous crachotâmes, vous crachotâtes, ils crachotèrent. — *Pass. indéf.* J'ai crachoté, etc. — *Passé ant.* J'eus crachoté, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais crachoté, etc. — *Futur.* Je crachoterai, tu crachoteras, il crachotera, nous crachoterons, vous crachoterez, ils crachoteront. — *Passé.* J'aurai crachoté, etc. — *Cond. prés.* Je crachoterais, tu crachoterais, il crachoterait, nous crachoterions, vous crachoteriez, ils crachoteraient. — *Pass.* J'aurais crachoté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse crachoté, etc. — *Imp. prés.* Crachote, crachotons, crachotez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez crachoté. — *Subj. prés.* Que je crachote, que tu crachotes, qu'il crachote, que nous crachotions, que vous crachotiez, qu'ils crachotent. — *Imparf.* Que je crachotasse, que tu crachotasses, qu'il crachotât, que nous

crachotassions, que vous crachotassiez, qu'ils crachotassent. — *Passé*. Que j'aie crachoté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse crachoté, etc. — *Infin. prés.* Crachoter. — *Pass.* Avoir crachoté. — *Part. prés.* Crachotant (invar.). — *Passé.* Crachoté. — *Pass. comp.* Ayant crachoté.

CRAINDRE, v. a. et n. irrég. 4me conj. *(Kreindre)*, redouter, appréhender. *L'esclave* craint *l'arrivée d'un maître fâcheux* (Bossuet). — *C'est dans les grands surtout que la piété doit* craindre *les préjugés et la surprise* (Massillon). — Respecter, révérer. *Je* crains *Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte* (Racine). — Neutralement. *Je* crains *à force de désirer* (Pascal). — *Les mutins sont domptés et je cesse de* craindre (Corneille). — Suivi d'un infinitif régit la préposition *de*. *Qui* craint de souffrir, *souffre déjà ce qu'il craint* (Montaigne). — Ce verbe est au nombre de ceux qui exigent la négative dans la proposition subordonnée, quand la proposition primordiale est affirmative. *Les pères* craignent *que l'amour naturel des enfants ne s'efface* (Pascal). Mais si cette proposition primordiale est négative, dès lors on n'exprime jamais *ne* dans la proposition secondaire. Ne craignez pas *que je me livre à mes douleurs* (Fléchier). Si l'on souhaitait que la chose exprimée par le verbe de la phrase subordonnée arrivât, il faudrait mettre *ne pas* à la subordonnée. Par exemple, lorsque quelqu'un dit : *Je* crains *que mon frère n'arrive* pas, il est évident qu'il souhaite qu'il arrive, et voilà pourquoi il faut *ne pas*. — *Indic. prés.* Je crains, tu crains, il craint, nous craignons, vous craignez, ils craignent. — *Imparf.* Je craignais, tu craignais, il craignait, nous craignions, vous craigniez, ils craignaient. — *Passé déf.* Je craignis, tu craignis, il craignit, nous craignîmes, vous craignîtes, ils craignirent. — *Pass. ind.* J'ai craint, etc. — *Passé ant.* J'eus craint, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais craint, etc. — *Futur.* Je craindrai, tu craindras, il craindra, nous craindrons, vous craindrez, ils craindront. — *Futur pass.* J'aurai craint, etc. — *Cond. prés.* Je craindrais, tu craindrais, il craindrait, nous craindrions, vous craindriez, ils craindraient. — *Pass.* J'aurais craint, etc. — *On dit aussi* : J'eusse craint, etc. — *Impér. prés.* Crains, craignons, craignez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez craint. — *Subj. prés.* Que je craigne, que tu craignes, qu'il craigne, que nous craignions, que vous craigniez, qu'ils craignent. — *Imp.* Que je craignisse, que tu craignisses, qu'il craignît, que nous craignissions, que vous craignissiez, qu'ils craignissent. — *Pass.* Que j'aie craint, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse craint, etc. — *Infin. prés.* Craindre. — *Pass.* Avoir craint. — *Part. prés.* Craignant (inv.). — *Passé.* Craint, crainte, craints, craintes. — *Passé comp.* Ayant craint. — Pronominalement : *se craindre* (Omission de l'Académie). — *Ces gens se craignent les uns les autres.* — Passif : *être craint.* Le participe régit *de*. *Il était aimé des uns,* craint *des autres, estimé de tous* (Fléchier).

CRAMPONNER, v. a. 1re conj. *(Kramponé)*. — Attacher avec un crampon. *Cramponner une serrure.* — Ferrer un cheval avec des fers à crampon. *Cramponner un cheval.* — *Avoir l'âme cramponnée dans le corps*, signifie au figuré, avoir la vie dure. — *Ind. prés.* Je cramponne, tu cramponnes, il cramponne, nous cramponnons, vous cramponnez, ils cramponnent. — *Imparf.* Je cramponnais, tu cramponnais, il cramponnait, nous cramponnions, vous cramponniez, ils cramponnaient. — *Passé déf.* Je cramponnai, tu cramponnas, il cramponna, nous cramponnâmes, vous cramponnâtes, ils cramponnèrent. — *Passé ind.* J'ai cramponné, etc. — *Passé ant.* J'eus cramponné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cramponné, etc. — *Futur.* Je cramponnerai, tu cramponneras, il cramponnera, nous cramponnerons, vous cramponnerez, ils cramponneront. — *Passé.* J'aurai cramponné, etc. — *Cond. pr.* Je cramponnerais, tu cramponnerais, il cramponnerait, nous cramponnerions, vous cramponneriez, ils cramponneraient. — *Passé.* J'aurais cramponné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse cramponné, etc. — *Impér. prés.* Cramponne, cramponnons, cramponnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez cramponné. — *Subj. prés.* Que je cramponne, que tu cramponnes, qu'il cramponne, que nous cramponnions, que vous cramponniez, qu'ils cramponnent. — *Imp.* Que je cramponnasse, que tu cramponnasses, qu'il cramponnât, que nous cramponnassions, que vous cramponnassiez, qu'ils cramponnassent. — *Passé.* Que j'aie cramponné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cramponné, etc. — *Inf. prés.* Cramponner. — *Passé.* Avoir cramponné. — *Part. prés.* Cramponnant (invar.). — *Passé.* Cramponné, cramponnée, cramponnés, cramponnées. — *Passé comp.*

comp. Ayant cravaté. — S'emploie avec le le pron. pers. : *se cramponner.*—S'attacher fortement à quelqu'un ou à quelque chose. *On ne peut se defaire de cet homme,* il se cramponne *toujours à vous.*— Passif : *être cramponné.* — Le participe régit *par.*

CRAPULER, v. n., 1re conj. (*Krapulé*), vivre dans la crapule, dans la débauche. *Cet homme aime à crapuler.* — *Ind. prés.* Je crapule, tu crapules, il crapule, nous crapulons, vous crapulez, ils crapulent. — *Imparf.* Je crapulais, tu crapulais, il crapulait, nous crapulions, vous crapuliez, ils crapulaient. — *Passé déf.* Je crapulai, tu crapulas, il crapula, nous crapulâmes, vous crapulâtes, ils crapulèrent. — *Passé indéf.* J'ai crapulé, etc. — *Passé ant.* J'eus crapulé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais crapulé, etc. — *Futur.* Je crapulerai, tu crapuleras, il crapulera, nous crapulerons, vous crapulerez, ils crapuleront. — *Futur ant.* J'aurai crapulé, etc. — *Cond. prés.* Je crapulerais, tu crapulerais, il crapulerait, nous crapulerions, vous crapuleriez, ils crapuleraient. — *Passé.* J'aurais crapulé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse crapulé, etc. — *Impér. prés.* Crapule, crapulons, crapulez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez crapulé. — *Subjonct. prés.* Que je crapule, que tu crapules, qu'il crapule, que nous crapulions, que vous crapuliez, qu'ils crapulent. — *Imparf.* Que je crapulasse, que tu crapulasses, qu'il crapulât, que nous crapulassions, que vous crapulassiez, qu'ils crapulassent. — *Passé.* Que j'aie crapulé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse crapulé, etc. — *Inf. prés.* Crapuler. — *Passé.* Avoir crapulé. — *Part. prés.* Crapulant (inv.). — *Passé.* Crapulé. — *Passé comp.* Ayant crapulé.

CRAQUER, v. n., 1re conjug. (Landais prononce *kra-kié*, mais c'est *kraké*), faire du bruit en se rompant, en se heurtant. *Ce plancher, ce lit craque. Cet homme est si maigre que les os lui craquent.* — Au familier, il signifie mentir, hâbler, se vanter faussement. *Il aime à craquer.* — Il se dit aussi du cri que fait la grue. *On entend craquer la grue.* — *Ind. prés.* Je craque, tu craques, il craque, nous craquons, vous craquez, ils craquent. — *Imparf.* Je craquais, tu craquais, il craquait, nous craquions, vous craquiez, ils craquaient. — *Passé déf.* Je craquai, tu craquas, il craqua, nous craquâmes, vous craquâtes, ils craquèrent. — *Passé ind.* J'ai craqué, etc. — *Passé ant.* J'eus craqué, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais craqué, etc. — *Futur.* Je craquerai, tu craqueras, il craquera, nous craquerons, vous craquerez, ils craqueront. — *Futur ant.* J'aurai craqué, etc. — *Cond. prés.* Je craquerais, tu craquerais, il craquerait, nous craquerions, vous craqueriez, ils craqueraient. — *Passé.* J'aurais craqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse craqué, etc. — *Impér. prés.* Craque, craquons, craquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez craqué. — *Subj. prés.* Que je craque, que tu craques, qu'il craque, que nous craquions, que vous craquiez, qu'ils craquent. — *Imp.* Que je craquasse, que tu craquasses, qu'il craquât, que nous craquassions, que vous craquassiez, qu'ils craquassent. — *Passé.* Que j'aie craqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse craqué, etc. — *Inf. prés.* Craquer. — *Passé.* Avoir craqué. — *Part. prés.* Craquant (inv.). — *Passé.* Craqué. — *Passé comp.* Ayant craqué.

Ayant cramponné. — Se conjugue avec

CRATICULER, voir *graticuler.*

CRAVATER, v. a., 1re conjug. (*Cravaté*), mettre une cravate. *Cravater quelqu'un. Cravater un drapeau.* —*Ind. prés.* Je cravate, tu cravates, il cravate, nous cravatons, vous cravatez, ils cravatent. — *Imparf.* Je cravatais, tu cravatais, il cravatait, nous cravations, vous cravatiez, ils cravataient. — *Pass. déf.* Je cravatai, tu cravatas, il cravata, nous cravatâmes, vous cravatâtes, ils cravatèrent. — *Pass. ind.* J'ai cravaté, etc. —*Pass. ant.* J'eus cravaté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cravaté, etc. — *Futur.* Je cravaterai, tu cravateras, il cravatera, nous cravaterons, vous cravaterez, ils cravateront.—*Futur ant.* J'aurai cravaté, etc. — *Cond. prés.* Je cravaterais, tu cravaterais, il cravaterait, nous cravaterions, vous cravateriez, ils cravateraient. — *Pass.* J'aurais cravaté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse cravaté, etc. — *Impér. prés.* Cravate, cravatons, cravatez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez cravaté. — *Subj. prés.* Que je cravate, que tu cravates, qu'il cravate, que nous cravations, que vous cravatiez, qu'ils cravatent. — *Imparf.* Que je cravatasse, que tu cravatasses, qu'il cravatât, que nous cravatassions, que vous cravatassiez, qu'ils cravatassent. — *Passé.* Que j'aie cravaté, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse cravaté, etc. — *Inf. prés.* Cravater. — *Passé.* Avoir cravaté. — *Part. prés.* Cravatant (invar.). — *Passé.* Cravaté, cravatée, cravatés, cravatées. —*Passé*

pron. pers. : *se cravater*. *Cet homme se cravate avec goût.* —Passif : *être cravaté.* — Le part. régit *par*.

CRAYONNER, v. a. et n., 1re conjug. (*Krèioné*). — Dessiner avec du crayon. *Crayonner une figure.* — Il signifie aussi esquisser ou faire l'esquisse d'un tableau. *Crayonner un sujet d'histoire, un paysage, une marine.* — Au figuré, dépeindre quelqu'un. *Je vais vous crayonner cet individu.* — Il est neutre quand il est employé absolument. *Cet artiste ne dessine pas, il ne fait que crayonner.*—*Ind. prés.* Je crayonne, tu crayonnes, il crayonne, nous crayonnons, vous crayonnez, ils crayonnent. — *Imparf.* Je crayonnais, tu crayonnais, il crayonnait, nous crayonnions, vous crayonniez, ils crayonnaient. — *Passé. déf.* Je crayonnai, tu crayonnas, il crayonna, nous crayonnâmes, vous crayonnâtes, ils crayonnèrent. — *Pass. ind.* J'ai crayonné, etc. —*Pass. ant.* J'eus crayonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais crayonné, etc. — *Futur.* Je crayonnerai, tu crayonneras, il crayonnera, nous crayonnerons, vous crayonnerez, ils crayonneront. —*Futur ant.* J'aurai crayonné, etc. — *Cond. prés.* Je crayonnerais, tu crayonnerais, il crayonnerait, nous crayonnerions, vous crayonneriez, ils crayonneraient. — *Pass.* J'aurais crayonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse crayonné, etc. — *Impér. prés.* Crayonne, crayonnons, crayonnez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez crayonné. — *Subj. prés.* Que je crayonne, que tu crayonnes, qu'il crayonne, que nous crayonnions, que vous crayonniez, qu'ils crayonnent. — *Imp.* Que je crayonnasse, que tu crayonnasses, qu'il crayonnât, que nous crayonnassions, que vous crayonnassiez, qu'ils crayonnassent. — — *Pass.* Que j'aie crayonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse crayonné, etc. — *Inf. prés.* Crayonner. — *Passé.* Avoir crayonné. — *Part. prés.* Crayonnant(inv.). — *Passé.* Crayonné, crayonnée, crayonnés, crayonnées. — *Passé. comp.* Ayant crayonné. — S'emploie avec le pron. pers. : *Se crayonner.*(Om. de l'Ac.). *Ce sujet se crayonne facilement.*— Passif : *être crayonné.* —Le part. régit *par*. *Portrait* crayonné par *un artiste.*

CRÉDITER, v. a. 1re conj. (*Krédité*), terme de commerce, porter un article au crédit d'un compte, écrire sur le journal ou sur le grand livre, ce que l'on doit à quelqu'un ou ce que l'on a reçu de quel-*vous m'avez prêtés, que vous m'avez remboursés.* — Avoir des lettres de crédit. *Etre crédité sur telle ville. Je suis crédité sur plusieurs places de commerce.* — *Ind. prés.* Je crédite, tu crédites, il crédite, nous créditons, vous créditez, ils créditent. —*Imparf.* Je créditais, tu créditais, il créditait, nous créditions, vous créditiez, ils créditaient. — *Pass. déf.* Je créditai, tu créditas, il crédita, nous créditâmes, vous créditâtes, ils créditèrent. — *Passé ind.* J'ai crédité, etc. — *Passé ant.* J'eus crédité, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais crédité, etc. — *Futur.* Je créditerai, tu créditeras, il créditera, nous créditerons, vous créditerez, ils créditeront. — *Futur ant.* J'aurai crédité, etc. — *Cond. prés.* Je créditerais, tu créditerais, il créditerait, nous créditerions, vous créditeriez, ils créditeraient. — *Passé.* J'aurais crédité, etc. — *On dit aussi :* J'eusse crédité, etc. — *Imp. prés.* Crédite, créditons, créditez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez crédité. — *Subj. prés.* Que je crédite, que tu crédites, qu'il crédite, que nous créditions, que vous crediliez, qu'ils créditent.— *Imparf.* Que je créditasse, que tu créditasses, qu'il créditât, que nous créditassions, que vous créditassiez, qu'ils créditassent. — *Passé.* Que j'aie crédité, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse crédité, etc. — *Inf. prés.* Créditer. — *Pass.* Avoir crédité. — *Part. prés.* Créditant (inv.). — *Pass.* Crédité, créditée, crédités, créditées.—*Passé comp.* Ayant crédité. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se créditer.* — Passif : *être crédité.* Le part. régit *par*. *Cet article a été* crédité par *le commis.*

CRÉER, v. a. 1re conj. (*Kré-é*), donner l'être, tirer du néant, faire de rien quelque chose. *Dieu a créé le ciel et la terre.* — Inventer, imaginer, former. *Créer une science, un système, des mots. Homère a créé l'Epopée.* — Etablir, organiser. *Créer un vaste système d'administration, créer une législation nouvelle.* — Produire, faire naître, susciter. *De nouveaux besoins créent de nouvelles industries.* — Fonder, instituer, élire. *Créer une académie, une institution, un établissement. Créer des magistrats, des pairs, etc.* — Constituer. *Créer une rente sur tous ses biens. Créer des rentes sur l'Etat. Créer des actions.* — *Ind. prés.* Je crée, tu crées, il crée, nous créons, vous créez, ils créent. — *Imp.* Je créais, tu créais, il

creaient.— *Pass déf.* Je créai, tu créas, il créa, nous créâmes, vous créâtes, ils créèrent. — *Pass. ind.* J'ai créé, etc. — *Pass. ant.* J'eus créé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais créé, etc. — *Futur.* Je créerai, tu créeras, il créera, nous créerons, vous créerez, ils créeront. — *Futur ant.* J'aurai créé, etc. — *Coud. prés.* Je créerais, tu créerais, il créerait, nous créerions, vous créeriez, ils créeraient. — *Passé.* J'aurais créé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse créé, etc. — *Impér. prés.* Crée, créons, créez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez créé. — *Subj. prés.* Que je crée, que tu crées, qu'il crée, que nous créions, que vous créiez, qu'ils créent. — *Imparf.* Que je créasse, que tu créasses, qu'il créât, que nous créassions, que vous créassiez, qu'ils créassent. — *Passé.* Que j'aie créé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse créé, etc. — *Infin. pr.* Créer — *Passé.* Avoir créé.— *Part. pr.* Créant (inv.).— *Passé.* Créé, créés, créée, créées.—*Passé comp.* Ayant créé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se créer. L'homme ne s'est pas créé lui-même.* — Passif : *être créé. Cette place fut créée pour lui.* — Le participe régit *par.* — *La cantate est un genre* créé par *Jean-Baptiste Rousseau* (Acad.).

CRÊMER, v. n., et impers. 1re conjug. (*Krêmé*). — Il se dit du lait qui fait la crème. *En été le lait* crème *plus qu'en hiver* (Acad.). — *Ind. prés.* Il crème, ils crèment. —*Imparf.* Il crêmait, ils crêmaient. — *Pass. déf.* Il crêma, ils crêmèrent. — —*Pass. ind.* Il a crêmé, ils ont crêmé. — *Pass.* Il eut crêmé, ils eurent crêmé. — *Plus-que-parf.* Il avait crêmé, ils avaient crêmé. — *Futur.* Il crêmera, ils crêmeront. — *Pass.* Il aurait crêmé, ils auraient crêmé. — *Cond. prés.* Il crêmerait, ils crêmeraient. — *Pass.* Il aurait crêmé, ils auraient crêmé. — *On dit aussi :* Il eût crêmé, ils eussent crêmé. — *Pas d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il crême, qu'ils crêment. —*Imp.* Qu'il crêmât, qu'ils crêmassent. — *Passé.* Qu'il ait crêmé, qu'ils aient crêmé. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût crêmé, qu'ils eussent crêmé. —*Inf. prés.* Crêmer. — *Part. prés.* Crêmant (inv.). — *Pass.* Crêmé (inv.). — *Passé. comp.* Ayant crêmé. — S'emploie avec le pronom : *se crêmer.* Il signifie se former en crême. *Ce liquide se crême bien.*

CRÉNELER, v. a., 1re conj. (*Krénelé*), former des créneaux ou des entaillures. *Créneler une muraille, créneler une roue de machine.* — Il signifie aussi faire un cordon sur l'épaisseur d'une pièce de monnaie. *Créneler la monnaie.* La lettre *l* se double dans tous les temps où elle est suivie d'un *e* muet. — *Indicatif présent.* Je crénelle, tu crénelles, il crénelle, nous crénelons, vous crénelez, ils crénellent. — *Imparf.* Je crénelais, tu crénelais, il crénelait, nous crénelions, vous créneliez, ils crénelaient. — *Pass. déf.* Je crénelai, tu crénelas, il crénela, nous crénelâmes, vous crénelâtes, ils crénelèrent. — *Pass. ind.* J'ai crénelé, etc. — *Passé ant.* J'eus crénelé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais crénelé, etc. — *Futur.* Je crénellerai, tu crénelleras, il crénellera, nous crénellerons, vous crénellerez, ils crénelleront. — *Cond. prés.* Je crénellerrais, tu crénellerais, il crénellerait, nous crénellerions, vous crénelleriez, ils crénelleraient. — *Passé.* J'aurais crénelé, etc. — *Impér. prés.* Crénelle, crénelons, crénelez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez crénelé. — *Subj. prés.* Que je crénelle, que tu crénelles, qu'il crénelle, que nous crénelions, que vous créneliez, qu'ils crénellent. — *Imparf.* Que je crénelasse, que tu crénelasses, qu'il crénelât, que nous crénelassions, que vous crénelassiez, qu'ils crénelassent. — *Passé.* Que j'aie crénelé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse crénelé, etc. — *Inf. prés.* Créneler. — *Passé.* Avoir crénelé. — *Part. prés.* Crénelant (inv.). — *Passé.* Crénelé, crénelée, crénelés, crénelées. — *Passé comp.* Ayant crénelé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se créneler. Ce bastion s'est bien vite crénelé.* — Passif : *être crénelé.* On l'emploie en botanique lorsque les feuilles d'une plante sont garnies de dents. *Ces feuilles sont crénelées.* — Le participe régit *par. Cette forteresse a été crénelée par Charles-Quint.*

CRÊPER, v. a., 1re conjug. (*Krépé*), friser une étoffe ou des cheveux en forme de crêpe. *Crêper une étoffe, crêper des cheveux.*—*Ind. prés.* Je crêpe, tu crêpes, il crêpe, nous crêpons, vous crêpez, ils crêpent. — *Imparf.* Je crêpais, tu crêpais, il crêpait, nous crêpions, vous crêpiez, ils crêpaient. — *Pass. déf.* Je crêpai, tu crêpas, il crêpa, nous crêpâmes, vous crêpâtes, ils crêpèrent. — *Pass. ind.* J'ai crêpé, etc.—*Pass. ant.* J'eus crêpé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais crêpé, etc.—*Futur.* Je crêperai, tu crêperas, il crêpera, nous crêperons, vous crêperez, ils crêperont.—

Futur ant. J'aurai crêpé, etc.—*Cond. prés.* Je crêperais, tu crêperais, il crêperait, nous crêperions, vous crêperiez, ils crêperaient. — *Pass.* J'aurais crêpé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse crêpé, etc.—*Impér. prés.* Crêpé, crêpons, crêpez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez crêpé. — *Subj. prés.* Que je crêpe, que tu crêpes, qu'il crêpe, que nous crêpions, que vous crêpiez, qu'ils crêpent. — *Imparfait.* Que je crêpasse, que tu crêpasses, qu'il crêpât, que nous crêpassions, que vous crêpassiez, qu'ils crêpassent.—*Pass.* Que j'aie crêpé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse crêpé, etc. — *Infinitif prés.* Crêper. — *Pass.* Avoir crêpé. —*Part. prés.* Crêpant (invariable). — *Passé.* Crêpé, crêpée, crêpés, crêpées.— *Passé. comp.* Ayant crêpé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se crêper. Ses cheveux commencent à se crêper* — Passif : *être crêpé.* Le participe régit *par.*

CRÉPIR, v. a., 2e conjug. (*Krépir*), enduire de mortier ou de plâtre. *Crépir un mur.* — Il signifie aussi faire venir le grain au cuir. *Crépir du cuir.*— Il signifie encore faire friser le crin en bouillant. *Crépir du crin.* — *Indicatif présent.* Je crépis, tu crépis, il crépit, nous crépissons, vous crépissez, ils crépissent. — *Imparfait.* Je crépissais, tu crépissais, il crépissait, nous crépissions, vous crépissiez, ils crépissaient. — *Pass. défini.* Je crépis, tu crépis, il crépit, nous crépîmes, vous crépîtes, ils crépirent. — *Pass. ind.* J'ai crépi, etc. — *Pass. ant.* J'eus crépi, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais crépi, etc.— *Futur.* Je crépirai, tu crépiras, il crépira, nous crépirons, vous crépirez, ils crépiront.—*Pass.* J'aurais crépi, etc. — *Cond. prés.* Je crépirais, tu crépirais, il crépirait, nous crépirions, vous crépiriez, ils crépiraient.—*Pass.* J'aurais crépi, etc.— *On dit aussi :* J'eusse crépi, etc.—*Impér. prés.* Crépis, crépissons, crépissez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez crépi. — *Subj. prés.* Que je crépisse, que tu crépisses, qu'il crépisse, qne nous crépissions, que vous crépissiez, qu'ils crépissent. — *Imparf.* Que je crépisse, que tu crépisses, qu'il crépît, que nous crépissions, que vous crépissiez, qu'ils crépissent. — *Pass.* Que j'aie crépi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse crépi, etc. — *Infinitif présent.* Crépir. — *Passé.* Avoir crépi. — *Participe prés.* Crépissant (invariable).—*Pass.* Crépi, crépie, crépis, crépies.— *Pass. comp.* Ayant crépi.— Se conjugue avec le pronom personnel : *Se crépir. Ce crin, ce cuir se crépit bien.* — Passif : *Etre crépi.* Le part. régit *par.*

CREUSER, v. a. et n. 1re conj. (*Kreuzé*), faire un creux, caver, rendre creux *Creuser la terre, une carrière, un tronc d'arbre, les fondements d'une maison, un puits, une fosse, etc. L'eau creuse la pierre.* — Avancer sa mort par des excès *Creuser sa fosse, son tombeau.* — Approfondir. *Creuser un sujet, une question une matière abstraite.* — V. n. Faire un creux. *Creuser en terre, sous terre, dix pieds en terre, bien avant, jusques sous les fondements. On trouve de l'eau à force de creuser.* — Figur. *Personne n'avait encore creusé si avant dans cette science. Il a creusé jusqu'au fond de cette affaire.*— Devenir creux. *Cette plaine creuse à cet endroit.* — *Ind. prés.* Je creuse, tu creuses, il creuse, nous creusons, vous creusez, ils creusent. —*Imp.* Je creusais, tu creusais, il creusait, nous creusions, vous creusiez, ils creusaient — *Passé déf.* Je creusai, tu creusas, il creusa, nous creusâmes, vous creusâtes, ils creusèrent. — *Passé indéf.* J'ai creusé, etc. — *Passé ant.* J'eus creusé, etc. — *Plus-que-parf* J'avais creusé, etc. — *Futur.* Je creuserai, tu creuseras, il creusera, nous creuserons, vous creuserez, ils creuseront. — *Fut. ant.* J'aurai creusé, etc. — *Condit prés.* Je creuserais, tu creuserais, il creuserait, nous creuserions, vous creuseriez, ils creuseraient. — *Passé.* J'aurais creusé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse creusé, etc. — *Impér. prés.* Creuse, creusons, creusez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez creusé. — *Subjonctif prés.* Que je creuse, que tu creuses, qu'il creuse, que nous creusions, que vous creusiez, qu'ils creusent. — *Imp.* Que je creusasse, que tu creusasses, qu'il creusât, que nous creusassions, que vous creusassiez, qu'ils creusassent. — *Passé.* Que j'aie creusé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse creusé, etc.— *Inf. prés.* Creuser. — *Passé.* Avoir creusé. — *Part. prés.* Creusant (invar.). — *Passé.* Creusé, creusée, creusés, creusées. — *Passé comp.* Ayant creusé. — Se conjugue avec le pronom pers. : *se creuser. Quelques animaux se* creusent *des demeures souterraines* (Buffon). — *Ce vieil arbre commence à se creuser. Ses joues se creusent.* — *Se creuser le cerveau, l'esprit,* se fatiguer, se donner beaucoup de peine pour approfondir une matière, pour

découvrir ou inventer quelque chose, pour se souvenir. — Passif : *être creusé*. Le participe régit *par*. *Le puits de Grenelle a été* creusé par *M. Mulot*.

CREVASSER, v. a. 1re conj. (*Krevacé*), faire des crevasses ou des ouvertures. *Le froid crevasse les mains.* — Il est neutre quand il signifie se fendre, s'entr'ouvrir. *La terre crevasse dans les temps de sécheresse.* — *Ind. prés.* Je crevasse, tu crevasses, il crevasse, nous crevassons, vous crevassez, ils crevassent. — *Imparf.* Je crevassais, tu crevassais, il crevassait, nous crevassions, vous crevassiez, ils crevassaient. — *Passé déf.* Je crevassai, tu crevassas, il crevassa, nous crevassâmes, vous crevassâtes, ils crevassèrent. — *Passé indéf.* J'ai crevassé, etc. — *Passé ant.* J'eus crevassé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais crevassé, etc. — *Futur.* Je crevasserai, tu crevasseras, il crevassera, nous crevasserons, vous crevasserez, ils crevasseront. — *Futur ant.* J'aurai crevassé, etc. — *Cond. prés.* Je crevasserais, tu crevasserais, il crevasserait, nous crevasserions, vous crevasseriez, ils crevasseraient. — *Passé.* J'aurais crevassé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse crevassé, etc. — *Impér. prés.* Crevasse, crevassons, crevassez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez crevassé. — *Subj. prés.* Que je crevasse, que tu crevasses, qu'il crevasse, que nous crevassions, que vous crevassiez, qu'ils crevassent. — *Imparf.* Que je crevassasse, que tu crevassasses, qu'il crevassât, que nous crevassassions, que vous crevassassiez, qu'ils crevassassent. — *Passé.* Que j'aie crevassé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse crevassé, etc. — *Inf. prés.* Crevasser. — *Passé.* Avoir crevassé. — *Participe prés.* Crevassant (invariable). — *Pass.* Crevassé, crevassée, crevassés, crevassées. — *Passé comp.* Ayant crevassé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se crevasser. Cette muraille commence à se crevasser.* — Passif: *être crevassé*. Le part. régit *par*.

CREVER, v. n. et a. 1re conjug. (*Krevé*), rompre, faire rompre avec un effort violent, faire éclater. *Crever une digue, une vessie, les yeux.* — *Crever les yeux*, se dit d'une chose qu'on a sous les yeux et qu'on ne voit pas. — *Crever le cœur*, exciter une compassion vive et subite. — V. n. (Il prend *avoir* et *être* dans les temps composés. *Avoir* pour marquer l'action, et *être* pour marquer l'état). Se rompre, s'ouvrir par un effort violent. *La bombe, la digue crève.* — Mourir de quelques excès. *Il a tant bu qu'il* A ou *qu'il* EST *crevé*. — *Crever de faim, de soif, de chaud, etc.* Avoir faim, soif, chaud à l'excès. — Etre rempli. *Crever d'orgueil, de dépit, de rage.* — Regorger. *Crever de bien.* — V. n. *Crever un cheval*, le fatiguer jusqu'à le faire mourir. — *Crever quelqu'un de boire, de manger*, le faire boire, manger au point de l'incommoder. — *Indic. prés.* Je crève, tu crèves, il crève, nous crevons, vous crevez, ils crèvent. — *Imp.* Je crevais, tu crevais, il crevait, nous crevions, vous creviez, ils crevaient. — *Passé déf.* Je crevai, tu crevas, il creva, nous crevâmes, vous crevâtes, ils crevèrent. — *Passé ind.* J'ai crevé, etc. — *Passé ant.* J'eus crevé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais crevé, etc. — *Futur.* Je creverai, tu creveras, il crevera, nous creverons, vous creverez, ils creveront. — *Futur ant.* J'aurai crevé, etc. — *Cond. prés.* Je creverais, tu creverais, il creverait, nous creverions, vous creveriez, ils creveraient. — *Passé.* J'aurais crevé, etc. *On dit aussi* : J'eusse crevé, etc. — *Imp. prés.* Crève, crevons, crevez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez crevé. — *Subj. prés.* Que je crève, que tu crèves, qu'il crève, que nous crevions, que vous creviez, qu'ils crèvent. — *Imparf.* Que je crevasse, que tu crevasses, qu'il crevât, que nous crevassions, que vous crevassiez, qu'ils crevassent. — *Passé.* Que j'aie crevé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse crevé, etc. — *Inf. prés.* Crever. — *Passé.* Avoir crevé. — *Part. prés.* Crevant (inv.). — *Passé.* Crevé, crevée, crevés, crevées. — *Pass. comp.* Ayant crevé. — Se conj. avec le pron. pers. : *se crever. Se crever de fatigue, de travail. Se crever de boire et de manger.* — Passif : *être crevé*. Le participe régit *par*. *Les yeux de Bélisaire furent* crevés par *l'ordre de l'empereur Justinien.*

CRIAILLER, v. a., 1re conj. (*Kriâ-ie*), (familier), crier souvent, gronder. *Il ne fait que criailler. Si vous ne le contentez, il sera toujours à votre porte à* criailler (Académie). — *Indicatif. prés.* Je criaille, tu criailles, il criaille, nous criaillons, vous criaillez, ils criaillent. — *Imparf.* Je criaillais, tu criaillais, il criaillait, nous criaillions, vous criailliez, ils criaillaient. — *Pass. déf.* Je criaillai, tu criaillas, il criailla, nous criaillâmes, vous criaillâtes, ils criaillèrent. — *Pass. ind.* J'ai criaillé, etc. — *Pass. ant.* J'eus criaillé, etc. —

Plus-que-parfait. J'avais criaillé, etc. — *Futur.* Je criaillerai, tu criailleras, il criaillera, nous criaillerons, vous criaillerez, ils criailleront. — *Futur antér.* J'aurai criaillé, etc. — *Cond. prés.* Je criaillerais, tu criaillerais, il criaillerait, nous criaillerions, vous criailleriez, ils criailleraient. — *Pass.* J'aurais criaillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse criaillé, etc. — *Impératif présent.* Criaille, criaillons, criaillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez criaillé. — *Subj. prés.* Que je criaille, que tu criailles, qu'il criaille, que nous criaillions, que vous criailliez, qu'ils criaillent. — *Imparf.* Que je criaillasse, que tu criaillasses, qu'il criaillât, que nous criaillassions, que vous criaillassiez, qu'ils criaillassent. — *Passé.* Que j'aie criaillé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse criaillé, etc. — *Infinitif prés.* Criailler. — *Pass.* Avoir criaillé. — *Partic. prés.* Criaillant (invar.). — *Passé.* Criaillé (inv.). — *Passé comp.* Ayant criaillé.

CRIBLER, v. a., 1re conj., (*Kriblé*), passer par le crible, instrument à fond percé de trous pour nettoyer les grains. *Cribler du grain.* — Fig., *Cribler de blessures, cribler de dettes.* — *Ind. prés.* Je crible, tu cribles, il crible, nous criblons, vous criblez, ils criblent. — *Imparf.* Je criblais, tu criblais, il criblait, nous criblions, vous cribliez, ils criblaient. — *Passé déf.* Je criblai, tu criblas, il cribla, nous criblâmes, vous criblâtes, ils criblèrent. — *Pass. ind.* J'ai criblé, etc. — *Passé ant.* J'eusse criblé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais criblé, etc. — *Futur.* Je criblerai, tu cribleras, il criblera, nous criblerons, vous criblerez, ils cribleront. — *Futur ant.* J'aurai criblé, etc. — *Condit. prés.* Je criblerais, tu criblerais, il criblerait, nous criblerions, vous cribleriez, ils cribleraient. — *Passé.* J'aurais criblé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse criblé, etc. — *Impér. prés.* Crible, criblons, criblez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez criblé. — *Subj. prés.* Que je crible, que tu cribles, qu'il crible, que nous criblions, que vous cribliez, qu'ils criblent. — *Imparf.* Que je criblasse, que tu criblasses, qu'il criblât, que nous criblassions, que vous criblassiez, qu'ils criblassent. — *Passé.* Que j'aie criblé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse criblé, etc. — *Inf. prés.* Cribler. — *Passé.* Avoir criblé. — *Part. prés.* Criblant (inv.). — *Passé.* Criblé, criblée, criblés, criblées. — *Passé comp.* Ayant criblé. — Se conjugue avec le pronom pers. : *se cribler* (Omission de l'Acad.). — Passif : *être criblé.* Le part. régit *de* avec un nom de chose, et *par* avec un nom de personne. *Etre criblé de blessures, de dettes. Ces hommes ont été* criblés de *coups de sabre* par *les gendarmes.*

CRIER, v. n. et a., 1re conjug. (*Kri-é*), jeter un ou plusieurs cris. *Ne faites pas crier cet enfant. Ils sortirent tous ensemble,* criant *comme des furieux* (Bossuet). *Quelle plaintive voix* crie *au fond de mon cœur?* (Racine.) — Rendre un son aigre par le frottement. *L'essieu* crie *et se rompt* (Id.). — Parler très-haut et avec chaleur. *Il ne saurait discuter sans* crier (Acad.). — Demander hautement. *Crier au secours.* — Activem. dans ce sens. *Crier miséricorde. Crier vengeance.* — Dire à haute voix. *Il s'élève une voix qui* crie *victoire* (Fléch.). — Proférer un cri d'alarme. *Crier au voleur, au feu.* — Dire, recommander, ordonner hautement. *On lui crie qu'il faut se rendre.* — Se plaindre. *Crier à l'injustice.* — Blâmer publiquement. *Les prédicateurs dans leurs chaires* crient *contre le vice* (Acad.). — Gronder, réprimander, témoigner son mécontentement. *Tout le monde* crie *contre lui* (Id.). — Forcer la voix en chantant. *Il ne chante pas, il crie.* — Activ. Proclamer publiquement. *Crier à son de trompe que...* — Annoncer la chose qu'on vend dans les rues. *Crier des fruits, des légumes.* — *Ind. prés.* Je crie, tu cries, il crie, nous crions, vous criez, ils crient. — *Imparf.* Je criais, tu criais, il criait, nous criions, vous criiez, ils criaient. — *Passé déf.* Je criai, tu crias, il cria, nous criâmes, vous criâtes, ils crièrent. — *Passé ind.* J'ai crié, etc. — *Passé ant.* J'eus crié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais crié, etc. — *Futur.* Je crierai, tu crieras, il criera, nous crierons, vons crierez, ils crieront. — *Fut. ant.* J'aurai crié, etc. — *Cond. prés.* Je crierais, tu crierais, il crierait, nous crierions, vous crieriez, ils crieraient. — *Passé.* J'aurais crié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse crié, etc. — *Imp. prés.* — Crie, crions, criez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez crié. — *Subj. prés.* Que je crie, que tu cries, qu'il crie, que nous criions, que vous criiez, qu'ils crient. — *Imparf.* Que je criasse, que tu criasses, qu'il criât, que nous criassions, que vous criassiez, qu'ils criassent. — *Passé.* Que j'aie crié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse crié, etc. — *Infin. prés.* Crier. — *Passé.* Avoir crié. — *Part. prés.* Criant, criante. *Injustice criante, faits criants.* — *Passé.* Crié, criée, criés, criées.

— *Passé comp.* Ayant crié.—Pronomin. : *se crier* (Omission da l'Académie). *Ce discours* se crie *dans les rues.* — Passif : *être crié.* Le part. régit *par. Tous les ans les discours du roi sont* criés par *une foule de colporteurs.*

CRIMINALISER, v. n., 2e conj. (*Kriminalizé*), rendre criminel un procès civil. *Criminaliser une affaire.*— *Indicatif prés.* Je criminalise, tu criminalises, il criminalise, nous criminalisons, vous criminalisez, ils criminalisent. — *Imp.* Je criminalisais, tu criminalisais, il criminalisait, nous criminalisions, vous criminalisiez, ils criminalisaient. — *Pass. déf.* Je criminalisai, tu criminalisas, il criminalisa, nous criminalisâmes, vous criminalisâtes, ils criminalisèrent.—*Pass. ind.* J'ai criminalisé, etc. — *Passé. ant.* J'eus criminalisé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais criminalisé, etc. —*Futur.* Je criminaliserai, tu criminaliseras, il criminalisera, nous criminaliserons, vous criminaliserez, ils criminaliseront. —*Futur ant.* J'aurais criminalisé, etc. — *Condit. prés.* Je criminaliserais, tu criminaliserais, il criminaliserait, nous criminaliserions, vous criminaliseriez, ils criminaliseraient.—*Pass.* J'aurais criminalisé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse criminalisé, etc. — *Impératif présent.* Criminalise, criminalisons, criminalisez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez criminalisé. — *Subj. prés.* Que je criminalise, que tu criminalises, qu'il criminalise, que nous criminalisions, que vous criminalisiez, qu'ils criminalisent. — *Imparf.* Que je criminalisasse, que tu criminalisasses, qu'il criminalisât, que nous criminalisassions, que vous criminalisassiez, qu'ils criminalisassent. — *Pass.* Que j'aie criminalisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse criminalisé, etc.—*Infin. prés.* Criminaliser. — *Passé.* Avoir criminalisé. —*Part. prés.* Criminalisant (inv.).—*Pass.* Criminalisé, criminalisée, criminalisés, criminalisées. — *Passé. composé.* Ayant criminalisé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se criminaliser.* — Il signifie se rendre criminel. *Cet homme se criminalise.* — Passif : *être criminalisé.* Le part. régit *par.*

CRISPER, v. a. et n., 1re conj. (*Kricepe*), causer de la crispation, resserrer. *Le froid crispe les nerfs.* — *Ind. prés.* Je crispe, tu crispes, il crispe, nous crispons, vous crispez, ils crispent.— *Imp.* Je crispais, tu crispais, il crispait, nous crispions, vous crispiez. ils crispaient.—*Passé déf.* Je crispai, tu crispas, il crispa, nous crispâmes, vous crispâtes, ils crispèrent. — *Passé ind.* J'ai crispé, etc— *Passé ant.* J'eus crispé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais crispé, etc.—*Futur.* Je crisperai, tu crisperas, il crispera, nous crisperons, vous crisperez, ils crisperont. — *Futur ant.* J'aurai crispé, etc. —*Cond. prés.* Je crisperais, tu crisperais, il crisperait, nous crisperions, vous crisperiez, ils crisperaient. — *Passé.* J'aurais crispé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse crispé, etc.—*Impér. prés.* Crispe, crispons, crispez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez crispé. —*Subj. prés.* Que je crispe, que tu crispes, qu'il crispe, que nous crispions, que vous crispiez, qu'ils crispent. — *Imp.* Que je crispasse, que tu crispasses, qu'il crispât, que nous crispassions, que vous crispassiez, qu'ils crispassent.—*Passé.* Que j'aie crispé, ec. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse crispé, etc.—*Infin. prés.* Crisper.— *Passé.* Avoir crispé. — *Part. prés.* Crispant (inv.). — —*Passé.* Crispé, crispée, crispés, crispées. —*Passé comp.* Ayant crispé.—Pronominalement : *se crisper. Les nerfs* se crispent *au froid. La peau d'anguille* se crispe *au feu.* — Passif : *être crispé.* Le participe régit *par. Sa main a été toute* crispée par *le feu.*

CRISSER, v. a. et n. 1re conj. (*Kricé*), il se dit du bruit que font les dents lorsqu'on les fait grincer. *Ses dents crissent.* Ne se conjugue qu'à la 3e personne. — *Ind. prés.* Elle crisse, elles crissent. — *Imparf.* Elle crissait, elles crissaient.—*Passé défin.* Elle crissa, elles crissèrent. — *Passé ind.* Elle a crissé, elles ont crissé. — *Passé ant.* Elle a crissé, elles ont crissé. —*Plus-que-parf.* Elle avait crissé, elles ont crissé. — *Futur.* Elle crissera, elles crisseront.— *Futur passé.* Elle aura crissé, elles auront crissé. —*Cond. prés.* Elle crisserait, elles crisseraient. — *Passé.* Elle aurait crissé, elles auraient crissé. — *On dit aussi* : Elle eût crissé, elles eussent crissé. — *Subj. prés.* Qu'elle crisse, qu'elles crissent. — *Imp.* Qu'elle crissât, qu'elles crissassent. —*Pass.* Qu'elle ait crissé, qu'elles aient crissé.—*Plus-que-parf.* Qu'elle eût crissé, qu'elles eussent crissé. — *Infinitif prés.* Crisser.— *Passé.* Avoir crissé. — *Part. présent.* Crissant (invariable). — *Passé.* Crissé (invar.). — *Passé composé.* Ayant crissé.

CRISTALLISER, v. n., 1re conj. (*Kricetalizé*), (omission de Landais).—Congeler, réduire quelque chose en forme de cristal.

Cristalliser un suc, un liquide. — Il s'emploie neutralement dans le même sens: *Cette substance cristallise lentement. Faire cristalliser un sel.* — *Indicatif présent* Je cristallise, tu cristallises, il cristallise, nous cristallisons, vous cristallisez, ils cristallisent. — *Imparf.* Je cristallisais, tu cristallisais, il cristallisait, nous cristallisions, vous cristallisiez, ils cristallisaient — *Passé déf.* Je cristallisai, tu cristallisas, il cristallisa, nous cristallisâmes, vous cristallisâtes, ils cristallisèrent. — *Passé ind.* J'ai cristallisé, etc.—*Passé ant.* J'eus cristallisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cristallisé, etc.—*Futur.* Je cristalliserai, tu cristalliseras, il cristallisera, nous cristalliserons, vous cristalliserez, ils cristalliseront. —*Futur ant.* J'aurai cristallisé. — *Cond. prés.* Je cristalliserais, tu cristalliserais, il cristalliserait, nous cristalliserions, vous cristalliseriez, ils cristalliseraient.—*Pass.* J'aurais cristallisé, etc. — *On dit aussi*: J'eusse cristallisé, etc. — *Impér. prés.* Cristallise, cristallisons, cristallisez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez cristallisé.— *Subj. prés.* Que je cristallise, que tu cristallises, qu'il cristallise, que nous cristallisions, que vous cristallisiez, qu'ils cristallisent. — *Imparfait.* Que je cristallisasse, que tu cristallisasses, qu'il cristallisât, que nous cristallisassions, que vous cristallisassiez, qu'ils cristallisassent. — *Passé.* Que j'aie cristallisé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse cristallisé, etc. — *Infinitif présent.* Cristalliser. — *Passé.* Avoir cristallisé, etc. — *Part. prés.* Cristallisant (inv.). — *Passé.* Cristallisé, cristallisée, cristallisés, cristallisées. — *Passé composé.* Ayant cristallisé. — Se conjugue avec le pronom personnel: *Se cristalliser. L'eau qui passe par ces sortes de terres se cristallise.* — Passif: *être cristallisé.* — Le participe régit *par.*

CRITIQUER, v. a. et n., 1re conj. *(Kritiké)*, censurer, trouver à redire. *Critiquer un ouvrage, critiquer un tableau, critiquer un bâtiment. Il ne faut pas critiquer des choses qui sont parfaites* (La Bruyère). — Neutralament. *Il aime à critiquer.* — *Ind. prés.* Je critique, tu critiques, il critique, nous critiquons, vous critiquez, ils critiquent.— *Imp.* Je critiquais, tu critiquais, il critiquait, nous critiquions, vous critiquiez, ils critiquaient.— *Passé déf.* Je critiquai, tu critiquas, il critiqua, nous critiquâmes, vous critiquâtes, ils critiquèrent. —*Passé indéfini.* J'ai critiqué etc.— *Passé ant.* J'eus critiqué, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais critiqué, etc. — *Futur.* Je critiquerai, tu critiqueras, il critiquera, nous critiquerons, vous critiquerez, ils critiqueront. — *Futur antérieur.* J'aurai critiqué, etc. — *Cond. prés.* Je critiquerais, tu critiquerais, il critiquerait, nous critiquerions, vous critiqueriez, ils critiqueraient. — *Passé.* J'aurais critiqué, etc. — *On dit aussi*: J'eusse critiqué, etc. — *Impér. prés.* Critique, critiquons, critiquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez critiqué.— *Subj. prés.* Que je critique, que tu critiques, qu'il critique, que nous critiquions, que vous critiquiez, qu'ils critiquent. — *Imp.* Que je critiquasse, que tu critiquasses, qu'il critiquât, que nous critiquassions, que vous critiquassiez, qu'ils critiquassent. — *Passé.* Qu'il j'aie critiqué, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse critiqué, etc.—*Inf. prés.* Critiquer.— *Passé.* Avoir critiqué. — *Part. prés.* critiquant (inv.). — *Passé.* Critiqué, critiquée, critiqués, critiquées.— *Passé comp.* Ayant critiqué.—Pronomin. *se critiquer*, se censurer réciproquement (Omission de l'Acad.). *Ils se plaisent à se critiquer.*—Passif: *être critiqué.* Le participe régit *par. Etre critiqué par quelqu'un.*

CROASSER, v. n., imp., 1re conj. *(Kroacé)*, Il se dit du cri que fait le corbeau. *On entend les corbeaux croasser.* — Au figuré, il signifie chanter mal, faire des vers durs, et alors il se conjugue entièrement:

En cent lieux contre lui les cabales s'amassent,
Les rivaux obscurcis autour de lui *croassent.*
Boileau.

—*Indic prés.* Il croasse, ils croassent. — *Imparfait.* Il croassait, ils croassaient. — *Pass. déf.* Il croassa, ils croassèrent. — *Pass. ind.* Il a croassé, etc.— *Pass. ant.* Il eut croassé, etc.— *Plus-que-parfait.* il avait croassé, etc. — *Futur.* Il croassera ils croasseront.— *Futur antérieur.* Il aura croassé, etc. — *Cond. prés.* Il croasserai, ils croasseraient.—*Pass.* Il aurait croassé, etc.—*On dit aussi*: Il eût croassé, etc. — *Pas d'impératif.*— *Subjonctif prés.* Qu'il croasse, qu'ils croassent. — *Imparf.* Qu'ils croassât, qu'ils croasassent.—*Pass.* Qu'il ait croassé, etc. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût croassé, etc.—*Inf. prés.* Croasser.—*Pass.* Avoir croassé.— *Participe prés.* Croassant (var.) *La gent croassante.*—*Pass.* Croassé (inv.). —*Pass. comp.* Ayant croassé.

CROCHETER, v. a., 1re conj. *(Krocheté)*, ouvrir une serrure avec un crochet. *Cro-*

cheter une porte, une armoire, un coffre, etc. Le *t* double dans tous les temps ou il est suivi d'un *e* muet.— *Ind. prés.* Je crochette, tu crochettes, il crochette, nous crochetons, vous crochetez, ils crochettent.— *Imparf.* Je crochetais, tu crochetais, il crochetait, nous crochetions, vous crochetiez, ils crochetaient. — *Pass. déf.* Je crochetai, tu crochetas, il crocheta, nous crochetâmes, vous crochetâtes, ils crochetèrent.—*Pass. ind.* J'ai crocheté, etc.— *Pass. ant.* J'eus crocheté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais crocheté, etc.—*Futur.* Je crochetterai, tu crochetteras, il crochettera, nous crochetterons, vous crochetterez, ils crochetteront. — *Futur ant.* J'aurai crocheté, etc. — *Cond. prés.* Je crochetterais, tu crochetterais, il crochetterait, nous crochetterions, vous crochetteriez, ils crochetteraient.— *Passé.* J'aurais crocheté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse crocheté, etc. —*Imp. prés.* Crochette, crochetons, crochetez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez crocheté. — *Subj. prés.* Que je crochette, que tu crochettes, qu'il crochette, que nous crochetions, que vous crochetiez, qu'ils crochettent. — *Imparfait.* Que je crochetasse, que tu crochetasses, qu'il crochetât, que nous crochetassions, que vous crochetassiez, qu'ils crochetassent. — *Passé.* Que j'aie crocheté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse crocheté, etc. — *Inf. prés.* Crocheter.—*Pass.* Avoir crocheté. — *Part. prés.* Crochetant (inv.). — *Passé.* Crocheté crochetée, crochetés, crochetées. —*Passé. comp.* Ayant crocheté.—Se conjugue avec le pronom personnel : *Se crocheter.* — Il signifie, se battre comme les crocheteurs. *Il ne fait que se crocheter.*— Passif : *être crocheté.*—Le part. régit *par.*

CROIRE, v. a., n. et irrég., 4ᵉ conjug. *(Kroare)*, estimer une chose véritable, la tenir pour vraie. *La véritable piété ne* croit *pas facilement le mal* (Massillon).—*Croire à quelque chose,* c'est y ajouter foi, y avoir confiance, s'y fixer. *Ils ne* croient *pas à sa parole* (Bossuet). — *Croire quelqu'un,* c'est ajouter foi à ce qu'il dit. *Pour ne pas* croire *les apôtres, il faut dire qu'ils ont été trompés* (Pascal).—*Croire à quelqu'un,* c'est croire à son existence. *Croire à Dieu, aux astrologues, aux sorciers, à la magie, aux miracles.*—Estimer, penser, présumer. *Le monde vous* croit *heureux* (Massillon). —*En croire,* ajouter foi à. *Les enfants n'en voulaient plus* croire *leurs grands-pères décrépits* (Bossuet). — *Croire en,* avoir la foi, et recevoir avec soumission tout ce que l'Eglise enseigne. *Croire en Dieu, en Jésus-Christ.* Croyons *donc, avec saint Jean, en l'amour d'un Dieu, mais n'y croyons pas à demi* (Bossuet). Dans ce sens, il est aussi actif. *Croire l'Evangile, croire l'Eglise catholique, croire la Communion des saints.* —*Croire,* suivi d'un infinitif. *Les hommes* croient être *libres quand ils ne sont gouvernés que par les lois* (Massillon).—*Croire,* suivi de deux infinitifs. *Il* crut pouvoir saisir *la couronne* (Corneille). Quoiqu'on trouve assez d'exemples de trois verbes ainsi construits, il vaut mieux néanmoins chercher un autre tour de phrase, ou du moins les séparer par quelque mot. *J'ai* cru *de ce péril vous* devoir avertir (Rac.). —Lorsque croire est employé affirmativement, et suivi de *que*, le verbe de la proposition subordonnée se met aux temps de l'indicatif. On croit *qu'ils* ont *été trompés* (Pascal). Il croyait *que la raison* pouvait *connaître toute vérité* (Massillon). Mais si croire est employé négativement ou interrogativement, il faut mettre le subjonctif après *que. Elles ne* croient *pas* que *Jésus-Christ* soit *dans l'Eucharistie* (Bossuet). Croyez-vous qu'*une chose si visible n'*ait *pas été prévue?* (Id.). Après *croyez-vous* on peut aussi mettre le futur. Croyez-vous qu'*alors il* acceptera *vos hommages?* — *Ind. prés.* Je crois, tu crois, il croit, nous croyons, vous croyez, ils croient.— *Imp.* Je croyais, tu croyais, il croyait, nous croyions, vous croyiez, ils croyaient. — *Passé défin.* Je crus, tu crus, il crut, nous crûmes, vous crûtes, ils crurent. — *Passé ind.* J'ai cru, etc.—*Passé ant.* J'eus cru, etc.— *Futur.* Je croirai, tu croiras, il croira, nous croirons, vous croirez, ils croiront.— *Futur ant.* J'aurai cru, etc — *Cond. prés* : Je croirais, tu croirais, il croirait, nous croirions, vous croiriez, ils croiraient. — *Passé.* J'aurais cru, etc. — *On dit aussi :* J'eusse cru, etc. — *Impér. prés.* Crois, croyons, croyez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez cru.—*Subj. prés.* Que je croie, que tu croies, qu'il croie, que nous croyions, que vous croyiez, qu'ils croient. — *Imparfait.* Que je crusse, que tu crusses, qu'il crût, que nous crussions, que vous crussiez, qu'ils crussent.—*Passé.* Que j'aie cru, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse cru, etc. —*Infinitif prés.* Croire.—*Passé.* Avoir cru. — *Part. prés.* Croyant (invariable). On en a fait un substantif. *Les vrais croyants.* — *Passé.* Cru, crue,

crus, crues.—*Passé comp.* Ayant cru. — Pronominalement : *se croire*, s'imaginer être. *Se croire riche.* — *S'en croire*, se rapporter à soi-même. *Si je m'en croyais, je ne le verrais pas.* (Racine). — Passif : *être cru.* Le participe régit *par. L'Evangile doit être* cru par *tout le monde* (Pascal).

CROISER, v. a. et n., 1re conj. (*Kroézé*), mettre, disposer quelque chose en forme de croix. *Croiser les bras, croiser les jambes, croiser les épées.*—*Croiser les branches d'un arbre,* les faire passer les unes sur les autres.—Traverser. *Un lièvre qui croise le chemin.* — Fig. *Croiser quelqu'un,* le traverser dans ses desseins. — Rayer. *Il m'a croisé trois articles sur mon compte.*—Neutral., se dit des habits, des robes, etc., dont les côtés passent l'un sur l'autre. *Votre rabat* croise *trop.* — En term. de mar., se dit des navires armés en guerre qui vont et viennent pour découvrir les vaisseaux ennemis, et leur donner la chasse. *Il y a des vaisseaux qui* croisent *dans la Manche. Ces vaisseaux* croisent *sur telles côtes, sur telles mers.* — *Ind. pr.* Je croise, tu croises, il croise, nous croisons, vous croisez, ils croisent. — *Imparf.* Je croisais, tu croisais, il croisait, nous croisions, vous croisiez, ils croisaient. — *Passé défini.* Je croisai, tu croisas, il croisa, nous croisâmes, vous croisâtes, ils croisèrent.—*Passé ind.* J'ai croisé, etc.— *Passé ant.* J'eus croisé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais croisé, etc.—*Futur.* Je croiserai, tu croiseras, il croisera, nous croiserons, vous croiserez, ils croiseront. — *Fut. ant.* J'aurai croisé, etc.—*Cond. prés.* Je croiserais, tu croiserais, il croiserait, nous croiserions, vous croiseriez, ils croiseraient.——*Pass.* J'aurais croisé, etc.— *On dit aussi* : J'eusse croisé, etc.— *Impér. prés.* Croise, croisons, croisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez croisé, —*Subj. prés.* Que je croise, que tu croises, qu'il croise, que nous croisions, que vous croisiez, qu'ils croisent.— *Imparf.* Que je croisasse, que tu croisasses, qu'il croisât, que nous croisassions, que vous croisassiez, qu'ils croisassent.—*Passé.* Que j'aie croisé, etc.— *Plus-que-parfait.* Que j'eusse croisé, etc. —*Inf. prés.* Croiser.—*Passé.* Avoir croisé.—*Part. prés.* Croisant (inv.). — *Passé.* Croisé, croisée, croisés, croisées.—*Passé comp.* Ayant croisé.— Pronominalement : *se croiser*, signifie : 1° se couper, se traverser, se rencontrer, en parlant de deux lignes, de deux armes, de deux chemins, de deux personnes qui se rencontrent et vont l'une d'un côté, l'une de l'autre, 2° se traverser, se nuire par la concurrence. *Ils* se sont croisés *dans leurs desseins;* 3° s'engager dans une croisade *Plusieurs rois de France* se sont croisés — Passif : *être croisé.* Le participe régit *par. On est souvent* croisé par *des intrigants.*

CROÎTRE, v. n., a. et irr., 4e conjug. (*Kroêtre*), devenir plus grand. *Un roi enfant qui n'a pas eu le temps de* croître (Massillon). *Commencer,* croître *et finir, voilà le sort de l'homme sur la terre* (d'Aguesseau). *Les vertus* croissent *comme les plantes, à la rosée du ciel* (Barthélemy). —Augmenter de quelque manière que ce soit. *La rivière, les jours* croissent. *Elle* croissait *en grâce et en mérite* (Voltaire). — *Sa réputation* croissait *avec l'âge* (Fléchier). — Multiplier. *Les désirs* croissent *avec les richesses* (Bossuet). — Se répandre, se propager. *Le bruit, le mal croissent.* —Venir, en parlant des plantes. *L'hysope* croît *dans les vallées* (Massillon).—Changer. *Croître en bien, en mal.*—Activement, augmenter. *Je ne prends pas plaisir à* croître *ma misère* (Racine). *Que ce nouvel honneur va* croître *son audace !* (Idem). Ces phrases où *croître* est employé dans une signification active, ont été blâmées par beaucoup de personnes; néanmoins on ne peut pas douter qu'en poésie on ne puisse employer activement ce verbe. C'était l'opinion de Voltaire qui a été sanctionnée par l'usage et par l'Académie. — — On écrit avec un accent circonflexe sur l'*î* les trois personnes masculines du présent de l'indicatif du verbe *croître,* pour les distinguer de celles du verbe *croire.* Ecrivez également le participe passé du verbe *croître, crû, crûe* pour ne pas le confondre avec *cru, crue* du verbe *croire,* ainsi que les dérivés. Il est bien étonnant que la *Gammaire des grammaires* ne fasse pas cette distinction.—*Ind. prés.* Je croîs, tu croîs, il croît, nous croissons, vous croissez, ils croissent. — *Imparf.* Je croissais, tu croissais, il croissait, nous croissions, vous croissiez, ils croissaient.— *Passé déf.* Je crûs, tu crûs, il crût, nous crûmes, vous crûtes, ils crûrent.—*Passé ind.* J'ai crû, etc. — *Passé ant.* J'eus crû, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais crû, etc.—*Futur.* Je croîtrai, tu croîtras, il croîtra, nous croîtrons, vous croîtrez, ils croîtront. — *Futur ant* J'aurai crû, etc. — *Cond. prés.* Je croî

trais, tu croîtrais, il croîtrait, nous croîtrions, vous croîtriez, ils croîtraient. — — *Passé.* J'aurais crû, etc. — *On dit aussi :* J'eusse crû, etc. — *Impér. prés.* Croîs, croissons, croissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez crû. — *Subj. prés.* Que je croisse, que tu croisses, qu'il croisse, que nous croissions, que vous croissiez, qu'ils croissent.—*Imp.* Que je crûsse, que tu crûsses, qu'il crût, que nous crûssions, que vous crûssiez, qu'ils crûssent.—*Passé.* Que j'aie crû, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse crû, etc. — *Inf. prés.* Croître. — *Passé.* Avoir crû.—*Part. prés.* Croissant, croissante. *Quantité croissante.* — *Passé.* Crû, crûe, crûs, crûes. — *Passé comp.* Ayant crû.

CROQUER, v. a. et n., 1re conj. (Il ne faut pas prononcer comme M. Napol. Landais *krokié*, mais *kroké*), manger des choses qui croquent, manger avec avidité, *croquer des noisettes, des pralines. Il* croqua *deux poulets en moins de rien* (Académie).

Vous leur fîtes, seigneur,
En les *croquant*, beaucoup d'honneur.
(La Fontaine.)

—En termes de peinture, il signifie prendre un croquis, une esquisse. *Croquer une figure, un portrait.* — Familier. *Croquer le marmot,* signifie attendre long-temps. — Il est neutre quand il marque le bruit que fait quelque chose sous la dent. *Ces fraises sont pleines de gravier, elles* croquent *sous la dent* (Académie).—*Elle est gentille à croquer,* se dit d'une jeune personne très jolie. — *Indicatif prés.* Je croque, tu croques, il croque, nous croquons, vous croquez, ils croquent. — *Imparf.* Je croquais, tu croquais, il croquait, nous croquions, vous croquiez, ils croquaient. — *Passé déf.* Je croquai, tu croquas, il croqua, nous croquâmes, vous croquâtes, ils croquèrent.—*Pass. ind.* J'ai croqué, etc. —*Pass ant.* J'eus croqué, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais croqué, etc.— *Futur.* Je croquerai, tu croqueras, il croquera, nous croquerons, vous croquerez, ils croqueront.— *Futur ant.* J'aurai croqué, etc. — *Cond. prés.* Je croquerais, tu croquerais, il croquerait, nous croquerions, vous croqueriez, ils croqueraient.— *Pass.* J'aurais croqué, etc. — *On dit aussi:* J'eusse croqué, etc. — *Impératif prés.* Croque, croquons, croquez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez croqué.—*Subj. prés.* Que je croque, que tu croques, qu'il croque, que nous croquions, que vous croquiez, qu'ils croquent. —*Imparf.* Que je croquasse, que tu croquasses, qu'il croquât, que nous croquassions, que vous croquassiez, qu'ils croquassent. — *Pass.* Que j'aie croqué, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse croqué, etc. —*Infinitif présent.* Croquer.—*Pass.* Avoir croqué. — *Participe présent.* Croquant, croquante. *Pâtisserie croquante.* — *Pass.* Croqué, croquée, croqués, croquées. — *Pass. comp.* Ayant croqué. — Pronominalement : *se croquer* (Omission de l'Académie). — Passif : *Etre croqué.* Le participe régit *par.*

CROSSER, v. n. et a., 1re conj. (*Krocé*), pousser un objet avec une crosse ou un bâton. *Cet enfant s'amuse à crosser.* Dans ce sens, il est neutre et employé rarement. —Il est actif quand il signifie maltraiter. *Crosser quelqu'un.* — *Indicatif présent.* Je crosse, tu crosses, il crosse, nous crossons, vous crossez, ils crossent.— *Imparfait.* Je crossais, tu crossais, il crossait, nous crossions, vous crossiez, ils crossaient.—*Pass. défini.* Je crossai, tu crossas, il crossa, nous crossâmes, vous crossâtes, ils crossèrent.— *Pass. indéfini.* J'ai crossé, etc.— *Passé. antérieur.* J'eus crossé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais crossé, etc. — *Futur.* Je crosserai, tu crosseras, il crossera, nous crosserons, vous crosserez, ils crosseront. — *Futur antér.* J'aurai crossé, etc.—*Cond. prés.* Je crosserais, tu crosserais, il crosserait, nous crosserions, vous crosseriez, ils crosseraient. — *Pass.* J'aurais crossé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse crossé, etc. — *Impér. prés.* Crosse, crossons, crossez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez crossé.—*Subj. prés.* Que je crosse, que tu crosses, qu'il crosse, que nous crossions, que vous crossiez, qu'ils crossent. — *Imp.* Que je crossasse, que tu crossasses, qu'il crossât, que nous crossassions, que vous crossassiez, qu'ils crossassent.—*Pass.* Que j'aie crossé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse crossé, etc. — *Infinitif présent.* Crosser. — *Pass.* Avoir crossé. — *Part. prés.* Crossant (invar.). — *Pass.* Crossé, crossée, crossés, crossées. — *Pass. comp.* Ayant crossé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se crosser* (Omission de l'Académie). — Il signifie se disputer vivement, se battre. *Ils se sont rudement crossés.*—Passif: *Etre crossé.* Le participe régit *par.*

CROTTER, v. a. 1re conj. (*Kroté*), jeter de la crotte ou de la boue. *Crotter quelqu'un ou quelque chose, crotter un panta-*

lon, une robe. — *Indic. prés.* Je crotte, tu crottes, il crotte, nous crottons, vous crottez, ils crottent. — *Imparf.* Je crottais, tu crottais, il crottait, nous crottions, vous crottiez, ils crottaient.—*Passé déf.* Je crottai, tu crottas, il crotta, nous crottâmes, vous crottâtes, ils crottèrent. — *Passé ind.* J'ai crotté, etc. — *Passé ant.* J'eus crotté, etc. — *Plus-que parf.* J'avais crotté, etc. — *Futur.* Je crotterai, tu crotteras, il crottera, nous crotterons, vous crotterez, ils crotteront. — *Futur ant.* J'aurai crotté, etc. — *Cond. prés.* Je crotterais, tu crotterais, il crotterait, nous crotterions, vous crotteriez, ils crotteraient. — *Passé.* J'aurais crotté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse crotté, etc. — *Impér. prés.* Crotte, crottons, crottez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez crotté. — *Subj. prés.* Que je crotte, que tu crottes, qu'il crotte, que nous crottions, que vous crottiez, qu'ils crottent. —*Imparf.* Que je crottasse, que tu crottasses, qu'il crottât, que nous crottassions, que vous crottassiez, qu'ils crotassent.—*Passé.* Que j'aie crotté, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse crotté, etc. — *Imp. prés.* Crotter. — *Pass.* Avoir crotté. — *Part. prés.* Crottant (invar.). — *Passé.* Crotté, crottée, crottés, crottées. — *Passé comp.* Ayant crotté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se crotter. Il se crotte en marchant.* — Passif : *Etre crotté. Il est bien crotté*, se dit d'une personne dont l'extérieur est sale et misérable. Le part. régit *par. On n'est jamais* crotté *que* par *la boue* (Pr.).

CROULER, v. n. et a. 1re conjug. (*Kroulé*), tomber en s'affaissant. *La terre croula. L'empire* croulait *de toutes parts* (Bossuet). — Activement, crouler, rouler, lancer. *Crouler un vaisseau.* — Faire tomber. *Crouler un établissement.* — *Ind. prés.* Je croule, tu croules, il croule, nous croulons, vous croulez, ils croulent. — *Imparfait.* Je croulais, tu croulais, il croulait, nous croulions, vous crouliez, ils croulaient. — *Pass. déf.* Je croulai, tu croulas, il croula, nous croulâmes, vous croulâtes, ils croulèrent.—*Pass. ind.* J'ai croulé, etc.—*Pass. ant.* J'eus croulé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais croulé, etc. —*Futur.* Je croulerai, tu crouleras, il croulera, nous croulerons, vous croulerez, ils crouleront. — *Futur ant.* J'aurai croulé etc. — *Condit. prés.* Je croulerais, tu croulerais, il croulerait, nous croulerions, vous crouleriez, ils crouleraient. — *Pass.* J'aurais croulé, etc.—*On dit aussi:* J'eusse croulé, etc.— *Impér. prés.* Croule, croulons, croulez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez croulé. — *Subj. prés.* Que je croule, que tu croules, qu'il croule, que nous croulions, que vous crouliez, qu'ils croulent. —*Imparf.* Que je croulasse, que tu croulasses, qu'il croulât, que nous croulassions, que vous croulassiez, qu'ils croulassent.— *Pass.* Que j'aie croulé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse croulé, etc.—*Inf. prés.* Crouler. — *Pass.* Avoir croulé. — *Part. prés.* Croulant, croulante. *Maison croulante, bâtiments croulants.*—*Pass.* Croulé, croulée, croulés, croulées. — *Pass. comp.* Ayant croulé.—Se conjugue avec le pron. pers. : *se crouler. Cet homme, cet établissement se croule*, tombe, se ruine. — Passif : *être croulé.* Le part. régit *par.*

CROUPIR, v. n. 2e conj. (*Kroupir*), se corrompre faute de mouvement, en parlant des eaux. *Les eaux qui* croupissent *deviennent pestilentielles* (Acad.). — Se dit aussi des matières solides qui se corrompent dans une eau stagnante. *De la paille qui* croupit *dans une mare* (Acad.). — Se dit aussi des enfants au maillot et des personnes malades qu'on n'a pas soin de changer assez souvent de linge. *Cet enfant* croupit *dans ses langes. Il ne faut pas laisser* croupir *ce malade dans la saleté* (Acad.). — Vivre dans un état honteux. *Nous aimons mieux* croupir *dans notre ignorance que de chercher à en sortir* (Bossuet). —*Ind. prés.* Je croupis, tu croupis, il croupit, nous croupissons, vous croupissez, ils croupissent. — *Imparf.* Je croupissais, tu croupissais, il croupissait, nous croupissions, vous croupissiez, ils croupissaient. — *Pass déf.* Je croupis, tu croupis, il croupit, nous croupîmes, vous croupîtes, ils croupirent. — *Pass. ind.* J'ai croupi, etc. — *Pass. ant.* J'eus croupi, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais croupi, etc. — *Futur.* Je croupirai, tu croupiras, il croupira, nous croupirons, vous croupirez, ils croupiront. — *Futur ant.* J'aurai croupi, etc.—*Cond. prés.* Je croupirais, tu croupirais, il croupirait, nous croupirions, vous croupiriez, ils croupiraient. —*Pass.* J'aurais croupi, etc.— *On dit aussi:* J'eusse croupi, etc. — *Impér. prés.* Croupis, croupissons, croupissez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez croupi. — *Subj. prés.* Que je croupisse, que tu croupisses, qu'il croupisse, que nous croupissions, que vous croupissiez, qu'ils croupissent

— *Imparf.* Que je croupisse, que tu croupisses, qu'il croupît, que nous croupissions, que vous croupissiez, qu'ils croupissent. — *Pass.* Que j'aie croupi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse croupi, etc. — *Inf. prés.* Croupir. — *Pass.* Avoir croupi. — *Part. prés.* Croupissant, croupissante. *Eau croupissante.* On dit aussi *eau croupie. Etangs croupissants ou croupis.* — *Pass.* Croupi, croupie, croupis, croupies. — *Pass. comp.* Ayant croupi.

CROUSTILLER, v. a. 1re conj. (*Kroucetiié*), manger des petites croûtes ou des croustilles (peu usité). *Il aime à croustiller.* — *Ind. prés.* Je croustille, tu croustilles, il croustille, nous croustillons, vous croustillez, ils croustillent. — *Imparfait.* Je croustillais, tu croustillais, il croustillait, nous croustillions, vous croustilliez, ils croustillaient. — *Passé déf.* Je croustillai, tu croustillas, il croustilla, nous croustillâmes, vous croustillâtes, ils croustillèrent. — *Passé indéf.* J'ai croustillé, etc. — *Pass. ant.* J'eus croustillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais croustillé, etc. — *Futur.* Je croustillerai, tu croustilleras, il croustillera, nous croustillerons, vous croustillerez, ils croustilleront. — *Futur ant.* J'aurai croustillé, etc. — *Cond prés.* Je croustillerais, tu croustillerais, il croustillerait, nous croustillerions, vous croustilleriez, ils croustilleraient. — *Pass.* J'aurais croustillé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse croustillé, etc. — *Impér. prés.* Croustille, croustillons, croustillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez croustillé. — *Subj. prés.* Que je croustille, que tu croustilles, qu'il croustille, que nous croustillions, que vous croustilliez, qu'ils croustillent. — *Imparf.* Que je croustillasse, que tu croustillasses, qu'il croustillât, que nous croustillassions, que vous croustillassiez, qu'ils croustillassent. — *Passé.* Que j'aie croustillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse croustillé, etc. — *Inf. prés.* Croustiller. — *Passé.* Avoir croustillé. — *Part. prés.* Croustillant, croustillante. *Pâtisserie croustillante.* — *Passé.* Croustillé (invar.). — *Passé comp.* Ayant croustillé. — Passif : *être croustillé.* Le participe régit *par.*

CRUCIFIER, v. a., 1re conj. (*Krucifié*), attacher à une croix. *Les juifs crucifièrent Notre-Seigneur.* — Il signifie, au figuré, souffrir, mortifier ses passions. *Il faut tout crucifier pour suivre Jésus-Christ* (Bossuet). — *Indic. prés.* Je crucifie, tu crucifies, il crucifie, nous crucifions, vous crucifiez, ils crucifient. — *Imparfait.* Je crucifiais, tu crucifiais, il crucifiait, nous crucifiions, vous crucifiiez, ils crucifiaient. — *Pass. déf.* Je crucifiai, tu crucifias, il crucifia, nous crucifiâmes, vous crucifiâtes, ils crucifièrent. — *Pass. ind.* J'ai crucifié, etc. — *Pass. ant.* J'eus crucifié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais crucifié, etc. — *Futur.* Je crucifierai, tu crucifieras, il crucifiera, nous crucifierons, vous crucifierez, ils crucifieront. — *Futur ant.* J'aurai crucifié, etc. — *Cond. présent.* Je crucifierais, tu crucifierais, il crucifierait, nous crucifierions, vous crucifieriez, ils crucifieraient. — *Pass.* J'aurais crucifié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse crucifié, etc. — *Imp. prés.* Crucifie, crucifions, crucifiez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez crucifié. — *Subj. prés.* Que je crucifie, que tu crucifies, qu'il crucifie, que nous crucifiions, que vous crucifiiez, qu'ils crucifient. — *Imparfait.* Que je crucifiasse, que tu crucifiasses, qu'il crucifiât, que nous crucifiassions, que vous crucifiassiez, qu'ils crucifiassent. — *Pass.* Que j'aie crucifié, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse crucifié, etc. — *Inf. prés.* Crucifier. — *Pass.* Avoir crucifié. — *Partic. prés.* Crucifiant (invariable). — *Pass.* Crucifié, crucifiée, crucifiés, crucifiées. — *Pass. comp.* Ayant crucifié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se crucifier*, et signifie, tout sacrifier pour quelqu'un. *Il se crucifierait ou se ferait crucifier pour ses amis.* — Passif : *être crucifié.* Le participe régit *par. J.-C. a été* crucifié par *les Juifs.*

CUEILLIR, v. a., irrég., 2e conj. (*Keuieir*), détacher des fruits, des fleurs, des légumes de leurs branches ou de leurs tiges. Cueillir des fruits, des fleurs, des poires, des pommes, des roses, etc. — *Cueillir un bouquet*, cueillir des fleurs pour en former un bouquet. — Fig. Remporter des victoires : *Cueillir des palmes, cueillir des lauriers.* — *Indicatif prés.* Je cueille, tu cueilles, il cueille, nous cueillons, vous cueillez, ils cueillent. — *Imparf.* Je cueillais, tu cueillais, il cueillait, nous cueillions, vous cueilliez, ils cueillaient. — *Pass. déf.* Je cueillis, tu cueillis, il cueillit, nous cueillîmes, vous cueillîtes, ils cueillirent. — *Passé ind.* J'ai cueilli, etc. — *Passé ant.* J'eus cueilli, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cueilli, etc. — *Futur.* Je cueillerai, tu cueilleras, il cueillera, nous

cueillerons, vous cueillerez, ils cueilleront. — *Futur ant.* J'aurai cueilli, etc. — *Cond. prés.* Je cueillerais, tu cueillerais, il cueillerait, nous cueillerions, vous cueilleriez, ils cueilleraient. — *Passé.* J'aurais cueilli, etc. — *On dit aussi :* J'eusse cueilli, etc. — *Impératif prés.* Cueille, cueillons, cueillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez cueilli. — *Subj. prés.* Que je cueille, que tu cueilles, qu'il cueille, que nous cueillions, que vous cueilliez, qu'ils cueillent. — *Imp,* Que je cueillisse, que tu cueillisses, qu'il cueillît, que nous cueillissions, que vous cueillissiez, qu'ils cueillissent. — *Passé.* Que j'aie cueilli, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cueilli, etc. — *Infin. prés.* Cueillir. — *Passé.* Avoir cueilli. — *Part. prés.* Cueillant (inv.). — *Passé.* Cueilli, cueillie, cueillis, cueillies. — *Pass. comp.* Ayant cueilli. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se cueillir. Ces fruits ne pourront guère se cueillir que dans un mois.* — Passif : *Etre cueilli.* Le participe régit *par : Elle a fait un bouquet des fleurs* cueillies par *son frère.*

CUIRASSER, v. a., 1re conj. (*Kuiracé*), revêtir quelqu'un d'une cuirasse. *Cuirasser des cavaliers.* — *Indic. prés.* Je cuirasse, tu cuirasses, il cuirasse, nous cuirassons, vous cuirassez, ils cuirassent. — *Imparf.* Je cuirassais, tu cuirassais, il cuirassait, nous cuirassions, vous cuirassiez, ils cuirassaient — *Pass. déf.* Je cuirassai, tu cuirassas, il cuirassa, nous cuirassâmes, vous cuirassâtes, ils cuirassèrent. — *Passé indéf.* J'ai cuirassé, etc. — *Pass. ant.* J'eus cuirassé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cuirassé, etc. — *Futur.* Je cuirasserai, tu cuirasseras, il cuirassera, nous cuirasserons, vous cuirasserez, ils cuirasseront. — — *Futur ant.* J'aurai cuirassé, etc. — *Cond. prés.* Je cuirasserais, tu cuirasserais, nous cuirasserions, vous cuirasseriez, ils cuirasseraient. — *Passé.* J'aurais cuirassé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse cuirassé, etc. — *Imp. prés.* Cuirasse, cuirassons, cuirassez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez cuirassé, etc. — *Subj. prés.* Que je cuirasse, que tu cuirasses, qu'il cuirasse, que nous cuirassions, que vous cuirassiez, qu'ils cuirassent. — *Imparf.* Que je cuirassasse, que tu cuirassasses, qu'il cuirassât, que nous cuirassassions, que vous cuirassassiez, qu'ils cuirassassent. — *Passé.* Que j'aie cuirassé, etc. — — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cuirassé, etc. — *Infin. prés.* Cuirasser. — *Passé.* Avoir cuirassé. — *Part. prés.* Cuirassant (invar.). — *Pass.* Cuirassé, cuirassée, cuirassés, cuirassées. — *Passé comp.* Ayant cuirassé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se cuirasser.* — Il signifie, au figuré, se fortifier, s'armer contre quelqu'un. *Il s'est cuirassé contre moi.* — Passif : *être cuirassé.* Il signifie être endurci. *Cet homme est cuirassé contre la douleur.* — Le part. régit *par.*

CUIRE, v. a., n. et impers., 4e conjug. (*Kuire*), préparer des aliments ou d'autres objets par le moyen du feu, de la chaleur : *Cuire de la viande, des légumes. Cuire du pain, du plâtre, de la brique.* — Neutralement : *Ce boulanger cuit deux fois par jour. Tous les habitants de ce village étaient obligés d'aller cuire au four banal.* — Mûrir : *C'est le soleil qui cuit tous les fruits.* — Digérer : *Il y a des aliments que l'estomac a peine à cuire.* — V. n., éprouver l'action du feu, y être exposé : *Le gigot est au feu, il cuit. Mettre cuire, faire cuire un chapon. La tuile, la brique ne saurait cuire dans ce fourneau.* — Etre facile ou difficile à cuire : *Ces légumes cuisent bien, cuisent mal.* — Causer une douleur vive, âpre, piquante : *Les yeux me cuisent.* — V. impers. *En cuire : Il vous en cuira,* vous aurez lieu de vous en repentir. — *Ind. prés.* Je cuis, tu cuis, il cuit, nous cuisons, vous cuisez, ils cuisent. — *Imp.* Je cuisais, tu cuisais, il cuisait, nous cuisions, vous cuisiez, ils cuisaient. — *Pass. déf.* Je cuisis, tu cuisis, il cuisit, nous cuisîmes, vous cuisîtes, ils cuisirent. — *Pass. ind.* J'ai cuit, etc. — *Pass. antér.* J'eus cuit, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cuit, etc. — *Futur.* Je cuirai, tu cuiras, il cuira, nous cuirons, vous cuirez, ils cuiront. — *Fut. ant.* J'aurai cuit, etc. — *Cond. prés.* Je cuirais, tu cuirais, il cuirait, nous cuirions, vous cuiriez, ils cuiraient. — *Pass.* J'aurais cuit, etc. — *On dit aussi :* J'eusse cuit, etc. — *Impér. prés.* Cuis, cuisons, cuisez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez cuit. — *Subj. prés.* Que je cuise, que tu cuises, qu'il cuise, que nous cuisions, que vous cuisiez, qu'ils cuisent. — *Imparf.* Que je cuisisse, que tu cuisisses, qu'il cuisît, que nous cuisissions, que vous cuisissiez, qu'ils cuisissent. — *Pass.* Que j'aie cuit, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse cuit, etc. — *Inf. prés.* Cuire. — *Pass.* Avoir cuit.. — *Part prés.* Cuisant, cuisante. *Douleur cuisante. Regrets cuisants.* — *Passé.* Cuit, cuite

cuits, cuites. — *Pass. comp.* Ayant cuit. —Se conjugue avec le pronom personnel : *Se cuire.*— Passif : *Etre cuit.* Le participe régit *par* et *à. Choses* cuites *au feu au soleil,* à *la vapeur,pain* cuit par *un boulanger.*

CUISINER, v. n., 1re conj. *(Kuiziné)*, faire la cuisine. *Ce restaurateur cuisine bien. Cette femme aime à cuisiner.* — *Ind. prés.* Je cuisine, tu cuisines, il cuisine, nous cuisinons, vous cuisinez, ils cuisinent. — *Imparf.* Je cuisinais, tu cuisinais, il cuisinait, nous cuisinions, vous cuisiniez, ils cuisinaient. — *Passé déf.* Je cuisinai, tu cuisinas, il cuisina, nous cuisinâmes, vous cuisinâtes, ils cuisinèrent. — *Passé ind.* J'ai cuisiné, etc. — *Passé ant.* J'eus cuisiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cuisiné, etc. — *Futur.* Je cuisinerai, tu cuisineras, il cuisinera, nous cuisinerons, vous cuisinerez, ils cuisineront. —*Futur ant.* J'aurai cuisiné, etc.— *Cond. prés.* Je cuisinerais, tu cuisinerais, il cuisinerait, nous cuisinerions, vous cuisineriez, ils cuisineraient. — *Passé.* J'aurais cuisiné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse cuisiné, etc. — *Impér. prés.* Cuisine, cuisinons, cuisinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez cuisiné. — *Subj. prés.* Que je cuisine, que tu cuisines, qu'il cuisine, que nous cuisinions, que vous cuisiniez, qu'ils cuisinent. — *Imp.* Que je cuisinasse, que tu cuisinasses, qu'il cuisinât, que nous cuisinassions, que vous cuisinassiez, qu'ils cuisinassent — *Passé.* Que j'aie cuisiné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cuisiné, etc. — *Inf. prés.* Cuisiner. — *Passé.* Avoir cuisiné. — *Part. prés.* Cuisinant (inv.). — *Passé.* Cuisiné, cuisinée, cuisinés, cuisinées. — *Passé comp.* Ayant cuisiné.

CULBUTER, v. a. et n., 1re conj. *(Kulbuté)*, renverser quelqu'un par dessus la tête, ou simplement, renverser, faire tomber. *Il l'a poussé rudement, et l'a culbuté Il le culbuta du haut en bas des degrés. La cavalerie prit les ennemis en flanc, et les culbuta. Il courait comme un furieux, en culbutant tout ce qui s'opposait à son passage.* — Ruiner quelqu'un. *Cette compagnie a culbuté toutes les compagnies rivales.* — V. n. Tomber en faisant la culbute. *Il fit un faux pas et culbuta du haut en bas de l'escalier.* — Fig., et fam. Se ruiner, perdre sa fortune. *Ce banquier a culbuté.* — *Ind. prés.* Je culbute, tu culbutes, il culbute, nous culbutons, vous culbutez, ils culbutent. — *Imparf.* Je culbutais, tu culbutais, il culbutait, nous culbutions, vous culbutiez, ils culbutaient. — *Passé déf.* Je culbutai, tu culbutas, il culbuta, nous culbutâmes, vous culbutâtes, ils culbutèrent. — *Passé ind.* J'ai culbuté, etc. — *Passé ant.* J'eus culbuté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais culbuté, etc. — *Futur.* Je culbuterai, tu culbuteras, il culbutera, nous culbuterons, vous culbuterez, ils culbuteront. — *Futur ant.* J'aurai culbuté, etc. — *Cond. prés.* Je culbuterais, tu culbuterais, il culbuterait, nous culbuterions, vous culbuteriez, ils culbuteraient. — *Passé.* J'aurais culbuté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse culbuté, etc. —*Impér. prés.* Culbute, culbutons, culbutez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez culbuté. — *Subj. prés.* Que je culbute, que tu culbutes, qu'il culbute, que nous culbutions, que vous culbutiez, qu'ils culbutent. — *Imparf.* Que je culbutasse, que tu culbutasses, qu'il culbutât, que nous culbutassions, que vous culbutassiez, qu'ils culbutassent. — *Passé.* Que j'aie culbuté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse culbuté, etc. — *Infin. prés.* Culbuter. — *Passé* Avoir culbuté. — *Part. prés.* Culbutant (inv.). — *Passé.* Culbuté, culbutée, culbutés, culbutées. — *Passé comp.* Ayant culbuté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se culbuter.* — Passif : *être culbuté.* — Le participe régit *par. Combien n'a-t-on pas vu de riches banquiers* culbutés par *de folles spéculations !*

CULMINER, v. n. 1re conjug. *(Culminé)*, passer par le méridien. — Ne se conjugue qu'à la 3me personne. — *Indic. prés.* Il culmine, ils culminent. — *Imparf.* Il culminait, ils culminaient. — *Passé déf.* Il culmina, ils culminèrent. — *Pass. ind.* Il a culminé, ils ont culminé. — *Pass. ant.* Il eut culminé, ils eurent culminé. — *Plus-que-parf.* Il avait culminé, ils avaient culminé. — *Futur.* Il culminera, ils culmineront. — *Futur ant.* Il aura culminé, ils auront culminé. — *Cond. prés.* Il culminerait, ils culmineraient. — *Passé.* Il aurait culminé, ils auraient culminé. — *On dit aussi :* Il eût culminé, ils eussent culminé. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il culmine, qu'ils culminent. — *Imparf.* Qu'il culminât, qu'ils culminassent. — *Passé.* Qu'il ait culminé, qu'ils aient culminé. — *Plus que-parf.* Qu'il eût culminé, qu'ils eussent culminé. — *Inf. prés.* Culminer. — *Pass.* Avoir culminé. — *Part. prés.* Culminant (var.). *Son couronnement ne fut que l'a te culminant d'une conspiratio*

triomphante (Ch. Nodier). — *Pass.* culminé (inv.). — *Passé. comp.* Ayant culminé.

CULOTTER, v. a. 1re conjug. (*Culotté*). (C'est à tort que Boiste n'écrit ce verbe qu'avec un seul *t*. Il doit être écrit avec deux comme nous l'indiquons.), mettre une culotte à quelqu'un. *Culotter un vieillard, culotter un enfant.* — *Culotter une pipe,* la noircir en fumant. — *Ind. prés.* Je culotte, tu culottes, il culotte, nous culottons, vous culottez, ils culottent. — *Imparf.* Je culottais, tu culottais, il culottait, nous culottions, vous culottiez, ils culottaient. — *Passé déf.* Je culottai, tu culottas, il culotta, nous culottâmes, vous culottâtes, ils culottèrent. — *Passé indéf.* J'ai culotté, etc. — *Passé ant.* J'eus culotté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais culotté, etc. — *Futur.* Je culotterai, tu culotteras, il culottera, nous culotterons, vous culotterez, ils culotteront. — *Futur ant.* J'aurai culotté, etc. — *Cond. prés.* Je culotterais, tu culotterais, il culotterait, nous culotterions, vous culotteriez, ils culotteraient. —*Pass.* J'aurais culotté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse culotté, etc. — *Impér. prés.* Culotte, culottons, culottez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez culotté. — *Subj. prés.* Que je culotte, que tu culottes, qu'il culotte, que nous culottions, que vous culottiez, qu'ils culottent. — *Imparf.* Que je culottasse, que tu culottasses, qu'il culottât, que nous culottassions, que vous culottassiez, qu'ils culottassent. — *Passé.* Que j'aie culotté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse culotté, etc. — *Infin. prés.* Culotter. — *Passé.* Avoir culotté. — *Part. prés.* Culottant (invar.). — *Passé.* Culotté, culottée, culottés, culottées. — *Passé comp.* Ayant culotté. — Pronominalement. *Se culotter.* — Passif : *être culotté.* — Le part. régit *par.*

CULTIVER, v. a., 1re conjug. (*Kultivé*), faire les travaux nécessaires pour rendre la terre plus fertile, et pour améliorer ses productions. *Cultiver un champ, un jardin, la terre. Le laboureur cultive en paix nos campagnes* (Massillon). *Cultiver la vigne. Pour aller* cultiver *sa métairie. Le pays le mieux* cultivé *par l'art. N'ayant aucune terre à* cultiver. *Le jardin qu'il* cultivait *à Salone* (Bossuet). *Des herbes qu'il* cultivait *lui même. Vous* cultivez *paisiblement les héritages de vos pères* (Fléchier). *Le spectacle de plusieurs milliers de religieux* cultivant *la terre, mina peu à peu les préjugés barbares qui attachaient le mépris à l'art qui nourrit les hommes* (Chateaub.). — Fig. Former, développer, perfectionner par l'instruction, par l'exercice. *Cultiver son esprit, sa mémoire, sa raison.* — Cultivez *donc, ô mon Dieu, ces premiers gages de notre bonheur* (Massillon).

Il est temps de montrer cette ardeur et ce zèle,
Qu'au fond de votre cœur mes soins ont *cultivé.*
RACINE.

Vous *cultivez* déjà leur haine et leur fureur,
Racine.

S'adonner à. *Cultiver les sciences, les lettres, la poésie, les arts. Cultiver des talents agréables. Les Grecs, naturellement pleins d'esprit et de courage, avaient été* cultivés *de bonne heure par des rois et des colonies venues d'Egypte* (Boss.).—Conserver, entretenir, augmenter. *Cultiver la connaissance, l'amitié, la bienveillance, l'affection de quelqu'un.*— Ménager, entretenir la bienveillance. *Cultiver ses amis, ses connaissances. C'est un homme à cultiver. C'est une connaissance à cultiver.* — *Ind. prés.* Je cultive, tu cultives, il cultive, nous cultivons, vous cultivez, ils cultivent. — *Imp.* Je cultivais, tu cultivais, il cultivait, nous cultivions, vous cultiviez, ils cultivaient. — *Passé déf.* Je cultivai, tu cultivas, il cultiva, nous cultivâmes, vous cultivâtes, ils cultivèrent. — *Passé ind.* J'ai cultivé, etc. — *Passé ant.* J'eus cultivé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cultivé, etc. — *Futur.* Je cultiverai, tu cultiveras, il cultivera, nous cultiverons, vous cultiverez, ils cultiveront. — *Fut ant.* J'aurai cultivé, etc. — *Cond. prés.* Je cultiverais, tu cultiverais, il cultiverait, nous cultiverions, vous cultiveriez, ils cultiveraient. — *Passé.* J'aurais cultivé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse cultivé, etc. — *Impér. prés.* Cultive, cultivons, cultivez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez cultivé. — *Subj. prés.* Que je cultive, que tu cultives, qu'il cultive, que nous cultivions, que vous cultiviez, qu'ils cultivent. — *Imparf.* Que je cultivasse, que tu cultivasses, qu'il cultivât, que nous cultivassions, que vous cultivassiez, qu'ils cultivassent. — *Passé.* Que j'aie cultivé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cultivé, etc. — *Infin. prés.* Cultiver. — *Passé.* Avoir cultivé. — *Part. prés.* Cultivant (inv.), — *Passé.* Cultivé, cultivée, cultivés, cultivées. — *Passé comp.* Ayant cultivé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se cultiver. Les arts se* cultivent *aujourd'hui plus que jamais.* — Passif : *être cultivé.* — Le participe régit

par. Son enfance a été cultivée par *son grand-père.*

CUMULER, v. a. et n. 1re conjug. (*Kumulé*), terme de palais, assembler, réunir. *Cumuler plusieurs droits pour former des prétentions. Cumuler plusieurs genres de preuves.* — Occuper plusieurs places en même temps, jouir de plusieurs traitements à la fois. *Cumuler des emplois, des places, des traitements.* — V. n. *Cumuler. C'est un homme qui cumule, qui ne cherche qu'à cumuler.* — *Ind. prés.* Je cumule, tu cumules, il cumule, nous cumulons, vous cumulez, ils cumulent. — *Imp.* Je cumulais, tu cumulais, il cumulait, nous cumulions, vous cumuliez, ils cumulaient. — *Passé déf.* Je cumulai, tu cumulas, il cumula, nous cumulâmes, vous cumulâtes, ils cumulèrent. — *Passé ind.* J'ai cumulé, etc. — *Passé ant.* J'eus cumulé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cumulé, etc. — *Futur.* Je cumulerai, tu cumuleras, il cumulera, nous cumulerons, vous cumulerez, ils cumuleront. — *Futur pass.* J'aurai cumulé, etc. — *Cond. prés.* Je cumulerais, tu cumulerais, il cumulerait, nous cumulerions, vous cumuleriez, ils cumuleraient. — *Passé.* J'aurais cumulé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse cumulé, etc. — *Impér. prés.* Cumule, cumulons, cumulez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez cumulé. — *Subj. prés.* Que je cumule, que tu cumules, qu'il cumule, que nous cumulions, que vous cumuliez, qu'ils cumulent. — *Imp.* Que je cumulasse, que tu cumulasses, qu'il cumulât, que nous cumulassions, que vous cumulassiez, qu'ils cumulassent. — *Passé.* Que j'aie cumulé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cumulé, etc. — *Inf. prés.* Cumuler. — *Passé.* Avoir cumulé. — *Part. prés.* Cumulant (inv.). — *Passé.* Cumulé, cumulée, cumulés, cumulées. — *Passé comp.* Ayant cumulé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se cumuler* (Omiss. de l'Acad.). *Une pension ne peut* se cumuler *avec un traitement d'activité.*—Passif : *être cumulé.* Le part. régit *par. Nous connaissons des emplois qui sont* cumulés par *des gens bien peu capables.*

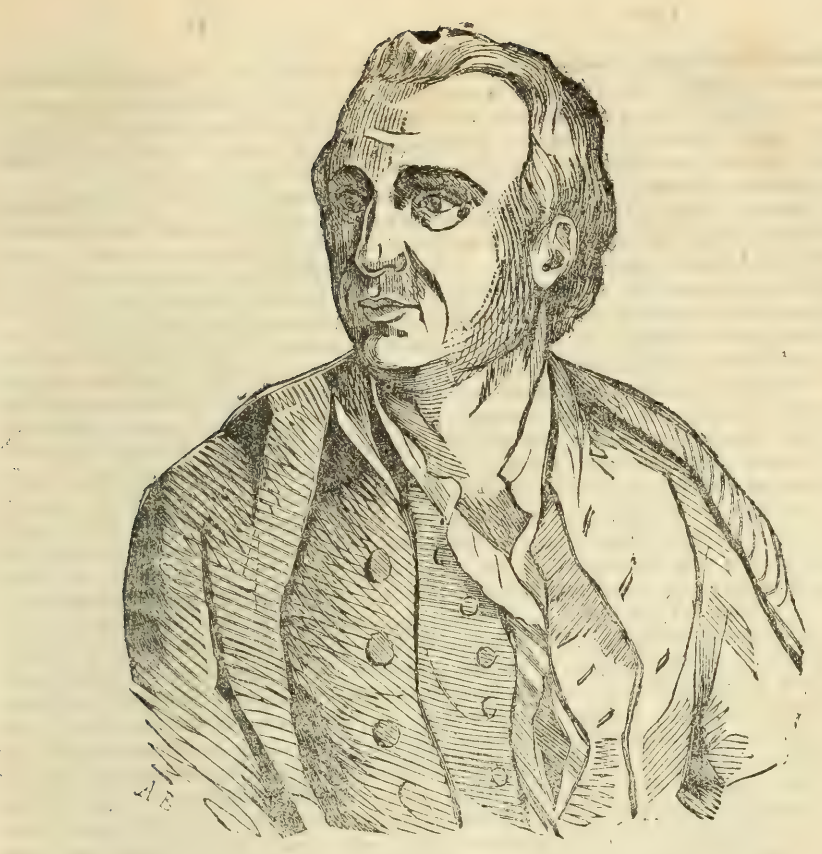
CURER, v. a., 1re conjug. (*Kuré*), nettoyer quelque chose de creux. *Curer un puits, une fossé, un canal.* — En termes d'agric., nettoyer la charrue avec le curoir. *Curer une charrue* ; ôter du cep tout le bois inutile, *Curer une vigne en pied.* — — *Indicatif présent.* Je cure, tu cures, il cure, nous curons, vous curez ils curent. — *Imparf.* Je curais, tu curais, il curait, nous curions, vous curiez, ils curaient. *Passé déf.* — Je curai, tu curas, il cura, nous curâmes, vous curâtes, ils curèrent. — *Passé ind.* J'ai curé, etc. — *Passé ant.* J'eus curé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais curé, etc. — *Futur.* Je curerai, tu cureras, il curera, nous curerons, vous curerez, ils cureront. — *Futur ant.* J'aurai curé, etc. — — *Cond. prés.* Je curerais tu curerais il curerait, nous curerions, vous cureriez, ils cureraient. — *Passé.* J'aurais curé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse curé, etc. — — *Impér. prés.* Cure, curons, curez. — — *Passé.* Aie, ayons, ayez curé. — *Subj. prés.* Que je cure, que tu cures, qu'il cure, que nous curions, que vous curiez, qu'ils curent. — *Imparf.* Que je curasse, que tu curasses, qu'il curât, que nous curassions, que vous curassiez, qu'ils curassent. — *Passé.* Que j'aie curé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse curé, etc. — *Inf. prés.* Curer. — *Passé.* Avoir curé. — *Part. prés.* Curant (inv.). — *Passé.* Curé, curée, curés, curées. — *Passé comp.* Ayant curé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *Se curer. On se cure les dents, les oreilles.* — Passif : *être curé.* Le part. régit *par.*

CUVELER, v. a., 1re conj. (*Kuvelé*), revêtir de planches les parois d'un puits. *Cuveler le puits d'une mine.* La lettre *l* se double dans les temps et aux personnes où elle est suivie d'un *e* muet. — *Indic. prés.* Je cuvelle, tu cuvelles, il cuvelle, nous cuvelons, vous cuvelez, ils cuvellent. — *Imp.* Je cuvelais, tu cuvelais, il cuvelait, nous cuvelions, vous cuveliez, ils cuvelaient. — *Passé déf.* Je cuvelai, tu cuvelas, il cuvela, nous cuvelâmes, vous cuvelâtes, ils cuvelèrent. — *Passé ind.* J'ai cuvelé, etc. — *Passé ant.* J'eus cuvelé, — *Plus-que-parf.* J'avais cuvelé, etc. — *Futur.* Je cuvellerai, tu cuvelleras, il cuvellera, nous cuvellerons, vous cuvellerez, ils cuvelleront. — *Futur ant.* J'aurai cuvelé, etc. — *Cond. prés.* Je cuvellerais, tu cuvellerais, il cuvellerait, nous cuvellerions, vous cuvelleriez, ils cuvelleraient. — *Passé.* J'aurais cuvelé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse cuvelé. — *Impér. prés.* Cuvelle, cuvelons, cuvelez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez cuvelé, etc. — *Subj. prés.* Que je cuvelle, que tu cuvelles, qu'il cuvelle, que nous cuvelions, que vous cuveliez, qu'ils cuvellent. — *Imp.* Que je cuvelasse, que tu cuvelasses, qu'il cuvelât, que nous cu-

velassions, que vous cuvelassiez, qu'ils cuvelassent.— *Passé.* Que j'aie cuvelé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cuvelé, etc. — *Inf. prés.* Cuveler. — *Passé.* Avoir cuvelé. — *Part. prés.* Cuvelant (inv.). — *Passé.* Cuvelé, cuvelée, cuvelés, cuvelées. *Passé comp.* Ayant cuvelé. — Se conj. avec le pron.pers. : *Se cuveler.* — Passif : *Etre cuvelé.* Le part. régit *par.*

CUVER, v. n. et a., 1re conjug. (*Kuvé*), demeurer dans la cuve. Il ne se dit que du vin qu'on laisse fermenter. *Ce vin n'a pas assez cuvé.* Dans ce sens, il est neutre et imp. — Il est actif quand il signifie dormir après avoir bu ; on dit dans ce sens : *cuver son vin. Des assassins* cuvaient *le vin et le sang des cadavres* (Boiste). — On dit par extension, *cuver ses chagrins, son or.* — *Ind. prés.* Je cuve, tu cuves, il cuve, nous cuvons, vous cuvez, ils cuvent. — *Imparf.* Je cuvais, tu cuvais, il cuvait, nous cuvions, vous cuviez, ils cuvaient. — *Passé déf.* Je cuvai, tu cuvas, il cuva, nous cuvâmes, vous cuvâtes, ils cuvèrent. — *Passé ind.* J'ai cuvé, etc. —*Pass.ant.* J'eus cuvé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cuvé, etc. — *Futur.* Je cuverai, tu cuveras, il cuvera, nous cuverons, vous cuverez, ils cuveront. — *Fut. ant.* J'aurai cuvé, etc. — *Cond. prés.* Je cuverais, tu cuverais, il cuverait, nous cuverions, vous cuveriez, ils cuveraient. — *Passé.* J'aurais cuvé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse cuvé,etc.— *Impér. prés.* Cuve, cuvons, cuvez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez cuvé. — *Subj. prés.* Que je cuve, que tu cuves, qu'il cuve, que nous cuvions, que vous cuviez, qu'ils cuvent.— *Imparf.* Que je cuvasse, que tu cuvasses, qu'il cuvât, que nous cuvassions, que vous cuvassiez, qu'ils cuvassent. — *Passé.* Que j'aie cuvé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cuvé, etc. — *Inf. prés.* Cuver. — *Passé.* Avoir cuvé. — *Part. prés.* Cuvant (invariable). — *Passé.* Cuvé, cuvée, cuvés, cuvées. — *Passé composé.* Ayant cuvé. —Il s'emploie avec le pron. pers. : *se cuver.* — Passif : *être cuvé.* Le part. régit *par.*

CYLINDRER, v. a. 1re conj. (*Cileindré*), former en cylindre, passer au cylindre.— *Ind.prés.* Je cylindre, tu cylindres, il cylindre, nous cylindrons, vous cylindrez, ils cylindrent.-*Imp.* Je cylindrais, tu cylindrais, il cylindrait, nous cylindrions, vous cylindriez, ils cylindraient. — *Passé déf.* Je cylindrai, tu cylindras, il cylindra, nous cylindrâmes, vous cylindrâtes, ils cylindrèrent. —*Passé indéf.* J'ai cylindré, etc. — *Passé ant.* J'eus cylindré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais cylindré, etc. — *Futur.* Je cylindrerai, tu cylindreras, il cylindrera, nous cylindrerons, vous cylindrerez, ils cylindreront. — *Futur ant.* J'aurai cylindré, etc. — *Cond. prés.* Je cylindrerais, tu cylindrerais, il cylindrerait, nous cylindrerions, vous cylindreriez, ils cylindreraient. — *Passé.* J'aurais cylindré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse cylindré, etc. — *Impér. prés.* Cylindre, cylindrons, cylindrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez cylindré. — *Subj. prés.* Que je cylindre, que tu cylindres, qu'il cylindre, que nous cylindrions, que vous cylindriez, qu'ils cylindrent. — *Imp.* Que je cylindrasse, que tu cylindrasses, qu'il cylindrât, que nous cylindrassions, que vous cylindrassiez, qu'ils cylindrassent.— *Passé.* Que j'aie cylindré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse cylindré, etc. —*Inf. prés.* Cylindrer. —*Passé.* Avoir cylindré. —*Part. prés.* Cylindrant (inv.).—*Passé.* Cylindré, cylindrée, cylindrés, cylindrées. — *Passé comp.* Ayant cylindré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se cylindrer* (Omiss. de l'Acad.). — Passif : *être cylindré.* — Le participe régit *par.*



DIDEROT.

DAGUER, v. a. et n.., 1re conjugais. (*Dagué*), frapper de coups de dague. *Il le fit daguer dans son lit.* Il est vieux en ce sens.— En termes de venerie, il se dit du cerf qui s'accouple avec la biche, et en t. de fauconn., d'un oiseau de proie qui vole de toute sa force. — *Indic. prés.* Je dague, tu dagues, il dague, nous daguons, vous daguez, ils daguent.— *Imparf.* Je daguais, tu daguais, il daguait, nous daguions, vous daguiez, ils daguaient. — *Passé déf.* Je daguai, tu daguas, il dagua, nous daguâmes, vous daguâtes, ils daguèrent. — *Passé ind.* J'ai dagué, etc. — *Passé ant.* J'eus dagué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dagué, etc. — *Futur.* Je daguerai, tu dagueras, il daguera, nous daguerons, vous daguerez, ils dagueront. — *Futur ant.* J'aurai dagué, etc. — *Cond. prés.* Je daguerais, tu daguerais, il daguerait, nous daguerions, vous dagueriez, ils dagueraient. — *Pass.* J'aurais dagué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dagué, etc.—*Impér. prés.* Dague, daguons, daguez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dagué.— *Subj. pr.* Que je dague, que tu dagues, qu'il dague, que nous daguions, que vous daguiez, qu'ils daguent. — *Imparf.* Que je daguasse, que tu daguasses, qu'il daguât, que nous daguassions, que vous daguassiez, qu'ils daguassent.— *Passé.* Que j'aie dagué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dagué, etc. — *Inf. prés.* Daguer. — *Pass.* Avoir dagué.— *Part. prés.* Daguant (inv.).— *Pass.* Dagué, daguée, dagués, daguées,— *Pass. comp.* Ayant dagué —Passsif : *être dagué.* Le part. régit *par*. *Ce seigneur fut dagué par ses amis.*

DAIGNER, v. n., 1re conj. (Il faut prononcer *daigné* et non *daignié*, comme le dit N. Landais), avoir pour agréable, condescendre jusqu'à vouloir bien. Il est toujours

suivi d'un infinitif. *Cet homme demande que vous* daigniez *l'écouter. Il n'a pas* daigné *lui faire réponse.* — *Ind. prés.* Je daigne, tu daignes, il daigne, nous daignons, vous daignez, ils daignent. — *Imp.* Je daignais, tu daignais, il daignait, nous daignions, vous daigniez, ils daignaient.— *Passé déf.* Je daignai, tu daignas, il daigna, nous daignâmes, vous daignâtes, ils daignèrent.—*Passé ind.* J'ai daigné, etc.— *Passé ant.* J'eus daigné, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais daigné, etc. — *Futur.* Je daignerai, tu daigneras, il daignera, nous daignerons, vous daignerez, ils daigneront.— *Futur ant.* J'aurai daigné, etc. — *Cond. prés.* Je daignerais, tu daignerais, il daignerait, nous daignerions, vous daigneriez, ils daigneraient.— *Passé.* J'aurais daigné, etc.—*On dit aussi :* J'eusse daigné, etc.— *Impér. prés.* Daigne, daignons, daignez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez daigné. —*Subj prés.* Que je daigne, que tu daignes, qu'il daigne, que nous daignions, que vous daigniez, qu'ils daignent. — *Imp.* Que je daignasse, que tu daignasses, qu'il daignât, que nous daignassions, que vous daignassiez, qu'ils daignassent. — *Passé.* Que j'aie daigné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse daigné, etc. — *Inf. prés.* Daigner. — *Passé.* Avoir daigné. — *Part. prés.* Daignant (inv.). — *Passé.* Daigné (var.), — *Passé comp.* Ayant daigné.

DALLER, v. a. 1re conj. (*Dalé*), couvrir ou paver de dalles. Daller *une plate-forme, un vestibule.* — *Ind. prés.* Je dalle, tu dalles, il dalle, nous dallons, vous dallez, ils dallent. — *Imp.* Je dallais, tu dallais, il dallait, nous dallions, vous dalliez, ils dallaient. — *Passé déf.* Je dallai, tu dallas, il dalla, nous dallâmes, vous dallâtes, ils dallèrent. — *Passé ind.* J'ai dallé, etc. — *Passé ant.* J'eus dallé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais dallé, etc. — *Futur.* Je dallerai, tu dalleras, il dallera, nous dallerons, vous dallerez, ils dalleront. — *Futur antér.* J'aurai dallé,etc.—*Condit. prés.* Je dallerais, tu dallerais, il dallerait, nous dallerions, vous dalleriez, ils dalleraient. — *Passé.* J'aurais dallé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse dallé, etc.— *Imp. prés.* Dalle, dallons, dallez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez dallé,— *Subj. prés.* Que je dalle, que tu dalles, qu'il dalle, que nous dallions, que vous dalliez, qu'ils dallent. — *Imp.* Que je dallasse, que tu dallasses, qu'il dallât, que nous dallassions, que vous dallassiez, qu'ils dallassent. — *Passé.* Que j'aie dallé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dallé, etc. — *Inf prés*, Daller. — *Passé.* Avoir dallé. — *Part. prés.* Dallant (invar.). — *Passé.* Dallé, dallée, dallés, dallées. — *Passé comp.* Ayant dallé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se daller.* — Passif : *être dallé.* Le participe régit *par.*

DAMASQUINER, v. a., 1re conj. (*Damacekiné*), enchâsser ou incruster des petits filets d'or ou d'argent dans du fer ou de l'acier, entaillé à cet effet. Damasquiner *une épée.* Damasquiner *d'argent.* — *Ind. prés.* Je damasquine, tu damasquines, il damasquine, nous damasquinons, vous damasquinez, ils damasquinent. — *Imp.* Je damasquinais, tu damasquinais, il damasquinait, nous damasquinions, vous damasquiniez, ils damasquinaient. — *Passé défini.* Je damasquinai, tu damasquinas, il damasquina, nous damasquinâmes, vous damasquinâtes, ils damasquinèrent. — *Passé indéf.* J'ai damasquiné, etc. — *Passé ant.* J'eus damasquiné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais damasquiné, etc. — *Futur.* Je damasquinerai, tu damasquineras, il damasquinera, nous damasquinerons, vous damasquinerez, ils damasquineront.—*Futur antér.* J'aurai damasquiné, etc. — *Condit. prés.* Je damasquinerais, tu damasquinerais, il damasquinerait, nous damasquinerions, vous damasquineriez, ils damasquineraient. — *Passé* J'aurais damasquiné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse damasquiné, etc. — *Impér. prés.* Damasquine, damasquinons, damasquinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez damasquiné. — *Subj. prés.* Que je damasquine, que tu damasquines, qu'il damasquine, que nous damasquinions, que vous damasquiniez, qu'ils damasquinent. — *Imparfait.* Que je damasquinasse, que tu damasquinasses, qu'il damasquinât, que nous damasquinassions, que vous damasquinassiez, qu'ils damasquinassent. — *Passé.* Que j'aie damasquiné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse damasquiné, etc. — *Infin. prés.* Damasquiner. — *Passé.* Avoir damasquiné. — *Part. prés.* Damasquinant (inv.). — *Passé.* Damasquiné, damasquinée, damasquinés, damasquinées. — *Passé comp.* Ayant damasquiné. — Se conjugue avec le pron. pers. : *Se damasquiner* (Om. de l'Acad.). — Passif : *Etre damasquiné.* Le participe régit *par. Cette lame a été* damasquinée par *un fabriquant de Tolède.*

DAMASSER, v. a., 1re conj. (*Damacé*), Fabriquer une étoffe ou du linge en façon de *Damas*. *Damasser un service de table.* — *Ind. prés.* Je damasse, tu damasses, il damasse, nous damassons, vous damassez, ils damassent. — *Imparf.* Je damassais, tu damassais, il damassait, nous damassions, vous damassiez, ils damassaient. — *Passé défn.* Je damassai, tu damassas, il damassa, nous damassâmes, vous damassâtes, ils damassèrent. — *Passé indéfini.* J'ai damassé, etc.— *Passé ant.* J'eus damassé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais damassé, etc. — *Futur.* Je damasserai, tu damasseras, il damassera, nous damasserons, vous damasserez, ils damasseront. — *Futur ant.* J'aurai damassé, etc. — *Cond. prés.* Je damasserais, tu damasserais, il damasserait, nous damasserions, vous damasseriez, ils damasseraient. — *Passé.* J'aurais damassé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse damassé. — *Imp. prés.* Damasse, damassons, damassez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez damassé. — *Subj. prés.* Que je damasse, que tu damasses, qu'il damasse, que nous damassions, que vous damassiez, qu'ils damassent. — *Imp.* Que je damassasse, que tu damassasses, qu'il damassât, que nous damassassions, que vous damassassiez, qu'ils damassassent. — *Passé.* Que j'aie damassé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse damassé, etc. — *Inf. prés.* Damasser. — *Passé.* Avoir damassé. — *Part. prés.* Damassant (inv.). — *Passé.* Damassé, damassée, damassés, damassées. — *Passé comp.* Ayant damassé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se damasser* (Omis. de l'Acad.). — Passif : *être damassé.* Le part. régit *par. Ce service a été damassé par un de nos meilleurs ouvriers.*

DAMER, v. a., 1re conj. (*Damé*), t. de jeu de dames, mettre une dame sur celle que l'adversaire a poussée au dernier rang opposé. *Ma pièce est à dame, damez-là.* — Terme d'archit., donner de la pente. — Fig. et fam., supplanter quelqu'un, l'emporter sur lui par une supériorité marquée. *Il croyait exceller en ce genre, mais il a trouvé un homme qui lui a damé le pion* — *Ind. prés.* Je dame, tu dames, il dame, nous damons, vous damez, ils dament. — *Imp.* Je damais, tu damais, il damait, nous damions, vous damiez, ils damaient. — *Pass. déf.* Je damai, tu damas, il dama, nous damâmes, vous damâtes, ils damèrent. — *Pass. indéf.* J'ai damé, etc. — *Pass. ant.* J'eus damé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais damé, etc. — *Futur.* Je damerai, tu dameras, il damera, nous damerons, vous damerez, ils dameront. — *Futur ant.* J'aurai damé, etc. — *Cond. prés.* Je damerais, tu damerais, il damerait, nous damerions, vous dameriez, ils dameraient. — *Passé.* J'aurais damé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse damé, etc — *Impér. prés.* Dame, damons, damez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez damé.— *Subj. prés.* Que je dame, que tu dames, qu'il dame, que nous damions, que vous damiez, qu'ils dament. — *Imp.* Que je damasse, que tu damasses, qu'il damât, que nous damassions, que vous damassiez, qu'ils damassent. — *Passé.* Que j'aie damé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse damé, etc. — *Infinitif prés.* Damer. — *Passé.* Avoir damé. — *Part. prés.* Damant (inv.). — *Passé.* Damé, damée, damés, damées.— *Pas. comp.* Ayant damé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se damer*, prendre le titre de dame, en parlant d'une fille (Omission de l'Académie). — Passif : *être damé. Ma nièce est damée.* Le participe régit *par* : *Sa fille a été damée par ordre du roi.*

DAMNER, v. a., 1re conj. (*Dané*), condamner aux peines de l'enfer. *Dieu damnera les méchants.* — Causer la damnation. *Cette mauvaise action le damnera.* — Déclarer ou croire digne des peines de l'enfer. — *Les fanatiques damnent tous ceux qui n ont pas leur croyance.* — Faire damner, importuner, tourmenter à l'excès. *Sa lenteur me fait damner. Il a une femme qui le fait damner.* — *Ind. prés.* Je damne, tu damnes, il damne, nous damnons, vous damnez, ils damnent. — *Imparf.* Je damnais, tu damnais, il damnait, nous damnions, vous damniez, ils damnaient. — *Passé déf.* Je damnai, tu damnas, il damna, nous damnâmes, vous damnâtes, ils damnèrent. — *Passsé ind.* J'ai damné, etc. — *Passé ant.* J'eus damné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais damné, etc. — *Futur.* Je damnerai, tu damneras, il damnera, nous damnerons, vous damnerez, ils damneront. — *Futur ant.* J'aurai damné, etc. —*Cond. prés.* Je damnerais, tu damnerais, il damnerait, nous damnerions, vous damneriez, ils damneraient. — *Passé.* J'aurais damné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse damné, etc. — *Impér. prés.* Damne, damnons, damnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez damné.

—*Subj. prés.* Que je damne, que tu damnes, qu'il damne, que nous damnions, que vous damniez, qu'ils damnent.— *Imparf.* Que je damnasse, que tu damnasses, qu'il damnât, que nous damnassions, que vous damnassiez, qu'ils damnassent. — *Passé.* Que j'aie damné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse damné, etc. — *Infin. prés.* Damner.—*Passé.* Avoir damné. — *Part. prés.* Damnant (inv.). — *Passé.* Damné, damnée, damnés, damnées.— *Passé comp.* Ayant damné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se damner*, et signifie 1° se conduire de manière à mériter la damnation. *Il se damne tous les jours*; 2° se tourmenter, se faire du mauvais sang. *Je me damnais à le voir toujours à rien faire.*—Passif : *être damné. Avec de telles idées on est damné d'avance.* Le participe régit *par*. *Ce pape fut damné* par *le concile*.

DANDINER, v. n. 1re conj. (*Dandiné*), balancer son corps nonchalamment soit exprès soit faute de contenance. *Il ne fait que* dandiner.—*Indic. prés.* Je dandine, tu dandines, il dandine, nous dandinons, vous dandinez, ils dandinent. — *Imparf.* Je dandinais, tu dandinais, il dandinait, nous dandinions, vous dandiniez, ils dandinaient. —*Passé déf.* Je dandinai, tu dandinas, il dandina, nous dandinâmes, vous dandinâtes, ils dandinèrent. — *Passé ind.* J'ai dandiné, etc. — *Passé ant.* J'eus dandiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dandiné, etc. — *Futur.* Je dandinerai, tu dandineras, il dandinera, nous dandinerons, vous dandinerez, ils dandineront. — *Futur ant.* J'aurai dandiné, etc. — *Cond. prés.* Je dandinerais, tu dandinerais, il dandinerait, nous dandinerions, vous dandineriez, ils dandineraient. — *Passé.* J'aurais dandiné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dandiné, etc. — *Impér. prés.* Dandine, dandinons, dandinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dandiné. — *Subj. prés.* Que je dandine, que tu dandines, qu'il dandine, que nous dandinions, que vous dandiniez, qu'ils dandinent. — *Imp.* Que je dandinasse, que tu dandinasses, qu'il dandinât, que nous dandinassions, que vous dandinassiez, qu'ils dandinassent.— *Passé* Que j'aie dandiné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dandiné, etc. — *Infin. prés.* Dandiner. — *Passé.* Avoir dandiné. — *Part. prés.* Dandinant (inv.). —*Passé.* Dandiné (inv.).— *Passé comp.* Ayant dandiné.—Pronominalement, *se dandiner*, signifie porter son corps de côté et d'autre. *Il* se dandine *sans cesse. Il marche en* se dandinant. — Passif : *être dandiné*. Le participe régit *par*. Etre dandiné *par le chaos d'une voiture.*

DANSER, v. n., 1re conj. (*Dancé*), mouvoir le corps en cadence, à pas mesurés et au son de la voix ou des instruments. Danser *avec grâce.* Danser *en mesure, hors de mesure.* Danser *une courante.* — Danser *sur la corde*, exécuter des pas mesurés et des tours de force sur une corde tendue. — Fig. Etre dans une situation périlleuse, dans une affaire embarrassante. *Faire* danser *quelqu'un*, lui causer de l'embarras. *Il croit m'échapper mais je le ferai* danser. *Je le ferai* danser *sans violon.* — *Ne savoir sur quel pied* danser, ne savoir quelle contenance tenir, quel parti prendre. — Pour exprimer quelque chose d'aigre, de très mauvais. *Du vin à faire* danser *les chèvres* (Académie). Danser *sur rien, ou en l'air*, être pendu (N. Landais). Activem., *danser*, exécuter une danse. *Danser une contredanse, un menuet, une allemande.*—*Ind. prés.* Je danse, tu danses, il danse, nous dansons, vous dansez, ils dansent. — *Imparf.* Je dansais, tu dansais, il dansait, nous dansions, vous dansiez, ils dansaient. — *Pass. déf.* Je dansai, tu dansas, il dansa, nous dansâmes, vous dansâtes, ils dansèrent. — *Pass. ind.* J'ai dansé, etc. — *Pass. ant.* J'eus dansé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dansé, etc. — *Futur.* Je danserai, tu danseras, il dansera, nous danserons, vous danserez, ils danseront. — *Futur ant.* J'aurai dansé, etc. — *Cond. prés.* Je danserais, tu danserais, il danserait, nous danserions, vous danseriez, ils danseraient. — *Pass* J'aurais dansé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dansé, etc.—*Impér. prés.* Danse, dansons, dansez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dansé. — *Subj. prés.* Que je danse, que tu danses, qu'il danse, que nous dansions, que vous dansiez, qu'ils dansent. —*Imparf.* Que je dansasse, que tu dansasses, qu'il dansât, que nous dansassions, que vous dansassiez, qu'ils dansassent. — *Pass.* Que j'aie dansé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dansé, etc. — *Infin. prés.* Danser. — *Passé.* Avoir dansé.—*Part. prés.* Dansant, dansante. *Air dansant, musique dansante*, qui excite à la danse.—*Pass.* Dansé, dansée, dansés, dansées.—*Pass. comp.* Ayant dansé.—Se conj. avec le pronom personnel :*se danser. Cet air peut* se danser (Omission de l'Acad.). — Passif : *être dansé. La javotte a été*

dansée *au dernier bal.* — Le partic. régit *par. Un menuet fut* dansé par *la reine.*

DARDER, v. a., 1[re] conjug. (*Dardé*), lancer une arme ou quelque chose comme un dard. Darder *un javelot, un poignard.* — Par analogie. *Le serpent* darde *sa langue. L'abeille* darde *son aiguillon.* — Frapper, blesser avec le dard. Darder *une baleine.* — Fig. *Le soleil* darde *ses rayons.* — *Ind. prés.* Je darde, tu dardes, il darde, nous dardons, vous dardez, ils dardent. — *Imparf.* Je dardais, tu dardais, il dardait, nous dardions, vous dardiez, ils dardaient. — *Passé déf.* Je dardai, tu dardas, il darda, nous dardâmes, vous dardâtes, ils dardèrent. — *Passé ind.* J'ai dardé, etc. — *Passé ant.* J'eus dardé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dardé, etc. — *Futur.* Je darderai, tu darderas, il dardera, nous darderons, vous darderez, ils darderont. — *Futur pass.* J'aurai dardé, etc. — *Cond. prés.* je darderais, tu darderais, il darderait, nous darderions, vous darderiez, ils darderaient. — *passé.* J'aurais dardé, etc. — *Impér. prés.* Darde, dardons, dardez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dardé. —*Subj. prés.* Que je darde, que tu dardes, qu'il darde, que nous dardions, que vous dardiez, qu'ils dardent. — *Imp.* Que je dardasse, que tu dardasses, qu'il dardât, que nous dardassions, que vous dardassiez, qu'ils dardassent. — *Passé.* Que j'aie dardé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dardé, etc. — *Inf. prés.* Darder. — *Passé.* Avoir dardé. — *Part. prés.* Dardant (inv.). — *Passé.* Dardé, dardée, dardés, dardées. — *Passé comp.* Ayant dardé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se darder*, et se dit des branches d'un arbre. *Ces branches* se dardent *trop à droite.* (Omiss. de l'Acad.). — Passif : *être dardé.* Le participe régit *par. La baleine* fut dardée *par le capitaine.*

DATER, v. a., et n. 1[re] conj. (*Daté*), mettre la date. Dater *une lettre, une expédition.* — Avoir commencé d'exister à telle époque. *L'invention de l'imprimerie* date *du quinzième siècle. Notre amitié* date *de loin.* — *Indicatif présent.* Je date, tu dates, il date, nous datons, vous datez, ils datent. — *Imp.* Je datais, tu datais, il datait, nous dations, vous datiez, ils dataient. — *Pass. déf.* Je datai, tu datas, il data, nous datâmes, vous datâtes, ils datèrent. — *Pass. ind.* J'ai daté, etc. — *Pass. ant.* J'eus daté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais daté, etc. — *Futur.* Je daterai, tu dateras, il datera, nous daterons, vous daterez, ils dateront. — *Fut. ant.* J'aurai daté, etc. — *Cond. prés.* Je daterais, tu daterais, il daterait, nous daterions, vous dateriez, ils dateraient. — *Pass.* J'aurais daté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse daté, etc. — *Impér. prés.* Date, datons, datez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez daté. — *Subj. prés.* Que je date, que tu dates, qu'il date, que nous dations, que vous datiez, qu'ils datent. — *Imp.* Que je datasse, que tu datasses, qu'il datât, que nous datassions, que vous datassiez, qu'ils datassent. — *Pass.* Que j'aie daté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse daté, etc. — *Inf. prés.* Dater. — *Passé.* Avoir daté. — *Part. prés.* Datant (inv.). — *Passé.* Daté, datée, datés, datées. — — *Pass. comp.* Ayant daté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se dater. Une lettre* se date *après coup.* — Passif : *être daté. La lettre* est datée *de Londres.* — Le partic. régit *de* et *par. Le décret fut daté de Paris, daté par l'empereur.*

DAUBER, v. a., 1[re] conj. (*Dôbé*), battre à coups de poings sur le dos. *On l'a daubé.* Dans ce sens il est populaire. — Fig., et famil., railler, injurier. *On le* dauba *dans cette compagnie. Cet homme* daube *tout le monde.* — *Indic. prés.* Je daube, tu daubes, il daube, nous daubons, vous daubez, ils daubent. — *Imparf.* Je daubais, tu daubais, il daubait, nous daubions, vous daubiez, ils daubaient. — *Passé déf.* Je daubai, tu daubas, il dauba, nous daubâmes, vous daubâtes, ils daubèrent. — *Passé indéf.* J'ai daubé, etc. — *Passé ant.* J'eus daubé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais daubé, etc. — *Futur.* Je dauberai, tu dauberas, il daubera, nous dauberons, vous dauberez, ils dauberont. — *Futur ant.* J'aurai daubé, etc. — *Cond. prés.* Je dauberais, tu dauberais, il dauberait, nous dauberions, vous dauberiez, ils dauberaient. — *Passé.* J'aurais daubé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse daubé, etc. — *Impératif présent.* Daube, daubons, daubez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez daubé. — *Subj. prés.* Que je daube, que tu daubes, qu'il daube, que nous daubions, que vous daubiez, qu'ils daubent. — *Imp.* Que je daubasse, que tu daubasses, qu'il daubât, que nous daubassions, que vous daubassiez, qu'ils daubassent. — *Passé.* Que j'aie daubé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse daubé, etc. — *Inf. prés.* Dauber. — *Passé.* Avoir daubé. — *Part. prés.* Daubant (invar.). — *Passé.* Daubé, daubée, daubés, daubées. — *Passé comp*

Ayant daubé.—S'emploie avec le pronom personnel : *se dauber. Ces écoliers se sont bien daubés* (Acad.).—Passif : *être daubé.* Le participe régit *par.* Etre daubé *par de mauvais plaisants.*

DÉBACHER, v. a., 1re conj. (*Débâché*), ôter la bâche. Débâcher *une voiture, une diligence.* — *Indic. prés.* Je débâche, tu débâches, il débâche, nous débâchons, vous débâchez, ils débâchent.—*Imparf.* Je débâchais, tu débâchais, il débâchait, nous débâchions, vous débâchiez, ils débâchaient.—*Passé défini.* Je débâchai, tu débâchas, il débâcha, nous débâchâmes, vous débâchâtes, ils débâchèrent.—*Passé indéfini.* J'ai débâché, etc.—*Passé antér.* J'eus débâché, etc.—*Plus-que-parf* J'avais débâché, etc.—*Futur.* Je débcherai, tu débâcheras, il débâchera, nous débâcherons, vous débâcherez, ils débâcheront.—*Futur antér.* J'aurai débâché, etc. —*Condit. prés.* Je débâcherais, tu débâcherais, il débâcherait, nous débâcherions, vous débâcheriez, ils débâcheraient. — *Passé.* J'aurais débâché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse débâché, etc.—*Impér. prés.* Débâche, débâchons, débâchez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez débaché. — *Subj. prés.* Que je debâche, que tu débâches, qu'il débâche, que nous débâchions, que vous débâchiez, qu'ils débâchent.— *Imparfait.* Que je débâchasse, que tu débâchasses, qu'il débâchât, que nous débâchassions, que vous débâchassiez, qu'ils débâchassent. —*Passé.* Que j'aie débâché, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse débâché, etc. — *Infinitif prés.* Débâcher. — *Passé.* Avoir débâché.—*Part. prés.* Débâchant (invar.). —*Passé.* Débâché, débâchée, débâchés, débâchées.—*Passé comp.* Ayant débâché. —Passif : *être debâché.* Le participe régit *par.*

DÉBÂCLER, v. a. et n., 1re conj. (*Débâklé*), débarrasser un port des navires, des bateaux vides, pour en rendre l'accès libre. Débâcler *un port, des navires.* — Ouvrir ce qui était baclé. Débâcler *une porte, une fenêtre.*—Il se dit aussi d'une rivière, quand les glaces viennent à se rompre et à suivre le cours de l'eau. *La rivière a* débâclé *cette nuit.*—Se conjugue avec les deux auxiliaires.—*Indicat. prés.* Je débâcle, tu débâcles, il débâcle, nous débâclons, vous débâclez, ils débâclent.— *Imparfait.* Je débâclais, tu débâclais, il débâclait, nous débâclions, vous débâcliez, ils débclâaient.—*Passé défini.* Je débcâlai tu débâclas, il débâcla, nous débâclâmes vous débâclâtes, ils débâclèrent. — *Passé indéfini.* J'ai débâclé, etc. — *Passé antér.* J'eus débâclé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais débâclé, etc. — *Futur.* Je débâclerai, tu débâcleras, il débâclera, nous débâclerons, vous débâclerez, ils débâcleront. — *Futur antér.* J aurai débâclé, etc. — *Condit. prés.* Je débâclerais, tu débâclerais, il débâclerait, nous débâclerions, vous débâcleriez, ils débâcleraient. — *Passé.* J'aurais débâclé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse débâclé, etc. — *Impératif présent.* Débâcle, débâclons, débâclez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez débâclé. — *Subj. prés.* Que je débâcle, que tu débâcles, qu'il débâcle, que nous débâclions, que vous débâcliez, qu'ils débâclent.—*Imparf.* Que je débâclasse, que tu débâclasses, qu'il débâclât, que nous débâclassions, que vous débâclassiez, qu'ils débâclassent. — *Passé.* Que j'aie débâclé, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse débâclé, etc. — *Infinit. prés.* Débâcler.—*Passé.* Avoir débâclé.—*Part. prés.* Débâclant (invar.). — *Passé.* Débâclé, débâclée, débâclés, débâclées.—*Passé comp.* Ayant débâclé.—Pronominalement. *Se débâcler. Les glaces* se *sont* debâclées. —Passif : *Etre débâclé. Le port* est débâclé. Le participe régit *par.*

DÉBÂGOULER, v. a. et n., 1re conj. (*Débaguoulé*), vomir et figurément dire avec précipitation et diffusion tout ce qui vient à la bouche. *Il* débagoula *un torrent d'injures.* Dans les deux sens il est très-bas.) — *Indic. prés.* Je débagoule, tu débagoules, il débagoule, nous débagoulons, vous débagoulez, ils débagoulent.—*Imparfait.* Je débagoulais, tu débagoulais, il débagoulait, nous débagoulions, vous débagouliez, ils débagoulaient. — *Passé déf.* Je débagoulai, tu débagoulas, il débagoula, nous débagoulâmes, vous débagoulâtes, ils débagoulèrent.—*Passé ind.* J'ai débagoulé, etc.—*Passé antér.* J'eus débagoulé, etc. —*Plus-que-parfait.* J'avais débagoulé, etc. —*Futur.* Je débagoulerai, tu débagouleras, il débagoulera, nous débagoulerons, vous débagoulerez, ils débagouleront.—*Futur antérieur.* J'aurai débagoulé, etc.—*Cond. présent.* Je débagoulerais, tu débagoulerais, il débagoulerait, nous débagoulerions, vous débagouleriez, ils débagouleraient.—*Passé.* J'aurais débagoulé, etc. —*On dit aussi :* J'eusse débagoulé, etc.— *Impér. prés.* Débagoule, débagoulons, débagoulez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dé-

bagoulé. — *Subj. prés.* Que je débagoule, que tu débagoules, qu'il débagoule, que nous débagoulions, que vous débagouliez, qu'ils débagoulent. — *Imp.* Que je débagoulasse, que tu débagoulasses, qu'il débagoulât, que nous débagoulassions, que vous débagoulassiez, qu'ils débagoulassent. — *Passé.* Que j'aie débagoulé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse débagoulé, etc. — *Infin. prés.* Débagouler. — *Passé.* Avoir débagoulé. — *Part. prés.* Débagoulant (inv.). — *Passé.* Débagoulé, débagoulée, débagoulés, débagoulées. — *Passé comp.* Ayant débagoulé. — Passif : *être débagoulé.* Le part. régit *de* et *par*. *Oubliez ces mots, ils* sont débagoulés d'*une bouche grossière*, débagoulé par *un ivrogne*, par *un sot.*

DÉBALLER, v. a., 1re conj. (*Déballé*), défaire, ouvrir une balle, un ballot, en ôter l'emballage. Déballer *des marchandises.* — *Ind. prés.* Je déballe, tu déballes, il déballe, nous déballons, vous déballez, ils déballent. — *Imp.* Je déballais, tu déballais, il déballait, nous déballions, vous déballiez, ils déballaient. — *Passé déf.* Je déballai, tu déballas, il déballa, nous déballâmes, vous déballâtes, ils déballèrent. — *Passé indéfini.* J'ai déballé, etc. — *Passé ant.* J'eus déballé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais déballé, etc. — *Futur.* Je déballerai, tu déballeras, il déballera, nous déballerons, vous déballerez, ils déballeront. — *Futur ant.* J'aurai déballé, etc. — *Cond. prés.* Je déballerais, tu déballerais, il déballerait, nous déballerions, vous déballeriez, ils déballeraient. — *Passé.* J'aurais déballé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse déballé, etc. — *Impér. prés.* Déballe, déballons, déballez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déballé. — *Subj. prés.* Que je déballe, que tu déballes, qu'il déballe, que nous déballions, que vous déballiez, qu'ils déballent. — *Imp.* Que je déballasse, que tu déballasses, qu'il déballât, que nous déballassions, que vous déballassiez, qu'ils déballassent. — *Passé.* Que j'aie déballé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déballé, etc. — *Inf. prés.* Déballer. — *Passé.* Avoir déballé. — *Part. prés.* Déballant (inv.). — *Passé.* Déballé, déballée, déballés, déballées. — *Passé comp.* Ayant déballé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se déballer. Ses meubles* se *sont* déballés *en route* (Omission de l'Académie). — Passif : *être déballé.* Le participe régit *par* Etre déballé *par le layetier.*

DÉBANDER, v. a., 1re conj. (*Débandé*), ôter une bande. Débander *une plaie.* — Détendre. Débander *un arc, un pistolet.* — *Ind. prés.* Je débande, tu débandes, il débande, nous débandons, vous débandez, ils débandent. — *Imp.* Je débandais, tu débandais, il débandait, nous débandions, vous débandiez, ils débandaient. — *Passé déf.* Je débandai, tu débandas, il débanda, nous débandâmes, vous débandâtes, ils débandèrent. — *Pass. ind.* J'ai débandé, etc. — *Pass. ant.* J'eus débandé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais débandé, etc. — *Futur.* Je débanderai, tu débanderas, il débandera, nous débanderons, vous débanderez, ils débanderont. — *Futur ant.* J'aurai débandé, etc. — *Cond. prés.* Je débanderais, tu débanderais, il débanderait, nous débanderions, vous débanderiez, ils débanderaient. — *Pass.* J'aurais débandé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse débandé, etc. — *Impér. prés.* Débande, débandons, débandez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez débandé. — *Subj. prés.* Que je débande, que tu débandes, qu'il débande, que nous débandions, que vous débandiez, qu'ils débandent. — *Imparf.* Que je débandasse, que tu débandasses, qu'il débandât, que nous débandassions, que vous débandassiez, qu'ils débandassent. — *Passé.* Que j'aie débandé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse débandé, etc. — *Infin. prés.* Débander. — *Passé.* Avoir débandé. — *Part. prés.* Débandant (inv.). — *Passé.* Débandé, débandée, débandés, débandées. — *Pass. comp.* Ayant débandé. — Pronominalement : *Se débander*, se détendre. *Son arc, son fusil* se débande. — Se disperser, fuir confusément. *Le bataillon* se débanda *et fut vaincu. Le troupeau* se débanda *et le loup y fit du carnage.* — Fig. *Se débander l'esprit*, se donner quelque relâche. — *Le temps se débande*, commence à s'adoucir après la gelée. — Passif : *Etre débandé.* — Le participe régit *par*. *Arc* débandé par *un enfant.*

DÉBANQUER, v. a. 1re conjug. (*Débanké*). — Term. de jeu. Gagner tout l'argent qu'un banquier a devant lui. *On le* débanqua *deux jours de suite* (Acad.).

Plus Cléon risque et tient, plus le malheur le suit :
D'un sang froid merveilleux ma prudente maîtresse
Pour le mettre au néant épuise son adresse;
Enfin elle a gagné tout ce qu'elle a risqué,
Et jusqu'à quatre fois elle l'a *débanqué.*
Destouches.

— Term. de mar. *Navire débanqué*, qui revient du banc de Terre Neuve. — *Ind. prés.* Je débanque, tu débanques, il dé

banque, nous débanquons, vous débanquez, ils débanquent. — *Imp.* Je débanquais, tu débanquais, il débanquait, nous débanquions, vous débanquiez, ils débanquaient. —*Passé déf.* Je débanquai, tu débanquas, il débanqua, nous débanquâmes, vous débanquâtes, ils débanquèrent. — *Passé indéf.* J'ai débanqué, etc. — *Passé ant.* J'eus débanqué, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais débanqué, etc. — *Futur.* Je débanquerai, tu débanqueras, il débanquera, nous débanquerons, vous débanquerez, ils débanqueront. — *Passé.* J'aurai débanqué, etc. — *Cond. prés.* Je débanquerais, tu débanquerais, il débanquerait, nous débanquerions, vous débanqueriez, ils débanqueraient. — *Passé.* J'aurais débanqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse débanqué, etc. — *Impératif prés.* Débanque, débanquons, débanquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez débanqué. — *Subj. prés.* Que je débanque, que tu débanques, qu'il débanque, que nous débanquions, que vous débanquiez, qu'ils débanquent. — *Imparf.* Que je débanquasse, que tu débanquasses, qu'il débanquât, que nous débanquassions, que vous débanquassiez, qu'ils débanquassent. — *Passé.* Que j'aie débanqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse débanqué, etc. — *Infinitif. prés.* Débanquer. —*Pass.* Avoir débanqué. — *Part. prés.* Débanquant (inv.). — *Passé.* Débanqué, débanquée, débanqués, débanquées. — *Passé. comp.* Ayant débanqué. — S'emploie avec le pronom : *se débanquer*, perdre tout l'argent qu'on avait devant soi. — Passif : *être débanqué.* Etre débanqué *trois fois en un jour.* — Le participe régit *par.* Débanqué par *le jeu*, par *un mauvais calcul.*

DÉBAPTISER, v. a., 1[re] conj. (*Débatizé*), priver quelqu'un des avantages du baptême. Il n'est guère d'usage que dans cette phrase : *Il se ferait plutôt* débaptiser *que de faire telle chose.*— Molière s'en est servi pour signifier changer de nom.

Qui diable vous a fait ainsi vous aviser
A quarante-deux ans de vous *débaptiser.*
(Femmes savantes).

— *Indic. prés.* Je débaptise, tu débaptises, il débaptise, nous débaptisons, vous débaptisez, ils débaptisent. — *Imparf.* Je débaptisais, tu débaptisais, il débaptisait, nous débaptisions, vous débaptisiez, ils débaptisaient. — *Pass. déf.* Je débaptisai, tu débaptisas, il débaptisa, nous débaptisâmes, vous débaptisâtes, ils débaptisèrent. — *Pass. ind.* J'ai débaptisé, etc. — *Pass. ant.* J'eus débaptisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais débaptisé, etc. — *Futur.* Je débaptiserai, tu débaptiseras, il débaptisera, nous débaptiserons, vous débaptiserez, ils débaptiseront. — *Futur ant.* J'aurai débaptisé, etc. — *Condit. prés.* Je débaptiserais, tu débaptiserais, il débaptiserait, nous débaptiserions, vous débaptiseriez, ils débaptiseraient. — *Passé.* J'aurais débaptisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse débaptisé, etc.—*Impér. prés.* Débaptise, débaptisons, débaptisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez débaptisé. — *Subj. prés.* Que je débaptise, que tu débaptises, qu'il débaptise, que nous débaptisions, que vous débaptisiez, qu'ils débaptisent.—*Imparf.* Que je débaptisasse, que tu débaptisasses, qu'il débaptisât, que nous débaptisassions, que vous débaptisassiez, qu'ils débaptisassent. — *Passé.* Que j'aie débaptisé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse débaptisé, etc.— *Inf. prés.* Débaptiser.— *Passé.* Avoir débaptisé. — *Part. prés.* Débaptisant (inv.). — *Passé.* Débaptisé, débaptisée, débaptisés, débaptisées. — *Passé comp.* Ayant débaptisé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *Se débaptiser*, changer de nom. — Passif : *Etre débaptisé.* Le participe régit *par. Etre* débaptisé par *quelqu'un* (Académie).

DÉBARBOUILLER, v. a. 1[re] conj. (*Débarbou-ié*), nettoyer, ôter ce qui salit, ce qui rend sale. Il ne se dit guère que du visage. *Débarbouiller un enfant.* — *Ind. prés.* Je débarbouille, tu débarbouilles, il débarbouille, nous débarbouillons, vous débarbouillez, ils débarbouillent. — *Imp.* Je débarbouillais, tu débarbouillais, il débarbouillait, nous débarbouillions, vous débarbouilliez, ils débarbouillaient. — *Passé déf.* Je débarbouillai, tu débarbouillas, il débarbouilla, nous débarbouillâmes, vous débarbouillâtes, ils débarbouillèrent. — *Passé indéf.* J'ai débarbouillé, etc. — *Passé antér.* J'eus débarbouillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais débarbouillé, etc. —*Futur.* Je débarbouillerai, tu débarbouilleras, il débarbouillera, nous débarbouillerons, vous débarbouillerez, ils débarbouilleront. — *Futur antér.* J'aurai débarbouillé, etc. — *Condit. prés.* Je débarbouillerais, tu débarbouillerais, il débarbouillerait, nous débarbouillerions, vous débarbouilleriez, ils débarbouilleraient. — *Passé.* J'aurais débarbouillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse débarbouillé, etc. — *Impératif prés.* Débarbouille, débarbouil-

lons, débarbouillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez débarbouillé. — *Subj. prés.* Que je débarbouille, que tu débarbouilles, qu'il débarbouille, que nous débarbouillions, que vous débouilliez, qu'ils débarbouillent. — *Imparf.* Que je débarbouillasse, que tu débarbouillasses, qu'il débarbouillât, que nous débarbouillassions, que vous débarbouillassiez, qu'ils débarbouillassent. — *Passé.* Que j'aie débarbouillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse débarbouillé, etc.— *Inf. prés.* Débarbouiller. — *Passé.* Avoir débarbouillé. — *Participe présent.* Débarbouillant (invariable). — *Passé.* Débouillé, débarbouillée, débarbouillés, débarbouillées. — *Passé comp.* Ayant débarbouillé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *Se débarbouiller. Il faut se débarbouiller. Allez vous débarbouiller.* — Passif : *être débarbouillé. Etre débarbouillé de gré ou de force.* Le part. régit *par*. *Enfant débarbouillé par sa mère.*

DÉBARDER, v. a., 1[re] conj. (*Débardé*), tirer du bois de la rivière, d'un bateau, pour le mettre sur le bord à portée des voitures. *Débarder des cotrets. Débarder un train de bois flotté.*—En t. de forêts, transporter des bois hors du taillis où ils ont été coupés, afin que les voitures n'y entrent pas pour garantir les nouvelles pousses. — *Indicatif présent.* Je débarde, tu débardes, il débarde, nous débardons, vous débardez, ils débardent. — *Imparf.* Je débardais, tu débardais, il débardait, nous débardions, vous débardiez, ils débardaient. — *Pass. déf.* Je débardai, tu débardas, il débarda, nous débardâmes, vous débardâtes, ils débardèrent.— *Pass. ind.* J'ai débardé, etc. —*Passé ant.* J'eus débardé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais débardé, etc. — *Futur.* Je débarderai, tu débarderas, il débardera, nous débarderons, vous débarderez, ils débarderont.—*Futur ant.* J'aurai débardé, etc. — *Cond. prés.* Je débarderais, tu débarderais, il débarderait, nous débarderions, vous débarderiez, ils débarderaient. — *Passé.* J'aurais débardé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse débardé, etc. — *Impér. prés.* Débarde, débardons, débardez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez débardé.—*Subj. prés.* Que je débarde, que tu débardes, qu'il débarde, que nous débardions, que vous débardiez, qu'ils débardent.—*Imparf.* Que je débardasse, que tu débardasses, qu'il débardât, que nous débardassions, que vous débardassiez, qu'ils débardassent. — *Passé.* Que j'aie débardé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse débardé, etc. — *Inf. prés.* Débarder. — *Passé.* Avoir débardé. — *Part. prés.* Débardant (invariable). — *Passé.* Débardé, débardée, débardés, débardées. — *Passé composé.* Ayant débardé — Se conjugue avec le pron. pers. : *Se débarder*, se décharger d'un fardeau de bois sur le port.—Passif: *Etre débardé. Ce train est débardé.* Le part. régit *par*. *Bois débardé par les hommes du port.*

DÉBARQUER, v. a. et n., 1[re] conj. (Prononcez *débarqué* et non *débarkié* comme N. Landais), tirer ou faire sortir d'un navire, d'un bateau, les marchandises, les passagers, les troupes, les équipages qu'il contient. *Débarquer des marchandises, des troupes, du canon. Où allez-vous débarquer?* — Quitter le navire pour descendre à terre. *Nous débarquâmes à tel port.* —*Ind. prés.* Je débarque, tu débarques, il débarque, nous débarquons, vous débarquez, ils débarquent. — *Imparf.* Je débarquais, tu débarquais, il débarquait, nous débarquions, vous débarquiez, ils débarquaient. — *Pass. déf.* Je débarquai, tu débarquas, il débarqua, nous débarquâmes, vous débarquâtes, ils débarquèrent. — *Pass. ind.* J'ai débarqué, etc. — *Pass. ant.* J'eus débarqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais débarqué, etc. — *Futur.* Je débarquerai, tu débarqueras, il débarquera, nous débarquerons, vous débarquerez, ils débarqueront. — *Futur antér.* J'aurai débarqué, etc. — *Cond. prés.* Je débarquerais, tu débarquerais, il débarquerait, nous débarquerions, vous débarqueriez, ils débarqueraient.— *Pass.* J'aurais débarqué, etc.— *On dit aussi* : J'eusse débarqué, etc. — *Impér. prés.* Débarque, débarquons, débarquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez débarqué. — *Subj. prés.* Que je débarque, que tu débarques, qu'il débarque, que nous débarquions, que vous débarquiez, qu'ils débarquent.—*Imp.* Que je débarquasse, que tu débarquasses, qu'il débarquât, que nous débarquassions, que vous débarquassiez, qu'ils débarquassent. — *Pass.* Que j'aie débarqué, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse débarqué, etc. — *Inf. prés.* Débarquer.— *Pass.* Avoir débarqué. — *Participe. prés.* Débarquant (inv.). — *Passé.* Débarqué, débarquée, débarqués, débarquées. — *Passé. comp.* Ayant débarqué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se débarquer.* — Passif : *Etre débarqué. Etre débarqué sur la plage.* Le participe régit les prépositions

par et *de*. *Marchandises débarquées* du *vaisseau* par *les marins*.

DÉBARRASSER, v. a., 1[re] conjug. (*Débaracé*), ôter l'embarras ou ôter d'embarras. *Débarrasser les rues, les chemins*. — Délivrer de quelqu'un ou de quelque chose qui nuit, qui empêche. *Débarrasser un ami de ses créanciers. Il a bien* débarrassé *ses affaires depuis peu. Son esprit est* débarrassé *de cet importun souvenir*. — *Ind. prés* Je débarrasse, tu débarrasses, il débarrasse, nous débarrassons, vous débarrassez, ils débarrassent. — *Imparf*. Je débarrassais, tu débarrassais, il débarrassait, nous débarrassions, vous débarrassiez, ils débarrassaient. — *Passé déf*. Je débarrassai, tu débarrassas, il débarrassa, nous débarrassâmes, vous débarrassâtes, ils débarrassèrent. —*Passé ind*. J'ai débarrassé, etc. — *Passé antér*. J'eus débarrassé, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais débarrassé, etc. — *Futur*. Je débarrasserai, tu débarrasseras, il débarrassera, nous débarrasserons, vous débarrasserez, ils débarrasseront. — *Futur ant*. J'aurai débarrassé, etc. — *Condit. prés*. Je débarrasserais, tu débarrasserais, il débarrasserait, nous débarrasserions, vous débarrasseriez, ils débarrasseraient. — *Passé*. J'aurais débarrassé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse débarrassé, etc. — *Impér. prés*. Débarrasse, débarrassons, débarrassez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez débarrassé. — *Subj. prés*. Que je débarrasse, que tu débarrasses, qu'il débarrasse, que nous débarrassions, que vous débarrassiez, qu'ils débarrassent. — *Imparf*. Que je débarrassasse, que tu débarrassasses, qu'il débarrassât, que nous débarrassassions, que vous débarrassassiez, qu'ils débarrassassent. — *Passé*. Que j'aie débarrassé, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse débarrassé, etc. — *Inf. prés*. Débarrasser. — *Passé*. Avoir débarrassé. — *Part. prés*. Débarrassant (invar.). — *Passé*. Débarrassé, débarrassée, débarrassés, débarrassées. — *Passé comp*. Ayant débarrassé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se débarrasser*, se tirer d'embarras, se dégager, se délivrer de tout ce qui embarrassait l'esprit. *Il* s'est débarrassé *d'une affaire ennuyeuse. Sa tête commence à* se débarrasser. — Passif : *être debarrassé. Il est* débarrassé *de bien des parasites depuis qu'il est pauvre*. Le part. régit *par* et *de*. Débarrassé *des méchants. L'armée fut* débarrassée par *l'habileté de son général*.

DÉBARRER, v. a., 1[re] conjug. (*Débaré*), ôter la barre. *Débarrer une porte*. — **Fig**. se ranger à l'opinion d'une personne opposée à une autre, opposer deux voix à une. — *Ind. prés*. Je débarre, tu débarres, il débarre, nous débarrons, vous débarrez, ils débarrent. — *Imparf*. Je débarrais, tu débarrais, il débarrait, nous débarrions, vous débarriez, ils débarraient. — *Passé déf*. Je débarrai, tu débarras, il débarra, nous débarrâmes, vous débarrâtes, ils débarrèrent. — *Passé ind*. J'ai débarré, etc. — *Passé ant*. J'eus débarré, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais débarré, etc. — *Futur*. Je débarrerai, tu débarreras, il débarrera, nous débarrerons, vous débarrerez, ils débarreront. — *Futur ant*. J'aurai débarré, etc. — *Cond. prés*. Je débarrerais, tu débarrerais, il débarrerait, nous débarrerions, vous débarreriez, ils débarreraient. — *Passé*. J'aurais débarré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse débarré, etc. — *Impér. prés*. Débarre, débarrons, débarrez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez débarré. — *Subj. prés*. Que je débarre, que tu débarres, qu'il débarre, que nous débarrions, que vous débarriez, qu'ils débarrent. — *Imparf*. Que je débarrasse, que tu débarrasses, qu'il débarrât, que nous débarrassions, que vous débarrassiez, qu'ils débarrassent. — *Passé*. Que j'aie débarré, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse débarré, etc. — *Infin. prés*. Débarrer. — *Pass*. Avoir débarré. — *Participe présent*. Débarrant (invariable). — *Passé*. Débarré, débarrée, débarrés, débarrées. — *Pass. comp*. Ayant débarré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se débarrer. Cette fenêtre* se débarra *par un choc*. — Passif : *Etre débarré*. Le participe régit *par*. *Cette porte fut* débarrée *par l'ouvrier*.

DÉBÂTER, v. a. 1[re] conj. (*Débâté*), ôter le bât de dessus le dos d'une bête de somme. *Débâter un mulet, un cheval, un âne*. — *Ind. prés*. Je débâte, tu débâtes, il débâte, nous débâtons, vous débâtez, ils débâtent. — *Imparf*. Je débâtais, tu débâtais, il débâtait, nous débâtions, vous débâtiez, ils débâtaient. — *Pass. déf*. Je débâtai, tu débâtas, il débâta, nous débâtâmes, vous débâtâtes, ils débâtèrent. — *Passé ind*. J'ai débâté, etc. — *Passé ant*. J'eus débâté, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais débâté, etc. — *Futur*. Je débâterai, tu débâteras, il débâtera, nous débâterons, vous débâterez, ils débâteront. — *Futur ant*. J'aurai débâté, etc. —

Cond. prés. Je débâterais, tu débâterais, il débâterait, nous débâterions, vous débâteriez, ils débâteraient. — *Pass.* J'aurais débâté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse débâté, etc. — *Impér. prés.* Débâte, débâtons, débâtez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez débâté. — *Subj. prés.* Que je débâte, que tu débâtes, qu'il débâte, que nous débâtions, que vous débâtiez, qu'ils débâtent. — *Imp.* Que je débâtasse, que tu débâtasses, qu'il débâtât, que nous débâtassions, que vous débâtassiez, qu'ils débâtassent. — *Passé.* Que j'aie débâté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse débâté, etc. — *Inf. prés.* Débâter. — *Passé.* Avoir débâté. — *Part. prés.* Débâtant (inv.). — *Passé.* Débâté, débâtée, débâtés, débâtées. — *Passé comp.* Ayant débâté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se débâter. Le cheval se débâte en marchant.* — Passif : *être débâté. L'âne aime à* être débâté *pour courir.* — Le participe régit *par. L'âne fut* débâté par *le meunier.*

DÉBATTRE, v. a. irrég. 4e conj. (*Débatre*), contester, discuter. *Débattre une affaire, un compte. Débattre les articles d'un compte. Débattre une question, une cause, un point de doctrine.* — *Ind. prés.* Je débats, tu débats, il débat, nous débattons, vous débattez, ils débattent. — *Imp.* Je débattais, tu débattais, il débattait, nous débattions, vous débattiez, ils débattaient. — *Pass. déf.* Je débattis, tu débattis, il débattit, nous débattîmes, vous débattîtes, ils débattirent. — *Pass. ind.* J'ai débattu, etc. — *Pass. ant.* J'eus débattu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais débattu, etc. — *Futur.* Je débattrai, tu débattras, il débattra, nous débattrons, vous débattrez, ils débattront. — *Futur ant.* J'aurai débattu, etc. — *Cond. prés.* Je débattrais, tu débattrais, il débattrait, nous débattrions, vous débattriez, ils débattraient. — *Pass.* J'aurais débattu, etc. — *On dit aussi* : J'eusse débattu, etc. — *Imp. prés.* Débats, débattons, débattez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez débattu. — *Subj. prés.* Que je débatte, que tu débattes, qu'il débatte, que nous débattions, que vous débattiez, qu'ils débattent. — *Imparf.* Que je débattisse, que tu débattisses, qu'il débattît, que nous débattissions, que vous débattissiez, qu'ils débattissent. — *Passé.* Que j'aie débattu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse débattu, etc. — *Infin. prés.* Débattre. — *Pass.* Avoir débattu. — *Part. prés.* Débattant (invar.). — *Pass.* Débattu, débattue, débattus, débattues. — *Pass. comp.* Ayant débattu. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se débattre.* Se démener, s'agiter, se tourmenter, faire beaucoup d'efforts pour se dégager. Se débattre *des pieds et des mains. Un cheval qui* se débat. *Il s'est longtemps* débattu *contre les gardes qui l'ont arrêté* (Acad.). — *Je l'ai vu quelque temps dans leurs mains* se débattre (Bossuet). — *Se* débattre *de la chape à l'évêque*, vieux prov. qui signifiait : Disputer d'une chose qui n'appartient à aucun des contestants (N. Landais). — Passif : *être débattu. Cette opinion n'a été que trop long-temps* débattue (Acad.). — Le part. régit *par. Intérêts* débattus par *les plaideurs.*

DÉBAUCHER, v. a. 1re conj. (*Débôché*), jeter dans la débauche, dans le vice. *Les mauvaises compagnies l'ont* débauché. Débaucher *une fille.* — Corrompre la fidélité de quelqu'un. *On lui* débauche *ses soldats, ses employés.* — Engager un domestique à quitter son maître pour passer au service d'un autre. — Détourner un ouvrier de son maître. Débaucher *un ouvrier de son travail.* — Faire quitter un travail, une occupation sérieuse pour un divertissement honnête. *Je viens vous* débaucher *pour vous mener à la campagne.* — *Ind. prés.* Je débauche, tu débauches, il débauche, nous débauchons, vous débauchez, ils débauchent. — *Imp.* Je débauchais, tu débauchais, il débauchait, nous débauchions, vous débauchiez, ils débauchaient. — *Passé déf.* Je débauchai, tu débauchas, il débaucha, nous débauchâmes, vous débauchâtes, ils débauchèrent. — *Passé ind.* J'ai débauché, etc. — *Passé ant.* J'eus débauché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais débauché, etc. — *Futur.* Je débaucherai, tu débaucheras, il débauchera, nous débaucherons, vous débaucherez, ils débaucheront. — *Fut. pass.* J'aurai débauché, etc. — *Cond. prés.* Je débaucherais, tu débaucherais, il débaucherait, nous débaucherions, vous débaucheriez, ils débaucheraient. — *Pass.* J'aurais débauché, etc. — *On dit aussi* : J'eusse débauché, etc. — *Impér. prés.* Débauche, débauchons, débauchez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez débauché. — *Subj. pr.* Que je débauche, que tu débauches, qu'il débauche, que nous débauchions, que vous débauchiez, qu'ils débauchent. — *Imp.* Que je débauchasse, que tu débauchasses, qu'il débauchât, que nous débauchassions, que

vous débauchassiez, qu'ils débauchassent.—*Pass*. Que j'aie débauché, etc.—*Plus-que-parf*. Que j'eusse débauché,etc. —*Inf. pr.* Débaucher. —*Passé*. Avoir débauché. — — *Part. prés*. Débauchant (invariable). — *Passé*. Débauché, débauchée, débauchés, débauchées. — *Passe comp*. Ayant débauché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se débaucher. La mauvaise compagnie est souvent cause que les jeunes gens* se débauchent. — Passif : *être débauché*. Etre débauché *par un espion*. —Le participe régit *par* et *de*. *Il a été* débauché de *son travail par ses camarades*.

DÉBIFFER, v. a. 1re conj. (*Débiffé*), affaiblir, déranger, gâter. Il est familier et n'est guère d'usage que dans cette phrase : *Etre tout* débiffé. — *Indic. prés*. Je débiffe tu débiffes, il débiffe, nous débiffons, vous débiffez, ils débiffent. — *Imp*. Je débiffais, tu débiffais, il débiffait, nous débiffions, vous débiffiez, ils débiffaient. — *Passé déf*. Je débiffai, tu débiffas, il débiffa, nous débiffâmes, vous débiffâtes, ils débiffèrent.— *Pass. ind*. J'ai débiffé, etc. — *Pass. ant*. J'eus débiffé, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais débiffé, etc. — *Futur*. Je débifferai, tu débifferas, il débiffera, nous débifferons, vous débifferez, ils débifferont. — *Futur ant*. J'aurai débiffé, etc — *Cond. prés*. Je débifferais, tu débifferais, il débifferait, nous débifferions, vous débifferiez, ils débifferaient. — *Pass*. J'aurais débiffé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse débiffé, etc. —*Impér. prés*. Débiffe, débiffons, débiffé. — *Pass*. Aie, ayons, ayez débiffé. — *Subj. prés*. Que je débiffe, que tu débiffes, qu'il débiffe, que nous débiffions, que vous débiffiez, qu'ils débiffent. — *Imparf*. Que je débiffasse, que tu débiffasses, qu'il débiffât, que nous débiffassions, que vous débiffassiez, qu'ils débiffassent. — *Passé*. Que j'aie débiffé, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse débiffé, etc. — *Infin. prés*. Débiffer. — *Passé*. Avoir débiffé. — *Part. pr*. Débiffant (inv.). — *Passé*. Débiffé, débiffée, débiffés, débiffées. — *Passé comp*. Ayant débiffé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se débiffer*. — Passif : *être débiffé*. Le participe régit *par*. *Etre* débiffé *par quelque excès*.

DÉBILITER, v. a. et n. 1er conj. (*Débilité*), rendre débile, affaiblir. *Cela* débilite *les nerfs, l'estomac, la vue, l'esprit, etc.* Il est neutre dans le sens absolu. *Son estomac débilite*.—*Ind. prés*. Je débilite, tu débilites, il débilite, nous débilitons, vous débilitez, ils débilitent.—*Imparf*. Je débilitais, tu débilitais, il débilitait, nous débilitions, vous débilitiez, ils débilitaient. — *Passé déf*. Je débilitai, tu débilitas, il débilita, nous débilitâmes, vous débilitâtes, ils débilitèrent. — *Pass. ind*. J'ai débilité, etc. — *Pass. ant*. J'eus débilité, etc.— *Plus-que-parf*. J'avais débilité, etc. — *Futur*. Je débiliterai, tu débiliteras, il débilitera, nous débiliterons, vous débiliterez, ils débiliteront. — *Futur ant*. J'aurai débilité, etc.— *Cond. prés*. Je débiliterais, tu débiliterais, il débiliterait, nous débiliterions, vous débiliteriez, ils débiliteraient. — *Passé*. J'aurais débilité, etc. — *On dit aussi* : J'eusse débilité, etc. — *Impératif prés*. Débilite, débilitons, débilitez.—*Pass*. Aie, ayons, ayez débilité. — *Subj. prés*. Que je débilite, que tu débilites, qu'il débilite, que nous débilitions, que vous débilitiez, qu'ils débilitent. — *Imparfait*. Que je débilitasse, que tu débilitasses, qu'il débilitât, que nous débilitassions, que vous débilitassiez, qu'ils débilitassent.—*Passé*. Que j'aie débilité, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse débilité, etc. — *Inf. prés*. Débiliter. — *Passé*. Avoir débilité. — *Part. prés*. Débilitant (invar.). — *Passé*. Débilité, débilitée, débilités, débilitées.—*Passé comp*. Ayant Débilité.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se débiliter. Mon estomac s'est* débilité. — Passif : *être débilité*. Le participe régit *par*. *Estomac* débilité par *les excès*.

DÉBILLARDER, v. a., 1re conjug. (*Débillardé*), terme de charpent., dégrossir une pièce de bois. — *Indicatif présent*. Je débillarde, tu débillardes, il débillarde, nous débillardons, vous débillardez, ils débillardent. — *Imparf*. Je débillardais, tu débillardais, il débillardait, nous débillardions, vous débillardiez, ils débillardaient. — *Passé déf*. Je débillardai, tu débillardas, il débillarda, nous débillardâmes, vous débillardâtes, ils débillardèrent. — *Pass indéf*. J'ai débillardé, etc. —*Pass. ant*. J'eus débillardé, etc.—*Plus-que-parf*. J'avais débillardé, etc. — *Futur*. Je débillarderai, tu débillarderas, il débillardera, nous débillarderons, vous débillarderez, ils débillarderont. — *Futur ant*. J'aurai débillardé, etc. — *Cond. prés*. Je débillarderais, tu débillarderais, il débillarderait, nous débillarderions, vous débillarderiez, ils débillarderaient. — *Passé*. J'aurais débillardé, etc. — *On dit aussi* :

j'eusse débillardé, etc. — *Impératif prés.* Débillarde, débillardons, débillardez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez débillardé. — *Subj. présent.* Que je débillarde, que tu débillardes, qu'il débillarde, que nous débillardions, que vous débillardiez, qu'ils débillardent. — *Imparfait.* Que je débillardasse, que tu débillardasses, qu'il débillardât, que nous débillardassions, que vous débillardassiez, qu'ils débillardassent. — *Passé.* Que j'aie débillardé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse débillardé, etc. — *Inf. prés.* Débillarder. — *Passé.* Avoir débillardé. — *Part. prés.* Débillardant (invariable). — *Passé.* Débillardé, débillardée, débillardés, débillardées. — *Passé comp.* Ayant débillardé. — Passif : *Etre débillardé.* Le participe régit *par.*

DÉBILLER, v. a., 1re conj. (*Débi-ié*), détacher les chevaux qui tirent les bateaux sur les rivières. — *Ind. présent.* Je débille, tu débilles, il débille, nous débillons, vous débillez, ils débillent. — *Imp.* Je débillais, tu débillais, il débillait, nous débillions, vous débilliez, ils débillaient. — *Passé. défi.* Je débillai, tu débillas, il débilla, nous débillâmes, vous débillâtes, ils débillèrent. — *Passé. ind.* J'ai débillé, etc. — *Passé antér.* J'eus débillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais débillé, etc. — *Futur.* Je débillerai, tu débilleras, il débillera, nous débillerons, vous débillerez, ils débilleront. — *Futur antér.* J'aurai débillé, etc. — *Cond. prés.* Je débillerais, tu débillerais, il débillerait, nous débillerions, vous débilleriez, ils débilleraient. — *Passé.* J'aurais débillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse débillé, etc. — *Impér. prés.* Débille, débillons, débillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez débillé. — *Subj. prés.* Que je débille, que tu débilles, qu'il débille, que nous débillions, que vous débilliez, qu'ils débillent. — *Impar.* Que je débillasse, que tu débillasses, qu'il débillât, que nous débillassions, que vous débillassiez, qu'ils débillassent. — *Passé.* Que j'aie débillé etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse débillé, etc. — *Infin. présent.* Débiller. — *Passé.* Avoir débillé. — *Part. prés.* Débillant (invar.). — *Passé.* Débillé, débillée, débillés, débillées. — *Passé comp.* Ayant débillé. — Passif : *être débillé.* Le part. régit *par.*

DÉBINER, v. a. et n., 1re conjug. (*Débiné*), terme de jardinage, faire un petit binage à la vigne après avoir biné d'abord, afin d'en ôter les mauvaises herbes. — Tomber dans la débine, dans la misère. Dans ce dernier sens il est neutre. — *Ind. prés.* Je débine, tu débines, il débine, nous débinons, vous débinez, ils débinent. — *Imparf.* Je débinais, tu débinais, il débinait, nous débinions, vous débiniez, ils débinaient. — *Passé déf.* Je débinai, tu débinas, il débina, nous débinâmes, vous débinâtes, ils débinèrent. — *Passé indéf.* J'ai débiné, etc. — *Passé ant.* J'eus débiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais débiné, etc. — *Futur.* Je débinerai, tu débineras, il débinera, nous débinerons, vous débinerez, ils débineront. — *Futur ant.* J'aurai débiné, etc. — *Cond. prés.* Je débinerais, tu débinerais, il débinerait, nous débinerions, vous débineriez, ils débineraient. — *Passé.* J'aurais débiné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse débiné, etc. — *Imp. prés.* Débine, débinons, débinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez débiné. — *Subj. prés.* Que je débine, que tu débines, qu'il débine, que nous débinions, que vous débiniez, qu'ils débinent. — *Imparf.* Que je débinasse, que tu débinasses, qu'il débinât, que nous débinassions, que vous débinassiez, qu'ils débinassent. — *Passé.* Que j'aie débiné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse débiné, etc. — *Inf. prés.* Débiner. — *Passé.* Avoir débiné. — *Part. prés.* Débinant (inv.). — *Passé.* Débiné, débinée, débinés, débinées. — *Passé comp.* Ayant débiné. — Passif : *être débiné.* Le part. régit *par.*

DÉBITER, v. a. 1re conj. (*Débité*), vendre en détail, vendre facilement et promptement. Débiter *des marchandises, des blés, des denrées.* Débiter *en gros et en détail.* — Faire valoir ce qu'on dit par la manière de le dire. *Il* débite *bien sa marchandise.* — Réciter. Débiter *son rôle, un discours.* — Raconter et répéter souvent. Débiter *des nouvelles, des mensonges.* — Exploiter des matières de construction etc. Débiter *du bois.* Débiter *à la scie.* — Term. de mus. Précipiter l'exécution d'un passage, de manière à y substituer l'accent de la parole à l'accent musical. *Récitatif* débité. — Inscrire quelqu'un sur le grand-livre comme débiteur. *Je vous ai* débité *de telle somme* (Acad.). — *Ind. prés.* Je débite, tu débites, il débite, nous débitons, vous débitez, ils débitent. — *Imp.* Je débitais, tu débitais, il débitait, nous débitions, vous débitiez, ils débitaient. — *Passé déf.* Je débitai, tu débitas, il débita, nous débitâmes, vous débitâtes, ils débitèrent. — *Passé indéf.* J'ai débité, etc. —

Pass. ant. J'eus débité, etc. -- *Plus-que-parf.* J'avais débité, etc. — *Futur.* Je débiterai, tu débiteras, il débitera, nous débiterons, vous débiterez, ils débiteront.— *Futur ant.* J'aurai débité, etc. — *Cond. prés.* Je débiterais, tu débiterais, il débiterait, nous débiterions, vous débiteriez, ils débiteraient. — *Passé.* J'aurais débité, etc. — *On dit aussi :* J'eusse débité, etc. — *Impér.* Débite, débitons, débitez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez débité. — *Subj. prés.* Que je débite, que tu débites, qu'il débite, que nous débitions, que vous débitiez, qu'ils débitent.— *Imp.* Que je débitasse, que tu débitasses, qu'il débitât, que nous débitassions, que vous débitassiez, qu'ils débitassent. — *Passé.* Que j'aie débité, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse débité, etc. — *Inf. prés.* Débiter. — *Passé.* Avoir débité. — *Part. prés.* Débitant, débitante. *Une débitante de boissons, des débitants de tabac.*— *Pass.* Débité, débitée, débités, débitées. — *Passé comp.* Ayant débité. —Se conjugue avec le pronom personnel : *se débiter. Cette marchandise se* débite *bien. Ce bois est facile à* débiter. — Passif : *être débité. Ce morceau doit être* debité *avec âme.*— Le part. régit *par. Denrées* débitées par *un négociant.*

DÉBLATÉRER, v. n. 1[re] conjug. (*Déblatéré*), parler longtemps et avec violence contre quelqu'un. *Il a passé deux heures à* déblatérer *contre moi.* Il est familier. — — *Ind. prés.* Je déblatère, tu déblatères, il déblatère, nous déblatérons, vous déblatérez, ils déblatèrent.— *Imp.* Je déblatérais, tu déblatérais, il déblatérait, nous déblatérions, vous déblatériez, ils déblatéraient. — *Passé déf.* Je déblatérai, tu déblatéras, il déblatéra, nous déblatérâmes, vous déblatérâtes, ils déblatérèrent. — *Passé ind.* J'ai déblatéré, etc.—*Passé ant.* J'eus déblatéré, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais déblatéré, etc.-*Futur.* Je déblatérerai, tu déblatéreras, il déblatérera, nous déblatérerons, vous déblatérerez, ils déblatéreront. *Futur ant.* J'aurai déblatéré, etc.—*Cond. prés.* Je déblatérerais, tu déblatérerais, il déblatérerait, nous déblatérerions, vous déblatéreriez, ils déblatéreraient. - *Pass.* J'aurais déblatéré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déblatéré, etc. — *Impér. prés.* Déblatère, déblatérons, déblatérez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déblatéré. — *Subj. prés.* Que je déblatère, que tu déblatères, qu'il déblatère, que nous déblatérions, que vous déblatériez, qu'ils déblatèrent. — *Imparf.* Que je déblatérasse, que tu déblatérasses, qu'il déblatérât, que nous déblatérassions, que vous déblatérassiez, qu'ils déblatérassent.--*Pass.* Que j'aie déblatéré, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse déblatéré, etc. — *Inf. prés.* Déblatérer.— *Pass.* Avoir déblatéré. -*Part prés.* Déblatérant (inv.).-*Passé.* Déblatéré (inv.).-*Pass.comp.* Ayant déblatéré.

DÉBLAYER, v. a. 1[re] conjug. (*Débléié*), ôter, enlever, débarrasser une cour, une maison, une salle des choses qui l'encombrent, qui s'y trouvent entassées confusément. Déblayer *des terres, des décombres.* Déblayer *une maison, une cour, une rue, etc.* L'*y* grec se change en *i* simple dans les temps où il est suivi d'un *e* muet. — — *Indicatif prés.* Je déblaie, tu déblaies, il déblaie, nous déblayons, vous déblayez, ils déblaient. — *Imparf.* Je déblayais, tu déblayais, il déblayait, nous déblayions, vous déblayiez, ils déblayaient. — *Pass. déf.* Je déblayai, tu déblayas, il déblaya, nous déblayâmes, vous déblayâtes, ils déblayèrent. —*Pass. ind.* J'ai déblayé, etc. — *Pass. ant.* J'eus déblayé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais déblayé, etc. — *Futur.* Je déblaierai, tu déblaieras, il déblaiera, nous déblaierons, vous déblaierez, ils déblaieront. — *Futur ant.* J'aurai déblayé, etc. — *Condition. prés.* Je déblaierais, tu déblaierais, il déblaierait, nous déblaierions, vous déblaieriez, ils déblaieraient. — *Pass.* J'aurais déblayé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déblayé, etc.—*Imp. prés.* Déblaie, déblayons, déblayez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez déblayé. — *Subj. prés.* Que je déblaie, que tu déblaies, qu'il déblaie, que nous déblayions, que vous déblayiez, qu'il déblaient. — *Imparf.* Que je déblayasse, que tu déblayasses, qu'il déblayât, que nous déblayassions, que vous déblayassiez, qu'ils déblayassent.— *Passé.* Que j'aie déblayé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déblayé, etc. —*Infin. prés.* Déblayer. —*Pass.* Avoir déblayé.—*Part. prés.* Déblayant (inv.).— *Pass.* Déblayé, déblayée, déblayés, déblayées. — *Pass. comp.* Ayant déblayé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se déblayer. La cour commence à* se déblayer.— Figur. et famil., *se* déblayer *de quelqu'un qui vous incommode* (N. Landais). — Passif : *être déblayé.* — Le participe régit *par* et *de. La maison a été* déblayé par *le charretier des terres qui l'embarrassaient.*

DÉBLOQUER, v. a. 1[re] conj. (*Débloké*), terme de guerre, obliger l'ennemi à lever

le blocus. *Il parvint à* débloquer *la place, à* débloquer *la garnison.* — Terme d'imp., ôter d'une composition les lettres bloquées et renversées pour les remplacer par celles qui conviennent. — *Ind. prés.* Je débloque, tu débloques, il débloque, nous débloquons, vous débloquez, ils débloquent. — *Imp.* Je débloquais, tu débloquais, il débloquait, nous débloquions, vous débloquiez, ils débloquaient. — *Pass. déf.* Je débloquai, tu débloquas, il débloqua, nous débloquâmes, vous débloquâtes, ils débloquèrent. — *Pass. ind.* J'ai débloqué, etc. — *Pass. ant.* J'eus débloqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais débloqué, etc. — *Futur.* Je débloquerai, tu débloqueras, il débloquera, nous débloquerons, vous débloquerez, ils débloqueront. — *Futur ant.* J'aurai débloqué, etc. — *Cond. prés.* Je débloquerais, tu débloquerais, il débloquerait, nous débloquerions, vous débloqueriez, ils débloqueraient. — *Pass.* J'aurais débloqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse débloqué, etc. — *Impér. prés.* Débloque, débloquons, débloquez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez débloqué. — *Subj. prés.* Que je débloque, que tu débloques, qu'il débloque, que nous débloquions, que vous débloquiez, qu'ils débloquent. — *Imparf.* Que je débloquasse, que tu débloquasses, qu'il débloquât, que nous débloquassions, que vous débloquassiez, qu'ils débloquassent. — *Pass.* Que j'aie débloqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse débloqué, etc. — *Infinitif présent.* Débloquer. — *Pass.* Avoir débloqué, etc. — *Participe prés.* Débloquant (invar.). — *Passé.* Débloqué, débloquée, débloqués, débloquées. — *Pass. comp.* Ayant débloqué. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se débloquer.* — Passif : *être débloqué.* Le part. régit *par. La forteresse a été* débloquée par *l'ennemi.*

DÉBOÎTER, v. a. 1re conjug. (*Déboèté*), disloquer, en parlant des os qu'un accident a fait sortir de leur place. *Une chûte lui a* déboîté *un os, l'épaule.* — Déjoindre une pièce de menuiserie. *A force de pousser la porte, on l'a* déboîtée. — Séparer des tuyaux endommagés pour les remplacer par des neufs. — *Ind. prés.* Je déboîte, tu déboîtes, il déboîte, nous déboîtons, vous déboîtez, ils déboîtent. — *Imp.* Je déboîtais, tu déboîtais, il déboîtait, nous déboîtions, vous déboîtiez, ils déboîtaient. — *Passé déf.* Je déboîtai, tu déboîtas, il déboîta, nous déboîtâmes, vous déboîtâtes, ils déboîtèrent. — *Passé ind.* J'ai déboîté, etc. — *Passé ant.* J'eus déboîté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déboîté, etc. — *Futur.* Je déboîterai, tu déboîteras, il déboîtera, nous déboîterons, vous déboîterez, ils déboîteront. — *Futur ant.* J'aurai déboîté, etc. — *Cond. prés.* Je déboîterais, tu déboîterais, il déboîterait, nous déboîterions, vous déboîteriez, ils déboîteraient. — *Passé.* J'aurais déboîté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déboîté, etc. — *Imp. prés.* Déboîte, déboîtons, déboîtez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez déboîté. — *Subj. prés.* Que je déboîte, que tu déboîtes, qu'il déboîte, que nous déboîtions, que vous déboîtiez, qu'ils déboîtent. — *Imparf.* Que je déboîtasse, que tu déboîtasses, qu'il déboîtât, que nous déboîtassions, que vous déboîtassiez, qu'ils déboîtassent. — *Passé.* Que j'aie déboîté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déboîté, etc. — *Infinitif présent.* Déboîter. — *Passé.* Avoir déboîté. — *Part. prés.* Déboîtant (inv.). — *Passé.* Déboîté, déboîtée, déboîtés, déboîtées. — *Passé composé.* Ayant déboîté. — S'emploie avec le pronom personnel : *Se déboîter,* se disjoindre. *Cette cloison se* déboîte. *Les os ne se* déboîtent *pas sans beaucoup de douleur.* — Passif : *Etre déboîté. Cette table est* déboîtée. — Le part. régit *par. Il a eu l'épaule* déboîtée par *cette chûte.*

DÉBONDER, v. a. et n. 1re conj. (*Débondé*), ôter la bonde. Débonder *un tonneau, un étang.* — Par ext. et fam.; action d'un purgatif qui fait cesser une grande constipation. *Il était fort constipé, cette médecine l'a* débondé. — Se vider par un écoulement rapide. *L'étang a* débondé *cette nuit. L'eau a* débondé *par une ouverture.* — Fig. et fam. dans le même sens. *Les pleurs qu'elle avait longtemps retenus* débondèrent *à la fin. Après avoir longtemps retenu sa colère, il fallut enfin* débonder. Dans ce sens il est neutre (Académie). — *Indicatif présent.* Je débonde, tu débondes, il débonde, nous débondons, vous débondez, ils débondent. — *Imp.* Je débondais, tu débondais, il débondait, nous débondions, vous débondiez, ils débondaient. — *Passé déf.* Je débondai, tu débondas, il débonda, nous débondâmes, vous débondâtes, ils débondèrent. — *Pass. ind.* J'ai débondé, etc. — *Passé ant.* J'eus débondé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais débondé, etc. — *Futur.* Je débonderai, tu débonderas, il débondera, nous débonderons, vous débonderez, ils débonderont. — *Futur ant.* J'aurai débondé, etc. —

Cond. prés. Je débonderais, tu débonderais, il débonderait, nous débonderions, vous débonderiez, ils débonderaient. — *Passé.* J'aurais débondé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse débondé, etc. — *Impér. prés.* Débonde, débondons, débondez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez débondé. — *Subj. prés.* Que je débonde, que tu débondes, qu'il débonde, que nous débondions, que vous débondiez, qu'ils débondent. — *Imparf.* Que je débondasse, que tu débondasses, qu'il débondât, que nous débondassions, que vous débondassiez, qu'ils débondassent. — *Pass.* Que j'aie débondé, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse débondé, etc. — *Inf. prés.* Débonder. — *Pass.* Avoir débondé. — *Part. prés.* Débondant (inv.). — *Pass.* Débondé, débondée, débondés, débondées. — *Pass comp.* Ayant Débondé. — — Se conjugue avec le pron. pers. : *se débonder*, s'épancher, se répandre avec violence. *L'étang s'est* débondé. — Passif : *Être débondé. Le tonneau est* débondé. — Le part. régit *par*. *L'étang a été* débondé par *le meunier.*

DÉBONDONNER, v. a. 1re conj. (*Débondoné*), ôter le bondon d'un muid, d'un tonneau. *Pour remplir le tonneau, il faut le* débondonner (Acad.). — *Ind. prés.* Je débondonne, tu débondonnes, il débondonne, nous débondonnons, vous débondonnez, ils débondonnent. — *Imp.* Je débondonnais, tu débondonnais, il débondonnait, nous débondonnions, vous débondonniez, ils débondonnaient. — *Pass. déf.* Je débondonnai, tu débondonnas, il débondonna, nous débondonnâmes, vous débondonnâtes, ils débondonnèrent. — *Passé ind.* J'ai débondonné, etc. — *Pass. ant.* J'eus débondonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais débondonné, etc. — *Futur* Je débondonnerai, tu débondonneras, il débondonnera, nous débondonnerons, vous débondonnerez, ils débondonneront. — *Futur ant.* J'aurai débondonné, etc. — *Cond. prés.* Je débondonnerais, tu débondonnerais, il débondonnerait, nous débondonnerions, vous débondonneriez, ils débondonneraient. — *Passé.* J'aurais débondonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse débondonné, etc. — *Impér. prés.* Débondonne, débondonnons, débondonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez débondonné. — *Subj. prés.* Que je débondonne, que tu débondonnes, qu'il débondonne, que nous débondonnions, que vous débondonniez, qu'ils débondonnent. — *Imp.* Que je débondonnasse, que tu débondonnasses, qu'il débondonnât, que nous débondonnassions, que vous débondonnassiez, qu'ils débondonnassent. — *Passé.* Que j'aie débondonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse débondonné, etc. — *Inf. prés.* Débondonner. — *Pass.* Avoir débondonné. — *Part. prés.* Débondonnant (inv.). — *Passé.* Débondonné, débondonnée, débondonnés, débondonnées. — *Passé comp.* Ayant débondonné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se débondonner. Le muid s'est* débondonné *en le roulant.* — Passif : *être débondonné. Quand le tonneau est* débondonné *on peut l'emplir.* — Le participe régit *par*. *Le tonneau* débondonné par *le vigneron*

DÉBORDER, v. a. et n. 1re conj. (*Débo der*), ôter la bordure. Déborder *une jupe, un chapeau.* — Dépasser le bord des fleuves, des étangs. *Quand les neiges fondent, la rivière* déborde. *Le fleuve a* débordé *deux fois cette année. Les pluies ont fait* déborder *cet étang.* Dans ce sens et dans le suivant il est neutre. — Dépasser le bord, l'extrémité d'une chose. *Cela* déborde *trop. La frange* déborde. *La doublure de cet habit* déborde. *Cette pièce* déborde *de trois pouces* (Acad.). — Se dit de l'action des humeurs. *La bile* déborde. — Se dit aussi lorsqu'une ligne de troupes ou de vaisseaux a plus de front et d'étendue que la ligne opposée. *La première ligne des ennemis* débordait *la nôtre.* — Se détacher d'un vaisseau qu'on avait abordé. *Après l'abordage il ne peut* déborder (Acad.). — Oter les avirons des toulets et de dessus le bord. Déborder *des avirons.* — Carguer les écoutes des voiles. Déborder *les voiles.* — *Ind. prés.* Je déborde, tu débordes, il déborde, nous débordons, vous débordez, ils débordent. — *Imp.* Je débordais, tu débordais, il débordait, nous débordions, vous débordiez, ils débordaient. — *Passé déf.* Je débordai, tu débordas, il déborda, nous débordâmes, vous débordâtes, ils débordèrent. — *Pass. indéf.* J'ai débordé, etc. — *Passé ant.* J'eus débordé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais débordé, etc. — *Futur.* Je déborderai, tu déborderas, il débordera, nous déborderons, vous déborderez, ils déborderont. — *Futur ant.* J'aurai débordé, etc. — *Cond. prés.* Je déborderais, tu déborderais, il déborderait, nous déborderions, vous déborderiez, ils déborderaient. — *Pass.* J'aurais débordé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse

débordé, etc. — *Impér. prés.* Déborde, débordons, débordez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez débordé. — *Subj. prés.* Que je déborde, que tu débordes, qu'il déborde, que nous débordions, que vous débordiez, qu'ils débordent. — *Imp.* Que je débordasse, que tu débordasses, qu'il débordât, que nous débordassions, que vous débordassiez, qu'ils débordassent. — *Passé.* Que j'aie débordé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse debordé, etc. — *Inf. prés.* Déborder — *Passé.* Avoir débordé. — *Part. prés.* Débordant (inv.). — *Passé.* Débordé, débordée, débordés, débordées. — *Passé comp.* Ayant débordé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se déborder*, exhaler sa colère. *Se* déborder *en injures.* — Dépasser le bord. *La rivière se* déborde.— S'écouler. *Les humeurs se* débordent. —Se détacher du bord. *Cette jupe se* déborde. — Passif : *Etre débordé.* Le participe régit *par. Chapeau* débordé par *le chapelier.*

DÉBOTTER, v. a. 1re conj. (*Déboter*), tirer la botte à quelqu'un. *Son valet l'a* débotté. — *Indic. prés.* Je débotte, tu débottes, il débotte, nous débottons, vous débottez, ils débottent. — *Imp.* Je débottais, tu débottais, il débottait, nous débottions, vous débottiez, ils débottaient. — *Passé déf.* Je débottai, tu débottas, il débotta, nous débottâmes, vous débottâtes, ils débottèrent. — *Passé ind.* J'ai débotté, etc. — *Passé ant.* J'eus débotté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais débotté, etc. — *Futur.* Je débotterai, tu débotteras, il débottera, nous débotterons, vous débotterez, ils débotteront.— *Futur ant.* J'aurai débotté, etc.— *Cond. prés.* Je débotterais, tu débotterais, il débotterait, nous débotterions, vous débotteriez, ils débotteraient. — *Passé.* J'aurais débotté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse débotté,, etc. — *Impér. prés.* Débotte, débottons, débottez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez débotté.—*Subj. prés.* Que je débotte, que tu débottes, qu'il débotte, que nous débottions, que vous débottiez, qu'ils débottent.—*Imp.* Que je débottasse, que tu débottasses, qu'il débottât, que nous débottassions, que vous débottassiez, qu'ils débottassent. — *Pass.* Que j'aie débotté, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse débotté, etc. — *Infin. prés.* Débotter. — *Passé.* Avoir débotté. — *Part. prés.* Débottant (inv.). — *Pass.* Débotté, débottée, débottés, débottées. — — *Pass. comp.* Ayant débotté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se débotter*, tirer ses bottes soi-même. *Il se* débotte.—Passif : *Etre débotté. Il ne peut sortir, il est* débotté. — Le participe régit *par.* Débotté *par son domestique.*

DÉBOUCHER, v. a. et n. 1re conjug. (*Débouche*), ôter ce qui bouche. Déboucher *une bouteille, un flacon.* — Oter ce qui empêche d'entrer, de passer. Déboucher *les chemins, une porte.* — Sortir d'un endroit resserré pour passer dans un plus ouvert. *L'armée* déboucha *des montagnes dans la plaine. L'armée* déboucha *au point du jour* (Acad.) — Il se dit aussi pour désigner une embouchure d'un canal, d'une rivière. *Ce canal* débouche *dans une rivière* (Acad.). — *La Nièvre* débouche *dans la Loire, à Nevers.* S'éclairer, finir par apprendre. *Le monde finira par* déboucher. — *Ind. prés.* Je débouche, tu débouches, il débouche, nous débouchons, vous débouchez, ils débouchent. — *Imp.* Je débouchais, tu débouchais, il débouchait, nous débouchions, vous débouchiez, ils débouchaient. — *Passé déf.* Je débouchai, tu débouchas, il déboucha, nous débouchâmes, vous débouchâtes, ils débouchèrent. — *Passé ind.* J'ai débouché, etc. — *Passé ant.* J'eus débouché, etc. — *Plus que-parf.* J'avais débouché, etc. — *Futur.* Je déboucherai, tu déboucheras, il débouchera, nous déboucherons, vous déboucherez, ils déboucheront. — *Futur ant.* J'aurai débouché, etc. — *Cond. prés.* Je déboucherais, tu déboucherais, il déboucherait, nous déboucherions, vous déboucheriez, ils déboucheraient. — *Passé.* J'aurais débouché, etc. — *On dit aussi :* J'eussè débouché, etc.— *Imp. prés.* Débouche, débouchons, débouchez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez débouché. — *Subj. prés.* Que je débouche, que tu débouches, qu'il débouche, que nous débouchions, que vous débouchiez, qu'ils débouchent. — *Imp.* Que je débouchasse, que tu débouchasses, qu'il débouchât, que nous débouchassions, que vous débouchassiez, qu'ils débouchassent. — *Pass.* Que j'aie débouché, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse débouché, etc.— *Inf. prés.* Déboucher. — *Passé.* Avoir Débouché. — *Part. prés.* Débouchant (inv.) — *Passé.* Débouchés, débouchée, débouchés, débouchées. — *Passé comp.* Ayant débouché. — Se conj. avec le pron. pers. : *se déboucher. Ce vase se* débouche. *La bière, en vieillissant, finit par se* déboucher. —

Passif : *être débouché. Le vin s'aigrit quand il est* débouché. — Le participe régit *par*. Débouché par *le gaz. Bouteille* débouchée par *quelqu'un*.

DÉBOUCLER, v. a. 1re conj. (*Débouklé*), dégager des ardillons qui l'arrêtent, une courroie, une bande, un ruban passé dans une boucle. Déboucler *une cuirasse, un soulier*. — Oter les boucles qu'on avait mises à une jument pour empêcher qu'elle ne fût sellée. Déboucher *une jument*. — Déranger les boucles d'une chevelure. — Déboucler *des cheveux*. — *Ind. prés.* Je déboucle, tu déboucles, il déboucle, nous débouclons, vous débouclez, ils débouclent. — *Imparf.* Je débouclais, tu débouclais, il débouclait, nous déblouclions, vous débouclicz, ils débouclaient. — *Pass. déf.* Je débouclai, tu débouclas, il déboucla, nous débouclâmes, vous débouclâtes, ils débouclèrent. — *Passé ind.* J'ai débouclé, etc. — *Passé ant.* J'eus débouclé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais débouclé, etc. — *Futur.* Je déboucleraі, tu déboucleras, il débouclera, nous déboucleron, vous débouclerez, ils déboucleront. — *Futur ant.* J'aurai débouclé, etc. — *Cond. prés.* Je déboucleraіs, tu déboucleraіs, il déboucleraіt, nous déboucleriоns, vous déboucleriez, ils déboucleraient. — *Passé.* J'aurais débouclé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse débouclé, etc. — *Impér. prés.* Déboucle, débouclons, débouclez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez débouclé. — *Subj. prés.* Que je déboucle, que tu déboucles, qu'il déboucle, que nous débouclions, que vous débouclіez, qu'ils débouclent. — *Imp.* Que je débouclasse, que tu débouclasses, qu'il débouclât, que nous débouclassions, que vous débouclassiez, qu'ils débouclassent. — *Passé.* Que j'aie débouclé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse débouclé, etc. — *Inf. prés.* Déboucler. — *Passé.* Avoir débouclé. — *Part. prés.* Débouclant (inv.). — *Passé.* Débouclé, débouclée, débouclés, débouclées. — *Passé comp.* Ayant débouclé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se déboucler. Mes souliers se sont* débouclés. *Ma perruque s'est* débouclée. — Passif : *être débouclé*. — Le part. régit *par. Le ceinturon fut* débouclé *par l'aubergiste*.

DÉBOUILLIR, v. a. 2e conj. (*Débouilir*), faire bouillir dans de l'eau avec certains ingrédiens, des échantillons d'étoffes teintes pour éprouver si la teinture est bonne, ou des étoffes pour leur rendre leur première blancheur. *Les teinturiers font* débouillir *les étoffes pour les reteindre*. — Ce verbe n'est guère d'usage qu'à l'infinitif et au participe passé, *débouilli, débouillie*. Il suit du reste la même conjugaison que le verbe *bouillir* dont il est dérivé.

DÉBOUQUER, v. n. 1re conj. (Prononcez *débouké* et non *deboukié*, comme le fait Landais), terme de marine. Sortir d'un débouquement, d'un détroit, pour entrer en pleine mer. *Ce vaisseau* débouqua *heureusement*. — *Ind. prés.* Je débouque, tu débouques, il débouque, nous débouquons, vous débouquez, ils débouquent. — *Imp.* Je débouquais, tu débouquais, il débouquait, nous débouquions, vous débouquiez, ils débouquaient. — *Passé déf.* Je débouquai, tu débouquas, il débouqua, nous débouquâmes, vous débouquâtes, ils débouquèrent. — *Passé ind.* J'ai débouqué, etc. — *Passé ant.* J'eus débouqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais débouqué, etc. — *Futur.* Je débouquerai, tu débouqueras, il débouquera, nous débouquerons, vous débouquerez, ils débouqueront. — *Futur ant.* J'aurai débouqué, etc. — *Cond. pr.* Je débouquerais, tu débouquerais, il débouquerait, nous débouquerions, vous débouqueriez, ils débouqueraient. — *Passé.* J'aurais débouqué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse débouqué, etc. — *Impérat. pr.* Débouque, débouquons, débouquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez débouqué. — *Sub. prés.* Que je débouque, que tu débouques, qu'il débouque, que nous débouquions, que vous débouquiez, qu'ils débouquent. — *Imparfait.* Que je débouquasse, que tu débouquasses, qu'il débouquât, que nous débouquassions, que vous débouquassiez, qu'ils débouquassent. — *Passé.* Que j'aie débouqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse débouqué, etc. — *Inf. prés.* Débouquer. — *Passé.* Avoir débouqué. — *Part. prés.* Débouquant (inv.). — *Passé.* Débouqué, débouquée, débouqués, débouquées. — *Passé comp.* Ayant débouqué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se débouquer*. — Passif : *être débouqué. Un bâtiment, une escadre se sont* débouqués (Acad.). — Le participe régit *de* et *par*. Débouqué *d'un détroit*. Débouqué *par le pilote*.

DÉBOURBER, v. a. 1re conj. (*Débourbé*), ôter la bourbe. Débourber *un fossé, un bassin, un étang*. — Tirer de la bourbe. Débourber *une voiture*. — Mettre un

poisson dans l'eau claire pour qu'il perde le goût de bourbe. Débourber *une carpe.* — *Ind. prés.* Je débourbe, tu débourbes, il débourbe, nous débourbons, vous débourbez, ils débourbent. —*Imp.* Je débourbais, tu débourbais, il débourbait, nous débourbions, vous débourbiez, ils débourbaient. — *Passé. déf.* Je débourbai, tu débourbas, il débourba, nous débourbâmes, vous débourbâtes, ils débourbèrent. — *Passé, ind.* J'ai débourbé, etc. — *Pass. ant.* J'eus débourbé, etc. — *Plus que-parf* J'avais débourbé, etc.—*Fut.* Je débourberais, tu débourberas, il débourbera, nous débourberons, vous débourberez, ils débourberont. — *Futur ant.* J'aurai débourbé, etc. — *Cond. prés.* Je débourberais, tu débourberais, il débourberait, nous débourberions, vous débourberiez, ils débourberaient. —*Passé.* J'aurais débourbé, etc· — *On dit aussi*: J'eusse débourbé, etc. — *Imp. pr.* débourbe, débourbons, débourbez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez débourbé, — *Subj. prés.* Que je débourbe, que tu débourbes, qu'il débourbe, que nous débourbions, que vous débourbiez, qu'ils débourbent.—*Imp.* Que je débourbasse, que tu débourbasse, qu'il débourbât, que nous débourbassions, que vous débourbassiez, qu'ils débourbassent. — *Pass.* Que j'aie débourbé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse debourbé, etc. — *Inf. prés.* Débourber. — *Pass.* Avoir débourbé. — *Part. prés.* Débourbant (inv.). — *Pass.* Débourbé, débourbée, débourbés, débourbées. — *Pass. comp.* Ayant débourbé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se débourber.* — Se retirer de la bourbe. *Cette voiture s'est* débourbée *en un instant.* — Passif : *être débourbé.* — Le participe régit *par. Un carosse* débourbé *par un seul cheval.*

DÉBOURRER, v. a. 1re conj. (*Débouré*), ôter la bourre. Débourrer *un fusil.* — Fig. et famil, donner à quelqu'un l'air et les manières du monde, lui ôter le mauvais ton. Débourrer *un jeune homme.*— Assouplir un cheval pour le rendre propre aux usages qu'on le destine. Débourrer *un cheval.* — *Ind. prés.* Je debourre, tu débourres, il débourre, nous débourrons, vous debourrez, ils débourrent — *Imp.* Je débourrais, tu débourrais, il débourrait, nous débourrions, vous debourriez, ils débourraient. — *Passé déf.* Je débourrai, tu débourras, il débourra, nous débourrâmes, vous débourrâtes, ils débourrèrent, — *Passé ind.* J'ai débourré, etc. — *Pass. ant.* J'eus débourré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais débourré, etc.—*Futur.* Je débourrerai, tu débourreras, il débourrera, nous débourrerons, vous debourrerez, ils débourreront. — *Futur ant.* J'aurai débourré, etc. — *Cond. prés.* Je débourrerais, tu débourrerais, il débourrerait, nous débourrerions, vous debourreriez, ils débourreraient.— *Pass.* J'aurais débourré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse débourré, etc. — *Impér. prés.* Debourre, débourrons, débourrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez débourré.—*Subj. prés,* Que je débourre, que tu débourres, qu'il débourre, que nous débourrions, que vous débourriez, qu'ils débourrent. — *Imp.* Que je débourrasse, que tu débourrasses, qu'il débourrât, que nous débourrassions, que vous débourrassiez, qu'ils débourrassent.— *Passé.* Que j'aie débourré, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse débourré, etc. — *Inf. prés.* Débourrer. — *Passé.* Avoir débourré. — *Part. prés.* Débourrant (inv.). — *Passé.* Débourré, debourrée, débourrés, débourrées.—*Pass. composé.* Ayant débourré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se débourrer*, se façonner, se former. *Ce provincial s'est* débourré *au manège.*—Passif: *être débourré. Ce fusil s'est* débourré.— Le participe régit *par.* Débourré *par la bonne société.*

DÉBOURSER, v. a. et n. 1re conj. (*Déboursé*), tirer de l'argent de sa bourse, de sa caisse pour l'employer à quelque chose. *Il n'a* déboursé *que peu d'argent pour cette emplète. Se faire rendre l'argent qu'on a* déboursé *pour quelqu'un* (Acad.). — *Ind. pr.* Je débourse, tu débourses, il débourse, nous déboursons, vous déboursez, ils déboursent. — *Imp.* Je déboursais, tu déboursais, il déboursait, nous déboursions, vous déboursiez, ils déboursaient. — *Passé déf.* Je déboursai, tu déboursas, il déboursa, nous déboursâmes, vous déboursâtes, ils déboursèrent. — *Passé indéf.* J'ai déboursé, etc. — *Passé ant.* J'eus déboursé, etc. — *Plus que-parf.* J'avais déboursé, etc. — *Futur.* Je débourserai, tu débourseras, il déboursera, nous débourserons, vous débourserez, ils débourseront. — *Passé.* J'aurai déboursé, etc. — *Cond. prés.* Je débourserais, tu débourserais, il débourserait, nous débourserions, vous débourseriez, ils débourseraient. — *Passé.* J'aurais déboursé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dé-

boursé, etc. — *Impér. pr.* Débourse, déboursons, déboursez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déboursé.—*Subj. prés.* Que je débourse, que tu débourses, qu'il débourse, que nous déboursions, que vous déboursiez, qu'ils déboursent. — *Imp.* Que je déboursasse, que tu déboursasses, qu'il déboursât, que nous déboursassions, que vous déboursassiez, qu'ils déboursassent.— *Passé.* Que j'aie déboursé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse déboursé, etc.—*Inf. pr.* Débourser. — *Passé.* Avoir déboursé.— *Part. pr.* Déboursant (inv.). — *Passé.* Déboursé, déboursée, déboursés, déboursées. — *Passé comp.* Ayant déboursé. — — Se conjugue avec le pron. pers. : *se débourser. L'argent se* débourse *plus facilement qu'il ne se gagne* (Omission de l'Académie). — Passif : *être déboursé. Ces fonds sont* déboursés. — Le participe régit *par. Fonds* déboursés par *le gouvernement.*

DÉBRAILLER, v. a. pron., 1re conj. (*Débrâ-ié*), se découvrir la gorge, l'estomac avec quelque indécence. Se débrailler *devant tout le monde* (Acad.). — *Ind. pr.* Je me débraille, tu te débrailles, il se débraille, nous nous débraillons, vous vous débraillez, ils se débraillent.— *Imparfait.* Je me débraillais, tu te débraillais, il se débraillait, nous nous débraillions, vous vous débrailliez, ils se débraillaient. — *Passé déf.* Je me débraillai, tu te débraillas, il se débrailla, nous nous débraillâmes, vous vous débraillâtes, ils se débraillèrent. — *Passé indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est débraillé, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont débraillés. —*Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut débraillé, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent débraillés. — *Plus-que-parfait.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était débraillé, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient débraillés. — *Futur.* Je me débraillerai, tu te débrailleras, il se débraillera, nous nous débraillerons, vous vous débraillerez, ils se débrailleront. — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera débraillé, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront débraillés. — *Cond. prés.* Je me débraillerais, tu te débraillerais, il se débraillerait, nous nous débraillerions, vous vous débrailleriez, ils se débrailleraient. — *Pass.* Je me serais, tu te serais, il se serait débraillé, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient débraillés. — *On dit aussi* : Je me fusse, tu te fusses, il se fût débraillé, nous nous fussions, vous fussiez, ils se fussent débraillés. — *Impér. prés.* Débraille-toi, débraillons-nous, débraillez-vous.— *Passé,* Sois-toi débraillé, soyons-nous, soyez vous débraillés, — *Subj. prés.* Que je me débraille, que tu te débrailles, qu'il se débraille, que nous nous débraillions, que vous vous débrailliez, qu'ils se débraillent. — *Imparfait.* Que je me débraillasse, que tu débraillasses, qu'ils se débraillât, que nous nous débrailliassons, que vous vous débraillassiez, qu'ils se débraillassent.— *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit débraillé; que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient débraillés.—*Plus-que-parf* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût débraillé, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent débraillés. — *Inf. prés.* Se débrailler. — *Passé.* S'être débraillé. — *Partic. prés.* Se débraillant (inv.). — *Passé.* Débraillé, débraillée, débraillés, débraillées. —*Pass. comp.* S'étant débraillé. — Passif : *être débraillé. Il ne faut pas être débraillé pour paraître devant quelqu'un.* — Le part. régit *par. Débraillé par inadvertance.*

DÉBREDOUILLER, v. a. et n., 1re conj. (*Débredouié*), terme du jeu de tric-trac. Faire ôter la bredouille ou empêcher que l'adversaire ne puisse gagner partie double ou quadruple. *Je vous* débredouille (Acad.). — Fig. et fam., changer en bien une fortune longtemps ingrate. *Oter, quitter la bredouille qu'on avait. Ind. pr.* Je débredouille, tu débredouilles, il débredouille, nous débredouillons, vous débredouillez, ils débredouillent. — *Imparfait.* Je débredouillais, tu débredouillais, il débredouillait, nous débredouillions, vous débredouilliez, ils débredouillaient.—*Pass. déf.* Je débredouillai, tu débredouillas, il débredouilla, nous débredouillâmes, vous débredouillâtes, ils débredouillèrent. — *Passé ind.* J'ai débredouillé, etc.— *Pass. ant.* J'eus débredouillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais débredouillé, etc.—*Futur.* Je débredouillerai, tu débredouilleras, il débredouillera, nous débredouillerons, vous débredouillerez, ils débredouilleront. — *Futur ant.* J'aurai débredouillé, etc. — *Condit. prés.* Je débredouillerais, tu débredouillerais, il débredouillerait, nous débredouillerions, vous débredouilleriez, ils débredouilleraient. — *Passé.* J'aurais débredouillé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse

débredouillé, etc. — *Impér. prés.* Débredouille, débredouillons, débredouillez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez débredouillé. — *Subj. prés.* Que je débredouille, que tu débredouilles, qu'il débredouille, que nous débredouillions, que vous débredouilliez, qu'ils débredouillent.— *Imparf.* Que je débredouillasse, que tu débredouillasses, qu'il débredouillât, que nous débredouillassions, que vous débredouillassiez, qu'ils débredouillassent. — *Pass.* Que j'aie débredouillé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse débredouillé, etc. — *Infin. prés.* Débredouiller. — *Pass.* Avoir débredouillé.— *Part. pr.* Débredouillant (invariable). — *Pass.* Débredouillé, débredouillée, débredouillés, débredouillées. *Passé composé.* Ayant Débredouillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se débredouiller. S'il se débredouille, il perdra la partie.*— Passif: *Etre débredouillé.* Le participe régit *par.*

DÉBRIDER, v. a. et n., 1re conj. (*Débridé*), ôter la bride à un cheval, à une bête de somme. *Il ne faut pas encore débrider ce cheval.* — Cesser une action. *Il est temps de débrider.* — Fig. et fam., pour signifier tout de suite, sans interruption. *Faire dix lieues sans débrider.* — *Il a travaillé dix heures sans débrider.* —Faire quelque chose avec précipitation. *Voyez comme il débride. Il a bientôt débridé son bréviaire.* — Terme de chir., ouvrir une plaie pour la sonder ; débarrasser, par incision, certains organes de parties qui les serrent trop étroitement. *Débrider une plaie, le col de la vessie.* — Terme de carrière, ôter le câble de dessus la pierre quand elle est arrivée au dessus de la carrière. — *Ind. prés.* Je débride, tu débrides, il débride, nous débridons, vous débridez, ils débrident. — *Imparf.* Je débridais, tu débridais, il débridait, nous débridions, vous débridiez, ils débridaient. — *Pass. déf.* Je débridai, tu débridas, il débrida, nous débridâmes, vous débridâtes, ils débridèrent.—*Pass. ind.* J'ai débridé, etc. — *Pass. ant.* J'eus débridé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais débridé, etc. — *Futur.* Je débriderai, tu débrideras, il débridera, nous débriderons, vous débriderez, ils débrideront. — *Futur ant.* J'aurai débridé, etc. — *Condit prés.* Je débriderais, tu débriderais, il débriderait, nous débriderions, vous débrideriez, ils débrideraient. — *Pass.* J'aurais débridé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse débridé, etc. — *Impér. prés.* Débride, débridons, débridez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez débridé. — *Subj. pr.* Que je débride, que tu débrides, qu'il débride, que nous débridions, que vous débridiez, qu'ils débrident. — *Imp.*Que je débridasse, que tu débridasses, qu'il débridât, que nous débridassions, que vous débridassiez, qu'ils débridassent. — *Pass.* Que j'aie débridé, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse débridé, etc.—*Inf. pr.* Débrider.—*Pass.* Avoir débridé.— *Part. prés.* Débridant (inv.).— *Passé.* Débridé, débridée, débridés, débridées. — *Pass. comp.* Ayant débridé. Se conjugue avec le pronom personnel : *Se débrider. Cette jument se débride. Cette pierre se débride.* — Passif : *Etre débridé. Quand il est débridé, ce cheval est dangereux.* Le part. régit *par. Débridé par le palefrenier.*

DÉBROUILLER, v. a., 1re conj. (*Débrouillé*), démêler, mettre en ordre des choses qui étaient en confusion. *Les poètes disent que l'amour débrouilla le chaos. Débrouiller des papiers, des titres, une comptabilité, une procédure compliquée* (Acad.). — Éclaircir. *C'est un chaos d'affaires très difficile à débrouiller. Cette affaire n'est pas encore bien débrouillée dans ma tête. Débrouiller ses idées.* Débrouiller *un sujet* (Acad.). — *Ind. prés.* Je débrouille, tu débrouilles, il débrouille, nous débrouillons, vous débrouillez, ils débrouillent.— *Imp.* Je débrouillais, tu débrouillais, il débrouillait, nous débrouillions, vous débrouilliez, ils débrouillaient. — *Passé déf.* Je débrouillai, tu débrouillas, il débrouilla, nous débrouillâmes, vous débrouillâtes, ils débrouillèrent. — *Passé ind.* J'ai débrouillé, etc.— *Passé ant.* J'eus débrouillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais débrouillé, etc.—*Futur.* Je débrouillerai, tu débrouilleras, il débrouillera, nous débrouillerons, vous débrouillerez, ils débrouilleront. — *Futur ant.* J'aurai débrouillé, etc. — *Condit. prés.* Je débrouillerais, tu débrouillerais, il débrouillerait, nous débrouillerions, vous débrouilleriez, ils débrouilleraient. — *Passé.* J'aurais débrouillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse débrouillé, etc. — *Impér. prés.* Débrouille, débrouillons, débrouillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez débrouillé. — *Subj. prés.* Que je débrouille, que tu débrouilles, qu'il débrouille, que nous débrouillions, que vous débrouilliez, qu'ils débrouillent. — *Imp.* Que je débrouil-

lasse, que tu débrouillasses, qu'il débrouillât, que nous débrouillassions, que vous débrouillassiez, qu'ils débrouillassent. — *Passé*. Que j'aie débrouillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse débrouillé, etc. — *Infin. prés.* Débrouiller. — *Passé.* Avoir débrouillé. — *Part. prés.* Débrouillant. (inv.). — *Passé.* Débrouillé, débrouillée, débrouillés, débrouillées. — *Passé. comp.* Ayant débrouillé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *Se débrouiller. Les affaires commencent à se débrouiller.* — Passif : *être débrouillé. Ces papiers sont débrouillés.* Le participe régit *par. Procédure débrouillée par un clerc.*

DÉBRUTIR, v. a., 2e conj. (*Débrutir*), ôter ce qu'il y a de rude, de brut aux diamants, glaces, marbre, etc. *Débrutir une glace, un marbre*, etc. — *Ind. prés.* Je débrutis, tu débrutis, il débrutit, nous débrutissons, vous débrutissez, ils débrutissent. — *Imp.* Je débrutissais, tu débrutissais, il débrutissait, nous débrutissions, vous débrutissiez, ils débrutissaient — *Passé déf.* Je débrutis, tu débrutis, il débrutit, nous débrutîmes, vous débrutîtes, ils débrutirent. — *Passé ind.* J'ai débruti, etc. — *Passé ant.* J'eus débruti, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais débruti, etc. — *Futur.* Je débrutirai, tu débrutiras, il débrutira, nous débrutirons, vous débrutirez, ils débrutiront. — *Futur ant.* J'aurai débruti, etc. — *Cond. prés.* Je débrutirais, tu débrutirais, il débrutirait, nous débrutirions, vous débrutiriez, ils débrutiraient. — *Passé.* J'aurais débruti, etc. — *On dit aussi :* J'eusse débruti, etc. — *Imp. prés.* Débrutis, débrutissons, débrutissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez débruti. — *Subj. prés.* Que je débrutisse, que tu débrutisses, qu'il débrutisse, que nous débrutissions, que vous débrutissiez, qu'ils débrutissent. — *Imparf.* Que je débrutisse, que tu débrutisses, qu'il débrutît, que nous débrutissions, que vous débrutissiez, qu'ils débrutissent. — *Passé.* Que j'aie débruti, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse débruti, etc. — *Infin. prés.* Débrutir. — *Passé.* Avoir débruti. — *Part. prés.* Débrutissant (inv.). — *Passé.* Débruti, débrutie, débrutis, débruties. — *Passé comp.* Ayant débruti. Se conjugue avec le pronom person. : *se débrutir.* — Passif : *être débruti. Ce diamant est admirable maintenant qu'il est débruti.* — Le participe régit *par. Débruti par le lapidaire.*

DEBUCHER, v. n. et a., 1re conj. (*Débuché*), sortir des bois. Il se dit des bêtes fauves qui sortent de l'endroit du bois où elles s'étaient retirées. *Le cerf a débuché.* — Faire sortir une bête de son fort. Débucher *le cerf* (Acad.). — *Ind. prés.* Je débuche, tu débuches, il débuche, nous débuchons, vous débuchez, ils débuchent. — *Imparf.* Je débuchais, tu débuchais, il débuchait, nous débuchions, vous débuchiez, ils débuchaient. — *Passé défini.* Je débuchai, tu débuchas, il débucha, nous débuchâmes, vous débuchâtes, ils débuchèrent. — *Passé ind.* J'ai débuché, etc. — *Passé ant.* J'eus débuché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais débuché, etc. — *Futur.* Je débucherai, tu débucheras, il débuchera, nous débucherons, vous débucherez, ils débucheront. — *Futur ant.* J'aurai débuché, etc. — *Condit. prés.* Je débucherais, tu débucherais, il débucherait, nous débucherions, vous débucheriez, ils débucheraient. — *Passé.* J'aurais débuché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse débuché, etc. — *Impér. prés.* Débuche, débuchons, débuchez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez débuché. — *Subj. prés.* Que je débuche, que tu débuches, qu'il débuche, que nous débuchions, que vous débuchiez, qu'ils débuchent. — *Imparf.* Que je débuchasse, que tu débuchasses, qu'il débuchât, que nous débuchassions, que vous débuchassiez, qu'ils débuchassent. — *Passé.* Que j'aie débuché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse débuché, etc. — *Inf. prés.* Débucher. — *Passé.* Avoir débuché. — *Part. prés.* Débuchant. — *Passé.* Débuché, débuchée, debuchés, débuchées. — *Passé comp.* Ayant débuché. Se conjugue avec le pronom personnel : *Se débucher.* — Passif : *être débuché. Le cerf est débuché.* Le participe régit *de* avec un nom de chose : *Le cerf est débuché de son fort;* et *par* avec un nom de personne : *Débuché par les chasseurs.*

DÉBUSQUER, v. a., 1re conj. (*Débusqué*), chasser quelqu'un d'un poste avantageux. *Nous avons* débusqué *l'ennemi à coups de canon.* — Faire perdre, faire ôter à quelqu'un un emploi auquel on vise soi-même. *Il était entré dans le ministère, mais on l'en a* débusqué. — *Indic. prés.* Je débusque, tu débusques, il débusque, nous débusquons, vous débusquez, ils débusquent. — *Imparf.* Je débusquais, tu débusquais, il débusquait, nous débusquions, vous débusquiez, ils débusquaient. — *Passé*.

déf. Je débusquai, tu débusquas, il débusqua, nous débusquâmes, vous débusquâtes, ils débusquèrent. — *Passé ind.* J'ai débusqué, etc. — *Pass. ant.* J'eus débusqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais débusqué, etc. — *Futur.* Je débusquerai, tu débusqueras, il débusquera, nous débusquerons, vous débusquerez, ils débusqueront. — *Futur ant.* J'aurai débusqué, etc. — *Cond. prés.* Je debusquerais, tu débusquerais, il débusquerait, nous débusquerions, vous débusqueriez, ils débusqueraient. — *Passé.* J'aurais débusqué, etc.— *On dit aussi :* J'eusse débusqué, etc. — *Impér. prés.* Débusque, débusquons, débusquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez débusqué. — *Subj. prés.* Que je débusque, que tu débusques, qu'il débusque, que nous débusquions, que vous débusquiez, qu'ils débusquent. — *Imparf.* Que je débusquasse, que tu débusquasses, qu'il débusquât, que nous débusquassions, que vous débusquassiez, qu'ils débusquassent. — *Passé.* Que j'aie débusqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse débusqué, etc. — *Inf. prés.* Débusquer. — *Passé.* Avoir Débusqué. — *Part. prés.* Débusquant (inv.). — *Passé.* Débusqué, débusquée, débusqués, débusquées. — *Pass. comp.* Ayant débusqué. — Se conjug. avec le pron. pers. *se débusquer.* — Passif : *être débusqué.* — Le participe régit *de,* avec un nom de chose, et *par,* avec un nom de personne. *L'ennemi fut* débusqué *de ce poste* par *les armées françaises.*

DÉBUTER, v. a. et n. 1re conj. (*Débuté*). — Pousser une boule de dessus le but ou d'auprès du but, l'ôter du but. Débuter *une boule.* — Débuter est aussi verbe n. et signifie, jouer le premier coup à certains jeux, comme au mail, à la boule, etc. *Il a* débuté *par un beau coup.* — Fig. Commencer. *Il* débuta *par une longue invective contre....* — Term. de théâtre. *Faire ses débuts.* — *Ind. prés.* Je débute, tu débutes, il débute, nous débutons, vous débutez, ils débutent. — *Imparf.* Je débutais, tu débutais, il débutait, nous débutions, vous débutiez, ils débutaient. — *Pass. déf.* Je débutai, tu débutas, il débuta, nous débutâmes, vous débutâtes, ils débutèrent. — *Pass. indéf.* J'ai débuté, etc. — *Passé ant.* J'eus débuté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais débuté, etc. — *Futur.* Je débuterai, tu débuteras, il débutera, nous débuterons, vous débuterez, ils débuteront. — *Futur ant.* J'aurai débuté, etc. — *Cond. prés.* Je débuterais, tu débuterais, il débuterait, nous débuterions, vous débuteriez, ils débuteraient. — *Passé.* J'aurais débuté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse débuté, etc. — *Impér. prés.* Débute, débutons, débutez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez débuté.— *Subj. prés.* Que je débute, que tu débutes, qu'il débute, que nous débutions, que vous débutiez, qu'ils débutent. — *Imp.* Que je débutasse, que tu débutasses, qu'il débutât, que nous débutassions, que vous débutassiez, qu'ils débutassent. — *Passé* Que j'aie débuté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse débuté, etc. — *Inf. prés.* Débuter. — *Passé.* Avoir débuté.— *Part. prés.* Débutant (inv.). On en a fait un substantif *La débutante, les débutants.*— *Passé.* Débuté, débutée, débutés, débutées. — *Passé comp.* Ayant débuté. — Se conjugue pronominalement : *se débuter.* — Enlever sa boule soi-même. — Passif : *être débuté,* être enlevé du but. — Le participe régit *par*

DÉCACHETER, v. a. 1re conj (*Décacheté*), ouvrir ce qui est cacheté. Décacheter *une lettre, un paquet.*—On double le *t* dans les temps où il est suivi d'un *e* muet. Prononcez *je décachette* et non *je décach'te.* — *Ind. prés.* Je décachette, tu décachettes, il décachette, nous décachetons, vous décachetez, ils décachettent. — *Imparf.* Je décachetais, tu décachetais, il décachetait, nous décachetions, vous décachetiez, ils décachetaient. — *Passé. défini.* Je décachetai, tu décachetas, il décacheta, nous décachetâmes, vous décachetâtes, ils décachetèrent. — *Passé indéf.* J'ai décacheté, etc. — *Passé ant.* J'eus décacheté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais decacheté, etc. — *Futur.* Je décachetterai, tu décachetteras, il décachettera, nous décachetterons, vous décachetterez, ils décachetteront. — *Futur ant.* J'aurai décacheté, etc. — *Cond. prés.* Je décachetterais, tu décachetterais, il décachetterait, nous décachetterions, vous décachetteriez, ils décachetteraient. — *Passé* J'aurais décacheté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse décacheté, etc. — *Impér. prés.* Décachette, décachetons, décachetez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez décacheté.—*Subj. prés.* Que je décachette, que tu décachettes, qu'il décachette, que nous décachetions, que vous décachetiez, qu'ils décachettent. — *Imp.* Que je décachetasse, que tu décachetasses, qu'il décachetât, que nous décachetassions, que vous décachetassiez, qu'ils décachetassent. — *Passé.* Que j'aie décacheté, etc. — *Plus que-parf.* Que

j'eusse décacheté, etc. — *Inf. prés.* Décacheter. — *Passé.* Avoir décacheté. — *Part. prés.* Décachetant (inv.). — *Passé.* Décacheté, décachetée, décachetés, décachetées. — *Passé comp.* Ayant décacheté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se décacheter. Cette lettre* se décacheta. — Passif : *être décacheté. Ce paquet* est décacheté. — Le part. régit *par. Les lettres ne doivent être* décachetées *que* par *ceux à qui elles sont adressées.*

DÉCAISSER, v. a. 1[re] conj. (*Dékécé*), tirer d'une caisse. *Quand on aura* décaissé *ces marchandises. Il faut* décaisser *ces oranges* (Académie). — *Ind. prés.* Je décaisse, tu décaisses, il décaisse, nous décaissons, vous décaissez, ils décaissent. — *Imparf.* Je décaissais, tu décaissais, il décaissait, nous décaissions, vous décaissiez, ils décaissaient. — *Passé déf.* Je décaissai, tu décaissas, il décaissa, nous décaissâmes, vous décaissâtes, ils décaissèrent. — *Passé indéf.* J'ai décaissé, etc. — *Passé ant.* J'eus décaissé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais décaissé, etc. — *Futur.* Je décaisserai, tu décaisseras, il décaissera, nous décaisserons, vous décaisserez, ils décaisseront. — *Futur ant.* J'aurai décaissé, etc. — *Cond. prés.* Je décaisserais, tu décaisserais, il décaisserait, nous décaisserions, vous décaisseriez, ils décaisseraient. — *Passé.* J'aurais décaissé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse décaissé, etc. — *Impér. prés.* Décaisse, décaissons, décaissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez décaissé. — *Subj. prés.* Que je décaisse, que tu décaisses, qu'il décaisse, que nous décaissions, que vous décaissiez, qu'ils décaissent. — *Imp.* Que je décaissasse, que tu décaissasses, qu'il décaissât, que nous décaissassions, que vous décaissassiez, qu'ils décaissassent. — *Passé.* Que j'aie décaissé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse décaissé, etc. — *Inf. prés.* Décaisser. — *Passé.* Avoir décaissé. — *Part. prés.* Décaissant (inv.). — *Passé.* Décaissé, décaissée, décaissés, décaissées. — *Passé comp.* Ayant décaissé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se décaisser.* — Passif : *être décaissé.* — Le part. régit *par. Oranges* décaissées par *le marchand.*

DÉCALQUER, v. a. 1[re] conj. (*Dékalké*), tirer une contr'épreuve d'un ouvrage peint ou dessiné sur le *calque* qu'on en a pris. — *Indic. prés.* Je décalque, tu décalques, il décalque, nous décalquons, vous décalquez, ils décalquent. — *Imp.* Je décalquais, tu décalquais, il décalquait, nous décalquions, vous décalquiez, ils décalquaient. — *Pass. déf.* Je décalquai, tu décalquas, il décalqua, nous décalquâmes, vous décalquâtes, ils décalquèrent. — *Passé ind.* J'ai décalqué, etc. — *Passé ant.* J'eus décalqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais décalqué, etc. — *Futur.* Je décalquerai, tu décalqueras, il décalquera, nous décalquerons, vous décalquerez, ils décalqueront. — *Futur ant.* J'aurai décalqué, etc. — *Cond. prés.* Je décalquerais, tu décalquerais, il décalquerait, nous décalquerions, vous décalqueriez, ils décalqueraient. — *Passé.* J'aurais décalqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse décalqué, etc. — *Impér. prés.* Décalque, décalquons, décalquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez décalqué. — *Subj. prés.* Que je décalque, que tu décalques, qu'il décalque, que nous décalquions, que vous décalquiez, qu'ils décalquent. — *Imp.* Que je décalquasse, que tu décalquasses, qu'il décalquât, que nous décalquassions, que vous décalquassiez, qu'ils décalquassent. — *Passé.* Que j'aie décalqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse décalqué, etc. — *Inf. prés.* Décalquer. — *Passé.* Avoir décalqué. — *Part. prés.* Décalquant (inv.). — *Passé.* Décalqué, décalquée, décalqués, décalquées. — *Passé comp.* Ayant décalqué. — Pronominalement : *se décalquer. Ce dessein* se décalque *bien.* — Passif : *être décalqué.* — Le participe régit *par.*

DÉCAMPER, v. n., 1[re] conjug. (*Dékanpé*), lever le camp, déloger du camp. *On* décampa *au point du jour. Dès que l'armée eût* décampé. — Fig. et fam., se retirer précipitamment, s'enfuir. *Quand il sut que les officiers de police le cherchaient, il* décampa *bien vîte* (Acad.).

> Suivant ce qu'il dira
> Chacun de nous *décampera.*
> (La Fontaine.)

— *Indicatif présent.* Je décampe, tu décampes, il décampe, nous décampons, vous décampez, ils décampent. — *Imparfait.* Je décampais, tu décampais, il décampait, nous décampions, vous décampiez, ils décampaient. — *Passé déf.* Je décampai, tu décampas, il décampa, nous décampâmes, vous décampâtes, ils décampèrent. — *Passé. ind.* J'ai décampé, etc. — *Pass. ant.* J'eus décampé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais décampé, etc. — *Futur.* Je décamperai, tu décamperas, il décampera, nous décamperons, vous décamperez, ils décamperont. — *Futur ant.* J'aurai décampé, etc. — *Cond. prés.* Je décamperais, tu

décamperais, il décamperait, nous décamperions, vous décamperiez, ils décamperaient. — *Passé.* J'aurais décampé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse décampé, etc. — *Impératif présent.* Décampe, décampons, décampez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez décampé. — *Subj. prés.* Que je décampe, que tu décampes, qu'il décampe, que nous décampions, que vous décampiez, qu'ils décampent. — *Imp.* Que je décampasse, que tu décampasses, qu'il décampât, que nous décampassions, que vous décampassiez, qu'ils décampassent. — *Passé.* Que j'aie décampé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse décampé, etc. — *Infinitif présent.* Décamper. — *Passé.* Avoir décampé. — *Part. prés.* Décampant (inv.). — *Pass.* Décampé, décampée, décampés, décampées. — *Passé comp.* Ayant décampé. — Passif : *être décampé.* — Le participe régit *de* et *par.* Etre décampé du *logis*, décampé par *la fenêtre.*

DÉCANONISER, v. a., 1re conj. (*Dékanonizé*), retrancher, rayer de la liste des saints. Il vieillit. — *Ind. prés.* Je décanonise, tu décanonises, il décanonise, nous décanonisons, vous décanonisez, ils décanonisent. — *Imparf.* Je décanonisais, tu décanonisais, il décanonisait, nous décanonisions, vous décanonisiez, ils décanonisaient. — *Passé déf.* Je décanonisai, tu décanonisas, il décanonisa, nous décanonisâmes, vous décanonisâtes, ils décanonisèrent. — *Passé ind.* J'ai décanonisé, etc. — *Pass. ant.* J'eus décanonisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais décanonisé, etc. — *Futur.* Je décanoniserai, tu décanoniseras, il décanonisera, nous décanoniserons, vous décanoniserez, ils décanoniseront. — *Futur ant.* J'aurai décanonisé, etc. — *Cond. prés.* Je décanoniserais, tu décanoniserais, il décanoniserait, vous décanoniserions, vous décanoniseriez, ils décanoniseraient. — *Passé.* J'aurais décanonisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse décanonisé, etc. — *Imp. prés.* Décanonise, décanonisons, décanonisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez décanonisé. — *Subj. prés.* Que je décanonise, que tu décanonises, qu'il décanonise, que nous décanonisions, que vous décanonisiez, qu'ils décanonisent. — *Imparf.* Que je décanonisasse, que tu décanonisasses, qu'il décanonisât, que nous décanonisassions, que vous décanonisassiez, qu'ils décanonisassent. — *Passé.* Que j'aie décanonisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse décanonisé, etc. — *Inf. prés.* Décanoniser. — *Passé.* Avoir décanonisé. — *Part. prés.* Décanonisant (inv.). — *Passé.* Décanonisé, décanonisée, décanonisés, décanonisées. — *Passé comp.* Ayant décanonisé. — Passif : *être décanonisé.* Le part. régit *par.*

DÉCANTER, v. a., 1re conjug. (*Dékanté*), Transvaser doucement une liqueur au fond de laquelle il s'est fait un dépôt. — *Indicatif prés.* Je décante, tu décantes, il décante, nous décantons, vous décantez, ils décantent. — *Imparf.* Je décantais, tu décantais, il décantait, nous décantions, vous décantiez, ils décantaient. — *Passé déf.* Je décantai, tu décantas, il décanta, nous décantâmes, vous décantâtes, ils décantèrent. — *Pass. ind.* J'ai décanté, etc. — *Pass. ant.* J'eus décanté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais décanté, etc. — *Futur.* Je décanterai, tu décanteras, il décantera, nous décanterons, vous décanterez, ils décanteront. — *Futur ant.* J'aurai décanté, etc. — *Cond. prés.* Je décanterais, tu décanterais, il décanterait, nous décanterions, vous décanteriez, ils décanteraient. — *Pass.* J'aurais décanté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse décanté, etc. — *Impér. prés.* Décante, décantons, décantez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez décanté. — *Subj. prés.* Que je décante, que tu décantes, qu'il décante, que nous décantions, que vous décantiez, qu'ils décantent. — *Imparf.* Que je décantasse, que tu décantasses, qu'il décantât, que nous décantassions, que vous décantassiez, qu'ils décantassent. — *Passé.* Que j'aie décanté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse décanté, etc. — *Infinitif. prés.* Décanter. — *Passé.* Avoir décanté. — *Part. prés.* Décantant (invariable). — *Pass.* Décanté, décantée, décantés, décantées. — *Pass. comp.* Ayant décanté. — Pronominalement : *se décanter.* — Passif : *être décanté.* — Le participe régit *par.* Décanté par *un chimiste.*

DÉCAPER, v. a. et n., 1re conj. (*Dékapé*) terme de chimie, enlever le vert-de-gris du cuivre. *Décaper du cuivre.* Terme de marine, sortir d'une grande baie, d'un golfe, passer un cap en dedans duquel on naviguait. *Ce bâtiment a décapé. Nous avons décapé.* — *Ind. prés.* Je décape, tu décapes, il décape, nous décapons, vous décapez, ils décapent. — *Imparf.* Je décapais, tu décapais, il décapait, nous décapions, vous décapiez, ils décapaient. — *Passé déf.* Je décapai, tu décapas, il décapa, nous décapâmes, vous décapâtes, ils décapèrent. — *Passé ind.* J'ai décapé,

etc. — *Passé ant.* J'eus décapé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais décapé, etc. — *Futur.* Je décaperai, tu décaperas, il décapera, nous décaperons, vous décaperez, ils décaperont. — *Futur ant.* J'aurai décapé, etc. — *Cond. prés.* Je décaperais, tu décaperais, il décaperait, nous décaperions, vous décaperiez, ils décaperaient. — *Pass.* J'aurais décapé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse décapé, etc. — *Impératif prés.* Décape, décapons, décapez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez décapé. — *Subj. prés.* Que je décape, que tu décapes, qu'il décape, que nous décapions, que vous décapiez, qu'ils décapent. — *Imparf.* Que je décapasse, que tu décapasses, qu'il décapât, que nous décapassions, que vous décapassiez, qu'ils décapassent. — *Passé.* Que j'aie décapé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse décapé, etc. — *Inf. prés.* Décaper. — *Passé.* Avoir décapé. — *Part. prés.* Décapant (inv.). — *Pass.* Décapé, décapée, décapés, décapées. — *Passé comp.* Ayant décapé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se décaper. Ce métal se décape.* — Passif : *Etre décapé.* Le participe régit *par* à l'actif : *cuivre* décapé *par un moyen chimique,* et *de* au neutre : *décapé d'un golfe.*

DÉCAPITER, v. a., 1re conj. (*Dékapité*), décoller, trancher la tête à quelqu'un par autorité de justice. *On l'a décapité. Il fut condamné à être décapité.* — *Ind. prés.* Je décapite, tu décapites, il décapite, nous décapitons, vous décapitez, ils décapitent. — *Imp.* Je décapitais, tu décapitais, il décapitait, nous décapitions, vous décapitiez, ils décapitaient. — *Pass. déf.* Je décapitai, tu décapitas, il décapita, nous décapitâmes, vous décapitâtes, ils décapitèrent. — *Pass. ind.* J'ai décapité, etc. — *Pass. ant.* J'eus décapité, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais décapité, etc. — *Futur.* Je décapiterai, tu décapiteras, il décapitera, nous décapiterons, vous décapiterez, ils décapiteront. — *Futur ant.* J'aurai décapité, etc. — *Cond. prés.* Je décapiterais, tu décapiterais, il décapiterait, nous décapiterions, vous décapiteriez, ils décapiteraient. — *Passé.* J'aurais décapité, etc. — *On dit aussi :* J'eusse décapité, etc. — *Impératif. prés.* Décapite, décapitons, décapitez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez décapité. — *Subj. prés.* Que je décapite, que tu décapites, qu'il décapite, que nous décapitions, que vous décapitiez, qu'ils décapitent. — *Imp.* Que je décapitasse, que tu décapitasses, qu'il décapitât, que nous décapitassions, que vous décapitassiez, qu'ils décapitassent. — *Passé.* Que j'aie décapité, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse décapité, etc. — *Infin. prés.* Décapiter. — *Pass.* Avoir décapité. — *Part. prés.* Décapitant (inv.). — *Passé.* Décapité, décapitée, décapités, décapitées. — *Passé comp.* Ayant décapité. — Passif : *Etre décapité.* Le participe régit *par Louis a été* décapité par *le bourreau.*

DÉCARRELER, v. a., 1re conjug. (*Dékârelé*), ôter les carreaux qui parent une chambre ou tout autre logement. *Il a fait* décarreler *sa chambre.* Le *l* se double dans tous les temps où il est suivi d'un *e* muet. — *Ind. prés.* Je décarrelle, tu décarrelles, il décarrelle, nous décarrelons, vous décarrelez, ils décarrellent. — *Imp.* Je décarrelais, tu décarrelais, il décarrelait, nous décarrelions, vous décarreliez, ils décarrelaient. — *Passé déf.* Je décarrelai, tu décarrelas, il décarrela, nous décarrelâmes, vous décarrelâtes, ils décarrelèrent. — *Pass. indéf.* J'ai décarrelé, etc. — *Passé ant.* J'eus décarrelé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais décarrelé, etc. — *Futur.* Je décarrellerai, tu décarrelleras, il décarrellera, nous décarrellerons, vous décarrellerez, ils décarrelleront. — *Futur ant.* J'aurai décarrelé, etc. — *Cond. prés.* Je décarrellerais, tu décarrellerais, il décarrellerait, nous décarrellerions, vous décarrelleriez, ils décarrelleraient. — *Passé.* J'aurais décarrelé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse décarrelé, etc. — *Impératif présent.* Décarrelle, décarrelons, décarrelez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez décarrelé. — *Subj. prés.* Que je décarrelle, que tu décarrelles, qu'il décarrelle, que nous décarrelions, que vous décarreliez, qu'ils décarrellent. — *Imparf.* Que je décarrelasse, que tu décarrelasses, qu'il décarrelât, que nous décarrelassions, que vous décarrelassiez, qu'ils décarrelassent. — *Pass.* Que j'aie décarrelé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse décarrelé, etc. — *Infin. prés.* Décarreler. — *Pass.* Avoir décarrelé. — *Participe présent.* Décarrelant (invar.). — *Pass.* Décarrelé, decarrelée, décarrelés, décarrelées. — *Passé comp.* Ayant décarrelé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se décarreler. La chambre se décarrelle.* — Passif : *Etre décarrelé. Le salon est décarrelé.* Le participe régit *par. Décarrelé par le maçon.*

DÉCATIR, v. a., 2e conj. (*Dékatir*), ôter le cati, l'apprêt que le fabricant a donné à une étoffe de laine. *Décatir du drap.* — *Ind. prés.* Je décatis, tu décatis, il décatit, nous décatissons, vous décatissez, ils décatissent.—*Imp.* Je décatissais, tu décatissais, il décatissait, nous décatissions, vous décatissiez, ils décatissaient. — *Passé déf.* Je décatis, tu décatis, il décatit, nous décatîmes, vous décatîtes, ils décatirent.—*Passé ant.* J'eus décati, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais décati, etc. — *Futur.* Je décatirai, tu décatiras, il décatira, nous décatirons, vous décatirez, ils décatiront.—*Futur ant* J'aurai décati, etc.— *Cond. prés.* Je décatirais, tu décatirais, il décatirait, nous décatirions, vous décatiriez, ils décatiraient. — *Passé.* J'aurais décati, etc.—*On dit aussi :* J'eusse décati, etc. — *Impér. prés.* Décatis, décatissons, décatissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez décati. — *Subj. prés.* Que je décatisse, que tu décatisses, qu'il décatisse, que nous décatissions, que vous décatissiez, qu'ils décatissent.—*Imp.* Que je décatisse, que tu décatisses, qu'il décatît, que nous décatissions, que vous décatissiez, qu'ils décatissent. — *Passé.* Que j'aie décati, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse décati, etc. — *Inf. prés.* Décatir.— *Passé.* Avoir décati. — *Part. prés.* Décatissant (invar.). — *Pass.* Décati, décatie, décatis, décaties.— *Passé comp.* Ayant décati. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se décatir.* — Passif : *être* décati. Le part. régit *par. Drap* décati par *le fabricant.*

DÉCAVER, v. a., 1re conj. (*Dékavé*), au jeu de bouillotte, gagner toute la cave de l'un des joueurs. — *Indicatif présent.* Je décave, tu décaves, il décave, nous décavons, vous décavez, ils décavent.—*Imparf.* Je décavais, tu décavais, il décavait, nous décavions, vous décaviez, ils décavaient.— *Pass. déf.* Je décavai, tu décavas, il décava, nous décavâmes, vous décavâtes, ils décavèrent. — *Pass. ind.* J'ai décavé, etc. — *Passé ant.* J'eus décavé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais décavé, etc. — *Futur.* Je décaverai, tu décaveras, il décavera, nous décaverons, vous décaverez, ils décaveront.— *Cond. prés.* Je décaverais, tu décaverais, il décaverait, nous décaverions, vous décaveriez, ils décaveraient. — *Passé.* J'aurais décavé, etc. — *Impératif prés.* Décave, décavons, décavez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez décavé. — *Subj. prés.* Que je décave, que tu décaves, qu'il décave, que nous décavions, que vous décaviez, qu'ils décavent. — *Impar.* Que je décavasse, que tu décavasses, qu'il décavât, que nous décavassions, que vous décavassiez, qu'ils décavassent.—*Passé.* Que j'aie décavé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse décavé, etc. — *Inf. prés.* Décaver. —*Passé.* Avoir décavé. — *Part. prés.* Décavant (inv.). — *Passé.* Décavé, décavée, décavés, décavées. — *Passé comp.* Ayant décavé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se décaver.* (Omiss. de l'Acad.).— Passif : *être décavé.* Le participe régit *par.*

DÉCÉDER, v. n., 1re conjug. (*Décédé*), mourir de mort naturelle. (Ne se dit que des personnes). *Il* décéda *tel jour* (Académie). — *Ind. prés.* Je décède, tu décèdes, il décède, nous décédons, vous décédez, ils décèdent.—*Imparf.* Je décédais, tu décédais, il décédait, nous décédions, vous décédiez, ils décédaient. — *Passé déf.* Je décédai, tu décédas, il décéda, nous décédâmes, vous décédâtes, ils décédèrent. — *Passé indéf.* J'ai décédé, etc. — *Passé ant.* J'eus décédé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais décédé, etc. — *Futur.* Je décéderai, tu décéderas, il décédera, nous décéderons, vous décéderez, ils décéderont. — *Futur ant.* J'aurai décédé, etc. — *Cond. prés.* Je décéderais, tu décéderais, il décéderait, nous décéderions, vous décéderiez, ils décéderaient. — *Pass.* J'aurais décédé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse décédé, etc. — *Impér. prés.* Décède, décédons, décédez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez décédé. — *Subj. prés.* Que je décède, que tu décèdes, qu'il décède, que nous décédions, que vous décédiez, qu'ils décèdent. — *Imp.* Que je décédasse, que tu décédasses, qu'il décédât, que nous décédassions, que vous décédassiez, qu'ils décédassent. — *Passé.* Que j'aie décédé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse décédé, etc. — *Inf. prés.* Décéder. — *Passé.* Avoir décédé. — *Part. prés.* Décédant (invar.).—*Passé.* Décédé, décédée, décédés, décédées.—*Passé composé.* Ayant décédé. — Passif : *être décédé. Il est décédé à l'âge de quatre-vingt-dix ans*(Académie).

DÉCELER, v. n., 1re conjug. (*Décelé*), découvrir ce qui est caché. — Se dit des personnes et des choses. *Il s'était caché chez son ami, on l'a* décelé. *Déceler un secret, un crime.* La lettre *l* ne se double pas dans les temps où elle suivie d'un *e* muet. Il faut écrire avec l'Académie et tous les grammairiens, je *décèle*, je *déce-*

lerai, je décelerais. Nous ne savons donc pas où M. Landais a vu qu'on écrivait avec deux *l* je *décelle*, je *décellerai*, je *décellerais.* — *Ind. prés.* Je décèle, tu décèles, il décèle, nous décelons, vous décelez, ils décèlent. — *Imparf.* Je décelais, tu décelais, il décelait, nous décelions, vous déceliez, ils décelaient. — *Passé déf.* Je décelai, tu décelas, il décela, nous décelâmes, vous décelâtes, ils décelèrent. — *Passé ind.* J'ai décelé, etc. — *Passé ant.* J'eus décelé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais décelé, etc. — *Futur.* Je décelerai, tu déceleras, il décelera, nous décelerons, vous decelerez, ils déceleront. — *Futur ant.* J'aurai décelé, etc. — *Cond. prés.* Je décelerais, tu décelerais, il décelerait, nous décelerions, vous déceleriez, ils déceleraient. — *Passé.* J'aurais décelé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse décelé, etc. — *Impér. prés.* Décèle, décelons, decelez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez décelé. — *Subj. prés.* Que je décèle, que tu décèles, qu'il décèle, que nous décelions, que vous déceliez, qu'ils décèlent. — *Imparf.* Que je décelasse, que tu décelasses, qu'il décelât, que nous décelassions, que vous décelassiez, qu'ils décelassent. —*Passé.* Que j'aie decelé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse décelé, etc. — *Infin. prés.* Déceler. — *Passé.* Avoir décelé. — *Part. prés.* Décelant (invar.). — *Pass.* Décelé, décelée, décelés, décelées. — *Pass. comp.* Ayant décele. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se déceler. Il craignait de se déceler.* — Passif : *être décelé.* Le part. régit *par.* Etre decelé *par son confident.*

DÉCESSER. Ce mot, employé mal à propos pour CESSER, et dont on fait un fréquent usage depuis quelque temps, n'est pas français. Si vous voulez dire qu'une personne parle continuellement, dites qu'*elle ne déparle point*, ou tout simplement qu'*elle ne cesse de parler ;* mais dire qu'*elle ne décesse de parler* est une très-mauvaise locution. Observez que *déparler* ne s'emploie qu'avec la négative, et dans le style familier ; on ne dirait donc pas bien : *Il déparle*, pour signifier : *Il ne sait ce qu'il dit.*

..... Ma joie est extrême
D'y voir certaines gens, tout fiers de leur maintien,
Qui ne *departent* pas, et qui ne disent rien.
(Regnard.)

Point ne manquait du don de la parole,
L'oiseau disert ; hormis dans les repas,
Tel qu'une nonne, il ne *departait* pas.
(Gresset.)

DÉCEVOIR, v. a., 1re conj. (*Décevoir*), séduire, abuser, tromper par quelque chose de spécieux et d'engageant. Ce verbe n'est usité qu'à l'infinitif, *décevoir*, au participe présent, *décevant.* Observez que le participe présent est variable : *Espoir décevant, illusion décevante ;* et que le participe passé dont il faut cédiller le *c*, régit *de* et *par.* Déçu par *des promesses,* déçu de *ses espérances.*

DÉCHAÎNER, v. a., 1re conj. (*Déchêné*), ôter la chaîne, détacher la chaîne. *On* déchaîna *les captifs.*—Fig., exciter, animer, irriter contre quelqu'un. *Il divisa ces petits peuples et les* déchaîna *les uns contre les autres. Dès que les passions populaires sont* déchaînées, *il est impossible de les calmer* (Acad.).—Poét., souffler avec violence, en parlant des vents. *Il semblait que tous les vents fussent* déchaînés (Acad.). — *Ind. prés.* Je déchaîne, tu déchaînes, il déchaîne, nous déchaînons, vous déchaînez, ils déchaînent. — *Imparf.* Je déchaînais, tu déchaînais, il déchaînait, nous déchaînions, vous déchaîniez, ils déchaînaient. — *Passé déf.* Je déchaînai, tu déchaînas, il déchaîna, nous déchaînâmes, vous déchaînâtes, ils déchaînèrent.—*Pass. ind.* J'ai déchaîné, etc.—*Passé ant.* J'eus déchaîné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais déchaîné, etc.— *Futur.* Je déchaînerai, tu déchaîneras, il déchaînera, nous déchaînerons, vous déchaînerez, ils déchaîneront. —*Futur ant.* J'aurai déchaîné, etc.—*Cond. prés.* Je déchaînerais, tu déchaînerais, il déchaînerait, nous déchaînerions, vous déchaîneriez, ils déchaîneraient. — *Passé.* J'aurais déchaîné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déchaîné, etc. — *Impératif prés.* Déchaîne, déchaînons, déchaînez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez déchaîné.—*Subj. prés.* Que je déchaîne, que tu déchaînes, qu'il déchaîne, que nous déchaînions, que vous déchaîniez, qu'ils déchaînent. — *Imparf.* Que je déchaînasse, que tu déchaînasses, qu'il déchaînât, que nous déchaînassions, que vous déchaînassiez, qu'ils déchaînassent.— *Passé.* Que j'aie déchaîné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déchaîné, etc. — *Inf. prés.* Déchaîner. — *Passé.* Avoir déchaîné.— *Part. prés.* Déchaînant (inv.). —*Passé.* Déchaîné, déchaînée, déchaînés, déchaînées.— *Passé comp.* Ayant déchaîné.— S'emploie avec le pronom pers. ; *se déchaîner.* — Rompre sa chaîne ; et fig., s'emporter contre... — Passif : *être déchaîné.* Le part. régit ***par.*** Déchaîné par *le geôlier.*

DÉCHANTER, v. n., 1re conj. (*Déchanté*), changer de ton en chantant. Inus. — Fig. et fam., rabattre de ses prétentions, de ses espérances, de sa vanité; changer d'avis, de sentiment. *Il a bien eu à* déchanter. *Il trouvera bien à* déchanter. *Il faudra* déchanter. *Il espérait en tirer de grands avantages, mais il aura bien à* déchanter. *Je le ferai* déchanter (Acad.). — *Ind. prés.* Je déchante, tu déchantes, il déchante, nous déchantons, vous déchantez, ils déchantent. — *Imp.* Je déchantais, tu déchantais, il déchantait, nous déchantions, vous déchantiez, ils déchantaient. — *Passé déf.* Je déchantai, tu déchantas, il déchanta, nous déchantâmes, vous déchantâtes, ils déchantèrent. — *Passé ind.* J'ai déchanté, etc. — *Passé ant.* J'eus déchanté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déchanté, etc. — *Futur.* Je déchanterai, tu déchanteras, il déchantera, nous déchanterons, vous déchanterez, ils déchanteront. — *Cond. prés.* Je déchanterais, tu déchanterais, il déchanterait, nous déchanterions, vous déchanteriez, ils déchanteraient — *Passé.* J'aurais déchanté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déchanté, etc. — *Impér. prés.* Déchante, déchantons, déchantez — *Passé.* Aie, ayons, ayez déchanté. — *Subj. prés.* Que je déchante, que tu déchantes, qu'il déchante, que nous déchantions, que vous déchantiez, qu'ils déchantent. — *Imp.* Que je déchantasse, que tu déchantasses, qu'il déchantât, que nous déchantassions, que vous déchantassiez, qu'ils déchantassent. — *Passé.* Que j'aie déchanté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déchanté, etc. — *Infin. prés.* Déchanter. — *Passé.* Avoir déchanté. — *Part. prés.* Déchantant (inv.). — *Passé.* Déchanté (inv.). — *Passé comp.* Ayant déchanté.

DÉCHAPERONNER, v. a., 1re conj. (*Déchaperoné*), term. de fauc., ôter le chaperon d'un oiseau quand on veut le lâcher. — *Ind. prés.* Je déchaperonne, tu déchaperonnes, il déchaperonne, nous déchaperonnons, vous déchaperonnez, ils déchaperonnent. — *Imp.* Je déchaperonnais, tu déchaperonnais, il déchaperonnait, nous déchaperonnions, vous déchaperonniez, ils déchaperonnaient. — *Pass. déf.* Je déchaperonnai, tu déchaperonnas, il déchaperonna, nous déchaperonnâmes, vous déchaperonnâtes, ils déchaperonnèrent. — *Passé ind.* J'ai déchaperonné, etc. — *Passé. ant.* J'eus déchaperonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déchaperonné, etc. — *Futur.* Je déchaperonnerai, tu déchaperonneras, il déchaperonnera, nous déchaperonnerons, vous déchaperonnerez, ils déchaperonneront. — *Futur ant.* J'aurai déchaperonné, etc. — *Cond. prés.* Je déchaperonnerais, tu déchaperonnerais, il déchaperonnerait, nous déchaperonnerions, vous déchaperonneriez, ils déchaperonneraient. — *Passé.* J'aurais déchaperonné, etc. — *On dit aussi:* J'eusse déchaperonné, etc. — *Impér. prés.* Déchaperonne, déchaperonnons, déchaperonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déchaperonné. — *Subjonct. prés.* Que je déchaperonne, que tu déchaperonnes, qu'il déchaperonne, que nous déchaperonnions, que vous déchaperonniez, qu'ils déchaperonnent. — *Imp.* Que je déchaperonnasse, que tu déchaperonnasses, qu'il déchaperonnât, que nous déchaperonnassions, que vous déchaperonnassiez, qu'ils déchaperonnassent. — *Passé.* Que j'aie déchaperonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déchaperonné, etc. — *Inf. prés.* Déchaperonner. — *Passé.* Avoir déchaperonné. — *Part. prés.* Déchaperonnant (invar.). — *Passé.* Déchaperonné, déchaperonnée, déchaperonnés, déchaperonnées. — *Passé comp.* Ayant déchaperonné. — Il s'emploie pronomin. : *se déchaperonner. Le faucon* s'est déchaperonné. — Passif : *être déchaperonné.* Le participe régit *par.* Déchaperonné par *le fauconnier.*

DÉCHARGER, v. a. et n., 1re conjug. (*Décharjé*), ôter la charge, débarrasser d'un fardeau; soulager en allégeant; ôter des poids, ôter ce qu'il y a de trop. *Ils pensent qu'on les veut seulement* décharger, *la chèvre de son lait, le mouton de sa laine* (La Font.). — Asséner un coup de poing, de bâton, etc. *Mercure, au lieu de donner celle-là (la coignée d'or), lui en* décharge *un grand coup sur la tête* (Id.). — *Décharger son cœur*, se soulager en ouvrant son cœur à un ami. — En termes de jardinage, décharger un arbre, en couper quelques branches lorsqu'il en est trop chargé. — Décharger une arme à feu, tirer le coup qu'elle contient. — Fig., *décharger quelqu'un d'un soin, d'une affaire*, etc., l'en dispenser. — *Décharger son estomac, son ventre*, vomir ou aller à la garde-robe. — *Décharger un registre*, le quittancer. — *Décharger un accusé*, témoigner en sa faveur. — *Décharger sa colère*, lui donner un libre cours. — Fam., *décharger le plancher*, se retirer. — V. n., se déteindre, déposer

sa couleur sur un corps par le contact. **Pour conserver au *g* sa prononciation de *j*, il doit être suivi d'un *e* devant les voyelles *a, o*.**—*Ind. prés.* Je décharge, tu décharges, il décharge, nous déchargeons, vous déchargez, ils déchargent. — *Imp.* Je déchargeais, tu déchargeais, il déchargeait, nous déchargions, vous déchargiez, ils déchargeaient. — *Passé déf.* Je déchargeai, tu déchargeas, il déchargea, nous déchargeâmes, vous déchargeâtes, ils déchargèrent. — *Passé ind.* J'ai déchargé, etc. — *Passé ant.* J'eus déchargé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais déchargé, etc. —*Futur.* Je déchargerai, tu déchargeras, il déchargera, nous déchargerons, vous déchargerez, ils déchargeront.—*Fut. ant.* J'aurai déchargé, etc.— *Cond. prés.* Je déchargerais, tu déchargerais, il déchargerait, nous déchargerions, vous déchargeriez, ils déchargeraient. — *Passé.* J'aurais déchargé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déchargé, etc. — *Impér. prés.* Décharge, déchargeons, déchargez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déchargé. — *Subj. prés.* Que je décharge, que tu décharges, qu'il décharge, que nous déchargions, que vous déchargiez, qu'ils déchargent. — *Imp.* Que je déchargeasse, que tu déchargeasses, qu'il déchargeât, que nous déchargeassions, que vous déchargeassiez, qu'ils déchargeassent. — *Passé.* Que j'aie déchargé, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse déchargé, etc.—*Inf. prés.* Décharger.—*Pass.* Avoir déchargé. — *Part. prés.* Déchargeant (inv.). — *Passé.* Déchargé, déchargée, déchargés, déchargées. — *Passé comp.* Ayant déchargé.—Il s'emploie pronomin. : *se décharger d'un fardeau*, le mettre bas.— Fig. :

> Pour se *décharger* d'un tel soin,
> Notre homme eût pu trouver des gens sûrs au besoin.
> La Fontaine.

DÉCHARNER, v. a., 1re conj. (*Décharné*), ôter la chair de dessus les os. *Décharner un cadavre.*—Amaigrir, ôter l'embonpoint. *Les dernières campagnes que ce soldat a faites l'ont bien* décharné.—Fig., dépouiller d'ornements. *Il* décharne *son style en croyant le rendre simple* (Académie). — *Ind. prés.* Je décharne, tu décharnes, il décharne, nous décharnons, vous décharnez, ils décharnent.—*Imp.* Je décharnais, tu décharnais, il décharnait, nous décharnions, vous décharniez, ils décharnaient. — *Passé déf.* Je décharnai, tu décharnas, il décharna, nous décharnâmes, vous décharnâtes, ils décharnèrent. — *Pass. ind.* J'ai décharné, etc. — *Pass. ant.* J'eus décharné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais décharné, etc. — *Futur.* Je décharnerai, tu décharneras, il décharnera, nous décharnerons, vous décharnerez, ils décharneront.— *Futur ant.* J'aurai décharné, etc. —*Cond. prés.* Je décharnerais, tu décharnerais, il décharnerait, nous décharnerions, vous décharneriez, ils décharneraient. — *Passé.* J'aurais décharné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse décharné, etc. — *Impératif présent.* Décharne, décharnons, décharnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez décharné. — *Subj. prés.* Que je décharne, que tu décharnes, qu'il décharne, que nous décharnions, que vous décharniez, qu'ils décharnent. — *Imparf.* Que je décharnasse, que tu décharnasses, qu'il décharnât, que nous décharnassions, que vous décharnassiez, qu'ils décharnassent. — *Pass.* Que j'aie décharné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse décharné, etc. — *Infin. prés.* Décharner.— *Pass.* Avoir décharné. — *Part. prés.* Décharnant (inv.).—*Passé.* Décharné, décharnée, décharnés, décharnées. — *Pass. comp.* Ayant décharné.—Il s'emploie pronominalement : *se décharner.* — Passif : *être décharné.* Le participe régit *par. Cadavre* décharné par *un carabin.*

DÉCHAUMER, v. a., 1re conj. (*Déchaumé*), term. d'agriculture, labourer un chaume, une friche après la moisson, pour enterrer le chaume. — *Ind. prés.* Je déchaume, tu déchaumes, il déchaume, nous déchaumons, vous déchaumez, ils déchaument. — *Imparf.* Je déchaumais, tu déchaumais, il déchaumait, nous déchaumions, vous déchaumiez, ils déchaumaient. — *Pass. déf.* Je déchaumai, tu déchaumas, il déchauma, nous déchaumâmes, vous déchaumâtes, ils déchaumèrent. — *Pass. ind.* J'ai déchaumé, etc.— *Pass. ant.* J'eus déchaumé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déchaumé, etc. — *Futur.* Je déchaumerai, tu déchaumeras, il déchaumera, nous déchaumerons, vous déchaumerez, ils déchaumeront. — *Fut. ant.* J'aurai déchaumé, etc. — *Cond. prés.* Je déchaumerais, tu déchaumerais, il déchaumerait, nous déchaumerions, vous déchaumeriez, ils déchaumeraient.—*Passé.* J'aurais déchaumé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déchaumé, etc.— *Impérat. prés.* Déchaume, déchaumons, déchaumez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déchaumé.—*Subj. prés.* Que je déchaume, que tu déchaumes, qu'il déchaume, que nous déchaumions, que vous

déchaumiez, qu'ils déchaument. — *Imp.* Que je déchaumasse, que tu déchaumasses, qu'il déchaumât, que nous déchaumassions, que vous déchaumassiez, qu'ils déchaumassent.—*Pass.* Que j'aie déchaumé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse déchaumé, etc.—*Inf. prés.* Déchaumer.—*Passé.* Avoir déchaumé. — *Part. prés.* Déchaumant (inv.).—*Passé.* Déchaumé, déchaumée, déchaumés, déchaumées. — *Passé comp.* Ayant déchaumé.—Il s'emploie pronominalement : *se déchaumer.* — Passif : *être déchaumé.* Le participe régit *par.* Déchaumé par *le laboureur.*

DÉCHAUSSER, v. a., 1[re] conj. (*Dechôcé*), ôter la chaussure. *Je voudrais bien déchausser ce que j'aime* (La Fontaine).—Dégarnir le pied des fondations. *Déchausser un mur.*—Term. de chir., *déchausser une dent*, la découvrir et en écarter la gencive.—On dit proverbialement de quelqu'un qui vous est inférieur : *Il n'est pas digne de me déchausser.* — *Ind. prés.* Je déchausse, tu déchausses, il déchausse, nous déchaussons, vous déchaussez, ils déchaussent. — *Imparf.* Je déchaussais, tu déchaussais, il déchaussait, nous déchaussions, vous déchaussiez, ils déchaussaient. — *Passé déf.* Je déchaussai, tu déchaussas, il déchaussa, nous déchaussâmes, vous déchaussâtes, ils déchaussèrent. — — *Passé ind.* J'ai déchaussé, etc.—*Passé ant.* J'eus déchaussé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais déchaussé, etc.—*Futur.* Je déchausserai, tu déchausseras, il déchaussera, nous déchausserons, vous déchausserez, ils déchausseront. —*Futur ant.* J'aurai déchaussé, etc. — *Cond. prés.* Je déchausserais, tu déchausserais, il déchausserait, nous déchausserions, vous déchausseriez, ils déchausseraient.—*Passé.* J'aurais déchaussé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déchaussé, etc. — *Impér. prés.* Déchausse, déchaussons, déchaussez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déchaussé. — *Subj. prés.* Que je déchausse, que tu déchausses, qu'il déchausse, que nous déchaussions, que vous déchaussiez, qu'ils déchaussent. — *Imp.* Que je déchaussasse, que tu déchaussasses, qu'il déchaussât, que nous déchaussassions, que vous déchaussassiez, qu'ils déchaussassent.— *Passé.* Que j'aie déchaussé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse déchaussé, etc.— *Inf. prés.* Déchausser. — *Passé.* Avoir déchaussé. — *Part. prés.* Déchaussant (inv.). — *Passé.* Déchaussé, déchaussée, déchaussés, déchaussées. — *Passé comp.* Ayant déchaussé.— Se conj. avec le pronom personnel . *se déchausser.* — Passif : *être déchaussé.* Le part. régit *par.*

DÉCHEVELER, v. a. 1[re] conj. (*Déchevelé*), déranger la coiffure, décoiffer une femme. — On double la lettre *l* dans les temps de ce verbe où cette lettre est suivie d'un *e* muet. — *Indic. prés.* Je déchevelle, tu déchevelles, il déchevelle, nous déchevelons, vous déchevelez, ils déchevellent,— *Imp.* Je déchevelais, tu déchevelais, il déchevelait, nous déchevelions, vous décheveliez, ils déchevelaient.—*Pass. déf.* Je déchevelai, tu déchevelas, il déchevela, nous déchevelâmes, vous déchevelâtes, ils déchevelèrent. — *Pass. ind.* J'ai déchevelé, etc. — *Pass. antér.* J'eus déchevelé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déchevelé, etc. — *Futur.* Je déchevellerai, tu déchevelleras, il déchevellera, nous déchevellerons, vous déchevellerez, ils déchevelleront. — *Futur ant.* J'aurai déchevelé, etc. — *Cond. prés.* Je déchevellerais, tu déchevellerais, il déchevellerait, nous déchevellerions, vous déchevelleriez, ils déchevelleraient. —*Pass.* J'aurais déchevelé, etc. — *On dit aussi*: J'eusse déchevelé, etc. — *Impér. prés.* Déchevelle, déchevelons, déchevelez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déchevelé. — *Subj. prés.* Que je déchevelle, que tu déchevelles, qu'il déchevelle, que nous déchevelions, que vous décheveliez, qu'ils déchevellent. — *Imparf.* Que je déchevelasse, que tu déchevelasses, qu'il déchevelât, que nous déchevelassions, que vous déchevelassiez, qu'ils déchevelassent. — *Pass.* Que j'aie déchevelé , etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse déchevelé, etc.— *Inf. prés.* Décheveler. — *Pass.* Avoir Déchevelé. — *Part. prés.* Déchevelant (inv.). — *Pass.* Déchevelé, déchevelée, déchevelés, déchevelées. — *Pass. comp.* Ayant déchevelé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se décheveler.* — Passif : *être déchevelé.* Le participe régit *par.*

DÉCHEVÊTRER, v. a., 1[re] conjug. (*Déchevêtré*), ôter le licou d'une bête de somme. Ce verbe ne se trouve pas dans le dictionnaire de l'Académie.—*Ind. prés.* Je déchevêtre, tu déchevêtres, il déchevêtre, nous déchevêtrons, vous déchevêtrez, ils déchevêtrent.—*Imparf.* Je déchevêtrais, tu déchevêtrais, il déchevêtrait, nous déchevêtrions, vous déchevêtriez, ils déchevêtraient.— *Pass. déf.* Je déchevêtrai, tu

déchevêtras, il déchevêtra, nous déchevêtrâmes, vous déchevêtrâtes, ils déchevêtrèrent.—*Pass. ind.* J'ai déchevêtré, etc. — *Pass. ant.* J'eus déchevêtré, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais déchevêtré, etc.—*Futur.* Je déchevêtrerai, tu déchevêtreras, il déchevêtrera, nous déchevêtrerons, vous déchevêtrerez, ils déchevêtreront. — *Futur ant.* J'aurai déchevêtré, etc.—*Cond. prés.* Je déchevêtrerais, tu déchevêtrerais, il déchevêtrerait, nous déchevêtrerions, vous déchevêtreriez, ils déchevêtreraient. — *Passé.* J'aurais déchevêtré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déchevêtré, etc. — *Impér. prés.* Déchevêtre, déchevêtrons, déchevêtrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déchevêtré. — *Subj. prés.* Que je déchevêtre, que tu déchevêtres, qu'il déchevêtre, que nous déchevêtrions, que vous déchevêtriez, qu'ils déchevêtrent. — *Imp.* Que je déchevêtrasse, que tu déchevêtrasses, qu'il déchevêtrât, que nous déchevêtrassions, que vous déchevêtrassiez, qu'ils déchevêtrassent.— *Passé.* Que j'aie déchevêtré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déchevêtré, etc.—*Inf. prés.* Déchevêtrer. — *Part. prés.* Déchevêtrant (invar.).— *Passé.* Déchevrêté, déchevrêtée, déchevrêtés, déchevêtrées. — *Passé comp.* Ayant déchevêtré. — S'emploie avec le pronom personnel : *se déchevêtrer. Ce cheval va* se déchevêtrer.— Passif : *être déchevêtré.* Le participe régit *par.*

DÉCHIFFRER, v. a., 1re conj. (*Déchifré*), lire, expliquer ce qui est écrit en chiffres. —Par extension, lire ce qui est mal écrit, les écritures antiques. *Déchiffrer une lettre.* — Fig. Pénétrer quelque chose de difficile, d'obscur, d'embrouillé : *Déchiffrer une intrigue.* On dit en mauvaise part : *Déchiffrer quelqu'un,* parvenir à le connaître. — *Ind. prés.* Je déchiffre, tu déchiffres, il déchiffre, nous déchiffrons, vous déchiffrez, ils déchiffrent. — *Imparf.* Je déchiffrais, tu déchiffrais, il déchiffrait, nous déchiffrions, vous déchiffriez, ils déchiffraient. — *Pass. déf.* Je déchiffrai, tu déchiffras, il déchiffra, nous déchiffrâmes, vous déchiffrâtes, ils déchiffrèrent. — *Pass. indéf.* J'ai déchiffré, etc. — *Pass. antér.* J'eus déchiffré, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais déchiffré, etc. — *Futur.* Je déchiffrerai, tu déchiffreras, il déchiffrera, nous déchiffrerons, vous déchiffrerez, ils déchiffreront. — *Futur ant.* J'aurai déchiffré, etc. — *Cond. prés.* Je déchiffrerais, tu déchiffrerais, il déchiffrerait, nous déchiffrerions, vous déchiffreriez, ils déchiffreraient. — *Pass.* J'aurais déchiffré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déchiffré, etc. — *Impér. pr.* Déchiffre, déchiffrons, déchiffrez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez déchiffré. — *Subj. prés.* Que je déchiffre, que tu déchiffres, qu'il déchiffre, que nous déchiffrions, que vous déchiffriez, qu'ils déchiffrent. — *Imp.* Que je déchiffrasse, que tu déchiffrasses, qu'il déchiffrât, que nous déchiffrassions, que vous déchiffrassiez, qu'ils déchiffrassent. — *Passé.* Que j'aie déchiffré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déchiffré, etc. — *Infin. prés.* Déchiffrer. — *Pass.* Avoir déchiffré.—*Part. prés.* Déchiffrant (inv.). — *Pass.* Déchiffré, déchiffrée, déchiffrés, déchiffrées.— *Passé comp.* Ayant déchiffré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se déchiffrer. Cette écriture ne peut se déchiffrer.* — Passif : *être déchiffré.* Le participe régit *par.*

DÉCHIQUETER, v a., 1re conj. (*Déchiketé*), du languedocien *chic,* qui signifie *petit, menu, une fort petite partie* (Caseneuve), tailler, découper menu, par taillades, par petites parties. *Déchiqueter la peau, la chair. Déchiqueter une étoffe.* Ce verbe double le *t* dans les temps où il est suivi d'un *e* muet.— *Ind. prés.* Je déchiquette, tu déchiquettes, il déchiquette, nous déchiquetons, vous déchiquetez, ils déchiquettent. — *Imparf.* Je déchiquetais, tu déchiquetais, il déchiquetait, nous déchiquetions, vous déchiquetiez, ils déchiquetaient. — *Passé déf.* Je déchiquetai, tu déchiquetas, il déchiqueta, nous déchiquetâmes, vous déchiquetâtes, ils déchiquetèrent. — *Passé ind.* J'ai déchiqueté, etc.— *Passé ant.* J'eus déchiqueté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déchiqueté, etc. — *Futur.* Je déchiquetterai, tu déchiquetteras, il déchiquettera, nous déchiquetterons, vous déchiquetterez, ils déchiquetteront. — *Futur ant.* J'aurai déchiqueté, etc. — *Pass.* J'aurai déchiqueté, etc. — *Condit. prés.* Je déchiquetterais, tu déchiquetterais, il déchiquetterait, nous déchiquetterions, vous déchiquetteriez, ils dé-déchiquetteraient. — *Passé.* J'aurais déchiqueté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déchiqueté, etc. — *Impér. pr.* Déchiquette, déchiquetons, déchiquetez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez déchiqueté. — *Subj. prés.* Que je déchiquette, que tu déchiquettes, qu'il déchiquette, que nous déchiquetions, que vous déchiquetiez, qu'ils déchiquettent. —*Imparf.* Que je déchiquetasse, que

tu déchiquetasses, qu'il déchiquetât, que nous déchiquetassions, que vous déchiquetassiez, qu'ils déchiquetassent. — *Passé.* Que j'aie déchiqueté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déchiqueté, etc.— *Inf. prés* Déchiqueter. — *Passé.* Avoir déchiqueté. — *Participe prés.* Déchiquetant (inv.).— *Passé.* Déchiqueté, déchiquetée, déchiquetés, déchiquetées. — *Passé composé.* Ayant déchiqueté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se déchiqueter.* Passif : *être déchiqueté.*—Le participe régit *par.*

DÉCHIRER, v. a., 1re conj. (*Déchiré*), rompre, mettre en pièces sans trancher. —*Indicatif prés.* Je déchire, tu déchires, il déchire, nous déchirons, vous déchirez, ils déchirent. — *Imparf.* Je déchirais, tu déchirais, il déchirait, nous déchirions, vous déchiriez, ils déchiraient. — *Passé. défini.* Je déchirai, tu déchiras, il déchira, nous déchirâmes, vous déchirâtes, ils déchirèrent. — *Passé indéfini.* J'ai déchiré, etc.— *Passé ant.* J'eus déchiré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déchiré, etc. — *Futur.* Je déchirerai, tu déchireras, il déchirera, nous déchirerons, vous déchirerez, ils déchireront. —*Futur. ant.* J'aurai déchiré, etc. — *Cond. prés.* Je déchirerais, tu déchirerais, il déchirerait, nous déchirerions, vous déchireriez, ils déchireraient. — *Passé.* J'aurais déchiré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déchiré, etc. — *Impér. prés.* Déchire, déchirons, déchirez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez déchiré. — *Subj. prés.* Que je déchire, que tu déchires, qu'il déchire, que nous déchirions, que vous déchiriez, qu'ils déchirent. — *Imparf.* Que je déchirasse, que tu déchirasses, qu'il déchirât, que nous déchirassions, que vous déchirasssiez, qu'ils déchirassent. — *Passé.* Que j'aie déchiré, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse déchiré, etc. —*Infin. prés.* Déchirer. — *Pass.* Avoir Déchiré. — *Part. prés.* Déchirant, déchirante. *Situation déchirante. Combats déchirants.* — *Passé.* Déchiré, déchirée, déchirés, déchirées. — *Passé comp.* Ayant déchiré.—Pronominalement : *se déchirer. Etoffe qui* se déchire. — Passif : *Etre déchiré.* Le part. régit *par. Papier déchiré* par *un écolier. Mouton déchiré* par *les loups.*

DÉCHOIR, v. n. et irrég., 3e conjug. (*Déchoar*), (Il prend l'auxiliaire *être* et *avoir*, selon qu'il exprime une action ou un état), tomber dans un état moindre, pire, *échoir de son rang, de son poste*

L'âge la fit *déchoir.*
Lafontaine.

-S'affaiblir, diminuer. *Sa réputation commence à déchoir.*

La pitance du cerf en *déchût* de beaucoup.
Lafontaine.

-Terme de marine. Dériver, sortir de la route. — *Ind. prés.* Je déchois, tu déchois, il déchois, nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoient. — *Imp.* Je déchoyais, tu déchoyais, il déchoyait, nous déchoyions, vous déchoyiez, ils déchoyaient.— *Passé déf.* Je déchus, tu déchus, il déchut, nous déchûmes, vous déchûtes, ils déchurent —*Passé indéf.* J'ai déchu, etc.—*Passé ant* J'eus déchu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déchu, etc. — *Futur.* Je décherrai, tu décherras, il décherra, nous décherrons, vous décherrez, ils décherront. — *Passé.* J'aurai déchu, etc. — *Condit. prés.* Je décherrais, tu décherrais, il décherrait, nous décherrions, vous décherriez, ils décherraient. — *Passé* J'aurais déchu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déchu, etc. — *Impér. prés.* Déchois, déchoyons, déchoyez. — *Subj. pr.* Que je déchoie, que tu déchoies, qu'il déchoie, que nous déchoyions, que vous déchoyiez, qu'ile déchoient. — *Imparfait.* Que je déchusse, que tu déchusses, qu'il déchût, que nous déchussions, vous que déchussiez, qu'ils déchussent. — *Passé.* Que j'aie déchu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déchu, etc.— *Inf. prés.* Déchoir. — *Pass.* Avoir déchu. —*Part. prés.* Déchéant (inv.). — *Passé.* Déchu, déchue, déchus, déchues. — *Passé comp.* Ayant déchu.—Se conj. avec *être* : *être déchu*, être dépossédé, *Etre déchu d'un droit. Les mauvais anges sont déchus.* Le participe régit *de*, avec un nom de chose; et *par*, avec un nom de personne. *Napoléon a été* déchu de *l'empire* par *la puissance des événements, par une coalition de rois.*

DÉCHOUER, v. a., 1re conjug. (*Déchoué*), terme de marine, relever, remettre à flot un bâtiment qui était échoué. On dit mieux : *Déséchouer* (Académie).—*Indicatif présent.* Je déchoue, tu déchoues, il déchoue, nous déchouons, vous déchouez, ils déchouent. — *Imp.* Je déchouais, tu déchouais, il déchouait, nous déchouions, vous déchouiez, ils déchouaient. — *Pass. déf.* Je déchouai, tu déchouas, il déchoua, nous déchouâmes, vous déchouâtes, ils déchouèrent. — *Pass. ind.* J'ai déchoué, etc. — *Pass. ant.* J'eus déchoué, etc. —

Plus-que-parfait. J'avais déchoué, etc. — *Futur.* Je déchouerai, tu déchoueras, il déchouera, nous déchouerons, vous déchouerez, ils déchoueront. — *Futur ant.* J'aurai déchoué, etc.— *Cond. prés.* Je déchouerais, tu déchouerais, il déchouerait, nous déchouerions, vous déchoueriez, ils déchoueraient. —*Passé.* J'aurais déchoué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déchoué, etc. — *Impér. prés.* Déchoue, déchouons, déchouez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déchoué. — *Subj. prés.* Que je déchoue, que tu déchoues, qu'il déchoue, que nous déchouions, que vous déchouiez, qu'ils déchouent. — *Imp.* Que je déchouasse, que tu déchouasses, qu'il déchouât, que nous déchouassions, que vous déchouassiez, qu'ils déchouassent. — *Passé.* Que j'aie déchoué, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse déchoué, etc. — *Inf. prés.* Déchouer. — *Pass.* Avoir déchoué. — *Part. prés.* Déchouant (invar.). — *Passé.* Déchoué, déchouée, déchoués, déchouées. — *Passé comp.* Ayant déchoué.—Passif : *Etre déchoué.*—Le participe régit *par*

DÉCIDER, v. a. et n., 1re conjug. (*Décidé*), porter un jugement sur une chose douteuse ou contestée, résoudre une difficulté, une question, etc.

Monsieur, je suis malpropre à *décider* la chose.
Molière.

—Terminer un différend. *Décider un différend, une querelle par un combat.* — Déterminer. *Cette raison m'a décidé à partir.* Arrêter, déterminer ce qu'on doit faire. *Il fut décidé que nous partirions sur-le-champ.*—Ordonner, disposer. *C'est à vous de décider de ma fortune.*— *Indicatif présent.* Je décide, tu décides, il décide, nous décidons, vous décidez, ils décident. — *Imparf.* Je décidais, tu décidais, il décidait, nous décidions, vous décidiez, ils décidaient.—*Passé déf.* Je décidai, tu décidas, il décida, nous décidâmes, vous décidâtes, ils décidèrent. — *Passé indéf.* J'ai décidé, etc.—*Passé ant.* J'eus décidé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais décidé, etc. — *Futur.* Je déciderai, tu décideras, il décidera, nous déciderons, vous déciderez, ils décideront.— *Pass.* J'aurai décidé, etc. — *Cond. prés.* Je déciderais, tu déciderais, il déciderait, nous déciderions, vous décideriez, ils décideraient. — *Passé.* J'aurais décidé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse décidé, etc. — *Impératif prés.* Décide, décidons, décidez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez décidé. — *Subj. prés.* Que je décide, que tu décides, qu'il décide, que nous décidions, que vous décidiez, qu'ils décident. — *Imparf.* Que je décidasse, que tu décidasses, qu'il décidât, que nous décidassions, que vous décidassiez, qu'ils décidassent.— *Passé.* Que j'aie décidé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse décidé, etc. — *Infin. prés.* Décider. — *Passé.* Avoir décidé. — *Part. présent.* Décidant (invariable). —*Passé.* Décidé, décidée, décidés, décidées.—*Pass.comp.* Ayant décidé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se décider*, prendre son parti. *Il se décide trop légèrement.* — Se prononcer. Se décider *pour quelque chose, pour quelqu'un. La victoire* se décida *pour nous.* — Passif : *Etre décidé. Il* est décidé *à nous servir. Il* est décidé *que nous restons ici.* Le part. régit *par. Il fut* décidé par *son père a partir pour le Levant.*

DÉCIMER, v. a., 1re conjug. (*Décimé*), mettre à mort ou frapper de quelque autre peine, une personne sur dix. *Décimer un régiment. On* décima *les vaincus, les rebelles.* — Fig. Faire périr un certain nombre de personnes. *On parvint à faire cesser le fléau qui* décimait *chaque année la population* (Académie).— *Indic. prés.* Je décime, tu décimes, il décime, nous décimons, vous décimez, ils déciment. — *Imparf.* Je décimais, tu décimais, il décimait, nous décimions, vous décimiez, ils décimaient. — *Pass. déf.* Je décimai, tu décimas, il décima, nous décimâmes, vous décimâtes, ils décimèrent. — *Passé indéfini.* J'ai décimé, etc.— *Passé ant.* J'eus décimé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais décimé, etc. — *Futur.* Je décimerai, tu décimeras, il décimera, nous décimerons, vous décimerez, ils décimeront. — *Futur antér.* J'aurai décimé, etc. — *Cond. prés.* Je décimerais, tu décimerais, il décimerait, nous décimerions, vous décimeriez, ils décimeraient.— *Passé.* J'aurais décimé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse décimé, etc.— *Impératif prés.* Décime, décimons, décimez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez décimé. — *Subjonctif prés.* Que je décime, que tu décimes, qu'il décime, que nous décimions, que vous décimiez, qu'ils déciment. — *Imp.* Que je décimasse, que tu décimasses, qu'il décimât, que nous décimassions, que vous décimassiez, qu'ils décimassent. — *Passé.* Que j'aie décimé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse décimé, etc. — *Infinitif prés.* Décimer. — *Pass.* Avoir décimé. — *Part. prés.* Déci-

mant (invariable). — *Passé.* Décimé, décimée, décimés, décimées. — *Passé comp.* Ayant décimé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *Se décimer. La population de notre ville* se décime.—Passif : *être décimé.* Le participe régit *par. Marseille a été* décimée par *la peste.*

DÉCINTRER, v. a., 1re conj. (*Décintré*), ôter les cintres qu'on avait placés pour construire une voûte. *On ne doit décintrer une voûte que quand elle est bien sèche* : — *Ind prés.* Je décintre, tu décintres, il décintre, nous décintrons, vous décintrez, ils décintrent. — *Imparf.* Je décintrais, tu décintrais, il décintrait, nous décintrions, vous décintriez, ils décintraient. — *Passé déf.* Je décintrai, tu décintras, il décintra, nous décintrâmes, vous décintrâtes, ils décintrèrent. — *Passé ind.* J'ai décintré, etc. — *Passé ant.* J'eus décintré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais décintré, etc. — *Futur.* Je décintrerai, tu décintreras, il décintrera, nous décintrerons, vous décintrerez, ils décintreront.— *Futur ant.* J'aurai décintré, etc. — *Cond. prés.* Je décintrerais, tu décintrerais, il décintrerait, nous décintrerions, vous décintreriez, ils décintreraient. — *Passé.* J'aurais décintré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse décintré, etc. — *Impér. prés.* Décintre, décintrons, décintrez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez décintré. — *Subj. prés.* Que je décintre, que tu décintres, qu'il décintre, que nous décintrions, que vous décintriez, qu'ils décintrent. — *Imparf.* Que je décintrasse, que tu décintrasses, qu'il décintrât, que nous décintrassions, que vous décintrassiez, qu'ils décintrassent. — *Passé.* Que j'aie décintré, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse décintré, etc — *Infin. prés.* Décintrer. — *Passé.* Avoir décintré, — *Part. prés.* Décintrant (var.). — *Passé.* Décintré, décintrée, décintrés, décintrées. — *Passé comp.* Ayant décintré.— Se conjugue avec le pron. pers.: *se décintrer.*—Passif : *être décintré.* — *Cette coupole est décintrée.* Le part. régit *par. Voûte dcintrée par un architecte.*

DÉCIRER, v. a. 1re conj. (*Déciré*), ôter la cire. *La pluie a* déciré *mes bottes.* — *Ind. prés.* Je décire, tu décires, il décire, nous décirons, vous décirez, ils décirent. — *Imp.* Je décirais, tu décirais, il décirait, nous, décirions, vous déciriez, ils déciraient. — *Passé déf.* Je décirai, tu déciras, il décira, nous décirâmes, vous décirâtes, ils décirèrent. — *Passé ind.* J'ai déciré, etc. — *Passé ant.* J'eus déciré, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais déciré, etc.—*Futur.* Je décirerai, tu décireras, il décirera, nous décirerons, vous décirerez, ils décireront. — *Futur ant.* J'aurai déciré, etc. — *Condit. prés.* Je décirerais, tu décirerais, il décirerait, nons décirerions, vous décireriez, ils décireraient. — *Passé.* J'aurais déciré, etc. — *Impér. prés.* Décire, décirons, décirez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déciré. — *Subj. prés.* Que je décire, que tu décires, qu'il décire, que nous décirions, que vous déciriez, qu'ils décirent. — *Imp.* Qne je décirasse, que tu décirasses, qu'il décirât, que nous décirassions, que vous décirassiez, qu'ils décirassent. — *Passé.* Que j'aie déciré, etc— *Plus-que-parf.* Que j'eusse déciré, etc. — *Inf. prés.* Décirer. — *Passé.* Avoir déciré. — *Part. prés.* Décirant (inv.). — *Passé.* Déciré, décirée, décirés, décirées. — *Passé comp.* Ayant déciré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se décirer.* — Passif : *être déciré.* — Le participe régit *par.*

DÉCLAMER, v. a. et n., 1re conjug. (*Déklâmé*), prononcer, réciter à haute voix et avec le ton et les gestes convenables. *Déclamer des vers, un discours, une tirade.*—Neutralement. *Déclamer en public. Cet acteur* déclame *bien* (Acad.). — Invectiver, parler avec chaleur contre... Déclamer *contre le luxe* —*Ind. prés.* Je déclame, tu déclames, il déclame, nous déclamons, vous déclamez, ils déclament.— *Imp.* Je déclamais, tu déclamais, il déclamait, nous déclamions, vous déclamiez, ils déclamaient. — *Pass. défini.* Je déclamai, tu déclamas, il déclama, nous déclamâmes, vous déclamâtes, ils déclamèrent. —*Passé indéf.* J'ai déclamé, etc.— *Passé ant.* J'eus déclamé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déclamé, etc.— *Futur.* Je déclamerai, tu déclameras, il déclamera, nous déclamerons, vous déclamerez, ils déclameront. — *Futur ant.* J'aurai déclamé, etc. — *Condit. prés.* Je déclamerais, tu déclamerais, il déclamerait, nous déclamerions, vous déclameriez, ils déclameraient.— *Passé.* J'aurais déclamé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse déclamé, etc. — *Impératif présent.* Déclame, déclamons, déclamez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez déclamé. — *Subj. prés.* Que je déclame, que tu déclames, qu'il déclame, que nous déclamions, que vous déclamiez, qu'ils déclament. — *Imparf.* Que je déclamasse, que tu déclamasses, qu'il déclamât, que

nous déclamassions, que vous déclamassiez, qu'ils déclamassent. — *Pass.* Que j'aie déclamé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse déclamé, etc. — *Infinitif prés.* Déclamer. — *Pass.* Avoir déclamé. — *Part. prés.* Déclamant (inv.). — *Passé.* Déclamé, déclamée, déclamés, déclamées. — *Pass. comp.* Ayant déclamé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *Se déclamer.* — Passif : *Être déclamé. La tragédie demande à être déclamée avec feu.* — Le participe régit *par. Presque tout ce qui était* déclamé par *Talma était applaudi.*

DÉCLARER, v. a., 1re conj., manifester, faire connaître. *Déclarer son amour, sa passion,* etc. — Déclarer la guerre, déclarer qu'on va prendre les armes et faire des actes d'hostilité. *La France déclara la guerre à l'Autriche.*— Fig. *Déclarer la guerre aux préjugés, aux abus.* — Manifester, prononcer, décréter par acte public, par autorité publique. *Il fut déclaré atteint et convaincu de tel crime.* — — *Ind. prés.* Je déclare, tu déclares, il déclare, nous déclarons, vous déclarez, ils déclarent. — *Imparf.* Je déclarais, tu déclarais, il déclarait, nous déclarions, vous déclariez, ils déclaraient. — *Pass. défini.* Je déclarai, tu déclaras, il déclara, nous déclarâmes, vous déclarâtes, ils déclarèrent. — *Passé ind.* J'ai déclaré, etc. — *Passé ant.* — J'eus déclaré, etc. —*Plus-que-parf.* — J'avais déclaré, etc. — *Futur.* Je déclarerai, tu déclareras, il déclarera, nous déclarerons, vous déclarerez, ils déclareront. — *Futur ant.* J'aurai déclaré, etc. — *Cond. pr.* Je déclarerais, tu déclarerais, il déclarerait, nous déclarerions, vous déclareriez, ils déclareraient.—*Pass.* J'aurais déclaré, etc.—*On dit aussi :* J'eusse déclaré, etc. — *Impér. prés.* Déclare, déclarons, déclarez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez déclaré. — *Subj. prés.* Que je déclare, que tu déclares, qu'il déclare, que nous déclarions, que vous déclariez, qu'ils déclarent. — *Imparfait.* Que je déclarasse, que tu déclarasses, qu'il déclarât, que nous déclarassions, que vous déclarassiez, qu'ils déclarassent. — *Passé.* Que j'aie déclaré, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse déclaré, etc. — *Infinitif prés.* Déclarer.— *Pass.* Avoir déclaré. — *Part. prés.* Déclarant (invariable). — *Passé.* Déclaré, déclarée, déclarés, déclarées. — *Passé composé.* Ayant déclaré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se déclarer.* Il signifie : 1° S'expliquer : *Il ne veut point se déclarer là-dessus.* 2° Se manifester, se faire connaître : *Il s'est déclaré l'auteur de ce livre.* Dans ce sens, il s'emploie au fig., en parlant des choses : *La maladie se déclara, la petite vérole se déclare.* 3° Se prononcer, prendre parti pour ou contre. *Le ciel se déclare en notre faveur.* 4° Prendre parti dans une guerre commencée. *Une partie de l'Allemagne* se déclara *pour les Suédois* (Acad.). Passif : *être déclaré.* Le participe régit *par. Les chemins de fer sont* déclarés par *le gouvernement d'utilité publique.*

DÉCLASSER, v. a. 1re conj. (*Déklâcé*), ôter quelque chose de sa classe. — Terme de marine, retirer de l'inscription maritime. *Déclasser des matelots.*— *Indic. prés.* Je déclasse, tu déclasses, il déclasse, nous déclassons, vous déclassez, ils déclassent. — *Imparf.* Je déclassais, tu déclassais, il déclassait, nous déclassions, vous déclassiez, ils déclassaient. — *Pass. déf.* Je déclassai, tu déclassas, il déclassa, nous déclassâmes, vous déclassâtes, ils déclassèrent. — *Passé indéf.* J'ai déclassé, etc. — *Pass. ant.* J'eus déclassé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais déclassé, etc. — *Futur.* Je déclasserai, tu déclasseras, il déclassera, nous déclasserons, vous déclasserez, ils déclasseront. — *Futur ant.* J'aurai déclassé, etc. — *Cond. prés.* Je déclasserais, tu déclasserais, il déclasserait, nous déclasserions, vous déclasseriez, ils déclasseraient. — *Passé.* J'aurais déclassé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déclassé, etc. — *Imp. prés.* déclasse, déclassons, déclassez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déclassé, etc.— *Subj. prés.* Que je déclasse, que tu déclasses, qu'il déclasse, que nous déclassions, que vous déclassiez, qu'ils déclassent. — *Imparf.* Que je déclassasse, que tu déclassasses, qu'il déclassât, que nous déclassassions, que vous déclassassiez, qu'ils déclassassent. — *Passé.* Que j'aie déclassé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déclassé, etc. —*Infin. prés.* Déclasser.— *Passé.* Avoir déclassé.— *Part. prés.* Déclassant. — *Pass.* Déclassé, déclassée, déclassés, déclassées.—*Passé comp.* Ayant déclassé.—Se conjugue avec le pron. pers. : *se déclasser.* — Passif : *être déclassé.* Le part. régit *par.*

DÉCLIMATER, v. a. 1re conjug. (*Déklimaté*), terme de botanique, déshabituer une plante d'un climat. — *Ind. prés.* Je déclimate, tu déclimates, il déclimate, nous déclimatons, vous déclimatez, ils dé-

climatent. — *Imp.* Je déclimatais, tu déclimatais, il déclimatait, nous déclimations, vous déclimatiez, ils déclimataient. — *Pass. déf.* Je déclimatai, tu déclimatas, il déclimata, nous déclimatâmes, vous déclimatâtes, ils déclimatèrent. — *Pass. ind.* J'ai déclimaté, etc. — *Pass. antér.* J'eus déclimaté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déclimaté, etc. — *Futur.* Je déclimaterai, tu déclimateras, il déclimatera, nous déclimaterons, vous déclimaterez, ils déclimateront. — *Fut. ant.* J'aurai déclimaté, etc. — *Cond. prés.* Je déclimaterais, tu déclimaterais, il déclimaterait, nous déclimaterions, vous déclimateriez, ils déclimateraient. — *Pass.* J'aurais déclimaté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déclimaté, etc. — *Impér. prés.* Déclimate, déclimatons, déclimatez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez déclimaté. — *Subj. prés.* Que je déclimate, que tu déclimates, qu'il déclimate, que nous déclimations, que vous déclimatiez, qu'ils déclimatent. — *Imparf.* Que je déclimatasse, que tu déclimatasses qu'il déclimatât, que nous déclimatassions, que vous déclimatassiez, qu'ils déclimatassent. — *Pass.* Que j'aie déclimaté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse déclimaté, etc. — *Inf. prés.* Déclimater. — *Pass.* Avoir déclimaté. — *Part. prés.* Déclimatant. — *Passé.* Déclimaté, déclimatée, déclimatés, déclimatées. — *Passé comp.* Ayant déclimaté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se déclimater.* — Passif : *Etre déclimaté.* Le participe régit *par.*

DÉCLINER, v. n. et a., 1re conj. *(Dékliné)*, déchoir, pencher vers sa fin, s'affaiblir, diminuer. *Les jours commencent à* décliner. *Sa fortune va en* déclinant. *L'empire* déclinait. — S'éloigner de l'équateur. *Un astre qui* décline. — S'écarter du nord vrai. *L'aiguille* décline *de tout.* — Faire passer un nom par tous les cas. Décliner *un nom. Ce mot se* décline — Fig. et fam., dire ce que l'on est, se faire connaître. Décliner *son nom.* — Ne vouloir pas reconnaître la compétence d'un juge. Décliner *une juridiction, la compétence d'un juge.* — *Ind. prés.* Je décline, tu déclines, il décline, nous déclinons, vous déclinez, ils déclinent. — *Imparf.* Je déclinais, tu déclinais, il déclinait, nous déclinions, vous décliniez, ils déclinaient — *Passé déf.* Je déclinai, tu déclinas, il déclina, nous déclinâmes, vous déclinâtes, ils déclinèrent. — *Passé indéf.* J'ai décliné, etc. — *Passé ant.* J'eus décliné etc. — *Plus-que-parf.* J'avais décliné, etc. — *Futur.* Je déclinerai, tu déclineras, il déclinera, nous déclinerons, vous déclinerez, ils déclineront. — *Futur ant.* J'aurai décliné, etc. — *Cond. prés.* Je déclinerais, tu déclinerais, il déclinerait, nous déclinerions, vous déclineriez, ils déclineraient. — *Passé.* J'aurais décliné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse décliné, etc. — *Impér. présent.* Décline, déclinons, déclinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez décliné. — *Subj. prés.* Que je décline, que tu déclines, qu'il décline, que nous déclinions, que vous décliniez, qu'ils déclinent. — *Imparfait.* Que je déclinasse, que tu déclinasses, qu'il déclinât, que nous déclinassions, que vous déclinassiez, qu'ils déclinassent. — *Passé.* Que j'aie décliné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse décliné, etc. — *Inf. prés.* Décliner. — *Passé.* Avoir décliné. — *Part. prés.* Déclinant (inv.). — *Passé.* Décliné, déclinée, déclinés, déclinées. — *Passé comp.* Ayant décliné. — Se conjugue avec le pronom pers. : *se décliner. Ce mot ne* se décline *pas.* — Passif : *être décliné.* — Le participe régit *par.* Décliné par *un écolier.*

DÉCLOÎTRER, v. a. 1re conj. *(Dékloâtré)*, faire quitter le cloître à un religieux ou à une religieuse, faire rompre les vœux. — Il est étonnant que l'Académie ne fasse pas mention de ce verbe qui est fort usité. — *Ind. prés.* Je décloître, tu décloîtres, il décloître, nous décloîtrons, vous décloîtrez, ils décloîtrent. — *Imparf.* Je décloîtrais, tu décloîtrais, il décloîtrait, nous décloîtrions, vous décloîtriez, ils décloîtraient. — *Passé. déf.* Je décloîtrai, tu décloîtras, il décloîtra, nous décloîtrâmes, vous décloîtrâtes, ils décloîtrèrent. — *Passé. ind.* J'ai décloîtré, etc. — *Passé. ant.* J'eus décloîtré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais décloîtré, etc. — *Futur.* Je décloîterai, tu décloîteras, il décloîtera, nous décloîterons, vous décloîterez, ils décloîteront. — *Futur ant.* J'aurai décloîtré, etc. — *Cond. prés.* Je décloîterais, tu décloîterais, il décloîterait, nous décloîterions, vous décloîteriez, ils décloîteraient. — *Pass.* J'aurais décloîtré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse décloîtré, etc. — *Imp. prés.* Décloître, décloîtrons, décloîtrez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez décloîtré. — *Subj. prés.* Que je décloître, que tu décloîtres, qu'il décloître, que nous décloîtrions, que vous décloîtriez, qu'ils décloîtrent. — *Imp.* Que je décloîtrasse, que tu décloîtrasses, qu'il décloîtrât que nous décloîtrassions, que

vous décloîtrassiez, qu'ils décloîtrassent. — *Pass.* Que j'aie décloîtré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse décloîtré, etc. — *Inf. prés.* Décloîtrer. — *Passé.* Avoir décloîtré. — *Part. prés.* Décloîtrant. — *Passé* Décloîtré, décloîtrée, décloîtrés, décloîtrées. — *Passé. comp.* Ayant décloîtré. — S'emploie avec le pron. pers. : *Se décloîtrer*, et signifie au propre, quitter le couvent; au figuré, sortir après s'être longtemps tenu renfermé. *Je me* décloîtrerai *un jour*. Fam.— Passif : *être décloîtré. Tous les religieux ont été* décloîtrés *lors de la révolution française*.—Le participe régit *par*.

DÉCLORE, v. a. et irr. 4e conj. (*Déklore*).—Oter la clôture. *Il fut condamné à* déclore *son parc*.—Se conjugue sur *clore*. (V. ce mot.) —*Ind. prés.* Je déclos, tu déclos, il déclot, nous déclosons, vous déclosez, ils déclosent. — *Imparf.* Je déclosais, tu déclosais, il déclosait, nous déclosions, vous déclosiez, ils déclosaient. — *Point de passé défini.* — *Passé ind.* J'ai déclos, etc. — *Passé ant.* J'eus déclos, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déclos, etc. — *Futur.* Je déclorai, tu décloras, il déclora, nous déclorons, vous déclorez, ils décloront. — *Futur ant.* J'aurai déclos, etc. — *Cond. prés.* Je déclorais, tu déclorais, il déclorait, nous déclorions, vous décloriez, ils décloraient. — *Passé.* J'aurais déclos, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déclos, etc. — *Impér. prés.* Déclos, déclosons, déclosez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déclos. — *Subj. prés.* Que je déclose, que tu décloses, qu'il déclose, que nous déclosions, que vous déclosiez, qu'ils déclosent. — *Point d'imparfait.* — *Passé.* Que j'aie déclos, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse déclos, etc. — *Infinitif présent.* Déclore. — *Passé.* Avoir déclos. —*Part. prés.* Déclosant (invar.). — *Passé.* Déclos, déclose, déclos, décloses. — *Passé comp.* Ayant déclos. — S'emploie avec le pron. pers. : *se déclore.* — Passif : *être déclos.* — Le participe régit *par. Parc* déclos par *des voleurs*.

DÉCLOUER, v. a., 1re conj. (*Dékloué*), détacher quelque chose en ôtant les clous qui l'attachent. Déclouer *des ais, des planches.* — *Indicatif présent.* Je décloue, tu décloues, il décloue, nous déclouons, vous déclouez, ils déclouent. — *Imparf.* Je déclouais, tu déclouais, il déclouait, nous déclouions, vous déclouiez, ils déclouaient. — *Passé déf.* Je déclouai, tu déclouas, il décloua, nous déclouâmes, vous déclouâtes, ils déclouèrent. — *Passé ind.* J'ai décloué, etc. — *Passé ant.* J'eus décloué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais décloué, etc.— *Futur.* Je déclouerai, tu décloueras, il déclouera, nous déclouerons, vous décloueréz, ils décloueront. — *Passé.* J'aurai décloué, etc. *Cond. prés.* Je déclouerais, tu déclouerais, il déclouerait, nous déclouerions, vous décloueriez, ils décloueraient. — *Pass.* J'aurais décloué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse décloué, etc.— *Impér. prés.* Décloue, déclouons, déclouez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez décloué. — *Subj. prés.* Que je décloue, que tu décloues, qu'il décloue, que nous déclouions, que vous déclouiez, qu'ils déclouent. — *Imparf.* Que je déclouasse, que tu déclouasses, qu'il déclouât, que nous déclouassions, que vous déclouassiez, qu'ils déclouassent. — *Pass.* Que j'aie décloué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse décloué, etc. — *Infin. prés.* Déclouer. — *Passé.* Avoir décloué.—*Part. prés.* Déclouant (inv.). — *Pass.* Décloué, déclouée, décloués, déclouées. — *Passé comp.* Ayant décloué. — Pronominalement. *Se déclouer. Cette planche* se décloue. — Passif : *être décloué. Cette caisse* est *toute* déclouée (Acad.). — Le participe régit *par. Porte* déclouée par *un ouvrier*.

DÉCOCHER, v. a. 1re conj. (*Dékoché*), tirer un trait, une flèche avec l'arbalète ou quelqu'autre machine semblable. Décocher *une flèche*. — Fig., et fam., lancer un trait malin, une épigramme. *Décocher une satire. Décocher un compliment.* — *Ind. prés.* Je décoche, tu décoches, il décoche, nous décochons, vous décochez, ils décochent. — *Imparf.* Je décochais, tu décochais, il décochait, nous décochions, vous décochiez, ils décochaient. — *Passé déf.* Je décochai, tu décochas, il décocha, nous décochâmes, vous décochâtes, ils décochèrent. — *Passé ind.* J'ai décoché, etc. — *Passé ant.* J'eus décoché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais décoché, etc. — *Futur.* Je décocherai, tu décocheras, il décochera, nous décocherons, vous décocherez, ils décocheront. — *Futur ant.* J'aurai décoché, etc. — *Cond. prés.* Je décocherais, tu décocherais, il décocherait, nous décocherions, vous décocheriez, ils décocheraient. — *Passé.* J'aurais décoché, etc.— *On dit aussi :* J'eusse décoché, etc.—*Impér. prés.* Décoche, décochons, décochez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez décoché. — *Subj. prés.*

Que je décoche, que tu décoches, qu'il décoche, que nous décochions, que vous décochiez, qu'ils décochent. — *Imp.* Que je décochasse, que tu décochasses, qu'il décochât, que nous décochassions, que vous décochassiez, qu'il décochassent. — *Passé.* Que j'aie décoché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse décoché, etc.—*Inf. prés.* Décocher. — *Passé.* Avoir décoché. — *Part. prés.* Décochant (invar.). — *Passé.* Décoché, décochée, décochés, décochées. — *Passé comp.* Ayant décoché.—Se conjugue avec le pronom pers. : *se décocher.* — Passif : *être décoché. Ce trait vous est* décoché *de bonne part.* — Le participe régit *par. La flèche lui a été* décochée par *un sauvage.*

DÉCOIFFER, v. a., 1re conj. (*Dékoèfé*), ôter ce qui coiffe, défaire la coiffure. *Sa femme de chambre la décoiffait.*— Déranger la coiffure, y apporter du désordre. *Le vent l'a décoiffée.* — Fig. Oter le goudron d'une bouteille et par extension la boire, la vider. *Décoiffer une bouteille.* — *Ind. prés.* Je décoiffe, tu décoiffes, il décoiffe, nous décoiffons, vous décoiffez, ils décoiffent. — *Imparf.* Je décoiffais, tu décoiffais, il décoiffait, nous décoiffions, vous décoiffiez, ils décoiffaient. — *Passé déf.* Je décoiffai, tu décoiffas, il décoiffa, nous décoiffâmes, vous décoiffâtes, ils décoiffèrent. — *Passé indéf.* J'ai décoiffé, etc. — *Passé ant.* J'eus décoiffé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais décoiffé, etc. — *Futur.* Je décoifferai, tu décoifferas, il décoiffera, nous décoifferons, vous décoifferez, ils décoifferont.— *Futur. ant.* J'aurai décoiffé, etc.— *Cond. prés.* Je décoifferais, tu décoifferais, il décoifferait, nous décoifferions, vous décoifferiez, ils décoifferaient. — *Passé.* J'aurais décoiffé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse décoiffé, etc. — *Impérat. prés.* Décoiffe, décoiffons, décoiffez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez décoiffé. — *Subjonctif prés.* Que je décoiffe, que tu décoiffes, qu'il décoiffe, que nous décoiffions, que vous décoiffiez, qu'ils décoiffent. — *Imparfait.* Que je décoiffasse, que tu décoiffasses, qu'il décoiffât, que nous décoiffassions, que vous décoiffassiez, qu'ils décoiffassent. — *Passé.* Que j'aie décoiffé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse décoiffé, etc. — *Infin. prés.* Décoiffer. — *Passé.* Avoir décoiffé. — *Part prés.* Décoiffant (invariable). — *Passé.* Décoiffé, décoiffée, décoiffés, décoiffées. — *Passé composé.* Ayant décoiffé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *Se décoiffer. Ces deux femmes se sont prises aux cheveux et se* sont décoiffées *l'une l'autre* (Académie). — Passif: *Etre décoiffé. Cet enfant* est décoiffé. Le participe régit *par.* Décoiffé par *le vent.*

DÉCOLLER, v. a., 1re conjug. (*Dékolé*), couper le cou à quelqu'un. *On ne* décollait *autrefois en France que les gentilshommes.* — Séparer, détacher ce qui était collé. *Décoller du papier.* — Eloigner, détacher en jouant une bille de la bande où elle était collée. *Décoller sa bille.* — *Ind. prés.* Je décolle, tu décolles, il décolle, nous décollons, vous décollez, ils décollent. — *Imparfait.* Je décollais, tu décollais, il décollait, nous décollions, vous décolliez, ils décollaient. — *Pass. déf.* Je décollai, tu décollas, il décolla, nous décollâmes, vous décollâtes, ils décollèrent. — *Pass. ind.* J'ai décollé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais décollé, etc. — *Futur.* Je décollerai, tu décolleras, il décollera, nous décollerons, vous décollerez, ils décolleront. —*Futur ant.* J'aurai décollé, etc. — *Cond. prés.* Je décollerais, tu décollerais, il décollerait, nous décollerions, vous décolleriez, ils décolleraient.— *Passé.* J'aurais décollé, etc. — *Impér. prés.* Décolle, décollons, décollez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez décollé.—*Subj. prés.* Que je décolle, que tu décolles, qu'il décolle, que nous décollions, que vous décolliez, qu'ils décollent. — *Imparfait.* que je décollasse, que tu décollasses, qu'il décollât, que nous décollassions, que vous décollassiez, qu'ils décollassent. — *Passé.* Que j'aie décollé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse décollé, etc. — *Infin. prés.* Décoller. — *Pass.* Avoir décollé. —*Participe prés.* Décollant (invar.). — *Passé.* Décollé, décollée, décollés, décollées.— *Passé comp.* Ayant décollé. —Se conjugue avec le pronom personnel : *Se décoller. Des ais qui* se décollent. *La bordure du tableau* s'est décollée. — Passif: *être décollé.* Le par. régit *par.* Papier décollé par *l'humidité.*

DÉCOLLETER, v. a. et n. 1re conj. (*Dékoleté*), découvrir le cou, la gorge, les épaules. *Cette dame est trop* décolletée.— Pour désigner un vêtement dont le col se rabat et n'embrasse pas le cou. *Vous avez un habit qui* décolette *beaucoup.* Dans ce verbe, le *t* se double, lorsqu'il est suivi d'un *e* muet. — *Indicatif présent.* Je décollette, tu décollettes, il décollette, nous décolletons vous décolletez, ils

décollettent. — *Imparf.* Je décolletais, tu décolletais, il décolletait, nous décolletions, vous décolletiez, ils décolletaient. — *Passé déf.* Je décolletai, tu décolletas, il décolleta, nous décolletâmes, vous décolletâtes, ils décolletèrent.— *Pass. ind.* J'ai décolleté, etc. — *Pass. antér.* J'eus décolleté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais décolleté, etc. — *Futur.* Je décollетterai, tu décolletteras, il décollettera, nous décolletterons, vous décolletterez, ils décolletteront. — *Futur ant.* J'aurai décolleté, etc. — *Cond. prés.* Je décolletterais, tu décolletterais, il décolletterait, nous décolletterions, vous décolletteriez, ils décolletteraient. — *Pass.* J'aurais décolleté, etc. — *On dit aussi:* J'eusse décolleté, etc. — *Impér. prés.* Décollette, décolletons, décolletez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez décolleté. — *Subj. prés.* Que je décollette, que tu décollettes, qu'il décollette, que nous décolletions, que vous décolletiez, qu'ils décollettent. — *Imparfait.* Que je décolletasse, que tu décolletasses, qu'il décolletât, que nous décolletassions, que vous décolletassiez, qu'ils décolletassent.—*Passé.* Que j'aie décolleté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse décolleté, etc. — *Inf. prés.* Décolleter. — *Pass.* Avoir décolleté. — *Part. prés.* Décolletant (invar.).— *Pass.* Décolleté, décolletée, décolletés, décolletées. — *Passé comp.* Ayant décolleté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se décolleter. Cette femme ne devrait pas tant* se décolleter.—Passif : *être décolleté. C'est se donner du ridicule que* d'être décolleté *en hiver.* Le participe régit *par : être* décolleté par *coquetterie.*

DÉCOLORER, v. a. 1re conj. (*Dékoloré*), ôter, effacer la couleur. *Les essences* décolorent *les joues.* — Fig. Affaiblir, ôter de l'énergie, de la couleur. *Les corrections trop minutieuses* décolorent *le style.* — *Indic. prés.* Je décolore, tu décolores, il décolore, nous décolorons, vous décolorez, ils décolorent. — *Imparf.* Je décolorais, tu décolorais, il décolorait, nous décolorions, vous décoloriez, ils décoloraient. — *Passé déf.* Je décolorai, tu décoloras, il décolora, nous décolorâmes, vous décolorâtes, ils décolorèrent.— *Pass. ind.* J'ai décoloré, etc. — *Pass. ant.* J'eus décoloré, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais décoloré, etc. — *Futur.* Je décolorerai, tu décoloreras, il décolorera, nous décolorerons, vous décolorerez, ils décoloreront. — *Futur antérieur.* J'aurai décoloré, etc. — *Conditionnel présent* Je décolorerais, tu décolorerais, il décolorerait, nous décolorerions, vous décoloreriez, ils décoloreraient. — *Passé* J'aurais décoloré, etc. — *On dit aussi:* J'eusse décoloré, etc. — *Impératif présent.* Décolore, décolorons, décolorez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez décoloré. — *Subjonctif présent.* Que je décolore, que tu décolores, qu'il décolore, que nous décolorions, que vous décoloriez, qu'ils décolorent. — *Imparfait.* Que je décolorasse, que tu décolorasses, qu'il décolorât, que nous décolorassions, que vous décolorassiez, qu'ils décolorassent. — *Passé.* Que j'aie décoloré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse décoloré, etc — *Infinitif présent.* Décolorer. — *Pass* Avoir décoloré. — *Participe présent.* Décolorant (invariable). — *Passé.* Décoloré, décolorée, décolorés, décolorées.— *Passé composé.* Ayant décoloré. — Se conjugue avec le pron. pers. : *Se décolorer,* se ternir, perdre sa couleur naturelle. *Ces roses* se décolorent. *Son teint* s'est décoloré.—Passif : *être décoloré.* Le part. régit *par. Lèvres* décolorées par *le vinaigre.*

DÉCOMBRER, v. a. 1re conj. (*Dékombré*), ôter les décombres, les immondices qui embarrassent, qui bouchent quelque passage. Décombrer *le pied d'une muraille, une rue, un passage,* etc. — *Ind. prés.* Je décombre, tu décombres, il décombre, nous décombrons, vous décombrez, ils décombrent. — *Imparf.* Je décombrais, tu décombrais, il décombrait, nous décombrions, vous décombriez, ils décombraient. — *Pass. déf.* Je décombrai, tu décombras, il décombra, nous décombrâmes, vous décombrâtes, ils décombrèrent. — *Pass. ind.* J'ai décombré, etc. — *Pass. ant.* J'eus décombré, etc.—*Plus-que-parfait.* J'avais décombré, etc. —*Futur.* Je décombrerai, tu décombreras, il décombrera, nous décombrerons, vous décombrerez, ils décombreront. — *Futur ant.* J'aurai décombré, etc. — *Cond. prés.* Je décombrerais, tu décombrerais, il décombrerait, nous décombrerions, vous décombreriez, ils décombreraient.—*Pass.* J'aurais décombré, etc. — *On dit aussi:* J'eusse décombré, etc. — *Impér. prés.* Décombre, décombrons, décombrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez décombré.—*Subj. prés.* Que je décombre, que tu décombres, qu'il décombre, que nous décombrions, que vous décombriez, qu'ils décombrent. —

Imparf. Que je décombrasse, que tu décombrasses, qu'il décombrât, que nous décombrassions, que vous décombrassiez, qu'ils décombrassent. — *Pass.* Que j'aie décombré, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse décombré, etc. — *Infin. prés.* Décombrer. — *Pass.* Avoir décombré. — *Part. prés.* Décombrant (inv.). — *Pass.* Décombré, décombrée, décombrés, décombrées. — *Pass. comp.* Ayant décombré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se décombrer. La rue commence à* se décombrer. — Passif : *être décombré. Ce mur* est décombré. — Le participe régit *par.*

DÉCOMMANDER, v. a. 1re conjug. (*Dékomandé*), contremander une *commande*, terme de commerce. (Ce mot manque dans l'Académie). — Décommander *un dîner* (Noel et Chapsal). Plusieurs grammairiens pensent que ce verbe n'est pas français et qu'il faut dire *contremander.* (Voy. ce mot.) — *Indicatif présent.* Je décommande, tu décommandes, il décommande, nous décommandons, vous décommandez, ils décommandent. — *Imp.* Je décommandais, tu décommandais, il décommandait, nous décommandions, vous décommandiez, ils décommandaient. — *Pass. déf.* Je décommandai, tu décommandas, il décommanda, nous décommandâmes, vous décommandates, ils décommandèrent. — *Passé ind.* J'ai décommandé, etc. — *Passé ant.* J'eus décommandé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais décommandé, etc. — *Futur.* Je décommanderai, tu décommanderas, il décommandera, nous décommanderons, vous décommanderez, ils décommanderont. — *Futur ant.* J'aurai décommandé, etc. — *Cond. prés.* Je décommanderais, tu décommanderais, il décommanderait, nous décommanderions, vous décommanderiez, ils décommanderaient. — *Passé.* J'aurais décommandé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse décommandé, etc. — *Imp. prés.* Décommande, décommandons, décommandez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez décommandé. — *Subj. prés.* Que je décommande, que tu décommandes, qu'il décommande, que nous décommandions, que vous décommandiez, qu'ils décommandent. — *Imp.* Que je décommandasse, que tu décommandasses, qu'il décommandât, que nous décommandassions, que vous décommandassiez, qu'ils décommandassent.—*Passé.* Que j'aie décommandé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse décommandé, etc. — *Inf. prés.* Décommander. — *Pass.* Avoir décommandé. — *Part. prés.* Décommandant. — *Passé.* Décommandé, décommandée, décommandés, décommandées. — *Passé comp.* Ayant décommandé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se décommander.* — Passif : *être décommandé.* Le part. régit *par.*

DÉCOMPOSER, v. a., 1re conj. (*Dékonpôzé*), analyser un corps, le réduire à des principes. *Les chimistes* décomposent *les corps en les faisant agir les uns contre les autres.*— On dit, dans un sens analogue, en physiqne, décomposer *les rayons solaires, la lumière.* — Fig. Décomposer *une phrase, une idée.* — Altérer. *La fièvre* décompose *le sang. La maladie, la mort avait* décomposé *ses traits* (Ac.). — *Ind. prés.* Je décompose, tu décomposes, il décompose, nous décomposons, vous décomposez, ils décomposent. — *Imparf.* Je décomposais, tu décomposais, il décomposait, nous décomposions, vous décomposiez, ils décomposaient. — *Passé déf.* Je décomposai, tu décomposas, il décomposa, nous décomposâmes, vous décomposâtes, ils décomposèrent. — *Passé ind.* J'ai décomposé, etc. — *Passé ant.* J'eus décomposé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais décomposé, etc.— *Futur.* Je décomposerai, tu décomposeras, il décomposera, nous décomposerons, vous décomposerez, ils décomposeront. — *Fut. ant.* J'aurai décomposé, etc. — *Cond. pr.* Je décomposerais, tu décomposerais, il décomposerait, nous décomposerions, vous décomposeriez, ils décomposeraient. — *Passé.* J'aurais décomposé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse décomposé, etc. — *Impératif prés.* Décompose, décomposons, décomposez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez décomposé. — *Subj. prés.* Que je décompose, que tu décomposes, qu'il décompose, que nous décomposions, que vous décomposiez, qu'ils décomposent. — *Imparf.* Que je décomposasse, que tu décomposasses, qu'il décomposât, que nous décomposassions, que vous décomposassiez, qu'ils décomposassent. — *Passé.* Que j'aie décomposé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse décomposé, etc. — *Inf. prés.* Décomposer. — *Pass.* Avoir décomposé. — *Part. prés.* Décomposant (inv.). — *Pass.* Décomposé, décomposée, décomposés, décomposées. — *Passé comp.* Ayant décomposé. — Pronominalement : *se décomposer. Une liqueur* se décompose. *A la lecture de l'arrêt, son visage* se dé-

composa. — Passif : *être décomposé. Ses traits* sont décomposés. — Le part. régit *par. Liqueur* décomposée par *le temps.*

DÉCOMPTER, v. a. et n. 1re conj. (*Dékonté*), déduire, rabattre d'une somme. *Sur ce qu'on lui doit il faut* décompter *ce qu'il a reçu.* — Fig., rabattre d'une opinion : en ce sens, il n'est guère usité qu'à l'infinitif. *Il avait de grandes prétentions, mais il a eu à* décompter. *On lui avait donné une grande idée de lui, mais ils ont eu à* décompter.—Perdre ses points toutes les fois que l'adversaire en compte. *Il y a des joueurs qui jouent bien la partie à* décompter. — *Indicatif présent.* Je décompte, tu décomptes, il décompte, nous décomptons, vous décomptez, ils décomptent. — *Imp.* Je décomptais, tu décomptais, il décomptait, nous décomptions, vous décomptiez, ils décomptaient. — *Passé déf.* Je décomptai, tu décomptas, il décompta, nous décomptâmes, vous décomptâtes, ils décomptèrent. — *Pass. ind.* J'ai décompté, etc. — *Passé ant.* J'eus décompté, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais décompté, etc. — *Futur.* Je décompterai, tu décompteras, il décomptera, nous décompterons, vous décompterez, ils décompteront. — *Futur ant.* J'aurai décompté, etc. — *Cond. prés.* Je décompterais, tu décompterais, il décompterait, nous décompterions, vous décompteriez, ils décompteraient. — *Passé.* J'aurais décompté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse décompté, etc. — *Impér. prés.* Décompte, décomptons, décomptez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez décompté. — *Subj. prés.* Que je décompte, que tu décomptes, qu'il décompte, que nous décomptions, que vous décomptiez, qu'ils décomptent. — *Imparf.* Que je décomptasse, que tu décomptasses, qu'il décomptât, que nous décomptassions, que vous décomptassiez, qu'ils décomptassent. — *Passé.* Que j'aie décompté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse décompté, etc. — *Inf. prés.* Décompter. — *Passé.* Avoir décompté. —*Part. prés.* Décomptant (inv.). — *Passé.* Décompté, décomptée, décomptés, décomptées. — *Passé comp.* Ayant décompté. — Pronominalement : *se décompter.* — Passif : *être décompté.* — Le participe régit *par.*

DÉCONCERTER, v. a., 1re conj. (*Dékoncerté*). — Troubler un concert. *Une voix discordante suffit pour* déconcerter *toutes les autres.* — Fig., tromper les mesures prises par quelqu'un, contrarier ses plans. Déconcerter *l'ennemi.* — Troubler, interdire, faire perdre contenance. *Cet événement le* déconcerta. — *Indic prés.* Je déconcerte, tu déconcertes, il déconcerte, nous déconcertons, vous déconcertez, ils déconcertent. — *Imparf.* Je déconcertais, tu déconcertais, il déconcertait, nous déconcertions, vous déconcertiez, ils déconcertaient. — *Passé déf.* Je déconcertai, tu déconcertas, il déconcerta, nous déconcertâmes, vous déconcertâtes, ils déconcertèrent. — *Passé ind.* J'ai déconcerté, etc. — *Passé ant.* J'eus déconcerté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déconcerté, etc. — *Futur.* Je déconcerterai, tu déconcerteras, il déconcertera, nous déconcerterons, vous déconcerterez, ils déconcerteront. — *Futur ant.* J'aurai déconcerté, etc. — *Cond. prés.* Je déconcerterais, tu déconcerterais, il déconcerterait, nous déconcerterions, vous déconcerteriez, ils déconcerteraient. — *Pass.* J'aurais déconcerté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déconcerté, etc. — *Impér. prés.* Déconcerte, déconcertons, déconcertez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déconcerté. — *Subj. prés.* Que je déconcerte, que tu déconcertes, qu'il déconcerte, que nous déconcertions, que vous déconcertiez, qu'ils déconcertent. — *Imp.* Que je déconcertasse, que tu déconcertasses, qu'il déconcertât, que nous déconcertassions, que vous déconcertassiez, qu'ils déconcertassent. — *Passé.* Que j'aie déconcerté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déconcerté, etc. — *Inf. prés.* Déconcerter. — *Passé.* Avoir déconcerté.—*Part. prés.* Déconcertant (inv.). — *Passé.* Déconcerté, déconcertée, déconcertés, déconcertées. — *Passé comp.* Ayant déconcerté. — Se conjugue avec le pron. pers. : *Se déconcerter*, se troubler. *Il* se déconcerta *devant l'ennemi.* — Passif : *Etre déconcerté.* — Le participe régit *par* : *être* déconcerté par *l'ennemi*, par *quelque événement.*

DÉCONFIRE, v. a. 1re conj. (*Dékonfire*), défaire entièrement dans une bataille. *Déconfire les ennemis.* — Fig. et plaisamment, décontenancer. *Ce discours l'embarrassa, il fut tout déconfit.* — *Ind. prés.* Je déconfis, tu déconfis, il déconfit, nous déconfisons, vous déconfisez, ils déconfisent.—*Imp.* Je déconfisais, tu déconfisais, il déconfisait, nous déconfisions, vous déconfisiez, ils déconfisaient. — *Passé déf.* Je déconfis, tu déconfis, il déconfit, nous déconfîmes, vous déconfîtes, ils déconfi-

rent. — *Passé ind.* J'ai déconfit, etc. — *Pass. antér.* J'eus déconfit, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déconfit, etc. — *Futur.* Je déconfirai, tu déconfiras, il déconfira, nous déconfirons, vous déconfirez, ils déconfiront. — *Futur ant.* J'aurai déconfit, etc. — *Conditionnel prés.* Je déconfirais, tu déconfirais, il déconfirait, nous déconfirions, vous déconfiriez, ils déconfiraient. — *Passé.* J'aurais déconfit, etc. — *On dit aussi* : J'eusse déconfit, etc. — *Impér. prés.* Déconfis, déconfisons, déconfisez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez déconfit. — *Subj. prés.* Que je déconfise, que tu déconfises, qu'il déconfise, que nous déconfisions, que vous déconfisiez, qu'ils déconfisent. — *Imparf.* Que je déconfisse, que tu déconfisses, qu'il déconfît, que nous déconfissions, que vous déconfissiez, qu'ils déconfissent. — *Passé.* Que j'aie déconfit, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse déconfit, etc. — *Infinitif présent.* Déconfire. *Passé.* Avoir déconfit. — *Participe prés.* Déconfisant (invariable). — *Passé.* Déconfit, déconfite, déconfits, déconfites. — *Passé comp.* Ayant déconfit. — Passif : *Etre déconfit*, embarrassé, confus. *Il est resté tout* déconfit *devant les juges.* Le participe régit la préposition *par. Avoir été* déconfit par *l'ennemi.*

DÉCONFORTER, v. a., 1re conj. (*Dékonforté*), décourager, abattre, affliger. *Cet accident l'a entièrement* déconforté. — *Indic. prés.* Je déconforte, tu déconfortes, il déconforte, nous déconfortons, vous déconfortez, ils déconfortent. — *Imparfait.* Je déconfortais, tu déconfortais, il déconfortait, nous déconfortions, vous déconfortiez, ils déconfortaient. — *Passé défini.* Je déconfortai, tu déconfortas, il déconforta, nous déconfortâmes, vous déconfortâtes, ils déconfortèrent. — *Passé ind.* J'ai déconforté, etc. — *Passé ant.* J'eus déconforté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déconforté, etc. — *Futur.* Je déconforterai, tu déconforteras, il déconfortera, nous déconforterons, vous déconforterez, ils déconforteront. — *Futur ant.* J'aurai déconforté, etc. — *Cond. prés.* Je déconforterais, tu déconforterais, il déconforterait, nous déconforterions, vous déconforteriez, ils déconforteraient. — *Passé.* J'aurais déconforté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse déconforté, etc. — *Impératif prés.* Déconforte, déconfortons, déconfortez — *Passé.* Aie, ayons, ayez déconforté. — *Subj. prés.* Que je déconforte, que tu déconfortes, qu'il déconforte, que nous déconfortions, que vous déconfortiez, qu'ils déconfortent. — *Imparf.* Que je déconfortasse, que tu déconfortasses, qu'il déconfortât, que nous déconfortassions, que vous déconfortassiez, qu'ils déconfortassent. — *Passé.* Que j'aie déconforté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déconforté, etc. — *Infinitif présent :* Déconforter. — *Passé.* Avoir déconforté. — *Part. prés.* Déconfortant (invariable.) — *Passé.* Déconforté, déconfortée, déconfortés, déconfortées. — *Passé comp.* Ayant déconforté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se déconforter*, se désoler, s'affliger, perdre courage. *Plus on essaie de le consoler, plus il* se déconforte. — Passif : *Etre déconforté.* Le participe régit *par.* Déconforté par *le chagrin.*

DÉCONSIDÉRER, v. a. 1re conj. (*Dékoncidéré*), ôter, faire perdre la considération, l'estime à quelqu'un. *Ce mariage* déconsidère *les deux familles* (Landais) — *Indic. prés.* Je déconsidère, tu déconsidères, il déconsidère, nous déconsidérons, vous déconsidérez, ils déconsidèrent — *Imparf.* Je déconsidérais, tu déconsidérais, il déconsidérait, nous déconsidérions, vous déconsidériez, ils déconsidéraient. — *Passé déf.* Je déconsidérai, tu déconsidéras, il déconsidéra, nous déconsidérâmes, vous déconsidérâtes, ils déconsidérèrent. — *Passé indéf.* J'ai déconsidéré, etc. — *Passé ant.* J'eus déconsidéré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déconsidéré, etc. — *Futur.* Je déconsidérerai, tu déconsidéreras, il déconsidérera, nous déconsidérerons, vous déconsidérerez, ils déconsidéreront. — *Futur ant.* J'aurai déconsidéré, etc. — *Cond. prés.* Je déconsidérerais, tu déconsidérerais, il déconsidérerait, nous déconsidérerions, vous déconsidéreriez, ils déconsidéreraient. — *Passé.* J'aurais déconsidéré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déconsidéré, etc. — *Impérat. prés.* Déconsidère, déconsidérons, déconsidérez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déconsidéré. — *Subj. prés.* Que je déconsidère, que tu déconsidères, qu'il déconsidère, que nous déconsidérions, que vous déconsidériez, qu'ils déconsidèrent. — *Imparf.* Que je déconsidérasse, que tu déconsidérasses, qu'il déconsidérât ; que nous déconsidérassions, que vous déconsidérassiez, qu'ils déconsidérassent. *Passé.* Que j'aie déconsidéré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déconsidéré, etc. — *Infin. prés.* Décon-

sidérer. — *Passé*. Avoir déconsidéré. — *Part. prés*. Déconsidérant. — *Passé*. Déconsidéré, déconsidérée, déconsidérés, déconsidérées. — *Passé comp*. Ayant déconsidéré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se déconsidérer*. — *Il s'est* déconsidéré *lui-même par cette action* (Landais).— Passif : *être déconsidéré. Cette compagnie est fort* déconsidérée (Acad.). — Le participe régit *par*. — L'Académie, qui ne mentionne point le verbe *déconsidérer*, donne toutefois le mot *déconsidéré*, sans faire connaître s'il est *participe* ou *adjectif*. *C'est un homme tout-à-fait* déconsidéré. *Ce corps est* déconsidéré *depuis qu'il a montré tant de faiblesse* (Acad.); tels sont les exemples cités par elle. D'où vient donc l'omission du *verbe*, et surtout de la dénomination de ce mot *déconsidéré*, qui peut être, selon nous, employé aussi bien comme *participe* que comme *adjectif*, quoiqu'il le soit bien plus souvent de cette manière.

DÉCONSTRUIRE, v. a., 2e conjug. (*Dékoncetruire*), désassembler les parties d'une machine, d'un discours, etc. — *Ind. prés.* Je déconstruis, tu déconstruis, il déconstruit, nous déconstruisons, vous déconstruisez, ils déconstruisent. — *Imp*. Je déconstruisais, tu déconstruisais, il déconstruisait, nous déconstruisions, vous déconstruisiez, ils déconstruisaient. — *Passé déf.* Je déconstruisis, tu déconstruisis, il déconstruisit, nous déconstruisîmes, vous déconstruisîtes, ils déconstruisirent. — *Passé ind.* J'ai déconstruit, etc. — *Pass. ant.* J'eus déconstruit,, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déconstruit, etc. — *Futur*. Je déconstruirai, tu déconstruiras, il déconstruira, nous déconstruirons, vous déconstruirez, ils déconstruiront. — *Futur ant.* J'aurai déconstruit, etc. — *Cond. prés.* Je déconstruirais, tu déconstruirais, il déconstruirait, nous déconstruirions, vous déconstruiriez, ils déconstruiraient. — *Passé*. J'aurais déconstruit, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déconstruit, etc. — *Impér. prés.* Déconstruis, déconstruisons, déconstruisez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez déconstruit. — *Subj. prés.* Que je déconstruise, que tu déconstruises, qu'il déconstruise, que nous déconstruisions, que vous déconstruisiez, qu'ils déconstruisent.— *Imp.* Que je déconstruisisse, que tu déconstruisisses, qu'il déconstruisît, que nous déconstruisissions, que vous déconstruisissiez, qu'ils déconstruisissent.—*Pass.* Que j'aie déconstruit, etc. — *Plus-que-par.* Que j'eusse déconstruit, etc.— *Inf. prés.* Déconstruire. — *Pass.* Avoir déconstruit. — *Part. prés.* Déconstruisant (inv.). — *Pass.* Déconstruit, déconstruite, déconstruits, déconstruites. — *Passé composé.* Ayant déconstruit. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se déconstruire.*— Le participe régit *par*. *Cette maison a été si mal bâtie qu'elle a été* déconstruite par *les maçons.*

DÉCONTENANCER, v. a. 1re conj. (*Dékontenancé*), faire perdre contenance à quelqu'un. *On lui a dit des choses qui l'ont* décontenancé. *Il est aisé à* décontenancer.— *Ind. prés.* Je décontenance, tu décontenances, il décontenance, nous décontenançons, vous décontenancez, ils décontenancent. — *Imparf.* Je décontenançais, tu décontenançais, il décontenançait, nous décontenancions, vous décontenanciez, ils décontenançaient. — *Passé déf.* Je décontenançai, tu décontenanças, il décontenança, nous décontenançâmes, vous décontenançâtes, ils décontenancèrent. — *Passé ind.* J'ai décontenancé, etc.— *Pass. ant.* J'eus décontenancé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais décontenancé, etc. — *Futur*. Je décontenancerai, tu décontenanceras, il décontenancera, nous décontenancerons, vous décontenancerez, ils décontenanceront. —*Futur ant.* J'aurai décontenancé, etc. — *Cond. prés.* Je décontenancerais, tu décontenancerais, il décontenancerait, nous décontenancerions, vous décontenanceriez, ils décontenanceraient.— *Pass.* J'aurais décontenancé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse décontenancé, etc.— *Impér. prés.* Décontenance, décontenançons, décontenancez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez décontenancé. — *Subj. prés.* Que je décontenance, que tu décontenances, qu'il décontenance, que nous décontenancions, que vous décontenanciez, qu'ils décontenancent. — *Imp.* Que je décontenançasse, que tu décontenançasses, qu'il décontenançât, que nous décontenançassions, que vous décontenançassiez, qu'ils décontenançassent.— *Passé.* Que j'aie décontenancé, etc.— *Plus-que-parfait.* Que j'eusse décontenancé, etc. — *Inf. prés.* Décontenancer. — *Passé.* Avoir décontenancé.—*Part. prés.* Décontenançant (inv.), — *Passé.* Décontenancé, décontenancée, décontenancés, décontenancées. — *Pass. composé.* Ayant décontenancé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se dé-*

contenancer. Perdre contenance par timidité, par embarras. *Ce jeune homme* se décontenance *très aisément*.— Passif: *être décontenancé*. Le participe régit *par*. *Etre* décontenancé par *les railleries*.

DÉCORDER, v. a., 1re conj. (*Dékordé*), term. de mét., détortiller une corde. Décorder *un vieux câble*. — *Indic. prés*. Je décorde, tu décordes, il décorde, nous décordons, vous décordez, ils décordent. — *Imp*. Je décordais, tu décordais, il décordait, nous décordions, vous décordiez, ils décordaient.—*Passé déf*. Je décordai, tu décordas, il décorda, nous décordâmes, vous décordâtes, ils décordérent. — *Passé ind*. J'ai décordé, etc. — *Passé ant*. J'eus décordé, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais décordé, etc.— *Futur*. Je décorderai, tu décorderas, il décordera, nous décorderons, vous décorderez, ils décorderont.—*Futur ant*. J'aurai décordé, etc. — *Cond. prés*. Je décorderais, tu décorderais, il décorderait, nous décorderions, vous décorderiez, ils décorderaient. — *Passé*. J'aurais décordé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse décordé, etc. — *Impér. prés*. Décorde, décordons, décordez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez décordé. — *Subj. prés*. Que je décorde, que tu décordes, qu'il décorde, que nous décordions, que vous décordiez, qu'ils décordent. — *Imparf*. Que je décordasse, que tu décordasses, qu'il décordât, que nous décordassions, que vous décordassiez, qu'ils décordassent. — *Passé*. Que j'aie décordé, etc.—*Plus-que-parf*. Que j'eusse décordé, etc.—*Inf. prés*. Décorder.—*Passé*. Avoir décordé. — *Part. prés*. Décordant (inv.). — *Passé*. Décordé, décordée, décordés, décordées.—*Passé comp*. Ayant décordé. —Se conjugue avec le pronom personnel : *se décorder*. — Passif : *être décordé*. Le participe régit *par*.

DÉCORER, v. a., 1re conjug. (*Dékoré*), orner, parer. Décorer *un théâtre, un temple, un édifice public, un salon. La salle était magnifiquement* décorée.— Il signifie aussi, honorer d'une décoration, revêtir d'un titre, d'une dignité. *Il était* décoré *de l'ordre du Saint-Esprit. Il le* décora *d'un nouveau titre, d'une nouvelle dignité.— Ils* décorent *du nom de sagesse leur insensibilité. Ils* décorent *du nom de château une misérable bicoque.*

La grâce décorait son front et ses discours.
(André Chénier)

—*Ind. prés*. Je décore, tu décores, il décore, nous décorons, vous décorez, il décorent.—*Imp*. Je décorais, tu décorais, il décorait, nous décorions, vous décoriez, ils décoraient.— *Passé déf*. Je décorai, tu décoras, il décora, nous décorâmes, vous décorâtes, ils décorèrent.—*Passé ind*. J'ai décoré, etc.—*Passé ant*. J'eus décoré, etc. —*Plus-que-parf*. J'avais décoré, etc. — *Futur*. Je décorerai, tu décoreras, il décorera, nous décorerons, vous décorerez, ils décoreront. — *Futur ant*. J'aurai décoré, etc.—*Cond. prés*. Je décorerais, tu décorerais, il décorerait, nous décorerions, vous décoreriez, ils décoreraient.—*Passé*. J'aurais décoré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse décoré, etc.—*Impér. prés*. Décore, décorons, décorez.—*Passé*. Aie, ayons, ayez décoré. — *Subj. prés*. Que je décore, que tu décores, qu'il décore, que nous décorions, que vous décoriez, qu'ils décorent. —*Imp*. Que je décorasse, que tu décorasses, qu'il décorât, que nous décorassions, que vous décorassiez, qu'ils décorassent. —*Passé*. Que j'aie décoré, etc.—*Plus-que-parf*. Que j'eusse décoré, etc.—*Inf. prés*. Décorer.— *Passé*. Avoir décoré. — *Part. prés*. Décorant (invar.).— *Passé*. Décoré, décorée, décorés, décorées.—*Passé comp*. Ayant décoré.—Il s'emploie pronominal. : *Se* décorer *d'un titre qu'on n'a pas mérité*.—Passif : *être décoré*. Le participe régit *de* ou *par*, selon le sens de la phrase. *Il a été* décoré de *la légion d'honneur ; il a été* décoré par *l'empereur*, de *la main de l'empereur*.

DÉCOUCHER, v. n. et a., 1re conjug. (*Dékouché*), coucher hors de chez soi, hors de la maison ou même hors du lit où l'on a coutume de coucher. *Depuis huit jours il a* découché *trois fois*. — Fam. Coucher toujours dans le même lit que sa femme. *Ce mari ne* découche *point d'avec sa femme*.—Etre cause que quelqu'un quitte le lit où il couche. *Le maître de la maison m'avait offert son lit, mais je n'ai pas voulu le* découcher (Académie). — *Ind. prés*. Je découche, tu découches, il découche, nous découchons, vous découchez, ils découchent. — *Imparf*. Je découchais, tu découchais, il découchait, nous découchions, vous découchiez, ils découchaient. — *Passé déf*. Je découchai, tu découchas, il découcha, nous decouchâmes, vous découchâtes, ils découchèrent. — *Passé ind*. J'ai découché, etc. —*Passé ant*. J'eus découché, etc.—*Plus que-parf*. J'avais découché, etc. — *Futur*

Je découcherai, tu découcheras, il découchera, nous découcherons, vous découcherez, ils découcheront. — *Futur antér.* J'aurai découché, etc. — *Cond. prés.* Je découcherais, tu découcherais, il découcherait, nous découcherions, vous découcheriez, ils découcheraient.—*Passé.* J'aurais découché, etc.—*On dit aussi* : J'eusse découché, etc. — *Impér. prés.* Découche, découchons, découchez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez découché. — *Subj. prés.* Que je découche, que tu découches, qu'il découche, que nous découchions, que vous découchiez, qu'ils découchent. — *Imparf.* Que je découchasse, que tu découchasses, qu'il découchât, que nous découchassions, que vous découchassiez, qu'ils découchassent. — *Passé.* Que j'aie découché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse découché, etc.— *Infin. présent.* Découcher.— *Passé.* Avoir découché. — *Part. prés.* Découchant (invar.).— *Passé.* Découché, découchée, découchés, découchées.— *Passé comp.* Ayant découché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se découcher.* Se découcher *pour un ami.*—Passif : *Etre découché.*— Le participe régit *par.*

DÉCOUDRE, v. a., irrég., 4e conjug. (*Dékoudre*), défaire une couture, ce qui est cousu. *Découdre la doublure d'un habit.* — Fig., faire une blessure en long comme le sanglier quand il déchire le ventre d'un chien. *D'un coup de défense, le sanglier a* décousu *le ventre de mon chien.* (Il est vieux en ce sens.)— Terme de marine, Déclouer quelques pièces de cordage, etc., pour voir ce qui est défectueux. — Fam., en venir aux mains, ou seulement aux paroles. *L'ennemi s'avance, nous aurons à en* découdre. — *Ind, prés.* Je découds, tu découds, il découd, nous décousons, vous décousez, ils décousent. — *Imparf.* Je décousais, tu décousais, il décousait, nous décousions, vous décousiez, ils décousaient. — *Pass. déf.* Je décousis, tu décousis, il décousit, nous décousîmes, vous décousîtes, ils décousirent. — *Passé ind.* J'ai décousu, etc. — *Passé ant.* J'eus décousu, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais décousu, etc.— *Futur.* Je découdrai, tu découdras, il découdra, nous découdrons, vous découdrez, ils découdront. *Futur ant.* J'aurai décousu, etc.— *Condit. prés.* Je découdrais, tu découdrais, il découdrait, nous découdrions, vous découdriez, ils découdraient. — *Passé.* J'aurais décousu, etc. — *On dit aussi:* J'eusse décousu, etc. — *Impér. prés.* Découds, décousons, décousez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez décousu. — *Subj. prés.* Que je découse, que tu découses, qu'il découse, que nous décousions, que vous décousiez, qu'ils décousent. — *Imp.* Que je décousisse, que tu décousisses, qu'il décousît, que nous décousissions, que vous décousissiez, qu'ils décousissent.— *Passé.* Que j'aie décousu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse décousu, etc.— *Infin. prés.* Découdre. — *Passé.* Avoir décousu. — *Part. prés.* Décousant (inv.). — *Passé.* Décousu, décousue, décousus, décousues.—*Passé comp.* Ayant décousu.— Se conjugue avec le pronom personnel : *Se découdre,* manquer par les coutures. *Cela commence à* se découdre. Commencer à aller mal en parlant d'affaires. *Les affaires* se décousent, se refroidissent. *Leur amitié tend à* se découdre. (Il est vieux). — Passif : *être décousu.* Etre décousu *dans son style.* — Le part. régit *par.* Décousu par *le tailleur.*

DÉCOULER, v. a., 1re conj. (*Dékoulé*), couler peu à peu et de suite. *Il s'est fait une coupure et il* découle *du sang.*—Fig., en parlant des choses spirituelles et morales. *Dieu fait* découler *ses grâces sur nous. De ce principe* découlent *plusieurs conséquences.* — *Ind. prés.* Je découle, tu découles, il découle, nous découlons, vous découlez, ils découlent.—*Imp.* Je découlais, tu découlais, il découlait, nous découlions, vous découliez, ils découlaient. — *Passé déf.* Je découlai, tu découlas, il découla, nous découlâmes, vous découlâtes, ils découlèrent. — *Passé indéfini.* J'ai découlé, etc.— *Passé ant.* J'eus découlé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais découlé, etc. — *Futur.* Je découlerai, tu découleras, il découlera, nous découlerons, vous découlerez, ils découleront. — *Futur ant.* J'aurai découlé, etc. — *Cond. prés.* Je découlerais, tu découlerais, il découlerait, nous découlerions, vous découleriez, ils découleraient. — *Passé.* J'aurais découlé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse découlé, etc. — *Impér. prés.* Découle, découlons, découlez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez découlé. — *Subj. prés.* Que je découle, que tu découles, qu'il découle, que nous découlions, que vous découliez, qu'ils découlent. — *Imp.* Que je découlasse, que tu découlasses, qu'il découlât, que nous découlassions, que vous découlassiez, qu'ils découlassent. — *Passé.* Que j'aie décou-

lé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse découlé, etc. — *Infinitif prés.* Découler. — *Passé.* Avoir découlé. — *Part. prés.* Découlant (inv.). — *Passé.* Découlé, découlée, découlés, découlées. — *Passé comp.* Ayant découlé. — Passif : *être découlé.* — Le participe régit *de.* Découlé *d'un vase, d'une blessure.*

DÉCOUPER, v. a., 1re conj. (*Dékoupé*), couper par morceaux, dépécer. *Découper une volaille.*—Couper avec art par petites taillades soit qu'on enlève ou non la pièce. *Découper une étoffe, un fichu.*, couper du carton, du parpier, etc , de manière que ce qui reste forme une figure déterminée. *Découper des cartes à jouer.*— Enlever en coupant au tour. *Découper des figures, des fleurs.*— *Indic. prés.* Je découpe, tu découpes, il découpe, nous découpons, vous découpez, ils découpent. — *Imp.* Je découpais, tu découpais , il découpait , nous découpions, vous découpiez, ils découpaient.—*Passé déf.* Je découpai, tu découpas, il découpa, nous découpâmes, vous découpâtes, ils découpèrent. — *Passé ind.* J'ai découpé, etc. — *Pass. ant.* J'eus découpé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais découpé , etc. — *Futur.* Je découperai, tu découperas, il découpera, nous découperons, vous découperez, ils découperont.— *Futur ant.* J'aurai découpé, etc. — *Cond. prés.* Je découperais, tu découperais, il découperait, nous découperions, vous découperiez, ils découperaient. — *Pass.* J'aurais découpé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse découpé, etc. — *Impér. prés.* Découpe, découpons, découpez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez découpé. — *Subj. prés.* Que je découpe, que tu découpes , qu'il découpe, que nous découpions , que vous découpiez , qu'ils découpent. — *Imparf.* Que je découpasse, que tu découpasses, qu'il découpât, que nous découpassions, que vous découpassiez, qu'ils découpassent. — *Passé.* Que j'aie découpé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse découpé, etc. — *Infin. prés.* Découper. — *Passé.* Avoir découpé. —*Part. prés.* Découpant (inv.). — *Passé.* Découpé, découpée, découpés, découpées.— *Pass. comp.* Ayant découpé. —Se conjugue avec le pronom personnel : *Se découper. Les figures bien dessinées* se découpent *agréablement.* — Passif : *Etre découpé. Ces fleurs sont* découpées. — Le participe régit *par. Robe découpée par une couturière.*

DÉCOURAGER, v. a. 1re conjug. (*Dékourajé*), abattre, ôter le courage. *Il est* découragé *du travail, ses amis l'en ont* découragé (Académie). On dirait mieux dans cette dernière phrase : *Détourner.* Dans ce verbe le *g* doit être suivi d'un *e* muet devant les voyelles *a, o.* — *Indicatif présent.* Je décourage, tu décourages, il décourage, nous décourageons, vous découragez, ils découragent. —*Imp.* Je décourageais, tu décourageais, il décourageait, nous découragions, vous découragiez, ils décourageaient. — *Passé déf.* Je découragea, tu découragea, il découragea, nous découragеâmes, vous découragеâtes, ils découragèrent. — *Passé ind.* J'ai découragé, etc. — *Passé ant* J'eus découragé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais découragé, etc. — *Futur.* Je découragerai, tu décourageras, il découragera, nous découragerons, vous découragerez, ils décourageront.— *Futurpass.* J'aurai découragé, etc. — *Cond. prés.* Je découragerais, tu découragerais, il découragerait, nous découragerions, vous décourageriez, ils décourageraient.— *Passé.* J'aurais découragé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse découragé, etc.—*Impér. prés.* Décourage, décourageons , découragez. — *Passé.* Aie, ayons , ayez découragé. — *Subj. prés.* Que je décourage , que tu décourages, qu'il décourage, que nous découragions, que vous découragiez, qu'ils découragent. — *Imp.* Que je décourageasse, que tu décourageasses , qu'il décourageât, que nous décourageassions, que vous décourageassiez , qu'ils décourageassent.— *Passé.* Que j'aie découragé , etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse découragé, etc. — *Inf. prés.* Décourager. —*Passé.* Avoir découragé.—*Part. prés.* Décourageant, décourageante. *Circonstance décourageante, exemples décourageants.* — *Passé.* Découragé, découragée, découragés, découragées. —*Passé comp.* Ayant découragé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se décourager,* perdre courage. *Il se* décourage *au premier obstacle qu'il rencontre* (Acad.). — Passif : *être découragé.* Le participe régit *de* et *par.* Découragé *du travail* par *ses amis.*

DÉCOURBER, v. a. 1re conj. (*Dékourbé*), dételer les chevaux attachés aux cordages pour traîner un bateau. — *Ind. prés.* Je décourbe, tu découbes, il décoube, nous découbons, vous decourbez, ils découbent. — *Imparf.* Je découbais, tu découbais, il découbait, nous découbions,

vous décourbiez, ils décourbaient. —*Pass. déf.* Je décourbai, tu décourbas, il décourba, nous décourbâmes, vous décourbâtes, ils décourbèrent. — *Passé ind.* J'ai décourbé, etc. — *Passé ant.* J'eus décourbé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais décourbé, etc. — *Futur.* Je décourberai, tu décourberas, il décourbera, nous décourberons, vous décourberez, ils décourberont. — *Futur ant.* J'aurai décourbé, etc. — *Cond. prés.* Je décourberais, tu décourberais, il décourberait, nous décourberions, vous décourberiez, ils décourberaient. — *Passé.* J'aurais décourbé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse décourbé, etc. — *Impér. prés.* Décourbe, décourbons, décourbez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez décourbé. — *Subj. prés.* Que je décourbe, que tu décourbes, qu'il décourbe, que nous décourbions, que vous décourbiez, qu'ils décourbent. — *Imp.* Que je décourbasse, que tu décourbasses, qu'il décourbât, que nous décourbassions, que vous décourbassiez, qu'ils décourbassent. — *Passé.* Que j'aie décourbé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse décourbé, etc. — *Inf. prés.* Décourber. — *Passé,* Avoir décourbé. —*Part. prés.* Décourbant (inv.). — *Passé.* Décourbé, décourbée, décourbés, décourbées. — *Pass-comp.* Ayant décourbé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se décourber.* — Passif : *être décourbé.* — Le part. régit *par.*

DÉCOURONNER, v. a. 1re conjug. (*Dékouronné*), ôter une couronne. — Balayer une hauteur des ennemis qui la couronnaient, la défendaient. — *Ind. prés.* Je découronne, tu découronnes, il découronne, nous découronnons, vous découronnez, ils découronnent. — *Imp.* Je découronnais, tu découronnais, il découronnait, nous découronnions, vous découronniez, ils découronnaient. — *Passé déf.* Je découronnai, tu découronnas, il découronna, nous découronnâmes, vous découronnâtes, ils découronnèrent. — *Passé ind.* J'ai découronné, etc. — *Passé ant.* J'eus découronné, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais découronné, etc. —*Futur.* Je découronnerai, tu découronneras, il découronnera, nous découronnerons, vous découronnerez, ils découronneront. — *Futur ant.* J'aurai découronné, etc. — *Cond. pr.* Je découronnerais, tu découronnerais, il découronnerait, nous découronnerions, vous découronneriez, ils découronneraient. — *Passé.* J'aurais découronné, etc. —*On dit aussi* : J'eusse découronné, etc. — *Impér. prés.* Découronne, découronnons, découronnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez découronné.— *Sub. prés.* Que je découronne, que tu découronnes, qu'il découronne, que nous découronnions, que vous découronniez, qu'ils découronnent. — *Imparfait.* Que je découronnasse, que tu découronnasses, qu'il découronnât, que nous découronnassions, que vous découronnassiez, qu'ils découronnassent. — *Passé.* Que j'aie découronné, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse découronné, etc. — *Inf. prés.* Découronner. — *Passé.* Avoir découronné. — *Part. prés.* Découronnant (inv.).— *Passé.* Découronné, découronnée, découronnés, découronnées. — *Passé comp.* Ayant découronné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se découronner.* — Passif: *être découronné.* — Le participe régit *par.*

DÉCOUVRIR, v. a. irrég. 2e conjug. (*Dékouvrir*), ôter ce qui couvrait une chose ou une personne. Découvrir *un tableau.* — Laisser voir, laisser trop voir. *Cette femme se* découvre *la gorge, se* découvre *trop la gorge.* — Laisser voir ou deviner son jeu, ses affaires. Découvrir *son jeu.* Découvrir *ses desseins.*— Oter, écarter ce qui mettait à couvert. *Ordonner à la cavalerie de se retirer et de* découvrir *l'infanterie.* — Aux échecs, découvrir *une pièce*, la dégarnir des pièces qui devaient la couvrir ou la dégager de ce qui l'empêche d'agir. — Au trictrac, découvrir *une dame*, laisser une dame seule dans une case en sorte qu'elle peut être battue (Acad.). — Révéler, faire connaître ce qui était caché, secret. *Il m'a* découvert *son secret.* — Voir, apercevoir d'un lieu élevé. *On* découvrait *les vaisseaux ennemis.* — Commencer d'apercevoir. *On n'avait pas fait une lieue qu'on* découvrait *la tête de l'armée.* — Trouver ce qui était inconnu. Découvrir *une mine d'or.* — Prov. Découvrir *le pot aux roses*, ce qu'il y a de secret dans une intrigue.— *Ind. prés* Je découvre, tu découvres, il découvre nous découvrons, vous découvrez, ils découvrent. — *Imparf.* Je découvrais, tu découvrais, il découvrait, nous découvrions, vous découvriez, ils découvraient. — *Passé déf.* Je découvris, tu découvris, il découvrit, nous découvrîmes, vous découvrîtes, ils découvrirent. — *Passé ind.* J'ai découvert, etc. — *Passé antér.* J'eus découvert, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais découvert, etc. — *Futur.* Je découvrirai,

tu découvriras, il découvrira, nous découvrirons, vous découvrirez, ils découvriront. — *Futur ant.* J'aurai découvert, etc. — *Condit. prés.* Je découvrirais, tu découvrirais, il découvrirait, nous découvririons, vous découvririez, ils découvriraient. — *Passé.* J'aurais découvert, etc. — *On dit aussi :* J'eusse découvert, etc. — *Impér. prés.* Découvre, découvrons, découvrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez découvert. — *Subj. prés.* Que je découvre, que tu découvres, qu'il découvre, que nous découvrions, que vous découvriez, qu'ils découvrent. — *Imparf.* Que je découvrisse, que tu découvrisses, qu'il découvrît, que nous découvrissions, que vous découvrissiez, qu'ils découvrissent. — *Passé.* Que j'aie découvert, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse découvert, etc. — *Inf. prés.* Découvrir. — *Passé.* Avoir découvert. — *Part. prés.* Découvrant (invar.). — *Passé.* Découvert, découverte, découverts, découvertes. — *Passé comp.* Ayant découvert. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se découvrir.* — Oter la couverture. *Ce malade s'est* découvert *en s'agitant.* — Lever son chapeau. *Il s'est* découvert *devant le roi.* En parlant d'une femme, laisser voir ce qu'on doit tenir caché. *Se* découvrir *la gorge, les épaules.*—Se laisser apercevoir. *La mer se* découvre *dans le lointain.* — En termes d'escrime, donner prise à son adversaire, ne pas se mettre bien en garde. *Prenez garde, vous vous* découvrez *trop.* — En termes de guerre, s'exposer aux coups, au danger, au lieu de se tenir derrière le retranchement. *Cet officier se* découvre *trop* (Acad.). — Passif : *être découvert. On doit être* découvert *dans un lieu saint.* — Le participe régit *par* et *de.* Découvert de *ses vêtements.* Découvert par *l'ennemi.*

DÉCRAMPILLER, v. a., 1re conjug. *(Dékranpi-ié)*, démêler la soie teinte. — *Ind. prés.* Je décrampille, tu décrampilles, il décrampille, nous décrampillons, vous décrampillez, ils décrampillent.— *Imp.* Je décrampillais, tu décrampillais, il décrampillait, nous décrampillions, vous décrampilliez, ils décrampillaient. — *Passé déf.* Je décrampillai, tu décrampillas, il décrampilla, nous décrampillâmes, vous décrampillâtes, ils décrampillèrent. — *Passé ind.* J'ai décrampillé, etc. — *Passé ant.* J'eus décrampillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais décrampillé etc. — *Futur.* Je décrampillerai, tu décrampilleras, il décrampillera, nous décrampillerons, vous décrampillerez, ils décrampilleront. — *Futur ant.* J'aurai décrampillé, etc.—*Condit. prés.* Je décrampillerais, tu décrampillerais, il décrampillerait, nous décrampillerions, vous décrampilleriez, ils décrampilleraient. — *Pass.* J'aurais décrampillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse décrampillé, etc.— *Impér. pr.* Décrampille, décrampillons, décrampillez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez décrampillé. — *Subj. prés.* Que je décrampille, que tu décrampilles, qu'il décrampille, que nous décrampillions, que vous décrampilliez, qu'ils décrampillent. — *Imparf.* Que je décrampillasse, que tu décrampillasses, qu'il décrampillât, que nous décrampillassions, que vous décrampillassiez, qu'ils décrampillassent. — *Pass.* Que j'aie décrampillé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse décrampillé, etc.—*Inf. prés.* Décrampiller. — *Pass.* Avoir décrampillé.—*Partic. prés.* Décrampillant(inv.).—*Passé.* Décrampillé, décrampillée, décrampillés, décrampillées. —*Passé. comp.* Ayant décrampillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se décrampiller.* — Passif : *Être décrampillé.* Le participe régit *par.*

DÉCRASSER, v. a. et n. 1re conjug. *(Dékracé)*, ôter la crasse. Décrasser *les mains, la tête.* — Oter au linge, avec une première eau, ce qu'il y a de plus sale.— Décrasser *du linge.* — Fig. Tirer d'une ignorance crasse, polir, former une personne qui n'a pas vu le monde. *On le met quelque temps au collége pour le* décrasser *un peu. Il faut* décrasser *ce jeune homme* (Acad.). Famil. — *Ind. prés.* Je décrasse, tu décrasses, il décrasse, nous décrassons, vous décrassez, ils décrassent. — *Imparf.* Je décrassais, tu décrassais, il décrassait, nous décrassions, vous décrassiez, ils décrassaient.— *Passé déf.* Je décrassai, tu décrassas, il décrassa, nous décrassâmes, vous décrassâtes, ils décrassèrent. — *Passé ind.* J'ai décrassé, etc.— *Passé ant.* J'eus décrassé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais décrassé, etc.— *Futur.* Je décrasserai, tu décrasseras, il décrassera, nous décrasserons, vous décrasserez, ils décrasseront. — *Futur ant.* J'aurai décrassé, etc. — *Cond. prés.* Je décrasserais, tu décrasserais, il décrasserait, nous décrasserions, vous décrasseriez, ils décrasseraient. — *Passé.* J'aurais décrassé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse décrassé, etc.—*Impér. prés.* Décrasse, décrassons décrassez. — *Passé*

Aie, ayons, ayez décrassé. — *Subj. prés.* Que je décrasse, que tu décrasses, qu'il décrasse, que nous décrassions, que vous décrassiez, qu'ils décrassent. — *Imparf.* Que je décrassasse, que tu décrassasses, qu'il décrassât, que nous décrassassions, que vous décrassassiez, qu'ils décrassassent. — *Passé.* Que j'aie décrassé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse décrassé, etc. — *Infin. prés.* Décrasser. — *Pass.* Avoir décrassé. — *Participe présent.* Décrassant (invariable).—*Passé.* Décrassé, decrassée, décrassés, décrassées. — *Pass. comp.* Ayant décrassé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se décrasser.—Prendre un bain pour* se décrasser. *Il acheta une charge, un titre pour se* décrasser. — Passif : *Etre décrassé.* Le participe régit *par.*

DÉCRÉDITER, v. a., 1[re] conjug. (*Dékréditė*), ôter, faire perdre le crédit. *La mauvaise foi* décrédite *un négociant.*— Fig., faire perdre à quelqu'un la considération, l'autorité, l'estime, la confiance dont il jouissait. *Cette action, ce procédé, cette conduite l'a étrangement* décrédité. — Il se dit aussi des choses. *Voilà ce qui a* décrédité *ces doctrines* (Acad.). — *Ind. pr.* Je décrédite, tu décrédites, il décrédite, nous décréditons, vous décréditez, ils décréditent. — *Imparf.* Je décréditais, tu décréditais, il décréditait, nous décréditions, vous décréditiez, ils décréditaient. — *Passé déf.* Je décréditai, tu décréditas, il décrédita, nous décréditâmes, vous décréditâtes, ils décréditèrent. — *Passé ind.* J'ai décrédité, etc. — *Passé ant.* J'eus décrédité, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais décrédité, etc. — *Futur.* Je décréditerai, tu décréditeras, il décréditera, nous décréditerons, vous décréditerez, ils décréditeront.— *Futur ant.* J'aurai décrédité, etc. — *Cond. prés.* Je décréditerais, tu décréditerais, il décréditerait, nous décréditerions, vous décréditeriez, ils décréditeraient. — *Passé.* J'aurais décrédité, etc. — *On dit aussi* : J'eusse décrédité, etc.—*Impér. prés.* décrédite, décréditons, décréditez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez décrédité. — *Subj. prés.* Que je décrédite, que tu décrédites, qu'il décrédite, que nous décréditions, que vous décréditiez, qu'ils décréditent. — *Imparf.* Que je décréditasse, que tu décréditasses, qu'il décréditât, que nous décréditassions, que vous décréditassiez, qu'ils décréditassent. — *Passé.* Que j'aie décrédité, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse décrédité, etc. — *Inf. prés.* Décréditer. — *Passé.* Avoir décrédité. — *Part. prés.* Décréditant (inv.). — *Passé.* Décrédité, décréditée, décrédités, décréditées. — *Passé comp.* Ayant décrédité. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se décréditer.* — *Il s'est* décrédité *par sa mauvaise conduite.* — Passif : *être décrédité.* Le participe régit *par.*

DÉCRÉPITER, v. a. et n. 1[re] conjug. (*Dékrépité*). — Pétiller, faire du bruit. *Le sel marin* décrépite *quand on le jette dans le feu. Les feuilles de lauriers* décrépitent *en brûlant.* Ne s'emploie qu'à la 3[e] personne. — *Ind. prés.* il décrépite, ils décrépitent. — *Imp.* il décrépitait, ils décrépitaient. — *Passé déf.* Il décrépita, ils décrépitèrent. — *Passé ind.* Il a décrépité, ils ont décrépité. — *Passé ant.* Il eût décrépité, ils eurent décrépité. — *Plus-que-parf.* Il avait décrépité, ils avaient décrépité.— *Futur.* Il décrépitera, ils décrépiteront.— *Futur antér.* Il aura décrépité, ils auront décrépité. — *Cond. prés.* Il décrépiterait, ils décrépiteraient. — *Passé.* Il aura décrépité, ils auraient décrépité. — *On dit aussi :* Il eût décrépité, ils eurent décrépité. — *Point d'impér.* — *Subj. prés.* Qu'il décrépite, qu'ils décrépitent. — *Imp.* Qu'il décrépitât, qu'ils décrépitassent. — *Passé.* Qu'il ait décrépité, qu'ils aient décrépité. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût décrépité, qu'ils eussent décrépité. — *Inf prés.* Décrépiter. — *Passé.* Avoir décrépité. — *Part. prés.* Décrépitant (inv). — *Passé* Décrépité (inv.).— *Passé comp.* Ayant décrépité.

DÉCRÉTER, v. a. et n. 1[re] conj. (*Décrété*), ordonner, régler par un décret. *Le prince en* décréta *l'établissement.* — Lancer un décret contre quelqu'un. *On l'a* décrété *de prise de corps, d'ajournement personnel.* — Dans un sens analogue. *Molière* a employé ce mot neutralement dans le *Tartuffe.*

On pourrait bien punir ces paroles infâmes.
Ma mie... Et l'on *décrète* aussi contre les femmes

— *Indicat. prés.* Je décrète, tu décrètes, il décrète, nous décrétons, vous décrétez, ils décrètent. — *Imparf.* Je décrétais, tu décrétais, il décrétait, nous décrétions, vous décrétiez, ils décrétaient. — *Passé déf.* Je décrétai, tu décrétas, il décréta, nous décrétâmes, vous décrétâtes, ils décrétèrent. — *Passé ind.* J'ai décrété, etc. — *Passé ant.* J'eus décrété, etc.

— *Plus-que-parf.* J'avais décrété, etc. — *Futur.* Je décréterai, tu décréteras, il décrétera, nous décréterons, vous décréterez, ils décréteront. — *Futur ant.* J'aurai décrété, etc. — *Condit. prés.* Je décréterais, tu décréterais, il décréterait, nous décréterions, vous décréteriez, ils décréteraient. — *Passé.* J'aurais décrété, etc. — *On dit aussi :* J'eusse décrété, etc. — *Impér. prés.* Décrète, décrétons, décrétez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez décrété. — *Subj. prés.* Que je décrète, que tu décrètes, qu'il décrète, que nous décrétions, que vous décrétiez, qu'ils décrètent.— *Imparf.* Que je décrétasse, que tu décrétasses, qu'il décrétât, que nous décrétassions, que vous décrétassiez, qu'ils décrétassent. — *Passé.* Que j'aie décrété, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse décrété, etc. — *Inf. prés.* Décréter. — *Passé.* Avoir décrété.—*Part. prés.* Décrétant (inv.). — *Passé.* Décrété, décrétée, décrétés, décrétées. — *Passé comp.* Ayant décrété. — Pronominalement. *Se décréter* (Omiss. de l'Académie) — Passif : *Etre décrété. Il* est décrété *de prise de corps. Il* est décrété *que nul à l'avenir* etc.—Le participe régit *de* et *par*; *de* avec un nom de chose, *décrété d'ajournement* ; *par* avec un nom de personne, *Décrété* par *le roi.*

DÉCREUSER, v. a. 1[re] conjug. (*Dékreuzé*), préparer la soie. Boiste, à ce mot, renvoie à *décruser*, qui signifie mettre les cocons dans l'eau bouillante pour en dévider la soie avec plus de facilité, et qui est consacré par l'Académie. — *Indicatif prés.* Je décreuse, tu décreuses, il décreuse, nous décreusons, vous décreusez, ils décreusent. — *Imparf.* Je décreusais, tu décreusais, il décreusait, nous décreusions, vous décreusiez, ils décreusaient. — *Passé déf.* Je décreusai, tu décreusas, il décreusa, nous décreusâmes, vous décreusâtes, ils décreusèrent. — *Pass. ind.* J'ai décreusé, etc. — *Pass. ant.* J'eus décreusé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais décreusé, etc. — —*Futur.* Je décreuserai, tu décreuseras, il décreusera, nous décreuserons, vous décreuserez, ils décreuseront. — *Futur ant.* J'aurai décreusé, etc. — *Condit. prés.* Je décreuserais, tu décreuserais, il décreuserait, nous décreuserions, vous décreuseriez, ils décreuseraient. — *Pass.* J'aurais décreusé, etc. —*On dit aussi* : J'eusse décreusé, etc. — *Impér. prés.* Décreuse, décreusons, décreusez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez décreusé. — *Subj. prés.* Que je décreuse, que tu décreuses, qu'il décreuse, que nous décreusions, que vous décreusiez, qu'ils décreusent. — *Imparfait.* Que je décreusasse, que tu décreusasses, qu'il décreusât, que nous décreusassions, que vous décreusassiez, qu'ils décreusassent.— *Passé.* Que j'aie décreusé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse décreusé, etc. — *Infin. prés.* Décreuser. — *Pass.* Avoir décreusé. —*Part. prés.* Décreusant (inv.).— *Pass* Décreusé, décreusée, décreusés, décreusées. — *Pass. comp.* Ayant décreusé. — Se conjugue avec le pronom personnel *se décreuser.*— Passif : *être décreusé.* Le participe régit *par.*

DECRIER, v. a., 1[re] conjug. (*Dékrié*), défendre, par une proclamation ou autrement, la vente, le cours, l'usage de quelque chose. *On* décria *les étoffes de l'Inde* (Ac.). Peu usité dans ce sens.—Il s'applique plus ordinairement à la suppression ou à la réduction d'une monnaie. *On a* décrié *telle sorte de monnaie* (Id.). — Au fig., décréditer, ôter la réputation, l'estime, la considération. *Décrier quelqu'un. Sa partialité a fort* décrié *son ouvrage* (Acad.). *La flatterie corrompt la vertu, et la médisance la* décrie (Fléchier). — *Indicatif prés.* Je décrie, tu décries, il décrie, nous décrions, vous décriez, ils décrient. — *Imparf.* Je décriais, tu décriais, il décriait, nous décriions, vous décriiez, ils décriaient. — *Passé déf.* Je décriai, tu décrias, il décria, nous décriâmes, vous décriâtes, ils décrièrent.—*Passé ind.* J'ai décrié, etc.— *Passé ant.* J'eus décrié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais décrié, etc. — *Futur.* Je décrierai, tu décrieras, il décriera, nous décrierons, vous décrierez, ils décrieront. — *Futur ant.* J'aurai décrié, etc. — *Cond. prés.* Je décrierais, tu décrierais, il décrierait, nous décrierions, vous décrieriez, ils décrieraient. —*Passé.* J'aurais décrié, etc.—*On dit aussi:* J'eusse décrié, etc. — *Impér. prés.* Décrie, décrions, décriez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez décrié. — *Subj. prés.* Que je décrie, que tu décries, qu'il décrie, que nous décriions, que vous décriiez, qu'ils décrient —*Imp.* Que je décriasse, que tu décriasses qu'il décriât, que nous décriassions, que vous décriassiez, qu'ils décriassent. — *Passé.* Que j'aie décrié, etc. — *Plus-que-parfait* Que j'eusse décrié, etc.—*Inf. prés.* Décrier. — *Passé.* Avoir décrié. — *Partic. prés.* Décriant (inv.). — *Passé.* Décrié, décriée, décriés, décriées.—*Passé composé.* Ayant décrié.—Se conjugue avec le pron. pers.:

Se décrier. Cette femme s'est fort décriée par sa mauvaise conduite (Acad.). *On* se décrie *beaucoup plus auprès de nous par les moindres infidélités qu'on nous fait, que par de plus grandes que l'on fait aux autres* (Larochefoucauld). — Passif : *être décrié.* Le participe régit *dans, par* et *parmi. Il est* décrié dans *sa compagnie*, parmi *les étrangers. Il s'est* décrié par *sa conduite.*

DÉCRIRE, v. a., 2e conj. (*Dékrire*), représenter, dépeindre par le discours. Décrire *une plante, un animal. Il nous a bien* décrit *ce pays-là. Ce poète* décrit *bien une bataille, une tempête.* — Il signifie tracer, marquer, former, et se dit en parlant de lignes courbes, de trajets, etc. Décrire *une courbe. L'orbite qu'une planète* décrit *autour du soleil.* — *Les sinuosités que le fleuve* décrit *au fond de cette vallée.* — *Indic. prés.* Je décris, tu décris, il décrit, nous décrivons, vous décrivez, ils décrivent. — *Imparf.* Je décrivais, tu décrivais, il décrivait, nous décrivions, vous décriviez, ils décrivaient. — *Pass. déf.* Je décrivis, tu décrivis, il décrivit, nous décrivîmes, vous décrivîtes, ils décrivirent. — *Pass. ind.* J'ai décrit, etc. — *Passé antérieur.* J'eus décrit, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais décrit, etc. — *Futur.* Je décrirai, tu décriras, il décrira, nous décrirons, vous décrirez, ils décriront. — *Pass.* J'aurai décrit, etc. — *Cond. prés.* Je décrirais, tu décrirais, il décrirait, nous décririons, vous décririez, ils décriraient. — *Passé,* J'aurais décrit, etc. — *On dit aussi* : J'eusse décrit, etc. — *Impér. prés.* Décris, décrivons, décrivez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez décrit. — *Subj. prés.* Que je décrive, que tu décrives, qu'il décrive, que nous décrivions, que vous décriviez, qu'ils décrivent. — *Imparf.* Que je décrivisse, que tu décrivisses, qu'il décrivît, que nous décrivissions, que vous décrivissiez, qu'ils décrivissent. — *Passé.* Que j'aie décrit, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse décrit, etc. — *Inf. prés.* Décrire. — *Passé.* Avoir décrit. — *Part. prés.* Décrivant (inv.). — *Passé.* Décrit, décrite, décrits, décrites. — *Pass. comp.* Ayant décrit. — On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel *se. Cette merveille, ce prodige ne saurait* se décrire. — Passif : *être décrit.* — Le participe régit *par. La peste de Florence* a *été* decrite par *Boccace.*

DÉCROCHER, v. a. 1re conj. (*Dékroché*), détacher une chose qui était accrochée. *Décrocher un tableau.* — *Ind. prés.* Je décroche, tu décroches, il décroche, nous décrochons, vous décrochez, ils décrochent. — *Imp.* Je décrochais, tu décrochais, il décrochait, nous décrochions, vous décrochiez, ils décrochaient. — *Passé déf.* Je décrochai, tu décrochas, il décrocha, nous décrochâmes, vous décrochâtes, ils décrochèrent. — *Passé indéf.* J'ai décroché, etc. — *Pass. ant.* J'eus décroché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais décroché, etc. — *Futur.* Je décrocherai, tu décrocheras, il décrochera, nous décrocherons, vous décrocherez, ils décrocheront. — *Futur ant.* J'aurai décroché, etc. — *Cond. prés.* Je décrocherais, tu décrocherais, il décrocherait, nous décrocherions, vous décrocheriez, ils décrocheraient. — *Passé.* J'aurais décroché, etc. — *On dit aussi* : J'eusse décroché, etc. — *Impér. prés.* Décroche, décrochons, décrochez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez décroché. — *Subj. prés.* Que je décroche, que tu décroches, qu'il décroche, que nous décrochions, que vous décrochiez, qu'ils décrochent. — *Imp.* Que je décrochasse, que tu décrochasses, qu'il décrochât, que nous décrochassions, que vous décrochassiez, qu'ils décrochassent. — *Passé.* Que j'aie décroché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse décroché, etc. — *Inf. prés.* Décrocher. — *Passé.* Avoir décroché. — *Part. prés.* Décrochant (inv.). — *Passé.* Décroché, décrochée, décrochés, décrochées. — *Passé comp.* Ayant décroché. — S'emploie avec le pronom personnel : *se décrocher. Ce balancier de pendule* s'est décroché. — Passif : *être décroché.* Le participe régit *de* et *par.*

DÉCROIRE, v. a. 4e conj. (*Dékroar*), ne pas croire, cesser de croire. Employé par Montaigne, énergique, mais n'est guère usité qu'en opposition avec le mot *croire* et dans cette phrase : *Je ne crois ni ne* décrois. Il est alors familier. Se conjugue comme *croire.*

DÉCROISER, v. a. et n. 1re conj. (*Dékroazé*), changer le pli des capades, terme de chapelier. — Changer la forme, la situation de ce qui était arrivé. — *Ind. prés.* Je décroise, tu décroises, il décroise, nous décroisons, vous décroisez, ils décroisent. — *Imparf.* Je décroisais, tu décroisais, il décroisait, nous décroisions, vous décroisiez, ils décroisaient. — *Passé déf.* Je décroisai, tu décroisas, il décroisa, nous décroisâmes, vous décroisâtes, ils décroisèrent. — *Passé ind.* J'ai décroisé

etc. — *Passé ant.* J'eus décroisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais décroisé, etc. — *Futur.* Je décroiserai, tu décroiseras, il décroisera, nous décroiserons, vous décroiserez, ils décroiseront. — *Futur ant.* J'aurai décroisé, etc. — *Cond. prés.* Je décroiserais, tu décroiserais, il décroiserait, nous décroiserions, vous décroiseriez, ils décroiseraient. — *Passé.* J'aurais décroisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse décroisé, etc. — *Impér. prés.* Décroise, décroisons, décroisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez décroisé. — *Subj. prés.* Que je décroise, que tu décroises, qu'il décroise, que nous décroisions, que vous décroisiez, qu'ils décroisent. — *Imparf.* Que je décroisasse, que tu décroisasses, qu'il décroisât, que nous décroisassions, que vous décroisassiez, qu'ils décroisassent. — *Passé.* Que j'aie décroisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse décroisé, etc. — *Infin. prés.* Décroiser. — *Passé.* Avoir décroisé. — *Part. prés.* Décroisant (inv.). — *Passé.* Décroisé, décroisée, décroisés, décroisées. — *Passé comp.* Ayant décroisé. — Se conjugue avec le pronom pers. : *se décroiser.* — Passif : *Etre décroisé.* Le participe régit *par.*

DÉCROÎTRE, v. n., et irr. 1re conjug. (*Dékroître*), diminuer. *La rivière* décroît. *La rivière* a décrû *de deux pouces. Après la Saint-Jean les jours commencent à* décroître (Acad.). Ce verbe est un de ceux qui se conjuguent dans leurs temps composés avec *être* et *avoir*. On dit : *la rivière a décrû* et *la rivière est décrûe.* Dans le premier cas, c'est l'action que l'on veut exprimer; dans le second cas, c'est l'état que l'on veut marquer. — *Ind. prés.* Je décroîs, tu décroîs, il décroît, nous décroîssons, vous décroîssez, ils décroîssent. — *Imp.* Je décroîssais, tu décroîssais, il décroîssait, nous décroîssions, vous décroîssiez, ils décroîssaient. — *Passé déf.* Je décrus, tu décrus, il décrut, nous décrûmes, vous décrûtes, ils décrurent. — *Passé indéf.* J'ai décrû, etc. — *Passé ant.* J'eus décrû, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais décrû, etc. — *Futur.* Je décroîtrai, tu décroîtras, il décroîtra, nous décroîtrons, vous décroîtrez, ils décroîtront. — *Futur antér.* J'aurai décrû, etc. — *Cond. prés.* Je décroîtrais, tu décroîtrais, il décroîtrait, nous décroîtrions, vous décroîtriez, ils décroîtraient. — *Passé.* J'aurais décrû, etc. — *On dit aussi :* J'eusse décrû, etc. — *Impér. prés.* Décroîs, décroîssons, décroîssez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez décrû. — *Subj. prés.* Que je décroîsse, que tu décroîsses, qu'il décroîsse, que nous décroîssions, que vous décroîssiez, qu'ils décroîssent. — *Imp.* Que je décrusse, que tu décrusses, qu'il décrût, que nous décrussions, que vous décrussiez, qu'ils décrussent. — *Passé.* Que j'aie décrû, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse décrû, etc. — *Inf. prés.* Décroître. — *Passé.* Avoir décrû. — *Partic. prés.* Décroîssant (inv.). — *Passé.* Décrû, décrûe, décrûs, décrûes. — *Passé composé.* Ayant décrû.

DÉCROTTER, v. a. et n. 1re conj. (*Dékrote*), ôter la crotte. Décrotter *des bottes, des souliers, des habits.* — *Ind. prés.* Je décrotte, tu décrottes, il décrotte, nous décrottons, vous décrottez, ils décrottent. — *Imp.* Je décrottais, tu décrottais, il décrottait, nous décrottions, vous décrottiez, ils décrottaient. — *Passé déf.* Je décrottai, tu décrottas, il décrotta, nous décrottâmes, vons décrottâtes, ils décrottèrent. — *Passé ind.* J'ai décrotté, etc. — *Passé ant.* J'eus décrotté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais décrotté, etc. — *Futur.* Je décrotterai, tu décrotteras, il décrottera, nous décrotterons, vous décrotterez, ils décrotteront. — *Fut. ant.* J'aurai décrotté, etc. — *Cond. pr.* Je décrotterais, tu décrotterais, il décrotterait, nous décrotterions, vous décrotteriez, ils décrotteraient. *Passé.* J'aurais décrotté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse décrotté, etc. — *Imp. pr.* Décrotte, décrottons, décrottez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez décrotté. — *Subj. prés.* Que je décrotte, que tu décrottes, qu'il décrotte, que nous décrottions, que vous décrottiez, qu'ils décrottent. — *Imparf.* Que je décrottasse, que tu décrottasses, qu'il décrottât, que nous décrottassions, que vous décrottassiez, qu'ils décrottassent. — *Passé.* Que j'aie décrotté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse décrotté, ete. — *Infin. prés.* Décrotter. — *Passé.* Avoir décrotté. — *Part. pr.* Décrottant (inv.). — *Passé.* Décrotté, décrottée, décrottés, décrottées. — *Passé comp.* Ayant décrotté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se décrotter.* Décrotter *ses vêtements soi-même.* — Passif : *être décrotté.* Le part. régit *par. Etre* décrotté par *quelqu'un.*

DÉCROUTER, v. a, 1re conj. (*Dékrouté*), terme de vénerie, frotter son bois contre un arbre, sa tête après que le bois est tombé — Oter la croûte. — *Ind. pré-*

sent. Je décroûte, tu décroûtes, il décroûte, nous décroûtons, vous décroûtez, ils décroûtent. — *Imparf.* Je décroûtais, tu décroûtais, il décroûtait, nous décroûtions, vous décroûtiez, ils décroûtaient. —*Passé déf.* Je décroûtai, tu décroûtas, il décroûta, nous décroûtâmes, vous décroûtâtes, ils décroûtèrent. — *Passé ind.* J'ai décroûté, etc. — *Passé ant.* J'eus décroûté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais décroûté, etc. — *Futur.* Je décroûterai, tu décroûteras, il décroûtera, nous décroûterons, vous décroûterez, ils décroûteront. — *Futur ant.* J'aurai décroûté. — *Cond. prés.* Je décroûterais, tu décroûterais, il décroûterait, nous décroûterions, vous décroûteriez, ils décroûteraient. — *Passé.* J'aurais décroûté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse décroûté, etc. — *Impératif prés.* Décroûte, décroûtons, décroûtez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez décroûté. — *Subj. prés.* Que je décroûte, que tu décroûtes, qu'il décroûte, que nous décroûtions, que vous décroûtiez, qu'ils décroûtent. — *Imparf.* Que je décroûtasse, que tu décroûtasses, qu'il décroûtât, que nous décroûtassions, que vous décroûtassiez, qu'ils décroûtassent. — *Passé.* Que j'aie décroûté, etc.— *Plus-que-parfait.* Que j'eusse décroûté, etc. — *Infinitif présent.* Décroûter. — *Passé.* Avoir décroûté, etc. — *Part. prés.* Décroûtant (invar.). — *Passé.* Décroûté, décroûtée, décroûtés, décroûtées.— *Passé composé.* Ayant décroûté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se décroûter.* —Passif : *être décroûté.* Le participe régit *par.*

DÉCRUER, v. a., 1re conjug. (*Dékrué*), préparer, par une essive, du fil ou de la soie à recevoir la teinture.— *Ind. prés.* Je décrue, tu décrues, il décrue, nous décruons, vous décruez, ils décruent. — *Imp.* Je décruais, tu décruais, il décruait, nous décruions, vous décruiez, ils décruaient. — *Passé déf.* Je décruai, tu décruas, il décrua, nous décruâmes, vous décruâtes, ils décruèrent.—*Passé indéfini.* J'ai décrué, etc.—*Passé ant.* J'eus décrué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais décrué, etc. — *Futur.* Je décruerai, tu décrueras, il décruera, nous décruerons, vous décruerez, ils décrueront. — *Futur antérieur.* J'aurai décrué, etc.—*Conditionnel prés.* Je décruerais, tu décruerais, il décruerait, nous décruerions, vous décrueriez, ils décrueraient. — *Passé.* J'aurais décrué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse décrué, etc. — *Impér. prés.* Décrue, décruons, décruez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez decrué. — *Subj. prés.* Que je décrue, que tu décrues, qu'il décrue, que nous décruions, que vous décruiez, qu'ils décruent.—*Imp.* Que je décruasse, que tu décruasses, qu'il décruât, que nous décruassions, que vous décruassiez, qu'ils décruassent. — *Passé.* Que j'aie décrué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse décrué, etc.—*Inf. prés.* Décruer. — *Passé.* Avoir décrué — *Part. prés.* Décruant (inv.). — *Passé.* Décrué, décruée, décrués, décruées.—*Passé comp.* Ayant décrué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se décruer.* — Passif : *être décrué.* Le participe régit *par.*

DÉCRUSER, v. a. 1re conj. (*Décruzé*), mettre des cocons dans l'eau bouillante, pour en dévider la soie avec facilité.—*Ind. prés.* Je décruse, tu décruses, il décruse, nous décrusons, vous décrusez, ils décrusent. — *Imp.* Je décrusais, tu décrusais, il décrusait, nous décrusions, vous décrusiez, ils décrusaient. — *Passé déf.* Je décrusai, tu décrusas, il décrusa, nous décrusâmes, vous décrusâtes, ils décrusèrent. —*Passé indéf.* J'ai décrusé, etc. — *Passé ant.* J'eus décrusé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais décrusé, etc. — *Futur.* Je décruserai, tu décruseras, il décrusera, nous décruserons, vous décruserez, ils décruseront.— *Futur ant.* J'aurai décrusé, etc. — *Cond. prés.* Je décruserais, tu décruserais, il décruserait, nous décruserions, vous décruseriez, ils décruseraient. — *Passé.* J'aurais décrusé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse décrusé, etc. — *Impér. prés.* Décruse, décrusons, décrusez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez décrusé. — *Subj. prés.* Que je décruse, que tu décruses, qu'il décruse, que nous décrusions, que vous décrusiez, qu'ils décrusent. — *Imp.* Que je décrusasse, que tu décrusasses, qu'il décrusât, que nous décrusassions, que vous décrusassiez, qu'ils décrusassent.— *Passé.* Que j'aie décrusé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse décrusé, etc. —*Inf. prés.* Décruser. — *Passé.* Avoir décrusé. — *Part. prés.* Décrusant (inv.). — *Passé.* Décrusé, décrusée, décrusés, décrusées. — *Passé comp.* Ayant décrusé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *Se décruser.* — Passif : *être décrusé.* Le participe régit *par.*

DÉCUIRE, v. a. 2e conj. (*Dékuire*), corriger un excès de cuisson. Décuire les *sirops. Ce sirop est trop épais, il faut le décuire.* — *Ind. prés.* Je décuis, tu décuis,

il décuit, nous décuisons, vous décuisez, ils décuisent. — *Imp.* Je décuisais, tu décuisais, il décuisait, nous décuisions, vous décuisiez, ils décuisaient. — *Pass. déf.* Je décuisis, tu décuisis, il décuisit, nous décuisîmes, vous décuisîtes, ils décuisirent. — *Passé ind.* J'ai décuit, etc. — *Passé ant.* J'eus décuit, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais décuit, etc. — *Futur.* Je décuirai, tu décuiras, il décuira, nous décuirons, vous décuirez, ils décuiront. — *Futur ant.* J'aurai décuit, etc. — *Cond. prés.* Je décuirais, tu décuirais, il décuirait, nous décuirions, vous décuiriez, ils décuiraient. — *Passé* J'aurais décuit, etc.—*On dit aussi :* J'eusse décuit, etc. — *Impér. prés.* Décuis, décuisons, décuisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez décuit. — *Subj. prés.* Que je décuise, que tu décuises, qu'il décuise, que nous décuisions, que vous décuisiez, qu'ils décuisent. — *Imp.* Que je décuisisse, que tu décuisisses, qu'il décuisît, que nous décuisissions, que vous décuisissiez, qu'ils décuisissent. — *Passé.* Que j'aie décuit, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse décuit, etc. — *Infin. prés.* Décuire. — *Passé.* Avoir décuit. — *Part. prés.* Décuisant (invar.). —*Passé.* Décuit, décuite, décuits, décuites. — *Passé comp.* Ayant décuit. — Pronominalement, *se décuire.* Il se dit des confitures qui se liquéfient faute d'avoir été assez cuites. *Ces confitures* se décuisent (Acad.). — Passif : *être décuit.* Le participe régit *par.*

DÉCUPELER, v. a. 1re conj. (*Dékupelé*), verser doucement, en inclinant, la liqueur qui surnage. Terme de chimie. Ce verbe double la consonne *l* devant l'*e muet : Je décupelle, je décupellerai.* — *Ind. prés.* Je décupelle, tu décupelles, il décupelle, nous décupelons vous décupelez, ils décupellent. — *Imparf.* Je décupelais, tu décupelais, il décupelait, nous décupelions, vous décupeliez, ils décupelaient. — *Passé déf.* Je décupelai, tu décupelas, il décupela, nous décupelâmes, vous décupelâtes, ils décupelèrent. — *Passé ind.* J'ai décupelé, etc. — *Passé antér.* J'eus décupelé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais décupelé, etc. — *Futur.* Je décupellerai, tu décupelleras, il décupellera, nous décupellerons, vous décupellerez, ils décupelleront. — *Futur ant.* J'aurai décupelé, etc. — *Cond. prés.* Je décupellerais, tu décupellerais, il décupellerait, nous décupellerions, vous décupelleriez, ils décupelleraient.—*Passé.* J'aurais décupelé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse décupelé, etc. — *Impér. prés.* Décupelé, décupelons, décupelez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez décupelé. — *Subj. prés.* Que je décupelle, que tu décupelles, qu'il décupelle, que nous décupelions, que vous décupeliez, qu'ils décupellent.— *Imparf.* Que je décupelasse, que tu décupelasses, qu'il décupelât, que nous décupelassions, que vous décupelassiez, qu'ils décupelassent. — *Passé.* Que j'aie décupelé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse décupelé, etc. — *Infin. prés.* Décupeler. — *Passé.* Avoir décupelé. — *Participe présent.* Décupelant (inv.). — *Passé.* Décupelé, décupelée, décupelés, décupelées. — *Passé comp.* Ayant décupelé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se décupeler.* — Passif : *être décupelé.*

DÉCUPLER, v. a., 1re conj. (*Dékuplé*), rendre dix fois plus grand, augmenter de dix fois autant. *Pour* décupler *une somme en chiffres, on y ajoute un zéro* (Acad.)— *Ind. prés.* Je décuple, tu décuples, il décuple, nous décuplons, vous décuplez, ils décuplent. — *Imparf.* Je décuplais, tu décuplais, il décuplait, nous décuplions, vous décupliez, ils décuplaient. — *Passé déf.* Je décuplai, tu décuplas, il décupla, nous décuplâmes, vous décuplâtes, ils décuplèrent. — *Passé ind.* J'ai décuplé, etc. — *Passé ant.* J'eus décuplé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais décuplé, etc. — *Futur.* Je décuplerai, tu décupleras, il décuplera, nous décuplerons, vous décuplerez, ils décupleront.—*Futur ant.* J'aurai décuplé, etc. — *Cond. prés.* Je décuplerais, tu décuplerais, il décuplerait, nous décuplerions, vous décupleriez, ils décupleraient. — *Passé.* J'aurais décuplé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse décuplé, etc. — *Impér. prés.* Décuple, décuplons, décuplez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez décuplé. — *Subj. prés.* Que je décuple, que tu décuples, qu'il décuple, que nous décuplions, que vous décupliez, qu'ils décuplent. — *Imparf.* Que je décuplasse, que tu décuplasses, qu'il décupelât, que nous décuplassions, que vous décuplassiez, qu'ils décuplassent. — *Passé.* Que j'aie décuplé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse décuplé, etc. — *Inf. prés.* Décupler. — *Passé.* Avoir décuplé. — *Part. prés.* Décuplant (inv.). — *Passé.* Décuplé, décuplée, décuplés, décuplées. — *Passé comp.* Ayant décuplé.—Pronominalement, *se décupler* (omis. de l'Acad.). *Vous ne porterez pas un coup inutile et chacun de vous* se décuplera *en quelque sorte* (Ter-

ranon). *Son capital* s'est décuplé *dans son commerce.* — Passif : *être décuplé.* Le participe régit *par.*

DÉCUVER, v. a., 1re conjug. (*Dékuvé*), transvaser le raisin d'une cuve à l'autre, tirer le vin d'un tonneau pour le mettre dans un autre. — *Indic. prés.* Je décuve, tu décuves, il décuve, nous décuvons, vous décuvez, ils décuvent. — *Imparfait.* Je décuvais, tu décuvais, il décuvait, nous décuvions, vous décuviez, ils décuvaient. — *Pass. déf.* Je décuvai, tu décuvas, il décuva, nous décuvâmes, vous décuvâtes, ils décuvèrent. —*Pass. ind.* J'ai décuvé, etc. — *Pass. ant.* J'ai décuvé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais décuvé, etc. —*Futur.* Je décuverai, tu décuveras, il décuvera, nous décuverons, vous décuverez, ils décuveront. — *Futur antérieur.* J'aurai décuvé, etc. — *Cond. prés.* Je décuverais, tu décuverais, il décuverait, nous décuverions, vous décuveriez, ils décuveraient. —*Pass.* J'aurais décuvé, etc.—*On dit aussi:* J'eusse décuvé, etc. —*Subjonctif prés.* Que je décuve, que tu décuves, qu'il décuve, que nous décuvions, que vous décuviez, qu'ils décuvent. — *Imparf.* Que je décuvasse, que tu décuvasses, qu'il décuvât, que nous décuvassions, que vous décuvassiez, qu'ils décuvassent.— *Pass.* Que j'aie décuvé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse décuvé, etc. — *Inf. prés.* Décuver. — *Pass.* Avoir Décuvé. — *Participe prés.* Décuvant (var.) —*Pass.* Décuvé, décuvée, décuvés, décuvées. — *Pass. comp.* Ayant décuvé.—Passif : *Etre décuvé.* — Le part. régit *par.*

DÉDAIGNER, v. a. et n., 1re conj. (*Dédégnié*), mépriser, marquer du dédain pour quelqu'un. *Vous* dédaignez *mon amitié. Vous nous* dédaignez *bien.* — Neutral. *Il* dédaigne *de nous parler.*— *Ind. prés.* Je dédaigne, tu dédaignes, il dédaigne, nous dédaignons, vous dédaignez, ils dédaignent. —*Imparfait.* Je dédaignais, tu dédaignais, il dédaignait, nous dédaignions, vous dédaigniez, ils dédaignaient. — *Passé déf.* Je dédaignai, tu dédaignas, il dédaigna, nous dédaignâmes, vous dédaignâtes, ils dédaignèrent. — *Passé indéf.* J'avais dédaigné, etc. —*Pass. ant.* J'eus dédaigné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dédaigné, etc. — *Futur.* Je dédaignerai, tu dédaigneras, il dédaignera, nous dédaignerons, vous dédaignerez, ils dédaigneront. — *Futur ant.* J'aurai dédaigné, etc. — *Condit prés.* Je dédaignerais, tu dédaignerais, il dédaignerait, nous dédaignerions, vous dédaigneriez, ils dédaigneraient. — *Pass.* J'aurais dédaigné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dédaigné, etc. — *Impér. prés.* Dédaigne, dédaignons, dédaignez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez dédaigné. —*Subj. prés.* Que je dédaigne, que tu dédaignes, qu'il dédaigne, que nous dédaignions, que vous dédaigniez, qu'ils dédaignent. — *Imparf.* Que je dédaignasse, que tu dédaignasses, qu'il dédaignât, que nous dédaignassions, que vous dédaignassiez, qu'ils dédaignassent. — *Passé.* Que j'aie dédaigné, etc. —*Plus-que-parfait.* Que j'eusse dédaigné, etc. — *Inf. prés.* Dédaigner. — *Passé.* Avoir dédaigné. — *Partic. prés.* Dédaignant (inv.). — *Passé.* Dédaigné, dédaignée, dédaignés, dédaignées.—*Passé comp.* Ayant dédaigné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se dédaigner* (Omission de l'Académie). *Cela ne* se dédaigne *pas.* — Passif : *être dédaigné.* Le participe régit *de* et *par. Rien ne blesse tant l'amour-propre que d'*être dédaigné *par ses inférieurs. Il est* dédaigné de *tout le monde.*

DÉDALER, v a., 1re conj. (*Dédalé*), faire un labyrinthe, un dédale. — *Indic. prés.* Je dédale, tu dédales, il dédale, nous dédalons, vous dédalez, ils dédalent. — *Imparfait.* Je dédalais, tu dédalais, il dédalait, nous dédalions, vous dédaliez, ils dédalaient. — *Pass.. déf.* Je dédalai, tu dédalas, il dédala, nous dédalâmes, vous dédalâtes, ils dédalèrent. — *Pass. ind.* J'ai dédalé, etc. — *Pass. ant.* J'eus dédalé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dédalé, etc. — *Futur.* Je dédalerai, tu dédaleras, il dédalera, nous dédalerons, vous dédalerez, ils dédaleront.—*Futur ant.* J'aurai dédalé, etc. — *Cond. présent.* Je dédalerais, tu dédalerais, il dédalerait, nous dédalerions, vous dédaleriez, ils dédaleraient.—*Pass.* J'aurais dédalé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse dédalé, etc.— *Imp. prés.* Dédale, dédalons, dédalez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez dédalé. — *Subj. prés.* Que je dédale, que tu dédales, qu'il dédale, que nous dédalions, que vous dédaliez, qu'ils dédalent. — *Imparfait.* Que je dédalasse, que tu dédalasses, qu'il dédalât, que nous dédalassions, que vous dédalassiez, qu'ils dédalassent. — *Pass.* Que j'aie dédalé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse dédalé, etc. — *Inf. prés.* Dédaler.—*Pass.* Avoir dédalé.—*Partic. prés.* Dédalant (invariable).— *Pass.* Dédalé, dé-

dalée, dédalés, dédalées. — *Pass. comp.* Ayant dédalé. — Passif: *Etre dédalé.*

DÉDALLER, v. a. 1re conjug. (*Dédalé*), ôter les dalles d'une pièce: *Dédaller une salle à manger.* — *Ind. prés.* Je dédalle, tu dédalles, il dédalle, nous dédallons, vous dédallez, ils dédallent.—*Imp.* Je dédallais, tu dédallais, il dédallait, nous dédallions, vous dédalliez, ils dédallaient. — *Passé déf.* Je dédallai, tu dédallas, il dédalla, nous dédallâmes, vous dédallâtes, ils dédallèrent. — *Pass. indéf.* J'ai dédallé, etc.—*Passé ant.* J'eus dédallé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais dédallé, etc. — *Futur.* Je dédallerai, tu dédalleras, il dédallera, nous dédallerons, vous dédallerez, ils dédalleront.— *Futur ant.* J'aurai dédallé, etc.— *Cond. prés.* Je dédallerais, tu dédallerais, il dédallerait, nous dédallerions, vous dédalleriez, ils dédalleraient. — *Pass.* J'aurais dédallé, etc.— *On dit aussi:* J'eusse dédallé, etc. — *Impér. prés.* Dédalle, dédallons, dédallez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez dédallé.— *Subj. prés.* Que je dédalle, que tu dédalles, qu'il dédalle, que nous dédallions, que vous dédalliez, qu'ils dédallent.— *Imparf.* Que je dédallasse, que tu dédallasses, qu'il dédallât, que nous dédallassions, que vous dédallassiez, qu'ils dédallassent. — *Pass.* Que j'aie dédallé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse dédallé, etc.— *Inf. prés.* Dédaller. — *Pass.* Avoir dédallé.— *Part. prés.* Dédallant (inv.). — *Passé.* Dédallé, dédallée, dédallés, dédallées. — *Pass. comp.* Ayant Dédallé.— — Se conjugue avec le pronom personnel : *se dédaller. L'antichambre* se dédalle.— Passif : *Etre dédallé.* Le participe régit *par.*

DÉDAMER, v. n. 1re conj. (*Dédamé*), terme de jeu de dames. Déplacer une des quatre dames qui sont au premier rang.— *Indicat. prés.* Je dédame, tu dédames, il dédame, nous dédamons, vous dédamez, ils dédament.— *Imp.* Je dédamais, tu dédamais, il dédamait, nous dédamions, vous dédamiez, ils dédamaient. — *Pass. déf.* Je dédamai, tu dédamas, il dédama, nous dédamâmes, vous dédamâtes, ils dédamèrent.—*Passé ind.* J'ai dédamé, etc. — *Pass. ant.* J'eus dédamé, etc.—*Plus-que-parfait.* J'avais dédamé, etc.— *Futur.* Je dédamerai, tu dédameras, il dédamera, nous dédamerons, vous dédamerez, ils dédameront. — *Futur ant.* J'aurai dédamé, etc. — *Condit. prés.* Je dédamerais, tu dédamerais il dédamerait nous dédamerions, vous dédameriez, ils dédameraient. — *Passé.* J'aurais dédamé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse dédamé, etc. — *Impér. prés.* Dédame, dédamons, dédamez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dédamé. —*Subj. prés.* Que je dédame, que tu dédames, qu'il dédame, que nous dédamions, que vous dédamiez, qu'ils dédament. — *Imp.* Que je dédamasse, que tu dédamasses, qu'il dédamât, que nous dédamassions, que vous dédamassiez, qu'il dédamassent. — *Passé.* Que j'aie dédamé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse dédamé, etc.—*Infin. prés.* Dédamer.— *Pass.* Avoir dédamé. — *Part. prés.* Dédamant (inv.). — *Passé.* Dédamé, dédamée, dédamés, dédamées. — *Passé composé.* Ayant dédamé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se dédamer* (Omission de l'Académie). — Passif : *être dédamé.* Etre dédamé *par un mauvais joueur.* Le participe régit *par.*

DÉDICACER, v. a. et n., 1re conj. (*Dédikacé*), style burlesque, faire une dédicace : *Vous avez beau* dédicacer, *votre livre n'en sera pas mieux accueilli s'il ne vaut rien* (Boiste). Ce verbe prend une cédille sous le *c* quand celui-ci doit être suivi d'un *a* ou d'un *o* : *Je dédicaçai, nous dédicaçons.* — *Ind. prés.* Je dédicace, tu dédicaces, il dédicace, nous dédicaçons, vous dédicacez, ils dédicacent. — *Imparf.* Je dédicaçais, tu dédicaçais, il dédicaçait, nous dédicacions, vous dédicaciez, ils dédicaçaient. — *Passé déf.* Je dédicaçai, tu dédicaças, il dédicaça, nous dédicaçâmes, vous dédicaçâtes, ils dédicacèrent.— *Passé ind.* J'ai dédicacé, etc. — *Passé ant.* J'eus dédicacé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dédicacé, etc. — *Futur.* Je dédicacerai, tu dédicaceras, il dédicacera, nous dédicacerons, vous dédicacerez, ils dédicaceront.— *Futur ant.* J'aurai dédicacé, etc. — *Cond. prés.* Je dédicacerais, tu dédicacerais, il dédicacerait, nous dédicacerions, vous dédicaceriez, ils dédicaceraient. — *Passé.* J'aurais dédicacé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dédicacé, etc. — *Impér. prés.* Dédicace, dédicaçons, dédicacez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dédicacé.— *Subj. prés.* Que je dédicace, que tu dédicaces, qu'il dédicace, que nous dédicacions, que vous dédicaciez, qu'ils dédicacent. — *Imp.* Que je dédicaçasse, que tu dédicaçasses, qu'il dédicaçât, que nous dédicaçassions, que vous dédicaçassiez, qu'ils dédicaçassent. — *Pass.* Que j'aie dédicacé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse dédicacé, etc. — *Infin.*

prés. Dédicacer.— *Passé*. Avoir dédicacé. —*Part. prés*. Dédicaçant (inv.). —*Passé*. Dédicacé, dédicacée, dédicacés, dédicacées. — *Passé comp*. Ayant dédicacé. — Passif : *être dédicacé*. Le participe régit *par*.

DÉDIER, v. a., 1re conj. (*Dédié*), mettre sous l'invocation d'une divinité, d'un saint. *Ils* dédièrent *ce temple à Minerve*. Dédier *une église, un autel, une chapelle*. —Fig. Faire hommage d'un ouvrage par une épître, etc. à quelqu'un. Dédier *un livre, une gravure à quelqu'un*. — On dit aussi pour destiner à quelque chose de saint. *Ses parents l'ont* dédié *à l'église, à l'étude*. En ce sens *consacrer* est préférable. — *Ind. prés*. Je dédie, tu dédies, il dédie, nous dédions, vous dédiez, ils dédient.— *Imparf*. Je dédiais, tu dédiais, il dédiait, nous dédiions, vous dédiiez, ils dédiaient. — *Passé défini*. Je dédiai, tu dédias, il dédia, nous dédiâmes, vous dédiâtes, ils dédièrent. — *Pass. indéf*. J'ai dédié, etc.—*Passé antérieur*. J'eus dédié, etc. — *Plus-que-parfait*. J'avais dédié, etc. — *Futur*. Je dédierai, tu dédieras, il dédiera, nous dédierons, vous dédierez, ils dédieront. — *Futur ant*. J'aurai dédié, etc. — *Cond. prés*. Je dédierais, tu dédierais, il dédierait, nous dédierions, vous dédieriez, ils dédieraient.—*Passé*. J'aurais dédié, etc. — *On dit aussi:* J'eusse dédié, etc. — *Impératif prés*. Dédie, dédions, dédiez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez dédié. — *Subjonctif présent*. Que je dédie, que tu dédies, qu'il dédie, que nous dédiions, que vous dédiiez, qu'ils dédient. — *Imparfait*. Que je dédiasse, que tu dédiasses, qu'il dédiât, que nous dédiassions, que vous dédiassiez, qu'ils dédiassent. — *Passé*. Que j'aie dédié, etc.— *Plus-que-parfait*. Que j'eusse dédié, etc. — *Infin. prés*. Dédier. — *Passé*. Avoir dédié. — *Part. prés*. Dédiant (invariable).—*Passé*. Dédié, dédiée, dédiés, dédiées. — *Passé comp*. Ayant dédié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se dédier*, s'offrir comme hommage (Omission de l'Académie).— Passif : *être dédié*. *Cette chapelle* est dédiée *à la Vierge*. Le part. régit *par*. Dédié par *l'auteur*.

DÉDIRE, v. a., irrég., 1re conjug. (*Dédire*), désavouer quelqu'un de ce qu'il a dit ou fait pour nous. *Je ne vous* dédirai *pas*. *N'allez pas me* dédire.

De tout ce que j'ai dit je me *dédis* ici.
Molière.

—Il fait à la seconde personne du pluriel de l'indicatif *vous dédisez* (Académie). — Pourtant on peut dire poétiquement : *Dédites*.

Puisque je l'ai promis ne m'en *dédites* pas.
(Molière. *Tartuffe*. Acte III, scène IV.)

— Ne pas tenir sa parole. *Il avait offert cent écus il s'en est* dédit.—Fig. Etre trop engagé dans une affaire pour ne pas la pousser à bout. *Ce général s'est trop avancé, il faut livrer bataille, il ne peut plus s'en* dédire (Académie). — *Indic. prés*. Je dédis, tu dédis, il dédit, nous dédisons, vous dédisez, ils dédisent. — *Imparf*. Je dédisais, tu dédisais, il dédisait, nous dédisions, vous dédisiez, ils dédisaient.— *Passé déf*. Je dédis, tu dédis, il dédit. nous dédîmes, vous dédîtes, ils dédirent. — *Passé ind*. J'ai dédit, etc. — *Passé ant*. J'eus dédit, etc.—*Plus-que-parf*. J'avais dédit, etc.— *Futur*. Je dédirai, tu dédiras, il dédira, nous dédirons, vous dédirez, ils dédiront. — *Futur ant*. J'aurai dédit, etc.— *Condit. prés*. Je dédirais, tu dédirais, il dédirait, nous dédirions, vous dédiriez, ils dédiraient.—*Passé*. J'aurais dédit, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dédit, etc.—*Impér. prés*. Dédis, dédisons, dédisez.—*Subj. prés*. Que je dédise, que tu dédises, qu'il dédise, que nous dédisions, que vous dédisiez, qu'ils dédisent. — *Imp*. Que je dédisse, que tu dédisses, qu'il dédisse, que nous dédissions, que vous dédissiez, qu'ils dédissent.—*Pass*. Que j'aie dédit, etc. — *Plus-que-parfait*. Que j'eusse dédit, etc.—*Inf. prés*. Dédire — *Pass*. Avoir dédit. — *Part. prés*. Dédisant (inv.).—*Passé*. Dédit, dédite, dédits, dédites.—*Passé comp*. Ayant dédit. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se dédire*, se rétracter, désavouer ce qu'on a dit soi-même : *Les témoins* se sont dédits. — Passif : *Etre dédit*. Le participe régit *par* et *de*. Dédit par *son complice*. Dédit de *sa promesse*.

DÉDOMMAGER, v. n. et a., 1re conjug. (*Dédomajé*), indemniser, rendre l'équivalent du dommage souffert. *Si vous ne me* dédommagez, *je vous ferai un procès*. *Il m'a amplement* dédommagé *de la perte que j'ai faite* (Académie). — Fig. *Rien peut-il* dédommager *de la perte d'un ami ?* —Absol. *Un moment e dplaisir* dédommage *d'une longue souffrance* (Académie). — *Ind. prés*. Je dédommage, tu dédommages, il dédommage, nous dédommageons, vous dédommagez, ils dédommagent. — *Imparf*. Je dédommageais, tu dédomma-

geais, il dédommagait, nous dédommagions, vous dédommagiez, ils dédommageaient. — *Passé déf.* Je dédommageai, tu dédommageas, il dédommagea, nous dédommageâmes, vous dédommageâtes, ils dédommagèrent. — *Passé indéf.* J'ai dédommagé, etc.— *Pass. ant.* J'eus dédommagé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dédommagé, etc. — *Futur.* Je dédommagerai, tu dédommageras, il dédommagera, nous dédommagerons, vous dédommagerez, ils dédommageront. — *Fut. ant.* J'aurai dédommagé, etc. — *Cond. prés.* Je dédommagerais, tu dédommagerais, il dédommagerait, nous dédommagerions, vous dédommageriez, ils dédommageraient. — *Passé.* J'aurais dédommagé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dédommagé, etc.— *Impér. prés.* Dédommage, dédommageons, dédommagez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez dédommagé. — *Subj. prés.* Que je dédommage, que tu dédommages, qu'il dédommage, que nous dédommagions, que vous dédommagiez, qu'ils dédommagent.— *Imparf.* Que je dédommageasse, que tu dédommageasses, qu'il dédommageât, que nous dédommageassions, que vous dédommageassiez, qu'ils dédommageassent. — *Passé.* Que j'aie dédommagé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse dédommagé, etc.— *Inf. prés.* Dédommager. — *Passé.* Avoir dédommagé. — *Partic. prés.* Dédommageant (invariable).— *Passé.* Dédommagé, dédommagée, dédommagés, dédommagées. — *Passé composé.* Ayant dédommagé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se dédommager*, se procurer un dédommagement. Se dédommager *d'un côté de ce qu'on a perdu de l'autre.* — Passif : *être dédommagé.* Le part. régit *de* avec un nom de chose et *par* avec un nom de personne.

DÉDORER, v. a., 1re conj. (*Dédoré*), enlever, effacer la dorure en tout ou en partie. *A force de toucher à ce cadre-là, vous le* dédorez (Acad.). — *Ind. prés.* Je dédore, tu dédores, il dédore, nous dédorons, vous dédorez, ils dédorent. — *Imparf.* Je dédorais, tu dédorais, il dédorait, nous dédorions, vous dédoriez, ils dédoraient. — *Passé déf.* Je dédorai, tu dédoras, il dédora, nous dédorâmes, vous dédorâtes, ils dédorèrent. — *Passé ind.* J'ai dédoré, etc. — *Passé ant.* J'eus dédoré, etc. — *Plus-que-parf* J'avais dédoré, etc.— *Futur.* Je dédorerai, tu dédoreras il dédorera, nous dédorerons, vous dédorerez, ils dédoreront. — *Futur ant.* J'aurai dédoré, etc. — *Cond. prés.* Je dédorerais, tu dédorerais, il dédorerait, nous dédorerions, vous dédoreriez, ils dédoreraient. — *Passé.* J'aurais dédoré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dédoré, etc. —*Impér. prés.* Dédore, dédorons, dédorez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dédoré. — *Subj. prés.* Que je dédore, que tu dédores, qu'il dédore, que nous dédorions, que vous dédoriez, qu'ils dédorent. — *Imparf.* Que je dédorasse, que tu dédorasses, qu'il dédorât, que nous dédorassions, que vous dédorassiez, qu'ils dédorassent. — *Passé.* Que j'aie dédoré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dédoré, etc. — *Infin. prés.* Dédorer. — *Passé* Avoir dédoré. — *Part. prés.* Dédorant (inv.). — *Passé.* Dédoré, dédorée, dédorés, dédorées. — *Passé comp.* Ayant dédoré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se dédorer*, perdre sa dorure peu à peu. *Cette vaisselle de vermeille commence à* se dédorer (Acad.).—Passif : *être dédoré. Etre dédoré par l'usage.* — Le participe régit *par*.

DÉDORMIR, v. a. et irrég., 2e conjug. (*Dédormir*), dégourdir au feu. Dédormir *de l'eau* (Boiste). — *Indicatif présent* Je dédors, tu dédors, il dédort, nous dédormons, vous dédormez, ils dédorment. — *Imparfait.* Je dédormais, tu dédormais, il dédormait, nous dédormions, vous dédormiez, ils dédormaient — *Passé défini.* Je dédormis, tu dédormis, il dédormit, nous dédormîmes, vous dédormîtes, ils dédormirent — *Passé ind.* J'ai dédormi, etc. — *Passé antérieur.* J'eus dédormi, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais dédormi, etc — *Futur.* Je dédormirai, tu dédormiras il dédormira, nous dédormirons, vous dédormirez, ils dédormiront. — *Futur ant* J'aurai dédormi, etc. — *Cond. prés.* Je dédormirais, tu dédormirais, il dédormirait, nous dédormirions, vous dédormiriez, ils dédormiraient. — *Passé.* J'aurais dédormi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dédormi, etc. — *Impératif présent.* Dédors, dédormons, dédormez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dédormi. — *Subjonctif présent.* Que je dédorme, que tu dédormes, qu'il dédorme, que nous dédormions, que vous dédormiez, qu'ils dédorment.— *Imp.* Que je dédormisse, que tu dédormisses, qu'il dédormît, que nous dédormissions, que vous dédormissiez, qu'ils dé-

dormissent — *Passé.* Que j'aie dedormi, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse dédormi, etc. — *Inf. prés.* Dédormir. — *Passé.* Avoir dédormi. — *Part. prés.* Dédormant (inv.).—*Pass.* Dédormi, dédormie, dédormis, dédormies.— *Passé comp.* Ayant dédormi. —Se conjugue avec le pronom personnel : *Se dédormir.* — Passif : *Etre dédormi.* Le participe régit *par.*

DÉDOUBLER, v. a., 1[re] conj. (*Dédoublé*), ôter la doublure. *Dédoubler un habit.* — T. de guerre. *Dédoubler les rangs,* de deux rangs n'en faire qu'un seul. *Dédoubler un régiment,* le partager en deux. — T. d'arch. *Dédoubler une pierre,* la séparer en deux dans sa longueur. — *Ind. prés.* Je dédouble, tu dédoubles, il dédouble, nous dédoublons, vous dédoublez, ils dédoublent. — *Imp.* Je dédoublais, tu dédoublais, il dédoublait, nous dédoublions, vous dédoubliez, ils dédoublaient. — *Passé déf.* Je dédoublai, tu dédoublas, il dédoubla, nous dédoublâmes, vous dédoublâtes, ils dédoublèrent. — *Passé ind.* J'ai dédoublé, etc. — *Passé ant.* J'eus dédoublé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dédoublé, etc. — *Futur.* Je dédoublerai, tu dédoubleras, il dédoublera, nous dédoublerons, vous dédoublerez, ils dédoubleront. — *Futur ant.* J'aurai dédoublé, etc. — *Cond. prés.* Je dédoublerais, tu dédoublerais, il dédoublerait, nous dédoublerions, vous dédoubleriez, ils dédoubleraient. —*Passé.* J'aurais dédoublé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse dédoublé, etc. — *Imp. prés.* Dédouble, dédoublons, dédoublez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez dédoublé. — *Subj. prés.* Que je dédouble, que tu dédoubles, qu'il dédouble, que nous dédoublions, que vous dédoubliez, qu'ils dédoublent. — *Imp.* Que je dédoublasse, que tu dédoublasses, qu'il dédoublât, que nous dédoublassions, que vous dédoublassiez, qu'ils dédoublassent. —*Pass.* Que j'aie dedoublé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse dédoublé, etc. — *Inf. prés.* Dédoubler.— *Passé.* Avoir dédoublé. — *Part. prés.* Dédoublant (inv.). — *Passé.* Dédoublé, dédoublée, dédoublés, dédoublées. — *Passé comp.* Ayant dédoublé. —Se conj. avec le pron. pers. : *se dédoubler* (Omission de l'Académie). — Perdre sa doublure : *Cet habit se dédouble.* — Passif : *Etre dédoublé.* — Le participe régit *par.*

DÉDUIRE, v. a., 4[e] conjug. (*Déduire*), rabattre, soustraire une somme d'une autre. *Il faut en* déduire *ce que vous avez dépensé, reçu,* etc. (Acad.). — Narrer, raconter au long, exposer en détail.

Les raisons en seraient trop longues à *déduire:*
(Lafontaine).

—Inférer, tirer une conséquence. *De cela, on peut* déduire *que.....* — *Indic. prés.* Je déduis, tu déduis, il déduit, nous déduisons, vous déduisez, ils déduisent.— *Imparf.* Je déduisais, tu déduisais, il déduisait, nous déduisions, vous déduisiez, ils déduisaient. — *Passé déf.* Je déduis, tu déduis, il déduit, nous déduîmes, vous déduîtes, ils déduirent. — *Passé ind.* J'ai déduit, etc. — *Passé ant.* J'eus déduit, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déduit, etc.—*Futur.* Je déduirai, tu déduiras, il déduira, nous déduirons, vous déduirez, ils déduiront. — *Futur ant.* J'aurai déduit, etc. — *Cond. prés.* Je déduirais, tu déduirais, il déduirait, nous déduirions, vous déduiriez, ils déduiraient. — *Passé.* J'aurais déduit, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déduit, etc. — *Impér. prés.* Déduis, déduisons, déduisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déduit.— *Subj. prés.* Que je déduise, que tu déduises, qu'il déduise, que nous déduisions, que vous déduisiez, qu'ils déduisent.— *Imp.* Que je deduisisse, que tu déduisisses, qu'il déduisît, que nous déduisissions, que vous déduisissiez, qu'ils déduisissent.—*Passé.* Que j'aie déduit, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déduit, etc.— *Inf. prés.* Déduire. — *Passé.* Avoir déduit. — *Partic. prés.* Déduisant (inv.).—*Passé.* Déduit, déduite, déduits, déduites. — *Passé comp.* Ayant déduit. — Pronominalement : *se déduire* (Omiss. de l'Acad.).—Passif : *être déduit. Cette conséquence est mal* déduite (Acad.). Le participe régit *par* et *de.* *Somme* déduite *d'un compte.* Déduite par *un marchand*

DÉDURCIR, v. a., 2[e] conj. (*Dédurcir*), amollir, faire cesser d'être dur.—*Ind. prés.* Je dédurcis, tu dédurcis, il dédurcit, nous dédurcissons, vous déurcissez, ils dédurcissent.— *Imparf.* Je dédurcissais, tu dédurcissais, il dédurcissait, nous dédurcissions, vous dédurcissiez, ils dédurcissaient. — *Pass. déf.* Je dédurciis, tu dédurcis, il dédurcit, nous dédurcîmes, vous dédurcîtes, ils dédurcirent. — *Pass. ind.* J'ai dédurci, etc. — *Pass. ant.* J'eus dédurci, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dédurci, etc.—*Futur.* Je dédurcirai, tu dédurciras, il dédurcira, nous dédurcirons, vous dédurcirez, ils dédurciront.— *Futur ant.* J'aurai dédurci,

etc. — *Cond. prés.* Je dédurcirais, tu dédurcirais, il dédurcirait, nous dédurcirions, vous dédurciriez, ils dédurciraient.—*Pass.* J'aurais dédurci, etc.—*On dit aussi :* J'eusse dédurci, etc. — *Impér. prés.* Dédurcis, dédurcissons, dédurcissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dédurci. — *Subj. prés.* Que je dédurcisse, que tu dédurcisses, qu'il dédurcisse, que nous dédurcissions, que vous dédurcissiez, qu'ils dédurcissent. — *Imp.* Que je dédurcisse, que tu dédurcisses, qu'il dédurcît, que nous dédurcissions, que vous dédurcissiez, qu'ils dédurcissent. — *Pass.* Que j'aie dédurci, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dédurci, etc. — *Infin. prés.* Dédurcir. — *Passé.* Avoir dédurci. — —*Part. prés.* Dédurcissant (inv.).— *Pass.* Dédurci, dédurcie, dédurcis, dédurcies.— *Pass. comp.* Ayant dédurci.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se dédurcir.* — Passif : *être dédurci.* Le participe régit *par.*

ÉFCAHER (*se*), v. pron., 1[re] conj. (*ce défacné*) s'apaiser après s'être mis en colère Il n'est guère usité que dans certaines phrases familières. *S'il est fâché qu'il* se défâche. *S'il se fâche il aura la peine de* se défâcher (Acad.).— *Ind. prés.* Je me défâche, tu te défâches, il se défâche, nous nous défâchons, vous vous défâchez, ils se défâchent. — *Imp.* Je me défâchais, tu te défâchais, il se défâchait, nous nous défâchions, vous vous défâchiez, ils se défâchaient. — *Passé déf.* Je me défâchai, tu te défâchas, il se défâcha, nous nous défâchâmes, vous vous défâchâtes, ils se défâchèrent. — *Passé ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est défâché, nous nous sommes, vous êtes, ils se sont défâchés. — *Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut défâché, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent défâchés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était défâché, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient défâchés. — *Futur.* Je me défâcherai, tu te défâcheras, il se défâchera, nous nous défâcherons, vous vous défâcherez, ils se défâcheront. — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera défâché, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront défâchés. — *Cond. prés.* Je me défâcherais, tu te défâcherais, il se défâcherait, nous nous défâcherions, vous vous défâcheriez, ils se défâcheraient. —*Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait défâché, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient défâchés.—*On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût défâché, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent défâchés.—*Impér. prés.* Défâche-toi, défâchons-nous, défâchez-vous. — *Passé.* Sois défâché, soyons, soyez défâchés.—*Subj. prés.* Que je me défâche, que tu te défâches, qu'il se défâche, que nous nous défâchions, que vous vous défâchiez, qu'ils se défâchent.—*Imp.* Que je me défâchasse, que tu te défâchasses, qu'il se défâchât, que nous nous défâchassions, que vous vous défâchassiez, qu'ils se défâchassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit défâché, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient défâchés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût défâché, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent défâchés.— *Infin. prés.* Se défâcher.—*Passé.* S'être défâché. —*Part. prés.* Se défâchant (inv.).—*Pass.* Défâché, défâchée, défâchés, défâchées.— *Passé comp.* S'étant défâché.

DÉFAILLIR, v. n. et irrég., 2[e] conj. (*Défa-ieir*). Dans le sens propre, manquer, faire *défaut. Ils craignaient que le jour ne vînt* à leur défaillir *avant qu'ils pussent arriver* (Acad.). Il vieillit dans ce sens. De là, par extension, dépérir, tomber en faiblesse, c'est-à-dire, *manquer* de forces. *Ses forces* défaillent *tous les jours*; *je la vis prête* à défaillir. Ce verbe n'est plus employé aux pers. du sing. du présent ind., mais au futur. — *Ind. prés.* Je défaille, tu défailles, il défaille, nous défaillons, vous défaillez, ils défaillent. — *Imparf.* Je défaillais, tu défaillais, il défaillait, nous défaillions, vous défailliez, ils défaillaient. — *Passé déf.* Je défaillis, tu défaillis, il défaillit, nous défaillîmes, vous défaillîtes, ils défaillirent.— *Passé ind.* J'ai défailli, etc. — *Pass. ind.* J'eus défailli, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais défailli, etc. — *Futur.* Je défaillirai, tu défailliras, il défaillira, nous défaillirons, vous défaillirez, ils défailliront. — *Futur antér.* J'aurai défailli, etc. — *Cond. prés.* Je défaillirais, tu défaillirais, il défaillirait, nous défaillirions, vous défailliriez, ils défailliraient.—*Passé.* J'aurais défailli, etc.—*On dit aussi :* J'eusse défailli, etc. —*Point d'Impér.*—*Subj. prés.* Que je défaille, que tu défailles, qu'il défaille, que nous défaillions, que vous défailliez, qu'ils défaillent.—*Imp.* Que je défaillisse, que tu défaillisses, qu'il défaillît, que nous défaillissions, que vous défaillissiez, qu'ils défaillissent. — *Passé.* Que j'aie défailli, etc.

— *Plus-que-parf.* Que j'eusse défailli, etc. — *Inf. prés.* Défaillant. — *Pass.* Avoir défailli. — *Part. prés.* Défaillant, défaillante. *Santé défaillante, forces défaillantes.* — *Passé.* Défailli, défaillie, défaillis, défaillies. — *Passé comp.* Ayant défailli.

DÉFAIRE, v. a. n. et irrég., 4e conjug. (*Défère*), détruire ce qui est *fait*, lui donner une autre *façon*, une autre forme. *Ce que l'un* fait, *l'autre le* défait (Acad.). Défaire *un nœud, un paquet, un mariage*; de là (par extension), défaire *une armée* (la mettre en déroute), défaire *son fruit* (faire mourir son enfant), *être tout* défait (abattu, amaigri). — *Ind. prés.* Je défais, tu défais, il défait, nous défaisons, vous défaites, ils défont. — *Imp.* Je défaisais, tu défaisais, il défaisait, nous défaisions, vous défaisiez, ils défaisaient. — *Passé déf.* Je défis, tu défis, il défit, nous défîmes, vous défîtes, ils défirent. — *Passé indéf.* J'ai défait, etc. —*Passé ant.* J'eus défait, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais défait, etc. — *Futur.* Je déferai, tu déferas, il défera, nous déferons, vous déferez, ils déferont. — *Futur ant.* J'aurai défait, etc. — *Cond. prés.* Je déferais, tu déferais, il déferait, nous déferions, vous déferiez, ils déferaient. — *Passé.* J'aurais défait, etc. — *On dit aussi :* J'eusse défait, etc. — *Impér. prés.* Défais, défaisons, défaites. — *Passé.* Aie, ayons, ayez défait. — *Subj. prés.* Que je défasse, que tu défasses, qu'il défasse, que nous défassions, que vous défassiez, qu'ils défassent. — *Imparf.* Que je défisse, que tu défisses, qu'il défît, que nous défissions, que vous défissiez, qu'ils défissent. — *Passé.* Que j'aie défait, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse défait, etc. — *Inf. prés.* Défaire. — *Passé.* Avoir défait. — *Part. prés.* Défaisant (inv.). — *Passé.* Défait, défaite, défaits, défaites. — *Passé comp.* Ayant défait. — S'emploie avec le pronom personnel, surtout dans le sens de : *se délivrer*, se débarrasser. Se défaire d'un fâcheux; on se défait *rarement des préjugés* (Acad.). — Passif : *être défait.* Le participe régit *par.*

DÉFALQUER, v. a., 1re conj. (*Défalkié*), retrancher, rabattre. *Que reste-t-il d'une succession quand on* a défalqué *les frais de justice?* — *Indic. prés.* Je défalque, tu défalques, il défalque, nous défalquons, vous défalquez, ils défalquent. — *Imparf.* Je défalquais, tu défalquais, il défalquait, nous défalquions, vous défalquiez, ils défalquaient. — *Passé déf.* Je défalquai, tu défalquas, il défalqua, nous défalquâmes, vous défalquâtes, ils défalquèrent. —*Passé ind.* J'ai défalqué, etc. — *Passé ant.* J'eus défalqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais défalqué, etc. — *Futur.* Je défalquerai, tu défalqueras, il défalquera, nous défalquerons, vous défalquerez, ils défalqueront. —*Futur ant.* J'aurai défalqué, etc. —*Cond. prés.* Je défalquerais, tu défalquerais, il défalquerait, nous défalquerions, vous défalqueriez, ils défalqueraient. — *Passé.* J'aurais défalqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse défalqué, etc. — *Impér. prés.* Défalque, défalquons, défalquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez défalqué. — *Subj. prés.* Que je défalque, que tu défalques, qu'il défalque, que nous défalquions, que vous défalquiez, qu'ils défalquent. — *Imparf.* Que je défalquasse, que tu défalquasses, qu'il défalquât, que nous défalquassions, que vous défalquassiez, qu'ils défalquassent. — *Passé.* Que j'aie défalqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse défalqué, etc. — *Inf. prés.* Défalquer. — *Passé.* Avoir défalqué. — *Part. prés.* Défalquant (inv.). —*Passé.* Défalqué, défalquée, défalqués, défalquées. — *Passé comp.* Ayant défalqué. — Passif : *Etre défalqué. Le poids de la caisse a dû* être défalqué *du poids total.* Le participe régit *par.*

DÉFAUSSER (*se*), v. pr. 1re conj. (*ce défôcé*), jeter, *à défaut* de la couleur dans laquelle on joue, une carte d'une autre couleur. — *Ind. prés.* Je me défausse, tu te défausses, il se défausse, nous nous défaussons, vous vous défaussez, ils se défaussent. — *Imp.* Je me défaussais, tu te défaussais, il se défaussait, nous nous défaussions, vous vous défaussiez, ils se défaussaient. — *Passé déf.* Je me défaussai, tu te défaussas, il se défaussa, nous nous défaussâmes, vous vous défaussâtes, ils se défaussèrent. — *Passé indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est défaussé, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont défaussés. — *Passé antér.* Je me fus, tu te fus, il se fut défaussé, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent défaussés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était défaussé, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient défaussés. — *Futur.* Je me défausserai, tu te défausseras, il se défaussera, nous nous défausserons, vous vous défausserez, ils se défausseront. — *Futur antér.* Je me serai, tu te seras, il se sera défaussé, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront défaussés. — *Condit. prés.* Je me défausserais, tu te défausserais, il se défausserait,

nous nous défausserions, vous vous défausseriez, ils se défausseraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait défaussé, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient défaussés. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût défaussé, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent défaussés. — *Impér. prés.* Défausse-toi, défaussons-nous, défaussez-vous. — *Passé.* Sois défaussé, soyons, soyez défaussé. — *Subj. prés.* Que je me défausse, que tu te défausses, qu'il se défausse, que nous nous défaussions, que vous vous défaussiez, qu'ils se défaussent. — *Imparf.* Que je me défaussasse, que tu te défaussasses, qu'il se défaussât, que nous nous défaussassions, que vous vous défaussassiez, qu'ils se défaussassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit défaussé, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient défaussés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût défaussé, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent défaussés. — *Inf. prés.* Se défausser. — *Passé.* S'être défaussé. — *Part. prés.* Se défaussant (invar.). — *Participe passé.* Défaussé, défaussée, défaussés, défaussées. — *Passé composé.* S'étant défaussé.

DÉFAVORISER, v. a. 1re conjug. (*Défavorizé*), ne pas favoriser, priver de la faveur. *Défavoriser un concurrent.* — *Ind. prés.* Je défavorise, tu défavorises, il défavorise, nous défavorisons, vous défavorisez, ils défavorisent. — *Imp.* Je défavorisais, tu défavorisais, il défavorisait, nous défavorisions, vous défavorisiez, ils défavorisaient. — *Pass. déf.* Je défavorisai, tu défavorisas, il défavorisa, nous défavorisâmes, vous défavorisâtes, ils défavorisèrent. — *Passé ind.* J'ai défavorisé, etc. — *Pass. ant.* J'eus défavorisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais défavorisé, etc. — *Futur.* Je défavoriserai, tu défavoriseras, il défavorisera, nous défavoriserons, vous défavoriserez, ils défavoriseront. — *Futur ant.* J'aurai défavorisé, etc. — *Cond. prés.* Je défavoriserais, tu défavoriserais, il défavoriserait, nous défavoriserions, vous défavoriseriez, ils défavoriseraient. — —*Pass.* J'aurais défavorisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse défavorisé, etc. — *Imp. prés.* Défavorise, défavorisons, défavorisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez défavorisé. — *Subj. prés.* Que je défavorise, que tu défavorises, qu'il défavorise, que nous défavorisions, que vous défavorisiez, qu'ils défavorisent. — *Imparf.* Que je défavorisasse, que tu défavorisasses, qu'il défavorisât, que nous défavorisassions, que vous défavorisassiez, qu'ils défavorisassent. — *Pass.* Que j'aie défavorisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse défavorisé, etc. — *Infin. prés.* Défavoriser. — *Passé.* Avoir défavorisé. — *Part. prés.* Défavorisant (inv.). — *Pass.* Défavorisé, défavorisée, défavorisés, défavorisées. — *Passé comp.* Ayant défavorisé. — Se conjugue avec le pronom personnel: *Se défavoriser.* — Passif : *être défavorisé.* — Le part. régit *par.* Sully l'a employé dans le sens de disgracié. *Courtisan* défavorisé. Le participe régit *par.*

DÉFECTIONNER, v. n. 1re conj. (*Défekcioné*), se rendre coupable de défection. Mot employé par Bonaparte. — *Ind. prés.* Je défectionne, tu défectionnes, il défectionne, nous défectionnons, vous défectionnez, ils défectionnent. — *Imparf.* Je défectionnais, tu défectionnais, il défectionnait, nous défectionnions, vous défectionniez, ils défectionnaient. — *Passé déf.* Je défectionnai, tu défectionnas, il défectionna, nous défectionnâmes, vous défectionnâtes, ils défectionnèrent.—*Passé indéf.* J'ai défectionné, etc. — *Pass. ant.* J'eus défectionné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais défectionné, etc. — *Futur.* Je défectionnerai, tu défectionneras, il défectionnera, nous défectionnerons, vous défectionnerez, ils défectionneront. — *Futur ant.* J'aurai défectionné, etc. —*Cond. prés.* Je défectionnerais, tu défectionnerais, il défectionnerait, nous défectionnerions, vous défectionneriez, ils défectionneraient. — *Passé.* J'aurais défectionné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse défectionné, etc. — *Impér. prés.* Défectionne, défectionnons, défectionnez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez défectionné. — *Subj. prés.* Que je défectionne, que tu défectionnes, qu'il défectionne, que nous défectionnions, que vous défectionniez, qu'ils défectionnent. — *Imparf.* Que je défectionnasse, que tu défectionnasses, qu'il défectionnât, que nous défectionnassions, que vous défectionnassiez, qu'ils défectionnassent.—*Pass.* Que j'aie défectionné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse défectionné, etc. — *Inf. prés.* Défectionner. — *Passé.* Avoir défectionné. — *Part. prés.* Défectionnant (inv.). — *Passé.* Défectionné (invar.) — *Passé comp.* Ayant défectionné.

DÉFENDRE, v. a., 4e conj. (*Défandre*). — Protéger contre une attaque, une agression. Défendre *sa vie, son honneur, sa patrie, un ami, un accusé. La poule* défend *ses poussins avec un courage merveilleux.* — Défendre signifie aussi interdire, Défendre *les duels.* Défendre *sa maison à quelqu'un. Dieu* défend *de mentir.* — *Indicatif présent.* Je défends, tu défends, il défend, nous défendons, vous défendez, ils défendent. — *Imp.* Je défendais, tu défendais, il défendait, nous défendions, vous défendiez, ils défendaient. — *Passé défini.* Je défendis, tu défendis, il défendit, nous défendîmes, vous défendîtes, ils défendirent. — *Pass. indéfini.* J'ai défendu, etc. — *Pass. antér.* J'eus défendu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais défendu, etc. — *Futur.* Je défendrai, tu défendras, il défendra, nous défendrons, vous défendrez, ils défendront. — *Futur pass.* J'aurai défendu, etc. — *Cond. prés.* Je défendrais, tu défendrais, il défendrait, nous défendrions, vous défendriez, ils défendraient. — *Pass.* J'aurais défendu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse défendu, etc. — *Impér. prés.* Défends, défendons, défendez. — *Subj. prés.* Que je défende, que tu défendes, qu'il défende, que nous défendions, que vous défendiez, qu'ils défendent. — *Imparf.* Que je défendisse, que tu défendisses, qu'il défendît, que nous défendissions, que vous défendissiez, qu'ils défendissent. — *Passé.* Que j'aie défendu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse défendu, etc. — *In. prés.* Défendre. — *Passé.* Avoir défendu. — *Part. prés.* Défendant (invar.). — *Passé.* Défendu, défendue, défendus, défendues. — *Passé comp.* Ayant défendu. — Pronominalement. *Se défendre*, dans le sens de se préserver, se disculper, s'excuser. *Il est difficile de* se défendre *de quelque partialité pour ses proches* (Acad.). *On l'a prié de si bonne grâce qu'il n'a pu* se défendre *de ce qu'on souhaitait de lui* (Id.). *On dit qu'il est marié, il s'en* défend *fort* (Id.). — Passif : *Etre défendu.* Le participe régit *par. L'accusé* fut défendu *avec talent* par *son avocat.*

DÉFÉQUER, v. a., 1re conj. (*Déféké*), ôter les *fèces*, la lie d'une liqueur. Déféquer *de l'alcohol, une infusion*, etc. — *Ind. prés.* Je défèque, tu défèques, il défèque, nous déféquons, vous déféquez, ils défèquent. — *Imparfait.* Je déféquais, tu déféquais, il déféquait, nous déféquions, vous déféquiez, ils déféquaient. — *Passé défin.* Je déféquai, tu déféquas, il déféqua, nous déféquâmes, vous déféquâtes, ils déféquèrent. — *Passé ind.* J'ai déféqué, etc. — *Passé ant.* J'eus déféqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déféqué, etc. — *Futur.* Je déféquerai, tu déféqueras, il déféquera, nous déféquerons, vous déféquerez, ils déféqueront. — *Futur ant.* J'aurai déféqué, etc. — *Condit. prés.* Je déféquerais, tu déféquerais, il déféquerait, nous déféquerions, vous déféqueriez, ils déféqueraient. — *Passé.* J'aurais déféqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déféqué, etc. — *Impératif prés.* Défèque, déféquons, déféquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déféqué. — *Subj. prés.* Que je défèque, que tu défèques, qu'il défèque, que nous déféquions, que vous déféquiez, qu'ils défèquent. — *Imp.* Que je déféquasse, que tu déféquasses, qu'il déféquât, que nous déféquassions, que vous déféquassiez, qu'ils déféquassent. — *Passé.* Que j'aie déféqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déféqué, etc. — *Inf. prés.* Déféquer. — *Passé.* Avoir déféqué. — *Part. prés.* Déféquant (inv.). — *Passé.* Déféqué, déféquée, déféqués, déféquées. — *Passé comp.* Ayant déféqué. — Se conjugue avec le pronom personnel: *se déféquer. Les liqueurs* se défèquent *à l'aide d'agents chimiques.* — Passif : *être déféqué.* Le participe régit *par. Tous les élixirs sont limpides quand ils sont* déféqués par *des pharmaciens habiles.*

DÉFÉRER, v. a. et n., 1re conj. (*Déféré*). Ce verbe semble signifier à la fois *décerner, dénoncer, céder :* 1° *Les Romains* déférèrent *le consulat à Scipion avant l'âge* (Acad.). — 2° Déférer *quelqu'un en justice, à la justice* (Id.). 3° Déférer *à quelqu'un, à sa dignité, à sa qualité.* — On dit de même *déférer le serment à quelqu'un*, lui faire l'honneur de s'en rapporter à son serment. — *Ind. prés.* Je défère, tu défères, il défère, nous déférons, vous déférez, ils défèrent. — *Imparf.* Je déférais, tu déférais, il déférait, nous déférions, vous défériez, ils déféraient. — *Passé déf.* Je déférai, tu déféras, il déféra, nous déférâmes, vous déférâtes, ils déférèrent. — *Pass. indéf.* J'ai déféré, etc. — *Passé antér.* J'eus déféré, etc. — *Plus que-parf.* J'avais déféré, etc. — *Futur.* Je déférerai, tu déféreras, il déférera, nous déférerons, vous déférerez, ils déféreront. — *Futur ant.* J'aurai déféré, etc. — *Cond. prés.* Je déférerais, tu déférerais, il défé-

rerait, nous déférerions, vous déféreriez, ils déféreraient. — *Passé.* J'aurais déféré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déféré, etc. — *Imp. prés.* Défère, déférons, déférez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déféré. — *Subj. prés.* Que je défère, que tu défères, qu'il défère, que nous déférions, que vous défériez, qu'ils défèrent. — *Imparf.* Que je déférasse, que tu déférasses, qu'il déférât, que nous déférassions, que vous déférassiez, qu'ils déférassent. — *Passé.* Que j'aie déféré, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse déféré, etc. — *Inf. prés.* Déférer.— *Passé.* Avoir déféré.—*Part. prés.* Déférant (inv.). — *Passé.* Déféré, déférée, déférés, déférées. — *Passé composé.* Ayant déféré. — —Se conjugue avec le pronom : *se déférer. De tels actes se défèrent à tel tribunal.* — Passif : *Etre déféré.* Le participe régit *par. Les honneurs divins furent déférés à presque tous les empereurs de Rome* par *le sénat avili.*

DÉFERLER, v. a. et n. 1[re] conj. (*Déférlé*), déployer, déferler *les voiles. Les vagues* déferlent *sur le pont*, (s'y déploient avec impétuosité).— *Ind. prés.* Je déferle, tu déferles, il déferle, nous déferlons, vous déferlez, ils déferlent. —*Imp.* Je déferlais, tu déferlais, il déferlait, nous déferlions, vous déferliez, ils déferlaient.— *Passé déf.* Je déferlai, tu déferlas, il déferla, nous déferlâmes, vous déferlâtes, ils déferlèrent. — *Passé indéf.* J'ai déferlé, etc. — *Passé ant.* J'eus déferlé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déferlé, etc. — *Futur.* Je déferlerai, tu déferleras, il déferlera, nous déferlerons, vous déferlerez, ils déferleront. — *Futur ant.* J'aurai déferlé, etc. — *Cond. prés.* Je déferlerais, tu déferlerais, il déferlerait, nous déferlerions, vous déferleriez, ils déferleraient. —*Passé.* J'aurais déferlé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déferlé, etc. —*Impér. pr.* Déferle, déferlons, déferlez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déferlé. — *Subj. prés.* Que je déferle, que tu déferles, qu'il déferle, que nous déferlions, que vous déferliez, qu'ils déferlent. — *Imparf.* Que je déferlasse, que tu déferlasses, qu'il déferlât, que nous déferlassions, que vous déferlassiez, qu'ils déferlassent. —*Passé.* Que j'aie déferlé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déferlé, etc. — *Inf. prés.* Déferler. — *Passé.* Avoir déferlé.—*Part. prés.* Déferlant (inv.). — *Passé.* Déferlé, déferlée, déferlés, déferlées.—*Passé comp.* Ayant déferlé. — Passif : *être déferlé.* Le participe régit *par.* Les voiles furent *déferlées* en un instant par des mousses agiles.

DÉFERMER, v. a 1[re] conjug. (*Défermé*), mettre dehors, mettre en liberté. *Défermer un prisonnier.* — Ouvrir ce qui est fermé. Ce verbe est vieux et inusité, par conséquent nous n'en donnerons point la conjugaison qui d'ailleurs est conforme à celle du verbe *fermer.*

DÉFERRER, v. a. 1[re] conj. (*Déféré*), ôter le fer (surtout du pied d'un animal). Déferrer *une malle, une porte, une roue, un lacet.* Déferrer *un animal des quatre pieds* (Acad.) — De là, figur., déferrer un homme, lui faire perdre sa présence d'esprit. — *Ind. prés.* Je déferre, tu déferres, il déferre, nous déferrons, vous déferrez, ils déferrent. — *Imparf.* Je déferrais, tu déferrais, il déferrait, nous déferrions, vous déferriez, ils déferraient. — *Passé déf.* Je déferrai, tu déferras, il déferra, nous déferrâmes, vous déferrâtes, ils déferrèrent. — *Passé ind.* J'ai déferré, etc. — *Passé ant.* J'eus déferré, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais déferré, etc. — *Futur.* Je déferrerai, tu déferreras, il déferrera, nous déferrerons, vous déferrerez, ils déferreront. —*Futur ant.* J'aurai déferré, etc. — *Cond. prés.* Je déferrerais, tu déferrerais, il déferrerait, nous déferrerions, vous déferreriez, ils déferreraient. — *Passé.* J'aurais déferré, etc.— *On dit aussi :* J'eusse déferré, etc. — *Imp. prés.* Déferre, déferrons, déferrez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez déferré. — *Subj. prés.* Que je déferre, que tu déferres, qu'il déferre, que nous déferrions, que vous déferriez, qu'ils déferrent. — *Imp.* Que je déferrasse, que tu déferrasses, qu'il déferrât, que nous déferrassions, que vous déferrassiez, qu'ils déferrassent. — *Passé.* Que j'aie déferré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déferré, etc. — *Inf. prés.* Déferrer. — *Passé.* Avoir déferré. — *Part. prés.* Déferrant (inv.). — *Passé.* Déferré, déferrée, déferrés, déferrées. — *Pass comp.* Ayant déferré. — S'emploie avec le pron. pers. : *se déferrer. Les chevaux se déferrent aisément. Il est des gens qui se déferrent à la moindre difficulté* — Passif : *être déferré.* Le participe régit *par. La porte a été* déferrée *pendant la nuit par des voleurs hardis.*

DÉFEUILLER, v. a., 1[re] conjug. (*Défeu-ié*), ôter les feuilles. *Le vent a* défeuillé *les arbres* (Noël et Chaptal). Ce

verbe manque dans l'Académie. — *Ind. prés.* Je défeuille, tu défeuilles, il défeuille, nous défeuillons, vous défeuillez, ils défeuillent. — *Imparf.* Je défeuillais, tu défeuillais, il défeuillait, nous défeuillions, vous défeuilliez, ils défeuillaient. — *Pass. déf.* Je défeuillai, tu défeuillas, il défeuilla, nous défeuillâmes, vous défeuillâtes, ils défeuillèrent. — *Pass. ind.* J'ai défeuillé, etc. —*Pass. ant.* J'eus défeuillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais défeuillé, etc. — *Futur.* Je défeuillerai, tu défeuilleras, il défeuillera, nous défeuillerons, vous défeuillerez, ils défeuilleront.—*Futur ant.* J'aurai défeuillé, etc. — *Cond. prés.* Je défeuillerais, tu défeuillerais, il défeuillerait, nous défeuillerions, vous défeuilleriez, ils défeuilleraient. — *Pass.* J'aurais défeuillé, etc. —*On dit aussi* : J'eusse défeuillé, etc. — *Impér. prés.* Défeuille, défeuillons, défeuillez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez défeuillé. — *Subj. prés.* Que je défeuille, que tu défeuilles, qu'il défeuille, que nous défeuillions, que vous défeuilliez, qu'ils défeuillent. — *Imparf.* Que je défeuillasse, que tu défeuillasses, qu'il défeuillât, que nous défeuillassions, que vous défeuillassiez, qu'ils défeuillassent.—*Pass.* Que j'aie défeuillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse défeuillé, etc — *Inf. prés* Défeuiller. — *Passé.* Avoir défeuillé. — *Part. prés.* Défeuillant (invar.). — *Pass.* Défeuillé, défeuillée, défeuillés, défeuillées. — *Passé comp.* Ayant défeuillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se défeuiller.* Perdre ses feuilles. — Passif : *être défeuillé.* Le participe régit *par.*

DEFFERGER, v. a. 1re conj. *(Déferjé)*, défrayer, récompenser, secourir. Vieux verbe qui n'est plus en usage et dont nous ne donnerons point, par conséquent, la conjugaison.

DEFFUBLER, v. a. 1re conj. *(Défublé)*, ôter ce qui enveloppe. On écrit aussi *défubler.* Vieux verbe qui n'est plus en usage et dont, par conséquent, nous ne donnerons point la conjugaison.

DÉFIER, v. a. 1re conj. *(Défié)*, faire un défi, provoquer et par suite, braver. *Autrefois, un prince qui déclarait la guerre envoyait* défier *son ennemi par un hérault* (Acad.). *Défier quelqu'un aux échecs, à boire*; *défier quelqu'un de faire une chose*, le provoquer à la faire, sûr que l'on croit être qu'il ne pourra pas en venir à bout : *Défier la mort, les tempêtes.* — *Indic. prés.* Je défie, tu défies, il défie, nous défions, vous défiez, ils défient. — *Imp.* Je défiais, tu défiais, il défiait, nous défiions, vous défiiez, ils défiaient. — *Passé déf.* Je défiai, tu défias, il défia, nous défiâmes, vous défiâtes, ils défièrent. — *Pass. ind.* J'ai défié, etc.— *Pass. ant.* J'eus défié, etc. — *Plus-que parf.* J'avais défié, etc. — *Futur.* Je défierai, tu défieras, il défiera, nous défierons, vous défierez, ils défieront.— *Futur ant.* J'aurai défié, etc. — *Cond. prés.* Je défierais, tu défierais, il défierait, nous défierions, vous défieriez, ils défieraient.— *Pass.* J'aurais défié, etc.— *On dit aussi :* J'eusse défié, etc. — *Impér. prés.* Défie, défions, défiez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez défié. — *Subj. prés.* Que je défie, que tu défies, qu'il défie, que nous défions, que vous défiez, qu'ils défient. — *Imparf.* Que je défiasse, que tu défiasses, qu'il défiât, que nous défiassions, que vous défiassiez, qu'ils défiassent. — *Passé.* Que j'aie défié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse défié, etc. — *Infin. prés.* Défier. — *Passé.* Avoir défié. — *Part. pr.* Défiant (inv.). — *Passé.* Défié, défiée, défiés, défiées. — *Passé comp.* Ayant défié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se défier. Les anciens* se défiaient *souvent au combat singulier.* Employé pronominalement, il signifie souvent se mettre en garde contre quelqu'un ou quelque chose, ou bien encore se douter, prévoir. — Passif : *être défié.* — Le participe régit *par. David s'indigna de voir les Hébreux* défiés par *Goliath.*

DÉFIGURER, v. a., 1re conjug. *(Défiguré)*, gâter la figure, le visage. *La petite vérole l'a* défiguré (Acad.). — Gâter la forme, la figure de quelque chose, altérer, dénaturer. Défigurer *une statue, un tableau, en voulant les retoucher* (Id.). — Au fig. Défigurer *l'histoire* (Massillon). Défigurer *le langage par la manie du néologisme* (Académie). — *Ind. prés.* Je défigure, tu défigures, il défigure, nous défigurons, vous défigurez, ils défigurent.— *Imparf.* Je défigurais, tu défigurais, il défigurait, nous défigurions, vous défiguriez, ils défiguraient. — *Passé déf.* Je défigurai, tu défiguras, il défigura, nous défigurâmes, vous défigurâtes, ils défigurèrent. — *Passé ind.* J'ai défiguré, etc.— *Passé ant.* J'eus défiguré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais défiguré, etc. — *Futur.* Je défigurerai, tu défigureras, il défigurera,

nous défigurerons, vous défigurerez, ils défigureront. — *Futur pass.* J'aurai défiguré, etc. — *Cond. prés.* je défigurerais, tu défigurerais, il défigurerait, nous défigurerions, vous défigureriez, ils défigureraient. — *passé.* J'aurais défiguré, etc. — *Impér. prés.* Défigure, défigurons, défigurez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez défiguré.— *Subj. prés.* Que je défigure, que tu défigures, qu'il défigure, que nous défigurions, que vous défiguriez, qu'ils défigurent. — *Imp.* Que je défigurasse, que tu défigurasses, qu'il défigurât, que nous défigurassions, que vous défigurassiez, qu'ils défigurassent. — *Passé.* Que j'aie défiguré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse défiguré, etc. — *Inf. prés.* Défigurer. — *Passé.* Avoir défiguré.— *Part. prés.* Défigurant (inv.). — *Passé.* Défiguré, défigurée, défigurés, défigurées. — *Passé comp.* Ayant défiguré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se défigurer. Elle* se défigura, *pour n'être pas exposée à la brutalité du vainqueur* (Acad.). — Devenir difforme. *Son visage* se défigure (Massillon). — Passif : *être défiguré.* — Le participe régit *par. Personne défigurée par une fluxion.*

DÉFILER, v. a., 1[re] conjug. (*Défilé*), ôter le fil, le cordon qui était passé dans quelque chose. Défiler *des perles.* Défiler *un collier, un chapelet* (Acad.). — *Défiler son chapelet,* signifie aussi dire tout ce qu'on a sur la conscience ; ou, dans un autre sens, débiter toute sa science. — Terme de fortifications : *défiler un ouvrage* ; le garantir des feux qui en balaieraient les défenseurs. — Il est aussi neutre et signifie aller l'un après l'autre; aller sur un petit front. *Les troupes défilent. Le passage devient si étroit que les soldats ne pouvaient* défiler *que deux à deux.* — Au fig., mourir. *Notre Académie* défile (Voltaire). Il est familier dans ce sens. —*Indic. prés.* Je défile, tu défiles, il défile, nous défilons, vous défilez, ils défilaient. —*Imparf.* Je défilais, tu défilais, il défilait, nous défilions, vous défiliez, ils défilent. — *Passé déf.* Je défilai, tu défilas, il défila, nous défilâmes, vous défilâtes, ils défilèrent. — *Passé indéf.* J'ai défilé, etc. — *Passé ant.* J'eus défilé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais défilé, etc. — *Futur.* Je défilerai, tu défileras, il défilera, nous défilerons, vous défilerez, ils défileront. — *Futur ant.* J'aurai défilé, etc. — *Cond. prés.* Je défilerais, tu défilerais, il défilerait, nous défilerions, vous défileriez, ils défileraient. — *Passé.* J'aurais défilé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse défilé, etc. — *Impératif présent.* Défile, défilons, défilez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez défilé. — *Subj. prés.* Que je défile, que tu défiles, qu'il défile, que nous défilions, que vous défiliez, qu'ils défilent. — *Imp.* Que je défilasse, que tu défilasses qu'il défilât, que nous défilassions, que vous défilassiez, qu'ils défilassent.—*Passé.* Que j'aie défilé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse défilé, etc. — *Inf. prés.* Défiler. — *Passé.* Avoir défilé.— *Part. prés* Défilant (invar.). — *Passé.* Défilé, défilée, défilés, défilées.— *Passé comp.* Ayant défilé. — S'emploie avec le pronom personnel : *Se défiler. Son collier s'est défilé.* — *Le chapelet s'est défilé,* signifie la réunion se sépare. — Passif : *être défilé.* Le part. régit *par.*

DÉFINER, v. n. 1[re] conj. (*Définé*), aller à sa fin. Vieux et inusité ; nous n'en donnerons point par conséquent la conjugaison.

DÉFINIR, v. a. 2[e] conj. (*Définir*), marquer, déterminer, en parlant des temps et des lieux : *Dieu a* défini *le temps et le lieu où cela doit arriver.* — Expliquer clairement la nature d'une chose : *Définir avec exactitude les idées attachées aux mots* (Barthélemi). — *Définir un mot, un terme, une expression,* dire ce qu'ils signifient.— Au figuré, *définir une personne,* en faire connaître les qualités bonnes ou mauvaises. *C'est un homme tellement inégal, qu'on ne saurait le* définir (Acad.). — Décider; alors il se construit avec *que : Les conciles ont* défini que..., etc. Peu usité dans ce sens. — Il s'emploie neutralement : *Dans toutes les sciences, le point principal est de bien* définir (Boiste). — *Ind. prés.* Je définis, tu définis, il définit, nous définissons, vous définissez, ils définissent. — *Imparf.* Je définissais, tu définissais, il définissait, nous définissions, vous définissiez, ils définissaient. — *Passé déf.* Je définis, tu définis, il définit, nous définîmes, vous définîtes, ils définirent. — *Passé ind.* J'ai défini, etc. — *Passé ant.* J'eus défini, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais défini, etc. — *Futur.* Je définirai, tu définiras, il définira, nous définirons, vous définirez, ils définiront. — *Futur ant.* J'aurai défini, etc. — *Cond. prés.* Je définirais, tu définirais, il définirait, nous définirions, vous définiriez, ils définiraient. — *Passé.* J'aurais défini, etc,

— *On dit aussi :* J'eusse défini, etc. — *Impér. prés.* Définis, définissons, définissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez défini. — *Subj. prés.* Que je définisse, que tu définisses, qu'il définisse, que nous définissions, que vous définissiez, qu'ils définissent. — *Imparf.* Que je définisse, que tu définisses, qu'il définît, que nous définissions, que vous définissiez, qu'ils définissent. — *Passé.* Que j'aie défini, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse défini, etc. — *Infin. prés.* Définir.—*Passé.* Avoir défini. —*Part. prés.* Définissant (inv.). — *Passé.* Défini, définie, définis, définies. — *Passé comp.* Ayant défini. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se définir : Laissez-les un peu* se définir *eux-mêmes* (La Bruyère). — Passif : *être défini.* Le part. régit *par. L'homme a été* défini par *je ne sais quel philosophe, un animal sans ailes et sans plumes.*

DÉFLÉCHIR, v. a., 2e conjug. (*Défléchir*), rendre défléchi ou tombant en dehors. *Défléchir une branche, un rameau* (Boiste). — Enlever d'un corps la partie aqueuse, terme de l'ancienne chimie. Dans ce sens, il vaut mieux employer *déflegmer.* — *Indicatif présent.* Je défléchis, tu défléchis, il défléchit, nous défléchissons, vous défléchissez, ils défléchissent.— *Imp.* Je défléchissais, tu défléchissais, il défléchissait, nous défléchissions, vous défléchissiez, ils défléchissaient. — *Passé déf.* Je défléchis, tu défléchis, il défléchit, nous défléchîmes, vous défléchîtes, ils défléchirent. — *Passé. ind.* J'ai défléchi, etc. — *Pass. ant.* J'eus défléchi, etc.— *Plus-que-parfait.* J'avais défléchi, etc. — *Futur.* Je défléchirai, tu défléchiras, il défléchira, nous défléchirons, vous défléchirez, ils défléchiront. — *Futur ant.* J'aurai défléchi, etc.— *Cond. prés.* Je défléchirais, tu défléchirais, il défléchirait, nous défléchirions, vous défléchiriez, ils défléchiraient. — *Passé.* J'aurais défléchi, etc.— *On dit aussi :* J'eusse défléchi, etc. — *Impératif présent.* Défléchis, défléchissons, défléchissez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez défléchi.— *Subj.prés.* Que je défléchisse, que tu défléchisses, qu'il défléchisse, que nous défléchissions, que vous défléchissiez, qu'ils défléchissent. — *Imp.* Que je défléchisse, que tu défléchisses, qu'il défléchît, que nous défléchissions, que vous défléchissiez, qu'ils défléchissent.—*Passé.* Que j'aie défléchi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse défléchi, etc. — *Infinitif prés.* Défléchir. —*Passé.* Avoir défléchi.—*Part. prés.* défléchissant (inv.). — *Passé.* Défléchi, défléchie, défléchis, défléchies.—*Pass. comp.* Ayant défléchi.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se défléchir. Cette tige se défléchit.*— Passif : *être défléchi.* Le part. régit *par.*

DÉFLEGMER, v. a., 1re conjug. (*Déflegmé*), terme de chimie, enlever la partie aqueuse d'une substance. *Déflegmer de l'esprit de vin* (Académie).—*Ind. prés.* Je déflegme, tu déflegmes, il déflegme, nous déflegmons, vous déflegmez, ils déflegment. — *Imparf.* Je déflegmais, tu déflegmais, il déflegmait, nous déflegmions, vous déflegmiez, ils déflegmaient. — *Passé déf.* Je déflegmai, tu déflegmas, il déflegma, nous déflegmâmes, vous déflegmâtes, ils déflegmèrent. — *Passé ind.* J'ai déflegmé, etc.— *Pass. ant.* J'eus déflegmé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déflegmé, etc. — *Futur.* Je déflegmerai, tu déflegmeras, il déflegmera, nous déflegmerons, vous déflegmerez, ils déflegmeront.— *Futur ant.* J'aurai déflegmé, etc.— *Cond. prés.* Je déflegmerais, tu déflegmerais, il déflegmerait, nous déflegmerions, vous déflegmeriez, ils déflegmeraient. — *Passé.* J'aurais déflegmé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déflegmé, etc. — *Imp. prés.* Déflegme, déflegmons, déflegmez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez déflegmé. — *Subj. prés.* Que je déflegme, que tu déflegmes, qu'il déflegme, que nous déflegmions, que vous déflegmiez, qu'ils déflegment. — *Imparf.* Que je déflegmasse, que tu déflegmasses, qu'il déflegmât, que nous déflegmassions, que vous déflegmassiez, qu'ils déflegmassent.— *Pass.* Que j'aie déflegmé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déflegmé, etc. — *Inf. prés.* Déflegmer. — *Passé.* Avoir déflegmé. — *Part. prés.* Déflegmant (invar.). — *Passé.* Déflegmé, déflegmée, déflegmés, déflegmées. —*Passé comp.* Ayant déflegmé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se déflegmer* (Omission de l'Académie).—Passif: *être déflegmé.* Le part. régit *par.*

DÉFLEURIR, v. n. et a., 2e conjug. (*Défleurir*), ne se dit qu'en parlant des arbres qui viennent à perdre leurs fleurs. *Quand la vigne vient a défleurir.* — Activement, faire tomber la fleur. *La pluie et le mauvais vent ont* défleuri *tous les abricotiers* (Acad.).— *Indicatif prés.* Je défleuris, tu défleuris, il défleurit, nous défleurissons, vous défleurissez, ils défleurissent. — *Imp.* Je défleurissais, tu défleurissais, il défleu-

rissait, nous défleurissions, vous défleurissiez, ils défleurissaient. — *Passé déf.* Je défleuris, tu défleuris, il défleurit, nous défleurîmes, vous défleurîtes, ils défleurirent. — *Pass. ind.* J'ai défleuri, etc. — *Pass. ant.* J'eus défleuri, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais défleuri, etc. — *Futur.* Je défleurirai, tu défleuriras, il défleurira, nous défleurirons, vous défleurirez, ils défleuriront. — *Futur ant.* J'aurai défleuri, etc. —*Cond. prés.* Je défleurirais, tu défleurirais, il défleurirait, nous défleuririons, vous défleuririez, ils défleuriraient. — *Pass.* J'aurais défleuri, etc.—*On dit aussi:* J'eusse défleuri, etc. — *Impér. prés.* Défleuris, défleurissons, défleurissez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez défleuri.—*Subj. prés.* Que je défleurisse, que tu défleurisses, qu'il défleurisse, que nous défleurissions, que vous défleurissiez, qu'ils défleurissent. — *Imparf.* Que je défleurisse, que tu défleurisses, qu'il défleurît, que nous défleurissions, que vous défleurissiez, qu'ils défleurissent. — *Passé.* Que j'aie défleuri, etc. —*Plus-que-par-fait.* Que j'eusse défleuri, etc. — *Infinitif. prés.* Défleurir.— — *Passé.* Avoir défleuri. — *Part. prés.* Défleurissant (invariable). — *Passé.* Défleuri, défleurie, défleuris, défleuries. — *Pass. comp.* Ayant défleuri. — Se conj. pronominalement : *se défleurir* (Omission de l'Académie).—Passif: *être défleuri.* Le participe régit *par. Ces cerisiers ont été* défleuris par *une bourrasque.*

DÉFLORER, v. a., 1[re] conj. (*Défloré*), ôter la fleur de la virginité. *Déflorer une jeune fille*, et, par analogie, *déflorer un sujet,* en ôter ce qu'il a de neuf, de piquant. — *Ind. prés.* Je déflore, tu déflores, il déflore, nous déflorons, vous déflorez, ils déflorent. —*Imparf.* Je déflorais, tu déflorais, il déflorait, nous déflorions, vous défloriez, ils défloraient. — *Passé déf.* Je déflorai, tu défloras, il déflora, nous déflorâmes, vous déflorâtes, ils déflorèrent. — *Passé indéf.* J'ai défloré, etc. — *Passé ant.* J'eus défloré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais défloré, etc. — *Futur.* Je déflorerai, tu défloreras, il déflorera, nous déflorerons, vous déflorerez, ils défloreront. — *Futur ant.* J'aurai défloré, etc.—*Cond. prés.* Je déflorerais, tu déflorerais, il déflorerait, nous déflorerions, vous défloreriez, ils défloreraient.— *Passé.* J'aurais défloré, etc.— *On dit aussi :* J'eusse défloré, etc. — *Impér. prés.* Déflore, déflorons, déflorez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez défloré.— *Subj. prés.* Que je déflore, que tu déflores, qu'il déflore, que nous déflorions, que vous défloriez, qu'ils déflorent. — *Imp.* Que je déflorasse, que tu déflorasses, qu'il déflorât, que nous déflorassions, que vous déflorassiez, qu'ils déflorassent. — *Passé.* Que j'aie défloré, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse défloré, etc. — *Inf. prés.* Déflorer.— *Passé.* Avoir défloré. — *Part. prés.* Déflorant (invar.). — *Passé.* Défloré, déflorée, déflorés, déflorées.— *Passé comp.* Ayant défloré. — Passif: *être défloré.* Le part. régit *par.*

DÉFLUER, v. n. 1[re] conjug. (*Déflué*), s'éloigner de plus en plus de la conjonction, term. d'astronomie. Ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes.— *Ind. prés.* Il déflue, ils défluent.—*Imp.* Il défluait, ils défluaient.— *Passé déf.* Il défluât, ils défluèrent. — *Passé indéf.* Il a déflué, etc. — *Passé ant.* Il eut déflué, etc. — *Plus-que-parf.* Il avait déflué, etc. — *Futur.* Il défluera, ils déflueront. —*Futur ant.* Il aura déflué, etc. — *Cond. prés.* Il défluerait, ils déflueraient. — *Pass.* Il aurait déflué, etc.— *On dit aussi :* Il eût déflué, etc. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il déflue, qu'ils défluent. — *Imp.* Qu'il défluât, qu'ils défluassent. — *Passé.* Qu'il ait déflué, etc. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût déflué, etc.—*Inf. prés.* Défluer. — *Pass.* Avoir déflué. — *Part. prés.* Défluant (invar.). —*Passé.* Déflué (inv.). — *Passé composé.* Ayant déflué.

DÉFONCER, v. a. 1[re] conj. (*Défoncé*), ôter le fond. Défoncer *un tonneau*, d'où, par extension, défoncer *un terrain*, fouiller la terre à la profondeur d'environ un mètre et en enlever les pierres, les gravois. Il faut cédiller le *c* dans les temps où il est suivi d'un *a* ou d'un *o*. — *Indicicatif présen-.* Je défonce, tu défonces, il défonce, nous défonçons, vous défoncez, ils défoncent. — *Imp.* Je défonçais, tu défonçais, il défonçait, nous défoncions, vous défonciez, ils défonçaient. — *Passé déf.* Je défonçai, tu défonças, il défonça, nous défonçâmes, vous défonçâtes, ils défoncèrent. — *Passé ind.* J'ai défoncé, etc. — *Passé ant.* J'eus défoncé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais défoncé, etc. —*Futur.* Je défoncerai, tu défonceras, il défoncera, nous défoncerons, vous défoncerez, ils défonceront.— *Futur ant.* J'aurai défoncé, etc. — *Cond. prés.* Je défoncerais, tu défoncerais, il défoncerait, nous défoncerions, vous défonceriez,

ils défonceraient. — *Passé.* J'aurais défoncé, etc. — *On dit aussi*: J'eusse défoncé. — *Impér. prés.* Défonce, défonçons, défoncez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez defoncé, etc. —*Subj. prés.* Que je défonce, que tu défonces, qu'il défonce, que nous défoncions, que vous défonciez, qu'ils défoncent. — *Imp.* Que je défonçasse, que tu défonçasses, qu'il défonçât, que nous défonçassions, que vous défonçassiez, qu'ils défonçassent. — *Passé.* Que j'aie défoncé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse défoncé, etc. —*Inf. prés.* Défoncer. — *Passé.* Avoir défoncé. — *Part. prés.* Défonçant (inv.). — *Passé.* Défoncé, défoncée, défoncés, défoncées —*Passé comp.* Ayant défoncé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se défoncer* (Omiss. de l'Acad.). — *La futaille s'est* défoncée. — Passif : *être défoncé.* Le participe régit *par. Le terrain a été* défoncé par *le jardinier.*

DÉFORMER, v. a. 1re conj. (*Déformé*), gâter la forme. Déformer *un chapeau, un soulier.* — *Ind. prés.* Je déforme, tu déformes, il déforme, nous déformons, vous déformez, ils déforment. —*Imp.* Je déformais, tu déformais, il déformait, nous déformions, vous déformiez, ils déformaient. — *Passé déf.* Je déformai, tu déformas, il déforma, nous déformâmes, vous déformâtes, ils déformèrent.—*Passé ant.* J'eus déformé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais déformé, etc. — *Futur.* Je déformerai, tu déformeras, il déformera, nous déformerons, vous déformerez, ils déformeront. — *Futur ant.* J'aurai déformé, etc. — *Cond. prés.* Je déformerais, tu déformerais, il déformerait, nous déformerions, vous déformeriez, ils déformeraient. — *Passé.* J'aurais déformé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse déformé, etc.— *Impér. prés.* Déforme, déformons, déformez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déformé. — *Subj. prés.* Que je déforme, que tu déformes, qu'il déforme, que nous déformions, que vous déformiez, qu'ils déforment. — *Imp.* Que je déformasse, que tu déformasses, qu'il déformât, que nous déformassions, que vous déformassiez, qu'ils déformassent. — *Passé.* Que j'aie déformé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse déformé, etc. — *Inf. prés.* Déformer. — *Passé.* Avoir déformé.— *Part. prés.* Déformant (invar.). — *Pass.* Déformé, déformée, déformés, déformées. — *Passé comp.* Ayant déformé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se déformer. Combien d'enfants dont la taille se* déforme, *faute de précautions de la part des parents.*— Passif : *être déformé.* Le part. régit *par.*

DÉFORTIFIER, v. a. 1re conj. (*Défortifier*), démolir les fortifications d'une ville : *Défortifier une place* (Montaigne). — *Ind. prés.* Je défortifie, tu défortifies, il défortifie, nous défortifions, vous défortifiez, ils défortifient. — *Imparf.* Je défortifiais, tu défortifiais, il défortifiait, nous défortifiions, vous défortifiiez, ils défortifiaient. — *Pass. déf.* Je défortifiai, tu défortifias, il défortifia, nous défortifiâmes, vous défortifiâtes, ils défortifièrent. — *Pass. indéf.* J'ai défortifié, etc. — *Passé ant.* J'eus défortifié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais défortifié, etc. — *Futur.* Je défortifierai, tu défortifieras, il défortifiera, nous défortifierons, vous défortifierez, ils défortifieront. — *Futur ant.* J'aurai défortifié, etc. — *Cond. prés.* Je défortifierais, tu défortifierais, il défortifierait, nous défortifierions, vous défortifieriez, ils défortifieraient. — *Passé.* J'aurais défortifié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse défortifié, etc. — *Impér. prés.* Défortifie, défortifions, défortifiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez défortifié. — *Subj. prés.* Que je défortifie, que tu défortifies, qu'il défortifie, que nous défortifiions, que vous défortifiiez, qu'ils défortifient. — *Imp.* Que je défortifiasse, que tu défortifiasses, qu'il défortifiât, que nous défortifiassions, que vous défortifiassiez, qu'ils défortifiassent. — *Passé* Que j'aie défortifié, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse défortifié, etc. — *Inf. prés.* Défortifier. — *Passé.* Avoir défortifié. — *Part. prés.* Défortifiant (inv.). — *Passé.* Défortifié, défortifiée, défortifiés, défortifiées. — *Passé comp.* Ayant défortifié. — Se conjugue pronominalement : *se défortifier.* — Passif : *être défortifié.* — Le participe régit *par.*

DÉFOUETTER, v. a. 1re conj. (*Défouetté*), ôter la ficelle qui serre un livre. — Repelotter les ficelles. — *Ind. prés.* Je défouette, tu défouettes, il défouette, nous défouettons, vous défouettez, ils défouettent. — *Imparf.* Je défouettais, tu défouettais, il défouettait, nous défouettions, vous défouettiez, il défouettaient. — *Passé défini.* Je défouettai, tu défouettas, il défouetta, nous défouettâmes, vous défouettâtes, ils défouettèrent. — *Passé indéf.* J'ai defouetté, etc. — *Passé ant.* J'eus

défouetté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais défouetté, etc. — *Futur.* Je défouetterai, tu défouetteras, il défouettera, nous défouetterons, vous défouetterez, ils défouetteront. — *Futur ant.* J'aurai défouetté, etc. — *Cond. prés.* Je défouetterais, tu défouetterais, il défouetterait, nous défouetterions, vous défouetteriez, ils défouetteraient. — *Pass.* J'aurais défouetté, etc. — *On dit aussi* · J'eusse défouetté, etc. — *Impér. prés.* Défouette, défouettons, défouettez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez défouetté. — *Subj. prés,* Que je défouette, que tu défouettes, qu'il défouette, que nous défouettions, que vous défouettiez, qu'ils défouettent. — *Imp.* Que je défouettasse, que tu défouettasses, qu'il défouettât, que nous défouettassions, que vous défouettassiez, qu'ils défouettassent. — *Passé.* Que j'aie défouetté, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse défouetté, etc. — *Inf. prés.* Défouetter. — *Passé.* Avoir défouetté. — *Part. prés.* Défouettant (invariable). — *Passé.* Défouetté, défouettée, défouettés, défouettées. — *Passé comp.* Ayant défouetté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se défouetter.* — Passif : *Etre défouetté.* Le participe régit *par.*

DÉFOUIR, v. a. 2e conj. (*Défoui*r), déterrer ce qui était enfoui. Il est vieux et inusité. Nous n'en donnerons point par conséquent la conjugaison.

DÉFOULER, v. a. 1re conj. (*Défoulé*), fouler aux pieds, opprimer. Il est vieux et inusité ; par conséquent nous n'en donnerons point la conjugaison.

DÉFOURNER, v. a., 1re conj. (*Défourné*), tirer du four. *Défourner le pain, la pâtisserie.*—*Ind. prés.* Je défourne, tu défournes, il défourne, nous défournons, vous défournez, ils défournent. — *Imparf.* Je défournais, tu défournais, il défournait, nous défournions, vous défourniez, ils défournaient. — *Passé déf.* Je défournai, tu défournas, il défourna, nous défournâmes, vous défournâtes, ils défournèrent. — *Passé ind.* J'ai défourné, etc. — *Passé ant.* J'eus défourné, etc.—*Plus-que-parfait.* J'avais défourné, etc.—*Futur.* Je défournerai, tu défourneras, il défournera, nous défournerons, vous défournerez, ils défourneront. — *Futur antér.* J'aurai défourné, etc. — *Cond. prés.* Je défournerais, tu défournerais, il défournerait, nous défournerions, vous défourneriez, ils défourneraient.— *Pass.* J'aurais défourné, etc.— *On dit aussi* : J'eusse défourné, etc. —*Impératif prés.* Défourne, défournons, défournez. — *Passe.* Aie, ayons, ayez défourné. — *Subj. prés.* Que je défourne, que tu défournes, qu'il défourne, que nous défournions, que vous défourniez, qu'ils défournent. — *Imparfait.* Que je défournasse, que tu défournasses, qu'il défournât, que nous défournassions, que vous défournassiez, qu'ils défournassent.—*Pass.* Que j'aie défourné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse défourné, etc.—*Infinitif prés.* Défourner. — *Passé.* Avoir défourné. — *Part. prés.* Défournant (invar.). — *Passé.* Défourné, défournée, défournés, défournées.—*Pass. comp.* Ayant défourné.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se défourner. Le pain* se défourne *plus tard que la pâtisserie.*—Passif : *être défourné.* Le participe régit *par. Les gâteaux sont* défournés par *le garçon pâtissier.*

DÉFOURRER, v. a., 1re conjug. (*Défouré*), terme de batteur d'or, retirer les couchers ou feuilles de velin de l'enveloppe. — *Ind. prés.* Je défourre, tu défourres, il défourre, nous défourrons, vous défourrez, ils défourrent. — *Imp.* Je défourrais, tu défourrais, il défourrait, nous défourrions, vous défourriez, ils défourraient. — *Passé déf.* Je défourrai, tu défourras, il défourra, nous défourrâmes, vous défourrâtes, ils défourrèrent. —*Passé ind.* J'ai défourré, etc. — *Pass. ant.* J'eus défourré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais défourré, etc. — *Futur.* Je défourrerai, tu défourreras, il défourrera, nous défourrerons, vous défourrerez, ils défourreront. — *Futur ant.* J'aurai défourré, etc. — *Cond. prés.* Je défourrerais, tu défourrerais, il défourrerait, nous défourrerions, vous défourreriez, ils défourreraient. — *Passé.* J'aurais défourré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse défourré, etc. — *Impér. prés.* Défourre, défourrons, défourrez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez défourré. — *Subj. prés.* Que je défourre, que tu défourres, qu'il défourre, que nous défourrions, que vous défourriez, qu'ils défourrent. — *Imp.* Que je défourrasse, que tu défourrasses, qu'il défourrât, que nous défourrassions, que vous défourrassiez, qu'ils défourrassent. — *Passé.* Que j'aie défourré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse défourré, etc. — *Inf. prés.* Défourrer. — *Pass.* Avoir défourré. — *Part. prés.* Défourrant (inv.). — *Pass.* Défourré, défourrée, défourrés, défourrées. — *Passé composé.* Ayant défourré. — Se

conjugue avec le pronom personnel : *se défourrer*. — Passif : *Etre défourré*. Le participe régit *par*.

DÉFRANCISER, v. a. 1re conj. (*Défrancizé*), ôter, faire perdre les titres qui caractérisent un Français. — Rayer un mot de la langue française. — *Ind. prés*. Je défrancise, tu défrancises, il défrancise, nous défrancisons, vous défrancisez, ils défrancisent. — *Imp*. Je défrancisais, tu défrancisais, il défrancisait, nous défrancisions, vous défrancisiez, ils défrancisaient. — *Passé déf*. Je défrancisai, tu défrancisas, il défrancisa, nous défrancisâmes, vous défrancisâtes, ils défrancisèrent. — *Passé ind*. J'ai défrancisé, etc. — *Passé ant*. J'eus défrancisé, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais défrancisé, etc. — *Futur*. Je défranciserai, tu défranciseras, il défrancisera, nous défranciserons, vous défranciserez, ils défranciseront. — *Futur ant*. J'aurai défrancisé, etc. — *Cond. prés*. Je défranciserais, tu défranciserais, il défranciserait, nous défranciserions, vous défranciseriez, ils défranciseraient. — *Passé*, j'aurais défrancisé, etc. — *On dit aussit*, j'eusse défrancisé, etc. — *Impér. prés*. Défrancise, défrancisons, défrancisez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez défrancisé. — *Subj. prés*. Que je défrancise, que tu défrancises, qu'il défrancise, que nous défrancisions, que vous défrancisiez, qu'ils défrancisent. — *Imparf*. Que je défrancisasse, que tu défrancisasses, qu'il défrancisât, que nous défrancisassions, que vous défrancisassiez, qu'ils défrancisassent. — *Pass*. Que j'aie défrancisé, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse défrancisé, etc. — *Inf. prés*. Défranciser. — *Passé*. Avoir défrancisé. — *Part. prés*. Défrancisant (inv.). — *Passé*. Défrancisé, défrancisée, défrancisés, défrancisées. — *Passé comp*. Ayant défrancisé. — Pronominalement : *se défranciser*. Perdre les qualités de Français. — Au fig., *les parties se* défrancisent (Boiste). — Passif : *être défrancisé*. Le part. régit *par*.

DÉFRAUDER (se), v. pron. 1re conjug. (*Ce défrôdé*), se détromper, se désabuser, se priver. Mal employé par Montaigne. Il est vieux et inusité. Nous n'en donnerons point la conjugaison.

DÉFRAYER, v. a. 1re conjug. (*Défréié*), payer les frais. Défrayer *un ambassadeur*, d'où, au figur., défrayer *la compagnie*, l'amuser, lui servir de risée. Dans ce verbe l'*y* grec se change en *i* simple dans les temps où il est suivi d'un *e* muet. — *Ind. présent*. Je défraie, tu défraies, il défraie, nous défrayons, vous défrayez, ils défraient. — *Imparf*. Je défrayais, tu défrayais, il défrayait, nous défrayions, vous défrayiez, ils défrayaient. — *Pass. déf*. Je défrayai, tu défrayas, il défraya, nous défrayâmes, vous défrayâtes, ils défrayèrent. — *Passé ind*. J'ai défrayé, etc. — *Passé ant*. J'eus défrayé, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais défrayé, etc. — *Futur*. Je défraierai, tu défraieras, il défraiera, nous défraierons, vous défraierez, ils défraieront. — *Futur ant*. J'aurai défrayé, etc. — *Cond. prés*. Je défraierais, tu défraierais, il défraierait, nous défraierions, vous défraieriez, ils défraieraient. — *Passé*. J'aurais défrayé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse défrayé, etc. — *Imp. prés*. Défraie, défrayons, défrayez. — *Pass*. Aie, ayons, ayez défrayé. — *Subj. prés*. Que je défraie, que tu défraies, qu'il défraie, que nous défrayions, que vous défrayiez, qu'ils défraient. — *Imp* Que je défrayasse, que tu défrayasses, qu'il défrayât, que nous défrayassions, que vous défrayassiez, qu'ils défrayassent. — *Passé*. Que j'aie défrayé, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse défrayé, etc. — *Inf. pres*. Défrayer. — *Pass*. Avoir défrayé. — *Part. pr*. Défrayant. (inv.). — *Passé*. Défrayé, défrayée, défrayés, défrayées. — *Passé comp*. Ayant défrayé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se défrayer*. *Les seigneurs* se défrayaient *sur leurs vassaux des dépenses qu'ils faisaient pour le prince*— Passif : *être défrayé*. Le part. régit *par*.

DÉFRICHER, v. a., 1re conj. (*Défriché*), se dit d'une terre inculte dont on arrache les mauvaises herbes, les arbres, les broussailles et les épines, pour la cultiver ensuite. *Défricher un champ, une terre, un héritage*. — *Ind. prés*. Je défriche, tu défriches, il défriche, nous défrichons, vous défrichez, ils défrichent. — *Imparf*. Je défrichais, tu défrichais, il défrichait, nous défrichions, vous défrichiez, ils défrichaient. — *Passé déf*. Je défrichai, tu défrichas, il défricha, nous défrichâmes, vous défrichâtes, ils défrichèrent. — *Passé ind*. J'ai défriché, etc. — *Passé ant*. J'eus défriché, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais défriché, etc. — *Futur*. Je défricherai, tu défricheras, il défrichera, nous défricherons, vous défricherez, ils défricheront. — *Fut. ant*. J'aurai défriché, etc.

— *Cond. pr.* Je défricherais, tu défricherais, il défricherait, nous défricherions, vous défricheriez, ils défricheraient. — *Passé.* J'aurais défriché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse défriché, etc. — *Impératif prés.* Défriche, défrichons, défrichez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez défriché. — *Subj. prés.* Que je défriche, que tu défriches, qu'il défriche, que nous défrichions, que vous défrichiez, qu'ils défrichent. — *Imparf.* Que je défrichasse, que tu défrichasses, qu'il défrichât, que nous défrichassions, que vous défrichassiez, qu'ils défrichassent. — *Passé.* Que j'aie défriché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse défriché, etc. — *Inf. prés.* Défricher. — *Pass.* Avoir défriché. — *Part. prés.* Défrichant (inv.). — *Pass.* Défriché, défrichée, défrichés, défrichées. — *Passé comp.* Ayant défriché. — Pronominalement : *se défricher* (Omiss. de l'Acad.) — Passif : *Etre défriché.* — Le participe régit *par. Cette terre a été* défrichée par *ces paysans.*

DÉFRISER, v. a., 1re conj. (*Défrizé*), défaire la frisure. *Le vent défrise les cheveux. Défriser une perruque.* — *Indicatif présent.* Je défrise, tu défrises, il défrise, nous défrisons, vous défrisez, ils défrisent. — *Imparfait.* Je défrisais, tu défrisais, il défrisait, nous défrisions, vous défrisiez, ils défrisaient. — *Pass. défini.* Je défrisai, tu défrisas, il défrisa, nous défrisâmes, vous défrisâtes, ils défrisèrent. — *Pass. indéfini.* J'ai défrisé, etc. — *Passé ant.* J'eus défrisé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais défrisé, etc. — *Futur.* Je défriserai, tu défriseras, il défrisera, nous défriserons, vous défriserez, ils défriseront. — *Futur ant.* J'aurai défrisé, etc. — *Cond. prés.* Je défriserais, tu défriserais, il défriserait, nous défriserions, vous défriseriez, ils défriseraient. — *Pass.* J'aurais défrisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse défrisé, etc. — *Impér. prés.* Défrise, défrisons, défrisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez défrisé. — *Subj. prés.* Que je défrise, que tu défrises, qu'il défrise, que nous défrisions, que vous défrisiez, qu'ils défrisent. — *Imp.* Que je défrisasse, que tu défrisasses, qu'il défrisât, que nous défrisassions, que vous défrisassiez, qu'ils défrisassent. — *Pass.* Que j'aie défrisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse défrisé, etc. — *Infinitif présent.* Défriser. — *Pass.* Avoir défrisé. — *Part. prés.* Défrisant (invar.). — *Pass.* Défrisé, défrisée, défrisés, défrisées. — *Pass. comp.* Ayant défrisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se défriser. Les cheveux* se défrisent *quand le temps est pluvieux* (Académ.). — Passif : *Etre défrisé.* Le part. régit *par. Les cheveux* ont été défrisés par *l'humidité.*

DÉFRONCER, v. a. 1re conj. (*Défroncé*), ôter les plis de ce qui est froncé. *Défroncer une jupe, le col d'une chemise, le sourcil.* Le *c* doit être cédillé dans les temps où il est suivi de *a*, ou *o*. — *Indicatif présent.* Je défronce, tu défronces, il défronce, nous défronçons, vous défroncez, ils défroncent. — *Imp.* Je défronçais, tu défronçais, il défronçait, nous défroncions, vous défronciez, il défronçaient. — *Passé déf.* Je défronçai, tu défronças, il défronça, nous défronçâmes, vous défronçâtes, ils défroncèrent. — *Passé ind.* J'ai défroncé, etc. — *Passé antér.* J'eus défroncé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais défroncé, etc. — *Futur.* Je défroncerai, tu défronceras, il défroncera, nous défroncerons, vous défroncerez, ils défronceront. — *Futur ant.* J'aurai défroncé, etc. — *Cond. prés.* Je défroncerais, tu défroncerais, il défroncerait, nous défroncerions, vous défronceriez, ils défronceraient. — *Passé.* J'aurais défroncé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse défroncé, etc. — *Impér. prés.* Défronce, défronçons, défroncez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez défroncé. — *Subj. prés.* Que je défronce, que tu défronces, qu'il défronce, que nous défroncions, que vous défronciez, qu'ils défroncent. — *Imparf.* Que je défronçasse, que tu défronçasses, qu'il défronçât, que nous défronçassions, que vous défronçassiez, qu'ils défronçassent. — *Passé.* Que j'aie défroncé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse défroncé, etc. — *Inf. prés.* Défroncer. — *Passé.* Avoir défroncé. — *Part. prés.* Défronçant (inv.). — *Passé.* Défroncé, défroncée, défroncés, défroncées. — *Passé comp.* Ayant défroncé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se défroncer* (Omission de l'Acad.). *Le col de ma chemise s'est défroncé.* — Passif : *être défroncé.* Le part. régit *par.*

DÉFROQUER, v. a., 1re conj. (*Défroké*), ôter le froc, faire quitter le froc à un religieux. *On travaille à le défroquer.* — Figurément, *défroquer quelqu'un*, lui prendre, lui gagner son bien. — *Ind. prés.* Je défroque, tu défroques, il défroque, nous défroquons, vous défroquez,

ils défroquent. — *Imparf.* Je défroquais, tu défroquais, il défroquait, nous défroquions, vous défroquiez, ils défroquaient. — *Pass. déf.* Je défroquai, tu défroquas, il défroqua, nous défroquâmes, vous défroquâtes, ils défroquèrent. — *Passé ind.* J'ai défroqué, etc. — *Passé antér.* J'eus défroqué, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais défroqué, etc. — *Futur.* Je défroquerai, tu défroqueras, il défroquera, nous défroquerons, vous défroquerez, ils défroqueront. — *Futur ant.* J'aurai défroqué, etc.— *Cond. prés.* Je défroquerais, tu défroquerais, il défroquerait, nous défroquerions, vous défroqueriez, ils défroqueraient.— *Pass.* J'aurais défroqué, etc. — *On dit aussi:* J'eusse défroqué, etc. — *Impératif prés.* Défroque, défroquons, défroquez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez défroqué. — *Subj. prés.* Que je défroque, que tu défroques, qu'il défroque, que nous défroquions, que vous défroquiez, qu'ils défroquent. — *Imparf.* Que je défroquasse, que tu défroquasses, qu'il défroquât, que nous défroquassions, que vous défroquassiez, qu'ils défroquassent. — *Passé.* Que j'aie défroqué, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse défroqué, etc. — *Infinitif présent.* Défroquer. — *Passé.* Avoir défroqué. — *Participe présent.* Défroquant (inv.).— *Pass.* Défroqué, défroquée, défroqués, défroquées. — *Pass. comp.* Ayant défroqué. — Se conjugue avec le pronom personnel: *se défroquer*, quitter le froc. — Passif : *être défroqué.* Le part. régit *par.*

DÉFRUITER, v. a., 1re conj. (*Défruité*), dépouiller de fruits. *Défruiter les arbres.* — *Indicatif prés.* Je défruite, tu défruites, il défruite, nous défruitons, vous défruitez, ils défruitent. — *Imp.* Je défruitais, tu défruitais, il défruitait, nous défruitions, vous défruitiez, ils défruitaient. — *Pass. déf.* Je défruitai, tu défruitas, il défruita, nous défruitâmes, vous défruitâtes, ils défruitèrent. — *Pass. ind.* J'ai défruité, etc. — *Passé. ant.* J'eus défruité, etc. —*Plus-que-parfait.* J'avais défruité, etc. — *Futur.* Je défruiterai, tu défruiteras, il défruitera, nous défruiterons, vous défruiterez, ils défruiteront. — *Futur ant.* J'aurai défruité, etc.—*Cond. prés.* Je défruiterais, tu défruiterais, il défruiterait, nous défruiterions, vous défruiteriez, ils défruiteraient. — *Passé.* J'aurais défruité, etc. — *On dit aussi* : J'eusse défruité, etc.— *Impératif présent.* Défruite, défruitons, défruitez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez défruité. — *Subj. prés.* Que je défruite, que tu défruites, qu'il défruite, que nous défruitions, que vous défruitiez, qu'ils défruitent. — *Imparf.* Que je défruitasse, que tu défruitasses, qu'il défruitât, que nous défruitassions, que vous défruitassiez, qu'ils défruitassent. — *Passé.* Que j'aie défruité, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse défruité, etc.— *Inf. prés.* Défruiter. — *Passé.* Avoir défruité. — *Part. prés.* Défruitant (inv.).— — *Passé.* Défruité, défruitée, défruités, défruitées. — *Passé composé.* Ayant défruité.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se défruiter*, et signifie perdre ses fruits. *Cet arbre se* défruite. Il ne se dit qu'en parlant des fruits qui tombent d'eux-mêmes. — Passif : *être défruité.* Le participe régit *par. Mon jardin est* défruité par *le vent.*

DÉFUBLER, v. a., 1re conjug. (*Défublé*), ôter ce qui enveloppe. — *Indic. prés.* Je défuble, tu défubles, nous défublons, vous défublez, ils défublent. — *Imparfait.* Je défublais, tu défublais, il défublait, nous défublions, vous défubliez, ils défublaient. — *Passé déf.* Je défublai, tu défublas, il défubla, nous défublâmes, vous défublâtes, ils défublèrent. — *Pass. ind.* J'ai défublé, etc. — *Pass. antér.* J'eus défublé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais défublé, etc. —*Futur.* Je défublerai, tu défubleras, il défublera, nous défublerons, vous défublerez, ils défubleront.—*Futur antér.* J'aurai défublé, etc. — *Condit. prés.* Je défublerais, tu défublerais, il défublerait, nous défublerions, vous défubleriez, ils défubleraient. — *Passé.* J'aurais défublé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse défublé, etc. — *Impér. prés.* Défuble, défublons, défublez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez défublé. — *Subjonctif prés.* Que je défuble, que tu défubles, qu'il défuble, que nous défublions, que vous défubliez, qu'ils défublent. — *Imp.* Que je défublasse, que tu défublasses, qu'il défublât, que nous défublassions, que vous défublassiez, qu'ils défublassent. — *Passé.* Que j'aie défublé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse défublé, etc. — *Infin. prés.* Défubler. — *Passé.* Avoir défublé.—*Part. pr.* Défublant (inv.). — *Passé.* Défublé, défublée, défublés, défublées. — *Pass. comp.* Ayant défublé. —Passif : *être défublé.* Le part. régit *par.*

DÉFUNER, v. a., 1re conjug. (*Défuné*), terme de marine, ôter le funin, les corda-

ges d'un mât. — *Ind. prés* Je défune, tu défunes, il défune, nous défunons, vous défunez, ils défunent. — *Imparf.* Je défunais, tu défunais, il défunait, nous défunions, vous défuniez, ils défunaient. — *Pass. déf.* Je défunai, tu défunas, il défuna, nous défunâmes, vous défunâtes, ils défunèrent. — *Passé ind.* J'ai défuné, etc. — *Passé antér.* J'eus défuné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais défuné, etc. — *Futur.* Je défunerai, tu défuneras, il défunera, nous défunerons, vous défunerez, ils défuneront. — *Futur ant.* J'aurai défuné, etc. — *Cond. prés.* Je défunerais, tu défunerais, il défunerait, nous défunerions, vous défuneriez, ils défuneraient. — *Passé.* J'aurais défuné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse défuné, etc. — *Impér. prés.* Défune, défunons, défunez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez défuné. — *Subj. prés.* Que je défune, que tu défunes, qu'il défune, que nous défunions, que vous défuniez, qu'ils défunent.— *Imp.* Que je défunasse, que tu défunasses, qu'il défunât, que nous défunassions, que vous défunassiez, qu'ils défunassent. — *Passé.* Que j'aie défuné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse défuné, etc. — *Inf. prés.* Défuner. — *Passé.* Avoir défuné. — *Partic. prés.* Défunant (inv.). — *Passé.* Défuné, défunée, défunés, défunées.—*Passé comp.* Ayant défuné.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se défuner.* — Passif : *être défuné.* Le part. régit *par.*

DÉGAGER, v. a. et n. 1re conjug. (*Déguajé*), retirer ce qui est engagé, ce qui avait été donné en gage. Dégager *des pierreries, de la vaisselle d'argent*, etc.; au figuré, dégager *sa parole, sa promesse, sa foi. Mais je ne prétends pas qu'un impuissant courroux* dégage *ma parole et m'acquitte envers vous* (Racine). On dit aussi, par extension, dégager *un soldat* (obtenir son congé), — *un appartement* (y pratiquer une autre issue que la principale), — *le fer* (faire un mouvement par lequel on détache son épée de celle de l'adversaire). — Au lieu de dégager le fer, on peut dire neutralement, dégager. Dégager, sans régime, se dit aussi en termes de danse, dans le sens de détacher un pied de l'autre. Le *g* doit être suivi d'un *e* muet dans les temps où il est suivi de *a* ou *o*. — *Ind. prés.* Je dégage, tu dégages, il dégage, nous dégageons, vous dégagez, ils dégagent. — *Imp.* Je dégageais, tu dégageais, il dégageait, nous dégagions, vous dégagiez, ils dégageaient. — *Passé déf.* Je dégageai, tu dégageas, il dégagea, nous dégageâmes, vous dégageâtes, ils dégagèrent. — *Passé ind.* J'ai dégagé, etc. — *Passé ant*, J'eus dégagé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dégagé, etc. — *Futur.* Je dégagerai, tu dégageras, il dégagera, nous dégagerons, vous dégagerez, ils dégageront. — *Futur ant.* J'aurai dégagé, etc. — *Cond. prés.* Je dégagerais, tu dégagerais, il dégagerait, nous dégagerions, vous dégageriez, ils dégageraient. — *Passé.* J'aurais dégagé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dégagé, etc. — *Impér. prés.* Dégage, dégageons, dégagez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dégagé. — *Subj. prés.* Que je dégage, que tu dégages, qu'il dégage, que nous dégagions, que vous dégagiez, qu'ils dégagent. — *Imparf.* Que je dégageasse, que tu dégageasses, qu'il dégageât, que nous dégageassions, que vous dégageassiez, qu'ils dégageassent. — *Passé.* Que j'aie dégagé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dégagé, etc. — *Inf. prés.* Dégager. — *Passé.* Avoir dégagé. — *Part. prés.* Dégageant (inv.). — *Passé.* Dégagé, dégagée, dégagés, dégagées. — *Passé comp.* Ayant dégagé. — Pronominalement : *se dégager. Il a eu bien de la peine à* se dégager *de dessous son cheval* (Acad.). — Passif : *être dégagé.* Le participe régit *par.*

DÉGAÎNER, v. a. et n., 1re conj. (*Déguêné*), tirer de sa gaîne. Dégaîner *sa bonne épée.* — Mettre l'épée à la main pour se battre. Dans ce sens, il est toujours employé neutralement.—*Ind. prés.* Je dégaîne, tu dégaînes, il dégaîne, nous dégaînons, vous dégaînez, ils dégaînent. — *Imparf.* Je dégaînais, tu dégaînais, il dégaînait, nous dégaînions, vous dégaîniez, ils dégaînaient. — *Passé déf.* Je dégaînai, tu dégaînas, il dégaîna, nous dégaînâmes, vous dégaînâtes, ils dégaînèrent. — *Passé indéf.* J'ai dégaîné, etc.— *Passé ant.* J'eus dégaîné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dégaîné, etc. — *Futur.* Je dégaînerai, tu dégaîneras, il dégaînera, nous dégaînerons, vous dégaînerez, ils dégaîneront. — *Futur ant.* J'aurai dégaîné, etc. — *Cond. prés.* Je dégaînerais, tu dégaînerais, il dégaînerait, nous dégaînerions, vous dégaîneriez, ils dégaîneraient. — *Passé.* J'aurais dégaîné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dégaîné, etc.— *Impér. prés.* Dégaîne, dégaînons, dégaînez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dégaîné. — *Subj. prés.* Que je dégaîne, que tu dégaînes, qu'il dégaîne, que nous dégaînions, que vous dégaîniez, qu'ils dégaînent. —

Imp. Que je dégaînasse, que tu dégaînasses, qu'il dégaînât, que nous dégaînassions, que vous dégaînassiez, qu'ils dégaînassent. — *Passé.* Que j'aie dégaîné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dégaîné, etc. — *Infin. prés.* Dégaîner. — *Passé.* Avoir dégaîné. — *Part. prés.* Dégaînant (inv.). — *Passé.* Dégaîné, dégaînée, dégaînés, dégaînées. — *Passé comp.* Ayant dégaîné. — Passif : *être dégaîné.* Le participe régit *par.*

DÉGANTER, v. a. 1re conjug. *(Déguanté).* — Oter les gants. *Dégantez-moi.* — *Indicatif présent.* Je dégante, tu dégantes, il dégante, nous dégantons, vous dégantez, ils dégantent. — *Imp.* Je dégantais, tu dégantais, il dégantait, nous dégantions, vous dégantiez, ils dégantaient. — *Passé déf.* Je dégantai, tu dégantas, il déganta, nous dégantâmes, vous dégantâtes, ils dégantèrent. — *Pass. ind.* J'ai déganté, etc. — *Passé ant.* J'eus déganté, etc — *Plus-que-parf.* J'avais déganté, etc. — *Futur.* Je déganterai, tu déganteras, il dégantera, nous déganterons, vous déganterez, ils déganteront.—*Futur ant.* J'aurai déganté, etc. — *Cond. pr.* Je déganterais, tu déganterais, il déganterait, nous déganterions, vous déganteriez, ils déganteraient. —*Passé.* J'aurais déganté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse déganté, etc. — *Impératif prés.* Dégante, dégantons, dégantez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déganté. — *Subj. prés.* Que je dégante, que tu dégantes, qu'il dégante, que nous dégantions, que vous dégantiez, qu'ils dégantent. — *Imp.* Que je dégantasse, que tu dégantasses, qu'il dégantât, que nous dégantassions, que vous dégantassiez, qu'ils dégantassent. — *Passé.* Que j'aie déganté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déganté, etc. — *Infin. prés.* Déganter. — *Passé.* Avoir déganté. — *Part. prés.* Dégantant (invar.). — *Passé.* Déganté, dégantée, dégantés, dégantées. — *Passé comp.* Ayant déganté. — Il s'emploie avec le pronom personnel. *Je ne saurais* me déganter. — Passif : *être déganté.* Le part. régit *par.*

DÉGARNIR, v. a. 1re conjug. *(Déguarnir).* — Oter ce qui garnit, spécialement ôter ce qui forme la garniture d'une chose. Dégarnir *un vaisseau de ses agrès, une terrasse des arbres qui l'ombragent* (Acad.). — Dégarnir *une chemise, une robe, son lit.* — *Ind. prés.* Je dégarnis, tu dégarnis, il dégarnit, nous dégarnissons, vous dégarnissez, ils dégarnissent. — *Imp.* Je dégarnissais, tu dégarnissais, il dégarnissait, nous dégarnissions, vous dégarnissiez, ils dégarnissaient. — *Passé déf.* Je dégarnis, tu dégarnis, il dégarnit, nous dégarnîmes, vous dégarnîtes, ils dégarnirent. — *Pass. indéfini.* J'ai dégarni, etc. — *Pass. antérieur.* J'eus dégarni, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dégarni, etc. — *Futur.* Je dégarnirai, tu dégarniras, il dégarnira, nous dégarnirons, vous dégarnirez, ils dégarniront. — *Futur ant.* J'aurai dégarni, etc. — *Cond. prés.* Je dégarnirais, tu dégarnirais, il dégarnirait, nous dégarnirions, vous dégarniriez, ils dégarniraient. — *Passé.* J'aurais dégarni, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dégarni, etc. — *Imp. prés.* Dégarnis, dégarnissons, dégarnissez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez dégarni. — *Subj. prés.* Que je dégarnisse, que tu dégarnisses, qu'il dégarnisse, que nous dégarnissions, que vous dégarnissiez, qu'ils dégarnissent. — *Imp.* Que je dégarnisse, que tu dégarnisses, qu'il dégarnît, que nous dégarnissions, que vous dégarnissiez, qu'ils dégarnissent. — *Pass.* Que j'aie dégarni, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dégarni, etc. — *Inf. prés.* Dégarnir. — *Passé.* Avoir dégarni. — *Part. prés.* Dégarnissant (inv.). — *Passé.* Dégarni, dégarnie, dégarnis, dégarnies. — *Passé comp.* Ayant dégarni. — Pronominalement. *Se dégarnir. Les pêchers* se dégarnissent. *Sa tête* se dégarnit *de cheveux.* — Passif : *être dégarni. Profitez, pour attaquer une place, du moment où elle* est dégarnie. — Le participe régit *de* et *par. Jardin* dégarni de *sa bordure* par *le jardinier.*

DÉGASCONNER, v. a., 1re conjug. *(Dégacekoné)*, défaire de l'accent gascon. (Mot employé par Malherbes et Balzac.) — *Indicatif présent.* Je dégasconne, tu dégasconnes, il dégasconne, nous dégasconnons, vous dégasconnez, ils dégasconnent. — *Imparf.* Je dégasconnais, tu dégasconnais, il dégasconnait, nous dégasconnions, vous dégasconniez, ils dégasconnaient. — *Pass. défini.* Je dégasconnai, tu dégasconnas, il dégasconna, nous dégasconnâmes, vous dégasconnâtes, ils dégasconnèrent. — *Pass. ind.* J'ai dégasconné, etc. — *Pass. ant.* J'eus dégasconné, etc. *Plus-que-parf.* J'avais dégasconné, etc. — *Futur.* Je dégasconnerai, tu dégasconneras, il dégasconnera, nous dégasconnerons, vous dégasconnerez, ils dégasconneront.—*Futur ant.* J'aurai dégasconné, etc. *Cond. prés.* Je dégasconnerais, tu dégasconnerais, il dégasconnerait, nous dégas-

connerions, vous dégasconneriez, il dégasconneraient. — *Passé.* J'aurais dégasconné, etc. — *Impér. prés.* Dégasconne, dégasconnons, dégasconnez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez dégasconné. — *Subj. prés.* Que je dégasconne, que tu dégasconnes, qu'il dégasconne, que nous dégasconnions, que vous dégasconniez, qu'ils dégasconnent. — *Imp.* Que je dégasconnasse, que tu dégasconnasses, qu'il dégasconnât, que nous dégasconnassions, que vous dégasconnassiez, qu'ils dégasconnassent. — *Passé.* Que j'aie dégasconné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dégasconné, etc. — *Inf. prés.* Dégasconner. — *Passé.* Avoir dégasconné. — *Part. prés.* Dégasconnant (invar.). — *Passé.* Dégasconné, dégasconnée, dégasconnés, dégasconnées. — *Passé comp.* Ayant dégasconné. — S'emploie le plus ordinairement avec le pronom personnel : *Se dégasconner.* Il est familier. — Passif : *Etre dégasconné.* Le participe régit *par.*

DÉGAUCHIR, v. a., 2e conjug. (*Déguôchire*). — Dresser un ouvrage en bois, en pierre, en retranchant ce qu'il a de gauche d'irrégulier. Dégauchir *une pièce de bois.* — *Ind. prés.* Je dégauchis, tu dégauchis, il dégauchit, nous dégauchissons, vous dégauchissez, ils dégauchissent. — *Imp.* Je dégauchissais, tu dégauchissais, il dégauchissait, nous dégauchissions, vous dégauchissiez, ils dégauchissaient. — *Passé déf.* Je dégauchis, tu dégauchis, il dégauchit, nous dégauchîmes, vous dégauchîtes, ils dégauchirent — *Passé ind.* J'ai dégauchi, etc. — *Passé ant.* J'eus dégauchi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dégauchi, etc. — *Futur.* Je dégauchirai, tu dégauchiras, il dégauchira, nous dégauchirons, vous dégauchirez, ils dégauchiront. — *Futur ant.* J'aurai dégauchi, etc. — *Cond. prés.* Je dégauchirais, tu dégauchirais, il dégauchirait, nous dégauchirions, vous dégauchiriez, ils dégauchiraient. — *Passé.* J'aurais dégauchi, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dégauchi, etc. — *Impér. prés.* Dégauchis, dégauchissons, dégauchissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dégauchi. — *Subj. pr.* Que je dégauchisse, que tu dégauchisses, qu'il dégauchisse, que nous dégauchissions, que vous dégauchissiez, qu'ils dégauchissent. — *Imp.* Que je dégauchisse, que tu degauchisses, qu'il dégauchît, que nous dégauchissions, que vous dégauchissiez, qu'ils dégauchissent. — *Passé.* Que j'aie dégauchi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dégauchi, etc. — *Inf. prés.* Dégauchir. — *Passé.* Avoir dégauchi. — *Part. prés.* Dégauchissant (inv.). — *Passé.* dégauchi, dégauchie, dégauchis, dégauchies. — *Passé comp.* Ayant dégauchi. — Se conjugue avec le pron. pers. : *Se dégauchir*, se faire moins gauche. *Ce jeune homme commence à* se dégauchir. — Passif : *être dégauchi.* Le part. régit *par.*

DÉGELER, v. a., 1re conj. (*Déjelé*). — Faire que ce qui était gelé cesse de l'être, fondre la glace. *Le vent* dégèle *les rivières.* — On l'emploie neutralement dans le sens de cesser d'être gelé. *La rivière dégèle* (Acad.), et impersonnellement, *il* dégèle. Dans ce verbe la lettre *l* ne se double pas devant un *e* muet. Ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes de chaque temps. — *Indicatif prés.* Il dégèle, ils dégèlent. — *Imp.* Il dégelait, ils dégelaint. — *Passé déf.* Il dégela, ils dégelèrent. — *Passé ind.* Il a dégelé, etc. — *Passé ant.* Il eut dégelé, etc. — *Plus-que-parf.* Il avait dégelé, etc. — *Futur.* Il dégèlera, ils dégèleront. — *Futur ant.* Il aura dégelé, etc. — *Cond. prés.* Il dégèlerait, ils dégèleraient. — *Passé.* Il aurait dégelé, etc. — *On dit aussi* : Il eût dégelé, etc. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il dégèle, qu'ils dégèlent. — *Imparf.* Qu'il dégelât, qu'il dégelassent. — *Pass.* Qu'il ait dégelé, etc. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût dégelé, etc. — *Inf. prés.* Dégeler. — *Pass.* Avoir dégelé. — *Part. prés.* Dégelant (inv.). — *Pass.* Dégelé, dégelée, dégelés, dégelées. — *Pass. comp.* Ayant dégelé. — Pronominalement. *Se dégeler. La rivière commence à* se dégeler. — Passif : *Etre dégelé.* Le participe régit *par. La rivière a été* dégelée par *un vent doux depuis huit jours.*

DÉGÉNÉRER, v n., 1re conj. (*Déjénéré*), s'abâtardir, se changer de mal en pis. — *L'espèce humaine* n'a point dégénéré *depuis des siècles.* Dégénérer de *la valeur de ses aïeux, de leur piété.*

> . . . Le fils *dégénère*
> S'il survit un moment à l'honneur de son père.
> (Corneille.)

Le courage dégénère *en présomption* (Massilon). *L'apoplexie* dégénère *quelquefois en paralysie* (Acad.). — Il se dit des animaux, des arbres et des plantes aussi bien que des hommes. — *Ind. prés.* Je dégénère, tu dégénères, il dégénère, nous dégénérons, vous dégénérez ils dégénèrent. — *Imparf.* Je dégénérais, tu dégénérais, il

dégénérait, nous dégénérions, vous dégéneriez, ils dégénéraient. — *Passé déf.* Je dégénérai, tu dégénéras, il dégénéra, nous dégénérâmes, vous dégénérâtes, ils dégénérèrent. — *Pass. ind.* J'ai dégénéré, etc. — *Pass. ant.* J'eus dégénéré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dégénéré, etc. — *Futur.* Je dégénérerai, tu dégénéreras, il dégénérera, nous dégénérerons, vous dégénérerez, ils dégénéreront. — *Futur ant.* J'aurai dégénéré, etc. — *Cond. prés.* Je dégénérerais, tu dégénérerais, il dégénérerait, nous dégénérerions, vous dégénéreriez, ils dégénéreraient. — *Passé.* J'aurais dégénéré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dégénéré, etc. — *Impér. prés.* Dégénère, dégénérons, dégénérez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dégénéré. — *Subj. prés.* Que je dégénère, que tu dégénères, qu'il dégénère, que nous dégénérions, que vous dégénériez, qu'ils dégénèrent. — *Imp.* Que je dégénérasse, que tu dégénérasses, qu'il dégénérât, que nous dégénérassions, que vous dégénérassiez, qu'ils dégénérassent. — *Passé.* Que j'aie dégénéré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dégénéré, etc.—*Inf. prés.* Dégénérer. — *Passé.* Avoir dégénéré. — *Part. prés.* Dégénérant (invar.). — *Passé comp.* Ayant dégénéré. — Se conjugue avec l'auxiliaire *être*. *Plusieurs disaient, pour sonder les esprits, que l'état monarchique était préférable à une république, qui était* dégénérée *en pure monarchie* (*Vertot*). On dit *il a dégénéré*, pour exprimer l'action ; et *il est dégénéré*, pour signifier l'état. C'est donc à tort que l'Académie dit qu'il ne s'emploie qu'avec *avoir*.

DÉGLACER, v. a., 1re conj. (*Déglacé*), fondre la glace. — Le pronominal *se déglacer* a été employé par Corneille. Il est vieux et inusité. Nous n'en donnons pas par conséquent la conjugaison.

DÉGLAVIER, v. a., 1re conj. (*Déglavié*), faire mourir par le glaive. Vieux et inusité; nous n'en donnons point, par conséquent, la conjugaison.

DÉGLUER, v. a., 1re conjug. (*Déglu-é*), débarrasser de la glu. *Dégluer ce pauvre oiseau*; et, figurément *: Dégluer les yeux*. — *Ind. prés.* Je déglue, tu. déglues, il déglue, nous dégluons, vous dégluez, ils dégluent.—*Imp.* Je dégluais, tu dégluais, il dégluait, nous dégluions, vous dégluiez, ils dégluaient.— *Passé déf.* Je dégluai, tu dégluas, il déglua, nous dégluâmes, vous dégluâtes, ils dégluèrent. — *Passé ind.* J'ai déglué, etc. — *Passé ant.* J'eus déglué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déglué, etc. — *Futur.* Je dégluerai, tu déglueras, il dégluera, nous dégluerons, vous dégluerez, ils déglueront. — *Futur ant.* J'aurai déglué, etc. — *Condit. prés.* Je dégluerais, tu dégluerais, il dégluerait, nous dégluerions, vous déglueriez, ils dégluéraient. — *Passé.* J'aurais déglué, etc.—*On dit aussi :* J'eusse déglué, etc. — *Impér. prés.* Déglue, dégluons, dégluez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez déglué.— *Subj. prés.* Que je déglue, que tu déglues, qu'il déglue, que nous dégluions, que vous dégluiez, qu'ils dégluent. — *Imp.* Que je dégluasse, que tu dégluasses, qu'il dégluât, que nous dégluassions, que vous dégluassiez, qu'ils dégluassent.—*Pass.* Que j'aie déglué, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse déglué, etc.— *Inf. prés.* Dégluer.—*Passé.* Avoir déglué. — *Part. prés.* Dégluant (inv.). — *Passé.* Déglué, dégluée, déglués, dégluées. — *Passé comp.* Ayant déglué. Il s'emploie pronominalement *: se dégluer. L'oiseau, une fois pris; à peine à se dégluer. Se dégluer les mains, les yeux.* — Passif : *être déglué*. Le participe régit *par*.

DÉGLUTIR, v. a., 2e conjug. (*Déglutir*), boire, avaler. Terme de médecine. — *Ind. prés.* Je déglutis, tu déglutis, il déglutit, nous déglutissons, vous déglutissez, ils déglutissent. — *Imparf.* Je déglutissais, tu déglutissais, il déglutissait, nous déglutissions, vous déglutissiez, ils déglutissaient. — *Pass. déf.* Je déglutis, tu déglutis, il déglutit, nous déglutîmes, vous déglutîtes, ils déglutirent. — *Pass. ind.* J'ai dégluti, etc. — *Pass. ant.* J'eus dégluti, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dégluti, etc. — *Futur.* Je déglutirai, tu déglutiras, il déglutira, nous déglutirons, vous déglutirez, ils déglutiront. — *Futur ant.* J'aurai dégluti, etc. — *Condit. prés.* Je déglutirais, tu déglutirais, il déglutirait, nons déglutirions, vous déglutiriez, ils déglutiraient. — *Pass.* J'aurais dégluti, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dégluti, etc. — *Impér. prés.* Déglutis, déglutissons, déglutissez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez dégluti. — *Subj. prés.* Que je déglutisse, que tu déglutisses, qu'il déglutisse ; que nous déglutissions, que vous déglutissiez, qu'ils déglutissent. — *Impar.* Que je déglutisse, que tu déglutisses, qu'il déglutît, que nous déglutissions, que vous déglutissiez, qu'ils déglutissent. — *Pass.* Que

j'aie dégluti, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse dégluti, etc. — *Infin. prés.* Déglutir. — *Pass.* Avoir dégluti. — *Part. pr.* Déglutissant (invariable). — *Passé.* Dégluti, déglutie, déglutis, dégluties. — *Passé composé.* Ayant dégluti. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se déglutir.* — Passif : *Etre dégluti.* Le participe régit *par.*

DÉGOBILLER, v. a. et n., 1re conjugaison (*Déguobi-ié*), vomir les aliments qu'on a pris avec excès. *Dégobiller son dîner, dégobiller sous la table.* — Ce terme est bas. — *Ind. prés.* Je dégobille, tu dégobilles, il dégobille, nous dégobillons, vous dégobillez, ils dégobillent. — *Imparf.* Je dégobillais, tu dégobillais, il dégobillait, nous dégobillions, vous dégobilliez, ils dégobillaient. — *Passé déf.* Je dégobillai, tu dégobillas, il dégobilla, nous dégobillâmes, vous dégobillâtes, ils dégobillèrent. — *Passé ind.* J'ai dégobillé, etc. — *Passé ant.* J'eus dégobillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dégobillé, etc. — *Futur.* Je dégobillerai, tu dégobilleras, il dégobillera, nous dégobillerons, vous dégobillerez, ils dégobilleront. — *Futur ant.* J'aurai dégobillé, etc. — *Cond. prés.* Je dégobillerais, tu dégobillerais, il dégobillerait, nous dégobillerions, vous dégobilleriez, ils dégobilleraient. — *Passé.* J'aurais dégobillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dégobillé, etc. — *Impér. prés.* Dégobille, dégobillons, dégobillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dégobillé. — *Subj. prés.* Que je dégobille, que tu dégobilles, qu'il dégobille, que nous dégobillions, que vous dégobilliez, qu'ils dégobillent. — *Imp.* Que je dégobillasse, que tu dégobillasses, qu'il dégobillât, que nous dégobillassions, que vous dégobillassiez, qu'ils dégobillassent. — *Passé.* Que j'aie dégobillé, etc. — *Plus-qué-parf.* Que j'eusse dégobillé, etc. — *Inf. prés.* Dégobiller. — *Passé.* Avoir dégobillé. — *Part. prés.* Dégobillant (inv.). — *Passé.* Dégobillé, dégobillée, dégobillés, dégobillées. — *Passé comp.* Ayant dégobillé. — Se conj. avec le pronom personnel : *se dégobiller.* — Passif : *être dégobillé.* Le part. régit *par.*

DÉGOISER, v. a. et n., 1re conjug. (*Déguoèzé*), autrefois tirer des sons du gosier, chanter, ou, par extension, dire ce qu'il faut taire. *Il a dégoisé tout ce qu'il sait. Cette femme aime bien à dégoiser.* — *Indic. prés.* Je dégoise, tu dégoises, il dégoise, nous dégoisons, vous dégoisez, ils dégoisent. — *Imp.* Je dégoisais, tu dégoisais, il dégoisait, nous dégoisions, vous dégoisiez, ils dégoisaient. — *Pass. déf.* Je dégoisai, tu dégoisas, il dégoisa, nous dégoisâmes, vous dégoisâtes, ils dégoisèrent. — *Pass. ind.* J'ai dégoisé, etc. — *Pass. antér.* J'eus dégoisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dégoisé, etc. — *Futur.* Je dégoiserai, tu dégoiseras, il dégoisera, nous dégoiserons, vous dégoiserez, ils degoiseront. — *Futur ant.* J'aurai dégoisé, etc. — *Cond. prés.* Je dégoiserais, tu dégoiserais, il dégoiserait, nous dégoiserions, vous dégoiseriez, ils dégoiseraient. — *Pass.* J'aurais dégoisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dégoisé, etc. — *Impér. prés.* Dégoise, dégoisons, dégoisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dégoisé. — *Subj. prés.* Que je dégoise, que tu dégoises, qu'il dégoise, que nous dégoisions, que vous dégoisiez qu'ils dégoisent. — *Imparf.* Que je dégoisasse, que tu dégoisasses, qu'il dégoisât, que nous dégoisassions, que vous dégoisassiez, qu'ils dégoisassent. — *Pass.* Que j'aie dégoisé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse dégoisé, etc. — *Inf. prés.* Dégoiser. — *Pass.* Avoir dégoisé. — *Part. prés.* Dégoisant (inv.). — *Pass.* Dégoisé, dégoisée, dégoisés, dégoisées. — *Pass. comp.* Ayant dégoisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se dégoiser* (se déniaiser), terme populaire. — Passif : *être dégoisé.* Le participe régit *par.*

DÉGOMMER, v. a., 1re conj. (*Dégomé*), faire cuire la soie pour en séparer la gomme. Terme de métier. — *Indicatif présent.* Je dégomme, tu dégommes, il dégomme, nous dégommons, vous dégommez, ils dégomment. — *Imparfait.* Je dégommais, tu dégommais, il dégommait, nous dégommions, vous dégommiez, ils dégommaient. — *Passé déf.* Je dégomai, tu dégommas, il dégomma, nous dégommâmes, vous dégommâtes, ils dégommèrent. — *Passé indéf.* J'ai dégommé, etc. — *Passé antér.* J'eus dégommé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dégommé, etc. — *Futur.* Je dégommerai, tu dégommeras, il dégommera, nous dégommerons, vous dégommerez, ils dégommeront. — *Futur ant.* J'aurai dégommé, etc. — *Conditionn. prés.* — Je dégommerais, tu dégommerais, il dégommerait, nous dégommerions, vous dégommeriez, ils dégommeraient. — *Pass.* J'aurais dégommé, etc. — *Impér. prés.* Dégomme, dégommons, dégommez.

— *Pass.* Aie, ayons, ayez dégommé. — *Subj. pr.* Que je dégomme, que tu dégommes, qu'il dégomme, que nous dégommions, que vous dégommiez, qu'ils dégomment. — *Imp.* Que je dégommasse, que tu dégommasses, qu'il dégommât, que nous dégommassions, que vous dégommassiez, qu'ils dégommassent. — *Passé.* Que j'aie dégommé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse dégommé, etc.— *Infin. prés.* Dégommer. — *Pass.* Avoir dégommé. — *Part. prés.* Dégommant (inv.). — *Passé.* Dégommé, dégommée, dégommés, dégommées. — *Pass. comp.* Ayant dégommé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se dégommer.* — Passif : *Etre dégommé.* — Le part. régit *par.*

DÉGONDER, v. a. 1re conj. (*Déguondé*), ôter de dessus ses gonds. *Dégonder une porte.* — *Ind. prés.* Je dégonde, tu dégondes, il dégonde, nous dégondons, vous dégondez, ils dégondent. — *Imparf.* Je dégondais, tu dégondais, il dégondait, nous dégondions, vous dégondiez, ils dégondaient. — *Pass. déf.* Je dégondai, tu dégondas, il dégonda, nous dégondâmes, vous dégondâtes, ils dégondèrent. — *Pass. ind.* J'ai dégondé, etc.— *Pass. ant.* J'eus dégondé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dégondé, etc. — *Futur.* Je dégonderai, tu dégonderas, il dégondera, nous dégonderons, vous dégonderez, ils dégonderont. — *Fut. ant.* J'aurai dégondé, etc. — *Cond. prés.* Je dégonderais, tu dégonderais, il dégonderait, nous dégonderions, vous dégonderiez, ils dégonderaient. —*Passé.* J'aurais dégondé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dégondé, etc.—*Imp. prés.* Dégonde, dégondons, dégondez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dégondé.—*Subj. prés.* Que je dégonde, que tu dégondes, qu'il dégonde, que nous dégondions, que vous dégondiez, qu'ils dégondent.— *Imp.* Que je dégondasse, que tu dégondasses, qu'il dégondât, que nous dégondassions, que vous dégondassiez, qu'ils dégondassent. — *Passé.* Que j'aie dégondé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dégondé, etc. — *Infin. prés.* Dégonder. — *Pass.* Avoir dégondé. — *Part. prés.* Dégondant. — — *Passé.* Dégondé, dégondée, dégondés, dégondées. — *Pass. comp.* Ayant dégondé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se dégonder.* — Passif : *être dégondé.* Le part. régit *par.*

DÉGONFLER, v. a., 1re conj. (*Déguonflé*), faire cesser un gonflement. *Dégonfler un ballon, en donnant issue à l'air, au gaz qu'il contient* (Acad.). — *Ind. pr.* Je dégonfle, tu dégonfles, il dégonfle, nous dégonflons, vous dégonflez, ils dégonflent. — *Imp.* Je dégonflais, tu dégonflais, il dégonflait, nous dégonflions, vous dégonfliez, ils dégonflaient. — *Passé déf.* Je dégonflai, tu dégonflas, il dégonfla, nous dégonflâmes, vous dégonflâtes, ils dégonflèrent. — *Passé ind.* J'ai dégonflé, etc. — *Passé ant.* J'eus dégonflé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais dégonflé, etc. — *Futur.* Je dégonflerai, tu dégonfleras, il dégonflera, nous dégonflerons, vous dégonflerez, ils dégonfleront.— *Fut. ant.* J'aurai dégonflé, etc.—*Cond. prés.* Je dégonflerais, tu dégonflerais, il dégonflerait, nous dégonflerions, vous dégonfleriez, ils dégonfleraient.— *Passé.* J'aurais dégonflé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse dégonflé, etc. — *Impér. prés.* Dégonfle, dégonflons, dégonflez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dégonflé. — *Subj. prés.* Que je dégonfle, que tu dégonfles, qu'il dégonfle, que nous dégonflions, que vous dégonfliez, qu'ils dégonflent. — *Imp.* Que je dégonflasse, que tu dégonflasses, qu'il dégonflât, que nous dégonflassions, que vous dégonflassiez, qu'ils dégonflassent. — *Passé.* Que j'aie dégonflé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse dégonflé, etc. —*Inf. prés.* Dégonfler.— *Pass.* Avoir dégouflé. — *Part. prés.* Dégonflant (inv.). — *Pass.* Dégonflé, dégonflée, dégonflés, dégonflées. — *Passé comp.* Ayant dégonflé. — — Il s'emploie pronomin. : *se dégonfler. Cette tumeur commence à se* dégonfler (Acad.). — Passif : *Etre dégonflé.* Le participe régit *de*, au fig., *cœur* dégonflé de *joie* (Voltaire), et *par*, au propre : *Tumeur* dégonflée par *un cataplasme*.

DÉGORGER, v. a. 1re conj. (*Déguorgé*), déboucher un passage engorgé. Dégorger *un évier, un tuyau, un égoût*; d'où, par extension, dégorger *de la laine, du cuir*, les débarrasser des matières étrangères. — Il s'emploie neutralement. *Si cet étang vient à* dégorger, *il infectera tout le quartier* (Acad.). Le *g* doit être suivi d'un *e* muet dans les temps où il est suivi d'un *a* ou d'un *o*. — *Ind. prés.* Je dégorge, tu dégorges, il dégorge, nous dégorgeons, vous dégorgez, ils dégorgent. — *Imp.* Je dégorgeais, tu dégorgeais, il dégorgeait, nous dégorgions, vous dégorgiez, ils dégorgeaient.— *Passé déf.* Je dégorgeai, tu dégorgeas, il dégorgea, nous dégorgeâmes,

vous dégorgeâtes, ils dégorgèrent. — *Pass. ind.* J'ai dégorgé, etc. — *Pass. ant.* J'eus dégorgé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dégorgé, etc. — *Futur.* Je dégorgerai, tu dégorgeras, il dégorgera, nous dégorgerons, vous dégorgerez, ils dégorgeront.— *Futur ant.* J'aurai dégorgé, etc. — *Cond. prés.* Je dégorgerais, tu dégorgerais, il dégorgerait, nous dégorgerions, vous dégorgeriez, ils dégorgeraient. — *Passé.* J'aurais dégorgé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dégorgé, etc. — *Impérat. présent.* Dégorge, dégorgeons, dégorgez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dégorgé. — *Subj. prés.* Que je dégorge, que tu dégorges, qu'il dégorge, que nous dégorgions, que vous dégorgiez, qu'ils dégorgent. — *Imparf.* Que je dégorgeasse, que tu dégorgeasses, qu'il dégorgeât, que nous dégorgeassions, que vous dégorgeassiez, qu'ils dégorgeassent. — *Pass.* Que j'aie dégorgé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse dégorgé, etc. — *Infin. prés.* Dégorger. — *Pass.* Avoir dégorgé. — *Part. prés.* Dégorgeant (inv.). — *Passé.* Dégorgé, dégorgée, dégorgés, dégorgées.—*Pass. comp.* Ayant dégorgé. —Il s'emploie pronominalement : *se dégorger. Les tuyaux se sont* dégorgés. *Le poisson est meilleur quand il est* dégorgé *dans un réservoir.*— — Passif : *être dégorgé.* Le part. régit *par.*

DÉGOTER, v. a. 1re conj. (*Déguoté*), chasser quelqu'un de son poste pour se mettre à sa place. *On l'a* dégoté (Acad.). — *Indicatif présent.* Je dégote, tu dégotes, il dégote, nous dégotons, vous dégotez, ils dégotent.—*Imparf.* Je dégotais, tu dégotais, il dégotait, nous dégotions, vous dégotiez, ils dégotaient. — *Pass. déf.* Je dégotai, tu dégotas, il dégota, nous dégotâmes, vous dégotâtes, ils dégotèrent. — *Pass. ind.* J'ai dégoté, etc.— *Passé ant.* J'eus dégoté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dégoté, etc. — *Futur.* Je dégoterai, tu dégoteras, il dégotera, nous dégoterons, vous dégoterez, ils dégoteront. — *Futur ant.* J'aurai dégoté, etc. — *Conditionnel prés.* Je dégoterais, tu dégoterais, il dégoterait, nous dégoterions, vous dégoteriez, ils dégoteraient. — *Passé.* J'aurais dégoté, etc. — *On dit aussi* : j'eusse dégoté, etc. — *Impératif prés.* Dégote, dégotons, dégotez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dégoté. — *Subj. prés.* Que je dégote, que tu dégotes, qu'il dégote, que nous dégotions, que vous dégotiez, qu'ils dégotent. — *Imparf.* Que je dégotasse, que tu dégotasses, qu'il dégotât, que nous dégotassions, que vous dégotassiez, qu'ils dégotassent. — *Passé.* Que j'aie dégoté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dégoté, etc. — *Inf. prés.* Dégoter.—*Passé.* Avoir dégoté. — *Part. prés.* Dégotant (inv.). — *Passé.* Dégoté, dégotée, dégotés, dégotées. — *Passé comp.* Ayant dégoté. — Passif : *être dégoté. Il a été dégoté.* Le participe régit *par.*

DÉGOURDIR, v. a., 2e conj. (*Déguourdir*), ôter l'engourdissement. *Dégourdir ses jambes, ses mains. Nous le secouâmes pour le* dégourdir. Figurément, dégourdir *un jeune homme*, lui faire perdre sa gaucherie. — *Ind. prés.* Je dégourdis, tu dégourdis, il dégourdit, nous dégourdissons, vous dégourdissez, ils dégourdissent. — *Imp.* Je dégourdissais, tu dégourdissais, il dégourdissait, nous dégourdissions, vous dégourdissiez, ils dégourdissaient. — *Pass. déf.* Je dégourdis, tu dégourdis, il dégourdit, nous dégourdîmes, vous dégourdîtes, ils dégourdirent. — *Pass. ind.* J'ai dégourdi, etc. —*Pass. antér.* J'eus dégourdi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dégourdi, etc. — *Futur* Je dégourdirai, tu dégourdiras, il dégourdira, nous dégourdirons, vous dégourdirez, ils dégourdiront. — *Futur antér.* J'aurai dégourdi, etc.— *Cond. prés.* Je dégourdirais, tu dégourdirais, il dégourdirait, nous dégourdirions, vous dégourdiriez, ils dégourdiraient. — *Passé.* J'aurais dégourdi, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dégourdi, etc. — *Impératif. prés.* Dégourdis, dégourdissons, dégourdissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dégourdi. — *Subj. prés.* Que je dégourdisse, que tu dégourdisses, qu'il dégourdisse, que nous dégourdissions, que vous dégourdissiez, qu'ils dégourdissent. — *Imp.* Que je dégourdisse, que tu dégourdisses, qu'il dégourdît, que nous dégourdissions, que vous dégourdissiez, qu'ils dégourdissent. — *Passé.* Que j'aie dégourdi, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse dégourdi, etc.— *Infin. prés.* Dégourdir. — *Passé.* Avoir dégourdi. — *Part. prés.* Dégourdissant (invariable). —*Passé.* Dégourdi, dégourdie, dégourdis, dégourdies. — *Passé composé.* Ayant dégourdi. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se dégourdir* en marchant. *L'eau* se dégourdit. *Ce jeune homme* s'est dégourdi. — Passif : *Etre dégourdi.* Le participe régit *par.*

DÉGOÛTER, v. a., 1re conj. (*Déguouté*),

ôter le goût, l'appétit, et, au figuré, donner du dégoût, de l'éloignement. *Si vous lui donnez tant à manger, vous le* dégoûterez (Académie). *Ils m'ont* dégoûté *du poisson, à force de m'en faire manger. Il est des gens qui dans leurs conversations vous* dégoûtent *par leurs ridicules expressions, par l'impropreté des termes dont ils se servent, par*... (La Bruyère).— *Indicatif prés.* Je dégoûte, tu dégoûtes, il dégoûte, nous dégoûtons, vous dégoûtez, lis dégoûtent. — *Imparfait.* Je dégoûtais, tu dégoûtais, il dégoûtait, nous dégoûtions, vous dégoûtiez, ils dégoûtaient. — *Passé déf.* Je dégoûtai, tu dégoûtas, il dégoûta, nous dégoûtâmes, vous dégoûtâtes, ils dégoûtèrent. — *Passé ind.* J'ai dégoûté, etc.—*Passé ant.* J'eus dégoûté, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais dégoûté, etc.—*Futur.* Je dégoûterai, tu dégoûteras, il dégoûtera, nous dégoûterons, vous dégoûterez, ils dégoûteront. —*Futur antér.* J'aurai dégoûté, etc. — *Condion. prés.* Je dégoûterais, tu dégoûterais, il dégoûterait, nous dégoûterions, vous dégoûteriez, ils dégoûteraient — *Passé.* J'aurais dégoûté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dégoûté, etc. — *Impér. prés.* Dégoûte, dégoûtons, dégoûtez —*Passé.* Aie, ayons, ayez dégoûté. — *Subj. prés.* Que je dégoûte, que tu dégoûtes, qu'il dégoûte, que nous dégoûtions, que vous dégoûtiez, qu'ils dégoûtent.— *Imparfait.* Que je dégoûtasse, que tu dégoûtasses, qu'il dégoûtât, que nous dégoûtassions, que vous dégoûtassiez, qu'ils dégoûtassent. — *Passé.* Que j'aie dégoûté, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse dégoûté, etc. — *Infin. prés.* Dégoûter. — *Passé.* Avoir dégoûté. —*Partic. prés.* Dégoûtant, dégoûtante. *Chose dégoûtante. Mets dégoûtants.* — *Passé.* Dégoûté, dégoûtée, dégoûtés, dégoûtées.—*Passé composé.* Ayant dégoûté.— Se conjugue avec le pronom personnel : *Se dégouter. On* se dégoûte *de soi-même et on n'ose changer* (Massillon).—Passif : *Etre dégoûté Un désir satisfait fait naître un nouveau désir; on est* dégoûté *et on n'est pas rassasié* (Massillon). Le part., comme verbe, régit *de*; comme participe, il régit *par*. Dégoûté du *monde* par *l'inspiration de la grâce. Etre* dégoûté par *les paroles de quelqu'un.*

DÉGOUTTER, v. a. et n., 1re conjug. (*Déguouté*), couler goutte à goutte. *Cette cave est si grande que l'eau y* dégoutte *toujours;* ou, impersonnellement, *qu'il y* dégoutte *toujours* (Acad.). — La Bruyère a dit, activement, *pressez-les tordez-les, ils* dégouttent *l'orgueil, l'arrogance, la présomption.*— *Ind. prés.* Je dégoutte, tu dégouttes, il dégoutte, nous dégouttons, vous dégouttez, ils dégouttent. — *Imp.* Je dégouttais, tu dégouttais, il dégouttait, nous dégouttions, vous dégouttiez, ils dégouttaient.— *Pass. déf.* Je dégouttai, tu dégouttas, il dégoutta, nous dégouttâmes, vous dégouttâtes, ils dégouttèrent.—*Pass. ind.* J'ai dégoutté, etc.—*Passé antér.* J'eus dégoutté, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais dégoutté, etc. — *Futur.* Je dégoutterai, tu dégoutteras, il dégouttera, nous dégoutterons, vous dégoutterez, ils dégoutteront. — *Futur antér.* J'aurai dégoutté, etc. — *Cond. prés.* Je dégoutterais, tu dégoutterais, il dégoutterait, nous dégoutterions, vous dégoutteriez, ils dégoutteraient. — *Passé.* J'aurais dégoutté, etc.—*On dit aussi:* J'eusse dégoutté, etc. — *Impér. prés.* Dégoutte, dégouttons, dégouttez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez dégoutté. — *Subjonctif prés.* Que je dégoutte, que tu dégouttes, qu'il dégoutte, que nous dégouttions, que vous dégouttiez, qu'ils dégouttent. — *Imp.* Que je dégouttasse, que tu dégouttasses, qu'il dégouttât, que nous dégouttassions, que vous dégouttassiez, qu'ils dégouttassent.—*Passé.* Que j'aie dégoutté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse dégoutté, etc. — *Inf. prés.* Dégoutter. — *Passé.* Avoir dégoutté.—*Part. prés.* Dégouttant (invar.). —*Passé.* Dégoutté, dégouttée, dégouttés, dégouttées. — *Passé comp.* Ayant dégoutté.

DÉGRADER, v. a., 1re conj. (*Déguerradé*), dépouiller de son grade, de sa dignité; en termes de peinture, affaiblir par degrés. Dégrader *un magistrat, un militaire;* et au figuré, dégrader (avilir) *la majesté du trône. Dégrader* des *bois, une maison* (les laisser ruiner). *La flatterie* dégrade *également les princes et les flatteurs* (Académie). *C'est un grand art de bien savoir* dégrader *les ombres et les couleurs.* — *Indicatif présent.* Je dégrade, tu dégrades, il dégrade, nous dégradons, vous dégradez, ils dégradent. — *Imparfait.* Je dégradais, tu dégradais, il dégradait, nous dégradions, vous dégradiez, ils dégradaient. — *Passé défini.* Je dégradai, tu dégradas, il dégrada, nous dégradâmes, vous dégradâtes, ils dégradèrent. — *Passé ind.* J'ai dégradé, etc. — *Passé antérieur.* J'eus dégradé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais dégradé, etc. —

Futur. Je dégraderai, tu dégraderas, il dégradera, nous dégraderons, vous dégraderez, ils dégraderont. — *Futur antérieur.* J'aurai dégradé, etc. — *Conditionnel présent.* Je dégraderais, tu dégraderais, il dégraderait, nous dégraderions, vous dégraderiez, ils dégraderaient. — *Passé.* J'aurais dégradé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dégradé, etc. — *Impératif présent.* Dégrade, dégradons, dégradez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dégradé. — *Subjonctif présent.* Que je dégrade, que tu dégrades, qu'il dégrade, que nous dégradions, que vous dégradiez, qu'ils dégradent. — *Imparfait.* Que je dégradasse, que tu dégradasses, qu'il dégradât, que nous dégradassions, que vous dégradassiez, qu'ils dégradassent. —*Passé.* Que j'aie dégradé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dégradé, etc.— *Infin. prés.* Dégrader. — *Passé.* Avoir dégradé. — *Part. présent.* Dégradant, dégradante. *Action dégradante. Faits dégradants.* — *Passé.* Dégradé, dégradée, dégradés, dégradées. — *Passé. comp.* Ayant dégradé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se dégrader. Il est un art obligeant qui fait qu'on se rabaisse sans* se dégrader. — Passif : *être dégradé. La lumière est bien* dégradée *dans ce tableau* (Acad.). Le part. régit *par.*

DÉGRAFER, v. a., 1re conj. (*Déguerafé*), détacher ce qui était agrafé, retenu par une agrafe. — Dégrafer *un manteau*, *un habit*, *une robe.* C'est parler très-improprement que de dire *désagrafer.* — *Indicatif présent.* Je dégrafe, tu dégrafes, il dégrafe, nous dégrafons, vous dégrafez, ils dégrafent. — *Imparf.* Je dégrafais, tu dégrafais, il dégrafait, nous dégrafions, vous dégrafiez, ils dégrafaient. — *Passé déf.* Je dégrafai, tu dégrafas, il dégrafa, nous dégrafâmes, vous dégrafâtes, ils dégrafèrent.— *Passé. ind.* J'ai dégrafé, etc. —*Passé ant.* J'eus dégrafé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais dégrafé, etc. — *Futur.* Je dégraferai, tu dégraferas, il dégrafera, nous dégraferons, vous dégraferez, ils dégraferont.— *Futur ant.* J'aurai dégrafé, etc.— *Cond. prés.* Je dégraferais, tu dégraferais, il dégraferait, nous dégraferions, vous dégraferiez, ils dégraferaient. — *Passé.* J'aurais dégrafé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dégrafé, etc. — *Impératif prés.* Dégrafe, dégrafons, dégrafez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez dégrafé.—*Subj. prés.* Que je dégrafe, que tu dégrafes, qu'il dégrafe, que nous dégrafions, que vous dégrafiez, qu'ils dégrafent. — *Imparf.* Que je dégrafasse, que tu dégrafasses, qu'il dégrafât, que nous dégrafassions, que vous dégrafassiez, qu'ils dégrafassent. — *Pass.* Que j'aie dégrafé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dégrafé, etc.—*Inf. prés.* Dégrafer. — *Passé.* Avoir dégrafé. — *Part. prés.* Dégrafant (inv.).— *Passé.* Dégrafé, dégrafée, dégrafés, dégrafées. — *Passé comp.* Ayant dégrafé.— Se conjugue avec le pronom pers. : *se dégrafer* (Omission de l'Académie). *Robe qui* se dégrafe *aisément.*—Passif : *être dégrafé.* Le part. régit *par.*

DÉGRAISSER, v. a., 1re conjug. (*Déguerécé*), ôter la graisse, ôter les taches de graisse. *Dégraisser le bouillon, dégraisser un habit, une étoffe,* et, au figuré, *dégraisser un homme* lui ôter une partie de ses grandes richesses qu'il avait mal acquises, *dégraisser les terres* enlever leur fertilité. — *Ind. prés.* Je dégraisse, tu dégraisses, il dégraisse, nous dégraissons, vous dégraissez, ils dégraissent. — *Imp.* Je dégraissais, tu dégraissais, il dégraissait, nous dégraissions, vous dégraissiez, ils dégraissaient. — *Passé déf.* Je dégraissai, tu dégraissas, il dégraissa, nous dégraissâmes, vous dégraissâtes, ils dégraissèrent. — *Passé. indéf.* J'ai dégraissé, etc. — *Passé ant.* J'eus dégraissé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dégraissé, etc. — *Futur.* Je dégraisserai, tu dégraisseras, il dégraissera, nous dégraisserons, vous dégraisserez, ils dégraisseront.— *Futur ant.* J'aurai dégraissé, etc — *Cond. prés.* Je dégraisserais, tu dégraisserais, il dégraisserait, nous dégraisserions, vous dégraisseriez, ils dégraisseraient. — *Passé.* J'aurais dégraissé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dégraissé, etc. — *Impératif présent.* Dégraisse, dégraissons, dégraissez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez dégraissé. —*Subj. prés.* Que je dégraisse, que tu dégraisses, qu'il dégraisse, que nous dégraissions, que vous dégraissiez, qu'ils dégraissent.— *Imparf.* Que je dégraissasse, que tu dégraissasses, qu'il dégraissât, que nous dégraissassions, que vous dégraissassiez, qu'ils dégraissassent.—*Pass.* Que j'aie dégraissé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse dégraissé, etc.—*Infin. prés.* Dégraisser. — *Pass.* Avoir dégraissé. —*Participe présent.* Dégraissant (invar.). —*Pass.* Dégraissé, de-

graissée, dégraissés, dégraissées.— *Passé comp.* Ayant dégraissé.—Se conjugue avec le pron. personnel : *se dégraisser* (Omission de l'Académie).—Passif : *Etre dégraissé.* Le participe régit *par.*

DÉGRAPPINER, v. a. 1re conj. (*Dégrapiné*), ôter un vaisseau de la glace avec des grappins. Terme de marine. — *Ind. prés.* Je dégrappine, tu dégrappines, il dégrappine, nous dégrappinons, vous dégrappinez, ils dégrappinent. — *Imparf.* Je dégrappinais, tu dégrappinais, il dégrappinait, nous dégrappinions, vous dégrappiniez, ils dégrappinaient. — *Passé déf.* Je dégrappinai, tu dégrappinas, il dégrappina, nous dégrappinâmes, vous dégrappinâtes, ils dégrappinèrent. — *Passé ind.* J'ai dégrappiné, etc. — *Passé ant.* J'eus dégrappiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dégrappiné, etc. — *Futur.* Je dégrappinerai, tu dégrappineras, il dégrappinera, nous dégrappinerons, vous dégrappinerez, ils dégrappineront. — *Futur ant.* J'aurai dégrappiné, etc. — *Cond. prés.* Je dégrappinerais, tu dégrappinerais, il dégrappinerait, nous dégrappinerions, vous dégrappineriez, ils dégrappineraient. — *Passé.* J'aurais dégrappiné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dégrappiné, etc. — *Impér. pr.* Dégrappine, dégrappinons, dégrappinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dégrappiné. — *Subj. prés.* Que je dégrappine, que tu dégrappines, qu'il dégrappine, que nous dégrappinions, que vous dégrappiniez qu'ils dégrappinent. — *Imparf.* Que je dégrappinasse, que tu dégrappinasses, qu'il dégrappinât, que nous dégrappinassions, que vous dégrappinassiez, qu'ils dégrappinassent. — *Passé.* Que j'aie dégrappiné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dégrappiné, etc. — *Inf. prés.* Dégrappiner. — *Passé.* Avoir dégrappiné. — *Part. prés.* Dégrappinant (inv.). — *Passé.* Dégrappiné, dégrappinée, dégrappinés, dégrappinées. — *Passé comp.* Ayant dégrappiné. — Passif : *être dégrappiné.* Le part. régit *par.*

DÉGRAVELER, v. a. 1re conj. (*Dégravelé*), dégager un tuyau du gravier, du sédiment qui l'engorge. *Dégraveler un tuyau* (Boiste). — Ce verbe double la consonne *l* devant l'*e* muet ; *Je dégravelle, je dégravellerai.* — *Ind. prés.* Je dégravelle, tu dégravelles, il dégravelle, nous dégravelons, vous dégravelez, ils dégravellent. — *Imp.* Je dégravelais, tu dégravelais, il dégravelait, nous dégravelions, vous dégraveliez, ils dégravelaient. — *Passé déf.* Je dégravelai, tu dégravelas, il dégravela, nous dégravelâmes, vous dégravelâtes, ils dégravelèrent. — *Pass. ind.* J'ai dégravelé, etc. — *Passé ant.* J'eus dégravelé, etc.—*Plus-que-parf* J'avais dégravelé, etc. — *Futur.* Je dégravellerai, tu dégravelleras, il dégravellera, nous dégravellerons, vous dégravellerez, ils dégravelleront. — *Futur ant.* J'aurai dégravelé, etc. — *Cond. prés.* Je dégravellerais, tu dégravellerais, il dégravellerait, nous dégravellerions, vous dégravelleriez, ils dégravelleraient. — *Passé.* J'aurais dégravelé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dégravelé, etc. — *Imp. prés.* Dégravelle, dégravelons, dégravelez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dégravelé. — *Subj. prés.* Que je dégravelle, que tu dégravelles, qu'il dégravelle, que nous dégravelions, que vous dégraveliez, qu'ils dégravellent. — *Imp.* Que je dégravelasse, que tu dégravelasses, qu'il dégravelât, que nous dégravelassions, que vous dégravelassiez, qu'ils dégravelassent. — *Pass.* Que j'aie dégravelé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dégravelé, etc. — *Inf. prés.* Dégraveler. — *Passé.* Avoir dégravelé.—*Part. pr.* Dégravelant (inv.). — *Passé.* Dégravelé, dégravelée, dégravelés, dégravelées. — *Passé comp.* Ayant dégravelé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se dégraveler.* — Passif : *Etre dégravelé.* Le participe régit *par.*

DÉGRAVOYER, v. a., 1re conjug. (*Dégravoéié*), ôter les gravois, dégrader déchausser. *L'eau a* dégravoyé *ce mur.* Dans ce verbe l'*y* grec se change en *i* simple, lorsqu'il est suivi d'un *e* muet. — *Indic. prés.* Je dégravoie, tu dégravoies, il dégravoie, nous dégravoyons, vous dégravoyez, ils dégravoient. — *Imp.* Je dégravoyais, tu dégravoyais, il dégravoyait, nous dégravoyions, vous dégravoyiez, ils dégravoyaient.— *Pass. déf.* Je degravoyai, tu dégravoyas, il dégravoya, nous dégravoyâmes, vous dégravoyâtes, ils dégravoyèrent. — *Pass. indéf.* J'ai dégravoyé, etc. — *Pass. ant.* J'eus dégravoyé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dégravoyé, etc. — *Futur.* Je dégravoierai, tu dégravoieras, il dégravoiera, nous dégravoierons, vous dégravoierez, ils dégravoieront. — *Futur. ant.* J'aurai dégravoyé, etc. — *Cond. prés.* Je dégravoïerais, tu dégravoierais, il dégravoierait, nous dégravoierions, vous dégravoieriez, ils dégravoieraient. — *Passé.* J'aurais dégravoyé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dégravoyé, etc. — *Impér.*

prés. Dégravoie, dégravoyons, dégravoyez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dégravoyé. — *Subj. prés.* Que je dégravoie, que tu dégravoies, qu'il dégravoie, que nous dégravoyions, que vous dégravoyiez, qu'ils dégravoient. — *Imparf.* Que je dégravoyasse, que tu dégravoyasses, qu'il dégravoyât, que nous dégravoyassions, que vous dégravoyassiez, qu'ils dégravoyassent. — *Passé.* Que j'aie dégravoyé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dégravoyé, etc. — *Infin. prés.* Dégravoyer. — *Pass,* Avoir dégravoyé. — *Part. prés.* Dégravoyant (inv.). — *Passé.* Dégravoyé, dégravoyée, dégravoyés, dégravoyées. — *Passé comp.* Ayant dégravoyé.—Pronominalement : *se dégravoyer.* — Passif : *Etre dégravoyé.* Le part. régit *par.*

DÉGRÉER, v. a. 1re conjug. (*Déguereé*), ôter les agrès, faire perdre les agrès. *Dégréer une frégate, un vaisseau.* — *Ind. prés.* Je dégrée, tu dégrées, il dégrée, nous dégréons, vous dégréez, ils dégréent. — *Imparf.* Je dégréais, tu dégréais, il dégréait, nous dégréions, vous dégréiez, ils dégréaient.— *Passé déf.* Je dégréai, tu dégréas, il dégréa, nous dégréâmes, vous dégréâtes, ils dégréèrent. — *Pass. ind.* J'ai dégréé, etc. — *Pass. antér.* J'eus dégréé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dégréé, etc.— *Futur.* Je dégréerai, tu dégréeras, il dégréera, nous dégréerons, vous dégréerez, ils dégréeront. — *Futur ant.* J'aurai dégréé, etc.— *Cond. prés.* Je dégréerais, tu dégréerais, il dégréerait, nous dégréerions, vous dégréeriez, ils dégréeraient. —*Pass.* J'aurais dégréé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dégréé, etc.— *Impér. prés.* Dégrée, dégréons, dégréez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dégréé.— *Subj. prés.* Que je dégréé, que tu dégrées, qu'il dégrée, que nous dégréions, que vous dégréiez, qu'ils dégréent. — *Imparfait.* Que je dégréasse, que tu dégréasses, qu'il dégréât, que nous dégréassions, que vous dégréassiez, qu'ils dégréassent.— *Passé.* Que j'aie dégréé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dégréé, etc. — *Inf. prés.* Dégréer. — *Pass.* Avoir dégréé. — *Part. prés.* Dégréant (invar.). — *Pass.* Dégréé, dégréée, dégréés, dégréées. — *Passé comp.* Ayant dégréé. — — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se dégréer.* — Passif : *être dégréer. Le vaisseau fut* dégréé *dans le combat.* Le participe régit *par.*

DÉGRÉVER, v. a. 1re conj. (*Dégrévé*), diminuer une imposition, une taxe jugé trop forte. *Dégréver un négociant d'une partie de sa patente.* — Ce mot est ainsi accentué par l'Académie, mais la plupart des lexicographes écrivent *dégrever.* — —*Indic. prés.* Je dégrève, tu dégrèves, il dégrève, nous dégrévons, vous dégrévez, ils dégrèvent. — *Imparf.* Je dégrévais, tu dégrévais, il dégrévait, nous dégrévions, vous dégréviez, ils dégrévaient.— *Passé déf.* Je dégrévai, tu dégrévas, il dégréva, nous dégrévâmes, vous dégrévâtes, ils dégrévèrent.— *Pass. ind.* J'ai dégrévé, etc. — *Pass. ant.* J'eus dégrévé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais dégrévé, etc.— *Futur.* Je dégréverai, tu dégréveras, il dégrévera, nous dégréverons, vous dégréverez, ils dégréveront. — *Futur antérieur.* J'aurai dégrévé, etc.— *Conditionnel présent.* Je dégréverais, tu dégréverais, il dégréverait, nous dégréverions, vous dégréveriez, ils dégréveraient. — *Passé.* J'aurais dégrévé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dégrévé, etc. — *Impératif présent.* Dégrève, dégrévons, dégrévez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez dégrévé. — *Subjonctif présent.* Que je dégrève, que tu dégrèves, qu'il dégrève, que nous dégrévions, que vous dégréviez, qu'ils dégrèvent. — *Imparfait.* Que je dégrévasse, que tu dégrévasses, qu'il dégrévât, que nous dégrévassions, que vous dégrévassiez, qu'ils dégrévassent.— *Passé.* Que j'aie dégrévé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse dégrévé, etc. — *Infinitif présent.* Dégréver. — *Pass.* Avoir dégrévé. — *Part. prés.* Dégrévant (invariable). — *Passé.* Dégrévé, dégrévée, dégévés, dégrévées. — *Passé composé.* Ayant dégrévé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *Se dégréver.* — Passif : *être dégrévé.* Le participe régit *de* et *par. Marchand* dégrévé *d'une partie* de *ses contributions. Il a été* dégrévé par *le conseil de préfecture.*

DÉGRINGOLER, v. a. et n. 1re conjug. (*Dégueringuolé*), descendre avec précipitation, plus vite qu'on voudrait. *Il a* dégringolé *les montées. On lui a fait* dégringoler *l'escalier.*— On l'emploie aussi sans régime. Il a dégringolé. *La voiture a* dégringolé *dans un précipice* (Acad.). — Ce terme est familier. — *Ind. prés.* Je dégringole, tu dégringoles, il dégringole, nous dégringolons, vous dégringolez, ils dégringolent. — *Imparf.* Je dégringolais, tu dégringolais, il dégringolait, nous dégringolions, vous dégringoliez,

ils dégringolaient. — *Pass. déf.* Je dégringolai, tu dégringolas, il dégringola, nous dégringolâmes, vous dégringolâtes, ils dégringolèrent. — *Pass. ind.* J'ai dégringolé, etc. — *Pass. ant.* J'eus dégringolé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais dégringolé, etc. — *Futur.* Je dégringolerai, tu dégringoleras, il dégringolera, nous dégringolerons, vous dégringolerez, ils dégringoleront. — *Futur ant.* J'aurai dégringolé, etc. — *Cond. prés.* Je dégringolerais, tu dégringolerais, il dégringolerait, nous dégringolerions, vous dégringoleriez, ils dégringoleraient.—*Pass.* J'aurais dégringolé, etc. — *On dit aussi*: J'eusse dégringolé, etc. — *Impér. prés.* Dégringole, dégringolons, dégringolez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dégringolé.— *Subj. prés.* Que je dégringole, que tu dégringoles, qu'il dégringole, que nous dégringolions, que vous dégringoliez, qu'ils dégringolent. — *Imp.* Que je dégringolasse, que tu dégringolasses, qu'il dégringolât, que dégringolassions, que vous dégringolassiez, qu'ils dégringolassent. — *Pass.* Que j'aie dégringolé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse dégringolé, etc. — *Infinitif prés.* Dégringoler.—*Pass.* Avoir dégringolé. — *Part. prés.* Dégringolant (inv.). — *Passé.* Dégringolé, dégringolée, dégringolés, dégringolées.— *Pass. comp.* Ayant dégringolé. — Passif: *Etre dégringolé.* Le participe régit *par.*

DÉGRISER, v. a. 1re conj. (*Dégrizé*), faire passer l'ivresse. *Le sommeil l'a* dégrisé (Acad.). — Neutralement. Le café dégrise. — Au figur., faire cesser l'illusion, détruire le charme, l'espérance. *Il ne doutait de rien, cet échec l'a un peu* dégrisé (Acad.).—*L'expérience et le malheur nous dégrisent* (Boiste). Il est familier. — *Indic. prés.* Je dégrise, tu dégrises, il dégrise, nous dégrisons, vous dégrisez, ils dégrisent. — *Imparf.* Je dégrisais, tu dégrisais, il dégrisait, nous dégrisions, vous dégrisiez, ils dégrisaient.— *Passé défini.* Je dégrisai, tu dégrisas, il dégrisa, nous dégrisâmes, vous dégrisâtes, ils dégrisèrent. — *Passé ind.* J'ai dégrisé, etc. — *Passé ant.* J'eus dégrisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dégrisé, etc. — *Futur.* Je dégriserai, tu dégriseras, il dégrisera, nous dégriserons, vous dégriserez, ils dégriseront. — *Futur ant.* J'aurai dégrisé, etc. — *Cond. prés.* Je dégriserais, tu dégriserais, il dégriserait, nous dégriserions, vous dégriseriez, ils dégriseraient. — *Passé.* J'aurais dégrisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dégrisé, etc. — *Impératif prés.* Dégrise, dégrisons, dégrisez — *Passé.* Aie, ayons, ayez dégrisé.— *Subj. prés.* Que je dégrise, que tu dégrises, qu'il dégrise, que nous dégrisions, que vous dégrisiez, qu'ils dégrisent. — *Imparf.* Que je dégrisasse, que tu dégrisasses, qu'il dégrisât, que nous dégrisassions, que vous dégrisassiez, qu'ils dégrisassent. — *Passé.* Que j'aie dégrisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dégrisé, etc.— *Infinitif présent.* Dégriser.— *Pass.* Avoir dégrisé. — *Part. prés.* Dégrisant (invariable). — *Passé.* Dégrisé, dégrisée, dégrisés, dégrisées.— *Passé comp.* Ayant dégrisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se dégriser. On se* dégrise *de soi-même en s'étudiant* (Boiste). — *Les hommes qui s'estimaient le plus de loin se* dégrisent *souvent les uns les autres en se rapprochant* (Idem). — Passif: *Etre dégrisé.* Le participe régit *avec*, au propre : *homme* dégrisé avec *du café*, et *de*, au figuré : *cet homme est* dégrisé de *son entreprise.*

DÉGROSSER, v. a. 1re conj. (*Dégrocé*), diminuer la grosseur d'un lingot qu'on veut faire passer à la filière. — *Ind. prés.* Je dégrosse, tu dégrosses, il dégrosse, nous dégrossons, vous dégrossez, ils dégrossent. — *Imparf.* Je dégrossais, tu dégrossais, il dégrossait, nous dégrossions, vous dégrossiez, ils dégrossaient. — *Passé déf.* Je dégrossai, tu dégrossas, il dégrossa, nous dégrossâmes, vous dégrossâtes, ils dégrossèrent. — *Passé ind.* J'ai dégrossé, etc. — *Pass. ant.* J'eus dégrossé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dégrossé, etc. — *Futur.* Je dégrosserai, tu dégrosseras, il dégrossera, nous dégrosserons, vous dégrosserez, ils dégrosseront. — *Futur ant.* J'aurai dégrossé, etc. — *Cond. prés.* Je dégrosserais, tu dégrosserais, il dégrosserait, nous dégrosserions, vous dégrosseriez, ils dégrosseraient. — *Pass.* J'aurais dégrossé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dégrossé, etc. — *Impér. prés.* Dégrosse, dégrossons, dégrossez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dégrossé.—*Subj. prés.* Que je dégrosse, que tu dégrosses, qu'il dégrosse, que nous dégrossions, que vous dégrossiez, qu'ils dégrossent. — *Imp.* Que je dégrossasse, que tu dégrossasses, qu'il dégrossât, que nous dégrossassions, que vous dégrossassiez, qu'ils dégrossassent. — *Passé.* Que j'aie dégrossé, etc.— *Plus-

que-parfait. Que j'eusse dégrossé, etc. — *Inf. prés.* Dégrosser. — *Passé.* Avoir dégrossé. — *Part. prés.* Dégrossant (inv.). — *Passé.* Dégrossé, dégrossée, dégrossés, dégrossées. — *Pass. composé.* Ayant dégrossé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se dégrosser.* — Passif : *Etre dégrossé.* Le participe régit *par.*

DÉGROSSIR, v. a. 2ᵉ conjug. (*Déguerôcir*), ôter le plus gros de la matière, pour le préparer à recevoir la forme projetée. Dégrossir *un bloc de marbre*, *une pièce de bois*, et au figuré, dégrossir *un ouvrage*, dégrossir *les figures d'un tableau* les ébaucher. Dégrossir *la besogne*, commencer à la débrouiller. Dégrossir *une épreuve* (en corriger les fautes les plus grossières). — *Ind. prés.* Je dégrossis, tu dégrossis, il dégrossit, nous dégrossissons, vous dégrossissez, ils dégrossissent. — *Imp.* Je dégrossissais, tu dégrossissais, il dégrossissait, nous dégrossissions, vous dégrossissiez, ils dégrossissaient. — *Passé déf.* Je dégrossis, tu dégrossis, il dégrossit, nous dégrossîmes, vous dégrossîtes, ils dégrossirent. — *Passé indéf.* J'ai dégrossi, etc. — *Passé ant.* J'eus dégrossi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dégrossi, etc. — *Futur.* Je dégrossirai, tu dégrossiras, il dégrossira, nous dégrossirons, vous dégrossirez, ils dégrossiront. — *Futur ant.* J'aurai dégrossi, etc. — *Condit. prés.* Je dégrossirais, tu dégrossirais, il dégrossirait, nous dégrossirions, vous dégrossiriez, ils dégrossiraient. — *Passé.* J'aurais dégrossi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dégrossi, etc. — *Impér. prés.* Dégrossis, dégrossissons, dégrossissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dégrossi. — *Subj. pr.* Que je dégrossisse, que tu dégrossisses, qu'il dégrossisse, que nous dégrossissions, que vous dégrossissiez, qu'ils dégrossissent. — *Imparfait.* Que je dégrossisse, que tu dégrossisses, qu'il dégrossît, que nous dégrossissions, que vous dégrossissiez, qu'ils dégrossissent. — *Passé.* Que j'aie dégrossi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dégrossi, etc. — *Inf. prés.* Dégrossir. — *Pass.* Avoir dégrossi. — *Part. prés.* Dégrossissant (invar.). — *Passé.* Dégrossi, dégrossie, dégrossis, dégrossies. — *Passé comp.* Ayant dégrossi. — Se conj. avec le pronom personnel : *se dégrossir.* — Passif : *Etre dégrossi.* — Le participe régit *par.* *Ces statues si parfaites* ont été dégrossies par *des ouvriers qui ne se doutaient guère de ce qu'ils faisaient.*

DÉGUENILLER, v. a., 1ʳᵉ conjug. (*Dégueni-ié*), ôter les guenilles. *Déguenillier quelqu'un* (Boiste). Peu usité. — Au figur. Traiter mal en paroles. Il est populaire. — *Indicatif présent.* Je déguenille, tu déguenilles, il déguenille, nous déguenillons, vous déguenillez, ils déguenillent. — *Imp.* Je déguenillais, tu déguenillais, il déguenillait, nous déguenillions, vous déguenilliez, ils déguenillaient. — *Pass. déf.* Je déguenillai, tu déguenillas, il déguenilla, nous déguenillâmes, vous déguenillâtes, ils déguenillèrent. — *Pass. ind.* J'ai déguenillé, etc. — *Pass. ant.* J'eus déguenillé, etc. — *Futur.* Je déguenillerai, tu déguenilleras, il déguenillera, nous déguenillerons, vous déguenillerez, ils déguenilleront. — *Futur ant.* J'aurai déguenillé, etc. — *Cond. prés.* Je déguenillerais, tu déguenillerais, il déguenillerait, nous déguenillerions, vous déguenilleriez, ils déguenilleraient. — *Passé.* J'aurais déguenillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déguenillé, etc. — *Impér. prés.* Déguenille, déguenillons, déguenillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déguenillé. — *Subj. prés.* Que je déguenille, que tu déguenilles, qu'il déguenille, que nous déguenillions, que vous déguenilliez, qu'ils déguenillent. — *Imp.* Que je déguenillasse, que tu déguenillasses, qu'il déguenillât, que nous déguenillassions, que vous déguenillassiez, qu'ils déguenillassent. — *Passé.* Que j'aie déguenillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déguenillé, etc. — *Infinitif prés.* Déguenillier. — *Pass.* Avoir déguenillé. — *Part. prés.* Déguenillant (inv.). — *Passé.* Déguenillé, déguenillée, déguenillés, déguenillées. — *Passé comp.* Ayant déguenillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se déguenillier.* — Passif : *Etre déguenillé.* Il signifie être injurié populairement parlant, ou être privé de ses guenilles. — Le participe régit *par.* Il ne faut pas confondre le participe *déguenillé* avec l'adjectif *déguenillé*, consacré par l'Académie et qui signifie dont les vêtements sont en lambeaux : *Il est tout* déguenillé. *Je l'ai vue toute* déguenillée.

DÉGUERPIR, v. a. et n. 1ʳᵉ conj. (*Déguèrepir*). — Abandonner la possession d'un immeuble. Déguerpir *une maison*, *une rente*, *un héritage.* — On l'emploie absolument. *Il a été obligé de* déguerpir (Acad.). — De là par analogie : *On le fait* déguerpir *de sa place*, on l'a forcé d'en sortir. — *Indicatif présent.* Je déguer-

pis, tu déguerpis, il déguerpit, nous déguerpissons, vous déguerpissez, ils déguerpissent. — *Imp.* Je déguerpissais, tu déguerpissais, il déguerpissait, nous déguerpissions, vous déguerpissiez, ils déguerpissaient. — *Passé déf.* Je déguerpis, tu déguerpis, il déguerpit, nous déguerpîmes, vous déguerpîtes, ils déguerpirent. — *Pass. ind.* J'ai déguerpi, etc. — *Passé ant.* J'eus déguerpi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déguerpi, etc. — *Futur.* Je déguerpirai, tu déguerpiras, il déguerpira, nous déguerpirons, vous déguerpirez, ils déguerpiront. — *Futur ant.* J'aurai déguerpi, etc. — *Cond. prés.* Je déguerpirais, tu déguerpirais, il déguerpirait, nous déguerpirions, vous déguerpiriez, ils déguerpiraient. — *Passé.* J'aurais déguerpi, etc.— *On dit aussi :* J'eusse déguerpi, etc. — *Impér. prés.* Déguerpis, déguerpissons, déguerpissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déguerpi. — *Subj. prés.* Que je déguerpisse, que tu déguerpisses, qu'il déguerpisse, que nous déguerpissions, que vous déguerpissiez, qu'ils déguerpissent. — *Imparf.* Que je déguerpisse, que tu déguerpisses, qu'il déguerpît, que nous déguerpissions, que vous déguerpissiez, qu'ils déguerpissent. — *Passé.* Que j'aie déguerpi, etc.— *Plus-que-parf.* Que J'eusse déguerpi,etc. — *Inf. prés.* Déguerpir. — *Passé.* Avoir déguerpi. — *Part. prés.* Déguerpissant (inv.). — *Passé.* Déguerpi, déguerpie, déguerpis, déguerpies. — *Passé comp.* Ayant déguerpi. — Passif : *être déguerpi.* Le participe régit *par.*

DÉGUEULER, v. n., 1re conjug. (*Dégueulé*), vomir, rendre par la gorge. *Il* dégueula *sous la table* (Acad.). Ce terme est bas. — *Indic. prés.* Je dégueule, tu dégueules, il dégueule, nous dégueulons, vous dégueulez, ils dégueulent. — *Imparf.* Je dégueulais, tu dégueulais, il dégueulait, nous dégueulions, vous dégueuliez, ils dégueulaient. — *Passé déf.* Je dégueulai, tu dégueulas, il dégueula, nous dégueulâmes, vous dégueulâtes, ils dégueulèrent. — *Passé ind.* J'ai dégueulé, etc. — *Passé ant.* J'eus dégueulé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dégueulé, etc — *Futur.* Je dégueulerai, tu dégueuleras, il dégueulera, nous dégueulerons, vous dégueulerez, ils dégueuleront. — *Futur ant.* J'aurai dégueulé, etc. — *Cond. prés.* Je dégueulerais, tu dégueulerais, il dégueulerait, nous dégueulerions, vous dégueuleriez, ils dégueuleraient. — *Passé.* J'aurais dégueulé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse dégueulé, etc. — *Impér. prés.* Dégueule, dégueulons, dégueulez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dégueulé. — *Subj. prés.* Que je dégueule, que tu dégueules, qu'il dégueule, que nous dégueulions, que vous dégueuliez, qu'ils dégueulent. — *Imparf.* Que je dégueulasse, que tu dégueulasses, qu'il dégueulât, que nous dégueulassions, que vous dégueulassiez, qu'ils dégueulassent. — *Passé.* Que j'aie dégueulé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dégueulé, etc. — *Inf. prés.* Dégueuler. — *Passé.* Avoir dégueulé. — *Part. prés.* Dégueulant (inv.). — *Passé.* Dégueulé, dégueulée, dégueulés, dégueulées. — *Passé comp.* Ayant dégueulé. — Se conjugue avec l'auxiliaire *être* : *être dégueulé.*

DÉGUIGNONNER, v. a. 1re conj. (*Déguignioné*), faire cesser le guignon, le malheur. Il se dit principalement au jeu. *Ce coup m'a* déguignonné (Acad.). — *Indic. prés.* Je déguignonne, tu déguignonnes, il déguignonne, nous déguignonnons, vous déguignonnez, ils déguignonnent. — *Imparf.* Je déguignonnais, tu déguignonnais, il déguignonnait, nous déguignonnions, vous déguignonniez, ils déguignonnaient. — *Passé déf.* Je déguignonnai, tu déguignonnas, il déguignonna, nous déguignonnâmes, vous déguignonnâtes, ils déguignonnèrent. — *Passé indéf.* J'ai déguignonné, etc. — *Passé ant.* J'eus déguignonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déguignonné, etc. — *Futur.* Je déguignonnerai, tu déguignonneras, il déguignonnera, nous déguignonnerons, vous déguignonnerez, ils déguignonneront. — *Futur ant.* J'aurai déguignonné, etc. — *Cond. prés.* Je déguignonnerais, tu déguignonnerais, il déguignonnerait, nous déguignonnerions, vous déguignonneriez, ils déguignonneraient. — *Passé.* J'aurais déguignonné, etc.— *On dit aussi :* J'eusse déguignonné, etc. — *Impérat. prés.* Déguignonne, déguignonnons, déguignonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déguignonné. — *Subj. prés.* Que je déguignonne, que tu déguignonnes, qu'il déguignonne, que nous déguignonnions, que vous déguignonniez, qu'ils déguignonnent. — *Imparf.* Que je déguignonnasse, que tu déguignonnasses, qu'il déguignonnât, que nous déguignonnassions, que vous déguignonnassiez, qu'ils déguignonnassent. — *Passé.* Que j'aie déguignonné, etc. —

Plus-que-parf. Que j'eusse déguignonné, etc. — *Infin. prés.* Déguignonner. — *Pass.* Avoir déguignonné. — *Part. prés.* Déguignonnant (invar.). — *Pass.* Déguignonné, déguignonnée, déguignonnés, déguignonnées. — *Passé comp.* Ayant déguignonné. — Passif : *être déguignonné.* Le part. régit *par.*

DÉGUISER, v. a., 1re conj. *(Déguizé)*, substituer aux apparences réelles des apparences trompeuses, de manière qu'il soit difficile de reconnaître l'objet. Déguiser *ses pensées, ses vues, ses démarches, la vérité d'un fait. Le flatteur est un ennemi* déguisé. — *Ind. prés.* Je déguise, tu déguises, il déguise, nous déguisons, vous déguisez, ils déguisent. — *Imparf.* Je déguisais, tu déguisais, il déguisait, nous déguisions, vous déguisez, ils déguisaient. — *Pass. défini.* Je déguisai, tu déguisas, il déguisa, nous déguisâmes, vous déguisâtes, ils déguisèrent. — *Passé ind.* J'ai déguisé, etc. — *Passé ant.* J'eus déguisé, etc. — *Plus-que-parf.* — J'avais déguisé, etc. — *Futur.* Je déguiserai, tu déguiseras, il déguisera, nous déguiserons, vous déguiserez, ils déguiseront. — *Futur ant.* J'aurai déguisé, etc. — *Cond. pr.* Je déguiserais, tu déguiserais, il déguiserait, nous déguiserions, vous déguiseriez, ils déguiseraient. — *Pass.* J'aurais déguisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déguisé, etc. — *Impér. prés.* Déguise, déguisons, déguisez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez déguisé. — *Subj. prés.* Que je déguise, que tu déguises, qu'il déguise, que nous déguisions, que vous déguisiez, qu'ils déguisent. — *Imparfait.* Que je déguisasse, que tu déguisasses, qu'il déguisât, que nous déguisassions, que vous déguisassiez, qu'ils déguisassent. — *Passé.* Que j'aie déguisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déguisé, etc. — *Infinitif prés.* Déguiser. — *Pass.* Avoir déguisé. — *Part. prés.* Déguisant (invariable). — *Passé.* Déguisé, déguisée, déguisés, déguisées. — — *Passé composé.* Ayant déguisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se déguiser. L'espion se* déguise, *il n'y a que le fripon qui ait intérêt à se* déguiser. — —Passif : *être déguisé.* Le participe régit *par. Que de mauvaises actions des princes ont été* déguisées par *les historiens.*

DÉGUSTER, v. a. 1re conj. *(Déguceté)*, goûter pour connaître la qualité. Déguster *des vins, de l'eau-de-vie.* — *Indic. prés.* Je déguste, tu dégustes, il déguste, nous dégustons, vous dégustez, ils dégustent. — *Imparf.* Je dégustais, tu dégustais, il dégustait, nous dégustions, vous dégustiez, ils dégustaient. — *Pass déf.* Je dégustai, tu dégustas, il dégusta, nous dégustâmes, vous dégustâtes, ils dégustèrent. — *Passé indéf.* J'ai dégusté, etc. — *Pass. ant.* J'eus dégusté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dégusté, etc. — *Futur.* Je dégusterai, tu dégusteras, il dégustera, nous dégusterons, vous dégusterez, ils dégusteront. — *Futur ant.* J'aurai dégusté, etc. — *Cond. prés.* Je dégusterais, tu dégusterais, il dégusterait, nous dégusterions, vous dégusteriez, ils dégusteraient. — *Passé.* J'aurais dégusté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dégusté, etc. — *Imp. prés.* Déguste, dégustons, dégustez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dégusté. — etc. — *Subj. prés.* Que je déguste, que tu dégustes, qu'il déguste, que nous dégustions, que vous dégustiez, qu'ils dégustent. — *Imparf.* Que je dégustasse, que tu dégustasses, qu'il dégustât, que nous dégustassions, que vous dégustassiez, qu'ils dégustassent. — *Passé.* Que j'aie dégusté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dégusté, etc. — *Infin. prés.* Déguster.— — *Passé.* Avoir dégusté. — *Part. prés.* Dégustant. (inv.). — *Pass.* Dégusté, dégustée, dégustés, dégustées. — *Passé comp.* Ayant dégusté. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se déguster* (Omission de l'Académie). — Passif : *être dégusté.* Le participe régit *par. Les liqueurs ne sont pas toujours* dégustées par *des connaisseurs.*

DÉHÂLER, v. a., 1re conj. *(Dé-âlé)*, ôter l'impression que le hâle fait sur le teint. — *Cette eau, cette pommade l'a bien* déhâlée (Acad.). — *Ind. prés.* Je déhâle, tu déhâles, il déhâle, nous déhâlons, vous déhâlez, ils déhâlent. — *Imparf.* Je déhâlais, tu déhâlais, il déhâlait, nous déhâlions, vous déhâliez, ils déhâlaient. — *Passé déf.* Je déhâlai, tu déhâlas, il déhâla, nous déhâlâmes, vous déhâlâtes, ils déhâlèrent. — *Passé indéf.* J'ai déhâlé, etc. — *Passé ant.* J'eus déhâlé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déhâlé, etc. — *Futur.* Je déhâlerai, tu déhâleras, il déhâlera, nous dehâlerons, vous déhâlerez, ils déhâleront. — *Futur ant.* J'aurai déhâlé, etc. — *Cond. prés.* Je déhâlerais, tu deâhlerais, il déhâlerait,

nous déhâlerions, vous déhâleriez, ils déhâleraient. — *Passé.* J'aurais déhâlé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse déhâlé, etc. — *Impér. prés.* Déhâle, déhâlons, déhâlez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déhâlé. — *Subj. prés.* Que je déhâle, que tu déhâles, qu'il déhâle, que nous déhâlions, que vous déhâliez, qu'ils déhâlent. — *Imparfait.* Que je déhâlasse, que tu déhâlasses, qu'il déhâlât, que nous déhâlassions, que vous déhâlassiez, qu'ils déhâlassent. — *Passé.* Que j'aie déhâlé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déhâlé, etc. — *Inf. prés.* Déhâler. — *Passé.* Avoir déhâlé — *Part. prés.* Déhâlant (inv.). — *Passé.* Déhâlé, déhâlée, déhâlés, déhâlées. — *Passé comp.* Ayant déhalé. — S'emploie avec le pronom pers. : *se déhâler.* Elle garde la chambre pour *se déhâler* (Acad.). — Passif : *être déhâlé.* Le participe régit *par.* — *Il n'y a pas beaucoup de personnes qui se sont trouvées* déhlâées par *l'emploi des prétendus cosmétiques.*

DÉHARDER, v. a. 1[re] conj. (*Dé-ardé*), terme de chasse, lâcher des chiens liés quatre à quatre, six à six. — *Ind. prés.* Je déharde, tu déhardes, il déharde, nous déhardons, vous déhardez, ils déhardent. — *Imparf.* Je déhardais, tu déhardais, il déhardait, nous déhardions, vous déhardiez, ils déhardaient. — *Passé déf.* Je déhardai, tu déhardas, il déharda, nous déhardâmes, vous déhardâtes, ils déhardèrent. — *Passé ind.* J'ai déhardé, etc. — *Passé ant.* J'eus déhardé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déhardé, etc. — *Futur.* Je déharderai, tu déharderas, il déhardera, nous déharderons, vous déharderez, ils déharderont. — *Futur ant.* J'aurai déhardé, etc. — *Cond. prés.* Je déharderais, tu déharderais, il déharderait, nous déharderions, vous déharderiez, ils déharderaient. — *Passé.* J'aurais déhardé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déhardé, etc. — *Imp. prés.* Déharde, déhardons, déhardez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déhardé. — *Subj. prés.* Que je déharde, que tu déhardes, qu'il déharde, que nous déhardions, que vous déhardiez, qu'ils déhardent. — *Imparf.* Que je déhardasse, que tu déhardasses, qu'il déhardât, que nous déhardassions, que vous déhardassiez, qu'ils déhardassent. — *Passé.* Que j'aie déhardé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse déhardé, etc. —*Inf. prés.* Déharder.—*Pass.* Avoir déhardé. — *Part. prés.* Déhardant (inv.). — *Passé.* Déhardé, déhardée, déhardés, déhardées. — *Passé comp.* Ayant déhardé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se déharder.* — Passif : *Etre déhardé.*

DÉHARNACHER, v. a. 1[re] conj. (*Dé-arnaché*), ôter le harnais à un cheval de trait. Déharnacher les chevaux. — *Ind. prés.* Je déharnache, tu déharnaches, il déharnache, nous déharnachons, vous déharnachez, ils déharnachent. — *Imparf.* Je déharnachais, tu déharnachais, il déharnachait, nous déharnachions, vous déharnachiez, ils déharnachaient. — *Passé déf.* Je déharnachai, tu déharnachas, il déharnacha, nous déharnachâmes, vous déharnachâtes, ils déharnachèrent. — *Pass. ind.* J'ai déharnaché, etc. — *Pass. ant.* J'eus déharnaché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déharnaché, etc. — *Futur.* Je déharnacherai, tu déharnacheras, il déharnachera, nous déharnacherons, vous déharnacherez, ils déharnacheront. — *Futur ant.* J'aurai déharnaché, etc. — *Cond. prés.* Je déharnacherais, tu déharnacherais, il déharnacherait, nous déharnacherions, vous déharnacheriez, ils déharnacheraient.—*Pass.* J'aurais déharnaché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déharnaché, etc. — *Impér. prés.* Déharnache, déharnachons, déharnachez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez déharnaché. — *Subj. prés.* Que je déharnache, que tu déharnaches, qu'il déharnache, que nous déharnachions que vous déharnachiez, qu'ils déharnachent. — *Imp.* Que je déharnachasse, que tu déharnachasses, qu'il déharnachât, que nous déharnachassions, que vous déharnachassiez, qu'ils déharnachassent. — *Passé.* Que j'aie déharnaché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déharnaché, etc. — *Inf. prés.* Déharnacher. — *Passé.* Avoir déharnaché. — *Part. prés.* Déharnachant (invar.). — *Passé.* Déharnaché, déharnachée, déharnachés, déharnachées. — *Passé comp.* Ayant déharnaché. — Pronominalement : *se déharnacher.* Se prend au figuré, et signifie se débarrasser des accoutrements qui gênent. — Passif : *être déharnaché.* Le part. régit *par.*

DÉIFIER, v. a., 1[re] conjug. (*Dé-ifié*), admettre, placer au nombre des dieux, diviniser : *Les Romains* déifièrent *la plupart de leurs empereurs* (Académie). — Au fig. louer à l'égal des dieux, à l'excès : *Les choses les plus ignorées sont les plus propres à être* déifiées (Montaigne). — *Ind. prés.* Je déifie, tu déifies, il déifie, nous

déifions, vous déifiez, ils déifient. — *Imparf.* Je déifiais, tu déifiais, il déifiait, nous déifiions, vous déifiiez, ils déifiaient. — *Passé déf.* Je déifiai, tu déifias, il déifia, nous déifiâmes, vous déifiâtes, ils déifièrent. — *Passé ind.* J'ai déifié, etc. — *Passé ant.* J'eus déifié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déifié, etc. — *Futur.* Je déifierai, tu déifieras, il déifiera, nous déifierons, vous déifierez, ils déifieront. — *Futur ant.* J'aurai déifié, etc. — *Condit. prés.* Je déifierais, tu déifierais, il déifierait, nous déifierions, vous déifieriez, ils déifieraient. — *Passé.* J'aurais déifié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déifié, etc. — *Impér. prés.* Déifie, déifions, déifiez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez déifié. — *Subj. prés.* Que je déifie, que tu déifies, qu'il déifie, que nous déifiions, que vous déifiiez, qu'ils déifient. — *Imparf.* Que je déifiasse, que tu déifiasses, qu'il déifiât, que nous déifiassions, que vous déifiassiez, qu'ils déifiassent. — *Passé.* Que j'aie déifié, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse déifié, etc. — *Infin. prés.* Déifier. — *Passé.* Avoir déifié. — *Part. prés.* Déifiant (invar.). — *Passé.* Déifié, déifiée, déifiés, déifiées. — *Passé composé.* Ayant déifié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se déifier*, et signifie, se faire passer pour un Dieu : *À force de forfaits tu t'es* déifié (Voltaire). (Omission de l'Académie). — Passif : *être déifié.* Le part. régit *par. Les rois sont* déifiés par *leurs flatteurs.*

DÉJETER (*se*), v. pron., 1[re] conjug. (*Ce déjeté*), se courber. *Le bois vert* se déjette. *La colonne vertébrale de cet enfant s'est un peu* déjetée (Académie). Le *t* de ce verbe se double dans les temps où il est suivi d'un *e* muet. Ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes. — *Ind. prés.* Il se déjette, ils se déjettent. — *Imparf.* Il se déjetait, ils se déjetaient. — *Passé déf.* Il se déjeta, ils se déjetèrent. — *Passé ind.* Il s'est déjeté, ils se sont déjetés. — *Passé ant.* Il se fut déjeté, ils se furent déjetés. — *Plus-que-parf.* Il s'était déjeté, ils s'étaient déjetés. — *Futur.* Il se déjettera, ils se déjetteront. — *Futur antér.* Il se sera déjeté, ils se seront déjetés. — *Cond. prés.* Il se déjetterait, ils se déjetteraient. — *Passé.* Il se serait déjeté, ils se seraient déjetés. — *On dit aussi :* Il se fût déjeté, ils se fussent déjetés. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il se déjette, qu'ils se déjettent. — *Imp.* Qu'il se déjetât, qu'ils se déjetassent. — *Passé.* Qu'il se soit déjeté, qu'ils se soient déjetés. — *Plus-que-parf.* Qu'il se fût déjeté, qu'ils se fussent déjetés. — *Inf. prés.* Se déjeter. — *Passé.* S'être déjeté. — *Part. prés.* Se déjetant (inv.). — *Passé.* Déjeté, déjetée, déjetés, déjetées. — *Passé comp.* S'étant déjeté.

DÉJEUNER, v. n., 1[re] conj. (*Déjeuné*), faire le repas du matin. *Déjeuner avec des amis, déjeuner d'une tranche de jambon. Gardez les restes du dîner, nous en* déjeunerons *demain* (Académie). Quand il s'agit des personnes, on dit : *déjeuner avec ;* et quand il est question des choses, on dit : *déjeuner de.* — *Indicatif présent.* Je déjeune, tu déjeunes, il déjeune, nous déjeunons, vous déjeunez, ils déjeunent. — *Imparf.* Je déjeunais, tu déjeunais, il déjeunait, nous déjeunions, vous déjeuniez, ils déjeunaient. — *Passé déf.* Je déjeunai, tu déjeunas, il déjeuna, nous déjeunâmes, vous déjeunâtes, ils déjeunèrent. — *Passé indéf.* J'ai déjeuné, etc. — *Passé antér.* J'eus déjeuné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais déjeuné, etc. — *Futur.* Je déjeunerai, tu déjeuneras, il déjeunera, nous déjeunerons, vous déjeunerez, ils déjeuneront. — *Futur ant.* J'aurai déjeuné, etc. — *Cond. prés.* Je déjeunerais, tu déjeunerais, il déjeunerait, nous déjeunerions, vous déjeuneriez, ils déjeuneraient. — *Passé.* J'aurais déjeuné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déjeuné, etc. — *Impératif prés.* Déjeune, déjeunons, déjeunez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déjeuné. — *Subj. prés.* Que je déjeune, que tu déjeunes, qu'il déjeune, que nous déjeunions, que vous déjeuniez, qu'ils déjeunent. — *Imparf.* Que je déjeunasse, que tu déjeunasses, qu'il déjeunât, que nous déjeunassions, que vous déjeunassiez, qu'ils déjeunassent. — *Passé.* Que j'aie déjeuné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déjeuné, etc. — *Infin. prés.* Déjeuner. — *Passé.* Avoir déjeuné. — *Part. présent.* Déjeunant (invariable). — *Passé.* Déjeuné (invariable). — *Pass. comp.* Ayant déjeuné.

DÉJOINDRE, v. a, 4[e] conj. (*Déjoeindre*), séparer des choses qui étaient jointes, ne se dit qu'en parlant des parties du bâtiment. *Le soleil a* déjoint *ces ais, ces pierres.* — *Ind. prés.* Je déjoins, tu déjoins, il déjoint, nous déjoignons, vous déjoignez, ils déjoignent. — *Imparf.* Je déjoi-

gnais, tu déjoignais, il déjoignait, nous déjoignions, vous déjoigniez, ils déjoignaient.— *Passé ind.* Je déjoignis, tu déjoignis, il déjoignit, nous déjoignîmes, vous déjoignîtes, ils déjoignirent.— *Passé ind.* J'ai déjoint, etc. — *Passé antérieur.* J'eus déjoint, etc.—*Plus-que-parfait.* J'avais déjoint, etc. —*Futur.* Je déjoindrai, tu déjoindras, il déjoindra, nous déjoindrons, vous déjoindrez, ils déjoindront. — *Futur ant.* J'aurai déjoint, etc.— *Cond. prés.* Je déjoindrais, tu déjoindrais, il déjoindrait, nous déjoindrions, vous déjoindriez, ils déjoindraient.—*Passé.* J'aurais déjoint, etc. — *On dit aussi*: J'eusse déjoint, etc. — *Impér. prés.* Déjoins, déjoignons, déjoignez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez déjoint. — *Subj. prés.* Que je déjoigne, que tu déjoignes, qu'il déjoigne, que nous déjoignions, que vous déjoigniez, qu'ils déjoignent. — *Imparfait.* Que je déjoignisse, que tu déjoignisses, qu'il déjoignît, que nous déjoignissions, que vous déjoignissiez, qu'ils déjoignissent. — *Passé.* Que j'aie déjoint, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse déjoint, etc. — *Inf. prés.* Dejoindre. — *Passé.* Avoir déjoint. — *Part. prés.* Déjoignant (invar.). — *Passé.* Déjoint, déjointe, déjoints, déjointes. —*Passé composé.* Ayant déjoint. — Se conjugue avec le pronom personnel: *Se déjoindre. Les pierres d'une voûte sont sujettes à* se déjoindre. — Passif: *Etre déjoint.* Le participe régit *par. Ces ais ont* été déjoints par *la sécheresse.*

DÉJOUER, v. a. et n., 1re conjug. (*Déjoué*), faire manquer. *Déjouer une intrigue, un complot. Dejouer quelqu'un* déjouer ses menées. — Employé neutralement, il signifie jouer plus mal qu'à l'ordinaire. *Je ne sais pas à quoi je pense, je* déjoue. — *Indic. prés.* Je déjoue, tu déjoues, il déjoue, nous déjouons, vous déjouez, ils déjouent. — *Imparf.* Je déjouais, tu déjouais, il déjouait, nous déjouions, vous déjouiez, ils déjouaient. — *Pass. déf.* Je déjouai, tu déjouas, il déjoua, nous déjouâmes, vous déjouâtes, ils déjouèrent. — *Passé indéfini.* J'ai déjoué, etc. — *Passé ant.* J'eus déjoué, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais déjoué, etc. — *Futur.* Je déjouerai, tu déjoueras, il déjouera, nous déjouerons, vous déjouerez, ils déjoueront. — *Futur antér.* J'aurai déjoué. etc. — *Cond. prés.* Je déjouerais, tu déjouerais, il déjouerait, nous déjouerions, vous déjoueriez, ils déjoueraient.—*Passé.* J'aurais déjoué, etc.— *On dit aussi :* J'eusse déjoué, etc. — *Impératif prés.* Déjoue, déjouons, déjouez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déjoué.—*Subjonctif prés.* Que je déjoue, que tu déjoues, qu'il déjoue, que nous déjouions, que vous déjouiez, qu'ils déjouent. — *Imp.* Que je déjouasse, que tu déjouasses, qu'il déjouât, que nous déjouassions, que vous déjouassiez, qu'ils déjouassent. — *Passé.* Que j'aie déjoué, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse déjoué, etc. — *Infinitif prés.* Déjouer. — *Pass.* Avoir déjoué. — *Part. prés.* Déjouant (invariable).— *Passé.* Déjoué, déjouée, déjoués, déjouées. — *Passé comp.* Ayant déjoué. — Passif: *Etre déjoué.* Le participe régit *par. L'homme le plus fin peut* être déjoué par *un sot.*

DÉJUCHER, v. n. et a., 1re conj. (*Déjuché*), sortir du juchoir. *Les poules ont* déjuché. — Au figuré, faire déjucher quelqu'un (lui faire quitter un lieu élevé); en ce sens, il est familier. Il s'emploie aussi activement: *Déjucher les poules, déjucher quelqu'un*, il signifie alors faire déjucher. — *Ind. prés.* Je déjuche, tu déjuches, il déjuche, nous déjuchons, vous déjuchez, ils déjuchent.— *Imp.* Je déjuchais, tu déjuchais, il déjuchait, nous déjuchions, vous dejuchiez, ils déjuchaient. — *Pass. défini.* Je déjuchai, tu déjuchas, il déjucha, nous déjuchâmes, vous déjuchâtes, ils déjuchèrent. — *Passé indéf.* J'ai déjuché, etc.— *Passé ant.* J'eus déjuché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déjuché, etc. — *Futur.* Je déjucherai, tu déjucheras, il déjuchera, nous déjucherons, vous déjucherez, ils déjucheront. — *Futur ant.* J'aurai déjuché, etc. — *Condit. prés.* Je déjucherais, tu déjucherais, il déjucherait, nous déjucherions, vous déjucheriez, ils déjucheraient.— *Passé.* J'aurais déjuché, etc. — *On dit aussi*: J'eusse déjuché, etc. —*Impératif présent.* Déjuche, déjuchons, déjuchez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez déjuché. — *Subj. prés.* Que je déjuche, que tu déjuches, qu'il déjuche, que nous déjuchions, que vous déjuchiez, qu'ils déjuchent.— *Imparf.* Que je déjuchasse, que tu déjuchasses, qu'il déjuchât, que nous déjuchassions, que vous déjuchassiez, qu'ils déjuchassent. — *Passé.* Que j'aie déjuché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déjuché, etc.— *Infinitif prés.* Déjucher.—*Passé.* Avoir déjuché. —*Part. prés.* Déjuchant (inv.) — *Passé.* Déjuché, déjuchée, déjuchés, déjuchées.—

Passé comp. Ayant déjuché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se déjucher* (Landais).—Passif : *Etre déjuché.* Le participe régit *par.*

DÉLABRER, v. a., 1re conj. (*Délâbré*), mettre en lambeaux. *A force de tendre et de détendre cette tapisserie, on l'a toute* délabrée (Académie). — Par extension, *délabrer une maison, des meubles.* — Figurément. *Délabrer sa santé, ses affaires.* — *Ind. prés.* Je délabre, tu délabres, il délabre, nous délabrons, vous délabrez, ils délabrent. — *Imp.* Je délabrais, tu délabrais, il délabrait, nous délabrions, vous délabriez, ils délabraient. — *Passé déf.* Je délabrai, tu délabras, il délabra, nous délabrâmes, vous délabrâtes, ils délabrèrent. — *Passé indéf.* J'ai délabré, etc. — *Passé anter.* J'eus délabré, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais délabré, etc. —*Futur.* Je délabrerai, tu délabreras, il délabrera, nous délabrerons, vous délabrerez, ils délabreront.— *Futur antér.* J'aurai délabré, etc. — *Cond. prés.* Je délabrerais, tu délabrerais, il délabrerait, nous délabrerions, vous délabreriez, ils délabreraient. — *Passé.* J'aurais délabré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse délabré, etc. — *Impératif présent.* Délabre, délabrons, délabrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez délabré. — *Subj. présent.* Que je délabre, que tu délabres, qu'il délabre, que nous délabrions, que vous délabriez, qu'ils délabrent. — *Imparfait.* Que je délabrasse, que tu délabrasses, qu'il délabrât, que nous délabrassions, que vous délabrassiez, qu'ils délabrassent. — *Passé.* Que j'aie délabré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse délabré, etc. — *Infinitif prés.* Délabrer. — *Passé.* Avoir délabré. —*Partic. prés.* Délabrant (inv.). — *Passé.* Délabré, délabrée, délabrés, délabrées.— *Passé comp.* Ayant délabré.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se délabrer. Une maison* se délabre *bien vite quand on n'a pas soin de la réparer* (Académie).—Passif: *être délabré. Ses affaires* sont *toutes* délabrées. Le part. régit *par. Santé* délabrée par *les excès.*

DÉLACER, v. a., 1re conjug. (*Délacé*), défaire le lacet. *Délacer un corset, une robe. Délacer une femme. Délacer son corset, son corps de jupe.* Le *c* doit être cédillé devant les voyelles *a, o.*—*Ind. prés.* Je délace, tu délaces, il délace, nous délaçons, vous délacez, ils délacent. — *Imparf.* Je délaçais, tu délaçais, il délaçait, nous délacions, vous délaciez, ils délaçaient. — *Passé déf.* Je délaçai, tu délaças, il délaça, nous délaçâmes, vous délaçâtes, ils délacèrent. — *Passé ind.* J'ai délacé, etc. — *Passé antérieur.* J'eus délacé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais délacé, etc. —*Futur.* Je délacerai, tu délaceras, il délacera, nous délacerons, vous délacerez, ils délaceront. —*Futur antér.* J'aurai délacé, etc.— *Condit. prés.* Je délacerais, tu délacerais, il délacerait, nous délacerions, vous délaceriez, ils délaceraient. etc. — *Passé.* J'aurais délacé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse délacé, etc. — *Impér. prés.* Délace, délaçons, délacez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez délacé. —*Subj. prés.* Que je délace, que tu délaces, qu'il délace, que nous délacions, que vous délaciez, qu'ils délacent. — *Imp.* Que je délaçasse, que tu délaçasses, qu'il délaçât, que nous délaçassions, que vous délaçassiez, qu'ils délaçassent. — *Passé.* Que j'aie délacé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse délacé, etc. — *Inf. prés.* Délacer. — *Passé.* Avoir délacé.— *Part. prés.* Délaçant (invar.).— *Passé.* Délacé, délacée, délacés, délacées. — *Passé comp.* Ayant délacé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se délacer. Elle ne peut* se délacer *elle-même.* — Passif : *être délacé.* Le participe régit *par.*

DÉLAISSER, v. a., 1re conjug. (*Délécé*), abandonner, laisser sans secours. *Il n'y a que de mauvaises mères qui* délaissent *leurs enfans. Dieu ne* délaisse *jamais ceux qui espèrent en lui* (Acad.). — En term. de jurisprudence, quitter une possession. *En conséquence de l'arrêt, il lui* a délaissé *cet héritage* (Acad.). — En term. de procédure, renoncer à une action judiciaire. *Délaisser des poursuites.*— *Ind. prés.* Je délaisse, tu délaisses, il délaisse, nous délaissons, vous délaissez, ils délaissent. —*Imparfait.* Je délaissais, tu délaissais, il délaissait, nous délaissions, vous délaissiez, ils délaissaient. — *Pass. déf.* Je délaissai, tu délaissas, il délaissa, nous délaissâmes, vous délaissâtes, ils délaissèrent. — *Pass. ind.* J'ai délaissé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais délaissé, etc. — *Futur.* Je délaisserai, tu délaisseras, il délaissera, nous délaisserons, vous délaisserez, ils délaisseront. — *Futur ant.* J'aurai délaissé, etc. — *Cond. prés.* Je délaisserais, tu délaisserais, il délaisserait, nous délaisserions, vous délaisseriez, ils délaisseraient. — *Passé.* J'aurais délaissé, etc. — *Impér. prés.* Délaisse, délaissons, délaissez.—*Passé.* Aie, ayons,

ayez délaissé. — *Subj. prés.* Que je délaisse, que tu délaisses, qu'il délaisse, que nous délaissions, que vous délaissiez, qu'ils délaissent. — *Imparfait.* que je délaissasse, que tu délaissasses, qu'il délaissât, que nous délaissassions, que vous délaissassiez, qu'ils délaissassent.—*Passé.* Que j'aie délaissé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse délaissé, etc. — *Infin. prés.* Délaisser. — *Pass.* Avoir délaissé. — *Participe prés.* Délaissant (invar.). — *Passé.* Délaissé, délaissée, délaissés, délaissées. — *Passé comp.* Ayant délaissé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se délaisser* (Omission de l'Académie). — Passif : *être délaissé.* Le part. régit *de* et *par.* *Il est* délaissé de *tous ses parents* (Acad.). *Ariane fut* délaissée par *Thésée.*

DÉLAITER, v. a., 1re conj. (*Délété*), faire sortir le lait du beurre. Inusité. Nous n'en donnons point, par conséquent, la conjugaison.

DÉLARDER, v. a., 1re conj. (*Délardé*), ôter les lardons d'une pièce piquée, dépouiller le cochon de son lard, de sa graisse; et par analogie (en t. d'architecture), enlever une partie du lit d'une pierre. En term. de charpentier, abattre en chanfrein les arêtes d'une pièce de bois. *Délarder un quasi de veau*, *délarder un cochon, délarder des marches d'escalier; délarder une poutre.* — *Ind. prés.* Je délarde, tu délardes, il délarde, nous délardons, vous délardez, ils délardent. — *Imparf.* Je délardais, tu délardais, il délardait, nous délardions, vous délardiez, ils délardaient. — *Passé déf.* Je délardai, tu délardas, il delarda, nous délardâmes, vous délardâtes, ils délardèrent. — *Passé indéf.* J'ai délardé, etc. — *Passé ant.* J'eus délardé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais délardé, etc. —*Futur.* Je délarderai, tu délarderas, il délardera, nous délarderons, vous délarderez, ils délarderont. — *Futur. ant.* J'aurai délardé, etc. — *Cond. prés.* Je délarderais, tu délarderais, il délarderait, nous délarderions, vous délarderiez, ils délarderaient. — *Passé.* J'aurais délardé, etc.— *On dit aussi* : J'eusse délardé, etc. — *Impérat. prés.* Délarde, délardons, délardez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez délardé. — *Subjonctif prés.* Que je délarde, que tu délardes, qu'il délarde, que nous délardions, que vous délardiez, qu'ils délardent. — *Imparfait.* Que je délardasse, que tu délardasses, qu'il délardât, que nous délardassions, que vous délardassiez, qu'ils délardassent. — *Passé.* Que j'aie délardé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse délarde, etc. — *Infin. prés.* Délarder. — *Passé.* Avoir délardé. — *Part prés.* Délardant (invariable). — *Passé.* Délardé, délardée, délardés, délardées. — *Passé composé.* Ayant délardé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se délarder* —Passif : *être delardé.* Le part. régit *par.*

DÉLASSER, v. a. et n., 1re conj. (*Délacé*), ôter la lassitude, faire qu'on ne soit plus las. *Changement d'occupation* délasse *l'esprit* (Acad.). *Le feu* délasse (Acad.). — — *Indicatif prés.* Je délasse, tu délasses, il délasse, nous délassons, vous délassez, ils délassent. — *Imparf.* Je délassais, tu délassais, il délassait, nous délassions, vous délassiez, ils délassaient. — *Passé déf.* Je délassai, tu délassas, il délassa, nous délassâmes, vous délassâtes, ils délassèrent. — *Pass. ind.* J'ai délassé, etc. — *Pass. ant.* J'eus délassé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais délassé, etc. — *Futur.* Je délasserai, tu délasseras, il délassera, nous délasserons, vous délasserez, ils délasseront. — *Futur ant.* J'aurai délassé, etc. — *Condit. prés.* Je délasserais, tu délasserais, il délasserait, nous délasserions, vous délasseriez, ils délasseraient. — *Pass.* J'aurais délassé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse délassé, etc.—*Impér. prés.* Délasse, délassons, délassez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez délassé. — *Subj. prés.* Que je délasse, que tu délasses, qu'il délasse, que nous délassions, que vous délassiez, qu'ils délassent. — *Imparfait.* Que je délassasse, que tu délassasses, qu'il délassât, que nous délassassions, que vous délassassiez, qu'ils délassassent. — *Passé.* Que j'aie délassé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse délassé, etc. — *Infin. prés.* Délasser. — *Pass.* Avoir délassé.— *Part. prés.* Délassant (inv.). — *Pass.* Délassé, délassée, délassés, délassées. — *Passé comp.* Ayant délassé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se delasser. L'ambition et l'avarice ne se délassent jamais. On se délasse d'un travail par un autre.* — Passif : *être delassé.* Le participe, comme verbe, régit *de* ; comme participe, regit *par. Se délasser, être delassé d'une longue fatigue. Il fut entièrement delassé de sa fatigue par le bain qu'on lui fit prendre.*

DÉLATTER, v. a. 1re conj. (*Délaté*),

ôter les lattes. *On a* délatté *ce toît* (Ac.). — *Ind. prés.* Je délatte, tu délattes, il délatte, nous délattons, vous délattez, ils délattent. — *Imp.* Je délattais, tu délattais, il délattait, nous délattions, vous délattiez, ils délattaient. — *Passé déf.* Je délattai, tu délattas, il délatta, nous délattâmes, vous délattâtes, ils délattèrent. — *Passé indéf.* J'ai délatté, etc.— *Pass. ant.* J'eus délatté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais délatté, etc. — *Futur.* Je délatterai, tu délatteras, il délattera, nous délatterons, vous délatterez, ils délatteront. — *Futur ant.* J'aurai délatté, etc. — *Cond. prés.* Je délatterais, tu délatterais, il délatterait, nous délatterions, vous délatteriez, ils délatteraient. — *Passé.* J'aurais délatté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse délatté, etc. — *Impér. prés.* Délatte, délattons, délattez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez délatté. — *Subj. prés.* Que je délatte, que tu délattes, qu'il délatte, que nous délattions, que vous délattiez, qu'ils délattent. — *Imp.* Que je délattasse, que tu délattasses, qu'il délattât, que nous délattassions, que vous délattassiez, qu'ils délattassent. — *Passé.* Que j'aie délatté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse délatté, etc. — *Inf. prés.* Délatter. — *Passé* Avoir délatté. — *Part. prés.* Délattant (inv.). — *Passé.* Délatté, délattée, délattés, délattées. —*Passé comp.* Ayant délatté. — S'emploie avec le pronom personnel : *se délatter.* (Omission de l'Académie). — *Souvent les toîts se* délattent. — Passif : *être délatté.* Le participe régit *par.*

DÉLAVER, v. a. 1re conj. (*Délavé*), délayer trop une couleur, terme de teinturier. — Affaiblir la couleur, terme de joaillier. —*Ind. prés.* Je délave, tu délaves, il délave, nous délavons, vous délavez, ils délavent. — *Imp.* Je délavais, tu délavais, il délavait, nous délavions, vous délaviez, ils délavaient. — *Passé déf.* Je délavai, tu délavas, il délava, nous délavâmes, vous délavâtes, ils délavèrent. — *Pass. ind.* J'ai délavé, etc. — *Passé. ant.* J'eus délavé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais délavé, etc — *Futur.* Je délaverai, tu délaveras, il délavera, nous délaverons, vous délaverez, ils délaveront. — *Futur ant.* J'aurai délavé, etc. — *Cond. prés.* Je délaverais, tu délaverais, il délaverait, nous délaverions, vous délaveriez, ils délaveraient. — *Passé.* J'aurais délavé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse délavé, etc. — *Impér. prés.* Délave, délavons, délavez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez délavé. — *Subj. prés.* Que je délave, que tu délaves, qu'il délave, que nous délavions, que vous délaviez, qu'ils délavent. — *Imp.* Que je délavasse, que tu délavasses, qu'il délavât, que nous délavassions, que vous délavassiez, qu'ils délavassent. — *Passé.* Que j'aie délavé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse délavé, etc. — *Inf. prés.* Délaver. — *Passé.* Avoir délavé. — *Part. prés.* Délavant (inv.). — *Passé.* Délavé, délavée, délavés, délavées. — *Passé comp.* Ayant delavé.— S'emploie avec le pronom personnel : *se délaver.* Mot employé par de St-Pierre dans le sens de passer d'une couleur, d'une nuance à l'autre. — Passif : *être délavé.* L'Acad. qui ne donne point ce verbe consacre l'adjectif *délavé. Ce bleu est trop* délavé. *Pierre* délavée (Académie).

DÉLAYER, v. a., 1re conjug. (*Délayé*), détremper dans un liquide. Délayer *des jaunes d'œuf.* Délayer *une couleur dans l'eau* (Acad.). — Il s'emploie au fig. *Les pensées perdent à être* délayées. L'*y* grec se change en *i* simple dans les temps où il est suivi d'un *e* muet. — *Indicatif prés.* Je délaie, tu délaies, il délaie, nous délayons, vous délayez, ils délaient. — *Imparf.* Je délayais, tu délayais, il délayait, nous délayions, vous délayiez, ils délayaient. — *Passé. défini.* Je délayai, tu délayas, il délaya, nous délayâmes, vous délayâtes, ils délayèrent. — *Passé indéfini.* J'ai délayé, etc. — *Passé ant.* J'eus délayé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais délayé, etc. — *Futur.* Je délaierai, tu délaieras, il délaiera, nous délaierons, vous délaierez, ils délaieront. — *Futur ant.* J'aurai délayé, etc. — *Condit. prés.* Je délaierais, tu délaierais, il délaierait, nous délaierions, vous délaieriez, ils délaieraient. — *Passé.* J'aurais délayé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse délayé, etc. — *Impér. prés.* Délaie, délayons, délayez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez délayé. — *Subj. prés.* Que je délaie, que tu délaies, qu'il délaie, que nous délayions, que vous délayiez, qu'ils délaient. — *Imparf.* Que je délayasse, que tu délayasses, qu'il délayât, que nous délayassions, que vous délayassiez, qu'ils délayassent. — *Passé.* Que j'aie délayé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse délayé, etc. — *Inf. prés.* Délayer. — *Passé.* Avoir délayé. — *Part. prés.* Délayant (invar.). — *Passé.* Délayé, délayée, délayés, délayées. — *Passé comp.* Ayant délayé —

Se conjugue avec le pronom personnel : *Se délayer* (Omiss. de l'Acad.). *La farine* se délaie *aisément*. — Passif : *être délayé*. Le participe régit *par*. *Je t'aime est une pensée qui a été* délayée par *une multitude d'écrivains*.

DÉLECTER, v. a., et n. 1[re] conjug. (*Délékté*), charmer, rejouir; s'emploie dans le style ascétique. *Il faut que le chrétien avise ce qui* délecte *les sens*. — *Ind. prés.* Je délecte, tu délectes, il délecte, nous délectons, vous délectez, ils délectent. — *Imp.* Je délectais, tu délectais, il délectait, nous délections, vous délectiez, ils délectaient. — *Passé déf.* Je délectai, tu délectas, il délecta, nous délectâmes, vous délectâtes, ils délectèrent. — *Passé ind.* J'ai délecté, etc. — *Passé ant.* J'eus délecté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais délecté, etc. — *Futur.* Je délecterai, tu délecteras, il délectera, nous délecterons, vous délecterez, ils délecteront. — *Futur ant.* J'aurai délecté, etc. — *Condit. prés.* Je délecterais, tu délecterais, il délecterait, nous délecterions, vous délecteriez, ils délecteraient. — *Passé.* J'aurais délecté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse délecté, etc. — *Impér. pr.* Délecte, délectons, délectez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez délecté. — *Subj. prés.* Que je délecte, que tu délectes, qu'il délecte, que nous délections, que vous délectiez, qu'ils délectent. — *Imparf.* Que je délectasse, que tu délectasses, qu'il délectât, que nous délectassions, que vous délectassiez, qu'ils délectassent. — *Passé.* Que j'aie délecté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse délecté, etc. — *Inf. prés.* Délecter. — *Pass.* Avoir délecté. — *Partic. prés.* Délectant (inv.). — *Passé.* Délecté, délectée, délectés, délectées. — *Passé. comp.* Ayant délecté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se délecter*, c'est-à-dire, prendre plaisir. *Il* se délecte *à l'étude, à peindre* (Acad.). *Il* se délecte *dans sa paresse*. Le participe régit *par*. *Il est difficile de rester bon et humain quand les sens sont* délectés par *des images lascives*.

DÉLÉGUER, v. a., 1[re] conjug. (*Délégué*), avec un nom de personne pour régime signifie, députer, envoyer avec pouvoir d'agir : *Le tribunal a* délégué *un juge pour faire cette acquisition* (Acad.); avec un nom de chose pour régime, transmettre, passer à un autre signifie, déléguer *son autorité, ses pouvoirs*. Déléguer *une dette*, la mettre à la charge de quelqu'un. Déléguer *une somme*, assigner les fonds pour le payer. — *Indicatif présent.* Je délègue, tu délègues, il délègue, nous déléguons, vous déléguez, ils délèguent. — *Imp.* Je déléguais, tu déléguais, il déléguait, nous déléguions, vous déléguiez, ils déléguaient. — *Passé déf.* Je déléguai, tu déléguas, il délégua, nous déléguâmes, vous déléguâtes, ils déléguèrent. — *Passé. ind.* J'ai délégué, etc. — *Pass. ant.* J'eus délégué, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais délégué, etc. — *Futur.* Je déléguerai, tu délégueras, il déléguera, nous déléguerons, vous déléguerez, ils délégueront. — *Futur ant.* J'aurai délégué, etc. — *Cond. prés.* Je déléguerais, tu déléguerais, il déléguerait, nous déléguerions, vous délégueriez, ils délégueraient. — *Passé.* J'aurais délégué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse délégué, etc. — *Impératif présent.* Délègue, déléguons, déléguez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez délégué. — *Subj. prés.* Que je délègue, que tu délègues, qu'il délègue, que nous déléguions, que vous déléguiez, qu'ils délèguent. — *Imp.* Que je déléguasse, que tu déléguasses, qu'il déléguât, que nous déléguassions, que vous déléguassiez, qu'ils déléguassent. — *Passé.* Que j'aie délégué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse délégué, etc. — *Infinitif prés.* Déléguer. — *Passé.* Avoir délégué. — *Part. prés.* Déléguant (inv.). *Passé.* Délégué, déléguée, délégués, déléguées. — *Pass. comp.* Ayant délégué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se déléguer*. *Le pouvoir constituant peut-il* se déléguer ? — Passif : *être délégué*. Le part. régit *par*. *Les membres des anciens états-généraux étaient choisis et* délégués par *les baillages*.

DÉLESTER, v. a. 1[re] conjug. (*Délèceté*), ôter le lest. Délester *un navire*. — *Ind. prés.* Je déleste, tu délestes, il déleste, nous délestons, vous délestez, ils délestent. — *Imparf.* Je délestais, tu délestais, il délestait, nous délestions, vous délestiez, ils délestaient. — *Passé déf.* Je délestai, tu délestas, il délesta, nous délestâmes, vous délestâtes, ils délestèrent. — *Passé ind.* J'ai délesté, etc. — *Passé ant.* J'eus délesté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais délesté, etc. — *Futur.* Je délesterai, tu délesteras, il délestera, nous délesterons, vous délesterez, ils délesteront. — *Futur ant.* J'aurai délesté, etc. — *Cond. prés.* Je délesterais, tu délesterais, il délesterait, nous délesterions, vous délesteriez, ils déleste-

raient. — *Passé*. J'aurais délesté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse délesté, etc.— *Impér. prés.* Déleste, délestons, délestez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez délesté. — *Subj. prés.* Que je déleste, que tu délestes, qu'il déleste, que nous délestions, que vous délestiez, qu'ils délestent. — *Imparf.* Que je délestasse, que tu délestasses, qu'il délestât, que nous délestassions, que vous délestassiez, qu'ils délestassent. — *Passé*. Que j'aie délesté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse délesté, etc. — *Infin. prés.* Délester. — *Pass.* Avoir délesté. — *Part. prés.* Délestant (invar.). — *Pass.* Délesté, délestée, délestés, délestées. — *Pass. comp.* Ayant délesté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se délester*. (Omission de l'Acad.) — Passif : *être délesté*. — Le participe régit *par*.

DÉLIBÉRER, v. n. et a. 1re conjug. (*Délibéré*), examiner avec soi-même ou avec d'autres. *Le jury a* délibéré. Délibérer *d'une chose*, délibérer *sur une affaire* (Acad.). — *Je vais en* délibérer *avec vous* (Acad.). — On délibéra (on résolut) *d'aller à l'ennemi*. — *Ind. prés* Je délibère, tu délibères, il délibère, nous délibérons, vous délibérez, ils délibèrent. — *Imparf.* Je délibérais, tu délibérais, il délibérait, nous délibérions, vous délibériez, ils délibéraient. — *Passé. déf.* Je délibérai, tu délibéras, il délibéra, nous délibérâmes, vous délibérâtes, ils délibérèrent. — *Passé ind.* J'ai délibéré, etc. — *Passé ant.* J'eus délibéré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais délibéré, etc — *Futur.* Je délibérerai, tu délibéreras, il délibérera, nous délibérerons, vous délibérerez, ils délibéreront. — *Futur ant.* J'aurai délibéré, etc. — *Cond. prés* Je délibérerais, tu délibérerais, il délibérerait, nous délibérerions, vous délibéreriez, ils délibéreraient. — *Pass.* J'aurais délibéré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse délibéré, etc. — *Impér. prés.* Délibère, délibérons, délibérez.— *Passé*. Aie, ayons, ayez délibéré. — *Subj. prés.* Que je délibère, que tu délibères, qu'il délibère, que nous délibérions, que vous délibériez, qu'ils délibèrent. — *Imp.* Que je délibérasse, que tu délibérasses, qu'il délibérât, que nous délibérassions, que vous délibérassiez, qu'ils délibérassent. — *Passé*. Que j'aie délibéré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse délibéré, etc. — *Infinitif prés.* Délibérer. — *Passé*. Avoir délibéré. — *Part. prés.* Délibérant délibérante. *Assemblée délibérante.* — *Passé*. Délibéré, délibérée, délibérés, délibérées. — *Passé comp.* Ayant délibéré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se délibérer* (Omission de l'Académie). — Passif : *être délibéré*. *Voilà ce qui* a été délibéré *dans le conseil* (Acad.). — *L'affaire a été mûrement* délibérée. Le participe régit *par*. *Cette consultation a été* délibérée par *une réunion d'avocats*.

DÉLEURER, v. a., 1re conjug. (*Déleurré*), détromper. Il est vieux et peu usité. — *Ind. pr.* Je déleurre, tu déleurres, il déleurre, nous déleurrons, vous déleurrez, ils déleurrent. — *Imparf.* Je déleurrais, tu déleurrais, il déleurrait, nous déleurrions, vous déleurriez, ils déleurraient. — *Passé déf.* Je déleurrai, tu déleurras, il déleurra, nous déleurrâmes, vous déleurrâtes, ils déleurrèrent. — *Passé ind.* J'ai déleurré, etc. — *Passé ant.* J'eus déleurré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déleurré, etc. — *Futur.* Je déleurrerai, tu déleurreras, il déleurrera, nous déleurrerons, vous déleurrerez, ils déleurreront.— *Futur ant.* J'aurai déleurré, etc. — *Cond. prés.* Je déleurrerais, tu déleurrerais, il déleurrerait, nous déleurrerions, vous déleurreriez, ils déleurreraient. — *Passé*. J'aurais déleurré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse déleurré, etc. — *Impér. prés.* Déleurre, déleurrons, déleurrez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez déleurré. — *Subj. prés.* Que je déleurre, que tu déleurres, qu'il déleurre, que nous déleurrions, que vous déleurriez, qu'ils déleurrent. — *Imparf.* Que je déleurrasse, que tu déleurrasses, qu'il déleurrât, que nous déleurrassions, que vous déleurrassiez, qu'ils déleurrassent. — *Passé*. Que j'aie déleurré, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse déleurré, etc.— *Inf. prés.* Déleurrer. — *Passé*. Avoir déleurré. — *Part. prés.* Déleurrant (inv.). — *Passé*. Déleurré, déleurrée, déleurrés, déleurrées. — *Passé comp.* Ayant déleurré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se déleurrer*. — Passif : *être déleurré*. Le participe régit *de* et *par*. Déleurré de *son espérance*. Déleurré par *quelqu'un*.

DÉLICATER, v. a. 1re conj. (*Délikaté*), traiter avec trop de délicatesse. *On gâte les enfants à force de les* délicater (Acad.). — *Indicat. prés.* Je délicate, tu délicates, il délicate, nous délicatons, vous délicatez, ils délicatent.—*Imparf.* Je délicatais, tu délicatais, il délicatait, nous délica-

tions, vous délicatiez, ils délicataient.— *Passé déf.* Je délicatai, tu délicatas, il délicata, nous délicatâmes, vous délicatâtes, ils délicatèrent. — *Passé ind.* J'ai délicaté, etc. — *Passé ant.* J'eus délicaté, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais délicaté, etc. — *Futur.* Je délicaterai, tu délicateras, il délicatera, nous délicaterons, vous délicaterez, ils délicateront. — *Futur ant.* J'aurai délicaté, etc. — *Cond. prés.* Je délicaterais, tu délicaterais, il délicaterait, nous délicaterions, vous délicateriez, ils délicateraient. — *Passé.* J'aurais délicaté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse délicaté, etc. — *Imp. prés.* Delicate, délicatons, délicatez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez délicaté. — *Subj. prés.* Que je délicate, que tu délicates, qu'il délicate, que nous délications, que vous délicatiez, qu'ils délicatent. — *Imparf.* Que je délicatasse, que tu délicatasses, qu'il délicatât, que nous délicatassions, que vous délicatassiez, qu'ils délicatassent. — *Passé.* Que j'aie délicaté, etc. — *Plus-que parf.* Que j'eusse délicaté, etc. — *Infin. prés.* Délicater. — *Pass.* Avoir délicaté. — *Participe présent.* Délicatant (invariable). — *Passé.* Délicaté, délicatée, délicatés, délicatées. — *Pass. comp.* Ayant délicaté. — — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se délicater. Il ne faut pas tant se* délicater.— Passif : *Etre délicaté.* Le participe régit *par. Les enfants* délicatés par *leurs mères, se croient trop souvent le droit de manquer d'égards envers elles.*

DÉLICOTER (se), v. pron., 1re conjug. (*Ce délikoté*), se défaire de son licou. *Ce cheval est sujet à* se délicoter, *il faut lui mettre une sous-gorge* (Acad.). Ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes.—*Ind. prés.* Il se délicote, ils se délicotent. — *Imp.* Il se délicotait, ils se délicotaient. — *Passé déf.* Il se délicota, ils se délicotèrent. — *Passé ind.* Il s'est délicoté, ils se sont délicotés. — *Passé ant.* Il se fut délicoté, ils se fussent délicotés. — *Plus-que-parf.* Il s'était délicoté, ils s'étaient délicotés. — *Futur.* Il se délicotera, ils se délicoteront. — *Futur ant.* Il se sera délicoté, ils se seront délicotés. — *Cond. prés.* Il se délicoterait, ils se délicoteraient. — *Passé.* Il se serait délicoté, ils se seraient délicotés. — *On dit aussi :* Il se fût délicoté, ils se fussent délicotés. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il se délicote, qu'ils se délicotent.—*Imp.* Qu'il se délicotât, qu'ils se délicotassent. — *Passé.* Qu'il se soit délicoté, qu'ils se soient délicotés.—*Plus-que-parfait.* Qu'il se fût délicoté, qu'ils se fussent délicotés.— *Inf. prés.* Se délicoter. — *Passé.* S'être délicoté. — *Partic. prés.* Se délicotant (inv.).—*Pass.* Délicoté, délicotée, délicotés, délicotées.— *Passé composé.* S'étant délicoté.

DÉLIER, v. a. et n., 1re conj. (*Délié*), détacher ce qui est lié, défaire le lien qui lie ou attache. *Délier une gerbe,* et, par analogie, au figuré, *délier quelqu'un d'une obligation. L'Eglise a le pouvoir de lier et de délier.*—*Ind. prés.* Je délie, tu délies, il délie, nous délions, vous déliez, ils délient. — *Imp.* Je déliais, tu déliais, il déliait, nous délions, vous déliiez, ils déliaient.— *Passé.déf.* Je déliai, tu délias, il délia, nous déliâmes, vous déliâtes, ils délièrent.—*Pass.ind.* J'ai délié, etc.— *Passé ant.* J'eus délié, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais délié, etc. — *Futur.* Je délierai, tu délieras, il déliera, nous délierons, vous délierez, ils délieront. — *Futur antér.* J'aurai délié, etc. — *Cond. prés.* Je délierais, tu délierais, il délierait, nous délierions, vous délieriez, ils délieraient. — *Passé.* J'aurais délié, etc.— *On dit aussi :* J'eusse délié, etc. *Impér. prés.* Délie, délions, déliez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez délié. — *Subj. prés.* Que je délie, que tu délies, qu'il délie, que nous déliions, que vous déliiez, qu'ils délient.— *Imparfait.* Que je déliasse, que tu déliasses, qu'il déliât, que nous déliassions, que vous déliassiez, qu'ils déliassent. — *Passé.* Que j'aie délié, etc.—*Plus-que parf.* Que j'eusse délié, etc. —*Infin. prés.* Délier. — *Passé.* Avoir délié.—*Part. prés.* Déliant (invar.). — *Passé.* Délié, déliée, déliés, déliées. — *Passé comp.* Ayant délié.—S'emploie avec le pron. pers. : *se délier* (Omiss. de l'Ac.). *Il est rare qu'un fagot ne se délie pas quand on le lance de très haut.* — Passif: *être délié.* Le participe, comme verbe, régit souvent *de. On la* délia, *elle fut* déliée de *ses vœux;* comme participe, il régit *par. Elle fut* déliée de *ses vœux* par *la cour de Rome.*

DÉLIMITER, v. a. 1re conj. (*Délimité*), séparer, borner un terrain ; marquer, fixer, tracer des limites. *On les a nommés commissaires avec charge de* délimiter *les frontières des deux états* (Acad.). — *Ind. prés.* Je délimite, tu délimites, il délimite, nous délimitons, vous délimitez, ils délimitent. — *Imp.* Je délimitais, tu délimitais, il délimitait, nous délimitions, vous déli

mitiez, ils délimitaient. — *Passé déf.* Je délimitai, tu délimitas, il délimita, nous délimitâmes, vous délimitâtes, ils délimitèrent. — *Pass. ind.* J'ai délimité, etc. — *Pass. ant.* J'eus délimité, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais délimité, etc. — *Futur.* Je délimiterai, tu délimiteras, il délimitera, nous délimiterons, vous délimiterez, ils délimiteront. — *Futur ant.* J'aurai délimité, etc. — *Cond. prés.* Je délimiterais, tu délimiterais, il délimiterait, nous délimiterions, vous délimiteriez, ils délimiteraient. — *Passé.* J'aurais délimité, etc. — *On dit aussi :* J'eusse délimité, etc. — *Impér. prés.* Délimite, délimitons, délimitez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez délimité. — *Subj. prés.* Que je délimite, que tu délimites, qu'il délimite, que nous délimitions, que vous délimitiez, qu'ils délimitent. — *Imp.* Que je délimitasse, que tu délimitasses, qu'il délimitât, que nous délimitassions, que vous délimitassiez, qu'ils délimitassent.—*Passé.* Que j'aie délimité, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse délimité, etc.— *Inf. prés.* Délimiter. — *Passé.* Avoir délimité. — *Part. prés.* Délimitant (invar.).—*Passé.* Délimité, délimitée, délimités, délimitées.—*Passé comp.* Ayant délimité. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se délimiter* (Omission de l'Académie). — Passif : *Etre délimité.* Le participe régit *par. Les frontières de la France ont été* délimitées *par le traité de* 1815.

DÉLINQUER, v. n., 1re conj. (*Déleinké*), commettre un délit. Il ne s'emploie guère qu'au présent. *On punira ceux qui ont* délinqué (Acad.). — *Indic. prés.* Je délinque, tu délinques, il délinque, nous délinquons, vous délinquez, ils délinquent.—*Imp.* Je délinquais, tu délinquais, il délinquait, nous délinquions, vous délinquiez, ils délinquaient. —*Pass. déf.* Je délinquai, tu délinquas, il délinqua, nous délinquâmes, vous délinquâtes, ils délinquèrent. — *Passé ind.* J'ai délinqué, etc. — *Passe ant.* J'eus délinqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais délinqué, etc. — *Futur.* Je délinquerai, tu délinqueras, il délinquera, nous délinquerons, vous délinquerez, ils délinqueront. — *Futur ant.* J'aurai délinqué, etc. — *Cond. prés.* Je délinquerais, tu délinquerais, il délinquerait, nous délinquerions, vous délinqueriez, ils délinqueraient. —*Passé.* J'aurais délinqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse délinqué, etc. — *Imp. pr.* Délinque, délinquons, délinquez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez délinqué. — *Subj. pr.* Que je délinque, que tu délinques, qu'il délinque, que nous délinquions, que vous délinquiez, qu'ils délinquent. — *Imparf.* Que je délinquasse, que tu délinquasses, qu'il délinquât, que nous délinquassions, que vous délinquassiez, qu'ils délinquassent.—*Pass.* Que j'aie délinqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse délinqué, etc. — *Inf. prés.* Délinquer. — *Passé.* Avoir délinqué. — *Part. prés.* Délinquant, délinquante. *La délinquante, les délinquants.* — *Passé.* Délinqué.— *Passé comp.* Ayant délinqué.

DÉLIRER, v. n. 1re conj. (*Déliré*), avoir le délire, être en délire : *le malade commence à* délirer. *Je m'aperçus qu'il* délirait (Laveaux). Et par extension : *La frayeur le fait* délirer (Landais). *On ne ramène pas les têtes chaudes des fanatiques; ils mettent de l'honneur à* délirer (Le grand Frédéric). — *Ind. prés.* Je délire, tu délires, il délire, nous délirons, vous délirez, ils délirent. — *Imparf.* Je délirais, tu délirais, il délirait, nous délirions, vous déliriez, ils déliraient. — *Passé déf.* Je délirai, tu déliras, il délira, nous délirâmes, vous délirâtes, ils délirèrent. — *Passé ind.* J'ai déliré, etc. — *Passé antér.* J'eus déliré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déliré, etc. — *Futur.* Je délirerai, tu délireras, il délirera, nous délirerons, vous délirerez, ils délireront. — *Futur ant.* J'aurai déliré, etc. — *Cond. prés.* Je délirerais, tu délirerais, il délirerait, nous délirerions, vous délireriez, ils délireraient. — *Passé.* J'aurais déliré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déliré, etc. — *Impér. prés.* Délire, délirons, délirez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déliré.—*Subj. prés.* Que je délire, que tu délires, qu'il délire, que nous délirions, que vous déliriez, qu'ils délirent. — *Imparf.* Que je délirasse, que tu délirasses, qu'il délirât, que nous délirassions, que vous délirassiez, qu'ils délirassent. — *Passé.* Que j'aie déliré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déliré, etc. — *Infin. prés.* Délirer. — *Passé.* Avoir déliré. — *Part. prés.* Délirant (var.). *Un génie* délirant *frappe d'admiration le vulgaire, toujours émerveillé de ce qu'il ne conçoit pas* (Boiste). *Imagination* délirante (Acad.). — *Passé.* Déliré (inv.). — *Passé comp.* Ayant déliré.

DÉLITER, v. a. 1re conjug. (*Délité*), poser une pierre en délit, c'est-à-dire sur un côté opposé au lit qu'elle avait dans la

carrière. *Il ne faut* déliter *les pierres*. — *Ind. prés.* Je délite, tu délites, il délite, nous délitons, vous délitez, ils délitent. — *Imp.* Je délitais, tu délitais, il délitait, nous délitions, vous délitiez, ils délitaient. — *Pass. déf.* Je délitai, tu délitas, il délita, nous délitâmes, vous délitâtes, ils délitèrent. — *Passé ind.* J'ai délité, etc. — *Pass. ant.* J'eus délité, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais délité, etc. — *Futur.* Je déliterai, tu déliteras, il délitera, nous déliterons, vous déliterez, ils déliteront. — *Futur ant.* J'aurai délité, etc. — *Cond. prés.* Je déliterais, tu déliterais, il déliterait, nous déliterions, vous déliteriez, ils déliteraient. — *Pass.* J'aurais délité, etc. — *On dit aussi* : J'eusse délité, etc. — *Impér. prés.* Délite, délitons, délitez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez délité. — *Subj. prés.* Que je délite, que tu délites, qu'il délite, que nous délitions, que vous délitiez, qu'ils délitent. — *Imparf.* Que je délitasse, que tu délitasses, qu'il délitât, que nous délitassions, que vous délitassiez, qu'ils délitassent. — *Passé.* Que j'aie délité, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse délité, etc. — *Infin. prés.* Déliter. — *Passé.* Avoir Délité. — *Part. prés.* Délitant (inv.). — *Pass.* Délité, délitée, délités, délitées. — *Passé comp.* Ayant délité.—S'emploie avec le pronom personnel : *se déliter. Il y a des pierres qui* se délitent *d'elles-mêmes* (Landais). — Passif : *être délité. Les pierres se dégradent quand elles* sont délitées (Acad.). Le part. régit *par*.

DÉLIVRER, v. a., 1re conj. (*Délivré*), rendre libre, mettre en liberté. Délivrer *un prisonnier en payant sa rançon. Je vous* délivrerai *de cet importun en lui montrant qu'il est connu ici*. — *Ind. prés.* Je délivre, tu délivres, il délivre, nous délivrons, vous délivrez, ils délivrent. — *Imparf.* Je délivrais, tu délivrais, il délivrait, nous délivrions, vous délivriez, ils délivraient. — *Passé déf.* Je délivrai, tu délivras, il délivra, nous délivrâmes, vous délivrâtes, ils délivrèrent.—*Passé ind.* J'ai délivré, etc. — *Passé ant.* J'eus délivré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais délivré, etc. — *Futur.* Je délivrerai, tu délivreras, il délivrera, nous délivrerons, vous délivrerez, ils délivreront. — *Futur ant.* J'aurai délivré, etc. — *Cond. prés.* Je délivrerais, tu délivrerais, il délivrerait, nous délivrerions, vous délivreriez, ils délivreraient. — *Passé.* J'aurais délivré, etc.—*On dit aussi* : J'eusse délivré, etc. — *Impér. prés.* Délivre, délivrons, délivrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez délivré. — *Subj. prés.* Que je délivre, que tu délivres, qu'il délivre, que nous délivrions, que vous délivriez, qu'ils délivrent. — *Imparf.* Que je délivrasse, que tu délivrasses, qu'il délivrât, que nous délivrassions, que vous délivrassiez, qu'ils délivrassent. — *Passé.* Que j'aie délivré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse délivré, etc. — *Inf. prés.* Délivrer. — *Passé.* Avoir délivré. — *Part. prés.* Délivrant (inv.). — *Passé.* Délivré, délivrée, délivrés, délivrées. — *Passé comp.* Ayant délivré. — Pronominalement : *se délivrer. Je voudrais bien* me délivrer *de cet homme* (Acad.). — Passif : *être délivré. Il* fut délivré *des malheurs de cette vie* (Acad.). Le participe, comme verbe, régit *de* ; comme participe, régit *par*. — *La France fut* délivrée par *Jeanne d'Arc du joug des Anglais.*

DÉLOGER, v. n. et a. 1re conj. (*Délogé*), quitter un logement, aller loger ailleurs. Déloger *avant la fin de son bail* (Acad.). — *Il faut d'ici* déloger *sans trompette* (Molière). — *Les troupes ont* délogé *au point du jour*, (se dit des troupes logées par étapes). *Elles ont* délogé *à l'approche de l'ennemi*, (elles ont décampé). — On dit aussi dans le sens actif. *Déloger quelqu'un, déloger les ennemis à coups de canon* ; alors *déloger* signifie faire *déloger*. Pour conserver au *g* le son du *j*, on met un *e* muet devant les voyelles *a*, *o*. — *Indic. prés.* Je déloge, tu déloges, il déloge, nous délogeons, vous délogez, ils délogent. — *Imparf.* Je délogeais, tu délogeais, il délogeait, nous délogions, vous délogiez, ils délogeaient. — *Pass. déf.* Je délogeai, tu délogeas, il délogea, nous délogeâmes, vous délogeâtes, ils délogèrent. — *Pass. ind.* J'ai délogé, etc. — *Passé antérieur.* J'eus délogé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais délogé, etc. — *Futur.* Je délogerai, tu délogeras, il délogera, nous délogerons, vous délogerez, ils délogeront. — *Futur ant.* J'aurai délogé, etc. — *Cond. prés.* Je délogerais, tu délogerais, il délogerait, nous délogerions, vous délogeriez, ils délogeraient. — *Passé.* J'aurais délogé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse délogé, etc. — *Impér. prés.* Déloge, délogeons, délogez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez délogé, etc. — *Subj. prés.* Que je déloge, que tu déloges, qu'il déloge, que nous délogions, que vous délogiez, qu'ils délogent. — *Imparf.* Que je délogeasse, que tu dé-

logeasses, qu'il délogeât, que nous délogeassions, que vous délogeassiez, qu'ils délogeassent. — *Passé.* Que j'aie délogé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse délogé, etc. — *Inf. prés.* Déloger. — *Passé.* Avoir délogé. — *Part. prés.* Délogeant (inv.). — *Passé.* Délogé, délogée, délogés, délogées. — *Pass. comp.* Ayant délogé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se déloger* (Omiss. de l'Acad.). — Passif : *être délogé.* Le participe régit *par.*

DÉLONGER, v. a. 1re conj. (*Délongé*), ôter la longe, term. de fauconnerie. — Ce verbe prend un *e muet* après le *g* quand celui-ci doit être suivi d'un *a* ou d'un *o*. *Nous délongeons, nous délongeâmes.* — *Ind. prés.* Je délonge, tu délonges, il délonge, nous délongeons, vous délongez, ils délongent. — *Imparf.* Je délongeais, tu délongeais, il délongeait, nous délongions, vous délongiez, ils délongeaient. — *Passé déf.* Je délongeai, tu délongeas, il délongea, nous délongeâmes, vous délongeâtes, ils délongèrent. — *Passé ind.* J'ai délongé, etc. — *Passé ant.* J'eus délongé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais délongé, etc. — *Futur.* Je délongerai, tu délongeras, il délongera, nous délongerons, vous délongerez, ils délongeront. — *Futur ant.* J'aurai délongé, etc. — *Cond. prés.* Je délongerais, tu délongerais, il délongerait, nous délongerions, vous délongeriez, ils délongeraient. — *Passé.* J'aurais délongé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse délongé, etc. — *Impératif prés.* Délonge, délongeons, délongez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez délongé. — *Subj. prés.* Que je délonge, que tu délonges, qu'il délonge, que nous délongions, que vous délongiez, qu'ils délongent. — *Imparf.* Que je délongeasse, que tu délongeasses, qu'il délongeât, que nous délongeassions, que vous délongeassiez, qu'ils délongeassent. — *Passé.* Que j'aie délongé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse délongé, etc. — *Infinitif présent.* Délonger. — *Passé.* Avoir délongé, etc. — *Part. prés.* Délongeant (invar.). — *Passé.* Délongé, délongée, délongés, délongées. — *Passé composé.* Ayant délongé. — Passif : *être délongé.*

DÉLUSTRER, v. a., 1re conjug. (*Délucetré*), ôter le lustre. *Délustrer une étoffe* (Acad.). Il a été employé par Pradt au figuré. — *Ind. prés.* Je délustre, tu délustres, il délustre, nous délustrons, vous délustrez, ils délustrent. — *Imparf.* Je délustrais, tu délustrais, il délustrait, nous délustrions, vous délustriez, ils délustraient. — *Passé déf.* Je délustrai, tu délustras, il délustra, nous délustrâmes, vous délustrâtes, ils délustrèrent. — *Passé ind.* J'ai délustré, etc. — *Pass. ant.* J'eus délustré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais délustré, etc. — *Futur.* Je délustrerai, tu délustreras, il délustrera, nous délustrerons, vous délustrerez, ils délustreront. — *Futur ant.* J'aurai délustré, etc. — *Cond. prés.* Je délustrerais, tu délustrerais, il délustrerait, nous délustrerions, vous délustreriez, ils délustreraient. — *Passé.* J'aurais délustré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse délustré, etc. — *Imp. prés.* Délustre, délustrons, délustrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez délustré. — *Subj. prés.* Que je délustre, que tu délustres, qu'il délustre, que nous délustrions, que vous délustriez, qu'ils délustrent. — *Imparf.* Que je délustrasse, que tu délustrasses, qu'il délustrât, que nous délustrassions, que vous délustrassiez, qu'ils délustrassent. — *Pass.* Que j'aie délustré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse délustré, etc. — *Inf. prés.* Délustrer. — *Passé.* Avoir délustré. — *Part. prés.* Délustrant (invar.). — *Passé* Délustré, délustrée, délustrés, délustrées. — *Passé comp.* Ayant délustré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se délustrer. Ce drap se délustre à l'air.* — Passif : *être délustré.* Le part. régit *à* et *par. Étoffe* délustrée au *décatissage*, délustrée par *l'humidité.*

DÉLUTER, v. a. 1re conj. (*Déluté*), ôter le lut ou l'enduit qui servait à fermer un vase destiné à aller au feu. *Déluter un vase.* — *Ind. prés.* Je délute, tu délutes, il délute, nous délutons, vous délutez, ils délutent. — *Imparf.* Je délutais, tu délutais, il délutait, nous délutions, vous délutiez, ils délutaient. — *Passé défini.* Je délutai, tu délutas, il déluta, nous délutâmes, vous délutâtes, ils délutèrent. — *Passé ind.* J'ai déluté, etc. — *Passé ant.* J'eus déluté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déluté, etc. — *Futur.* Je déluterai, tu déluteras, il délutera, nous déluterons, vous déluterez, ils déluteront. — *Futur ant.* J'aurai déluté, etc. — *Cond. prés.* Je déluterais, tu déluterais, il déluterait, nous déluterions, vous déluteriez, ils déluteraient. — *Passé.* J'aurais déluté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse déluté, etc. — *Impér. prés.* Délute, délutons, délutez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déluté. — *Subj. prés.* Que je délute, que tu délutes, qu'il

délute, que nous délutions, que vous délutiez, qu'ils délutent. — *Imparfait.* Que je délutasse, que tu délutasses, qu'il délutât, que nous délutassions, que vous délutassiez, qu'ils délutassent. — *Passé.* Que j'aie déluté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse déluté, etc. — *Infinitif présent.* Déluter. — *Passé.* Avoir déluté. — *Part. prés.* Délutant (invar.). — *Passé.* Déluté, délutée, délutés, délutées. — *Passé comp.* Ayant déluté. — S'emploie avec le pron. pers. : *se déluter. Cette cornue* s'est délutée.— Passif : *être déluté.* — Le participe régit *par.*

DÉMACHER, v. a. 1re conj. (*Démaché*), restituer. Il est vieux et inusité; par conséquent, nous n'en donnerons point la conjugaison.

DÉMACLER, v. a., 1re conj. (*Démaclé*), terme de verrerie, remuer le verre fondu ou exercer le démaclage. — *Ind. prés.* Je démacle, tu démacles, il démacle, nous démaclons, vous démaclez, ils démaclent. —*Imp.* Je démaclais, tu démaclais, il démaclait, nous démaclions, vous démacliez, ils démaclaient. — *Passé déf.* Je démaclai, tu démaclas, il démacla, nous démaclâmes, vous démaclâtes, ils démaclèrent. — *Pass. indéf.* J'ai démaclé, etc.—*Passé ant.* J'eus démaclé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais démaclé, etc.— *Futur.* Je démaclerai, tu démacleras, il démaclera, nous démaclerons, vous démaclerez, ils démacleront. — *Futur antér.* J'aurai démaclé, etc.— *Condit. prés.* Je démaclerais, tu démaclerais, il démaclerait, nous démaclerions, vous démacleriez, ils démacleraient. —*Pass.* J'aurais démaclé, etc.— *On dit aussi:* J'eusse démaclé, etc. — *Impér. prés.* Démacle, démaclons, démaclez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez démaclé. — *Subj. prés.* Que je démacle, que tu démacles, qu'il démacle, que nous démaclions, que vous démacliez, qu'ils démaclent.— *Imparfait.* Que je démaclasse, que tu démaclasses, qu'il démaclât, que nous démaclassions, que vous démaclassiez, qu'ils démaclassent. — *Pass.* Que j'aie démaclé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse démaclé, etc.— *Inf. prés.* Démacler. — *Pass.* Avoir démaclé. — *Part. prés.* Démaclant (inv.). — *Passé.* Démaclé, démaclée, démaclés, démaclées.—*Pass. composé.* Ayant Démaclé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se démacler.* — Passif : *Etre démaclé.* Le participe régit *par.*

DÉMAÇONNER, v. a., 1re conj. (*Démaçoné*), défaire un ouvrage de maçonnerie, démolir. Il est vieux et inusité, par conséquent, nous n'en donnons point la conjugaison.

DÉMAIGRIR, v. n. et a., 1re conj. (*Déméguerir*), devenir moins maigre. *Il n'est pas engraissé, il est seulement* démaigri.— Employé activement, ce verbe est un terme de maçonnerie et de menuiserie, synonyme de *délarder. Démaigrir une pièce de bois, une pierre.—Indicatif prés.* Je démaigris, tu démaigris, il démaigrit, nous démaigrissons, vous démaigrissez, ils démaigrissent. — *Imparf.* Je démaigrissais, tu démaigrissais, il démaigrissait, nous démaigrissions, vous démaigrissiez, ils démaigrissaient. — *Pass. déf.* Je démaigris, tu démaigris, il démaigrit, nous démaigrîmes, vous démaigrîtes, ils démaigrirent.— *Passé ind.* J'ai démaigri, etc. — *Pass. antér.* J'eus démaigri, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais démaigri, etc.—*Futur.* Je démaigrirai, tu démaigriras, il démaigrira, nous démaigrirons, vous démaigrirez, ils démaigriront. —*Futur ant.* J'aurai démaigri, etc. — *Condit. prés.* Je démaigrirais, tu démaigrirais, il démaigrirait, nous démaigririons, vous démaigririez, ils démaigriraient. — *Passé.* J'aurais démaigri, etc. — *On dit aussi:* J'eusse démaigri, etc. —*Impér. prés.* Démaigris, démaigrissons, démaigrissez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez démaigri. — *Subj. prés.* Que je démaigrisse, que tu démaigrisses, qu'il démaigrisse, que nous démaigrissions, que vous démaigrissiez, qu'ils démaigrissent. —*Imparf.* Que je démaigrisse, que tu démaigrisses, qu'il démaigrît, que nous démaigrissions, que vous démaigrissiez, qu'ils démaigrissent. — *Passé.* Que j'aie démaigri, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse démaigri, etc.—*Infin. présent.* Démaigrir. — *Pass.* Avoir démaigri. — *Part. prés.* Démaigrissant (inv.). — *Passé.* Démaigri, démaigrie, démaigris, démaigries.— *Passé composé.* Ayant démaigri. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se démaigrir.* — Passif : *être démaigri.* Le participe régit *par.*

DÉMAILLER, v. a., 1re conj. (*Déma-ié*), terme de marine. *Démailler la bonnette,* la détacher de la voile. — Oter, briser les mailles : Démailler *les hauberts* (Boiste.) Il est vieux dans ce sens. — *Ind. prés.* Je démaille, tu démailles, il démaille, nous démaillons, vous démaillez, ils démaillent. — *Imparf.* Je démaillais, tu démaillais, il

démaillait, nous démaillions, vous démailliez, ils démaillaient. — *Passé déf.* Je démaillai, tu démaillas, il démailla, nous démaillâmes, vous démaillâtes, ils démaillèrent. — *Passé indéf.* J'ai démaillé, etc. — *Passé ant.* J'eus démaillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais démaillé, etc. — *Futur.* Je démaillerai, tu démailleras, il démaillera, nous démaillerons, vous démaillerez, ils démailleront. — *Futur ant.* J'aurai démaillé, etc.— *Cond. prés.* Je démaillerais, tu démaillerais, il démaillerait, nous démaillerions, vous démailleriez, ils démailleraient. — *Passé.* J'aurais démaillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse démaillé, etc. — *Impér. prés.* Démaille, démaillons, démaillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez démaillé. — *Subj. prés.* Que je démaille, que tu démailles, qu'il démaille, que nous démaillions, que vous démailliez, qu'ils démaillent. — *Imparf.* Que je démaillasse, que tu démaillasses, qu'il démaillât, que nous démaillassions, que vous démaillassiez, qu'ils démaillassent. —*Pass.* Que j'aie démaillé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse démaillé, etc. — *Infin. prés.* Démailler.— *Passe.* Avoir démaillé.—*Participe présent.* Démaillant (invariable).—*Passé.* Démaillé, démaillée, démaillés, démaillées. — *Passé composé.* Ayant démaillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se démailler.* — Passif : *Etre démaillé.* Le participe régit *par.*

DÉMAILLOTER, v. a. 1re conjug. (*Démâ-ieôté*), ôter un maillot. *Démailloter un enfant.*— *Ind. prés.* Je démaillote, tu démaillotes, il démaillote, nous démaillotons, vous démaillotez, ils démaillotent. —*Imp.* Je démaillotais, tu démaillotais, il démaillotait, nous démaillotions, vous démaillotiez, ils démaillotaient.—*Passé déf.* Je démaillotai, tu démaillotas, il démaillota, nous démaillotâmes, vous démaillotâtes, ils démaillotèrent. — *Passé indéf.* J'ai démailloté, etc. — *Passé ant.* J'eus démailloté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais démailloté, etc.— *Futur.* Je démailloterai, tu démailloteras, il démaillotera, nous démailloterons, vous démailloterez, ils démailloteront. — *Futur ant.* J'aurai démailloté, etc. — *Condit. prés.* Je démailloterais, tu démailloterais, il démailloterait, nous démailloterions, vous démailloteriez, ils démailloteraient. — *Passé.* J'aurais démailloté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse démailloté, etc — *Impér. prés.* Démaillote, démaillotons, démaillotez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez démailloté.— *Subjonctif prés.* Que je démaillote, que tu démaillotes, qu'il démaillote, que nous démaillotions, que vous démaillotiez, qu'ils démaillotent. — *Imparf.* Que je démaillotasse, que tu démaillotasses, qu'il démaillotât, que nous démaillotassions, que vous démaillotassiez, qu'ils démaillotassent. — *Passé.* Que j'aie démailloté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse démailloté, etc. — *Inf. prés.* Démailloter. — *Passé.* Avoir démailloté. — *Part. prés.* Démaillotant (inv.). — *Passé.* Démailloté, démaillotée, démaillotés, démaillotées.—*Passé composé.* Ayant démailloté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se démailloter* (Omission de l'Académie). — Passif : *être démailloté.* Le participe régit *par. Enfant* démailloté par *sa nourrice.*

DÉMANCHER, v. a., 1re conjug. (*Démanché*), ôter le manche. *Démancher une cognée, un couteau, un balai.* — Employé neutralement, il signifie placer la main sur le manche du violon, de manière à en tirer des sons plus aigus. *On peut jouer cet air sans* démancher (Académie). — *Ind. prés.* Je démanche, tu démanches, il démanche, nous démanchons, vous démanchez, ils démanchent. — *Imparf.* Je démanchais, tu démanchais, il démanchait, nous démanchions, vous démanchiez, ils démanchaient. — *Passé déf.* Je démanchai, tu démanchas, il démancha, nous démanchâmes, vous démanchâtes, ils démanchèrent. — *Passé ind.* J'ai démanché, etc.— *Pass. ant.* J'eus démanché, etc.— *Plus-que-parfait.* J'avais démanché, etc. — *Futur.* Je démancherai, tu démancheras, il démanchera, nous démancherons, vous démancherez, ils démancheront. — *Futur antér.* J'aurai démanché, etc. — *Cond. prés.* Je démancherais, tu démancherais, il démancherait, nous démancherions, vous démancheriez, ils démancheraient. — *Pass.* J'aurais démanché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse démanché, etc. — *Impératif prés.* Démanche, démanchons, démanchez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez démanché. — *Subj. prés.* Que je démanche, que tu démanches, qu'il démanche, que nous démanchions, que vous démanchiez, qu'ils démanchent. — *Imparfait.* Que je démanchasse, que tu démanchasses, qu'il démanchât, que nous démanchassions, que vous démanchassiez, qu'ils démanchassent. — *Passé.* Que j'aie démanché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse démanché.

etc. — *Inf. prés.* Démancher. — *Passé.* Avoir démanché. — *Participe présent.* Démanchant (invariable). — *Passé.* Démanché, démanchée, démanchés, démanchées. — *Pass. comp.* Ayant démanché. —Se conjugue avec le pronom personnel : *se démancher. Ce balai* se démanche; d'où au figuré, *cette affaire* se démanche (va mal).—Passif : *être démanché.* Le participe régit *par.*

DEMANDER, v. a., 1re conj. (*Demandé*), prier soit pour avoir, soit pour savoir.

1. Je *demande* la mort pour grâce ou pour supplice. Corneille.

— Demander *communication des pièce* (Académie). Demander *son pain;* demander *sa voiture* (Idem).

2. Je prévois trop le sort que vous lui réservez!
— Pourquoi le *demander*, puisque vous le savez?
Racine.

—Suivi de l'infinitif, il régit la préposition *à* quand il n'a pas d'autre régime indirect. Demander à *entrer*, *à parler.* Il régit *de*, quand le nom de personne est déjà précédé de *à. Combien de fois* demande t-on au *ciel* d'*approcher sa fille du trône* (Fléchier). — *Ind. prés.* Je demande, tu demandes, il demande, nous demandons, vous demandez, ils demandent.— *Imparf.* Je demandais, tu demandais, il demandait, nous demandions, vous demandiez, ils demandaient. — *Passé déf.* Je demandai, tu demandas, il demanda, nous demandâmes, vous demandâtes, ils demandèrent. — *Passé ind.* J'ai demandé, etc. — *Passé antér.* J'eus demandé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais demandé, etc. — *Futur.* Je demanderai, tu demanderas, il demandera, nous demanderons, vous demanderez, ils demanderont.— *Futur ant.* J'aurai demandé, etc. — *Condit. prés.* Je demanderais, tu demanderais, il demanderait, nous demanderions, vous demanderiez, ils demanderaient. — *Passé.* J'aurais demandé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse demandé, etc. —*Impér. prés.* Demande, demandons, demandez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez demandé. — *Subjonctif prés.* Que je demande, que tu demandes, qu'il demande, que nous demandions, que vous demandiez, qu'ils demandent.—*Imparf.* Que je demandasse, que tu demandasses, qu'il demandât, que nous demandassions, que vous demandassiez, qu'ils demandassent. — *Passé.* Que j'aie demandé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse demandé, etc. — *Infinitif prés.* Demander. — *Passé* Avoir demandé. — *Partic. prés.* Demandant (invariable). — *Passé.* Demandé, demandée, demandés, demandées. — *Passé composé.* Ayant demandé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se demander. Je me* demande *si...*— Passif : *être demandé.* Le participe régit *par. Pièces* demandées par *un avocat.*

DÉMANGER, v. n., impers., 1re conj. (*Démangé*), faire éprouver une démangeaison. Il ne s'emploie qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes. *La tête lui* démange. Au figuré, *la langue, les doigts, les pieds lui* démangent, il a une grande envie de parler, d'écrire, de sortir. Le *g* doit être suivi d'un *e* muet dans les temps où il est suivi des voyelles *a*, *o*. — *Indicatif présent.* Il démange, ils démangent. — *Imparfait.* Il démangeait, ils démangeaient. — *Passé défini.* Il démangea, ils démangèrent.— *Passé ind.* Il a démangé, etc.—*Passé antér.* Il eut démangé, etc.— *Plus-que-parfait.* Il avait démangé, etc. —*Futur.* Il démangera, ils démangeront. — *Futur antér.* Il aura démangé, etc. — *Conditionnel présent.* Il démangerait, ils démangeraient.—*Passé.* Il aurait démangé, etc. — *On dit aussi :* Il eût démangé, etc.—*Point d'impératif.*—*Subjonctif présent.* Qu'il démange, qu'ils démangent.— — *Imparfait.* Qu'il démangeât, qu'ils démangeassent.— *Passé.* Qu'il ait démangé, etc.— *Plus-que-parfait.* Qu'il eût démangé, etc.—*Infinitif présent.* Démanger. — *Passé.* Avoir démangé. — *Participe présent.* Démangeant (invariable). — *Passé.* Démangé (invariable). — *Passé composé.* Ayant démangé.

DÉMANTELER, v. a., 1re conjug. (*Démantelé*), démolir les murailles, les fortifications qui servent comme de manteau à une ville. *On* démantelle *les villes en punition de quelque révolte.* La lettre *l* se double dans les temps où elle est suivie d'un *e* muet. —*Ind. prés.* Je démantelle, tu démantelles, il démantelle, nous démantelons, vous démantelez, ils démantellent. — *Imparfait.* Je démantelais, tu démantelais, il démantelait, nous démantelions, vous démanteliez, ils démantelaient. — *Passé défini.* Je démantelai, tu démantelas, il démantela, nous démantelâmes, vous démantelâtes, ils démantelèrent. — *Passé indéf.* J'ai démantelé, etc. — *Pass. ant.* J'eus démantelé, etc. — *Plus-que-parf.*

J'avais démantelé, etc.— *Futur.* Je démantellerai, tu démantelleras, il démantellera, nous démantellerons, vous démantellerez, ils démantelleront. — *Fut. antér.* J'aurai démantelé, etc. — *Cond. prés.* Je démantellerais, tu démantellerais, il démantellerait, nous démantellerions, vous démantelleriez, ils démantelleraient. — *Passé.* J'aurais démantelé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse démantelé, etc. — *Impér. prés.* Démantelle, démantelons, démantelez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez démantelé. — *Subj. prés.* Que je démantelle, que tu démantelles, qu'il démantelle, que nous démantelions, que vous démanteliez, qu'ils démantellent.— *Imparf.* Que je démantelasse, que tu démantelasses, qu'il démantelât, que nous démantelassions, que vous démantelassiez, qu'ils démantelassent. — *Passé.* Que j'aie démantelé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse démantelé, etc.—*Infinitif prés.* Démanteler. — *Passé.* Avoir démantelé. — *Partic. prés.* Démantelant (invariable). — *Passé.* Démantelé, démantelée, démantelés, démantelées. — *Passé composé.* Ayant démantelé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se démanteler* (Omission de l'Académie). *Une ville frontière ne se* démantelle *que par violence* — Passif : *être démantelé.* Le part. régit *par.*

DÉMANTIBULER, v. a., 1re conj. (*Démantibulé*), rompre les mandibules, la mâchoire. *Il criait à se* démantibuler *la mâchoire* (Académie). Au figuré, *démantibuler une pendule, une armoire,* etc.— *Indicatif présent.* Je démantibule, tu démantibules, il démantibule, nous démantibulons, vous démantibulez, ils démantibulent. — *Imparfait.* Je démantibulais, tu démantibulais, il démantibulait, nous démantibulions, vous démantibuliez, ils démantibulaient.—*Passé défini.* Je démantibulai, tu démantibulas, il démantibula, nous démantibulâmes, vous démantibulâtes, ils démantibulèrent.—*Passé indéfini.* J'ai démantibulé, etc.— *Passé antérieur.* J'eus démantibulé, etc.—*Plus-que-parfait.* J'avais démantibulé, etc.—*Futur.* Je démantibulerai, tu démantibuleras, il démantibulera, nous démantibulerons, vous démantibulerez, ils démantibuleront. — *Futur antérieur.* J'aurai démantibulé, etc. — *Conditionnel présent.* Je démantibulerais, tu démantibulerais, il démantibulerait, nous démantibulerions, vous démantibuleriez, ils démantibuleraient.— *Passé.* J'aurais démantibulé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse démantibulé, etc.—*Impératif présent.* Démantibule, démantibulons, démantibulez. — *Subjonctif présent.* Que je démantibule, que tu démantibules, qu'il démantibule, que nous démantibulions, que vous démantibuliez, qu'ils démantibulent. — *Imparfait.* Que je démantibulasse, que tu démantibulasses, qu'il démantibulât, que nous démantibulassions, que vous démantibulassiez, qu'ils démantibulassent. — *Passé.* Que j'aie démantibulé, etc.— *Plus-que-parfait.* Que j'eusse démantibulé, etc.— *Infinitif présent.* Démantibuler.— *Passé.* Avoir démantibulé. —*Participe présent.* Démantibulant (invariable). — *Passé.* Démantibulé, démantibulée, démantibulés, démantibulées. — *Passé composé.* Ayant démantibulé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se démantibuler* (la mâchoire).—Passif : *Etre démantibulé. Les meubles* ont été démantibulés d*ans le déménagement.* Le part. régit *par.*

DÉMARCHER, v. n. 1re conj. (*Démarché*), commencer à marcher; il se dit des jeunes enfants. Peu usité. Ne s'emploie guère qu'aux troisièmes personnes.—*Ind. prés.* Il démarche, ils démarchent. —*Imparf.* Il démarchait, ils démarchaient.—*Pass. déf.* démarcha, ils démarchèrent. — *Pass. ind.* Il a démarché, ils ont démarché. — —*Pass. ant.* Il eut démarché, ils eurent démarché. — *Plus-que-parf.* Il avait démarché, ils avaient démarché. — *Futur.* Il démarchera, ils démarcheront. — *Futur antér.* Il aura démarché, ils auront démarché. — *Cond. prés.* Il démarcherait, ils démarcheraient. — *Pass.* Il aurait démarché, ils auraient démarché. —*On dit aussi* : Il eût démarché, ils eussent démarché. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il démarche, qu'ils démarchent. — *Imparf.* Qu'il démarchât, qu'ils démarchassent. — *Passé.* Qu'il ait démarché, qu'ils aient démarché. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût démarché, qu'ils eussent démarché. — *Inf. prés* Démarcher. — *Passé.* Avoir démarché.—*Part. prés.* Démarchant (inv.). — *Pass.* Démarché (inv). — *Passé comp.* Ayant démarché.

DÉMARGER, v. a. 1re conj. (*Démarjé*), nétoyer les marges, les bords, terme de métier. — Déboucher l'orifice d'un four de verrerie. Ce verbe prend un *e* muet après le *g* quand celui-ci doit être suivi d'un *a* ou d'un *o.* — *Indic. prés.* Je démarge, tu

démarges, il démarge, nous démargeons, vous démargez, ils démargent. — *Imp.* Je démargeais, tu démargeais, il démargeait, nous démargions, vous démargiez, ils démargeaient. — *Passé déf.* Je démargeai, tu démargeas, il démargea, nous démargeâmes, vous démargeâtes, ils démargèrent. — *Pass. ind.* J'ai démargé, etc.— *Pass. ant.* J'eus démargé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais démargé, etc. — *Futur.* Je démargerai, tu démargeras, il démargera, nous démargerons, vous démargerez, ils démargeront. — *Futur ant.* J'aurai démargé, etc. — *Cond. prés.* Je démargerais, tu démargerais, il démargerait, nous démargerions, vous démargeriez, ils démargeraient. — *Pass.* J'aurais démargé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse démargé, etc. — *Impér. prés.* Démarge, démargeons, démargez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez démargé. — *Subj. prés.* Que je démarge, que tu démarges, qu'il démarge, que nous démargions, que vous démargiez, qu'ils démargent. — *Imparf.* Que je démargeasse, que tu démargeasses, qu'il démargeât, que nous démargeassions, que vous démargeassiez, qu'ils démargeassent. — *Passé.* Que j'aie démargé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse démargé, etc. — *Infin. prés.* Démarger. — *Passé.* Avoir démargé. — *Part. pr.* Démargeant (invar.). — *Passé.* Démargé, démargée, démargés, démargées. — *Passé comp.* Ayant démargé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se démarger.* — Passif : *être démargé.* — Le participe régit *par.*

DÉMARIER, v. a., 1[re] conjug. (*Démarié*), casser le mariage. *Il y avait des nullités dans le mariage, on les a* démariés. — *Ind. prés.* Je démarie, tu démaries, il démarie, nous démarions, vous démariez, ils démarient. — *Imparf.* Je démariais, tu démariais, il démariait, nous démariions, vous démariiez, ils démariaient. — *Passé déf.* Je démariai, tu démarias, il démaria, nous démariâmes, vous démariâtes, ils démarièrent. — *Passé ind.* J'ai démarié, etc.— *Passé ant.* J'eus démarié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais démarié, etc. — *Futur.* Je démarierai, tu démarieras, il démariera, nous démarierons, vous démarierez, ils démarieront. — *Passé.* J'aurai démarié, etc. — *Cond. prés.* Je démarierais, tu démarierais, il démarierait, nous démarierions, vous démarieriez, ils démarieraient. — *Passé.* J'aurais démarié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse démarié, etc. — *Impér. prés.* Démarie, démarions, démariez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez démarié. — *Subj. prés.* Que je démarie, que tu démaries, qu'il démarie, que nous démariions, que vous démariiez, qu'ils démarient. — *Imparf.* Que je démariasse, que tu démariasses, qu'il démariât, que nous démariassions, que vous démariassiez, qu'ils démariassent.— *Passé.* Que j'aie démarié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse démarié, etc. — *Infin. prés.* Démarier. — *Passé.* Avoir démarié. — *Part. prés.* Démariant (invar.). — *Passé.* Démarié, démariée, démariés, démariées. — *Passé comp.* Ayant démarié. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se démarier. Ils ne demanderont pas mieux que de* se démarier. — Passif : *être démarié.* — Le part. régit *par.*

DÉMARQUER, v. a. et n. 1[re] conj. (*Démarké*), ôter une marque. Démarquer *un livre, une chasse* (au jeu de paume), *des points* (au jeu de tric-trac) (Acad.). — Neutralement, il se dit, en termes de manége, d'un cheval qui n'indique plus son âge par aucune marque. — *Indic. pr.* Je démarque, tu démarques, il démarque, nous démarquons, vous démarquez, ils démarquent. — *Imp.* Je démarquais, tu démarquais, il démarquait, nous démarquions, vous démarquiez, ils démarquaient. — *Passé déf.* Je démarquai, tu démarquas, il démarqua, nous démarquâmes, vous démarquâtes, ils démarquèrent. — *Passé indéf.* J'ai démarqué, etc. — *Passé ant.* J'eus démarqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais démarqué, etc. — *Futur.* Je démarquerai, tu démarqueras, il démarquera, nous démarquerons, vous démarquerez, ils démarqueront. — *Futur ant.* J'aurai démarqué, etc. — *Conditionnel présent.* Je démarquerais, tu démarquerais, il démarquerait, nous démarquerions, vous démarqueriez, ils démarqueraient. — *Passé.* J'aurais démarqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse démarqué, etc. — *Impér. prés.* Démarque, démarquons, démarquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez démarqué.— *Subj. prés.* Que je démarque, que tu démarques, qu'il démarque, que nous démarquions, que vous démarquiez, qu'ils démarquent. — *Imparf.* Que je démarquasse, que tu démarquasses, qu'il démarquât, que nous démarquassions, que vous démarquassiez, qu'ils démarquassent. — *Passé.* Que j'aie

démarqué, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse démarqué, etc. — *Infinitif prés.* Démarquer. — *Passé.* Avoir démarqué. — *Part. prés.* Démarquant (invariable). — *Passé.* Démarqué, démarquée, démarqués, démarquées. — *Passé composé.* Ayant démarqué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se démarquer. Mon livre s'est-il démarqué tout seul ?* — Passif : *être démarqué.* Le participe régit *par.*

DÉMARRER, v. a. et n., 1re conj. *(Démâré)*, détacher ce qui est amarré, défaire un amarrage. *Démarrer un navire, un cordage.* Il s'emploie aussi sans régime. *Nous démarrâmes du port au point du jour.* Et au fig., *ne démarrez pas de là*, ne quittez pas la place. — *Indicatif présent.* Je démarre, tu démarres, il démarre, nous démarrons, vous démarrez, ils démarrent. — *Imparfait.* Je démarrais, tu démarrais, il démarrait, nous démarrions, vous démarriez, ils démarraient. — *Passé défini.* Je démarrai, tu démarras, il démarra, nous démarrâmes, vous démarrâtes, ils démarrèrent. — *Passé indéfini.* J'ai démarré, etc. — *Passé ant.* J'eus démarré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais démarré, etc. — *Futur.* Je démarrerai, tu démarreras, il démarrera, nous démarrerons, vous démarrerez, ils démarreront. — *Futur ant.* J'aurai démarré, etc. — *Cond. prés.* Je démarrerais, tu démarrerais, il démarrerait, nous démarrerions, vous démarreriez, ils démarreraient. — *Passé.* J'aurais démarré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse démarré, etc. — *Impér. prés.* Démarre, démarrons, démarrez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez démarré. — *Subj. prés.* Que je démarre, que tu démarres, qu'il démarre, que nous démarrions, que vous démarriez, qu'ils démarrent. — *Imparf.* Que je démarrasse, que tu démarrasses, qu'il démarrât, que nous démarrassions, que vous démarrassiez, qu'ils démarrassent. — *Passé.* Que j'aie démarré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse démarré, etc. — *Infinitif présent.* Démarrer. — *Passé.* Avoir démarré. — *Part. prés.* Démarrant (inv.). — *Passé.* Démarré, démarrée, démarrés, démarrées. — *Passé composé.* Ayant démarré. — S'emploie avec le pronom personnel : *Se démarrer.* — Passif : *Etre démarré.* Le part. régit *par.*

DÉMASQUER, v. a. 1re conj. *(Démaské)*, ôter à quelqu'un son masque. *C'est faire insulte à un homme qui est masqué que de le démasquer* (Acad.). Dites, au fig. : *Démasquer un homme*, le faire connaître pour ce qu'il est ; *démasquer une batterie*, la découvrir tout à coup en présence de l'ennemi. — *Indicatif présent.* Je démasque, tu démasques, il démasque, nous démasquons, vous démasquez, ils démasquent. — *Imparfait.* Je démasquais, tu démasquais, il démasquait, nous démasquions, vous démasquiez, ils démasquaient. — *Passé défini.* Je démasquai, tu démasquas, il démasqua, nous démasquâmes, vous démasquâtes, ils démasquèrent. — *Passé indéfini.* J'ai démasqué, etc. — *Passé antérieur.* J'eus démasqué, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais démasqué, etc. — *Futur.* Je démasquerai, tu démasqueras, il démasquera, nous démasquerons, vous démasquerez, ils démasqueront. — *Futur pass.* J'aurai démasqué, etc. — *Cond. prés.* je démasquerais, tu démasquerais, il démasquerait, nous démasquerions, vous démasqueriez, ils démasqueraient. — *passé.* J'aurais démasqué, etc. — *Impér. prés.* Démasque, démasquons, démasquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez démasqué. — *Subj. prés.* Que je démasque, que tu démasques, qu'il démasque, que nous démasquions, que vous démasquiez, qu'ils démasquent. — *Imp.* Que je démasquasse, que tu démasquasses, qu'il démasquât, que nous démasquassions, que vous démasquassiez, qu'ils démasquassent. — *Passé.* Que j'aie démasqué, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse démasqué, etc. — *Inf. prés.* Démasquer. — *Passé.* Avoir démasqué. — *Part. prés.* Démasquant (invariable). — *Passé.* Démasqué, démasquée, démasqués, démasquées. — *Passé comp.* Ayant démasqué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se démasquer. Elle se démasque en entrant. Ils se démasquent eux-mêmes.* — Passif : *être démasqué.* Le participe régit *par.*

DÉMASTIQUER, v. a., 1re conjug. *(Démacetiké)*, ôter le mastic, détacher ce qui tenait par le mastic. — *Indic. prés.* Je démastique, tu démastiques, il démastique, nous démastiquons, vous démastiquez, ils démastiquent. — *Imparf.* Je démastiquais, tu démastiquais, il démastiquait, nous démastiquions, vous démastiquiez, ils démastiquaient. — *Passé déf.* Je démastiquai, tu démastiquas, il dé-

mastiqu? nous démastiquâmes, vous démastiquâtes, ils démastiquèrent. — *Passé indéf.* J'ai démastiqué, etc. — *Passé ant.* J'eus démastiqué, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais démastiqué, etc.— *Futur.* Je démastiquerai, tu démastiqueras, il démastiquera, nous démastiquerons, vous démastiquerez, ils démastiqueront. — *Futur ant.* J'aurai démastiqué, etc. — *Cond. prés.* Je démastiquerais, tu démastiquerais, il démastiquerait, nous démastiquerions, vous démastiqueriez, ils démastiqueraient. — *Passé.* J'aurais démastiqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse démastiqué, etc. — *Impératif présent.* Démastique, démastiquons, démastiquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez démastiqué. — *Subj. prés.* Que je démastique, que tu démastiques, qu'il démastique, que nous démastiquions, que vous démastiquiez, qu'ils démastiquent. — *Imp.* Que je démastiquasse, que tu démastiquasses, qu'il démastiquât, que nous démastiquassions, que vous démastiquassiez, qu'ils démastiquassent. — *Passé.* Que j'aie démastiqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse démastiqué, etc. — *Inf. prés.* Démastiquer. — *Passé.* Avoir démastiqué. — *Part. prés.* Démastiquant (invariab.). — *Passé.* Démastiqué, démastiquée, démastiqués, démastiquées. — *Passé comp.* Ayant démastiqué. — S'emploie avec le pronom personnel : *Se démastiquer.* Le participe régit *par.*

DÉMÂTER, v. a. et n., 1re conjug. (*Démâté*), ôter les bas mâts, abattre le mât, les mâts. *On a* démâté *les vaisseaux dans le port.* (Acad.). — La tempête l'a *démâté.* — On dit aussi neutralement *démâter,* dans le sens de perdre ses mâts, être *démâté.* — *Ce vaisseau* a démâté *du mât de misaine* (Acad.). — *Ind. prés.* Je démâte, tu démâtes, il démâte, nous démâtons, vous démâtez, ils démâtent. — *Imp.* Je démâtais, tu démâtais, il démâtait, nous démâtions, vous démâtiez, ils démâtaient. — *Pass. déf.* Je démâtai, tu démâtas, il démâta, nous démâtâmes, vous démâtâtes, ils démâtèrent. — *Passé ind.* J'ai démâté, etc. — *Passé ant.* J'eus démâté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais démâté, etc. — *Futur.* Je démâterai, tu démâteras, il démâtera, nous démâterons, vous démâterez, ils démâteront. — *Futur ant.* J'aurai démâté, etc. — *Cond. prés.* Je démâterais, tu démâterais, il démâterait, nous démâterions, vous démâteriez, ils démâteraient. — *Passé.* J'aurais démâté, etc.—*On dit aussi*: J'eusse démâté, etc. — *Imper. prés.* Démâte, démâtons, démâtez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez démâté. — *Subj. prés.* Que je démâte, que tu démâtes, qu'il démâte, que nous démâtions, que vous démâtiez, qu'ils démâtent. — *Imp.* Que je démâtasse, que tu démâtasses, qu'il démâtât, que nous démâtassions, que vous démâtassiez, qu'ils démâtassent. — *Passé.* Que j'aie démâté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse démâté, etc. — *Infin. prés.* Démâter. — *Passé.* Avoir démâté. — *Part. prés.* Démâtant (inv.).—*Passé.*Démâté, démâtée, démâtés, démâtées.—*Passé comp.* Ayant démâté.— Il se construit avec le pron. pers. : *se démâter* (Omission de l'Acad.).—Passif : *être démâté.* Le participe régit *par. Bâtiments* démâtés par *le vent.*

DÉMATÉRIALISER, v. a. 1re conj. (*Dématérialisé*), terme de chimie, séparer des matières grossières. — Spiritualiser. —*Ind. prés.* Je dématérialise, tu dématérialises, il dématérialise, nous dématérialisons, vous dématérialisez, ils dématérialisent. — *Imp.* Je dématérialisais, tu dématérialisais, il dématérialisait, nous dématérialisions, vous dématérialisiez, ils dématérialisaient. — *Passé déf.* Je dématérialisai, tu dématérialisas, il dématérialisa, nous dématérialisâmes, vous dématérialisâtes, ils dématérialisèrent. — *Passé ind.* J'ai dématérialisé, etc.— *Passé ant.* J'eus dématérialisé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais dématérialisé, etc. — *Futur.* Je dématérialiserai, tu dématérialiseras, il dématérialisera, nous dématérialiserons, vous dématérialiserez, ils dématérialiseront. — *Futur ant.* J'aurai dématérialisé, etc. — *Cond. prés.* Je dématérialiserais, tu dématérialiserais, il dématérialiserait, nous dématérialiserions, vous dématérialiseriez, ils dématérialiseraient. — *Passé.* J'aurais dématérialisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dématérialisé, etc. — *Imper. prés.* Dématérialise, dématérialisons, dématérialisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dématérialisé. — *Subj. prés.* Que je dématérialise, que tu dématérialises, qu'il dématérialise, que nous dématérialisions, que vous dématérialisiez, qu'ils dématérialisent. — *Imp.* Que je dématérialisasse, que tu dématérialisasses, qu'il dématérialisât, que nous dématérialisassions, que vous dématérialisassiez, qu'ils dématérialisassent. — *Passé.* Que j'aie dématérialisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dématérialisé, etc. — *Inf prés.*

Dématérialiser. — *Passé.* Avoir dématérialisé. — *Part. prés.* Dématérialisant (invar.). — *Passé.* Dématérialisé, dématérialisée, dématérialisés, dématérialisées. — *Passé composé.* Ayant dématérialisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se dématérialiser.* — Passif : *être dématérialisé.* Le participe régit *par.*

DÉMÊLER, v. a., 1re conj. (*Démêlé*), séparer des choses qui sont mêlées ensemble : *démêler des cheveux ; démêler un écheveau de soie* (Acad.). — Au figuré, *démêler une fusée,* débrouiller une affaire, une intrigue. — *Depuis des milliers d'années, la bonne vieille humanité s'applique à* démêler *le fil de la vérité de ceux du mensonge sans pouvoir y réussir* (Boiste). — Débrouiller, éclaircir : *démêler ses idées, une affaire* (Académie). — *Démêler l'âme de quelqu'un* (Voltaire). — Apercevoir, distinguer : *démêler le crime de la simple offense* (Massillon). — Reconnaître : *Démêler une personne entre mille.* — Contester, débattre : *Qu'avez-vous à* démêler *ensemble?* (Acad.) — *Le sentiment et le génie n'ont rien à* démêler *avec les sciences exactes* (Boiste). — *Ind. prés.* Je démêle, tu démêles, il démêle, nous démêlons, vous démêlez, ils démêlent. — *Imparf.* Je démêlais, tu démêlais, il démêlait, nous démêlions, vous démêliez, ils démêlaient. — *Pass. déf.* Je démêlai, tu démêlas, il démêla, nous démêlâmes, vous démêlâtes, ils démêlèrent. — *Passé ind.* J'ai démêlé, etc. — *Passé ant.* J'eus démêlé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais démêlé, etc. — *Futur.* Je démêlerai, tu démêleras, il démêlera, nous démêlerons, vous démêlerez, ils démêleront. — *Futur ant.* J'aurai démêlé, etc. — *Condit. prés.* Je démêlerais, tu démêlerais, il démêlerait, nous démêlerions, vous démêleriez, ils démêleraient. — *Passé.* J'aurais démêlé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse démêlé, etc. — *Impér. prés.* Démêle, démêlons, démêlez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez démêlé. — *Subj. prés.* Que je démêle, que tu démêles, qu'il démêle, que nous démêlions, que vous démêliez, qu'ils démêlent. — *Imp.* Que je démêlasse, que tu démêlasses, qu'il démêlât, que nous démêlassions, que vous démêlassiez, qu'ils démêlassent. — *Passé.* Que j'aie démêlé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse démêlé, etc. — *Infin. prés.* Démêler. — *Passé.* Avoir démêlé. — *Part. prés.* Démêlant (inv.). — *Passé.* Démêlé, démêlée, démêlés, démêlées. — *Passé comp.* Ayant démêlé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se démêler : nos idées ne* se démêlaient *que lentement* (Acad.) — Se distinguer : *un prince pieux* se démêle *toujours de la foule des autres princes* (Massillon). — Se tirer, se dégager de : *Il sut habilement* se démêler *de cet embarras* (Acad.). — Passif : *être démêlé.* Le part. régit *d'avec, de, d'entre* et *par. Le vrai ici est* démêlé *du faux, ou* d'avec *le faux. Il s'est* démêlé d'entre *les mains des gendarmes. Intrigue* démêlée par *quelqu'un.*

DÉMEMBRER, v. a. 1re conj. (*Démembré*), séparer les membres d'un corps. — *Les Bacchantes séparèrent et* démembrèrent *Panthée* (Acad.). — On dit, par analogie, démembrer *un royaume*, démembrer *une province*, démembrer *un ministère,* etc. — *Ind. prés.* Je démembre, tu démembres, il démembre, nous démembrons, vous démembrez, ils démembrent. — *Imp.* Je démembrais, tu démembrais, il démembrait, nous démembrions, vous démembriez, ils démembraient. — *Passé déf.* Je démembrai, tu démembras, il démembra, nous démembrâmes, vous démembrâtes, ils démembrèrent. — *Passé ind.* J'ai démembré, etc. — *Passé ant.* J'eus démembré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais démembré, etc. — *Futur.* Je démembrerai, tu démembreras, il démembrera, nous démembrerons, vous démembrerez, ils démembreront. — *Futur ant.* J'aurai démembré, etc. — *Cond. prés.* Je démembrerais, tu démembrerais, il démembrerait, nous démembrerions, vous démembreriez, ils démembreraient. — *Passé.* J'aurais démembré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse démembré, etc. — *Impér. prés.* Démembre, démembrons, démembrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez démembré. — *Subj. prés.* Que je démembre, que tu démembres, qu'il démembre, que nous démembrions, que vous démembriez, qu'ils démembrent. — *Imparf.* Que je démembrasse, que tu démembrasses, qu'il démembrât, que nous démembrassions, que vous démembrassiez, qu'ils démembrassent. — *Passé.* Que j'aie démembré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse démembré, etc. — *Infin. présent.* Démembrer. — *Pass.* Avoir démembré. — *Part. prés.* Démembrant (invar.). — *Passé.* Démembré, démembrée, démembrés, démembrées. — *Passé comp.* Ayant démembré. — S'emploie avec le pronom personnel : *se démembrer* (omission de l'Acad.). *A mesure*

que l'empire romain se démembrait, *les États modernes se formaient.* — Passif : *Être démembré.* Le participe régit *par.* — *La Pologne* a été démembrée par *la Russie, la Prusse et l'Autriche.*

DÉMÉNAGER, v. a. et n. 1re conjug. (*Déménajé*), déplacer son ménage, transporter ses meubles d'une maison dont on déloge, à une autre où l'on va loger. Déménager *ses meubles, ses livres.*—Neut. *Il* déménage *tous les trois mois.*-Perdre la tête, la mémoire. *Sa tête* déménage. Le *g* doit être suivi d'un *e* muet devant les voyelles *a,o.*—*Ind. prés.* Je déménage, tu déménages, il déménage, nous déménageons, vous déménagez, ils déménagent.—*Imp.* Je déménageais, tu déménageais, il déménageait, nous déménagions, vous déménagiez, ils déménageaient. — *Passé déf.* Je déménageai, tu déménageas, il déménagea, nous déménageâmes, vous déménageâtes, ils déménagèrent.—*Passé indéf.* J'ai déménagé, etc. — *Passé ant.* J'eus déménagé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déménagé, etc. — *Futur.* Je déménagerai, tu déménageras, il déménagera, nous déménagerons, vous déménagerez, ils déménageront. — *Futur ant.* J'aurai déménagé, etc.— *Cond. prés.* Je déménagerais, tu déménagerais, il déménagerait, nous déménagerions, vous déménageriez, ils déménageraient.—*Pass.* J'aurais déménagé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déménagé, etc. — *Impér. prés.* Déménage, déménageons, déménagez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déménagé. — *Subj. prés.* Que je déménage, que tu déménages, qu'il déménage, que nous déménagions, que vous déménagiez, qu'ils déménagent.— *Imparf.* Que je déménageasse, que tu déménageasses, qu'il déménageât, que nous déménageassions, que vous déménageassiez, qu'ils déménageassent. — *Passé.* Que j'aie déménagé, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse déménagé, etc. — *Inf. prés.* Déménager. — *Passé.* Avoir déménagé. — *Part. prés.* Déménageant (inv.). — *Passé.* Déménagé, déménagée, déménagés, déménagées, — *Passé comp.* Ayant déménagé.—S'emploie avec le pron. pers. : *se déménager. Des livres se* déménagent *plus facilement que la vaisselle* —Passif : *être déménagé.* Le part. régit *par.*

DÉMENER (se, v. pron., 1re conjug. (*Ce déməné*), se débattre, se remuer violemment. *Il se démène comme un possédé*; et, figurément, se donner beaucoup de mouvement pour quelque chose. — *Ind. prés.* Je me démène, tu te démènes, il se démène, nous nous démenons, vous vous démenez, ils se démènent. — *Imp.* Je me démenais, tu te démenais, il se démenait, nous nous démenions, vous vous démeniez, ils se démenaient.—*Pass. déf.* Je me démenai, tu te démenas, il se démena, nous nous démenâmes, vous vous démenâtes, ils se démenèrent. — *Passé indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est démené, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont démenés. — *Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut démené, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent démenés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était démené, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient démenés. — *Futur.* Je me démènerai, tu te démèneras, il se démènera, nous nous démènerons, vous vous démènerez, ils se démèneront. — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera démené, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront démenés. — *Cond. prés.* Je me démènerais, tu te démènerais, il se démènerait, nous nous démènerions, vous vous démèneriez, ils se démèneraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait démené, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient démenés. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût démené, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent démenés. — *Imp. prés.* Démène-toi, démenons-nous, démenez-vous. — *Passé.* Sois-toi démené, soyons-nous, soyez-vous démenés. — *Subj. prés.* Que je me démène, que tu te démènes, qu'il se démène, que nous nous démenions, que vous vous démeniez, qu'ils se démènent. — *Imp.* Que je me démenasse, que tu te démenasses, qu'il se démenât, que nous nous démenassions, que vous vous démenassiez, qu'ils se démenassent. — *Pass.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit démené, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient démenés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût démené, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent démenés. — *Infin. prés.* Se démener. — *Passé.* S'être démené. — *Part. prés.* Se démenant. — *Passé.* Démené, démené, démenée, démenés, démenées. — *Passé comp.* S'étant démené.

DÉMENTIR, v. a., irrég., 2e conjug. (*Démantir*), dire à quelqu'un qu'il a menti. *Ose me* démentir ; *dis-moi ce que tu*

vaux (Corneille). — Démentir *dans un journal, des bruits répandus sur son compte* (Acad.). — *Sa mort n'a point* démenti *sa vie* (Id.).—Par extension et au figuré, démentir *sa promesse*, ne pas la tenir. — Démentir *la bonne opinion qu'on a de nous*, démentir *sa naissance, sa profession*, faire des choses indignes de la bonne opinion qu'on a de nous, de sa naissance, de sa profession. — ***Indic. prés.*** Je démens, tu démens, il dément, nous démentons, vous démentez, ils démentent. — ***Imp.*** Je démentais, tu démentais, il démentait, nous démentions, vous démentiez, ils démentaient. — ***Passé déf.*** Je démentis, tu démentis, il démentit, nous démentîmes, vous démentîtes, ils démentirent.—***Passé ind.*** J'ai démenti, etc. — ***Passé ant.*** J'eus démenti, etc. — ***Plus-que-parf.*** J'avais démenti, etc. — ***Futur.*** Je démentirai, tu démentiras, il démentira, nous démentirons, vous démentirez, ils démentiront. — ***Futur ant.*** J'aurai démenti, etc. — — ***Cond. prés.*** Je démentirais, tu démentirais, il démentirait, nous démentirions, vous démentiriez, ils démentiraient. — ***Passé.*** J'aurais démenti, etc. — ***On dit aussi :*** J'eusse démenti, etc. — ***Impératif prés.*** Démens, démentons, démentez. — ***Passé.*** Aie, ayons, ayez démenti.— ***Subj prés.*** Que je démente, que tu démentes, qu'il démente, que nous démentions, que vous démentiez, qu'ils démentent. — ***Imp.*** Que je démentisse, que tu démentisses, qu'il démentît, que nous démentissions, que vous démentissiez, qu'ils démentissent. — ***Passé.*** Que j'aie démenti, etc.— ***Plus-que-parf.*** Que j'eusse démenti, etc. — ***Inf. prés.*** Démentir. — ***Passé.*** Avoir démenti. — ***Part. prés.*** Démentant (inv.),— ***Passé.*** Démenti, démentie, démentis, démenties. — ***Passé comp.*** Ayant démenti. —Se conjugue avec le pronom personnel, *se démentir*, et signifie 1° se contredire. *Ces témoignages* se démentent; 2° se contredire, s'écarter de son caractère. *L'homme vertueux ne* se dément *jamais* (Acad.). — Passif : *Être démenti.* Le participe régit *par. Combien de bruits trop véritables sont* démentis *journellement* par *les personnes qui en sont l'objet.*

DÉMÉRITER, v. n., 1re conjug. (*Démérité*), faire quelque chose qui nous prive de l'affection de quelqu'un. *Je n'ai point* démérité *de vous.* En morale, c'est faire un acte qui nous attire la haine de Dieu. *Il n'y a qu'un être libre qui puisse mériter et* démériter.— ***Indic. prés.*** Je démérite, tu démérites, il démérite, nous déméritons, vous déméritez, ils déméritent. — ***Imp.*** Je déméritais, tu déméritais, il déméritait, nous déméritions, vous déméritiez, ils déméritaient. — ***Passé déf.*** Je déméritai, tu déméritas, il démérita, nous déméritâmes, vous déméritâtes, ils déméritèrent. — ***Passé ind.*** J'ai démérité, etc. —***Pass. ant.*** J'eus démérité, etc.— ***Plus-que-parf.*** J'avais démérité, etc.— ***Futur.*** Je démériterai, tu démériteras, il déméritera, nous démériterons, vous démériterez, ils démériteront.— ***Futur antérieur.*** J'aurai démérité, etc. — ***Condit. prés.*** Je démériterais, tu démériterais, il démériterait, nous démériterions, vous démériteriez, ils démériteraient. —***Passé.*** J'aurais démérité, etc. — ***On dit aussi :*** J'eusse démérité, etc. — ***Impér. prés.*** Démérite, déméritons, déméritez. — ***Passé.*** Aie, ayons, ayez démérité. — ***Subj. prés.*** Que je démérite, que tu démérites, qu'il démérite, que nous déméritions, que vous déméritiez, qu'ils déméritent. — ***Imparf.*** Que je déméritasse, que tu déméritasses, qu'il déméritât, que nous déméritassions, que vous déméritassiez, qu'ils déméritassent. — ***Passé.*** Que j'aie démérité, etc. —***Plus-que-parfait.*** Que j'eusse démérité, etc. —***Infin. prés.*** Démériter. — ***Passé.*** Avoir démérité. — ***Part. prés.*** Déméritant (invar.). — ***Passé.*** Démérité, (invar.)— ***Pass. comp.*** Ayant démérité.

DÉMETTRE, v. a., irrég., 4e conj. (*Démétre*), déposer. *On l'a* démis *de son emploi* (Landais).— Disloquer. *On lui a* démis *le poignet.* — ***Indicatif présent.*** Je démets, tu démets, il démet, nous démettons, vous démettez, ils démettent. — ***Imp.*** Je démettais, tu démettais, il démettait, nous démettions, vous démettiez, ils démettaient. — ***Passé déf.*** Je démis, tu démis, il démit, nous démîmes, vous démîtes, ils démirent. — ***Passé ind.*** J'ai démis, etc. — ***Passé antér.*** J'eus démis, etc. — ***Plus-que-parfait.*** J'avais démis, etc. — ***Futur.*** Je démettrai, tu démettras, il démettra, nous démettrons, vous démettrez, ils démettront.— ***Futur pass.*** J'aurai démis, etc. — ***Cond. prés.*** Je démettrais, tu démettrais, il démettrait, nous démettrions, vous démettriez, ils démettraient. — ***Passé.*** J'aurais démis, etc. — ***On dit aussi :*** J'eusse démis, etc.— ***Impér. présent.*** Démets, démettons, démettez. — ***Passé.*** Aie, ayons, ayez démis. — ***Subj.***

prés. Que je démette, que tu démettes, qu'il démette, que nous démettions, que vous démettiez, qu'ils démettent. — *Imparfait.* Que je démisse, que tu démisses, qu'il démît, que nous démissions, que vous démissiez, qu'ils démissent. — *Passé.* Que j'aie démis, etc.— *Plus-que-parfait.* Que j'eusse démis, etc. — *Inf. prés.* Démettre.—*Pass.* Avoir démis.—*Part. prés.* Démettant (invariable). — *Passé.* Démis, démise, démis, démises. — *Passé comp.* Ayant démis. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se démettre. On se* démet *d'une charge, d'un emploi, mais on ne* se démet *pas d'une puissance* (Voltaire). — Passif : *Etre démis.*

DÉMEUBLER, v. a., 1re conj. *(Démeubler)*, dégarnir de meubles. *Démeubler une maison, un appartement.* — *Indicatif présent.* Je démeuble, tu démeubles, il démeuble, nous démeublons, vous démeublez, ils démeublent. — *Imp.* Je démeublais, tu démeublais, il démeublait, nous démeublions, vous démeubliez, ils démeublaient.— *Passé défini.* Je démeublai, tu démeublas, il démeubla, nous démeublâmes, vous démeublâtes, ils démeublèrent. — *Pass. indéfini.* J'ai démeublé, etc. — *Pass. antér.* J'eus démeublé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais démeublé, etc.— *Futur.* Je démeublerai, tu démeubleras, il démeublera, nous démeublerons, vous démeublerez, ils démeubleront. — *Futur passé.* J'aurai démeublé, etc. — *Cond. prés.* Je démeublerais, tu démeublerais, il démeublerait, nous démeublerions, vous démeubleriez, ils démeubleraient. — *Passé.* J'aurais démeublé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse démeublé, etc. — *Impér. prés.* Démeuble, démeublons, démeublez. — *Subj. prés.* Que je démeuble, que tu démeubles, qu'il démeuble, que nous démeublions, que vous démeubliez, qu'ils démeublent. — *Imparf.* Que je démeublasse, que tu démeublasses, qu'il démeublât, que nous démeublassions, que vous démeublassiez, qu'ils démeublassent. — *Passé.* Que j'aie démeublé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse démeublé, etc. — *Inf. prés.* Démeubler. — *Passé.* Avoir démeublé. — *Participe prés.* Démeublant (invar.). — *Passé.* Démeublé, démeublée, démeublés, démeublées.—*Passé comp.* Ayant démeublé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se démeubler* (Omission de l'Académie). — *Ce locataire voudrait-il partir sans payer ? Son appartement* se démeuble *de jour en jour.*— Passif : *Etre démeublé.* Le participe régit *par.*

DÉMIELLER, v. a., 1re conj. *(Démiéler)*, ôter le miel de la cire. —*Ind. prés.* Je démielle, tu démielles, il démielle, nous démiellons, vous démiellez, ils démiellent.— *Imd.* Je démiellais, tu démiellais, il démiellait, nous démiellions, vous démielliez, ils démiellaient. — *Passé défin.* Je démiellai, tu démiellas, il démiella, nous démiellâmes, vous démiellâtes, ils démiellèrent. —*Passé ind.* J'ai démiellé, etc.— *Passé antér.* J'eus démiellé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais démiellé, etc. —*Futur.* Je démiellerai, tu démielleras, il démiellera, nous démiellerons, vous démiellerez, ils démielleront. — *Futur antérieur.* J'aurai démiellé, etc. — *Condit. prés.* Je démiellerais, tu démiellerais, il démiellerait, nous démiellerions, vous démielleriez, ils démielleraient. — *Passé.* J'aurais démiellé, etc. —*On dit aussi :* J'eusse démiellé, etc. — *Impératif prés.* Démielle, démiellons, démiellez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez démiellé. — *Subj. prés.* Que je démielle, que tu démielles, qu'il démielle, que nous démiellions, que vous démielliez, qu'ils démiellent. — *Imparf.* Que je démiellasse, que tu démiellasses, qu'il démiellât, que nous démiellassions, que vous démiellassiez, qu'ils démiellassent. — *Passé.* Que j'aie démiellé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse démiellé, etc. —*Inf. prés.* Démieller.— *Passé.* Avoir démiellé. — *Part. prés.* Démiellant (inv.).— *Passé.* Démiellé, démiellée, démiellés, démiellées.— *Passé composé.* Ayant démiellé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se démieller.* — Passif : *être démiellé.* Le participe régit *par.*

DÉMOLIR, v. a. et n., 1re conjug. *(Démolir)*, abattre pièce à pièce. *Démolir un mur, des fortifications. Démolir un gouvernement.* — *Indic. prés.* Je démolis, tu démolis, il démolit, nous démolissons, vous démolissez, ils démolissent. — *Imparf.* Je démolissais, tu démolissais, il démolissait, nous démolissions, vous démolissiez, ils démolissaient.— *Passé déf.* Je démolis, tu démolis, il démolit, nous démolîmes, vous démolîtes, ils démolirent. — *Passé indéf.* J'ai démoli, etc. — *Passé ant.* J'eus démoli, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais démoli, etc.—*Futur.* Je démolirai, tu démoliras, il démolira, nous démolirons, vous démolirez, ils démoliront. —

Futur ant. J'aurai démoli, etc. — *Condit. prés.* Je démolirais, tu démolirais, il démolirait, nous démolirions, vous démoliriez, ils démoliraient. — *Passé.* J'aurais démoli, etc.— *On dit aussi :* J'eusse démoli, etc. —*Impér. prés.* Démolis, démolissons, démolissez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez démoli. — *Subj. prés.* Que je démolisse, que tu démolisses, qu'il démolisse, que nous démolissions, que vous démolissiez, qu'ils démolissent. — *Imp.* Que je démolisse, que tu démolisses, qu'il démolît, que nous démolissions, que vous démolissiez, qu'ils démolissent.—*Passé.* Que j'aie démoli, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse démoli, etc. — *Inf. prés.* Démolir. — *Passé.* Avoir démoli. — *Participe prés.* Démolissant (inv.).— *Passé.* Démoli, démolie, démolis, démolies. — *Passé comp.* Ayant démoli.— Se conjugue avec le pronom personnel : *Se démolir.* — Passif : *être démoli.* Le participe régit *par. Que de monuments* ont été démolis par *des propriétaires avares, qui voulaient tirer parti des matériaux !*

DÉMONÉTISER, v. a., 1[re] conj. (*Démonétizé*), ôter à une monnaie, à un papier-monnaie la valeur que la loi lui avait attribuée : Démonétiser *des espèces.* Démonétiser *des assignats* (Académie). Mot nouveau.— *Ind. prés.* Je démonétise, tu démonétises, il démonétise, nous démonétisons, vous démonétisez, ils démonétisent. — *Imparf.* Je démonétisais, tu démonétisais, il démonétisait, nous démonétisions, vous démonitisiez, ils démonétisaient. — *Passé déf.* Je démonétisai, tu démonétisas, il démonétisa, nous démonétisâmes, vous démonétisâtes, ils démonétisèrent. — *Passé ind.* J'ai démonétisé, etc. — *Passé ant.* J'eus démonétisé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais démonétisé, etc. — *Futur.* Je démonétiserai, tu démonétiseras, il démonétisera, nous démonétiserons, vous démonétiserez, ils démonétiseront. — *Futur antér.* J'aurai démonétisé, etc. — *Cond. prés.* Je démonétiserais, tu démonétiserais, il démonétiserait, nous démonétiserions, vous démonétiseriez, ils démonétiseraient. — *Passé.* J'aurais démonétisé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse démonétisé, etc. — *Impér. prés.* Démonétise, démonétisons, démonétisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez démonétisé. — *Subj. prés.* Que je démonétise, que tu démonétises, qu'il démonétise, que nous démonétisions, que vous démonétisiez, qu'ils démonétisent. — *Imparfait.* Que je démonétisasse, que tu démonétisasses, qu'il démonétisât, que nous démonétisassions, que vous démonétisassiez, qu'ils démonétisassent. — *Pass.* Que j'aie démonétisé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse démonétisé, etc. — *Inf. prés.* Démonétiser.— *Passé.* Avoir démonétisé.— — *Part. prés.* Démonétisant (invar.). — *Pass.* Démonétisé, démonétisée, démonétisés, démonétisées. — *Passé composé.* Ayant démonétisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se démonétiser* (Omission de l'Académie). — Passif : *Etre démonétisé.* — Au figuré, perdre sa valeur, son crédit, la considération dont on jouissait : *Cet homme* est démonétisé (Landais). L'Académie ni les autres lexicographes ne donnent à ce verbe cette acception. Le participe régit *par.*

DÉMONTER, v. a., 1[re] conj. (*Démonté*) ôter à quelqu'un sa monture, le renverser de sa monture. *Il a rencontré des voleurs qui l'ont* démonté (Académie). *Un cheval fougueux* démonte *souvent son cavalier,* et, par extension, *démonter un capitaine de vaisseau,* lui ôter le commandement du vaisseau qu'il montait.— Il se dit aussi des machines, des instruments qui se montent; il signifie alors débander les ressorts, baisser le contrepoids; désassembler les pièces dont une chose est composée. *Démonter une montre, un tournebroche. Démonter une armoire, un fusil, des pierreries.* — *Indicatif présent.* Je démonte, tu démontes, il démonte, nous démontons, vous démontez, ils démontent.— *Imparf.* Je démontais, tu démontais, il démontait, nous démontions, vous démontiez, ils démontaient. — *Passé déf.* Je démontai, tu démontas, il démonta, nous démontâmes, vous démontâtes, ils démontèrent.—*Pass. indéf.* J'ai démonté, etc. — *Passé antér.* J'eus démonté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais démonté, etc.—*Futur.* Je démonterai, tu démonteras, il démontera, nous démonterons, vous démonterez, ils démonteront.—*Futur antér.* J'aurai démonté, etc.—*Conditionnel présent.* Je démonterais, tu démonterais, il démonterait, nous démonterions, vous démonteriez, ils démonteraient.— *Passé.* J'aurais démonté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse démonté, etc. — *Impératif présent.* Démonte, démontons, démontez — *Passé.* Aie, ayons, ayez démonté. — *Subjonctif présent.* Que je démonte, que tu démontes, qu'il dé-

monte, que nous démontions, que vous démontiez, qu'ils démontent.—*Imparfait.* Que je démontasse, que tu démontasses, qu'il démontât, que nous démontassions, que vous démontassiez, qu'ils démontassent.— *Passé.* Que j'aie démonté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse démonté, etc. —*Infinitif présent.* Démonter. — *Passé.* Avoir démonté. — *Participe présent.* Démontant (invariable).— *Passé.* Démonté, démontée, démontés, démontées.— *Passé composé.* Ayant démonté.— Se conjugue avec le pronom personnel : *Se démonter. Des ressorts qui* se démontent, *une machine qui se dissout.*—Passif: *Etre démonté. Il fut* démonté (déconcerté) *dès le premier argument* (Académie). Le participe régit *par.*

DÉMONTRER, v. a. et n., 1[re] conjug. (*Démontré*), prouver par des raisonnements convaincants; par extension, témoigner par des marques extérieures. *Démontrer une vérité, une proposition. Les cris de cet enfant* démontrent *qu'il souffre.* —Le sens primitif de ce verbe est celui de montrer, faire voir aux yeux; en anatomie, en histoire naturelle, on l'emploie dans ce sens. — *Indicatif présent.* Je démontre, tu démontres, il démontre, nous démontrons, vous démontrez, ils démontrent.— *Imparfait.* Je démontrais, tu démontrais, il démontrait, nous démontrions, vous démontriez, ils démontraient. —*Passé déf.* Je démontrai, tu démontras, il démontra, nous démontrâmes, vous démontrâtes, ils démontrèrent. —*Passé indéfini.* J'ai démontré, etc. — *Passé antér.* J'eus démontré, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais démontré, etc.—*Futur.* Je démontrerai, tu démontreras, il démontrera, nous démontrerons, vous démontrerez, ils démontreront.—*Passé antérieur.* J'aurai démontré, etc.—*Conditionnel présent.* Je démontrerais, tu démontrerais, il démontrerait, nous démontrerions, vous démontreriez, ils démontreraient. — *Passé.* J'aurais démontré, etc. — *On dit aussi.* J'eusse démontré, etc. — *Impératif présent.* Démontre, démontrons, démontrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez démontré. — *Subj. prés.* Que je démontre, que tu démontres, qu'il démontre, que nous démontrions, que vous démontriez, qu'ils démontrent.—*Imparf.* Que je démontrasse, que tu démontrasses, qu'il démontrât, que nous démontrassions, que vous démontrassiez, qu'ils démontrassent. — *Passé.* Que j'aie démontré, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse démontré, etc. — *Infin. prés.* Démontrer.—*Passé.* Avoir démontré.—*Participe présent.* Démontrant (invariable).— *Passé.* Démontré, démontrée, démontrés, démontrées.—*Passé comp.* Ayant démontré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se démontrer. Une proposition peut* se démontrer *de plusieurs manières.* —Passif: *Etre démontré. Il est* démontré *qu'il ne peut y avoir de la terre au soleil moins de dix mille diamètres* (La Bruy.). Le participe régit *par. Les propriétés du carré de l'hypothénuse* ont été démontrées par *Archimède.*

DÉMORALISER, v. a. 1[re] con. (*Démoralisé*), rendre immoral, corrompre les mœurs. *Les mauvaises lois* démoralisent *le peuple* (Noël Chapsal). *Quand on est forcé de tromper sur la religion, on trompe sans scrupule dans toutes ses affaires; ainsi l'intolérance* démoralise *une nation* (de St-Pierre). Mot nouveau et point encore consacré par l'Académie. — *Indicat. prés.* Je démoralise, tu démoralises, il démoralise, nous démoralisons, vous démoralisez, ils démoralisent. — *Imparf.* Je démoralisais, tu démoralisais, il démoralisait, nous démoralisions, vous démoralisiez, ils démoralisaient. — *Passé déf.* Je démoralisai, tu démoralisas, il démoralisa, nous démoralisâmes, vous démoralisâtes, ils démoralisèrent. — *Passé ind.* J'ai démoralisé, etc. — *Passé ant.* J'eus démoralisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais démoralisé, etc. — *Futur.* Je démoraliserai, tu démoraliseras, il démoralisera, nous démoraliserons, vous démoraliserez, ils démoraliseront. — *Passé.* J'aurai démoralisé, etc. — *Cond. prés.* Je démoraliserais, tu démoraliserais, il démoraliserait, nous démoraliserions, vous démoraliseriez, ils démoraliseraient. — *Pass.* J'aurais démoralisé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse démoralisé, etc. — *Impér. prés.* Démoralise, démoralisons, démoralisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez démoralisé. — *Subj. prés.* Que je démoralise, que tu démoralises, qu'il démoralise, que nous démoralisions, que vous démoralisiez, qu'ils démoralisent. — *Imp.* Que je démoralisasse, que tu démoralisasses, qu'il démoralisât, que nous démoralisassions, que vous démoralisassiez, qu'ils démoralisassent. — *Pass.* Que j'aie démoralisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse démoralisé, etc. — *Infin. prés.* Démoraliser. — *Passé.* Avoir

démoralisé. — *Part. prés.* Démoralisant (inv.). — *Pass.* Démoralisé, démoralisée, démoralisés, démoralisées. — *Pass. comp.* Ayant démoralisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se démoraliser. Après les défaites, les armées* se démoralisent. — Passif : *être démoralisé.* Ce verbe, au passif comme au pronominal, signifie être déconcerté, découragé, privé de ses forces morales : *Les troupes* furent démoralisées *par cet échec.* Boiste prétend dans son dictionnaire que l'emploi de ce verbe dans ce sens est abusif, mais expressif et très usité ; pour lors tenons-nous en à l'usage. — Le participe régit *par.*

DÉMORDRE, v. n. et irr. 4e conj. *(Démordre)*, quitter prise après avoir mordu, il se dit particulièrement des chiens et des loups. *Le chien prit le sanglier à l'oreille et ne* démordit *point. Les dogues d'Angleterre ne* démordent *jamais* (Acad.). — Au fig., se départir et alors il ne s'emploie guère sans la négation. *Il ne* démord *pas de sa poursuite, il n'en* démordra *jamais.* — *Indic. prés.* Je démords, tu démords, il démord, nous démordons, vous démordez, ils démordent. — *Imp.* Je démordais, tu démordais, il démordait, nous démordions, vous démordiez, ils démordaient. — *Passé déf.* Je démordis, tu démordis, il démordit, nous démordîmes, vous démordîtes, ils démordirent. — *Passé ind.* J'ai démordu, etc. — *Passé ant.* J'eus démordu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais démordu, etc. — *Futur.* Je démordrai, tu démordras, il démordra, nous démordrons, vous démordrez, ils démordront. — *Futur ant.* J'aurai démordu, etc. — *Cond. prés.* Je démordrais, tu démordrais, il démordrait, nous démordrions, vous démordriez, ils démordraient. — *Passé.* J'aurais démordu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse démordu, etc. — *Impér. prés.* Démords, démordons, démordez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez démordu. — *Subj. prés.* Que je démorde, que tu démordes, qu'il démorde, que nous démordions, que vous démordiez, qu'ils démordent. — *Imparf.* Que je démordisse, que tu démordisses, qu'il démordît, que nous démordissions, que vous démordissiez, qu'ils démordissent. — *Passé.* Que j'aie démordu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse démordu, etc. — *Inf. prés.* Démordre. — *Passé.* Avoir démordu. — *Part. prés.* Démordant (inv.). — *Passé.* Démordu (inv.). — *Passé comp.* Ayant démordu.

DÉMOUDRE, v. a. et irr. 4e conjug. *(Démoudre)*, cesser demoudre. — *Ind. prés.* Je démouds, tu démouds, il démoud, nous démoulons, vous démoulez, il démoulent. — *Imp.* Je démoulais, tu démoulais, il démoulait, nous démoulions, vous démouliez, ils démoulaient. — *Passé déf.* Je démoulus, tu démoulus, il démoulut, nous démoulûmes, vous démoulûtes, ils démoulurent. — *Passé ind.* J'ai démoulu, etc. — *Passé ant.* J'eus démoulu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais démoulu, etc. — *Futur.* Je démoudrai, tu démoudras, il démoudra, nous démoudrons, vous démoudrez, ils démoudront. — *Futur ant.* J'aurai démoulu, etc. — *Cond. prés.* Je démoudrais, tu démoudrais, il démoudrait, nous démoudrions, vous démoudriez, ils démoudraient. — *Passé.* J'aurais démoulu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse démoulu, etc. — *Impér. prés.* Démouds, démoulons, démoulez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez démoulu. — *Subj. prés.* Que je démoule, que tu démoules, qu'il démoule, que nous démoulions, que vous démouliez, qu'ils démoulent. — *Imp.* Que je démoulusse que tu démoulusses, qu'il démoulût, que nous démoulussions, que vous démoulussiez, qu'ils démoulussent. — *Passé.* Que j'aie démoulu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse démoulu, etc. — *Inf. prés.* Démoudre. — *Passé.* Avoir démoulu. — *Part. prés.* Démoulant (inv.). — *Passé.* Démoulu, démoulue, démoulus, démoulues. — *Passé comp.* Ayant démoulu.

DÉMOUVOIR, v. a. 3e conj. *(Démouvoar)*, amener une personne à se désister d'une chose. *Rien n'a pu le* démouvoir *de cette prétention* (Acad.). — Il ne s'emploie guère qu'à l'infinitif et encore est-il peu usité à ce temps.

DÉMUNIR, v. a. 2e conjug. *(Démunir)*, ôter les *munitions* d'une place. — *Cette place est menacée, il ne faut pas la* démunir. — *Ind. prés.* Je démunis, tu démunis, il démunit, nous démunissons, vous démunissez, ils démunissent. — *Imparf.* Je démunissais, tu démunissais, il démunissait, nous démunissions, vous démunissiez, ils démunissaient. — *Passé déf.* Je démunis, tu démunis, il démunit, nous démunîmes, vous démunîtes, ils démunirent. — *Passé indéf.* J'ai démuni, etc. — *Pass. ant.* J'eus démuni, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais démuni, etc. — *Futur.* Je démunirai, tu démuniras, il démunira, nous démunirons, vous démunirez, ils démuniront. — *Futur*

ant. J'aurai démuni, etc. — *Condit prés.* Je démunirais, tu démunirais, il démunirait, nous démunirions, vous démuniriez, ils démuniraient. — *Pass.* J'aurais démuni, etc. — *On dit aussi* : J'eusse démuni, etc. — *Impér. prés.* Démunis, démunissons, démunissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez démuni. —*Subj. prés.* Que je démunisse, que tu démunisses, qu'il démunisse, que nous démunissions, que vous démunissiez, qu'ils démunissent. — *Imparf.* Que je démunisse, que tu démunisses, qu'il démunît, que nous démunissions, que vous démunissiez, qu'ils démunissent. — *Passé.* Que j'aie démuni, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse démuni, etc. — *Inf. prés.* Démunir. — *Passé.* Avoir démuni. — *Part. prés.* Démunissant (inv.). — *Passé.* Démuni, démunie, démunis, démunies. — *Passé comp.* Ayant démuni. — Pronominalement : *Se démunir.* Il s'est *imprudemment* démuni *de la somme qu'il avait mise en réserve pour son voyage* (Académie). — Passif : *être démuni.* Le participe régit *par.*

DÉMURER, v. a., 1re conj. (*Démuré*), ouvrir une porte ou une fenêtre qui était *murée. Il faut* démurer *cette porte pour avoir un dégagement sur la pièce voisine* (Acad.). — *Indic. prés.* Je démure, tu démures, il démure, nous démurons, vous démurez, ils démurent. — *Imparfait.* Je démurais, tu démurais, il démurait, nous démurions, vous démuriez, ils démuraient. — *Passé déf.* Je démurai, tu démuras, il démura, nous démurâmes, vous démurâtes, ils démurèrent. — *Pass. ind.* J'ai démuré, etc. — *Pass. ant.* J'eus démuré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais démuré, etc. — *Futur.* Je démurerai, tu démureras, il démurera, nous démurerons, vous démurerez, ils démureront. —*Futur ant.* J'aurai démuré, etc. — *Cond. présent.* Je démurerais, tu démurerais, il démurerait, nous démurerions, vous démureriez, ils démureraient. — *Pass.* J'aurais démuré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse démuré, etc. — *Imp. prés.* Démure, démurons, démurez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez démuré. — *Subj. prés.* Que je démure, que tu démures, qu'il démure, que nous démurions, que vous démuriez, qu'ils démurent. —*Imparf.* Que je démurasse, que tu démurasses, qu'il démurât, que nous démurassions, que vous démurassiez, qu'ils démurassent. — *Pass.* Que j'aie démuré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse démuré, etc. — *Inf. prés.* Démurer. — *Pass.* Avoir démuré. — *Partic. prés.* Démurant (invar.). — *Pass.* Démuré, démurée, démurés, démurées. — *Passé comp.* Ayant démuré. — Il peut se construire avec le pronom personnel : *se démurer.* — Passif : *être démuré.* Le participe régit *par.*

DÉNANTIR, v. a., 2e conj. (*Dénantir*), démunir quelqu'un d'un nantissement. *Dénantir quelqu'un.* C'est à tort que l'Académie ne donne pas ce verbe comme actif. — *Ind. pr.* Je dénantis, tu dénantis, il dénantit, nous dénantissons, vous dénantissez, ils dénantissent. — *Imp.* Je dénantissais, tu dénantissais, il dénantissait, nous dénantissions, vous dénantissiez, ils dénantissaient. — *Passé défini.* Je dénantis, tu dénantis, il dénantit, nous dénantîmes, vous dénantîtes, ils dénantirent. — *Passé indéf.* J'ai dénanti, etc. — *Passé antér.* J'eus dénanti, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dénanti, etc. — *Futur.* Je dénantirai, tu dénantiras, il dénantira, nous dénantirons, vous dénantirez, ils dénantiront. — *Futur ant.* J'aurai dénanti, etc. — *Condit. prés.* Je dénantirais, tu dénantirais, il dénantirait, nous dénantirions, vous dénantiriez, ils dénantiraient. — *Passé.* J'aurais dénanti, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dénanti, etc. — *Impér. prés.* Dénantis, dénantissons, dénantissez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez dénanti. — *Subj. prés.* Que je dénantisse, que tu dénantisses, qu'il dénantisse, que nous dénantissions, que vous dénantissiez, qu'ils dénantissent. — *Imparf.* Que je dénantisse, que tu dénantisses, qu'il dénantît, que nous dénantissions, que vous dénantissiez, qu'ils dénantissent. — *Pass.* Que j'aie dénanti, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse dénanti, etc. — *Infinitif présent.* Dénantir. — *Passé.* Avoir dénanti. — *Part. prés.* Dénantissant (inv.). — *Passé.* Dénanti, dénantie, dénantis, dénanties. — *Passé. comp.* Ayant dénanti. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se dénantir*, et signifie se dépouiller de ce qu'on a : *Il ne faut pas* se dénantir (Académ.). — Et en termes de jurisprudence, abandonner des valeurs, des gages, des nantissements qu'on avait entre les mains. *Il avait un très bon gage, mais il a fait l'imprudence de* s'en dénantir, ou absolument *de se* dénantir. — Passif : *être dénanti* Le participe régit *par.*

DÉNATIONALISER, v. a., 1re conj. (*Dénacionalisé*), faire perdre le caractère national. *Dénationaliser un peuple* — Met-

tre hors de la loi des nations, selon Boiste. — *Ind. prés.* Je dénationalise, tu dénationalises, il dénationalise, nous dénationalisons, vous dénationalisez, ils dénationalisent.— *Imparf.* Je dénationalisais, tu dénationalisais, il dénationalisait, nous dénationalisions, vous dénationalisiez, ils dénationalisaient. — *Passé défini.* Je dénationalisai, tu dénationalisas, il dénationalisa, nous dénationalisâmes, vous dénationalisâtes, ils dénationalisèrent. — *Pass. ind.* J'ai dénationalisé, etc.— *Passé antérieur.* J'eus dénationalisé, etc.—*Plus-que-parfait.* J'avais dénationalisé, etc. — *Futur.* Je dénationaliserai, tu dénationaliseras, il dénationalisera, nous dénationaliserons, vous dénationaliserez, ils dénationaliseront. — *Futur ant.* J'aurai dénationalisé, etc. — *Cond. prés.* Je dénationaliserais, tu dénationaliserais, il dénationaliserait, nous dénationaliserions, vous dénationaliseriez, ils dénationaliseraient.— *Passé.* J'aurais dénationalisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dénationalisé, etc. — *Impératif prés.* Dénationalise, dénationalisons, dénationalisez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez dénationalisé. — *Subjonctif présent.* Que je dénationalise, que tu dénationalises, qu'il dénationalise, que nous dénationalisions, que vous dénationalisiez, qu'ils dénationalisent.— *Imparfait.* Que je dénationalisasse, que tu dénationalisasses, qu'il dénationalisât, que nous dénationalisassions, que vous dénationalisassiez, qu'ils dénationalisassent. — *Passé.* Que j'aie dénationalisé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse dénationalisé, etc. — *Infinitif prés.* Dénationaliser. — *Passé.* Avoir dénationalisé. — *Part. prés.* Dénationalisant (invariable). — *Passé.* Dénationalisé, dénationalisée, dénationalisés, dénationalisées. — *Passé comp.* Ayant dénationalisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se dénationaliser. Les partis se* dénationalisent. — Passif : *être dénationalisé.* Le part. régit *par.*

DÉNATTER, v. a. 1re conjug. (*Dénaté*), détortiller ce qui était tortillé en nattes, comme des cheveux, etc. Dénatter *des cheveux*, dénatter *les crins d'un cheval.*— *Ind. pr.* Je dénatte, tu dénattes, il dénatte, nous dénattons, vous dénattez, ils dénattent.— *Imparfait.* Je dénattais, tu dénattais, il dénattait, nous dénattions, vous dénattiez, ils dénattaient. — *Passé déf.* Je dénattai, tu dénattas, il dénatta, nous dénattâmes, vous dénattâtes, ils dénattèrent. — *Passé indéf.* J'ai dénatté, etc. — *Passé ant.* J'eus dénatté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais dénatté, etc. — *Futur.* Je dénatterai, tu dénatteras, il dénattera, nous dénatterons, vous dénatterez, ils dénatteront. — *Futur ant.* J'aurai dénatté, etc. — *Cond. prés.* Je dénatterais, tu dénatterais, il dénatterait, nous dénatterions, vous dénatteriez, ils dénatteraient. — *Pass.* J'aurais dénatté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dénatté, etc. — *Impér. prés.* Dénatte, dénattons, dénattez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez dénatté.— *Subj. prés.* Que je dénatte, que tu dénattes, qu'il dénatte, que nous dénattions, que vous dénattiez, qu'ils dénattent. — *Imparfait.* Que je dénattasse, que tu dénattasses, qu'il dénattât, que nous dénattassions, que vous dénattassiez, qu'ils dénatassent. — *Passé.* Que j'aie dénatté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dénatté, etc. — *Inf. prés.* Dénatter. — *Pass.* Avoir dénatté.—*Part. prés.* Dénattant (inv.).—*Pass.* Dénatté, dénattée, dénattés, dénattées. — *Pass. comp.* Ayant dénatté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se dénatter* (Omission de l'Académie). *Mes cheveux se* dénattent *quand ils ne sont pas noués.* — Passif : *être dénatté.* Le part. régit *par.*

DÉNATURALISER, v. a. 1re conj. (*Dénaturalizé*), priver du droit naturel d'un pays. *Dénaturaliser quelqu'un.* — *Ind. prés.* Je dénaturalise, tu dénaturalises, il dénaturalise, nous dénaturalisons, vous dénaturalisez, ils dénaturalisent. — *Imp.* Je dénaturalisais, tu dénaturalisais, il dénaturalisait, nous dénaturalisions, vous dénaturalisiez, ils dénaturalisaient.—*Passé déf.* Je dénaturalisai, tu dénaturalisas, il dénaturalisa, nous dénaturalisâmes, vous dénaturalisâtes, ils dénaturalisèrent. — *Passé indéf.* J'ai dénaturalisé, etc. — *Passé ant.* J'eus dénaturalisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dénaturalisé, etc.— *Futur.* Je dénaturaliserai, tu dénaturaliseras, il dénaturalisera, nous dénaturaliserons, vous dénaturaliserez, ils dénaturaliseront. — *Futur ant.* J'aurai dénaturalisé, etc. — *Cond. prés.* Je dénaturaliserais, tu dénaturaliserais, il dénaturaliserait, nous dénaturaliserions, vous dénaturaliseriez, ils dénaturaliseraient. — *Passé.* J'aurais dénaturalisé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse dénaturalisé, etc. — *Impér. prés.* Dénaturalise, dénaturalisons, dénaturalisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dénatu-

ralisé. — *Subj. prés.* Que je dénaturalise, que tu dénaturalises, qu'il dénaturalise, que nous dénaturalisions, que vous dénaturalisiez, qu'ils dénaturalisent. — *Imp.* Que je dénaturalisasse, que tu dénaturalisasses, qu'il dénaturalisât, que nous dénaturalisassions, que vous dénaturalisassiez, qu'ils dénaturalisassent. — *Pass.* Que j'aie dénaturalisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dénaturalisé, etc. — *Inf. prés.* Dénaturaliser. — *Pass.* Avoir dénaturalisé. — *Participe prés.* Dénaturalisant (inv.). — *Pass.* Dénaturalisé, dénaturalisée, dénaturalisés, dénaturalisées. — *Passé comp.* Ayant dénaturalisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se dénaturaliser.* — Passif : *être dénaturalisé.* Le part. régit *par.*

DÉNATURER, v. a., 1re conj. (*Dénaturé*), changer la nature d'une chose. *Il dé*natura *les objets volés, pour qu'on ne pût les reconnaître.* — Dénaturer *un mot*, en changer l'acception ; *une phrase*, la réduire à contre sens ; *une question*, en changer l'état ; *un fait*, en changer les principales circonstances ; *un genre*, le traiter autrement qu'il ne faut ; *son bien*, changer les propres en acquêts. — *Indic. présent.* Je dénature, tu dénatures, il dénature, nous dénaturons, vous dénaturez, ils dénaturent. — *Imparfait.* Je dénaturais, tu dénaturais, il dénaturait, nous dénaturions, vous dénaturiez, ils dénaturaient. — *Passé déf.* Je dénaturai, tu dénaturas, il dénatura, nous dénaturâmes, vous dénaturâtes, ils dénaturèrent. — *Passé indéf.* J'ai dénaturé, etc. — *Passé ant.* J'eus dénaturé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais dénaturé, etc. — *Futur.* Je dénaturerai, tu dénatureras, il dénaturera, nous dénaturerons, vous dénaturerez, ils dénatureront. — *Futur ant.* J'aurai dénaturé, etc. — *Condit. prés.* Je dénaturerais, tu dénaturerais, il denaturerait, nous dénaturerions, vous dénatureriez, ils dénatureraient. — *Passé.* J'aurais dénaturé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dénaturé, etc. — *Impér. prés.* Dénature, dénaturons, dénaturez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dénaturé. — *Sub. prés.* Que je dénature, que tu dénatures, qu'il dénature, que nous dénaturions, que vous dénaturiez, qu'ils dénaturent. — *Imparf.* Que je dénaturasse, que tu dénaturasses, qu'il dénaturât, que nous dénaturassions, que vous dénaturassiez, qu'ils dénaturassent. — *Pass.* Que j'aie dénaturé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dénaturé, etc. — *Inf. prés.* Dénaturer. — *Passé.* Avoir dénaturé. — *Part. prés.* Dénaturant (inv.). — *Passé.* Dénaturé, dénaturée, dénaturés, dénaturées. — *Passé comp.* Ayant dénaturé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se dénaturer*, perdre ses bonnes qualités. *Son cœur s'est endurci et dénaturé.* — Gâter sa nature. *Souvent les faits se dénaturent en passant par plusieurs bouches.* — Passif : *être dénaturé. Cet enfant est dénaturé.* Le part. régit *par.* Dénaturé par *l'avarice.*

DÉNASALER, v. a. 1re conj. (*Dénazalé*), ôter le son nasal, prononcer une syllabe nasale comme si elle ne l'était pas. Mot créé par les grammairiens. — *Indicatif prés.* Je dénasale, tu dénasales, il dénasale, nous dénasalons, vous dénasalez, ils dénasalent. — *Imparf.* Je dénasalais, tu dénasalais, il dénasalait, nous dénasalions, vous dénasaliez, ils dénasalaient. — *Passé déf.* Je dénasalai, tu dénasalas, il dénasala, nous dénasalâmes, vous dénasalâtes, ils dénasalèrent. — *Passé indéf.* J'ai dénasalé, etc. — *Passé ant.* J'eus dénasalé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dénasalé, etc. — *Futur.* Je dénasalerai, tu dénasaleras, il dénasalera, nous dénasalerons, vous dénasalerez, ils dénasaleront. — *Futur ant.* J'aurai dénasalé, etc. — *Cond. prés.* Je dénasalerais, tu dénasalerais, il dénasalerait, nous dénasalerions, vous dénasaleriez, ils dénasaleraient. — *Passé.* J'aurais dénasalé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dénasalé, etc. — *Impér. prés.* Dénasale, dénasalons, dénasalez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dénasalé. — *Subj. prés.* Que je dénasale, que tu dénasales, qu'il dénasale, que nous dénasalions, que vous dénasaliez, qu'ils dénasalent. — *Imparf.* Que je dénasalasse, que tu dénasalasses, qu'il dénasalât, que nous dénasalassions, que vous dénasalassiez, qu'ils dénasalassent. — *Passé.* Que j'aie dénasalé, etc. *Plus-que-parf.* Que j'eusse dénasalé, etc. — *Inf. prés.* Dénasaler. — *Pass.* Avoir dénasalé — *Part. pr.* Dénasalant (inv.). — *Passé.* Dénasalé, dénasalée, dénasalés, dénasalées. — *Pass. comp.* Ayant dénasalé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se dénasaler.* — Passif : *être dénasalé.* Le participe régit *par.*

DÉNIAISER, v. a. 1re conj. (*Déni-èzé*), rendre quelqu'un moins niais, moins simple, plus rusé qu'il n'était. *Les affaires l'ont déniaisé.* — Tromper au jeu ou au-

trement; duper, voler un niais. *Il avait dix louis dans sa poche, les filous l'ont déniaisé.* Il est familier. — *Ind. prés.* Je déniaise, tu déniaises, il déniaise, nous déniaisons, vous déniaisez, ils déniaisent. — *Imparf.* Je déniaisais, tu déniaisais, il déniaisait, nous déniaisions, vous déniaisiez, ils déniaisaient. — *Passé déf.* Je déniaisai, tu déniaisas, il déniaisa, nous déniaisâmes, vous déniaisâtes, ils déniaisèrent. — *Passé indéf.* J'ai déniaisé, etc. — *Passé ant.* J'eus déniaisé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais déniaisé, etc. — *Futur.* Je déniaiserai, tu déniaiseras, il déniaisera, nous déniaiserons, vous déniaiserez, ils déniaiseront. — *Futur ant.* J'aurai déniaisé, etc. — *Cond. prés.* Je déniaiserais, tu déniaiserais, il déniaiserait, nous déniaiserions, vous déniaiseriez, ils déniaiseraient. — *Passé.* J'aurais déniaisé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse déniaisé, etc. — *Imp. prés.* Déniaise, déniaisons, déniaisez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez déniaisé. — *Subj. prés.* Que je déniaise, que tu déniaises, qu'il déniaise, que nous déniaisions, que vous déniaisiez, qu'ils déniaisent. — *Imparf.* Que je déniaisasse, que tu déniaisasses, qu'il déniaisât, que nous déniaisassions, que vous déniaisassiez, qu'ils déniaisassent. — *Passé.* Que j'aie déniaisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déniaisé, etc. — *Infinitif présent.* Déniaiser. — *Passé.* Avoir déniaisé. — *Participe prés.* Déniaisant (invar.). — *Passé.* Déniaisé, déniaisée, déniaisés, déniaisées. — *Passé composé.* Ayant déniaisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se déniaiser.* — Devenir moins simple. *Le monde* se déniaise *furieusement* (Voltaire). *Il* s'est déniaisé *dans le monde.* — Passif : *être déniaisé.* Le participe régit *par.* *Déniaisé par les affaires, par un escroc.*

DÉNICHER, v. a. et n. 1re conj. (*Déniché*), ôter du nid. Dénicher *des oiseaux.* — Oter de sa niche. Dénicher *une statue.* — Familièr., chasser d'un poste, d'une retraite. Dénicher *des ennemis, des voleurs.* — Découvrir la demeure, la retraite. Dénicher *quelqu'un.* — Découvrir une chose. *Où a-t-il* déniché *cela?* — Neut., s'enfuir. *Les moineaux* ont déniché.

> *Dénichons* de céans et sans cérémonie.
> Molière.

S'emploie avec les deux auxiliaires *être* et *avoir.* *J'ai* déniché *un merle.* *Les oiseaux sont* dénichés. — *Ind. prés.* Je déniche, tu déniches, il déniche, nous dénichons, vous dénichez, ils dénichent. — *Imp.* Je dénichais, tu dénichais, il dénichait, nous dénichions, vous dénichiez, ils dénichaient. — *Passé déf.* Je dénichai, tu dénichas, il dénicha, nous dénichâmes, vous dénichâtes, ils dénichèrent. — *Passé ind.* J'ai déniché, etc. — *Passé ant.* J'eus déniché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déniché, etc. — *Futur.* Je dénicherai, tu dénicheras, il dénichera, nous dénicherons, vous dénicherez, ils dénicheront. — *Futur ant.* J'aurai déniché, etc. — *Cond. prés.* Je dénicherais, tu dénicherais, il dénicherait, nous dénicherions, vous dénicheriez, ils dénicheraient. — *Passé.* J'aurais déniché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déniché, etc. — *Impér. prés.* Déniche, dénichons, dénichez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déniché. — *Subj. prés.* Que je déniche, que tu déniches, qu'il déniche, que nous dénichions, que vous dénichiez, qu'ils dénichent. — *Imp.* Que je dénichasse, que tu dénichasses, qu'il dénichât, que nous dénichassions, que vous dénichassiez, qu'ils dénichassent. — *Passé.* Que j'aie déniché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déniché, etc. — *Infin. prés.* Dénicher. — *Passé.* Avoir déniché. — *Part. prés.* Dénichant (inv.). — *Pass.* Déniché, dénichée, dénichés, dénichées. — *Passé comp.* Ayant déniché. — Pronominalement : *Se dénicher.* (Omission de l'Acad.) *Les oiseaux* se dénichent *quand ils ont leurs plumes.* — Passif : *Être déniché.* Le participe régit *par.*

DÉNIER, v. a. 1re conj. (*Dénié*), nier. Usité en matière de jurisprudence. Dénier *un crime, un fait, un dépôt, une dette.* — Refuser ce que la justice, la bienséance exige. Dénier *les secours, les aliments,* etc. — Fig. Refuser.

> Pour obtenir les vents que le ciel vous *dénie.*
> Racine.

— *Ind. prés.* Je dénie, tu dénies, il dénie, nous dénions, vous déniez, ils dénient. — *Imparf.* Je déniais, tu déniais, il déniait, nous déniions, vous déniiez, ils déniaient. — *Passé déf.* Je déniai, tu dénias, il dénia, nous déniâmes, vous déniâtes, ils dénièrent. — *Passé ind.* J'ai dénié, etc. — *Pass. ind.* J'eus dénié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dénié, etc. — *Futur.* Je dénierai, tu dénieras, il déniera, nous dénierons, vous dénierez, ils dénieront. — *Futur antér.* J'aurai dénié, etc.

— *Cond. prés.* Je dénierais, tu dénierais, il dénierait, nous dénierions, vous dénieriez, ils dénieraient. — *Passé.* J'aurais dénié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dénié, etc. — *Impér. prés.* Dénie, dénions, déniez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dénié. — *Subj. prés.* Que je dénie, que tu dénies, qu'il dénie, que nous déniions, que vous déniiez, qu'ils dénient. — *Imp.* Que je déniasse, que tu déniasses, qu'il déniât, que nous déniassions, que vous déniassiez, qu'ils déniassent. — *Passé.* Que j'aie dénié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dénié, etc. — *Inf. prés.* Dénier. — *Passé.* Avoir dénié. — *Part. prés.* Déniant (invar.). — *Passé.* Dénié, déniée, déniés, déniées. — *Passé comp.* Ayant dénié. — Passif : *être dénié. Cette dette* est déniée. — Le participe régit *par. Aliments* déniés par *un père à son fils.*

DÉNIGRER, v. a. 1re conj. (*Déniguerè*), tenir un langage qui tend à atténuer, à détruire la bonne opinion que les autres ont de quelqu'un, à dépriser la qualité, la valeur de quelque chose. *Il ne parla de cet homme que pour le* dénigrer. *On n'est que trop porté à* dénigrer *le caractère d'un ennemi.* Dénigrer *les ouvrages de quelqu'un.* — *Ind. prés.* Je dénigre, tu dénigres, il dénigre, nous dénigrons, vous dénigrez, ils dénigrent. — *Imparf.* Je dénigrais, tu dénigrais, il dénigrait, nous dénigrions, vous dénigriez, ils dénigraient. — *Passé. déf.* Je dénigrai, tu dénigras, il dénigra, nous dénigrâmes, vous dénigrâtes, ils dénigrèrent. — *Passé indéf.* J'ai dénigré, etc. — *Passé antér.* J'eus dénigré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dénigré, etc. — *Futur.* Je dénigrerai, tu dénigreras, il dénigrera, nous dénigrerons, vous dénigrerez, ils dénigreront. — *Futur ant.* J'aurai dénigré, etc. — *Cond. prés.* Je dénigrerais, tu dénigrerais, il dénigrerait, nous dénigrerions, vous dénigreriez, ils dénigreraient. — *Passé.* J'aurais dénigré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dénigré, etc. — *Impér. prés.* Dénigre, dénigrons, dénigrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dénigré. — *Subj. prés.* Que je dénigre, que tu dénigres, qu'il dénigre, que nous dénigrions, que vous dénigriez, qu'ils dénigrent. — *Imparf.* Que je dénigrasse, que tu dénigrasses, qu'il dénigrât, que nous dénigrassions, que vous dénigrassiez, qu'ils dénigrassent. — *Passé.* Que j'aie dénigré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dénigré, etc. — *Inf. prés.* Dénigrer. — *Passé.* Avoir dénigré. — *Part. prés.* Dénigrant (var.). *Terme dénigrant, personne dénigrante.* — *Passé.* Dénigré, dénigrée, dénigrés, dénigrées. — *Passé composé.* Ayant dénigré. — Se conj. avec le pron. pers. : *se dénigrer. Les auteurs se* dénigrent *autant qu'ils le peuvent.* — Passif : *être dénigré.* Le part. régit *par. Les honnêtes gens sont* dénigrés *souvent* par *les méchants.*

DÉNOMBRER, v. a., 1re conj. (*Dénombré*), faire un dénombrement. *On a* dénombré *tous les habitants de cette province* (Académie). — *Indicat. prés.* Je dénombre, tu dénombres, il dénombre, nous dénombrons, vous dénombrez, ils dénombrent. — *Imparf.* Je dénombrais, tu dénombrais, il dénombrait, nous dénombrions, vous dénombriez, ils dénombraient. — *Passé déf.* Je dénombrai, tu dénombras, il dénombra, nous dénombrâmes, vous dénombrâtes, ils dénombrèrent. — *Passé indéf.* J'ai dénombré, etc. — *Passé antér.* J'eus dénombré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dénombré, etc. — *Futur.* Je dénombrerai, tu dénombreras, il dénombrera, nous dénombrerons, vous dénombrerez, ils dénombreront. — *Futur ant.* J'aurai dénombré, etc. — *Cond. prés.* Je dénombrerais, tu dénombrerais, il dénombrerait, nous dénombrerions, vous dénombreriez, ils dénombreraient. — *Passé.* J'aurais dénombré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dénombré, etc. — *Impér. prés.* Dénombre, dénombrons, dénombrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dénombré. — *Subj. prés.* Que je dénombre, que tu dénombres, qu'il dénombre, que nous dénombrions, que vous dénombriez, qu'ils dénombrent. — *Imp.* Que je dénombrasse, que tu dénombrasses, qu'il dénombrât, que nous dénombrassions, que vous dénombrassiez, qu'ils dénombrassent. — *Passé.* Que j'aie dénombré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dénombré, etc. — *Infin. prés.* Dénombrer. — *Passé.* Avoir dénombré. — *Part. prés.* Dénombrant (inv.). — *Passé.* Dénombré, dénombrée, dénombrés, dénombrées. — *Passé comp.* Ayant dénombré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se dénombrer* (Omission de l'Académie). — Passif : *être dénombré.* Le participe régit *par.* Dénombré par *les répartiteurs.*

DÉNOMMER, v. a., 1re conj. (*Dénomé*), term. de prat., nommer une personne

dans un acte. *Il faut* dénommer *toutes les personnes dans un contrat.* — *Ind. prés.* Je dénomme, tu dénommes, il dénomme, nous dénommons, vous dénommez, ils dénomment. — *Imp.* Je dénommais, tu dénommais, il dénommait, nous dénommions, vous dénommiez, ils dénommaient. — *Passé défin.* Je dénommai, tu dénommas, il dénomma, nous dénommâmes, vous dénommâtes, ils dénommèrent. — *Passé ind.* J'ai dénommé, etc. — *Passé ant.* J'eus dénommé, , etc. — *Futur.* Je dénommerai, tu dénommeras, il dénommera, nous dénommerons, vous dénommerez, ils dénommeront. — *Futur ant.* J'aurai dénommé, etc. —*Cond. prés.* Je dénommerais, tu dénommerais, il dénommerait, nous dénommerions, vous dénommeriez, ils dénommeraient. — *Passé.* J'aurais dénommé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dénommé, etc. — *Impér. prés.* Dénomme, dénommons, dénommez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dénommé. — *Subj. prés.* Que je dénomme, que tu dénommes, qu'il dénomme, que nous dénommions, que vous dénommiez, qu'ils dénomment. — *Imparfait.* Que je dénommasse, que tu dénommasses, qu'il dénommât, que nous dénommassions, que vous dénommassiez, qu'ils dénommassent. — *Passé.* Que j'aie dénommé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse dénommé, etc. — *Infinitif prés.* Dénommer. — *Passé.* Avoir dénommé.— *Part. prés* Dénommant (inv.). — *Passé.* Dénommé, dénommée, dénommés, dénommées. — *Passé comp.* Ayant dénommé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se dénommer.*—Passif : *Etre dénommé.* Le part. régit *par.*

DÉNONCER, v. a., 1re conj. (*Dénoncé*), Déclarer, publier. Dénoncer *la guerre*, dénoncer *la fin de l'armistice*, ou elliptiquement, dénoncer *l'armistice.* — Déclarer publiquement selon les formes ecclésiastiques, que telle personne a encouru l'excommunication. Dénoncer *un excommunié* (Acad.). — Signaler. Dénoncer *à l'autorité.* Dénoncer *un livre.*—Faire connaître extra-judiciairement quelque chose à quelqu'un. Dénoncer *une opposition*, *une saisie.* Le *c* doit prendre une cédille devant les voyelles *a, o.* — *Ind. pr.* Je dénonce, tu dénonces, il dénonce, nous dénonçons, vous dénoncez, ils dénoncent. — *Imp.* Je dénonçais, tu dénonçais, il dénonçait, nous dénoncions, vous dénonciez, ils dénonçaient. — *Passé déf.* Je dénonçai, tu dénonças, il dénonça, nous dénonçâmes, vous dénonçâtes, ils dénoncèrent.— *Passé ind.* J'ai dénoncé, etc.— *Passé ant.* J'eus dénoncé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dénoncé, etc. — *Futur.* Je dénoncerai, tu dénonceras, il dénoncera, nous dénoncerons, vous dénoncerez, ils dénonceront.— *Futur ant.* J'aurai dénoncé, etc.— *Cond. pr.* Je dénoncerais, tu dénoncerais, il dénoncerait, nous dénoncerions, vous dénonceriez, ils dénonceraient. — *Pass.* J'aurais dénoncé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dénoncé, etc. — *Impér. prés.* Dénonce dénonçons, dénoncez.—*Passé.* Aie, ayons ayez dénoncé. — *Subj. prés.* Que je dénonce, que tu dénonces, qu'il dénonce que nous dénoncions, que vous dénonciez qu'ils dénoncent. — *Imp.* Que je dénonçasse, que tu dénonçasses, qu'il dénonçât, que nous dénonçassions, que vous dénonçassiez, qu'ils dénonçassent. — *Pass.* Que j'aie dénoncé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dénoncé, etc. — *Inf. prés.* Dénoncer. — *Passé.* Avoir dénoncé. — *Part. pr.* Dénonçant (inv.). — *Pass.* Dénoncé, dénoncée, dénoncés, dénoncées. — *Pass. comp.* Ayant dénoncé. — Se conjug. avec le pron. pers. : *se dénoncer* (Omission de l'Académie). *Il alla lui-même se dénoncer.* — Passif : *être dénoncé.* Le part. régit *par.*

DÉNOTER, v. a. 1re conj. (*Dénoté*), désigner, indiquer. *Il m'a été si bien dénoté que je le reconnaîtrais pourtant.* — Prouver, montrer, faire connaître. *Cela dénote un mauvais caractère.* — *Indicatif présent.* — Je dénote, tu dénotes, il dénote, nous dénotons, vous dénotez, ils dénotent. — *Imparf.* Je dénotais, tu dénotais, il dénotait, nous dénotions, vous dénotiez, ils dénotaient.— *Passé déf.* Je dénotai, tu dénotas, il dénota, nous dénotâmes, vous dénotâtes, ils dénotèrent. — *Passé ind.* J'ai dénoté, etc. — *Passé ant.* J'eus dénoté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dénoté, etc. — *Futur.* Je dénoterai, tu dénoteras, il dénotera, nous dénoterons, vous dénoterez, ils dénoteront. —*Futur ant.* J'aurai dénoté, etc. — *Condit. prés.* Je dénoterais, tu dénoterais, il dénoterait, nous dénoterions, vous dénoteriez, ils dénoteraient. — *Passé.* J'aurais dénoté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dénoté, etc. — *Impér. prés.* Dénote, dénotons, dénotez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez dénoté. — *Subj. prés.* Que je dénote, que tu dénotes, qu'il

dénote, que nous dénotions, que vous dénotiez, qu'ils dénotent. — *Imparf.* Que je dénotasse, que tu dénotasses, qu'il dénotât, que nous dénotassions, que vous dénotassiez, qu'ils dénotassent. — *Passé.* Que j'aie dénoté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse dénoté, etc. — *Infin. prés.* Dénoter. — *Passé.* Avoir dénoté. — *Part. prés.* Dénotant (invar.). — *Passé.* Dénoté, dénotée, dénotés, dénotées. — *Passé composé.* Ayant dénoté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se dénoter.* — Passif : *être dénoté.* Le part. régit *par.*

DÉNOUER, v. a., 1[re] conj. (*Dénoué*), défaire ce qui forme un nœud. *Dénouer un ruban.* — Fig.; rendre plus souple. *Dénouer les membres.* — Démêler, développer. *Dénouer une intrigue.* — Faire parler. *Dénouer la langue.*

Ma langue n'attend pas que l'argent la *dénoue.*
Boileau.

— *Dénouer un hymen.*

. . . Rome m'approuve et me fait *dénouer*
Un hymen que le ciel ne veut point avouer.
Racine.

— Se dit aussi d'une pièce de théâtre. *Dénouer heureusement une comédie.* — *Indicatif présent.* Je dénoue, tu dénoues, il dénoue, nous dénouons, vous dénouez, ils dénouent — *Imparfait.* Je dénouais, tu dénouais, il dénouait, nous dénouions, vous dénouiez, ils dénouaient. — *Passé défini.* Je dénouai, tu dénouas, il dénoua, nous dénouâmes, vous dénouâtes, ils dénouèrent. — *Passé indéfini.* J'ai dénoué, etc. — *Pass. ant.* J'eus dénoué, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais dénoué, etc. — *Futur.* Je dénouerai, tu dénoueras, il dénouera, nous dénouerons, vous dénouerez, ils dénoueront. — *Pass.* J'aurai dénoué, etc. — *Conditionnel prés.* Je dénouerais, tu dénouerais, il dénouerait, nous dénouerions, vous dénoueriez, ils dénoueraient. — *Passé.* J'aurais dénoué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dénoué, etc. — *Impératif prés.* Dénoue, dénouons, dénouez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dénoué. — *Subjonctif présent.* Que je dénoue, que tu dénoues, qu'il dénoue, que nous dénouions, que vous dénoueiez, qu'ils dénouent. — *Imparfait.* Que je dénouasse, que tu dénouasses, qu'il dénouât, que nous dénouassions, que vous dénouassiez, qu'ils dénouassent. — *Passé.* Que j'aie dénoué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dénoué, etc. — *Infinitif prés.* Dénouer. — *Passé.* Avoir dénoué. — *Participe présent.* Dénouant (invariable). — *Passé.* Dénoué, dénouée, dénoués, dénouées. — *Passé comp.* Ayant dénoué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se dénouer,* et signifie : 1° Se défaire, se lâcher. *Ce ruban se dénoue.* 2° Rompre le silence. *Sa langue s'est dénouée.* 3° S'assouplir. *Cet enfant commence à se dénouer.* 4° Se démêler à propos d'une pièce de théâtre. *L'intrigue de cette pièce* se dénoue *très-bien.* — Passif : *être dénoué. Ses cheveux sont dénoués et tombent en flots ondoyants sur ses belles épaules.* Le participe régit *par.*

DENTELER, v. a., 1[re] conj. (*Dentelé*), faire des entailles, des coupures en forme de dents. *Denteler une roue.* Ce verbe double la consonne *l* devant l'*e* muet. *Je dentelle, je dentellerai.* — *Ind. prés.* Je dentelle, tu dentelles, il dentelle, nous dentelons, vous dentelez, ils dentellent. — *Imp.* Je dentelais, tu dentelais, il dentelait, nous dentelions, vous denteliez, ils dentelaient. — *Pass. déf.* Je dentelai, tu dentelas, il dentela, nous dentelâmes, vous dentelâtes, ils dentelèrent. — *Passé ind.* J'ai dentelé, etc. — *Passé ant.* J'eus dentelé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dentelé, etc. — *Futur.* Je dentellerai, tu dentelleras, il dentellera, nous dentellerons, vous dentellerez, ils dentelleront. — *Futur antér.* J'aurai dentelé, etc. — *Cond. présent.* Je dentellerais, tu dentellerais, il dentellerait, nous dentellerions, vous dentelleriez, ils dentelleraient. — *Passé.* J'aurais dentelé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dentelé, etc. — *Imp. prés.* Dentelle, dentelons, dentelez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dentelé. — *Subj. prés.* Que je dentelle, que tu dentelles, qu'il dentelle, que nous dentelions, que vous denteliez, qu'ils dentellent. — *Imp.* Que je dentelasse, que tu dentelasses, qu'il dentelât, que nous dentelassions, que vous dentelassiez, qu'ils dentelassent. — *Passé.* Que j'aie dentelé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dentelé, etc. — *Infinitif présent.* Denteler. — *Passé.* Avoir dentelé. — *Participe prés.* Dentelant (inv.). — *Passé.* Dentelé, dentelée, dentelés, dentelées. — *Pass. comp.* Ayant dentelé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se denteler.* — Passif : *être dentelé.* Le part. régit *par.* Ce mot manque dans l'Acad., où se trouve pourtant l'adjectif *dentelé* : *roue dentelée. Le bord de sa robe était* dentelé (Acad.). Pourquoi, dans ce dernier exemple, l'ad-

jectif *dentelé* ne serait-il pas considéré comme participe du verbe denteler. ?

DÉNUER, v. a., 1re conjug. (*Dénu-é*), priver, dépouiller des choses regardées comme nécessaires. *Le malheur l'a dénué de tout.* — *Indicatif présent.* Je dénue, tu dénues, il dénue, nous dénuons, vous dénuez, ils dénuent. — *Imparf.* Je dénuais, tu dénuais, il dénuait, nous dénuions, vous dénuiez, ils dénuaient. — *Passé déf.* Je dénuai, tu dénuas, il dénua, nous dénuâmes, vous dénuâtes, ils dénuèrent. — *Passé indéf.* J'ai dénué, etc.— *Passé antér.* J'eus dénué, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais dénué, etc. — *Futur.* Je dénuerai, tu dénueras, il dénuera, nous dénuerons, vous dénuerez, ils dénueront. — *Futur ant.* J'aurai dénué, etc. — *Cond. prés.* Je dénuerais, tu dénuerais, il dénuerait, nous dénuerions, vous dénueriez, ils dénueraient. — *Passé.* J'aurais dénué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dénué, etc. — *Impératif présent.* Dénué, dénuons, dénuez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dénué. —*Subj. prés.* Que je dénue, que tu dénues, qu'il dénue, que nous dénuions, que vous dénuiez, qu'ils dénuent. — *Imparf.* Que je dénuasse, que tu dénuasses, qu'il dénuât, que nous dénuassions, que vous dénuassiez, qu'ils dénuassent. — *Passé.* Que j'aie dénué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dénué, etc. — *Infin. prés.* Dénuer. — *Passé.* Avoir dénué. — *Participe présent.* Dénuant (invariable). — *Passé.* Dénué, dénuée, dénués, dénuées. — *Pass. comp.* Ayant dénué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se dénuer. Il ne veut pas se dénuer d'argent.* — Passif : *Etre dénué. Il s'est dénué de tout pour ses enfants* (Acad.). — Le participe régit *de* et *par. Dénué de ses biens par le procès.*

DÉPAQUETER, v. a., 1re conj. (*Dépaketé*), défaire un paquet. *Dépaqueter des hardes.* Dépaqueter *des lettres, des marchandises* (Acad.). Dans ce verbe le *t* se double devant un *e* muet.— *Ind. prés.* Je dépaquette, tu dépaquettes, il dépaquette, nous dépaquetons, vous dépaquetez, ils dépaquettent. — *Imp.* Je dépaquetais, tu dépaquetais, il dépaquetait, nous dépaquetions, vous dépaquetiez, ils dépaquetaient.- *Pass. déf.* Je dépaquetai, tu dépaquetas, il dépaqueta, nous dépaquetâmes, vous dépaquetâtes, ils dépaquetèrent.—*Passé ind.* J'ai dépaqueté, etc.—*Passé ant.* J'eus dépaqueté, etc.—*Plus-que-parf* J'avais dépaqueté, etc. —*Fut.* Je dépaquetterai, tu dépaquetteras, il dépaquettera, nous dépaquetterons, vous dépaquetterez, ils dépaquetteront.— *Fut. ant.* J'aurai dépaqueté, etc. — *Cond. prés.* Je dépaquetterais, tu dépaquetterais, il dépaquetterait, nous dépaquetterions, que vous dépaquetteriez, ils dépaquetteraient. — *Passé.* J'aurais dépaqueté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dépaqueté, etc.— *Impératif présent.* Dépaquette, dépaquetons, dépaquetez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dépaqueté. — — *Subj. prés.* Que je dépaquette, que tu dépaquettes, qu'il dépaquette, que nous dépaquetions, que vous dépaquetiez, qu'ils dépaquettent. — *Imparf.* Que je dépaquetasse, que tu dépaquetasses, qu'il dépaquetât, que nous dépaquetassions, que vous dépaquetassiez, qu'ils dépaquetassent. — *Pass.* Que j'aie dépaqueté etc. — — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dépaqueté, etc. — *Inf. prés.* Dépaqueter. — *Pass.* Avoir dépaqueté. — *Part. prés.* Dépaquetant (inv.). — *Pass.* Dépaqueté, dépaquetée, dépaquetés, dépaquetée. — *Pass. comp.* Ayant dépaqueté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se dépaqueter. Ce ballot s'est dépaqueté dans le voyage.* — — Passif : *Etre dépaqueté.* Le participe régit *par. Ce que vous m'avez envoyé a été dépaqueté par les douaniers.*

DÉPAREILLER, v. a. 1re conj. (*Déparé-ié*), de deux choses en ôter une, et ne point la remplacer, ou la remplacer par une autre qui n'a pas la forme ou la couleur convenable. Il se dit également en parlant d'un plus grand nombre de choses pareilles, dont on ôte une ou plusieurs. Dépareiller *une douzaine de mouchoirs. Cette femme avait mis des gants* dépareillés. Dépareiller *des livres, des ouvrages,* etc. (Acad.). — *Ind. prés.* Je dépareille, tu dépareilles, il dépareille, nous dépareillons, vous dépareillez, ils dépareillent. — *Imparf.* Je dépareillais, tu dépareillais, il dépareillait, nous dépareillions, vous dépareilliez, ils dépareillaient. — *Pass. déf.* Je dépareillai, tu dépareillas, il dépareilla, nous dépareillâmes, vous dépareillâtes, ils dépareillèrent. — *Passé ind.* J'ai dépareillé, etc. — *Passé antér.* J'eus dépareillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dépareillé, etc. — *Futur.* Je dépareillerai, tu dépareilleras, il dépareillera, nous dépareillerons, vous dépareillerez ils dépareilleront. — *Futur ant.*

J'aurai dépareillé, etc. — *Cond. prés.* Je dépareillerais, tu dépareillerais, il dépareillerait, nous dépareillerions, vous dépareilleriez, ils dépareilleraient. — *Passé.* J'aurais dépareillé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dépareillé, etc. — *Impér. prés.* Dépareille, dépareillons, dépareillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dépareillé. — *Subj. prés.* Que je dépareille, que tu dépareilles, qu'il dépareille, que nous dépareillions, que vous dépareilliez, qu'ils dépareillent. — *Imp.* Que je dépareillasse, que tu dépareillasses, qu'il dépareillât, que nous dépareillassions, que vous dépareillassiez, qu'ils dépareillassent. — *Passé.* Que j'aie dépareillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dépareillé, etc. — *Inf. prés.* Dépareiller. — *Passé.* Avoir dépareillé. — *Partic. prés.* Dépareillant (inv.). — *Passé.* Dépareillé, dépareillée, dépareillés, dépareillées. — *Passé comp.* Ayant dépareillé. — Se conjugue avec le pronom personnel: *se dépareiller.* — Passif : *être dépareillé.* Le part. régit *par.*

DÉPARER, v. a. 1re conj. (*Déparé*), ôter ce qui pare. Il n'est guère usité qu'en parlant des parements extérieurs d'un autel. *Le service achevé on* dépara *l'autel* (Acad.). — Fig. *Séparer la marchandise*; c'est choisir le dessus d'un panier de fruits ou d'autres denrées et prendre ce qu'il y a de plus beau. — *Ind. prés.* Je dépare, tu dépares, il dépare, nous déparons, vous déparez, ils déparent. — *Imparf.* Je déparais, tu déparais, il déparait, nous déparions, vous dépariez, ils déparaient. — *Passé déf.* Je déparai, tu déparas, il dépara, nous déparâmes, vous déparâtes, ils déparèrent. — *Passé indéf.* J'ai déparé, etc. — *Passé ant.* J'eus déparé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déparé, etc. — *Futur.* Je déparerai, tu dépareras, il déparera, nous déparerons, vous déparerez, ils dépareront. — *Futur ant.* J'aurai déparé, etc. — *Cond. prés.* Je déparerais, tu déparerais, il déparerait, nous déparerions, vous dépareriez, ils dépareraient. — *Passé.* J'aurais déparé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse déparé, etc. — *Impér. prés.* Dépare, déparons, déparez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déparé. — *Subj. prés.* Que je dépare, que tu dépares, qu'il dépare, que nous déparions, que vous dépariez, qu'ils déparent. — *Imp.* Que je déparasse, que tu déparasses, qu'il déparât, que nous déparassions, que vous déparassiez, qu'ils déparassent. — *Passé.* Que j'aie déparé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déparé, etc. — *Inf. prés.* Déparer. — *Passé.* Avoir déparé. — *Part. prés.* Déparant (inv.). — *Passé.* Déparé, déparée, déparés, déparées. — *Passé comp.* Ayant déparé. — Pronominalement. *Se déparer. Cette dame* s'est déparée ; a retiré sa parure. — Passif : *être déparé.* Le part. régit *par* et *de.* Déparé de *ses diamants,* par *sa femme de chambre.*

DÉPARIER, v. a., 1re conjug. (*Dépari-é*), ôter l'une des deux choses qui font une paire. Déparier des gants, des chevaux de même poil. — Séparer le mâle d'avec la femelle. Déparier *des pigeons* — *Ind. prés.* Je déparie, tu déparies, il déparie, nous déparions, vous dépariez, ils déparient. — *Imp.* Je dépariais, tu dépariais, il dépariait, nous dépariions, vous dépariiez, ils dépariaient. — *Passé déf.* Je dépariai, tu déparias, il déparia, nous dépariâmes, vous dépariâtes, ils déparièrent. — *Passé. indéf.* J'ai déparié, etc. — *Passé ant.* J'eus déparié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déparié, etc. — *Futur.* Je déparierai, tu déparieras, il dépariera, nous déparierons, vous déparierez, ils déparieront. — *Futur ant.* J'aurai déparié, etc. — *Cond. prés.* Je déparierais, tu déparierais, il déparierait, nous déparierions, vous déparieriez, ils déparieraient. — *Passé.* J'aurais déparié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse déparié, etc. — *Impératif présent.* Déparie, déparions, dépariez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez déparié. — *Subj. prés.* Que je déparie, que tu déparies, qu'il déparie, que nous dépariions, que vous dépariiez, qu'ils déparient. — *Imparf.* Que je dépariasse, que tu dépariasses, qu'il dépariât, que nous dépariassions, que vous dépariassiez, qu'ils dépariassent. — *Passé.* Que j'aie déparié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déparié, etc. — *Infin. prés.* Déparier. — *Pass.* Avoir déparié. — *Part. présent.* Dépariant (invar.). — *Pass.* Déparié, dépariée, dépariés, dépariées. — *Passé comp.* Ayant déparié. — Pronominalement : *Se déparier.* (Omission de l'Académie.) *Les gants qui* se déparient *sont à peu près perdus.* — Passif : *être déparié. Mes souliers* sont dépariés. Le part. régit *par. Des bas* dépariés par *le marchand.*

DÉPARLER, v. neut., 1re conj. (*Déparlé*), cesser de parler. Il ne s'emploie guère qu'avec la négative. — *Il ne* déparle *pas* — *Indicatif présent.* Je déparle,

tu déparles, il déparle, nous déparlons, vous déparlez, ils déparlent. — *Imparf.* Je déparlais, tu déparlais, il déparlait, nous déparlions, vous déparliez, ils déparlaient. — *Passé déf.* Je déparlai, tu déparlas, il déparla, nous déparlâmes, vous déparlâtes, ils déparlèrent. — *Passé. ind.* J'ai déparlé, etc. — *Passé ant.* J'eus déparlé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais déparlé, etc. — *Futur.* Je déparlerai, tu déparleras, il déparlera, nous déparlerons, vous déparlerez, ils déparleront. — *Futur ant.* J'aurai déparlé, etc. — *Cond. prés.* Je déparlerais, tu déparlerais, il déparlerait, nous déparlerions, vous déparleriez, ils déparleraient. — *Passé.* J'aurais déparlé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déparlé, etc. — *Impératif prés.* Déparle, déparlons, déparlez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déparlé.—*Subj. prés.* Que je déparle, que tu déparles, qu'il déparle, que nous déparlions, que vous déparliez, qu'ils déparlent. — *Imparf.* Que je déparlasse, que tu déparlasses, qu'il déparlât, que nous déparlassions, que vous déparlassiez, qu'ils déparlassent. — *Passé.* Que j'aie déparlé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déparlé, etc.—*Inf. prés.* Déparler. — *Passé.* Avoir déparlé. — *Part. prés.* Déparlant (inv.). — *Passé.* Déparlé (inv.). — *Passé comp.* Ayant déparlé. — Ne se conjngue ni passivement ni pronominalement.

DÉPARTAGER, v. a., 1[re] conj. (*Départajé*), t. de jurisprud., faire cesser le partage d'opinion entre des juges en augmentant leur nombre. *Le juge de paix* départage *les voix dans un conseil de famille.* Le *g* doit être suivi d'un *e* devant les voyelles *a*, *o*.— *Ind. pr.* Je départage, tu départages, il départage, nous départageons, vous déprrtagez, ils départagent.— *Imp.* Je départageais, tu départageais, il départageait, nous départagions, vous départagiez, ils départageaient. — *Passé déf.* Je départageai, tu départageas, il départagea, nous départageâmes, vous départageâtes, ils départagèrent. — *Passé ind.* J'ai départagé, etc.—*Passé ant.* J'eus départagé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais départagé, etc. — *Futur.* Je départagerai, tu départageras, il départagera, nous départagerons, vous départagerez, ils départageront. — *Futur ant.* J'aurai départagé, etc. —*Cond. prés.* Je departagerais, tu départagerais, il départagerait, nous départagerions, vous départageriez, ils départageraient.—*Passé.* J'aurais départagé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse départagé, etc.— *Impér. prés.* Départage, départageons, départagez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez départagé.— *Subj. prés.* Que je départage, que tu départages, qu'il départage, que nous départagions, que vous départagiez, qu'ils départagent. — *Imp.* Que je départageasse, que tu départageasses, qu'il départageât, que nous départageassions, que vous départageassiez, qu'ils départageassent. — *Passé.* Que j'aie départagé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse départagé, etc. — *Inf. prés.* Départager. —*Passé.* Avoir départagé. — *Part. prés.* Départageant (invar.). — *Pass.* Départagé, départagée, départagés, départagées. — *Passé comp.* Ayant départagé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se départager.* — Passif : *être départagé.* Le part. régit *par.*

DÉPARTIR, v. a., 2[e] conj. (*Départir*), donner, partager, distribuer. *Dieu départit ses grâces avec équité. Il a laissé telle somme pour la* départir *aux pauvres.* — *Ind. prés.* Je départis, tu départis, il départit, nous départissons, vous départissez, ils départissent.— *Imparf.* Je départissais, tu départissais, il départissait, nous départissions, vous départissiez, ils départissaient. — *Pass. déf.* Je départis, tu départis, il départit, nous départîmes, vous départîtes, ils départirent. — *Pass. ind.* J'ai départi, etc. — *Passé ant.* J'eus départi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais départi, etc. — *Futur.* Je départirai, tu départiras, il départira, nous départirons, vous départirez, ils départiront. — *Futur ant.* J'aurai départi, etc. — *Cond. prés.* Je départirais, tu départirais, il départirait, nous départirions, vous départiriez, ils départiraient.— *Passé.* J'aurais départi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse départi, etc. — *Impér. prés.* Départis, départissons, départissez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez départi.— *Subj. prés.* Que je départisse, que tu départisses, qu'il départisse, que nous départissions, que vous départissiez, qu'ils départissent. — *Imp.* Que je départisse, que tu départisses, qu'il départît, que nous départissions, que vouss départissiez, qu'ils départissent. — *Passé.* Que j'aie départi, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse departi, etc. —*Inf. prés.* Départir. — *Passé.* Avoir départi.— *Part. prés.* Départissant (inv.). — *Passé.* Départi, départie, départis, départies.— *Passé comp.* Ayant départi. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se départir*, et signifie, 1° Se désister. *Il s'est dé-*

parti *de sa demande*. 2° S'écarter de ses devoirs, des règles. *Il ne s'est jamais départi de son devoir*. Il ne s'emploie guère en ce sens qu'avec la négation. — Passif : *être départi*. Le participe régit *par*. *Les biens et les maux ont été* départis par *Dieu à la pauvre humanité*.

DÉPASSER, v. a., 1re conj. (*Dépacé*), raturer ce qui était passé dans un anneau, un œillet. Dépasser un lacet. — Aller plus loin, au-delà. *Dépasser des arbres*. *Dépasser des ordres*. — Devancer. *Le courrier nous a* dépassés. — Excéder. *Le vêtement de dessous* dépassait *l'autre de trois doigts*. — *Ind. prés.* Je dépasse, tu dépasses, il dépasse, nous dépassons, vous dépassez, ils dépassent. — *Imp.* Je dépassais, tu dépassais, il dépassait, nous dépassions, vous dépassiez, ils dépassaient. — *Passé déf.* Je dépassai, tu dépassas, il dépassa, nous dépassâmes, vous dépassâtes, ils dépassèrent. — *Passé ind.* J'ai dépassé, etc. — *Passé ant.* J'eus dépassé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dépassé, etc. — *Futur.* Je dépasserai, tu dépasseras, il dépassera, nous dépasserons, vous dépasserez, ils dépasseront. — *Fut. ant.* J'aurai dépassé, etc. — *Cond. prés.* Je dépasserais, tu dépasserais, il dépasserait, nous dépasserions, vous dépasseriez, ils dépasseraient. — *Passé.* J'aurais dépassé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dépassé, etc. — *Impér. prés.* Dépasse, dépassons, dépassez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dépassé. — *Subj. prés.* Que je dépasse, que tu dépasses, qu'il dépasse, que nous dépassions, que vous dépassiez, qu'ils dépassent. — *Imp.* Que je dépassasse, que tu dépassasses, qu'il dépassât, que nous dépassassions, que vous dépassassiez, qu'ils dépassassent. — *Passé.* Que j'aie dépassé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dépassé, etc. — *Infinitif prés.* Dépasser. — *Pass.* Avoir dépassé. — *Part. prés.* Dépassant (inv.). — *Passé.* Dépassé, dépassée, dépassés, dépassées. — *Passé comp.* Ayant dépassé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se dépasser* (Omission de l'Académie). *Ils* se dépassèrent *tour à tour*. — Passif : *Etre dépassé*. Le participe régit *par*. *Cette maison* est dépassée *par l'autre*.

DÉPAVER, v. a., 1re conjug. (*Dépavé*), arracher, ôter le pavé. *Une ravine, un débordement a* dépavé *la chaussée*. *Faire* dépaver *une cour* (Académie). — *Indicatif présent.* Je dépave, tu dépaves, il dépave, nous dépavons, vous dépavez, ils dépavent. — *Imparf.* Je dépavais, tu dépavais, il dépavait, nous dépavions, vous dépaviez, ils dépavaient. — *Passé déf.* Je dépavai, tu dépavas, il dépava, nous dépavâmes, vous dépavâtes, ils dépavèrent. — *Passé. ind.* J'ai dépavé, etc. — *Passé antér.* J'eus dépavé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dépavé, etc. — *Futur.* Je dépaverai, tu dépaveras, il dépavera, nous dépaverons, vous dépaverez, ils dépaveront. — *Futur antér.* J'aurai dépavé, etc. — *Cond. prés.* Je dépaverais, tu dépaverais, il dépaverait, nous dépaverions, vous dépaveriez, ils dépaveraient. — *Passé.* J'aurais dépavé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dépavé, etc. — *Impér. prés.* Dépave, dépavons, dépavez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dépavé. — *Subj. prés.* Que je dépave, que tu dépaves, qu'il dépave, que nous dépavions, que vous dépaviez, qu'ils dépavent. — *Imparf.* Que je dépavasse, que tu dépavasses, qu'il dépavât, que nous dépavassions, que vous dépavassiez, qu'ils dépavassent. — *Passé.* Que j'aie dépavé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dépavé, etc. — *Inf. prés.* Dépaver. — *Passé.* Avoir dépavé. — *Part. prés.* Dépavant (inv.). — *Passé.* Dépavé, dépavée, dépavés, dépavées. — *Passé comp.* Ayant dépavé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se dépaver*. *La rue* se dépave. — Passif : *être dépavé*. Le participe régit *par*. *En juillet* 1830, *les rues de Paris ont été* dépavées par *le peuple*.

DÉPAYSER, v. a., 1re conj. (*Dépé-izé*), tirer quelqu'un de son pays, de son logis; et, par extension, faire changer d'habitude. *C'est un jeune homme qui se perd dans le lieu de sa naissance et qu'il faudrait* dépayser. — Fig., écarter du but, donner le change, etc. *Il était* dépaysé *au point de ne plus connaître son chemin*. *Vous cherchez, par cette question, à me* dépayser. — *Indic. prés.* Je dépayse, tu dépayses, il dépayse, nous dépaysons, vous dépaysez, ils dépaysent. — *Imparf.* Je dépaysais, tu dépaysais, il dépaysait, nous dépaysions, vous dépaysiez, ils dépaysaient. — *Passé défini.* Je dépaysai, tu dépaysas, il dépaysa, nous dépaysâmes, vous dépaysâtes, ils dépaysèrent. — *Passé ind.* J'ai dépaysé, etc. — *Passé antér.* J'eus dépaysé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dépaysé, etc. — *Futur.* Je dépayserai, tu dépayseras, il dépayse-

ra, nous dépayserons, vous dépayserez, ils dépayseront. — *Futur ant.* J'aurai dépaysé, etc. — *Condit. prés.* Je dépayserais, tu dépayserais, il dépayserait, nous dépayserions, vous dépayseriez, ils dépayseraient. — *Passé.* J'aurais dépaysé, etc. — *On dit aussi*: J'eusse dépaysé, etc. — *Impér. prés.* Dépayse, dépaysons, dépaysez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dépasé. — *Subj. prés.* Que je dépayse, que tu dépayses, qu'il dépayse, que nous dépaysions, que vous dépaysiez, qu'ils dépaysent. — *Imparf.* Que je dépaysasse, que tu dépaysasses, qu'il dépaysât, que nous dépaysassions, que vous dépaysassiez, qu'ils dépaysassent. — *Passé.* Que j'aie dépaysé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dépaysé, etc. — *Inf. prés.* Dépayser. — *Passé.* Avoir dépaysé. — *Part. prés.* Dépaysant (invar.). — *Passé.* Dépaysé, dépaysée, dépaysés, dépaysées. — *Passé comp.* Ayant dépaysé. — Se conjugue avec le pronom personnel: *Se dépayser*, et signifie 1° sortir de son pays, changer ses habitudes. *Il* s'est dépaysé *de bonne heure.* 2° Se trouver hors de place. *Se trouver* dépaysé. — Passif: *Etre dépaysé.* Le participe régit *par* et *de.*

DÉPÉCER, v. a., 1re conj. (*Dépécé*), mettre en pièces, couper en morceaux. Dépécer *de la viande.* Dépécer *une volaille.* Dépécer *un vieux bateau.* Dépécer *des hardes* (Acad.). Le *c* doit être cédillé devant les voyelles *a, o.* — *Indic. prés.* Je dépèce, tu dépèces, il dépèce, nous dépéçons, vous dépécez, ils dépècent. — *Imparf.* Je dépéçais, tu dépéçais, il dépéçait, nous dépécions, vous dépéciez, ils dépéçaient. — *Passé déf.* Je dépéçai, tu dépéças, il dépéça, nous dépéçâmes, vous dépeçâtes, ils dépécèrent. — *Passé indéf.* J'ai dépécé, etc. — *Passé antér.* J'eus dépécé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais dépécé, etc. — *Futur.* Je dépècerai, tu dépèceras, il dépècera, nous dépècerons, vous dépècerez, ils dépèceront. — *Futur ant.* J'aurai dépécé, etc. — *Condit. prés.* Je dépècerais, tu dépècerais, il dépècerait, nous dépècerions, vous dépèceriez, ils dépèceraient. — *Pass.* J'aurais dépécé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dépécé, etc. — *Impérat. prés.* Dépèce, dépéçons, dépécez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dépécé. — *Subj. prés.* Que je dépèce, que tu dépèces, qu'il dépèce, que nous dépécions, que vous dépéciez, qu'ils dépècent. — *Imparf.* Que je dépéçasse, que tu dépéçasses, qu'il dépéçât, que nous dépéçassions, que vous dépéçassiez, qu'ils dépéçassent. — *Passé.* Que j'aie dépécé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dépécé, etc. — *Infinitif prés.* Dépécer. — *Passé.* Avoir dépécé. — *Part. prés.* Dépéçant (invariable). — *Passé.* Dépécé, dépécée, dépécés dépécées. — *Passé composé.* Ayant dépécé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se dépécer.* — Passif : *Etre dépécé.* Le participe régit *par.*

DÉPÊCHER, v. a., 1re conjug. (*Dépêché*), hâter, faire promptement. *Il faut* dépêcher *cet ouvrage, cette besogne.* Expédier, envoyer avec des ordres. Dépêcher *un courrier en Italie.* — Fam., tuer. Dépêcher *des brigands.* — *Ind. prés.* Je dépêche, tu dépêches, il dépêche, nous dépêchons, vous dépêchez, ils dépêchent. — *Imp.* Je dépêchais, tu dépêchais, il dépêchait, nous dépêchions, vous dépêchiez, ils dépêchaient. — *Passé déf.* Je dépêchai, tu dépêchas, il dépêcha, nous dépêchâmes, vous dépêchetes, ils dépêchèrent. — *Passé indéf.* J'ai dépêché, etc. — *Passé antér.* J'eus dépêché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dépêché, etc. — *Futur.* Je dépêcherai, tu dépêcheras, il dépêchera, nous dépêcherons, vous dépêcherez, ls dépêcheront. — *Futur ant.* J'aurai dépêché, etc. — *Condit. prés.* Je dépêcherais, tu dépêcherais, il dépêcherait, nous dépêcherions, vous dépêcheriez, ils dépêcheraient. — *Passé.* J'aurais dépêché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dépêché, etc. — *Impér. prés.* Dépêche, dépêchons, dépêchez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dépêché. — *Subj. pr.* Que je dépêche, que tu dépêches, qu'il dépêche, que nous dépêchions, que vous dépêchiez, qu'ils dépêchent. — *Imparfait.* Que je dépêchasse, que tu dépêchasses, qu'il dépêchat, que nous dépêchassions, que vous dépêchassiez, qu'ils dépêchassent. — *Passé.* Que j'aie dépêché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dépêché, etc. — *Inf. prés.* Dépêcher. — *Pass.* Avoir dépêché. — *Part. prés.* Dépêchant (invar.). — *Passé.* Dépêché, dépêchée, dépêchés, dépêchées. — *Passé comp.* Ayant dépêché. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se dépêcher*, se dépêcher *de manger.* — Passif : *être dépêché.* Etre dépêché *à Vienne.* Etre dépêché *par un assassin.* Le part. régit *de* et *par.* Dépêché de *Paris* par *le ministre.*

DÉPEINDRE, v. a., irrég. 1re conj. (*Dépeindre*), décrire et représenter par le dis-

cours. *Il* dépeint *les choses si vivement qu'on croit les voir*. Dépeindre *le caractère d'un homme*. Dépeindre *les vertus et les vices*.

Faut-il d'un froid rimeur *dépeindre* la manie ?
Boileau.

— *Indicatif présent*. Je dépeins, tu dépeins, il dépeint, nous dépeignons, vous dépeignez, ils dépeignent. — *Imp*. Je dépeignais, tu dépeignais, il dépeignait, nous dépeignions, vous dépeigniez, ils dépeignaient. — *Pass. déf*. Je dépeignis, tu dépeignis, il dépeignit, nous dépeignîmes, vous dépeignîtes, ils dépeignirent.—*Pass. indéf*. J'ai dépeint, etc. — *Pass. antér*. J'eus dépeint, etc. — *Plus-que-parfait*. J'avais dépeint, etc.— *Futur*. Je dépeindrai, tu dépeindras, il dépeindra, nous dépeindrons, vous dépeindrez, ils dépeindront.— *Futur antér*. J'aurai dépeint, etc. — *Cond. prés*. Je dépeindrais, tu dépeindrais, il dépeindrait, nous dépeindrions, vous dépeindriez, ils dépeindraient. — *Passé*. J'aurais dépeint, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dépeint, etc.— *Impér. présent*. Dépeins, dépeignons, dépeignez. — *Pass*. Aie, ayons, ayez dépeint. — *Subj. prés*. Que je dépeigne, que tu dépeignes, qu'il dépeigne, que nous dépeignions, que vous dépeigniez, qu'ils dépeignent. — *Imparf*. Que je dépeignisse, que tu dépeignisses, qu'il dépeignît, que nous dépeignissions, que vous dépeignissiez, qu'ils dépeignissent. — *Passé*. Que j'aie dépeint, etc. — *Plus-que-parfait*. Que j'eusse dépeint, etc. — *Infinitif prés*. Dépeindre. — *Passé*. Avoir dépeint. — *Part. prés*. Dépeignant (inv.). — *Passé*. Dépeint, dépeinte, dépeints, dépeintes. — *Passé comp*. Ayant dépeint. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se dépeindre*.— Passif : *Etre dépeint*. Le participe régit *par*. *Les caractères ont été parfaitement dépeints* par *Labruyère*.

DÉPENDRE, v. a., 1e conj. (*Dépandre*), détacher, ôter une chose de l'endroit où elle était pendue. *Dépendre un tableau, une enseigne* (Académie.). — Il est aussi neutre et signifie : être assujetti, subordonné à. *Les enfants* dépendent *de leurs pères* (Id.). *Rendez service à ceux qui* dépendent *de vous* (La bruyère); et absolument : *La, on obéit sans* dépendre (Bossuet). — Au figur., être soumis à l'action, à l'influence, ou résulter, provenir, procéder de : *Il s'agit d'une grâce qui* dépend *entièrement de vous* (Voltaire). *Nos sentiments* dépendent *de nos idées* (J.-J. Rousseau). *L'effet* dépend *de la cause* (Ac.).

Sa perte ou son salut *dépend* de sa réponse.
Racine.

— Relever : *Cette terre* dépend *de la mienne*. — Dériver, découler : *Notre honneur* dépend de *notre conduite* (Fénelon). — Appartenir à : *Ce territoire ne* dépend *pas de la France* (Acad.). — Dépenser. *Qui bien gagne et bien* dépend *n'a que faire de bourse* (Acad.). — Au fig. *Je suis votre serviteur à vendre et à* dépendre (Regnier), vous pouvez disposer de moi. Il vieillit dans ce sens. — S'emploie impersonnellement et signifie être au pouvoir de : *Il* dépend *de moi de vous punir*. — *Indic. prés*. Je dépends, tu dépends, il dépend, nous dépendons, vous dépendez, ils dépendent. — *Imp*. Je dépendais, tu dépendais, il dépendait, nous dépendions, vous dépendiez, ils dépendaient. — *Passé déf*. Je dépendis, tu dépendis, il dépendit, nous dépendîmes, vous dépendîtes, ils dépendirent. — *Pass. ind*. J'ai dépendu, etc. — *Pass. ant*. J'eus dépendu, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais dépendu, etc. — *Futur*. Je dépendrai, tu dépendras, il dépendra, nous dépendrons, vous dépendrez, ils dépendront. — *Futur ant*. J'aurai dépendu, etc. — *Cond. prés*. Je dépendrais, tu dépendrais, il dépendrait, nous dépendrions, vous dépendriez, ils dépendraient. — *Passé*. J'aurais dépendu, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dépendu, etc. — *Impér. prés*. Dépends, dépendons, dépendez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez dépendu. — *Subj. prés*. Que je dépende, que tu dépendes, qu'il dépende, que nous dépendions, que vous dépendiez, qu'ils dépendent. — *Imp*. Que je dépendisse, que tu dépendisses, qu'il dépendît, que nous dépendissions, que vous dépendissiez, qu'ils dépendissent. — *Passé*. Que j'aie dépendu, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse dépendu, etc. — *Inf. prés*. Dépendre. — *Passé*. Avoir dépendu. — *Part. prés*. Dépendant, dépendante.*Cour* dépendant *ou* dépendante d'*une maison*. On peut ou non faire varier le participe dans ce cas, qu'il soit avant ou après son substantif.—*Passé comp*.Ayant dépendu.—Passif : *être dépendu*. Le part. régit *par* et *de*, selon le sens. *Votre tableau a été* dépendu par *ce garçon*. *Les enfants ont toujours* dépendu de *leurs parents*.

DÉPENSER, v. a., 1re conjug. (*Dépancé*), employer de l'argent à quelque chose. *Il*

a dépensé *tout son argent mal à propos.* — Absolument. *Il aime à* dépenser, *Il* dépense *follement, légèrement.*—*Ind.prés.* Je dépense, tu dépenses, il dépense, nous dépensons, vous dépensez, ils dépensent. — *Imp.* Je dépensais, tu dépensais, il dépensait, nous dépensions, vous dépensiez, ils dépensaient. — *Passé déf.* Je dépensai, tu dépensas, il dépensa, nous dépensâmes, vous dépensâtes, ils dépensèrent. — *Passé ind.* J'ai dépensé, etc. — *Passé ant.* J'eus dépensé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dépensé, etc. — *Futur.* Je dépenserai, tu dépenseras, il dépensera, nous dépenserons, vous dépenserez, ils dépenseront. — *Futur ant.* J'aurai dépensé, etc. — *Condit. prés.* Je dépenserais, tu dépenserais, il dépenserait, nous dépenserions, vous dépenseriez, ils dépenseraient. — *Passé.* J'aurais dépensé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dépensé, etc. — *Impér. prés.* Dépense, dépensons, dépensez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dépensé. — *Subj. prés.* Que je dépense, que tu dépenses, qu'il dépense, que nous dépensions, que vous dépensiez, qu'ils dépensent. — *Imp.* Que je dépensasse, que tu dépensasses, qu'il dépensât, que nous dépensassions, que vous dépensassiez, qu'ils dépensassent. — *Passé.* Que j'aie dépensé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dépensé, etc. — *Inf. prés.* Dépenser. — *Passé.* Avoir dépensé. — *Part. prés.* Dépensant (inv.). — *Passé.* Dépensé, dépensée, dépensés, dépensées. — *Passé comp.* Ayant dépensé. — Il s'emploie pronominalement : *se dépenser. L'argent dans les grandes villes* se dépense *facilement.* — Passif : *être dépensé.* Le participe régit *par. L'argent péniblement amassé est souvent* dépensé par *des enfants prodigues.*

DÉPÉRIR, v. n., 2e conjug. (*Dépérire*), diminuer, s'affaiblir. *Cet enfant* dépérit *à vue* d'*œil. Il laissa* dépérir *l'armée.* — Il prend *être* ou *avoir* pour auxiliaires. — Il signifie aussi se détériorer, se délabrer, être prêt de tomber en ruine. *Les effets de la succession* dépérissent. *Tous les meubles* dépérissaient (Acad.). —Fig., *ces créances* dépérissent. — En jurisprudence criminelle. *Les preuves* dépérissent *par la longueur du temps.* —*Ind. prés.* Je dépéris, tu dépéris, il dépérit, nous dépérissons, vous dépérissez, ils dépérissent. — *Imparf.* Je dépérissais, tu dépérissais, il dépérissait, nous dépérissions, vous dépérissiez, ils dépérissaient. — *Pass. déf.* Je dépéris, tu dépéris, il dépérit, nous dépérîmes, vous dépérîtes, ils dépérirent. — *Pass. ind.* J'ai dépéri, etc. — *Pass. ant.* J'eus dépéri, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dépéri, etc. — *Futur.* Je dépérirai, tu dépériras, il dépérira, nous dépérirons, vous dépérirez, ils dépériront. — *Futur ant.* J'aurai dépéri, etc. — *Condit. prés.* Je dépérirais, tu dépérirais, il dépérirait, nous dépéririons, vous dépéririez, ils dépériraient. — *Pass.* J'aurais dépéri, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dépéri, etc. — *Impér. prés.* Dépéris, dépérissons, dépérissez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez dépéri. — *Subj. prés.* Que je dépérisse, que tu dépérisses, qu'il dépérisse, que nous dépérissions, que vous dépérissiez, qu'ils dépérissent. — *Imparf.* Que je dépérisse, que tu dépérisses, qu'il dépérît, que nous dépérissions, que vous dépérissiez, qu'ils dépérissent. — *Pass.* Que j'aie dépéri, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dépéri, etc. — *Inf. prés.* Dépérir. — *Passé.* Avoir dépéri. — *Part. prés.* Dépérissant (inv.). — *Passé.* Dépéri, dépérie, dépéris, dépéries. —*Passé comp.* Ayant dépéri. — Se conjugue avec l'auxiliaire *être. Etre dépéri. Cet enfant* est *bien* dépéri *depuis quelques mois.* Le participe régit *par.* Dépéri par *les maladies*, par *la longueur du temps.*

DÉPERSUADER, v. a. 1re conjug. (*Déperçuadé*), détruire la persuasion où l'on est de quelque chose, détromper : *Je crois si décidément le contraire que vous aurez de la peine à me* dépersuader (J. J. Rousseau). Comment ce mot ne se trouve-t-il pas dans le dictionnaire de l'Académie ? C'est une étrange omission. — *Ind. prés* Je dépersuade, tu dépersuades, il dépersuade, nous dépersuadons, vous dépersuadez, ils dépersuadent. — *Imparf.* Je dépersuadais, tu dépersuadais, il dépersuadait, nous dépersuadions, vous dépersuadiez, ils dépersuadaient. — *Pass. défi.* Je dépersuadai, tu dépersuadas, il dépersuada, nous dépersuadâmes, vous dépersuadâtes, ils dépersuadèrent. — *Pass. indéf.* J'ai dépersuadé, etc. — *Pass. ant.* J'eus dépersuadé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dépersuadé, etc. — *Futur.* Je dépersuaderai, tu dépersuaderas, il dépersuadera, nous dépersuaderons, vous dépersuaderez, ils dépersuaderont. — *Futur. ant.* J'aurai dépersuadé etc. — *Cond.*

prés. Je dépersuaderais, tu dépersuaderais, il dépersuaderait, nous dépersuaderions, vous dépersuaderiez, ils dépersuaderaient. — *Passé.* J'aurais dépersuadé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dépersuadé, etc. — *Impér. prés.* Dépersuade, dépersuadons, dépersuadez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dépersuadé. — *Subj. prés.* Que je dépersuade, que tu dépersuades, qu'il dépersuade, que nous dépersuadions, que vous dépersuadiez, qu'ils dépersuadent. — *Imparf.* Que je dépersuadasse, que tu dépersuadasses, qu'il dépersuadât, que nous dépersuadassions, que vous dépersuadassiez, qu'ils dépersuadassent. — *Passé.* Que j'aie dépersuadé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dépersuadé, etc.—*Infin. prés.* Dépersuader. — *Passé.* Avoir dépersuadé. — *Part. prés.* Dépersuadant (inv.). — *Passé.* Dépersuadé, dépersuadée, dépersuadés, dépersuadées. — *Passé comp.* Ayant dépersuadé. — Pronominalement : *se dépersuader.* — Passif : *Etre dépersuadé.* Le part. régit *de* et *par. Il était persuadé par l'un et* dépersuadé par *l'autre de ce qui devait arriver.*

DÉPÊTRER, v. a. 1re conj. (*Dépêtré*), dégager les pieds quand ils sont embarrassés. — Dépêtrer *un cheval qui s'est embarrassé dans ses traits.*—Figurém. *Je l'ai* dépêtré *des mains de cet homme.* Fam. — *Ind. prés.* Je dépêtre, tu dépêtres, il dépêtre, nous dépêtrons, vous dépêtrez, ils dépêtrent. — *Imp.* Je dépêtrais, tu dépêtrais, il dépêtrait, nous dépêtrions, vous dépêtriez, ils dépêtraient. — *Passé déf.* Je dépêtrai, tu dépêtras, il dépêtra, nous dépêtrâmes, vous dépêtrâtes, ils dépêtrèrent. — *Passé ind.* J'ai dépêtré, etc. — *Passé antér.* J'eus dépêtré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dépêtré, etc. — *Futur.* Je dépêtrerai, tu dépêtreras, il dépêtrera, nous dépêtrerons, vous dépêtrerez, ils dépêtreront. — *Futur ant.* J'aurai dépêtré, etc. — *Cond. prés.* Je dépêtrerais, tu dépêtrerais, il dépêtrerait, nous dépêtrerions, vous dépêtreriez, ils dépêtreraient. — *Passé.* J'aurais dépêtré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dépêtré, etc. — *Impér. prés.* Dépêtre, dépêtrons, dépêtrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dépêtré. — *Subj. prés.* Que je dépêtre, que tu dépêtres, qu'il dépêtre, que nous dépêtrions, que vous dépêtriez, qu'ils dépêtrent. — *Imparf.* Que je dépêtrasse, que tu dépêtrasses, qu'il dépêtrât, que nous dépêtrassions, que vous dépêtrassiez, qu'ils dépêtrassent. — *Passé.* Que j'aie dépêtré, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse dépêtré, etc. — *Inf. prés.* Dépêtrer. — *Passé.* Avoir dépêtré. — *Part. prés.* Dépêtrant (invar.). — *Passé.* Dépêtré, dépêtrée, dépêtrés, dépêtrées. — *Passé comp.* Ayant dépêtré. — Pronominalement : *Se dépêtrer.* Se dépêtrer *d'un bourbier.* — Passif : *Etre dépêtré.* Etre dépêtré *d'une mauvaise affaire.* Le participe régit *de* et *par,* selon qu'il a rapport aux choses ou aux personnes. Dépêtré *d'une mauvaise affaire* par *quelqu'un.*

DÉPEUPLER, v. a., 1re conjug. (*Dépeuplé*), dégarnir ou diminuer excessivement le nombre des habitants d'un pays, et, par extension, d'animaux, etc. — *La guerre et la peste ont* dépeuplé *cette province.* Dépeupler *un pays de gibier.* — Retirer en grande quantité. Dépeupler *une forêt.* — *Indic. prés.* Je dépeuple, tu dépeuples, il dépeuple, nous dépeuplons, vous dépeuplez, ils dépeuplent. — *Imparf.* Je dépeuplais, tu dépeuplais, il dépeuplait, nous dépeuplions, vous dépeupliez, ils dépeuplaient. — *Pass. déf.* Je dépeuplai, tu dépeuplas, il dépeupla, nous dépeuplâmes, vous dépeuplâtes, ils dépeuplèrent.—*Passé indéfini.* J'ai dépeuplé, etc. — *Passé ant.* J'eus dépeuplé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dépeuplé, etc. — *Futur.* Je dépeuplerai, tu dépeupleras, il dépeuplera, nous dépeuplerons, vous dépeuplerez, ils dépeupleront. — *Futur antér.* J'aurai dépeuplé, etc. — *Cond. prés.* Je dépeuplerais, tu dépeuplerais, il dépeuplerait, nous dépeuplerions, vous dépeupleriez, ils dépeupleraient. — *Passé.* J'aurais dépeuplé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dépeuplé, etc. — *Impératif prés.* Dépeuple, dépeuplons, dépeuplez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dépeuplé. — *Subj. prés.* Que je dépeuple, que tu dépeuples, qu'il dépeuple, que nous dépeuplions, que vous dépeupliez, qu'ils dépeuplent. — *Imp.* Que je dépeuplasse, que tu dépeuplasses, qu'il dépeuplât, que nous dépeuplassions, que vous dépeuplassiez, qu'ils dépeuplassent. — *Passé.* Que j'aie dépeuplé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse dépeuplé, etc. — *Inf. prés.* Dépeupler. — *Passé.* Avoir dépeuplé. — *Part. prés.* Dépeuplant (invariable). — *Passé.* Dépeuplé, dépeuplée, dépeuplés, dépeuplées. — *Passé comp.* Ayant dépeuplé. — Pronominalement : *se dépeupler. Une ville qui* se dépeuple. — Passif : *Etre dépeuplé.* Le participe régit *par* et *de, Lisbonne a été* dépeuplée *d'une grande*

partie de ses habitats par *un tremblement de terre.*

DÉPIÉCER, v. a., 1re conj. (*Dépiécé*), démembrer. (Voyez *dépécer.*) — *Indicatif prés.* Je dépièce, tu dépièces, il dépièce, nous dépiéçons, vous dépiécez, ils dépiècent.— *Imp.* Je dépiéçais, tu dépiéçais, il dépiéçait, nous dépiécions, vous dépiéciez, ils dépiéçaient. — *Passé déf.* Je dépiéçai, tu dépiéças, il dépiéça, nous dépiéçâmes, vous dépiéçâtes, ils dépiécèrent. — *Passé ind.* J'ai dépiécé, etc. — *Pass. ant.* J'eus dépiécé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dépiécé, etc. — *Futur.* Je dépiécerai, tu dépiéceras, il dépiécera, nous dépiécerons, vous dépiécerez, ils dépiéceront.— *Futur ant.* J'aurai dépiécé, etc. — *Cond. prés.* Je dépiécerais, tu dépiécerais, il dépiécerait, nous dépiécerions, vous dépiéceriez, ils dépiéceraient.—*Passé.* J'aurais dépiécé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dépiécé, etc. — *Impérat. présent.* Dépièce, dépiéçons, dépiécez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dépiécé. — *Subj. prés.* Que je dépièce, que tu dépièces, qu'il dépièce, que nous dépiécions, que vous dépiéciez, qu'ils dépiècent.— *Imparf.* Que je dépiéçasse, que tu dépiéçasses, qu'il dépiéçât, que nous dépiéçassions, que vous dépiéçassiez, qu'ils dépiéçassent. — *Pass.* Que j'aie dépiécé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse dépiécé, etc. — *Infin. prés.* Dépiécer. — *Pass.* Avoir dépiécé.— *Part. prés.* Dépiéçant (inv.). — *Passé.* Dépiécé, dépiécée, dépiécés, dépiécées. — *Pass.comp.* Ayant dépiécé. — Il s'emploie pronominalement : *se dépiécer.* — Passif : *être dépiécé.* Le part. régit *par.*

DÉPILER (Se), v. pr., 1re conj. (*Dépilé*). Il se dit d'un animal qui perd son poil. *Cet animal se dépile.* Ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes de chaque temps.— *Ind. prés.* Il se dépile, ils se dépilent. — *Imparf.* Il se dépilait, ils se dépilaient. — *Pas défini.* Il se dépila, ils se dépilèrent. — *Passé indéf.* Il s'est dépilé, ils se sont dépilés. — *Passé ant.* Il se fut dépilé, ils se furent dépilés. — *Plus-que-parfait.* Il s'était dépilé, ils s'étaient dépilés. —*Futur.* Il se dépilera, ils se dépileront.— *Futur ant.* Il se sera dépilé, ils se seront dépilés.— *Cond. prés.* Il se dépilerait, ils se dépileraient.— *Passé.* Il se serait dépilé, ils se seraient dépilés.—*On dit aussi* : Il se fût dépilé, ils se fussent dépilés. — *Subj. pr.* Qu'il se dépile, qu'ils se dépilent. — *Imparf.* Qu'il se dépilât, qu'ils se dépilassent. — *Passé.* Qu'il se soit dépilé, qu'ils se soient dépilés. — *Plus-que-parfait.* Qu'il se fût dépilé, qu'ils se fussent dépilés. — *Infiniti. prés.* Se dépiler.— *Pass.* S'être dépilé.— *Part. prés.* Se dépilant (inv.). — *Pass.* Dépilé, dépilée, dépilés, dépilées. — *Passé comp.* S'étant dépilé.— Passif : *être dépilé.*

DÉPIQUER, v a., 1re conj. (*Dépiké*), défaire les piqûres faites à une étoffe. *Dépiquer une couverture, une contrepointe.* — Fig., ôter à quelqn'un l'humeur qu'il a de quelque chose, faire qu'il n'en soit plus piqué. *Le gain de ce procès l'a un peu* dépiqué *de toutes ses pertes* (Acad.). — — *Indicatif présent.* Je dépique, tu dépiques, il dépique, nous dépiquons, vous dépiquez, ils depiquent. — *Imparf.* Je dépiquais, tu dépiquais, il dépiquait, nous dépiquions, vous dépiquiez, ils dépiquaient. — *Pass. défini.* Je dépiquai, tu dépiquas, il dépiqua, nous dépiquâmes, vous dépiquâtes, ils dépiquèrent. — *Pass. ind.* J'ai dépiqué, etc. — *Pass. ant.* J'eus dépiqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dépiqué, etc. — *Futur.* Je dépiquerai, tu dépiqueras, il dépiquera, nous dépiquerons, vous dépiquerez, ils dépiqueront. — *Futur ant.* J'aurai dépiqué, etc. — *Cond. prés.* Je dépiquerais, tu dépiquerais, il dépiquerait, nous dépiquerions, vous dépiqueriez, ils dépiqueraient. — *Passé.* J'aurais dépiqué, etc. — *Impér. prés.* Dépique, dépiquons, dépiquez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez dépiqué. — *Subj. prés.* Que je dépique, que tu dépiques, qu'il dépique, que nous dépiquions, que vous dépiquiez, qu'ils dépiquent. —*Imp.* Que je dépiquasse, que tu dépiquasses, qu'il dépiquât, que nous dépiquassions, que vous dépiquassiez, qu'ils dépiquassent. — *Passé.* Que j'aie dépiqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dépiqué, etc. — *Inf. prés.* Dépiquer. — *Passé.* Avoir dépiqué.—*Part. prés.* Dépiquant (invar.). — *Passé.* Dépiqué, dépiquée, dépiqués, dépiquées. — *Passé comp.* Ayant dépiqué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se dépiquer. Il commence pourtant à* se dépiquer (Acad.).— Passif :*Etre dépiqué.* Le participe régit *par.*

DÉPISTER, v. a., 1re conjug. (*Dépiceté*), terme de chasse, découvrir les traces, les pistes d'un animal qu'on chasse. *Dépister un lièvre.* — Fig., il signifie aussi découvrir ce qu'on veut savoir, en épiant les démarches de quelqu'un *On eut quelque*

peine à dépister cet intrigant. — *Ind. prés.* Je dépiste, tu dépistes, il dépiste, nous dépistons, vous dépistez, ils dépistent. — *Imp.* Je dépistais, tu depistais, il dépistait, nous dépistions, vous dépistiez, ils dépistaient. — *Passé déf.* Je dépistai, tu dépistas, il dépista, nous dépistâmes, vous dépistâtes, ils dépistèrent — *Passé ind.* J'ai dépisté, etc. — *Passé ant.* J'eus dépisté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dépisté, etc. — *Futur.* Je dépisterai, tu dépisteras, il dépistera, nous dépisterons, vous dépisterez, ils dépisteront. — *Futur ant.* J'aurai dépisté, etc. — *Cond prés.* Je dépisterais, tu dépisterais, il dépisterait, nous dépisterions, vous dépisteriez, ils dépisteraient. — *Passé.* J'aurais dépisté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dépisté, etc. — *Impér. prés.* Dépiste, dépistons, dépistez. — *Passé.* Aie, ayez ayons dépisté. — *Subj. pr.* Que je dépiste, que tu dépistes, qu'il dépiste, que nous dépistions, que vous dépistiez, qu'ils dépistent. — *Imp.* Que je dépistasse, que tu dépistasses, qu'il dépistât, que nous dépistassions, que vous dépistassiez, qu'ils dépistassent. — *Passé.* Que j'aie dépisté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dépisté, etc. — *Inf. prés.* Dépister. — *Passé.* Avoir dépisté. — *Part. prés.* Dépistant (inv.). — *Passé.* Dépisté, dépistée, dépistés, dépistées. — *Passé comp.* Ayant dépisté. — Se conjugue avec le pron. pers. : *Se dépister.* — Passif : *être dépisté.* Le participe régit *par.*

DÉPITER, v. a. 1re conjug. (*Dépité*), causer du dépit à quelqu'un ; le mutiner. *Cette petite trahison l'a* dépité (Noel et Chapsal). *Ne* dépitez *point cet enfant* (Acad.). — *Indicatif présent.* Je dépite, tu dépites, il dépite, nous dépitons, vous dépitez, ils dépitent. — *Imp.* Je dépitais, tu dépitais, il dépitait, nous dépitions, vous dépitiez, ils dépitaient. — *Passé déf.* Je dépitai, tu dépitas, il dépita, nous dépitâmes, vous dépitâtes, ils dépitèrent. — *Pass. ind.* J'ai dépité, etc. — *Passé ant.* J'eus dépité, etc — *Plus-que-parf.* J'avais dépité, etc. — *Futur.* Je dépiterai, tu dépiteras, il dépitera, nous dépiterons, vous dépiterez, ils dépiteront. — *Futur ant.* J'aurai dépité, etc. — *Cond. prés.* Je dépiterais, tu dépiterais, il dépiterait, nous dépiterions, vous dépiteriez, ils dépiteraient. — *Passé.* J'aurais dépité, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dépité, etc. — *Impératif prés.* Dépite, dépitons, dépitez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dépité. — *Subj. prés.* Que je dépite, que tu dépites, qu'il dépite, que nous dépitions, que vous dépitiez, qu'ils dépitent. — *Imp.* Que je dépitasse, que tu dépitasses, qu'il dépitât, que nous dépitassions, que vous dépitassiez, qu'ils dépitassent. — *Passé.* Que j'aie dépité, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dépité, etc. — *Infin. prés.* Dépiter. — *Passé.* Avoir dépité. — *Part. prés.* Dépitant (invar.). — *Passé.* Dépité, dépitée, dépités, dépitées. — *Passé comp.* Ayant dépité. — Il s'emploie avec le pronom personnel : *Se dépiter. Il* se dépite *contre le jeu* (Acad.). Il signifie alors se fâcher, concevoir du dépit, se mutiner. *La vieillesse chagrine* se dépite *toujours* (Boiste). — Passif : *être dépité.* Le participe régit *de, contre* et *par. Dépité* d'*une chose, dépité* contre *le jeu*, *dépité* par *quelqu'un.*

DÉPLACER, v. a., 1re conj. (*Déplacé*), ôter quelqu'un, quelque chose de sa place. *Je ne veux* déplacer *personne.* Déplacer *des livres.* — En term. de procédure, retirer quelque chose d'un lieu et le transporter ailleurs. *On est quelquefois obligé de* déplacer *les meubles, les objets saisis pour les vendre plus avantageusement.* — Fig. Changer le point sur lequel porte la difficulté dans la discussion. Déplacer *le point de la question* (Acad.). Le *c* doit être cédillé toutes les fois qu'il est devant les voyelles *a*, *o*. — *Indicatif présent.* Je déplace, tu déplaces, il déplace, nous déplaçons, vous déplacez, ils déplacent. — *Imparf.* Je déplaçais, tu déplaçais, il déplaçait, nous déplacions, vous déplaciez, ils déplaçaient. — *Passé déf.* Je déplaçai, tu déplaças, il déplaça, nous déplaçâmes, vous déplaçâtes, ils déplacèrent. — *Passé indéf.* J'ai déplacé, etc. — *Pass. ant.* J'eus déplacé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déplacé, etc. — *Futur.* Je déplacerai, tu déplaceras, il déplacera, nous déplacerons, vous déplacerez, ils déplaceront. — *Futur ant.* J'aurai déplacé, etc. — *Cond. prés.* Je déplacerais, tu déplacerais, il déplacerait, nous déplacerions, vous déplaceriez, ils déplaceraient. — *Passé.* J'aurais déplacé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse déplacé, etc. — *Impérat. prés.* Déplace, déplaçons, déplacez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déplacé. — *Subj.*

prés. Que je déplace, que tu déplaces, qu'il déplace, que nous déplacions, que vous déplaciez, qu'ils déplacent. — *Imp.* Que je déplaçasse, que tu déplaçasses, qu'il déplaçât, que nous déplaçassions, que vous déplaçassiez, qu'ils déplaçassent. — *Passé.* Que j'aie déplacé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déplacé, etc. — *Inf. prés.* Déplacer. — *Passé.* Avoir déplacé. — *Part. prés.* Déplaçant (invar.). — *Passé.* Déplacé, déplacée, déplacés, déplacées. — *Pass. comp.* Ayant déplacé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se déplacer*, quitter sa place, changer de place. *On n'aime pas à se* déplacer. — Passif : *être déplacé. Etre* déplacé *par un intrigant.* Le part. régit *par* et *de*, en rapport aux personnes ou aux choses.

DÉPLAIRE, v. n. irr., 4e conj. (*Déplère*), ne plaire pas, être désagréable. *Cela* déplaît *à la mort.* — Fâcher, donner du chagrin. *Je ne dis pas cela afin de vous* déplaire.

Il vous aurait *déplu* s'il pouvait vous *déplaire.*
Racine.

— Impers., il me déplaît fort de. — Avec la négation, il marque opposition à la volonté.

Et n'en *déplaise* au bon Pétrone.
Lafontaine.

— Il se dit aussi des choses.

Et parfois, n'en *déplaise* à votre austère honneur,
Il est bon de cacher ce qu'on a dans le cœur.
Molière.

— *Indic. prés.* Je déplais, tu déplais, il déplaît, nous déplaisons, vous déplaisez, ils déplaisent. — *Imparf.* Je déplaisais, tu déplaisais, il déplaisait, nous déplaisions, vous déplaisiez, ils déplaisaient. — *Passé déf.* Je déplus, tu déplus, il déplut, nous déplûmes, vous déplûtes, ils déplurent. — *Passé ind.* J'ai déplu, etc. — *Passé ant.* J'eus déplu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déplu, etc. — *Futur.* Je déplairai, tu déplairas, il déplaira, nous déplairons, vous déplairez, ils déplairont. — *Futur ant.* J'aurai déplu, etc. — *Condit. prés.* Je déplairais, tu déplairais, il déplairait, nous déplairions, vous déplairiez, ils déplairaient. — *Passé.* J'aurais déplu, etc. — *On dit aussi* : J'eusse déplu, etc. — *Impér. prés.* Déplais, déplaisons, déplaisez. — *Passé.* Aie, ayons ayez déplu. — *Subj. pr.* Que je déplaise, que tu déplaises, qu'il déplaise, que nous déplaisions, que vous déplaisiez, qu'ils déplaisent. — *Imp.* Que je déplusse, que tu déplusses, qu'il déplût, que nous déplussions, que vous déplussiez, qu'ils déplussent. — *Pass.* Que j'aie déplu, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse déplu, etc. — *Inf. prés.* Déplaire. — *Pass.* Avoir déplu. — *Part. prés.* Déplaisant, déplaisante. *Objets déplaisants, personnes déplaisantes.* — *Passé.* Déplu (invariable). — *Passé composé.* Ayant déplu. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se déplaire,* s'ennuyer, s'attrister, se trouver mal à son aise. *Il se* déplaît *partout.* — Il se dit aussi des choses et des animaux. *Ces plantes se* déplaisent *en cet endroit. Les animaux se* déplaisent *en ce lieu là.*

DÉPLANTER, v. a. 1re conj. (*Déplanté*), ôter une plante de terre pour la planter ailleurs. Déplanter *un jeune arbre.* Déplanter *un rosier, un prunier.* On dit aussi : Déplanter *un piquet.* — *Indicatif présent.* Je déplante, tu déplantes, il déplante, nous déplantons, vous déplantez, ils déplantent. — *Imp.* Je déplantais, tu déplantais, il déplantait, nous déplantions, vous déplantiez, ils déplantaient. — *Passé déf.* Je déplantai, tu déplantas, il déplanta, nous déplantâmes, vous déplantâtes, ils déplantèrent. — *Passé ind.* J'ai déplanté, etc. — *Passé ant.* J'eus déplanté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déplanté, etc. — *Futur.* Je déplanterai, tu déplanteras, il déplantera, nous déplanterons, vous déplanterez, ils déplanteront. — *Futur ant.* J'aurai déplanté, etc. — *Cond. prés.* Je déplanterais, tu déplanterais, il déplanterait, nous déplanterions, vous déplanteriez, ils déplanteraient. — *Passé.* J'aurais déplanté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse déplanté, etc. — *Impér. prés.* Déplante, déplantons, déplantez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déplanté. — *Subj. prés.* Que je déplante, que tu déplantes, qu'il déplante, que nous déplantions, que vous déplantiez, qu'ils déplantent. — *Imparfait.* Que je déplantasse, que tu déplantasses, qu'il déplantât, que nous déplantassions, que vous déplantassiez, qu'ils déplantassent. — *Passé.* Que j'aie déplanté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déplanté, etc. — *Inf. prés.* Déplanter. — *Passé.* Avoir déplanté. — *Part. prés.* Déplantant (inv.). — *Passé.* Déplanté, déplantée, déplantés, déplantées. — *Passé comp.* Ayant déplanté. — S'emploie avec le pronom pers. : *se déplanter.* — *Les fleurs se* déplantent *en automne.* — — Passif : *être déplanté.* Le participe régit *par.*

DÉPLIER, v. a. 1re conj. *(Déplié)*, étendre, défaire, ouvrir une chose qui était pliée. Déplier *une serviette, du linge, des étoffes, un paquet. Il faut* déplier *sa robe* (La Bruyère). — Etaler de la marchandise. *Il nous* déplia *toute sa marchandise, mais nous ne trouvâmes rien à notre goût* (Acad.). — Et puis absolument : *La pluie qui survint empêcha les marchands de* déplier *sur la place* (Idem). — Au fig., montrer, étaler. Déplier *ses richesses* (Patru). — *Ind. prés.* Je déplie, tu déplies, il déplie, nous déplions, vous dépliez, ils déplient. — *Imparf.* Je dépliais, tu dépliais, il dépliait, nous dépliions, vous dépliiez, ils dépliaient. — *Passé déf.* Je dépliai, tu déplias, il déplia, nous dépliâmes, vous dépliâtes, ils déplièrent. — *Passé ind.* J'ai déplié, etc. — *Passé ant.* J'eus déplié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déplié, etc. — *Futur.* Je déplierai, tu déplieras, il dépliera, nous déplierons, vous déplierez, ils déplieront. — *Futur ant.* J'aurai déplié, etc. — *Cond. prés.* Je déplierais, tu déplierais, il déplierait, nous déplierions, vous déplieriez, ils déplieraient. — *Passé.* J'aurais déplié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déplié, etc. — *Imp. prés.* Déplie, déplions, dépliez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déplié. — *Subj. prés.* Que je déplie, que tu déplies, qu'il déplie, que nous dépliions, que vous dépliiez, qu'ils déplient. — *Imparf.* Que je dépliasse, que tu dépliasses, qu'il dépliât, que nous dépliassions, que vous dépliassiez, qu'ils dépliassent. — *Passé.* Que j'aie déplié, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse déplié, etc. — *Inf. prés.* Déplier. — *Pass.* Avoir déplié. — *Part. prés.* Dépliant (inv.). — *Passé.* Déplié, dépliée, dépliés, dépliées. — *Passé comp.* Ayant déplié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se déplier. L'histoire se* dépliera *toute entière* (Massillon). (Omission de l'Académie). — Passif : *Etre déplié.* Le participe régit *par.*

DÉPLISSER, v. a. 1re conjug. *(Déplicé)*, défaire les plis d'une toile, d'une étoffe. *Déplisser un jabot, déplisser une jupe, des manchettes*, etc. — *Ind. prés.* Je déplisse, tu déplisses, il déplisse, nous déplissons, vous déplissez, ils déplissent. — *Imparf.* Je déplissais, tu déplissais, il déplissait, nous déplissions, vous déplissiez, ils déplissaient. — *Passé déf.* Je déplissai, tu déplissas, il déplissa, nous déplissâmes, vous déplissâtes, ils déplissèrent. — *Pass. ind.* J'ai déplissé, etc. — *Pass. antér.* J'eus déplissé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déplissé, etc. — *Futur.* Je déplisserai, tu déplisseras, il déplissera, nous déplisserons, vous déplisserez, ils déplisseront. — *Futur ant.* J'aurai déplissé, etc. — *Cond. prés.* Je déplisserais, tu déplisserais, il déplisserait, nous déplisserions, vous déplisseriez, ils déplisseraient. — *Pass.* J'aurais déplissé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déplissé, etc. — *Impér. prés.* Déplisse, déplissons, déplissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déplissé. — *Subj. prés.* Que je déplisse, que tu déplisses, qu'il déplisse, que nous déplissions, que vous déplissiez, qu'ils déplissent. — *Imparf.* Que je déplissasse, que tu déplissasses, qu'il déplissât, que nous déplissassions, que vous déplissassiez, qu'ils déplissassent. — *Passé.* Que j'aie déplissé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déplissé, etc. — *Inf. prés.* Déplisser. — *Pass.* Avoir déplissé. — *Part. prés.* Déplissant (invar.). — *Pass.* Déplissé, déplissée, déplissés, déplissées. — *Passé comp.* Ayant déplissé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se déplisser. Cette collerette* se déplisse (Acad.). — Passif : *être déplissé. Votre chemise* est déplissée. Le participe régit *par.*

DÉPLORER, v. a. 1re conj. *(Déploré)*, plaindre avec de grands sentiments de compassion. Il ne se dit guère qu'en parlant des choses. Déplorer *les malheurs du temps.* Déplorer *la misère humaine.* Déplorer *la disgrâce, la perte, la mort de quelqu'un.*

Les vieillards *déploraient* ces sévères destins.
Lafontaine.

— Fig. On dit au pal. *Cette affaire* est déplorée, pour dire qu'il n'y a plus d'espérance de le faire réussir. — *Ind. prés.* Je déplore, tu déplores, il déplore, nous déplorons, vous déplorez, ils déplorent. — *Imparf.* Je déplorais, tu déplorais, il déplorait, nous déplorions, vous déploriez, ils déploraient. — *Passé déf.* Je déplorai, tu déploras, il déplora, nous déplorâmes, vous déplorâtes, ils déplorèrent. — *Pass. ind.* J'ai déploré, etc. — *Pass. ant.* J'eus déploré, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais déploré, etc. — *Futur.* Je déplorerai, tu déploreras, il déplorera, nous déplorerons, vous déplorerez, ils déploreront. — *Futur antérieur.* J'aurai déploré, etc. — *Conditionnel présent.* Je déplorerais, tu déplorerais, il déplorerait, nous

déplorerions, vous déploreriez, ils déploreraient. — *Passé.* J'aurais déploré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse déploré, etc. — *Impératif présent.* Déplore, déplorons, déplorez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez déploré. — *Subjonctif présent.* Que je déplore, que tu déplores, qu'il déplore, que nous déplorions, que vous déploriez, qu'ils déplorent. — *Imparfait.* Que je déplorasse, que tu déplorasses, qu'il déplorât, que nous déplorassions, que vous déplorassiez, qu'ils déplorassent. — *Passé.* Que j'aie déploré, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse déploré, etc. — *Infinitif présent.* Déplorer. — *Pass.* Avoir déploré. — *Part. prés.* Déplorant (invar.). — *Passé.* Déploré, déplorée, déplorés, déplorées. — *Passé composé.* Ayant déploré. — Se conjugue avec le pron. pers. : *Se déplorer.* — Passif : *être déploré.* Le participe régit *par.* *La perte d'un bon roi est toujours* déplorée par *ses sujets.*

DÉPLOYER, v. a. 1re conj. (*Déploa-ié*), étendre, développer ce qui était ployé : *Déployer les voiles d'un navire. Déployer des étendards, des enseignes. Déployer les bras* (Acad.). *Il déploya un ample mouchoir* (La Bruyère). — *Déployer une armée,* lui faire occuper un plus grand espace (Acad.). — Au fig., faire paraître, montrer, étaler. *Déployer toute son éloquence, tout son savoir, toutes ses forces. Déployer toute sa fierté, toute son énergie, toute sa fureur* (Acad.). *Je n'ai qu'à* déployer *l'appareil des supplices* (Corn.). — Ce verbe change l'*y* grec en *i* simple devant l'*e* muet. *Je déploie, je déploierai.* — *Ind. prés.* Je déploie, tu déploies, il déploie, nous déployons, vous déployez, ils déploient. — *Imparf.* Je déployais, tu déployais, il déployait, nous déployions, vous déployiez, ils déployaient. — *Passé déf.* Je déployai, tu déployas, il déploya, nous déployâmes, vous déployâtes, ils déployèrent. — *Passé ind.* J'ai déployé, etc. — *Passé ant.* J'eus déployé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déployé, etc. — *Futur.* Je déploierai, tu déploieras, il déploiera, nous déploierons, vous déploierez, ils déploieront. — *Futur ant.* J'aurai déployé, etc. — *Cond. prés.* Je déploierais, tu déploierais, il déploierait, nous déploierions, vous déploieriez, ils déploieraient. — *Passé.* J'aurais déployé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse déployé, etc. — *Impér. prés.* Déploie, déployons, déployez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déployé. — *Subj. prés.* Que je déploie, que tu déploies, qu'il déploie, que nous déployions, que vous déployiez, qu'ils déploient. — *Imparf.* Que je déployasse, que tu déployasses, qu'il déployât, que nous déployassions, que vous déployassiez, qu'ils déployassent. — *Passé.* Que j'aie déployé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déployé, etc. — *Inf. prés.* Déployer. — *Passé.* Avoir déployé. — *Part. prés.* Déployant (inv.). — *Passé.* Déployé, déployée, déployés, déployées. — *Passé comp.* Ayant déployé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se déployer. La voile* se déploie (Racine). *La flamme en onde* se déploie (Boileau). — Passif : *être déployé.* Le part. régit *à* et *par. Voile* déployée *au vent. Quelle magnificence* déployé par *la nature.*

DÉPLUMER, v. a. 1re conj. (*Déplumé*), ôter la plume. Déplumer *un oiseau.* — On dit plus ordinairement *plumer* (Ac.). — Fig. Dépouiller. Déplumer *un niais.* — *Ind. prés.* Je déplume, tu déplumes, il déplume, nous déplumons, vous déplumez, ils déplument. — *Imp.* Je déplumais, tu déplumais, il déplumait, nous déplumions, vous déplumiez, ils déplumaient. — *Passé déf.* Je déplumai, tu déplumas, il dépluma, nous déplumâmes, vous déplumâtes, ils déplumèrent. — *Pass. ind.* J'ai déplumé, etc. — *Passé ant.* J'eus déplumé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déplumé, etc. — *Futur.* Je déplumerai, tu déplumeras, il déplumera, nous déplumerons, vous déplumerez, ils déplumeront. — *Futur ant.* J'aurai déplumé, etc. — *Cond. prés.* Je déplumerais, tu déplumerais, il déplumerait, nous déplumerions, vous déplumeriez, ils déplumeraient. — *Passé.* J'aurais déplumé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse déplumé, etc. — *Imp. prés.* Déplume, déplumons, déplumez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déplumé. — *Subj. prés.* Que je déplume, que tu déplumes, qu'il déplume, que nous déplumions, que vous déplumiez, qu'ils déplument. — *Imp.* Que je déplumasse, que tu déplumasses, qu'il déplumât, que nous déplumassions, que vous déplumassiez, qu'ils déplumassent. — *Pass.* Que j'aie déplumé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déplumé, etc. — *Inf. prés.* Déplumer. — *Passé.* Avoir déplumé. — *Part. prés.* Déplumant (inv.). — *Passé.* Déplumé, déplumée, déplumés, déplumées. — *Passé comp.* Ayant déplumé. — Se aconjugue avec le pronom personnel : *se déplumer*,

et signifie, 1° Perdre ses plumes. *Les oiseaux* se déplument *pendant la mue.* 2° Arracher mutuellement ses plumes. *Ces oiseaux* se déplument *à coups de bec.*—Passif : *être déplumé*. *Les oies sont* déplumées. *avant d'être mises à la broche.* Le part. régit *par*. Déplumé par *la cuisinière.*

DÉPOCHER, v. a., 1re conj. (*Dépoché*), ôter de ses poches. Peu usité dans ce sens. — Débourser. *Dépocher un écu.* Il est populaire.— *Ind. prés.* Je dépoche, tu dépoches, il dépoche, nous dépochons, vous dépochez, ils dépochent. —*Imparf.* Je dépochais, tu dépochais, il dépochait, nous dépochions, vous dépochiez, ils dépochaient. — *Pass. défini.* Je dépochai, tu dépochas, il dépocha, nous dépochâmes, vous dépochâtes, ils dépochèrent. — *Passé ind.* J'ai dépoché, etc. —*Passé ant.* J'eus dépoché, etc. — *Plus-que-parf.* — J'avais dépoché, etc. — *Futur.* Je dépocherai, tu dépocheras, il dépochera, nous dépocherons, vous dépocherez, ils dépocheront.— *Futur ant.* J'aurai dépoché, etc. —*Cond. pr.* Je dépocherais, tu dépocherais, il dépocherait, nous dépocherions, vous dépocheriez, ils dépocheraient. — *Pass.* J'aurais dépoché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dépoché, etc. — *Impér. prés.* Dépoche, dépochons, dépochez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez dépoché. — *Subj. prés.* Que je dépoche, que tu dépoches, qu'il dépoche, que nous dépochions, que vous dépochiez, qu'ils dépochent. — *Imparfait.* Que je dépochasse, que tu dépochasses, qu'il dépochât, que nous dépochassions, que vous dépochassiez, qu'ils dépochassent. — *Passé.* Que j'aie dépoché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dépoché, etc. — *Infinitif prés.* Dépocher. — *Pass.* Avoir dépoché. — *Part. prés.* Dépochant (invariable). — *Passé.* Dépoché, dépochée, dépochés, dépochées. —*Passé composé.* Ayant dépoché. — Passif : *être dépoché*. Le part. régit *par*.

DÉPOLIR, v. a., 2e conj. (*Dépolir*), ôter, faire perdre le poli à quelque chose. *Le feu dépolit le marbre* — *Indicatif prés.* Je dépolis, tu dépolis, il dépolit, nous dépolissons, vous dépolissez, ils dépolissent. — *Imparf.* Je dépolissais, tu dépolissais, il dépolissait, nous dépolissions, vous dépolissiez, ils dépolissaient. — *Passé. défini.* Je dépolis, tu dépolis, il dépolit, nous dépolîmes, vous dépolîtes, ils dépolirent. — *Passé indéfini.* J'ai dépoli, etc. — *Passé ant.* J'eus dépoli, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dépoli, etc. — *Futur.* Je dépolirai, tu dépoliras, il dépolira, nous dépolirons, vous dépolirez, ils dépoliront. — *Futur ant.* J'aurai dépoli, etc. — *Condit. prés.* Je dépolirais, tu dépolirais, il dépolirait, nous dépolirions, vous dépoliriez, ils dépoliraient. — *Passé.* J'aurais dépoli, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dépoli, etc. — *Impér. prés.* Dépolis, dépolissons, dépolissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dépoli. — *Subj. prés.* Que je dépolisse, que tu dépolisses, qu'il dépolisse, que nous dépolissions, que vous dépolissiez, qu'ils dépolissent.— *Imparf.* Que je dépolisse, que tu dépolisses, qu'il dépolît, que nous dépolissions, que vous dépolissiez, qu'ils dépolissent. — *Passé.* Que j'aie dépoli, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dépoli, etc. — *Inf. prés.* Dépolir. — *Passé.* Avoir dépoli. — *Participe prés.* Dépolissant (invar.). — *Passé.* Dépoli, dépolie, dépolis, dépolies. — *Passé comp.* Ayant dépoli. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se dépolir. Une glace qui se dépolit.* — Passif : *être dépoli*. Le participe régit *par*. *Marbre dépoli par le feu.*

DÉPOPULARISER, v. a. 1re conj. (*Dépopularisé*), faire perdre l'affection, la faveur du peuple. *Sa participation aux affaires le* dépopularise *tous les jours* (Landais). *La disette* dépopularise *un gouvernement* (Boiste). — *Ind. prés.* Je dépopularise, tu dépopularises, il dépopularise, nous dépopularisons, vous dépopularisez, ils dépopularisent. — *Imp.* Je dépopularisais, tu dépopularisais, il dépopularisait, nous dépopularisions, vous dépopularisiez, ils dépopularisaient. — *Passé déf.* Je dépopularisai, tu dépopularisas, il dépopularisa, nous dépopularisâmes, vous dépopularisâtes, ils dépopularisèrent. — *Passé indéf.* J'ai dépopularisé, etc.— *Pass. ant.* J'eus dépopularisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dépopularisé, etc. — *Futur.* Je dépopulariserai, tu dépopulariseras, il dépopularisera, nous dépopulariserons, vous dépopulariserez, ils dépopulariseront. — *Futur ant.* J'aurai dépopularisé, etc. — *Cond. prés.* Je dépopulariserais, tu dépopulariserais, il dépopulariserait, nous dépopulariserions, vous dépopulariseriez, ils dépopulariseraient. — *Passé.* J'aurais dépopularisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dépopularisé etc. — *Impér. prés.* Dépopularise,

dépopularisons, dépopularisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dépopularisé. — *Subj. prés.* Que je dépopularise, que tu dépopularises, qu'il dépopularise, que nous dépopularisions, que vous dépopularisiez, qu'ils dépopularisent. — *Imp.* Que je dépopularisasse, que tu dépopularisasses, qu'il dépopularisât, que nous dépopularisassions, que vous dépopularisassiez, qu'ils dépopularisassent. — *Passé.* Que j'aie dépopularisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dépopularisé, etc. — *Infinitif prés.* Dépopulariser. — *Passé.* Avoir dépopularisé. — *Part. prés.* Dépopularisant (invar.). — *Passé.* Dépopularisé, dépopularisée, dépopularisés, dépopularisées. — *Passé comp.* Ayant dépopularisé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se dépopulariser. Il* se dépopulariserait *de jour en jour* (Acad.). — *On* se dépopularise *pour une peccadille comme pour un coup d'état; quand on connaît l'art de régner, on ne joue son crédit qu'à bonnes enseignes* (Napoléon). — Passif : *être dépopularisé.* Le participe régit *par. Tel ministre a été* dépopularisé par *sa seule présence aux affaires du gouvernement.*

DÉPORTER, v. a., 1[re] conj. (*Déporté*), bannir dans un lieu éloigné. *On les déporta dans une île. Ils furent tous déportés dans la Guyane.* — *Ind. prés.* Je déporte, tu déportes, il déporte, nous déportons, vous déportez, ils déportent. — *Imp.* Je déportais, tu déportais, il déportait, nous déportions, vous déportiez, ils déportaient. — *Passé déf.* Je déportai, tu déportas, il déporta, nous déportâmes, vous déportâtes, ils déportèrent. — *Passé ind.* J'ai déporté, etc. — *Passé ant.* J'eus déporté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déporté, etc. — *Futur.* Je déporterai, tu déporteras, il déportera, nous déporterons, vous déporterez, ils déporteront. — *Futur ant.* J'aurai déporté, etc. — *Cond. prés.* Je déporterais, tu déporterais, il déporterait, nous déporterions, vous déporteriez, ils déporteraient. — *Passé.* J'aurais déporté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse déporté, etc. — *Impér. prés.* Déporte, déportons, déportez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déporté. — *Subj. prés.* Que je déporte, que tu déportes, qu'il déporte, que nous déportions, que vous déportiez, qu'ils déportent. — *Imparf.* Que je déportasse, que tu déportasses, qu'il déportât, que nous déportassions, que vous déportassiez, qu'ils déportassent. — *Passé.* Que j'aie déporté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déporté, etc. — *Infin. prés.* Déporter. — *Passé.* Avoir déporté. — *Part. prés.* Déportant (invar.). — *Passé.* Déporté, déportée, déportés, déportées. — *Passé comp.* Ayant déporté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se déporter.* — Term. de palais, se désister, se départir de... *Se déporter de ses prétentions.* — Passif : *Etre déporté.* Le participe régit *par* et *de. Meunier a été* déporté par *le gouvernement à la Guyane.*

DÉPOSER, v. a. et n., 1[re] conj. (*Déposé*), poser une chose que l'on portait. *Il* déposa *son fardeau.* — Fig., dépouiller, priver d'une charge importante, de la souveraineté.

> Je puis faire les rois, je puis les *déposer*:
> Racine.

— Placer, mettre en dépôt. Déposer *sa canne.* Déposer *son argent.* — Faire banqueroute. Déposer *son bilan.* — Dire comme témoin. Déposer *d'un fait* (il est neutre en ce sens). — Fig., attester, prouver. *Cela* dépose *en votre faveur.*

> Les témoins *déposaient* qu'autour de ces rayons.
> La Fontaine.

— Il se dit aussi des liqueurs qui laissent des parties grossières au fond d'un vaisseau. *Cette eau a* déposé *beaucoup de sable.* On l'emploie souvent sans régime. *Cette liqueur a beaucoup* déposé. — *Ind. prés.* Je dépose, tu déposes, il dépose, nous déposons, vous déposez, ils déposent. — *Imparf.* Je déposais, tu déposais, il déposait, nous déposions, vous déposiez, ils déposaient. — *Pass. déf.* Je déposai, tu déposas, il déposa, nous déposâmes, vous déposâtes, ils déposèrent. — *Passé ind.* J'ai déposé, etc. — *Passé antér.* J'eus déposé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais déposé, etc. — *Futur.* Je déposerai, tu déposeras, il déposera, nous déposerons, vous déposerez, ils déposeront. — *Futur ant.* J'aurai déposé, etc. — *Cond. prés.* Je déposerais, tu déposerais, il déposerait, nous déposerions, vous déposeriez, ils déposeraient. — *Pass.* J'aurais déposé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déposé, etc. — *Impératif prés.* Dépose, déposons, déposez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez déposé. — *Subj. prés.* Que je dépose, que tu déposes, qu'il dépose, que nous déposions, que vous déposiez, qu'ils déposent. — *Imp.* Que je déposasse, que tu déposasses, qu'il déposât, que nous déposassions, que vous déposassiez, qu'ils déposassent. —

Passé. Que j'aie déposé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déposé, etc. — *Infinitif présent.* Déposer. — *Passé.* Avoir déposé. — *Participe présent.* Déposant (inv.). — *Pass.* Déposé, déposée, déposés, déposées. — *Pass. comp.* Ayant déposé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se déposer*, se former en dépôt (Omission de l'Académie). — Passif : *être déposé. Le pape est* déposé. *Le bilan est* déposé. Le part. régit *par* et *de.* Déposé de *sa dignité* par *le sénat.*

DÉPOSSÉDER, v. a., 1[re] conj. (*Dépocédé*), ôter à quelqu'un ce qu'il possède. — *Indicatif prés.* Je dépossède, tu dépossèdes, il dépossède, nous dépossédons, vous dépossédez, ils dépossèdent. — *Imp.* Je dépossédais, tu dépossédais, il dépossédait, nous dépossédions, vous dépossédiez, ils dépossédaient. — *Pass. déf.* Je dépossédai, tu dépossédas, il dépossédа, nous dépossédâmes, vous dépossédâtes, ils dépossédèrent. — *Pass. ind.* J'ai dépossédé, etc. — *Passé. ant.* J'eus dépossédé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais dépossédé, etc. — *Futur.* Je dépossèderai, tu dépossèderas, il dépossèdera, nous dépossèderons, vous dépossèderez, ils dépossèderont. — *Futur ant.* J'aurai dépossédé, etc. — *Cond. prés.* Je dépossèderais, tu dépossèderais, il dépossèderait, nous dépossèderions, vous dépossèderiez, ils dépossèderaient. — *Passé.* J'aurais dépossédé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dépossédé, etc. — *Impératif présent.* Dépossède, dépossédons, dépossédez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez dépossédé. — *Subj. pr.* Que je dépossède, que tu dépossèdes, qu'il dépossède, que nous dépossédions, que vous dépossédiez, qu'ils dépossèdent. — *Imparf.* Que je dépossédasse, que tu dépossédasses, qu'il dépossédât, que nous dépossédassions, que vous dépossédassiez, qu'ils dépossédassent. — *Passé.* Que j'aie dépossédé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dépossédé, etc. — *Inf. prés.* Déposséder. — *Passé.* Avoir dépossédé. — *Part. prés.* Dépossédant (inv.). — *Passé.* Dépossédé, dépossédée, dépossédés, dépossédées. — *Passé composé.* Ayant dépossédé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se déposséder.* — Passif : *être dépossédé. Etre* dépossédé *par ses parents.* Le participe régit *par. Les hauts barons ont été* dépossédés *en grande partie* par *Louis XI.*

DÉPOSTER, v. a. 1[re] conj. (*Dépoceté*), chasser d'un poste, le faire abandonner. *L'ennemi avait occupé cette position; mais on l'en* deposta. — *Indicat. prés.* Je déposte, tu dépostes, il déposte, nous dépostons, vous dépostez, ils dépostent. — *Imparf.* Je dépostais, tu dépostais, il dépostait, nous dépostions, vous dépostiez, ils dépostaient. — *Passé déf.* Je dépostai, tu dépostas, il déposta, nous dépostâmes, vous dépostâtes, ils dépostèrent. — *Passé ind.* J'ai déposté, etc. — *Passé ant.* J'eus déposté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déposté, etc. — *Futur.* Je dépostérai, tu déposteras, il depostera, nous déposterons, vous déposterez, ils déposteront. — *Passé.* J'aurai déposté, etc. — *Cond. prés.* Je déposterais, tu déposterais, il déposterait, nous déposterions, vous déposteriez, ils déposteraient. — *Pass.* J'aurais déposté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse déposté, etc. — *Impér. prés.* Déposte, dépostons, dépostez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déposté. — *Subj. prés.* Que je déposte, que tu dépostes, qu'il déposte, que nous dépostions, que vous dépostiez, qu'ils dépostent. — *Imp.* Que je dépostasse, que tu dépostasses, qu'il dépostât, que nous dépostassions, que vous dépostassiez, qu'ils dépostassent. — *Passé.* Que j'aie déposté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déposté, etc. — *Infin. prés.* Déposter. — *Passé.* Avoir déposté. — *Participe prés.* Dépostant (invariable). — *Passé.* Déposté, dépostée, dépostés, dépostées. — *Passé composé.* Ayant déposté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se déposter.* (Omission de l'Acad.). — Passif : *Etre déposté.* Le participe régit *par* et *de. Etre* déposté *d'un endroit* par *une poignée d'hommes.*

DÉPOTER, v. a., 1[re] conjug. (*Dépoté*), terme de jardinage, ôter une plante d'un pot pour la mettre en terre ou dans un autre pot. *Dépoter un rosier, des œillets* (Acad.). — *Dépoter du vin, des liqueurs*, les changer de vase. *Ce vin étant très-vieux, il a fallu le* dépoter (Acad.). — *Ind. prés.* Je dépote, tu dépotes, il dépote, nous dépotons, vous dépotez, ils dépotent. — *Imparf.* Je dépotais, tu dépotais, il dépotait, nous dépotions, vous dépotiez, ils dépotaient. — *Passé déf.* Je dépotai, tu dépotas, il dépota, nous dépotâmes, vous dépotâtes, ils dépotèrent. — *Passé ind.* J'ai dépoté, etc. — *Passé ant.* J'eus dépoté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais dépoté, etc. — *Futur.* Je dépoterai, tu dépoteras,

il dépotera, nous dépoterons, vous dépoterez, ils dépoteront. — *Futur ant.* J'aurai dépoté, etc. — *Cond. prés.* Je dépoterais, tu dépoterais, il dépoterait, nous dépoterions, vous dépoteriez, ils dépoteraient. — *Pass.* J'aurais dépoté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dépoté, etc.— *Impératif prés.* Dépote, dépotons, dépotez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dépoté. — *Subj. prés.* Que je dépote, que tu dépotes, qu'il dépote, que nous dépotions, que vous dépotiez, qu'ils dépotent. — *Imparfait.* Que je dépotasse, que tu dépotasses, qu'il dépotât, que nous dépotassions, que vous dépotassiez, qu'ils dépotassent.— *Pass.* Que j'aie dépoté, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse dépoté, etc. —*Infinitif prés.* Dépoter. — *Passé.* Avoir dépoté. — *Part. prés.* Dépotant (inv.). — *Passé.* Dépoté, dépotée, dépotés, dépotées. — *Pass. comp.* Ayant dépoté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se dépoter* (Omission de l'Acad.). — Passif : *être dépoté.* Le participe régit *par.*

DÉPOUDRER, v. a., 1re conjug. (*Dépoudré*), ôter, faire tomber la poudre des cheveux, d'une perruque. *Le vent l'a tout dépoudré, a dépoudré toute sa perruque.* — *Ind. prés.* Je dépoudre, tu dépoudres, il dépoudre, nous dépoudrons, vous dépoudrez, ils dépoudrent. — *Imp.* Je dépoudrais, tu dépoudrais, il dépoudrait, nous dépoudrions, vous dépoudriez, ils dépoudraient.—*Passé déf.* Je dépoudrai, tu dépoudras, il dépoudra, nous dépoudrâmes, vous dépoudrâtes, ils dépoudrèrent. — *Passé ind.* J'ai dépoudré, etc. — *Passé ant.* J'eus dépoudré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dépoudré, etc. — *Futur.* Je dépoudrerai, tu dépoudreras, il dépoudrera, nous dépoudrerons, vous dépoudrerez, ils dépoudreront. — *Futur ant.* J'aurai dépoudré, etc. — *Cond. prés.* Je dépoudrerais, tu dépoudrerais, il dépoudrerait, nous dépoudrerions, vous dépoudreriez, ils dépoudreraient. — *Passé.* J'aurais dépoudré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dépoudré, etc.—*Impér. prés.* Dépoudre, dépoudrons, dépoudrez. —*Pass.* Aie, ayons, ayez dépoudré. — *Subj. prés.* Que je dépoudre, que tu dépoudres, qu'il dépoudre, que nous dépoudrions, que vous dépoudriez, qu'ils dépoudrent. — *Imp.* Que je dépoudrasse, que tu dépoudrasses, qu'il dépoudrât, que nous dépoudrassions, que vous dépoudrassiez, qu'ils dépoudrassent. —*Passé.* Que j'aie dépoudré, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse dépoudré, etc. — *Inf. prés.* Dépoudrer.—*Pass.* Avoir dépoudré. — *Part. prés.* Dépoudrant (inv.). —*Pass.* Dépoudré, dépoudrée, dépoudrés, dépoudrées. — *Passé composé.* Ayant dépoudré. — Pronominalement : *se dépoudrer. Vous vous êtes tout dépoudré.* — Passif : *être dépoudré.* Le participe régit *par.*

DÉPOUILLER, v. a., 1re conj. (*Dépouillé*), déshabiller, ôter les habits à quelqu'un. *Les voleurs l'ont dépouillé de tous ses habits. Dépouiller un lièvre, une anguille*, lui ôter la peau.—Changer de peau. *Les serpents se* dépouillent *tous les ans.* — Se dit de ce qui enlève la peau, la chair. *On lui jeta de l'eau bouillante qui lui* dépouilla *la jambe.*—Oter, enlever ce qui accompagne ou garnit une chose. *L'hiver dépouille les arbres de leurs feuilles.*

Tantôt comme une abeille, ardente à son ouvrage,
L'ode s'en va de fleurs dépouiller le rivage.
Boileau.

—Fig., priver, dénuer.—Quitter. *Dépouiller des sentiments. Elle a* dépouillé *cette pudeur qui fait l'ornement de son sexe.* — Perdre. *Dépouiller la pitié.* — *Dépouiller un compte*, en faire un extrait, en examiner la recette et la dépense; *un livre*, en faire un abrégé; *un scrutin*, compter les votes écrits. — *Indicatif présent.* Je dépouille, tu dépouilles, il dépouille, nous dépouillons, vous dépouillez, ils dépouillent. — *Imparfait.* Je dépouillais, tu dépouillais, il dépouillait, nous dépouillions, vous dépouilliez, ils dépouillaient.— *Passé déf.* Je dépouillai, tu dépouillas, il dépouilla, nous dépouillâmes, vous dépouillâtes, ils dépouillèrent. — *Passé indéfini.* J'ai dépouillé, etc. — *Passé antér.* J'eus dépouillé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais dépouillé, etc.—*Futur.* Je dépouillerai, tu dépouilleras, il dépouillera, nous dépouillerons, vous dépouillerez, ils dépouilleront.—*Passé antérieur.* J'aurai dépouillé, etc.—*Conditionnel présent.* Je dépouillerais, tu dépouillerais, il dépouillerait, nous dépouillerions, vous dépouilleriez, ils dépouilleraient. — *Passé.* J'aurais dépouillé, etc. — *On dit aussi*. J'eusse dépouillé, etc. — *Impératif prés.* Dépouille, dépouillons, dépouillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dépouillé. —*Subj. prés.* Que je dépouille, que tu dépouilles, qu'il dépouille, que nous dépouillions, que vous dépouilliez, qu'ils dépouillent.— *Imp.* Que je dépouillasse, que tu dépouillasses, qu'il dépouillât, que nous dépouillassions, que vous dé-

pouillassiez, qu'ils dépouillassent.— *Passé.* Que j'aie dépouillé, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse dépouillé, etc. — *Infin. prés.* Dépouiller. — *Passé.* Avoir dépouillé. — *Participe présent.* Dépouillant (invariable). — *Passé.* Dépouillé, dépouillée, dépouillés, dépouillées.— *Passé comp.* Ayant dépouillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se. Se dépouiller de ses habits, de sa peau*, en parlant des reptiles.—Prov. et fig., *Il ne faut pas se dépouiller avant se coucher*, pour dire : Il ne faut pas se priver de son bien avant sa mort.—Passif: *Etre dépouillé.* Le participe régit *par* et *de.* Dépouillé de *son bien* par *desintrigants.*

DÉPOURVOIR, v. a. irr. 3e conj. (*Dépourvoir*), dégarnir de ce qui est nécessaire. Il n'est guère usité qu'au prétérit et à l'infinitif. *Il ne faut pas* dépourvoir *de munitions une place de guerre.* (Académie.) — *Ind. prés.* Je dépourvois, tu dépourvois, il dépourvoit, nous dépourvoyons, vous dépourvoyez, ils dépourvoient. — — *Imparf.* Je dépourvoyais, tu dépourvoyais, il dépourvoyait, nous dépourvoyions, vous dépourvoyiez, ils dépourvoyaient. — *Passé déf.* Je dépourvus, tu dépourvus, il dépourvut, nous dépourvûmes, vous dépourvûtes, ils dépourvurent. — *Passé ind.* J'ai dépourvu, etc. — *Passé ant.* J'eus dépourvu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dépourvu, etc. — *Futur.* Je dépourvoierai, tu dépourvoieras, il dépourvoiera, nous dépourvoierons, vous dépourvoierez, ils dépourvoieront. — *Futur ant.* J'aurai dépourvu, etc. — *Cond. prés.* Je dépourvoierais, tu dépourvoierais, il dépourvoierait, nous dépourvoierions, vous dépourvoieriez, ils dépourvoieraient. — *Passé.* J'aurais dépourvu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dépourvu, etc. — *Impér. prés.* Dépourvois, dépourvoyons, dépourvoyez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dépourvu. — *Subj. prés.* Que je dépourvoie, que tu dépourvoies, qu'il dépourvoie, que nous dépourvoyions, que vous dépourvoyiez, qu'ils dépourvoient. — *Imp.* Que je dépourvusse, que tu dépourvusses, qu'il dépourvût, que nous dépourvussions, que vous dépourvussiez, qu'ils dépourvussent. — *Passé.* Que j'aie dépourvu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dépourvu, etc. —*Inf. prés.* Dépourvoir. — *Passé.* Avoir dépourvu. — *Part. prés.* Dépourvoyant (inv.). — *Passé.* Dépourvu, dépourvue, dépourvus, dépourvues. — *Passé comp.* Ayant dépourvu. — Se conj. avec le pronom personnel : *se dépourvoir.* Se dépourvoir *d'argent.* — Passif : *être dépourvu. Il* était dépourvu *de tout pour élever ses enfants* (Académ.). Le part. régit *par.*

DÉPRAVER, v. a. 1re conjug. (*Dépravé*), corrompre, pervertir, vicier. Dépraver *la jeunesse, les mœurs, le goût.* — Term. de méd., altérer. *Cela* déprave *l'estomac, la digestion.* — *Indic. prés.* Je déprave, tu dépraves, il déprave, nous dépravons, vous dépravez, ils dépravent. — *Imp.* Je dépravais, tu dépravais, il dépravait, nous dépravions, vous dépraviez, ils dépravaient. — *Pass. déf.* Je dépravai, tu dépravas, il déprava, nous dépravâmes, vous dépravâtes, ils dépravèrent. — *Pass. ind.* J'ai dépravé, etc. — *Pass. antér.* J'eus dépravé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dépravé, etc. — *Futur.* Je dépraverai, tu dépraveras, il dépravera, nous dépraverons, vous dépraverez, ils depraveront. — *Futur ant.* J'aurai dépravé, etc. — *Cond. prés.* Je dépraverais, tu dépraverais, il dépraverait, nous dépraverions, vous dépraveriez, ils dépraveraient. — *Pass.* J'aurais dépravé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dépravé, etc. — *Impér. prés.* Déprave, dépravons, dépravez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dépravé. — *Subj. prés.* Que je déprave, que tu dépraves, qu'il déprave, que nous dépravions, que vous dépraviez, qu'ils dépravent. — *Imparf.* Que je dépravasse, que tu dépravasses, qu'il dépravât, que nous dépravassions, que vous dépravassiez, qu'ils dépravassent. — *Pass.* Que j'aie dépravé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse dépravé, etc. — *Inf. prés.* Dépraver. — *Pass.* Avoir dépravé. — *Part. prés.* Dépravant (inv.). — *Pass.* Dépravé, dépravée, dépravés, dépravées. — *Pass. comp.* Ayant dépravé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *Se dépraver. Le sang* se déprave. *Les mœurs et le goût* se dépravèrent *en même temps.* — Passif : *être dépravé.* Le participe régit *par. Le goût est presque toujours* dépravé par *la lecture des mauvais auteurs.*

DÉPRÉCIER, v. a., 1re conjug. (*Déprécié*), rabaisser le mérite de quelqu'un, le prix, la valeur de quelque chose. *Déprécier un auteur, une marchandise, une action*, etc. — *Indic. prés.* Je déprécie, tu déprécies, il déprécie, nous déprécions, vous dépréciez, ils déprécient. — *Imp.*

Je dépréciais, tu dépréciais, il dépréciait, nous déprécions, vous dépréciez, ils dépréçiaient. — *Passé déf.* Je dépréçiai, tu dépréças, il déprécia, nous dépréçiâmes, vous dépréçiâtes, ils déprécièrent. — *Passé ind.* J'ai déprécié, etc.— *Pass. ant.* J'eus déprécié, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais déprécié, etc.— *Futur.* Je déprécierai, tu déprécieras, il dépréciera, nous déprécierons, vous déprécierez, ils dépréeeront. — *Futur antérieur.* J'aurai déprécié, etc. — *Condit. prés.* Je déprécierais, tu déprécierais, il déprécierait, nous déprécierions, vous déprécieriez, ils déprécieraient. — *Passé.* J'aurais déprécié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déprécié, etc. — *Impér. prés.* Déprécie, dépréçions, dépréciez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déprécié. — *Subj. prés.* Que je déprécie, que tu déprécies, qu'il déprécie, que nous dépréçiions, que vous dépréciiez, qu'ils déprécient. — *Imparfait.* Que je dépréçiasse, que tu dépréçiasses, qu'il dépréciât, que nous dépréçiassions, que vous dépréçiassiez, qu'ils dépréçiassent. — *Passé.* Que j'aie déprécié, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse déprécié, etc. — *Infin. prés.* Déprécier. — *Passé.* Avoir déprécié. — *Part. prés.* Dépréciant (invar.). — *Pass.* Déprécié (invar.)— *Pass. comp.* Ayant déprécié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se déprécier. Vous semblez prendre à tâche de vous* déprécier *vous-même* (Académie).— Passif : *Etre déprécié. Dans ce siècle la vertu est* dépréciée, *mais la richesse ne l'est pas.* Le participe régit *par. Les vertus sont* dépréciées par *les jaloux.*

DÉPRÉDER, v. a. 1re conj. (*Déprédé*), piller avec dégat. (Inusité). Il était employé par les marins et se disait du pillage d'un vaisseau qui avait fait naufrage. *Marchandises déprédées.* — *Ind. prés.* Je déprède, tu déprèdes, il déprède, nous déprédons, vous déprédez, ils déprèdent. — *Imparf.* Je déprédais, tu déprédais, il déprédait, nous déprédions, vous déprédiez, ils déprédaient. — *Pass. déf.* Je déprédai, tu déprédas, il dépréda, nous déprédâmes, vous déprédâtes, ils déprédèrent. — *Pass. ind.* J'ai déprédé, etc.— *Pass. ant.* J'eus déprédé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déprédé, etc. — *Futur.* Je dépréderai, tu dépréderas, il déprédera, nous dépréderons, vous dépréderez, ils dépréderont. — *Futur. ant.* J'aurai déprédé, etc. — *Condit. prés.* Je dépréderais, tu dépréderais, il dépréderait, nous dépréderions, vous dépréderiez, ils dépréderaient. — *Passé.* J'aurais déprédé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déprédé, etc. — *Impératif prés.* Déprède, déprédons, déprédez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez déprédé. — *Subj. prés.* Que je déprède, que tu déprèdes, qu'il déprède, que nous déprédions, que vous déprédiez, qu'ils déprèdent. — *Imparf.* Que je déprédasse, que tu déprédasses, qu'il déprédât, que nous déprédassions, que vous déprédassiez, qu'ils déprédassent. — *Passé.* Que j'aie déprédé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse déprédé, etc. — *Infin. prés.* Dépréder. — *Pass.* Avoir déprédé. — *Part. prés.* Déprédant (inv.). — *Passé.* Déprédé (var.). — *Pass. comp.* Ayant déprédé. — Passif : *être déprédé.* Le part. régit *par.*

DÉPRENDRE, v. a., 4e conjug. (*Déprandre*), détacher, séparer. Il se dit surtout en parlant des êtres animés. *Ces deux dogues étaient tellement acharnés l'un contre l'autre qu'on eut toutes les peines du monde à les* déprendre (Acad.).— *Indic. prés.* Je déprends, tu déprends, il déprend, nous déprenons, vous déprenez, ils déprennent.— *Imparf.* Je déprenais, tu déprenais, il déprenait, nous déprenions, vous depreniez, ils déprenaient. — *Passé défini.* Je dépris, tu dépris, il déprit, nous déprîmes, vous déprîtes, ils déprirent. — *Passé indéfini.* J'ai dépris, etc. — *Passé ant.* J'eus dépris, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dépris, etc. — *Futur.* Je déprendrai, tu déprendras, il déprendra, nous déprendrons, vous déprendrez, ils déprendront. — *Futur antér.* J'aurai dépris, etc. — *Cond. prés.* Je déprendrais, tu déprendrais, il déprendrait, nous déprendrions, vous déprendriez, ils déprendraient. — *Passé.* J'aurais dépris, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dépris, etc. — *Impératif prés.* Déprends, déprenons, déprenez. —*Pass.* Aie, ayons, ayez dépris. — *Subj. prés.* Que je déprenne, que tu déprennes, qu'il déprenne, que nous déprenions, que vous dépreniez, qu'ils dċprennent. — *Imparfait.* Que je déprisse, que tu déprisses, qu'il déprît, que nous déprissions, que vous déprissiez, qu'ils déprissent. — *Passé.* Que j'aie dépris, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse dépris, etc. — — *Infinitif prés.* Déprendre. — *Passé.* Avoir dépris.—*Part. prés.* Déprenant (in-

var.). — *Pass.* Dépris (invar.). — *Passé. composé.* Ayant dépris. — Se conjugue avec le pronom personnel: *Se déprendre,* se dégager. *Cet oiseau s'était pris à la glu et ne pouvait s'en* déprendre. — Fig. *Il est tellement attaché à cette personne qu'il ne saurait s'en* déprendre (Acad.) Peu usité en ce sens.—Passif: *Etre dépris.* Le part. régit *de.*

DÉPRÉOCCUPER, v. a. 1re conjug. (*Dé-pré-okupé*), ôter la préoccupation: *La récréation dépréoccupe l'esprit.* — *Ind. prés.* Je dépréoccupe, tu dépréoccupes, il dépréoccupe, nous dépréoccupons, vous dépréoccupez, ils dépréoccupent. — *Imp* Je dépréoccupais, tu dépréoccupais, il dépréoccupait, nous dépréoccupions, vous dépréoccupiez, ils dépréoccupaient.— *Passé déf.* Je dépréoccupai, tu dépréoccupas, il dépréoccupa, nous dépréoccupâmes, vous dépréoccupâtes, ils dépréoccupèrent. — *Passé ind.* J'ai dépréoccupé, etc.— *Pass. ant.* J'eus dépréoccupé, etc. — *Plus-que parf.* J'avais dépréoccupé, etc. — *Futur.* Je dépréoccuperai, tu dépréoccuperas, il dépréoccupera, nous dépréoccuperons, vous dépréoccuperez, ils dépréoccuperont. — *Futur antér.* J'aurai dépréoccupé, etc. — *Cond. prés.* Je dépréoccuperais, tu dépréoccuperais, il dépréoccuperait, nous dépréoccuperions, vous dépréoccuperiez, ils dépréoccuperaient. — *Passé.* J'aurais dépréoccupé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse dépréoccupé, etc. — *Impér. prés.* Dépréoccupe, dépréoccupons, dépréoccupez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dépréoccupé. — *Subj. prés.* Que je dépréoccupe, que tu dépréoccupes, qu'il dépréoccupe, que nous dépréoccupions, que vous dépréoccupiez, qu'ils dépréoccupent. — *Imparfait.* Que je dépréoccupasse, que tu dépréoccupasses, qu'il dépréoccupât, que nous dépréoccupassions, que vous dépréoccupassiez, qu'ils dépréoccupassent. — *Passé.* Que j'aie dépréoccupé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dépréoccupé, etc. — *Inf. prés.* Dépréoccuper. — *Passé.* Avoir dépréoccupé. — *Part. prés.* Dépréoccupant (inv.).—*Pass.* Dépréoccupé (invar.). — *Passé composé.* Ayant dépréoccupé. — Se conjugue avec le pronom personnel: *Se dépréoccuper. Je me* dépréoccupe *en lisant.* — Passif: *Etre dépréoccupé.* Le participe régit *par.*

DÉPRESSER, v. a., 1re conj. (*Déprécé*), terme de manufacture, ôter de la presse. — Affaiblir le lustre donné par la presse. *Dépresser une étoffe.* — *Indicatif présent.* Je dépresse, tu dépresses, il dépresse, nous dépressons, vous dépressez, ils dépressent. — *Imp.* Je dépressais, tu dépressais, il dépressait, nous dépressions, vous dépressiez, ils dépressaient. — *Passé déf.* Je dépressai, tu dépressas, il dépressa, nous dépressâmes, vous dépressâtes, ils dépressèrent. — *Pass. ind.* J'ai dépressé, etc.—*Pass. ant.* J'eus dépressé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dépressé, etc. — *Futur.* Je dépresserai, tu dépresseras, il dépressera, nous dépresserons, vous dépresserez, ils dépresseront. — *Futur ant.* J'aurai dépressé, etc. —*Condit. prés.* Je dépresserais, tu dépresserais, il dépresserait, nous dépresserions, vous dépresseriez, ils dépresseraient. — *Pass.* J'aurais dépressé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse dépressé, etc. — *Impér. prés.* Dépresse, dépressons, dépressez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez dépressé. — *Subj. prés.* Que je dépresse, que tu dépresses, qu'il dépresse, que nous dépressions, que vous dépressiez, qu'ils dépressent. — *Imparf.* Que je dépressasse, que tu dépressasses, qu'il dépressât, que nous dépressassions, que vous dépressassiez, qu'ils dépressassent. — *Passé.* Que j'aie dépressé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dépressé, etc. — *Infin. prés.* Dépresser. — *Passé.* Avoir dépressé. — *Part. prés.* Dépressant (invar.). — *Passé.* Dépressé, dépressée, dépressés, dépressées. — *Passé comp.* Ayant dépressé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se dépresser.* — Passif : *être dépressé.* Le participe régit *par.*

DÉPRÉVENIR, v. a. 1re conjug. (*Déprévenir*), faire quitter une prévention. (Inusité.) — *Ind. prés.* Je dépréviens, tu dépréviens, il déprévient, nous déprévenons, vous déprévenez, ils déprévieunent. — *Imp.* Je déprévenais, tu déprévenais, il déprévenait, nous déprévenions, vous déprévenicz, ils déprévenaient. — *Passé déf.* Je déprévins, tu déprévins, il déprévint, nous déprévînmes, vous déprévîntes, ils déprévinrent. — *Passé indéf.* J'ai déprévenu, etc. — *Passé ant.* J'eus déprévenu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déprévenu, etc. — *Futur.* Je déprévien-drai, tu dépréviendras, il dépréviendra, nous dépréviendrons, vous dépréviendrez, ils dépréviendront. — *Futur ant.* J'aurai déprévenu, etc. — *Cond. prés.* Je dépréviendrais, tu dépréviendrais, il dé-

préviendrait, nous dépréviendrions, vous dépréviendriez, ils dépréviendraient. — *Pass.* J'aurais déprévenu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déprévenu, etc. —*Impér. prés.* Dépréviens, déprévenons, déprévenez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déprévenu. — *Subj. prés.* Que je déprévienne, que tu dépréviennes, qu'il déprévienne, que nous déprévenions, que vous dépréveniez, qu'ils dépréviennent. — *Imp.* Que je déprévinsse, que tu déprévinsses, qu'il déprévînt, que nous déprévinssions, que vous déprévinssiez, qu'ils déprévinssent. — *Passé.* Que j'aie déprévenu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déprévenu, etc. — *Inf. prés.* Déprévenir. — *Passé.* Avoir déprévenu. — *Part. prés.* Déprévenant (inv.). — *Passé.* Déprévenu, déprévenue, déprévenus, déprévenues, — *Passé comp.* Ayant déprévenu. — S'emploie avec le pron. pers. : *se déprévenir.*—Passif : *être déprévenu.* Le part. régit *par.* Déprévenu par *une belle action.*

DÉPRIER, v. a. 1re conjug. (*Déprié*), révoquer une invitation, contremander. *La partie étant composée, il a fallu les* déprier. — Demander une remise au seigneur. — Aller au bureau des aides faire le dépri. — *Ind. prés.* Je dépries, tu dépries, il déprie, nous déprions, vous dépriez, ils déprient. — *Imp.* Je dépriais, tu dépriais, il dépriait, nous dépriions, vous dépriiez, ils dépriaient.— *Pass. déf.* Je dépriai, tu déprias, il dépria, nous dépriâmes, vous dépriâtes, ils déprièrent. — *Passé indéf.* J'ai déprié, etc. — *Passé ant.* J'eus déprié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déprié, etc. — *Futur.* Je déprierai, tu déprieras, il dépriera, nous déprierons, vous déprierez, ils déprieront. — *Futur ant.* J'aurai déprié, etc. — *Cond. prés.* Je déprierais, tu déprierais, il déprierait, nous déprierions, vous déprieriez, ils déprieraient. — *Passé.* J'aurais déprié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse déprié, etc. — *Imp. prés.* Déprie, déprions, dépriez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déprié. — *Subj. prés.* Que je déprie, que tu dépries, qu'il déprie, que nous dépriions, que vous dépriiez, qu'ils déprient. — *Imp.* Que je dépriasse, que tu dépriasses, qu'il dépriât, que nous dépriassions, que vous dépriassiez, qu'ils dépriassent. — *Passé.* Que j'aie déprié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déprié, etc. — *Infin. prés.* Déprier. — *Passé.* Avoir déprié. — *Part. prés.* Dépriant (inv.). — *Passé.* Déprié, dépriée, dépriés, dépriées. —*Passé comp.* Ayant déprié. — Pronominalement. *Se déprier* (Omission de l'Académ.). — Passif : *être déprié.* Le participe régit *de* et *par.*

DÉPRIMER, v. a., 1re conj. (*Déprimé*), rabaisser, avilir. *Quel poète oserait* déprimer *Corneille.* — Term. de médec. Affaisser en parlant des os du crâne. *Les os du crâne ont été fortement* déprimés.— *Ind. présent.* Je déprime, tu déprimes, il déprime, nous déprimons, vous déprimez, ils dépriment. — *Imparfait.* Je déprimais, tu déprimais, il déprimait, nous déprimions, vous déprimiez, ils déprimaient. — *Passé déf.* Je déprimai, tu déprimas, il déprima, nous déprimâmes, vous déprimâtes, ils déprimèrent. — *Passé indéf.* J'ai déprimé, etc. — *Passé antér.* J'eus déprimé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déprimé, etc. — *Futur.* Je déprimerai, tu déprimeras, il déprimera, nous déprimerons, vous déprimerez, ils déprimeront. — *Futur ant.* J'aurai déprimé, etc. — *Conditionn. prés.* Je déprimerais, tu déprimerais, il déprimerait, nous déprimerions, vous déprimeriez, ils déprimeraient. — *Passé.* J'aurais déprimé, etc. — *Impér. prés.* Déprime, déprimons, déprimez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déprimé.— *Subj. prés.* Que je déprime, que tu déprimes, qu'il déprime, que nous déprimions, que vous déprimiez, qu'ils dépriment. — *Imparf.* Que je déprimasse, que tu déprimasses, qu'il déprimât, que nous déprimassiez, qu'ils déprimassent. — *Passé.* Que j'aie déprimé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déprimé, etc. — *Infin. prés.* Déprimer. — *Pass.* Avoir déprimé. — *Part. prés.* Déprimant (invariable). — *Passé.* Déprimé, déprimée, déprimés, déprimées. — *Passé composé.* Ayant déprimé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se déprimer. Les envieux* se dépriment *les uns des autres* (Académ.). — Passif : *Etre déprimé.* Le participe régit *par.* Déprimé par *un auteur. Os* déprimé par *une chûte.*

DÉPRISER, v. a., 1re conj. (*Déprisé*), mettre une chose au-dessous de son prix, de sa valeur. *Si vous ne voulez pas acheter, du moins ne déprisez pas notre marchandise.* Il se dit moins qué mépriser. *On déprise souvent les choses les plus estimables, mais on ne saurait les mépriser.* — *Ind. prés.* Je déprise, tu déprises, il déprise, nous déprisons, vous déprisez,

ils déprisent. — *Imp.* Je déprisais, tu déprisais, il déprisait, nous déprisions, vous déprisiez, ils déprisaient. — *Passé déf.* Je déprisai, tu déprisas, il déprisa, nous déprisâmes, vous déprisâtes, ils déprisèrent. — *Pass. ind.* J'ai déprisé, etc. — *Passé. ant.* J'eus déprisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déprisé, etc. — *Futur.* Je dépriserai, tu dépriseras, il déprisera, nous dépriserons, vous dépriserez, ils dépriseront. — *Futur ant.* J'aurai déprisé, etc. — *Cond. prés.* Je dépriserais, tu dépriserais, il dépriserait, nous dépriserions, vous dépriseriez, ils dépriseraient. — *Passé.* J'aurais déprisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déprisé, etc. — *Impér. prés.* Déprise, déprisons, déprisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déprisé. — *Subj prés.* Que je déprise, que tu déprises, qu'il déprise, que nous déprisions, que vous déprisiez, qu'ils déprisent. — *Imp.* Que je déprisasse, que tu déprisasses, qu'il déprisât, que nous déprisassions, que vous déprisassiez, qu'ils déprisassent. — *Passé.* Que j'aie déprisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déprisé, etc. — *Inf. prés.* Dépriser. — *Passé.* Avoir déprisé. — *Part. prés.* Déprisant (inv.). — *Passé.* Déprisé, déprisée, déprisés, déprisées. — *Passé comp.* Ayant déprisé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se dépriser*, s'estimer moins qu'on ne vaut. — Passif : *être déprisé.* Le part. régit *par.*

DÉPUCELER, v. a. 1re conj. *(Dépucelé)*, ôter le pucelage, la virginité. Il est libre. On double l'*l* dans tous les temps où il est suivi d'un *e* muet. — *Indic. prés.* Je dépucelle, tu dépucelles, il dépucelle, nous dépucelons, vous dépucelez, ils dépucellent. — *Imparf.* Je dépucelais, tu dépucelais, il dépucelait, nous dépucelions, vous dépuceliez, ils dépucelaient. — *Pass. déf.* Je dépucelai, tu dépucelas, il dépucela, nous dépucelâmes, vous dépucelâtes, ils dépucelèrent. — *Passé. indéf.* J'ai dépucelé, etc. — *Pass. ant.* J'eus dépucelé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dépucelé, etc. —*Futur.* Je dépucellerai, tu dépucelleras, il dépucellera, nous dépucellerons, vous dépucellerez, ils dépucelleront. — *Futur ant.* J'aurai dépucelé, etc. — *Cond. prés.* Je dépucellerais, tu dépucellerais, il dépucellerait, nous dépucellerions, vous dépucelleriez, ils dépucelleraient. — *Passé.* J'aurais dépucelé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dépucelé, etc. — *Imp. prés.* Dépucelle, dépucelons, dépucelez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dépucelé, etc. — *Subj. prés.* Que je dépucelle, que tu dépucelles, qu'il dépucelle, que nous dépucelions, que vous dépuceliez, qu'ils dépucellent. — *Imparf.* Que je dépucelasse, que tu dépucelasses, qu'il dépucelât, que nous dépucelassions, que vous dépucelassiez, qu'ils dépucelassent. — *Passé.* Que j'aie dépucelé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse dépucelé, etc.— *Infin. prés.* Dépuceler. — *Passé.* Avoir dépucelé.— *Part. prés.* Dépucelant. (inv.). — *Pass.* Dépucelé, dépucelée, dépucelés, dépucelées. — *Passé comp.* Ayant dépucelé. — — Se conjugue avec le pronom personnel : *se dépuceler* (Om. de l'Acad.). — Passif : *être dépucelé.* Le participe régit *par.*

DÉPURER, v. a., 1re conj. *(Dépuré)*, rendre plus pur, clarifier. *Dépurer un métal, une liqueur.* Dépurer *le sang, les humeurs* (Acad.). — *Ind. prés.* Je dépure, tu dépures, il dépure, nous dépurons, vous dépurez, ils dépurent. — *Imparf.* Je dépurais, tu dépurais, il dépurait, nous dépurions, vous dépuriez, ils dépuraient. — *Passé déf.* Je dépurai, tu dépuras, il dépura, nous dépurâmes, vous dépurâtes, ils dépurèrent. — *Passé indéf.* J'ai dépuré, etc. — *Passé ant.* J'eus dépuré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dépuré, etc.— *Futur.* Je dépurerai, tu dépureras, il dépurera, nous dépurerons, vous dépurerez, ils dépureront. — *Futur ant.* J'aurai dépuré, etc. — *Cond. prés.* Je dépurerais, tu dépurerais, il dépurerait, nons dépurerions, vous dépureriez, ils dépureraient. — *Pass.* J'aurais dépuré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dépuré, etc. — *Impératif présent.* Dépure, dépurons, dépurez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez dépuré. — *Subjonctif présent.* Que je dépure, que tu dépures, qu'il dépure, que nous dépurions, que vous dépuriez, qu'ils dépurent. — *Imparfait.* Que je dépurasse, que tu dépurasses, qu'il dépurât, que nous dépurassions, que vous dépurassiez, qu'ils dépurassent. — *Pass.* Que j'aie dépuré, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse dépuré, etc. — *Infin. prés.* Dépurer. — *Pass.* Avoir dépuré. — *Part. prés.* Dépurant (invar.). — *Pass.* Dépuré, dépurée, dépurés, dépurées.—*Passé comp.* Ayant dépuré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se dépurer* (Omiss.

de l'Acad.). — Passif : *être dépuré.* Le part. régit *par.*

DÉPUTER, v. a., 1re conjug. (*Député*), envoyer une députation ou comme députê. *Ils* députèrent *trois d'entre vous. Il fut* député *pour faire cette acclamation.* — *Les Athéniens* députèrent *vers Philippe.* — *Indic. prés.* Je députe, tu députes, il députe, nous députons, vous députez, ils députent. — *Imparfait.* Je députais, tu députais, il députait, nous députions, vous députiez, ils députaient.— *Passé déf.* Je députai, tu députas, il députa, nous députâmes, vous députâtes, ils députèrent.— *Pass. ind.* J'ai député, etc. — *Pass. ant.* J'eus député, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais député, etc. — *Futur.* Je députerai, tu députeras, il députera, nous députerons, vous députerez, ils députeront. — *Futur antér.* J'aurai député, etc. — *Cond. prés.* Je députerais, tu députerais, il députerait, nous députerions, vous députeriez, ils députeraient. — *Passé.* J'aurais député, etc.— *On dit aussi* : J'eusse député, etc. —*Impér. prés.* Députe, députons, députez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez député — *Subjonctif prés.* Que je députe, que tu députes, qu'il députe, que nous députions, que vous députiez, qu'ils députent. — *Imp.* Que je députasse, que tu députasses, qu'il députât, que nous députassions, que vous députassiez, qu'ils députassent. — *Passé.* Que j'aie député, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse député, etc. — *Infin. prés.* Députer. — *Passé.* Avoir député.—*Part. pr.* Députant (inv.). — *Passé.* Député, députée, députés, députées. — *Pass. comp.* Ayant député. — — Passif : *être député.* Le part. régit *de* et *par.* Député de *l'assemblée* par *une commission.*

DÉRACINER, v. a., 1re conjug. (*Déraciné*), tirer de terre, arracher de terre un arbre, une plante avec ses racines. Déraciner *un arbre. Les grands vents, les orages* déracinent *quelquefois les arbres.* Il signifie aussi : cerner, couper autour, extirper. *Ce pédicure* déracine *bien les cors aux pieds.* Déraciner *une verrue.* — Fig., déraciner *un mal,* le guérir entièrement. *Il est difficile de* déraciner *un mal invétéré.* — *Indicatif prés.* Je déracine, tu déracines, il déracine, nous déracinons, vous déracinez, ils déracinent. — *Imp.* Je déracinais, tu déracinais, il déracinait, nous déracinions, vous déraciniez, ils déracinaient. — *Passé déf.* Je déracinai, tu déracinas, il déracina, nous déracinâmes, vous déracinâtes, ils déracinèrent. — *Passé ind.* J'ai déraciné, etc.— *Passé ant.* J'eus déraciné, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais déraciné, etc.—*Futur.* Je déracinerai, tu déracineras, il déracinera, nous déracinerons, vous déracinerez, ils déracineront. —*Futur antér.* J'aurai déraciné, etc. — *Condion. prés.* Je déracinerais, tu déracinerais, il déracinerait, nous déracinerions, vous déracineriez, ils déracineraient — *Passé.* J'aurais déraciné, etc.— *On dit aussi :* J'eusse déraciné, etc.— *Impér. prés.* Déracine, déracinons, déracinez —*Passé.* Aie, ayons, ayez déraciné. — *Subj. prés.* Que je déracine, que tu déracines, qu'il déracine, que nous déracinions, que vous déraciniez, qu'ils déracinent. — *Imparfait.* Que je déracinasse, que tu déracinasses, qu'il déracinât, que nous déracinassions, que vous déracinassiez, qu'ils déracinassent. — *Passé.* Que j'aie déraciné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déraciné, etc. — *Infin. prés.* Déraciner. — *Passé.* Avoir déraciné. — *Participe prés.* Déracinant. (inv.). — *Passé.* Déraciné, déracinée, déracinés, déracinées. — *Passé composé.* Ayant déraciné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se déraciner.* — *Les arbres se* déracinent. — Passif : *Etre déraciné.* Le participe régit *par.* *Le chêne comme le roseau sont* déracinés par *le vent.*

DÉRADER, v. n., 1re conj. (*Déradé*), quitter la rade où l'on mouillait. Tomber sous le vent d'un port et être emporté en pleine mer par le vent et le courant, de manière qu'il faut après cela plusieurs jours pour revenir. — *Ind. prés.* Je dérade, tu dérades, il dérade, nous déradons, vous déradez, ils déradent. — *Imparf.* Je déradais, tu déradais, il déradait, nous déradions, vous déradiez, ils déradaient. — *Passé défini* Je déradai, tu déradas, il dérada, nous déradâmes, vous déradâtes, ils déradèrent. — *Passé ind.* J'ai déradé, etc. — *Pass. ant.* J'eus déradé, etc. — *Plus-que-par-fait.* J'avais déradé, etc. — *Futur.* Je déraderai, tu dératieras, il déradera, nous déraderons, vous déraderez, ils dérade-ront. — *Futur antér.* J'aurai déradé, etc. — *Cond. prés.* Je déraderais, tu déraderais, il déraderait, nous déraderions, vous déraderiez, ils déraderaient. — *Pass.* J'aurais déradé, etc. — *On dit*

aussi : J'eusse déradé, etc. — *Impératif prés.* Dérade, déradons, déradez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez déradé. — *Subj. prés.* Que je dérade, que tu dérades, qu'il dérade, que nous déradions, que vous déradiez, qu'ils déradent. — *Imparfait.* Que je déradasse, que tu déradasses, qu'il déradât, que nous déradassions, que vous déradassiez, qu'ils déradassent. — *Passé.* Que j'aie déradé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déradé, etc. — *Infinitif présent.* Dérade, déradons, déradez. — *Pass.* Avoir déradé. — *Participe prés.* Déradant (invar.). — *Passé.* Déradé, déradée, déradés, déradées. — *Pass. comp.* Ayant déradé. — Ne se conjugue pas pronominalement. — Passif : *être déradé.* Le participe régit *de.*

DÉRAIDIR, v. a., 2me conj. (*Dérêdir*). — V. *Déroidir.*

DÉRAISONNER, v. n., 1re conj. (*Dérézoné*), tenir des discours dénués de raison. *Le malade commençait à déraisonner. C'est un homme qui* déraisonne *sans cesse* (Acad.). — *Ind. prés.* Je déraisonne, tu déraisonnes, il déraisonne, nous déraisonnons, vous déraisonnez, ils déraisonnent. — *Imparf.* Je déraisonnais, tu déraisonnais, il déraisonnait, nous déraisonnions, vous déraisonniez, ils déraisonnaient. — *Passé déf.* Je déraisonnai, tu déraisonnas, il déraisonna, nous déraisonnâmes, vous déraisonnâtes, ils déraisonnèrent. — *Passé indéf.* J'ai déraisonné, etc. — *Passé ant.* J'eus déraisonné, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais déraisonné, etc. — *Futur.* Je déraisonnerai, tu déraisonneras, il déraisonnera, nous déraisonnerons, vous déraisonnerez, ils déraisonneront. — *Futur ant.* J'aurai déraisonné, etc.— *Cond. prés.* Je déraisonnerais, tu déraisonnerais, il déraisonnerait, nous déraisonnerions, vous déraisonneriez, ils déraisonneraient. — *Passé.* J'aurais déraisonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déraisonné, etc. — *Impér. prés.* Déraisonne, déraisonnons, déraisonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déraisonné. — *Subj. prés.* Que je déraisonne, que tu déraisonnes, qu'il déraisonne, que nous déraisonnions, que vous déraisonniez, qu'ils déraisonnent. — *Imparf.* Que je déraisonnasse, que tu déraisonnasses, qu'il déraisonnât, que nous déraisonnassions, que vous déraisonnassiez, qu'ils déraisonnassent. —*Pass.* Que j'aie déraisonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déraisonné, etc. — *Infin. prés.* Déraisonner. — *Passé.* Avoir déraisonné. — *Participe présent.* Déraisonnant (invariable). — *Passé.* Déraisonné (invar.). — *Passé composé.* Ayant déraisonné.

DÉRANGER, v. a. 1re conjug. (*Dérangé*), ôter de son rang, de sa place, troubler l'ordre. *Déranger quelque pièce d'une machine, des papiers, des meubles*, etc. *Déranger une chambre, déranger quelqu'un.* — Fig. Causer de l'embarras, interrompre dans les occupations ; détourner de l'observation de ses devoirs, dérégler la santé. *J'étais à travailler, il m'a dérangé. Les mauvaises compagnies l'ont dérangé. Cela lui a dérangé l'estomac. Cet événement les dérange un peu.* Le *g* doit être suivi d'un *e* muet devant *a, o.*— *Ind. prés.* Je dérange, tu déranges, il dérange, nous dérangeons, vous dérangez, ils dérangent. —*Imp.* Je dérangeais, tu dérangeais, il dérangeait, nous dérangions, vous dérangiez, ils dérangeaient. — *Passé déf.* Je dérangeai, tu dérangeas, il dérangea, nous dérangeâmes, vous dérangeâtes, ils dérangèrent. — *Passé indéf.* J'ai dérangé, etc. — *Passé ant.* J'eus dérangé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dérangé, etc. — *Futur.* Je dérangerai, tu dérangeras, il dérangera, nous dérangerons, vous dérangerez, ils dérangeront. — *Futur ant.* J'aurai dérangé, etc. — *Condit. prés.* Je dérangerais, tu dérangerais, il dérangerait, nous dérangerions, vous dérangeriez, ils dérangeraient. — *Passé.* J'aurais dérangé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dérangé, etc. — *Impér. prés.* Dérange, dérangeons, dérangez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dérangé. — *Subjonctif prés.* Que je dérange, que tu déranges, qu'il dérange, que nous dérangions, que vous dérangiez, qu'ils dérangent. — *Imparf.* Que je dérangeasse, que tu dérangeasses, qu'il dérangeât, que nous dérangeassions, que vous dérangeassiez, qu'ils dérangeassent. — *Passé.* Que j'aie dérangé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse dérangé, etc. — *Inf. prés.* Déranger. — *Passé.* Avoir dérangé. — *Participe prés.* Dérangeant (invariable). — *Passé.* Dérangé, dérangée, dérangés, dérangées. — *Passé composé.* Ayant dérangé. — Se conjugue avec le

pronom personnel : *se déranger. Cet homme se dérange. Rien ne s'est dérangé dans cette masse. Cette machine s'est un peu dérangée.* — Passif : *Etre dérangé. Sa tête est dérangée.* — Le participe régit *par* et *de.* Dérangé *de son occupation* par *un importun.*

DÉRAPER, v. n. 1re conjug. (*Dérapé*), terme de marine, quitter le fond, en parlant de l'ancre. — *Indic. prés.* Je dérape, tu dérapes, il dérape, nous dérapons, vous dérapez, ils dérapent. — *Imp.* Je dérapais, tu dérapais, il dérapait, nous dérapions, vous dérapiez, ils dérapaient.—*Pass. déf.* Je dérapai, tu dérapas, il dérapa, nous dérapâmes, vous dérapâtes, ils dérapèrent. — *Pass. ind.* J'ai dérapé, etc. — *Pass. ant.* J'eus dérapé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dérapé, etc. — *Futur.* Je déraperai, tu déraperas, il dérapera, nous déraperons, vous déraperez, ils déraperont. — *Futur ant.* J'aurai dérapé, etc. — *Cond. prés.* Je déraperais, tu déraperais, il déraperait, nous déraperions, vous déraperiez, ils déraperaient — *Pass.* J'aurais dérapé, etc. — *On dit aussi*: J'eusse dérapé, etc. — *Impér. prés.* Dérape, dérapons, dérapez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dérapé.— *Subj. prés.* Que je dérape, que tu dérapes, qu'il dérape, que nous dérapions, que vous dérapiez, qu'ils dérapent. — *Imp.* Que je dérapasse, que tu dérapasses, qu'il dérapât, que nous dérapassions, que vous dérapassiez, qu'ils dérapassent. — *Pass.* Que j'aie dérapé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dérapé, etc. — *Infinitif prés.* Déraper. — *Pass.* Avoir dérapé. — *Part. prés.* Dérapant (inv.). — *Passé.* Dérapé (invar.). — *Passé. comp.* Ayant dérapé.

DÉRATER, v. a. 1re conj. (*Dératé*), ôter, retrancher la rate. *On a quelquefois* dératé *des chiens pour voir s'ils en seraient plus agiles* (Acad.). — *Indic. prés.* Je dérate, tu dérates, il dérate, nous dératons, vous dératez, ils dératent. — *Imparf.* Je dératais, tu dératais, il dératait, nous dérations, vous dératiez, ils dérataient. — *Passé déf.* Je dératai, tu dératas, il dérata, nous dératâmes, vous dératâtes, ils dératèrent. — *Passé ind.* J'ai dératé, etc. — *Pass. ant.* J'eus dératé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dératé, etc. — *Futur.* Je dératerai, tu dérateras, il dératera, nous dératerons, vous dératerez, ils dérateront. — *Futur ant.* J'aurai dératé, etc. — *Cond. prés.* Je dératerais, tu dératerais, il dératerait, nous dératerions, vous dérateriez, ils dérateraient. — *Passé.* J'aurais dératé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dératé, etc. — *Impératif prés.* Dérate, dératons, dératez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dératé. — *Subj. prés.* Que je dérate, que tu dérates, qu'il dérate, que nous dérations, que vous dératiez, qu'ils dératent. — *Imparf.* Que je dératasse, que tu dératasses, qu'il dératât, que nous dératassions, que vous dératassiez, qu'ils dératassent.—*Passé.* Que j'aie dératé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dératé, etc. — *Infinitif présent.* Dérater. — *Pass.* Avoir dératé. — *Part. prés.* Dératant (invariable).— *Passé.* Dératé, dératée, dératés, dératées. — *Passé comp.* Ayant dératé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se dérater.* (Omission de l'Académie. — Passif : *Etre dératé.* Le participe régit *par. Chien* dératé par *un médecin.*

DÉRAYER, v. a., 1re conj. (*Dérê-ié*), terme d'agriculture, faire une dérayure. *Dérayer un champ.* L'*y* grec se conserve devant les voyelles *a*, *o*. — *Indicatif présent.* Je déraie, tu déraies, il déraie, nous dérayons, vous dérayez, ils déraient. — *Imparf.* Je dérayais, tu dérayais, il dérayait, nous dérayions, vous dérayiez, ils dérayaient. — *Pass. déf.* Je dérayai, tu dérayas, il déraya, nous dérayâmes, vous dérayâtes, ils dérayèrent. — *Passé ind.* J'ai dérayé, etc. — *Passe ant.* J'eus dérayé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dérayé, etc. — *Futur.* Je dérayerai, tu dérayeras, il dérayera, nous dérayerons, vous dérayerez, ils dérayeront. — *Futur ant.* J'aurai dérayé, etc. — *Cond. prés.* Je dérayerais, tu dérayerais, il dérayerait, nous dérayerions, vous dérayeriez, ils dérayeraient. — *Passé.* J'aurais dérayé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dérayé, etc. — *Impér. prés.* Déraye, dérayons, dérayez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez dérayé. — *Subj. prés.* Que je déraye, que tu dérayes, qu'il déraye, que nous dérayions, que vous dérayiez, qu'ils dérayent. — *Imparf.* Que je dérayasse, que tu dérayasses, qu'il dérayât, que nous dérayassions, que vous dérayassiez, qu'ils dérayassent. — *Pass.* Que j'aie dérayé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dérayé, etc.— *Inf. prés.* Dérayer. — *Passé.* Avoir dérayé. — *Part. prés.* Dérayant (inv.). — *Passé.* Dérayé, dérayée, dérayés, dérayées — *Passé comp.* Ayant dérayé. — Passif *être dérayé.* Le participe régit *par.*

DÉRÉGLER, v. a. 1re conj. (*Dérèguelé*)

faire oublier ou négliger les règles de la conduite ou du devoir.—*Il nous a tous* déréglés. — N'être pas selon le cours ordinaire des choses de la nature ou de l'art. *Temps, pouls* déréglé; *horloge, pendule* déréglée.

Sa muse *déréglée* en ses vers vagabonds
Ne s'élève jamais que par sauts et par bonds.
(BOILEAU.)

— *Ind. prés.* Je dérègle, tu dérègles, il dérègle, nous déréglons, vous déréglez, ils dérèglent. — *Imparf.* Je déréglais, tu déréglais, il déréglait, nous déréglions, vous dérégliez, ils déréglaient. — *Passé déf.* Je déréglai, tu déréglas, il dérégla, nous déréglâmes, vous déréglâtes, ils déréglèrent. — *Passé ind.* J'ai déréglé, etc. — *Passé antér.* J'eus déréglé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déréglé, etc. — *Futur.* Je dérèglerai, tu dérègleras, il dérèglera, nous dérèglerons, vous dérèglerez, ils dérègleront. — *Futur ant.* J'aurai déréglé, etc. — *Cond. prés.* Je déréglerais, tu déréglerais, il dérèglerait, nous dérèglerions, vous dérègleriez, ils dérègleraient. — *Passé.* J'aurais déréglé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déréglé, etc. — *Impér. prés.* Dérègle, déréglons, déréglez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déréglé. — *Subj. prés.* Que je dérègle, que tu dérègles, qu'il dérègle, que nous déréglions, que vous dérégliez, qu'ils dérèglent. — *Imparf.* Que je déréglasse, que tu déréglasses, qu'il déréglât, que nous déréglassions, que vous déréglassiez, qu'ils déréglassent. — *Passé.* Que j'aie déréglé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déréglé, etc. — *Infin. prés.* Dérégler. — *Passé.* Avoir déréglé. — *Part. prés.* Déréglant (invar.). — *Passé.* Déréglé, déréglée, déréglés, déréglées.—*Passé comp.* Ayant déréglé.—Pronominalement : *se dérégler.* — Se déranger, au propre et au fig. *Ma montre s'est* déréglée. *Sa conduite s'est* déréglée. — Passif : *Etre déréglé.* Le participe régit *par* et *de.*

DÉRÊNER, v. a. 1re conjug. (*Dérêné*), ôter les rênes d'un cheval. — *Ind. prés.* Je dérêne, tu dérênes, il dérêne, nous dérênons, vous dérênez, ils dérênent. — *Imparf.* Je dérênais, tu dérênais, il dérênait, nous dérênions, vous dérêniez, ils dérênaient. — *Passé déf.* Je dérênai, tu dérênas, il dérêna, nous dérênâmes, vous dérênâtes, ils dérênèrent. — *Pass. ind.* J'ai dérêné, etc.—*Pass. ant.* J'eus dérêné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dérêné, etc. — *Futur.* Je dérênerai, tu dérêneras, il dérênera, nous dérênerons, vous dérênerez, ils dérêneront. — *Futur ant.* J'aurai dérêné, etc. — *Cond. prés.* Je dérênerais, tu dérênerais, il dérênerait, nous dérênerions, vous dérêneriez, ils dérêneraient.—*Passé.* J'aurais dérêné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dérêné, etc. — *Impér. prés.* Dérêne, dérênons, dérênez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dérêné. — *Subj. prés.* Que je dérêne, que tu dérênes, qu'il dérêne, que nous dérênions, que vous dérêniez, qu'ils dérênent. — *Imp.* Que je dérênasse, que tu dérênasses, qu'il dérênât, que nous dérênassions, que vous dérênassiez, qu'ils dérênassent.—*Passé.* Que j'aie dérêné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dérêné, etc. — *Inf. prés.* Dérêner. — *Passé.* Avoir dérêné. — *Part. prés.* Dérênant (invar.). — *Passé.* Dérêné, dérênée, dérênés, dérênées. — *Passé comp.* Ayant dérêné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se dérêner.* — Passif : *Etre dérêné.* Le participe régit *par.*

DÉRIDER, v. a. 1re conjug. (*Déridé*), ôter les rides, faire passer les rides. *Il est des pommades qui* déridént *la peau* (Ac.). — Au fig. *La joie* déride *le front* (Id.). — Egayer, réjouir, rendre moins grave. *C'est un homme si sévère que rien ne le saurait* dérider (Id.). *Cette plaisanterie* dérida *le front des juges* (Planche).—*Ind. prés.* Je déride, tu dérides, il déride, nous déridons, vous déridez, ils dérident. — *Imp.* Je déridais, tu déridais, il déridait, nous déridions, vous déridiez, ils déridaient. — *Passé déf.* Je déridai, tu déridas, il dérida, nous déridâmes, vous déridâtes, ils déridèrent. — *Passé ind.* J'ai déridé, etc.—*Passé ant.* J'eus déridé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déridé, etc. — *Futur.* Je dériderai, tu dérideras, il déridera, nous dériderons, vous dériderez, ils dérideront. — *Futur ant.* J'aurai déridé, etc. — *Cond. prés.* Je dériderais, tu dériderais, il dériderait, nous dériderions, vous dérideriez, ils dérideraient. —*Passé.* J'aurais déridé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déridé, etc. — *Impér. prés.* Déride, déridons, déridez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez déridé. — *Subj. prés.* Que je déride, que tu dérides, qu'il déride, que nous déridions, que vous déridiez, qu'ils dérident. — *Imp.* Que je déridasse, que tu déridasses, qu'il déridât, que nous déridassions, que vous déridassiez, qu'ils déridassent. — *Pass.* Que j'aie déridé, etc. *Plus-que-parf.* Que j'eusse déridé, etc.—

— *Inf. prés.* Dérider.— *Passé.* Avoir déridé.—*Part. prés.* Déridant (inv.).— *Passé.* Déridé, déridée, déridés, déridées. — *Passé comp.* Ayant déridé.— Pronominalement : *se dérider. La peau* se déride (Acad.). —Au fig., *Il se porterait mieux, si de temps en temps il* se déridait *le front* (Planche). *Il ne* se déride *jamais* (Acad.). —Passif : *être déridé.* Le participe régit *par.*

DÉRIVER, v. n. 1re conjug. (*Dérivé*), s'éloigner du bord, du rivage. *Il est temps de partir!* dérive (Acad.).—Suivre le courant, le fil de l'eau. *Ce bateau* dérive (Id.).— En termes de marine, s'écarter de la route qu'on tient en mer. *Le pilote, pour ne pas donner sur un rocher, fut obligé de laisser* dériver *le bâtiment* (Id.). — Se dit des eaux qui sont forcées d'abandonner leur cours naturel. *On a pratiqué des rigoles qui font* dériver *en partie les eaux du fleuve dans ce canal* (Id.). — Au fig., venir de, tirer son origine de. *L'orgueil est la source d'où* dérivent *tous les maux* (Bossuet). — Terme de grammaire, tirer son origine. *Ce mot* dérive *de l'arabe* (Acad.).—Dans ce sens, on le fait quelquefois actif. *D'où* dérivez-*vous ce mot-là? Je le* dérive *du grec* (Id.). — De même, en parlant des eaux. *On a* dérivé *les eaux des sources voisines pour les amener dans ce canal* (Id.). *De petits ruisseaux qu'on* dérive *de tous côtés* (Buffon). — Terme de médecine, opérer la dérivation. *Dériver les humeurs* (Boiste).—Terme de métiers, ôter, limer la rivure. — *Ind. prés.* Je dérive, tu dérives, il dérive, nous dérivons, vous dérivez, ils dérivent. — *Imparfait.* Je dérivais, tu dérivais, il dérivait, nous dérivions, vous dériviez, ils dérivaient. — *Pass. déf.* Je dérivai, tu dérivas, il dériva, nous dérivâmes, vous dérivâtes, ils dérivèrent. — *Pass. ind.* J'ai dérivé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dérivé, etc. — *Futur.* Je dériverai, tu dériveras, il dérivera, nous dériverons, vous dériverez, ils dériveront. — *Futur ant.* J'aurai dérivé, etc. — *Cond. prés.* Je dériverais, tu dériverais, il dériverait, nous dériverions, vous dériveriez, ils dériveraient. — *Passé.* J'aurais dérivé, etc. — *Impér. prés.* Dérive, dérivons, dérivez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez dérivé.— *Subj. prés.* Que je dérive, que tu dérives, qu'il dérive, que nous dérivions, que vous dériviez, qu'ils dérivent. — *Imp.* Que je dérivasse, que tu dérivasses, qu'il dérivât, que nous dérivassions, que vous dérivassiez, qu'ils dérivassent.— *Passé.* Que j'aie dérivé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse dérivé, etc. — *Inf. prés.* Dériver. — *Passé.* Avoir dérivé.— *Part. prés.* Dérivant (invariable). — *Passé.* Dérivé, dérivée, dérivés, dérivées. — *Passé comp.* Ayant dérivé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se dériver,* et signifie perdre la rivure. *Cette goupille* se dérive. — Passif : *Etre dérivé.* Le participe régit *de. Mot* dérivé du *latin.*

DÉROBER, v. a. 1re conj. (*Dérobé*), ôter la robe, l'enveloppe. *Dérober des fèves de marais.* — Faire un larcin, prendre en cachette. *Dérober une montre, dérober un manteau.* — Il a quelquefois pour régime le nom de la personne à qui l'on dérobe quelque chose. *Ce domestique* dérobe *ses maîtres* (Acad.). — Au figuré. *Chaque instant nous* dérobe *une portion de notre vie* (Massillon). *L'avenir nous* dérobe *le présent et l'idéal la réalité.* — On dit d'un auteur qu'il *dérobe* quand il prend à un autre quelque pensée, quelque vers, etc., et qu'il se les approprie : *C'est un hardi plagiaire, il* dérobe *des chapitres entiers.* (Académie.) — Soustraire. *Dérober un criminel à la justice* (Id.). *A ses premiers transports* dérobe *ta présence* (Corneille). *Je prie le ciel de te* dérober *à tous les dangers* (Montesq.). — Cacher. *Dérober un mystère, un crime* (La Bruyère). *Dérober sa marche,* aller d'un autre côté que celui qu'on avait signalé. *Ce général sut habilement* dérober *sa marche à l'ennemi.* Empêcher de voir. *Un nuage épais de poussière* dérobait *aux yeux le ciel et la terre* (Fénel.). — *Ind. prés.* Je dérobe, tu dérobes, il dérobe, nous dérobons, vous dérobez, ils dérobent. — *Imparf.* Je dérobais, tu dérobais, il dérobait, nous dérobions, vous dérobiez, ils dérobaient. — *Passé déf.* Je dérobai, tu dérobas, il déroba, nous dérobâmes, vous dérobâtes, ils dérobèrent. — *Passé ind.* J'ai dérobé, etc. — *Passé ant.* J'eus dérobé, etc. — *Plus-que-parf.* j'avais dérobé, etc. — *Futur.* Je déroberai, tu déroberas, il dérobera, nous déroberons, vous déroberez, ils déroberont. — *Futur ant.* J'aurai derobé, etc. —*Cond. prés.* Je déroberais, tu déroberais, il déroberait, nous déroberions, vous déroberiez, ils déroberaient. — *Passé.* J'aurais dérobé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dé-

robé, etc. — *Imp. prés.* Dérobe, dérobons, dérobez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dérobé. — *Subj. prés.* Que je dérobe, que tu dérobes, qu'il dérobe, que nous dérobions, que vous dérobiez, qu'ils dérobent. — *Imparf.* Que je dérobasse, que tu dérobasses, qu'il dérobât, que nous dérobassions, que vous dérobassiez, qu'ils dérobassent. — *Passé.* Que j'aie dérobé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dérobé, etc. — *Infinitif présent.* Dérober. — *Passé.* Avoir dérobé. — *Part. prés.* Dérobant (inv.). — *Passé.* Dérobé, dérobée, dérobés, dérobées. — *Pass. comp.* Ayant dérobé. — Se conjugue avec le pronom pers. : *se dérober. La côte* se dérobe *à nos regards.* — Se dérober *à la multitude, à la fureur des ennemis.*

Enfin je me *dérobe* à la joie importune
De tant d'amis nouveaux que me fait la fortune.
(Racine.)

— Signifie se retirer : Se dérober *d'une compagnie*, ou simplement, *se dérober* (Académie). — Faiblir. *Mes genoux* se dérobent *sous moi* (Id.). — *Se dérober à un, repas* s'en abstenir.—Passif : *être dérobé*. Le part. régit *à* : *Criminel* dérobé *à la justice,* et *par* : *La vraie gloire ne peut être* dérobée par *la satire* (Boiste).

DÉROCHER, v. a., 1re conj. (*Déroché*), quelques uns disent et écrivent *déroquer*, terme de fauconnerie, se précipiter d'un roc. — Terme d'arts, décrasser les métaux, l'or, l'écail à l'eau forte. — *Ind. prés.* Je déroche, tu déroches, il déroche, nous dérochons, vous dérochez, ils dérochent. — *Imp.* Je dérochais, tu dérochais, il dérochait, nous dérochions, vous dérochiez, ils dérochaient. — *Passé défini.* Je dérochai, tu dérochas, il dérocha, nous dérochâmes, vous dérochâtes, ils dérochèrent. — *Passé ind.* J'ai déroché, etc. — *Pass. ant.* J'eus déroché, etc. — *Plus que-parf.* J'avais déroché, etc. — *Futur.* Je dérocherai, tu dérocheras, il dérochera, nous dérocherons, vous dérocherez, ils dérocheront. —*Futur ant.* J'aurai déroché, etc. — *Cond. prés.* Je dérocherais, tu dérocherais, il dérocherait, nous dérocherions, vous dérocheriez, ils dérocheraient. —*Passé.* J'aurais déroché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déroché, etc. — *Impér. prés.* Déroche, dérochons, dérochez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez déroché. — *Subj. prés.* Que je déroche, que tu déroches, qu'il déroche, que nous dérochions, que vous dérochiez, qu'ils dérochent. — *Imparf.* Que je dérochasse, que tu dérochasses, qu'il dérochât, que nous dérochassions, que vous dérochassiez, qu'ils dérochassent. — *Pass.* Que j'aie déroché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déroché, etc. — *Infinitif prés.* Dérocher. — *Passé.* Avoir déroché. — *Part. prés.* Dérochant (inv.). — *Passé.* Déroché, dérochée, dérochés, dérochées. — *Passé comp.* Ayant déroché. — Se conjugue avec le pronom pers. : *se dérocher.* — Passif : *être déroché.* Le part. régit *par.*

DÉROIDIR, v. a. 2e conjug. (*Déroèdir*), diminuer, ôter la roideur. Déroidir *du linge gelé.* — Fig. Déroidir *le caractère.* — *Ind. prés.* Je déroidis, tu déroidis, il déroidit, nous déroidissons, vous déroidissez, ils déroidissent. — *Imparf.* Je déroidissais, tu déroidissais, il déroidissait, nous déroidissions, vous déroidissiez, ils déroidissaient. — *Passé défini.* Je déroidis, tu déroidis, il déroidit, nous déroidîmes, vous déroidîtes, ils déroidirent. — *Passé ind.* J'ai déroidi, etc. — *Passé ant.* J'eus déroidi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déroidi, etc. — *Futur.* Je déroidirai, tu déroidiras, il déroidira, nous déroidirons, vous déroidirez, ils déroidiront.— *Futur ant.* J'aurai déroidi, etc. — *Conditionnel présent.* Je déroidirais, tu déroidirais, il déroidirait, nous déroidirions, vous déroidiriez, ils déroidiraient. — *Passé.* J'aurais déroidi,etc. — *On dit aussi :* J'eusse déroidi, etc. — *Impér. prés.* Déroidis, déroidissons, déroidissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déroidi. — *Subj. prés.* Que je déroidisse, que tu déroidisses, qu'il déroidisse, que nous déroidissions, que vous déroidissiez, qu'ils déroidissent. — *Imp.* Que je déroidisse, que tu déroidisses, qu'il déroidît, que nous déroidissions, que vous déroidissiez, qu'ils déroidissent. — *Passé.* Que j'ai déroidi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déroidi, etc. — *Infin. prés.* Déroidir. — *Passé.* Avoir déroidi. — *Part. prés.* Déroidissant (invariable). — *Pass.* Déroidi, déroidie, déroidis, déroidies. — *Passé composé.* Ayant déroidi. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se déroidir. Les membres engourdis par le froid* se déroidissent *auprès du feu.* — Fig. *Son caractère commence à* se déroidir (Acad.). — Passif : *être déroidi.* Le part. régit *par.*

DÉROUGIR, v. a., 1re conjug. (*Déroujir*), ôter la couleur rouge, la rougeur du visage. *Elle avait le visage tout rouge de*

la petite vérole, un mois de temps l'a entièrement derougie. — Au neutre. Devenir moins rouge. *Cela* dérougira *à l'air.* —*Ind. prés.* Je dérougis, tu dérougis, il dérougit, nous dérougissons, vous dérougissez, ils dérougissent. — *Imp.* Je dérougissais, tu dérougissais, il dérougissait, nous dérougissions, vous dérougissiez, ils dérougissaient.—*Passé déf.* Je dérougis, tu dérougis, il dérougit, nous dérougîmes, vous dérougîtes, ils dérougirent. — *Passé ind.* J'ai dérougi, etc. — *Passé ant.* J'eus dérougi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dérougi, etc. — *Futur.* Je dérougirai, tu dérougiras, il dérougira, nous dérougirons, vous dérougirez, ils dérougiront. — *Futur ant.* J'aurai dérougi, etc. — *Cond. prés.* Je dérougirais, tu dérougirais, il dérougirait, nous dérougirions, vous dérougiriez, ils dérougiraient. — *Passé.* J'aurais dérougi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dérougi, etc. — *Impératif prés.* Dérougis, dérougissons, dérougissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dérougi. — *Subj. prés.* Que je dérougisse, que tu dérougisses, qu'il dérougisse, que nous dérougissions, que vous dérougissiez, qu'ils dérougissent — *Imp.* Que je dérougisse, que tu dérougisses, qu'il dérougît, que nous dérougissions, que vous dérougissiez, qu'ils dérougissent. — *Passé.* Que j'aie dérougi, etc. —*Plus-que-parfait.* Que j'eusse dérougi, etc. — *Inf. prés.* Dérougir. — *Passé.* Avoir dérougi. — *Part. prés.* Dérougissant (inv.). —*Pass.* Dérougi, dérougie, dérougis, dérougies.—*Passé composé.* Ayant dérougi. — Pronominalement, *Se dérougir. Cela commence à* se dérougir (Académie). — Passif : *Etre dérougi.* Le participe régit *par* et *de.* Dérougi par *le temps des taches de la petite vérole.*

DÉROUILLER, v. a. 1re conj. *(Dérou-ié)*, ôter la rouille. Dérouiller des armes. — Fig. Polir, façonner. Dérouiller *l'esprit, les manières.* — *Ind. prés.* Je dérouille, tu dérouilles, il dérouille, nous dérouillons, vous dérouillez, ils dérouillent. — *Imp.* Je dérouillais, tu dérouillais, il dérouillait, nous dérouillions, vous dérouilliez, ils dérouillaient.— *Passé déf.* Je dérouillai, tu dérouillas, il dérouilla, nous dérouillâmes, vous dérouillâtes, ils dérouillèrent. — *Passé ind.* J'ai dérouillé, etc. — *Passé ant.* J'eus dérouillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dérouillé, etc. — *Futur.* Je dérouillerai, tu dérouilleras, il dérouillera, nous dérouillerons, vous dérouillerez, ils dérouilleront. — *Futur ant.* J'aura dérouillé, etc. — *Cond. prés.* Je dérouillerais, tu dérouillerais, il dérouillerait, nous dérouillerions, vous dérouilleriez, ils dérouilleraient. — *Passé.* J'aurais dérouillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dérouillé, etc. — *Imp. prés.* Dérouille, dérouillons, dérouillez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez dérouillé. — *Subj. prés.* Que je dérouille, que tu dérouilles, qu'il dérouille, que nous dérouillions, que vous dérouilliez, qu'ils dérouillent. — *Imparf.* Que je dérouillasse, que tu dérouillasses, qu'il dérouillât, que nous dérouillassions, que vous dérouillassiez, qu'ils dérouillassent. — *Passé.* Que j'aie dérouillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dérouillé, etc. — *Infin. prés.* Dérouiller. — *Pass.* Avoir dérouillé. — *Participe présent.* Dérouillant (invariable). — *Passé.* Dérouillé, dérouillée, dérouillés, dérouillées.—*Passé comp.* Ayant dérouillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se dérouiller. Le fer* se dérouille *peu à peu lorsqu'on le manie souvent. L'esprit* se dérouille *dans le grand monde* (Acad.). — Passif : *Etre dérouillé.* Le participe régit *de* et *par. Être* dérouillé de *ses manières grossières* par *l'étude et la société.*

DÉROULER, v. a., 1re conj. *(Dérculé)*, étendre ce qui était roulé et le mettre de son long. *Dérouler une étoffe. Dérouler un vieux titre, un manuscrit. Dérouler un tableau.* Il s'emploie figurément dans certaines phrases. *Au sommet de la montagne, le tableau le plus riche et le plus varié se déroula à nos yeux. Il* déroulait *à nos yeux le tableau des événements de cette grande époque* (Acad.). — Terme d'imprimerie. *Dérouler une presse,* faire retourner en arrière le train de la presse à l'aide de la manivelle et du rouleau. — *Dérouler sa vie*, en faire connaître toute la suite, en présenter tous les détails. — *Indicatif prés.* Je déroule, tu déroules, il déroule, nous déroulons, vous déroulez, ils déroulent. — *Imparf.* Je déroulais, tu déroulais, il déroulait, nous déroulions, vous dérouliez, ils déroulaient. — *Pass. déf.* Je déroulai, tu déroulas, il déroula, nous déroulâmes, vous déroulâtes, ils déroulèrent.— *Passé ind.* J'ai déroulé, etc. — *Pass. antér.* J'eus déroulé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais déroulé, etc. — *Futur.* Je déroulerai, tu dérouleras, il déroulera, nous déroulerons, vous déroulerez, ils dérouleront.

— *Futur ant.* J'aurai déroulé, etc. — *Condit. prés.* Je déroulerais, tu déroulerais, il déroulerait, nous déroulerions, vous dérouleriez, ils dérouleraient. — *Passé.* J'aurais déroulé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déroulé, etc. — *Impér. prés.* Déroule, déroulons, déroulez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déroulé. — *Subj. prés.* Que je déroule, que tu déroules, qu'il déroule, que nous déroulions, que vous dérouliez, qu'ils déroulent. — *Imparf.* Que je déroulasse, que tu déroulasses, qu'il déroulât, que nous déroulassions, que vous déroulassiez, qu'ils déroulassent. — *Passé.* Que j'aie déroulé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déroulé, etc. — *Infin. présent.* Dérouler. — *Pass.* Avoir déroulé. — *Part. prés.* Déroulant (inv.). — *Passé.* Déroulé, déroulée, déroulés, déroulées.—*Passé composé.* Ayant déroulé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se dérouler. Une pièce d'étoffe qui se déroule en tombant. Les vagues se* déroulaient *sur la plage* (Acad.). — Passif : *être déroulé.* Le participe régit *par.*

DÉROUTER, v. a., 1re conj. (*Dérouté*), détourner, égarer quelqu'un de sa route, de son chemin. *Nous étions dans le bon chemin, vous nous avez déroutés.* — Figurém., rompre les mesures que quelqu'un prenait et qui le conduisaient à son but. *La disgrâce de ce ministre m'a dérouté.* — Déconcerter. *Ce qu'on lui a dit l'a dérouté.* — *Ind. prés.* Je déroute, tu déroutes, il déroute, nous déroutons, vous déroutez, ils déroutent. — *Imp.* Je déroutais, tu déroutais, il déroutait, nous déroutions, vous déroutiez, ils déroutaient. — *Passé déf.* Je déroutai, tu déroutas, il dérouta, nous déroutâmes, vous déroutâtes, ils déroutèrent. — *Pass. indéf.* J'ai dérouté, etc. — *Passé ant.* J'eus dérouté, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais dérouté, etc. — *Futur.* Je dérouterai, tu dérouteras, il déroutera, nous dérouterons, vous dérouterez, ils dérouteront. — *Futur antér.* J'aurai dérouté, etc. — *Condit. prés.* Je dérouterais, tu dérouterais, il dérouterait, nous dérouterions, vous dérouteriez, ils dérouteraient. — *Pass.* J'aurais dérouté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dérouté, etc. — *Impér. prés.* Déroute, déroutons, déroutez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez dérouté. — *Subj. prés.* Que je déroute, que tu déroutes, qu'il déroute, que nous déroutions, que vous déroutiez, qu'ils déroutent. — *Imparfait.* Que je déroutasse, que tu déroutasses, qu'il déroutât, que nous déroutassions, que vous déroutassiez, qu'ils déroutassent. — *Pass.* Que j'aie dérouté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dérouté, etc.— *Inf. prés.* Dérouter. — *Pass.* Avoir dérouté. — *Part. prés.* Déroutant (inv.). — *Passé.* Dérouté, déroutée, déroutés, déroutées. — *Pass. composé.* Ayant dérouté.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se dérouter* (Omiss. de l'Acad.). *Il craint de se dérouter.* — Passif : *Etre dérouté. Il est tout dérouté par cet événement.* Le participe régit *par.*

DÉSABUSER, v. a., 1re conj. (*Dézabuzé*), détromper, faire connaître à quelqu'un son erreur. *Il a fallu bien peu de chose pour le* désabuser. — *Indicatif présent.* Je désabuse, tu désabuses, il désabuse, nous désabusons, vous désabusez, ils désabusent. — *Imparfait.* Je désabusais, tu désabusais, il désabusait, nous désabusions, vous désabusiez, ils désabusaient.—*Passé défini.* Je désabusai, tu désabusas, il désabusa, nous désabusâmes, vous désabusâtes, ils désabusèrent. — *Passé ind.* J'ai désabusé, etc. — *Passé antérieur.* J'eus désabusé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais désabusé, etc. — *Futur.* Je désabuserai, tu désabuseras, il désabusera, nous désabuserons, vous désabuserez, ils désabuseront. — *Futur ant.* J'aurai désabusé etc. — *Cond. pr.* Je désabuserais, tu désabuserais, il désabuserait, nous désabuserions, vous désabuseriez, ils désabuseraient. — *Passé.* J'aurais désabusé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse désabusé, etc.— *Imp. prés.* Désabuse, désabusons, désabusez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désabusé.— *Subj. prés.* Que je désabuse, que tu désabuses qu'il désabuse, que nous désabusions, que vous désabusiez, qu'ils désabusent.—*Imp.* Que je désabusasse, que tu désabusasses, qu'il désabusât, que nous désabusassions, que vous désabusassiez, qu'ils désabusassent. — *Passé.* Que j'aie désabusé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse désabusé, etc. — *Infin. prés.* Désabuser. — *Pass.* Avoir désabusé. — *Part. prés.* Désabusant (inv.). — *Pass.* Désabusé, désabusée, désabusés, désabusées. — *Pass. comp.* Ayant désabusé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se désabuser,* se détromper, se tirer d'erreur. *Il se* désabuse *vite de sa croyance. Les souverains savent rarement* se désabuser, *et convenir de leur*

méprise (Massillon). — Passif : *Etre désabusé : Etre* désabusé *des grandeurs*. Le participe régit *par* ou *de*, *par* en rapport aux personnes, et *de* en rapport aux choses. *On est* désabusé par *la lecture des philosophes* de *toutes les vanités humaines*.

DÉSACCORDER, v. a., 1[re] conjug. (*Dézacordé*), détruire l'accord d'un instrument de musique. *Il a* désaccordé *mon violon*. *La chaleur a* désaccordé *ce piano*. —Fig. Détruire l'harmonie.—*Indic. prés*. Je désaccorde, tu désaccordes, il désaccorde, nous désaccordons, vous désaccordez, ils désaccordent. — *Imparfait*. Je désaccordais, tu désaccordais, il désaccordait, nous désaccordions, vous désaccordiez, ils désaccordaient. — *Pass. déf*. Je désaccordai, tu désaccordas, il désaccorda, nous désaccordâmes, vous désaccordâtes, ils désaccordèrent.— *Passé ind*. J'ai désaccordé, etc. — *Pass. ant*. J'eus désaccordé, etc. —*Plus-que-parf*. J'avais désaccordé, etc. — *Futur*. Je désaccorderai, tu désaccorderas, il désaccordera, nous désaccorderons, vous désaccorderez, ils désaccorderont.—*Futur antér*. J'aurai désaccordé, etc.— *Cond. prés*. Je désaccorderais, tu désaccorderais, il désaccorderait, nous désaccorderions, vous désaccorderiez, ils désaccorderaient.— *Passé*. J'aurais désaccordé, etc. —*On dit aussi :* J'eusse désaccordé, etc. — *Impér. prés*. Désaccorde, désaccordons, désaccordez.—*Pass*. Aie, ayons, ayez désaccordé.— *Subj. prés*. Que je désaccorde, que tu désaccordes, qu'il désaccorde, que nous désaccordions, que vous désaccordiez, qu'ils désaccordent. — *Imp*. Que je désaccordasse, que tu désaccordasses, qu'il désaccordât, que nous désaccordassions, que vous désaccordassiez, qu'ils désaccordassent. —*Passé*. Que j'aie désaccordé, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse désaccordé, etc.— *Infin. prés*. Désaccorder.— *Pass*. Avoir désaccordé. — *Part. prés*. Désaccordant (inv.). — *Passé*. Désaccordé, désaccordée, désaccordés, désaccordées. — *Passé comp*. Ayant désaccordé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se désaccorder*. *Cette harpe s'est* désaccordée. — Terme de peinture. *Les couleurs, les teintes se* désaccordent. — Passif : *être désaccordé*. Le participe régit *par*. Désaccordée par *la chaleur*. *Instruments* désaccordés par *l'humidité*.

DÉSACCOUPLER, v. a., 1[re] conj. (*Dézakouplé*), détacher les unes des autres, des choses accouplées. Désaccoupler *des chiens*. Désaccoupler *des draps de lit* (Acad.).—*Ind. prés*. Je désaccouple, tu désaccouples, il désaccouple, nous désaccouplons, vous désaccouplez, ils désaccouplent. — *Imp*. Je désaccouplais, tu désaccouplais, il désaccouplait, nous désaccouplions, vous désaccoupliez, ils désaccouplaient. — *Pass. défini*. Je désaccouplai, tu désaccouplas, il désaccoupla, nous désaccouplâmes, vous désaccouplâtes, ils désaccouplèrent. — *Passé ind*. J'ai désaccouplé, etc. — *Passé ant*. J'eus désaccouplé, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais désaccouplé, etc. — *Futur*. Je désaccouplerai, tu désaccoupleras, il désaccouplera, nous désaccouplerons, vous désaccouplerez, ils désaccoupleront. — *Futur ant*. J'aurai désaccouplé, etc. — *Condit. prés*. Je désaccouplerais, tu désaccouplerais, il désaccouplerait, nous désaccouplerions, vous désaccoupleriez, ils désaccoupleraient. — *Passé*. J'aurais désaccouplé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse désaccouplé, etc. — *Impér. prés*. Désaccouple, désaccouplons, désaccouplez.— *Pass*. Aie, ayons, ayez désaccouplé. — *Subj. prés*. Que je désaccouple, que tu désaccouples, qu'il désaccouple, que nous désaccouplions, que vous désaccoupliez, qu'ils désaccouplent. — *Imparf*. Que je désaccouplasse, que tu désaccouplasses, qu'il désaccouplât, que nous désaccouplassions, que vous désaccouplassiez, qu'ils désaccouplassent. — *Passé*. Que j'aie désaccouplé, etc. — *Plus-que-parfait*. Que j'eusse désaccouplé, etc.— *Inf. prés*. Désaccoupler. — *Passé*. Avoir désaccouplé. — *Part. prés*. Désaccouplant (invar.). — *Passé*. Désaccouplé, désaccouplée, désaccouplés, désaccouplées. — *Passé comp*. Ayant désaccouplé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se désaccoupler*. — *Ces chiens se sont* désaccouplés (Académie).— Passif : *Etre désaccouplé*. Le part. régit *par*.

DÉSACCOUTUMER, v. a., 1[re] conj. (*Dézakoutumé*), faire perdre, faire quitter une habitude, une coutume. *On aura de la peine à le* désaccoutumer *du vin* (Académie).— *Indicatif présent*. Je désaccoutume, tu désaccoutumes, il désaccoutume, nous désaccoutumons, vous désaccoutumez, ils désaccoutument. — *Imparfait*. Je désaccoutumais, tu désaccoutumais, il désaccoutumait, nous désaccoutumions,

vous désaccoutumiez, ils désaccoutumaient. — *Passé défini*. Je désaccoutumai, tu désaccoutumas, il désaccoutuma, nous désaccoutumâmes, vous désaccoutumâtes, ils désaccoutumèrent. —*Passé indéfini*. J'ai désaccoutumé, etc.— *Passé ant*. J'eus désaccoutumé, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais désaccoutumé, etc. — *Futur*. Je désaccoutumerai, tu désaccoutumeras, il désaccoutumera, nous désaccoutumerons, vous désaccoutumerez, ils désaccoutumeront. — *Futur ant*. J'aurai désaccoutumé, etc. — *Cond. prés*. Je désaccoutumerais, tu désaccoutumerais, il désaccoutumerait, nous désaccoutumerions, vous désaccoutumeriez, ils désaccoutumeraient. — *Passé*. J'aurais désaccoutumé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désaccoutumé, etc. — *Impér. prés*. Désaccoutume, désaccoutumons, désaccoutumez. — *Pass*. Aie, ayons, ayez désaccoutumé. — *Subj. prés*. Que je désaccoutume, que tu désaccoutumes, qu'il désaccoutume, que nous désaccoutumions, que vous désaccoutumiez, qu'ils désaccoutument. — *Imparf*. Que je désaccoutumasse, que tu désaccoutumasses, qu'il désaccoutumât, que nous désaccoutumassions, que vous désaccoutumassiez, qu'ils désaccoutumassent. — *Passé*. Que j'aie désaccoutumé, etc.— *Plus-que-parf*. Que j'eusse désaccoutumé, etc. — *Infinitif présent*. Désaccoutumer. —*Pass*. Avoir désaccoutumé. — *Part. prés*. Désaccoutumant (inv.). — *Passé*. Désaccoutumé, désaccoutumée, désaccoutumés, désaccoutumées. — *Passé composé*. Ayant désaccoutumé. — S'emploie avec le pronom personnel : *Se désaccoutumer*. — *Se* désaccoutumer *du jeu*.— Passif : *Etre désaccoutumé. Il s'est* désaccoutumé *de boire*. On dit aussi élégamment : *se* désaccoutumer *d'une personne. Quand on aime bien les gens on ne saurait s'en* désaccoutumer. Le part. régit *de* et *par*.

DÉSACHALANDER, v. a. 1re conj. (*Dézachalandé*), faire perdre à un marchand ses chalands, ses pratiques. *Ce mauvais fruit a fort* désachalandé *ce marchand*.— — *Indicatif présent*. Je désachalande, tu désachalandes, il désachalande, nous désachalandons, vous désachalandez, ils désachalandent. — *Imparfait*. Je désachalandais, tu désachalandais, il désachalandait, nous désachalandions, vous désachalandiez, ils désachalandaient. — *Passé défini*. Je désachalandai, tu désachalandas, il désachalanda, nous désachalandâmes, vous désachalandâtes, ils désachalandèrent — *Passé indéfini*. J'ai désachalandé, etc. — *Passé antérieur*. J'eus désachalandé, etc. — *Plus-que-parfait*. J'avais désachalandé, etc. — *Futur*. Je désachalanderai, tu désachalanderas, il désachalandera, nous désachalanderons, vous désachalanderez, ils désachalanderont.—*Futur pass*. J'aurai désachalandé, etc. — *Cond. prés*. Je désachalanderais, tu désachalanderais, il désachalanderait, nous désachalanderions, vous désachalanderiez, ils désachalanderaient. — *passé*. J'aurais désachalandé, *On dit aussi :* J'eusse désachalandé, etc.— *Impér. prés*. Désachalande, désachalandons, désachalandez.—*Passé*. Aie, ayons, ayez désachalandé. — *Subj. prés*. Que je désachalande, que tu désachalandes, qu'il désachalande, que nous désachalandions, que vous désachalandiez, qu'ils désachalandent. — *Imp*. Que je désachalandasse, que tu désachalandasses, qu'il désachalandât, que nous désachalandassions, que vous désachalandassiez, qu'ils désachalandassent. — *Passé*. Que j'aie désachalandé, etc. — *Plus-que-parfait*. Que j'eusse désachalandé, etc. — *Inf. prés*. Désachalander. — *Passé*. Avoir désachalandé. — *Part. prés*. Désachalandant (invariable).— *Passé*. Désachalandé, désachalandée, désachalandés, désachalandées.—*Passé comp*. Ayant Désachalandé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se désachalander*. *Cette boutique se* désachalande *de jour en jour*. — Passif : *être désachalandé*. Le participe régit *par*.

DÉSAFFECTIONNER, v. a., 1re conjug. (*Dézafekcioné*), ôter, faire perdre l'affection. *Désaffectionner un peuple*. (Ce mot manque dans l'Académie). — *Indic. prés*. Je désaffectionne, tu désaffectionnes, il désaffectionne, nous désaffectionnons, vous désaffectionnez, ils désaffectionnent. — *Imparfait*. Je désaffectionnais, tu désaffectionnais, il désaffectionnait, nous désaffectionnions, vous désaffectionniez, ils désaffectionnaient.— *Passé déf*. Je désaffectionnai, tu désaffectionnas, il désaffectionna, nous désaffectionnâmes, vous désaffectionnâtes, ils désaffectionnèrent. — *Pass. ind*. J'ai désaffectionné, etc. — *Pass. antér*. J'eus désaffectionné, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais désaffectionné, etc. — *Futur*. Je désaffectionnerai, tu désaffectionneras, il désaffectionnera, nous désaffectionnerons, vous désaffectionnerez, ils désaffectionneront. —*Futur ant*. J'aurai

désaffectionné, etc. — *Cond. présent.* Je désaffectionnerais, tu désaffectionnerais, il désaffectionnerait, nous désaffectionnerions, vous désaffectionneriez, ils désaffectionneraient. — *Passé.* J'aurais désaffectionné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désaffectionné, etc. — *Impératif prés.* Désaffectionne, désaffectionnons, désaffectionnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désaffectionné. — *Subj. prés.* Que je désaffectionne, que tu désaffectionnes, qu'il désaffectionne, que nous désaffectionnions, que vous désaffectionniez, qu'ils désaffectionnent. — *Imparf.* Que je désaffectionnasse, que tu désaffectionnasses, qu'il désaffectionnât, que nous désaffectionnassions, que vous désaffectionnassiez, qu'ils désaffectionnassent. — *Passé.* Que j'aie désaffectionné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse désaffectionné, etc. — *Inf. prés.* Désaffectionner. — *Pass.* Avoir désaffectionné. — *Partic. prés.* Désaffectionnant (invar.). — *Passé.* Désaffectionné, désaffectionnée, désaffectionnés, désaffectionnées. — *Passé comp.* Ayant désaffectionné. — Plus usité avec le pronom personnel : *se désaffectionner.* Se désaffectionner *quelqu'un,* s'attirer la désaffection.—Passif : *être désaffectionné.* Le participe régit *de* et *par.*

DÉSAFFLEURER, v. a., 1re conjug. (*Dézaffleu-ré*), terme d'architecture et d'arts et métiers, donner à deux corps une saillie différente; déborder, faire déborder. — *Indicatif présent.* Je désaffleure, tu désaffleures, il désaffleure, nous désaffleurons, vous désafleurez, ils désaffleurent. — *Imparf.* Je désaffleurais, tu désaffleurais, il désaffleurait, nous désaffleurions, vous désaffleuriez, ils désaffleuraient. — *Passé déf.* Je désaffleurai, tu désaffleuras, il désaffleura, nous désaffleurâmes, vous désaffleurâtes, ils désaffleurèrent. —*Passé indéf.* J'ai désaffleuré, etc. — *Passé ant.* J'eus désaffleuré etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais désaffleuré, etc. — *Futur.* Je désaffleurerai, tu désaffleureras, il désaffleurera, nous désaffleurerons, vous désaffleurerez, ils désaffleureront. — *Futur ant.* J'aurai désaffleuré, etc. — *Condit. prés.* Je désaffleurerais, tu désaffleurerais, il désaffleurerait, nous désaffleurerions, vous désaffleureriez, ils désaffleureraient. — *Passé.* J'aurais désaffleuré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désaffleuré, etc. — *Impér. prés.* Désaffleure, désaffleurons, désaffleurez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désaffleuré. — *Subjonctif présent.* Que je désaffleure, que tu désaffleures, qu'il désaffleure, que nous désaffleurions, que vous désaffleuriez, qu'ils désaffleurent. — *Imparf.* Que je désaffleurasse, que tu désaffleurasses, qu'il désaffleurât, que nous désaffleurassions, que vous désaffleurassiez, qu'ils désaffleurassent. — *Passé.* Que j'aie désaffleuré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse désaffleuré, etc. — *Infinitif prés.* Désaffleurer. — *Passé.* Avoir désaffleuré. — *Part. prés.* Désaffleurant (inv.). — *Passé.* Désaffleuré, désaffleurée, désaffleurés, désaffleurées. — *Passé composé.* Ayant désaffleuré. — Passif : *être désaffleuré.* Le participe régit *par.*

DÉSAFFOURCHER, v. a. et n., 1re conj. (*Dézafourché*), terme de marine, lever l'ancre d'affourche. *Ce vaisseau désaffourche.* — *Indicatif présent.* Je désaffourche, tu désaffourches, il désaffourche, nous désaffourchons, vous désaffourchez, ils désaffourchent. — *Imparfait.* Je désaffourchais, tu désaffourchais, il désaffourchait, nous désaffourchions, vous désaffourchiez, ils désaffourchaient.— *Pass. défini.* Je désaffourchai, tu désaffourchas, il désaffourcha, nous désaffourchâmes, vous désaffourchâtes, ils désaffourchèrent. — *Pass. indéfini.* J'ai désaffourché, etc. — *Pass. antér.* J'eus désaffourché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais désaffourché, etc. — *Futur.* Je désaffourcherai, tu désaffourcheras, il désaffourchera, nous désaffourcherons, vous désaffourcherez, ils désaffourcheront. — *Futur passé.* J'aurai désaffourché, etc. — *Cond. prés.* Je désaffourcherais, tu désaffourcherais, il désaffourcherait, nous désaffourcherions, vous désaffourcheriez, ils désaffourcheraient. — *Passé.* J'aurais désaffourché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désaffourché, etc. — *Impér. prés.* Désaffourche, désaffourchons, désaffourchez. — *Subj. prés.* Que je désaffourche, que tu désaffourches, qu'il désaffourche, que nous désaffourchions, que vous désaffourchiez, qu'ils désaffourchent. — *Imparf.* Que je désaffourchasse, que tu désaffourchasses, qu'il désaffourchât, que nous désaffourchassions, que vous désaffourchassiez, qu'ils désaffourchassent. — *Passé.* Que j'aie désaffourché, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse désaffourché, etc. — *Inf. prés.* Désaffourcher. — *Passé.* Avoir désaffourché. — *Participe prés.* Désaf-

fourchant (invar.). — *Passé.* Désaffourché, désaffourchée, désaffourchés, désaffourchées.—*Passé comp.* Ayant désaffourché. — Se conjugue avec le pronom personnel*: se désaffourcher* (Omission de l'Académie).— Passif*: Etre désaffourché.* Le participe régit *par.*

DÉSAGRÉER, v. n. et a., 1re conjug. (*Dézagréé*), déplaire, n'agréer pas. *Si cela ne vous* désagrée *pas.*—Terme de marine, ôter les agrès d'un vaisseau, perdre ses agrès dans un combat. Il a vieilli. On dit maintenant en ce sens*: Dégréer.— Indic. prés.* Je désagrée, tu désagrées, il désagrée, nous désagréons, vous désagréez, ils désagréent. — *Imparf.* Je désagréais, tu désagréais, il désagréait, nous désagréions, vous désagréiez, ils désagréaient. — *Pass. déf.* Je désagréai, tu désagréas, il désagréa, nous désagréâmes, vous désagréâtes, ils désagréèrent. — *Pass. ind.* J'ai désagréé, etc. — *Passé antérieur.* J'eus désagréé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais désagréé, etc. — *Futur.* Je désagréerai, tu désagréeras, il désagréera, nous désagréerons, vous désagréerez, ils désagréeront. — *Futur ant.* J'aurai désagréé, etc. — *Cond. prés.* Je désagréerais, tu désagréerais, il désagréerait, nous désagréerions, vous désagréeriez, ils désagréeraient. — *Passé.* J'aurais désagréé, etc.— *On dit aussi* : J'eusse désagréé, etc. — *Impératif prés.* Désagrée, désagréons, désagréez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez désagréé, — *Subj. prés.* Que je désagrée, que tu désagrées, qu'il désagrée, que nous désagréions, que vous désagréiez, qu'ils désagréent. — *Imparf.* Que je désagréasse, que tu désagréasses, qu'il désagréât, que nous désagréassions, que vous désagréassiez, qu'ils désagréassent.— *Passé.* Que j'aie désagréé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse désagréé, etc. — *Inf. prés.* Désagréer.—*Pass.* Avoir désagréé.—*Participe présent.* Désagréant (invariable). — *Passé.* Désagréé, désagréée, désagréés, désagréées. — *Passé comp.* Ayant désagréé.— Pron, en term. de marine : *se désagréer.*—Passif : *être désagréé.* Le part. régit *par.* Etre désagréé par *accident.*

DÉSAJUSTER, v. a., 1re conj. (*Désajuceté*), défaire, déranger ce qui était ajusté. *Vous avez désajusté mon télescope. Désajuster la parure de quelqu'un.—Ind. prés.* Je désajuste, tu désajustes, il désajuste, nous désajustons, vous désajustez, ils désajustent.—*Imd.* Je désajustais, tu désajustais, il désajustait, nous désajustions, vous désajustiez, ils désajustaient. — *Passé défin.* Je désajustai, tu désajustas, il désajusta, nous désajustâmes, vous désajustâtes, ils désajustèrent. — *Passé ind.* J'ai désajusté, etc. — *Passé antér.* J'eus désajusté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais désajusté, etc. —*Futur.* Je désajusterai, tu désajusteras, il désajustera, nous désajusterons, vous désajusterez, ils désajusteront. — *Futur antérieur.* J'aurai désajusté, etc. — *Condit. prés.* Je désajusterais, tu désajusterais, il désajusterait, nous désajusterions, vous désajusteriez, ils désajusteraient. — *Passé.* J'aurais désajusté, etc. —*On dit aussi :* J'eusse désajusté, etc. — *Impératif prés.* Désajuste, désajustons, désajustez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désajusté. — *Subj. prés.* Que je désajuste, que tu désajustes, qu'il désajuste, que nous désajustions, que vous désajustiez, qu'ils désajustent. — *Imparf.* Que je désajustasse, que tu désajustasses, qu'il désajustât, que nous désajustassions, que vous désajustassiez, qu'ils désajustassent. — *Pass.* Que j'aie désajusté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse désajusté, etc. —*Inf. prés.* Désajuster.—*Pass.* Avoir désajusté. — *Part. prés.* Désajustant (inv.).— *Passé* Désajusté, désajustée, désajustés, désajustées.— *Passé composé.* Ayant désajusté.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se désajuster. Ce jeune homme en dansant* s'est désajusté. —Passif : *être désajusté,* mal habillé. Le participe régit *par.*

DÉSALIGNER, v. a., 1re conjug. (*Dézaligné*), déranger un alignement. — Terme d'art militaire, mettre du désordre dans les lignes et les rangs des troupes. *Le canon désaligne une armée. — Ind. prés.* Je désaligne, tu désalignes, il désaligne, nous désalignons, vous désalignez, ils désalignent. — *Imparf.* Je désalignais, tu désalignais, il désalignait, nous désalignions, vous désaligniez, ils désalignaient. —*Passé déf.* Je désalignai, tu désalignas, il désaligna, nous désalignâmes, vous désalignâtes, ils désalignèrent. — *Pass. indéf.* J'ai désaligné, etc. — *Pass. ant.* J'eus désaligné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais désaligné, etc. — *Futur.* Je désalignerai, tu désaligneras, il désalignera, nous désalignerons, vous désalignerez, ils désaligneront.—*Fut. ant.* J'aurai désaligné, etc. — *Cond. pr.* Je désalignerais, tu désalignerais, il désalignerait, nous désalignerions,

vous désaligneriez, ils désaligneraient. — *Passé.* J'aurais désaligné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désaligné, etc. — *Impératif présent.* Désaligne, désalignons, désalignez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désaligné. — *Subj. prés.* Que je désaligne, que tu désalignes, qu'il désaligne, que nous désalignions, que vous désaligniez, qu'ils désalignent. — *Imp.* Que je désalignasse, que tu désalignasses, qu'il désalignât, que nous désalignassions, que vous désalignassiez, qu'ils désalignassent. — *Passé.* Que j'aie désaligné, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse désaligné, etc. — *Inf. prés.* Désaligner. — *Pass.* Avoir désaligné.— *Part. prés.* Désalignant (inv.). — *Passé.* Désaligné, désalignée, désalignés, désalignées. — *Pass. comp.* Ayant désaligné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se désaligner. Au premier choc, les troupes* se sont désalignées.—Passif : *être désaligné.* Le participe régit *par.*

DÉSALTÉRER, v. a., 1re conjug. (*Dézaltéré*), ôter, apaiser la soif. *Le vin mêlé à l'eau* désaltère *mieux que l'eau pure.* — Fig. *Il chantait les délicieuses nuits d'été où la rosée* désaltère *la terre* (Fénélon).— *Ind. prés.* Je désaltère, tu désaltères, il désaltère, nous désaltérons, vous désaltérez, ils désaltèrent. — *Imparf.* Je désaltérais, tu désaltérais, il désaltérait, nous désaltérions, vous désaltériez, ils désaltéraient. — *Passé déf.* Je désaltérai, tu désaltéras, il désaltéra, nous désaltérâmes, vous désaltérâtes, ils désaltérèrent. — *Passé ind.* J'ai désaltéré, etc. — *Passé ant.* J'eus désaltéré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais désaltéré, etc. — *Futur.* Je désaltérerai, tu désaltéreras, il désaltérera, nous désaltérerons, vous désaltérerez, ils désaltéreront. — *Futur ant.* J'aurai désaltéré, etc. — *Cond. prés.* Je désaltérerais, tu désaltérerais, il désaltérerait, nous désaltérerions, vous désaltéreriez, ils désaltéreraient. — *Pass.* J'aurais désaltéré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désaltéré, etc.— *Impér. prés.* Désaltère, désaltérons, désaltérez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désaltéré.— *Subj. prés.* Que je désaltère, que tu désaltèrs, qu'il désaltère, que nous désaltérions, que vous désaltériez, qu'ils désaltèrent. — *Imparfait.* Que je désaltérasse, que tu désaltérasses, qu'il désaltérât, que nous désaltérassions, que vous désaltérassiez, qu'ils désaltérassent. — *Passé.* Que j'aie désaltéré, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse désaltéré, etc. — *Inf. prés.* Désaltérer. — *Passé.* Avoir désaltéré. — *Part. prés.* Désaltérant (inv.).— *Passé.* Désaltéré, désaltérée, désaltérés, désaltérées. — *Passé comp.* Ayant désaltéré.—Se conjugue avec le pronom personnel : *Se désaltérer,* étancher sa soif.

> Un agneau *se désaltérait*
> Dans le courant d'une onde pure.
> (La Fontaine.)

—Passif : *être désaltéré.* Le participe régit *par.*

DÉSANCRER, v. n., 1re conjug. (*Désancré*), terme de marine, lever l'ancre. *On va partir, l'ordre est donné pour* désancrer.— *Indicatif présent.* Je désancre, tu désancres, il désancre, nous désancrons, vous désancrez, ils désancrent. — *Imp.* Je désancrais, tu désancrais, il désancrait, nous désancrions, vous désancriez, ils désancraient.—*Passé déf.* Je désancrai, tu désancras, il désancra, nous désancrâmes, vous désancrâtes, ils désancrèrent. — *Passé. ind.* J'ai désancré, etc. —*Pass. ant.* J'eus désancré, etc.— *Plus-que-parfait.* J'avais désancré, etc. — *Futur.* Je désancrerai, tu désancreras, il désancrera, nous désancrerons, vous désancrerez, ils désancreront. — *Futur ant.* J'aurai désancré, etc. — *Condit. prés.* Je désancrerais, tu désancrerais, il désancrerait, nous désancrerions, vous désancreriez, ils désancreraient. — *Passé.* J'aurais désancré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désancré, etc. — *Impératif présent.* Désancre, désancrons, désancrez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez désancré.—*Subj. prés.* Que je désancre, que tu désancres, qu'il désancre, que nous désancrions, que vous désancriez, qu'ils désancrent. — *Imp.* Que je désancrasse, que tu désancrasses, qu'il désancrât, que nous désancrassions, que vous désancrassiez, qu'ils désancrassent. — *Passé.* Que j'aie désancré, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse désancré, etc. — *Infinitif prés.* Désancrer. — *Passé.* Avoir désancré. — *Part. prés.* Désancrant (inv.). — *Passé.* Désancré, désancrée, désancrés, désancrées. — *Pass. comp.* Ayant désancré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se désancrer.* — Prend l'auxiliaire *être : être désancré. Le vaisseau* est désancré. Le participe régit *par.*

DÉSAPPAREILLER, v. a., 1re conjug. (*Dézaparé-ié*), ôter une ou plusieurs choses d'un certain nombre de choses pareilles dont la réunion forme une sorte d'en-

semble, d'assortiment. *Désappareiller des attelages de chevaux, des vases* (Acad.). On dit plus ordinairement, *dépareiller*. — Terme de marine, lier les voiles ; il est opposé à *appareiller*. *Désappareiller une flotte*.—*Ind. prés.* Je désappareille, tu désappareilles, il désappareille, nous désappareillons, vous désappareillez, ils désappareillent. — *Imparf.* Je désappareillais, tu désappareillais, il désappareillait, nous désappareillions, vous désappareilliez, ils désappareillaient. — *Passé déf.* Je désappareillai, tu désappareillas, il désappareilla, nous désappareillâmes, vous désappareillâtes, ils désappareillèrent. — *Passé ind.* J'ai désappareillé, etc. — *Passé antérieur.* J'eus désappareillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais désappareillé, etc. —*Futur.* Je désappareillerai, tu désappareilleras, il désappareillera, nous désappareillerons, vous désappareillerez, ils désappareilleront. — *Futur antér.* J'aurai désappareillé, etc. — *Condit. prés.* Je désappareillerais, tu désappareillerais, il désappareillerait, nous désappareillerions, vous désappareilleriez, ils désappareilleraient. — *Passé.* J'aurais désappareillé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse désappareillé, etc.—*Impér. prés.* Désappareille, désappareillons, désappareillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désappareillé. — *Subj. prés.* Que je désappareille, que tu désappareilles, qu'il désappareille, que nous désappareillions, que vous désappareilliez, qu'ils désappareillent. — *Imparf.* Que je désappareillasse, que tu désappareillasses, qu'il désappareillât, que nous désappareillassions, que vous désappareillassiez, qu'ils désappareillassent.— *Passé.* Que j'aie désappareillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse désappareillé, etc.—*Inf. prés.* Désappareiller.—*Passé.* Avoir désappareillé. — *Part. prés.* Désappareillant (invar.).— *Passé.* Désappareillé, désappareillée, désappareillés, désappareillées. — *Passé comp.* Ayant désappareillé.—Passif: *être désappareillé.* Le participe régit *par*.

DÉSAPPARIER, v. a., 1re conj. (*Dézaparié*), séparer un couple, en parlant d'animaux. *On a* désapparié *ces pigeons, ces perdrix.*—*Ind. prés.* Je désapparie, tu désapparies, il désapparie, nous désapparions, vous désappariez, ilsdésapparient.—*Imp.* Je désappariais, tu désappariais, il désappariait, nous désappariions, vous désappariiez, ils désappariaient. — *Passé déf.* Je désappariai, tu désapparias, il désapparia, nous désappariâmes, vous désappariâtes, ils désapparièrent. — *Passé indéf.* J'ai désapparié, etc. — *Passé antér.* J'eus désapparié, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais désapparié, etc. —*Futur.* Je désapparierai, tu désapparieras, il désappariera, nous désapparierons, vous désapparierez, ils désapparieront. — *Futur antérieur.* J'aurai désapparié, etc. — *Cond. prés.* Je désapparierais, tu désapparierais, il désapparierait, nous désapparierions, vous désapparieriez, ils désapparieraient.—*Pass.* J'aurais désapparié, etc.— *On dit aussi*: J'eusse désapparié, etc.— *Impér. prés.* Désapparie, désapparions, désappariez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désapparié. — *Subjonct. présent.* Que je désapparie, que tu désapparies, qu'il désapparie, que nous désappariions, que vous désappariiez, qu'ils désapparient. — *Imparfait.* Que je désappariasse, que tu désappariasses, qu'il désappariât, que nous désappariassions, que vous désappariassiez, qu'ils désappariassent. — *Passé.* Que j'aie désapparié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse désapparié, etc.—*Inf. prés.* Désapparier.—*Passé.* Avoir désapparié. — *Partic. prés.* Désappariant (inv.). — *Passé.* Désapparié, désappariée, désappariés, désappariées.—*Passé comp.* Ayant désapparié.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se désapparier. Ce couple d'animaux* s'est désapparié. — Passif: *être désapparié.* Le participe régit *par*.

DÉSAPPOINTER, v. a., 1re conj. (*Dézapoeinté*). Il signifiait autrefois rayer du rôle des officiers ou soldats appointés. — Il signifie maintenant, au fig., tromper quelqu'un dans ses espérances, ne pas remplir son attente. *Cela dut bien le* désappointer. —Oter, couper les fils qui tiennent les plis d'étoffe. *Désappointer une pièce d'étoffe.*—*Ind. présent.* Je désappointe, tu désappointes, il désappointe, nous désappointons, vous désappointez, ils désappointent. —*Imparf.* Je désappointais, tu désappointais, il désappointait, nous désappointions, vous désappointiez, ils désappointaient.— *Pass. déf.* Je désappointai, tu désappointas, il désappointa, nous désappointâmes, vous désappointâtes, ils désappointèrent. — *Passé ind.* J'ai désappointé, etc. — *Passé ant.* J'eus désappointé, etc.—*Plus que-parf.* J'avais désappointé, etc. — *Futur.* Je désappointerai, tu désappointeras, il désappointera, nous désappointerons, vous désappointerez, ils désappointeront. — *Futur ant.* J'aurai désap-

pointé, etc. — *Cond. prés.* Je désappointerais, tu désappointerais, il désappointerait, nous désappointerions, vous désappointeriez, ils désappointeraient.— *Passé.* J'aurais désappointé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désappointé, etc.—*Imp. prés.* Désappointe, désappointons, désappointez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez désappointé. — *Subj. prés.* Que je désappointe, que tu désappointes, qu'il désappointe, que nous désappointions, que vous désappointiez, qu'ils désappointent. —*Imparf* Que je désappointasse, que tu désappointasses, qu'il désappointât, que nous désappointassions, que vous désappointassiez, qu'ils désappointassent. — *Passé.* Que j'aie désappointé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse désappointé, etc. — *Inf. pres.* Désappointer. — *Passé.* Avoir désappointé. —*Part. prés.* Désappointant (inv.). — *Passé.* Désappointé, désappointée, désappointés, désappointées. — *Passé comp.* Ayant désappointé. — Se conjugue avec le pronom personnel *: se désappointer* (Omission de l'Acad.). — Passif : *être désappointé*, être trompé dans ses espérances. Le part. régit *par.*

DÉSAPPRENDRE, v. a. et irrégulier, 4e conj. (*Dézaprandre*), oublier ce qu'on avait appris. *Cet enfant a* désappris *tout ce qu'il savait.* On dit au neutre. *Il a désappris.* — *Ind. prés.* Je désapprends, tu désapprends, il désapprend, nous désapprenons, vous désapprenez, ils désapprennent.— *Imparf.* Je désapprenais, tu désapprenais, il désapprenait, nous désapprenions, vous désappreniez, ils désapprenaient. — *Passé. déf.* Je désappris, tu désappris, il désapprit, nous désapprîmes, vous désapprîtes, ils désapprirent. — *Passé indéfini.* J'ai désappris, etc. — *Passé antér.* J'eus désappris, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais désappris, etc.— *Futur.* Je désapprendrai, tu désapprendras, il désapprendra, nous désapprendrons, vous désapprendrez, ils désapprendront.— *Futur ant.* J'aurai désappris, etc.— *Condit. prés.* Je désapprendrais, tu désapprendrais, il désapprendrait, nous désapprendrions, vous désapprendriez, ils désapprendraient. —*Passé.* J'aurais désappris, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désappris, etc.— *Impér. prés.* Désapprenne, désapprenons, désapprenez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désappri. — *Subj. prés.* Que je désapprenne, que tu désapprennes, qu'il désapprenne, que nous désapprenions, que vous désappreniez, qu'ils désapprennent. — *Imparf.* Que je désapprisse, que tu désapprisses, qu'il désapprît, que nous désapprissions, que vous désapprissiez, qu'ils désapprissent.—*Pass.* Que j'aie désappris, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse désappris, etc.—*Inf. prés.* Désapprendre. — *Passé.* Avoir désappris.— *Part. prés.* Désapprenant (var.).—*Passé.* Désappris, désapprise, désappris, désapprises.—*Passé comp.* Ayant désappris. —Se conjugue avec le pronom personnel : *se désapprendre.* (Omission de l'Acad.). *La danse* se désapprend *quand on ne la pratique pas.* — Passif : *être désappris.* Le part. régit *par.*

DÉSAPPROPRIER, v. a. et pron., 1re conjug. (*Dézapropriê*), ôter, enlever la propriété d'une chose (Omission de l'Académie). — *Ind. prés.* Je désapproprie, tu désappropries, il désapproprie, nous désapproprions, vous dé-sappropriez, ils désapproprient. — *Imparf.* Je désappropriais, tu désappropriais, il désappropriait, nous désapproprions, vous désappropriez, ils désappropriaient.—*Pass. déf.* Je désappropriai, tu désapproprias, il désappropria, nous désappropriâmes, vous désappropriâtes, ils désapproprièrent. — *Passé ind.* J'ai désapproprié, etc.. — *Passé antér.* J'eus désapproprié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais desapproprié. — *Futur.* Je désapproprierai, tu désapproprieras, il désappropriera, nous désapproprierons, vous désapproprierez, ils désapproprieront. — *Futur ant.* J'aurai désapproprié. — *Condit. prés.* Je désapproprierais, tu désapproprierais, il désapproprierait, nous désapproprierions, vous désapproprieriez, ils désapproprieraient. — *Passé.* J'aurais désapproprié, etc.—*On dit aussi :* J'eusse désapproprié, etc. — *Impér. prés.* Désapproprie, désapproprions, désappropriez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez désapproprié. — *Subj. prés.* Que je désapproprie, que tu désappropries, qu'il désapproprie, que nous désappropriions, que vous désappropriiez, qu'ils désapproprient. — *Imparf.* Que je désappropriasse, que tu désappropriasses, qu'il désappropriât, que nous désappropriassions, que vous désappropriassiez, qu'ils désappropriassent. —*Passé.* Que j'aie désappropriés. —*Plus-que-parfait.* Que j'eusse désappropriés. — *Inf. prés.* Désapproprier. —*Passé.* Avoir désapproprié.— *Part. prés.* Désappropriant (inv.).— *Passé.* Désapproprié, désappropriée, désappropriés,

désappropriées. — *Passé. comp.* Ayant désapproprié. —Se conjugue avec le pronom personnel : *se désapproprier*, renoncer à une propriété, s'en dépouiller. *Il faut* se désapproprier *de tout pour payer ses dettes.* Il est peu usité. (Ac.).—Passif: *Etre désapproprié.* Le part. régit *par*

DÉSAPPROUVER, v. a. 1re conj. (*Dézaprouvé*), blâmer, condamner, trouver mauvais. *Tout le monde* désapprouve *sa conduite.* Désapprouver *un projet, une entreprise.* — On le fait suivre quelquefois de la conjonction que. *Votre père ne désapprouvera pas* que *vous partiez un peu plus tard. Nous* désapprouvons *dans un temps ce que nous approuvons dans un autre* (La Rochef.). Neutr., *Elles n'approuvent ni* désapprouvent *qu'après avoir consulté ses jeux* (La Br.).— *Ind. prés.* Je désapprouve, tu désapprouves, il désapprouve, nous désapprouvons, vous désapprouvez, ils désapprouvent. — *Imp.* Je désapprouvais, tu désapprouvais, il désapprouvait, nous désapprouvions, vous désapprouviez, ils désapprouvaient. —*Passé. déf.* Je désapprouvai, tu désapprouvas, il désapprouva, nous désapprouvâmes, vous désapprouvâtes, ils désapprouvèrent. — *Pass. ind.* J'ai désapprouvé, etc. — *Passé ant.* J'eus désapprouvé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais désapprouvé, etc. — *Futur.* Je désapprouverai, tu désapprouveras, il désapprouvera, nous désapprouverons, vous désapprouverez, ils désapprouveront. — *Futur antér.* J'aurai désapprouvé, etc. — *Cond. prés.* Je désapprouverais, tu désapprouverais, il désapprouverait, nous désapprouverions, vous désapprouveriez, ils désapprouveraient. — *Passé.* J'aurais désapprouvé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désapprouvé, etc. — *Impér. prés.* Désapprouve, désapprouvons, désapprouvez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désapprouvé. — *Subj. prés.* Que je désapprouve, que tu désapprouves, qu'il désapprouve, que nous désapprouvions, que vous désapprouviez, qu'ils désapprouvent. — *Imparfait.* Que je désapprouvasse, que tu désapprouvasses, qu'il désapprouvât, que nous désapprouvassions, que vous désapprouvassiez, qu'ils désapprouvassent. — *Passé.* Que j'aie désapprouvé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse désapprouvé, etc. — *Infin. prés.* Désapprouver. — *Passé.* Avoir désapprouvé. — *Part. prés.* Désapprouvant (invar.). — *Passé.* Désapprouvé, désapprouvée, désapprouvés, désapprouvées. — *Passé comp.* Ayant désapprouvé.—S'emploie avec le pron. pers. : *se désapprouver.* — Passif: *être désapprouvé.* Le participe régit *de* et *par. Ce jeune homme par la mauvaise conduite qu'il mène, doit être* désapprouvé par *toutes les personnes ou* de *toutes les dersonnes qui le connaissent.*

DÉSARBORER, v. a., 1re conjug. (*Dézarboré*), term. de mer, ôter le pavillon, abattre un mât. *Désarborer son pavillon.* — *Ind. prés.* Je désarbore, tu désarbores, il désarbore, nous désarborons, vous désarborez, ils désarborent. — *Imparf.* Je désarborais, tu désarborais, il désarborait, nous désarborions, vous désarboriez, ils désarboraient. — *Passé déf.* Je désarborai tu désarboras, il désarbora, nous désarborâmes, vous désarborâtes, ils désarborèrent. — *Passé ind.* J'ai désarboré, etc. — *Passé ant.* J'eus désarboré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais désarboré, etc. — *Futur.* Je désarborerai, tu désarboreras, il désarborera, nous désarborerons, vous désarborerez, ils désarboreront. — *Futur. ant.* J'aurai désarboré, etc. — *Cond. prés.* Je désarborerais, tu désarborerais, il désarborerait, nous désarborerions, vous désarboreriez, ils désarboreraient. — *Passé.* J'aurais désarboré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désarboré, etc. — *Impérat. prés.* Désarbore, désarborons, désarborez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désarboré. — *Subj. prés.* Que je désarbore, que tu désarbores, qu'il désarbore, que nous désarborions, que vous désarboriez, qu'ils désarborent. — *Imparfait.* Que je désarborasse, que tu désarborasses, qu'il désarborât, que nous désarborassions, que vous désarborassiez, qu'ils désarborassent. — *Passé.* Que j'aie désarboré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse désarboré, etc. — *Infin. prés.* Désarborer. — *Passé.* Avoir désarboré. — *Part prés.* Désarborant (invariable). — *Passé.* Désarboré, désarborée, désarborés, désarborées.—*Passé composé.* Ayant désarboré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se désarborer.* — Passif : *être desarboré.* Le participe régit *par.*

DÉSARÇONNER, v. a., 1re conj. (*Dézarçoné*), mettre hors des arçons, jeter hors de la selle. *Un cavalier sur une selle rase est aisé à* désarçonner. *Son cheval en sautant l'a* désarçonné. — Fig. Il signifie aussi confondre quelqu'un dans une dis-

cussion. *Ce philosophe eût bientôt* désarçonné *son adversaire.* Le *c* doit être cédillé devant les voyelles *a,o.* — *Ind. prés.* Je désarçonne, tu désarçonnes, il désarçonne, nous désarçonnons, vous désarçonnez, ils désarçonnent. — *Imparf.* Je désarçonnais, tu désarçonnais, il désarçonnait, nous désarçonnions, vous désarçonniez, ils désrrçonnaient. — *Passé déf.* Je désarçonnai, tu désarçonnas, il désarçonna, nous désarçonnâmes, vous désarçonnâtes, ils désarçonnèrent. — *Pass. ind.* J'ai désarçonné, etc. — *Pass. ant.* J'eus désarçonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais désarçonné, etc. — *Futur.* Je désarçonnerai, tu désarçonneras, il désarçonnera, nous désarçonnerons, vous désarçonnerez, ils désarçonneront. — *Futur ant.* J'aurai désarçonné, etc. — *Condit. prés.* Je désarçonnerais, tu désarçonnerais, il désarçonnerait, nous désarçonnerions, vous désarçonneriez, ils désarçonneraient. — *Pass.* J'aurais désarçonné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse désarçonné, etc. — *Impér. prés.* Désarçonne, désarçonnons, désarçonnez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez désarçonné. — *Subj. prés.* Que je désarçonne, que tu désarçonnes, qu'il désarçonne, que nous désarçonnions, que vous désarçonniez, qu'ils désarçonnent. — *Imparfait.* Que je désarçonnasse, que tu désarçonnasses, qu'il désarçonnât, que nous désarçonnassions, que vous désarçonnassiez, qu'ils désarçonnassent. — *Passé.* Que j'aie désarçonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse désarçonné, etc. — *Inf. prés.* Désarçonner. — *Pass.* Avoir désarçonné.— *Part. prés.* Désarçonnant (inv.). — *Pass.* Désarconné, désarçonnée, désarçonnés, désarçonnées. — *Passé comp.* Ayant désarçonné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se désarçonner.* — Passif : *être désarçonné.* Le participe régit *par. Ce cavalier fut* désarçonné par *une simple ruade de son cheval.*

DÉSARGENTER, v. a. 1[re] conj. *(Dézarjanté)*, enlever l'argent d'une chose argentée. *Le feu a* désargenté *ces flambeaux* — Fig., et fam., dégarnir quelqu'un d'argent. Désargenter *quelqu'un.* — *Ind. prés.* Je désargente, tu désargentes, il désargente, nous désargentons, vous désargentez, ils désargentent. — *Imp.* Je désargentais, tu désargentais, il désargentait, nous désargentions, vous désargentiez, ils désargentaient. — *Passé déf.* Je désargentai, tu désargentas, il désargenta, nous désargentâmes, vous désargentâtes, ils désargentèrent. — *Passé ind.* J'ai désargenté, etc. — *Passé ant.* J'eus désargenté, etc. *Plus-que-parf.* J'avais désargenté, etc. — *Futur.* Je désargenterai, tu désargenteras, il désargentera, nous désargenterons, vous désargenterez, ils désargenteront. — *Fut. antér.* J'aurai désargenté, etc. — *Cond. prés.* Je désargenterais, tu désargenterais, il désargenterait, nous désargenterions, vous désargenteriez, ils désargenteraient. — *Passé.* J'aurais désargenté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désargenté, etc. — *Impér. prés.* Désargente, désargentons, désargentez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désargenté. — *Subj. prés.* Que je désargente, que tu désargentes, qu'il désargente, que nous désargentions, que vous désargentiez, qu'ils désargentent. — *Imp.* Que je désargentasse, que tu désargentasses, qu'il désargentât, que nous désargentassions, que vous désargentassiez, qu'ils désargentassent. — *Passé.* j'aie désargenté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse désargenté, etc. — *Infinitif prés.* Désargenter. — *Passé.* Avoir désargenté. — *Partic. prés.* Désargentant (invariable). — *Passé.* Désargenté, désargentée, désargentés, désargentées. — *Passé comp.* Ayant désargenté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se désargenter. Ce service* se désargente. — Passif : *être désargenté.* Le part. régit *par.* Désargenté par *l'usage*, par *le temps.*

DÉSARMER, v. a., et n, 1[re] conjug. *(Dézarmé)*, ôter les armes, l'armure à quelqu'un. *Il se fit* désarmer *par son écuyer* ; les enlever par force. *On tenta vainement de le* désarmer.

Hercule à *désarmer* coûtait moins qu'Hippolyte.
Racine.

— Obliger à rendre les armes qu'on avait en sa possession. *On* désarma *les bourgeois de la ville.* — Term. de marine, Dégarnir un vaisseau de l'artillerie, de ses agrès. En ce sens : on dit neut., *désarmer.* — Figurément. Apaiser, calmer.

Rarement l'amitié *désarme* sa colère.
Racine.

— Term. d'escrime. Faire sauter l'épée de la main de son adversaire. — Terme de man. Désarmer *un cheval*, le tenir en sujétion. — Neut. Poser les armes. *L'Europe a* désarmé. — *Ind. pr.* Je désarme, tu désarmes, il désarme, nous désarmons, vous désarmez, ils désarment. — *Imp.* Je désarmais, tu désarmais, il désarmait, nous

désarmions, vous désarmiez, ils désarmaient. — *Passé déf.* Je désarmai, tu désarmas, il désarma, nous désarmâmes, vous désarmâtes, ils désarmèrent. — *Passé ind.* J'ai désarmé, etc. — *Passé ant.* J'eus désarmé, etc. — *Plus-que-parf*, J'avais désarmé, etc. — *Futur.* Je désarmerai, tu désarmeras, il désarmera, nous désarmerons, vous désarmerez, ils désarmeront. — *Futur ant.* J'aurai désarmé, etc. — *Cond. prés.* Je désarmerais, tu désarmerais, il désarmerait, nous désarmerions, vous désarmeriez, ils désarmeraient. — *Passé.* J'aurais désarmé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désarmé, etc. — *Impér. prés.* Désarme, désarmons, désarmez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désarmé. — *Subj. prés.* Que je désarme, que tu désarmes, qu'il désarme, que nous désarmions, que vous désarmiez, qu'ils désarment. — *Imparf.* Que je désarmasse, que tu désarmasses, qu'il désarmât, que nous désarmassions, que vous désarmassiez, qu'ils désarmassent. — *Passé.* Que j'aie désarmé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse désarmé, etc. — *Inf. prés.* Désarmer. — *Passé.* Avoir désarmé. — *Part. prés.* Désarmant (inv.). — *Passé.* Désarmé, désarmée, désarmés, désarmées. — *Passé comp.* Ayant désarmé. — Pronominalement ; *se désarmer. La satire* s'est désarmée *devant son silence.* — Passif : *être désarmé.* Etre désarmé *par des larmes.* Le participe régit *par.*

DÉSARRIMER, v. a. 1[re] conj. (*Dézarimé*), terme de marine, défaire l'arrimage établi dans la câle d'un vaisseau ; le changer. — *Indicatif présent.* Je désarrime, tu désarrimes, il désarrime, nous désarrimons, vous désarrimez, ils désarriment. — *Imp.* Je désarrimais, tu désarrimais, il désarrimait, nous désarrimions, vous désarrimiez, ils désarrimaient. — *Passé défini.* Je désarrimai, tu désarrimas, il désarrima, nous désarrimâmes, vous désarrimâtes, ils désarrimèrent. — *Passé indéfini.* J'ai désarrimé, etc. — *Passé antérieur.* J'eus désarrimé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais désarrimé, etc. — *Futur.* Je désarrimeai, tu désarrimeras, il désarrimera, nous désarrimerons, vous désarrimerez, ils désarrimeront. — *Futur antéieur.* J'aurai désarrimé, etc. — *Conditionnel présent.* Je désarrimerais, tu désarrimerais, il désarrimerait, nous désarrimerions, vous désarrimeriez, ils désarrimeraient. — *Passé.* J'aurais désarrimé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse désarrimé, etc. — *Impératif prés.* Désarrime, désarrimons, désarrimez. — *Subjonctif présent.* Que je désarrime, que tu désarrimes, qu'il désarrime, que nous désarrimions, que vous désarrimiez, qu'ils désarriment. — *Imparfait.* Que je désarrimasse, que tu désarrimasses, qu'il désarrimât, que nous désarrimassions, que vous désarrimassiez, qu'ils désarrimassent. — *Passé.* Que j'aie désarrimé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse désarrimé, etc. — *Infinitif présent.* Désarrimer. — *Passé.* Avoir désarrimé. — *Participe présent.* Désarrimant (invariable). — *Passé.* Désarrimé, désarrimée, désarrimés, désarrimées. — *Passé composé.* Ayant désarrimé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se désarrimer.* — Passif : *Etre désarrimé.* Le part. régit *par.*

DÉSASSEMBLER, v. a., 1[re] conj. (*Dézaçamblé*), séparer ce qui était joint par assemblage, en parlant de pièces de charpenterie et de menuiserie. Désassembler *une armoire pour la transporter* (Acad.). — *Indic. présent.* Je désassemble, tu désassembles, il désassemble, nous désassemblons, vous désassemblez, ils désassemblent. — *Imparfait.* Je désassemblais, tu désassemblais, il désassemblait, nous désassemblions, vous désassembliez, ils désassemblaient. — *Passé déf.* Je désassemblai, tu désassemblas, il désassembla, nous désassemblâmes, vous désassemblâtes, ils désassemblèrent. — *Passé indéf.* J'ai désassemblé, etc. — *Passé ant.* J'eus désassemblé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais désassemblé, etc. — *Futur.* Je désassemblerai, tu désassembleras, il désassemblera, nous désassemblerons, vous désassemblerez, ils désassembleront. — *Futur ant.* J'aurai désassemblé, etc. — *Condit. prés.* Je désassemblerais, tu désassemblerais, il désassemblerait, nous désassemblerions, vous désassembleriez, ils désassembleraient. — *Passé.* J'aurais désassemblé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désassemblé, etc. — *Impér. prés.* Désassemble, désassemblons, désassemblez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désassemblé. — *Sub. prés.* Que je désassemble, que tu désassembles, qu'il désassemble, que nous désassemblions, que vous désassembliez, qu'ils désassemblent. — *Imparf.* Que je désassemblasse, que tu désassemblasses, qu'il désassemblât, que nous désassemblassions, que vous désassemblassiez, qu'ils désassemblassent. — *Pass.* Que j'aie désassemblé, etc. — *Plus-que-parf.* Que

j'eusse désassemblé, etc. — *Inf. prés.* Désassembler. — *Passé.* Avoir désassemblé. — *Part. prés.* Désassemblant (invar.). — *Passé.* Désassemblé, désassemblée, désassemblés, désassemblées. — *Passé comp.* Ayant désassemblé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se désassembler. Cette porte* se désassemble. (Omission de l'Acad.). — Passif : *être désassemblé. Cette huisserie* est désassemblée. Le part. régit *par. Un batis, une forme de comble* désassemblée par *l'ouvrier.*

DÉSASSOCIER, v. a., 1re conj. (*Dézaçocié*), rompre une association.—*Indicat. prés.* Je désassocie, tu désassocies, il désassocie, nous désassocions, vous désassassociez, ils désassocient. — *Imparf.* Je désassociais, tu désassociais, il désassociait, nous désassociions, vous désassociiez, ils désassociaient. — *Passé déf.* Je désassociai, tu désassocias, il désassocia, nous désassociâmes, vous désassociâtes, ils désassocièrent. — *Passé indéf.* J'ai désassocié, etc. — *Passé antér.* J'eus désassocié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais désassocié, etc. — *Futur.* Je désassocierai, tu désassocieras, il désassociera, nous désassocierons, vous désassocierez, ils désassocieront. — *Futur ant.* J'aurai désassocié, etc. — *Cond. prés.* Je désassocierais, tu désassocierais, il désassocierait, nous désassocierions, vous désassocieriez, ils désassocieraient.— *Passé.* J'aurais désassocié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désassocié, etc. — *Impér. prés.* Désassocie, désassocions, désassociez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désassocié. — *Subj. prés.* Que je désassocie, que tu désassocies, qu'il désassocie, que nous désassociions, que vous désassociiez, qu'ils désassocient. — *Imparfait.* Que je désassociasse, que tu désassociasses, qu'il désassociât, que nous désassociassions, que vous désassociassiez, qu'ils désassociassent. — *Passé.* Que j'aie désassocié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse désassocié, etc. — *Infinitif prés.* Désassocier. — *Passé.* Avoir désassocié. — *Part. prés.* Désassociant (invar.). — *Passé.* Désassocié, désassociée, désassociés, désassociées. — *Passé comp.* Ayant désassocié. —Se conjugue avec le pronom personnel : *se désassocier. Ils se* sont désassociés *au bout de deux ans.* Terme de commerce fort usité.—Passif : *être désassocié.* Le participe régit *par.*

DÉSASSORTIR, v. a., 2e conj. (*Dézaçortir*), ôter ou déplacer des choses assorties. *On a désassorti mes porcelaines, mes diamants.*—*Ind. prés.* Je désassortis, tu désassortis, il désassortit, nous désassortissons, vous désassortissez, ils désassortissent. — *Imparf.* Je désassortissais, tu désassortissais, il désassortissait, nous désassortissions, vous désassortissiez, ils désassortissaient. — *Passé défini.* Je désassortis, tu désassortis, il désassortit, nous désassortîmes, vous désassortîtes, ils désasortirent. — *Passé indéf.* J'ai désassorti, etc. — *Passé antér.* J'eus désassorti, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais désassorti, etc. — *Futur.* Je désassortirai, tu désassortiras, il désassortira, nous désassortirons, vous désassortirez, ils désassortiront. — *Futur ant.* J'aurai désassorti, etc. — *Condit. prés.* Je desassortirais, tu désassortirais, il désassortirait, nous désassortirions, vous désassortiriez, ils désassortiraient. — *Passé.* J'aurais désassorti, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désassorti, etc. — *Impér. prés.* Désassortis, désassortissons, désassortissez.— *Pass.* Aie, ayons ayez désassorti. — *Subj. prés.* Que je désassortisse, que tu désassortisses, qu'il désassortisse, que nous désassortissions, que vous désassortissiez, qu'ils désassortissent. — *Imparf.* Que je désassortisse, que tu désassortisses, qu'il désassortît, que nous désassortissions, que vous désassortissiez, qu'ils désassortissent. — *Pass.* Que j'aie désassorti, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse désassorti, etc. — *Infinitif présent.* Désassortir. — *Passé.* Avoir désassorti.— *Part. prés.* Désassortissant (inv.) — *Passé.* Désassorti, désassortie, désassortis, désassorties. — *Passé. composé.* Ayant désassorti. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se désassortir.* Se désassortir *de marchardises.*—Passif : *Etre désassorti.* Le participe régit *par.*

DÉSATTRISTER, v. a., 1re conj. (*Dézatriceté*), dissiper le chagrin, la tristesse. *Désattrister quelqu'un.* — *Indicatif prés.* Je désattriste, tu désattristes, il désattriste, nous désattristons, vous désasttristez, ils désattristent. — *Imparf.* Je désattristais, tu désattristais, il désattristait, nous désattristions, vous désattristiez, ils désattristaient. — *Pass. défini.* Je désattristai, tu désattristas, il désattrista, nous désattristâmes, vous désattristâtes, ils désattristèrent. — *Passé ind.* J'ai désattristé, etc. — *Passé ant.* J'eus désattristé, etc. — *Plus-que-parf.* — J'avais désattristé, etc. — *Futur.* Je

désattristerai, tu désattristeras, il désattristera, nous désattristerons, vous désattristerez, ils désattristeront. — *Futur ant.* J'aurai désattristé, etc. — *Cond. pr.* Je désattristerais, tu désattristerais, il désattristerait, nous désatristerions, vous désatristeriez, ils désatristeraient.—*Pass.* J'aurais désatristé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désattristé, etc. — *Impér. prés.* Désattriste, désattristons, désattristez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez désattristé. — *Subj. prés.* Que je désattriste, que tu désattristes, qu'il désattriste, que nous désattristions, que vous désattristiez, qu'ils désattristent. — *Imparfait.* Que je désattristasse, que tu désattristasses, qu'il désattristât, que nous désattristassions, que vous désattristassiez, qu'ils désattristassent.— *Passé.* Que j'aie désattrité, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse désattristé, etc. — *Infinitif prés.* Désattrister. —*Pass.* Avoir désattristé. — *Part. prés.* Désattristant (invariable).—*Passé.* Désattristé, désattristée, désattristés, désattristées. — *Passé composé.* Ayant désattristé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se désattrister.*—Passif: sif : *être désattristé.* Le participe régit *par.*

DÉSAVANTAGER, v. a. 1re conj. (*Dézavantajé*), ôter l'avantage, causer des dommages. Peu usité. Ce verbe prend un *e* muet après le *g* quand celui-ci doit être suivi d'un *a* ou d'un *o* : *Nous désavantageons, nous désavantageâmes.* —*Indicatif prés.* Je désavantage, tu désavantages, il désavantage, nous désavantageons, vous désavantagez, ils désavantagent. — *Imp.* Je désavantageais, tu désavantageais, il désavantageait, nous désavantagions, vous désavantagiez, ils désavantageaient.—*Pass. déf.* Je désavantageai, tu désavantageas, il désavantagea, nous désavantageâmes, vous désavantageâtes, ils désavantagèrent. — *Passé indéf.* J'ai désavantagé, etc. — *Passé ant.* J'eus désavantagé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais désavantagé, ete.—*Futur.* Je désavantagerai, tu désavantageras, il désavantagera, nous désavantagerons, vous désavantagerez, ils desevantageront. — *Futur ant.* J'aurai désavantagé, etc. — *Cond.prés.* Je désavantagerais, tu désavantagerais, il désavantagerait, nous désavantagerions, vous désavantageriez, ils désavantageraient. — *Passé.* J'aurais désavantagé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désavantagé, etc. — *Impér. prés.* Désavantage, désavantageons, désavantagez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désavantagé. — *Subj. prés.* Que je désavantage, que tu désavantages, qu'il désavantage, que nous désavantagions, que vous désavantagiez, qu'ils désavantagent. — *Imparf.* Que je désavantageasse, que tu désavantageasses, qu'il désavantageât, que nous désavantageassions, que vous désavantageassiez, qu'ils désavantageassent. — *Passé.* Que j'aie désavantagé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse désavantagé, etc.—*Inf. prés.* Désavantager. — *Pass.* Avoir désavantagé — *Part. pr.* Désavantageant (invar.). — *Passé.* Désavantagé, désavantagée, désavantagés, désavantagées. — *Pass. comp.* Ayant désavantagé. — Passif : *être désavantagé.* Le participe régit *par.* Par *ce marché, je me trouve tout-à-fait* désavantagé.

DÉSAVEUGLER, v. a., 1re conj. (*Dézaveuglé*), ôter quelqu'un de l'aveuglement, le détromper d'une erreur, le guérir d'une passion. *Il est enfin* désaveuglé (Acad.). — *Indicatif prés.* Je désaveugle, tu désaveugles, il désaveugle, nous désaveuglons, vous désaveuglez, ils désaveuglent. — *Imparf.* Je désaveuglais, tu désaveuglais, il désaveuglait, nous désaveuglions, vous désaveugliez, ils désaveuglaient. — *Passé. défini.* Je désaveuglai, tu désaveuglas, il désaveugla, nous désaveuglâmes, vous désaveuglâtes, ils désaveuglèrent. — *Passé indéfini.* J'ai désaveuglé, etc. — *Passé ant.* J'eus désaveuglé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais désaveuglé, etc. — *Futur.* Je désaveuglerai, tu désaveugleras, il désaveuglera, nous désaveuglerons, vous désaveuglerez, ils désaveugleront. — *Futur ant.* J'aurai désaveuglé, etc. — *Condit. prés.* Je désaveuglerais, tu désaveuglerais, il désaveuglerait, nous désaveuglerions, vous désaveugleriez, ils désaveugleraient. — *Passé.* J'aurais désaveuglé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désaveuglé, etc. — *Impér. prés.* Désaveugle, désaveuglons, désaveuglez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désaveuglé. — *Subj. prés.* Que je désaveugle, que tu désaveugles, qu'il désaveugle, que nous désavenglions, que vous désaveugliez, qu'ils désaveuglent. — *Imparf.* Que je désaveuglasse, que tu désaveuglasses, qu'il désaveuglât, que nous désaveuglassions, que vous désaveuglassiez, qu'ils désaveuglassent. — *Passé.* Que j'aie désaveuglé, etc. — *Plus-que-*

parf. Que j'eusse désaveuglé, etc. — *Inf. prés.* Désaveugler. — *Passé.* Avoir désaveuglé. — *Participe prés.* Désaveuglant (invar.). — *Passé.* Désaveuglé, désaveuglée, désaveuglés, désaveuglées. — *Passé comp.* Ayant désaveuglé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se désaveugler* (Omiss. de l'Acad.). — Passif : *être désaveuglé*. Le part. régit *de* et *par*. *Désaveuglé d'une chose par quelqu'un.*

DÉSAVOUER, , v. a. 1re conj. (*Dézavoué*), nier d'avoir dit ou fait quelque chose, ne vouloir pas reconnaître une chose pour sienne. *Vous l'avez dit, vous ne sauriez le désavouer.*

Qu'il s'en prenne à ses vers que Phébus *désavoue*.
(BOILEAU.)

— Rétracter. *Il désavoua lui-même ses opinions.* — Déclarer qu'on n'a pas donné d'ordre, de mission, de pouvoir à...— *Désavouer un agent.* — Désapprouver, condamner. *Des éloges que la religion* désavoue (Massillon). — *Ind. prés.* Je désavoue, tu désavoues, il désavoue, nous désavouons, vous désavouez, ils désavouent. — *Imp.* Je désavouais, tu désavouais, il désavouait, nous désavouions, vous désavouiez, ils désavouaient. — *Passé déf.* Je désavouai, tu désavouas, il désavoua, nous désavouâmes, vous désavouâtes, ils désavouèrent. — *Passé indéf.* J'ai désavoué, etc.—*Pass. ant.* J'eus désavoué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais désavoué, etc. — *Futur.* Je désavouerai, tu désavoueras, il désavouera, nous désavouerons, vous désavouerez, ils désavoueront. — *Futur ant.* J'aurai désavoué, etc. — *Cond. prés.* Je désavouerais, tu désavouerais, il désavouerait, nous désavouerions, vous désavoueriez, ils désavoueraient. — *Passé.* J'aurais désavoué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse désavoué, etc. — *Impér. prés.* Désavoue, désavouons, désavouez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désavoué. — *Subjonctif prés.* Que je désavoue, que tu désavoue, qu'il désavoue, que nous désavouions, que vous désavouiez, qu'ils désavouent. — *Imparfait.* Que je désavouasse, que tu désavouasses, qu'il désavouât, que nous désavouassions, que vous désavouassiez, qu'ils désavouassent. — *Passé.* Que j'aie désavoué, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse désavoué, etc.— *Infinitif présent.* Désavouer. — *Passé.* Avoir désavoué. — *Participe prés.* Désavouant (invar.). — *Passé.* Désavoué, désavouée, désavoués, désavouées. — *Passé comp.* Ayant désavoué. — S'emploie avec le pronom personnel : *se désavouer* (Om. de l'Acad.). — Passif : *être désavoué*. Le participe régit *par*. *Cet ambassadeur est désavoué par la nation.*

DESCELLER, v. a., 1re conj. (*Dècélé*), détacher ce qui est scellé en plâtre ou en plomb. *Il faut* desceller *ces gonds*. Il signifie aussi retirer le sceau d'un acte. — *Indic. prés.* Je descelle, tu descelles, il descelle, nous descellons, vous descellez, ils descellent. — *Imparf.* Je descellais, tu descellais, il descellait, nous descellions, vous descelliez, ils descellaient.—*Passé déf.* Je descellai, tu descellas, il descella, nous descellâmes, vous descellâtes, ils descellèrent. — *Passé ind.* J'ai descellé, etc. — *Passé ant.* J'eus descellé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais descellé, etc. — *Futur.* Je descellerai, tu descelleras, il descellera, nous descellerons, vous descellerez, ils descelleront.—*Futur ant.* J'aurai descellé, etc. — *Condit. prés.* Je descellerais, tu descellerais, il descellerait, nous descellerions, vous descelleriez, ils descelleraient. — *Passé.* J'aurais descellé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse descellé, etc. — *Impér. prés.* Descelle, descellons, descellez. — — *Passé.* Aie, ayons, ayez descellé. — *Subj. prés.* Que je descelle, que tu descelles, qu'il descelle, que nous descellions, que vous descelliez, qu'ils descellent. — *Imparfait.* Que je descellasse, que tu descellasses, qu'il descellât, que nous descellassions, que vous descellassiez, qu'ils descellassent.— *Passé.* Que j'aie descellé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse descellé, etc. — *Infinitif présent.* Desceller. — *Passé.* Avoir descellé. — *Part. prés.* Descellant (invar.). — *Passé.* Descellé, descellée, descellés, descellées. — *Passé comp.* Ayant descellé. — Pronominalement : *se desceller. Ce gond se descelle.* — Passif : *être descellé*. Le participe régit *par*.

DESCENDRE, v. n., 4e conj. (*Déçandre*), aller de haut en bas. *Descendre d'une montagne, d'un arbre, de cheval*; et absolument, *descendre lentement*. — Au fig., *leur vie roule et* descend *sans cesse à la mort* (Bossuet). — *Descendre au tombeau, dans la tombe, chez les morts* (Racine), mourir. — *Descendre en soi-même, dans sa conscience*, consulter, interroger sa conscience.

Apprends à te connaître, et *descends* en toi-même
Corneille.

— *Descendre du trône*, cesser de régner.

Tyran, *descends* du trône, et fais place à ton [maître.
Corneille.

— Emaner de, venir de. *Le droit que les souverains ont de faire mourir les hommes, il le fait* descendre *du ciel* (Pascal). — S'étendre de haut en bas. *Son manteau lui* descend *jusqu'aux talons* (Ac.). *Son menton sur son sein* descend *à double étage* (Boileau).—Déchoir. *Plus on est élevé en dignité, plus on doit craindre de* descendre. —Faire une irruption. *Les Lombards* descendirent *en Italie* (Acad.). — Par extension, en termes de Palais, *la justice a* descendu *chez lui*, s'y est tranportée.—Mettre pied à terre. *Il* descendit *chez un de ses amis* (Acad.).— Tendre, se diriger de haut en bas. *Ce sentier* descend *vers le village* (Id.).—Au fig.,*La corruption ne tarde pas à* descendre *des hautes classes parmi le peuple* (Id.).— Baisser. *Le baromètre* descend (Id.).—Tirer son origine. *Il* descend *de nos rois et de ceux d'Etrurie* (Racine). —Terme de musique, passer de l'aigu au grave. Descendre *d'un ton*, *d'une quinte* (Acad.). — Il est aussi actif, et signifie suivre le cours, la pente. *Descendre la rivière, l'escalier, descendre les degrés, une montagne. Je* descends *la pente des ans* (Lamartine).—*Descendre la garde*, en être relevé.—Oter une chose ou une personne d'un lieu haut pour la mettre plus bas. *Descendre un tableau; déscendre du vin à la cave; descendre un homme de cheval* (Acad.).— Actif, ce verbe ne prend que l'auxiliaire *avoir*; neutre, il se conj. avec les deux auxiliaires : *avoir*, si c'est *l'action* qu'on a en vue : *le baromêtre* a descendu; *être*, si c'est *l'état* que l'on considère : *le baromètre* est descendu.—*Ind. prés.* Je descends, tu descends, il descend, nous descendons, vous descendez, ils descendent.— *Imparf.* Je descendais, tu descendais, il descendait, nous descendions, vous descendiez, ils descendaient.—*Passé déf.* Je descendis, tu descendis, il descendit, nous descendîmes, vous descendîtes, ils descendirent. — *Passé ind.* J'ai descendu, etc.— *Pass. ant.* J'eus descendu, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais descendu, etc. — *Futur.* Je descendrai, tu descendras, il descendra, nous descendrons, vous descendrez, ils descendront.—*Futur ant.* J'aurai descendu, etc. — *Cond. prés.* Je descendrais, tu descendrais, il descendrait, nous descendrions, vous descendriez, ils descendraient.—*Passé.* J'aurais descendu, etc.— *On dit aussi:* J'eusse descendu, etc. — *Impér. prés.* Descends, descendons, descendez. — *Passé.* Aie. ayons, ayez descendu.—*Subj. prés.* Que je descende, que tu descéndes, qu'il descende, que nous descendions, que vous descendiez, qu'ils descendent.—*Imparf.* Que je descendisse, que tu descendisses, qu'il descendît, que nousa descendissions, que vous descendissiez, qu'ils descendissent. — *Passé.* Que j'aie descendu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse descendu, etc. — *Infinitif présent.* Descendre. — *Passé.* Avoir descendu. — *Part. prés.* Descendant (var.). *Ligne descendante. Tons descendants. Fibres descendantes. Signes descendants.* — *Passé.* Descendu, descendue, descendus, descendues. — *Passé comp.* Ayant descendu. — Se conjugue avec le pronom personnel: *se descendre. Ce meuble peut* se descendre *à deux* (Boiste). (Omission de l'Acad.).— Passif: *Etre descendu.* Le participe régit *à, de, chez, dans, en, par, sous* et *sur*. Descendu aux *enfers*, chez *les morts*, dans *la tombe. Doctrine* descendue du *ciel* (Massillon). *L'Esprit-Saint* descendu en *vous. Fleuve* descendu sous *terre. Tableau* descendu par *un domestique. Jusque* sur *le bûcher Diane est* descendue (Racine).

DÉSEMBALLER, v. a. 1[re] conjug. (*Dézambalé*), défaire une balle, une caisse, en tirer ce qui est emballé. *Il faut désemballer ces marchandises.* — *Indic. prés.* Je désemballe, tu désemballes, il désemballe, nous désemballons, vous désemballez, ils désemballent. — *Imp.* Je désemballais, tu désemballais, il désemballait, nous désemballions, vous désemballiez, ils désemballaient. — *Pass. déf.* Je désemballai, tu désemballas, il désemballa, nous désemballâmes, vous désemballâtes, ils désemballèrent. — *Pass. ind.* J'ai désemballé, etc. — *Pass. antérieur.* J'eus désemballé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais désemballé, etc. — *Futur.* Je désemballerai, tu désemballeras, il désemballera, nous désemballerons, vous désemballerez, ils désemballeront. — *Futur ant.* J'aurai désemballé, etc. — *Condit. prés.* Je désemballerais, tu désemballerais, il désemballerait, nous désemballerions, vous désemballeriez, ils désemballeraient. — *Pass.* J'aurais désemballé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse désemballé, etc.— *Impér. prés.* Désemballe, désemballons, désemballez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez désemballé. — *Subj. prés.* Que je

désemballe, que tu désemballes, qu'il désemballe, que nous désemballions, que vous désemballiez, qu'ils désemballent. — *Imparfait.* Que je désemballasse, que tu désemballasses, qu'il désemballât, que nous désemballassions, que vous désemballassiez, qu'ils désemballassent.— *Pass.* Que j'aie désemballé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse désemballé, etc. — *Inf. prés.* Désemballer. — *Pass.* Avoir désemballé. — *Part. prés.* Désemballant (inv.). — *Passé.* Désemballé, désemballée, désemballés, désemballées. — *Pass. comp.* Ayant désemballé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se désemballer* (Omission de l'Académie). — Passif : *être désemballé. La pendule est* désemballée. Le participe régit *par.* Désemballé par *le douanier.*

DÉSEMBARQUER, v. a., 1[re] conjug. (*Dézanbarké*), tirer ou faire sortir du navire, avant le départ ou avant l'arrivée au lieu de destination. *Nous avions embarqué des marchandises à Marseille, il vint un contre-ordre, il fallut les* désembarquer. — *Ind. prés.* Je désembarque, tu désembarques, il désembarque, nous désembarquons, vous désembarquez, ils désembarquent. — *Imparfait.* Je désembarquais, tu désembarquais, il désembarquait, nous désembarquions, vous désembarquiez, ils désembarquaient.—*Passé déf.* Je désembarquai, tu désembarquas, il désembarqua, nous désembarquâmes, vous désembarquâtes, ils désembarquèrent. — *Passé ind.* J'ai désembarqué, etc. — *Passé ant.* J'eus désembarqué, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais désembarqué, etc. — *Futur.* Je désembarquerai, tu désembarqueras, il désembarquera, nous désembarquerons, vous désembarquerez, ils désembarqueront. — *Futur antér.* J'aurai désembarqué, etc. — *Cond. prés.* Je désembarquerais, tu désembarquerais, il désembarquerait, nous désembarquerions, vous désembarqueriez, ils désembarqueraient. —*Passé.* J'aurais désembarqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désembarqué, etc. — *Impér. prés.* Désembarque, désembarquons, désembarquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désembarqué. — *Subj. prés.* Que je désembarque, que tu désembarques, qu'il désembarque, que nous désembarquions, que vous désembarquiez, qu'ils désembarquent. — *Imparfait.* Que je désembarquasse, que tu désembarquasses, qu'il désembarquât, que nous désembarquassions, que vous désembarquassiez, qu'ils désembarquassent. — *Pass.* Que j'aie désembarqué, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse désembarqué, etc. — *Inf. prés.* Désembarquer. — *Passé.* Avoir désembarqué. — *Part. prés.* Désembarquant (invar.). — *Passé.* Désembarqué, désembarquée, désembarqués, désembarquées. — *Passé composé.* Ayant désembarqué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se désembarquer* — Passif : *Etre désembarqué.* Le participe régit *par.*

DÉSEMBARRASSER, v. a., 1[re] conjug. (*Dézanbaracé*), ôter l'embarras. *Désembarrasser une chambre.* — *Indicatif présent.* Je désembarrasse, tu désembarrasses, il désembarrasse, nous désembarrassons, vous désembarrassez, ils désembarrassent. — *Imparf.* Je désembarrassais, tu désembarrassais, il désembarrassait, nous désembarrassions, vous désembarrassiez, ils désembarrassaient. — *Passé déf.* Je désembarrassai, tu désembarrassas, il désembarrassa, nous désembarrassâmes, vous désembarrassâtes, ils désembarrassèrent. — *Pass. indéf.* J'ai désembarrassé, etc. — *Passé antér.* J'eus désembarrassé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais désembarrassé, etc. — *Futur.* Je désembarrasserai, tu désembarrasseras, il désembarrassera, nous désembarrasserons, vous désembarrasserez, ils désembarrasseront. — *Futur antér.* J'aurai désembarrassé, etc.— *Conditionnel présent.* Je désembarrasserais, tu désembarrasserais, il désembarrasserait, nous désembarrasserions, vous désembarrasseriez, ils désembarrasseraient. — *Passé.* J'aurais désembarrassé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désembarrassé, etc. — *Impératif présent.* Désembarrasse, désembarrassons, désembarrassez — *Passé.* Aie, ayons, ayez désembarrassé. — *Subjonctif présent.* Que je désembarrasse, que tu désembarrasses, qu'il désembarrasse, que nous désembarrassions, que vous désembarrassiez, qu'ils désembarrassent. — *Imp.* Que je désembarrassasse, que tu désembarrassasses, qu'il désembarrassât, que nous désembarrassassions, que vous désembarrassassiez, qu'ils désembarrassassent. — *Passé.* Que j'aie désembarrassé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse désembarrassé, etc. — *Infinitif prés.* Désembarrasser. — *Passé.* Avoir désembarrassé. — *Participe prés.* Désembarrassant (inv.).— *Passé.* Désem-

barrassé, désembarrassée, désembarrassés, désembarrassées. — *Passé comp.* Ayant désembarrassé.—Se conjugue avec le pronom personnel*: Se désembarrasser.* (Peu usité). — Passif : *être désembarrassé.* Le participe régit *par.*

DÉSEMBOURBER, v. a. 1re conjug. (*Dézambourbé*), tirer hors de la bourbe. *Il faut* désembourber *cette voiture* (Académie). — *Ind. prés.* Je désembourbe, tu désembourbes, il désembourbe, nous désembourbons, vous désembourbez, ils désembourbent. — — *Imparfait.* Je désembourbais, tu désembourbais, il désembourbait, nous désembourbions, vous désembourbiez, ils désembourbaient. — *Passé déf.* Je désembourbai, tu désembourbas, il désembourba, nous désembourbâmes, vous désembourbâtes, ils désembourbèrent. — *Passé ind.* J'ai désembourbé, etc. — *Passé ant.* J'eus désembourbé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais désembourbé, etc. — *Futur.* Je désembourberai, tu désembourberas, il désembourbera, nous désembourberons, vous désembourberez, ils désembourberont. — *Futur ant.* J'aurai désembourbé, etc. — *Cond. prés.* Je désembourberais, tu désembourberais, il désembourberait, nous désembourberions, vous désembourberiez, ils désembourberaient. — *Passé.* J'aurais désembourbé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse désembourbé, etc. —*Impér. prés.* Désembourbe, désembourbons, désembourbez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désembourbé. — *Subj. prés.* Que je désembourbe, que tu désembourbes, qu'il désembourbe, que nous désembourbions, que vous désembourbiez, qu'ils désembourbent. — *Imparfait.* Que je désembourbasse, que tu désembourbasses, qu'il désembourbât, que nous désembourbassions, que vous désembourbassiez, qu'ils désembourbassent. — *Passé.* Que j'aie désembourbé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse se désembourbé, etc. — *Infinitif présent.* Désembourber. — *Passé.* Avoir désembourbé. —*Participe présent.* Désembourbant (invariable). — *Passé.* Désembourbé, désembourbée, désembourbés, désembourbées. — *Passé composé.* Ayant désembourbé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se désembourber. Ce carrosse* se désembourbera *si l'on y met un cheval de plus.* — Passif : *être désembourbé.* Le part. régit *par.*

DÉSEMPARER, v. a. et n., 1re conjug. (*Dézemparé*), quitter, abandonner. Désemparer *le camp, la ville.* — Neut., se retirer. *Les ennemis* désemparèrent. — Sans quitter la place. *Travailler sans* désemparer. — Term. de marine, rompre les manœuvres d'un vaisseau, le démâter, le mettre hors de service. — *Ind. prés.* Je désempare, tu désempares, il désempare, nous désemparons, vous désemparez, ils désemparent. — *Imp.* Je désemparais, tu désemparais, il désemparait, nous désemparions, vous désempariez, ils désemparaient. — *Pass. déf.* Je désemparai, tu désemparas, il désempara, nous désemparâmes, vous désemparâtes, ils désemparèrent.— *Passé indéf.* J'ai désemparé, etc. — *Passé ant.* J'eus désemparé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais désemparé, etc. — *Futur.* Je désemparerai, tu désempareras, il désemparera, nous désemparerons, vous désemparerez, ils désempareront. — *Futur ant.* J'aurai désemparé, etc. — *Cond. prés.* Je désemparerais, tu désemparerais, il désemparerait, nous désemparerions, vous désempareriez, ils désempareraient. — *Passé.* J'aurais désemparé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse désemparé, etc. — *Imp. prés.* Désempare, désemparons, désemparez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désemparé. — *Subj. prés.* Que je désempare, que tu désempares, qu'il désempare, que nous désemparions, que vous désempariez, qu'ils désemparent. — *Imp.* Que je désemparasse, que tu désemparasses, qu'il désemparât, que nous désemparassions, que vous désemparassiez, qu'ils désemparassent. — *Passé.* Que j'aie désemparé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse désemparé, etc. — *Infin. prés.* Désemparer. — *Passé.* Avoir désemparé. — *Part. prés.* Désemparant (inv.).— *Passé.* Désemparé, désemparée, désemparés, désemparées. — *Passé comp.* Ayant désemparé. — Pronominalement. *Se désemparer.* — Passif : *être désemparé. Le camp est* désemparé. Le participe régit *par* à l'actif et *de* au neutre.

DÉSEMPESER, v. a., 1re conj. (*Dézempezé*), ôter l'empois d'une étoffe en la faisant tremper ou en l'impreignant d'humidité. *Il faut* désempeser *ces bonnets, ces manchettes.* — *Ind. présent.* Je désempèse, tu désempèses, il désempèse, nous désempesons, vous désempesez, ils désempèsent. — *Imparfait.* Je désempesais, tu désempesais, il désempesait, nous désempesions, vous désempesiez, ils dé-

sempesait, nous désempesions, vous désempesiez, ils désempesaient. — *Passé déf.* Je désempesai, tu désempesas, il désempesa, nous désempesâmes, vous désempesâtes, ils désempesèrent. — *Passé indéf.* J'ai désempesé, etc. — *Passé ant.* J'eus désempesé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais désempesé, etc. — *Futur.* Je désempeserai, tu désempeseras, il désempesera, nous désempeserons, vous désempeserez, ils désempeseront. — *Futur ant.* J'aurai désempesé, etc. — *Conditionnel prés.* Je désempeserais, tu désempeserais, il désempeserait, nous désempeserions, vous désempeseriez, ils désempeseraient.— *Passé.* J'aurais désempesé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désempesé, etc. *Impér. prés.* Désempèse, désempesons, désempesez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désempesé. — *Subj. prés.* Que je désempèse, que tu désempèses, qu'il désempèse, que nous désempesions, que vous désempesiez, qu'ils désempèsent. — *Imp.* Que je désempesasse, que tu désempesasses, qu'il désempesât, que nous désempesassions, que vous désempesassiez, qu'ils désempesassent. — *Passé.* Que j'aie désempesé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse désempesé, etc. — *Infin. prés.* Désempeser. — *Pass.* Avoir désempesé. — *Part. prés.* Désempesant (inv.).— *Passé.* Désempesé, désempesée, désempesés, desempesées. — *Passé composé.* Ayant désempesé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se désempeser* (Omission de l'Académ.). *L'air est si humide que mon col s'est* désempesé. — Passif : *Etre désempesé.* Le participe régit *par.* Désempesé *par l'humidité de l'atmosphère.*

DÉSEMPLIR, v. a. 2e conj. (*Dézanplir*), vider en partie. *Il faut* désemplir *ce tonneau.* — Il est souvent neutre, et alors on ne l'emploie guère qu'avec quelque négation. *La maison ne* désemplit *pas de monde. Ce canal ne* désemplit *point dans le plus fort de l'été* (Acad.). — *Indicat. prés.* Je désemplis, tu désemplis, il désemplit, nous désemplissons, vous désemplissez, ils désemplissent. — *Imparf.* Je désemplissais, tu désemplissais, il désemplissait, nous désemplissions, vous désemplissiez, ils désemplissaient. — *Pass. déf.* Je désemplis, tu désemplis, il désemplit, nous désemplîmes, vous désemplîtes, ils désemplirent. — *Pass. ind.* J'ai désempli, etc.—*Pass. ant.* J'eus désempli, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais désempli, etc. — *Futur.* Je désemplirai, tu désempliras, il désemplira, nous désemplirons, vous désemplirez, ils désempliront. — *Futur ant.* J'aurai désempli, etc.—*Condit. prés.* Je désemplirais, tu désemplirais, il désemplirait, nous désemplirions, vous désempliriez, ils désempliraient. — *Passé.* J'aurais désempli, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désempli, etc. — *Impératif prés.* Désemplis, désemplissons, désemplissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désempli. — *Subj. prés.* Que je désemplisse, que tu désemplisses, qu'il désemplisse, que nous désemplissions, que vous désemplissiez, qu'ils désemplissent. — *Imparf.* Que je désemplisse, que tu désemplisses, qu'il désemplît, que nous désemplissions, que vous désemplissiez, qu'ils désemplissent.— *Passé.* Que j'aie désempli, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse désempli, etc. — *Infin. prés.* Désemplir. —*Pass.* Avoir désempli.—*Part. prés.* Désemplissant (inv.). — *Passé.* Désempli, désemplie, désemplis, désemplies. — *Pass. comp.* Ayant désempli. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se désemplir*, et signifie devenir moins plein. *Ce canal était plein d'eau, mais il se* désemplit *tous les jours.* — Passif : *être désempli.* Le part. régit *par* et *de.* Désempli *d'eau* par *la chaleur.*

DÉSEMPOISSONNER, v. a., 1re conj. (*Dézanpoaçoné*), ôter tout le poisson. Désempoissonner *un étang.* — *Ind. prés.* Je désempoissonne, tu désempoissonnes, il désempoissonne, nous désempoissonnons, vous désempoissonnez, ils désempoissonnent. — *Imp.* Je désempoissonnais, tu désempoissonnais, il désempoissonnait, nous désempoissonnions, vous désempoissonniez, ils désempoissonnaient.—*Passé déf.* Je désempoissonnai, tu désempoissonnas, il désempoissonna, nous désempoissonnâmes, vous désempoissonnâtes, ils désempoissonnèrent. — *Passé ind.* J'ai désempoissonné, etc. — *Pass. ant.* J'eus désempoissonné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais désempoissonné, etc. — *Futur.* Je désempoissonnerai, tu désempoissonneras, il désempoissonnera, nous désempoissonnerons, vous désempoissonnerez, ils désempoissonneront. — *Futur antérieur.* J'aurai désempoissonné, etc. — *Condit. prés.* Je désempoissonnerais, tu désempoissonnerais, il désempoissonnerait, nous désempoissonnerions, vous désempoissonneriez, ils désempoissonneraient.—*Passé.* J'aurais désempoissonné, etc. — *On dit*

aussi : J'eusse désempoissonné, etc. — *Impér. prés.* Désempoissonne, désempoissonnons, désempoissonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désempoissonné. — *Subj. prés.* Que je désempoissonne, que tu désempoissonnes, qu'il désempoissonne, que nous désempoissonnions, que vous désempoissonniez, qu'ils désempoissonnent. — *Imparfait.* Que je désempoissonnasse, que tu désempoissonnasses, qu'il désempoissonnât, que nous désempoisonnassions, que vous désempoisonnassiez, qu'ils désempoissonnassent. — *Passé.* Que j'aie désempoissonné, etc.— *Plus-que-parfait.* Que j'eusse désempoissonné, etc. — *Infi. prés.* Désempoissonner. — *Passé.* Avoir désempoissonné. — *Part. prés.* Désempoissonnant (inv.). — *Pass.* Désempoissonné, désempoissonnée, désempoissonnés, désempoissonnées. — *Pass. comp.* Ayant désempoissonné. — Passif : *Etre désempoissonné.* Le participe régit *par.*

DÉSEMPRISONNER, v. a., 1re conjug. (*Dézanprizoné*), faire sortir de prison quelqu'un qu'on y avait fait mettre. — *Indic. prés.* Je désemprisonne, tu désemprisonnes, il désemprisonne, nous désemprisonnons, vous désemprisonnez, ils désemprisonnent. — *Imparf.* Je désemprisonnais, tu désemprisonnais, il désemprisonnait, nous désemprisonnions, vous désemprisonniez, ils désemprisonnaient. — *Passé défini.* Je désemprisonnai, tu désemprisonnas, il désemprisonna, nous désemprisonnâmes, vous désemprisonnâtes, ils désemprisonnèrent. — *Passé ind.* J'ai désemprisonné, etc. — *Passé ant.* J'eus désemprisonné, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais désemprisonné, etc. — *Futur.* Je désemprisonnerai, tu désemprisonneras, il désemprisonnera, nous désemprisonnerons, vous désemprisonnerez, ils désemprisonneront. — *Futur antér.* J'aurai désemprisonné, etc. — *Cond. prés.* Je désemprisonnerais, tu désemprisonnerais, il désemprisonnerait, nous désemprisonnerions, vous désemprisonneriez, ils désemprisonneraient. — *Passé.* J'aurais désemprisonné, etc.— *On dit aussi :* J'eusse désemprisonné, etc. — *Impératif prés.* Désemprisonne, désemprisonnons, désemprisonnez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez désemprisonné. — *Subj. prés.* Que je désemprisonne, que tu désemprisonnes, qu'il désemprisonne, que nous désemprisonnions, que vous désemprisonniez, qu'ils désemprisonnent. — *Imparfait.* Que je désemprisonnasse, que tu désemprisonnasses, qu'il désemprisonnât, que nous désemprisonnassions, que vous désemprisonnassiez, qu'ils désemprisonnassent. — *Passé.* Que j'aie désemprisonné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse désemprisonné, etc. — *Infinitif prés.* Désemprisonner. — *Passé.* Avoir Désemprisonné. — *Part. prés.* Désemprisonnant (inv.).— *Passé.* Désemprisonné, désemprisonnée, désemprisonnés, désemprisonnées.—*Pass. comp.* Ayant Désemprisonné. — S'emploie avec le pron. pers. : *se désemprisonner.*— Passif : *être désemprisonné.* Le part. régit *par. Etre* désemprisonné *par ordre supérieur.*

DÉSENCHAINER, v. a., 1re conjugaison. (*Dézanchéné*), ôter les chaînes. Peu usité. — *Ind. prés.* Je désenchaîne, tu désenchaînes, il désenchaîne, nous désenchaînons, vous désenchaînez, ils désenchaînent.— *Imparf.* Je désenchaînais, tu désenchaînais, il désenchaînait, nous désenchaînions, vous désenchaîniez, ils désenchaînaient. — *Passé déf.* Je désenchaînai, tu désenchaînas, il désenchaîna, nous désenchaînâmes, vous désenchaînâtes, ils désenchaînèrent. — *Passé ind.* J'ai désenchaîné, etc.— *Pass. ant.* J'eus désenchaîné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais désenchaîné, etc. — *Futur.* Je désenchaînerai, tu désenchaîneras, il désenchaînera, nous désenchaînerons, vous désenchaînerez, ils désenchaîneront. —*Futur ant.* J'aurai désenchaîné, etc. — *Cond. prés.* Je désenchaînerais, tu désenchaînerais, il désenchaînerait, nous désenchaînerions, vous désenchaîneriez, ils désenchaîneraient. — *Passé.* J'aurais désenchaîné, etc.— *On dit aussi* : J'eusse désenchaîné, etc. — *Imp. prés.* Désenchaîne, désenchaînons, désenchaînez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désenchaîné. — *Subj. prés.* Que je désenchaîne, que tu désenchaînes, qu'il désenchaîne, que nous désenchaînions, que vous désenchaîniez, qu'ils désenchaînent. — *Imparf.* Que je désenchaînasse, que tu désenchaînasses, qu'il désenchaînât, que nous désenchaînassions, que vous désenchaînassiez, qu'ils désenchaînassent. — *Pass.* Que j'aie désenchaîné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse désenchaîné, etc. — *Inf. prés.* Désenchaîner. — *Passé.* Avoir désenchaîné. — *Part. prés.* Désenchaînant (invar.). — *Passé.* Désenchaîné, désenchaînée, désenchaînés, désenchaînées. —*Passé*

comp. Ayant désenchaîné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se désenchaîner.* — Passif : *être désenchaîné.* Le part. régit *par.*

DÉSENCHANTER, v. a. et n. 1re conj. (*Dézanchanté*), rompre le désenchantement, le faire finir. *Le peuple croit que les sorciers peuvent enchanter et désenchanter.* — Figurément, guérir d'une passion. L'auteur du poème des *Jardins* a dit :

Désanchantez vos cœurs des voluptés du monde.

— *Ind. prés.* Je désenchante, tu désenchantes, il désenchante, nous désenchantons, vous désenchantez, ils désenchantent. — *Imparf.* Je désenchantais, tu désenchantais, il désenchantait, nous désenchantions, vous désenchantiez, ils désenchantaient. — *Passé déf.* Je désenchantai, tu désenchantas, il désenchanta, nous désenchantâmes, vous désenchantâtes, ils désenchantèrent. — *Passé ind.* J'ai désenchanté, etc. — *Passé ant.* J'eus désenchanté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais désenchanté, etc. — *Futur.* Je désenchanterai, tu désenchanteras, il désenchantera, nous désenchanterons, vous désenchanterez, ils désenchanteront. — *Futur ant.* J'aurai désenchanté, etc. — *Cond. prés.* Je désenchanterais, tu désenchanterais, il désenchanterait, nous désenchanterions, vous déchanteriez, ils déchanteraient. — *Passé.* J'aurais désenchanté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse désenchanté, etc. — *Impératif prés.* Désenchante, désenchantons, désenchantez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désenchanté. — *Subj. prés.* Que je désenchante, que tu désenchantes, qu'il désenchante, que nous désenchantions, que vous désenchantiez, qu'ils désenchantent. — *Imparf.* Que je désenchantasse, que tu désenchantasses, qu'il désenchantât, que nous désenchantassions, que vous désenchantassiez, qu'ils désenchantassent. — *Passé.* Que j'aie désenchanté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse désenchanté, etc. — *Infinitif présent.* Désenchanter. — *Passé.* Avoir désenchanté, etc. — *Part. prés.* Désenchantant (invar.). — *Passé.* Désenchanté, désenchantée, désenchantés, désenchantées. — *Passé composé.* Ayant désenchanté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se désenchanter. La jeunesse est facile à impressionner, mais elle se désenchante bientôt au contact de la société.* — Passif : *être désenchanté.* Le part. régit *par. Etre désenchanté par un revers.*

DÉSENCLOUER. v. a., 1re conj. (*Dezankloué*), tirer un clou de l'endroit où il est enfoncé. *Désenclouer un cheval,* lui tirer du pied un clou qui le faisait boiter. — *Desenclouer un canon,* ôter le clou qu'on avait enfoncé dans la lumière. — — *Ind. prés.* Je désencloue, tu désencloues, il désencloue, nous désenclouons, vous désenclouez, ils désenclouent. — *Imparf.* Je désenclouais, tu désenclouais, il désenclouait, nous désenclouions, vous désenclouiez, ils désenclouaient. — *Passé défini.* Je désenclouai, tu désenclouas, il désencloua, nous désenclouâmes, vous désenclouâtes, ils désenclouèrent. — *Passé ind.* J'ai désencloué, etc. — *Passé ant.* J'eus désencloué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais désencloué, etc. — *Futur.* Je désenclouerai, tu désencloueras, il désenclouera, nous désenclouerons, vous désenclouerez, ils désencloueront. — *Futur ant.* J'aurai désencloué, etc. — *Cond. prés.* Je désenclouerais, tu désenclouerais, il désenclouerait, nous désenclouerions, vous désencloueriez, ils désencloueraient. — *Passé.* J'aurais désencloué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse désencloué, etc. — *Impér. pr.* Désencloue, désenclouons, désenclouez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désencloué. — *Subj. prés.* Que je désencloue, que tu désencloues, qu'il désencloue, que nous desenclouions, que vous désenclouiez, qu'ils désenclouent. — *Imparfait.* Que je désenclouasse, que tu désenclouasses, qu'il désenclouât, que nous désenclouassions, que vous désenclouassiez, qu'ils désenclouassent. — *Passé.* Que j'aie désencloué, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse désencloué, etc. — *Infinitif présent.* Désenclouer. — *Passé.* Avoir désencloué. — *Participe présent.* Désenclouant (invariable). — *Passé.* Désencloué, désenclouée, désencloués, désenclouées. — *Passé composé.* Ayant désencloué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se désenclouer.* Omiss. de l'Acad.). *Ce cheval s'était encloué, il s'est désencloué seul.* — Passif : *être désencloué.* Le participe régit *par. canon* désencloué par *un artilleur.*

DÉSENFLER, v. a. et n., 1re conj. (*Dézanflé*), faire qu'une chose enflée cesse de l'être, ou le soit moins. *Désenfler un ballon.* — Neutralement, devenir moins enflé, cesser de l'être. *Son bras commence à désenfler. Le ventre a désenflé.* — *Indicatif présent.* Je désenfle, tu désenfles,

il désenfle, nous désenflons, vous désenflez, ils désenflent. — *Imp.* Je désenflais, tu désenflais, il désenflait, nous désenflions, vous désenfliez, ils désenflaient. — *Passé déf.* Je désenflai, tu désenflas, il désenfla, nous désenflâmes, vous désenflâtes, ils désenflèrent. — *Passé ind.* J'ai désenflé, etc. — *Passé ant.* J'eus désenflé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais désenflé, etc. — *Futur.* Je désenflerai, tu désenfleras, il désenflera, nous désenflerons, vous désenflerez, ils désenfleront. — *Futur ant.* J'aurai désenflé, etc. — *Cond. prés.* Je désenflerais, tu désenflerais, il désenflerait, nous désenflerions, vous désenfleriez, ils désenfleraient. — *Passé.* J'aurais désenflé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désenflé, etc. — *Impér. prés.* Désenfle, désenflons, désenflez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désenflé. — *Subj. prés.* Que je désenfle, que tu désenfles, qu'il désenfle, que nous désenflions, que vous désenfliez, qu'ils désenflent. — *Imparfait.* Que je désenflasse, que tu désenflasses, qu'il désenflât, que nous désenflassions, que vous désenflassiez, qu'ils désenflassent. — *Passé.* Que j'aie désenflé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse désenflé, etc. — *Inf. prés.* Désenfler. — *Passé.* Avoir désenflé. — *Part. prés.* Désenflant (inv.). — *Passé.* Désenflé, désenflée, désenflés, désenflées. — *Passé comp.* Ayant désenflé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se désenfler.* — *Son bras se* désenfle (Acad.). — Passif : *être désenflé.* Le participe régit *par.* *Ballon désenflé par une perte d'air.*

DÉSENFILER, v. a., 1re conjug. (*Dézanfilé*), faire que ce qui était enfilé ne le soit plus. Désenfiler *des perles* (Acad.). — *Indic. prés.* Je désenfile, tu désenfiles, il désenfile, nous désenfilons, vous désenfilez, ils désenfilent. — *Imparf.* Je désenfilais, tu désenfilais, il désenfilait, nous désenfilions, vous désenfiliez, ils désenfilaient. — *Passé déf.* Je désenfilai, tu désenfilas, il désenfila, nous désenfilâmes, vous désenfilâtes, ils désenfilèrent. — *Passé ind.* J'ai désenfilé, etc. — *Passé ant.* J'eus désenfilé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais désenfilé, etc. — *Futur.* Je désenfilerai, tu désenfileras, il désenfilera, nous désenfilerons, vous désenfilerez, ils désenfileront. — *Fut. ant.* J'aurai désenfilé, etc. — *Condit. prés.* Je désenfilerais, tu désenfilerais, il désenfilerait, nous désenfilerions, vous désenfileriez, ils désenfileraient. — *Passé.* J'aurais désenfilé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désenfilé, etc. — *Impér. prés.* Désenfile, désenfilons, désenfilez. — *Passé.* Aie, ayons ayez désenfilé. — *Subj. pr.* Que je désenfile, que tu désenfiles, qu'il désenfile, que nous désenfilions, que vous désenfiliez, qu'ils désenfilent. — *Imp.* Que je désenfilasse, que tu désenfilasses, qu'il désenfilât, que nous désenfilassions, que vous désenfilassiez, qu'ils désenfilassent. — *Pass.* Que j'aie désenfilé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse désenfilé, etc. — *Inf. prés.* Désenfiler. — *Pass.* Avoir désenfilé. — *Part. prés.* Désenfilant (invariable). — *Passé.* Désenfilé, désenfilée, désenfilés, désenfilées. — *Passé composé.* Ayant désenfilé — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se désenfiler. Ces perles se sont* désenfilées (Acad.). — Passif : *Etre désenfilé.* — Le part. régit *par.*

DÉSENGRENER, v. a., 1re conj. (*Dézangrené*), dégager ce qui est engrené. — *Ind. prés.* Je désengrène, tu désengrènes, il désengrène, nous désengrenons, vous désengrenez, ils désengrènent. — *Imp.* Je désengrenais, tu désengrenais, il désengrenait, nous désengrenions, vous désengreniez, ils désengrenaient. — *Passé déf.* Je désengrenai, tu désengrenas, il désengrena, nous désengrenâmes, vous désengrenâtes, ils désengrenèrent. — *Pass. ind.* J'ai désengrené, etc. — *Passé. ant.* J'eus désengrené, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais désengrené, etc. — *Futur.* Je désengrènerai, tu désengrèneras, il désengrènera, nous désengrènerons, vous désengrènerez, ils désengrèneront. — *Futur ant.* J'aurai désengrené, etc. — *Cond. prés.* Je désengrènerais, tu désengrènerais, il désengrènerait, nous désengrènerions, vous désengrèneriez, ils désengrèneraient. — *Passé.* J'aurais désengrené, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désengrené, etc. — *Impér. prés.* Désengrène, désengrenons, désengrenez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désengrené. — *Subj prés.* Que je désengrène, que tu désengrènes, qu'il désengrène, que nous désengrenions, que vous désengreniez, qu'ils désengrènent. — *Imparf.* Que je désengrenasse, que tu désengrenasses, qu'il désengrenât, que nous désengrenassions, que vous désengrenassiez, qu'ils désengrenassent. — *Passé.* Que j'aie désengrené, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse désengrené, etc. — *Inf. prés.* Dés-

engrener. — *Passé.* Avoir désengrené. — *Part. prés.* Désengrenant (inv.).— *Passé.* Désengrené, désengrenée, désengrenés, désengrenées. — *Passé comp.* Ayant désengrené. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se désengrener.* — Passif : *être désengrené.* Le part. régit *par.*

DÉSENIVRER, v. a. et n., 1re conjug. (*Dézanivré*), ôter l'ivresse. *Une heure de sommeil suffit pour se* désenivrer. — Fig., désenchanter, désillusionner. *Je fondais sur cette idée les plus brillantes espérances; la réflexion, ou plutôt l'expérience me* désenivra.— Il est aussi neutre. Cesser d'être ivre. *Il ne* désenivre *pas depuis huit jours.* — *Ind. prés.* Je désenivre, tu désenivres, il désenivre, nous désenivrons, vous désenivrez, ils désenivrent.—*Imparf.* Je désenivrais, tu désenivrais, il désenivrait, nous désenivrions, vous désenivriez, ils désenivraient.— *Passé déf.* Je désenivrai, tu désenivras, il désenivra, nous désenivrâmes, vous désenivrâtes, ils désenivrèrent.—*Passé indéf.* J'ai désenivré, etc.— *Passé ant.* J'eus désenivré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais désenivré, etc. — *Futur.* Je désenivrerai, tu désenivreras, il désenivrera, nous désenivrerons, vous désenivrerez, ils désenivreront. — *Futur ant.* J'aurai désenivré, etc. — *Cond. prés.* Je désenivrerais, tu désenivrerais, il désenivrerait, nous désenivrerions, vous désenivreriez, ils désenivreraient. — *Passé.* J'aurais désenivré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désenivré, etc. — *Imp. prés.* Désenivre, désenivrons, désenivrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désenivré. — *Subj. prés.* Que je désenivre, que tu désenivres, qu'il désenivre, que nous désenivrions, que vous désenivriez, qu'ils désenivrent. — *Imparf.* Que je désenivrasse, que tu désenivrasses, qu'il désenivrât, que nous désenivrassions, que vous désenivrassiez, qu'ils désenivrassent. — *Passé.* Que j'aie désenivré, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse désenivré, etc. — *Infinitif présent.* Désenivrer.—*Passé.* Avoir désenivré.—*Part. prés.* Désenivrant (invar.).—*Passé.* Désenivré, désenivrée, désenivrés, désenivrées. —*Passé composé.* Ayant désenivré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se désenivrer.* — Passif : *être désenivré.* Le participe régit *par* et *de*, selon le sens. Désenivré par *le sommeil.* Désenivré de *ses illusions.*

DÉSENLACER, v. a., 1re conj. (*Dézanlacé*), tirer des lacets. *Désenlacer un oiseau.* Le *c* doit être cédilié devant les voyelles *a, o.* — *Ind. prés.* Je désenlace, tu désenlaces, il désenlace, nous désenlaçons, vous désenlacez, ils désenlacent. — *Imparf.* Je désenlaçais, tu désenlaçais, il désenlaçait, nous désenlacions, vous désenlaciez, ils désenlaçaient. — *Passé déf.* Je désenlaçai, tu désenlaças, il désenlaça, nous désenlaçâmes, vous désenlaçâtes, ils désenlacèrent. — *Passé ind.* J'ai désenlacé, etc. —*Passé ant.* J'eus désenlacé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais désenlacé, etc. — *Futur.* Je désenlacerai, tu désenlaceras, il désenlacera, nous désenlacerons, vous désenlacerez, ils désenlaceront. — *Futur ant.* J'aurai désenlacé, etc. — *Cond. prés.* Je désenlacerais, tu désenlacerais, il désenlacerait, nous désenlacerions, vous désenlaceriez, ils désenlaceraient.—*Passé.* J'aurais désenlacé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désenlacé, etc. — *Impér. présent* Désenlace, désenlaçons, désenlacez. — — *Passé.* Aie, ayons, ayez désenlacé. — *Subj. prés.* Que je désenlace, que tu désenlaces, qu'il désenlace, que nous désenlacions, que vous désenlaciez, qu'ils désenlacent. — *Imp.* Que je désenlaçasse, que tu désenlaçasses, qu'il désenlaçât, que nous désenlaçassions, que vous désenlaçassiez, qu'ils désenlaçassent. — *Passé.* Que j'aie désenlacé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse désenlacé, etc. — *Infin. prés.* Désenlacer.— *Passé.* Avoir désenlacé. — *Part. prés.* Désenlaçant (inv.). — *Passé.* Désenlacé, désenlacée, désenlacés, désenlacées. — *Passé comp.* Ayant désenlacé. — Pronominalement : *Se désenlacer. Cet oiseau* s'est désenlacé.—Passif : *Être désenlacé.* Le participe régit *par.*

DÉSENLAIDIR, v. a. et n. 2e conj. (*Dézanlédir*), faire disparaître la laideur, rendre moins laid. *Les vertus et la bienveillance* désenlaidissent *les personnes les plus laides* (Boiste). — Il est aussi neutre, et signifie cesser d'être laid. *Il désenlaidit.* (Ce mot manque dans l'Acad.) — *Indic. prés.* Je désenlaidis, tu désenlaidis, il désenlaidit, nous désenlaidissons, vous désenlaidissez, ils désenlaidissent. — *Imp.* Je désenlaidissais, tu désenlaidissais, il désenlaidissait, nous désenlaidissions, vous désenlaidissiez, ils désenlaidissaient. — *Passé déf.* Je désenlaidis, tu désenlaidis, il désenlaidit, nous désenlaidîmes, vous désenlaidîtes, ils désenlaidirent. — *Passé ind.* J'ai désenlaidi, etc.—*Pass. ant.* J'eus désenlaidi, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais

désenlaidi, etc. — *Futur*. Je désenlaidirai, tu désenlaidiras, il désenlaidira, nous désenlaidirons, vous désenlaidirez, ils désenlaidiront. — *Futur ant*. J'aurai désenlaidi, etc. — *Cond. pr*. Je désenlaidirais, tu désenlaidirais, il désenlaidirait, nous désenlaidirions, vous désenlaidiriez, ils désenlaidiraient. — *Passé*. J'aurais désenlaidi, etc. — *On dit aussi* : J'eusse désenlaidi, etc.— *Impératif présent*. Désenlaidis, désenlaidissons, désenlaidissez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez désenlaidi. — — *Subj. prés*. Que je désenlaidisse, que tu désenlaidisses, qu'il désenlaidisse, que nous désenlaidissions, que vous désenlaidissiez, qu'ils désenlaidissent. — *Imparf*. Que je désenlaidisse, que tu désenlaidisses, qu'il désenlaidît, que nous désenlaidissions, que vous désenlaidissiez, qu'ils désenlaidissent. — *Passé*. Que j'aie désenlaidi, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse désenlaidi, etc. — *Inf. pr*. Désenlaidir. — *Passé*. Avoir désenlaidi. — *Part. prés*. Désenlaidissant (invar.). — *Passé*. Désenlaidi, désenlaidie, désenlaidis, désenlaidies. — *Passé. comp*. Ayant désenlaidi. —Se conjugue pronominalement : *se désenlaidir*. *En nourrissant son âme d'affections douces, l'homme le plus laid peut* se désenlaidir (Boiste). — Passif : *Etre désenlaidi*. Le participe régit *par*. *Il est* désenlaidi par *sa bonté*.

DÉSENNUYER, v. a. et n. 1[re] conj. (*Dézannuié*), chasser, dissiper l'ennui. *Rien ne pouvait me* désennuyer. — Absol. *La lecture* désennuie *d'abord, mais ensuite elle devient une fatigue*. L'*y* grec se change en *i* simple devant un *e* muet.—*Ind. prés*. Je désennuie, tu désennuies, il désennuie, nous désennuyons, vous désennuyez, ils désennuient.— *Imparf*. Je désennuyais, tu désennuyais, il désennuyait, nous désennuyions, vous désennuyiez, ils désennuyaient. — *Pass. déf*. Je désennuyai, tu désennuyas, il désennuya, nous désennuyâmes, vous désennuyâtes, ils désennuyèrent. — *Pass. indéf*. J'ai désennuyé, etc. — *Pass. ant*. J'eus désennuyé, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais désennuyé, etc. — *Futur*. Je désennuierai, tu désennuieras, il désennuiera, nous désennuierons, vous désennuierez, ils désennuieront. — *Futur antér*. J'aurai désennuyé, etc. — *Cond. prés*. Je désennuierais, tu désennuierais, il désennuierait, nous désennuierions, vous désennuieriez, ils désennuieraient. — *Passé*. J'aurais désennuyé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse désennuyé, etc. — *Impér. prés*. Désennuie, désennuyons, désennuyez.— *Passé*. Aie, ayons, ayez désennuyé.— *Subjonct. prés*. Que je désennuie, que tu désennuies, qu'il désennuie, que nous désennuyions, que vous désennuyiez, qu'ils désennuient. — *Imp*. Que je désennuyasse, que tu désennuyasses, qu'il désennuyât, que nous désennuyassions, que vous désennuyassiez, qu'ils désennuyassent. — *Passé*. Que j'aie désennuyé, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse désennuyé, etc.— *Infin. prés*. Désennuyer.— *Pass*. Avoir désennuyé. — *Part. prés*. Désennuyant (inv.). — *Pass*. Désennuyé, désennuyée, désennuyés, désennuyées.—*Pass. comp*. Ayant désennuyé. — Se conjugue avec le pronom pers. : *se désennuyer*, — Passif : *être désennuyé*. Le participe régit *par*.

DÉSENRAYER, v. a., 1[re] conj. (*Dézanré-ié*), ôter la corde ou la chaîne qui empêche une roue de tourner. *La descente est moins rude, on peut* désenrayer *la roue*. — Abs. *Il faut* désenrayer. L'*y* grec se conserve dans toute la conjugaison. — *Ind. prés*. Je désenraye, tu désenrayes, il désenraye, nous désenrayons, vous désenrayez, ils désenrayent. — *Imparfait*. Je désenrayais, tu désenrayais, il désenrayait, nous désenrayions, vous désenrayiez, ils désenrayaient.—*Passé déf*. Je désenrayai, tu désenrayas, il désenraya, nous désenrayâmes, vous désenrayâtes, ils désenrayèrent. — *Passé indéf*. J'ai désenrayé, etc. — *Passé antér*. J'eus désenrayé, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais désenrayé, etc. — *Futur*. Je désenrayerai, tu désenrayeras, il désenrayera, nous désenrayerons, vous désenrayerez, ils désenrayeront. — *Futur antérieur*. J'aurai désenrayé, etc. — *Condit. prés*. Je désenrayerais, tu désenrayerais, il désenrayerait, nous désenrayerions, vous désenrayeriez, ils désenrayeraient. — *Passé*. J'aurais désenrayé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse désenrayé, etc. — *Impératif prés*. Désenraye, désenrayons, désenrayez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez désenrayé.— *Subj. prés*. Que je désenraye, que tu désenrayes, qu'il désenraye, que nous désenrayions, que vous désenrayiez, qu'ils désenrayent. — *Imp*. Que je désenrayasse, que tu désenrayasses, qu'il désenrayât, que nous désenrayassions, que vous désenrayassiez, qu'ils désenrayassent. — *Pass*. Que j'aie désenrayé, etc.—*Plus-que-parf*. Que j'eusse désenrayé, etc.—*Inf. prés*. Désenrayer.— *Passé*. Avoir désenrayé. — *Part*.

prés. Désenrayant (inv.).—*Passé.* Désenrayé, désenrayée, désenrayés, désenrayées. — *Pass. comp.* Ayant désenrayé. — Pronominalement : *se désenrayer* (Omission de l'Acad.). — Passif : *être désenrayé.* Le participe régit *par.* Désenrayé par *la rupture de la chaîne.*

DÉSENRHUMER, v. a., 1re conjug. (*Dézanrumé*), guérir, faire cesser le rhume. *Le sirop de guimauve l'a* désenrhumé. — *Ind. prés.* Je désenrhume, tu désenrhumes, il désenrhume, nous désenrhumons, vous désenrhumez, ils désenrhument. — *Imp.* Je désenrhumais, tu désenrhumais, il désenrhumait, nous désenrhumions, vous désenrhumiez, ils désenrhumaient.—*Passé déf.* Je désenrhumai, tu désenrhumas, il désenrhuma, nous désenrhumâmes, vous désenrhumâtes, ils désenrhumèrent. — *Passé ind.* J'ai désenrhumé, etc. — *Passé ant.* J'eus désenrhumé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais désenrhumé, etc.—*Futur.* Je désenrhumerai, tu désenrhumeras, il désenrhumera, nous désenrhumerons, vous désenrhumerez, ils désenrhumeront. — *Futur ant.* J'aurai désenrhumé, etc. — *Cond. prés.* Je désenrhumerais, tu désenrhumerais, il désenrhumerait, nous désenrhumerions, vous désenrhumeriez, ils désenrhumeraient. — *Passé.* J'aurais désenrhumé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désenrhumé, etc. — *Impér. prés.* Désenrhume, désenrhumons, désenrhumez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désenrhumé. — *Subj. prés.* Que je désenrhume, que tu désenrhumes, qu'il désenrhume, que nous désenrhumions, que vous désenrhumiez, qu'ils désenrhument. — *Imp.* Que je désenrhumasse, que tu désenrhumasses, qu'il désenrhumât, que nous désenrhumassions, que vous désenrhumassiez, qu'ils désenrhumassent. — *Passé.* Que j'aie désenrhumé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse désenrhumé, etc. — *Inf. prés.* Désenrhumer. — *Pass.* Avoir désenrhumé. — *Part. prés.* Désenrhumant (inv.).—*Pass.* Désenrhumé, désenrhumée, désenrhumés, désenrhumées. — *Passé composé.* Ayant désenrhumé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se désenrhumer. Il s'est* désenrhumé. — Passif : *être désenrhumé.* Le participe régit *par.*

DÉSENRÔLER, v. a. 1re conj. (*Dézanrôlé*), ôter du rôle ; annuler un enrôlement. *Désenrôler des soldats.* — *Indicatif présent.* Je désenrôle, tu désenrôles, il désenrôle, nous désenrôlons, vous désenrôlez, ils désenrôlent. — *Imp.* Je désenrôlais, tu désenrôlais, il désenrôlait, nous désenrôlions, vous désenrôliez, ils désenrôlaient. — *Passé déf.* Je désenrôlai, tu désenrôlas, il désenrôla, nous désenrôlâmes, vous désenrôlâtes, ils désenrôlèrent. — *Pass. ind.* J'ai désenrôlé, etc. —*Pass. ant.* J'eus désenrôlé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais désenrôlé, etc. —*Futur.* Je désenrôlerai, tu désenrôleras, il désenrôlera, nous désenrôlerons, vous désenrôlerez, ils désenrôleront. — *Futur ant.* J'aurai désenrôlé, etc. — *Cond. prés.* Je désenrôlerais, tu désenrôlerais, il désenrôlerait, nous désenrôlerions, vous désenrôleriez, ils désenrôleraient. — *Pass.* J'aurais désenrôlé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désenrôlé, etc. — *Impér. prés.* Désenrôle, désenrôlons, désenrôlez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez désenrôlé. — *Subj. prés.* Que je désenrôle, que tu désenrôles, qu'il désenrôle, que nous désenrôlions, que vous désenrôliez, qu'ils désenrôlent. — *Imparf.* Que je désenrôlasse, que tu désenrôlasses, qu'il désenrôlât, que nous désenrôlassions, que vous désenrôlassiez, qu'ils désenrôlassent. — *Passé.* Que j'aie désenrôlé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse désenrôlé, etc. — *Infin. prés.* Désenrôler. — *Passé.* Avoir désenrôlé. — *Part. prés.* Désenrôlant (invar.). —*Passé.* Désenrôlé, désenrôlée, désenrôlés, désenrôlées. — *Passé comp.* Ayant désenrôlé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se désenrôler.* — Passif : *être désenrôlé.* Le participe régit *par.*

DÉSENROUER, v. a. 1re conjug. (*Dézanroué*), faire cesser l'enrouement. *Le sirop de mûres l'a* désenroué. — *Ind. prés.* Je désenroue, tu désenroues, il désenroue, nous désenrouons, vous désenrouez, ils désenrouent. — *Imp.* Je désenrouais, tu désenrouais, il désenrouait, nous désenrouions, vous désenrouiez, ils désenrouaient. — *Passé déf.* Je désenrouai, tu désenrouas, il désenroua, nous désenrouâmes, vous désenrouâtes, ils désenrouèrent. — *Passé indéf.* J'ai désenroué, etc. — *Passé ant.* J'eus désenroué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais désenroué, etc. — *Futur.* Je désenrouerai, tu désenroueras, il désenrouera, nous désenrouerons, vous désenrouerez, ils désenroueront. — *Futur ant.* J'aurai désenroué, etc. — *Cond. prés.* Je désenrouerais, tu désenrouerais, il désenrouerait, nous désenrouerions, vous désenrouriez, ils désenroueraient. — *Passé.* J'aurais désen-

roué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désenroué, etc. — *Imp. prés.* Désenroue, désenrouons, désenrouez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désenroué. — *Subj. prés.* Que je désenroue, que tu désenroues, qu'il désenroue, que nous désenrouions, que vous désenrouiez, qu'ils désenrouent. — *Imparfait.* Que je désenrouasse, que tu désenrouasses, qu'il désenrouât, que nous désenrouassions, que vous désenrouassiez, qu'ils désenrouassent. — *Passé.* Que j'aie désenroué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse désenroué, etc. —*Infin. prés.* Désenrouer. — *Pass.* Avoir désenroué. — *Participe prés.* Désenrouant (invar.). — *Passé.* Désenroué, désenrouée, désenroués, désenrouées. — *Passé comp.* Ayant désenroué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se désenrouer.* Se désenrouer *en buvant de l'eau fraîche* (Ac.). — Passif : *être désenroué.* Le part. régit *par.*

DÉSENSEVELIR, v. a., 1re conj. (*Dézancevelir*), ôter le linceuil qui ensevelissait un mort. *On a* désenseveli *le corps pour le faire visiter par les chirurgiens.* — Fig. Arracher à. Désensevelir *de sa tristesse, de ses livres* (Omis dans tous les dictionnaires). — *Indicatif prés.* Je désensevelis, tu désensevelis, il désensevelit, nous désensevelissons, vous désensevelissez, ils désensevelissent. — *Imp.* Je désensevelissais, tu désensevelissais, il désensevelissait, nous désensevelissions, vous désensevelissiez, ils désensevelissaient. — *Pass. déf.* Je désensevelis, tu désensevelis, il désensevelit, nous désensevelîmes, vous désensevelîtes, ils désensevelirent. — *Pass. ind.* J'ai désenseveli, etc. — *Passé. ant.* J'eus désenseveli, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais désenseveli, etc. — *Futur.* Je désensevelirai, tu désenseveliras, il désensevelira, nous désensevelirons, vous désensevelirez, ils désenseveliront. — *Futur ant.* J'aurai désenseveli, etc. — *Cond. prés.* Je désensevelirais, tu désensevelirais, il désensevelirait, nous désensevelirions, vous désenseveliriez, ils désenseveliraient. — *Passé.* J'aurais désenseveli, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désenseveli, etc. — *Impératif présent.* Désensevelis, désensevelissons, désensevelissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désenseveli. — *Subj. prés.* Que je désensevelisse, que tu désensevelisses, qu'il désensevelisse, que nous désensevelissions, que vous désensevelissiez, qu'ils désensevelissent. — *Imparf.* Que je désensevelisse, que tu désensevelisses, qu'il désensevelît, que nous désensevelissions, que vous désensevelissiez, qu'ils désensevelissent. — *Passé.* Que j'aie désenseveli, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse désenseveli, etc. — *Inf. prés.* Désensevelir. — *Passé.* Avoir désenseveli. — *Part. prés.* Désensevelissant (inv.). — *Passé.* Désenseveli, désensevelie, désensevelis, désensevelies. — *Passé composé.* Ayant désenseveli. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se désensevelir.* Se désensevelir *de sa tristesse, de ses livres.* — Passif : *être désenseveli.* Le participe régit *de* et *par.*

DÉSENSORCELER, v. a. 1re conj. (*Dézançorcelé*), délivrer de l'ensorcellement. *Il prétendait qu'on avait jeté un sort sur elle et entreprit de la* désensorceler. — Il s'emploie plus souvent au figuré. *On ne peut* désensorceler *cette femme.* (Famil.) La lettre *l* se double devant un *e* muet. — *Indicat. prés.* Je désensorcelle, tu désensorcelles, il désensorcelle, nous désensorcelons, vous désensorcelez, ils désensorcellent. — *Imparf.* Je désensorcelais, tu désensorcelais, il désensorcelait, nous désensorcelions, vous désensorceliez, ils désensorcelaient. — *Passé déf.* Je désensorcelai, tu désensorcelas, il désensorcela, nous désensorcelâmes, vous désensorcelâtes, ils désensorcelèrent. — *Passé ind.* J'ai désensorcelé, etc. — *Passé ant.* J'eus désensorcelé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais désensorcelé, etc. — *Futur.* Je désensorcellerai, tu désensorcelleras, il désensorcellera, nous désensorcellerons, vous désensorcellerez, ils désensorcelleront. — *Passé.* J'aurai désensorcelé, etc. —*Cond. prés.* Je désensorcellerais, tu désensorcellerais, il désensorcellerait, nous désensorcellerions, vous désensorcelleriez, ils désensorcelleraient. — *Pass.* J'aurais désensorcelé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désensorcelé, etc. — *Impér. prés.* Désensorcelle, désensorcelons, désensorcelez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désensorcelé. — *Subj. prés.* Que je désensorcelle, que tu désensorcelles, qu'il désensorcelle, que nous désensorcelions, que vous désensorceliez, qu'ils désensorcellent. — *Imp.* Que je désensorcelasse, que tu désensorcelasses, qu'il désensorcelât, que nous désensorcelassions, que vous désensorcelassiez, qu'ils désensorcelassent. — *Pass.* Que j'aie désensorcelé, etc. — *Plus-que-*

parf. Que j'eusse désensorcelé, etc. — *Infin. prés.* Désensorceler.—*Passé.* Avoir désensorcelé. — *Participe prés.* Désensorcelant (invariable).— *Passé.* Désensorcelé, désensorcelée, désensorcelés, désensorcelées. — *Passé composé.* Ayant désensorcelé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se désensorceler.* — Passif : *Etre désensorcelé.* Le part. régit *de* et *par.*

DÉSENTÊTER, v. a. 1re conj. (*Dézantêté*), faire cesser l'entêtement, la prévention de quelqu'un : *C'est une opinion dont il faut essayer de le* désentêter. (Acad.) Fam. et peu usité. — *Ind. prés.* Je désentête, tu désentêtes, il désentête, nous désentêtons, vous désentêtez, ils désentêtent. — *Imp.* Je désentêtais, tu désentêtais, il désentêtait, nous désentêtions, vous désentêtiez, ils désentêtaient.— *Passé déf.* Je désentêtai, tu désentêtas, il désentêta, nous désentêtâmes, vous désentêtâtes, ils désentêtèrent. — *Passé ind.* J'ai désentêté, etc. — *Pass. ant.* J'eus désentêté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais désentêté, etc. — *Futur.* Je désentêterai, tu désentêteras, il désentêtera, nous désentêterons, vous désentêterez, ils désentêteront. — *Futur antér.* J'aurai désentêté, etc.—*Cond. prés.* Je désentêterais, tu désentêterais, il désentêterait, nous désentêterions, vous désentêteriez, ils désentêteraient. — *Passé.* J'aurais désentêté, etc.— *On dit aussi :* J'eusse désentêté, etc. — *Impér. prés.* Désentête, désentêtons, désentêtez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désentêté. — *Subj. prés.* Que je désentête, que tu désentêtes, qu'il désentête, que nous désentêtions, que vous désentêtiez, qu'ils désentêtent. — *Imparfait.* Que je désentêtasse, que tu désentêtasses, qu'il désentêtât, que nous désentêtassions, que vous désentêtassiez, qu'ils désentêtassent. — *Passé.* Que j'aie désentêté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse désentêté, etc. — *Inf. prés.* Désentêter. — *Passé.* Avoir désentêté. — *Part. prés.* Désentêtant (inv.). — *Passé.* Désentêté, désentêtée, désentêtés, désentêtées. — *Passé comp.* Ayant désentêté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se désentêter. C'est un préjugé dont on ne peut le* désentêter. — Passif : *Etre désentêté.* Le participe régit *de. Il est enfin* désentêté de *cette opinion.*

DÉSENTORTILLER, v. a., 1re conjug. (*Dézantorti-ié*, défaire ce qui est entortillé. — *Ind. prés.* Je désentortille, tu désentortilles, il désentortille, nous désentortillons, vous désentortillez, ils désentortillent. — *Imp.* Je désentortillais, tu désentortillais, il désentortillait, nous désentortillions, vous désentortilliez, ils désentortillaient. — *Passé déf.* Je désentortillai, tu désentortillas, il désentortilla, nous désentortillâmes, vous désentortillâtes, ils désentortillèrent. — *Passé ind.* J'ai désentortillé, etc. — *Passé ant.* J'eus désentortillé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais désentortillé, etc. — *Futur.* Je désentortillerai, tu désentortilleras, il désentortillera, nous désentortillerons, vous désentortillerez, ils désentortilleront. — *Passé.* J'aurai désentortillé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse désentortillé, etc. — *Impér prés.* Désentortille, désentortillons, désentortillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désentortillé. — *Subjonctif présent.* Que je désentortille, que tu désentortilles, qu'il désentortille, que nous désentortillions, que vous désentortilliez, qu'ils désentortillent. — *Imparfait.* Que je désentortillasse, que tu désentortillasses, qu'il désentortillât, que nous désentortillassions, que vous désentortillassiez, qu'ils désentortillassent. — *Passé.* Que j'aie désentortillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse désentortillé, etc. — *Infinitif présent.* Désentortiller. — *Pass.* Avoir désentortillé. —*Part. prés.* Désentortillant (inv.). — *Passé.* Désentortillé, désentortillée, désentortillés, désentortillées. — *Passé composé.* Ayant désentortillé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se désentortiller.* — Passif : *être désentortillé.* Le participe régit *par.*

DÉSENTRAVER, v. a., 1re conj. (*Dézantravé*), ôter les entraves. Désentraver *un cheval.* — *Ind. pr.* Je désentrave, tu désentraves, il désentrave, nous désentravons, vous désentravez, ils désentravent. — *Imp.* Je désentravais, tu désentravais, il désentravait, nous désentravions, vous désentraviez, ils désentravaient. — *Pass. déf.* Je désentravai, tu désentravas, il désentrava, nous désentravâmes, vous désentravâtes, ils désentravèrent. — *Pass. ind.* J'ai désentravé, etc. — *Pass. antér.* J'eus désentravé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais désentravé, etc. — *Futur.* Je désentraverai, tu désentraveras, il désentravera, nous désentraverons, vous désentraverez, ils désentraveront. — *Futur antér.* J'aurai désentravé, etc. — *Cond. prés.* Je désentraverais, tu désentraverais, il

désentraverait, nous désentraverions, vous désentraveriez, ils désentraveraient. — *Passé.* J'aurais désentravé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désentravé, etc. — *Imp. prés.* Désentrave, désentravons, désentravez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désentravé. — *Subj. prés.* Que je désentrave, que tu désentraves, qu'il désentrave, que nous désentravions, que vous désentraviez, qu'ils désentravent. — *Imp.* Que je désentravasse, que tu désentravasses, qu'il désentravât, que nous désentravassions, que vous désentravassiez, qu'ils désentravassent. — *Passé.* Que j'aie désentravé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse désentravé, etc. — *Infin. prés.* Désentraver.—*Pass.* Avoir désentravé. — *Part. prés.* Désentravant (inv.). — *Passé.* Désentravé, désentravée, désentravés, désentravées. — *Passé comp.* Ayant désentravé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se désentraver.* — Passif : *être désentravé.* Le participe régit *par.*

DÉSENVENIMER, v. a., 1re conj. (*Dézanvenimé*), ôter le venin, en diminuer la force. — *Ind. prés.* Je désenvenime, tu désenvenimes, il désenvenime, nous désenvenimons, vous désenvenimez, ils désenveniment. — *Imp.* Je désenvenimais, tu désenvenimais, il désenvenimait, nous désenvenimions, vous désenvenimiez, ils désenvenimaient. —*Pass. déf.* Je désenvenimai, tu désenvenimas, il désenvenima, nous désenvenimâmes, vous désenvenimâtes, ils désenvenimèrent. — *Pass. ind.* J'ai désenvenimé, etc. — *Pass. ant.* J'eus désenvenimé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais désenvenimé, etc.— *Futur* Je désenvenimerai, tu désenvenimeras, il désenvenimera, nous désenvenimerons, vous désenvenimerez, ils désenvenimeront. — *Futur antér.* J'aurai désenvenimé, etc.— *Cond. prés.* Je désenvenimerais, tu désenvenimerais, il désenvenimerait, nous désenvenimerions, vous désenvenimeriez, ils désenvenimeraient. — *Passé.* J'aurais désenvenimé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse désenvenimé, etc. — *Impératif. prés.* Désenvenime, désenvenimons, désenvenimez — *Passé.* Aie, ayons, ayez désenvenimé. —*Subj. prés.* Que je désenvenime, que tu désenvenimes, qu'il désenvenime, que nous désenvenimions, que vous désenvenimiez, qu'ils désenveniment. — *Imp.* Que je désenvenimasse, que tu désenvenimasses, qu'il désenvenimât, que nous désenvenimassions, que vous désenvenimassiez, qu'ils désenvenimassent.—*Pass.* Que j'aie désenvenimé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse désenvenimé, etc. — *Infin. pr.* Désenvenimer. — *Passé.* Avoir désenvenimé. — *Part. prés.* Désenvenimant (invariable). — *Passé.* Désenvenimé, désenvenimée, désenvenimés, désenvenimées. — *Passé composé.* Ayant désenvenimé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se désenvenimer. Cette plaie se* désenvenime. — Passif : *Etre désenvenimé.* Le part. régit *par.*

DÉSERGOTER, v. a., 1re conj. (*Dézergoté*), term. de vétérinaire, fendre l'ergot d'un cheval pour lui ôter l'eau qui lui vient à la jambe. —*Indic. prés.* Je désergote, tu désergotes, il désergote, nous désergotons, vous désergotez, ils désergotent. — *Imparf.* Je désergotais, tu désergotais, il désergotait, nous désergotions, vous désergotiez, ils désergotaient.—*Passé déf.* Je désergotai, tu désergotas, il désergota, nous désergotâmes, vous désergotâtes, ils désergotèrent. — *Pass. ind.* J'ai désergoté, etc. —*Passé ant.* J'eus désergoté, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais désergoté, etc.— *Futur.* Je désergoterai, tu désergoteras, il désergotera, nous désergoterons, vous désergoterez, ils désergoteront. — *Futur passé.* J'aurai désergoté, etc. — *Cond. pr.* Je désergoterais, tu désergoterais, il désergoterait, nous désergoterions, vous désergoteriez, ils désergoteraient.—*Pass.* J'aurais désergoté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse désergoté, etc. — *Imp. prés.* Désergote, désergotons, désergotez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez désergoté. — *Subj. prés.* Que je désergote, que tu désergotes, qu'il désergote, que nous désergotions, que vous désergotiez, qu'ils désergotent. — *Imp.* Que je désergotasse, que tu désergotasses, qu'il désergotât, que nous désergotassions, que vous désergotassiez, qu'ils désergotassent. — *Pass.* Que j'aie désergoté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse désergoté, etc. — *Infin. prés.* Désergoter. — *Pass.* Avoir désergoté. — *Partic. pr.* Désergotant (inv.). — *Passé.* Désergoté, désergotée, désergotés, désergotées. — *Passé comp.* Ayant désergoté. — Passif *être désergoté.* Le part. régit *par.*

DÉSERTER, v. a. et n., 1re conj. (*Dézerté*), abandonner un lieu pour quelque cause que ce soit. *Déserter son poste. La peste, en 1720, fit déserter Marseille.* — Absolument. *Cette mauvaise odeur fit déserter tout le monde.* — Abandonner le

service. *Déserter le service ;* et absolument : *Déserter avec armes et bagages. Déserter à l'ennemi,* passer à l'ennemi ; et par opposition, *déserter à l'intérieur.* — Fig. Abandonner une religion, une cause, un parti. *Déserter la bonne cause.* — Neut. S'en aller, s'enfuir.

Car lorsque le démon commence à s'agiter,
Tout jusqu'à sa servante est prêt à *déserter.*
Boileau.

— S'emploie avec les deux auxiliaires. — — *Ind. prés.* Je déserte, tu désertes, il déserte, nous désertons, vous désertez, ils désertent. — *Imparf.* Je désertais, tu désertais, ils désertait, nous désertions, vous désertiez, ils désertaient. — *Passé déf.* Je désertai, tu désertas, il déserta, nous désertâmes, vous désertâtes, ils désertèrent. — *Passé indéf.* J'ai déserté, etc. — *Passé ant.* J'eus déserté, etc. *Plus-que-parf.* J'avais déserté, etc.—*Futur.* Je déserterai, tu déserteras, il désertera, nous déserterons, vous déserterez, ils déserteront. — *Futur ant.* J'aurai déserté, etc. — *Cond. prés.* Je déserterais, tu déserterais, il déserterait, nous déserterions, vous déserteriez, ils déserteraient. — *Passé.* J'aurais déserté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déserté, etc. — *Impér. prés.* Déserte, désertons, désertez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déserté.— *Subj. prés.* Que je déserte, que tu désertes, qu'il déserte, que nous désertions, que vous désertiez, qu'ils désertent. — *Imp.* Que je désertasse, que tu désertasses, qu'il désertât, que nous désertassions, que vous désertassiez, qu'ils désertassent.— *Passé.* Que j'aie déserté, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse déserté, etc. — *Inf. prés.* Déserter.— *Passé.* Avoir déserté. — *Part. prés.* Désertant (inv.). — *Passé.* Déserté, désertée, désertés, désertées. — *Passé comp.* Ayant déserté. — Passif : *être déserté.*— *Les campagnes sont* désertées *pendant la guerre.* Le part. régit *par.*

DÉSESPÉRER, v. n. et a., 1[re] conj. (*Dézécepéré*), perdre l'espérance, cesser d'espérer.

Oui c'est *désespérer* que d'éspérer toujours.
Desh.

— *Désespérer de quelqu'un,* ne plus espérer qu'il se corrige ; *d'un malade,* qu'il guérisse.—Activement. Faire perdre l'espérance, causer le désespoir, mettre au désespoir, et par ext., affliger vivement. *Cet enfant me désespère. Désespérer un ami. Il ne faut pas désespérer cet homme.* — *Ind. prés.* Je désespère, tu désespères, il désespère, nous désespérons, vous désespérez, ils désespèrent. — *Imp.* Je désespérais, tu désespérais, il désespérait, nous désespérions, vous désespériez, ils désespéraient. — *Passé déf.* Je désespérai, tu désespéras, il désespéra, nous désespérâmes, vous désespérâtes, ils désespérèrent. — *Passé. indéf.* J'ai désespéré, etc. — *Passé ant.* J'eus désespéré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais désespéré, etc. — *Futur.* Je désespérerai, tu désespéreras, il désespérera, nous désespérerons, vous désespérerez, ils désespéreront.—*Futur ant.* J'aurai désespéré, etc. — *Cond. prés.* Je désespérerais, tu désespérerais, il désespérerait, nous désespérerions, vous désespéreriez, ils désespéreraient. — *Passé.* J'aurais désespéré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse désespéré, etc. — *Impératif présent.* Désespère, désespérons, désespérez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez désespéré. — *Subj. prés.* Que je désespère, que tu désespères, qu'il désespère, que nous désespérions, que vous désespériez, qu'ils désespèrent. — *Imparf.* Que je désespérasse, que tu désespérasses, qu'il désespérât, que nous désespérassions, que vous désespérassiez, qu'ils désespérassent. — *Passé.* Que j'aie désespéré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse désespéré, etc.— *Infin. prés.* Désespérer.—*Pass.* Avoir désespéré.— *Part. présent.* Désespérant, désespérante. *Circonstance désespérante.*—*Pass.* Désespéré (var.). — *Passé comp.* Ayant désespéré. — Se conjugue avec le pron. personnel : *Se désespérer*, se livrer au désespoir.

L'infortuné vieillard crie et se *désespère.*
La Fontaine.

— Par ext., se tourmenter, s'affliger vivement.

Vous me verrez bientôt, sans me *désespérer,*
Lui dire..
Boileau.

— Passif : *être désespéré.* Le part. régit *de* et *par. Elle est* désespérée *de la mort de son fils* (Acad.).

DÉSHABILLER, v. a. 1[re] conjugaison (*Dézabi-ié*), ôter à quelqu'un les habits dont il est vêtu. *Déshabiller un malade pour le mettre au lit.* — Prov. et fig. *Déshabiller saint Pierre pour habiller saint Paul,* remédier à un inconvénient par un autre pareil. — *Indicatif présent.* Je déshabille, tu déshabilles, il déshabille, nous déshabillons, vous déshabillez, ils déshabillent. — *Imparfait.* Je

déshabillais, tu déshabillais, il déshabillait, nous déshabillions, vous déshabilliez, ils déshabillaient. — *Passé ind.* Je déshabillai, tu déshabillas, il déshabilla, nous déshabillâmes, vous déshabillâtes, ils déshabillèrent. — *Passé ind.* J'ai déshabillé, etc. — *Passé ant.* J'eus déshabillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déshabillé, etc. — *Futur.* Je déshabillerai, tu déshabilleras, il déshabillera, nous déshabillerons, vous déshabillerez, ils déshabilleront. — *Futur ant.* J'aurai déshabillé, etc.— *Cond. prés.* Je déshabillerais, tu déshabillerais, il déshabillerait, nous déshabillerions, vous déshabilleriez, ils déshabilleraient. — *Passé.* J'aurais déshabillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déshabillé, etc. — *Impér. prés.* Déshabille, déshabillons, déshabillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déshabillé.— *Subj. prés.* Que je déshabille, que tu déshabilles, qu'il déshabille, que nous déshabillions, que vous déshabilliez, qu'ils déshabillent. — *Imp.* Que je déshabillasse, que tu déshabillasses, qu'il déshabillât, que nous déshabillassions, que vous déshabillassiez, qu'ils déshabillassent. — *Passé.* Que j'aie déshabillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déshabillé, etc. — *Infinitif prés.* Déshabiller. — *Passé.* Avoir déshabillé. — *Partic. prés.* Déshabillant (inv.). — *Passé.* Déshabillé, déshabillée, déshabillés, déshabillées. — *Passé comp.* Ayant déshabillé. —Se conjugue avec le pronom personnel : *se déshabiller*, ôter ses habits. *Se déshabiller pour aller au bain.* — Se dit d'un ecclésiastique qui quitte ses vêtements sacerdotaux, d'un magistrat qui quitte sa robe, d'un acteur qui quitte son costume. *Aller se déshabiller dans la sacristie, dans le vestiaire, dans sa loge.* — Quitter son habit de ville pour se mettre en robe de chambre. *Je vais me déshabiller et je reviens à l'instant.* — Passif : *être déshabillé*. Le part. régit *par*. *Déshabillé par son valet de chambre.*

DÉSHABITUER, v. a., 1[re] conj. (*Dézabitué*), désaccoutumer, faire perdre une habitude. *Il faut le* déshabituer *de cela.*— — *Indic. prés.* Je déshabitue, tu déshabitues, il déshabitue, nous déshabituons, vous déshabituez, ils déshabituent.—*Imp.* Je déshabituais, tu déshabituais, il déshabituait, nous déshabituions, vous déshabituiez, ils déshabituaient.— *Passé déf.* Je déshabituai, tu déshabituas, il déshabitua, nous déshabituâmes, vous déshabituâtes, ils déshabituèrent. — *Pass. ind.* J'ai déshabitué, etc. —*Pass. ant.* J'eus déshabitué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déshabitué, etc.— *Futur.* Je déshabituerai, tu déshabitueras, il déshabituera, nous déshabituerons, vous déshabituerez, ils déshabitueront.— *Futur ant.* J'aurai déshabitué, etc. — *Condit. prés.* Je déshabituerais, tu déshabituerais, il déshabituerait, nous déshabituerions, vous déshabitueriez, ils déshabitueraient. — *Passé.* J'aurais déshabitué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déshabitué, etc. — *Impér. prés.* Déshabitue, déshabituons, déshabituez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez déshabitué. — *Subjonct. prés.* Que je déshabitue, que tu déshabitues, qu'il déshabitue, que nous déshabituions, que vous déshabituiez, qu'ils déshabituent.— *Imparfait.* Que je déshabituasse, que tu déshabituasses, qu'il déshabituât, que nous déshabituassions, que vous déshabituassiez, qu'ils déshabituassent. — *Passé.* Que j'aie déshabitué, etc. —*Plus-que-parfait.* Que j'eusse déshabitué, etc. — *Infin. prés.* Déshabituer. — *Pass.* Avoir déshabitué. — *Part. présent.* Déshabituant (inv.).— *Passé.* Déshabitué, déshabituée, déshabitués, déshabituées. — *Passé. comp.* Ayant déshabitué.—Pronominalement : *se déshabituer*, quitter une habitude. *Tâchez de vous en* déshabituer. — Passif : *Etre déshabitué*. Le participe régit *de* et *par*.

DÉSHARNACHER, ou mieux **DÉHARNACHER**. (Voir plus haut ce dernier.)

DÉSHÉRITER, v. a., 1[re] conj. (*Dézérité*), priver de sa succession. *Son père l'a menacé de le* déshériter. — *Indicat. prés.* Je déshérite, tu déshérites, il déshérite, nous déshéritons, vous déshéritez, ils déshéritent.— *Imp.* Je déshéritais, tu déshéritais, il déshéritait, nous déshéritions, vous déshéritiez, ils déshéritaient. — *Passé déf.* Je déshéritai, tu déshéritas, il déshérita, nous déshéritâmes, vous déshéritâtes, ils déshéritèrent. — *Passé indéf.* J'ai déshérité, etc. —*Passé ant.* J'eus déshérité, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déshérité, etc.— *Futur.* Je déshériterai, tu déshériteras, il déshéritera, nous déshériterons, vous déshériterez, ils déshériteront. — *Futur ant.* J'aurai déshérité, etc. — *Cond. prés.* Je déshériterais, tu déshériterais, il déshériterait, nous déshériterions, vous déshériteriez, ils déshériteraient. — *Passé.* J'aurais déshérité, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déshérité, etc. — *Impér. présent.*

Déshérite, déshéritons, déshéritez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez déshérité. — *Subj. prés.* Que je déshérite, que tu déshérites, qu'il déshérite, que nous déshéritions, que vous déshéritiez, qu'ils déshéritent.— *Imp.* Que je déshéritasse, que tu déshéritasses, qu'il déshéritât, que nous déshéritassions, que vous déshéritassiez, qu'ils déshéritassent. — *Passé.* Que j'aie déshérité, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déshérité, etc. — *Infinitif prés.* Déshériter.— *Passé.* Avoir déshérité. — *Part. prés.* Déshéritant (invar.). — *Passé.* Déshérité, déshéritée, déshérités, déshéritées.—*Pass. comp.* Ayant déshérité. — S'emploie avec le pronom personnel : *se déshériter. Il* s'est *lui-même* déshérité *par sa mauvaise conduite.* — Passif : *être déshérité.* Le participe régit *de* et *par.* Déshérité d'*une terre* par *sa faute,* par *son père.*

DÉSHEURER, v. a., 1re conj. (*Dézeuré*), déranger les heures ordinaires des occupations. *Je crains de vous* désheurer. — *Ind. prés.* Je désheure, tu désheures, il désheure, nous désheurons, vous désheurez, ils désheurent.—*Imp.* Je désheurais, tu désheurais, il désheurait, nous désheurions, vous désheuriez, ils désheuraient.— *Passé déf.* Je désheurai, tu désheuras, il désheura, nous désheurâmes, vous désheurâtes, ils désheurèrent. — *Passé ind.* J'ai désheuré, etc.— *Passé ant.* J'eus désheuré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais désheuré, etc. — *Futur.* Je désheurerai, tu désheureras, il désheurera, nous désheurerons, vous désheurerez, ils désheureront. — *Futur antér.* J'aurai désheuré, etc. — *Cond. prés.* Je désheurerais, tu désheurerais, il désheurerait, nous désheurerions, vous désheureriez, ils désheureraient. — *Passé.* J'aurais désheuré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse désheuré, etc. — *Impér. prés.* Désheure, désheurons, désheurez.— — *Passé.* Aie, ayons, ayez désheuré. — *Subj. prés.* Que je désheure, que tu désheures, qu'il désheure, que nous désheurions, que vous désheuriez, qu'ils désheurent. — *Imparf.* Que je désheurasse, que tu désheurasses, qu'il désheurât, que nous désheurassions, que vous désheurassiez, qu'ils désheurassent. — *Passé.* Que j'aie désheuré, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse désheuré, etc. — *Infin. prés.* Désheurer. — *Passé.* Avoir désheuré. — *Part. prés.* Désheurant (invar.). — *Passé.* Désheuré, désheurée, désheurés, désheurées.—*Passé comp.* Ayant désheuré.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se désheurer*, se déranger de ses heures accoutumées. *Je me* désheure *presque tous les jours.* — Passif : *Etre désheuré.* Le participe régit *par.*

DÉSHONORER, v. a., 1re conjug. (*Dézonoré*), perdre d'honneur, de réputation, diffamer.

> Et mes vers sans appas
> *Déshonorent* ma plume et ne l'honorent pas.
> Boileau.

—*Déshonorer sa famille*, lui faire déshonneur par sa conduite. *Déshonorer ses ancêtres*, dégénérer de leur vertu.

> Envain tout fier d'un sang que vous *déshonorez.*
> Boileau.

— *Déshonorer une femme, une fille*, la séduire, en abuser. — Flétrir, dégrader, ternir. *Ces révélations déshonorent sa mémoire.* — Mutiler, déformer. *Déshonorer un arbre, une statue.* — *Indicatif prés.* Je déshonore, tu déshonores, il déshonore, nous déshonorons, vous déshonorez, ils déshonorent. — *Imparfait.* Je déshonorais, tu déshonorais, il déshonorait, nous déshonorions, vous déshonoriez, ils déshonoraient. — *Passé déf.* Je déshonorai, tu déshonoras, il déshonora, nous déshonorâmes, vous déshonorâtes, ils déshonorèrent — *Passé ind.* J'ai déshonoré, etc. — *Passé antérieur.* J'eus déshonoré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déshonoré, etc.— *Futur.* Je déshonorerai, tu déshonoreras, il déshonorera, nous déshonorerons, vous déshonorerez, ils déshonoreront. — *Futur antér.* J'aurai déshonoré, etc. — *Condit. prés.* Je déshonorerais, tu déshonorerais, il déshonorerait, nous déshonorerions, vous déshonoreriez, ils déshonoreraient. — *Passé.* J'aurais déshonoré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse déshonoré, etc. — *Impératif présent.* Déshonore, déshonorons, déshonorez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déshonoré. — *Subj. prés.* Que je déshonore, que tu déshonores, qu'il déshonore, que nous déshonorions, que vous déshonoriez, qu'ils déshonorent. — *Imparfait.* Que je déshonorasse, que tu déshonorasses, qu'il déshonorât, que nous déshonorassions, que vous déshonorassiez, qu'ils déshonorassent. — *Passé.* Que j'aie déshonoré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déshonoré, etc. — *Inf. prés.* Déshonorer. — *Passé.* Avoir déshonoré. — *Part. prés.* Déshonorant, déshonorante. *Action déshonorante.*—*Passé.* Dé-

shonoré, déshonorée, déshonorés, déshonorées.—*Passé comp.* Ayant déshonoré.— Se conjugue avec le pron. pers. : *Se déshonorer*, perdre son honneur par sa conduite ou par des paroles. *Il* se déshonore *par ses écrits. Une fille qui* s'est déshonorée. — Passif : *être déshonoré.* Le participe régit *par.*

DÉSIGNER, v. a., 1re conjug. (*Désigné*), dénoter par des signes précis, par des expressions, des marques qui font connaître, distinguer.

Leur ridicule signe (les oreilles)
Pour tel qu'il est le note et le *désigne.*
Rousseau.

— Etre le signe, le symbole. *Ce vent-là* désigne *de la pluie.*—Fixer, marquer. Désignez-*moi une heure précise et je m'y trouverai.* — Nommer, destiner. *Auguste* désigna *Tibère pour son successeur. Désigner pour son héritier.* — Signaler. *Désigner à la haine publique.*— *Indicatif présent.* Je désigne, tu désignes, il désigne, nous désignons, vous désignez, ils désignent. — *Imparf.* Je désignais, tu désignais, il désignait, nous désignions, vous désigniez, ils désignaient. —*Passé déf.* Je désignai, tu désignas, il désigna, nous désignâmes, vous désignâtes, ils désignèrent. — *Pass. indéf.* J'ai désigné, etc. — *Passé antér.* J'eus désigné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais désigné, etc. —*Futur.* Je désignerai, tu désigneras, il désignera, nous désignerons, vous désignerez, ils désigneront. — *Futur ant.* J'aurai désigné, etc.— *Cond. prés.* Je désignerais, tu désignerais, il désignerait, nous désignerions, vous désigneriez, ils désigneraient. — *Passé.* J'aurais désigné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse désigné, etc. — *Impératif prés.* Désigne, désignons, désignez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désigné. — *Subj. prés.* Que je désigne, que tu désignes, qu'il désigne, que nous désignions, que vous désigniez, qu'ils désignent. — *Imparfait.* Que je désignasse, que tu désignasses, qu'il désignât, que nous désignassions, que vous désignassiez, qu'ils désignassent.— *Passé.* Que j'aie désigné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse désigné, etc. — *Infin. prés.* Désigner. — *Passé.* Avoir désigné. — *Part. prés.* Désignant (invar.). — *Passé.* Désigné, désignée, désignés, désignées. — *Passé comp.* Ayant désigné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se désigner* (Omission de l'Académie). *La bêtise* se désigne *souvent à l'air du visage.* — Passif : *être désigné.* Etre désigné *à l'estime de ses concitoyens.* Le participe régit *par.*

DÉSINCORPORER, v. a., 1re conj. (*Dézeinkorporé*), séparer une chose d'un corps auquel elle avait été incorporée. — *On avait incorporé cette compagnie dans ce régiment, on l'en a* désincorporée. — *Indicatif prés.* Je désincorpore, tu désincorpores, il désincorpore, nous désincorporons, vous désincorporez, ils désincorporent. — *Imp.* Je désincorporais, tu désincorporais, il désincorporait, nous désincorporions, vous désincorporiez, ils désincorporaient. — *Passé déf.* Je désincorporai, tu désincorporas, il désincorpora, nous désincorporâmes, vous désincorporâtes, ils désincorporèrent. — *Passé ind.* J'ai désincorporé, etc. — *Pass. ant.* J'eus désincorporé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais désincorporé, etc. — *Futur.* Je désincorporerai, tu désincorporeras, il désincorporera, nous désincorporerons, vous désincorporerez, ils désincorporeront.— *Futur ant.* J'aurai désincorporé, etc.— *Cond. prés.* Je désincorporerais, tu désincorporerais, il désincorporerait, nous désincorporerions, vous désincorporeriez, ils désincorporeraient. — *Passé.* J'aurais désincorporé, etc. —*On dit aussi* : J'eusse désincorporé, etc. — *Impérat. présent.* Désincorpore, désincorporons, désincorporez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désincorporé. — *Subj. prés.* Que je désincorpore, que tu désincorpores, qu'il désincorpore, que nous désincorporions, que vous désincorporiez, qu'ils désincorporent. — *Imparf.* Que je désincorporasse, que tu désincorporasses, qu'il désincorporât, que nous désincorporassions, que vous désincorporassiez, qu'ils désincorporassent. — *Pass.* Que j'aie désincorporé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse désincorporé, etc. — *Infin. prés.* Désincorporer. — *Pass.* Avoir désincorporé.— *Part. pr.* Désincorporant (inv.). —*Passé.* Désincorporé, désincorporée, désincorporés, désincorporées. —*Pass. comp.* Ayant désincorporé. — Pron. : *se désincorporer* (Om. de l'Ac.).—Passif : *être désincorporé.* Le part. régit *par* et *de.* Désincorporé *d'un régiment par ordre du roi.*

DÉSINFATUER, v. a., 1re conj. (*Dézeinfatué*), désabuser une personne qui était infatuée de... *C'est une chimère dont vous aurez bien de la peine à le* désinfa-

tuer. — *Indicatif présent.* Je désinfatue, tu désinfatues, il désinfatue, nous désinfatuons, vous désinfatuez, ils désinfatuent. — *Imparf.* Je désinfatuais, tu désinfatuais, il désinfatuait, nous désinfatuions, vous désinfatuiez, ils désinfatuaient. — *Pass. défini.* Je désinfatuai, tu désinfatuas, il désinfatua, nous désinfatuâmes, vous désinfatuâtes, ils désinfatuèrent. — *Pass. ind.* J'ai désinfatué, etc.—*Pass. ant.* J'eus désinfatué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais désinfatué, etc.—*Futur.* Je désinfatuerai, tu désinfatueras, il désinfatuera, nous désinfatuerons, vous désinfatuerez, ils désinfatueront.—*Futur ant.* J'aurai désinfatué, etc. — *Cond. prés.* Je désinfatuerais, tu désinfatuerais, il désinfatuerait, nous désinfatuerions, vous désinfatueriez, ils désinfatueraient. — *Passé.* J'aurais désinfatué, etc.—*Impér. prés.* Désinfatue, désinfatuons, désinfatuez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez désinfatué. —*Subj. prés* Que je désinfatue, que tu désinfatues, qu'il désinfatue, que nous désinfatuions, que vous désinfatuiez, qu'ils désinfatuent. — *Imp.* Que je désinfatuasse, que tu désinfatuasses, qu'il désinfatuât, que nous désinfatuassions, que vous désinfatuassiez, qu'ils désinfatuassent. — *Passé.* Que j'aie désinfatué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse désinfatué, etc. — *Inf. prés.* Désinfatuer. — *Passé.* Avoir désinfatué. — *Part. prés.* Désinfatuant (invar.).— *Pass.* Désinfatué, désinfatuée, désinfatués, désinfatuées. — *Passé comp.* Ayant désinfatué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se désinfatuer. Il s'est enfin* désinfatué *de cette femme.* — Passif : *Etre désinfatué.* Le participe régit *de* et *par.* Désinfatué *d'une mauvaise idée* par *de bons conseils.*

DÉSINFECTER, v. a., 1re conj. (*Dézein-fekté*), ôter l'infection. Désinfecter *l'air, une salle d'hôpital*, etc. — *Ind. prés.* Je désinfecte, tu désinfectes, il désinfecte, nous désinfectons, vous désinfectez, ils désinfectent. — *Imparf.* Je désinfectais, tu désinfectais, il désinfectait, nous désinfections, vous désinfectiez, ils désinfectaient. — *Pas défini.* Je désinfectai, tu désinfectas, il désinfecta, nous désinfectâmes, vous désinfectâtes, ils désinfectèrent. — *Passé indéf.* J'ai désinfecté, etc. — *Passé ant.* J'eus désinfecté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais désinfecté, etc. — *Futur.* Je désinfecterai, tu désinfecteras, il désinfectera, nous désinfecterons, vous désinfecterez, ils désinfecteront. — *Futur ant.* J'aurais desinfecté, etc. — *Cond. pr.* Je désinfecterais, tu désinfecterais, il désinfecterait, nous désinfecterions, vous désinfecteriez, ils désinfecteraient.— *Passé.* J'aurais désinfecté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désinfecté, etc. — *Imp. pr.* Désinfecte, désinfectons, désinfectez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désinfecté. — *Subj. pr.* Que je désinfecte, que tu désinfectes, qu'il désinfecte, que nous désinfections, que vous désinfectiez, qu'ils désinfectent. — *Imparf.* Que je désinfectasse, que tu désinfectasses, qu'il désinfectât, que nous désinfectassions, que vous désinfectassiez, qu'ils désinfectassent. — *Passé.* Que j'aie désinfecté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse désinfecté, etc. — *Infiniti. prés.* Désinfecter. — *Pass.* Avoir désinfecté.— — *Part. prés.* Désinfectant, désinfectante. *Matière désinfectante.* Il est aussi substantif. *Des désinfectants.* — *Pass.* Désinfecté, désinfectée, désinfectés, désinfectées. — *Passé comp.* Ayant désinfecté. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se désinfecter* (Om. de l'Ac.). — Passif : *être désinfecté.* Le part. régit *par.* Désinfecté par *l'air.*

DÉSINTÉRESSER, v. a., 1re conjugais. (*Dézeintéréçé*), mettre hors d'intérêt en indemnisant. *Vous n'y perdrez rien, on vous désintéressera.*— *Indic. prés.* Je désintéresse, tu désintéresses, il désintéresse, nous désintéressons, vous désintéressez, ils désintéressent. — *Imparf.* Je désintéressais, tu désintéressais, il désintéressait, nous désintéressions, vous désintéressiez, ils désintéressaient. — *Pass. déf.* Je désintéressai, tu désintéressas, il désintéressa, nous désintéressâmes, vous désintéressâtes, ils désintéressèrent. — *Passé indéfini.* J'ai désintéressé, etc. — *Passé ant.* J'eus désintéressé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais désintéressé, etc.— *Futur.* Je désintéresserai, tu désintéresseras, il désintéressera, nous désintéresserons, vous désintéresserez, ils désintéresseront. — *Futur antér.* J'aurai désintéressé, etc. — *Cond. prés.* Je désintéresserais, tu désintéresserais, il désintéresserait, nous désintéresserions, vous désintéresseriez, ils désintéresseraient. — *Passé.* J'aurais désintéressé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désintéressé, etc. — *Impératif prés.* Désintéresse, désintéressons, désintéressez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désintéressé. — *Subj. prés.* Que je désintéresse, que tu désintéresses, qu'il

désintéresse, que nous désintéressions, que vous désintéressiez, qu'ils désintéressent. — *Imp.* Que je désintéressasse, que tu désintéressasses, qu'il désintéressât, que nous désintéressassions, que vous désintéressassiez, qu'ils désintéressassent. — *Passé.* Que j'aie désintéressé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse désintéressé, etc. — *Inf. prés.* Désintéresser. — *Passé.* Avoir désintéressé. — *Part. prés.* Désintéressant (invariable). — *Passé.* Désintéressé, désintéressée, désintéressés, désintéressées. — *Passé comp.* Ayant désintéressé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se désintéresser* (Omiss. de l'Acad.).— Passif : *Etre désintéressé.* Le part. régit *de* et *par.*

DÉSINVITER, v. a. 1[re] conj. (*Dézinvité*), révoquer une invitation. *Désinviter quelqu'un.* — *Ind. prés.* Je désinvite, tu désinvites, il désinvite, nous désinvitons, vous désinvitez, ils désinvitent. — *Imp.* Je désinvitais, tu désinvitais, il désinvitait, nous désinvitions, vous désinvitiez, ils désinvitaient. — *Passé déf.* Je désinvitai, tu désinvitas, il désinvita, nous désinvitâmes, vous désinvitâtes, ils désinvitèrent. — *Passé ind.* J'ai désinvité, etc.— *Passé antér.* J'eus désinvité, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais désinvité, etc. — *Futur.* Je désinviterai, tu désinviteras, il désinvitera, nous désinviterons, vous désinviterez, ils désinviteront. — *Futur ant.* J'aurai désinvité, etc. — *Cond. prés.* Je désinviterais, tu désinviterais, il désinviterait, nous désinviterions, vous désinviteriez, ils désinviteraient. — *Passé.* J'aurais désinvité, etc. — *On dit aussi* : J'eusse désinvité, etc.— *Impér. prés.* Désinvite, désinvitons, désinvitez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désinvité. — *Subj. prés.* Que je désinvite, que tu désinvites, qu'il désinvite, que nous désinvitions, que vous désinvitiez, qu'ils désinvitent. — *Imparf.* Que je désinvitasse, que tu désinvitasses, qu'il désinvitât, que nous désinvitassions, que vous désinvitassiez, qu'ils désinvitassent. — *Passé.* Que j'aie désinvité, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse désinvité, etc. — *Inf. prés.* Désinviter. — *Passé.* Avoir désinvité. — *Part. prés.* Désinvitant (invar.). — *Passé.* Désinvité, désinvitée, désinvités, désinvitées.— *Passé comp.* Ayant désinvité. — Se conjugue avec le pron. pers. : *Se désinviter.* — Passif : *Etre désinvité.* Le part. régit *par.*

DÉSIRER, v. a. 1[re] conj. (*Déziré*), souhaiter, former des vœux, avoir envie. *Désirer des richesses.* — Neutralement, on dit : *La vie se passe à* désirer (La Bruy.). — Souhaiter. Désirer *du bien à quelqu'un.* —Famil., *se faire désirer,* mettre peu d'empressement à faire quelque chose. — *Ne laisser rien à* désirer, être parfait dans son genre. — On dit désirer *de faire, ou* désirer *faire quelque chose,* selon que le désir est certain, difficile ou non. *Il y a longtemps que je* désirais *de le rencontrer. Je* désire *le voir, amenez-le-moi. Venez, je* désire *vous parler.* Suivi de *que* veut le second verbe au subjonctif. *Je* désire que *vous vous* portiez *bien.* —*Ind. prés.* Je désire, tu désires, il désire, nous désirons, vous désirez, ils désirent. — *Imp.* Je désirais, tu désirais, il désirait, nous désirions, vous désiriez, ils désiraient. — *Passé déf.* Je désirai, tu désiras, il désira, nous désirâmes, vous désirâtes, ils désirèrent. — *Passé ind.* J'ai désiré, etc. — *Passé ant.* J'eus désiré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais désiré, etc. — *Futur.* Je désirerai, tu désireras, il désirera, nous désirerons, vous désirerez, ils désireront. — *Futur ant.* J'aurai désiré, etc. — *Condit. prés.* Je désirerais, tu désirerais, il désirerait, nous désirerions, vous désireriez, ils désireraient. — *Passé.* J'aurais désiré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désiré, etc. — *Impér. prés.* Désire, désirons, désirez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désiré. — *Subj. prés.* Que je désire, que tu désires, qu'il désire, que nous désirions, que vous désiriez, qu'ils désirent. — *Imp.* Que je désirasse, que tu désirasses, qu'il désirât, que nous désirassions, que vous désirassiez, qu'ils désirassent. — *Passé.* Que j'aie désiré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse désiré, etc.—*Inf. prés.* Désirer.— *Passé.* Avoir désiré.—*Part. prés.* Désirant (inv.). — *Passé.* Désiré, désirée, désirés, désirées. — *Passé comp.* Ayant désirsé. — Pronominalement : *se désirer* (Omission de l'Acad.). *La santé* se désire *toujours.* — Passif : *être désiré.* Le participe régit *par* ou *de. La paix* est désirée par *tout le monde ou de tout le monde.*

DÉSISTER (se), v. pron., 1[re] conj. (*Ce désiceté*), se départir de quelque chose, y renoncer. Se désister *d'une poursuite.* — On dit neutralement, désister *d'une demande* (N. Landais). — *Ind. prés.* Je me désiste, tu te désistes, il se désiste, nous nous désistons, vous vous désistez, ils se désistent. — *Imp.* Je me désistais, tu te

désistais, il se désistait, nous nous désistions, vous vous désistiez, ils se désistaient. — *Passé défini*. Je me désistai, tu te désistas, il se désista, nous nous désistâmes, vous vous désistâtes, ils se désistèrent. — *Passé ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est désisté, nous nous sommes, vons êtes, ils se sont désistés.— *Pass. ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut désisté, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent désistés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était désisté, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient désistés.—*Futur.* Je me désisterai, tu te désisteras, il se désistera, nous nous désisterons, vous vous désistèrez, ils se désisteront. — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera désisté, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront désistés. — *Cond. prés.* Je me désisterais, tu te désisterais, il se désisterait, nous nous désisterions, vous vous désisteriez, ils se désisteraient. —*Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait désisté, nons nous serions, vous vous seriez, ils se seraient désistés. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût désisté, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent désistés. — *Impér. prés.* Désiste-toi, désistons-nous, désistez-vous. — *Pass.* Sois-toi désisté, soyons-nous, soyez-vous désistés. — *Subj. prés.* Que je me désiste, que tu te désistes, qu'il se désiste, que nous nous désistions, que vous vous désistiez, qu'ils se désistent. — *Imparf.* Que je me désistasse, que tu te désistasses, qu'il se désistât, que nous nous désistassions, que vous vous désistassiez, qu'ils se désistassent. — *Pass.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit désisté, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient désistés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût désisté, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent désistés. — *Infinitif prés.* Se désister. — *Passé.* S'être désisté. — *Part. prés.* Se désistant (inv.). — *Passé.* Désisté, désistée, désistés, désistées. — *Passé comp.* S'étant désisté.

DÉSOBÉIR, v. n., 2e conjug. (*Dézobéir*), ne pas obéir, refuser d'obéir à quelqu'un. Désobéir *au prince, à ses parents.* — Commettre une infraction à de certaines choses. Désobéir *à la loi, à des ordres.* Absol., il ne prend pas de régime.

Désobéir un peu n'est pas un si grand crime.
(Corneille.)

— *Ind. prés.* Je désobéis, tu désobéis, il désobéit, nous désobéissons, vous désobéissez, ils désobéissent. — *Imparf.* Je désobéissais, tu désobéissais, il désobéissait, nous désobéissions, vous désobéissiez, ils désobéissaient.—*Pass. déf.* Je désobéis, tu désobéis, il désobéit, nous désobéîmes, vous désobéîtes, ils désobéirent. — *Pass. ind.* J'ai désobéi, etc. — *Pass. ant.* J'eus désobéi, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais désobéi, etc. — *Futur.* Je désobéirai, tu désobéiras, il désobéira, nous désobéirons, vous désobéirez, ils désobéiront. — *Futur ant.* J'aurai désobéi, etc. — *Condit. prés.* Je désobéirais, tu désobéirais, il désobéirait, nous désobéirions, vous désobéiriez, ils désobéiraient.— *Pass.* J'aurais désobéi, etc. — *On dit aussi* : J'eusse désobéi, etc. — *Impér. prés.* Désobéis, désobéissons, désobéissez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez désobéi. — *Subj. prés.* Que je désobéisse, que tu désobéisses, qu'il désobéisse, que nous désobéissions, que vous désobéissiez, qu'ils désobéissent. — *Imparf.* Que je désobéisse, que tu désobéisses, qu'il désobéît, que nous désobéissions, que vous désobéissiez, qu'ils désobéissent. — *Pass.* Que j'aie désobéi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse désobéi, etc. — *Inf. prés.* Désobéir. — *Passé.* Avoir désobéi. — *Part. prés.* Désobéissant (var.). *Enfant désobéissant, personne désobéissante.* — *Passé.* Désobéi (var.).—*Passé comp.* Ayant désobéi.—Quoique neutre, ce verbe s'emploie au passif. *Je ne veux pas* être désobéi. Le participe régit *par*.

DÉSOBLIGER, v. a., 1re conj. (*Dézoblijé*), faire de la peine, du déplaisir à quelqu'un. *Il ne faut* désobliger *personne. Vous me* désobligerez *en n'acceptant pas.* — *Ind. prés.* Je désoblige, tu désobliges, il désoblige, nous désobligeons, vous désobligez, ils désobligent. — *Imp.* Je désobligeais, tu désobligeais, il désobligeait, nous désobligions, vous désobligiez, ils désobligeaient. — *Passé déf.* Je désobligeai, tu désobligeas, il désobligea, nous désobligeâmes, vous désobligeâtes, ils désobligèrent. — *Passé ind.* J'ai désobligé, etc. — *Passé ant.* J'eus désobligé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais désobligé, etc. — *Futur.* Je désobligerai, tu désobligeras, il désobligera, nous désobligerons, vous désobligerez, ils désobligeront. — *Futur ant.* J'aurai désobligé, etc. — *Cond. prés.* Je désobligerais, tu désobligerais, il désobligerait, nous désobligerions, vous désobligeriez, ils désobligeraient. — *Passé.* J'au-

rais désobligé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désobligé, etc. — *Imp. prés.* Désoblige, désobligeons, désobligez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez désobligé. — *Subj. prés.* Que je désoblige, que tu désobliges, qu'il désoblige, que nous désobligions, que vous désobligiez, qu'ils désobligent. — *Imparf.* Que je désobligeasse, que tu désobligeasses, qu'il désobligeât, que nous désobligeassions, que vous désobligeassiez, qu'ils désobligeassent. — *Passé.* Que j'aie désobligé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse désobligé, etc. — *Infin. prés.* Désobliger. — *Pass.* Avoir désobligé. — *Part. prés.* Désobligeant (var.). *Action désobligeante. Personne désobligeante.* — *Passé.* Désobligé, désobligée, désobligés, désobligées. — *Passé comp.* Ayant désobligé. — — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se désobliger* (Omission de l'Académie). *Se* désobliger *entre proches.* — Passif : *Etre désobligé.* Le participe régit *par.*

DÉSOBSTRUER, v. a., 1[er] conj. (*Dézobecetrué*), débarrasser de ce qui bouche, encombrer. Désobstruer *un passage, une rue, un canal.* — Term. de médecine, détruire les obstructions. — *Indic. prés.* Je désobstrue, tu désobstrues, il désobstrue, nous désobstruons, vous désobstruez, ils désobstruent. — *Imp.* Je désobstruais, tu désobstruais, il désobstruait, nous désobstruions, vous désobstruiez, ils désobstruaient. — *Passé défin.* Je désobstruai, tu désobstruas, il désobstrua, nous désobstruâmes, vous désobstruâtes, ils désobstruèrent. — *Passé ind.* J'ai désobstrué, etc. — *Passé ant.* J'eus désobstrué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais désobstrué, etc. — *Futur.* Je désobstruerai, tu désobstrueras, il désobstruera, nous désobstruerons, vous désobstruerez, ils désobstrueront. — *Futur ant.* J'aurai désobstrué, etc. — *Cond. prés.* Je désobstruerais, tu désobstruerais, il désobstruerait, nous désobstruerions, vous désobstrueriez, ils désobstrueraient. — *Passé.* J'aurais désobstrué, etc. — *On dit aussi:* J'eusse désobstrué, etc. — *Impér. prés.* Désobstrue, désobstruons, désobstruez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désobstrué. — *Subj. prés.* Que je désobstrue, que tu désobstrues, qu'il désobstrue, que nous désobstruions, que vous désobstruiez, qu'ils désobstruent. — *Imparfait.* Que je désobstruasse, que tu désobstruasses, qu'il désobstruât, que nous désobstruassions, que vous désobstruassiez, qu'ils désobstruassent. — *Passé.* Que j'aie désobstrué, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse désobstrué, etc. — *Infinitif prés.* Désobstruer. — *Passé.* Avoir désobstrué. — *Part. prés* Désobstruant (inv.). — *Passé.* Désobstrué, désobstruée, désobstrués, désobstruées — — *Passé comp.* Ayant désobstrué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se désobstruer. La voie publique commence à se* désobstruer. — Passif : *Etre désobstrué.* Le part. régit *par.*

DÉSOCCUPER (se), v. pron., 1[re] conj., (*Dézocupé*), être sans occupation. *On est* désoccupé *quand on n'a rien à faire. On est* désoccupé *quand on ne fait absolument rien.* — *Ind. prés.* Je me désoccupe, tu te désoccupes, il se désoccupe, nous nous désoccupons, vous vous désoccupez, ils se désoccupent. — *Imp.* Je me désoccupais, tu te désoccupais, il se désoccupait, nous nous désoccupions, vous vous désoccupiez, ils se désoccupaient — *Passé déf.* Je me désoccupai, tu te désoccupas, il se désoccupa, nous nous désoccupâmes, vous vous désoccupâtes, ils se désoccupèrent. — — *Passé ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est désoccupé, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont désoccupés. — *Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut désoccupé, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent désoccupés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était désoccupé, nous nous étions, vous étiez, ils s'étaient désoccupés. — *Futur.* Je me désoccuperai, tu te désoccuperas, il se désoccupera, nous nous désoccuperons, vous vous désoccuperez, ils se désoccuperont. — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera désoccupé, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront désoccupés. — *Cond. prés.* Je me désoccuperais, tu te désoccuperait, il se désoccuperait, nous nous désoccuperions, vous vous désoccuperiez, ils se désoccuperaient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait désoccupé, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient désoccupés. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût désoccupé, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent désoccupés. — *Impératif prés.* Désoccupe-toi, désoccupons-nous, désoccupez-vous. — *Passé.* Sois-toi désoccupé, soyons-nous, soyez-vous désoccupés. — *Subj. prés.* Que je me désoccupe, que tu te désoccupes, qu'il se désoccupe, que nous nous désoccupions, que vous vous désoccupiez, qu'ils se désoccupent. — *Imp.*

Que je me désoccupasse, que tu te désoccupasses, qu'il se désoccupât, que nous nous désoccupassions, que vous vous désoccupassiez, qu'ils se désoccupassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit désoccupé, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient désoccupés. — *Plus-que-parfait.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fut désoccupé, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent désoccupés. — *Inf. prés.* Se désoccuper. — *Passé.* S'être désoccupé. — *Part. prés.* Se désoccupant (invariable). —*Passé.* Désoccupé, désoccupée, désoccupés, désoccupées. — *Passé composé.* S'étant désoccupé.

DÉSOLER, v. a., 1re conj. (*Dézolé*), ruiner, ravager, détruire. *Désoler un pays.* — Affliger extrêmement. *La mort de son ami le* désole. — Par extens., attrister, ennuyer, importuner à l'excès. *Le temps nous* désole (Sév.). — *Les solliciteurs le* désolent. *Ce vent me* désola. — *Ind. pr.* Je désole, tu désoles, il désole, nous désolons, vous désolez, ils désolent. — *Imp.* Je désolais, tu désolais, il désolait, nous désolions, vous désoliez, ils désolaient. — *Passé déf.* Je désolai, tu désolas, il désola, nous désolâmes, vous désolâtes, ils idésolèrent. — *Passéind.* J'ai désolé, etc.—*Passé ant.* J'eus désolé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais désolé, etc. — *Futur.* Je désolerai, tu désoleras, il désolera, nous désolerons, vous désolerez, ils désoleront. — *Futur ant.* J'aurai désolé, etc. — *Cond. pr.* Je désolerais, tu désolerais, il désolerait, nous désolerions, vous désoleriez, ils désoleraient. — *Pass.* J'aurais désolé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désolé, etc. — *Impér. prés.* Désole, désolons, désolez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désolé. — *Subj. prés.* Que je désole, que tu désoles, qu'il désole, que nous désolions, que vous désoliez, qu'ils désolent. — *Imp.* Que je désolasse, que tu désolasses, qu'il désolât, que nous désolassions, que vous désolassiez, qu'ils désolassent. — *Passé.* Que j'aie désolé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse désolé, etc. — *Inf. prés.* Désoler.—*Passé.* Avoir désolé. — *Part. pr.* Désolant (var.). *Evénements désolants, nouvelle désolante.*—*Pass.*Désolé, désolée, désolés, désolées.-*Pass.comp.*Ayant désolé. — Se conjug. avec le pron. pers. : *se Désoler. Il se* désole *nuit et jour.* — Passif : *être désolé.* Le part. régit *de* et *par.* Désolé *d'une perte.* Désolé *par un grand malheur.*

DÉSOPILER, v. a., 1re conjug. (*Dézopilé*), term. de méd. Déboucher, détruire les obstructions, les opilations. *Il a la rate gonflée, il faut la* désopiler.—Fig. et fam. : désopiler *la rate,* réjouir, faire rire. — *Indic. prés.* Je désopile, tu désopiles, il désopile, nous désopilons, vous désopilez, ils désopilent. — *Imparf.* Je désopilais, tu désopilais, il désopilait, nous désopilions, vous désopiliez, ils désopilaient. — *Passé défini.* Je désopilai, tu désopilas, il désopila, nous désopilâmes, vous désopilâtes, ils désopilèrent. — *Passé indéfini.* J'ai désopilé, etc. — *Passé ant.* J'eus désopilé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais désopilé, etc. — *Futur.* Je désopilerai, tu désopileras, il désopilera, nous désopilerons, vous désopilerez, ils désopileront. — *Futur ant.* J'aurai désopilé, etc. — *Cond. prés.* Je désopilerais, tu désopilerais, il désopilerait, nous désopilerions, vous désopileriez, ils désopileraient. — *Passé.* J'aurais désopilé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désopilé, etc.— *Impér. prés.* Désopille, désopilons, désopilez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez désopilé. — *Subj. prés.* Que je désopile, que tu désopiles, qu'il désopile, que nous désopilions, que vous désopiliez, qu'ils désopilent. — *Imparf.* Que je désopilasse, que tu désopilasses, qu'il désopilât, que nous désopilassions, que vous désopilassiez, qu'ils désopilassent. — *Passé.* Que j'aie désopilé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse désopilé, etc. — *Infin. présent.* Désopiler. —*Pass.* Avoir désopilé. —*Part. prés.* Désopilant (inv.).— *Passé.* Désopilé, désopilée, désopilés, désopilées. — *Passé composé.* Ayant désopilé. — S'emploie avec le pronom personnel : *Se désopiler* — Passif : *Etre désopilé* Le part. régit *par.*

DÉSORDONNER, v. a., 1re conj. (*Dézordoné*), mettre en désordre. *Le tumulte* désordonne *les rangs* (Delille). Ce mot manque dans l'Académie, où se trouve pourtant l'adjectif *désordonné.* — *Indicatif présent.* Je désordonne, tu désordonnes, il désordonne, nous désordonnons, vous désordonnez, ils désordonnent. — *Imp.* Je désordonnais, tu désordonnais, il désordonnait, nous désordonnions, vous désordonniez, ils désordonnaient. —*Pass. défini.* Je désordonnai, tu désordonnas, il désordonna, nous désordonnâmes, vous désordonnâtes, ils désordonnèrent. —*Passé*

indéfini. J'ai désordonné, etc. — *Passé antérieur.* J'eus désordonné, etc.—*Plus-que-parfait.* J'avais désordonné, etc. — *Futur.* Je désordonnerai, tu désordonneras, il désordonnera, nous désordonnerons, vous désordonnerez, ils désordonneront. — *Futur pass.* J'aurai désordonné, etc. — *Cond. prés.* Je désordonnerais, tu désordonnerais, il désordonnerait, nous désordonnerions, vous désordonneriez, ils désordonneraient. — *passé.* J'aurais désordonné,—*On dit aussi :* J'eusse désordonné, etc. — *Impér. prés.* Désordonne, désordonnons, désordonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désordonné. — *Subj. prés.* Que je désordonne, que tu désordonnes, qu'il désordonne, que nous désordonnions, que vous désordonniez, qu'ils désordonnent. — *Imp.* Que je désordonnasse, que tu désordonnasses, qu'il désordonnât, que nous désordonnassions, que vous désordonnassiez, qu'ils désordonnassent. — *Passé.* Que j'aie désordonné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse désordonné, etc. — *Inf. prés.* Désordonner. — *Passé.* Avoir désordonné. — *Part. prés.* Désordonnant (invariable). — *Passé.* Désordonné, désordonnée, désordonnés, désordonnées.—*Passé comp.* Ayant désordonné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se désordonner*, sortir de l'ordre, se déranger. Peu usité.—Passif : *être désordonné.* Le participe régit *par.* Ne confondez pas le part. *désordonné*, qui signifie où il y a du désordre : *Une maison* désordonnée, avec l'adj. *désordonné*, qui signifie déréglé, excessif : *Passion* désordonnée, *faim* désordonnée.

DÉSORGANISER, v. a., 1re conj. (*Dézorguanizé*), détruire l'organisation, les organes. *La même cause qui organise les corps peut les* désorganiser. — Fig. Troubler l'ordre, l'organisation d'un corps politique, etc. — *Indicatif présent.* Je désorganise, tu désorganises, il désorganise, nous désorganisons, vous désorganisez, ils desorganisent. — *Imparfait.* Je désorganisais, tu désorganisais, il désorganisait, nous désorganisions, vous désorganisiez, ils désorganisaient.—*Passé défini.* Je désorganisai, tu désorganisas, il désorganisa, nous désorganisâmes, vous désorganisâtes, ils désorganisèrent. — *Passé défini.* J'ai désorganisé, etc. — *Passé indéfini.* J'eus désorganisé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais désorganisé, etc. *Futur.* Je désorganiserai, tu désorganiseras il désorganisera, nous désorganiserons, vous désorganiserez, ils désorganiseront.— *Passé.* J'aurai désorganisé, etc. *Conditionnel présent.* Je désorganiserais, tu désorganiserais, il désorganiserait, nous désorganiserions, vous désorganiseriez, ils désorganiseraient. — *Passé.* J'aurais désorganisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désorganisé, etc. — *Impératif prés.* Désorganise, désorganisons, désorganisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désorganisé. — *Subj. prés.* Que je désorganise, que tu désorganises, qu'il désorganise, que nous désorganisions, que vous désorganisiez, qu'ils désorganisent.— *Imparfait.* Que je désorgarnisasse, que tu désorgarnisasses, qu'il désorganisât, que nous désorgarnisassions, que vous désorgarnisassiez, qu'ils désorganisassent. — *Passé.* Que j'aie désorganisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse désorganisé, etc.— *Infinitif présent.* Désorganiser. — *Pass.* Avoir désorganisé. —*Participe prés.* Désorganisant (invar.). — *Passé.* Désorganisé, désorganisée, désorganisés, désorganisées. — *Pass. comp.* Ayant désorganisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se désorganiser.* — Cesser d'être organisé, d'être en harmonie. *Le chef mort, la secte se désorgisa.* — Passif : *Etre désorganisé.* Le participe régit *par.*

DÉSORIENTER, v. a., 1re conj. (*Dézorienté*), faire perdre la connaissance du Levant, du chemin. *Nous étions sans boussole, la brune acheva de nous* désorienter. — Fig. Déconcerter. *Quand un provincial arrive à Paris, il est d'abord tout* désorienté. — *Indic. prés.* Je désoriente, tu désorientes, il désoriente, nous désorientons, vous désorientez, ils désorientent. — *Imparf.* Je désorientais, u désorientais, il désorientait, nous désorientions, vous désorientiez, ils désorientaient. — *Passé déf.* Je désorientai, tu désorientas, il désorienta, nous désorientâmes, vous désorientâtes, ils désorientèrent. — *Passé indéf.* J'ai désorienté, etc. — *Passé antér.* J'eus désorienté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais désoiienté, etc. — *Futur.* Je désorienterai, tu désorienteras, il désorientera, nous désorienterons, vous désorienterez, ils désorienteront. — *Futur antér.* J'aurai désorienté, etc. — *Condit. présent.* Je désorienterais, tu désorienterais, il désorienterait, nous désorien-

terions, vous désorienteriez, ils désorienteraient.—*Pass.* J'aurais désorienté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désorienté, etc. — *Impérat. prés.* Désoriente, désorientons, désorientez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désorienté.—*Subj. prés.* Que je désoriente, que tu désorientes, qu'il désoriente, que nous désorientions, que vous désorientiez, qu'ils désorientent. — *Imparf.* Que je désorientasse, que tu désorientasses, qu'il désorientât, que nous désorientassions, que vous désorientassiez, qu'ils désorientassent. — *Passé.* Que j'aie désorienté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse désorienté, etc. — *Infinitif prés.* Désorienter. — *Passé.* Avoir désorienté. — *Part. prés.* Désorientant (invariable). — *Passé.* Désorienté, désorientée, désorientée, désorientées.—*Pass. composé.* Ayant désorienté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se désorienter. Il* se désoriente *à une simple question.* — Passif : *Etre désorienté.* Le participe régit *par.*

DÉSOSSER, v. a., 1[re] conjug. (*Désossé*), ôter les os de quelque animal pour en mettre la chair en pâtre ou en hachis. *Désosser un lièvre.* — *Indic. prés.* Je désosse, tu désosses, il désosse, nous désossons, vous désossez, ils désossent. — *Imparfait.* Je désossais, tu désossais, il désossait, nous désossions, vous désossiez, ils désossaient. — *Passé déf.* Je désossai, tu désossas, il désossa, nous désossâmes, vous désossâtes, ils désossèrent. — *Passé indéf.* J'ai désossé, etc. — *Passé antér.* J'eus désossé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais désossé, etc.— *Futur.* Je désosserai, tu désosseras, il désossera, nous désosserons, vous désosserez, ils désosseront. — *Futur ant.* J'aurai désossé, etc. — *Condit. prés.* Je désosserais, tu désosserais, il désosserait, nous désosserions, vous désosseriez, ils désosseraient. — *Passé.* J'aurais désossé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désossé, etc. —*Impér. prés.* Désosse, désossons, désossez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désossé. — *Subj. prés.* Que je désosse, que tu désosses, qu'il désosse, que nous désossions, que vous désossiez, qu'ils désossent. — *Imparfait.* Que je désossasse, que tu désossasses, qu'il désossât, que nous désossassions, que vous désossassiez, qu'ils désossassent. — *Passé.* Que j'aie désossé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse désossé, etc. — *Inf. prés.* Désosser. — *Pass.* Avoir désossé. — *Part. prés.* Désossant (invar.). — *Passé.* Désossé, désossée, désossés, désossées.— *Passé composé.* Ayant désossé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se desosser.* — Passif : *être désossé.* Le participe régit *par.*

DÉSOURDIR, v. a. et n., 2[e] conj. (*Dézourdir*), défaire une chose qui a été ourdie. Il est peu usité. — *Indic. prés.* Je désourdis, tu désourdis, il désourdit, nous désourdissons, vous désourdissez, ils désourdissent. — *Imparf.* Je désourdissais, tu désourdissais, il désourdissait, nous désourdissions, vous désourdissiez, ils désourdissaient.— *Passé déf.* Je désourdis, tu désourdis, il désourdit, nous désourdîmes, vous désourdîtes, ils désourdirent. — *Passé. indéf.* J'ai désourdi, etc. — *Passé ant.* J'eus désourdi, etc. —*Plus-que-parfait.* J'avais désourdi, etc. — *Futur.* Je désourdirai, tu désourdiras, il désourdira, nous désourdirons, vous désourdirez, ils désourdiront. — *Passé.* J'aurai désourdi, etc. — *Cond. prés.* Je désourdirais, tu désourdirais, il désourdirait, nous désourdirions, vous désourdiriez, ils désourdiraient.— *Pass.* J'aurais désourdi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désourdi, etc.— *Impér. prés.* Désourdis, désourdissons, désourdissez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez désourdi — *Subj. prés.* Que je désourdisse, que tu désourdisses, qu'il désourdisse, que nous désourdissions, que vous désourdissiez, qu'ils désourdissent. —*Imparf.* Que je désourdisse, que tu désourdisses, qu'il désourdît, que nous désourdissions, que vous désourdissiez, qu'ils désourdissent.— *Passé.* Que j'aie désourdi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse désourdi, etc. — *Inf. prés.* Désourdir. — *Passé.* Avoir désourdi. — *Part. prés.* Désourdissant (inv.). — *Passé.* Désourdie, désourdie, désourdis, désourdies. — *Passé comp.* Ayant désourdi. — Passif : *Etre désourdi.* Le participe régit *par.*

DÉSOXYDER, v. a. 1[re] conj. (*Dézokcidé*), terme de chimie, enlever d'une substance l'oxygène qu'elle contient : *La chaleur* désoxyde *un très grand nombre de corps* (Acad.). — *Ind. prés.* Je désoxyde, tu désoxydes, il désoxyde, nous désoxydons, vous désoxydez, ils désoxydent. — *Imparf.* Je désoxydais, tu désoxydais, il désoxydait, nous désoxydions, vous désoxydiez, ils désoxydaient. — *Passé. déf.* Je désoxydai,

tu désoxydas, il désoxyda, nous désoxydâmes, vous désoxydâtes, ils désoxydèrent. — *Passé ind.* J'ai désoxydé, etc. — *Passé ant.* J'eus désoxydé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais désoxydé, etc. — *Futur.* Je désoxyderai, tu désoxyderas, il désoxydera, nous désoxyderons, vous désoxyderez, ils désoxyderont. — *Futur ant.* J'aurai désoxydé, etc. — *Cond. prés* Je désoxyderais, tu désoxyderais, il désoxyderait, nous désoxyderions, vous désoxyderiez, ils désoxyderaient. — *Pass.* J'aurais désoxydé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désoxydé, etc. — *Impér. prés.* Désoxyde, desoxydons, désoxidez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désoxydé. — *Subj. pr.* Que je désoxyde, que tu désoxydes, qu'il désoxyde, que nous désoxydions, que vous désoxydiez, qu'ils désoxydent. — *Imp.* Que je désoxydasse, que tu désoxydasses, qu'il désoxydât, que nous désoxydassions, que vous désoxydassiez, qu'ils désoxydassent. — *Passé.* Que j'aie désoxydé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse désoxydé, etc. — *Infin. prés.* Désoxyder. — *Passé.* Avoir désoxydé. — *Part. prés.* Désoxydant (inv.). — *Passé.* Désoxydé, désoxydée, désoxydés, désoxydées. — *Passé comp.* Ayant désoxydé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se désoxyder. Il y a des corps qui* se désoxydent *à la lumière* (Acad.). — Passif : *être désoxydé.* Le participe régit *par.*

DESPUMER, v. a., 1[re] conj. (*Dècepumer*), terme de chimie, ôter l'écume ou autres impuretés à la surface d'un liquide en ébullition. — *Ind. prés.* Je despume, tu despumes, il despume, nous despumons, vous despumez, ils despument. — *Imp.* Je despumais, tu despumais, il despumait, nous despumions, vous despumiez, ils despumaient. — *Passé déf.* Je despumai, tu despumas, il despuma, nous despumâmes, vous despumâtes, ils despumèrent. — *Passé ind.* J'ai despumé, etc. — *Passé ant.* J'eus despumé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais despumé, etc. — *Futur.* Je despumerai, tu despumeras, il despumera, nous despumerons, vous despumerez, ils despumeront. — *Futur ant.* J'aurai despumé, etc. — *Cond. prés.* Je despumerais, tu despumerais, il despumerait, nous despumerions, vous despumeriez, ils despumeraient. — *Passé.* J'aurais despumé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse despumé, etc. — *Impér. prés.* Despume, despumons, despumez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez despumé. — *Subj. prés.* Que je despume, que tu despumes, qu'il despume, que nous despumions, que vous despumiez, qu'ils despument. — *Imp.* Que je despumasse, que tu despumasses, qu'il despumât, que nous despumassions, que vous despumassiez, qu'ils despumassent. — *Passé.* Que j'aie despumé, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse despumé, etc. — *Inf. prés.* Despumer. — *Passé.* Avoir despumé. — *Part. prés.* Despumant (inv.). — *Passé.* Despumé, despumée, despumés, despumées. — *Passé comp.* Ayant despumé. — Se conj. avec le pron. pers. : *se despumer.* — Passif : *être despumé.* Le part. régit *par.*

DESSAISIR (*se*), v. pr. 2[e] conjugaison (*Décézir*), terme de jurisprudence, relâcher, abandonner ce que l'on avait en sa possession, en ses mains. *Quand on a de bons gages, il ne faut pas s'en* dessaisir. Se conjugue aussi activ. *Je l'ai trouvé* dessaisi *du dépôt que je lui avais confié* (Acad.). — *Ind. prés.* Je me dessaisis, tu te dessaisis, il se dessaisit, nous nous dessaisissons, vous vous dessaisissez, ils se dessaisissent. — *Imp.* Je me dessaisissais, tu te dessaisissais, il se dessaisissait, nous nous dessaisissions, vous vous dessaisissiez, ils se dessaisissaient. — *Passé déf.* Je me dessaisis, tu te dessaisis, il se dessaisit, nous nous dessaisîmes, vous vous dessaisîtes, ils se dessaisirent. — *Passé ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est dessaisi, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont dessaisis. — *Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut dessaisi, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent dessaisis. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était dessaisi, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient dessaisis. — *Futur.* Je me dessaisirai, tu te dessaisiras, il se dessaisira, nous nous dessaisirons, vous vous dessaisirez, ils se dessaisiront. — *Fut. ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera dessaisi, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront dessaisis. — *Cond. prés.* Je me dessaisirais, tu te dessaisirais, il se dessaisirait, nous nous dessaisirions, vous vous dessaisiriez, ils se dessaisiraient. — *Pass.* Je me serais, tu te serais, il se serait dessaisi, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient dessaisis. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût dessaisi, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent dessaisis. — *Impér. pr.* Dessaisis-toi, dessaisissons-nous, dessaisissez-vous. — *Passé.* Sois-toi dessaisi, soyons-nous, soyez-vous des-

saisis. —*Subj. prés.* Que je me dessaisisse, que tu te dessaisisses, qu'il se dessaisisse, que nous nous dessaisissions, que vous vous dessaisissiez, qu'ils se dessaisissent. — *Imparf.* Que je me dessaisisse, que tu te dessaisisses, qu'il se dessaisît, que nous nous dessaisissions, que vous vous dessaisissiez, qu'ils se dessaisissent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit dessaisi, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient dessaisis. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût dessaisi, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent dessaisis. — *Infin. prés.* Se dessaisir. — *Passé.* S'être dessaisi. — *Part. prés.* Se dessaisissant. — *Passé.* Dessaisi, dessaisie, dessaisis, dessaisies. — *Passé composé.* S'étant dessaisi. — Passif : *s'être dessaisi.* Le participe régit *de.*

DESSAISONNER, v. a., 1[re] conj. (*Déçèzoné*), changer l'ordre annuel de la culture et de l'ensemencement des terres. — *Par baux à terme, on défend ordinairement aux fermiers de* dessaisonner *les terres.* — T. de jardin., changer par le secours de l'art le moment de la floraison. — *Ind. prés.* Je dessaisonne, tu dessaisonnes, il dessaisonne, nous dessaisonnons, vous dessaisonnez, ils dessaisonnent. — *Imparf.* Je dessaisonnais, tu dessaisonnais, il dessaisonnait, nous dessaisonnions, vous dessaisonniez, ils dessaisonnaient. — *Passé déf.* Je dessaisonnai, tu dessaisonnas, il dessaisonna, nous dessaisonnâmes, vous dessaisonnâtes, ils dessaisonnèrent. — *Pass. ind.* J'ai dessaisonné, etc. — *Pass. ant.* J'eus dessaisonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dessaisonné, etc. — *Futur.* Je dessaisonnerai, tu dessaisonneras, il dessaisonnera, nous dessaisonnerons, vous dessaisonnerez, ils dessaisonneront. — *Futur ant.* J'aurai dessaisonné, etc. — *Cond. prés.* Je dessaisonnerais, tu dessaisonnerais, il dessaisonnerait, nous dessaisonnerions, vous dessaisonneriez, ils dessaisonneraient. — *Pass.* J'aurais dessaisonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dessaisonné, etc. — *Impér. prés.* Dessaisonne, dessaisonnons, dessaisonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dessaisonné. — *Subj. prés.* Que je dessaisonne, que tu dessaisonnes, qu'il dessaisonne, que nous dessaisonnions, que vous dessaisonniez, qu'ils dessaisonnent. — *Imparf.* Que je dessaisonnasse, que tu dessaisonnasses, qu'il dessaisonnât, que nous dessaisonnassions, que vous dessaisonnassiez, qu'ils dessaisonnassent. — *Passé.* Que j'aie dessaisonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dessaisonné, etc. — *Inf. prés.* Dessaisonner. — *Passé.* Avoir dessaisonné. — *Part. prés.* Dessaisonnant (inv.). — *Passé.* Dessaisonné, dessaisonnée, dessaisonnés, dessaisonnées. — *Passé comp.* Ayant dessaisonné. — Passif : *Être dessaisonné.* — Le participe régit *par.*

DESSALER, v. a., 1[re] conjug. (*Déçalé*), faire qu'une chose ne soit pas salée. Dessaler *de la morue.* — *Ind. prés.* Je dessale, tu dessales, il dessale, nous dessalons, vous dessalez, ils dessalent. — *Imparf.* Je dessalais, tu dessalais, il dessalait, nous dessalions, vous dessaliez, ils dessalaient. — *Passé déf.* Je dessalai, tu dessalas, il dessala, nous dessalâmes, vous dessalâtes, ils dessalèrent. — *Passé indéf.* J'ai dessalé, etc. — *Passé antér.* J'eus dessalé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dessalé, etc. — *Futur.* Je dessalerai, tu dessaleras, il dessalera, nous dessalerons, vous dessalerez, ils dessaleront. — *Futur ant.* J'aurai dessalé, etc. — *Cond. prés.* Je dessalerais, tu dessalerais, il dessalerait, nous dessalerions, vous dessaleriez, ils dessaleraient. — *Passé.* J'aurais dessalé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dessalé, etc. — *Impératif présent.* Dessale, dessalons, dessalez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dessalé. — *Subj. prés.* Que je dessale, que tu dessales, qu'il dessale, que nous dessalions, que vous dessaliez, qu'ils dessalent. — *Imparf.* Que je dessalasse, que tu dessalasses, qu'il dessalât, que nous dessalassions, que vous dessalassiez, qu'ils dessalassent. — *Passé.* Que j'aie dessalé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dessalé, etc. — *Infinitif prés.* Dessaler. — *Passé.* Avoir dessalé. — *Part. prés.* Dessalant (inv.). — *Passé.* Dessalé, dessalée, dessalés, dessalées. — *Passé comp.* Ayant dessalé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se dessaler.* — Passif : *Être dessalé.* — Le participe régit *par.*

DESSANGLER, v. a., 1[re] conj. (*Déçanguelé*), lâcher ou défaire les sangles. Dessangler *un cheval.* — *Indicatif prés.* Je dessangle, tu dessangles, il dessangle, nous dessanglons, vous dessanglez, ils dessanglent. — *Imp.* Je dessanglais, tu dessanglais, il dessanglait, nous dessanglions, vous dessangliez, ils dessanglaient. — *Pass. déf.* Je dessanglai, tu dessanglas, il dessangla, nous dessanglâmes, vous dessanglâtes, ils dessanglèrent. — *Passé. ind.*

J'ai dessanglé, etc. — *Pass. ant.* J'eus dessanglé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dessanglé, etc. — *Futur.* Je dessanglerai, tu dessangleras, il dessanglera, nous dessanglerons, vous dessanglerez, ils dessangleront. — *Futur ant.* J'aurai dessanglé, etc. — *Condit. prés.* Je dessanglerais, tu dessanglerais, il dessanglerait, nous dessanglerions, vous dessangleriez, ils dessangleraient. — *Passé.* J'aurais dessanglé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dessanglé, etc. — *Impér. prés.* Dessangle, dessanglons, dessanglez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dessanglé. — *Subj. prés.* Que je dessangle, que tu dessangles, qu'il dessangle, que nous dessanglions, que vous dessangliez, qu'ils dessanglent. — *Imp.* Que je dessanglasse, que tu dessanglasses, qu'il dessanglât, que nous dessanglassions, que vous dessanglassiez, qu'ils dessanglassent. - *Passé.* Que j'aie dessanglé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dessanglé, etc. — *Inf. prés.* Dessangler. — *Passé.* Avoir dessanglé. — *Part. prés.* Dessanglant (inv.). — *Passé.* Dessanglé, dessanglée, dessanglés, dessanglées. — *Passé comp.* Ayant dessanglé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se dessangler. Ce cheval* se dessangle *en courant.* — Passif : *Etre dessanglé.* — Le participe régit *par.*

DESSÉCHER, v. a., 1[re] conj. (*Décéché*), mettre à sec, rendre sec, plus sec. Dessécher *un marais, un terrain,* et fig., *dessécher l'esprit, le cœur, l'imagination,* etc. — Par ext., priver du plus ou moins d'humidité dont une chose est pénétrée. Dessécher *le sang, les poumons, le cerveau. Une expectoration trop fréquente* dessèche *la poitrine.* — Exténuer, amaigrir. *Un corps que les veilles ont* desséché. — *Ind. prés.* Je dessèche, tu dessèches, il dessèche, nous desséchons, vous desséchez, ils dessèchent. — *Imp.* Je desséchais, tu desséchais, il desséchait, nous desséchions, vous desséchiez, ils desséchaient. — *Pass. déf.* Je desséchai, tu desséchas, il dessécha, nous desséchâmes, vous desséchâtes, ils desséchèrent. — *Pass. ind.* J'ai desséché, etc. — *Pass. ant.* J'eus desséché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais desséché, etc. — *Futur.* Je dessècherai, tu dessècheras, il dessèchera, nous dessècherons, vous dessècherez, ils dessècheront. — *Futur ant.* J'aurai desséché, etc. — *Cond. prés.* Je dessècherais, tu dessècherais, il dessècherait, nous dessècherions, vous dessècheriez, ils dessècheraient. — *Pass.* J'aurais desséché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse desséché, etc. — *Impér. prés.* Dessèche, desséchons, desséchez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez desséché. — *Subj. prés.* Que je dessèche, que tu dessèches, qu'il dessèche, que nous desséchions, que vous desséchiez, qu'ils dessèchent. — *Imp.* Que je desséchasse, que tu desséchasses, qu'il desséchât, que nous desséchassions, que vous desséchassiez, qu'ils desséchassent. — *Passé.* Que j'aie desséché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse desséché, etc. — *Inf. prés.* dessécher. — *Passé.* Avoir desséché. — *Part. prés.* Desséchant (inv.). — *Passé.* Desséché, desséchée, desséchés, desséchées. — *Passé comp.* Ayant desséché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se dessécher. Sa peau* se dessèche. *Ces marais* se dessèchent. — Passif : *être desséché.* — Le participe régit *par.*

DESSELLER, v. a. 1[re] conj. (*Décélé*), ôter la selle de dessus un cheval, une bête de somme. *Ne* dessellez *pas ce cheval, il a trop chaud.* — *Ind. pr.* Je desselle, tu desselles, il desselle, nous dessellons, vous dessellez, ils dessellent. — *Imp.* Je dessellais, tu dessellais, il dessellait, nous dessellions, vous desselliez, ils dessellaient. — *Passé déf.* Je dessellai, tu dessellas, il dessella, nous dessellâmes, vous dessellâtes, ils dessellèrent. — *Passé ind.* J'ai dessellé, etc. — *Passé ant.* J'eus dessellé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dessellé, etc. — *Futur.* Je dessellerai, tu desselleras, il dessellera, nous dessellerons, vous dessellerez, ils desselleront. — *Futur ant.* J'aurai dessellé, etc. — *Cond. prés.* Je dessellerais, tu dessellerais, il dessellerait, nous dessellerions, vous desselleriez, ils dessellераient. — *Passé.* J'aurais dessellé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dessellé, etc. — *Imp. pr.* Desselle, dessellons, dessellez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dessellé. — *Subj. pr.* Que je desselle, que tu desselles, qu'il desselle, que nous dessellions, que vous desselliez, qu'ils dessellent. — *Imp.* Que je dessellasse, que tu dessellasses, qu'il dessellât, que nous dessellassions, que vous dessellassiez, qu'ils dessellassent. — *Pass.* Que j'aie dessellé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dessellé, etc. — *Inf. pr.* Desseller. — *Pass.* Avoir dessellé. — *Part. prés.* Dessellant (inv.). — *Passé.* Dessellé, dessellée, dessellés dessellées. — — *Passé comp.* Ayant dessellé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se desseller* (Omission de l'Académie). — Passif : *Etre dessellé.* Le part. régit *par.*

DESSERRER, v. a., 1re conj. (*Décéré*), relâcher ce qui est serré. *Cette ceinture vous serre trop, desserrez-la.* — *Desserrer les dents à quelqu'un*, lui faire ouvrir par force les deux mâchoires, lorsque par convulsion ou autrement, il les tient extrêmement serrées l'une contre l'autre. — Figurém., *ne pas desserrer les dents*, se taire absolument. *On n'a pu lui faire desserrer les dents*, on n'a pu l'obliger à parler, à rompre le silence. — Figur. et famil., *desserrer un coup de pied*, le lancer. — *Ind. prés.* Je desserre, tu desserres, il desserre, nous desserrons, vous desserrez, ils desserrent. — *Imparf.* Je desserrais, tu desserrais, il desserrait, nous desserrions, vous desserriez, ils desserraient. — *Passé déf.* Je desserrai, tu desserras, il desserra, nous desserrâmes, vous desserrâtes, ils desserrèrent.— *Pass. ind.* J'ai desserré, etc. —*Pass. ant.* J'eus desserré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais desserré, etc. — *Futur.* Je desserrerai, tu desserreras, il desserrera, nous desserrerons, vous desserrerez, ils desserreront. — *Futur ant.* J'aurai desserré, etc. — *Cond. prés.* Je desserrerais, tu desserrerais, il desserrerait, nous desserrerions, vous desserreriez, ils desserreraient. — *Pass.* J'aurais desserré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse desserré, etc.— *Impér. prés.* Desserre, desserrons, desserrez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez desserré. —*Subj. prés.* Que je desserre, que tu desserres, qu'il desserre, que nous desserrions, que vous desserriez, qu'ils desserrent. — *Imp.* Que je desserrasse, que tu desserrasses, qu'il desserrât, que nous desserrassions, que vous desserrassiez, qu'ils desserrassent. — *Passé.* Que j'aie desserré, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse desserré, etc. — *Inf. prés.* Desserrer. — *Passé.* Avoir desserré.— *Part. prés.* Desserrant (invar.). — *Passé.* Desserré, desserrée, desserrés, desserrées. — *Passé comp.* Ayant desserré. — Pronominalement : *se desserrer.* — Passif : *être desserré.* Le part. régit *par*.

DESSERTIR, v. a., 2e conjug. (*Décéretir*), couper la sertissure d'un diamant un peu au-dessous du feuilletis. — *Ind. prés.* Je dessertis, tu dessertis, il dessertit, nous dessertissons, vous dessertissez, ils dessertissent. — *Imparf.* Je dessertissais, tu dessertissais, il dessertissait, nous dessertissions, vous dessertissiez, ils dessertissaient. —*Passé déf.* Je dessertis, tu dessertis, il dessertit, nous dessertîmes, vous dessertîtes, ils dessertirent. — *Pass. ind.* J'ai desserti, etc. —*Pass. ant.* J'eus desserti, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais desserti, etc. — *Futur.* Je dessertirai, tu dessertiras, il dessertira, nous dessertirons, vous dessertirez, ils dessertiront.—*Futur ant.* J'aurai desserti, etc.— *Cond. prés.* Je dessertirais, tu dessertirais, il dessertirait, nous dessertirions, vous dessertiriez, ils dessertiraient. —*Pass.* J'aurais desserti, etc. —*On dit aussi* : J'eusse desserti, etc. — *Impér. prés.* Dessertis, dessertissons, dessertissez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez desserti. — *Subj. prés.* Que je dessertisse, que tu dessertisses, qu'il dessertisse, que nous dessertissions, que vous dessertissiez, qu'ils dessertissent. — *Imp.* Que je dessertisse, que tu dessertisses, qu'il dessertît, que nous dessertissions, que vous dessertissiez, qu'ils dessertissent. — *Passé.* Que j'aie desserti, etc. —*Plus-que-par-fait.* Que j'eusse desserti, etc.— *Infin. prés.* Dessertir. — *Passé.* Avoir desserti. — *Part. prés.* Dessertissant. — *Passé.* Desserti, dessertie, dessertis, desserties. — *Pass. comp.* Ayant desserti.— Se conj. pronominalement : *se dessertir.* — Passif : *être desserti.* Le participe régit *par*.

DESSERVIR, v. a., n. et irr. 2e conj. (*Décèrevir*), ôter, lever les plats de dessus la table. On l'emploie souvent absolument :

On *dessert* et soudain la nappe est enlevée.
Boileau.

— Faire le service d'une cure. *Faire desservir une chapelle.*— Nuire à quelqu'un, lui rendre de mauvais offices. *Il vous a desservi auprès d'un tel.* — *Indicatif présent.* Je dessers, tu dessers, il dessert, nous desservons, vous desservez, ils desservent. — *Imparfait.* Je desservais, tu desservais, il desservait, nous desservions, vous desserviez, ils desservaient. — *Pass. défini.* Je desservis, tu desservis, il desservit, nous desservîmes, vous desservîtes, ils desservirent. — *Pass. ind.* J'ai desservi, etc. — *Passé ant.* J'eus desservi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais desservi, etc. — *Futur.* Je desservirai, tu desserviras, il desservira, nous desservirons, vous desservirez, ils desserviront. — *Futur ant.* J'aurai desservi, etc. — *Cond. prés.* Je desservirais, tu desservirais, il desservirait, nous desservirions, vous desserviriez, ils desserviraient. — *Pass.* J'aurais desservi, etc.

— *On dit aussi :* J'eusse desservi, etc. — *Impératif prés.* Dessers, desservons, desservez — *Passé.* Aie, ayons, ayez desservi. — *Subj. prés.* Que je desserve, que tu desserves, qu'il desserve, que nous desservions, que vous desserviez, qu'ils desservent. — *Imparf.* Que je desservisse, que tu desservisses, qu'il desservît, que nous desservissions, que vous desservissiez, qu'ils desservissent. — *Passé.* Que j'aie desservi, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse desservi, etc. — *Infinitif présent.* Desservir. — *Passé.* Avoir desservi.— *Participe prés.* Desservant (invar.). — *Passé.* Desservi, desservie, desservis, desservies. — *Pass. comp.* Ayant desservi. — — Se conjugue avec le pronom personnel : *se desservir* (Omission de l'Académie). Se desservir *auprès de quelqu'un par ses mauvais propos.* — Passif : *Etre desservi.* — Le participe régit *par.*

DESSILLER, v. a.., 1[re] conj. (*Déci-ié*), quelques-uns écrivent déciller, en suivant l'étymologie, qui vient de cil), séparer les cils des yeux, les paupières. — Fig. Désabuser, détromper, faire voir la vérité. Dessiller *les yeux de quelqu'un* ou *à quelqu'un* (Acad.).

Si quelque audacieux
Allait pour son malheur lui *dessiller* les yeux.
Boileau.

— *Indicatif présent.* Je dessille, tu dessilles, il dessille, nous dessillons, vous dessillez, ils dessillent. — *Imparfait.* Je dessillais, tu dessillais, il dessillait, nous dessillions, vous dessilliez, ils dessillaient. — *Passé défini.* Je dessillai, tu dessillas, il dessilla, nous dessillâmes, vous dessillâtes, ils dessillèrent. — *Passé indéf.* J'ai dessillé, etc. — *Passé ant.* J'eus dessillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dessillé, etc. — *Futur.* Je dessillerai, tu dessilleras, il dessillera, nous dessillerons, vous dessillerez, ils dessilleront. — *Futur ant.* J'aurai dessillé, etc.— *Conditionnel prés.* Je dessillerais, tu dessillerais, il dessillerait, nous dessillerions, vous dessilleriez, ils dessilleraient. — *Passé.* J'aurais dessillé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dessillé, etc. — *Impératif prés.* Dessille, dessillons, dessillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dessillé. — *Subjonctif prés.* Que je dessille, que tu dessilles, qu'il dessille, que nous dessillions, que vous dessilliez, qu'ils dessillent. — *Imparf.* Que je dessillasse, que tu dessillasses, qu'il dessillât, que nous dessillassions, que vous dessillassiez, qu'ils dessillassent. — *Passé.* Que j'aie dessillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dessillé, etc. — *Infinitif prés.* Dessiller. — *Passé.* Avoir dessillé. — *Part. prés.* Dessillant (invar.). — *Passé.* Dessillé, dessillée, dessillés dessillées.- *Pass. comp.* Ayant dessillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se dessiller*, s'ouvrir à la vérité, en parlant des yeux. *Ses paupières se dessillèrent.*

*Dessillez-vous,*mes yeux, console-toi, mon cœur
Rousseau.

— Passif : *être dessillé.* Le participe régit *par.*

DESSINER, v. a., 1[re] conjug. (*Déciné*), tracer le premier trait d'une figure. Il se dit aussi de tout ce qu'on représente sur le papier avec le crayon ou avec la plume. *Dessiner un paysage. Dessiner un portrait d'après nature.* — Au fig., on dit qu'un vêtement dessine bien la taille, pour signifier qu'il va bien. *Cet habit vous dessine bien la taille.* — *Indicatif présent.* Je dessine, tu dessines, il dessine, nous dessinons, vous dessinez, ils dessinent. — *Imparfait.* Je dessinais, tu dessinais, il dessinait, nous dessinions, vous dessiniez, ils dessinaient. — *Pass. défini.* Je dessinai, tu dessinas, il dessina, nous dessinâmes, vous dessinâtes, ils dessinèrent. — *Passé indéfini.* J'ai dessiné, etc. — *Pass. ant.* J'eus dessiné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais dessiné, etc. — *Futur.* Je dessinerai, tu dessineras, il dessinera, nous dessinerons, vous dessinerez, ils dessineront. — *Passé.* J'aurai dessiné, etc. — *Conditionnel prés.* Je dessinerais, tu dessinerais, il dessinerait, nous dessinerions, vous dessineriez, ils dessineraient. — *Passé.* J'aurais dessiné, etc. — — *On dit aussi* : J'eusse dessiné, etc. — *Impératif prés.* Dessine, dessinons, dessinez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez dessiné. — — *Subjonctif prés.* Que je dessine, que tu dessines, qu'il dessine, que nous dessinions, que vous dessiniez, qu'ils dessinent.— *Imparfait.* Que je dessinasse, que tu dessinasses, qu'il dessinât, que nous dessinassions, que vous dessinassiez, qu'ils dessinassent. — *Passe.* Que j'aie dessiné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dessiné, etc. — *Infinitif prés.* Dessiner. — *Pass.* Avoir dessiné. — *Participe prés.* Dessinant (inv.). — *Pass.* Dessiné, dessinée, dessinés, dessinées. — *Pass. comp.* Ayant dessiné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se dessiner.* — Passif:

être dessiné. Le participe régit *par*.

DESSOLER, v. a., 1re conjug. (*Déçolé*), ôter, arracher la sole. *Dessoler un cheval, un mulet*. — Terme d'agric., dessaisonner, changer l'ordre des soles. — *Indicatif présent*. Je dessole, tu dessoles, il dessole, nous dessolons, vous dessolez, ils dessolent. — *Imparfait*. Je dessolais, tu dessolais, il dessolait, nous dessolions, vous dessoliez, ils dessolaient. — *Pass. déf.* Je dessolai, tu dessolas, il dessola, nous dessolâmes, vous dessolâtes, ils dessolèrent. — *Pass. ind.* J'ai dessolé, etc. — *Passé ant.* J'eus dessolé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dessolé, etc. — *Futur*. Je dessolerai, tu dessoleras, il dessolera, nous dessolerons, vous dessolerez, ils dessoleront. — *Futur antér.* J'aurai dessolé, etc. — *Cond. prés.* Je dessolerais, tu dessolerais, il dessolerait, nous dessolerions, vous dessoleriez, ils dessoleraient. — *Passé*. J'aurais dessolé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dessolé, etc. — *Impér. prés.* Dessole, dessolons, dessolez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez dessolé, etc. — *Subjonctif prés.* Que je dessole, que tu dessoles, qu'il dessole, que nous dessolions, que vous dessoliez, qu'ils dessolent. — *Imparfait*. Que je dessolasse, que tu dessolasses, qu'il dessolât, que nous dessolassions, que vous dessolassiez, qu'ils dessolassent. — *Passé*. Que j'aie dessolé, etc. — *Plus-que-parfait*. Que j'eusse dessolé, etc. — *Passé*. Avoir dessolé. — *Participe prés.* Dessolant (invariable). — *Passé*. Dessolé, dessolée, dessolés, dessolées. — *Pass. composé*. Ayant dessolé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se dessoler*. — Passif : *Etre dessolé*. Le participe régit *par*. Dessolé par *le maréchal*. Dessolé par *le fermier*.

DESSOUDER, v. a., 1re conj. (*Déçoudé*), disjoindre des parties qui étaient soudées en en faisant fondre la soudure. *Dessouder les branches d'un chandelier*. — *Ind. prés.* Je dessoude, tu dessoudes, il dessoude, nous dessoudons, vous dessoudez, ils dessoudent. — *Imparf.* Je dessoudais, tu dessoudais, il dessoudait, nous dessoudions, vous dessoudiez, ils dessoudaient. — *Passé déf.* Je dessoudai, tu dessoudas, il dessouda, nous dessoudâmes, vous dessoudâtes, ils dessoudèrent. — *Passé indéf.* J'ai dessoudé, etc. — *Passé ant.* J'eus dessoudé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dessoudé, etc. — *Futur*. Je dessouderai, tu dessouderas, il dessoudera, nous dessouderons, vous dessouderez, ils dessouderont. — *Futur antér.* J'aurai dessoudé, etc. — *Condit.* Je dessouderais, tu dessouderais, il dessouderait, nous dessouderions, vous dessouderiez, ils dessouderaient. — *Passé*. J'aurais dessoudé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dessoudé, etc. — *Impér. prés.* Dessoude, dessoudons, dessoudez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez dessoudé. — *Subj. prés.* Que je dessoude, que tu dessoudes, qu'il dessoude, que nous dessoudions, que vous dessoudiez, qu'ils dessoudent. — *Imp.* Que je dessoudasse, que tu dessoudasses, qu'il dessoudât, que nous dessoudassions, que vous dessoudassiez, qu'ils dessoudassent. — *Passé*. Que j'aie dessoudé, etc. — *Plus-que-parfait*. Que j'eusse dessoudé, etc. — *Inf. prés.* Dessouder. — *Passé*. Avoir dessoudé. — *Part. prés.* Dessoudant (invar.). — *Pass.* Dessoudé, dessoudée, dessoudés, dessoudées. — *Passé comp.* Ayant dessoudé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se dessouder*. — Passif : *être dessoudé*. Le participe régit *par*.

DESSOÛLER, v. a. et n., 1re conjug. (*Déçoulé*), faire cesser l'ivresse. *On prétend que la soupe à l'oignon* dessoûle *ceux qui ont trop bu*. — Neutralement, cesser d'être ivre. *Il ne* dessoûle *jamais*, (Il est populaire). — *Ind. prés.* Je dessoûle, tu dessoûles, il dessoûle, nous dessoûlons, vous dessoûlez, ils dessoûlent. — *Imparfait*. Je dessoûlais, tu dessoûlais, il dessoûlait, nous dessoûlions, vous dessoûliez, ils dessoûlaient. — *Passé déf.* Je dessoûlai, tu dessoûlas, il dessoûla, nous dessoûlâmes, vous dessoûlâtes, ils dessoûlèrent. — *Passé indéf.* J'ai dessoûlé, etc. — *Passé antér.* J'eus dessoûlé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dessoûlé, etc. — *Futur*. Je dessoûlerai, tu dessoûleras, il dessoûlera, nous dessoûlerons, vous dessoûlerez, ils dessoûleront. — *Futur antér.* J'aurai dessoûlé, etc. — *Condit. prés.* Je dessoûlerais, tu dessoûlerais, il dessoûlerait, nous dessoûlerions, vous dessoûleriez, ils dessoûleraient. — *Passé*. J'aurais dessoûlé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dessoûlé, etc. — *Impér. prés* Dessoûle, dessoûlons, dessoûlez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez dessoûlé. — *Subjonctif prés.* Que je dessoûle, que tu dessoûles, qu'il dessoûle, que nous dessoûlions, que vous dessoûliez, qu'ils dessoûlent. — *Imparfait*. Que je dessoûlasse, que tu dessoûlasses, qu'il dessoûlât, que nous dessoûlassions, que vous dessoûlassiez, qu'ils dessoûlassent. — *Passé*. Que j'aie dessoûlé, etc. — *Plus-que-parfait*. Que j'eusse dessoûlé, etc. — *Infinitif présent*. Dessoûler. — *Pass.* Avoir dessoûlé. — *Par-*

ticipe présent. Dessoûlant (invariable). — *Passé.* Dessoûlé, dessoûlée, dessoûlés, dessoûlées. — *Passé comp.* Ayant dessoulé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *Se dessoûler. On se* dessoûle *avec le temps.* — Passif : *Etre dessoûlé.* Le part. régit *par.*

DESTINER, v. a., 1[re] conj. (*Décetiné*), disposer de quelque chose dans son esprit. *Il a* destiné *cet argent aux pauvres ou pour les pauvres.* — Fixer, régler la destination d'une personne ou d'une chose. *Savons-nous à quoi le ciel nous* destine? *Destiner son fils au barreau. Ce petit bassin est* destiné *à recevoir le trop plein du grand réservoir* (Acad.). Il signifie aussi préparer, réserver. *Je sais l'accueil qu'il me* destine. — *Ind. prés.* Je destine, tu destines, il destine, nous destinons, vous destinez, ils destinent. — *Imparf.* Je destinais, tu destinais, il destinait, nous destinions, vous destiniez, ils destinaient. — *Passé déf.* Je destinai, tu destinas, il destina, nous destinâmes, vous destinâtes, ils destinèrent. — *Passé ind.* J'ai destiné, etc. — *Pass. ant.* J'eus destiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais destiné, etc. — *Futur.* Je destinerai, tu destineras, il destinera, nous destinerons, vous destinerez, ils destineront. — *Futur. ant.* J'aurai destiné, etc. — *Cond. pres.* Je destinerais, tu destinerais, il destinerait, nous destinerions, vous destineriez, ils destineraient. — *Passé.* J'aurais destiné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse destiné, etc. — *Impér. prés.* Destine, destinons, destinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez destiné. — *Subj. prés.* Que je destine, que tu destines, qu'il destine, que nous destinions, que vous destiniez, qu'ils destinent. — *Imparfait.* Que je destinasse, que tu destinasses, qu'il destinât, que nous destinassions, que vous destinassiez, qu'ils destinassent. — *Passé.* Que j'aie destiné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse destiné, etc. — *Inf. prés.* Destiner. — *Passé.* Avoir destiné. — *Part. prés.* Destinant (invariable). — *Passé.* Destiné, destinée, destinés, destinées. — *Passé comp.* Ayant destiné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se destiner. Il* se destine *au barreau, à la guerre,* etc. — Passif : *être destiné.* Le part. régit *par, à* et *pour.* Destiné par *quelqu'un* à *une chose,* ou pour *une chose.*

DESTITUER, v. a., 1[re] conjug. (*Décetitué*), déposer, ôter, priver d'une charge, d'un emploi. *Destituer un professeur, un conseiller d'état, un commis.* — *Ind. prés.* Je destitue, tu destitues, il destitue, nous destituons, vous destituez, ils destituent. — *Imparfait.* Je destituais, tu destituais, il destituait, nous destituions, vous destituiez, ils destituaient. — *Passé déf.* Je destituai, tu destituas, il destitua, nous destituâmes, vous destituâtes, ils destituèrent. — *Passé ind.* J'ai destitué, etc. — *Passé ant.* J'eus destitué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais destitué, etc. — *Futur.* Je destituerai, tu destitueras, il destituera, nous destituerons, vous destituerez, ils destitueront. — *Passé.* J'aurai destitué, etc. — *Cond. prés.* Je destituerais, tu destituerais, il destituerait, nous destituerions, vous destitueriez, ils destitueraient. — *Passé.* J'aurais destitué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse destitué, etc. — *Impér. prés.* Destitue, destituons, destituez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez destitué. — *Subj. prés.* Que je destitue, que tu destitues, qu'il destitue, que nous destituions, que vous destituiez, qu'ils destituent. — *Imparf.* Que je destituasse, que tu destituasses, qu'il destituât, que nous destituassions, que vous destituassiez, qu'ils destituassent. — *Passé.* Que j'aie destitué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse destitué, etc. — *Infin. prés.* Destituer. — *Passé.* Avoir destitué. — *Part. prés.* Destituant (invar.). — *Passé.* Destitué, destituée, destitués, destituées. — *Passé comp.* Ayant destitué. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se destituer.* — Passif : *être destitué.* Le part. régit *par.*

DÉSUNIR, v. a., 2[e] conjug. (*Dézunir*), disjoindre, séparer ce qui était uni. Désunir *les pièces d'un ouvrage de menuiserie.* Désunir *un prieuré d'une cure* (Ac.). — Il signifie aussi : Diviser, rompre l'union et la bonne intelligence. *C'est l'intérêt qui unit et* désunit *les princes. Les intrigues ont* désuni *tous les membres de cette famille.* — *Ind. pr.* Je désunis, tu désunis, il désunit, nous désunissons, vous désunissez, ils désunissent. — *Imparf.* Je désunissais, tu désunissais, il désunissait, nous désunissions, vous désunissiez, ils désunissaient. — *Passé déf.* Je désunis, tu désunis, il désunit, nous désunîmes, vous désunîtes, ils désunirent. — *Passé indéf.* J'ai désuni, etc. — *Passé ant.* J'eus désuni, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais désuni, etc. — *Futur.* Je désunirai, tu désuniras, il désunira, nous désunirons, vous désunirez, ils désuniront. — *Futur antér.* J'aurai désuni, etc. — *Cond. prés.* Je dé-

sunirais, tu désunirais, il désunirait, nous désunirions, vous désuniriez, ils désuniraient. — *Passé.* J'aurais désuni, etc. — *On dit aussi :* J'eusse désuni, etc. — *Impér. prés.* Désunis, désunissons, désunissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez désuni. — *Subj. prés.* Que je désunisse, que tu désunisses, qu'il désunisse, que nous désunissions, que vous désunissiez, qu'ils désunissent. — *Imparf.* Que je désunisse, que tu désunisses, qu'il désunît, que nous désunissions, que vous désunissiez, qu'ils désunissent. — *Passé.* Que j'aie désuni, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse désuni, etc. — *Inf. prés.* Désunir. — *Passé.* Avoir désuni. — *Part. prés.* Désunissant (inv.). — *Passé.* Désuni, désunie, désunis, désunies. — *Passé comp.* Ayant désuni. — On l'emploie aussi dans les deux sens avec le pronom personnel : *Si ces gens-là* se désunissent, *ils sont perdus.* — Passif : *être désuni.* Le participe régit *par.* Etre désuni par *l'intérêt.*

DÉTACHER, v. a., 1[re] conj. (*Détaché*), ôter, enlever les taches. *Détacher un habit.* — Séparer d'une chose ce qui y était attaché ou qui sert à attacher. *Détacher une épingle.* — Par ext., écarter. *Détachez le pied gauche du pied droit.* — Rendre distinct, isolé. *Détacher les notes du texte par un filet. Détacher des notes en chantant.* — Terme d'arts, prononcer les contours, donner de la rondeur aux objets d'un tableau, les détacher du fond, les faire ressortir. *Ce peintre ne sait pas détacher ses figures.* — Terme militaire, faire un détachement de troupes, l'envoyer en course. *On détacha mille hommes pour secourir la place.* — Fig., Quitter un attachement.

Ni crainte ni respect ne m'en peut *détacher.*
Racine.

— Envoyer à la poursuite. *On détacha des gendarmes contre lui.* — *Indic. prés.* Je détache, tu détaches, il détache, nous détachons, vous détachez, ils détachent. — *Imparfait.* Je détachais, tu détachais, il détachait, nous détachions, vous détachiez, ils détachaient. — *Passé déf.* Je détachai, tu détachas, il détacha, nous détachâmes, vous détachâtes, ils détachèrent. — *Pass. ind.* J'ai détaché, etc. — *Pass. ant.* J'eus détaché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais détaché, etc. — *Futur.* Je détacherai, tu détacheras, il détachera, nous détacherons, vous détacherez, ils détacheront. — *Futur antér.* J'aurai détaché, etc. — *Cond. prés.* Je détacherais, tu détacherais, il détacherait, nous détacherions, vous détacheriez, ils détacheraient. — *Passé.* J'aurais détaché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse détaché, etc. — *Impér. prés.* Détache, détachons, détachez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez détaché. — *Subjonctif prés.* Que je détache, que tu détaches, qu'il détache, que nous détachions, que vous détachiez, qu'ils détachent. — *Imp.* Que je détachasse, que tu détachasses, qu'il détachât, que nous détachassions, que vous détachassiez, qu'ils détachassent. — *Passé.* Que j'aie détaché, etc. — *Plus-que parf.* Que j'eusse détaché, etc. — *Infin. prés.* Détacher. — *Passé.* Avoir détaché. — *Part. pr.* Détachant (inv.). — *Passé.* Détaché, détachée, détachés, détachées. — *Pass. comp.* Ayant détaché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se détacher,* se délier, se défaire, se dégager, etc. *Votre manteau se détache. Se détacher du monde,* etc.

Et de vos vains discours prompt à se *détacher.*
Boileau.

— Passif : *être détaché. Les régiments sont détachés du corps d'armée.* — Le participe régit *de* et *par,* selon qu'ils ont rapport aux choses ou aux personnes.

DÉTAILLER, v. a., 1[re] conj. (*Détaillé*), couper en pièces, distribuer par parties. Détailler *un bœuf, un mouton, à la boucherie* (Acad.). — Il signifie aussi débiter, vendre en détail. *Il n'a pu vendre ses marchandises en gros, il a été contraint de les* détailler (Acad.). — Il signifie aussi raconter, exposer en détail. Détailler *une pièce de comédie, une nouvelle.* — *Ind. prés.* Je détaille, tu détailles, il détaille, nous détaillons, vous détaillez, ils détaillent. — *Imparf.* Je détaillais, tu détaillais, il détaillait, nous détaillions, vous détailliez, ils détaillaient. — *Passé défini* Je détaillai, tu détaillas, il détailla, nous détaillâmes, vous détaillâtes, ils détaillèrent. — *Passé ind.* J'ai détaillé, etc. — *Pass. ant.* J'eus détaillé, etc. — *Plus-que-par-fait.* J'avais détaillé, etc. — *Futur.* Je détaillerai, tu détailleras, il détaillera, nous détaillerons, vous détaillerez, ils détailleront. — *Futur antér.* J'aurai détaillé, etc. — *Cond. prés.* Je détaillerais, tu détaillerais, il détaillerait, nous détaillerions, vous détailleriez, ils détailleraient. — *Pass.* J'aurais détaillé, etc. — *On dit aussi :*

J'eusse détaillé, etc. — *Impér. prés.* Détaille, détaillons, détaillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez détaillé. — *Subj. prés.* Que je détaille, que tu détailles, qu'il détaille, que nous détaillions, que vous détailliez, qu'ils détaillent. — *Imparf.* Que je détaillasse, que tu détaillasses, qu'il détaillât, que nous détaillassions, que vous détaillassiez, qu'ils détaillassent. —*Passé.* Que j'aie détaillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse détaillé, etc. — *Infin. prés.* Détailler. — *Passé.* Avoir détaillé. — *Part. prés.* Détaillant (inv.). Comme substantif, il est variable. *Un détaillant, une détaillante.* — *Passé.* Détaillé, détaillée, détaillés, détaillées. — *Passé comp.* Ayant détaillé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se détailler.* — Passif : *Etre détaillé.* Le participe régit *par.*

DÉTALER, v. a. et n. 1re conj. (*Détalé*), ôter, resserrer les marchandises qu'on avait étalées. *On détale ces marchandises tous les soirs.* — Neutralement. *La foire est fiie, les marchands ont détalé. Le commissaire les a fait détaler.* — Fig. et popul., se retirer de quelque endroit promptement. *Quand il m'aperçut, il détala.* — *Indicatif prés.* Je détale, tu détales, il détale, nous détalons, vous détalez, lis détalent. — *Imp.* Je détalais, tu détalais, il détalait, nous détalions, vous détaliez, ils détalaient. — *Passé déf.* Je détalai, tu détalas, il détala, nous détalâmes, vous détalâtes, ils détalèrent. — *Passé ind.* J'ai détalé, etc. — *Passé ant.* J'eus détalé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais détalé, etc.— *Futur.* Je détalerai, tu détaleras, il détalera, nous détalerons, vous détalerez, ils détaleront. — *Futur antér.* J'aurai détalé, etc. — *Condion. prés.* Je détalerais, tu détalerais, il détalerait, nous détalerions, vous détaleriez, ils détaleraient — *Passé.* J'aurais détalé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse détalé, etc.— *Impér. prés.* Détale, détalons, détalez — *Passé.* Aie, ayons, ayez détalé. — *Subj. prés.* Que je détale, que tu détales, qu'il détale, que nous détalions, que vous détaliez, qu'ils détalent. — *Imparfait.* Que je détalasse, que tu détalasses, qu'il détalât, que nous détalassions, que vous détalassiez, qu'ils détalassent. — *Passé.* Que j'aie détalé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse détalé, etc. — *Infin. prés.* Détaler. — *Passé.* Avoir détalé. — *Participe prés.* Détalant (inv.). — *Passé.* Détalé, détalée, détalés, détalées.—*Passé composé.* Ayant détalé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se détaler.* Il ne se dit que des choses. — Passif : *Etre détalé.* Le participe régit *par.*

DÉTALINGUER, v. n. 1re conj. (*Détalingué*), terme de marine, ôter le cable d'une ancre — *Indicatif présent.* Je détalingue, tu détalingues, il détalingue, nous détalinguons, vous détalinguez, ils détalinguent. — *Imparfait.* Je détalinguais, tu détalinguais, il détalinguait, nous détalinguions, vous détalinguiez, ils détalinguaient. — *Passé défini.* Je détalinguai, tu détalinguas, il détalingua, nous détalinguâmes, vous détalinguâtes, ils détalinguèrent. — *Passé indéfini.* J'ai détalingué, etc. — *Passé ant.* J'eus détalingué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais détalingué, etc. — *Futur.* Je détalinguerai, tu détalingueras, il détalinguera, nous détalinguerons, vous détalinguerez, ils détalingueront. — *Futur ant.* J'aurai détalingué, etc. — *Condit. prés.* Je détalinguerais, tu détalinguerais, il détalinguerait, nous détalinguerions, vous détalingueriez, ils détalingueraient.—*Pass.* J'aurais détalingué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse détalingué, etc. — *Impératif prés.* Détalingue, détalinguons, détalinguez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez détalingué.—*Subj. prés.* Que je détalingue, que tu détalingues, qu'il détalingue, que nous détalinguions, que vous détalinguiez, qu'ils détalinguent. — *Imparfait.* Que je détalinguasse, que tu détalinguasses, qu'il détalinguât, que nous détalinguassions, que vous détalinguassiez, qu'ils détalinguassent. — *Passé.* Que j'aie détalingué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse détalingué, etc. — *Inf. prés.* Détalinguer. — *Passé.* Avoir détalingué. — *Part. prés.* Détalinguant (invariable). — *Passé.* Détalingué, détalinguée, détalingués, détalinguées. — *Passé comp.* Ayant détalingué. — Passif : *être détalingué.* Le participe régit *par.* Détalingué par *un matelot, par ordre du capitaine.*

DÉTAPER, v. a., 1re conjug. (*Détapé*), terme d'artillerie, déboucher un canon pour le tirer. — *Indicatif présent.* Je détape, tu détapes, il détape, nous détapons, vous détapez, ils détapent. — *Imparfait.* Je détapais, tu détapais, il détapait, nous détapions, vous détapiez, ils détapaient. — *Passé défini.* Je détapai, tu détapas, il détapa, nous détapâmes, vous détapâtes,

ils détapèrent. — *Passé indéfini.* J'ai détapé, etc. — *Pass. antér.* J'eus détapé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais détapé, etc. — *Futur.* Je détaperai, tu détaperas, il détapera, nous détaperons, vous détaperez, ils détaperont. — *Passé.* J'aurai détapé, etc. — *Conditionnel prés.* Je détaperais, tu détaperais, il détaperait, nous détaperions, vous détaperiez, ils détaperaient. — *Passé.* J'aurais détapé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse détapé, etc. — *Impératif prés.* Détape, détapons, détapez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez détapé. — *Subjonctif présent.* Que je détape, que tu détapes, qu'il détape, que nous détapions, que vous détapiez, qu'ils détapent. — *Imparfait.* Que je détapasse, que tu détapasses, qu'il détapât, que nous détapassions, que vous détapassiez, qu'ils détapassent. — *Passé.* Que j'aie détapé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse détapé, etc. — *Infinitif prés.* Détaper. — *Passé.* Avoir détapé. — *Participe présent.* Détapant (invariable). — *Passé.* Détapé, détapée, détapés, détapées. — *Passé comp.* Ayant détapé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se détaper.* — Passif : *Etre détapé.* Le part. régit *par.*

DÉTEINDRE, v. a. et irrég., 4e conj. (*Détaindre*), faire perdre la couleur, ôter la teinture à quelque chose. *Le soleil* déteint *les étoffes.* — Neutr., perdre sa couleur. *Les draps ne* déteignent point. — *Indicatif présent.* Je déteins, tu déteins, il déteint, nous déteignons, vous déteignez, ils déteignent. — *Imparf.* Je déteignais, tu déteignais, il déteignait, nous déteignions, vous déteigniez, ils déteignaient. — *Passé déf.* Je déteignis, tu déteignis, il déteignit, nous déteignîmes, vous déteignîtes, ils déteignirent. — *Passé ind.* J'ai déteint, etc. — *Passé antérieur.* J'eus déteint, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais déteint, etc. — *Futur.* Je déteindrai, tu déteindras, il déteindra, nous déteindrons, vous déteindrez, ils déteindront. — *Futur antérieur.* J'aurai déteint, etc. — *Condit. prés.* Je déteindrais, tu déteindrais, il déteindrait, nous déteindrions, vous déteindriez, ils déteindraient. — *Passé.* J'aurais déteint, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déteint, etc. — *Impératif prés.* Déteins, déteignons, déteignez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déteint. — *Subj. prés.* Que je déteigne, que tu déteignes, qu'il déteigne, que nous déteignions, que vous déteigniez, qu'ils déteignent. — *Imparfait.* Que je déteignisse, que tu déteignisses, qu'il déteignît, que nous déteignissions, que vous déteignissiez, qu'ils déteignissent. — *Passé.* Que j'aie déteint, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse déteint, etc. — *Inf. prés.* Déteindre. — *Passé.* Avoir déteint. — *Part. prés.* Déteignant (invariable). — *Passé.* Déteint, déteinte, déteints, déteintes. — *Passé comp.* Ayant déteint. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se déteindre. Ces étoffes* se déteignent. — Passif : *Etre déteint. Cette cravate* est déteinte. Le participe régit *par.* Déteint par *le soleil.*

DÉTELER, v. a. et n., 1re conj. (*Dételé*), détacher d'une voiture, d'une charrue, etc., des chevaux ou d'autres animaux de trait. *Un cocher* dételle *ses chevaux* (Acad.). — Neutralem., *Il n'a pas encore* dételé. La lettre *l* se double dans tous les temps où elle est suivie d'un *e* muet. — *Indicatif présent.* Je dételle, tu dételles, il dételle, nous dételons, vous dételez, ils dételleent. — *Imparf.* Je dételais, tu dételais, il dételait, nous dételions, vous dételiez, ils dételaient. — *Passé déf.* Je dételai, tu dételas, il détela, nous dételâmes, vous dételâtes, ils dételèrent. — *Passé indéf.* J'ai dételé, etc. — *Passé. ant.* J'eus dételé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dételé, etc. — *Futur.* Je détellerai, tu dételleras, il détellera, nous détellerons, vous détellerez, ils dételleront. — *Futur ant.* J'aurai dételé, etc. — *Cond. prés.* Je détellerais, tu détellerais, il détellerait, nous détellerions, vous dételleriez, ils dételleraient. — *Passé.* J'aurais dételé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dételé, etc. — *Impératif prés.* Dételle, dételons, dételez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dételé. — *Subj. prés.* Que je dételle, que tu dételles, qu'il dételle, que nous dételions, que vous dételiez, qu'ils détellent. — *Imparf.* Que je dételasse, que tu dételasses, qu'il dételât, que nous dételassions, que vous dételassiez, qu'ils dételassent. — *Passé.* Que j'aie dételé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse dételé, etc. — *Infin. présent.* Dételer. — *Pass.* Avoir dételé. — *Partic. prés.* Dételant (inv.). — *Passé.* Dételé, dételée, dételés, dételées. — *Passé composé.* Ayant dételé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se dételer* (Omission de l'Académie). *Votre cheval* se dételle, *s'est* dételé. — Passif : *être dételé.* Le participe régit *par. Cheval* dételé par *le cocher.*

DÉTENDRE, v. a. et n., 4[e] conj. *(Détandre)*, détacher ou relâcher ce qui était tendu. *Détendre une tapisserie, un lit, des rideaux, une tente. Détendre un arc, un ressort.* Au figuré, *détendre son esprit.* — Il s'emploie aussi neutralement dans le premier sens. *On* détend *dans toutes les rues, quand le Saint-Sacrement est passé. On* détend *les tapisseries* (Académie). *On avait déjà* détendu *dans tout le camp.* Détendre *les tentes* (Académie).— *Indicatif présent.* Je détends, tu détends, il détend, nous détendons, vous détendez, ils détendent.—*Imparfait.* Je détendais, tu détendais, il détendait, nous détendions, vous détendiez, ils détendaient.— *Passé défini.* Je détendis, tu détendis, il détendit, nous détendîmes, vous détendîtes, ils détendirent. — *Passé indéf.* J'ai détendu, etc. —*Passé antérieur.* J'eus détendu, etc.— *Plus-que-parfait.* J'avais détendu, etc. — *Futur.* Je détendrai, tu détendras, il détendra, nous détendrons, vous détendrez, ils détendront. — *Futur ant.* J'aurai détendu, etc. — *Condit. prés.* Je détendrais, tu détendrais, il détendrait, nous détendrions, vous détendriez, ils détendraient. — *Passé.* J'aurais détendu, etc. — *On dit aussi*: J'eusse détendu, etc. — *Impér. prés.* Détends, détendons, détendez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez détendu. — *Subj. prés.* Que je détende, que tu détendes, qu'il détende, que nous détendions, que vous détendiez, qu'ils détendent. — *Imparf.* Que je détendisse, que tu détendisses, qu'il détendît, que nous détendissions, que vous détendissiez, qu'ils détendissent. — *Passé.* Que j'aie détendu, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse détendu, etc. — *Inf. prés.* Détendre.— *Passé.* Avoir détendu.— *Part. prés.* Détendant (invar.). — *Passé.* Détendu, détendue, détendus, détendues. — *Passé comp.* Ayant détendu. — Se conjugue avec le pron. pers. : *Se détendre.*

Si le sens de vos vers tarde à se faire entendre,
Mon esprit aussitôt commence à se *détendre.*
Boileau.

— Passif : *être détendu* Le part. régit *par.*

DÉTENIR, v. a. irr., 2[e] conj. *(Détenire)*, retenir injustement. *Détenir le bien d'autrui. On l'a* détenu *arbitrairement pendant huit jours* (Académie). — Avec un nom de personne pour régime, l'idée d'injustice n'est pas essentielle à l'idée de détenir. *Détenir quelqu'un*, le retenir en prison par autorité de justice. — *Indicatif présent.* Je détiens, tu détiens, il détient, nous détenons, vous détenez, ils détiennent. — *Imparf.* Je détenais, tu détenais, il détenait, nous détenions, vous déteniez, ils détenaient. — *Pass. déf.* Je détins, tu détins, il détint, nous détînmes, vous détîntes, ils détinrent. —*Pass. ind.* J'ai détenu, etc. — *Pass. antérieur.* J'eus détenu, etc.—*Plus-que-parfait.* J'avais détenu, etc. — *Futur.* Je détiendrai, tu détiendras, il détiendra, nous détiendrons, vous détiendrez, ils détiendront. — *Passé.* J'aurai détenu, etc. — *Conditionnel présent.* Je détiendrais, tu détiendrais, il détiendrait, nous détiendrions, vous détiendriez, ils détiendraient. — *Passé.* J'aurais détenu, etc. — *On dit aussi* : J'eusse détenu, etc. — *Impérat. prés.* Détiens, détenons, détenez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez détenu. — *Subjonctif présent.* Que je détienne, que tu détiennes, qu'il détienne, que nous détenions, que vous déteniez, qu'ils détiennent. — *Imparfait.* Que je détinsse, que tu détinsses, qu'il détînt, que nous détinssions, que vous détinssiez, qu'ils détinssent. — *Pass.* Que j'aie détenu, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse détenu, etc. — *Infinitif présent.* Détenir. — *Passé.* Avoir détenu. —*Participe prés.* Détenant (invariable). — *Pass.* Détenu, détenue, détenus, détenues. — *Pass. comp.* Ayant détenu.—Se conjugue avec le pronom personnel : *Se détenir. Bien d'autrui ne se* détient *pas* (Landais).— Passif : *Etre détenu.* Etre détenu *pour dettes.* Le part. régit *par.*

DÉTERGER, v. a., 1[re] conj. *(Détèrejé)*, nettoyer. *Déterger une plaie, un ulcère.* Le *g* doit être suivi d'un *e* muet devant *a*, *o*. — *Ind. prés.* Je déterge, tu déterges, il déterge, nous détergeons, vous détergez, ils détergent. — *Imparfait.* Je détergeais, tu détergeais, il détergeait, nous détergions, vous détergiez, ils détergaient. — *Passé déf.* Je détergeai, tu détergeas, il détergea, nous détergeâmes, vous détergeâtes, ils détergèrent. — *Passé ind.* J'ai détergé, etc. — *Passé antér.* J'eus détergé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais détergé, etc. — *Futur.* Je détergerai, tu détergeras, il détergera, nous détergerons, vous détergerez, ils détergeront. — *Futur ant.* J'aurai détergé, etc. — *Cond. prés.* Je détergerais, tu détergerais, il détergerait, nous détergerions, vous détergeriez, ils détergeraient. — *Passé.* J'au-

rais détergé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse détergé, etc. — *Impér. prés.* Déterge, détergeons, détergez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez détergé. — *Subj. prés.* Que je déterge, que tu déterges, qu'il déterge, que nous détergions, que vous détergiez, qu'ils détergent. — *Imparf.* Que je détergeasse, que tu détergeasses, qu'il détergeât, que nous détergeassions, que vous détergeassiez, qu'ils détergeassent. — *Passé.* Que j'aie détergé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse détergé, etc. — *Infin. prés.* Déterger. — *Passé.* Avoir détergé. — *Part. prés.* Détergeant (invar.). — *Passé.* Détergé, détergée, détergés, détergées. — *Passé comp.* Ayant détergé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se déterger* (Omission de l'Académie). — Passif : *Etre détergé.* Le participe régit *par.*

DÉTÉRIORER, v. a. 1re conjug. (*Détérioré*), rendre pire, gâter. *Détériorer une terre, une maison.* — *Ind. prés.* Je détériore, tu détériores, il détériore, nous détériorons, vous détériorez, ils détériorent. — *Imparf.* Je détériorais, tu détériorais, il détériorait, nous détériorions, vous détérioriez, ils détérioraient. —*Pass. déf.* Je détériorai, tu détérioras, il détériora, nous détériorâmes, vous détériorâtes, ils détériorèrent. — *Pass. indéf.* J'ai détérioré, etc.—*Pass. antér.* J'eus détérioré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais détérioré, etc.—*Futur.* Je détériorerai, tu détérioreras, il détériorera, nous détériorerons, vous détériorerez, ils détérioreront. — *Futur anter.* J'aurai détérioré, etc. — *Condit. prés.* Je détériorerais, tu détériorerais, il détériorerait, nous détériorerions, vous détérioreriez, ils détérioreraient. — *Passé.* J'aurais détérioré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse détérioré, etc. — *Impér. prés.* Détériore, détériorons, détériorez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez détérioré.— *Subj. prés.* Que je détériore, que tu détériores, qu'il détériore, que nous détériorions, que vous détérioriez, qu'ils détériorent. — *Imparfait.* Que je détériorasse, que tu détériorasses, qu'il détériorât, que nous détériorassions, que vous détériorassiez, qu'ils détériorassent. —*Passé.* Que j'aie détérioré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse détérioré, etc. — *Inf. prés.* Détériorer. — *Passé.* Avoir détérioré. — *Part. prés.* Détériorant (invar.). — *Passé.* Détérioré, détériorée, détériorés, détériorées. — *Passé composé.* Ayant détérioré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se détériorer. Ce café* se détériore. — Passif : *Etre détérioré.* Le participe régit *par. Ces marchandises sont souvent* détériorées par *l'humidité.*

DÉTERMINER, v. a., 1re conj. (*Déterminé*), décider, préciser. 1° *Déterminer la marche à suivre. Déterminer quelqu'un à agir. Cela peut déterminer une explosion. Dieu* détermina *jusqu'à quand doit durer l'assoupissement et quand aussi doit se réveiller le monde* (Bossuet). 2° *Les astronomes n'ont aucune méthode pour* déterminer *cette distance* (La Br.). Dans cette expression, *le livre de Pierre* les mots *de Pierre* déterminent le mot *livre.* — *Indicatif présent.* Je détermine, tu détermines, il détermine, nous déterminons, vous déterminez, ils déterminent.— *Imparfait.* Je déterminais, tu déterminais, il déterminait, nous déterminions, vous déterminiez, ils déterminaient. — *Passé défini.* Je déterminai, tu déterminas, il détermina, nous déterminâmes, vous déterminâtes, ils déterminèrent. — *Passé ind.* J'ai déterminé, etc. — *Passé antérieur.* J'eus déterminé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais déterminé, etc.— *Futur.* Je déterminerai, tu détermineras, il déterminera, nous déterminerons, vous déterminerez, ils détermineront. — *Futur antér.* J'aurai déterminé, etc. — *Condit. prés.* Je déterminerais, tu déterminerais, il déterminerait, nous déterminerions, vous détermineriez, ils détermineraient. — *Passé.* J'aurais déterminé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déterminé, etc. — *Impér. prés.* Détermine, déterminons, déterminez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déterminé. — *Subj. prés.* Que je détermine, que tu détermines, qu'il détermine, que nous déterminions, que vous déterminiez, qu'ils déterminent. — *Imparfait.* Que je déterminasse, que tu déterminasses, qu'il déterminât, que nous déterminassions, que vous déterminassiez, qu'ils déterminassent. — *Passé.* Que j'aie déterminé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse déterminé, etc. — *Infin. prés.* Déterminer. — *Pass.* Avoir déterminé. — *Part. prés.* Déterminant (invar.). — *Passé.* Déterminé, déterminée, déterminés, déterminées. — *Pass. composé.* Ayant déterminé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se déterminer.*

Ne parlons plus ici de Claude et d'Agrippine,
Ce n'est pas par leur choix que je me *détermine.*
Racine.

—Passif : *Etre déterminé.* Le participe régit *par. On est souvent* déterminé *à agir par les raisons les plus futiles.*

DÉTERRER, v. a., 1re conj. *(Déléré)*, retirer de terre. Déterrer *un trésor, une statue antique. On a fait* déterrer *le corps pour le visiter* (Académie). Au figuré, déterrer *un titre, un secret, une personne* les découvrir malgré le soin avec lequel ils étaient cachés.— *Ind. prés.* Je déterre, tu déterres, il déterre, nous déterrons, vous déterrez, ils déterrent. — *Imp.* Je déterrais, tu déterrais, il déterrait, nous déterrions, vous déterriez, ils déterraient. — *Passé déf.* Je déterrai, tu déterras, il déterra, nous déterrâmes, vous déterrâtes, ils déterrèrent. — *Passé ind.* J'ai déterré, etc. — *Passé ant.* J'eus déterré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déterré, etc. — *Futur.* Je déterrerai, tu déterreras, il déterrera, nous déterrerons, vous déterrerez, ils déterreront. — *Futur ant.* J'aurai déterré, etc. — *Cond. prés.* Je déterrerais, tu déterrerais, il déterrerait, nous déterrerions, vous déterreriez, ils déterreraient. — *Passé.* J'aurais déterré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déterré, etc. — *Impér. prés.* Déterre, déterrons, déterrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déterré. — *Subj. prés.* Que je déterre, que tu déterres, qu'il déterre, que nous déterrions, que vous déterriez, qu'ils déterrent. — *Imp.* Que je déterrasse, que tu déterrasses, qu'il déterrât, que nous déterrassions, que vous déterrassiez, qu'ils déterrassent. — *Passé.* Que j'aie déterré, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse déterré, etc. — *Infinitif prés.* Déterrer. — *Passé.* Avoir déterré. — *Part. prés.* Déterrant (inv.). — *Passé.* Déterré, déterrée, déterrés, déterrées. — *Passé comp.* Ayant déterré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se déterrer.* — Passif : *Etre déterré.* Le participe régit *par.*

DÉTESTER, v. a., 1re conj. *(Délèceté)*, avoir en horreur. *L'ingratitude de cet homme fait qu'on le déteste* (Acad.). Dites par extension, détester *l'hiver,* détester *les faiseurs de calembourgs*, ne pouvoir les supporter). — *Indicatif présent.* Je déteste, tu détestes, il déteste, nous détestons, vous détestez, ils détestent. — *Imparf.* Je détestais, tu détestais, il détestait, nous détestions, vous détestiez, ils détestaient. — *Passé déf.* Je détestai, tu détestas, il détesta, nous détestâmes, vous détestâtes, ils détestèrent. — *Passé ind.* J'ai détesté, etc. — *Passé antér.* J'eus détesté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais détesté, etc. — *Futur.* Je détesterai, tu détesteras, il détestera, nous détesterons, vous détesterez, ils détesteront. — *Futur antér.* J'aurai détesté, etc. — *Cond. prés.* Je détesterais, tu détesterais, il détesterait, nous détesterions, vous détesteriez, ils détesteraient.—*Passé.* J'aurais détesté, etc.— *On dit aussi :* J'eusse détesté, etc. — *Impér. prés.* Déteste, détestons, détestez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez détesté. — *Subj. prés.* Que je déteste, que tu détestes, qu'il déteste, que nous détestions, que vous détestiez, qu'ils détestent. — *Imparf.* Que je détestasse, que tu détestasses, qu'il détestât, que nous détestassions, que vous détestassiez, qu'ils détestassent. — *Passé.* Que j'aie détesté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse détesté, etc. — *Inf. prés.* Détester. — *Passé.* Avoir détesté. — *Part. prés.* Détestant (inv.). — *Passé.* Détesté, détestée, détestés, détestées. — *Passé comp.* Ayant détesté.— Se conjugue avec le pronom personnel : *Se détester. Il* déteste *son crime. Il* se déteste *lui-même.* — Passif : *être détesté.*

Autant que de David la race est respectée,
Autant de Josabel la fille est *detestée.*
Racine

Le participe régit *par.*

DÉTIRER, v. a., 1re conjug. *(Détiré)*, étendre en tirant. *Détirer des dentelles, du taffetas.* — *Indic. prés.* Je détire, tu détires, il détire, nous détirons, vous détirez, ils détirent. — *Imp.* Je détirais, tu détirais, il détirait, nous détirions, vous détiriez, ils détiraient. — *Passé déf.* Je détirai, tu détiras, il détira, nous détirâmes, vous détirâtes, ils détirèrent.—*Passé ind.* J'ai détiré, etc. — *Passé ant.* J'eus détiré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais détiré, etc. — *Futur.* Je détirerai, tu détireras, il détirera, nous détirerons, vous détirerez, ils détireront.—*Futur ant.* J'aurai détiré, etc. — *Cond. prés.* Je détirerais, tu détirerais, il détirerait, nous détirerions, vous détireriez, ils détireraient. —*Passé.* J'aurais détiré, etc.—*On dit aussi:* J'eusse détiré, etc.— *Impér. prés.* Détire, détirons détirez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez détiré.—*Subj. prés.* Que je détire, que tu détires, qu'il détire, que nous détirions, que vous détiriez, qu'ils détirent. — *Imp.* Que je détirasse, que tu détirasses, qu'il détirât, que nous détirassions, que vous détirassiez, qu'ils détirassent. — *Passé.*

Que j'aie détiré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse détiré, etc.—*Infin. prés.* Détirer.— *Passé.* Avoir détiré. — *Part. prés.* Détirant (inv.). — *Passé.* Détiré, détirée, détirés, détirées —*Passé comp.* Ayant détiré. — Pronominalement : *se détirer.* — Passif : *être détiré.* Le participe régit *par.*

DÉTISER, v. a., 1re conjug. (*Détisé*), éloigner les tisons les uns des autres. *Détiser le feu.* — *Ind. prés.* Je détise, tu détises, il détise, nous détisons, vous détisez, ils détisent. —*Imp.* Je détisais, tu détisais, il détisait, nous détisions, vous détisiez, ils détisaient.— *Passé déf.* Je détisai, tu détisas, il détisa, nous détisâmes, vous détisâtes, ils détisèrent.— *Passé ind.* J'ai détisé, etc.— *Passé ant.* J'eus détisé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais détisé, etc — *Futur.* Je détiserai, tu détiseras, il détisera, nous détiserons, vous détiserez, ils détiseront.— *Futur ant.* J'aurai détisé, etc. —*Cond. prés.* Je détiserais, tu détiserais, il détiserait, nous détiserions, vous détiseriez, ils détiseraient.—*Passé.* J'aurais détisé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse détisé, etc.— *Imper. prés.* Détise, détisons, détisez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez détisé. — *Subj. prés.* Que je détise, que tu détises, qu'il détise, que nous détisions, que vous détisiez, qu'ils détisent. — *Imp.* Que je détisasse, que tu détisasses, qu'il détisât, que nous détisassions, que vous détisassiez, qu'ils détisassent. — *Passé.* Que j'aie détisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse détisé, etc. — *Inf. prés.* Détiser. —*Passé.* Avoir détisé.—*Part. prés.* Détisant (invar.).—*Passé.* Détisé, détisée, détisés, détisées.—*Passé comp.* Ayant détisé. Passif : *Etre détisé.* Le participe régit *par.*

DÉTISSER, v. a., 1re conjug. (*Détissé*), défaire un tissu. — *Indicatif présent.* Je détisse, tu détisses, il détisse, nous détissons, vous détissez, ils détissent. — *Imp.* Je détissais, tu détissais, il détissait, nous détissions, vous détissiez, ils détissaient.— *Passé déf.* Je détissai, tu détissas, il détissa, nous détissâmes, vous détissâtes, ils détissèrent. — *Passé indéf.* J'ai détissé, etc.—*Passé antér.* J'eus détissé, etc. — —*Plus-que-parfait.* J'avais détissé, etc.— *Futur.* Je détissserai, tu détisseras, il détissera, nous détisserons, vous détisserez, ils détisseront. — *Futur ant.* J'aurai détissé, etc. —*Cond. prés.* Je détisserais, tu détisserais, il détisserait, nous détisserions, vous détisseriez, ils détisseraient. — *Passé.* J'aurais détissé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse détissé, etc. — *Impératif présent.* Détisse, détissons, détissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez détissé. — *Subj. prés.* Que je détisse, que tu détisses, qu'il détisse, que nous détissions, que vous détissiez, qu'ils détissent. — *Imparf.* Que je détissasse, que tu détissasses, qu'il détissât, que nous détissassions, que vous détissassiez, qu'ils détissassent. — *Passé.* Que j'aie détissé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse détissé, etc. — *Infin. prés.* Détisser.— *Passé.* Avoir détissé. — *Part. présent.* Détissant (invariable). — *Passé.* Détissé, détissée, détissés, détissées. — *Pass. comp.* Ayant détissé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se détisser.* —Passif : *Etre détissé.* Le participe régit *par.*

DÉTONNER, v. n. 1re conj. (*Détoné*), sortir du ton, n'être plus sur le ton. *Il faut avoir de l'oreille pour s'apercevoir si l'on* détonne. — Au figuré, en parlant d'un ouvrage d'esprit, *il y a dans ce livre des choses qui* détonnent, qui ne sont pas du ton général. — *Indic. prés.* Je détonne, tu détonnes, il détonne, nous détonnons, vous détonnez, ils détonnent. — *Imp.* Je détonnais, tu détonnais, il détonnait, nous détonnions, vous détonniez, ils détonnaient.— *Pass. déf.* Je détonnai, tu détonnas, il détonna, nous détonnâmes, vous détonnâtes, ils détonnèrent. — *Pass. ind.* J'ai détonné, etc. — *Passé ant.* J'eus détonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais détonné, etc. — *Futur.* Je détonnerai, tu détonneras, il détonnera, nous détonnerons, vous détonnerez, ils détonneront. — *Futur ant.* J'aurai détonné, etc. — *Cond. prés.* Je détonnerais, tu détonnerais, il détonnerait, nous détonnerions, vous détonneriez, ils détonneraient. — *Pass.* J'aurais détonné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse détonné, etc. — *Impér. prés.* Détonne, détonnons, détonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez détonné. — *Subj. prés.* Que je détonne, que tu détonnes, qu'il détonne, que nous détonnions, que vous détonniez, qu'ils détonnent. — *Imp.* Que je détonnasse, que tu détonnasses, qu'il détonnât que nous détonnassions, que vous détonnassiez, qu'ils détonnassent. — *Passé.* Que j'aie détonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse détonné, etc. — *Infinitif prés.* Détonner. — *Passé.* Avoir détonné. — *Part. prés.* Détonnant (inv.). — *Passé.* Détonné. — *Passé. comp.* Ayant détonné.

DÉTORDRE. v. a. 1re conj. (*Détordre*)

remettre dans son premier état ce qui était tordu. Détordre *du linge, une corde, du fil*, et au figuré, *se détordre le pied, le poignet*, se les fouler. — *Indic. prés.* Je détords, tu détords, il détord, nous détordons, vous détordez, ils détordent. — *Imparf.* Je détordais, tu détordais, il détordait, nous détordions, vous détordiez, ils détordaient. — *Passé déf.* Je détordis, tu détordis, il détordit, nous détordîmes, vous détordîtes, ils détordirent. — *Passé ind.* J'ai détordu, etc. — *Pass. ant.* J'eus détordu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais détordu, etc. — *Futur.* Je détordrai, tu détordras, il détordra, nous détordrons, vous détordrez, ils détordront. — *Futur ant.* J'aurai détordu, etc. — *Cond. prés.* Je détordrais, tu détordrais, il détordrait, nous détordrions, vous détordriez, ils détordraient. — *Passé.* J'aurais détordu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse détordu, etc. — *Impératif prés.* Détords, détordons, détordez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez détordu. — *Subj. prés.* Que je détorde, que tu détordes, qu'il détorde, que nous détordions, que vous détordiez, qu'ils détordent. — *Imparf.* Que je détordisse, que tu détordisses, qu'il détordît, que nous détordissions, que vous détordissiez, qu'ils détordissent. — *Passé.* Que j'aie détordu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse détordu, etc. — *Infinitif présent.* Détordre. — *Pass.* Avoir détordu. — *Part. prés.* Détordant (invariable). — *Passé.* Détordu, détordue, détordus, détordues. — *Passé comp.* Ayant détordu. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se détordre. Le fil* se détord *quand il a été trop tordu.* — Passif : *Etre détordu.* Le participe régit *par. On étend le linge quand il a été* détordu par *une secousse.*

DÉTORQUER, v. a., 1[re] conj. (*Détorké*), détourner avec quelque violence. Détorquer *un passage pour appuyer une opinion erronée* (Acad.). Il ne s'emploie que dans le sens restreint d'explication forcée du sens d'un passage. — *Indicatif présent.* Je détorque, tu détorques, il détorque, nous détorquons, vous détorquez, ils détorquent. — *Imparf.* Je détorquais, tu détorquais, il détorquait, nous détorquions, vous détorquiez, ils détorquaient. — *Pass. déf.* Je détorquai, tu détorquas, il détorqua, nous détorquâmes, vous détorquâtes, ils détorquèrent. — *Passé ind.* J'ai détorqué, etc. — *Passe ant.* J'eus détorqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais détorqué, etc. — *Futur.* Je détorquerai, tu détorqueras, il détorquera, nous détorquerons, vous détorquerez, ils détorqueront. — *Futur ant.* J'aurai détorqué, etc. — *Cond. prés.* Je détorquerais, tu détorquerais, il détorquerait, nous détorquerions, vous détorqueriez, ils détorqueraient. — *Passé.* J'aurais détorqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse détorqué, etc. — *Impér. prés.* Détorque, détorquons, détorquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez détorqué. — *Subj. prés.* Que je détorque, que tu détorques, qu'il détorque, que nous détorquions, que vous détorquiez, qu'ils détorquent. — *Imparf.* Que je détorquasse, que tu détorquasses, qu'il detorquât, que nous détorquassions, que vous détorquassiez, qu'ils détorquassent. — *Pass.* Que j'aie détorqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse détorqué, etc. — *Inf. prés.* Détorquer. — *Passé.* Avoir détorqué. — *Part. prés.* Détorquant (inv.). — *Passé.* Détorqué, détorquée, détorqués, détorquées. — *Passé comp.* Ayant détorqué. — Passif : *être détorqué.* Le participe régit *par.*

DÉTORTILLER, v. a., 1[re] conjug. (*Détortiié*), défaire une chose tortillée. Détortiller *un ruban, un cordon.* — *Ind. prés.* Je détortille, tu détortilles, il détortille, nous détortillons, vous détortillez, ils détortillent. — *Imparf.* Je détortillais, tu détortillais, il détortillait, nous détortillions, vous détortilliez, ils détortillaient. — *Passé déf.* Je détortillai, tu détortillas, il détortilla, nous détortillâmes, vous détortillâtes, ils détortillèrent. — *Passé ind.* J'ai détortillé, etc. — *Passé ant.* J'eus détortillé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais détortillé, etc. — *Futur.* Je détortillerai, tu détortilleras, il détortillera, nous détortillerons, vous détortillerez, ils détortilleront. — *Passé.* J'aurai détortillé, etc. — *Cond. prés.* Je détortillerais, tu détortillerais, il détortillerait, nous détortillerions, vous détortilleriez, ils détortilleraient. — *Passé.* J'aurais détortillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse détortillé, etc. — *Impér. prés.* Détortille, détortillons, détortillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez détortillé. — *Subj. prés.* Que je détortille, que tu détortilles, qu'il détortille, que nous détortillions, que vous détortilliez, qu'ils détortillent. — *Imp.* Que je détortillasse, que tu détortillasses, qu'il détortillât, que nous détortillassions, que vous détortillassiez, qu'ils détortillassent. — *Pass.* Que j'aie détortillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse

détortillé, etc. — *Inf. prés.* Détortiller. — *Pass.* Avoir détortillé. — *Participe prés.* Détortillant (invar.). — *Pass.* Détortillé, détortillée, détortillés, détortillées. — *Passé comp.* Ayant détortillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se détortiller.* (Acad.) *Le ruban* s'est détortillé *tout naturellement.* — Passif : *être détortillé.* Le part. régit *par.*

DÉTOUPER, v. a. 1re conjug. (*Détoupé*), terme de marine, ôter le bouchon d'étoupes. — *Ind. prés.* Je détoupe, tu détoupes, il détoupe, nous détoupons, vous détoupez, ils détoupent. — *mparf.* Je détoupais, tu détoupais, il détoupait, nous détoupions, vous détoupiez, ils détoupaient. — *Passé déf.* Je détoupai, tu détoupas, il détoupa, nous détoupâmes, vous détoupâtes, ils détoupèrent. — *Passé ind.* J'ai détoupé, etc. — *Passé ant.* J'eus détoupé, etc. — *Plus-que-parf.* j'avais détoupé, etc. — *Futur.* Je détouperai, tu détouperas, il détoupera, nous détouperons, vous détouperez, ils détouperont.— *Futur ant.* J'aurai detoupé, etc. — *Cond. prés.* Je détouperais, tu détouperais, il détouperait, nous détouperions, vous détouperiez, ils détouperaient. — *Passé.* J'aurais détoupé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse détoupé, etc. — *Impératif prés.* Détoupe, détoupons, détoupez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez détoupé. — *Subj. prés.* Que je détoupe, que tu détoupes, qu'il détoupe, que nous détoupions, que vous détoupiez, qu'ils détoupent. — *Imparf.* Que je détoupasse, que tu détoupasses, qu'il détoupât, que nous détoupassions, que vous détoupassiez, qu'ils détoupassent. — *Passé.* Que j'aie détoupé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse détoupé, etc. — *Inf. prés.* Détouper. — *Pass.* Avoir détoupé. — *Partic. prés.* Détoupant (invar.). — *Passé.* Détoupé, détoupée, détoupés, détoupées. — *Passé comp.* Ayant détoupé. —Passif : *être détoupé.* Le participe régit *par.*

DÉTOUPILLONNER, v. n., 1re conjug. (*Détoupi-ioné*), terme de jardinage, ôter les toupillons, les branches inutiles. *Détoupillonner des orangers.* — *Ind. prés.* Je détoupillonne, tu détoupillonnes, il détoupillonne, nous détoupillonnons, vous détoupillonnez, ils détoupillonnent. — *Imparf.* Je détoupillonnais, tu détoupillonnais, il détoupillonnait, nous détoupillonnions, vous détoupillonniez, ils détoupillonnaient. — *Passé déf.* Je détoupillonnai, tu détoupillonnas, il détoupillonna, nous détoupillonnâmes, vous détoupillonnâtes, ils détoupillonnèrent. — *Passé indéf.* J'ai détoupillonné, etc. — *Passé ant.* J'eus détoupillonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais détoupillonné, etc. — *Futur.* Je détoupillonnerai, tu détoupillonneras, il détoupillonnera, nous détoupillonnerons, vous détoupillonnerez, ils détoupillonneront. — *Futur ant.* J'aurai détoupillonné, etc. — *Cond. prés.* Je détoupillonnerais, tu détoupillonnerais, il détoupillonnerait, nous détoupillonnerions, vous détoupillonneriez, ils détoupillonneraient. — *Passé.* J'aurais détoupillonné, etc.— *On dit aussi :* J'eusse détoupillonné, etc. — *Impér. prés.* Détoupillonne, détoupillonnons, détoupillonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez détoupillonné. — *Subj. prés.* Que je détoupillonne, que tu détoupillonnes, qu'il détoupillonne, que nous détoupillonnions, que vous détoupillonniez, qu'ils détoupillonnent. — *Imparf.* Que je détoupillonnasse, que tu détoupillonnasses, qu'il détoupillonnât, que nous détoupillonnassions, que vous détoupillonnassiez, qu'ils détoupillonnassent. — *Pass.* Que j'aie détoupillonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse détoupillonné, etc.— *Infin. prés.* Détonpillonner. — *Passe.* Avoir détoupillonné. — *Participe présent.* Détoupillonnant (invariable). — *Passé* Détoupillonné, détoupillonnée, détoupillonnés, détoupillonnées. — *Passé composé.* Ayant détoupillonné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se détoupillonner.* — Passif : *Etre détoupillonné.* Le participe régit *par.*

DÈTOURNER, v. a. 1re conjug. (*Détourné*), tourner ailleurs, écarter. *Détourner l'eau, détourner ses regards, détourner un coup.*

> *Détourne,* roi puissant, *détourne* tes oreilles
> De tout conseil barbare et mensonger.
> Racine.

— Au figuré : Détourner *la colère des dieux* (Fénélon). Détourner *quelqu'un de la droite voie* (Acad.). *La plus grande peine qu'on ait est de les* détourner *de l'usure* (Pascal). — *Détourner,* signifie encore, par extension, soustraire frauduleusement. *Détourner des fonds;* et, en termes de chasse, découvrir où est une bête à la reposée. *Détourner un cerf. Dètourner* s'emploie neutralement. *Détournez à gauche.* — *Indicatif pré*

sent. Je détourne, tu détournes, il détourne, nous détournons, vous détournez, ils détournent. — *Imparfait*. Je détournais, tu détournais, il détournait, nous détournions, vous détourniez, ils détournaient. — *Passé déf*. Je détournai, tu détournas, il détourna, nous détournâmes, vous détournâtes, ils détournèrent. — *Passé indéf*. J'ai détourné, etc. — *Passé ant*. J'eus détourné, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais détourné, etc. — *Futur*. Je détournerai, tu détourneras, il détournera, nous détournerons, vous détournerez, ils détourneront. — *Futur ant*. J'aurai détourné, etc. — *Condit. prés*. Je détournerais, tu détournerais, il détournerait, nous détournerions, vous détourneriez, ils détourneraient. — *Passé*. J'aurais détourné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse détourné, etc. — *Impér. prés*. Détourne, détournons, détournez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez détourné. — *Subjonctif prés*. Que je détourne, que tu détournes, qu'il détourne, que nous détournions, que vous détourniez, qu'ils détournent. — *Imparf*. Que je détournasse, que tu détournasses, qu'il détournât, que nous détournassions, que vous détournassiez, qu'ils détournassent. — *Passé*. Que j'aie détourné, etc. — *Plus-que-parfait*. Que j'eusse détourné, etc. — *Inf. prés*. Détourner. — *Passé*. Avoir détourné. — *Participe prés*. Détournant (invariable). — *Passé*. Détourné, détournée, détournés, détournées. — *Passé composé*. Ayant détourné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se détourner. Un homme qui jamais ne se détourna du devoir*. — Passif : *Être détourné*. Le participe régit *par*. *Ni l'un ni l'autre ne cherchent à exposer leurs vies, ni ne sont* détournés *par le péril* (Labruyère).

Détracter, v. a., 1[re] conj. (*Détrakté*), médire. Détracter *la vertu. La charité ne permet pas qu'on* détracte *son prochain*, ou neutralement, *de son prochain* (Acad.). — *Indicatif présent*. Je détracte, tu détractes, il détracte, nous détractons, vous détractez, ils détractent. — *Imparf*. Je détractais, tu détractais, il détractait, nous détractions, vous détractiez, ils détractaient. — *Passé déf*. Je détractai, tu détractas, il détracta, nous détractâmes, vous détractâtes, ils détractèrent. — *Passé indéf*. J'ai détracté, etc. — *Passé ant*. J'eus détracté, etc. — *Plus-que-parfait*. J'avais détracté, etc. — *Futur*. Je détracterai, tu détracteras, il détractera, nous détracterons, vous détracterez, ils détracteront. — *Futur ant*. J'aurai détracté, etc. — *Condit. prés*. Je détracterais, tu détracterais, il détracterait, nous détracterions, vous détracteriez, ils détracteraient. — *Passé*. J'aurais détracté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse détracté, etc. — *Impér. prés*. Détracte, détractons, détractez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez détracté. — *Subjonctif présent*. Que je détracte, que tu détractes, qu'il détracte, que nous détractions, que vous détractiez, qu'ils détractent. — *Imparf*. Que je détractasse, que tu détractasses, qu'il détractât, que nous détractassions, que vous détractassiez, qu'ils détractassent. — *Passé*. Que j'aie détracté, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse détracté, etc. — *Infinitif prés*. Détracter. — *Passé*. Avoir détracté. — *Part. prés*. Détractant (inv.). — *Passé*. Détracté, détractée, détractés, détractées. — *Passé comp*. Ayant détracté. —Se conjugue avec le pron. pers. : *se détracter* (soi-même). — Passif : *être détracté*. Le participe régit *par*.

Détranger, v. a., 1[re] conj. (*Détranjé*), faire la chasse aux animaux nuisibles aux plantes. *Il faut détranger les mulots*, *les taupes* (Acad.). Le *g* doit être suivi d'un *e* muet devant *a*, *o*.—*Ind. prés*. Je détrange, tu détranges, il détrange, nous détrangeons, vous détrangez, ils détrangent. — *Imparf*. Je détrangeais, tu détrangeais, il détrangeait, nous détrangions, vous détrangiez, ils détrangeaient. —*Passé déf*. Je détrangeai, tu détrangeas, il détrangea, nous détrangeâmes, vous détrangeâtes, ils détrangèrent. — *Pass. indéf*. J'ai détrangé, etc. — *Pass. ant*. J'eus détrangé, etc. — *Plus-que-parfait*. J'avais détrangé, etc. —*Futur*. Je détrangerai, tu détrangeras, il détrangera, nous détrangerons, vous détrangerez, ils détrangeront.—*Futur ant*. J'aurai détrangé, etc. — *Cond. pr*. Je détrangerais, tu détrangerais, il détrangerait, nous détrangerions, vous détrangeriez, ils détrangeraient. — *Passé*. J'aurais détrangé, etc. — *En dit aussi :* J'eusse détrangé, etc. — *Subj. prés*. Que je détrange, que tu détranges, qu'il détrange, que nous détrangions, que vous détrangiez, qu'ils détrangent. — *Imp*. Que je détrangeasse, que tu détrangeasses, qu'il détrangeât, que nous détrangeassions, que vous détrangeassiez, qu'ils détrangeassent. — *Passé*.

Que j'aie détrangé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse détrangé, etc. — *Infin. prés.* Détranger. — *Passé.* Avoir détrangé. — *Part. prés.* Détrangeant (inv.). —*Passé.* Détrangé, détrangée, détrangés, détrangées. — *Passé comp.* Ayant détrangé. — Passif : *être détrangé.* Le participe régit *par.*

DÉTRAQUER, v. a., 1re conj. (*Détraké*), faire perdre la trace, l'allure ordinaire. *Détraquer un cheval*, et, par analogie, *une horloge, un tournebroche.* — On dit de même, au figuré, *détraquer le cerveau. La retraite de deux acteurs a* détraqué *ce théâtre* (Acad.).— *Ind. prés.* Je détraque, tu détraques, il détraque, nous détraquons, vous détraquez, ils détraquent.— *Imp.* Je détraquais, tu détraquais, il détraquait, nous détraquions, vous détraquiez, ils détraquaient. — *Pass. déf.* Je détraquai, tu détraquas, il détraqua, nous détraquâmes, vous détraquâtes, ils détraquèrent.—*Pass. ind.* J'ai détraqué, etc.— *Passe ant.* J'eus détraqué, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais détraqué, etc. —*Fut.* Je détraquerai, tu détraqueras, il détraquera, nous détraquerons, vous détraquerez, ils détraqueront. — *Fut. ant.* J'aurai détraqué, etc.—*Cond. prés.* Je détraquerais, tu détraquerais, il détraquerait, nous détraquerions, vous détraqueriez, ils détraqueraient. — *Passé.* J'aurais détraqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse détraqué, etc. — *Impératif prés.* Détraque, détraquons, détraquez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez détraqué. — *Subj. prés.* Que je détraque, que tu détraques, qu'il détraque, que nous détraquions, que vous détraquiez, qu'ils détraquent. — *Imparf.* Que je détraquasse, que tu détraquasses, qu'il détraquât, que nous détraquassions, que vous détraquassiez, qu'ils détraquassent. — *Pass.* Que j'aie détraqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse détraqué, etc. — *Inf. prés.* Détraquer. — *Pass.* Avoir détraqué.— *Part. prés.* Détraquant (inv.). — *Pass.* Détraqué, détraquée, détraqués, détraquées.—*Pass. comp.* Ayant détraqué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se détraquer. La machine* se détraque. — Passif : *Etre détraqué.* Le participe régit *par.*

DÉTREMPER, v. a. 1re conj. (*Détranpé*), délayer dans quelque liqueur. Détremper *de la chaux, des couleurs.* Détremper *de la farine avec des œufs, avec du lait* (Académie). — Oter la trempe de l'acier. Détremper *de l'acier, un couteau* (Id.). — Au fig., ôter l'énergie. Détremper *l'âme, le courage.* — *Indicatif présent.* Je détrempe, tu détrempes, il détrempe, nous détrempons, vous détrempez, ils détrempent. — *Imparfait.* Je détrempais, tu détrempais, il détrempait, nous détrempions, vous détrempiez, ils détrempaient.— *Passé défini.* Je détrempai, tu détrempas, il détrempa, nous détrempâmes, vous détrempâtes, ils détrempèrent. — *Pass. indéfini.* J'ai détrempé, etc. — *Pass. antér.* J'eus détrempé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais détrempé, etc. — *Futur.* Je détremperai, tu détremperas, il détrempera, nous détremperons, vous détremperez, ils détremperont. — *Futur passé.* J'aurai détrempé, etc. — *Cond. prés.* Je détremperais, tu détremperais, il détremperait, nous détremperions, vous détremperiez, ils détremperaient. — *Passé.* J'aurais détrempé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse détrempé, etc. — *Impér. prés.* Détrempe, détrempons, détrempez. — *Subj. prés.* Que je détrempe, que tu détrempes, qu'il détrempe, que nous détrempions, que vous détrempiez, qu'ils détrempent. — *Imp.* Que je détrempasse, que tu détrempasses, qu'il détrempât, que nous détrempassions, que vous détrempassiez, qu'ils détrempassent. — *Passé.* Que j'aie détrempé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse détrempé, etc. — *Inf. prés.* Détremper. —*Passé.* Avoir détrempé. — *Participe prés.* Détrempant (invar.). — *Passé.* Détrempé, détrempée, détrempés, détrempées. — *Passé comp.* Ayant détrempé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se détremper.*— Passif : *être détrempé.* Le part. régit *dans, avec* et *par. Farine* détrempée dans *de l'eau*, avec *des œufs. Courage* détrempé par *la faiblesse.*

DÉTRESSER, v. a., 1re conj. (*Détrécé*), défaire des tresses. *Détresser des cheveux.* —*Ind. prés.* Je détresse, tu détresses, il détresse, nous détressons, vous détressez, ils détressent. — *Imparf.* Je détressais, tu détressais, il détressait, nous détressions, vous détressiez, ils détressaient. — *Passé défini.* Je détressai, tu détressas, il détressa, nous détressâmes, vous détressâtes, ils détressèrent. — *Passé indéf.* J'ai détressé, etc. — *Passé antér.* J'eus détressé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais détressé, etc. — *Futur.* Je détresserai, tu détresseras, il détressera, nous détresserons, vous détresserez, ils détresseront. — *Futur ant.* J'aurai détressé, etc.

— *Condit. prés.* Je détresserais, tu détresserais, il détresserait, nous détresserions, vous détresseriez, ils détresseraient. — *Passé.* J'aurais détressé, etc.— *On dit aussi* : J'eusse détressé, etc. — *Impér. prés.* Détresse, détressons, détressez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez détressé. — *Subj. prés.* Que je détresse, que tu détresses, qu'il détresse, que nous détressions, que vous détressiez, qu'ils détressent. — *Imparf.* Que je détressasse, que tu détressasses, qu'il détressât, que nous détressassions, que vous détressassiez, qu'ils détressassent. — *Pass.* Que j'aie détressé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse détressé, etc. — *Infinitif prés.* Détresser. — *Passé.* Avoir détressé. — *Part. prés.* Détressant (inv.). — *Passé.* Détressé, détressée, détressés, détressées. — *Passé. composé.* Ayant détressé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se détresser. Mes cheveux se détressent.* — Passif : *Etre détressé.* Le participe régit *par.*

DÉTRIPLER, v. a. 1re conjug. (*Détriplé*), terme militaire, de trois files en ôter une; faire passer sur deux rangs une troupe qui était formée sur trois. — *Ind. prés.* Je détriple, tu détriples, il détriple, nous détriplons, vous détriplez, ils détriplent. — *Imparfait.* Je détriplais, tu détriplais, il détriplait, nous détriplions, vous détripliez, ils détriplaient. — *Passé déf.* Je détriplai, tu détriplas, il détripla, nous détriplâmes, vous détriplâtes, ils détriplèrent. — *Passé indéf.* J'ai détriplé, etc.—*Passé ant.* J'eus détriplé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais détriplé, etc. — *Futur.* Je détriplerai, tu détripleras, il détriplera, nous détriplerons, vous détriplerez, ils détripleront. — *Futur antér.* J'aurai détriplé, etc. — *Condit. prés.* Je détriplerais, tu détriplerais, il détriplerait, nous détriplerions, vous détripleriez, ils détripleraient. — *Passé.* J'aurais détriplé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse détriplé, etc. — *Impér. prés.* Détriple, détriplons, détriplez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez détriplé.— *Subj. prés.* Que je détriple, que tu détriples, qu'il détriple, que nous détriplions, que vous détripliez, qu'ils détriplent. — *Imparfait.* Que je détriplasse, que tu détriplasses, qu'il détriplât, que nous détriplassions, que vous détriplassiez, qu'ils détriplassent. — *Passé.* Que j'aie détriplé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse détriplé, etc. — *Infinitif présent.* Détripler. — *Passé.* Avoir détriplé.—*Participe présent.* Détriplant (invariable). — *Passé.* Détriplé, détriplée, détriplés, détriplées.—*Passé composé.* Ayant détriplé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se détripler.* — Passif : *Etre détriplé.* Le participe régit *par.*

DÉTRITER, v. a., 1re conj. (*Détrité*), passer sous la meule. *Détriter des olives pour en extraire l'huile.* — *Indic.prés.* Je détrite, tu détrites, il détrite, nous détritons, vous détritez, ils détritent.—*Imp.* Je détritais, tu détritais, il détritait, nous détritions, vous détritiez, ils détritaient.— *Passé déf.* Je détritai, tu détritas, il détrita, nous détritâmes, vous détritâtes, ils détritèrent. — *Pass. ind.* J'ai détrité, etc. — *Passé antérieur.* J'eus détrité, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais détrité, etc.— *Futur.* Je détriterai, tu détriteras, il détritera, nous détriterons, vous détriterez, ils détriteront. —*Futur ant.* J'aurai détrité, etc. — *Cond. prés.* Je détriterais, tu détriterais, il détriterait, nous détriterions, vous détriteriez, ils détriteraient.— *Passé.* J'aurais détrité, etc.—*On dit aussi*: J'eusse détrité, etc. — *Impératif présent.* Détrite, détritons, détritez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez détrité. — *Subj. prés.* Que je détrite, que tu détrites, qu'il détrite, que nous détritions, que vous détritiez, qu'ils détritent. — *Imparf.* Que je détritasse, que tu détritasses, qu'il détritât, que nous détritassions, que vous détritassiez, qu'ils détritassent. — *Passé.* Que j'aie détrité, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse détrité, etc. — *Inf. prés.* Détriter. —*Pass.* Avoir détrité.—*Participe présent.* Détritant (invariable). — *Passé.* Détrité, détritée, détrités, détritées.—*Passé comp.* Ayant détrité.— Se conjugue avec le pron. personnel : *se détriter.* — Passif : *être détrité.* Le part. régit *par.*

DÉTROMPER, v. a. 1re conjug. (*Détrompé*), tirer d'erreur. *L'honneur qu'on avait* détrompé. *On vous croyait l'ami de Dieu, vous allez donc en ce jour de révélation* détromper *tout l'univers* (Massillon). — *Ind. prés.* Je détrompe, tu détrompes, il détrompe, nous détrompons, vous détrompez, ils détrompent. — *Imparfait.* Je détrompais, tu détrompais, il détrompait, nous détrompions, vous détrompiez, ils détrompaient. — *Pass. déf.* Je détrompai, tu détrompas, il détrompa, nous détrompâmes, vous détrompâtes, ils détrompèrent. — *Pass. ind.* J'ai détrompé, etc.

— *Plus-que-parf.* J'avais détrompé, etc. — *Futur.* Je détromperai, tu détromperas, il détrompera, nous détromperons, vous détromperez, ils détromperont. — *Futur ant.* J'aurai détrompé, etc. — *Cond. prés.* Je détromperais, tu détromperais, il détromperait, nous détromperions, vous détromperiez, ils détromperaient. — *Passé.* J'aurais détrompé, etc. — *Impér. prés.* Détrompe, détrompons, détrompez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez détrompé.— *Subj. prés.* Que je détrompe, que tu détrompes, qu'il détrompe, que nous détrompions, que vous détrompiez, qu'ils détrompent. — *Imp.* Que je détrompasse, que tu détrompasses, qu'il détrompât, que nous détrompassions, que vous détrompassiez, qu'ils détrompassent. — *Passé.* Que j'aie détrompé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse détrompé, etc. — *Inf. prés.* Détromper. — *Passé.* Avoir détrompé.— *Part. prés.* Détrompant (invariable). — *Passé.* Détrompé, détrompée, détrompés, détrompées. — *Passé comp.* Ayant détrompé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se détromper. Elle prend son frère pour Crésiphon, elle le prend pour son ami, elle* se détrompe, *rougit de son égarement*(LaBr.). — Passif : *Etre détrompé. Je crus autrefois que ces endroits étaient clairs pour les acteurs, pour le parterre, je* suis détrompé. Le part. régit *de* et *par.* Détrompé de *la gloire* par *les mécomptes.*

DÉTRÔNER, v. a., 1re conj. (*Détrôné*), renverser du trône. *Ceux qui avaient le plus contribué à* détrôner *le prince furent les premiers à le rétablir* (Académie). — *Ind. prés.* Je détrône, tu détrônes, il détrône, nous détrônons, vous détrônez, ils détrônent. — *Imparf.* Je détrônais, tu détrônais, il détrônait, nous détrônions, vous détrôniez, ils détrônaient. — *Passé déf.* Je détrônai, tu détrônas, il détrôna, nous détrônâmes, vous détrônâtes, ils détrônèrent. — *Pass. indéf.* J'ai détrôné, etc.— *Passé ant.* J'eus détrôné, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais détrôné, etc. — *Futur.* Je détrônerai, tu détrôneras, il détrônera, nous détrônerons, vous détrônerez, ils détrôneront. — *Futur antér.* J'aurai détrôné, etc. — *Condit. prés.* Je détrônerais, tu détrônerais, il détrônerait, nous détrônerions, vous détrôneriez, ils détrôneraient. — *Pass.* J'aurais détrôné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse détrôné, etc. — *Impér. prés.* Détrône, détrônons, détrônez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez détrôné. — *Subj. prés.* Que je détrône, que tu détrônes, qu'il détrône, que nous détrônions, que vous détrôniez, qu'ils détrônent. — *Imparfait.* Que je détrônasse, que tu détrônasses, qu'il détrônât, que nous détrônassions, que vous détrônassiez, qu'ils détrônassent. — *Pass.* Que j'aie détrôné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse détrôné, etc.— *Inf. prés.* Détrôner. — *Pass.* Avoir détrôné. — *Part. prés.* Détrônant (inv.). — *Passé.* Détrôné, détrônée, détrônés, détrônées. — *Pass. composé.* Ayant détrôné.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se détrôner. Les souverains* se détrônent *les uns les autres.*— Passif : *Etre détrôné.* Le participe régit *par.*

Lorsque Antiochus fut *par* eux *détrôné.*
Corneille.

DÉTROUSSER, v. a., 1re conjug. (*Détroucé*), détacher ce qui était troussé. Détrousser *un arbre, un manteau.* — Par allusion à l'usage qu'avaient les anciens de porter leur argent dans leur ceinture, ce qui ne permettait pas d'enlever l'argent de dedans la ceinture sans laisser retomber la robe. Détrousser signifie aussi voler. Détrousser *les passants, les voyageurs.* — *Indicatif présent.* Je détrousse, tu détrousses, il détrousse, nous détroussons, vous détroussez, ils détroussent. — *Imparfait.* Je détroussais, tu détroussais, il détroussait, nous détroussions, vous détroussiez, ils détroussaient. — *Passé déf.* Je détroussai, tu détroussas, il détroussa, nous détroussâmes, vous détroussâtes, ils détroussèrent. — *Passé indéf.* J'ai détroussé, etc. — *Passé antér.* J'eus détroussé, etc.— *Plus-que-parfait.* J'avais détroussé, etc. — *Futur.* Je détrousserai, tu détrousseras, il détroussera, nous détrousserons, vous détrousserez, ils détrousseront. — *Futur antér.* J'aurai détroussé, etc. — *Condit. présent.* Je détrousserais, tu détrousserais, il détrousserait, nous détrousserions, vous détrousseriez, ils détrousseraient.—*Passé.* J'aurais détroussé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse détroussé, etc. — *Impératif présent.* Détrousse, détroussons, détroussez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez détroussé. — *Subjonctif prés.* Que je détrousse, que tu détrousses, qu'il détrousse, que nous détroussions, que vous détroussiez, qu'ils détroussent. — *Imparfait.* Que je détroussasse, que tu détroussasses, qu'il détroussât, que nous détroussassions, que vous

détroussassiez, qu'ils détroussassent. — *Passé*. Que j'aie détroussé, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse détroussé, etc. — *Infinitif présent*. Détrousser. — *Passé*. Avoir détroussé.— *Participe présent*. Détroussant (invariable).—*Passé*. Détroussé, détroussée, détroussés, détroussées. — *Pass. composé*. Ayant détroussé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se détrousser*. *Elle* se détroussa (détrousser son vêtement) *avant d'entrer dans le salon* (Académie). — Passif : *être détroussé*. Le part. régit *par*.

DÉTRUIRE, v. a., 4e conjug. (*Détruire*), défaire la structure, démolir. Détruire *une forteresse*, *un édifice*, *une digue;* de là, au figuré, détruire la santé, la beauté. *Le Cid a été plus fort que l'autorité et la politique, qui ont tenté vainement de le* détruire (La Bruyère). On dit de même, par analogie, *détruire quelqu'un dans l'esprit d'une personne*, le decréditer auprès de cette personne. — *Ind. prés*. Je détruis, tu détruis, il détruit, nous détruisons, vous détruisez, ils détruisent. — *Imp*. Je détruisais, tu détruisais, il détruisait, nous détruisions, vous détruisiez, ils détruisaient. — *Passé déf*. Je détruisis, tu détruisis, il détruisit, nous détruisîmes, vous détruisîtes, ils détruisirent.—*Passé indéf*. J'ai détruit, etc.—*Passé ant*. J'eus détruit, etc. —*Plus-que-parf*. J'avais détruit, etc. — *Futur*. Je détruirai, tu détruiras, il détruira, nous détruirons, vous détruirez, ils détruiront. — *Futur ant*. J'aurai détruit, etc. — *Cond. prés*. Je détruirais, tu détruirais, il détruirait, nous détruirions, vous détruiriez, ils détruiraient. — *Pass*. J'aurais détruit, etc.—*On dit aussi :* J'eusse détruit, etc.—*Impér. prés*. Détruis, détruisons, détruisez.—*Passé*. Aie, ayons, ayez détruit. —*Subj. prés*. Que je détruise, que tu détruises, qu'il détruise, que nous détruisions, que vous détruisiez, qu'ils détruisent.—*Imp*. Que je détruisisse, que tu détruisisses, qu'il détruisît, que nous détruisissions, que vous détruisissiez, qu'ils détruisissent. — *Passé*. Que j'aie détruit, etc. — *Plus que-parf*. Que j'eusse détruit, etc.— *Inf. prés*. Détruire. — *Passé*. Avoir détruit.— *Part. prés*. Détruisant (inv.).— *Passé*. Détruit, détruite, détruits, détruites. — *Passé comp*. Ayant détruit. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se détruire*.

Tous ses projets semblaient l'un l'autre *se détruire*.
Racine.

— Passif : *être détruit*. Le participe régit *par*. *Que de fortunes élevées par l'avarice ont été* détruites par *la prodigalité !*

DÉVALER, v. a. et n., 1re conj. (*Dévalé*), descendre. Dévaler *du vin à la cave*. Dévaler *les degrés*.—Neutralement, dévaler *de la montagne*. — *Ind. prés*. Je dévale, tu dévales, il dévale, nous dévalons, vous dévalez, ils dévalent.—*Imp*. Je dévalais, tu dévalais, il dévalait, nous dévalions, vous dévaliez, ils dévalaient.—*Passé défin*. Je dévalai, tu dévalas, il dévala, nous dévalâmes, vous dévalâtes, ils dévalèrent. — *Passé ind*. J'ai dévalé, etc.— *Passé antér*. J'eus dévalé, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais dévalé, etc. — *Futur*. Je dévalerai, tu dévaleras, il dévalera, nous dévalerons, vous dévalerez, ils dévaleront. — *Futur antérieur*. J'aurai dévalé, etc. — *Condit. prés*. Je dévalerais, tu dévalerais, il dévalerait, nous dévalerions, vous dévaleriez, ils dévaleraient.—*Passé*. J'aurais dévalé, etc. —*On dit aussi :* J'eusse dévalé, etc. — *Impératif prés*. Dévale, dévalons, dévalez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez dévalé. — *Subj. prés*. Que je dévale, que tu dévales, qu'il dévale, que nous dévalions, que vous dévaliez, qu'ils dévalent. — *Imparf*. Que je dévalasse, que tu dévalasses, qu'il dévalât, que nous dévalassions, que vous dévalassiez, qu'ils dévalassent. — *Pass*. Que j'aie dévalé, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse dévalé, etc.— *Inf. prés*. Dévaler. — *Pass*. Avoir dévalé. — *Part. prés*. Dévalant (inv.). — *Passé*. Dévalé, dévalée, dévalés, dévalées.—*Passé composé*. Ayant dévalé. — Passif : *être dévalé*. Le part. régit *par*.

DÉVALISER, v. a. 1re conj. (*Dévalizé*), dérober la valise, les hardes, les effets. Dévaliser *un courrier*, *un voyageur;* et, par extension, dévaliser *une maison*. On dit, au figuré, dévaliser *quelqu'un*, dans le sens de le ruiner au jeu. — *Indicatif présent*. Je dévalise, tu dévalises, il dévalise, nous dévalisons, vous dévalisez, ils dévalisent. — *Imparfait*. Je dévalisais, tu dévalisais, il dévalisait, nous dévalisions, vous dévalisiez, ils dévalisaient. — *Pass. déf*. Je dévalisai, tu dévalisas, il dévalisa, nous dévalisâmes, vous dévalisâtes, ils dévalisèrent. — *Passé indéf*. J'ai dévalisé, etc. — *Passé ant*. J'eus dévalisé, etc. — *Plus-que-parfait*. J'avais dévalisé, etc. — *Futur*. Je dévaliserai, tu dévaliseras, il dévalisera, nous dévaliserons, vous dévaliserez, ils dévaliseront. — *Futur ant*.

J'aurai dévalisé, etc. — *Conditionnel prés.* Je dévaliserais, tu dévaliserais, il dévaliserait, nous dévaliserions, vous dévaliseriez, ils dévaliseraient. — *Passé.* J'aurais dévalisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dévalisé, etc. — *Impér. prés.* Dévalise, dévalisons, dévalisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dévalisé. — *Subjonctif prés.* Que je dévalise, que tu dévalises, qu'il dévalise, que nous dévalisions, que vous dévalisiez, qu'ils dévalisent. — *Imparf.* Que je dévalisasse, que tu dévalisasses, qu'il dévalisât, que nous dévalisassions, que vous dévalisassiez, qu'ils dévalisassent. — *Passé.* Que j'aie dévalisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dévalisé, etc. — *Inf. prés.* Dévaliser. — *Pass.* Avoir dévalisé — *Part. prés.* Dévalisant (invariable). — *Passé.* Dévalisé, dévalisée, dévalisés, dévalisées. — *Pass. composé.* Ayant dévalisé. — Se conjugue avec le pronom personnel: *Se dévaliser* (Omission de l'Académie). *Toute maison ne* se dévalise *pas en quelques minutes.* — Passif : *être dévalisé.* Le participe régit *de* et *par.*

DEVANCER, v. a. 1re conj. (*Devancé*), gagner le devant, précéder. *Les éclaireurs* devancent *l'armée.* Devancer *le courrier. L'aurore* devance *le soleil. Ceux qui nous ont* devancés, ceux qui ont vécu quelque temps avant nous, qui nous ont précédés en quelque chose. — On dit, au figuré, devancer *quelqu'un*, le surpasser. Devancer *tous ses rivaux.* Il faut mettre une cédille sous le *c* devant *a*, *o*. — *Ind. prés.* Je devance, tu dévances, il devance, nous devançons, vous devancez, ils devancent. — *Imparf.* Je devançais, tu devançais, il devançait, nous devancions, vous devanciez, ils devançaient. — *Passé déf.* Je devançai, tu devanças, il devança, nous devançâmes, vous devançâtes, ils devancèrent. — *Passé indéf.* J'ai devancé, etc — *Passé antér.* J'eus devancé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais devancé, etc. — *Futur.* Je devancerai, tu devanceras, il devancera, nous devancerons, vous devancerez, ils devanceront. — *Futur antér.* J'aurai devancé, etc. — *Condit. prés.* Je devancerais, tu devancerais, il devancerait, nous devancerions, vous devanceriez, ils devanceraient. — *Passé.* J'aurais devancé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse devancé, etc. — *Impér. prés.* Devance, devançons, devancez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez devancé. — *Subj. prés.* Que je devance, que tu devances, qu'il devance, que nous devancions, que vous devanciez, qu'ils devancent. — *Imparf.* Que je devançasse, que tu devançasses, qu'il devançât, que nous devançassions, que vous devançassiez, qu'ils devançassent. — *Passé.* j'aie devancé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse devancé, etc. — *Infinitif prés.* Devancer. — *Passé.* Avoir devancé. — *Participe prés.* Devançant (invariable). — *Passé.* Devancé, devancée, devancés, devancées. — *Passé comp.* Ayant devancé. — Passif : *être devancé.* Le part. régit *par.*

DÉVASTER, v. a., 1re conjug. (*Dévasté*), ravager, ruiner un pays. *Les Turcs* dévastèrent *la Grèce.* — *Indic. prés.* Je dévaste, tu dévastes, il dévaste, nous dévastons, vous dévastez, ils dévastent. — *Imparfait.* Je dévastais, tu dévastais, il dévastait, nous dévastions, vous dévastiez, ils dévastaient. — *Passé déf.* Je dévastai, tu dévastas, il dévasta, nous dévastâmes, vous dévastâtes, ils dévastèrent. — *Pass. indéf.* J'ai dévasté, etc. — *Pass. ant.* J'eus dévasté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dévasté, etc. — *Futur.* Je dévasterai, tu dévasteras, il dévastera, nous dévasterons, vous dévasterez, ils dévasteront. — *Futur antér.* J'aurai dévasté, etc. — *Condit. prés.* Je dévasterais, tu dévasterais, il dévasterait, nous dévasterions, vous dévasteriez, ils dévasteraient. — *Passé.* J'aurais dévasté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dévasté, etc. — *Impér. prés.* Dévaste, dévastons, dévastez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez dévasté. — *Subj. prés.* Que je dévaste, que tu dévastes, qu'il dévaste, que nous dévastions, que vous dévastiez, qu'ils dévastent. — *Imparfait.* Que je dévastasse, que tu dévastasses, qu'il dévastât, que nous dévastassions, que vous dévastassiez, qu'ils dévastassent. — *Passé.* Que j'aie dévasté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dévasté, etc. — *Inf. prés.* Dévaster. — *Passé.* Avoir dévasté. — *Part. prés.* Dévastant (inv.). — *Passé.* Dévasté, dévastée, dévastés, dévastées. — *Passé comp.* Ayant dévasté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se dévaster. La Turquie* se dévaste *tous les jours.* — Passif : *être dévasté.* Le participe régit *par. Campagnes* dévastées par *un ouragan.*

DÉVELOPPER, v. a. 1re conj. (*Dévelopé*), ôter l'enveloppe de quelque chose, ou développer une chose enveloppée, pliée. Dé-

velopper *un paquet de drap.* — Exposer, présenter, faire voir quelque chose en détail. Développer *les principes de l'art* (Condillac). *Je ne suis pas ici un historien qui doit vous* développer *le secret du cabinet, ni l'ordre des batailles, ni les intérêts des parties* (Bossuet). — Au fig., débrouiller. *Développer une affaire, le fil d'un complot* (Racine). — Déployer. *Développer une armée.* — Employer. *Développer toutes les ruses d'une politique perfide* (Voltaire). — Terme d'architecture, représenter sur un plan les diverses faces d'un objet. — Donner de l'accroissement, de la force. *La chaleur* développe *le germe confié à la terre* (Acad.). *Cette lecture* développe *l'intelligence.* — *Ind. prés.* Je développe, tu développes, il développe, nous développons, vous développez, ils développent. — *Imp.* Je développais, tu développais, il développait, nous développions, vous développiez, ils développaient. — *Passé déf.* Je développai, tu développas, il développa, nous développâmes, vous développâtes, ils développèrent. — *Passé ind.* J'ai développé, etc. — *Passé ant.* J'eus développé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais développé, etc. — *Futur.* Je développerai, tu développeras, il développera, nous développerons, vous développerez, ils développeront. — *Futur ant.* J'aurai développé, etc. — *Cond. prés.* Je développerais, tu développerais, il développerait, nous développerions, vous développeriez, ils développeraient. — *Passé.* J'aurais développé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse développé, etc. — *Impér. prés.* Développe, développons, développez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez développé. — *Subj. prés.* Que je développe, que tu développes, qu'il développe, que nous développions, que vous développiez, qu'ils développent. — *Imparf.* Que je développasse, que tu développasses, qu'il développât, que nous développassions, que vous développassiez, qu'ils développassent. — *Passé.* Que j'aie développé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse développé, etc. — *Inf. prés.* Développer. — *Passé.* Avoir développé. — *Part. prés.* Développant (inv.). — *Passé.* Développé, développée, développés, développées. — *Passé comp.* Ayant développé. — Pronominalement ; *se développer. Les organes* se développent *lentement* (J.-J. Rousseau). *Mes idées* se développent (Barthelemie). *L'armée ennemie* se développa (Thomas). *L'intrigue* se développe. (Academ.) — Passif : *être développé.* Le participe régit *dans* : *Toutes les forces* étaient développés *dans la plaine* ; et *par* : *Talents* développés par *l'attrait des récompenses.*

DEVENIR, v. n. irr. 2e conj. (*Devenir*) arriver à être.

Petit poisson *deviendra* grand
Pourvu que Dieu lui prête vie.
Lafontaine.

Que *deviendront* alors, répondez grands du monde
Que *deviendront* ces biens où votre espoir se fonde
Et dont vous étalez l'orgueilleuse moisson ?
Rousseau.

Un scélérat heureux devient *le plus grand homme de son siècle* (Massillon). — *Ind. prés.* Je deviens, tu deviens, il devient, nous devenons, vous devenez, ils deviennent. — *Imparf.* Je devenais, tu devenais, il devenait, nous devenions, vous deveniez, ils devenaient. — *Pass. déf.* Je devins, tu devins, il devint, nous devînmes, vous devîntes, ils devinrent. — *Pass. ind.* Je suis devenu, etc. — *Pass. ant.* Je fus devenu, etc. — *Plus-que-parf.* J'étais devenu, etc. — *Futur.* Je deviendrai, tu deviendras, il deviendra, nous deviendrons, vous deviendrez, ils deviendront. — *Futur antér.* Je serai devenu, etc. — *Cond. prés.* Je deviendrais, tu deviendrais, il deviendrait, nous deviendrions, vous deviendriez, ils deviendraient. — *Passé.* Je serais devenu, etc. — *On dit aussi* : Je fusse devenu, etc. — *Impératif prés.* Deviens, devenons, devenez. — *Passé.* Sois devenu, soyons, soyez devenus. — *Subj. pr.* Que je devienne, que tu deviennes, qu'il devienne, que nous devenions, que vous deveniez, qu'ils deviennent. — *Imparf.* Que je devinsse, que tu devinsses, qu'il devînt, que nous devinssions, que vous devinssiez, qu'ils devinssent. — *Passé.* Que je sois devenu, etc. — *Plus-que-parf.* Que je fusse devenu, etc. — *Inf. prés.* Devenir. — *Passé.* Etre devenu. — *Part. prés.* Devenant (inv.). — *Pass.* Devenu, devenue, devenus, devenues. — *Passé comp.* Etant devenu.

DÉVENTER, v. a., 1re conj. (*Dévanté*), term. de marine, disposer les voiles en biais. — Fendre le vent en ralingue. — *Indicatif prés.* Je dévente, tu déventes, il dévente, nous déventons, vous déventez, ils déventent. — *Imparf.* Je déventais, tu déventais, il déventait, nous déventions, vous déventiez, ils déventaient. — *Pass. défini.* Je déventai, tu déventas, il déventa, nous déventâmes, vous déventâtes, ils déventèrent. — *Passé ind.*

J'ai déventé, etc. — *Passé ant.* J'eus déventé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déventé, etc. — — *Futur.* Je déventerai, tu déventeras, il déventera, nous déventerons, vous déventerez, ils déventeront. — *Futur antérieur.* J'aurai déventé, etc.— *Cond. prés.* Je déventerais, tu déventerais, il déventerait, nous déventerions, vous déventeriez, ils déventeraient. — *Passé.* J'aurais déventé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse déventé, etc. — *Impér. prés.* Dévente, déventons, déventez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déventé. — *Subj. prés.* Que je dévente, que tu déventes, qu'il dévente, que nous déventions, que vous déventiez, qu'ils déventent. — *Imp.* Que je déventasse, que tu déventasses, qu'il déventât, que nous déventassions, que vous déventassiez, qu'ils déventassent. — *Passé.* Que j'aie déventé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse déventé, etc. — *Inf. prés.* Déventer. — *Passé.* Avoir déventé. —*Part. prés.* Déventant (invar.). — *Passé.* Déventé, déventée, déventés, déventées. — *Passé comp.* Ayant déventé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se déventer.* — Passif : *être déventé.* Le part. régit *par.*

DÉVERGONDER (*se*), v. pron. 1re conj. (*Ce dévergondé*), perdre toute pudeur, mener une vie libertine. Ce verbe ne se trouve pas dans le dictionnaire de l'Académie. — *Indicat. prés.* Je me dévergonde, tu te dévergondes, il se dévergonde, nous nous dévergondons, vous vous dévergondez, ils se dévergondent. — *Imparf.* Je me dévergondais, tu te dévergondais, il se dévergondait, nous nous dévergondions, vous vous dévergondiez, ils se dévergondaient. — *Passé déf.* Je me dévergondai, tu te dévergondas, il se dévergonda, nous nous dévergondâmes, vous vous dévergondâtes, ils se dévergondèrent. — *Passé indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est dévergondé, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont dévergondés. — *Passé antér.* Je me fus, tu te fus, il se fut dévergondé, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent dévergondés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était dévergondé, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient dévergondés. — *Futur.* Je me dévergonderai, tu te dévergonderas, il se dévergondera, nous nous dévergonderons, vous vous dévergonderez, ils se dévergonderont. — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera dévergondé, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront dévergondés. — *Cond. prés.* Je me dévergonderais, tu te dévergonderais, il se dévergonderait, nous nous dévergonderions, vous vous dévergonderiez, ils se dévergonderaient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait dévergondé, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient dévergondés. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût dévergondé, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent dévergondés. — *Impér. prés.* Dévergonde-toi, dévergondons-nous, dévergondez-vous.- *Passé.* Sois-toi dévergondé, soyons-nous, soyez-vous dévergondés.— *Subj. prés.* Que je me dévergonde, que tu te dévergondes, qu'il se dévergonde, que nous nous dévergondions, que vous vous dévergondiez, qu'ils se dévergondent. — *Imparfait.* Que je me dévergondasse, que tu te dévergondasses, qu'il se dévergondât, que nous nous dévergondassions, que vous vous dévergondassiez, qu'ils se dévergondassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit dévergondé, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient dévergondés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût dévergondé, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent dévergondés. — *Infinitif prés.* Se dévergonder. — *Passé.* S'être dévergondé. — *Part. prés.* Se dévergondant (inv.).— *Pass.* Dévergondé, dévergondée, dévergondés, dévergondées. L'Académie le fait adjectif: *Un jeune homme* dévergondé; *Cette jeune fille est bien* dévergondée, et substantif : *C'est une* dévergondée. — *Passé composé.* S'étant dévergondé.

DÉVERGUER, v. a. 1re conj. (*Dévergüé*), terme de marine, ôter les vergues. *Déverguer un bâtiment.* — *Indicatif présent.* Je dévergue, tu dévergues, il dévergue, nous déverguons, vous déverguez, ils déverguent. — *Imp.* Je déverguais, tu déverguais, il déverguait, nous déverguions, vous déverguiez, ils déverguaient. — *Passé défini.* Je déverguai, tu déverguas, il dévergua, nous déverguâmes, vous déverguâtes, ils déverguèrent. — *Passé indéfini.* J'ai dévergué, etc. — *Passé antérieur.* J'eus dévergué, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais dévergué, etc. — *Futur.* Je déverguerai, tu dévergueras, il déverguera, nous déverguerons, vous déverguerez, ils dévergueront. — *Futur antéieur.* J'aurai dévergué etc. — *Conditionnel présent.* Je

déverguerais, tu déverguerais, il déverguerait, nous déverguerions, vous dévergueriez, ils dévergueraient. — *Passé*. J'aurais dévergué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dévergué, etc. — *Impératif prés*. Dévergue, déverguons, déverguez. — *Subjonctif présent*. Que je dévergue, que tu dévergues, qu'il dévergue, que nous déverguions, que vous déverguiez, qu'ils déverguent. — *Imparfait*. Que je déverguasse, que tu déverguasses, qu'il déverguât, que nous déverguassions, que vous déverguassiez, qu'ils déverguassent. — *Passé*. Que j'aie dévergué, etc. — *Plus-que-parfait*. Que j'eusse dévergué, etc. — *Infinitif présent*. Déverguer. — *Passé*. Avoir dévergué. — *Participe présent*. Déverguant (invariable). — *Passé*. Dévergué, déverguée, dévergués, déverguées. — *Passé composé*. Ayant dévergué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se déverguer*. — Passif : *Etre dévergué*. Le part. régit *par*.

DÉVERROUILLER, v. a., 1[re] conj. (*Dé-vérou-ié*), ôter le verrou. Déverrouiller *une porte*. — *Ind. prés*. Je déverrouille, tu déverrouilles, il déverrouille, nous déverrouillons, vous déverrouillez, ils déverrouillent. — *Imp*. Je déverrouillais, tu déverrouillais, il déverrouillait, nous déverrouillions, vous déverrouilliez, ils déverrouillaient. — *Passé déf*. Je déverrouillai, tu déverrouillas, il déverrouilla, nous déverrouillâmes, vous déverrouillâtes, ils déverrouillèrent. — *Passé indéf*. J'ai déverrouillé, etc. — *Passé antér*. J'eus déverrouillé, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais déverrouillé, etc. — *Futur*. Je déverrouillerai, tu déverrouilleras, il déverrouillera, nous déverrouillerons, vous déverrouillerez, ils déverrouilleront. — *Futur antérieur*. J'aurai déverrouillé, etc. — *Cond. prés*. Je déverrouillerais, tu déverrouillerais, il déverrouillerait, nous déverrouillerions, vous déverrouilleriez, ils déverrouilleraient. — *Pass*. J'aurais déverrouillé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse déverrouillé, etc. — *Impér. prés*. Déverrouille, déverrouillons, déverrouillez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez déverouillé. — *Subjonct. présent*. Que je déverrouille, que tu déverrouilles, qu'il déverrouille, que nous déverrouillions, que vous déverroulliez, qu'ils déverrouillent. — *Imparfait*. Que je déverrouillasse, que tu déverrouillasses, qu'il déverrouillât, que nous déverrouillassions, que vous déverrouillassiez, qu'ils déverrouillassent. — *Passé*. Que j'aie déverrouillé, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse déverrouillé, etc. — *Inf. prés*. Déverrouiller. — *Passé*. Avoir déverrouillé. — *Partic. prés*. Déverrouillant (invar.). — *Passé*. Déverrouillé, déverrouillée, déverrouillés, déverrouillées. — *Passé comp*. Ayant déverrouillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se déverrouiller*. — Passif : *être déverrouillé*. Le participe régit *par*.

DÉVERSER, v. n. et a., 1[re] conj. (*Dé-vèrecé*), pencher, devenir courbe. *Ce mur, cette pièce de bois* déverse. — On dit aussi activement, déverser *une pièce de bois*, l'incliner. — On emploie aujourd'hui ce mot dans le sens de verser, répandre. Déverser *le blâme sur l'autorité*. — *Ind. pr*. Je déverse, tu déverses, il déverse, nous déversons, vous déversez, ils déversent. — *Imparf*. Je déversais, tu déversais, il déversait, nous déversions, vous déversiez, ils déversaient. — *Passé défini*. Je déversai, tu déversas, il déversa, nous déversâmes, vous déversâtes, ils déversèrent. — *Passé ind*. J'ai déversé, etc. — *Passé ant*. J'eus déversé, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais déversé, etc. — *Futur*. Je déverserai, tu déverseras, il déversera, nous déverserons, vous déverserez, ils déverseront. — *Futur ant*. J'aurai déversé, etc. — *Cond. prés*. Je déverserais, tu déverserais, il déverserait, nous déverserions, vous déverseriez, ils déverseraient. — *Passé*. J'aurais déversé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse déversé, etc. — *Impér. prés*. Déverse, déversons, déversez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez déversé. — *Subj. prés*. Que je déverse, que tu déverses, qu'il déverse, que nous déversions, que vous déversiez, qu'ils déversent. — *Imparfait*. Que je déversasse, que tu déversasses, qu'il déversât, que nous déversassions, que vous déversassiez, qu'ils déversassent. — *Passé*. Que j'aie déversé, etc. — *Plus-que-parfait*. Que j'eusse déversé, etc. — *Infinitif présent*. Déverser. — *Passé*. Avoir déversé. — *Participe présent*. Déversant (invariable). — *Passé*. Déversé, déversée, déversés, déversées. — *Passé composé*. Ayant déversé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se déverser*. — Passif : *être déversé*. Le participe régit *par*.

DEVÊTIR, v. a. et irr., 1[re] conj. (*Dévêtir*), ôter les vêtements. Ne s'emploie guère

qu'avec le pronom personnel. *Il est dangereux de se* dévêtir *sitôt* (Académie). Et, au figuré, *se* dévêtir *d'un héritage*, s'en dessaisir. — Il se conjugue comme vêtir. — *Indic. prés.* Je dévêts, tu dévêts, il dévêt, nous dévêtons, vous dévêtez, ils dévêtent. — *Imparfait.* Je dévêtais, tu dévêtais, il dévêtait, nous dévêtions, vous dévêtiez, ils dévêtaient. — *Passé défini.* Je dévêtis, tu dévêtis, il dévêtit, nous dévêtîmes, vous dévêtîtes, ils dévêtirent. — *Passé indéf.* J'ai dévêtu, etc. — *Passé antér.* J'eus dévêtu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dévêtu, etc. — *Futur.* Je dévêtirai, tu dévêtiras, il dévêtira, nous dévêtirons, vous dévêtirez, ils dévêtiront. — *Futur antér.* J'aurai dévêtu, etc. — *Cond. prés.* Je dévêtirais, tu dévêtirais, il dévêtirait, nous dévêtirions, vous dévêtiriez, ils dévêtiraient. — *Pass.* J'aurais dévêtu, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dévêtu, etc. — *Impér. prés.* Dévêts, dévêtons, dévêtez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dévêtu. — *Subjonctif prés.* Que je dévête, que tu dévêtes, qu'il dévête, que nous dévêtions, que vous dévêtiez, qu'ils dévêtent. — *Imparf.* Que je dévêtisse, que tu dévêtisses, qu'il dévêtît, que nous dévêtissions, que vous dévêtissiez, qu'ils dévêtissent. — *Passé.* Que j'aie dévêtu, etc. — *Plus-que-parf* Que j'eusse dévêtu, etc. — *Inf. prés.* Dévêtir. — *Passé.* Avoir dévêtu. — *Part. prés.* Dévêtant (invar.). — *Passé.* Dévêtu, dévêtue, dévêtus, dévêtues. — *Passé comp.* Ayant dévêtu.

DÉVIDER, v. a., 1re conj. (*Dévidé*), mettre en écheveau, en peloton. Dévider *le fil, la soie*, etc. *Elle a* dévidé *trois écheveaux dont elle n'a fait qu'un peloton.* — Fig., démêler une intrigue, la débrouiller. — *Indicatif prés.* Je dévide, tu dévides, il dévide, nous dévidons, vous dévidez, ils dévident. — *Imparf.* Je dévidais, tu dévidais, il dévidait, nous dévidions, vous dévidiez, ils dévidaient. — *Passé défini.* Je dévidai, tu dévidas, il dévida, nous dévidâmes, vous dévidâtes, ils dévidèrent. — *Passé indéfini.* J'ai dévidé, etc. — *Passé ant.* J'eus dévidé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dévidé, etc. — *Futur.* Je dévideral, tu dévideras, il dévidera, nous déviderons, vous dévoderez, ils dévideront. — *Futur ant.* J'aurai dévidé, etc. — *Condit. prés.* Je déviderais, tu déviderais, il déviderait, nous déviderions, vous dévideriez, ils dévideraient. — *Passé.* J'aurais dévidé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dévidé, etc. — *Impér. prés.* Dévide, dévidons, dévidez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dévidé. — *Subj. prés.* Que je dévide, que tu dévides, qu'il dévide, que nous dévidions, que vous dévidiez, qu'ils dévident. — *Imparfait.* Que je dévidasse, que tu dévidasses, qu'il dévidât, que nous dévidassions, que vous dévidassiez, qu'ils dévidassent. — *Passé.* Que j'aie dévidé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse dévidé; etc. — *Infinitif présent.* Dévider. — *Passé.* Avoir dévidé. — *Participe présent.* Dévidant. — *Passé.* Dévidé, dévidée, dévidés, dévidées. — *Passé comp.* Ayant dévidé. — — Se conjugue avec le pronom personnel : *se dévider. Le fil* se dévide *pour faire la trame.* — Passif : *Etre dévidé.* Le part. régit *par.*

DÉVIER, v. n., 1re conj. (*Dévié*), se détourner de sa voie, de sa direction. *Il est bien difficile de redresser la colonne vertébrale quand elle vient à* dévier. On dit de même, au figuré, dévier *des principes de la justice.* — *Indicatif présent.* Je dévie, tu dévies, il dévie, nous dévions, vous déviez, ils dévient. — *Imparfait.* Je déviais, tu déviais, il déviait, nous déviions, vous déviiez, ils déviaient. — *Passé défini.* Je déviai, tu dévias, il dévia, nous déviâmes, vous déviâtes, ils dévièrent. — *Passé indéf.* J'ai dévié, etc. — *Passé antér.* J'eus dévié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dévié, etc. — *Futur.* Je dévierai, tu dévieras, il déviera, nous dévierons, vous dévierez, ils dévieront. — *Futur antérieur.* J'aurai dévié, etc. — *Cond. prés.* Je dévierais, tu dévierais, il dévierait, nous dévierions, vous dévieriez, ils dévieraient. — *Passé.* J'aurais dévié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dévié, etc. — *Impératif prés.* Dévie, dévions, déviez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez dévié. — *Subj. prés.* Que je dévie, que tu dévies, qu'il dévie, que nous déviions, que vous déviiez, qu'ils dévient. — *Imparfait.* Que je déviasse, que tu déviasses, qu'il déviât, que nous déviassions, que vous déviassiez, qu'ils déviassent. — *Passé.* Que j'aie dévié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dévié, etc. — *Infinitif prés.* Dévier. — *Pass.* Avoir dévié. — *Part. prés.* Déviant (invariable). — *Passé.* Dévié, déviée, déviés, déviées. — *Passé composé.* Ayant dévié. — Il est quelquefois pronominal :

Se dévier *de la bonne route* (Académie).— Passif : *être dévié. On voit beaucoup d'enfants dont la colonne vertébrale* est déviée.

DEVINER, v. a, 1re conj. (*Deviné*), prédire par une inspiration divine. *L'art de* deviner *est une chimère* (Académie). Et, par extension, deviner *une chose*, *une personne*, découvrir par voie de conjecture ce qu'est cette chose, cette personne. *On étudie nos goûts, on* devine *nos penchants* (Massillon). *On aime à être vu, à être montré, à être salué, même des inconnus; on veut qu'ils nous* devinent (La Bruyère). — *Indicatif prés.* Je devine, tu devines, il devine, nous devinons, vous devinez, ils devinent. — *Imparf.* Je devinais, tu devinais, il devinait, nous devinions, vous deviniez, ils devinaient. — *Passé déf.* Je devinai, tu devinas, il devina, nous devinâmes, vous devinâtes, ils devinèrent. — *Pass. ind.* J'ai deviné, etc.— *Passé antér.* J'eus deviné, etc. — — *Plus-que-parf.* J'avais deviné, etc. — *Futur.* Je devinerai, tu devineras, il devinera, nous devinerons, vous devinerez, ils devineront.— *Futur ant.* J'aurai deviné, etc. — *Cond. prés.* Je devinerais, tu devinerais, il devinerait, nous devinerions, vous devineriez, ils devineraient.— *Passé.* J'aurais deviné, etc.—*On dit aussi:* J'eusse deviné, etc. — *Impér. prés.* Devine, devinons, devinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez deviné. — *Subj. prés.* Que je devine, que tu devines, qu'il devine, que nous devinions, que vous deviniez, qu'ils devinent.— *Imparfait.* Que je devinasse, que tu devinasses, qu'il devinât, que nous devinassions, que vous devinassiez, qu'ils devinassent. — *Passé.* Que j'aie deviné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse deviné, etc. — *Infinitif présent.* Deviner.— *Passé.* Avoir deviné. — *Participe présent.* Devinant (invariable).—*Passé.* Deviné, devinée, devinés, devinées.—*Passé. composé.* Ayant deviné. — Se conjugue avec le pronom personnel: *Se deviner. Il est de petites règles, des devoirs qui ne* se devinent *pas à force d'esprit et que l'usage apprend sans nulle peine* (La Br.). *Nos cœurs* s'étaient devinés (Académie). —Passif: *être deviné.* Le part. régit *par.*

DÉVIRER, v. a., 1re conjug. (*Déviré*), terme de marine, faire tourner le sens contraire au cabestan, pour déroidir un cordage. — Il est aussi neutre, et signifie reculer au lieu d'avancer.— *Ind. prés.* Je dévire, tu dévires, il dévire, nous dévirons, vous dévirez, ils dévirent.— *Imparf.* Je dévirais, tu dévirais, il dévirait, nous dévirions, vous déviriez, ils déviraient. — *Passé déf.* Je dévirai, tu déviras, il dévira, nous dévirâmes, vous dévirâtes, ils dévirèrent. — *Passé ind.* J'ai déviré, etc. — *Passé ant.* J'eus déviré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais déviré, etc. — *Futur.* Je dévirerai, tu dévireras, il dévirera, nous dévirerons, vous dévirerez, ils dévireront. — *Futur ant.* J'aurai déviré, etc. — *Cond. prés.* Je dévirerais, tu dévirerais, il dévirerait, nous dévirerions, vous dévireriez, ils dévireraient.— *Pass.* J'aurais déviré, etc. — *On dit aussi:* J'eusse déviré, etc. — *Impér. prés.* Dévire, dévirons, dévirez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez déviré. — *Subj. prés.* Que je dévire, que tu dévires, qu'il dévire, que nous dévirions, que vous déviriez, qu'ils dévirent. — *Imparfait.* Que je dévirasse, que tu dévirasses, qu'il dévirât, que nous dévirassions, que vous dévirassiez, qu'ils dévirassent.— *Passé.* Que j'aie déviré, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse déviré, etc. — *Inf. prés.* Dévirer.— *Passé.* Avoir déviré. — *Part. prés.* Dévirant (inv.).— *Passé.* Déviré, dévirée, dévirés, dévirées. — *Passé comp.* Ayant déviré. — —Passif : *être déviré.* Le part. régit *par.*

DÉVISAGER, v. a., 1re conjug. (*Dévizagé*), défigurer, déchirer le visage. *Quand cette femme est en furie, elle* dévisagerait *un homme* (Acad.). Le *g* doit être suivi d'un *e* muet devant *a*, *o*.— *Ind. présent.* Je dévisage, tu dévisages, il dévisage, nous dévisageons, vous dévisagez, ils dévisagent. — *Imp.* Je dévisageais, tu dévisageais, il dévisageait, nous dévisagions, vous dévisagiez, ils dévisageaient. — *Passé déf.* Je dévisageai, tu dévisageas, il dévisagea, nous dévisageâmes, vous dévisageâtes, ils dévisagèrent. — *Passé. ind.* J'ai dévisagé, etc. — *Pass. ant.* J'eus dévisagé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais dévisagé, etc. — *Futur.* Je dévisagerai, tu dévisageras, il dévisagera, nous dévisagerons, vous dévisagerez, ils dévisageront. — *Futur ant.* J'aurai dévisagé, etc. — *Condit. prés.* Je dévisagerais, tu dévisagerais, il dévisagerait, nous dévisagerions, vous dévisageriez, ils dévisageraient. — *Passé.* J'aurais dévisagé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dévisagé, etc. — *Impératif présent.* Dévisage, dévisageons, dévisagez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez dévisagé.— *Subj. prés.* Que je dévi-

sage, que tu dévisages, qu'il dévisage, que nous dévisagions, que vous dévisagiez, qu'ils dévisagent. — *Imp.* Que je dévisageasse, que tu dévisageasses, qu'il dévisageât, que nous dévisageassions, que vous dévisageassiez, qu'ils dévisageassent. — *Passé.* Que j'aie dévisagé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse dévisagé, etc. — *Infinitif prés.* Dévisager.—*Passé.* Avoir dévisagé. — *Part. prés.* Dévisageant (inv.). — *Passé.* Dévisagé, dévisagée, dévisagés, dévisagées. — *Pass. comp.* Ayant dévisagé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se dévisager.* — *Si on ne les eût pas retenues, ces deux femmes se seraient* dévisagées (Acad.). — Passif : *être dévisagé.* Le part. régit *par.*

DÉVISER, v. n., 1re conjug. (*Dévizé*), converser familièrement. *Ils passèrent leur temps à* déviser. — *Indic. présent.* Je devise, tu dévises, il dévise, nous dévisons, vous dévisez, ils dévisent. — *Imparfait.* Je dévisais, tu dévisais, il dévisait, nous dévisions, vous dévisiez, ils dévisaient. — *Passé déf.* Je dévisai, tu dévisas, il dévisa, nous dévisâmes, vous dévisâtes, ils dévisèrent. — *Passé indéf.* J'ai dévisé, etc. — *Passé ant.* J'eus dévisé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais dévisé, etc. — *Futur.* Je déviserai, tu déviseras, il dévisera, nous déviserons, vous déviserez, ils déviseront. — *Futur antér.* J'aurai dévisé, etc. — *Condit. prés.* Je déviserais, tu déviserais, il déviserait, nous déviserions, vous déviseriez, ils déviseraient.— *Passé.* J'aurais dévisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dévisé, etc. — *Impér. prés.* Dévise, dévisons, dévisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dévisé. — *Subj. prés.* Que je dévise, que tu dévises, qu'il dévise, que nous dévisions, que vous dévisiez, qu'ils dévisent. — *Imparf.* Que je dévisasse, que tu dévisasses, qu'il dévisât, que nous dévisassions, que vous dévisassiez, qu'ils dévisassent. — *Pass.* Que j'aie dévisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dévisé, etc. — *Inf. prés.* Déviser. — *Passé.* Avoir dévisé. — *Part. prés.* Dévisant (invar.). — *Passé.* Dévisé. — *Passé comp.* Ayant dévisé.

DÉVOILER, v. a., 1re conjug. (*Dévoalé*), ôter le voile. *Dévoiler une statue, dévoiler une femme.* — Et au fig., *Dévoiler un secret, un mystère, une intrigue.* — *Ind. prés.* Je dévoile, tu dévoiles, il dévoile, nous dévoilons, vous dévoilez, ils dévoilent. — *Imparf.* Je dévoilais, tu dévoilais, il dévoilait, nous dévoilions, vous dévoiliez, ils dévoilaient. — *Passé déf.* Je dévoilai, tu dévoilas, il dévoila, nous dévoilâmes, vous dévoilâtes, ils dévoilèrent. — *Pass. ind.* J'ai dévoilé, etc. — *Passé. ant.* J'eus dévoilé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais dévoilé, etc. — *Futur.* Je dévoilerai, tu dévoileras, il dévoilera, nous dévoilerons, vous dévoilerez, ils dévoileront.— *Futur ant.* J'aurai dévoilé, etc. — *Cond. prés.* Je dévoilerais, tu dévoilerais, il dévoilerait, nous dévoilerions, vous dévoileriez, ils dévoileraient. — *Passé.* J'aurais dévoilé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dévoilé, etc. — *Impér. prés.* Dévoile, dévoilons, dévoilez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dévoilé. — *Subj prés.* Que je dévoile, que tu dévoiles, qu'il dévoile, que nous dévoilions, que vous dévoiliez, qu'ils dévoilent. — *Imparf.* Que je dévoilasse, que tu dévoilasses, qu'il dévoilât, que nous dévoilassions, que vous dévoilassiez, qu'ils dévoilassent. — *Passé.* Que j'aie dévoilé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dévoilé, etc.—*Infin. prés.* Dévoiler. — *Passé.* Avoir dévoilé. — *Participe prés.* Dévoilant (invariable). —*Passé.* Dévoilé, dévoilée, dévoilés, dévoilées.—*Passé composé.* Ayant dévoilé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se dévoiler. Il est défendu aux nonnes cloîtrées de se dévoiler au parloir. Le mystère se dévoile.*— Passif : *être dévoilé.* Le participe régit *par.*

DEVOIR, v. a., 3me conj. (*Devoir*), avoir de quelqu'un, être obligé à rendre. *Devoir une somme d'argent. Rien ne se dément dans cette grandeur qu'il a acquise, dont il ne* doit *rien, qu'il a payée* (La Bruyère). — Dites, au figuré : devoir *une visite à quelqu'un. La loi* doit *une égale protection à tous les citoyens* (Acad.). — Suivi d'un infinitif, il le régit sans préposition, si c'est son seul régime ; s'il a deux régimes, il veut devant l'infinitif la préposition *de.*

Je la *dois* attaquer, mais tu la *dois* défendre.
Corneille.

Un homme se doit *à lui-même de ne jamais s'avilir.* — *Ind. prés.* Je dois, tu dois, il doit, nous devons, vous devez, ils doivent. —*Imparf.* Je devais, tu devais, Il devait, nous devions, vous deviez, ils devaient. — *Passé déf.* Je dus, tu dus, il dut, nous dûmes, vous dûtes, ils durent. —*Passé indéf.* J'ai dû, etc. — *Passé ant.* J'eus dû, etc. —*Plus-que-parf.*

J'avais dû, etc. — *Futur.* Je devrai, tu devras, il devra, nous devrons, vous devrez, ils devront. — *Futur ant.* J'aurai dû, etc. — *Cond. prés.* Je devrais, tu devrais, il devrait, nous devrions, vous devriez, ils devraient. — *Passé.* J'aurais dû, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dû, etc. — *Impér. prés.* Dois, devons, devez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dû. — *Subj. prés.* Que je doive, que tu doives, qu'il doive, que nous devions, que vous deviez, qu'ils doivent. — *Imparf.* Que je dusse, que tu dusses, qu'il dût, que nous dussions, que vous dussiez, qu'ils dussent. — *Passé.* Que j'aie dû, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse dû, etc. — *Inf. prés.* Devoir. — *Passé.* Avoir dû. — *Part. prés.* Devant (inv.).— *Passé.* Dû, dûe, dûs, dûes.—*Passé comp.* Ayant dû. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se devoir. Les hommes se doivent des égards mutuels.* — Passif : *être dû. Il y a des gens qui demandent hardiment ce qui ne leur est pas* dû, *et qui refusent nettement ce qu'ils doivent* (La Bruyère). Le participe régit *par.*

DÉVORER, v. a. 1re conj. (*Dévoré*), déchirer sa proie avec les dents. *La fable dit que Saturne* dévorait *ses enfants.* — Il s'emploie, par extension, dans le sens de manger avidement, manger entièrement. *Les crocodilles* dévorent *quelquefois les hommes. Les chenilles ont* dévoré *toutes les feuilles de ce rosier* (Acad.). — Neutralem. *Cet homme ne mange pas, il* dévore.—Au fig. Dévorer *un livre*, le lire avec avidité ; — *des difficultés*, les surmonter avec énergie ; — *ses larmes*, les retenir quand elles sont près d'échapper. — *Il faut savoir essuyer des dégoûts*, dévorer *un affront* (Massillon).

On les voyait tous trois s'empresser ardemment
A qui *dévorerait* ce règne d'un moment.
Corneille.

— *Ind. prés.* Je dévore, tu dévores, il dévore, nous dévorons, vous dévorez, ils dévorent. — *Imparf.* Je dévorais, tu dévorais, il dévorait, nous dévorions, vous dévoriez, ils dévoraient. — *Passé déf.* Je dévorai tu dévoras, il dévora, nous dévorâmes, vous dévorâtes, ils dévorèrent. — *Passé ind.* J'ai dévoré, etc. — *Passé ant.* J'eus dévoré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dévoré, etc. — *Futur.* Je dévorerai, tu dévoreras, il dévorera, nous dévorerons, vous dévorerez, ils dévoreront. — *Futur. ant.* J'aurai dévoré, etc. — *Cond. prés.* Je dévorerais, tu dévorerais, il dévorerait, nous dévorerions, vous dévoreriez, ils dévoreraient. — *Passé.* J'aurais dévoré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dévoré, etc. — *Impérat. prés.* Dévore, dévorons, dévorez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dévoré. — *Subj. prés.* Que je dévore, que tu dévores, qu'il dévore, que nous dévorions, que vous dévoriez, qu'ils dévorent. — *Imparfait.* Que je dévorasse, que tu dévorasses, qu'il dévorât, que nous dévorassions, que vous dévorassiez, qu'ils dévorassent. — *Passé.* Que j'aie dévoré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dévoré, etc. — *Infin. prés.* Dévorer. — *Passé.* Avoir dévoré. — *Part prés.* Dévorant, dévorante. *Un lion dévorant, une soif dévorante.* — *Passé.* Dévoré, dévorée, dévorés, dévorées. — *Passé composé.* Ayant dévoré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se dévorer. Les brochets se* dévorent *les uns les autres.*— Passif : *être dévoré.* Il régit, comme verbe, la prépos. *de*; comme part., la prépos. *par. Il a été* dévoré *par les lions. Il est* dévoré *d'inquiétude*, de *chagrin.*

DÉVOUER, v. a., 1re conj. (*Dévoué*), Vouer, consacrer par un vœu, livrer sans réserve. *Ces âmes qu'une charité surabondante a* dévouées *au bien public* (Fléchier). — *Ind. prés.* Je dévoue, tu dévoues, il dévoue, nous dévouons, vous dévouez, ils dévouent. — *Imp.* Je dévouais, tu dévouais, il dévouait, nous dévouions, vous dévouiez, ils dévouaient. —*Passé. déf.* Je dévouai, tu dévouas, il dévoua, nous dévouâmes, vous dévouâtes, ils dévouèrent. — *Pass. ind.* J'ai dévoué, etc. — *Passé ant.* J'eus dévoué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dévoué, etc. — *Futur.* Je dévouerai, tu dévoueras, il dévouera, nous dévouerons, vous dévouerez, ils dévoueront. — *Futur antér.* J'aurai dévoué, etc. — *Cond. prés.* Je dévouerais, tu dévouerais, il dévouerait, nous dévouerions, vous dévoueriez, ils dévoueraient. — *Passé.* J'aurais dévoué, etc.— *On dit aussi :* J'eusse dévoué, etc. — *Impér. prés.* Dévoue, dévouons, dévouez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dévoué. — *Subj. prés.* Que je dévoue, que tu dévoues, qu'il dévoue, que nous dévouions, que vous dévouiez, qu'ils dévouent. — *Imparfait.* Que je dévouasse, que tu dévouasses, qu'il dévouât, que nous dévouassions, que vous dévouassiez, qu'ils dévouassent. — *Passé.* Que j'aie dévoué

Plus-que-parf. Que j'eusse dévoué, etc. — *Infin. prés.* Dévouer. —*Passé.* Avoir dévoué.— *Part. prés.* Dévouant (invar.). — *Passé.* Dévoué, dévouée, dévoués, dévouées. — *Passé comp.* Ayant dévoué. — S'emploie avec le pronom personnel : *se dévouer.* — *Les deux Décius, père et fils, se* dévouèrent *à la mort pour leur patrie* (Acad.). — Passif : *être dévoué.*

Tous vos moments sont-ils *dévoués* à l'empereur.
Racine.

—Le participe régit *par.*

DÉVOYER, v. a., 1re conj. *(Dévoi-ié)*, détourner des voies, de sa route, de sa direction. *Ce guide l'a* dévoyé. Dévoyer *un tuyau.* — Par extension, dévoyer *quelqu'un*, lui donner le dévoiement. L'*y* grec se change en *i* simple devant les voyelles *e*, *o*. — *Ind. prés.* Je dévoie, tu dévoies, il dévoie, nous dévoyons, vous dévoyez, ils dévoient. — *Imparf.* Je dévoyais, tu dévoyais, il dévoyait, nous dévoyions, vous dévoyiez, ils dévoyaient. — *Passé défini.* Je dévoyai, tu dévoyas, il dévoya, nous dévoyâmes, vous dévoyâtes, ils dévoyèrent. — *Passé indéfini.* J'ai dévoyé, etc. — *Passé ant.* J'eus dévoyé, etc.— *Plus-que-parfait* J'avais dévoyé, etc.—*Futur.* Je dévoierai, tu dévoieras, il dévoiera, nous dévoierons, vous dévoierez, ils dévoieront. —*Futur ant.* J'aurai dévoyé, etc. — *Cond. prés.* Je dévoierais, tu dévoierais, il dévoierait, nous dévoierions, vous dévoieriez, ils dévoieraient. — *Passé.* J'aurais dévoyé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dévoyé, etc. — *Impératif présent.* Dévoie, dévoyons, dévoyez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dévoyé. — *Subj. prés.* Que je dévoie, que tu dévoies, qu'il dévoie, que nous dévoyions, que vous dévoyiez, qu'ils dévoient. — *Imp.* Que je dévoyasse, que tu dévoyasses, qu'il dévoyât, que nous dévoyassions, que vous dévoyassiez, qu'ils dévoyassent. — *Passé.* Que j'aie dévoyé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dévoyé, etc. — *Inf. prés.* Dévoyer. —*Pass.* Avoir dévoyé. — *Part. prés.* Dévoyant (inv.). — *Passé.* Dévoyé, dévoyée, dévoyés, dévoyées. — *Pass. comp.* Ayant dévoyé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se dévoyer. Il ne savait pas son chemin, il s'est* dévoyé (Acad.). — Passif : *être dévoyé.* Le part. régit *par.*

DIALOGUER, v. n. et a., 1re conj. *(Dialoghé)*, établir un dialogue, converser. *Nous avons* dialogué *longtemps sans nous comprendre* (Académie). — *Les personnages de Molière* dialoguent *avec beaucoup de naturel* (Idem.). — Par extension, *faire* dialoguer *deux voix, deux instruments*, faire qu'ils se répondent l'un à l'autre. — Il s'emploie aussi quelquefois activement. *On* dialogue *une scène.* — *Ind. pr.* Je dialogue, tu dialogues, il dialogue, nous dialoguons, vous dialoguez, ils dialoguent. — *Imparf.* Je dialoguais, tu dialoguais, il dialoguait, nous dialoguions, vous dialoguiez, ils dialoguaient. — *Pass. déf.* Je dialoguai, tu dialoguas, il dialogua, nous dialoguâmes, vous dialoguâtes, ils dialoguèrent. — *Pass. ind.* J'ai dialogué, etc. — *Pass. ant.* J'eus dialogué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dialogué, etc. — *Futur.* Je dialoguerai, tu dialogueras, il dialoguera, nous dialoguerons, vous dialoguerez, ils dialogueront.—*Futur ant.* J'aurai dialogué, etc.— *Cond. prés.* Je dialoguerais, tu dialoguerais, il dialoguerait, nous dialoguerions, vous dialogueriez, ils dialogueraient. —*Passé.* J'aurais dialogué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dialogué, etc.—*Imp. prés.* Dialogue, dialoguons, dialoguez.— *Passé* Aie, ayons, ayez dialogué. —*Subj. prés.* Que je dialogue, que tu dialogues, qu'il dialogue, que nous dialoguions, que vous dialoguiez, qu'ils dialoguent. — *Imp.* Que je dialoguasse, que tu dialoguasses, qu'il dialoguât, que nous dialoguassions, que vous dialoguassiez, qu'ils dialoguassent.—*Passé.* Que j'aie dialogué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dialogué, etc. — *Inf. pr.* Dialoguer. — *Passé.* Avoir dialogué.— *Part. prés.* Dialoguant (inv.). — *Passé.* Dialogué, dialoguée, dialogués, dialoguées. — —*Passé comp.* Ayant dialogué. — Passif : *être dialogué. Cette scène est bien* dialoguée. Le participe régit *par.*

DICTER, v. a. 1re conj. *(Dikté)*, prononcer mot à mot une phrase pour qu'un autre l'écrive. Dicter *une lettre à son secrétaire.* — Il s'emploie quelquefois absolument.

César en même temps
Dictait à quatre en styles différents.

— Par analogie, on dit, au figuré, dicter *des lois, des ordres*, les prescrire.

Sans doute la douleur vous *dicte* ce langage,
Racine.

c'est-à-dire vous l'inspire. *Il n'a manqué à Bossuet que d'être né dans les premiers siècles de l'Eglise, pour avoir été la lumière des conciles,* dicté *des canons, et présidé à Nicée* (Massillon). —*Ind. prés*

Je dicte, tu dictes, il dicte, nous dictons, vous dictez, ils dictent. — *Imparf.* Je dictais, tu dictais, il dictait, nous dictions, vous dictiez, ils dictaient. — *Pass. défi.* Je dictai, tu dictas, il dicta, nous dictâmes, vous dictâtes, ils dictèrent. — *Passé ind.* J'ai dicté, etc. — *Pass. antér.* J'eus dicté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dicté, etc. — *Futur.* Je dicterai, tu dicteras, il dictera, nous dicterons, vous dicterez, ils dicteront. — *Futur ant.* J'aurai dicté, etc. — *Conditionnel prés.* Je dicterais, tu dicterais, il dicterait, nous dicterions, vous dicteriez, ils dicteraient. — *Passé.* J'aurais dicté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dicté, etc. — *Impér. prés.* Dicte, dictons, dictez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez dicté. — *Subj. prés.* Que je dicte, que tu dictes, qu'il dicte, que nous dictions, que vous dictiez, qu'ils dictent. — *Imparf.* Que je dictasse, que tu dictasses, qu'il dictât, que nous dictassions, que vous dictassiez, qu'ils dictassent. — *Pass.* Que j'aie dicté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dicté, etc. — *Infin. prés.* Dicter. — *Passé.* Avoir dicté. — *Participe prés.* Dictant (invar.). — *Passé.* Dicté, dictée, dictés, dictées. — *Passé comp.* Ayant dicté. — Se conj. avec le pron. personnel : *se dicter.* — Passif : *Etre dicté.* Le participe régit *par. Leurs écrits par les Grâces* dictés (Boileau).

DIÉSER, v. a. 1[re] conjug. (*Diézé*), marquer d'un *dièse*, hausser d'un demi-ton. Diéser *une note.* — *Indic. prés.* Je dièse, tu dièses, il dièse, nous diésons, vous diésez, ils dièsent. — *Imp.* Je diésais, tu diésais, il diésait, nous diésions, vous diésiez, ils diésaient. — *Passé déf.* Je diésai, tu diésas, il diésa, nous diésâmes, vous diésâtes, ils diésèrent. — *Passé ind.* J'ai diésé, etc. — *Passé ant.* J'eus diésé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais diésé, etc. — *Futur.* Je diéserai, tu diéseras, il diésera, nous diéserons, vous diéserez, ils diéseront. — *Futur ant.* J'aurai diésé, etc. — *Cond. prés.* Je diéserais, tu diéserais, il diéserait, nous diéserions, vous diéseriez, ils diéseraient. — *Passé.* J'aurais diésé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse diésé, etc. — *Impér. prés.* Dièse, diésons, diésez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez diésé. — *Subj. prés.* Que je dièse, que tu dièses, qu'il dièse, que nous diésions, que vous diésiez, qu'ils dièsent. — *Imp.* Que je diésasse, que tu diésasses, qu'il diésât, que nous diésassions, que vous diésassiez, qu'ils diésassent. — *Pass.* Que j'aie diésé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse diésé, etc. — *Inf. prés.* Diéser. — *Passé.* Avoir diésé. — *Part. prés.* Diésant (inv.). — *Passé.* Diésé, diésée, diésés, diésées. — *Passé comp.* Ayant Diésé. — Pronominalement : *Se diéser.* L'*ut* et le *fa* se *dièsent.* — Passif : *Etre diésé.* Le part. régit *par.*

DIFFAMER, v. a. 1[re] conj. (*Difamé*), décrier, chercher à perdre de réputation. Diffamer *un homme de bien.*

L'ignorance et l'erreur à ses naissantes pièces,
En habits de marquis, en robes de comtesses,
Venaient pour *diffamer* son chef-d'œuvre nouveau
Boileau.

— *Indic. prés.* Je diffame, tu diffames, il diffame, nous diffamons, vous diffamez, ils diffament. — *Imparf.* Je diffamais, tu diffamais, il diffamait, nous diffamions, vous diffamiez, ils diffamaient. — *Passé déf.* Je diffamai, tu diffamas, il diffama, nous diffamâmes, vous diffamâtes, ils diffamèrent. — *Passé ind.* J'ai diffamé, etc. — *Passé ant.* J'eus diffamé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais diffamé, etc. — *Futur.* Je diffamerai, tu diffameras, il diffamera, nous diffamerons, vous diffamerez, ils diffameront. — *Futur ant.* J'aurai diffamé, etc. — *Cond. prés.* Je diffamerais, tu diffamerais, il diffamerait, nous diffamerions, vous diffameriez, ils diffameraient. — *Passé.* J'aurais diffamé, etc. — *On dit aussi* : j'eusse diffamé, etc. — *Impératif. prés.* Diffame, diffamons, diffamez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez diffamé. — *Subj. prés.* Que je diffame, que tu diffames, qu'il diffame, que nous diffamions, que vous diffamiez, qu'ils diffament. — *Imp.* Que je diffamasse, que tu diffamasses, qu'il diffamât, que nous diffamassions, que vous diffamassiez, qu'ils diffamassent. — *Passé* Que j'aie diffamé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse diffamé, etc. — *Infinitif prés.* Diffamér. — *Passé.* Avoir diffamé. — *Part. prés.* Diffamant (var.). *Discours diffamants, paroles diffamantes.* — *Passé.* Diffamé, diffamée, diffamés, diffamées. — *Passé comp.* Ayant diffamé. — S'emploie avec le pron. pers. : *Se diffamer. C'est se* diffamer *soi-même que d'écrire pour diffamer les autres.* — Passif : *être diffamé.* — Le participe régit *par. Charibde et Scylla lieux* diffamés par *tant de nauffrages* (Fléchier).

DIFFÉRENCIER, v. a. 1[re] conjug. (*Diférancié*), assigner une différence entre. *Une bonne définition doit* différencier *le*

genre et l'espèce (Académie). — *Ind. prés.* Je différencie, tu différencies, il différencie, nous différencions, vous différenciez, ils différencient. — *Imparf.* Je différenciais, tu différenciais, il différenciait, nous différenciions, vous différenciiez, ils différenciaient.—*Pass. déf.* Je différenciai, tu différencias, il différencia, nous différenciâmes, vous différenciâtes, ils différencièrent. — *Passé ind.* J'ai différencié, etc.. — *Passé antér.* J'eus différencié, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais différencié. — *Futur.* Je différencierai, tu différencieras, il différenciera, nous différencierons, vous différencierez, ils différencieront. — *Futur antér.* J'aurai différencié. — *Condit. prés.* Je différencierais, tu différencierais, il différencierait, nous différencierions, vous différencieriez, ils différencieraient. — *Passé.* J'aurais différencié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse différencié, etc. — *Impér. prés.* Différencie, différencions, différenciez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez différencié.— *Subj. prés.* Que je différencie, que tu différencies, qu'il différencie, que nous différenciions, que vous différenciiez, qu'ils différencient. — *Imp.* Que je différenciasse, que tu différenciasses, qu'il différenciât, que nous différenciassions, que vous différenciassiez, qu'ils différenciassent. — *Passé.* Que j'aie différencié, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse différencié, etc. — *Inf. prés.* Différencier. — *Passé.* Avoir différencié. — *Part. prés.* Différenciant (inv.). — *Passé.* Différencié, différenciée, différenciés, différenciées. — *Passé comp.* Ayant différencié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se différencier.* — Passif : *être différencié.* Le part. régit *par.*

DIFFÉRER, v. a. et n., 1re conj. (*Différé*), remettre à un autre temps. Différer *une affaire, un paiement. Le devoir des juges est de rendre la justice, leur métier est de la* différer (La Br.). — Il s'emploie neutr. *Partez sans* différer. — Différer a encore un autre sens, il signifie être différent, alors il est neutre. *Les mœurs anglaises et les mœurs françaises* diffèrent *entre elles.*— *Ind. pr.* Je diffère, tu diffères, il diffère, nous différons, vous différez, ils diffèrent. — *Imparf.* Je différais, tu différais, il différait, nous différions, vous différiez, ils différaient. — *Passé déf.* Je différai, tu différas, il différa, nous différâmes, vous différâtes, ils différèrent. — *Passé ind.* J'ai différé, etc. — *Passé ant.* J'eus différé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais différé, etc. — *Futur.* Je différerai, tu différeras, il différera, nous différerons, vous différerez, ils différeront. — *Futur antér.* J'aurai différé, etc. —*Condit. prés.* Je différerais, tu différerais, il différerait, nous différerions, vous différeriez, ils différeraient. — *Passé.* J'aurais différé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse différé, etc. — *Impér. prés.* Diffère, différons, différez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez différé. — *Subj. prés.* Que je diffère, que tu diffères, qu'il diffère, que nous différions, que vous différiez, qu'ils diffèrent.—*Imp.* Que je différasse, que tu différasses, qu'il différât, que nous différassions, que vous différassiez, qu'ils différassent.— *Passé.* Que j'aie différé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse différé, etc.—*Inf. prés.* Différer. — *Passé.* Avoir différé. —*Part. prés.* Différant (invar.). Il ne faut pas confondre le participe *différant* qui s'écrit avec un *a*, avec l'adjectif *différent* qui fait *différente* au féminin qui s'écrit avec un *e*. *Saint Vincent de Paule était un homme d'une bonté extrême, jamais* différent *de soi-même et jamais ne* différant *le bien.*— *Passé.* Différé, différée, différés, différées. — *Passé comp.* Ayant différé. — Se conj. avec le pron. pers. *: se différer*, et signifie *remettre. Cette affaire ne peut se* différer. —Passif : *être différé. Ce qui est* différé *n'est pas perdu.* Le participe. régit *par.*

DIFFORMER, v. a. 1re conj. (*Diformé*), altérer la forme de. Difformer *les monnaies.* — *Ind. prés.* Je difforme, tu difformes, il difforme, nous difformons, vous difformez, ils difforment. — *Imparf.* Je difformais, tu difformais, il difformait, nous difformions, vous difformiez, ils difformaient. — *Passé. déf.* Je difformai, tu difformas, il difforma, nous difformâmes, vous difformâtes, ils difformèrent.— *Passé indéfini.* J'ai difformé, etc. — *Passé antér.* J'eus difformé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais difformé, etc. — *Futur.* Je difformerai, tu difformeras, il difformera, nous difformerons, vous difformerez, ils difformeront.— *Futur ant.* J'aurai difformé, etc.— *Condit. prés.* Je difformerais, tu difformerais, il difformerait, nous difformerions, vous difformeriez, ils difformeraient.—*Passé.* J'aurais difformé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse difformé, etc. — *Impér. prés.* Difforme, difformons, difformez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez difformé, etc.—*Subj. prés.*

Que je difforme, que tu difformes, qu'il difforme, que nous difformions, que vous difformiez, qu'ils difforment. — *Imparf.* Que je difformasse, que tu difformasses, qu'il difformât, que nous difformassions, que vous difformassiez, qu'ils difformassent. — *Pass.* Que j'aie difformé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse difformé, etc. —*Infin. prés.* Difformer. — *Passé.* Avoir difformé.— *Part. prés.* Difformant (var.). — *Passé.* Difformé, difformée, difformés, difformées. —*Passé comp.* Ayant Difformé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se difformer* (Omiss. de l'Acad.). *Les médailles se* difforment *souvent par l'action du temps.* — Passif : *être difformé. On ordonna que ces sous fussent* difformés. Le part. régit *par.*

DIGÉRER, v. a. et n., 1re conj. *(Dijéré)*, faire la digestion. Digérer *mal les viandes*, et, absolument, digérer *mal.* — Au figuré, digérer *une lecture*, s'en pénétrer. — *Une affaire*, la mûrir, la mettre en ordre, et sous un autre point de vue, digérer *un affront*, le souffrir patiemment. — En term. de chimie, il signifie cuire à feu lent. — *Indic. prés.* Je digère, tu digères, il digère, nous digérons, vous digérez, ils digèrent. — *Imparf.* Je digérais, tu digérais, il digérait, nous digérions, vous digériez, ils digéraient. — *Passé défini.* Je digérai, tu digéras, il digéra, nous digérâmes, vous digérâtes, ils digérèrent. — *Passé ind.* J'ai digéré, etc. — *Passé antér.* J'eus digéré, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais digéré, etc. — *Futur.* Je digérerai, tu digéreras, il digérera, nous digérerons, vous digérerez, ils digéreront. — *Futur ant.* J'aurai digéré, etc. — *Cond. prés.* Je digérerais, tu digérerais, il digérerait, nous digérerions, vous digéreriez, ils digéreraient.— *Passé.* J'aurais digéré, etc.—*On dit aussi :* J'eusse digéré, etc. — *Imp. prés.* Digère, digérons, digérez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez digéré. — *Subj. prés.* Que je digère, que tu digères, qu'il digère, que nous digérions, que vous digériez, qu'ils digèrent. —*Imparf.* Que je digérasse, que tu digérasses, qu'il digérât, que nous digérassions, que vous digérassiez, qu'ils digérassent. — *Passé.* Que j'aie digéré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse digéré, etc. —*Inf. pres.* Digérer. — *Passé.* Avoir digéré. — *Part. prés.* Digérant (inv.) — *Passé.* Digéré, digérée, digérés, digérées. — *Passé comp.* Ayant Digéré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se digérer* (Omission de l'Acad.). *Un affront ne se* digère *pas facilement.* — Passif : *être digéré. Il a des connaissances, mais qui sont mal* digérées. Le part. régit *par.*

DILACÉRER, v. a., 1re conj. (*Dilacéré*), term. de chirurgie, déchirer, mettre en pièces avec violence. Dilacérer *un corps.* — *Ind. prés.* Je dilacère, tu dilacères, il dilacère, nous dilacérons, vous dilacérez, ils dilacèrent.— *Imp.* Je dilacérais, tu dilacérais, il dilacérait, nous dilacérions, vous dilacériez, ils dilacéraient. — *Pass. déf.* Je dilacérai, tu dilacéras, il dilacéra, nous dilacérâmes, vous dilacérâtes, ils dilacérèrent. — *Pass. ind.* J'ai dilacéré, etc. — *Pass. ant.* J'eus dilacéré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dilacéré, etc. — *Futur.* Je dilacérerai, tu dilacéreras, il dilacérera, nous dilacérerons, vous dilacérerez, ils dilacéreront. — *Futur ant.* J'aurai dilacéré, etc. — *Cond. prés.* Je dilacérerais, tu dilacérerais, il dilacérerait, nous dilacérerions, vous dilacéreriez, ils dilacéreraient. — *Passé.* J'aurais dilacéré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dilacéré, etc. — *Imp. prés.* Dilacère, dilacérons, dilacérez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dilacéré. — *Subj. prés.* Que je dilacère, que tu dilacères, qu'il dilacère, que nous dilacérions, que vous dilacériez, qu'ils dilacèrent. — *Imp.* Que je dilacérasse, que tu dilacérasses, qu'il dilacérât, que nous dilacérassions, que vous dilacérassiez, qu'ils dilacérassent. — *Pass.* Que j'aie dilacéré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dilacéré, etc.— *Inf. pr.* Dilacérer. — *Pass.* Avoir dilacéré. — *Part. prés.* Dilacérant (inv.) — *Pass.* Dilacéré, dilacérée, dilacérés, dilacérées. — *Passé comp.* Ayant dilacéré.—Se conjugue avec le pronom personn. *: se dilacérer.*—Passif : *Etre dilacéré.* Le participe régit *par.*

DILAPIDER, v. a., 1re conj. (*Dilapidé*), dépenser avec désordre. Dilapider *les finances.* — *Ind. prés.* Je dilapide, tu dilapides, il dilapide, nous dilapidons, vous dilapidez, ils dilapident. — *Imparfait.* Je dilapidais, tu dilapidais, il dilapidait, nous dilapidions, vous dilapidiez, ils dilapidaient. — *Passé déf.* Je dilapidai, tu dilapidas, il dilapida, nous dilapidâmes, vous dilapidâtes, ils dilapidèrent. — *Pass. ind.* J'ai dilapidé, etc. — *Passé ant.* J'eus dilapidé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dilapidé, etc. — *Futur.* Je dilapiderai, tu dilapideras, il dilapidera, nous dilapi-

derons, vous dilapiderez, ils dilapideront. — *Futur ant.* J'aurai dilapidé, etc. — *Cond. prés.* Je dilapiderais, tu dilapiderais, il dilapiderait, nous dilapiderions, vous dilapideriez, ils dilapideraient. — *Passé.* J'aurais dilapidé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dilapidé, etc. — *Impér. prés.* Dilapide, dilapidons, dilapidez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dilapidé.—*Subj. prés.* Que je dilapide, que tu dilapides, qu'il dilapide, que nous dilapidions, que vous dilapidiez, qu'ils dilapident. — *Imp.* Que je dilapidasse, que tu dilapidasses, qu'il dilapidât, que nous dilapidasssions, que vous dilapidassiez, qu'ils dilapidassent. — *Passé.* Que j'aie dilapidé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse dilapidé, etc. — *Inf. prés.* Dilapider. — *Passé.* Avoir dilapidé. — *Participe prés.* Dilapidant (inv.). —*Passé.* Dilapidé, dilapidée, dilapidés, dilapidées. — *Passé comp.* Ayant dilapidé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se dilapider.* — Passif : *être dilapidé.* Le participe régit *par.*

DILATER, v. a., 1re conj. (*Dilaté*), élargir, étendre. *La chaleur* dilate *les pores. La joie* dilate *le cœur.* — *Indicat. prés.* Je dilate, tu dilates, il dilate, nous dilatons, vous dilatez, ils dilatent.— *Imp.* Je dilatais, tu dilatais, il dilatait, nous dilations, vous dilatiez, ils dilataient.—*Pass. déf.* Je dilatai, tu dilatas, il dilata, nous dilatâmes, vous dilatâtes, ils dilatèrent. — *Passé ind.* J'ai dilaté, etc. —*Passé ant.* J'eus dilaté, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais dilaté, etc. — *Futur.* Je dilaterai, tu dilateras, il dilatera, nous dilaterons, vous dilaterez, ils dilateront. —*Futur ant.* J'aurai dilaté, etc. — *Cond. pr.* Je dilaterais, tu dilaterais, il dilaterait, nous dilaterions, vous dilateriez, ils dilateraient. —*Pass.* J'aurais dilaté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dilaté, etc. — *Impér. prés.* Dilate, dilatons, dilatez—*Passé.* Aie, ayons, ayez dilaté. — *Subj. prés.* Que je dilate, que tu dilates, qu'il dilate, que nous dilations, que vous dilatiez, qu'ils dilatent. — *Imparf.* Que je dilatasse, que tu dilatasses, qu'il dilatât, que nous dilatassions, que vous dilatassiez, qu'ils dilatassent. — — *Pass.* Que j'aie dilaté, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse dilaté, etc. —*Infin. pr.* Dilater. — *Pass.* Avoir dilaté. — *Part. pr.* Dilatant (inv.). — *Pass.* Dilaté, dilatée, dilatés, dilatées. — *Passé composé.* Ayant dilaté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se dilater. L'air se* dilate *par la chaleur.* — Passif : *être dilaté. La lumière blesse quand la paupière est trop* dilatée. Le participe régit *par. Plaie* dilatée *par l'instrument.*

DILAYER, v. a., 1re conj. (*Diléié*), prendre un délai. Dilayer *un paiement.* Il est vieux. L'*y* grec se change en *i* simple devant l'*e* muet. — *Ind. prés.* Je dilaie, tu dilaies, il dilaie, nous dilayons, vous dilayez, ils dilaient. — *Imparfait.* Je dilayais, tu dilayais, il dilayait, nous dilayions, vous dilayiez, ils dilayaient. —*Pass. défini.* Je dilayai, tu dilayas, il dilaya, nous dilayâmes, vous dilayâtes, ils dilayèrent. — *Pass. ind.* J'ai dilayé, etc. — *Passé ant.* J'eus dilayé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dilayé, etc. — *Futur.* Je dilaierai, tu dilaieras, il dilaiera, nous dilaierons, vous dilaierez, ils dilaieront. — *Futur ant.* J'aurai dilayé, etc. — *Cond. prés.* Je dilaierais, tu dilaierais, il dilaierait, nous dilaierions, vous dilaieriez, ils dilaieraient. — *Pass.* J'aurais dilayé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dilayé, etc. — *Impérat. prés.* Dilaie, dilayons, dilayez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dilayé. —*Subj. prés.*Que je dilaie, que tu dilaies, qu'il dilaie, que nous dilayions, que vous dilayiez, qu'ils dilaient. — *Imparf.* Que je dilayasse, que tu dilayasses, qu'il dilayât, que nous dilayassions, que vous dilayassiez, qu'ils dilayassent. — *Passé.* Que j'aie dilayé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dilayé, etc. — *Infinitif prés.* Dilayer. — *Passé.* Avoir dilayé. —*Part. prés.* Dilayant (invariab.). — *Passé.* Dilayé, dilayée, dilayée, dilayées. — *Pass. composé.* Ayant dilayé.

DILIGENTER, v. a. et n. 1re conj. (*Diligenté*), presser, faire agir avec diligence. *Il faut* diligenter *l'impression de ce dictionnaire des verbes.* — On l'emploie neutralement. *Il faut* diligenter, se diligenter. — *Indicatif prés.* Je diligente, tu diligentes, il diligente, nous diligentons, vous diligentez, ils diligentent. — *Imp.* Je diligentais, tu diligentais, il diligentait, nous diligentions, vous diligentiez, ils diligentaient. — *Pass. déf.* Je diligentai, tu diligentas, il diligenta, nous diligentâmes, vous diligentâtes, ils diligentèrent. — *Pass. ind.* J'ai diligenté, etc. — *Passé. ant.* J'eus diligenté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais diligenté, etc. — *Futur.* Je diligenterai, tu diligenteras, il diligentera, nous diligenterons, vous diligenterez, ils diligenteront. — *Futur ant.* J'aurai diligenté, etc. — *Cond. prés.* Je diligente-

rais, tu diligenterais, il diligenterait, nous diligenterions, vous diligenteriez, ils diligenteraient. — *Passé.* J'aurais diligenté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse diligenté, etc. — *Impératif présent.* Diligente, diligentons, diligentez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez diligenté. — *Subj. prés.* Que je diligente, que tu diligentes, qu'il diligente, que nous diligentions, que vous diligentiez, qu'ils diligentent. — *Imparf.* Que je diligentasse, que tu diligentasses, qu'il diligentât, que nous diligentassions, que vous diligentassiez, qu'ils diligentassent. — *Passé.* Que j'aie diligenté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse diligenté, etc. — *Inf. prés.* Diligenter. — *Passé.* Avoir diligenté. — *Part. prés.* Diligentant (inv.). — *Passé.* Diligenté, diligentée, diligentés, diligentées. — *Passé composé.* Ayant diligenté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se diligenter. Diligentez-vous.* — Passif : *être diligenté.* Le participe régit *par.*

DÎMER, v. n. et a., 1re conj. *(Dîmé)*, lever la dîme. Dîmer *dans un champ. L'abbé* dîmait *dans tous les villages* (Ac.). — Ce verbe s'employait aussi quelquefois activement. Dîmer *une terre.* — *Indicatif présent.* Je dîme, tu dîmes, il dîme, nous dîmons, vous dîmez, ils dîment. — *Imparf.* Je dîmais, tu dîmais, il dîmait, nous dîmions, vous dîmiez, ils dîmaient. — *Passé défin.* Je dîmai, tu dîmas, il dîma, nous dîmâmes, vous dîmâtes, ils dîmèrent. — *Passé ind.* J'ai dîmé, etc. — *Passé ant.* J'eus dîmé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dîmé, etc. — *Futur.* Je dîmerai, tu dîmeras, il dîmera, nous dîmerons, vous dîmerez, ils dîmeront. — *Futur ant.* J'aurai dîmé, etc. — *Cond. prés.* Je dîmerais, tu dîmerais, il dîmerait, nous dîmerions, vous dîmeriez, ils dîmeraient. — *Passé.* J'aurais dîmé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dîmé, etc. — *Impér. prés.* Dîme, dîmons, dîmez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dîmé. — *Subj. pr.* Que je dîme, que tu dîmes, qu'il dîme, que nous dîmions, que vous dîmiez, qu'ils dîment. — *Imparf.* Que je dîmasse, que tu dîmasses, qu'il dîmât, que nous dîmassions, que vous dîmassiez, qu'ils dîmassent. — *Passé.* Que j'aie dîmé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dîmé, etc. — *Infinitif présent.* Dîmer. — *Passé.* Avoir dîmé. — *Part. prés.* Dîmant (inv.). — *Pass.* Dîmé, dîmée, dîmés, dîmées. — *Pass. comp.* Ayant Dîmé.

DÎNER, v. n., 1re conj. *(Dîné)*, prendre un repas vers le milieu ou la fin du jour. *Nous avons bien* dîné, *mal* dîné. Dîner *chez soi, en ville.* — *Qui dort* dîne (prov.), le sommeil tient lieu de nourriture. — Dîner *par cœur*, se passer de dîner involontairement. — *Demandez à beaucoup d'hommes d'importance ce qu'ils ont fait dans leur vie ; ils ont* dîné *tous les jours* (Boiste). *Dîner* veut *avec* avant un nom de personne, et *de* avant le nom de la chose qu'on mange. Dîner avec *un ami;* dîner d'*un poulet.* De *quoi avez-vous* dîné? — *Indicatif présent.* Je dîne, tu dînes, il dîne, nous dînons, vous dînez, ils dînent. — *Imparf.* Je dînais, tu dînais, il dînait, nous dînions, vous dîniez, ils dînaient. — *Passé défini.* Je dînai, tu dînas, il dîna, nous dînâmes, vous dînâtes, ils dînèrent. — *Pass. ind.* J'ai dîné, etc. — *Passé ant.* J'eus dîné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dîné, etc. — *Futur.* Je dînerai, tu dîneras, il dînera, nous dînerons, vous dînerez, ils dîneront. — *Futur ant.* J'aurai dîné, etc. — *Cond. prés.* Je dînerais, tu dînerais, il dînerait, nous dînerions, vous dîneriez, ils dîneraient. — *Passé.* J'aurais dîné, etc. — *On dit aussi* : j'eusse dîné, etc. — *Impér. présent.* Dîne, dînons, dînez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dîné. — *Subj. prés.* Que je dîne, que tu dînes, qu'il dîne, que nous dînions, que vous dîniez, qu'ils dînent. — *Imp.* Que je dînasse, que tu dînasses, qu'il dînât, que nous dînassions, que vous dînassiez, qu'ils dînassent. — *Passé.* Que j'aie dîné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dîné, etc. — *Inf. prés.* Dîner. — *Passé.* Avoir dîné. — *Part. prés.* Dînant (inv.). — *Passé.* Dîné (inv.). — *Passé comp.* Ayant dîné.

DIRE, v. a., 4e conj. *(Dire)*, énoncer, exprimer. Dire *son avis,* dire *la vérité.*

> *Dites* à Josabet
> Que Mathan veut ici lui parler en secret.
> Racine.

— Il s'emploie aussi absolument.

> Laissez *dire* les sots, le savoir a son prix.
> La Fontaine.

L'art de bien dire. — *Dire* se prend souvent dans un sens plus étendu. *Je vous ai* dit *dans ma dernière lettre*, je vous ai écrit.

> Un garçon, non pas des plus petits,
> Mais garçon de quinze ans, à ce que *dit* l'histoire.
> La Fontaine.

— Dire *une leçon*, la réciter. Dire *la messe*, la célébrer. — *Ind. pr.* Je dis, tu dis, il dit, nous disons vous dites, ils disent. — *Imp.*

Je disais, tu disais, il disait, nous disions, vous disiez, ils disaient. — *Pass. déf.* Je dis, tu dis, il dit, nous dîmes, vous dîtes, ils dirent.—*Pass. ind.* J'ai dit, etc. — *Pass. ant.* J'eus dit, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais dit, etc. — *Futur.* Je dirai, tu diras, il dira, nous dirons, vous direz, ils diront. — *Passé.* J'aurai dit, etc. — *Cond. prés.* Je dirais, tu dirais, il dirait, nous dirions, vous diriez, ils diraient. — *Passé.* J'aurais dit, etc.—*On dit aussi* : J'eusse dit, etc.—*Impératif prés.* Dis, disons, dites.—*Passé.* Aie, ayons, ayez dit. — *Subj. prés.* Que je dise, que tu dises, qu'il dise, que nous disions, que vous disiez, qu'ils disent. — *Imp.* Que je dise, que tu dises, qu'il dît, que nous disions, que vous disiez, qu'ils disent.—*Passé.* Que j'aie dit, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse dit, etc. — *Infin. prés.* Dire. — *Passé.* Avoir dit.— *Part. pr.* Disant (invar.). — *Passé.* Dit, dite, dits, dites.—*Passé comp.* Ayant dit.—Il se construit avec le pronom personnel. *Il y a de ces choses qui ne doivent pas* se dire (Acad.).—Passif : *être dit.* Le participe régit *par. Les enfants répètent tout ce qui est* dit *par leurs nourrices.*

DIRIGER, v. a., 1re conj. (*Dirijé*), régler, conduire, donner une direction. Diriger *des travaux, une entreprise, les études d'un jeune homme.* Diriger ses regards, ses pas vers un objet. *Toi qui* diriges *chez moi l'if et le chèvrefeuille.* Le *g* doit être suivi d'un *e* muet devant *a, o.*—*Ind. prés.* Je dirige, tu diriges, il dirige, nous dirigeons, vous dirigez, ils dirigent. — *Imp.* Je dirigeais, tu dirigeais, il dirigeait, nous dirigions, vous dirigiez, ils dirigeaient. — *Passé déf.* Je dirigeai, tu dirigeas, il dirigea, nous dirigeâmes, vous dirigeâtes, ils dirigèrent. — *Passé indéf.* J'ai dirigé, etc. — *Passé ant.* J'eus dirigé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dirigé, etc. — *Futur.* Je dirigerai, tu dirigeras, il dirigera, nous dirigerons, vous dirigerez, ils dirigeront. — *Futur ant.* J'aurai dirigé, etc. — *Cond. prés.* Je dirigerais, tu dirigerais, il dirigerait, nous dirigerions, vous dirigeriez, ils dirigeraient. — *Passé.* J'aurais dirigé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dirigé, etc. — *Impér. prés.* Dirige, dirigeons, dirigez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dirigé. — *Subj. prés.* Que je dirige, que tu diriges, qu'il dirige, que nous dirigions, que vous dirigiez, qu'ils dirigent. — *Imp.* Que je dirigeasse, que tu dirigeasses, qu'il dirigeât, que nous dirigeassions, que vous dirigeassiez, qu'ils dirigeassent. — *Passé.* Que j'aie dirigé, etc. — *Plus-que-parf* Que j'eusse dirigé, etc. — *Inf. prés.* Diriger. — *Passé.* Avoir dirigé. — *Part prés.* Dirigeant (inv.). — *Passé.* Dirigé dirigée, dirigés, dirigées. — *Passé comp* Ayant dirigé. — Il se construit avec le pronom personnel : *se diriger. L'aiguille aimantée* se dirige *vers le nord.*— Passif : *être dirigé. Des poursuites* furent dirigées *contre lui* (Académie). Le part. régit *par. Les premiers dévots, ceux mêmes qui furent* dirigés par *les apôtres* (La Bruyère).

DISCALER, v. n. 1re conj. (*Dicekalé*), terme de commerce, éprouver du déchet dans le poids de ses marchandises. — *Ind. prés.* Je discale, tu discales, il discale, nous discalons, vous discalez, ils discalent. — *Imp.* Je discalais, tu discalais, il discalait, nous discalions, vous discaliez, ils discalaient. — *Passé déf.* Je discalai, tu discalas, il discala, nous discalâmes, vous discalâtes, ils discalèrent. — *Pass. indéf.* J'ai discalé, etc. — *Passé ant.* J'eus discalé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais discalé, etc. — *Futur.* Je discalerai, tu discaleras, il discalera, nous discalerons, vous discalerez, ils discaleront. — *Futur ant.* J'aurai discalé, etc. — *Cond. prés.* Je discalerais, tu discalerais, il discalerait, nous discalerions, vous discaleriez, ils discaleraient. — *Passé.* J'aurais discalé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse discalé, etc. — *Impér. prés.* Discale, discalons, discalez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez discalé. — *Subj. prés.* Que je discale, que tu discales, qu'il discale, que nous discalions, que vous discaliez, qu'ils discalent. — *Imparf.* Que je discalasse, que tu discalasses, qu'il discalât, que nous discalassions, que vous discalassiez, qu'ils discalassent. — *Passé.* Que j'aie discalé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse discalé, etc. — *Infin. prés.* Discaler. — *Pass.* Avoir discalé. — *Part. présent.* Discalant (inv.). — *Pass.* Discalé (invar.). — *Passé comp.* Ayant discalé.

DISCERNER, v. a., 1re conj. (*Dicèrené*), distinguer un objet d'avec un autre.

> Derrière ce lutrin, ainsi qu'au fond d'un antre,
> A peine sur son banc on *discer nait* le chantre
> Boileau.

De là, au figuré, discerner *le bon du mauvais, le vrai d'avec le faux.*

> *Discernez*-vous si mal le crime et l'innocence?
> Racine.

— *Indic. prés.* Je discerne, tu discernes, il discerne, nous discernons, vous discernez, ils discernent. — *Imp.* Je discernais, tu discernais, il discernait, nous discernions, vous discerniez, ils discernaient. — *Passé déf.* Je discernai, tu discernas, il discerna, nous discernâmes, vous discernâtes, ils discernèrent. — *Pass. ind.* J'ai discerné, etc. — *Pass. ant.* J'eus discerné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais discerné, etc. — *Futur.* Je discernerai, tu discerneras, il discernera, nous discernerons, vous discernerez, ils discerneront. — *Futur ant.* J'aurai discerné, etc. — *Condit. prés.* Je discernerais, tu discernerais, il discernerait, nous discernerions, vous discerneriez, ils discerneraient. — *Passé.* J'aurais discerné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse discerné, etc. — *Impér. prés.* Discerne, discernons, discernez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez discerné. — *Subjonct. prés.* Que je discerne, que tu discernes, qu'il discerne, que nous discernions, que vous discerniez, qu'ils discernent. — *Imparf.* Que je discernasse, que tu discernasses, qu'il discernât, que nous discernassions, que vous discernassiez, qu'ils discernassent. — *Pass.* Que j'aie discerné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse discerné, etc. — *Infin. prés.* Discerner. — *Passé.* Avoir discerné. — *Part. présent.* Discernant (inv.). — *Passé.* Discerné, discernée, discernés, discernées. — *Passé comp.* Ayant discerné. — Pronominalement : *se discerner* (Omission de l'Académie). *Le mérite éminent* se discerne *toujours.* — Passif : *Etre discerné.* Le participe, comme verbe, régit *de*; comme participe, régit *par.*

DISCIPLINER, v. a. 1re conj. (*Diciplinė*), former, habituer, assujettir à des règles convenues. *Discipliner les gens de guerre. Discipliner une maison* (Acad.). — Donner la discipline. *On le* disciplina *en plein chapitre* (Id.). — *Ind. prés.* Je discipline, tu disciplines, il discipline, nous disciplinons, vous disciplinez, ils disciplinent. — *Imparf.* Je disciplinais, tu disciplinais, il disciplinait, nous disciplinions, vous discipliniez, ils disciplinaient. — *Passé déf.* Je disciplinai, tu disciplinas, il disciplina, nous disciplinâmes, vous disciplinâtes, ils disciplinèrent. — *Pass. ind.* J'ai discipliné, ect. — *Passé ant.* J'eus discipliné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais discipliné, etc. — *Futur.* Je disciplinerai, tu disciplineras, il disciplinera, nous disciplinerons, vous disciplinerez, ils disciplineront. — *Futur ant.* J'aurai discipliné, etc. — *Cond. prés.* Je disciplinerais, tu disciplinerais, il disciplinerait, nous disciplinerions, vous disciplineriez, ils disciplineraient. — *Passé.* J'aurais discipliné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse discipliné, etc. — *Imp. prés.* Discipline, disciplinons, disciplinez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez discipliné. — *Subj. prés.* Que je discipline, que tu disciplines, qu'il discipline, que nous disciplinions, que vous discipliniez, qu'ils disciplinent. — *Imp.* Que je disciplinasse, que tu disciplinasses, qu'il disciplinât, que nous disciplinassions, que vous disciplinassiez, qu'ils disciplinassent. — *Passé.* Que j'aie discipliné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse discipliné, etc. — *Infin. prés.* Discipliner. — *Pass.* Avoir discipliné. — *Part. prés.* Disciplinant (inv.). — *Passé.* Discipliné, disciplinée, disciplinés, disciplinées. — *Passé comp.* Ayant discipliné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se discipliner. Cette armée commence à* se discipliner. *Certains religieux* se disciplinent *deux fois la semaine* (Académie). — Passif : *être discipliné.* Le part. régit *par.*

DISCONTINUER, v. a., 1re conjug. (*Dicekontinué*), ne pas continuer, interrompre une chose commencée. Discontinuer *ses études.* Discontinuer *de parler.* — Il s'emploie absolument. *La pluie a* discontinué. Suivi d'un infinitif régit *de.* — *Indicatif présent.* Je discontinue, tu discontinues, il discontinue, nous discontinuons, vous discontinuez, ils discontinuent. — *Imparf.* Je discontinuais, tu discontinuais, il discontinuait, nous discontinuions, vous discontinuiez, ils discontinuaient. — *Pass. défini.* Je discontinuai, tu discontinuas, il discontinua, nous discontinuâmes, vous discontinuâtes, ils discontinuèrent. — *Pass. ind.* J'ai discontinué, etc. — *Pass. ant.* J'eus discontinué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais discontinué, etc. — *Futur.* Je discontinuerai, tu discontinueras, il discontinuera, nous discontinuerons, vous discontinuerez, ils discontinueront. — *Futur ant.* J'aurai discontinué, etc. — *Cond. prés.* Je discontinuerais, tu discontinuerais, il discontinuerait, nous discontinuerions, vous discontinueriez, ils discontinueraient. — *Pass.* J'aurais discontinué, etc. — *Impér. pr.* Discontinue, discontinuons, discontinuez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez discontinué. — *Subj. prés.* Que je discontinue, que tu discontinues, qu'il discontinue, que nous

discontinuions, que vous discontinuiez, qu'ils discontinuent. — *Imp.* Que je discontinuasse, que tu discontinuasses, qu'il discontinuât, que nous discontinuassions, que vous discontinuassiez, qu'ils discontinuassent. —*Passé.* Que j'aie discontinué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse discontinué, etc. — *Inf. prés.* Discontinuer. — *Passé.* Avoir discontinué. — *Part. pr.* Discontinuant (invar.). — *Pass.* Discontinué, discontinuée, discontinués, discontinuées. —*Passé comp.* Ayant discontinué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se discontinuer. Ce n'est jamais impunément que les études se* discontinuent. — Passif : *Etre discontinué.* Le participe régit *par.*

DISCONVENIR, v. n., 2e conjug. (*Dicekonvenir*), ne pas convenir d'une chose, n'en pas demeurer d'accord. *On ne saurait* disconvenir *que les Bourbons ne fussent généreux. On ne peut* disconvenir *d'une chose si évidente. Personne n'en est* disconvenu. Après *disconvenir*, employé négativement, on emploie la négative dans la proposition subordonnée. *Je ne puis* disconvenir *que vous n'ayez raison.* Si l'idée exprimée dans cette proposition est manifeste, évidente, cet emploi de la négative n'est pas nécessaire. *On ne peut* disconvenir *que Dieu existe* (Voir *Grammaire nationale p.*). — *Ind. prés.* Je disconviens, tu disconviens, il disconvient, nous disconvenons, vous disconvenez, ils disconviennent. — *Imparf.* Je disconvenais, tu disconvenais, il disconvenait, nous disconvenions, vous disconveniez, ils disconvenaient. — *Pass. déf.* Je disconvins, tu disconvins, il disconvint, nous disconvînmes, vous disconvîntes, ils disconvinrent. —*Pass. ind.* J'ai disconvenu, etc.—*Pass. ant.* J'eus disconvenu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais disconvenu, etc. — *Futur.* Je disconviendrai, tu disconviendras, il disconviendra, nous disconviendrons, vous disconviendrez, ils disconviendront.— *Futur ant.* J'aurai disconvenu, etc. — *Cond. prés.* Je disconviendrais, tu disconviendrais, il disconviendrait, nous disconviendrions, vous disconviendriez, ils disconviendraient. — *Pass.* J'aurais disconvenu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse disconvenu, etc.— *Impér. prés.* Disconviens, disconvenons, disconvenez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez disconvenu. — *Subj. prés.* Que je disconvienne, que tu disconviennes, qu'il disconvienne, que nous disconvenions, que vous disconveniez, qu'ils disconviennent. — *Imparf.* Que je disconvinsse, que tu disconvinsses, qu'il disconvînt, que nous disconvinssions, que vous disconvinssiez, qu'ils disconvinssent.—*Pass.* Que j'aie disconvenu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse disconvenu, etc. — *Inf. prés.* Disconvenir. — *Passé.* Avoir disconvenu. — *Part. prés.* Disconvenant (inv.). — *Passé.* Disconvenu (invar.) — *Passé comp.* Ayant disconvenu.

DISCORDER, v. n., 1re conj. (*Dicekordé*), terme de musique, *être* discordant. *Ces instruments* discordent. — *Ind. prés.* Je discorde, tu discordes, il discorde, nous discordons, vous discordez, ils discordent. — *Imparf.* Je discordais, tu discordais, il discordait, nous discordions, vous discordiez, ils discordaient. — *Passé défini.* Je discordai, tu discordas, il discorda, nous discordâmes, vous discordâtes, ils discordèrent. — *Passé indéf.* J'ai discordé, etc. — *Passé ant.* J'eus discordé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais discordé, etc. — *Futur.* Je discorderai, tu discorderas, il discordera, nous discorderons, vous discorderez, ils discorderont. — *Futur ant.* J'aurais discordé, etc. — *Cond. pr.* Je discorderais, tu discorderais, il discorderait, nous discorderions, vous discorderiez, ils discorderaient.—*Passé.* J'aurais discordé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse discordé, etc. — *Imp. pr.* Discorde, discordons, discordez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez discordé. — *Subj. pr.* Que je discorde, que tu discordes, qu'il discorde, que nous discordions, que vous discordiez, qu'ils discordent. — *Imparf.* Que je discordasse, que tu discordasses, qu'il discordât, que nous discordassions, que vous discordassiez, qu'ils discordassent.—*Pass.* Que j'aie discordé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse discordé, etc. — *Infinitif. pr.* Discorder. — *Pass.* Avoir discordé. — — *Part. prés.* Discordant, discordante. *Musique discordante, instruments discordants.* — *Pass.* Discordé (inv.). — *Passé comp.* Ayant discordé.

DISCOURIR, v. n., 2e conj. (*Dicekourir*), faire un discours sur une matière, parler avec quelque étendue. *Socrate passa le dernier jour de sa vie à* discourir *sur l'immortalité de l'âme* (Académie). — *Ne croyez pas que je veuille, en interprète téméraire des secrets d'état,* discourir *sur le voyage d'Angleterre* (Bossuet). — *Indicatif présent.* Je

discours, tu discours, il discourt, nous discourons, vous discourez, ils discourent. — *Imparf.* Je discourais, tu discourais, il discourait, nous discouriions, vous discouriiez, ils discouraient. — *Passé déf.* Je discourus, tu discourus, il discourut, nous discourûmes, vous discourûtes, ils discoururent. — *Passé indéf.* J'ai discouru, etc. — *Passé ant.* J'eus discouru, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais discouru, etc. — *Futur.* Je discourrai, tu discourras, il discourra, nous discourrons, vous discourrez, ils discourront. — *Futur ant.* J'aurai discouru, etc. — *Cond. prés.* Je discourrais, tu discourrais, il discourrait, nous discourrions, vous discourriez, ils discourraient. — *Passé.* J'aurais discouru, etc. — *On dit aussi :* J'eusse discouru, etc. — *Imp. prés.* Discours, discourons, discourez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez discouru. — *Subj. prés.* Que je discoure, que tu discoures, qu'il discoure, que nous discouriions, que vous discouriiez, qu'ils discourent. — *Imparf.* Que je discourusse, que tu discourusses, qu'il discourût, que nous discourussions, que vous discourussiez, qu'ils discourussent. — *Passé.* Que j'aie discouru, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse discouru, etc. — *Infinitif présent.* Discourir. — *Passé.* Avoir discouru. — *Part. prés.* Discourant (inv.). — *Passé.* Discouru. — *Passé composé.* Ayant discouru.

DISCRÉDITER, v. a. 1re conj. (*Dicekrédité*), faire tomber en discrédit. Discréditer *une marchandise*, *un papier monnaie* (Acad.). — *Ind. prés.* Je discrédite, tu discrédites, il discrédite, nous discréditons, vous discréditez, ils discréditent. — *Imp.* Je discréditais, tu discréditais, il discréditait, nous discréditions, vous discréditiez, ils discréditaient. — *Passé déf.* Je discréditai, tu discréditas, il discrédita, nous discréditâmes, vous discréditâtes, ils discréditèrent. — *Passé ind.* J'ai discrédité, etc. — *Passé antér.* J'eus discrédité, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais discrédité, etc. — *Futur.* Je discréditerai, tu discréditeras, il discréditera, nous discréditerons, vous discréditerez, ils discréditeront. — *Futur ant.* J'aurai discrédité, etc. — *Cond. prés.* Je discréditerais, tu discréditerais, il discréditerait, nous discréditerions, vous discréditeriez, ils discréditeraient. — *Passé.* J'aurais discrédité, etc. — *On dit aussi :* J'eusse discrédité, etc. — *Impér. prés.* Discrédite, discréditons, discréditez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez discrédité. — *Subj. prés.* Que je discrédite, que tu discrédites, qu'il discrédite, que nous discréditions, que vous discréditiez, qu'ils discréditent. — *Imparf.* Que je discréditasse, que tu discréditasses, qu'il discréditât, que nous discréditassions, que vous discréditassiez, qu'ils discréditassent. — *Passé.* Que j'aie discrédité, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse discrédité, etc. — *Inf. prés.* Discréditer. — *Passé.* Avoir discrédité. — *Part. prés.* Discréditant (invar.). — *Passé.* Discrédité, discréditée, discrédités, discréditées. — *Passé comp.* Ayant discrédité. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se discréditer. Par les passions l'évidence même* se discrédite (Boiste). — Passif : *Etre discrédité.* Le participe régit *par.* (Omission de l'Acad.). — Il ne faut pas confondre *discréditer*, qui ne se dit que des choses, avec *décréditer*, qui se dit surtout des personnes : On *décrédite* un marchand ; on *discrédite* une marchandise.

DISCULPER, v. a. 1re conj. (*Dicekulpé*), justifier d'une inculpation. *Ce qui* disculpe *le fat ambitieux de son ambition est le soin que l'on prend, s'il a fait une grande fortune, de lui trouver un mérite qu'il n'a jamais eu, et aussi grand qu'il veut l'avoir* (La Bruyère). — *Ind. prés.* Je disculpe, tu disculpes, il disculpe, nous disculpons, vous disculpez, ils disculpent. — *Imp.* Je disculpais, tu disculpais, il disculpait, nous disculpions, vous disculpiez, ils disculpaient. — *Passé déf.* Je disculpai, tu disculpas, il disculpa, nous disculpâmes, vous disculpâtes, ils disculpèrent. — *Passé ind.* J'ai disculpé, etc. — *Passé ant.* J'eus disculpé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais disculpé, etc. — *Futur.* Je disculperai, tu disculperas, il disculpera, nous disculperons, vous disculperez, ils disculperont. — *Futur ant.* J'aurai disculpé, etc. — *Condit. prés.* Je disculperais, tu disculperais, il disculperait, nous disculperions, vous disculperiez, ils disculperaient. — *Passé.* J'aurais disculpé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse disculpé, etc. — *Impér. prés.* Disculpe, disculpons, disculpez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez disculpé. — *Subj. prés.* Que je disculpe, que tu disculpes, qu'il disculpe, que nous disculpions, que vous disculpiez, qu'ils disculpent. — *Imp.* Que je disculpasse, que tu disculpasses, qu'il disculpât, que

nous disculpassions, que vous disculpassiez, qu'ils disculpassent. — *Passé.* Que j'aie disculpé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse disculpé, etc. — *Inf. prés.* Disculper. — *Passé.* Avoir disculpé. — *Part. prés.* Disculpant (inv.). — *Passé.* Disculpé, disculpée, disculpés, disculpées. — *Passé comp.* Ayant disculpé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se disculper. Si je n'ai pas atteint mon but, qui était de prononcer un discours éloquent, il me paraît du moins que* je me suis disculpé *de l'avoir fait trop long* (La Bruyère). — Passif : *être disculpé.* Le participe, comme verbe, régit *de*; comme part régit *par.* Disculpé d'*une imprudence* par *le succès.*

DISCUTER, v. a., 1[re] conjug. (*Dicekuté*), débattre une question, ou bien considérer le pour et le contre. *Discuter une affaire, un point de droit, la vérité d'un fait.* — *Indicatif présent.* Je discute, tu discutes, il discute, nous discutons, vous discutez, ils discutent. — *Imparf.* Je discutais, tu discutais, il discutait, nous discutions, vous discutiez, ils discutaient. —*Passé déf.* Je discutai, tu discutas, il discuta, nous discutâmes, vous discutâtes, ils discutèrent. — *Pass. indéf.* J'ai discuté, etc. — *Passé antér.* J'eus discuté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais discuté, etc. — *Futur.* Je discuterai, tu discuteras, il discutera, nous discuterons, vous discuterez, ils discuteront. — *Futur ant.* J'aurai discuté, etc. — *Cond. prés.* Je discuterais, tu discuterais, il discuterait, nous discuterions, vous discuteriez, ils discuteraient. — *Passé.* J'aurais discuté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse discuté, etc. — *Impératif prés.* Discute, discutons, discutez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez discuté. — *Subj. prés.* Que je discute, que tu discutes, qu'il discute, que nous discutions, que vous discutiez, qu'ils discutent. — *Imparfait.* Que je discutasse, que tu discutasses, qu'il discutât, que nous discutassions, que vous discutassiez, qu'ils discutassent. — *Passé.* Que j'aie discuté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse discuté, etc. — *Infin. prés.* Discuter. — *Passé.* Avoir discuté. — *Part. prés.* Discutant (invar.). — *Passé.* Discuté, discutée, discutés, discutées. — *Passé comp.* Ayant discuté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se discuter.* (Omission de l'Académie). *Les grandes questions de politique et de morale* se discutaient *à Athènes devant le peuple assemblé.* Passif : *Etre discuté.* Le participe régit *par.*

DISGRACIER, v. a., 1[re] conj. (*Dicegueracié*), mettre en disgrâce, priver de ses bonnes grâces. *Disgracier un ministre, un courtisan.* — *Indic. prés.* Je disgracie, tu disgracies, il disgracie, nous disgracions, vous disgraciez, ils disgracient. — *Imp.* Je disgraciais, tu disgraciais, il disgraciait, nous disgraciions, vous disgraciiez, ils disgraciaient. — *Passé déf.* Je disgraciai, tu disgracias, il disgracia, nous disgraciâmes, vous disgraciâtes, ils disgracièrent. — *Passé ind.* J'ai disgracié, etc. — *Pass. ant.* J'eus disgracié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais disgracié, etc. — *Futur.* Je disgracierai, tu disgracieras, il disgraciera, nous disgracierons, vous disgracierez, ils disgracieront. — *Futur ant.* J'aurai disgracié, etc. — *Cond. prés.* Je disgracierais, tu disgracierais, il disgracierait, nous disgracierions, vous disgracieriez, ils disgracieraient. — *Passé.* J'aurais disgracié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse disgracié, etc. — *Impérat. présent.* Disgracie, disgracions, disgraciez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez disgracié. — *Subj. prés.* Que je disgracie, que tu disgracies, qu'il disgracie, que nous disgraciions, que vous disgraciiez, qu'ils disgracient. — *Imparf.* Que je disgraciasse, que tu disgraciasses, qu'il disgraciât, que nous disgraciassions, que vous disgraciassiez, qu'ils disgraciassent. — *Pass.* Que j'aie disgracié, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse disgracié, etc. — *Infin. prés.* Disgracier. — *Pass.* Avoir disgracié. — *Part. pr.* Disgraciant (inv.). — *Passé.* Disgracié, disgraciée, disgraciés, disgraciées. — *Pass. comp.* Ayant disgracié. — — Passif : *être disgracié.* Le participe régit *de* quand l'agent de la disgrâce est la nature. Etre disgracié *de la nature.* Il régit *par* devant un nom de personne. *Fouquet fut* disgracié par *Louis XIV.*

DISJOINDRE, v. a. irr. 4[e] conj. (*Disjoindre*), séparer les choses qui étaient jointes. *La sécheresse a* disjoint *les jantes de cette roue* (Acad.). — *Ind. pr.* Je disjoins, tu disjoins, il disjoint, nous disjoignons, vous disjoignez, ils disjoignent. — *Imp.* Je disjoignais, tu disjoignais, il disjoignait, nous disjoignions, vous disjoigniez, ils disjoignaient. — *Pass. déf.* Je disjoignis, tu

disjoignis, il disjoignit, nous disjoignîmes, vous disjoignîtes, ils disjoignirent. — *Passé ind.* J'ai disjoint, etc. — *Pass. antér.* J'eus disjoint, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais disjoint, etc. — *Futur.* Je disjoindrai, tu disjoindras, il disjoindra, nous disjoindrons, vous disjoindrez, ils disjoindront. — *Futur antér.* J'aurai disjoint, etc. — *Cond. prés.* Je disjoindrais, tu disjoindrais, il disjoindrait, nous disjoindrions, vous disjoindriez, ils disjoindraient. — *Passé.* J'aurais disjoint, etc. — *On dit aussi :* J'eusse disjoint, etc. — *Imp. prés.* Disjoins, disjoignons, disjoignez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez disjoint. — *Subj. prés.* Que je disjoigne, que tu disjoignes, qu'il disjoigne, que nous disjoignions, que vous disjoigniez, qu'ils disjoignent. — *Imparf.* Que je disjoignisse, que tu disjoignisses, qu'il disjoignît, que nous disjoignissions, que vous disjoignissiez, qu'ils disjoignissent. — *Passé.* Que j'aie disjoint, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse disjoint, etc. — *Infin. prés.* Disjoindre. — *Pass.* Avoir disjoint. — *Part. prés.* Disjoignant (inv.). — *Passé.* Disjoint, disjointe, disjoints, disjointes. — *Passé comp.* Ayant disjoint. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se disjoindre. Ces planches commencent à* se disjoindre. — Passif : *être disjoint.* Le part. régit *par.*

DISLOQUER, v. a., 1re conj. (*Diceloké*), démettre, déboîter. Disloquer *une machine, un membre, les os d'un membre.* — *Indicat. prés.* Je disloque, tu disloques, il disloque, nous disloquons, vous disloquez, ils disloquent. — *Imparf.* Je disloquais, tu disloquais, il disloquait, nous disloquions, vous disloquiez, ils disloquaient. — *Passé déf.* Je disloquai, tu disloquas, il disloqua, nous disloquâmes, vous disloquâtes, ils disloquèrent. — *Passé ind.* J'ai disloqué, etc. — *Passé ant.* J'eus disloqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais disloqué, etc. — *Futur.* Je disloquerai, tu disloqueras, il disloquera, nous disloquerons, vous disloquerez, ils disloqueront. — *Passé.* J'aurai disloqué, etc. — *Cond. prés.* Je disloquerais, tu disloquerais, il disloquerait, nous disloquerions, vous disloqueriez, ils disloqueraient. — *Pass.* J'aurais disloqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse disloqué, etc. — *Impér. prés.* Disloque, disloquons, disloquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez disloqué. — *Subj. prés.* Que je disloque, que tu disloques, qu'il disloque, que nous disloquions, que vous disloquiez, qu'ils disloquent. — *Imp.* Que je disloquasse, que tu disloquasses, qu'il disloquât, que nous disloquassions, que vous disloquassiez, qu'ils disloquassent. — *Passé.* Que j'aie disloqué, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse disloqué, etc. — *Infinitif présent.* Disloquer. — *Passé.* Avoir disloqué. — *Part. prés.* Disloquant (invar.). — *Passé.* Disloqué, disloquée, disloqués, disloquées. — *Passé composé.* Ayant disloqué. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se disloquer. La machine s'est* disloquée. — Passif : *être disloqué.* Le participe régit *par.*

DISPARAÎTRE, v. n. irr., 4e conj. (*Diceparêtre*), cesser de paraître, d'être visible. *On le pressait de payer, il* disparut (Acad.).

Souffrez que pour jamais le tremblant Hippolyte
Disparaisse des lieux que votre épouse habite.
Racine.

— Il se prend, au figuré, dans le sens de cesser d'exister, de n'être rien.

Pécheurs, *disparaissez ;* le Seigneur se réveille.
Racine.

Les cieux eux-mêmes disparaissent *comme un atome devant votre immensité* (Mass.). — *Ind. prés.* Je disparais, tu disparais, il disparaît, nous disparaissons, vous disparaissez, ils disparaissent. — *Imp.* Je disparaissais, tu disparaissais, il disparaissait, nous disparaissions, vous disparaissiez, ils disparaissaient. — *Passé déf.* Je disparus, tu disparus, il disparut, nous disparûmes, vous disparûtes, ils disparurent. — *Passé ind.* J'ai disparu, etc. — *Passé ant.* J'eus disparu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais disparu, etc. — *Futur.* Je disparaîtrai, tu disparaîtras, il disparaîtra, nous disparaîtrons, vous disparaîtrez, ils disparaîtront. — *Futur ant.* J'aurai disparu, etc. — *Condit. prés.* Je disparaîtrais, tu disparaîtrais, il disparaîtrait, nous disparaîtrions, vous disparaîtriez, ils disparaîtraient. — *Passé.* J'aurais disparu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse disparu, etc. — *Impér. prés.* Disparais, disparaissons, disparaissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez disparu. — *Subj. prés.* Que je disparaisse, que tu disparaisses, qu'il disparaisse, que nous disparaissions, que vous disparaissiez, qu'ils disparaissent. — *Imp.* Que je disparusse, que tu disparusses, qu'il disparût, que nous disparussions que vous disparussiez, qu'ils disparussent — *Passé.* Que j'aie disparu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse disparu, etc. — *Inf. prés.* Disparaître. — *Pass.* Avoir disparu.

—*Part. prés.* Disparaissant (inv.).—*Passé* Disparu, disparue, disparus, disparues. — — *Passé composé.* Ayant disparu. — Se construit avec l'auxiliaire *être* : *être disparu.* Avec *avoir* on exprime l'action. *Le ballon a* disparu *dans les nuages*; avec *être*, on exprime l'état. *Le ballon est* disparu *dans les nuages.*

DISPENSER, v. a. 1re conj. (*Dicepancé*), exempter. Dispenser *de la loi commune, de la règle.*

Du soin d'aider le pauvre on *dispense* l'avare.
Boileau.

Leur condition les dispense *de tenir leurs promesses* (La Bruyère).—*Dispenser* signifie encore départir, distribuer. Dispenser *les grâces.*

Il fait naître, mûrir les fruits;
Il leur *dispense* avec mesure
Et la chaleur des jours, et la fraîcheur des nuits.
Racine.

— *Indicatif présent.* Je dispense, tu dispenses, il dispense, nous dispensons, vous dispensez, ils dispensent. — *Imp.* Je dispensais, tu dispensais, il dispensait, nous dispensions, vous dispensiez, ils dispensaient. — *Passé déf.* Je dispensai, tu dispensas, il dispensa, nous dispensâmes, vous dispensâtes, ils dispensèrent.—*Pass. ind.* J'ai dispensé, etc. — *Pass. ant.* J'eus dispensé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dispensé, etc. —*Futur.* Je dispenserai, tu dispenseras, il dispensera, nous dispenserons, vous dispenserez, ils dispenseront. —*Futur ant.* J'aurai dispensé, etc.—*Cond. prés.* Je dispenserais, tu dispenserais il dispenserait, nous dispenserions, vous dispenseriez, ils dispenseraient.— *Pass.* J'aurais dispensé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse dispensé, etc. — *Impér. prés.* Dispense, dispensons, dispensez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez dispensé. — *Subj. prés.* Que je dispense, que tu dispenses, qu'il dispense, que nous dispensions, que vous dispensiez, qu'ils dispensent. — *Imparf.* Que je dispensasse, que tu dispensasses, qu'il dispensât, que nous dispensassions, que vous dispensassiez, qu'ils dispensassent.—*Passé.* Que j'aie dispensé, etc. — *Plus-que-parf. ait.* Que j'eusse dispensé, etc. — *Infin. prés.* Dispenser.— *Passé.* Avoir dispensé. —*Part. prés.* Dispensant (invar.).—*Passé.* Dispensé, dispensée, dispensés, dispensées. — *Passé comp.* Ayant dispensé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se dispenser. Il n'a jamais cru qu'il pût se* dispenser *de la loi* (Fléchier). -- Passif : *être dispensé.* Le participe régit *par.*

DISPERSER, v. a. 1re conj. (*Dicepèrecé*), jeter çà et là de manière à ce que les choses soient éparses. Disperser *des pièces de monnaie.* Disperser *des troupes.*

Misérable troupeau qu'a *dipersé* la crainte.
Racine.

— *Ind. prés.* Je disperse, tu disperses, il disperse, nous dispersons, vous dispersez, ils dispersent. — *Imp.* Je dispersais, tu dispersais, il dispersait, nous dispersions, vous dispersiez, ils dispersaient. — *Passé déf.* Je dispersai, tu dispersas, il dispersa, nous dispersâmes, vous dispersâtes, ils dispersèrent. — *Passé ind.* J'ai dispersé, etc. — *Passé ant.* J'eus dispersé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dispersé, etc. — *Futur.* Je disperserai, tu disperseras, il dispersera, nous disperserons, vous disperserez, ils disperseront. — *Futur ant.* J'aurai dispersé, etc. — *Cond. prés.* Je disperserais, tu disperserais, il disperserait, nous disperserions, vous disperseriez, ils disperseraient. — *Passé.* J'aurais dispersé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dispersé, etc. — *Impér. prés.* Disperse, dispersons, dispersez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dispersé. — *Subj. prés.* Que je disperse, que tu disperses, qu'il disperse, que nous dispersions, que vous dispersiez, qu'ils dispersent. — *Imparfait.* Que je dispersasse, que tu dispersasses, qu'il dispersât, que nous dispersassions, que vous dispersassiez, qu'ils dispersassent. — *Passé.* Que j'aie dispersé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dispersé, etc. — *Inf. prés.* Disperser. — *Passé.* Avoir dispersé. —*Part. prés.* Dispersant (inv.). — *Passé.* Dispersé, dispersée, dispersés, dispersées. — *Passé comp.* Ayant dispersé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se disperser. Les nuages* se dispersent. — Passif : *être dispersé. Les Juifs* furent dispersés *après la destruction de Jérusalem.* Le participe régit *par.*

DISPOSER, v. a., 1re conj. (*Dicepozé*), arranger, préparer. *Dieu a* disposé *dans un ordre merveilleux toutes les parties de l'univers* (Acad.). *Il y a dans le cœur de celui qui prie un fond de bonne volonté qui* dispose *à embrasser et à sentir la vérité* (Fléchier). *On a* disposé *cette salle pour le bal* (Acad.). — Il s'emploie aussi neutralement avec la signification de faire de quelque chose ou de quelqu'un ce que l'on veut. *Il n'appartient qu'à Dieu de* disposer *des sceptres et des couronnes*

(Bossuet). *Ce n'est pas à nous à* disposer *de nous-mêmes* (Massillon). — *Ind. prés.* Je dispose, tu disposes, il dispose, nous disposons, vous disposez, ils disposent. — *Imparf.* Je disposais, tu disposais, il disposait, nous disposions, vous disposiez, ils disposaient. — *Passé déf.* Je disposai, tu disposas, il disposa, nous disposâmes, vous disposâtes, ils disposèrent. — *Passé ind.* J'ai disposé, etc. — *Passé ant.* J'eus disposé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais disposé, etc. — *Futur.* Je disposerai, tu disposeras, il disposera, nous disposerons, vous disposerez, ils disposeront. — *Fut. ant.* J'aurai disposé, etc. — *Condit. prés.* Je disposerais, tu disposerais, il disposerait, nous disposerions, vous disposeriez, ils disposeraient. — *Passé.* J'aurais disposé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse disposé, etc. — *Impér. prés.* Dispose, disposons, disposez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez disposé. — *Subj. pr.* Que je dispose, que tu disposes, qu'il dispose, que nous disposions, que vous disposiez, qu'ils disposent. — *Imp.* Que je disposasse, que tu disposasses, qu'il disposât, que nous disposassions, que vous disposassiez, qu'ils disposassent. — *Pass.* Que j'aie disposé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse disposé, etc. — *Inf. prés.* Disposer. — *Pass.* Avoir disposé. — *Part. prés.* Disposant (invariable). — *Passé.* Disposé, disposée, disposés, disposées. — *Passé comp.* Ayant disposé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se disposer.* Se disposer *à un voyage. Quel spectacle pour elle* se dispose ? (Racine). — Passif : *Etre disposé.* Le part. régit *par. Quand une révolution éclate, tout a été* disposé *d'avance* par *une main secrète.*

DISPUTAILLER, v. a., 1re conj. (*Dice-puta-ié*), disputer sur des riens, ou souvent (Familier). — *Indic. prés.* Je disputaille, tu disputailles, il disputaille, nous disputaillons, vous disputaillez, ils disputaillent. — *Imparf.* Je disputaillais, tu disputaillais, il disputaillait, nous disputaillions, vous disputailliez, ils disputaillaient. — *Passé déf.* Je disputaillai, tu disputaillas, il disputailla, nous disputaillâmes, vous disputaillâtes, ils disputaillèrent. — *Passé indéfini.* J'ai disputaillé, etc. — *Passé antérieur.* J'eus disputaillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais disputaillé, etc. — *Futur.* Je disputaillerai, tu disputailleras, il disputaillera, nous disputaillerons, vous disputaillerez, ils disputailleront. — *Futur antér.* J'aurai disputaillé, etc. — *Cond. prés.* Je disputaillerais, tu disputaillerais, il disputaillerait, nous disputaillerions, vous disputailleriez, ils disputailleraient. — *Passé.* J'aurais disputaillé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse disputaillé, etc. — *Impér. prés.* Disputaille, disputaillons, disputaillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez disputaillé. — *Subj. prés.* Que je disputaille, que tu disputailles, qu'il disputaille, que nous disputaillions, que vous disputailliez, qu'ils disputaillent. — *Imparf.* Que je disputaillasse, que tu disputaillasses, qu'il disputaillât, que nous disputaillassions, que vous disputaillassiez, qu'ils disputaillassent. — *Passé.* Que j'aie disputaillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse disputaillé, etc. — *Inf. prés.* Disputailler. — *Passé.* Avoir disputaillé. — *Part. prés.* Disputaillant (invar.). — *Passé.* Disputaillé (invar.). — *Passé comp.* Ayant disputaillé. — Pronominalement : *se disputailler.* — Passif : *être disputaillé.* Le part. régit *par.*

DISPUTER, v. n. et a., 1re conj. (*Dice-puté*), être en débat, en contestation. Disputer *contre quelqu'un.* Disputer *sur une proposition. On* dispute *des goûts avec fondement* (La Bruyère). Et, au figuré, *ces deux maisons* disputent *de noblesse.* Disputer *d'érudition avec quelqu'un.* — On dit dans le même sens, disputer *à quelqu'un en érudition.* — Il s'emploie activement. Disputer *un rang,* disputer *le pas.*

A vos plus chers amis j'ai *disputé* ce rang,
Je l'ai *disputé* même aux dépens de mon sang.
Racine.

Quand j'osai contre lui *disputer* l'encensoir.
Racine.

— *Ind. prés.* Je dispute, tu disputes, il dispute, nous disputons, vous disputez, ils disputent. — *Imp.* Je disputais, tu disputais, il disputait, nous disputions, vous disputiez, ils disputaient. — *Passé déf.* Je disputai, tu disputas, il disputa, nous disputâmes, vous disputâtes, ils disputèrent. — *Passé ind.* J'ai disputé, etc. — *Passé ant.* J'eus disputé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais disputé, etc. — *Futur.* Je disputerai, tu disputeras, il disputera, nous disputerons, vous disputerez, ils disputeront. — *Futur antér.* J'aurai disputé, etc. — *Cond. prés.* Je disputerais, tu disputerais, il disputerait, nous disputerions, vous disputeriez, ils disputeraient. — *Passé.* J'aurais disputé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse disputé, etc. — *Impér. prés.* Dispute, dis-

putons, disputez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez disputé.—*Subj. prés.* Que je dispute, que tu disputes, qu'il dispute, que nous disputions, que vous disputiez, qu'ils disputent. —*Imparf.* Que je disputasse, que tu disputasses, qu'il disputât, que nous disputassions, que vous disputassiez, qu'ils disputassent. — *Passé.* Que j'aie disputé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse disputé, etc. — *Infin. prés.* Disputer. — *Passé.* Avoir disputé. — *Part. prés.* Disputant (invar.). — *Passé.* Disputé, disputée, disputés, disputées. — *Passé comp.* Ayant disputé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se disputer*

Chacun se *disputait* la gloire de l'abattre.
Corneille.

—Passif : *Etre disputé. Le terrain fut vivement* disputé. Le participe régit *par.*

DISSÉMINER, v. a., 1[re] conj. (*Dicéminé*), semer, répandre çà et là. *Le vent* dissémine *les graines de certains végétaux* (Acad.); et, au figuré, *que d'erreurs l'Encyclopédie a* disséminées! — *Indic. prés.* Je dissémine, tu dissémines, il dissémine, nous disséminons, vous disséminez, ils disséminent. — *Imparfait.* Je disséminais, tu disséminais, il disséminait, nous disséminions, vous disséminiez, ils disséminaient. — *Passé déf.* Je disséminai, tu disséminas, il dissémina, nous disséminâmes, vous disséminâtes, ils disséminèrent. — *Passé ind.* J'ai disséminé, etc.—*Passé antérieur.* J'eus disséminé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais disséminé, etc. — *Futur.* Je disséminerai, tu dissémineras, il disséminera, nous disséminerons, vous disséminerez, ils dissémineront. —*Futur ant.* J'aurai disséminé, etc. — *Condit. prés.* Je disséminerais, tu disséminerais, il disséminerait, nous disséminerions, vous dissémineriez, ils dissémineraient. — *Passé.* J'aurais disséminé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse disséminé, etc. — *Impératif prés.* Dissémine, disséminons, disséminez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez disséminé.— *Subj. prés.* Que je dissémine, que tu dissémines, qu'il dissémine, que nous disséminions, que vous disséminiez, qu'ils disséminent. — *Imparfait.* Que je disséminasse, que tu disséminasses, qu'il disséminât, que nous disséminassions, que vous disséminassiez, qu'ils disséminassent. — *Passé.* Que j'aie disséminé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse disséminé, etc. — *Inf. prés.* Disséminer. — *Passé.* Avoir disséminé. — *Part. prés.* Disséminant (inv.). — *Passé.* Dissséminé, disséminée, disséminés, disséminées.—*Passé comp.* Ayant disséminé. —Se construit avec le pronom personnel. *Les graines des végétaux* se disséminent *naturellement* (Acad.).— Passif : *être disséminé.* Le participe régit *par. Ce ne sont pas seulement des erreurs, ce sont des germes de crimes qui* sont disséminés *à l'aide de la presse* par *des écrivains sans conscience.*

DISSÉQUER, v. a., 1[re] conjug. (*Dicéké*), ouvrir un corps organisé pur en faire l'anatomie. Disséquer *un cadavre, un membre, un animal, une plante, une fleur, un fruit;* et, au figuré, disséquer *un ouvrage d'esprit,* en faire une analyse minutieuse. Disséquer *le sentiment.*—*Indicatif prés.* Je dissèque, tu dissèques, il dissèque, nous disséquons, vous disséquez, ils dissèquent. — *Imparf.* Je disséquais, tu disséquais, il disséquait, nous disséquions, vous disséquiez, ils disséquaient. — *Passé déf.* Je disséquai, tu disséquas, il disséqua, nous disséquâmes, vous disséquâtes, ils disséquèrent. — *Passé ind.* J'ai disséqué, etc. — *Passé ant.* J'eus disséqué, etc. — *Plus-que-parf.* j'avais disséqué, etc. — *Futur.* Je disséquerai, tu disséqueras, il disséquera, nous disséquerons, vous disséquerez, ils disséqueront. — *Futur ant.* J'aurai disséqué, etc. —*Cond. prés.* Je disséquerais, tu disséquerais, il disséquerait, nous disséquerions, vous disséqueriez, ils disséqueraient.—*Passé.* J'aurais disséqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse disséqué, etc. — *Impératif prés.* Dissèque, disséquons, disséquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez disséqué. — *Subj. prés.* Que je dissèque, que tu dissèques, qu'il dissèque, que nous disséquions, que vous disséquiez, qu'ils dissèquent. — *Imparf.* Que je disséquasse, que tu disséquasses, qu'il disséquât, que nous disséquassions, que vous disséquassiez, qu'ils disséquassent. — *Passé.* Que j'aie disséqué, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse disséqué, etc. — *Inf. prés.* Disséquer. — *Passé.* Avoir disséqué. — *Partic. prés.* Disséquant (invar.). — *Passé.* Disséqué, disséquée, disséqués, disséquées. — *Passé comp.* Ayant disséqué.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se disséquer* (Om. de l'Acad.). *L'âme humaine ne* se dissèque *pas comme un cadavre* — Passif : *être disséqué.* Le participe régit *par.*

DISSERTER, v. n., 1[re] conj. (*Dicèreté*), faire une dissertation. Disserter *longuement.* — *Ind. prés.* Je disserte, tu dis-

sertes, il disserte, nous dissertons, vous dissertez, ils dissertent. — *Imparf.* Je dissertais, tu dissertais, il dissertait, nous dissertions, vous dissertiez, ils dissertaient. — *Passé déf.* Je dissertai, tu dissertas, il disserta, nous dissertâmes, vous dissertâtes, ils dissertèrent.— *Passé indéf.* J'ai disserté, etc. — *Passé ant.* J'eus disserté, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais disserté, etc. — *Futur.* Je disserterai, tu disserteras, il dissertera, nous disserterons, vous disserterez, ils disserteront. — *Futur ant.* J'aurai disserté, etc. — *Condit. prés.* Je disserterais, tu disserterais, il disserterait, nous disserterions, vous disserteriez, ils disserteraient. — *Passé.* J'aurais disserté, etc.— *On dit aussi :* J'eusse disserté, etc. — *Impér. prés.* Disserte, dissertons, dissertez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez disserté. — *Subj. prés.* Que je disserte, que tu dissertes, qu'il disserte, que nous dissertions, que vous dissertiez, qu'ils dissertent. — *Imparf.* Que je dissertasse, que tu dissertasses, qu'il dissertât, que nous dissertassions, que vous dissertassiez, qu'ils dissertassent. — *Pass.* Que j'aie disserté, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse disserté, etc. — *Infin. prés.* Disserter. — *Passé.* Avoir disserté. — *Participe présent.* Dissertant (invariable). — *Passé.* Disserté (invariable). — *Passé composé.* Ayant disserté.

DISSIMULER, v. a., 1re conj. (*Dicimulé*), cacher sous un faux semblant. Dissimuler *ses sentiments.* De là, par analogie, dissimuler *un affront*, faire semblant de ne l'avoir pas senti. Dissimuler *les défauts d'un ouvrage*, les cacher autant que possible. — Il s'emploie aussi absolument. *L'art de* dissimuler. Après le verbe *dissimuler* employé négativement et suivi de *que*, le verbe de la proposition secondaire doit être précédé de la négative. *Je ne* dissimule *pas que vous n'êtes pas mon fils.*—*Ind. pr.* Je dissimule, tu dissimules, il dissimule, nous dissimulons, vous dissimulez, ils dissimulent.— *Imparf.* Je dissimulais, tu dissimulais, il dissimulait, nous dissimulions, vous dissimuliez, ils dissimulaient. — *Passé. défin.* Je dissimulai, tu dissimulas, il dissimula, nous dissimulâmes, vous dissimulâtes, ils dissimulèrent.—*Passé indéf.* J'ai dissimulé, etc. — *Passé antér.* J'eus dissimulé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais dissimulé, etc. — *Futur.* Je dissimulerai, tu dissimuleras, il dissimulera, nous dissimulerons, vous dissimulerez, ils dissimuleront. — *Futur antér.* J'aurai dissimulé, etc. — *Cond. présent.* Je dissimulerais, tu dissimulerais, il dissimulerait, nous dissimulerions, vous dissimuleriez, ils dissimuleraient. — *Passé.* J'aurais dissimulé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dissimulé, etc. — *Imp. prés.* Dissimule, dissimulons, dissimulez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dissimulé. — *Subj. pr.* Que je dissimule, que tu dissimules, qu'il dissimule, que nous dissimulions, que vous dissimuliez, qu'ils dissimulent. — *Imp.* Que je dissimulasse, que tu dissimulasses, qu'il dissimulât, que nous dissimulassions, que vous dissimulassiez, qu'ils dissimulassent. —*Pass.* Que j'aie dissimulé, etc.—*Plus-que parfait.* Que j'eusse dissimulé, etc.— *Inf. pr.* Dissimuler.—*Passé.* Avoir dissimulé.—*Participe prés.* Dissimulant (inv.). — *Passé.* Dissimulé, dissimulée, dissimulés, dissimulées. — *Passé composé.* Ayant dissimulé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se dissimuler. Sa joie lui échappe et ne peut plus* se dissimuler (La Bruyère). *Je ne* me dissimule *pas à moi-même qu'il y aura des difficultés à vaincre* (Acad.). — Passif : *être dissimulé.* Le participe régit *par.*

DISSIPER, v. a., 1re conj. (*Dicipé*), disperser. Dissiper *une armée, les brouillards, les ténèbres;* et, au figuré, dissiper *son bien, son temps*; dissiper *des doutes, des craintes. Les affaires nous* dissipent (Massillon).

Pour *dissiper* leur ligue il n'a qu'à se montrer.
Racine.

—*Ind. prés.* Je dissipe, tu dissipes, il dissipe, nous dissipons, vous dissipez, ils dissipent.—*Imp.* Je dissipais, tu dissipais, il dissipait, nous dissipions, vous dissipiez, ils dissipaient. — *Passé déf.* Je dissipai, tu dissipas, il dissipa, nous dissipâmes, vous dissipâtes, ils dissipèrent. — *Passé indéf.* J'ai dissipé, etc. — *Passé ant.* J'eus dissipé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais dissipé, etc. — *Futur.* Je dissiperai, tu dissiperas, il dissipera, nous dissiperons, vous dissiperez, ils dissiperont. —*Futur ant.* J'aurai dissipé, etc.— *Cond. prés.* Je dissiperais, tu dissiperais, il dissiperait, nous dissiperions, vous dissiperiez, ils dissiperaient. — *Passé.* J'aurais dissipé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dissipé, etc.—*Impér. prés.* Dissipe, dissipons, dissipez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez dissipé. — *Subj. prés.* Que je dissipe, que tu dissipes, qu'il dissipe, que nous dissipions, que vous dissipiez, qu'ils

dissipent.—*Imp.* Que je dissipasse, que tu dissipasses, qu'il dissipât, que nous dissipassions, que vous dissipassiez, qu'ils dissipassent.—*Passé.* Que j'aie dissipé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse dissipé, etc. —*Infinitif prés.* Dissiper.— *Passé.* Avoir dissipé. — *Part. prés.* Dissipant (invar.). — *Passé.* Dissipé, dissipée, dissipés, dissipées. — *Passé comp.* Ayant dissipé. — — S'emploie avec le pronom personnel : *se dissiper. Les dignités se perdent, les richesses* se dissipent (La Bruyère). — Passif : *être dissipé. Ma crainte* est dissipée. Le participe régit *par. Les vapeurs sont* dissipées par le soleil levant.

DISSONER, v. n., 1re conj. *(Diçoné)*, terme de musique, former dissonance. *Voici des notes qui* dissonent *entre elles* (Académie). Ne se conjugue qu'à la troisième personne. — *Indic. prés.* Il dissone, ils dissonent. — *Imparf.* Il dissonait, ils dissonaient. — *Passé ind.* Il dissona, ils dissonèrent. — *Passé ind.* Il a dissoné, etc. — *Passé ant.* Il eut dissoné, etc. — *Plus-que-parf.* Il avait dissoné, etc. — *Futur.* Il dissonera, ils dissoneront. — *Futur ant.* Il aura dissonné, etc. — *Cond. prés.* Il dissonerait, ils dissoneraient. — *Passé.* Il aurait dissoné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dissoné, etc. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il dissone, qu'ils dissonent. — *Imp.* Qu'il dissonât, qu'ils dissonassent. — *Passé.* Qu'il ait dissoné, etc. — *Plus-que-parf.* Quil eût dissoné, etc. — *Inf. prés.* Dissoner. — *Passé.* Avoir dissoné. — *Partic. prés.* Dissonant (var.). *Sons dissonants, notes dissonantes, voix dissonante, instrument dissonant.* — *Pass.* Dissoné (invar.). — *Passé comp.* Ayant dissoné.

DISSOUDRE, v. a. 1re conj. (*Diceçoudre*), pénétrer un corps solide et en séparer les parties. *L'eau* dissout *le sucre.* — Par analogie, dissoudre *une concrétion.* — On dit de même, au figuré, dissoudre *une société, une armée, un mariage* (faire qu'il n'y ait plus union des parties). — *Indic. prés.* Je dissous, tu dissous, il dissout, nous dissolvons, vous dissolvez, ils dissolvent. — *Imp.* Je dissolvais, tu dissolvais, il dissolvait, nous dissolvions, vous dissolviez, ils dissolvaient.—*Point de passé déf.*— *Passé indéf.* J'ai dissous, etc. —*Passé ant.* J'eus dissous, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dissous, etc. — *Futur.* Je dissoudrai, tu dissoudras, il dissoudra, nous dissoudrons vous dissoudrez, ils dissoudront. — *Futur ant.* J'aurai dissous, etc. — *Cond. prés.* Je dissoudrais, tu dissoudrais, il dissoudrait, nous dissoudrions, vous dissoudriez, ils dissoudraient. — *Passé.* J'aurais dissous, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dissous, etc. — *Impér. prés.* Dissous, dissolvons, dissolvez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dissous. — *Subj. prés.* Que je dissolve, que tu dissolves, qu'il dissolve, que nous dissolvions, que vous dissolviez, qu'ils dissolvent. — *Point d'imparfait.* — *Passé.* Que j'aie dissous, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse dissous, etc. —*Infin. prés.*Dissoudre.—*Pass.* Avoir dissous. — *Part. prés.* Dissolvant, dissolvante. *Substance dissolvante.* Substantivement. *Un dissolvant.* — *Passé.* Dissous, dissoute, dissous, dissoutes, — *Passé composé.* Ayant dissous. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se dissoudre. Le sel* se dissout *dans l'eau.* — Passif : *être dissout.* Le participe régit *par. Les Chambres sont* dissoutes par *le roi.*

DISSUADER, v. a., 1re conj. *(Diceçuadé)*, détourner par des conseils. *On l'a* dissuadé *de partir.* —*Ind. prés.* Je dissuade, tu dissuades, il dissuade, nous dissuadons, vous dissuadez, ils dissuadent. — *Imparf.* Je dissuadais, tu dissuadais, il dissuadait, nous dissuadions, vous dissuadiez, ils dissuadaient. — *Passé déf.* Je dissuadai, tu dissuadas, il dissuada, nous dissuadâmes, vous dissuadâtes, ils dissuadèrent. — *Passé ind.* J'ai dissuadé, etc. —*Passé ant.* J'eus dissuadé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais dissuadé, etc. —*Futur.* Je dissuaderai, tu dissuaderas, il dissuadera, nous dissuaderons, vous dissuaderez, ils dissuaderont.—*Futurant.* J'aurai dissuadé, etc.—*Cond. prés.* Je dissuaderais, tu dissuaderais, il dissuaderait, nous dissaderions, vous dissuaderiez, ils dissuaderaient. — *Passé.* J'aurais dissuadé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dissuadé, etc. — *Impér. présent.* Dissuade, dissuadons, dissuadez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez dissuadé. — *Subj. prés.* Que je dissuade, que tu dissuades, qu'il dissuade, que nous dissuadions, que vous dissuadiez, qu'ils dissuadent. — *Imp.* Que je dissuadasse, que tu dissuadasses, qu'il dissuadât, que nous dissuadassions, que vous dissuadassiez, qu'ils dissuadassent.—*Pass.* Que j'aie dissuadé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dissuadé, etc. —*Infin. prés.*

Dissuader. — *Passé.* Avoir dissuadé. — *Part. prés.* Dissuadant (inv.). — *Passé.* Dissuadé, dissuadée, dissuadés, dissuadées. — *Passé comp.* Ayant dissuadé. — Pronominalement : *Se dissuader* (Landais). — Passif : *Être dissuadé.* Le participe régit *de* et *par.* Dissuadé d'*une chose* par *quelqu'un.*

DISTENDRE, v. a., 4e conjug. *(Dicetandre)*, tendre fortement. Distendre *les nerfs.* — *Indicatif présent.* Je distends, tu distends, il distend, nous distendons, vous distendez, ils distendent. — *Imparfait.* Je distendais, tu distendais, il distendait, nous distendions, vous distendiez, ils distendaient. — *Passé défeni.* Je distendis, tu distendis, il distendit, nous distendîmes, vous distendîtes, ils distendirent. — *Passé indéfini.* J'ai distendu, etc.— *Passé ant.* J'eus distendu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais distendu, etc. — *Futur.* Je distendrai, tu distendras, il distendra, nous distendrons, vous distendrez, ils distendront. — *Passé.* J'aurai distendu, etc. — *Cond. prés.* Je distendrais, tu distendrais, il distendrait, nous distendrions, vous distendriez, ils distendraient. — *Passé.* J'aurais distendu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse distendu, etc. — *Impér. prés.* Distends, distendons, distendez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez distendu. — *Subj. prés.* Que je distende, que tu distendes, qu'il distende, que nous distendions, que vous distendiez, qu'ils distendent. — *Imparf.* Que distendisse, que tu distendisses, qu'il distendît, que nous distendissions, que vous distendissiez, qu'ils distendissent.—*Pass.* Que j'aie distendu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse distendu, etc. — *Infin. prés.* Distendre. — *Passé.* Avoir distendu. — *Part. prés.* Distendant (invar.). — *Passé.* Distendu, distendue, distendus, distendues. — *Passé comp.* Ayant distendu.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se distendre. Souvent l'utérus se* distend. — Passif : *être distendu.* Le participe régit *par. Son estomac est* distendu par *le gaz.*

DISTILLER, v. a. et n., 1re conj. *(Dicetilé)*, faire tomber goutte à goutte. Distiller *du vin, des fleurs.* D'où, par extension, *aller piller le miel que l'abeille* distille (Boileau). — Au figuré, distiller *sur quelqu'un le poison de la calomnie.*—Il s'emploie aussi neutralement. *Des gouttes d'eau* distillant *de la voûte* (Acad.). — *Ind. pr.* Je distille, tu distiles, il distille, nous distillons, vous distillez, ils distillent. — *Imp.* Je distillais, tu distillais, il distillait, nous distillions, vous distilliez, ils distillaient. — *Passé déf.* Je distillai, tu distillas, il distilla, nous distillâmes, vous distillâtes, ils distillèrent. — *Passé ind.* J'ai distillé, etc. — *Passé ant.* J'eus distillé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais distilé, etc. — *Futur.* Je distillerai, tu distilleras, il distillera, nous distillerons, vous distillerez, ils distilleront.— *Futur ant.* J'aurai distillé, etc. — *Cond. pr.* Je distillerais, tu distillerais, il distillerait, nous distillerions, vous distilleriez, ils distilleraient. — *Pass.* J'aurais distillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse distillé, etc.— *Imp. prés.* Distille, distillons, distillez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez distillé.— *Subj. prés.* Que je distillle, que tu distilles, qu'il distille, que nous distillions, que vous distilliez, qu'ils distillent. — *Imp.* Que je distillasse, que tu distillasses, qu'il distillât, que nous distillassions, que vous distillassiez, qu'ils distillassent. — *Passé.* Que j'aie distillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse distillé, etc. — *Inf. prés.* Distiller.—*Passé.* Avoir distillé. — *Part. pr.* Distillant (var.). — *Pass.* Distillé, distillée, distillés, distillées. — *Pass. comp.* Ayant distillé. — Se conj. avec le pron. pers. : *se distiller. Le vin se* distille *à une moindre température que l'eau* — Passif : *être distillé.* Le part. régit *par. Les liqueurs n'étaient autrefois* distillées *que par des chimistes.*

DISTINGUER, v. a., 1re conj. (*Diceteingué*), voir d'une manière distincte, discerner. Distinguer *la fausse monnaie d'avec la bonne, le flatteur d'avec l'ami.* — Il signifie aussi rendre distinct, différent, et traiter avec distinction. *C'est la fortune aujourd'hui plus que la vertu qui* distingue *les hommes. Heureux Louis XIV, d'avoir* distingué *les hommes de talent !* — *Indicatif présent.* Je distingue, tu distingues, il distingue, nous distinguons, vous distinguez, ils distinguent. — *Imparfait.* Je distinguais, tu distinguais, il distinguait, nous distinguions, vous distinguiez, ils distinguaient. — *Pass. défini.* Je distinguai, tu distinguas, il distingua, nous distinguâmes, vous distingu tes, ils distinguèrent. — *Pass. indéfini.* J'ai distingué, etc. — *Pass. ant.* J'eus distingué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais distingué, etc. —

Futur. Je distinguerai, tu distingueras, il distinguera, nous distinguerons, vous distinguerez, ils distingueront. —*Futur ant.* J'aurai distingué, etc. — *Conditionnel présent.* Je distinguerais, tu distinguerais, il distinguerait, nous distinguerions, vous distingueriez, ils distingueraient. — *Pass.* J'aurais distingué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse distingué, etc. — *Impér. prés.* Distingue, distinguons, distinguez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez distingué. — *Subj. prés.* Que je distingue, que tu distingues, qu'il distingue, que nous distinguions, que vous distinguiez, qu'ils distinguent. — *Imparf.* Que je distinguasse, que tu distinguasses, qu'il distinguât, que nous distinguassions, que vous distinguassiez, qu'ils distinguassent. — *Passé.* Que j'aie distingué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse distingué, etc. — *Infin. prés.* Distinguer. — *Passé.* Avoir distingué. — *Part. prés.* Distinguant (invar.). — *Passé.* Distingué, distinguée, distingués, distinguées. — *Passé comp.* Ayant distingué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Le style* se distingue *par l'élégance.* — Passif : *Etre distingué. Elle savait estimer les uns sans fâcher les autres, quoique le mérite* fût distingué, *la faiblesse ne se sentait pas dédaignée* (Bossuet). Le participe régit *de* et *par.*

DISTRAIRE, v. a., 4e conj. (*Dice-treire*), séparer une partie d'un tout, et, dans un sens plus général, détourner. *Il fit* distraire *des objets saisis tous ceux qui lui appartenaient* (Acad.). — Distraire quelqu'un de ses études.

Vous savez si ma foi lui fut jamais contraire.
Si de son amitié j'ai voulu vous *distraire.*
Racine.

— *Indic. prés.* Je distrais, tu distrais, il distrait, nous distrayons, vous distrayez, ils distraient. — *Imparf.* Je distrayais, tu distrayais, il distrayait, nous distrayions, vous distrayiez, ils distrayaient. — *Pas de Passé déf.* — *Passé ind.* J'ai distrait, etc. — *Pass. ant.* J'eus distrait, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais distrait, etc. — *Futur.* Je distrairai, tu distrairas, il distraira, nous distrairons, vous distrairez, ils distrairont. — *Futur antérieur.* J'aurai distrait, etc. — *Conditionnel présent.* Je distrairais, tu distrairais, il distrairait, nous distrairions, vous distrairiez, ils distrairaient. — *Passé.* J'aurais distrait, etc. — *On dit aussi :* J'eusse distrait, etc. — *Impératif prés.* Distrais, distrayons, distrayez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez distrait. — *Subj. prés.* Que je distraie, que tu distraies, qu'il distraie, que nous distrayions, que vous distrayiez, qu'ils distraient. — *Pas d'imparfait.* — *Passé.* Que j'aie distrait, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse distrait, etc. — *Infinitif présent.* Distraire. — *Pass.* Avoir distrait. — *Part. prés.* Distrayant (invariable). — *Passé.* Distrait, distraits, distraite, distraites. — *Passé composé.* Ayant distrait. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Chercher à* se distraire *de sa douleur.* — Passif : *être distrait.* Le participe régit *de* et *par. Il fut* distrait de *sa douleur* par *ce qu'il vit.*

DISTRIBUER, v. a., 1re conj. (*Dice-tribué*), départir, partager. *Des conduits de qlomb* distribuent *l'eau dans les différents quartiers. Rares talents que Dieu* distribue *comme il lui plaît aux hommes extraordinaires* (Bossuet). —Et, par analogie : *Bien* distribuer *dans un tableau les jours et les ombres.* — *Indicatif présent.* Je distribue, tu distribues, il distribue, nous distribuons, vous distribuez, ils distribuent. — *Imparf.* Je distribuais, tu distribuais, il distribuait, nous distribuions, vous distribuiez, ils distribuaient. — *Pass. déf.* Je distribuai, tu distribuas, il distribua, nous distribuâmes, vous distribuâtes, ils distribuèrent.— *Passé ind.* J'ai distribué, etc.—*Passe ant.* J'eus distribué, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais distribué, etc. — *Futur.* Je distribuerai, tu distribueras, il distribuera, nous distribuerons, vous distribuerez, ils distribueront. — *Futur ant.* J'aurai distribué, etc. — *Cond. prés.* Je distribuerais, tu distribuerais, il distribuerait, nous distribuerions, vous distribueriez, ils distribueraient. — *Passé.* J'aurais distribué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse distribué, etc. — *Impér. prés.* Distribue, distribuons, distribuez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez distribué.— *Subj. prés.* Que je distribue, que tu distribues, qu'il distribue, que nous distribuions, que vous distribuiez, qu'ils distribuent. — *Imparf.* Que je distribuasse, que tu distribuasses, qu'il distribuât, que nous distribuassions, que vous distribuassiez, qu'ils distribuassent. — *Pass.* Que j'aie distribué, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse distribué, etc. —

Inf. prés. Distribuer. — *Passé.* Avoir distribué. — *Part. prés.* Distribuant (inv.). — *Passé.* Distribué, distribuée, distribués, distribuées. — *Passé comp.* Ayant distribué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se distribuer. Le sang* se distribue *du cœur dans les artères* (Acad.). — Passif : *être distribué.* Le participe régit *par. Que de dons secrets sont* distribués par *des mains intelligentes.*

DIVAGUER, v. n., 1re conj. (*Divaguié*), errer çà et là, en vagabond. *Laisser* divaguer *un taureau furieux*, et au figuré, *Cet homme ne fait que* divaguer, s'écarte à tout moment de la question. — *Ind. prés.* Je divague, tu divagues, il divague, nous divaguons, vous divaguez, ils divaguent. — *Imparf.* Je divaguais, tu divaguais, il divaguait, nous divaguions, vous divaguiez, ils divaguaient. — *Passé déf.* Je divaguai, tu divaguas, il divagua, nous divaguâmes, vous divaguâtes, ils divaguèrent. — *Passé ind.* J'ai divagué, etc. — *Pass. ant.* J'eus divagué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais divagué, etc. — *Futur.* Je divaguerai, tu divagueras, il divaguera, nous divaguerons, vous divaguerez, ils divagueront. — *Futur ant.* J'aurai divagué, etc. — *Cond. prés.* Je divaguerais, tu divaguerais, il divaguerait, nous divaguerions, vous divagueriez, ils divagueraient. — *Pass.* J'aurais divagué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse divagué, etc. — *Impér. prés.* Divague, divaguons, divaguez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez divagué. — *Subj. prés.* Que je divague, que tu divagues, qu'il divague, que nous divaguions, que vous divaguiez, qu'ils divaguent. — *Imp.* Que je divaguasse, que tu divaguasses, qu'il divaguât, que nous divaguassions, que vous divaguassiez, qu'ils divaguassent. — *Passé.* Que j'aie divagué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse divagué, etc. — *Inf. prés.* Divaguer. — *Passé.* Avoir divagué. — *Part. prés.* Divaguant (invar.). — *Passé.* Divagué, divaguée, divagués, divaguées. — *Passé comp.* Ayant divagué.

DIVERGER, v. n., 1re conj. (*Diverjé*), terme de géométrie et d'optique, il se dit des lignes des rayons qui vont en s'écartant l'une de l'autre. *Ces deux lignes* divergent. *Une direction qui* diverge *d'une autre* (Académie). *Le miroir de la vérité réunit ses rayons sur un objet; le prisme de l'erreur les fait* diverger *en tous sens* (Boiste). — Au figuré, se dit des avis, des opinions qui sont opposés ou qui s'éloignent de la question. *Combien d'opinions* divergent *en politique.* L'Académie ne conserve point le sens figuré de ce verbe, bien qu'elle l'adopte pour le substantif *divergence. Divergence d'opinions* (Académie), et pour l'adjectif *divergent : des principes divergents* (id.), adjectif qu'il ne faut pas confondre avec le participe *divergeant.* Ce verbe prend un *e* muet devant le *g* quand celui-ci doit être suivi d'un *a* ou d'un *o. Nous divergeons, nous divergeâmes.* — *Ind. prés.* Je diverge, tu diverges, il diverge, nous divergeons, vous divergez, ils divergent. — *Imparfait.* Je divergeais, tu divergeais, il divergeait, nous divergions, vous divergiez, ils divergeaient. — *Passé déf.* Je divergeai, tu divergeas, il divergea, nous divergeâmes, vous divergeâtes, ils divergèrent. — *Passé ind.* J'ai divergé, etc. — *Passé ant.* J'eus divergé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais divergé, etc. — *Futur.* Je divergerai, tu divergeras, il divergera, nous divergerons, vous divergerez, ils divergeront. — *Futur ant.* J'aurai divergé, etc. — *Cond. prés.* Je divergerais, tu divergerais, il divergerait, nous divergerions, vous divergeriez, ils divergeraient. — *Passé.* J'aurais divergé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse divergé, etc. — *Impér. prés.* Diverge, divergeons, divergez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez divergé. — *Subj. prés.* Que je diverge, que tu diverges, qu'il diverge, que nous divergions, que vous divergiez, qu'ils divergent. — *Imp.* Que je divergeasse, que tu divergeasses, qu'il divergeât, que nous divergeassions, que vous divergeassiez, qu'ils divergeassent. — *Passé.* Que j'aie divergé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse divergé, etc. — *Inf. prés.* Diverger. — *Passé.* Avoir divergé. — *Part. prés.* Divergeant (inv.). — *Passé.* Divergé (inv.). — *Passé comp.* Ayant divergé.

DIVERSIFIER, v. a., 1re conj. (*Divèrecifié*), mettre de la diversité. Diversifier *les mets, — les attitudes des figures dans un tableau, — l'entretien. Les riches ont beau* diversifier *leurs plaisirs, ils* diversifient *leur ennui* (Massillon). — *Ind. prés.* Je diversifie, tu diversifies, il diversifie, nous diversifions, vous diversifiez, ils diversifient. — *Imparf.* Je diversifiais, tu diversifiais, il diversifiait, nous diversifiions, vous diversifiiez, ils diversifiaient. — *Passé déf.* Je diversifiai, tu diversifias

il diversifia, nous diversifiâmes, vous diversifiâtes, ils diversifièrent. — *Pass. indéf.* J'ai diversifié, etc. — *Passé ant.* J'eus diversifié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais diversifié, etc. — *Futur.* Je diversifierai, tu diversifieras, il diversifiera, nous diversifierons, vous diversifierez, ils diversifieront. — *Futur antér.* J'aurai diversifié, etc. — *Condit. prés.* Je diversifierais, tu diversifierais, il diversifierait, nous diversifierions, vous diversifieriez, ils diversifieraient. — *Pass.* J'aurais diversifié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse diversifié, etc. — *Impér. prés.* Diversifie, diversifions, diversifiez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez diversifié. — *Subj. prés.* Que je diversifie, que tu diversifies, qu'il diversifie, que nous diversifiions, que vous diversifiiez, qu'ils diversifient. — *Imparfait.* Que je diversifiasse, que tu diversifiasses, qu'il diversifiât, que nous diversifiassions, que vous diversifiassiez, qu'ils diversifiassent. — *Pass.* Que j'aie diversifié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse diversifié, etc. — *Inf. prés.* Diversifier. — *Passé.* Avoir diversifié. — *Part. prés.* Diversifiant (inv.). — *Passé.* Diversifié, diversifiée, diversifiés, diversifiées. — *Passé comp.* Ayant diversifié. — Pronominalement : *se diversifier. Le récit du même fait* se diversifie *de mille manières en passant par plusieurs bouches.* — Passif : *Etre diversifié.* Le participe régit *par.*

DIVERTIR, v. a., 2e conj. (*Divèretir*), autrefois détourner.

Si l'honneur de l'amour ne te peut *divertir*,
Te puisse au moins l'amour de l'honneur avertir.

Dit Agnel Sorel à Charles VII, dans son poëme de Baïf. — Aujourd'hui il s'emploie dans deux significations restreintes. Détourner des objets pour se les approprier. Divertir *des fonds de l'état, les revenus d'un peuple.* — Détourner des pensées tristes, désennuyer. Divertir *une personne ennuyée.* — *Ind. prés.* Je divertis, tu divertis, il divertit, nous divertissons, vous divertissez, ils divertissent. — *Imp.* Je divertissais, tu divertissais, il divertissait, nous divertissions, vous divertissiez, ils divertissaient. — *Passé déf.* Je divertis, tu divertis, il divertis, nous divertîmes, vous divertîtes, ils divertirent. — *Passé ind.* J'ai diverti, etc. — *Pass. ant.* J'eus diverti, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais diverti, etc. — *Futur.* Je divertirai, tu divertiras, il divertira, nous divertirons, vous divertirez, ils divertiront. — *Futur. ant.* J'aurai diverti, etc. — *Cond. pres.* Je divertirais, tu divertirais, il divertirait, nous divertirions, vous divertiriez, ils divertiraient. — *Passé.* J'aurais diverti, etc. — *On dit aussi :* J'eusse diverti, etc. — *mpér. prés.* Divertis, divertissons, divertissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez diverti. — *Subj. prés.* Que je divertisse, que tu divertisses, qu'il divertisse, que nous divertissions, que vous divertissiez, qu'ils divertissent. — *Imparfait.* Que je divertisse, que tu divertisses, qu'il divertît, que nous divertissions, que vous divertissiez, qu'ils divertissent. — *Passé* Que j'aie diverti, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse diverti, etc. — *Inf. prés.* Divertir. — *Passé.* Avoir diverti. — *Part. prés.* Divertissant, divertissante, qui réjouit, qui récrée. *Un spectacle divertissant, humeur divertissante.* — *Passé.* Diverti, divertie, divertie, diverties. — *Passé comp.* Ayant diverti. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se divertir. A quoi pense-t-on dans le monde? à se* divertir, *à devenir riche* (Pascal). — Passif : *être diverti.* Le part. régit *par.*

DIVINISER, v. a., 1re conj. (*Divinizé*), reconnaître pour divin, mettre au rang des dieux. *Les Païens* divinisaient *les héros,* et, au figuré, diviniser *tout ce qu'on aime.* — *Indic. prés.* Je divinise, tu divinises, il divinise, nous divinisons, vous divinisez, ils divinisent. — *Imparfait.* Je divinisais, tu divinisais, il divinisait, nous divinisions, vous divinisiez, ils divinisaient. — *Passé déf.* Je divinisai, tu divinisas, il divinisa, nous divinisâmes, vous divinisâtes, ils divinisèrent. — *Pass. ind.* J'ai divinisé, etc. — *Pass. ant.* J'eus divinisé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais divinisé, etc. — *Futur.* Je diviniserai, tu diviniseras, il divinisera, nous diviniserons, vous diviniserez, ils diviniseront. — *Futur antér.* J'aurai divinisé, etc. — *Cond. prés.* Je diviniserais, tu diviniserais, il diviniserait, nous diviniserions, vous diviniseriez, ils diviniseraient. — *Passé.* J'aurais divinisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse divinisé, etc. — *Impér. prés.* Divinise, divinisons, divinisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez divinisé. — *Subj. prés.* Que je divinise, que tu divinises, qu'il divinise, que nous divinisions, que vous divinisiez, qu'ils divinisent. — *Imp.* Que je divinisasse, que tu divinisasses,

qu'il divinisât, que nous divinisassions, que vous divinisassiez, qu'ils divinisassent. — *Passé.* Que j'aie divinisé, etc. —*Plus-que parf.* Que j'eusse divinisé, etc. — *Infin. prés.* Diviniser. — *Passé.* Avoir divinisé. — *Part. pr.* Divinisant (inv.). — *Passé.* Divinisé, divinisée, divinisés, divinisées— *Pass. comp.* Ayant divinisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se diviniser.* — Passif : *être divinisé.* Le part. régit *par.*

DIVISER, v. a., 1re conj. (*Divize*), partager. *Diviser un corps, une grandeur, une quantité, une somme*, et au figuré, diviser *ceux qui sont unis; diviser les peuples pour les affaiblir.*— *Indicatif présent.* Je divise, tu divises, il divise, nous divisons, vous divisez, ils divisent. — *Imparfait.* Je divisais, tu divisais, il divisait, nous divisions, vous divisiez, ils divisaient.— *Passé défini.* Je divisai, tu divisas, il divisa, nous divisâmes, vous divisâtes, ils divisèrent. — *Passé ind.* J'ai divisé, etc. — *Passé antérieur.* J'eus divisé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais divisé, etc.— *Futur.* Je diviserai, tu diviseras, il divisera, nous diviserons, vous diviserez, ils diviseront. — *Futur antér.* J'aurai divisé, etc. — *Condit. prés.* Je diviserais, tu diviserais, il diviserait, nous diviserions, vous diviseriez, ils diviseraient. — *Passé.* J'aurais divisé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse divisé, etc. — *Impér. prés.* Divise, divisons, divisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez divisé. — *Subj. prés.* Que je divise, que tu divises, qu'il divise, que nous divisions, que vous divisiez, qu'ils divisent. — *Imparfait.* Que je divisasse, que tu divisasses, qu'il divisât, que nous divisassions, que vous divisassiez, qu'ils divisassent. — *Passé.* Que j'aie divisé, etc.— *Plus-que-parfait.* Que j'eusse divisé, etc. — *Infin. prés.* Diviser. — *Pass.* Avoir divisé. — *Part. prés.* Divisant (invar.). — *Passé.* Divisé, divisée, divisés, divisées. — *Pass. composé.* Ayant divisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Le cercle* se divise *en trois cent soixante degrés.*— Passif *: être divisé.* Le participe régit *par. Les hommes sont* divisés par *l'intérêt.*

DIVORCER, v. a., 1re conj. (*Divorcé*), faire divorce. *Ils ont* divorcé. *Elle a* divorcé *d'avec lui* (Académie). — Au figuré, *plus d'un grave politique* divorce *avec le bon sens* (Etienne). Ce verbe prend un cedille sous le *c* quand celui-ci doit être suivi d'un *a* ou d'un *o*. — *Ind. prés.* Je divorce, tu divorces, il divorce, nous divorçons, vous divorcez, ils divorcent. — *Imp.* Je divorçais, tu divorçais, il divorçait, nous divorcions, vous divorciez, ils divorçaient. — *Pass. déf.* Je divorçai, tu divorças, il divorça, nous divorçâmes, vous divorçâtes, ils divorcèrent. — *Pass. ind.* J'ai divorcé, etc. — *Pass. ant.* J'eus divorcé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais divorcé, etc. — *Futur.* Je divorcerai, tu divorceras, il divorcera, nous divorcerons, vous divorcerez, ils divorceront. —*Futur ant.* J'aurai divorcé, etc. — *Cond. prés.* Je divorcerais, tu divorcerais, il divorcerait, nous divorcerions, vous divorceriez, ils divorceraient. — *Passé.* J'aurais divorcé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse divorcé, etc.— *Impér. prés.* Divorce, divorçons, divorcez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez divorcé. — *Subj. prés.* Que je divorce, que tu divorces, qu'il divore, que nous divorcions, que vous divorciez, qu'ils divorcent. — *Imparf.* Que je divorçasse, que tu divorçasses, qu'il divorçât, que nous divorçassions, que vous divorçassiez, qu'ils divorçassent. — *Pass.* Que j'aie divorcé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse divorcé, etc. — *Inf. prés.* Divorcer. — *Passé.* Avoir divorcé. — *Part. prés.* Divorçant (invar.). — *Passé.* Divorcé, divorcée, divorcés, divorcées. — *Passé comp.* Ayant divorcé.

DIVULGUER, v. a. 1re conj. (*Divulgué*), faire connaître du vulgaire; rendre public. Divulguer *un secret.* — *Ind. pr.* Je divulgue, tu divulgues, il divulgue, nous divulguons, vous divulguez, ils divulguent. —*Imparf.* Je divulguais, tu divulguais, il divulguait, nous divulguions, vous divulguiez, ils divulguaient. — *Passé déf.* Je divulguai, tu divulguas, il divulgua, nous divulguâmes, vous divulguâtes, ils divulguèrent. — *Passé ind.* J'ai divulgué, etc. — *Passé ant.* J'eus divulgué, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais divulgué, etc. — *Futur.* Je divulguerai, tu divulgueras, il divulguera, nous divulguerons, vous divulguerez, ils divulgueront. — *Futur ant.* J'aurai divulgué, etc. — *Cond. prés.* Je divulguerais, tu divulguerais, il divulguerait, nous divulguerions, vous divulgueriez, ils divulgueraient. — *Passé.* J'aurais divulgué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse divulgué, etc. — *Impér. prés.* Divulgue, divul-

guons, divulguez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez divulgué. — *Subj. prés.* Que je divulgue, que tu divulgues, qu'il divulgue, que nous divulguions, que vous divulguiez, qu'ils divulguent. — *Imp.* Que je divulguasse, que tu divulguasses, qu'il divulguât, que nous divulguassions, que vous divulguassiez, qu'ils divulguassent. —*Pass.* Que j'aie divulgué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse divulgué, etc. — *Inf. pr.* Divulguer. — *Pass.* Avoir divulgué. — *Part. prés.* Divulguant (invar.). — *Passé.* Divulgué, divulguée, divulgués, divulguées. — *Passé comp.* Ayant divulgué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se divulguer* (Omission de l'Académie). *Les nouvelles* se divulguent *toujours, on ne sait comment.* — Passif : *Etre divulgué.* Le part. régit *par.*

DODINER (*se*), v. pron. et n. 1re conj. (*Dodiné*), avoir beaucoup de soin de sa personne. *Les paresseux ne font que* se dodiner. — En termes d'horlogerie, il est neutre et signifie osciller. *Ce balancier* dodine *bien.* — *Indicatif présent.* Je me dodine, tu te dodines, il se dodine, nous nous dodinons, vous vous dodinez, ils se dodinent.—*Imparfait.* Je me dodinais, tu te dodinais, il se dodinait, nous nous dodinions, vous vous dodiniez, ils se dodinaient.—*Passé déf.* Je me dodinai, tu te dodinas, il se dodina, nous nous dodinâmes, vous vous dodinâtes, ils se dodinèrent. — *Passé indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est dodiné, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont dodinés. — *Passé antérieur.* Je me fus, tu te fus, il se fut dodiné, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent dodinés. — *Plus-que-parfait.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était dodiné, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient dodinés.— *Futur.* Je me dodinerai, tu te dodineras, il se dodinera, nous nous dodinerons, vous vous dodinerez, ils se dodineront. — *Futur antér.* Je me serai, tu te seras, il se sera dodiné, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront dodinés. — *Conditionnel présent.* Je me dodinerais, tu te dodinerais, il se dodinerait, nous nous dodinerions, vous vous dodineriez, ils se dodineraient.—*Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait dodiné, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient dodinés. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût dodiné, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent dodinés.— *Imp. prés.* Dodine-toi, dodinons-nous, dodinez-vous.— *Pass.* Sois-toi dodiné, soyons-nous, soyez-vous dodinés.—*Subj. prés.* Que je me dodine, que tu te dodines, qu'il se dodine, que nous nous dodinions, que vous vous dodiniez, qu'ils se dodinent. — *Imparfait.* Que je me dodinasse, que tu te dodinasses, qu'il se dodinât, que nous nous dodinassions, que vous vous dodinassiez, qu'ils se dodinassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit dodiné, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient dodinés.—*Plus-que-parfait.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût dodiné, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent dodinés. — *Infinitif présent.* Se dodiner. — *Passé.* S'être dodiné.—*Participe présent.* Se dodinant (invariable).—*Passé.* Dodiné, dodinée, dodinés, dodinées. — *Passé comp.* S'étant dodiné ou dodinée.

DOGMATISER, v. n., 1re conj. (*Doguematizé*), enseigner de nouveaux dogmes. *Il est défendu de* dogmatiser. — Il signifie aussi parler d'un ton dogmatique, tranchant. *On est ennuyé de l'entendre* dogmatiser. — *Indic. prés.* Je dogmatise, tu dogmatises, il dogmatise, nous dogmatisons, vous dogmatisez, ils dogmatisent. — *Imparfait.* Je dogmatisais, tu dogmatisais, il dogmatisait, nous dogmatisions, vous dogmatisiez, ils dogmatisaient. — *Pass. déf.* Je dogmatisai, tu dogmatisas, il dogmatisa, nous dogmatisâmes, vous dogmatisâtes, ils dogmatisèrent. — *Pass. ind.* J'ai dogmatisé, etc. — *Passé antér.* J'eus dogmatisé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais dogmatisé, etc. — *Futur.* Je dogmatiserai, tu dogmatiseras, il dogmatisera, nous dogmatiserons, vous dogmatiserez, ils dogmatiseront. — *Futur antér.* J'aurai dogmatisé, etc. — *Condit. prés.* Je dogmatiserais, tu dogmatiserais, il dogmatiserait, nous dogmatiserions, vous dogmatiseriez, ils dogmatiseraient. — *Passé.* J'aurais dogmatisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dogmatisé, etc. — *Impér. prés.* Dogmatise, dogmatisons, dogmatisez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez dogmatisé.— *Subj. prés.* Que je dogmatise, que tu dogmatises, qu'il dogmatise, que nous dogmatisions, que vous dogmatisiez, qu'ils dogmatisent. — *Imparf.* Que je dogmatisasse, que tu dogmatisasses, qu'il dogmatisât, que nous dogmatisassions, que vous dogmatisassiez,

qu'ils dogmatisassent. — *Pass.* Que j'aie dogmatisé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse dogmatisé. etc. — *Infinitif prés.* Dogmatiser. — *Passé.* Avoir dogmatisé. — *Part. prés.* Dogmatisant (inv.). — *Passé.* Dogmatisé (inv.). — *Passé. comp.* Ayant dogmatisé.

DOIGTER, v. n. 1re conjug. (*Doaté*), terme de musique, placer, poser, faire agir les doigts, selon une certaine méthode, sur l'instrument dont on joue. Il se dit surtout en parlant des instruments à touches ou à manches, tels que le piano et le violon. *Il a une manière de* doigter *fort vicieuse. Il commence à bien* doigter (Académie). — *Ind. prés.* Je doigte, tu doigtes, il doigte, nous doigtons, vous doigtez, ils doigtent. — *Imparfait.* Je doigtais, tu doigtais, il doigtait, nous doigtions, vous doigtiez, ils doigtaient. — *Passé déf.* Je doigtai, tu doigtas, il doigta, nous doigtâmes, vous doigtâtes, ils doigtèrent. — *Passé indéf.* J'ai doigté, etc. — *Passé antér.* J'eus doigté, etc. — *Plus-que parfait.* J'avais doigté, etc. — *Futur.* Je doigterai, tu doigteras, il doigtera, nous doigterons, vous doigterez, ils doigteront. — *Futur antér.* J'aurai doigté, etc. — *Conditionnel prés.* Je doigterais, tu doigterais, il doigterait, nous doigterions, vous doigteriez, ils doigteraient. — *Passé.* J'aurais doigté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse doigté, etc. — *Impér. prés.* Doigte, doigtons, doigtez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez doigté. — *Subj. prés.* Que je doigte, que tu doigtes, qu'il doigte, que nous doigtions, que vous doigtiez, qu'ils doigtent. — *Imparfait.* Que je doigtasse, que tu doigtasses, qu'il doigtât, que nous doigtassions, que vous doigtassiez, qu'ils doigtassent. — *Passé.* Que j'aie doigté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse doigté, etc. — *Infinitif présent.* Doigter. — *Passé.* Avoir doigté. — *Participe présent.* Doigtant (invariable). — *Pass.* Doigté, doigtée, doigtés, doigtées. — *Passé composé.* Ayant doigté.

DOLER, v. a., 1re conj. (*Dolé*), unir avec le doloir. Doler *des planches.* — *Ind. prés.* Je dole, tu doles, il dole, nous dolons, vous dolez, ils dolent. — *Imparf.* Je dolais, tu dolais, il dolait, nous dolions, vous doliez, ils dolaient. — *Passé déf.* Je dolai, tu dolas, il dola, nous dolâmes, vous dolâtes, ils dolèrent. — *Pass. ind.* J'ai dolé, etc. — *Pass. ant.* J'eus dolé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dolé, etc. — *Futur.* Je dolerai, tu doleras, il dolera, nous dolerons, vous dolerez, ils doleront. — *Futur ant.* J'aurai dolé, etc. — *Cond. prés.* Je dolerais, tu dolerais, il dolerait, nous dolerions, vous doleriez, ils doleraient. — *Pass.* J'aurais dolé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dolé, etc. — *Impér. prés.* Dole, dolons, dolez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez dolé. — *Subj. prés.* Que je dole, que tu doles, qu'il dole, que nous dolions, que vous doliez, qu'ils dolent. — *Imp.* Que je dolasse, que tu dolasses, qu'il dolât, que nous dolassions, que vous dolassiez, qu'ils dolassent. — *Passé.* Que j'aie dolé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse dolé, etc. — *Infin. prés.* Doler. — *Passé.* Avoir dolé. — *Part. prés.* Dolant (inv.). — *Passé.* Dolé, dolée, dolés, dolées. — *Pass. comp.* Ayant dolé. — Se conjugue pronominalement : *se doler.* — Passif : *être dolé.* Le participe régit *par.*

DOMICILIER (se), v. pron., 1re conjug. (*Domicilié*), prendre son domicile. *Il* s'est domicilié *dans cette ville* (Académie). — On ne l'emploie plus guère qu'au participe. Domicilié *dans une commune.* — *Indicat. prés.* Je me domicilie, tu te domicilies, il se domicilie, nous nous domicilions, vous vous domiciliez, ils se domicilient. — *Imp.* Je me domiciliais, tu te domiciliais, il se domiciliait, nous nous domiciliions, vous vous domiciliiez, ils se domiciliaient. — *Passé déf.* Je me domiciliai, tu te domicilias, il se domicilia, nous nous domiciliâmes, vous vous domiciliâtes, ils se domicilièrent. — *Passé ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est domicilié, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont domiciliés. — *Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut domicilié, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent domiciliés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était domicilié, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient domiciliés. — *Futur.* Je me domicilierai, tu te domicilieras, il se domiciliera, nous nous domicilierons, vous vous domicilierez, ils se domicilieront. — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera domicilié, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront domiciliés. — *Cond. prés.* Je me domicilierais, tu te domicilierais, il se domicilierait, nous nous domicilierions, vous vous domicilieriez, ils se domicilieraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait domicilié, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient domiciliés. — *On dit aussi :* Je me fusse,

tu te fusses, il se fût domicilié, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent domiciliés. — *Impératif prés.* Domicilie-toi, domicilions-nous, domiciliez-vous. — *Passé.* Sois-toi domicilié, soyons-nous, soyez-vous domiciliés. — *Subj. prés.* Que je me domicilie, que tu te domicilies, qu'il se domicilie, que nous nous domiciliions, que vous vous domiciliiez, qu'ils se domicilient. — *Imp.* Que je me domiciliasse, que tu te domiciliasses, qu'il se domiciliât, que nous nous domiciliassions, que vous vous domiciliassiez, qu'ils se domiciliassent.—*Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit domicilié, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient domiciliés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût domicilié, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent domiciliés. — *Inf. prés.* Se domicilier. —*Passé.* S'être domicilié. — *Part. prés.* Se domiciliant (invar.). —*Passé.* Domicilié, domiciliée, domiciliés, domiciliées.—*Passé comp.* S'étant domicilié.

DOMINER, v. n. et a., 1re conj. (*Dominé*), avoir une puissance absolue sur quelque chose, comme sur un domaine. *L'Angleterre* domine *sur les mers.* Et au figuré, *sur les tristes mortels l'honneur* domine (Boileau). — De là, par extension, exercer de l'empire, se faire remarquer, s'élever au dessus. *La raison doit* dominer *sur les passions. Cette figure* domine *dans ce tableau* (Acad.). *Cette tour* domine *sur toute la plaine* (Id.). — Il s'emploie aussi activement: Dominer *les circonstances*; *la citadelle* domine *la ville.* — *Indic. prés.* Je domine, tu domines, il domine, nous dominons, vous dominez, ils dominent. — *Imparfait.* Je dominais, tu dominais, il dominait, nous dominions, vous dominiez, ils dominaient. — *Passé déf.* Je dominai, tu dominas, il domina, nous dominâmes, vous dominâtes, ils dominèrent. — *Passé indéf.* J'ai dominé, etc. — *Passé antér.* J'eus dominé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dominé, etc. — *Futur.* Je dominerai, tu domineras, il dominera, nous dominerons, vous dominerez, ils domineront. — *Futur ant.* J'aurai dominé, etc. — *Condit. prés.* Je dominerais, tu dominerais, il dominerait nous dominerions, vous domineriez, ils domineraient. — *Passé.* J'aurais dominé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dominé, etc. —*Impér. prés.* Domine, dominons, dominez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dominé. — *Subj. prés.* Que je domine, que tu domines, qu'il domine, que nous dominions, que vous dominiez, qu'ils dominent. — *Imparfait.* Que je dominasse, que tu dominasses, qu'il dominât, que nous dominassions, que vous dominassiez, qu'ils dominassent. — *Passé.* Que j'aie dominé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse dominé, etc. — *Inf. prés.* Dominer. — *Passé.* Avoir dominé. — *Part. prés.* Dominant (invar.). — *Passé.* Dominé, dominée, dominés, dominées. — *Passé comp.* Ayant dominé. — Passif: *être dominé.* Le participe régit *par. Les princes, comme les autres hommes, sont* dominés par *les passions.*

DOMPTER, v. a. 1re conj. (*Donté*), vaincre, assujétir. *Hercule* dompta *les monstres.* Dompter *un cheval*, et au figuré, dompter *ses passions.* — *Ind. prés.* Je dompte, tu domptes, il dompte, nous domptons, vous domptez, ils domptent. — *Imparf.* Je domptais, tu domptais, il domptait, nous domptions, vous domptiez, ils domptaient. — *Passé. déf.* Je domptai, tu domptas, il dompta, nous domptâmes, vous domptâtes, ils domptèrent. — *Passé indéf.* J'ai dompté, etc. — *Passé ant.* J'eus dompté, etc. — *Futur.* Je dompterai, tu dompteras, il domptera, nous dompterons, vous dompterez, ils dompteront. — *Futur ant.* J'aurai dompté, etc. — *Cond. prés.* Je dompterais, tu dompterais, il dompterait, nous dompterions, vous dompteriez, ils dompteraient. — *Passé.* J'aurais dompté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dompté, etc. — *Impér. prés.* Dompte, domptons, domptez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dompté. — *Subj. prés.* Que je dompte, que tu domptes, qu'il dompte, que nous domptions, que vous domptiez, qu'ils domptent. — *Imparfait.* Que je domptasse, que tu domptasses, qu'il domptât, que nous domptassions, que vous domptassiez, qu'ils domptassent. — *Passé.* Que j'aie dompté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse dompté, etc. — *Infin. prés.* Dompter. — *Passé.* Avoir dompté. — *Part. prés.* Domptant (inv.). — *Pass.* Dompté, domptée, domptés, domptées. — *Pass. comp.* Ayant dompté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se dompter. Heureux qui sait* se dompter ! — Passif : *Etre dompté.* Le participe régit *par.*

DONNER, v. a., 1re conj. (*Doné*), faire don. *La libéralité consiste moins à donner*

beaucoup qu'à donner *à propos* (Acad.). — Au figuré, donner *sa vie, son sang pour quelqu'un. Se* donner *un maître.* Donner *sa fille en mariage.* — Donner se prend souvent dans un sens plus général. Donner *ses papiers à un homme d'affaires.* Donner *une chose en échange d'une autre.* Donner *une poignée de main. Ici on* donne *à boire et à manger.* Donner *le fouet.* Donner *la bataille*, etc. — *Indic. prés.* Je donne, tu donnes, il donne, nous donnons, vous donnez, ils donnent. — *Imparf.* Je donnais, tu donnais, il donnait, nous donnions, vous donniez, ils donnaient. — *Passé défini.* Je donnai, tu donnas, il donna, nous donnâmes, vous donnâtes, ils donnèrent. — *Passé ind.* J'ai donné, etc. — *Passé ant.* J'eus donné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais donné, etc. — *Futur.* Je donnerai, tu donneras, il donnera, nous donnerons, vous donnerez, ils donneront. — *Futur antér.* J'aurai donné, etc. — *Cond. prés.* Je donnerais, tu donnerais, il donnerait, nous donnerions, vous donneriez, ils donneraient. — *Passé.* J'aurais donné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse donné, etc. — *Impératif prés.* Donne, donnons, donnez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez donné. — *Subj. prés.* Que je donne, que tu donnes, qu'il donne, que nous donnions, que vous donniez, qu'ils donnent. — *Imparfait.* Que je donnasse, que tu donnasses, qu'il donnât, que nous donnassions, que vous donnassiez, qu'ils donnassent. — *Passé.* Que j'aie donné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse donné, etc. — *Infinitif prés.* Donner. — *Passé.* Avoir Donné. — *Part. prés.* Donnant (var.). *Cet homme n'est pas donnant, cette femme n'est pas donnante.*-*Passé.* Donné, donnée, donnés, données. — *Pass. comp.* Ayant donné.-S'emploie avec le pron. pers.: *se donner. Les Génois* se donnèrent *à Charles VI.*-Passif : *être donné.* Le part. régit *par.*

DORER, v. a., 1[re] conjug. (*Doré*), enduire d'or, monter ou couvrir de feuilles d'or. Dorer *un livre sur tranches.* Dorer *de la vaisselle, le bord d'un tableau.* — De là, par extension, dorer *un pâté, un gâteau*, y étendre du jaune d'œuf délayé; et, au figuré, en parlant du soleil, dorer *les moissons*, les jaunir. Dorer *la cîme des montagnes*, l'éclairer de ses rayons. — *Ind. prés.* Je dore, tu dores, il dore, nous dorons, vous dorez, ils dorent. — *Imparf.* Je dorais, tu dorais, il dorait, nous dorions, vous doriez, ils doraient. — *Passé déf.* Je dorai, tu doras, il dora, nous dorâmes, vous dorâtes, ils dorèrent. — *Passé ind.* J'ai doré, etc. — *Pass. ant.* J'eus doré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais doré, etc. — *Futur.* Je dorerai, tu doreras, il dorera, nous dorerons, vous dorerez, ils doreront. — *Futur ant.* J'aurai doré, etc. — *Cond. prés.* Je dorerais, tu dorerais, il dorerait, nous dorerions, vous doreriez, ils doreraient. — *Passé.* J'aurais doré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse doré, etc. — *Imp. prés.* Dore, dorons, dorez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez doré. — *Subj. prés.* Que je dore, que tu dores, qu'il dore, que nous dorions, que vous doriez, qu'ils dorent. — *Imparf.* Que je dorasse, que tu dorasses, qu'il dorât, que nous dorassions, que vous dorassiez, qu'ils dorassent. — *Pass.* Que j'aie doré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse doré, etc. — *Inf. prés.* Dorer. — *Passé.* Avoir doré. — *Partic. prés.* Dorant (invar.). — *Passé.* Doré, dorée, dorés, dorées. — *Passé comp.* Ayant doré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se dorer. Les moissons commencent à* se dorer. — Passif : *Etre doré.* Le participe régit *par.*

DORLOTER, v. a., 1[re] conj. (*Dorloté*), traiter délicatement. *Les mères* dorlotent *leurs enfants.* — *Indic. prés.* Je dorlote, tu dorlotes, il dorlote, nous dorlotons, vous dorlotez, ils dorlotent. — *Imparfait.* Je dorlotais, tu dorlotais, il dorlotait, nous dorlotions, vous dorlotiez, ils dorlotaient. — *Passé déf.* Je dorlotai, tu dorlotas, il dorlota, nous dorlotâmes, vous dorlotâtes, ils dorlotèrent. — *Passé indéf.* J'ai dorloté, etc. — *Passé antér.* J'eus dorloté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais dorloté, etc. — *Futur.* Je dorloterai, tu dorloteras, il dorlotera, nous dorloterons, vous dorloterez, ils dorloteront. — *Futur antér.* J'aurai dorloté, etc. — *Condit. prés.* Je dorloterais, tu dorloterais, il dorloterait, nous dorloterions, vous dorloteriez, ils dorloteraient. — *Passé.* J'aurais dorloté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dorloté, etc. — *Impératif présent.* Dorlote, dorlotons, dorlotez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dorloté. — *Subjonctif prés.* Que je dorlote, que tu dorlotes, qu'il dorlote, que nous dorlotions, que vous dorlotiez, qu'ils dorlotent. — *Imparfait.* Que je dorlotasse, que tu dorlotasses, qu'il dorlotât, que nous dorlotassions, que vous dorlotassiez, qu'ils dorlotassent. — *Passé.* Que j'aie dorloté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dorlo-

té, etc. — *Inf. prés.* Dorloter. — *Passé.* Avoir dorloté. — *Part. prés.* Dorlotant (inv.). — *Passé.* Dorloté, dorlotée, dorlotés, dorlotées. — *Passé comp.* Ayant dorloté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se dorloter. C'est un homme qui* se dorlote. — Passif : *être dorloté.* Le part. régit *par. On se souvient avec plaisir d'avoir* été dorloté par *sa mère.*

DORMIR, v. n., 2e conj. (*Dormir*), être dans le sommeil.

Guillot, le vrai Guillot, étendu sur l'herbette,
Dormait alors profondément :
Son chien *dormait* aussi, comme aussi sa musette,
La plupart des brebis *dormaient* pareillement.
La Fontaine.

Tu *dors*, Brutus, et Rome est dans les fers !

— Il se dit du sommeil de la mort. Dormez *votre sommeil, riches de la terre* ! Il s'emploie aussi au figuré. *Laisser* dormir *une affaire, un ouvrage.* — *Ind. prés.* Je dors, tu dors, il dort, nous dormons, vous dormez, ils dorment. — *Imp.* Je dormais, tu dormais, il dormait, nous dormions, vous dormiez, ils dormaient. — *Pass. déf.* Je dormis, tu dormis, il dormit, nous dormîmes, vous dormîtes, ils dormirent. — *Pass. ind.* J'ai dormi, etc. — *Pass. antérieur.* J'eus dormi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dormi, etc. — *Futur.* Je dormirai, tu dormiras, il dormira, nous dormirons, vous dormirez, ils dormiront. — *Futur ant.* J'aurai dormi, etc. — *Conditionnel présent.* Je dormirais, tu dormirais, il dormirait, nous dormirions, vous dormiriez, ils dormiraient. — *Passé.* J'aurais dormi, etc. — *On dit aussi* : J'eusse dormi, etc. — *Impér. prés.* Dors, dormons, dormez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dormi. — *Subj. présent.* Que je dorme, que tu dormes, qu'il dorme, que nous dormions, que vous dormiez, qu'ils dorment. — *Imparf.* Que je dormisse, que tu dormisses, qu'il dormît, que nous dormissions, que vous dormissiez, qu'ils dormissent. — *Passé.* Que j'aie dormi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dormi, etc. — *Inf. prés.* Dormir. — *Passé.* Avoir dormi. — *Partic. prés.* Dormant (var.). *Eau dormante.* — *Pass.* Dormi (invar.). — *Passé. comp.* Ayant dormi.

DOSER, v. a., 1re conj. (*Dozé*), marquer la dose. Doser *une médecine. Savoir* doser. — *Indic. prés.* Je dose, tu doses, il dose, nous dosons, vous dosez, ils dosent. — *Imparf.* Je dosais, tu dosais, il dosait, nous dosions, vous dosiez, ils dosaient. — *Passé défini.* Je dosai, tu dosas, il dosa, nous dosâmes, vous dosâtes, ils dosèrent. — *Passé ind.* J'ai dosé, etc. — *Passé ant.* J'eus dosé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dosé, etc. — *Futur.* Je doserai, tu doseras, il dosera, nous doserons, vous doserez, ils doseront. — *Futur ant.* J'aurai dosé, etc. — *Condit. prés.* Je doserais, tu doserais, il doserait, nous doserions, vous doseriez, ils doseraient. — *Passé.* J'aurais dosé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dosé, etc. — *Impératif prés.* Dose, dosons, dosez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dosé. — *Subj. prés.* Que je dose, que tu doses, qu'il dose, que nous dosions, que vous dosiez, qu'ils dosent. — *Imparfait.* Que je dosasse, que tu dosasses, qu'il dosât, que nous dosassions, que vous dosassiez, qu'ils dosassent. — *Passé.* Que j'aie dosé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dosé, etc. — *Inf. prés.* Doser. — *Passé.* Avoir dosé. — *Part. prés.* Dosant (invariable). — *Passé.* Dosé, dosée, dosés, dosées. — *Passé comp.* Ayant dosé. — Passif : *être dosé.* Le participe régit *par.*

DOTER, v. a., 1re conj. (*Doté*), donner à une fille un bien, un revenu, une somme, lorsqu'elle se marie. *Ce père a* doté *sa fille de trente mille francs* (Académie). *Il pria ses parents de* doter *son rival* (La Fontaine). — Il signifie aussi assigner, assurer un certain revenu à un établissement. Doter *une église.* Doter *un hopital, un collége* (Académie). — Style sentence. Favoriser, gratifier de quelque chose d'avantageux. *Les grâces dont la nature l'avait* doté. — *Ind. présent.* Je dote, tu dotes, il dote, nous dotons, vous dotez, ils dotent. — *Imparf.* Je dotais, tu dotais, il dotait, nous dotions, vous dotiez, ils dotaient. — *Passé défini.* Je dotai, tu dotas, il dota, nous dotâmes, vous dotâtes, ils dotèrent. — *Passé ind.* J'ai doté, etc. — *Passé ant.* J'eus doté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais doté, etc. — *Futur.* Je doterai, tu doteras, il dotera, nous doterons, vous doterez, ils doteront. — *Futur ant.* J'aurai doté, etc. — *Cond. prés.* Je doterais, tu doterais, il doterait, nous doterions, vous doteriez, ils doteraient. — *Passé.* J'aurais doté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse doté, etc. — *Impér. prés.* Dote, dotons, dotez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez doté. — *Subj. prés.* Que je dote, que tu dotes, qu'il dote, que nous dotions, que vous dotiez, qu'ils dotent. — *Imparf.* Que je dotasse, que tu dotasses, qu'il dotât, que nous do-

tassions, que vous dotassiez, qu'ils dotassent. — *Passé.* Que j'aie doté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse doté, etc. — *Infin. prés.* Doter. — *Passé.* Avoir doté. — *Part. prés.* Dotant (inv.). — *Passé.* Doté, dotée, dotés, dotées. —*Passé comp.* Ayant doté. — Pronominalement : *se doter. Ce jeune homme en se mariant s'est* doté *de tant.* — Passif : *Etre doté.* Le participe régit *de* et *par.* *Etre* doté par *la nature* de *mille attraits.*

DOUBLER, v. a. et n., 1re conj. (*Doublé*), mettre double, augmenter du double, d'une fois autant. Doubler *la somme, les postes, les gardes.* Doubler *ses capitaux.* — Term. de guerre. Doubler *les rangs*, doubler *les files.* Doubler *le pas*, marcher plus vite. — Term. de marine. Donner un doublage à un vaisseau. — Il signifie aussi appliquer une étoffe contre l'envers d'une autre. Doubler *un manteau, une robe, un habit.* Doubler *un corps de logis*, joindre un autre corps de logis à la face de derrière de celui qui est déjà fait. — Au théâtre, doubler *un rôle, un acteur*, jouer un rôle à défaut de l'acteur qui en est chargé en premier. — Il signifie encore mettre double, et mettre en double. Doubler *du fil, de la soie, de la laine*, etc. — Au billard, doubler une bille, la faire frapper contre une des bandes du billard pour qu'elle revienne au côté opposé. Doubler *une bille au milieu, au coin.* — Jeu de paume, *la balle a* doublé, elle a touché deux fois la terre. Dans cet exemple *doubler* est employé neutralement ainsi que dans l'exemple suivant. *Leur nombre a plus que* doublé. — *Indic. prés.* Je double, tu doubles, il double, nous doublons, vous doublez, ils doublent. — *Imparf.* Je doublais, tu doublais, il doublait, nous doublions, vous doubliez, ils doublaient. — *Pass. déf.* Je doublai, tu doublas, il doubla, nous doublâmes, vous doublâtes, ils doublèrent. — *Pass. ind.* J'ai doublé, etc. — *Passé ant.* J'eus doublé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais doublé, etc. — *Futur.* Je doublerai, tu doubleras, il doublera, nous doublerons, vous doublerez, ils donbleront. — *Futur antér.* J'aurai doublé, etc. —*Cond. prés.* Je doublerais, tu doublerais, il doublerait, nous doublerions, vous doubleriez, ils doubleraient. — *Passé.* J'aurais doublé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse doublé, etc. — *Impér. prés.* Double, doublons, doublez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez doublé. etc. — *Subjonctif prés.* Que je double, que tu doubles, qu'il double, que nous doublions, que vous doubliez, qu'ils doublent. — *Imparfait.* Que je doublasse, que tu doublasses, qu'il doublât, que nous doublassions, que vous doublassiez, qu'ils doublassent. — *Passé.* Que j'aie doublé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse doublé, etc. — *Passé.* Avoir doublé. — *Part. prés.* Doublant (inv.). — *Passé.* Doublé, doublée, doublés, doublées. —*Pass. comp.* Ayant doublé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se doubler.* — Passif : *Etre doublé.* Le participe régit *de* et *par.* *Habit* doublé de *soie* par *un tailleur.*

DOUCHER, v. a., 1re conj. (*Douché*), donner la douche. *Je me ferai* doucher. *On m'a* douché *le genou.* — *Ind. prés.* Je douche, tu douches, il douche, nous douchons, vous douchez, ils douchent. — *Imparf.* Je douchais, tu douchais, il douchait, nous douchions, vous douchiez, ils douchaient. — *Passé déf.* Je douchai, tu douchas, il doucha, nous douchâmes, vous douchâtes, ils douchèrent. — *Passé ind.* J'ai douché, etc. — *Passé ant.* J'eus douché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais douché, etc. — *Futur.* Je doucherai, tu doucheras, il douchera, nous doucherons, vous doucherez, ils doucheront. — *Futur antér.* J'aurai douché, etc. — *Condit. prés.* Je doucherais, tu doucherais, il doucherait, nous doucherions, vous doucheriez, ils doucheraient. — *Passé.* J'aurais douché, etc. — *On dit aussi* : J'eusse douché, etc. — *Impér. prés.* Douche, douchons, douchez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez douché. — *Subj. prés.* Que je douche, que tu douches, qu'il douche, que nous douchions, que vous douchiez, qu'ils douchent. — *Imp.* Que je douchasse, que tu douchasses, qu'il douchât, que nous douchassions, que vous douchassiez, qu'ils douchassent. — *Passé.* Que j'aie douché, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse douché, etc. — *Inf. prés.* Doucher. — *Passé.* Avoir douché. — *Part. prés.* Douchant (invar.). — *Pass.* Douché, douchée, douchés, douchées. — *Passé comp.* Ayant douché. — Passif : *être douché.* Le participe régit *par.*

DOUCIR, v. a., 2e conj. (*Doucir*), terme employé dans les manufactures de glaces, donner le poli à une glace. Doucir *une glace*, et absolument, doucir *à la roue*, doucir *au moellon* (Acad.). — *Ind. prés.* Je doucis, tu doucis, il doucit, nous dou

cissons, vous doucissez, ils doucissent. — *Imparf.* Je doucissais, tu doucissais, il doucissait, nous doucissions, vous doucissiez, ils doucissaient. — *Passé défini* Je doucis, tu doucis, il doucit, nous doucîmes, vous doucîtes, ils doucirent. — *Passé ind.* J'ai douci, etc. — *Pass. ant.* J'eus douci, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais douci, etc. — *Futur.* Je doucirai, tu douciras, il doucira, nous doucirons, vous doucirez, ils douciront. — *Futur antér.* J'aurai douci, etc. — *Cond. prés.* Je doucirais, tu doucirais, il doucirait, nous doucirions, vous douciriez, ils douciraient. — *Pass.* J'aurais douci, etc.—*On dit aussi* : J'eusse douci, etc.—*Impér. prés.* Doucis, doucissons, doucissez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez douci. — *Subj. prés.* Que je doucisse, que tu doucisses, qu'il doucisse, que nous doucissions, que vous doucissiez, qu'ils doucissent. — *Imparf.* Que je doucisses, que tu doucisses, qu'il doucît, que nous doucissions, que vous doucissiez, qu'ils doucissent. — *Passé.* Que j'aie douci, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse douci, etc. — *Inf. prés.* Doucir. — *Passé.* Avoir douci,— *Part. prés.* Doucissant (inv.). — *Passé.* Douci, doucie, doucis, doucies. — *Passé comp.* Ayant douci. — Se conjugue avec le pronom personnel; *se doucir* (Omiss. de l'Ac.).— Passif : *être douci.* Le part. régit *à* et *par.* *Glace* doucie à *la roue*, doucie par *quelqu'un.*

DOUER, v. a. 1re conjug. (*Doué*), term. de palais; donner, assigner un douaire. Peu usité. — Avantager, favoriser, orner, pourvoir. *Dieu l'a* doué *d'une grande patience. La nature l'a* doué *d'un grand caractère. C'est un homme heureusement* doué, c'est un homme pourvu de certains avantages naturels qu'il est rare de posséder.— *Ind. prés.* Je doue, tu doues, il doue, nous douons, vous douez, ils douent.— *Imparf.* Je douais, tu douais, il douait, nous douions, vous douiez, ils douaient. — *Passé déf.* Je douai, tu douas, il doua, nous douâmes, vous douâtes, ils douèrent.—*Passé indéf.* J'ai doué, etc. — *Passé antérieur.* J'eus doué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais doué, etc. —*Futur.* Je douerai, tu doueras, il douera, nous douerons, vous douerez, ils doueront. — *Futur antér.* J'aurai doué, etc. — *Condit. prés.* Je douerais, tu douerais, il douerait, nous douerions, vous doueriez, ils doueraient. — *Passé.* J'aurais doué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse doué, etc. — *Impér. prés.* Doue, douons, douez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez doué. — *Subj. prés.* Que je doue, que tu doues, qu'il doue, que nous douions, que vous douiez, qu'ils douent. — *Imparfait.* Que je douasse, que tu douasses, qu'il douât, que nous douassions, que vous douassiez, qu'ils douassent. — *Passé.* Que j'aie doué, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse doué, etc. — *Infinitif présent.* Douer.—*Pass.* Avoir doué. — *Part. prés.* Douant (inv.). — *Passé.* Doué, douée, doués, douées. — *Passé comp.* Ayant doué. — Passif : *Etre doué. Etre* doué *d'un bon naturel.* Le part régit *de* et *par.*

DOUTER, v. n., 1re conjug. (*Douté*), être dans l'incertitude, n'être pas sûr. Douter *de quelque chose.* Doutez-*vous de mon zèle, de ma capacité*, etc.

> Que les Romains, pressés de l'un à l'autre bout,
> *Doutent* où vous serez, et vous trouvent partout.
> Racine.

— Familier. *Ne douter de rien,* être hardi à décider sur des matières de doctrine, ou sur des affaires importantes. On dit de même absolument. *Cet homme ne* doute *jamais.* —Lorsque le verbe *douter* est suivi de *que,* il régit toujours le subjonctif, que la phrase soit négative ou non. Si la phrase est négative il faut mettre *ne* avant le second verbe. *Je* doute *qu'il vienne. Je ne* doute *pas qu'il* ne *vienne.*— *Ind. pr;* Je doute, tu doutes, il doute, nous doutons, vous doutez, ils doutent.—*Imp.* Je doutais, tu doutais, il doutait, nous doutions, vous doutiez, ils doutaient.—*Passé déf.* Je doutai, tu doutas, il douta, nous doutâmes, vous doutâtes, ils doutèrent. — *Passé ind.* J'ai douté, etc. — *Passé ant.* J'eus douté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais douté, etc. — *Futur.* Je douterai, tu douteras, il doutera, nous douterons, vous douterez, ils douteront. — *Futur ant.* J'aurai douté, etc. — *Cond. prés.* Je douterais, tu douterais, il douterait, nous douterions, vous douteriez, ils douteraient. — *Passé.* J'aurais douté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse douté, etc. — *Impér. prés.* Doute, doutons, doutez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez douté. — *Subj. prés.* Que je doute, que tu doutes, qu'il doute, que nous doutions, que vous doutiez, qu'ils doutent. — *Imp.* Que je doutasse, que tu doutasses, qu'il doutât, que nous doutassions, que vous doutassiez, qu'ils doutassent. — *Passé.* Que j'aie douté, etc.— *Plus-que-parf.* Que

j'eusse douté, etc. — *Infinitif prés.* Douter. — *Passé.* Avoir douté. — *Part. prés.* Doutant (inv.). — *Passé.* Douté, doutée, doutés, doutées.—*Passé comp.* Ayant douté.—Se conjugue avec le pron. pers. : *Se douter*, soupçonner, pressentir. *Il* se doutait *depuis longtemps que ses domestiques le volaient.* Le part. régit la préposition *de.*

DRAGEONNER, v. n. 1re conj. (*Drajoné*), se dit des arbres qui poussent des bourgeons ou de petites branches par le pied. —*Ind. prés.* Il drageonne, ils drageonnent. — *Imp.* Il drageonnait, ils drageonnaient. —*Passé déf.* Il drageonna, ils drageonnèrent. — *Passé ind.* Il a drageonné, etc. — *Passé ant.* Il eut drageonné, etc. — *Plus-que-parf.* Il avait drageonné, etc.—*Futur.* Il drageonnera, ils drageonneront.—*Futur antér.* Il aura drageonné, etc. — *Cond. prés.* Il drageonnerait, ils drageonneraient. — *Passé.* Il aurait drageonné, etc. — *On dit aussi :* Il eût drageonné, etc. —*Point d'impératif.*—*Subj. prés.* Qu'il drageonne, qu'ils drageonnent. — *Imparf.* Qu'il drageonnât, qu'ils drageonnassent. — *Passé.* Qu'il ait drageonné, etc. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût drageonné, etc. — *Infin. prés.* Drageonner. — *Passé.* Avoir drageonné. — *Participe prés.* Drageonnant (inv.). — *Passé.* Drageonné (inv.). — *Passé composé.* Ayant drageonné.

DRAGUER, v. a., 1re conj. (*Draguer*), curer, creuser avec la drague ou le bateau dragueur. Draguer *une rivière, un port.* — Pêcher dans la mer quelque chose. — *Ind. prés.* Je drague, tu dragues, il drague, nous draguons, vous draguez, ils draguent. — *Imparf.* Je draguais, tu draguais, il draguait, nous draguions, vous draguiez, ils dragueaient. — *Passé déf.* Je draguai, tu draguas, il dragua, nous draguâmes, vous draguâtes, ils draguèrent.— *Pass. indéf.* J'ai dragué, etc.— *Pass. ant.* J'eus dragué, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais dragué, etc. — *Futur.* Je draguerai, tu dragueras, il draguera, nous draguerons, vous draguerez, ils dragueront.—*Futur ant.* J'aurai dragué, etc. — *Cond. pr.* Je draguerais, tu draguerais, il draguerait, nous draguerions, vous dragueriez, ils dragueraient. — *Passé.* J'aurais dragué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dragué, etc.—*Impér. prés.* Drague, draguons, draguez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez dragué.—*Subj prés.* Que je drague, que tu dragues, qu'il drague, que nous draguions, que vous draguiez, qu'ils draguent. — *Imp.* Que je draguasse, que tu draguasses, qu'il draguât, que nous draguassions, que vous draguassiez, qu'ils draguassent. — *Passé.* Que j'aie dragué, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse dragué, etc.—*Inf. prés.* Draguer. — *Passé.* Avoir dragué.—*Part. prés.* Draguant (invar.).— *Passé.* Dragué, draguée, dragués, draguées.— Se conjugue avec le pron. pers. : *se draguer. Ce puits* se drague *peu-à-peu.* — Passif : *être dragué.* Le part. régit *par.*

DRAPER, v. a., 1re conjug. (*Drapé*), couvrir de drap. Il ne se dit guère qu'en parlant des voitures, des chaises à porteurs, etc., qu'on couvre de drap noir ou de quelque autre couleur sombre, en signe de deuil. Doubler *un carrosse de noir, de violet.* — On l'emploie absolument. *Le roi* drape *de violet. Les princes* drapent... — Terme de peinture et de sculpture, signifie habiller une figure, ou en représenter les vêtements ; mais il ne se dit qu'en parlant de vêtements amples et formant des plis. Draper *une figure. Le talent de bien* draper *est très rare.* — Il signifie encore censurer, railler fortement. *Il ne faut pas* draper *les absents. On l'a bien* drapé. — *Indicatif prés.* Je drape, tu drapes, il drape, nous drapons, vous drapez, ils drapent. — *Imp.* Je drapais, tu drapais, il drapait, nous drapions, vous darpiez, ils drapaient. — *Passé déf.* Je drapai, tu drapas, il drapa, nous drapâmes, vous drapâtes, il drapèrent.—*Passé ind.* J'ai drapé, etc.— *Passé ant.* J'eus drapé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais drapé, etc.—*Futur.* Je draperai, tu draperas, il drapera, nous draperons, vous draperez, ils draperont.— *Futur ant.* J'aurai drapé, etc. — *Cond. pr.* Je draperais, tu draperais, il draperait, nous draperions, vous draperiez, ils draperaient. — *Passé.* J'aurais drapé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse drapé, etc.—*Impératif présent.* Drape, drapons, drapez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez drapé.— *Subj. prés.* Que je drape, que tu drapes, qu'il drape, que nous drapions, que vous drapiez, qu'ils drapent. — *Imp.* Que je drapasse, que tu drapasses, qu'il drapât, que nous drapassions, que vous drapassiez, qu'ils drapassent. — *Passé.* Que j'aie drapé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse drapé, etc.— *Inf. pr.* Draper.—*Passé.* Avoir drapé.— *Part. prés.* Drapant (invar.).— *Passé.* Drapé, drapée, drapés, drapées.— *Passé. comp.* Ayant drapé.— Se conjugue pronominalement : *se draper. Les Romains* se drapaient *de leur manteau.* — Passif :

Etre drapé. Le participe régit *de* et *par.*

DRAYER, v. a., 1re conj. (*Dré-ié*), terme de corroyeur, enlever de la peau de l'animal la chair qui y est restée. Drayer *un cuir.*— *L'y* grec se change en *i* simple devant l'*e* muet dans la conjugaison de ce verbe. *Il draie, je draierai.—Ind. prés.* Je draie, tu draies, il draie, nous drayons, vous drayez, ils draient.—*Imparf.* Je drayais, tu drayais, il drayait, nous drayions, vous drayiez, ils drayaient.—*Pass. déf.* Je drayai, tu drayas, il draya, nous drayâmes, vous drayâtes, ils drayèrent. —*Passé indéf.* J'ai drayé, etc. —*Pass. ant.* J'eus drayé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais drayé, etc.—*Futur.* Je draierai, tu draieras, il draiera, nous draierons, vous draierez, ils draieront.—*Futur antér.* J'aurai drayé, etc.—*Cond. prés.* Je draierais, tu draierais, il draierait, nous draierions, vous draieriez, ils draieraient. — *Passé.* J'aurais drayé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse drayé, etc. — *Impér. prés.* Draie, drayons, drayez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez drayé.—*Subjonct. prés.* Que je draie, que tu draies, qu'il draie, que nous drayions, que vous drayiez, qu'ils draient. — *Imp.* Que je drayasse, que tu drayasses, qu'il drayât, que nous drayassions, que vous drayassiez, qu'ils drayassent.— *Passé.* Que j'aie drayé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse drayé, etc. — *Infin. prés.* Drayer. — *Pass.* Avoir drayé.—*Participe présent.* Drayant (inv.). — *Passé.* Drayé, drayée, drayés, drayées.— *Passé composé.* Ayant drayé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se drayer. Ces cuirs* se draient *facilement.* — Passif : *être drayé.* Le participe régit *par.*

DRÉGER, v. a., 1re conj. (*Dréjé*), séparer le lin de sa graine avec la drége. Ce verbe prend un *e* muet après le *g* quand celui-ci doit être suivi d'un *a* ou d'un *o* : *Nous drégeons. Nous drégeâmes.* — *Ind. prés.* Je drége, tu dréges, il drége, nous drégeons, vous drégez, ils drégent. — *Imparfait.* Je drégeais, tu drégeais, il drégeait, nous drégions, vous drégiez, ils drégeaient. — *Passé déf.* Je drégeai, tu drégeas, il drégea, nous drégeâmes, vous drégeâtes, ils drégèrent.— *Passé ind.* J'ai drégé, etc. — *Passé ant.* J'eus drégé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais drégé, etc. — *Futur.* Je drégerai, tu drégeras, il drégera, nous drégerons, vous drégerez, ils drégeront. — *Futur antér.* J'aurai drégé, etc. — *Cond. prés.* Je drégerais, tu drégerais, il drégerait, nous drégerions, vous drégeriez, ils drégeraient. — *Passé.* J'aurais drégé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse drégé, etc.—*Impér. prés.* Drége, drégeons, drégez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez drégé.— *Subj. prés.* Que je drége, que tu dréges, qu'il drége, que nous drégions, que vous drégiez, qu'ils drégent.—*Imparfait.* Que je drégeasse, que tu drégeasses, qu'il drégeât, que nous drégeassions, que vous drégeassiez, qu'ils drégeassent. — *Pass.* Que j'aie drégé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse drégé, etc. — *Inf. prés.* Dréger. — *Passé.* Avoir drégé. — *Part. prés.* Drégeant (invar.). — *Passé.* Drégé, drégée, drégés, drégées. — *Passé composé.* Ayant drégé. —Se conjugue avec le pronom personnel : *Se dréger. Celui-ci* se drége. — Passif : *Etre drégé.* Le participe régit *par.*

DRESSER, v. a. 1re conj. (*Drécé*), lever, tenir droit, faire tenir droit. *Dresser la tête. Ce cheval* dresse *les oreilles* (Ac.). — Au figuré. *Chaque mot sur mon front fait* dresser *mes cheveux.* — Eriger, élever. *Dresser un autel, un trophée, un bûcher* (Académie). — Monter, tendre. *Dresser un lit, une tente, un échafaud* (Id.). — Préparer, arranger, mettre en état. *Dresser le potage, le fruit, le dessert. Dresser une embuscade* (Id.). *Dresser un buffet, dresser des embûches, dresser ses batteries* (Id.). — Faire. *Dresser un plan, une carte, un tableau* (Id.). — *Il fallait* dresser *le plan d'une compagnie où la vertu seule fut admirée.*— Rédiger. *Dresser la minute d'un acte, un mémoire* (Acad.). — Unir, aplanir. *Dresser une règle, une palissade* (Id.). *Dresser une allée,* la niveler. — Instruire, former. *Dresser un écolier, un cheval.* — *Ind. prés.* Je dresse, tu dresses, il dresse, nous dressons, vous dressez, ils dressent. — *Imparf.* Je dressais, tu dressais, il dressait, nous dressions, vous dressiez, ils dressaient.— *Passé déf.* Je dressai, tu dressas, il dressa, nous dressâmes, vous dressâtes, ils dressèrent. — *Passé ind.* J'ai dressé, etc. — *Passé ant.* J'eus dressé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dressé, etc. — *Futur.* Je dresserai, tu dresseras, il dressera, nous dresserons, vous dresserez, ils dresseront. — *Futur ant.* J'aurai dressé, etc. — *Cond. prés.* Je dresserais, tu dresserais, il dresserait, nous dresserions, vous dresseriez, ils dresseraient. — *Pass.* J'aurais dressé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dressé, etc. — *Impér. prés.* Dresse, dressons, dres-

sez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dressé. — *Subj. pr.* Que je dresse, que tu dresses, qu'il dresse, que nous dressions, que vous dressiez, qu'ils dressent. — *Imp.* Que je dressasse, que tu dressasses, qu'il dressât, que nous dressassions, que vous dressassiez, qu'ils dressassent. — *Passé.* Que j'aie dressé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse dressé, etc. — *Infin. prés.* Dresser. — *Passé.* Avoir dressé. — *Part. prés.* Dressant (inv.). — *Passé.* Dressé, dressée, dressés, dressées. — *Passé comp.* Ayant dressé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se dresser. On se couronne de ses propres mains, on* se dresse *un triomphe secret à soi-même* (Fléchier). *Je vis ses cheveux* se dresser *sur sa tête* (Barthelemy). — Passif : *être dressé.* Le part. régit *à, contre, chez, par, pour* et *sur. De superbes autels* à *leur gloire* dressés (Corneille). *Des pièges* dressés *contre vos jours* (Racine). *L'acte est tout* dressé chez *le notaire* (La Bruyère). *Cheval* dressé par *son maître,* dressé pour *le manège,* dressé sur *ses pieds.*

DRILLER, v. n., 1re conjug. (*Drillé*), courir vite, aller vite et légèrement, s'enfuir (Boiste). Vieux et même hors d'usage. — *Ind. prés.* Je drille, tu drilles, il drille, nous drillons, vous drillez, ils drillent. — *Imp.* Je drillais, tu drillais, il drillait, nous drillions, vous drilliez, ils drillaient. — *Passé déf.* Je drillai, tu drillas, il drilla, nous drillâmes, vous drillâtes, ils drillèrent. — *Passé ind.* J'ai drillé, etc. — *Passé ant.* J'eus drillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais drillé, etc. — *Futur.* Je drillerai, tu drilleras, il drillera, nous drillerons, vous drillerez, ils drilleront. — *Futur ant.* J'aurai drillé, etc. — *Cond. prés.* Je drillerais, tu drillerais, il drillerait, nous drillerions, vous drilleriez, ils drilleraient. — *Passé.* J'aurais drillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse drillé, etc. — *Impér. prés.* Drille, drillons, drillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez drillé. — *Subj. prés.* Que je drille, que tu drilles, qu'il drille, que nous drillions, que vous drilliez, qu'ils drillent. — *Imp.* Que je drillasse, que tu drillasses, qu'il drillât, que nous drillassions, que vous drillassiez, qu'ils drillassent. — *Passé.* Que j'aie drillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse drillé, etc. — *Inf. prés.* Driller. — *Passé.* Avoir drillé. — *Part. prés.* Drillant (inv.). — *Passé.* Drillé (invar.). — *Passé comp.* Ayant drillé.

DROGUER, v. a. 1re conj. (*Drogué*), médicamenter, donner beaucoup de remèdes, purger avec des drogues. *Il y a longtemps qu'on le* drogue. *On l'a trop* drogué. — *Indic. prés.* Je drogue, tu drogues, il drogue, nous droguons, vous droguez, ils droguent. — *Imp.* Je droguais, tu droguais, il droguait, nous droguions, vous droguiez, ils droguaient. — *Passé déf.* Je droguai, tu droguas, il drogua, nous droguâmes, vous droguâtes, ils droguèrent. — *Passé indéf.* J'ai drogué, etc. — *Passé ant.* J'eus drogué, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais drogué, etc. — *Futur.* Je droguerai, tu drogueras, il droguera, nous droguerons, vous droguerez, ils drogueront. — *Futur ant.* J'aurai drogué, etc. — *Cond. prés.* Je droguerais, tu droguerais, il droguerait, nous droguerions, vous drogueriez, ils drogueraient. — *Passé.* J'aurais drogué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse drogué, etc. — *Imp. prés.* Drogue, droguons, droguez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez drogué. — *Subj. prés.* Que je drogue, que tu drogues, qu'il drogue, que nous droguions, que vous droguiez, qu'ils droguent. — *Imparf.* Que je droguasse, que tu droguasses, qu'il droguât, que nous droguassions, que vous droguassiez, qu'ils droguassent. — *Passé.* Que j'aie drogué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse drogué, etc. — *Infin. prés.* Droguer. — *Passé.* Avoir drogué. — *Part. prés.* Droguant (inv.). — *Passé.* Drogué, droguée, drogués, droguées. — *Passé comp.* Ayant drogué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se droguer. Cette dame* se drogue *constamment.* — Passif : *être drogué.* Le participe régit *par.*

DUIRE, v. n., 4e conj. (*Duire*), convenir, plaire, être à la convenance de quelqu'un. Il est vieux. Néanmoins, il s'emploie encore familièrement à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif. *Cela me* duit.

DULCIFIER, v. a., 1re conj. (*Dulcifié*), terme de chimie, tempérer par quelque mélange la violence d'un acide. *On* dulcifie *les acides minéraux au moyen de l'alcool.* — *Indic. prés.* Je dulcifie, tu dulcifies, il dulcifie, nous dulcifions, vous dulcifiez, ils dulcifient. — *Imp.* Je dulcifiais, tu dulcifiais, il dulcifiait, nous dulcifiions, vous dulcifiiez, ils dulcifiaient. — *Passé défin.* Je dulcifiai, tu dulcifias, il dulcifia, nous dulcifiâmes, vous dulcifiâtes, ils dulcifièrent. — *Passé ind.* J'ai dulcifié,

etc.—*Passé antér.* J'eus dulcifié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dulcifié, etc.— *Futur.* Je dulcifierai, tu dulcifieras, il dulcifiera, nous dulcifierons, vous dulcifierez, ils dulcifieront. — *Futur antér.* J'aurai dulcifié, etc. — *Condit. prés.* Je dulcifierais, tu dulcifierais, il dulcifierait, nous dulcifierions, vous dulcifieriez, ils dulcifieraient. — *Passé.* J'aurais dulcifié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dulcifié, etc. — *Impératif prés.* Dulcifie, dulcifions, dulcifiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dulcifié. — *Subj. prés.* Que je dulcifie, que tu dulcifies, qu'il dulcifie, que nous dulcifiions, que vous dulcifiiez, qu'ils dulcifient. — *Imparf.* Que je dulcifiasse, que tu dulcifiasses, qu'il dulcifiât, que nous dulcifiassions, que vous dulcifiassiez, qu'ils dulcifiassent. — *Pass.* Que j'aie dulcifié, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse dulcifié, etc.— *Inf. prés.* Dulcifier.— *Pass.* Avoir dulcifié. — *Part. prés.* Dulcifiant (inv.). — *Passé* Dulcifié, dulcifiée, dulcifiés, dulcifié.— *Passé comp.* Ayant dulcifié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se dulcifier*, perdre son aigreur, l'adoucir. — Passif : *être dulcifié.* Le part. régit *par*.

DUPER, v. a., 1re conj. (*Dupé*), tromper habilement.

Croit *duper* jusqu'à Dieu par son zèle affecté.
Boileau.

—En faire accroire.

Duper d'un grave ton gens de robe et d'armée.
Boileau.

— *Indic. prés.* Je dupe, tu dupes, il dupe, nous dupons, vous dupez, ils dupent.—*Imp.* Je dupais, tu dupais, il dupait, nous dupions, vous dupiez, ils dupaient.— *Passé déf.* Je dupai, tu dupas, il dupa, nous dupâmes, vous dupâtes, ils dupèrent. — *Pass. ind.* J'ai dupé, etc. — *Passé antér.* J'eus dupé, etc. —*Plus-que-parfait.* J'avais dupé, etc. — *Futur.* Je duperai, tu duperas, il dupera, nous duperons, vous duperez, ils duperont.— *Futur ant.* J'aurai dupé, etc.—*Cond. prés.* Je duperais, tu duperais, il duperait, nous duperions, vous duperiez, ils duperaient. —*Pass.* J'aurais dupé, etc.—*On dit aussi:* J'eusse dupé, etc. — *Impératif présent.* Dupe, dupons, dupez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez dupé. — *Subj. prés.* Que je dupe, que tu dupes, qu'il dupe, que nous dupions, que vous dupiez, qu'ils dupent. — *Imparf.* Que je dupasse, que tu dupasses, qu'il dupât, que nous dupassions, que vous dupassiez, qu'ils dupassent. — *Passé.* Que j'aie dupé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse dupé, etc. — *Inf. prés.* Duper.—*Pass.* Avoir dupé.— *Participe présent.* Dupant (invariable).—*Passé.* Dupé, dupée, dupés, Dupées. — *Passé comp.* Ayant dupé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se duper.* — Passif : *être dupé.* Le part. régit *par*.

DUPLIQUER, v. n., 1re conj. (*Dupliké*), terme de pratique ancienne, fournir des dupliques. Il n'était d'usage qu'avec le verbe répliquer. *Après qu'on eut* répliqué, dupliqué, *la cause fut plaidée, fut appointée.* — *Indic. prés.* Je duplique, tu dupliques, il duplique, nous dupliquons, vous dupliquez, ils dupliquent. — *Imparf.* Je dupliquais, tu dupliquais, il dupliquait, nous dupliquions, vous dupliquiez, ils dupliquaient. — *Passé déf.* Je dupliquai, tu dupliquas, il dupliqua, nous dupliquâmes, vous dupliquâtes, ils dupliquèrent. — *Passé indéf.* J'ai dupliqué, etc. — *Passé ant.* J'eus dupliqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais dupliqué, etc. — *Futur.* Je dupliquerai, tu dupliqueras, il dupliquera, nous dupliquerons, vous dupliquerez, ils dupliqueront. — *Futur ant.* J'aurai dupliqué, etc. — *Condit. prés.* Je dupliquerais, tu dupliquerais, il dupliquerait, nous dupliquerions, vous dupliqueriez, ils dupliqueraient. — *Passé.* J'aurais dupliqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse dupliqué, etc. — *Impér. prés.* Duplique, dupliquons, dupliquez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez dupliqué. — *Subj. prés.* Que je duplique, que tu dupliques, qu'il duplique, que nous dupliquions, que vous dupliquiez, qu'ils dupliquent.—*Imparfait.* Que je dupliquasse, que tu dupliquasses, qu'il dupliquât, que nous dupliquassions, que vous dupliquassiez, qu'ils dupliquassent. — *Passé.* Que j'aie dupliqué, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse dupliqué, etc. — *Infinitif présent.* Dupliquer. — *Passé.* Avoir dupliqué. — *Part. prés.* Dupliquant (invar.). — *Passé.* Dupliqué (inv.). — *Passé comp.* Ayant dupliqué.

DURCIR, v. a. et n., 2e conj. (*Durcir*), rendre dur. *La grande chaleur* durcit *la terre. L'air* durcit *le corail.* Neutralement, dans le même sens, *faire* durcir *des œufs. Le chêne* durcit *dans l'eau.*—*Ind. prés.* Je durcis, tu durcis, il durcit, nous durcissons, vous durcissez, ils durcissent. — *Imparf.* Je durcissais, tu durcissais

durcissait, nous durcissions, vous durcissiez, ils durcissaient.—*Passé déf.* Je durcis, tu durcis, il durcit, nous durcîmes, vous durcîtes, ils durcirent. — *Passé ind.* J'ai durci, etc. — *Passé ant.* J'eus durci, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais durci, etc. — *Futur.* Je durcirai, tu durciras, il durcira, nous durcirons, vous durcirez, ils durciront. — *Futur ant.* J'aurai durci, etc. — *Cond. prés.* Je durcirais, tu durcirais, il durcirait, nous durcirions, vous durciriez, ils durciraient. — *Passé.* J'aurais durci, etc.— *On dit aussi* : J'eusse durci, etc. — *Impér. prés.* Durcis, durcissons, durcissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez durci. — *Subj. prés.* Que je durcisse, que tu durcisses, qu'il durcisse, que nous durcissions, que vous durcissiez, qu'ils durcissent. — *Imp.* Que je durcisse, que tu durcisses, qu'il durcît, que nous durcissions, que vous durcissiez, qu'ils durcissent.—*Passé.* Que j'aie durci, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse durci, etc. — *Inf. prés.* Durcir.— *Passé.* Avoir durci. — *Part. prés.* Durcissant (invar.). — *Passé.* Durci, durcie, durcis, durcies. — *Passé comp.* Ayant durci.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se durcir. Le bois* se durcit *au soleil.*—Passif : *Etre durci.* Le participe régit *par.* Durci par *le feu.*

DURER, v. n., 1re conj. (*Duré*), continuer d'être. *Tant que l'amour* dure, *il subsiste de soi-même* (La Bruyère). Fam. et prov., *faire vie qui* dure, *feu qui* dure, ménager son argent, son bois. — Absolument. Durer longtemps. *Voilà une étoffe à* durer. *Cela ne* durera *pas* (Académie).— Fam. *Ne pouvoir* durer *dans sa peau*, être inquiet, agité, tourmenté par quelque désir (Académie). — Fam. *Ne pouvoir* durer *de chaud, de froid ou de colère.* — Fam. *Ne pouvoir* durer *avec quelqu'un*, ne pouvoir vivre avec lui, ne pouvoir le supporter. *On ne peut* durer *avec cet homme tant il est fâcheux et difficile.*— *Ind. prés.* Je dure, tu dures, il dure, nous durons, vous durez, ils durent.— *Imparf.* Je durais, tu durais, il durait, nous durions, vous duriez, ils duraient. — *Passé déf.* Je durai, tu duras, il dura, nous durâmes, vous durâtes, ils durèrent. — *Passé indéf.* J'ai duré, etc. — *Passé ant.* J'eus duré, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais duré, etc. — *Futur.* Je durerai, tu dureras, il durera, nous durerons, vous durerez, ils dureront. — *Futur ant.* J'aurai duré, etc. —*Condit prés.* Je durerais, tu durerais, il durerait, nous durerions, vous dureriez, ils dureraient.— *Passé.* J'aurais duré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse duré, etc. — *Impér. prés.* Dure, durons, durez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez duré. — *Subj. prés.* Que je dure, que tu dures, qu'il dure, que nous durions, que vous duriez, qu'ils durent. — *Imp.* Que je durasse, que tu durasses, qu'il durât, que nous durassions, que vous durassiez, qu'ils durassent. — *Passé.* Que j'aie duré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse duré, etc. — *Infin. prés.* Durer. —*Pass.* Avoir duré. — *Part. prés.* Durant (invar.). —*Passé.* Duré (inv.).— *Passé comp.* Ayant duré.





L'ABBÉ DE L'ÉPÉE.

EBAHIR (s'), v. pron., 2ᵉ conj. (*Céba-ir*), être surpris, s'étonner. S'ébahir *d'un rien. Il n'y a pas de quoi* s'ébahir (Acad.).— Il est fam. et vieillit. — *Ind. prés.* Je m'ébahis, tu t'ébahis, il s'ébahit, nous nous ébahissons, vous vous ébahissez, ils s'ébahissent. — *Imparf.* Je m'ébahissais, tu t'ébahissais, il s'ébahissait, nous nous ébahissions, vous vous ébahissiez, ils s'ébahissaient. — *Passé déf.* Je m'ébahis, tu t'ébahis, il s'ébahit, nous nous ébahîmes, vous vous ébahîtes, ils s'ébahirent.—*Passé indéf.* Je me suis tu t'es, il s'est ébahi, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont ébahis. — *Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut ébahi, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent ébahis. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était ébahi, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient ébahis.—*Futur.* Je m'ébahirai, tu t'ébahiras, il s'ébahira, nous nous ébahirons, vous vous ébahirez, ils s'ébahiront. —*Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera ébahi, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront ébahis. — *Cond. prés.* Je m'ébahirais, tu t'ébahirais, il s'ébahirait, nous nous ébahirions, vous vous ébahiriez, ils s'ébahiraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait ébahi, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient ébahis.—*On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût ébahi, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent ébahis.— *Impér. prés.* Ebahis-toi, ébahissons-nous, ébahissez-vous.—*Passé.* Sois-toi ébahi, soyons-nous, soyez-vous ébahis. — *Subj. prés.* Que je m'ébahisse, que tu t'ébahisses, qu'il s'ébahisse, que nous nous ébahissions, que vous vous ébahissiez, qu'ils s'ébahissent. — *Imp.* Que je m'ébahisse,

que tu t'ébahisses, qu'il s'ébahît, que nous nous ébahissions, que vous vous ébahissiez, qu'ils s'ébahissent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit ébahi, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient ébahis.—*Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût ébahi, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent ébahis. — *Inf. prés.* S'ébahir. — *Passé.* S'être ébahi. — *Part. prés.* S'ébahissant (invariable). — *Passé.* Ebahi, ébahie, ébahis, ébahies. *Je restai tout* ébahi. *Les passants* ébahis *le regardent passer* (Boileau). — *Passé comp.* S'étant ébahi. — Passif : *s'être ébahi.* Le participe régit *de.*

ÉBARBER, v. a., 1re conjug. (*Ebarbé*), ôter les parties excédantes et superflues d'une chose. Ebarber *du papier, des plumes.* On ébarbe *des pièces de monnaie.*— Terme de grav., enlever avec l'ébarboir la barbe qui reste au bord de la taille afin que le trait paraisse net. Ebarbez *cette pièce.* — Terme de lamineur, *ébarber les tables*, en ôter le sable avec des brosses avant de les mettre au laminoir. — Terme d'imprim., ébarber *la lettre*, enlever le talus de la lettre quand il est trop relevé. — *Ind. prés.* J'ébarbe, tu ébarbes, il ébarbe, nous ébarbons, vous ébarbez, ils ébarbent.—*Imparfait.* J'ébarbais, tu ébarbais, il ébarbait, nous ébarbions, vous ébarbiez, ils ébarbaient. — *Passé déf.* J'ébarbai, tu ébarbas, il ébarba, nous ébarbâmes, vous ébarbâtes, ils ébarbèrent. — *Passé indéf.* J'ai ébarbé, etc. — *Passé ant.* J'eus ébarbé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ébarbé, etc. — *Futur.* J'ébarberai, tu ébarberas, il ébarbera, nous ébarberons, vous ébarberez, ils ébarberont. — *Futur ant.* J'aurai ébarbé, etc. — *Condit. prés.* J'ébarberais, tu ébarberais, il ébarberait, nous ébarberions, vous ébarberiez, ils ébarberaient. — *Passé.* J'aurais ébarbé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse ébarbé, etc. — *Impér. prés.* Ebarbe, ébarbons, ébarbez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez ébarbé. —*Subj. prés.* Que j'ébarbe, que tu ébarbes, qu'il ébarbe, que nous ébarbions, que vous ébarbiez, qu'ils ébarbent. — *Imparf.* Que j'ébarbasse, que tu ébarbasses, qu'il ébarbât, que nous ébarbassions, que vous ébarbassiez, qu'ils ébarbassent. — *Passé.* Que j'aie ébarbé, etc. —*Plus-que-parfait.* Que j'eusse ébarbé, etc. — *Inf. prés.* Ebarber.— *Passé.* Avoir ébarbé. — *Part. prés.* Ebarbant (inv.). — *Passé.* Ebarbé, ébarbée, ébarbés, ébarbées.— *Passé composé.* Ayant ébarbé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *s'ébarber. Une pièce de monnaie* s'ébarbe.—Passif : *Être ébarbé. Je souhaite que mon livre ne* soit *qu'ébarbé.* Le participe régit *par.*

ÉBAROUIR, v. a., 2e conj. (*Ebarouir*), terme de marine, faire séparer les bordages d'un navire par l'effet de la sécheresse ou de la chaleur du soleil. — *Indic. prés.* J'ébarouis, tu ébarouis, il ébarouit, nous ébarouissons, vous ébarouissez, ils ébarouissent.—*Imparf.* J'ébarouissais, tu ébarouissais, il ébarouissait, nous ébarouissions, vous ébarouissiez, ils ébarouissaient. — *Passé déf.* J'ébarouis, tu ébarouis, il ébarouit, nous ébarouîmes, vous ébarouîtes, ils ébarouirent. — *Passé indéf.* J'ai ébaroui, etc.— *Passé ant.* J'eus ébaroui, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais ébaroui, etc.—*Futur.* J'ébarouirai, tu ébarouiras, il ébarouira, nous ébarouirons, vous ébarouirez, ils ébarouiront.—*Futur ant.* J'aurai ébaroui, etc.—*Condit. prés.* J'ébarouirais, tu ébarouirais, il ébarouirait, nous ébarouirions, vous ébarouiriez, ils ébarouiraient. —*Passé.* J'aurais ébaroui, etc. — *On dit aussi* : J'eusse ébaroui, etc. — *Impér. prés.* Ebarouis, ébarouissons, ébarouissez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez ébaroui. —*Subj. prés.*. Que j'ébarouisse, que tu ébarouisses, qu'il ébarouisse, que nous ébarouissions, que vous ébarouissiez, qu'ils ébarouissent. — *Imparf.* Que j'ébarouisse, que tu ébarouisses, qu'il ébarouît, que nous ébarouissions, que vous ébarouissiez, qu'ils ébarouissent.—*Passé.* Que j'aie ébaroui, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ébaroui, etc.— *Infinitif prés.* Ebarouir. — *Passé.* Avoir ébaroui. — *Part. prés.* Ebarouissant (inv.). — *Passé.* Ebaroui, ébarouie, ébarouis, ébarouies. — *Passé comp.* Ayant ébaroui.

ÉBATTRE (S'), v. pron., 4e conj. (*Cébattre*), prendre ses ébats, se réjouir, se divertir. *Allez vous* ébattre *dans la campagne* (Acad.). *Ces enfants* s'ébattent *en récréation. C'est un plaisir pour la jeunesse que de* s'ébattre. *La gazelle allait* s'ébattre *innocemment* (La Fontaine). — *Ind. prés.* Je m'ébats, tu t'ébats, il s'ébat, nous nous ébattons, vous vous ébattez, ils s'ébattent. — *Imparf.* Je m'ébattais, tu t'ébattais, il s'ébattait, nous nous ébattions, vous vous ébattiez, ils s'ébattaient. — *Pass. déf.* Je m'ébattis, tu t'ébattis, il s'ébattit, nous nous ébattîmes, vous vous

ébattîtes, ils s'ébattirent. — *Pass. indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est ébattu, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont ébattus. — *Pass. antér.* Je me fus, tu te fus, il se fut ébattu, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent ébattus. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était ébattu, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient ébattus. — *Futur.* Je m'ébattrai, tu t'ébattras, il s'ébattra, nous nous ébattrons, vous vous ébattrez, ils s'ébattront. — *Futur anter.* Je me serai, tu te seras, il se sera ébattu, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront ébattus. — *Condit. prés.* Je m'ébattrais, tu t'ébattrais, il s'ébattrait, nous nous ébattrions, vous vous ébattriez, ils s'ébattraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait ébattu, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient ébattus. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût ébattu, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent ébattus. — *Impér. prés.* Ebats-toi, ébattons-nous, ébattez-vous.— *Passé.* Sois-toi ébattu, soyons-nous, soyez-vous ébattus.—*Subj. prés.* Que je m'ébatte, que tu t'ébattes, qu'il s'ébatte, que nous nous ébattions, que vous vous ébattiez, qu'ils s'ébattent. — *Imparfait.* Que je m'ébattisse, que tu m'ébattisses, qu'il s'ébattît, que nous nous ébattissions, que vous vous ébattissiez, qu'ils s'ébattissent.—*Pass.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit ébattu, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient ébattus.—*Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût ébattu, que nous fussions, que vous fussiez, qu'ils se fussent ébattus.—*Inf. pr.* S'ébattre.— *Passé.* S'être ébattu.—*Part. prés.* S'ébattant (invar.). — *Passé.* Ebattu, ébattue, ébattus, ébattues. — *Passé composé.* S'étant ébattu.

ÉBAUCHER, v. a., 1re conjug. (*Ébo-ché*), dégrossir, donner la première forme. Ebaucher *une statue, un tableau, une pièce de bois.* — Au figuré, faire une ébauche, commencer un ouvrage d'esprit. *J'ai fini d'*ébaucher *mon poème, ma tragédie. Cet auteur n'a pas mis la dernière main à son ouvrage, il ne l'a qu'*ébauché. — Passer le chanvre par l'ébauchoir. — — *Indic. prés.* J'ébauche, tu ébauches, il ébauche, nous ébauchons, vous ébauchez, ils ébauchent. — *Imparfait.* J'ébauchais, tu ébauchais, il ébauchait, nous ébauchions, vous ébauchiez, ils ébauchaient.— *Passé déf.* J'ébauchai, tu ébauchas, il ébaucha, nous ébauchâmes, vous ébauchâtes, ils ébauchèrent. — *Pass. indéf.* J'ai ébauché, etc. — *Pass. ant.* J'eus ébauché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ébauché, etc. — *Futur.* J'ébaucherai, tu ébaucheras, il ébauchera, nous ébaucherons, vous ébaucherez, ils ébaucheront. — *Futur antér.* J'aurai ébauché, etc. — *Condit. prés.* J'ébaucherais, tu ébaucherais, il ébaucherait, nous ébaucherions, vous ébaucheriez, ils ébaucheraient. — *Passé.* J'aurais ébauché, etc. — *On dit aussi* : J'eusse ébauché, etc. — *Impér. prés.* Ébauche, ébauchons, ébauchez. —*Pass.* Aie, ayons, ayez ébauché. — *Subj. prés.* Que j'ébauche, que tu ébauches, qu'il ébauche, que nous ébauchions, que vous ébauchiez, qu'ils ébauchent. — *Imparfait.* Que j'ébauchasse, que tu ébauchasses, qu'il ébauchât, que nous ébauchassions, que vous ébauchassiez, qu'ils ébauchassent. — *Passé.* Que j'aie ébauché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ébauché, etc. — *Inf. prés.* Ébaucher. — *Passé.* Avoir ébauché. — *Part. prés.* Ébauchant (inv.). — *Passé.* Ébauché, ébauchée, ébauchés, ébauchées. — — *Passé comp.* Ayant ébauché. — Se conj. avec le pron. pers. : *s'ébaucher.*— Passif : *être ébauché.* Le part. régit *par.*

ÉBAUDIR (S'), v. pron., 2e conj. (*Ébôdir*), se réjouir avec excès, se donner du plaisir et de la joie ; se récréer. *Je voudrais tant soit peu* m'ébaudir *les esprits* (Scarron). *A mal parler des gens, il* s'ébaudit *la rate* (Nanteroche). — Il s'emploie aussi activement, sans le pronom. *Il* ébaudit *ses esprits.* — *Ind. prés.* Je m'ébaudis, tu t'ébaudis, il s'ébaudit, nous nous ébaudissons, vous vous ébaudissez, ils s'ébaudissent. — *Imparf.* Je m'ébaudissais, tu t'ébaudissais, il s'ébaudissait, nous nous ébaudissions, vous vous ébaudissiez, ils s'ébaudissaient. — *Passé déf.* Je m'ébaudis, tu t'ébaudis, il s'ébaudit, nous nous ébaudîmes, vous vous ébaudîtes, ils s'ébaudirent. — *Passé indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est ébaudi, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont ébaudis. — *Passé antér.* Je me fus, tu te fus, il se fut ébaudi, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent ébaudis. — — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était ébaudi, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient ébaudis. — *Futur.* Je m'ébaudirai, tu t'ébaudiras, il s'ébau-

dira, nous nous ébaudirons, vous vous ébaudirez, ils s'ébaudiront. — *Futur antér.* Je me serai, tu te seras, il se sera ébaudi, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront ébaudis. — *Condit. prés.* Je m'ébaudirais, tu t'ébaudirais, il s'ébaudirait, nous nous ébaudirions, vous vous ébaudiriez, ils s'ébaudiraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait ébaudi, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient ébaudis. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fut ébaudi, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent ébaudis.— *Impér. prés.* Ébaudis-toi, ébaudissons-nous, ébaudissez-vous. — *Passé.* Sois-toi ébaudi, soyons-nous, soyez-vous ébaudis. — *Subj. prés.* Que je m'ébaudisse, que tu t'ébaudisses, qu'il s'ébaudisse, que nous nous ébaudissions, que vous vous ébaudissiez, qu'ils s'ébaudissent. — *Imparf.* Que je m'ébaudisse, que tu t'ébaudisses, qu'il s'ébaudît, que nous nous ébaudissions, que vous vous ébaudissiez, qu'ils s'ébaudissent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit ébaudi, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient ébaudis. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il fût ébaudi, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent ébaudis. — *Infinitif prés.* S'ébaudir. — *Passé.* S'être ébaudi. — *Participe présent.* S'ébaudissant (invariable). — *Passé.* Ébaudi, ébaudie, ébaudis, ébaudies. — *Passé comp.* S'étant ébaudi.

ÉBÉNER, v. a., 1re conj. (*Ébéné*), donner à du bois la couleur de l'ébène. *Ébéner une pièce de bois.* — *Ind. prés.* J'ébène, tu ébènes, il ébène, nous ébènons, vous ébènez, ils ébènent. — *Imparf.* J'ébénais, tu ébénais, il ébénait, nous ébénions, vous ébéniez, ils ébénaient. — *Passé déf.* J'ébénai, tu ébénas, il ébéna, nous ébénâmes, vous ébénâtes, ils ébénèrent. — *Passé ind.* J'ai ébéné, etc. — *Passé antér.* J'eus ébéné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ébéné, etc. — *Futur.* J'ébènerai, tu ébèneras, il ébènera, nous ébènerons, vous ébènerez, ils ébèneront. — *Passé.* J'aurai ébéné, etc. — *Cond. prés.* J'ébénerais, tu ébénerais, il ébénerait, nous ébénerions, vous ébéneriez, ils ébéneraient. — *Passé.* J'aurais ébéné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ébéné, etc. — *Impératif prés.* Ébène, ébènons, ébènez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ébéné. — *Subj. présent.* Que j'ébène, que tu ébènes, qu'il ébène, que nous ébènions, que vous ébèniez, qu'ils ébènent. — *Imparf.* Que j'ébénasse, que tu ébénasses, qu'il ébénât, que nous ébénassions, que vous ébénassiez, qu'ils ébénassent. — *Passé.* Que j'aie ébéné, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse ébéné, etc. — *Inf. prés.* Ebéner. — *Passé.* Avoir ébéné. — *Part. prés.* Ebènant (inv.). — *Passé.* Ébéné, ébénée, ébénés, ébénées. — *Passé comp.* Ayant ébéné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'ébéner.* —Passif : *Etre ébéné.* Le part. régit *par.*

ÉBERTAUDER, v. a. 1re conj. (*Ébertôdé*), terme de manufacture, tondre un drap en première coupe. — *Indic. prés.* J'ébertaude, tu ébertaudes, il ébertaude, nous ébertaudons, vous ébertaudez, ils ébertaudent. — *Imparf.* J'ébertaudais, tu ébertaudais, il ébertaudait, nous ébertaudions, vous ébertaudiez, ils ébertaudaient. — *Passé déf.* J'ébertaudai, tu ébertaudas, il ébertauda, nous ébertaudâmes, vous ébertaudâtes, ils ébertaudèrent. — *Passé ind.* J'ai ébertaudé, etc. — *Passé antér.* J'eus ébertaudé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ébertaudé, etc. — *Futur.* J'ébertauderai, tu ébertauderas, il ébertaudera, nous ébertauderons, vous ébertauderez, ils ébertauderont. — *Futur ant.* J'aurai ébertaudé, etc. — *Condit. prés.* J'ébertauderais, tu ébertauderais, il ébertauderait, nous ébertauderions, vous ébertauderiez, ils ébertauderaient. — *Passé.* J'aurais ébertaudé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ébertaudé, etc. — *Impér. prés.* Ébertaude, ébertaudons, ébertaudez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ébertaudé. — *Subj. prés.* Que j'ébertaude, que tu ébertaudes, qu'il ébertaude, que nous ébertaudions, que vous ébertaudiez, qu'ils ébertaudent. — *Imp.* Que j'ébertaudasse, que tu ébertaudasses, qu'il ébertaudât, que nous ébertaudasssions, que vous ébertaudassiez, qu'ils ébertaudassent. — *Passé.* Que j'aie ébertaudé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse ébertaudé, etc. — *Inf. prés.* Ebertauder. — *Passé.* Avoir ébertaudé. — *Part. prés.* Ebertaudant (invar.). — *Passé.* Ebertaudé, ébertaudée, ébertaudés, ébertaudées. — *Passé comp.* Ayant ébertaudé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'ébertauder.* — Passif : *Etre ébertaudé.* Le participe régit *par.*

ÉBÊTIR, v. a. 2e conj. (*Ébêtir*), rendre bête. *Ébêtir quelqu'un.* (Mot nouveau qui ne se trouve pas dans l'Académie.) —*Ind.*

prés. J'ébêtis, tu ébêtis, il ébêtit, nous ébêtissons, vous ébêtissez, ils ébêtissent. — *Imparf.* J'ébêtissais, tu ébêtissais, il ébêtissait, nous ébêtissions, vous ébêtissiez, ils ébêtissaient. — *Passé déf.* J'ébêtis, tu ébêtis, il ébêtit, nous ébêtîmes, vous ébêtîtes, ils ébêtirent. — *Passé indéf.* J'ai ébêti, etc. — *Passé. ant.* J'eus ébêti, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ébêti, etc. — *Futur.* J'ébêtirai, tu ébêtiras, il ébêtira, nous ébêtirons, vous ébêtirez, ils ébêtiront. — *Futur ant.* J'aurai ébêti, etc. — *Cond. prés.* J'ébêtirais, tu ébêtirais, il ébêtirait, nous ébêtirions, vous ébêtiriez, ils ébêtiraient. — *Passé.* J'aurais ébêti, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ébêti, etc. — *Impér. prés.* Ébêtis, ébêtissons, ébêtissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ébêti. — *Subj. prés.* Que j'ébêtisse, que tu ébêtisses, qu'il ébêtisse, que nous ébêtissions, que vous ébêtissiez, qu'ils ébêtissent. — *Imparf.* Que j'ébêtisse, que tu ébêtisses, qu'il ébêtît, que nous ébêtissions, que vous ébêtissiez, qu'ils ébêtissent. — *Passé.* Que j'aie ébêti, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse ébêti, etc. — *Infin. présent.* Ébêtir. — *Pass.* Avoir ébêti. — *Partic. prés.* Ébêtissant (inv.). — *Passé.* Ébêti, ébêtie, ébêtis, ébêties. — *Passé comp.* Ayant ébêti. — Passif : *être ébêti.* Le participe régit *par.*

ÉBLOUIR, v. a. et n. 2e conj. (*Éblouir*), empêcher l'usage de la vue par une lumière trop vive. *Le soleil* éblouit *la vue* (Académie). *La grande blancheur* éblouit *les yeux.* — Au figuré et absolument. *C'est une beauté qui* éblouit. — Plus au figuré encore, surprendre l'esprit par quelque chose de brillant. *On se laisse souvent* éblouir *par l'éclat du style.* — Tenter, séduire. *Les honneurs l'ont* ébloui. *Vos promesses ne m'ont pas* ébloui. — Tromper, donner le change.

On ne m'*éblouit* pas d'une apparence vaine.
Boileau.

— *Ind. prés.* J'éblouis, tu éblouis, il éblouit, nous éblouissons, vous éblouissez, ils éblouissent. — *Imparf.* J'éblouissais, tu éblouissais, il éblouissait, nous éblouissions, vous éblouissiez, ils éblouissaient. — *Passé déf.* J'éblouis, tu éblouis, il éblouit, nous éblouîmes, vous éblouîtes, ils éblouirent. — *Passé ind.* J'ai ébloui, etc. — *Passé antér.* J'eus ébloui, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ébloui, etc. — *Futur.* J'éblouirai, tu éblouiras, il éblouira, nous éblouirons, vous éblouirez, ils éblouiront. — *Futur antér.* J'aurai ébloui, etc. — *Cond. prés.* J'éblouirais, tu éblouirais, il éblouirait, nous éblouirions, vous éblouiriez, ils éblouiraient. — *Passé.* J'aurais ébloui, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ébloui, etc. — *Impér. prés.* Éblouis, éblouissons, éblouissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ébloui. — *Subj. prés.* Que j'éblouisse, que tu éblouisses, qu'il éblouisse, que nous éblouissions, que vous éblouissiez, qu'ils éblouissent. — *Imp.* Que j'éblouisse, que tu éblouisses, qu'il éblouît, que nous éblouissions, que vous éblouissiez, qu'ils éblouissent. — *Passé.* Que j'aie ébloui, etc. — *Plus-que-parf.* Que J'eusse ébloui, etc. — *Inf. prés.* Éblouir. — *Passé.* Avoir ébloui. — *Part. prés.* Éblouissant (var.). *Teint* éblouissant. *Beauté* éblouissante. — *Passé.* Ébloui, éblouie, éblouis, éblouies. *Je suis tout* ébloui.

Les hommes *éblouis* de leurs honneurs frivoles
Et de leurs vains flatteurs écoutant les paroles
Ont de ces vérités perdu le souvenir.
Rousseau.

— *Passé comp.* Ayant ébloui. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'éblouir. Les beaux esprits* s'éblouissent. *Je ne* m'éblouis *pas de cette illusion* (Corneille) (Omission de l'Académie). — Passif : *être ébloui.* Il signifie quelquefois, être fier, orgueilleux. *Il* est ébloui *de son mérite.* Le participe régit *de*, dans ce dernier sens, et *par*, dans les autres sens. *Il est* ébloui par *la neige*, par *le soleil*, par *les richesses*, ou de *l'éclat des richesses.*

ÉBORGNER, v. a., 1re conj. (*Eborgnié*), crever un œil, rendre borgne. *Prenez garde de vous* éborgner *avec votre outil.* —Par exagération, faire grand mal à l'œil. *Vous m'avez* éborgné *avec votre doigt.* — Au figuré, ôter une partie du jour. *Cet arbre, ce mur* éborgne *cette chambre.* — *Ind. prés.* J'éborgne, tu éborgnes, il éborgne, nous éborgnons, vous éborgnez, ils éborgnent. — *Imparf.* J'éborgnais, tu éborgnais, il éborgnait, nous éborgnions, vous éborgniez, ils éborgnaient. — *Passé déf.* J'éborgnai, tu éborgnas, il éborgna, nous éborgnâmes, vous éborgnâtes, ils éborgnèrent. — *Passé indéf.* J'ai éborgné, etc. — *Passé antér.* J'eus éborgné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais éborgné, etc. — *Futur.* J'éborgnerai, tu éborgneras, il éborgnera, nous éborgnerons, vous éborgnerez, ils éborgneront. — *Futur antér.* J'aurai éborgné, etc. — *Condit. prés.* J'éborgnerais, tu éborgnerais, il éborgnerait,

nous éborgnerions, vous éborgneriez, ils éborgneraient. — *Passé.* J'aurais éborgné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse éborgné, etc. — *Impératif prés.* Eborgne, éborgnons, éborgnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez éborgné. — *Subj. prés.* Que j'éborgne, que tu éborgnes, qu'il éborgne, que nous éborgnions, que vous éborgniez, qu'ils éborgnent. — *Imp.* Que j'éborgnasse, que tu éborgnasses, qu'il éborgnât, que nous éborgnassions, que vous éborgnassiez, qu'ils éborgnassent. — *Passé.* Que j'aie éborgné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse éborgné, etc. — *Inf. prés.* Eborgner. — *Passé.* Avoir éborgné. — *Part. prés.* Eborgnant (invar.). — *Passé.* Eborgné, éborgnée, éborgnés, éborgnées. — *Passé comp.* Ayant éborgné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'éborgner. Il* s'est éborgné *en tombant* (Acad.). — Passif : *Etre éborgné.* Le participe régit *par.*

ÉBOTER, v. a., 1re conjug. (*Eboté*), terme de jardinage, étêter, ôter les menues branches, écourter les longues. Eboter *un arbre.* — *Ind. prés.* J'ébote, tu ébotes, il ébote, nous ébotons, vous ébotez, ils ébotent. — *Imp.* J'ébotais, tu ébotais, il ébotait, nous ébotions, vous ébotiez, ils ébotaient. — *Passé déf.* J'ébotai, tu ébotas, il ébota, nous ébotâmes, vous ébotâtes, ils ébotèrent. — *Passé ind.* J'ai éboté, etc. — *Passé ant.* J'eus éboté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais éboté, etc. — *Futur.* J'éboterai, tu éboteras, il ébotera, nous éboterons, vous éboterez, ils éboteront. — *Futur ant.* J'aurai éboté, etc. — *Cond. prés.* J'éboterais, tu éboterais, il éboterait, nous éboterions, vous éboteriez, ils éboteraient. — *Passé.* J'aurais éboté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse éboté, etc. — *Impér. prés.* Ebote, ébotons, ébotez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez éboté. — *Subj. prés.* Que j'ébote, que tu ébotes, qu'il ébote, que nous ébotions, que vous ébotiez, qu'ils ébotent. — *Imp.* Que j'ébotasse, que tu ébotasses, qu'il ébotât, que nous ébotassions, que vous ébotassiez, qu'ils ébotassent. — *Passé.* Que j'aie éboté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse éboté, etc. — *Inf. prés.* Eboter. — *Passé.* Avoir éboté. — *Part. prés.* Ebotant (inv.) — *Passé.* Eboté, ébotée, ébotés, ébotées. — *Passé comp.* Ayant éboté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'éboter.* — Passif : *Etre éboté.* Le participe régit *par.*

ÉBOUILLIR, v. n. irr., 2e conj. (*Ebouetr*), diminuer à force de bouillir. *Ne laissez pas tant* ébouillir *le pot.* — Il ne s'emploie guère qu'à l'infinitif et au participe. — *Inf. prés.* Ebouillir. — *Passé.* Avoir ebouilli. — *Part. prés.* Ebouillant (invar.). — *Passé.* Ebouilli, ébouillie, ébouillis, ébouillies. *La sauce est trop* ébouillie. — Il se conjugue avec le pronom personnel : *s'ébouillir.* — Il ne se conjugue pas passivement.

ÉBOULER (*s'*), v. pron., 1re conj. (*Céboule*), tomber en s'affaissant. *La terre* s'éboule *en cet endroit. Ce mur* s'est éboulé. — Il s'emploie quelquefois neutralement dans le même sens. *Prenez garde que ce terrain* n'éboule. *Le torrent a fait* ébouler *cette butte* (Acad.). — *Ind. prés.* Il s'éboule, ils s'éboulent. — *Imp.* Il s'éboulait, ils s'éboulaient. — *Passé déf.* Il s'éboula, ils s'éboulèrent. — *Passé indéf.* Il s'est éboulé, ils se sont éboulés. — *Passé antér.* Il se fut éboulé, ils se furent éboulés. — *Plus-que-parfait.* Il s'était éboulé, ils s'étaient éboulés. — *Futur.* Il s'éboulera, ils s'ébouleront. — *Futur ant.* Il se sera éboulé, ils se seront éboulés. — *Cond. prés.* Il s'éboulerait, ils s'ébouleraient. — *Passé.* Il se serait éboulé, ils se seraient éboulés. — *On dit aussi* : Il se fût éboulé, ils se fussent éboulés. — *Pas d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il s'éboule, qu'ils s'éboulent. — *Imparf.* Qu'il s'éboulât, qu'ils s'éboulassent. — *Passé.* Qu'il se soit éboulé, qu'ils se soient éboulés. — *Plus-que-parf.* Qu'il se fût éboulé, qu'ils se fussent éboulés. — *Infin. prés.* S'ébouler. — *Passé.* S'être éboulé. — *Part. prés.* S'éboulant (invar.). — *Passé.* Eboulé, éboulée, éboulés, éboulées. — *Passé comp.* S'étant éboulé.

ÉBOURGEONNER, v. a. 1re conj. (*Ebourjoné*), ôter les bourgeons ou les nouveaux jets superflus. *Il est temps d'*ébourgeonner *la vigne.* — *Ind. prés.* J'ébourgeonne, tu ébourgeonnes, il ébourgeonne, nous ébourgeonnons, vous ébourgeonnez, ils ébourgeonnent. — *Imparf.* J'ébourgeonnais, tu ébourgeonnais, il ébourgeonnait, nous ébourgeonnions, vous ébourgeonniez, ils ébourgeonnaient. — *Pass. déf.* J'ébourgeonnai, tu ébourgeonnas, il ébourgeonna, nous ébourgeonnâmes, vous ébourgeonnâtes, ils ébourgeonnèrent. — *Passé ind.* J'ai ébourgeonné, etc. — *Pass. ant.* J'eus ébourgeonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ébourgeonné, etc. — *Futur.* J'ébourgeonnerai, tu ébourgeonneras, il ébourgeonnera, nous ébourgeonnerons, vous ébourgeonnerez, ils ébourgeonneront. — *Futur ant.* J'aurai ébourgeonné, etc. — *Cond. prés.* J'ébour-

geonnerais, tu ébourgeonnerais, il ébourgeonnerait, nous ébourgeonnerions, vous ébourgeonneriez, ils ébourgeonneraient. — *Pass.* J'aurais ébourgeonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ébourgeonné, etc. — *Impér. prés.* Ebourgeonne, ébourgeonnons, ébourgeonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ébourgeonné. — *Subj. prés.* Que j'ébourgeonne, que tu ébourgeonnes, qu'il ébourgeonne, que nous ébourgeonnions, que vous ébourgeonniez, qu'ils ébourgeonnent. — *Imp.* Que j'ébourgeonnasse, que tu ébourgeonnasses, qu'il ébourgeonnât, que nous ébourgeonnassions, que vous ébourgeonnassiez, qu'ils ébourgeonnassent. — *Passé.* Que j'aie ébourgeonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ébourgeonné, etc. — *Infin. prés.* Ebourgeonner. — *Passé.* Avoir ébourgeonné. — *Part. prés.* Ebourgeonnant (inv.). — *Passé.* Ebourgeonné, ébourgeonnée, ébourgeonnés, ébourgeonnées. — *Passé comp.* Ayant ébourgeonné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'ébourgeonner.* — Passif : *être ébourgeonné.* Le part. régit *par.*

ÉBOURRER, v. a., 1re conj. (*Ebouré*), terme de corroyeur, ôter la bourre. — Terme de chapelier, ôter le jarre resté dans l'étoffe. — *Ind. prés.* J'ébourre, tu ébourres, il ébourre, nous ébourrons, vous ébourrez, ils ébourrent. — *Imparf.* J'ébourrais, tu ébourrais, il ébourrait, nous ébourrions, vous ébourriez, ils ébourraient. — *Passé déf.* J'ébourrai, tu ébourras, il ébourra, nous ébourrâmes, vous ébourrâtes, ils ébourrèrent. — *Passé ind.* J'ai ébourré, etc. — *Passé antér.* J'eus ébourré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ébourré, etc. — *Futur.* J'ébourrerai, tu ébourreras, il ébourrera, nous ébourrerons, vous ébourrerez, ils ébourreront. — *Futur ant.* J'aurai ébourré, etc. — *Cond. prés.* J'ébourrerais, tu ébourrerais, il ébourrerait, nous ébourrerions, vous ébourreriez, ils ébourreraient. — *Passé.* J'aurais ébourré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ébourré, etc. — *Impér. présent.* Ebourre, ébourrons, ébourrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ébourré. — *Subj. prés.* Que j'ébourre, que tu ébourres, qu'il ébourre, que nous ébourrions, que vous ébourriez, qu'ils ébourrent. — *Imparf.* Que j'ébourrasse, que tu ébourrasses, qu'il ébourrât, que nous ébourrassions, que vous ébourrassiez, qu'ils ébourrassent. — *Passé.* Que j'aie ébourré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ébourré, etc. — *Infin. prés.* Ebourrer. — *Passé.* Avoir ébourré. — *Part. prés.* Ebourrant (invar.). — *Passé.* Ebourré, ébourrée, ébourrés, ébourrées. — *Passé comp.* Ayant ébourré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'ébourrer.* — Passif : *Etre ébourré.* Le participe régit *par.*

ÉBOUSINER, v. a. 1re conj. (*Ebouziné*), ôter le bousin d'une pierre, c'est-à-dire la croûte tendre qui tient autant de la terre que de la pierre. *Il faut* ébousiner *les pierres avant que de les tailler pour les employer* (Académie). — *Ind. prés.* J'ébousine, tu ébousines, il ébousine, nous ébousinons, vous ébousinez, ils ébbusinent. — *Imparf.* J'ébousinais, tu ébousinais, il ébousinait, nous ébousinions, vous ébousiniez, ils ébousinaient. — *Passé défini.* J'ébousinai, tu ébousinas, il ébousina, nous ébousinâmes, vous ébousinâtes, ils ébousinèrent. — *Passé ind.* J'ai ébousiné, etc. — *Passé ant.* J'eus ébousiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ébousiné, etc. — *Futur.* J'ébousinerai, tu ébousineras, il ébousinera, nous ébousinerons, vous ébousinerez, ils ébousineront. — *Futur ant.* J'aurai ébousiné, etc. — *Cond. prés.* J'ébousinerais, tu ébousinerais, il ébousinerait, nous ébousinerions, vous ébousineriez, ils ébousineraient. — *Passé.* J'aurais ébousiné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ébousiné, etc. — *Impér. prés.* Ebousine, ébousinons, ébousinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ébousiné. — *Subj. prés.* Que j'ébousine, que tu ébousines, qu'il ébousine, que nous ébousinions, que vous ébousiniez, qu'ils ébousinent. — *Imparf.* Que j'ébousinasse, que tu ébousinasses, qu'il ébousinât, que nous ébousinassions, que vous ébousinassiez, qu'ils ébousinassent. — *Passé.* Que j'aie ébousiné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ébousiné, etc. — *Inf. présent.* Ebousiner. — *Passé.* Avoir ébousiné. — *Part. prés.* Ebousinant (inv.). — *Passé.* Ebousiné, ébousinée, ébousinés, ébousinées. — *Passé comp.* Ayant ébousiné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'ébousiner* (omission de l'Acad.). — Passif : *Etre ébousiné.* Le participe régit *par.*

ÉBRANCHER, v. a., 1re conj. (*Ebranché*), couper ou rompre les branches d'un arbre. *Il est utile* d'ébrancher *cet arbre.* — *Ind. présent.* J'ébranche, tu ébranches, il ébranche, nous ébranchons, vous ébranchez, ils ébranchent. — *Imp.* J'ébranchais, tu ébranchais, il ébranchait

nous ébranchions, vous ébranchiez, ils ébranchaient.— *Pass. déf.* J'ébranchai, tu ébranchas, il ébrancha, nous ébranchâmes, vous ébranchâtes, ils ébranchèrent.—*Pass. indéf.* J'ai ébranché, etc. — *Pass. antér.* J'eus ébranché, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais ébranché, etc. — *Futur.* J'ébrancherai, tu ébrancheras, il ébranchera, nous ébrancherons, vous ébrancherez, ils ébrancheront. — *Futur antér.* J'aurai ébranché, etc. — *Cond. prés.* J'ébrancherais, tu ébrancherais, il ébrancherait, nous ébrancherions, vous ébrancheriez, ils ébrancheraient. —*Passé.* J'aurais ébranché, etc. — *On dit aussi*: J'eusse ébranché, etc. — *Impér. présent.* Ebranche, ébranchons, ébranchez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez ébranché. — *Subj. prés.* Que j'ébranche, que tu ébranches, qu'il ébranche, que nous ébranchions, que vous ébranchiez, qu'ils ébranchent. — *Imp.* Que j'ébranchasse, que tu ébranchasses, qu'il ébranchât, que nous ébranchassions, que vous ébranchassiez, qu'ils ébranchassent. — *Passé.* Que j'aie ébranché, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse ébranché, etc. — *Infinitif prés.* Ébrancher. — *Passé.* Avoir ébranché. — *Part. prés.* Ébranchant (invar.). — *Passé.* Ébranché, ébranchée, ébranchés, ébranchées. — *Passé comp.* Ayant ébranché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'ébrancher.* — Passif : *Etre ébranché.* Le participe régit *par.*

ÉBRANLER, v. a. 1re conj. *(Ébranlé)*, donner des secousses. *Les vents ont* ébranlé *cette maison* (Acad). — Au figuré. *Son crédit est si bien établi que rien ne peut l'*ébranler. — En parlant des personnes, frapper, toucher, émouvoir, rendre moins ferme, moins assuré. *Les raisons qu'on lui a dites l'ont fort* ébranlé (Acad.).

Il déchire mon âme et ne l'*ébranle* pas.
Corneille.

— On dit dans le même sens : *Les malheurs, les disgrâces n'ont point* ébranlé *sa constance, son courage* (Académie). — *Indicatif prés.* J'ébranle, tu ébranles, il ébranle, nous ébranlons, vous ébranlez, ils ébranlent. — *Imparf.* J'ébranlais, tu ébranlais, il ébranlait, nous ébranlions, vous ébranliez, ils ébranlaient. — *Pass. défini.* J'ébranlai, tu ébranlas, il ébranla, nous ébranlâmes, vous ébranlâtes, ils ébranlèrent. — *Passé ind.* J'ai ébranlé, etc.— *Passé ant.* J'eus ébranlé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais ébranlé, etc. — *Futur.* J'ébranlerai, tu ébranleras, il ébranlera, nous ébranlerons, vous ébranlerez, ils ébranleront. — *Futur ant.* J'aurai ébranlé, etc. — *Condit. prés.* J'ébranlerais, tu ébranlerais, il ébranlerait, nous ébranlerions, vous ébranleriez, ils ébranleraient. — *Passé.* J'aurais ébranlé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ébranlé, etc. — *Impératif présent.* Ebranle, ébranlons, ébranlez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez ébranlé. — *Subj. prés.* Que j'ébranle, que tu ébranles, qu'il ébranle, que nous ébranlions, que vous ébranliez, qu'ils ébranlent. — *Imparf.* Que j'ébranlasse, que tu ébranlasses, qu'il ébranlât, qne nous ébranlassions, que vous ébranlassiez, qu'ils ébranlassent. — *Passé.* Que j'aie ébranlé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse ébranlé, etc.— *Infin. prés.* Ébranler. — *Passé.* Avoir ébranlé. — *Part. prés.* Ébranlant, (invariable). — *Passé.* Ébranlé, ébranlée, ébranlés, ébranlées. — *Passé, comp.* Ayant ébranlé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'ébranler. Les voûtes des temples* s'ébranlèrent. *Et son cœur s'affermit au lieu de* s'ébranler (Corn.).—Term. de guerre, se mettre en mouvement. *L'ennemi* s'ébranle.—Passif : *Etre ébranlé.* Le participe régit *par. Il fut* ébranlé par *ses raisons.*

ÉBRASER, verbe actif, 1re conjugaison *(Ebrazé)*, term. d'architecture, élargir en dedans la baie d'une porte ou d'une fenêtre, suivant un plan oblique. Ebraser *une porte.— Indicatif prés.* J'ébrase, tu ébrases, il ébrase, nous ébrasons, vous ébrasez, ils ébrasent. — *Imparf.* J'ébrasais, tu ébrasais, il ébrasait, nous ébrasions, vous ébrasiez, ils ébrasaient. — *Passé déf.* J'ébrasai, tu ébrasas, il ébrasa, nous ébrasâmes, vous ébrasâtes, ils ébrasèrent. — *Passé ind.* J'ai ébrasé, etc. — *Passé ant.* J'eus ébrasé, etc.— *Plus-que-parfait.* J'avais ébrasé, etc. — *Futur.* J'ébraserai, tu ébraseras, il ébrasera, nous ébraserons, vous ébraserez, ils ébraseront. — *Passé.* J'aurai ébrasé, etc. — *Cond. prés.* J'ébraserais, tu ébraserais, il ébraserait, nous ébraserions, vous ébraseriez, ils ébraseraient. — *Passé.* J'aurais ébrasé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse ébrasé, etc. — *Impér. prés.* Ebrase, ébrasons, ébrasez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ébrasé. — *Subj. prés.* Que j'ébrase, que tu ébrases, qu'il ébrase, que nous ébrasions, que vous ébrasiez, qu'ils ébrasent.—*Imp.*Que j'ébrasasse, que tu ébra-

sasses, qu'il ébrasât, que nous ébrasassions, que vous ébrasassiez, qu'ils ébrasassent. — *Pass.* Que j'aie ébrasé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ébrasé, etc. — *Infinitif prés.* Ebraser. — *Pass.* Avoir ébrasé. — *Participe prés.* Ebrasant (invariable). — *Pass.* Ebrasé, ébrasée, ébrasés, ébrasées. — *Pass. comp.* Ayant ébrasé. —Passif : *être ébrasé.* Le participe régit *par.*

ÉBRÉCHER, v. a. 1re conj. *(Ebréché)*, faire une petite brèche. *Ebrécher un couteau, un rasoir, un pot de terre.* — Au figuré. *La perte d'un procès vient* d'ébrécher *sa fortune* (Acad.). — *Indicat. prés.* J'ébrèche, tu ébrèches, il ébrèche, nous ébréchons, vous ébréchez, ils ébrèchent. — *Imparf.* J'ébréchais, tu ébréchais, il ébréchait, nous ébréchions, vous ébréchiez, ils ébréchaient. — *Pass. déf.* J'ébréchai, tu ébréchas, il ébrécha, nous ébréchâmes, vous ébréchâtes, ils ébréchèrent. — *Pass. ind.* J'ai ébréché, etc. —*Pass. ant.* J'eus ébréché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ébréché, etc. — *Futur.* J'ébrécherai, tu ébrécheras, il ébréchera, nous ébrécherons, vous ébrécherez ils ébrécheront. — *Futur antér.* J'aurai ébréché, etc. — *Cond. prés.* J'ébrécherais, tu ébrécherais, il ébrécherait, nous ébrécherions, vous ébrécheriez, ils ébrécheraient. — *Passé.* J'aurais ébréché, etc. — *On dit aussi* : J'eusse ébréché, etc. — *Impératif prés.* Ebréche, ébréchons, ébréchez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ébréché. —*Subjonct. pr.* Que j'ébrèche, que tu ébrèches, qu'il ébrèche. que nous ébréchions, que vous ébréchiez, qu'ils ébrèchent. — *Imparf.* Que j'ébréchasse, que tu ébréchasses, qu'il ebréchât, que nous ébréchassions, que vous ébréchassiez, qu'ils ébréchassent. — *Passé.* Que j'aie ébréché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ébréché, etc. — *Inf. prés.* Ebrécher. — *Passé.* Avoir ébréché. — *Part. prés.* Ebréchant (invariable). — *Pass.* Ebréché, ébréchée, ébréchés, ébréchées. — *Passé comp.* Ayant ébréché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'ébrécher. Il s'est* ébréché *une dent.* — Passif : *être ébréché.* Le participe régit *par.*

ÉBRENER, v. a., 1re conjug. *(Ebrené)*, ôter les matières fécales d'un enfant. Il est populaire. — *Ind. prés.* J'ébrène, tu ébrènes, il ébrène, nous ébrenons, vous ébrenez, ils ébrènent. — *Imp.* J'ébrenais, tu ébrenais, il ébrenait, nous ébrenions, vous ébreniez, ils ébrenaient. — *Passé déf.* J'ébrenai, tu ébrenas, il ébrena, nous ébrenâmes, vous ébrenâtes, ils ébrenèrent. — *Passé ind.* J'ai ébrené, etc. — *Passé ant.* J'eus ébrené, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ébrené, etc. — *Futur.* J'ébrenerai, tu ébreneras, il ébrenera, nous ébrenerons, vous ébrenerez, ils ébreneront. — *Futur ant.* J'aurai ébrené, etc. — *Cond. prés.* J'ébrenerais, tu ébrenerais, il ébrenerait, nous ébrenerions, vous ébreneriez, ils ébreneraient. — *Passé.* J'aurais ébrené, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ébrené, etc. — *Impér. prés.* Ebrène, ébrenons, ébrenez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ébrené. — *Subj. prés.* Que j'ébrène, que tu ébrènes, qu'il ébrène, que nous ébrenions, que vous ébreniez, qu'ils ébrènent. — *Imparf.* Que j'ébrenasse, que tu ébrenasses, qu'il ébrenât, que nous ébrenassions, que vous ébrenassiez, qu'ils ébrenassent. — *Passé.* Que j'aie ébrené, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ébrené, etc. — *Inf. prés.* Ebrener. — *Passé.* Avoir ébrené. *Part. prés.* Ebrenant (invar.). — *Passé.* Ebrené, ébrenée, ébrenés, ébrenées. — — *Passé comp.* Ayant ébrené. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'ébrener.* — Passif : *Etre ébrené.* Le particpe régit *par.*

ÉBROUDIR, v. a., 2e conj. *(Ebroudir)*, amincir le fil de fer en le faisant passer par la filière. Ebroudir *du fil de fer.* — *Indic. prés.* J'ébroudis, tu ébroudis, il ébroudit, nous ébroudissons, vous ébroudissez, ils ébroudissent.— *Imp.* J'ébroudissais, tu ébroudissais, il ébroudissait, nous ébroudissions, vous ébroudissiez, ils ébroudissaient. — *Pass. déf.* J'ébroudis, tu ébroudis, il ébroudit, nous ébroudîmes, vous ébroudîtes, ils ébroudirent.—*Passé ind.* J'ai ébroudi, etc. — *Passé ant.* J'eus ébroudi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ébroudi, etc. — *Futur.* J'ébroudirai, tu ébroudiras, il ébroudira, nous ébroudirons, vous ébroudirez, ils ébroudiront. —*Futur ant.* J'aurai ébroudi, etc.—*Cond. prés.* J'ébroudirais, tu ébroudirais, il ébroudirait, nous ébroudirions, vous ébroudiriez, ils ébroudiraient. — *Pass.* J'aurais ébroudi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ébroudi, etc. — *Impér. prés.* Ebroudis, ébroudissons, ébroudissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ébroudi. — *Subj. prés.* Que j'ébroudisse, que tu ébroudisses, qu'il

ébroudisse, que nous ébroudissions, que vous ébroudissiez, qu'ils ébroudissent. — *Imp.* Que j'ébroudisse, que tu ébroudisses, qu'il ébroudît, que nous ébroudissions, que vous ébroudissiez, qu'ils ébroudissent. — *Passé* Que j'aie ébroudi, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse ébroudi, etc. — *Infinitif prés.* Ebroudir. — *Passé.* Avoir ébroudi. —*Part. prés.* Ebroudissant (inv.).—*Passé.* Ebroudi, ébroudie, ébroudis, ébroudies.— *Passé. comp.* Ayant ébroudi. — Se conj. avec le pronom personnel : *s'ébroudir.* —Passif : *être ébroudi.* Le participe régit *par.*

ÉBROUER, v. a., 1re conj. (*Ebroué*), souffler par frayeur, en parlant d'un cheval. *Les chevaux vifs* ébrouent *facilement.* — En termes d'art vétérinaire, il se dit des animaux domestiques lorsqu'ils font une espèce d'éternûment, comme pour dégager leurs naseaux de ce qui y cause de la gêne ou de l'irritation.—T. de teint., Passer dans l'eau des étoffes. *Il faut* ébrouer *cette toile—Ind. prés.* J'ébroue, tu ébroues, il ébroue, nous ébrouons, vous ébrouez, ils ébrouent. — *Imparf.* J'ébrouais, tu ébrouais, il ébrouait, nous ébrouions, vous ébrouiez, ils ébrouaient. — *Passé. défini.* J'ébrouai, tu ébrouas, il ébroua, nous ébrouâmes, vous ébrouâtes, ils ébrouèrent.—*Passé indéfini.* J'ai ébroué, etc.— —*Passé ant.* J'eus ébroué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ébroué, etc. — *Futur.* J'ébrouerai, tu ébroueras, il ébrouera, nous ébrouerons, vous ébrouerez, ils ébroueront. — *Futur ant.* J'aurai ébroué, etc.—*Cond. prés.* J'ébrouerais, tu ébrouerais, il ébrouerait, nous ébrouerions, vous ébroueriez, ils ébroueraient. — *Passé.* J'aurais ébroué, etc.—*On dit aussi :* J'eusse ébroué, etc. — *Impératif prés.* Ebroue, ébrouons, ébrouez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez ébroué.— *Subj. prés.* Que j'ébroue, que tu ébroues, qu'il ébroue, que nous ébrouions, que vous ébrouiez, qu'ils ébrouent. — *Imparfait.* Que j'ébrouasse, que tu ébrouasses, qu'il ébrouât, que nous ébrouassions, que vous ébrouassiez, qu'il ébrouassent. — *Passé.* Que j'aie ébroué, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse ébroué, etc.— *Inf. prés.* Ebrouer.—*Passé.* Avoir ébroué.— *Part. prés.* Ebrouant (invar.). — *Passé.* Ebroué, ébrouée, ébroués, ébrouées. — *Passé comp.* Ayant ébroué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'ébrouer*, souffler par frayeur, etc. (Voir plus haut). — Passif : *Etre ébroué.* Le part. régit *par.*

ÉBRUITER, v. a., 1re conj. (*Ebruité*), divulguer, rendre public. *Il est plus sage de ne pas* ébruiter *cette affaire* (Acad.). — *Indicatif prés.* J'ébruite, tu ébruites, il ébruite, nous ébruitons, vous ébruitez, ils ébruitent. — *Imp.* J'ébruitais, tu ébruitais, il ébruitait, nous ébruitions, vous ébruitiez, ils ébruitaient.—*Passé déf.* J'ébruitai, tu ébruitas, il ébruita, nous ébruitâmes, vous ébruitâtes, ils ébruitèrent. — *Passé indéf.* J'ai ébruité, etc.—*Passé ant.* J'eus ébruité, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ébruité, etc.— *Futur.* J'ébruiterai, tu ébruiteras, il ébruitera, nous ébruiterons, vous ébruiterez, ils ébruiteront. — *Futur ant.* J'aurai ébruité, etc. — *Cond. prés.* J'ébruiterais, tu ébruiterais, il ébruiterait, nous ébruiterions, vous ébruiteriez, ils ébruiteraient.—*Passé.* J'aurais ébruité, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ébruité, etc. — *Impér. prés.* Ebruite, ébruitons, ébruitez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez ébruité. — *Subj. prés.* Que j'ébruite, que tu ébruites, qu'il ébruite, que nous ébruitions, que vous ébruitiez, qu'ils ébruitent. — *Imp.* Que j'ébruitasse, que tu ébruitasses, qu'il ébruitât, que nous ébruitassions, que vous ébruitassiez, qu'ils ébruitassent. — *Passé.* Que j'aie ébruité, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ébruité, etc. — *Inf. prés.* Ebruiter.—*Pass.* Avoir ébruité. — *Part. prés.* Ebruitant (invar.).—*Passé.* Ebruité, ébruitée, ébruités, ébruitées. — *Passé composé.* Ayant ébruité. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'ébruiter. Cette nouvelle* s'est ébruitée.—Passif : *être ébruité.* Le participe régit *par. Cette chose n'a pu être* ébruitée *que* par *vous.*

ÉCACHER, v. a., 1re conj. (*Ekaché*), aplatir, froisser, écraser, briser en passant. Ecacher *une noix, un limaçon en marchant dessus.* — En term. de tireur d'or, aplatir le trait entre deux cylindres d'acier. Ecacher *du fil d'or.—Indic. prés.* J'écache, tu écaches, il écache, nous écachons, vous écachez, ils écachent. — *Imp.* J'écachais, tu écachais, il écachait, nous écachions, vous écachiez, ils écachaient. — *Pass. déf.* J'écachai, tu écachas, il écacha, nous écachâmes, vous écachâtes, ils écachèrent. — *Pass. ind.* J'ai écaché, etc. — *Pass. ant.* J'eus écaché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais écaché, etc. — *Futur.* J'écacherai, tu écacheras, il écachera, nous écacherons, vous écacherez, ils écacheront. — *Passé.* J'aurais écaché, etc.

— *Conditionnel près.* J'écacherais, tu écacherais, il écacherait, nous écacherions, vous écacheriez, ils écacheraient.—*Passé.* J'aurais écaché, etc.. — *On dit aussi :* J'eusse écaché, etc. — *Impér. prés.* Ecache, écachons, écachez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez écaché.— *Subjonctif présent.* Que j'écache, que tu écaches, qu'il écache, que nous écachions, que nous écachions, que vous écachiez, qu'ils écachent. — *Imparf.* Que j'écachasse, que tu écachasses, qu'il écachât, que nous écachassions, que vous écachassiez, qu'ils écachassent. — *Passé.* Que j'aie écaché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse écaché, etc. — *Inf. prés.* Ecacher. — *Passé.* Avoir écaché. — *Part. prés.* Ecachant (invar.). — *Passé.* Ecaché, écachée, écachés, écachées.— *Passé comp.* Ayant écaché.—Se conjugue avec le pronom personnel : *S'écacher. Il* s'est écaché *le doigt.* Familier. — Passif : *Etre écaché.* Le participe régit *par.*

ÉCAFER, v. a. et n., 1[re] conj. (*Ekafé*), terme de vannier, partager l'osier en deux pour ourdir. Ecafer *de l'osier.*—*Ind. prés.* J'écafe, tu écafes, il écafe, nous écafons, vous écafez, ils écafent. — *Imparf.* J'écafais, tu écafais, il écafait, nous écafions, vous écafiez, ils écafaient. — *Passé déf.* J'écafai, tu écafas, il écafa, nous écafâmes, vous écafâtes, ils écafèrent.— *Pass. ind.* J'ai écafé, etc. — *Passé ant.* J'eus écafé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais écafé, etc. — *Futur.* J'écaferai, tu écaferas, il écafera, nous écaferons, vous écaferez, ils écaferont. — *Futur ant.* J'aurai écafé, etc. — *Cond. prés.* J'écaferais, tu écaferais, il écaferait, nous écaferions, vous écaferiez, ils écaferaient. — *Passé.* J'aurais écafé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse écafé, etc. — *Impér. prés.* Ecafe, écafons, écafez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez écafé. — *Subj. prés.* Que j'écafe, que tu écafes, qu'il écafe, que nous écafions, que vous écafiez, qu'ils écafent. — *Imparf.* Que j'écafasse, que tu écafasses, qu'il écafât, que nous écafassions, que vous écafassiez, qu'ils écafassent. — *Passé.* Que j'aie écafé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse écafé, etc. — *Inf. prés.* Ecafer. — *Passé.* Avoir écafé. — *Part. prés.* Ecafant (invar.). — *Passé.* Ecafé, écafée, écafés, écafées. — *Passé comp.* Ayant écafé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'écafer.* — Passif : *Etre écafé.* Le part. régit *par.*

ECAILLER, v. a., 1[re] conj. (*Eka-ié*), ôter les écailles. Ecailler *un poisson.* — Terme de plombier, mettre le plomb en état de recevoir la soudure. Ecailler *le plomb.*— *Ind. prés.* J'écaille, tu écailles, il écaille, nous écaillons, vous écaillez, ils écaillent.— *Imp.* J'écaillais, tu écaillais, il écaillait, nous écaillions, vous écailliez, ils écaillaient. — *Pass. déf.* J'écaillai, tu écaillas, il écailla, nous écaillâmes, vous écaillâtes, ils écaillèrent. — *Pass. ind.* J'ai écaillé, etc. — *Passé ant.* J'eus écaillé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais écaillé, etc.—*Futur.* J'écaillerai, tu écailleras, il écaillera, nous écaillerons, vous écaillerez, ils écailleront.— *Futur. antér.* J'aurai écaillé, etc.— *Cond. prés.* J'écaillerais, tu écaillerais, il écaillerait, nous écaillerions, vous écailleriez, ils écailleraient. — *Pass.* J'aurais écaillé, etc. —*On dit aussi :* J'eusse écaillé, etc. — *Impér. prés.* Ecaille, écaillons, écaillez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez écaillé.— *Subj. prés.* Que j'écaille, que tu écailles, qu'il écaille, que nous écaillions, que vous écailliez, qu'ils écaillent. — *Imp.* Que j'écaillasse, que tu écaillasses, qu'il écaillât, que nous écaillassions, que vous écaillassiez, qu'ils écaillassent.— *Pass.* Que j'aie écaillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse écaillé, etc. — *Infinit. prés.* Ecailler. — *Pass.* Avoir écaillé. — *Part, prés.* Ecaillant (var.). — *Pass.* Ecaillé, écaillée, écaillés, écaillées. *Carpe écaillée,* c'est-à-dire à qui l'on a ôté les écailles. Il ne faut pas confondre ce participe avec *écaillé,* adjectif qui signifie couvert d'écailles. *Reptiles, animaux* écaillés. — *Passé comp.* Ayant écaillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'écailler,* et signifie tomber par écailles, par parcelles. *Ce tableau* s'écaille.—Passif : *Etre écaillé.* Le part. régit *par.*

ÉCALER, v. a., 1[re] conj. (*Ekalé*), ôter l'écale Ecaler *des noix.* — *Indicat. présent.* J'écale, tu écales, il écale, nous écalons, vous écalez, ils écalent. — *Imp.* J'écalais, tu écalais, il écalait, nous écalions, vous écaliez, ils écalaient. — *Passé déf.* J'écalai, tu écalas, il écala, nous écalâmes, vous écalâtes, ils écalèrent.— *Pass. ind.* J'ai écalé, etc. — *Pass. antér.* J'eus écalé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais écalé, etc. — *Futur.* J'écalerai, tu écaleras, il écalera, nous écalerons, vous écalerez, ils écaleront.— *Futur ant.* J'aurai écalé, etc. — *Condit. prés.* J'écalerais, tu écalerais, il écalerait, nous écalerions, vous écale-

riez, ils écaleraient. — *Passé.* J'aurais écalé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse écalé, etc. — *Impér. prés.* Ecale, écalons, écalez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez écalé. — *Subj. présent.* Que j'écale, que tu écales, qu'il écale, que nous écalions, que vous écaliez, qu'ils écalent. — *Imp.* Que j'écalasse, que tu écalasses, qu'il écalât, que nous écalassions, que vous écalassiez, qu'ils écalassent. — *Passé.* Que j'aie écalé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse écalé, etc. — *Infinit. prés.* Ecaler. — *Part. prés.* Ecalant (invar.). — *Pass.* Ecalé, écalée, écalés, écalées. — *Passé comp.* Ayant écalé. —Se conjugue avec le pronom personnel : *s'écaler*, et signifie perdre l'écale. *Ces pois* s'écalent *tout seuls.* — Passif : *être écalé.* Le part. régit *par.*

ÉCANGUER, v. a. 1re conj. (*Ékangué*), faire tomber la paille du lin avec l'écang. — *Ind. prés.* J'écangue, tu écangues, il écangue, nous écanguons, vous écanguez, ils écanguent. — *Imparf.* J'écanguais, tu écanguais, il écanguait, nous écanguions, vous écanguiez, ils écanguaient. — *Passé déf.* J'écanguai, tu écanguas, il écangua, nous écanguâmes, vous écanguâtes, ils écanguèrent. — *Passé indéfini.* J'ai écangué, etc. — *Pass. antér.* J'eus écangué, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais écangué, etc. — *Futur.* J'écanguerai, tu écangueras, il écanguera, nous écanguerons, vous écanguerez, ils écangueront. — *Futur ant.* J'aurai écangué, etc. — *Cond. prés.* J'écanguerais, tu écanguerais, il écanguerait, nous écanguerions, vous écangueriez, ils écangueraient. — *Passé.* J'aurais écangué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse écangué, etc. — *Impér. prés.* Ecangue, écanguons, écanguez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez écangué. — *Subj. présent.* Que j'écangue, que tu écangues, qu'il écangue, que nous écanguions, que vous écanguiez, qu'ils écanguent. — *Imparfait.* Que j'écanguasse, que tu écanguasses, qu'il écanguât, que nous écanguassions, que vous écanguassiez, qu'ils écanguassent.— *Passé.* Que j'aie écangué, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse écangué, etc. — *Inf. prés.* Ecanguer. — *Passé.* Avoir écangué. — *Part. prés.* Ecanguant (invariable). — *Pass.* Ecangué, écanguée, écangués, écanguées. — *Passé composé.* Ayant écangué. — Se conjugue avec le pron. pers. : *S'écanguer.* — Passif : *Etre écangué.* Le participe régit *par.*

ÉCARBOUILLER, v. a., 1re conj. (*Ekarbou-ié*), écraser, écorcher. *Ecarbouiller un insecte.* — *Indic. prés.* J'écarbouille, tu écarbouilles, il écarbouille, nous écarbouillons, vous écarbouillez, ils écarbouillent. — *Imparf.* J'écarbouillais, tu écarbouillais, il écarbouillait, nous écarbouillions, vous écarbouilliez, ils écarbouillaient. — *Passé déf.* J'écarbouillai, tu écarbouillas, il écarbouilla, nous écarbouillâmes, vous écarbouillâtes, ils écarbouillèrent. — *Passé ind.* J'ai écarbouillé, etc. — *Passé ant.* J'eus écarbouillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais écarbouillé, etc. — *Futur.* J'écarbouillerai, tu écarbouilleras, il écarbouillera, nous écarbouillerons, vous écarbouillerez, ils écarbouilleront. — *Futur ant.* J'aurai écarbouillé, etc.—*Cond. prés.* J'écarbouillerais, tu écarbouillerais, il écarbouillerait, nous écarbouillerions, vous écarbouilleriez, ils écarbouilleraient. — *Passé.* J'aurais écarbouillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse écarbouillé, etc. — *Impér. prés.* Ecarbouille, écarbouillons, écarbouillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez écarbouillé. — *Subj. prés.* Que j'écarbouille, que tu écarbouilles, qu'il écarbouille, que nous écarbouillions, que vous écarbouilliez, qu'ils écarbouillent. — *Imp.* Que j'écarbouillasse, que tu écarbouillasses, qu'il écarbouillât, que nous écarbouillassions, que vous écarbouillassiez, qu'ils écarbouillassent. — *Passé.* Que j'aie écarbouillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse écarbouillé, etc. — *Infinitif prés.* Ecarbouiller. —*Passé.* Avoir écarbouillé.—*Part. prés.* Ecarbouillant (invar.). — *Passé.* Ecarbouillé, écarbouillée, écarbouillés, écarbouillées. — *Passé comp.* Ayant écarbouillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'écarbouiller. Je* me suis écarbouillé *la tête, la cervelle.* — Passif : *Etre écarbouillé.* Le participe régit *par.*

ÉCARQUILLER, v. a., 1re conj. (*Ekarki-ié*), écarter, ouvrir. *Il* écarquille *les jambes.*

. . . Les spectateurs, dans une nuit profonde,
Ecarquillaient leurs yeux et ne pouvaient rien voir.
Florian.

Comme il *écarquille* les yeux !
Molière.

— *Ind. prés.* J'écarquille, tu écarquilles, il écarquille, nous écarquillons, vous écarquillez, ils écarquillent. — *Imp.* J'écarquillais, tu écarquillais, il écarquillait, nous écarquillions, vous écarquilliez, ils écarquillaient. — *Passé déf.* J'écarquillai, tu écarquillas, il écarquilla, nous écarquillâ-

mes, vous écarquillâtes, ils écarquillèrent. — *Passé ind.* J'ai écarquillé, etc. — *Passé ant.* J'eus écarquillé, etc. — *Plus que-parf.* J'avais écarquillé, etc. — *Futur.* J'écarquillerai, tu écarquilleras, il écarquillera, nous écarquillerons, vous écarquillerez, ils écarquilleront. — *Futur ant.* J'aurai écarquillé, etc. — *Cond. prés.* J'écarquillerais, tu écarquillerais, il écarquillerait, nous écarquillerions, vous écarquilleriez, ils écarquilleraient. — *Passé.* J'aurais écarquillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse écarquillé, etc. — *Impér. prés.* Ecarquille, écarquillons, écarquillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez écarquillé. — *Subj. prés.* Que j'écarquille, que tu écarquilles, qu'il écarquille, que nous écarquillions, que vous écarquilliez, qu'ils écarquillent. — *Imp.* Que j'écarquillasse, que tu écarquillasses, qu'il écarquillât, que nous écarquillassions, que vous écarquillassiez, qu'ils écarquillassent. — *Passé.* Que j'aie écarquillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse écarquillé, etc. — *Inf. prés.* Ecarquiller. — *Passé.* Avoir écarquillé. — *Part. prés.* Ecarquillant (inv.). — *Passé.* Ecarquillé, écarquillée, écarquillés, écarquillées. — *Passé comp.* Ayant écarquillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'écarquiller.* — Passif : *être écarquillé.* Le part. régit *par.*

ÉCARRIR, v. a. 2e conj. (*Ekarir*), tailler à angle droit. *Ecarrir une pierre. Ecarrir une poutre.* — *Ind. prés.* J'écarris, tu écarris, il écarrit, nous écarrissons, vous écarrissez, ils écarrissent. — *Imparf.* J'écarrissais, tu écarrissais, il écarrissait, nous écarrissions, vous écarrissiez, ils écarrissaient. — *Passé déf.* J'écarris, tu écarris, il écarrit, nous écarrîmes, vous écarrîtes, ils écarrirent. — *Passé ind.* J'ai écarri, etc. — *Passé ant.* J'eus écarri, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais écarri, etc. — *Futur.* J'écarrirai, tu écarriras, il écarrira, nous écarrirons, vous écarrirez, ils écarriront. — *Futur ant.* J'aurai écarri, etc. — *Cond. prés.* J'écarrirais, tu écarrirais, il écarrirait, nous écarririons, vous écarririez, ils écarriraient. — *Passé.* J'aurais écarri, etc. — *On dit aussi :* J'eusse écarri, etc. — *Impér. prés.* Ecarris, écarrissons, écarrissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez écarri. — *Subj. prés.* Que j'écarrisse, que tu écarrisses, qu'il écarrisse, que nous écarrissions, que vous écarrissiez, qu'ils écarrissent. — *Imparf.* Que j'écarrisse, que tu écarrisses, qu'il écarrît, que nous écarrissions, que vous écarrissiez, qu'ils écarrissent. — *Passé.* Que j'aie écarri, etc. — *Plus que-parf.* Que J'eusse écarri, etc. — *Inf. prés.* Ecarrir. — *Passé.* Avoir écarri. — *Part. prés.* Ecarrissant (inv.). — *Pass.* Ecarri (variable). — *Passé comp.* Ayant écarri. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'écarrir. Cette pièce de bois* s'écarrit *ainsi.* — Passif : *Etre écarri.* Le part. régit *par.*

ÉCARTELER, v. a., 1re conj. (*Ekartelé*), tirer à quatre chevaux. *Tullus Hostilius fit* écarteler *l'albain Suffétius, son allié, qui l'avait trahi dans une bataille.* — Il est neutre en terme de blason, et signifie partager l'écu en quatre. *Il* écartèle *d'argent et de sable.* Ce verbe prend un accent grave sur l'*e* qui précède *l* quand cette dernière lettre est suivie d'un *e* muet. — *Ind. prés.* J'écartèle, tu écartèles, il écartèle, nous écartelons, vous écartelez, ils écartèlent. — *Imparfait.* J'écartelais, tu écartelais, il écartelait, nous écartelions, vous écarteliez, ils écartelaient. — *Passé déf.* J'écartelai, tu écartelas, il écartela, nous écartelâmes, vous écartelâtes, ils écartelèrent. — *Passé indéf.* J'ai écartelé, etc. — *Passé ant.* J'eus écartelé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais écartelé, etc. — *Futur.* J'écartèlerai, tu écartèleras, il écartèlera, nous écartèlerons, vous écartèlerez, ils écartèleront. — *Futur ant.* J'aurai écartelé, etc. — *Cond. prés.* J'écartèlerais, tu écartèlerais, il écartèlerait, nous écartèlerions, vous écartèleriez, ils écartèleraient. — *Pass.* J'aurais écartelé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse écartelé, etc. — *Impér. prés.* Ecartèle, écartelons, écartelez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez écartelé. — *Subj. prés.* Que j'écartèle, que tu écartèles, qu'il écartèle, que nous écartelions, que vous écarteliez, qu'ils écartèlent. — *Imparfait.* Que j'écartelasse, que tu écartelasses, qu'il écartelât, que nous écartelassions, que vous écartelassiez, qu'ils écartelassent. — *Passé.* Que j'aie écartelé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse écartelé, etc. — *Inf. prés.* Ecarteler. — *Passé.* Avoir écartelé. — *Part. prés.* Ecartelant (inv.). — *Passé.* Ecartelé, écartelée, écartelés, écartelées. — *Passé comp.* Ayant écartelé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'écarteler.* — Passif : *être écartelé.* Le participe régit *de* et *par.* Ecartelé d'*azur et* d'*argent;* écartelé par *le bourreau.*

ÉCARTER, v. a., 1re conj. (*Ekarté*), séparer, disperser, éloigner. *Ecarter les jambes; écarter la foule* (Académie).

D'un souffle l'aquilon *écarte* les nuages.
Racine.

— Détourner de... Ecarter *quelqu'un de son chemin*. — Eparpiller. *Ce fusil* écarte *son plomb*, ou neutralement, *écarte*. — Au figuré, rejeter ce qui gêne, ce qui nuit, ce qui est inutile. Ecarter *les branches en traversant un taillis* (Laveaux). Ecarter *le frivole* (Voltaire). — Au jeu de cartes, rejeter certaines cartes pour en prendre d'autres. *Ecarter un roi*, et neutralement, *j'ai écarté*. — *Ind. présent.* J'écarte, tu écartes, il écarte, nous écartons, vous écartez, ils écartent. — *Imparf.* J'écartais, tu écartais, il écartait, nous écartions, vous écartiez, ils écartaient. — *Passé déf.* J'écartai, tu écartas, il écarta, nous écartâmes, vous écartâtes, ils écartèrent. — *Passé ind.* J'ai écarté, etc. — *Passé ant.* J'eus écarté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais écarté, etc. — *Futur.* J'écarterai, tu écarteras, il écartera, nous écarterons, vous écarterez, ils écarteront. — *Futur ant.* J'aurai écarté, etc. — *Cond. prés.* J'écarterais, tu écarterais, il écarterait, nous écarterions, vous écarteriez, ils écarteraient. — *Passé.* J'aurais écarté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse écarté, etc. — *Impérat. prés.* Ecarte, écartons, écartez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez écarté. — *Subj. prés.* Que j'écarte, que tu écartes, qu'il écarte, que nous écartions, que vous écartiez, qu'ils écartent. — *Imparf.* Que j'écartasse, que tu écartasses, qu'il écartât, que nous écartassions, que vous écartassiez, qu'ils écartassent. — *Passé.* Que j'aie écarté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse écarté, etc. — *Inf. prés.* Ecarter. — *Pass.* Avoir écarté. — *Part. présent.* Ecartant (inv.). — *Passé.* Ecarté, écartée, écartés, écartées. *Chemin* écarté. Termes de botanique, *rameaux* écartés, séparés et éloignés l'un de l'autre à angles droits. — Il signifie aussi isolé, qui est à l'écart, éloigné, solitaire. *Le sommet solitaire d'une montagne* écartée (Massillon). *Des pays* écartés (Bossuet). — *Passé comp.* Ayant écarté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'écarter. Il ne* s'écarte *jamais de cette règle* (Massillon).

La cour autour de vous ou *s'écarte* ou s'empresse.
Racine.

— Se détourner de son chemin. *Ne t'écarte point, prends un guide fidèle* (Boileau). — Passif : *Etre écarté.* Le part. régit *de* et *par*.

ÉCATIR, v. a. 2e conj. (*Ékatir*), term. de manufacture, presser le drap légèrement et sans carton. *Écatir une pièce de drap.* — *Indic. prés.* J'écatis, tu écatis, il écatit, nous écatissons, vous écatissez, ils écatissent. — *Imp.* J'écatissais, tu écatissais, il écatissait, nous écatissions, vous écatissiez, ils écatissaient. — *Passé déf.* J'écatis, tu écatis, il écatit, nous écatîmes, vous écatîtes, ils écatirent. — *Passé ind.* J'ai écati, etc. — *Passé antér.* J'eus écati, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais écati, etc. — *Futur.* J'écatirai, tu écatiras, il écatira, nous écatirons, vous écatirez, ils écatiront. — *Futur ant.* J'aurai écati, etc. — *Cond. prés.* J'écatirais, tu écatirais, il écatirait, nous écatirions, vous écatiriez, ils écatiraient. — *Passé.* J'aurais écati, etc. — *On dit aussi :* J'eusse écati, etc. — *Impératif présent.* Ecatis, écatissons, écatissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez écati. — *Subj. prés.* Que j'écatisse, que tu écatisses, qu'il écatisse, que nous écatissions, que vous écatissiez, qu'ils écatissent. — *Imp.* Que j'écatisse, que tu écatisses, qu'il écatît, que nous écatissions, que vous écatissiez, qu'ils écatissent. — *Pass.* Que j'aie écati, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse écati, etc. — *Inf. prés.* Ecatir. — *Passé.* Avoir écati. — *Part. prés.* Ecatissant (inv.). — *Passé.* Ecati, écatie, écatis, écaties. — *Passé comp.* Ayant écati. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'écatir*. — Passif : *être écati.* Le participe régit *par*.

ÉCHAFAUDER, v. n., 1re conj. (*Échafôde*), dresser des échafauds pour bâtir. *Il est bon de bien* échafauder *pour éviter les accidents.* — *Ind. prés.* J'échafaude, tu échafaudes, il échafaude, nous échafaudons, vous échafaudez, ils échafaudent. — *Imparf.* J'échafaudais, tu échafaudais, il échafaudait, nous échafaudions, vous échafaudiez, ils échafaudaient. — *Passé déf.* J'échafaudai, tu échafaudas, il échafauda, nous échafaudâmes, vous échafaudâtes, ils échafaudèrent. — *Passé ind.* J'ai échafaudé, etc. — *Passé ant.* J'eus échafaudé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais échafaudé, etc. — *Futur.* J'échafauderai, tu échafauderas, il échafaudera, nous échafauderons, vous échafauderez, ils échafauderont. — *Futur ant.* J'aurai échafaudé, etc. — *Cond. prés.* J'échafauderais, tu échafauderais, il échafauderait, nous échafauderions, vous échafauderiez, ils écha-

faudераient. — *Pass.* J'aurais échafaudé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse échafaudé, etc. —*Imp. prés.* Échafaude, échafaudons, échafaudez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez échafaudé. —*Subj. prés.* Que j'échafaude, que tu échafaudes, qu'il échafaude, que nous échafaudions, que vous échafaudiez, qu'ils échafaudent.—*Imparf.* Que j'échafaudasse, que tu échafaudasses, qu'il échafaudât que nous échafaudassions, que vous échafaudassiez, qu'ils échafaudassent. — *Passé.* Que j'aie échafaudé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse échafaudé, etc. — *Inf. prés.* Echafauder. — *Passé.* Avoir échafaudé. — *Part. prés.* Échafaudant (inv.). — *Passé.* Échafaudé, échafaudée, échafaudés, échafaudées. — *Passé comp.* Ayant échafaudé. — Il se conjugue avec le pronom personnel : *S'échafauder*, au figuré et familièrement dans le sens de faire beaucoup de préparatifs pour peu de chose. *Les charlatans furent longs à* s'échafauder (Ac.).

ÉCHALASSER, v. a. 1re conjug. (*Échalassé*), garnir une vigne d'échalas. *Échalasser une vigne.* —*Ind. prés.* J'échalasse, tu échalasses, il échalasse, nous échalassons, vous échalassez, ils échalassent. — *Imparf.* J'échalassais, tu échalassais, il échalassait, nous échalassions, vous échalassiez, ils échalassaient. — *Passé défini.* J'échalassai, tu échalassas, il échalassa, nous échalassâmes, vous échalassâtes, ils échalassèrent. —*Passé indéfini.* J'ai échalassé, etc. — *Passé antérieur.* J'eus échalassé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais échalassé, etc. — *Futur.* J'échalasserai, tu échalasseras, il échalassera, nous échalasserons, vous échalasserez, ils échalasseront. — *Futur antérieur.* J'aurai échalassé, etc. — *Condit. prés.* J'échalasserais, tu échalasserais, il échalasserait, nous échalasserions, vous échalasseriez, ils échalasseraient. — *Passé.* J'aurais échalassé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse échalassé, etc. — *Impératif prés.* Échalasse, échalassons, échalassez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez échalassé. — *Subjonctif prés.* Que j'échalasse, que tu échalasses, qu'il échalasse, que nous échalassions, que vous échalassiez, qu'ils échalassent. — *Imp.* Que j'échalassasse, que tu échalassasses, qu'il échalassât, que nous échalassassions, que vous échalassassiez, qu'ils échalassassent. — *Passé.* Que j'aie échalassé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse échalassé, etc. — *Infinitif présent.* Échalasser. — *Passé* Avoir échalassé. — *Part. present.* Échalassant (invariable). — *Passé.* Échalassé, échalassée, échalassés, échalassées. — *Passé composé.* Ayant échalassé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'échalasser. Dans ce moment la vigne* s'échalasse. — Passif : *être échalassé.* Le participe régit *par.*

ÉCHAMPIR, v. a., 2e conj. (Plusieurs font le verbe de la 1re conjug. en disant *échamper*), (*Echanpir* ou *échanpé*), term. de peinture, contourner une figure, un ornement, un feuillage, en séparant le contour d'avec le fond. — *Ind. pr.* J'échampis, tu échampis, il échampit, nous échampissons, vous échampissez, ils échampissent. — *Imparfait.* J'échampissais, tu échampissais, il échampissait, nous échampissions, vous échampissiez, ils échampissaient. — *Passé défini.* J'échampis, tu échampis, il échampit, nous échampîmes, vous échampîtes, ils échampirent.—*Passé. indéfini.* J'ai échampi, etc. — *Passé ant.* J'eus échampi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais échampi, etc. — *Futur.* J'échampirai, tu échampiras, il échampira, nous échampirons, vous échampirez, ils échampiront.—*Futur ant.* J'aurai échampi, etc. — *Conditionnel présent.* J'échampirais, tu échampirais, il échampirait, nous échampirions, vous échampiriez, ils échampiraient. — *Passé.* J'aurais échampi, etc. — *On dit aussi* : J'eusse échampi, etc. — *Impératif présent.* Echampis, échampissons, échampissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez échampi, etc.— *Subjonctif présent.* Que j'échampisse, que tu échampisses, qu'il échampisse, que nous échampissions, que vous échampissiez, qu'ils échampissent. — *Imparfait.* Que j'échampisse, que tu échampisses, qu'il échampît, que nous échampissions, que vous échampissiez, qu'ils échampissent. — *Passé.* Que j'aie échampi, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse échampi, etc. — *Infinitif prés.* Echampir. — *Passé.* Avoir échampi. — *Part. prés.* Echampissant (inv.). — *Passé.* Echampi, échampie, échampis, échampies. — *Pass. composé.* Ayant échampi. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'échampir.* — Passif : *être échampi.* Le participe régit *par.*

ÉCHANCRER, v. a., 1re conjug. (*Échankré*), couper, tailler en dedans en forme de croissant. Echancrer *du cuir, une étoffe.* — Term. de draperie, effacer. Echancrer *de faux plis.* — *Ind. pr.* J'échancre, tu échancres, il échancre, nous échan-

crons, vous échancrez, ils échancrent. — *Imp.* J'échancrais, tu échancrais, il échancrait, nous échancrions, vous échancriez, ils échancraient. — *Passé déf.* J'échancrai, tu échancras, il échancra, nous échancrâmes, vous échancrâtes, ils échancrèrent. — *Passé ind.* J'ai échancré, etc. — *Passé ant.* J'eus échancré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais échancré, etc. — *Futur.* J'échancrerai, tu échancreras, il échancrera, nous échancrerons, vous échancrerez, ils échancreront. — *Futur ant.* J'aurai échancré, etc. — *Cond. prés.* J'échancrerais, tu échancrerais, il échancrerait, nous échancrerions, vous échancreriez, ils échancreraient. — *Passé.* J'aurais échancré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse échancré, etc. — *Impérat. prés.* Echancre, échancrons, échancrez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez échancré. — *Subj. prés.* Que j'échancre, que tu échancres, qu'il échancre, que nous échancrions, que vous échancriez, qu'ils échancrent. — *Imp.* Que j'échancrasse, que tu échancrasses, qu'il échancrât, que nous échancrassions, que vous échancrassiez, qu'ils échancrassent. — *Passé.* Que j'aie échancré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse échancré, etc. — *Inf. prés.* Echancrer. — *Passé.* Avoir échancré. — *Part. prés.* Echancrant (inv.). — *Pass.* Echancré, échancrés, échancrée, échancrées. *Os* échancré, term. d'anatomie. *C'est une cervelle* échancrée, une espèce de fou. — *Passé comp.* Ayant échancré. — Se conjugue avec le pron. personnel : *s'échancrer. Cette toile s'est* échancrée. — Passif : *être échancré.* Le participe régit *par.*

ÉCHANGER, v. a., 1re conjug. (*Echanjé*), faire un échange. *On a* échangé *les prisonniers. J'ai* échangé *mes meubles.* — En termes de diplomatie, se remettre, se communiquer des pouvoirs, un acte, etc. *Les plénipotentiaires ont* échangé *leurs pouvoirs. On* échange *plusieurs notes diplomatiques pour gagner du temps.* — Au figuré, dans un sens analogue, échanger *des politesses, des injures, des coups de poing*; et en termes militaires, échanger *quelques coups de canon.* — Termes de drapier, placer au milieu du carton les plis du drap qui étaient sur la tranche, afin de les effacer à une seconde presse. — Ce verbe prend un *e* muet après le *g*, toutes les fois que celui-ci est immédiatement suivi d'un *a* ou d'un *o*, afin d'en adoucir la prononciation devant ces deux voyelles. — *Ind. prés.* J'échange, tu échanges, il échange, nous échangeons, vous échangez, ils échangent. — *Imparf.* J'échangeais, tu échangeais, il échangeait, nous échangions, vous échangiez, ils échangeaient. — *Passé défini.* J'échangeai, tu échangeas, il échangea, nous échangeâmes, vous échangeâtes, il échangèrent. — *Passé défini.* J'ai échangé, etc. — *Passé indéfini.* J'eus échangé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais échangé, etc. — *Futur.* J'échangerai, tu échangeras, il échangera, nous échangerons, vous échangerez, ils échangeront. — *Futur antér.* J'aurai échangé, etc. — *Conditionnel présent.* J'échangerais, tu échangerais, il échangerait, nous échangerions, vous échangeriez, ils échangeraient. — *Pass.* J'aurais échangé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse échangé, etc. — *Imp. pr.* Echange, échangeons, échangez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez échangé. — *Subj. prés.* Que j'échange, que tu échanges, qu'il échange, que nous échangions, que vous échangiez, qu'ils échangent. — *Imparf.* Que j'échangeasse, que tu échangeasses, qu'il échangeât, que nous échangeassions, que vous échangeassiez, qu'ils échangeassent. — *Passé.* Que j'aie échangé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse échangé, etc. — *Infinitif prés.* Echanger. — *Pass.* Avoir échangé. — *Part. prés.* Echangeant (invar.). — *Passé.* Echangé, échangée, échangés, échangées. — *Passé composé.* Ayant échangé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'échanger.* — Passif : *Etre échangé. Les ratifications du traité furent* échangées *peu de jours après.* Le participe régit *par.* — C'est à tort qu'on trouve dans la plupart des dictionnaires et dans celui de M. Napoléon Landais, cette acception : Echanger *du linge,* pour exprimer l'idée de le tremper dans l'eau avant de le lessiver. C'est là une faute grossière. Il faut dire : *Essanger du linge.*

ÉCHANTILLONNER, v. a., 1re conjug. (*Echanti-ioné*), confronter des poids et des mesures avec leur matrice originale. Echantillonner *des poids.* — Couper des échantillons à une pièce d'étoffe. — *Ind. prés.* J'échantillonne, tu échantillonnes, il échantillonne, nous échantillonnons, vous échantillonnez, ils échantillonnent. — *Imparf.* J'échantillonnais, tu échantillonnais, il échantillonnait, nous échantillonnions, vous échantillonniez, ils échantil-

lonnaient.— *Passé déf.* J'échantillonnai, tu échantillonnas, il échantillonna, nous échantillonnâmes, vous échantillonnâtes, ils échantillonnèrent. — *Passé ind.* J'ai échantillonné, etc. — *Passé antér.* J'eus échantillonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais échantillonné, etc.— *Futur.* J'échantillonnerai, tu échantillonneras, il échantillonnera, nous échantillonnerons, vous échantillonnerez, ils échantillonneront.— *Futur ant.* J'aurai échantillonné, etc. — *Cond. prés.* J'échantillonnerais, tu échantillonnerais, il échantillonnerait, nous échantillonnerions, vous échantillonneriez, ils échantillonneraient. — *Passé.* J'aurais échantillonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse échantillonné, etc.— *Impér. prés.* Echantillonne, échantillonnons, échantillonnez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez échantillonné. — *Subj. prés.* Que j'échantillonne, que tu échantillonnes, qu'il échantillonne, que nous échantillonnions, que vous échantillonniez, qu'ils échantillonnent. — *Imp.* Que j'échantillonnasse, que tu échantillonnasses, qu'il échantillonnât, que nous échantillonnassions, que vous échantillonnassiez, qu'ils échantillonnassent. — *Pass.* Que j'aie échantillonné, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse échantillonné, etc.— *Inf. prés.* Echantillonner. — *Passé.* Avoir échantillonné. — *Part. prés.* Echantillonnant (invar.). — *Passé.* Echantillonné, échantillonnée, échantillonnés, échantillonnées. — *Passé comp.* Ayant échantillonné.— Se conjugue avec le pronom personnel : *S'échantillonner.* — Passif : *être échantillonné. Les poids de ce trébuchet ont été marqués et* échantillonnés *à la monnaie.* Le participe régit *par.*

ÉCHANVRER, v. a., 1[re] conj. (*Echanvré*), ôter les plus grosses chenevottes de la filasse. — *Ind. prés.* J'échanvre, tu échanvres, il échanvre, nous échanvrons, vous échanvrez, ils échanvrent. — *Imp.* J'échanvrais, tu échanvrais, il échanvrait, nous échanvrions, vous échanvriez, ils échanvraient. — *Passé déf.* J'échanvrai, tu échanvras, il échanvra, nous échanvrâmes, vous échanvrâtes, ils échanvrèrent. — *Passé indéfini.* J'ai échanvré, etc. — *Passé antérieur.* J'eus échanvré, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais échanvré, etc. — *Futur.* J'échanvrerai, tu échanvreras, il échanvrera, nous échanvrerons, vous échanvrerez, ils échanvreront. — *Futur pass.* J'aurai échanvré, etc. — *Cond. prés.* J'échanvrerais, tu échanvrerais, il échanvrerait, nous échanvrerions, vous échanvreriez, ils échanvreraient.— *passé.* J'aurais échanvré, etc.—*On dit aussi :* J'eusse échanvré, etc.— *Impér. prés.* Echanvre, échanvrons, échanvrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez échanvré. — *Subj. prés.* Que j'échanvre, que tu échanvres, qu'il échanvre, que nous échanvrions, que vous échanvriez, qu'ils échanvrent. — *Imparf.* Que j'échanvrasse, que tu échanvrasses, qu'il échanvrât, que nous échanvrassions, que vous échanvrassiez, qu'ils échanvrassent. — *Passé.* Que j'aie échanvré, etc.— *Plus-que-parfait.* Que j'eusse échanvré, etc. — *Infint. prés.* Echanvrer. —*Passé.* Avoir échanvré. — *Part. prés.* Echanvrant (inv.).—*Passé.* Echanvré, échanvrée, échanvrés, échanvrées. — *Passé comp.* Ayant échanvré. — Passif : *être échanvré.* Le part. régit *par.*

ÉCHAPPER, v. n. 1[re] conjug. (*Échapé*), s'évader, s'esquiver, se sauver des mains de quelqu'un, d'une prison, d'un péril, etc. *Tous ses compagnons furent massacrés, et lui-même* n'échappa *qu'à grand' peine* (Académie). — Il s'emploie avec la préposition *de* quand il signifie cesser d'être où l'on était, sortir de, etc. *Échapper des mains des ennemis ; échapper d'un danger* (Acad.). *Échapper d'un naufrage* (Bossuet). — Il s'emploie avec la préposition *à* quand il signifie, se soustraire, se dérober à, être préservé de : *Échapper à la fureur, à la poursuite des ennemis. Il ne peut m'échapper. Échapper à la honte, au repentir,* et activement : *échapper le danger,* l'éviter. — N'être pas saisi, aperçu, découvert ou seulement remarqué ; dans ce sens, il se conjugue toujours avec l'auxiliaire *avoir* : *Le véritable sens* avait échappé *à tous les traducteurs* (Académ.). *Ce volume* a échappé *à la police. Il a dit une sottise qui* n'a point échappé *à ses auditeurs* (Académie). — Il se dit des choses qui s'évanouissent, se dispersent. *La vie nous* échappe (Voltaire). *Les richesses nous* échappent *par leur fragilité* (Fléchier). — Ne pouvoir être connu, pénétré. *Vous changiez de caractère, de sentiment, vous* échappiez *à tout le monde* (Massillon). — Laisser tomber par mégarde. *Sa canne lui* a échappé, *lui* est échappée *des mains* (Académie).— Ne pouvoir être acquis, obtenu. *Vous courez après une fortune qui vous* échappe *toujours* (Massillon). — Il se construit avec le verbe laisser : *Laisser échapper un cri,* pousser

un cri involontaire. — Dans un sens analogue, il signifie aussi manifester, découvrir : *laisser échapper un secret, laisser échapper quelques plaintes* (Racine). — Il s'emploie dans le même sens comme verbe unipersonnel : *Il lui* échappe *de parler contre ses intérêts* (La Bruyère). — *La patience lui* échappe, *lui a* échappé, c'est-à-dire, il perd patience, ou il s'emporte. — Proverbialement : *L'échapper belle*, éviter heureusement un péril dont on est menacé. — *Ind. présent.* J'échappe, tu échappes, il échappe, nous échappons, vous échappez, ils échappent. — *Imparfait.* J'échappais, tu échappais, il échappait, nous échappions, vous échappiez, ils échappaient. — *Passé. défini.* J'échappai, tu échappas, il échappa, nous échappâmes, vous échappâtes, ils échappèrent. — *Pass. indéf.* J'ai échappé, etc. — *Pass. antér.* J'eus échappé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais échappé, etc. — *Futur.* J'échapperai, tu échapperas, il échappera, nous échapperons, vous échapperez, ils échapperont. — *Futur ant.* J'aurai échappé, etc. — *Cond. prés.* J'échapperais, tu échapperais, il échapperait, nous échapperions, vous échapperiez, ils échapperaient. — *Pass.* J'aurais échappé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse échappé, etc. — *Impér. prés.* Echappe, échappons, échappez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez échappé. — *Subj. prés.* Que j'échappe, que tu échappes, qu'il échappe, que nous échappions, que vous échappiez, qu'ils échappent. — *Imparf.* Que j'échappasse, que tu échappasses, qu'il échappât, que nous échappassions, que vous échappassiez, qu'ils échappassent. — *Passé.* Que j'aie échappé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse échappé, etc. — *Inf. présent.* Echapper. — *Passé.* Avoir échappé. — *Part. prés.* Echappant (invariable). — *Passé.* Echappé, échappée, échappés, échappées. — *Passé composé.* Ayant échappé. — Il se conjugue avec le pronom personnel : *s'échapper. Sa voix* s'échappe *au travers des sanglots* (Boileau). Il ne peut être suivi que de la préposition *de*. *Il* s'est échappé *de prison*, et se dit des choses qui sortent d'elles mêmes d'un lieu où elles étaient renfermées, retenues : *Des pleurs* s'échappèrent *de ses yeux* (J. J. Rousseau). *Son secret* s'échappait *de son cœur* (Fénelon). — Au figuré, s'emporter inconsidérément à dire ou à faire quelque chose contre la bienséance, la raison : *Il* s'est échappé *jusqu'à injurier son parent. Il* s'échappe *souvent* (Acad.). — Au sens moral figuré, se dissiper, s'évanouir : *Elle vit* s'échapper *le dernier espoir qui lui restait.* — Passif : *Etre échappé.* Peu usité. Le participe régit *à* et *de*. Echappé à *la mort*. Echappé de *prison*. — *Échappé* se construit avec *avoir* et *être*. Avec le verbe *avoir*, il fait entendre qu'on a pas fait attention à une chose ou qu'on en a perdu la mémoire.

J'ai retenu le chant, les vers m'ont *échappé*.
J.-B. Rousseau.

Construit avec le verbe *être*, *échappé* signifie qu'une chose a été faite par inadvertance : *Cette parole lui* est échappé.

ÉCHARDONNER, v. a. 1re conj. (*Échardonné*), ôter, couper, arracher les chardons. *Échardonner un champ, un jardin. Il a fait* échardonner *ses blés* (Acad.). — En termes de tondeur de draps, nettoyer les chardons. *Échardonner de la laine.* — *Ind. prés.* J'échardonne, tu échardonnes, il échardonne, nous échardonnons, vous échardonnez, ils échardonnent. — *Imp.* J'échardonnais, tu échardonnais, il échardonnait, nous échardonnions, vous échardonniez, ils échardonnaient. — *Passé déf.* J'échardonnai, tu échardonnas, il échardonna, nous échardonnâmes, vous échardonnâtes, ils échardonnèrent. — *Passé indéf.* J'ai échardonné, etc. — *Passé ant.* J'eus échardonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais échardonné, etc. — *Futur.* J'échardonnerai, tu échardonneras, il échardonnera, nous échardonnerons, vous échardonnerez, ils échardonneront. — *Futur ant.* J'aurai échardonné, etc. — *Cond. prés.* J'échardonnerais, tu échardonnerais, il échardonnerait, nous échardonnerions, vous échardonneriez, ils échardonneraient. — *Pass.* J'aurais échardonné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse échardonné, etc — *Impér. prés.* Échardonne, échardonnons, échardonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez échardonné. — *Subj. prés.* Que j'échardonne, que tu échardonnes, qu'il échardonne, que nous échardonnions, que vous échardonniez, qu'ils échardonnent. — *Imp.* Que j'échardonnasse, que tu échardonnasses, qu'il échardonnât, que nous échardonnassions, que vous échardonnassiez, qu'ils échardonnassent. — *Passé.* Que j'aie échardonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse échardonné, etc. — *Inf. prés.* Echardonner. — *Passé.* Avoir échardonné. — *Part. prés.* Echardonnant (invariable). — *Passé.* Echardonné, échardonnée, échardonnés,

échardonnées. — *Passé composé* Ayant échardonné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'échardonner*. — Passif : *être échardonné*. Le participe régit *par*.

ÉCHARNER, v. a., 1re conj. (*Écharné*), terme de tanneur, ôter d'une peau la chair qui y reste. *Écharner un cuir*. — *Ind. prés.* J'écharne, tu écharnes, il écharne, nous écharnons, vous écharnez, ils écharnent. — *Imparf.* J'écharnais, tu écharnais, il écharnait, nous écharnions, vous écharniez, ils écharnaient. — *Passé déf.* J'écharnai, tu écharnas, il écharna, nous écharnâmes, vous écharnâtes, ils écharnèrent. — *Pass. indéf.* J'ai écharné, etc. — *Passé antér.* J'eus écharné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais écharné, etc. — *Futur.* J'écharnerai, tu écharneras, il écharnera, nous écharnerons, vous écharnerez, ils écharneront. — *Futur antér.* J'aurai écharné, etc. — *Condit. prés.* J'écharnerais, tu écharnerais, il écharnerait, nous écharnerions, vous écharneriez, ils écharneraient. — *Pass.* J'aurais écharné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse écharné, etc. — *Impér. prés.* Écharne, écharnons, écharnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez écharné. — *Subj. prés.* Que j'écharne, que tu écharnes, qu'il écharne, que nous écharnions, que vous écharniez, qu'ils écharnent. — *Imparf.* Que j'écharnasse, que tu écharnasses, qu'il écharnât, que nous écharnassions, que vous écharnassiez, qu'ils écharnassent. — *Passé.* Que j'aie écharné, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse écharné, etc. — *Inf. prés.* Écharner. — *Passé.* Avoir écharné. — *Part. prés.* Écharnant (invar.). — *Passé.* Écharné, écharnée, écharnés, écharnées. — *Passé comp.* Ayant écharné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'écharner*. — Passif : *être écharné*. Le participe régit *par*.

ÉCHARPER, v. a., 1re conj. (*Écharpé*), faire une grande blessure avec un coutelas, un sabre, etc. *Il lui a* écharpé *le visage, le bras* (Académie). — Au figuré, maltraiter, en parlant des troupes. *On les a* écharpées. — En termes de guerre, attaquer un ouvrage de revers ou obliquement. — *Ind. prés.* J'écharpe, tu écharpes, il écharpe, nous écharpons, vous écharpez, ils écharpent. — *Imparf.* J'écharpais, tu écharpais, il écharpait, nous écharpions, vous écharpiez, ils écharpaient. — *Passé déf.* J'écharpai, tu écharpas, il écharpa, nous écharpâmes, vous écharpâtes, ils écharpèrent. — *Pass. ind.* J'ai écharpé, etc. — *Passé ant.* J'eus écharpé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais écharpé, etc. — *Futur.* J'écharperai, tu écharperas, il écharpera, nous écharperons, vous écharperez, ils écharperont. — *Futur ant.* J'aurai écharpé, etc. — *Cond. prés.* J'écharperais, tu écharperais, il écharperait, nous écharperions, vous écharperiez, ils écharperaient. — *Passé.* J'aurais écharpé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse écharpé, etc. — *Impératif. prés.* Écharpe, écharpons, écharpez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez écharpé. — *Subj. prés.* Que j'écharpe, que tu écharpes, qu'il écharpe, que nous écharpions, que vous écharpiez, qu'ils écharpent. — *Imparf.* Que j'écharpasse, que tu écharpasses, qu'il écharpât, que nous écharpassions, que vous écharpassiez, qu'ils écharpassent. — *Passé.* Que j'aie écharpé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse écharpé, etc. — *Inf. prés.* Écharper. — *Passé.* Avoir écharpé. — *Part. prés.* Écharpant (inv.). — *Passé.* Écharpé, écharpée, écharpés, écharpées. — *Passé comp.* Ayant écharpé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'écharper*. — Passif : *Etre écharpé*. *Ce régiment* a été écharpé (Académie). Le part. régit *par*.

ÉCHARSETER, v. a., 1er conj. (*Écharceté*), fabriquer de la monnaie au-dessous du cours. Le *t* se double devant un *e* muet. — *Indicatif prés.* J'écharsette, tu écharsettes, il écharsette, nous écharsetons, vous écharsetez, ils écharsettent. — *Imp.* J'écharsetais, tu écharsetais, il écharsetait, nous écharsetions, vous écharsetiez, ils écharsetaient. — *Passé défin.* J'écharsetai, tu écharsetas, il écharseta, nous écharsetâmes, vous écharsetâtes, ils écharsetèrent. — *Passé ind.* J'ai écharseté, etc. — *Passé ant.* J'eus écharseté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais écharseté, etc. — *Futur.* J'écharsetterai, tu écharsetteras, il écharsettera, nous écharsetterons, vous écharsetterez, ils écharsetteront. — *Futur ant.* J'aurai écharseté, etc. — *Cond. prés.* J'écharsetterais, tu écharsetterais, il écharsetterait, nous écharsetterions, vous écharsetteriez, ils écharsetteraient. — *Passé.* J'aurais écharseté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse écharseté, etc. — *Impér. prés.* Écharsète, écharsetons, écharsetez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez écharseté. — *Subj. prés.* Que j'écharsette, que tu écharsettes, qu'il écharsette, que nous écharsetions, que vous écharsetiez, qu'ils écharsettent. — *Imparf.* Que j'écharsetasse, que tu écharsetasses,

qu'il écharsetât, que nous écharsetassions, que vous écharsetassiez, qu'ils écharsetassent. — *Passé.* Que j'aie écharseté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse écharseté, etc. — *Infinitif prés.* Echarseter. — *Passé.* Avoir écharseté. — *Part. prés.* Écharsetant (inv.). — *Passé.* Echarseté, écharsetée, écharsetés, écharsetées. — — *Passé comp.* Ayant écharseté. — Passif : *Etre écharseté.*

ÉCHAUDER, v. a. 1re conj. *(Echôdé)*, laver avec de l'eau chaude, bouillante, y faire passer une chose, l'y tremper, en jeter dessus. Echauder *un pot de terre, un cochon de lait, de la pâte* (Acad.). *De l'huile bouillante m'est tombée sur la jambe et me l'a tout* échaudée (Acad.). — *Ind. prés.* J'échaude, tu échaudes, il échaude, nous échaudons, vous échaudez, ils échaudent. — *Imp.* J'échaudais, tu échaudais, il échaudait, nous échaudions, vous échaudiez, ils échaudaient. — *Passé déf.* J'échaudai, tu échaudas, il échauda, nous échaudâmes, vous échaudâtes, ils échaudèrent. — *Passé indéf.* J'ai échaudé, etc.—*Pass. ant.* J'eus échaudé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais échaudé, etc. — *Futur.* J'échauderai, tu échauderas, il échaudera, nous échauderons, vous échauderez, ils échauderont. — *Futur ant.* J'aurai échaudé, etc. — *Cond. prés.* J'échauderais, tu échauderais, il échauderait, nous échauderions, vous échauderiez, ils échauderaient. — *Passé.* J'aurais échaudé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse échaudé, etc. — *Impér. prés.* Echaude, échaudons, échaudez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez échaudé. —*Subjonctif prés.* Que j'échaude, que tu échaudes, qu'il échaude, que nous échaudions, que vous échaudiez, qu'ils échaudent.— *Imparfait.* Que j'échaudasse, que tu échaudasses, qu'il échaudât, que nous échaudassions, que vous échaudassiez, qu'ils échaudassent. — *Passé.* Que j'aie échaudé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse échaudé, etc. — *Infinitif présent.* Echauder. — *Passé.* Avoir échaudé. — *Partic. prés.* Echaudant (invariable). — *Passé.* Echaudé, échaudée, échaudés, échaudées. —*Passé comp.* Ayant échaudé. — Il se conjugue avec le pronom personnel : *S'échauder.* S'échauder *la main, le pied* (Acad.). *Elle s'est* échaudée *en voulant retirer la marmite* (Id.) — Au figuré, être attrapé, éprouver quelque dommage :

Combien de princes
Vont *s'échauder* en des provinces
Pour le profit de quelque roi.
La Fontaine.

— Passif : *être échaudé. Il craint d'être* échaudé *dans cette affaire.* Le participe régit *par.*

ÉCHAUFFER, v. a. 1re conj. *(Echôfé)*, rendre plus chaud, donner de la chaleur. *Les oiseaux* échauffent *leurs petits avec leurs ailes* (Acad.); et neutralement : *la marche* échauffe. — Causer un excès de chaleur animale. *Les épiceries* échauffent *le sang*; et neutralement : *les liqueurs* échauffent. — Au figuré, enflammer, exciter, irriter, animer. *Les lectures ont* échauffé *son imagination; quelqu'un lui aura* échauffé *la bile*; *ne m'*échauffez *pas les oreilles*, c'est-à-dire ne m'impatientez pas.— Neutralement, il signifie reprendre de la chaleur. *Il ne peut pas* échauffer. — En term. de manuf., percer, rider une étoffe, en la foulant ou trop longtemps ou trop fortement. — *Ind. prés.* J'échauffe, tu échauffes, il échauffe, nous échauffons, vous échauffez, ils échauffent. — *Imparf.* J'échauffais, tu échauffais, il échauffait, nous échauffions, vous échauffiez, ils échauffaient.—*Passé déf.* J'échauffai, tu échauffas, il échauffa, nous échauffâmes, vous échauffâtes, ils échauffèrent. — *Passé ind.* J'ai échauffé, etc.— *Passé ant.* J'eus échauffé, etc. —*Plus-que-parfait.* J'avais échauffé, etc. — *Futur.* J'échaufferai, tu échaufferas, il échauffera, nous échaufferons, vous échaufferez, ils échaufferont. — *Futur ant.* J'aurai échauffé, etc. — *Cond. prés.* J'échaufferais, tu échaufferais, il échaufferait, nous échaufferions, vous échaufferiez, ils échaufferaient. — *Passé.* J'aurais échauffé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse échauffé, etc. — *Impératif prés.* Echauffe, échauffons, échauffez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez échauffé. — *Subj. prés.* Que j'échauffe, que tu échauffes, qu'il échauffe, que nous échauffions, que vous échauffiez, qu'ils échauffent.— *Imparfait.* Que j'échauffasse, que tu échauffasses, qu'il échauffât, que nous échauffassions, que vous échauffassiez, qu'ils échauffassent. — *Pass.* Que j'aie échauffé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse échauffé, etc. — *Infinitif présent.* Echauffer. — *Passé.* Avoir échauffé, etc. — *Part. prés.* Echauffant, échauffante. *Aliments* échauffants, *liqueurs* échauffantes. — *Passé.* Echauffé, échauffée,

échauffés, échauffées. *Teint* échauffé, *dispute* échauffée. — *Passé composé.* Ayant échauffé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'échauffer. Il ne saurait* s'échauffer.— Au figuré, devenir plus ardent. *Son âme* s'échauffe (La Harpe). *La dispute, le jeu* s'échauffe, c'est-à-dire on commence à disputer, à jouer avec chaleur.— Termes de chasse, s'échauffer *sur la voie,* la suivre avec ardeur. — Proverbialement : *Il* s'échauffe *dans son harnais*, se dit de quelqu'un qui se met en colère. — Passif : *être échauffé.* Le part. régit *par.* Echauffé par *le carnage.*

ÉCHELONNER, v. a. 1re conj. (*Echeloné*), terme d'art militaire, ranger en échelons. Echelonne *un corps d'infanterie* (Acad.). Echelonner *des troupes.* — — *Indic. prés.* J'échelonne, tu échelonnes, il échelonne, nous échelonnons, vous échelonnez, ils échelonnent.—*Imp.* J'échelonnais, tu échelonnais, il échelonnait, nous échelonnions, vous échelonniez, ils échelonnaient. — *Passé déf.* J'échelonnai, tu échelonnas, il échelonna, nous échelonnâmes, vous échelonnâtes, ils échelonnèrent. — *Pass. ind.* J'ai échelonné, etc. — *Pass. ant.* J'eus échelonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais échelonné. — *Futur.* J'échelonnerai, tu échelonneras, il échelonnera, nous échelonnerons, vous échelonnerez, ils échelonneront. — *Futur ant.* J'aurai échelonné, etc. — *Cond. prés.* J'échelonnerais, tu échelonnerais, il échelonnerait, nous échelonnerions, vous échelonneriez, ils échelonneraient. — *Passé.* J'aurais échelonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse échelonné, etc. — *Impér. prés.* Echelonne, échelonnons, échelonnez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez échelonné.— *Subj. prés.* Que j'échelonne, que tu échelonnes, qu'il échelonne, que nous échelonnions, que vous échelonniez, qu'ils échelonnent. — *Imp.* Que j'échelonnasse, que tu échelonnasses, qu'il échelonnât, que nous échelonnassions, que vous échelonnassiez, qu'ils échelonnassent.— *Passé.* Que j'aie échelonné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse échelonné, etc. — *Infinitif présent.* Echelonner. — *Passé.* Avoir échelonné. — *Participe présent.* Echelonnant (invariable). — *Passé.* Echelonné, échelonnée, échelonnés, échelonnées. — *Passé composé.* Ayant échelonné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'échelonner. Ce corps alla* s'échelonner *sur la route de Valenciennes à Cambray* (Académie). — Passif : *être échelonné.*

ÉCHENILLER, v. a., 1re conj. (*Echenillé*), ôter les chenilles. *Si vous n'*échenillez *pas vos arbres, il n'y restera pas une feuille* (Académie). — *Indicatif présent.* J'échenille, tu échenille, il échenille, nous échenillons, vous échenillez, ils échenillent. — *Imparfait.* J'échenillais, tu échenillais, il échenillait, nous échenillions, vous échenilliez, ils échenillaient. — *Pass. déf.* J'échenillai, tu échenillas, il échenilla, nons échenillâmes, vous échenillâtes, ils échenillèrent. — *Pass. ind.* J'ai échenillé, etc. — *Pass. ant.* J'eus échenillé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais échenillé, etc. — *Futur.* J'échenillerai, tu échenilleras, il échenillera, nons échenillerons, vous échenillerez, ils écheuilleront. — *Pass.* J'aurai échenillé, etc. — *Conditionnel prés.* J'échenillerais, tu échenillerais, il échenillerait, nous échenillerions, vous échenilleriez, ils échenilleraient. — *Passé.* J'aurais échenillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse échenillé, etc. — *Impér. prés.* Echenille, échenillons, échenillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez échenillé. — *Subjonctif prés.* Que j'échenille, que tu échenilles, qu'il échenille, que nous échenillions, que vous échenilliez, qu'ils échenillent. — *Imparf.* Que j'échenillasse, que tu échenillasses, qu'il échenillât, que nous échenillassions, que vous échenillassiez, qu'ils échenillassent. — *Passé.* Que j'aie échenillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse échenillé, etc. — *Inf. prés.* Echeniller. — *Pass.* Avoir échenillé — *Part. prés.* Echenillant (invariable). — *Passé.* Echenillé, échenillée, échenillés, échenillées. — *Pass. composé.* Ayant échenillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'écheniller. Au printemps les arbres* s'échenillent. — Passif : *être échenillé.* Le participe régit *par.*

ÉCHINER, v. a. et n., 1re conj. (*Echiné*), on ne doit jamais prononcer ni écrire *échigner*, comme fait le peuple, rompre, casser l'échine. *Cette voiture l'a* échiné. — An figuré, tuer, assommer dans une mêlée. *Il en a* échiné *plusieurs dans le combat.* — Fam., échiner *quelqu'un de coups,* le battre outrageusement. — Il s'emploie aussi absolument : *Ces gens ne parlent que* d'échiner (Molière). — *Indic. prés.* J'échine, tu échines, il échine, nous

échinons, vous échinez, ils échinent. — *Imp.* J'échinais, tu échinais, il échinait, nous échinions, vous échiniez, ils échinaient. — *Pass. déf.* J'échinai, tu échinas, il échina, nous échinâmes, vous échinâtes, ils échinèrent. — *Passé indéf.* J'ai échiné, etc.— *Pass. ant.* J'eus échiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais échiné, etc. — *Futur.* J'échinerai, tu échineras, il échinera, nous échinerons, vous échinerez, ils échineront. — *Futur antér.* J'aurai échiné, etc.— *Cond. prés.* J'échinerais, tu échinerais, il échinerait, nous échinerions, vous échineriez, ils échineraient.—*Passé.* J'aurais échiné, etc. — *On dit aussi:* J'eusse échiné, etc. — *Impérat. prés.* Echine, échinons, échinez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez échiné.—*Subj. prés.* Que j'échine, que tu échines, qu'il échine, que nous échinions, que vous échiniez, qu'ils échinent. — *Imp.* Que j'échinasse, que tu échinasses, qu'il échinât, que nous échinassions, que vous échinassiez, qu'ils échinassent. — *Passé.* Que j'aie échiné, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse échiné, etc. — *Infinitif prés.* Echiner. — *Passé.* Avoir échiné. — *Part. prés.* Echinant (var.). *Besogne échinante.* Familier. — *Passé.* Echiné, échinée, échinés, échinées. — *Passé comp.* Ayant échiné.— Se conjugue avec le pronom personnel : *s'échiner.* — Au figuré et familièr., s'excéder de fatigue, se donner beaucoup de peine : *Je me suis* échiné. *Vous êtes bien bon de vous* échiner *pour si peu de chose.* — Passif *: être échiné.* Le part. régit *de* et *par.* Echiné de *coups*; échiné par *quelqu'un.*

ÉCHOIR, v. n., irrég., 3e conj. (*Echoar*), arriver par hasard, par sort, par cas fortuit: *Il espère que le bon lot lui* écherra. *Cela lui est* échu *en partage* (Académie). — Il se dit du temps préfix où doivent se faire certaines choses, où l'on doit remplir certains engagements. *Le premier terme* échoit *à la St-Jean. Cette lettre de change est* échue. — Construit avec les adverbes *bien* et *mal,* il se dit des personnes et signifie rencontrer fortuitement : *Je suis mal* échu. Fam. Il a vieilli dans ce sens. — En termes de pratique et familièrement: *Si le cas y* échoit, *y* échet, ou simplement, *s'il y* échet, c'est-à-dire si l'occasion s'en présente, s'il y a lieu. — En termes de palais, il s'emploie impersonnellement : *A cela il y* échoit *amende. Il n'y* échoit *aucune peine afflictive.* Ce verbe ne se conjugue guère qu'à la troisième personne et avec l'auxiliaire *être.* Cependant on peut justifier l'assertion de MM. Noël et Chapsal qui avancent qu'on l'emploie aussi avec *avoir.* Un esclave pourrait dire : *j'ai* échu *en partage à tel maître.* — *Indicat. prés.* J'échois, tu échois, il échoit, nous échoyons, vous échoyez, ils échoient. — *Passé déf.* J'échus, tu échus, il échut, nous échûmes, vous échûtes, ils échurent. — *Passé ind.* J'ai échu, etc.— *Passé antér.* J'eus échu, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais échu, etc. — *Futur.* J'écherrai, tu écherras, il écherra, nous écherrons, vous écherrez, ils écherront. — *Futur ant.* J'aurai échu.— *Cond. prés.* J'écherrais, tu écherrais, il écherrait, nous écherrions, vous écherriez, ils écherraient. — *Passé.* J'aurais échu, etc. — *On dit aussi:* J'eusse échu, etc. — *Subj. prés.* Que j'échoie, que tu échoies, qu'il échoie, que nous échoyons, que vous échoyez, qu'ils échoient. — *Imparfait.* Que j'échusse, que tu échusses, qu'il échût, que nous échussions, que vous échussiez, qu'ils échussent.— *Passé.* Que j'aie échu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse échu, etc. — *Infin. prés.* Echoir. — *Passé.* Avoir échu. — *Participe prés.* Echéant (invar.). *Le cas* échéant.—*Passé.* Echu, échue, échus, échues. *Le terme* échu.—*Passé comp.* Etant échu.

ÉCHOPPER, v. a. et n., 1re conj. (*Echopé*), travailler avec l'échoppe : Echopper *du bois. Cet artiste* échoppe. — *Indicatif présent.* J'échoppe, tu échoppes, il échoppe, nous échoppons, vous échoppez, ils échoppent. — *Imparfait.* J'échoppais, tu échoppais, il échoppait, nous échoppions, vous échoppiez, ils échoppaient. — *Passé déf.* J'échoppai, tu échoppas, il échoppa, nous échoppâmes, vous échappâtes, ils échoppèrent. — *Passé indéf.* J'ai échoppé, etc. — *Passé ant.* J'eus échoppé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais échoppé, etc. — *Futur.* J'échopperai, tu échopperas, il échoppera, nous échopperons, vous échopperez, ils échopperont.— *Futur ant.* J'aurai échoppé, etc. — *Condit. prés.* J'échopperais, tu échopperais, il échopperait, nous échopperions, vous échopperiez, ils échopperaient. — *Passé.* J'aurais échoppé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse échoppé, etc. — *Impér. prés.* Echoppe, échoppons, échoppez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez échoppé. — *Subj. prés.* Que j'échoppe, que tu échoppes, qu'il échoppe, que nous échoppions, que vous échop-

piez, qu'ils échoppent. — *Imparf.* Que j'échoppasse, que tu échoppasses, qu'il échoppât, que nous échoppassions, que vous échoppassiez, qu'ils échoppasent. — *Pass.* Que j'aie échoppé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse échoppé, etc.— *Inf. prés.* Echopper. — *Passé.* Avoir échoppé. — *Part. prés.* Echoppant (invar.). — *Passé.* Echoppé, échoppée, échoppés, échoppées.—*Passé comp.* Ayant échoppé. — Pronominalement : *s'échopper.* —Passif: *Etre échoppé.* Le part. régit *par.*

ÉCHOUER, v. n., 1re conj. (*Echoué*), être porté, poussé dans un endroit de la mer où il n'y a pas assez d'eau pour flotter; donner sur le sable, sur un écueil. *La frégate* échoua *contre un rocher, contre les brisants.*

Et les flots irrités font *échouer* le vaisseau.
Fléchier.

—*On trouva une baleine qui avait* échoué *sur la côte.*— Il se dit au propre des personnes: *Nous échouâmes.*— On l'emploie activement : *Ce pilote* échoua *son vaisseau; il nous* échoua (Académie). — Au figuré, ne pas réussir dans ce qu'on a entrepris. *Faire* échouer *des entreprises glorieuses.* (Massillon). *Ses desseins* échouèrent (Académie).—*Ind. prés.* J'échoue, tu échoues, il échoue, nous échouons, vous échouez, ils échouent. — *Imparf.* J'échouais, tu échouais, il échouait, nous échouions, vous échouiez, ils échouaient. — *Passé déf.* J'échouai, tu échouas, il échoua, nous échouâmes, vous échouâtes, ils échouèrent. — *Pass. ind.* J'ai échoué, etc. — *Passé. ant.* J'eus échoué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais échoué, etc. — — *Futur.* J'échouerai, tu échoueras, il échouera, nous échouerons, vous échouerez, ils échoueront. — *Futur ant.* J'aurai échoué, etc. — *Cond. prés.* J'échouerais, tu échouerais, il échouerait, nous échouerions, vous échoueriez, ils échoueraient. — *Passé.* J'aurais échoué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse échoué, etc.— *Impér. prés.* Echoue, échouons, échouez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez échoué. — *Subj prés.* Que j'échoue, que tu échoues, qu'il échoue, que nous échouions, que vous échouiez, qu'ils échouent. — *Imparf.* Que j'échouasse, que tu échouasses, qu'il échouât, que nous échouassions, que vous échouassiez, qu'ils échouassent. — *Passé.* Que j'aie échoué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse échoué, etc.—*Infin. prés.* Echouer. — *Passé.* Avoir échoué. — *Participe prés.* Echouant (invariable). — *Passé.* Echoué, échouée, échoués, échouées.—*Passé composé.* Ayant échoué. —Se conjugue avec le pronom personnel: *s'échouer : Le capitaine aima mieux* s'échouer *que de se laisser prendre* (Académie). Le participe régit *à, contre* et *sur. On trouva une baleine* échouée *à la côte ou* sur *la côte. Un navire* échoué contre *un écueil.* Ce verbe se conjugue avec les deux auxiliaires *avoir* et *être: Il a* échoué. *Nous reconnûmes que cette baleine* était échouée *depuis longtemps.* Veut-on exprimer l'action, il faut employer *avoir*; est-ce l'état qu'on a en vue, il faut se servir du verbe *être.*

ÉCIMER, v. a., 1re conjug. (*Ecimé*), terme d'agriculture, couper la cime d'un arbre: Ecimer *des saules* (Académie). — *Indicatif prés.* J'écime, tu écimes, il écime, nous écimons, vous écimez, ils éciment. — *Imparf.* J'écimais, tu écimais, il écimait, nous écimions, vous écimiez, ils écimaient. — *Passé déf.* J'écimai, tu écimas, il écima, nous écimâmes, vous écimâtes, ils écimèrent. — *Passé indéf.* J'ai écimé, etc. — *Passé antér.* J'eus écimé, etc. — *Plus-queparf.* J'avais écimé, etc.— *Futur.* J'écimerai, tu écimeras, il écimera, nous écimerons, vous écimerez, ils écimeront. — *Futur ant.* J'aurai écimé, etc. — *Cond. prés.* J'écimerais, tu écimerais, il écimerait, nous écimerions, vous écimeriez, ils écimeraient. — *Pass.* J'aurais écimé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse écimé, etc. — *Impér. prés.* Ecime, écimons, écimez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez écimé. — *Subj. prés.* Que j'écime, que tu écimes, qu'il écime, que nous écimions, que vous écimiez, qu'ils écíment. — *Imparf.* Que j'écimasse, que tu écimasses, qu'il écimât, que nous écimassions, que vous écimassiez, qu'ils écimassent.— *Pass.* Que j'aie écimé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse écimé, etc. — *Infinitif prés.* Ecimer. — *Passé.* Avoir écimé. — *Partic. présent.* Ecimant (inv.). — *Passé.* Ecimé, écimée, écimés, écimées. — *Pass. comp.* Ayant écimé.— Se conjugue avec le pronom personnel: *s'écimer. Ces arbres* s'écíment. — Passif: *Etre écimé.* Le participe régit *par.*

ÉCLABOUSSER, v. a., 1re conj. (*Eklabouce*), faire jaillir de la boue sur quelqu'un ou sur quelque chose.

Guénaud sur son cheval en passant m'*éclabousse.*
Boileau.

Il a éclaboussé *mon manteau* (Académie). — Surpasser par le luxe. *Il* éclabousse *tout le monde*. L'Académie n'a point agité ce dernier sens qui est pourtant reçu et fort en usage, quoiqu'un peu familier. — *Ind. prés.* J'éclabousse, tu éclabousses, il éclabousse, nous éclaboussons, vous éclaboussez, ils éclaboussent. — *Imparf.* J'éclaboussais, tu éclaboussais, il éclaboussait, nous éclaboussions, vous éclaboussiez, ils éclaboussaient. — *Passé défini.* J'éclaboussai, tu éclaboussas, il éclaboussa, nous éclaboussâmes, vous éclaboussâtes, ils éclaboussèrent. — *Passé indéfini.* J'ai éclaboussé, etc. — *Passé ant.* J'eus éclaboussé, etc. — *Plus-que-parfait* J'avais éclaboussé, etc. — *Futur.* J'éclabousserai, tu éclabousseras, il éclaboussera, nous éclabousserons, vous éclabousserez, ils éclabousseront. — *Futur ant.* J'aurai éclaboussé, etc. — *Cond. prés.* J'éclabousserais, tu éclabousserais, il éclabousserait, nous éclabousserions, vous éclabousseriez, ils éclabousseraient. — *Passé.* J'aurais éclaboussé, etc. — *On dit aussi*: J'eusse éclaboussé, etc. — *Impératif présent.* Eclabousse, éclaboussons, éclaboussez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez éclaboussé. — *Subj. prés.* Que j'éclabousse, que tu éclabousses, qu'il éclabousse, que nous éclaboussions, que vous éclaboussiez, qu'ils éclaboussent. — *Imp.* Que j'éclaboussasse, que tu éclaboussasses, qu'il éclaboussât, que nous éclabousassions, que vous éclaboussassiez, qu'ils éclaboussassent. — *Passé.* Que j'aie éclaboussé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse éclaboussé, etc. — *Inf. prés.* Eclabousser. — *Pass.* Avoir éclaboussé. — *Part. prés.* Eclaboussant (inv.). — *Passé.* Eclaboussé, éclaboussée, éclaboussés, éclaboussées. — *Pass. comp.* Ayant éclaboussé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'éclabousser. Je me suis* éclaboussé (Autre omission de l'Académie). — Passif : *être éclaboussé.* Le part. régit *par.*

ÉCLAIRCIR, v. a., 2ᵉ conj. (*Eklèrecir*), rendre clair, rendre plus clair. Eclaircir *la voix*. Eclaircir *la vue*. *Le vent a* éclairci *le temps*. — Rendre luisant. Eclaircir *des armes*. — Rendre moins foncé. Eclaircir *le teint* (Académie). — Rendre moins épais. Eclaircir *une sauce* (Acad.). — Rendre moins serré, moins nombreux. Eclaircir *un bois*, *un bataillon*. Eclaircir *son bien*; en manger une partie. — Au figuré :

N'*éclaircirez-vous* pas ce front chargé d'ennuis?
Racine.

— Rendre intelligible. Eclaircir *des faits* (Buffon). — Rendre évident, manifeste. Eclaircir *une accusation, une calomnie* (Voltaire). — Résoudre. Eclaircir *un doute, une difficulté.* — Instruire. *Il doutait de la vérité du fait, je l'en ai* éclairci (Acad.), — Repasser au chardon. Eclaircir *des bas.* — *Ind. prés.* J'éclaircis, tu éclaircis, il éclaircit, nous éclaircissons, vous éclaircissez, ils éclaircissent. — *Imp.* J'éclaircissais, tu éclaircissais, il éclaircissait, nous éclaircissions, vous éclaircissiez, ils éclaircissaient. — *Passé déf.* J'éclaircis, tu éclaircis, il éclaircit, nous éclaircîmes, vous éclaircîtes, ils éclaircirent. — *Passé ind.* J'ai éclairci, etc. — *Pass. ant.* J'eus éclairci, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais éclairci, etc. — *Futur.* J'éclaircirai, tu éclairciras, il éclaircira, nous éclaircirons, vous éclaircirez, ils éclairciront. — *Futur antér.* J'aurai éclairci, etc. — *Cond. prés.* J'éclaircirais, tu éclaircirais, il éclaircirait, nous éclaircirions, vous éclairciriez, ils éclairciraient. — *Passé.* J'aurais éclairci, etc. — *On dit aussi :* J'eusse éclairci, etc. — *Imp. prés.* Eclaircis, éclaircissons, éclaircissez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez éclairci. — *Subj. prés.* Que j'éclaircisse, que tu éclaircisses, qu'il éclaircisse, que nous éclaircissions, que vous éclaircissiez, qu'ils éclaircissent. — *Imparfait.* Que j'éclaircisse, que tu éclaircisses, qu'il éclaircît, que nous éclaircissions, que vous éclaircissiez, qu'ils éclaircissent. — *Passé.* Que j'aie éclairci, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse éclairci, etc. — *Infinitif prés.* Eclaircir. — *Passé.* Avoir éclairci. — *Part. prés.* Eclaircissant (invar.). — *Passé.* Eclairci, éclaircie, éclaircis, éclaircies. — *Passé comp.* Ayant éclairci. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'éclaircir. Que ces vérités se démêlent et s'*éclaircissent *dans mon esprit* (Bossuet).

Il met tout en usage afin de *s'éclaircir.*
Corneille.

— En venir à un éclaircissement. *C'est souvent faute de s'*éclaircir *qu'il y a tant de querelles* (Voltaire). — Dans le sens d'être plus certain :

Toutefois attendons que son sort *s'éclaircisse.*
Corneille.

— On dit, au figuré, l'*horison s'*éclaircit, *commence à s'*éclaircir, pour signifier que

l'avenir devient menaçant, inquiétant. — — Passif : *être éclairci.*

Le sort de votre père *est* enfin *éclairci*,
Corneille.

— Le part. régit *de, par* et *sur. De mon erreur, hélas ! trop* éclairci (Racine). — *Des rangs* éclaircis par *le canon*, par *la foudre.* Eclairci sur *un doute,* sur *une affaire.*

ÉCLAIRER, v. a., 1re conj. *(Eklêré)*, jeter, répandre de la clarté. *Dieu a fait le soleil pour embellir et pour* éclairer *ce grand théâtre du monde* (Bossuet). — *Ce flambeau* éclaire *toute la chambre* (Académie). — Au figuré, *il* éclaire *toute l'Eglise par sa doctrine* (Bossuet). — Donner de l'intelligence, instruire. *Ce système* éclaira *les esprits* (Voltaire).

Loin que la raison nous *éclaire*
Et conduise nos actions
Nous avons trouvé l'art d'en faire
L'orateur de nos passions.
J.-B. Rousseau.

—Observer, épier. *Il faut* éclairer *les actions de cet intrigant.* —Termes de peinture, distribuer les lumières d'un tableau. Il s'emploie neutralement. *Des lumières qui éblouissent au lieu d'*éclairer (Fléchier). — Eclairer *quelqu'un*, lui apporter de la lumière pour lui faire voir clair (Acad.). — L'Académie le fait aussi actif dans ce dernier sens. Eclairer *une personne qui descend l'escalier.* Les grammairiens se sont évertués pour prouver que le verbe *éclairer* ne pouvait s'employer que neutralement dans ce sens, mais si l'on dit qu'un flambeau éclaire bien un escalier, pourquoi ne dirait-on pas éclairer quelqu'un. Les grammairiens sont d'ailleurs contre l'usage établi. — Il est impersonnel et signifie faire des éclairs. *Il éclaire. Il n'a fait qu'*éclairer *toute la nuit* (Acad.). — *Ind. prés.* J'éclaire, tu éclaires, il éclaire, nous éclairons, vous éclairez, ils éclairent. — *Imparf.* J'éclairais, tu éclairais, il éclairait, nous éclairions, vous éclairiez, ils éclairaient.—*Pass. déf.* J'éclairai, tu éclairas, il éclaira, nous éclairâmes, vous éclairâtes, ils éclairèrent. — *Passé ind.* J'ai éclairé, etc. — *Passé ant.* J'eus éclairé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais éclairé, etc. — *Futur.* J'éclairerai, tu éclaireras, il éclairera, nous éclairerons, vous éclairerez, ils éclaireront. — *Futur ant.* J'aurai éclairé, etc. — *Cond. prés.* J'éclairerais, tu éclairerais, il éclairerait, nous éclairerions, vous éclaireriez, ils éclaireraient. — *Passé.* J'aurais éclairé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse éclairé, etc. — *Impér. prés.* Eclaire, éclairons, éclairez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez éclairé. — *Subj. prés.* Que j'éclaire, que tu éclaires, qu'il éclaire, que nous éclairions, que vous éclairiez, qu'ils éclairent. — *Imparf.* Que j'éclairasse, que tu éclairasses, qu'il éclairât, que nous éclairassions, que vous éclairassiez, qu'ils éclairassent. — *Passé.* Que j'aie éclairé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse éclairé, etc. — *Infinit. prés.* Eclairer. — *Passé.* Avoir éclairé. — *Part. prés.* Eclairant (inv.). — *Passé.* Eclairé, éclairée, éclairés, éclairées. *Une salle bien* éclairée. *Un homme bien* éclairé. *Une amitié* éclairée. — *Passé comp.* Ayant éclairé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *s'éclairer.* Dans le sens de s'instruire, *les provinces s'*éclairent (Voltaire). (Omission de l'Acad.). — Passif : *Etre* éclairé. *Cet escalier est bien* éclairé (Ac.). — Etre *éclairé*, signifie quelquefois avoir de la chandelle. *Il est nourri, logé,* éclairé. Le part. régit *de, par* et *sur.*

Prés d'être *éclairés du* flambeau nuptial.
Corneille.

Etre éclairé par *la raison.* Eclairé sur *ses intérêts.*

ÉCLATER, v. n. 1re conj. *(Eklatê)*, se rompre, se briser avec éclat. *La bombe* éclata *en tombant. Ce bois a* éclaté (Académ.). — Retentir, faire grand bruit. *Le tonnerre* éclata. — Au figuré. Eclater *de rire.* — S'emporter, se répandre en. *Rome* éclatait *en menaces* (Voltaire). — Se montrer, se manifester tout-à-coup. *La vengeance* éclata *dans leurs yeux* (Fénelon). *Sa colère a* éclaté. — Montrer son ressentiment. *Ce fut alors qu'il* éclata. — Briller, resplendir. *L'or* éclate *en ses vêtements* (Racine). *Ainsi* éclatait *la grandeur de la France* (Massillon). — *Indic. prés.* J'éclate, tu éclates, il éclate, nous éclatons, vous éclatez, ils éclatent.— *Imparf.* J'éclatais, tu éclatais, il éclatait, nous éclations, vous éclatiez, ils éclataient. — *Pass. défi.* J'éclatai, tu éclatas, il éclata, nous éclatâmes, vous éclatâtes, ils éclatèrent. — *Passé ind.* J'ai éclaté, etc. — *Passé. antér.* J'eus éclaté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais éclaté, etc. — *Futur.* J'éclaterai, tu éclateras, il éclatera, nous éclaterons, vous éclaterez, ils éclateront. — *Futur ant.* J'aurai éclaté, etc. — *Conditionnel prés.* J'éclaterais, tu éclaterais, il éclaterait, nous éclaterions, vous éclateriez, ils éclateraient. —

Passé. J'aurais éclaté, etc.— *On dit aussi* : J'eusse éclaté, etc. —*Impér. prés.* Eclate, éclatons, éclatez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez éclaté. —*Subj. prés.* Que j'éclate, que tu éclates, qu'il éclate, que nous éclations, que vous éclatiez, qu'ils éclatent. — *Imparf.* Que j'éclatasse, que tu éclatasses, qu'il éclatât, que nous éclatassions, que vous éclatassiez, qu'ils éclatassent. — *Pass.* Que j'aie éclaté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse éclaté, etc. — *Infin. prés.* Eclater. — *Passé.* Avoir éclaté. — *Participe prés.* Eclatant (variable). *Un nuage* éclatant *d'or* (Delille). *Voix* éclatantes. *Des succès* éclatants. *Plus* éclatantes *par leurs vertus que par la pourpre* (Fléchier). Le participe présent se rapportant à un nom de personne, prend la préposition *de*. *Des guerriers* éclatants de *jeunesse* (Delille). *Un héros* éclatant serait une faute.—En mauvaise part. *Les vices* éclatants *passent à la postérité* (Massillon). — *Passé.* Eclaté, éclatée, éclatés, éclatées. *Bois* éclaté, *pierre* éclatée (Acad.). — *Passé comp.* Ayant éclaté. —Se conj. avec le pron. personnel : *s'éclater. Cette pierre* s'éclate (Omission de l'Académie). On ne dit point *s'éclater de rire*, n'en déplaise à M. N. Landais; mais bien : *éclater de rire*. La Fontaine a fait une faute quand il a dit :

Le premier qui les vit de rire *s'éclata*.

ÉCLIPSER, v. a. 1re conjug. (*Eklipecé*), intercepter la lumière d'un astre. *La lune* éclipse *le soleil* (Acad.). — Surpasser, effacer. *Corneille* éclipsa *ses rivaux* (Voltaire). —*Indic. prés.* J'éclipse, tu éclipses, il éclipse, nous éclipsons, vous éclipsez, ils éclipsent. — *Imp.* J'éclipsais, tu éclipsais, il éclipsait, nous éclipsions, vous éclipsiez, ils éclipsaient. — *Passé déf.* J'éclipsai, tu éclipsas, il éclipsa, nous éclipsâmes, vous éclipsâtes, ils éclipsèrent. —*Passé ind.* J'ai éclipsé, etc.— *Passé ant.* J'eus éclipsé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais éclipsé, etc. — *Futur.* J'éclipserai, tu éclipseras, il éclipsera, nous éclipserons, vous éclipserez, ils éclipseront.— *Futur ant.* J'aurai éclipsé, etc. — *Cond. prés.* J'éclipserais, tu éclipserais, il éclipserait, nous éclipserions, vous éclipseriez, ils éclipseraient. — *Passé.* J'aurais éclipsé, etc.—*On dit aussi:* J'eusse éclipsé, etc. — *Impér. prés.* Eclipse, éclipsons, éclipsez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez éclipsé. — *Subj. prés.* Que j'éclipse, que tu éclipses, qu'il éclipse, que nous éclipsions, que vous éclipsiez, qu'ils éclipsent.— *Imp.* Que j'éclipsasse, que tu éclipsasses, qu'il éclipsât, que nous éclipsassions, que vous éclipsassiez, qu'ils éclipsassent. — *Pass.* Que j'aie éclipsé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse éclipsé, etc. — *Inf. prés.* Eclipser. — *Passé.* Avoir éclipsé.— *Part. prés,* Eclipsant (inv.). — *Passé.* Eclipsé, éclipsée, éclipsés, éclipsées. *Le soleil demeura* éclipsé *pendant une heure* (Ac.).

On reconnut le prix de sa muse *éclipsée*.
Boileau.

Ainsi leurs grandeurs *éclipsées*
S'anéantirent à nos yeux.
Rousseau.

— *Passé comp.* Ayant éclipsé. — Il se conjugue avec le pronom personnel : *s'éclipser. Le soleil* s'éclipsa. — Au figuré. *Tel brille au second rang qui* s'éclipse *au premier* (Voltaire). — S'absenter, disparaître. *Il* s'éclipsa *de la cour. Tout semble* s'éclipser *autour de lui* (Massillon). — — Passif : *Etre éclipsé. Il fut* éclipsé *par Racine* (Voltaire). Le part. régit *à* et *par.* Eclipsé par *quelqu'un.* Eclipsé à *nos yeux.*

ÉCLISSER, v. a., 1re conjug. (*Ekliéé*), mettre des éclisses à un membre fracturé. *On leur a* éclissé *le bras* (Acad.). — *Ind. prés.* J'éclisse, tu éclisses, il éclisse, nous éclissons, vous éclissez, ils éclissent. — *Imp.* J'éclissais, tu éclissais, il éclissait, nous éclissions, vous éclissiez, ils éclissaient. — *Passé déf.* J'éclissai, tu éclissas, il éclissa, nous éclissâmes, vous éclissâtes, ils éclissèrent. — *Passé ind.* J'ai éclissé, etc.—*Passé ant.* J'eus éclissé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais éclissé, etc. — *Futur.* J'éclisserai, tu éclisseras, il éclissera, nous éclisserons, vous éclisserez, ils éclisseront. —*Futur antér.* J'aurai éclissé, etc. — *Cond. prés.* J'éclisserais, tu éclisserais, il éclisserait, nous éclisserions, vous éclisseriez, ils éclisseraient. — *Passé.* J'aurais éclissé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse éclissé, etc. — *Impér. prés.* Eclisse, éclissons, éclissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez éclissé. —*Subj. pr.* Que j'éclisse, que tu éclisses, qu'il éclisse, que nous éclissions, que vous éclissiez, qu'ils éclissent.— *Imp.* Que j'éclissasse, que tu éclissasses, qu'il éclissât, que nous éclissassions, que vous éclissassiez, qu'ils éclissassent.—*Pass.* Que j'aie éclissé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse éclissé, etc. — *Inf. prés.* Eclisser. — *Passé.* Avoir Eclissé. — *Part. prés.* Eclissant (inv.). —*Passé.* Eclissé, éclis-

sée, éclissés, éclissées. — *Passé comp.* Ayant éclissé. — Passif : *être éclissé.* Le participe régit *par.*

ÉCLORE, v. n., 4e conj. (*Ekloré*), sortir de l'œuf, en parlant des animaux ovipares, des insectes : *Voilà des poussins qui viennent d'*éclore. *La chaleur fait* éclore *les vers à soie. Les petits sont* éclos (Acad.). — Il se dit des fleurs, dans le sens de s'ouvrir :

Telle une tendre fleur qu'un matin voit *éclore*
Des baisers du zéphyrs et des pleurs de l'aurore.
Voltaire.

— Par analogie et au figuré : *Je vois les fruits de la philosophie* éclore (Voltaire). *Faire* éclore *des projets* (Barthélemy). *Faire* éclore les *talents* (Acad.).

Ma vie à peine a commencé *d'éclore.*
Racine.

Je redisais à l'aurore
Le jour que tu fais *éclore*
Est le dernier de nos jours.
J.-B. Rousseau.

Une douce chaleur fait éclore (développe) *tous les germes de la vie* (Buffon) ; — Ce verbe n'est guère usité qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes de quelques temps. Il se conjugue avec l'auxiliaire *être. Ces fleurs* sont écloses *cette nuit* (Acad.). C'est sans doute par mégarde que MM. Noël et Chapsal donnent à ce verbe les deux auxiliaires : Nous ne l'avons jamais rencontré qu'avec le verbe *être*, et l'Académie elle-même le conjugue toujours avec cet auxiliaire. — *Indicatif présent.* Il éclot, ils éclorent. — *Sans imparf. ni passé déf.* — *Passé ind.* Il est éclos, ils sont éclos. — *Passé ant.* Il fut éclos, ils furent éclos. — *Plus-que-parf.* Il était éclos, ils étaient éclos. — *Futur.* Il éclora, ils écloront. — *Pass.* Il sera éclos, ils seront éclos. — *Conditionnel présent.* Il éclorait, ils écloraient. — *Pass.* Il serait éclos, ils seraient éclos. — *On dit aussi* : Il fut éclos, ils fûssent éclos. — *Pas d'impératif.* — *Sans Subj. ni imparf.* — *Pass.* Qu'il soit éclos, qu'ils soient éclos. — *Plus-que-parfait* Qu'il fût éclos, qu'ils fussent éclos. — *Infinitif prés.* Eclore. — *Pass.* Etre éclos. — *Pas de participe présent.* — *Pass.* Eclos, éclose, éclos, écloses. — *Pass. comp.* Etant éclos. *Des dieux* éclos *du cerveau des poëtes* (Boileau). *Il trouve sous sa main des fleurs toujours* écloses (Idem). Le participe régit *de* et *par.* Eclos *du cerveau,* éclos par *la chaleur.*

ÉCOBUER, v. a., 1re conjug. (*Ekobué*), terme d'agriculture, écroûter la surface du sol et brûler sur place les tranches ainsi enlevées avec l'herbe et les racines qui s'y trouvent. — *Indic. prés.* J'écobue, tu écobues, il écobue, nous écobuons, vous écobuez, ils écobuent. — *Imparf.* J'écobuais, tu écobuais, il écobuait, nous écobuions, vous écobuiez, ils écobuaient. — *Passé déf.* J'écobuai, tu écobuas, il écobua, nous écobuâmes, vous écobuâtes, ils écobuèrent. — *Passé ind.* J'ai écobué, etc. — *Passé ant.* J'eus écobué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais écobué, etc. — *Futur.* J'écobuerai, tu écobueras, il écobuera, nous écobuerons, vous écobuerez, ils écobueront. — *Futur ant.* J'aurai écobué, etc. — *Cond. prés.* J'écobuerais, tu écobuerais, il écobuerait, nous écobuerions, vous écobueriez, ils écobueraient. — *Passé.* J'aurais écobué, etc. — *On dit aussi* : j'eusse écobué, etc. — *Impératif. prés.* Ecobue, écobuons, écobuez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez écobué. — *Subj. prés.* Que j'écobue, que tu écobues, qu'il écobue, que nous écobuions, que vous écobuiez, qu'ils écobuent. — *Imp.* Que j'écobuasse, que tu écobuasses, qu'il écobuât, que nous écobuassions, que vous écobuassiez, qu'ils écobuassent. — *Passé* Que j'aie écobué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse écobué, etc. — *Infinitif prés.* Ecobuer. — *Passé.* Avoir écobué. — *Part. prés.* Ecobuant (var.). — *Passé.* Ecobué, écobuée, écobués, écobuées. — *Passé comp.* Ayant écobué. — Passif : *être écobué.*

ÉCONDUIRE, v. a., 4e conj. (*Ekonduire*), éloigner, congédier, conduire dehors. *Je l'ai* éconduit. — Par extension, refuser avec ménagement. *Il nous* éconduit *poliment* (Acad.). — Proverbialement, pour exciter quelqu'un. *Vous ne serez point battu et* éconduit *tout à la fois.* — *Indic. pr.* J'éconduis, tu éconduis, il éconduit, nous éconduisons, vous éconduisez, ils éconduisent. — *Imparf.* J'éconduisais, tu éconduisais, il éconduisait, nous éconduisions, vous éconduisiez, ils éconduisaient. — *Passé déf.* J'éconduisis, tu éconduisis, il éconduisit, nous éconduisîmes, vous éconduisîtes, ils éconduisirent. — *Pass. ind.* J'ai éconduit, etc. — *Pass. antér.* J'eus éconduit, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais éconduit, etc. — *Futur.* J'éconduirai, tu éconduiras, il éconduira, nous éconduirons, vous éconduirez, ils éconduiront. — *Futur ant.* J'aurai éconduit, etc. —

Condit. prés. J'éconduirais, tu éconduirais, il éconduirait, nous éconduirions, vous éconduiriez, ils éconduiraient. — *Passé.* J'aurais éconduit, etc. — *On dit aussi*: J'eusse éconduit, etc. — *Impér. prés.* Econduis, éconduisons, éconduisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez éconduit. — *Subjonctif présent.* Que j'éconduise, que tu éconduises, qu'il éconduise, que nous éconduisions, que vous éconduisiez, qu'ils éconduisent. — *Impt.* Que j'éconduisisse, que tu éconduisisses, qu'il éconduisît, que nous éconduisissions, que vous éconduisissiez, qu'ils éconduisissent.-*Passé.* Que j'aie éconduit, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse éconduit, etc. — *Infinitif présent.* Econduire. — *Passé.* Avoir éconduit, etc. — *Participe présent.* Econduisant (invariable). — *Passé.* Econduit, éconduite, éconduits, éconduites.— *Passé composé.* Ayant éconduit. — Passif : *Etre éconduit. Je ne crois pas que vous soyez* éconduit (Voltaire). Le participe régit *de* et *par*. *De* pour les choses, et *par* pour les personnes. Econduit *d'une société*; éconduit *par quelqu'un.*

ÉCONOMISER, v. a., 1re conj. (*Ekonomizé*), gouverner, administrer avec économie. *Il a bien* économisé *les revenus de cette terre* (Acad.). — Epargner, ménager. Economiser *un écu, du bois, de la chandelle.* — Au figuré. Economiser *ses forces, son temps* (Acad.). — On l'emploie aussi neutralement : *Il* économise *sur tout.* — *Ind. prés.* J'économise, tu économises, il économise, nous économisons, vous économisez, ils économisent. — *Imparf.* J'économisais, tu économisais, il économisait, nous économisions, vous économisiez, ils économisaient. — *Passé déf.* J'économisai, tu économisas, il économisa, nous économisâmes, vous économisâtes, ils économisèrent. — *Passé ind.* J'ai économisé, etc. — *Passé ant.* J'eus économisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais économisé, etc. — *Futur.* J'économiserai, tu économiseras, il économisera, nous économiserons, vous économiserez, ils économiseront. — *Futur ant.* J'aurai économisé, etc. — *Cond. prés.* J'économiserais, tu économiserais, il économiserait, nous économiserions, vous économiseriez, ils économiseraient. — *Passé.* J'aurais économisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse économisé, etc.— *Impér. prés.* Economise, économisons, économisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez économisé. — *Subj. prés* Que j'économise, que tu économises, qu'il économise, que nous économisions, que vous économisiez, qu'ils économisent. — *Imp.* Que j'économisasse, que tu économisasses, qu'il économisât, que nous économisassions, que vous économisassiez, qu'ils économisassent. — *Passé.* Que j'aie économisé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse économisé, etc.— *Inf. prés.* Economiser.— *Passé.* Avoir économisé.— *Partic. prés.* Economisant (invar.). — *Passé.* Economisé, économisée, économisés, économisées. *Des revenus bien* économisés (Acad.). —*Passé comp.* Ayant économisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'économiser.* — Passif : *Etre économisé.* Le participe régit *par.*

ÉCORCER, v. a., 1re conj. (*Ekorcé*), ôter l'écorce. Ecorcer *un arbre* (Acad.). Le *c* prend une cédille devant les voyelles *a, o.* — *Ind. prés.* J'écorce, tu écorces, il écorce, nous écorçons, vous écorcez, ils écorcent. — *Imparf.* J'écorçais, tu écorçais, il écorçait, nous écorcions, vous écorciez, ils écorçaient. — *Passé défini.* J'écorçai, tu écorças, il écorça, nous écorçâmes, vous écorçâtes, ils écorcèrent. — *Passé ind.* J'ai écorcé, etc. — *Passé antér.* J'eus écorcé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais écorcé, etc. — *Futur.* J'écorcerai, tu écorceras, il écorcera, nous écorcerons, vous écorcerez, ils écorceront. — *Futur ant.* J'aurai écorcé, etc. — *Cond. prés.* J'écorcerais, tu écorcerais, il écorcerait, nous écorcerions, vous écorceriez, ils écorceraient.— *Passé.* J'aurais écorcé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse écorcé, etc. — *Impér. prés.* Ecorce, écorçons, écorcez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez écorcé. — *Subj. prés.* Que j'écorce, que tu écorces, qu'il écorce, que nous écorcions, que vous écorciez, qu'ils écorcent. — *Imparf.* Que j'écorçasse, que tu écorçasses, qu'il écorçât, que nous écorçassions, que vous écorçassiez, qu'ils écorçassent.— *Passé.* Que j'aie écorcé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse écorcé, etc. — *Inf. prés.* Ecorcer. — *Passé.* Avoir écorcé.—*Part. prés.* Ecorçant (inv.). — *Passé.* Ecorcé, écorcée, écorcés, écorcées. *Des arbres* écorcés (Acad.). *Le bois* écorcé *s'appelle bois pelard.* — *Passé comp.* Ayant écorcé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'écorcer. Le saule* s'écorce *facilement.* — Passif : *être écorcé.* Le part. régit *par.*

ÉCORCHER, v. a., 1re conj. (*Ekorché*),

dépouiller un animal de sa peau. Ecorcher *un cheval, un bœuf* (Académie). — Au figuré, être rude. *Ce vin est si âpre qu'il* écorche *le gosier* (Id.). — Faire payer trop cher. *Ce procureur* écorchait *ses clients* (Id.). — Fam. Ecorcher *une langue*, la parler mal. — Il signifie aussi emporter, déchirer, faire une écorchure. *Vous m'avez* écorché *la jambe* (Acad.). *Les voitures, en passant, ont* écorché *cet arbre*, c'est-à-dire, enlevé une partie de l'écorce. — *Ind. prés.* J'écorche, tu écorches, il écorche, nous écorchons, vous écorchez, ils écorchent. — *Imparfait.* J'écorchais, tu écorchais, il écorchait, nous écorchions, vous écorchiez, ils écorchaient. — *Pass. défini.* J'écorchai, tu écorchas, il écorcha, nous écorchâmes, vous écorchâtes, ils écorchèrent. — *Pass. indéfini.* J'ai écorché, etc. — *Pass. ant.* J'eus écorché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais écorché, etc. — *Futur.* J'écorcherai, tu écorcheras, il écorchera, nous écorcherons, vous écorcherez, ils écorcheront. — *Futur antér.* J'aurai écorché, etc. — *Cond. prés.* J'écorcherais, tu écorcherais, il écorcherait, nous écorcherions, vous écorcheriez, ils écorcheraient. — *Passé.* J'aurais écorché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse écorché, etc.—*Imp. prés.* Ecorche, écorchons, écorchez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez écorché. — *Subj. prés.* Que j'écorche, que tu écorches, qu'il écorche, que nous écorchions, que vous écorchiez, qu'ils écorchent. — *Imparf.* Que j'écorchasse, que tu écorchasses, qu'il écorchât, que nous écorchassions, que vous écorchassiez, qu'ils écorchassent. — *Passé.* Que j'aie écorché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse écorché, etc. — *Infinitif prés.* Ecorcher. — *Passé.* Avoir écorché. — *Part. présent.* Ecorchant (invar.). — *Passé.* Ecorché, écorchée, écorchés, écorchées. — *Passé comp.* Ayant écorché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'écorcher. Je me suis* écorché *le bras, la main.* — Au figuré. *Il ne* s'écorche *pas,* il ne dit point de mal de lui. — Passif : *être écorché.* Le participe régit *par* et *avec. Je me suis* écorché avec *ma scie. Nous avons été* écorchés par *ce marchand.*

ÉCORNER, v. a., 1[re] conj. *(Ékorné)*, rompre les cornes. Écorner *un bœuf.* — Par extension, casser, abattre, émousser des angles. Ecorner *une table* (Académie). Ecorner *un livre* (id.). — Au figuré et famil., diminuer. Ecorner *sa fortune, sa pension.* — *Ind. prés.* J'écorne, tu écornes, il écorne, nous écornons, vous écornez, ils écornent. — *Imp.* J'écornais, tu écornais, il écornait, nous écornions, vous écorniez, ils écornaient. — *Passé défini.* J'écornai, tu écornas, il écorna, nous écornâmes, vous écornâtes, ils écornèrent. — *Pass. ind.* J'ai écorné, etc. — *Passé antér.* J'eus écorné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais écorné, etc. — *Futur.* J'écornerai, tu écorneras, il écornera, nous écornerons, vous écornerez, ils écorneront. — *Futur ant.* J'aurai écorné, etc. — *Cond. prés.* J'écornerais, tu écornerais, il écornerait, nous écornerions, vous écorneriez, ils écorneraient. — *Passé.* J'aurais écorné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse écorné, etc. — *Impér. prés.* Ecorne, écornons, écornez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez écorné. — *Subj. prés.* Que j'écorne, que tu écornes, qu'il écorne, que nous écornions, que vous écorniez, qu'ils écornent. — *Imparf.* Que j'écornasse, que tu écornasses, qu'il écornât, que nous écornassions, que vous écornassiez, qu'ils écornassent. — *Passé.* Que j'aie écorné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse écorné, etc. — *Infin. prés.* Ecorner. — *Passé.* Avoir écorné. — *Part. prés.* Ecornant (inv.). — *Passé.* Ecorné, écornée, écornés, écornées. — *Passé comp.* Ayant écorné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'écorner. Cette vache* s'est écornée *en tombant* (Académie). — Passif : *être écorné. Ce bœuf* fut écorné (Acad.). Le part. régit *par.*

ÉCORNIFLER, v. a, 1[re] conj. *(Ékorniflé)*, chercher à manger aux dépens d'autrui. *Écornifler un dîner* (Acad.). Il est familier. — *Indicatif prés.* J'écornifle, tu écornifles, il écornifle, nous écorniflons, vous écorniflez, ils écorniflent. — *Imp.* J'écorniflais, tu écorniflais, il écorniflait, nous écorniflions, vous écorniflie, ils écorniflaient. — *Passé déf.* J'écorniflai, tu écornifias, il écornifla, nous écorniflâmes, vous écorniflâtes, ils écorniflérent. — *Pass. ind.* J'ai écorniflé, etc. — *Passé antér.* J'eus écorniflé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais écorniflé, etc.—*Futur.* J'écorniflerai, tu écornifleras, il écorniflera, nous écornflerons, vous écorniflerez, ils écornifleront. — *Futur ant.* J'aurai écorniflé, etc. — *Cond. prés.* J'écorniflerais, tu écorniflerais, il écorniflerait, nous écorniflerions, vous écornifleriez, ils écornifleraient. — *Passé.* J'aurais écorniflé, etc.— *On dit aussi* : J'eusse écorniflé, etc. —

Impér. prés. Écornifle, écorniflons, écorniflez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez écorniflé. — *Subj. prés.* Que j'écornifle, que tu écornifles, qu'il écornifle, que nous écorniflions, que vous écorniflïez, qu'ils écorniflent. — *Imparfait.* Que j'écorniflasse, que tu écorniflasses, qu'il écorniflât, que nous écorniflassions, que vous écorniflassiez, qu'ils écorniflassent. — *Passé.* Que j'aie écorniflé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse écorniflé, etc. — *Infin. prés.* Écornifler. — *Passé.* Avoir écorniflé. — *Part. prés.* Écorniflant (invariable). — *Passé.* Écorniflé, écorniflée, écorniflés, écorniflées. — *Passé. comp.* Ayant écorniflé. — Se conjugue avec le pronom personnel: *S'écornifler.* — Passif: *être écorniflé. Mon repas* est écorniflé. Le part. régit *par.*

ÉCOSSER, v. a., 1re conj. *(Ékocé)*, tirer de la cosse. *Écosser des pois, des fèves.* — *Ind. prés.* J'écosse, tu écosses, il écosse, nous écossons, vous écossez, ils écossent. — *Imparf.* J'écossais, tu écossais, il écossait, nous écossions, vous écossiez, ils écossaient. — *Passé déf.* J'écossai, tu écossas, il écossa, nous écossâmes, vous écossâtes, ils écossèrent. — *Passé ind.* J'ai écossé, etc. — *Passé ant.* J'eus écossé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais écossé, etc. — *Futur.* J'écosserai, tu écosseras, il écossera, nous écosserons, vous écosserez, ils écosseront. — *Futur ant.* J'aurai écossé, etc. — *Cond. prés.* J'écosserais, tu écosserais, il écosserait, nous écosserions, vous écosseriez, ils écosseraient. — *Pass.* J'aurais écossé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse écossé, etc. — *Impér. prés.* Écosse, écossons, écossez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez écossé. — *Subj. prés.* Que j'écosse, que tu écosses, qu'il écosse, que nous écossions, que vous écossiez, qu'ils écossent. — *Imparfait.* Que j'écossasse, que tu écossasses, qu'il écossât, que nous écossassions, que vous écossassiez, qu'ils écossassent. — *Passé.* Que j'aie écossé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse écossé, etc. — *Inf. prés.* Écosser. — *Passé.* Avoir écossé. — *Part. prés.* Écossant (inv.). — *Passé.* Écossé, écossée, écossés, écossées. — *Passé comp.* Ayant écossé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'écosser. La sécheresse fait que ces pois* s'écossent *d'eux-mêmes.* — Passif : *être écossé.* Le part. régit *par.*

ÉCÔTER, v. a. 1re conj. *(Ékôté)*, ôter les côtes des feuilles de tabac. *Écôter du tabac.* — *Ind. prés.* J'écôte, tu écôtes, il écôte, nous écôtons, vous écôtez, ils écôtent. — *Imparf.* J'écôtais, tu écôtais, il écôtait, nous écôtions, vous écôtiez, ils écôtaient. — *Pass. déf.* J'écôtai, tu écôtas, il écôta, nous écôtâmes, vous écôtâtes, ils écôtèrent. — *Passé ind.* J'ai écôté, etc. — *Passé antér.* J'eus écôté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais écôté. — *Futur.* J'écôterai, tu écôteras, il écôtera, nous écôterons, vous écôterez, ils écôteront. — *Futur ant.* J'aurai écôté. — *Condit. prés.* J'écôterais, tu écôterais, il écôterait, nous écôterions, vous écôteriez, ils écôteraient. — *Passé.* J'aurais écôté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse écôté, etc. — *Impér. prés.* Écôte, écôtons, écôtez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez écôté. — *Subj. prés.* Que j'écôte, que tu écôtes, qu'il écôte, que nous écôtions, que vous écôtiez, qu'ils écôtent. — *Imp.* Que j'écôtasse, que tu écôtasses, qu'il écôtât, que nous écôtassions, que vous écôtassiez, qu'ils écôtassent. — *Passé.* Que j'aie écôté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse écôté, etc. — *Inf. prés.* Écôter. — *Passé.* Avoir Écôté. — *Part. prés.* Écôtant (inv.). — *Passé.* Écôté, écôtée, écôtés, écôtées. — *Passé comp.* Ayant écôté. — Pronominalement : *s'écôter.* — Passif : *être écôté.* Le part. régit *par.*

ÉCOUANER, v. a., 1re conj. (*Ekouané*), réduire les pièces d'or et d'argent au poids ordonné. Écouaner *de la monnaie.* — *Ind. prés.* J'écouane, tu écouanes, il écouane, nous écouanons, vous écouanez, ils écouanent. — *Imp.* J'écouanais, tu écouanais, il écouanait, nous écouanions, vous écouaniez, ils écouanaient. — *Passé défin.* J'écouanai, tu écouanas, il écouana, nous écouanâmes, vous écouanâtes, ils écouanèrent. — *Passé indéf.* J'ai écouané, etc. — *Passé ant.* J'eus écouané, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais écouané, etc. — *Futur.* J'écouanerai, tu écouaneras, il écouanera, nous écouanerons, vous écouanerez, ils écouaneront. — *Futur ant.* J'aurai écouané, etc. — *Cond. prés.* J'écouanerais, tu écouanerais, il écouanerait, nous écouanerions, vous écouaneriez, ils écouaneraient. — *Passé.* J'aurais écouané, etc. — *On dit aussi :* J'eusse écouané, etc. — *Impér. prés.* Écouane, écouanons, écouanez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez écouané. — *Subj. prés.* Que j'écouane, que tu écouanes, qu'il écouane, que nous écouanions, que vous écouaniez, qu'ils écouanent. — *Imp.* Que j'écouanasse, que tu écouanasses, qu'il

écouanât, que nous écouanassions, que vous écouanassiez, qu'ils écouanassent. — *Passé.* Que j'aie écouané, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse écouané, etc. — *Inf. prés.* Ecouaner. — *Passé.* Avoir écouané. — *Part. prés.* Ecouanant (var.). — *Passé.* Ecouané, écouanée, écouanés, écouanées. — *Passé comp.* Ayant écouané. — Passif : *Etre écouané.* Le participe régit *par.*

ÉCOUER, v. a., 1re conj. (*Ekoué*), couper la queue à un animal. Ecouer *un chien.* — *Ind. prés.* J'écoue, tu écoues, il écoue, nous écouons, vous écouez, ils écouent. — *Imp.* J'écouais, tu écouais, il écouait, nous écouions, vous écouiez, ils écouaient. — *Passé déf.* J'écouai, tu écouas, il écoua, nous écouâmes, vous écouâtes, ils écouèrent. — *Passé indéf.* J'ai écoué, etc. — *Passé antér.* J'eus écoué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais écoué, etc. — *Futur.* J'écouerai, tu écoueras, il écouera, nous écouerons, vous écouerez, ils écoueront. — *Futur antérieur.* J'aurai écoué, etc. — *Cond. prés.* J'écouerais, tu écouerais, il écouerait, nous écouerions, vous écoueriez, ils écoueraient. — *Pass.* J'aurais écoué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse écoué, etc. — *Impér. prés.* Ecoue, écouons, écouez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez écoué. — *Subj. prés.* Que j'écoue, que tu écoues, qu'il écoue, que nous écouions, que vous écouiez, qu'ils écouent. — *Imparfait.* Que j'écouasse, que tu écouasses, qu'il écouât, que nous écouassions, que vous écouassiez, qu'ils écouassent. — *Passé.* Que j'aie écoué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse écoué, etc. — *Inf. prés.* Ecouer. — *Passé.* Avoir écoué. — *Partic. prés.* Ecouant (invar.). — *Passé.* Ecoué, écouée, écoués, écouées. — *Passé comp.* Ayant écoué. — Est peu usité comme pronominal. — Passif : *être écoué.* Le participe régit *par.*

ÉCOULER (s'), v. pron. 1re conjug. (*Cékoulé*), couler hors de quelque endroit. *L'eau s'*écoule. *Le torrent s'est* écoulé (Acad.). — Au figuré, passer, se dissiper, diminuer. *Le temps, l'argent, la foule s'*écoule (Acad.). — *Les générations* s'écoulent (Fénelon). — Avec ellipse du pronom et activement. *Les chemins de fer nous aideront puissamment à* écouler *nos marchandises*; ou, neutralement, *faire* écouler *l'eau*; *laisser* écouler *la foule; faire* écouler *des marchandises.* Dans ce dernier sens, il s'emploie aussi pronominalement et signifie se débiter. *Les produits de ce département s'*écoulent *par plusieurs débouchés.* — Verbe neutre, il se construit avec l'auxiliaire *être. Le temps* est écoulé, *l'eau* est *entièrement* écoulée (Acad.). — *Ind. prés.* Je m'écoule, tu t'écoules, il s'écoule, nous nous écoulons, vous vous écoulez, ils s'écoulent. — *Imp.* Je m'écoulais, tu t'écoulais, il s'écoulait, nous nous écoulions, vous vous écouliez, ils s'écoulaient. — *Pass. déf.* Je m'écoulai, tu t'écoulas, il s'écoula, nous nous écoulâmes, vous vous écoulâtes, ils s'écoulèrent. — *Pass. ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est écoulé, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont écoulés. — *Pass. ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut écoulé, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent écoulés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était écoulé, nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient écoulés. — *Futur.* Je m'écoulerai, tu t'écouleras, il s'écoulera, nous nous écoulerons, vous vous écoulerez, ils s'écouleront. — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera écoulé, nous nous serons, vous vous serez, il se seront écoulés. — *Cond. prés.* Je m'écoulerais, tu t'écoulerais, il s'écoulerait, nous nous écoulerions, vous vous écouleriez, ils s'écouleraient. — *Pass.* Je me serais, tu te serais, il se serait écoulé, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient écoulés. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fut écoulé, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent écoulés. — *Impératif prés.* Ecoule-toi, écoulons-nous, écoulez-vous. — *Passé.* Sois-toi écoulé, soyons-nous, soyez-vous écoulés. — *Subj. prés.* Que je m'écoule, que tu t'écoules, qu'il s'écoule, que nous nous écoulions, que vous vous écouliez, qu'ils s'écoulent. — *Imp.* Que je m'écoulasse, que tu t'écoulasses, qu'il s'écoulât, que nous nous écoulassions, que vous vous écoulassiez, qu'ils s'écoulassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu sois, qu'il se soit écoulé, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient écoulés. — *Plus-que-parfait.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fut écoulé, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent écoulés. — *Infinitif présent.* Ecouler. — *Passé.* Avoir écoulé. — *Part. prés.* Ecoulant (inv.). — *Passé.* Ecoulé, écoulée, écoulés, écoulées. — *Passé composé.* S'étant écoulé.

ÉCOURTER, v. a., 1re conj. (*Ekourté*), rogner, couper trop court. Ecourter

des chevaux, écourter *un manteau* (Ac.). — Couper la queue, les oreilles. Ecourter *un chien, un cheval* (Acad.). — Au figuré, retrancher les développements nécessaires d'un ouvrage d'esprit. *Il fallait abréger cette scène, mais vous l'avez* écourtée. — *Ind. pr.* J'écourte, tu écourtes, il écourte, nous écourtons, vous écourtez, ils écourtent. — *Imparf.* J'écourtais, tu écourtais, il écourtait, nous écourtions, vous écourtiez, ils écourtaient. — *Passé défini.* J'écourtai, tu écourtas, il écourta, nous écourtâmes, vous écourtâtes, ils écourtèrent. — *Passé ind.* J'ai écourté, etc. — *Passé ant.* J'eus écourté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais écourté, etc. — *Futur.* J'écourterai, tu écourteras, il écourtera, nous écouterons, vous écourterez, ils écourteront. — *Futur ant.* J'aurai écourté, etc. — *Cond. prés.* J'écourterais, tu écourterais, il écourterait, nous écourterions, vous écourteriez, ils écourteraient. — *Passé.* J'aurais écourté, etc — *On dit aussi :* J'eusse écourté, etc. — *Impér. prés.* Ecourte, écourtons, écourtez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez écourté. — *Subj. prés.* Que j'écourte, que tu écourtes, qu'il écourte, que nous écourtions, que vous écourtiez, qu'ils écourtent. — *Imparfait.* Que j'écourtasse, que tu écourtasses, qu'il écourtât, que nous écourtassions, que vous écourtassiez, qu'ils écourtassent. — *Passé.* Que j'aie écourté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse écourté, etc. — *Infinitif pr.* Ecourter. — *Passé.* Avoir écourté. — *Part. prés.* Ecourtant (invariable). — *Passé.* Ecourté, écourtée, écourtés, écourtées. *homme* écourté, dont l'habit est trop court. *Lettre* écourtée, qui n'a pas assez de développement. — *Passé composé.* Ayant écourté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'écourter.* — Passif : *être écourté. Cet habit est* écourté, *ce cinquième acte est* écourté (Acad.). Le participe régit *de* et *par. Ce manteau a été* écourté de *trois doigts* par *le tailleur.*

ÉCOUTER, v. a., 1re conj. (*Ekouté*), prêter l'oreille pour entendre. *Parlez, je vous* écoute (Racine). — Neutralement, *il* écoute *avec patience* (Fléchier). — Epier le discours de quelqu'un.

Ami, dans ce palais on peut nous *écouter*.
Corneille.

— Neutralement, *le sort de ceux qui* écoutent *est d'entendre rarement leur éloge* (Beaumarchais). — Donner audience à quelqu'un. exaucer les vœux, les prières de quelqu'un. *Notre sage magistrat* écoutait *égalemment le riche et le pauvre* (Bossuet). — *Les dieux m'ont* écouté (Corneille). — Accueillir favorablement. Ecouter *la flatterie.* — Obtempérer, obéir à quelqu'un, *Un enfant doit* écouter *son pére*, et, au figuré, écouter *la raison, la voix de la nature, la pitié.* — *Ind. prés.* J'écoute, tu écoutes, il écoute, nous écoutons, vous écoutez, ils écoutent. — *Imp.* J'écoutais, tu écoutais, il écoutait, nous écoutions, vous écoutiez, ils écoutaient. — *Passé déf.* J'écoutai, tu écoutas, il écouta, nous écoutâmes, vous écoutâtes, ils écoutèrent. — *Passé indéf.* J'ai écouté, etc. — *Passé ant.* J'eus écouté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais écouté, etc. — *Futur.* J'écouterai, tu écouteras, il écoutera, nous écouterons, vous écouterez, ils écouteront. — *Futur ant.* J'aurai écouté, etc. — *Cond. prés.* J'écouterais, tu écouterais, il écouterait, nous écouterions, vous écouteriez, ils écouteraient. — *Passé.* J'aurais écouté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse écouté, etc. — *Imp. prés.* Ecoute, écoutons, écoutez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez écouté. — *Subj. prés.* Que j'écoute, que tu écoutes, qu'il écoute, que nous écoutions, que vous écoutiez, qu'ils écoutent. — *Imparf.* Que j'écoutasse, que tu écoutasses, qu'il écoutât, que nous écoutassions, que vous écoutassiez, qu'ils écoutassent. — *Passé.* Que j'aie écouté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse écouté, etc. — *Infin. présent.* Ecouter. — *Passé.* Avoir écouté. — *Part. prés.* Ecoutant (invar.). *Avocat* écoutant. Au pluriel, il s'emploie substantivement pour auditeurs. *Ce beau discours ravit les* écoutants. — *Passé.* Ecouté, écoutée, écoutés, écoutées. — *Pass. comp.* Ayant écouté. — Pronominalement ; *s'écouter*, et signifie parler avec affectation et lenteur. *Il s'*écoute *parler.* — Se trop inquiéter de sa santé. *Il s'*écoute *trop*, et, dans le même sens, activement, *il* écoute *trop son mal.* — Passif : *être ecouté.* Le part. régit *avec, de* et *par. Etre* écouté avec *attention* ; *être* écouté de *ses juges* ; *sa harangue fut* écoutée par *tout le monde.*

ÉCOUVILLONNER, v. a., 1re conjug (*Ékouviioné*), nettoyer avec l'écouvillon *Écouvillonner le four, une pièce de canon* (Académie). — *Ind. pr.* J'écouvillonne, tu écouvillonnes, il écouvillonne, nous écouvillonnons, vous écouvillonnez, ils écou-

villonnent. — *Imparf.* J'écouvillonnais, tu écouvillonnais, il écouvillonnait, nous écouvillonnions, vous écouvillonniez, ils écouvillonnaient. — *Passé déf.* J'écouvillonnai, tu écouvillonnas, il écouvillonna, nous écouvillonnâmes, vous écouvillonnâtes, ils écouvillonnèrent. — *Passé ind.* J'ai écouvillonné, etc. — *Passé ant.* J'eus écouvillonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais écouvillonné, etc. — *Futur.* J'écouvillonnerai, tu écouvillonneras, il écouvillonnera, nous écouvillonnerons, vous écouvillonnerez, ils écouvillonneront. — *Futur antér.* J'aurai écouvillonné, etc. — *Condit. prés.* J'écouvillonnerais, tu écouvillonnerais, il écouvillonnerait, nous écouvillonnerions, vous écouvillonneriez, ils écouvillonneraient. — *Passé.* J'aurais écouvillonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse écouvillonné, etc.—*Impér. prés.* Écouvillonne, écouvillonnons, écouvillonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez écouvillonné. — *Subj. prés.* Que j'écouvillonne, que tu écouvillonnes, qu'il écouvillonne, que nous écouvillonnions, que vous écouvillonniez, qu'ils écouvillonnent. — *Imp.* Que j'écouvillonnasse, que tu écouvillonnasses, qu'il écouvillonnât, que nous écouvillonnassions, que vous écouvillonnassiez, qu'ils écouvillonnassent. — *Passé.* Que j'aie écouvillonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse écouvillonné, etc. — *Inf. prés.* Écouvillonner. — *Passé.* Avoir écouvillonné. —*Part. prés.* Écouvillonnant (invar.). — *Passé.* Écouvillonné, écouvillonnée, écouvillonnés, écouvillonnées. — *Passé comp.* Ayant écouvillonné. — Se conj. avec le pron. pers. *: s'écouvillonner.* — Passif : *être écouvillonné.* Le participe régit *par.*

ÉCRANCHER, v. a. 1re conj.*(Ékranché)*, effacer les faux plis du drap. —*Ind. prés.* J'écranche, tu écranches, il écranche, nous écranchons, vous écranchez, ils écranchent. — *Imparf.* J'écranchais, tu écranchais, il écranchait, nous écranchions, vous écranchiez, ils écranchaient.— *Passé. déf.* J'écranchai, tu écranchas, il écrancha, nous écranchâmes, vous écranchâtes, ils écranchèrent. — *Passé ind.* J'ai écranché, etc. — *Passé antér.* J'eus écranché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais écranché, etc. — *Futur.* J'écrancherai, tu écrancheras, il écranchera, nous écrancherons, vous écrancherez, ils écrancheront. — *Futur ant.* J'aurai écranché, etc. — *Condit. prés.* J'écrancherais, tu écrancherais, il écrancherait, nous écrancherions, vous écrancheriez, ils écrancheraient. — *Passé.* J'aurai écranché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse écranché, etc. — *Imp. prés.* Écranche, écranchons, écranchez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez écranché. — *Subj. prés.* Que j'écranche, que tu écranches, qu'il écranche, que nous écranchions, que vous écranchiez, qu'ils écranchent. — *Imparf.* Que j'écranchasse, que tu écranchasses, qu'il écranchât, que nous écranchassions, que vous écranchassiez, qu'ils écranchassent. — *Passé.* Que j'aie écranché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse écranché, etc. — *Infin. prés.* Écrancher. — *Pass.* Avoir écranché. — *Part. prés.* Écranchant (invar.). — *Passé.* Écranché, écranchée, écranchés, écranchées. — *Passé comp.* Ayant écranché. — Passif : *Etre écranché.* Le part. régit *par.*

ÉCRASER, v. a. 1re conjug. *(Ékrazé)*, aplatir, briser par quelque poids, quelque effort violent. *Cette poutre lui* écrasa *la tête* (Acad.).

Que la foudre à vos pieds m'*écrase*. si je mens
Corneille.

— Au figuré, perdre, détruire, anéantir. *La puissance romaine* écrasa *toutes les autres* (Académie). *Écraser ses concurrents ; des pertes multipliées ont* écrasé *ce négociant* (Id.).

Il te peut, en tombant, *écraser* sous sa chûte,
Corneille.

— Ruiner. *Ecraser l'état, le peuple.* — Fatiguer. *On* écrase *ici ce jeune prince de fêtes qui l'ennuient* (d'Alembert). *Ce travail m'*écrase (Académie). — Trop frapper une étoffe. — *Indicatif prés.* J'écrase, tu écrases, il écrase, nous écrasons, vous écrasez, ils écrasent. — *Imparfait.* J'écrasais, tu écrasais, il écrasait, nous écrasions, vous écrasiez, ils écrasaient. — *Passé défini.* J'écrasai, tu écrasas, il écrasa, nous écrasâmes, vous écrasâtes, ils écrasèrent. — *Passé indéfini.* J'ai écrasé, etc. — *Passé ant.* J'eus écrasé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais écrasé, etc. — *Futur.* J'écraserai, tu écraseras, il écrasera, nous écraserons, vous écraserez, ils écraseront. — *Futur antérieur.* J'aurai écrasé, etc. — *Cond. prés.* J'écraserais, tu écraserais, il écraserait, nous écraserions, vous écraseriez, ils écraseraient. — *Passé.* J'aurais écrasé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse écrasé, etc. — *Imp. prés.* Écrase, écrasons, écrasez. — *Passé.* Aie, ayons ayez écrasé. — *Subj. prés.* Que

j'écrase, que tu écrases, qu'il écrase, que nous écrasions, que vous écrasiez, qu'ils écrasent. — *Imparfait*. Que j'écrasasse, que tu écrasasses, qu'il écrasât, que nous écrasassions, que vous écrasassiez, qu'ils écrasassent.—*Passé*. Que j'aie écrasé, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse écrasé, etc. — *Infinitif prés*. Écraser. — *Passé*. Avoir écrasé. — *Participe prés*. Écrasant (invariable). — *Passé*. Écrasé, écrasée, écrasés, écrasées. *Nez* écrasé, *taille* écrasée, trop aplatie. — *Passé comp*. Ayant écrasé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'écraser*. *S'écraser le doigt*. *Un fruit* s'écrase *en tombant*. — Passif : *être écrasé*. *Ce comble* est *trop* écrasé. *Je* suis écrasé *de visites*. Le part. régit *de par* et *sous*. Écrasé de *visites*, écrasé par *un fardeau*, écrasé sous *les pieds*.

ÉCRÉMER, v. a. 1re conj. (*Ékrémé*), ôter la crème qui est sur le lait. *Écrémer le lait*, *du lait* (Académie). — Au figuré et familier, prendre ce qn'il y a de meilleur. *Écrémer un livre, une bibliothèque, une affaire*. — *Ind. prés*. J'écrème, tu écrèmes, il écrème, nous écrémons, vous écrémez, ils écrèment. — *Imparfait*. J'écrémais, tu écrémais, il écrémait, nous écrémions, vous écrémiez, ils écrémaient. — *Passé défini*. J'écrémai, tu écrémas, il écréma, nous écrémâmes, vous écrémâtes, ils écrémèrent. — *Passé ind*. J'ai écrémé, etc. — *Passé ant*. J'eus écrémé, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais écrémé, etc. — *Futur*. J'écrémerai, tu écrémeras, il écrémera, nous écrémerons, vous écrémerez, ils écrémeront.—*Passé*. J'aurai écrémé, etc. — *Cond. prés*. J'écrémerais, tu écrémerais, il écrémerait, nous écrémerions, vous écrémeriez, ils écrémeraient. — *Pass*. J'aurais écrémé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse écrémé, etc. — *Impératif présent*. Écrème, écrémons, écrémez. — *Pass*. Aie, ayons, ayez écrémé. — *Subj. prés*. Que j'écrème, que tu écrèmes, qu'il écrème, que nous écrémions, que vous écrémiez, qu'ils écrèment. — *Imparfait*. Que j'écrémasse, que tu écrémasses, qu'il écrémât, que nous écrémassions, que vous écrémassiez, qu'ils écrémassent. — *Pass* Que j'aie écrémé, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse écrémé, etc. — *Infinitif prés*. Ecrémer. — *Pass*. Avoir écrémé. — *Participe prés*. Écrémant (invariable). — *Passé*. Écrémé, écrémée, écrémés, écrémées. — *Pass. comp*. Ayant écrémé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'écrémer*. *Mon lait* s'écrème. — Passif : *être écrémé*. Le part. régit *par*.

ÉCRÉNER, v. a., 1re conj. (*Ekréné*), terme de fondeur en caractères, évider le dessous d'une lettre. Ecréner *une lettre*. —*Indicatif prés*. J'écrène, tu écrènes, il écrène, nous écrénons, vous écrénez, ils écrènent. — *Imparf*. J'écrénais, tu écrénais, il écrénait, nous écrénions, vous écréniez, ils écrénaient.—*Passé déf*. J'écrénai, tu écrénas, il écréna, nous écrénâmes, vous écrénâtes, ils écrénèrent. — *Passé indéf*. J'ai écréné, etc. — *Passé ant*. J'eus écréné, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais écréné, etc.—*Futur*. J'écrènerai, tu écrèneras, il écrènera, nous écrènerons, vous écrènerez, ils écrèneront. — *Futur ant*. J'aurai écréné, etc. — *Cond. prés*. J'écrènerais, tu écrènerais, il écrènerait, nous écrènerions, vous écrèneriez, ils écrèneraient. — *Passé*. J'aurais écréné, etc.— *On dit aussi* : J'eusse écréné, etc.— *Impér. prés*. Ecrène, écrénons, écrénez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez écréné. — *Subj. prés*. Que j'écrène, que tu écrènes, qu'il écrène, que nous écrénions, que vous écréniez, qu'ils écrènent. — *Imparf*. Que j'écrénasse, que tu écrénasses, qu'il écrénât, que nous écrénassions, que vous écrénassiez, qu'ils écrénassent. — *Passé*. Que j'aie écréné, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse écréné, etc. — *Infin. prés*. Écréner.—*Passé*. Avoir écréné. — *Part. prés*. Ecrénant ((inv.). — *Passé*. Ecréné, écrénée, écrénés, écrénées.—*Passé comp*. Ayant écréné.—Se conjugue avec le pronom personnel : *s'écréner*. — Passif : *être écréné*. Le participe régit *par*.

ÉCRÊTER, v. a., 1re conj. (*Ekrêté*), term. de guerre, enlever à coups de canon la crête, le sommet d'un ouvrage de fortification. *Le canon a déjà* écrêté *le bastion* (Académie). — *Ind. prés*. J'écrête, tu écrêtes, il écrête, nous écrêtons, vous écrêtez, ils écrêtent. — *Imparf*. J'écrêtais, tu écrêtais, il écrêtait, nous écrêtions, vous écrêtiez, ils écrêtaient. — *Pass. déf*. J'écrêtai, tu écrêtas, il écrêta, nous écrêtâmes, vous écrêtâtes, ils écrêtèrent. — *Passé. ind*. J'ai écrêté, etc.— *Pass. antér*. J'eus écrêté, etc.— *Plus-que-parfait*. J'avais écrêté, etc. — *Futur*. J'écrêterai, tu écrêteras, il écrêtera, nous écrêterons, vous écrêterez, ils écrêteront. — *Futur antér*. J'aurai écrêté, etc. — *Cond. prés*.

J'écrêterais, tu écrêterais, il écrêterait, nous écrêterions, vous écrêteriez, ils écrêteraient. — *Passé.* J'aurais écrêté, etc.— *On dit aussi :* J'eusse écrêté, etc. — *Imp. prés.* Ecrête, écrêtons, écrêtez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez écrêté. — *Subj. prés.* Que j'écrête, que tu écrêtes, qu'il écrête, que nous écrêtions, que vous écrêtiez, qu'ils écrêtent. — *Imp.* Que j'écrêtasse, que tu écrêtasses, qu'il écrêtât, que nous écrêtassions, que vous écrêtassiez, qu'ils écrêtassent. — *Passé.* Que j'aie écrêté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse écrêté, etc. — *Infin. prés.* Ecrêter. — *Passé.* Avoir écrêté.— *Part. prés.* Ecrêtant (invar). — *Passé.* Ecrêté, écrêtée, écrêtés, écrêtées. — *Passé comp.* Ayant écrêté.—Se conjugue avec le pronom personnel : *s'écrêter. Cette muraille* s'écrête *peu à peu.*— Passif : *être écrêté.* Le participe régit *par.*

ECRIER (s'), v. pron., 1re conj. (*Cékri-ié*), faire un grand cri, une exclamation. S'écrier *de douleur, d'admiration* (Ac.). — Il signifie ordinairement prononcer quelques paroles en criant, en élevant la voix.

Mais le Seigneur se fit entendre;
Et je *m'écriai* plein d'ardeur :
Esprit, hâtez-vous de descendre ;
Venez, Esprit reparateur
(Le Franc de Pompignan.)

On *s'écrie*, on s'avance; enfin on les sépare.
Boileau.

—*Ecrier*, actif, signifie nettoyer le fil de fer avec du grès. — Ce verbe prend deux *i* aux deux premières personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Ind. prés.* Je m'écrie, tu t'écries, il s'écrie, nous nous écrions, vous vous écriez, ils s'écrient.— *Imparf.* Je m'écriais, tu t'écriais, il s'écriait, nous nous écriions, vous vous écriiez, ils s'écriaient. — *Passé défini.* Je m'écriai, tu t'écrias, il s'écria, nous nous écriâmes, vous vous écriâtes, ils s'écrièrent. — *Passé ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est écrié, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont écriés. — *Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut écrié, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent écriés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était écrié, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient écriés. — *Futur.* Je m'écrierai, tu t'écrieras, il s'écriera, nous nous écrierons, vous vous écrierez, ils s'écrieront. — *Fut. ant.* Je me serai tu te seras, il se sera écrié, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront écriés. — *Cond. prés.* Je m'écrierais, tu t'écrierais, il s'écrierait, nous nous écrierions, vous vous écrieriez, ils s'écrieraient. — *Pass.* Je me serais, tu te serais, il se serait écrié, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient écriés. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût écrié, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent écriés. — *Impér. prés.* Ecrie-toi, écrions-nous, écriez-vous. — *Passé.* Sois-toi écrié, soyons-nous, soyez-vous écriés.— *Subj. prés.* Que je m'écrie, que tu t'écries, qu'il s'écrie, que nous nous écriions, que vous vous écriiez, qu'ils s'écrient. — *Imparf.* Que je m'écriasse, que tu t'écriasses, qu'il s'écriât, que nous nous écriassions, que vous vous écriassiez, qu'ils s'écriassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit écrié, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient écriés. —*Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût écrié, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent écriés. — *Inf. prés.* S'écrier. — *Passé.* S'être écrié. — *Part. prés.* S'écriant (inv.). — *Passé.* Ecrié, écriée, écriés, écriées. — *Passé composé.* S'étant écrié. Le participe régit *de* et *sur. Il s'est* écrié de *surprise. Il s'est* écrié sur *un as mal à propos jeté* (Boileau).

ÉCRIRE, v. a. et n. 4e conj. (*Ékrire*), tracer, former des lettres ou caractères. *Écrire en gros, en anglaise. Maître à écrire. Écrire son nom.* — Tracer des mots pour faire connaître sa pensée. *J'ai tâché d'*écrire *en sage* (Voltaire) ; et activem. *Il* écrivait *comiquement des choses sérieuses et hardies* (Voltaire). — Écrire des lettres missives, mander par lettre. *Vous me rendez heureux quand vous m'*écrivez (Voltaire). *Vous aimez moins m'*écrire *vos sentiments que vous n'aimez à me les dire* (Sévigné). — Composer relativement au style. *Ecrire en prose, en vers. Il se mêle d'écrire. Les grands capitaines* écrivent *leurs actions simplement* (Montesquieu). — Orthographier. *Comment* écrivez-*vous ce mot-là* (Académie)? — S'engager par écrit. *Des paroles ne suffisent pas, il faut* écrire (Académie)? — *Il plaide bien, mais il* écrit *mal*, il expose mal ses raisons (Académie). — Enseigner. *Aristote* écrit *que.* — Graver, imprimer. *Les rides* ont écrit *son âge* (La Bruyère). — *Grétry, Paesiello ont beaucoup* écrit ;

ont beaucoup composé en musique. — Ce verbe est quelquefois unipersonnel et signifie être arrêté, décidé; *Il est écri que je ne gagnerai jamais.* — En termes de commerce, il s'emploie dans la signification de porter sur un registre. *Écrire sur un journal, sur un grand livre.* — *Ind. prés.* J'écris, tu écris, il écrit, nous écrivons, vous écrivez, ils écrivent. — *Imparf.* J'écrivais, tu écrivais, il écrivait, nous écrivions, vous écriviez, ils écrivaient. — *Passé déf.* J'écrivis, tu écrivis, il écrivit, nous écrivîmes, vous écrivîtes, ils écrivirent. — *Passé indéf.* J'ai écrit, etc. — *Passé ant.* J'eus écrit, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais écrit, etc. — *Futur.* J'écrirai, tu écriras, il écrira, nous écrirons, vous écrirez, ils écriront. — *Futur ant.* J'aurai écrit, etc. — *Cond. prés.* J'écrirais, tu écrirais, il écrirait, nous écririons, vous écririez, ils écriraient. — *Passé.* J'aurais écrit, etc. — *On dit aussi:* J'eusse écrit, etc. — *Imp. prés.* Écris, écrivons, écrivez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez écrit. — *Subj. prés.* Que j'écrive, que tu écrives, qu'il écrive, que nous écrivions, que vous écriviez, qu'ils écrivent. — *Imparf.* Que j'écrivisse, que tu écrivisses, qu'il écrivît, que nous écrivissions, que vous écrivissiez, qu'ils écrivissent. — *Passé.* Que j'aie écrit, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse écrit, etc. — *Infinitif présent.* Ecrire. — *Passé.* Avoir écrit. — *Part. prés.* Écrivant (inv.). — *Passé.* Écrit, écrite, écrits, écrites. — *Passé composé.* Ayant écrit. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'écrire. Les amis* s'écrivent *entre eux. Ce mot* s'écrit *ainsi. Se faire écrire. S'écrire à la porte de quelqu'un.* — Passif: *être écrit. La destinée des hommes* est écrite *au ciel.* Le participe régit *à, dans, par* et *sur. Cette chose est* écrite au *ciel. Son malheur est* écrit sur *son visage. L'homme trouve* écrit dans *son cœur la loi qui lui défend la violence, l'injustice* (Massillon). *Ce mot est-il* écrit par *vous?*

ÉCRIVAILLER, v. n., 1re conj. (*Ékrivâ-ié*), écrire beaucoup et mal. Ce mot ne se trouve pas dans l'Académie, bien qu'elle consacre ceux d'*écrivailleur* et d'*écrivassier.* — *Ind. prés.* J'écrivaille, tu écrivailles, il écrivaille, nous écrivaillons, vous écrivaillez, ils écrivaillent. — *Imp.* J'écrivaillais, tu écrivaillais, il écrivaillait, nous écrivaillions, vous écrivailliez, ils écrivaillaient. — *Pass. déf.* J'écrivaillai, tu écrivaillas, il écrivailla, nous écrivaillâmes, vous écrivaillâtes, ils écrivaillèrent. — *Pass. ind.* J'ai écrivaillé, etc. — *Pass. ant.* J'eus écrivaillé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais écrivaillé, etc. — *Futur.* J'écrivaillerai, tu écrivailleras, il écrivaillera, nous écrivaillerons, vous écrivaillerez, ils écrivailleront. — *Futur ant.* J'aurai écrivaillé, etc. — *Cond. prés.* J'écrivaillerais, tu écrivaillerais, il écrivaillerait, nous écrivaillerions, vous écrivailleriez, ils écrivailleraient. — *Passé.* J'aurais écrivaillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse écrivaillé, etc. — *Impér. prés.* Ecrivaille, écrivaillons, écrivaillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez écrivaillé. — *Subj. prés.* Que j'écrivaille, que tu écrivailles, qu'il écrivaille, que nous écrivaillions, que vous écrivailliez, qu'ils écrivaillent. — *Imp.* Que j'écrivaillasse, que tu écrivaillasses, qu'il écrivaillât, que nous écrivaillassions, que vous écrivaillassiez, qu'ils écrivaillassent. — *Passé.* Que j'aie écrivaillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse écrivaillé, etc. — *Inf. prés.* Ecrivailler. — *Pass.* Avoir écrivaillé. — *Part. prés.* Ecrivaillant (invar.) — *Pass.* Ecrivaillé (inv.). — *Passé comp.* Ayant écrivaillé.

ÉCROUER, v. a., 1re conjug. (*Ékroué*), inscrire le nom d'un prisonnier sur les registres des emprisonnements. *Il l'a* écroué *tel jour* (Académie). — *Ind. prés.* J'écroue, tu écroues, il écroue, nous écrouons, vous écrouez, ils écrouent. — *Imparf.* J'écrouais, tu écrouais, il écrouait, nous écrouions, vous écrouiez, ils écrouaient. — *Passé déf.* J'écrouai, tu écrouas, il écroua, nous écrouâmes, vous écrouâtes, ils écrouèrent. — *Pass. indéfini.* J'ai écroué, etc. — *Passé ant.* J'eus écroué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais écroué, etc. — *Futur.* J'écrouerai, tu écroueras, il écrouera, nous écrouerons, vous écrouerez, ils écroueront. — *Futur ant.* J'aurai écroué, etc. — *Cond. prés.* J'écrouerais, tu écrouerais, il écrouerait, nous écrouerions, vous écroueriez, ils écroueraient. — *Passé.* J'aurais écroué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse écroué, etc. — *Impér. prés.* Ecroue, écrouons, écrouez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez écroué. — *Subj. prés.* Que j'écroue, que tu écroues, qu'il écroue, que nous écrouions, que vous écrouiez, qu'ils écrouent. — *Imp.* Que j'écrouasse, que tu écrouasses, qu'il écrouât, que nous écrouassions, que vous écrouassiez, qu'ils écrouassent. — *Passé.* Que j'aie écroué,

etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ecroué, etc. — *Inf. prés.* Ecrouer. — *Passé.* Avoir écroué. — *Part. prés.* Ecrouant (invar.). — *Passé.* Ecroué, écrouée, écroués, écrouées. — *Passé comp.* Ayant écroué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'écrouer. Il* s'est écroué *lui-même.* — Passif : *être écroué. Il* fut écroué *à Sainte-Pélagie.* Le part. régit *par.*

ÉCROUIR, v. a., 2e conjug. (*Ékrouir*), battre un métal à froid pour le rendre plus dense, pour lui donner du ressort, terme d'art. — *Ind. prés.* J'écrouis, tu écrouis, il écrouit, nous écrouissons, vous écrouissez, ils écrouissent. — *Imparf.* J'écrouissais, tu écrouissais, il écrouissait, nous écrouissions, vous écrouissiez, ils écrouissaient. — *Passé déf.* J'écrouis, tu écrouis, il écrouit, nous écrouîmes, vous écrouîtes, ils écrouirent. — *Passé ind.* J'ai écroui, etc. — *Passé ant.* J'eus écroui, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais écroui, etc. — *Futur.* J'écrouirai, tu écrouiras, il écrouira, nous écrouirons, vous écrouirez, ils écrouiront. — *Futur ant.* J'aurai écroui, etc. — *Cond. prés.* J'écrouirais, tu écrouirais, il écrouirait, nous écrouirions, vous écrouiriez, ils écrouiraient. — *Passé.* J'aurais écroui, etc. — *On dit aussi :* J'eusse écroui, etc. — *Impér. prés.* Ecrouis, écrouissons, écrouissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez écroui. — *Subj. prés.* Que j'écrouisse, que tu écrouisses, qu'il écrouisse, que nous écrouissions, que vous écrouissiez, qu'ils écrouissent. — *Imp.* Que j'écrouisisse, que tu écrouisisses, qu'il écrouisît, que nous écrouissions, que vous écrouisissiez, qu'ils écrouisissent. — *Passé.* Que j'aie écroui, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse écroui, etc. — *Inf. present.* Ecrouir. — *Passé.* Avoir écroui. — *Part. prés.* Ecrouissant (inv.). — *Passé.* Ecroui, écrouie, écrouis, écrouies. — *Passé comp.* Ayant écroui. — Se conjugue avec le pronom personn. : *s'écrouir. Ce cuivre* s'écrouit. — Passif : *Etre écroui.* Le participe régit *par.*

ÉCROULER (s'), v. pr. et imp. 1re conj. (*Cékroulé*), tomber en s'affaissant. *Sa maison* s'écroula (Acad.), et neutralement avec ellipse du pronom, *vous ferez* écrouler *la maison* (Id.). — Au figuré. *L'empire* s'écroule *de toutes parts* (Massillon). *Tout passe, tout* s'écroule *à vos yeux* (Id.). — *Ind. prés.* Il s'écroule, ils s'écroulent. — *Imparf.* Il s'écroulait, ils s'écroulaient. — *Passé déf.* Il s'écroula, ils s'écroulèrent. — *Passé ind.* Il s'est écroulé, ils se sont écroulés. — *Passé antér.* Il se fut écroulé, ils se furent écroulés. — *Plus-que-parf.* Il s'était écroulé, ils s'étaient écroulés. — *Futur.* Il s'écroulera, ils s'écrouleront. — *Futur ant.* Il se sera écroulé, ils se seront écroulés. — *Cond. prés.* Il s'écroulerait, ils s'écrouleraient. — *Passé.* Il se serait écroulé, ils se seraient écroulés. — *On dit aussi :* Il se fût écroulé, ils se fussent écroulés. — *Point d'impér.* — *Subj. prés.* Qu'il s'écroule, qu'ils s'écroulent. — *Imparf.* Qu'il s'écroulât, qu'ils s'écroulassent. — *Passé.* Qu'il se soit écroulé, qu'ils se soient écroulés. — *Plus-que-parf.* Qu'il se fût écroulé, qu'ils se fussent écroulés. — *Inf. prés.* S'écrouler. — *Passé.* S'être écroulé. — *Part. prés.* S'écroulant (invar.). — *Passé.* Ecroulé, écroulée, écroulés, écroulées. — *Passé comp.* S'étant écroulé. Le participe régit *sous* et *sur*. *Cette montagne s'est* écroulée sur *eux*. *La monarchie s'est* écroulée sous *le poids de sa propre gloire* (Massillon).

ÉCROÛTER, v. a., 1re conj. (*Ekroûté*), ôter la croûte. *Il faut* écroûter *le pain pour ceux qui n'ont plus de dents* (Académie). — *Ind. prés.* J'écroûte, tu écroûtes, il écroûte, nous écroûtons, vous écroûtez, ils écroûtent. — *Imparf.* J'écroûtais, tu écroûtais, il écroûtait, nous écroûtions, vous écroûtiez, ils écroûtaient. — *Pass. déf.* J'écroûtai, tu écroûtas, il écroûta, nous écroûtâmes, vous écroûtâtes, ils écroûtèrent. — *Pass. ind.* J'ai écroûté, etc. — *Pass. ant.* J'eus écroûté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais écroûté, etc. — *Futur.* J'écroûterai, tu écroûteras, il écroûtera, nous écroûterons, vous écroûterez, ils écroûteront. — *Futur ant.* J'aurai écroûté, etc. — *Cond. prés.* J'écroûterais, tu écroûterais, il écroûterait, nous écroûterions, vous écroûteriez, ils écroûteraient. — *Passé.* J'aurais écroûté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse écroûté, etc. — *Imp. prés.* Ecroûte, écroûtons, écroûtez. — *Passé* Aie, ayons, ayez écroûté. — *Subj. prés.* Que j'écroûte, que tu écroûtes, qu'il écroûte, que nous écroûtions, que vous écroûtiez, qu'ils écroûtent. — *Imp.* Que j'écroûtasse, que tu écroûtasses, qu'il écroûtât, que nous écroûtassions, que vous écroûtassiez, qu'ils écroûtassent. — *Passé.* Que j'aie écroûté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse écroûté, etc. — *Inf. pr.* Ecroûter. — *Passé.* Avoir écroûté. — *Part. prés.* Ecroûtant (inv.). — *Passé.* Ecroû-

té, écroûtée, écroûtés, écroûtées. —*Passé comp.* Ayant écroûté. —Se conjugue avec le pronom personnel : *s'écroûter : Ce pain s'écroûte.*— Passif : *être écroûté.* Le part. régit *par.*

ÉCUISSER, v. a., 1re conj. (*Èkuicé*), diminuer un arbre par le bas pour l'abattre, le faire éclater. Ecuisser *un arbre.*— *Ind. prés.* J'écuisse, tu écuisses, il écuisse, nous écuissons, vous écuissez, ils écuissent.—*Imparf.* J'écuissais, tu écuissais, il écuissait, nous écuissions, vous écuissiez, ils écuissaient.— *Passé déf.* J'écuissai, tu écuissas, il écuissa, nous écuissâmes, vous écuissâtes, ils écuissèrent.— *Passé indéf.* J'ai écuissé, etc.—*Passé ant.* J'eus écuissé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais écuissé, *Futur.* J'écuisserai, tu écuisseras, il écuissera, nous écuisserons, vous écuisserez, ils écuisseront. — *Futur anter.* J'aurai écuissé, etc. — *Cond. prés.* J'écuisserais, tu écuisserais, il écuisserait, nous écuisserions, vous écuisseriez, ils écuisseraient. — *Passé.* J'aurais écuissé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse écuissé, etc.—*Impér. prés.* Ecuisse, écuissons, écuissez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez écuissé.—*Subj. prés.* Que j'écuisse, que tu écuisses, qu'il écuisse, que nous écuissions, que vous écuissiez, qu'ils écuissent.—*Imparf.* Que j'écuissasse, que tu écuissasses, qu'il écuissât, que nous écuissassions, que vous écuissassiez, qu'ils écuissassent. — *Passé.* Que j'aie écuissé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse écuissé, etc. — *Inf. prés.* Ecuisser. — *Passé.* Avoir écuissé. — *Part. prés.* Ecuissant (invariable). — *Passé.* Écuissé, écuissée, écuissés, écuissées.— *Passé comp.* Ayant écuissé. — Passif : *être écuissé.* Le part. régit *par.*

ÉCULER, v. a., 1re conj. (*Ekulé*), faire plier sur le talon : Eculer *des souliers, des bottes* (Académie). — En termes de cirier, éculer *de la cire*, c'est la façonner en paire. — *Ind. prés.* J'écule, tu écules, il écule, nous éculons, vous éculez, ils éculent.—*Imparf.* J'éculais, tu éculais, il éculait, nous éculions, vous éculiez, ils éculaient.—*Passé déf.* J'éculai, tu éculas, il écula, nous éculâmes, vous éculâtes, ils éculèrent.— *Passé ind.* J'ai éculé, etc. — *Passé ant.* J'eus éculé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais éculé, etc.—*Futur.* J'éculerai, tu éculeras, il éculera, nous éculerons, vous éculerez, ils éculeront.—*Futur ant.* J'aurai éculé, etc.—*Cond. prés.* J'éculerais, tu éculerais, il éculerait nous éculerions, vous éculeriez, ils éculeraient. — *Passé.* J'aurais éculé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse éculé, etc. — *Impér. prés.* Ecule, éculons, éculez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez éculé. — *Subj. prés.* Que j'écule, que tu écules, qu'il écule, que nous éculions, que vous éculiez, qu'ils éculent. — *Imparf.* Que j'éculasse, que tu éculasses, qu'il éculât, que nous éculassions, que vous éculassiez, qu'ils éculassent.— *Pass.* Que j'aie éculé, etc.— *Plus-que-parfait.* Que j'eusse éculé, etc.— *Inf. prés.* Eculer. — *Passé.* Avoir éculé. —*Part. prés.* Eculant (invariable).—*Passé.* Eculé, éculée, éculés, éculées.— *Passé comp.* Ayant éculé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *s'éculer. Quand un soulier est trop court, il s'écule facilement.* —Passif : *être éculé.* Le part. régit *par.*

ÉCUMER, v. a., 1re conj. (*Ekumé*), ôter l'écume. *N'oubliez pas d'*écumer *le pot avec soin.* Ecumer *des confitures* (Académie). — Au figuré, écumer *les mers*, exercer la piraterie.-Ecumer *les marmites*, écornifler, vivre en parasite. — Il est familier dans ces deux derniers sens.—Ecumer des nouvelles, les prendre çà et là. Familier. —Termes de fauconnerie, *écumer sa proie*, se dit d'un oiseau qui passe sur sa proie sans s'arrêter. — Verbe neutre, il signifie se couvrir d'écume, jeter de l'écume : *La mer* écume. *Mon cheval commençait à* écumer (Académie). — Au figuré. écumer *de rage* (Id.).

Sous les fougueux coursiers l'onde *écume* et se plaint.
Boileau.

— *Ind. prés.* J'écume, tu écumes, il écume, nous écumons, vous écumez, ils écument.— *Imparf.* J'écumais, tu écumais, il écumait, nous écumions, vous écumiez, ils écumaient. — *Passé déf.* J'écumai, tu écumas, il écuma, nous écumâmes, vous écumâtes, ils écumèrent. — *Passé indéf.* J'ai écumé, etc.—*Passé anter.* J'eus écumé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais écumé, etc.— *Futur.* J'écumerai, tu écumeras, il écumera, nous écumerons, vous écumerez, ils écumeront.—*Futur ant.* J'aurai écumé, etc.—*Cond. prés.* J'écumerais, tu écumerais, il écumerait, nous écumerions, vous écumeriez, ils écumeraient.—*Pass.* J'aurais écumé, etc. —*On dit aussi* : J'eusse écumé, etc. — *Impér. prés.* Ecume, écumons, écumez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez écumé.—*Subj. prés.* Que j'écume, que tu écumes, qu'il écume, que nous écumions, que vous écumiez, qu'ils écument.— *Im-*

parf. Que j'écumasse, que tu écumasses, qu'il écumât, que nous écumassions, que vous écumassiez, qu'ils écumassent. — *Passé.* Que j'aie écumé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse écumé, etc. — *Infin. prés.* Écumer. — *Passé.* Avoir écumé. — *Part. prés.* Écumant (var.). *Courrier écumant, vagues écumantes.* — *Passé.* Écumé, écumée, écumés, écumées. — *Passé. composé.* Ayant écumé.—Se conjugue avec le pronom personnel: *S'écumer. Le pot* s'est écumé *tout seul.* — Passif : *Etre écumé.* Le part. régit *par. La marmite a été* écumée par *la cuisinière.*

ÉCURER, v. a., 1re conj. (*Ékuré*), nettoyer, frotter, éclaircir avec du sablon, de la lie, etc. *Écurer de la vaisselle, des chaudrons, des chenets* (Acad.). On dit aussi : *Écurer un puits*, mais mieux, *curer un puits.* — Termes de manufacture, *écurer les chardons*, en ôter avec la curette la bourre dont ils se sont remplis en parant le draps. — *Ind. prés.* J'écure, tu écures, il écure, nous écurons, vous écurez, ils écurent. — *Imp.* J'écurais, tu écurais, il écurait, nous écurions, vous écuriez, ils écuraient. — *Passé déf.* J'écurai, tu écuras, il écura, nous écurâmes, vous écurâtes, ils écurèrent. — *Passé ind.* J'ai écuré, etc.— *Passé ant.* J'eus écuré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais écuré, etc. — *Futur.* J'écurerai, tu écureras, il écurera, nous écurerons, vous écurerez, ils écureront. — *Futur ant.* J'aurai écuré, etc. — *Condit. prés.* J'écurerais, tu écurerais, il écurerait, nous écurerions, vous écureriez, ils écureraient. — *Passé.* J'aurais écuré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse écuré, etc. — *Impér. prés.* Écure, écurons, écurez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez écuré. — *Subj. prés.* Que j'écure, que tu écures, qu'il écure, que nous écurions, que vous écuriez, qu'ils écurent. — *Imp.* Que j'écurasse, que tu écurasses, qu'il écurât, que nous écurassions, que vous écurassiez, qu'ils écurassent. — *Pass.* Que j'aie écuré, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse écuré, etc. — *Infin. présent.* Écurer. — *Passé.* Avoir écuré. — *Participe présent.* Écurant (inv.). — *Pass.* Écuré, écurée, écurés, écurées. — *Passé comp.* Ayant écuré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'écurer. Le cuivre* s'écure *bien avec du tripoli.* — Passif : *Etre écuré.* Le participe régit *avec* et *par. Vase* écuré avec *du sablon, marmite* écurée par *la cuisinière.*

ÉCUSSONNER, v. a., 1re conj. (*Ékuçoné*), terme d'agriculture, greffer, enter en écusson. *Tous les arbres que ce jardinier a* écussonnés *sont bien venus.* — *Ind. présent.* J'écussonne, tu écussonnes, il écussonne, nous écussonnons, vous écussonnez, ils écussonnent. — *Imp.* J'écussonnais, tu écussonnais, il écussonnait, nous écussonnions, vous écussonniez, ils écussonnaient. — *Passé déf.* J'écussonnai, tu écussonnas, il écussonna, nous écussonnâmes, vous écussonnâtes, ils écussonnèrent. — *Passé. ind.* J'ai écussonné, etc.—*Passé. ant.* J'eus écussonné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais écussonné, etc. — *Futur.* J'écussonnerai, tu écussonneras, il écussonnera, nous écussonnerons, vous écussonnerez, ils écussonneront. — *Futur ant.* J'aurai écussonné, etc.—*Cond. prés.* J'écussonnerais, tu écussonnerais, il écussonnerait, nous écussonnerions, vous écussonneriez, ils écussonneraient. — *Passé.* J'aurais écussonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse écussonné, etc. — *Impératif présent.* Écussonne, écussonnons, écussonnez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez écussonné. — *Subj. prés.* Que j'écussonne, que tu écussonnes, qu'il écussonne, que nous écussonnions, que vous écussonniez, qu'ils écussonnent. — *Imp.* Que j'écussonnasse, que tu écussonnasses, qu'il écussonnât, que nous écussonnassions, que vous écussonnassiez, qu'ils écussonnassent. — *Pass.* Que j'aie écussonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse écussonné, etc. — *Infinitif présent.* Écussonner. — *Passé.* Avoir écussonné. — *Part. présent.* Écussonnant (invar.). — *Passé.* Écussonné, écussonnée, écussonnés, écussonnées. — *Passé comp.* Ayant écussonné. — Passif : *Etre écussonné.* Le participe régit *par.*

ÉDENTER, v. a., 1re conj. (*Édanté*), user, rompre les dents d'une scie, d'un peigne, etc. *Vous* édenterez *votre scie* (Académie). — *Ind. prés.* J'édente, tu édentes, il édente, nous édentons, vous édentez, ils édentent. — *Imparf.* J'édentais, tu édentais, il édentait, nous édentions, vous édentiez, ils édentaient. — *Passé déf.* J'édentai, tu édentas, il édenta, nous édentâmes, vous édentâtes, ils édentèrent. — *Passé indéf.* J'ai édenté, etc. — *Passé ant.* J'eus édenté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais édenté, etc. — *Futur.* J'édenterai, tu édenteras, il édentera, nous édenterons, vous édenterez,

ils édenteront. — *Futur ant.* J'aurai édenté, etc. — *Cond. prés.* J'édenterais, tu édenterais, il édenterait, nous édenterions, vous édenteriez, ils édenteraient. — *Passé.* J'aurais édenté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse édenté, etc. — *Imp. prés.* Edente, édentons, édentez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez édenté. — *Subj. prés.* Que j'édente, que tu édentes, qu'il édente, que nous édentions, que vous édentiez, qu'ils édentent. — *Imparf.* Que j'édentasse, que tu édentasses, qu'il édentât, que nous édentassions, que vous édentassiez, qu'ils édentassent. — *Passé.* Que j'aie édenté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse édenté, etc. — *Inf. prés.* Édenter. — *Passé.* Avoir édenté. — *Part. prés.* Édentant (inv.). — *Passé.* Édenté, édentée, édentés, édentées. On dit familièrement. *Vieille* édentée, qui n'a plus de dents. — *Passé comp.* Ayant édenté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'édenter. Un peigne* s'édente (Académie). — Passif : *être édenté.* Le participe régit *par.*

ÉDIFIER, v. a., 1re conjug. (*Édifié*), bâtir, élever un monument. *Édifier un temple, un palais* (Académ.). Et neutralement : *Il détruit au lieu d'*édifier ; dans ce sens, il signifie, établir l'ordre et est opposé à *détruire. Vous êtes envoyé pour* édifier, *et non pour détruire.* — Porter à la vertu, à la piété par le bon exemple : *Gouverner sa famille,* édifier *ses domestiques* (Bossuet). — Fam., il signifie satisfaire par un bon procédé : *Il est bien* édifié *de la réception qu'on lui a faite.* — Ce verbe prend deux *i* de suite aux deux premières personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Indicatif prés.* J'édifie, tu édifies, il édifie, nous édifions, vous édifiez, ils édifient. — *Imparf.* J'édifiais, tu édifiais, il édifiait, nous édifiions, vous édifiiez, ils édifiaient. — *Passé déf.* J'édifiai, tu édifias, il édifia, nous édifiâmes, vous édifiâtes, ils édifièrent. — *Pass indéf.* J'ai édifié, etc. — *Pass. antér.* J'eus édifié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais édifié, etc. — *Futur.* J'édifierai, tu édifieras, il édifiera, nous édifierons, vous édifierez, ils édifieront. — *Futur ant.* J'aurai édifié, etc. — *Cond. prés.* J'édifierais, tu édifierais, il édifierait, nous édifierions, vous édifieriez, ils édifieraient. — *Passé.* J'aurais édifié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse édifié, etc. — *Impér. prés.* Édifie, édifions, édifiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez édifié. — *Subj. prés.* Que j'édifie, que tu édifies, qu'il édifie, que nous édifiions, que vous édifiiez, qu'ils édifient. — *Impar.* Que j'édifiasse, que tu édifiasses, qu'il édifiât, que nous édifiassions, que vous édifiassiez, qu'ils édifiassent. — *Passé.* Que j'aie édifié, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse édifié, etc. — *Inf. prés.* Edifier. — *Passé.* Avoir édifié. — *Part. prés.* Édifiant (variable). *Livre* édifiant (Acad.). *Lecture* édifiante (d'Alembert). — *Passé.* Édifié, édifiée, édifiés, édifiées. Il signifie souvent touché. *Il s'en retourna* édifié *du sermon* (Acad.). Avec la négation ou l'adverbe *mal* il s'emploie pour scandalisé. *Il sortit* mal édifié *de cette société.* — *Passé. comp.* Ayant édifié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'édifier.* S'édifier *les uns les autres par de bonnes œuvres* (Fléchier). — Passif : *Etre édifié.* Le participe régit *de* et *par. Il revient* édifié du *sermon. Les provinces sont* édifiées par *sa piété* (Fléchier).

ÉDITER, v. a. 1re conj. (*Édité*), publier un ouvrage comme éditeur. *Cet auteur* édite *ses propres ouvrages.* Ce mot ne se trouve pas dans le dictionnaire de l'Académie, qui cependant consacre ceux d'*éditeur* et d'*édition.* — *Ind. prés.* J'édite, tu édites, il édite, nous éditons, vous éditez, ils éditent. — *Imparfait.* J'éditais, tu éditais, il éditait, nous éditions, vous éditiez, ils éditaient. — *Passé déf.* J'éditai, tu éditas, il édita, nous éditâmes, vous éditâtes, ils éditèrent. — *Passé indéf.* J'ai édité, etc. — *Passé ant.* J'eus édité, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais édité, etc. — *Futur.* J'éditerai, tu éditeras, il éditera, nous éditerons, vous éditerez, ils éditeront. — *Futur ant.* J'aurai édité, etc. — *Cond. prés.* J'éditerais, tu éditerais, il éditerait, nous éditerions, vous éditeriez, ils éditeraient. — *Passé.* J'aurais édité, etc. — *On dit aussi* : J'eusse édité, etc. — *Imp. prés.* Édite, éditons, éditez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez édité. — *Subj. prés.* Que j'édite, que tu édites, qu'il édite, que nous éditions, que vous éditiez, qu'ils éditent. — *Imparfait.* Que j'éditasse, que tu éditasses, qu'il éditât, que nous éditassions, que vous éditassiez, qu'ils éditassent. — *Passé.* Que j'aie édité, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse édité, etc. — *Inf. prés.* Éditer. — *Passé.* Avoir édité. — *Part. prés.* Éditant (invar.), — *Passé.* Édité, éditée, édités, éditées. — *Passé composé.* Ayant édité. — Se conjugue

avec le pronom personnel : *s'éditer*. — Passif : *Etre édité*. Le participe régit *par*.

ÉDULCORER, v. a., 1re conj. *(Édulkoré)*, verser de l'eau sur des substances en poudre pour en enlever les parties salines. —Termes de pharmacie, rendre un remède plus doux, moins amer, etc., en y mêlant du sucre, du miel, du sirop. — *Ind. prés.* J'édulcore, tu édulcores, il édulcore, nous édulcorons, vous édulcorez, ils édulcorent. — *Imparf.* J'édulcorais, tu édulcorais, il édulcorait, nous édulcorions, vous édulcoriez, ils édulcoraient. — *Passé déf.* J'édulcorai, tu édulcoras, il édulcora, nous édulcorâmes, vous édulcorâtes, ils édulcorèrent. — *Passé ind.* J'ai édulcoré, etc. — *Passé ant.* J'eus édulcoré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais édulcoré, etc. — *Futur.* J'édulcorerai, tu édulcoreras, il édulcorera, nous édulcorerons, vous édulcorerez, ils édulcoreront. — *Fut. ant.* J'aurai édulcoré, etc. — *Cond. pr.* J'édulcorerais, tu édulcorerais, il édulcorerait, nous édulcorerions, vous édulcoreriez, ils édulcoreraient. — *Pass.* J'aurais édulcoré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse édulcoré, etc. — *Impérat. pr.* Édulcore, édulcorons, édulcorez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez édulcoré. — *Subj. pr.* Que j'édulcore, que tu édulcores, qu'il édulcore, que nous édulcorions, que vous édulcoriez, qu'ils édulcorent. — *Imparf.* Que j'édulcorasse, que tu édulcorasses, qu'il édulcorât, que nous édulcorassions, que vous édulcorassiez, qu'ils édulcorassent. — *Passé.* Que j'aie édulcoré, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse édulcoré, etc. — *Infin. prés.* Edulcorer. — *Passé.* Avoir édulcoré. — *Part. pr.* Édulcorant (inv.). — *Passé.* Édulcoré, édulcorée, édulcorés, édulcorées. — *Passé comp.* Ayant édulcoré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'édulcorer. Ces substances* s'édulcorent. — Passif : *être édulcoré*. Le part. régit *par*.

ÉDUQUER, v. a. 1re conj. *(Éduké)*, élever, instruire. *On l'a mal* éduqué. *Est-il mal* éduqué ! Nous ne mentionnons ce verbe que pour faire remarquer que bien que très usité parmi le peuple, l'usage n'en est point consacré chez les personnes qui se piquent de parler purement le français.

ÉFAUFILER, v. a., 1re conj. *(Éfôfilé)*, tirer la soie d'un ruban ou d'une étoffe, pour juger de sa qualité, ou faire de la ouate. — *Indic. prés.* J'éfaufile, tu éfaufiles, il éfaufile, nous éfaufilons, vous éfaufilez, ils éfaufilent. — *Imp.* J'éfaufilais, tu éfaufilais, il éfaufilait, nous éfaufilions, vous éfaufiliez, ils éfaufilaient. — *Passé déf.* J'éfaufilai, tu éfaufilas, il éfaufila, nous éfaufilâmes, vous éfaufilâtes, ils éfaufilèrent. — *Passé indéf.* J'ai éfaufilé, etc. — *Passé antér.* J'eus éfaufilé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais éfaufilé, etc. — *Futur.* J'éfaufilerai, tu éfaufileras, il éfaufilera, nous éfaufilerons, vous éfaufilerez, ils éfaufileront. — *Futur ant.* J'aurai éfaufilé, etc. — *Cond. prés.* J'éfaufilerais, tu éfaufilerais, il éfaufilerait, nous éfaufilerions, vous éfaufileriez, ils éfaufileraient. — *Passé.* J'aurais éfaufilé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse éfaufilé, etc. — *Impér. prés.* Éfaufile, éfaufilons, éfaufilez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez éfaufilé. — *Subj. prés.* Que j'éfaufile, que tu éfaufiles, qu'il éfaufile, que nous éfaufilions, que vous éfaufiliez, qu'ils éfaufilent. — *Imp.* Que j'éfaufilasse, que tu éfaufilasses, qu'il éfaufilât, que nous éfaufilassions, que vous éfaufilassiez, qu'ils éfaufilassent. — *Passé.* Que j'aie éfaufilé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse éfaufilé, etc. — *Inf. prés.* Éfaufiler. — *Passé.* Avoir éfaufilé. — *Part. prés.* Éfaufilant (invar.). — *Passé.* Éfaufilé, éfaufilée, éfaufilés, éfaufilées. — *Passé comp.* Ayant éfaufilé. — Il se conjugue avec le pronom personnel : *s'éfaufiler. Cette étoffe* s'éfaufile (Omission de l'Académie). — Passif : *Etre éfaufilé.* Le participe régit *par*.

EFFACER, v. a. 1re conj. *(Éfacé)*, faire disparaître l'empreinte d'une chose, rayer, raturer. *Effacer une ligne d'écriture* (Acad.). Et neutralement.

Ajoutez quelquefois et souvent *effacez*.
Boileau.

— Au fig., détruire, faire oublier, réparer. *Effacer le souvenir, la gloire de tous ses travaux* (Fénelon). *J'effacerai le crime de ma mère* (Racine).

Les caresses n'ont point *effacé* cette injure.
Racine.

— Surpasser, l'emporter : *La gloire de ses actions* efface *celle de sa naissance* (Fléchier). — Tenir dans une position qui donne plus de grâce. *Effacer les épaules.* Ce verbe prend une cédille sous le *c* avant *a* et *o*, pour en adoucir la prononciation. — *Ind. prés.* J'efface, tu effaces, il efface, nous effaçons, vous effacez, ils effacent. — *Imp.* J'effaçais, tu effaçais, il ef-

façait, nous effacions, vous effaciez, ils effaçaient. — *Passé déf.* J'effaçai, tu effaças, il effaça, nous effaçâmes, vous effaçâtes, ils effacèrent. — *Passé ind.* J'ai effacé, etc. — *Pass. ant.* J'eus effacé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais effacé, etc. — *Futur.* J'effacerai, tu effaceras, il effacera, nous effacerons, vous effacerez, ils effaceront. — *Futur antér.* J'aurai effacé, etc. — *Cond. prés.* J'effacerais, tu effacerais, il effacerait, nous effacerions, vous effaceriez, ils effaceraient. — *Passé.* J'aurais effacé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse effacé, etc. — *Impér. prés.* Efface, effaçons, effacez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez effacé. — *Subj. prés.* Que j'efface, que tu effaces, qu'il efface, que nous effaeffacions, que vous effaciez, qu'ils effacent. — *Imparfait.* Que j'effaçasse, que tu effaçasses, qu'il effaçât, que nous effaçassions, que vous effaçassiez, qu'ils effaçassent. — *Passé.* Que j'aie effacé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse effacé, etc. — *Inf. prés.* Effacer. — *Passé.* Avoir effacé. — *Part. prés.* Effaçant (inv.). — *Passé.* Effacé, effacée, effacés, effacées. — *Passé comp.* Ayant effacé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'effacer. Cette encre* s'efface *difficilement. Une beauté qui* s'efface *et s'éteint tous les jours* (Massillon). *Ils* s'effaçaient *l'un l'autre* (Corneille). — Présenter moins de surface : Effacez-vous *un peu.* — Passif : *Etre effacé,* il signifie souvent être réfuté, détruit :

Vos discours par les siens ne sont point *effacés.*
Corneille.

Le participe régit *de* et *par.*

Je vous rappelle un songe *effacé de* votre âme.
Racine.

Ses fautes ont été effacées par *le repentir* (Bossuet).

EFFANER, v. a. 1re conj, (*Éfané*), ôter les fanes ou les feuilles. *Effaner les vignes, les blés* (Noël et Chapsal). — *Ind. prés.* J'effane, tu effanes, il effane, nous effanons, vous effanez, ils effanent. — *Imp.* J'effanais, tu effanais, il effanait, nous effanions, vous effaniez, ils effanaient. — *Passé défini.* J'effanai, tu effanas, il effana, nous effanâmes, vous effanâtes, ils effanèrent. — *Pass. ind.* J'ai effané, etc. — *Passé ant.* J'eus effané, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais effané, etc. — *Futur.* J'effanerai, tu effaneras, il effanera, nous effanerons, vous effanerez, ils effaneront. — *Futur ant.* J'aurai effané, etc. — *Cond. prés.* J'effanerais, tu effanerais, il effanerait, nous effanerions, vous effaneriez, ils effaneraient. — *Passé.* J'aurais effané, etc. — *On dit aussi :* J'eusse effané, etc. — *Impératif prés.* Effane, effanons, effanez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez effané. — *Subj. présent.* Que j'effane, que tu effanes, qu'il effane, que nous effanions, que vous effaniez, qu'ils effanent. — *Imparfait.* Que j'effanasse, que tu effanasses, qu'il effanât, que nous effanassions, que vous effanassiez, qu'ils effanassent. — *Passé.* Que j'aie effané, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse effané, etc. — *Infin. prés.* Effaner. — *Passé.* Avoir effané. — *Part. prés.* Effanant (invar.). — *Passé.* Effané, effanée, effanés, effanées. — *Passé comp.* Ayant effané. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'effaner.* — Passif : *être effané.* Le part. régit *par.*

EFFARER, v. a. 1re conj. (*Éfaré*), troubler tellement une personne que son air et ses yeux ont quelque chose de hagard, la mettre hors d'elle. *Qui est-ce qui vous a si fort* effaré ! — *Indic. prés.* J'effare, tu effares, il effare, nous effarons, vous effarez, ils effarent. — *Imparfait.* J'effarais, tu effarais, il effarait, nous effarions, vous effariez, ils effaraient. — *Pass. déf.* J'effarai, tu effaras, il effara, nous effarâmes, vous effarâtes, ils effarèrent. — *Passé ind.* J'ai effaré, etc. — *Passé ant.* J'eus effaré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais effaré, etc. — *Futur.* J'effarerai, tu effareras, il effarera, nous effarerons, vous effarerez, ils effareront. — *Futur ant.* J'aurai effaré, etc. — *Cond. prés.* J'effarerais, tu effarerais, il effarerait, nous effarerions, vous effareriez, ils effareraient. — *Passé.* J'aurais effaré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse effaré, etc. — *Impér. prés.* Effare, effarons, effarez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez effaré. — *Subj. prés.* Que j'effare, que tu effares, qu'il effare, que nous effarions, que vous effariez, qu'ils effarent. — *Imp.* Que j'effarasse, que tu effarasses, qu'il effarât, que nous effarassions, que vous effarassiez, qu'ils effarassent. — *Passé.* Que j'aie effaré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse effaré, etc. — *Inf. prés.* Effarer. — *Passé.* Avoir effaré. — *Part. prés.* Effarant (inv.). — *Passé* Effaré, effarée, effarés, effarées. *Visage* effaré.

Son amante *effarée*
Demeure le teint pâle et la vue égarée.
Boileau.

—*Passé comp*. Ayant effaré.—Il se conjugue avec le pronom personnel : *s'effarer. Pourquoi vous* effarer *de si peu de chose ?* (Acad.). — Passif : *Être effaré*. Le participe régit *par* et *de*. Effaré de *peu*. Effaré par *quelqu'un*.

EFFAROUCHER, v. a., 1re conj. (*Éfarouché*, rendre farouche, épouvanter, effrayer, faire fuir. *Effaroucher des pigeons, le gibier* (Academ.).— Au figuré, rendre moins traitable, donner de l'éloignement. *Je cherche à le familiariser avec ce qui* l'effarouche (J. J. Rousseau). *Effaroucher les esprits* (Voltaire).— *Indic. prés*. J'effarouche, tu effarouches, il effarouche, nous effarouchons, vous effarouchez, ils effarouchent. — *Imparf*. J'effarouchais, tu effarouchais, il effarouchait, nous effarouchions, vous effarouchiez, ils effarouchaient. — *Passé déf*. J'effarouchai, tu effarouchas, il effaroucha, nous effarouchâmes, vous effarouchâtes, ils effarouchèrent. — *Passé indéf*. J'ai effarouché, etc.—*Passé antér*. J'eus effarouché, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais effarouché, etc. — *Futur*. J'effaroucherai, tu effaroucheras, il effarouchera, nous effaroucherons, vous effaroucherez, ils effaroucheront. — *Futur antér*. J'aurai effarouché, etc. — *Condition. prés*. J'effaroucherais, tu effaroucherais, il effaroucherait, nous effaroucherions, vous effaroucheriez, ils effaroucheraient. — *Passé*. J'aurais effarouché, etc. — *On dit aussi* : J'eusse effarouché, etc. — *Impératif. prés*. Effarouche, effarouchons, effarouchez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez effarouché. — *Subj. prés*. Que j'effarouche, que tu effarouches, qu'il effarouche, que nous effarouchions, que vous effarouchiez, qu'ils effarouchent. — *Imparf*. Que j'effarouchasse, que tu effarouchasses, qu'il effarouchât, que nous effarouchassions, que vous effarouchassiez, qu'ils effarouchassent. — *Passé*. Que j'aie effarouché, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse effarouché, etc.—*Infin. prés*. Effaroucher — *Passé*. Avoir effarouché. — *Part. prés*. Effarouchant (inv.). — *Passé*. Effarouché, effarouchée, effarouchés, effarouchées. *Air effarouché, imagination effarouchée* (J. J. Rousseau). — *Passé composé*. Ayant effarouché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'effaroucher. Je connais sa vertu prompte à* s'effaroucher (Racine). *Mon cheval* s'est effarouché. — Passif : *être effarouché*. Le participe régit *de* et *par*. *Être* effarouché *d'un rien*. *Etre* effarouché par *quelqu'un*.

EFFECTUER, v. a. 1re conj. (*Éfektué*), mettre à effet, à exécution. *Effectuer ses promesses. Ce n'est pas tout de promettre, il faut* effectuer (Académie). *Effectuer un paiement* (Id.). — *Ind. prés*. J'effectue, tu effectues, il effectue, nous effectuons, vous effectuez, ils effectuent.— *Imp*. J'effectuais, tu effectuais, il effectuait, nous effectuions, vous effectuiez, ils effectuaient. — *Passé déf*. J'effectuai, tu effectuas, il effectua, nous effectuâmes, vous effectuâtes, ils effectuèrent.—*Passé ind*. J'ai effectué, etc. — *Passé anter*. J'eus effectué, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais effectué, etc. — *Futur*. J'effectuerai, tu effectueras, il effectuera, nous effectuerons, vous effectuerez, ils effectueront. — *Futur ant*. J'aurai effectué, etc. — *Cond. prés*. J'effectuerais, tu effectuerais, il effectuerait, nous effectuerions, vous effectueriez, ils effectueraient. — *Passé*. J'aurais effectué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse effectué, etc. — *Impér. prés*. Effectue, effectuons, effectuez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez effectué. — *Subj. prés*. Que j'effectue, que tu effectues, qu'il effectue, que nous effectuions, que vous effectuiez, qu'ils effectuent. — *Imparf*. Que j'effectuasse, que tu effectuasses, qu'il effectuât, que nous effectuassions, que vous effectuassiez, qu'ils effectuassent. — *Passé*. Que j'aie effectué, etc.— *Plus-que-parfait*. Que j'eusse effectué, etc. — *Inf. prés*. Effectuer. — *Passé*. Avoir effectué. — *Part. prés*. Effectuant (invar.). —*Passé*. Effectué, effectuée, effectués, effectuées. — *Passé comp*. Ayant effectué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'effectuer. Ses profits commençaient de* s'effectuer (Voltaire). — Passif : *Etre effectué. Ses desseins ne tarderont pas à* être effectués (Académie). Le participe régit *par*.

EFFÉMINER, v. a., 1re conjug. (*Efféminé*), rendre faible comme l'est une femme, amollir. *Les voluptés* efféminent *l'âme et le corps* (Acad.). — *La mollesse avait* efféminé *les rois de l'Asie* (Volt.). — *Indic. prés*. J'effémine, tu effémines, il effémine, nous efféminons, vous efféminez, ils efféminent. — *Imp*. J'efféminais, tu efféminais, il efféminait, nous efféminions, vous efféminiez, ils efféminaient. —*Passé déf*. J'efféminai, tu efféminas, il effémina, nous efféminâmes, vous efféminâtes, ils efféminèrent.— *Pass.*

ind. J'ai efféminé, etc.— *Passé ant.* J'eus efféminé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais efféminé, etc. — *Futur.* J'efféminerai, tu effémineras, il efféminera, nous efféminerons, vous effeminerez, ils effémineront. —*Futur ant.* J'aurai efféminé, etc. — *Condit. prés.* J'effeminerais, tu efféminerais, il efféminerait, nous efféminerions, vous effémineriez, ils effémineraient. — *Passé.* J'aurais efféminé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse efféminé, etc. — *Imp. prés.* Effémine, efféminons, efféminez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez efféminé.— *Subj. prés.* Que j'effémine, que tu effémines, qu'il effémine, que nous efféminions, que vous efféminiez, qu'ils efféminent. — *Imp.* Que j'efféminasse, que tu efféminasses, qu'il efféminât, que nous efféminassions, que vous efféminassiez, qu'ils efféminassent. — *Pass.* Que j'aie efféminé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse efféminé, etc. — *Infin. prés.* Efféminer.—*Passé.* Avoir efféminé. — *Part. présent.* Efféminant (inv.). — *Passé.* Efféminé, efféminée, efféminés, efféminées. *Homme* efféminé, *mœurs* efféminées (Massillon). — *Passé comp.* Ayant efféminé. — Pronominalement : *s'efféminer. Cette nation s'*efféminé (Omission de l'Acad.). — Passif : *Etre efféminé.* Le part. régit *par.*

EFFEUILLER, v. a. 1[re] conj. (*Efeuié*), dépouiller de feuilles. Effeuiller *un arbre. Ses doigts* effeuillaient *une rose* (Bérang.). — *Ind. prés.* J'effeuille, tu effeuilles, il effeuille, nous effeuillons, vous effeuillez, ils effeuillent.—*Imparf.* J'effeuillais, tu effeuillais, il effeuillait, nous effeuillions, vous effeuilliez, ils effeuillaient.— *Passé déf.* J'effeuillai, tu effeuillas, il effeuilla, nous effeuillâmes, vous effeuillâtes, ils effeuillèrent. —*Pass. ind.* J'ai effeuillé, etc. —*Passé ant.* J'eus effeuillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais effeuillé, etc. —*Futur.* J'effeuillerai, tu effeuilleras, il effeuillera, nous effeuillerons, vous effeuillerez, ils effeuilleront.— *Fut. ant.* J'aurai effeuillé, etc.— *Cond. prés.* J'effeuillerais, tu effeuillerais, il effeuillerait, nous effeuillerions, vous effeuilleriez, ils effeuilleraient. — *Passé.* J'aurais effeuillé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse effeuillé, etc. — *Imp. prés.* Effeuille, effeuillons, effeuillez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez effeuillé. — *Subj. prés.* Que j'effeuille, que tu effeuilles, qu'il effeuille, que nous effeuillions, que vous effeuilliez, qu'ils effeuillent. — *Imp.* Que j'effeuillasse, que tu effeuillasses, qu'il effeuillât, que nous effenillassions, que vous effeuillassiez, qu'ils effeuillassent. — *Passé.* Que j'aie effeuillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse effeuillé, etc. — *Infin. prés.* Effeuiller. — *Passé.* Avoir effeuiller. — *Part. prés.* Efleuillant (invar.). — *Passé.* Effeuillé, effeuillée, effeuillés effeuillées. —*Passé comp.* Ayant effeuillé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *s'effeuiller. Cette couronne* s'effeuille. — Passif : *Etre effeuillé.* Le part. régit *par.*

EFFIGIER, v. a., 1[re] conjug. (*Éfigié*), exécuter en effigie. Effigier *un criminel condamné par contumace.* Il a vieilli. L'*i* se double aux deux premières personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du préseet du subjonctif. — *Indic. prés.* J'effigie, tu effigies, il effigie, nous effigions, vous effigiez, ils effigient. — *Imparfait.* J'effigiais, tu effigiais, il effigiait, nous effigiions, vous effigiiez, ils efigiaient. — *Passé défini.* J'effigiai, tu effigias, il effigia, nous effigiâmes, vous effigiâtes, ils effigièrent. — *Passé indéf.* J'ai effigié, etc.—*Passé ant.* J'eus effigié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais effigié, etc. — *Futur.* J'effigierai, tu effigieras, il effigiera, nous effigierons, vous effigierez, ils effigieront. — *Futur antér.* J'aurai effigié, etc. — *Cond. prés.* J'effigierais, tu effigierais, il effigierait, nous effigierions, vous effigieriez, ils effigieraient.—*Passé.* J'aurais effigié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse effigié, etc. — *Imp. pr.* Effigie, effigions, effigiez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez effigié.— *Subj. prés.* Que j'effigie, que tu effigies, qu'il effigie, que nous effigiions, que vous effigiiez, qu'ils effigient. — *Imp.* Que j'effigiasse, que tu effigiasses, qu'il effigiât, que nous effigiassions, que vous effigiassiez, qu'ils effigiassent. — *Passé.* Que j'aie effigié, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse effigié, etc. — *Infin. prés.* Effigier. — *Passé.* Avoir effigié.— *Part. prés* Effigiant (invar.). — *Passé.* Effigié, effigiée, effigiés, effigiées. —*Passé comp.* Ayant effigié.—Passif : *être effigié.* Le part. régit *par.*

EFFILER, v. a., 1[re] conj. (*Éfilé*), défaire un tissu fil à fil. Effiler *une toile* (Académie). — Effiler *les cheveux,* les dégarnir en les coupant en pointe. — *Indic. prés.* J'effile, tu effiles, il effile, nous effilons, vous effilez, ils effilent. — *Imparf.* J'effilais, tu effilais, il effilait, nous effilions, vous effiliez, ils effilaient. — *Passé.*

déf. J'effilai, tu effilas, il effila, nous effilâmes, vous effilâtes, ils effilèrent.— *Passé indéf.* J'ai effilé, etc. — *Passé ant.* J'eus effilé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais effilé, etc. — *Futur.* J'effilerai, tu effileras, il effilera, nous effilerons, vous effilerez, ils effileront. — *Futur ant.* J'aurai effilé, etc.—*Cond. prés.* J'effilerais, tu effilerais, il effilerait, nous effilerions, vous effileriez, ils effileraient. — *Pass.* J'aurais effilé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse effilé, etc. — *Impér. prés.* Effile, effilons, effilez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez effilé. — *Subj. présent.* Que j'effile, que tu effiles, qu'il effile, que nous effilions, que vous effiliez, qu'ils effilent. — *Imparfait.* Que j'effilasse, que tu effilasses, qu'il effilât, que nous effilassions, que vous effilassiez, qu'ils effilassent. — *Passé.* Que j'aie effilé, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse effilé, etc.— *Infin. prés.* Effiler. — *Passé.* Avoir effilé. — *Part. prés.* Effilant (invar.). — *Passé.* Effilé, effilée, effilés, effilées. — — *Passé comp.* Ayant effilé. *Une étoffe s'effile.* — Passif : *être effilé.* Le part. régit *par.*

EFFILOQUER, v. a., 1[re] conj. (*Efiloké*), effiler une étoffe de soie, pour faire de la ouate. — *Ind. prés.* J'effiloque, tu effiloques, il effiloque, nous effiloquons, vous effiloquez, ils effiloquent.— *Imparf.* J'effiloquais, tu effiloquais, il effiloquait, nous effiloquions, vous effiloquiez, ils effiloquaient. — *Pass. déf.* J'effiloquai, tu effiloquas, il effiloqua, nous effiloquâmes, vous effiloquâtes, ils effiloquèrent.—*Pass. ind.* J'ai effiloqué, etc. — *Passé antér.* J'eus effiloqué, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais effiloqué, etc. — *Futur.* J'effiloquerai, tu effiloqueras, il effiloquera, nous effiloquerons, vous effiloquerez, ils effiloqueront. — *Fut. ant.* J'aurai effiloqué, etc. — *Cond. prés.* J'effiloquerais, tu effiloquerais, il effiloquerait, nous effiloquerions, vous effiloqueriez, ils effiloqueraient. — *Passé.* J'aurais effiloqué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse effiloqué, etc. — *Imp. prés.* Effiloque, effiloquons, effiloquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez effiloqué. — *Subj. prés.* Que j'effiloque, que tu effiloques, qu'il effiloque, que nous effiloquions, que vous effiloquiez, qu'ils effiloquent. — *Imparf.* Que j'effiloquasse, que tu effiloquasses, qu'il effiloquât, que nous effiloquassions, que vous effiloquassiez, qu'ils effiloquassent. — *Pass.* Que j'aie effiloqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse effiloqué, etc. — *Inf. prés.* Effiloquer. — *Passé.* Avoir effiloqué. — *Part. présent.* Effiloquant (inv.). — *Passé.* Effiloqué, effiloquée, effiloqués, effiloquées. — *Passé composé.* Ayant effiloqué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'effiloquer. Cette soie* s'effiloque (Omission de l'Académie). — Passif : *être effiloqué.* Le participe régit *par.*

EFFLANQUER, v. a., 1[re] conj. (*Efflanké*), rendre au cheval maigre, au point d'avoir les flancs creux et abattus. Efflanquer *un cheval* (Acad.). — Au figuré. *Le travail l'a tout* efflanqué (Idem.). — *Ind. prés.* J'efflanque, tu efflanques, il efflanque, nous efflanquons, vous efflanquez, ils efflanquent. — *Imp.* J'efflanquais, tu efflanquais, il efflanquait, nous efflanquions, vous efflanquiez, ils efflanquaient. — *Passé. déf.* J'efflanquai, tu efflanquas, il efflanqua, nous efflanquâmes, vous efflanquâtes, ils efflanquèrent. — *Pass. ind.* J'ai efflanqué, etc. — *Passé antér.* J'eus efflanqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais efflanqué, etc. — *Futur.* J'efflanquerai, tu efflanqueras, il efflanquera, nous efflanquerons, vous efflanquerez, ils efflanqueront.—*Futur antér.* J'aurai efflanqué, etc. — *Cond. prés.* J'efflanquerais, tu efflanquerais, il efflanquerait, nous efflanquerions, vous efflanqueriez, ils efflanqueraient. — *Passé.* J'aurais efflanqué, etc.—*On dit aussi* : J'eusse efflanqué, etc. — *Impér. prés.* Efflanque, efflanquons, efflanquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez efflanqué.— *Subjonctif prés.* Que j'efflanque, que tu efflanques, qu'il efflanque, que nous efflanquions, que vous efflanquiez, qu'ils efflanquent. — *Imp.* Que j'efflanquasse, que tu efflanquasses, qu'il efflanquât, que nous efflanquassions, que vous efflanquassiez, qu'ils efflanquassent. — *Passé.* Que j'aie efflanqué, etc. — *Plus-que parfait.* Que j'eusse efflanqué, etc. — *Inf. prés.* Efflanquer. — *Passé.* Avoir efflanqué. — *Part. prés.* Efflanquant (inv.). — *Passé.* Efflanqué, efflanquée, efflanqués, efflanquées. — *Passé composé.* Ayant efflanqué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'efflanquer.* — Passif : *être efflanqué.* Le part. régit *par.*

EFFLEURER, v. a. 1[re] conj. (*Efleuré*), ôter les fleurs. *Effleurer un rosier.* Il a vieilli dans ce sens. — N'enlever que la superficie, toucher légèrement. *Ce laboureur ne fait qu'*effleurer *la terre. La balle*

a effleuré *le mur* (Acad.). *Jamais, blessant leurs vers, il n'*effleura *leurs mœurs* (Boileau). Effleurer *des vérités* (Voltaire). — *Indicatif prés.* J'effleure, tu effleures, il effleure, nous effleurons, vous effleurez, ils effleurent. — *Imparfait.* J'effleurais, tu effleurais, il effleurait, nous effleurions, vous effleuriez, ils effleuraient. — *Passé déf.* J'effleurai, tu effleuras, il effleura, nous effleurâmes, vous effleurâtes, ils effleurèrent. — *Passé ind.* J'ai effleuré, etc.— *Passé antér.* J'eus effleuré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais effleuré, etc.—*Futur.* J'effleurerai, tu effleureras, il effleurera, nous effleurerons, vous effleurerez, ils effleureront.— *Fut. ant.* J'aurai effleuré, etc. — *Cond. prés.* J'effleurerais, tu effleurerais, il effleurerait, nous effleurerions, vous effleureriez, ils effleureraient. — *Passé.* J'aurais effleuré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse effleuré, etc.— *Impér. prés.* Effleure, effleurons, effleurez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez effleuré. — *Subj. prés.* Que j'effleure, que tu effleures, qu'il effleure, que nous effleurions, que vous effleuriez, qu'ils effleurent. — *Imp.* Que j'effleurasse, que tu effleurasses, qu'il effleurât, que nous effleurassions, que vous effleurassiez, qu'ils effleurassent. — *Pass.* Que j'aie effleuré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse effleuré, etc. — *Inf. prés.* Effleurer. — *Passé.* Avoir effleuré. — *Part. prés.* Effleurant (invariable). — *Passé.* Effleuré, effleurée, effleurés, effleurées. — *Passé comp.* Ayant effleuré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'effleurer. Il* s'est effleuré *la jambe.* — Passif : *être effleuré.* Le participe régit *par.*

EFFLEURIR, v. n., 2e conjug. (*Effleurir*), tomber en efflorescence; il s'emploie en chimie et en minéralogie. Ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes de chaque temps. — *Ind. prés.* Il effleurit, ils effleurissent. — *Imp.* Il effleurissait, ils effleurissaient. — *Pass. déf.* Il effleurit, ils effleurirent. — *Pass. ind.* Il a effleuri, etc. — *Passé ant.* Il eut effleuri, etc. — *Plus-que-parf.* Il avait effleuri, etc. — *Futur.* Il effleurira, ils effleuriront. — *Futur ant.* Il aura effleuri, etc. — *Cond. prés.* Il effleurirait, ils effleuriraient. — *Pass.* Il aurait effleuri, etc. — On dit *aussi :* Il eut effleuri, etc. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il effleurisse, qu'ils effleurissent. — *Imparf.* Qu'il effleurisse, qu'ils effleurissent. — *Pass.* Que j'aie effleuri, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse effleuri, etc. — *Inf. prés.* Effleurir. — *Passé.* Avoir effleuri. —*Part. prés.* Effleurissant (inv.). — *Passé.* effleuri, effleurie, effleuris, effleuries. — *Passé comp.* Ayant effleuri. — Se conjugue avec le pronom personnel. *s'effleurir. Un minéral qui* s'effleurit (Ac.). — Le participe régit *par.*

EFFONDRER, v. a., 1re conjug. (*Effondré*), remuer, fouiller des terres à la profondeur de plusieurs pieds. *Effondrer une terre, un jardin.* — Rompre, enfoncer. *Effondrer un coffre.* — *Effondrer une volaille*, la vider. Il vieillit dans ce sens. — *Ind. prés.* J'effondre, tu effondres, il effondre, nous effondrons, vous effondrez, ils effondrent. — *Imparf.* J'effondrais, tu effondrais, il effondrait, nous effondrions, vous effondriez, ils effondraient. — *Passé défini.* J'effondrai, tu effondras, il effondra, nous effondrâmes, vous effondrâtes, ils effondrèrent. — *Passé indéf.* J'ai effondré, etc. — *Passé ant.* J'eus effondré, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais effondré, etc. — *Futur.* J'effondrerai, tu effondreras, il effondrera, nous effondrerons, vous effondrerez, ils effondreront. — *Futur antér.* J'aurai effondré, etc. — *Cond. prés.* J'effondrerais, tu effondrerais, il effondrerait, nous effondrerions, vous effondreriez, ils effondreraient. — *Passé.* J'aurais effondré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse effondré, etc. — *Impér. présent.* Effondre, effondrons, effondrez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez effondré. — *Subj. prés.* Que j'effondre, que tu effondres, qu'il effondre, que nous effondrions, que vous effondriez, qu'ils effondrent. — *Imparf.* Que j'effondrasse, que tu effondrasses, qu'il effondrât, que nous effondrassions, que vous effondrassiez, qu'ils effondrassent. — *Passé.* Que j'aie effondré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse effondré, etc. — *Infin. prés.* Effondrer. — *Pass.* Avoir effondré. — *Part. prés.* Effondrant (invar.). — *Passé.* Effondré, effondrée, effondrés, effondrées. — *Passé comp.* Ayant effondré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'effondrer. Le plancher* s'effondra (Académie). — Passif : *Etre effondré. Les terres pierreuses doivent* être *souvent* effondrées. Le part. régit *par.*

EFFORCER (s'), v. pron. 1re conj. (*Céforcé*, employer sa force à faire quelque

chose, mettre toute son industrie, faire effort sur soi. S'efforcer *de soulever un fardeau* (Académie). S'efforcer *de parvenir* (id.). *Feignez*, efforcez-vous (Racine). Le *c* prend une cédille devant les voyelles *a*, *o*.—*Ind. prés.* Je m'efforce, tu t'efforces, il s'efforce, nous nous efforçons, vous vous efforcez, ils s'efforcent. — *Imparf.* Je m'efforçais, tu t'efforçais, il s'efforçait, nous nous efforcions, vous vous efforciez, ils s'efforçaient. — *Passé déf.* Je m'efforçai, tu t'efforças, il s'efforça, nous nous efforçâmes, vous vous efforçâtes, ils s'efforcèrent. — *Passé indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est efforcé, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont efforcés.—*Passé antér.* Je me fus, tu te fus, il se fut efforcé, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent efforcés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était efforcé, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient efforcés. — *Futur.* Je m'efforcerai, tu t'efforceras, il s'efforcera, nous nous efforcerons, vous vous efforcerez, ils s'efforceront.— *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera efforcé, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront efforcés. — *Cond. prés.* Je m'efforcerais, tu t'efforcerais, il s'efforcerait, nous nous efforcerions, vous vous efforceriez, ils s'efforceraient.—*Pass.* Je me serais, tu te serais, il se serait efforcé, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient efforcés. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût efforcé, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent efforcés. — *Impér. prés.* Efforce-toi, efforçons-nous, efforcez-vous. — *Passé.* Sois-toi efforcé, soyons-nous, soyez-vous efforcés. — *Subj. prés.* Que je m'efforce, que tu t'efforces, qu'il s'efforce, que nous nous efforcions, que vous vous efforciez, qu'ils s'efforcent. — *Imparfait.* Que je m'efforçasse, que tu t'efforçasses, qu'il s'efforçât, que nous nous efforçassions, que vous vous efforçassiez, qu'ils s'efforçassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit efforcé, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient efforcés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût efforcé, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent efforcés. — *Infinitif prés.* S'efforcer. — *Passé.* S'être efforcé. — *Part. prés.* S'efforçant (inv.). — *Pass.* Efforcé, efforcée, efforcés, efforcées. — *Passé composé.* S'étant efforcé.

EFFRAYER, v. a., 1re conj. (*Efré-ié*), donner de la frayeur, épouvanter. *Sa voix les* effraie (Racine). *Sa valeur* effraie *l'univers* (Boil.). L'*y* grec se change en *i* simple devant un *e* muet.— *Indic. prés.* J'effraie, tu effraies, il effraie, nous effrayons, vous effrayez, ils effraient. — *Imp.* J'effrayais, tu effrayais, il effrayait, nous effrayions, vous effrayiez, ils effrayaient. — *Pass. déf.* J'effrayai, tu effrayas, il effraya, nous effrayâmes, vous effrayâtes, ils effrayèrent. — *Passé indéf.* J'ai effrayé, etc. — *Passé antérieur.* J'eus effrayé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais effrayé, etc. — *Futur.* J'effraierai, tu effraieras, il effraiera, nous effraierons, vous effraierez, ils effraieront. — *Futur antér.* J'aurai effrayé, etc. — *Cond. présent.* J'effraierais, tu effraierais, il effraierait, nons effraierions, vous effraieriez, ils effraieraient. — *Passé.* J'aurais effrayé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse effrayé, etc. — *Impératif prés.* Effraie, effrayons, effrayez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez effrayé. — *Subj. prés.* Que j'effraie, que tu effraies, qu'il effraie, que nous effrayions, que vous effrayiez, qu'ils effraient. — *Imparfait,* Que j'effrayasse, que tu effrayasses, qu'il effrayât, que nous effrayassions, que vous effrayassiez, qu'ils effrayassent. — *Passé.* Que j'aie effrayé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse effrayé, etc. — *Infinitif présent.* Effrayer. — *Passé.* Avoir effrayé. — *Partic. prés.* Effrayant (var.). *Oracle, songe* effrayant (Racine). *Catastrophe* effrayante (Massillon). — *Passé.* Effrayé, effrayée, effrayés, effrayées. — *Passé comp.* Ayant effrayé. — Se conjugue avec le pronom personnel: *s'effrayer.* S'effrayer *d'un péril* (Boileau). *On* s'effraie *à la vue d'un confesseur* (Fléchier). — Passif : *être effrayé.* Le participe régit *de* et *par.* Effrayé *d'un si tragique sort* (Corneille). Effrayé par *une troupe.*

EFFRITER, v. a. 1re conj. (*Efrité*), user, épuiser une terre. Effriter *un champ* (Académie). — *Ind. prés.* J'effrite, tu effrites, il effrite, nous effritons, vous effritez, ils effritent. — *Imp.* J'effritais, tu effritais, il effritait, nous effritions, vous effritiez, ils effritaient. — *Passé défini.* J'effritai, tu effritas, il effrita, nous effritâmes, vous effritâtes, ils effritèrent. — *Passé indéfini.* J'ai effrité, etc. — *Passé antér.* J'eus effrité, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais effrité. etc. — *Futur.* J'effriterai, tu effri-

teras, il effritera, nous effriterons, vous effriterez, ils effriteront. — *Futur antér.* J'aurai effrité, etc. — *Cond. prés.* J'effriterais, tu effriterais, il effriterait, nous effriterions, vous effriteriez, ils effriteraient. — *Passé.* J'aurais effrité, etc. — *On dit aussi :* J'eusse effrité, etc.—*Impér. prés.* Effrite, effritons, effritez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez effrité. — *Subj. présent.* Que j'effrite, que tu effrites, qu'il effrite, que nous effritions, que vous effritiez, qu'ils effritent. — *Imparf.* Que j'effritasse, que tu effritasses, qu'il effritât, que nous effritassions, que vous effritassiez, qu'ils effritassent. — *Pass.* Que j'aie effrité, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse effrité, etc.—*Infin. prés.* Effriter.—*Passé.* Avoir effrité.—*Part. prés.* Effritant (inv.). — *Passé.* Effrité, effritée, effrités, effritées. — *Passé comp.* Ayant effrité. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'effriter. La terre* s'effrite *si l'on n'y met pas d'engrais* (Académie). — Passif : *être effrité.* Le part. régit *par.*

EFFUMER, v. a., 1re conj. (*Efumé*), terme de peinture, rendre les objets moins sensibles, plus vaporeux. — *Indic. prés.* J'effume, tu effumes, il effume, nous effumons, vous effumez, ils effument. — *Imparf.* J'effumais, tu effumais, il effumait, nous effumions, vous effumiez, ils effumaient. — *Passé déf.* J'effumai, tu effumas, il effuma, nous effumâmes, vous effumâtes, ils effumèrent. — *Passé indéf.* J'ai effumé, etc.— *Passé antér.* J'eus effumé, etc.— *Plus-que-parfait.* J'avais effumé, etc.— *Futur.* J'effumerai, tu effumeras, il effumera, nous effumerons, vous effumerez, ils effumeront. — *Futur antér.* J'aurai effumé, etc. — *Cond. prés.* J'effumerais, tu effumerais, il effumerait, nous effumerions, vous effumeriez, ils effumeraient. — *Passé.* J'aurais effumé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse effumé, etc. — *Impér. prés.* Effume, effumons, effumez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez effumé. — *Subjonctif présent.* Que j'effume, que tu effumes, qu'il effume, que nous effumions, que vous effumiez, qu'ils effument.—*Imp.* Que j'effumasse, que tu effumasses, qu'il effumât, que nous effumassions, que vous effumassiez, qu'ils effumassent. — *Passé.* Que j'ai effumé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse effumé, etc. — *Inf. prés.* Effumer.—*Passé.* Avoir effumé.— *Part. pr.* Effumant (inv.). — *Passé.* Effumé, effumée, effumés, effumées.—*Passe comp.* Ayant effumé. — Peu usité comme pronominal. — Passif : *être effumé.*

ÉGALER, v. a., 1re conjug. (*Egalé*), rendre égal. *La mort* égale *tous les hommes* (Bossuet).— Egaler *le supplice à l'offense* (Corn.).— Etre égale à. *La recette* égale *la pense* (Acad.).— Être au même degré *dé-* *Une robe dont la blancheur* égale *la propreté* (Barthélemi).— Atteindre. Egaler *les anciens* (Boileau). — Egaler *quelqu'un à un autre,* prétendre qu'il lui est égal. — Il signifie quelquefois rendre uni. *Cette allée est raboteuse, il faut l'*égaler (Académie). — *Indicatif prés.* J'égale, tu égales, il égale, nous égalons, vous égalez, ils égalent. — *Imp.* J'égalais, tu égalais, il égalait, nous égalions, vous égaliez, ils égalaient. — *Passé déf.* J'égalai, tu égalas, il égala, nous égalâmes, vous égalâtes, ils égalèrent. — *Passé ind.* J'ai égalé, etc. — *Passé antér.* J'eus égalé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais égalé, etc. — *Futur.* J'égalerai, tu égaleras, il égalera, nous égalerons, vous égalerez, ils égaleront. — *Futur ant.* J'aurai égalé, etc. — *Cond. prés.* J'égalerais, tu égalerais, il égalerait, nous égalerions, vous égaleriez, ils égaleraient. — *Passé.* J'aurais égalé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse égalé, etc. — *Impér. prés.* Egale, égalons, égalez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez égalé. — *Subj. prés.* Que j'égale, que tu égales, qu'il égale, que nous égalions, que vous égaliez, qu'ils égalent. — *Imp.* Que j'égalasse, que tu égalasses, qu'il égalât, que nous égalassions, que vous égalassiez, qu'ils égalassent.—*Pass.* Que j'aie égalé, etc. —*Plusque-parfait.* Que j'eusse égalé, etc. — *Infinitif présent.* Egaler. — *Passé.* Avoir égalé. — *Part. prés.* Egalant (invar.). — *Passé.* Egalé, égalée, égalés, égalées.— *Pass. comp.* Ayant égalé. —Se conjugue avec le pronom personnel : *s'égaler. Pour* s'égaler *à lui elle cherche à le rabaisser* (Boileau). — Passif : *Etre égalé.* Le participe régit *par.*

ÉGALISER, v. a., 1re conjug. (*Egalizé*), rendre égal, il ne se dit qu'en parlant des choses. Egaliser *les lots d'un partage. Lorsque la mort a* égalisé *les fortunes, une pompe funèbre ne devrait plus les différencier* (Montesquieu). — Rendre uni. Egaliser *un terrain.* — *Indic. prés.* J'égalise, tu égalises, il égalise, nous égalisons, vous égalisez, ils égalisent. — *Imp.*

J'égalisais, tu égalisais, il égalisait, nous égalisions, vous égalisiez, ils égalisaient.— *Passé déf.* J'égalisai, tu égalisas, il égalisa, nous égalisâmes, vous égalisâtes, ils égalisèrent.—*Passé ind.* J'ai égalisé, etc. — *Passé ant.* J'eus égalisé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais égalisé, etc.— *Futur.* J'égaliserai, tu égaliseras, il égalisera, nous égaliserons, vous égaliserez, ils égaliseront. — *Futur ant.* J'aurai égalisé, etc.— *Cond. prés.* J'égaliserais, tu égaliserais, il égaliserait, nous égaliserions, vous égaliseriez, ils égaliseraient. — *Passé.* J'aurais égalisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse égalisé, etc. — *Impér. prés.* Egalise, égalisons, égalisez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez égalisé. — *Subj. prés.* Que j'égalise, que tu égalises, qu'il égalise, que nous égalisions, que vous égalisiez, qu'ils égalisent.— *Imparf.* Que j'égalisasse, que tu égalisasses, qu'il égalisât, que nous égalisassions, que vous égalisassiez, qu'ils égalisassent. — *Passé.* Que j'aie égalisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse égalisé, etc. —*Inf. prés.* Egaliser. — *Passé.* Avoir égalisé. — *Part. prés.* Egalisant (inv.). — *Passé.* Egalisé, égalisée, égalisés, égalisées. — — *Passé composé.* Ayant égalisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'égaliser. Aux accents qui s'effacent, aux quantités qui s*'égalisent, *on supplée par des combinaisons grammaticales* (J.-J. Rousseau) (Omission de l'Acad.). — Passif : *être égalisé.* Le part. régit *par.*

ÉGARER v. a., 1re conj. (*Egaré*), détourner du droit chemin. *Mes pas incertains m'ont* égaré *dans la campagne* (Barthélemy).— Au figuré, jeter dans l'erreur, troubler, perdre pour un moment. *Les sciences nous enflent, l'ignorance nous* égare (Massillon). — Egarer *l'esprit, la raison.* Egarer *ses gants, ses lunettes* (Acad.).—Termes de manége, égarer *la bouche d'un cheval*, la lui gâter en le conduisant mal. — *Ind. prés.* J'égare, tu égares, il égare, nous égarons, vous égarez, ils égarent. — *Imparf.* J'égarais, tu égarais, il égarait, nous égarions, vous égariez, ils égaraient.—*Passé déf.* J'égarai, tu égaras, il égara, nous égarâmes, vous égarâtes, ils égarèrent. — *Passé ind.* J'ai égaré, etc. — *Passé ant.* J'eus égaré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais égaré, etc.— *Fut.* J'égarerai, tu égareras, il égarera, nous égarerons, vous égarerez, ils égareront. — *Futur ant.* J'aurai égaré, etc. — *Cond. prés.* J'égarerais, tu égarerais, il égarerait, nous égarerions, vous égareriez, ils égareraient. — *Pass.* J'aurais égaré, etc. — *On dit aussi* : j'eusse égaré, etc. — *Impér. prés.* Egare, égarons, égarez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez égaré. — *Subj. prés.* Que j'égare, que tu égares, qu'il égare, que nous égarions, que vous égariez, qu'ils égarent. — *Imparf.* Que j'égarasse, que tu égarasses, qu'il égarât, que nous égarassions, que vous égarassiez, qu'ils égarassent. — *Passé.* Que j'aie égaré, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse égaré, etc. — *Infinitif prés.* Egarer. — *Passé.* Avoir égaré. — *Part. prés.* Egarant (inv.). — *Passé.* Egaré, égarée, égarés, égarées. *Brebis* égarée. *Esprit* égaré. — *Passé. composé.* Ayant égaré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'égarer. Où vous* égarez-vous? *voilà votre chemin* (Racine). — *La philosophie s'*égare *dans ses pensées* (Fléchier). — *Son esprit s'*égara (Acad.). — Passif : *être égaré.* Le participe régit *dans* et *par.* Egaré dans *une foule*, égaré par *la peur.*

ÉGAYER, v. a., 1re conj. (*Eghéié*), réjouir, rendre gai. Egayer *la conversation*, égayer *un malade. Un fou du moins, fait rire et peut nous* égayer (Boileau). — Traiter d'une manière riante, agréable. Egayer *un ouvrage, un tableau. De son sujet* égayer *la tristesse* (Boileau).—Termes de jardinage, égayer *un arbre*, l'ébrancher. L'*y* grec se change en *i* simple devant un *e* muet.— *Ind. prés.* J'égaie, tu égaies, il égaie, nous égayons, vous égayez, ils égaient. — *Imp.* J'égayais, tu égayais, il égayait, nous égayions, vous égayiez, ils égayaient. — *Pass. défini.* J'égayai, tu égayas, il égaya, nous égayâmes, vous égayâtes, ils égayèrent. —*Pass. ind.* J'ai égayé, etc. — *Passé. ant.* J'eus égayé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais égayé, etc. — *Futur.* J'égaierai, tu égaieras, il égaiera, nous égaierons, vous égaierez, ils égaieront. — *Futur ant.* J'aurai égayé, etc. — *Cond. prés.* J'égaierais, tu egaierait, il égaierait, nous égaierions, vous égaieriez, ils égaieraient. — *Passé.* J'aurais égayé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse égayé, etc.— *Imp. prés.* Egaie, égayons, égayez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez égayé. —*Subj. prés.* Que j'égaie, que tu égaies, qu'il égaie, que nous égayions, que vous égayiez, qu'ils égaient. — *Imp.* Que j'égayasse, que tu égayasses, qu'il égayât, que nous égayasssions, que vous égayassiez, qu'ils égayassent. — *Passé.* Que

j'aie égayé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse égayé, etc. — *Inf. prés.* Egayer. — *Passé.* Avoir égayé. — *Part. prés.* Egayant (inv.). — *Passé.* Egayé, égayée, égayés, égayées. — *Passé comp.* Ayant égayé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'égayer. Il faut s'égayer un peu. Le poète s'égaye en mille inventions* (Boileau). — S'égayer *sur quelqu'un, à ses dépens*, le plaisanter. — Passif : *être égayé.* Le participe régit *par*.

ÉGOGER, v. a. 1re conj. (*Égojé*) term. de tanneur, ôter les oreilles, la queue, etc. d'une peau de veau, de bœuf, de mouton, etc. *Égoger des peaux.* Ce verbe prend un *e* muet après le *g* devant l'*a* et l'*o*. *Nous égogeons, nous égogeâmes.* — *Ind. prés.* J'égoge, tu égoges, il égoge, nous égogons, vous égogez, ils égogent. — *Imparf.* J'égogeais, tu égogeais, il égogeait, nous égogions, vous égogiez, ils égogeaient. — *Passé déf.* J'égogeai, tu égogeas, il égogea, nous égogeâmes, vous égogeâtes, ils égogèrent. — *Passé ind.* J'ai égogé, etc. — *Passé antér.* J'eus égogé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais égogé, etc. — *Futur.* J'égogerai, tu égogeras, il égogera, nous égogerons, vous égogerez, ils égogeront. — *Futur ant.* J'aurai égogé, etc. — *Cond. prés.* J'égogerais, tu égogerais, il égogerait, nous égogerions, vous égogeriez, ils égogeraient. — *Passé.* J'aurais égogé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse égogé, etc. — *Impér. prés.* Egoge, égogeons, égogez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez égogé. — *Subj. prés.* Que j'égoge, que tu égoges, qu'il égoge, que nous égogions, que vous égogiez, qu'ils égogent. — *Imparf.* Que j'égogeasse, que tu égogeasses, qu'il égogeât, que nous égogeassions, que vous égogeassiez, qu'ils égogeassent. — *Passé.* Que j'aie égogé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse égogé, etc. — *Infin. prés.* Egoger. — *Passé.* Avoir égogé. — *Part. prés.* Egogeant (invar.). — *Passé.* Egogé, égogée, égogés, égogées. — *Passé comp.* Ayant égogé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'égoger.* — Passif : *Etre égogé.* Le participe régit *par*.

ÉGOÏSER, v. a. 1re conjug. (*Egoi-zé*), parler trop de soi. Il est peu usité. — *Ind. prés.* J'égoïse, tu égoïses, il égoïse, nous égoïsons, vous égoïsez, ils égoïsent. — *Imparf.* J'égoïsais, tu égoïsais, il égoïsait, nous égoïsions, vous égoïsiez, ils égoïsaient. — *Passé défini.* J'égoïsai, tu égoïsas, il égoïsa, nous égoïsâmes, vous égoïsâtes, ils égoïsèrent. — *Passé ind.* J'ai égoïsé, etc. — *Passé ant.* J'eus égoïsé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais égoïsé, etc. — *Futur.* J'égoïserai, tu égoïseras, il égoïsera, nous égoïserons, vous égoïserez, ils égoïseront. — *Futur ant.* J'aurai égoïsé, etc. — *Cond. prés.* J'égoïserais, tu égoïserais, il égoïserait, nous égoïserions, vous égoïseriez, ils égoïseraient. — *Passé.* J'aurais égoïsé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse égoïsé, etc. — *Impér. prés.* Egoïse, égoïsons, égoïsez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez égoïsé. — *Subj. prés.* Que j'égoïse, que tu égoïses, qu'il égoïse, que nous égoïsions, que vous égoïsiez, qu'ils égoïsent. — *Imparf.* Que j'égoïsasse, que tu égoïsasses, qu'il égoïsât, que nous égoïsassions, que vous égoïsassiez, qu'ils égoïsassent. — *Passé.* Que j'aie égoïsé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse égoïsé, etc. — *Inf. présent.* Egoïser. — *Passé.* Avoir égoïsé. — *Part. prés.* Egoïsant (inv.). — *Passé.* Egoïsé, égoïsée, égoïsés, égoïsées. — *Passé comp.* Ayant égoïsé.

ÉGORGER, v. a. 1re conjug. (*Égorjé*), couper la gorge, tuer, massacrer. *Égorger un bœuf, une garnison* (Académie). — Au figuré, ruiner. *Ce tuteur a égorgé son pupille.* — Ce verbe prend un *e* après le *g* lorsqu'il est suivi de *a* ou de *o*. — *Ind. présent.* J'égorge, tu égorges, il égorge, nous égorgeons, vous égorgez, ils égorgent. — *Imp.* J'égorgeais, tu égorgeais, il égorgeait, nous égorgions, vous égorgiez, ils égorgeaient. — *Passé déf.* J'égorgeai, tu égorgeas, il égorgea, nous égorgeames, vous égorgeates, ils égorgèrent. — *Passé ind.* J'ai égorgé, etc. — *Passé ant.* J'eus égorgé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais égorgé, etc. — *Futur.* J'égorgerai, tu égorgeras, il égorgera, nous égorgerons, vous égorgerez, ils égorgeront. — *Futur antér.* J'aurai égorgé, etc. — *Condit. prés.* J'égorgerais, tu égorgerais, il égorgerait, nous égorgerions, vous égorgeriez, ils égorgeraient. — *Pass.* J'aurais égorgé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse égorgé, etc. — *Impér. prés.* Egorge, égorgeons, égorgez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez égorgé. — *Subj. prés.* Que j'égorge, que tu égorges, qu'il égorge, que nous égorgions, que vous égorgiez, qu'ils égorgent. — *Imp.* Que j'égorgeasse, que tu égorgeasses, qu'il égorgeât, que nous égorgeassions, que vous égor-

geassiez, qu'ils égorgeassent.— *Passé*. Que j'aie égorgé, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse égorgé, etc. — *Infin. prés*. Égorger. — *Passé*. Avoir égorgé. — *Part. prés*. Egorgeant (inv.). — *Passé*. Egorgé, égorgée, égorgés, égorgées. — *Passé comp*. Ayant égorgé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'égorger*. *Ces deux hommes* se sont égorgés *pour un mot* (Académie). — Passif : *être égorgé*. Le part. régit *par*. *Le mari* par *sa femme en son lit* égorgé (Corneille).

ÉGOSILLER, (*se*), v. pron., 1[re] conj. (*Égozi-ié*), se faire mal à la gorge à force de crier. *Nos pèlerins* s'égosillèrent (La Fontaine). — Chanter beaucoup et fort haut, en parlant des oiseaux. *Cette fauvette* s'égosille (Acad.). — *Indicat. prés*. Je m'égosille, tu t'égosilles, il s'égosille, nous nous égosillons, vous vous égosillez, ils s'égosillent. — *Imparfait*. Je m'égosillais, tu t'égosillais, il s'égosillait, nous nous égosillions, vous vous égosilliez, ils s'égosillaient.—*Passé déf*. Je m'égosillai, tu t'égosillas, il s'égosilla, nous nous égosillâmes, vous vous égosillâtes, ils s'égosillèrent.— *Passé ind*. Je me suis, tu t'es, il s'est égosillé, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont égosillés. — *Passé antér*. Je me fus, tu te fus, il se fut égosillé, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent égosillés. — *Plus-que-parf*. Je m'étais, tu t'étais, il s'était égosillé, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient égosillés.— *Futur*. Je m'égosillerai, tu t'égosilleras, il s'égosillera, nous nous égosillerons, vous vous égosillerez, ils s'égosilleront. — *Futur antér*. Je me serai, tu te seras, il se sera égosillé, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront égosillés.— *Condit. prés*. Je m'égosillerais, tu t'égosillerais, il s'égosillerait, nous nous égosillerions, vous vous égosilleriez, ils s'égosilleraient. — *Passé*. Je me serais, tu te serais, il se serait égosillé, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient égosillés. — *On dit aussi* : Je me fusse, tu te fusses, il se fût égosillé, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent égosillés.—*Impér. prés*. Egosille-toi, égosillons-nous, égosillez-vous.— *Passé*. Sois-toi, soyons-nous, soyez-vous égosillés. — *Subj. prés*. Que je m'égosille, que tu t'égosilles, qu'il s'égosille, que nous nous égosillions, que vous vous égosilliez, qu'ils s'égosillent. — *Imparf*. Que je m'égosillasse, que tu t'égosillasses, qu'il s'égosillât, que nous nous égosillassions, que vous vous égosillassiez, qu'ils s'égosillassent. — *Passé*.Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit égosillé, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient égosillés.— *Plus-que-parf*. Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût égosillé, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent égosillés. — *Inf. prés*.S'égosiller.—*Pass*.S'être égosillé. —*Part. prés*. S'égosillant (inv.).—*Passé*. égosillé, égosillée, égosillés, égosillées. — *Passé comp*. S'étant égosillé.

ÉGOUTTER, v. n., 1[re] conj. (*Égouté*), faire écouler l'eau, la faire tomber goutte à goutte ; faire égoutter du lait, du fromage. *Il faut laisser* égoutter *les asperges*. (Académie). — Il est quelquefois actif : *égoutter des terres* y faire une saignée pour les dessécher. — Egoutter *la chandelle*, la mettre sur l'établi pour la faire sécher. — Egoutter *une glace*, en faire écouler le vif-argent superflu. — *Indicatif présent*. J'égoutte, tu égouttes, il égoutte, nous égouttons, vous égouttez, ils égouttent. — *Imp*. J'égouttais, tu égouttais, il égouttait, nous égouttions, vous égouttiez, ils égouttaient. — *Passé défini*. J'égouttai, tu égouttas, il égoutta, nous égouttâmes, vous égouttâtes, ils égouttèrent. — *Passé ind*. J'ai égoutté, etc. — *Passé ant*. J'eus égoutté, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais égoutté, etc. — *Futur*. J'égoutterai, tu égoutteras, il égouttera, nous égoutterons, vous égoutterez, ils égoutteront. — *Futur ant*. J'aurai égoutté, etc. — *Cond. prés*. J'égoutterais, tu égoutterais, il égoutterait, nous égoutterions, vous égoutteriez, ils égoutteraient. — *Passé*. J'aurais égoutté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse égoutté, etc. — *Impér. prés*. Egoutte, égouttons, égouttez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez égoutté. —*Subj. prés*. Que J'égoutte, que tu égouttes, qu'il égoutte, que nous égouttions, que vous égouttiez, qu'ils égouttent. — *Imp*. Que J'égouttasse, que tu égouttasses, qu'il égouttât, que nous égouttassions, que vous égouttassiez, qu'ils égouttassent. — *Passé*. Que j'aie égoutté, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse égoutté, etc. — *Inf. prés*. Egoutter. — *Passé*. Avoir égoutté. — *Part. prés*. Egouttant (inv.). — *Passé*. Égoutté, égouttée, égouttés, égouttées. — *Passé comp*. Ayant égoutté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'égoutter* : *Ce fromage* s'égouttera *peu à*

peu. — Passif : *être égoutté.* Le part. régit *par* et *sur. La vaisselle a été égouttée par moi sur l'évier.*

EGRAINER, v. a. 1re conj. (*Egrèné*). Voyez EGRENER.

EGRAPPER, v. a. 1re conj. (*Egrapé*), détacher les grains d'une grappe : termes d'agriculture. — *Indic. prés.* J'égrappe, tu égrappes, il égrappe, nous égrappons, vous égrappez, ils égrappent. — *Imp.* J'égrappais, tu égrappais, il égrappait, nous égrappions, vous égrappiez, ils égrappaient. — *Passé déf.* J'égrappai, tu égrappas, il égrappa, nous égrappâmes, vous égrappâtes, ils égrappèrent. — *Passé indéf.* J'ai égrappé, etc. — *Passé ant.* J'eus égrappé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais égrappé, etc. — *Futur.* J'égrapperai, tu égrapperas, il égrappera, nous égrapperons, vous égrapperez, ils égrapperont. — *Futur ant.* J'aurai égrappé, etc. — *Cond. prés.* J'égrapperais, tu égrapperais, il égrapperait, nous égrapperions, vous égrapperiez, ils égrapperaient. — *Passé.* J'aurais égrappé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse égrappé, etc. — *Imp. prés.* Egrappe, égrappons, égrappez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez égrappé. — *Subj. prés.* Que j'égrappe, que tu égrappes, qu'il égrappe, que nous égrappions, que vous égrappiez, qu'ils égrappent. — *Imparf.* Que j'égrappasse, que tu égrappasses, qu'il égrappât, que nous égrappassions, que vous égrappassiez, qu'ils égrappassent. — *Passé.* Que j'aie égrappé; etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse égrappé, etc. — *Infin. prés.* Egrapper. — *Passé.* Avoir égrappé. — *Part. prés.* Egrappant (inv.). — *Passé.* Egrappé, égrappée, égrappés, égrappées. — *Passé comp.* Ayant égrappé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'égrapper : Ce raisin* s'égrappe *facilement.* (N. Landais). (Omission de l'Académie). — Passif : *être égrappé,* Le participe régit *par.*

ÉGRATIGNER, v. a., 1re conj. (*Egratigné*), déchirer légèrement la peau avec les ongles, avec une épingle ou autre chose semblable. *Le chat l'a* égratigné, ou neutralement, *les chats* égratignent. — Donner certaine façon à des étoffes de soie avec la pointe d'un fer : Egratigner *du satin, du velours.* — *Indic. prés.* J'égratigne, tu égratignes, il égratigne, nous égratignons, vous égratignez, ils égratignent. — *Imparf.* J'égratignais, tu égratignais, il égratignait, nous égratignions, vous égratigniez, ils égratignaient. — *Passé déf.* J'égratignai, tu égratignas, il égratigna, nous égratignâmes, vous égratignâtes, ils égratignèrent. — *Passé ind.* J'ai égratigné, etc. — *Passé ant.* J'eus égratigné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais égratigné, etc. — *Futur.* J'égratignerai, tu égratigneras, il égratignera, nous égratignerons, vous égratignerez, ils égratigneront. — *Futur ant.* J'aurai égratigné, etc. — *Condit. prés.* J'égratignerais, tu égratignerais, il égratignerait, nous égratignerions, vous égratigneriez, ils égratigneraient. — *Passé.* J'aurais égratigné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse égratigné, etc. — *Impér. prés.* Egratigne, égratignons, égratignez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez égratigné. — *Subj. prés.* Que j'égratigne, que tu égratignes, qu'il égratigne, que nous égratignions, que vous égratigniez, qu'ils égratignent. — *Imparf.* Que j'égratignasse, que tu égratignasses, qu'il égratignât, que nous égratignassions, que vous égratignassiez, qu'ils égratignassent. — *Passé.* Que j'aie égratigné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse égratigné, etc. — *Inf. prés.* Egratigner. — *Passé.* Avoir égratigné. — *Part. prés.* Egratignant (invar.). — *Passé.* Egratigné, égratignée, égratignés, égratignées. — *Passé comp.* Ayant égratigné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'égratigner. Ces deux enfants ne sauraient jouer ensemble qu'ils ne* s'égratignent. — Passif : *Etre égratigné.* Le participe régit *avec* et *par.* Egratigné avec *une épingle.* Egratigné par *vous.*

ÉGRAVILLONNER, v. a., 1re conjug. (*Egravi-ionné*), terme de jardinage, ôter la plus grande partie de la terre d'entre les racines d'un arbre qui a été levé en motte et qu'on veut replanter. *On* égravillonne, *afin que les racines puissent profiter des sucs nourriciers de la nouvelle terre* (Académie). — *Indicatif prés.* J'égravillonne, tu égravillonnes, il égravillonne, nous égravillonnons, vous égravillonnez, ils égravillonnent. — *Imparf.* J'égravillonnais, tu égravillonnais, il égravillonnait, nous égravillonnions, vous égravillonniez, ils égravillonnaient. — *Pass. déf.* J'égravillonnai, tu égravillonnas, il égravillonna, nous égravillonnâmes, vous égravillonnâtes, ils égravillonnèrent. — *Passé indéf.* J'ai égravillonné, etc. — *Passé ant.* J'eus égravillonné, etc. — *Plus-que-*

parf. J'avais égravillonné, etc. — *Futur.* J'égravillonnerai, tu égravillonneras, il égravillonnera, nous égravillonnerons, vous égravillonnerez, ils égravillonneront. — *Futur antér.* J'aurai égravillonné, etc. —*Cond. prés.* J'égravillonnerais, tu égravillonnerais, il égravillonnerait, nous égravillonnerions, vous égravillonneriez, ils égravillonneraient. — *Passé.* J'aurais égravillonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse égravillonné, etc. — *Impér. prés.* Egravillonne, égravillonnons, égravillonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez égravillonné. — *Subj. prés.* Que j'égravillonne, que tu égravillonnes, qu'il égravillonne, que nous égravillonnions, que vous égravillonniez, qu'ils égravillonnent. — *Imparfait.* Que j'égravillonnasse, que tu égravillonnasses, qu'il égravillonnât, que nous égravillonnassions, que vous égravillonnassiez, qu'ils égravillonnassent. — *Passé.* Que j'aie égravillonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse égravillonné, etc. — *Inf. prés.* Egravillonner.—*Passé.* Avoir égravillonné. — *Part. prés.* Egravillonnant (invariable).— *Passé.* Egravillonné, égravillonnée, égravillonnés, égravillonnées. — *Passé composé.* Ayant égravillonné. — Passif : *être égravillonné.* Le participe régit *par.*

ÉGRENER, qu'on écrit aussi ÉGRAINER, v. a., 1re conj. (*Egrené*), faire sortir le grain de l'épi, la graine des plantes, détacher les grains de raisin de la grappe. Egrener *des épis, du blé, du raisin, de l'anis.*— *Ind. prés.* J'égrène, tu égrènes, il égrène, nous égrenons, vous égrenez, ils égrènent. — *Imparf.* J'égrenais, tu égrenais, il égrenait, nous égrenions, vous égreniez, ils égrenaient.— *Passé déf.* J'égrenai, tu égrenas, il égrena, nous égrenâmes, vous égrenâtes, ils égrenèrent. — *Passé indéf.* J'ai égrené, etc. — *Passé ant.* J'eus égrené, etc. —*Plus-que-parfait.* J'avais égrené, etc.— *Futur.* J'égrènerai, tu égrèneras, il égrènera, nous égrènerons, vous égrènerez, ils égrèneront. — *Futur ant.* J'aurai égrené, etc. — *Cond. prés.* J'égrènerais, tu égrènerais, il égrènerait, nous égrènerions, vous égrèneriez, ils égrèneraient. — *Passé.* J'aurais égrené, etc. — *On dit aussi:* J'eusse égrené, etc.— *Impér. prés.* Egrène, égrenons, égrenez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez égrené. — *Subj. prés.* Que j'égrène, que tu égrènes, qu'il égrène, que nous égrenions, que vous égreniez, qu'ils égrènent. — *Imp.* Que j'égrenasse, que tu égrenasses, qu'il égrenât, que nous égrenassions, que vous égrenassiez, qu'ils égrenassent. — *Passé.* Que j'aie égrené, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse égrené, etc. — *Inf. prés.* Egrener. — *Passé.* Avoir égrené. — *Partic. prés.* Egrenant (invariable).— *Passé.* Egrené, égrenée, égrenés, égrenées. — *Passé comp.* Ayant égrené. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'égrener. Quand on tarde trop à vendanger, le raisin* s'égrène.— Passif : *Etre égrené.* Le participe régit *par.*

ÉGRISER, v. a., 1re conj. (*Egrizé*), ôter les parties brutes d'un diamant. — *Ind. prés.* J'égrise, tu égrises, il égrise, nous égrisons, vous égrisez, ils égrisent.—*Imp.* J'égrisais, tu égrisais, il égrisait, nous égrisions, vons égrisiez, ils égrisaient. — *Passé déf.* J'égrisai, tu égrisas, il égrisa, nous égrisâmes, vous égrisâtes, ils égrisèrent. — *Passé indéf.* J'ai égrisé, etc. — *Passé ant.* J'eus égrisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais égrisé, etc. — *Futur.* J'égriserai, tu égriseras, il égrisera, nous égriserons, vous égriserez, ils égriseront.— *Futur antér.* J'aurai égrisé, etc. — *Cond. prés.* J'égriserais, tu égriserais, il égriserait, nous égriserions, vous égriseriez, ils égriseraient. — *Passé.* J'aurais égrisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse égrisé, etc. — *Impér. prés.* Egrise, égrisons, égrisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez égrisé. — *Subj. prés.* Que j'égrise, que tu égrises, qu'il égrise, que nous égrisions, que vous égrisiez, qu'ils égrisent. — *Imparf.* Que j'égrisasse, que tu égrisasses, qu'il égrisât, que nous égrisassions, que vous égrisassiez, qu'ils égrisassent.— *Passé.* Que j'aie égrisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse égrisé, etc. — *Inf. prés.* Egriser. — *Passé.* Avoir égrisé. — *Part. prés.* Egrisant (inv.). — *Passé.* Egrisé, égrisée, égrisés, égrisées. — *Passé comp.* Ayant égrisé. — Pronominalement : *s'égriser. Ces diamants* s'égrisent *par le frottement.* — Passif : *Etre égrisé.* Le participe régit *par.*

ÉGRUGER, v. a., 1re conj. (*Egrujé*), casser, briser, mettre en poudre dans l'égrugeoir. *Egruger du sel, du sucre* (Académie). Ce verbe prend un *e* muet après le *g* quand il doit être suivi d'un *a* ou d'un *o*. — *Ind. prés.* J'égruge, tu égruges, il égruge, nous égrugeons, vous égrugez, ils égrugent. — *Imp.* J'égrugeais, tu égrugeais, il égrugeait, nous

égrugions, vous égrugiez, ils égrugaient. — *Passé déf.* J'égrugeai, tu égrugeas, il égrugea, nous égrugeâmes, vous égrugeâtes, ils égrugèrent. — *Passé indéf.* J'ai égrugé, etc. — *Passé ant.* J'eus égrugé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais égrugé, etc. — *Futur.* J'égrugerai, tu égrugeras, il égrugera, nous égrugerons, vous égrugerez, ils égrugeront. — *Futur antér.* J'aurai égrugé, etc. — *Condit. prés.* J'égrugerais, tu égrugerais, il égrugerait, nous égrugerions, vous égrugeriez, ils égrugeraient. — *Passé.* J'aurais égrugé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse égrugé, etc. — *Impér. prés.* Egruge, égrugeons, égrugez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez égrugé. — *Subj. prés.* Que j'égruge, que tu égruges, qu'il égruge, que nous égrugions, que vous égrugiez, qu'ils égrugent. — *Imp.* Que j'égrugeasse, que tu égrugeasses, qu'il égrugeât, que nous égrugeassions, que vous égrugeassiez, qu'ils égrugeassent. — *Passé.* — Que j'aie égrugé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse égrugé, etc. — *Infin. prés.* Egruger. — *Passé.* Avoir égrugé. — *Part. prés.* Egrugeant (inv). — *Passé.* Egrugé, égrugée, égrugés, égrugées. — *Passé comp.* Ayant égrugé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'égruger. Ce sucre s'égruge difficilement* (Omission de l'Académie). — Passif : *être égrugé.* Le part. régit *par.*

ÉGUEULER, v. a., 1re conj. (*Eguevlé*), casser le haut du goulot d'un vase de terre ou de verre. *Egueuler une cruche, un pot.* — *Ind. prés.* J'égueule, tu égueules, il égueule, nous égueulons, vous égueulez, ils égueulent. — *Imparf.* J'égueulais, tu égueulais, il égueulait, nous égueulions, vous égueuliez, ils égueulaient. — *Passé déf.* J'égueulai, tu égueulas, il égueula, nous égueulâmes, vous égueulâtes, ils égueulèrent. — *Passé ind.* J'ai égueulé, etc. — *Passé ant.* J'eus égueulé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais égueulé, etc. — *Futur.* J'égueulerai, tu égueuleras, il égueulera, nous égueulerons, vous égueulerez, ils égueuleront. — *Futur ant.* J'aurai égueulé, etc. — *Cond. prés.* J'égueulerais, tu égueulerais, il égueulerait, nous égueulerions, vous égueuleriez, ils égueuleraient. — *Passé.* J'aurais égueulé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse égueulé, etc. — *Imper. prés.* Egueule, égueulons, égueulez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez égueulé. — *Subj. prés.* Que j'égueule, que tu égueules, qu'il égueule, que nous égueulions, que vous égueuliez, qu'ils égueulent. — *Imp.* Que j'égueulasse, que tu égueulasses, qu'il égueulât, que nous égueulassions, que vous égueulassiez, qu'ils égueulassent. — *Passé.* Que j'aie égueulé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse égueulé, etc. — *Inf. prés.* Egueuler. — *Passé.* Avoir égueulé. — *Part. prés.* Egueulant (invar.). — *Passé.* Egueulé, égueulée, égueulés, égueulées. — *Passé comp.* Ayant égueulé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'égueuler. Ma bouteille* s'est égueulée. *Cette pièce de canon* s'égueule (Acad.), s'altère à la bouche. — Au figuré et populaire ; s'égosiller. *S'égueuler de crier, à force de crier.* — Passif : *être égueulé.* Le participe régit *par.*

ÉHERBER, v. a., 1re conj. (*É-èrebé*), arracher les mauvaises herbes. T. de jardinage. — *Ind. prés.* J'éherbe, tu éherbes, il éherbe, nous éherbons, vous éherbez, ils éherbent. — *Imparf.* J'éherbais, tu éherbais, il éherbait, nous éherbions, vous éherbiez, ils éherbaient. — *Passé défini.* J'éherbai, tu éherbas, il éherba, nous éherbâmes, vous éherbâtes, ils éherbèrent. — *Passé ind.* J'ai éherbé, etc. — *Passé ant.* J'eus éherbé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais éherbé, etc. — *Futur.* J'éherberai, tu éherberas, il éherbera, nous éherberons, vous éherberez, ils éherberont. — *Futur ant.* J'aurai éherbé, etc. — *Condit. prés.* J'éherberais, tu éherberais, il éherberait, nous éherberions, vous éherberiez, ils éherberaient. — *Passé.* J'aurais éherbé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse éherbé, etc. — *Imper. prés.* Eherbe, éherbons, éherbez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez éherbé. — *Subj. prés.* Que j'éherbe, que tu éherbes, qu'il éherbe, que nous éherbions, que vous éherbiez, qu'ils éherbent. — *Imp.* Que j'éherbasse, que tu éherbasses, qu'il éherbât, que nous éherbassions, que vous éherbassiez, qu'ils éherbassent. — *Passé.* Que j'aie éherbé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse éherbé, etc. — *Inf. prés.* Eherber. — *Passé.* Avoir éherbé. — *Part. prés.* Eherbant (inv.). — *Passé.* Eherbé, éherbée, éherbés, éherbées. — *Passé comp.* Ayant éherbé. — Passif : *être éherbé.* Le participe régit *par.*

ÉHOUPER, v. a., 1re conj. (*É-oupé*), termes des eaux et forêts, couper la cîme d'un arbre. — *Ind. présent.* J'éhoupe, tu éhoupes, il éhoupe, nous éhoupons, vous éhoupez, ils éhoupent. — *Imparf.* J'éhou-

pais, tu éhoupais, il éhoupait, nous éhoupions, vous éhoupiez, ils éhoupaient. — *Passé défini*. J'éhoupai, tu éhoupas, il éhoupa, nous éhoupâmes, vous éhoupâtes, ils éhoupèrent. — *Passé ind.* J'ai éhoupé, etc. — *Passé ant.* J'eus éhoupé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais éhoupé, etc. — *Futur.* J'éhouperai, tu éhouperas, il éhoupera, nous éhouperons, vous éhouperez, ils éhouperont. — *Futur ant.* J'aurai éhoupé, etc. — *Cond. prés.* J'éhouperais, tu éhouperais, il éhouperait, nous éhouperions, vous éhouperiez, ils éhouperaient. — *Passé.* J'aurais éhoupé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse éhoupé, etc. — *Impér. prés.* Ehoupe, éhoupons, éhoupez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez éhoupé. — *Subj. prés.* Que j'éhoupe, que tu éhoupes, qu'il éhoupe, que nous éhoupions, que vous éhoupiez, qu'ils éhoupent — *Imp.* Que j'éhoupasse, que tu éhoupasses, qu'il éhoupât, que nous éhoupassions, que vous éhoupassiez, qu'ils éhoupassent. — *Passé.* Que j'aie éhoupé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse éhoupé, etc. — *Inf. prés.* Ehouper. — *Passé.* Avoir éhoupé. — *Part. prés.* Ehoupant (invar.). — *Passé.* Ehoupé, éhoupée, éhoupés, éhoupées. — *Passé comp.* Ayant éhoupé. — Il ne se conjugue point pronominalement. — Passif : *être éhoupé*. Le participe régit *par*.

ÉJACULER, v. a., 1re conj. (*Ejakulé*), termes d'histoire naturelle, darder, lancer avec force hors de soi. *Certains reptiles* éjaculent *une humeur caustique sur les animaux qui veulent les saisir* (Lacépède). — *Ind. prés.* J'éjacule, tu éjacules, il éjacule, nous éjaculons, vous éjaculez, ils éjaculent. — *Imparf.* J'éjaculais, tu éjaculais, il éjaculait, nous éjaculions, vous éjaculiez, ils éjaculaient. — *Passé déf.* J'éjaculai, tu éjaculas, il éjacula, nous éjaculâmes, vous éjaculâtes, ils éjaculèrent. — *Passé ind.* J'ai éjaculé, etc. — *Passé antér.* J'eus éjaculé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais éjaculé, etc. — *Futur.* J'éjaculerai, tu éjaculeras, il éjaculera, nous éjaculerons, vous éjaculerez, ils éjaculeront. — *Futur ant.* J'aurai éjaculé, etc. — *Cond. prés.* J'éjaculerais, tu éjaculerais, il éjaculerait, nous éjaculerions, vous éjaculeriez, ils éjaculeraient. — *Pass.* J'aurais éjaculé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse éjaculé, etc. — *Impér. prés.* Ejacule, éjaculons, éjaculez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez éjaculé. — *Subj. prés.* Que j'éjacule, que tu éjacules, qu'il éjacule, que nous éjaculions, que vous éjaculiez, qu'ils éjaculent. — *Imparf.* Que j'éjaculasse, que tu éjaculasses, qu'il éjaculât, que nous éjaculassions, que vous éjaculassiez, qu'ils éjaculassent. — *Passé.* Que j'aie éjaculé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse éjaculé, etc. — *Inf. prés.* Ejaculer. — *Pass.* Avoir éjaculé. — *Part. prés.* Ejaculant (inv.). — *Passé.* Ejaculé, éjaculée, éjaculés, éjaculées. — *Passé comp.* Ayant éjaculé. — Passif : *être éjaculé*. Le participe régit *par*.

ÉJARRER, v. a., 1re conj. (*Ejâré*), terme de chapelier, ôter les poils jarreux des peaux, avant d'en prendre le bon poil pour le feutrage. — *Ind. prés.* J'éjarre, tu éjarres, il éjarre, nous éjarrons, vous éjarrez, ils éjarrent. — *Imp.* J'éjarrais, tu éjarrais, il éjarrait, nous éjarrions, vous éjarriez, ils éjarraient. — *Passé déf.* J'éjarrai, tu éjarras, il éjarra, nous éjarrâmes, vous éjarrâtes, ils éjarrèrent. — *Passé ind.* J'ai éjarré, etc. — *Passé ant.* J'eus éjarré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais éjarré, etc. — *Futur.* J'éjarrerai, tu éjarreras, il éjarrera, nous éjarrerons, vous éjarrerez, ils éjarreront. — *Futur ant.* J'aurai éjarré, etc. — *Cond. prés.* J'éjarrerais, tu éjarrerais, il éjarrerait, nous éjarrerions, vous éjarreriez, ils éjarreraient. — *Passé.* J'aurais éjarré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse éjarré, etc. — *Impér. prés.* Ejarre, éjarrons, éjarrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez éjarré. — *Subj. prés.* Que j'éjarre, que tu éjarres, qu'il éjarre, que nous éjarrions, que vous éjarriez, qu'ils éjarrent. — *Imparf.* Que j'éjarrasse, que tu éjarrasse, qu'il éjarrât, que nous éjarrassions, que vous éjarrassiez, qu'ils éjarrassent. — *Passé.* Que j'aie éjarré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse éjarré, etc. — *Inf. prés.* Ejarrer. — *Passé.* Avoir éjarré. — *Part. prés.* Ejarrant (invar.). — *Passé.* Ejarré, éjarrée, éjarrés, éjarrées. — *Passé ocomp.* Ayant éjarré. — Pronominalement : *s'éjarrer*. — Passif : *être éjarré*. Le participe régit *par*.

ÉLABORER, v. a., 1re conj. (*Elaboré*), préparer un produit par un long travail ; il se dit des opérations cachées qui s'accomplissent dans les corps vivants. *L'estomac* élabore *les aliments* (Acad.). — Au figuré. *Il* élabore *péniblement ses idées* (Id.). — *Ind. prés.* J'élabore, tu élabores, il élabore, nous élaborons, vous élaborez, ils élaborent. — *Imp.* J'élaborais, tu élaborais, il élaborait, nous élaborions, vous

élaboriez, ils élaboraient. — *Passé déf.* J'élaborai, tu élaboras, il élabora, nous élaborâmes, vous élaborâtes, ils élaborèrent. — *Passé ind.* J'ai élaboré, etc. — *Passé ant.* J'eus élaboré, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais élaboré, etc. — *Futur.* J'élaborerai, tu élaboreras, il élaborera, nous élaborerons, vous élaborerez, ils élaboreront. — *Futur antér.* J'aurai élaboré, etc. —*Cond. prés.* J'élaborerais, tu élaborerais, il élaborerait, nous élaborerions, vous élaboreriez, ils élaboreraient.— *Passé.* J'aurais élaboré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse élaboré, etc. — *Impér. prés.* Elabore, élaborons, élaborez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez élaboré.—*Subj. pr.* Que j'élabore, que tu élabores, qu'il élabore, que nous élaborions, que vous élaboriez, qu'ils élaborent.— *Imp.* Que j'élaborasse, que tu élaborasses, qu'il élaborât, que nous élaborassions, que vous élaborassiez, qu'ils élaborassent. — *Passé.* Que j'aie élaboré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse élaboré, etc. — *Inf. prés.* Elaborer.— *Passé.* Avoir élaboré. — *Part. prés.* Elaborant (inv.). — *Passé.* Elaboré, élaborée, élaborés, élaborées.—*Passé comp.* Ayant élaboré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'élaborer. Le sang* s'élabore (N. Landais). *L'esprit humain* s'élabore *dans la retraite* (J.-J. Rousseau). — Passif : *être élaboré.* Le participe régit *par.*

ÉLAGUER, v. a., 1re conj. (*Elagué*), retrancher d'un arbre les branches superflues et inutiles. *Elaguer des arbres.*— Au figuré, retrancher les inutilités, les superfluités d'un ouvrage d'esprit. *Il faudrait* élaguer *cette scène.*— *Ind. prés.* J'élague, tu élagues, il élague, nous élaguons, vous élaguez, ils élaguent. — *Imparf.* J'élaguais, tu élaguais, il élaguait, nous élaguions, vous élaguiez, ils élaguaient. — *Passé déf.* J'élaguai, tu élaguas, il élagua, nous élaguâmes, vous élaguâtes, ils élaguèrent. — *Passé indéf.* J'ai élagué, etc. — *Passé ant.* J'eus élagué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais élagué, etc. — *Futur.* J'élaguerai, tu élagueras, il élaguera, nous élaguerons, vous élaguerez, ils élagueront. — *Futur antér.* J'aurai élagué, etc. — *Condit. prés.* J'élaguerais, tu élaguerais, il élaguerait, nous élaguerions, vous élagueriez, ils élagueraient.— *Passé.* J'aurais élagué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse élagué, etc. — *Impér. prés.* Elague, élaguons, élaguez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez élagué. — *Subj. prés.* Que j'élague, que tu élagues, qu'il élague, que nous élaguions, que vous élaguiez, qu'ils élaguent. — *Imparf.* Que j'élaguasse, que tu élaguasses, qu'il élaguât, que nous élaguassions, que vous élaguassiez, qu'ils élaguassent. — *Passé.* Que j'aie élagué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse élagué, etc. — *Infin. prés.* Elaguer. — *Passé.* Avoir élagué. — *Partic. prés.* Elaguant (invar.). — *Passé.* Elagué, élaguée, élagués, élaguées. — *Passé comp.* Ayant élagué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'élaguer.* — Passif : *être élagué. Cet exorde a besoin* d'être élagué. Le part. régit *par.*

ÉLANCER (*s'*), v. pron., 1re conj. (*Célancé*), se jeter en avant avec impétuosité. *Je m'*élançai *sur le rivage* (Barthélemy). S'élancer *au travers des ennemis. Le génie croît et* s'élance (Boileau). — Il s'emploie neutralement et signifie faire éprouver des élancements. *Le doigt* m'*élance* (Académie). — Il se prend même activement dans le sens de faire faire un élan ou des élans. *La crainte, le désir et l'espérance nous* élancent *vers l'avenir* (Montaigne.) (Omission de l'Académie). — *Ind. prés.* Je m'élance, tu t'élances, il s'élance, nous nous élançons, vous vous élancez, ils s'élancent. — *Imparf.* Je m'élançais, tu t'élançais, il s'élançait, nous nous élancions, vous vous élanciez, ils s'élançaient. — *Passé. défini.* Je m'élançai, tu t'élanças, il s'élança, nous nous élançâmes, vous vous élançâtes, ils s'élancèrent.— *Passé indéfini.* Je me suis, tu t'es, il s'est élancé, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont élancés.—*Pass. ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut élancé, nous nons fûmes, vous vous fûtes, ils se furent élancés. — *Plus-que-parfait.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était élancé, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient élancés. — *Futur.* Je m'élancerai, tu t'élanceras, il s'élancera, nous nous élancerons, vous vous élancerez, ils s'élanceront. — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera élancé, nons nous serons, vous vous serez, ils se seront élancés. — *Cond. prés.* Je m'élancerais, tu t'élancerais, il s'élancerait, nous nous élancerions, vous vous élanceriez, ils s'élanceraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait élancé, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient élancés. — *On dit aussi:* Je me fusse, tu te fusses, il se fût élancé, nous nous fussions, vous vous fus-

siez, ils se fussent élancés. *Impératif prés.* Elance-toi, élançons-nous, élancez-vous. — *Passé.* Sois-toi élancé, soyons-nous, soyez-vous élancés. — *Subj. prés.* Que je m'élance, que tu t'élances, qu'il s'élance, que nous nous élancions, que vous vous élanciez, qu'ils s'élancent. — *Imparfait.* Que je m'élançasse, que tu t'élançasses, qu'il s'élançât, que nous nous élançassions, que vous vous élançassiez, qu'ils s'élançassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit élancé, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient élancés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût élancé, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent élancés. — — *Inf. prés.* S'élancer. — *Passé.* S'être élancé. — *Part. prés.* S'élançant (invar.). — *Passé.* Elancé, élancée, élancés, élancées. *Cheval* élancé, efflanqué. *Taille* élancée, svelte et dégagée. — *Passé comp.* S'étant élancé. Le participe régit *sur* et *vers*. *Cris* élancés vers *le ciel*. *Chien* élancé sur *quelqu'un*.

ÉLARGIR, v. a., 2e conj. (*Elarjîr*), rendre plus large, agrandir. Elargir *un fossé*. — Au figuré, Elargir *la sphère des connaissances* (Voltaire). — Mettre hors de prison. *Il avait été mis en prison pour dettes, on l'a* élargi (Académie). — *Ind. prés.* J'élargis, tu élargis, il élargit, nous élargissons, vous élargissez, ils élargissent. — *Imparf.* J'élargissais, tu élargissais, il élargissait, nous élargissions, vous élargissiez, ils élargissaient. — *Passé déf.* J'élargis, tu élargis, il élargit, nous élargîmes, vous élargîtes, ils élargirent. — *Passé indéf.* J'ai élargi, etc. — *Passé ant.* J'eus élargi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais élargi, etc. — *Futur.* J'élargirai, tu élargiras, il élargira, nous élargirons, vous élargirez, ils élargiront. — *Futur ant.* J'aurai élargi, etc. — *Cond. prés.* J'élargirais, tu élargirais, il élargirait, nous élargirions, vous élargiriez, ils élargiraient. — *Passé.* J'aurais élargi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse élargi, etc. — *Impér. prés.* Elargis, élargissons, élargissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez élargi. — *Subj. prés.* Que j'élargisse, que tu élargisses, qu'il élargisse, que nous élargissions, que vous élargissiez, qu'ils élargissent. — *Imparf.* Que j'élargisse, que tu élargisses, qu'il élargît, que nous élargissions, que vous élargissiez, qu'ils élargissent. — *Passé.* Que j'aie élargi, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse élargi, etc. — *Infin. présent.* Elargir. — *Pass.* Avoir élargi. — *Partic. prés.* Elargissant (inv.). — *Passé.* Elargi, élargie, élargis, élargies. — *Passé comp.* Ayant élargi. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'élargir*, et signifie devenir plus large. *Le chemin* s'élargit *en cet endroit. On aime à voir la nature* s'élargir (Voltaire). — Dans ce sens, il s'emploie quelquefois neutralement : *Le visage lui* élargit, *lui est* élargi (Napoléon Landais). — Prendre du terrain. *Il* s'est élargi *du côté de la rivière* (Académie). — Passif : *être élargi*. Le participe régit *par*.

ÉLECTRISER, v. a., 1re conj. (*Elektrizé*), termes de physique, développer dans un corps la vertu électrique, ou la lui communiquer (Académie). — Au figuré, faire une impression vive et profonde, enflammer. *Le discours de leur chef les* électrisa *tellement, qu'à la première attaque tous les retranchements furent emportés* (Id.). Electriser *les âmes*. — *Indic. prés.* J'électrise, tu électrises, il électrise, nous électrisons, vous électrisez, ils électrisent. — *Imp.* J'électrisais, tu électrisais, il électrisait, nous électrisions, vous électrisiez, ils électrisaient. — *Passé déf.* J'électrisai, tu électrisas, il électrisa, nous électrisâmes, vous électrisâtes, ils électrisèrent. — *Passé ind.* J'ai électrisé, etc. — *Passé ant.* J'eus électrisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais électrisé, etc. — *Futur.* J'électriserai, tu électriseras, il électrisera, nous électriserons, vous électriserez, ils électriseront. — *Futur ant.* J'aurai électrisé, etc. — *Condit. prés.* J'électriserais, tu électriserais, il électriserait, nous électriserions, vous électriseriez, ils électriseraient. — *Passé.* J'aurais électrisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse électrisé, etc. — *Imp. prés.* Electrise, électrisons, électrisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez électrisé. — *Subj. prés.* Que j'électrise, que tu électrises, qu'il électrise, que nous électrisions, que vous électrisiez, qu'ils électrisent. — *Imp.* Que j'électrisasse, que tu électrisasses, qu'il électrisât, que nous électrisassions, que vous électrisassiez, qu'ils électrisassent. — *Passé.* Que j'aie électrisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse électrisé, etc. — *Inf. prés.* Electriser. — *Passé.* Avoir électrisé. — *Part. prés.* Electrisant (invariable). — *Passé.* Electrisé, électrisée, électrisée, électrisées. — *Passé comp.* Ayant électrisé. — Se conjugue avec le pronom per-

sonnel : *s'électriser. Il y a des corps qui* s'électrisent *d'eux-mêmes* (Académie). — Passif : *être électrisé.* Le participe régit *par. Ils furent* électrisés par *son discours.*

ÉLÉGIR, v. a., 2e conj. *(Eléjir)*, terme d'arts, diminuer, rendre plus léger, plus mince. Elégir *un morceau de bois.*—*Ind. prés.* J'élégis, tu élégis, il élégit, nous élégissons, vous élégissez, ils élégissent. — *Imparf.* J'élégissais, tu élégissais, il élégissait, nous élégissions, vous élégissiez, ils élégissaient. — *Passé déf.* J'élégis, tu élégis, il élégit, nous élégîmes, vous élégîtes, ils élégirent. — *Passé ind.* J'ai élégi, etc. — *Passé antér.* J'eus élégi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais élégi, etc.— *Futur.* J'élégirai, tu élégiras, il élégira, nous élégirons, vous élégirez, ils élégiront. — *Futur antér.* J'aurai élégi, etc. — *Condit. prés.* J'élégirais, tu élégirais, il élégirait, nous élégirions, vous élégiriez, ils élégiraient. — *Passé.* J'aurais élégi, etc. — *On dit aussi* : J'eusse élégi, etc. — *Impér. prés.* Elégis, élégissons, élégissez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez élégi. — *Subj. prés.* Que j'élégisse, que tu élégisses, qu'il élégisse, que nous élégissions, que vous élégissiez, qu'ils élégissent.—*Imp.* Que j'élégisse, que tu élégisses, qu'il élégît, que nous élégissions, que vous élégissiez, qu'ils élégissent. — *Passé.* Que j'aie élégi, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse élégi, etc.— *Inf. prés.* Élégir — *Passé.* Avoir élégi. — *Part. prés.* Elégissant (invariable).—*Pass.* Elégi, élégie, élégis, élégies.— *Passé comp.* Ayant élégi.—Passif : *être élégi.* Le part. régit *par.*

ÉLEVER, v. a., 1re conj. *(Elever)*, hausser, mettre plus haut, rendre plus haut, faire monter. *Le voile de brouillard que le soleil* élève *le matin* (J. J. Rousseau). Elever *la voix.* Elever *un mur.* Elever *les eaux.* — Au figuré, Elever *quelqu'un jusqu'aux nues*, le louer à l'excès. Elever *son âme, ses pensées vers Dieu.*—En géométrie, élever *une perpendiculaire*, la tracer. Elever *un nombre, une quantité au carré, au cube*, en prendre la racine carrée, cubique. — Dresser, construire. Elever *un temple au Dieu de ses pères* (Massillon). Elever *autel contre autel*, faire schisme, opposer puissance à puissance. — Au figuré, Elever *un système* (Condillac). Elever *un trône, un empire* (Massillon); l'élever, le fonder. — Faire monter en charge, investir en dignité. *Des dames que la faveur* élevait *aux dignité de princesses* (Fléchier). — Mettre au-dessus, donner plus de noblesse, enorgueillir. *La vertu nous* élève *au-dessus de nous-mêmes* (Massillon). *La liberté* élève *le courage* (Voltaire). *La prospérité nous* élève, *l'affliction nous abat* (Massillon).— Nourrir : Elever *des enfants, des animaux, des plantes.* — Instruire, former : *La science* d'élever *les rois* (Massillon).— *Ind. prés.* J'élève, tu élèves, il élève, nous élevons, vous élevez, ils élèvent. — *Imparf.* J'élevais, tu élevais, il élevait, nous élevions, vous éleviez, ils élevaient. — *Pass. déf.* J'élevai, tu élevas, il éleva, nous élevâmes, vous élevâtes, ils élevèrent. — *Pass. ind.* J'ai élevé, etc. — *Passé antér.* J'eus élevé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais élevé, etc.— *Futur.* J'élèverai, tu élèveras, il élèvera, nous élèverons, vous élèverez, ils élèveront. — *Futur antér.* J'aurai élevé, etc. — *Cond. prés.* J'élèverais, tu élèverais, il élèverait, nous élèverions, vous élèveriez, ils élèveraient. — *Passé.* J'aurais élevé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse élevé, etc.— *Impér. prés.* Elève, élevons, élevez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez élevé, etc. — *Subjonctif présent.* Que j'élève, que tu élèves, qu'il élève, que nous élevions, que vous éleviez, qu'ils élèvent. — *Imparfait.* Que j'élevasse, que tu élevasses, qu'il élevât, que nous élevassions, que vous élevassiez, qu'ils élevassent. — *Passé.* Que j'aie élevé, etc. — *Plus-que parfait.* Que j'eusse élevé, etc. — *Passé* Avoir élevé.— *Part. prés.* Elevant (inv.) — *Passé.* Elevé, élevée, élevés, élevées.— *Pass. comp.* Ayant élevé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'élever. Les vapeurs* s'élèvent *de terre. Une fumée qui* s'élève (Fléchier). *Il* s'élève *une voix qui crie : Victoire* (Idem). *La tempête* s'éleva. *Les rois* s'élèvent *contre les rois* (Massillon); s'arment l'un contre l'autre. — Il s'emploie unipersonnellement. *Il* s'éleva *un vent violent.* — Passif : *Etre élevé.* Le participe régit *à, de, dans, contre, par, sur, au-dessus.* Elevé aux *honneurs*, élevé de *terre;* élevé dans *la crainte de Dieu;* élevé contre *quelqu'un;* élevé par *charité;* élevé sur *des fondements;* élevé au-dessus *de lui-même.*

ÉLIDER, v. a., 1re conj. *(Élidé)*, terme de grammaire, faire une élision, retrancher une lettre finale. *On met une apostrophe à la place de la voyelle qu'on* élide. — *Ind. prés.* J'élide, tu élides, il élide,

nous élidons, vous élidez, ils élident. — *Imparf.* J'élidais, tu élidais, il élidait, nous élidions, vous élidiez, ils élidaient. — *Passé. défini.* J'élidai, tu élidas, il élida, nous élidâmes, vous élidâtes, ils élidèrent. — *Pass. indéf.* J'ai élidé, etc.—*Pass. ant.* J'eus élidé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais élidé, etc. — *Futur.* J'éliderai, tu élideras, il élidera, nous éliderons, vous éliderez, ils élideront.— *Futur ant.* J'aurai élidé, etc. — *Cond. prés.* J'éliderais, tu éliderais, il éliderait, nous éliderions, vous élideriez, ils élideraient. — *Pass.* J'aurais élidé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse élidé, etc. — *Impér. prés.* Elide, élidons, élidez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez élidé. — *Subj. prés.* Que j'élide, que tu élides, qu'il élide, que nous élidions, que vous élidiez, qu'ils élident. — *Imparf.* Que j'élidasse, que tu élidasses, qu'il élidât, que nous élidassions, que vous élidassiez, qu'ils élidassent. — *Passé.* Que j'aie élidé, etc. —*Plus-que-parfait.* Que j'eusse élidé, etc. — *Inf. prés.* Elider. — *Passé.* Avoir élidé. — *Part. prés.* Elidant (invariable). — *Passé.* Elidé, élidée, élidés, élidées. — *Passé composé.* Ayant Elidé. — Il se conjugue avec le pronom personnel : *s'élider.* Il signifie souffrir élision. *Cette lettre s'élide dans la prononciation.* — Passif : *Etre élidé.* Le participe régit *par.*

ÉLIMER (se), v. pron., 1[re] conj. (*Élimé*), s'user à force d'être porté. *Cette étoffe s'est élimée en moins de rien.* Il est peu usité. — Plusieurs le font actif. Elimer *une étoffe de la toile* (N. Landais) (Omission de l'Acad.). — *Indicat. prés.* Je m'élime, tu t'élimes, il s'élime, nous nous élimons, vous vous élimez, ils s'éliment. — *Imp.* Je m'élimais, tu t'élimais, il s'élimait, nous nous élimions, vous vous élimiez, ils s'élimaient — *Passé déf.* Je m'élimai, tu t'élimas, il s'élima, nous nous élimâmes, vous vous élimâtes, ils s'élimèrent. —*Passé ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est élimé, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont élimés. — *Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut élimé, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent élimés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était élimé, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient élimés. — *Futur.* Je m'élimerai, tu t'élimeras, il s'élimera, nous nous élimerons, vous vous élimerez, ils s'élimeront. — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera élimé, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront élimés. — *Cond. prés.* Je m'élimerais, tu t'élimerait, il s'élimerait, nous nous élimerions, vous vous élimeriez, ils s'élimeraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait élimé, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient élimés. — *On dit aussi* : Je me fusse, tu te fusses, il se fût élimé, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent élimés. — *Imp. prés.* Elime-toi, élimons-nous, élimez-vous.— *Passé.* Sois-toi élimé, soyons-nous, soyez-vous élimés. — *Subjonc. prés.* Que je m'élime, que tu t'élimes, qu'il s'élime, que nous nous élimions, que vous vous élimiez, qu'ils s'éliment.— *Imparf.* Que je m'élimasse, que tu t'élimasses, qu'il s'élimât, que nous nous élimassions, que vous vous élimassiez, qu'ils s'élimassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit élimé, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient élimés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût élimé, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent élimés. — *Infin. prés.* S'élimer. — *Passé.* S'être élimé. — *Part. prés.* Elimant (inv.). — *Passé.* Elimé, élimée, élimés, élimées. — *Passé comp.* S'étant élimé.

ÉLIMINER, v. a., 1[re] conj. (*Éliminé*), expulser, mettre dehors. Eliminer *un importun.* — Au figuré, retrancher, ôter de : *On a éliminé plusieurs noms de la liste des candidats* (Acad.).— Termes de mathématique, faire disparaître. Eliminer *les inconnus d'une équation.*— *Ind. prés.* J'élimine, tu élimines, il élimine, nous éliminons, vous éliminez, ils éliminent. — *Imp.* J'éliminais, tu éliminais, il éliminait, nous éliminions, vous éliminiez, ils éliminaient. — *Passé déf.* J'éliminai, tu éliminas, il élimina, nous éliminâmes, vous éliminâtes, ils éliminèrent.— *Passé indéf.* J'ai éliminé, etc. — *Passé ant.* J'eus éliminé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais éliminé, etc. — *Futur.* J'éliminerai, tu élimineras, il éliminera, nous éliminerons, vous éliminerez, ils élimineront. — *Futur ant.* J'aurai éliminé, etc. — *Cond. prés.* J'éliminerais, tu éliminerais, il éliminerait, nous éliminerions, vous élimineriez, ils élimineraient. — *Pass.* J'aurais éliminé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse éliminé, etc. — *Impér. prés.* Elimine, éliminons, éliminez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez éliminé. — *Subj. prés.* Que j'élimine, que tu élimines, qu'il élimine, que nous éli-

minions, que vous éliminiez, qu'ils éliminent. — *Imp.* Que j'éliminasse, que tu éliminasses, qu'il éliminât, que nous éliminassions, que vous éliminassiez, qu'ils éliminassent. — *Passé.* Que j'aie éliminé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse éliminé, etc. — *Inf. prés.* Eliminer. — *Passé.* Avoir éliminé. — *Part. prés.* Eliminant (invar.). — *Passé.* Eliminé, éliminée, éliminés, éliminées. — *Passé comp.* Ayant éliminé. — Passif : *Etre éliminé.* Le participe régit *par. Il a été* éliminé par *le maître de la maison.*

ÉLIRE, v. a. irrég, 4e conj. *(Elire)*, choisir, donner par élection. Elire *un pape, un roi, un empereur.* Elire *le plus digne.* Elire *un député, un tuteur.* — En termes de pratique. Elire *domicile.* — Au figuré, en parlant de la grâce. *Ceux que Dieu a* élus, *il les a prédestinés* (Acad.).— Il s'emploie neutralement. Elire *au sort,* élire *à la pluralité des voix* (Acad.). — — *Indicat. prés.* J'élis, tu élis, il élit, nous élisons, vous élisez, ils élisent. — *Imparf.* J'élisais, tu élisais, il élisait, nous élisions, vous élisiez, ils élisaient.—*Passé déf.* J'élus, tu élus, il élut, nous élûmes, vous élûtes, ils élurent. — *Passé ind.* J'ai élu, etc. — *Passé antér.* J'eus élu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais élu, etc. — *Futur.* J'élirai, tu éliras, il élira, nous élirons, vous élirez, ils éliront. — *Futur ant.* J'aurai élu, etc. — *Cond. prés.* J'élirais, tu élirais, il élirait, nous élirions, vous éliriez, ils éliraient. — *Passé.* J'aurais élu, etc. — *On dit aussi* : J'eusse élu, etc. — *Imp. prés.* Elire, élisons, élisez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez élu.—*Subj. prés.* Que j'élise, que tu élises, qu'il élise, que nous élisions, que vous élisez, qu'ils élisent.—*Imparf.* Que j'élusse, que tu élusses, qu'il élût, que nous élussions, que vous élussiez, qu'ils élussent.—*Passé.* Que j'aie élu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse élu, etc. — *Infin. prés.* Elire. — *Passé.* Avoir élu. — *Partic. prés.* Elisant (inv.). — *Passé.* Elu, élue, élus, élues. —*Pass. comp.* Ayant élu. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'élire. Ils se sont* élus *eux-mêmes.* — Passif : *être élu.* Le participe régit *par.*

ÉLOIGNER, v. a. 1re conjug. *(Éloigné)*, écarter, rejeter. Eloigner *une chose du feu.* Eloigner *quelqu'un de la cour.* Eloigner *l'idée de la mort* (Bossuet). — Retarder, différer, aliéner. Eloigner *un accommodement.* Eloigner *un paiement.* Eloigner *les cœurs* (Acad.).—*Indic. prés.* J'éloigne, tu éloignes, il éloigne, nous éloignons, vous éloignez, ils éloignent.— *Imparf.* J'éloignais, tu éloignais, il éloignait, nous éloignions, vous éloigniez, ils éloignaient.— *Passé défini.* J'éloignai, tu éloignas, il éloigna, nous éloignâmes, vous éloignâtes, ils éloignèrent. — *Passé ind.* J'ai éloigné, etc. —*Passé ant.* J'eus éloigné, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais éloigné, etc. — *Futur.* J'éloignerai, tu éloigneras, il éloignera, nous éloignerons, vous éloignerez, ils éloigneront. — *Futur antér.* J'aurai éloigné, etc. — *Cond. prés.* J'éloignerais, tu éloignerais, il éloignerait, nous éloignerions, vous éloigneriez, ils éloigneraient. — *Passé.* J'aurais éloigné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse éloigné, etc. —*Imp. prés.* Eloigne, éloignons, éloignez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez Eloigné. — *Subj. prés.* Que j'éloigne, que tu éloignes, qu'il éloigne, que nous éloignions, que vous éloigniez, qu'ils éloignent.—*Imp.* Que j'éloignasse, que tu éloignasses, qu'il éloignât, que nous éloignassions, que vous éloignassiez, qu'ils éloignassent. — *Passé.* Que j'aie éloigné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse éloigné, etc. — *Inf. prés.* Eloigner. — *Passé.* Avoir éloigné.— *Part. prés.* Eloignant (invar.). — *Passé.* Eloigné, éloignée, éloignés, éloignées. — *Passé comp.* Ayant éloigné. — Il se conjugue avec le pronom personnel : *s'éloigner.* S'éloigner *de ses états* (Voltaire). — *L'orage* s'éloigne. *La paix, la confiance* s'éloigne (Fléchier). — Il signifie manquer à. *S'éloigner de son devoir.* — En termes d'arts, paraître éloigné. *Cette figure* s'éloigne *bien.* — Passif : *Etre éloigné.* Le part. régit *de* et *par.* Eloigné de *la cour.* Eloigné par *quelqu'un.*

ÉLONGER, v. a., 1re conj. *(Elongé)*, prolonger, en suivant d'après une terre, un ou plusieurs batiments, une armée en ligne. Ce verbe prend un *e* muet après le *g*, quand celui-ci doit être suivi d'un *a* ou d'un *o*, nous *élongeâmes,* nous *élongeons.* — *Ind. prés.* J'élonge, tu élonges, il élonge, nous élongeons, vous élongez, ils élongent. — *Imparf.* J'élongeais, tu élongeais, il élongeait, nous élongions, vous élongiez, ils élongeaient. — *Passé. déf.* J'élongeai, tu élongeas, il élongea, nous élongeâmes, vous élongeâtes, ils élongèrent. — *Passé ind.* J'ai élongé, etc. — *Passé antér.* J'eus élongé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais élongé, etc. — *Futur.*

J'élongerai, tu élongeras, il élongera, nous élongerons, vous élongerez, ils élongeront. — *Futur ant.* J'aurai élongé, etc. — *Condit. prés.* J'élongerais, tu élongerais, il élongerait, nous élongerions, vous élongeriez, ils élongeraient.—*Passé.* J'aurais élongé, etc. —*On dit aussi :* J'eusse élongé, etc. — *Imp. prés.* Elonge, élongeons, élongez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez élongé. — *Subj. prés.* Que j'élonge, que tu élonges, qu'il élonge, que nous élongions, que vous élongiez, qu'ils élongent. — *Imparf.* Que j'élongeasse, que tu élongeasses, qu'il élongeât, que nous élongeassions, que vous élongeassiez, qu'ils élongeassent. — *Passé.* Que j'aie élongé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse élongé, etc. — *Infin. prés.* Elonger. — *Pass.* Avoir Elongé. — *Part. prés.* Elongeant (invar.). — *Passé.* Elongé, élongée, élongés, élongées. —*Passé comp.* Ayant élongé. —Passif : *Etre élongé.* Le part. régit *par.*

ÉLUDER, v. a., 1[re] conj. (*Eludé*), éviter avec adresse. *J'éludais tous les jours sa poursuite obstinée* (Boileau). — Eluder *une difficulté, une promesse* (Acad.). — Eluder *la loi* (Idem). — *Ind. prés.* J'élude, tu éludes, il élude, nous éludons, vous éludez, ils éludent. — *Imparf.* J'éludais, tu éludais, il éludait, nous éludions, vous éludiez, ils éludaient.—*Pass. déf.* J'éludai, tu éludas, il éluda, nous éludâmes, vous éludâtes, ils éludèrent.— *Passé ind.* J'ai éludé, etc. — *Passé ant.* J'eus éludé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais éludé, etc. — *Futur.* J'éluderai, tu éluderas, il éludera, nous éluderons, vous éluderez, ils éluderont. — *Futur anter.* J'aurai éludé, etc. — *Condit. prés.* J'éluderais, tu éluderais, il éluderait, nous éluderions, vous éluderiez, ils éluderaient.— *Passé.* J'aurais éludé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse éludé, etc. — *Impér. prés.* Elude, éludons, éludez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez éludé. — *Subj. prés.* Que j'élude, que tu éludes, qu'il élude, que nous éludions, que vous éludiez, qu'ils éludent. — *Imp.* Que j'éludasse, que tu éludasses, qu'il éludât, que nous éludassions, que vous éludassiez, qu'ils éludassent. — *Passé.* Que j'aie éludé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse éludé, etc. — *Inf. prés.* Eluder. — *Passé.* Avoir éludé. —*Part. prés.* Eludant (inv.).— *Passé.* Eludé, éludée, éludés, éludées. — *Passé comp.* Ayant éludé. — Se conj. avec le pron. pers. : *s'éluder. Une promesse s'élude à volonté* (Omission de l'Acad.). — Passif : *être éludé.* Le participe régit *par.*

EMAILLER, v. a. 1[re] conj. (*Ema-ié*), travailler en émail, orner avec de l'émail : Emailler *de l'or, une bague, de la porcelaine.* — Au figuré, embellir, orner : *Mille fleurs naissantes* émailliaient *les champs.* (Fénélon). — *Ind. prés.* J'émaille, tu émailles, il émaille, nous émaillons, vous émaillez, ils émaillent. — *Imparf.* J'émaillais, tu émaillais, il émaillait, nous émaillions, vous émailliez, ils émaillaient. — *Passé déf.* J'émaillai, tu émaillas, il émailla, nous émaillâmes, vous émaillâtes, ils émaillèrent. — *Passé ind.* J'ai émaillé, etc. — *Passé ant.* J'eus émaillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais émaillé, etc. — *Futur.* J'émaillerai, tu émailleras, il émaillera, nous émaillerons, vous émaillerez, ils émailleront. — *Futur ant.* J'aurai émaillé, etc. — *Cond. prés.* J'émaillerais, tu émaillerais, il émaillerait, nous émaillerions, vous émailleriez, ils émailleraient. — *Passé.* J'aurais émaillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse émaillé, etc. — *Impér. prés.* Emaille, émaillons, émaillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez émaillé. — *Subj. prés.* Que j'émaille, que tu émailles, qu'il émaille, que nous émaillions, que vous émailliez, qu'ils émaillent. — *Imparf.* Que j'émaillasse, que tu émaillasses, qu'il émaillât, que nous émaillassions, que vous émaillassiez, qu'ils émaillassent. — *Passé.* Que j'aie émaillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que J'eusse émaillé, etc. — *Inf. prés.* Emailler. — *Passé.* Avoir émaillé. — *Part. prés.* Emaillant (inv.). — *Passé* Emaillé, émaillée, émaillés, émaillées. — *Passé comp.* Ayant émaillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'émailler. Les parisiens commencent à* s'émailler. (Omission de l'Académie). — Passif : *Etre émaillé.* Le participe régit *de : Des prés* émaillés *de fleurs.*

EMANCIPER, v. a., 1[re] conj. (*Emancipé*). Termes de jurisprudence; mettre hors de tutelle, hors de la puissance paternelle, mettre un mineur en état de jouir de ses révenus : *Ce père a* émancipé *son fils.* — Au figuré : *Avant d'*émanciper *cette multitude, il eût fallu l'instruire.*

— *Ind. prés.* J'émancipe, tu émancipes, il émancipe, nous émancipons, vous émancipez, ils émancipent. — *Imparfait.*

J'émancipais, tu émancipais, il émancipait, nous émancipions, vous émancipiez, ils émancipaient. — *Passé déf.* J'émancipai, tu émancipas, il émancipa, nous émancipâmes, vous émancipâtes, ils émancipèrent. — *Passé indéf.* J'ai émancipé, etc. — *Passé ant.* J'eus émancipé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais émancipé, etc. — *Futur.* J'émanciperai, tu émanciperas, il émancipera, nous émanciperons, vous émanciperez, ils émanciperont. — *Futur ant.* J'aurai émancipé, etc. — *Cond. prés.* J'émanciperais, tu émanciperais, il émanciperait, nous émanciperions, vous émanciperiez, ils émanciperaient. — *Passé.* J'aurais émancipé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse émancipé, etc. — *Impér. prés.* émancipe, émancipons, émancipez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez émancipé. — *Subj. prés.* Que J'émancipe, que tu émancipes, qu'il émancipe, que nous émancipions, que vous émancipiez, qu'ils émancipent. — *Imparfait.* Que J'émancipasse, que tu émancipasses, qu'il émancipât, que nous émancipassions, que vous émancipassiez, qu'ils émancipassent. — *Passé.* Que j'aie émancipé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse émancipé, etc. — *Inf. prés.* Emanciper. — *Passé.* Avoir émancipé. — *Part. prés.* Émancipant (inv.). — *Passé.* émancipé, émancipée, émancipés, émancipées. — *Passé comp.* Ayant émancipé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'émanciper,* et signifie se donner trop de licence : *Il s'est un peu* émancipé. *Vous vous* émancipez *trop.* — Passif : *être émancipé.* Le participe régit *en* et *par : Ce jeune homme s'est* émancipé en *cela. On est* émancipé par *le mariage.*

EMANER, v. n. 1[re] conj. (*Emané*), provenir, sortir, découler de : *Toute sagesse* émane *de Dieu.* (Bossuet). — *Ind. prés.* J'émane, tu émanes, il émane, nous émanons, vous émanez, ils émanent. — *Imparf.* J'émanais, tu émanais, il émanait, nous émanions, vous émaniez, ils émanaient. — *Passé déf.* J'émanai, tu émanas, il émana, nous émanâmes, vous émanâtes, ils émanèrent. — *Passé ind.* J'ai émané, etc. — *Passé ant.* J'eus émané, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais émané, etc. — *Futur.* J'émanerai, tu émaneras, il émanera, nous émanerons, vous émanerez, ils émaneront. — *Futur ant.* J'aurai émané, etc. — *Cond. prés.* J'émanerais, tu émanerais, il émanerait, nous émanerions, vous émaneriez, ils émaneraient. — *Passé.* J'aurais émané, etc. — *On dit aussi :* J'eusse émané, etc. — *Impératif prés.* Emane, émanons, émanez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez émané. — *Subj. pr.* Que j'émane, que tu émanes, qu'il émane, que nous émanions, que vous émaniez, qu'ils émanent. — *Imparf.* Que j'émanasse, que tu émanasses, qu'il émanât, que nous émanassions, que vous émanassiez, qu'ils émanassent. — *Passé.* que j'aie émané, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse émané, etc. — *Inf. prés.* Emaner. — *Passé.* Avoir émané. — *Part. prés.* Emanant (invar.). — *Passé.* Emané, émanée, émanés, émanées. — *Passé comp.* Ayant émané. — Se conjugue avec le pronom personnel ; *s'émaner. Des odeurs* s'émanent *de son corps.* — Passif : *être émané. Cet acte est* émané *de la volonté de la nation,* Le participe régit *de. Un ordre* émané *du prince, de l'autorité.* (Acad.).

ÉMARGER, v. a., 1[re] conj. (*Émarjé*), signer, écrire en marge d'un compte, d'un inventaire, d'un état. Emarger *un état de traitements* (Acad.). Ce verbe prend un *a* après le *g*, quand il doit être suivi d'un *a* ou d'un *o*. — *Ind. prés.* J'émarge, tu émarges, il émarge, nous émargeons, vous émargez, ils émargent. — *Imparf.* J'émargeais, tu émargeais, il émargeait, nous émargions, vous émargiez, ils émargeaient. — *Passé déf.* J'émargeai, tu émargeas, il émargea, nous émargeâmes, vous émargeâtes, ils émargèrent. — *Passé ind.* J'ai émargé, etc. — *Passé ant.* J'eus émargé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais émargé, etc. — *Futur.* J'émargerai, tu émargeras, il émargera, nous émargerons, vous émargerez, ils émargeront. — *Futur ant.* J'aurai émargé, etc. — *Cond. prés.* J'émargerais, tu émargerais, il émargerait, nous émargerions, vous émargeriez, ils émargeraient. — *Passé.* J'aurais émargé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse émargé, etc. — *Impér. prés.* Emarge, émargeons, émargez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez émargé. — *Subj. prés.* Que j'émarge, que tu émarges, qu'il émarge, que nous émargions, que vous émargiez, qu'ils émargent. — *Imparf.* Que j'émargeasse, que tu émargeasses, qu'il émargeât, que nous émargeassions, que vous émargeassiez, qu'ils émargeassent. — *Pass.* Que j'aie émargé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse émargé, etc. — *Inf. prés.* Emarger. — *Passé.* Avoir émargé. — *Part. prés.* Emargeant (invar.). — *Passé.* Emargé, émargée, émargés, émargées. —

Passé comp. Ayant émargé. — Pronominalement : *s'émarger. Plusieurs actes* s'émargent. — Passif : *Etre émargé.* Le part. régit *par.*

EMBABOUINER, v. a. 1re conj. (*Anbabouiné*), engager quelqu'un par des caresses, par des paroles flatteuses, à faire ce qu'on souhaite de lui. *Il s'est laissé* embabouiner (Acad.). Il est familier. — *Ind. prés.* J'embabouine, tu embabouines, il embabouine, nous embabouinons, vous embabouinez, ils embabouinent.—*Imparf.* J'embabouinais, tu embabouinais, il embabouinait, nous embabouinions, vous embabouiniez, ils embabouinaient. — *Passé défini.* J'embabouinai, tu embabouinas, il embabouina, nous embabouinâmes, vous embabouinâtes, ils embabouinèrent. — *Passé ind.* J'ai embabouiné, etc. — *Passé ant.* J'eus embabouiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais embabouiné, etc. — *Futur.* J'embabouinerai, tu embabouineras, il embabouinera, nous embabouinerons, vous embabouinerez, ils embabouineront. — *Passé.* J'aurai embabouiné, etc. — *Cond. prés.* J'embabouinerais, tu embabouinerais, il embabouinerait, nous embabouinerions, vous embabouineriez, ils embabouineraient. — *Passé.* J'aurais embabouiné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse embabouiné, etc. — *Impér. prés.* Embabouine, embabouinons, embabouinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez embabouiné. — *Subj. prés.* Que j'embabouine, que tu embabouines, qu'il embabouine, que nous embabouinions, que vous embabouiniez, qu'ils embabouinent. — *Imparf.* Que j'embabouinasse, que tu embabouinasses, qu'il embabouinât, que nous embabouinassions, que vous embabouinassiez, qu'ils embabouinassent. — *Pass.* Que j'aie embabouiné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse embabouiné, etc. — *Infinitif prés.* Embabouiner. — *Pass.* Avoir embabouiné. — *Part. prés.* Embabouinant (inv.). — *Passé.* Embabouiné, embabouinée, embabouinés, embabouinées. — *Passé comp.* Ayant embabouiné. — Passif : *être embabouiné.* Le part. régit *par.*

EMBALLER, v. a., 1re conj. (*Anbalé*), empaqueter, mettre dans une balle. Emballer *des hardes, des meubles, des livres.* — Au figuré et par plaisanterie. Emballer *quelqu'un dans une voiture* (Acad.). — *Indic. prés.* J'emballe, tu emballes, il emballe, nous emballons, vous emballez, ils emballent. — *Imparf.* J'emballais, tu emballais, il emballait, nous emballions, vous emballiez, ils emballaient. — *Passé déf.* J'emballai, tu emballas, il emballa, nous emballâmes, vous emballâtes, ils emballèrent. — *Passé indéf.* J'ai emballé, etc. — *Passé ant.* J'eus emballé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais emballé, etc. — *Futur.* J'emballerai, tu emballeras, il emballera, nous emballerons, vous emballerez, ils emballeront. — *Futur ant.* J'aurai emballé, etc. — *Cond. prés.* J'emballerais, tu emballerais, il emballerait, nous emballerions, vous emballeriez, ils emballeraient. — *Passé.* J'aurais emballé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse emballé, etc.— *Impér. prés.* Emballe, emballons, emballez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez emballé. — *Subj. prés.* Que j'emballe, que tu emballes, qu'il emballe, que nous emballions, que vous emballiez, qu'ils emballent. — *Imparf.* Que j'emballasse, que tu emballasses, qu'il emballât, que nous emballassions, que vous emballassiez, qu'ils emballassent. — *Passé.* Que j'aie emballé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse emballé, etc. — *Infin. prés.* Emballer. — *Passé.* Avoir emballé. — *Part. prés.* Emballant (invar.). — *Passé.* Emballé, emballée, emballés, emballées. — *Passé comp.* Ayant emballé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *s'emballer. Laissez de côté ces marchandises, elles* s'emballent. — Passif : *être emballé.* Le participe régit *dans* et *par.* Emballé dans *une voiture. Je veux que ces meubles soient* emballés par *un layetier.*

EMBARDER, v. n., 1re conj. (*Anbardé*), terme de marine, faire lancer alternativement le bâtiment de quelques quarts sur tribord et babord au moyen du gouvernail. — *Ind. prés.* J'embarde, tu embardes, il embarde, nous embardons, vous embardez, ils embardent. — *Imparf.* J'embardais, tu embardais, il embardait, nous embardions, vous embardiez, ils embardaient. — *Pass. déf.* J'embardai, tu embardas, il embarda, nous embardâmes, vous embardâtes, ils embardèrent. — *Passé ind.* J'ai embardé, etc. — *Passé antér.* J'eus embardé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais embardé, etc. — *Futur* J'embarderai, tu embarderas, il embardera, nous embarderons, vous embarderez, ils embarderont. — *Futur antér.* J'aurai embardé, etc. — *Cond. prés.* J'embarderais, tu embarderais, il embarderait, nous embarderions, vous embarderiez, ils embarderaient. — *Passé.* J'aurais embardé, etc. — *On dit*

aussi : J'eusse embardé, etc.— *Imp. prés.* Embarde, embardons, embardez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez embardé. — *Subj. prés.* Que j'embarde, que tu embardes, qu'il embarde, que nous embardions, que vous embardiez, qu'ils embardent. — *Imparf.* Que j'embardasse, que tu embardasses, qu'il embardât, que nous embardassions, que vous embardassiez, qu'ils embardassent. — *Passé.* Que j'aie embardé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse embardé, etc. — *Infin. prés.* Embarder. — *Passé.* Avoir embardé. — *Part. prés.* Embardant (inv.). — *Passé.* Embardé (inv.). — *Passé comp.* Ayant embardé.

EMBARQUER, v. a. 1re conj. (*Anbarké*), mettre dans une barque, dans un vaisseau. Embarquer *une armée, des marchandises.* — Au figuré, engager. Embarquer *quelqu'un dans une entreprise.* — *Indic. prés.* J'embarque, tu embarques, il embarque, nous embarquons, vous embarquez, ils embarquent. — *Imparf.* J'embarquais, tu embarquais, il embarquait, nous embarquions, vous embarquiez, ils embarquaient. — *Passé déf.* J'embarquai, tu embarquas, il embarqua, nous embarquâmes, vous embarquâtes, ils embarquèrent. — *Passé ind.* J'ai embarqué, etc. — *Passé antér.* J'eus embarqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais embarqué, etc. — *Futur.* J'embarquerai, tu embarqueras, il embarquera, nous embarquerons, vous embarquerez, ils embarqueront. — *Futur ant.* J'aurai embarqué, etc. — *Cond. prés.* J'embarquerais, tu embarquerais, il embarquerait, nous embarquerions, vous embarqueriez, ils embarqueraient. — *Passé.* J'aurais embarqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse embarqué, etc. — *Impér. prés.* Embarque, embarquons, embarquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez embarqué. — *Subj. prés.* Que j'embarque, que tu embarques, qu'il embarque, que nous embarquions, que vous embarquiez, qu'ils embarquent. — *Imp.* Que j'embarquasse, que tu embarquasses, qu'il embarquât, que nous embarquassions, que vous embarquassiez, qu'ils embarquassent. — *Pass.* Que j'aie embarqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse embarqué, etc.— *Inf. prés.* Embarquer.— *Passé.* Avoir embarqué. — *Part. prés.* Embarquant (inv.).— *Passé.* Embarqué, embarquée, embarqués, embarquées. — *Passé comp.* Ayant embarqué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'embarquer.* S'embarquer *sur la foi des vents* (Boileau). S'embarquer *au jeu*, s'embarquer *dans une méchante affaire.* — Passif : *être embarqué.* Le participe régit *dans* et *par.* Embarqué dans *une fausse démarche. Il s'est* embarqué par *le bateau à vapeur.*

EMBARRASSER, v. a., 1re conj. (*Anbaracé*), causer de l'embarras. *Embarrasser les chemins, une chambre, le cours d'une rivière.* — Au figuré. *Sa présence m'*embarrasse. Ou neutralement. *Sa vue* embarrassait (Boileau). — Empêcher la liberté du mouvement. *Ses vêtements l'*embarrassent. — Mettre en peine. *Cette question l'*embarrasse (J.-J. Rousseau). — Rendre obscur. *Embarrasser une affaire, un procès* (Académie). — *Ind. prés.* J'embarrasse, tu embarrasses, il embarrasse, nous embarrassons, vous embarrassez, ils embarrassent. — *Imp.* J'embarrassais, tu embarrassais, il embarrassait, nous embarrassions, vous embarrassiez, ils embarrassaient. — *Passé déf.* J'embarrassai, tu embarrassas, il embarrassa, nous embarrassâmes vous embarrassâtes, ils embarrassèrent. — *Passé ind.* J'ai embarrassé, etc. — *Passé ant.* J'eus embarrassé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais embarrassé, etc. — *Futur.* J'embarrasserai, tu embarrasseras, il embarrassera, nous embarrasserons, vous embarrasserez, ils embarrasseront. — *Futur ant.* J'aurai embarrassé, etc. — *Cond. prés.* J'embarrasserais, tu embarrasserais, il embarrasserait, nous embarrasserions, vous embarrasseriez, ils embarrasseraient. — *Passé.* J'aurais embarrassé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse embarrassé, etc. — *Impér. prés* Embarrasse, embarrassons, embarrassez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez embarrassé. — *Subj. prés.* Que j'embarrasse, que tu embarrasses, qu'il embarrasse, que nous embarrassions, que vous embarrassiez, qu'ils embarrassent. — *Imp.* Que j'embarrassasse, que tu embarrassasses, qu'il embarrassât, que nous embarrassassions, que vous embarrassassiez, qu'ils embarrassassent. — *Passé.* Que j'aie embarrassé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse embarrassé, etc. — *Inf. prés.* Embarrasser. — *Passé.* Avoir embarrassé. — *Part. prés.* Embarrassant (var.). *Un objet embarassant, une personne embarrassante.* — *Passé.* Embarrassé, embarrassée, embarrassés, embarrassées. — *Passé comp.* Ayant embarrassé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'embarrasser. Sparthe et Athènes* s'embarrassaient *dans leurs des-*

seins (Bossuet). — Dans le sens de s'inquiéter. *S'embarrasser de soucis superflus* (Boileau). — S'empêtrer, se troubler. s'emplir. *S'embarrasser dans des cordages. Ils* s'embarrasse *dans son discours* (Ac.). *Sa poitrine* s'embarrasse. — Passif : *Etre embarrassé*. Le participe régit *de*, *dans*, *en* et *par*. Embarrassé *d'un rien*. Embarrassé en *des nœuds subtils* (Boileau). *Il est* embarrassé dans *sa contenance*. Embarrassé par *son manteau*.

EMBARRER, v. a., 1re conjug. (*Anbaré*), prendre entre des barres, termes de manége. *Embarrer des chevaux*, les séparer par des barres à l'écurie. — *Ind. prés.* J'embarre, tu embarres, il embarre, nous embarrons, vous embarrez, ils embarrent. — *Imparf.* J'embarrais, tu embarrais, il embarrait, nous embarrions, vous embarriez, ils embarraient. — *Passé déf.* J'embarrai, tu embarras, il embarra, nous embarrâmes, vous embarrâtes, ils embarrèrent. — *Pass. indéfini.* J'ai embarré, etc. — *Passé ant.* J'eus embarré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais embarré, etc. — *Futur.* J'embarrerai, tu embarreras, il embarrera, nous embarrerons, vous embarrerez, ils embarreront. — *Futur ant.* J'aurai embarré, etc. — *Cond. prés.* J'embarrerais, tu embarrerais, il embarrerait, nous embarrerions, vous embarreriez, ils embarreraient. — *Passé.* J'aurais embarré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse embarré, etc. — *Impér. prés.* Embarre, embarrons, embarrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez embarré. — *Subj. prés.* Que j'embarre, que tu embarres, qu'il embarre, que nous embarrions, que vous embarriez, qu'ils embarrent. — *Imp.* Que j'embarrasse, que tu embarrasses, qu'il embarrât, que nous embarrassions, que vous embarrassiez, qu'ils embarrassent. — *Passé.* Que j'aie embarré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse embarré, etc. — *Inf. prés.* Embarrer. — *Passé.* Avoir embarré. — *Part. prés.* Embarrant (invariable). — *Passé.* Embarré, embarrée, embarrés, embarrées. — *Passé composé.* Ayant embarré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'embarrer*, et signifie se prendre les jambes entre des barres. *Ce cheval* s'embarre. — Passif: *être embarré*.

EMBÂTER, v. a. 1re conjug: (*Anbâté*), mettre le bât à une bête de somme. *Embâter un âne, un cheval.* — Faire un bât pour un bête de somme. *Cet ouvrier est fort adroit à bien* embâter *les mulets.* C'est au propre la seule acception que l'Académie donne à ce verbe. — Au figuré, charger d'une chose incommode. *Vous nous avez* embâté *d'un homme insupportable* (Voltaire). Il est familier en ce sens. — *Ind. pr.* J'embâte, tu embâtes, il embâte, nous embâtons, vous embâtez, ils embâtent. — *Imparf.* J'embâtais, tu embâtais, il embâtait, nous embâtions, vous embâtiez, ils embâtaient. — *Passé défini.* J'embâtai, tu embâtas, il embâta, nous embâtâmes, vous embâtâtes, ils embâtèrent. — *Passé ind.* J'ai embâté, etc. — *Passé ant.* J'eus embâté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais embâté, etc. — *Futur.* J'embâterai, tu embâteras, il embâtera, nous embâterons, vous embâterez, ils embâteront. — *Futur ant.* J'aurai embâté, etc. — *Cond. prés.* J'embâterais, tu embâterais, il embâterait, nous embâterions, vous embâteriez, ils embâteraient. — *Passé.* J'aurais embâté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse embâté, etc. — *Impér. prés.* Embâte, embâtons, embâtez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez embâté. — *Subj. prés.* Que j'embâte, que tu embâtes, qu'il embâte, que nous embâtions, que vous embâtiez, qu'ils embâtent. — *Imparfait.* Que j'embâtasse, que tu embâtasses, qu'il embâtât, que nous embâtassions, que vous embâtassiez, qu'ils embâtassent. — *Passé.* Que j'aie embâté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse embâté, etc. — *Infinitif prés.* Embâter. — *Passé.* Avoir embâté. — *Part. prés.* Embâtant (invariable). — *Passé.* Embâté, embâtée, embâtés, embâtées. — *Passé composé.* Ayant embâté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'embâter*. — Passif : *être embâté*. Le participe régit *par*. *Cheval* embâté par *son maître*, et *de*, au figuré. *Il est* embâté d'*une affaire bien désagréable.*

EMBÂTONNER, v. a. 1re conj. (*Anbâtoné*), armer d'un bâton. Il est familier et peu usité. — *Ind. prés.* J'embâtonne, tu embâtonnes, il embâtonne, nous embâtonnons, vous embâtonnez, ils embâtonnent. — *Imp.* J'embâtonnais, tu embâtonnais, il embâtonnait, nous embâtonnions, vous embâtonniez, ils embâtonnaient. — *Passé défini.* J'embâtonnai, tu embâtonnas, il embâtonna, nous embâtonnâmes, vous embâtonnâtes, ils embâtonnèrent. — *Pass. ind.* J'ai embâtonné, etc. — *Passé ant.* J'eus embâtonné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais em-

bâtonné, etc. — *Futur.* J'embâtonnerai, tu embâtonneras, il embâtonnera, nous embâtonnerons, vous embâtonnerez, ils embâtonneront. — *Futur ant.* J'aurai embâtonné, etc. — *Cond. prés.* J'embâtonnerais, tu embâtonnerais, il embâtonnerait, nous embâtonnerions, vous embâtonneriez, ils embâtonneraient. — *Passé.* J'aurais embâtonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse embâtonné, etc. — *Impér. prés.* Embâtonne, embâtonnons, embâtonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez embâtonné — *Subj. présent.* Que j'embâtonne, que tu embâtonnes, qu'il embâtonne, que nous embâtonnions, que vous embâtonniez, qu'ils embâtonnent. — *Imparfait.* Que j'embâtonnasse, que tu embâtonnasses, qu'il embâtonnât, que nous embâtonnassions, que vous embâtonnassiez, qu'ils embâtonnassent. — *Passé.* Que j'aie embâtonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse embâtonné, etc. — *Infin. prés.* Embâtonner. — *Passé.* Avoir embâtonné. — *Part. prés.* Embâtonnant (invar.). — *Passé.* Embâtonné, embâtonnée, embâtonnés, embâtonnées. — *Passé comp.* Ayant embâtonné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'embâtonner.* — Passif : *être embâtonné.* Le part. régit *par.*

EMBATTRE (l'Acad. écrit **EMBATRE**), v. a. et irr. 4e conj. (*Anbatre*), termes de charron, couvrir une roue de bandes de fer. — *Indic. prés.* J'embats, tu embats, il embat, nous embattons, vous embattez, ils embattent. — *Imparf.* J'embattais, tu embattais, il embattait, nous embattions, vous embattiez, ils embattaient. — *Pass. déf.* J'embattis, tu embattis, il embattit, nous embattîmes, vous embattîtes, ils embattirent. — *Passé ind.* J'ai embatti, etc. — *Passé ant.* J'eus embattu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais embattu, etc. — *Futur.* J'embattrai, tu embattras, il embattra, nous embattrons, vous embattrez, ils embattront. — *Futur ant.* J'aurai embattu, etc. — *Cond. prés.* J'embattrais, tu embattrais, il embattrait, nous embattrions, vous embattriez, ils embattraient. — *Passé.* J'aurais embatti, etc. — *On dit aussi :* J'eusse embattu, etc. — *Impér. prés.* Embatu, embattons, embattez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez embattu. — *Subj. prés.* Que j'embatte, que tu embattes, qu'il embatte, que nous embattions, que vous embattiez, qu'ils embattent. — *Imp.* Que j'embattisse, que tu embattisses, qu'il embattît, que nous embattissions, que vous embattissiez, qu'ils embattissent. — *Passé.* Que j'aie embattu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse embattu, etc. — *Inf. prés.* Embattre. — *Passé.* Avoir embattu. — *Part. prés.* Embattant (inv.). — *Passé.* Embattu, embattue, embattus, embattues. — *Passé comp.* Ayant embattu. — Passif : *Être embatti.* Le participe régit *par.*

EMBAUCHER, v. a., 1re conj. (*Anbôché*), engager un ouvrier, enrôler par adresse. *Embaucher un ouvrier. Il s'est* embauché *fort adroitement.* — Il signifie quelquefois éloigner des soldats de leurs drapeaux pour les faire passer à l'ennemi. *On l'accuse d'avoir* embauché *plusieurs soldats* (Académie). Il est familier. — *Ind. prés.* J'embauche, tu embauches, il embauche, nous embauchons, vous embauchez, ils embauchent. — *Imp.* J'embauchais, tu embauchais, il embauchait, nous embauchions, vous embauchiez, ils embauchaient. — *Passé déf.* J'embauchai, tu embauchas, il embaucha, nous embauchâmes, vous embauchâtes, ils embauchèrent. — *Passé indéf.* J'ai embauché, etc. — *Passé ant.* J'eus embauché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais embauché, etc. — *Futur.* J'embaucherai, tu embaucheras, il embauchera, nous embaucherons, vous embaucherez, ils embaucheront. — *Futur ant.* J'aurai embauché, etc. — *Cond. prés.* J'embaucherais, tu embaucherais, il embaucherait, nous embaucherions, vous embaucheriez, ils embaucheraient. — *Passé.* J'aurais embauché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse embauché, etc. — *Imp. prés.* Embauche, embauchons, embauchez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez embauché. — *Subj. prés.* Que j'embauche, que tu embauches, qu'il embauche, que nous embauchions, que vous embauchiez, qu'ils embauchent. — *Imparf.* Que j'embauchasse, que tu embauchasses, qu'il embauchât, que nous embauchassions, que vous embauchassiez, qu'ils embauchassent. — *Passé.* Que j'aie embauché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse embauché, etc. — *Infin. présent.* Embaucher. — *Passé.* Avoir embauché. — *Part. prés.* Embauchant (invar.). — *Passé.* Embauché, embauchée, embauchés, embauchées. — *Pass. comp.* Ayant embauché. — Pronominalement ; *s'embaucher.* — Passif : *être embauché.* Le part. régit *par* et *pour. Cet ouvrier a été* embauché *par un négociant* pour *la Russie.*

EMBAUMER, v. a. 1re conj. (*Anbômé*), remplir un corps mort d'aromates pour le préserver de la corruption. Embaumer *un corps mort.* — Parfumer, remplir d'une bonne odeur. *Ces fleurs* embaument *toute ma chambre*; ou neutralement : *Ces fleurs* embaument. — *Ind. prés.* J'embaume, tu embaumes, il embaume, nous embaumons, vous embaumez, ils embaument. — *Imparf.* J'embaumais, tu embaumais, il embaumait, nous embaumions, vous embaumiez, ils embaumaient. — *Passé défini.* J'embaumai, tu embaumas, il embauma, nous embaumâmes, vous embaumâtes, ils embaumèrent. — *Passé indéf.* J'ai embaumé, etc. — *Passé antér.* J'eus embaumé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais embaumé, etc. — *Futur.* J'embaumerai, tu embaumeras, il embaumera, nous embaumerons, vous embaumerez, ils embaumeront. — *Futur ant.* J'aurai embaumé, etc. — *Cond. prés.* J'embaumerais, tu embaumerais, il embaumerait, nous embaumerions, vous embaumeriez, ils embaumeraient. — *Passé.* J'aurais embaumé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse embaumé, etc. — *Imp. prés.* Embaume, embaumons, embaumez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez embaumé. — *Subj. prés.* Que j'embaume, que tu embaumes, qu'il embaume, que nous embaumions, que vous embaumiez, qu'ils embaument. — *Imparf.* Que j'embaumasse, que tu embaumasses, qu'il embaumât, que nous embaumassions, que vous embaumassiez, qu'ils embaumassent. — *Passé.* Que j'aie embaumé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse embaumé, etc. — *Infinitif présent.* Embaumer. — *Passé.* Avoir embaumé. — *Participe présent.* Embaumant (invariable). — *Passé.* Embaumé, embaumée, embaumés, embaumées. — *Passé comp.* Ayant embaumé. — Passif : *être embaumé.* Le participe régit *par*.

EMBÉGUINER, v. a., 1re conj. (*Anbéguiné*), coiffer d'un béguin; peu usité dans ce sens. — Envelopper la tête de linge ou d'autre chose. *Qui vous a si plaisamment* embéguiné (Acad.). — Au figuré, entêter de quelque chose, infatuer. *On l'a* embéguiné *de cette femme* (Acad.). — Il est familier. — *Ind. prés.* J'embéguine, tu embéguines, il embéguine, nous embéguinons, vous embéguinez, ils embéguinent. — *Imp.* J'embéguinais, tu embéguinais, il embéguinait, nous embéguinions, vous embéguiniez ils embéguinaient. — *Passé déf.* J'embéguinai, tu embéguinas, il embéguina, nous embéguinâmes, vous embéguinâtes, ils embéguinèrent. — *Passé indéf.* J'ai embéguiné, etc. — *Passé antér.* J'eus embéguiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais embéguiné, etc. — *Futur.* J'embéguinerai, tu embéguineras, il embéguinera, nous embéguinerons, vous embéguinerez, ils embéguineront. — *Futur antérieur.* J'aurai embéguiné, etc. — *Cond. prés.* J'embéguinerais, tu embéguinerais, il embéguinerait, nous embéguinerions, vous embéguineriez, ils embéguineraient. — *Pass.* J'aurais embéguiné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse embéguiné, etc. — *Impér. prés.* Embéguine, embéguinons, embéguinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez embéguiné. — *Subj. prés.* Que j'embéguine, que tu embéguines, qu'il embéguine, que nous embéguinions, que vous embéguiniez, qu'ils embéguinent. — *Imparfait.* Que j'embéguinasse, que tu embéguinasses, qu'il embéguinât, que nous embéguinassions, que vous embéguinassiez, qu'ils embéguinassent. — *Passé.* Que j'aie embéguiné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse embéguiné, etc. — *Inf. prés.* Embéguiner. — *Passé.* Avoir embéguiné. — *Partic. prés.* Embéguinant (invar.). — *Passé.* Embéguiné, embéguinée, embéguinés, embéguinées. — *Passé comp.* Ayant embéguiné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'embéguiner. Et vous avez bien opéré avec ce monsieur le comte dont vous vous* êtes embéguiné (Molière). — S'embéguiner *d'une opinion* (Acad.). — Passif : *être embéguiné.* Le participe régit *de. Il est* embéguiné de *cette personne.*

EMBELLIR, v. a., 2e conjug. (*Anbèlir*), rendre beau, orner, rendre agréable. *Chaque jour* embellissait *le règne de Louis* (Massillon). Embellir *une maison, un conte, une histoire.* — Neutr., il signifie devenir plus beau : *Elle ne fait que croître et* embellir. *Ind. prés.* J'embellis, tu embellis, il embellit, nous embellissons, vous embellissez, ils embellissent. — *Imparf.* J'embellissais, tu embellissais, il embellissait, nous embellissions, vous embellissiez, ils embellissaient. — *Passé défini.* J'embellis, tu embellis, il embellit, nous embellîmes, vous embellîtes, ils embellirent. — *Passé indéf.* J'ai embelli, etc. — *Passé ant.* J'eus embelli, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais embelli, etc. — *Futur.* J'embellirai, tu embelliras, il embellira,

nous embellirons, vous embellirez, ils embelliront. — *Futur antér.* J'aurai embelli, etc. — *Cond. prés.* J'embellirais, tu embellirais, il embellirait, nous embellirions, vous embelliriez, ils embelliraient. — *Passé.* J'aurais embelli, etc. — *On dit aussi :* J'eusse embelli, etc. — *Impér. présent.* Embelli, embellissons, embellissez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez embelli. — *Subj. prés.* Que j'embellisse, que tu embellisses, qu'il embellisse, que nous embellissions, que vous embellissiez, qu'ils embellissent. — *Imparf.* Que j'embellisse, que tu embellisses, qu'il embellît, que nous embellissions, que vous embellissiez, qu'ils embellissent. — *Passé.* Que j'aie embelli, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse embelli, etc. — *Infin. prés.* Embellir. — *Pass.* Avoir embelli. — *Part. prés.* Embellissant (invar.). — *Passé.* Embelli, embellie, embellis, embellies. — *Passé comp.* Ayant embelli. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'embellir. Paris* s'embellissait *des dépouilles des nations* (Massillon). — Passif : *Etre embelli. Elle* est *fort* embellie *depuis que je ne l'ai vue.* Le participe régit *de* et *par*.

EMBERLUCOQUER (s'), v. pron. 1re conjug. (*Anberlukoké*), se coiffer d'une opinion, s'en préoccuper tellement qu'on en juge aussi mal que si on avait la berlue. Il est très familier. *A quoi bon* s'emberlucoquer *l'esprit de ces bâtards de noms!* (Hauteroche). — *Ind. prés.* Je m'emberlucoque, tu t'emberlucoques, il s'emberlucoque, nous nous emberlucoquons, vous vous emberlucoquez, ils s'emberlucoquent. — *Imp.* Je m'emberlucoquais, tu t'emberlucoquais, il s'emberlucoquait, nous nous emberlucoquions, vous vous emberlucoquiez, ils s'emberlucoquaient. — *Pass. déf.* Je m'emberlucoquai, tu t'emberlucoquas, il s'emberlucoqua, nous nous emberlucoquâmes, vous vous emberlucoquâtes, ils s'emberlucoquèrent. — *Pass. ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est emberlucoqué, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont emberlucoqués. — *Pass. ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut emberlucoqué, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent emberlucoqués. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était emberlucoqué, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient emberlucoqués. — *Futur.* Je m'emberlucoquerai, tu t'emberlucoqueras, il s'emberlucoquera, nous nous emberlucoquerons, vous vous emberlucoquerez, ils s'emberlucoqueront. — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera emberlucoqué, nous nous serons, vous vous serez, il se seront emberlucoqués. — *Cond. prés.* Je m'emberlucoquerais, tu t'emberlucoquerais, il s'emberlucoquerait, nous nous emberlucoquerions, vous vous emberlucoqueriez, ils s'emberlucoqueraient. — *Pass.* Je me serais, tu te serais, il se serait emberlucoqué, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient emberlucoqués. — *On dit aussi* : Je me fusse, tu te fusses, il se fut emberlucoqué, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent emberlucoqués. — *Impératif prés.* Emberlucoque-toi, emberlucoquons-nous, emberlucoquez-vous. — *Passé.* Sois-toi emberluqué, soyons-nous, soyez-vous emberlucoqués. — *Subj. prés.* Que je m'emberlucoque, que tu t'emberlucoques, qu'il s'emberlucoque, que nous nous emberlucoquions, que vous vous emberlucoquiez, qu'ils s'emberlucoquent. — *Imp.* Que je m'emberlucoquasse, que tu t'emberlucoquasses, qu'il s'emberlucoquât, que nous nous emberlucoquassions, que vous vous emberlucoquassiez, qu'ils s'emberlucoquassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu sois, qu'il se soit emberlucoqué, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient emberlucoqués. — *Plus-que-parfait.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût emberlucoqué, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent emberlucoqués. — *Infinitif présent.* S'emberlucoquer. — *Pass.* S'être emberlucoqué. — *Part. prés.* S'emberlucoquant (inv.). — *Passé.* Emberlucoqué, emberlucoquée, emberlucoqués, emberlucoquées. — *Passé comp.* S'étant emberlucoqué. Le part. régit *par*.

EMBLAVER, v. a., 1re conj. (*Anblavé*), terme d'agriculture, semer en blé. Emblaver *une terre.* — *Indicatif prés.* J'emblave, tu emblaves, il emblave, nous emblavons, vous emblavez, ils emblavent. — *Imparf.* J'emblavais, tu emblavais, il emblavait, nous emblavions, vous emblaviez, ils emblavaient. — *Passé déf.* J'emblavai, tu emblavas, il emblava, nous emblavâmes, vous emblavâtes, ils emblavèrent. — *Passé ind.* J'ai emblavé, etc. — *Passé ant.* J'eus emblavé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais emblavé, etc. — *Futur.* J'emblaverai, tu emblaveras, il emblavera, nous emblave-

rons, vous emblaverez, ils emblaveront. — *Futur antér.* J'aurai emblavé, etc. — *Cond. prés.* J'emblaverais, tu emblaverais, il emblaverait, nous emblaverions, vous emblaveriez, ils emblaveraient. — *Passé.* J'aurais emblavé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse emblavé, etc. — *Impératif prés.* Emblave, emblavons, emblavez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez emblavé. — *Subj. prés.* Que j'emblave, que tu emblaves, qu'il emblave, que nous emblavions, que vous emblaviez, qu'ils emblavent. — *Imparf.* Que j'emblavasse, que tu emblavasses, qu'il emblavât, que nous emblavassions, que vous emblavassiez, qu'ils emblavassent.— *Passé.* Que j'aie emblavé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse emblavé, etc.—*Inf. prés.* Emblaver. — *Passé.* Avoir emblavé. — *Part. prés.* Emblavant (inv.).—*Passé.* Emblavé, emblavée, emblavés, emblavées. — *Passé comp.* Ayant emblavé. — Se conjngue avec le pronom personnel : *s'emblaver.* — Passif : *Etre emblavé.* Le part. régit *par.*

EMBLER, v. a., 1re conj. (*Anblé*), ravir, enlever avec violence. Il est vieux et inusité en ce sens. — Neutralement, et en termes de vénerie, il se dit lorsque les pieds de derrière d'une bête surpassent ceux de devant de quelques doigts. — Eviter de payer les droits (Boiste). — Ce verbe ne se trouve point dans l'Académie. — *Indic. prés.* J'emble, tu embles, il emble, nous emblons, vous emblez, ils emblent. — *Imp.* J'emblais, tu emblais, il emblait, nous emblions, vous embliez, ils emblaient. — *Passé déf.* J'emblai, tu emblas, il embla, nous emblâmes, vous emblâtes, ils emblèrent. — *Passé indéf.* J'ai emblé, etc. — *Passé antér.* J'eus emblé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais emblé, etc. — *Futur.* J'emblerai, tu embleras, il emblera, nous emblerons, vous emblerez, ils embleront. — *Futur antér.* J'aurai emblé, etc. — *Cond. prés.* J'emblerais, tu emblerais, il emblerait, nous emblerions, vous embleriez, ils embleraient. — *Passé.* J'aurais emblé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse emblé, etc.— *Impér. prés.* Emble, Emblons, emblez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez emblé.—*Subj. prés.* Que j'emble, que tu embles, qu'il emble, que nous emblions, que vous embliez, qu'ils emblent. — *Imparfait.* Que j'emblasse, que tu emblasses, qu'il emblât, que nous emblassions, que vous emblassiez, qu'ils emblassent. — *Passé.* Que j'aie emblé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse emblé, etc. — *Inf. prés.* Embler. — *Passé.* Avoir emblé. — *Participe prés.* Emblant (invariable).— *Passé.* Emblé, emblée, emblés, emblées. —*Passé comp.* Ayant emblé.

EMBOIRE (s'), v. pron. irr., 4e conj. (*Sanboare*), termes d'arts ; il se dit d'un tableau dont les couleurs deviennent ternes, mates, et se confondent. *Ce tableau* s'emboit ; *ces couleurs* s'emboivent. — Il s'emploie aussi neutralement, et signifie frotter d'huile ou de cire fondue un moule pour empêcher la matière de s'y attacher. Emboire *d'huile ou de cire un moule de plâtre* ; et, activement, *il faut* emboire *ce moule de cire* (N. Landais). — *Ind. prés.* Il s'emboit, ils s'emboivent. — *Imparf.* Il s'embuvait, ils s'embuvaient. — *Passé déf.* Il s'embut, ils s'emburent. — *Pass. ind.* Il s'est embu, ils se sont embus.—*Passé antér.* Il se fut embu, ils se furent embus. — *Plus-que-parf.* Il s'était embu, ils s'étaient embus. — *Futur.* Il s'emboira, ils s'emboiront. — *Futur anter.* Il se sera embu, ils se seront embus. — *Cond. prés.* Il s'emboirait, ils s'emboiraient.— *Passé.* Il se serait embu, ils se seraient embus. — *On dit aussi :* Il se fût embu, ils se fussent embus. — *Point d'impératif.* — —*Subj. prés.* Qu'il s'emboive, qu'ils s'emboivent. — *Imparf.* Qu'il s'embût, qu'ils s'embussent. — *Passé.* Qu'il se soit embu, qu'ils se soient embus. — *Plus-que-parf.* Qu'il se fût embu, qu'ils se fussent embus. — *Inf. prés.* S'emboire. — *Passé.* S'être embu. — *Part. prés.* S'embuvant (invar.). — *Passé.* Embu, embue, embus, embues. — *Passé comp.* S'étant embu.

EMBOISER, v. a., 1re conjug. (*Anboazé*), engager quelqu'un par de petites flatteries à faire ce qu'on souhaite de lui. *Il ne voulait pas faire cela, mais ils l'*emboisèrent (Acad.). Il est populaire.—*Ind. prés.* J(emboise, tu emboises, il emboise, nous emboisons, vous emboisez, ils emboisent. — *Imparfait.* J'emboisais, tu emboisais, il emboisait, nous emboisions, vous emboisiez, ils emboisaient. — *Pass. déf.* J'emboisai, tu emboisas, il emboisa, nous emboisâmes, vous emboisâtes, ils emboisèrent. — *Pass. ind.* J'ai emboisé, etc. — *Pass. ant.* J'eus emboisé, etc. — *Plus-que-par-fait.* J'avais emboisé, etc.—*Futur.* J'emboiserai, tu emboiseras, il emboisera, nous emboiserons, vous emboiserez, ils emboiseront. — *Futur ant.* J'aurais emboisé, etc.— *Condit. prés.* J'emboiserais,

tu emboiserais, il emboiserait, nous emboiserions, vous emboiseriez, ils emboiseraient. — *Passé*. J'aurais emboisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse emboisé, etc. — *Impératif prés*. Emboise, emboisons, emboisez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez emboisé. — *Subj. prés*. Que j'emboise, que tu emboises, qu'il emboise, que nous emboisions, que vous emboisiez, qu'ils emboisent. — *Imparf*. Que j'emboisasse, que tu emboisasses, qu'il emboisât, que nous emboisassions, que vous emboisassiez, qu'ils emboisassent. — *Passé*. Que j'aie emboisé, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse emboisé, etc. — *Infin. prés*. Emboiser. — *Pass*. Avoir emboisé. — *Part. prés*. Emboisant (inv.). — *Passé*. Emboisé, emboisée, emboisés, emboisées — *Pass. comp*. Ayant emboisé. — Passif : *Etre emboisé*. Le participe régit *par*.

EMBOITER, v. a., 1re conj. (*Anbouté*), enchasser une chose dans une autre. Emboîter *des tuyaux, des planches. C'est une merveille de voir comme la nature* emboîte *les os les uns dans les autres* (Académie). —Termes d'art militaire. Emboîter *le pas*, marcher serrés les uns derrière les autres en avançant le même pied. — *Ind. prés*. J'emboîte, tu emboîtes, il emboîte, nous emboîtons, vous emboîtez, ils emboîtent. — *Imparf*. J'emboîtais, tu emboîtais, il emboîtait, nous emboîtions, vous emboîtiez, ils emboîtaient. — *Pass. défini*. J'emboîtai, tu emboîtas, il emboîta, nous emboîtâmes, vous emboîtâtes, ils emboîtèrent. — *Passé indéf*. J'ai emboîté, etc. — *Passé ant*. J'eus emboîté, etc. — *Plus-que-parfait*. J'avais emboîté, etc. — *Futur*. J'emboîterai, tu emboîteras, il emboîtera, nous emboîterons, vous emboîterez, ils emboîteront. — *Futur antér*. J'aurais emboîté, etc. — *Cond. pr*. J'emboîterais, tu emboîterais, il emboîterait, nous emboîterions, vous emboîteriez, ils emboîteraient.—*Passé*. J'aurais emboîté, etc.— *On dit aussi* : J'eusse emboîté, etc. — *Imp. pr*. Emboîte, emboîtons, emboîtez. —*Passé*. Aie, ayons, ayez emboîté. —*Subj. pr*. Que j'emboîte, que tu emboîtes, qu'il emboîte, que nous emboîtions, que vous emboîtiez, qu'ils emboîtent. — *Imparf*. Que j'emboîtasse, que tu emboîtasses, qu'il emboîtât, que nous emboîtassions, que vous emboîtassiez, qu'ils emboîtassent. — *Pass*. Que j'aie emboîté, etc.—*Plus-que-parf*. Que j'eusse emboîté, etc. — *Infin. pr* Emboîter. — *Pass*. Avoir emboîté. — *Part. prés* Emboîtant (invar.). — *Passé*. Emboîté emboîtée, emboîtés, emboîtées. — *Passe comp*. Ayant emboîté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'emboîter*. *Cette pierre s*'emboîte *dans le chaton*. — Passif : *Etre emboîté*. Le participe régit *dans* et *par*. *Des ais* emboîtés *les uns dans les autres. Ces châssis ont été* emboîtés par *cet ouvrier*.

EMBORDURER, v. a., 1re conj. (*Anbordurė*), mettre une bordure à un tableau, à une estampe. *Il a fait* embordurer *richement ce tableau*. Peu usité. — *Indic. prés*. J'embordure, tu embordures, il embordure, nous embordurons, vous embordurez, ils embordurent.— *Imparf*. J'embordurais, tu embordurais, il embordurait, nous embordurions, vous embordurìez, ils embordurаient. — *Passé déf*. J'embordurai, tu embordurаs, il embordura, nous embordurâmes, vous embordurâtes, ils embordurèrent. — *Passé ind*. J'ai embordurė, etc.— *Passé ant*. J'eus embordurė, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais embordurė, etc. — *Futur*. J'embordurerai, tu embordureras, il embordurera, nous embordurerons, vous embordurerez, ils embordureront. — *Futur antér*. J'aurai embordurė, etc. — *Cond. pres*. J'embordurerais, tu embordurerais, il embordurerait, nous embordurerions, vous embordureriez, ils embordureraient.—*Pass*. J'aurais embordurė, etc.—*On dit aussi* : J'eusse embordurė, etc. — *Impér. prés*. Embordure, embordurons, embordurez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez embordurė. — *Subjonc. prés*. Que j'embordure, que tu embordures, qu'il embordure, que nous embordurions, que vous embordurіez, qu'ils embordurent. — *Imp*. Que j'embordurasse, que tu embordurasses, qu'il embordurât, que nous embordurassions, que vous embordurassiez, qu'ils embordurassent. — *Passé*. Que j'aie embordurė, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse embordurė, etc. — *Inf. prés*. Embordurer. — *Passé*. Avoir embordurė.— *Part. pr*. Embordurant (invar.). — *Pass*. Embordurė, embordurée, embordurės, embordurées. — *Passé comp*. Ayant embordurė.— Se conjugue avec le pronom personnel : *s'embordurer*. — Passif : *Etre embordurė*. Le participe régit *de* et *par*. *Tableau* embordurė *d'or et* de *bois sculpté*. Embordurė par *quelqu'un*.

EMBOSSER, v. a., 1re conj. (*Anbocė*),

termes de marine, amarrer un vaisseau de l'avant et de l'arrière pour le fixer contre le vent ou le courant. Il se dit surtout quand on veut qu'il présente le travers et puisse faire usage de son artillerie. Embosser *une frégate sous un fort que l'on veut canonner* (Acad.). — *Indic. prés.* J'embosse, tu embosses, il embosse, nous embossons, vous embossez, ils embossent. — *Imp.* J'embossais, tu embossais, il embossait, nous embossions, vous embossiez, ils embossaient.—*Pass. déf.* J'embossai, tu embossas, il embossa, nous embossâmes, vous embossâtes, ils embossèrent. — *Passé indéf.* J'ai embossé, etc. — *Pass. ant.* J'eus embossé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais embossé, etc. — *Futur.* J'embosserai, tu embosseras, il embossera, nous embosserons, vous embosserez, ils embosseront. — *Futur antér.* J'aurai embossé, etc. — *Cond. prés.* J'embosserais, tu embosserais, il embosserait, nous embosserions, vous embosseriez, ils embosseraient. — *Passé.* J'aurais embossé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse embossé, etc. — *Impérat. prés.* Embosse, embossons, embossez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez embossé. — *Subj. prés.* Que j'embosse, que tu embosses, qu'il embosse, que nous embossions, que vous embossiez, qu'ils embossent. — *Imp.* Que j'embossasse, que tu embossasses, qu'il embossât, que nous embossassions, que vous embossassiez, qu'ils embossassent. — *Passé.* Que j'aie embossé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse embossé, etc. — *Infinitif prés.* Embosser. — *Passé.* Avoir embossé. — *Part. prés.* Embossant (var.).— *Passé.* Embossé, embossée, embossés, embossées. — *Passé comp.* Ayant embossé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *s'embosser*.— Passif : *être embossé.* Le part. régit *contre* et *sous.*

EMBOUCHER, v. a., 1re conj. (*Anbouché*), mettre à sa bouche un instrument à vent pour en tirer des sons. Emboucher *un cor, une trompette, une flûte.* — En style poétique, emboucher *la trompette*, signifie prendre un ton sublime. — En termes de manége, emboucher *un cheval*, lui faire, ou lui mettre un mors convenable à la bouche, et, au figuré et famillièrement, emboucher *quelqu'un*, l'instruire de ce qu'il a à dire. *On l'a mal* embouché (Ac.). — *Indic. prés.* J'embouche, tu embouches, il embouche, nous embouchons, vous embouchez, ils embouchent.— *Imp.* J'embouchais, tu embouchais, il embouchait, nous embouchions, vous embouchiez, ils embouchaient.—*Passé déf.* J'embouchai, tu embouchas, il emboucha, nous embouchâmes, vous embouchâtes, ils embouchèrent. — *Passé indéf.* J'ai embouché, etc. — *Passé ant.* J'eus embouché, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais embouché, etc. — *Futur.* J'emboucherai, tu emboucheras, il embouchera, nous emboucherons, vous emboucherez, ils emboucheront. — *Futur ant.* J'aurai embouché, etc. — *Condit. prés.* J'emboucherais, tu emboucherais, il emboucherait, nous emboucherions, vous emboucheriez, ils emboucheraient. — *Passé.* J'aurais embouché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse embouché, etc. — *Impér. prés.* Embouche, embouchons embouchez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez embouché. — *Subjonc. prés.* Que j'embouche, que tu embouches, qu'il embouche, que nous embouchions, que vous embouchiez, qu'ils embouchent. —*Imparf.* Que j'embouchasse, que tu embouchasses, qu'il embouchât, que nous embouchassions, que vous embouchassiez, qu'ils embouchassent. — *Passé.* Que j'aie embouché, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse embouché, etc. — *Infin. prés.* Emboucher.— *Passé.* Avoir embouché.— *Part. prés.* Embouchant (invar.). — *Passé.* Embouché, embouchée, embouchés, embouchées. *Homme mal* embouché, *femme mal* embouchée, qui parlent impertinemment. — *Passé comp.* Ayant embouché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'emboucher*, et signifie se jeter, se décharger. *La Marne s'*embouche *dans la Seine* (Académie). — Passif : *Etre embouché. Il est mal* embouché. — Il se dit d'un bateau, d'un train qui commence à passer dans un endroit resserré. *Ce bateau, ce train de bois est* embouché *dans la troisième arche du pont.* Le part. régit *dans* et *par.*

EMBOUER, v. a., 1re conj. (*Anboué*), couvrir, salir de boue. Il est populaire. — — *Indic. prés.* J'emboue, tu emboues, il emboue, nous embouons, vous embouez, ils embouent.— *Imparfait.* J'embouais, tu embouais, il embouait, nous embouions, vous embouiez, ils embouaient. — *Passé. déf.* J'embouai, tu embouas, il emboua, nous embouâmes, vous embouâtes, ils embouèrent.— *Pass. ind.* J'ai emboué, etc. — *Passé ant.* J'eus emboué, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais emboué, etc. — *Futur.*

J'embouerai, tu emboueras, il embouera, nous embouerons, vous embouerez, ils emboueront. — *Futur ant.* J'aurai emboué, etc. — *Cond. prés.* J'embouerais, tu embouerais, il embouerait, nous embouerions, vous emboueriez, ils emboueraient. — *Passé.* J'aurais emboué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse emboué, etc.— *Impér. prés.* Emboue, embouons, embouez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez emboué.—*Subj. prés.* Que j'emboue, que tu emboues, qu'il emboue, que nous embouions, que vous embouiez, qu'ils embouent. — *Imp.* Que j'embouasse, que tu embouasses, qu'il embouât, que nous embouassions, que vous embouassiez, qu'ils embouassent. — *Passé.* Que j'aie emboué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse emboué, etc. — *Inf. prés.* Embouer. — *Passé.* Avoir emboué. — *Part. prés.* Embouant (inv.).— *Passé.* Emboué, embouée, emboués, embouées. — *Passé comp.* Ayant emboué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'embouer* (Omission de l'Académie).— Passif : *être emboué.* Le part. régit *par.*

EMBOUQUER, v. n., 1re conj. (*Anbouké*), terme de marine, entrer dans une passe étroite, dans un canal.— *Ind. prés.* J'embouque, tu embouques, il embouque, nous embouquons, vous embouquez, ils embouquent. — *Imparf.* J'embouquais, tu embouquais, il embouquait, nous embouquions, vous embouquiez, ils embouquaient.— *Passé déf.* J'embouquai, tu embouquas, il embouqua, nous embouquâmes, vous embouquâtes, ils embouquèrent.—*Passé ind.* J'ai embouqué, etc. — *Passé antér.* J'eus embouqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais embouqué, etc. — — *Futur.* J'embouquerai, tu embouqueras, il embouquera, nous embouquerons, vous embouquerez, ils embouqueront. — *Futur ant.* J'aurai embouqué, etc.—*Cond. prés.* J'embouquerais, tu embouquerais, il embouquerait, nous embouquerions, vous embouqueriez, ils embouqueraient. — *Passé.* J'aurais embouqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse embouqué, etc. — *Impér. prés.* Embouque, embouquons, embouquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez embouqué.— *Subjonct. prés.* Que j'embouque, que tu embouques, qu'il embouque, que nous embouquions, que vous embouquiez, qu'ils embouquent. — *Imp.* Que j'embouquasse, que tu embouquasses, qu'il embouquât, que nous embouquassions, que vous embouquassiez, qu'ils embouquassent. — *Passé.* Que j'aie embouqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse embouqué, etc. — *Infin. prés.* Embouquer. — *Passé.* Avoir embouqué. — *Part. prés.* Embouquant (invar.).—*Passé.* Embouqué, embouquée, embouqués, embouquées. — *Passé comp.* Ayant embouqué. — Passif : *être embouqué.*

EMBOURBER, v. a., 1re conj. (*Anbourbé*), mettre dans un bourbier. *Ce cocher nous a* embourbés (Acad.). — Au fig., engager dans une mauvaise affaire. Embourber *quelqu'un. Il l'a* embourbé *dans cette affaire.* — *Ind. prés.* J'embourbe, tu embourbes, il embourbe, nous embourbons, vous embourbez, ils embourbent. — *Imp.* J'embourbais, tu embourbais, il embourbait, nous embourbions, vous embourbiez, ils embourbaient. — *Passé déf.* J'embourbai, tu embourbas, il embourba, nous embourbâmes, vous embourbâtes, ils embourbèrent. — *Passé ind.* J'ai embourbé, etc. — *Passé ant.* J'eus embourbé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais embourbé, etc.— *Futur.* J'embourberai, tu embourberas, il embourbera, nous embourberons, vous embourberez, ils embourberont. — *Futur ant.* J'aurai embourbé, etc.— *Cond. prés.* J'embourberais, tu embourberais, il embourberait, nous embourberions, vous embourberiez, ils embourberaient.—*Pass.* J'aurais embourbé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse embourbé, etc. — *Impér. prés.* Embourbe, embourbons, embourbez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez embourbé. — *Subjonctif prés.* Que j'embourbe, que tu embourbes, qu'il embourbe, que nous embourbions, que vous embourbiez, qu'ils embourbent. — *Imp.* Que j'embourbasse, que tu embourbasses, qu'il embourbât, que nous embourbassions, que vous embourbassiez, qu'ils embourbassent. — *Passé.* Que j'aie embourbé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse embourbé, etc. — *Infinitif présent.* Embourber. — *Passé.* Avoir embourbé. — *Part. prés.* Embourbant (invariable). — *Passé.* Embourbé, embourbée, embourbés, embourbées. — *Passé comp.* Ayant embourbé. — Se conj. avec le pronom personnel : *s'embourber. Ce charretier* s'est embourbé.—Au figuré. *Ce jeune homme* s'est embourbé *dans une méchante affaire.*—Passif : *être embourbé.* Le part. régit *dans.*

EMBOURRER, v. a., 1re conj. (*Anbouré*), garnir de bourre, de crin, de laine. Em-

bourrer *un fauteuil*. Embourrer *une selle* (Académie). On dit plus communément *rembourrer*. — *Ind. prés.* J'embourre, tu embourres, il embourre, nous embourrons, vous embourrez, ils embourrent — *Imparf.* J'embourrais, tu embourrais, il embourrait, nous embourrions, vous embourriez, ils embourraient. — *Passé déf.* J'embourrai, tu embourras, il embourra, nous embourrâmes, vous embourrâtes, ils embourrèrent.—*Passé ind.* J'ai embourré, etc. — *Passé ant.* J'eus embourré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais embourré, etc. — *Futur.* J'embourrerai, tu embourreras, il embourrera, nous embourrerons, vous embourrerez; ils embourreront. — *Futur ant.* J'aurai embourré, etc.— *Cond. prés.* J'embourrerais, tu embourrerais, il embourrerait, nous embourrerions, vous embourreriez, ils embourreraient. — *Passé.* J'aurais embourré, etc. — *On dit aussi:* J'eusse embourré, etc.—*Impér. prés.* Embourre, embourrons, embourrez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez embourré. — *Subj. prés.* Que j'embourre, que tu embourres, qu'il embourre, que nous embourrions, que vous embourriez, qu'ils embourrent. — *Imparf.* Que j'embourrasse, que tu embourrasses, qu'il embourrât, que nous embourrassions, que vous embourrassiez, qu'ils embourrassent.— *Passé.* Que j'aie embourré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse embourré, etc.— *Infin. prés.* Embourrer. — *Passé.* Avoir embourré. — *Partic. prés.* Embourrant (invariable). — *Passé.* Embourré, embourrée, embourrés, embourrées. — *Passé comp.* Ayant embourré.— Passif: *être embourré.* Le part. régit *de* et *par*. *Chaise* embourrée *de crins.* Embourrée par *un tapissier.*

EMBOURSER, v. a., 1re conj. (*Anbourcé*), mettre en bourse. *Ce que nous jouons est pour les pauvres, et non pour* embourser (Académie).—*Ind. prés.* J'embourse, tu embourses, il embourse, nous emboursons, vous emboursez, ils emboursent. — *Imparf.* J'emboursais, tu emboursais, il emboursait, nous emboursions, vous emboursiez, ils emboursaient. — *Passé déf.* J'emboursai, tu emboursas, il emboursa, nous emboursâmes, vous emboursâtes, ils emboursèrent. — *Passé ind.* J'ai emboursé, etc. — *Passé antér.* J'eus emboursé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais emboursé, etc.—*Futur.* J'embourserai, tu embourseras, il emboursera, nous embourserons, vous embourserez, ils embourseront. — *Futur antér.* J'aurai emboursé, etc. — *Condit. prés.* J'embourserais, tu embourserais, il embourserait, nous embourserions, vous embourseriez, ils embourseraient.— *On dit aussi:* J'eusse emboursé, etc. — *Impératif prés.* Embourse, emboursons, emboursez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez emboursé.—*Subj. prés.* Que j'embourse, que tu embourses, qu'il embourse, que nous emboursions, que vous emboursiez, qu'ils emboursent. — *Imparfait.* Que j'emboursasse, que tu emboursasses, qu'il emboursât, que nous emboursassions, que vous emboursassiez, qu'ils emboursassent. — *Passé.* Que j'aie emboursé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse emboursé, etc. — *Infin. prés.* Embourser.—*Pass.* Avoir emboursé. — *Partic. prés.* Emboursant (invar.). — *Passé.* Emboursé, emboursée, emboursés, emboursées. — *Passé comp.* Ayant emboursé. — Se conjugue avec le pronom personnel: *s'embourser. Cet argent* s'embourse (Omission de l'Académie).—Passif: *être emboursé.* Le participe régit *par.*

EMBOUTIR, v. a., 2e conj. (*Anboutir*), termes d'architecture, revêtir de plomb étamé une corniche ou tout autre ornement de bois pour les préserver de la pourriture.—En termes d'orfèvrerie, emboutir *l'argent*, c'est le travailler sur l'étampe. — *Ind. prés.* J'emboutis, tu emboutis, il emboutit, nous emboutissons, vous emboutissez, ils emboutissent. — *Imparf.* J'emboutissais, tu emboutissais, il emboutissait, nous emboutissions, vous emboutissiez, ils emboutissaient. — *Passé déf.* J'emboutis, tu emboutis, il emboutit, nous emboutîmes, vous emboutîtes, ils emboutirent. — *Passé ind.* J'ai embouti, etc. — *Passé ant.* J'eus embouti, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais embouti, etc. — *Futur.* J'emboutirai, tu emboutiras, il emboutira, nous emboutirons, vous emboutirez, ils emboutiront. — *Futur ant.* J'aurai embouti. — *Cond. prés.* J'emboutirais, tu emboutirais, il emboutirait, nous emboutirions, vous emboutiriez, ils emboutiraient. — *Passé.* J'aurais embouti, etc. — *On dit aussi*: J'eusse embouti, etc.—*Impér. prés.* Embouti, emboutissons, emboutissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez embouti.— *Subj prés.* Que j'emboutisse, que tu emboutisses, qu'il emboutisse, que nous emboutissions, que vous emboutissiez, qu'ils emboutissent.— *Imparf.* Que j'emboutisse, que tu

emboutisses, qu'il emboutît, que nous emboutissions, que vous emboutissiez, qu'ils emboutissent.— *Passé*. Que j'aie embouti, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse embouti, etc.—*Infin. prés.* Emboutir. — *Passé.* Avoir embouti. — *Part. prés.* Emboutissant (inv.). — *Passé.* Embouti, emboutie, emboutis, embouties.—*Passé comp.* Ayant embouti.— Passif : *être embouti.* Le part. régit *par*.

EMBRAQUER, v. a., 1[re] conjug. (*Embraké*), termes de marine, hâler sur une manœuvre, tendre un cordage quelconque. Embraquer *une corde*, c'est la tirer à force de bras dans le vaisseau. — *Indic. prés.* J'embraque, tu embraques, il embraque, nous embraquons, vous embraquez, ils embraquent. — *Imparfait.* J'embraquais, tu embraquais, il embraquait, nous embraquions, vous embraquiez, ils embraquaient. — *Passé déf.* J'embraquai, tu embraquas, il embraqua, nous embraquâmes, vous embraquâtes, ils embraquèrent. — *Pass. indéf.* J'ai embraqué, etc. — *Pass. ant.* J'eus embraqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais embraqué, etc. — *Futur.* J'embraquerai, tu embraqueras, il embraquera, nous embraquerons, vous embraquerez, ils embraqueront. — *Futur antér.* J'aurai embraqué, etc. — *Condit. prés.* J'embraquerais, tu embraquerais, il embraquerait, nous embraquerions, vous embraqueriez, ils embraqueraient. — *Passé.* J'aurais embraqué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse embraqué, etc. — *Impér. prés.* Embraque, embraquons, embraquez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez embraqué. — *Subj. prés.* Que j'embraque, que tu embraques, qu'il embraque, que nous embraquions, que vous embraquiez, qu'ils embraquent. — *Imparfait.* Que j'embraquasse, que tu embraquasses, qu'il embraquât, que nous embraquassions, que vous embraquassiez, qu'ils embraquassent. — *Passé.* Que j'aie embraqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse embraqué, etc. — *Inf. prés.* Embraquer. — *Passé.* Avoir embraqué. — *Part. prés.* Embraquant (inv.). — *Passé.* Embraqué, embraquée, embraqués, embraquées. — *Passé comp.* Ayant embraqué. — Passif : *être embraqué.* Le part. régit *par*.

EMBRASER, v. a., 1[re] conj. (*Anbrazé*), mettre en feu : *Une étincelle de feu* embrase *les forêts et les campagnes.* — Au figuré : *La guerre* embrasait *l'Asie. L'amour de Dieu* embrase *les cœurs.* (Acad.). — *Ind. prés.* J'embrase, tu embrases, il embrase, nous embrasons, vous embrasez, ils embrasent. — *Imparf.* J'embrasais, tu embrasais, il embrasait, nous embrasions, vous embrasiez, ils embrasaient. — *Passé déf.* J'embrasai, tu embrasas, il embrasa, nous embrasâmes, vous embrasâtes, ils embrasèrent. — *Pass. indéf.* J'ai embrasé, etc. — *Passé antér.* J'eus embrasé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais embrasé, etc. — *Futur.* J'embraserai, tu embraseras, il embrasera, nous embraserons, vous embraserez, ils embraseront. — *Futur antér.* J'aurai embrasé, etc. — *Condit. prés.* J'embraserais, tu embraserais, il embraserait, nous embraserions, vous embraseriez, ils embraseraient. — *Pass.* J'aurais embrasé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse embrasé, etc. — *Impér. prés.* Embrase, embrasons, embrasez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez embrasé. — *Subj. prés.* Que j'embrase, que tu embrases, qu'il embrase, que nous embrasions, que vous embrasiez, qu'ils embrasent. — *Imparf.* Que j'embrasasse, que tu embrasasses, qu'il embrasât, que nous embrasassions, que vous embrasassiez, qu'ils embrasassent. — *Passé.* Que j'aie embrasé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse embrasé, etc. — *Inf. prés.* Embraser. — *Passé* Avoir embrasé. — *Part. prés.* Embrasant (invar.). — *Passé.* Embrasé, embrasée, embrasés, embrasées. — *Passé comp.* Ayant embrasé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'embraser,* et signifie prendre feu : *Cette matière* s'embrase *facilement. L'âme qui s'en approche, s'enflamme et* s'embrase. (Fléchier). — Passif : *être embrasé.* Le participe régit *de* et *par* : Embrasé de *colère.* (Boileau). *Bois* embrasés par *une étincelle.*

EMBRASSER, v. a., 1[re] conj. (*Anbracé*), serrer, étreindre avec ses deux bras en signe d'amitié ; donner un ou des baisers : Embrasser *un enfant.* (Académie). Embrasser *la croix.* (Bossuet). *Il a couru au-devant de moi, il m'a* embrassé. (Massillon).

Mon homme en m'*embrassant*, m'est venu recevoir.
Boileau.

J'*embrasse* mon rival, mais c'est pour l'étouffer.
Racine.

Les uns avec transports *embrassent* le rivage.
Id.

— Termes de manége, Embrasser *bien un cheval,* le serrer avec les cuisses pour être plus ferme. — Au figuré, environner, ceindre : *La mer* embrasse *la terre. La*

vigne embrasse *l'ormeau.* (Académie). — Contenir, renfermer, comprendre : *Son grand génie* embrassait *tout, l'antique comme le moderne, l'histoire, la philosophie, les arts avec les sciences.* (Bossuet). *La nature est une puissance immense qui* embrasse *tout,* (Buffon).— Entreprendre : *Vous seul pouvez contre eux* embrasser *sa défense.* (Racine). *Il* embrasse *toutes les affaires qu'on lui propose.* (Académie). — Choisir, préférer, s'attacher à : Embrasser *un parti.* (Académie). Embrasser *la saine doctrine* (Fléchier). Embrasser *un système de vie.* (Barthélémy).

J'*embrasse* comme vous ces nobles sentiments.
Racine.

— Saisir : *L'occasion est belle, il la faut* l'embrasser. (Id). — *Indicat. prés.* J'embrasse, tu embrasses, il embrasse, nous embrassons, vous embrassez, ils embrassent. — *Imparfait.* J'embrassais, tu embrassais, il embrassait, nous embrassions, vous embrassiez, ils embrassaient. — *Pass. déf.* J'embrassai, tu embrassas, il embrassa, nous embrassâmes, vous embrassâtes, ils embrassèrent. — *Pass. indéf.* J'ai embrassé, etc. — *Pass. ant.* J'eus embrassé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais embrassé, etc. — *Futur.* J'embrasserai, tu embrasseras, il embrassera, nous embrasserons, vous embrasserez, ils embrasseront. — *Futur ant.* J'aurai embrassé, etc. — *Condit. prés.* J'embrasserais, tu embrasserais, il embrasserait, nous embrasserions, vous embrasseriez, ils embrasseraient. — *Passé.* J'aurais embrassé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse embrassé, etc. — *Impér. prés.* Embrasse, embrassons, embrassez. — *Subj. prés.* Que j'embrasse, que tu embrasses, qu'il embrasse, que nous embrassions, que vous embrassiez, qu'ils embrassent. — *Imp.* Que j'embrassasse, que tu embrassasses, qu'il embrassât, que nous embrassassions, que vous embrassassiez, qu'ils embrassassent. — *Passé.* Que j'aie embrassé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse embrassé, etc. — *Inf. prés.* Embrasser. — *Passé.* Avoir embrassé. — *Participe prés.* Embrassant (invar.). — *Passé.* Embrassé, embrassée, embrassés, embrassées. — *Passé comp.* Ayant embrassé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'embrasser : On les réconcilia et ils* s'embrassèrent. (Acad.). — Passif : *être embrassé.* Le part. régit *par : Les professions libérales veulent être* embrassées par *des jeunes gens instruits.*

EMBROCHER, v. a. 1re conj. (*Anbroché*), mettre à la broche ou en broche : Embrocher *un gigot, une volaille.* — Percer d'un coup d'épée : Embrocher *quelqu'un.* Il est populaire en ce sens. — *Ind. prés.* J'embroche, tu embroches, il embroche, nous embrochons, vous embrochez, ils embrochent. — *Imparfait.* J'embrochais, tu embrochais, il embrochait, nous embrochions, vous embrochiez, ils embrochaient. — *Passé déf.* J'embrochai, tu embrochas, il embrocha, nous embrochâmes, vous embrochâtes, ils embrochèrent. — *Passé ind.* J'ai embroché, etc. — *Passé ant.* J'eus embroché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais embroché, etc. — *Futur.* J'embrocherai, tu embrocheras, il embrochera, nous embrocherons, vous embrocherez, ils embrocheront. — *Futur ant.* J'aurai embroché, etc. — *Condit. présent.* J'embrocherais, tu embrocherais, il embrocherait, nous embrocherions, vous embrocheriez, ils embrocheraient. — *Passé.* J'aurais embroché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse embroché, etc. — *Impér. prés.* Embroche, embrochons, embrochez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez embroché. — *Subjonctif présent.* Que j'embroche, que tu embroches, qu'il embroche, que nous embrochions, que vous embrochiez, qu'ils embrochent. — *Imparfait.* Que j'embrochasse, que tu embrochasses, qu'il embrochât, que nous embrochassions, que vous embrochassiez, qu'ils embrochassent. — *Passé.* Que j'aie embroché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse embroché, etc. — *Inf. prés.* Embrocher. — *Passé.* Avoir embroché. — *Part. prés.* Embrochant (inv.). — *Passé.* Embroché, embrochée, embrochés, embrochées. — *Pass. comp.* Ayant embroché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'embrocher. Mon gigot* s'embroche *mal.* (Omission de l'Académie). Passif : *être embroché.* Le part. régit *par.*

EMBROUILLER, v. a. 1re conj. (*Anbrouié*). mettre de la confusion, de l'obscurité. *Il a* embrouillé *cette affaire.*

Il fallait que sa rage, à l'univers funeste,
Allât encor des lois *embrouiller* le digeste.
Boileau.

— *Ind. prés.* J'embrouille, tu embrouilles, il embrouille, nous embrouillons, vous embrouillez, ils embrouillent. — *Imparf.* J'embrouillais, tu embrouillais, il embrouillait, nous embrouillions, vous embrouilliez, ils embrouillaient. — *Passé*

déf. J'embrouillai, tu embrouillas, il embrouilla, nous embrouillâmes, vous embrouillâtes, ils embrouillèrent. — *Passé. indéf.* J'ai embrouillé, etc. — *Passé ant.* J'eus embrouillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais embrouillé, etc. — *Futur.* J'embrouillerai, tu embrouilleras, il embrouillera, nous embrouillerons, vous embrouillerez, ils embrouilleront. — *Passé.* J'aurai embrouillé, etc. — *Cond. prés.* J'embrouillerais, tu embrouillerais, il embrouillerait, nous embrouillerions, vous embrouilleriez, ils embrouilleraient. — *Passé.* J'aurais embrouillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse embrouillé, etc. — *Impér. prés.* Embrouille, embrouillons, embrouillez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez embrouillé. — *Subj. prés.* Que j'embrouille, que tu embrouilles, qu'il embrouille, que nous embrouillions, que vous embrouilliez, qu'ils embrouillent. — *Imp.* Que j'embrouillasse, que tu embrouillasses, qu'il embrouillât, que nous embrouillassions, que vous embrouillassiez, qu'ils embrouillassent. — *Passé.* Que j'aie embrouillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse embrouillé, etc. — *Inf. prés.* Embrouiller. — *Passé.* Avoir embrouillé. — *Part. prés.* Embrouillant (invariable). — *Passé.* Embrouillé, embrouillée, embrouillés, embrouillées. — *Passé comp.* Ayant embrouillé. — Se conjugue avec le pronom personnel ; *s'embrouiller. Ce procès* s'embrouille. — Dans le sens de perdre le fil de son discours, de ses idées. *Il* s'embrouille *aisément. Il* s'est embrouillé *au milieu de son discours.* — Passif : *Etre embrouillé.* Le participe régit *dans.*

EMBRUNCHER v. a. 1re conj. (*Anbrunché*), termes de charpentier, engager, attacher des pièces de bois les unes sur les autres. *Embruncher des pièces de bois.* — Couvrir surtout de tuiles. — *Ind. prés.* J'embrunche, tu embrunches, il embrunche, nous embrunchons, vous embrunchez, ils embrunchent. — *Imparf.* J'embrunchais, tu embrunchais, il embrunchait, nous embrunchions, vous embrunchiez, ils embrunchaient. — *Passé déf.* J'embrunchai, tu embrunchas, il embruncha, nous embrunchâmes, vous embrunchâtes, ils embrunchèrent. — *Passé ind.* J'ai embrunché, etc. — *Passé antér.* J'eus embrunché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais embrunché, etc. — *Futur.* J'embruncherai, tu embruncheras, il embrunchera, nous embruncherons, vous embruncherez, ils embruncheront. — *Futur ant.* J'aurai embrunché, etc. — *Cond. prés.* J'embruncherais, tu embruncherais, il embruncherait, nous embruncherions, vous embruncheriez, ils embruncheraient. — *Passé.* J'aurais embrunché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse embrunché, etc. — *Impér. prés.* Embrunche, embrunchons, embrunchez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez embrunché. — *Subj. prés.* Que j'embrunche, que tu embrunches, qu'il embrunche, que nous embrunchions, que vous embrunchiez, qu'ils embrunchent. — *Imparf.* Que j'embrunchasse, que tu embrunchasses, qu'il embrunchât, que nous embrunchassions, que vous embrunchassiez, qu'ils embrunchassent. — *Passé.* Que j'aie embrunché, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse embrunché, etc. — *Infint. prés.* Embruncher. — *Passé.* Avoir embrunché. — *Part. prés.* Embrunchant (inv.). — *Passé.* Embrunché, embrunchée, embrunchés, embrunchées. — *Passé comp.* Ayant embrunché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'embruncher.* — Passif : *être embrunché.* Le part. régit *par.*

EMBRUNIR, v. a. 2e conj. (*Anbrunir*), termes de peinture, rendre brun. — *Ind. prés.* J'embrunis, tu embrunis, il embrunit, nous embrunissons, vous embrunissez, ils embrunissent. — *Imparfait.* J'embrunissais, tu embrunissais, il embrunissait, nous embrunissions, vous embrunissiez, ils embrunissaient. — *Passé déf.* J'embrunis, tu embrunis, il embrunit, nous embrunîmes, vous embrunîtes, ils embrunirent. — *Passé indéf.* J'ai embruni, etc. — *Passé antér.* J'eus embruni, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais embruni, etc. — *Futur.* J'embrunirai, tu embruniras, il embrunira, nous embrunirons, vous embrunirez, ils embruniront. — *Futur antér.* J'aurai embruni, etc. — *Condit. présent.* J'embrunirais, tu embrunirais, il embrunirait, nous embrunirions, vous embruniriez, ils embruniraient. — *Passé.* J'aurais embruni, etc. — *On dit aussi* : J'eusse embruni, etc. — *Impératif prés.* Embrunis, embrunissons, embrunissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez embruni. — *Subj. prés.* Que j'embrunisse, que tu embrunisses, qu'il embrunisse, que nous embrunissions, que vous embrunissiez, qu'ils embrunissent. — *Imparf.* Que j'embrunisse, que tu embrunisses, qu'il embrunît, que nous em-

brunissions, que vous embrunissiez, qu'ils embrunissent. — — *Passé.* Que j'aie embruni, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse embruni, etc. — *Infin. prés.* Embrunir. — *Passé.* Avoir embruni. — *Part. prés.* Embrunissant (inv.). — *Passé.* Embruni, embrunie, embrunis, embrunies. — *Passé composé.* Ayant embruni. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'embrunir.* — Passif : *être embruni.*

EMBÛCHER (s'), v. pron., 1re conj. (*Çanbûché*), termes de vénérie, se dit du cerf qui entre dans le bois. *Le cerf* s'embûcha. Ce verbe ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes. — *Ind. prés.* Il s'embûche, ils s'embûchent. — *Imp.* Il s'embûchait, ils s'embûchaient. — *Passé déf.* Il s'embûcha, ils s'embûchèrent. — *Passé ind.* Il s'est embûché, etc. — *Passé ant.* Il se fut embûché, etc. — *Plus-que-parf.* Il s'était embûché, etc. — *Futur.* Il s'embûchera, ils s'embûcheront. — *Fut. ant.* Il se sera, embûché, etc. — *Cond. prés.* Il s'embûcherait, ils s'embûcheraient. — *Passé.* Il se serait embûché, etc. — *On dit aussi :* Il se fût embûché, etc.-*Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il s'embûche, qu'ils s'embûchent. —*Imparf.* Qu'il s'embûchât, qu'ils s'embûchassent. — *Passé.* Qu'il se soit embûché, etc.— *Plus-que-parf.* Qu'il se fût embûché, etc. — *Inf. prés.* S'embûcher. — *Passé.* S'être embûché. — *Part. prés.* S'embûchant (inv.). — *Passé.* Embûché, embûchée, embûchés, embûchées. — *Passé composé.* S'étant embûché. — Passif : *Etre embûché.*

EMBUSQUER (s'), v. pron., 1re conj. (*Çanbuceké*), se mettre en embuscade. S'embusquer *dans un bois.* — Il s'emploie aussi activement. *Il* embusqua *une partie de ses troupes dans une forêt voisine.* — *Ind. prés.* Je m'embusque, tu t'embusques, il s'embusque, nous nous embusquons, vous vous embusquez, ils s'embusquent. — *Imparf.* Je m'embusquais, tu t'embusquais, il s'embusquait, nous nous embusquions, vous vous embusquiez, ils s'embusquaient. — *Passé déf.* Je m'embusquai, tu t'embusquas, il s'embusqua, nous nous embusquâmes, vous vous embusquâtes, ils s'embusquèrent. — *Passé indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est embusqué, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont embusqués. — *Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut embusqué, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent embusqués. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était embusqué, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient embusqués. — *Futur.* Je m'embusquerai, tu t'embusqueras, il s'embusquera, nous nous embusquerons, vous vous embusquerez, ils s'embusqueront. — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera embusqué, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront embusqués. — *Cond. prés.* Je m'embusquerais, tu t'embusquerais, il s'embusquerait, nous nous embusquerions, vous vous embusqueriez, ils s'embusqueraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait embusqué, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient embusqués. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût embusqué, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent embusqués. — *Impér. prés.* Embusque-toi, embusquons-nous, embusquez-vous. — *Passé.* Sois-toi embusqué, soyons-nous, soyez-vous embusqués. — *Subj. prés.* Que je m'embusque, que tu t'embusques, qu'il s'embusque, que nous nous embusquions, que vous vous embusquiez, qu'ils s'embusquent. — *Imp.* Que je m'embusquasse, que tu t'embusquasses, qu'il s'embusquât que nous nous embusquassions, que vous vous embusquassiez, qu'ils s'embusquassent. — *Pass.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit embusqué, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient embusqués. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût embusqué, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent embusqués. — *Infin. prés.* S'embusquer. — *Passé.* S'être embusqué. — *Part. prés.* S'embusquant. — *Passé.* Embusqué, embusquée, embusqués, embusquées. — *Passé composé.* S'étant embusqué. — Passif : *s'être embusqué.* Le participe régit *dans* et *derrière.* Embusqué dans *un ravin,* derrière *un rocher.*

EMENDER, v. a. et n. 1re conj. (*Émandé*), termes de Palais, corriger, réformer : *La cour,* émandant, *ordonne que telle disposition aura son plein et entier effet.* — *Ind. prés.* J'émende, tu émendes, il émende, nous émendons, vous émendez, ils émendent. — *Imparf.* J'émendais, tu émendais, il émendait, nous émendions, vous émendiez, ils émendaient. — *Passé déf.* J'émendai, tu émendas, il émenda, nous émendâmes, vous émendâtes, ils émendèrent. — *Passé ind.* J'ai émendé,

etc. — *Passé ant.* J'eus émendé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais émendé, etc. — *Futur.* J'émenderai, tu émenderas, il émendera, nous émenderons, vous émenderez, ils émenderont. — *Futur ant.* J'aurai émendé, etc. — *Cond. prés.* J'émenderais, tu émenderais, il émenderait, nous émenderions, vous émenderiez, ils émenderaient. — *Passé.* J'aurais émendé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse émendé, etc. — *Impératif prés.* Emende, émendons, émendez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez émendé. — *Subj. prés* Que j'émende, que tu émendes, qu'il émende, que nous émendions, que vous émendiez, qu'ils émendent. — *Imp.* Que j'émendasse, que tu émendasses, qu'il émendât, que nous émendassions, que vous émendassiez, qu'ils émendassent. — *Passé.* Que j'aie émendé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse émendé, etc. — *Inf. prés.* Emander. — *Passé.* Avoir émandé. — *Partic. prés.* Emendant (invar.). — *Passé.* Emendé, émendée, émendés, émendées. — *Passé comp.* Ayant émendé. — Passif : *Etre émendé.* Le participe régit *par.*

EMERVEILLER, v. a., 1re conj. (*Emerevé-ié*), donner de l'admiration, étonner. *Cela a* émerveillé *tout le monde.* (Acad.). — *Ind. prés.* J'émerveille, tu émerveilles, il émerveille, nous émerveillons, vous émerveillez, ils émerveillent. — *Imparf.* J'émerveillais, tu émerveillais, il émerveillait, nous émerveillions, vous émerveilliez, ils émerveillaient. — *Passé défini.* J'émerveillai, tu émerveillas, il émerveilla, nous émerveillâmes, vous émerveillâtes, ils émerveillèrent. — *Passé ind.* J'ai émerveillé, etc. — *Passé antér.* J'eus émerveillé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais émerveillé, etc. — *Futur.* J'émerveillerai, tu émerveilleras, il émerveillera, nous émerveillerons, vous émerveillerez, ils émerveilleront. — *Futur ant.* J'aurai émerveillé, etc. — *Cond. prés.* J'émermerveillerais, tu émerveillerais, il émerveillerait, nous émerveillerions, vous émerveilleriez, ils eméreveilleraient. — *Passé.* J'aurais émerveillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse émerveillé, etc. — *Impér. prés.* Emerveille, émerveillons, émerveillez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez émerveillé. — *Subj. prés.* Que j'émerveille, que tu émerveilles, qu'il émerveille, que nous émerveillions, que vous émerveilliez, qu'ils émerveillent. — *Impaif.* Que j'emerveillasse, que tu émerveillasses, qu'il émerveillât, que nous émerveillassions, que vous émerveillassiez, qu'ils émerveillassent.— *Passé.* Que j'aie émerveillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse émerveillé, etc. — *Inf. pres.* Emerveiller. — *Passé.* Avoir émerveillé. — *Part. prés.* Emerveillant (inv.). — *Passé.* Emerveillé, émerveillée, émerveillés, émerveillées. — *Passé comp.* Ayant émerveillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'émerveiller. Il* s'émerveille *de tout.* Il est familier. — Passif : *être émerveillé. Qui n'en serait* émerveillé ? Le part. régit *de.* Emerveillé *d'une chose.*

ÉMÉTISER, v. a. 1re conj. (*Émétiser*), mêler d'émétique : Emétiser *une tisanne.* — Purger avec de l'émétique. Cette dernière sifinification ne se trouve pas dans le dictionnaire de l'Académie. — *Ind. prés.* J'émétise, tu émétises, il émétise, nous émétisions, vous émétisiez, ils émétisent. — *Imp.* J'émétisais, tu émétisais, il émétisait, nous émétisions, vous émétisiez, ils émétisaient. — *Passé défini.* J'émétisai, tu émétisas, il émétisa, nous émétisâmes, vous émétisâtes, ils émétisèrent. — *Passé indéfini.* J'ai émétisé, etc. — *Passé antér.* J'eus émétisé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais émétisé, etc. — *Futur.* J'émétiserai, tu émétiseras, il émétisera, nous émétiserons, vous émétiserez, ils émétiseront. — *Futur ant.* J'aurai, émétisé, etc. — *Cond. prés.* J'émétiserais, tu émétiserais, il émétiserait, nous émétiserions, vous émétiseriez, ils émétiseraient. *Passé.* J'aurais émétisé, etc. — *On dit aussi* J'eusse émétisé, etc. — *Impér. prés.* Emétise, émétisons, émétisez. — *Passé.* Aie ayons, ayez émétisé. — *Subj. prés.* Que j'émétise, que tu émétises, qu'il émétise, que nous émétisions, que vous émétisiez, qu'ils émétisent. — *Imparf.* Que j'émétisasses, que tu émétisasses, qu'il émétisât, que nous émétisassions, que vous émétisassiez, qu'ils émétisassent. — *Passé.* Que j'aie émétisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse émétisé, etc. — *Inf. prés.* Emétiser, — *Passé.* Avoir émétisé — *Part. prés.* Emétisant, (inv.) — *Passé.* Emétisé, émétisée, émétisés, émétisées. — *Passé comp.* Ayant émétisé. — Se conjugueavec le pronom pers : *s'Émétiser.* Cet homme *s'émétise.* — (Omiss. de l'Acad.) — Passif : *être émétisé.* Le participe régit *par.*

ÉMETTRE, v. a. 4me conj. et irr. (*Émétre*), produire au-dehors, publier, exprimer. Emettre *un avis, un vœu, un ou-*

vrage (Omiss. de l'Acad.) — Mettre en circulation : Émettre *du papier-monnaie* (Acad.) C'est la seule signification qu'elle donne à ce mot. — Terme de palais, interjeter : Émettre *un appel*. — *Ind. prés.* J'émets, tu émets, il émet, nous émettons, vous émettez, ils émettent. — *Imparfait.* J'émettais, tu émettais, il émettait, nous émettions, vous émettiez, ils émettaient. — *Passé déf.* J'émis, tu émis, il émit, nous émîmes, vous émîtes, ils émirent. — *Passé indéf.* J'ai émis, etc. — *Passé ant.* J'eus émis, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais émis, etc. — *Futur.* J'émettrai, tu émettras, il émettra, nous émettrons, vous émettrez, ils émettront. — *Futur ant.* J'aurai émis, etc. — *Cond. prés.* J'émettrais, tu émettrais, il émettrait, nons émettrions, vous émettriez, ils émettraient. — *Passé.* J'aurais émis, etc. — *On dit aussi* : J'eusse émis, etc. — —*Imp. prés.* Émets, émettons, émettez.— — *Passé.* Aie, ayons, ayez émis, — *Subj.prés.*Que j'émette,que tu émettes,qu'il émette,que nons émettions,que vous émettiez, qu'ils émettent. — *Imparfait.* Que j'émisse, que tu émisses, qu'il émît, que nous émissions, que vous émissiez, qu'ils émissent. — *Passé.* Que j'aie émis, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse émis, etc. — *Inf. prés.* Émettre, — *Passé.* Avoir émis, — *Part. prés.* Émettant (invar.). —*Passé.* Émis, émise émis, émises. — *Passé composé.* Ayant émis. — Se conjugue avec le pron. pers : *S'émettre. Votre opinion doit* s'émettre. Passif: *être émis.* Le part. régit *par*.

ÉMIER, v. a., 1re conjug. frotter un corps entre ses doigts, de manière à le mettre en petites parties, *émier du pain,de la cassonade.* La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'ind. et du prés. du subj. —*Ind.prés.* J'émie, tu émies, il émit, nous émions, vous émiez, ils émient. — *Imparf.* J'émiais, tu émiais, il émiait, nous émiions, vous émiiez, il émiaient. — *Passé déf.* J'émiai, tu émias, il émia, nous émiâmes, vous émiâtes, ils émièrent. —*Passé indéf.* J'ai émié, etc. —*Passé. antér.* J'eus émié, etc. *Plus-que-parf.* J'avais émié, etc. — *Futur.* J'émierai, tu émieras, il émiera, nous émierons, vons émierez, ils émieront. — *Futur ant.* J'aurai émié, etc. — *Cond. prés* J'émierais, tu émierais, il émierait, nous émierions, vous émieriez, ils émieraient. *Passé.* J'aurais émié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse émié, etc. — *Impér. prés.* Émie, émions, émiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez, émié, — *Subj. prés.* Que j'émie, que tu émies, qu'il émie, que nous émiions, que vous émiiez, qu'ils émient. — *Imp.* Que j'émiasse, que tu émiasses, qu'il émiât, que nous émiassions, que vous émiassiez, qu'ils émiassent. — *Passé.* Que j'aie émié, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse émié, etc. — *Inf. prés.* émier. — *Passé.* Avoir émié. — *Part. prés.* émiant, — *Passé.* émié, émiée, émiés, émiées, — *Passé comp.* Ayant émié, Se conjugue avec le pron. pers. *s'émier : l'alun* s'émie. (Omiss. de l'Acad.) — Passif: *Etre* émié. Le participe régit *dans*, *entre* et *par*.

ÉMIETTER, v. a., 1re conj. *(Emiété)*, réduire en miettes,*émietter du pain.*—*Ind. prés.* J'émiette, tu émiettes, il émiette, nous émiettons, vous émiettez, ils émiettent. — *Imparf.* J'émiettais, tu émiettais, il émiettait, nous émiettions, vous émiettiez, ils émiettaient. — *Passé déf.* J'émiettai, tu émiettas, il émietta, nous émiettâmes, vons émiettâtes, ils émiettèèrent. — *Passé ind.* J'ai émietté, etc. — — *Passé ant.* J'eus émietté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais émietté, etc. — *Futur.* J'émietterai, tu émietteras, il émiettera, nous émietterons, vous émietterez, ils émietteront. — *Fut. ant.* J'aurai émietté, etc. — *Cond. pr.* J'émietterais, tu émietterais, il émietterait, nous émietterions, vous émietteriez, ils émietteraient. — *Pass.* J'aurais émietté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse émietté, etc. — *Impérat. pr.* Émiette, émiettons, émiettez, *Passé.* Aie, ayons, ayez émietté. — *Subj. pr.* Que j'émiette, que tu émiettes, qu'il émiette, que nous émiettions, que vous émiettiez, qu'ils émiettent. — *Imparf.* Que j'émiettasse, que tu émiettasses, qu'il émiettât, que nous émiettassions, que vous émiettassiez, qu'ils émiettassent. — *Passé.* Que j'aie émietté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse émietté, ete. — *Infin. prés.* Émietter. — *Passé.* Avoir émietté. — *Part. pr.* Émiettant. *Passé.* Émietté, émiettée, émiettés, émiettées, — *Passé comp.* Ayant émietté. — Se conjuge avec le pron. pers : *s'émietter. Mon sucre* s'émiette, *et se réduit en cassonnade* (Omission de l'Acad). Passif : *Etre émietté.* Le participe régit *dans*, *entre* et *par*.

ÉMIGRER, v. n., 1re conjug. (*Emigré*), quitter son pays pour aller s'établir ail-

leurs. Emigrer *d'Europe en Amérique. Cette loi est trop dure, elle fera* émigrer *bien du monde* (Acad.).— *Ind. prés.* J'émigre, tu émigres, il émigre, nous émigrons, vous émigrez, ils émigrent. — *Imparf.* J'émigrais, tu émigrais, il émigrait, nous émigrions, vous émigriez, ils émigraient. — *Pass. déf.* J'émigrai, tu émigras, il émigra, nous émigrâmes, vous émigrâtes, ils émigrèrent. — *Pass. ind.* J'ai émigré, etc.— *Pass. ant.* J'eus émigré, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais émigré, etc. —*Futur.* J'émigrerai, tu émigreras, il émigrera, nous émigrerons, vous émigrerez, ils émigreront. — *Futur ant.* J'aurai émigré, etc. — *Cond. pr.* J'émigrerais, tu émigrerais, il émigrerait, nous émigrerions, vous émigreriez, ils émigreraient.— *Passé.* J'aurais émigré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse émigré, etc. — *Impér. prés.* Emigre, émigrons, émigrez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez émigré. — *Subj. prés.* Que j'émigre, que tu émigres, qu'il émigre, que nous émigrions, que vous émigiez, qu'ils émigrent. — *Imp.* Que j'émigrasse, que tu émigrasses, qu'il émigrât, que nous émigrassions, que vous émigrassiez, qu'ils émigrassent. — *Passé.* Que j'aie émigré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse émigré, etc. — *Inf. prés.* Emigrer.— *Passé.* Avoir émigré. —*Part. prés.* Emigrant (inv.). — *Passé.* Emigré, Emigrée, émigrés, émigrées.—*Pass. comp.* Ayant émigré. — Ce verbe ne se conjugue point pronominalement, n'en déplaise à M. Napoléon-Landais.

ÉMINCER, v. a., 1re conj. (*Emincé*), couper par tranches minces. Peu usité. Le *c* prend une cédille devant les voyelles *a* et *o*.—*Ind. pr.* J'émince, tu émincès, il émince, nous émincons, vous émincez, ils émincent.— *Imp.* J'émincais, tu émincais, il émincait, nous émincions, vous éminciez, ils émincaient. — *Pass. déf.* J'émincai, tu émincas, il éminca, nous émincâmes, vous émincâtes, ils émincèrent. — *Passé ind.* J'ai émincé, etc.— *Passé ant.* J'eus émincé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais émincé, etc.— *Futur.* J'émincerai, tu émincerras, il émincera, nous éminceions, vous émincerez, ils éminceront. — *Futur antér.* J'aurai émincé, etc. — *Condit. présent.* J'émincerais, tu émincerais, il émincerait, nous émincerions, vous émincericz, ils éminceraient.— *Passé.* J'aurais émincé, etc.—*On dit aussi:* J'eusse émincé, etc.—*Impér. prés.* Emince, émincons, émincez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez émincé. — *Subj. pr.* Que j'émince, que tu émincès, qu'il émince, que nous éminçions, que vous éminciez, qu'ils émincent. — *Imparf.* Que j'éminçasse, que tu éminçasses, qu'il éminçât, que nous éminçassions, que vous éminçassiez, qu'ils éminçassent. — *Pass.* Que j'aie émincé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse émincé, etc. — *Infinitif prés.* Emincer. — *Pass.* Avoir émincé. — *Partic. prés.* Eminçant (invar.). — *Passé.* Emincé, émincée, émincés, émincées. *Du mouton* émincé, *de la viande* émincée, et substantivement, *un* émincé *de gigot. Cet* émincé *est excellent* (Acad.). — *Passé composé.* Ayant émincé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'émincer.*—Passif : *être émincé.* Le part. régit *par.*

EMMAGASINER, v. a., 1re conj. (*Anmagaziné*), mettre en magasin Emmagasiner *des marchandises* (Acad.). — *Ind. prés.* J'emmagasine, tu emmagasines, il emmagasine, nous emmagasinons, vous emmagasinez, ils emmagasinent. — *Imparf.* J'emmagasinais, tu emmagasinais, il emmagasinait, nous emmagasinions, vous emmagasiniez, ils emmagasinaient. — *Passé déf.* J'emmagasinai, tu emmagasinas, il emmagasina, nous emmagasinâmes, vous emmagasinâtes, ils emmagasinèrent. — *Passé ind.* J'ai emmagasiné, etc.— *Passé ant.* J'eus emmagasiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais emmagasiné, etc. — *Futur.* J'emmagasinerai, tu emmagasinera, il emmagasinera, nous emmagasinerons, vous emmagasinerez, ils emmagasineront. — *Futur ant.* J'aurai emmagasiné, etc. — *Cond. prés.* J'emmagasinerais, tu emmagasinerais, il emmagasinerait, nous emmagasinerions, vous emmagasineriez, ils emmagasineraient. — *Passé.* J'aurais emmagasiné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse emmagasiné, etc. — *Impér. prés.* Emmagasine, emmagasinons, emmagasinez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez emmagasiné.— *Subj. prés.* Que j'emmagasine, que tu emmagasines, qu'il emmagasine, que nous emmagasinions, que vous emmagasiniez, qu'ils emmagasinent.—*Imparf.* Que j'emmagasinasse, que tu emmagasinasses, qu'il emmagasinât, que nous emmagasinassions, que vous emmagasinassiez, qu'ils emmagasinassent. — *Passé.* Que j'aie emmagasiné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse emmagasiné, etc. — *Infin. prés.* Emmagasiner. — *Passé.* Avoir emma-

gasiné. — *Part. pr.* Emmagasinant (invar.). — *Pass.* Emmagasiné, emmagasinée, emmagasinés, emmagasinées. — *Passé comp.* Ayant emmagasiné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'emmagasiner* (Omission de l'Académie). — Passif : *Être emmagasiné.* Le participe régit *par.*

EMMAIGRIR, v. a. et n., 2e conj. (*Anmègrir*), rendre et devenir maigre. Il vaut mieux employer AMMAIGRIR.

EMMAILLOTER, v. a., 1re conj. (*Anma-ioté*), mettre un petit enfant dans un maillot, l'envelopper de langes. Emmailloter *un enfant.* — *Ind. prés.* J'emmaillote, tu emmaillotes, il emmaillote, nous emmaillotons, vous emmaillotez, ils emmaillotent.—*Imp.* J'emmaillotais, tu emmaillotais, il emmaillotait, nous emmaillotions, vous emmaillotiez, ils emmaillotaient. — *Pass. déf.* J'emmaillotai, tu emmaillotas, il emmaillota, nous emmaillotâmes, vous emmaillotâtes, ils emmaillotèrent. — *Pass. ind.* J'ai emmailloté, etc.— *Passant.* J'eus emmailloté, etc. — *Plus-que-parf* J'avais emmailloté, etc. — *Futur.* J'emmoilloterai, tu emmailloteras, il emmaillotera, nous emmailloterons, vous emmailloterez, ils emmailloteront. — *Futur. ant.* J'aurai emmailloté, etc. —*Cond. prés.* J'emmailloterais, tu emmailloterais, il emmailloterait, nous emmailloterions, vous emmailloteriez, ils emmailloteraient. — *Passé.* J'aurais emmailloté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse emmailloté, etc. — *Imprés. pr.* Emmaillote, emmaillotons, emmaillotez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez emmailloté. — *Subj. prés.* Que j'emmaillote, que tu emmaillotes, qu'il emmaillote, que nous emmaillotions, que vous emmailloliez, qu'ils emmaillotent. — *Imparf.* Que j'emmaillotasse, que tu emmaillotasses, qu'il emmaillotât, que nous emmaillotassions, que vous emmaillotassiez, qu'ils emmaillotassent. — *Passé.* Que j'aie emmailloté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse emmailloté, etc. — *Inf. prés.* Emmailloter.— *Passé.* Avoir emmailloté. — *Part. prés.* Emmaillotant (inv.). —*Passé.* Emmailloté, emmaillotée, emmaillotés, emmaillotées. — *Passé comp.* Ayant emmailloté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'emmailloter.* — Passif : *être emmailloté.* Le part. régit *par.*

EMMANCHER, v. a., 1re conj. (*Anmanché*), mettre un manche. Emmancher *un couteau, une faux.* Emmancher *d'ivoire, de corne.* — *Ind. prés.* J'emmanche, tu emmanches, il emmanche, nous emmanchons, vous emmanchez, ils emmanchent. — *Imparf.* J'emmanchais, tu emmanchais, il emmanchait, nous emmanchions, vous emmanchiez, ils emmanchaient. — *Passé défini.* J'emmanchai, tu emmanchas, il emmancha, nous emmanchâmes, vous emmanchâtes, ils emmanchèrent. — *Passé indéfini.* J'ai emmanché, etc. — *Passé ant.* J'eus emmanché, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais emmanché, etc. — *Futur.* J'emmancherai, tu emmancheras, il emmanchera, nous emmancherons, vous emmancherez, ils emmancheront. — *Futur antér.* J'aurai emmanché, etc. — *Condit. prés.* J'emmancherais, tu emmancherais, il emmancherait, nous emmancherions, vous emmancheriez, ils emmancheraient. — *Passé.* J'aurais emmanché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse emmanché, etc. — *Impératif prés.* Emmanche, emmanchons, emmanchez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez emmanché. — *Subj. prés.* Que j'emmanche, que tu emmanches, qu'il emmanche, que nous emmanchions, que vous emmanchiez, qu'ils emmanchent. — *Imparf.* Que j'emmanchasse, que tu emmanchasses, qu'il emmanchât, que nous emmanchassions, que vous emmanchassiez, qu'ils emmanchassent. — *Passé.* Que j'aie emmanché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse emmanché, etc. — *Infin. prés.* Emmancher. — *Pass.* Avoir emmanché. — *Part. prés.* Emmanchant (inv.). — *Passé.* Emmanché, emmanchée, emmanchés, emmanchées. — *Passé comp.* Ayant emmanché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'emmancher*, et signifie s'arranger. *Cela ne* s'emmanche *pas ainsi;* au figuré, cela n'est pas aussi aisé que vous le pensez. — Passif : *être emmanché.* Le part. régit *de* et *par. Le héron au long bec* emmanché d'*un long cou* (La Fontaine). *Cet instrument a été* emmanché *par le coutellier lui-même.*

EMMANNEQUINER, v. a., 1re conjug. (*Anmanekiné*), mettre dans un mannequin. *Le jardinier a soin* d'emmannequiner *les arbustes précieux et délicats* (Académie). — *Ind. prés.* J'emmannequine, tu emmannequines, il emmannequine, nous emmannequinons, vous emmannequinez, ils emmannequinent. — *Imparf.* J'emmannequinais, tu emmannequinais, il emmannequinait, nous emmannequinions, vous emmannequiniez, ils emmannequinaient.

— *Passé déf.* J'emmannequinai, tu emmannequinas, il emmannequina, nous emmannequinâmes, vous emmannequinâtes, ils emmannequinèrent. — *Passé ind.* J'ai emmannequiné, etc. — *Passé ant.* J'eus emmannequiné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais emmannequiné, etc. — *Futur.* J'emmannequinerai, tu emmannequineras, il emmannequinera, nous emmannequinerons, vous emmannequinerez, ils emmannequineront. — *Passé.* J'aurai emmannequiné, etc. — *Cond. prés.* J'emmannequinerais, tu emmannequinerais, il emmannequinerait, nous emmannequinerions, vous emmannequineriez, ils emmannequineraient. — *Passé.* J'aurais emmannequiné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse emmannequiné, etc. — *Impér. prés.* Emmannequine, emmannequinons, emmannequinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez emmannequiné. — *Subj. prés.* Que j'emmannequine, que tu emmannequines, qu'il emmannequine, que nous emmannequinions, que vous emmannequiniez, qu'ils emmannequinent. — *Imp.* Que j'emmannequinasse, que tu emmannequinasses, qu'il emmannequinât, que nous emmannequinassions, que vous emmannequinassiez, qu'ils emmannequinassent. — *Passé.* Que j'aie emmannequiné, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse emmannequiné, etc. — *Infin. prés.* Emmannequiner. — *Passé* Avoir emmannequiné. — *Part. prés.* Emmannequinant (invar.). — *Passé.* Emmannequiné, emmannequinée, emmannequinés, emmannequinées. — *Passé composé.* Ayant emmannequiné. — Se conjugue avec le pron. pers. : *s'emmannequiner. Ces arbres sont trop gros pour* s'emmannequiner (N. Landais) (omission de l'Académie). — Passif : *être emmannequiné.* Le participe régit *par.*

EMMARINER, v. a., 1re conj. (*Anmariné*), garnir un vaisseau de l'équipage nécessaire, accoutumer à la mer. Ce mot manque dans le dictionnaire de l'Académie). — *Ind. prés.* J'emmarine, tu emmarines, il emmarine, nous emmarinons, vous emmarinez, ils emmarinent. — *Imp.* J'emmarinais, tu emmarinais, il emmarinait, nous emmarinions, vous emmariniez, ils emmarinaient. — *Passé déf.* J'emmarinai, tu emmarinas, il emmarina, nous emmarinâmes, vous emmarinâtes, ils emmarinèrent. — *Passé ind.* J'ai emmariné, etc. — *Passé ant.* J'eus emmariné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais emmariné, etc. — *Futur.* J'emmarinerai, tu emmarineras, il emmarinera, nous emmarinerons, vous emmarinerez, ils emmarineront. — *Futur ant.* J'aurai emmariné, etc. — *Condit. prés.* J'emmarinerais, tu emmarinerais, il emmarinerait, nous emmarinerions, vous emmarineriez, ils emmarineraient. — *Passé.* J'aurais emmariné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse emmariné, etc. — *Impér. prés.* Emmarine, emmarinons, emmarinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez emmariné. — *Subj. prés.* Que j'emmarine, que tu emmarines, qu'il emmarine, que nous emmarinions, que vous emmariniez, qu'ils emmarinent. — *Imparf.* Que j'emmarinasse, que tu emmarinasses, qu'il emmarinât, que nous emmarinassions, que vous emmarinassiez, qu'ils emmarinassent. — *Passé.* Que j'aie emmariné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse emmariné, etc. — *Infin. prés.* Emmariner. — *Passé* Avoir emmariné. — *Part. prés.* Emmarinant (inv.). — *Passé.* Emmariné, emmarinée, emmarinés, emmarinées. — *Passé comp.* Ayant emmariné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'emmariner.* — Passif : *être emmariné.* Le part. régit *par.*

EMMÉNAGER, v. a. et n., 1re conjug. (*Anménajé*), transporter, ranger ses meubles dans un nouveau logement. *Emménager quelqu'un* (L'Académie ne le fait point actif). *J'ai fini* d'emménager (Académie). Ce verbe prend un *e* après le *g*, quand il doit être suivi d'un *a* ou d'un *o*. — *Ind. prés.* J'emménage, tu emménages, il emménage, nous emménageons, vous emménagez, ils emménagent. — *Imp.* J'emménageais, tu emménageais, il emménageait, nous emménagions, vous emménagiez, ils emménageaient. — *Passé déf.* J'emménageai, tu emménageas, il emménagea, nous emménageâmes, vous emménageâtes, ils emménagèrent. — *Passé ind.* J'ai emménagé, etc. — *Passé ant.* J'eus emménagé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais emménagé, etc. — *Futur.* J'emménagerai, tu emménageras, il emménagera, nous emménagerons, vous emménagerez, ils emménageront. — *Futur ant.* J'aurai emménagé, etc. — *Cond. prés.* J'emménagerais, tu emménagerais, il emménagerait, nous emménagerions, vous emménageriez, ils emménageraient. — *Passé.* J'aurais emménagé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse emménagé, etc. — *Impér. prés.* Emménage, emménageons, emménagez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez emménagé. — *Subj. prés.*

Que j'emménage, que tu emménages, qu'il emménage, que nous emménagions, que vous emménagiez, qu'ils emménagent. — *Imparf.* Que j'emménageasse, que tu emménageasses, qu'il emménageât, que nous emménageassions, que vous emménageassiez, qu'ils emménageassent. — *Passé.* Que j'aie emménagé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse emménagé, etc. — *Inf. prés.* Emménager. — *Passé* Avoir emménagé. *Part. prés.* Emménageant (invar.). — *Passé.* Emménagé, emménagée, emménagés, emménagées. — *Passé comp.* Ayant emménagé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'emménager. Il lui a fallu huit jours pour* s'emménager (Académie). — Il signifie aussi se pourvoir de meubles de ménage. *Il* s'emménage *peu à peu* (Académie). — Passif : *Etre emménagé.* Le participe régit *dans*, *chez*, *au* et *par.* J'emménagerai au *demi terme* chez *mon nouveau propriétaire.*

EMMENER, v. a., 1re conj. (*Anmené*), mener du lieu où l'on est en quelque autre. *Il quitta l'armée et* emmena *deux régiments avec lui* (Acad.). — *Il a* emmené *ses marchandises* (Idem). — *Indic. prés.* J'emmène, tu emmènes, il emmène, nous emmenons, vous emmenez, ils emmènent. — *Imparfait* J'emmenais, tu emmenais, il emmenait, nous emmenions, vous emmeniez, ils emmenaient. *Passé déf.* J'emmenai, tu emmenas, il emmena, nous emmenâmes, vous emmenâtes, ils emmenèrent. — *Passé indéf.* J'ai emmené, etc. — *Passé antér.* J'eus emmené, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais emmené, etc. — *Futur.* J'emmènerai, tu emmèneras, il emmènera, nous emmènerons, vous emmènerez, ils emmèneront. — *Futur antér.* J'aurai emmené, etc. — *Cond. prés.* J'emmènerais, tu emmènerais, il emmènerait, nous emmènerions, vous emmèneriez, ils emmèneraient. — *Passé* J'aurais emmené, etc. — *On dit aussi :* J'eusse emmené, etc. — *Impératif prés.* — Emmène, emmenons, emmenez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez emmené. — *Subjonctif prés.* Que j'emmène, que tu emmènes, qu'il emmène, que nous emmenions, que vous emmeniez, qu'ils emmènent. — *Imp.* Que j'emmenasse, que tu emmenasses, qu'il emmenât, que nous emmenassions, que vous emmenassiez, qu'ils emmenassent. — *Passé* Que j'aie emmené, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse emmené, etc. — *Inf. prés.* Emmener. — *Passé* Avoir emmené. — *Part. prés.* Emmenant (inv.). — *Pass.* Emmené, emmenée, emmenés, emmenées. — *Pas é comp.* Ayant emmené. — Passif : *Etre emmené. Qu'à l'instant hors du temple elle soit emmenée* (Racine). Le part. régit *dans*, *par* et *sur*. Emmené dans *une voiture* par *des soldats.* Emmené sur *une montagne.*

EMMENOTER, v. a., 1re conj. (*Annemoté*), mettre des menottes aux mains d'un prisonnier. *On* emmenotte *les criminels* (Acad.). — *Ind. prés.* J'emmenotte, tu emmenottes, il emmenotte, nous emmenottons, vous emmenottez, ils emmenottent. — *Imp.* J'emmenottais, tu emmenottais, il emmenottait, nous emmenottions, vous emmenottiez, ils emmenottaient. — *Pass. déf.* J'emmenottai, tu emmenottas, il emmenotta, nous emmenottâmes, vous emmenottâtes, ils emmenottèrent. — *Pass. ind.* J'ai emmenotté, etc. — *Passé ant.* J'eus emmenotté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais emmenotté, etc. — *Futur.* J'emmenotterai, tu emmenotteras, il emmenottera, nous emmenotterons, vous emmenotterez, ils emmenotteront. — *Futur ant.* J'aurai emmenotté, etc. — *Cond. prés.* J'emmenotterais, tu emmenotterais, il emmenotterait, nous emmenotterions, vous emmenotteriez, ils emmenotteraient. — *Pass é.* J'aurais emmenotté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse emmenotté, etc. — *Impér. prés.* Emmenotte, emmenottons, emmenottez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez emmenotté. — *Subj. prés.* Que j'emmenotte, que tu emmenottes, qu'il emmenotte, que nous emmenottions, que vous emmenottiez, qu'ils emmenottent. — *Imp.* Que j'emmenottasse, que tu emmenottasses, qu'il emmenottât, que nous emmenottassions, que vous emmenottassiez, qu'ils emmenottassent. — *Pass.* Que j'aie emmenotté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse emmenotté, etc. — *Inf. prés.* Emmenotter. — *Passé.* Avoir emmenotté. — *Part prés.* Emmenottant (invar.). — *Passé.* Emmenotté, emmenottée, emmenottés, emmenottées. — *Pas é composé.* Ayant emmenotté. — Pronominalement : *s'emmenotter* (Omis de l'Académie). — Passif : *Etre emmenotté.* Le part. régit *par*

EMMIELLER, v. a., 1re conj. (*Anmiélé*), enduire de miel, mettre du miel dans une liqueur. Emmieller *les bords d'un vase.* Emmieller *du cidre, du vin* (Acad.). — *Ind. prés.* J'emmielle, tu emmielles, il

emmielle, nous emmiellons, vous emmiellez, ils emmiellent. — *Imparf.* J'emmiellais, tu emmiellais, il emmiellait, nous emmiellions, vous emmielliez, ils emmiellaient. — *Passé déf.* J'emmiellai, tu emmiellas, il emmiella, nous emmiellâmes, vous emmiellâtes, ils emmiellèrent.— *Pass. ind.* J'ai emmiellé, etc — *Passé ant.* J'eus emmiellé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais emmiellé, etc. — *Futur.* J'emmiellerai, tu emmielleras, il emmiellera, nous emmiellerons, vous emmiellerez, ils emmielleront.— *Fut. ant.* J'aurai emmiellé, etc. — *Cond. prés.* J'emmiellerais, tu emmiellerais, il emmiellerait, nous emmiellerions, vous emmielleriez, ils emmielleraient. — *Passé.* J'aurais emmiellé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse emmiellé, etc. — *Imp. prés.* Emmielle, emmiellons, emmiellez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez emmiellé. — *Subj. prés.* Que j'emmielle, que tu emmielles, qu'il emmielle, que nous emmiellions, que vous emmielliez, qu'ils emmiellent. — *Imp.* Que j'emmiellasse, que tu emmiellasses, qu'il emmiellât, que nous emmiellassions, que vous emmiellassiez, qu'ils emmiellassent. — *Passé.* Que j'aie emmiellé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse emmiellé, etc. — *Infin. prés.* Emmieller. — *Pass.* Avoir emmiellé. — *Partipe prés.* Emmiellant (inv.). — *Passé.* Emmiellé, emmiellée, emmiellés, emmiellées. — *Passé comp.* Ayant emmiellé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'emmieller. Le mors d'un cheval s'emmielle, quand on veut l'y accoutumer* (Omission de l'Académie). — — Passif : *être emmiellé.* Le part. régit *par.*

EMMITOUFLER, v. a., 1re conjug. (*Anmitouflé*), envelopper quelqu'un de fourrures, de vêtements, surtout au cou et à la tête, pour le tenir chaudement. *Il faut bien emmitoufler ce vieillard par le froid qu'il fait* (Acad.). — *Indic. prés.* J'emmitoufle, tu emmitoufles, il emmitoufle, nous emmitouflons, vous emmitouflez, ils emmitouflent. —*Imparf.* J'emmitouflais, tu emmitouflais, il emmitouflait, nous emmitouflions, vous emmitoufliez, ils emmitouflaient. — *Pass. défini.* J'emmitouflai, tu emmitouflas, il emmitoufla, nous emmitouflâmes, vous emmitouflâtes, ils emmitouflèrent. — *Pass. ind.* J'ai emmitouflé, etc. — *Pass. ant.* J'eus emmitouflé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais emmitouflé, etc. — *Futur.* J'emmitouflerai, tu emmitoufleras, il emmitoûflera, nous emmitouflerons, vous emmitouflerez, ils emmitoufleront. — *Futur ant.* J'aurai emmitouflé, etc. — *Cond. prés.* J'emmitouflerais, tu emmitouflerais, il emmitouflerait, nous emmitouflerions, vous emmitoufleriez, ils emmitoufleraient. — *Passé.* J'aurais emmitouflé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse emmitouflé, etc. — *Imp. pr.* Emmitoufle, emmitouflons, emmitouflez — *Pass.* Aie, ayons, ayez emmitouflé.— *Subj. prés.* Que j'emmitoufle, que tu emmitoufles, qu'il emmitoufle, que nous emmitouflions, que vous emmitoufliez, qu'ils emmitouflent. — *Imp.* Que j'emmitouflasse, que tu emmitouflasses, qu'il emmitouflât, que nous emmitouflassions, que vous emmitouflassiez, qu'ils emmitouflassent. — *Passé.* Que j'aie emmitouflé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse emmitouflé, etc. — *Infin. prés.* Emmitoufler. — *Passé.* Avoir emmitouflé. — *Part. prés.* Emmitouflant (inv.). — *Passé.* Emmitouflé, emmitouflée, emmitouflés, emmitouflées. — *Pass. composé.* Ayant emmitouflé. — S'emploie avec le pron. pers. : *s'emmitoufler. Elle aime à s'emmitoufler* (Acad.). — Passif : *être emmitouflé.* Le participe régit *par.*

EMMORTAISER, v. a., 1re conj. (*Anmortèzé*), termes d'arts, faire entrer dans une mortaise le bout d'une pièce de bois ou de métal. — *Ind. prés.* J'emmortaise, tu emmortaises, il emmortaise, nous emmortaisons, vous emmortaisez, ils emmortaisent. — *Imparf.* J'emmortaisais, tu emmortaisais, il emmortaisait, nous emmortaisions, vous emmortaisiez, ils emmortaisaient. — *Passé déf.* J'emmortaisai, tu emmortaisas, il emmortaisa, nous emmortaisâmes, vous emmortaisâtes, ils emmortaisèrent. — *Passé indéfini.* J'ai emmortaisé, etc. — *Passé ant.* J'eus emmortaisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais emmortaisé, etc. — *Futur.* J'emmortaiserai, tu emmortaiseras, il emmortaisera, nous emmortaiserons, vous emmortaiserez, ils emmortaiseront. — *Futur antér.* J'aurai emmortaisé, etc. — *Cond. prés.* J'emmortaiserais, tu emmortaiserais, il emmortaiserait, nous emmortaiserions, vous emmortaiseriez, ils emmortaiseraient. — *Passé.* J'aurais emmortaisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse emmortaisé, etc. — *Impér. prés.* Emmortaise, emmortaisons, emmortaisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez emmortaisé.— *Subjonct. prés.* Que j'em-

mortaise, que tu emmortaises, qu'il emmortaise, que nous emmortaisions, que vous emmortaisiez, qu'ils emmortaisent. — *Imp.* Que j'emmortaisasse, que tu emmortaisasses, qu'il emmortaisât, que nous emmortaisassions, que vous emmortaisassiez, qu'ils emmortaisassent. — *Passé.* Que j'aie emmortaisé, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse emmortaisé, etc. — *Inf. prés.* Emmortaiser. — *Passé.* Avoir emmortaisé. — *Part. prés.* Emmortaisant (inv.). — *Passé.* Emmortaisé, emmortaisée, emmortaisés, emmortaisées. — *Passé comp.* Ayant emmortaisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'emmortaiser.* — Passif : *être emmortaisé.* Le participe régit *par.*

EMMUSELER, v. a., 1re conjug. (*Anmuzelé*), mettre une muselière. Emmuseler *un chien.* Emmuseler *un veau pour l'empêcher de têter* (Acad.). — On dit plus ordinairement *museler.* La lettre *l* se double dans tous les temps où elle est suivie d'un *e* muet. — *Indic. prés.* J'emmuselle, tu emmuselles, il emmuselle, nous emmuselons, vous emmuselez, ils emmusellent. — *Imp.* J'emmuselais, tu emmuselais, il emmuselait, nous emmuselions, vous emmuseliez, ils emmuselaient. — *Passé déf.* J'emmuselai, tu emmuselas, il emmusela, nous emmuselâmes, vous emmuselâtes, ils emmuselèrent. — *Pass. ind.* J'ai emmuselé, etc. — *Passé ant.* J'eus emmuselé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais emmuselé, etc. — *Futur.* J'emmusellerai, tu emmuselleras, il emmusellera, nous emmusellerons, vous emmusellerez, ils emmuselleront. — *Futur ant.* J'aurai emmuselé, etc. — *Cond. prés.* J'emmusellerais, tu emmusellerais, il emmusellerait, nous emmusellerions, vous emmuselleriez, ils emmuselleraient. — *Passé.* J'aurais emmuselé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse emmuselé, etc. — *Impér. pr.* Emmuselle, emmuselons, emmuselez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez emmuselé. — *Subj. prés.* Que j'emmuselle, que tu emmuselles, qu'il emmuselle, que nous emmuselions, que vous emmuseliez, qu'ils emmusellent. — *Imp.* Que j'emmuselasse, que tu emmuselasses, qu'il emmuselât, que nous emmuselassions, que vous emmuselassiez, qu'ils emmuselassent. — *Pass.* Que j'aie emmuselé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse emmuselé, etc. — *Inf. prés.* Emmuseler. — *Passé.* Avoir emmuselé. — *Part. prés.* Emmuselant (invar.). — *Passé.* Emmuselé, emmuselée, emmuselés, emmuselées. — *Passé composé.* Ayant emmuselé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'emmuseler* (Omission de l'Académie). — Passif : *Être emmuselé.* Le part. régit *par.*

ÉMOLUMENTER, v. n., 1re conj. (*Emolumante*), gagner, faire quelque profit. *Cet homme ne cherche qu'à* émolumenter. Il vieillit, et se prend en mauvaise part. — *Ind. prés.* J'émolumente, tu émolumentes, il émolumente, nous émolumentons, vous émolumentez, ils émolumentent. — *Imparf.* J'émolumentais, tu émolumentais, il émolumentait, nous émolumentions, vous émolumentiez, ils émolumentaient. — *Passé déf.* J'émolumentai, tu émolumentas, il émolumenta, nous émolumentâmes, vous émolumentâtes, ils émolumentèrent. — *Passé ind.* J'ai émolumenté, etc. — *Passé ant.* J'eus émolumenté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais émolumenté, etc. — *Futur.* J'émolumenterai, tu émolumenteras, il émolumentera, nous émolumenterons, vous émolumenterez, ils émolumenteront. — *Futur ant.* J'aurai émolumenté, etc. — *Cond. prés.* J'émolumenterais, tu émolumenterais, il émolumenterait, nous émolumenterions, vous émolumenteriez, ils émolumenteraient. — *Passé.* J'aurais émolumenté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse émolumenté, etc. — *Impér. prés.* Émolumente, émolumentons, émolumentez. — — *Passé.* Aie, ayons, ayez émolumenté. — *Subj. prés.* Que j'émolumente, que tu émolumentes, qu'il émolumente, que nous émolumentions, que vous émolumentiez, qu'ils émolumentent. — *Imparf.* Que j'émolumentasse, que tu émolumentasses, qu'il émolumentât, que nous émolumentassions, que vous émolumentassiez, qu'ils émolumentassent. — *Passé.* Que j'aie émolumenté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse émolumenté, etc. — *Infin. prés.* Émolumenter. — *Passé.* Avoir émolumenté. — *Part. prés.* Émolumentant (invar.). — — *Passé.* Émolumenté, émolumentée, émolumentés, émolumentées. — *Passé comp.* Ayant émolumenté.

ÉMONDER, v. a., 1re conj. (*Emondé*), ôter les branches superflues d'un arbre. *On* émonde *les arbres fruitiers et les arbres d'ornement.* — Nettoyer des grains. Cette dernière signification ne se trouve pas dans le dictionnaire de l'Académie. — *Ind. prés.* J'émonde, tu émondes, il émonde, nous émondons, vous émondez, ils émon-

dent. — *Imparf.* J'émondais, tu émondais, il émondait, nous émondions, vous émondiez, ils émondaient. — *Passé déf.* J'émondai, tu émondas, il émonda, nous émondâmes, vous émondâtes, ils émondèrent. — *Passé ind.* J'ai émondé, etc. — *Passé ant.* J'eus émondé, etc. — *Plus que-parf.* J'avais émondé, etc. — *Futur.* J'émonderai, tu émonderas, il émondera, nous émonderons, vous émonderez, ils émonderont. — *Futur antér.* J'aurai émondé, etc. — *Cond. prés.* J'émonderais, tu émonderais, il émonderait, nous émonderions, vous émonderiez, ils émonderaient. — *Passé.* J'aurais émondé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse émondé, etc — *Impér. prés.* Émonde, émondons, émondez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez émondé. — *Subj. prés.* Que j'émonde, que tu émondes, qu'il émonde, que nous émondions, que vous émondiez, qu'ils émondent. — *Imparf.* Que j'émondasse, que tu émondasses, qu'il émondât, que nous émondassions, que vous émondassiez, qu'ils émondassent. — *Passé.* Que j'aie émondé, etc. — *Plus-que parf.* Que j'eusse émondé, etc. — *Inf. prés.* Émonder. — *Passé.* Avoir émondé. — *Part. prés.* Émondant (invar.). — *Passé.* Émondé, émondée, émondés, émondées. — *Pass. comp.* Ayant émondé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'émonder* (omission de l'Académie). — Passif : *Être émondé.* Le part. régit *par.*

ÉMOTTER, v. a., 1[re] conj. (*émotté*), briser les mottes d'un champ : *On émotte les terres, quand il n'a pas plu depuis longtemps.* (Académie). — *Ind. prés.* J'émotte, tu émottes, il émotte, nous émottons, vous émottez, ils émottent. — *Imparf.* J'émottais, tu émottais, il émottait, nous émottions, vous émottiez, ils émottaient. — *Passé déf.* J'émottai, tu émottas, il émotta, nous émottâmes, vous émottâtes, ils émottèrent. — *Passé ind.* J'ai émotté, etc. — *Passé ant.* J'eus émotté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais émotté, etc. — *Futur.* J'émotterai, tu émotteras, il émottera, nous émotterons, vous émotterez, ils émotteront — *Futur ant.* J'aurai émotté, etc. — *Cond. prés.* J'émotterais, tu émotterais, il émotterait, nous émotterions, vous émotteriez, ils émotteraient. — *Passé* J'aurais émotté, etc. — *On dit aussi* J'eusse émotté, etc. — *Impér. prés* Émotte, émottons, émottez, — *Passé.* Aie, ayons, ayez émotté. — *Subj. prés* Que j'émotte, que tu émottes, qu'il émotte, que nous émottions, que vous émottiez, qu'ils émottent. — *Imparf.* Que j'émottasse, que tu émottasses, qu'il émottât, que nous émottassions, que vous émottassiez, qu'ils émottassent. — *Pass.* Que j'aie émotté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse émotté, etc. — *Inf. prés.* Émotter. — *Passé.* Avoir émotté. — *Part. prés.* Émottant. *Passé.* Émotté, émottée, émottés, émottées. — *Passé comp.* Ayant émotté — Se conjugue avec le pron. personnel : *s'émotter.* Passif : *être émotté.* Le part. régit *par.*

ÉMOUCHER, v. a. 1[re] conj. (*émouché*). Chasser les mouches : émoucher *un cheval.* — *Ind. prés.* J'émouche, tu émouches, il émouche, nous émouchons, vous émouchez, ils émouchent. — *Imparf* J'émouchais, tu émouchais, il émouchait, nous émouchions, vous émouchiez, ils émouchaient. — *Passé déf.* J'émouchai, tu émouchas, il émoucha, nous émouchâmes, vous émouchâtes, ils émouchèrent. — *Passé indéf.* J'ai émouché, etc. — *Passé antér.* J'eus émouché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais émouché, etc. — *Futur.* J'émoucherai, tu émoucheras, il émouchera, nous émoucherons, vous émoucherez, ils émoucheront. — *Futur ant.* J'aurai émouché, etc. — *Cond. prés.* J'émoucherais, tu émoucherais, il émoucherait, nous émoucherions, vous émoucheriez, ils émoucheraient. — *Passé.* J'aurais émouché, etc. — *On dit aussi* : J'eusse émouché, etc. — *Impér. prés.* Émouche, émouchons, émouchez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez, émouché. — *Subj. prés.* Que j'émouche, que tu émouches, qu'il émouche, que nous émouchions, que vous émouchiez, qu'ils émouchent. — *Imp.* Que j'émouchasse, que tu émouchasses, qu'il émouchât, que nous émouchassions, que vous émouchassiez, qu'ils émouchassent. — *Passé.* Que j'aie émouché, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse émouché, etc. — *Inf. prés.* Émoucher. — *Passé.* Avoir émouché. — *Part. prés.* Émouchant. — *Passé.* Émouché, émouchée, émouchés, émouchées, — *Passé comp.* Ayant émouché — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'émoucher* : *Les chevaux* s'émouchent *avec leur queue.* (Acad.) Passif : *être émouché.* Le participe régit *par.*

ÉMOUDRE, v. a. irr., 4[e] conj. (*Émoulre*), aiguiser sur une meule. Émoudre *des couteaux.* — *Ind. prés.* J'émouds,

tu émouds, il émoud, nous émoulons, vous émoulez, ils émoulent. — *Imparf.* J'émoulais, tu émoulais, il émoulait, nous émoulions, vous émouliez, ils émoulaient. *Passé défini.* J'émoulus, tu émoulus, il émoulut, nous émoulûmes, vous émoulûtes, ils émoulurent. — *Passé indéf.* J'ai émoulu, etc. — *Passé antér.* J'eus émoulu, etc. — *Plus-que parf.* J'avais émoulu, etc. — *Futur.* J'émoudrai, tu émoudras, il émoudra, nous émoudrons, vous émoudrez, ils émoudront. — *Futur ant.* J'aurai émoulu, etc. — *Cond. prés.* J'émoudrais, tu émoudrais, il émoudrait, nous émoudrions, vous émoudriez, ils émoudraient. — *Passé.* J'aurais émoulu, etc. — *On dit aussi* : J'eusse émoulu, etc. — *Impér. prés.* Emous, émoulons, émoulez — *Pass.* Aie, ayons, ayez émoulu. — *Subj. prés.* Que j'émoule, que tu émoules, qu'ils émoule, que nous émoulions, que vous émouliez, qu'ils émoulent. — *Imparfait.* Que j'émoulusse, que tu émoulusses, qu'il émoulût, que nous émoulussions, que vous émoulussiez, qu'ils émoulussent. — *Pass.* Que j'aie émoulu, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse émoulu, etc. — *Inf. prés.* Emoudre. — *Pass.* Avoir émoulu. — *Part. prés.* Emoulant (invar.). — *Passé.* Emoulu, émoulue, émoulus, émoulues — *Pass. comp.* Ayant émoulu. — Passif : *être émoulu. Il en est frais émoulu* veut dire, il a tout récemment approfondi quelque matière. — Le part. régit *de* et *par*. *Ce jeune homme est frais émoulu du collége,* il ne fait que d'en sortir.

ÉMOUSSER, v. a., 1re conj. *(Émoucé)*, ôter la mousse. *On émousse les arbres pour en favoriser la végétation* (Acad.). — Rendre mousse, c'est-à-dire moins tranchant, moins aigu, ôter la pointe, le tranchant. Emousser *un rasoir, la pointe d'une épée.* — Au fig. Amortir, diminuer, affaiblir. *L'habitude* émousse *le plaisir* (Acad.). *Les afflictions* émoussent *l'esprit. L'oisiveté* émousse *le courage* (Ac.). — *Ind. prés.* J'émousse, tu émousses, il émousse, nous émoussons, vous émoussez, ils émoussent. — *Imparf.* J'émoussais, tu émoussais, il émoussait, nous émoussions, vous émoussiez, ils émoussaient. — *Passé déf.* J'émoussai, tu émoussas, il émoussa, nous émoussâmes, vous émoussâtes, ils émoussèrent. — *Passé ind.* J'ai émoussé, etc. — *Passé ant.* J'eus émoussé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais émoussé, etc. — *Futur.* J'émousserai, tu émousseras, il émoussera, nous émousserons, vous émousserez, ils émousseront. — *Futur ant.* J'aurai émoussé, etc. — *Cond. prés.* J'émousserais, tu émousserais, il émousserait, nous émousserions, vous émousseriez, ils émousseraient. — *Pass.* J'aurais émoussé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse émoussé, etc. — *Imper. prés.* Emousse, émoussons, émoussez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez émoussé. — *Subj. prés.* Que j'émousse, que tu émousses, qu'il émousse, que nous émoussions, que vous émoussiez, qu'ils émoussent. — *Imparfait.* Que j'émoussasse, que tu émoussasses, qu'il émoussât, que nous émoussassions, que vous émoussassiez, qu'ils émoussassent. — *Passé.* Que j'aie émoussé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse émoussé, etc. — *Inf. prés.* Emousser. — *Passé.* Avoir émoussé. — *Part. prés.* Emoussant (var.). — *Passé.* Emoussé, émoussée, émoussés, émoussées. — *Passé comp.* Ayant émoussé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'émousser. Les lancettes* s'émoussent *facilement. Le goût* s'émousse (Buffon). — Passif : *être émoussé. Je veux que mon goût ne soit jamais* émoussé par *l'étude.*

ÉMOUSTILLER, v. a., 1re conjug. *(Émoucetiié)*, exciter à la gaîté, mettre de bonne humeur. *Le vin de Champagne* émoustille (Acad.). Il est familier. — *Ind. prés.* J'émoustille, tu émoustilles, il émoustille, nous émoustillons, vous émoustillez, ils émoustillent. — *Imparf.* J'émoustillais, tu émoustillais, il émoustillait, nous émoustillions, vous émoustilliez, ils émoustillaient. — *Pass. déf.* J'émoustillai, tu émoustillas, il émoustilla, nous émoustillâmes, vous émoustillâtes, ils émoustillèrent. — *Pass. ind.* J'ai émoustillé, etc. — *Pass. ant.* J'eus émoustillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais émoustillé, etc. — *Futur.* J'émoustillerai, tu émoustilleras, il émoustillera, nous émoustillerons, vous émoustillerez, ils émoustilleront. — *Futur antér.* J'aurai émoustillé, etc. — *Cond. prés.* J'émoustillerais, tu émoustillerais, il émoustillerait, nous émoustillerions, vous émoustilleriez, ils émoustilleraient. — *Pass.* J'aurais émoustillé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse émoustillé, etc. — *Imp. prés.* Emoustille, émoustillons, émoustillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez émoustillé. — *Subjonc. prés.* Que j'émoustille, que tu émoustilles, qu'il émoustille, que nous émoustil-

lions, que vous émoustilliez, qu'ils émoustillent. — *Imp.* Que j'émoustillasse, que tu émoustillasses, qu'il émoustillât, que nous émoustillassions, que vous émoustillassiez, qu'ils émoustillassent. — *Passé* Que j'aie émoustillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse émoustillé, etc. — *Inf. prés* Émoustiller. — *Passé.* Avoir émoustillé. — *Part. prés.* Émoustillant (invar.). — *Passé.* Émoustillé, émoustillée, émoustillés, émoustillées. — *Passé comp.* Ayant émoustillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'émoustiller*, et signifie se divertir, se donner du plaisir (Omiss de l'Acad.) — Passif : *être émoustillé*. Le part. régit *par*.

ÉMOUVOIR, v. a., irr. et pron., 3e conj. (*Émouvoar*), mettre en mouvement, faire mouvoir. *Cette drogue* émeut *les humeurs* (Acad.). — *Ces pilules* émeuvent *la bile.* — Exciter, soulever, agiter. *Il ne faut que le moindre vent pour* émouvoir *les flots* (Acad.). — Au figuré, émouvoir *la bile, la colère, la tendresse.* Émouvoir *une sédition, une querelle.* — Toucher. Émouvoir *un spectateur* (Boileau). — *Ind. prés.* J'émeus, tu émeus, il émeut, nous émouvons, vous émouvez, ils émeuvent. — *Imp.* J'émouvais, tu émouvais, il émouvait, nous émouvions, vous émouviez, ils émouvaient. — *Pass. déf.* J'émus, tu émus, il émût, nous émûmes, vous émûtes, ils émurent. — *Pass. ind.* J'ai ému, etc. — *Pass. antérieur.* J'eus ému, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ému, etc. — *Futur.* J'émouvrai, tu émouvras, il émouvra, nous émouvrons, vous émouvrez, ils émouvront. — *Futur antér.* J'aurai ému, etc. — *Condit. prés.* J'émouvrais, tu émouvrais, il émouvrait, nous émouvrions, vous émouvriez, ils émouvraient. — *Passé.* J'aurais ému, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ému, etc. — *Impér. prés.* Émeus, émouvons, émouvez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ému. — *Subj. prés.* Que j'émeuve, que tu émeuves, qu'il émeuve, que nous émouvions, que vous émouviez, qu'ils émeuvent. — *Imparf.* Que j'émusse, que tu émusses, qu'il émût, que nous émussions, que vous émussiez, qu'ils émussent. — *Passé.* Que j'aie ému, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ému, etc. — *Inf. prés.* Émouvoir — *Passé.* Avoir ému. — *Partic. prés.* Émouvant (var.). — *Pass.* Ému, émue, émus, émues. — *Passé. comp.* Ayant ému. — Se conjugue avec le pron. pers. : *s'émouvoir. Mes entrailles* s'émeuvent (Fléchier). — *La ville royale* s'émeut (Bossuet). *Les femmes* s'émeuvent *facilement à cause de la sensibilité de leurs nerfs. La mer commence à* s'émouvoir (Acad.). — Familié., *émouvez-vous un peu*, donner du mouvement. — Il s'emploie impersonnellement. *Il s'*émut *une grande querelle* (Montesquieu). — Passif : *Être ému.* Le participe régit *à*, *de* et *sur*. *Il fut* ému *à la vue du péril. Être* ému de *compassion. Ses entrailles sont* émues sur *le malheur de ses frères* (Massillon).

EMPAILLER, v. a., 1re conj. (*Anpâ-ié*), garnir de paille. Empaillez *des chaises, des meubles, des pieds d'artichauts.* — Rempiir de paille. *Ce naturaliste* empaille *bien les oiseaux* (Acad.). — *Ind. prés.* J'empaille, tu empailles, il empaille, nous empaillons, vous empaillez, ils empaillent. — *Imparf.* J'empaillais, tu empaillais, il empaillait, nous empaillions, vous empailliez, ils empaillaient. — *Passé déf.* J'empaillai, tu empaillas, il empailla, nous empaillâmes, vous empaillâtes, ils empaillèrent. — *Passé ind.* J'ai empaillé, etc. — *Passé ant.* J'eus empaillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais empaillé, etc. — *Futur.* J'empaillerai, tu empailleras, il empaillera, nous empaillerons, vous empaillerez, ils empailleront. — *Futur ant.* J'aurai empaillé, etc. — *Cond. prés* J'empaillerais, tu empaillerais, il empaillerait, nous empaillerions, vous empailleriez, ils empailleraient — *Passé.* J'aurais empaillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse empaillé, etc. — *Impér. prés* Empaille, empaillons, empaillez — *Passé.* Aie, ayons, ayez empaillé. — *Subj. prés.* Que j'empaille, que tu empailles, qu'il empaille, que nous empaillions, que vous empailliez, qu'ils empaillent. — *Imparf.* Que j'empaillasse, que tu empaillasses, qu'il empaillât, que nous empaillassions, que vous empaillassiez, qu'ils empaillassent. — *Passé.* Que j'aie empaillé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse empaillé, etc. — *Infin. prés.* Empailler. — *Passé.* Avoir empaillé. — *Part. prés.* Empaillant (inv.). — *Passé.* Empaillé, empaillée, empaillés, empaillées, — *Passé comp.* Ayant empaillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'empailler. Les figuiers s'*empaillent *quand on veut les préserver de la gelée* (Omiss. de l'Acad.). — Passif : *Être empaillé.* Le part. régit *par.*

EMPALER, v. a., 1re conj. (*Anpalé*).

supplice en usage en Orient. Ficher un pal aigu dans le fondement et le faire sortir par la gorge, etc. Empaler *un criminel*.—*Ind prés.* J'empale, tu empales, il empale, nous empalons, vous empalez, ils empalent. — *Imp.* J'empalais, tu empalais, il empalait, nous empalions, vous empaliez ils empalaient. — *Passé déf.* J'empalai, tu empalas, il empala, nous empalâmes, vous empalâtes, ils empalèrent.— *Pass. ind.* J'ai empalé, etc. — *Pass. ant.* J'eus empalé, etc. — *Plus que-parf.* J'avais empalé, etc. — *Futur* J'empalerai, tu empaleras, il empalera, nous empalerons, vous empalerez, ils empaleront.—*Futur antér.* J'aurai empalé, etc. — *Cond. prés.* J'empalerais, tu empalerais, il empalerait, nous empalerions, vous empaleriez, ils empaleraient. — *Passé.* J'aurais empalé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse empalé, etc. — *Impér. prés.* Empale, empalons, empalez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez empalé. — *Subj. prés.* Que j'empale, que tu empales, qu'il empale, que nous empalions, que vous empaliez, qu'ils empalent. — *Imp.* Que j'empalasse, que tu empalasses, qu'il empalât, que nous empalassions, que vous empalassiez, qu'ils empalassent. — *Passé.* Que j'aie empalé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse empalé, etc. — *Infin. prés.* Empaler.— *Passé.* Avoir empalé. — *Part. prés.* Empalant (inv.). — *Passé.* Empalé, empalée, empalés, empalées. — *Passé. comp.* Ayant empalé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'empaler.* — Passif : *être empalé.* Le part. régit *par.*

EMPANACHER. v. a. 1re conjug. (*Empanaché*), garnir d'un panache : Empanacher *un casque.* Fig., *C'est le fait des auteurs médiocres d'*empanacher *leurs écrits d'épigraphes pour faire croire au savoir qu'ils n'ont pas* (F. J.).—*Indic. prés.* J'empanache, tu empanaches, il empanache, nous empanachons, vous empanachez, ils empanachent. — *Imp.* J'empanachais, tu empanachais, il empanachait, nous empanachions, vous empanachiez, ils empanachaient. *Passé déf.* J'empanachai, tu empanachas, il empanacha, nous empanachâmes, vous empanachâtes, ils empanachèrent. — *Passé indéf.* J'ai empanaché, etc. — *Passé ant.* J'eus empanaché, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais empanaché, etc. — *Futur.* J'empanacherai, tu empanacheras, il empanachera, nous empanacherons, vous empanacherez, ils empanacheront. — *Futur ant.* J'aurai empanaché, etc. — *Cond. prés.* J'empanacherais, tu empanacherais, il empanacherait, nous empanacherions, vous empanacheriez, ils empanacheraient. — *Passé.* J'aurais empanaché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse empanaché, etc. — *Imper. prés.* Empanache, empanachons, empanachez, — *Passé.* Aie, ayons, ayez empanaché. — *Subj. présent.* Que j'empanache, que tu empanaches, qu'il empanache, que nous empanachions, que vous empanachiez, qu'ils empanachent. — *Imparfait.* Que j'empanachasse, que tu empanachasses, qu'il empanachât, que nous empanachassions, que vous empanachassiez, qu'ils empanachassent. — *Passé.* Que j'aie empanaché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse empanaché, etc. —*Infin. prés* Empanacher. — *Passé.* Avoir empanaché. — *Part. prés.* Empanachant. — *Passé.* empanaché, empanachée, empanachés, empanachées, — *Passé comp.* Ayant empanaché. — Se conjugue avec le pron. pers. *S'empanacher :* — Passif : *être empanaché.* Le part. régit *de* et *par.* *Être* empanaché *d'un bois de cerf.* Empanaché *par quelqu'un. Ces chapitres sont* empanachés *d'épigraphes.*

EMPANNER. v. a., 1re con. (*empané*), mettre un bâtiment en panne : *Empanner un vaisseau pour en prendre hauteur.* (Acad.) — *Ind prés.* J'empanne, tu empannes, il empanne, nous empannons, vous, empannez, ils empannent.— *Imparf.* J'empannais, tu empannais, il empannait, nous empannions, vous empanniez, ils empannaient. — *Pass. déf.* J'empannai, tu empannas, il empanna, nous empannâmes, vous empannâtes, ils empannèrent. — *Passé. ind.* J'ai empanné, etc. — *Pass. ant.* J'eus empanné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais empanné, etc. — *Futur.* J'émpannerai, tu empanneras, il empannera, nous empannerons, vous empannerez, ils empanneront. — *Fut. ant.* J'aurai empanné, etc. — *Cond. prés.* J'empannerais, tu empannerais, il empannerait, etc. — *Passé.* J'aurais empanné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse empanné, etc. —*Imp. prés.* Empanne, empannons, empannez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez, empanné — *Subj. prés.* Que j'empanne, que tu empanne, qu'il empanne, que nous empannions, que vous empanniez, qu'ils empannent. — *Imp* Que j'empannasse, que tu empannasses, qu'il empannât, que nous

empannassions, que vous empannassiez, qu'ils empannassent. — *Passé.* Que j'aie empanné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse empanné, etc. — *Inf. prés.* Empanner. — *Passé.* Avoir empanné. — *Part. prés.* Empannant. — *Passé.* Empanné, empannée, empannés, empannées. — *Passé comp.* Ayant empanné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'empanner. Ce bâtiment fut forcé de s'empanner jusqu'à ce que le vent changeât.* — Passif : *être empanné.* Le part. régit *par.*

EMPAQUETER, v. a., 1re conj. (*Ampaketé*), mettre en paquet : Empaqueter *du linge, des livres*, au fig. Envelopper soigneusement : *On l'empaquette comme il faut.* La lettre *t* se double devant un *e* muet. — *Ind. prés.* J'empaquette, tu empaquettes, il empaquette, nous empaquetons, vous empaquetez, ils empaquettent. — *Imp.* J'empaquetais, tu empaquetais, il empaquetait, nous empaquetions, vous empaquetiez, ils empaquetaient. — *Passé déf.* J'empaquetai, tu empaquetas, il empaqueta, nous empaquetâmes, vous empaquetâtes, ils empaquetèrent. — *Passé ind.* J'ai empaqueté, etc. — *Passé antér.* J'eus empaqueté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais empaqueté, etc. — *Futur.* J'empaquetterai, tu empaquetteras, il empaquettera, nous empaquetterons, vous empaquetterez, ils empaquetteront. — *Futur antér.* J'aurai empaqueté, etc. — *Cond. prés.* J'empaquetterais, tu empaquetterais, il empaquetterait, nous empaquetterions, vous empaquetteriez, ils empaquetteraient. — *Passé.* J'aurais empaqueté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse empaqueté, etc. — *Impér. prés.* Empaquette, empaquetons, empaquetez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez empaqueté. — *Subjonctif prés.* Que j'empaquette, que tu empaquettes, qu'il empaquette, que nous empaquetions, que vous empaquetiez, qu'ils empaquettent. — *Imp.* Que j'empaquetasse, que tu empaquetasses, qu'il empaquetât, que nous empaquetassions, que vous empaquetassiez, qu'ils empaquetassent. — *Passé.* Que j'aie empaqueté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse empaqueté, etc. — *Infin. prés.* Empaqueter. — *Passé.* Avoir empaqueté. — *Part. prés.* Empaquetant. — *Passé.* Empaqueté, empaquetée, empaquetés, empaquetées. — *Passé composé.* Ayant empaqueté. — Se conjugue avec le pron. pers. : *S'empaqueter : s'empaqueter dans son manteau* (Acad.). Il signifie aussi être foulé, pressé : *Ils s'étaient empaquetés six dans un carrosse* (Acad.). Il est familier dans ces deux sens. — Passif : *être empaqueté.* Le part. régit *dans* et *par. Gens empaquetés dans une voiture. Livres empaquetés par un libraire.*

EMPARER (s'), v. pron., 1re conjug. (*Çamparer*), se saisir, se rendre maître d'une chose par force ou par adresse : S'emparer *d'une place, d'un héritage.* S'emparer *d'un trône.* — Au fig. : s'emparer *de la conversation, de l'esprit de quelqu'un* (Acad.). — Dominer, maîtriser : *Un juste fureur s'empare de mon âme* (Racine). *Une lâche tiédeur s'empara des courages* (Boileau). *Les passions s'emparent du cœur.* — *Indic. prés.* Je m'empare, tu t'empares, il s'empare, nous nous emparons, vous vous emparez, ils s'emparent. — *Imparfait.* Je m'emparais, tu t'emparais, il s'emparait, nous nous emparions, vous vous empariez, ils s'emparaient. — *Passé défini.* Je m'emparai, tu t'emparas, il s'empara, nous nous emparâmes, vous vous emparâtes, ils s'emparèrent. — *Passé indéfini.* Je me suis, tu t'es, il s'est emparé, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont emparés. — *Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut emparé, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent emparés. — *Plus-que-parfait.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était emparé, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient emparés. — *Futur.* Je m'emparerai, tu t'empareras, il s'emparera, nous nous emparerons, vous vous emparerez, ils s'empareront. — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera emparé, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront emparés. — *Cond. prés.* Je m'emparerais, tu t'emparerais, il s'emparerait, nous nous emparerions, vous vous empareriez, ils s'empareraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait emparé, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient emparés. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût emparé, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent emparés. — *Impéra tif prés.* Empare-toi, emparons-nous, emparez-vous. — *Passé.* Sois-toi emparé, soyons nous, soyez vous emparés. — *Subj. prés.* Que je m'empare, que tu t'empares, qu'il s'empare, que nous nous emparions, que vous vous empariez, qu'ils s'emparent. — *Imparfait.* Que je m'emparasse, que

tu t'emparasses, qu'il s'emparât, que nous nous emparassions, que vous vous emparassiez, qu'ils s'emparassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit emparé, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient emparés. — *Plus-que parf.* Que je me fusse, que tu fusses, qu'il se fût emparé, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent emparés. — *Inf. prés.* S'emparer. — *Passé.* S'être emparé. — *Part. prés.* S'emparant (invar.). — *Passé.* Emparé, emparée, emparés, emparées. — *Passé comp.* S'étant emparé. — Le participe régit *de*.

EMPASTELER, v. a. 1re conj. (*Empastelé*), en termes de teintur., donner le bleu avec le pastel. Empasteler *une étoffe.* La lettre *l* se double dans tous les temps où elle est suivie d'un *e* muet. — *Indic. prés.* J'empastelle, tu empastelles, il empastelle, nous empastelons, vous empastelez, ils empastellent. — *Imparf.* J'empastelais, tu empastelais, il empastelait, nous empastelions, vous empasteliez, ils empastelaient. — *Pass. déf.* J'empastelai, tu empastelas, il empastela, nous empastelâmes, vous empastelâtes, ils empastelèrent. — *Passé ind.* J'ai empastelé, etc. — *Passé ant.* J'eus empastelé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais empastelé, etc. — *Futur.* J'empastellerai, tu empastelleras, il empastellera, nous empastellerons, vous empastellerez, ils empastelleront. — *Futur ant.* J'aurai empastelé, etc. — *Cond. prés.* J'empastellerais, tu empastellerais, il empastellerait, nous empastellerions, vous empastelleriez, ils empastelleraient. — *Passé.* J'aurais empastelé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse empastelé, etc. — *Imper. prés.* Empastelle, empastelons, empastelez. — *Passé* Aie, ayons, ayez empastelé — *Subj. présent.* Que j'empastelle, que tu empastelles, qu'il empastelle, que nous empastelions, que vous empasteliez, qu'ils empastellent. — *Imparfait.* Que j'empastelasse, que tu empastelasses, qu'il empastelât, que nous empastelassions, que vous empastelassiez, qu'ils empastelassent. — *Passé.* Que j'aie empastelé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse empastelé, etc. — *Infin. prés.* Empasteler. — *Passé.* Avoir empastelé. — *Part. prés.* Empastelant (invar.). — *Passé.* Empastelé, empastelée, empastelés, empastelees. — *Passé comp.* Ayant empastelé. — Passif : *être empastelé.* Le part. régit *par*.

EMPATER, v. a., 1re conjug. (*Empaté*), remplir couvrir de pâte; rendre pâteux : *Cela m'a* empâté *les mains, la langue.* (Acad.) Engraisser avec une certaine pâtée : Empâter la volaille (*idem*). Terme de peinture Empâter *un tableau,* ou coucher les couleurs avec abondance sur la consistance nécessaire pour les rendre moëlleuses, ou en mauvaise part, le charger trop de couleurs — *Ind. prés.* J'empâte, tu empâtes, il empâte, nous empâtons, vous empâtez, ils empâtent. — *Imparf.* J'empâtais, tu empâtais, il empâtait, nous empâtions, vous empâtiez, ils empâtaient. — *Pass. défini.* J'empâtai, tu empâtas, il empâta, nous empâtâmes, vous empâtâtes, ils empâtèrent. — *Passé indéf.* J'ai empâté, etc. — *Passé ant.* J'eus empâté, etc. — *Plus-que parfait.* J'avais empâté, etc. — *Futur.* J'empâterai, tu empâteras, il empâtera nous empâterons, vous empâterez, empâteront. — *Futur antér.* J'aurais empâté, etc. — *Cond. pr.* J'empâterais, tu empâterais, il empâterait, nous empâterions, vous empâteriez, ils empâteraient. — *Passé.* J'aurais empâté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse empâté, etc. — *Imp. pr.* Empâte, empâtons, empâtez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez empâté. — *Subj. pr.* Que j'empâte, que tu empâtes, qu'il empâte, que nous empâtions, que vous empâtiez, qu'ils empâtent. — *Imparf.* Que j'empâtasse, que tu empâtasses, qu'il empâtât, que nous empâtassions, que vous empâtassiez, qu'ils empâtassent. — *Pass.* Que j'aie empâté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse empâté etc. — *Infin. pr.* Empâter. — *Passé.* Avoir empâté. — *Part. prés.* Empâtant — *Passé.* Empâté, empâtés, empâtées. — *Passé comp.* Ayant empâté. — Passif : *être empâté.* Se conjugue avec le pronom personnel : *s'empâter*, et signifie manger des aliments pâteux. *Ces gens là* s'empâtent. (Omission de l'Acad.) — Passif : *être empâté* Le part. régit *par*.

EMPAUMER, v. a. 1re conjug. (*Empaumé*), Recevoir une balle dans la paume de la main, sur le milieu de la raquette ou du battoir et la renvoyer avec force. Empaumer *la balle.* — Au figuré, et famil., se rendre maître de l'esprit d'une personne. Empaumer *quelqu'un, une affaire, la parole* Terme de chasse, Empaumer *la voie,* se dit des chiens qui rencontrent la piste.

— *Indic. prés.* J'empaume, tu empaumes, il empaume, nous empaumons, vous empaumez, ils empaument. — *Imp.* J'empaumais, tu empaumais, il empaumait, nous empaumions, vous empaumiez, ils empaumaient. — *Passé déf.* J'empaumai, tu empaumas, il empauma, nous empaumâmes, vous empaumâtes, ils empaumèrent. — *Passé ind.* J'ai empaumé, etc. — *Passé ant.* J'eus empaumé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais empaumé, etc. — *Futur.* J'empaumerai, tu empaumeras, il empaumera, nous empaumerons, vous empaumerez, ils empaumeront. — *Futur ant.* J'aurai empaumé, etc. — *Cond. prés.* J'empaumerais, tu empaumerais, il empaumerait, nous empaumerions, vous empaumeriez, ils empaumeraient. — *Pass.* J'aurais empaumé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse empaumé, etc. — *Impér. prés.* Empaume, empaumons, empaumez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez empaumé. — *Subjonctif prés.* Que j'empaume, que tu empaumes, qu'il empaume, que nous empaumions, que vous empaumiez, qu'ils empaument. — *Imp.* Que j'empaumasse, que tu empaumasses, qu'il empaumât, que nous empaumassions, que vous empaumassiez, qu'ils empaumassent. — *Passé.* Que j'aie empaumé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse empaumé, etc. — *Infinitif présent.* Empaumer. — *Passé.* Avoir empaumé. — *Part. prés.* Empaumant. — *Passé.* Empaumé, empaumée, empaumés, empaumées. — *Passé comp.* Ayant empaumé. — Se conj. avec le pron. personnel : *s'empaumer.* Passif : *être empaumé.* Le part. régit *par.*

EMPÊCHER, v. a., 1re conj. *(anpêché)*, apporter de l'obstacle : Empêcher *une injustice.* (Bossuet). Empêcher *les passions de naître.* (J. J. Rousseau). Après ce verbe, on fait usage de la négation *ne* dans la proposition subordonnée que la phrase soit affirmative, négative ou interrogative. *Cela* empêche *qu'ils* ne *lisent.* (Volt.) — *Ind. prés.* J'empêche, tu empêches, il empêche, nous empêchons, vous empêchez, ils empêchent. — *Impar.* J'empêchais, tu empêchais, il empêchait, nous empêchions, vous empêchiez, ils empêchaient. — *Passé défini.* J'empêchai, tu empêchas, il empêcha, nous empêchâmes, vous empêchâtes, ils empêchèrent. — *Passé indéf.* J'ai empêché, etc. — *Passé antér.* J'eus empêché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais empêché, etc. — *Futur.* J'empêcherai, tu empêcheras, il empêchera, nous empêcherons, vous empêcherez, ils empêcheront. — *Futur ant.* J'aurai empêché, etc. — *Cond. prés.* J'empêcherais, tu empêcherais, il empêcherait, nous empêcherions, vous empêcheriez, ils empêcheraient. — *Passé.* J'aurais empêché, etc. — *On dit aussi* : J'eusse empêché, etc. — *Impératif prés.* Empêche, empêchons, empêchez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez empêché. — *Subj. prés.* Que j'empêche, que tu empêches, qu'il empêche, que nous empêchions, que vous empêchiez, qu'ils empêchent. — *Imparf.* Que j'empêchasse, que tu empêchasses, qu'il empêchât, que nous empêchassions, que vous empêchassiez, qu'ils empêchassent. — *Passé.* Que j'aie empêché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse empêché, etc. — *Infin. prés.* Empêcher. — *Pass.* Avoir empêché. — *Part. prés.* Empêchant (inv.). — *Passé.* Empêché, empêchée, empêchés, empêchées. *Homme* empêché, *mains* empêchées, c'est-à-dire embarrassées, gênées. — *Pass. comp.* Ayant empêché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'empêcher* et signifie s'abstenir. *Elle ne peut* s'empêcher *de célébrer tant de vertus* (Bossuet). — *Le perfide il n'a pu s'*empêcher *de pâlir* (Bossuet). — Passif : *Être empêché.* Le participe régit *de* et *par.* *Être* empêché, de *sa personne*, de *sa contenance*, ne savoir comment se tenir ou être embarrassé. *Être* empêché par *quelqu'un.*

EMPENNER, v. a. 1re conj. *(Anpênené)*, garnir de plumes. Empenner *une flèche.* Il vieillit. — *Indicat. prés.* J'empenne, tu empennes, il empenne, nous empennons, vous empennez, ils empennent. — *Imparf.* J'empennais, tu empennais, il empennait, nous empennions, vous empenniez, ils empennaient. — *Passé déf.* J'empennai, tu empennas, il empenna, nous empennâmes, vous empennâtes, ils empennèrent. — *Passé ind.* J'ai empenné, etc. — *Passé antér.* J'eus empenné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais empenné, etc. — *Futur.* J'empennerai, tu empenneras, il empennera, nous empennerons, vous empennerez, ils empenneront. — *Futur ant.* J'aurai empenné, etc. — *Cond. prés.* J'empennerais, tu empennerais, il empennerait, nous empennerions, vous empenneriez, ils empenneraient. — *Passé.* J'aurais empenné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse empenné, etc. — *Imp. prés.* Em-

penne, empennons, empennez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez empenné. — *Subj. prés.* Que j'empenne, que tu empennes, qu'il empenne, que nous empennions, que vous empenniez, qu'ils empennent. — *Imparf.* Que j'empennasse, que tu empennasses, qu'il empennât, que nous empennassions, que vous empennassiez, qu'ils empennassent. — *Passé.* Que j'aie empenné, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse empenné, etc. —*Infin. prés.* Empenner.—*Passé.* Avoir empenné.—*Part. prés.* Empennant (inv.). — *Passé.* Empenné, empennée, empennés, empennées. — *Pass. comp.* Ayant empenné.—Se conj. avec le pron. personnel : *s'empenner* — Passif : *être empenné.* Le participe régit *de* et *par. Mortellement atteint d'une flèche* empennée.

EMPESER, v. a., 1re conj. (*Anpezé*), mettre de l'empois. Empeser *du linge.* — Terme de marine, mouiller une voile parce qu'elle est trop claire. *On* empèse *la voile pour que le tissu se resserre* (Acad.). — Il vieillit dans ce sens.—*Ind. prés.* J'empèse, tu empèses, il empèse, nous empesons, vous empesez, ils empèsent. — *Imp.* J'empesais, tu empesais, il empesait, nous empesions, vous empesiez, ils empesaient. —*Passé déf.* J'empesai, tu empesas, il empesa, nous empesâmes, vous empesâtes, ils empesèrent. — *Passé ind.* J'ai empesé, etc. — *Passé ant.* J'eus empesé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais empesé, etc. — *Futur.* J'empèserai, tu empèseras, il empèsera, nous empèserons, vous empèserez, ils empèseront. — *Futur ant.* J'aurai empesé, etc. — *Cond. pr.* J'empèserais, tu empèserais, il empèserait, nous empèserions, vous empèseriez, ils empèseraient. — *Pass.* J'aurais empesé, etc.—*On dit aussi:* J'eusse empesé, etc. — *Imp. prés.* Empèse, empesons, empesez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez empesé. — *Subj. prés.* Que j'empèse, que tu empèses, qu'il empèse, que nous empesions, que vous empesiez, qu'ils empèsent. — *Imparf.* Que j'empesasse, que tu empesasses, qu'il empesât, que nous empesassions, que vous empesassiez, qu'ils empesassent. — *Passé.* Que j'aie empesé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse empesé, etc. — *Inf. prés.* Empeser. — *Passé.* Avoir empesé. — *Part. pr.* Empesant (invar.). — *Pass.* Empesé, empesée, empesés, empesées. *Mouchoir* empesé. — Au figuré, guindé, maniéré, peu naturel. *Homme* empesé, *femme* empesée, *style* empesé, *manières* empesées. Il vaut mieux dire en parlant des personnes : *avoir l'air empesé. Cet homme a l'air* empesé.—*Pass. comp.* Ayant empesé. — Se conj. avec le pron. person. : *s'empeser. Cette dentelle s'*empèse (Omission de l'Acad.). — Passif : *être empesé.* Le part. régit *par. Linge* empesé par *la blanchisseuse.* Au figuré, il régit *dans. Il est* empesé dans *ses manières.*

EMPESTER, v. a., 1re conjug. (*Anpêceté*), infecter de la peste. *Un vaisseau venu du Levant* empesta *la ville.* — Empuantir. *Cette odeur va nous* empester. — Au figuré, *l'erreur* empeste *les esprits.* — Il s'emploie neutralement. *Ce cadavre* empeste. — *Ind. prés.* J'empeste, tu empestes, il empeste, nous empestons, vous empestez, ils empestent.—*Imparf.* J'empestais, tu empestais, il empestait, nous empestions, vous empestiez, ils empestaient. — *Passé défini.* J'empestai, tu empestas, il empesta, nous empestâmes, vous empestâtes, ils empestèrent. — *Passé indéf.* J'ai empesté, etc. — *Passé antér.* J'eus empesté, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais empesté, etc. — *Futur.* J'empesterai, tu empesteras, il empestera, nous empesterons, vous empesterez, ils empesteront. — *Futur antér.* J'aurai empesté, etc. — *Cond. prés.* J'empesterais, tu empesterais, il empesterait, nous empesterions, vous empesteriez, ils empesteraient. — *Pass.* J'aurais empesté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse empesté, etc.— *Impér. pr.* Empeste, empestons, empestez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez empesté. — *Subj. prés.* Que j'empeste, que tu empestes, qu'il empeste, que nous empestions, que vous empestiez, qu'ils empestent. — *Imparf.* Que j'empestasse, que tu empestasses, qu'il empestât, que nous empestassions, que vous empestassiez, qu'ils empestassent. — *Passé.* Que j'aie empesté, etc.— *Plus-que-parf* Que j'eusse empesté, etc. — *Inf. prés.* Empester. — *Passé.* Avoir empesté. — *Part. prés.* Empestant (inv.). — *Passé.* Empesté, empestée, empestés, empestées. — *Passé comp.* Ayant empesté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'empester* (Omission de l'Académie). — Passif : *être empesté.* Le participe régit *par.*

EMPÊTRER, v. a., 1re conj. (*Anpêtré*), engager, embarrasser le pied. Empêtrer *un cheval en pâture.* — Au figuré, embarrasser, engager. Empêtrer *quelqu'un*

dans une mauvaise affaire. Familier. — *Indic. prés* J'empêtre, tu empêtres, il empêtre, nous empêtrons, vous empêtrez, ils empêtrent. — *Imparf.* J'empêtrais, tu empêtrais, il empêtrait, nous empêtrions, vous empêtriez, ils empêtraient. — *Passé défini.* J'empêtrai, tu empêtras, il empêtra, nous empêtrâmes, vous empêtrâtes, ils empêtrèrent. — *Passé ind.* J'ai empêtré, etc. — *Passé antér.* J'eus empêtré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais empêtré, etc. — *Futur.* J'empêtrerai, tu empêtreras, il empêtrera, nous empêtrerons, vous empêtrerez, ils empêtreront. — *Futur ant.* J'aurai empêtré, etc. — *Cond. pres.* J'empêtrerais, tu empêtrerais, il empêtrerait, nous empêtrerions, vous empêtreriez, ils empêtreraient. — *Passé.* J'aurais empêtré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse empêtré, etc. — *Impér. prés.* Empêtre, empêtrons, empêtrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez empêtré. — *Subj. prés.* Que j'empêtre, que tu empêtres, qu'il empêtre, que nous empêtrions, que vous empêtriez, qu'ils empêtrent. — *Imparf.* Que j'empêtrasse, que tu empêtrasses, qu'il empêtrât, que nous empêtrassions, que vous empêtrassiez, qu'ils empêtrassent. — *Passé.* Que j'aie empêtré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse empêtré, etc. — *Infin. prés.* Empêtrer. — *Passé.* Avoir empêtré. — *Part. prés.* Empêtrant (invar.). — *Passé.* Empêtré, empêtrée, empêtrés, empêtrées. — *Passé comp.* Ayant empêtré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'empêtrer*, s'engager dans, s'embarrasser de : *Ce cheval s'est empêtré dans ses traits.* S'empêtrer *sottement.* — Passif : *être empêtré.* Le participe régit *de* et *dans*. Empêtré d'*un sot*, d'*un importun. Je suis* empêtrée dans *son orgueil* (Sévigné).

EMPIERRER, v. a., 1re conj. (*Anpiéré*), garnir de cailloux une route pour la conserver. Empierrer *un chemin, une route.* — *Indicatif présent.* J'empierre, tu empierres, il empierre, nous empierrons, vous empierrez, ils empierrent. — *Imparf.* J'empierrais, tu empierrais, il empierrait, nous empierrions, vous empierriez, ils empierraient. — *Passé déf.* J'empierrai, tu empierras, il empierra, nous empierrâmes, vous empierrâtes, ils empierrèrent. — *Passé indéf.* J'ai empierré, etc. — *Passé antér.* J'eus empierré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais empierré, etc. — *Futur.* J'empierrerai, tu empierreras, il empierrera, nous empierrerons, vous empierrerez, ils empierreront. — *Fut r antérieur.* J'aurai empierré, etc. — *Condit. pres.* J'empierrerais, tu empierrerais, il empierrerait, nous empierrerions, vous empierreriez, ils empierreraient. — *Passé.* J'aurais empierré etc. — *On dit aussi :* J'eusse empierré, etc. — *Impératif présent.* Empierre, empierrons, empierrez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez empierré. — *Subjonctif présent.* Que j'empierre, que tu empierres, qu'il empierre, que nous empierrions, que vous empierriez, qu'ils empierrent. — *Imparf.* Que j'empierrasse, que tu empierrasses, qu'il empierrât, que nous empierrassions, que vous empierrassiez, qu'ils empierrassent. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse empierré, etc. — *Infin. prés.* Empierrer. — *Passé.* Avoir empierré. — *Part. prés.* Empierrant (invariable). — *Passé.* Empierré, empierrée, empierrés, empierrées. — *Passé comp.* Ayant empierré. — Passif : *être empierré.* Le part. régit *de* et *par. Route* empierrée de *cailloux* par *un cantonnier.*

EMPIÉTER, v. a., 1re conj. (*Anpiété*), usurper prendre sur la propriété d'autrui. Empiéter *un arpent sur quelqu'un*, et neut. : *Vous avez* empiété *sur mon terrain.* — S'avancer : *la mer* empiète *sur les côtes*, déborde sur les côtes — Au fig., s'arroger des droits qu'on n'a pas *Vous avez* empiété *sur ma charge, sur mon emploi.* N'empiétons *pas sur l'horrible fonction des démons* (J.-J. Rousseau). — *Indicatif présent.* J'empiète, tu empiètes, il empiète, nous empiétons, vous empiétez, ils empiètent. — *Imparf.* J'empiétais, tu empiétais, il empiétait, nous empiétions, vous empiétiez, ils empiétaient. — *Passé déf.* J'empiétai, tu empiétas, il empiéta, nous empiétâmes, vous empiétâtes, ils empiétèrent. — *Passé ind.* J'ai empiété, etc. — *Passé antér.* J'eus empiété, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais empiété, etc. — *Futur.* J'empièterai, tu empièteras, il empiètera, nous empièterons, vous empièterez, ils empièteront. — *Futur ant.* J'aurai empiété, etc. — *Conditionnel prés.* J'empièterais, tu empièterais, il empièterait, nous empièterions, vous empièteriez, ils empièteraient. — *Pass.* J'aurais empiété, etc. — *On dit aussi :* J'eusse empiété, etc. — *Impér prés.* Empiète, empiétons, empiétez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez empiété. — *Subj. prés.* Que j'empiète, que tu empiètes, qu'il empiète, que nous em-

piétions, que vous empiétiez, qu'ils empiètent. — *Imparfait.* Que j'empiétasse, que tu empiétasses, qu'il empiétât, que nous empiétassions, que vous empiétassiez, qu'ils empiétassent. — *Passé.* Que j'aie empiété, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse empiété, etc. — *Inf. prés.* Empiéter. — *Passé.* Avoir empiété. — *Part. prés.* Empiétant (invariable). — *Passé.* Empiété, empiétés, empiétée, empiétées. — *Passé comp.* Ayant empiété. — Passif : *Etre empiété.* Le part. regit *par.*

EMPIFFRER, v. a. et pr. 1re c. (*Anpifré*), faire manger excessivement, rendre gras et replet. Empiffrer *un enfant.* *Trop manger et trop dormir l'ont* empiffré *tellement qu'il n'est pas reconnaissable* (Académie). Il est moins usité dans ce dernier sens. — *Indicat. prés.* J'empiffre, tu empiffres, il empiffre, nous empiffrons, vous empiffrez, ils empiffrent. — *Imparfait.* J'empiffrais, tu empiffrais, il empiffrait, nous empiffrions, vous empiffriez, ils empiffraient. — *Passé déf.* J'empiffrai, tu empiffras, il empiffra, nous empiffrâmes, vous empiffrâtes, ils empiffrèrent. — *Passé ind.* J'ai empiffré, etc. — *Passé ant.* J'eus empiffré, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais empiffré, etc. — *Futur.* J'empiffrerai, tu empiffreras, il empiffrera, nous empiffrerons, vous empiffrerez, ils empiffreront. — *Futur ant.* J'aurai empiffré, etc. — *Condit. prés.* J'empiffrerais, tu empiffrerais, il empiffrerait, nous empiffrerions, vous empiffreriez, ils empiffreraient. — *Passé.* J'aurais empiffré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse empiffré, etc. — *Impér. prés.* Empiffre, empiffrons, empiffrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez empiffré. — *Subj. prés.* Que j'empiffre, que tu empiffres, qu'il empiffre, que nous empiffrions, que vous empiffriez, qu'ils empiffrent. — *Imp.* Que j'empiffrasse, que tu empiffrasses, qu'il empiffrât, que nous empiffrassions, que vous empiffrassiez, qu'ils empiffrassent. — *Passé.* Que j'aie empiffré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse empiffré, etc. — *Inf. prés.* Empiffrer. — *Passé.* Avoir empiffré. — *Part. prés.* Empiffrant (invar.). — *Passé.* Empiffré, empiffrée, empiffrés, empiffrées. — *Passé comp.* Ayant empiffré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'empiffrer. Il* s'empiffra *tellement qu'il en fut malade. Vous vous* empiffrez *à la vie que vous menez* (Académie). — Passif : *Etre empiffré.* Le participe régit *de* et *par* : *Cet enfant a été* empiffré de *confitures* par *sa nourrice.*

EMPILER, v. a. 1re conjug. (*Anpilé*), mettre en pile. Empiler *du bois, des livres, des écus.* — *Indic. prés.* J'empile, tu empiles, il empile, nous empilons, vous empilez, ils empilent. — *Imparf.* J'empilais, tu empilais, il empilait, nous empilions, vous empiliez, ils empilaient. — *Passé déf.* J'empilai, tu empilas, il empila, nous empilâmes, vous empilâtes, ils empilèrent. — *Passé ind.* J'ai empilé, etc. — *Passé antérieur.* J'eus empilé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais empilé, etc. — *Futur.* J'empilerai, tu empileras, il empilera, nous empilerons, vous empilerez, ils empileront. — *Futur ant.* J'aurai empilé, etc. — *Cond. prés.* J'empilerais, tu empilerais, il empilerait, nous empilerions, vous empileriez, ils empileraient. — *Passé.* J'aurais empilé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse empilé, etc. — *Impératif prés.* Empile, empilons, empilez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez empilé. — *Subjonct. prés.* Que j'empile, que tu empiles, qu'il empile, que nous empilions, que vous empiliez, qu'ils empilent. — *Imp.* Que j'empilasse, que tu empilasses, qu'il empilât, que nous empilassions, que vous empilassiez, qu'ils empilassent. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse empilé, etc. — *Infin. présent.* Empiler. — *Passé.* Avoir empilé. — *Partic. prés.* Empilant (inv.). — *Passé.* Empilé, empilée, empilés, empilées. — *Passé comp.* Ayant empilé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'empiler. Il faut voir comme les écus* s'empilent *chez lui* (Omiss. de l'Académie). — Passif : *Etre empilé.* Le particip. régit *dans, par* et *sur.* *Bois* empilé dans *la cave. Pièces d'argent* empilées *les unes* sur *les autres. Fumier* empilé par *le jardinier.*

EMPIRER, v. a. et neut. 1re conjug. (*Anpiré*), rendre ou devenir pire. *N'empirez pas volontairement vos mœurs.* (J.-J. Rousseau). — Neutralement il prend les deux auxiliaires, suivant qu'on veut désigner l'état ou l'action. *Sa maladie empire, a beaucoup empiré, est empirée* (Ac.). — *Indic. prés.* J'empire, tu empires, il empire, nous empirons, vous empirez, ils empirent. — *Imp.* J'empirais, tu empirais, il empirait, nous empirions, vous empiriez, ils empiraient. — *Passé défini.* J'empirai, tu empiras, il empira, nous empirâmes, vous empirâtes, ils empirèrent. — *Passé indef.* J'ai empiré, etc. — *Pas-*

sé ant. J'eus empiré, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais empiré, etc. — *Futur.* J'empirerai, tu empireras, il empirera, nous empirerons, vous empirerez, ils empireront. — *Futur ant.* J'aurai empiré, etc. — *Condit. prés.* J'empirerais, tu empirerais, il empirerait, nous empirerions, vous empireriez ils empireraient. — *Passé.* J'aurais empiré, etc. — *On dit aussi :* l'eusse empiré etc. — *Impér. prés.* Empire, empirons, empirez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez empiré. — *Subj. prés.* Que j'empire, que tu empires, qu'il empire. que nous empirions, que vous empiriez, qu'ils empirent. — *Imparf.* Que j'empirasse, que tu empirasses, qu'il empirât, que nous empirassions, que vous empirassiez, qu'ils empirassent. — *Passé.* Que j'aie empiré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse empiré, etc. — *Infin. prés.* Empirer. — *Passé.* Avoir empiré. — *Part. prés.* Empirant (invar). — *Passé.* Empiré, empirée, empirés, empirées. — *Passé comp.* Ayant empiré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'empirer. Son mal* s'empire (Omis on de l'Académie). — Passif : *Etre empiré.* Le part. régit *par*

EMPLIR, v. a., 2e conj. (*Anplir*), rendre plein. *Emplir un vase, un sac, une armoire.* — Au figuré, *Emplir la terre de sa folie* (Boileau). — *Indic prés.* J'emplis, tu emplis, il emplit, nous emplissons, vous emplissez, ils emplissent. — *Imparf.* J'emplissais, tu emplissais, il emplissait, nous emplissions, vous emplissiez, ils emplissaient. — *Passé déf.* J'emplis, tu emplis, il emplit, nous emplîmes, vous emplîtes, ils emplirent. — *Passé indéf.* J'ai empli, etc. — *Passé antér.* J'eus empli, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais empli, etc. — *Futur.* J'emplirai, tu empliras, il emplira. nous emplirons, vous emplirez, ils empliront. — *Futur ant.* J'aurai empli, etc — *Condit. prés* J'emplirais, tu emplirais, il emplirait, nous emplirions, vous empliriez, ils empliraient. — *Passé.* J'aurais empli, etc. — *On dit aussi :* J'eusse empli, etc. — *Impér. prés.* Emplis, emplissons, emplissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez empli. — *Subj. prés.* Que j'emplisse, que tu emplisses, qu'il emplisse, que nous emplissions, que vous emplissiez, qu'ils emplissent. — *Imparfait.* Que j'emplisse, que tu emplisses, qu'il emplît, que nous emplissions, que vous emplissiez, qu'ils emplissent. — *Passé.* Que j'aie empli, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse empli, etc. — *Inf. prés.* Emplir. — *Passé.* Avoir empli. — *Part. prés.* Emplissant (invar.). — *Passé.* Empli, emplie, emplis, emplies. — *Passé comp.* Ayant empli. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'emplir. Ce vase* s'emplit — Passif : *être empli.* Le participe régit *par.*

EMPLOYER, v. a., 1re conj. (*Anploéié*), mettre en usage, faire usage, se servir de. *Employer de l'étoffe, de l'argent. Employer ses trésors au salut public* (Fléchier). *Employer son autorité à faire des heureux* (Massillon). — Donner de l'emploi, de l'occupation. *Il* emploie *dix ouvriers.* L'*y* grec se change en *i* simple devant un *e* muet. — *Ind. pr.* J'emploie, tu emploies, il emploie, nous employons, vous employez, ils emploient. — *Imp.* J'employais, tu employais, il employait, nous employions, vous employiez, ils employaient. — *Passé déf.* J'employai, tu employas, il employa, nous employâmes, vous employâtes, ils employèrent. — *Passé ind.* J'ai employé, etc. — *Passé. ant.* J'eus employé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais employé, etc. — *Futur.* J'emploierai, tu emploieras, il emploiera, nous emploierons, vous emploierez, ils emploieront. — *Futur ant.* J'aurai employé, etc. — *Condit. prés.* J'emploierais, tu emploierais, il emploierait, nous emploierions, vous emploieriez, ils emploieraient. — *Passé.* J'aurais employé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse employé, etc. — *Impératif présent.* Emploie, employons, employez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez employé. — *Subj. prés.* Que j'emploie, que tu emploies, qu'il emploie, que nous employions, que vous employiez, qu'ils emploient. — *Imparfait.* Que j'employasse, que tu employasses, qu'il employât, que nous employassions, que vous employassiez, qu'ils employassent. — *Passé.* Que j'aie employé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse employé, etc. — *Inf. prés.* Employer. — *Passé.* Avoir employé. — *Part. prés.* Employant (invar.). — *Passé.* Employé, employée, employés, employées. *Argent bien* employé. *Finances mal* employées. Il s'emploie substantivement. *Un employé dans les régies.* — *Passé comp.* Ayant employé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'employer,* et signifie être d'usage. *Ce mot ne* s'emploie *pas* (Voltaire). — S'occuper, agir pour, s'appliquer. *Sauvez ce malheureux,* employez-vous *pour lui* (Corneille). — Passif : *être*

employé. Le participe régit *à dans*, *pour*, *sur*, *chez* et *par*. *Ce terrain ne peut être* employé à *cette culture*. *Il est* employé dans *les Finances*, sur *les frontières*, *Il s'est* employé pour *moi de la manière la plus bienveillante*. *Etre* employé par *quelqu'un*.

EMPLUMER, v. a., 1[re] conj. (*Anplumé*), garnir de plumes. *Emplumer un clavecin*. Il n'est guère usité que dans cette phrase. — *Indic. prés.* J'emplume, tu emplumes, il emplume, nous emplumons, vous emplumez, ils emplument. — *Imp.* J'emplumais, tu emplumais, il emplumait, nous emplumions, vous emplumiez, ils emplumaient. — *Passé déf.* J'emplumai, tu emplumas, il empluma, nous emplumâmes, vous emplumâtes, ils emplumèrent. — *Passé ind.* J'ai emplumé, etc. — *Passé antér.* J'eus emplumé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais emplumé, etc.—*Futur.* J'emplumerai, tu emplumeras, il emplumera, nous emplumerons, vous emplumerez, ils emplumeront. — *Futur ant.* J'aurai emplumé, etc. — *Condit. prés.* J'emplumerais, tu emplumerais, il emplumerait, nous emplumerions, vous emplumeriez, ils emplumeraient. — *Passé.* J'aurais emplumé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse emplumé, etc. — *Impér. prés.* Emplume, emplumons, emplumez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez emplumé. — *Subj. prés.* Que j'emplume, que tu emplumes, qu'il emplume, que nous emplumions, que vous emplumiez, qu'ils emplument. — *Imp.* Que j'emplumasse, que tu emplumasses, qu'il emplumât, que nous emplumassions, que vous emplumassiez, qu'ils emplumassent. — *Passé.* Que j'aie emplumé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse emplumé, etc. — *Inf. prés.* Emplumer. — *Passé.* Avoir emplumé.—*Part. prés.* Emplumant(inv.). — *Passé.* Emplumé, emplumée, emplumés, emplumées. — *Passé comp.* Ayant emplumé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'emplumer*. *Il* s'est emplumé *dans cet emploi*, il s'y est enrichi. Familier. — Populairement il signifie aussi s'engraisser. (Omission de l'Académie.) — Passif : *Etre emplumé*. Le participe régit *dans* et *par*.

EMPOCHER, v. a., 1[re] conj. (*Anpoché*), mettre en poche avec empressement. *A mesure qu'il gagne de l'argent au jeu, il l'*empoche. *Empocher des fruits*, *des gâteaux* (Acad.). — *Indic. prés.* J'empoche, tu empoches, il empoche, nous empochons, vous empochez, ils empochent. — *Imp.* J'empochais, tu empochais, il empochait, nous empochions, vous empochiez, ils empochaient. — *Passé déf.* J'empochai, tu empochas, il empocha, nous empochâmes, vous empochâtes, ils empochèrent. — *Passé indéf.* J'ai empoché, etc. — *Pass. ant.* J'eus empoché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais empoché, etc. — *Futur.* J'empocherai, tu empocheras, il empochera, nous empocherons, vous empocherez, ils empocheront. — *Futur antér.* J'aurai empoché, etc. — *Cond. prés.* J'empocherais, tu empocherais, il empocherait, nous empocherions, vous empocheriez, ils empocheraient.— *Passé.* J'aurais empoché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse empoché, etc. — *Impérat. prés.* Empoche, empochons, empochez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez empoché. — *Subj. prés.* Que j'empoche, que tu empoches, qu'il empoche, que nous empochions, que vous empochiez, qu'ils empochent. — *Imp.* Que j'empochasse, que tu empochasses, qu'il empochât, que nous empochassions, que vous empochassiez, qu'ils empochassent. — *Passé.* Que j'aie empoché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse empoché, etc. — *Infinitif prés.* Empocher. — *Passé.* Avoir empoché. — *Part. prés.* Empochant (invar.). — *Passé.* Empoché, empochée, empochés, empochées. — *Passé comp.* Ayant empoché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'empocher*. *Ce qui se perdra au jeu* s'empochera (Omission de l'Académie). — Passif : *être empoché*. Le part. régit *par*.

EMPOIGNER, v. a., 1[re] conj. (*Anpoègné*), prendre et serrer avec le poing. *Il l'*empoigna *par le bras*, *par les cheveux* (Académie).—Arrêter, saisir au collet. Empoignez-*moi* ! *cet homme-là* ; (Omission de l'Académie). — *Indic. prés.* J'empoigne, tu empoignes, il empoigne, nous empoignons, vous empoignez, ils empoignent. — *Imp.* J'empoignais, tu empoignais, il empoignait, nous empoignions, vous empoigniez, ils empoignaient. — *Passé déf.* J'empoignai, tu empoignas, il empoigna, nous empoignâmes, vous empoignâtes, ils empoignèrent. — *Passé ind.* J'ai empoigné, etc. — *Passé antér.* J'eus empoigné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais empoigné, etc. — *Futur.* J'empoignerai, tu empoigneras, il empoignera, nous empoignerons, vous empoignerez, ils empoigneront.— *Futur ant.* J'aurai empoigné, etc. — *Condit. prés.* J'empoignerais, tu em-

poignerais, il empoignerait, nous empoignerions, vous empoigneriez, ils empoigneraient. — *Passé.* J'aurais empoigné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse empoigné, etc.— *Imp. prés.* Empoigne, empoignons, empoignez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez empoigné. — *Subj. prés.* Que j'empoigne, que tu empoignes, qu'il empoigne, que nous empoignions, que vous empoigniez, qu'ils empoignent. — *Imparfait.* Que j'empoignasse, que tu empoignasses, qu'il empoignât, que nous empoignassions, que vous empoignassiez, qu'ils empoignassent. — *Passé.* Que j'aie empoigné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse empoigné, etc. — *Inf. prés.* Empoigner.— *Passé.* Avoir empoigné. — *Partic. prés.* Empoignant (invariable). — *Passé.* Empoigné, empoignée, empoignes, empoignées. — *Passé comp.* Ayant empoigné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'empoigner,* dans le sens de se saisir l'un l'autre pour se battre. *Ils* se sont empoignés, *on a eu beaucoup de peine à les séparer* (Académie). — Passif : *Etre empoigné.* Le part. régit *par.*

EMPOISONNER, v. a., 1re conj. (*Anpoazoné*), donner, faire prendre du poison à dessein de faire mourir. *Le bruit est qu'on l'*empoisonna (Académie). — Au figuré :

Je sors de chez un fat qui pour *m'empoisonner*
Je pense, exprès chez lui m'a forcé de dîner.
Boileau.

— Jeter des vapeurs infectes. *Son haleine* empoisonne *tout le monde.* — Infecter de poison. *Infecter des viandes, des fruits, une fontaine, des armes* (Académie). — Faire mourir. *La noix de galle* empoisonne *les chiens* (Id.); ou neutralement. *Il y a des champignons qui* empoisonnent (Id.).— Au figuré, altérer, troubler, remplir d'amertume. *Je ne sais quel trouble* empoisonne *ma joie* (Racine). *Ses maîtres avaient* empoisonné *par la flatterie son beau naturel* (Fénelon). — Dénaturer. *Il n'y a point d'ouvrage qu'on ne puisse* empoisonner (Voltaire). — *Indic. prés.* J'empoisonne, tu empoisonnes, il empoisonne, nous empoisonnons, vous empoisonnez, ils empoisonnent. — *Imparfait.* J'empoisonnais, tu empoisonnais, il empoisonnait, nous empoisonnions, vous empoisonniez, ils empoisonnaient.—*Passé déf.* J'empoisonnai, tu empoisonnas, il empoisonna, nous empoisonnâmes, vous empoisonnâtes, ils empoisonnèrent. — *Passé indéf.* J'ai empoisonné, etc.—*Passé antérieur.* J'eus empoisonné, etc.— *Plus-que-parfait.* J'avais empoisonné, etc. — *Futur.* J'empoisonnerai, tu empoisonneras, il empoisonnera, nous empoisonnerons, vous empoisonnerez, ils empoisonneront. — *Futur antér.* J'aurai empoisonné, etc. —*Condit. prés.* J'empoisonnerais, tu empoisonnerais, il empoisonnerait, nous empoisonnerions, vous empoisonneriez, ils empoisonneraient. — *Passé.* J'aurais empoisonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse empoisonné, etc. — *Impér. prés.* Empoisonne, empoisonnons, empoisonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez empoisonné. — *Subj. prés.* Que j'empoisonne, que tu empoisonnes, qu'il empoisonne, que nous empoisonnions, que vous empoisonniez, qu'ils empoisonnent. — *Imparfait.* Que j'empoisonnasse, que tu empoisonnasses, qu'il empoisonnât, que nous empoisonnassions, que vous empoisonnassiez, qu'ils empoisonnassent. — *Passé.* Que j'aie empoisonné, etc.— *Plus-que-parfait.* Que j'eusse empoisonné, etc.—*Infinitif présent.* Empoisonner.— *Pass.* Avoir empoisonné — *Part. prés.* Empoisonnant (inv.). — *Passé.* Empoisonné, empoisonnée, empoisonnés, empoisonnées. —*Passé comp.* Ayant empoisonné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'empoisonner. Tout* s'empoisonne *entre les mains de cette funeste passion* (Massillon).—Passif : *Etre empoisonné.* Le part. régit *de* et *par.* Empoisonné de *lâches conseils* (Corneille). *Toutes les sociétés sont* empoisonnées par *le défaut de sincérité* (Massillon).

EMPOISSER, v. a., 1re conj. (*Anpoacé*), enduire de poix. Empoisser *du fil.* Empoisser *un tonneau.* — Au figuré, gâter, salir. *Il a* empoissé *son habit.* — *Indic. prés.* J'empoisse, tu empoisses, il empoisse, nous empoissons, vous empoissez, ils empoissent. —*Imparfait.* J'empoissais, tu empoissais, il empoissait, nous empoissions, vous empoissiez, ils empoissaient. — *Passé déf.* J'empoissai, tu empoissas, il empoissa, nous empoissâmes, vous empoissâtes, ils empoissèrent. — *Passé indéf.* J'ai empoissé, etc. — *Passé ant.* J'eus empoissé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais empoissé, etc.—*Futur.* J'empoisserai, tu empoisseras, il empoissera, nous empoisserons, vous empoisserez, ils empoisseront. — *Futur antér.* J'aurai empoissé, etc.—*Cond. prés.* J'empoisserais, tu empoisserais, il empoisse-

rait, nous empoisserions, vous empoisseriez, ils empoisseraient. — *Passé.* J'aurais empoissé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse empoissé, etc. — *Impér. prés.* Empoisse, empoissons, empoissez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez empoissé. — *Subj. prés.* Que J'empoisse, que tu empoisses, qu'il empoisse, que nous empoissions, que vous empoissiez, qu'ils empoissent. — *Imparfait.* Que J'empoissasse, que tu empoisasses, qu'il empoissât, que nous empoissassions, que vous empoissassiez, qu'ils empoissassent. — *Passé.* Que j'aie empoissé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse empoissé, etc. — *Inf. prés.* Empoisser. — *Passé.* Avoir empoissé. — *Part. prés.* Empoissant (inv.). — *Passé.* Empoissé empoissée, empoissés, empoissées.— *Passé comp.* Ayant empoissé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'empoisser. Il s'est* empoissé *avec ses confitures.* — Passif *: être empoissé.* Le participe régit *de* et *par : Enfant* empoissé de *confitures. Tonneau* empoissé par *le tonnelier.*

EMPOISSONNER, v. a. 1re conj. (*Anpouçoné*), peupler, garnir de poissons. Empoissonner *un étang.* — *Indic. prés.* J'empoissonne, tu empoissonnes, il empoissonne, nous empoissonnons, vous empoissonnez, ils empoissonnent. — *Imparf.* J'empoissonnais, tu empoissonnais, il empoissonnait, nous empoissonnions, vous empoissonniez, ils empoissonnaient. — *Passé déf.* J'empoissonnai, tu empoissonnas, il empoissonna, nous empoissonnâmes, vous empoissonnâtes, ils empoissonnèrent.—*Passé ind.* J'ai empoissonné, etc. — *Passé antér.* J'eus empoissonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais empoissonné, etc. — *Futur.* J'empoissonnerai, tu empoissonneras, il empoissonnera, nous empoissonnerons, vous empoissonnerez, ils empoissonneront. — *Futur ant.* J'aurai empoissonné, etc. — *Cond. prés.* J'empoissonnerais, tu empoissonnerais, il empoissonnerait, nous empoissonnerions, vous empoissonneriez, ils empoissonneraient. — *Passé.* J'aurais empoissonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse empoissonné, etc. — *Impér. prés.* Empoissonne, empoissonnons, empoissonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez empoissonné. — *Subj. prés.* Que j'empoissonne, que tu empoissonnes, qu'il empoissonne, que nous empoissonnions, que vous empoissonniez, qu'ils empoissonnent. — *Imparf.* Que j'empoissonnasse, que tu empoisonnases, qu'il empoissonnât, que nous empoissonnassions, que vous empoissonnassiez, qu'ils empoissonnassent. — *Passé.* Que j'aie empoissonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que J'eusse empoissonné, etc. — *Inf. présent.* Empoissonner. — *Passé.* Avoir empoissonné. — *Part. pres.* Empoissonnant (inv.). — *Passé* Empoissonné, empoissonnée, empoissonnés, empoisonnées. — *Passé comp.* Ayant empoissonné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'empoissonner* (Omission de l'Académie). — Passif : *Etre empoissonné.* Le participe régit *par.*

EMPORTER, v. a., 1re conj. (*Anporté*), ôter d'un lieu, porter hors d'un lieu. Emporter *des meubles, un malade. Josabeth dans son sein l'*emporta *tout sanglant* (Racine). — Au figuré :

Et moi pour mon partage
Je n'*emporterai* donc qu'une inutile rage.
Racine.

— Entraîner, arracher. *Le courant* l'emporte (Académie). — Au figuré. *Ce remède* emporte *la fièvre*, et dans le sens de détruire, faire mourir : *Une douleur que le temps* emporte *avec tout le reste* (Bossuet). *La maladie l'a* emporté (Académie).—Se dit des agitations et des excès où jettent les passions : *Une aveugle colère m'*emportait (Racine). — Peser davantage, au figuré, être supérieur : *A volume égal, l'or* l'emporte *sur l'argent* (Académie). *L'homme prudent* l'emporte *sur le courageux* (Fléchier). — Dans ces deux sens il se construit toujours avec le pronom *le.* — Terme de procédure : *Le fond* emporte *la forme*, prévaut sur la forme. — Gagner, obtenir, faire réussir malgré tous les obstacles : Emporter *les suffrages*; et, par extension, *une place.*— Entraîner par suite nécessaire : *Chez les Grecs, la prise d'une ville* emportait *sa destruction* (Montesquieu).—*Ind. prés.* J'emporte, tu emportes, il emporte, nous emportons, vous emportez, ils emportent.— *Imparf.* J'emportais, tu emportais, il emportait, nous emportions, vous emportiez, ils emportaient. — *Passé déf.* J'emportai, tu emportas, il emporta, nous emportâmes, vous emportâtes, ils emportèrent.—*Passé ind.* J'ai emporté, etc. — *Passé antér.* J'eus emporté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais emporté, etc. — *Futur.* J'emporterai, tu emporteras, il emportera, nous emporterons, vous emporterez, ils empor-

teront.—*Futur ant.* J'aurai emporté, etc. — *Cond. prés.* J'emporterais, tu emporterais, il emporterait, nous emporterions, vous emporteriez, ils emporteraient. — *Passé.* J'aurais emporté, etc. — *On dit aussi:* J'eusse emporté, etc.—*Impér. prés.* Emporte, emportons, emportez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez emporté. — *Subj. prés.* Que j'emporte, que tu emportes, qu'il emporte, que nous emportions, que vous emportiez, qu'ils emportent.—*Imparf.* Que j'emportasse, que tu emportasses, qu'il emportât, que nous emportassions, que vous emportassiez, qu'ils emportassent. — *Pass.* Que j'aie emporté, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse emporté, etc.—*Inf. prés.* Emporter. — *Passé.* Avoir emporté. — *Part. prés.* Emportant (invar.). — *Passé.* Emporté, emportée, emportés, emportées. —*Passé comp.* Ayant emporté.— Se conjugue avec le pronom personnel : *s'empôrter. Il* s'emporte *contre ses juges. Son cheval* s'est emporté. — Passif : *Etré emporté.* Le participe régit *de, par* et *sur.* Emporté d'*un désir curieux* (Racine). Emporté par *le tourbillon du monde* (Massillon).

Sur l'intérêt des Grecs vous l'avez *emporté.*
Racine.

EMPOTER, v. a., 1re conj. (*Anpoté*), terme de jardinage, mettre en pot. Empoter *un œillet.* — *Ind. prés.* J'empote, tu empotes, il dmpote, nous empotons, vous empotez, ils empotent. — *Imparf.* J'empotais, tu empotais, il empotait, nous empotions, vous empotiez, ils empotaient. — *Passé déf.* J'empotai, tu empotas, il empota, nous empotâmes, vous empotâtes, ils empotèrént.— *Passé ind.* J'ai empoté, etc.—*Passé ant.* J'eus ampoté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais empoté, etc.— *Futur.* J'empoterai, tu empoteras, il empotera, nous empoterons, vous empoterez, ils empoteront. — *Futur ant.* J'aurai empoté, etc. — *Cond. prés.* J'empoterais, tu empoterais, il empoterait, nous empoterions, vousempoteriez, ils empoteraient. — *Passé.* J'aurais empoté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse empoté, etc.—*Impér. prés.* Empote, empotons, empotez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez empoté. — *Subj. prés.* Que j'empote, que tu empotes, qu'il empote, que nous empotions, que vous empotiez, qu'ils empotent. — *Imparf.* Que j'empotasse, que tu empotasses, qu'il empotât, que nous empotassions, que vous empotassiez, qu'ils empotassent.— *Passé.* Que j'aie empoté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse empoté, etc.—*Infin. prés.* Empoter.—*Passé.* Avoir empoté.— *Part. prés.* Empotant (invariable).— *Passé.* Empoté, empotée, empotés, empotées. — *Passé composé.* Ayant empoté. — Passif: *Etre empoté.* Le part. régit *par.*

EMPOURPRER, v. a., 1re conj. (*Anpourpré*), colorer de pourpre et de rouge. *L'aube* empourprait *les bords de l'horizon* (La Fontaine). (Style poétique.) — *Indic. prés.* J'empourpre, tu empourpres, il empourpre, nous empourprons, vous empourprez, ils empourprent. — *Imparf.* J'empourprais, tu empourprais, il empourprait, nous empourprions, vous empourpriez, ils empourpraient. — *Passé défini* J'empourprai, tu empourpras, il empourpra, nous empourprâmes, vous empourprâtes, ils empourprèrent.—*Passé ind.* J'ai empourpré, etc. — *Pass. ant.* J'eus empourpré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais empourpré, etc. — *Futur.* J'empourprerai, tu empourpreras, il empourprera, nous empourprerons, vous empourprerez, ils empourpreront. — *Futur antérieur.* J'aurai empourpré, etc.— *Conditionnel présent.* J'empourprerais, tu empourprerais, il empourprerait, nous empourprerions, vous empourpreriez, ils empourpreraient.— *Passé.* J'aurais empourpré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse empourpré, etc. — *Impératif prés.* Empourpre, empourprons, empourprez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez empourpré. — *Subj. prés.* Que j'empourpre, que tu empourpres, qu'il empourpre, que nous empourprions, que vous empourpriez, qu'ils empourprent. — *Imparfait.* Que j'empourprasse, que tu empourprasses, qu'il empourprât, que nous empourprassions, que vous empourprassiez, qu'ils empourprassent. — *Passé.* Que j'aie empourpré, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse empourpré, etc. — *Infinitif présent.* Empourprer.— *Passé.* Avoir empourpré. — *Part. prés.* Empourprant (invariable). — — *Passé.* Empourpré, empourprée, empourprés, empourprées.—*Passé composé.* Ayant empourpré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'empourprer* (Omission de l'Académie). — Passif : *être empourpré.* Le participe régit *par.*

EMPREINDRE, v. a. et irr., 4e conj. (*Anprindre*), imprimer. Empreindre *des caractères.* — Au figuré*: C'est une loi que la nature a* empreinte *dans nos*

cœurs (Académie). Ce verbe désigne particulièrement l'effet produit par l'action d'imprimer (Laveaux). — *Indicatif prés.* J'empreins, tu empreins, il empreint, nous empreignons, vous impreignez, ils empreignent. — *Imparf.* J'empreignais, tu empreignais, il empreignait, nous empreignions, vous empreigniez, ils empreignaient. — *Passé déf.* J'empreignis, tu empreignis, il empreignit, nous empreignîmes, vous empreignîtes, ils empreignirent.—*Passé indéf.* J'ai empreint, etc.—*Passé antér.* J'eus empreint, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais empreint, etc. — *Futur.* J'empreindrai, tu empreindras, il empreindra, nous empreindrons, vous empreindrez, ils empreindront. — *Futur antér.* J'aurai empreint, etc.—*Cond. prés.* J'empreindrais, tu empreindrais, il empreindrait, nous empreindrions, vous empreindriez, ils empreindraient. — *Passé.* J'aurais empreint, etc. — *On dit aussi* : J'eusse empreint, etc. — *Impér. prés.* Empreins, empreignons, empreignez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez empreint. — *Subj. prés.* Que j'empreigne, que tu empreignes, qu'il empreigne, que nous empreignions, que vous empreigniez, qu'ils empreignent.— *Imparf.* Que j'empreignisse, que tu empreignisses, qu'il empreignît, que nous empreignissions, que vous empreignissiez, qu'ils empreignissent.— *Passé.* Que j'aie empreint, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse empreint, etc. —*Infin. prés.* Empreindre.— *Pass.* Avoir empreint. — *Partic. prés.* Empreignant (invariable).—*Passé.* Empreint, empreinte, empreints, empreintes.—*Passé comp.* Ayant empreint. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'empreindre. Leurs pas* s'étaient empreints *sur la neige* (Académie).— Passif : *Etre empreint.* Le part. régit *dans* et *sur*. *Son image était* empreinte dans *mon cœur* (Barthélemy). *La majesté est* empreinte sur *son visage* (Corneille). N. Landais cite cet exemple avec *de : Législation* empreinte de *barbarie.*

EMPRESSER (*s'*), v. pron. 1[re] conj. (*Canprécé*), agir avec ardeur, se donner beaucoup de mouvement pour le succès d'une affaire ; se hâter. S'empresser *de rendre service* (Laveaux). Et s'empressant *beaucoup, ils faisaient les zélés et les importants* (Bossuet). *Tout* s'empresse, *tout part* (Racine). — Se porter quelque part avec empressement et en foule. *Ils* s'empressent *aux autels de Baal* (Racine). — S'empresser *près des grands* (Thomas), chercher à leur plaire. Est-ce?... que Racine et Thomas parlaient autrement que l'Académie, ces deux dernières acceptions du verbe *s'empresser* ne se trouvent pas dans son dictionnaire. — — *Ind. prés.* Je m'empresse, tu t'empresses, il s'empresse, nous nous empressons, vous vous empressez, ils s'empressent. — *Imparfait.* Je m'empressais, tu t'empressais, il s'empressait, nous nous empressions, vous vous empressiez, ils s'empressaient.—*Passé déf.* Je m'empressai, tu t'empressas, il s'empressa, nous nous empressâmes, vous vous empressâtes, ils s'empressèrent. — *Passé indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est empressé, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont empressés. —*Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut empressé, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent empressés. — *Plus-que-parfait.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était empressé, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient empressés. —*Futur.* Je m'empresserai, tu t'empresseras, il s'empressera, nous nous empresserons, vous vous empresserez, ils s'empresseront. — *Futur antér.* Je me serai, tu te seras, il se sera empressé, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront empressés. — *Cond. prés.* Je m'empresserais, tu t'empresserais, il s'empresserait, nous nous empresserions, vous vous empresseriez, ils s'empresseraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait empressé, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient empressés.— *On dit aussi* : Je me fusse, tu te fusses, il se fût empressé, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent empressés. — *Imp. prés.* Empresse-toi, empressons-nous, empressez-vous. — *Passé.* Sois-toi empressé, soyons-nous, soyez-vous empresés. — *Subj. prés.* Que je m'empresse, que tu t'empresses, qu'il s'empresse, que nous nous empressions, que vous vous empressiez, qu'ils s'empressent. — *Imparf.* Que je m'empressasse, que tu t'empressasses, qu'il s'empressât, que nous nous empressassions, que vous vous empressassiez, qu'ils s'empressassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit empressé, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient empressés. — *Plus-que-parfait.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût

empressé, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent empressés. — *Inf. prés.* S'empresser. — *Passé.* S'être empressé. — *Part. prés.* S'empressant (invariable). — *Passé.* Empressé, empressée, empressés, empressées. — *Passé comp.* S'étant empressé. Le participe régit *à, de, pour, près de*, et *autour de*. *Homme* empressé à *faire sa cour*, empressé de *paraître*. *Il s'est* empressé *pour vous rendre ce bon office*. Empressé de *quelqu'un*, autour de *quelqu'un*.

EMPRISONNER, v. a., 1re conj. (*Anprizoné*), mettre en prison. Emprisonner *un voleur*. — Retenir comme en prison. *Les eaux débordées nous* emprisonnèrent *dans un étroit passage* (Acad.). — *Indic. prés.* J'emprisonne, tu emprisonnes, il emprisonne, nous emprisonnons, vous emprisonnez, ils emprisonnent. — *Imparfait.* J'emprisonnais, tu emprisonnais, il emprisonnait, nous emprisonnions, vous emprisonniez, ils emprisonnaient. — *Passé déf.* J'emprisonnai, tu emprisonnas, il emprisonna, nous emprisonnâmes, vous emprisonnâtes, ils emprisonnèrent. — *Pass. ind.* J'ai emprisonné, etc. — *Passé ant.* J'eus emprisonné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais emprisonné, etc. — *Futur.* J'emprisonnerai, tu emprisonneras, il emprisonnera, nous emprisonnerons, vous emprisonnerez, ils emprisonneront. — *Futur antér.* J'aurai emprisonné, etc. — *Cond. prés.* J'emprisonnerais, tu emprisonnerais, il emprisonnerait, nous emprisonnerions, vous emprisonneriez, ils emprisonneraient. — *Passé.* J'aurais emprisonné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse emprisonné, etc. — *Impér. prés.* Emprisonne, emprisonnons, emprisonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez emprisonné. — *Subj. prés.* Que j'emprisonne, que tu emprisonnes, qu'il emprisonne, que nous emprisonnions, que vous emprisonniez, qu'ils emprisonnent. — *Imp.* Que j'emprisonnasse, que tu emprisonnasses, qu'il emprisonnât, que nous emprisonnassions, que vous emprisonnassiez, qu'ils emprisonnassent. — *Passé.* Que j'aie emprisonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse emprisonné, etc. — *Inf. prés.* Emprisonner. — *Passé.* Avoir emprisonné. — *Part. prés.* Emprisonnant (inv.). — *Passé.* Emprisonné, emprisonnée, emprisonnés, emprisonnées. — *Passé comp.* Ayant emprisonné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'emprisonner* (Omiss. de l'Acad.). — Passif : *être emprisonné*. Le part. régit *dans* et *par*. *Les ondes* dans *leur lit étaient* emprisonnées (L. Racine). Emprisonné par *quelqu'un*.

EMPRUNTER, v. a., 1re conj. (*Anprunter une somme*; et neutral. : *Les grands seigneurs leur* empruntèrent (La Fontaine). — Au figuré, recevoir, tirer de, devoir à. *Les magistrats* empruntent *toute leur autorité de la justice, de la force publique* (Acad.). — *Je n'ai rien* emprunté *d'Horace* (Boileau). — Prendre. Emprunter *les apparences de la piété* (Massillon). *Ind. prés.* J'emprunte, tu empruntes, il emprunte, nous empruntons, vous empruntez, ils empruntent. — *Imp.* J'empruntais, tu empruntais, il empruntait, nous empruntions, vous empruntiez, ils empruntaient. — *Passé déf.* J'empruntai, tu empruntas, il emprunta, nous empruntâmes, vous empruntâtes, ils empruntèrent. — *Passé ind.* J'ai emprunté, etc. — *Passé ant.* J'eus emprunté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais emprunté, etc. — *Futur.* J'emprunterai, tu emprunteras, il empruntera, nous emprunterons, vous emprunterez, ils emprunteront. — *Futur ant.* J'aurai emprunté, etc. — *Cond. pr.* J'emprunterais, tu emprunterais, il emprunterait, nous emprunterions, vous emprunteriez, ils emprunteraient. — *Passé.* J'aurais emprunté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse emprunté, etc. — *Impératif prés.* Emprunte, empruntons, empruntez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez emprunté. — *Subj. prés.* Que j'emprunte, que tu empruntes, qu'il emprunte, que nous empruntions, que vous empruntiez, qu'ils emprnntent. — *Imp.* Que j'empruntasse, que tu empruntasses, qu'il empruntât, que nous empruntassions, que vous empruntassiez, qu'ils empruntassent. — *Passé.* Que j'aie emprunté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse emprunté, etc. — *Inf. pr.* Emprunter. — *Passé.* Avoir emprunté. — *Part. prés.* Empruntant (invar.). — *Passé.* Emprunté, empruntée, empruntés, empruntées. *Argent emprunté, lumière empruntée.* — *Charmes empruntés, manières empruntées*, qui ne sont pas naturelles. — *Passé comp.* Ayant emprunté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'emprunter*. — Passif : *être emprunté*. Le participe régit *à* et *de*. *Pensée* emprunté à *un auteur*. *Mot* emprunté du *latin*.

EMPUANTIR, v. a., 2e conj. *(Anpruntir)*, infecter, répandre une mauvaise odeur. *Cet égoût* empuantit *tout le quartier* (Acad.). — Empuantir *quelqu'un*. — *Ind. prés.* J'empuantis, tu empuantis, il empuantit, nous empuantissons, vous empuantissez, ils empuantissent. — *Imp.* J'empuantissais, tu empuantissais, il empuantissait, nous empuantissions, vous empuantissiez, ils empuantissaient. — *Pass. déf.* J'empuantis, tu empuantis, il empuantit, nous empuantîmes, vous empuantîtes, ils empuantirent. — *Passé indéf.* J'ai empuanti, etc. — *Passé ant.* J'eus empuanti, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais empuanti, etc. — *Futur.* J'empuantirai, tu empuantiras, il empuantira, nous empuantirons, vous empuantirez, ils empuantiront. — *Futur ant.* J'aurai empuanti, etc. — *Cond. prés.* J'empuantirais, tu empuantirais, il empuantirait, nous empuantirions, vous empuantiriez, ils empuantiraient. — *Passé.* J'aurais empuanti, etc. — *On dit aussi :* J'eusse empuanti, etc. — *Imp. prés.* Empuantis, empuantissons, empuantissez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez empuanti. — *Subj. pr.* Que j'empuantisse, que tu empuantisses, qu'il empuantisse, que nous empuantissions, que vous empuantissiez, qu'ils empuantissent. — *Imparf.* Que j'empuantisse, que tu empuantisses, qu'il empuantît, que nous empuantissions, que vous empuantissiez, qu'ils empuantissent. — *Pass.* Que j'aie empuanti, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse empuanti, etc. — *Infin. prés.* Empuantir. — *Passé.* Avoir empuanti. — *Participe prés.* Empuantissant (inv.). — *Passé.* Empuanti, empuantie, empuantis, empuanties. — *Passé comp.* Ayant empuanti. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'empuantir. Les eaux de cette mare* s'empuantissent, *commencent à* s'empuantir (Acad.). — Passif : *être empuanti*. Le participe régit *par*.

ÉMULSIONNER, v. a., 1re conj. *(Emulçioné)*, termes de pharmacie et de médecine; mêler une émulsion avec une potion quelconque. Emulsionner *une tisane*. — *Ind. prés.* J'émulsionne, tu émulsionnes, il émulsionnne, nous émulsionnons, vous émulsionnez, ils émulsionnent. — *Imp.* J'émulsionnais, tu émulsionnais, il émulsionnait, nous émulsionnions, vous émulsionniez, ils émulsionnaient. — *Passé déf.* J'émulsionnai, tu émulsionnas, il émulsionna, nous émulsionnâmes, vous émulsionnâtes, ils émulsionnérent. — *Passé indéf.* J'ai émulsionne, etc. — *Passé antér.* J'eus émulsionné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais émulsionné, etc. — *Futur.* J'émulsionnerai, tu émulsionneras, il émulsionnera, nous émulsionnerons, vous émulsionnerez, ils émulsionneront. — *Futur antér.* J'aurai émulsionné, etc. — *Cond. prés.* J'émulsionerais, tu émulsionnerais, il émulsionnerait, nous émulsionnerions, vous émulsionneriez, ils émulsionneraient. — *Pass.* J'aurais émulsionné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse émulsionné, etc. — *Impér. prés.* Emulsionne, émulsionnons, émulsionnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez émulsionné. — *Subj. prés.* Que j'émulsionne, que tu émulsionnes, qu'il émulsionne, que nous émulsionnions, que vous émulsionniez, qu'ils émulsionnent. — *Imparfait.* Que j'émulsionnasse, que tu émulsionnasses, qu'il émulsionnât, que nous émulsionnassions, que vous émulsionnassiez, qu'ils émulsionnassent. — *Passé.* Que j'aie émulsionné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse émulsionné, etc. — *Inf. prés.* Emulsionner. — *Passé.* Avoir émulsionné. — *Partic. prés.* Emulsionnant (invar.). — *Passé.* Emulsionné, émulsionnée, émulsionnés, émulsionnnées. — *Passé comp.* Ayant émulsionné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'émulsionner*. — Passif : *être émulsionné*. Le participe régit *par*.

ENCADRER, v. a., 1re conj. *(Ankâdré)*, mettre dans un cadre. Encadrer *une estampe, un tableau*. — Au figuré, insérer dans un ouvrage d'esprit : *Il a fort habilement* encadré *l'éloge du prince dans son discours* (Acad.). — *Indicatif prés.* J'encadre, tu encadres, il encadre, nous encadrons, vous encadrez, ils encadrent. — *Imparf.* J'encadrais, tu encadrais, il encadrait, nous encadrions, vous encadriez, ils encadraient. — *Passé déf.* J'encadrai, tu encadras, il encadra, nous encadrâmes, vous encadrâtes, ils encadrèrent. — *Passé ind.* J'ai encadré, etc. — *Passé ant.* J'eus encadré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais encadré, etc. — *Futur.* J'encadrerai, tu encadreras, il encadrera, nous encadrerons, vous encadrerez, ils encadreront. — *Futur antér.* J'aurai encadré, etc. — *Cond. prés.* J'encadrerais, tu encadrerais, il encadrerait, nous encadrerions, vous encadreriez, ils encadreraient. — *Passé.* J'aurais encadré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse encadré, etc. — *Impér.*

prés. Encadre, encadrons, encadrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez encadré. — *Subj. pr.* Que j'encadre, que tu encadres, qu'il encadre, que nous encadrions, que vous encadriez, qu'ils encadrent.— *Imp.* Que j'encadrasse, que tu encadrasses, qu'il encadrât, que nous encadrassions, que vous encadrassiez, qu'ils encadrassent.—*Passé.* Que j'aie encadré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse encadré, etc.— *Inf. prés.* Encadrer. — *Passé.* Avoir encadré. — *Part. prés.* Encadrant (inv.). — *Passé.* Encadré, encadrée, encadrés, encadrées. —*Passé comp.* Ayant encadré. —. Se conjugue avec le pronom personnel : *s'encadrer* (Omission de l'Académie).— Passif : *être encadré.* Le participe régit *dans* et *par.* *Louange* encadrée dans *son discours. Tableau* encadré par *le marchand.*

ENCAGER, v. a., 1[re] conj. (*Ankajé*), mettre en cage; au figuré, en prison. *Il faut* encager *les oiseaux. On a* encagé *mon homme.* Ce verbe prend un *e* muet après le *g* quand celui-ci doit être suivi d'un *a* ou d'un *o.* —*Ind. prés.* J'encage, tu encages, il encage, nous encageons, vous encagez, ils encagent. — *Imparf.* J'encageais, tu encageais, il encageait, nous encagions, vous encagiez, ils encageaient. — *Passé déf.* J'encageai, tu encageas, il encagea, nous encageâmes, vous encageâtes, ils encagèrent. —*Passé indéf.* J'ai encagé, etc. — *Passé ant.* J'eus encagé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais encagé, etc. — *Futur.* J'encagerai, tu encageras, il encagera, nous encagerons, vous encagerez, ils encageront. — *Futur antér.* J'aurai encagé, etc.—*Cond. prés.* J'encagerais, tu encagerais, il encagerait, nous encagerions, vous encageriez, ils encageraient.— *Passé.* J'aurais encagé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse encagé, etc. — *Impér. prés.* Encage, encageons, encagez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez encagé. — *Subj. prés.* Que j'encage, que tu encages, qu'il encage, que nous encagions, que vous encagiez, qu'ils encagent. — *Imparf.* Que j'encageasse, que tu encageasses, qu'il engageât, que nous encageassions, que vous encageassiez, qu'ils encageassent. — *Passé.* Que j'aie encagé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse encagé, etc. — *Infin. prés.* Encager. — *Passé.* Avoir encagé. — *Partic. prés.* Encageant (invar.). — *Passé.* Encagé, encagée, encagés, encagées. — *Passé comp.* Ayant encagé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'encager.* (Omiss. de l'Acad.). — Passif : *être encagé,* Le participe régit *par* et *dans. Il s'est* encagé dans *sa chambre.* Encagé par *quelqu'un.*

ENCAISSER, v. a., 1[re] conj. (*Ankêcé*), mettre dans une caisse. Encaisser *des marchandises,* Encaisser *des orangers, des grenadiers.* — Termes de finance et de commerce Encaisser *de l'argent, des fonds,* les mettre dans sa caisse. — *Ind. prés.* J'encaisse, tu encaisses, il encaisse, nous encaissons, vous encaissez, ils encaissent. — *Imparf.* J'encaissais, tu encaisssais, il encaissait, nous encaissions, vous encaissiez, ils encaissaient. — *Passé déf.* J'encaissai, tu encaissas, il encaissa, nous encaissâmes, vous encaissâtes, ils encaissèrent.— *Pass. indéf.* J'ai encaissé, etc. — *Passé ant.* J'eus encaissé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais encaissé, etc. — *Futur.* J'encaisserai, tu encaisseras, il encaissera, nous encaisserons, vous encaisserez, ils encaisseront. — *Futur ant.* J'aurai encaisssé, etc. — *Cond. pr.* J'encaisserais, tu encaisserais, il encaisserait, nous encaisserions, vous encaisseriez, ils encaisseraient. — *Passé.* J'aurais encaissé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse encaissé, etc. — *Impér. prés.* Encaisse, encaissons, encaissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez encaissé. — *Subj. prés.* Que j'encaisse, que tu encaisses, qu'il encaisse, que nous encaissions, que vous encaissiez, qu'ils encaissent. — *Imp.* Que j'encaissasse, que tu encaissasses, qu'il encaissât, que nous encaissassions, que vous encaissassiez, qu'ils encaissassent. — *Passé.* Que j'aie encaissé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse encaissé, etc. — *Inf. prés.* Encaisser. — *Passé.* Avoir encaisssé. — *Part. prés.* Encaissant (invar.). — *Passé.* Encaissé, encaissée, encaisssés, encaissées. *Chemin* encaissé, *rivière* encaissée, se dit d'un chemin ou d'une rivière dont les bords sont escarpés. — *Pass. comp.* Ayant encaissé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'encaisser. Le chemin de fer* s'encaisse *en cet endroit.*— Passif : *être encaissé.* Le participe régit *par.*

ENCANAILLER (*s'*), v. pron., 1[re] conj. (*Ankanâ-ié*), hanter la canaille, avoir commerce, se lier avec de la canaille. *Gardez-vous de vous* encanailler. *Il s'est* encanaillé. — Il s'emploie activement, et signifie mêler avec de la canaille. *En introduisant cet homme dans notre société, vous nous avez* encanaillés. (Académie).

Il est familier. — *Ind. prés.* Je m'encanaille, tu t'encanailles, il s'encanaille, nous nous encanaillons, vous vous encanaillez, ils s'encanaillent. — *Imp.* Je m'encanaillais, tu t'encanaillais, il s'encanaillait, nous nous encanaillions, vous vous encanailliez, ils s'encanaillaient. — *Passé déf.* Je m'encanaillai, tu t'encanaillas, il s'encanailla, nous nous encanaillâmes, vous vous encanaillâtes, ils s'encanaillèrent. — *Pass. indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est encanaillé, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont encanaillés. — *Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fût encanaillé, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent encanaillés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était encanaillé, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient encanaillés. — *Futur.* Je m'encanaillerai, tu t'encanailleras, il s'encanaillera, nous nous encanaillerons, vous vous encanaillerez, ils s'encanailleront. — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera encanaillé, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront encanaillés. — *Condit. prés.* Je m'encanaillerais, tu t'encanaillerais, ils s'encanaillerait, nous nous encanaillerions, vous vous encanailleriez, ils s'encanailleraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait encanaillé, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient encanaillés. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût, encanaillé, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent encanaillés. — *Impér. prés.* Encanaille-toi, encanaillons-nous, encanaillez-vous. — *Passé.* Sois-toi, soyons-nous, soyez-vous encanaillés. — *Subjonctif présent.* Que je m'encanaille, que tu t'encanailles, qu'il s'encanaille, que nous nous encanaillions, que vous vous encanailliez, qu'ils s'encanaillent. — *Imp.* Que je m'encanaillasse, que tu t'encanaillasses, qu'il s'encanaillât, que nous nous encanaillassions, que vous vous encanaillassiez, qu'ils s'encanaillassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit encanaillé, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient encanaillés. — *Plus-que-parfait.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût encanaillé, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent encanaillés. — *Infinitif présent.* S'encanailler. — *Passé.* S'être encanaillé. — *Participe présent.* S'encanaillant (invar.). — *Passé.* Encanaillé, encanaillée, encanaillés, encananaillées. — *Passé composé.* S'étant encanaillé. — Passif : *Etre encanaillé.* Le participe régit *avec. Il s'es* encanaillé avec *ces gens-là.*

ENCAPUCHONNER (s'), v. pron., 1re conj. (*Çankapuchoné*), se couvrir la tête d'une sorte de capuchon. *Vous vous êtes plaisamment* encapuchonné. Il est familier. — Il se dit aussi d'un cheval qui ramène l'extrémité de sa tête contre son poitrail. Terme de manège. — *Indicatif prés.* Je m'encapuchonne, tu t'encapuchonnes, il s'encapuchonne, nous nous encapuchonnons, vous vous encapuchonnez, ils s'encapuchonnent. — *Imp.* Je m'eucapuchonnais, tu t'encapuchonnais, il s'encapuchonnait, nous nous encapuchonnions, vous vous encapuchonniez, ils s'encapuchonnaient. — *Passé déf.* Je m'encapuchonnai, tu t'encapuchonnas, il s'encapuchonnna, nous nous encapuchonnâmes, vous vous encapuchonnâtes, il s'encapuchonnèrent. — *Passé ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est encapuchonné, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont encapuchonnés. — *Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fût encapuchonné, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent encapuchonnés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était encapuchonné, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient encapuchonnés. — *Futur.* Je m'encapuchonnerai, tu t'encapuchonneras, il s'encapuchonnera, nous nous encapuchonnerons, vous vous encapuchonnerez, ils s'encapuchonneront. — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera encapuchonné, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront encapuchonnés. — *Condit. prés.* Je m'encapuchonnerais, tu t'encapuchonnerais, il s'encapuchonnerait, nous nous encapuchonnerions, vous vous encapuchonneriez, ils s'encapuchonneraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait encapuchonné, nons nous serions, vous vous seriez, ils se seraient encapuchonnés. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût encapnchonné, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent encapuchonnés. — *Impér. prés.* Encapuchonne-toi, encapuchonnons-nous, encapuchonnez-vous. — *Passé.* Sois-toi, soyons-nous, soyez-vous encapuchonnés. — *Subj. prés.* Que je m'encapuchonne, que tu t'encapuchonnes, qu'il s'encapu-

chonne, que nous nous encapuchonnions, que vous vous encapuchonniez, qu'ils s'encapuchonnent. — *Imparf.* Que je m'encapuchonnasse, que tu t'encapuchonnasses, qu'il s'encapuchonnât, que nous nous encapuchonnassions, que vous vous encapuchonnnassiez, qu'ils s'encapuchonnassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit encapuchonné, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient encapuchonnés.— *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût encapuchonné, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent encapuchonnes. — *Infin. prés.* S'encapuchonner. — *Passé.* S'être encapuchonné. — *Part. prés.* S'encapuchonnant (inv.). — *Passé.* — Encapuchonné, encapuchonnee, encapuchonnés, encapuchonnées. — *Passé comp.* S'étant encapuchonné.

ENCAQUER, v. a., 1re conj. (*Ankaké*), mettre dans une caque. Encaquer *des harengs.* — Au figuré, être pressé, entassé dans une voiture. *Ils sont* encaqués *là comme des harengs,* (Acad.). Familier. — *Ind. prés.* J'encaque, tu encaques, il encaque, nous encaquons, vous encaquez, ils encaquent. — *Imparf.* J'encaquais, tu encaquais, il encaquait, nous encaquions, vous encaquiez, ils encaquaient. — *Passé déf.* J'encaquai, tu encaquas, il encaqua, nous encaquâmes, vous encaquâtes, ils encaquèrent. — *Passé indéf.* J'ai encaqué, etc. — *Passé ant.* J'eus encaqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais encaqué, etc. — *Futur.* J'encaquerai, tu encaqueras, il encaquera, nous encaquerons, vous encaquerez, ils encaqueront. — *Futur ant.* J'aurai encaqué, etc. — *Cond. prés.* J'encaquerais, tu encaquerais, il encaquerait, nous encaquerions, vous encaqueriez, ils encaqueraient. — *Passé.* J'aurais encaqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse encaqué, etc. — *Impér. prés.* Encaque, encaquons, encaquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez encaqué. — *Subj. prés.* Que j'encaque, que tu encaques, qu'il encaque, que nous encaquions, que vous encaquiez, qu'ils encaquent. — *Imparf.* Que j'encaquasse, que tu encaquasses, qu'il encaquât, que nous encaquassions que vous encaquassiez, qu'ils encaquassent.— *Passé.* Que j'aie encaqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse encaqué, etc. — *Inf. prés.* Encaquer. — *Pass.* Avoir encaqué. — *Part. prés.* Encaquant (inv.).— *Passé.* Encaqué, encaquée, encaqués, encaquées. — *Passé comp.* Ayant encaqué. —Pronominalement : *s'encaquer* — Passif : *être encaqué.* Le participe régit *par.*

ENCARTER, v. a. 1re conjug. (*Ankarté*), terme d'imprimerie, mettre, insérer un carton à l'endroit d'une feuille où il doit être. *Ces quatre pages doivent être* encartées *entre ces deux là.* (Acad.). — *Indicatif pres.* J'encarte, tu encartes, il encarte, nous encartons, vous encartez, ils encartent. — *Imparf.* J'encartais, tu encartais, il encartait, nous encartions, vous encartiez, ils encartaient. — *Pass. déf.* J'encartai, tu encartas, il encarta, nous encartâmes, vous encartâtes, ils encartèrent. — *Passé indéf.* J'ai encarté, etc. — *Passé ant.* J'eus encarté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais encarté, etc.— *Futur.* J'encarterai, tu encarteras, il encartera, nous encarterons, vous encarterez, ils encarteront.— *Futur ant.* J'aurai encarté, etc. — *Cond. pres.* J'encarterais, tu encarterais, il encarterait, nous encarterions, vous encarteriez, ils encarteraient. — *Passé.* J'aurais encarté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse encarté, etc. — *Impér pres.* Encarte, encartons, encartez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez encarté. — *Subj prés.* Que j'encarte, que tu encartes, qu'il encarte, que nous encartions, que vous encartiez, qu'ils encartent. — *Imparf* Que j'encartasse, que tu encartasses, qu'il encartât, que nous encartassions, que vous encartassiez, qu'ils encartassent. — *Passé.* Que j'aie encarté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse encarté, etc. — *Inf. prés.* Encarter. — *Passé.* Avoir encarté. — *Part. prés.* Encartant (inv.). — *Passé.* Encarté, encartée, encartés, encartées. —*Passé comp.* Ayant encarté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'encarter.* — Passif : *être encarté.* Le participe régit *entre* et *par.*

ENCASTELER, (s'), v. pron. 1re conjug. (*Çankacetelé*), terme de vétérinaire, se dit d'un cheval qui a le talon trop serré. *Ce cheval commence à* s'encasteler. — La lettre *l* se double devant un *e* muet. — Ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes — *Ind. prés.* Il s'encastelle, ils s'encastellent. — *Imp.* Il s'encastelait, ils s'encastelaient. — *Passé déf.* Il s'encastela, ils s'encastelèrent. — *Pass. ind.* Il s'est encastelé, ils se sont encastelés. — *Pass. ant.* Il se fut encastelé, ils se

furent encastelés. — *Plus-que-parf.* Il s'était encastelé, ils s'étaient encastelés. — *Futur.* Il s'encastellera, ils s'encastelleront. — *Futur ant.* Il se sera encastelé, ils se seront encastelés. — *Cond prés.* Il s'encastellerait, ils s'encastelleraient. — *Pass.* Il se serait encastelé, ils se seraient encastelés. — *On dit aussi* : Il se fut encastelé, ils se fussent encastelés. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il s'encastelle, qu'ils s'encastellent. — *Imp.* Qu'il s'encastelât, qu'ils s'encastelassent. — *Passé.* Qu'il se soit encastelé, qu'ils se soient encastelés. — *Plus-que-parfait.* Qu'il se fût encastelé, qu'ils se fussent encastelés. — *Infinitif présent.* S'encasteler. — *Pass.* S'être encastelé. — *Part. prés.* S'encastelant (inv.). — *Passé.* Encastelé, encastelée, encastelés, encastelées. — *Passé comp.* S'étant encastelé.

ENCASTILLER, v. a., 1re conj. (*Ankacetil-ié*), enchâsser. — *Indic. prés.* J'encastille, tu encastilles, il encastille, nous encastillons, vous encastillez, ils encastillent. — *Imp.* J'encastillais, tu encastillais, il encastillait, nous encastillions, vous encastilliez, ils encastillaient. — *Pass. déf.* J'encastillai, tu encastillas, il encastilla, nous encastillâmes, vous encastillâtes, ils encastillèrent. — *Passé indéf.* J'ai encastillé, etc. — *Passé antér.* J'eus encastillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais encastillé, etc. — *Futur.* J'encastillerai, tu encastilleras, il encastillera, nous encastillerons, vous encastillerez, ils encastilleront. — *Futur antér.* J'aurai encastillé, etc. — *Cond. prés.* J'encastillerais, tu encastillerais, il encastillerait, nous encastillerions, vous encastilleriez, ils encastilleraient. — *Passé.* J'aurais encastillé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse encastillé, etc. — *Imp. prés.* Encastille, encastillons, encastillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez encastillé. — *Subj. prés.* Que j'encastille, que tu encastilles, qu'il encastille, que nous encastillions, que vous encastilliez, qu'ils encastillent. — *Imparfait.* Que j'encastillasse, que tu encastillasses, qu'il encastillât, que nous encastillassions, que vous encastillassiez, qu'ils encastillassent. — *Passé.* Que j'aie encastillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse encastillé, etc. — *Inf. prés.* Encastiller. — *Passé.* Avoir encastillé. — *Part. prés.* Encastillant (invariable). — *Passé.* Encastillé, encastillée, encastillés, encastillées. — *Passé comp.* Ayant encastillé. — Passif : *être encastillé.* Le part. régit *par.*

ENCASTRER, v. a., 1re conjug. (*Ankacetré*), enchâsser, joindre. *Il faut encastrer ce tableau dans le lambris* (Acad). — *Ind. prés.* J'encastre, tu encastres, il encastre, nous encastrons, vous encastrez, ils encastrent. — *Imparf.* J'encastrais, tu encastrais, il encastrait, nous encastrions, vous encastriez, ils encastraient. *Passé déf.* — J'encastrai, tu encastras, il encastra, nous encastrâmes, vous encastrâtes, ils encastrèrent. *Passé indéf* — J'ai encastré, etc. *Passé antér.* — J'eus encastré, etc. *Plus-que-parf.* — J'avais encastré, etc. — *Futur.* J'encastrerai, tu encastreras, il encastrera, nous encastrerons, vous encastrerez, ils encastreront. — *Futur ant.* J'aurai encastré, etc. — *Cond. prés.* J'encastrerais, tu encastrerais, il encastrerait, nous encastrerions, vous encastreriez, ils encastreraient. — *Passé.* J'aurais encastré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse encastré, etc. — *Impér. présent.* Encastre, encastrons, encastrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez encastré. *Subj. prés.* Que j'encastre, que tu encastres, qu'il encastre, que nous encastrions, que vous encastriez, qu'ils encastrent. — *Imparfait.* Que j'encastrasse, que tu encastrasses, qu'il encastrât, que nous encastrassions, que vous encastrassiez, qu'ils encastrassent. — *Passé.* Que j'aie encastré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse encastré, etc. — *Inf. prés.* Encastrer. — *Passé.* Avoir encastré. — *Part. prés.* Encastrant (inv.). *Passé.* Encastré, encastrée, encastrés, encastrées. — *Passé composé.* Ayant encastré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'encastrer. Ces deux choses ne s'encastrent pas bien l'une dans l'autre* (Acad.). Passif : *être encastré.* Le part. régit *dans* et *par. Cette pierre a été bien encastrée dans la muraille par cet ouvrier.*

ENCAVER, v. a., 1re conj. (*ankavé*), mettre en cave. *Encaver du vin, de la bierre.* Il ne se dit qu'en parlant de boissons. — *Ind. présent.* J'encave, tu encaves, il encave, nous encavons, vous encavez, ils encavent. — *Imp.* J'encavais, tu encavais, il encavait, nous encavions, vous encaviez, ils encavaient. — *Passé déf.* J'encavai, tu encavas, il encava, nous encavâmes, vous encavâtes, ils en-

cavèrent. — *Passé ind.* J'ai encavé, etc. — *Pass. ant.* J'eus encavé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais encavé, etc. — *Futur.* J'encaverai, tu encaveras, il encavera, nous encaverons, vous encaverez, ils encaveront. — *Futur ant.* J'aurai encavé, etc. — *Cond. prés.* J'encaverais, tu encaverais, il encaverait, nous encaverions, vous encaveriez, ils encaveraient. — *Pass.* J'aurais encavé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse encavé, etc. — *Impér. prés.* encave, encavons, encavez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez encavé. — *Subj. prés.* Que j'encave, que tu encaves, qu'il encave, que nous encavions, que vous encaviez, qu'ils encavent. — *Imparf.* Que j'encavasse, que tu encavasses, qu'il encavât, que nous encavassions, que vous encavassiez, qu'ils encavassent. — *Passé.* Que j'aie encavé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse encavé, etc. — *Infinitif prés.* encaver. — *Passé.* Avoir encavé. — *Part. présent.* Encavant (invariable). — *Passé.* Encavé, encavée, encavés, encavées. — *Passé composé.* Ayant encavé — Se conjugue avec le pronom personnel*: S'encaver* (Omiss. de l'acad). — Passif: *être encavé.* Le part. régit *par.*

ENCEINDRE, v. a. et irr., 4e conj. (*Ancindre*), entourer, enfermer. Enceindre *une ville de fossés, de palissades, de murailles* (Acad.). — *Ind. prés.* J'enceins, tu enceins, il enceint, nous enceignons, vous enceignez, ils enceignent. — *Imp.* J'enceignais, tu enceignais, il enceignait, nous enceignions, vous enceigniez, ils enceignaient. — *Passé déf.* J'enceignis, tu enceignis, il enceignit, nous enceignîmes, vous enceignîtes, ils enceignirent. — *Passé ind.* J'ai enceint, etc. — *Passé ant.* J'eus enceint, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais enceint, etc. — *Futur.* J'enceindrai, tu enceindras, il enceindra, nous enceindrons, vous enceindrez, ils enceindront. — *Futur antér.* J'aurai enceint, etc. — *Cond. prés.* J'enceindrais, tu enceindrais, il enceindrait, nous enceindrions, vous enceindriez, ils enceindraient. — *Passé.* J'aurais enceint, etc. — *On dit aussi :* J'eusse enceint, etc. — *Impér. prés.* Enceins, enceignons, enceignez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enceint. — *Subj. prés.* Que j'enceigne, que tu enceignes, qu'il enceigne, que nous enceignions, que vous enceigniez, qu'ils enceignent. — *Imp.* Que j'enceignisse, que tu enceignisses, qu'il enceignît, que nous enceignissions, que vous enceignissiez, qu'ils euceignissent. — *Passé.* Que j'aie enceint, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse enceint, etc. — *Infin. prés.* Enceindre. — *Passé.* Avoir enceint. — *Part. prés.* Enceignant (inv.). — *Passé.* Enceint, enceinte, enceints, enceintes. — *Passé comp.* Ayant enceint. — Il ne se conjugue point pronominalement, n'en déplaise à M. Landais. — Passif : *être enceint.* Le participe régit *de.*

ENCENSER, v. a., 1re conj. (*Ançancé*), agiter l'encensoir devant quelqu'un ou quelque chose. Encenser *un évêque*, *un autel, une idole* (Acad.). — Au figuré, louer, flatter. *On* encense *l'idole qu'on méprise* (Massillon). Encenser *la fortune.* Encenser *les défauts d'autrui.* — *Indic. prés.* J'encense, tu encenses, il encense, nous encensons, vous encensez, ils encensent. — *Imp.* J'encensais, tu encensais, il encensait, nous encensions, vous encensiez, ils encensaient. — *Passé déf.* J'encensai, tu encensas, il encensa, nous encensâmes, vous encensâtes, ils encensèrent. — *Passé ind.* J'ai encensé, etc. — *Passé ant.* J'eus encensé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais encensé, etc. — *Futur.* J'encenserai, tu encenseras, il encensera, nous encenserons, vous encenserez, ils encenseront. — *Futur antér.* J'aurai encensé, etc. — *Condit. prés.* J'encenserais, tu encenserais, il encenserait, nous encenserions, vous encenseriez, ils encenseraient. — *Passé.* J'aurais encensé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse encensé, etc. — *Impér. prés.* Encense, encensons, encensez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez encensé. — *Subj. prés.* Que j'encense, que tu encenses, qu'il encense, que nous encensions, que vous encensiez, qu'ils encensent. — *Imp.* Que j'encensasse, que tu encensasses, qu'il encensât, que nous encensassions, que vous encensassiez, qu'ils encensassent. — *Passé.* Que j'aie encensé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse encensé, etc. — *Inf. prés.* Encenser. — *Passé.* Avoir encensé. — *Part. prés.* Encensant (inv.). — *Passé.* Encensé, encensée, encensés, encensées. — *Passé comp.* Ayant encensé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'encenser* (omission de l'Acad.). — Passif : *être encensé.* Le participe régit *par.*

ENCHAÎNER, v. a., 1re conj. (*Anchéné*), lier, attacher avec une chaîne. Enchaîner *un forçat*, enchaîner *un chien*

(Acad.). — Au fig., soumettre, dompter, réduire. Enchaîner *un peuple, une ville.* —Captiver. *Une âme généreuse* enchaîne *tous les cœurs* (Lebrun). — Coordonner. Enchaîner *des preuves. Il a bien* enchaîné *toutes ses propositions* (Acad.). — Retenir. *Un serment* enchaîne *ma langue* (Id.). — *Indicatif prés.* J'enchaîne, tu enchaînes, il enchaîne, nous enchaînons, vous enchaînez, ils enchaînent. — *Imp.* J'enchaînais, tu enchaînais, il enchaînait, nous enchaînions, vous enchaîniez, ils enchaînaient. — *Pass. déf.* J'enchaînai, tu enchaînas, il enchaîna, nous enchaînâmes, vous enchaînâtes, ils enchaînèrent. — *Passé. ind.* J'ai enchaîné, etc.—*Passé ant.* J'eus enchaîné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais enchaîné, etc. — *Futur.* J'enchaînerai, tu enchaîneras, il enchaînera, nous enchaînerons, vous enchaînerez, ils enchaîneront. — *Futur ant.* J'aurai enchaîné, etc. — *Conditionnel présent.* J'enchaînerais, tu enchaînerais, il enchaînerait, nous enchaînerions, vous enchaîneriez, ils enchaîneraient. — *Pass.* J'aurais enchaîné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse enchaîné, etc. — *Impér. prés.* Enchaîne, enchaînons, enchaînez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enchaîné.—*Subj. prés.* Que j'enchaîne, que tu enchaînes, qu'il enchaîne, que nous enchaînions, que vous enchaîniez, qu'ils enchaînent.—*Imparf.* Que j'enchaînasse, que tu enchaînasses, qu'il enchaînât, que nous enchaînassions, que vous enchaînassiez, qu'ils enchaînassent. — *Passé.* Que j'aie enchaîné, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse enchaîné, etc. — *Infin. présent.* Enchaîner. — *Passé.* Avoir enchaîné. — *Part. prés.* Enchaînant (invar.). — *Passé.* Enchaîné, enchaînée, enchaînés, enchaînées. — *Passé comp.* Ayant enchaîné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Les prospérités* s'enchaînent *comme les revers* (De Châteaubriand).— Passif : *être enchaîné.* Le participe régit *à. Les malheurs sont souvent* enchaînés *l'un à l'autre* (Racine). Régit *de. Quoi! toujours* enchaîné de *ma gloire passée* (Id.). Régit *avec. Propositions* enchaînées *les unes* avec *les autres.* Régit *sur. Dieu* sur *ce secret tient encor ma langue* enchaînée (Racine).

ENCHANTELER, v. a., 1re conj. *(Anchantelé)*, mettre sur les chantiers.— Enchanteler *du vin*, mettre un tonneau de vin sur deux pièces de bois, pour l'élever au-dessus de terre. La lettre l de double devant un *e* muet. — *Indicatif présent.* J'enchantelle, tu enchantelles, il enchantelle, nous enchantelons, vous enchantelez, ils enchantellent.— *Imparf.* J'enchantelais, tu enchantelais, il enchantelait, nous enchantelions, vous enchanteliez, ils enchantelaient. — *Passé déf.* J'enchantelai, tu enchantelas, il enchantela, nous enchantelâmes, vous enchantelâtes, ils enchantelèrent. —*Passé indéf.* J'ai enchantelé etc. — *Passé antér.* J'eus enchantelé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais enchantelé, etc.— *Futur.* J'enchantellerai, tu enchantelleras, il enchantellera, nous enchantellerons, vous enchantellerez, ils enchantelleront. — *Futur antér.* J'aurai enchantelé, etc.— *Condit. prés.* J'enchantellerais, tu enchantellerais, il enchantellerait, nous enchantellerions, vous enchantelleriez, ils enchantelleraient. — *Passé.* J'aurais enchantelé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse enchantelé, etc.—*Impér. prés.* Enchantelle, enchantelons, enchantelez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez enchantelé.—*Subj. prés.*. Que j'enchantelle, que tu enchantelles, qu'il enchantelle, que nous enchantelions, que vous enchanteliez, qu'ils enchantellent. — *Imparf.* Que j'enchantelasse, que tu enchantelasses, qu'il enchantelât, que nous enchantelassions, que vous enchantelassiez, qu'ils enchantelassent. — *Passé.* Que j'aie enchantelé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse enchantelé, etc. — *Infinitif prés.* Enchanteler. — *Passé.* Avoir enchantelé. — *Part. prés.* Enchantelant (invar.). — *Passé.* Enchantelé, enchantelée, enchantelés, enchantelées.— *Passé comp.* Ayant enchantelé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'enchanteler.* — Passif : *Etre enchantelé.* Le participe régit *par* et *sur.*

ENCHANTER, v. a., 1re conj. *(Anchanté)*, charmer, séduire par des sons, des paroles, ensorceler par des opérations magiques. *Des gens ignorants croient encore qu'il y a des magiciens qui* enchantent *les hommes, les animaux* (Académ.). — Au figuré, *les sens nous* enchantent (Bossuet). — Faire oublier. *Un baume qui adoucit tous les maux, un charme qui les* enchante (Id.).—Ravir en admiration. *Cette musique m'*enchante. —*Ind. prés.* J'enchante, tu enchantes, il enchan

te, nous enchantons, vous enchantez, ils enchantent. — *Imp.* J'enchantais, tu enchantais, il enchantait, nous enchantions, vous enchantiez, ils enchantaient.— *Passé défini.* J'enchantai, tu enchantas, il enchanta, nous enchantâmes, vous enchantâtes, ils enchantèrent. — *Passé ind.* J'ai enchanté, etc. — *Passé antér.* J'eus enchanté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais enchanté, etc. — *Futur.* J'enchanterai, tu enchanteras, il enchantera, nous enchanterons, vous enchanterez, ils enchanteront.— *Futur ant.* J'aurai enchanté, etc. — *Cond. pr.* J'enchanterais, tu enchanterais, il enchanterait, nous enchanterions, vous enchanteriez, ils enchanteraient. — *Passé.* J'aurais enchanté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse enchanté, etc. — *Impérat prés.* Enchante, enchantons, enchantez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enchanté. — *Subj. prés.* Que j'enchante, que tu enchantes, qu'il enchante, que nous enchantions, que vous enchantiez, qu'ils enchantent. — *Imparf.* Que j'enchantasse, que tu enchantasses, qu'il enchantât, que nous enchantassions, que vous enchantassiez, qu'ils enchantassent. — *Passé.* Que j'aie enchanté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse enchanté, etc. — *Infin. présent.* Enchanter. — *Passé.* Avoir enchanté. — *Part. pr.* Enchantant (invar.). — *Passé.* Enchanté, enchantée, enchantés, enchantées. — *Passé comp.* Ayant enchanté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'enchanter* (Omission de l'Académie). — Passif : *être enchanté.* Le part. régit *de. Nos cœurs sont* enchantés de *l'amour du monde* (Bossuet). Il régit *par.*

Non que *par* les yeux seuls lâchement *enchantée*
J'aime en lui sa beauté, sa grâce tant vantée.
Racine.

ENCHAPER, v. a., 1re conj. *(Anchapé)*, enfermer un baril dans un autre. *Enchaper un baril de poudre.* — *Ind. prés.* J'enchape, tu enchapes, il enchape, nous enchapons, vous enchapez, ils enchapent. — *Imp.* J'enchapais, tu enchapais, il enchapait, nous enchapions, vous enchapiez, ils enchapaient. — *Passé déf.* J'enchapai, tu enchapa, il enchapa, nous enchapâmes, vous enchapâtes, ils enchapèrent. — *Passé ind.* J'ai enchapé, etc. — *Pass. ant.* J'eus enchapé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais enchapé, etc. — *Futur.* J'enchaperai, tu enchaperas, il enchapera, nous enchaperons, vous enchaperez, ils enchaperont. — *Futur antér.* J'aurai enchapé, etc. — *Cond. prés.* J'enchaperais, tu enchaperais, il enchaperait, nous enchaperions, vous enchaperiez, ils enchaperaient. — *Passé.* J'aurais enchapé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse enchapé, etc. — *Imp. prés.* Enchape, enchapons, enchapez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez enchapé. — *Subj. prés.* Que j'enchape, que tu enchapes, qu'il enchape, que nous enchapions, que vous enchapiez, qu'ils enchapent. — *Imparfait.* Que j'enchapasse, que tu enchapasses, qu'il enchapât, que nous enchapassions, que vous enchapassiez, qu'ils enchapassent. — *Passé.* Que j'aie enchapé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse enchapé, etc. — *Infin. prés.* Enchaper. — *Passé.* Avoir enchapé. — *Part. prés.* Enchapant (invar.). — *Passé.* Enchapé, enchapée, enchapés, enchapées. — *Passé comp.* Ayant enchapé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'enchaper.* — Passif : *Etre enchapé.* Le participe régit *par.*

ENCHAPERONNER, v. a., 1re conjug. *(Anchaperoné)*, couvrir la tête d'un chaperon. *Enchaperonner un oiseau de proie.* — En parlant des cérémonies funèbres. *Le grand maître et les maîtres des cérémonies seront* enchaperonnés (Académie). — *Ind. prés.* J'enchaperonne, tu enchaperonnes, il enchaperonne, nous enchaperonnons, vous enchaperonnez, ils enchaperonnent. — *Imparf.* J'enchaperonnais, tu enchaperonnais, il enchaperonnait, nous enchaperonnions, vous enchaperonniez, ils enchaperonnaient.— *Passé déf.* J'enchaperonnai, tu enchaperonnas, il enchaperonna, nous enchaperonnâmes, vous enchaperonnâtes, ils enchaperonnèrent. — *Passé indéfini.* J'ai enchaperonné, etc. — *Passé ant.* J'eus enchaperonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais enchaperonné, etc. — *Futur.* J'enchaperonnerai, tu enchaperonneras, il enchaperonnera, nous enchaperonnerons, vous enchaperonnerez, ils enchaperonneront. — *Futur antér.* J'aurai enchaperonné, etc. — *Condit. prés.* J'enchaperonnerais, tu enchaperonnerais, il enchaperonnerait, nous enchaperonnerions, vous enchaperonneriez, ils enchaperonneraient.— *Passé.* J'aurais enchaperonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse enchaperonné, etc. — *Impér. prés.* Enchaperonne, enchaperon-

nons, enchaperonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enchaperonné. — *Subj. prés.* Que j'enchaperonne, que tu enchaperonnes, qu'il enchaperonne, que nous enchaperonnions, que vous enchaperonniez, qu'ils enchaperonnent. — *Imparf.* Que j'enchaperonnasse, que tu enchaperonnasses, qu'il enchaperonnât, que nous enchaperonnassions, que vous enchaperonnassiez, qu'ils enchaperonnassent.—*Passé.* Que j'aie enchaperonné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse enchaperonné, etc. — *Inf. prés.* Enchaperonner. — *Passé.* Avoir enchaperonné. — *Participe prés.* Enchaperonnant (invariable). — *Passé.* Enchaperonné, enchaperonnée, enchaperonnés, enchaperonnées.—*Pass écomp.* Ayant enchaperonné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'enchaperonner* (Omission de l'Académie). — Passif : *être enchaperonné.*

ENCHÂSSER, v. a. et 1re conjug. *(Anchâcé)*, mettre dans une châsse. *Enchâsser des reliques.* Peu usité dans ce sens. — Mettre, fixer dans du bois, de la pierre, de l'or, etc. *Enchâsser un diamant, des perles dans l'or. Enchâsser un tableau dans une bordure.* — Au figuré. *Enchâsser un trait d'histoire dans un discours.* — *Ind. prés.* J'enchâsse, tu enchâsses, il enchâsse, nous enchâssons, vous enchâssez, ils enchâssent. — *Imparf.* J'enchâssais, tu enchâssais, il enchâssait, nous enchâssions, vous enchâssiez, ils enchâssaient. — *Passé déf.* J'enchâssai, tu enchâssas, il enchâssa, nous enchâssâmes, vous enchâssâtes, ils enchâssèrent. — *Passé indéf.* J'ai enchâssé, etc. — *Pass. ant.* J'eus enchâssé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais enchâssé, etc. — *Futur.* J'enchâsserai, tu enchâsseras, il enchâssera, nous enchâsserons, vous enchâsserez, ils enchâsseront. — *Futur ant.* J'aurai enchâssé, etc. — *Cond. prés.* J'enchâsserais, tu enchâsserais, il enchâsserait, nous enchâsserions, vous enchâsseriez, ils enchâsseraient. — *Passé.* J'aurais enchâssé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse enchâssé, etc. — *Impér. prés.* Enchâsse, enchâssons, enchâssez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enchâssé.— *Subj. prés.* Que j'enchâsse, que tu enchâsses, qu'il enchâsse, que nous enchâssions, que vous enchâssiez, qu'ils enchâssent. — *Imp.* Que j'enchâssasse, que tu enchâssasses, qu'il enchâssât, que nous enchâssassions, que vous enchâssassiez, qu'ils enchâssassent. — *Passé.* Que j'aie enchâssé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse enchâssé, etc. — *Infin. prés.* Enchâsser. — *Passé.* Avoir enchâssé. — *Part. prés.* Enchâssant (inv.). — *Passé.* Enchâssé, enchâssée, enchâssés, enchâssées. — *Pass. comp.* Ayant enchâssé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'enchâsser.* — Passif : *être enchâssé.* Le participe régit *dans. Les dents sont enchâssés dans les os de la mâchoire* (Académie).

ENCHAUSSER, v. a., 1re conj. *(Anchôcé)*, termes de jardinage, couvrir les légumes de paille ou de fumier pour les faire blanchir ou les préserver de la gelée. *Enchausser de la chicorée, du céleri. Enchausser des pieds d'artichauts.* — *Ind. prés.* J'enchausse, tu enchausses, il enchausse, nous enchaussons, vous enchaussez, ils enchaussent. — *Imparf.* J'enchaussais, tu enchaussais, il enchaussait, nous enchaussions, vous enchaussiez, ils enchaussaient. — *Passé défini.* J'enchaussai, tu enchaussas, il enchaussa, nous enchaussâmes, vous enchaussâtes, ils enchaussèrent. — *Passé ind.* J'ai enchaussé, etc. — *Passé ant.* J'eus enchaussé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais enchaussé, etc. — *Futur.* J'enchausserai, tu enchausseras, il enchaussera, nous enchausserons, vous enchausserez, ils enchausseront. — *Passé.* J'aurai enchaussé, etc. — *Cond. prés.* J'enchausserais, tu enchausserais, il enchausserait, nous enchausserions, vous enchausseriez, ils enchausseraient. — *Passé.* J'aurais enchaussé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse enchaussé, etc. — *Impér. prés.* Enchausse, enchaussons, enchaussez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enchaussé. — *Subj. prés.* Que j'enchausse, que tu enchausses, qu'il enchausse, que nous enchaussions, que vous enchaussiez, qu'ils enchaussent. — *Imparf.* Que j'enchaussasse, que tu enchaussasses, qu'il enchaussât, que nous enchaussassions, que vous enchaussassiez, qu'ils enchaussassent. — *Passé.* Que j'aie enchaussé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse enchaussé, etc. — *Infin. prés* Enchausser. — *Passé.* Avoir enchaussé. — *Part. prés.* Enchaussant (inv.). — *Passé.* Enchaussé, enchaussée, enchaussés, enchaussées. — *Pass. comp.* Ayant enchaussé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'enchausser.* — Passif : *être enchaussé.* Le participe régit *par*

ENCHÉRIR, v. a., 2e conj. *(Anché-*

rir), mettre l'enchère sur. *Enchérir une maison*, et neutralement : *Enchérir sur quelqu'un*. — Augmenter le prix. *Enchérir sa marchandise*. — Neutre, il signifie hausser de prix, devenir plus cher, et prend les deux auxiliaires. *Les blés ont* enchéri *ou sont* enchéris. — Ajouter à ce qu'un autre fait : *Phèdre* enrichit *souvent sur Ésope*. (La Fontaine). Le surpasser en bien ou en mal. *Néron* enchérit *sur la cruauté de Tibère* (Académie). —*Ind. prés.* J'enchéris, tu enchéris, il enchérit, nous enchérissons, vous enchérissez, ils enchérissent. —*Imp.* J'enchérissais, tu enchérissais, il enchérissait, nous enchérissions, vous enchérissiez, ils enchérissaient. — *Passé déf.* J'enchéris, tu enchéris, il enchérit, nous enchérîmes, vous enchérîtes, ils enchérirent. — *Passé ind.* J'ai enchéri, etc. — *Passé antér.* J'eus enchéri, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais enchéri, etc. — *Futur.* J'enchérirai, tu enchériras, il enchérira, nous enchérirons, vous enchérirez, ils enchériront. — *Futur ant.* J'aurai enchéri, etc. — *Condit. prés.* J'enchérirais, tu enchérirais, il enchérirait, nous enchéririons, vous enchéririez, ils enchériraient. — *Passé.* J'aurais enchéri, etc. — *On dit aussi :* J'eusse enchéri, etc. — *Impér. prés.* Enchéris, enchérissons, enchérissez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez enchéri.— *Subj. prés.* Que j'enchérisse, que tu enchérisses, qu'il enchérisse, que nous enchérissions, que vous enchérissiez, qu'ils enchérissent. — *Imp.* Que j'enchérisse, que tu enchérisses, qu'il enchérît, que nous enchérissions, que vous enchérissiez, qu'ils enchérissent. — *Passé.* Que j'aie enchéri, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse enchéri, etc. — *Infinitif prés.* Enchérir. — *Passé.* Avoir enchéri. — *Part. prés.* Enchérissant (invar.). — *Passé.* Enchéri, enchérie, enchéris, enchéries. — *Passé comp.* Ayant enchéri. — Ne se conjugue ni pronominalement ni passivement. Le part. régit *sur*.

ENCHEVÊTRER, v. a., 1re conj. (*Anchevêtré*), mettre un chevêtre, un licou. — Au figuré, embarrasser, embrouiller. Enchevêtrer *une affaire*. Peu usité dans ces deux sens. — *Indic. prés.* J'enchevêtre, tu enchevêtres, il enchevêtre, nous enchevêtrons, vous enchevêtrez, ils enchevêtrent. — *Imparf.* J'enchevêtrais, tu enchevêtrais, il enchevêtrait, nous enchevêtrions, vous enchevêtriez, ils enchevêtraient. — *Passé déf.* J'enchevêtrai, tu enchevêtras, il enchevêtra, nous enchevêtrâmes, vous enchevêtrâtes, ils enchevêtrèrent. — *Passé indéf.* J'ai enchevêtré, etc. — *Passé ant.* J'eus enchevêtré etc. — *Plus-que-parf.* J'avais enchevêtré, etc.— *Futur.* J'enchevêtrerai, tu enchevêtreras, il enchevêtrera, nous enchevêtrerons, vous enchevêtrerez, ils enchevêtreront. — *Futur antér.* J'aurai enchevêtré, etc. — *Condit. prés.* J'enchevêtrerais, tu enchevêtrerais, il enchevêtrerait, nous enchevêtrerions, vous enchevêtreriez, ils enchevêtreraient.—*Passé.* J'aurais enchevêtré, etc.— *On dit aussi :* J'eusse enchevêtré, etc. — *Impér. prés.* Enchevêtre, enchevêtrons, enchevêtrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enchevêtré.—*Subj. prés.* Que j'enchevêtre, que tu enchevêtres, qu'il enchevêtre, que nous enchevêtrions, que vous enchevêtriez, qu'ils enchevêtrent. — *Imparf.* Que j'enchevêtrasse, que tu enchevêtrasses, qu'il enchevêtrât, que nous enchevêtrassions, que vous enchevêtrassiez, qu'ils enchevêtrassent. — *Passé.* Que j'aie enchevêtré, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse enchevêtré, etc.—*Infin. prés.* Enchevêtrer. — *Passé.* Avoir enchevêtré.— *Participe prés.* Enchevêtrant (invar.). — *Passé.* Enchevêtré, enchevêtrée, enchevêtrés, enchevêtrées. — *Passé composé.* Ayant enchevêtré. — Pronominalement : *s'enchevêtrer. Ce cheval s'est* enchevêtré. — Au figuré, *s'*enchevêtrer *dans son raisonnement* (Acad.). — Passif : *être enchevêtré.* Le participe régit *dans*.

ENCHIFRENER (s'), v. a. et pron., 1re conj. (*Anchifrené*), causer le coryza (rhume de cerveau qui embarrasse le nez). —Activem. *Cet air froid m'a tout* enchifrené. —Pronom. *Je sens que je m'*enchifrène *à rester ainsi nu-tête* (Omiss de l'Acad.). — *Ind. prés.* Je m'enchifrène, tu t'enchifrènes, il s'enchifrène, nous nous enchifrenons, vous vous enchifrenez, ils s'enchifrènent. — *Imp.* Je m'enchifrenais, tu t'enchifrenais, il s'enchifrenait, nous nous enchifrenions, vous vous enchifreniez, ils s'enchifrenaient. — *Passé déf.* Je m'enchifrenai, tu t'enchifrenas, il s'enchifrena, nous nous enchifrenâmes vous vous enchifrenâtes, ils s'enchifrenèrent.—*Passé ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est enchifrené, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont enchifrenés.—*Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fût enchifrené, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent enchifrenés.

— *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étai, il s'était enchifrené, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient enchifrenés. — *Futur.* Je m'enchifrènerai, tu t'enchifrèneras, il s'enchifrènera, nous nous enchifrènerons, vous vous enchifrènerez, ils s'enchifrèneront. —*Futur ant.* Je me serai tu te seras, il se sera enchifrené, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront enchifrenés.—*Cond. prés.* Je m'enchifrènerais, tu t'enchifrènerais, il s'enchifrènerait, nous nous enchifrènerions, vous vous enchifrèneriez, ils s'enchifrèneraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait enchifrené, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient enchifrenés. — *On dit aussi* : Je me fusse, tu te fusses, il se fût enchifrené, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent enchifrenés.— *Impér. prés.* Enchifrène-toi, enchifrenons-nous, enchifrenez-vous.— *Passé.* Soi-toi enchifrené, soyons-nous, soyez-vous enchifrenés.—*Subj pr.* Que je m'enchifrène, que tu t'enchifrènes, qu'il s'enchifrène, que nous nous enchifrenions, que vous vous enchifreniez, qu'ils s'enchifrènent.—*Imp.* Que je m'enchifrenasse, que tu t'enchifrenasses, qu'il s'enchifrenât, que nous nous enchifrenassions, que vous vous enchifrenassiez, qu'ils s'enchifrenassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit enchifrené, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient enchifrenés — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût enchifrené, que nous nous fussions, que vous fussiez, qu'ils se fussent enchifrenés.—*Inf. prés.* Enchifrener.—*Passé.* Avoir enchifrené.—*Part. prés.* Enchifrenant (invar.). —*Passé.* Enchifrené, enchifrenée, enchifrenés, enchifrenées. — *Passé comp.* Ayant enchifrené. — Passif : *Etre enchifrené.*

ENCLAVER, v. a., 1re conj. (*Anklavé*), enfermer une chose dans une autre. *Il voulut s'opposer au traité qui* enclavait *la plus belle de ses provinces dans le royaume voisin* (Acad.). — *Ind. pr.* J'enclave, tu enclaves, il enclave, nous enclavons, vous enclavez, ils enclavent. — *Imp.* J'enclavais, tu enclavais, il enclavait, nous enclavions, vous enclaviez, ils enclavaient. — *Passé. déf.* J'enclavai, tu enclavas, il enclava, nous enclavâmes, vous enclavâtes, ils enclavèrent. — *Passé indéf.* J'ai enclavé, etc. — *Passé ant.* J'eus enclavé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais enclavé, etc. — *Futur.* J'enclaverai, tu enclaveras, il enclavera, nous enclaverons, vous enclaverez, ils enclaveront. —*Futur ant.* J'aurai enclavé, etc.—*Cond. prés.* J'enclaverais, tu enclaverais, il enclaverait, nous enclaverions, vous enclaveriez, ils enclaveraient. — *Passé.* J'aurais enclavé, etc.— *On dit aussi* : J'eusse enclavé, etc.—*Impér. prés.* Enclave, enclavons, enclavez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enclavé. — *Subj. prés.* Que j'enclave, que tu enclaves, qu'il enclave, que nous enclavions, que vous enclaviez, qu'ils enclavent. — *Imparfait.* Que j'enclavasse, que tu enclavasses, qu'il enclavât, que nous enclavassions, que vous enclavassiez, qu'ils enclavassent. — *Passé.* Que j'aie enclavé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse enclavé, etc. — *Inf. prés.* Enclaver. — *Passé.* Avoir enclavé. — *Part. prés.* Enclavant (inv.). — *Passé.* Enclavé, enclavée, enclavés, enclavées.—*Pass. comp.* Ayant enclavé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *s'enclaver. Cette pièce de terre* s'enclave *dans le parc* (Acad.). — Passif : *Etre enclavé.* Le part. régit *dans. Le département de la Seine est* enclavé dans *celui de Seine-et-Oise.*

ENCLORE, v. a. et irr., 4e conj. (*Anklore*), enfermer, enclaver, clore de murailles, etc. Enclore *un champ.* Enclore *sa maison de fossés.* Enclore *un faubourg dans une ville* (Acad.). — *Indic. prés.* J'enclos, tu enclos, il enclot, nous enclosons, vous enclosez, ils enclosent. — *Imparf.* J'enclosais, tu enclosais, il enclosait, nous enclosions, vous enclosiez, ils enclosaient.— *Point de passé déf.—Passé ind.* J'ai enclos, etc. — *Passé antér.* J'eus enclos, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais enclos, etc. — *Futur.* J'enclorai, tu encloras, il enclora, nous enclorons, vous enclorez, ils encloront.— *Futur ant.* J'aurai enclos, etc. — *Cond. prés.* J'enclorais, tu enclorais, il enclorait, nous enclorions, vous encloriez, ils encloraient. — *Passé.* J'aurais enclos, etc.—*On dit aussi* : J'eusse enclos, etc.—*Impér.* Enclos. *Point de pluriel.* —*Subj. prés.* Que j'enclose, que tu encloses, qu'il enclose, que nous enclosions, que vous enclosiez, qu'ils enclosent. — *Point d'imparf.* — *Pass.* Que j'aie enclos, etc. — *Plus-que-parf* Que j'eusse enclos, etc. — *Inf. prés.* Enclore. — *Passé.* Avoir enclos.— *Passé.* Enclos, (var.). — *Passé comp.* Ayant enclos. — Pronomin. : *s'enclore.*— Passif : *être enclos.* Le participe régit *de dans* et *par.*

ENCLOUER, v. a., 1[re] conj. (*Ankloué*), piquer un cheval en le ferrant. *Le maréchal ferrant a* encloué *mon cheval* (Académie). — Enclouer *un canon*, enfoncer un clou dans la lumière pour l'empêcher de servir. — *Ind. prés.* J'encloue, tu encloues, il encloue, nous enclouons, vous enclouez, ils enclouent. — *Imparf.* J'enclouais, tu enclouais, il enclouait, nous enclouions, vous enclouiez, ils enclouaient. — *Passé défin.* J'enclouai, tu enclouas, il encloua, nous enclouâmes, vous enclouâtes, ils enclouèrent. — *Pass. indéf.* J'ai encloué, etc. — *Passé antér.* J'eus encloué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais encloué, etc. — *Futur.* J'enclouerai, tu encloueras, il enclouera, nous enclouerons, vous enclouerez, ils encloueront. — *Futur antér.* J'aurai encloué, etc. — *Condit. prés.* J'enclouerais, tu enclouerais, il enclouerait, nous enclouerions, vous encloueriez, ils encloueraient. — *Passé.* J'aurais encloué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse encloué, etc. — *Imp. prés.* Encloue, Enclouons, enclouez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez encloué.—*Subj. prés.* Que j'encloue, que tu encloues, qu'il encloue, que nous enclouions, que vous enclouiez, qu'ils enclouent. — *Imp.* Que j'euclouasse, que tu enclouasses, qu'il enclouât, que nous enclouassions, que vous enclouassiez, qu'ils enclouassent. — *Passé.* Que j'aie encloué, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse encloué, etc.—*Inf. prés.* Enclouer. — *Passé.* Avoir encloué. — *Particip. prés.* Enclouant (inv.). — *Passé.* Encloué, enclouée, encloués, enclouées. — *Passé comp.* Ayant encloué.— Se conjugue avec le pronom personnel : *s'enclouer. Mon cheval s'est* encloué, s'est enfoncé un clou dans le pied. — Passif : *être encloué.* Le part. régit *par.*

ENCOCHER, v. a., 1[re] conj. (*Ankoché*), mettre la corde d'un arc dans la coche d'une flèche. Encocher *une flèche.—Ind. prés.* J'encoche, tu encoches, il encoche, nous encochons, vous encochez, ils encochent. — *Imparf.* J'encochais, tu encochais, il encochait, nous encochions, vous encochiez, ils encochaient. — *Passé déf.* J'encochai, tu encochas, il encocha, nous encochâmes, vous encochâtes, ils encochèrent. — *Passé indéf.* J'ai encoché, etc. — *Passé antér.* J'eus encoché, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais encoché, etc. — *Futur.* J'encocherai, tu encocheras, il encochera, nous encocherons, vous encocherez, ils encocheront. — *Futur ant.* J'aurai encoché, etc. — *Cond. prés.* J'encocherais, tu encocherais, il encocherait, nous encocherions, vous encocheriez, ils encocheraient.— *Passé.* J'aurais encoché, etc. — *On dit aussi* : J'eusse encoché, etc. — *Impér. prés.* Encoche, encochons, encochez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez encoché.— *Subj. prés.* Que j'encoche, que tu encoches, qu'il encoche, que nous encochions, que vous encochiez, qu'ils encochent. — *Imp.* Que j'encochasse, que tu encochasses, qu'il encochât, que nous encochassions, que vous encochassiez, qu'ils encochassent. — *Passé.* Que j'aie encoché, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse encoché, etc. — *Infinitif présent.* Encocher. — *Passé.* Avoir encoché. — *Part. prés.* Encochant (inv.). — *Passé.* Encoché, encochée, encochés, encochées. — *Passé comp.* Ayant encoché.— Se conjugue avec le pronom personnel : *s'encocher.* — Passif : *être encoché.*

ENCOFFRER, v. a. 1[re] conj. (*Enkofré*), enfermer dans un coffre avec avidité ou avarice. *Il pourrait tenir une bonne maison, mais il aime mieux* encoffrer *tout son revenu* (Acad.). — *Indicatif prés.* J'encoffre, tu encoffres, il encoffre, nous encoffrons, vous encoffrez, ils encoffrent. — *Imparf.* J'encoffrais, tu encoffrais, il encoffrait, nous encoffrions, vous encoffriez, ils encoffraient. — *Passé déf.* J'encoffrai, tu encoffras, il encoffra, nous encoffrâmes, vous encoffrâtes, ils encoffrèrent. — *Passé ind.* J'ai encoffré, etc. — *Passé ant.* J'eus encoffré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais encoffré, etc. — *Futur.* J'encoffrerai, tu encoffreras, il encoffrera, nous encoffrerons, vous encoffrerez, ils encoffreront. — *Futur antér.* J'aurai encoffré, etc. — *Cond. prés.* J'encoffrerais, tu encoffrerais, il encoffrerait, nous encoffrerions, vous encoffreriez, ils encoffreraient. — *Passé.* J'aurais encoffré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse encoffré, etc. — *Impér. prés.* Encoffre, encoffrons, encoffrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez, encoffré. — *Subj. prés.* Que j'encoffre, que tu encoffres, qu'il encoffre, que nous encoffrions, que vous encoffriez, qu'ils encoffrent. — *Imp.* Que j'encoffrasse, que tu encoffrasses, qu'il encoffrât, que nous encoffrassions, que vous encoffrassiez, qu'ils encoffrassent. — *Pass.* Que j'aie encoffré, etc. — *Plus-que-parf.* [illegible] encoffré, etc. — *Inf. prés.*

Encoffrer. — *Passé.* Avoir encoffré. — *Part. prés.* encoffrant (invar.). — *Passé.* Encoffré, encoffrée, encoffrés, encoffrées. *Passé comp.* Ayant encoffré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'encoffrer* (Omiss. de l'Acad.). Passif : *Etre encoffré*. Le part. régit *par*. *Tout l'argent est* encoffré par *cet avare*.

ENCOLLER, v. a., 1re conjug. (*Ancolé*), étendre appliquer sur quelque chose un apprêt de colle, de gomme ou de quelque autre matière semblable. *Encoller des moulures, des sculptures avant de les dorer. Encoller une étoffe. Encoller une toile sur laquelle on veut peindre* (Acad.). — *Ind. prés.* J'encolle, tu encolles, il encolle, nous encollons, vous encollez, ils encollent. — *Imparfait.* J'encollais, tu encollais, il encollait, nous encollions, vous encolliez, ils encollaient. — *Pass. défini.* J'encollai, tu encollas, il encolla, nous encollâmes, vous encollâtes, ils encollèrent. — *Passé ind.* J'ai encollé, etc — *Passé ant.* J'eus encollé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais encollé, etc. — *Futur.* J'encollerai, tu encolleras, il en-encollera, nous encollerons, vous encollerez, ils encolleront. — *Futur antér.* J'aurai encollé, etc. — *Condit. prés.* J'encollerais, tu encollerais, il encollerait, nous encollerions, vous encolleriez, ils encolleraient. — *Passé.* J'aurais encollé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse encollé, etc. — *Impér. prés.* Encolle, encollons, encollez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez encollé. —*Subj. prés.* Que j'encolle, que tu encolles, qu'il encolle, que nous encollions, que vous encolliez, qu'ils encollent. — *Imparfait.* Que j'encollasse, que tu encollasses, qu'il encollât, que nous encollassions, que vous encollassiez, qu'ils encollassent. — *Passé.* Que j'aie encollé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse encollé, etc. — *Inf. prés.* Encoller. — *Pass.* Avoir encollé. — *Part. prés.* Encollant. (invar.). — *Pass.* Encollé, encollée, encollés, encollées. — *Passé comp.* Ayant encollé. — Passif : *Etre encollé*. Le participe régit *par*.

ENCOMBRER, v. a., 1re conj. (*Ankonbré*), obstruer, embarrasser. *Une foule de voitures* encombraient *le passage* (Ac.). — *Ind. prés.* J'encombre, tu encombres, il encombre, nous encombrons, vous encombrez, ils encombrent.—*Imparf.* J'encombrais, tu encombrais, il encombrait, nous encombrions, vous encombriez, ils encombraient. — *Passé déf.* J'encombrai, tu encombras, il encombra, nous encombrâmes, vous encombrâtes, ils encombrèrent. — *Passé ind.* J'ai encombré, etc. — *Passé ant.* J'eus encombré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais encombré, etc. — *Futur.* J'encombrerai, tu encombreras, il encombrera, nous encombrerons, vous encombrerez, ils encombreront. — *Futur ant.* J'aurai encombré, etc.— *Cond. prés.* J'encombrerais, tu encombrerais, il encombrerait, nous encombrerions, vous encombreriez, ils encombreraient. — *Passé.* J'aurais encombré, etc. — *On dit aussi.* J'eusse encombré, etc.— *Impér. prés.* Encombre, encombrons, encombrez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez encombré. — *Subj. prés.* Que j'encombre, que tu encombres, qu'il encombre, que nous encombrions, que vous encombriez, qu'ils encombrent. — *Imparf.* Que j'encombrasse, que tu encombrasses, qu'il encombrât, que nous encombrassions, que vous encombrassiez, qu'ils encombrassent.— *Passé.* Que j'aie encombré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse encombré, etc. — *Infin. prés.* Encombrer. — *Passé.* Avoir encombré. — *Partic. prés.* Encombrant (invariable). — *Passé.* Encombré, encombrée, encombrés, encombrées. — *Passé comp.* Ayant encombré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'encombrer. Les matériaux* s'encombrent *devant sa maison* (Omiss. de l'Acad.). — Passif : *être encombré*. Le part. régit *de* et *par*. *Rue* encombrée *de voitures. Passage* encombré par *la foule*.

ENCOURAGER, v. a., 1re conjug. (*Ankourajé*), donner, inspirer du courage ; exciter, inciter. *Encourager les vaincus* (Fléchier). — Au figuré :

Allez, en lui jurant que votre âme l'adore.
A de nouveaux mépris l'*encourager* encore
Racine.

— Encourager *au travail*, *à bien faire* (Acad.). — Encourager *le vice, le crime, la révolte* (Id.). — Favoriser. Encourager *l'industrie, la gravure* (Diderot). La lettre *g* est toujours suivi d'un *e* muet devant *a* et *o*.—*Indic. prés.* J'encourage, tu encourages, il encourage, nous encourageons, vous encouragez, ils encouragent. — *Imparf.* J'encourageais, tu encourageais, il encourageait, nous encouragions, vous encouragiez, ils encourageaient. — *Passé déf.* J'encourageai, tu encourageas, il encouragea, nous encourageâ-

mes, vous encourageâtes, ils encouragèrent. — *Passé indéf.* J'ai encouragé, etc. — *Passé ant.* J'eus encouragé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais encouragé, etc. — *Futur.* J'encouragerai, tu encourageras, il encouragera, nous encouragerons, vous encouragerez, ils encourageront. — *Futur ant.* J'aurai encouragé, etc. — *Cond. prés.* J'encouragerais, tu encouragerais, il encouragerait, nous encouragerions, vous encourageriez, ils encourageraient. — *Passé.* J'aurais encouragé, etc. — *On dit aussi.* J'eusse encouragé, etc. — *Impér. prés.* Encourage, encourageons, encouragez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez, encouragé. — *Subj. prés.* Que j'encourage, que tu encourages, qu'il encourage, que nous encouragions, que vous encouragiez, qu'ils encouragent. — *Imparf.* Que j'encourageasse, que tu encourageasses, qu'il encourageât, que nous encourageassions, que vous encourageassiez, qu'ils encourageassent. — *Passé.* Que j'aie encouragé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse encouragé, etc. — *Infin. prés.* Encourager. — *Passé.* Avoir encouragé. — *Part. prés.* Encourageant (var.). *Succès* encourageant. *Paroles* encourageantes — *Passé.* Encouragé, encouragée, encouragés, encouragées. — *Passé comp.* Ayant encouragé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'encourager*. *Ils* s'encourageaient *l'un l'autre*. — Passif : *être encouragé*. Le participe régit *à* et *par*.

Le méchant par le prix *au* crime *encouragé*.
Corneille.

Encouragé par *quelqu'un*.

ENCOURIR, v. a. et irr. 2e conj. (*Enkourir*), attirer sur soi, s'exposer à. *Encourir la honte, le blâme, un châtiment.* Il se prend toujours en mauvaise part. — *Ind. pr.* J'encours, tu encours, il encourt, nous encourons, vous encourez, ils encourent. — *Imparfait.* J'encourais, tu encourais, il encourait, nous encourions, vous encouriez, ils encouraient. — *Passé déf.* J'encourus, tu encourus, il encourut, nous encourûmes, vous encourûtes, ils encoururent. — *Passé indéf.* J'ai encouru, etc. — *Passé ant.* J'eus encouru, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais encouru, etc. — *Futur.* J'encourrai, tu encourras, il encourra, nous encourrons, vous encourrez, ils encourront. — *Futur antér.* J'aurai encouru, etc. — *Cond. prés.* J'encourrais, tu encourrais, il encourrait, nous encourrions, vous encourriez, ils encourraient. — *Passé.* J'aurais encouru, etc. — *On dit aussi :* J'eusse encouru, etc. — *Imp. prés.* Encours, encourons, encourez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez encouru. — *Subj. prés.* Que j'encoure, que tu encoures, qu'il encoure, que nous encourions, que vous encouriez, qu'ils encourent. — *Imparfait.* Que j'encourusse, que tu encourusses, qu'il encourût, que nous encourussions, que vous encourussiez, qu'ils encourussent. — *Passé.* Que j'aie encouru, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse encouru, etc. — *Inf. prés.* Encourir. — *Passé.* Avoir encouru. — *Part. prés.* Encourant (invar.). — *Passé.* Encouru, encourue, encourus, encourues. — *Passé composé.* Ayant encouru. — Le pronominal *s'encourir* de M. Landais ne me semble pas une heureuse trouvaille. — Passif : *être encouru*. Le participe régit *par*.

ENCRASSER, v. a., 1re conj. (*Ankracé*), rendre crasseux. *La poudre* encrasse *les habits.* — *Ind. prés.* J'encrasse, tu encrasses, il encrasse, nous encrassons, vous encrassez, ils encrassent. — *Imparfait.* J'encrassais, tu encrassais, il encrassait, nous encrassions, vous encrassiez, ils encrassaient. — *Passé défini.* J'encrassai, tu encrassas, il encrassa, nous encrassâmes, vous encrassâtes, ils encrassèrent. — *Passé indéfini.* J'ai encrassé, etc. — *Passé antér.* J'eus encrassé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais encrassé, etc. — *Futur.* J'encrasserai, tu encrasseras, il encrassera, nous encrasserons, vous encrasserez, ils encrasseront. — *Passé.* J'aurai encrassé, etc. — *Conditionnel prés.* J'encrasserais, tu encrasserais, il encrasserait, nous encrasserions, vous encrasseriez, ils encrasseraient. — *Passé.* J'aurais encrassé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse encrassé, etc. — *Impératif prés.* Encrasse, encrassons, encrassez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez encrassé. — *Subjonctif prés.* Que j'encrasse, que tu encrasses, qu'il encrasse, que nous encrassions, que vous encrassiez, qu'ils encrassent. — *Imparfait.* Que j'encrassasse, que tu encrassases, qu'il encrassât, que nous encrassassions, que vous encrassassiez, qu'ils encrassassent. — *Passé.* Que j'aie encrassé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse encrassé, etc. — *Infinitif prés.* Encrasser. — *Passé.* Avoir encrassé. — *Participe prés.* Encrassant (invariable). — *Passé.* Encrassé, encrassée, encrassés, encrassées. — *Passé composé.* Ayant

encrassé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'encrasser*. *La peau s'encrasse quand on n'a pas soin de se laver* (Académie). — Au figuré, se mésallier; fréquenter la mauvaise compagnie. *Il* s'est encrassé *par ce mariage. Il s'encrasse dans ces mauvaises compagnies.*—Passif : *Etre encrassé.* Le part. régit *dans* et *par. Habit* encrassé par *la poussière.*

ENCRER, v. a., 1re conj. (*Ankré*), terme d'imprimerie, charger, enduire d'encre. Encrer *des balles, un rouleau* (Académie). — *Ind. prés.* J'encre, tu encres, il encre, nous encrons, vous encrez, ils encrent. — *Imparf.* J'encrais, tu encrais, il encrait, nous encrions, vous encriez, ils encraient.—*Passé déf.* J'encrai, tu encras, il encra, nous encrâmes, vous encrâtes, ils encrèrent.— *Passé indéf.* J'ai encré, etc. — *Passé antér.* J'eus encré, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais encré, etc. — *Futur.* J'encrerai, tu encreras, il encrera, nous encrerons, vous encrerez, ils encreront. — *Futur antér.* J'aurai encré, etc. — *Cond. prés.* J'encrerais, tu encrerais, il encrerait, nous encrerions, vous encreriez, ils encreraient.—*Passé.* J'aurais encré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse encré, etc.— *Impér. prés.* Encre, encrons, encrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez encré. — *Subj. prés.* Que j'encre, que tu encres, qu'il encre, que nous encrions, que vous encriez, qu'ils encrent. — *Imparfait.* Que j'encrasse, que tu encrasses, qu'il encrât, que nous encrassions, que vous encrassiez, qu'ils encrassent. — *Passé.* Que j'aie encré, etc — *Plus-que-parf.* Que j'eusse encré, etc.—*Infin. prés.* Encrer.—*Passé.* Avoir encré.—*Part. part.* Encrant (inv.). —*Passé.* Encré, encrée, encrés, encrées. —*Passé comp.* Ayant encré. — Passif : *Etre encré. Cette forme* est encrée (Acad.). Le part. régit *par.*

ENCROÛTER, v. a., 1re conj. (*Ankrouté*), terme de maçonnerie, enduire un mur de mortier. Encroûter *un mur.*—*Indic. prés.* J'encroûte, tu encroûtes, il encroûte, nous encroûtons, vous encroûtez, ils encroûtent. — *Imparf.* J'encroûtais, tu encroûtais, il encroûtait, nous encroûtions, vous encroûtiez, ils encroûtaient. — *Passé déf.* J'encroûtai, tu encroûtas, il encroûta, nous encroûtâmes, vous encroûtâtes, ils encroûtèrent.— *Passé indéf.* J'ai encroûté, etc. — *Passé antér.* J'eus encroûté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais encroûté, etc. — *Futur.* J'encroûterai, tu encroûteras, il encroûtera, nous encroûterons, vous encroûterez, ils encroûteront. — *Futur antérieur.* J'aurai encroûté, etc. — *Cond. prés.* J'encroûterais, tu encroûterais, il encroûterait, nous encroûterions, vous encroûteriez, ils encroûteraient. — *On dit aussi* : J'eusse encroûté, etc. — *Impér. prés.* Encroûte, encroûtons, encroûtez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez encroûté. — *Subj. prés.* Que j'encroûte, que tu encroûtes, qu'il encroûte, que nous encroûtions que vous encroûtiez, qu'ils encroûtent.— *Imparf.* Que j'encroûtasse, que tu encroûtasses, qu'il encroûtât, que nous encroûtassions, que vous encroûtassiez, qu'ils encroûtassent. — *Passé.* Que j'aie encroûté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse encroûté, etc. — *Inf. prés.* Encroûter. — *Passé.* Avoir encroûté. — *Part. prés.* Encroûtant (invar.). — *Passé.* Encroûté, encroûtée, encroûtés, encroûtées. —*Passé comp.* Ayant encroûté.—Se conjugue avec le pronom personnel : *s'encrouter*, et signifie se couvrir d'une espèce de croûte. — Passif : *être encrouté.* — Au figuré, *être* encroûté *de préjugés*, en avoir beaucoup. Le part. régit *de* au figuré, et *par* dans le sens propre.

ENCUIRASSER (*s'*), v. pron., 1re conj. (*Çankuiracé*), se couvrir d'une cuirasse. Au figuré : être couvert d'une crasse épaisse, de graisse, de saleté, en parlant de la peau, du linge, des habits. *Il est si sale, que son linge et ses habits* s'encuirassent (Académie). Familier et peu usité. — S'emploie aussi activement lorsqu'il signifie mettre une cuirasse à quelqu'un. — *Indic. prés.* Je m'encuirasse, tu t'encuirasses, il s'encuirasse, nous nous encuirassons, vous vous encuirassez, ils s'encuirassent. — *Imp.* Je m'encuirassais, tu t'encuirassais, il s'encuirassait, nous nous encuirassions, vous vous encuirassiez, ils s'encuirassaient. — *Passé déf.* Je m'encuirassai, tu t'encuirassas, il s'encuirassa, nous nous encuirassâmes, vous vous encuirassâtes, ils s'encuirassèrent. — *Passé indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est encuirassé, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont encuirassés. — *Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut encuirassé, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent encuirassés. — *Plus-que parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était encuirassé, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient encuirassés. — *Futur.* Je m'encuirasserai, tu t'encuirasseras, il s'encuirassera, nous nous encuirasserons, vous vous encuirasserez, ils s'encuiras-

seront — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera encuirassé, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront encuirassés. — *Cond. prés.* Je m'encuirasserais, tu t'encuirasserais, il s'encuirasserait, nous nous encuirasserions, vous vous encuirasseriez, ils s'encuirasseraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait encuirassé, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient encuirassés. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût encuirassé, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent encuirassés. — *Imp. prés.* Encuirasse-toi, encuirassons-nous, encuirassez-vous. — *Passé.* Sois-toi soyons-nous, soyez-vous encuirassés.— *Subj. prés.* Que je m'encuirasse, que tu t'encuirasses, qu'il s'encuirasse, que nous nous encuirassions, que vous vous encuirassiez, qu'ils s'encuirassent. — *Imparfait.* Que je m'encuirassasse, que tu t'encuirassasses, qu'il s'encuirassât, que nous nous encuirassassions, que vous vous encuirassassiez, qu'ils s'encuirassassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit encuirassé, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient encuirassés. — *Plus-que-parfait.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût encuirassé, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent encuirassés. — *Infin. présent.* S'encuirasser. — *Passé.* S'être encuirassé. — *Part. prés.* S'encuirassant (invar.). — *Passé.* Encuirassé, encuirassée, encuirassés, encuirassées. — *Pass. comp.* S'étant encuirassé. — Passif : *Etre encuirassé.* Le part. régit *de* et *par*. *Un corps* encuirassé *de poussière.*

ENCULASSER, v. a., 1re conj. (*Ankulacé*), mettre la culasse au canon d'une arme à feu. — *Indic. prés.* J'enculasse, tu enculases, il enculasse, nous enculassons, vous enculassez, ils enculassent. — *Imparf.* J'eculassais, tu enculassais, il enculassait, nous enculassions, vous enculassiez, ils enculassaient. — *Passé défin.* J'enculassai, tu enculassas, il enculassa, nous enculassâmes, vous enculassâtes, ils enculassèrent. — *Passé ind.* J'ai enculassé, etc. — *Passé antér.* J'eus enculassé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais enculassé, etc. — *Futur.* J'enculasserai, tu enculasseras, il enculassera, nous enculasserons, vous enculasserez, ils enculasseront. — *Futur antér.* J'aurai enculassé, etc. — *Condit. prés.* J'enculasserais, tu enculasserais, il enculasserait, nous enculasserions, vous enculasseriez, ils enculasseraient.—*Passé.* J'aurais enculassé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse enculassé, etc. — *Impér. prés.* Enculasse, enculassons, enculassez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enculassé. — *Subj. prés.* Que j'enculasse, que tu enculasses, qu'il enculasse, que nous enculassions, que vous enculassiez, qu'ils enculassent.— *Imparf.* Que j'enculassasse, que tu enculassasses, qu'il enculassât, que nous enculassassions, que vous enculassassiez, qu'ils enculassassent. — *Passé.* Que j'aie enculassé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse enculassé, etc. — *Infin. prés.* Enculasser. — *Passé.* Avoir enculassé. — *Part. prés.* Enculassant (invar.). — *Passé.* Enculassé, enculassée, enculassés, enculassées. — *Passé comp.* Ayant enculassé. — Passif : *être enculassé.* Le part. régit *par*.

ENCUVER, v. a., 1re conj. (*Ankuvé*), mettre dans la cuve. Encuver *la vendange.* Encuver *le linge*.— *Indic. prés.* J'encuve, tu encuves, il encuve, nous encuvons, vous encuvez, ils encuvent. — *Imp.* J'encuvais, tu encuvais, il encuvait, nous encuvions, vous encuviez, ils encuvaient. — *Passé déf.* J'encuvai, tu encuvas, il encuva, nous encuvâmes, vous encuvâtes, ils encuvèrent. — *Passé ind.* J'ai encuvé, etc. — *Passé ant.* J'eus encuvé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais encuvé, etc. — *Futur.* J'encuverai, tu encuveras, il encuvera, nous encuverons, vous encuverez, ils encuveront. — *Futur ant.* J'aurai encuvé, etc. — *Cond. prés.* J'encuverais, tu encuverais, il encuverait, nous encuverions, vous encuveriez, ils encuveraient. — *Passé.* J'aurais encuvé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse encuvé, etc. —*Imp. prés.* Encuve, encuvons, encuvez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez encuvé.—*Subj. prés.* Que j'encuve, que tu encuves, qu'il encuve, que nous encuvions, que vous encuviez, qu'ils encuvent. — *Imparf.* Que j'encuvasse, que tu encuvasses, qu'il encuvât, que nous encuvassions, que vous encuvassiez, qu'ils encuvassent.— *Passé.* Que j'aie encuvé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse encuvé, etc. — *Inf. prés.* Encuver.—*Passé.* Avoir encuvé.— *Part. prés.* Encuvant (inv.). — *Passé.* Encuvé, encuvée, encuvés, encuvées.—*Passé comp.* Ayant encuvé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'encuver.* — Passif : *être encuvé.* Le participe régit *par*.

ENDENTER, v. a. 1re conj. (*Andanté*), mettre des dents à une roue ou à quelque

autre machine. — *Ind. prés.* J'endente, tu endentes, il endente, nous endentons, vous endentez, ils endentent. — *Imparf.* J'endentais, tu endentais, il endentait, nous endentions, vous endentiez, ils endentaient. — *Passé déf.* J'endentai, tu endentas il endenta, nous endentâmes, vous endentâtes, ils endentèrent.— *Passé ind.* J'ai endenté, etc. — *Passé ant.* J'eus endenté, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais endenté, etc. — *Futur.* J'endenterai, tu endenteras, il endentera, nous endenterons, vous endenterez, ils endenteront. — *Futur antér.* J'aurai endenté, etc. — *Cond. prés.* J'endenterais, tu endenterais, il endenterait, nous endenterions, vous endenteriez, ils endenteraient. — *Passé.* J'aurais endenté, etc. —*On dit aussi :* J'eusse endenté, etc. —*Imp. prés.* Endente, endentons, endentez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez endenté. — *Subj. prés.* Que j'endente, que tu endentes, qu'il endente, que nous endentions, que vous endentiez, qu'ils endentent. — *Imparf.* Que j'endentasse, que tu endentasses, qu'il endentât, que nous endentassions, que vous endentassiez, qu'ils endentassent. — *Passé.* Que j'aie endenté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse endenté, etc. — *Infin. prés.* Endenter. — *Passé.* Avoir endenté. — *Part. prés.* Endentant (inv.). — *Passé.* Endenté, endentée, endentés, endentées. — *Passé comp.* Ayant endenté. — Passif : *être endenté.* Le part. régit *par.* Il ne faut pas confondre le participe *endenté* avec l'adjectif *endenté,* qui signifie pourvu, garni de dents, et qui se dit des personnes et des animaux. *Cette femme a la bouche bien* endentée. Le premier a rapport au travail de l'homme, le second exprime un don de la nature.

ENDETTER, v. a., 1[re] conj. *(Andèté),* charger de dettes, engager dans des dettes. *L'achat de cette terre l'a fort* endetté (Acad.). — *Ind. pr.* J'endette, tu endettes, il endette, nous endettons, vous endettez, ils endettent. — *Imp.* J'endettais, tu endettais, il endettait, nous endettions, vous endettiez, ils endettaient. — *Pass. déf.* J'endettai, tu endettas, il endetta, nous endettâmes, vous endettâtes, ils endettèrent. —*Passé ind.* J'ai endetté, etc.— *Passé ant.* J'eus endetté, etc.—*Plus que-parf.* J'avais endetté, etc. — *Futur.* J'endetterai, tu endetteras, il endettera, nous endetterons, vous endetterez, ils endetteront. — *Futur antér.* J'aurai endetté, etc. — *Condit. présent.* J'endetterais, tu endetterais, il endetterait, nous endetterions, vous endetteriez, ils endetteraient. —*Passé.* J'aurais endetté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse endetté, etc. — *Impér. prés.* Endette, endettons, endettez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez andetté. — *Subj. prés.* Que j'endette, que tu endettes, qu'il endette, que nous endettions que vous endettiez, qu'ils endettent. — *Imparf.* que j'endettasse, que tu endettasses, qu'il endettât, que nous endattassions, que vous endettasiez, qu'ils endettassent. — *Passé.* Que j'aie endetté, etc. — *Plus que parf.* Que j'eusse endetté, etc. — *Infinitif prés.* Endetter.— *Pass.* avoir endetté. — *Part. prés.* Endettant (invar.). — *Passé* Endetté, endettée, endettés, endettées. — *Passé composé.* Ayant endetté.—Se conjugue avec le pronom personnel : *s'endetter. Il s'est fort* endetté.— Passif : *être endetté.* Le part. régit *par.*

ENDÊVER, v. n. 1[re] conj. *(Andèvé)*, avoir grand dépit d'une chose, enrager. *Il* endêve *de voir qu'on ne lui parle pas* (Acad.). Famil., faire endêver, causer du dépit, faire enrager. — *Ind. prés.* J'endêve, tu endêves, il endêve, nous endêvons, vous endêvez, ils endêvent. — *Imp.* J'endêvais, tu endêvais, il endêvait, nous endêvions, vous endêviez, ils endêvaient. — *Passé. défini.* J'endêvai, tu endêvas, il endêva, nous endêvâmes, vous endêvâtes, ils endêvèrent.— *Pass. ind.* J'ai endêvé, etc. — *Passé. ant.* J'eus endêvé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais endêvé, etc. — *Futur.* J'endêverai, tu endêveras, il endêvera, nous endêverons, vous endêverez, ils endêveront.— *Futur ant.* J'aurai endêvé. etc. — *Cond. prés.* J'endêverais, tu endêverait, il endêverait, nous endêverions, vous endêveriez, ils endêveraient. — *Passé.* J'aurais endêvé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse endêvé, etc.— *Imp. prés.* Endêve, endêvons, endêvez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez eudêvé. — *Subj. prés.* Que j'endêve, que tu endêves, qu'il endêve, que nous endêvions, que vous endêviez, qu'ils endêvent. — *Imp.* Que j'endêvasse, que tu endêvasses, qu'il endêvât, que nous endêvasssions, que vous endêvassiez, qu'ils endêvassent.— *Passé.* Que j'aie endêvé, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse endêvé, etc.— *Infin. prés.* Endêver. — *Passé.* Avoir endêvé. — *Part. prés.* Endêvant (inv.). — *Passé.* Endêvé (invar.). — *Passé comp.* Ayant endêvé.

ENDIABLER, v. n., 1re conj. (*Andiâblé*), se donner au diable, enrager. *Il endiablait des contrariétés qu'on lui faisait éprouver. Faire endiabler quelqu'un.* Il est familier. — *Ind. prés.* J'endiable, tu endiables, il endiable, nous endiablons, vous endiablez, ils endiablent. — *Imparf.* J'endiablais, tu endiablais, il endiablait, nous endiablions, vous endiabliez, ils endiablaient. — *Passé défini.* J'endiablai, tu endiablas, il endiabla, nous endiablâmes, vous endiablâtes, ils endiablèrent. — *Passé ind.* J'ai endiablé, etc. — *Passé antér.* J'eus endiablé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais endiablé, etc. — *Futur.* J'endiablerai, tu endiableras, il endiablera, nous endiablerons, vous endiablerez, ils endiableront. — *Futur ant.* J'aurai endiablé, etc. — *Cond. prés.* J'endiablerais, tu endiablerais, il endiablerait, nous endiablerions, vous endiableriez, ils endiableraient. — *Passé.* J'aurais endiablé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse endiablé, etc. — *Imp. prés.* Endiable, endiablons, endiablez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez endiablé. — *Subj. prés.* Que j'endiable, que tu endiables, qu'il endiable, que nous endiablions, que vous endiabliez, qu'ils endiablent. — *Imparf.* Que j'endiablasse, que tu endiablasses, qu'il endiablât, que nous endiablassions, que vous endiablassiez, qu'ils endiablassent. — *Passé.* Que j'aie endiablé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse endiablé, etc. — *Inf. prés.* Endiabler. — *Passé.* Avoir endiablé. — *Part. prés.* Endiablant (inv.). — *Passé.* Endiablé, endiablée, endiablés, endiablées. — *Passé comp.* Ayant endiablé.

ENDIGUER, v. a. 1re conj. (*Andigué*), mettre des digues, enfermer par des digues. *Endiguer une rivière, un fleuve.* — *Ind. prés.* J'endigue, tu endigues, il endigue, nous endiguons, vous endiguez, ils endiguent. — *Imparf.* J'endiguais, tu endiguais, il endiguait, nous endiguions, vous endiguiez, ils endiguaient. — *Passé déf.* J'endiguai, tu endiguas, il endigua, nous endiguâmes, vous endiguâtes, ils endiguèrent. — *Passé ind.* J'ai endigué, etc. — *Passé ant.* J'eus endigué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais endigué, etc. — *Futur.* J'endiguerai, tu endigueras, il endiguera, nous endiguerons, vous endiguerez, ils endigueront. — *Passé.* J'aurai endigué, etc. — *Cond. prés.* J'endiguerais, tu endiguerais, il endiguerait, nous endiguerions, vous endigueriez, ils endigueraient. — *Passé.* J'aurais endigué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse endigué, etc. — *Impér. prés.* Endigue, endiguons, endiguez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez endigué. — *Subj. prés.* Que j'endigue, que tu endigues, qu'il endigue, que nous endiguions, que vous endiguiez, qu'ils endiguent. — *Imparf.* Que j'endiguasse, que tu endiguasses, qu'il endiguât, que nous endiguassions, que vous endiguassiez, qu'ils endiguassent. — *Pass.* Que j'aie endigué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse endigué, etc. — *Infinitif prés.* Endiguer. — *Pass.* Avoir endigué. — *Part. prés.* Endiguant (inv.). — *Passé.* Endigué, endiguée, endigués, endiguées. — *Passé comp.* Ayant endigué. — Passif : *être endigué.*

ENDIMANCHER (*s'*), v. pron., 1re conj. (*Çandimanché*), mettre ses habits du dimanche. Se dit des personnes du peuple qui mettent leurs beaux habits. *Il s'est endimanché.* Il est familier. M. Landais le fait actif. *Elle a* endimanché *sa fille.* — *Ind. prés.* Je m'endimanche, tu t'endimanches, il s'endimanche, nous nous endimanchons, vous vous endimanchez, ils s'endimanchent. — *Imparf.* Je m'endimanchais, tu t'endimanchais, il s'endimanchait, nous nous endimanchions, vous vous endimanchiez, ils s'endimanchaient. — *Passé déf.* Je m'endimanchai, tu t'endimanchas, il s'endimancha, nous nous endimanchâmes, vous vous endimanchâtes, ils s'endimanchèrent. — *Passé indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est endimanché, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont endimanchés. — *Passé antér.* Je me fus, tu te fus, il se fut endimanché, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent endimanchés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était endimanché, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient endimanchés. — *Futur.* Je m'endimancherai, tu t'endimancheras, il s'endimanchera, nous nous endimancherons, vous vous endimancherez, ils s'endimancheront. — *Futur antér.* Je me serai, tu te seras, il se sera endimanché, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront endimanchés. — *Condit. prés.* Je m'endimancherais, tu t'endimancherais, il s'endimancherait, nous nous endimancherions, vous vous endimancheriez, ils s'endimancheraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait endimanché, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient endimanchés. — *On dit aussi :*

Je me fusse, tu te fusses, il se fût endimanché, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent endimanchés. — *Impér. prés.* Endimanche-toi, endimanchons-nous, endimanchez-vous. — *Passé.* Sois toi endimanché, soyons-nous, soyez-vous endimanchés. — *Subj. prés.* Que je m'endimanche, que tu t'endimanches, qu'il s'endimanche, que nous nous endimanchions, que vous vous endimanchiez, qu'ils s'endimanchent. — *Imparf.* Que je m'endimanchasse, que tu t'endimanchasses, qu'il s'endimanchât, que nous nous endimanchassions, que vous vous endimanchassiez, qu'ils s'endimanchassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit endimanché, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient endimanchés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût endimanché, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent endimanchés. — *Inf. prés.* S'endimancher. — *Pass.* S'être endimanché. — *Part. prés.* S'endimanchant (inv.). — *Passé.* Endimanché, endimanchée, endimanchés, endimanchées. — *Passé comp.* S'étant endimanché. — Passif : *Être endimanché.*

ENDOCTRINER, v. a. 1re conj. (*Andoktriné*), instruire. *Ecoutez un petit homme que l'on vient* d'endoctriner (J.-J. Rousseau). — Il signifie aussi faire la leçon à quelqu'un. *Il s'acquittera bien de sa commission, je l'ai* endoctriné *comme il faut* (Académie). — *Ind. prés.* J'endoctrine, tu endoctrines, il endoctrine, nous endoctrinons, vous endoctrinez, ils endoctrinent. — *Imparf.* J'endoctrinais, tu endoctrinais, il endoctrinait, nous endoctrinions, vous endoctriniez, ils endoctrinaient. — *Passé déf.* J'endoctrinai, tu endoctrinas, il endoctrina, nous endoctrinâmes, vous endoctrinâtes, ils endoctrinèrent. — *Pass. ind.* J'ai endoctriné, etc. — *Passé ant.* J'eus endoctriné, etc. — *Plus que-parf.* J'avais endoctriné, etc. — *Futur.* J'endoctrinerai, tu endoctrineras, il endoctrinera, nous endoctrinerons, vous endoctrinerez, ils endoctrineront. — *Futur ant.* J'aurai endoctriné, etc. — *Cond. prés.* J'endoctrinerais, tu endoctrinerais, il endoctrinerait, nous endoctrinerions, vous endoctrineriez, ils endoctrineraient. — *Passé.* J'aurais endoctriné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse endoctriné, etc. — *Impér. prés.* Endoctrine, endoctrinons, endoctrinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez endoctriné. — *Subj. prés.* Que j'endoctrine, que tu endoctrines, qu'il endoctrine, que nous endoctrinions, que vous endoctriniez, qu'ils endoctrinent. — *Imp.* Que j'endoctrinasse, que tu endoctrinasses, qu'il endoctrinât, que nous endoctrinassions, que vous endoctrinassiez, qu'ils endoctrinassent. — *Passé.* Que j'aie endoctriné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse endoctriné, etc. — *Inf. prés.* Endoctriner. — *Passé.* Avoir endoctriné. — *Part. prés.* Endoctrinant (invariable). — *Passé.* Endoctriné, endoctrinée, endoctrinés, endoctrinées. — *Passé comp.* Ayant endoctriné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'endoctriner.* — Passif : *être endoctriné.* Le part. régit *par*.

ENDOLORIR, v. a. 2e conj: (*Andolorir*), rendre douloureux. *Prends mon bras, car un long voyage* endolorit *tes pieds poudreux* (Béranger). Ce mot manque dans le dictionnaire de l'Académie. — *Ind. pr.* J'endoloris, tu endoloris, il endolorit, nous endolorissons, vous endolorissez, ils endolorissent. — *Imparf.* J'endolorissais, tu endolorissais, il endolorissait, nous endolorissions, vous endolorissiez, ils endolorissaient. — *Passé défini.* J'endoloris, tu endoloris, il endolorit, nous endolorîmes, vous endolorîtes, ils endolorirent. — *Passé ind.* J'ai endolori, etc. — *Passé ant.* J'eus endolori, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais endolori, etc. — *Futur.* J'endolorirai, tu endoloriras, il endolorira, nous endolorirons, vous endolorirez, ils endoloriront. — *Futur ant.* J'aurai endolori, etc. — *Cond. prés.* J'endolorirais, tu endolorirais, il endolorirait, nous endolouririons, vous endoloririez, ils endoloriraient. — *Passé.* J'aurais endolori, etc. — *On dit aussi :* J'eusse endolori, etc. — *Impér. prés.* Endoloris, endolorissons, endolorissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez endolori. — *Subj. prés.* Que j'endolorisse, que tu endolorisses, qu'il endolorisse, que nous endolorissions, que vous endolorissiez, qu'ils endolorissent. — *Imparfait.* Que j'endolorisse, que tu endolorisses, qu'il endolorît, que nous endolorissions, que vous endolorissiez, qu'ils endolorissent. — *Passé.* Que j'aie endolori, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse endolori, etc. — *Infinitif prés.* Endolorir. — *Passé.* Avoir endolori. — *Part. prés.* Endolorissant (invariable). — *Passé.* Endolori, endolorie, endoloris, endolories. — *Passé composé.* Ayant endolori.

— Passif : *être endolori.* Le participe régit *par.*

ENDOMMAGER, v. a., 1re conj. (*Andomajé*), causer du dommage. *La grêle a* endommagé *les grains, les fruits* (Acad.). Il ne se dit guère que des choses. La lettre *g* est toujours suivie d'un *e* muet devant les voyelles *a* et *o*. — *Indicatif présent.* J'endommage, tu endommages, il endommage, nous endommageons, vous endommagez, ils endommagent. — *Imparf.* J'endommageais, tu endommageais, il endommageait, nous endommagions, vous endommagiez, ils endommageaient. — *Passé déf.* J'endommageai, tu endommageas, il endommagea, nous endommageâmes, vous endommageâtes, ils endommagèrent. — *Passé indéf.* J'ai endommagé, etc. — *Passé. antér.* J'eus endommagé, etc. — *Plus-que parf.* J'avais endommagé, etc. — *Futur.* J'endommagerai, tu endommageras, il endommagera, nous endommagerons, vous endommagerez, ils endommageront. — *Futur ant.* J'aurai endommagé, etc. — *Cond. prés.* J'endommagerais, tu endommagerais, il endommagerait, nous endommagerions, vous endommageriez, ils endommageraient. — *Passé.* J'aurais endommagé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse endommagé, etc. — *Impér. prés.* Endommage, endommageons, endommagez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez endommagé, — *Subj. prés.* Que j'endommage, que tu endommages, qu'il endommage, que nous endommagions, que vous endommagiez, qu'ils endommagent. — *Imp.* Que j'endommageasse, que tu endommageasses, qu'il endommageât, que nous endommageassions, que vous endommageassiez, qu'ils endommageassent. — *Passé.* Que j'aie endommagé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse endommagé, etc. — *Inf. prés.* Endommager. — *Passé.* Avoir endommagé. — *Part. prés.* Endommageant (inv.). — *Passé.* Endommagé, endommagée, endommagés, endommagées, — *Passé comp.* Ayant endommagé, — Se conjugue avec le pron. pers. *s'endommager. Mes marchandisent* s'endommagent (Omission de l'Académie). — Passif : *Etre endommagé.* Le participe régit *de* et *par. Ce mur est fort* endommagé des *coups de canon* (Académie). *Choses* endommagées par *la pluie.*

ENDORMIR, v. a., et irr. 2e conj. (*Andormir*), faire dormir, au figuré, ennuyer fort. *Endormir un enfant. De ses sermons* endormir *l'auditeur* (Boileau). — Et neutralement : *L'uniformité* endort *et lasse* (Massillon). *Vous n'en* dormirez *plus qu'en lisant vos ouvrages* (Gilbert). — Il signifie encore au figuré amuser pour tromper. *Cette incertitude* endort *notre vigilance* (Massillon). — Engourdir. *Endormir la douleur.* — *Ind. prés.* J'endors, tu endors, il endort, nous endormons, vous endormez, ils endorment. — *Imparf.* J'endormais, tu endormais, il endormait, nous endormions, vous endormiez, ils endormaient. — *Passé déf.* J'endormis, tu endormis, il endormit, nous endormîmes, vous endormîtes, ils endormirent. — *Passé ind.* J'ai endormi, etc. — *Passé ant.* J'eus endormi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais endormi, etc. — *Futur.* J'endormirai, tu endormiras, il endormira, nous endormirons, vous endormirez, ils endormiront. — *Fut. ant.* J'aurai endormi, etc. — *Cond. pr.* J'endormirais, tu endormirais, il endormirait, nous endormirions, vous endormiriez, ils endormiraient. — *Passé.* J'aurais endormi, etc. — *On dit aussi* : J'eusse endormi, etc. — *Impérat. pr.* Endors, endormons, endormez, — *Passé.* Aie, ayons, ayez endormi. — *Subj. pr.* Que j'endorme, que tu endormes, qu'il endorme, que nous endormions, que vous endormiez, qu'ils endorment. — *Imparf.* Que j'endormisse, que tu endormisses, qu'il endormît, que nous endormissions, que vous endormissiez, qu'ils endormissent. — *Passé.* Que j'aie endormi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse endormi, etc. — *Infin. prés.* Endormir. — *Passé.* Avoir endormi. — *Part. pr.* Endormant (var.). *Livre* endormant. *Lecture* endormante (Omission de l'Académie). — *Passé.* Endormi, endormie, endormis, endormies. *Homme* endormi. *Jambe* endormie. — *Passé comp.* Ayant endormi. — Se conjuge avec le pron. pers : *s'endormir*, et signifie commencer à dormir, *Il* s'endort, *il s'éveille au son des instruments* (Racine). — Au figuré. *On* s'endort *dans l'amour des biens de la terre* (Bossuet). — S'endormir *de son dernier sommeil* (Millevoye). — Passif : *Etre endormi.* Le participe régit *à, de, dans, par* et *sur.* Endormi au *bord d'un précipice* (Voltaire). Endormi de *belles paroles*, avec de *belles paroles*, par de *belles paroles. Reveiller cent rois dans leurs fers* endormis (Racine). *Il s'est trop* endormi sur *cette affaire* (Acad.).

ENDOSSER, v. a., 1re conj. (*Andôcé*), mettre sur le dos. *Endosser la cuirasse, le harnais. D'une longue soutane, il* endosse *la moire* (Boileau). — Au figuré, charger quelqu'un de quelque chose de fâcheux, de désagréable. *On l'a* endossé *de cette mauvaise commission.* Il est familier dans ce sens. — En termes de commerce : *Endosser un billet, une lettre de change*, mettre au dos l'ordre de les payer à un autre. — *Ind. prés.* J'endosse, tu endosses, il endosse, nous endossons, vous endossez, ils endossent. — *Imparf.* J'endossais, tu endossais, il endossait, nous endossions, vous endossiez, ils endossaient. — *Passé déf.* J'endossai, tu endossas, il endossa, nous endossâmes, vous endossâtes, ils endossèrent. — *Passé ind.* J'ai endossé, etc. — *Passé ant.* J'eus endossé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais endossé, etc. — *Futur.* J'endosserai, tu endosseras, il endossera, nous endosserons, vous endosserez, ils endosseront. — *Futur. ant.* J'aurai endossé, etc. — *Cond. prés.* J'endosserais, tu endosserais, il endosserait, nous endosserions, vous endosseriez, ils endosseraient. — *Passé.* J'aurais endossé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse endossé, etc. — *Impérat. prés.* Endosse, endossons, endossez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez endossé. — *Subj. prés.* Que j'endosse, que tu endosses, qu'il endosse, que nous endossions, que vous endossiez, qu'ils endossent. — *Imparfait.* Que j'endossasse, que tu endossasses, qu'il endossât, que nous endossassions, que vous endossassiez, qu'ils endossassent. — *Passé.* Que j'aie endossé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse endossé, etc. — *Infin. prés.* Endosser. — *Passé.* Avoir endossé. — *Part prés.* Endossant (invar.). — *Passé.* Endossé, endossée, endossés, endossées. — *Passé composé.* Ayant endossé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'endosser* (Omission de l'Académie). — Passif : *Etre endossé.* Le participe régit *par*.

ENDUIRE, v. a., 4e conj. (*Anduire*), couvrir d'un enduit. Enduire *un mur de plâtre.* — Neutralement et en termes de fauconnerie : digérer bien la chair. *Cet oiseau* enduit *bien* (N. Landais). — *Ind. prés.* J'enduis, tu enduis, il enduit, nous enduisons, vous enduisez, ils enduisent. — *Imparf.* J'enduisais, tu enduisais, il enduisait, nous enduisions, vous enduisiez, ils enduisaient. — *Passé déf.* J'enduisis, tu enduisis, il enduisit, nous enduisîmes, vous enduisîtes, ils enduisirent. — *Passé indéf.* J'ai endui, etc. — *Passé ant.* J'eus enduit, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais enduit, etc. — *Futur.* J'enduirai, tu enduiras, il enduira, nous enduirons, vous enduirez, ils enduiront. — *Futur antér.* J'aurai enduit, etc. — *Cond. prés.* J'enduirais, tu enduirais, il enduirait, nous enduirions, vous enduiriez, ils enduiraient. — *Passé.* J'aurais enduit, etc. — *On dit aussi* : J'eusse enduit, etc. — *Impér. prés.* Enduis, enduisons, enduisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enduit. — *Subj. prés.* Que j'enduise, que tu enduises, qu'il enduise, que nous enduisions, que vous enduisiez, qu'ils enduisent. — *Imparf.* Que j'enduisisse, que tu enduisisses, qu'il enduisît, que nous enduisissions, que vous enduisissiez, qu'ils enduisissent. — *Passé.* Que j'aie enduit, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse enduit, etc. — *Inf. prés.* Enduire. — *Passé.* Avoir enduit. — *Part. prés.* Enduisant (invariable). — *Passé.* Enduit, enduite, enduits, enduites. — *Passé comp.* Ayant enduit. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'enduire* (Omission de l'Académie). — Passif : *être enduit.* Le participe régit *de* et *par*. *Barque* enduite *de goudron.*

ENDURCIR, v. a. 2e conj. (*Andurcir*), rendre dur. *Le grand air* endurcit *certaines pierres* (Académie). — Au figuré, endurcissez *vos corps aux intempéries des saisons, des climats, à la faim, à la soif, à la fatigue* (J.-J. Rousseau). — Rendre insensible, opiniâtre dans. *Les richesses* endurcissent *le cœur* (Fléchier). *La vieillesse l'*endurcit *dans le crime* (Massillon). — *Indic. prés.* J'endurcis, tu endurcis il endurcit, nous endurcissons, vous endurcissez, ils endurcissent. — *Imparfait* J'endurcissais, tu endurcissais, il endurcissait, nous endurcissions, vous endurcissiez, ils endurcissaient — *Passé déf.* J'endurcis, tu endurcis, il endurcit, nous endurcîmes, vous endurcîtes, ils endurcirent. — *Passé ind.* J'ai endurci, etc. — *Passé antér.* J'eus endurci, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais endurci, etc. — *Futur.* J'endurcirai, tu endurciras, il endurcira, nous endurcirons, vous endurcirez, ils endurciront. — *Futur ant.* J'aurai endurci, etc. — *Condit. prés.* J'endurcirais, tu endurcirais, il endurcirait, nous endurcirions, vous endurciriez, ils endurciraient. — *Passé.* J'aurais endurci, etc. — *On dit*

aussi : J'eusse endurci, etc. — *Impér. prés.* Endurci, endurcissons, endurcissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez endurci. — *Subj. pres.* Que j'endurcisse. que tu endurcisses, qu'il endurcisse, que nous endurcissions, que vous endurcissiez, qu'ils endurcissent. — *Imp.* Que j'endurcisse, que tu endurcisses, qu'il endurcît, que nous endurcissions, que vous endurcissiez, qu'ils endurcisssent. — *Passé.* Que j'aie endurci, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse endurci, etc. — *Inf. prés.* Endurcir. — *Passé.* Avoir endurci, — *Part. prés.* Endurcissant (invariable). — *Passé.* Endurci, endurcie, endurcis, endurcies. — *Passé comp.* Ayant endurci. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'endurcir. Le corail* s'endurcit *à l'air* (Académie). *Son cœur* s'endurcit *au malheur d'autrui* (J.-J. Rousseau). Endurcis-*toi le cœur, sois arabe, corsaire* (Boileau). — Passif : *être endurci.* Le participe régit *à, contre, dans* et *par. Homme* endurci au *crime,* endurci contre *les cris de sa conscience* (Massillon). *Un tyran* dans *le crime* endurci *dès l'enfance* (Racine). Endurci par *de sauvages lois* (Id.).

ENDURER, v. a., 1re conj. (*Anduré*), souffrir. Endurer *son mal, la faim, la soif.* — Au figuré, supporter avec patience, permettre. Endurer *les injures. Ce sont des monstres furieux, la terre avec horreur dès long-temps les* endure (Racine). N'endurez *pas qu'on fasse tort à votre famille* (Académie). — *Ind. prés.* J'endure, tu endures, il endure, nous endurons, vous endurez, ils endurent. — *Imparf.* J'endurais, tu endurais, il endurait, nous endurions, vous enduriez, ils enduraient. — *Passé déf.* J'endurai, tu enduras, il endura, nous endurâmes, vous endurâtes, ils endurèrent. — *Passé ind.* J'ai enduré, etc. — *Passé antér.* J'eus enduré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais enduré, etc. — *Futur.* J'endurerai, tu endureras, il endurera, nous endurerons, vous endurerez, ils endureront. — *Futur ant.* J'aurai enduré etc. — *Cond. prés.* J'endurerais, tu endurerais, il endurerait, nous endurerions, vous endureriez, ils endureraient. — *Passé.* J'aurais enduré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse enduré, etc. — *Impér. prés.* Endure, endurons, endurez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enduré. — *Subj. prés.* Que j'endure, que tu endures, qu'il endure, que nous endurions, que vous enduriez, qu'ils endurent. — *Imp.* Que j'endurasse, que tu endurasses, qu'il endurât, que nous endurassions, que vous endurassiez, qu'ils endurassent. — *Passé.* Que j'aie enduré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse enduré, etc. — *Inf. prés.* Endurer. — *Passé.* Avoir enduré. — *Part. prés.* Endurant (variable). *Homme* endurant, *femme* endurante. — *Passé.* Enduré, endurée, endurés, endurées. — *Passé comp.* Ayant enduré. — Se conjugue avec le pronom personnel ; *s'endurer. De telles choses ne* s'endurent *pas* Landais) (Omission de l'Académie). — Passif : *Etre enduré* Le participe régit *par.*

ÉNERVER, v. a. 1re conjug. (*Enervé*), affaiblir, amollir. *On* énerve *la religion, quand on la change* (Bossuet). Enerver *le style* (Académie). *Le luxe asiatique n'a point* énervé *sa vigueur* (J.-B. Rousseau). — *Indic. prés.* J'énerve, tu énerves, il énerve, nous énervons, vous énervez, ils énervent. — *Imparf.* J'énervais, tu énervais, il énervait, nous énervions, vous énerviez, ils énervaient. — *Passé déf.* J'énervai, tu énervas, il énerva, nous énervâmes, vous énervâtes, ils énervèrent. — *Passé indéf.* J'ai énervé, etc. — *Passé antér.* J'eus énervé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais énervé, etc. — *Futur.* J'énerverai, tu énerveras, il énervera, nous énerverons, vous énerverez, ils énerveront. — *Futur ant.* J'aurai énervé, etc. — *Condit. prés.* J'énerverais, tu énerverais, il énerverait, nous énerverions, vous énerveriez, ils énerveraient. — *Passé.* J'aurais énervé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse énervé, etc. — *Imperat. présent.* Enerve, énervons, énervez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enervé. — *Subj prés.* Que j'énerve, que tu énerves, qu'il énerve, que nous énervions, que vous énerviez, qu'ils énervent. — *Imparf.* Que j'énervasse, que tu énervasses, qu'il énervât, que nous énervassions, que vous énervassiez, qu'ils énervassent. — *Passé.* Que j'aie énervé, etc. — *Plus-que-parf* Que j'eusse énervé, etc. — *Inf. prés* Enerver. — *Passé.* Avoir énervé. — *Part. présent.* Enervant (var.). *Chaleurs énervantes.* — *Passé.* Enervé, énervée énervés, énervées. — *Passé comp* Ayant énervé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'énerver. Le courage* s'énerve *au milieu des voluptés* (Académie). — Passif : *Etre énervé.* Le part. régit *par. Un corps* énervé *par les excès* (Acad.).

ENFAÎTER, v. a., 1re conj. (*Anfêté*),

couvrir le faîte d'une maison avec de la tuile ou du plomb. — *Indic. prés.* J'enfaîte, tu enfaîtes, il enfaîte, nous enfaîtons, vous enfaîtez, ils enfaîtent. — *Imp.* J'enfaîtais, tu enfaîtais, il enfaîtait, nous enfaîtions, vous enfaîtiez, ils enfaîtaient. — *Passé déf.* J'enfaîtai, tu enfaîtas, il enfaîta, nous enfaîtâmes, vous enfaîtâtes, ils enfaîtèrent. — *Passé indéf.* J'ai enfaîté, etc. — *Passé ant.* J'eus enfaîté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais enfaîté, etc. — *Futur.* J'enfaîterai, tu enfaîteras, il enfaîtera, nous enfaîterons, vous enfaîterez, ils enfaîteront. — *Futur ant.* J'aurai enfaîté, etc. — *Condit. prés.* J'enfaîterais, tu enfaîterais, il enfaîterait, nous enfaîterions, vous enfaîteriez, ils enfanteraient. — *Passé.* J'aurais enfaîté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse enfaîté, etc. — *Imp. prés.* Enfaîte, enfaîtons, enfaîtez. — *Passé.* Aie, ayons ayez enfaîté. — *Subj. prés.* Que j'enfaîte, que tu enfaîtes, qu'il enfaîte, que nous enfaîtions, que vous enfaîtiez, qu'ils enfaîtent. — *Imparf.* Que j'enfaîtasse, que tu enfaîtasses, qu'il enfaîtât, que nous enfaîtassions, que vous enfaîtassiez, qu'ils enfaîtassent. — *Passé.* Que j'aie enfaîté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse enfaîté, etc. — *Infin. prés.* Enfaîter. — *Passé.* Avoir enfaîté. — *Part. prés.* Enfaîtant (invariable). — *Passé.* Enfaîté, enfaîtée, enfaîtés, enfaîtées. — *Passé comp.* Ayant enfaîté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'enfaîter. Cette maison* s'enfaîte *peu à peu* — Passif : *être enfaîté.* Le part régit *par*

ENFANTER, v. a., 1re conj. (*Anfanté*), mettre un enfant au monde. *Il est dit dans l'écriture, une vierge concevra et* enfantera *un fils.* (Académie). — Neutralement. *Cette femme a* enfanté *avec douleur.* — Proverb. : *La montagne a* enfanté *une souris* ; se dit d'un dessein qui ne produit rien qui réponde à l'espérance qu'on en avait conçue. — Au figuré, produire ; Enfanter *des volumes. La soif de commander* enfante des tyrans. (Boileau). — Causer : *Les guerres civiles* enfantent *mille maux.* (Académie). — *Indic. prés.* J'enfante, tu enfantes, il enfante, nous enfantons, vous enfantez, ils enfantent. — *Imparf.* J'enfantais, tu enfantais, il enfantait, nous enfantions, vous enfantiez, ils enfantaient. — *Pass. déf.* J'enfantai, tu enfantas, il enfanta, nous enfantâmes, vous enfantâtes, ils enfantèrent. — *Passé. indéf.* J'ai enfanté, etc. — *Passé ant.* J'eus enfanté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais enfanté, etc. — *Futur.* J'enfanterai, tu enfanteras, il enfantera, nous enfanterons, vous enfanterez, ils enfanteront. — *Passé.* J'aurai enfanté, etc. — *Cond. prés.* J'enfanterais, tu enfanterais, il enfanterait, nous enfanterions, vous enfanteriez, ils enfanteraient. — *Passé.* J'aurais enfanté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse enfanté, etc. — *Impér. prés.* Enfante, enfantons, enfantez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez enfanté. — *Subj. prés.* Que j'enfante, que tu enfantes, qu'il enfante, que nous enfantions, que vous enfantiez, qu'ils enfantent. — *Imp.* Que j'enfantasse, que tu enfantasses, qu'il enfantât, que nous enfantassions, que vous enfantassiez, qu'ils enfantassent. — *Passé* Que j'aie enfanté, etc. — *Plus-que-parf* Que j'eusse enfanté, etc. — *Inf. prés.* Enfanter. — *Passé.* Avoir enfanté. — *Part. prés.* Enfantant (invar.). — *Pass* Enfanté, enfantée, enfantés, enfantées. — *Passé comp.* Ayant enfanté. — Se conjugue avec le pronom personnel ; *s'enfanter.* (Omission de l'Acad.). — Passif : *Etre enfanté.* Le participe régit *à, avec, en, dans* et *par. L'église nous a* enfanté *à la vie céleste.* (Bossuet). Enfanté avec *douleur.* (Académie). *Je vous ai* enfanté *en Jésus-Christ.* (Bossuet). Dans *le fond de la Thrace un barbare* enfanté. (Racine). *Projets* enfantés par *l'orgueil.*

ENFARINER, v. et pron. a., 1re conj. (*Anfariné*), poudrer quelqu'un, se poudrer. — *Indicatif présent.* J'enfarine, tu enfarines, il enfarine, nous enfarinons, vous enfarinez, ils enfarinent. — *Imparf.* J'enfarinais, tu enfarinais, il enfarinait, nous enfarinions, vous enfariniez, ils enfarinaient. — *Passé défini.* J'enfarinai, tu enfarinas, il enfarina, nous enfarinâmes, vous enfarinâtes, ils enfarinèrent. — *Passé ind.* J'ai enfariné, etc. — *Pass. ant.* J'eus enfariné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais enfariné, etc. — *Futur.* J'enfarinerai, tu enfarineras, il enfarinera, nous enfarinerons, vous enfarinerez, ils enfarineront. — *Futur antér.* J'aurai enfariné, etc. — *Cond. prés.* J'enfarinerais, tu enfarinerais, il enfarinerait, nous enfarinerions, vous enfarineriez, ils enfarineraient. — *Passé.* J'aurais enfariné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse enfariné, etc. — *Impér. prés.* Enfarine, enfarinons, enfarinez. — *Passé.* Aie, ayons ayez enfariné. — *Subj. prés.* Que j'en

farine, que tu enfarines, qu'il enfarine, que nous enfarinions, que vous enfariniez, qu'ils enfarinent. — *Imparf.* Que j'enfarinasse, que tu enfarinasses, qu'il enfarinât, que nous enfarinassions, que vous enfarinasssiez, qu'ils enfarinassent. — *Passé.* Que j'aie enfariné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse enfariné, etc. — *Inf. prés.* Enfariner. — *Passé.* Avoir enfariné. — *Part. prés.* Enfarinant (inv.). — *Pass.* Enfariné, enfarinée, enfarinés, enfarinées. — *Passé comp.* Ayant enfariné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'enfariner. Le chat blanchit sa robe et* s'enfarine (La Fontaine). — Passif : *être enfariné.* Il signifie être prévenu, imbu. Etre enfariné *d'une opinion, d'une doctrine ;* ou dans un autre sens, avoir quelque teinture. Etre enfariné *d'une science* (Acad.). — Le participe régit *de* et *dans. Il s'est* enfariné dans *ce moulin.*

ENFERMER, , v. a , 1re conj. (*Anfermé*), mettre dans un lieu d'où il est impossible de sortir. *Il m'*enferma *dans des cavernes sombres* (Racine). — Mettre dans une maison de force, de correction. *Ses déportements l'ont fait* enfermer (Acad.), et neutral. *C'est un homme à* enfermer. — Serrer une chose dans un lieu qu'on ferme. Enfermer *ses hardes sous clef.* — Clore. Enfermer *un champ de haies, un pan de murailles.* — Environner. *Le roi de Prusse* enferma *de tous côtés la ville de Dresde* (Voltaire). — Comprendre, contenir. *Cette proposition en* enferme *d'autres* (Acad.). — Au fig., cacher. *Dans la nuit des tombeaux j'en*fermerai *ma honte* (Racine).— *Ind. prés.* J'enferme, tu enfermes, il enferme, nous enfermons, vous enfermez, ils enferment. — *Imparf.* J'enfermais, tu enfermais, il enfermait, nous enfermions, vous enfermiez, ils enfermaient.— *Passé déf.* J'enfermai, tu enfermas, il enferma, nous enfermâmes, vous enfermâtes, ils enfermèrent. — *Passé ind.* J'ai enfermé, etc. — *Passé ant.* J'eus enfermé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais enfermé, etc. — *Futur.* J'enfermerai, tu enfermeras, il enfermera, nous enfermerons, vous enfermerez, ils enfermeront. — *Passé.* J'aurai enfermé, etc. — *Cond. prés.* J'enfermerais, tu enfermerais, il enfermerait, nous enfermerions, vous enfermeriez, ils enfermeraient. — *Passé.* J'aurais enfermé, etc. — *On dit aussi* J'eusse enfermé etc. — *Impér. prés.* Enferme, enfermons, enfermez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enfermé. — *Subj. prés.* Que j'enferme, que tu enfermes, qu'il enferme, que nous enfermions, que vous enfermiez, qu'ils enferment. — *Imp.* Que j'enfermasse, que tu enfermasses, qu'il enfermât, que nous enfermassions, que vous enfermassiez, qu'ils enfermassent.—*Pass.* Que j'aie enfermé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse enfermé, etc. — *Infinitif prés.* Enfermer. — *Passé.* Avoir enfermé. — *Part. prés.* Enfermant (invariable). — *Passé.* Enfermé, enfermée, enfermés, enfermées. — *Passé comp.* Ayant enfermé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'enfermer.* S'enfermer *dans une chambre, dans une place, dans un cloître. Il va* s'enfermer *dans une solitude* (Voltaire). — Passif : *être enfermé.* — Le participe régit *à, avec, dans, en, entre, de* et *sous.* Enfermé à *clef ou* sous *clef;* enfermé avec *un malade;* enfermé en un *cachot,* dans *une prison;* enfermé entre *quatre murailles;* enfermé de *haies.*

ENFERRER, v. a., 1re conj. (*Anféré*), percer d'un fer, d'une pique, etc. Enferrer *son ennemi.*—*Ind. prés.* J'enferre, tu enferres, il enferre, nous enferrons, vous enferrez, ils enferrent.— *Imp.* J'enferrais, tu enferrais, il enferrait, nous enferrions, vous enferriez, ils enferraient. — *Passé déf.* J'enferrai, tu enferras, il enferra, nous enferrâmes, vous enferrâtes, ils enferrèrent. — *Passé ind.* J'ai enferré, etc.— *Passé ant.* J'eus enferré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais enferré, etc. — *Futur.* J'enferrerai, tu enferreras, il enferrera, nous enferrerons, vous enferrerez, ils enferreront. — *Futur ant.* J'aurai enferré, etc. — *Cond. prés.* J'enferrerais, tu enferrerais, il enferrerait, nous enferrerions, vous enferreriez, ils enferreraient. —*Passé.* J'aurais enferré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse enferré, etc. — *Impérat. prés.* Enferre, enferrons, enferrez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez enferré. — *Subj. prés.* Que j'enferre, que tu enferres, qu'il enferre, que nous enferrions, que vous enferriez, qu'ils enferrent. — *Imp.* Que j'enferrasse, que tu enferrasses, qu'il enferrât, que nous enferrassions, que vous enferrassiez, qu'ils enferrassent. — *Passé.* Que j'aie enferré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse enferré, etc. — *Inf. prés.* Enferrer. — *Passé.* Avoir enferré. —

— *Part. prés.* Enferrant (inv.). — *Passé.* Enferré, enferrée, enferrés, enferrées. — *Passé comp.* Ayant enferré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'enferrer. Il* s'est enferré *lui-même.* — Au fig., se nuire. *Courage ! s'il* se *peut* enferrer *tout de bon* (Molière). — Passif : *Etre enferré.* Le part. régit *par.*

ENFILER, v. a. 1re conjug. (*Anfilé*), passer un fil par le trou d'une aiguille, d'une perle. Enfiler *une aiguille.* — Proverbialement : *Nous ne sommes pas là pour* enfiler *des perles*, pour nous amuser à des bagatelles. — Prendre, s'engager dans. Enfiler *un chemin*, enfiler *un discours.* — Enfiler *quelqu'un dans un tripot*, l'entraîner dans une grosse perte. — —*Indicatif présent.* J'enfile, tu enfiles, il enfile, nous enfilons, vous enfilez, ils enfilent. — *Imparf.* J'enfilais, tu enfilais, il enfilait, nous enfilions, vous enfiliez, ils enfilaient. — *Passé déf.* J'enfilai, tu enfilas, il enfila, nous enfilâmes, vous enfilâtes, ils enfilèrent. — *Passé ind.* J'ai enfilé, etc. — *Pass. antér.* J'eus enfilé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais enfilé, etc. — *Futur.* J'enfilerai, tu enfileras, il enfilera, nous enfilerons, vous enfilerez, ils enfileront. — *Futur antér.* J'aurai enfilé, etc. — *Condit. prés.* J'enfilerais, tu enfilerais, il enfilerait, nous enfilerions, vous enfileriez, ils enfileraient. — *Pass.* J'aurais enfilé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse enfilé, etc. — *Impér. prés.* Enfile, enfilons, enfilez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enfilé. — *Subj. prés.* Que j'enfile, que tu enfiles, qu'il enfile, que nous enfilions, que vous enfiliez, qu'ils enfilent. — *Imparf.* Que j'enfilasse, que tu enfilasses, qu'il enfilât, que nous enfilassions, que vous enfilassiez, qu'ils enfilassent. — *Passé.* Que j'aie enfilé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse enfilé, etc. —*Infin. présent.* Enfiler. — *Passé.* Avoir enfilé. — *Participe présent.* Enfilant (inv.). — *Passé.* Enfilé, enfilée, enfilés, enfilées. — *Passé composé.* Ayant enfilé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'enfiler. Cela ne* s'enfile *pas comme des perles*, cela est plus difficile qu'il ne paraît. *Il* s'est enfilé *avec son épée.* — Passif : *Etre enfilé.* Le participe régit *avec, dans* et *par.*

ENFLAMMER, v. a., 1re conjug. (*Anflâmé*), mettre en feu, embrâser. Enflammer *une maison.* — Au figuré, échauffer, donner de l'ardeur, irriter, exciter. *Le vin* enflamme *le sang. La colère* enflamme *les yeux* (Académie). *Les obstacles* enflamment *les passions* (Massillon). *Qui pouvait plus puissamment* enflammer *leurs cœurs à travailler sans relâche* (Bossuet). *Se laisser* enflammer (Boileau). — *Indic. prés.* J'enflamme, tu enflammes, il enflamme, nous enflammons, vous enflammez, ils enflamment. — *Imparfait.* J'enflammais, tu enflammais, tu enflammait, nous enflammions, vous enflammiez, ils enflammaient. — *Passé déf.* J'enflammai, tu enflammas, il enflamma, nous enflammâmes, vous enflammâtes, ils enflammèrent. — *Passé ind.* J'ai enflammé, etc. — *Pass. ant.* J'eus enflammé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais enflammé, etc. — *Futur.* J'enflammerai, tu enflammeras, il enflammera, nous enflammerons, vous enflammerez, ils enflammeront. — *Futur antér.* J'aurai enflammé, etc. — *Cond. prés.* J'enflammerais, tu enflammerais, il enflammerait, nous enflammerions, vous enflammeriez, ils enflammeraient. — *Passé.* J'aurais enflammé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse enflammé, etc. — *Impér. prés.* Enflamme, enflammons, enflammez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enflammé, etc. — *Subj. prés.* Que j'enflamme, que tu enflammes, qu'il enflamme, que nous enflammions, que vous enflammiez, qu'ils enflamment. — *Imparf.* Que j'enflammasse, que tu enflammasses, qu'il enflammât, que nous enflammassions, que vous enflammassiez, qu'ils enflammassent. — *Passé.* Que j'aie enflammé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse enflammé, etc. — *Inf. prés.* Enflammer. — *Passé.* Avoir enflammé. — *Part. prés.* Enflammant (inv.). — *Passé.* Enflammé, enflammée, enflammés, enflammées. — *Passé comp.* Ayant enflammé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'enflammer. Ses désirs* s'enflamment. Fléchier). S'enflammer *d'amour.* S'enflammer *pour rien* (Académie. — En termes de médecine, prendre les caractères de l'inflammation. *Cette plaie* s'enflamme. — Passif : *être enflammé.* Le part. régit *à, de* et *par.* Enflammé de *colère.* Enflammé par *le vent.*

ENFLER, v. a. 1re conj. (*Anflé*), remplir de vent, gonfler, augmenter. Enfler *un ballon, les voiles. Les pluies ont* enflé *la rivière* (Acad.). — Figurém., Enfler *son style*, écrire d'une manière ampoulée. Enfler *un mémoire, la dépense*, y ajouter de nouveaux articles. Enfler *le courage* (Ra-

cine). *Cette victoire* enfla *le cœur des colons* (Raynal). *Rien n'*enfle *les grandes âmes* (Massillon).— Il est neutre lorsqu'il signifie gonfler. *Les jambes lui* enflent. — — *Indic. prés.* J'enfle, tu enfles, il enfle, nous enflons, vous enflez, ils enflent. — *Imparf.* J'enflais, tu enflais, il enflait, nous enflions, vous enfliez, ils enflaient. — *Passé déf.* J'enflai, tu enflas, il enfla, nous enflâmes, vous enflâtes, ils enflèrent. — *Passé ind.* J'ai enflé, etc. — *Passé ant.* J'eus enflé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais enflé, etc. — *Futur.* J'enflerai, tu enfleras, il enflera, nous enflerons, vous enflerez, ils enfleront.—*Futur antér.* J'aurai enflé, etc. — *Cond. prés.* J'enflerais, tu enflerais, il enflerait, nous enflerions, vous enfleriez, ils enfleraient. —*Pass.* J'aurais enflé, etc.—*On dit aussi*: J'eusse enflé, etc. — *Impér. prés.* Enfle, enflons, enflez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez enflé. —*Subjonc. prés.* Que j'enfle, que tu enfles, qu'il enfle, que nous enflions, que vous enfliez, qu'ils enflent. — *Imparf.* Que j'enflasse, que tu enflasses, qu'il enflât, que nous enflassions, que vous enflassiez, qu'ils enflassent. —*Passé.* Que j'aie enflé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse enflé, etc. — *Inf. prés.* Enfler. —*Passé.* Avoir enflé. — *Part. pr.* Enflant (invar.). — *Pass.* Enflé, enflée, enflés, enflées. — *Passé comp.* Ayant enflé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *s'enfler. Ce torrent* s'enfle *et s'élève à grands flots* (Bossuet) *Il* s'enfle *d'orgueil* — Passif *: Etre enflé.* Le participe régit *de* et *par.* Enflé d'*une nouvelle audace* (Boileau). Enflé par *le vent.*

ENFONCER, v. a., 1[re] conj. (*Anfoncé*), mettre, pousser au fond, faire pénétrer bien avant. *Enfoncer un vase dans l'eau, un poignard dans le sein* (Acad.). *Enfoncer son chapeau sur sa tête.* — Briser, renverser. *Enfoncer une porte. Les mains élevées à Dieu* enfoncent *plus de bataillons que celles qui frappent* (Bossuet). — Termes de tonn., mettre des fonds. *Enfoncer un tonneau.* — Neutre, il signifie aller au fond. *Le navire* enfonça *dans l'eau* (Acad.). — Pénétrer. *Enfoncez, vous trouverez des jalousies, des intérêts* (Bossuet). La lettre *c* prend une cédille devant les voyelles *a* et *o*. — *Ind. prés.* J'enfonce, tu enfonces, il enfonce, nous enfonçons, vous enfoncez, ils enfoncent. — *Imparf.* J'enfonçais, tu enfonçais, il enfonçait, nous enfoncions, vous enfonciez, ils enfonçaient. — *Pass. déf.* J'enfonçai, tu enfonças, il enfonça, nous enfonçâmes, vous enfonçâtes, ils enfoncèrent. — *Pass. ind.* J'ai enfoncé, etc. — *Pass. antér.* J'eus enfoncé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais enfoncé, etc. — *Futur.* J'enfoncerai, tu enfonceras, il enfoncera, nous enfoncerons, vous enfoncerez, ils enfonceront. — *Futur antér.* J'aurai enfoncé, etc. — *Cond. prés.* J'enfoncerais, tu enfoncerais, il enfoncerait, nous enfoncerions, vous enfonceriez, ils enfonceraient. — *Passé.* J'aurais enfoncé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse enfoncé, etc. — *Impér. prés.* Enfonce, enfonçons, enfoncez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez enfoncé. — *Subj. prés.* Que j'enfonce, que tu enfonces, qu'il enfonce, que nous enfoncions, que vous enfonciez, qu'ils enfoncent. — *Imparf.* Que j'enfonçasse, que tu enfonçasses, qu'il enfonçât, que nous enfonçassions, que vous enfonçassiez, qu'ils enfonçassent. — *Pass.* Que j'aie enfoncé, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse enfoncé, etc.—*Inf prés.* Enfoncer. — *Passé.* Avoir enfoncé. — *Part. prés.* Enfonçant (invar.).— *Passé.* Enfoncé, enfoncée, enfoncés, enfoncées. — *Passé comp.* Ayant enfoncé — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'enfoncer*, pénétrer bien avant. S'enfoncer *dans le bois* ; s'enfoncer *dans l'étude,* s'y livrer. S'affaisser : *La machine plie*, s'enfonce (La Bruyère). — Passif*: Etre enfoncé.* Le participe régit *dans* et *par. Esprit* enfoncé dans *la matière* ; homme épais et stupide (Acad). *Etre* enfoncé par *les ennemis.*

ENFORCIR, v. a., 2[e] conj. (*Anforcir*), rendre plus fort. *La bonne nourriture a* enforci *ce cheval. Enforcir un mur* (Académie). Peu usité pour les personnes. — Neutre, il signifie, devenir plus fort. *Cet enfant a* enforci *de moitié.* — *Ind. prés.* J'enforcis, tu enforcis, il enforcit, nous enforcissons, vous enforcissez, ils enforcissent. — *Imparfait.* J'enforcissais, tu enforcissais, il enforcissait, nous enforcissions, vous enforcissiez, ils enforcissaient. — *Passé déf.* J'enforcis, tu enforcis, il enforcit, nous enforcîmes, vous enforcîtes, ils enforcirent. — *Passé ind.* J'ai enforci, etc. — *Passé antér.* J'eus enforci, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais enforci, etc. — *Futur.* J'enforcirai, tu enforciras, il enforcira, nous enforcirons, vous enforcirez, ils enforciront. — *Futur antér.* J'aurai enforci etc. — *Condit.*

prés. J'enforcirais, tu enforcirais, il enforcirait, nous enforcirions, vous enforciriez, ils enforciraient. — *Passé.* J'aurais enforci, etc. — *On dit aussi* : J'eusse enforci, etc. — *Impér. prés.* Enforcis, enforcissons, enforcissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enforci. — *Subj. prés.* Que j'enforcisse, que tu enforcisses, qu'il enforcisse, que nous enforcissions, que vous enforcissiez, qu'ils enforcissent. — *Imparf.* Que j'enforcisse, que tu enforcisses, qu'il enforcît, que nous enforcissions, que vous enforcissiez, qu'ils enforcissent. — *Passé.* Que j'aie enforci, etc. — *Plus que-parf.* Que J'eusse enforci, etc. — *Inf. prés.* Enforcir. — *Passé.* Avoir enforci. — *Part. prés.* Enforcissant (var.). — *Passé.* Enforci, enforcie, enforcis, enforcies. — *Passé comp.* Ayant enforcir. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'enforcir. Ce vin* s'enforcit *a la gelée* (Acad.). — Passif : *être enforci.* Le part. régit *par.*

ENFORMER, v. a., 1re conj. (*Anformé*), mettre en formes, ou sur une forme. *Enformer des bas. Enformer un chapeau. Enformer des bottes, des souliers.* — *Ind. prés.* J'enforme, tu enformes, il enforme, nous enformons, vous enformez, ils enforment. — *Imparf.* J'enformais, tu enformais, il enformait, nous enformions, vous enformiez, ils enformaient. — *Pass. déf.* J'enformai, tu enformas, il enforma, nous enformâmes, vous enformâtes, ils enformèrent. — *Passé ind.* J'ai enformé, etc. — *Passé ant.* J'eus enformé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais enformé, etc. — *Futur.* J'enformerai, tu enformeras, il enformera, nous enformerons, vous enformerez, ils enformeront. — *Passé.* J'aurai enformé, etc. — *Cond. prés.* J'enformerais, tu enformerais, il enformerait, nous enformerions, vous enformeriez, ils enformeraient. — *Passé.* J'aurais enformé, etc. — *Impér. prés.* Enforme, enformons, enformez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enformé. — *Subj. prés* Que j'enforme, que tu enformes, qu'il enforme, que nous enformions, que vous enformiez, qu'ils enforment. — *Imparf.* Que j'enformasse, que tu enformasses, qu'il enformât, que nous enformassions, que vous enformassiez, qu'ils enformassent. — *Passé.* Que j'aie enformé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse enformé, etc. — *Inf. prés.* Enformer. — *Passé.* Avoir enformé. — *Part. prés.* Enformant (inv.). — *Passé.* Enformé, enformée, enformés, enformées. — *Passé comp.* Ayant enformé. — Passif : *être enformé.* Le part. régit *par.*

ENFOUIR, v. a., 2e conjug. (*Anfouir*), cacher, mettre en terre. Enfouir *un trésor, de l'argent. Il avait* enfoui *ce manuscrit dans une armoire parmi de vieilles paperasses* (Académie). — Au figuré. *vous* enfouissiez *vos talents,* c'est-à-dire vous ne vous en servez pas (Voltaire). — *Indic. prés.* J'enfouis, tu enfouis, il enfouit, nous enfouissons, vous enfouissez, ils enfouissent. — *Imparf.* J'enfouissais, tu enfouissais, il enfouissait, nous enfouissions, vous enfouissiez, ils enfouissaient. — *Passé déf.* J'enfouis, tu enfouis, il enfouit, nous enfouîmes, vous enfouîtes, ils enfouirent. — *Passé ind.* J'ai enfoui, etc. — *Passé ant.* J'eus enfoui, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais enfoui, etc. — *Futur.* J'enfouirai, tu enfouiras, il enfouira, nous enfouirons, vous enfouirez, ils enfouiront. — *Futur ant.* J'aurai enfoui, etc. — *Cond. prés.* J'enfouirais, tu enfouirais, il enfouirait, nous enfouirions, vous enfouiriez, ils enfouiraient. — *Passé* J'aurais enfoui, etc. — *On dit aussi* : J'eusse enfoui, etc. — *Impérat. prés.* Enfouis, enfouissons, enfouissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enfoui. — *Subj. prés.* Que j'enfouisse, que tu enfouisses, qu'il enfouisse, que nous enfouissions, que vous enfouissiez, qu'ils enfouissent. — *Imparf.* Que j'enfouisse, que tu enfouisses, qu'il enfouît, que nous enfouissions, que vous enfouissiez, qu'ils enfouissent. — *Passé.* Que j'aie enfoui, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse enfoui, etc. — *Inf. prés.* Enfouir. — *Passé.* Avoir enfoui. — *Part. prés.* Enfouissant (inv.). — *Passé.* Enfoui, enfouie, enfouis, enfouies. — *Passé comp.* Ayant enfoui. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'enfouir. Cet animal alla* s'enfouir *dans son terroir.* S'enfouir *dans une province.* — Passif : *Etre enfoui.* Le part. régit *dans* et *par.*

ENFOURCHER, v. a., 1re conjug. (*Anfourché*), mettre à cheval jambe deçà, jambe delà. *Cette femme* enfourche *un cheval comme ferait un cavalier* (Acad.). — Enfourcher *sa monture.* Il est familier. — *Indic. prés.* J'enfourche, tu enfourches, il enfourche, nous enfourchons, vous enfourchez, ils enfourchent. — *Imp.* J'enfourchais, tu enfourchais, il enfourchait, nous enfourchions, vous enfourchiez, ils enfourchaient. — *Passé défini.*

J'enfourchai, tu enfourchas, il enfourcha, nous enfourchâmes, vous enfourchâtes, ils enfourchèrent. — *Passé ind.* J'ai enfourché, etc. — *Passé ant.* J'eus enfourché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais enfourché, etc. — *Futur.* J'enfourcherai, tu enfourcheras, il enfourchera, nous enfourcherons, vous enfourcherez, ils enfourcheront. — *Futur ant.* J'aurai enfourché, etc. — *Cond. prés.* J'enfourcherais, tu enfourcherais, il enfourcherait, nous enfourcherions, vous enfourcheriez, ils enfourcheraient. — *Passé.* J'aurais enfourché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse enfourché, etc. — *Impér. prés.* Enfourche, enfourchons, enfourchez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enfourché. — *Subjonc. prés.* Que j'enfourche, que tu enfourches, qu'il enfourche, que nous enfourchions, que vous enfourchiez, qu'ils enfourchent. — *Imparf,* Que j'enfourchasse, que tu enfourchasses, qu'il enfourchât, que nous enfourchassions, que vous enfourchassiez, qu'ils enfourchassent. — *Passé.* Que j'aie enfourché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse enfourché, etc. — *Inf. prés.* Enfourcher. — *Passé.* Avoir enfourché. — *Part. prés.* Enfourchant (invar.).—*Passé.* Enfourché, enfourchée, enfourchés, enfourchées. — *Passé comp.* Ayant enfourché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'enfourcher* (Omission de l'Académie). — Passif : *être enfourché.* Le part. régit *par.*

ENFOURNER, v. a., 1re conjug. (*Anfournë*), mettre dans un four pour faire cuir. Enfourner *le pain.* — *Bien* enfourner, *mal* enfourner; bien commencer une affaire ou la commencer mal. — Proverb. *A mal* enfourner, *on fait les pains cornus,* c'est à-dire l'insuccès d'une affaire vient ordinairement de la manière de s'y prendre. — *Indic. prés.* J'enfourne, tu enfournes, il enfourne, nous enfournons, vous enfournez, ils enfournent. — *Imparf.* J'enfournais, tu enfournais, il enfournait, nous enfournions, vous enfourniez, ils enfournaient. — *Passé déf.* J'enfournai, tu enfournas, il enfourna, nous enfournâmes, vous enfournâtes, ils enfournèrent. — *Passé ind.* J'ai enfourné, etc. — *Passé ant.* J'eus enfourné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais enfourné, etc. — *Futur.* J'enfournerai, tu enfourneras, il enfournera, nons enfournerons, vous enfournerez, ils enfourneront. — *Futur ant.* J'aurai enfourné, etc.— *Cond. prés.* J'enfournerais, tu enfournerais, il enfournerait, nous enfournerions, vous enfourneriez, ils enfourneraient. — *Passé.* J'aurais enfourné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse enfourné, etc. — *Imp. prés.* Enfourne, enfournons, enfournez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez enfourné. — *Subj. prés.* Que j'enfourne, que tu enfournes, qu'il enfourne, que nous enfournions, que vous enfourniez, qu'ils enfournent. — — *Imparfait.* Que j'enfournasse, que tu enfournasses, qu'il enfournât, que nous enfournassions, que vous enfournassiez, qu'ils enfournassent. — *Passé.* Que j'aie enfourné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse enfourné, etc. — *Infin. prés.* Enfourner. — *Passé.* Avoir enfourné. — *Part. prés.* Enfournant (inv.).— *Passé.* Enfourné, enfournée, enfournés, enfournées. — *Passé comp.* Ayant enfourné.— Se conjugue avec le pronom personnel : *S'enfourner,* signifie s'engager. *Il s'est* enfourné *dans une mauvaise affaire* (Acad.). — Passif : *Etre enfourné.* Le participe régit *dans* et *par.* Enfourné dans *une affaire.* Enfourné par *le boulanger.*

ENFREINDRE, v. a. et irr., 4e conjug. transgresser, violer, contrevenir à. Enfreindre *un traité, une loi. Si quelque transgresseur* enfreint *cette promesse* (Racine).— *Oser tout* enfreindre (Corn.). — *Indic. prés.* J'enfreins, tu enfreins, il enfreint, nous enfreignons, vous enfreignez, ils enfreignent. — *Imparf.* J'enfreignais, tu enfreignais, il enfreignait, nous enfreignions, vous enfreigniez, ils enfreignaient. — *Passé déf.* J'enfreignis, tu enfreignis, il enfreignit, nous enfreignîmes, vous enfreignîtes, ils enfreignirent. — *Passé ind.* J'ai enfreint, etc. — *Passé antér.* J'eus enfreint, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais enfreint, etc. — *Futur.* J'enfreindrai, tu enfreindras, il enfreindra, nous enfreindrons, vous enfreindrez, ils enfreindront.— *Futur ant.* J'aurai enfreint, etc. — *Cond. prés.* J'enfreindrais, tu enfreindrais, il enfreindrait, nous enfreindrions, vous enfreindriez, ils enfreindraient. — *Passé.* J'aurais enfreint, etc. —*On dit aussi :* J'eusse enfreint, etc. — *Impér. prés.* Enfreins, enfreignons, enfreignez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enfreint. —*Subj. prés.* Que j'enfreigne, que tu enfreignes, qu'il enfreigne, que nous enfreignions, que vous enfreigniez, qu'ils enfreignent. — *Imparf.* Que j'enfreignis-

se, que tu enfreignisses, qu'il enfreignît, que nous enfreignissions, que vous enfreignissiez, qu'ils enfreignissent. — *Pass.* Que j'aie enfreint, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse enfreint, etc. — *Inf. prés.* Enfreindre. — *Passé.* Avoir enfreint. — *Part. prés.* Enfreignant (invar.). — *Passé.* Enfreint, enfreinte, enfreints, enfreintes. — *Passé comp.* Ayant enfreint. — Pronominalement : *s'enfreindre* (Omission de l'Acad.). — Passif : *être enfreint.* Le part. régit *par.*

ENFROQUER, v. a., 1[re] conj. (*Anfroké*), faire moine. *Il n'est bon à rien, il faut l'*enfroquer (Acad.). — Il ne se dit qu'en plaisantaut et par mépris. — *Ind. pr.* J'enfroque, tu enfroques, il enfroque, nous enfroquons, vous enfroquez, ils enfroquent. — *Imp.* J'enfroquais, tu enfroquais, il enfroquait, nous enfroquions, vous enfroquiez, ils enfroquaient. — *Passé déf.* J'enfroquai, tu enfroquas, il enfroqua, nous enfroquâmes, vous enfroquâtes, ils enfroquèrent. — *Passé ind.* J'ai enfroqué, etc. — *Pass. ant.* J'eus enfroqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais enfroqué, etc. — *Futur.* J'enfroquerai, tu enfroqueras, il enfroquera, nous enfroquerons, vous enfroquerez, ils enfroqueront. — *Futur antér.* J'aurai enfroqué, etc. — *Cond. prés.* J'enfroquerais, tu enfroquerais, il enfroquerait, nous enfroquerions, vous enfroqueriez, ils enfroqueraient. — *Passé.* J'aurais enfroqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse enfroqué, etc. — *Imp. prés.* Enfroque, enfroquons, enfroquez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez enfroqué. — *Subj. prés.* Que j'enfroque, que tu enfroques, qu'il enfroque, que nous enfroquions, que vous enfroquiez, qu'ils enfroquent. — *Imp.* Que j'enfroquasse, que tu enfroquasses, qu'il enfroquât, que nous enfroquassions, que vous enfroquassiez, qu'ils enfroquassent. — *Passé.* Que j'aie enfroqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse enfroqué, etc. — *Infin. prés.* Enfroquer. — *Passé.* Avoir enfroqué. — *Part. prés.* Enfroquant (inv.). — *Passé.* Enfroqué, enfroquée, enfroqués, enfroquées. — *Passé comp.* Ayant enfroqué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'enfroquer. Le désespoir le saisit, il s'*enfroqua (Acad.). — Passif : *Etre enfroqué.* Le participe régit *par.*

S'ENFUIR (s'), v. pron., et irr. 2[e] conjug. (*Çanfuir*), fuir de quelque lieu. *Tout* s'enfuit, *tout l'abandonne* (Massillon). — *Le tonneau s'enfuit,* la liqueur en sort. — *Le vin s'enfuit,* s'écoule. — Au figuré. *Le temps s'enfuit.* — Passer, disparaître : *son âme furieuse* s'enfuit *avec son sang* (Fénelon). *Le charme cesse, le bonheur* s'enfuit (Massillon). Il s'emploie neutralement, et signifie prendre la fuite. *Vous me ferez* enfuir (Académie). — *Ils* s'enfuirent *à notre approche* — *Ind. prés.* Je m'enfuis, tu t'enfuis, il s'enfuit, nous nous enfuyons, vous vous enfuyez, ils s'enfuient. — *Imp.* Je m'enfuyais, tu t'enfuyais, il s'enfuyait, nous nous enfuyions, vous vous enfuyiez, ils s'enfuyaient. — *Passé déf.* Je m'enfuis, tu t'enfuis, il s'enfuit, nous nous enfuîmes, vous vous enfuîtes, ils s'enfuirent. — *Passé ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est enfui, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont enfuis. — *Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fût enfui, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent enfuis. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était enfui, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient enfuis. — *Futur.* Je m'enfuirai, tu t'enfuiras, il s'enfuira, nous nous enfuirons, vous vous enfuirez, ils s'enfuiront. — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera enfui, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront enfuis. — *Cond. prés.* Je m'enfuirais, tu t'enfuirais, il s'enfuirait, nous nous enfuirions, vous vous enfuiriez, ils s'enfuiraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait enfui, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient enfuis. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût enfui, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent enfuis. — *Impér. prés.* Enfuis-toi, enfuyons-nous, enfuyez-vous. — *Passé.* Soi-toi enfui, soyons-nous, soyez-vous enfuis. — *Subj. prés.* Que je m'enfuie, que tu t'enfuies, qu'il s'enfuie, que nous nous enfuyions, que vous vous enfuyiez, qu'ils s'enfuient. — *Imp.* Que je m'enfuisse, que tu t'enfuisses, qu'il s'enfuît, que nous nous enfuissions, que vous vous enfuissiez, qu'ils s'enfuissent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit enfui, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient enfuis. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût enfui, que nous nous fussions, que vous fussiez, qu'ils se fussent enfuis. — *Inf. prés.* S'enfuir. — *Passé.* S'être enfui. — *Part. prés.* S'enfuyant (invar.). — *Passé.* Enfui, enfuie, enfuis, enfuies. — *Passé comp.* S'étant enfui.

ENFUMER, v. a., 1[re] conj. (*Anfumé*),

noircir par la fumée, incommoder par la fumée. *Enfumer des verres de lunettes. Trop de bougies, de flambeaux, de chandelles* enfument *les meubles* (Acad.). *Vous allez nous* enfumer, *si vous mettez du bois vert au feu* (Id.). — *Enfumer des renards, des abeilles;* les forcer à quitter leur retraite. — Au figuré. Remplir d'une vaine gloire. *Gardez qu'un sot orgueil ne vous vienne* enfumer (Boileau). — *Ind. prés.* J'enfume, tu enfumes, il enfume, nous enfumons, vous enfumez, ils enfument. — *Imp.* J'enfumais, tu enfumais, il enfumait, nous enfumions, vous enfumiez, ils enfumaient. — *Pass. déf.* J'enfumai, tu enfumas, il enfuma, nous enfumâmes, vous enfumâtes, ils enfumèrent. — *Passé ind.* J'ai enfumé, etc. — *Passé ant.* J'eus enfumé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais enfumé, etc. — *Futur.* J'enfumerai, tu enfumeras, il enfumera, nous enfumerons, vous enfumerez, ils enfumeront. — *Futur ant.* J'aurai enfumé, etc. — *Cond. prés.* J'enfumerais, tu enfumerais, il enfumerait, nous enfumerions, vous enfumeriez, ils enfumeraient. — *Passé.* J'aurais enfumé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse enfumé, etc. — *Impératif prés.* Enfume, enfumons, enfumez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enfumé. — *Subj. prés.* Que j'enfume, que tu enfumes, qu'il enfume, que nous enfumions, que vous enfumiez, qu'ils enfument. — *Imp* Que j'enfumasse, que tu enfumasses, qu'il enfumât, que nous enfumassions, que vous enfumassiez, qu'ils enfumassent. — *Passé.* Que j'aie enfumé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse enfumé, etc. — *Inf. prés.* Enfumer. — *Passé.* Avoir enfumé. — *Partic. prés.* Enfumant (inv.) — *Passé.* Enfumé, enfumée, enfumés, enfumées. — *Passé comp.* Ayant enfumé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'enfumer. Mes meubles se sont* enfumés *cet hiver.* (Acad.). — Passif : *Etre enfumé.* Le participe régit *par.*

ENGAGER, v. a., 1re conj. *(Angajé)*, mettre en gage, donner un gage pour assurance. Engager *son bien à ses créanciers.* Engager *sa foi* (Corneille), *sa parole, son honneur* (Acad.).—Lier. *Savez-vous quel serment vous et moi nous* engage (Corneille). — Faire entrer dans. *Ne te détourne pas de la voie où je t'*engage (Bossuet). — *Une église, un prélat m'*engage *en sa querelle* (Boileau). — Exhorter à, astreindre à, inviter, forcer. *Votre profession vous* engage *à une vie pénitente* (Fléchier). — *Le beau temps* engage *à la promenade* (Lavaux). — Enrôler. Engager *un soldat, un matelot.* — Commencer, provoquer. Engager *une querelle, un combat* (Voltaire). — Faire entrer dans un parti. *Il* engagea *la Hollande dans nos intérêts* (Bossuet). — La lettre *g* est toujours suivie d'un *e* muet devant les voyelle *a* et *o*.— *Ind. pr.* J'engage, tu engages, il engage, nous engageons, vous engagez, ils engagent. — *Imp.* J'engageais, tu engageais, il engageait, nous engagions, vous engagiez, ils engageaient. — *Passé. déf.* J'engageai, tu engageas, il engagea, nous engageâmes, vous engageâtes, ils engagèrent. — *Passé indéf.* J'ai engagé, etc. — *Passé ant.* J'eus engagé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais engagé, etc. — *Futur.* J'engagerai, tu engageras, il engagera, nous engagerons, vous engagerez, ils engageront. —*Futur ant.* J'aurai engagé, etc.— *Cond. prés.* J'engagerais, tu engagerais, il engagerait, nous engagerions, vous engageriez, ils engageraient. — *Passé.* J'aurais engagé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse engagé, etc.— *Impér. prés.* Engage, engageons, engagez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez engagé. — *Subj. prés.* Que j'engage, que tu engages, qu'il engage, que nous engagions, que vous engagiez, qu'ils engagent. — *Imparfait.* Que j'engageasse, que tu engageasses, qu'il engageât, que nous engageassions, que vous engageassiez, qu'ils engageassent.— *Passé.* Que j'aie engagé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse engagé, etc. — *Inf. prés.* Engager. — *Passé.* Avoir engagé. — *Part. prés.* Engageant (var.). — *Passé.* Engagé, engagée, engagés; engagées. — *Pass. comp.* Ayant engagé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *s'engager. Il est inutile de s'*engager *à rendre ce qu'on ne peut refuser* (Fléchier). — *Ce marchand s'est* engagé *de tous côtés*, s'est endetté. — *La clef s'est* engagé *dans la serrure*, s'y est embarrassée. — Passif : *Etre engagé.* Ce verbe prend *à* ou *de* devant l'infinitif. *Je vous* engage *à payer vos dettes. Je vous* engage *d'aller respirer l'air de la campagne.* Dans toutes les autres acceptions, le participe régit *à, de, dans, avec, par* et *sous. Amis* engagés *à se taire* (Racine). *Combat* engagé avec *les Turcs* (Mass.). *Courtisan* engagé dans *une vie de mollesse* (Id.). Engagé par *des promesses.* Engagé sous *les lois de l'hymen* (Racine).

ENGAÎNER, v. a., 1re conj. (*Angueiné*), mettre dans une gaîne. Engaîner *des couteaux*. — *Indic. prés.* J'engaîne, tu engaînes, il engaîne, nous engaînons, vous engaînez, ils engaînent. — *Imparf.* J'engaînais, tu engaînais, il engaînait, nous engaînions, vous engaîniez, ils engaînaient. — *Passé déf.* J'engaînai, tu engaînas, il engaîna, nous engaînâmes, vous engaînâtes, ils engaînèrent.— *Passé indéf.* J'ai engaîné, etc. — *Passé ant.* J'eus engaîné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais engaîné, etc. — *Futur.* J'engaînerai, tu engaîneras, il engaînera, nous engaînerons, vous engaînerez, ils engaîneront.— *Futur antér.* J'aurai engaîné, etc.— *Cond. prés.* J'engaînerais, tu engaînerais, il engaînerait, nous engaînerions, vous engaîneriez, ils engaîneraient. — *Passé.* J'aurais engaîné, etc.—*On dit aussi* : J'eusse engaîné, etc. — *Impér. prés.* Engaîne, engaînons, engaînez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez engaîné. — *Subj. prés.*. Que j'engaîne, que tu engaînes, qu'il engaîne, que nous engaînions, que vous engaîniez, qu'ils engaînent. — *Imparf.* Que j'engaînasse, que tu engaînasses, qu'il engaînât, que nous engaînassions, que vous engaînassiez, qu'ils engaînassent. — *Pass.* Que j'aie engaîné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse engaîné, etc. — *Infin. prés.* Engaîner. — *Passé.* Avoir engaîné. — *Part. prés.* Engaînant (invar.). —*Passé.* Engaîné, engaînée, engaînés, engaînées. — *Passé comp.* Ayant engaîné.—Se conjugue avec le pronom personnel : *S'engaîner. Les tiges s'*engaînent *dans les feuilles.* — Passif : *Etre engaîné.* Le part. régit *par.*

ENGALLER, v. a., 1re conj. (*Angalé*), terme de teinturier, préparer une étoffe avec la noix de galle. Engaller *une étoffe.* — *Indicatif prés.* J'engalle, tu engalles, il engalle, nous engallons, vous engallez, ils engallent. — *Imp.* J'engallais, tu engallais, il engallait, nous engallions, vous engalliez, ils engallaient. — *Pass. déf.* J'engallai, tu engallas, il engalla, nous engallâmes, vous engallâtes, ils engallèrent. — *Passé. ind* J'ai engallé, etc. — *Passé ant.* J'eus engallé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais engallé, etc. — *Futur.* J'engallerai, tu engalleras, il engallera, nous engallerons, vous engallerez, ils engalleront. — *Futur ant.* J'aurai engallé, etc. — *Condit. présent.* J'engallerais, tu engallerais, il engallerait, nous engallerions, vous engalleriez, ils engalleraient. — *Pass.* J'aurais engallé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse engallé, etc. — *Impér. prés.* Engalle, engallons, engallez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez engallé. — *Subj. prés.* Que j'engalle, que tu engalles, qu'il engalle, que nous engallions, que vous engalliez, qu'ils engallent. — *Imparf.* Que j'engallasse, que tu engallasses, qu'il engallât, que nous engallassions, que vous engallassiez, qu'ils engallassent. — *Passé.* Que j'aie engallé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse engallé, etc. — *Infin. prés.* Engaller. — *Passé.* Avoir engallé. — *Part. prés.* Engallant (invar.). — *Passé.* Engallé, engallée, engallés, engallées. — *Passé comp.* Ayant engallé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'engaller.*— Passif : *être engallé.* Le participe régit *par.*

ENGAVER, v. a., 1re conj. (*Angavé*), se dit du pigeon qui donne à manger à ses petits. — Se dit également des personnes qui donnent à manger aux pigeons. Engaver *des pigeons.* — *Indic. prés.* J'engave, tu engaves, il engave, nous engavons, vous engavez, ils engavent. — *Imp.* J'engavais, tu engavais, il engavait, nous engavions, vous engaviez, ils engavaient. — *Pass. déf.* J'engavai, tu engavas, il engava, nous engavâmes, vous engavâtes, ils engavèrent. — *Passé indéf.* J'ai engavé, etc. — *Passé antér.* J'eus engavé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais engavé, etc. — *Futur.* J'engaverai, tu engaveras, il engavera, nous engaverons, vous engaverez, ils engaveront. — *Futur antér.* J'aurai engavé, etc. — *Cond. prés.* J'engaverais, tu engaverais, il engaverait, nous engaverions, vous engaveriez, ils engaveraient. — *Passé.* J'aurais engavé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse engavé, etc.— *Imp. prés.* Engave, engavons, engavez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez engavé. — *Subj. prés.* Que j'engave, que tu engaves, qu'il engave, que nous engavions, que vous engaviez, qu'ils engavent. — *Imparfait.* Que j'engavasse, que tu engavasses, qu'il engavât, que nous engavassions, que vous engavassiez, qu'ils engavassent. — *Passé.* Que j'aie engavé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse engavé, etc. — *Inf. prés.* Engaver. — *Passé.* Avoir engavé. — *Part. prés.* Engavant (invar.). — *Passé.* Engavé, engavée, engavés, engavées.—*Passé comp.* Ayant engavé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *s'engaver,* se char-

ger l'estomac de nourriture. Il est familier. — Passif : *être engavé*. Le part. régit *par*. *Ces pigeons ont été* engavés par *la marchande de volailles*.

ENGEANCER, v. a., 1re conj. *(Anjancé)*, embarrasser d'une engeance. *Qui vous a* engeancé *de cet homme-là?* La lettre *c* prend une cédille devant les voyelles *a* et *o*.—*Indic. prés.* J'engeance, tu engeances, il engeance, nous engeançons, vous engeancez, ils engeancent. — *Imp.* J'engeançais, tu engeançais, il engeançait, nous engeancions, vous engeanciez, ils engeançaient. — *Passé déf.* J'engeançai, tu engeanças, il engeança, nous engeançâmes, vous engeançâtes, ils engeancèrent. — *Passé ind.* J'ai engeancé, etc. — *Passé antér.* J'eus engeancé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais engeancé, etc. — *Futur.* J'engeancerai, tu engeanceras, il engeancera, nous engeancerons, vous engeancerez, ils engeanceront. — *Futur ant.* J'aurai engeancé, etc. — *Cond. pr.* J'engeancerais, tu engeancerais, il engeancerait, nous engeancerions, vous engeanceriez, ils engeanceraient. — *Passé.* J'aurais engeancé, etc.— *On dit aussi* : j'eusse engeancé, etc. — *Impér. prés.* Engeance, engeançons, engeancez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez engeancé. — *Subj. prés.* Que j'engeance, que tu engeances, qu'il engeance, que nous engeancions, que vous engeanciez, qu'ils engeancent. — *Imparf.* Que j'engeançasse, que tu engeançasses, qu'il engeançât, que nous engeançassions, que vous engeançassiez, qu'ils engeançassent. — *Passé.* Que j'aie engeancé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse engeancé, etc. — *Infin. prés.* Engeancer. — *Passé.* Avoir engeancé. — *Part. prés.* Engeançant (inv.). — *Passé.* Engeancé, engeancée, engeancés, engeancées. — *Passé. comp.* Ayant engeancé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'engeancer. On a souvent à se repentir de s'être* engeancé *de certaines gens*. — Passif : *être engeancé*. Le participe régit *par*.

ENGENDRER, v. a., 1re conj. *(Anjanaré)*, produire son semblable par voie de génération. *Chaque animal* engendre *son semblable*. — Par extension : *Le mauvais air* engendre *des maladies*. — Au figuré. *L'oisiveté* engendre *le vice*. — Proverb. *Il n'*engendre *pas mélancolie*, il est toujours gai. *Trop de familiarité* engendre *le mépris*. — *Ind. prés.* J'engendre, tu engendres, il engendre, nous engendrons, vous engendrez, ils engendrent. — *Imp.* J'engendrais, tu engendrais, il engendrait, nous engendrions, vous engendriez, ils engendraient. — *Passé déf.* J'engendrai, tu engendras, il engendra, nous engendrâmes, vous engendrâtes, ils engendrèrent. —*Passé indéf.* J'ai engendré, etc.— *Passé ant.* J'eus engendré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais engendré, etc. —*Futur.* J'engendrerai, tu engendreras, il engendrera, nous engendrerons, vous engendrerez, ils engendreront. — *Futur ant.* J'aurai engendré, etc. — *Cond. prés.* J'engendrerais, tu engendrerais, il engendrerait, nous engendrerions, vous engendreriez, ils engendreraient. — *Passé.* J'aurais engendré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse engendré, etc.—*Impér. prés.* Engendre, engendrons, engendrez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez engendré.— *Subj. prés.* Que j'engendre, que tu engendres, qu'il engendre, que nous engendrions, que vous engendriez, qu'ils engendrent. — *Imparf.* Que j'engendrasse, que tu engendrasses, qu'il engendrât, que nous engendrassions, que vous engendrassiez, qu'ils engendrassent. — *Passé.* Que j'aie engendré, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse engendré, etc. — *Infin. prés.* Engendrer. — *Passé.* Avoir engendré.—*Part. prés.* Engendrant (inv.). — *Passé.* Engendré, engendrée, engendrés, engendrées. — *Passé comp.* Ayant engendré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *L'or* s'engendre *dans les entrailles de la terre*.—Passif : *être engendré*. Le participe régit *par*. *Le cylindre est* engendré par *le movement d'un rectangle autour d'un de ses côtés pris pour axe*.

ENGER, v. a., 1re conj. *(Anjé)*, engeancer, embarrasser, charger. *Qui m'a* engé *de cet animal?* Ce terme est vieux et familier. — La lettre *g* est toujours suivie d'un *e* muet devant les voyelles *a* et *o*. — *Ind. prés.* J'enge, tu enges, il enge, nous engeons, vous engez, ils engent —*Imp.* J'engeais, tu engeais, il engeait, nous engions, vous engiez, ils engeaient. — *Passé déf.* J'engeai, tu engeas, il engea, nous engeâmes, vous engeâtes, ils engérent.—*Passé indéf.* J'ai engé, etc.— *Passé ant.* J'eus engé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais engé, etc. — *Futur.* J'engerai, tu engeras, il engera, nous engerons, vous engerez, ils engeront. — *Futur antér.* J'aurai engé, etc. — *Cond. prés.* J'engerais, tu engerais, il engerait, nous en-

gerions, vous engeriez, ils engeraient. — *Passé*. J'aurais engé, etc. — *On dit aussi*: J'eusse engé, etc. — *Impér. prés.* Enge, engeons, engez.— *Passé*. Aie, ayons, ayez engé.— *Subj. prés.* Que j'enge, que tu enges, qu'il enge, que nous engions, que vous engiez, qu'ils engent. — *Imp.* Que j'engeasse, que tu engeasses, qu'il engeât, que nous engeassions, que vous engeassiez, qu'ils engeassent. — *Passé*. Que j'aie engé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse engé, etc. — *Infin. prés.* Enger. — *Passé*. Avoir engé. — *Part.prés.* Engeant (invar.). — *Passé*. Engé, engée, engés, engées. — *Passé composé*. Ayant engé.—Pronominalement : *s'enger*.— Passif : *être engé*. Le participe régit *de* et *par*.

ENGERBER, v. a., 1re conj. (*Anjèrebé*), mettre en gerbes. Engerber *des javelles*. Par extension : Engerber *des tonneaux de vin*, les mettre en tas. — *Ind. prés.* J'engerbe, tu engerbes, il engerbe, nous engerbons, vous engerbez, ils engerbent. — *Imparfait*. J'engerbais, tu engerbais, il engerbait, nous engerbions, vous engerbiez, ils engerbaient. — *Passé déf.* J'engerbai, tu engerbas, il engerba, nous engerbâmes, vous engerbâtes, ils engerbèrent.—*Passé indéfini*. J'ai engerbé, etc.— *Passé antér.* J'eus engerbé, etc. — *Plus-que-parfait*. J'avais engerbé, etc.—*Futur*. J'engerberai, tu engerberas, il engerbera, nous engerberons, vous engerberez, ils engerberont. — *Passé*. J'aurai engerbé, etc. — *Conditionnel prés.* J'engerberais, tu engerberais, il engerberait, nous engerberions, vous engerberiez, ils engerberaient. —*Passé*. J'aurais engerbé, etc. —*On dit aussi* : J'eusse engerbé, etc. — *Impératif prés.* Engerbe, engerbons, engerbez.— *Passé*. Aie, ayons, ayez engerbé.— *Subjonctif prés.* Que j'engerbe, que tu engerbes, qu'il engerbe, que nous engerbions, que vous engerbiez, qu'ils engerbent. — *Imp.* Que j'engerbasse, que tu engerbasses, qu'il engerbât, que nous engerbassions, que vous engerbassiez, qu'ils engerbassent.— *Passé*. Que j'aie engerbé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse engerbé, etc. — *Infinitif prés.* Engerber. — *Passé*. Avoir engerbé. — *Participe prés.* Engerbant (invariable). — *Passé*. Engerbé, engerbée, engerbés, engerbées.—*Passé comp.* Ayant engerbé.—Pronominalement : *s'engerber. Ce blé* s'engerbe *mal*.—Passif : *être engerbé*. Le participe régit *par*.

ENGLOBER, v. a., 1re conj. (*Anglobé*), faire entrer dans un même tout, primitivement dans un même globe. Englober *ses terres dans ses domaines*. — Par extension. Englober *plusieurs articles dans un seul*. — *Ind. prés.* J'englobe, tu englobes, il englobe, nous englobons, vous englobez, ils englobent. —*Imparf.* J'englobais, tu englobais, il englobait, nous englobions, vous englobiez, ils englobaient. — *Passé déf.* J'englobai, tu englobas, il engloba, nous englobâmes, vous englobâtes, ils englobèrent. — *Passé ind.* J'ai englobé, etc. — *Passé ant.* J'eus englobé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais englobé, etc. — *Futur*. J'engloberai, tu engloberas, il englobera, nous engloberons, vous engloberez, ils engloberont. — *Futur ant.* J'aurai englobé, etc. —*Cond. prés.* J'engloberais, tu engloberais, il engloberait, nous engloberions, vous engloberiez, ils engloberaient. — *Passé*. J'aurais englobé, etc. — *On dit aussi*: J'eusse englobé, etc. — *Imp. prés.* Englobe, englobons, englobez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez englobé. — *Subj. prés.* Que j'englobe, que tu englobes, qu'il englobe, que nous englobions, que vous englobiez, qu'ils englobent. — *Imparf.* Que j'englobasse, que tu englobasses, qu'il englobât, que nous englobassions, que vous englobassiez, qu'ils englobassent. — *Passé*. Que j'aie englobé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse englobé, etc. — *Inf. prés.* Englober. — *Passé*. Avoir englobé. — *Participe prés.* Englobant (invariable). — *Passé*. Englobé, englobée, englobés, englobées. — *Pass écomp.* Ayant englobé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'englober*. — Passif : *être englobé*. Le participe régit *par*.

ENGLOUTIR, v. a., 2e conj. (*Angloutir*), avaler en glouton. *Un gros brochet* engloutit *une carpe tout d'un coup* (Académie). — Au figuré, faire disparaître : *La mer a* englouti *bien des navires, bien des richesses*. — Consumer, dissiper. *L'avare a presque toujours un fils qui* engloutit *en quelques années l'héritage qu'il a péniblement amassé*. — *Indicatif prés.* J'engloutis, tu engloutis, il engloutit, nous engloutissons, vous engloutissez, ils engloutissent. — *Imparf.* J'engloutissais, tu engloutissais, il engloutissait, nous engloutissions, vous engloutissiez, ils engloutissaient. — *Passé déf.* J'engloutis, tu engloutis, il engloutit,

nous engloutîmes, vous engloutîtes, ils engloutirent. — *Passé indéf.* J'ai englouti, etc. — *Pass. ant.* J'eus englouti, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais englouti, etc. — *Futur.* J'engloutirai, tu engloutiras, il engloutira, nous engloutirons, vous engloutirez, ils engloutiront. — *Futur ant.* J'aurai englouti, etc. — *Cond. prés.* J'engloutirais, tu engloutirais, il engloutirait, nous engloutirions, vous engloutiriez, ils engloutiraient. — *Passé.* J'aurais englouti, etc. — *On dit aussi :* J'eusse englouti, etc. — *Impér. prés.* Engloutis, engloutissons, engloutissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez englouti. — *Subj. prés.* Que j'engloutisse, que tu engloutisses, qu'il engloutisse, que nous engloutissions, que vous engloutissiez, qu'ils engloutissent. — *Imp.* Que j'engloutisse, que tu engloutisses, qu'il engloutît, que nous engloutissions, que vous engloutissiez, qu'ils engloutissent. — *Passé.* Que j'aie englouti, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse englouti, etc. — *Infin. prés.* Engloutir. — *Passé.* Avoir englouti. — *Part. prés.* Engloutissant (inv.). — *Passé.* Englouti, engloutie, engloutis, englouties. — *Passé comp.* Ayant englouti. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'engloutir. La ville* s'est engloutie. Au figuré, s'absorber, se perdre. S'engloutir *dans un abîme de malheurs* (Massillon). — Passif : *être englouti.* Le participe régit *par. Les petits états du Latium furent* engloutis par *l'avidité romaine.*

ENGLUER, v. a., 1re conjug. *(Anglué)*, enduire de glu. Engluer *de petites branches pour prendre des oiseaux* (Aca.). — *Ind. prés.* J'englue, tu englues, il englue, nous engluons, vous engluez, ils engluent. — *Imparf.* J'engluais, tu engluais, il engluait, nous engluions, vous engluiez, ils engluaient. — *Passé défini.* J'engluai, tu engluas, il englua, nous engluâmes, vous engluâtes, ils engluèrent. — *Passé ind.* J'ai englué, etc. — *Passé ant.* J'eus englué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais englué, etc. — *Futur.* J'engluerai, tu englueras, il engluera, nous engluerons, vous engluerez, ils englueront. — *Passé.* J'aurai englué, etc. — *Cond. prés.* J'engluerais, tu. engluerais, il engluerait, nous engluerions, vous englueriez, ils englueraient. — *Passé.* J'aurais englué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse englué, etc. — *Impér. prés.* Englue, engluons, engluez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez englué. — *Subj. prés.* Que j'englue, que tu englues, qu'il englue, que nous engluions, que vous engluiez, qu'ils engluent. — *Imparf.* Que j'engluasse, que tu engluasses, qu'il engluât, que nous engluassions, que vous engluassiez, qu'ils engluassent. — *Passé.* Que j'aie englué, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse englué, etc. — *Infin. prés.* Engluer. — *Passé.* Avoir englué. — *Part. prés.* Engluant (inv.). — *Passé.* Englué, engluée, englués, engluées. — *Pass. comp.* Ayant englué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'engluer. Un oiseau* s'englue *les ailes, les pattes*, il se laisse prendre à la glu — Passif : *être englué.* Le participe régit *par.*

ENGONCER, v. a. 1re conj. *(Angoncé)*, gêner, embarrasser le cou, la taille. Il se dit d'un vêtement qui donne un air gauche et contraint de manière que le cou paraît enfoncé dans les épaules. *Cet habit là vous* engonce (Acad.). Le *c* prend une cédille devant les voyelles *a* et *o*. — *Ind. prés.* J'engonce, tu engonces, il engonce, nous engonçons, vous engoncez, ils engoncent. — *Imparf.* J'engonçais, tu engonçais, il engonçait, nous engoncions, vous engonciez, ils engonçaient. — *Pass. déf.* J'engonçai, tu engonças, il engonça, nous engonçâmes, vous engonçâtes, ils engoncèrent. — *Pass. indéf.* J'ai engoncé, etc. — *Pass. ant.* J'eus engoncé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais engoncé, etc. — *Futur.* J'engoncerai, tu engonceras, il engoncera, nous engoncerons, vous engoncerez, ils engonceront. — *Futur antér.* J'aurai engoncé, etc. — *Cond. prés.* J'engoncerais, tu engoncerais, il engoncerait, nous engoncerions, vous engonceriez, ils engonceraient. — *Passé.* J'aurais engoncé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse engoncé, etc. — *Impér. prés.* Engonce, engonçons, engoncez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez engoncé — *Subj. prés.* Que j'engonce, que tu engonces, qu'il engonce, que nous engoncions, que vous engonciez, qu'ils engoncent. — *Imp.* Que j'engonçasse, que tu engonçasses, qu'il engonçât, que nous engonçassions, que vous engonçassiez, qu'ils engonçassent. — *Passé.* Que j'aie engoncé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse engoncé, etc. — *Infinitif prés.* Engoncer. — *Passé.* Avoir engoncé. — *Part. prés.* Engonçant (invar.). — *Passé.* Engoncé, engoncée, engoncés, engoncées. — *Passé*

comp. Ayant engoncé. — Passif : *Etre engoncé.* Le participe régit *dans. Elle est engoncée dans sa robe. Il est* engoncé dans *sa cravate.*

ENGORGER, v. a., 1re conj. (*Angorjé*), obstruer une gorge, un conduit. *Les immondices ont* engorgé *cet égout* (Académie). *Le sang, quand il n'a pas sa libre circulation,* engorge *les vaisseaux.* La lettre *g* est toujours suivie d'un *e* muet, devant les voyelles *a* et *o*. — *Indic. prés.* J'engorge, tu engorges, il engorge, nous engorgeons, vous engorgez, ils engorgent. — *Imparf.* J'engorgeais, tu engorgeais, il engorgeait, nous engorgions, vous engorgiez, ils engorgeaient. — *Passé déf.* J'engorgeai, tu engorgeas, il engorgea, nous engorgeâmes, vous engorgeâtes, ils engorgèrent. — *Passé indéf.* J'ai engorgé, etc. — *Passé ant.* J'eus engorgé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais engorgé, etc. — *Futur.* J'engorgerai, tu engorgeras, il engorgera, nous engorgerons, vous engorgerez, ils engorgeront. — *Futur antér.* J'aurai engorgé, etc. — *Condit prés.* J'engorgerais, tu engorgerais, il engorgerait, nous engorgerions, vous engorgeriez, ils engorgeraient. — *Passé.* J'aurais engorgé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse engorgé, etc. — *Impér. prés.* Engorge, engorgeons, engorgez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez engorgé. — *Subj. prés.* Que j'engorge, que tu engorges, qu'il engorge, que nous engorgions, que vous engorgiez, qu'ils engorgent. — *Imparf.* Que j'engorgeasse, que tu engorgeasses, qu'il engorgeât, que nous engorgeassions, que vous engorgeassiez, qu'ils engorgeassent. — *Passé.* Que j'aie engorgé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse engorgé, etc. — *Infin. prés.* Engorger. — *Passé.* Avoir engorgé. — *Partic. prés.* Engorgeant (invariable). — *Passé.* Engorgé, engorgée, engorgés, engorgées. — *Passé comp.* Ayant engorgé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'engorger. Il faut curer ce chenil qui* s'est engorgé. *Les tuyaux, les veines* s'engorgent. — Passif : *être engorgé.* Le part. régit *par.*

ENGOUER (s'), v. pron., 1re conj. (*Angoué*), embarrasser le passage du gosier. S'engouer *à force de crier, de manger.* Au figuré, il signifie s'enthousiasmer, se passionner pour... *Les femmes* s'engouent *facilement.* S'engouer *de quelqu'un, d'une chose.* — Il s'emploie aussi activement. *Ces canards avalent des morceaux trop gros qui les* engouent. — *Indic. prés.* Je m'engoue, tu t'engoues, il s'engoue, nous nous engouons, vous vous engouez, ils s'engouent. — *Imparf.* Je m'engouais, tu t'engouais, il s'engouait, nous nous engouions, vous vous engouiez, ils s'engouaient. — *Passé déf.* Je m'engouai, tu t'engouas, il s'engoua, nous nous engouâmes, vous vous engouâtes, ils s'engouèrent. — *Passé indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est engoué, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont engoués. — *Passé antér.* Je me fus, tu te fus, il se fut engoué, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent engoués. — *Plus-que-parfait.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était engoué, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient engoués. — *Futur.* Je m'engouerai, tu t'engoueras, il s'engouera, nous nous engouerons, vous vous engouerez, ils s'engoueront. — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera engoué, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront engoués. — *Condit. prés.* Je m'engouerais, tu t'engouerais, il s'engouerait, nous nous engouerions, vous vous engoueriez, ils s'engoueraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait engoué, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient engoués. — — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût engoué, nous nous fussions vous vous fussiez, ils se fussent engoués. — — *Impér. prés.* Engoue-toi, engouons-nous, engouez-vous. — *Passé.* Sois-toi, soyons-nous, soyez-vous engoués. — *Subj. prés.* Que je m'engoue, que tu t'engoues, qu'il s'engoue, que nous nous engouions, que vous vous engouiez, qu'ils s'engouent. — *Imparf.* Que je m'engouasse, que tu t'engouasses, qu'il s'engouât, que nous nous engouassions, que vous vous engouassiez, qu'ils s'engouassent. — *Pass.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit engoué, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient engoués. —*Plus-que-parfait.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût engoué, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent engoués. — *Infinitif prés.* S'engouer. — *Passé.* S'être engoué. — *Part. prés.* S'engouant (inv.). — *Passé.* Engoué (var.). — *Passé comp.* S'étant engoué ou engouée. — Passif : *être engoué. Les auteurs sont toujours* engoués *de leurs ouvrages.* Le part. régit *à* et *de.*

ENGOUFFRER (s'), v. pron., 1re conj. *(S'angoufré)*, entrer, se perdre dans un gouffre. *Le Rhône* s'engouffre *à quatre lieues au-dessous de Genève et reparaît à un quart de lieue de là* (Acad.). — Par extension, *les vent* s'engouffre *dans les cheminées.*— *Indicatif présent.* Je m'engouffre, tu t'engouffres, il s'engouffre, nous nous engouffrons, vous vous engouffrez, ils s'engouffrent. — *Imparfait.* Je m'engouffrais, tu t'engouffrais, il s'engouffrait, nous nous engouffrions, vous vous engouffriez, ils s'engouffraient. — *Passé déf.* Je m'engouffrai, tu t'engouffras, il s'engouffra, nous nous engouffrâmes, vous vous engouffrâtes, ils s'engouffrèrent. — *Passé ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est engouffré, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont engouffrés.— *Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut engouffré, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent engouffrés. — — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était engouffré, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient engouffrés. — *Futur.* Je m'engouffrerai, tu t'engouffreras, il s'engouffrera, nous nous engouffrerons, vous vous engouffrerez, ils s'engouffreront. — *Futur antér.* Je me serai, tu te seras, il se sera engouffré, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront engouffrés. — *Condit. prés.* Je m'engouffrerais, tu t'engouffrerais, il s'engouffrerait, nous nous engouffrerions, vous vous engouffreriez, ils s'engouffreraient.—*Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait engouffré, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient engouffrés. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût engouffré, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent engouffrés. — *Impér. prés.* Engouffre-toi, engouffrons-nous, engouffrez-vous. — *Passé.* Sois-toi engouffré, soyons-nous, soyez-vous engouffrés. — *Subj. prés.* Que je m'engouffre, que tu t'engouffres, qu'il s'engouffre, que nous nous engouffrions, que vous vous engouffriez, qu'ils s'engouffrent. — *Imparf.* Que je m'engouffrasse, que tu t'engouffrasses, qu'il s'engouffrât, que nous nous engouffrassions, que vous vous engouffrassiez, qu'ils s'engouffrassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit engouffré, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient engouffrés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût engouffré, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent engouffrés. — *Inf. prés.* S'engouffrer. — *Passé.* S'être engouffré. — *Part. prés.* S'engouffrant (invar.). — *Passé* Engouffré, engouffrée, engouffrés, engouffrées.— *Passé comp.* S'étant engouffré ou engouffrée.

ENGOULER, v. a., 1re conj. *(Angoulé)*, saisir tout d'un coup à la gueule. *Ce chien* engoule *tout ce qu'on lui jette* (Académ.). — *Ind. prés.* Il engoule, ils engoulent. — *Imp.* Il engoulait, ils engoulaient.— *Passé déf.* Il engoula, ils engoulèrent. — *Passé ind.* Il a engoulé, ils ont engoulé.—*Passé ant.* Il eut engoulé, ils eurent engoulé. — *Plus-que-parf.* Il avait engoulé, ils avaient engoulé. — *Futur.* Il engoulera, ils engouleront. — *Futur antér.* Il aura engoulé, ils auront engoulé. — *Cond. prés.* Il engoulerait, ils engouleraient.— *Passé.* Il aurait engoulé, ils auraient engoulé. — *On dit aussi :* Il eut engoulé, ils eussent engoulé. — *Pas dimpératif.* — *Subj. prés.* Qu'il engoule, qu'ils engoulent. — *Imparfait.* Qu'il engoulât, qu'ils engoulassent. — *Passé.* Qu'il ait engoulé, qu'ils aient engoulé.— *Plus-que-parf.* Qu'il eut engoulé, qu'ils eussent engoulé. — *Inf. prés.* Engouler. — *Passé.* Avoir engoulé. — *Participe prés.* Engoulant (inv.). — — *Passé.* Engoulé, engoulée, engoulés, engoulées.— *Passé comp.* Ayant engoulé. —Se conjugue avec le pronom personnel*:* *s'engouler* (Landais). — Passif : *être engoulé.* Le part. régit *par.*

ENGOURDIR, v. a., 2e conj. *(Angourdir)*, rendre gourd et comme perclus. *La torpille* engourdit *la main de celui qui la touche* (Acad.). — Au figuré, *l'oisiveté* engourdit *le courage* (Idem).— *Ind. prés.* J'engourdis, tu engourdis, il engourdit, nous engourdissons, vous engourdissez, ils engourdissent.— *Imparfait.* J'engourdissais, tu engourdissais, il engourdissait, nous engourdissions, vous engourdissiez, ils engourdissaient. — *Passé défini.* J'engourdis, tu engourdis, il engourdit, nous engourdîmmes, vous engourdîtes, ils engourdirent. — *Passé ind.* J'ai engourdi, etc. — *Passé ant.* J'eus engourdi, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais engourdi, etc. — *Futur.* J'engourdirai, tu engourdiras, il engourdira, nous engourdirons, vous engourdirez, ils engourdiront. — — *Futur antér.* J'aurai engourdi, etc. — *Condit. prés.* J'engourdirais, tu engour-

dirais, il engourdirait, nous engourdirions, vous engourdriez, ils engourdiraient. — *Passé.* J'aurais engourdi, etc. — *On dit aussi:* J'eusse engourdi, etc. — *Impér. prés.* Engourdis, engourdissons, engourdissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez engourdi. — *Subj. prés.* Que j'engourdisse, que tu engourdisses, qu'il engourdisse, que nous engourdisions, que vous engourdisiez, qu'ils engourdisent. — *Imparfait.* Que j'engourdisse, que tu engourdisses, qu'il engourdît, que nous engourdissions, que vous engourdissiez, qu'ils engourdissent. — *Passé.* Que j'aie engourdi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse engourdi, etc. — *Inf. prés.* Engourdir. — *Passé.* Avoir engourdi. — *Partic. prés.* Engourdissant (invar.). — *Passé.* Engourdi, engourdie, engourdis, engourdies. — *Passé comp.* Ayant engourdi. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'engourdir. Les mains* s'engourdissent *par le froid.* — Passif : *Etre engourdi.* Le participe régit *par. Quand l'âme* est engourdie par *la mollesse, elle est sans force pour le bien.*

ENGRAINER, v. a., 1re conj. (*Angrèné*) (V. ANGRENER).

ENGRAISSER, v. a., 1re conj. (*Angrècé*), faire devenir gras. Engraissser *des bœufs.* Engraisser *des terres avec de la marne.* — Il s'emploie neutralement. *Ce cheval* engraisse. — *Ind. prés.* J'engraisse, tu engraisses, il engraisse, nous engraissons, vous engraissez, ils engraissent. — *Imp.* J'engraissais, tu engraissais, il engraissait, nous engraissions, vous engraissiez, ils engraissaient. — *Passé déf.* J'engraissai, tu engraissas, il engraissa, nous engraissâmes, vous engraissâtes, ils engraissèrent. — *Passé ind.* J'ai engraissé, etc. — *Passé ant.* J'eus engraissé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais engraissé, etc. — *Futur.* J'engraisserai, tu engraisseras, il engraissera, nous engraisserons, vous engraisserez, ils engraisseront.— *Futur ant.* J'aurai engraissé, etc. — *Cond. prés.* J'engraisserais, tu engraisserais, il engraisserait, nous engraisserions, vous engraisseriez, ils engraisseraient. — *Passé.* J'aurais engraissé, etc. *On dit aussi :* J'eusse engraissé, etc. — *Impér. prés.* Engraisse, engraissons, engraissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez engraissé. — *Subj. prés.* Que j'engraisse, que tu engraisses, qu'il engraisse, que nous engraissions, que vous engraissiez, qu'ils engraissent. — *Imp.* Que j'engraissasse, que tu engraissasses, qu'il engraissât, que nous engraissassions, que vous engraissassiez, qu'ils engraissassent. — *Passé.* Que j'aie engraissé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse engraissé, etc. — *Infin. prés.* Engraisser. — *Passé.* Avoir engraissé.— *Part. prés.* Engraissant (inv.). — *Passé.* Engraissé, engraissée, engraissés, engraissées. — *Passé comp.* Ayant engraissé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'engraisser. Avec le temps, ce cheval* s'engraissera. Au figuré, faire un grand gain. *Les traitants* s'engraissaient *des malheurs publics.*

Engraisse-toi, mon fils, du sang des malheureux.
Boileau.

→ Passif : *être engraissé.* Le participe régit *de* devant un nom de chose, et *par* devant un nom de personne.

Dans nos champs *engraissés de* tant de funérailles
J.-B. Rousseau.

Cheval engraissé par *son maître.*

ENGRANGER, v. a. 1re conj. (*Angranjé*), serrer dans la grange. Engranger *la moisson.* La lettre *g* est toujours suivie d'un *e* muet devant les voyelles *a* et *o*. — *Indic. prés.* J'engrange, tu engranges, il engrange, nous engrangeons, vous engrangez, ils engrangent. — *Imp.* J'engrangeais, tu engrangeais, il engrangeait, nous engrangions, vous engrangiez, ils engrangeaient. — *Passé déf.* J'engrangeai, tu engrangeas, il engrangea, nous engrangeâmes, vous engrangeâtes, ils engrangèrent. — *Passé ind.* J'ai engrangé, etc. — *Passé antér.* J'eus engrangé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais engrangé, etc. — *Futur.* J'engrangerai, tu engrangeras, il engrangera, nous engrangerons, vous engrangerez, ils engrangeront. — *Futur antér.* J'aurai engrangé, etc. — *Condit. prés.* J'engrangerais, tu engrangerais, il engrangerait, nous engrangerions, vous engrangeriez, ils engrangeraient. — *Passé.* J'aurais engrangé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse engrangé, etc. — *Impér. prés.* Engrange, engrangeons, engrangez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez engrangé. — *Subj. prés.* Que j'engrange, que tu engranges, qu'il engrange, que nous engrangions, que vous engrangiez, qu'ils engrangent. — *Imparf.* Que j'engrangeasse, que tu engrangeasses, qu'il engrangeât, que nous engrangeassions, que vous engrangeassiez, qu'ils engrangeassent.—*Passé.* Que j'aie engrangé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse engrangé, etc. — *Inf. prés.* Engranger. — *Passé.*

Avoir engrangé. — *Part. prés.* Engrangeant (inv.). — *Passé.* Engrangé, engrangée, engrangés, engrangées. — *Passé comp.* Ayant engrangé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'engranger. Les blés* s'engrangent *quand ils sont bien secs.* — Passif : *être engrangé.* Le part. régit *par.*

ENGRAVER, v. a., 1re conj. (*Angravé*), engager dans le gravier, dans le sable, la vase. Engraver *un bateau, un train de bois.* Engraver *des futailles* les enfoncer dans le lest du navire). — Se prend aussi neutralement : *Notre bateau* engrave. — *Indic. prés.* J'engrave, tu engraves, il engrave, nous engravons, vous engravez, ils engravent. — *Imparf.* J'engravais, tu engravais, il engravait, nous engravions, vous engraviez, ils engravaient. — *Passé défini.* J'engravai, tu engravas, il engrava, nous engravâmes, vous engravâtes, ils engravèrent. — *Passé ind.* J'ai engravé, etc. — *Passé ant.* J'eus engravé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais engravé, etc. — *Futur.* J'engraverai, tu engraveras, il engravera, nous engraverons, vous engraverez, ils engraveront. — *Futur antér.* J'aurai engravé, etc. — *Cond. prés.* J'engraverais, tu engraverais, il engraverait, nous engraverions, vous engraveriez, ils engraveraient. — *Passé.* J'aurais engravé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse engravé, etc. — *Impér. prés.* Engrave, engravons, engravez — *Passé.* Aie, ayons, ayez engravé. — *Subj. prés.* Que j'engrave, que tu engraves, qu'il engrave, que nous engravions, que vous engraviez, qu'ils engravent. — *Imparf.* Que j'engravasse, que tu engravasses, qu'il engravât, que nous engravassions, que vous engravassiez, qu'ils engravassent. — *Passé.* Que j'aie engravé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse engravé, etc. — *Infin. prés.* Engraver. — *Passé.* Avoir engravé. — *Part. prés.* Engravant (invariable). — *Passé.* Engravé, engravée, engravés, engravées. — *Passé composé.* Ayant engravé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'engraver. Il est toujours difficile de dégager un navire qui* s'engrave. — Passif : *être engravé.* Le participe régit *par. Nous fûmes* engravés par *un batelier maladroit*

ENGRÊLER, v. a. 1re conj. (*Angrêlé*), faire une engrêlure, (point étroit fait au haut d'une dentelle). Engrêler *une dentelle.* — En termes de blason : Engrêler *une bordure.* — *Ind. prés.* J'engrêle, tu engrêles, il engrêle, nous engrêlons, vous engrêlez, ils engrêlent. — *Imparf.* J'engrêlais, tu engrêlais, il engrêlait, nous engrêlions, vous engrêliez, ils engrêlaient. — *Pass. défi.* J'engrêlai, tu engrêlas, il engrêla, nous engrêlâmes, vous engrêlâtes, ils engrêlèrent. — *Passé ind.* J'ai engrêlé, etc. — *Passé. antér.* J'eus engrêlé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais engrêlé, etc. — *Futur.* J'engrêlerai, tu engrêleras, il engrêlera, nous engrêlerons, vous engrêlerez, ils engrêleront. — *Futur ant.* J'aurai engrêlé, etc. — *Cond. prés.* J'engrêlerais, tu engrêlerais, il engrêlerait, nous engrêlerions, vous engrêleriez, ils engrêleraient. — *Passé.* J'aurais engrêlé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse engrêlé, etc. — *Impér. prés.* Engrêle, engrêlons, engrêlez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez engrêlé. — *Subj. prés.* Que j'engrêle, que tu engrêles, qu'il engrêle, que nous engrêlions, que vous engrêliez, qu'ils engrêlent. — *Imparf.* Que j'engrêlasse, que tu engrêlasses, qu'il engrêlât, que nous engrêlassions, que vous engrêlassiez, qu'ils engrêlassent. — *Passé.* Que j'aie engrêlé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse engrêlé, etc. — *Inf. prés.* Engrêler. — *Passé.* Avoir engrêlé. — *Part. prés.* Engrêlant (inv.). — *Passé.* Engrêlé, engrêlée, engrêlés, engrêlées. — *Passé comp.* Ayant engrêlé. — Passif : *être engrêlé.* Le part. régit *par.*

ENGRENER, v. a., et n. 1re conj. (*Angrené*), mettre le grain dans la trémie du moulin avant de commencer à moudre. Engrener *la trémie.* — Par analogie, en termes de marine. Engrener *une pompe* ; la faire jouer pour vider l'eau. — En termes de mécanique : Engrener *dans une roue* ; se mettre dans la roue pour mouvoir avec elle. — En termes de doreur : Engrener *le cadre d'un tableau* ; le polir une seconde fois avant de le dorer, afin qu'il ne conserve plus d'inégalités. — Au figuré, commencer bien ou mal une affaire. Il signifie aussi, nourrir de bon grain. Engrener *un cheval, de la volaille*, etc. — Employé neutralement, il exprime l'action d'une roue dont les dents entrant dans celles d'une autre lui communiquent le mouvement. *Ces deux roues* engrènent *bien.* Il a la même signification avec le pronom personnel. *La petite roue* s'engrène *avec la grande.* — *Indic. prés* J'engrène, tu engrènes, il engrène, nous engrenons, vous engrenez, ils engrènent. —

Imparf. J'engrenais, tu engrenais, il engrenait, nous engrenions, vous engreniez, ils engrenaient. — *Pass. déf.* J'engrenai, tu engrenas, il engrena, nous engrenâmes, vous engrenâtes, ils engrenèrent. — *Passé indéfini.* J'ai engrené, etc. — *Passé ant.* J'eus engrené, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais engrené, etc. — *Futur.* J'engrènerai, tu engrèneras, il engrènera, nous engrènerons, vous engrènerez, ils engrèneront. — *Futur antér.* J'aurai engrené, etc. — *Cond. prés.* J'engrènerais, tu engrènerais, il engrènerait, nous engrènerions, vous engrèneriez, ils engrèneraient. — *Passé.* J'aurais engrené, etc. — *On dit aussi :* J'eusse engrené, etc. — *Impératif prés.* Engrène, engrenons, engrenez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez engrené. — *Subj. prés.* Que j'engrène, que tu engrènes, qu'il engrène, que nous engrenions, que vous engreniez, qu'ils engrènent. — *Imp.* Que j'engrenasse, que tu engrenasses, qu'il engrenât, que nous engrenassions, que vous engrenassiez, qu'ils engrenassent. — *Passé.* Que j'aie engrené, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse engrené, etc. — *Infin. prés.* Engrener. — *Passé.* Avoir engrené. — *Part. prés.* Engrenant (inv.). — *Passé.* Engrené, engrenée, engrenés, engrenées. — *Passé comp.* Ayant engrené. — Passif : *être engrené.* Le part. régit *par.*

ENGROSSER, v. a., 1re conj. (*Angrocé*), rendre une femme grosse, enceinte. Ce mot est plus que familier, il est populacier et obscène. — *Ind. prés.* J'engrosse, tu engrosses, il engrosse, nous engrossons, vous engrossez, ils engrossent. — *Imp.* J'engrossais, tu engrossais, il engrossait, nous engrossions, vous engrossiez, ils engrossaient. — *Passé déf.* J'engrossai, tu engrossas, il engrossa, nous engrossâmes, vous engrossâtes, ils engrossèrent. — *Passé ind.* J'ai engrossé, etc. — *Passé ant.* J'eus engrossé, etc. — *Plus que-parf.* J'avais engrossé, etc. — *Futur.* J'engrosserai, tu engrosseras, il engrossera, nous engrosserons, vous engrosserez, ils engrosseront. — *Futur ant.* J'aurai engrossé, etc. — *Cond. prés.* J'engrosserais, tu engrosserais, il engrosserait, nous engrosserions, vous engrosseriez, ils engrosseraient. — *Passé.* J'aurais engrossé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse engrossé, etc. — *Impér. prés.* Engrosse, engrossons, engrossez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez engrossé. — *Subj. prés.* Que j'engrosse, que tu engrosses, qu'il engrosse, que nous engrossions, que vous engrossiez, qu'ils engrossent. — *Imp.* Que j'engrossasse, que tu engrossasses, qu'il engrossât, que nous engrossassions, que vous engrossassiez, qu'ils engrossassent. — *Passé.* Que j'aie engrossé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse engrossé, etc. — *Inf. prés.* Engrosser. — *Passé.* Avoir engrossé. — *Part. prés.* Engrossant (inv.). — *Passé.* Engrossée, (ne s'emploie qu'au féminin). — *Passé comp.* Ayant engrossé. — Passif : *être engrossée.*

ENGRUMELER (*s'*), v. pron., 1re conj. (*Çangrumelé*), se mettre en grumeaux. *Trop souvent le sang, le lait* s'engrumellent. Ce verbe ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes. La lettre *l* se double devant un *e* muet. — *Ind. prés.* Il s'engrumelle, ils s'engrumellent. — *Imp.* Il s'engrumelait, ils s'engrumelaient. — *Passé déf.* Il s'engrumela, ils s'engrumelèrent. — *Pass. indéf.* Il s'est engrumelé, ils se sont engrumelés. — *Passé ant.* Il se fût engrumelé, ils se furent engrumelés. — *Plus-que-parf* Il s'était engrumelé, ils s'étaient engrumelés. — *Futur.* Il s'engrumellera, ils s'engrumelleront. — *Futur ant.* Il se sera engrumelé, ils se seront engrumelés. — *Condit. prés.* Il s'engrumellerait, ils s'engrumelleraient. — *Passé.* Il se serait engrumelé, ils se seraient engrumelés. — *On dit aussi :* Il se fût engrumelé, ils se fussent engrumelés. — *Pas d'impér.* — *Subj. prés* Qu'il s'engrumelle, qu'ils s'engrumellent. — *Imparf.* Qu'il s'engrumelât, qu'ils s'engrumelassent. — *Passé.* Qu'il se soit engrumelé, qu'ils se soient engrumelés. — *Plus-que-parf.* Qu'il se fût engrumelé, qu'ils se fussent engrumelés. — *Inf. prés.* S'engrumeler. — *Passé* S'être engrumelé. — *Part. prés.* S'engrumelant (inv.). — *Passé.* Engrumelé, engrumelée, engrumelés, engrumelées. — *Passé comp.* S'étant engrumelé.

ENHARDIR, v. a., 2e conj. (*Anhardir*), donner de la hardiesse, encourager. *Le succès* enhardit. *C'est l'orgueil des rois qui autorise et* enhardit *les adulations et les mauvais conseils* (Massillon). — *Ind. prés.* J'enhardis, tu enhardis, il enhardit, nous enhardissons, vous enhardissez, ils enhardissent. — *Imp* J'enhardissais, tu enhardissais, il enhardissait, nous enhar-

dissions, vous enhardissiez, ils enhardissaient. — *Passé déf.* J'enhardis, tu enhardis, il enhardit, nous enhardîmes, vous enhardîtes, ils enhardirent. — *Passé ind.* J'ai enhardi, etc. — *Passé ant.* J'eus enhardi, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais enhardi, etc. — *Futur.* J'enhardirai, tu enhardiras, il enhardira, nous enhardirons, vous enhardirez, ils enhardiront. — *Passé.* J'aurai enhardi, etc. — *Cond. prés.* J'enhardirais, tu enhardirais, il enhardirait, nous enhardirions, vous enhardiriez, ils enhardiraient. — *Passé.* J'aurais enhardi, etc. — *On dit aussi:* J'eusse enhardi, etc. — *Impér. prés.* Enhardis, enhardissons, enhardissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enhardi. — *Subj. prés.* Que j'enhardisse, que tu enhardisses, qu'il enhardisse, que nous enhardissions, que vous enhardissiez, qu'ils enhardissent. — *Imp.* Que j'enhardisse, que tu enhardisses, qu'il enhardît, que nous enhardissions, que vous enhardissiez, qu'ils enhardissent. — *Passé.* Que j'aie enhardi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse enhardi, etc. — *Infin. prés.* Enhardir. — *Passé.* Avoir enhardi. — *Part. prés.* Enhardissant (invar.). — *Passé.* Enhardi, enhardie, enhardis, enhardies. — *Passé composé.* Ayant enhardi. — Se conjugue avec le pron. pers. : *s'enhardir.* On dit s'enhardir *au crime. Il* s'enhardit *dans ses coupables projets.* — Passif : *être enhardi.* Le participe régit *à*, *dans* et *par. Les méchants sont* enhardis *à mal faire* par *l'honêteté des gens de bien.*

ENHARNACHER, v. a., 1re conj. (*Anharnaché*), mettre *le harnais.* Enharnacher *un cheval* On dit, par extension, d'une personne vêtue d'une manière extraordinaire, *Qui vous a si plaisamment* enharnaché ? — *Indic. prés.* J'enharnache, tu enharnaches, il enharnache, nous enharnachons, vous enharnachez, ils enharnachent. — *Imp.* J'enharnachais, tu enharnachais, il enharnachait, nous enharnachions, vous enharnachiez, ils enharnachaient. — *Passé défini.* J'enharnachai, tu enharnachas, il enharnacha, nous enharnachâmes, vous enharnachâtes, ils enharnachèrent. — *Passé ind.* J'ai enharnaché, etc. — *Passé antér.* J'eus enharnaché, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais enharnaché, etc. — *Futur.* J'enharnacherai, tu enharnacheras, il enharnachera, nous enharnacherons, vous enharnacherez, ils enharnacheront. — *Futur ant.* J'aurai enharnaché, etc.—*Cond. prés.* J'enharnacherais, tu enharnacherais, il enharnacherait, nous enharnacherions, vous enharnacheriez, ils enharnacheraient. — *Passé.* J'aurais enharnaché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse enharnaché, etc. — *Impérat prés.* Enharnache, enharnachons, enharnachez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enharnaché. — *Subj. prés.* Que j'enharnache, que tu enharnaches, qu'il enharnache, que nous enharnachions, que vous enharnachiez, qu'ils enharnachent. — *Imparf.* Que j'enharnachasse, que tu enharnachasses, qu'il enharnachât, que nous enharnachassions, que vous enharnachassiez, qu'ils enharnachassent. — *Passé.* Que j'aie enharnaché, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse enharnaché, etc. — *Infin. présent.* Enharnacher. — *Passé.* Avoir enharnaché.—*Part. prés.* Enharnachant (invar.). — *Passé.* Enharnaché, enharnachée, enharnachés, enharnachées, — *Passé comp.* Ayant enharnaché. — Se conjugue avec le pronom pers.: *s'enharnacher. Il faut voir les gardes nationaux* s'enharnacher *pour passer une revue* (F.J.). — Passif : *être enharnaché.* Le part. régit *de.* et *par. Il avait été* enharnaché *par ce costumier d'un vêtement excentrique.*

ENHERBER, v. a. 1re conj. (*Anèrebé*), mettre en herbe. Enherber *un terrain.* Ce mot est peu usité. — *Indic. prés.* J'enherbe, tu enherbes, il enherbe, nous enherbons, vous enherbez, ils enherbent. — *Imparf.* J'enherbais, tu enherbais, il enherbait, nous enherbions, vous enherbiez, ils enherbaient. — *Passé déf.* J'enherbai, tu enherbas, il enherba, nous enherbâmes, vous enherbâtes, ils enherbèrent. — *Passé ind.* J'ai enherbé, etc. — *Passé ant.* J'eus enherbé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais enherbé, etc. — *Futur.* J'enherberai, tu enherberas, il enherbera, nous enherberons, vous enherberez, ils enherberont. — *Futur ant.* J'aurai enherbé, etc. — *Cond. prés.* J'enherberais, tu enherberais, il enherberait, nous enherberions, vous enherberiez, ils enherberaient. — *Passé.* J'aurais enherbé, etc — *On dit aussi :* J'eusse enherbé, etc. — *Impér. prés.* Enherbe, enherbons, enherbez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enherbé. — *Subj. prés.* Que j'enherbe, que tu enherbes, qu'il enherbe, que nous enherbions, que vous enherbiez, qu'ils enherbent. — *Imparf.* Que j'enherbasse, que tu enherbas-

ses, qu'il enherbât, que nous enherbassions, que vous enherbassiez, qu'ils enherbassent. — *Passé*. Que j'aie enherbé, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse enherbé, etc. — *Inf. prés*. Enherber. — *Passé*. Avoir enherbé. — *Part. prés*. Enherbant (inv.). — *Passé*. Enherbé, enherbée, enherbés, enherbées. — *Passé comp*. Ayant enherbé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'enherber* (Landais). — *Ce terrain* s'enherbe *facilement*. — Passif : *être enherbé*. Le part. régit *par*. *Cette esplanade a* été enherbée *depuis peu par le jardinier*.

ENIVRER, v. a., 1re conjug. (*Annivré*), rendre *ivre*. *Le vin*, *la bière* enivre. Et par extension, *le tabac* enivre *Cette odeur* enivre. — Au figuré, il signifie porter le trouble, l'ivresse dans les sens. *On ne voit plus que carnage, le sang* enivre *le soldat* (Bossuet). — *Il est des natures que la vue d'une jolie femme peut* enivrer (F. J.). — *Ind. prés*. J'enivre, tu enivres, il enivre, nous enivrons, vous enivrez, ils enivrent. — *Imparf*. J'enivrais, tu enivrais, il enivrait, nous enivrions, vous enivriez, ils enivraient. — *Passé déf*. J'enivrai, tu enivras, il enivra, nous enivrâmes, vous enivrâtes, ils enivrèrent. — *Passé ind*. J'ai enivré, etc. — *Passé ant*. J'eus enivré, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais enivré, etc. — *Futur*. J'enivrerai, tu enivreras, il enivrera, nous enivrerons, vous enivrerez, ils enivreront. — *Futur ant*. J'aurai enivré, etc. — *Cond. prés*. J'enivrerais, tu enivrerais, il enivrerait, nous enivrerions, vous enivreriez, ils enivreraient. — *Passé*. J'aurais enivré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse enivré, etc. — *Impér. prés*. Enivre, enivrons, enivrez. — *Passé*. Aïe, ayons, ayez enivré, etc. — *Subj. prés*. Que j'enivre, que tu enivres, qu'il enivre, que nous enivrions, que vous enivriez, qu'ils enivrent. *Imparf*. Que j'enivrasse, que tu enivrasses, qu'il enivrât, que nous enivrassions, que vous enivrassiez, qu'ils enivrassent. — *Passé*. Que j'aie enivré, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse enivré, etc. — *Inf. prés*. Enivrer. — *Passé*. Avoir Enivré. — *Part. prés*. Enivrant (var.). — *Passé*. Enivré, enivrée, enivrés, enivrées. — *Passé composé*. Ayant Enivré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'enivrer*. *Il n'y a que des hommes abrutis qui puissent* s'enivrer *tous les jours*. — Au figuré, il signifie être plein de..... tirer vanité de...... *Ne vous* enivrez *point d'éloges flatteurs* (Boileau). — S'enivrer *du torrent des délices* (Bossuet). — Passif : *être enivré*. Etre enivré *de sa fortune*. Le part. régit *de* et *par*. *Il* était enivré *d'espérances* par *les promesses de l'astrologie*.

ENJABLER, v. a., 1re conj. (*Anjablé*), mettre des fonds aux tonneaux, aux futailles. *Enjabler une cuve une futaille*. — *Ind. prés*. J'enjable, tu enjables, il enjable, nous enjablons, vous enjablez, ils enjablent. — *Imparf*. J'enjablais, tu enjablais, il enjablait, nous enjablions, vous enjabliez, ils enjablaient. — *Passé déf*. J'enjablai, tu enjablas, il enjabla, nous enjablâmes, vous enjablâtes, ils enjablèrent. — *Passé indéfini*. J'ai enjablé, etc. — *Passé ant*. J'eus enjablé, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais enjablé, etc. — *Futur*. J'enjablerai, tu enjableras, il enjablera, nous enjablerons, vous enjablerez, ils enjableront. — *Futur antér*. J'aurai enjablé, etc. — *Condit. prés*. J'enjablerais, tu enjablerais, il enjablerait, nous enjablerions, vous enjableriez, ils enjableraient. — *Passé*. J'aurais enjablé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse enjablé, etc. — *Impér. prés*. Enjable, enjablons, enjablez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez enjablé. — *Subj. prés*. Que j'enjable, que tu enjables, qu'il enjable, que nous enjablions, que vous enjabliez, qu'ils enjablent. — *Imparf*. Que j'enjablasse, que tu enjablasses, qu'il enjablât que nous enjablassions, que vous enjablassiez, qu'ils enjablassent. — *Passé*. Que j'aie enjablé, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse enjablé, etc. — *Inf. prés*. Enjabler. — *Passé*. Avoir enjablé. — *Partic. prés*. Enjablant (inv.). — *Passé*. Enjablé, enjablée, enjablés, enjablées. — *Passé composé*. Ayant enjablé. — Passif : *Etre enjablé*. Le part. régit *par*. *Toutes ces futailles ont besoin d'être* enjablées *par le tonnellier*.

ENJAMBER, v. n. et a., 1re conj. (*Anjanbé*), faire une enjambée, franchir en faisant un grand pas. *Il ne faut qu'*enjamber *pour passer le ruisseau* (Acad.). — Par extension, dans le sens de marcher à grands pas. *Voyez comme il* enjambe. — Lorsqu'il signifie avancer. *Cette poutre* enjambe *sur le mur du voisin*. — Au figuré, il s'emploie pour usurper, empiéter. Enjamber *sur l'héritage d'autrui*. *Ce vers* enjambe *sur l'autre*, prolonge jusque dans le second vers le sens commencé dans le premier. — Enjamber est actif dans le sens

propre. Enjamber *un ruisseau*, *un fossé*, etc. — *Ind. prés.* J'enjambe, tu enjambes, il enjambe, nous enjambons, vous enjambez, ils enjambent. — *Imparf.* J'enjambais, tu enjambais, il enjambait, nous enjambions, vous enjambiez, ils enjambaient. —*Passé déf.* J'enjambai, tu enjambas, il enjamba, nous enjambâmes, vous enjambâtes, ils enjambèrent. — *Passé indéf.* J'ai enjambé, etc.—*Passé antér.* J'eus enjambé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais enjambé, etc. — *Futur.* J'enjamberai, tu enjamberas, il enjambera, nous enjamberons, vous enjamberez, ils enjamberont. —*Futur antér.* J'aurai enjambé, etc. — *Cond. prés.* J'enjamberais, tu enjamberais, il enjamberait, nous enjamberions, vous enjamberiez, ils enjamberaient. — *Passé.* J'aurais enjambé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse enjambé, etc.— *Impér. prés.* Enjambe, enjambons, enjambez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enjambé. — *Subj. prés.* Que j'enjambe, que tu enjambes, qu'il enjambe, que nous enjambions, que vous enjambiez, qu'ils enjambent. — *Imp.* Que j'enjambasse, que tu enjambasses, qu'il enjambât, que nous enjambassions, que vous enjambassiez, qu'ils enjambassent. — *Passé.* Que j'aie enjambé, etc.— *Plus-que-parfait.* Que j'eusse enjambé, etc. — *Inf. prés.* Enjamber. — *Passé.* Avoir enjambé. — *Participe prés.* Enjambant (invar.). — *Passé.* Enjambé, enjambée, enjambés, enjambées.—*Passé composé.* Ayant enjambé. —Passif *être enjambé.* Le part. régit *par.*

ENJAVELER, v. a., 1re conj. (*Anjavelé*), mettre en javelles. Enjaveler *des grains*, *des blés*. La lettre *l* se double devant un *e* muet. — *Ind. prés.* J'enjavelle, tu enjavelles, il enjavelle, nous enjavelons, vous enjavelez, ils enjavellent. — *Imp.* J'enjavelais, tu enjavelais, il enjavelait, nous enjavelions, vous enjaveliez, ils enjavelaient. — *Pass. déf.* J'enjavelai, tu enjavelas, il enjavela, nous enjavelâmes, vous enjavelâtes, ils enjavelèrent. — *Pass. ind.* J'ai enjavelé, etc. — *Passé ant.* J'eus enjavelé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais enjavelé, etc. — *Futur.* J'enjavellerai, tu enjavelleras, il enjavellera, nous enjavellerons, vous enjavellerez, ils enjavelleront. — *Futur ant.* J'aurai enjavelé, etc. — *Cond. prés.* J'enjavellerais, tu enjavellerais, il enjavellerait, nous enjavellerions, vous enjavelleriez, ils enjavelleraient. — *Passé.* J'aurais enjavelé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse enjavelé, etc. — *Impér. prés.* Enjavelle, enjavelons, enjavelez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez enjavelé.— *Subj. prés.* Que j'enjavelle, que tu enjavelles, qu'il enjavelle, que nous enjavelions, que vous enjaveliez, qu'ils enjavellent. — *Imparf.* Que j'enjavelasse, que tu enjavelasses, qu'il enjavelât, que nous enjavelassions, que vous enjavelassiez, qu'ils enjavelassent.—*Passé.* Que j'aie enjavelé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse enjavelé, etc. — *Infin. prés.* Enjaveler. — *Passé.* Avoir enjavelé. — *Part. prés.* Enjavelant (inv.). — *Passé.* Enjavelé, enjavelée, enjavelés, enjavelées. —*Passé comp.* Ayant enjavelé.—Se conj. avec le pronom pers. : *s'enjaveler.* (Om. de l'Académie). *Les avoines* s'enjavellent *plus commodément que les blés.*— Passif : *Etre enjavelé.* Le participe régit *par.*

ENJOINDRE, v. a. et irr. 4e conj. (*Anjoeindre*), commander expressément. *L'Église* enjoint *l'observance des fêtes* (Acad.). —*Ind. prés.* J'enjoins, tu enjoins, il enjoint, nous enjoignons, vous enjoignez, ils enjoignent. — *Imp.* J'enjoignais, tu enjoignais, il enjoignait, nous enjoignions, vous enjoigniez, ils enjoignaient. — *Passé déf.* J'enjoignis, tu enjoignis, il enjoignit, nous enjoignîmes, vous enjoignîtes, ils enjoignirent.—*Passé indéf.* J'ai enjoint, etc.— *Passé ant.* J'eus enjoint, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais enjoint, etc. — *Futur.* J'enjoindrai, tu enjoindras, il enjoindra, nous enjoindrons, vous enjoindrez, ils enjoindront. — *Futur ant.* J'aurai enjoint, etc. —*Cond. prés.* J'enjoindrais, tu enjoindrais, il enjoindrait, nous enjoindrions, vous enjoindriez, ils enjoindraient. — *Passé.* J'aurais enjoint, etc.—*On dit aussi :* J'eusse enjoint, etc. — *Impér. prés.* Enjoins, enjoignons, enjoignez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enjoint. — *Subj. pr.* Que j'enjoigne, que tu enjoignes, qu'il enjoigne, que nous enjoignions, que vous enjoigniez, qu'ils enjoignent. — *Imparf.* Que j'enjoignisse, que tu enjoignisses, qu'il enjoignît, que nous enjoignissions, que vous enjoignissiez, qu'ils enjoignissent. — *Passé.* Que j'aie enjoint, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse enjoint, etc. — *Infin. prés.* Enjoindre. — *Passé.* Avoir enjoint. — *Participe prés.* Enjoignant (inv.). — *Passé.* Enjoint, enjointe, enjoints, enjointes. — *Passé comp.* Ayant enjoint.— Se conjugue avec le pronom personnel : *s'enjoindre* — Passif : *être enjoint. Il lui fut* enjoint *d'être plus circonspect dans ses discours.* Le participe régit *par.*

ENJÔLER, v. a., 1re conjug. (*Anjôlé*), surprendre par des paroles flatteuses. Enjôler *une jeune fille*. — *Ind. prés.* J'en jôle, tu enjôles, il enjôle, nous enjôlons, vous enjôlez, ils enjôlent. — *Imparf.* J'enjôlais, tu enjôlais, il enjôlait, nous enjôlions, vous enjôliez, ils enjôlaient. — *Passé déf.* — J'enjôlai, tu enjôlas, il enjôla, nous enjôlâmes, vous enjôlâtes, ils enjôlèrent. — *Passé indéf.* J'ai enjôlé, etc. — *Passé antér.* J'eus enjôlé, etc. *Plus-que-parf.* — J'avais enjôlé, etc. — *Futur.* J'enjôlerai, tu enjôleras, il enjôlera, nous enjôlerons, vous enjôlerez, ils enjôleront. — *Futur ant.* J'aurai enjôlé, etc — *Cond. prés.* J'enjôlerais, tu enjôlerais, il enjôlerait, nous enjôlerions, vous enjôleriez, ils enjôleraient. — *Passé.* J'aurais enjôlé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse enjôlé, etc. — *Impér. présent.* Enjôle, enjôlons, enjôlez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enjôlé. — *Subj. prés.* Que j'enjôle, que tu enjôles, qu'il enjôle, que nous enjôlions, que vous enjôliez, qu'ils enjôlent. — *Imparfait.* Que j'enjôlasse, que tu enjôlasses, qu'il enjôlât, que nous enjôlassions, que vous enjôlassiez, qu'ils enjôlassent. — *Passé.* Que j'aie enjôlé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse enjôlé, etc. — *Inf. prés.* Enjôler. — *Passé.* Avoir enjôlé. — *Part. prés.* Enjôlant (inv.). — *Passé.* Enjôlé, enjôlée, enjôlés, enjôlées. — *Passé composé.* Ayant enjôlé. — Passif : *être enjôlé.* Le part. régit *par.*

ENJOLIVER, v. a., 1re conj. (*Anjolivé*), rendre plus joli, orner de jolies petites choses. Enjoliver *son cabinet*, enjoliver *un étui. On n*'enjolive *guère que les ouvrages de peu de valeur.* — *Ind. prés.* J'enjolive, tu enjolives, il enjolive, nous enjolivons, vous enjolivez, ils enjolivent. — *Imp.* J'enjolivais, tu enjolivais, il enjolivait, nous enjolivions, vous enjoliviez, ils enjolivaient. — *Passé déf.* J'enjolivai, tu enjolivas, il enjoliva, nous enjolivâmes, vous enjolivâtes, ils enjolivèrent. — *Passé indéf.* J'ai enjolivé, etc. — *Passé antér.* J'eus enjolivé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais enjolivé, etc. — *Futur.* J'enjoliverai, tu enjoliveras, il enjolivera, nous enjoliverons, vous enjoliverez, ils enjoliveront. — *Futur antér.* J'aurai enjolivé. etc. — *Cond. prés.* J'enjoliverais, tu enjoliverais, il enjoliverait, nous enjoliverions, vous enjoliveriez, ils enjoliveraient. — *Pass.* J'aurais enjolivé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse enjolivé, etc. — *Impér. prés.* Enjolive, enjolivons, enjolivez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enjolivé. — *Subj. prés.* Que j'enjolive, que tu enjolives, qu'il enjolive, que nous enjolivions, que vous enjoliviez, qu'ils enjolivent. — *Imparfait.* Que j'enjolivasse, que tu enjolivasses, qu'il enjolivât, que nous enjolivassions, que vous enjolivassiez, qu'ils enjolivassent. — *Passé.* Que j'aie enjolivé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse enjolivé, etc. — *Inf. prés.* Enjoliver. — *Passé.* Avoir enjolivé. — *Partic. prés.* Enjolivant (inv.). — *Passé.* Enjolivé, enjolivée, enjolivés, enjolivées. — *Passé comp.* Ayant enjolivé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'enjoliver.* — Passif : *être enjolivé.* Le participe régit *de* et *par. Cette robe a été* enjolivée *d'une garniture élégante* par *une habile couturière.*

ENLACER, v. a. 1re conj. (*Anlacé*), passer des lacets, des cordons l'un dans l'autre. Enlacer *des rubans*, et par extension, *des branches d'arbres.* — Il signifie aussi attacher ensemble avec un même lacet. Enlacer *des papiers*, et par extension serrer, étreindre. *Le serpent les* enlaça *de ses replis* (Massillon). La lettre *c* prend une cédille devant les voyelles *a* et *o.* — *Ind. prés.* J'enlace, tu enlaces, il enlace, nous enlaçons, vous enlacez, ils enlacent. — *Imparf.* J'enlaçais, tu enlaçais, il enlaçait, nous enlacions, vous enlaciez, ils enlaçaient. — *Passé défini.* J'enlaçai, tu enlaças, il enlaça, nous enlaçâmes, vous enlaçâtes, ils enlacèrent. — *Passé ind.* J'ai enlacé, etc. — *Passé ant.* J'eus enlacé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais enlacé, etc. — *Futur.* J'enlacerai, tu enlaceras, il enlacera, nous enlacerons, vous enlacerez, ils enlaceront. — *Futur antér.* J'aurai enlacé, etc. — *Cond. prés.* J'enlacerais, tu enlacerais, il enlacerait, nous enlacerions, vous enlaceriez, ils enlaceraient. — *Passé.* J'aurais enlacé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse enlacé, etc. — *Impér. prés.* Enlace, enlaçons, enlacez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enlacé. — *Subj. pr.* Que j'enlace, que tu enlaces, qu'il enlace, que nous enlacions, que vous enlaciez, qu'ils enlacent. — *Imp.* Que j'enlaçasse, que tu enlaçasses, qu'il enlaçât, que nous enlaçassions, que vous enlaçassiez, qu'ils enlaçassent. — *Passé.* Que j'aie enlacé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse enlacé, etc. — *Inf. prés.* Enlacer. — *Passé.* Avoir enlacé. — *Part. prés.* Enlaçant (inv.). — *Passé.* Enlacé, enlacée,

enlacés, **enlacées.** — *Passé comp.* Ayant enlacé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'enlacer. Des branches d'arbres en* s'enlaçant *les unes dans les autres formaient une voûte sur nos têtes.* — Passif : *être enlacé. Sur cette bague, deux noms* sont enlacés. Le participe régit *par.*

ENLAIDIR, v. a., et n. 2e conj. (*Anlédir*), rendre laid, devenir laid. *L'affectation* enlaidit. *On a bien de la peine à s'avouer qu'on* enlaidit. — *Ind. prés.* J'enlaidis, tu enlaidis, il enlaidit, nous enlaidissons, vous enlaidissez, ils enlaidissent. — *Imparf.* J'enlaidissais, tu enlaidissais, il enlaidissait, nous enlaidissions, vous enlaidissiez, ils enlaidissaient. — *Passé déf.* J'enlaidis, tu enlaidis, il enlaidit, nous enlaidîmes, vous enlaidîtes, ils enlaidirent. — *Passé indéf.* J'ai enlaidi, etc. — *Passé ant.* J'eus enlaidi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais enlaidi, etc. — *Futur.* J'enlaidirai, tu enlaidiras, il enlaidira, nous enlaidirons, vous enlaidirez, ils enlaidiront. — *Futur antér.* J'aurai enlaidi, etc. — *Condit. prés.* J'enlaidirais, tu enlaidirais, il enlaidirait, nous enlaidirions, vous enlaidiriez, ils enlaidiraient. — *Passé.* J'aurais enlaidi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse enlaidi, etc. — *Impér. prés.* Enlaidis, enlaidissons, enlaidissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enlaidi. — *Subj. prés.* Que j'enlaidisse, que tu enlaidisses, qu'il enlaidisse, que nous enlaidissions, que vous enlaidissiez, qu'ils enlaidissent. — *Imparf.* Que j'enlaidisse, que tu enlaidisses, qu'il enlaidît, que nous enlaidissions, que vous enlaidissiez, qu'ils enlaidissent. — *Passé.* Que j'aie enlaidi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse enlaidi, etc. — *Infin. prés.* Enlaidir. — *Passé.* Avoir enlaidi. — *Partic. prés.* Enlaidissant (invar.). — *Passé.* Enlaidi, enlaidie, enlaidis, enlaidies. — *Passé comp.* Ayant enlaidi. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'enlaidir* (Omission de l'Académie). *C'est* s'enlaidir *à plaisir que de mettre du fard.* — Passif : *être enlaidi.* Le participe régit *par. Il est impossible que les traits ne se trouvent pas déformés,* enlaidis par *l'habitude de la colère.*

ENLEVER, v. a., 1re conjug. (*Anlevé*), lever en haut. *Une grue* enlève *les plus grosses pierres. On lit dans quelques historiens que les machines d'Archimède* enlevaient *les vaisseaux des Romains* (Ac.). On dit aussi : Enlever *la croûte d'un pâté.* A l'idée de *lever en haut,* se joint presque toujours une idée de rapidité, de violence. *Le vent* enlève *les toits.* De là, la signification d'emporter avec force, ravir. Enlever *une femme. La mort vient de l'*enlever *subitement. Le choléra* enlevait *chaque jour un grand nombre de personnes.* — En termes de guerre : enlever *une place, un poste, une redoute,* etc. — Il signifie aussi, ôter, emporter vivement, faire disparaître. Enlever *des matériaux.* Enlever *un mort.* Enlever *des taches*, etc. — Au figuré : *Enlever les suffrages. Le charme de ses paroles* enlevait *tous les cœurs.* — *Ind. prés.* J'enlève, tu enlèves, il enlève, nous enlevons, vous enlevez, ils enlèvent. — *Imparf.* J'enlevais, tu enlevais, il enlevait, nous enlevions, vous enleviez, ils enlevaient. — *Passé déf.* J'enlevai, tu enlevas, il enleva, nous enlevâmes, vous enlevâtes, ils enlevèrent. — *Pass. indéf.* J'ai enlevé, etc. — *Passé ant.* J'eus enlevé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais enlevé, etc. — *Futur.* J'enlèverai, tu enlèveras, il enlèvera, nous enlèverons, vous enlèverez, ils enlèveront. — *Futur ant.* J'aurai enlevé, etc. — *Cond. pr.* J'enlèverais, tu enlèverais, il enlèverait, nous enlèverions, vous enlèveriez, ils enlèveraient. — *Passé.* J'aurais enlevé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse enlevé, etc. — *Impér. prés.* Enlève, enlevons, enlevez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enlevé. — *Subj. prés.* Que j'enlève, que tu enlèves, qu'il enlève, que nous enlevions, que vous enleviez, qu'ils enlèvent. — *Imp.* Que j'enlevasse, que tu enlevasses, qu'il enlevât, que nous enlevassions, que vous enlevassiez, qu'ils enlevassent. — *Passé.* Que j'aie enlevé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse enlevé, etc. — *Inf. prés.* Enlever. — *Passé.* Avoir enlevé. — *Part. prés.* Enlevant (invar.). — *Passé.* Enlevé, enlevée, enlevés, enlevées. — *Pass. comp.* Ayant enlevé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'enlever. L'écorce de cet arbre* s'enlève. *Cette tache* s'enlève *avec de l'esprit de vin.* On dit familièr., *il s'enlève,* pour il s'emporte, il se met en colère. — Passif : *être enlevé.* Le participe régit *à, de* et *par. Elle fut* enlevée *à la fleur de l'âge* par *une violente maladie.*

ENLIER, v. a., 1re conj. (*Anlier*), terme de maçonnerie, joindre et engager les pierres de manière qu'elles paraissent liées. Enlier *les pierres d'un mur.* La

lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Ind. prés.* J'enlie, tu enlies, il enlie, nous enlions, vous enliez, ils enlient. — *Imp.* J'enliais, tu enliais, il enliait, nous enliions, vous enliiez, ils enliaient. — *Passé déf.* J'enliai, tu enlias, il enlia, nous enliâmes, vous enliâtes, ils enlièrent. — *Passé ind.* J'ai enlié, etc. — *Passé ant.* J'eus enlié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais enlié, etc. — *Futur.* J'enlierai, tu enlieras, il enliera, nous enlierons, vous enlierez, ils enlieront. — *Futur ant.* J'aurai enlié, etc. — *Condit. prés.* J'enlierais, tu enlierais, il enlierait, nous enlierions, vous enlieriez, ils enlieraient. — *Passé.* J'aurais enlié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse enlié, etc. — — *Impér. prés.* Enlie, enlions, enliez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enlié. — *Subj. prés.* Que j'enlie, que tu enlies, qu'il enlie, que nous enliions, que vous enliiez, qu'ils enlient. — *Imparf.* Que j'enliasse, que tu enliasses, qu'il enliât, que nous enliassions, que vous enliassiez, qu'ils enliassent. — *Passé.* Que j'aie enlié, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse enlié, etc. — *Infin. prés.* Enlier. — *Passé* Avoir enlié. — *Part. prés.* Enliant (inv.). — *Passé.* Enlié, enliée, enliés, enliées. — *Passé comp.* Ayant enlié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'enlier.* — Passif : *être enlié.* Le part. régit *par.*

ENLIGNER, v. a. 1re conj. (*Anlignié*), placer sur une même ligne, mettre de niveau. Enligner *des pierres, des poutres.* — *Ind. prés.* J'enligne, tu enlignes, il enligne, nous enlignons, vous enlignez, ils enlignent. — *Imp.* J'enlignais, tu enlignais, il enlignait, nous enlignions, vous enligniez, ils enlignaient. — *Passé déf.* J'enlignai, tu enlignas, il enligna, nous enlignâmes, vous enlignâtes, ils enlignèrent. — *Passé ind.* J'ai enligné, etc. — *Passé ant.* J'eus enligné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais enligné, etc. — *Futur.* J'enlignerai, tu enligneras, il enlignera, nous enlignerons, vous enlignerez, ils enligneront. — *Futur ant.* J'aurai enligné, etc. — *Cond. prés.* J'enlignerais, tu enlignerais, il enlignerait, nous enlignerions, vous enligneriez, ils enligneraient. — *Passé.* J'aurais enligné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse enligné, etc. — *Impér. prés.* Enligne, enlignons, enlignez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enligné. — *Subj. prés.* Que j'enligne, que tu enlignes, qu'il enligne, que nous enlignions, que vous enligniez, qu'ils enlignent. — *Imparf.* Que j'enlignasse, que tu enlignasses, qu'il enlignât, que nous enlignassions, que vous eulignassiez, qu'ils enlignassent. — *Passé* Que j'aie enligné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse enligné, etc. — *Infin. prés.* Enligner. — *Passé.* Avoir enligné. — *Part. prés.* Enlignant (invar.). — *Passé.* Enligné, enlignée, enlignés, enlignées. — *Passé comp.* Ayant enligné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'enligner* — Passif : *Être enligné.* Le participe régit *par.*

ENLUMINER, v. a. 1re conj. (*Anluminé*), donner une teinte lumineuse, rendre rouge, colorier. Enluminer *des images, des cartes à jouer. La fièvre et l'habitude du vin* enluminent *le visage.* Au figuré : enluminer *son style*, y jeter des ornements brillants et peu naturels. — *Ind. prés.* J'enlumine, tu enlumines, il enlumine, nous enluminons, vous enluminez, ils enluminent. — *Imparf.* J'enluminais, tu enluminais, il enluminait, nous enluminions, vous enluminiez, ils enluminaient. — *Passé déf.* J'enluminai, tu enluminas, il enlumina, nous enluminâmes, vous enluminâtes, ils enluminèrent. — *Passé ind.* J'ai enluminé, etc. — *Passé ant.* J'eus enluminé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais enluminé, etc. — *Futur.* J'enluminerai, tu enlumineras, il enluminera, nous enluminerons, vous enluminerez, ils enlumineront. — *Futur antér.* J'aurai enluminé, etc. — *Cond. prés.* J'enluminerais, tu enluminerais, il enluminerait, nous enluminerions, vous enlumineriez, ils enlumineraient. — *Passé.* J'aurais enluminé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse enluminé, etc. — *Imp. prés.* Enlumine, enluminons, enluminez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enluminé. — *Subj. prés.* Que j'enlumine, que tu enlumines, qu'il enlumine, que nous enluminions, que vous enluminiez, qu'ils enluminent. — *Imparf.* Que j'enluminasse, que tu enluminasses, qu'il enluminât, que nous enluminassions, que vous enluminassiez, qu'ils enluminassent. — *Passé.* Que j'aie enluminé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse enluminé, etc. — *Infin. prés.* Enluminer. — *Passé.* Avoir enluminé. — *Part. prés.* Enluminant (inv.). — *Passé.* Enluminé, enluminée, enluminés, enluminées. — *Passé comp.* Ayant enluminé. — Se

conjugue avec le pronom personnel : *s'enluminer*. *Elle a beau* s'enluminer (se mettre du rouge) *elle n'en paraît pas plus jeune* (Académie). — Passif : *être enluminé*.

La vertu du vieux Caton,
Chez les Romains tant prônée
Était souvent, nous dit-on,
De Falerne *enluminée*.

Le part. régit *de* et *par*. *Teint* enluminé par *l'habitude* des *excès*.

ENNOBLIR, v. a., 2e conj. (*Annoblir*), donner de la noblesse, de l'élévation, de l'éclat. *Quelquefois le charme de l'expression* ennoblit *l'idée, mais plus souvent la grandeur de l'idée* ennoblit *l'expression. La piété élève l'esprit*, ennoblit *le cœur* (Massillon). *Les beaux-arts* ennoblissent *une langue* (Acad.). Il ne faut pas confondre ce verbe avec *anoblir* qui signifie donner des lettres de noblesse. — *Ind. pr.* J'ennoblis, tu ennoblis, il ennoblit, nous ennoblissons, vous ennoblissez, ils ennoblissent. — *Imparf.* J'ennoblissais, tu ennoblissais, il ennoblissait, nous ennoblissions, vous ennoblissiez, ils ennoblissaient. — *Passé déf.* J'ennoblis, tu ennoblis, il ennoblit, nous ennoblîmes, vous ennoblîtes, ils ennoblirent. — *Passé indéfini.* J'ai ennobli, etc.— *Pass. antér.* J'eus ennobli, etc.— *Plus-que parf.* J'avais ennobli, etc. — *Futur.* J'ennoblirai, tu ennobliras, il ennoblira, nous ennoblirons, vous ennoblirez, ils ennobliront. —*Futur ant.* J'aurai ennobli, etc.— *Cond. présent.* J'ennoblirais, tu ennoblirais, il ennoblirait, nous ennoblirions, vous ennobliriez, ils ennobliraient. — *Passé*, J'aurais ennobli, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ennobli, etc. — *Impér. prés.* Ennoblis, ennoblissons, ennoblissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ennobli. — *Subj. prés.* Que j'ennoblisse, que tu ennoblisses, qu'il ennoblisse, que nous ennoblissions, que vous ennoblissiez, qu'ils ennoblissent. — *Imparf.* Que j'ennoblisse, que tu ennoblisses, qu'il ennoblît, que nous ennoblissions, que vous ennoblissiez, qu'ils ennoblissent. — *Passé.* Que j'aie ennobli, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse ennobli, etc. — *Inf. prés.* Ennoblir. — *Passé.* Avoir ennobli. — *Part. prés.* Ennoblissant (invariable). — *Passé.* Ennobli, ennoblie, ennoblis, ennoblies. — *Passé composé*, Ayant ennobli. — Se conjugue avec le pronom personnel *: s'ennoblir. Dans la contemplation du beau, l'âme s'épure et* s'ennoblit. — Passif : *Être ennobli*. Le part. régit *par*.

Le Parnasse français, *ennobli* par ta veine.
Boileau.

ENNUYER, v. a. et impers., 1re conj. (*Annuyé*), causer de l'ennui.

Ce qu'ils font vous *ennuie*. Oh le plaisant détour
Ils ont bien *ennuyé* le roi, toute la cour.
Boileau.

— Il s'emploie impersonnellement. *Il* m'ennuie *de vous voir*. L'*y* se change en *i* simple devant un *e* muet.— *Indic. prés.* J'ennuie, tu ennuies, il ennuie, nous ennuyons, vous ennuyez, ils ennuient. — *Imparfait.* J'ennuyais, tu ennuyais, il ennuyait, nous ennuyions, vous ennuyiez, ils ennuyaient. — *Passé déf.* J'ennuyai, tu ennuyas, il ennuya, nous ennuyâmes, vous ennuyâtes, ils ennuyèrent. — *Pass. ind.* J'ai ennuyé, etc. — *Passé ant.* J'eus ennuyé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais ennuyé, etc. — *Futur.* J'ennuierai, tu ennuieras, il ennuiera, nous ennuierons, vous ennuierez, ils ennuieront. — *Futur antér.* J'aurai ennuyé, etc. — *Condit. prés.* J'ennuierais, tu ennuierais, il ennuierait, nous ennuierions, vous ennuieriez, ils ennuieraient.— *Passé.* J'aurais ennuyé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse ennuyé, etc. — *Impér. prés.* Ennuie, ennuyons, ennuyez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ennuyé. — *Subj. prés.* Que j'ennuie, que tu ennuies, qu'il ennuie, que nous ennuyions, que vous ennuyiez, qu'ils ennuient. — *Imp.* Que j'ennuyasse, que tu ennuyasses, qu'il ennuyât, que nous ennuyassions, que vous ennuyassiez, qu'ils ennuyassent.— *Passé.* Que j'aie ennuyé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse ennuyé, etc.—*Inf. prés.* Ennuyer.— *Passé.* Avoir ennuyé.—*Part. prés.* Ennuyant. Il varie comme adjectif verbal. *Quelle secte* ennuyante! -*Pass.* Ennuyé, ennuyée, ennuyés, ennuyées.—*Passé comp.* Ayant ennuyé.— Se conjugue avec le pronom personnel: *s'ennuyer. Avec tous ses amusements, le monde depuis qu'il est monde se plaint qu'il* s'ennuie (Massillon). — Passif: *Etre ennuyé. Les oisifs sont toujours* ennuyés *d'eux mêmes.* Le part. régit *à*, *de*, *chez* et *par*. *Combien de fois n'ai-je pas été* ennuyé par *cet orateur* ! *Combien de fois ne m'a-t-il pas* ennuyé, *ou n'ai-je pas été* ennuyé *de ses grands mouvements oratoires sans à-propos.*

ÉNOISELER, v. a., 1re conj. (*Énoèselé*), terme de fauconnerie, dresser un

oiseau, s'accoutumer au gibier. *Le temps est passé où l'on* énoiselait *des faucons,* La lettre *l* se double devant un *e* muet. — *Ind. prés.* J'énoiselle, tu énoiselles, il énoiselle, nous énoiselons, vous énoiselez, ils énoisellent. — *Imp.* J'énoiselais, tu énoiselais, il énoiselait, nous énoiselions, vous énoiseliez, ils énoiselaient. — *Passé déf.* J'énoiselai, tu énoiselas, il énoisela, nous énoiselâmes, vous énoiselâtes, ils énoiselèrent. — *Passé ind.* J'ai énoiselé, etc. — *Passé antérieur.* J'eus énoiselé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais énoiselé, etc. — *Futur.* J'énoisellerai, tu énoiselleras, il énoisellera, nous énoisellerons, vous énoisellerez, ils énoiselleront. — *Futur ant.* J'aurai énoiselé, etc. — *Cond. prés.* J'énoisellerais, tu énoisellerais, il énoisellerait, nous énoisellerions, vous énoiselleriez, ils énoiselleraient. — *Passé.* J'aurais énoiselé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse énoiselé, etc. — *Impératif présent.* Enoiselle, énoiselons, énoiselez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez énoiselé. — *Subj. prés.* Que j'énoiselle, que tu énoiselles, qu'il énoiselle, que nous énoiselions, que vous énoiseliez, qu'ils énoisellent. — *Imp.* Que j'énoiselasse, que tu énoiselasses, qu'il énoiselât, que nous énoiselassions, que vous énoiselassiez, qu'ils énoiselassent. — *Passé.* Que j'aie énoiselé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse énoiselé. etc.— *Inf. pr.* Enoiseler. —*Passé.* Avoir énoiselé. — *Part. prés.* Enoiselant (invar.).— *Passé.* Enoiselé, énoiselée, énoiselés, énoiselées. — *Passé comp.* Ayant énoiselé.

ÉNONCER, v. a., 1[re] conj. (*Enoncé*), exprimer ce que l'on a dans la pensée. Enoncer *une belle pensée en langage élégant.* Enoncer *des vérités.* La lettre *c* prend une cédille devant les voyelles *a* et *o*.— *Indic. prés.* J'énonce, tu énonces, il énonce, nous énonçons, vous énoncez, ils énoncent.—*Imp.* J'énonçais, tu énonçais, il énonçait, nous énoncions, vous énonciez, ils énonçaient. — *Passé déf.* J'énonçai, tu énonças, il énonça, nous énonçâmes, vous énonçâtes, ils énoncèrent. —*Passé ind.* J'ai énoncé, etc. — *Passé ant.* J'eus énoncé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais énoncé, etc. — *Futur.* J'énoncerai, tu énonceras, il énoncera, nous énoncerons, vous énoncerez, ils énonceront. — *Futur ant.* J'aurai énoncé, etc. — *Condit. prés.* J'énoncerais, tu énoncerais, il énoncerait, nous énoncerions, vous énonceriez, ils énonceraient. — *Passé.* J'aurais énoncé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse énoncé, etc.— *Imp. prés.* Enonce, énonçons, énoncez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez énoncé.—*Subj. prés.* Que j'énonce, que tu énonces, qu'il énonce, que nous énoncions, que vous énonciez, qu'ils énoncent. — *Imparf.* Que j'énonçasse, que tu énonçasses, qu'il énonçât, que nous énonçassions, que vous énonçassiez, qu'ils enonçassent.— *Passé.* Que j'aie énoncé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse énoncé, etc. — *Inf. prés.* Enoncer.—*Passé.* Avoir énoncé.— *Part. prés.* Enonçant (inv.). — *Passé.* Enoncé, énoncée, énoncés, énoncées.—*Passé comp.* Ayant énoncé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'énoncer.* S'énoncer *en bons termes.*

Ce que l'on conçoit bien *s'énonce* clairement.
Boileau.

—Passif : *être énoncé. Souvent les articles d'un traité sont* énoncés *avec une obscurité étudiée.* Le participe régit *par.*

ENORGUEILLIR, v. n. 2[e] conj. (*annorgheiir*) donner de *l'orgueil. Les sciences nous enflent, les œuvres saintes nous* enorgueillissent. — *Ind. prés.* j'enorgueillis, tu enorgueillis, il enorgueillit, nous enorgueillissons, vous enorgueillissez, ils enorgueillissent. — *Imp.* J'enorgueillissais, tu enorgueillissais, il enorgueillissait, nous enorgueillissions, vous enorgueillissiez, ils enorgueillissaient. — *Passé. def.* J'enorgueillis, tu enorgueillis, il enorgueillit, nous enorgueillîmes, vous enorgueillîtes, ils enorgueillirent. *Passé ind.* J'ai enorgueilli, etc. — *Passé. ant.* J'eus enorgueilli, etc. — *Plus-que-parf.* j'avais enorgueilli, etc. —*Futur.* j'enorgueillirai, tu enorgueilliras, il enorgueillira, nous enorgueillirons, vous enorgueillirez, ils enorgueilliront. — *Futur antér.* J'aurai enogueilli, etc. — *Cond. prés.* J'enorgueillirais, tu enorgueillirais, il enorgueillirait, nous enorgueillirions, vous enorgueilliriez, ils enorgueilliraient. — *Passé.* J'aurais enorgueilli, etc. — *On dit aussi* : J'eusse enorgueilli, etc. — *Impér. prés.* Enorgueillis, enorgueillissons, enorgueillissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enorgueilli. — *Subj. prés.* Que j'enorgueillisse, que tu enorgueillisses, qu'il enorgueillisse, que nous enorgueillissions, que vous enorgueillissiez, qu'ils enorgueillisent.— *Impar.* Que j'enorgueillisse, que tu enorgueillisses, qu'il enorgueillît, que nous enor-

gueillissions, que vous enorgueillissiez, qu'ils enorgueillissent. — ***Passé.*** Que j'ai enorgueilli, etc. — ***Plus-que-parf.*** Que j'eusse enorgueilli, etc. — ***Infinitif prés.*** Enorgueillir. — *Passé.* Avoir Enorgueilli — *Part. prés.* Enorgueillissant. (invar.). — *Passé.* Enorgueilli, enorgueillie, enorgueillis, enorgueillies. — *Passé comp.* Ayant enorgueilli se conjugue avec le prenom personnel *s'enorgueillir*.

> Cessez de vous *enorgueillir*
> De vos lauriers imaginaires.
> J.-B. Rousseau.

—Passif : *Être enorgueilli.* Le part. régit *de* et *par*. Enorgueillis de *votre savoir*, enorgueillis par *les applaudissements de vos auditeurs, retenez que la vraie science consiste à savoir qu'on ne sait rien.*

ÉNOUER, v. a. 1re conj. (*énoué*), éplucher une étoffe, en ôter les nœuds. Enouer *du drap, du mérinos* etc. — *Indicatif prés.* J'énoue, tu énoues, il énoue, nous énouons, vous énouez, ils énouent. — *Imparfait.* J'énouais, tu énouais, il énouait, nous énouions, vous énouiez, ils énouaient. — *Passé déf.* J'énouai, tu énouas, il énoua, nous énouâmes, vous énouâtes, ils énouèrent. — *Passé. indéf.* J'ai énoué, etc. — *Passé ant.* J'eus énoué, etc. — —*Plus-que-parf.* J'avais énoué, etc. — —*Futur.* J'énouerai, tu énoueras, il énouera, nous énouerons, vous énouerez, ils énouerons.—*Futur ant.* J'aurai énoué, etc. — *Cond. prés.* J'énouerais, tu énouerais, il énouerait nous énouerions, vous énoueriez, ils énoueraient. — *Passé.* J'aurais énoué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse énoué, etc. — *Impératif prés.* Enoue, énouons, énouez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez énoué. — *Subj. prés.* Que j'énoue, que tu énoues, qu'il énoue, que nous énouions, que vous énouiez, qu'ils énouent. —*Imparf.* Que j'énouasse, que tu énouasses, qu'il énouât, que nous énouassions, que vous énouassiez, qu'ils énouassent. — — *Passé.* Que j'aie énoué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse énoué, etc. — *Inf. prés.* Enouer. *Passé.* Avoir énoué. — *Part. prés.* énouant (inv.). — *Passé.* Enoué, énouée, énoués, énouées, — *Passé composé.* Ayant énoué. — Se conjugue pronominalement, *s'énouer.*— Passif : *être énoué.* Le participe régit *par*.

ENQUÉRIR (s'), v. pron., et irrég. 2e conj. (*Çankérir*), s'informer, faire des recherches pour connaître. *Il faut* s'enquérir *de la vérité des faits. Soyez riche on ne* s'enquerra *pas si vous êtes honnête homme?* — *Ind. prés.* Je m'enquiers, tu t'enquiers, il s'enquiert, nous nous enquérons, vous vous enquérez, ils s'enquièrent. — *Imp.* Je m'enquérais, tu t'enquérais, il s'enquérait, nous nous enquérions, vous vous enquériez, ils s'enquéraient. — *Passé déf.* Je m'enquis, tu t'enquis, il s'enquit, nous nous enquîmes, vous vous enquîtes, il s'enquirent. — *Passé ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est enquis, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont enquis. — *Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fût enquis, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent enquis. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était enquis, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient enquis. — *Futur.* Je m'enquerrai, tu t'enquerras, il s'enquerra, nous nous enquerrons, vous vous enquerrez, ils s'enquerront. — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera enquis, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront enquis. — *Condit. prés.* Je m'enquerrais, tu t'enquerrais, il s'enquerrait, nous nous enquerrions, vous vous enquerriez, ils s'enquerraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait enquis, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient enquis. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût enquis, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent enquis. — *Impér. prés.* Enquiers-toi, enquérons-nous, enquérez-vous. — *Passé.* Sois-toi, soyons-nous, soyez-vous enquis. — *Subj. prés.* Que je m'enquière, que tu t'enquières, qu'il s'enquière, que nous nous enquiérions, que vous vous enquiériez, qu'ils s'enquièrent. — *Imp.* Que je m'enquisse, que tu t'enquisses, qu'il s'enquît, que nous nous enquissions, que vous vous enquissiez, qu'ils s'enquissent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit enquis, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient enquis. — *Plus-que-parfait.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût enquis, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent enquis. — *Inf. prés.* S'enquérir. — *Passé.* S'être enquis. — *Participe présent.* S'enquérissant (inv.). — *Passé.* Enquis, enquise, enquis, enquises. — *Passé comp.* S'étant enquis. Le participe régit *par*.

ENQUERRE, v. a., 4e conj. (*Ankière*). — Il est synonime de *s'enquérir* dont il a

pris le futur et d'autres temps. On l'emploie dans le langage héraldique. *Armes à enquerre, (qui ne sont pas régulières) qu'il ne faut pas vérifier, dont on doit s'enquerir.*

S'ENQUÊTER (*s'*), v. pron., 1re conj. (*S'ankété*), s'enquérir, se soucier. Enquêtez-vous *de cela, je vous prie* (Acad.). — On dit aussi. *Il ne s'enquiète de rien, ne se soucie de rien.* — Ce terme a vieilli. —*Indic. prés.* Je m'enquête, tu t'enquêtes, il s'enquête, nous nous enquêtons, vous vous enquêtez, ils s'enquêtent. — *Imp.* Je m'enquêtais, tu t'enquêtais, il s'enquêtait, nous nous enquêtions, vous vous enquêtiez, ils s'enquêtaient. — *Passé déf.* Je m'enquêtai, tu t'enquêtas, il s'enquêta, nous nous enquêtâmes, vous vous enquêtâtes, ils s'enquêtèrent. — *Passé indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est enquêté, nous nous sommes, vous vous êtes; ils se sont enquêtés. — *Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut enquêté, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent enquêtés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était enquêté, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient enquêtés. — *Futur.* Je m'enquêterai, tu t'enquêteras, il s'enquêtera, nous nous enquêterons, vous vous enquêterez, ils s'enquêteront. — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera enquêté, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront enquêtés. — *Cond. prés.* Je m'enquêterais, tu t'enquêterais, il s'enquêterait nous nous enquêterions, vous vous enquêteriez, ils s'enquêteraient. — *Passé.* me serais, tu te serais, il se serait enquêté, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient enquêtés. — *On dit aussi.* Je me fusse, tu te fusses, il se fût enquêté, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent enquêtés. — *Impér. prés.* Enquête-toi, enquêtons-nous, enquêtez-vous. —*Passé.* Sois-toi enquêté, soyons-nous, soyez-vous enquêtés. —*Subjonctif prés.* Que je m'enquête, que tu t'enquêtes, qu'il s'enquête, que nous nous enquêtions, que vous vous enquêtiez, qu'ils s'enquêtent. — *Imparf.* Que je m'enquêtasse, que tu t'enquêtasses, qu'il s'enquêtât, que nous nous enquêtassions, que vous vous enquêtassiez, qu'ils s'enquêtassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit enquêté, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient enquêtés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût enquêté, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent enquêtés. — *Inf. prés.* S'enquêter. — *Passé.* S'être enquêté. — *Part. prés.* S'enquêtant (invar.). — *Pass.* Enquêté, enquêtée, enquêtés, enquêtées. — *Passé comp.* S'étant enquêté. Le part. régit *de.*

ENRACINER (s'), v. pron. 1re conjug. (*S'anraciné*), prendre racine. *Les arbres ne peuvent* s'enraciner *dans ce nouveau terrain* (Académie). — Il s'emploie au figuré, en parlant des vices, des abus, des habitudes, des opinions. *Les abus* s'enracinent *toujours facilement. Il ne faut pas laisser* enraciner *les mauvaises habitudes.* Dans cette phrase, il y a ellipse du pronom (Académie). *Comment des coutumes si bizarres avaient-elles pû s'établir et* s'enraciner (Rayn.)? — *Ind. prés.* Je m'enracine, tu t'enracines, il s'enracine, nous nous enracinons, vous vous enracinez, ils s'enracinent. — *Imp.* Je m'enracinais, tu t'enracinais, il s'enracinait, nous nous enracinions, vous vous enraciniez, ils s'enracinaient. — *Passé déf.* Je m'enracinai, tu t'enracinas, il s'enracina, nous nous enracinâmes, vous vous enracinâtes, ils s'enracinèrent. — *Passé ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est enraciné, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont enracinés. — *Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut enraciné, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent enracinés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était enraciné, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient enracinés. — *Futur.* Je m'enracinerai, tu t'enracineras, il s'enracinera, nous nous enracinerons, vous vous enracinerez, ils s'enracineront. — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera enraciné, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront enracinés. — *Cond. prés.* Je m'enracinerais, tu t'enracinerais, il s'enracinerait, nous nous enracinerions, vous vous enracineriez, ils s'enracineraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait enraciné, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient enracinés. — *On dit aussi* : Je me fusse, tu te fusses, il se fut enraciné, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent enracinés. — *Imp. prés.* Enracine-toi, enracinons-nous, enracinez-vous. — *Passé.* Sois-toi enraciné, soyons-nous, soyez-vous enracinés. — *Subj. prés.* que je m'enracine que tu

t'enracines, qu'il s'enracine, que nous nous enracinions, que vous vous enraciniez, qu'ils s'enracinent. — *Imparf.* Que je m'enracinasse, que tu t'enracinasses, qu'il s'enracinât, que nous nous enracinassions, que vous vous enracinassiez, qu'ils s'enracinassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit enraciné, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient enracinés. — *Plus que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût enraciné, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent enracinés. — *Infin. prés.* S'enraciner. — *Passé.* S'être enraciné. — *Part. prés.* S'enracinant (inv.). — *Passé.* Enraciné, enracinée, enracinés, enracinées. — *Passé comp.* S'étant enraciné. — Passif : *etre enraciné. Quand un abus* est enraciné, *il faut un coup de foudre pour le détruire* (Voltaire). Le participe régit *par*.

ENRAGER, v. n., 1re conj. (*Anrajé*), être saisi de la rage. *Si l'on ne donne à boire à ce chien, il* enragera (Académie). — Au figuré, il signifie souffrir d'une douleur violente, avoir un grand dépit. *Il* enrage *de faim. Il* enrage *du mal de dents. Il* enrage *de dépit,* ou, dans le sens absolu, *il enrage. Il* enrage *de ne pouvoir jouer.* — Proverb. *Il n'enrage pas pour mentir,* il a l'habitude de mentir. On dit aussi : *Faire* enrager *quelqu'un*, le tourmenter cruellement, sans cesse. La lettre *g* est toujours suivie d'un *e* muet devant les voyelles *a* et *o*. — *Ind. prés.* J'enrage, tu enrages, il enrage, nous enrageons, vous enragez, ils enragent. — *Imparf.* J'enrageais, tu enrageais, il enrageait, nous enragions, vous enragiez, ils enrageaient. — *Passé déf.* J'enrageai, tu enrageas, il enragea, nous enrageâmes, vous enrageâtes, ils enragèrent. — *Passé indéf.* J'ai enragé, etc. — *Passé antér.* J'eus enragé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais enragé, etc. — *Futur.* J'enragerai, tu enrageras, il enragera, nous enragerons, vous enragerez, ils enrageront. — *Futur antér.* J'aurai enragé, etc. — *Cond. prés.* J'enragerais, tu enragerais, il enragerait, nous enragerions, vous enrageriez, ils enrageraient. — *Passé.* J'aurais enragé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse enragé, etc — *Impér. prés.* Enrage, enrageons, enragez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enragé. — *Subj. prés.* Que j'enrage, que tu enrages, qu'il enrage, que nous enragions, que vous enragiez, qu'ils enragent. — *Imparfait.* Que j'enrageasse, que tu enrageasses, qu'il enrageât, que nous enrageassions, que vous enrageassiez, qu'ils enrageassent. — *Passé.* Que j'aie enragé, etc — *Plus-que-parf.* Que j'eusse enragé, etc. — *Infin. prés.* Enrager — *Passé.* Avoir enragé. — *Part. prés.* Enrageant (inv.). — *Passé.* Enragé, enragée, enragés, enragées. — *Passé comp.* Ayant enragé. — Quoique neutre, ce verbe a un passif : *Etre enragé. Il* est enragé *contre lui,* c'est-à-dire, il est dans une grande colère. Le part. régit *de, dans* et *contre*

ENRAYER, v. a., 1re conj. (*Anrê-ié*), garnir une roue de rais, arrêter une roue par les rais. On dit, dans les deux premières acceptions : Enrayer *une roue.* — Il s'emploie dans un sens absolu : *La descente est trop rapide, il faut* enrayer. En termes d'agriculture, tracer le premier sillon. *Il faut* enrayer *ce champ.* Au figuré, il signifie mettre un terme à... *Que de mauvaises plaisanteries! il est temps* d'enrayer (J. J. Rousseau). *Vous faites trop de depenses, je vous conseille* d'enrayer. L'*y* grec se conserve dans toute la conjugaison comme dans *rayer.* — *Indicatif présent.* J'enraye, tu enrayes, il enraye, nous enrayons, vous enrayez, ils enrayent. — *Imparfait.* J'enrayais, tu enrayais, il enrayait, nous enrayions, vous enrayiez, ils enrayaient. — *Passé défini.* J'enrayai, tu enrayas, il enraya, nous enrayâmes, vous enrayâtes, ils enrayèrent. — *Passé indéf.* J'ai enrayé, etc. — *Passé antér.* J'eus enrayé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais enrayé, etc. — *Futur.* J'enrayerai, tu enrayeras, il enrayera, nous enrayerons, vous enrayerez, ils enrayeront. — *Futur antér.* J'aurai enrayé, etc. — *Cond. prés.* J'enrayerais, tu enrayerais, il enrayerait, nous enrayerions, vous enrayeriez, ils enrayeraient. — *Passé.* J'aurais enrayé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse enrayé, etc. — *Impér. prés.* Enraye, enrayons, enrayez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enrayé. — *Subj. prés.* Que j'enraye, que tu enrayes, qu'il enraye, que nous enrayions que vous enrayiez, qu'ils enrayent. — *Imparf.* Que j'enrayasse, que tu enrayasses, qu'il enrayât, que nous enrayassions, que vous enrayassiez, qu'ils enrayassent. — *Passé.* Que j'aie enrayé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse enrayé, etc. — *Inf. prés.* Enrayer. — *Passé.* Avoir enrayé. — *Part. prés.* Enrayant (invar.).

— *Passé*. Enrayé, enrayée, enrayés, enrayées. — *Passé comp.* Ayant enrayé. — Passif : *être enrayé*. Le participe régit *à*, *dans* et *par*.

ENRÉGIMENTER, v. a., 1[re] conj. (*Anrégimanté*), mettre en régiment, incorporer dans. Enrégimenter *des compagnies, des soldats*. — *Ind. prés.* J'enrégimente, tu enrégimentes, il enrégimente, nous enrégimentons, vous enrégimentez, ils enrégimentent. — *Imparf.* J'enrégimentais, tu enrégimentais, il enrégimentait, nous enrégimentions, vous enrégimentiez, ils enrégimentaient. — *Passé déf.* J'enrégimentai, tu enrégimentas, il enrégimenta, nous enrégimentâmes, vous enrégimentâtes, ils enrégimentèrent. — *Passé ind.* J'ai enrégimenté, etc. — *Passé antér.* J'eus enrégimenté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais enrégimenté, etc. — *Futur.* J'enrégimenterai, tu enrégimenteras, il enrégimentera, nous enrégimenterons, vous enrégimenterez, ils enrégimenteront. — *Futur ant.* J'aurai enrégimenté, etc. — *Cond. prés.* J'enrégimenterais, tu enrégimenterais, il enrégimenterait, nous enrégimenterions, vous enrégimenteriez, ils enrégimenteraient. — *Passé.* J'aurais enrégimenté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse enrégimenté, etc. — *Impérat. prés.* Enrégimente, enrégimentons, enrégimentez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez enrégimenté. — *Subj. prés.* Que j'enrégimente, que tu enrégimentes, qu'il enrégimente, que nous enrégimentions, que vous enrégimentiez, qu'ils enrégimentent. — *Imparfait.* Que j'enrégimentasse, que tu enrégimentasses, qu'il enrégimentât, que nous enrégimentassions, que vous enrégimentassiez, qu'ils enrégimentassent. — *Passé.* Que j'aie enrégimenté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse enrégimenté, etc. — *Infin. prés.* Enrégimenter. — *Passé.* Avoir enrégimenté. — *Part prés.* Enrégimentant (inv.). — *Passé.* Enrégimenté, enrégimentée, enrégimentés, enrégimentées. — *Passé composé.* Ayant enrégimenté.—Se conjugue avec le pronom personnel : *s'enrégimenter* (Omission de l'Académie). — Passif : *Etre enrégimenté.* Le participe régit *en*, *dans* et *par*.

ENREGISTRER, v. a., 1[re] conj. (*Anregicetré*), (plusieurs disent et écrivent *enregîtré*), inscrire sur un registre. Enregistrer *un acte. Plusieurs fois les parlements refusèrent d'enregistrer les édits du roi* (Acad.). — Au fig. *Ne faites pas d'aveux contre vous; l'envie les* enregistre (Boiste). —*Ind. prés.* J'enregistre, tu enregistres, il enregistre, nous enregistrons, vous enregistrez, ils enregistrent. — *Imparf.* J'enregistrais, tu enregistrais, il enregistrait, nous enregistrions, vous enregistriez, ils enregistraient. — *Passé déf.* J'enregistrai, tu enregistras, il enregistra, nous enregistrâmes, vous enregistrâtes, ils enregistrèrent. — *Passé indéf.* J'ai enregistré, etc. — *Passé antér.* J'eus enregistré, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais enregistré, etc.— *Futur.* J'enregistrerai, tu enregistreras, il enregistrera, nous enregistrerons, vous enregistrerez, ils enregistreront. — *Futur antér.* J'aurai enregistré, etc. — *Condit. prés.* J'enregistrerais, tu enregistrerais, il enregistrerait, nous enregistrerions, vous enregistreriez, ils enregistreraient. — *Passé.* J'aurais enregistré, etc. — *On dit aussi*: J'eusse enregistré, etc. — *Impér. prés.* Enregistre, enregistrons, enregistrez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez enregistré. — *Subj. prés.* Que j'enregistre, que tu enregistres, qu'il enregistre, que nous enregistrions, que vous enregistriez, qu'ils enregistrent — *Imparf.* Que j'enregistrasse, que tu enregistrasses, qu'il enregistrât, que nous enregistrassions, que vous enregistrassiez, qu'ils enregistrassent. —*Passé.* Que j'aie enregistré, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse enregistré, etc. — *Inf. prés.* Enregistrer. — *Passé.* Avoir enregistré.—*Part. prés* Enregistrant (invariable). — *Passé.* Enregistré, enregistrée, enregistrés, enregistrées. — *Passé comp.* Ayant enregistré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'enregistrer*.— Passif : *être enregistré.* Le participe régit *par* et *sur*.

ENRHUMER (s'), v. pron., 1[re] conjug. (*Çanrumé*), gagner un rhume. *Evitez l'humidité, ou vous vous* enrhumerez (Acad.). — Il est actif lorsqu'il signifie causer un rhume, et ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes. *Les changements subits de température* enrhument *les personnes délicates.* — *Indic. prés.* Je m'enrhume, tu t'enrhumes, il s'enrhume, nous nous enrhumons, vous vous enrhumez, ils s'enrhument. — *Imparfait.* Je m'enrhumais, tu t'enrhumais, il s'enrhumait, nous nous enrhumions, vous vous enrhumiez, ils s'enrhumaient. — *Passé défi.* Je m'enrhumai, tu t'enrhumas, il s'enrhuma, nous

nous enrhumâmes, vous vous enrhumâtes, ils s'enrhumèrent. — *Passé ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est enrhumé, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont enrhumés. — *Passé antér.* Je me fus, tu te fus, il se fut enrhumé, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent enrhumés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était enrhumé, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient enrhumés.— *Futur* Je m'enrhumerai, tu t'enrhumeras, il s'enrhumera, nous nous enrhumerons, vous vous enrhumerez, ils s'enrhumeront. — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera enrhumé, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront enrhumés. — *Condit. prés.* Je m'enrhumerais, tu t'enrhumerais, il s'enrhumerait, nous nous enrhumerions, vous vous enrhumeriez, ils s'enrhumeraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait enrhumé, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient enrhumés.— *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût enrhumé, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent enrhumés.—*Impér. prés.* Enrhume toi, enrhumons-nous, enrhumez-vous. — — *Passé.* Sois-toi enrhumé, soyons-nous, soyez-vous enrhumés. — *Subj. prés.* Que je m'enrhume, que tu t'enrhumes, qu'il s'enrhume, que nous nous enrhumions, que vous vous enrhumiez, qu'ils s'enrhument. — *Imp.* Que je m'enrhumasse, que tu t'enrhumasses, qu'il s'enrhumât, que nous nous enrhumassions, que vous vous enrhumassiez, qu'ils s'enrhumassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit enrhumé, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'il se soient enrhumés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût enrhumé, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent enrhumés. — *Inf. prés.* S'enrhumer. — *Passé.* S'être enrhumé.— *Part. prés.* S'enrhumant (invariable). — *Passé.* Enrhumé, enrhumée, enrhumés, enrhumées.— *Passé comp.* S'étant enrhumé.—Passif : *être enrhumé. Le prince est-il* enrhumé, *le courtisan veut l'être* (Lamotte).

ENRICHIR, v. a., 2e conj. (*Anrichir*), rendre riche. *La couronne* enrichit *les états* (Academ.). —On dit par extension enrichir pour orner. Enrichir *un livre de tailles-douces. de vignettes.* etc. — Au figuré. Enrichir *sa mémoire.* Enrichir *une langue des nouvelles expressions adoptées par l'usage.* — *Ind. prés.* J'enrichis, tu enrichis, il enrichit, nous enrichissons, vous enrichissez, ils enrichissent. — *Imp.* J'enrichissais, tu enrichissais, il enrichissait, nous enrichissions, vous enrichissiez, ils enrichissaient. — *Passé. déf.* J'enrichis, tu enrichis, il enrichit, nous enrichîmes, vous enrichîtes, ils enrichirent. — *Pass. ind.* J'ai enrichi, etc. — *Passé ant.* J'eus enrichi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais enrichi, etc. — *Futur.* J'enrichirai, tu enrichiras, il enrichira, nous enrichirons, vous enrichirez, ils enrichiront. — *Futur antér.* J'aurai enrichi, etc. — *Cond. prés.* J'enrichirais, tu enrichirais, il enrichirait, nous enrichirions, vous enrichiriez, ils enrichiraient. — *Passé.* J'aurais enrichi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse enrichi, etc. — *Impér. prés.* Enrichis, enrichissons, enrichissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enrichi. — *Subj. prés.* Que j'enrichisse, que tu enrichisses, qu'il enrichisse, que nous enrichissions, que vous enrichissiez, qu'ils enrichissent. — *Imparfait.* Que j'enrichisse, que tu enrichisses, qu'il enrichît, que nous enrichissions, que vous enrichissiez, qu'ils enrichiissent. — *Passé.* Que j'aie enrichi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse enrichi, etc. — *Infin. prés.* Enrichir. — *Passé.* Avoir enrichi. — *Part. prés.* Enrichissant (invariable). — *Passé.* Enrichi, enrichie, enrichis, enrichies. — *Passé composé.* Ayant enrichi. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'enrichir. La mémoire* s'enrichit *par la lecture* (Acad.). — Passif : *être enrichi.* Le participe régit *en, dans, de* et *par. Cette montre a été* enrichie de *pierreries* par *un bijoutier habile. Ce négociant s'est* enrichi en *peu de temps.*

ENRÔLER, v. a., 1re conj. (*Anrôlé*), mettre, écrire sur le rôle des gens de guerre ou de mer. *Enrôler des soldats, enrôler des matelots. On l'a* enrôlé *dans une compagnie d'infanterie* (Académie). — *Ind. pr.* J'enrôle, tu enrôles, il enrôle, nous enrôlons, vous enrôlez, ils enrôlent. — *Imp.* J'enrôlais, tu enrôlais, il enrôlait, nous enrôlions, vous enrôliez, ils enrôlaient. — *Pass. déf.* J'enrôlai, tu enrôlas, il enrôla, nous enrôlâmes, vous enrôlâtes, ils enrôlèrent. — *Passé ind.* J'ai enrôlé, etc. — *Passé ant.* J'eus enrôlé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais enrôlé,

etc. — *Futur*. J'enrôlerai, tu enrôleras, il enrôlera, nous enrôlerons, vous enrôlerez, ils enrôleront. — *Futur ant.* J'aurai enrôlé, etc. — *Condit. présent*. J'enrôlerais, tu enrôlerais, il enrôlerait, nous enrôlerions, vous enrôleriez, ils enrôleraient. — *Passé*. J'aurais enrôlé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse enrôlé, etc. — *Impér. prés.* Enrôle, enrôlons, enrôlez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez enrôlé. — *Subj. prés.* Que j'enrôle, que tu enrôles, qu'il enrôle, que nous enrôlions, que vous enrôliez, qu'ils enrôlent. — *Imparf.* Que j'enrôlasse, que tu enrôlasses, qu'il enrôlât, que nous enrôlassions, que vous enrôlassiez, qu'ils enrôlassent. — *Passé*. Que j'aie enrôlé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse enrôlé, etc. — *Infinitif prés.* Enrôler. — *Pass*. Avoir enrôlé. — *Part. prés.* Enrôlant (invar.). — *Passé*. Enrôlé, enrôlée, enrôlés, enrôlées. — *Passé composé*. Ayant enrôlé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'enrôler*. *Ce jeune homme* s'est enrôlé *depuis deux jours* (Académie). — Par extension : *S'enrôler dans une société, dans une compagnie, dans une confrérie, dans un parti* ; y entrer. — Passif : *être enrôlé*. Le part. régit *dans* et *par*. *Soldats* enrôlés *dans la cavalerie*, enrôlés par *des commissaires enrôleurs*.

ENROUER, v. a. 1re conj. (*Anroué*), rendre la voix rauque. *Le brouillard l'a* enroué (Académie). *L'usage immodéré des liqueurs* enroue. Ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes de chaque temps. — *Ind. prés.* Il enroue, ils enrouent. — *Imp.* Il enrouait, ils enrouaient. — *Passé déf.* Il enroua, ils enrouèrent. — *Passé ind.* Il a enroué, etc. — *Passé ant.* Il eut enroué, etc. — *Plus-que-parf.* Il avait enroué, etc. — *Futur*. Il enrouera, ils enroueront. — *Futur antér.* Il aura enroué, etc. — *Cond. prés.* Il enrouerait, ils enroueraient. — *Passé*. Il aurait enroué, etc. — *On dit aussi :* Il eût enroué, etc. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il enroue, qu'ils enrouent. — *Imparf.* Qu'il enrouât, qu'ils enrouassent. — *Passé*. Qu'il ait enroué, etc. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût enroué, etc. — *Infin. prés.* Enrouer. — *Passé*. Avoir enroué. — *Part. prés.* Enrouant (inv.). — *Passé*. Enroué, enrouée, enroués, enrouées. — *Passé composé*. Ayant enroué. — Il est aussi pronominal et signifie, être saisi d'enroûment, perdre la netteté de sa voix. *Il* s'est enroué *à force de crier*. — Passif : *Etre enroué*. Le participe régit *à* et *par*.

ENROUILLER, v. a. 1re conj. (*Anrou-ié*), rendre rouillé, engendrer la rouille. *L'humidité* enrouille *le fer*; et au figuré : *l'oisiveté* enrouille *l'esprit*. — Au propre, on dit plus fréquemment rouiller. — *Ind. prés.* J'enrouille, tu enrouilles, il enrouille, nous enrouillons, vous enrouillez, ils enrouillent. — *Imp.* J'enrouillais, tu enrouillais, il enrouillait, nous enrouillions, vous enrouilliez, ils enrouillaient. — *Passé. défini.* J'enrouillai, tu enrouillas, il enrouilla, nous enrouillâmes, vous enrouillâtes, ils enrouillèrent. — *Pass. ind.* J'ai enrouillé, etc. — *Passé. ant.* J'eus enrouillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais enrouillé, etc. — *Futur*. J'enrouillerai, tu enrouilleras, il enrouillera, nous enrouillerons, vous enrouillerez, ils enrouilleront. — *Futur ant.* J'aurai enrouillé, etc. — *Cond. prés.* J'enrouillerais, tu enrouillerait, il enrouillerait, nous enrouillerions, vous enrouilleriez, ils enrouilleraient. — *Passé*. J'aurais enrouillé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse enrouillé, etc. — *Imp. prés.* Enrouille, enrouillons, enrouillez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez enrouillé. — *Subj. prés.* Que j'enrouille, que tu enrouilles, qu'il enrouille, que nous enrouillions, que vous enrouilliez, qu'ils enrouillent. — *Imp.* Que j'enrouillasse, que tu enrouillasses, qu'il enrouillât, que nous enrouillassions, que vous enrouillassiez, qu'ils enrouillassent. — *Passé*. Que j'aie enrouillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse enrouillé, etc. — *Infin. prés.* Enrouiller. — *Passé*. Avoir enrouillé. — *Part. prés.* Enrouillant (inv.). — *Passé*. Enrouillé, enrouillée, enrouillés, enrouillées. — *Passé comp.* Ayant enrouillé. — Pronominalement : *s'enrouiller*. *Le fer* s'enrouille. — Passif : *Etre enrouillé*. Le participe régit *par*.

ENROULER, v. a. 1re conj. (*Anroulé*), rouler une chose autour d'une autre ou sur elle-même ; *Le singe* enroule *sa queue autour des branches pour s'y suspendre*. (Acad.) — En termes de fabrique, enrouler *une pièce d'étoffe sur le cylindre*. — *Indic. prés.* J'enroule, tu enroules, il enroule, nous enroulons, vous enroulez, ils enroulent. — *Imp.* J'enroulais, tu enroulais, il enroulait, nous enroulions, vous enrouliez, ils enroulaient. — *Passé défi.* J'enroulai, tu enroulas, il enroula, nous

enroulâmes, vous enroulâtes, ils enroulèrent. — *Passé ind.* J'ai enroulé, etc. — —*Passé ant.* J'eus enroulé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais enroulé, etc. — *Futur.* J'enroulerai, tu enrouleras, il enroulera, nous enroulerons, vous enroulerez, ils enrouleront. — *Futur ant.* J'aurai enroulé, etc.— *Cond. prés.* J'enroulerais, tu enroulerais, il enroulerait, nous enroulerions, vous enrouleriez, ils enrouleraient. — *Passé.* J'aurais enroulé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse enroulé, etc. — *Impér. prés.* enroulé, enroulons, enroulez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enroulé— *Subj. prés.* Que j'enroule, que tu enroules, qu'il enroule, que nous enroulions, que vous enrouliez, qu'ils enroulent. — *Impér.* Que j'enroulasse, que tu enroulasses, qu'il enroulât, que nous enroulassions, que vous enroulassiez, qu'ils enroulassent. — *Passé.* Que j'aie enroulé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse enroulé, etc. — *Inf. prés.* Enrouler. — *Passé.* Avoir enroulé. — *Part. prés.* Enroulant (inv.). — *Pass.* Enroulé, enroulée, enroulés, enroulées. — *Passé comp.* Ayant enroulé.—Se conjugue avec le pron. pers. *s'enrouler : les vrilles de cette plante* s'enroulent *autour des corps voisins* (Académie). — Passif : *Être enroulé.* Le participe régit *autour, sur,* et *par.*

ENRUBANER, v. a. 1re conj. (*Anrubané*), orner de rubans. *Les conscrits ont coutume d'enrubaner leurs chapeaux.*—*Ind. pré.* J'enrubane, tu enrubanes, il enrubane, nous enrubanons, vous enrubanez, ils enrubanent. — *Imparf.* J'enrubanais, tu enrubanais, il enrubanait, nous enrubanions, vous enrubaniez, ils enrubanaient. — *Passé déf.* J'enrubanai, tu enrubanas, il enrubana, nous enrubanâmes, vous enrubanâtes, ils enrubanèrent. — *Passé indéf.* J'ai enrubané, etc. — *Pass. ant.* J'eus enrubané, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais enrubané, etc. — *Futur.* J'enrubanerai, tu enrubaneras, il enrubanera, nous enrubanerons, vous enrubanerez, ils enrubaneront. — *Futur ant.* J'aurai enrubané, etc. — *Condit. prés.* J'enrubanerais, tu enrubanerais, il enrubanerait, nous enrubanerions, vous enrubaneriez, ils enrubaneraient. — *Passé.* J'aurais enrubané, etc. — *On dit aussi :* J'eusse enrubané, etc. — *Impér. prés.* Enrubane, enrubanons, enrubanez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enrubané. — *Subj. prés.* Que j'enrubane, que tu enrubanes, qu'il enrubane, que nous enrubanions, que vous enrubaniez, qu'ils enrubanent. — *Imp.* Que j'enrubanasse, que tu enrubanasses, qu'il enrubanât, que nous enrubanassions, que vous enrubanassiez, qu'ils enrubanassent. — *Passé.* Que j'aie enrubané, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse enrubané, etc. — *Infi. prés.* Enrubaner. — *Passé.* Avoir enrubané. — *Part. prés.* Enrubanant (inv.). — *Passé.* enrubané, enrubanée, enrubanés, enrubanées. — *Passé comp.* Ayant enrubané. Se conj. avec le pronom pers : *s'enrubaner.* — Passif : *Être enrubané.* Le participe régit *de* et *par.*

ENSABLER, v. a. 1re conj. (*Ensablé*), faire échouer sur le *sable. Il n'y avait pas assez d'eau dans la rivière, le batelier nous a* ensablés. (Acad.). Les marins disent : ensabler *des filets*, les tendre sans lest, sur un fond de sable. — *Ind. prés.* J'ensable, tu ensanbles, il ensable, nous ensablons, vous ensablez, ils ensablent. — *Imp.* J'ensablais, tu ensablais, il ensablait, nous ensablions, vous ensabliez, ils ensablaient. — *Pass. déf.* J'ensablai, tu ensablas, il ensabla, nous ensablâmes, vous ensablâtes, ils ensablèrent. — *Pass. ind.* J'ai ensablé, etc. — *Pass. antérieur.* J'eus ensablé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais ensablé, etc. — *Futur.* J'ensablerai, tu ensableras, il ensablera, nous ensablerons, vous ensablerez, ils ensableront. — *Futur antér.* J'aurai ensablé, etc. — *Condit. prés.* J'ensablerais, tu ensablerais, il ensablerait, nous ensablerions, vous ensableriez, ils ensableraient. — *Passé.* J'aurais ensablé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ensablé, etc. — *Impér. prés.* Ensable, ensablons, ensablez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ensablé. — *Subj. prés.* Que j'ensable, que tu ensables, qu'il ensable, que nous ensablions, que vous ensabliez, qu'ils ensablent. — *Imparf.* Que j'ensablasse, que tu ensablasses, qu'il ensablât, que nous ensablassions, que vous ensablassiez, qu'ils ensablassent. — *Pass.* Que j'aie ensablé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse ensablé, etc. — *Inf. prés.* Ensabler. — *Passé.* Avoir ensablé. — *Partic. prés.* Ensablant (inv.). — *Pass.* Ensablé, ensablée, ensablés, ensablées. — *Passé. comp.* Ayant ensablé — Se conjugue avec le pron. pers : *s'ensabler. Les bateaux* s'ensablent *trop souvent.* — Passif : *Etre ensablé.* Le participe régit *par.*

ENSACHER, v. a, 1re conj. *(Ançaché)*, mettre dans un sac. Ensacher *des noix, des grains*, etc. — *Ind. prés.* J'ensache, tu ensaches, il ensache, nous ensachons, vous ensachez ils ensachent. — *Imparf.* J'ensachais, tu ensachais, il ensachait, nous ensachions, vous ensachiez, ils ensachaient. — *Passé déf.* J'ensachai, tu ensachas, il ensacha, nous ensachâmes, vous ensachâtes, ils ensachèrent. — *Passé ind.* J'ai ensaché, etc. — *Passé ant.* J'eus ensaché, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais ensaché, etc. — *Futur.* J'ensacherai, tu ensacheras il ensachera, nous ensacherons, vous ensacherez, ils ensacheront. — *Passé.* J'aurai ensaché, etc. — *Cond. prés.* J'ensacherais, tu ensacherais, il ensacherait, nous ensacherions, vous ensacheriez, ils ensacheraient. —*Passé.* J'aurais ensaché, etc. — *On dit aussi* J'eusse ensaché, etc. — *Impér. prés.* Ensache, ensachons, ensachez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ensaché. — *Subj. prés.* Que j'ensache, que tu ensaches, qu'il ensache, que nous ensachions, que vous ensachiez, qu'ils ensachent. — *Imp.* Que j'ensachasse, que tu ensachasses, qu'il ensachât, que nous ensachassions, que vous ensachassiez, qu'ils ensachassent. — *Pass.* Que j'aie ensaché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ensaché, etc. — *Infinitif prés.* Ensacher. — *Passé.* Avoir ensaché. — *Part. prés.* Ensachant (invar.). — *Passé.* Ensaché, ensachée, ensachés, ensachées. — *Passé comp.* Ayant ensaché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'ensacher.* — Passif : *être ensaché.* Le participe régit *par.*

ENSAISINER, v. a. 1re conj. *(Ancéziné)*, terme de pratique, mettre en saisine, en possession, reconnaître par un acte un acquéreur pour son créancier. Ensaisiner *un contrat.* — *Ind. prés.* J'ensaisine, tu ensaisines, il ensaisine, nous ensaisinons, vous ensaisinez, ils ensaisinent. — *Imp.* J'ensaisinais, tu ensaisinais, il ensaisinait, nous ensaisinions, vous ensaisiniez, ils ensaisinaient. — *Passé déf.* J'ensaisinai, tu ensaisinas, il ensaisina, nous ensaisinâmes, vous ensaisinâtes, ils ensaisinèrent. — *Pass. ind.* J'ai ensaisiné, etc. — *Pass. ant.* J'eus ensaisiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ensaisiné, etc. — *Futur* J'ensaisinerai, tu ensaisineras, il ensaisinera, nous ensaisinerons, vous ensaisinerez, ils ensaisineront. — *Futur antér.* J'aurai ensaisiné, etc. — *Cond. prés.* J'ensaisinerais, tu ensaisinerais, il ensaisinerait, nous ensaisinerions, vous ensaisineriez, ils ensaisineraient. — *Passé.* J'aurais ensaisiné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse ensaisiné, etc. — *Impér. prés.* Ensaisine, ensaisinons, ensaisinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ensaisiné. — *Subj. prés.* Que j'ensaisine, que tu ensaisines, qu'il ensaisine, que nous ensaisinions, que vous ensaisiniez, qu'ils ensaisinent. — *Imp.* Que j'ensaisinasse, que tu ensaisinasses, qu'il ensaisinât, que nous ensaisinassions, que vous ensaisinassiez, qu'ils ensaisinassent. — *Passé.* Que j'aie ensaisiné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse ensaisiné, etc. — *Infin. prés.* Ensaisiner. — *Passé.* Avoir ensaisiné. — *Part. prés.* Ensaisinant (inv.). — *Passé.* Ensaisiné, ensaisinée, ensaisinés, ensaisinées. — *Passé. comp.* Ayant ensaisiné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'ensaisiner.* — Passif : *être ensaisiné.* Le part. régit *par.*

ENSANGLANTER, v. a., 1re conj. *(Ançanglanté)*, tacher de sang, souiller de sang. *Heureusement pour la justice, un meurtre* ensanglante *les habits, et ce sang devient un indice accusateur.*—Au figuré, ensanglanter *la scène*, représenter un meurtre au théâtre. Ensanglanter *des jeux*, les faire dégénérer en une rixe sanglante. *Ce prince a* ensanglanté *son règne*, a été cruel. — *Indic. prés.* J'ensanglante, tu ensanglantes, il ensanglante, nous ensanglantons, vous ensanglantez, ils ensanglent. — *Imparf.* J'ensanglantais, tu ensanglantais, il ensanglantait, nous ensanglantions, vous ensanglantiez, ils ensanglantaient — *Passé déf.* J'ensanglantai, tu ensanglantas, il ensanglanta, nous ensanglantâmes, vous ensanglantâtes, ils ensanglantèrent.— *Pass. indef.* J'ai ensanglanté, etc. — *Passé antér.* J'eus ensanglanté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais ensanglanté, etc. — *Futur.* J'ensanglanterai, tu ensanglanteras, il ensanglantera, nous ensanglanterons, vous ensanglanterez, ils ensanglanteront. — *Futur antér.* J'aurai ensanglanté, etc. — *Condit. prés.* J'ensanglanterais, tu ensanglanterais, il ensanglanterait, nous ensanglanterions, vous ensanglanteriez, ils ensanglanteraient. — *Passé.* J'aurais ensanglanté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ensanglanté, etc. — *Impér. prés.* Ensanglante, ensanglantons, ensanglantez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez

ensanglanté. — *Subj. prés.* Que j'ensanglante, que tu ensanglantes, qu'il ensanglante, que nous ensanglantions, que vous ensanglantiez, qu'ils ensanglantent. — *Imparf.* Que j'ensanglantasse, que tu ensanglantasses, qu'il ensanglantât, que nous ensanglantassions, que vous ensanglantassiez, qu'ils ensanglantassent. — *Pass.* Que j'aie ensanglanté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ensanglanté, etc. — *Infinitif présent.* Ensanglanter. — *Pass.* Avoir ensanglanté. — *Part. prés.* Ensanglantant (invar.). — *Passé.* Ensanglanté, ensanglantée, ensanglantés, ensanglantées. — *Passé composé.* Ayant ensanglanté. — Passif : *être ensanglanté.* Le part. régit *par. La terre fut* ensanglantée *par le meurtre d'Abel.*

ENSEIGNER, v. a. 1[re] conj. (*Ancègnié*), instruire, donner des leçons, montrer une science, un art. Enseigner *les enfants. Des écoles où l'on* enseigne *la crainte de Dieu, l'amour de la patrie, le respect des lois* (Fénelon).— Par extension, indiquer, faire connaître. Enseigner *une adresse, une rue.*

Et vous m'avez du crime *enseigné* le chemin.
Corneille.

—Suivi d'un infinitif, il régit *à*.

Un Dieu que votre bouche *enseigne à* blasphèmer

— *Indicatif prés.* J'enseigne, tu enseignes, il enseigne, nous enseignons, vous enseignez, ils enseignent. — *Imparfait.* J'enseignais, tu enseignais, il enseignait, nous enseignions, vous enseigniez, ils enseignaient. — *Pass. déf.* J'enseignai, tu enseignas, il enseigna, nous enseignâmes, vous enseignâtes, ils enseignèrent. — *Passé indéf.* J'ai enseigné, etc. — *Passé antér.* J'eus enseigné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais enseigné, etc.—*Futur.* J'enseignerai, tu enseigneras, il enseignera, nous enseignerons, vous enseignerez, ils enseigneront. — *Futur ant.* J'aurai enseigné, etc. — *Condit. pres.* J'enseignerais, tu enseignerais, il enseignerait, nous enseignerions, vous enseigneriez, ils enseigneraient. — *Passé.* J'aurais enseigné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse enseigné, etc. — *Impér. prés.* Enseigne, enseignons, enseignez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez enseigné. — *Subj. prés.* Que j'enseigne, que tu enseignes, qu'il enseigne, que nous enseignions, que vous enseigniez, qu'ils enseignent. — *Imparf.* Que j'enseignasse, que tu enseignasses, qu'il enseignât, que nous enseignassions, que vous enseignassiez, qu'ils enseignassent. — *Passé.* Que j'aie enseigné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse enseigné, etc. — *Inf. prés.* Enseigner. — *Passé.* Avoir enseigné. —*Part. prés.* Enseignant (inv.). — *Passé.* Enseigné, enseignée, enseignés, enseignées.—*Passé comp.* Ayant enseigné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'enseigner. La vertu n'est point une science qui* s'enseigne *dans les écoles.* — Passif : *être enseigné. Les langues sont mal* enseignées. Le participe régit *de* et *par*, dans le sens d'instruit. *Un théologien* enseigné de *Dieu* (Bossuet). *Enfants* enseignés par *des ignorants.* Il régit *par*, dans le sens de montré, indiqué. *Trop souvent les lettres sont* enseignées par *des gens peu lettrés.*

ENSEMENCER, v. a., 1[re] conj. (*Ancemancé*), jeter la semence. Ensemencer *un champ, une terre.* La lettre *c* prend une cédille devant *a* et *o*. — *Indic. prés.* J'ensemence, tu ensemences, il ensemence, nous ensemençons, vous ensemencez, ils ensemencent. — *Imparf.* J'ensemençais, tu ensemençais, il ensemençait, nous ensemencions, vous ensemenciez, ils ensemençaient. —*Passé déf.* J'ensemençai, tu ensemenças, il ensemença, nous ensemençâmes, vous ensemençâtes, ils ensemencèrent. — *Passé ind.* J'ai ensemencé, etc. — *Passé ant.* J'eus ensemencé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais ensemencé, etc. — *Futur.* J'ensemencerai, tu ensemenceras, il ensemencera, nous ensemencerons, vous ensemencerez, ils ensemenceront. — *Futur ant.* J'aurai ensemencé, etc. — *Cond. prés.* J'ensemencerais, tu ensemencerais, il ensemencerait, nous ensemencerions, vous ensemenceriez, ils ensemenceraient. — *Passé.* J'aurais ensemencé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse ensemencé, etc. — *Impér. prés.* Ensemence, ensemençons, ensemencez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ensemencé. — *Subj. prés.* Que j'ensemence, que tu ensemences, qu'il ensemence, que nous ensemencions, que vous ensemenciez, qu'ils ensemencent. — *Imp.* Que j'ensemençasse, que tu ensemençasses, qu'il ensemençât, que nous ensemençassions, que vous ensemençassiez, qu'ils ensemençassent. — *Passé.* Que j'aie ensemencé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ensemencé, etc. — *Infin. prés.* Ensemencer. — *Passé.* Avoir ensemencé. — *Part. prés.* Ensemençant

(inv.). — **Pass.** Ensemencé, ensemencée, ensemencés, ensemencées. — *Passé comp.* Ayant ensemencé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'ensemencer.* (Omission de l'Académie). *Les terres* s'ensemencent *avant l'hiver.* — Passif : *être ensemencé.* Le participe régit *de* et *par.*

ENSERRER, v. a., 1re conj. (*ancèré*), mettre dans la *serre.* Enserrer *des orangers.* Autrefois il signifiait enfermer. — *Ind. présent.* J'enserre, tu enserres, il enserre, nous enserrons, vous enserrez, ils enserrent. — *Imp.* J'enserrais, tu enserrais, il enserrait, nous enserrions, vous enserriez, ils enserraient. — *Passé déf.* J'enserrai, tu enserras, il enserra, nous enserrâmes, vous enserrâtes, ils enserrèrent. — *Passé indéfini.* J'ai enserré, etc. — *Passé ant.* J'eus enserré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais enserré, etc. — — *Futur.* J'enserrerai, tu enserreras, il enserrera, nous enserrerons, vous enserrerez, ils enserreront. — *Futur ant.* J'aurai enserré, etc. — *Cond. prés.* J'enserrerais, tu enserrerais, il enserrerait, nous enserrerions, vous enserreriez, ils enserreraient. — *Pass.* J'aurais enserré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse enserré, etc. — *Impératif. prés.* Enserre, enserrons, enserrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enserré. — *Subj. prés.* Que j'enserre, que tu enserres, qu'il enserre, que nous enserrions, que vous enserriez, qu'ils enserrent. — *Imp.* Que j'enserrasse, que tu enserrasses, qu'il enserrât, que nous enserrassions, que vous enserrassiez, qu'ils enserrassent. — *Passé.* Que j'aie enserré, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse enserré, etc. — *Infi. prés.* Enserrer. — *Pass.* Avoir enserré. — *Part. prés.* Enserrant (inv.). — *Passé.* Enserré, enserrée, enserrés, enserrées. — *Passé comp.* Ayant enserré. Se conjugue avec le pronom personnel : *S'enserrer. Les myrtes* s'enserrent *de bonne heure.* — Passif : *Etre enserré.* Le part. régit *par.*

ENSEVELIR, v. a., 2e conj. (*ancevelir*), mettre en sépulture, envelopper dans un linceul. Ensevelir *les morts est une œuvre de charité* (Académ.). Au figuré : *Éteignez ces feux de discorde,* ensevelissez *ces noms de peste* (Bossuet). — Il signifie, être plongé dans....

La superbe Athalie
Dans un sombre chagrin paraît *ensevelie.*
Racine.

— *Ind. pr.* J'ensevelis, tu ensevelis, il ensevelit, nous ensevelissons, vous ensevelissez, ils ensevelissent. — *Imparf.* J'ensevelissais, tu ensevelissais, il ensevelissait, nous ensevelissions, vous ensevelissiez, ils ensevelissaient. — *Passé défin.* J'ensevelis, tu ensevelis il ensevelit, nous ensevelîmes, vous ensevelîtes, ils ensevelirent. — *Passé indéf.* J'ai enseveli, etc. — *Passé antér.* J'eus enseveli, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais enseveli, etc. — *Futur.* J'ensevelirai, tu enseveliras, il ensevelira, nous ensevelirons, vous ensevelirez, ils enseveliront. — *Futur antér.* J'aurai enseveli, etc. — *Condit. prés.* J'ensevelirais, tu ensevelirais, il ensevelirait, nous ensevelirions, vous enseveliriez, ils enseveliraient. — *Passé.* J'aurais enseveli, etc. — *On dit aussi* : J'eusse enseveli, etc. — *Imp. prés.* Ensevelis, ensevelissons, ensevelissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enseveli. — *Subj. prés.* Que j'ensevelisse, que tu ensevelisses, qu'il ensevelisse, que nous ensevelissions, que vous ensevelissiez, qu'ils ensevelissent. — *Imp.* Que j'ensevelisse, que tu ensevelisses, qu'il ensevelît, que nous ensevelissions, que vous ensevelissiez, qu'ils ensevelissent. — *Passé.* Que j'aie enseveli, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse enseveli, etc. — *Inf. prés.* Ensevelir. — *Passé.* Avoir enseveli. — *Part. prés.* Ensevelissant (inv.). — *Passé.* Enseveli, ensevelie, ensevelis, ensevelies. — *Passé comp.* Ayant enseveli. — Se conjugue avec le pronom personnel, et a toujours un sens figuré. S'ensevelir *dans la retraite, dans la solitude. J'irai* m'ensevelir *sous les ruines de la monarchie* (Louis XIV). *Ce général a juré de* s'ensevelir *sous les ruines de la place, plutôt que de la livrer.* (Il a juré de se faire tuer en la défendant.) — Passif : *Etre enseveli. Le riche est* enseveli *dans les enfers* (Bossuet). — Le participe régit *dans, sous* et *par, Puissé-je être* enseveli *par mes enfants éplorés.*

ENSIMER, v. a., 1re conj. (*Ancimé*), terme de manufacture, imbiber, enduire d'huile, de graisse une pièce d'étoffe pour la tondre plus aisément. *Il est défendu aux tondeurs d'*ensimer. — *Ind. prés.* J'ensime, tu ensimes, il ensime, nous ensimons, vous ensimez, ils ensiment. — *Imp.* J'ensimais, tu ensimais, il ensimait, nous ensimions, vous ensimiez, ils ensimaient. — *Passé déf.* J'ensimai, tu ensimas, il

ensima, nous ensimâmes, vous ensimâtes, ils ensimèrent. — *Passé ind.* J'ai ensimé, etc. — *Passé ant.* J'eus ensimé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ensimé, etc. — *Futur.* J'ensimerai, tu ensimeras, il ensimera, nous ensimerons, vous ensimerez, ils ensimeront. — *Futur ant.* J'aurai ensimé, etc. — *Cond. prés.* J'ensimerais, tu ensimerais, il ensimerait, nous ensimerions, vous ensimeriez, ils ensimeraient. —*Passé.* J'aurais ensimé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ensimé, etc. — *Impérat. prés.* Ensime, ensimons, ensimez —*Pass.* Aie, ayons, ayez ensimé. — *Subj. prés.* Que j'ensime, que tu ensimes, qu'il ensime, que nous ensimions, que vous ensimiez, qu'ils ensiment. — *Imp.* Que j'ensimasse, que tu ensimasses, qu'il ensimât, que nous ensimassions, que vous ensimassiez, qu'ils ensimassent. — *Passé.* Que j'aie ensimé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ensimé, etc. — *Inf. prés.* Ensimer. — *Passé.* Avoir ensimé. — *Part. prés.* Ensimant (invar.). — *Passé.* Ensimé, ensimée, ensimés, ensimées. — *Passé comp.* Ayant ensimé. — Passif : *Etre ensimé.* Le participe régit *par.*

ENSORCELER, v. a. 1re conjug. (*Ansorcelé*), jeter un sort, un maléfice sur quelqu'un; égarer la raison, nuire à la santé par des sortiléges. *Urbain Grandier fut accusé d'avoir* ensorcelé *les religieuses de Loudun.*— Au figuré: *cette femme l'a, je crois,* ensorcelé; lui a inspiré une passion frénétique. La lettre *l* se double devant un *e* muet.— *Indicatif présent.* J'ensorcelle, tu ensorcelles, il ensorcelle, nous ensorcelons, vous ensorcelez, ils ensorcellent. — *Imparf.* J'ensorcelais, tu ensorcelais, il ensorcelait, nous ensorcelions, vous ensorceliez, ils ensorcelaient. — *Passé déf.* J'ensorcelai, tu ensorcelas, il ensorcela, nous ensorcelâmes, vous ensorcelâtes, ils ensorcelèrent. — *Passé ind.* J'ai ensorcelé, etc. — *Passé antér.* J'eus ensorcelé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais ensorcelé, etc. — *Futur.* J'ensorcellerai, tu ensorcelleras, il ensorcellera, nous ensorcellerons, vous ensorcellerez, ils ensorcelleront. — *Futur antér.* J'aurai ensorcelé, etc.— *Cond. prés.* J'ensorcellerais, tu ensorcellerais, il ensorcellerait, nous ensorcellerions, vous ensorcelleriez, ils ensorcelleraient.—*Pass.* J'aurais ensorcelé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ensorcelé, etc.—*Impér. prés.* Ensorcelle, ensorcelons, ensorcelez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez ensorcelé. — *Subj. prés.* Que j'ensorcelle, que tu ensorcelles, qu'il ensorcelle, que nous ensorcelions, que vous ensorceliez, qu'ils ensorcellent. — *Imparf.* Que j'ensorcelasse, que tu ensorcelasses, qu'il ensorcelât, que nous ensorcelassions, que vous ensorcelassiez, qu'ils ensorcelassent. — *Passé.* Que j'aie ensorcelé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ensorcelé, etc. — *Infin. présent.* Ensorceler. — *Passé.* Avoir ensorcelé. — *Participe présent.* Ensorcelant (inv.). — *Passé.* Ensorcelé, ensorcelée, ensorcelés, ensorcelées. — *Passé composé.* Ayant ensorcelé. — Passif : *Etre ensorcelé.* Le participe régit *par. Si les vaches d'un paysan sont malades, il s'imagine qu'elles* ont été ensorcelées par *quelque berger du voisinage.*

ENSOUFRER, v. a., 1re conj. (*Ansoufré*), enduire de soufre, empréguer de la vapeur du soufre. Ensoufrer *des allumettes.* — On dit plus communément soufrer. — *Indic. prés.* J'ensoufre, tu ensoufres, il ensoufre, nous ensoufrons, vous ensoufrez, ils ensoufrent. — *Imparfait.* J'ensoufrais, tu ensoufrais, tu ensoufrait, nous ensoufrions, vous ensoufriez, ils ensoufraient. —*Passé déf.* J'ensoufrai, tu ensoufras, il ensoufra, nous ensoufrâmes, vous ensoufrâtes, ils ensoufrèrent. — *Passé indéf.* J'ai ensoufré, etc. — *Pass. ant.* J'eus ensoufré, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais ensoufré, etc. — *Futur.* J'ensoufrerai, tu ensoufreras, il ensoufrera, nous ensoufrerons, vous ensoufrerez, ils ensoufreront.—*Futur antér.* J'aurai ensoufré, etc. — *Condit. prés.* J'ensoufrerais, tu ensoufrerais, il ensoufrerait, nous ensoufrerions, vous ensoufreriez, ils ensoufreraient. — *Passé.* J'aurais ensoufré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ensoufré, etc. — *Impér. prés.* Ensoufre, ensoufrons, ensoufrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ensoufré, etc. — *Subj. prés.* Que j'ensoufre, que tu ensoufres, qu'il ensoufre, que nous ensoufrions, que vous ensoufriez, qu'ils ensoufrent. — *Imparf.* Que j'ensoufrasse, que tu ensoufrasses, qu'il ensoufrât, que nous ensoufrassions, que vous ensoufrassiez, qu'ils ensoufrassent. — *Passé.* Que j'aie ensoufré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ensoufré, etc. — *Inf. prés.* Ensoufrer. — *Passé.* Avoir ensoufré.—*Part. prés.* Ensoufrant (inv.). — *Passé.* Ensoufré, ensoufrée, ensoufrés,

ensoufrées.—*Passé comp.* Ayant ensoufré. —Se conjugue avec le pronom personnel : *s'ensoufrer*. — Passif : *être ensoufré*. Le part. régit *par*.

ENSOYER, v. a. 1re conjug. (*Ançoa-ié*), terme de cordonnier, attacher la soie au bout du fil pour l'introduire dans les trous de la semelle. Ensoyer *du fil*. L'*y* grec se change en *i* simple devant l'*e* muet. — — *Indic. prés.* J'ensoie, tu ensoies, il ensoie, nous ensoyons, vous ensoyez, ils ensoient. — *Imparf.* J'ensoyais, tu ensoyais, il ensoyait, nous ensoyions, vous ensoyiez, ils ensoyaient. — *Passé déf.* J'ensoyai, tu ensoyas, il ensoya, nous ensoyâmes, vous ensoyâtes, ils ensoyèrent. — *Passé ind.* J'ai ensoyé, etc. — *Passé ant.* J'eus ensoyé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ensoyé, etc. — *Futur.* J'ensoierai, tu ensoieras, il ensoiera, nous ensoierons, vous ensoierez, ils ensoieront. — *Futur antér.* J'aurai ensoyé, etc. — *Cond. prés.* J'ensoierais, tu ensoierais, il ensoierait, nous ensoierions, vous ensoieriez, ils ensoieraient.—*Passé.* J'aurais ensoyé, etc.—*On dit aussi*: J'eusse ensoyé, etc. —*Impér. prés.* Ensoie, ensoyons, ensoyez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ensoyé. —*Subjonc. prés.* Que j'ensoie, que tu ensoies, qu'il ensoie, que nous ensoyions, que vous ensoyiez, qu'ils ensoient. — *Imparfait.* Que j'ensoyasse, que tu ensoyasses, qu'il ensoyât, que nous ensoyassions, que vous ensoyassiez qu'ils ensoyassent. — *Passé.* Que j'aie ensoyé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ensoyé, etc. — *Inf. prés.* Ensoyer. — *Passé.* Avoir ensoyé. — *Partic. prés.* Ensoyant (invar.). — *Passé.* Ensoyé, ensoyée, ensoyés, ensoyées.— *Passé comp.* Ayant ensoyé. — Passif *: Etre ensoyé.* Le participe régit *par*.

ENSUIFER, v. a., 1re conj. (*Ançuifé*), frotter, enduire de suif. Ensuifer *un morceau de toile.* Tacher avec du suif. *Il a* ensuifé *son habit.* — *Ind. prés.* J'ensuife, tu ensuifes, il ensuife, nous ensuifons, vous ensuifez, ils ensuifent. — *Imparf.* J'ensuifais, tu ensuifais, il ensuifait, nous ensuifions, vous ensuifiez, ils ensuifaient. — *Pass. déf.* J'ensuifai, tu ensuifas, il ensuifa, nous ensuifâmes, vous ensuifâtes, ils ensuifèrent. — *Passé ind.* J'ai ensuifé, etc. — *Passé antér.* J'eus ensuifé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais ensuifé, etc.— *Futur.* J'ensuiferai, tu ensuiferas, il ensuifera, nous ensuiferons, vous ensuiferez, ils ensuiferont. — *Futur antér.* J'aurai ensuifé, etc. — *Cond. prés.* J'ensuiferais, tu ensuiferais, il ensuiferait, nous ensuiferions, vous ensuiferiez, ils ensuiferaient. — *Passé.* J'aurais ensuifé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse ensuifé, etc. — *Impér. prés.* Ensuife, ensuifons, ensuifez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez ensuifé. — *Subj. prés.* Que j'ensuife, que tu ensuifes, qu'il ensuife, que nous ensuifions, que vous ensuifiez, qu'ils ensuifent. — *Imparfait.* Que j'ensuifasse, que tu ensuifasses, qu'il ensuifât, que nous ensuifassions, que vous ensuifassiez, qu'ils ensuifassent. — *Pass.* Que j'aie ensuifé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ensuifé, etc.— *Inf. prés.* Ensuifer. — *Passé.* Avoir ensuifé. — *Part. prés.* Ensuifant (invar.). — *Passé.* Ensuifé, ensuifée, ensuifés, ensuifées. — *Passé comp.* Ayant ensuifé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *S'ensuifer.*—Passif : *Etre ensuifé.* Le participe régit *par.*

ENSUIVRE (s'), v. pron., imp. et irr., 4e conj. (*Çansuivre*), suivre, venir à la suite. Il ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes. *Le premier chapitre et tout ce qui* s'ensuit. — Il se prend plus fréquemment dans le sens de résulter, découler : *Voyez les erreurs qui* s'ensuivraient *d'une telle proposition!* (Académie). *Des croisades* s'ensuivirent *beaucoup de bien et quelques maux ;* ou bien, impersonnellement : *Des croisades il s'en est* suivi *beaucoup de biens et quelques maux. Parce qu'il y a de fausses religions*, s'ensuit-il *qu'il n'y en a pas une véritable* ? (Bossuet). Dans les temps composés *s'ensuivre* se conjugue comme *s'en aller.* Or, on ne dit pas : *il s'est en allé*, mais *il s'en est allé.* Il faut donc dire aussi : *il s'en est suivi. ils s'en sont suivis*, etc. — Employé imperson. il régit *de* ou *que.* — *Ind. prés.* Il s'ensuit, ils s'ensuivent. — *Imparf.* Il s'ensuivait, ils s'ensuivaient. — *Passé déf.* Il s'ensuivit, ils s'ensuivirent. —*Passé ind.* Il s'en est suivi, ils s'en sont suivis.—*Passé antér.* Il s'en fut suivi, ils s'en furent suivis. — *Plus-que-parf.* Il s'en était suivi, ils s'en étaient suivis. — *Futur.* Il s'ensuivra, ils s'ensuivront. — *Futur anter.* Il s'en sera suivi, ils s'en seront suivis. — *Cond. prés.* Il s'ensuivrait, ils s'ensuivraient. — *Passé.* Il s'en serait suivi, ils s'en seraient suivis. — *On dit aussi :* Il s'en fût suivi, ils s'en fussent suivis. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.*

Qu'il s'ensuive, qu'ils s'ensuivent. — *Imparf.* Qu'il s'ensuivît, qu'ils s'ensuivissent. — *Passé.* Qu'il s'en soit suivi, qu'ils s'en soient suivis. — *Plus-que-parf.* Qu'il s'en fût suivi, qu'ils s'en fussent suivis. — *Inf. prés.* S'ensuivre.— *Passé.* S'en être suivi. — *Part. prés.* S'ensuivant (inv.). *Passé.* Ensuivi, ensuivie, ensuivis, ensuivies.— *Passé comp.* S'en étant suivi.

ENTABLER (*s'*), v. pron., 1re conjug. (*S'antablé*), terme de manège, se dit d'un cheval dont les hanches devancent les épaules lorsqu'il tourne. *Ce cheval* s'entable *bien.* Ce verbe ne se conjugue qu'à la trois. personne de chaque temps.— *Ind. prés.* Il s'entable, ils s'entablent. — *Imp.* Il s'entablait, ils s'entablaient. — *Passé déf.* Il s'entabla, ils s'entablèrent. —*Passé indéf.* Il s'est entablé, ils se sont entablés. — *Passé antér.* Il se fut entablé, ils se furent entablés.— *Plus-que-parf.* Il s'était entablé, ils s'étaient entablés. — *Futur.* Il s'entablera, ils s'entableront. — *Futur antér.* Il se sera entablé, ils se seront entablés. — *Condit. prés.* Il s'entablerait, ils s'entableraient. — *Passé.* Il se serait entablé, ils se seraient entablés. — *On dit aussi*: Il se fût entablé, ils se fussent entablés. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il s'entable, qu'ils s'entablent. — *Imparf.* Qu'il s'entablât, qu'ils s'entablassent. — *Passé.* Qu'il se soit entablé, qu'ils se soient entablés. — *Plus-que-parf.* Qu'il se fût entablé, qu'ils se se fussent entablés.— *Infin. prés.* S'entabler.—*Passé.* S'être entablé.—*Part. prés.* S'entablant (invar.). — *Passé.* Entablé, entablée, entablés, entablées. — *Passé comp.* S'étant entablé.

ENTACHER, v. a., 1re conj. (*Antaché*), tacher, souiller, infecter. *Cet arrêt l'a* entaché *en son honneur* (Acad.). — Il ne s'emploie au propre qu'au participe. *Une famille* entachée *de lèpre.* — *Indic. prés.* J'entache, tu entaches, il entache, nous entachons, vous entachez, ils entachent. — *Imp.* J'entachais, tu entachais, il entachait, nous entachions, vous entachiez, ils entachaient. — *Passé déf.* J'entachai, tu entachas, il entacha, nous entachâmes, vous entachâtes, ils entachèrent. — *Passé indéf.* J'ai entaché, etc. — *Passé ant.* J'eus entaché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais entaché, etc. — *Futur.* J'entacherai, tu entacheras, il entachera, nous entacherons, vous entacherez, ils entacheront. — *Futur ant.* J'aurai entaché etc. — *Cond. prés.* J'entacherais, tu entacherais, il entacherait, nous entacherions, vous entacheriez, ils entacheraient. — *Passé.* J'aurais entaché, etc. — *On dit aussi*: J'eusse entaché, etc. — *Imp. prés.* Entache, entachons, entachez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez entaché.— *Subj. prés.* Que j'entache, que tu entaches, qu'il entache, que nous entachions, que vous entachiez, qu'ils entachent. — *Imparf.* Que j'entachasse, que tu entachasses, qu'il entachât, que nous entachassions, que vous entachassiez, qu'ils entachassent. — *Passé.* Que j'aie entaché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse entaché, etc. — *Inf. prés.* Entacher. — *Passé.* Avoir entaché. — *Part. pr.* Entachant (invar.). — *Passé.* Entaché, entachée, entachés, entachées. — *Pass. comp.* Ayant entaché. — Passif : *être entaché. Etre* entaché *d'avarice.* Il régit la préposition *de* et *par.* *Acte* entaché de *nullité.*

ENTAILLER, v. a., 1re conj. (*Antaié*), faire une entaille. Entailler *une poutre pour y emboîter des solives.* — *Ind. prés.* J'entaille, tu entailles, il entaille, nous entaillons, vous entaillez, ils entaillent.— *Imparf.* J'entaillais, tu entaillais, il entaillait, nous entaillions, vous entailliez, ils entaillaient. — *Passé défini.* J'entaillai, tu entaillas, il entailla, nous entaillâmes, vous entaillâtes, ils entaillèrent. — *Passé indéf.* J'ai entaillé, etc.— *Passé antér.* J'eus entaillé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais entaillé, etc. —*Futur.* J'entaillerai, tu entailleras, il entaillera, nous entaillerons, vous entaillerez, ils entailleront. — *Futur antér.* J'aurai entaillé, etc. — *Cond. prés.* J'entaillerais, tu entaillerais, il entaillerait, nous entaillerions, vous entailleriez, ils entailleraient. — *Pass.* J'aurais entaillé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse entaillé, etc. — *Impér. pr.* Entaille, entaillons, entaillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez entaillé. — *Subj. prés.* Que j'entaille, que tu entailles, qu'il entaille, que nous entaillions, que vous entailliez, qu'ils entaillent. — *Imparf.* Que j'entaillasse, que tu entaillasses, qu'il entaillât, que nous entaillassions, que vous entaillassiez, qu'ils entaillassent. — *Passé.* Que j'aie entaillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse entaillé, etc.—*Inf. prés.* Entailler. — *Passé.* Avoir entaillé. — *Part. prés.* Entaillant (inv.). — *Passé.* Entaillé, entaillée, entaillés, entaillées. — *Passé. comp.* Ayant entaillé. — Se con-

jugue avec le pronom personnel : *s'entailler* (Omission de l'Académie). *Les poutres de bois blanc* s'entaillent *aisément*.— Passif : *être entaillé*. Le participe régit *de* et *par*. *Cette poutre a été* entaillée de *trois centimètres par le charpentier*.

ENTAMER, v. a., 1re conj. (*Antamé*), faire une légère incision, une petite coupure. Entamer *la chair*. Couper le premier morceau d'une chose entière. Entamer *un pain*, *un melon*, *une pièce de drap*.— Par extension, entamer *un corps de troupes*, commencer à ouvrir ses rangs, le faire rompre. — Au figuré, entrer en matière, commencer. Entamer *une affaire*. —Porter une première atteinte à. Entamer *la réputation de quelqu'un*.—Entamer *quelqu'un*, empiéter sur ses droits, pénétrer ses vues, l'amener à une concession. — *Indicatif présent*. J'entame, tu entames, il entame, nous entamons, vous entamez, ils entament. — *Imparfait*. J'entamais, tu entamais, il entamait, nous entamions, vous entamiez, ils entamaient. — *Pass. déf.* J'entamai, tu entamas, il entama, nous entamâmes, vous entamâtes, ils entamèrent. — *Pass. indéf.* J'ai entamé, etc. — *Passé ant.* J'eus entamé, etc. — *Plus-que-parfait*. J'avais entamé, etc. — *Futur*. J'entamerai, tu entameras, il entamera, nous entamerons, vous entamerez, ils entameront. — *Passé*. J'aurai entamé, etc. — *Conditionnel prés.* J'entamerais, tu entamerais, il entamerait, nous entamerions, vous entameriez, ils entameraient. — *Passé*. J'aurais entamé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse entamé, etc. — *Impér. prés.* Entame, entamons, entamez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez entamé.— *Subjonctif prés.* Que j'entame, que tu entames, qu'il entame, que nous entamions, que vous entamiez, qu'ils entament. — *Imparf.* Que j'entamasse, que tu entamasses, qu'il entamât, que nous entamassions, que vous entamassiez, qu'ils entamassent. — *Passé*. Que j'aie entamé, etc. — *Plus-que-parfait*. Que j'eusse entamé, etc. — *Inf. prés.* Entamer. — *Pass.* Avoir entamé — *Part. prés.* Entamant (invariable). — *Passé*. Entamé, entamée, entamés, entamées. — *Pass. composé*. Ayant entamé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'entamer*. *Le pain* s'entame *par le bout*. — Passif : *être entamé*. Le participe régit *par*. *Quand l'écorce d'un arbre est* entamée par *un instrument tranchant, il s'échappe par l'incision une espèce de gomme*.

ENTASSER, v. a., 1re conj. (*Antacé*), mettre en tas. Entasser *des gerbes de foin*. Entasser *des meubles les uns sur les autres*.

> Mais n'allez pas non plus, sur les pas de Brébœuf,
> Même en une pharsale, *entasser* sur les rives
> De morts et de mourants cent montagnes plaintives. Boileau.

— Au figuré, il signifie accumuler. Entasser *paroles sur paroles; procès sur procès, etc. Une érudition* entassée *sans choix*. (Massillon). — *Indic. prés.* J'entasse, tu entasses, il entasse, nous entassons, vous entassez, ils entassent. — *Imparf.* J'entassais, tu entassais, il entassait, nous entassions, vous entassiez, ils entassaient. — *Passé déf.* J'entassai, tu entassas, il entassa, nous entassâmes, vous entassâtes, ils entassèrent. — *Passé ind.* J'ai entassé, etc. — *Passé ant.* J'eus entassé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais entassé, etc. — *Futur*. J'entasserai, tu entasseras, il entassera, nous entasserons, vous entasserez, ils entasseront. — *Futur ant.* J'aurai entassé, etc. — *Cond. prés.* J'entasserais, tu entasserais, il entasserait, nous entasserions, vous entasseriez, ils entasseraient. — *Passé*. J'aurais entassé, etc. — *On dit aussi*: J'eusse entassé, etc. — *Impér. prés.* Entasse, entassons, entassez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez entassé. — *Subj. prés.* Que j'entasse, que tu entasses, qu'il entasse, que nous entassions, que vous entassiez, qu'ils entassent. — *Imparf.* Que j'entassasse, que tu entassasses, qu'il entassât, que nous entassassions, que vous entassassiez, qu'ils entassassent. — *Passé*. Que j'aie entassé, etc. — *Plus-que-parfait*. Que j'eusse entassé, etc. — *Inf. prés.* Entasser. — *Passé*. Avoir entassé. — *Part. prés.* Entassant (inv.). — *Passé*. Entassé, entassée, entassés, entassées. — *Passé comp.* Ayant entassé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'entasser*. *Dans la tête de beaucoup d'enfants* s'entassent *une foule d'idées incohérentes parmi lesquelles il est très difficile d'établir l'ordre*. — Passif : *Etre entassé*. *Un livre où sont* entassées *les citations fait honneur à la mémoire du compilateur plutôt qu'à son jugement*. Le part. régit *par*. *Dépouilles* entassées par *avidité*.

ENTENDRE, v. a., 4e conj. (*Antandre*),

ouïr, percevoir les sons. Entendre *un bruit*, entendre *marcher*. Entendez-*vous la trompette guerrière*? *Les femmes et les enfants ne veulent rien* entendre *qui ne leur plaise* (Boiste). — Il signifie écouter: *Veuillez* entendre *mes raisons* (Acad.). Entendre *la messe*, *les vêpres*, *un sermon*, y assister. — Comprendre, concevoir: *Il est des cas où l'on doit faire* entendre *plus qu'on ne dit* (Voltaire). — Par analogie: Entendre *une langue, un auteur*. Entendez-*vous le français*? — Entendre *malice à une chose*, y donner un sens fin. — Entendre *raillerie*, c'est bien prendre une raillerie, une plaisanterie, ne pas s'en fâcher. *Il* entend *très-bien raillerie quand on lui fait la guerre sur ses petits défauts* (Noël et Chapsal). *Ne pas* entendre *raillerie*, c'est ne pardonner rien, ne laisser rien passer. — Entendre *la raillerie, la plaisanterie*, c'est avoir le talent de railler, de plaisanter sans offenser. *Peu de personnes* entendent *la fine et innocente raillerie* (Bouhours). *Ne pas* entendre *la raillerie*, c'est ne pas savoir plaisanter. Entendre *raison*, c'est acquiescer à ce qui est juste et raisonnable. — On dit proverbialement: *Il n'*entend *ni à hur*, *ni à dia*, c'est-à-dire, il est difficile de lui faire entendre raison. — Entendre *la guerre*, c'est être tacticien, connaître parfaitement les moyens d'attaque et de défense. — Entendre *le commerce, les affaires*, c'est y être habile. — Lorsqu'il s'emploie pour prétendre, exiger, penser, il gouverne le subjonctif et quelquefois le conditionnel. *J'en*tends *que vous m'obéissiez*; *J'en*tends *que vous restiez ici*. *J'ai toujours* entendu *que nos arrangements s'exécuteraient ainsi* (Acad.). — *Donner à entendre*, a la signification d'insinuer. *Il m'a donné à* entendre *qu'il allait se marier*. — Il se prend aussi dans le sens de juger à propos, aviser. *Vous agirez comme vous l'*entendrez. — *Ind. prés.* J'entends, tu entends, il entend, nous entendons, vous entendez, ils entendent. — *Imparf.* J'entendais, tu entendais, il entendait, nous entendions, vous entendiez, ils entendaient. — *Passé déf.* J'entendis, tu entendis, il entendit, nous entendîmes, vous entendîtes, ils entendirent. — *Passé ind.* J'ai entendu, etc, — *Pass. ant.* J'eus entendu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais entendu, etc. — *Futur.* J'entendrai, tu entendras, il entendra, nous entendrons, vous entendrez, ils entendront. — *Passé.* J'aurai entendu, etc. — *Cond. prés.* J'entendrais, tu entendrais, il entendrait, nous entendrions, vous entendriez, ils entendraient. — *Passé.* J'aurais entendu, etc. — *On dit aussi*: J'eusse entendu, etc. — *Impér. prés.* Entends, entendons, entendez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez entendu. — *Subj. prés.* Que j'entende, que tu entendes, qu'il entende, que nous entendions, que vous entendiez, qu'ils entendent. — *Imparf.* Que j'entendisse, que tu entendisses, qu'il entendît, que nous entendissions, que vous entendissiez, qu'ils entendissent. — *Passé.* Que j'aie entendu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse entendu, etc. — *Inf. prés.* Entendre. — *Passé.* Avoir entendu. — *Part. prés.* Entendant (invar.). — *Passé.* Entendu, entendue, entendus, entendues. — *Passé comp.* Ayant entendu. — Il se conjugue avec le pronom personnel et a différentes acceptions. 1° Dans le sens propre. *La nuit, la voix* s'entend *de loin*. 2° Au figuré: être de concert. *Le hasard* s'entend *quelquefois avec l'astrologie pour faire des dupes* (Boiste). 3° Se comprendre. *Les grandes âmes et les petites ne peuvent jamais* s'entendre. 4° Se connaître en quelque chose, être habile à... *Il* s'entend *en peinture*, *il* s'entend *aux affaires*, etc. — Passif: *être entendu*. Le participe régit *à*, *de*, *en*, *dans*, *sur*, *avec* et *par*.

ENTER, v. a. 1re conj. (*Anté*), terme de jardinage, greffer, faire une ente. Enter *un pommier, un poirier*. Dans le sens absolu. Enter *en écusson*, *en fente*, *en œillet*, *en bouton*. Enter *sur sauvageon* (Académie). — Terme de charpenterie, réunir et assembler bout à bout deux pièces de bois de la même grosseur. — *Ind. pr.* J'ente, tu entes, il ente, nous entons, vous entez, ils entent. — *Imp.* J'entais, tu entais, il entait, nous entions, vous entiez, ils entaient. — *Passé déf.* J'entai, tu entas, il enta, nous entâmes, vous entâtes, ils entèrent. — *Passé ind.* J'ai enté, etc. — *Pass. ant.* J'eus enté, etc. — *Plus que-parf.* J'avais enté, etc. — *Futur.* J'enterai, tu enteras, il entera, nous enterons, vous enterez, ils enteront. — *Futur antér.* J'aurai enté, etc. — *Cond. prés.* J'enterais, tu enterais, il enterait, nous enterions, vous enteriez, ils enteraient. — *Passé.* J'aurais enté, etc. — *On dit aussi*: J'eusse enté, etc. —

Imp. prés. Ente, entons, entez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez enté. — *Subj. prés.* Que j'ente, que tu entes, qu'il ente, que nous entions, que vous entiez, qu'ils entent.— *Imp.* Que j'entasse, que tu entasses, qu'il entât, que nous entassions, que vous entassiez, qu'ils entassent. — *Passé.* Que j'aie enté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse enté, etc. — *Infin. prés.* Enter.— *Passé.* Avoir enté. — *Part. prés.* Entant (inv.). — *Passé.* Enté, entée, entés, entées. — *Passé comp.* Ayant enté. — Passif : *Etre enté*, est surtout usité au figuré : *Cette famille, cette maison* est entée *sur telle autre* (Acad.). *Elle en a pris le nom et les armes en y* entant. — On dit d'une personne qui réunit plusieurs qualités. *C'est un financier* enté *sur un praticien* (Idem). Le participe régit *par, en* et *sur*. *Arbre* enté par *le jardinier*. *Arbre* enté en *œil dormant*, en *poupée*. *Un gascon* enté sur *un normand*. *Il a beaucoup de vices* entés sur *de bonnes qualités* (Acad.).

> Vous faites le plongeon,
> Petit noble à nazardes *enté sur* sauvageon.
> Regnard.

ENTÉRINER, v. a., 1[re] conj. (*Antériné*), terme de jurisprudence. Entériner *des lettres de grâce, de noblesse*, les ratifier juridiquement. — *Indic. prés.* J'entérine, tu entérines, il entérine, nous entérinons, vous entérinez, ils entérinent. — *Imparf.* J'entérinais, tu entérinais, il entérinait, nous entérinions, vous entériniez, ils entérinaient. — *Passé déf.* J'entérinai, tu entérinas, il entérina, nous entérinâmes, vous entérinâtes, ils entérinèrent. — *Passé indéf.* J'ai entériné, etc — *Passé ant.* J'eus entériné, etc. — *Plus-que-parf* J'avais entériné, etc. — *Futur.* J'entérinerai, tu entérineras, il entérinera, nous entérinerons, vous entérinerez, ils entérineront.—*Futur ant.* J'aurai entériné, etc. — *Cond. prés.* J'entérinerais, tu entérinerais, il entérinerait, nous entérinerions, vous entérineriez, ils entérineraient. — *Passé.* J'aurais entériné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse entériné, etc. — *Impér. prés.* Entérine, entérinons, entérinez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez entériné. — *Subj. prés.* Que j'entérine, que tu entérines, qu'il entérine, que nous entérinions, que vous entériniez, qu'ils entérinent. — *Imparf.* Que j'entérinasse, que tu entérinasses, qu'il entérinât, que nous entérinassions, que vous entérinassiez, qu'ils entérinassent. — *Pass.* Que j'aie entériné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse entériné, etc. — *Infin. prés.* Entériner. — *Passé.* Avoir entériné. — *Part. prés.* Entérinant (inv.). — *Passé.* Entériné, entérinée, entérinés, entérinées. — *Passé comp.* Ayant entériné. — Passif : *Etre entériné*. Le part. régit *par*.

ENTERRER, v. a., 1[re] conj. (*Antèré*), mettre en terre, enfouir. Enterrer *de l'argent, un trésor dans une cave, etc.* — Inhumer : Enterrer *les morts*. Enterrer *en terre sainte, dans un cimetière. Les premiers chrétiens faisaient* enterrer *avec eux les livres des évangiles.* (Fléchier). — Par extension : Enterrer *un secret*, le tenir caché. — On dit proverbialement en parlant d'un vieillard robuste : *Il est capable d'enterrer ses neveux*, c'est-à-dire, de vivre plus long temps qu'eux. — Au figuré, dans le style soutenu : *Ces veuves désolées qui s'ensevelissent pour ainsi dire elles-mêmes dans le tombeau de leurs époux, y* enterrent *tout amour humain avec ces cendres si chères.* (Bossuet). — *Ind. prés.* J'enterre, tu enterres, il enterre, nous enterrons, vous enterrez, ils enterrent. — *Imp.* J'enterrais, tu enterrais, il enterrait, nous enterrions, vous enterriez, ils enterraient. — *Pass. déf.* J'enterrai, tu enterras, il enterra, nous enterrâmes, vous enterrâtes, ils enterrèrent. — *Pass. ind.* J'ai enterré, etc. — *Passé ant.* J'eus enterré, etc. — *Plus-que-parf* J'avais enterré, etc. — *Futur.* J'enterrerai, tu enterreras, il enterrera, nous enterrerons, vous enterrerez, ils enterreront. — *Futur. ant.* J'aurai enterré, etc. — *Cond. prés.* J'enterrerais, tu enterrerais, il enterrerait, nous enterrerions, vous enterreriez, ils enterreraient. — *Passé.* J'aurais enterré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse enterré, etc. — *Impér. prés.* Enterre, enterrons, enterrez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez enterré. — *Subj. prés.* Que j'enterre, que tu enterres, qu'il enterre, que nous enterrions, que vous enterriez, qu'ils enterrent. — *Imparf.* Que j'enterrasse, que tu enterrasses, qu'il enterrât, que nous enterrassions, que vous enterrassiez, qu'ils enterrassent. — *Passé.* Que j'aie enterré, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse enterré, etc. — *Inf. prés.* Enterrer. — *Passé.* Avoir enterré. — *Part. prés.* Enterrant (inv.).— *Passé.* enterré, enterrée,

enterrés, enterrées.— *Passé comp.* Ayant nteerré. Se conjugue avec le pronom personnel : *s'enterrer. Entrer dans un ordre si austère, c'est* s'enterrer *tout vif.* (Acad.). — Passif : *être enterré.* Le participe régit *en, dans, avec* et *par.*

ENTÊTER. v. a., 1re conjug. *(Antêté)*, envoyer à la tête des vapeurs qui étourdissent. *Le charbon* entête. *Il y a des gens que l'odeur des roses* entête (Académie). — Au figuré, il signifie, enfler d'orgueil. *Les louanges* entêtent. — Préoccuper, prévenir en faveur de... *Qui vous a donc* entêté *de ce système, de cette opinion* (Académie). On dit en termes de manufacture : Entêter *des épingles*, leur mettre une tête. — *Ind. prés.* J'entête, tu entêtes, il entête, nous entêtons, vous entêtez, ils entêtent — *Imparf.* J'entêtais, eu entêtais, il entêtait, nous entêtions, vous entêtiez, ils entêtaient. — *Passé déf.* J'entêtai, tu entêtas, il entêta, nous entêtâmes, vous entêtâtes, ils entêtèrent. — *Passé ind.* J'ai entêté, etc. — *Passé ant.* J'eus entêté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais entêté, etc. — *Futur.* J'entêterai, tu entêteras, il entêtera, nous entêterons, vous entêterez, ils entêteront. — *Futur ant.* J'aurai entêté, etc. — *Cond. prés.* J'entêterais, tu entêterais, il entêterait, nous entêterions, vous entêteriez, ils entêteraient. — *Passé.* J'aurais entêté, etc. — *On dit aussi*: J'eusse entêté, etc. — *Imp. prés.* Entête, entêtons, entêtez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez, entêté. — *Subj. prés.* Que j'entête, que tu entêtes, qu'il entête, que nous entêtions, que vous entêtiez, qu'ils entêtent. — *Imparf.* Que j'entêtasse, que tu entêtasses, qu'il entêtât, que nous entêtassions, que vous entêtasssiez, qu'ils entêtassent. — *Passé.* Que j'aie entêté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse entêté, etc. — *Inf. prés* Entêter. — *Passé.* Avoir entêté. — *Part. prés.* Entêtant (inv.). — *Passé.* Entêté, entêtée, entêtés, entêtées. — *Passé comp.* Ayant entêté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'entêter*, et a la signification de persister, montrer de l'opiniâtreté. *Les ignorants* s'entêtent *facilement. Il a tort de* s'entêter *de cette affaire.* — Passif : *être entêté.* Le participe régit *à, de* et *par. Homme* entêté de *l'élévation de sa fortune* (Massillon). *Il se trouva* entêté par *les parfums qu'on lui fit respirer.*

ENTHOUSIASMER, v. a. 1re conj. *(Antouziasmé)*, inspirer, concevoir une vive admiration, ravir d'enthousiasme. *Le spectacle de la nature* enthousiasme *les cœurs.* — Il se prend souvent en mauvaise part, comme le sentiment qu'il exprime. *Il s'est laissé* enthousiasmer *de la voix de cette femme* (Académie). *Il* s'enthousiasme *pour rien.* — *Ind. prés.* J'enthousiasme, tu enthousiasmes, il enthousiasme, nous enthousiasmons, vous enthousiasmez, ils enthousiasment. — *Imparf.* J'enthousiasmais, tu enthousiasmais, il enthousiasmait, nous enthousiasmions, vous enthousiasmiez, ils enthousiasmaient. — *Pass. déf.* J'enthousiasmai, tu enthousiasmas, il enthousiasma, nous enthousiasmâmes, vous enthousiasmâtes, ils enthousiasmèrent. — *Passé ind.* J'ai enthousiasmé, etc. — *Passé. antér.* J'eus enthousiasmé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais enthousiasmé, etc. — *Futur.* J'enthousiasmerai, tu enthousiasmeras, il enthousiasmera, nous enthousiasmerons, vous enthousiasmerez, ils enthousiasmeront. — *Futur ant.* J'aurai enthousiasmé, etc. — *Cond. prés.* J'enthousiasmerais, tu enthousiasmerais, il enthousiasmerait, nous enthousiasmerions, vous enthousiasmeriez, ils enthousiasmeraient. — *Passé.* J'aurais enthousiasmé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse enthousiasmé, etc. — *Impér prés.* Enthousiasme, enthousiasmons, enthousiasmez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enthousiasmé. — *Subj. prés.* Que j'enthousiasme, que tu enthousiasmes, qu'il enthousiasme, que nous enthousiasmions, que vous enthousiasmiez, qu'ils enthousiasment. — *Imparf.* Que j'enthousiasmasse, que tu enthousiasmasses, qu'il enthousiasmât, que nous enthousiasmassions, que vous enthousiasmassiez, qu'ils enthousiasmassent. — *Passé.* Que j'aie enthousiasmé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse enthousiasmé, etc. — *Inf. prés.* Enthousiasmer. — *Passé.* Avoir enthousiasmé. — *Part. prés.* Enthousiasmant (invar.). — *Passé.* Enthousiasmé, enthousiasmée, enthousiasmés, enthousiasmées. — *Passé comp.* Ayant enthousiasmé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'enthousiasmer. Les cœurs secs ne* s'enthousiasment *de rien.* — Passif : *être enthousiasmé.* Le part. régit *de, pour* et *par. Il a été longtemps* enthousiasmé de *cet auteur* par *les lectures qu'il en faisait.*

ENTICHER, v. a., 1re conj. *(Antiché)*, corruption de *entacher*, faire adopter une

opinion, commencer à gâter. — Il ne se prend au propre que dans cette expression: *Fruits* entichés. Il a un peu plus d'extension au figuré : Enticher *un esprit faible d'une une opinion fausse, d'une doctrine dangereuse.* — *Indic. prés.* J'entiche, tu entiches, il entiche, nous entichons, vous entichez, ils entichent.—*Imp.* J'entichais, tu entichais, il entichait, nous entichions, vous entichiez, ils entichaient. — *Passé déf.* J'entichai, tu entichas, il enticha, nous entichâmes, vous entichâtes, ils entichèrent. — *Pass. indéf.* J'ai entiché, etc. — *Passé antér.* J'eus entiché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais entiché, etc. — *Futur.* J'enticherai, tu enticheras, il entichera, nous enticherons, vous enticherez, ils enticheront.— *Fut. ant.* J'aurai entiché, etc.— *Cond. prés.* J'enticherais, tu enticherais, il enticherait, nous enticherions, vous enticheriez, ils enticheraient. — *Passé.* J'aurais entiché, etc. —*On dit aussi* : J'eusse entiché, etc. — *Impér. prés.* Entiche, entichons, entichez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez entiché. — *Subj. prés.* Que j'entiche, que tu entiches, qu'il entiche, que nous entichions, que vous entichiez, qu'ils entichent.— *Imparf.* Que j'entichasse, que tu entichasses, qu'il entichât, que nous entichassions, que vous entichassiez, qu'ils entichassent. — *Passé.* Que j'aie entiché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse entiché, etc. — *Infin. prés.* Enticher. — *Pass.* Avoir entiché.— *Participe présent.* Entichant (invariable). — *Passé.* Entiché, entichée, entichés, entichées. — *Passé composé.* Ayant entiché. — Se conjugue avec le pronom personnel, *s'enticher* (Omission de l'Académie). *Il s'*entiche *des nouvelles doctrines*, il y prend un goût exagéré. — Passif : *être entiché.* Le part. régit *de* et *par*. *On le soupçonnait d'être* entiché *d'hérésie* (Acad.). *Il avait été* entiché *des idées jansénistes* par *la lecture des Provinciales.*

ENTOILER, v. a. 1re conj. *(Antoélé)*, fixer un ajustement de dentelle sur de la toile. Entoiler *une cravate, des manchettes.* — Il signifie aussi coller sur la toile. Entoiler *une carte de géographie.* — *Ind. prés.* J'entoile, tu entoiles, il entoile, nous entoilons, vous entoilez, ils entoilent. — *Imparf.* J'entoilais, tu entoilais, il entoilait, nous entoilions, vous entoiliez, ils entoilaient. — *Passé déf.* J'entoilai, tu entoilas, il entoila, nous entoilâmes, vous entoilâtes, ils entoilèrent. — *Passé ind.* J'ai entoilé, etc. — *Passé ant.* J'eus entoilé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais entoilé, etc. — *Futur.* J'entoilerai, tu entoileras, il entoilera, nous entoilerons, vous entoilerez, ils entoileront. — *Fut. ant.* J'aurai entoilé, etc. — *Cond. pr.* J'entoilerais, tu entoilerais, il entoilerait, nous entoilerions, vous entoileriez, ils entoileraient. — *Passé.* J'aurais entoilé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse entoilé, etc. — *Impérat. pr.* Entoile, entoilons, entoilez, — *Passé.* Aie, ayons, ayez entoilé. — *Subj. pr.* Que j'entoile, que tu entoiles, qu'il entoile, que nous entoilions, que vous entoiliez, qu'ils entoilent. — *Imparf.* Que j'entoilasse, que tu entoilasses, qu'il entoilât, que nous entoilassions, que vous entoilassiez, qu'ils entoilassent. — *Passé.* Que j'aie entoilé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse entoilé, ete. — *Infin. prés.* Entoiler. — *Passé.* Avoir entoilé. — *Part. pr.* Entoilant (invar.). — *Passé.* Entoilé, entoilée, entoilés, entoilées. — *Passé comp.* Ayant entoilé. — Se conjuge avec le pron. pers : *s'entoiler.* (Omission de l'Académie). *Les estampes* s'entoilent *avec un grand avantage pour celui qui veut les garder.* — Passif : *Etre entoilé.* Le participe régit *par.*

ENTOISER, v. a., 1re conj. *(Antoazé)*, mettre certaines choses en tas, de forme carrée, pour qu'on puisse les toiser. — *Indicatif présent.* J'entoise, tu entoises, il entoise, nous entoisons, vous entoisez, ils entoisent. — *Imparf.* J'entoisais, tu entoisais, il entoisait, nous entoisions, vous entoisiez, ils entoisaient. — *Passé déf.* J'entoisai, tu entoisas, il entoisa, nous entoisâmes, vous entoisâtes, ils entoisèrent. — *Passé indéf.* J'ai entoisé, etc. — *Passé. antér.* J'eus entoisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais entoisé, etc. — *Futur.* J'entoiserai, tu entoiseras, il entoisera, nous entoiserons, vons entoiserez, ils entoiseront. — *Futur ant.* J'aurai entoisé, etc. — *Cond. prés.* J'entoiserais, tu entoiserais, il entoiserait, nous entoiserions, vous entoiseriez, ils entoiseraient. — *Passé.* J'aurais entoisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse entoisé, etc. — *Impér. prés.* Entoise, entoisons, entoisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez entoisé. — *Subj. prés.* Que j'entoise, que tu entoises, qu'il entoise, que nous entoisions, que vous entoisiez, qu'ils entoisent. — *Imp.*

Que j'entoisasse, que tu entoisasses, qu'il entoisât, que nous entoisassions, que vous entoisassiez, qu'ils entoisassent. — *Passé.* Que j'aie entoisé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse entoisé, etc. — *Inf. prés.* Entoiser. — *Passé.* Avoir entoisé. — *Part. prés.* Entoisant (inv.). — *Pass.* Entoisé, entoisée, entoisés, entoisees, — *Passé comp.* Ayant entoisé. — Se conjugue avec le pron. pers. *s'entoiser.* — Passif : *Etre entoisé.* Le participe régit *par.*

ENTONNER, v. a., 1re conj. (*Antoné*), mettre un air sur le ton. Entonner *les notes, un air, une antienne*; et, de là, par extension, entonner *un hymne, un air*, en chanter les premières paroles. Entonner *une chanson*, se mettre à la chanter. En langage relevé, il se prend souvent au figuré. Entonner *les louanges de quelqu'un.*

Mais souvent un auteur, dans sa verve indiscrète,
Au milieu d'une églogue *entonne* la trompête.
Boileau.

— Mettre dans un tonneau. Entonner *du vin, du cidre*, etc. — On dit populairement : *Cet homme* entonne *jusqu'à deux bouteilles par jour*, et, dans un sens absolu, *il entonne*, c'est-à-dire, il boit beaucoup. — *Ind. prés.* J'entonne, tu entonnes, il entonne, nous entonnons, vous entonnez, ils entonnent. — *Imparf.* J'entonnais, tu entonnais, il entonnait, nous entonnions, vous entonniez, ils entonnaient.— *Passé déf.* J'entonnai, tu entonnas, il entonna, nous entonnâmes, vous entonnâtes, ils entonnèrent. — *Passé ind.* Jai entonné, etc. — *Passé ant.* J'eus entonné, etc. — *Plus que-parf.* J'avais entonné, etc. — *Futur.* J'entonnerai, tu entonneras, il entonnera, nous entonnerons, vous entonnerez, ils entonneront. — *Futur ant.* J'aurai entonné, etc. — *Cond. prés.* J'entonnerais, tu entonnerais, il entonnerait, nous entonnerions, vous entonneriez, ils entonneraient. — *Passé.* J'aurais entonné, etc.—*On dit aussi* : J'eusse entonné, etc. — *Impér. prés.* Entonne, entonnons, entonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez entonné. — *Subjonc. prés.* Que j'entonne, que tu entonnes, qu'il entonne, que nous entonnions, que vous entonniez, qu'ils entonnent. — *Imparf.* Que j'entonnasse, que tu entonnasses, qu'il entonnât, que nous entonnassions, que vous entonnassiez, qu'ils entonnassent. — *Passé.* Que j'aie entonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse entonné, etc. — *Inf. prés.* Entonner. — *Passé.* Avoir entonné. — *Part. prés.* Entonnant (invar.). — *Passé.* Entonné, entonnée, entonnés, entonnées. — *Passé comp.* Ayant entonné. — Se conjugue avec le pronom personnel, *s'entonner Le magnificat* s'entonna *à l'arrivée du roi. Ce vin* s'entonne *bien.* — Il signifie *s'engouffrer. Les vents* s'entonnent *dans cette cheminée.* — Passif : *être entonné.* Le part. régit *par. Le magnificat fut* entonné par *le chantre.*

ENTORTILLER, v. a, 1re conj. (*Antorti-ié*), envelopper. Entortillez *cela dans du papier* (Académie). — Au figuré, embarrasser : Entortiller *son style, ses pensées. Il* entortille *ses phrases de manière qu'on n'y peut rien comprendre* (Acad.). — *Ind. prés.* J'entortille, tu entortilles, il entortille, nous entortillons, vous entortillez, ils entortillent. —*Imparf.* J'entortillais, tu entortillais, il entortillait, nous entortillions, vous entortilliez, ils entortillaient. — *Pass. déf.* J'entortillai, tu entortillas, il entortilla, nous entortillâmes, vous entortillâtes, ils entortillèrent. — *Passé ind.* J'ai entortillé, etc. — *Passé antér.* J'eus entortillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais entortillé, etc. — *Futur.* J'entortillerai, tu entortilleras, il entortillera, nous entortillerons, vous entortillerez, ils entortilleront. — *Futur ant.* J'aurai entortillé, etc. — *Cond. prés.* J'entortillerais, tu entortillerais, il entortillerait, nous entortillerions, vous entortilleriez, ils entortilleraient. — *Passé.* J'aurais entortillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse entortillé, etc. — *Impératif prés.* Entortille, entortillons, entortillez. — — *Passé.* Aie, ayons, ayez entortillé. — *Subj. prés.* Que j'entortille, que tu entortilles, qu'il entortille, que nous entortillions, que vous entortilliez, qu'ils entortillent. — *Imp.* Que j'entortillasse, que tu entortillasses, qu'il entortillât, que nous entortillassions, que vous entortillassiez, qu'ils entortillassent. — *Passé.* Que j'aie entortillé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse entortillé, etc. — *Inf. prés.* Entortiller. — *Passé.* Avoir entortillé. — *Partic. prés.* Entortillant (inv.).— *Passé.* Entortillé, entortillée, entortillés, entortillées. — *Passé comp.* Ayant entortillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'entortiller.* S'entortiller *dans son man-*

teau, dans sa couverture. — Au figuré, s'attacher à : *Le lierre* s'entortille *autour des ormeaux* (Acad.). — Passif : *Etre entortillé.* Le participe régit *de, dans* et *autour* et *par*. *Le serpent l'avait* entortillé de *ses plis, s'était* entortillé autour *de sa jambe. Homme* entortillé dans *son manteau.*

ENTOURER, v. a., 1re conj. (*Antouré*), environner, ceindre, se tenir, se mettre autour. Entourer *une ville de murailles. Les deux mers qui* entourent *ce vaste royaume* (Massillon). *Les courtisans* entourent *les rois.*— *Ind. prés.* J'entoure, tu entoures, il entoure, nous entourons, vous entourez, ils entourent. — *Imp.* J'entourais, tu entourais, il entourait, nous entourions, vous entouriez, ils entouraient. — *Passé. déf.* J'entourai, tu entouras, il entoura, nous entourâmes, vous entourâtes, ils entourèrent. — *Passé indéf.* J'ai entouré, etc. — *Passé ant.* J'eus entouré, etc. — *Plus-que-parfait* J'avais entouré, etc. — *Futur* J'entourerai, tu entoureras, il entourera, nous entourerons, vous entourerez, ils entoureront.— *Futur ant.* J'aurai entouré, etc. — *Cond. prés.* J'entourerais, tu entourerais, il entourerait, nous entourerions, vous entoureriez, ils entoureraient. — *Passé.* J'aurais entouré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse entouré, etc.—*Impér prés.* Entoure, entourons, entourez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez entouré. — *Subj. prés.* Que j'entoure, que tu entoures, qu'il entoure, que nous entourions, que vous entouriez, qu'ils entourent. — *Imparfait* Que j'entourasse, que tu entourasses, qu'il entourât, que nous entourassions, que vous entourassiez, qu'ils entourassent. — *Passé.* Que j'aie entouré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse entouré, etc. —*Inf. prés.* Entourer. — *Passé.* Avoir entouré. — *Part. prés.* Entourant (invar.). — *Passé.* Entouré, entourée, entourés, entourées. — *Passé comp.* Ayant entouré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'entourer. Un bon prince doit* s'entourer *de conseillers fidèles.* — Passif : *être entouré. Que l'athée serait puni de son ingratitude s'il n'*était entouré *que d'athées !* (de La Bouille). Le part. régit *de* et *par*. Entouré *d'espions* par *un tuteur soupçonneux.*

ENTR'ACCORDER (*s'*), v. pron. et réc., 1re conj. (*Çantrakordé*), s'accorder l'un avec l'autre, se mettre de bonne intelligence ensemble. Boileau a dit :

J'aime mieux mettre encor cent arpents au niveau
Que d'aller follement, égaré dans les nues,
Me lasser à chercher des visions cornues,
Et, pour lier des mots si mal *s'entr'accordants*,
Prendre dans ce jardin la lune avec les dents.

Il est bon de remarquer ici que le participe présent est terminé par une *s*, bien qu il dût être invariable. C'est une licence poetique nécessitée par la rime. — Ce verbe ne se conjugue qu'au pluriel, attendu qu'il exprime l'action mutuelle de deux sujets l'un sur l'autre ou de plusieurs sujets les uns sur les autres. — *Indic prés.* Nous nous entr'accordons, vous vous entr'accordez, ils s'entr'accordent.—*Imparf.* Nous nous entr'accordions, vous vous entr'accordiez, ils s'entr'accordaient.—*Passé déf.* Nous nous entr'accordâmes, vous vous entr'accordâtes, ils s'entr'accordèrent.—*Passé indéf.* Nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont entr'accordés. — *Passé antér.* Nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent entr'accordés. — *Plus-que-parf.* Nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient entr'accordés. — *Futur.* Nous nous entr'accorderons, vous vous entr'accorderez, ils s'entr'accorderont. — *Futur antér.* Nous nous serons, vous vous serez, ils se seront entr'accordés.— *Condit. prés.* Nous nous entr'accorderions, vous vous entr'accorderiez, ils s'entr'accorderaient. — *Passé.* Nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient entr'accordés.—*On dit aussi :* Nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent entr'accordés.— *Impér. prés.* Entr'accordons-nous, entr'accordez-vous. — *Passé.* Soyons nous, soyez-vous entr'accordes.— *Subj prés.* Que nous nous entr'accordions, que vous vous entr'accordiez, qu'ils s'entr'accordent.—*Imparf.*Que nous nous entr'accordassions, que vous vous entr'accordassiez, qu'ils s'entr'accordassent. — *Passé.* Que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient entr'accordés. — *Plus-que-parf* Que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent entr'accordés —*Inf. prés.* S'entr'accorder. — *Passé.* S'être entr'accordés. — *Part. prés.* S'entr accordant (inv.). — *Passé.* Entr'accordés, entr'accordées. — *Passé composé* S'étant entr'accordés.

ENTR'ACCUSER (*s'*), v. pron. et récipr., 1re conjug. (*Çantr'acuzé*), s'accuser l'un l'autre. *Quel vilain caractère que celui de*

frères qui passent leur temps à s'entr'accuser! Ce verbe ne se conjugue qu'au pluriel. — *Indic. prés.* Nous nous entr'accusons, vous vous entr'accusez, ils s'entr'accusent. — *Imparf.* Nous nous entr'accusions, vous vous entr'accusiez, ils s'entr'accusaient. — *Passé défini.* Nous nous entr'accusâmes, vous vous entr'accusâtes, ils s'entr'accusèrent. — *Passé ind.* Nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont entr'accusés. — *Passé antér.* Nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent entr'accusés.— *Plus-que-parfait.* Nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient entr'accusés. — *Futur.* Nous nous entr'accuserons, vous vous entr'accuserez, ils s'entr'accuseront. — *Futur antér.* Nous nous serons, vous vous serez, ils se seront entr'accusés. — *Cond. prés.* Nous nous entr'accuserions, vous vous entr'accuseriez, ils s'entr'accuseraient.— *Passé.* Nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient entr'accusés. — *On dit aussi :* Nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent entr'accusés. — *Impér. prés.* Entr'accusons-nous, entr'accusez-vous. — *Passé.* Soyons-nous, soyez-vous entr'accusés. — *Subj. prés.* Que nous nous entr'accusions, que vous vous entr'accusiez, qu'ils s'entr'accusent. — *Imp.* Que nous nous entr'accusassions, que vous vous entr'accusassiez, qu'ils s'entr'accusassent. — *Passé.* Que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient entr'accusés. — *Plus-que-parfait.* Que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent entr'accusés. — *Inf. prés.* S'entr'accuser. — *Passé.* S'être entr'accusés. — *Partic prés.* S'entr'accusant (invar.). — *Passé.* entr'accusés, entr'accusées.—*Passé comp.* S'étant entr'accusés.

ENTR'ADMIRER (*s'*), v. pr. et récipr., 1re conjug. (*Çantradmiré*), s'admirer mutuellement. *Ces auteurs* s'entr'admirent.— Ce verbe ne se conjugue qu'au pluriel. — *Ind. prés.* Nous nous entr'admirons, vous vous entr'admirez, ils s'entr'admirent. — *Imparfait.* Nous nous entr'admirions, vous vous entradmiriez, ils s'entr'admiraient. — *Pass. déf.* Nous nous entr'admirâmes, vous vous entr'admirâtes, ils s'entr'admirèrent. — *Passé ind.* Nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont entr'admirés. —*Passé ant.* Nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent entr'admirés. — *Plus-que-parfait.* Nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient entr'admirés. — *Futur.* Nous nous entr'admirerons, vous vous entr'admirerez, ils s'entr'admireront. — *Futur ant.* Nous nous serons, vous vous serez, ils se seront entr'admirés. — *Cond. prés.* Nous nous entr'admirerions, vous vous entradmireriez, ils s'entr'admireraient. — *Passé.* Nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient entr'admirés. — *On dit aussi :* Nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent entr'admirés. — *Impér. prés.* Entr'admirons-nous, entr'admirez-vous.—*Passé.* Soyons-nous, soyez-vous entr'admirés.—*Subj. prés.* Que nous nous entr'admirions, que vous vous entr'admiriez, qu'ils s'entr'admirent. — *Imparf.* Que nous nous entr'admirassions, que vous vous entr'admirassiez, qu'ils s'entr'admirassent—*Passé.* Que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient entr'admirés. — *Plus-que-parf.* Que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent entr'admirés.— *Inf. prés.* S'entr'admirer. — *Passé.* S'être entr'admirés. — *Participe prés.* S'entr'admirant (invariable).— *Passé.* Entr'admirés, entr'admirées. —*Passé comp.* S'étant entr'admirés.

ENTR'AIDER (s'), v. pron., et réciproque 1re conj. (*s'antrèdé*). — *S'aider* mutuellement. *Les hommes devraient* s'entr'aider (Acad.) — *La morale et les lumières, les lumières et la morale* s'ent'raident (Mme de Staël). — *Indicatif prés.* Nous nous ent'raidons, vous vous entr'aidez, ils s'entr'aident. — *Imparf.* Nous nous entr'aidions, vous vous entr'aidiez, ils s'entr'aidaient. — *Passé déf.* Nous nous entr'aidâmes, vous vous entr'aidâtes, ils s'entr'aidèrent. — *Passé indéf.* Nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont entr'aidés. *Passé ant.* Nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent entr'aidés. — *Plus-que-parf.* Nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient entr'aidés. — *Futur.* Nous nous entr'aiderons, vous vous entr'aiderez, ils s'entr'aideront. — *Futur ant.* Nous nous serons, vous vous serez, ils se seront entr'aidés. — *Cond. prés.* Nous nous entr'aiderions, vous vous entr'aideriez, ils s'entr'aideraient. — *Passé.* Nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient entr'aidés. — *On dit aussi :* Nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent entr'aidés. — *Impér. prés.* entr'aidons-nous, entr'aidez-vous. — *Passé.* Soyons-nous, soyez-vous entr'aidés. — *Subj. prés.* Que nous nous entr'aidions,

que vous vous entr'aidiez, qu'ils s'entr'aident. — *Imp.* Que nous nous entr'aidassions, que vous vous entr'aidassiez, qu'ils s'entr'aidassent. — *Pass.* Que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient entr'aidés. — *Plus-que-parf.* Que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent entr'aidés. — *Infin. prés.* S'entr'aider. — *Passé.* S'être entr'aidés. — *Part. prés.* S'entr'aidant. — *Passé.* Entr'aidés, entr'aidées. — *Passé comp.* S'étant entr'aidés.

ENTR'AIMER (s'), v. pron. et récip. 1re conj. (*antr'èmé*), s'aimer l'un l'autre, *Deux époux obligés de vivre ensemble, doivent* s'entr'aimer *sous peine de se haïr*. — *Ind. prés.* Nous nous entr'aimons, vous vous entr'aimez, ils s'entr'aiment. — *Imparf.* Nous nous entr'aimions, vous vous entr'aimiez, ils s'entr'aimaient. — *Passé déf.* Nous nous entr'aimâmes, vous vous entr'aimâtes, ils s'entr'aimèrent. — *Passé indéfini.* Nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont entr'aimés. — *Passé antérieur.* Nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent entr'aimés. — *Plus-que-parf.* Nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient entr'aimés. — *Futur.* Nous nous entr'aimerons, vous vous entr'aimerez, ils s'entr'aimeront. — *Futur antér.* Nous nous serons, vous vous serez, ils se seront entr'aimés. — *Cond. prés.* Nous nous entr'aimerions, vous vous entr'aimeriez, ils s'entr'aimeraient. — *Passé.* Nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient entr'aimés. — *On dit aussi :* Nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent entr'aimés. — *Impératif prés.* Entr'aimons-nous, entr'aimez-vous. — *Pass.* Soyons-nous, soyez-vous entr'aimés. — *Subj. prés.* Que nous nous entr'aimions, que vous vous entr'aimiez, qu'ils s'entr'aiment. — *Imparfait* Que nous nous entr'aimassions, que vous vous entr'aimassiez, qu'ils s'entr'aimassent. — *Passé.* Que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient entr'aimés. — *Plus-que-parfait.* Que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent entr'aimés. — *Inf. prés.* S'entr'aimer. — *Pass.* S'être entr'aimés. — *Part. prés.* S'entr'aimant (invar.). — *Passé.* Entr'aimés, entr'aimées. — *Passé comp.* S'étant entr'aimés.

ENTRAÎNER, v. a. 1re conj. (*Antrêné*), traîner avec soi, après soi. *Le monde nous occupe, le présent nous* entraîne. (Bossuet). — Au figuré. *Chaque mauvaise action* entraîne *avec soi son infortune.* (Boèce). — Entraîner, au figuré, signifie amener, être cause, occasionner. — *Indicatif présent.* J'entraîne, tu entraînes, il entraîne, nous entraînons, vous entraînez, ils entraînent. — *Imp.* J'entraînais, tu entraînais, il entraînait, nous entraînions, vous entraîniez, ils entraînaient. — *Passé déf.* J'entraînai, tu entraînas, il entraîna, nous entraînâmes, vous entraînâtes, ils entraînèrent. — *Pass. ind.* J'ai entraîné, etc. — *Pass. ant.* J'eus entraîné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais entraîné, etc. — *Futur.* J'entraînerai, tu entraîneras, il entraînera, nous entraînerons, vous entraînerez, ils entraîneront. — *Futur ant.* J'aurai entraîné, etc. — *Condit. prés.* J'entraînerais, tu entraînerais, il entraînerait, nous entraînerions, vous entraîneriez, ils entraîneraient. — *Passé.* J'aurais entraîné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse entraîné, etc. — *Impér. prés.* Entraîne, entraînons, entraînez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez entraîné. — *Subjonct. prés.* Que j'entraîne, que tu entraînes, qu'il entraîne, que nous entraînions, que vous entraîniez, qu'ils entraînent. — *Imparf.* Que j'entraînasse, que tu entraînasses, qu'il entraînât, que nous entraînassions, que vous entraînassiez, qu'ils entraînassent. — *Passé.* Que j'aie entraîné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse entraîné, etc. — *Infin. prés.* Entraîner. — *Passé.* Avoir entraîné. — *Part. prés.* Entraînant (varia.). — *Pass.* Entraîné, entraînée, entraînés, entraînées. — *Passé comp.* Ayant entraîné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'entraîner*. Alors le verbe est réciproque. *Les hommes vicieux* s'entraînent *dans le malheur*. (Boiste). — Passif : *être entraîné*. Le participe régit *par*. *Le faible est* entraîné par *le fort. Tant il avait été* entraîné par *un amour aveugle*. (Fénelon).

ENTR'APPELER (s'), v. pron. et réciproque, 1re conj. (*Centrapelé*), s'appeler l'un l'autre : *dans ce désordre, dans cette obscurité ils* s'entr'appelaient (Acad.). (Ce verbe ne se conj. qu'au pluriel). La lettre *l* se double devant l'*e* muet. — *Indica. prés.* : Nous nous entr'appelons, vous vous entr'appelez, ils s'entr'appellent. — *Imparf.* Nous nous entr'appelions, vous vous entr'appeliez, ils s'entr'appelaient. — *Pass. déf.* Nous nous en-

tr'appelâmes, vous vous entr'appelâtes, ils s'entr'appelèrent. — *Passé. Indéfini.* Nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont entr'appeles. — *Passé. ant.* Nous nous fûmes, vous vous fûtes ils se furent, entr'appelés — *Plus-que-parfait* Nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient entr'appelés. — *Futur.* Nous nous entr'appellerons, vous vous entr'appellerez, ils s'entr'appelleront. — *Futur antér.* Nous nous serons, vous vous serez, ils se seront entr'appelés.— *Condit. prés.* Nous nous entr'appellerions, vous vous entr'appelleriez, ils s'entr'appelleraient. — *Passé.* Nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient entr'appelés. — *On dit aussi :* Nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent entr'appelés. — *Impératif.* entr'appelons-nous, entr'appelez-vous. — *Subjonctif présent.* Que nous nous entr'appelions, que vous vous entr'appeliez, qu'ils s'entr'appellent. — *Imparf.* Que nous nous entr'appelassions, que vous vous entr'appelassiez, Qu'ils s'entr'appelassent. — *Passé.* Que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient entr'appelés. — *Plus-que-parf.* Que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent entr'appelés.— *Infinitif présent* S'entr'appeler. — *Pas.* S'être entr'appelés.— *Part. prés.* — S'entr'appelant. (invar.). — *Passé.* S'étant entr'appelés.

ENTRAVER, v. a., 1re conj. (*Entravé*), mettre des entraves aux pieds. Entraver *un cheval* (Acad.).— *Tantôt la peur nous met des aîles aux talons; tantôt elle nous les cloue* au sol *et les entrave.* (Montaigne). — Il s'emploie surtout au figuré. Entraver une affaire, une opération. (Embarrasser sa marche) *Les formes trop méticuleuses* entravent *les affaires* (Académ.). — *Ind. prés.* J'entrave, tu entraves, il entrave, nous entravons, vous entravez, ils entravent. — *Imp.* J'entravais, tu entravais, il entravait, nous entravions, vous entraviez, ils entravaient. — *Passé déf* J'entravai, tu entravas, il entrava, nous entravâmes, vous entravâtes, ils entravèrent. — *Passé ind.* J'ai entravé, etc. — *Passé ant.* J'eus entravé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais entravé, etc. — *Futur.* J'entraverai, tu entraveras, il entravera, nous entraverons, vous entraverez, ils entraveront. — *Futur antér.* J'aurai entravé. etc. — *Cond. prés.* J'entraverais, tu entraverais, il entraverait, nous entraverions, vous entraveriez, ils entraveraient. — *Passé.* J'aurais entravé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse entravé, etc. — *Imp. prés.* entrave, entravons, entravez. — — *Passé* Aie, ayons, ayez entravé. — *Subj. prés.* Que j'entrave, que tu entraves, qu'il entrave, que nous entravions, que vous entraviez, qu'ils entravent. — *Imparfait.* Que j'entravasse, que tu entravasses, qu'il entravât, que nous entravassions, que vous entravassiez, qu'ils entravassent. — *Passé.* Que j'aie entravé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse entravé. etc. — *Inf. prés.* Entraver. — — *Passé.* Avoir entravé, — *Participe prés.* Entravant (inv.). — *Passé.* Entravé, entravée, entravés, entravées.— *Pas. composé.* Ayant entravé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'entraver* — Passif : *être entravé.* Le participe. régit *par. Les négociations sont souvent entravées par la mauvaise foi.*

ENTR'AVERTIR (s'), v. pron. et réciproque, 2e conj. (*Çantr'avèretir*), *s'avertir* mutuellement. *Ils font des feux sur les montagnes pour* s'entr'avertir (Acad.). Ne se conjugue qu'au pluriel. — *Ind. prés.* Nous nous entr'avertissons, vous vous entr'avertissez, ils s'entr'avertissent. — *Imp.* Nous nous entr'avertissions, vous vous entr'avertissiez, ils s'entr'avertissaient. — *Passé déf.* Nous nous entr'avertîmes, vous vous entr'avertîtes, ils s'entr'avertirent. — *Passé ind.* Nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont entr'avertis. — *Passé ant.* Nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent entr'avertis. — *Plus-que-parf.* Nous nous étions, vous vous étiez, Ils s'étaient entr'avertis. — *Futur.* Nous nous entr'avertirons, vous vous entr'avertirez, ils s'entr'avertiront. — *Futur antér.* Nous nous serons, vous vous serez, ils se seront entr'avertis. — *Cond. présent.* Nous nous entr'avertirions, vous vous entr'avertiriez, Ils s'entr'avertiraient, — *Passé.* Nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient entr'avertis. — *On dit aussi :* Nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent entr'avertis. — *Impératif.* entr'avertissons-nous, entr'avertissez-vous.—*Subjonctif. prés.* Que nous nous entr'avertissions, que vous vous entr'avertissiez, Qu'ils s'entr'avertissent. — *Imparf.* Que nous nous entr'avertissions, que vous vous entr'avertissiez, qu'ils s'entr'avertissent. — *Passé.* Que nous nous soyons,

que vous vous soyez, qu'ils se soient entr'avertis. — *Plus-que-parf.* Que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent entr'avertis. — *Infin. prés.* S'entr'avertir. — *Passé.* S'être entr'avertis. — *Part. prés.* S'entr'avertissant. — *Passé.* Entravertis, entraverties. — *Passé comp.* S'étant entr'avertis.

ENTRE-BAILLER, v. a. 1[re] conj. (*Antrebaié*), entr'ouvrir légèrement, entre-bailler la *porte* la *fenêtre*. — *Ind. prés.* J'entre-baille, tu entre-bailles, il entre-baille, nous entre-baillons, vous entre-baillez, ils entre-baillent. — *Imp.* J'entre-baillais, tu entre-baillais, il entre-baillait, nous entre-baillions, vous entre-bailliez ils entre-baillaient. — *Passé. défini.* J'entre-baillai, tu entre-baillas, il entre-bailla, nous entre-baillâmes, vous entre-baillâtes, ils entre-baillèrent. — *Pass. ind.* J'ai entre-baillé, etc. — *Passé. ant.* J'eus entre-baillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais entre-baillé, etc. — *Futur.* J'entre-baillerai, tu entre-bailleras, il entre-baillera, nous entre-baillerons, vous entre-baillerez, ils entre-bailleront. — *Futur ant.* J'aurai entre-baillé, etc. — *Cond. prés.* J'entre-baillerais, tu entre-baillerais, il entre-baillerait, nous entre baillerions, vous entre-bailleriez, ils entre-bailleraient. — *Passé.* J'aurai entre-baillé. etc. — *On dit aussi* : J'eusse entre baillé, etc. — *Imp. prés.* Entre-baille, entre-baillons, entre-baillez, — *Passé.* Aie, ayons, ayez entre baillé. — *Subj. prés.* Que j'entre-baille, que tu entre-bailles, qu'il entre baille, que nous entre-baillions, que vous entre-bailliez, qu'ils entre-baillent. — *Imp.* Que j'entre-baillasse, que tu entre-baillasses, qu'il entre-baillât, que nous entre-baillassions, que vous entre-baillassiez, qu'il entre-bailliassent. — *Passé.* Que j'aie entre baillé etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse entre-baillé, etc.— *Infin. prés.* Entre-bailler.— *Passé.* Avoir entre-baillé. —*Part. prés.* Entre-baillant, (inv.). — *Passé.* entre-baillé, entre-baillée, entre-baillés, entre-baillées. — *Passé comp.* Ayant entre-baillé. — Pronominalement, *s'entre-bailler* (Landais). —Passif : *Etre entre-baillé. La fenêtre* est entre-baillée. Le participe régit *par.*

ENTRE-BAISER (s'), v. pron. et récip. 1[re] conj. (*Çantre-bèzé*), se baiser l'un l'autre. Ces nouveaux époux s'entre-baisent *avec une grande affection* (Acad.). Ne se conjugue qu'au pluriel. — *Indic. prés.* Nous nous entre-baisons, nous nous entre-baisez, ils s'entre-baisent. — *Imp.* Nous nous entre-baisions, vous vous entre-baisiez, ils s'entre-baisaient. — *Pas. défi.* — Nous nous entre-baisâmes, vous vous entre-baisâtes, ils s'entre-baisèrent. — *Passé ind.* Nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont entre-baisés. — *Passé. ant.* Nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent entre-baisés. — *Plus-que-parfait.* Nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient entre-baisés. — *Futur.* Nous nous entre-baiserons, vous vous entre-baiserez, ils s'entre-baiseront. — *Futur, antér.* Nous nous serons, vous vous serez Ils se seront entre-baisées. — *Condit. prés.* Nous nous entre-baiserions, vous vous entre-baiseriez, ils s'entre-baiseraient. — *Passé.* Nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient entre-baisés. — *On dit aussi* : Nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent entre-baisés. — *Imp.* Entre-baisons-nous, entre-baisez-vous. — *Subj. prés.* Que nous nous entre-baisions, que vous vous entre-baisiez, qu'ils s'entre-baisent. *Imparf.* — Que nous nous entre-baisassions, que vous vous entre-baisassiez, qu'ils s'entre-baisassent. — *Passé.* Que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient entre-baisés. — *Plus-que parf.* Que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent entre-baisés. — *Infinitif prés.* S'entre-baiser. — *Passé.* Entre-baisés. — *Part. prés.* Entre-baisant — *Passé.* S'être entre-basés. — *Passé comp.* S'étant entre baisés.

ENTRE-BATTRE (s'), v. pron. et récip. 4[e] conj. (*Çantrebattre*), se battre l'un l'autre, les uns les autres, se combattre. *Après s'être longtemps disputés, ces gens en vinrent aux injures et* s'entre-battirent. *Les ivrognes finissent toujours par* s'entre-battre. Ce verbe ne se conjugue qu'au pluriel. — *Indic. prés.* Nous nous entre-battons, vous vous entre-battez, ils s'entre battent. — *Imparf* Nous nous entre-battions, vous vous entre-battiez, ils s'entre-battaient. — *Passé déf.* Nous nous entre-battîmes, vous vous entre-battîtes, ils s'entre-battirent. — *Passé ind.* Nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont entre battus. — *Passé antér.* Nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent entre-battus. — *Plus-que-parf.* Nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient entre-battus. — *Futur.* Nous nous entre-bat-

trons, vous vous entre-battrez, ils s'entre-battront. — *Futur antér.* Nous nous serons, vous vous serez, ils se seront entre-battus. — *Cond. prés.* Nous nous entre-battrions, vous vous entre-battriez, ils s'entre-battraient. — *Passé.* Nous nous serions, vous seriez, ils se seraient entre-battus. — *On dit aussi :* Nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent entre-battus. — *Impér. prés.* Entre-battons-nous, entre battez-vous. — *Passé* Soyons-nous, soyez-vous entre-battus. — *Subj. prés.* Que nous nous entre-battions, que vous vous entre-battiez, qu'ils s'entre-battent. — *Imp.* Que nous nous entre-battissions, que vous vous entre-battissiez, qu'ils s'entre-battissent.— *Passé.*Que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient entre-battus. — *Plus-que-parf.* Que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent entre-battus. — *Infin. prés.* S'entre-battre. — *Passé.* S'être entre-battus. — *Part. prés.* S'entre-battant (invar.). — *Passé.* Entre-battus, entre-battues. — *Pass. comp.* S'étant entre-battus.

ENTRE-CHOQUER (s'), v. pron. et récip. 1re conj. (*Çantre-choké*), se choquer l'un l'autre. *Deux billes qui se rencontrent* s'entre-choquent. *Ils se sont* entre-choqués *en courant.* — Au figuré : *Ces deux hommes* s'entre-choquent *sans cesse*, s'opposent l'un à l'autre pour se nuire. (Acad.). *C'est à la cour que toutes les passions se réunissent pour* s'entre-choquer *et se détruire.* (Massillon). Ne se conjugue qu'au pluriel. — *Ind. pr.* Nous nous entre-choquons, vous vous entre-choquez, ils s'entre-choquent. — *Imparf.* Nous nous entre-choquions, vous vous entre-choquiez, ils s'entre-choquaient. — *Passé déf.* Nous nous entre-choquâmes, vous vous entre choquâtes, ils s'entre choquèrent. — *Passé indéfini.* Nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont entre-choqués. — *Pass. antér.* Nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent entre-choqués. — *Plus-que-parf.* Nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient entre-choqués. — *Futur.* Nous nous entre-choquerons, vous vous entre-choquerez, ils s'entre-choqueront. — *Futur ant.* Nous nous serons, vous vous serez, ils se seront entre-choqués. — *Cond. présent.* Nous nous entre-choquerions, vous vous entre-choqueriez, ils s'entre-choqueraient. — *Passé* Nous nous serions vous vous seriez, ils se seraient entre-choqués. — *On dit aussi :* Nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent entre-choqués. — *Impér. prés.* Entre-choquons-nous, entre-choquez-vous. — *Passé.* Soyons-nous, soyez-vous entre-choqués. — *Subj. prés.* Que nous nous entre-choquions, que vous vous entre choquiez, qu'ils s'entre-choquent. — *Imparf.* Que nous nous entre-choquassions, que vous vous entre-choquassiez, qu'ils s'entre-choquassent. — *Passé.* Que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient entre-choqués. — *Plus-que-parfait.* Que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent entre-choqués. — *Inf. prés.* S'entre-choquer. — *Passé.* S'être entre-choqués. — *Part. prés.* S'entre-choquant (invariable). — *Passé.* Entre-choqués, entre-choquées. — *Passé composé*, S'étant entre-choqués.

ENTRE-COUPER, v. a. 1re conj. (*Antre-coupé*), couper, interrompre en divers endroits, par divers endroits. *Les canaux qui* entre-coupent *les jardins les rendent plus agréables* (Acad.). Au figuré. *Les soupirs* entre-coupaient *sa voix* (Idem). *Prononcer à peine quelques mots* entre-coupés (Boss.).—*Ind. prés.* J'entre-coupe, tu entre-coupes, il entre-coupe, nous entre-coupons, vous entre-coupez, ils entre-coupent.—*Imparf.* J'entre-coupais, tu entre-coupais, il entre-coupait, nous entre-coupions, vous entre-coupiez, ils entre-coupaient. — *Passé déf.* J'entre-coupai, tu entre-coupas, il entre-coupa, nous entre-coupâmes, vous entre-coupâtes, ils entre-coupèrent. — *Passé indéf.* Jai entre-coupé, etc. — *Passé ant.* J'eus entre-coupé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais entre-coupé, etc. — *Futur.* J'entre-couperai, tu entre-couperas, il entre-coupera, nous entre-couperons, vous entre-couperez, ils entre-couperont.— *Futur ant.* J'aurai entre-coupé, etc. — *Condit. prés.* J'entre-couperais, tu entre-couperais, il entre-couperait, nous entre-couperions, vous entre-couperiez, ils entre-couperaient. — *Passé.* J'aurais entre-coupé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse entre-coupé, etc. — *Impér. prés.* Entre-coupe, entre-coupons, entre-coupez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez entre-coupé. — *Subj. prés.* Que j'entre-coupe, que tu entre-coupes, qu'il entre-coupe, que nous entre-coupions, que vous entre-coupiez, qu'ils entre-coupent. — *Imp.* Que j'entre-

coupasse, que tu entre-coupasses, qu'il entre-coupât, que nous entre-coupassions, que vous entre-coupassiez, qu'ils entre-coupassent. — *Passé.* Que j'aie entre-coupé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse entre-coupé, etc. — *Infin. prés.* Entre-couper.—*Passé.*Avoir entre-coupé.—*Part. prés.* Entre-coupant (invar.). — *Passé.* entre-coupé, entre-coupée, entre-coupés, entre-coupées. — *Passé comp.* Ayant entre-coupé.—Il s'emploie avec le pronom personnel : *s'entre-couper,* lorsqu'on veut exprimer l'action des animaux qui *se coupent,* se blessent en marchant, c'est-à-dire en frottant un pied contre l'autre. *Ce mulet* s'entre-coupe *des pieds de devant* (Acad.).—Passif : *Être entre-coupé.* Le participe régit *de. Ce pays est* entre-coupé *de ruisseaux, de collines* (Acad.). *D'une voix* entre-coupée *de sanglots* (Fléchier).

ENTRE-CROISER (s'), v. pronom. et réciproque (*Çantrekroisé*), se croiser l'un l'autre : *Ces deux lignes* s'entre-croisent (Acad.). Ce verbe ne se conjugue qu'au pluriel. — *Ind. prés.* Nous nous entre-croisons, vous vous entre-croisez, ils s'entre-croisent. — *Imparf.* Nous nous entre-croisions, vous vous entre-croisiez, ils s'entre-croisaient. — *Pass. déf.* Nous nous entre-croisâmes, vous vous entre-croisâtes, ils s'entre-croisèrent. — *Passé ind.* Nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont entre-croisés. — *Passé antér.* Nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent entre-croisés. — *Plus-que-parf.* Nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient entre-croisés. — *Futur.* Nous nous entre-croiserons, vous vous entre-croiserez, ils s'entre-croiseront. — *Futur antér.* Nous nous serons, vous vous serez, ils se seront entre-croisés.—*Condit. prés.* Nous nous entre-croiserions, vous vous entre-croiseriez, ils s'entre-croiseraient. — *Passé.* Nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient entre-croisés, —*On dit aussi* : Nous nous fussions, vous vous fussiez, il se fussent entre-croisés. — *Impér. prés.* Entre-croisons-nous, entre-croisez vous.—*Passé.* Soyons-nous, soyez-vous entre-croisés. — *Subj. prés.* Que nous nous entre-croisions, que vous vous entre-croisiez, qu'ils s'entre-croisent. — *Imparf.* Que nous nous entre-croisassions, que vous vous entre-croisassiez, qu'ils s'entre-croisassent. — *Passé.* Que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient entre-croisés.— *Plus-que-parfait.* Que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent entre-croisés. — *Inf. prés.* S'entre-croiser. — *Passé.*S'être entre-croisés.—*Partic. prés.* S'entre-croisant (invar.).—*Passé.* Entre-croisés, entre-croisées. — *Passé. comp.* S'étant entre-croisés.

ENTRE-DÉCHIRER (s'), v. pron. et réciproque, 1re conj. (*Çantredéchiré*), se déchirer l'un l'autre. *Ils* s'entre-déchirèrent *dans leur lutte.* Ce verbe ne se conjugue qu'au pluriel. Au figuré. *Ces deux écrivains* s'entre déchirent *dans leur polémique.* — *Indic. prés.* Nous nous entre-déchirons, vous vous entre déchirez, ils s'entre déchirent. — *Imparf.* Nous nous entre-déchirions, vous vous entre-déchiriez, ils s'entre-déchiraient.—*Passé déf.* Nous nous entre-déchirâmes, vous vous entre-déchirâtes, ils s'entre-déchirèrent. — *Passé indéfini.* Nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont entre-déchirés. — *Passé ant.* Nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent entre-déchirés. — *Plus-que-parf.* Nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient entre-déchirés.—*Futur.* Nous nous entre-déchirerons, vous vous entre-déchirerez, ils s'entre-déchireront. — *Futur antér.* Nous nous serons, vous vous serez, ils se seront entre-déchirés.—*Condit. prés.* Nous nous entre-déchirerions, vous vous entre-déchireriez, ils s'entre déchireraient.—*Pass.* Nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient entre-déchirés.—*On dit aussi :* Nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent entre-déchirés. — *Impér. prés.*Entre-déchirons-nous, entre-déchirez-vous. — *Passé.* Soyons-nous, soyez-vous entre-déchirés. — *Subj. prés.* Que nous nous entre-déchirions, que vous vous entre-déchiriez, qu'ils s'entre-déchirent. — *Imparf.* Que nous nous entre-déchirassions, que vous vous entre-déchirassiez, qu'ils s'entre-déchirassent. — *Passé.* Que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient entre-déchirés.— *Plus-que-parf.* Que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent entre-déchirés.— *Infin. prés.* S'entre-déchirer. —*Passé.* S'être entre-déchirés.—*Partic. prés.* S'entre-déchirant (invar.).—*Passé.* Entre-déchirés, entre-déchirées.—*Passé composé.* S'étant entre-déchirés.

ENTRE-DÉTRUIRE (*s'*) v. pron. et réciproque 4e conjug. (*Çantre-détruire*), se

détruire l'un l'autre. La Fable dit : *qu'Étéocle et Polynice* s'entre-détruisirent *dans un combat singulier*. Ce verbe ne conjugue qu'au pluriel. — *Ind. prés.* Nous nous entre-détruisons, vous vous entre-détruisez, ils s'entre-détruisent. — *Imp.* Nous nous entre-détruisions, vous vous entre-détruisiez, ils s'entre-détruisaient. — *Passé déf.* Nous nous entre-détruisîmes, vous vous entre-détruisîtes, ils s'entre-détruisirent.—*Passé ind.* Nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont entre-détruits. — *Passé ant.* Nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent entre-détruits. — *Plus-que-parf.* Nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient entre-détruits. — *Futur.* Nous nous entre-détruirons, vous vous entre-détruirez, ils s'entre-détruiront. — *Futur ant.* Nous nous serons, vous vous serez, ils se seront entre-détruits. — *Cond prés.* Nous nous entre-détruirions, vous vous entre-détruiriez, ils s'entre-détruiraient. — *Passé.* Nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient entre-detruits. — *On dit aussi :* Nous nous fussions, vous fussiez, ils se fussent entre-detruits. — *Impératif. prés.* Entre-détruisons-nous, entre-détruisez vous. — *Passé.* Soyons-nous, soyez-vous entre-détruits. — *Subj. prés.* Que nous nous entre-détruisions, que vous vous entre-détruisiez, qu'ils s'entre-détruisent. — *Imp.* Que nous nous entre-détruisissions, que vous vous entre-détruisissiez, qu'ils s'entre-détruisissent. — *Passé.* Que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient entre-détruits. — *Plus que-parf.* Que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent entre-détruits. *Inf. prés.* S'entre-détruire. —*Pass.* S'être entre-détruits. — *Part. prés.* S'entre-détruisant (inv.). — *Passé.* Entre-détruits, entre-détruites. — *Passé comp.* S'etant entre-détruits.

ENTRE-DÉVORER (*s'*), v. pron. et réciproque 1[re] conj. (*Çantre-dévoré*), se dévorer mutuellement. *Certains animaux* s'entre-dévorent (Académie). Ce verbe ne se conjugue qn'au pluriel. — *Ind. pres* Nous nous entre-dévorons, vous vous entre-dévorez, ils s'entre-dévorent. —*Imp.* Nous nous entre-dévorions, vous vous entre-dévoriez, ils s'entre-dévoraient. — *Passé défin.* Nous nous entre-dévorâmes, vous vous entre-dévorâtes, ils s'entre-dévorèrent. — *Passé indéf.* Nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont entre-dévorés. — *Passé antér.* Nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent entre-dévorés. — *Plus-que-parfait.* Nous nous étions, vous étiez, ils s'étaient entre-dévores. — *Futur.* Nous nous entre-dévorerons, vous vous entre-dévorerez, ils s'entre-dévoreront. — *Futur antér.* Nous nous serons, vous serez, ils se seront entre-dévorés. — *Condit. prés.* Nous nous entre-dévorerions, vous vous entre-dévoreriez, ils s'entre-dévoreraient. — *Passé.* Nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient entre-dévorés.—*On dit aussi :* Nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent entre dévorés. — *Imp. prés.* Entre-dévorons-nous, entre-dévorez-vous. — *Passé.* Soyons-nous, soyez-vous entre-dévorés. — *Subj. prés.* Que nous nous entre-dévorions, que vous vous entre-dévoriez, qu'ils s'entre dévorent. — *Imp.* Que nous nous entre-dévorassions, que vous vous entre-dévorassiez, qu'ils s'entre-dévorassent. — *Passé.* Que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient entre dévorés. — *Plus-que-parf.* Que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent entre-dévorés. — *Inf. prés.* S'entre-dévorer. — *Passé.* S'être entre-dévorés. —*Part. prés.* S'entre-dévorant (invar.). — *Passé.* Entre-dévorés, entre-dévorées. — *Passé comp.* S'étant entre-dévorés.

ENTRE-DONNER (*s'*), v. pron. et réciproque 1[re] conj. (*Çantre-doné*), se donner mutuellement quelque chose. *Ils se sont* entre-donné *des gages d'amitié*. Ce verbe ne se conjugue qu'au pluriel; et dans les temps composés le participe ne prend pas de pluriel, attendu que le pronom est toujours régime indirect. — *Indicatif prés.* Nous nous entre-donnons, vous vous entre-donnez, ils s'entre-donnent. — *Imp.* Nous nous entre-donnions, vous vous entre-donniez, ils s'entre-donnaient. — *Passé def.* Nous nous entre-donnâmes, vous vous entre-donnâtes, ils s'entre-donnèrent. — *Passé ind.* Nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont entre-donné. — *Passé ant.* Nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent entre-donné. — *Plus-que-parf.* Nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient entre-donné. — *Futur.* Nous nous entre donnerons, vous vous entre-donnerez, ils s'entre-donneront. — *Futur ant.* Nous nons serons, vous vous serez, ils se seront entre-donné. — *Cond. prés.* Nous nous entre-don-

nerions, vous vous entre-donneriez, ils s'entre-donneraient. — *Passé.* Nous nous serions, vous seriez, ils se seraient entre-donné. — *On dit aussi :* Nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent entre-donné. — *Imperat. prés.* Entre-donnons-nous, entre-donnez-vous — *Pass.* Soyons-nous, soyez-vous entre-donné. — *Subj. prés.* Que nous nous entre-donnions, que vous vous entre-donniez, qu'ils s'entre-donnent. — *Imp.* Que nous nous entre-donnassions, que vous vous entre-donnassiez, qu'ils s'entre-donnassent. — *Passé.* Que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient entre donné. — *Plus-que-parf.* Que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent entre-donné. — *Inf. prés.* S'entre-donner. — *Passé.* S'être entre-donné. — *Part. prés.* S'entre-donnant (invar.). — *Passé.* Entre-donné (inv.). — *Passé comp.* S'étant entre-donné.

ENTRE-FÂCHER (s'), v. pron. et récip. 1re conj. (*Çantrefâché*), se fâcher mutuellement. *Tout amis qu'ils étaient, ils se sont* entre-fâchés *à la suite d'une vive discussion.* Ce verbe ne se conjugue qu'au pluriel. — *Indic. prés.* Nous nous entre-fâchons, vous vous entre-fâchez, ils s'entre-fâchent. — *Imparfait.* Nous nous entre-fâchions, vous vous entre-fâchiez, ils s'entre-fâchaient. — *Passé déf.* Nous nous entre-fâchâmes, vous vous entre-fâchâtes, ils s'entre-fâchèrent. — *Pass. ind.* Nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont entre-fâchés. — *Passé ant.* Nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent entre-fâchés. — *Plus-que-parfait.* Nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient entre-fâchés. — *Futur.* Nous nous entre-fâcherons, vous vous entre-fâcherez, ils s'entre-fâcheront. — *Futur antér.* Nous nous serons, vous vous serez, ils se seront entre-fâchés. — *Condit. prés.* Nous nous entre-fâcherions, vous vous entre-fâcheriez, ils s'entre-fâcheraient. — *Passé.* Nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient entre-fâchés. — *On dit aussi :* Nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent entre-fâchés. — *Impér. prés.* Entre-fâchons-nous, entre-fâchez-vous. — *Passé.* Soyons-nous, soyez-vous entre-fâchés. — *Subj. prés.* Que nous nous entre-fâchions, que vous vous entre-fâchiez, qu'ils s'entre-fâchent. — *Imp.* Que nous nous entre-fâchassions, que vous vous entre-fâchassiez, qu'ils s'entre-fâchassent. — *Passé.* Que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient entre-fâchés. — *Plus-que-parf.* Que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent entre-fâchés. — *Inf. prés.* S'entre-fâcher. — *Passé.* S'être entre-fâchés. — *Part. prés.* S'entre-fâchant (invaria.). — *Pass.* Entre-fâchés, entre-fâchées. — *Passé comp.* S'étant entre-fâchés.

ENTRE-FRAPPER (s'), v. pron. et récip. 1re conj. (*Çantrefrapé*), se frapper l'un l'autre. *Ces enfants* s'entre-frappent, *puis ils s'en vont dire chacun à leur mère : c'est lui qui m'a frappé.* Ce verbe ne se conjugue qu'au pluriel. — *Ind. prés.* Nous nous entre-frappons, vous vous entre-frappez, ils s'entre-frappent. — *Imp.* Nous nous entre-frappions, vous vous entre-frappiez, ils s'entre-frappaient. — *Passé déf.* Nous nous entre-frappâmes, vous vous entre-frappâtes, ils s'entre-frappèrent. — *Passé indéf.* Nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont entre-frappés. — *Passé ant.* Nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent entre-frappés. — *Plus-que-parf.* Nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient entre-frappés. — *Futur.* Nous nous entre-frapperons, vous vous vous entre frapperez, ils s'entre-frapperont. — *Futur ant.* Nous nous serons, vous vous serez, ils se seront entre-frappés. — *Condit.d. prés.* Nous nous entre-frapperions, vous vous entre-frapperiez, ils s'entre-frapperaient. — *Passé.* Nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient entre-frappés. — *On dit aussi :* Nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent entre-frappés. — — *Impér. prés.* Entre-frappons-nous, entre-frappez-vous. — *Passé.* Soyons-nous, soyez-vous entre-frappés. — *Subj. prés.* Que nous nous entre-frappions, que vous vous entre-frappiez, qu'ils s'entre-frappent. — *Imparf.* Que nous nous entre-frappassions, que vous vous entre-frappassiez, qu'ils s'entre-frappassent. — *Passé.* Que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient entre-frappés. — *Plus-que-parfait.* Que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent entre-frappés. — *Infin. prés.* S'entre-frapper. — *Passé.* S'être entre-frappés. — *Part. prés.* S'entre-frappant (inv.). — *Passé.* Entre-frappés, entre-frappées. — *Passé comp.* S'étant entre-frappés.

ENTR'ÉGORGER (s'), v. pron. et réciproque 1re conj. (*Çantr'égorgé*), s'égor-

ger mutuellement. *Les uns voient le bonheur dans tel gouvernement, les autres dans tel autre, ils* s'entr'égorgent *pour l'avoir, et n'obtiennent que l'infortune* (Boiste). Il ne se conjugue qu'au pluriel. — *Ind. prés.*, Nous nous entr'égorgeons, vous vous entr'égorgez, ils s'entr'égorgent. — *Imp.* Nous nous entr'égorgions, vous vous entr'égorgiez, ils s'entr'égorgeaient. — *Passé déf.* Nous nous entr'égorgeâmes, vous vous entr'égorgeâtes, ils s'entr'égorgèrent. — *Passé ind.* Nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont entr'égorgés. — *Passé anter.* Nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent entr'égorgés. — *Plus que-parf.* Nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient entr'égorgés. — *Futur.* Nous nous entr'égorgerons, vous vous entr'égorgerez, ils s'entr'égorgeront. — *Futur anter.* Nous nous serons, vous vous serez, ils se seront entr'égorgés. — *Cond. prés.* Nous nous entr'égorgerions, vous vous entr'égorgeriez, ils s'entr'égorgeraient. — *Pass.* Nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient entr'égorgés. — *On dit aussi* : Nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent entr'égorgés. — *Imp. prés.* Entr'égorgeons-nous, entr'égorgez-vous. — *Passé.* Soyons-nous, soyez-vous entr'égorgés. — *Subj. prés.* Que nous nous entr'égorgions, que vous vous entr'égorgiez, qu'ils s'entr'égorgent. — *Imp.* Que nous nous entr'égorgeassions, que vous vous entr'égorgeassiez, qu'ils s'entr'égorgeassent. — *Passé.* Que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient entr'égorgés. — *Plus-que-parf* Que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent entr'égorgés. — *Inf. prés.* S'entr'égorger. — *Passé.* S'être entr'égorgés. — *Partic. prés.* S'entr'égorgeant (inv.). — *Passé.* Entr'égorgés, entr'égorgées. — *Passé comp.* S'étant entr'égorgés.

ENTRE-HEURTER (*s'*), v. pron. et réciproque 1[re] conjug. (l'*h* est aspiré) se heurter l'un contre l'autre. *Les deux locomotives* s'entre-heurtèrent *et causèrent un choc épouvantable.* Ce verbe ne se conjugue qu'au pluriel. — *Ind. prés.* Nous nous entre-heurtons, vous vous entre-heurtez, ils s'entre-heurtent. — *Imparf.* Nous nous entre-heurtions, vous vous entre-heurtiez, ils s'entre-heurtaient. — *Passé déf.* Nous nous entre-heurtâmes, vous vous entre-heurtâtes, ils s'entre-heurtèrent. — *Passé indéf.* Nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont entre-heurtés. — *Passé antér.* Nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent entre-heurtés. — *Plus-que-parf.* Nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient entre-heurtés. — *Futur.* Nous nous entre-heurterons, vous vous entre-heurterez, ils s'entre-heurteront. — *Futur ant.* Nous nous serons, vous vous serez, ils se seront entre-heurtés. — *Cond. prés.* Nous nous entre-heurterions, vous vous entre-heurteriez, ils s'entre-heurteraient. — *Passé.* Nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient entre-heurtés. — *On dit aussi :* Nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent entre-heurtés. — *Impér. présent.* Entre-heurtons-nous, entre-heurtez-vous. — *Passé.* Soyons-nous, soyez-vous entre-heurtés. — *Subj. prés.* Que nous nous entre-heurtions, que vous vous entre-heurtiez, qu'ils s'entre-heurtent. — *Imparfait.* Que nous nous entre-heurtassions, que vous vous entre-heurtassiez, qu'ils s'entre-heurtassent. — *Passé.* Que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient entre-heurtés. — *Plus-que-parf.* Que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent entre-heurtés. — *Inf. prés.* S'entre-heurter. — *Passé.* S'être entre-heurtés. — *Part. prés.* S'entre-heurtant (inv.). — *Passé.* Entre-heurtés, entre-heurtées. — *Passé composé.* S'étant entre-heurtés.

ENTRELACER, v. a. 1[re] conj. (*Antrelacé*), enlacer l'un dans l'autre. Entrelacer *des branches d'arbres l'une dans l'autre.* (Ac.).—Par exten., entrelacer *les cheveux de fleurs, de rubans,* etc. — Au figuré, entrelacer *un discours de moralité* (Id.). Le *c* prend une cédille devant *a* et *o*. — *Ind. prés.* J'entrelace, tu entrelaces, il entrelace, nous entrelaçons, vous entrelacez, ils entrelacent. — *Imparf.* J'entrelaçais, tu entrelaçais, il entrelaçait, nous entrelacions, vous entrelaçiez, ils entrelaçaient. — *Passé défini.* J'entrelaçai, tu entrelaças, il entrelaça, nous entrelaçâmes, vous entrelaçâtes, ils entrelacèrent. — *Passé ind.* J'ai entrelacé, etc. — *Passé ant.* J'eus entrelacé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais entrelacé, etc. — *Futur.* J'entrelacerai, tu entrelaceras, il entrelacera, nous entrelacerons, vous entrelacerez, ils entrelaceront. — *Futur antér.* J'aurai entrelacé, etc. — *Cond. prés.* J'entrela

cerais, tu entrelacerais, il entrelacerait, nous entrelacerions, vous entrelaceriez, ils entrelaceraient. — *Passé.* J'aurais entrelacé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse entrelacé, etc.—*Impér. prés.* Entrelace, entre-laçons, entrelacez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez entrelacé. — *Subj. pr.* Que j'entrelace, que tu entrelaces, qu'il entrelace, que nous entrelacions, que vous entrelaciez, qu'ils entrelacent. — *Imp.* Que j'entrelaçasse, que tu entrelaçasses, qu'il entrelaçât, que nous entrelaçassions, que vous entrelaçassiez, qu'ils entrelaçassent. — *Passé.* Que j'aie entrelacé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse entrelacé, etc. — *Inf. prés.* Entrelacer. — *Passé.* Avoir entrelacé.—*Part. prés.* Entrelaçant (inv.). — *Passé.* Entrelacé, entrelacée, entrelacés, entrelacées. — *Passé comp.* Ayant entrelacé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'entrelacer. Voyez ces branches qui* s'entrelacent *sur nos têtes.* — Passif : *être entrelacé. Leurs chiffres sont* entrelacés. Le part. régit *de* et *par. Les cheveux de la mariée ont été merveilleusement* entrelacés de *fleurs* par *un coiffeur distingué.*

ENTRELARDER, v. a., 1re conj. (*Antrelardé*), piquer une viande de lard. Entrelarder *un filet de bœuf, une volaille.* — Par extension, entrelarder *une daube, un pâté, de clous de girofle, de canelle*; au figuré, entrelarder *un discours de passages grecs ou latins.* Entrelarder, dans ces deux exemples, signifie entremêler. — *Ind. prés.* J'entrelarde, tu entrelardes, il entrelarde, nous entrelardons, vous entrelardez, ils entrelardent. — *Imparf.* J'entrelardais, tu entrelardais, il entrelardait, nous entrelardions, vous entrelardiez, ils entrelardaient. — *Passé déf.* J'entrelardai, tu entrelardas, il entrelarda, nous entrelardâmes, vous entrelardâtes, ils entrelardèrent. — *Passé ind.* J'ai entrelardé, etc. — *Passé ant.* J'eus entrelardé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais entrelardé, etc. — *Futur.* J'entrelarderai, tu entrelarderas, il entrelardera, nous entrelarderons, vous entrelarderez, ils entrelarderont. — *Passé.* J'aurai entrelardé, etc. — *Cond. prés.* J'entrelarderais, tu entrelarderais, il entrelarderait, nous entrelarderions, vous entrelarderiez, ils entrelarderaient. — *Passé.* J'aurais entrelardé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse entrelardé, etc. — *Impér. prés.* Entrelarde, entrelardons, entrelardez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez entrelardé. — *Subj. prés.* Que j'entrelarde, que tu entrelardes, qu'il entrelarde, que nous entrelardions, que vous entrelardiez, qu'ils entrelardent. — *Imp.* Que j'entrelardasse, que tu entrelardasses, qu'il entrelardât, que nous entrelardassions, que vous entrelardassiez, qu'ils entrelardassent. — *Pass.* Que j'aie entrelardé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse entrelardé, etc. — *Infinitif prés.* Entrelarder. — *Passé.* Avoir entrelardé. — *Part. prés.* Entrelardant (inv.). — *Passé.* Entrelardé, entrelardée, entrelardés, entrelardées. — *Passé comp* Ayant entrelardé. — Passif : *être entrelardé.* Le participe régit *de* et *par. La daube qu'on nous servit avait été* entrelardée de *canelle* par *le cuisinier de la maison.* — Entrelardé pris adjectivement signifie, mêlé de gras et de maigre. *Viande* entrelardée.

ENTRE-LUIRE, v. n. et irr., 4e conj. (*Antre-luire*), luire à demi. *On voyait la lune* entre-luire *à travers le feuillage des arbres* (Académie). — Au figuré, *la vérité est souvent derrière un nuage; mais toujours elle* entreluit. — Il ne se conjugue qu'à la troisième personne du singulier et du pluriel. — *Indic. prés.* Il entre-luit, ils entre-luisent. — *Imparf.* Il entre-luisait, ils entre-luisaient. — *Il est inusité au passé défini.* — *Passé indéfini.* Il a, ils ont entre-lui. — *Passé antér.* Il eut, ils eurent entre-lui. — *Plus-que-parf.* Il avait, ils avaient entre lui. — *Futur.* Il entre-luira, ils entre-luiront. — *Futur antér.* Il aura, ils auront entre lui. — *Cond. prés.* Il entre-luirait, ils entre-luiraient. — *Passé.* Il aurait, ils auraient entre-lui. — *On dit aussi*: Il eût, ils eussent entre-lui. — *Pas d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il entre-luise, qu'ils entre-luisent. — *Il est inusité à cet imparfait.* — *Passé.* Qu'il ait, qu'ils aient entre-lui. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût, qu'ils eussent entre-lui. — *Inf. prés.* Entre-luire. — *Passé.* Avoir entre-lui. — *Part. prés.* Entre-luisant (invariable). — *Pass.* Entre-lui (invariable). — *Passé composé.* Ayant entre-lui.

ENTRE-MANGER (*s'*), v. pron. et réciproque, 1re conj. (*s'antre-manger*), se manger l'un l'autre. *Certains poissons* s'entre-mangent, *on en peut dire autant des hommes.* — Ne se conjugue qu'au pluriel. — *Ind. prés.* Nous nous entre-

mangeons, vous vous entre-mangez, ils s'entre-mangent. — *Imparf.* Nous nous entre-mangions, vous vous entre-mangiez, ils s'entre-mangeaient.— *Passé déf.* Nous nous entre-mangeâmes, vous vous entre-mangeâtes, ils s'entre-mangèrent.— *Passé indéf.* Nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont entre-mangés. — *Passé antér.* Nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent entre-mangés. — *Plus-que-parf.* Nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient entre-mangés. — *Futur.* Nous nous entre-mangerons, vous vous entre mangerez, ils s'entre-mangeront.— *Futur antér.* Nous nous serons, vous vous serez, ils se seront entre-mangés. — *Condit. prés.* Nous nous entre-mangerions, vous vous entre-mangeriez, ils s'entre-mangeraient. — *Passé.* Nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient entre-mangés.—*On dit aussi*: Nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent entre-mangés.— *Imp. prés.* Entre-mangeons-nous, entre-mangez-vous. — *Passé.* Soyons-nous, soyez-vous entre-mangés. — *Subj. prés.* Que nous nous entre-mangions, que vous vous entre-mangiez, qu'ils s'entre-mangent. — *Imp.* Que nous nous entre-mangeassions, que vous vous entre-mangeassiez, qu'ils s'entre-mangeassent.— *Passé.* Que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient entre-mangés. — *Plus-que-parf.* Que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent entre mangés. — *Infin. prés.* S'entre-manger. — *Passé.* S'être entre-mangés. — *Participe prés.* S'entre mangeant (invar.).—*Pass.* Entre-mangés, entre-mangées.—*Passé composé.* S'étant entre-mangés.

ENTRE-MÊLER, v. a., 1re conjug. (*Antre-mêlé*), mêler les unes parmi les autres des choses différentes. Entre-mêler *des orangers et des grenadiers. Le commerce* entre-mêle *les hommes; il ne les unit pas* (Boiste). — On dit, de même, figurément : Entre-mêler *des questions trop différentes. On rencontre parfois des gens qui* entre-mêlent *des plaisanteries dans une discussion sérieuse* (Académie). — *Indic. prés.* J'entre-mêle, tu entre-mêles, il entre-mêle, nous entre-mêlons, vous entre-mêlez, ils entre-mêlent. — *Imparfait.* J'entre-mêlais, tu entre-mêlais, il entre-mêlait, nous entre-mêlions, vous entre-mêliez, ils entre-mêlaient. — *Passé déf.* J'entre-mêlai, tu entre-mêlas, il entre-mêla, nous entre mêlâmes, vous entre-mêlâtes, ils entre-mêlèrent.—*Passé indéf.* J'ai entre-mêlé, etc. — *Passé ant.* J'eus entre-mêlé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais entre-mêlé, etc.— *Futur.* J'entre-mêlerai, tu entre-mêleras, il entre-mêlera, nous entre-mêlerons, vous entre-mêlerez, ils entre-mêleront.— *Futur ant.* J'aurai entre-mêlé, etc. — *Condit. prés.* J'entre-mêlerais, tu entre-mêlerais, il entre-mêlerait, nous entre-mêlerions, vous entre-mêleriez, ils entre-mêleraient. — *Passé.* J'aurais entre-mêlé, etc. — *On dit aussi*. J'eusse entre-mêlé, etc. — *Impér. prés.* Entre-mêle, entre-mêlons, entre-mêlez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez entre-mêlé.—*Subj. prés.* Que j'entre-mêle, que tu entre-mêles, qu'il entre-mêle, que nous entre-mêlions, que vous entre-mêliez, qu'ils entre-mêlent. — *Imparf.* Que j'entre-mêlasse, que tu entre-mêlasses, qu'il entre-mêlât, que nous entre-mêlassions, que vous entre-mêlassiez, qu'ils entre-mêlassent. — *Passé.* Que j'aie entre-mêlé, etc —*Plus-que-parf.* Que j'eusse entre-mêlé. etc. — *Inf. prés.* Entre-mêler. — *Passé.* Avoir entre-mêlé. — *Part. prés.* Entre-mêlant (invar.).—*Passé.* Entre-mêlé, entre-mêlée, entre-mêlés, entre-mêlées. — *Passé comp.* Ayant entre-mêlé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'entre-mêler. Ces nuances* s'entre mêlent *avantageusement.* — On dit familièrement : *C'est un homme qui* s'entre-mêle *de toutes les affaires.* Il signifie s'entremettre. — Passif : *Etre entre-mêlé.* Le participe régit *par. Des nuances* entre-mêlées *par une main savante.*

ENTREMETTRE (*s'*), v. pron., 1re conj. (*Çantremètre*), s'employer comme intermédiaire. S'entremettre *pour réconcilier deux ennemis.* S'entremettre *pour obtenir une grâce.*—Par extension, s'entremettre *d'une affaire*, s'en mêler pour le compte d'autrui. — *Indic. prés.* Je m'entremets, tu t'entremets, il s'entremet, nous nous entremettons, vous vous entremettez, ils s'entremettent. — *Imparf.* Je m'entremettais, tu t'entremettais, il s'entremettait, nous nous entremettions, vous vous entremettiez, ils s'entremettaient.—*Passé. défini.* Je m'entremis, tu t'entremis, il s'entremit, nous nous entremîmes, vous vous entremîtes, ils s'entremirent.— *Passé indéfini.* Je me suis, tu t'es, il s'est, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont entremis.—*Pass. ant.* Je me fus, tu te fus,

il se fut, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent entremis. — *Plus-que-parfait.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient entremis. — *Futur.* Je m'entremettrai, tu t'entremettras, il s'entremettra, nous nous entremettrons, vous vous entremettrez, ils s'entremettront. —*Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront entremis. — *Cond. prés.* Je m'entremettrais, tu t'entremettrais, il s'entremettrait, nous nous entremettrions, vous vous entremettriez, ils s'entremettraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient entremis. — *On dit aussi:* Je me fusse, tu te fusses, il se fût, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent entremis. — *Impératif prés.* Entremets-toi, entremettons-nous, entremettez-vous. — *Passé.* Sois-toi, soyons-nous, soyez-vous entremis. — *Subj. prés.* Que je m'entremette, que tu t'entremettes, qu'il s'entremette, que nous nous entremettions, que vous vous entremettiez, qu'ils s'entremettent. — *Imparfait.* Que je m'entremisse, que tu t'entremisses, qu'il s'entremît, que nous nous entremissions, que vous vous entremissiez, qu'ils s'entremissent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient entremis. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent entremis. — *Inf. prés.* S'entremettre. — *Passé.* S'être entremis. — *Partic. prés.* S'entremettant (invar.).—*Passé.* Entremis (invar.). — *Passé comp.* S'étant entremis. — Passif: ***S'être entremis.*** Le participe régit *de*, *dans* et *pour*. ***Il s'est*** *entremis dans cette vente.*

ENTRE-NUIRE (s'), v. pronom., réciproque et irrég., 4e conj. (*Çantrenuire*), se nuire l'un à l'autre. *Les hommes ont un intérêt direct à s'entr'aider, ils aiment mieux* s'entre-nuire. — Il ne se conjugue qu'au pluriel. — *Ind. prés.* Nous nous entre-nuisons, vous vous entre-nuisez, ils s'entre-nuisent. — *Imparf.* Nous nous entre-nuisions, vous vous entre-nuisiez, ils s'entre-nuisaient. — *Pass. déf.* Nous nous entre-nuisîmes, vous vous entre-nuisîtes, ils s'entre-nuisirent. — *Passé ind.* Nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont entre-nui. — *Passé antér.* Nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent entre-nui. — *Plus-que-parfait.* Nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient entre-nui. — *Futur.* Nous nous entre-nuirons, vous vous entre-nuirez, ils s'entre-nuiront. — *Futur antér.* Nous nous serons, vous vous serez, ils se seront entre-nui. — *Condit. prés.* Nous nous entre-nuirions, vous vous entre-nuiriez, ils s'entre-nuiraient. — *Passé.* Nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient entre-nui.—*On dit aussi :* Nous nous fussions, vous vous fussiez, il se fussent entre-nui.— *Impér. prés.* Entre-nuisons-nous, entre-nuisez vous.—*Passé.* Soyons-nous, soyez-vous entre-nui.— *Subj. prés.* Que nous nous entre-nuisions, que vous vous entre-nuisiez, qu'ils s'entre-nuisent. — *Imparf.* Que nous nous entre nuisissions, que vous vous entre-nuisissiez, qu'ils s'entre-nuisissent. — *Passé.* Que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient entre-nui. — *Plus-que-parfait.* Que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent entre-nui. — *Inf. prés.* S'entre-nuire. — *Passé.* S'être entre-nui. — *Partic. prés.* S'entre-nuisant (invar.).— *Passé.* Entre-nui (inv.).— *Passé. comp.* S'étant entre-nui.

ENTRE-PERCER (s'), v. pr. et récipr., 1re conjug. (*S'antrepercé*), se percer l'un l'autre. *Ces deux hommes* s'entre-percèrent (Académie). Il ne se conjugue qu'au pluriel. La lettre *c* prend une cédille devant les voyelles *a* et *o*.—*Ind. prés.* Nous nous entre-perçons, vous vous entre-percez, ils s'entre-percent. — *Imparf.* Nous nous entre-percions, vous vous entre-perciez, ils s'entre-perçaient.—*Passé déf.* Nous nous entre-perçâmes, vous vous entre-perçâtes, ils s'entre-percèrent.—*Passé ind.* Nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont entre-percés. — *Passé antér.* Nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent entre-percés. — *Plus-que-parfait.* Nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient entre-percés.— *Futur.* Nous nous entre-percerons, vous vous entre-percerez, ils s'entre-perceront. — *Futur antér.* Nous nous serons, vous vous serez, ils se seront entre-percés. — *Cond. prés.* Nous nous entre-percerions, vous vous entre-perceriez, ils s'entre-perceraient.—*Passé.* Nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient entre-percés. — *On dit aussi :*

Nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent entre-percés. — *Impér. prés.* Entre-perçons-nous, entre-percez-vous. — *Passé.* Soyons-nous, soyez-vous entre-percés. — *Subj. présent.* Que nous nous entre-percions, que vous vous entre-perciez, qu'ils s'entre-percent. — *Imparf.* Que nous nous entre-perçassions, que vous vous entre-perçassiez, qu'ils s'entre-perçassent. — *Passé.* Que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient entre percés. — *Plus-que-parf.* Que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent entre-percés. — *Inf. présent.* S'entre-percer. — *Passé.* S'être entre-percés.—*Part. prés.* S'entre-perçant (inv.). — *Passé.* Entre-percés, entre-percées. — *Passé comp.* S'étant entre-percés.

ENTREPOSER, v. a., 1re conj. (*Antre pozé*), déposer dans un entrepôt. Entreposer *des marchandises.* — *Ind. prés.* J'entrepose, tu entreposes, il entrepose, nous entreposons, vous entreposez, ils entreposent. — *Imp.* J'entreposais, tu entreposais, il entreposait, nous entreposions, vous entreposiez, ils entreposaient. — *Passé. défini.* J'entreposai, tu entreposas, il entreposa, nous entreposâmes, vous entreposâtes; ils entreposèrent. — *Pass. ind.* J'ai entreposé, etc. — *Passé ant.* J'eus entreposé, etc. — *Plusque-parf.* J'avais entreposé, etc. — — *Futur* J'entreposerai, tu entreposeras, il entreposera, nous entreposerons, vous entreposerez, ils entreposeront. — *Futur ant.* J'aurai entreposé, etc. — *Cond. prés.* J'entreposerais, tu entreposerais, il entreposerait, nous entreposerions, vous entreposeriez, ils entreposeraient.— *Pas.* J'aurais entreposé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse entreposé, etc. —*Impér. prés.* Entrepose, entreposons, entreposez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez entreposé — *Subj. prés.* Que j'entrepose, que tu entreposes, qu'il entrepose, que nous entreposions, que vous entreposiez, qu'ils entreposent. — *Imparfait.* Que j'entreposasse, que tu entreposasses, qu'il entreposât, que nous entreposassions, que vous entreposassiez, qu'ils entreposassent. — *Passé.* Que j'aie entreposé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse entreposé, etc. — *Infin. prés.* Entreposer. — *Passé.* Avoir entreposé. — *Part. prés.* Entreposant (invariable). — *Passé.* Entreposé, entreposée, entreposés, entreposées. *Passé composé.* Ayant entreposé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'entreposer. Marchandises qui s'entreposent.* — Passif .. *être entreposé*. Le participe régit *chez* et *par*.

ENTREPRENDRE, v. a. et irrégulier, 1re conj. (*Antreprendre*), prendre la résolution de faire quelque chose, commencer à la mettre à exécution. — Entreprendre un *voyage*, une *guerre*, une *expédition* (Académie). — *Entreprendre* de traduire (id.). — *Que ne fait pas* entreprendre *aux âmes courageuses l'amour de la gloire, aux ames vulgaires, l'amour des richesses* (Bossuet). — *Cette religion est si bien établie*, qu'il faudrait des lumières *bien rares et bien nouvelles pour* entreprendre *d'en douter ou de la combattre* (Mass.). — On dit encore : entreprendre *une profession, des écritures, un bâtiment.* Il signifie, s'engager à une chose sous certaines conditions. Entreprendre *des travaux publics, une ligne de chemin de fer. Cet architecte a entrepris tel édifice pour le compte du gouvernement à des conditions avantageuses. Ce munitionnaire* a entrepris *de fournir des vivres pour tel prix* (Ac.).—Il s'emploie dans le sens de se mettre à poursuivre. Si j'*entreprends* cet homme-là, je lui ferai voir du pays (Academ.). *Il a un rhumatisme qui lui* entreprend *toute la jambe* (Académie). — Dans ce dernier exemple, sa véritable acception est : rendre perclus. Proverbial., entreprendre *quelqu'un*, c'est le railler, le persécuter. — Dans le sens absolu : *On* entreprend *assez, mais aucun n'exécute.* — Neutralement, il a la signification de empiéter sur...attenter à... et régit la proposition sur. *On ne cesse d'entreprendre sur les droits sacrés* (Bossuet). — *La honte d'avoir* entrepris *sur la vie d'une princesse si bonne et si généreuse* (idem).— *Indic. prés.* J'entreprends, tu entrepends, il entreprend, nous entreprenons, vous entreprenez, ils entreprennent. — *Imparf.* J'entreprenais, tu entreprenais, il entreprenait, nous entreprenions, vous entrepreniez, ils entreprenaient. —*Pass. déf.* J'entrepris, tu entrepris, il entreprit, nous entreprîmes, vous entreprîtes, ils entreprirent. — *Passé ind.* J'ai entrepris, etc. *Passé antér.* J'eus entrepris, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais entrepris. etc. — *Futur.* J'entreprendrai tu entreprendras, il entreprendra, nous entreprendrons, vous entreprendrez, ils entreprendront. — *Futur ant.* J'aurai entrepris, etc. — *Condit. prés.* J'entreprendrais,

Ju entrependrais, il entreprendrait, nous entrependrions, vous entreprendriez, ils entreprendraient. — *Passé.* J'aurais entrepris, etc. — *On dit aussi :* J'eusse entrepris, etc. — *Imp. prés.* Entreprends, entreprenons, entreprenez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez entrepris. — *Subj. prés.* Que J'entreprenne, que tu entreprennes, qu'il entreprenne, que nous entreprenions, que vous entrepreniez, qu'ils entreprennent. — *Imparfait.* Que J'entreprisse, que tu entreprisses, qu'il entreprît, que nous entreprissions, que vous entreprissiez, qu'ils entreprissent. — *Passé.* Que j'aie entrepris, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse entrepris, etc. — *Inf. prés.* Entreprendre. etc. — *Passé.* Avoir entrepris. — *Part. prés.* Entreprenant. Inv. comme participe, et var. comme adjectif verbal. Employé en cette qualité, il signifie disposé à entreprendre. *Ces jeunes gens sont actifs* et entreprenants. Il implique aussi l'idée de témérité : *Un général, des officiers* entreprenants. — *Pass.* Entrepris, entreprise, entrepris, entreprises. — *Passé comp.* Ayant entrepris. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'entreprendre. Les bonnes actions* ne s'entreprennent *jamais assez tôt.* — Passif : *être entrepris.* Le participe régit *de*, *contre*, *sur* et *par. Neuf voyages sur mer* entrepris *par cette princesse malgré les tempêtes* (Boss.).

ENTRE-QUERELLER (s'), v. pron. et réciproque, 1re conjug. (*Çantrekerélé*), se quereller l'un l'autre. *Ils ne font que* s'entre quereller (Acad.) Il ne se conjugue qu'au pluriel. — *Indic. prés.* Nous nous enttre-querellons, vous vous entre-querellez, ils s'entre-querellent. — *Imparf.* Nous nous entre-querellions, vous vous entre-querelliez, ils s'entre-querellaient. — *Pass. déf.* Nous nous entre-querellâmes, vous vous entre-querellâtes, ils s'entre-querellèrent. — *Passé ind.* Nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont entre-querellés. — *Passé antér.* Nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent entre-querellés. — *Plus-que-parf.* Nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient entre-querellés. — *Futur.* Nous nous entre-querellerons, vous vous entre-querellerez, ils s'entre-querelleront. — *Futur ant.* Nous nous serons, vous vous serez, ils se seront entre-querellés. — *Cond. prés.* Nous nous entre-querellerions, vous vous entre-querelleriez, ils s'entre-querelleraient. — *Passé.* Nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient entre-querellés. — *On dit aussi :* Nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent entre-querellés. — *Impératif présent.* Entre-querellons-nous, entre-querellez-vous. — *Passé.* Soyons-nous, soyez-vous entre-querellés. — *Subj. prés.* Que nous nous entre-querellions, que vous vous entre-querelliez, qu'ils s'entre-querellent. — *Imparf.* Que nous nous entre-querellassions, que vous vous entre-querellassiez, qu'ils s'entre-querellassent. — *Passé.* Que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient entre-querellés. — *Plus-que-parfait.* Que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent entre-querellés. — *Inf. prés.* S'entre-quereller. — *Passé.* S'être entre-querellés. — *Participe prés.* S'entre-querellant (inv.). — *Passé.* Entre-querellés, entre-querellées. — *Passé comp.* S'étant entre-querellés.

ENTRER, v. n., 1re conj. (*Antré*), passer du dehors au dedans. Entrer *dans une chambre.* — Pénétrer dans. Au propre et au figuré. *Ces paroles divines* entrèrent *jusqu'au fond de mon cœur* (Racine). — Entrer *en scène*, arriver sur la scène ; *à table*, s'y mettre ; *dans une affaire*, y prendre part ; *dans des détails*, expliquer une chose en détail ; *en prison*, être mis en prison ; *en condition*, se faire domestique de quelqu'un ; *dans le monde*, *à la cour*, commencer à paraître ; *au couvent*, prendre l'habit monastique ; *en compte*, être compris dans un compte ; *en parallèle*, *en comparaison*, être comparé ; *en danse*, *en jeu*, se mettre du nombre des danseurs, des joueurs ; *en matière*, commencer à traiter son sujet ; *en connaissance de cause*, commencer à prendre connaissance de quelque chose ; *en paiement*, commencer à payer ; *en rut*, se dit des bêtes fauves qui désirent s'accoupler ; *dans le sens*, *la pensée de quelqu'un*, les pénétrer, les approuver ; *dans les peines*, y prendre part ; *dans les sentiments*, *dans les vues de quelqu'un*, s'y conformer ; *dans les passions*, les exprimer bien. Entrer *en colère*, *en fureur*, être subitement en colère. — S'engager dans quelque chose. *Cette épée* entre *dans le fourreau*, *le tenon dans la mortaise.* — Par hypallage : *Ca chapeau n'*entre *pas bien dans la tête*, pour dire *la tête n'*entre *pas dans le chapeau.* — Insérer, insinuer. Entrer *dans la composition*, *dans la construc-*

con, dans un livre, etc. *Ce bruit* entre *dans la tête*. — Etre admis : entrer *au collége, au service*. — Etre au commencement de quelque chose. Entrer *en charge*, *en affaires, en procès, en accommodement, en concurrence, dans la belle saison*, etc. — Il s'emploie souvent impersonnellement. *Il* entre *dans mes projets de.. Il* entre *tant de marchandises dans cet objet. Il* entre *un peu d'animosité dans. Il* entre *bien de l'homme en cela*.—Ne se conjugue qu'avec l'auxil. *être* dans ses temps composés.—*Ind. pr.* J'entre, tu entres, il entre, nous entrons, vous entrez, ils entrent.—*Imp.* J'entrais, tu entrais, il entrait, nous entrions, vous entriez, ils entraient. — *Passé déf.* J'entrai, tu entras, il entra, nous entrâmes, vous entrâtes, ils entrèrent. — *Passé indéf.* Je suis entré, etc. — *Pass. ant.* Je fus entré, etc. — *Plus-que-parfait.* J'étais entré, etc. — *Futur.* J'entrerai, tu entreras, il entrera, nous entrerons, vous entrerez, ils entreront. — *Futur antér.* Je serai entré, etc. — *Cond. prés.* J'entrerais, tu entrerais, il entrerait, nous entrerions, vous entreriez, ils entreraient. — *Passé.* Je serais entré, etc. — *On dit aussi* : Je fusse entré, etc. — *Impér. prés.* Entre, entrons, entrez.—*Passé.* Sois entré, soyons, soyez entrés, etc. — *Subj. prés.* Que j'entre, que tu entres, qu'il entre, que nous entrions, que vous entriez, qu'ils entrent. — *Imp.* Que j'entrasse, que tu entrasses, qu'il entrât, que nous entrassions, que vous entrassiez, qu'ils entrassent. — *Passé.* Que je sois entré, etc. — *Plus-que-parf.* Que je fusse entré, etc. — *Inf. prés.* Entrer. — *Passé.* Etre entré. — *Part. prés.* Entrant (invaria.). — *Passé.* Entré, entrée, entrés, entrées. — *Passé comp.* Etant entré. —Passif : *être entré*. Etre entré *dans un ministère*. Il s'emploie dans presque tous les sens. *Il est* entré *dans mes plans... Il est* entré *tant de tonneaux dans cette cave*. Le participe régit *par*.

ENTRE-REGARDER, v. actif et réciproque 1re conjug. (*Antre-regardé*), regarder un objet à travers une ouverture quelconque. Entre-regarder *une personne par le trou de la serrure*. — Jeter un coup d'œil par hasard. *Je n'ai fait que l'*entre-regarder. — Regarder de droite et de gauche sans examen particulier : *Sans attention, on* entre-regarde *tous les objets sans en avoir une idée bien nette et bien précise*. — *Ind. prés.* J'entre-regarde, tu entre-regardes, il entre-regarde, nous entre-regardons, vous entre-regardez, ils entre-regardent. — *Imp.* J'entre-regardais, tu entre-regardais, il entre-regardait, nous entre-regardions, vous entre-regardiez, ils entre-regardaient. — *Passé déf.* J'entre-regardai, tu entre-regardas, il entre-regarda, nous entre-regardâmes, vous entre-regardâtes, ils entre-regardèrent.—*Passé indéf.* J'ai entre-regardé.etc. — *Passé antér.* J'eus entre-regardé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais entre-regardé, etc.—*Futur.* J'entre-regarderai, tu entre-regarderas, il entre-regardera, nous entre-regarderons, vous entre-regarderez, ils entre-regarderont. — *Futur antér.* J'aurai entre-regardé, etc. — *Condition. présent.* J'entre-regarderais, tu entre-regarderais, il entre-regarderait, nous entre-regarderions, vous entre-regarderiez, ils entre-regarderaient.—*Passé.* J'aurais entre-regardé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse entre-regardé, etc. — *Imp. prés.* Entre-regarde, entre-regardons, entre-regardez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez entre-regardé. — *Subj. prés.* Que j'entre-regarde, que tu entre-regardes, qu'il entre-regarde, que nous entre-regardions, que vous entre-regardiez, qu'ils entre-regardent.—*Imp.* Que j'entre-regardasse, que tu entre-regardasses, qu'il entre-regardât, que nous entre-regardassions, que vous entre-regardassiez, qu'ils entre-regardassent.—*Passé.* Que j'aie entre-regardé etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse entre-regardé, etc. — *Inf. prés.* Entre-regarder.—*Passé.* Avoir entre-regardé. — *Part. prés.* Entre-regardant (inv.). — *Passé.* Entre-regardé, (invariable). — *Passé composé.* Ayant entre-regardé. — Passif : *être entre regardé*. Le participe régit *par*. Lorsque le pronom personnel lui est joint *s'entre-regarder* signifie se regarder mutuellement, et ne se conjugue qu'au pluriel comme tous les verbes réciproques. *Sans se parler, ils se sont* entre-regardés.

ENTRE-RÉPONDRE (*s'*). v. pron. et réciproque 1re conj. (*Çantre-répondre*), se repondre l'un à l'autre. *Ces deux chœurs de musiciens* s'entre-répondent (Académie). — *Ind. prés.* Nous nous entre-répondons, vous vous entre-répondez, ils s'entre-répondent. — *Imp.* Nous nous entre-répondions, vous vous entre-répondiez, ils s'entre-répondaient.—*Passé déf.* Nous nous entre-répondîmes, vous

vous entre-répondîtes, ils s'entre-répondirent. — *Passé ind.* Nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont entre-répondu. — *Passé ant.* Nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent entre-répondu. — *Plus-que-parf.* Nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient entre-répondu. — *Futur.* Nous nous entre-répondrons, vous vous entre-répondrez, ils s'entre-répondront. — *Futur ant.* Nous nous serons, vous vous serez, ils se seront entre-répondu. — *Cond. prés.* Nous nous entre-répondrions, vous vous entre-répondriez, ils s'entre-répondraient.—*Passé.* Nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient entre-répondu.—*On dit aussi* : Nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent entre-répondu. — *Impératif prés.* Entre-répondons-nous, entre-répondez-vous. — *Passé.* Soyons-nous, soyez-vous entre-repondu. — *Subj. prés.* Que nous nous entre-répondions, que vous vous entre-répondiez, qu'ils s'entre-répondent. — *Imp.* Que nous nous entre-répondissions, que vous vous entre-répondissiez, qu'ils s'entre-répondissent. — *Passé.* Que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient entre-répondu. — *Plus-que-parf.* Que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent entre-répondu. — *Inf. prés.* S'entre-répondre. — *Pass.* S'être entre-répondu. — *Part. prés.* S'entre-répondant (inv.).—*Passé.* Entre-répondu (invariable). — *Passé comp.* S'étant entre-répondu.

ENTRE-SECOURIR (s'), v. pron., récip. et irr., 2e conj. (*Çantrecekourir*), se secourir mutuellement. *Les troupes sont bien postées pour* s'entre-secourir (Académie). Ce verbe ne se conjugue qu'au pluriel. — *Ind. prés.* Nous nous entre-secourons, vous vous entre-secourez, ils s'entre-secourent. — *Imparf.* Nous nous entre-secourions, vous vous entre-secouriez, ils s'entre-secouraient. — *Passé déf.* Nous nous entre-secourûmes, vous vous entre-secourûtes, ils s'entre-secoururent. — *Passé indéf.* Nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont entre-secourus. — *Passé antér.* Nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent entre-secourus.—*Plus-que-parfait.* Nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient entre-secourus.—*Futur.* Nous nous entre-secourrons, vous vous entre-secourrez, ils s'entre-secourront. — *Futur antér.* Nous nous serons, vous vous serez, ils se seront entre-secourus.—*Cond. prés.* Nous nous entre-secourrions, vous vous entre-secourriez, ils s'entre-secourraient. — *Passé.* Nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient entre-secourus. — *On dit aussi :* Nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent entre-secourus. — *Impér. prés.* Entre-secourons-nous, entre-secourez-vous. — *Passé.* Soyons-nous, soyez-vous entre-secourus. — *Subj. prés.* Que nous nous entre-secourions, que vous vous entre-secouriez, qu'ils s'entre-secourent. — *Imp.* Que nous nous entre-secourussions, que vous vous entre-secourussiez, qu'ils s'entre-secourussent. — *Passé.* Que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient entre-secourus. — *Plus-que-parfait.* Que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent entre-secourus. — *Infin. prés.* S'entre-secourir. — *Passé.* S'être entre-secourus. — *Part. prés.* S'entre-secourant (inv.). — *Passé.* Entre-secourus, entre-secourues. — *Passé comp.* S'étant entre-secourus.

ENTRE-SUIVRE (s'), v. pron., récip. et irr., 4e conj. (*Çantreçuivre*), aller de suite l'un après l'autre. *Les jours et les nuits* s'entre-suivent (Académie). Ce verbe ne se conjugue qu'au pluriel. — *Indic. prés.* Nous nous entre-suivons, vous vous entre-suivez, ils s'entre-suivent. — *Imparfait.* Nous nous entre-suivions, vous vous entre-suiviez, ils s'entre-suivaient. — *Passé déf.* Nous nous entre-suivîmes, vous vous entre-suivîtes, ils s'entre-suivirent. — *Passé ind.* Nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont entre-suivis. — *Passé ant.* Nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent entre-suivis. — *Plus-que-parf.* Nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient entre-suivis.—*Futur.* Nous nous entre-suivrons, vous vous entre-suivrez, ils s'entre-suivront. — *Futur antér.* Nous nous serons, vous vous serez, ils se seront entre-suivis. — *Cond. prés.* Nous nous entre-suivrions, vous vous entre-suivriez, ils s'entre-suivraient.—*Passé.* Nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient entre-suivis. — *On dit aussi :* Nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent entre-suivis. — *Impér. prés.* Entre-suivons-nous, entre-suivez-vous. — *Passé.* Soyons-nous, soyez-vous entre-suivis. — *Subj. prés.* Que nous nous entre-suivions, que vous vous entre-suiviez, qu'ils s'entre-suivent. — *Imp.* Que nous nous entre-suivissions, que vous vous entre-suivissiez, qu'ils s'en-

tre-suivissent. — *Passé.* Que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient entre-suivis. — *Plus-que-parf.* Que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent entre-suivis. — *Inf. prés.* S'entre-suivre. — *Passé.* S'être entre-suivis. — *Part. prés.* S'entre-suivant (invar.). — *Passé.* Entre-suivis, entre-suivies. — *Passé comp.* S'étant entre-suivis.

ENTRE-TAILLER (*s'*), v. pron., 1re conj. (*Çantreta-ié*), en termes d'art vétérinaire, se dit d'un cheval qui se heurte les jambes l'une contre l'autre et s'entre-coupe. *Un cheval* s'entre-taille (Acad.). — Il ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes. — *Ind. prés.* Il s'entre-taille, ils s'entre-taillent. — *Imp.* Il s'entre-taillait, ils s'entre-taillaient. — *Passé déf.* Il s'entre-tailla, ils s'entre-taillèrent. — *Pass. indéf.* Il s'est entre-taillé, ils se sont entre-taillés. — *Passé ant.* Il se fût entre-taillé, ils se furent entre-taillés. —*Plus-que-parf.* Il s'était entre-taillé, ils s'étaient entre-taillés. — *Futur.* Il s'entre-taillera, ils s'entre-tailleront. — *Futur ant.* Il se sera entre-taillé, ils se seront entre-taillés. — *Condit. prés.* Il s'entre-taillerait, ils s'entre-tailleraient. — *Passé.* Il se serait entre-taillé, ils se seraient entre-taillés. — *On dit aussi :* Il se fût entre-taillé, ils se fussent entre-taillés. —*Pas* d'*impér.* — *Subj. prés* Qu'il s'entre-taille, qu'ils s'entre-taillent. — *Imparf.* Qu'il s'entre-taillât, qu'ils s'entre-taillassent. — *Passé.* Qu'il se soit entre-taillé, qu'ils se soient entre-taillés. — *Plus-que-parf.* Qu'il se fût entre-taillé, qu'ils se fussent entre-taillés. — *Inf. prés.* S'entre-tailler. —*Passé.* S'être entre-taillé. — *Part. prés.* S'entre-taillant (invar.). — *Passé.* Entre-taillé, entre-taillée, entre-taillés, entre-taillées. — *Passé comp.* S'étant entre-taillé.

ENTRETENIR, v. a. et irrég, 2e conj. (*Antretenir*), arrêter, fixer, tenir ensemble les diverses parties d'un tout. *Cette pièce de bois* entretient *toute la charpente* (Académie). — Il signifie aussi : Faire qu'une chose subsiste, continue d'être dans un certain état. Entretenir *la paix, la concorde, l'amitié, des relations amicales.* Entretenir *des correspondances à l'étranger*, être en correspondance avec les agents d'autres gouvernements — Tenir, maintenir en bon état : Entretenir *un bâtiment, les routes, les chemins vicinaux, les ponts*, etc. — Pourvoir à la subsistance, à l'entretien : Entretenir *sa maison, ses enfants, ses domestiques, des troupes*, etc. — Par extension : Entretenir *une maîtresse.*— Au figuré, entretenir *un grand train, un grand équipage,* c'est-à-dire avoir un nombreux domestique, beaucoup de chevaux dans ses écuries. Entretenir *quelqu'un de promesses, de belles espérances*, l'abuser.— Penser souvent à une chose : *Il* entretenait *des pensées de meurtre.* — Il a encore la signification de causer, faire la conversation avec quelqu'un : *Je l'ai familièrement* entretenu *dans son cabinet. Voilà assez de nouvelles pour vous* entretenir *deux jours.* — *Ind. prés.* J'entretiens, tu entretiens, il entretient, nous entretenons, vous entretenez, ils entretiennent.— *Imparf.* J'entretenais, tu entretenais, il entretenait, nous entretenions, vous entreteniez, ils entretenaient. — *Passé déf.* J'entretins, tu entretins, il entretint, nous entretînmes, vous entretîntes, ils entretinrent. — *Passé indéf.* J'ai entretenu, etc. — *Passé ant.* J'eus entretenu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais entretenu, etc. — *Futur.* J'entretiendrai, tu entretiendras, il entretiendra, nous entretiendrons, vous entretiendrez, ils entretiendront. — *Futur antér.* J'aurai entretenu, etc. — *Cond. prés.* J'entretiendrais, tu entretiendrais, il entretiendrait, nous entretiendrions, vous entretiendriez, ils entretiendraient. — *Passé.* J'aurais entretenu, etc. — *On dit aussi:* J'eusse entretenu, etc. — *Impératif prés.* Entretiens, entretenons, entretenez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez entretenu. — *Subjonctif présent.* Que j'entretienne, que tu entretiennes, qu'il entretienne, que nous entretenions, que vous entreteniez, qu'ils entretiennent. — *Imparf.* Que j'entretinsse, que tu entretinsses, qu'il entretînt, que nous entretinssions, que vous entretinssiez, qu'ils entretinssent.— *Passé.* Que j'aie entretenu, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse entretenu, etc. — *Inf. prés.* Entretenir. — *Passé.* Avoir entretenu. — *Partic. prés.* Entretenant (invar.). — *Passé.* Entretenu (variable). *Femme* entretenue.— *Passé comp.* Ayant entretenu. — Se conjugue avec le pronom personnel dans toutes les acceptions précédentes : *s'entretenir. L'union ne* s'entretient *pas longtemps entre personnes qui ont des intérêts contraires,* c'est-à-dire ne dure pas longtemps. — *Cette*

femme s'entretient *toujours fraîche*, elle se conserve fraîche. — *Cet homme a de quoi* s'entretenir *honnêtement*, peut aisément pourvoir à sa subsistance. — S'entretenir *du jeu*, c'est y gagner de quoi s'entretenir. — *Les femmes* s'entretiennent *de bagatelles*, causent de choses peu importantes. *Les hommes* s'entretiennent *de propos plus sérieux*. — S'entretenir *de Dieu*, en faire le sujet d'une conversation. — Passif : *être entretenu*. Le participe régit *par*. *Cette actrice* est entretenue *par un banquier*.

ENTRE-TUER (s'), v. pron. et récip. 1re conj. (*Çantre-tué*), se tuer l'un l'autre. *En se battant en duel, ces hommes se sont* entre-tués. — Ne se conjugue qu'au pluriel. — *Ind. pr.* Nous nous entre-tuons, vous vous entre-tuez, ils s'entre-tuent. — *Imparf.* Nous nous entre-tuions, vous vous entre-tuiez, ils s'entre-tuaient. — *Passé déf.* Nous nous entre-tuâmes, vous vous entre-tuâtes, ils s'entre-tuèrent. — *Passé indéfini*. Nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont entre-tués. — *Passé antér.* Nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent entre-tués. — *Plus-que-parf.* Nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient entre-tués. — *Futur*. Nous nous entre-tuerons, vous vous entre-tuerez, ils s'entre-tueront. — *Futur ant.* Nous nous serons, vous vous serez, ils se seront entre-tués. — *Cond. présent.* Nous nous entre-tuerions, vous vous entre-tueriez, ils s'entre-tueraient. — *Passé* Nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient entre-tués. — *On dit aussi :* Nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent entre-tués. — *Impér. prés.* Entre-tuons-nous, entre-tuez-vous. — *Passé.* Soyons-nous, soyez-vous entre-tués. — *Subj. prés.* Que nous nous entre-tuions, que vous vous entre-tuiez, qu'ils s'entre-tuent. — *Imparf.* Que nous nous entre-tuassions, que vous vous entre-tuassiez, qu'ils s'entre-tuassent. — *Passé.* Que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient entre-tués. — *Plus-que-parfait.* Que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent entre-tués. — *Inf. prés.* S'entre-tuer. — *Passé.* S'être entre-tués. — *Part. prés.* S'entre-tuant (invariable). — *Passé.* Entre-tués, entre-tuées. — *Passé composé.* S'étant entre-tués.

ENTREVOIR, v. a., et irr. 3e conj. (*Antrevoar*), voir imparfaitement, ou en passant. J'entrevois *quelque chose dans l'éloignement*. Entrevoir *un objet à travers le brouillard, dans l'obscurité*. — Il se dit au figuré, des vues de l'esprit. *J'ai* entrevu *ses desseins*. — Prévoir confusément. Entrevoir *de grands malheurs*. — *Ind. prés.* J'entrevois, tu entrevois, il entrevoit, nous entrevoyons, vous entrevoyez, ils entrevoient. — *Imparf* J'entrevoyais, tu entrevoyais, il entrevoyait, nous entrevoyions, vous entrevoyiez, ils entrevoyaient. — *Passé déf.* J'entrevis, tu entrevis, il entrevit, nous entrevîmes, vous entrevîtes, ils entrevirent. — *Passé indéf.* J'ai entrevu, etc. — *Passé ant.* J'eus entrevu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais entrevu, etc. — *Futur.* J'entreverrai, tu entreverras, il entreverra, nous entreverrons, vous entreverrez, ils entreverront. — *Futur antér.* J'aurai entrevu, etc. — *Condit. prés.* J'entreverrais, tu entreverrais, il entreverrait, nous entreverrions, vous entreverriez, ils entreverraient. — *Passé.* J'aurais entrevu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse entrevu, etc. — *Impér. prés.* Entrevois, entrevoyons, entrevoyez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez entrevu. — *Subj. prés.* Que j'entrevoie, que tu entrevoies, qu'il entrevoie, que nous entrevoyions, que vous entrevoyiez, qu'ils entrevoient. — *Imparf.* Que j'entrevisse, que tu entrevisses, qu'il entrevît, que nous entrevissions, que vous entrevissiez, qu'ils entrevissent. — *Pass.* Que j'aie entrevu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse entrevu, etc. — *Infin. prés.* Entrevoir. — *Passé.* Avoir entrevu. — *Partic. prés.* Entrevoyant (invar.). — *Passé.* Entrevu, entrevue, entrevus, entrevues. — *Passé comp.* Ayant entrevu. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'entrevoir*, et signifie : 1°. se rendre visite. *Ils* s'entrevoient *souvent*. (Il est inusité). 2° Avoir une entrevue. *Ils* s'entrevirent *dans telle maison*. — Passif : *être entrevu*. *Il fut* entrevu *par le témoin*. Le participe régit *par*. *Ce braconnier a été* entrevu de *loin* par *le garde*.

ENTR'OUIR, v. a. et irr., 2e conjug. (*Antrou-ir*), ouïr imparfaitement. N'est usité qu'aux temps composés. *J'ai* entr'ouï *quelque chose de ce que vous dites là*. (Acad).

ENTR'OUVRIR, v. a. et irr., 2e conj. (*Antrouvrir*), ouvrir à demi ; ouvrir un peu. Entr'ouvrir *une porte, une fenêtre*. Entr'ouvrir *les yeux*. (Acad). — *Indic.*

prés. J'entr'ouvre, tu entr'ouvres, il entr'ouvre, nous entr'ouvrons, vous entr'ouvrez, ils entr'ouvrent. — *Imp.* J'entr'ouvrais, tu entr'ouvrais, il entr'ouvrait, nous entr'ouvrions, vous entr'ouvriez, ils entr'ouvraient. — *Passé déf.* J'entr'ouvris, tu entr'ouvris, il entr'ouvrit, nous entr'ouvrîmes, vous entr'ouvrîtes, ils entr'ouvrirent. — *Passé ind.* J'ai entr'ouvert, etc. — *Passé ant.* J'eus entr'ouvert, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais entr'ouvert, etc. — *Futur.* J'entr'ouvrirai, tu entr'ouvriras, il entr'ouvrira, nous entr'ouvrirons, vous entr'ouvrirez, ils entr'ouvriront. — *Futur ant.* J'aurai entr'ouvert, etc. — *Cond. prés.* J'entr'ouvrirais, tu entr'ouvrirais, il entr'ouvrirait, nous entr'ouvririons, vous entr'ouvririez, ils entr'ouvriraient. — *Passé.* J'aurais entr'ouvert, etc. — *On dit aussi :* J'eusse entr'ouvert, etc. — *Impér. prés.* Entr'ouvre, entr'ouvrons, entr'ouvrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez entr'ouvert. — *Subj. prés.* Que j'entr'ouvre, que tu entr'ouvres, qu'il entr'ouvre, que nous entr'ouvrions, que vous entr'ouvriez, qu'ils entr'ouvrent. — *Imparf.* Que j'entr'ouvrisse, que tu entr'ouvrisses, qu'il entr'ouvrît, que nous entr'ouvrissions, que vous entr'ouvrissiez, qu'ils entr'ouvrissent. — *Passé.* Que j'aie entr'ouvert, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse entr'ouvert, etc. — *Infin. prés.* Entr'ouvrir. — *Passé.* Avoir entr'ouvert. *Part. prés.* Entr'ouvrant (invar.). — *Passé.* Entr'ouvert, entr'ouverte, entr'ouverts, entr'ouvertes. — *Passé comp.* Ayant entr'ouvert. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'entr'ouvrir. La terre* s'entr'ouvrit. *Les roses commencent à* s'entr'ouvrir. — Passif : *Être entr'ouvert.* Le participe régit *par.*

ÉNUMÉRER, v. a., 1[re] conj. (*Enuméré*), dénombrer. *Il a fort exactement* énuméré *toutes les circonstances* (Acad.). — *Ind. prés.* J'énumère, tu énumères, il énumère, nous énumérons, vous énumérez, ils énumèrent. — *Imp.* J'énumérais, tu énumérais, il énumérait, nous énumérions, vous énumériez, ils énuméraient. — *Passé déf.* J'énumérai, tu énuméras, il énuméra, nous énumérâmes, vous énumérâtes, ils énumérèrent. — *Passé indéf.* J'ai énuméré, etc. — *Passé ant.* J'eus énuméré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais énuméré, etc. — *Futur.* J'énumèrerai, tu énumèreras, il énumèrera, nous énumèrerons, vous énumèrerez, ils énumèreront. — *Futur ant.* J'aurai énuméré, etc. — *Cond. prés.* J'énumèrerais, tu énumèrerais, il énumèrerait, nous énumèrerions, vous énumèreriez, ils énumèreraient. — *Passé.* J'aurais énuméré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse énuméré, etc. — *Impér. prés.* Enumère, énumérons, énumérez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez énuméré. — *Subj. prés.* Que j'énumère, que tu énumères, qu'il énumère, que nous énumérions, que vous énumériez, qu'ils énumèrent. — *Imparf.* Que j'énumérasse, que tu énumérasses, qu'il énumérât, que nous énumérassions, que vous énumérassiez, qu'ils énumérassent. — *Passé.* Que j'aie énuméré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse énuméré, etc. — *Infin. prés.* Enumérer. — *Passé.* Avoir énuméré. — *Part. prés.* Enumérant (invar.). — *Passé.* Enuméré, énumérée, énumérés, énumérées. — *Passé composé.* Ayant énuméré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'énumérer* (omission de l'Académie). *Il faut que les faits* s'énumèrent *avec soin dans un procès.* — Passif : *être énuméré.* Le participe régit *par.*

ENVAHIR, v. a., 2[e] conjug. (*Anva-ir*), Usurper, prendre par force, par violence ou par fraude. Envahir *un État, une province. Son armée eut bientôt* envahi *leur territoire. On ne les avait jamais vus* envahir *le bien de leurs voisins* (Voltaire). — Dans le sens propre comme dans le sens figuré. *Les eaux avaient* envahi *ce terrain.* Envahir *la puissance souveraine, l'autorité* (Académie). — *Ind. prés.* J'envahis, tu envahis, il envahit, nous envahissons, vous envahissez, ils envahissent. — *Imparf.* J'envahissais, tu envahissais, il envahissait, nous envahissions, vous envahissiez, ils envahissaient. — *Passé déf.* J'envahis, tu envahis, il envahit, nous envahîmes, vous envahîtes, ils envahirent. — *Passé indéf.* J'ai envahi, etc. — *Passé ant.* J'eus envahi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais envahi, etc. — *Futur.* J'envahirai, tu envahiras, il envahira, nous envahirons, vous envahirez, ils envahiront. — *Futur antér.* J'aurai envahi, etc. — *Cond. prés.* J'envahirais, tu envahirais, il envahirait, nous envahirions, vous envahiriez, ils envahiraient. — *Passé.* J'aurais envahi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse envahi, etc. — *Impér. prés.* Envahis, envahissons, envahissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez envahi. — *Subj. prés.* Que j'envahisse, que tu envahisses, qu'il envahisse, que nous envahissions, que vous envahissiez, qu'ils en-

vahissent. — *Imp.* Que j'envahisse, que tu envahisses, qu'il envahît, que nous envahissions, que vous envahissiez, qu'ils envahissent. — *Passé.* Que j'aie envahi, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse envahi, etc.— *Inf. prés.* Envahir. — *Passé.* Avoir envahi. — *Participe prés.* Envahissant (var.). *Puissance envahissante.* — *Passé.* Envahi (var.).—*Passé comp.* Ayant envahi. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'envahir* (Omission de l'Académie). *Ces terres* s'envahissent *quand le Rhône déborde. Les souverains* s'envahissent *tour-à-tour une partie de leurs États.* — Passif : *être envahi.* Le part. régit *par.*

ENVALER, v. a., 1[re] conj. *(Anvalé)*, en termes de pêche, tenir ouvert le filet pour prendre le poisson. Envaler *le verveux.* — *Ind. prés.* J'envale, tu envales, il envale, nous envalons, vous envalez, ils envalent. — *Imp.* J'envalais, tu envalais, il envalait, nous envalions, vous envaliez, ils envalaient. — *Passé déf.* J'envalai, tu envalas, il envala, nous envalâmes, vous envalâtes, ils envalèrent. — *Passé ind.* J'ai envalé, etc. — *Passé ant.* J'eus envalé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais envalé, etc. — *Futur.* J'envalerai, tu envaleras, il envalera, nous envalerons, vous envalerez, ils envaleront.— *Futur ant.* J'aurai envalé, etc. — *Cond. prés.* J'envalerais, tu envalerais, il envalerait, nous envalerions, vous envaleriez, ils envaleraient. — *Passé.* J'aurais envalé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse envalé, etc. — *Impér. prés.* Envale, envalons, envalez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez envalé. — *Subj. prés.* Que j'envale, que tu envales, qu'il envale, que nous envalions, que vous envaliez, qu'ils envalent. — *Imparf.* Que j'envalasse, que tu envalasses, qu'il envalât, que nous envalassions, que vous envalassiez, qu'ils envalassent. — *Passé.* Que j'aie envalé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse envalé, etc. — *Infin. prés.* Envaler. — *Passé.* Avoir envalé. — *Part. prés.* Envalant (invar.). — *Passé.* Envalé, envalée, envalés, envalées. — *Passé comp.* Ayant envalé. — Passif : *Etre envalé.*

ENVÉLIOTER, v. a. 1[re] conj. *(Envélioté)*, mettre en petit tas. *Envélioter de l'herbe, du foin, de la luzerne.* — *Ind. prés.* J'envéliote, tu envéliotes, il envéliote, nous envéliotons, vous envéliotez, ils enveliotent. — *Imp.* J'envéliotais, tu envéliotais, il envéliotait, nous envéliotions, vous envélioliez, ils envéliotaient. —*Passé déf.* J'envéliotai, tu envéliotas, il envéliota, nous envéliotâmes, vous envéliotâtes, ils envéliotèrent. — *Pass. ind.* J'ai envélioté, etc. — *Pass. ant.* J'eus envélioté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais envélioté, etc. — *Futur* J'envélioterai, tu envélioteras, il envéliotera, nous envélioterons, vous envélioterez, ils envélioteront. —*Futur ant.* J'aurai envélioté, etc. — *Cond. prés.* J'envélioterais, tu envélioterais, il envélioterait, nous envélioterions, vous envélioteriez, ils envélioteraient. — *Passé.* J'aurais envélioté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse envélioté, etc. — *Impér. prés.* Envéliote, envéliotons, envéliotez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez envélioté. — *Subj. prés.* Que j'envéliote, que tu envéliotes, qu'il envéliote, que nous envéliotions, que vous envéliotiez, qu'ils enveliotent. — *Imparf.* Que j'envéliotasse, que tu envéliotasses, qu'il envéliotât, que nous envéliotassions, que vous envéliotassiez, qu'ils envéliotassent. — *Passé.* Que j'aie envélioté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse envélioté, etc. — *Infin. prés.* Envélioter.— *Passé.* Avoir envélioté. — *Part. prés.* Envéliotant (inv.). — *Passé.* Envélioté, envéliotée, envéliotés, envéliotées. — *Passé. comp.* Ayant envélioté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'envélioter.* — Passif : *être envélioté.* Le part. régit *par.*

ENVELOPPER, v. a., 1[re] conj. *(Anvelopé)*, mettre autour de quelque chose une étoffe, un linge, etc., mettre dans une enveloppe. Envelopper *des habits, du linge*, etc. Envelopper *quelque chose de papier ou dans du papier. Les écailles qui* enveloppent *les bourgeons.* — Environner. Envelopper *l'ennemi.* — Comprendre dans. Envelopper *dans une accusation.* Envelopper *quelqu'un dans sa ruine.* — Cacher, déguiser, obscurcir. Envelopper *la vérité. Une nuit obscure* enveloppe *son esprit* (Fléchier). — Figurém. *Avoir l'esprit* enveloppé *dans la matière* ; être fort grossier, sans esprit. *Discours* enveloppé, où l'on donne plus à comprendre qu'on ne dit. — *Indic. prés.* J'enveloppe, tu enveloppes, il enveloppe, nous enveloppons, vous enveloppez, ils enveloppent. — *Imparf.* J'enveloppais, tu enveloppais, il enveloppait, nous enveloppions, vous enveloppiez, ils enveloppaient. — *Passé déf.* J'enveloppai, tu envelop-

pas, il enveloppa, nous enveloppâmes vous enveloppâtes, ils enveloppèrent. — *Pass. indéf.* J'ai enveloppé, etc. — *Passé antér.* J'eus enveloppé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais enveloppé, etc. — *Futur.* J'envelopperai, tu envelopperas, il enveloppera, nous envelopperons, vous envelopperez, ils envelopperont. — *Futur antér.* J'aurai enveloppé, etc. — *Condit. prés.* J'envelopperais, tu envelopperais, il envelopperait, nous envelopperions, vous envelopperiez, ils envelopperaient. — *Passé.* J'aurais enveloppé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse enveloppé, etc. — *Impér. prés.* Enveloppe, enveloppons, enveloppez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez enveloppé. — *Subj. prés.* Que j'enveloppe, que tu enveloppes, qu'il enveloppe, que nous enveloppions, que vous enveloppiez, qu'ils enveloppent. — *Imp* Que j'enveloppasse, que tu enveloppasses, qu'il enveloppât, que nous enveloppassions, que vous enveloppassiez, qu'il enveloppassent. — *Passé.* Que j'aie enveloppé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse enveloppé, etc — *Inf. prés.* Envelopper — *Passé.* Avoir enveloppé. — *Part. prés.* Enveloppant (inv.). — *Pass.* Enveloppé, enveloppée, enveloppés, enveloppées. — *Passé comp.* Ayant enveloppé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *s'envelopper* (Omiss. de l'Acad.), se couvrir, se revêtir.

Dans le sac ridicule où Scapin *s'enveloppe*
Je ne reconnais plus l'auteur du misanthrope.
Boileau.

— Fig. S'envelopper de... faire usage de. s'entourer de. S'envelopper *de mystères.* Le participe régit *de* et *par.*

ENVENIMER, v. a. 1re conj. (*Anvenimé*), infecter de venin, communiquer un principe venimeux. *Il y a des reptiles qui* enveniment *les herbes dans lesquelles ils séjournent.* — Par anal. Envenimer *la bouche.* — Fig. Envenimer *une blessure*, la rendre plus difficile à guérir ; Envenimer *un discours, un fait*, le rapporter d'une manière obscure en lui prêtant une intention méchante ; Envenimer *l'esprit de quelqu'un*, l'aigrir, l'irriter. *Il l'a* envenimé *contre moi.* — *Ind. présent.* J'envenime, tu envenimes, il envenime, nous envenimons, vous envenimez, ils enveniment. — *Imparf.* J'envenimais, tu envenimais, il envenimait, nous envenimions, vous envenimiez, ils envenimaient. — *Passé déf.* J'envenimai, tu envenimas, il envenima, nous envenimâmes, vous envenimâtes, ils envenimèrent. — *Passé ind.* J'ai envenimé, etc. — *Passé antér.* J'eus envenimé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais envenimé, etc. — *Futur.* J'envenimerai, tu envenimeras, il envenimera, nous envenimerons, vous envenimerez, ils envenimeront. — *Futur antér.* J'aurai envenimé, etc. — *Cond. prés.* J'envenimerais, tu envenimerais, il envenimerait, nous envenimerions, vous envenimeriez, ils envenimeraient. — *Passé.* J'aurais envenimé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse envenimé, etc. — *Impér. prés.* Envenime, envenimons, envenimez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez envenimé. — *Subj. prés.* Que j'envenime, que tu envenimes, qu'il envenime, que nous envenimions, que vous envenimiez, qu'ils enveniment. — *Imparf.* Que j'envenimasse, que tu envenimasses, qu'il envenimât, que nous envenimassions, que vous envenimassiez, qu'ils envenimassent. — *Passé.* Que j'aie envenimé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse envenimé, etc. — *Infin. prés.* Envenimer. — *Passé.* Avoir envenimé. — *Participe présent.* Envenimant (inv.). — *Passé.* Envenimé, envenimée, envenimés, envenimées. — *Passé comp.* Ayant envenimé. — Pronominalement : *s'envenimer* (Omission de l'Académie). *Les gens profondément méchants* s'enveniment *d'autant plus l'esprit qu'on les comble plus de bontés.* — Passif : *Être envenimé. Cette herbe* est envenimée. Le participe régit *par.*

ENVERGER, v. a., 1re conj. (*Anvèrejé*), garnir, entrelacer d'osier, les ouvrages de boissellerie. — Terme de manuf., faire croiser les fils de soie. — Terme de papet., faire couler la pâte sur les envergeures. La lettre *g* est toujours suivie d'un *e* muet devant les voyelles *a* et *o*. — *Indic. prés.* J'enverge, tu enverges, il enverge, nous envergeons, vous envergez, ils envergent. — *Imparf.* J'envergeais, tu envergeais, il envergeait, nous envergions, vous envergiez, ils envergeaient. — *Passé déf* J'envergeai, tu envergeas, il envergea, nous envergeâmes, vous envergeâtes, ils envergèrent. — *Passé indéf.* J'ai envergé, etc — *Passé ant.* J'eus envergé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais envergé, etc. — *Futur.* J'envergerai, tu envergeras, il envergera, nous envergerons, vous envergerez, ils envergeront. — *Futur ant.* J'aurai envergé, etc. — *Cond. prés.* J'envergerais, tu envergerais, il envergerait,

nous envergerions, vous envergeriez, ils envergeraient. — *Passé*. J'aurais envergé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse envergé, etc. — *Impér. prés.* Enverge, envergeons, envergez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez envergé. — *Subj. prés.*. Que j'enverge, que tu enverges, qu'il enverge, que nous envergions, que vous envergiez, qu'ils envergent. — *Imparf.* Que j'envergeasse, que tu envergeasses, qu'il envergeât, que nous envergeassions, que vous envergeassiez, qu'ils envergeassent. — *Pass.* Que j'aie envergé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse envergé, etc. — *Infin. prés.* Enverger. — *Passé.* Avoir envergé. — *Part. prés.* Envergeant (inv.). — *Passé.* Envergé, envergée, envergés, envergées. — *Passé comp.* Ayant envergé. — Se conjugue avec le pronom personnel *s'enverger*. (Omission de l'Académie). *En tissant, les fils* s'envergent *à contre sens.*—Passif : *Etre envergé*. Le part. régit *par*. et *de*. Envergé de *travers* par *le tisserand* par *le papetier*

ENVERGUER, v. a., 1[re] conj. (*Anvèreguié*), terme de marine, attacher les voiles aux vergues. Enverguer *le grand mât, le beaupré, l'artimon*. (Académie). — Il s'emploie aussi absolument. *Il faut* enverguer. — *Indicatif prés.* J'envergue, tu envergues, il envergue, nous enverguons, vous enverguez, ils enverguent. — *Imparfait*. J'enverguais, tu enverguais, il enverguait, nous enverguions, vous enverguiez, ils enverguaient. — *Pass. déf* J'enverguai, tu enverguas, il envergua, nous enverguâmes, vous enverguâtes, ils enverguèrent. — *Pass. indéf.* J'ai envergué, etc. — *Passé ant.* J'eus envergué, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais envergué, etc. — *Futur.* J'enverguerai, tu envergueras, il enverguera, nous enverguerons, vous enverguerez, ils envergueront. — *Passé.* J'aurai envergué, etc. — *Cond. prés.* J'enverguerais, tu enverguerais, il enverguerait, nous enverguerions, vous envergueriez, ils envergueraient. — *Passé.* J'aurais envergué, etc.— *On dit aussi :* J'eusse envergué, etc. — *Impér. prés.* Envergue, enverguons, enverguez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez envergué. — *Subjonctif prés.* Que j'envergue, que tu envergues, qu'il envergue, que nous enverguions, que vous enverguiez, qu'ils enverguent. — *Imparf.* Que j'enverguasse, que tu enverguasses, qu'il enverguât, que nous enverguassions, que vous enverguassiez, qu'ils enverguassent. — *Passé.* Que j'aie envergué, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse envergué, etc. — *Inf. prés.* Enverguer. — *Pass.* Avoir envergué — *Part. prés.* Enverguant (invariable). — *Passé.* Envergué, enverguée, envergués, enverguées. — *Pass. composé.* Ayant envergué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'enverguer*. — Passif : *être envergué*. Le participe régit *par*. Envergué par *le contre-maître*.

ENVIEILLIR, v. a., 2[e] conj. (*Anvie-ir*), faire paraître vieux. *Cet ajustement l'*envieillit. On dit maintenant vieillir. Acad.). Il est plus usité au participe et figurément. *Erreurs, habitudes* envieillies, c'est à-dire, devenues vieilles. (Acad.). — *Indic. prés.* J'envieillis, tu envieillis, il envieillit, nous enviellissons, vous enviellissez, ils envieillissent. — *Imparf.* J'envieillissais, tu envieillissais, il envieillissait, nous enviellissions, vous envieillissiez, ils envieillissaient. — *Passé déf.* J'envieillis, tu envieillis, il envieillit, nous envieillîmes, vous envieillîtes, ils envieillirent. — *Passé ind.* J'ai envieilli, etc. — *Passé ant.* J'eus envieilli, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais envieilli, etc. — *Futur.* J'envieillirai, tu envieilliras, il envieillira, nous envieillirons, vous envieillirez, ils envieilliront. — *Futur ant.* J'aurai envieilli, etc. — *Cond. prés.* J'envieillirais, tu envieillirais, il envieillirait, nous envieillirions, vous envieilliriez, ils envieilliraient. — *Passé.* J'aurais envieilli, etc. — *On dit aussi*: J'eusse envieilli, etc. — *Impér. prés.* Envieillis, envieillissons, envieillissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez envieilli. — *Subj. prés.* Que j'envieillisse, que tu envieillisses, qu'il envieillisse, que nous envieillissions, que vous envieillissiez, qu'ils envieillissent. — *Imparf.* Que j'envieillisse, que tu envieillisses, qu'il envieillît, que nous envieillissions, que vous envieillissiez, qu'ils envieillissent. — *Passé.* Que j'aie envieilli, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse envieilli, etc. — *Inf. prés.* Envieillir. — *Passé.* Avoir envieilli. — *Part. présent.* Envieillissant (var.). — *Passé.* Envieilli, envieillie, envieillis, envieillies. — *Passé comp.* Ayant envieilli. — Passif : *Etre envieilli.* Le part. régit *par*. *Etre* envieilli par *les habits*.

ENVIER, v. a., 1[re] conjug. (*Anvié*), souhaiter pour soi, désirer.

Trop jaloux du pouvoir qu'on peut *envier*
De votre propre sang vous courez le payer.
Racine.

— Etre attristé des avantages d'autrui. *Les gens en place sont ordinairement* enviés. *Notre envie dure toujours plus longtemps que le bonheur de ceux que nous* envions (Larochefoucault).—Envier, avoir envie. *Nous* envions *aux autres ce qu'ils possèdent, nous voudrions le leur ravir ;* nous *avons envie* de ce qui n'est pas en notre possession, nous voudrions l'avoir. Le premier est un mouvement de jalousie ou de vanité, le second est un mouvement de cupidité ou de volupté.— Envier, porter envie. On *envie* les choses, on *porte envie* aux personnes (Omission de l'Acad.). — *Indic. prés.* J'envie, tu envies, il envie, nous envions, vous enviez, ils envient.—*Imparf.* J'enviais, tu enviais, il enviait, nous enviions, vous enviiez, ils enviaient.—*Passé déf.* J'enviai, tu envias, il envia, nous enviâmes, vous enviâtes, ils envièrent.—*Passé ind.* J'ai envié, etc, — *Passé ant.* J'eus envié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais envié, etc. — *Futur.* J'envierai, tu envieras, il enviera, nous envierons, vous envierez, ils envieront. —*Passé.* J'aurai envié, etc.—*Cond. prés.* J'envierais, tu envierais, il envierait, nous envierions, vous envieriez, ils envieraient — *Passé.* J'aurais envié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse envié, etc.—*Impér. prés.* Envie, envions, enviez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez envié. — *Subj. prés.* Que j'envie, que tu envies, qu'il envie, que nous enviions, que vous enviiez, qu'ils envient. — *Imparf.* Que j'enviasse, que tu enviasses, qu'il enviât, que nous enviassions, que vous enviassiez, qu'ils enviassent.— *Passé.* Que j'aie envié, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse envié, etc. —*Inf. prés.* Envier.—*Passé.* Avoir envié, — *Part. prés.* Enviant (invar.).— *Passé.* Envié, enviée, enviés, enviées. — *Passé comp.* Ayant envié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'envier.* (Om. de l'Acad.). *Le riche et le pauvre* s'envient *chacun selon ce qui leur manque.*—Passif : *être envié.* Le part. régit *par.* Envié par *le riche.*

ENVIRONNER, v. a. 1re conjug. (*Anvironé*), enfermer, entourer. Environner *une ville de fossés. Les ennemis* environnent *la place.* — Au fig.

Peut-être assez d'honneur *environnaient* ma vie
Pour ne pas souhaiter qu'elle me fut ravie.
Racine.

— *Ind. prés.* J'environne, tu environnes, il environne, nous environnons, vous environnez, ils environnent. — *Imparf.* J'environnais, tu environnais, il environnait, nous environnions, vous environniez, ils environnaient. — *Passé déf.* J'environnai, tu environnas, il environna, nous environnâmes, vous environnâtes, ils environnèrent. — *Passé ind.* J'ai environné, etc.—*Passé ant.* J'eus environné, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais environné, etc. — *Futur.* J'environnerai, tu environneras, il environnera, nous environnerons, vous environnerez, ils environneront.—*Futur antér.* J'aurai environné, etc. — *Condit. prés.* J'environnerais, tu environnerais, il environnerait, nous environnerions, vous environneriez, ils environneraient. — *Passé.* J'aurais environné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse environné, etc. — *Imp. prés.* Environne, environnons, environnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez environné.—*Subj. prés.* Que j'environne, que tu environnes, qu'il environne, que nous environnions, que vous environniez, qu'ils environnent. — *Imp.* Que j'environnasse, que tu environnasses, qu'il environnât, que nous environnassions, que vous environnassiez, qu'ils environnassent. — *Passé.* Que j'aie environné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse environné. — *Inf. prés.* Environner. — *Passé.* Avoir Environné.—*Part. prés.* Environnant (var.). *Pays environnants, contrées environnantes.* — *Passé.* Environné (var.). — *Passé comp.* Ayant environné. —Se conjugue avec le pronom pers. : *s'environner* (Om. de l'Acad.). S'environner *de gloire, d'ennemis.* — Passif : *être environné.* Etre environné *de flatteurs.* Le participe régit *de* et *par.*

ENVISAGER, v. a., 1re conj. (*Anvisagé*), regarder au visage. en face. *Il n'oserait m'*envisager. —Au figuré. Considérer en esprit. Envisager *la mort, les tourments.* —La lettre *g* est toujours suivie d'un *e* muet devant les voyelles *a* et *o*. — *Ind. prés.* J'envisage, tu envisages, il envisage, nous envisageons, vous envisagez, ils envisagent. — *Imparf.* J'envisageais, tu envisageais, il envisageait, nous envisagions, vous envisagiez, ils envisageaient. — *Passé déf.* J'envisageai, tu envisageas, il envisagea, nous envisageâmes, vous envisageâtes, ils envisagèrent.—*Passé indéf.* J'ai envisagé, etc. — *Passé ant.* J'eus envisagé, etc. — *Plus-*

que-parf. J'avais envisagé, etc.—*Futur.* J'envisagerai, tu envisageras, il envisagera, nous envisagerons, vous envisagerez, ils envisageront. — *Futur antér.* J'aurai envisagé, etc.—*Cond prés.* J'envisagerais, tu envisagerais, il envisagerait, nous envisagerions, vous envisageriez, ils envisageraient.—*Passé.* J'aurais envisagé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse envisagé, etc. — *Impér. prés.* Envisage, envisageons, envisagez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez envisagé. — *Subj. prés.* Que j'envisage, que tu envisages, qu'il envisage, que nous envisagions, que vous envisagiez, qu'ils envisagent.—*Imparf.* Que j'envisageasse, que tu envisageasses, qu'il envisageât, que nous envisageassions, que vous envisageassiez, qu'ils envisageassent.—*Passé.* Que j'aie envisagé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse envisagé, etc. — *Inf. prés.* Envisager. — *Passé.* Avoir Envisagé. — *Part. prés.* Envisageant (inv.). — *Passé.* Envisagé, envisagée, envisagés, envisagées. — *Passé comp.* Ayant envisagé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'envisager. Ils* s'envisageaient *l'un l'autre avec attention* (Acad.).—Passif : *Etre envisagé.* Etre envisagé *par un inconnu.* Le participe régit *par.*

ENVOILER (*s'*), v. pron. 1re conjug. (*Çanvoéler*), terme d'art. Se dit du fer qui se courbe quand on le trempe. *Les limes* s'envoilent *quelquefois à la trempe* (Académie). — *Ind. prés.* Il s'envoile, ils s'envoilent. — *Imparf.* Il s'envoilait, ils s'envoilaient. — *Passé. défini.* Il s'envoila, ils s'envoilèrent. — *Pass. ind.* Il s'est envoilé, ils se sont envoilés. — *Passé. ant.* Il se fût envoilé, ils se furent envoilés. — *Plus-que-parf.* Il s'était envoilé, ils s'étaient envoilés. — *Futur.* Il s'envoilera, ils s'envoileront. — *Futur ant.* Il se sera envoilé, ils se seront envoilés. — *Cond. prés.* Il s'envoilerait, ils s'envoileraient. — *Passé.* Il se serait envoilé, ils se seraient envoilés. — *On dit aussi* : Il se fût envoilé, ils se fussent envoilés. — *Pas d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il s'envoile, qu'ils s'envoilent. — *Imp.* Qu'il s'envoilât, qu'ils s'envoilassent. — *Passé.* Qu'il se soit envoilé, qu'ils se soient envoilés. — *Plus-que-parf.* Qu'il se fût envoilé, qu'ils se fussent envoilés. — *Infin. prés.* S'envoiler. — *Passé.* S'être envoilé. — *Part. prés.* S'envoilant (invar.). — *Passé.* Envoilé, envoilée, envoilés, envoilées. — *Passé comp.* S'étant envoilé,

ENVOLER (s'), v. pron. 1re conjug. (*Çanvolé*), prendre son vol, s'enfuir en volant, et par extension, être emporté par le vent. *Les oiseaux, des papiers* s'envolent. — Par anal. *Ils appelaient peu-à-peu son âme prête à* s'envoler (Fénelon). — Fig. Passer rapidement.

Sur les ailes du temps la tristesse *s'envole*,
Le temps ramene les plaisirs. LaFontaine.

—Fig., en parlant d'une personne, *je ne* m'envolerai *pas*, pour *je ne m'en irai pas.* — *Indic. prés.* Il s'envole, ils s'envolent. — *Imp.* Il s'envolait, ils s'envolaient. — *Passé déf.* Il s'envola, ils s'envolèrent. — *Passé ind.* Il s'est envolé, ils se sont envolés. — *Passé. ant.* Il se fut envolé, ils se furent envolés. — *Plus-que-parf.* Il s'était envolé, ils s'étaient envolés. — *Futur.* Il s'envolera, ils s'envoleront. — *Futur antér.* Il se sera envolé, ils se seront envolés. — *Condit. prés.* Il s'envolerait, ils s'envoleraient. — *Passé.* Il se serait envolé, ils se seraient envolés. — *On dit aussi* : Il se fût envolé, ils se fussent envolés. — *Pas d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il s'envole, qu'ils s'envolent. — *Imparf.* Qu'il s'envolât, qu'ils s'envolassent. — *Passé.* Qu'il se soit envolé, qu'ils se soient envolés. — *Plus-que-parf.* Qu'il se fût envolé, qu'ils se fussent envolés. — *Infinitif prés.* S'envoler. — *Passé.* S'être envolé. — *Part. prés* S'envolant — *Passé* Envolé, envolée, envolés, envolées. — *Passé comp.* S'étant envolé. —Passif : *Etre envolé.* Le participe régit *de* et *par. Les oiseaux* se sont envolés de *leur cage. Son chardonneret* s'est envolé par *la croisée.*

ENVOUTER, v. a. 1re conj. (*Anvouté*), prétendre tuer, blesser quelqu'un représenté en effigie de cire, en perçant ou brûlant cette effigie. — *Indic. prés.* J'envoûte, tu envoûtes, il envoûte, nous envoûtons, vous envoûtez, ils envoûtent. — *Imparf.* J'envoûtais, tu envoûtais, il envoûtait, nous envoûtions, vous envoûtiez, ils envoûtaient. — *Passé déf.* J'envoûtai, tu envoûtas, il envoûta, nous envoûtâmes, vous envoûtâtes, ils envoûtèrent. — *Passé. indéfini.* J'ai envoûté, etc. — *Passé. ant.* J'eus envoûté, etc.— *Plus-que-parfait.* J'avais envoûté, etc. — *Futur.* J'envoûterai, tu envoûteras, il envoûtera, nous envoûterons, vous envoûterez, ils envoûteront. — *Futur antér.* J'aurai envoûté, etc. — *Condit. prés.* J'envoûterais, tu envoûterais, il envoûte-

rait, nous envoûterions, vous envoûteriez, ils envoûteraient. — *Passé*. J'aurai envoûté. etc. — *On dit aussi :* J'eusse envoûté, etc. — *Imp. prés*. Envoûte, envoûtons, envoûtez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez envoûté. — *Subj. prés*. Que j'envoûte, que tu envoûtes, qu'il envoûte, que nous envoûtions, que vous envoûtiez, qu'ils envoûtent. — *Imparf*. Que j'envoûtasse, que tu envoûtasses, qu'il envoûtât, que nous envoûtassions, que vous envoûtassiez, qu'ils envoûtassent. — *Passé*. Que j'aie envoûté etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse envoûté, etc. — *Infin. présent*. Envoûter. — *Passé*. Avoir envoûté. — *Part. prés*. Envoûtant. (invar.). — *Passé*. Envoûté, envoûtée, envoûtés, envoûtées. — *Passé comp*. Ayant envoûté. — Pronominalement : *s'envoûter*. — Passif: *Etre envoûté*. Le part. régit *par*.

ENVOYER, v. a., et irrég. 1[re] conjug. (*Anvoèié*), faire partir quelqu'un pour un endroit déterminé. Envoyer *des troupes en Espagne, en Italie, des colons en Afrique*; *un malade à la campagne*; *au bal*; *au spectacle*; *en prison*.

Un pied dans le cercueil, je me lève, et j'en sors
Pour *envoyer* les Dix m'annoncer chez les morts
Casim. Delavigne.

A l'égard des choses, il signifie, faire parvenir, adresser. Envoyer *des présents, des secours, de l'argent, des effets*. — Par extension, en parlant de ce qui vient de Dieu, du ciel, du destin. *Dieu* envoya *la manne aux Israélites dans le désert. Les biens, les maux que le ciel, le destin nous* envoie. *La lumière que le soleil nous* envoie. — Il s'emploie aussi absolument. J'enverrai *demain chez vous. Votre mère est malade, n'*envoyez-*vous pas chez elle ?* — On dit au figuré : *Ce médecin* envoie *ses malades dans l'autre monde*; il les laisse mourir. — Proverb. Envoyer *quelqu'un à tous les diables*, c'est le rebuter avec emportement. Envoyer *paître*, c'est se débarrasser d'une personne avec mépris. L'*y* grec se change en *i* simple devant un *e* muet. — *Ind. prés*. J'envoie, tu envoies, il envoie, nous envoyons, vous envoyez, ils envoient. — *Imp*. J'envoyais, tu envoyais, il envoyait, nous envoyions, vous envoyiez, ils envoyaient. — *Passé déf*. J'envoyai, tu envoyas, il envoya, nous envoyâmes, vous envoyâtes, ils envoyèrent. — *Passé ind*. J'ai envoyé, etc. — *Passé ant*. J'eus envoyé, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais envoyé, etc. — *Futur*. J'enverrai, tu enverras, il enverra, nous enverrons, vous enverrez, ils enverront. — *Futur antér*. J'aurai envoyé, etc. — *Cond. prés*. J'enverrais, tu enverrais, il enverrait, nous enverrions, vous enverriez, ils enverraient. — *Passé*. J'aurais envoyé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse envoyé, etc. — *Imp. prés*. Envoie, envoyons, envoyez. — — *Passé*. Aie, ayons, ayez envoyé. — *Subj. prés*. Que j'envoie, que tu envoies, qu'il envoie, que nous envoyions, que vous envoyiez, qu'ils envoient. — *Imp*. Que j'envoyasse, que tu envoyasses, qu'il envoyât, que nous envoyassions, que vous envoyassiez, qu'ils envoyassent. — *Passé*. Que j'aie envoyé, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse envoyé, etc. — *Inf. prés*. Envoyer. — *Passé*. Avoir envoyé. — *Part. prés*. Envoyant (invar.). — *Passé*. Envoyé, envoyée, envoyés, envoyées. Envoyé est substantif lorsqu'il a la signification de député, de ministre, de représentant *L'envoyé de France, l'envoyé d'une cour étrangère. La dignité d'envoyé est inférieure à celle d'ambassadeur*. — *Passé composé*. Ayant envoyé. — Se conjugue avec le pronom personnel et réciproquement. S'envoyer *des cadeaux, des étrennes*. S'envoyer *la balle. Ils s'en*voient *promener à tous-propos*. — Passif *être envoyé*. Le part. régit *à, de, dans, en, chez, contre, sur* et *par*.

ÉPAISSIR, v. a., 2[e] conj. (*Épécir*), rendre épais, plus épais. *Mettez du sucre dans ce sirop pour l'*épaissir. *Les vapeurs* épaississent *l'air*. — *Ind. prés*. J'épaissis, tu épaissis, il épaissit, nous épaississons, vous épaississez, ils épaississent. — *Imp*. J'épaississais, tu épaississais, il épaississait, nous épaississions, vous épaississiez, ils épaississaient. — *Passé déf*. J'épaissis, tu épaissis, il épaissit, nous épaissîmes, vous épaissîtes, ils épaissirent. — *Passé ind*. J'ai épaissi, etc. — *Passé ant*. J'eus épaissi, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais épaissi, etc. — *Futur*. J'épaissirai, tu épaissiras, il épaissira, nous épaissirons, vous épaissirez, ils épaissiront. — *Futur ant*. J'aurai épaissi, etc — *Cond. prés*. J'épaissirais, tu épaissirais, il épaissirait, nous épaissirions, vous épaissiriez, ils épaissiraient. — *Passé*. J'aurais épaissi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse épaissi, etc. —*Imp. prés*. Epaissis, épaississons, épaississez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez épaissi. — *Subj. prés*. Que j'épaississe, que tu

épaississes, qu'il épaississe, que nous épaississions, que vous épaississiez, qu'ils épaississent. — *Imparf.* Que j'épaississe, que tu épaississes, qu'il épaissît, que nous épaississions, que vous épaississiez, qu'ils épaississent. — *Passé.* Que j'aie épaissi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse épaissi, etc.—*Inf. prés.* Epaissir. — *Passé.* Avoir épaissi. — *Part. prés.* Epaississant (var.). — *Passé.* Epaissi, épaissie, épaissis, épaissies. — *Passé composé.* Ayant épaissi. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'épaissir.* Se dit de quelqu'un qui grossit. *Sa taille longue s'*épaissit. — Figurément et familièrement, *son esprit s'*épaissit *tous les jours*, son esprit devient obtus.—Neutralement, *le bouillon s'*épaissit *en cuisant. Cet homme* épaissit *beaucoup depuis quelque temps. Sa taille s'*épaissit, etc. — Passif : *Etre épaissi.* Le participe régit *par.*

ÉPAMPRER, v. a., 1re conj. *(Épampré)*, terme d'agriculture. Oter de la vigne les pampres, les feuilles inutiles qui empêchent le raisin de mûrir. *Il faudrait* épamprer *cette vigne* (Acad.). — *Indic. prés.* J'épampre, tu épampres, il épampre, nous épamprons, vous épamprez, ils épamprent. — *Imparfait.* J'epamprais, tu épamprais, il épamprait, nous épamprions, vous épampriez, ils épampraient.— *Passé défini.* J'épamprai, tu épampras, il épampra, nous épamprâmes, vous épamprâtes, ils épamprèrent. — *Pass. ind.* J'ai épampré, etc.— *Passé ant.* J'eus épampré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais épampré, etc. — *Futur.* J'épamprerai, tu épampreras, il épamprera, nous épamprerons, vous épamprerez, ils épampreront. — *Futur ant.* J'aurai épampré, etc. — *Cond. prés.* J'épamprerais, tu épamprerais, il épamprerait, nous épamprerions, vous épampreriez, ils épampreraient.— *Passé.* J'aurais épampré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse épampré, etc. — *Impér. prés.* Epampre, épamprons, épamprez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez épampré. — *Subj. prés* Que j'épampre, que tu épampres, qu'il épampre, que nous épamprions, que vous épampriez, qu'ils épamprent.— *Imp.* Que j'épamprasse, que tu épamprasses, qu'il épamprât, que nous épamprassions, que vous épamprassiez, qu'ils épamprassent.— *Passé.* Que j'aie épampré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse épampré, etc.—*Inf. prés.* Epamprer.— *Passe.* Avoir Epampré. — *Part. prés.* Epamprant (invar.). — *Passé.* Epampré, épamprée, épamprés, épamprées. — *Passé comp.* Ayant épampré. —Se conjugue avec le pronom personnel : *s'épamprer. La vigne s'*épampre *quand le raisin commence à mûrir.* — Passif : *Etre épampré.* Le part. régit *de* et *par.*

ÉPANCHER, v. a., 1re conjug. *(Épanché)*, verser doucement, répandre en inclinant le vase. Epancher *du vin, de l'huile.* — Il se dit figurément, épancher *sa bile*, exhaler sa colère, sa mauvaise humeur.— *Son cœur*, l'ouvrir avec sincérité et tendresse. — *Ind. prés.* J'épanche, tu épanches, il épanche, nous épanchons, vous épanchez, ils épanchent.—*Imp.* J'épanchais, tu épanchais, il épanchait, nous épanchions, vous épanchiez, ils épanchaient. — *Passé défini.* J'épanchai, tu épanchas, il épancha, nous épanchâmes, vous épanchâtes, ils épanchèrent. — *Pass. ind.* J'ai épanché, etc. — *Passé antér.* J'eus épanché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais épanché, etc. — *Futur.* J'épancherai, tu épancheras, il épanchera, nous épancherons, vous épancherez, ils épancheront.—*Futur ant.* J'aurai épanché, etc. — *Cond. prés.* J'épancherais, tu épancherais, il épancherait, nous épancherions, vous épancheriez, ils épancheraient. — *Passé.* J'aurais épanché, etc. — *On dit aussi* : J'eusse épanché, etc.— *Impér. prés.* Epanche, épanchons, épanchez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez épanché. — *Subj. prés.* Que j'épanche, que tu épanches, qu'il épanche, que nous épanchions, que vous épanchiez, qu'ils épanchent.—*Imp.* Que j'épanchasse, que tu épanchasses, qu'il épanchât, que nous épanchassions, que vous épanchassiez, qu'ils épanchassent. — *Passé.* Que j'aie épanché, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse épanché, etc.—*Infin. prés.* Epancher. — *Passé.* Avoir épanché.— *Part. prés.* Epanchant (inv.). — *Passé.* Epanché, épanchée, épanchés, épanchées. — *Passé comp.* Ayant épanché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'épancher.* Term. de médecine, se dit du sang, d'une humeur qui s'extravase. *Le sang s'est* épanché *dans la poitrine*, etc. — Figurément, du cœur et de l'âme. *Mon cœur a besoin de s'*épancher. — Passif : *être épanché.* Le part. régit *par.*

EPANDRE, v. a. 1re conj. *(Epandre)*, verser, répandre éparpiller. Au propre et au figuré, épandre *du grain dans une terre. Ce fleuve* épand *ses eaux dans la*

campagne. — *Indicatif présent.* J'épands, tu épands, il épand, nous épandons, vous épandez, ils épandent. — *Imp.* J'épandais, tu épandais, il épandait, nous épandions, vous épandiez, ils épandaient. — *Passé déf.* J'épandis, tu épandis, il épandit, nous épandîmes, vous épandîtes, ils épandirent. — *Pass. ind.* J'ai épandu, — *Pass. ant.* J'eus épandu etc. — *Plus-que-parf.* J'avais épandu, etc. — *Futur.* J'épandrai, tu épandras, il épandra, nous épandrons, vous épandrez, ils épandront. — *Futur ant.* J'aurai épandu. etc. — *Condit. prés.* J'épandrais, tu épandrais, il épandrait, nous épandrions, vous épandriez, ils épandraient. — *Passé.* J'aurais épandu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse épandu, etc. — *Impér. prés.* Épands, épandons, épandez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez épandu. — *Subjonct. prés.* Que J'épande, que tu épandes, qu'il épande, que nous épandions, que vous épandiez, qu'ils épandent. — *Imparf.* Que J'épandisse, que tu épandisses, qu'il épandît, que nous épandissions, que vous épandissiez, qu'ils épandissent. — *Passé.* Que j'aie épandu, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse épandu, etc. — *Infin. prés.* Épandre, — *Passé.* Avoir épandu. — *Part. prés.* Épandant (invaria.). — *Pass.* Épandu, épandue, épandus, épandues. — — *Passé comp.* Ayant épandu. — Pronominalement : *S'épandre.* S'étendre, se répandre. Un bruit s'étend. *Les eaux* s'épandirent *dans la campagne.*

ÉPANELLER, v. a. 1re conj. (*Epanèlé*), terme de sculpteur, dégrossir. — *Ind. prés.* J'épanelle, tu épanelles, il épanelle. nous épanellons, vous épanellez, ils épanellent. — *Imparf.* J'épanellais, tu épanellais, il épanellait, nous épanellions, vous épanelliez, ils épanellaient. — *Passé déf.* J'épanellai, tu épanellas, il épanella, nous épanellâmes, vous épanellâtes, ils épanellèrent.—*Passé ind.* J'ai épanellé, etc. — *Passé antér.* J'eus épanellé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais épanellé, etc. — *Futur.* J'épanellerai, tu épanelleras, il épanellera, nous épanellerons, vous épanellerez, ils épanelleront. — *Futur ant.* J'aurai épanellé, etc. — *Cond. prés.* J'épanellerais, tu épanellerais, il épanellerait, nous épanellerions, vous épanelleriez, ils épanelleraient. — *Passé.* J'aurais épanellé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse épanellé, etc. — *Impér. prés.* Epanelle, épanellons, épanellez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez épanellé. — *Subj. prés.* Que j'épanelle, que tu épanelles, qu'il épanelle, que nous épanellions, que vous épanelliez, qu'ils épanellent. — *Imparf.* Que j'épanellasse, que tu épanellasses, qu'il épanellât, que nous épanellassions, que vous épanellassiez, qu'ils épanellassent. — *Passé.* Que j'aie épanellé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse épanellé, etc. — *Infin. présent.* Epaneller. — *Passé.* Avoir épanellé. — *Part. prés.* Epanellant (invar.). — *Passé.* Epanellé, épanellée, épanellés, épanellées. — *Passé comp.* Ayant épanellé. — Passif : *être épanellé.* Le part. régit *par*

ÉPANOUIR, v. a. et imp., 1re conjug. (*Epanouir*). Faire ouvrir. *Le soleil* épanouit *les fleurs.* — Figurément, réjouir, faire rire. Epanouir *la rate* (Omission de l'Académie). — *Ind. prés.* Il épanouit, ils épanouissent. — *Imparf.* Il épanouissait, ils épanouissaient. — *Passé indéf.* Il épanouit, ils épanouirent. — *Passé ind.* Il a épanoui, ils ont épanoui. — *Passé ant.* Il eut épanoui, ils eurent épanoui. — *Plus-que-parf.* Il avait épanoui, ils avaient épanoui. — *Futur.* Il épanouira, ils épanouiront. — *Futur antér.* Il aura épanoui, ils auront épanoui.—*Cond. prés.* Il épanouirait, ils épanouiraient. — *Passé.* Il aurait épanoui, ils auraient épanoui. — *On dit aussi* : Il eût épanoui, ils eussent épanoui. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il épanouisse, qu'ils épanouissent. — *Imp.* Qu'il épanouît, qu'ils épanouisent.—*Pass.* Qu'il ait épanoui, qu'ils aient épanoui. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût épanoui, qu'ils eussent épanoui. — *Inf. prés.* Epanouir. — *Passé.* Avoir épanoui. — *Part. prés.* Epanouissant (var.). — *Passé.* Epanoui, épanouie, épanouis, épanouies. — *Passé comp.* Ayant épanoui. — Pronominalement : *s'épanouir,* se déplier, s'ouvrir, en parlant de fleurs. *Les hommes passent comme les fleurs qui* s'épanouissent *le matin et qui le soir sont flétries* (Fénelon). — Figurém., devenir serein, exprimer la joie. *La figure d'un gourmand* s'épanouit *devant un bon mets.* — Passif : *Être épanoui* Le participe régit *par.*

ÉPARER (s'), v. pron. 1re conj. (*Çéparé*), terme de manège. Il se dit d'un cheval qui détache des ruades. *Ce cheval* s'épare *au moindre coup de fouet.* Ce verbe ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes. — *Ind. prés.* Il s'épare, ils s'éparent. — *Imp.* Il s'éparait, ils s'éparaient. — *Passé déf.* Il s'épara, ils s'éparèrent. — *Passé*

indéf. Il s'est éparé, ils se sont éparés. — *Passé antér.* Il se fût éparé, ils se furent éparés. — *Plus-que-parf.* Il s'était éparé, ils s'étaient éparés. — *Futur.* Il s'éparera, ils s'épareront. — *Futur ant.* Il se sera éparé, ils se seront éparés. — *Cond. prés.* Il s'éparerait, ils s'épareraient, — *Passé.* Il se serait éparé, ils se seraient éparés. — *On dit aussi :* Il se fût éparé, ils se fussent éparés. — *Pas d'impér.* — *Subj. prés.* Qu'il s'épare, qu'ils s'éparent. — *Imparfait.* Qu'il s'éparât, qu'ils s'éparassent. — *Passé.* Qu'il se soit éparé, qu'ils se soient éparés. — *Plus-que-parf.* Qu'il se fût éparé, qu'ils se fussent éparés. — *Inf. prés.* S'éparer. — *Passé.* S'être éparés. — *Part. prés.* S'éparant (inv.). — *Passé.* Éparé, éparée, éparés, éparées. — *Passé composé.* S'étant éparé.

ÉPARGNER, v. a. 1re conj. (*Epargnié*), user d'épargne, d'économie, ménager, employer avec réserve. Épargner *l'argent, le temps, les troupes, le sang, etc.* Épargner *un gilet en taillant un habit.* — Fig. ne pas traiter rigoureusement.

Si tu veux qu'on *t'épargne*, *épargne* aussi les [autres. La Fontaine.

— Épargner *une chose*, la laisser subsister, ne pas la détruire. *Cette table a été* épargnée *dans ce bloc de marbre.* — Épargner *sa peine, ses pas*, s'exempter d'agir. — N'épargner *personne*, médire de tout le monde. — Épargner *à quelqu'un la douleur, le chagrin, la honte, etc.* ne pas les lui donner.

D'une mère en fureur *épargne*-moi les cris. Racine.

— *Ne m'*épargnez *pas*, employez-moi librement. — *Ind. prés.* J'épargne, tu épargnes, il épargne, nous épargnons, vous épargnez, ils épargnent. — *Imparf* J'épargnais, tu épargnais, il épargnait, nous épargnions, vous épargniez, ils épargnaient. — *Passé défini.* J'épargnai, tu épargnas, il épargna, nous épargnâmes, vous épargnâtes, ils épargnèrent. — *Passé ind.* J'ai épargné, etc. — *Passé ant.* J'eus épargné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais épargné, etc. — *Futur.* J'épargnerai, tu épargneras, il épargnera, nous épargnerons, vous épargnerez, ils épargneront. — *Futur antér.* J'aurai épargné, etc. — *Cond. prés.* J'épargnerais, tu épargnerais, il épargnerait, nous épargnerions, vous épargneriez, ils épargneraient. — *Passé.* J'aurais épargné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse épargné, etc. — *Imp. prés.* Épargne, épargnons, épargnez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez épargné. — *Subj. prés.* Que j'épargne, que tu épargnes, qu'il épargne, que nous épargnions, que vous épargniez, qu'ils épargnent. — *Imp.* Que j'épargnasse, que tu épargnasses, qu'il épargnât, que nous épargnassions, que vous épargnassiez, qu'ils épargnassent. — *Passé.* Que j'aie épargné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse épargné, etc. — *Infin. prés.* Épargner. — *Passé.* Avoir épargné. — *Part. prés.* Épargnant (inv.). — *Passé.* Épargné, épargnée, épargnés, épargnées. — *Passé comp.* Ayant épargné. — Se conjugue avec le pronom personnel *s'épargner.* (Omission de l'Acad.). Il signifie 1° se priver des choses nécessaires par avarice. 2° (*avec la négative*) Ne pas ménager ses soins, ses pas. 3° Empêcher, prévenir. S'épargner *des remords, du chagrin, etc.* 4° S'épargner la peine de... ne la point prendre — S'épargner, V. récip. se traiter avec ménagement de part et d'autre. Il s'emploie surtout avec la négation. *Ces deux adversaires ne se sont pas* épargnés. (Acad.). — Passif : *Etre épargné.* Le participe régit *par*,

ÉPARPILLER, v. a., 1re conj. (*Eparpi-ié*), disperser çà et là. Il se dit en parlant des choses menues. Éparpiller *de la paille, de la cendre*, etc. — Fig., distribuer par petites parties. Éparpiller *des troupes.* — Fam., employer de l'argent en folles dépenses. *Il* éparpille *sa fortune.* — — *Ind. présent.* J'éparpille, tu éparpilles, il éparpille, nous éparpillons, vous éparpillez, ils éparpillent. — *Imparf.* J'éparpillais, tu éparpillais, il éparpillait, nous éparpillions, vous éparpilliez, ils éparpillaient. — *Passé déf.* J'éparpillai, tu éparpillas, il éparpilla, nous éparpillâmes, vous éparpillâtes, ils éparpillèrent. — *Pass. ind.* J'ai éparpillé, etc. — *Pass. ant.* J'eus éparpillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais éparpillé, etc. — *Futur.* J'éparpillerai, tu éparpilleras, il éparpillera, nous éparpillerons, vous éparpillerez, ils éparpilleront. — *Futur antér.* J'aurai éparpillé, etc. — *Cond. prés.* J'éparpillerais, tu éparpillerais, il éparpillerait, nous éparpillerions, vous éparpilleriez, ils éparpilleraient. — *Passé.* J'aurais éparpillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse éparpillé, etc. — *Impér. prés.* Éparpille, éparpillons, éparpillez. — *Passé.* Aie, ayons,

ayez éparpillé. — *Subj. prés.* Que j'éparpille, que tu éparpilles, qu'il éparpille, que nous éparpillions, que vous éparpilliez, qu'ils éparpillent. — *Imparf.* Que j'éparpillasse, que tu éparpillasses, qu'il éparpillât, que nous éparpillassions, que vous éparpillassiez, qu'ils éparpillassent. — *Passé.* Que j'aie éparpillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse éparpillé, etc. — *Infin. prés.* Eparpiller. — *Pass.* Avoir éparpillé. — *Part. prés.* Eparpillant (inv.). — *Passé.* Eparpillé, éparpillée, éparpillés, éparpillées. — *Passé. comp.* Ayant éparpillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'éparpiller. Des papiers qui s'envolent et* s'éparpillent. — Passif : *être éparpillé. Le foin* est éparpillé *par les faneuses.* Le participe régit *par.*

EPATER, v. a., 1re conj. (*Epaté*), se dit d'un verre dont on a cassé le pied. *Un verre* épaté. — *Nez* épaté, gros, large et court. — *Ancre* épatée, dont on a cassé une pointe. — *Haubans* épatés, écartés du pied du mât. — Fam. Est plus usité au participe que dans les autres temps. — *Ind. prés.* J'épate, tu épates, il épate, nous épatons, vous épatez, ils épatent. — *Imparf.* J'épatais, tu épatais, il épatait, nous épations, vous épatiez, ils épataient. — *Pass. déf.* J'épatai, tu épatas, il épata, nous épatâmes, vous épatâtes, ils épatèrent. — *Passé ind.* J'ai épaté, etc. — *Passe ant.* J'eus épaté, etc. — *Plus que-parf.* J'avais épaté, etc. — *Futur.* J'épaterai, tu épateras, il épatera, nous épaterons, vous épaterez, ils épateront. — *Futur ant.* J'aurai épaté, etc. — *Cond prés.* J'épaterais, tu épaterais, il épaterait, nous épaterions, vous épateriez, ils épateraient. — *Passé.* J'aurais épaté etc. — *On dit aussi* : J'eusse épaté, etc. — *Impér. prés.* Epate, épatons, épatez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez épaté. — *Subj. prés.* Que j'épate, que tu épates qu'il épate, que nous épations, que vous épatiez, qu'ils épatent. — *Imparf.* Que j'épatasse, que tu épatasses, qu'il épatât, que nous épatassions, que vous épatassiez, qu'ils épatassent. — *Pass.* Que j'aie épaté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse épaté, etc. — *Infin. prés.* Epater. — *Passé* Avoir épaté. — *Part. prés.* Epatant (invariable). — *Passé.* Epaté, épatée, épatés, épatées. — *Passé composé.* Ayant épaté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'épater* (Omission de l'Académie). *Ce mat* s'épate. — Familièrement, tomber inopinément, d'une manière imprévue, comme à quatre pattes. Le participe régit *par.*

ÉPAULER, v. a., 1re conj. (*Épaulé*), rompre, disloquer l'épaule d'un quadrupède. *Je lui avais prêté mon cheval, il l'a* épaulé. — Fig. et fam., aider, assister quelqu'un. *Je vous* épaulerai *de tout mon pouvoir.* — Term. de guerre, mettre à couvert du canon par un épaulement. Epauler *des troupes.* — *Ind. prés.* J'épaule, tu épaules, il épaule, nous épaulons, vous épaulez, ils épaulent. — *Imd.* J'épaulais, tu épaulais, il épaulait, nous épaulions, vous épauliez, ils épaulaient. — *Passé défini.* J'épaulai, tu épaulas, il épaula, nous épaulâmes, vous épaulâtes, ils épaulèrent. — *Passé indéf.* J'ai épaulé, etc. — *Passé antér.* J'eus épaulé, etc. — *Plus-que parfait.* J'avais épaulé, etc. — *Futur.* J'épaulerai, tu épauleras, il épaulera, nous épaulerons, vous épaulerez, ils épauleront. — *Futur ant.* J'aurai épaulé, etc. — *Cond. prés.* J'épaulerais, tu épaulerais, il épaulerait, nous épaulerions, vous épauleriez, ils épauleraient. — *Passé.* J'aurais épaulé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse épaulé, etc. — *Impér. prés.* Epaule, épaulons, épaulez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez épaulé. — *Subj. prés.* Que j'épaule, que tu épaules, qu'il épaule, que nous épaulions, que vous épauliez, qu'ils épaulent. — *Imparf.* Que j'épaulasse, que tu épaulasses, qu'il épaulât, que nous épaulassions, que vous épaulassiez, qu'ils épaulassent. — *Passé.* Que j'aie épaulé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse épaulé, etc. — *Infinit. prés.* Epauler. — *Passé.* Avoir épaulé. — *Part. prés.* Epaulant (inv.). — *Passé.* Epaulé, épaulé, épaulée, épaulés, épaulées. — *Passé comp.* Ayant épaulé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'épauler. Ce cheval s'est* épaulé. (Académie.). — Passif : *Être épaulé.* Le participe régit *par.*

ÉPELER, v. a., 1re conj. (*Épelé*), nommer les lettres qui composent un mot, et en former des syllabes en les assemblant l'une avec l'autre. *Je commence à* épeler. Epelez *ce mot.* La lettre *l* se double devant un *e* muet. — *Indic. présent.* J'épelle, tu épelles, il épelle, nous épelons, vous épelez, ils épellent. — *Imp.* J'épelais, tu épelais, il épelait, nous épelions, vous épeliez, ils épelaient. — *Passé*

déf. J'épelai, tu épelas, il épela, nous épelâmes, vous épelâtes, ils épelèrent. — *Passé ind.* J'ai épelé, etc. — *Passé ant.* J'eus épelé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais épelé, etc. — *Futur.* J'épellerai, tu épelleras, il épellera, nous épellerons, vous épellerez, ils épelleront. — *Futur ant.* J'aurai épelé, etc. — *Cond. prés.* J'épellerais, tu épellerais, il épellerait, nous épellerions, vous épelleriez, ils épelleraient. — *Passé.* J'aurais épelé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse épelé, etc. — *Impér. prés.* Epelle, épelons, épelez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez épelé. — *Subj. prés.* Que j'épelle, que tu épelles, qu'il épelle, que nous épelions, que vous épeliez, qu'ils épellent. — *Imparf.* Que j'épelasse, que tu épelasses, qu'il épelât, que nous épelassions, que vous épelassiez, qu'ils épelassent. — *Passé.* Que j'aie épelé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse épelé, etc. — *Inf. prés.* Epeler. — *Passé.* Avoir épelé. — *Part. prés.* Epelant (inv.). — *Passé.* Epelé, épelée, épelés, épelées. — *Passé comp.* Ayant épelé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'épeler.* — Passif : *Être épelé. Les mêmes leçons doivent être* épelées *plusieurs fois par l'élève.* Le participe régit *par.*

ÉPERONNER, v. a. 1re conjug. (*Éperonné*), piquer de l'éperon : Eperonner *un cheval.* — *Ind. prés.* J'éperonne, tu éperonnes, il éperonne, nous éperonnons, vous éperonnez, ils éperonnent. — *Imparf.* J'éperonnais, tu éperonnais, il éperonnait, nous éperonnions, vous éperonniez, ils éperonnaient. — *Passé déf.* J'éperonnai, tu éperonnas, il éperonna, nous éperonnâmes, vous éperonnâtes, ils éperonnèrent. — *Passé ind.* J'ai éperonné, etc. — *Pass. ant.* J'eus éperonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais éperonné, etc. — *Futur.* J'éperonnerai, tu éperonneras, il éperonnera, nous éperonnerons, vous éperonnerez, ils éperonneront. — *Futur ant.* J'aurai éperonné, etc. — *Cond. prés.* J'éperonnerais, tu éperonnerais, il éperonnerait, nous éperonnerions, vous éperonneriez, ils éperonneraient. — *Passé.* J'aurais éperonné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse éperonné, etc. — *Imp. prés.* Eperonne, éperonnons, éperonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez éperonné. — *Subj. prés.* Que j'éperonne, que tu éperonnes, qu'il éperonne, que nous éperonnions, que vous éperonniez, qu'ils éperonnent. — *Imparf.* Que j'éperonnasse, que tu éperonnasses, qu'il éperonnât, que nous éperonnassions, que vous éperonnassiez, qu'ils éperonnassent. — *Pass.* Que j'aie éperonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse éperonné, etc. — *Inf. prés.* Eperonner. — *Passé.* Avoir éperonné. — *Partic. prés.* Eperonnant (invar.). — *Passé.* Eperonné, éperonnée, éperonnés, éperonnées. — *Passé comp.* Ayant éperonné. — Passif : *Etre éperonné.* Le participe régit *par.* Il ne faut pas confondre le participe *éperonné* qui signifie piqué de l'éperon : *Cheval* éperonné *par son cavalier,* avec l'adjectif *éperonné* qui signifie qui a des éperons : *Cavalier, coq* éperonné. — Au figuré : *Fleur, yeux* éperonnés.

ÉPICER, v. a. et n., 1re conj. (*Épicé*), assaisonner avec des épices : Épicez *moins ce pâté Ce cuisinier* épice *beaucoup trop.* (Académie). — Au figuré : *Ce juge* épice *rudement,* taxe trop haut les épices d'un procès. Ce verbe prend une cédille sous le *c* quand celui-ci est suivi d'un *a* ou d'un *o.* — *Ind. prés.* J'épice, tu épices, il épice, nous épiçons, vous épicez, ils épicent. — *Imparf.* J'épiçais, tu épiçais, il épiçait, nous épicions, vous épiciez, ils épiçaient. — *Passé déf.* J'épiçai, tu épiças, il épiça, nous épiçâmes, vous épiçâtes, ils épicèrent. — *Passé indéf.* J'ai épicé, etc. — *Passé ant.* J'eus épicé, etc. — — *Plus-que-parf.* J'avais épicé, etc. — *Futur.* J'épicerai, tu épiceras, il épicera, nous épicerons, vous épicerez, ils épiceront. — *Futur antér.* J'aurai épicé, etc. — *Condit. prés.* J'épicerais, tu épicerais, il épicerait, nous épicerions, vous épiceriez, ils épiceraient. — *Passé.* J'aurais épicé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse épicé, etc. — *Impér. prés.* Epice, épiçons, épiçez. — *Passe.* Aie, ayons, ayez épicé. — *Subj. prés.* Que j'épice, que tu épices, qu'il épice, que nous épicions, que vous épiciez, qu'ils épicent. — *Imp.* Que j'épiçasse, que tu épiçasses, qu'il épiçât, que nous épiçassions, que vous épiçassiez, qu'ils épiçassent. — *Passé.* — Que j'aie épicé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse épicé, etc. — *Infin. prés,* Epicer. — *Passé.* Avoir épicé. — *Part. prés.* Epiçant (invariable). — *Passé.* Epicé, épicée, épicés, épicées. — *Passé comp.* Ayant épicé — Passif : *Etre épicé.* Le part. régit *par.*

ÉPIER, v. a., 1re conj. (*Épié*), observer secrètement ce que dit ou fait quel-

qu'un. *On les a mis auprès de ce jeune prince pour* épier *ce qu'il fait.* Epier *les mouvements de l'ennemi. Je ne sais pas du moins* epier *ses discours.* (Racine). — Par extension, être attentif à.... Epier *le moment, l'occasion.* — *Indic. prés.* J'épie, tu épies, il épie, nous épions, vous épiez, ils épient. — *Imp.* J'épiais, tu épiais, il épiait, nous épiions, vous épiiez, ils épiaient. — *Passé déf.* J'épiai, tu épias, il épia, nous épiâmes, vous épiâtes, ils épièrent. — *Passé indéf.* J'ai épié, etc. — *Passé ant.* J'eus épié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais épié, etc. — *Futur.* J'épierai, tu épieras, il épiera, nous épierons, vous épierez, ils épieront. — *Futur anter.* J'aurai épié, etc. — *Cond. prés.* J'épierais, tu épierais, il épierait, nous épierions, vous epieriez, ils épieraient. — *Passé.* J'aurais épié, etc. — *On dit aussi:* J'eusse épié, etc. — *Impér. prés.* Epie, épions, épiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez épié — *Subj. prés.* Que j'épie, que tu épies, qu'il épie, que nous épiions, que vous épiiez, qu'ils épient. — *Imparf.* Que j'épiasse, que tu épiasses, qu'il épiât, que nous épiassions, que vous épiassiez, qu'ils épiassent. — *Passé.* Que j'aie épié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse épié, etc. — *Infin. prés.* Epier. — *Passé.* Avoir épié. — *Partic. prés.* Epiant (invariable). — *Passé.* Epié, épiée, épiés, épiées. — *Passé comp.* Ayant épié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'épier,* s'observer mutuellement. — Passif : *Etre épié.* Le part. régit *de* et *par.*

ÉPIERRER, v. a. 1re conj. (*Épièré*), ôter les pierres d'un jardin, d'un champ. *Il faut* épierrer *les endroits où l'on veut planter des fleurs. Il y a des terrains qu'on ne saurait* épierrer. (Académie). Epierrer *un jardin.* — *Indic. prés.* J'épierre, tu épierres, il épierre, nous épierrons, vous épierrez, ils épierrent. — *Imparf.* J'épierrais, tu épierrais, il épierrait, nous épierrions, vous épierriez, ils épierraient. — *Passé déf.* J'épierrai, tu épierras, il épierra, nous épierrâmes, vous épierrâtes, ils épierrèrent. — *Passé ind.* J'ai épierré, etc. — *Passé ant.* J'eus épierré, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais épierré, etc. — *Futur.* J'épierrerai, tu épierreras, il épierrera, nous épierrerons, vous épierrerez, ils épierreront. — *Futur ant.* J'aurai épierré, etc. — *Cond. prés.* J'épierrerais, tu épierrerais, il épierrerait, nous épierrerions, vous épierreriez, ils épierreraient. — *Passé.* J'aurais épierré, etc. — *On dit aussi:* J'eusse épierré, etc. — *Impératif prés.* Epierre, épierrons, épierrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez épierré. — *Subj. prés.* Que j'épierre, que tu épierres, qu'il épierre, que nous épierrions, que vous épierriez, qu'ils épierrent. — *Imparf.* Que j'épierrasse, que tu épierrasses, qu'il épierrât, que nous épierrassions, que vous épierrassiez, qu'ils épierrassent. — *Passé.* Que j'aie épierré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse épierré, etc. — *Infinitif prés.* Epierrer. — *Passé.* Avoir épierré. — *Part. prés.* Epierrant (invar.). — *Passé.* Epierré, épierrée, épierrés, épierrées. — *Passé comp.* Ayant épierré. — Passif: *Etre épierré.* Le part. régit *par.*

ÉPIGEONNER, v. a., 2e conj. (*Epijoné*), employer le plâtre très serré. Terme de maçonnerie. — *Indicatif présent.* J'épigeonne, tu épigeonnes, il épigeonne, nous épigeonnons, vous épigeonnez, ils épigeonnent. — *Imparf.* J'épigeonnais, tu épigeonnais, il épigeonnait, nous épigeonnions, vous épigeonniez, ils épigeonnaient. — *Passé défini.* J'épigeonnai, tu épigeonnas, il épigeonna, nous épigeonnâmes, vous épigeonnâtes, ils épigeonnèrent. — *Passé ind.* J'ai épigeonné, etc. — *Passé antér.* J'eus épigeonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais épigeonné, etc. — *Futur.* J'épigeonnerai, tu épigeonneras, il épigeonnera, nous épigeonnerons, vous épigeonnerez, ils épigeonneront. — *Futur antér.* J'aurai épigeonné, etc. — *Conditionnel prés.* J'épigeonnerais, tu épigeonnerais, il épigeonnerait, nous épigeonnerions, vous épigeonneriez, ils épigeonneraient. — *Passé.* J'aurais épigeonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse épigeonné, etc. — *Impér. prés.* Epigeonne, épigeonnons, épigeonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez épigeonné. — *Subj. prés.* Que j'épigeonne, que tu épigeonnes, qu'il épigeonne, que nous épigeonnions, que vous épigeonniez, qu'ils épigeonnent. — *Imp.* Que j'épigeonnasse, que tu épigeonnasses, qu'il épigeonnât, que nous épigeonnassions, que vous épigeonnassiez, qu'ils épigeonnassent. — *Passé.* Que j'aie épigeonné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse épigeonné, etc. — *Infinitif présent.* Epigeonner. — *Passé.* Avoir épigeonné. — *Part. prés.* Epigeonnant (invar.). — *Passé.* Epigeonné, épigeonnée, épigeonnés, épigeonnées. —

Passé comp. Ayant épigeonné. — Passif : *être épigeonné.* Le part. régit *par.*

ÉPILER, v. a., 1re conj. (*Épilé*), arracher le poil ou le faire tomber au moyen de quelque topique. *Onguent à* épiler. *En prenant le bain, quelques personnes se font* épiler. — *Ind. prés.* J'épile, tu épiles, il épile, nous épilons, vous épilez, ils épilent. — *Imp.* J'épilais, tu épilais, il épilait, nous épilions, vous épiliez, ils épilaient. — *Passé déf.* J'épilai, tu épilas, il épila, nous épilâmes, vous épilâtes, ils épilèrent. — *Passé ind.* J'ai épilé, etc. — *Passé ant.* J'eus épilé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais épilé, etc.—*Futur.* J'épilerai, tu épileras, il épilera, nous épilerons, vous épilerez, ils épileront. — *Futur ant.* J'aurai épilé, etc. — *Cond. prés.* J'épilerais, tu épilerais, il épilerait, nous épilerions, vous épileriez, ils épileraient. — *Passé.* J'aurais épilé, etc.— *On dit aussi* : J'eusse épilé, etc. — *Impér. prés.* Epile, épilons, épilez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez épilé. — *Subj. prés.* Que j'épile, que tu épiles, qu'il épile, que nous épilions, que vous épiliez, qu'ils épilent. — *Imp.* Que j'épilasse, que tu épilasses, qu'il épilât, que nous épilassions, que vous épilassiez, qu'ils épilassent. — *Passé.* Que j'aie épilé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse épilé, etc. — *Inf. prés.* Epiler.—*Passé.* Avoir épilé. — *Part. prés.* Epilant (invar.). — *Passé.* Epilé, épilée, épilés, épilées. — *Passé comp.* Ayant épilé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'épiler. Il s'est* épilé (Académie). — Passif : *Etre épilé.* Le part. régit *par.*

ÉPILOGUER, v. n. et a., 1re conj. (*Épilogué*), censurer, critiquer sur des riens. *C'est un homme qui* épilogue *sur tout.* — Activement, épiloguer *les actions d'autrui.* — *Indic. prés.* J'épilogue, tu épilogues, il épilogue, nous épiloguons, vous épiloguez, ils épiloguent. — *Imparf.* J'épiloguais, tu épiloguais, il épiloguait, nous épiloguions, vous épiloguiez, ils épiloguaient. — *Passé défini.* J'épiloguai, tu épiloguas, il épilogua, nous épiloguâmes, vous épiloguâtes, ils épiloguèrent.—*Passé ind.* J'ai épilogué, etc. — *Passé ant.* J'eus épilogué, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais épilogué, etc. — *Futur.* J'épiloguerai, tu épilogueras, il épiloguera, nous épiloguerons, vous épiloguerez, ils épilogueront. — *Futur antér.* J'aurai épilogué, etc. — *Cond. prés.* J'épiloguerais, tu épiloguerais, il épiloguerait, nous épiloguerions, vous épilogueriez, ils épilogueraient. — *Passé.* J'aurais épilogué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse épilogué, etc. — *Impér. présent.* Epilogue, épiloguons, épiloguez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez épilogué. — *Subj. prés.* Que j'épilogue, que tu épilogues, qu'il épilogue, que nous épiloguions, que vous épiloguiez, qu'ils épiloguent. — *Imp.* Que j'épiloguasse, que tu épiloguasses, qu'il épiloguât, que nous épiloguassions, que vous épiloguassiez, qu'ils épiloguassent.—*Passé.* Que j'aie épilogué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse épilogué, etc. — *Inf. prés.* Epiloguer. — *Passé.* Avoir épilogué. — *Part. prés.* Epilogant (invar.). — *Passé.* Epilogué (var.). — *Passé comp.* Ayant épilogué. — Passif : *Être épilogué.* Le participe régit *par* et *sur. Auteur* épilogué sur *ses ouvrages*, épilogué par *les critiques.*

ÉPINER, v. a. 1re conj. (*Epiné*), garnir d'épines. Epiner *une haie*, *un champ pour empêcher d'y entrer.* — *Indic. prés.* J'épine, tu épines, il épine, nous épinons, vous épinez, ils épinent.— *Imparf.* J'épinais, tu épinais, il épinait, nous épinions, vous épiniez, ils épinaient. — *Passé déf.* J'épinai, tu épinas, il épina, nous épinâmes, vous épinâtes, ils épinèrent. — *Passé indéfini.* J'ai épiné, etc. — *Passé ant.* J'eus épiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais épiné, etc. — *Futur.* J'épinerai, tu épineras, il épinera, nous épinerons, vous épinerez, ils épineront. — *Futur antér.* J'aurai épiné, etc. — *Cond. prés.* J'épinerais, tu épinerais, il épinerait, nous épinerions, vous épineriez, ils épineraient. — *Passé.* J'aurais épiné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse épiné, etc. — *Impératif prés.* Epine, épinons, épinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez épiné. — *Subj. prés.* Que j'épine, que tu épines, qu'il épine, que nous épinions, que vous épiniez, qu'ils épinent. — *Imp.* Que j'épinasse, que tu épinasses, qu'il épinât, que nous épinassions, que vous épinassiez, qu'ils épinassent. — *Passé.* Que j'aie épiné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse épiné, etc. — *Infin. prés.* Epiner.— *Passé.* Avoir épiné. — *Part. prés.* Epinant (inv.). — *Passé.* Epiné, épinée, épinés, épinées. — *Passé comp.* Ayant épiné. — Passif : *être épiné.* Le participe régit *par.*

ÉPINGLER, v. a., 1re conjug. (*Epinglé*), passer des épingles dans les tresses. — *Indic. prés.* J'épingle, tu épingles, il

épingle, nous épinglons, vous épinglez, ils épinglent. — *Imparf.* J'épinglais, tu épinglais, il épinglait, nous epinglions, vous épingliez, ils épinglaient. — *Passé déf.* J'épinglai, tu épinglas, il épingla, nous épinglâmes, vous épinglâtes, ils épinglèrent. — *Passé indéf.* J'ai épinglé, etc. — *Passé antér.* J'eus épinglé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais épinglé, etc.— *Futur.* J'épinglerai, tu épingleras, il épinglera, nous épinglerons, vous épinglerez, ils épingleront. — *Futur ant.* J'aurai épinglé, etc. — *Condit. prés.* J'épinglerais, tu épinglerais, il épinglerait, nous épinglerions, vous épingleriez, ils épingleraient. — *Passé.* J'aurais épinglé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse épinglé, etc. — *Impér. prés.* Epingle, épinglons, épinglez. —*Pass.* Aie, ayons, ayez épinglé. — *Subj. prés.* Que j'épingle, que tu épingles, qu'il épingle, que nous épinglions, que vous épingliez, qu'ils épinglent. — *Imp.* Que j'épinglasse, que tu épinglasses, qu'il épinglât, que nous épinglassions, que vous épinglassiez, qu'ils épinglassent. — *Passé.* Que j'aie épinglé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse épinglé, etc. — *Infin. prés.* Epingler. — *Passé.* Avoir épinglé. — *Part. prés.* Epinglant (invar.). — *Passé.* Epinglé, épinglée, épinglés, épinglées. — *Passé comp.* Ayant épinglé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *s'épingler.* —Passif : *être épinglé.* Le part. régit *par.*

ÉPISSER, v. a., 1re conj. (*Épicé*), réunir un bout de corde à un autre en entrelaçant leurs fils ou leurs cordons. Ce mot et ses dérivés s'emploient surtout en termes de marine. Episser *un câble.*—*Ind. prés.* J'épisse, tu épisses, il épisse, nous épissons, vous épissez, ils épissent.—*Imp.* J'épissais, tu épissais, il épissait, nous épissions, vous épissiez, ils épissaient. — *Passé déf.* J'épissai, tu épissas, il épissa, nous épissâmes, vous épissâtes, ils épissèrent.—*Passé ind.* J'ai épissé, etc. — *Passé ant.* J'eus épissé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais épissé, etc. — *Futur.* J'épisserai, tu épisseras, il épissera, nous épisserons, vous épisserez, ils épisseront. — *Futur ant.* J'aurai épissé, etc. — *Cond. prés.* J'épisserais, tu épisserais, il épisserait, nous épisserions, vous épisseriez, ils épisseraient. — *Passé.* J'aurais épissé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse épissé, etc. — *Impér. prés.* Episse, épissons, épissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez épissé. — *Subj. prés.* Que j'épisse, que tu épisses, qu'il épisse, que nous épissions, que vous épissiez, qu'ils épissent. — *Imparf.* Que j'épissasse, que tu épissasses, qu'il épissât, que nous épissassions, que vous épissassiez, qu'ils épissassent. — *Passé.* Que j'aie épissé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse épissé, etc.—*Inf. prés.* Episser. — *Passé.* Avoir épissé. — *Part. prés.* Epissant (inv.). — *Passé.* Epissé, épissée, épissés, épissées.— *Passé comp.* Ayant épissé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'épisser.* — Passif : *Etre épissé.* Le part. régit *par.*

ÉPLAIGNER, v. a., 1re conj. (*Eplégné*), terme de manufacture, garnir le drap, en unir le poil avec des chardons. Eplaigner *une pièce de drap.* — *Ind. prés.* J'éplaigne, tu éplaignes, il éplaigne, nous éplaignons, vous éplaignez, ils éplaignent.— *Imparf.* J'éplaignais, tu éplaignais, il éplaignait, nous éplaignions, vous éplaigniez, ils éplaignaient. — *Passé défin.* J'éplaignai, tu éplaignas, il éplaigna, nous éplaignâmes, vous éplaignâtes, ils éplaignèrent. — *Passé indéf.* J'ai éplaigné, etc. — *Passé antér.* J'eus éplaigné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais éplaigné, etc. — *Futur.* J'éplaignerai, tu éplaigneras, il éplaignera, nous éplaignerons, vous éplaignerez, ils éplaigneront. — *Futur antér.* J'aurai eplaigné, etc. — *Condit. prés.* J'éplaignerais, tu éplaignerais, il éplaignerait, nous éplaignerions, vous éplaigneriez, ils éplaigneraient.— *Passé.* J'aurais éplaigné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse éplaigné, etc. — *Imp. prés.* Eplaigne, éplaignons, éplaignez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez éplaigné. — *Subj. prés.* Que j'éplaigne, que tu éplaignes, qu'il éplaigne, que nous éplaignions, que vous éplaigniez, qu'ils éplaignent. — *Imparf.* Que j'éplaignasse, que tu éplaignasses, qu'il éplaignât, que nous éplaignassions, que vous éplaignassiez, qu'ils éplaignassent. — *Passé.* Que j'aie éplaigné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse éplaigné, etc. — *Infinitif prés.* Eplaigner. — *Passé.* Avoir éplaigné. — *Part. prés.* Eplaignant (invar.). — *Passé.* Eplaigné, éplaignée, éplaignés, éplaignées. — *Passé comp.* Ayant éplaigné. — Passif : *être éplaigné.* Le part régit *par.*

ÉPLUCHER, v. a. 1re conj. (*Épluché*), nettoyer, trier, ôter ce qu'il y a de gâté. Eplucher *du riz.*

Je m'embarrasse peu qu'en *épluchant* mes herbes
Elle accommode mal les noms avec les verbes.
Molière.

— Enlever les pailles, les ordures aux

étoffes. Eplucher *du drap, des soies, des étoffes.*—Figur. et famil., rechercher avec malice et curiosité les défauts, les fautes dans un ouvrage d'esprit, dans la vie de quelqu'un. Eplucher *des actions.*

Parlez ! mais que vais-je *éplucher*.
Deshoul.

— *Ind. prés.* J'épluche, tu épluches, il épluche, nous épluchons, vous épluchez, ils épluchent. — *Imp.* J'épluchais, tu épluchais, il épluchait, nous épluchions, vous épluchiez, ils épluchaient. — *Passé déf.* J'épluchai, tu épluchas, il éplucha, nous épluchâmes, vous épluchâtes, ils épluchèrent. — *Passé ind.* J'ai épluché, etc. — *Passé antér.* J'eus épluché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais épluché, etc. — *Futur.* J'éplucherai, tu éplucheras, il épluchera, nous éplucherons, vous éplucherez, ils éplucheront. — *Futur antér.* J'aurai épluché, etc. — *Cond. prés.* J'éplucherais, tu éplucherais, il éplucherait, nous éplucherions, vous éplucheriez, ils éplucheraient. — *Passé.* J'aurais épluché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse épluché, etc. — *Impér. prés.* Epluche, épluchons, épluchez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez épluché. — *Subj. prés.* Que j'épluche, que tu épluches, qu'il épluche, que nous épluchions, que vous épluchiez, qu'ils épluchent. — *Imparf.* Que j'épluchasse, que tu épluchasses, qu'il épluchât, que nous épluchassions, que vous épluchassiez, qu'ils épluchassent. — *Passé.* Que j'aie épluché, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse épluché, etc. — *Inf. prés.* Eplucher. — *Passé.* Avoir épluché. — *Part. prés.* Epluchant (invar.). — *Passé.* Epluché, épluchée, épluchés, épluchées. — *Passé comp.* Ayant épluché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'éplucher*, et signifie, outre ses diverses accceptions se nettoyer de la vermine, en parlant des animaux. *Les oiseaux* s'épluchent *avec leur bec.* — Passif : *Etre épluché. La salade* est épluchée. Le participe régit *par*. Epluché par *la servante. Ouvrage* épluché par *un ignorant.*

ÉPOINTER, v. a. 1re conj. (*Epoeinté*), ôter la pointe à quelque instrument. Epointer *un couteau, une aiguille.* — *Ind. prés.* J'épointe, tu épointes, il épointe, nous épointons, vous épointez, ils épointent. — *Imp.* J'épointais, tu épointais, il épointait, nous épointions, vous épointiez, ils épointaient. — *Passé déf.* J'épointai, tu épointas, il épointa, nous épointâmes, vous épointâtes, ils épointèrent. — *Passé ind.* J'ai épointé, etc. — *Passé ant.* J'eus épointé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais épointé, etc. — *Futur.* J'épointerai, tu épointeras, il épointera, nous épointerons, vous épointerez, ils épointeront. — *Futur ant.* J'aurai épointé, etc. — *Cond. prés.* J'épointerais, tu épointerais, il épointerait, nous épointerions, vous épointeriez, ils épointeraient. — *Passé.* J'aurais épointé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse épointé, etc. — *Imp. prés.* Epointe, épointons, épointez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez épointé. — *Subj. prés.* Que j'épointe, que tu épointes, qu'il épointe, que nous épointions, que vous épointiez, qu'ils épointent. — *Imparf.* Que j'épointasse, que tu épointasses, qu'il épointât, que nous épointassions, que vous épointassiez, qu'ils épointassent. — *Passé.* Que j'aie épointé, etc. — *Plus-que-parf.* Qne j'eusse épointé, etc. — *Inf. prés.* Epointer. — *Passé.* Avoir épointé. *Part. prés.* Epointant (invar.). — *Passé.* Epointé (var.).—*Passé comp.* Ayant épointé.—Pron. *: s'épointer. Ces aiguilles ne valent rien, elles* s'épointent *facilement.* — Passif : *Etre épointé.* Le part. régit *par.*

ÉPONGER, v. a., 1re conj. (*Epongé*), nettoyer avec une éponge. Eponger *une voiture.* — Il signifie aussi, étancher, enlever avec une éponge, avec un linge, etc. Epongez *vite cette encre,* épongez-*la avec ce chiffon.* Le *g* doit toujours être suivi d'un *e* muet, devant les voyelles *a* et *o*. — *Ind. présent.* J'éponge, tu éponges, il éponge, nous épongeons, vous épongez, ils épongent. — *Imparf.* J'épongeais, tu épongeais, il épongeait, nous épongions, vous épongiez, ils épongeaient. — *Passé déf.* J'épongeai, tu épongeas, il épongea, nous épongeâmes, vous épongeâtes, ils épongèrent. — *Passé ind.* J'ai épongé, etc. — *Passé antér.* J'eus épongé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais épongé, etc. — *Futur.* J'épongerai, tu épongeras, il épongera, nous épongerons, vous épongerez, ils épongeront. — *Futur ant.* J'aurai épongé, etc. — *Cond. prés.* J'épongerais, tu épongerais, il épongerait, nous épongerions, vous épongeriez, ils épongeraient. — *Passé.* J'aurais épongé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse épongé, etc. — *Imp. prés.* Eponge, épongeons, épongez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez épongé. — *Subj. prés.* Que j'éponge, que tu éponges, qu'il éponge, que nous épongions, que vous épongiez, qu'ils épon-

gent. — *Imparfait.* Que j'épongeasse, que tu épongeasses, qu'il épongeât, que nous épongeassions, que vous épongeassiez, qu'ils épongeassent. — *Passé.* Que j'aie épongé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse épongé, etc. — *Infin. prés.* Eponger. — *Passé.* Avoir épongé. — *Part prés.* Epongeant (inv.). — *Passé.* Epongé, épongée, épongés, épongées. — *Passé composé.* Ayant épongé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'éponger.* — Passif : *Etre épongé.* Le participe régit *par.*

ÉPOUDRER, v. a., 1re conj. (*Époudré*), ôter la poudre, la poussière qui est sur quelque chose. Epoudrer *un tapis, un habit, des meubles,* etc. Il est vieux, on dit maintenant *épousseter.* — *Ind. prés.* J'époudre, tu époudres, il époudre, nous époudrons, vous époudrez, ils époudrent. — *Imparf.* J'époudrais, tu époudrais, il époudrait, nous époudrions, vous époudriez, ils époudraient. — *Passé déf.* J'époudrai, tu époudras, il époudra, nous époudrâmes, vous époudrâtes, ils époudrèrent. — *Passé ind.* J'ai époudré, etc. — *Passé antér.* J'eus époudré, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais époudré, etc. — *Futur.* J'époudrerai, tu époudreras, il époudrera, nous époudrerons, vous époudrerez, ils époudreront. — *Futur antér.* J'aurai époudré, etc. — *Cond. prés.* J'époudrerais, tu époudrerais, il époudrerait, nous époudrerions, vous époudreriez, ils époudreraient. — *Passé.* J'aurais époudré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse époudré, etc. — *Impératif prés.* Epoudre, époudrons, époudrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez époudré. — *Subj. prés.* Que j'époudre, que tu époudres, qu'il époudre, que nous époudrions, que vous époudriez, qu'ils époudrent. — *Imparf.* Que j'époudrasse, que tu époudrasses, qu'il époudrât, que nous époudrassions, que vous époudrassiez, qu'ils époudrassent. — *Passé.* Que j'aie époudré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse époudré, etc. — *Inf. prés.* Epoudrer. — *Passé.* Avoir époudré. — *Part. prés.* Epoudrant (inv.). — *Passé.* Epoudré, époudrée, époudrés, époudrées. — *Passé comp.* Ayant époudré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'époudrer.* — Passif : *Etre époudré.* Le part. régit *par. Ces meubles ont été époudrés par ce domestique.*

ÉPOUFFER (s'), v. pronom., 1re conj. (*Çépoufé*), s'enfuir secrètement, se dérober, disparaître. *On le poursuivait, il s'est* épouffé *dans la foule* (Acad.). Il est populaire. — *Indicatif prés.* Je m'épouffe, tu t'épouffes, il s'épouffe, nous nous épouffons, vous vous épouffez, ils s'épouffent. — *Imparf.* Je m'épouffais, tu t'épouffais, il s'épouffait, nous nous épouffions, vous vous épouffiez, ils s'épouffaient. — *Passé déf.* Je m'épouffai, tu t'épouffas, il s'épouffa, nous nous épouffâmes, vous vous épouffâtes, ils s'épouffèrent. — *Passé ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est épouffé, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont épouffés. — *Passé antér.* Je me fus, tu te fus, il se fut épouffé, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent épouffés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était épouffé, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient épouffés. — *Futur.* Je m'époufferai, tu t'époufferas, il s'épouffera, nous nous époufferons, vous vous époufferez, ils s'époufferont. — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera épouffé, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront épouffés. — *Cond. prés.* Je m'époufferais, tu t'époufferais, il s'époufferait, nous nous époufferions, vous vous époufferiez, ils s'époufferaient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait épouffé, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient épouffés. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût épouffé, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent épouffés. — *Impér. prés.* Epouffe-toi, épouffons-nous, épouffez-vous. — *Pass.* Sois-toi épouffé, soyons-nous, soyez-vous épouffés. — *Subj. prés.* Que je m'épouffe, que tu t'épouffes, qu'il s'épouffe, que nous nous épouffions, que vous vous épouffiez, qu'ils s'épouffent. — *Imp.* Que je m'épouffasse, que tu t'épouffasses, qu'il s'épouffât, que nous nous épouffassions, que vous vous épouffassiez, qu'ils s'épouffassent. — *Passé.* Que me sois, que tu te sois, qu'il se soit épouffé, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient épouffés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût épouffé, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent épouffés. — *Inf. prés.* S'épouffer. — *Passé.* S'être épouffé. — *Part. prés.* S'épouffant (invar.). — *Passé.* Epouffé, épouffée, épouffés, épouffées. — *Passé comp.* S'étant épouffé.

ÉPOUILLER, v. n., 1re conj. (*Épou-ié*), ôter des poux. *Une mère qui* épouille *son enfant.* — *Indicat. prés.* J'épouille, tu

épouilles, il épouille, nous épouillons, vous épouillez, ils épouillent. — *Imp.* J'épouillais, tu épouillais, il épouillait, nous épouillions, vous épouilliez, ils épouillaient. — *Passé déf.* J'épouillai, tu épouillas, il épouilla, nous épouillâmes, vous épouillâtes, ils épouillèrent. — *Passé ind.* J'ai épouillé, etc. — *Passé ant.* J'eus épouillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais épouillé, etc. — *Futur.* J'épouillerai, tu épouilleras, il épouillera, nous épouillerons, vous épouillerez, ils épouilleront. — *Futur ant.* J'aurai épouillé, etc. — *Condit. prés.* J'épouillerais, tu épouillerais, il épouillerait, nous épouillerions, vous épouilleriez, ils épouilleraient. — *Passé.* J'aurais épouillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse épouillé, etc.—*Imp. prés.* Epouille, épouillons, épouillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez épouillé. — *Subj. prés.* Que j'épouille, que tu épouilles, qu'il épouille, que nous épouillions, que vous épouilliez, qu'ils épouillent. — *Imp.* Que j'épouillasse, que tu épouillasses, qu'il épouillât, que nous épouillassions, que vous épouillassiez, qu'ils épouillassent.— *Passé.* Que j'aie épouillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse épouillé, etc.—*Inf. prés.* Épouiller. — *Passé.* Avoir épouillé. — *Part. pr.* Epouillant (invar.). — *Passé.* Epouillé, épouillée, épouillés, épouillées. — *Passé comp.* Ayant épouillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'épouiller. Un gueux qui s'*épouille. Il est bas. — Passif : *être épouillé.* Le part. régit *par*

ÉPOUMONER, v. a., 1re conj. *(Epoumoné)*, fatiguer les poumons. *Cette lecture m'a* époumoné. — *Ind. prés.* J'époumone, tu époumones, il époumone, nous époumonons, vous époumonez, ils époumonent. — *Imparf.* J'époumonais, tu époumonais, il époumonait, nous époumonions, vous époumoniez, ils époumonaient. — *Passé déf.* J'époumonai, tu époumonas, il époumona, nous époumonâmes, vous époumonâtes, ils époumonèrent. — *Passé indéf.* J'ai époumoné, etc. — *Passé antér.* J'eus époumoné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais époumoné, etc. — *Futur.* J'époumonerai, tu époumoneras, il époumonera, nous époumonerons, vous époumonerez, ils époumoneront. — *Futur antér.* J'aurai époumoné, etc. — *Condit. prés.* J'époumonerais, tu époumonerais, il époumonerait, nous époumonerions, vous époumoneriez, ils époumoneraient. — *Passé.* J'aurais époumoné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse époumoné, etc. — *Impér. prés.* Epoumone, époumonons, époumonez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez époumoné. — *Subj. prés.* Que j'époumone, que tu époumones, qu'il époumone, que nous époumonions, que vous époumoniez, qu'ils époumonent. — *Imparf.* Que j'époumonasse, que tu époumonasses, qu'il époumonât, que nous époumonassions, que vous époumonassiez, qu'ils époumonassent. — *Passé.* Que j'aie époumoné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse époumoné, etc. — *Inf. prés.* Époumoner. — *Passé.* Avoir époumoné. — *Part. prés* Epoumonant (invariable). — *Passé.* Epoumoné, époumonée, époumonés, époumonées. — *Passé comp.* Ayant époumoné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'époumoner. Je me suis* époumoné *à force de crier.* Famil. (Acad.) — Passif : *être époumoné.* Le participe régit *par.*

ÉPOUSER, v. a., 1re conjug. *(Épouzé)*, prendre en mariage pour femme ou pour mari. *Il a* épousé *une veuve.* — Au figuré, s'attacher par choix à une chose, à une personne. *Je n'*épouse *point d'opinion. Je fais des affaires tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre; je n'*épouse *personne.*

Dois-je *épouser* ses droits contre un père irrité?
Racine.

—Prov. *Tel fiancé qui n'*épouse *pas*; qui après avoir avancé une affaire ne la termine pas. — *Indic. prés.* J'épouse, tu épouses, il épouse, nous épousons, vous épousez, ils épousent. — *Imparf.* J'épousais, tu épousais, il épousait, nous épousions, vous épousiez, ils épousaient. — *Passé déf.* J'épousai, tu épousas, il épousa, nous épousâmes, vous épousâtes, ils épousèrent. — *Passé indéf.* J'ai épousé, etc. — *Passé antér.* J'eus épousé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais épousé, etc. — *Futur.* J'épouserai, tu épouseras, il épousera, nous épouserons, vous épouserez, ils épouseront. — *Futur ant.* J'aurai épousé, etc. — *Condit. prés.* J'épouserais, tu épouserais, il épouserait, nous épouserions, vous épouseriez, ils épouseraient. — *Passé.* J'aurais épousé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse épousé, etc. — *Impér. prés.* Epouse, épousons, épousez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez épousé. — *Subj. prés.* Que j'épouse, que tu épouses, qu'il épouse, que nous épousions, que vous épousiez, qu'ils épousent. — *Imparf.* Que j'épousasse, que tu épousasses, qu'il épousât, que nous épousassions

épousassiez, qu'ils épousassent. — *Passé.* Que j'aie épousé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse épousé, etc.— *Inf. prés.* Epouser. — *Passé.* Avoir épousé. — *Partic. prés.* Epousant (inv.). — *Passé.* Epousé, épousée, épousés, épousées. — *Passé comp.* Ayant épousé.— Se conjugue réciproquement et avec le pronom personnel : *s'épouser. Ils se sont épousés.* — Passif : *Être épousé.* Le participe régit *par.*

ÉPOUSSETER, v. a., 1re conj. (*Épouceté*), vergeter, nettoyer avec des époussettes ou des vergettes. Epousseter *un manteau* Se dit aussi d'un cheval quand on l'a étrillé. Epousseter *un cheval.* — Figurém. et famil., battre. *Je l'épousset-terai comme il faut.* La lettre *t* se double devant un *e* muet. — *Ind. prés.* J'époussette, tu époussettes, il époussette, nous époussetons, vous époussetez, ils époussettent. — *Imp.* J'époussetais, tu époussetais, il époussetait, nous époussetions, vous époussetiez, ils époussetaient. — *Passé déf.* J'époussetai, tu époussetas, il épousseta, nous époussetâmes, vous époussetâtes, ils époussetèrent. — *Passé ind.* J'ai épousseté, etc. — *Passé antér.* J'eus épousseté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais épousseté, etc. — *Futur.* J'époussetterai, tu époussetteras, il époussettera, nous époussetterons, vous époussetterez, ils époussetteront.—*Futur ant.* J'aurai épousseté, etc. — *Cond. prés.* J'époussetterais, tu époussetterais, il époussetterait, nous époussetterions, vous époussetteriez, ils époussetteraient. — *Passé.* J'aurais épousseté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse épousseté, etc. — *Impér. prés.* Epoussette, époussetons, époussetez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez épousseté. — *Subj. prés.* Que j'époussette, que tu époussettes, qu'il époussette, que nous époussetions, que vous époussetiez, qu'ils époussettent.—*Imparf.* Que j'époussetasse, que tu époussetasses, qu'il époussetât, que nous époussetassions, que vous époussetassiez, qu'ils époussetassent. — *Passé.* Que j'aie épousseté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse épousseté, etc. — *Infin. prés.* Epousseter. — *Passé.* Avoir épousseté. — *Part. prés.* Epoussetant (invar.). — *Passé.* Epousseté, époussetée, époussetés, époussetées. — *Passé composé.* Ayant épousseté. — Pronominalement : *s'épousseter. Vous êtes tout blanc de poussière, allez vous épousseter* (Acad.). — Passif : *Être épousseté. Votre habit est épousseté, vous pouvez le vêtir.* Le participe régit *par.*

ÉPOUVANTER. v. a. 1re conj. (*Épouvanté*), causer de l'épouvante.

Les malheurs de Lesbos par vos mains ravagée,
Épouvantent encor toute la mer Égée
Racine.

— *Indic. prés.* J'épouvante, tu épouvantes, il épouvante, nous épouvantons, vous épouvantez, ils épouvantent.— *Imp.* J'épouvantais, tu épouvantais, il épouvantait, nous épouvantions vous épouvantiez, ils épouvantaient. — *Passé déf.* J'épouvantai, tu épouvantas, il épouvanta, nous épouvantâmes, vous épouvantâtes, ils épouvantèrent. — *Passé indéfi.* J'ai épouvanté, etc. — *Passé antérieur.* J'eus épouvanté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais épouvanté, etc. — *Futur.* J'épouvanterai, tu épouvanteras, il épouvantera, nous épouvanterons, vous épouvanterez, ils épouvanteront. — *Futur antér.* J'aurai épouvanté, etc. — *Cond. prés.* J'épouvanterais, tu épouvanterais, il épouvanterait, nous épouvanterions, vous épouvanteriez, ils épouvanteraient. — *Passé.* J'aurais épouvanté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse épouvanté, etc. — *Impératif prés.* Épouvante, épouvantons, épouvantez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez épouvanté. — *Subj. prés.* Que j'épouvante, que tu épouvantes, qu'il épouvante, que nous épouvantions, que vous épouvantiez, qu'ils épouvantent. — *Imparfait* Que j'épouvantasse, que tu épouvantasses, qu'il épouvantât, que nous épouvantassions, que vous épouvantassiez, qu'ils épouvantassent. — *Passé.* Que j'aie épouvanté, etc. — *Plus que-parfait.* Que j'eusse épouvanté, etc. — *Inf. prés.* Epouvanter. — — *Pass.* Avoir épouvanté. — *Part. prés.* Epouvantant (invar.). — *Passé.* Epouvanté, épouvantée, épouvantés, épouvantées. — *Passé comp.* Ayant épouvanté. — Pronominalement : *S'épouvanter.* Prendre de l'épouvante. *Il* s'épouvante *d'un rien.* — Passif : *être épouvanté.* Le participe régit *par.* Epouvanté *d'un rien*, épouvanté *par une ombre.*

ÉPREINDRE, v. a. et irrégulier 4e conj. (*Epreindre*), serrer, presser quelque chose pour en tirer le suc, pour exprimer le jus. Epreindre *des herbes.* Epreindre *du verjus* (Académie). — *Indica. présent.* J'épreins, tu épreins, il épreint, nous épreignons, vous épreignez, ils épreignent, *Imparf.* J'épreignais, tu épreignais,

il épreignait, nous épreignions, vous épreigniez, ils épreignaient. — *Pass. déf.* J'épreignis, tu épreignis, il épreignit, nous épreignîmes, vous épreignîtes, ils épreignirent. — *Passé. Ind.* J'ai épreint, etc. — *Pass. ant.* J'eus épreint, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais épreint, etc. — *Futur.* J'épreindrai, tu épreindras, il épreindra, nous épreindrons, vous épreindrez, ils épreindront. — *Futur antérieur.* J'aurai épreint, etc. — *Cond. prés.* J'épreindrais, tu épreindrais, il épreindrait, nous épreindrions, vous épreindriez, ils épreindraient. — *Passé.* J'aurais épreint, etc. — *On dit aussi* : J'eus se épreint, etc. — *Impératif. présent.* Epreins, épreignons, épreignez — *Pas.* Aie, ayons, ayez épreint. — *Subjonc. présent* Que j'épreigne, que tu épreignes, qu'il épreigne, que nous épreignions, que vous épreigniez, qu'ils épreignent. — *Imparf.* Que J'épreignisse, que tu épreignisses, qu'il épreignît, que nous épreignissions, que vous épreignissiez, qu'ils épreignissent. — *Pass.* Que j'aie épreint, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse épreint, etc. — *Infinitif présent.* Epreindre. — *Pass.* Avoir épreint. — *Participe prés.* Épreignant (invar.). — *Passé.* Épreint, épreints, épreinte, épreintes. — *Passé composé.* Ayant épreint. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'épreindre.* — Passif : *être épreint.* Le part. régit *par.*

ÉPRENDRE (s') v. pron. 4[e] conj. (*Céprandre*). Il n'est guère usité qu'au participe. Epris, Eprise. *Il est épris d'amour pour cette femme.* Il en est fort *épris.*

ÉPROUVER, v. a., 1[re] conjugaison (*Eprouvé*), essayer, faire l'épreuve. Eprouver *une arme à feu. C'est un remède que j'ai* éprouvé (Acad.). — Au figuré, éprouver *un ami. Dieu* éprouva *par de longues infirmités la résignation et la patience de ce peuple* (Fléchier).

Pourquoi, Seigneur, pourquoi voulez-vous m'*éprouver.*
Racine.

— Ressentir, connaître par expérience. *Tout est déjà usé pour eux, et leurs premières années* éprouvent *déjà les dégoûts et l'insipidité que la lassitude et le long usage de tout semble attacher à la vieillesse* (Massillon).

Ces hommes qui n'ont point encore
Eprouvé la main du Seigneur,
Se flattent que Dieu les ignore
Et s'enivrent de leur bonheur.
J.-B. Rousseau.

— Sentir. Eprouver *de l'ennui, de la crainte.* — Se dit des changements, des variations qui arrivent aux choses. *Tout commencement* éprouve *des obstacles* (Voltaire). *Ces réglements* éprouvèrent *des altérations remarquables* (Raynal). — *Ind. prés.* J'éprouve, tu éprouves, il éprouve, nous éprouvons, vous éprouvez, ils éprouvent. — *Imparf.* J'éprouvais, tu éprouvais, il éprouvait, nous éprouvions, vous éprouviez, ils éprouvaient. — *Passé déf.* J'éprouvai, tu éprouvas, il éprouva, nous éprouvâmes, vous éprouvâtes, ils éprouvèrent. — *Passé ind.* J'ai éprouvé, etc. — *Pass. ant.* J'eus éprouvé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais éprouvé, etc. — *Futur.* J'éprouverai, tu éprouveras, il éprouvera, nous éprouverons, vous éprouverez, ils éprouveront. — *Futur ant.* J'aurai éprouvé, etc. — *Cond. prés.* J'éprouverais, tu éprouverais, il éprouverait, nous éprouverions, vous éprouveriez, ils éprouveraient. — *Pass.* J'aurais éprouvé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse éprouvé, etc. — *Impér. prés.* Eprouve, éprouvons, éprouvez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez éprouvé. — *Subj. prés.* Que j'éprouve, que tu éprouves, qu'il éprouve, que nous éprouvions, que vous éprouviez, qu'ils éprouvent. — *Imp.* Que j'éprouvasse, que tu éprouvasses, qu'il éprouvât, que nous éprouvassions, que vous éprouvassiez, qu'ils éprouvassent. — *Passé.* Que j'aie éprouvé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse éprouvé, etc. — *Inf. prés.* Eprouver. — *Pass.* Avoir éprouvé. — *Part. prés.* Eprouvant (inv). — *Passé.* Eprouvé, éprouvée, éprouvés, éprouvées. — *Passé comp.* Ayant éprouvé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'éprouver* (Omission de l'Académie). *Elle* s'éprouvait, *elle se corrigeait, elle veillait sur elle-même* (Fléchier).

Contre un si grand courage il voulut s'*éprouver.*
Racine.

— Passif : *être éprouvé.* Le participe régit *contre. dans* et *par. Courage* éprouvé contre *le malheur. Cœur* éprouvé dans *la guerre* (Corneille). *Les bontés de la reine, tant de fois* éprouvées par *ses domestiques, la faisaient chérir de tout le monde* (Bossuet).

ÉPUCER, v. a., 1[re] conjug. (*Epucé*), ôter, chasser les puces. Epucer *un chien.* Le *c* prend une cédille devant *a* et *o.* — *Ind. prés.* J'épuce, tu épuces, il épuce, nous épuçons, vous épucez, ils épucent. — *Imparf.* J'épuçais, tu épuçais, il

épuçait, nous épucions, vous épuciez, ils épuçaient.—*Passé déf.* J'épuçai, tu épuças, il épuça, nous épuçames, vous épuçates, ils épucèrent.— *Passé ind.* J'ai épucé, etc. — *Passé antér.* J'eus épucé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais épucé, etc. — — *Futur.* J'épucerai, tu épuceras, il épucera, nous épucerons, vous épucerez, ils épuceront. — *Futur antér.* J'aurai épucé, etc. — *Condit. prés.* J'épucerais, tu épucerais, il épucerait, nous épucerions, vous épuceriez, ils épuceraient. —*Passé.* J'aurais épucé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse épucé, etc. — *Impératif prés.* Epuce, épuçons, épucez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez épucé. — *Subj. prés.* Que j'épuce, que tu épuces, qu'il épuce, que nous épucions, que vous épuciez, qu'ils épucent. —*Imparf.* Que j'épuçasse, que tu épuçasses, qu'il épuçât, que nous épuçassions, que vous épuçassiez, qu'ils épuçassent. — *Pass.* Que j'aie épucé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse épucé, etc. — *Inf. prés.* Epucer. — *Pass.* Avoir épucé. — *Part. prés.* Epuçant (invar.). — *Passé* Epucé, épucée, épucés, épucées. — *Passé comp.* Ayant épucé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'épucer*, se chercher les puces. *Ce singe* s'épuce. — Passif : *être épucé.* Le participe régit *par.*

ÉPUISER, v. a., 1re conj. (*Epuizé*), tarir, mettre à sec. Epuiser *une fontaine à force d'en tirer de l'eau. L'armée était si nombreuse, que partout où elle campait elle* épuisait *les fontaines et les ruisseaux.* — Figurément : *épuiser* signifie consommer, absorber, employer certaines choses de manière à n'en plus laisser du tout. *Ils avaient* épuisé *toutes leurs munitions.* Epuiser *les richesses d'un pays.* — Epuiser *une matière*; ne rien oublier de tout ce qui peut être dit. — *C'est un sujet qu'on ne saurait* épuiser. — *Ind. prés.* J'épuise, tu épuises, il épuise, nous épuisons, vous épuisez, ils épuisent. — *Imparf.* J'épuisais, tu épuisais, il épuisait, nous épuisions, vous épuisiez, ils épuisaient. — *Passé déf.* J'épuisai, tu épuisas, il épuisa, nous épuisâmes, vous épuisâtes, ils épuisèrent. — *Passé indéf.* J'ai épuisé, etc. *Pass. antérieur.* J'eus épuisé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais épuisé, etc.— *Futur.* J'épuiserai, tu épuiseras, il épuisera, nous épuiserons, vous épuiserez, ils épuiseront.— *Futur ant.* J'aurai épuisé, etc. — *Condit. prés.* J'épuiserais, tu épuiserais, il épuiserait, nous épuiserions, vous épuiseriez, ils épuiseraient. — *Passé.* J'aurais épuisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse épuisé, etc. — *Impératif présent.* Epuise, épuisons, épuisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez épuisé. — *Subj. prés.* Que j'épuise, que tu épuises, qu'il épuise, que nous épuisions, que vous épuisiez, qu'ils épuisent. — *Imparf.* Que j'épuisasse, que tu épuisasses, qu'il épuisât, que nous épuisassions, que vous épuisassiez, qu'ils épuisassent.— *Passé.* Que j'aie épuisé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse épuisé, etc. — *Infinitif présent.* Epuiser. — *Passé.* Avoir épuisé. — *Part. prés.* Epuisant (variable). — *Passé.* Epuisé, épuisée, épuisés, épuisées.— *Passé comp.* Ayant épuisé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *s'épuiser. Cette source* s'est épuisée. — Passif : *être épuisé.* Le participe régit *par* et *de. Etre* épuisé par *le travail*, par *les souffrances. Être* épuisé *de chagrins.*

ÉPURER, v. a., 1re conj. (*Epuré*), rendre pur, rendre plus pur. Epurer *de l'eau bourbeuse en la filtrant.*—Au figuré, épurer *la langue, son style, un auteur, le théâtre, le goût, les mœurs*, etc.

Vous *épurez* les airs et soufflez les tempêtes.
Voltaire.

— Chasser du cœur, de l'âme des sentiments immoraux, *Des doctrines qui* épurent *l'ame.* Epurer *son cœur de toute affection terrestre.* — *Ind. prés.* J'épure, tu épures, il épure, nous épurons, vous épurez, ils épurent. — *Imp.* J'épurais, tu épurais, il épurait, nous épurions, vous épuriez, ils épueraient.—*Passé défin.* J'épurai, tu épuras, il épura, nous épurâmes, vous épurâtes, ils épurèrent.—*Passé indéf.* J'ai épuré, etc.— *Passé ant.* J'eus épuré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais épuré, etc. — *Futur.* J'épurerai, tu épureras, il épurera, nous épurerons, vous épurerez, ils épureront. — *Futur ant.* J'aurai épuré, etc. — *Cond. prés.* J'épurerais, tu épurerais, il épurerait, nous épurerions, vous épureriez, ils épureraient.— *Passé.* J'aurais épuré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse épuré, etc. — *Imp. prés.* Epure, épurons, épurez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez épuré. — *Subj. prés.* Que j'épure, que tu épures, qu'il épure, que nous épurions, que vous épuriez, qu'ils épurent. — *Imparf.* Que j'épurasse, que tu épurasses, qu'il épurât, que nous épurassions, que vous épurassiez, qu'ils épurassent.—*Pas-*

sé. Que j'aie épuré, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse épuré, etc. — *Infin. prés.* Épurer. — *Passé.* Avoir épuré. — *Part. prés.* Épurant (inv.).—*Passé.* Epuré, épurée, épurés, épurées.—*Passé comp.* Ayant épuré.— Se conjugue avec le pronom personnel : *S'épurer*, devenir plus pur. *L'or* s'épure *au creuset. Le goût* s'épure *par de bonnes lectures*— Passif : *Etre épuré.* Le part. régit *par.*

ÉQUARRIR, , v. a., 2e conj. (*Ekarir*), tailler à angles droits. Equarrir *une poutre, un bloc de marbre.* Equarrir *une glace*, la rendre carrée en se se servant du diamant et des pinces.— *Ind. prés.* J'équarris, tu équarris, il équarrit, nous équarrissons, vous équarrissez, ils équarrissent. —*Imparf.* J'équarrissais, tu équarrissais, il équarrissait, nous équarrissions, vous équarrissiez, ils équarrissaient. — *Passé déf.* J'équarris, tu équarris, il équarrit, nous éqarrîmes, vous équarrîtes, ils équarrirent. — *Passé ind.* J'ai équarri, etc. — *Passé antér.* J'eus équarri, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais équarri, etc.— *Futur.* J'équarrirai, tu équarriras, il équarrira, nous équarrirons, vous équarrirez, ils équarriront. — *Futur ant.* J'aurai équarri, etc.— *Cond. prés.* J'équarrirais, tu équarrirais, il équarrirait, nous équarririons, vous équarririez, ils équarriraient.—*Passé.* J'aurais équarri, etc. — *On dit aussi :* J'eusse équarri, etc. — *Impér. prés.* Equarris, équarrissons, équarrissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez équarri.—*Subj. prés.* Que j'équarrisse, que tu équarrisses, qu'il équarrisse, que nous équarrissions, que vous équarrissiez, qu'ils équarrissent. — *Imp.* Que j'équarrisse, que tu équarrisses, qu'il équarrît, que nous équarrissions, que vous équarrissiez, qu'ils équarrissent.— *Passé.* Que j'aie équarri, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse équarri, etc. — *Infin. prés.* Equarrir.— *Passé.* Avoir équarri.— *Part. prés.* Equarrissant (inv.).— *Passé.* Equarri, équarrie, équarris, équarries. — *Passé composé.* Ayant équarri. — Se conjugue avec le pronom personnel (Omiss. de l'Acad.). *Le marbre peut* s'équarrir *en le frottant sur le grès.* —Passif : *être équarri.* Le participe régit *par.*

ÉQUILIBRER, v. a., 1re conj. (*Ekilibré*), mettre en équilibre, rendre une chose stable en combattant les unes par les autres les forces qui tendent à l'ébranler. Equilibrer *les pouvoirs de l'Etat.* — *Ind. prés.* J'équilibre, tu équilibres, il équilibre, nous équilibrons, vous équilibrez, ils équilibrent. — *Imparf.* J'équilibrais, tu équilibrais, il équilibrait, nous équilibrions, vous équilibriez, ils équilibraient.—*Passé déf.* J'équilibrai, tu équilibras, il équilibra, nous équilibrâmes, vous équilibrâtes, ils équilibrèrent. — *Passé ind.* J'ai équilibré, etc. — *Passé ant.* J'eus équilibré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais équilibré, etc. — *Futur.* J'équilibrerai, tu équilibreras, il équilibrera, nous équilibrerons, vous équilibrerez, ils équilibreront.— *Futur anter.* J'aurai équilibré, etc. — *Cond. prés.* J'équilibrerais, tu équilibrerais, il équilibrerait, nous équilibrerions, vous équilibreriez, ils équilibreraient. — *Passé.* J'aurais équilibré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse équilibré, etc.— *Impératif prés.* Equilibre, équilibrons, équilibrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez équilibré. — *Subj. prés.* Que j'équilibre, que tu équilibres, qu'il équilibre, que nous équilibrions, que vous équilibriez, qu'ils équilibrent. — *Imparfait.* Que j'équilibrasse, que tu équilibrasses, qu'il équilibrât, que nous équilibrassions, que vous équilibrassiez, qu'ils équilibrassent. — *Passé.* Que j'aie équilibré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse équilibré, etc. — *Inf. prés.* Equilibrer. — *Passé.* Avoir équilibré.—*Part. prés.* Equilibrant (var.). *Forces équilibrantes.*— *Passé.* Equilibré, équilibrée, équilibrés, équilibrées.—*Passé comp.* Ayant équilibré. — Passif : *Etre équilibré.* Le participe régit *par.*

ÉQUIPER, v. a., 1re conj. (*Ekipé*), pourvoir quelqu'un des choses qui lui sont nécessaires, et surtout de vêtements. Equiper *un soldat, un cavalier.* En parlant d'un vaisseau, d'une flotte. Equiper *un vaisseau de linge.* Equiper *une flotte.* — Familièrement, il signifie s'accoutrer. *Peut-on* s'équiper *de la sorte? Il a été bien* équipé, il a été maltraité, raillé comme il faut. — Il se dit, en termes de blason, d'un vaisseau qui a ses voiles et ses cordages. *De gueules à la nef* équipée *d'argent.* — *Indic. prés.* J'équipe, tu équipes, il équipe, nous équipons, vous équipez, ils équipent. — —*Imparf.* J'équipais, tu équipais, il équipait, nous équipions, vous équipiez, ils équipaient.— *Passé déf.* J'équipai, tu équipas, il équipa, nous équipâmes, vous équipâtes, ils équipèrent. —

Passé ind. J'ai équipé, etc.—*Passé ant.* J'eus équipé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais équipé, etc. — *Futur.* J'équiperai, tu équiperas, il équipera, nous équiperons, vous équiperez, ils équiperont. — *Futur ant.* J'aurai équipé, etc. — *Cond. prés.* J'équiperais, tu équiperais, il équiperait, nous équiperions, vous équiperiez, ils équiperaient. — *Passé.* J'aurais équipé, etc.— *On dit aussi* : J'eusse équipé etc. — *Impér. prés.* Equipe, équipons, équipez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez équipé, — *Subj. prés.* Que j'équipe, que tu équipes, qu'il équipe, que nous équipions, que vous équipiez, qu'ils équipent — *Imp.* Que j'équipasse, que tu équipasses, qu'il équipât, que nous équipassions, que vous équipassiez, qu'ils équipassent. — *Passé* Que j'aie équipé, etc.— *Plus-que-parfait.*— Que j'eusse équipé, etc. — *Inf. prés.* Equiper. — *Passé.* Avoir équipé. — — *Part. prés.* Equipant (inv.). — *Passé.* Equipé, équipée, équipés, équipées. — *Passé comp.* Ayant équipé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *s'équiper.* — Passif : *Etre équipé.* Le participe régit *par.*

EQUIPOLLER, v. a., 1re conjug. (*Ékipolé*), valoir autant que : *Le gain* équipolle *la perte. Il faut que le gain soit grand pour* équipoller *la perte.* Il a vieilli. (Académie), — Neutralement. *Une clause qui* équipolle *à l'autre.* Termes de blason. *Cinq points d'or* équipollés *à quatre d'azur.* Neuf carrés mis en forme d'échiquier, dont il y en a cinq, savoir : ceux des quatre coins et du milieu, d'un émail différent de celui des quatre autres carrés. — Ne s'emploie qu'en parlant des objets et ne se conjugue par conséquent qu'aux troisièmes personnes de chaque temps. — *Indic. prés.* Il équipolle, ils équipollent. — *Imparfait.* Il équipollait, ils équipollaient. — *Passé défini.* Il équipolla, ils équipollèrent. — *Passé indef.* Il a équipollé, ils ont quipollé. — *Passé ant.* Il eut équipollé, ils eussent équipollé. — *Plus-que parf.* Il avait équipollé, ils avaient équipollé. — *Futur.* Il équipollera, ils équipolleront. — *Futur antér.* Il aura équipollé, ils auront équipollé. — *Cond. prés.* Il équipollerait, ils équipolleraient. — *Passe.* Il aurait equipollé, ils auraient équipollé. — *On dit aussi* : Il eut équipollé, ils eussent équipollé. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il équipolle, qu'ils équipollent. — *Imp.* Qu'il équipollât, qu'ils équipollassent. — *Passé.* Qu'il ait équipollé, qu'ils aient équipollé. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût équipollé, qu'ils eussent équipollé. — *Infiniti. présent.* Equipoler. — *Passé.* Avoir équipollé.— *Part. prés* Equipollant (invar.). — *Passé.* Equipollé, équipollée, équipollés, équipollées. — *Passé comp.* Ayant équipollé. — Passif : *être équipollé.* Le part. régit *par.*

ÉQUIVALOIR, v. n. et irrég. 3e conj. (*Ékivaloar*), valoir autant, être de même valeur, de même prix. *Une once d'or* équivaut *à quinze onces d'argent.* (Acad,). — Par analogie. *Cette réponse* équivaut *à un refus.* (Id.). — Ne s'emploie qu'en parlant des choses et se conjugue seulement aux troisièmes personnes de chaque temps. — *Ind. pr.* Il équivaut, ils équivalent. — *Imp.* Il équivalait, ils équivalaient.— *Passé déf.* Il équivalut, ils équivalurent. — *Passé ind.* Il a équivalu, ils ont équivalu. — *Pass. ant.* Il eût équivalu, ils eurent équivalu. — *Plus-que-parf.* Il avait équivalu, ils avaient équivalu. — *Futur.* Il équivaudra, ils équivaudront. — *Futur ant.* Il aura équivalu, ils auront équivalu.—*Cond. pr.* Il équivaudrait, ils équivaudraient.—*Passé.* Il aurait équivalu, ils auraient équivalu. — *On dit aussi :* Il eut équivalu, ils eurent équivalu. — *Pas d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il équivaille, qu'ils équivaillent. — *Imparf.* Qu'il équivalût, qu'ils équivalussent. — *Passé.* Qu'il ait équivalu, qu'ils aient équivalu. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût équivalu, qu'ils eussent équivalu.— *Inf. prés.* Equivaloir. — *Passé.* Avoir équivalu. — *Part. prés.* Equivalant (inv.). Du part. *équivalant* se forme l'adjectif *équivalente*, qui en a la signification. *Expression* équivalente *à une autre.* (qui équivaut à telle autre). (Académie). — *Passé.* Equivalu (inv.). — *Passé comp.* Ayant équivalu.

ÉQUIVOQUER, v. n., 1re conjug. (*Ékivokée*), User d'équivoque; parler à double sens. *Il* équivoque *continuellement.*— *Indicat prés.* J'équivoque, tu équivoques, il équivoque, nous equivoquons, vous équivoquez, ils équivoquent. — *Imparf.* J'équivoquais, tu équivoquais, il équivoquait, nous équivoquions, vous équivoquiez, ils équivoquaient. — *Passé déf.* J'équivoquai, tu équivoquas, il équivoqua, nous équivoquâmes, vous équivo-

quâtes, ils équivoquèrent. — *Pass. indéf.* J'ai équivoqué, etc. — *Passé antér.* J'eus équivoqué, etc — *Plus-que-parfait.* J'avais équivoqué, etc. — *Futur.* J'équivoquerai, tu équivoqueras, il équivoquera, nous équivoquerons, vous équivoquerez, ils équivoqueront. — *Futur ant.* J'aurai équivoqué, etc. — *Cond. prés.* J'équivoquerais, tu équivoquerais, il équivoquerait, nous équivoquerions, vous équivoqueriez, ils équivoqueraient. — *Passé* J'aurais équivoqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse équivoqué, etc. — *Impér. prés.* Equivoque, équivoquons, équivoquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez équivoqué. — *Subj. prés.* Que j'équivoque, que tu équivoques, qu'il équivoque, que nous équivoquions, que vous équivoquiez, qu'ils équivoquent. — *Imparf.* Que j'équivoquasse, que tu équivoquasses, qu'il équivoquât, que nous équivoquassions, que vous équivoquassiez, qu'ils équivoquassent. — *Passé.* Que j'aie équivoqué, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse équivoqué, etc. — *Infinitif prés.* Equivoquer. — *Passé.* Avoir équivoqué. — *Participe prés.* Equivoquant (invar.). — *Pass.* Equivoqué (invar.), étant toujours employé dans un sens absolu — *Passé comp.* Ayant équivoqué. — Se conjugue avec le pron.pers. : *s'équivoquer.* Se dit familièrement et signifie, employer involontairement un mot pour un autre. *Il s'est plaisamment* équivoqué. (Acad.) Le participe régit *par.*

ÉRAFLER, v. a., 1[re] conj. (*Éraflé*), écorcher légèrement, effleurer la peau. *Il a reçu un coup d'épée qui n'a fait que lui* érafler *la peau.* — *Ind. prés.* J'érafle, tu érafles, il érafle, nous éraflons, vous éraflez, ils éraflent. — *Imparf.* J'éraflais, tu éraflais, il éraflait, nous éraflions, vous érafliez, ils éraflaient. — *Passé déf.* J'éraflai, tu éraflas, il érafla, nous éraflâmes, vous éraflâtes, ils éraflèrent. — *Passé ind.* J'ai éraflé, etc. — *Pass. ant.* J'eus éraflé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais éraflé, etc. — *Futur.* J'éraflerai, tu érafleras, il éraflera, nous éraflerons, vous éraflerez, ils érafleront. — *Futur ant.* J'aurai éraflé, etc. — *Condit. prés.* J'éraflerais, tu éraflerais, il éraflerait, nous éraflerions, vous érafleriez, ils érafleraient. — *Passé.* J'aurais éraflé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse éraflé, etc. — *Impér. prés* Erafle, éraflons, éraflez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez éraflé. — *Subjonc. prés.* Que j'érafle, que tu érafles, qu'il érafle, que nous éraflions, que vous éraflиez, qu'ils éraflent. — *Imparf.* Que j'éraflasse, que tu éraflasses, qu'il éraflât, que nous éraflassions, que vous éraflassiez, qu'ils éraflassent. — *Passé.* Que j'aie éraflé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse éraflé, etc. — *Inf. prés.* Erafler. — *Pass.* Avoir éraflé. — *Part. prés.* Eraflant (inv.). — *Passé.* Eraflé, éraflée, éraflés, éraflées. — *Passé comp.* Ayant éraflé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'érafler.* (Omission de l'Acad.). *Il s'est* éraflé *le visage avec une épingle.* — Passif : *être éraflé.* Le participe régit *par.* Eraflé *par une épine.*

ÉRAILLER, v. a., 1[re] conj. (*Era-ié*), tirer avec effort une étoffe, de sorte que le tissu se relâche, se sépare. Erailler *du satin.* — *Indicatif présent.* J'éraille, tu érailles, il éraille, nous éraillons, vous éraillez, ils éraillent. — *Imparf.* J'éraillais, tu éraillais, il éraillait, nous éraillions, vous érailliez, ils éraillaient. — *Passé défin.* J'éraillai, tu éraillas, il érailla, nous éraillâmes, vous éraillâtes, ils éraillèrent. — *Passé indéf.* J'ai éraillé, etc. — *Passé ant.* J'eus éraillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais éraillé, etc. — *Futur.* J'éraillerai, tu érailleras, il éraillera, nous éraillerons, vous éraillerez, ils érailleront. — *Futur antér.* J'aurai éraillé, etc. — *Condit. prés.* J'éraillerais, tu éraillerais, il éraillerait, nous éraillerions, vous érailleriez, ils érailleraient. — *Passé.* J'aurais éraillé, etc. *On dit aussi :* J'eusse éraillé, etc. — *Impér. prés.* Eraille, éraillons, éraillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez éraillé. — *Subj. prés.* Que j'éraille, que tu érailles, qu'il éraille, que nous éraillions, que vous érailliez, qu'ils éraillent. — *Imparf.* Que j'éraillasse, que tu éraillasses, qu'il éraillât, que nous éraillassions, que vous éraillassiez, qu'ils éraillassent. — *Passé.* Que j'aie éraillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse éraillé, etc. — *Infin. prés.* Erailler. — *Passé.* Avoir éraillé. — *Participe prés.* Eraillant (invar.). — *Passé.* Eraillé, éraillée, éraillés, éraillées. — *Passé comp.* Ayant éraillé. — Pronominalement : *s'érailler.* *Les étoffes sont sujettes à* s'érailler. — Passif : *être éraillé.* Le participe régit *par.*

ÉRATER, v. a., 1[re] conj. (*Eraté*), ôter la rate. *On a*ératé *des chiens pour savoir*

s'ils pouvaient vivre sans rate (Académie). —*Ind. prés.* J'érate, tu érates, il érate, nousératons, vous ératez, ils ératent. — *Imp.* J'ératais, tu ératais, il ératait, nous érations, vous ératiez, ils érataient. — *Passé déf.* J'ératai, tu ératas, il érata. nous ératâmes, vous ératâtes, ils ératèrent. — *Passé ind.* J'aiératé, etc. — *Passé antér.* J'eus ératé, etc. — *Plus-que parfait.* J'avais ératé, etc. — *Futur.* J'ératerai, tu irateras, il ératera, nous ératerons, vous ératerez, ils érateront. — *Futur ant.* J'aurai ératé, etc. — *Condit prés.* J'ératerais, tu ératerais, il ératerait, nous ératerions, vous érateriez, ils érateraient. — *Passé.* J'aurais ératé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ératé, etc. — *Impér. prés.* Erate, ératons, ératez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ératé. — *Subj. prés.* Que j'érate, que tu érates, qu'il érate, que nous érations, que vous ératiez, qu'ils ératent. — *Imp.* Que j'ératasse, que tu ératasses, qu'il ératât, que nous ératassions, que vous ératassiez, qu'ils ératassent. — *Passé.* Que j'aie ératé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ératé, etc. — *Infinitif prés.* Erater.—*Passé.* Avoir ératé. — *Part. prés.* Eratant (invar,). — *Passé.* Eraté, ératée, ératés, ératées. — *Passé comp.* Ayant ératé. — Pronominalement : *s'érater. Il* s'érate *à courir.*— Passif : *être ératé.* Le participe régit *par.*

ÉREINTER, v. a., 1re conj. (*Ereinté*), fouler ou rompre les reins. *Si vous lui mettez un fardeau si lourd sur le dos vous* l'éreinterez. — *Indic. prés.* J'éreinte, tu éreintes, il éreinte, nous éreintons, vous éreintez, ils éreintent. — *Imparf.* J'éreintais, tu éreintais, il éreintait, nous éreintions, vous éreintiez, ils éreintaient. — *Passé déf.* J'éreintai, tu éreintas, il éreinta, nous éreintâmes, vous éreintâtes, ils éreintèrent. — *Passé indéf.* J'ai éreinté, etc. — *Passé antérieur.* J'eus éreinté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais éreinté, etc. — *Futur.* J'éreinterai, tu éreinteras, il éreintera, nous éreinterons, vous éreinterez, ils éreinteront. — *Futur antér.* J'aurai éreinté, etc.— *Condit. prés.* J'éreinterais, tu éreinterais, il éreinterait, nous éreinterions, vous éreinteriez, ils éreinteraient. — *On dit aussi* : J'eusse éreinté, etc. — *Impératif prés.* Ereinte, éreintons, éreintez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez éreinté. — *Subj. prés.* Que j'éreinte, que tu éreintes, qu'il éreinte, que nous éreintions, que vous éreintiez, qu'ils éreintent. — *Imparfait.* Que j'éreintasse, que tu éreintasses, qu'il éreintât, que nous éreintassions, que vous éreintassiez, qu'ils éreintassent. — *Passé.* Que j'aie éreinté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse éreinté, etc. — *Infin. prés.* Ereinter. — *Pass.* Avoir éreinté. — *Partic. prés.* Ereintant (var.). — *Passé.* Ereinté, éreintée, éreintés, éreintées. — *Passé comp.* Ayant éreinté. —Se conjugue avec le pronom personnel : *s'éreinter. Il fit un si grand effort qu'il* s'éreinta. Familier.— Passif : *être éreinté.* Le part. régit *de, par.*

ERGOTER, v. n. et a. 1re conj. (*Éreguoté*), pointiller, chicaner sur tout dans la discussion, et par extension, critiquer tout. *Il ne sait qu'*ergoter. *Il* ergote *sur tout.* — *Indicatif. prés.* J'ergote, tu ergotes, il ergote, nous ergotons, vous ergotez, ils ergotent.—*Imparf.* J'ergotais, tu ergotais, il ergotait, nous ergotions, vous ergotiez, ils ergotaient. — *Pass. déf.* J'ergotai, tu ergotas, il ergota, nous ergotâmes, vous ergotâtes, ils ergotèrent. — *Passé ind.* J'ai ergoté, etc. — *Pass. ant.* J'eus ergoté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ergoté, etc. — *Futur.* J'ergoterai, tu ergoteras, il ergotera, nous ergoterons, vous ergoterez, ils ergoteront. — *Futur antér.* J'aurai ergoté, etc. — *Cond. prés.* J'ergoterais, tu ergoterais, il ergoterait, nous ergoterions, vous ergoteriez, ils ergoteraient. — *Passé.* J'aurais ergoté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse ergoté, etc. — *Impér. prés.* Ergote, ergotons, ergotez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ergoté. — *Subj. prés.* Que j'ergote, que tu ergotes, qu'il ergote, que nous ergotions, que vous ergotiez, qu'ils ergotent. — *Imp.* Que j'ergotasse, que tu ergotasses, qu'il ergotât, que nous ergotassions, que vous ergotassiez, qu'ils ergotassent. — *Passé.* Que j'aie ergoté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ergoté, etc. — *Infin. prés.* Ergoter. — *Passé.* Avoir ergoté. — *Participe présent.* Ergotant (invar.). — *Passé.* Ergoté, ergotée, ergotés, ergotées. *Ergoté* est adjectif et signifie attaqué de l'*ergot*, excroissance qui vient sur les épis. *Seigle* ergoté. — *Passé composé.* Ayant ergoté. — Passif : *être ergoté.* Le participe régit *par.*

ÉRIGER, v. a., 1re conj. (*Erijé*), élever, consacrer. Eriger *une statue, un autel.* — Figur. : Eriger *un tribunal,* le créer;

un évêché, l'instituer. — Eriger *une terre en comté, en marquisat, en duché*; en faire un comté, un marquisat, un duché; *une commission, une fonction en titre d'office*, en faire des charges inamovibles; *une église en cathédrale, un diocèse en archevêché*, en faire une cathédrale, un archevêché. Le *g* doit être suivi d'un *e* muet devant *a, o*. — *Ind. prés.* J'érige, tu ériges, il érige, nous érigeons, vous érigez, ils érigent. — *Imparfait.* J'érigeais, tu érigeais, il érigeait, nous érigions, vous érigiez, ils érigeaient. — *Passé déf.* J'érigeai, tu érigeas, il érigea, nous érigeâmes, vous érigeâtes, ils érigèrent. — *Passé ind.* J'ai érigé, etc. — *Passé ant.* J'eus érigé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais érigé, etc. — *Futur.* J'érigerai, tu érigeras, il érigera, nous érigerons, vous érigerez, ils érigeront. — *Futur antér.* J'aurai érigé, etc. — *Cond. prés.* J'érigerais, tu érigerais, il érigerait, nous érigerions, vous érigeriez, ils érigeraient. — *Passé.* J'aurais érigé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse érigé, etc. — *Impér. prés.* Erige, érigeons, érigez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez érigé. — *Subj. prés.* Que j'érige, que tu ériges, qu'il érige, que nous érigions, que vous érigiez, qu'ils érigent. — *Imparfait.* Que j'érigeasse, que tu érigeasses, qu'il érigeât, que nous érigeassions, que vous érigeassiez, qu'ils érigeassent. — *Passé.* Que j'aie érigé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse érigé, etc. — *Inf. prés* Eriger. — *Passé.* Avoir érigé. — *Part. prés.* Erigeant (inv.). — *Passé.* Erigé, érigée, érigés, érigées. — *Passé composé.* Ayant érigé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'ériger.* S'attribuer une autorité, un droit, une qualité qu'on n'a pas, qui ne convient pas. S'ériger *en censeur public, en bel esprit, en auteur, etc.* — Passif : *Etre érigé. Une statue est* érigée *à Molière.* Le participe régit *par. Terre* érigée *en comté par le roi.*

ERRER, v. n., 1[re] conj. *(Ereré)*, voguer de côté et d'autre, aller çà et là, à l'aventure. Errer *par la campagne, dans la campagne.* — Figuré. *Laisser* errer *sa pensée*, rêver en méditant, sans suite et sans liaison dans ses idées. — Il signifie aussi se tromper, avoir une fausse opinion. *Il n'y a personne qui ne puisse* errer, qui ne soit sujet à errer. — *Indic. prés.* J'erre, tu erres, il erre, nous errons, vous errez, ils errent. — *Imparf.* J'errais, tu errais, il errait, nous errions, vous erriez, ils erraient. — *Passé déf.* J'errai, tu erras, il erra, nous errâmes, vous errâtes, ils errèrent. — *Passé ind.* J'ai erré, etc. — *Passé antér.* J'eus erré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais erré, etc. — *Futur.* J'errerai, tu erreras, il errera, nous errerons, vous errerez, ils erreront. — *Futur ant.* J'aurai erré, etc. — *Condit. prés.* J'errerais, tu errerais, il errerait, nous errerions, vous erreriez, ils erreraient. — *Pass.* J'aurais erré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse erré, etc. — *Impér. prés.* Erre, errons, errez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez erré. — *Subj. prés.* Que j'erre, que tu erres, qu'il erre, que nous errions, que vous erriez, qu'ils errent. — *Imparf.* Que j'errasse, que tu errasses, qu'il errât, que nous errassions, que vous errassiez, qu'ils errassent. — *Passé.* Que j'aie erré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse erré, etc. — *Inf. prés.* Errer. — *Passé.* Avoir erré. — *Part. prés.* Errant (var.). — *Passé.* Erré (inv.). — *Passé comp.* Ayant erré.

ESCADRONNER, v. n., 1[re] conj. *(Escadroné)*, terme d'art militaire, faire différentes évolutions qui sont particulières à la cavalerie. *Ces troupes* escadronnent *bien. Ces deux troupes* escadronnent *ensemble.* Se disait autrefois de deux troupes de cavalerie qui se joignaient pour former un escadron. — *Indicatif présent.* J'escadronne, tu escadronnes, il escadronne, nous escadronnons, vous escadronnez, ils escadronnent. — *Imparf.* J'escadronnais, tu escadronnais, il escadronnait, nous escadronnions, vous escadronniez, ils escadronnaient. — *Passé déf.* J'escadronnai, tu escadronnas, il escadronna, nous escadronnâmes, vous escadronnâtes, ils escadronnèrent. — *Passé indéfini.* J'ai escadronné, etc. — *Passé ant.* J'eus escadronné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais escadronné, etc. — *Futur.* J'escadronnerai, tu escadronneras, il escadronnera, nous escadronnerons, vous escadronnerez, ils escadronneront. — *Futur antér.* J'aurai escadronné, etc. — *Cond. prés.* J'escadronnerais, tu escadronnerais, il escadronnerait, nous escadronnerions, vous escadronneriez, ils escadronneraient. — *Passé.* J'aurais escadronné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse escadronné, etc. — *Impér. prés.* Escadronne, escadronnons, escadronnez — *Passé.* Aie, ayons, ayez escadronné. —

Subj. prés. Que j'escadronne, que tu escadronnes, qu'il escadronne, que nous escadronnions, que vous escadronniez, qu'ils escadronnent. — *Imparf.* Que j'escadronnasse, que tu escadronnasses, qu'il escadronnât, que nous escadronnassions, que vous escadronnassiez, qu'ils escadronnassent. — *Pass.* Que j'aie escadronné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse escadronné, etc. — *Inf. prés.* Escadronner. — *Passé.* Avoir escadronné. — *Part. prés.* Escadronnant (var.). — *Passé.* Escadronné, escadronnée, escadronnés, escadronnées. — *Passé comp.* Ayant escadronné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'escadronner.* — Passif : *Etre escadronné.* Le participe régit *par.*

ESCALADER, v. a. 1re conj. *(Ecekaladé)*, attaquer, emporter par escalade. *Les géants voulaient* escalader *le ciel.* — Monter avec une échelle dans une maison, sur un mur, etc. *Les voleurs ont* escaladé *cette maison.* — *Ind. prés.* J'escalade, tu escalades, il escalade, nous escaladons, vous escaladez, ils escaladent. — *Imparf.* J'escaladais, tu escaladais, il escaladait, nous escaladions, vous escaladiez, ils escaladaient. — *Passé déf.* J'escaladai, tu escaladas, il escalada, nous escaladâmes, vous escaladâtes, ils escaladèrent. — *Passé ind.* J'ai escaladé, etc. — *Passé antér.* J'eus escaladé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais escaladé, etc. — *Futur.* J'escaladerai, tu escaladeras, il escaladera, nous escaladerons, vous escaladerez, ils escaladeront. — *Futur ant.* J'aurai escaladé, etc. — *Cond. prés.* J'escaladerais, tu escaladerais, il escaladerait, nous escaladerions, vous escaladeriez, ils escaladeraient. — *Passé.* J'aurais escaladé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse escaladé, etc. — *Impér. prés.* Escalade, escaladons, escaladez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez escaladé. — *Subj. prés.* Que j'escalade, que tu escalades, qu'il escalade, que nous escaladions, que vous escaladiez, qu'ils escaladent. — *Imparf.* Que j'escaladasse, que tu escaladasses, qu'il escaladât, que nous escaladassions, que vous escaladassiez, qu'ils escaladassent. — *Pass.* Que j'aie escaladé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse escaladé, etc. — *Inf. prés.* Escalader. — *Passé.* Avoir escaladé. — *Part. prés.* Escaladant (invar.). — *Passé.* Escaladé, escaladée, escaladés, escaladées. — *Passé comp.* Ayant escaladé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'escalader* (omission de l'Académie). *Pour voler impunément, une maison* s'escalade *d'ordinaire pendant la nuit.* — Passif : *Etre escaladé.* Le participe régit *par.* Escaladé par *les voleurs.*

ESCAMOTER, v. a., 1re conj. *(Ecekamoté)*, ôter, changer, faire disparaître quelque chose par un tour de main sans que les spectateurs s'en aperçoivent. Escamoter *des billes, des dés, des cartes.* — Absolument. *Cet homme* escamote *bien.* — Par extension, dérober subtilement *Un filou lui* escamota *sa bourse.* — Escamoter *l'arme*, supprimer certains mouvements pour exécuter les temps avec plus de promptitude. — *Ind. prés.* J'escamote, tu escamotes, il escamote, nous escamotons, vous escamotez, ils escamotent. — *Imp.* J'escamotais, tu escamotais, il escamotait, nous escamotions, vous escamotiez, ils escamotaient. — *Passé déf.* J'escamotai, tu escamotas, il escamota, nous escamotâmes, vous escamotâtes, ils escamotèrent. — *Passé ind.* J'ai escamoté, etc. — *Passé ant.* J'eus escamoté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais escamoté, etc. — *Futur.* J'escamoterai, tu escamoteras, il escamotera, nous escamoterons, vous escamoterez, ils escamoteront. — *Futur ant.* J'aurai escamoté, etc. — *Cond. prés.* J'escamoterais, tu escamoterais, il escamoterait, nous escamoterions, vous escamoteriez, ils escamoteraient. — *Passé.* J'aurais escomoté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse escamoté, etc. — *Impér. prés.* Escamote, escamotons, escamotez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez escamoté. — *Subj. prés.* Que j'escamote, que tu escamotes, qu'il escamote, que nous escamotions, que vous escamotiez, qu'ils escamotent. — *Imparf.* Que j'escamotasse, que tu escamotasses, qu'il escamotât, que nous escamotassions, que vous escamotassiez, qu'ils escamotassent. — *Passé.* Que j'aie escamoté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse escamoté, etc. — *Infin. prés.* Escamoter. — *Passé.* Avoir escamoté. — *Part. présent.* Escamotant (invariable). — *Passé.* Escamoté, escamotée, escamotés, escamotées. — *Passé comp.* Ayant escamoté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'escamoter* (omission de l'Acad.). *Une bille* s'escamote *avec la paume de la main.* — Passif : *être escamoté. Ma montre est* escamotée. Le part. régit *par.* Escamoté par *un filou.*

ESCARMOUCHER, v. n., 1re conj. *(Écekarmouché)*, combattre par escarmouches. *Les deux armées* escarmouchèrent *tout le*

jour. — Figur. et famil., ne pas approfondir une question. *On n'a fait* qu'escarmoucher *dans cette discussion.* — *Indic. prés.* J'escarmouche, tu escarmouches, il escarmouche, nous escarmouchons, vous escarmouchez, ils escarmouchent. — *Imp.* J'escarmouchais, tu escarmouchais, il escarmouchait, nous escarmouchions, vous escarmouchiez, ils escarmouchaient. — *Passé déf.* J'escarmouchai, tu escarmouchas, il escarmoucha, nous escarmouchâmes, vous escarmouchâtes, ils escarmouchèrent. — *Passé indéf.* J'ai escarmouché, etc. — *Passé antér.* J'eus escarmouché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais escarmouché, etc. — *Futur* J'escarmoucherai, tu escarmoucheras, il escarmouchera, nous escarmoucherons, vous escarmoucherez, ils escarmoucheront. — *Futur antér.* J'aurai escarmouché, etc. — *Condit. prés.* J'escarmoucherais, tu escarmoucherais, il escarmoucherait, nous escarmoucherions, vous escarmoucheriez, ils escarmoucheraient. — *Passé.* J'aurais escarmouché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse escarmouché, etc. — *Impér. prés.* Escarmouche, escarmouchons, escarmouchez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez escarmouché. — *Subj. prés.* Que j'escarmouche, que tu escarmouches, qu'il escarmouche, que nous escarmouchions, que vous escarmouchiez, qu'ils escarmouchent. — *Imparf.* Que j'escarmouchasse, que tu escarmouchasses, qu'il escarmouchât, que nous escarmouchassions, que vous escarmouchassiez, qu'ils escarmouchassent. — *Passé.* Que j'aie escarmonché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse escarmouché, etc. — *Infin. prés.* Escarmoucher. — *Passé.* Avoir escarmouché. — *Part. prés.* Escarmouchant (invariable). — *Passé.* Escarmouché, escarmouchée, escarmouchés, escarmouchées. — *Passé comp.* Ayant escarmouché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'escarmoucher* et signifie, au propre, se battre par escarmouches; au figuré, contester, se disputer, etc. — Passif : *s'être escarmouche.*

ESCARPER, v. a., 1[re] conj. *(Écekarpé)*, couper à pic de haut en bas. Escarper *un rocher. On a* escarpé *cette montagne pour la rendre inaccessible.* — Monter à pied. — *Indic. prés.* J'escarpe, tu escarpes, il escarpe, nous escarpons, vous escarpez, ils escarpent. — *Imp.* J'escarpais, tu escarpais, il escarpait, nous escarpions, vous escarpiez, ils escarpaient. — *Passé déf.* J'escarpai, tu escarpas, il escarpa, nous escarpâmes, vous escarpâtes, ils escarpèrent. — *Passé indéf.* J'ai escarpé, etc. — *Pass. ant.* J'eus escarpé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais escarpé, etc. — *Futur.* J'escarperai, tu escarperas, il escarpera, nous escarperons, vous escarperez, ils escarperont. — *Futur antér.* J'aurai escarpé, etc. — *Cond. prés.* J'escarperais, tu escarperais, il escarperait, nous escarperions, vous escarperiez, ils escarperaient. — *Passé.* J'aurais escarpé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse escarpé, etc. — *Impérat. prés.* Escarpe, escarpons, escarpez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez escarpé. — *Subj. prés.* Que j'escarpe, que tu escarpes, qu'il escarpe, que nous escarpions, que vous escarpiez, qu'ils escarpent. — *Imp.* Que j'escarpasse, que tu escarpasses, qu'il escarpât, que nous escarpassions, que vous escarpassiez, qu'ils escarpassent. — *Passé.* Que j'aie escarpé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse escarpé, etc. — *Infinitif prés.* Escarper. — *Passé.* Avoir escarpé. — *Part. prés.* Escarpant (inv.). — *Passé.* Escarpé (var.). — *Passé comp.* Ayant escarpé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'escarper.* (Om. de l'Acad.). *Ce fond s'*escarpe *par les torrents qui y passent aux jours d'orage.* — —Passif : *être escarpé.* Le part. régit *par.* Escarpé *par la nature, par la main des hommes.*

ESCOBARDER, v. n., 1[re] conj. *(Ecekobardé)*, user de réticences, de mots à double entente dans le dessein de tromper. Il est familier. — *Indic. prés.* J'escobarde, tu escobardes, il escobarde, nous escobardons, vous escobardez, ils escobardent. — *Imparf.* J'escobardais, tu escobardais, il escobardait, nous escobardions, vous escobardiez, ils escobardaient. — *Passé défini.* J'escobardai, tu escobardas, il escobarda, nous escobardâmes, vous escobardâtes, ils escobardèrent. — *Passé indéf.* J'ai escobardé, etc. — *Passé antér.* J'eus escobardé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais escobardé, etc. — *Futur.* J'escobarderai, tu escobarderas, il escobardera, nous escobarderons, vous escobarderez, ils escobarderont. — *Futur antér.* J'aurai escobardé, etc. — *Condit. prés.* J'escobarderais, tu escobarderais, il escobarderait, nous escobarderions, vous escobarderiez, ils escobarderaient. — *Passé.* J'aurais escobardé,

etc. — *On dit aussi :* J'eusse escobardé, etc. — *Impér. prés.* Escobarde, escobardons, escobardez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez escobardé. — *Subj. prés.* Que j'escobarde, que tu escobardes, qu'il escobarde, que nous escobardions, que vous escobardiez, qu'ils escobardent.— *Imparf.* Que j'escobardasse, que tu escobardasses, qu'il escobardât, que nous escobardassions, que vous escobardassiez, qu'ils escobardassent. — *Passé.* Que j'aie escobardé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse escobardé, etc. — *Infin. prés.* Escobarder. — *Passé.* Avoir escobardé. — *Part. prés.* Escobardant (invar.). — *Passé.* Escobardé (inv.). *Il a* escobardé *pour se tirer d'affaire.* — *Passé comp.* Ayant escobardé.

ESCOMPTER, v. a., 1re conj. (*Eckonté*), faire l'escompte, le calculer et le réduire. *Quand un banquier paie une lettre de change avant l'échéance, il* escompte *l'intérê du temps* (Acad.). — Payer à quelqu'un le montant d'un effet avant l'échéance, moyennant une escompte. Escompter *un billet, une lettre de change, un effet* (Académie).—*Indicatif prés.* J'escompte, tu escomptes, il escompte, nous escomptons, vous escomptez, ils escomptent. — *Imp.* J'escomptais, tu escomptais, il escomptait, nous escomptions, vous escnmptiez, ils escomptaient.—*Pass. défin.* J'escomptai, tu escomptas, il escompta, nous escomptâmes, vous escomptâtes, ils escomptèrent. — *Passé ind.* J'ai escompté, etc. — *Passé anter.* J'eus escompté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais escompté, etc. — *Futur.* J'escompterai, tu escompteras, il escomptera, nous escompterons, vous escompterez, ils escompteront. — *Futur ant.* J'aurai escompté, etc. — *Cond. prés.* J'escompterais, tu escompterais, il escompterait, nous escompterions, vous escompteriez, ils escompteraient. — *Passé.* J'aurais escompté, etc.— *On dit aussi :* J'eusse escompté, etc.—*Impér. prés.* Escompte, escomptons, escomptez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez escompté. —*Subj. prés.* Que j'escompte, que tu escomptes, qu'il escompte, que nous escomptions, que vous escomptiez qu'ils escomptent. — *Imparfait.* Que j'escomptasse, que tu escomptasses, qu'il escomptât, que nous escomptassions, que vous escomptassiez, qu'ils escomptassent. —*Passé.* Que j'aie escompté, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse escompté, etc. — *Inf. prés.* Escompter. — *Passé.* Avoir escompté. — *Part. prés.* Escomptant (invariable).— *Passé.* Escompté, escomptée, escomptés, escomptées.—*Passé composé.* Ayant escompté. — Passif : *être escompté.* Le participe régit *par.*

ESCORTER, v. a., 1re conj. (*Ecekorté*), accompagner pour protéger, défendre pendant la marche. *On détacha un corps de cavalerie pour* escorter *le convoi. Je vous fais* escorter *jusque chez vous.* — *Indic. prés.* J'escorte, tu escortes, il escorte, nous escortons, vous escortez, ils escortent.—*Imp.* J'escortais, tu escortais, il escortait, nous escortions, vous escortiez, ils escortaient. — *Pass. déf.* J'escortai, tu escortas, il escorta, nous escortâmes, vous escortâtes, ils escortèrent. — *Passé ind.* J'ai escorté, etc. — *Passé ant.* J'eus escorté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais escorté, etc. — *Futur.* J'escorterai, tu escorteras, il escortera, nous escorterons, vous escorterez, ils escorteront. — *Futur ant.* J'aurai escorté, etc. — *Cond. prés.* J'escorterais, tu escorterais, il escorterait, nous escorterions, vous escorteriez, ils escorteraient. — *Passé.* J'aurais escorté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse escorté, etc.— *Impér. prés.* Escorte, escortons, escortez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez escorté. — *Subj. prés.* Que j'escorte, que tu escortes, qu'il escorte, que nous escortions, que vous escortiez, qu'ils escortent. — *Imparf.* Que j'escortasse, que tu escortasses, qu'il escortât, que nous escortassions, que vous escortassiez, qu'ils escortassent.—*Passé.* Que j'aie escorté, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse escorté, etc. —*Inf. prés.* Escorter.— *Passé.* Avoir escorté.— *Part. prés.* Escortant (invar.).— *Passé.* Escorté, escortée, escortés, escortées. — *Passé comp.* Ayant escorté. — Passif : *être escorté.* Le participe régit *de* et *par.*

ESCRIMER, v. n., 1re conj. (*Ecekrimé*), se battre avec des fleurets, faire des armes. *Ces deux hommes* escriment *tous les jours l'un contre l'autre.*—Fig., disputer d'érudition, de science. *Ils sont tous deux fort savants, il y a plaisir à les voir* escrimer *l'un contre l'autre* (Acad.). — *Ind. prés.* J'escrime, tu escrimes, il escrime, nous escrimons, vous escrimez, ils escriment. —*Imp.* J'escrimais, tu escrimais, il escrimait, nous escrimions, vous escrimiez, ils escrimaient. — *Passé déf.* J'escrimai, tu escrimas, il escrima, nous escrimâmes, vous escrimâtes, ils escrimèrent. — *Passé*

ind. J'ai escrimé, etc. — *Passé ant.* J'eus escrimé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais escrimé, etc.—*Futur.* J'escrimerai, tu escrimeras, il escrimera, nous escrimerons, vous escrimerez, ils escrimeront.—*Passé.* J'aurai escrimé, etc.—*Cond. prés.* J'escrimerais, tu escrimerais, il escrimerait, nous escrimerions, vous escrimeriez, ils escrimeraient.—*Passé.* J'aurais escrimé, etc — *On dit aussi* : J'eusse escrimé, etc. — *Impér. prés.* Escrime, escrimons, escrimez. — *Passé.* Que j'escrime, que tu escrimes, qu'il escrime, que nous escrimions, que vous escrimiez, qu'ils escriment. — *Imp.* Que j'escrimasse, que tu escrimasses, qu'il escrimât, que nous escrimassions, que vous escrimassiez, qu'ils escrimassent. — *Passé.* Que j'aie escrimé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse escrimé, etc.—*Inf. prés.* Escrimer. — *Passé.* Avoir escrimé. — *Part. prés.* Escrimant (inv.).— *Passé.* Escrimé, escrimée, escrimés, escrimées. — *Passé comp.* Ayant escrimé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *s'escrimer*, se défendre avec ardeur.

> L'un *s'escrimant* du bec...
> La Fontaine.

—S'exercer à quelque chose. *Il* s'escrime *du matin au soir à faire des vers.* — On dit dans le même sens. *Je* m'*en* escrime *quelquefois* (Académie).

ESCROQUER, v. a., 1re conjug. (*Ecekroké*), attraper, voler par fourberie, par artifice. *Il m'a* escroqué *cent francs sous prétexte de me les emprunter.*

> Les *escroquer* (les marrons) était une très bonne affaire.
> (La Fontaine).

—Il prend assez souvent pour régime le nom de la personne qui est trompée de cette manière. *Il n'y a point de marchand qu'il n'*escroque. — Abs. *Il* escroque *tant qu'il peut.* — Escroquer *un diner*, se dit d'un parasite qui prend part à un diner auquel on ne la pas prié (Académie). — — *Ind. prés.* J'escroque, tu escroques, il escroque, nous escroquons, vous escroquez, ils escroquent. —*Imparf.* J'escroquais, tu escroquais, il escroquait, nous escroquions, vous escroquiez, ils escroquaient. — *Passé déf.* J'escroquai, tu escroquas, il escroqua, nous escroquâmes, vous escroquâtes, ils escroquèrent. —*Passé indéf.* J'ai escroqué, etc.— *Passé antér.* J'eus escroqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais escroqué, etc.— *Futur.* J'escroquerai, tu escroqueras, il escroquera, nous escroquerons, vous escroquerez, ils escroqueront. — *Futur antér.* J'aurai escroqué, etc.— *Cond. prés.* J'escroquerais, tu escroquerais, il escroquerait, nous escroquerions, vous escroqueriez, ils escroqueraient. — *Passé.* J'aurais escroqué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse escroqué, etc. — *Imp. prés.* Escroque, escroquons, escroquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez escroqué. — *Subj. prés.* Que j'escroque, que tu escroques, qu'il escroque, que nous escroquions, que vous escroquiez, qu'ils escroquent. — *Imp.* Que j'escroquasse, que tu escroquasses, qu'il escroquât, que nous escroquassions, que vous escroquassiez, qu'ils escroquassent. — *Passé.* Que j'aie escroqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse escroqué, etc. — *Inf. prés.* Escroquer. — *Passé.* Avoir escroqué. — —*Partic. prés.* Escroquant (invariable).— *Passé.* Escroqué, escroquée, escroqués, escroquées. — *Passé comp.* Ayant escroqué.—Se conjugue avec le pronom personnel : *s'escroquer* (Omission de l'Académie). *L'argent* s'escroque *le plus communément par les faillites.* — Passif : *être escroqué.* Le participe régit *par.*

ESMILIER, v. a., 1re conj (*Ecemilié*), équarrir du moëllon, en piquer le parement. *Indic. prés.* J'esmilie, tu esmilies, il esmilie, nous esmilions, vous esmiliez, ils esmilient.— *Imparf.* J'esmiliais, tu esmiliais, il esmiliait, nous esmiliions, vous esmiliiez, ils esmiliaient. — *Passé défini.* J'esmiliai, tu esmilias, il esmilia, nous esmiliâmes, vous esmiliâtes, ils esmilièrent. — *Passé antér.* J'ai esmilié, etc. — *Passé ind.* J'eus esmilié, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais esmilié, etc. — *Futur.* J'esmilierai, tu esmilieras, il esmiliera, nous esmilierons, vous esmilierez, ils esmilieront. — *Futur antér.* J'aurai esmilié, etc. — *Cond. prés.* J'esmilierais, tu esmilierais, il esmilierait, nous esmilierions, vous esmilieriez, ils esmilieraient. — *Passé.* J'aurais esmilié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse esmilié, etc. — *Imp. prés.* Esmilie, esmilions, esmiliez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez esmilié. — *Subj. prés.* Que j'esmilie, que tu esmilies, qu'il esmilie, que nous esmiliions, que vous esmiliiez, qu'ils esmilient. — *Imp.* Que j'esmiliasse, que tu esmiliasses, qu'il esmiliât, que nous esmiliassions, que vous esmiliassiez, qu'ils esmiliassent. — *Passé.* Que j'aie esmilié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse esmilié, etc. — *Inf. prés.* Esmilier. —*Passé.* Avoir esmilié. — *Part. prés.* Esmiliant

(invar.). — *Passé.* Esmilié, esmiliée, esmiliés, esmiliées. — *Passé comp.* Ayant esmilié. — Passif : *être esmilié.* Le part. régit *par.*

ESPACER, v. a., 1re conj. *(Ecepacé)*, mettre de l'espace, de la distance entre certaines choses. *Le jardinier* espacera *régulièrement ces arbres.* — Terme d'imprimerie, mettre des espaces entre les mots, les lignes et quelquefois même entre les lettres. *Ce compositeur n'*espace *pas bien les mots.* Le *c* prend une cédille devant *a* et *o.* — *Ind. prés.* J'espace, tu espaces, il espace, nous espaçons, vous espacez, ils espacent. — *Imparf.* J'espaçais, tu espaçais, il espaçait, nous espacions, vous espaciez, ils espaçaient. — *Passé déf.* J'espaçai, tu espaças, il espaça, nous espaçâmes, vous espaçâtes, ils espacèrent. — *Passé indéf.* J'ai espacé, etc. — *Passé ant.* J'eus espacé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais espacé, etc. — *Futur.* J'espacerai, tu espaceras, il espacera, nous espacerons, vous espacerez, ils espaceront. — *Futur ant.* J'aurai espacé, etc. — *Cond. prés.* J'espacerais, tu espacerais, il espacerait, nous espacerions, vous espaceriez, ils espaceraient. — *Passé.* J'aurais espacé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse espacé, etc. — *Impér. prés.* Espace, espaçons, espacez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez espacé. — *Subj. prés.* Que j'espace, que tu espaces, qu'il espace, que nous espacions, que vous espaciez, qu'ils espacent. — *Imparf.* Que j'espaçasse, que tu espaçasses, qu'il espaçât, que nous espaçassions, que vous espaçassiez, qu'ils espaçassent. — *Passé.* Que j'aie espacé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse espacé, etc. — *Inf. prés.* Espacer. — *Passé* Avoir espacé. — *Partic. prés.* Espaçant (inv.). — *Passé.* Espacé, espacée, espacés, espacées. — *Passé comp.* Ayant espacé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'espacer. Les lettres* s'espacent *après chaque mot.* — Passif : *être espacé. Ces tilleuls sont trop* espacés *pour former jamais un berceau.* Le part. régit *par* et *de.* Espacé de *deux pas par le planteur.*

ESPADONNER, v. n. 1re conj. (*Ecepadoné*), se servir de l'espadon. *Il* espadonne *bien* (Acad.). — *Indic. prés.* J'espadonne, tu espadonnes, il espadonne, nous espadonnons, vous espadonnez, ils espadonnent. — *Imparfait.* J'espadonnais, tu espadonnais, il espadonnait, nous espadonnions, vous espadonniez, ils espadonnaient. — *Passé déf.* J'espadonnai, tu espadonnas, il espadonna, nous espadonnâmes, vous espadonnâtes, ils espadonnèrent. — *Passé indéf.* J'ai espadonné, etc. — *Passé antér.* J'eus espadonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais espadonné, etc. — *Futur.* J'espadonnerai, tu espadonneras, il espadonnera, nous espadonnerons, vous espadonnerez, ils espadonneront. — *Futur ant.* J'aurai espadonné, etc. — *Cond. prés.* J'espadonnerais, tu espadonnerais, il espadonnerait, nous espadonnerions, vous espadonneriez, ils espadonneraient. — *Passé.* J'aurais espadonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse espadonné, etc. — *Impératif prés.* Espadonne, espadonnons, espadonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez espadonné. — *Subj. prés.* Que j'espadonne, que tu espadonnes, qu'il espadonne, que nous espadonnions, que vous espadonniez, qu'ils espadonnent. — *Imparf.* Que j'espadonnasse, que tu espadonnasses, qu'il espadonnât, que nous espadonnassions, que vous espadonnassiez, qu'ils espadonnassent. — *Passé.* Que j'aie espadonné, etc. — *Plusque-parf.* Que j'eusse espadonné, etc. — *Inf. prés.* Espadonner. — *Passé.* Avoir espadonné. — *Partic. prés.* Espadonnant (invar.). — *Passé.* Espadonné, espadonnée, espadonnés, espadonnées. — *Passé composé.* Ayant espadonné. — Pron. et récip. : *s'espadonner. Ces deux chevaliers se sont* espadonnés *pendant deux heures sans se blesser.* — Passif : *être espadonné.* Le participe régit *par.*

ESPALMER, v. a., 1re conjug. (*Ecepalemé*), terme de marine, nettoyer, laver la carène d'un bâtiment, d'une embarcation, avant de l'enduire de suif ou autre matière. Espalmer *un bâtiment, une chaloupe.* On dit de même *espalmer une pompe, des roues d'affût*, etc., avant de les peindre (Académie). — *Ind. présent.* J'espalme, tu espalmes, il espalme, nous espalmons, vous espalmez, ils espalment. — *Imp.* J'espalmais, tu espalmais, il espalmait, nous espalmions, vous espalmiez, ils espalmaient. — *Passé déf.* J'espalmai, tu espalmas, il espalma, nous espalmâmes, vous espalmâtes, ils espalmèrent. — *Passé ind.* J'ai espalmé, etc. — *Passé ant.* J'eus espalmé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais espalmé, etc. — *Futur.* J'espalmerai, tu espalmeras, il espalmera, nous espalmerons, vous espalmerez, ils espalmeront. — *Futur* [illegible] espalmé, etc. — *Condit. prés.*

J'espalmerais, tu espalmerais, il espalmerait, nous espalmerions, vous espalmeriez, ils espalmeraient. — *Passé.* J'aurais espalmé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse espalmé, etc. — *Impér. prés.* Espalme, espalmons, espalmez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez espalmé. — *Subj. prés.* Que j'espalme, que tu espalmes, qu'il espalme, que nous espalmions, que vous espalmiez, qu'ils espalment. — *Imparf.* Que j'espalmasse, que tu espalmasses, qu'il espalmât, que nous espalmassions, que vous espalmassiez, qu'ils espalmassent. — *Passé.* Que j'aie espalmé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse espalmé, etc. — *Infin. prés.* Espalmer. — *Passé.* Avoir espalmé. — *Part. présent.* Espalmant (invar.). — *Passé.* Espalmé, espalmée, espalmés, espalmées. — *Passé composé.* Ayant espalmé. — Passif : *Etre espalmé.* Le part. régit *par.*

ESPÉRER, v. a. et n., 1[re] conj. (*Ecepéré*), attendre un bien qu'on désire et que l'on croit qui arrivera. Espérer *une récompense.* — Absolum. *Il est défendu* d'espérer. — Neutral. Espérer *en Dieu.* Il se construit quelquefois avec la préposition *de,* particulièrement quand il est à l'infinitif, ainsi que celui qui le suit. *Peut-on* espérer de *vous revoir?* (Académie). — *Ind. prés.* J'espère, tu espères, il espère, nous espérons, vous espérez, ils espèrent. — *Imparf.* J'espérais, tu espérais, il espérait, nous espérions, vous espériez, ils espéraient. — *Passé déf.* J'espérai, tu espéras, il espéra, nous espérâmes, vous espérâtes, ils espérèrent. — *Passé ind.* J'ai espéré, etc. — *Passé ant.* J'eus espéré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais espéré, etc. — *Futur.* J'espèrerai, tu espèreras, il espèrera, nous espèrerons, vous espèrerez, ils espèreront. — *Futur ant.* J'aurai espéré, etc. — *Cond. prés.* J'espèrerais, tu espèrerais, il espèrerait, nous espèrerions, vous espèreriez, ils espèreraient. — *Passé.* J'aurais espéré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse espéré, etc. — *Impér. prés.* Espère, espérons, espérez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez espéré. — *Subj. prés.* Que j'espère, que tu espères, qu'il espère, que nous espérions, que vous espériez, qu'ils espèrent. — *Imparf.* Que j'espérasse, que tu espérasses, qu'il espérât, que nous espérassions, que vous espérassiez, qu'ils espérassent. — *Passé.* Que j'aie espéré, etc. — *Plus-que parf.* Que j'eusse espéré, etc. — *Infin. prés.* Espérer. — *Passé.* Avoir espéré. — *Part. prés.* Espérant (invar.). — *Passé.* Espéré, espérée, espérés, espérées. — *Passé composé.* Ayant espéré. — Passif : *être espéré.* Le part. régit *de, par* et *en.* *J'ai toujours tout* espéré de *vous,* en *vous et* par *vous.*

ESPIONNER, v. a., 1[re] conj. (*Ecepioné*), épier les actions, les discours d'autrui, pour en faire son rapport. Espionner *les ennemis.* — Abs. *Il ne fait qu'*espionner. *C'est un vilain métier d'*espionner. — *Ind. prés.* J'espionne, tu espionnes, il espionne, nous espionnons, vous espionnez, ils espionnent. — *Imparf.* J'espionnais, tu espionnais, il espionnait, nous espionnions, vous espionniez, ils espionnaient. — *Passé déf.* J'espionnai, tu espionnas, il espionna, nous espionnâmes, vous espionnâtes, ils espionnèrent. — *Passé ind.* J'ai espionné, etc. — *Passé antér.* J'eus espionné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais espionné, etc. — *Futur.* J'espionnerai, tu espionneras, il espionnera, nous espionnerons, vous espionnerez, ils espionneront. — *Futur antér.* J'aurai espionné, etc. — *Cond. prés.* J'espionnerais, tu espionnerais, il espionnerait, nous espionnerions, vous espionneriez, ils espionneraient. — *Passé.* J'aurais espionné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse espionné, etc. — *Impér. prés.* Espionne, espionnons, espionnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez espionné. — *Subj. prés.* Que j'espionne, que tu espionnes, qu'il espionne, que nous espionnions, que vous espionniez, qu'ils espionnent. — *Imparf.* Que j'espionnasse, que tu espionnasses, qu'il espionnât, que nous espionnassions, que vous espionnassiez, qu'ils espionnassent. — *Passé.* Que j'aie espionné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse espionné, etc. — *Infin. prés.* Espionner. — *Passé.* Avoir espionné. — *Part. prés.* Espionnant. (invar.) — *Passé.* Espionné, espionnée, espionnés, espionnées. — *Passé comp.* Ayant espionné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'espionner. Ils* s'espionnent *les uns, les autres.* — Passif : *Etre espionné.* Le part. régit *par.*

ESQUICHER, v. n., 1[re] conj. (*Ecekiché*), terme de reversi. Il signifie que, dans le cas où l'on a la carte supérieure et la carte inférieure de la couleur dont on joue, on préfère donner la dernière afin de ne pas perdre la main. *Il* esquiche *sans cesse.* — Il s'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel. — Fig. et fam., éviter de dire son avis, de prendre part à

une querelle. *Il a senti la difficulté, ils s'est* esquiché (Académie). — *Ind. prés.* J'esquiche, tu esquiches, il esquiche, nous esquichons, vous esquichez, ils esquichent. — *Imp.* J'esquichais, tu esquichais, il esquichait, nous esquichions, vous esquichiez, ils esquichaient. — *Passé déf.* J'esquichai, tu esquichas, il esquicha, nous esquichâmes, vous esquichâtes, ils esquichèrent. — *Passé ind.* J'ai esquiché, etc. — *Passé antérieur.* J'eus esquiché, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais esquiché, etc. — *Futur.* J'esquicherai, tu esquicheras, il esquichera, nous esquicherons, vous esquicherez, ils esquicheront. — *Futur ant.* J'aurai esquiché, etc. — *Cond. prés.* J'esquicherais, tu esquicherais, il esquicherait, nous esquicherions, vous esquicheriez, ils esquicheraient. — *Passé.* J'aurais esquiché, etc. — *On dit aussi* : J'eusse esquiché, etc. — *Impératif prés.* Esquiche, esquichons, esquichez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez esquiché. — *Subj. prés.* Que j'esquiche, que tu esquiches, qu'il esquiche, que nous esquichions, que vous esquichiez, qu'ils esquichent. — *Imparf.* Que j'esquichasse, que tu esquichasses, qu'il esquichât, que nous esquichassions, que vous esquichassiez, qu'ils esquichassent. — *Passé.* Que j'aie esquiché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse esquiché, etc. — *Inf. prés.* Esquicher. — *Passé.* Avoir esquiché. — *Participe prés.* Esquichant (invar.). — *Passé.* Esquiché, esquichée, esquichés, esquichées. — *Passé composé.* Ayant esquiché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'esquicher. Il ne fait que* s'esquicher. — Le passif est tout à fait inusité. Le part. régit *par.*

ESQUISSER, v. a., 1re conj. (*Ecekicé*), terme de peinture, faire une esquisse. Esquisser *une figure, un paysage.* — On dit aussi faire l'esquisse. — Fig. en parlant des ouvrages d'esprit. *Cet ouvrage n'est qu'*esquissé. Esquisser *rapidement le tableau d'une époque.* — *Ind. prés.* J'esquisse, tu esquisses, il esquisse, nous esquissons, vous esquissez, ils esquissent. — *Imp.* J'esquissais, tu esquissais, il esquissait, nous esquissions, vous esquissiez, ils esquissaient. — *Passé déf.* J'esquissai, tu esquissas, il esquissa, nous esquissâmes, vous esquissâtes, ils esquissèrent. — *Passé ind.* J'ai esquissé, etc. — *Passé ant.* J'eus esquissé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais esquissé, etc. — *Futur.* J'esquisserai, tu esquisseras, il esquissera, nous esquisserons, vous esquisserez, ils esquisseront. — *Futur antér.* J'aurai esquissé, etc. — *Cond. prés.* J'esquisserais, tu esquisserais, il esquisserait, nous esquisserions, vous esquisseriez, ils esquisseraient. — *Passé.* J'aurais esquissé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse esquissé, etc. — *Impér. prés.* Esquisse, esquissons, esquissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez esquissé. — *Subj. prés.* Que j'esquisse, que tu esquisses, qu'il esquisse, que nous esquissions, que vous esquissiez, qu'ils esquissent. — *Imparf.* Que j'esquissasse, que tu esquissasses, qu'il esquissât, que nous esquissassions, que vous esquissassiez, qu'ils esquissassent. — *Passé.* Que j'aie esquissé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse esquissé, etc. — *Inf. prés.* Esquisser. — *Passé.* Avoir esquissé. — *Part. prés.* Esquissant (invar.). — *Passé.* Esquissé, esquissée, esquissés, esquissées. — *Passé comp.* Ayant esquissé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'esquisser.* — Passif : *etre esquissé.* Le participe régit *par.*

ESQUIVER, v. a. et n., 1re conjug. (*Ecekivé*), éviter adroitement un coup, un choc.

> L'autre *esquive* le coup et l'assiette roulant.
> Boileau.

— Neutral. *Il poussa son cheval contre moi, j'*esquivai *adroitement.* — Fig. Eviter adroitement une personne, une rencontre, une affaire. *Il vaut beaucoup mieux avouer son tort que d'*esquiver *une raison* (Bossuet). — *Indic. prés.* J'esquive, tu esquives, il esquive, nous esquivons, vous esquivez, ils esquivent. — *Imp.* J'esquivais, tu esquivais, il esquivait, nous esquivions, vous esquiviez, ils esquivaient. — *Passé déf.* J'esquivai, tu esquivas, il esquiva, nous esquivâmes, vous esquivâtes, ils esquivèrent. — *Passé ind.* J'ai esquivé, etc. — *Passé ant.* J'eus esquivé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais esquivé, etc. — — *Futur.* J'esquiverai, tu esquiveras, il esquivera, nous esquiverons, vous esquiverez, ils esquiveront. — *Futur ant.* J'aurai esquivé, etc. — *Condit. prés.* J'esquiverais, tu esquiverais, il esquiverait, nous esquiverions, vous esquiveriez, ils esquiveraient. — *Pass.* J'aurais esquivé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse esquivé, etc. — *Imp. prés.* Esquive, esquivons, esquivez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez esquivé. — *Subj. prés.* Que j'esquive, que tu esquives, qu'il esquive, que nous esquivions,

que vous esquiviez, qu'ils esquivent. — *Imparf.* Que j'esquivasse, que tu esquivasses, qu'il esquivât, que nous esquivassions, que vous esquivassiez, qu'ils esquivassent. — *Passé.* Que j'aie esquivé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse esquivé, etc. — *Inf. prés.* Esquiver. — *Passé.* Avoir esquivé. — *Participe prés.* Esquivant (invar.). — *Passé.* Esquivé, esquivée, esquivés, esquivées. — *Passé composé.* Ayant esquivé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'esquiver*, se retirer promptement et subtilement d'un lieu, d'un embarras, etc., s'enfuir à la dérobée. *Un jeune essaim de tendrons demi-nus saute du lit et* s'esquive, se dé-roqe (Voltaire). —Passif : *Etre esquivé.* Le participe régit *par.* Esquivé par *adresse.*

ESSAIMER, v. n, 1[re] conj. (*Ecèmé*), se dit des ruches d'où il sort un essaim : *Ces mouches n'ont pas encore* essaimé. (Académie). Ce verbe ne se conjugue qu'aux troisièmes persones du sing. et du plur. — *Ind. prés.* Elles essaiment. — *Imp.* Elles essaimaient. — *Passé déf.* Elles essaimèrent. — *Passé ind.* Elles ont essaimé. — *Passé antér.* Elles eurent essaimé — *Plus-que-parfait.* Elles avaient essaimé. — *Futur.* Elles essaimeront. — *Futur ant.* Elles auront essaimé. — *Cond. prés.* Elles essaimeraient. — *Passé.* Elles auraient essaimé. — *On dit auss :* Elles eussent essaimé. — *Pas d'Impér.* — *Subj. présent.* Qu'elles essaiment. — *Imparf.* Qu'elles essaimassent. — *Passé.* Qu'elles aient essaimé — *Plus-que-parf.* Qu'elles eussent essaimé. — *Infinitif prés.* Essaimer. — *Passé.* Avoir essaimé. — *Part. prés.* Essaimant (invar.). — *Passé.* Essaimé (invar.). — *Passé comp.* Ayant essaimé.

ESSANGER, v. a., 1[re] conj. (*Eçanjé*), laver le linge avant de le lessiver. Essanger *des chemises, des draps, etc.* Le *g* est toujours suivi d'un *e* muet devant *a, o,* — *Ind. pr.* J'essange, tu essanges, il essange, nous essangeons, vous essangez, ils essangent. — *Imp.* J'essangeais, tu essangeais, il essangeait, nous essangions, vous essangiez, ils essangeaient. — *Passé déf.* J'essangeai, tu essangeas, il essangea, nous essangeâmes, vous essangeâtes, ils essangèrent. — *Passé ind.* J'ai essangé, etc. — *Passé ant.* J'eus essangé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais essangé, etc. — *Futur.* J'essangerai, tu essangeras, il essangera, nous essangerons, vous essangerez, ils essangeront. — *Futur antér.* J'aurai essangé, etc. — *Cond. prés.* J'essangerais, tu essangerais, il essangerait, nous essangerions, vous essangeriez, ils essangeraient. — *Passé.* J'aurais essangé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse essangé, etc. — *Impér. prés.* Essange, essangeons, essangez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez essangé. — *Subj. prés.* Que j'essange, que tu essanges, qu'il essange, que nous essangions, que vous essangiez, qu'ils essangent. — *Imparf.* Que j'essangeasse, que tu essangeasses, qu'il essangeât, que nous essangeassions, que vous essangeassiez, qu'ils essangeassent. — *Passé.* Que j'aie essangé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse essangé, etc. — *Inf. prés.* Essanger. — *Passé.* Avoir essangé. — *Part. prés.* Essangeant (inv.). — *Passé.* Essangé, essangée, essangés, essangées. — *Passé comp.* Ayant essangé. — Passif : *être essangé.* Le participe régit *par.*

ESSARTER, v. a. 1[re] conj. (*Ecarté*), défricher en arrachant les bois, les épines. *Faire* essarter *un arpent de bois.* — Essarter *des bois*, les éclaircir en arrachant les sous-bois et les épines — *Ind. prés.* J'essarte, tu essartes, il essarte, nous essartons, vous essartez, ils essartent. — *Imparf.* J'essartais, tu essartais, il essartait, nous essartions, vous essartiez, ils essartaient. — *Passé déf.* J'essartai, tu essartas, il essarta, nous essartâmes, vous essartâtes, ils essartèrent. — *Passé ind.* J'ai essarté, etc. — *Passé ant.* J'eus essarté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais essarté, etc. — *Futur.* J'essarterai, tu essarteras, il essartera, nous essarterons, vous essarterez, ils essarteront. — *Futur ant.* J'aurai essarté, etc. — *Cond. prés.* J'essarterais, tu essarterais, il essarterait, nous essarterions, vous essarteriez, ils essarteraient. — *Passé.* J'aurais essarté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse essarté, etc. — *Impér. prés.* Essarte, essartons, essartez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez essarté. — *Subj. prés.* Que j'essarte, que tu essartes, qu'il essarte, que nous essartions, que vous essartiez, qu'ils essartent. — *Imparf.* Que j'essartasse, que tu essartasses, qu'il essartât, que nous essartassions, que vous essartassiez, qu'ils essartassent. — *Passé.* Que j'aie essarté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse essarté, etc. — *Infin. prés.* Essarter. — *Passé:* Avoir essarté. — *Part. prés.* Essartant (inv.). — *Passé.* Essarté (var.). — *Passé composé.* Ayant essarté. — Passif : *être*

essarté. Le participe régit *par*.

ESSAYER, v. a. 1re conj. (*Ecé-ié*), éprouver quelque chose, en faire l'essai. Essayer *des métaux, un habit, des chevaux*, etc.— Essayer *de l'or, de l'argent*, examiner à quel titre ils sont. — neut. Essayer *d'une chose*, essayer *d'une personne*. Faire une expérience, une épreuve pour voir si une chose ou une personne est propre à ce qu'on en veut faire. — Faire ses efforts ; tâcher de.... *Nous* essayons *de nous faire honneur des défauts dont nous ne voulons pas nous corriger*. L'*y* grec se change en *i* simple devant un *e* muet. — Suivi d'un infin. il régit la prép. *à* ou *de*. — *Ind. prés.* J'essaie, tu essaies, il essaie, nous essayons, vous essayez, ils essaient. — *Imparfait.* J'essayais, tu essayais, il essayait, nous essayions, vous essayiez, ils essayaient. — *Passé déf.* J'essayai, tu essayas, il essaya, nous essayâmes, vous essayâtes, ils essayèrent. — *Passé ind.* J'ai essayé, etc. — *Passé ant.* J'eus essayé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais essayé, etc. — *Futur.* J'essaierai, tu essaieras, il essaiera, nous essaierons, vous essaierez, ils essaieront. — *Futur ant.* J'aurai essayé, etc. — *Condit. présent.* J'essaierais, tu essaierais, il essaierait, nous essaierions, vous essaicriez, ils essaieraient. — *Passe.* J'aurais essayé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse essayé, etc.— *Impér. pres.* Essaie, essayons, essayez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez essayé. — *Subjonct. prés* Que j'essaie, que tu essaies, qu'il essaie, que nous essayions, que vous essayiez, qu'ils essaient. — *Imparf.* Que j'essayasse, que tu essayasses, qu'il essayât, que nous essayassions, que vous essayassiez, qu'ils essayassent. — *Passé* Que j'aie essayé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse essayé, etc. — *Inf. prés.* Essayer. — *Passé.* Avoir essayé. — *Part. prés.* Essayant (inv.). — *Passé.* Essayé, essayée, essayés, essayées. — *Pass. comp.* Ayant essayé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'essayer*, s'éprouver, voir si l'on est capable de faire une chose. *Il est sûr de faire telle chose, il s'y* est essayé. S'essayer *à nager*. — Passif : *être essayé*. Le part. régit *à de* et *par*.

ESSIMER, v. a., 1re conj. (*Ecimé*), term. de faucon. Amaigrir un oiseau pour qu'il vole mieux. — *Ind. prés.* J'essime, tu essimes, il essime, nous essimons, vous essimez, ils essiment. — *Imp.* J'essimais, tu essimais, il essimait, nous essimions, vous essimiez, ils essimaient. — *Passé. déf.* J'essimai, tu essimas, il essima, nous essimâmes, vous essimâtes, ils essimèrent. — *Passé ind.* J'ai essimé, etc. — *Passé antér.* J'eus essimé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais essimé, etc. — *Futur.* J'essimerai, tu essimeras, il essimera, nous essimerons, vous essimerez, ils essimeront. — *Futur ant.* J'aurai essimé, etc. — *Cond. prés.* J'essimerais, tu essimerais, il essimerait, nous essimerions, vous essimeriez, ils essimeraient. — *Passé.* J'aurais essimé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse essimé, etc. — *Impér. prés.* Essime, essimons, essimez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez essimé. — *Subj. prés.* Que j'essime, que tu essimes, qu'il essime, que nous essimions, que vous essimiez, qu'ils essiment. — *Imp.* Que j'essimasse, que tu essimasses, qu'il essimât, que nous essimassions, que vous essimassiez, qu'ils essimassent. — *Passé.* Que j'aie essimé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse essimé, etc.— *Inf prés.* Essimer. — *Passé.* Avoir essimé. — *Part. prés.* Essimant (invar.). — *Passé.* Essimé, essimée, essimés, essimées. — *Passé comp.* Ayant essimé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'essimer*. — Passif : *Etre essimé*. Le part. régit *par*.

ESSORER, v. a. 1re conj. (*Éçoré*), exposer à l'air pour faire sécher. *On a mis ce linge sur des perches pour l'*essorer. Il est peu usité — *Ind. prés.* J'essore, tu essores, il essore, nous essorons, vous essorez, ils essorent. — *Imparf.* J'essorais, tu essorais, il essorait, nous essorions, vous essoriez, ils essoraient. — *Pass. déf.* J'essorai, tu essoras, il essora, nous essorâmes, vous essorâtes, ils essorèrent. — *Passé indef.* J'ai essoré, etc. — *Passé ant.* J'eus essoré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais essoré, etc. — *Futur.* J'essorerai, tu essoreras, il essorera, nous essorerons, vous essorerez, ils essoreront. — *Futur antér.* J'aurai essoré, etc. — *Cond. prés.* J'essorerais, tu essorerais, il essorerait, nous essorerions, vous essoreriez, ils essoreraient. — *Passé.* J'aurais essoré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse essoré, etc. — *Impér. prés.* Essore, essorons, essorez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez essoré. — *Subj. prés.* Que j'essore, que tu essores, qu'il essore, que nous essorions, que vous essoriez, qu'ils essorent. —*Imp.* Que j'essorasse, que tu essorasses, qu'il

essorât, que nous essorassions, que vous essorassiez, qu'ils essorassent. — *Passé.* Que j'aie essoré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse essoré, etc. — *Infin. prés.* Essorer. — *Passé.* Avoir essoré. — *Part. prés.* Essorant (invariable). — *Passé.* Essoré, essorée, essorés, essorées. — *Passé comp.* Ayant essoré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'essorer.* — Passif *être essoré.* Le part. régit *par.*

ESSORILLER, v. a. 1re conj. *(Eçori-ié)*, couper les oreilles. *Essoriller un chien.* Fig. et fam., couper les cheveux fort courts. *Qui vous a ainsi* essorillé ? — *Ind. prés.* J'essorille, tu essorilles, il essorille, nous essorillons, vous essorillez, ils essorillent. — *Imp.* J'essorillais, tu essorillais, il essorillait, nous essorillions, vous essorilliez, ils essorillaient. — *Passé déf.* J'essorillai, tu essorillas, il essorilla, nous essorillâmes, vous essorillâtes, ils essorillèrent. — *Passé indéf.* J'ai essorillé, etc. — *Passé ant.* J'eus essorillé, etc — *Plus-que-parf.* J'avais essorillé, etc. — *Futur.* J'essorillerai, tu essorilleras, il essorillera, nous essorillerons, vous essorillerez, ils essorilleront. — *Futur ant* J'aurai essorillé, etc. — *Cond. prés.* J'essorillerais, tu essorillerais, il essorillerait, nous essorillerions, vous essorilleriez, ils essorilleraient. — *Passé.* J'aurais essorillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse essorillé, etc. — *Impér. prés.* Essorille, essorillons, essorillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez essorillé. — *Subj. prés.* Que j'essorille, que tu essorilles, qu'il essorille, que nous essorillions, que vous essorilliez, qu'ils essorillent. — *Imparf.* Que j'essorillasse, que tu essorillasses, qu'il essorillât, que nous essorillassions, que vous essorillassiez, qu'ils essorillassent. — *Passé.* Que j'aie essorillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse essorillé, etc. — *Inf. prés.* Essoriller. — *Passé.* Avoir essorillé. — *Part prés.* Essorillant (inv.). — *Passé.* Essorillé, essorillée, essorillés, essorillées. — *Passé comp.* Ayant essorillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'essoriller.* — Passif : *être essorillé.* Le participe régit *par*

ESSOUCHER, v. a. 1re conj. *(Eçouché)*, arracher les souches. *Essoucher un arbre.* — *Ind. prés.* J'essouche, tu essouches, il essouche, nous essouchons, vous essouchez, ils essouchent. — *Imparf.* J'essouchais, tu essouchais, il essouchait, nous essouchions, vous essouchiez, ils essouchaient. — *Passé défini.* J'essouchai, tu essouchas, il essoucha, nous essouchâmes, vous essouchâtes, ils essouchèrent. — *Pass. indéf.* J'ai essouché, etc. — *Pass. ant.* J'eus essouché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais essouché, etc. — *Futur.* J'essoucherai, tu essoucheras, il essouchera, nous essoucherons, vous essoucherez, ils essoucheront. — *Futur ant.* J'aurai essouché, etc. — *Cond. prés.* J'essoucherais, tu essoucherais, il essoucherait, nous essoucherions, vous essoucheriez, ils essoucheraient. — *Passé.* J'aurais essouché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse essouché, etc. — *Impér. prés.* Essouche, essouchons, essouchez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez essouché. — *Subj. prés.* Que j'essouche, que tu essouches, qu'il essouche, que nous essouchions, que vous essouchiez, qu'ils essouchent. — *Imparf.* Que j'essouchasse, que tu essouchasses, qu'il essouchât, que nous essouchassions, que vous essouchassiez, qu'ils essouchassent. — *Passé.* Que j'aie essouché, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse essouché, etc. — *Inf. prés.* Essoucher. — *Passé.* Avoir essouché. — *Part. prés.* Essouchant (inv.). — *Passé.* Essouché, essouchée, essouchés, essouchées. — *Passé composé.* Ayant essouché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'essoucher.* — Passif : *Etre essouché.* Le participe régit *par.*

ESSOUFFLER, v. a., 1re conj. *(Eçouflé)*, mettre presque hors d'haleine par un mouvement violent. *Vous montez trop vite, cela vous* essoufflera. *Si vous ne retenez votre cheval, vous l'*essoufflerez (Acad.). — — *Ind. prés.* J'essouffle, tu essouffles, il essouffle, nous essoufflons, vous essoufflez, ils essoufflent. — *Imparf.* J'essoufflais, tu essoufflais, il essoufflait, nous essoufflions, vous essouffliez, ils essoufflaient. — *Passé déf.* J'essoufflai, tu essoufflas, il essouffla, nous essoufflâmes, vous essoufflâtes, ils essoufflèrent. — *Passé ind.* J'ai essoufflé, etc. — *Passé antér.* J'eus essoufflé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais essoufflé, etc. — *Futur.* J'essoufflerai, tu essouffleras, il essoufflera, nous essoufflerons, vous essoufflerez, ils essouffleront. — *Futur antér.* J'aurai essoufflé, etc. — *Cond. prés.* J'essoufflerais, tu essoufflerais, il essoufflerait, nous essoufflerions, vous essouffleriez, ils essouffleraient. — *Passé.* J'aurais essoufflé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse essoufflé, etc. — *Impér. prés.* Essouffle, essoufflons, es-

soufflez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez essoufflé. — *Subj. prés.* Que j'essouffle, que tu essouffles, qu'il essouffle, que nous essoufflions, que vous essouffliez, qu'ils essoufflent. — *Imp.* Que j'essoufflasse, que tu essoufflasses, qu'il essoufflât, que nous essoufflassions, que vous essoufflassiez, qu'ils essoufflassent. — *Passé.* Que j'aie essoufflé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse essoufflé, etc. — *Inf. prés.* Essouffler. — *Passé.* Avoir essoufflé. — *Part. prés.* Essoufflant (invar.). — *Passé.* Essoufflé, essoufflée, essoufflés, essoufflées. — *Passé comp.* Ayant essoufflé.— Se conjugue avec le pronom personnel ; *s'essouffler. Il s'est* essoufflé *à monter cet escalier* (Académ.). — Passif : *Etre essoufflé.* Le participe régit *de* et *par.*

ESSUYER, v. a., 1re conjug. *(Eçui-ié)*, ôter l'eau, la sueur, l'humidité, la poussière, etc., en frottant. *Il est tout en sueur, il faut l'*essuyer. *S'*essuyer *les mains, le visage,* etc.—Fig. et fam. Essuyer *les plâtres,* habiter une maison nouvellement bâtie. — Calmer l'affliction d'une personne. Essuyer *ses larmes par de douces consolations.* — *Essuyer* signifie ausssi sécher. *Le vent* essuie *la terre lorsqu'elle est trempée par la pluie.*—*Essuyer* signifie encore souffrir, éprouver, subir, et se dit tant au sens physique qu'au sens moral. Essuyer *le feu, le canon, une tempête, une orage ;* essuyer *de grandes fatigues,* etc. L'*y* grec se change en *i* simple devant un *e* muet. — *Indic. prés.* J'essuie, tu essuies, il essuie, nous essuyons, vous essuyez, ils essuient. — *Imp.* J'essuyais, tu essuyais, il essuyait, nous essuyions, vous essuyiez, ils essuyaient. — *Passé déf.* J'essuyai, tu essuyas, il essuya, nous essuyâmes, vous essuyâtes, ils essuyèrent.— *Passé indéf.* J'ai essuyé, etc. — *Passé antér.* J'eus essuyé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais essuyé, etc. — *Futur.* J'essuierai, tu essuieras, il essuiera, nous essuierons, vous essuierez, ils essuieront. — *Futur ant.* J'aurai essuyé, etc. — *Condit. prés.* J'essuierais, tu essuierais, il essuierait, nous essuierions, vous essuieriez, ils essuieraient. — *Passé.* J'aurais essuyé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse essuyé, etc. — *Imperat. présent.* Essuie, essuyons, essuyez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez essuyé. — *Subj. prés.* Que j'essuie, que tu essuies, qu'il essuie, que nous essuyions, que vous essuyiez, qu'ils essuient. — *Imparf.* Que j'essuyasse, que tu essuyasses, qu'il essuyât, que nous essuyassions, que vous essuyassiez, qu'ils essuyassent. — *Passé.* Que j'aie essuyé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse essuyé, etc. — *Inf. prés.* Essuyer. — *Passé.* Avoir essuyé.—*Part. prés.* Essuyant (inv.). — *Passé.* Essuyé, essuyée, essuyés, essuyées.—*Passé comp* Ayant essuyé. —Se conjugue avec le pronom personnel : *s'essuyer.* S'essuyer *les mains.*—Passif : *Etre essuyé.* Le part. régit *par.*

ESTAFILADER, v. a., 1re conj. *(Ècetafiladé)*, faire une estafilade ou coupure, donner une estafilade. *On lui a* estafiladé *le visage.* Populaire. (Acad.) — *Indicatif prés.* J'estafilade, tu estafilades, il estafilade, nous estafiladons, vous estafiladez, ils estafiladent. — *Imp.* J'estafiladais, tu estafiladais, il estafiladait, nous estafiladions, vous estafiladiez, ils estafiladaient. — *Passé déf.* J'estafiladai, tu estafiladas, il estafilada, nous estafiladâmes, vous estafiladâtes, ils estafiladèrent. — *Passé ind.* J'ai estafiladé, etc. — *Passe ant.* J'eus estafiladé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais estafiladé, etc. — *Futur.* J'estafiladerai, tu estafiladeras, il estafiladera, nous estafiladerons, vous estafiladerez, ils estafiladeront.—*Futur ant.* J'aurai estafiladé, etc. — *Cond. prés.* J'estafiladerais, tu estafiladerais, il estafiladerait, nous estafiladerions, vous estafiladeriez, ils estafiladeraient. — *Passé.* J'aurais estafiladé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse estafiladé, etc. — *Imp. prés.* Estafilade, estafiladons, estafiladez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez estafiladé. — *Subj. prés.* Que j'estafilade, que tu estafilades, qu'il estafilade, que nous estafiladions, que vous estafiladiez, qu'ils estafiladent. — *Imparfait.* Que j'estafiladasse, que tu estafiladasses, qu'il estafiladât, que nous estafiladassions, que vous estafiladassiez, qu'ils estafiladassent. — *Passé.* Que j'aie estafiladé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse estafiladé etc. — *Inf. prés.* Estafilader. — *Passé.* Avoir estafiladé. — *Partic. prés.* Estafiladant (invariable). — *Passé.* Estafiladé, estafiladée, estafilades, estafila-ées. — *Passé comp.* Ayant estafiladé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'estafilader.*— Passif : *Etre estafiladé.* Le part. régit *par.*

ESTAMPER, v. a., 1re conj. *(Ecetampé)*, faire une empreinte de quelque matière dure et gravée, sur une autre matière plus molle. *On* estampe *la monnaie avec le balancier.* Estamper *le cuir,* y former y empreindre des figures pour en faire des

tapisseries, des ornements etc. — *Indic. prés.* J'estampe, tu estampes, il estampe, nous estampons, vous estampez, ils estampent. — *Imparfait.* J'estampais, tu estampais, il estampait, nous estampions, vous estampiez, ils estampaient. — *Passé déf.* J'estampai, tu estampas, il estampa, nous estampâmes, vous estampâtes, ils estampèrent. — *Passé indéf.* J'ai estampé, etc. — *Passé ant.* J'eus estampé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais estampé, etc. — *Futur.* J'estamperai, tu estamperas, il estampera, nous estamperons, vous estamperez, ils estamperont. — *Futur antér.* J'aurai estampé, etc. — *Cond. prés.* J'estamperais, tu estamperais, il estamperait, nous estamperions, vous estamperiez, ils estamperaient. — *Passé.* J'aurais estampé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse estampé, etc. — *Impér. prés.* Estampe, estampons, estampez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez estampé. — *Subj. prés.* Que J'estampe, que tu estampes, qu'il estampe, que nous estampions, que vous estampiez, qu'ils estampent. — *Imparf.* Que J'estampasse, que tu estampasses, qu'il estampât, que nous estampassions, que vous estampassiez, qu'ils estampassent. — *Passé.* Que j'aie estampé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse estampé, etc. — *Inf. prés.* Estamper. — *Passé.* Avoir estampé. — *Part. prés.* Estampant (inv.). — *Passé.* Estampé, estampée, estampés, estampées. — *Passé comp.* Ayant estampé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'estamper.* — Passif : *être estampé.* Le participe régit *par.*

ESTAMPILLER, v. a. 1re conj. (*Ecetanpi-ié*), marquer avec une estampille. *Les fabricants* estampillent *les produits de leurs manufactures.* — *Indic. prés.* J'estampille, tu estampilles, il estampille, nous estampillons, vous estampillez, ils estampillent. — *Imparf.* J'estampillais, tu estampillais, il estampillait, nous estampillions, vous estampilliez, ils estampillaient. — *Passé déf.* J'estampillai, tu estampillas, il estampilla, nous estampillâmes, vous estampillâtes, ils estampillèrent. — *Passé ind.* J'ai estampillé, etc. — *Passé antér.* J'eus estampillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais estampillé, etc. — *Futur.* J'estampillerai, tu estampilleras, il estampillera, nous estampillerons, vous estampillerez, ils estampilleront. — *Futur ant.* J'aurai estampillé, etc. — *Cond. prés.* J'estampillerais, tu estampillerais, il estampillerait, nous estampillerions, vous estampilleriez, ils estampilleraient. — *Passé.* J'aurais estampillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse estampillé, etc. — *Impér. prés.* Estampille, estampillons, estampillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez estampillé. — *Subj. prés.* Que j'estampille, que tu estampilles, qu'il estampille, que nous estampillions, que vous estampilliez, qu'ils estampillent. — *Imparf.* Que j'estampillasse, que tu estampillases, qu'il estampillât, que nous estampillassions, que vous estampillassiez, qu'ils estampillassent. — *Passé.* Que j'aie estampillé, etc. — *Plus que-parf.* Que J'eusse estampillé, etc. — *Inf. présent.* Estampiller. — *Passé.* Avoir estampillé. — *Part. prés.* Estampillant (inv.). — *Passé* Estampillé, estampillée, estampillés, estampillées. — *Passé comp.* Ayant estampillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'estampiller.* — Passif : *Etre estampillé.* Le participe régit *par*

ESTIMER, v. a., 1re conj. (*Ecetimé*), priser, évaluer. *Les héritiers ont fait* estimer *les meubles, les terres, les maisons* (Acad.). Estimer *un cheval.* — Au figuré :

> Permettez que *j'estime*
> La grandeur de l'amour par la grandeur du crime.
> Corneille.

— Faire cas : Estimer *les choses louables* (Fléchier). *On* estime *beaucoup les vins de France* (Académie). *Le roi a* estimé *la capacité de cette princesse* (Bossuet).

> Sur quelque chose enfin une estime se fonde,
> Et c'est n'*estimer* rien qu'*estimer* tout le monde.
> Molière.

— Penser, croire : *Il* estimait *cette place imprenable.*—Se construit ordinair. dans ce sens avec l'*indicatif* suivi de *que :* J'estime qu'*il* fera *quelques difficultés d'accepter ces conditions;* ou le *subjonctif,* quand le premier membre de phrase est négatif : *On* n'estime pas qu'*il* puisse *réussir dans cette entreprise.* — *Indic. prés.* J'estime, tu estimes, il estime, nous estimons, vous estimez, ils estiment. — *Imp.* J'estimais, tu estimais, il estimait, nous estimions, vous estimiez, ils estimaient. — *Passé défini.* J'estimai, tu estimas, il estima, nous estimâmes, vous estimâtes, ils estimèrent. — *Passé ind.* J'ai estimé, etc. — *Passe ant.* J'eus estimé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais estimé, etc. — *Futur.* J'estimerai, tu estimeras, il estimera, nous estimerons, vous estimerez, ils estimeront.

— *Futur ant.* J'aurai estimé, etc. — *Cond. prés.* J'estimerais, tu estimerais, il estimerait, nous estimerions, vous estimeriez, ils estimeraient. — *Passé.* J'aurais estimé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse estimé, etc. — *Impér. prés.* Estime, estimons, estimez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez estimé.—*Subj. prés.* Que j'estime, que tu estimes, qu'il estime, que nous estimions, que vous estimiez, qu'ils estiment.— *Imparfait.* Que j'estimasse, que tu estimasses, qu'il estimât, que nous estimassions, que vous estimassiez, qu'ils estimassent.— *Passé.* Que j'aie estimé, etc. — *Plus-que parf.* Que j'eusse estimé, etc. — *Inf. prés.* Estimer. — *Passé.* Avoir estimé. — *Part. prés.* Estimant (inv.).— *Passé.* Estimé, estimée, estimés, estimées. — *Passé comp.* Ayant estimé. — Se conjugue avec le pronom pers : *s'estimer,* et signifie avoir une estime réciproque : *Nous nous* estimions *l'un l'autre* (Marmontel). — Faire cas de soi : *Je* m'estimais *trop peu pour un homme si grand* (Corneille). — Etre estimable : *Toute profession* s'estime (La Fontaine). — Se croire : S'estimer *heureux, c'est l'être* (Volt.). — Passif : *Etre estimé* Le part. régit *à, tant : Cette terre a été* estimée ou non à *tant* (Aca.) ; régit *dans: Ouvrier* estimé dans *son art* (Boileau); régit *de : Homme* estimé de *tout le monde* (Fléchier) ; régit *par* : *Meubles* estimés par *le commissaire-priseur.*

ESTOCADER, v. n., 1re conj (*Ecetokadé*), porter des estocades (sorte d'épée) *Il* estocade *rudement.* Figur. et famil., se presser l'un l'autre par de vives raisons, par des arguments. *Il y a plaisir de voir ces deux savants* estocader *ensemble,* estocader *comme ils font* (vieux) (Acad.). — *Ind prés.* J'estocade, tu estocades, il estocade, nous estocadons, vous estocadez, ils estocadent.— *Imparf.* J'estocadais, tu estocadais, il estocadait, nous estocadions, vous estocadiez, ils estocadaient. — *Passé défini* J'estocadai, tu estocadas, il estocada, nous estocadâmes, vous estocadâtes, ils estocadèrent. — *Passé ind.* J'ai estocadé, etc.— *Passé ant.* J'eus estocadé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais estocadé, etc. — *Futur.* J'estocaderai, tu estocaderas, il estocadera, nous estocaderons, vous estocaderez, ils estocaderont. — *Futur ant.* J'aurai estocadé, etc. — *Cond. prés.* J estocaderais, tu estocaderais, il estocaderait, nous estocaderions, vous estocaderiez, ils estocaderaient. — *Passé.* J'aurais estocadé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse estocadé, etc. — *Impér. prés.* Estocade, estocadons, estocadez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez estocadé. — *Subj. prés.* Que j'estocade, que tu estocades, qu'il estocade, que nous estocadions, que vous estocadiez, qu'ils estocadent. — *Imp.* Que j'estocadasse, que tu estocadasses, qu'il estocadat, que nous estocadassions, que vous estocadassiez, qu'ils estocadassent. — *Passé.* Que j'aie estocadé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse estocadé, etc. — *Infin. prés.* Estocader. — *Passé.* Avoir estocadé. — *Part. présent.* Estocadant (invar.). — *Passé.* Estocadé, estocadée, estocadés, estocadées. — *Passé comp.* Ayant estocadé. — Pronominalement : *s'estocader,* s'emploie dans les deux sens. — Passif : *être estocadé.* Le participe régit *par.*

ESTOMAQUER (*s'*), v. pron., 1re conj. (*Cècetomake*), s'offenser, se scandaliser de quelques procédés. Il est familier. — *Ind. prés.* Je m'estomaque, tu t'estomaques, il s'estomaque, nous nous estomaquons, vous vous estomaquez, ils s'estomaquent. — *Imparf.* Je m'estomaquais, tu t'estomaquais, il s'estomaquait, nous nous estomaquions, vous vous estomaquiez, ils s'estomaquaient.—*Passé déf.* Je m'estomaquai, tu t'estomaquas, il s'estomaqua, nous nous estomaquâmes, vous vous estomaquâtes, ils s'estomaquèrent. — *Passé indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est estomaqué, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont estomaqués. — *Passé antér.* Je me fus, tu te fus, il se fut estomaqué, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent estomaqués. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était estomaqué, nous nous étions, vou vous étiez, ils s'étaient estomaqués. — *Futur.* Je m'estomaquerai, tu t'estomaqueras, il s'estomaquera, nous nous estomaquerons, vous vous estomaquerez, ils s'estomaqueront. — *Futur antér.* Je me serai, tu te seras, il se sera estomaqué, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront estomaqués. — *Condit. prés.* Je m'estomaquerais, tu t'estomaquerais, il s'estomaquerait, nous nous estomaquerions, vous vous estomaqueriez, ils s'estomaqueraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait estomaqué, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient estomaqués. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût estomaqué, nous nous fussions, vous vous fus-

siez, ils se fussent estomaqués. — *Impér. prés.* Estomaque-toi, estomaquons-nous, estomaquez-vous. — *Passé.* Sois-toi estomaqué, soyons-nous, soyez-vous estomaqués. — *Subj. prés.* Que je m'estomaque, que tu t'estomaques, qu'il s'estomaque, que nous nous estomaquions, que vous vous estomaquiez, qu'ils s'estomaquent. — *Imparfait.* Que je m'estomaquasse, que tu t'estomaquasses, qu'il s'estomaquât, que nous nous estomaquassions, que vous vous estomaquassiez, qu'ils s'estomaquassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit estomaqué, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient estomaqués.— *Plus que-parfait.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût estomaqué, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent estomaqués. — *Infin. présent.* S'estomaquer. — *Passé.* S'être estomaqué. — *Partic. prés.* S'estomaquant (invariable). — *Passé.* Estomaqué, estomaquée, estomaqués, estomaquées. — *Pass. comp.* S'étant estomaqué ou estomaquée. —Passif : *s'être estomaqué*. Le part. régit *par*.

ESTOMPER, v. a., 1re conj. (*Ecetompé*), terme de peinture, étendre le crayon ou le pastel sur un dessin avec l'estompe. Estomper *un dessin* — *Ind. prés.* J'estompe, tu estompes, il estompe, nous estompons, vous estompez, ils estompent. — *Imparf.* J'estompais, tu estompais, il estompait, nous estompions, vous estompiez, ils estompaient. — *Passé défini.* J'estompai, tu estompas, il estompa, nous estompâmes, vous estompâtes, ils estompèrent.— *Passé ind.* J'ai estompé, etc. — *Passé antér.* J'eus estompé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais estompé, etc — *Futur.* J'estomperai, tu estomperas, il estompera, nous estomperons, vous estomperez, ils estomperont. — *Futur ant.* J'aurai estompé, etc. — *Cond. prés.* J'estomperais, tu estomperais, il estomperait, nous estomperions, vous estomperiez, ils estomperaient. — *Passé.* J'aurais estompé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse estompé, etc.—*Imp. pres.* Estompe, estompons, estompez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez estompé. — *Subj. prés.* Que j'estompe, que tu estompes, qu'il estompe, que nous estompions, que vous estompiez, qu'ils estompent. — *Imparf* Que j'estompasse, que tu estompasses, qu'il estompât, que nous estompassions, que vous estompassiez, qu'ils estompassent.— *Passé.* Que j'aie estompé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse estompé, etc. — *Inf. pres.* Estomper. — *Passé.* Avoir estompé. — *Part. prés.* Estompant (inv.). — *Passé.* Estompé, estompée, estompés, estompées. — *Passé comp.* Ayant estompé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'estomper.* — Passif : *Être estompé*. Le participe régit *par*.

ESTRAPADER, v. a., 1re conj. (*Ecetrapadé*), faire souffrir l'estrapade. *Il fut* estrapadé. — *Indic. prés.* J'estrapade, tu estrapades, il estrapade, nous estrapadons, vous estrapadez, ils estrapadent. — *Imp.* J'estrapadais, tu estrapadais, il estrapadait, nous estrapadions, vous estrapadiez, ils estrapadaient. — *Passé déf.* J'estrapadai, tu estrapadas, il estrapada, nous estrapadâmes, vous estrapadâtes, ils estrapadèrent. — *Passé ind.* J'ai estrapadé, etc.—*Passé antér.* J'eus estrapadé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais estrapadé, etc. — *Futur.* J'estrapraderai, tu estrapaderas, il estrapadera, nous estrapaderons, vous estrapaderez, ils estrapaderont. — *Futur ant.* J'aurai estrapadé, etc. — *Condit. prés.* J'estrapaderais, tu estrapaderais, il estrapaderait, nous estrapaderions, vous estrapaderiez, ils estrapaderaient. — *Passé.* J'aurais estrapadé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse estrapadé, etc. — *Impér. prés.* Estrapade, estrapadons, estrapadez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez estrapadé. — *Subj. prés.* Que j'estrapade, que tu estrapades, qu'il estrapade, que nous estrapadions, que vous estrapadiez, qu'ils estrapadent. — *Imparf.* Que j'estrapadasse, que tu estrapadasses, qu'il estrapadât, que nous estrapadassions, que vous estrapadassiez, qu'ils estrapadassent. — *Passé.* Que j'aie estrapadé, etc. — *Plus-que parf.* Que j'eusse estrapadé, etc. — *Infin. prés.* Estrapader. — *Pass.* Avoir estrapadé. — *Partic. prés.* Estrapadant (invar.). — *Passé.* Estrapadé, estrapadée, estrapadés, estrapadées. — *Passé comp.* Ayant estrapadé. — Passif : *Etre estrapadé.* Le part. régit *par*.

ESTRAPASSER, v. a., 1re conj. (*Ecetrapacé*), terme de manége, fatiguer, excéder un cheval en lui faisant faire un trop long manège (Acad.). — *Indic. prés.* J'estrapasse, tu estrapasses, il estrapasse, nous estrapassons, vous estrapassez, ils estrapassent. — *Imparf.* J'estrapassais, tu estrapassais, il estrapassait, nous estra-

passions, vous estrapassiez, ils estrapassaient. — *Pass. déf.* J'estrapassai, tu estrapassas, il estrapassa, nous estrapassâmes, vous estrapassâtes, ils estrapassèrent. — *Pass. ind.* J'ai estrapassé, etc. —*Pass. ant.* J'eus estrapassé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais estrapassé, etc. — *Futur.* J'estrapasserai, tu estrapasseras, il estrapassera, nous estrapasserons, vous estrapasserez, ils estrapasseront.— *Futur ant.* J'aurai estrapassé, etc. — *Condit. prés.* J'estrapasserais, tu estrapasserais, il estrapasserait, nous estrapasserions, vous estrapasseriez, ils estrapasseraient.—*Pass.* J'aurais estrapassé, etc. —*On dit aussi :* J'eusse estrapassé, etc. — *Impér. prés.* Estrapasse, estrapassons, estrapassez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez estrapassé. — *Subj. prés.* Que j'estrapasse, que tu estrapasses, qu'il estrapasse, que nous estrapassions, que vous estrapassiez, qu'ils estrapassent. — *Imparf.* Que j'estrapassasse, que tu estrapassasses, qu'il estrapassât, que nous estrapassassions, que vous estrapassassiez, qu'ils estrapassassent.—*Pass.* Que j'aie estrapassé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse estrapassé, etc. — *Inf. prés.* Estrapasser. — *Passé.* Avoir estrapassé. — *Part. prés.* Estrapassant (invariable). — *Passé.* Estrapassé, estrapassée, estrapassés, estrapassées. — *Passé comp.* Ayant estrapassé. — Passif : *être estrapassé.* Le part. régit *par.*

ESTRAPER, v. a., 1re conj. (*Ecetrapé*), terme d'agriculture, scier ce qui reste de chaume après la moisson. — *Indicatif prés.* J'estrape, tu estrapes, il estrape, nous estrapons, vous estrapez, ils estrapent. — *Imparf.* J'estrapais, tu estrapais, il estrapait, nous estrapions, vous estrapiez, ils estrapaient. — *Pass. déf.* J'estrapai, tu estrapas, il estrapa, nous estrapâmes, vous estrapâtes, ils estrapèrent. — *Pass. indéf.* J'ai estrapé, etc. — —*Pass. ant.* J'eus estrapé, etc. —*Plus-que-parfait.* J'avais estrapé, etc.— *Futur.* J'estraperai, tu estraperas, il estrapera, nous estraperons, vous estraperez, ils estraperont. — *Futur ant.* J'aurai estrapé, etc. — *Condit. prés.* J'estraperais, tu estraperais, il estraperait, nous estraperions, vous estraperiez, ils estraperaient. —*Passé.* J'aurais estrapé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse estrapé, etc. — *Impér. présent.* Estrape, estrapons, estrapez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez estrapé. — *Subj. prés.* Que j'estrape, que tu estrapes, qu'il estrape, que nous estrapions, que vous estrapiez, qu'ils estrapent. — *Imp.* Que j'estrapasse, que tu estrapasses, qu'il estrapât, que nous estrapassions, que vous estrapassiez, qu'ils estrapassent. — *Passé.* Que j'aie estrapé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse estrapé, etc. — *Inf. prés.* Estraper. — *Passé.* Avoir estrapé. — *Participe prés.* Estrapant (invar.). — *Passé.* Estrapé, estrapée, estrapés, estrapées. — *Passé comp.* Ayant estrapé. — Passif : *être estrapé.* Le part. régit *par.*

ESTROPIER, v. a. 1re conj. (*Ecetropié*), mutiler, ôter l'usage de quelques membres, soit par blessure, soit par quelque coup. *Il a reçu dans le bras un coup de feu qui l'a* estropié. — Par extension, il se dit des maladies qui ôtent l'usage de quelque partie du corps. *Une paralysie l'a complètement* estropié. — Blesser fortement.

Les serrements de main dont on vous *estropie.*
Regnard.

— Fig. et fam., faire ou parler mal. Ne pas observer les proportions d'une figure; retrancher une partie d'une pensée; défigurer.

Va, va-t-en faire amende honorable au Parnasse
D'avoir fait à tes vers *estropier* Horace.
Molière.

— *Ind. prés.* J'estropie, tu estropies, il estropie, nous estropions, vous estropiez, ils estropient. — *Imparf.* J'estropiais, tu estropiais, il estropiait, nous estropiions, vous estropiiez, ils estropiaient. — *Passé déf.* J'estropiai, tu estropias, il estropia, nous estropiâmes, vous estropiâtes, ils estropièrent. — *Passé indéf.* J'ai estropié, etc. —*Passé antér.* J'eus estropié, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais estropié, etc. — *Futur.* J'estropierai, tu estropieras, il estropiera, nous estropierons, vous estropierez, ils estropieront. — *Futur antér.* J'aurai estropié, etc. — *Condit. prés.* J'estropierais, tu estropierais, il estropierait, nous estropierions, vous estropieriez, ils estropieraient. — *Passé.* J'aurais estropié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse estropié, etc. — *Impér. prés.* Estropie, estropions, estropiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez estropié.— *Subj. prés.* Que j'estropie, que tu estropies, qu'il estropie, que nous estropions, que vous estropiez, qu'ils estropient. — *Imparfait.* Que j'estropiasse, que tu estropiasses, qu'il estropiât, que nous estropiassions, que vous estropiassiez, qu'ils estropias-

sent. — *Passé*. Que j'aie estropié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse estropié, etc. — *Inf. prés.* Estropier. — *Passé.* Avoir estropié. — *Part. prés.* Estropiant (inv.). — *Passé*. Estropié, estropiée, estropiés, estropiées.—*Passé comp.* Ayant estropié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'estropier*, verbe pronominal et réciproque (Omiss. de l'Acad.). — Même sens que l'actif, au propre. *Il s'est* estropié. *Ils se sont* estropiés *en jouant.* — Passif : *être estropié.* Le participe régit *par. Etre* estropié par *un boulet.*

ÉTABLER, v. a. 1re conj. (*établé*), mettre dans une étable, dans une écurie. *Il y a dans cette ferme de quoi* établer *tant de chevaux, tant de bœufs* etc. — *Indic. prés.* J'étable, tu étables, il étable, nous établons, vous établez, ils établent.— *Imparf.* J'établais, tu établais, il établait, nous établions, vous établiez, ils établaient. — *Pass. déf.* J'établai, tu établas, il établa, nous établâmes, vous établâtes, ils établèrent. — *Passé ind.* J'ai établé, etc. — *Passé ant.* J'eus établé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais établé, etc. — *Futur.* J'établerai, tu étableras, il établera, nous établerons, vous établerez, ils étableront. — *Futur ant.* J'aurai établé, etc. — *Cond. prés.* J'établerais, tu établerais, il établerait, nous établerions, vous étableriez, ils étableraient. — *Passé.* J'aurais établé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse établé, etc. — *Impér. prés.* Etable, établons, établez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez établé. — *Subj. présent.* Que j'étable, que tu étables, qu'il étable, que nous établions, que vous établiez, qu'ils établent. — *Imparfait.* Que j'établasse, que tu établasses, qu'il établât, que nous établassions, que vous établassiez, qu'ils établassent. — *Passé.* Que j'aie établé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse établé, etc. — *Infin. prés.* Etabler. — *Passé.* Avoir établé. — *Part. prés.* Etablant (invar.). — *Passé.* Etablé, établée, établés, établées. — *Passé comp.* Ayant établé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'établer*.— Passif : *être établé.* Le part. régit *par.*

ÉTABLIR, v. a., 2e conjug. (*Etabiis*), rendre stable, fixe. *Dois-je dans la province établir mon séjour ?* Donner commencement à..... *L'envie de plaire plus que les autres*, établit *les parures; l'envie de plaire plus que soi-même*, établit *les modes* (Massillon). Marier, mettre dans un état, un emploi avantageux, trouver une condition stable indépendante. Etablir *sa fille, sa famille, ses enfants.* — Fonder, former, composer, créer. Etablir *un tribunal, une manufacture* etc. — Nommer, constituer. Etablir *un juge.* — Exposer : Etablir *un fait*, prouver par quelque chose Etablir *ses droits* etc. — *Ind. prés.* J'établis, tu établis, il établit, nous établissons, vous établissez, ils établissent. — *Imparf.* J'établissais, tu établissais, il établissait, nous établissions, vous établissiez, ils établissaient. — *Pass. défini.* J'établis, tu établis, il établit, nous établîmes, vous établîtes, ils établirent. — *Passé indéf.* J'ai établi, etc. — *Passé ant.* J'eus établi, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais établi, etc. — *Futur.* J'établirai, tu établiras, il établira, nous établirons, vous établirez, ils établiront. — *Futur antér.* J'aurai établi, etc. — *Cond. prés.* J'établirais, tu établirais, il établirait, nous établirions, vous établiriez, ils établiraient. — *Passé.* J'aurais établi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse établi, etc. — *Imp. prés.* Etablis, établissons, établissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez établi.— *Subj. prés.* Que j'établisse, que tu établisses, qu'il établisse, que nous établissions, que vous établissiez, qu'ils établissent. — *Imparf.* Que j'établisse, que tu établisses, qu'il établît, que nous établissions, que vous établissiez, qu'ils établissent. — *Passé.* Que j'aie établi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse établi, etc. — *Infin. pr.* Etablir. — *Passé.* Avoir établi. — *Part. prés.* Etablissant (invar.) — *Passé.* Etabli, établie, établis, établies. — *Passé comp.* Ayant établi. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'établir.* Se fixer en un lieu, se faire un établissement: *Il s'est* établi *dans cette ville.* Se marier. *Il songe à* s'établir. — Passer en usage en parlant des choses. *Ces locutions eurent bien de la peine à* s'établir *dans l'usage.* — Passif : *être établi.* Le part. régit *par*

ÉTAGER, v. a., 1re conj. (*étagé*), couper, ranger par étage. *Etager des cheveux* (Ac.). La lettre *g* doit toujours être suivi d'un *e* muet devant les voyelles *a, o.* — *Indicatif présent.* J'étage, tu étages, il étage, nous étageons, vous étagez, ils étagent. — *Imparf.* J'étageais, tu étageais, il étageait, nous étagions, vous étagiez, ils étageaient. — *Passé déf.* J'étageai, tu étageas, il étagea, nous étageâmes, vous étageâtes, ils étagèrent. — *Pass. ind.* J'ai

étagé, etc. — *Passé ant.* J'eus étagé, etc. — *Plus que-parf.* J'avais étagé, etc. — *Futur.* J'étagerai, tu étageras, il étagera, nous étagerons, vous étagerez, ils étageront. — *Fut. ant.* J'aurai étagé, etc. — *Cond. prés.* J'étagerais, tu étagerais, il étagerait, nous étagerions, vous étageriez, ils étageraient. — *Passé.* J'aurais étagé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse étagé, etc. — *Imp. prés.* Etage, étageons, étagez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez étagé. — *Subj. prés.* Que j'étage, que tu étages, qu'il étage, que nous étagions, que vous étagiez, qu'ils étagent. — *Imp.* Que j'étageasse, que tu étageasses, qu'il étageât, que nous étageassions, que vous étageassiez, qu'ils étageassent. — *Passé.* Que j'aie étagé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse étagé, etc. — *Infin. prés.* Etager. — *Pass.* Avoir étagé. — *Participe prés.* Etageant (inv.). — *Pass.* Etagé, étagée, étagés, étagées. — *Passé comp.* Ayant étagé. — Passif : *être étagé.* Le part. régit *par.*

ÉTALER, v. a., 1re conj. (*étalé*), exposer en vente des marchandises, étendre, déployer. Etaler *des draps des toiles* etc. — Abs. *Il est défendu* d'étaler *les jours de fête.* — Fig. Montrer avec ostentation, faire parade. Etaler *son luxe*, *son savoir.*

Je vis dans le fatras des cents qu'il nous donne
Ce qu'*etale* en tous lieux sa pédante personne.
Molière.

— Terme de mar. Mouiller pendant la marée contraire. — Etendre. Etaler *une carte de géographie.* — Etaler *son jeu*, montrer toutes ses cartes. — *Ind. prés.* J'étale, tu étales, il étale, nous étalons, vous étalez, ils étalent. — *Imp.* J'étalais, tu étalais, il étalait, nous étalions, vous étaliez, ils étalaient. — *Passé. déf.* J'étalai, tu étalas, il étala, nous étalâmes, vous étalâtes, ils étalèrent. — *Pass. ind.* J'ai étalé, etc. — *Passé antér.* J'eus étalé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais étalé, etc. — *Futur.* J'étalerai, tu étaleras, il étalera, nous étalerons, vous étalerez, ils étaleront. — *Futur antér.* J'aurai étalé, etc. — *Cond. prés.* J'étalerais, tu étalerais, il étalerait, nous étalerions, vous étaleriez, ils étaleraient. — *Passé.* J'aurais étalé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse étalé, etc. — *Impér. prés.* Etale, étalons, étalez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez étalé. — *Subjonctif prés.* Que j'étale, que tu étales, qu'il étale, que nous étalions, que vous étaliez, qu'ils étalent. — *Imp.* Que j'étalasse, que tu étalasses, qu'il étalât, que nous étalassions, que vous étalassiez, qu'ils étalassent. — *Passé.* Que j'aie étalé, etc. — *Plus-que parfait.* Que j'eusse étalé, etc. — *Inf. prés.* Etaler. — *Passé.* Avoir étalé. — *Part. prés.* Etalant. (invar.). — *Passé.* Etalé, étalée, étalés, étalées. — *Passé composé.* Ayant étalé. — Se conjugue avec le pron. personnel : *S'étaler.* S'étendre *sur*... : S'étaler *sur l'herbe*, S'étaler *par terre*, y tomber de son long (Fam.). — — Passif : *Etre étalé.* Le part. régit *par* et *de.*

ÉTALINGUER, v. a., 1re conj. (*Etalinguié*), terme de marine, amarrer un câble, un grelin à l'organeau de l'ancre. Etalinguer *les câbles* (Académie). — *Ind. prés.* J'étalingue, tu étalingues, il étalingue, nous étalinguons, vous étalinguez, ils étalinguent. — *Imparf.* J'étalinguais, tu étalinguais, il étalinguait, nous étalinguions, vous étalinguiez, ils étalinguaient. — *Passé déf.* J'étalinguai, tu étalinguas, il étalingua, nous étalinguâmes, vous étalinguâtes, ils étalinguèrent. — *Passé ind.* J'ai étalingué, etc. — *Passé ant.* J'eus étalingué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais étalingué, etc. — *Futur.* J'étalinguerai, tu étalingueras, il étalinguera, nous étalinguerons, vous étalinguerez, ils étalingueront. — *Futur ant.* J'aurai étalingué, etc. — *Cond. prés.* J'étalinguerais, tu étalinguerais, il étalinguerait, nous étalinguerions, vous étalingueriez, ils étalingueraient. — *Passé.* J'aurais étalingué, etc — *On dit aussi :* J'eusse étalingué, etc. — *Impér. prés.* Etalingue, étalinguons, étalinguez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez étalingué. — *Subj. prés.* Que j'étalingue, que tu étalingues, qu'il étalingue, que nous étalinguions, que vous étalinguiez, qu'ils étalinguent. — *Imparf.* Que j'étalinguasse, que tu étalinguasses, qu'il étalinguât, que nous étalinguassions, que vous étalinguassiez, qu'ils étalinguassent. — *Passé.* Que j'aie étalingué, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse étalingué, etc. — *Inf. prés.* Etalinguer. — *Passé.* Avoir étalingué. — *Part. prés.* Etalinguant (invariable). — *Passé.* Etalingué, étalinguée, étalingués, étalinguées. — *Passé comp.* Ayant étalingué. — Se conj. avec le pronom pers. : *s'étalinguer.* — Passif : *Etre étalingué.* Le part. régit *par.*

ÉTALONNER, v. a., 1re conj. (*Etaloné*), marquer un poids, une mesure, après la vérification sur l'étalon. *Il faut* étalonner

ces poids, *ces mesures* (Académie). — Saillir une jument, en parlant de l'étalon. — *Ind. prés.* J'étalonne, tu étalonnes, il étalonne, nous étalonnons, vous étalonnez, ils étalonnent. — *Imparf.* J'étalonnais, tu étalonnais, il étalonnait, nous étalonnions, vous étalonniez, ils étalonnaient. — *Passé déf.* J'étalonnai, tu étalonnas, il étalonna, nous étalonnâmes, vous étalonnâtes, ils étalonnèrent. — *Passé ind.* J'ai étalonné, etc. — *Passé antér.* J'eus étalonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais étalonné, etc. — *Futur.* J'étalonnerai, tu étalonneras, il étalonnera, nous étalonnerons, vous étalonnerez, ils étalonneront. — *Futur ant.* J'aurai étalonné, etc. — *Cond. prés.* J'étalonnerais, tu étalonnerais, il étalonnerait, nous étalonnerions, vous étalonneriez, ils étalonneraient. — *Passé.* J'aurais étalonné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse étalonné, etc. — *Impér. prés.* Étalonne, étalonnons, étalonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez étalonné. — *Subj. prés.* Que j'étalonne, que tu étalonnes, qu'il étalonne, que nous étalonnions, que vous étalonniez, qu'ils étalonnent. — *Imparf.* Que j'étalonnasse, que tu étalonnasses, qu'il étalonnât, que nous étalonnassions, que vous étalonnassiez, qu'ils étalonnassent.—*Pass.* Que j'aie étalonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse étalonné, etc. — *Infin. prés.* Étalonner. — *Passé.* Avoir étalonné. — *Part. prés.* Étalonnant (invar.). — *Passé.* Étalonné, étalonnée, étalonnés, étalonnées. — *Passé comp.* Ayant étalonné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'étalonner* (omission de l'Académie). — Passif : *Être étalonné. Ce marchand fut mis à l'amende parce que ses mesures* n'étaient *pas* étalonnées (Académie). Le part. régit *par*.

ÉTAMER, v. a., 1[re] conj. (*Étamé*), enduire d'étain fondu le dedans des vaisseaux de cuivre, de fer. Étamer *une casserolle, une fourchette, un mors, etc.*—Mettre le tain aux glaces. Étamer *une glace, un miroir.* — *Indicatif présent.* J'étame, tu étames, il étame, nous étamons, vous étamez, ils étament.—*Imparf.* J'étamais, tu étamais, il étamait, nous étamions, vous étamiez, ils étamaient. — *Passé déf.* J'étamai, tu étamas, il étama, nous étamâmes, vous étamâtes, ils étamèrent. — *Passé indéf.* J'ai étamé, etc.—*Passé ant.* J'eus étamé, etc. — *Plus-que parfait.* J'avais étamé, etc. — *Futur.* J'étamerai, tu étameras, il étamera, nous étamerons, vous étamerez, ils étameront. — *Futur ant.* J'aurai étamé, etc. — *Condit. prés.* J'étamerais, tu étamerais, il étamerait, nous étamerions, vous étameriez, ils étameraient—*Passé.* J'aurais étamé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse étamé, etc.— *Impératif prés.*, Étame, étamons, étamez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez étamé.—*Subj. prés.* Que j'étame, que tu étames, qu'il étame, que nous étamions, que vous étamiez, qu'ils étament. —*Imparf.* Que j'étamasse, que tu étamasses, qu'il étamât, que nous étamassions, que vous étamassiez, qu'ils étamassent.—*Passé.* Que j'aie étamé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse étamé, etc.— *Infin. prés.* Étamer.— *Passé.* Avoir étamé.— *Part. prés.* Étamant (invar.).— *Passé.* Étamé, étamée, étamés, étamées. — *Passé comp.* Ayant étamé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *s'étamer*. — Passif : *Être étamé.* Le participe régit *par*.

ÉTAMPER, v. a., 1[re] conj. (*Étampé*), percer les huit trous d'un fer de cheval. Étamper maigre, y faire les trous près du bord ; gras, plus en dedans.— *Indic prés.* J'étampe, tu étampes, il étampe, nous étampons, vous étampez, ils étampent.— *Imparf.* J'étampais, tu étampais, il étampait, nous étampions, vous étampiez, ils étampaient. — *Passé. déf.* J'étampai, tu étampas, il étampa, nous étampâmes, vous étampâtes, ils étampèrent. — *Passé indéf.* J'ai étampé, etc. — *Passé antér.* J'eus étampé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais étampé, etc.—*Futur.* J'étamperai, tu étamperas, il étampera, nous étamperons, vous étamperez, ils étamperont. — *Futur ant.* J'aurai étampé, etc.—*Condit. prés.* J'étamperais, tu étamperais, il étamperait, nous étamperions, vous étamperiez, ils étamperaient.—*Passé.* J'aurais étampé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse étampé, etc. — *Impératif prés.* Étampe, étampons, étampez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez étampé. —*Subj. prés.* Que j'étampe, que tu étampes, qu'il étampe, que nous étampions, que vous étampiez, qu'ils étampent. — — *Imparfait.* Que j'étampasse, que tu étampasses, qu'il étampât, que nous étampassions, que vous étampassiez, qu'ils étampassent. — *Passé.* Que j'aie étampé, etc —*Plus-que-parf* Que j'eusse étampé, etc. — *Inf. prés.* Étamper.—*Passé.* Avoir étampé. — *Part. prés.* Étampant (invar.). *Passé.* Étampé, étampée, étampés, étampées. — *Passé comp.* Ayant étampé. —

Passif : *Etre étampé*. Le part. régit *par*.

ÉTANCHER, v. a., 1[re] conj. (*Étanché*), arrêter l'écoulement d'un liquide qui s'enfuit par quelque ouverture. Etancher *l'eau, le sang*. — Etancher *ses larmes*, cesser de pleurer; *les larmes de quelqu'un*, le consoler. — Fig. Apaiser, satisfaire, Etancher *sa soif*, et par anal. *la soif de l'or, des honneurs*. — *Indic. prés.* J'étanche, tu étanches, il étanche, nous étanchons, vous étanchez, ils étanchent. — *Imparf.* J'étanchais, tu étanchais, il étanchait, nous étanchions, vous étanchiez, ils étanchaient. — *Passé déf.* J'étanchai, tu étanchas, il étancha, nous étanchâmes, vous étanchâtes, ils étanchèrent. — *Passé ind.* J'ai Étanché, etc. — *Passé ant.* J'eus Etanché, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais étanché, etc. *Futur.* J'étancherai, tu étancheras, il étanchera, nous étancherons, vous étancherez, ils étancheront. — *Futur ant.* J'aurai étanché, etc. — *Cond. prés.* J'étancherais, tu étancherais, il étancherait, nous étancherions, vous étancheriez, ils étancheraient. — *Passé.* J'aurais étanché, etc. — *On dit aussi* : J'eusse étanché, etc. — *Impér. prés.* Etanche, étanchons, étanchez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez étanché. — — *Subj. présent.* Que j'étanche, que tu étanches, qu'il étanche, que nous étanchions, que vous étanchiez, qu'ils étanchent. — *Imp.* Que j'étanchasse, que tu étanchasses, qu'il étanchât, que nous étanchassions, que vous étanchassiez, qu'ils étanchassent. — *Passé.* Que j'aie étanché, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse étanché, etc. *Infin. prés.* Étancher. — *Passé.* Avoir étanché. etc. — *Part. prés.* Étanchant (inv.). — *Passé.* Étanché, étanchée, étanchés, étanchées. — — *Passé comp.* Ayant étanché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'étancher*. — Passif : *être étanché*. Le part. régit *par*.

ÉTANÇONNER, v. a. 1[re] conj. (*Étançoné*), soutenir par des étançons. Étançonner *une muraille*. — *Ind. pr.* J'étançonne, tu étançonnes, il étançonne, nous étançonnons, vous étançonnez, ils étançonnent. — *Imp.* J'étançonnais, tu étançonnais, il étançonnait, nous étançonnions, vous étançonniez, ils étançonnaient. — *Pass. déf.* J'étançonnai, tu étançonnas, il étançonna, nous étançonnâmes, vous étançonnâtes, ils étançonnèrent. — — *Passé ind.* J'ai étançonné, etc. — *Passé ant.* J'eus étançonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais étançonné, etc. — *Futur.* J'étançonnerai, tu étançonneras, il étançonnera, nous étançonnerons, vous étançonnerez, ils étançonneront. — *Futur ant.* J'aurai étançonné, etc. — *Cond. prés.* J'étançonnerais, tu étançonnerais, il étançonnerait, nous étançonnerions, vous étançonneriez, ils étançonneraient. — *Passé.* J'aurais étançonné. etc. — *On dit aussi* : J'eusse étançonné, etc. — *Impér. prés.* Étançonne, étançonnons, étançonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez étançonnez. — *Subj. prés.* Que j'étançonne, que tu étançonnes, qu'il étançonne, que nous étançonnions, que vous étançonniez, qu'ils étançonnent. — *Imp.* Que j'étançonnasse, que tu étançonnasses, qu'il étançonnât, que nous étançonnassions, que vous étançonnassiez, qu'ils étançonnassent. — *Passé.* Que j'aie étançonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse étançonné, etc. — *Inf. présent.* Étançonner. — *Passé.* Avoir étançonné. — *Part. prés.* Étançonnant (invariable). — *Passé.* Étançonné, étançonnée, étançonnés, étançonnées. — *Passé comp.* Ayant étançonné. — Passif : *être étançonné*. Le part. régit *par*.

ÉTAYER, v. a., 1[re] conj. (*Été-ié*), appuyer, soutenir avec des étais. Étayer, *une maison, une muraille*.

> Et le plafond ne trouvant plus rien
> Qui l'*étaie* tombe sur le festin.
> La Fontaine.

Il s'emploie aussi fig : *Sa fortune qui chancelle a besoin d'être étayée*. L'*y* grec se change en *i* simple devant un *e* muet. — *Ind. prés.* J'étaie, tu étaies, il étaie, nous étayons, vous étayez, ils étayent. — *Imp.* J'étayais, tu étayais, il étayait, nous étayons, vous étayez, ils étayaient. — *Passé défini.* J'étayai, tu étayas, il étaya, nous étayâmes, vous étayates, ils étayèrent. — *Passé indéf.* J'ai étayé, etc. — *Passé antér.* J'eus étayé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais étayé, etc. — *Futur.* J'étaierai, tu étaieras, il étaiera, nous étaierons, vous étaierez, ils étaieront. — *Futur antér.* J'aurai étayé. etc. — *Condit. prés.* J'étaierais, tu étaierais, il étaierait, nous étaierions, vous étaieriez, ils étaieraient. — *Passé.* J'aurais étayé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse étayé, etc. — *Impér. prés.* Étaie, étayons, étayez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez étayé. — *Subj. prés.* Que j'étaie, que tu étaies,

qu'il étaie, que nous étayions, que vous étayiez, qu'ils étaient. — *Imp.* Que j'étayasse, que tu étayasses, qu'il étayât, que nous étayassions, que vous étayassiez, qu'ils étayassent. — *Passé.* Que j'aie étayé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eus étayé. etc. — *Infin. prés.* Etayer. — *Passé.* Avoir étayé. — *Part. prés.* Etayant (inv.). — *Passé.* Etayé, étayée, étayés, étayées. — *Passé comp.* Ayant étayé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'étayer.* S'appuyer : *il* s'étaya *à la muraille.* — Passif : *Être étayé.* Le part. régit *par* et *de.*

ÉTEINDRE, v. a. et irr., 4e conj. (*Eteindre*), faire cesser l'action du feu. *Il* éteint *sa bougie* (La Bruyère). — Fig., amortir, affaiblir. Eteindre *les couleurs, l'ardeur de la fièvre.* — Abolir, faire perdre le souvenir, la mémoire de..., faire cesser. Eteindre *les divisions, la guerre.*

Il *éteint* cet amour, source de tant de haine;
Racine.

— Eteindre *une race*, l'anéantir; *une dette*, la payer; *une rente*, en rembourser le principal. — Eteindre *sa soif*, l'étancher. — Par anal.

Cette soif de régner que rien ne peut *éteindre.*
Racine.

— Terme d'épingl., éteindre *les épingles*, les laver. — *Ind. prés.* J'éteins, tu éteins, il éteint, nous éteignons, vous éteignez, ils éteignent. — *Imparf.* J'éteignais, tu éteignais, il éteignait, nous éteignions, vous éteigniez, ils éteignaient. — *Passé déf.* J'éteignis, tu éteignis, il éteignit, nous éteignîmes, vous éteignîtes, ils éteignirent. — *Passé indéf.* J'ai éteint, etc. — *Passé antér.* J'eus éteint, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais éteint, etc. — *Futur.* J'éteindrai, tu éteindras, il éteindra, nous éteindrons, vous éteindrez, ils éteindront. — *Futur ant.* J'aurai éteint. — *Condit prés.* J'éteindrais, tu éteindrais, il éteindrait, nous éteindrions, vous éteindriez, ils éteindraient. — *Passé.* J'aurais éteint, etc. — *On dit aussi* : J'eusse éteint, etc. — *Impér. prés.* Eteins, éteignons, éteignez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez éteint. — *Subj. prés.* Que j'éteigne, que tu éteignes, qu'il éteigne, que nous éteignions, que vous éteigniez, qu'ils éteignent. — *Imparf.* Que j'éteignisse, que tu éteignisses, qu'il éteignît, que nous éteignissions, que vous éteignissiez, qu'ils éteignissent. — *Passé.* Que j'aie éteint, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse éteint, etc. — *Inf. prés.* Eteindre. — *Passé.* Avoir éteint. — *Part. prés.* Eteignant (invar.). — *Passé.* Eteint, éteinte, éteints, éteintes. — *Passé comp.* Ayant éteint. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'éteindre,* cesser de brûler. Finir, mourir lentement. *La guerre* s'éteint. *Cet homme* s'est éteint *sans souffrir.* — Passif : *Etre éteint.* Le part. régit *par.*

ÉTENDRE, v. a., 4e conj. (*Etandre*) déployer en long et en large. Allonger. Etendre *des troupes.* Etendre *les bras.* Etendre *du beurre sur du pain. Cet oiseau* étend *ses ailes. Cette grotte était tapissée d'une jeune vigne qui* étendait *ses branches souples également de tous côtés* (Fénelon). — Agrandir, augmenter. Etendre *un empire*, et figurément, *des droits,* etc. *Jamais personne ne s'est donné la peine* d'étendre *et de conduire son esprit aussi loin qu'il pouvait aller* (Larochef.) — Exposer, suspendre. Etendre *du linge, du papier.* — Renverser par terre, tuer, laisser pour mort.

Et si tu veux m'en croire
Tu l'*étendras* tout plat.
La Fontaine:

— *Ind. prés.* J'étends, tu étends, il étend, nous étendons, vous étendez, ils étendent. — *Imparfait.* J'étendais, tu étendais, il étendait, nous étendions, vous étendiez, ils étendaient. — *Passé déf.* J'étendis, tu étendis, il étendit, nous étendîmes, vous étendîtes, ils étendirent. — *Passé ind.* J'ai étendu, etc. — *Passé ant.* J'eus étendu, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais étendu, etc. — *Futur.* J'étendrai, tu étendras, il étendra, nous étendrons, vous étendrez, ils étendront. — *Futur antér.* J'aurai étendu, etc. — *Cond. prés.* J'étendrais, tu étendrais, il étendrait, nous étendrions, vous étendriez, ils étendraient. — *Passé.* J'aurais étendu, etc. — *On dit aussi* : J'eusse étendu, etc. — *Impér. prés.* Etend, étendons, étendez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez étendu. — *Subj. prés.* Que j'étende, que tu étendes, qu'il étende, que nous étendions, que vous étendiez, qu'ils étendent. — *Imparf.* Que j'étendisse, que tu étendisses, qu'il étendît, que nous étendissions, que vous étendissiez, qu'ils étendissent — *Passé.* Que j'aie étendu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse étendu, etc. — *Inf. prés.* Etendre. — *Passé.* Avoir étendu. — *Participe prés.* Etendant (invariable). — *Passé.* Etendu, étendue, étendus, étendues. — *Passé comp.* Ayant étendu.

— Se conjugue avec le pronom personnel: *s'étendre.* — Il signifie : 1° tenir un certain espace *Ses possessions* s'étendent *jusqu'ici.* — Fig. *Sa réputation* s'étend *partout.* — 2° S'agrandir. *Il s'est* étendu *de ce côté là.* — 3° Durer. *La vie de l'homme ne* s'étend *guère au-delà de cent ans.* — 4° Etre applicable. — 5° Parler fort au long de... S'étendre *sur un sujet.* — Passif : *Etre étendu. Il* est étendu *de son long.* Le participe régit *par.*

ÉTERNISER, v. a. 1re conj. (*Etèrenizé*), rendre éternel. Faire qu'une chose ne finisse point, dure très longtemps. Eterniser *son nom, sa mémoire.* — *Indic. prés.* J'éternise, tu éternises, il éternise, nous éternisons, vous éternisez, ils éternisent. — — *Imparf.* J'éternisais, tu éternisais, il éternisait, nous éternisions, vous éternisiez, ils éternisaient. — *Passé déf.* J'éternisai, tu éternisas, il éternisa, nous éternisâmes, vous éternisâtes, ils éternisèrent. — *Passé indéf.* J'ai éternisé, etc. — *Passé antér.* J'eus éternisé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais éternisé, etc. — *Futur.* J'éterniserai, tu éterniseras, il éternisera, nous éterniserons, vous éterniserez, ils éterniseront. — *Futur antér.* J'aurai éternisé, etc. — *Cond. prés.* J'éterniserais, tu éterniserais, il éterniserait, nous éterniserions, vous éterniseriez, ils éterniseraient. — *Passé.* J'aurais éternisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse éternisé, etc. — *Impér. prés.* Eternise, éternisons, éternisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez éternisé. — *Subj. prés.* Que j'éternise, que tu éternises, qu'il éternise, que nous éternisions, que vous éternisiez, qu'ils éternisent. — *Imparf.* Que j'éternisasse que tu éternisasses, qu'il éternisât, que nous éternisassions, que vous éternisassiez, qu'ils éternisassent. — *Passé.* Que j'aie éternisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse éternisé, etc. — *Inf. prés.* Eterniser. — *Passé.* Avoir éternisé. — *Part. prés.* Eternisant (invar.). — *Passé.* Eternisé, éternisée, éternisés, éternisées. — *Passé composé.* Ayant éterniseé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'éterniser. C'est ainsi que les abus* s'éternisent (Acad.). — Passif : *Etre éternisé.* Le part. régit *par.*

ÉTERNUER, v. n. 1e conj. (*Etèrenu-é*), faire un éternument. *Il entend la messe, le prêtre vient à* éternuer, *il lui dit : Dieu vous assiste* (La Bruyère). — *Ind. prés.* J'éternue, tu éternues, il éternue, nous éternuons, vous éternuez, ils éternuent. — *Imp.* J'éternuais, tu éternuais, il éternuait, nous éternuions, vous éternuiez, ils éternuaient. — *Passé défi.* J'éternuai, tu éternuas, il éternua, nous éternuâmes, vous éternuâtes, ils éternuèrent. — *Passé ind.* J'ai éternué. etc. — *Passé ant.* J'eus éternué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais éternué, etc. — *Futur.* J'éternuerai, tu éternueras, il éternuera, nous éternuerons, vous éternuerez, ils éternueront. — *Futur ant.* J'aurai éternué, etc. — *Cond. prés.* J'éternuerais, tu éternuerais, il éternuerait, nous éternuerions, vous éternueriez, ils éternueraient. — *Passé.* J'aurais éternué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse éternué, etc. — *Imp. prés.* Eternue, éternuons, éternuez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez éternué. — *Subj. prés.* Que j'éternue, que tu éternues, qu'il éternue, que nous éternuions, que vous éternuiez, qu'ils éternuent. — *Imp.* Que j'éternuasse, que tu éternuasses, qu'il éternuât, que nous éternuassions, que vous éternuassiez, qu'ils éternuassent. — *Passé.* Que j'aie éternué, etc. — *Plus-que parfait.* Que j'eusse éternué, etc. — — *Inf. prés.* Eternuer. — *Passé.* Avoir éternué, etc. — *Part. prés.* Eternuant (invar.) — *Passé.* Eternué (invar.). — *Pass. comp.* Ayant éternué.

ÉTÊTER, v. a., 1re conjug. (*Etêté*), couper, tailler la tête d'un arbre. Etêter *des saules.* — Oter la tête. Etêter *un clou, une épingle.* — *Indic. prés.* J'étête, tu étêtes, il étête, nous étêtons, vous étêtez, ils étêtent — *Imparfait.* J'étêtais, tu étêtais, il étêtait, nous étêtions, vous étêtiez, ils étêtaient. — *Passé déf.* J'étêtai, tu étêtas, il étêta, nous étêtâmes, vous étêtâtes, ils étêtèrent. — *Passé ind.* J'ai étêté, etc. — *Passé antér.* J'eus étêté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais étêté, etc. — *Futur* J'étêterai, tu étêteras, il étêtera, nous étêterons, vous étêterez, ils étêteront. — *Futur ant.* J'aurai étêté, etc. — *Cond. pres.* J'étêterais, tu étêterais, il étêterait, nous étêterions, vous étêteriez, ils étêteraient. — *Passé.* J'aurais étêté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse étêté, etc. — *Imp. prés.* Etêtе, étêtons, étêtez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez étêté. — *Subj. prés.* Que j'étête, que tu étêtes, qu'il étête, que nous étêtions, que vous étêtiez, qu'ils étêtent. — *Imparf.* Que j'étêtasse, que tu étêtasses, qu'il étêtât, que nous étêtassions, que vous tê-

tassiez, qu'ils étêtassent. — *Passé.* Que j'aie étêté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse étêté, etc. — *Inf. prés* Etêter. — *Passé.* Avoir étêté. — *Part. prés.* Etêtant (invar.). — *Passé.* Etêté, étêtée, étêtés, étêtées. — *Passé comp.* Ayant étêté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'étêter* (Omission de l'Académie). *Les épingles mal rivées* s'étêtent. — Passif : *être étêté. Cet arbre* est étêté. Le part. régit *par. Arbre* étêté par *le bûcheron. Clou* étêté par *le menuisier.*

ÉTINCELER, v. n., 1re conj (*Etéincelé*), briller, jeter des éclats de lumières. *Son œil* étincelle (La Fontaine). — Fig. Etre brillant de. *Cela* étincelle *des pensées* (Voltaire). — Etinceler *d'esprit*, en avoir beaucoup, en parlant d'une personne ; être écrit avec une vivacité spirituelle en parlant d'un ouvrage. La lettre *l* se double dans tous les temps où elle est suivie d'un *e* muet. — *Ind. prés.* J'étincelle, tu étincelles, il étincelle, nous étincelons, vous étincelez, ils étincellent. — *Imp.* J'étincelais, tu étincelais, il étincelait, nous étincelions, vous étinceliez, ils étincelaient. — *Passé défini.* J'étincelai, tu étincelas, il étincela, nous étincelâmes, vous étincelâtes, ils étincelèrent. — *Passé ind.* J'ai étincelé, etc. — *Passé ant.* J'eus étincelé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais étincelé, etc. — *Futur.* J'étincellerai, tu étincelleras, il étincellera, nous étincellerons, vous étincellerez, ils étincelleront. — *Futur ant.* J'aurai étincelé, etc. — *Cond. prés.* J'étincellerais, tu étincellerais, il étincellerait, nous étincellerions, vous étincelleriez, ils étincelleraient. — *Passé.* J'aurais étincelé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse étincelé, etc. — *Impératif prés.* Etincelle, étincelons, étincelez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez étincelé. — *Subj. prés.* Que j'étincelle, que tu étincelles, qu'il étincelle, que nous étincelions, que vous étinceliez, qu'ils étincellent — *Imp.* Que j'étincelasse, que tu étincelasses, qu'il étincelât, que nous étincelassions, que vous étincelassiez, qu'ils étincelassent. — *Passé.* Que j'aie étincelé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse étincelé, etc. — *Infin. prés.* Etinceler. — *Passé.* Avoir Etincelé. — *Part. prés.* Etincelant (var.). — *Passé.* Etincelé, étincelée, étincelés, étincelées. — *Pass. comp.* Ayant étincelé.

ÉTIOLER, v. a., 1re conj. (*Étiolé*), faire éprouver à une plante l'espèce d'altération, de décoloration que l'on nomme étiolement. *L'obscurité* étiole *les plantes* (Acad.). —*Ind. prés.* J'étiole, tu étioles, il étiole, nous étiolons, vous étiolez, ils étiolent. — *Imparf.* J'étiolais, tu étiolais, il étiolait, nous étiolions, vous étioliez, ils étiolaient. — *Passé déf.* J'étiolai, tu étiolas, il étiola, nous étiolâmes, vous étiolâtes, ils étiolèrent. — *Pass. ind.* J'ai étiolé, etc. — *Passé ant.* J'eus étiolé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais étiolé, etc. — *Futur.* J'étiolerai, tu étioleras, il étiolera, nous étiolerons, vous étiolerez, ils étioleront. — *Futur ant.* J'aurai étiolé, etc. — *Cond. prés.* J'étiolerais, tu étiolerais, il étiolerait, nous étiolerions, vous étioleriez, ils étioleraient. — *Passé.* J'aurais étiolé, etc. —*On dit aussi :* J'eusse étiolé, etc. — *Impér. prés.* Etiole, étiolons, étiolez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez étiolé — *Subjonct. prés.* Que j'étiole, que tu étioles, qu'il étiole, que nous étiolions, que vous étioliez, qu'ils étiolent. — *Imparfait.* Que j'étiolasse, que tu étiolasses, qu'il étiolât, que nous étiolassions, que vous étiolassiez, qu'ils étiolassent. — *Passé.* Que j'aie étiolé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse étiolé, etc. — *Inf. prés.* Etioler. — *Passé.* Avoir étiolé. — *Part. prés.* Etiolant (invar.). — *Passé.* Etiolé, étiolée, étiolés, étiolées. — *Passé comp.* Ayant étiolé. — Se conjugue plus ordinairement avec le pronom personnel. *Les plantes qui croissent dans une cave* s'étiolent (Acad.). — Passif : *être étiolé.* Le part. régit *par.* Etiolé par *l'obscurité.*

ÉTIQUETER, v. a., 1re conj. (*Etiketé*), mettre une étiquette, distinguer par une étiquette. Etiqueter *des sacs de procès* La lettre *t* se double devant un *e* muet. — *Indicatif prés.* J'étiquette, tu étiquettes, il étiquette, nous étiquetons, vous étiquetez, ils étiquettent. — *Imparf.* J'étiquetais, tu étiquetais, il étiquetait, nous étiquetions, vous étiquetiez, ils étiquetaient. — *Passé déf.* J'étiquetai, tu étiquetas, il étiqueta, nous étiquetâmes, vous étiquetâtes, ils étiquetèrent. — *Passé ind.* J'ai étiqueté, etc. — *Passé ant.* J'eus étiqueté, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais étiqueté, etc. — *Futur.* J'étiquetterai, tu étiquetteras, il étiquettera, nous étiquetterons, vous étiquetterez, ils étiquetteront. — *Futur ant.* J'aurai étiqueté, etc. — *Cond. prés.* J'étiquetterais, tu étiquetterais, il étiquetterait, nous étiquetterions, vous étiquetteriez, ils étiquetteraient. — *Passé.* J'aurais étiqueté, etc. —*On dit aussi :* J'eusse étiqueté,

etc. — *Impér. prés.* Etiquette, étiquetons, étiquetez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez étiqueté.—*Subj. prés.* Que j'étiquette, que tu étiquettes, qu'il étiquette, que nous étiquetions, que vous étiquetiez, qu'ils étiquettent. —*Imparf.* Que j'étiquetasse, que tu étiquetasses, qu'il étiquetât, que nous étiquetassions, que vous étiquetassiez, qu'ils étiquetassent.— *Passé.* Que j'aie étiqueté, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse étiqueté, etc.— *Inf. prés.* Etiqueter.—*Passé.* Avoir étiqueté.— *Partic. prés.* Etiquetant (inv.). — *Passé.* Etiqueté, étiquetée, étiquetés, étiquetées.—*Passé comp.* Ayant étiqueté. —Se conjugue avec le pronom personnel : *s'étiqueter* (Omiss. de l'Acad.). *Les cartons* s'étiquettent *sur la face visible.* — Passif : *être étiqueté.* Le participe régit *par* et *de.* Etiqueté d'*un papier* par *un commis.*

ÉTIRER, v. a., 1re conj. (*Etiré*), étendre en tirant. Etirer *du linge* (Académie). Etirer *du fer, du cuivre,* le forger quand il est chaud.—*Ind. prés.* J'étire, tu étires, il étire, nous étirons, vous étirez, ils étirent. — *Imparf.* J'étirais, tu étirais, il étirait, nous étirions, vous étiriez, ils étiraient.— *Passé déf.* J'étirai, tu étiras, il étira, nous étirâmes, vous étirâtes, ils étirèrent. — *Passé ind.* J'ai étiré, etc. — *Passé ant.* J'eus étiré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais étiré, etc.—*Futur.* J'étirerai, tu étireras, il étirera, nous étirerons, vous étirerez, ils étireront. — *Futur antérieur.* J'aurai étiré, etc. — *Condit. prés.* J'étirerais, tu étirerais, il étirerait, nous étirerions, vous étireriez, ils étireraient. — *Passé.* J'aurais étiré, etc. — *On dit aussi*: J'eusse étiré, etc. — *Impér. prés.* Etire, étirons, étirez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez étiré.— *Subjonctif présent.* Que j'étire, que tu étires, qu'il étire, que nous étirions, que vous étiriez, qu'ils étirent.— *Imparf.* Que j'étirasse, que tu étirasses, qu'il étirât, que nous étirassions, que vous étirassiez, qu'ils étirassent. — *Passé.* Que j'aie étiré, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse étiré, etc. — *Infin. prés.* Etirer. — *Passé.* Avoir étiré. — *Part. prés.* Etirant (invariable). — *Passé.* Etiré, étirée. étirés, étirées. — *Passé comp.* Ayant étiré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'étirer*, et se dit familièrement des personnes qui s'allongent en étendant les bras (Boiste) (Omission de l'Acadmie). — Passif : *être étiré.* Le participe régit *par.*

ÉTOFFER, v. a., 1re conj. (*Etofé*), mettre de la matière dans la quantité et la qualité qu'il faut ; et, par extension, garnir de ce qui est nécessaire pour la commodité, l'usage et l'ornemen. Etoffer *un chapeau, une cuirasse.* Etoffer *une voiture, un lit.* Etoffer *la crême*, l'épaissir. —*Ind. prés.* J'étoffe, tu étoffes, il étoffe, nous étoffons, vous étoffez, ils étoffent. —*Imparf.* J'étoffais, tu étoffais, il étoffait, nous étoffions, vous étoffiez, ils étoffaient. — *Passé défini.* J'étoffai, tu étoffas, il étoffa, nous étoffâmes, vous étoffâtes, ils étoffèrent. —*Passé indéf.* J'ai étoffé, etc. —*Passé antér.* J'eus étoffé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais étoffé, etc. — *Futur.* J'étofferai, tu étofferas, il étoffera, nous étofferons, vous étofferez, ils étofferont. —*Futur ant.* J'aurai étoffé, etc. — *Cond. prés.* J'étofferais, tu étofferais, il étofferait, nous étofferions, vous étofferiez, ils étofferaient.— *Passé.* J'aurais étoffé, etc. —*On dit aussi* : J'eusse étoffé, etc.—*Impér. prés.* Etoffe, étoffons, étoffez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez étoffé. — *Subj. prés.* Que j'étoffe, que tu étoffes, qu'il étoffe, que nous étoffions, que vous étoffiez, qu'ils étoffent. —*Imparfait.* Que j'étoffasse, que tu étoffasses, qu'il étoffât, que nous étoffassions, que vous étoffassiez, qu'ils étoffassent. — *Passé.* Que j'aie étoffé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse étoffé, etc. — *Infin. prés.* Etoffer. — *Passé.* Avoir étoffé. — *Part. prés.* Etoffant (invar.). — *Passé.* Etoffé, étoffée, étoffés, étoffées. — *Passé comp.* Ayant étoffé. — Passif : *être étoffé.* Le participe régit *par.*

ÉTOILER, v. a., 1re conj. (*Etoilé*), fêler en étoile. Etoiler *un verre* (Omission de l'Académie). — *Ind. prés.* J'étoile, tu étoiles, il étoile, nous étoilons, vous étoilez, ils étoilent. — *Imparf.* J'étoilais, tu étoilais, il étoilait, nous étoilions, vous étoiliez, ils étoilaient. — *Passé défini.* J'étoilai, tu étoilas, il étoila, nous étoilâmes, vous étoilâtes, ils étoilérent. — *Passé indéf.* J'ai étoilé, etc.— *Passé ant.* J'eus étoilé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais étoilé, etc. — *Futur.* J'étoilerai, tu étoileras, il étoilera, nous étoilerons, vous étoilerez, ils étoileront. — *Futur antér.* J'aurai étoilé, etc.— *Cond. prés.* J'étoilerais, tu étoilerais, il étoilerait, nous étoilerions, vous étoileriez, ils étoileraient. — *Pass.* J'aurais étoilé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse étoilé, etc. — *Impér. prés.* Etoile, étoilons, étoilez.—*Pass* Aie, ayons, ayez étoilé. — *Subj. prés.* Que j'étoile, que

tu étoiles, qu'il étoile, que nous étoilions, que vous étoiliez, qu'ils étoilent. — *Imp.* Que j'étoilasse, que tu étoilasses, qu'il étoilât, que nous étoilassions, que vous étoilassiez, qu'ils étoilassent.— *Passé.* Que j'aie étoilé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse étoilé, etc.— *Infinitif prés.* Etoiler. — *Passé.* Avoir étoilé.—*Part. prés.* Etoilant (invar.). — *Passé.* Etoilé, étoilée, étoilés, étoilées. — *Passé comp.* Ayant étoilé. Se conjugue avec le pronom personnel : *s'étoiler*, se fêler en forme d'étoile. *Prenez garde que vos bouteilles ne* s'étoilent. *Dans les monnaies, les flancs* s'étoilent *quand ils ne sont pas assez recuits* (Acad.). —Passif : *être étoilé.* Le participe régit *par.* Etoilé par *un coup.*

ÉTONNER, v. a., 1[re] conjug. (*Etoné*), ébranler par une forte commotion. *Ce coup lui a* étonné *la tête.* — Au moral, causer de l'étonnement ; surprendre par quelque chose d'inopiné. *Les exploits de ce héros* étonnent *l'univers.*

Il me fuit, ma douleur *étonne* son audace
Racine.

—*Indicatif prés.* J'étonne, tu étonnes, il étonne, nous étonnons, vous étonnez, ils étonnent. — *Imparfait.* J'étonnais, tu étonnais, il étonnait, nous étonnions, vous étonniez, ils étonnaient. — *Passé déf.* J'étonnai, tu étonnas, il étonna, nous étonnâmes, vous étonnâtes, ils étonnèrent. — *Passé ind.* J'ai étonné, etc. — *Passé antér.* J'eus étonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais étonné, etc. — *Futur.* J'étonnerai, tu étonneras, il étonnera, nous étonnerons, vous étonnerez, ils étonneront. — *Fut. ant.* J'aurai étonné, etc. — *Cond. prés.* J'étonnerais, tu étonnerais, il étonnerait, nous étonnerions, vous étonneriez, ils étonneraient. — *Passé.* J'aurais étonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse étonné, etc. — *Impér. prés.* Etonne, étonnons, étonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez étonné. — *Subj. prés.* Que j'étonne, que tu étonnes, qu'il étonne, que nous étonnions, que vous étonniez, qu'ils étonnent. — *Imparf.* Que j'étonnasse, que tu étonnasses, qu'il étonnât, que nous étonnassions, que vous étonnassiez, qu'ils étonnassent. — *Passé.* Que j'aie étonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse étonné, etc. — *Infinitif prés* Etonner. — *Passé.* Avoir étonné.—*Part. prés.* Etonnant (var.). *Cet ouvrage a une vogue* étonnante.— *Passé.* Etonné (var.). —*Passé comp.* Ayant étonné.—Se conjugue avec le pronom personnel : *s'étonner* être troublé, effrayé. *Il ne* s'étonne *de rien.* Etre surpris, trouver étrange.

Je ne m'*étonne* pas, au combat que j'essuie
De voir prendre à monsieur, la thèse qu'il appuie
Molière.

— Passif : *Etre étonné.* Le part. régit *de* et *par.* Etre étonné d'*un grand événement*, par *un grand événement.*

ÉTOUFFER, v. a. 1[re] conj. (*Étoufé*), suffoquer, ôter la respiration, tuer en suffoquant. *J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'*étouffer (Racine). — Par analogie, en parlant de certaines choses, faire périr en ôtant la communication avec l'air. *Les mauvaises herbes* étouffent *le bon grain.* Etouffer *du charbon*, l'éteindre au moyen d'un étouffoir. — Par exagération, accabler. *Combien de gens vous* étouffent *de caresses en particulier et qui sont embarrassés de vous en public.* (La Bruyère). — Figurém., arrêter, cacher, dompter. Etouffer *ses soupirs, sa douleur, sa colère. Il faut d'un vain amour* étouffer *la pensée.* (Racine). —Faire cesser, dissiper, détruire. Etouffer *une querelle, une révolte, une erreur, etc.*— Empêcher de se répandre, d'éclater. Etouffer *un bruit, une mauvaise nouvelle, une affaire, etc.* — Neutral., respirer avec peine ; mourir par obstacle à la respiration. *Délacez cette femme, elle* étouffe. *Nous pensâmes* étouffer *de chaud.* — On dit aussi étouffer *ou* s'étouffer *de rire,* pour rire à l'excès. — *Ind. prés.* J'étouffe, tu étouffes, il étouffe, nous étouffons, vous étouffez, ils étouffent. — *Imparf.* J'étouffais, tu étouffais, il étouffait, nous étouffions, vous étouffiez, ils étouffaient. — *Passé déf.* J'étouffai, tu étouffas, il étouffa, nous étouffâmes, vous étouffâtes, ils étouffèrent. — *Passé ind.* J'ai étouffé, etc. — *Passé ant.* J'eus étouffé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais étouffé, etc. — *Futur.* J'étoufferai, tu étoufferas, il étouffera, nous étoufferons, vous étoufferez, ils étoufferont. — *Futur ant.* J'aurai étouffé, etc. — *Cond. prés.* J'étoufferais, tu étoufferais, il étoufferait, nous étoufferions, vous étoufferiez, ils étoufferaient. — *Passé.* J'aurais étouffé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse étouffé, etc. — *Impér. présent.* Etouffe, étouffons, étouffez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez étouffé. — *Subj. prés.* Que j'étouffe, que tu étouffes, qu'il étouffe, que nous étouffions, que vous étouffiez, qu'ils étouffent. — *Imparf.* Que

j'étouffasse, que tu étouffasses, qu'il étouffât, que nous étouffassions, que vous étouffassiez, qu'ils étouffassent. — *Passé*. Que j'aie étouffé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse étouffé, etc. — *Inf. prés.* Etouffer. — *Passé*. Avoir étouffé. — *Part. prés.* Etouffant (var.). *Chaleur étouffante.* — *Pass.* Etouffé, étouffée, étouffés, étouffées. — *Passé comp.* Ayant étouffé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *s'étouffer. On* s'étouffe *dans le salon.* — Passif : *être étouffé*. Le participe régit indistinctement *de* ou *par*. Etouffé *de chaleur* ou *par la chaleur*.

ÉTOUPER, v. a., 1re conj. (*Étoupé*), boucher avec des étoupes. *Le vin s'enfuit, il faut* étouper *les fentes du tonneau.* — Faire prendre la dorure sur la colle et enlever les rebords. — Terme de chapelier, fortifier avec l'étoupage les endroits faibles d'un chapeau. — *Ind. prés.* J'étoupe, tu étoupes, il étoupe, nous étoupons, vous étoupez, ils étoupent. — *Imp.* J'étoupais, tu étoupais, il étoupait, nous étoupions, vous étoupiez, ils étoupaient. — *Passé déf.* J'étoupai, tu étoupas, il étoupa, nous étoupâmes, vous étoupâtes, ils étoupèrent. — *Passé ind.* J'ai étoupé, etc. — *Passé ant.* J'eus étoupé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais étoupé, etc. — *Futur.* J'étouperai, tu étouperas, il étoupera, nous étouperons, vous étouperez, ils étouperont. — *Futur ant.* J'aurai étoupé, etc. — *Cond. prés.* J'étouperais, tu étouperais, il étouperait, nous étouperions, vous étouperiez, ils étouperaient. — *Pass.* J'aurais étoupé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse étoupé, etc. — *Impér. prés.* Etoupe, étoupons, étoupez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez étoupé. — *Subj. prés.* Que j'étoupe, que tu étoupes, qu'il étoupe, que nous étoupions, que vous étoupiez, qu'ils étoupent. — *Imp.* Que j'étoupasse, que tu étoupasses, qu'il étoupât, que nous étoupassions, que vous étoupassiez, qu'ils étoupassent. — *Passé.* Que j'aie étoupé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse étoupé, etc. — *Infinitif prés.* Etouper. — *Passé.* Avoir étoupé. — *Part. prés.* Etoupant (invar.). — *Passé.* Etoupé, étoupée, étoupés, étoupées. — *Passé comp.* Ayant étoupé. — Se conj. avec le pron. personnel : *s'étouper*. — Passif : *être étoupé*. Le part. régit *par* et *de*.

ÉTOUPILLER, v. a., 1re conj. (*Étoupillé*), garnir les pièces d'artifices d'étoupilles. — En termes d'artillerie : Etoupiller *une pièce de canon.* — *Indicat. prés.* J'étoupille, tu étoupilles, il étoupille, nous étoupillons, vous étoupillez, ils étoupillent. — *Imp.* J'étoupillais, tu étoupillais, il étoupillait, nous étoupillions, vous étoupilliez, ils étoupillaient. — *Passé déf.* J'étoupillai, tu étoupillas, il étoupilla, nous étoupillâmes, vous étoupillâtes, ils étoupillèrent. — *Pass. ind.* J'ai étoupillé, etc. — *Passé ant.* J'eus étoupillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais étoupillé, etc. — *Futur.* J'étoupillerai, tu étoupilleras, il étoupillera, nous étoupillerons, vous étoupillerez, ils étoupilleront. — *Futur ant.* J'aurai étoupillé, etc. — *Condit. prés* J'étoupillerais, tu étoupillerais, il étoupillerait, nous étoupillerions, vous étoupilleriez, ils étoupilleraient. — *Passé.* J'aurais étoupillé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse étoupillé, etc. — *Impér. prés.* Etoupille, étoupillons, étoupillez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez étoupillé. — *Subj. prés.* Que j'étoupille, que tu étoupilles, qu'il étoupille, que nous étoupillions, que vous étoupilliez, qu'ils étoupillent. — *Imparf.* Que j'étoupillasse, que tu étoupillasses, qu'il étoupillât, que nous étoupillassions, que vous étoupillassiez, qu'ils étoupillassent. — *Passé.* Que j'aie étoupillé, etc — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse étoupillé, etc. — *Infinitif présent.* Etoupiller. — *Passé.* Avoir étoupillé. — *Participe prés.* Etoupillant (invar.). — *Passé.* Etoupillé, étoupillée, étoupillés, étoupillées. — *Passé composé.* Ayant étoupillé. Se conj. avec le pronom personnel : *s'étoupiller*. Passif : *être étoupillé* Le participe régit *par*.

ÉTOURDIR, v. a. 2e conjug. (*Etourdir*), causer dans le cerveau un ébranlement qui en trouble ou en suspend les fonctions. *Il lui donna sur la tête un coup qui l'*étourdit. *Le bruit du canon* étourdit. — Etourdir *les oreilles*, importuner. — Etourdir *par une nouvelle imprévue*, causer de l'étonnement. — Etourdir *la grosse faim*, l'apaiser ; *la viande*, la cuire à demi ; *la douleur*, la dissiper ; *l'affliction*, l'endormir. — *Ind. prés.* J'étourdis, tu étourdis, il étourdit, nous étourdissons, vous étourdissez, ils étourdissent. — *Imparfait.* J'étourdissais, tu étourdissais, il étourdissait nous étourdissions, vous étourdissiez, ils étourdissaient., — *Passé déf.* J'étourdis, tu étourdis, il étourdit, nous étourdîmes, vous étourdîtes, ils

étourdirent. — *Passé ind.* J'ai étourdi, etc. — *Passé ant.* J'eus étourdi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais étourdi, etc. — *Futur.* J'étourdirai, tu étourdiras, il étourdira, nous étourdirons, vous étourdirez, ils étourdiront. — *Futur ant.* J'aurai étourdi, etc. — *Cond. prés.* J'étourdirais, tu étourdirais, il étourdirait, nous étourdirions, vous étourdiriez, ils étourdiraient. — *Passé.* J'aurais étourdi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse étourdi, etc. — *Impér. prés.* Etourdis, étourdissons, étourdissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez étourdi. — *Subj. prés.* Que j'étourdisse, que tu étourdisses, qu'il étourdisse, que nous étourdissions, que vous étourdissiez, qu'ils étourdissent. — *Imparfait.* Que j'étourdisse, que tu étourdisses, qu'il étourdît, que nous étourdissions, que vous étourdissiez, qu'ils étourdissent. — *Passé.* Que j'aie étourdi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse étourdi, etc. — *Infinitif présent.* Etourdir. — *Passé.* Avoir étourdi. — *Part. prés.* Etourdissant (variab.). — *Pass.* Etourdi, (var.).— *Passé comp.* Ayant étourdi. — Se conjugue avec le pron. pers. : *s'étourdir,* chercher à s'étourdir, se préoccuper, s'empêcher de penser à quelque chose. *Il* s'étourdit *sur cette affaire.* — Passif : *Etre étourdi.* Le part régit *par* et *de.* Etourdi *de quelque chose* ou *par quelque chose.*

ÉTRANGER, v. a., 1re conj. (*Etranjé*), terme de chasse. Chasser, éloigner d'un lieu, désaccoutumer d'y venir. Etranger *le gibier d'un pays.* — Il se dit familièrement des personnes. Etranger *les importuns.* Le *g* doit être suivi d'un *e* muet devant *a, o.*—*Ind. prés.* J'étrange, tu étranges, il étrange, nous étrangeons, vous étrangez, ils étrangent. — *Imparf.* J'étrangeais, tu étrangeais, il étrangeait, nous étrangions, vous étrangiez, ils étrangeaient. — *Passé déf.* J'étrangeai, tu étrangeas, il étrangea, nous étrangeâmes, vous étrangeâtes, ils étrangèrent. — *Passé ind.* J'ai étrangé, etc. — *Passé antér.* J'eus étrangé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais étrangé, etc. — *Futur.* J'étrangerai, tu étrangeras, il étrangera, nous étrangerons, vous étrangerez, ils étrangeront. — *Futur ant.* J'aurai étrangé, etc. — *Cond. prés.* J'étrangerais, tu étrangerais, il étrangerait, nous étrangerions, vous étrangeriez, ils étrangeraient. — *Passé.* J'aurais étrangé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse étrangé, etc. — *Impér. prés.* Etrange, étrangeons, étrangez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez étrangé. — *Subj. prés.* Que j'étrange, que tu étranges, qu'il étrange, que nous étrangions, que vous étrangiez, qu'ils étrangent. — *Imparf.* Que j'etrangeasse, que tu étrangeasses, qu'il étrangeât, que nous étrangeassions, que vous étrangeassiez, qu'ils étrangeassent. — *Passé.* Que j'aie étrangé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse étrangé, etc. — *Inf. prés.* Etranger. — *Passé.* Avoir étrangé. — *Part. prés.* Etrangeant (invar.). — *Passé.* Etrangé, étrangée, étrangés, étrangées. — *Passé comp.* Ayant étrangé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'étranger. Le gibier* s'est étrangé *de cette plaine.* (Il est vieux.) — Passif : *Etre étrangé.* Le participe régit *de* et *par. Pigeons* étrangés *d'un colombier* par *les rats, les moineaux.*

ÉTRANGLER. v. a. 1re conjug. (*Étranguelé*), faire perdre la respiration et la vie en serrant ou en bouchant le gosier.

Je l'*étranglerai* tout d'abord

La Fontaine.

— Fig. Resserrer trop, ne pas donner l'étendue nécessaire. Etrangler *une chambre,* et par analogie, *un raisonnement.* Etrangler *une affaire,* la juger à la hâte ; *de soif,* avoir grand soif. — *Ind. prés.* J'étrangle, tu étrangles, il étrangle, nous étranglons, vous étranglez, ils étranglent. — *Imp.* J'étranglais, tu étranglais, il étranglait, nous étranglions, vous étrangliez, ils étranglaient. — *Passé défini.* J'étranglai, tu étranglas, il étrangla, nous étranglâmes, vous étranglâtes, ils étranglèrent. — *Passé ind.* J'ai étranglé, etc. — *Passé ant.* J'eus étranglé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais étranglé, etc. — *Futur.* J'étranglerai, tu étrangleras, il étranglera, nous étranglerons, vous étranglerez, ils étrangleront. — *Futur ant.* J'aurai étranglé, etc. — *Cond. prés.* J'étranglerais, tu étranglerais, il étranglerait, nous étranglerions, vous étrangleriez, ils étrangleraient. — *Passé.* J'aurais étranglé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse étranglé, etc. — *Impérat. prés.* Etrangle, étranglons, étranglez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez étranglé. — *Subj. prés.* Que j'étrangle, que tu étrangles, qu'il étrangle, que nous étranglions, que vous étrangliez, qu'ils étranglent. — *Imp.* Que j'étranglasse, que tu étranglasses, qu'il étranglât, que nous étranglassions, que vous étranglassiez, qu'ils étranglassent. — *Passé.* Que j'aie étranglé, etc. — *Plus-que-*

parf. Que j'eusse étranglé, etc. — *Inf. prés.* Etrangler. — *Passé.* Avoir étranglé. — *Part. prés.* Etranglant (inv.).—*Passé.* Etranglé (var.).—*Passé comp.* Ayant étranglé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *s'étrangler*, s'ôter la respiration en criant, en se serrant le cou, en avalant trop vite ou mal. *Cet enfant* s'étrangle *à force de crier. Il* s'étrangle *en mangeant.*—Récip., se donner mutuellement la mort en se serrant le gosier.

Pour un mot quelquefois, vous vous *étranglez* [tous.
La Fontaine.

— Passif : *être étranglé.* Le participe régit *par* ou *de.* Etranglé par *un voleur.* Etranglé de *soif*, de *désespoir.*

ÉTRAPER, v. a., 1re conj. (*Étrapé*), terme d'agriculture, couper avec l'étrape : Etraper *du chaume* (Acad.).—*Ind. prés.* J'étrape, tu étrapes, il étrape, nous étrapons, vous étrapez, ils étrapent. — *Imparf.* J'étrapais, tu étrapais, il étrapait, nous étrapions, vous étrapiez, ils étrapaient.—*Passé déf.* J'étrapai, tu étrapas, il étrapa, nous étrapâmes, vous étrapâtes, ils étrapèrent. — *Passé ind.* J'ai étrapé, etc. — *Passé ant.* J'eus étrapé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais étrapé, etc. — *Futur.* J'étraperai, tu étraperas, il étrapera, nous étraperons, vous étraperez, ils étraperont.—*Futur ant.* J'aurai étrapé, etc. — *Cond. prés.* J'étraperais, tu étraperais, il étraperait, nous étraperions, vous étraperiez, ils étraperaient.—*Passé.* J'aurais étrapé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse étrapé, etc.—*Impér. prés.* Etrape, étrapons, étrapez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez étrapé. — *Subj. prés.* Que j'étrape, que tu étrapes, qu'il étrape, que nous étrapions, que vous étrapiez, qu'ils étrapent. — *Imparf.* Que j'étrapasse, que tu étrapasses, qu'il étrapât, que nous étrapassions, que vous étrapassiez, qu'ils étrapassent. — *Passé.* Que j'aie étrapé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse étrapé, etc.— *Infin. prés.* Etraper.—*Passé.* Avoir étrapé. — *Part. prés.* Etrapant (invar.). — *Passé.* Etrapé, étrapée, étrapés, étrapées. — *Passé comp.* Ayant étrapé. — Passif : *Etre étrapé.* Le part. régit *par.*

ÊTRE, v. substantif, irr. (*être*), exister : *Il y a quarante ans que je n*'étais *pas* (La Bruyère). — *Je pense, donc je* suis (Descartes).—*Je suis celui qui* est.—N'être plus, être mort : *Hippolyte n*'est *plus* (Racine).—Il exprime essentiellement l'affirmation : *Cela* est, *cela n*'est *pas.* Il sert de lien entre le sujet et l'attribut d'une prop. *Dieu* est *éternel ; cette proposition* est *vraie*, est *fausse.*—Appartenir : *Cette maison* est à *moi. Avant que* d'être à *vous,je* suis à *mon pays* (Corneille). *Etre tout à quelqu'un*, disposé à le servir ; dans ces deux derniers sens, il est toujours suivi de *à.* —*Etre bien* ou *mal avec quelqu'un*, c'est être dans ses bonnes grâces ou brouillé avec lui.—*Etre bien* ou *mal*, pris absolument, signifie être en bonne, en mauvaise santé.—Prendre part, s'intéresser : *J'y* suis *pour un tiers ;* êtes-*vous des nôtres ?* — Sert à attribuer quelque chose à un sujet, soit quant à ses propriétés, soit quant aux circonstances de temps, de lieu : *Nous* étions *en été, en hiver. Il* est *à la campagne, à Rome.* Etre *au lit, à table.* Etre *dans la joie, dans la misère*, être *à jeûn.*—Etre *à quelque chose*, s'en occuper ou y prêter attention.—*Il* est *toujours à se plaindre*, il ne cesse de se plaindre. — *Il* est *à plaindre, à blâmer ;* il est digne de compassion, de blâme.—Il marque l'origine, la profession, la matière, l'occupation, et alors il est accompagné de la préposition *de : Ce vin* est de *Bourgogne. Ce tableau* est du *Poussin. Il* est *de Paris. Il* est d'*église*, de *robe*, *d'épée. Je* suis de *garde*, de *service* (Acad.). *Cela* est *bien* de *son caractère*, est *bien* de *lui ;* cela est conforme à son caractère, à son génie. — Faire partie : *Cela n*'est *pas du compte.* —Se dit du point, de l'état où se trouve une affaire : *Où en* êtes-*vous de votre procès ?* — *N'y* être *pas ;* ne pas comprendre, ne pas deviner une chose. — *Ne savoir où l'on* est, ne savoir que devenir, comment sortir d'une affaire, être agité d'une violente passion. — Précédé de la préposition *en*, il marque la comparaison : *Il* en est *des peintres comme des poètes, ils ont la liberté de feindre* (Acad.). — Se déclarer, se montrer pour : *Je* suis *pour cette opinion.* — Verbe *auxiliaire ;* il sert à conjuguer les verbes *passifs*, certains verbes *neutres* et *unipersonnels*, *il* est *estimé. Ils* sont *disparus. Il* est *arrivé* un grand malheur ; et alors le verbe qu'il aide à conjuguer exprime *l'état.* —Il s'emploie dans les verbes *pronominaux* pour le verbe *avoir : Ils se* sont *aimés*, c'est-à-dire *ils ont aimé eux. Ils se sont pu écrire, ils se sont voulu battre*, c'est-à-dire *ils ont pu écrire à eux, ils ont voulu battre eux.*-Dans

ses temps composés, il est synonyme d'*aller*. *Il a été à la messe,* mais il signifie en outre qu'on est de retour : *Il est allé à la messe* ferait entendre qu'on y est encore. —Verbe *unipersonnel*, il signifie : Il y a : *Il est des hommes de génie* (La Harpe). —Construit unipers. avec des adjectifs, des substantifs et des expressions verbales, il marque l'affirmation; exemples : *Il* est *beau*, *il* est *noble de servir sa patrie*; *il* est *jour*, *il* est *nuit*, *il* est *midi*, *une heure*; *il* est *à croire*, *à présumer*, on peut croire, présumer.—*Il n'*est *que* signifie le meilleur est : *Il n'*est *que d'avoir du courage*.—On dit : *C'*est *eux* ou *ce* sont *eux*; ou c'est *à vous de* ou c'est *à vous à*.—*C'*est *à vous que*, ou c'est *vous à qui*.-*Ind.pr.* Je suis, tu es, il est, nous sommes, vous êtes, ils sont.—*Imp.* J'étais, tu étais, il était nous étions, vous étiez, ils étaient. — *Passé déf.* Je fus, tu fus, il fut, nous fûmes, vous fûtes, ils furent. —*Passé ind.* J'ai été, tu as été, il a été, nous avons été, vous avez été, ils ont été.—*Passé ant.* J'eus été, tu eus été, il eut été, nous eûmes été, vous eûtes été, ils eurent été.—*Plus-que-parf.* J'avais été, tu avais été, il avait été, nous avions été, vous aviez été, ils avaient été—*Futur.* Je serai, tu seras, il sera, nous serons, vous serez, ils seront. — *Futur ant.* J'aurai été, tu auras été, il aura été, nous aurons été, vous aurez été, ils auront été. — *Cond.prés.* Je serais, tu serais, il serait, nous serions, vous seriez, ils seraient.—*Passé.* J'aurais été, tu aurais été, il aurait été, nous aurions été, vous auriez été, ils auraient été. -*On dit aussi* : J'eusse été, tu eusses été, il eût été, nous eussions été, vous eussiez été, ils eussent été.—*Imp. prés.* Sois, soyons, soyez. —*Passé.* Aie été, ayons été, ayez été.—*Subj. prés.* Que je sois, que tu sois, qu'il soit, que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient. —*Imp.* Que je fusse, que tu fusses, qu'il fût, que nous fussions, que vous fussiez, qu'ils fussent.—*Passé.* Que j'aie été, que tu aies été, qu'il ait été, que nous ayons été, que vous ayez été, qu'ils aient été. — *Plus-que parf.* Que j'eusse été, que tu eusses été, qu'il eût été, que nous eussions été, que vous eussiez été, qu'ils eussent été.— *Inf. pr.* Etre.—*Passé.* Avoir été. — *Part. prés.* Etant (invar.).— *Passé.* Eté (inv.).—*Passé comp.* Ayant été.

ÉTRÉCIR, v. a., 2e conjug. (*Etrécir*), rendre plus étroit. Etrécir *un chemin*, *un habit*.—T. de man.; étrécir un cheval, le ramener graduellement sur un terrain plus étroit. — *Indic. prés.* J'étrécis, tu étrécis, il étrécit, nous étrécissons, vous étrécissez, ils étrécissent.—*Imparf.* J'étrécissais, tu étrécissais, il étrécissait, nous étrécissions, vous étrécissiez, ils étrécissaient. — *Passé déf.* J'étrécis, tu étrécis, il étrécit, nous étrécîmes, vous étrécîtes, ils étrécirent. — *Passé indéf.* J'ai étréci, etc.—*Passé ant.* J'eus étréci, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais étréci, etc. — *Futur.* J'étrécirai, tu étréciras, il étrécira, nous étrécirons, vous étrécirez, ils étréciront.—*Futur ant.* J'aurai étréci, etc.—*Condit. prés.* J'étrécirais, tu étrécirais, il étrécirait, nous étrécirions, vous étréciriez, ils étréciraient. — *Passé.* J'aurais étréci, etc.—*On dit aussi :* J'eusse étréci, etc. — *Impératif prés.* Etrécis, étrécissons, étrécissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez étréci. — *Subj. prés.* Que j'étrécisse, que tu étrécisses, qu'il étrécisse, que nous étrécissions, que vous étrécissiez, qu'ils étrécissent.— *Imp.* Que j'étrécisse, que tu étrécisses, qu'il étrécît, que nous étrécissions, que vous étrécissiez, qu'ils étrécissent.—*Passé.* Que j'aie étréci, etc.—*Plus que-parf.* Que j'eusse étréci, etc. —*Inf. pr.* Etrécir.—*Passé.* Avoir étréci.—*Part.pr.* Etrécissant (var.).—*Passé.* Etréci (var.).— *Passé comp.* Ayant étréci. — Se conj. avec le pron. pers. : *s'étrécir*. Devenir plus étroit. *Cette toile* s'étrécira *au blanchissage*.—Passif ; *Etre étréci*. Le participe régit *par*. *Cette rivière* est étrécie *au milieu par des rochers*.

ÉTREINDRE, v. a., irr., 4e conj. (*Etreindre*), serrer fortement en liant, en enlaçant. Etreindre *un fagot*. Etreindre *dans ses bras*. — Figurém., étreindre *les nœuds de l'amitié*, les resserrer. — Prov. *Qui trop embrasse mal étreint*, celui qui entreprend trop d'affaires à la fois ne réussit pas. — *Ind. prés.* J'étreins, tu étreins, il étreint, nous étreignons, vous étreignez, ils étreignent. — *Imparf.* J'étreignais, tu étreignais, il étreignait, nous étreignions, vous étreigniez, ils étreignaient. — *Passé déf.* J'étreignis, tu étreignis, il étreignit, nous étreignîmes, vous étreignîtes, ils étreignirent. — *Passé ind.* J'ai étreint, etc. — *Passé ant.* J'eus étreint, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais étreint, etc. — *Futur.* J'étreindrai, tu étreindras, il étreindra, nous étreindrons, vous étreindrez, ils étreindront. — *Futur ant.* J'aurai étreint, etc. — *Cond. prés.* J'étreindrais, tu étreindrais, il étreindrait, nous étreindrions, vous étreindriez, ils étreindraient.—*Passé.* J'aurais étreint, etc. — *On dit aussi :*

J'eusse étreint, etc. — *Impérat. présent.* Etreins, étreignons, étreignez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez étreint. — *Subj. prés.* Que j'étreigne, que tu étreignes, qu'il étreigne, que nous étreignions, que vous étreigniez, qu'ils étreignent. — *Imp.* Que j'étreignisse, que tu étreignisses, qu'il étreignît, que nous étreignissions, que vous étreignissiez, qu'ils étreignissent. — *Passé.* Que j'aie étreint, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse étreint, etc. — *Infin. prés.* Etreindre. — *Passé.* Avoir étreint. — *Part. prés.* Etreignant (inv.). — *Passé.* Etreint, (var.). — *Passé comp.* Ayant étreint. — Pronomin. et récipr. : *s'étreindre. On les vit* s'étreindre, *lutter, tomber et rouler dans la poussière du cirque.* — Passif : *être étreint.* Le participe régit *par.*

ÉTRENNER, v. a. et n., 1re conjugais. (*Etréné*), donner les étrennes. *Je l'ai* étrenné *d'une montre.* — Faire usage d'une chose pour la première fois. Etrenner *une robe.* — Etre le premier qui achète à un marchand. *C'est moi qui vous ai* étrenné. — Il est quelquefois neutre en ce sens. *Je n'ai pas encore* étrenné. — *Ind. présent.* J'étrenne, tu étrennes, il étrenne, nous étrennons, vous étrennez, ils étrennent. — *Imparf.* J'étrennais, tu étrennais, il étrennait, nous étrennions, vous étrenniez, ils étrennaient. — *Passé déf.* J'étrennai, tu étrennas, il étrenna, nous étrennâmes, vous étrennâtes, ils étrennèrent. — *Passé indéf.* J'ai étrenné, etc. — *Passé antérieur.* J'eus étrenné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais étrenné, etc. — *Futur.* J'étrennerai, tu étrenneras, il étrennera, nous étrennerons, vous étrennerez, ils étrenneront. — *Futur antér.* J'aurai étrenné, etc. — *Cond. prés.* J'étrennerais, tu étrennerais, il étrennerait, nous étrennerions, vous étrenneriez, ils étrenneraient. — *Passé.* J'aurais étrenné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse étrenné, etc. — *Imp. prés.* Etrenne, étrennons, étrennez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez étrenné. — *Subj. prés.* Que j'étrenne, que tu étrennes, qu'il étrenne, que nous étrennions, que vous étrenniez, qu'ils étrennent. — *Imp.* Que j'étrennasse, que tu étrennasses, qu'il étrennât, que nous étrennassions, que vous étrennassiez, qu'ils étrennassent. — *Passé.* Que j'aie étrenné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse étrenné, etc. — *Inf. prés.* Etrenner. — *Pass.* Avoir étrenné. — *Part. prés.* Etrennant (invar.). — *Passé.* Etrenné (var.). — *Passé comp.* Ayant étrenné. — Pronominal, et récip. : *s'étrenner,* se donner des étrennes, se les donner mutuellement. — Passif : *Etre* étrenné. Le participe régit *par.* Etre étrenné *par une femme porte bonheur.*

ÉTRÉSILLONNER, v. a., 1re conj. (*Étrezi-ioné*), soutenir, étayer avec des étrésillons. — *Ind. prés.* J'étrésillonne, tu étrésillonnes, il étrésillonne, nous étrésillonnons, vous étrésillonnez, ils étrésillonnent. — *Imparf.* J'étrésillonnais, tu étrésillonnais, il étrésillonnait, nous étrésillonnions, vous étrésillonniez, ils étrésillonnaient. — *Passé défini.* J'étrésillonnai, tu étrésillonnas, il étrésillonna, nous étrésillonnâmes, vous étrésillonnâtes, ils étrésillonnèrent. — *Passé indéf.* J'ai étrésillonné, etc. — *Passé ant.* J'eus étrésillonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais étrésillonné, etc. — *Futur.* J'étrésillonnerai, tu étrésillonneras, il étrésillonnera, nous étrésillonnerons, vous étrésillonnerez, ils étrésillonneront. — *Futur antér.* J'aurai étrésillonné, etc. — *Cond. prés.* J'étrésillonnerais, tu étrésillonnerais, il étrésillonnerait, nous étrésillonnerions, vous étrésillonneriez, ils étrésillonneraient. — *Passé.* J'aurais étrésillonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse étrésillonné, etc. — *Impér. prés.* Etrésillonne, étrésillonnons, étrésillonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez étrésillonné. — *Subj. prés.* Que j'étrésillonne, que tu étrésillonnes, qu'il étrésillonne, que nous étrésillonnions, que vous étrésillonniez, qu'ils étrésillonnent. — *Imparfait.* Que j'étrésillonnasse, que tu étrésillonnasses, qu'il étrésillonnât, que nous étrésillonnassions, que vous étrésillonnassiez, qu'ils étrésillonnassent. — *Passé.* Que j'aie étrésillonné, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse étrésillonné, etc. — *Infinitif prés.* Etrésillonner. — *Passé.* Avoir étrésillonné. — *Partic. prés.* Etrésillonnant (inv.). — *Passé.* Etrésillonné (var.). — *Passé comp.* Ayant étrésillonné. — Se conjugue avec le pron. pers. : *s'étrésillonner.* — Passif : *être étrésillonné.* Le participe régit *par.*

ÉTRILLER, v. a., 1re conjug. (*Etri-ié*), frotter, nettoyer avec l'étrille. Etriller *un cheval.* — Figurément, battre, maltraiter. *On l'a* étrillé *comme il faut. Ce critique* étrille *les gens d'une rude manière.* — *Ind. prés.* J'étrille, tu étrilles, il étrille, nous étrillons, vous étrillez, ils étrillent. — *Imparf.* J'étrillais, tu étrillais, il étrillait, nous étrillions, vous étrilliez, ils étril-

laient. — *Passé déf.* J'étrillai, tu étrillas, il étrilla, nous étrillâmes, vous étrillâtes, ils étrillèrent. — *Passé indéf.* J'ai étrillé, etc. — *Passé antér.* J'eus étrillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais étrillé, etc. — *Futur.* J'étrillerai, tu étrilleras, il étrillera, nous étrillerons, vous étrillerez, ils étrilleront. — *Futur antér.* J'aurai étrillé, etc. — *Cond. prés.* J'étrillerais, tu étrillerais, il étrillerait, nous étrillerions, vous étrilleriez, ils étrilleraient. — *Passé.* J'aurais étrillé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse étrillé, etc. — *Impér. prés.* Etrille, étrillons, étrillez — *Passé.* Aie, ayons, ayez étrillé. — *Subj. prés.* Que j'étrille, que tu étrilles, qu'il étrille, que nous étrillions, que vous étrilliez, qu'ils étrillent. — *Imparf.* Que j'étrillasse, que tu étrillasses, qu'il étrillât, que nous étrillassions, que vous étrillassiez, qu'ils étrillassent. — *Passé* Que j'aie étrillé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse étrillé, etc. — *Infin. prés.* Etriller. — *Passé* Avoir étrillé. — *Partic. prés.* Etrillant (inv.). —*Passé.* Etrillé (var.). — *Passé comp.* Ayant étrillé.—Se conj. avec le pron. pers. : *S'étriller.* — Passif : *être étrillé.* Il s'emploie dans les deux sens, et particulièrement pour dire qu'on a eu une maladie violente, qu'on a perdu beaucoup au jeu ou qu'on a payé cher quelque part. *Il a été bien étrillé.* Le part. régit *par.* Etrillé par *le palefrenier,* par *un passant,* par *la fièvre,* par *le jeu,* par *son hôte.*

ÉTRIPER, v. a., 1re conj. (*Etripé*), ôter les tripes d'un animal Etriper *un veau, un cochon* (Académie). — *Ind. prés.* J'étripe, tu étripes, il étripe, nous étripons, vous étripez, ils étripent. — *Imparfait.* J'étripais, tu étripais, il étripait, nous étripions, vous étripiez, ils étripaient. — *Passé déf.* J'étripai, tu étripas, il étripa, nous étripâmes, vous étripâtes, ils étripèrent.—*Passé ind.* J'ai étripé, etc —*Passé ant.* J'eus étripé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais étripé, etc. — *Futur* J'étriperai, tu étriperas, il étripera, nous étriperons, vous étriperez, ils étriperont. — *Futur ant.* J'aurai étripé, etc. — *Condit. prés.* J'étriperais, tu étriperais, il étriperait, nous étriperions, vous étriperiez, ils étriperaient. — *Passé.* J'aurais étripé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse étripé, etc. — *Impér. prés.* Etripe, étripons, étripez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez étripé. — *Subj. prés.* Que j'étripe, que tu étripes, qu'il étripe, que nous étripions, que vous étripiez, qu'ils étripent. — *Imp.* Que j'étripasse, que tu étripasses, qu'il étripât, que nous étripassions, que vous étripassiez, qu'ils étripassent. — *Passé.* Que j'aie étripé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse étripé, etc. — *Inf. prés.* Etriper. — *Passé.* Avoir étripé. —*Part. prés.* Etripant (inv.). —*Passé.* Etripé, étripée, étripés, étripées. — *Passé comp.* Ayant étripé. — Passif : *Etre étripé.* Le participe régit *par.*

ÉTRONÇONNER, v. a., 1re conj. (*Etronçoné*), couper entièrement la tête à un arbre, ne lui laisser que le tronc. Etronçonner *un orme.* — *Indic. prés.* J'étronçonne, tu étronçonnes, il étronçonne, nous étronçonnons, vous étronçonnez, ils étronçonnent. — *Imp.* J'étronçonnais, tu étronçonnais, il étronçonnait, nous étronçonnions, vous étronçonniez, ils étronçonnaient. — *Passé déf.* J'étronçonnai, tu étronçonnas, il étronçonna, nous étronçonnâmes, vous étronçonnâtes, ils étronçonnèrent. — *Passé ind.* J'ai étronçonné, etc. — *Passé antér.* J'eus étronçonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais étronçonné, etc. — *Futur.* J'étronçonnerai, tu étronçonneras, il étronçonnera, nous étronçonnerons, vous étronçonnerez, ils étronçonneront. — *Futur antérieur.* J'aurai étronçonné, etc. — *Condit. prés.* J'étronçonnerais, tu étronçonnerais, il étronçonnerait, nous étronçonnerions, vous étronçonneriez, ils étronçonneraient. — *Pass.* J'aurais étronçonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse étronçonné, etc. — *Impér. prés.* Etronçonne, étronçonnons, étronçonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez étronçonné. — *Subj. prés.* Que j'étronçonne, que tu étronçonnes, qu'il étronçonne, que nous étronçonnions, que vous étronçonniez, qu'ils étronçonnent. — *Imparf.* Que j'étronçonnasse, que tu étronçonnasses, qu'il étronçonnât, que nous étronçonnassions, que vous étronçonnassiez, qu'ils étronçonnassent.— *Passé.* Que j'aie étronçonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse étronçonné, etc. — *Infin. prés.* Etronçonner. — *Passé.* Avoir étronçonné. — *Part. prés.* Etronçonnant (invar.). — *Passé.* Etronçonné (var.). — *Passé comp.* Ayant étronçonné.—Passif : *Etre étronçonné.* Le participe régit *par.*

ÉTROUSSER, v. a. 1re conj. (*étroucé*), adjuger en justice (vieux mot). — *Indicat. prés.* J'étrousse, tu étrousses, il étrousse, nous étroussons, vous étroussez, ils étroussent. — *Imparf.* J'étroussais, tu étroussais, il étroussait, nous étroussions, vous

étroussiez, ils étroussaient. — *Passé déf.* J'étroussai, tu étroussas, il étroussa, nous étroussâmes, vous étroussâtes, ils étroussèrent. — *Passé ind.* J'ai étroussé, etc. — *Passé antér.* J'eus étroussé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais étroussé, etc. — *Futur.* J'étrousserai, tu étrousseras, il étroussera, nous étrousserons, vous étrousserez, ils étrousseront. — *Futur ant.* J'aurai étroussé, etc. — *Cond. prés.* J'étrousserais, tu étrousserais, il étrousserait, nous étrousserions, vous étrousseriez, ils étrousseraient. — *Passé.* J'aurais étroussé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse étroussé, etc.—*Imp. prés.* Etrousse, étroussons, étroussez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez étroussé. — *Subj. prés.* Que j'étrousse, qne tu étrousses, qu'il étrousse, que nous étroussions,que vous étroussiez, qu'ils étroussent. — *Imparf.* Que j'étroussasse, que tu étroussasses, qu'il étroussât, que nous étroussassions, que vous étroussassiez, qu'ils étroussassent.—*Passé.* Que j'aie étroussé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse étroussé, etc. — *Inf. prés.* Etrousser.—*Pass.* Avoir étroussé.— *Part. prés.* Etroussant (inv.).— *Passé.* Etroussé (var.). — *Passé comp.* Ayant étroussé.

ÉTUDIER, v. a., et n. 1re conj. (*étudié*), apprendre. Etudier *les mathématiques*, *l'histoire.* — Tâcher d'entendre un auteur, une affaire. — S'efforcer d'apprendre par cœur. Etudier *sa leçon.* — Méditer, préparer, composer. Etudier *un discours.* — Au figuré, observer avec soin, tâcher de connaître.

Des siècles, des pays, *étudiez* les mœurs.
Boileau.

— Au neut., il signifie appliquer son esprit; travailler pour apprendre. *On ne devient point savant sans* étudier. — Etudier *ensemble.* Etre élevé dans le même collége. — *Ind. prés.* J'étudie, tu étudies, il étudie, nous étudions, vous étudiez, ils étudient.— *Impar.* J'étudiais, tu étudiais, il étudiait, nous étudiions, vous étudiiez, ils étudiaient. — *Passé défini.* J'étudiai, tu étudias, il étudia, nous étudiâmes, vous étudiâtes, ils étudièrent. — *Passé indéf.* J'ai étudié, etc. — *Passé antér.* J'eus étudié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais étudié, etc. — *Futur.* J'étudierai, tu étudieras, il étudiera, nous étudierons, vous étudierez, ils étudieront. — *Futur ant.* J'aurai étudié, etc. — *Cond. prés.* J'étudierais, tu étudierais, il étudierait, nous étudierions, vous étudieriez, ils étudieraient. — *Passé.* J'aurais étudié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse étudié, etc. — *Impératif prés.* Etudie, étudions, étudiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez étudié. — *Subj. prés.* Que j'étudie, que tu étudies, qu'il étudie, que nous étudiions, que vous étudiiez, qu'ils étudient. — *Imparf* Que j'étudiasse, que tu étudiasses, qu'il étudiât, que nous étudiassions, que vous étudiassiez, qu'ils étudiassent. — *Passé.* Que j'aie étudié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse étudié, etc. — *Infin. prés.* Etudier. — *Pass.* Avoir étudié. — *Part. prés.* Etudiant.Invariable comme participe, variable comme substantif. *Un étudiant, des étudiants.*—*Passé.* Etudié (var.).— *Pass. comp.* Ayant étudié. —Se conjugue avec le pronom personnel *: s'étudier*, chercher à se connaître, admirer ses défauts, ses qualités. *Il* s'étudie *pour devenir meilleur*, prendre un air affecté. *Rien n'est détestable comme la société de quelqu'un qui* s'étudie *à plaire.* — Passif *: Etre étudié.* Le participe régit *par.*

ÉTUVER, v. a. 1re conjug. (*étuvé*), laver et nettoyer quelque blessure ou plaie en appuyant doucement. Etuver *une plaie avec de l'eau tiède.* — *Indic. prés.* J'étuve, tu étuves, il étuve, nous étuvons, vous étuvez, ils étuvent. — *Imparf.* J'étuvais, tu étuvais, il étuvait, nous étuvions, vous étuviez, ils étuvaient.— *Passé déf.* J'étuvai, tu étuvas, il étuva, nous étuvâmes, vous étuvâtes, ils étuvèrent. — *Passé ind.* J'ai étuvé, etc. — *Passé ant.* J'eus étuvé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais étuvé, etc. — *Futur.* J'étuverai, tu étuveras, il étuvera, nous étuverons, vous étuverez, ils étuveront. — *Futur ant.* J'aurai étuvé, etc. — *Cond. prés.* J'étuverais, tu étuverais, il étuverait, nous étuverions, vous étuveriez, ils étuveraient. — *Passé.* J'aurais étuvé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse étuvé, etc. — *Impér. prés.* Etuve, étuvons, étuvez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez étuvé. — *Subj prés.*Que j'étuve, que tu étuves, qu'il étuve, que nous étuvions, que vous étuviez, qu'ils étuvent. — *Imparf.* Que j'étuvasse, que tu étuvasses, qu'il étuvât, que nous étuvassions, que vous étuvassiez, qu'ils étuvassent. — *Passé.* Que j'aie étuvé, etc. — *Plus-que-parf* Que j'eusse étuvé, etc. — *Infin. prés.* Etuver. — *Passé.* Avoir étuvé. — *Part. prés.* Etuvant. (invariable). — *Passé.* Etuvé, étuvée, étuvés, étuvées. — *Passé comp.*

Ayant étuvé. — Passif : *Etre étuvé*. Le participe régit *par*.

ÉVACUER, v. a., 1re conjug. *(Evacué)*, vider, faire sortir la bile, etc. *Cela* évacue *les mauvaises humeurs*. — Faire sortir une réunion. *Faites* évacuer *la salle, l'auditoire*. Il s'emploie dans le même sens à l'égard des troupes qu'on fait sortir d'une place, soit par capitulation, soit lorsqu'il s'agit d'une retraite. *Évacuer un pays, évacuer des troupes*. — Il est aussi neutre dans les deux sens. *Les troupes ont* évacué. *Ce malade a-t-il bien* évacué? — *Ind. prés*. J'évacue, tu évacues, il évacue, nous évacuons, vous évacuez, ils évacuent. — *Imparf*. J'évacuais, tu évacuais, il évacuait, nous évacuions, vous évacuiez, ils évacuaient. — *Passé défini*. J'évacuai, tu évacuas, il évacua, nous évacuâmes, vous évacuâtes, ils évacuèrent. — *Passé indéf*. J'ai évacué, etc. — *Passé antérieur*. J'eus évacué, etc. — *Plus-que-parfait*. J'avais évacué, etc. — *Futur*. J'évacuerai, tu évacueras, il évacuera, nous évacuerons, vous évacuerez, ils évacueront. — *Futur ant*. J'aurai évacué, etc. — *Cond. présent*. J'évacuerais, tu évacuerais, il évacuerait, nous évacuerions, vous évacueriez, ils évacueraient. — *Passé*. J'aurais évacué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse évacué, etc. — *Impér. prés*. Evacue, évacuons, évacuez. —*Passé*. Aie, ayons, ayez évacué.— *Subj. prés*. Que j'évacue, que tu évacues, qu'il évacue, que nous évacuions, que vous évacuiez, qu'ils évacuent. — *Imp*. Que j'évacuasse, que tu évacuasses, qu'il évacuât, que nous évacuassions, que vous évacuassiez, qu'ils évacuassent. — *Passé*. Que j'aie évacué, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse évacué, etc.— *Infin. prés*. Evacuer. — *Passé*. Avoir évacué. — *Partic. prés*. Evacuant (var.). — *Passé*. Evacué, évacuée, évacués, évacuées. — *Passé comp*. Ayant évacué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'évacuer*. Il s'emploie en parlant des humeurs. *Il y a des humeurs qui* s'évacuent *difficilement* (Académie). — Passif : *être évacué*. Le participe régit *par*.

ÉVADER *(s')*, v. pr., 1re conj. *(Cévadé)*, échapper, s'éloigner furtivement. *Il voulait* s'évader. *Le coup fait, il* s'évada.

Fourbe, tu crois par là peut-être *t'évader?*
Molière.

— S'évader, s'échapper, s'enfuir. *S'évader* se fait en secret; *s'échapper* suppose qu'on a déjà été pris ou qu'on est sur le point de l'être; *s'enfuir* ne suppose aucune de ces conditions. — *Ind. prés*. Je m'évade, tu t'évades, il s'évade, nous nous évadons, vous vous évadez, ils s'évadent. — *Imparf*. Je m'évadais, tu t'évadais, il s'évadait, nous nous évadions, vous vous évadiez, ils s'évadaient. — *Passé déf*. Je m'évadai, tu t'évadas, il s'évada, nous nous évadâmes, vous vous évadâtes, ils s'évadèrent. — *Passé indéf*. Je me suis, tu t'es, il s'est évadé, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont évadés. — *Passé ant*. Je me fus, tu te fus, il se fut évadé, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent évadés. — *Plus-que-parf*. Je m'étais, tu t'étais, il s'était évadé, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient évadés. — *Futur*. Je m'évaderai, tu t'évaderas, il s'évadera, nous nous évaderons, vous vous évaderez, ils s'évaderont. — *Futur ant*. Je me serai, tu te seras, il se sera évadé, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront évadés. — *Cond. présent*. Je m'évaderais, tu t'évaderais, il s'évaderait, nous nous évaderions, vous vous évaderiez, ils s'évaderaient.— *Passé*. Je me serais, tu te serais, il se serait évadé, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient évadés. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût évadé, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent évadés. — *Impér. prés*. Evade-toi, évadons-nous, évadez-vous. — *Passé*. Sois-toi évadé, soyons-nous, soyez-vous évadés. — *Subj. prés*. Que je m'évade, que tu t'évades, qu'il s'évade, que nous nous évadions, que vous vous évadiez, qu'ils s'évadent. — *Imparf*. Que je m'évadasse, que tu t'évadasses, qu'il s'évadât, que nous nous évadassions, que vous vous évadassiez, qu'ils s'évadassent. — *Passé*. Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit évadé, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient évadés. — *Plus-que-parfait*. Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût évadé, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent évadés. — *Infin. prés*. S'évader. — *Passé*. S'être évadé. — *Part. présent*. S'évadant (inv.). — *Passé*. Évadé, évadée, évadés, évadées. — *Passé composé*. S'étant évadé.

ÉVALTONNER *(s')*, v. pron., 1re conj. *(Çévaltoné)*, abuser de ses forces, prendre des manières trop libres. Familier et inusité. *Un homme bien élevé ne* s'évaltonne *jamais*. — *Ind. prés*. Je m'évaltonne, tu t'évaltonnes, il s'évaltonne, nous nous

évaltonnons, vous vous évaltonnez, ils s'évaltonnent. — *Imp.* Je m'évaltonnais, tu t'évaltonnais, il s'évaltonnait, nous nous évaltonnions, vous vous évaltonniez, ils s'évaltonnaient. — *Passé déf.* Je m'évaltonnai, tu t'évaltonnas, il s'évaltonna, nous nous évaltonnâmes, vous vous évaltonnâtes, ils s'évaltonnèrent. — *Passé ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est évaltonné, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont évaltonnés. — *Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fût évaltonné, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent évaltonnés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était évaltonné, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient évaltonnés. — *Futur.* Je m'évaltonnerai, tu t'évaltonneras, il s'évaltonnera, nous nous évaltonnerons, vous vous évaltonnerez, ils s'évaltonneront. — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera évaltonné, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront évaltonnés. — *Condit. prés.* Je m'évaltonnerais, tu t'évaltonnerais, il s'évaltonnerait, nous nous évaltonnerions, vous vous évaltonneriez, ils s'évaltonneraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait évaltonné, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient évaltonnés. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût évaltonné, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent évaltonnés. — *Impér. prés.* Évaltonne-toi, évaltonnons-nous, évaltonnez-vous. — *Passé* Sois-toi évaltonné, soyons-nous, soyez-vous évaltonnés. — *Subj. prés.* Que je m'évaltonne, que tu t'évaltonnes, qu'il s'évaltonne, que nous nous évaltonnions, que vous vous évaltionniez, qu'ils s'évaltonnent. — *Imp.* Que je m'évaltonnasse, que tu t'évaltonnasses, qu'il s'évaltonnât, que nous nous évaltonnassions, que vous vous évaltonnassiez, qu'ils s'évaltonnassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit évaltonné, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient évaltonnés. — *Plus-que-parfait.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût évaltonné, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent évaltonnés. — *Inf. prés.* S'évaltonner. — *Passé.* S'être évaltonné. — *Particip. présent.* S'évaltonnant (invar.). — *Passé.* Évaltonné, évaltonnée, évaltonnés, évaltonnées. — *Passé comp.* S'étant évaltonné ou évaltonnée.

ÉVALUER, v. a., 1re conjug. (*Évalué*), estimer une chose suivant sa valeur. Évaluer *une propriété, une terre, une maison à... On* évalue *sa fortune à un million de revenu.* — Il s'emploie aussi sans la préposition. *Cette maison est* évaluée *dix mille francs.* — *Ind. prés.* J'évalue, tu évalues, il évalue, nous évaluons, vous évaluez, ils évaluent. — *Imparf.* J'évaluais, tu évaluais, il évaluait, nous évaluions, vous évaluiez, ils évaluaient. — *Passé déf.* J'évaluai, tu évaluas, il évalua, nous évaluâmes, vous évaluâtes, ils évaluèrent. — *Passé indéf.* J'ai évalué, etc. — *Passé antér.* J'eus évalué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais évalué, etc. — *Futur.* J'évaluerai, tu évalueras, il évaluera, nous évaluerons, vous évaluerez, ils évalueront. — *Futur ant.* J'aurai évalué, etc. — *Cond. prés.* J'évaluerais, tu évaluerais, il évaluerait, nous évaluerions, vous évalueriez, ils évalueraient. — *Passé.* J'aurais évalué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse évalué, etc. — *Impér. prés.* Évalue, évaluons, évaluez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez évalué. — *Subj. prés.* Que j'évalue, que tu évalues, qu'il évalue, que nous évaluions, que vous évaluiez, qu'ils évaluent. — *Imparf.* Que j'évaluasse, que tu évaluasses, qu'il évaluât, que nous évaluassions, que vous évaluassiez, qu'ils évaluassent. — *Passé.* Que j'aie évalué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse évalué, etc. — *Infinitif prés.* Évaluer. — *Passé.* Avoir évalué. — *Part. prés.* Évaluant (invariable). — *Passé.* Évalué, évaluée, évalués, évaluées. — *Passé comp.* Ayant évalué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'évaluer.* — Passif : *être évalué.* Le participe régit *à* et *par.*

ÉVANGÉLISER, v. a., 1re conj. (*Évangélisé*), prêcher l'évangile. Évangéliser *les nations* (Acad.). *St-Paul* évangélisa *les Gentils* (Acad.). — Il s'emploie aussi dans un sens absolu : *St-François Xavier a* évangélisé *dans le Japon.* — *Indic prés.* J'évangélise, tu évangélises, il évangélise, nous évangélisons, vous évangélisez, ils évangélisent. — *Imparf.* J'évangélisais, tu évangélisais, il évangélisait, nous évangélisions, vous évangélisiez, ils évangélisaient. — *Passé déf.* J'évangélisai, tu évangélisas, il évangélisa, nous évangélisâmes, vous évangélisâtes, ils évangélisèrent. — *Passé indéf.* J'ai évangélisé, etc. — *Passé antér.* J'eus évangélisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais évangélisé, etc. — *Futur.* J'évangéliserai, tu évangéliseras, il évangél

sera, nous évangéliserons, vous évangéliserez, ils évangéliseront. — *Futur antér.* J'aurai évangélisé, etc. — *Condit. prés.* J'évangéliserais, tu évangéliserais, il évangélise ait, nous évangéliserions, vous évangéliseriez, ils evangéliseraient. — *Passé.* J'aurais évangélisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse évangélisé, etc. — *Impér. prés.* Evangélise, évangélisons, évangélisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez évangélisé, — *Subj prés.* Que j'évangélise, que tu évangélises, qu'il evangélise, que nous évangélisions, que vous évangelisiez, qu'ils évangélisent. — *Imparf.* Que j'évangélisasse, que tu évangélisasses, qu'il évangélisât, que nous évangélisassions, que vous évangélisassiez, qu'ils évangélisassent. — *Passé.* Que j'aie évangelisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse évangélisé, etc. — *Inf. prés.* Evangéliser. — *Passé.* Avoir évangélisé. — *Part. prés.* Evangélisant (inv.). — *Passé.* Evangélisé, évangélisée, évangélisés, évangélisees — *Passe comp.* Ayant évangélisé. — Passif : *être evangélisé.* Le participe régit *par.*,

ÉVANOUIR (s'), v. pron, 2e conjug. (*Çévanou-ir*), tomber en défaillance, sans connaissance. *Cette femme s'*évanouit *en apprenant la mort de son mari.* — Fig., venir à rien, ne point se réaliser, disparaître, se dissiper.

Crois-tu que mes chagrins doivent *s'évanouir*
A l'aspect d'un bonheur dont je ne puis jouir.
Racine.

Faire évanouir, faire perdre connaissance ou faire disparaître. *Cette nouvelle l'a fait* évanouir. *Cette lettre a fait* évanouir *toutes mes espérances.* Dans ces deux phrases il y a ellipse du pronom. — Terme d'algèbre, *faire* évanouir *une quantité, la faire disparaître d'une équation* (Académie). — *Indic. pres.* Je m'évanouis, tu t'évanouis, il s'évanouit, nous nous évanouissons, vous vous évanouissez, ils s'évanouissent. — *Imparf.* Je m'évanouissais, tu t'évanouissais, il s'évanouissait, nous nous évanouissions, vous vous évanouissiez, ils s'évanouissaient. — *Passé déf.* Je m'évanouis, tu t'évanouis, il s'évanouit, nous nous évanouîmes, vous vous évanouîtes, ils s'évanouirent. — *Passé indéfini.* Je me suis, tu t'es, il s'est évanoui, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont évanouis. — *Passé antér.* Je me fus, tu te fus, il se fut évanoui, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent evanouis. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était évanoui, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient evanouis. — *Futur.* Je m'évanouirai, tu t'évanouiras, il s'évanouira, nous nous évanouirons, vous vous évanouirez, ils s'évanouiront. — *Futur antér.* Je me serai, tu te seras, il se sera, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront évanouis. —*Condit. prés.* Je m'évanouirais, tu t'évanouirais, il s'évanouirait, nous nous évanouirions, vous vous évanouiriez, ils s'évanouiraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait évanoui, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient évanouis.— *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût évanoui, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent évanouis. — *Impér. prés.* Evanouis-toi, évanouissons-nous, évanouissez-vous. — *Passé.* Sois-toi évanoui, soyons-nous, soyez-vous evanouis. — *Subj. prés.* Que je m'évanouisse, que tu t'évanouisses, qu'il s'évanouisse, que nous nous évanouissions, que vous vous évanouissiez, qu'ils s'évanouissent. — *Imparf.* Que je m'évanouisse, que tu t'evanouisses, qu'il s'évanouît, que nous nous évanouissions, que vous vous évanouissiez, qu'ils s'évanouissent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit évanoui, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient évanouis. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût évanoui, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent évanouis. — *Infin. prés.* S'évanouir.— *Passé.* S'être évanoui.—*Partic. prés.* S'évanouissant (invar.).—*Pass.* Évanoui, évanouie, evanouis, évanouies. — *Passé composé.* S'étant évanoui ou évanouie.

ÉVAPORER, v. a., 1re conjug. (*Evaporé*), soulager en donnant cours. Evaporer *sa bile, son chagrin.* — *Ind. prés.* J'évapore, tu évapores, il évapore, nous évaporons, vous évaporez, ils évaporent. — *Imparf.* J'évaporais, tu évaporais, il évaporait, nous évaporions, vous évaporiez, ils évaporaient. — *Pass. déf.* J'évaporai, tu évaporas, il évapora, nous évaporâmes, vous évaporâtes, ils évaporèrent.— *Passé ind.* J'ai évaporé, etc.— *Pass. ant.* J'eus évaporé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais évaporé, etc. — *Futur.* J'évaporerai, tu évaporeras, il évaporera, nous évaporerons, vous évaporerez, ils évaporeront. — *Futur anter.* J'aurai

évaporé, etc. — *Cond. prés.* J'évaporerais, tu évaporerais, il évaporerait, nous évaporerions, vous évaporeriez, ils évaporeraient. — *Passé.* J'aurais évaporé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse évaporé, etc. — *Impér. prés.* Evapore, évaporons, évaporez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez évaporé. — *Subj. prés.* Que j'évapore, que tu évapores, qu'il évapore, que nous évaporions, que vous évaporiez, qu'ils évaporent. — *Imp.* Que j'évaporasse, que tu évaporasses, qu'il évaporât, que nous évaporassions, que vous évaporassiez, qu'ils évaporassent. — *Passé.* Que j'aie évaporé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse évaporé, etc. — *Inf. prés.* Evaporer. — *Passé.* Avoir évaporé. — *Partic. prés.* Evaporant (invariable). — *Passé.* Evaporé, évaporée, évaporés, évaporées. — *Pass. comp.* Ayant évaporé. — Il est plus usité comme verbe pronominal : *s'évaporer.* Il signifie 1° au propre : se résoudre en vapeur. *L'esprit de vin* s'évapore *aisément.* — 2° Au figuré : s'exhaler, se dissiper, se perdre. *Sa colère* s'évapore *en menaces.* — 3° Fig. et fam., montrer une grande légèreté d'esprit et de caractère. *Ce jeune homme* s'évapore. —Passif : *être évaporé.* Le part. régit *par.*

ÉVASER, v. a., 1[re] conjug. (*Evazé*), élargir, rendre une chose plus large à son ouverture. *Il faut* évaser *davantage ce tuyau, l'ouverture de ce tuyau.* — Terme de jard., évaser *un arbre,* lui faire prendre plus de circonférence.— *Indic. prés.* J'évase, tu évases, il évase, nous évasons, vous évasez, ils évasent. — *Imp.* J'évasais, tu évasais, il évasait, nous évasions, vous évasiez, ils évasaient.— *Passe déf.* J'évasai, tu évasas, il évasa, nous évasâmes, vous évasâtes, ils évasèrent. — *Passé ind.* J'ai évasé, etc. — *Passé antér.* J'eus évasé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais évasé, etc. — *Futur.* J'évaserai, tu évaseras, il évasera, nous évaserons, vous évaserez, ils évaseront.— *Futur ant.* J'aurai évasé, etc. — *Cond. prés.* J'évaserais, tu évaserais, il évaserait, nous évaserions, vous évaseriez, ils évaseraient. — *Passé.* J'aurais évasé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse évasé, etc. — *Impérat. présent.* Evase, évasons, évasez.— *Passé* Aie, ayons, ayez évasé. — *Subj. prés.* Que j'évase, que tu évases, qu'il évase, que nous évasions, que vous évasiez, qu'ils évasent. — *Imparf.* Que j'évasasse, que tu évasasses, qu'il évasât, que nous évasassions, que vous évasassiez, qu'ils évasassent. — *Passé.* Que j'aie évasé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse évasé, etc. — *Infin. prés.* Evaser. — *Passé.* Avoir évasé. — *Part. prés.* Evasant (inv.). — *Passé.* Evasé (inv.). —*Passé comp.* Ayant évasé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'évaser.* — Passif : *Etre évasé.* Le participe régit *par.*

ÉVEILLER, v. n., 2[e] conj. (*Evei-ié*), faire cesser, interrompre le sommeil. *On m'est venu* éveiller *ce matin à cinq heures.* — Fig., rendre plus vif, plus gai, plus actif.

Le redouté Frontin que son devoir *éveille.*
Boileau.

— Stimuler, exciter, provoquer. Eveiller *les talents, la jalousie, les remords,* etc. — *Indic. prés.* J'éveille, tu éveilles, il éveille, nous éveillons, vous éveillez, ils éveillent. — *Imparf.* J'éveillais, tu éveillais, il éveillait, nous éveillions, vous éveilliez, ils éveillaient.— *Pass. défi.* J'éveillai, tu éveillas, il éveilla, nous éveillâmes, vous éveillâtes, ils éveillèrent. — *Passé indéf.* J'ai éveillé, etc.— *Passé antér.* J'eus éveillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais éveillé, etc. — *Futur.* J'éveillerai, tu éveilleras, il éveillera, nous éveillerons, vous éveillerez, ils éveilleront. — *Futur ant.* J'aurai éveillé, etc. — *Cond. prés.* J'éveillerais, tu éveillerais, il éveillerait, nous éveillerions, vous éveilleriez, ils éveilleraient. — *Passé.* J'aurais éveillé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse éveillé, etc.—*Impér. prés.* Eveille, éveillons, éveillez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez éveillé. — *Subj. prés.* Que j'éveille, que tu éveilles, qu'il éveille, que nous éveillions, que vous éveilliez, qu'ils éveillent. —*Imparf.* Que j'éveillasse, que tu éveillasses, qu'il éveillât, que nous éveillassions, que vous éveillassiez, qu'ils éveillassent. — *Passé.* Que j'aie éveillé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse éveillé, etc. — *Inf. prés.* Eveiller. — *Passé.* Avoir éveillé. — *Participe prés.* Eveillant (invar.). — *Passé.* Eveillé, éveillée, éveillés, éveillées. — *Passé composé.* Ayant éveillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'éveiller,* cesser de dormir, et figurément, sortir de son engourdissement. *Il s'est* éveillé *à temps. Cet enfant* s'éveille *de jour en jour.* — Passif : *être éveillé.* Le part. régit *par.* Eveillé par *un importun, par le bruit.*

ÉVENTER v. a., 1[re] conjug. (*Evanté*),

donner du vent en agitant l'air, faire du vent avec un éventail. *Les princes d'Asie ont toujours des gens qui les* éventent. — Exposer au vent, à l'air, donner de l'air. *Il faut* éventer *ce meuble.* — Fig., découvrir: éventer *un secret, un complot.* — Eventer *la mine* ou *la mèche*; découvrir une affaire secrète, faire échouer un projet. — Eventer *le grain*, le remuer pour lui donner de l'air; *la sève*, tailler en bec de flûte les branches d'un arbre; *la voie*, se dit des chiens qui sentent la voie sans mettre le nez à terre ou qui, après un long défaut, ont le vent du cerf qui est sur le ventre dans une enceinte; *une pierre*, l'écarter du mur en la montant; *une voile*, la brasser de manière à mettre le vent dedans.— *Ind. prés.* J'évente, tu éventes, il évente, nous éventons, vous éventez, ils éventent. — *Imp.* J'éventais, tu éventais, il éventait, nous éventions, vous éventiez, ils éventaient. — *Passé déf.* J'éventai, tu éventas, il éventa, nous éventâmes, vous éventâtes, ils éventèrent. — *Passé ind.* J'ai éventé, etc. — *Passé ant.* J'eus éventé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais éventé, etc. — *Futur.* J'éventerai, tu éventeras, il éventera, nous éventerons, vous éventerez, ils éventeront. — *Futur ant.* J'aurai éventé, etc. — *Cond. prés.* J'éventerais, tu éventerais, il éventerait, nous éventerions, vous éventeriez, ils éventeraient.— *Passé.* J'aurais éventé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse éventé, etc.—*Impér. prés.* Evente, éventons, éventez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez éventé. — *Subj. prés.* Que j'évente, que tu éventes, qu'il évente, que nous éventions, que vous éventiez, qu'ils éventent. — *Imparf.* Que j'éventasse, que tu éventasses, qu'il éventât, que nous éventassions, que vous éventassiez, qu'ils éventassent. — *Passé.* Que j'aie éventé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse éventé, etc.—*Infin. prés.* Eventer. — *Passé.* Avoir éventé.— *Part. prés.* Eventant (invar.). —*Passé.* Eventé, éventée, éventés, éventées. — *Passé comp.* Ayant éventé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'éventer*, signifie 1° se donner de l'air. *Cette dame* s'évente *avec un fort joli éventail.* — 2° Se gâter par le contact de l'air. *Ce vin* s'est éventé.— Passif : *être éventé.* Le participe régit *par.*

ÉVENTILLER (s'), v. pron., 1re conj. (*Cévanti-ié*), se secouer en volant. Terme de fauconnerie. *Cet oiseau* s'éventille. — Ne se conjugue qu'aux troisièmes pers. — *Ind. prés.* Il s'éventille, ils s'éventillent — *Imp.* Il s'éventillait, ils s'éventillaient. — *Passé déf.* Il s'éventilla, ils s'éventillèrent. —*Passé ind.* Il s'est éventillé, ils se sont éventillés. — *Passé ant.* Il se fût éventillé, ils se furent éventillés. — *Plus-que-parf.* Il s'était éventillé, ils s'étaient éventillés. — *Futur.* Il s'éventillera, ils s'éventilleront. — *Futur ant.* Il se sera éventillé, ils se seront éventillés. — *Cond. prés.* Il s'éventillerait, ils s'éventilleraient. — *Passé.* Il se serait éventillé, ils se seraient éventillés. — *On dit aussi :* Il se fût éventillé, ils se fussent éventillés. — — *Pas d'impér.* — *Subj. prés.* Qu'il s'éventille, qu'ils s'éventillent. — *Imp.* Qu'il s'éventillât, qu'ils s'éventillassent. — *Passé.* Qu'il se soit éventillé, qu'ils se soient éventillés. — *Plus-que-parf.* Qu'il se fût éventillé, qu'ils se fussent éventillés. — *Inf. prés.* S'éventiller. — *Passé.* S'être éventillé. — *Part. prés.* S'éventillant (inv.). — *Passé.* Eventillé (inv.).—*Passé comp.* S'étant éventillé.

ÉVENTRER, v. a. 1re conj. (*Évantré*), ouvrir le ventre pour en tirer les intestins. Eventrer *un bœuf, un mouton.* Eventrer *une carpe, un brochet.* — Blesser en fendant le ventre. *Le sanglier a* éventré *plusieurs de nos chiens.* — Ouvrir de force sans se servir de clef. Eventrer *un portefeuille, un porte-manteau.* Eventrer *une voile*, la percer, la fendre. On dit aussi : Eventrer *un pâté*, l'ouvrir. — *Indic. prés.* J'éventre, tu éventres, il éventre, nous éventrons, vous éventrez, ils éventrent. — *Imparf.* J'éventrais, tu éventrais, il éventrait, nous éventrions, vous éventriez, ils éventraient. — *Passé déf.* J'éventrai, tu éventras, il éventra, nous éventrâmes, vous éventrâtes, ils éventrèrent. — *Passé ind.* J'ai éventré, etc. — *Passé ant.* J'eus éventré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais éventré, etc. — *Futur.* J'éventrerai, tu éventreras, il éventrera, nous éventrerons, vous éventrerez, ils éventreront. — *Futur antér.* J'aurai éventré, etc. — *Cond. prés.* J'éventrerais, tu éventrerais, il éventrerait, nous éventrerions, vous éventreriez, ils éventreraient. — *Passé.* J'aurais éventré, etc. — *On dit aussi*: J'eusse éventré, etc. — *Impér. prés.* Eventre, éventrons, éventrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez éventré. — *Subjonc. prés.* Que j'éventre, que tu éventres, qu'il éventre, que

nous éventrions, que vous éventriez, qu'ils éventrent. — *Imparfait.* Que j'éventrasse, que tu éventrasses, qu'il éventrât, que nous éventrassions, que vous éventrassiez, qu'ils éventrassent. — *Passé.* Que j'aie éventré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eus se éventré, etc. — *Inf. prés.* Eventrer. — *Passé.* Avoir éventré. — *Partic. prés.* Eventrant (invar.). — *Passé.* Eventré, éventrée, éventrés, éventrées. — *Passé comp.* Ayant éventré — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'éventrer. Le Japonais* s'éventre *par point d'honneur.* (Acad.) — Passif : *Etre éventré.* Le participe régit *par.*

ÉVERMUDER, v. a., 1re conj. (*Évermudé*), terme de confiseur : donner une couleur verte. *On* évermude *des amandes.* — *Ind. prés.* J'évermude, tu évermudes, il évermude, nous évermudons, vous évermudez, ils évermudent. — *Imparf.* J'évermudais, tu évermudais, il évermudait, nous évermudions, vous évermudiez, ils évermudaient. — *Pass. déf.* J'évermudai, tu évermudas, il évermuda, nous évermudâmes, vous évermudâtes, ils évermudèrent. — *Passé ind.* J'ai evermudé, etc. — *Passé anter.* J'eus évermudé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais evermudé, etc. — *Futur.* J'évermuderai, tu évermuderas, il évermudera, nous évermuderons, vous évermuderez, ils évermuderont. — *Futur antér.* J'aurai évermudé, etc. — *Cond. prés.* J'évermuderais, tu evermuderais, il évermuderait, nous évermuderions, vous évermuderiez, ils évermuderaient. —*Passé.* J'aurais évermudé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse evermudé, etc. — *Imper. prés.* Evermude, évermudons, évermudez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez évermudé. — *Subj. prés.* Que j'évermude, que tu évermudes, qu'il évermude, que nous évermudions, que vous évermudiez, qu'ils évermudent. — *Imparfait.* Que j'évermudasse, que tu évermudasses, qu'il évermudât, que nous évermudassions, que vous évermudassiez, qu'ils évermudassent. — *Pass.* Que j'aie évermudé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse évermudé, etc. — *Inf. prés.* Evermuder. — *Passé.* Avoir évermudé. —*Part. prés.* Evermudant (inv.). —*Passé.* Evermudé var.). — *Passé comp.* Ayant évermudé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'évermuder. Ces amandes* s'évermudent *bien.* — Passif : *Etre évermudé.* Le participe régit *par.*

ÉVERTUER (s'), v. pron., 1re conjug. (*Cévertu-é*), sortir de son insouciance, de sa nonchalance accoutumée, s'exciter à... s'efforcer de.. — Suivi d'un infin. régit la préposition *à.* — *Ind. prés.* Je m'évertue, tu t'évertues, il s'évertue, nous nous évertuons, vous vous évertuez, ils s'évertuent. — *Imparf.* Je m'évertuais, tu t'évertuais, il s'évertuait, nous nous évertuions, vous vous évertuiez, ils s'évertuaient. — *Passé déf.* Je m'évertuai, tu t'évertuas, il s'évertua, nous nous évertuâmes, vous vous évertuâtes, ils s'évertuèrent. —*Passé ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est évertué, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont évertués. — *Passé antér.* Je me fus, tu te fus, il se fut évertué, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent évertués. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était évertué, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient evertués. — *Futur.* Je m'évertuerai, tu t'évertueras, il s'évertuera, nous nous évertuerons, vous vous évertuerez, ils s'évertueront. — *Futur anter.* Je me serai, tu te seras, il se sera évertué, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront évertués. — *Cond. prés.* Je m'évertuerais, tu t'évertuerais, il s'évertuerait, nous nous évertuerions, vous vous évertueriez, ils s'évertueraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait évertué, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient évertués. — *On dit aussi* : Je me fusse, tu te fusses, il se fût evertué, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent évertués. — *Impér. pr.* Evertue toi, évertuons-nous, évertuez-vous. — *Passé.* Sois-toi évertué, soyons-nous, soyez-vous évertués. — *Subj. prés.* Que je m'évertue, que tu t'évertues qu'il s'évertue, que nous nous évertuions, que vous vous évertuiez, qu'ils s'évertuent. — *Imparf.* Que je m'évertuasse, que tu t'évertuasses, qu'il s'évertuât, que nous nous evertuassions, que vous vous evertuassiez, qu'ils s'évertuassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit évertué, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient évertués. —*Plus-que-parfait.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût evertué, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent évertués. — *Infin. prés.* S'évertuer. — *Passé.* S'être évertué. — *Part. prés.* S'évertuant (invar.). *Passé.* Evertué, évertuée, évertués

évertuées. — *Passé. comp.* S'étant évertué.

ÉVIDER, v. a. 1re conj. (*Évidé*), terme de métier faire tailler à jour; faire une cannelure, un vide. Évider *une lame l'épée, un morceau d'ivoire*, etc. — Échancrer. Évider *le collet d'une robe*, etc. — Faire sortir l'emplois du linge. *Ce col est trop dur il faut l'évider.* — *Indic. prés.* J'évide, tu évides, il évide, nous évidons, vous évidez, ils évident. — *Imp.* J'évidais, tu évidais, il évidait, nous évidions, vous évidiez, ils évidaient. — *Passé déf.* J'évidai, tu évidas, il évida, nous évidâmes, vous évidâtes, ils évidèrent. — — *Passé indéfi.* J'ai évidé, etc. — *Pas. antérieur.* J'eus évidé, etc. — *Pl s-que-parf.* J'avais évidé, etc. — *Futur.* J'éviderai, tu évideras, il évidera, nous éviderons, vous éviderez, ils évideront. — *Futur antér.* J'aurai évidé, etc. — *Cond. prés.* J'éviderais, tu éviderais, il éviderait, nous éviderions, vous évideriez, ils évideraient. — *Passé.* J'aurais évidé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse évidé, etc. — *Impér. prés.* Évide, évidons, évidez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez évidé. — *Subj. prés.* Que j'évide, que tu évides, qu'il evide, que nous évidions, que vous évidiez, qu'ils évident. — *Imparfait.* Que j'évidasse, que tu évidasses, qu'il évidât, que nous évidassions, que vous évidassiez, qu'ils évidassent. — *Passé.* Que j'aie évidé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse évidé, etc. — *Inf. prés.* Évider. — *Passé.* Avoir évidé. — *Part. prés.* Evidant (invar). — *Passé.* Évidé, évidée, évidés, évidées. — *Passé comp.* Ayant évidé. — Passif : *être évidé.* Le participe régit *par.*

ÉVINCER, v. a., 1re conj. (*Eveincé*), déposséder juridiquement. *Il a été évincé de cette maison par jugement*, ter. fam. — Enlever par intrigue une place, une affaire lucrative. *On l'a évincé de cet emploi.* Le *c* doit doit être cédillé toutes les fois qu'il est suivi de a eltre *a* ou *o.* — *Ind. prés.* J'évince, tu évinces, il évince, nous évinçons, vous évincez, ils évincent. — *Imp.* J'évinçais, tu évinçais, il évinçait, nous évincions, vous évinciez, ils évinçaient. — *Passé déf.* J'évinçai, tu évinças, il évinça, nous évinçâmes, vous évinçâtes, ils évincèrent. — *Passé ind.* J'ai évincé, etc. — *Passé antér.* J'eus évincé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais évincé, etc. — *Futur.* J'évincerai, tu évinceras, il évincera, nous évincerons, vous évincerez ils évinceront. — *Futur ant.* J'aurai évincé, etc. — *Cond. prés.* J'évincerais, tu évincerais, il évincerait, nous évincerions, vous évinceriez, ils évinceraient. — *Passé.* J'aurais évincé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse évincé, etc. — *Impér. présent.* Évince, évinçons, évincez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez évincé. — *Subj. prés.* Que j'évince, que tu évinces, qu'il évince, que nous évincions, que vous évinciez, qu'ils évincent. — *Imparf.* Que j'évinçasse, que tu évinçasses, qu'il évinçât, que nous évinçassions, que vous évinçassiez, qu'ils évinçassent. — *Passé.* Que j'aie évincé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse évincé, etc. — *Infin. prés.* Évincer. — *Passé.* Avoir évincé — *Part. présent.* Evinçant. (invar). — *Passé.* Évincé, évincée, évincés, évincées. — *Passé composé.* Ayant évincé. — Passif : *Être évincé.* — Le participe régit *de* et *par.* Évincé *d'une propriété par un collatéral.*

ÉVITER, v. a., 1re conj. (*Evité*), fuir. *O belles, évitez le fond des bois, et leur vaste silence.* — Esquiver quelque chose de nuisible et de désagréable. Éviter *la rencontre de quelqu'un, une querelle, un péril*, etc. — Neutralement, terme de marine : Changer de position en tournant sur ses amarres. Éviter *au vent.* Éviter *à la marée.* Il ne faut jamais employer *éviter* pour *épargner.* Ainsi ne dites pas : *Je vous éviterai cette peine*, mais je vous épargnerai etc. — *Ind. prés.* J'évite, tu évites, il évite, nous évitons, vous évitez, ils évitent. — *Imp.* J'évitais, tu évitais, il évitait, nous évitions, vous évitiez, ils évitaient. — *Passé déf.* J'évitai, tu évitas, il évita, nous évitâmes, vous évitâtes, ils évitèrent. — *Passé ind* J'ai évité, etc. — *Passé antér.* J'eus évité, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais évité, etc. — *Futur.* J'éviterai, tu éviteras, il évitera, nous éviterons, vous éviterez, ils éviteront. — *Futur ant.* J'aurai évité, etc — *Condit. prés.* J'éviterais, tu éviterais, il éviterait, nous éviterions, vous éviteriez, ils éviteraient. — *Passé.* J'aurais évité, etc. — *On dit aussi :* J'eusse évité, etc. — *Impér. prés.* Evite, évitons, évitez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez évité. — *Subj. prés.* Que j'évite, que tu évites, qu'il évite, que nous évitions, que vous évitiez, qu'ils évitent. — *Imp.* Que j'évitasse, que tu évitasses, qu'il évitât, que nous évitassions, que vous évitassiez,

qu'ils évitassent. — *Passé.* Que j'aie évité, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse évité, etc. — *Infinitif prés.* Eviter. — *Passé.* Avoir évité. — *Part. prés.* Evitant (inv,). — *Passé.* Evité, évitée, évités, évitées. — *Passé comp.* Ayant évité. — Pronominalement : *s'éviter. Ils* s'évitent *l'un l'autre.* — Passif : *être évité. Le danger* est évité. Le participe régit *par.*

ÉVOQUER, v. a., 1re conjug. (*Evokié*), appeler, faire apparaître des esprits, des ombres. *Les Nécromanciens prétendaient* évoquer *les âmes des morts, les esprits, les démons.* — Se dit figur., en parlant d'une simple apostrophe oratoire, d'une prosopopée. *L'orateur* évoqua *les mânes du héros dont on outrageait la mémoire.* — Terme de palais : tirer une cause d'un tribunal pour la porter à un autre. Il signifie aussi attirer à soi la connaissance d'une affaire. *La Cour* évoqua *le principal et y fit droit.* — *Indic. prés.* J'évoque, tu évoques, il évoque, nous évoquons, vous évoquez, ils évoquent. — *Imparf.* J'évoquais, tu évoquais, il évoquait, nous évoquions, vous évoquiez, ils évoquaient. — *Passé déf.* J'évoquai, tu évoquas, il évoqua, nous évoquâmes, vous évoquâtes, ils évoquèrent. — *Passé indéf.* J'ai évoqué, etc. — *Passé antérieur.* J'eus évoqué, etc. — *Plus-que parf.* J'avais évoqué, etc. — *Futur.* J'évoquerai, tu évoqueras, il évoquera, nous évoquerons, vous évoquerez, ils évoqueront. — *Futur antér.* J'aurai évoqué, etc. — *Condit. prés.* J'évoquerais, tu évoquerais, il évoquerait, nous évoquerions, vous évoqueriez, ils évoqueraient. — *On dit aussi :* J'eusse évoqué, etc. — *Impératif prés.* Evoque, évoquons, évoquez. — *Passé* Aie, ayons, ayez évoqué. — *Subj. prés.* Que j'évoque, que tu évoques, qu'il évoque, que nous évoquions, que vous évoquiez, qu'ils évoquent. — *Imparf.* Que j'évoquasse, que tu évoquasses, qu'il évoquât, que nous évoquassions, que vous évoquassiez, qu'ils évoquassent. — *Passe* Que j'aie évoqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse évoqué, etc. — *Infin. prés.* Evoquer. — *Pass.* Avoir évoqué. — *Partic. prés* Evoquant (inv.). — *Passé.* Evoqué, évoquée, évoqués, évoquées. — *Passé comp.* Ayant évoqué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'évoquer* (Omiss. de l'Académie). *Les esprits* s'évoquent *pendant la nuit.* — Passif : *être évoqué.* Le part. régit *par.*

EXAGÉRER, v. a. 1re conj. (*Éguezajéré*), outrer, louer ou décrier à l'excès les choses dont on parle. Exagérer *une victoire, l'énormité d'un crime.* — Dans le sens absolu. *Il est fort sujet à* exagérer. — Faire plus grand, plus prononcé que la nature. Exagérer *les formes, les proportions.* — Grossir ou diminuer par des récits, amplifier.

> Il plut du sang, je n'*exagère* point.
> La Fontaine.

— *Indicatif. prés.* J'exagère, tu exagères, il exagère, nous exagérons, vous exagérez, ils exagèrent. — *Imparf.* J'exagérais, tu exagérais, il exagérait, nous exagérions, vous exagériez, ils exagéraient. — *Pass. déf.* J'exagérai, tu exagéras, il exagéra, nous exagérâmes, vous exagérâtes, ils exagérèrent. — *Passé ind.* J'ai exagéré, etc. — *Pass. ant.* J'eus exagéré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais exagéré, etc. — *Futur.* J'exagèrerai, tu exagèreras, il exagèrera, nous exagèrerons, vous exagèrerez, ils exagèreront. — *Futur ant.* J'aurai exagéré, etc. — *Cond. prés.* J'exagèrerais, tu exagèrerais, il exagèrerait, nous exagèrerions, vous exagèreriez, ils exagèreraient. — *Passé.* J'aurais exagéré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse exagéré, etc. — *Impér. prés.* Exagère, exagérons, exagérez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez exagéré. — *Subj. prés.* Que j'exagère, que tu exagères, qu'il exagère, que nous exagérions, que vous exagériez, qu'ils exagèrent. — *Imp.* Que j'exagérasse, que tu exagérasses, qu'il exagérât, que nous exagérassions, que vous exagérassiez, qu'ils exagérassent. — *Passé.* Que j'aie exagéré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse exagéré, etc. — *Infin. prés.* Exagérer. — *Passé.* Avoir exagéré. — *Part. prés.* Exagérant (invar.). — *Passé.* Exagéré, exagérée, exagérés, exagérées. — *Passé composé.* Ayant exagéré. — Pronominalement : *s'exagérer.* S'exagérer *le danger.* — Passif : *être exagéré, Cet écrit* est exagéré. Le participe régit *par. Statue* exagérée par *le sculpteur.*

EXALTER, v. a., 1re conj. (*Éguezalté*), élever par le récit ; louer, vanter à l'excès. Exalter *une personne, son mérite.* — Porter à l'enthousiasme, au délire. *La lecture des grands poëtes* exalte *l'imagination. Travailler à* exalter *les esprits.* — Terme de chimie. Augmenter la vertu d'un minéral. Exalter *de l'antimoine.* — *Indicat prés.* J'exalte, tu exaltes, il exalte,

nous exaltons, vous exaltez, ils exaltent. — *Imparf.* J'exaltais, tu exaltais, il exaltait, nous exaltions, vous exaltiez, ils exaltaient. — *Passé déf.* J'exaltai, tu exaltas, il exalta, nous exaltâmes, vous exaltâtes, ils exaltèrent. — *Passé ind.* J'ai exalté, etc. — *Passé ant.* J'eus exalté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais exalté, etc. — *Futur.* J'exalterai, tu exalteras, il exaltera, nous exalterons, vous exalterez, ils exalteront. — *Futur ant.* J'aurai exalté, etc. — *Cond. prés.* J'exalterais, tu exalterais, il exalterait, nous exalterions, vous exalteriez, ils exalteraient. — *Passé.* J'aurais exalté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse exalté etc. — *Impér. prés.* Exalte, exaltons, exaltez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez exalté. — *Subj. prés.* Que j'exalte, que tu exaltes, qu'il exalte, que nous exaltions, que vous exaltiez, qu'ils exaltent —*Imp.* Que j'exaltasse, que tu exaltasses, qu'il exaltât, que nous exaltassions, que vous exaltassiez, qu'ils exaltassent. — *Passé.* Que j'aie exalté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse exalté, etc. — *Inf. prés.* Exalter. — *Passé.* Avoir exalté. — *Part. prés.* Exaltant (inv.). — *Passé.* Exalté, exaltée, exaltés, exaltées. — *Passé comp.* Ayant exalté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'exalter.* Il s'emploie au figuré et surtout en mauvaise part. *C'est un esprit qui* s'exalte *facilement.* — Passif : *Etre exalté.* Le participe régit *par.*

EXAMINER, v. a., 1[re] conj. (*Equezaminé*), faire l'examen de quelque personne ou de quelque chose. Examiner *un livre, un compte.*

Examinez ma vie et songez qui je suis.
Racine.

—Regarder attentivement. *Plus j'*examine *cette personne, plus je crois la reconnaître.* — Faire subir un examen de capacité. Examiner *un étudiant en droit, en médecine.* — *Ind. prés.* J'examine, tu examines, il examine, nous examinons, vous examinez, ils examinent. — *Imparf.* J'examinais, tu examinais, il examinait, nous examinions, vous examiniez, ils examinaient.— *Passé déf.* J'examinai, tu examinas, il examina, nous examinâmes, vous examinâtes, ils examinèrent. — *Passé ind.* J'ai examiné, etc. — *Passé ant.* J'eus examiné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais examiné, etc. — *Futur.* J'examinerai, tu examineras, il examinera, nous examinerons, vous examinerez, ils examineront. — *Futur ant.* J'aurai examiné, etc. — *Condit. prés.* J'examinerais, tu examinerais, il examinerait, nous examinerions, vous examineriez, ils examineraient. — *Passé.* J'aurais examiné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse examiné, etc. — *Impératif présent.* Examine, examinons, examinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez examiné. — *Subj. prés.* Que j'examine, que tu examines, qu'il examine, que nous examinions, que vous examiniez, qu'ils examinent. — *Imparf.* Que j'examinasse, que tu examinasses, qu'il examinât, que nous examinassions, que vous examinassiez, qu'ils examinassent. — *Passé.* Que j'aie examiné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse examiné, etc. — *Infinitif présent.* Examiner. — *Passé.* Avoir examiné. — *Part. prés.* Examinant (invariable). — *Passé.* Examiné, examinée, examinés, examinées. — *Passé comp.* Ayant examiné. — Se conjugue avec le pronom personnel: *s'examiner. Plus je* m'examine, *moins je me sens coupable*, faire son examen de conscience. S'examiner *pour se confesser.* — Récip. se considérer attentivement les uns les autres. *Comme ces gens* s'examinent *les uns les autres !* — Passif : *être examiné. Cet écolier* est examiné. Le participe régit *par.* Examiné par *un professeur.*

EXASPÉRER, v. a., 1[re] conjug. (*Equezacepéré*), aigrir, irriter à l'excès. *Ce nouvel outrage l'a fort* exaspéré. Exaspérer *les esprits.* — *Ind. prés.* J'exaspère, tu exaspères, il exaspère, nous exaspérons, vous exaspérez, ils exaspèrent.— *Imparf.* J'exaspérais, tu exaspérais, il exaspérait, nous exaspérions, vous exaspériez, ils exaspéraient. — *Passé déf.* J'exaspérai, tu exaspéras, il exaspéra, nous exaspérâmes, vous exaspérâtes, ils exaspérèrent. — *Passé ind.* J'ai exaspéré, etc. — *Passé antér.* J'eus exaspéré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais exaspéré, etc.— *Futur.* J'exaspérerai, tu exaspéreras, il exaspérera, nous exaspérerons, vous exaspérerez, ils exaspéreront. — *Futur antér.* J'aurai exaspéré, etc. — *Condit. prés.* J'exaspérerais, tu exaspérerais, il exaspérerait, nous exaspérerions, vous exaspéreriez, ils exaspéreraient. — *Passé.* J'aurais exaspéré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse exaspéré, etc. — *Impératif prés.* Exaspère, exaspérons, exaspérez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez exaspéré. — *Subj. prés.* Que j'exaspère, que tu exaspères, qu'il exas-

père, que nous exaspérions, que vous exaspériez, qu'ils exaspèrent. — *Imp.* Que j'exaspérasse, que tu exaspérasses, qu'il exaspérât, que nous exaspérassions, que vous exaspérassiez, qu'ils exaspérassent. — *Passé.* Que j'aie exaspéré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse exaspéré, etc. — *Infin. prés.* Exaspérer. — *Passé.* Avoir exaspéré. — *Part. prés.* Exaspérant (invar.). — *Passé.* Exaspéré, exaspérée, exaspérés, exaspérées. — *Pass. comp.* Ayant exaspéré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'exaspérer*, s'irriter excessivement (Omission de l'Académie). *Cet homme* s'exaspère *toujours quand il voit celui qui l'a ruiné.* — Passif : *être exaspéré.* Le part. régit *de* et *par.*

EXAUCER, v. a., 1re conj. *(Éguezôcé)*, écouter favorablement une prière et accorder ce qu'on demande. *Dieu* exauce *les prières des humbles, le ciel a* exaucé *nos vœux.* — Se dit aussi des personnes *Dieu nous a* exaucés. *Dieu a* exaucé *son peuple* Académie. La lettre *c* prend une cédille devant les voyelles *a* et *o.* — *Ind prés.* J'exauce, tu exauces, il exauce, nous exauçons, vous exaucez, ils exaucent. — *Imparf.* J'exauçais, tu exauçais, il exauçait, nous exaucions, vous exauciez, ils exauçaient. — *Passé déf.* J'exauçai, tu exauças, il exauça, nous exauçâmes, vous exauçâtes, ils exaucèrent. — *Passé ind.* J'ai exaucé, etc. — *Passé ant.* J'eus exaucé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais exaucé, etc. — *Futur.* J'exaucerai, tu exauceras, il exaucera, nous exaucerons, vous exaucerez, ils exauceront. — *Passé.* J'aurai exaucé, etc. — *Cond. prés.* J'exaucerais, tu exaucerais, il exaucerait, nous exaucerions, vous exauceriez, ils exauceraient. — *Passé.* J'aurais exaucé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse exaucé, etc. — *Impér. prés.* Exauce, exauçons, exaucez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez exaucé. — *Subj. prés.* Que j'exauce, que tu exauces, qu'il exauce, que nous exaucions, que vous exauciez, qu'ils exaucent. — *Imparf.* Que j'exauçasse, que tu exauçasses, qu'il exauçât, que nous exauçassions, que vous exauçassiez, qu'ils exauçassent. — *Passé.* Que j'aie exaucé etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse exaucé, etc. — *Inf. prés.* Exaucer. — *Passé.* Avoir exaucé. — *Part. prés.* Exauçant (invar.). — *Passé.* Exaucé, exaucée, exaucés, exaucées. — *Passé comp.* Ayant exaucé. — Passif : *être exaucé.* Le participe régit *de* et *par.* Exaucé de *Dieu* ou par *Dieu.*

EXCAVER, v. a., 1re conj. *(Ekshavé)*, creuser profondément. Excaver *un terrain, une mine.* — *Ind. prés.* J'excave, tu excaves, il excave, nous excavons, vous excavez, ils excavent. — *Imp.* J'excavais, tu excavais, il excavait, nous excavions, vous excaviez, ils excavaient. — *Passé déf.* J'excavai, tu excavas, il excava, nous excavâmes, vous excavâtes, ils excavèrent. — *Pass. ind.* J'ai excavé, etc. — *Passé ant.* J'eus excavé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais excavé, etc. — *Futur.* J'excaverai, tu excaveras, il excavera, nous excaverons, vous excaverez, ils excaveront. — *Futur anter.* J'aurai excavé, etc. — *Cond. prés.* J'excaverais, tu excaverais, il excaverait, nous excaverions, vous excaveriez, ils excaveraient. — *Passé.* J'aurais excavé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse excavé, etc. — *Impér. prés.* Excave, excavons, excavez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez excavé. — *Subj. prés.* Que j'excave, que tu excaves, qu'il excave, que nous excavions, que vous excaviez, qu'ils excavent. — *Imparf.* Que j'excavasse, que tu excavasses, qu'il excavât, que nous excavassions, que vous excavassiez, qu'ils excavassent. — *Passé.* Que j'aie excavé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse excavé, etc. — *Inf. prés.* Excaver. — *Passé.* Avoir excavé. — *Part. prés.* Excavant (invar.). — *Passé.* Excavé, excavée, excavés, excavées. — *Passé comp.* Ayant excavé. — Passif : *Etre excavé.* Le part. régit *par.*

EXCÉDER, v. a., et n. 1re conj. *(Ekcedé)*, outre-passer, au-delà de certaines bornes. *Il a* excédé *son pouvoir, les ordres qu'il avait reçus. La recette a* excédé *la dépense.* — Fam. et fig. Battu outrageusement. Excéder *quelqu'un de coups.* Fatiguer, importuner excessivement *Cette course m'a* excédé. *Vous m'*excédez *par vos railleries.* Excéder *quelqu'un de bonne chère*, l'exciter à quelques excès de table par une grande abondance de mets. — *Ind. prés.* J'excède, tu excèdes, il excède, nous excédons, vous excédez, ils excèdent. — *Imparf.* J'excédais, tu excédais, il excédait, nous excédions, vous excédiez, ils excédaient. — *Passé déf.* J'excédai, tu excédas, il excéda, nous excédâmes, vous excédâtes, ils excédèrent. — *Passé indéfini* J'ai excédé, etc. — *Passé antérieur.* J'eus excédé

etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais excédé etc. — *Futur.* J'excéderai, tu excéderas, il excédera, nous excéderons, vous excéderez, ils excéderont. — *Futur ant.* J'aurai excédé. etc. — *Condit. prés.* J'excéderais, tu excéderais, il excéderait, nous excéderions, vous excéderiez, ils excéderaient. — *Passé.* J'aurais excédé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse excédé, etc. — *Impér. prés.* Excède, excédons, excédez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez excédé. — *Subj. prés.* Que j'excède, que tu excèdes, qu'il excède, que nous excédions, que vous excédiez, qu'ils excèdent. — *Imp.* Que j'excédasse, que tu excédasses, qu'il excédât, que nous excédassions, que vous excédassiez, qu'ils excédassent. — *Passé.* Que j'aie excédé, etc — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse excédé, etc. — *Infin. prés.* Excéder. — *Pass.* Avoir excédé. — *Part. prés.* Excédant, excédante. — *Passé.* Excédé (var.). — *Passé comp.* Ayant excédé. — Pronominalement : *S'excéder.* Se fatiguer à l'excès, s'exténuer. S'excéder *de débauche, de travail, de jeûnes.* S'excéder *à la chasse, etc.* — Passif : *être excédé. Il est* excédé *de fatigue.* Le participe régit *de* et *par.*

EXCELLER, v. n. 1re conjug. (*Ekcelé*). surpasser par une qualité ; avoir un dégré éminent de perfection, de supériorité au dessus des personnes de même profession, des choses de même qualité. Exceller *dans les beaux-arts. Il* excelle *sur tous les poètes.* (Acad.) *Les chevaux anglais* excellent *sur la plupart des autres chevaux.* (Idem). — Avoir un talent prononcé, faire avec perfection. Il régit la préposition *à* devant un infinitif, *Il* excelle *à peindre. Tel* excelle *à rimer qui juge sottement.* (Boileau). — *Indicatif prés.* J'excelle, tu excelles, il excelle, nous excellons, vous excellez, ils excellent. — *Imparf.* J'excellais, tu excellais, il excellait, nous excellions, vous excelliez, ils excellaient. — *Passé déf.* J'excellai, tu excellas, il excella, nous excellâmes, vous excellâtes, ils excellèrent. — *Passé indéf.* J'ai excellé, etc. — *Pass. ant.* J'eus excellé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais excellé, etc. — *Futur.* J'excellerai, tu excelleras, il excellera, nous excellerons, vous excellerez, ils excelleront. — *Futur ant.* J'aurai excellé, etc. — *Cond. prés.* J'excellerais, tu excellerais, il excellerait, nous excellerions, vous excelleriez, ils excelleraient. — *Passé.* J'aurais excellé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse excellé, etc. — *Imp. prés.* Excelle, excellons, excellez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez excellé. — *Subj. prés.* Que j'excelle, que tu excelles, qu'il excelle, que nous excellions, que vous excelliez, qu'ils excellent. — *Imparf.* Que j'excellasse, que tu excellasses, qu'il excellât, que nous excellassions, que vous excellassiez, qu'ils excellassent. — *Pass.* Que j'aie excellé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse excellé, etc. — *Inf. prés.* Exceller. — *Passé.* Avoir excellé. — *Part. prés.* Excellant. Ne confondez pas le participe *excellant* qui s'écrit avec un *a* et est inveriable avec l'adjectif *excellent* lequel s'écrit avec un *e* et fait *excellente.* — *Passé.* Excellé (invar.). — *Passé comp.* Ayant excellé.

EXCEPTER, v. a., 1re conj. (*Ekcepté*), ne pas comprendre dans un nombre une règle, un choix. *On accorda l'amnistie aux rebelles, mais on en* excepta *leurs chefs. Sans* excepter *personne.* — Ne pas être désigné pour être compris dans quelque chose. *Vous serez* excepté *de la proscription.* Employé sans auxiliaire, *excepté* est adjectif et s'acorde avec le sustantif qui le précède : *Mes fils* exceptés, *mes sœurs* exceptées ; mais il est invariable lorsqu'il est placé devant le substantif : excepté *ma femme*, excepté *mes parents.* Il signifie hormis. — *Indic. prés.* J'excepte, tu exceptes, il excepte, nous exceptons, vous exceptez, ils exceptent. — *Imparf.* J'exceptais, tu exceptais, il exceptait, nous exceptions, vous exceptiez, ils exceptaient. — *Passé déf.* J'exceptai, tu exceptas, il excepta, nous exceptâmes, vous exceptâtes, ils exceptèrent. — *Passé indéf.* J'ai excepté, etc. — *Passé antér.* J'eus excepté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais excepté, etc. — *Futur.* J'excepterai, tu excepteras, il exceptera, nous excepterons, vous excepterez, ils excepteront. — *Futur ant.* J'aurai excepté, etc. — *Condit. prés.* J'excepterais, tu excepterais, il excepterait, nous excepterions, vous excepteriez, ils excepteraient. — *Passé.* J'aurais excepté, etc. — *On dit aussi.* J'eusse excepté, etc. — *Imp. prés.* Excepte, exceptons, exceptez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez excepté. — *Subj. prés.* Que j'excepte, que tu exceptes, qu'il excepte, que nous exceptions, que vous exceptiez, qn'ils exceptent. — *Imp.* Que j'exceptasse, que tu exceptasses, qu'il exceptât, que nous exceptassions, que

vous exceptassiez, qu'il exceptassent. — *Passé*. Que j'aie excepté, etc. — *Plus-que parf*. Que j'eusse excepté, etc. — *Inf. prés*. Excepter. — *Passé*. Avoir excepté. — *Partic. prés*. Exceptant (inv.). — *Pass*. Excepté, exceptée, exceptés, exceptées. *Passé comp*. Ayant excepté. — Se conjugue le pronom personnel : *S'excepter*. *Il s'excepte du nombre des méchants*. — — Passif : *Être excepté*. — Le participe régit *de* et *par*.

EXCIPER, v. n., 1[re] conj. (*Ekcipé*), alléguer une exception en justice. Il n'est guère usité qu'avec la préposition *de*, suivie d'un complément indiquant sur quoi est fondée l'exception. Exciper *de l'autorité de la chose jugée*. Exciper *d'une longue prescription*. — Il signifie aussi employer une pièce pour sa défense. Exciper *d'une renonciation, d'une quittance, d'un traité. L'avocat a prétendu que les traités dont on* excipait *n'avaient pas été librement consentis*. — *Indic. prés*. J'excipe, tu excipes, il excipe, nous excipons, vous excipez, ils excipent. — *Imparf*. J'excipais, tu excipais, il excipait, nous excipions, vous excipiez, ils excipaient. — *Passé déf*. J'excipai, tu excipas, il excipa, nous excipâmes, vous excipâtes, ils excipèrent. — *Passé ind*. J'ai excipé, etc. — *Passé ant*. J'eus excipé, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais excipé, etc. — *Futur*. J'exciperai, tu exciperas, il excipera, nous exciperons, vous exciperez, ils exciperont. — *Futur antér*. J'aurai excipé, etc. — *Cond. prés*. J'exciperais, tu exciperais, il exciperait, nous exciperions, vous exciperiez, ils exciperaient. — *Passé*. J'aurais excipé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse excipé, etc. — *Impér. prés*. Excipe, excipons, excipez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez excipé. — *Subj. prés*. Que j'excipe, que tu excipes, qu'il excipe, que nous excipions, que vous excipiez, qu'ils excipent. — *Imparfait*. Que j'excipasse, que tu excipasses, qu'il excipât, que nous excipassions, que vous excipassiez, qu'ils excipassent. — *Passé*. Que j'aie excipé, etc. — *Plus-que parf*. Que j'eusse excipé, etc. — *Inf. prés*. Exciper. — *Passé*. Avoir excipé. — *Part. prés*. Excipant (invar.). — *Passé*. Excipé, (invar.). — *Passé comp*. Ayant excipé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'exciper*.

EXCITER, v. a., 1[re] conj. (*Ekecité*), engager, porter à... Exciter *quelqu'un à boire, à manger*. — Animer, encourager : exciter *les combattans ;* exciter *à la gloire, à la révolte, au carnage*, etc. *Ce capitaine* excitait *ses soldats par ses discours et son exemple*. — On dit en termes de médecine : Exciter *les organes*. — Provoquer, émouvoir : Exciter *la sensibilité, la pitié*, etc.

Vos soldats dont la vue *excite* la pitié
D'eux-mêmes en ces lieux ont laissé la moitié.
Racine.

Causer, faire naître. *Ce breuvage* excite *l'appétit*.

Nul mets n'*excitait* leur envie.
La Fontaine.

— *Indic. prés*. J'excite, tu excites, il excite, nous excitons, vous excitez, ils excitent. — *Imparf*. J'excitais, tu excitais, il excitait, nous excitions, vous excitiez, ils excitaient. — *Passé déf*. J'excitai, tu excitas, il excita, nous excitâmes, vous excitâtes, ils excitèrent. — *Passé ind*. J'ai excité, etc. — *Passé ant*. J'eus excité, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais excité, etc. — *Futur*. J'exciterai, tu exciteras, il excitera, nous exciterons, vous exciterez, ils exciteront. — *Futur ant*. J'aurai excité, etc. — *Cond. prés*. J'exciterais, tu exciterais, il exciterait, nous exciterions, vous exciteriez, ils exciteraient. — *Passé*. J'aurais excité, etc. — *On dit aussi :* J'eusse excité, etc. — *Imp. prés*. Excite, excitons, excitez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez excité. — *Subj. prés*. Que j'excite, que tu excites, qu'il excite, que nous excitions, que vous excitiez, qu'ils excitent. — *Imparfait*. Que j'excitasse, que tu excitasses, qu'il excitât, que nous excitassions, que vous excitassiez, qu'ils excitassent. — *Passé*. Que j'aie excité, etc. — *Plus-que-parfait*. Que j'eusse excité, etc. — *Infin. prés*. Exciter. — *Passé*. Avoir excité. — *Part. prés*. Excitant, invariable comme participe, variable comme substantif. *Un excitant, des excitants*. — *Passé*. Excité, excitée, excités, excitées. — *Passé comp*. Ayant excité. — Il se conjugue avec le pronom personnel : *S'exciter, se stimuler. Il* s'excite *au travail*. Il a la même signification, employé réciproquement. *Ces élèves* s'excitent *les uns les autres à l'étude, etc.* — Passif : *Être excité*. Le participe régit *par* et *à* devant un infinitif.

EXCLURE, v. a. et irr., 4[e] conj. (*Ekceklure*), renvoyer quelqu'un d'une société, d'un corps où il avait été admis. *Je ne voudrais pas que la philosophie fût un tyran qui* exclût *tout le reste* (Volt.). — Empêcher

d'être admis, d'obtenir. *Ils ont* exclu *de leur temple toute espèce d'ornement. Les hérétiques sont* exclus *de la communion.* — Il se dit particulièrement des choses qui, par leur nature, sont incompatibles avec d'autres : *Le genre naïf* exclut *toute recherche dans le style. La complaisance* exclut *l'avarice* (Rayn.). — *Indic. prés.* J'exclus, tu exclus, il exclut, nous excluons, vous excluez, ils excluent.—*Imp.* J'excluais, tu excluais, il excluait, nous excluions, vous excluiez, ils excluaient. — *Passé déf.* J'exclus, tu exclus, il exclut, nous exclûmes, vous exclûtes, ils exclûrent.—*Passé ind.* J'ai exclu, etc.— *Passé ant.* J'eus exclu, etc.— *Plus-que-parfait.* J'avais exclu, etc.—*Futur.* J'exclurai, tu excluras, il exclura, nous exclurons, vous exclurez, ils excluront. — *Futur antér.* J'aurai exclu, etc.—*Condit. prés.* J'exclurais, tu exclurais, il exclurait, nous exclurions, vous excluriez, ils excluraient. — *Passé.* J'aurais exclu, etc. — *On dit aussi* : J'eusse exclu, etc. — *Impér. prés.* Exclus, excluons, excluez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez exclu.—*Subj. prés.* Que j'exclue, que tu exclues, qu'il exclue, que nous exclusions, que vous exclusiez, qu'ils exclusent.— *Imp.* Que j'exclusse, que tu exclusses, qu'il exclût, que nous exclussions, que vous exclussiez, qu'ils exclussent.—*Passé.* Que j'aie exclu, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse exclu, etc. — *Infin. prés.* Exclure..— *Passé.* Avoir exclu. — *Part. prés.* Excluant (invar.). — *Passé.* Exclu, exclue, exclus, exclues. — *On dit aussi* : Exclus, excluse. Le premier s'emploie avec l'auxiliaire *avoir*, le second avec l'auxiliaire *être*. — *Passé composé.* Ayant exclu. — Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel, surtout comme verbe réciproque : *s'exclure. Ces deux principes* s'excluent *réciproquement.* — Passif : *Etre exclu.* Le participe régit *de* et *par*. Exclus *d'un genre* par *la raison.*

EXCOMMUNIER, v. a., 1re conj. (*Ekcekomunié*), séparer de la communion des fidèles et de la participation des biens spirituels de l'Eglise. *On l'a menacé de l'*excommunier. *Le Pape les avait* excommuniés. — La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif.—*Ind. prés.* J'excommunie, tu excommunies, il excommunie, nous excommunions, vous excommuniez, ils excommunient. — *Imp.* J'excommuniais, tu excommuniais, il excommuniait, nous excommuniions, vous excommuniiez, ils excommuniaient. — *Passé déf.* J'excommuniai, tu excommunias, il excommunia, nous excommuniâmes, vous excommuniâtes, ils excommunièrent. — *Passé ind.* J'ai excommunié, etc.—*Passé ant.* J'eus excommunié, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais excommunié, etc. — *Futur.* J'excommunierai, tu excommunieras, il excommuniera, nous excommunierons, vous excommunierez, ils excommunieront. — *Futur ant.* J'aurai excommunié, etc. — *Cond. prés.* J'excommunierais, tu excommunierais, il excommunierait, nous excommunierions, vous excommunieriez, ils excommunieraient. — *Passé.* J'aurais excommunié, etc.—*On dit aussi :* J'eusse excommunié, etc. — *Imp. prés.* Excommunie, excommunions, excommuniez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez excommunié.— *Subj. prés.* Que j'excommunie, que tu excommunies, qu'il excommunie, que nous excommuniions, que vous excommuniiez, qu'ils excommunient.—*Imparf.* Que j'excommuniasse, que tu excommuniasses, qu'il excommuniât, que nous excommuniassions, que vous excommuniassiez, qu'ils excommuniassent.—*Passé.* Que j'aie excommunié, etc.—*Plus-que parf.* Que j'eusse excommunié, etc. — *Infin. prés.* Excommunier.—*Passé.* Avoir excommunié, etc. — *Part. prés.* Excommuniant (invar.) — *Passé.* Excommunié, excommuniée, excommuniée, excommuniés, excommuniées.—*Passé comp.* Ayant excommunié.—Se conjugue avec le pronom personnel : *S'excommunier.*—Passif : *Etre excommunié.* Le participe régit *par* et *de*.

EXCORIER, v. a., 1re conj. (*Ekcékorié*), terme de chirurgie, écorcher la peau ou quelque membrane. *La pierre l'a* excorié *dans le passage. On lui a* excorié *la vessie en le sondant* (Académie). — *Ind. prés* J'excorie, tu excories, il excorie, nous excorions, vous excoriez, ils excorient. — *Imparf.* J'excoriais, tu excoriais, il excoriait, nous excoriions, vous excoriiez, ils excoriaient. — *Pass. déf.* J'excoriai, tu excorias, il excoria, nous excoriâmes, vous excoriâtes, ils excorièrent. — *Pass. ind.* J'ai excorié, etc. — *Pass. ant.* J'eus excorié, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais excorié, etc. — *Futur.* J'excorierai, tu excorieras, il excoriera, nous excorierons, vous excorierez, ils excorieront. — *Futur ant.* J'aurai excorié, etc.

—*Cond. prés.* J'excorierais, tu excorierais, il excorierait, nous excorierions, vous excorieriez, ils excorieraient. — *Passé.* J'aurais excorié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse excorié, etc.—*Imp. prés.* Excorie, excorions, excoriez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez excorié.—*Subj. prés.* Que j'excorie, que tu excories, qu'il excorie, que nous excoriions, que vous excoriiez qu'ils excorient.—*Imp.* Que j'excoriasse, que tu excoriasses, qu'il excoriât, que nous excoriassions, que vous excoriassiez, qu'ils excoriassent. — *Passé.* Que j'aie excorié, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse excorié, etc. — *Infin. prés.* Excorier.— *Passé.* Avoir excorié.—*Part. prés.* Excoriant (invariable). —*Passé.* Excorié, excoriée, excoriés, excoriées. — *Passé comp.* Ayant excorié. — Il se conjugue avec le pronom personnel, mais seulement aux troisièmes personnes. *La peau* s'excorie, c'est-à-dire elle se dépouille de son épiderme.—Passif : *Être excorié.* Le participe régit *par.*

EXCUSER, v. n., 1re conj. (*Ekzekuzé*), justifier quelqu'un auprès d'un autre de quelque faute. *Il faut* excuser *les fautes de la jeunesse.* Admettre les excuses de... — Pardonner, tolérer. J'excuse *votre étourderie, mais à l'avenir soyez plus circonspect.* — Excusez-*moi*, terme de civilité dont on se sert quand on contredit quelqu'un, ou lorsqu'on veut se dispenser de faire une chose. Excusez-*moi, je croyais avoir raison. Je ne saurais me rendre à vos désirs*, excusez-*moi.*—*Ind. prés.* J'excuse, tu excuses, il excuse, nous excusons, vous excusez, ils excusent.—*Imparf.* J'excusais, tu excusais, il excusait, nous excusions, vous excusiez, ils excusaient.—*Passé défini.* J'excusai, tu excusas, il excusa, nous excusâmes, vous excusâtes, ils excusèrent. — *Passé indéfini.* J'ai excusé, etc.—*Passé antér.* J'eus excusé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais excusé, etc. — *Futur.* J'excuserai, tu excuseras, il excusera, nous excuserons, vous excuserez, ils excuseront. — *Futur antér.* J'aurai excusé, etc.—*Cond. prés.* J'excuserais, tu excuserais, il excuserait, nous excuserions, vous excuseriez, ils excuseraient.—*Passé.* J'aurais excusé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse excusé, etc. — *Impér. prés.* Excuse, excusons, excusez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez excusé.—*Subj. prés.* Que j'excuse, que tu excuses, qu'il excuse, que nous excusions, que vous excusiez, qu'ils excusent.—*Imparfait.* Que j'excusasse, que tu excusasses, qu'il excusât, que nous excusassions, que vous excusassiez, qu'ils excusassent. — *Passé.* Que j'aie excusé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse excusé, etc. — *Infinit. prés.* Excuser. — *Passé.* Avoir excusé.—*Participe présent.* Excusant (invar.).—*Passé.* Excusé, excusée, excusés, excusées.—*Passé comp.* Ayant excusé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *s'excuser*, se justifier de quelque faute. S'excuser *de faire une chose.*—Passif : *Être excusé.* Le participe régit *par* et *de.*

EXÉCRER, v. a., 1re conj. (*Eguezékré*), avoir en exécration, détester. *Répandre de telles calomnies, c'est le moyen de se faire* exécrer. *C'est un homme impitoyable, aussi tout le monde l'*exècre.—*Indic. présent.* J'exècre, tu exècres, il exècre, nous exécrons, vous exécrez, ils exècrent. —*Imparf.* J'exécrais, tu exécrais, il exécrait, nous exécrions, vous exécriez, ils exécraient. — *Passé défini.* J'exécrai, tu exécras, il exécra, nous exécrâmes, vous exécrâtes, ils excrèrent.—*Passé indéfini.* J'ai exécré, etc.—*Passé antérieur.* J'eus exécré, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais exécré, etc.—*Futur.* J'exècrerai, tu exècreras, il exècrera, nous exècrerons, vous exècrerez, ils exècreront. — *Futur antér.* J'aurai exécré, etc.—*Condit. prés.* J'exècrerais, tu exècrerais, il exècrerait, nous exècrerions, vous exècreriez, ils exècreraient. — *Passé.* J'aurais exécré, etc.—*On dit aussi :* J'eusse exécré, etc. —*Impér. prés.* Exècre, exécrons, exécrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez exécré. — *Subj. prés.* Que j'exècre, que tu exècres, qu'il exècre, que nous exécrions, que vous exécriez, qu'ils exècrent.—*Imparfait.* Que j'exécrasse, que tu exécrasses, qu'il exécrât, que nous exécrassions, que vous exécrassiez, qu'ils exécrassent. —*Passé.* Que j'aie exécré, etc. — *Plus-que parfait.* Que j'eusse exécré, etc. — *Infinit. présent.* Exécrer. *Passé.* Avoir exécré.—*Partic. présent.* Exécrant (invariable). — *Passé.* Exécré, exécrée, exécrés, exécrées. —*Passé composé.* Ayant exécré. — Se conjugue pronominal. et réciproquement : *s'exécrer. Les méchants s'exècrent.*—Passif : *Être exécré.* Le participe régit *par.*

EXÉCUTER, v. a., 1re conj. (*Eguezékuté*), effectuer, mettre à effet. Exécuter

un projet, un dessein, une entreprise. Il avait autant d'audace pour exécuter *un projet que de dextérité pour le conduire* (Voltaire). — Absol. *Est il besoin d'exécuter, l'on ne rencontre plus personne* (La Fontaine). — Faire mourir par ordre de justice. Exécuter *militairement un soldat,* le punir de mort. Exécuter *militairement une ville,* lui faire payer par force les contributions de guerre. Exécuter *quelqu'un,* saisir, faire saisir chez lui et faire vendre ses meubles. — Faire un ouvrage quelconque d'après une esquisse, un projet, un plan, etc. Exécuter *un tableau, une statue,* etc. — Rendre, exprimer, jouer en parlant de musique et de danse. Exécuter *un morceau de musique un ballet, un opera.* On dit dans un sens absolu : *Cet artiste* exécute *mollement, habilement, savamment.* — Exécuter *des mouvements,* faire des mouvements, se mouvoir d'une certaine façon. Exécuter *des évolutions. des manœuvres,* faire des évolutions des manœuvres. *Les jeux olympiques s'*exécutaient *presque tous au son de la flute.* — *Indic. prés.* J'exécute, tu exécutes, il exécute, nous exécutons, vous exécutez, ils exécutent. — *Imparf.* J'exécutais, tu exécutais, il exécutait, nous exécutions, vous exécutiez, ils exécutaient. — *Pass. déf.* J'exécutai, tu exécutas, il exécuta, nous exécutâmes, vous exécutâtes, ils exécutèrent. — *Passé ind.* J'ai exécuté, etc. — *Passé ant.* J'eus exécuté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais exécuté, etc. — *Futur.* J'exécuterai, tu exécuteras, il exécutera, nous exécuterons, vous exécuterez, ils exécuteront. — *Futur ant.* J'aurai exécuté, etc. — *Cond. prés.* J'exécuterais, tu exécuterais, il exécuterait, nous exécuterions, vous exécuteriez, ils exécuteraient. — *Passé.* J'aurais exécuté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse exécuté, etc. — *Impér. prés.* Exécute, exécutons, exécutez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez exécuté. — *Subj. présent.* Que j'exécute, que tu exécutes, qu'il exécute, que nous exécutions, que vous exécutiez, qu'ils exécutent. — *Imparfait.* Que j'exécutasse, que tu exécutasses, qu'il exécutât, que nous exécutassions, que vous exécutassiez, qu'ils exécutassent. — *Passé.* Que j'aie exécuté, etc. — *Plus que parf.* Que j'eusse exécuté, etc. — *Infin. prés.* Exécuter. — *Passé.* Avoir exécuté. — *Part. prés.* Exécutant invariable comme participe et variable comme adjectif. *Un exécutant, des exécutants.* — *Passé.* Exécuté exécutée, exécutés, exécutées. — *Passé comp.* Ayant exécuté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'exécuter,* vendre pour se libérer ; faire les sacrifices nécessaires. *Il s'est* exécuté *lui-même afin de prévenir les poursuites.* Prévenir les décisions en s'y soumettant par avance. *Vous voyez que je* m'exécute *de bonne grâce.* — Passif : *être exécuté.* Le part. regit *par.*

EXEMPTER, v. a., 1re conj. *(Equezanté),* rendre exempt, affranchir. Exempter *de tout impôt.* Exempter *quelqu'un de tutelle, de curatelle.* Exempter *du service militaire. Il s'est fait* exempter. — Il signifie aussi : dispenser quelqu'un de faire une chose. *On l'a* exempté *de cette corvée.* — *Indicatif présent.* J'exempte, tu exemptes, il exempte, nous exemptons, vous exemptez, ils exemptent. — *Imparfait.* J'exemptais, tu exemptais, il exemptait, nous exemptions, vous exemptiez, ils exemptaient. — *Passé défin.* J'exemptai, tu exemptas, il exempta, nous exemptâmes, vous exemptâtes, ils exemptèrent. — *Passé indéf.* J'ai exempté, etc. — *Passé antér.* J'eus exempté, etc. — *Plus-que-parfait* J'avais exempté, etc. — *Futur.* J'exempterai, tu exempteras, il exemptera, nous exempterons, vous exempterez, ils exempteront. — *Futur anter.* J'aurai exempté, etc. — *Condit. prés.* J'exempterais, tu exempterais, il exempterait, nous exempterions, vous exempteriez, ils exempteraient. — *Passé.* J'aurais exempté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse exempté, etc. — *Impér. prés.* Exempte, exemptons, exemptez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez exempté. — *Subj. prés.* Que j'exempte, que tu exemptes, qu'il exempte, que nous exemptions, que vous exemptiez, qu'ils exemptent. — *Imparf.* Que j'exemptasse, que tu exemptasses, qu'il exemptât, que nous exemptassions, que vous exemptassiez, qu'ils exemptassent. — *Passé.* Que j'aie exempté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse exempté, etc. — *Infinitif présent.* Exempter. — *Passé.* Avoir exempté. — *Participe prés.* Exemptant (invar.). — *Passé.* Exempté, exemptée, exemptés, exemptées. — *Passé comp.* Ayant exempté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'exempter,* se dispenser de... — *S'exempter d'une course, d'une visite. Vous ne pouvez vous* exempter *de lui*

faire une visite. — Passif : *être exempté.* Le participe régit *de* et *par. Il a été* exempté *du service* par *le conseil de réforme.*

EXERCER, v. a., 1re conj. (*Equezèrecé*), dresser, former, instruire à quelque chose par des actes fréquents. Exercer *des soldats,* les exercer au maniement des armes, à manœuvrer.— Exercer *des acteurs.* — Pratiquer : Exercer *un art, une profession, la médecine, la bienfaisance, l'hospitalité,* etc. — Exercer *son corps, ses jambes,* faire de l'exercice. — Exercer *son esprit, son éloquence, son industrie à...* les employer à... — Exercer *sa mémoire,* apprendre souvent par cœur. — Exercer *son droit,* en user. — Exercer *une charge,* en faire les fonctions. — Exercer *la patience de quelqu'un,* la mettre à l'épreuve. *Dieu* exerce *les bons, leur envoie des afflictions pour leur donner occasion de mériter.* La lettre *c* prend un cédille devant les voyelles *a* et *o.* — *Ind. prés.* J'exerce, tu exerces, il exerce, nous exerçons, vous exercez, ils exercent. — *Imparf.* J'exerçais, tu exerçais, il exerçait, nous exercions, vous exerciez, ils exerçaient. — *Passé déf.* J'xerçai, tu exerças, il exerça, nous exerçâmes, vous exerçâtes, ils exercèrent. — *Passé ind.* J'ai exercé, etc. — *Passé antér.* J'eus exercé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais exercé,etc. — *Futur.* J'exercerai, tu exerceras, il exercera, nous exercerons, vous exercerez, ils exerceront. — *Futur ant.* J'aurai exercé, etc. — *Conditionnel prés.* J'exercerais, tu exercerais, il exercerait, nous exercerions, vous exerceriez, ils exerceraient. — *Passé.* J'aurais exercé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse exercé, etc. — *Impér. prés.* Exerce, exerçons, exercez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez exercé. — *Subjoncif prés.* Que j'exerce, que tu exerces, qu'il exerce, que nous exercions, que vous exerciez, qu'ils exercent. — *Imparf.* Que j'exerçasse, que tu exerçasses, qu'il exerçât, que nous exerçassions, que vous exerçassiez, qu'ils exerçassent. — *Passé.* Que j'aie exercé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse exercé, etc. — *Inf. prés.* Exercer. — *Passé.* Avoir exercé. — *Participe prés.* Exerçant (invariable). — *Passé.* Exercé, exercée, exercés, exercées.—*Passé comp.* Ayant exercé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'exercer,* s'appliquer à quelque exercice, s'en occuper.—Passif : *être exercé.* Etre exercé *à la guerre.* Le participe régit *par.*

EXFOLIER (*s'*), v. p., 1re conj. (*Çekcefolié*), terme de méd., s'enlever, se détacher par feuillets, par feuilles. *Les os cariés* s'exfolient. — Terme de botan. : *Les plantes mortes* s'exfolient. — Terme de métier : *Certains arbres* s'exfolient *en les travaillant.* Ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes.—*Ind. prés.* Il s'exfolie, ils s'exfolient. —*Imparf.* Il sexfoliait, ils s'exfoliaient. — *Passé déf.* Il s'exfolia, ils s'exfolièrent. — *Passé indéf.* Il s'est exfolié, ils se sont exfoliés.— *Passé antér.* Il se fut exfolié, ils se furent exfoliés. — *Plus-que-parf.* Il s'était exfolié, ils s'étaient — *Futur.* Il s'exfoliera, ils s'exfolieront. — *Futur ant.* Il se sera exfolié, ils se seront exfoliés.— *Condit. prés.* Il s'exfolierait, ils exfolieraient. — *Passé.* Il se serait exfolié, ils se seraient exfoliés. — *On dit aussi :* Il se fût exfolié, ils se fussent exfoliés. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il s'exfolie, qu'ils s'exfolient.—*Imparf.* Qu'il s'exfoliât, qu'ils s'exfoliassent. — *Passé.* Qu'il se soit exfolié, qu'ils se soient exfoliés. — *Plus-que-parf.* Qu'il se fût exfolié, qu'ils se fussent exfoliés. — *Inf. prés.* S'exfolier. — *Passé.* S'être exfolié. — *Part. prés.* S'exfoliant (invar.). — *Passé.* Exfolié, exfoliée, exfoliés, exfoliés. — *Passé comp.* S'étant exfolié ou exfolié.

EXFUMER, v. a., 1re conj. (*Eksfumé*), terme de peinture : diminuer le trop grand éclat d'une partie d'un tableau. *En* exfumant *ce fond, cette draperie, vous harmonierez votre ensemble.* — *Ind. prés.* J'exfume, tu exfumes, il exfume, nous exfumons, vous exfumez, ils exfument. — *Imp.* J'exfumais, tu exfumais, il exfumait, nous exfumions, vous exfumiez, ils exfumaient. — *Passé défini.* J'exfumai, tu exfumas, il exfuma, nous exfumâmes, vous exfumâtes, ils exfumèrent. — *Passé ind.* J'ai exfumé, etc. — *Passé ant.* J'eus exfumé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais exfumé, etc. — *Futur.* J'exfumerai, tu exfumeras, il exfumera, nous exfumerons, vous exfumerez, ils exfumeront. — *Futur ant.* J'aurai exfumé, etc. — *Cond. prés.* J'exfumerais, tu exfumerais, il exfumerait, nous exfumerions, vous exfumeriez, ils exfumeraient. — *Passé.* J'aurais exfumé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse exfumé, etc. — *Impératif prés.* Exfume, exfumons, exfumez. —

Passé. Aie, ayons, ayez exfumé. — *Subj. prés.* Que j'exfume, que tu exfumes, qu'il exfume, que nous exfumions, que vous exfumiez, qu'ils exfument — *Imp.* Que j'exfumasse, que tu exfumasses, qu'il exfumât, que nous exfumassions, que vous exfumassiez, qu'ils exfumassent. — *Passé*. Que j'aie exfumé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse exfumé, etc. — *Infin. prés.* Exfumer. — *Passé*. Avoir exfumé. — *Part. prés.* Exfumant invar.). — *Passé*. Exfumé, exfumée, exfumés, exfumées. — *Pass. comp.* Ayant exfumé. — Passif : *être exfumé*. Le part. régit *par*.

EXHALER, v. a., 1re conjug. (*Equezalé*), pousser, envoyer hors de soi des vapeurs, des odeurs, des esprits, etc. *Ces fleurs* exhalent *une douce odeur*. *Ces marais* exhalent *une odeur malsaine*. — Figurém. manifester, exprimer vivement, faire éclater un sentiment, une passion. Exhaler *sa colère contre quelqu'un*. Exhaler *sa douleur, sa colère en plaintes, en menaces, etc.* — Par analogie. Exhaler *sa bile*. — *Ind. prés.* J'exhale, tu exhales, il exhale, nous exhalons, vous exhalez, ils exhalent. — *Imparf.* J'exhalais, tu exhalais, il exhalait, nous exhalions, vous exhaliez, ils exhalaient. — *Passé déf.* J'exhalai, tu exhalas, il exhala, nous exhalâmes, vous exhalâtes, ils exhalèrent. —*Pass. ind.* J'ai exhalé, etc. — *Passé ant.* J'eus exhalé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais exhalé, etc. — *Futur.* J'exhalerai, tu exhaleras, il exhalera, nous exhalerons, vous exhalerez, ils exhaleront. — *Futur antér.* J'aurai exhalé, etc. — *Cond. prés.* J'exhalerais, tu exhalerais, il exhalerait, nous exhalerions, vous exhaleriez, ils exhaleraient. — *Passé*. J'aurais exhalé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse exhalé, etc. — *Impér. prés.* Exhale, exhalons, exhalez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez exhalé — *Subjonct. prés.* Que j'exhale, que tu exhales, qu'il exhale, que nous exhalions, que vous exhaliez, qu'ils exhalent. — *Imparfait*. Que j'exhalasse, que tu exhalasses, qu'il exhalât, que nous exhalassions, que vous exhalassiez, qu'ils exhalassent. — *Passé*. Que j'aie exhalé, etc. — *Plus-que-parfait*. Que j'eusse exhalé, etc. — *Inf. prés.* Exhaler. — *Passé*. Avoir exhalé. — *Part. prés.* Exhalant (invar.). — *Passé*. Exhalé, exhalée, exhalés, exhalées. — *Passé comp.* Ayant exhalé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'exhaler*. *L'odeur qui* s'exhale *d'une rose*. — Fig. se répandre au dehors.

C'était en ces discours que *s'exhalait* ma plainte.
Rousseau.

— Passif : *Etre exhalé*. Le part. régit *par*.

EXHAUSSER, v. a., 1re conj. (*Éguezôcé*), élever plus haut. Il ne se dit qu'en parlant de constructions, d'édifices. Exhausser *un mur*, *une maison*. (Academ.). — *Indic. prés.* J'exhausse, tu exhausses, il exhausse, nous exhaussons, vous exhaussez, ils exhaussent. — *Imparf.* J'exhaussais, tu exhaussais, il exhaussait, nous exhaussions, vous exhaussiez, ils exhaussaient. — *Passé déf.* J'exhaussai, tu exhaussas, il exhaussa, nous exhaussâmes, vous exhaussâtes, ils exhaussèrent. — *Passé ind.* J'ai exhaussé, etc. — *Passé ant.* J'eus exhaussé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais exhaussé, etc. — *Futur.* J'exhausserai, tu exhausseras, il exhaussera, nous exhausserons, vous exhausserez, ils exhausseront. — *Passé*. J'aurai exhaussé, etc. — *Cond. prés.* J'exhausserais, tu exhausserais, il exhausserait, nous exhausserions, vous exhausseriez, ils exhausseraient. — *Passé*. J'aurais exhaussé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse exhaussé, etc. — *Impér. prés.* Exhausse, exhaussons, exhaussez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez exhaussé. — *Subj. prés.* Que j'exhausse, que tu exhausses, qu'il exhausse, que nous exhaussions, que vous exhaussiez, qu'ils exhaussent. — *Imparf.* Que j'exhaussasse, que tu exhaussasses, qu'il exhaussât, que nous exhaussassions, que vous exhaussassiez, qu'ils exhaussassent. — *Passé*. Que j'aie exhaussé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse exhaussé, etc. — *Inf. prés.* Exhausser. — *Passé*. Avoir exhaussé. — *Part. prés.* Exhaussant (invar.). — *Passé*. Exhaussé, exhaussée, exhaussés, exhaussées. — *Passé comp.* Ayant exhaussé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *s'exhausser*. — Passif : *être exhaussé*. Le participe régit *de* et *par*. *Ce mur a été* exhaussé *d'un mètre* par *le maçon*.

EXHÉRÉDER, v. a., 1re conj. (*Eguezérédé*), terme de jurisprudence. Deshériter. *Son père l'a* exhérédé. — *Ind. prés.* J'exhérède, tu exhérèdes, il exhérède, nous exhérédons, vous exhérédez, ils exhérèdent. — *Imparf.* J'exhérédais, tu exhérédais, il exhérédait, nous exhérédions, vous exhérédiez, ils exhérédaient. —

Passé. défi. J'exhérédai, tu exhérédas, il exhéréda, nous exhérédâmes, vous exhérédâtes, ils exhérédèrent. — *Passé. ind.* J'ai exhérédé, etc. — *Passé anter.* J'eus exhérédé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais exhérédé, etc. *Futur.* — J'exhérèderai, tu exhérèderas, il exhérèdera, nous exhérèderons, vous exhérèderez, ils exhérèderont. — *Futur antérieur.* J'aurai exhérédé, etc. — *Condit. présent.* J'exhérèderais, tu exhérèderais, il exhérèderait, nous exhérèderions, vous exhérèderiez, ils exhérèderaient. — *Passé.* J'aurais exhérédé, etc. *On dit aussi :* J'eusse exhérédé, etc. — *Impér. prés.* Exhérède, exhérédons, exhérédez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez exhérédé. — *Subjon. present.* Que j'exhérède, que tu exhérèdes, qu'il exhérède, que nous exhérédions, que vous exhérédiez, qu'ils exhérèdent. — *Impar.* Que j'exhérédasse, que tu exhérédasses, qu'il exhérédât, que nous exhérédassions, que vous exhérédassiez, qu'ils exhérédassent. — *Passé.* Que j'aie exhérédé, etc — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse exhérédé, etc. — *Infin. présent* Exhéréder. — *Passé.* Avoir Exhérédé. — *Part. prés.* Exhérédant (invar.). — — *Passé.* Exhérédé, exhérédée, exhérédés, exhérédées. — *Passé comp.* Ayant Exhérédé. — Passif : *être exhérédé.* — Le part. régit *par.*

EXHIBER, v. a., 1re conj. *(Eguezibé)*, terme de pratique. Représenter, montrer. Il se dit surtout en parlant des actes, des pièces etc. qu'on produit en justice. Exhiber *un contrat, ses titres* etc. *On a forcé ce négociant à* exhiber *ces livres.* — Fig. Tirer dehors ; présenter, montrer. *Il nous* exhiba *une pancarte chargée d'attestations* — *Ind. prés.* J'exhibe, tu exhibes, il exhibe, nous exhibons, vous exhibez, ils exhibent. — *Imp.* J'exhibais, tu exhibais, il exhibait, nous exhibions, vous exhibiez, ils exhibaient. — *Passé défi.* J'exhibai, tu exhibas, il exhiba, nous exhibâmes, vous exhibâtes, ils exhibèrent. — *Passé ind.* J'ai exhibé, etc. — *Passé. anté.* J'eus exhibé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais exhibé, etc. — *Futur.* J'exhiberai, tu exhiberas, il exhibera, nous exhiberons, vous exhiberez, ils exhiberont. — *Futur antérieur.* J'aurai exhibé, etc. — *Condit. prés* J'exhiberais tu exhiberais, il exhiberait, nous exhiberions, vous exhiberiez, ils exhiberaient. — *Passé.* J'aurais exhibé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse exhibé, etc. — *Impératif. prés.* Exhibe, exhibons exhibez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez exhibé. — *Subj. prés.* Que j'exhibe, que tu exhibes, qu'il exhibe, que nous exhibions, que vous exhibiez, qu'ils exhibent. — *Imparf.* Que j'exhibasse, que tu exhibasses, qu'il exhibât, que nous exhibassions, que vous exhibassiez, qu'ils exhibassent. — *Passé.* Que j'aie exhibé, etc. — *Plus-que parf* Que j'eusse exhibé, etc. — *Infinitif prés* Exhiber. — *Passé.* Avoir exhibé. — *Part. prés* Exhibant invariable). — *Passé* Exhibé, exhibée, exhibés, exhibées. — *Passé compos.* Ayant exhibé. Passif : *Etre exhibé.* Le participe régit *par.*

EXHORTER, v. a., 1re conj. *(Éguezoreté)*, exciter par le discours, tâcher de porter à quelque chose de bien. Exhorter *à la vertu, au travail, etc. Il vous lui fait un beau sermon pour l'*exhorter *à la patience.* (La Fontaine). — Exhorter *quelqu'un à la mort,* l'exhorter à mourir en bon chrétien. — *Ind. prés.* J'exhorte, tu exhortes, il exhorte, nous exhortons vous exhortez, ils exhortent. — *Imparf* J'exhortais, tu exhortais, il exhortait, nous exhortions, vous exhortiez, ils exhortaient. — *Pass. déf.* J'exhortai, tu exhortas, il exhorta, nous exhortâmes, vous exhortâtes, ils exhortèrent. — *Pass. indéf.* J'ai exhorté, etc. — *Pass. ant.* J'eus exhorté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais exhorté, etc. — *Futur.* J'exhorterai, tu exhorteras, il exhortera, nous exhorterons, vous exhorterez, ils exhorteront. — *Futur ant.* J'aurai exhorté, etc. — *Condit. prés.* J'exhorterais, tu exhorterais, il exhorterait, nous exhorterions, vous exhorteriez, ils exhorteraient. — *Passé.* J'aurais exhorté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse exhorté, etc. — *Impér. présent.* Exhorte, exhortons, exhortez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez exhorté. — *Subj. prés.* Que j'exhorte, que tu exhortes, qu'il exhorte, que nous exhortions, que vous exhortiez, qu'ils exhortent. — *Imp.* Que j'exhortasse, que tu exhortasses, qu'il exhortât, que nous exhortassions, que vous exhortassiez, qu'ils exhortassent. — *Passé.* Que j'aie exhorté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse exhorté, etc. — *Inf. prés.* Exhorter. — *Passé.* Avoir exhorté. — *Participe prés.* Exhortant (inv.). — *Passé.* Exhorté, exhortée, exhortés, exhortées. — *Passé comp* Ayant exhorté. — Se conjugue pronom

et réciproquement : *S'exhorter. Ces enfants* s'exhortaient *au travail pour subvenir aux besoins de leur vieux père.* —Passif : *être exhorté.* Le part. regit *par.*

EXHUMER, v. a., 1re conj. (*Eguezu mé*), déterrer un corps par ordre de justice, de l'autorité. *On ordonna que le corps serait* exhumé. *On le fit* exhumer. — Fig. Il se dit des choses qui sont enfouies, oubliées et qu'on vient à produire, à rappeler, à créer. Exhumer *de vieux titres. Cet historien a* exhumé *des noms, des faits oubliés jusqu'à présent.* — Exhumer *des souvenirs fâcheux* (Académ.). — *Ind. prés.* J'exhume, tu exhumes, il exhume, nous exhumons, vous exhumez, ils exhument. — *Imparf.* J'exhumais, tu exhumais, il exhumait, nous exhumions, vous exhumiez, ils exhumaient. — *Passé défini.* J'exhumai, tu exhumas, il exhuma, nous exhumâmes, vous exhumâtes, ils exhumèrent. — *Passé indéf.* J'ai exhumé, etc. — *Passé ant.* J'eus exhumé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais exhumé, etc. — *Futur.* J'exhumerai, tu exhumeras, il exhumera, nous exhumerons, vous exhumerez, ils exhumeront. — *Futur antér.* J'aurai exhumé, etc. — *Cond prés.* J'exhumerais, tu exhumerais, il exhumerait, nous exhumerions, vous exhumeriez, ils exhumeraient. — *Passé.* J'aurais exhumé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse exhumé, etc. — *Imp. prés* Exhume, exhumons, exhumez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez exhumé. — *Subj. prés.* Que j'exhume, que tu exhumes, qu'il exhume, que nous exhumions, que vous exhumiez, qu'ils exhument. — *Imparf.* Que j'exhumasse, que tu exhumasses, qu'il exhumât, que nous exhumassions, que vous exhumassiez, qu'ils exhumassent.—*Passé.* Que j'aie exhumé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse exhumé, etc. — *Infin. pr.* Exhumer.— *Passé* Avoir exhumé. — *Part prés.* Exhumant (inv.). — *Passé.* Exhumé (var.).—*Passé comp.* Ayant exhumé.— Se conjugue avec le pron. pers. *s'exhumer* — Passif : *être exhumé,* Le part. régit *de par*

EXIGER, v. a., 1re conj. (*Eguez jé*), demander quelque chose en vertu d'un droit légitime ou prétendu tel. Exiger *le paiement d'une dette. N'exigez que des choses raisonnables.* — Faire payer ou fournir quelque chose par force. Exiger *des contributions de guerre.* — Obliger à une chose qui n'est pas due. *Il* exige *des honneurs qui ne lui sont pas dus.* Dans le sens de astreindre à., se dit ordinairement des choses morales. *Votre naissance, votre honneur, votre gloire* exigent *cela de vous.* La lettre *g* est toujours suivie d'un *e* muet devant les voyelles *a* et *o*. — *Indicatif présent.* J'exige, tu exiges, il exige, nous exigeons, vous exigez, ils exigent. — *Imparf.* J'exigeais, tu exigeais, il exigeait, nous exigions, vous exigiez, ils exigeaient. — *Passé déf.* J'exigeai, tu exigeas, il exigea, nous exigeâmes, vous exigeâtes, ils exigèrent. — *Pass. ind.* J'ai exigé, etc. — *Passé ant.* J'eus exigé, etc. — *Plus que-parf.* J'avais exigé, etc. — *Futur.* J'exigerai, tu exigeras, il exigera, nous exigerons, vous exigerez, ils exigeront. — *Fut. ant.* J'aurai exigé, etc. — *Cond. prés.* J'exigerais, tu exigerais, il exigerait, nous exigerions, vous exigeriez, ils exigeraient. — *Passé.* J'aurais exigé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse exigé, etc. — *Imp. prés.* Exige, exigeons, exigez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez exigé. — *Subj. prés.* Que j'exige, que tu exiges, qu'il exige, que nous exigions que vous exigiez, qu'ils exigent. — *Imp.* Que j'exigeasse, que tu exigeasses, qu'il exigeât, que nous exigeassions, que vous exigeassiez, qu'ils exigeassent. — *Passé.* Que j'aie exigé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse exigé, etc. — *Infin. prés.* Exiger. — *Pass.* Avoir exigé. — *Participe prés.* Exigeant (var.). — *Pass.* Exigé, exigée, exigés, exigées. — *Passé comp.* Ayant exigé. — Pronominalement : *s'exiger La politesse est chose qui* s'exige. — Passif : *être exigé.* Le part. régit *par*, avec cette différence qu'on emploie *par* lorsqu'il s'agit de la personne qui exige, et *de* s'il est question de la personne de qui on exige.

EXILER, v. a. 1re conj. *Egu zilé*, envoyer en exil. *On l'exila du royaume. Ils furent tous* exilés.—Reléguer. *Il fut* exilé *en Sardaigne. Loin des lieux d'où ce prince m'*exile (Boileau). — *Indic. prés.* J'exile, tu exiles, il exile, nous exilons, vous exilez, ils exilent. — *Imparf.* J'exilais, tu exilais, il exilait, nous exilions, vous exiliez, ils exilaient. — *Passé déf.* J'exilai, tu exilas, il exila, nous exilâmes, vous exilâtes, ils exilèrent. — *Passé indéf.* J'ai exilé, etc.—*Passé antér.* J'eus exilé, etc.— *Plus-que-parfait.* J'avais exilé, etc. —*Futur.* J'exilerai, tu exileras, il exilera, nous exilerons, vous exilerez, ils exileront. — *Futur antér.* J'aurai exilé, etc.— *Cond. prés.* J'exilerais, tu exilerais, il exi-

lerait, nous exilerions, vous exileriez, ils exileraient. — *Passé.* J'aurais exilé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse exilé, etc. — *Impér. prés.* Exile, exilons, exilez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez exilé. — *Subj. prés.* Que j'exile, que tu exiles, qu'il exile, que nous exilions, que vous exiliez, qu'ils exilent. — *Imparf.* Que j'exilasse, que tu exilasses, qu'il exilât, que nous exilassions, que vous exilassiez, qu'ils exilassent. — *Passé.* Que j'aie exilé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse exilé, etc. — *Inf. prés.* Exiler. — *Passé.* Avoir exilé. — *Part. prés.* Exilant (invar.). — *Passé.* Exilé, exilée, exilés, exilées. — *Passé composé.* Ayant exilé. — Il s'emploie avec le pronom personnel, et signifie s'absenter, s'éloigner d'un endroit pour un temps indéterminé, se retirer à.. *S'exiler. Il s'est* exilé *de la ville.*—Passif : *Etre exilé.* Le participe régit *de* et *par.*

EXISTER, v. n., 1re conj. (*Eguezicetė*), être actuellement, avoir l'être. *Toutes les créatures qui* existent. Il signifie encore simplement *être*, se trouver ou avoir l eu actuellement. *Ce monument n*'existe *plus depuis long-temps. Il* existait *un complot.* — Il signifie particulièrement vivre. *Vous n*'existiez *pas à cette époque. Elle* exista, *riche de tous les avantages extérieurs qu'on puisse imaginer.*—*Indicatif prés.* J'exise, tu existes, il existe, nous existons, vous existez, ils existent.—*Imparf.* J'existais, tu existais, il existait, nous existions, vous existiez, ils existaientr—*Passé défini.* J'existai, tu existas, il exista, nous existâmes, vous existâtes, ils existèrent. — *Passé indéf.* J'ai existé, etc.—*Passé antér.* J'eus existé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais existé, etc. — *Futur.* J'existerai, tu existeras, il existera, nous existerons, vous existerez, ils existeront. — *Futur antér.* J'aurai existé, etc. — *Cond. pres.* J'existerais, tu existerais, il existerait, nous existerions, vous existeriez, ils existeraient.—*Passé.* J'aurais existé, etc.— *On dit aussi* : J'eusse existé, etc. — *Impér. prés.* Existe, existons, existez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez existé.—*Subj. prés.* Que j'existe, que tu existes, qu'il existe, que nous existions, que vous existiez, qu'ils existent.—*Imparfait.* Que j'existasse, que tu existasses, qu'il existât, que nous existassions, que vous existassiez, qu'ils existassent.—*Passé.* Que j'aie existé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse existé, etc. — *Infin. prés.* Exister.—*Passé.* Avoir existé. —*Part. prés.* Existant (var.). — *Passé* Existé, existée, existés, existées.—*Passé comp.* Ayant existé. — Il s'emploie aussi impersonnellement: Il existait *non loin de là une source d'eau vive.* Il existe *bien des auteurs qui, etc.* (Marmontel).

EXORCISER, v. a., 1re conj. (*Ekczorcisé*), conjurer, se servir des paroles et des cérémonies de l'Eglise pour chasser les démons. Exorciser *les démons.* Exorciser *un possédé,* employer les exorcismes de l'Eglise pour chasser le démon du corps d'un possédé.—Exorciser *l'eau, le sel, etc.,* prononcer les prières de l'Eglise sur l'eau, le sel (Acad.). — Au figuré, presser fortement. Exhorter quelqu'un jusqu'à ce qu'on l'ait ramené à la raison. *Ils l'ont tant prêché, tant* exorcisé, *qu'à la fin il s'est rendu.* — *Indicatif présent.* J'exorcise, tu exorcises, il exorcise, nous exorcisons, vous exorcisez, ils exorcisent. — *Imparf.* J'exorcisais, tu exorcisais, il exorcisait, nous exorcisions, vous exorcisiez, ils exorcisaient. — *Passé déf.* J'exorcisai, tu exorcisas, il exorcisa, nous exorcisâmes, vous exorcisâtes, ils exorcisèrent.—*Passé ind.* J'ai exorcisé, etc. — *Passé ant.* J'eus exorcisé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais exorcisé, etc. — *Futur.* J'exorciserai, tu exorciseras, il exercisera, nous exorciserons, vous exorciserez, ils exorciseront. —*Futur ant.* J'aurai exorcisé, etc.—*Cond. prés.* J'exorciserais, tu exorciserais, il exorciserait, nous exorciserions, vous exorciseriez, ils exorciseraient. — *Passé.* J'aurais exorcisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse exorcisé, etc.—*Imp. prés.* Exorcise, exorcisons, exorcisez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez exorcisé. — *Subj. prés.* Que j'exorcise, que tu exorcises, qu'il exorcise, que nous exorcisions, que vous exorcisiez, qu'ils exorcisent.—*Imp.* Que j'exorcisasse, que tu exorcisasses, qu'il exorcisât, que nous exorcisassions, que vous exorcisassiez, qu'ils exorcisassent.—*Passé.* Que j'aie exorcisé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse exorcisé, etc. — *Infin. prés.* Exorciser.—*Passé.* Avoir exorcisé—*Part. prés.* Exorcisant (invar.).—*Passé.* Exorcisé, exorcisée, exorcisés, exorcisées. — *Passé comp.* Ayant exorcisé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *S'exorciser.* —Passif : *Etre exorcisé.* Le participe régit *par.*

EXPATRIER, v. a., 1re conj. (*Ekecepatrié*), obliger quelqu'un de quitter sa patrie, la lui faire quitter. *La misère et l'a-*

mour des richesses expatrient *nombre de gens.* La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Ind. prés.* J'expatrie, tu expatries, il expatrie, nous expatrions, vous expatriez, ils expatrient. — *Imparf.* J'expatriais, tu expatriais, il expatriait, nous expatriions, vous expatriiez, ils expatriaient. — *Passé déf.* J'expatriai, tu expatrias, il expatria, nous expatriâmes, vous expatriâtes, ils expatrièrent.— *Passé ind.* J'ai expatrié, etc. — *Passé antér.* J'eus expatrié, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais expatrié, etc. — *Futur.* J'expatrierai, tu expatrieras, il expatriera, nous expatrierons, vous expatrierez, ils expatrieront.— *Futur antér.* J'aurai expatrié, etc. — *Cond. prés.* J'expatrierais, tu expatrierais, il expatrierait, nous expatrierions, vous expatrieriez, ils expatrieraient.— *Passé.* J'aurais expatrié, etc. — *On dit aussi*: J'eusse expatrié, etc — *Impér. prés.* Expatrie, expatrions, expatriez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez expatrié. — *Subj. prés.* Que j'expatrie, que tu expatries, qu'il expatrie, que nous expatriions, que vous expatriiez, qu'ils expatrient.— *Imparf.* Que j'expatriasse, que tu expatriasses, qu'il expatriât, que nous expatriassions, que vous expatriassiez, qu'ils expatriassent. — *Passé.* Que j'aie expatrié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse expatrié, etc. — *Infin. prés.* Expatrier. — *Passé.* Avoir expatrié. — *Part. prés.* Expatriant (invar.) — *Passé* Expatrié, expatriée, expatriés, expatriées. —*Passé comp.* Ayant expatrié.— Se conjugue avec le pronom personnel, et signifie alors abandonner sa patrie pour s'établir ailleurs. *Il résolut de* s'expatrier. *Les événements politiques le forcèrent de* s'expatrier. — Passif: *Etre expatrié.* Le part. régit *par.*

EXPECTORER, v. a. 1re conj. (*Ekcepèketoré*), chasser, expulser par les crachats, les humeurs grossières et visqueuses attachées aux parois des bronches et des vésicules pulmonaires. Expectorer *des glaires.* — Dans le sens absolu : *Ce sirop le fera* expectorer. *Son médecin lui a ordonné de fumer pour le faire* expectorer. — *Indic. prés.* J'expectore, tu expectores, il expectore, nous expectorons, vous expectorez, ils expectorent. — *Imparf.* J'expectorais, tu expectorais, il expectorait, nous expectorions, vous expectoriez, ils expectoraient. — *Passé déf.* J'expectorai, tu expectoras, il expectora, nous expectorâmes, vous expectorâtes, ils expectorérent. — *Passé ind.* J'ai expectoré, etc. — *Passé ant.* J'eus expectoré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais expectoré, etc. — *Futur.* J'expectorerai, tu expectoreras, il expectorera, nous expectorerons, vous expectorerez, ils expectoreront. — *Futur ant.* J'aurai expectoré, etc. — *Cond. prés.* J'expectorerais, tu expectorerais, il expectorerait, nous expectorerions, vous expectoreriez, ils expectoreraient. — *Passé.* J'aurais expectoré, etc. — *On dit aussi*: J'eusse expectoré, etc. — *Impér. prés.* Expectore, expectorons, expectorez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez expectoré. — *Subj. prés.* Que j'expectore, que tu expectores, qu'il expectore, que nous expectorions, que vous expectoriez, qu'ils expectorent. — *Imparf.* Que j'expectorasse, que tu expectorasses, qu'il expectorât, que nous expectorassions, que vous expectorassiez, qu'ils expectorassent. — *Passé.* Que j'aie expectoré, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse expectoré, etc. — *Inf. prés.* Expectorer. — *Passé.* Avoir expectoré. — *Part. présent.* Expectorant (var.). *Remèdes expectorants.* Il est aussi substantif masculin. *Des expectorants.*— *Passé.* Expectoré (var.).—*Passé comp.* Ayant expectoré. —Pronominal. : *s'expectorer,* — Passif : *Etre expectoré.* Le part. régit *de* et *par.*

EXPÉDIER, v. a. 1re conj. (*Ekcepédié*), terminer promptement une chose. Expédier *une affaire.* — Consommer, dépenser avec promptitude. Expédier *son argent, ses revenus.*— Dépêcher, faire partir, envoyer. Expédier *un courrier, des marchandises, un ballot. Ce négociant* a expédié *par le roulage accéléré trente balles de coton.* — On dit familièrement, expédier *quelqu'un,* c'est-à dire terminer promptement l'affaire qui le concerne. *Je suis pressé,* expédiez-*moi.* Par extension, congédier, renvoyer promptement, se débarrasser. *Vous ne pouviez donc pas* expédier *cet importun? Il faut voir comme il* expédie *son monde.* — Faire mourir. *Permettez qu'en forme commune la parque m'*expédie (La Fontaine). *Ce médecin* expédie *ses malades pour l'autre monde.* — En termes de pratique : expédier *un acte, un diplôme, un brevet,* les délivrer revêtus des formes nécessaires à leur validité. — La lettre *i* se double aux premières et se-

condes personnes plurielles du l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Ind. prés.* J'expédie, tu expédies, il expédie, nous expédions, vous expédiez, ils expédient. — *Imparf.* J'expédiais, tu expédiais, il expédiait, nous expédiions, vous expédiiez, ils expédiaient. — *Passé défini.* J'expédiai, tu expédias, il expédia, nous expédiâmes, vous expédiâtes, ils expédièrent. — *Passé ind.* J'ai expédié, etc. — *Passé ant.* J'eus expédié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais expédié, etc. — *Futur.* J'expédierai, tu expédieras, il expédiera, nous expédierons, vous expédierez, ils expédieront. — *Futur antér.* J'aurai expédié, etc. — *Cond. prés.* J'expédierais, tu expédierais, il expédierait, nous expédierions, vous expédieriez, ils expédieraient. — *Passé.* J'aurais expédié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse expédié, etc. — *Imp. prés.* Expédie. expédions, expédiez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez expédié. — *Subj. prés.* Que j'expédie, que tu expédies, qu'il expédie, que nous expédiions, que vous expédiiez, qu'ils expédient. — *Imparf.* Que j'expédiasse, que tu expédiasses, qu'il expédiât, que nous expédiassions, que vous expédiassiez, qu'ils expédiassent. — *Passé.* Que j'aie expédié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse expédié, etc. — *Infin. prés.* Expédier. — *Passé.* Avoir expédié. — *Part. prés.* Expédiant (inv.). — *Passé.* Expédié, expédiée, expédiés, expédiées. — *Passé comp.* Ayant expédié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'expédier. Il faut que cette affaire* s'expédie *aujourd'hui. Ces marchandises* s'expédieront *demain*, etc. — Passif : *Etre expédié. Le courrier est* expédié. Le participe régit *à, pour* et *par. Deux courriers ont été* expédiés *cette semaine* par *le ministre des affaires étrangères* pour *l'Espagne.*

EXPÉRIMENTER, v. a., 1re conj. (*Ekcepérimanté*), vérifier, éprouver par des expériences. *J'ai* expérimenté *la vertu de ce remède.* — Dans le sens absolu : *J'ai cent fois* expérimenté *que la peur ne donne que des mauvais conseils.* — *Ind. prés.* J'expérimente, tu expérimentes, il expérimente, nous expérimentons, vous expérimentez, ils expérimentent. — *Imparf.* J'expérimentais, tu expérimentais, il expérimentait, nous expérimentions, vous expérimentiez, ils expérimentaient. — *Passé défini.* J'expérimentai, tu expérimentas, il expérimenta, nous expérimentâmes, vous expérimentâtes, ils expérimentèrent. — *Passé ind.* J'ai expérimenté, etc. — *Passé antér.* J'eus expérimenté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais expérimenté, etc. — *Futur.* J'expérimenterai, tu expérimenteras, il expérimentera, nous expérimenterons, vous expérimenterez, ils expérimenteront. — *Futur ant.* J'aurai expérimenté, etc. — *Condit. prés.* J'expérimenterais, tu expérimenterais, il expérimenterait, nous expérimenterions, vous expérimenteriez, ils expérimenteraient. — *Passé.* J'aurais expérimenté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse expérimenté, etc. — *Impér. prés.* Expérimente, expérimentons, expérimentez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez expérimenté. — *Subj. prés.* Que j'expérimente, que tu expérimentes, qu'il expérimente, que nous expérimentions, que vous expérimentiez, qu'ils expérimentent. — *Imparf.* Que j'expérimentasse, que tu expérimentasses, qu'il expérimentât, que nous expérimentassions, que vous expérimentassiez, qu'ils expérimentassent. — *Passé.* Que j'aie expérimenté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse expérimenté, etc. — *Inf. prés.* Expérimenter. — *Passé.* Avoir expérimenté. — *Part. prés.* Expérimentant (invar.). — *Passé.* Expérimenté, expérimentée, expérimentés, expérimentées. — *Pass. comp.* Ayant expérimenté. — Il est adjectif et signifie être instruit par l'expérience. *C'est un homme* expérimenté. — Passif : *Etre expérimenté.* Le participe régit *par. La vertu de ces simples avait été* expérimenté par *le pharmacien.*

EXPERTISER, v. a., 1re conjug. (*Ékspertizé*), terme de droit, faire une expertise. Expertiser *des marchandises après faillite, après inventaire.* — *Ind. prés.* J'expertise, tu expertises, il expertise, nous expertisons, vous expertisez, ils expertisent. — *Imp.* J'expertisais, tu expertisais, il expertisait, nous expertisions, vous expertisiez, ils expertisaient. — *Passé défini.* J'expertisai, tu expertisas, il expertisa, nous expertisâmes, vous expertisâtes, ils expertisèrent. — *Pass. ind.* J'ai expertisé, etc. — *Passé antér.* J'eus expertisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais expertisé, etc. — *Futur.* J'expertiserai, tu expertiseras, il expertisera, nous expertiserons, vous expertiserez, ils expertiseront. — *Futur ant.* J'aurai expertisé, etc. — *Cond. prés.* J'expertiserais, tu expertiserais, il expertiserait, nous experti-

serions, vous expertiseriez, ils expertiseraient. — *Passé*. J'aurais expertisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse expertisé, etc. — *Imper. prés*. Expertise, expertisons, expertisez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez expertisé. — *Subj. prés*. Que j'expertise que tu expertises, qu'il expertise, que nous expertisions, que vous expertisiez, qu'ils expertisent. — *Imp*. Que j'expertisasse, que tu expertisasses, qu'il expertisât, que nous expertisassions, que vous expertisassiez, qu'ils expertisassent. — *Passé*. Que j'aie expertisé, etc. — *Plus-que-parfait*. Que j'eusse expertisé, etc. — *Infin. présent*. Expertiser. — *Passé*. Avoir expertisé. — *Part. prés*. Expertisant (inv.). — *Passé*. Expertisé, expertisée, expertisés, expertisées. — *Passé comp*. Ayant expertisé. — Passif : *être expertisé*. Le part. régit *par*. *Ces objets ont été* expertisés par *les commissaires priseurs bien au-dessous de leur valeur réelle*.

EXPIER, v. a. 1re conjug. (*Ekcepié*), réparer un crime envers la Divinité, une faute envers les hommes, par une peine etc. *Il a noblement* expié *sa faute*.

Expier la fureur d'un vœu que je déteste.
Racine.

La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Ind. prés*. J'expie, tu expies, il expie, nous expions, vous expiez, ils expient. — *Imparf*. J'expiais, tu expiais, il expiait, nous expiions, vous expiiez, ils expiaient. — *Passé déf*. J'expiai, tu expias, il expia, nous expiâmes, vous expiâtes, ils expièrent. — *Passé ind*. J'ai expié, etc. — *Pass. ant*. J'eus expié, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais expié, etc. — *Futur*. J'expierai, tu expieras, il expiera, nous expierons, vous expierez, ils expieront. — *Futur ant*. J'aurai expié, etc. — *Cond. prés*. J'expierais, tu expierais, il expierait, nous expierions, vous expieriez, ils expieraient. — *Passé*. J'aurais expié, etc — *On dit aussi* : J'eusse expié, etc. — *Imp. prés*. Expie, expions, expiez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez expié. — *Subj. prés*. Que j'expie, que tu expies, qu'il expie, que nous expiions, que vous expiiez, qu'ils expient. — *Imparf*. Que j'expiasse, que tu expiasses, qu'il expiât, que nous expiassions, que vous expiassiez, qu'ils expiassent. — *Pass*. Que j'aie expié, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse expié, etc. — *Inf. prés*. Expier. — *Passé*. Avoir expié. — *Partic. prés*. Expiant (invar.). — *Passé*. Expié, expiée, expiés, expiées. — *Passé comp*. Ayant expié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'expier*. *Une faute envers la société* s'expie *par une conduite régulière*. — Passif : *Etre expié*. Le participe regit *par*. *Il n'est pas de faute qui ne puisse être* expiée par un *repentir sincère*.

EXPIRER, v. n., 1re conj. (*Ékcepiré*), mourir, rendre l'âme, rendre le dernier soupir. *Il* expira *entre les bras de ses amis*. — Au figuré, il se dit de certaines choses qui s'évanouissent, telles que la lumière, la flamme, le son, *Cette lueur* expira *par degrés, et une obscurité profonde la remplaça*. — Il se dit aussi de certaines choses morales. *A sa vue le reproche* expira *sur mes lèvres*. (Acad.). — Figurém. prendre fin, être au terme de sa durée. *Son bail* expire *à la Saint-Jean ; le mien est* expiré *d'hier*. Avec l'auxiliaire *avoir*, il signifie mourir, rendre l'âme, et se dit des personnes, avec l'auxiliaire *être*, il a le sens de prendre fin, arriver au terme, échoir, et ne s'emploie qu'en parlant des choses : *La trêve est* expirée. — *Indic. prés*. J'expire, tu expires, il expire, nous expirons, vous expirez, ils expirent. — *Imparfait*. J'expirais, tu expirais, il expirait, nous expirions, vous expiriez, ils expiraient. — *Passé déf*. J'expirai, tu expiras, il expira, nous expirâmes, vous expirâtes, ils expirèrent. — *Passé indéf*. J'ai expiré, etc. — *Passé ant*. J'eus expiré, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais expiré, etc. — *Futur*. J'expirerai, tu expireras, il expirera, nous expirerons, vous expirerez, ils expireront. — *Futur ant*. J'aurai expiré, etc. — *Condit. prés*. J'expirerais, tu expirerais, il expirerait, nous expirerions, vous expireriez, ils expireraient. — *Passé*. J'aurais expireé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse expiré, etc. — *Impér. prés*. Expire, expirons, expirez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez expiré. — *Subj. prés*. Que j'expire, que tu expires, qu'il expire, que nous expirions, que vous expiriez, qu'ils expirent. — *Imp*. Que j'expirasse, que tu expirasses, qu'il expirât, que nous expirassions, que vous expirassiez, qu'ils expirassent. — *Passé*. Que j'aie expiré, etc. — *Plus-que-parfait*. Que j'eusse

expiré, etc. —*Infinitif prés.* Expirer. — *Passé.* Avoir expiré. — *Part. prés.* Expirant (var.). *Homme* expirant. *Raison* expirante. (Voltaire). — *Passé.* Expiré, expirée, expirés, expirées. — *Passé composé.* Ayant expiré. Le participe régit *de* et *par.* *Il a* expiré de *faim*, de *misère*, de *froid*, de *honte*, de *douleur.*

EXPLIQUER, v. a., 1re conj. (*Ekceplikié*), interpréter, éclaircir, donner l'intelligence, commenter, débrouiller, développer, faire comprendre, déclarer, exposer, faire connaître.

Devant elle à grand bruit ils *expliquent* la chose.
Boileau.

Expliquer *un phénomène.* Expliquer *le latin.* Expliquer *sa pensée, ses intentions,* etc. — *Ind. prés.* J'explique, tu expliques, il explique, nous expliquons, vous expliquez, ils expliquent. — *Imp.* J'expliquais, tu expliquais, il expliquait, nous expliquions, vous expliquiez, ils expliquaient. — *Passé déf.* J'expliquai, tu expliquas, il expliqua, nous expliquâmes, vous expliquâtes, ils expliquèrent.—*Passé indéf.* J'ai expliqué, etc. — *Passé ant.* J'eus expliqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais expliqué, etc. — *Futur.* J'expliquerai, tu expliqueras, il expliquera, nous expliquerons, vous expliquerez, ils expliqueront. — *Futur ant.* J'aurai expliqué, etc. — *Cond. prés.* J'expliquerais, tu expliquerais, il expliquerait, nous expliquerions, vous expliqueriez, ils expliqueraient. — *Passé.* J'aurais expliqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse expliqué, etc. — *Impér. prés.* Explique, expliquons, expliquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez expliqué. — *Subj. prés.* Que j'explique, que tu expliques, qu'il explique, que nous expliquions, que vous expliquiez, qu'ils expliquent. — *Imparf.* Que j'expliquasse, que tu expliquasses, qu'il expliquât, que nous expliquassions, que vous expliquassiez, qu'ils expliquassent. — *Passé.* Que j'aie expliqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse expliqué, etc. — *Inf. prés.* Expliquer. — *Passé.* Avoir expliqué. — *Part. prés.* Expliquant(inv.). — *Passé.* Expliqué, expliquée, expliqués, expliquées. — *Passé comp.* Ayant expliqué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'expliquer*, dire, s'énoncer, faire connaître nettement sa pensée, ses intentions. *Je crois* m'expliquer. *Il s'est* expliqué. En parlant des choses, deviner clair, évident, manifeste. *Cette action* s'explique *par la précédente.* Il s'emploie aussi avec l'ellipse du pronom. *Il faut faire* expliquer *cet homme.* On peut dire aussi : *Je le ferai* s'expliquer. — Passif : *être expliqué.* Le participe régit *par*

EXPLOITER, v. a. 1re conj. (*Ekceploité*), débiter, employer, façonner, mettre en œuvre, cultiver, faire valoir. Exploiter *des terres.* Exploiter *des bois*, les abattre ; — *une mine*, en tirer le minéral ; — *une place, un emploi*, en tirer des produits illicites ; — *la curiosité publique, la crédulité de quelqu'un*, en profiter pour en tirer de l'argent. On dit maintenant en ce sens : Exploiter *un ouvrier, un artiste*, spéculer sur leurs travaux. Il se prend ordinairement en mauvaise part. *Cet auteur* exploite *les jeunes gens.*— Neutralement. Terme de pratique, donner ou faire des exploits, des assignations. *Les sergents du Châtelet avaient droit* d'exploiter *tout le royaume.* — Faire quelque exploit : dans cette acception qui a vieilli, il ne se dit que par plaisanterie. *Vraiment vous avez bien* exploité. — *Ind. prés.* J'exploite, tu exploites, il exploite, nous exploitons, vous exploitez, ils exploitent. — *Imparf.* J'exploitais, tu exploitais, il exploitait, nous exploitions, vous exploitiez, ils exploitaient. — *Passé déf.* J'exploitai, tu exploitas, il exploita, nous exploitâmes, vous exploitâtes, ils exploitèrent. — *Pass. indéf.* J'ai exploité, etc. — *Pass. ant.* J'eus exploité, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais exploité, etc. — *Futur.* J'exploiterai, tu exploiteras, il exploitera, nous exploiterons, vous exploiterez, ils exploiteront. — *Futur ant.* J'aurai exploité, etc. — *Cond. prés.* J'exploiterais, tu exploiterais, il exploiterait, nous exploiterions, vous exploiteriez, ils exploiteraient. — *Passé.* J'aurais exploité, etc. — *On dit aussi* : J'eusse exploité, etc. — *Impér. prés.* Exploite, exploitons, exploitez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez exploité. — *Subj. prés.* Que j'exploite, que tu exploites, qu'il exploite, que nous exploitions, que vous exploitiez, qu'ils exploitent. — *Imparf.* Que j'exploitasse, que tu exploitasses, qu'il exploitât, que nous exploitassions, que vous exploitassiez, qu'ils exploitassent. — *Passé.* Que j'aie exploité, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse exploité, etc. — *Inf. prés.* Exploiter. — *Passé.* Avoir exploité. — *Part. prés.* Exploitant (var.). *Huissier* exploitant. *Clercs* exploitants. — *Passé* Exploi-

té, exploitée, exploités, exploitées. — *Passé composé.* Ayant exploité. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'exploiter. Les bois* s'exploitent *pendant l'hiver.* — Passif : *Etre exploité.* Le participe régit *par.*

EXPLORER, v. a. 1re conj. (*Ekceploré*), examiner un pays avec soin dans le but d'y faire quelque découverte. *Il voulut* explorer *ces contrées* (Académie). *Quoi qu'il arrive, celui-là peut dire avoir existé qui* explora *l'univers* (Boiste). — Examiner attentivement une chose. Explorer *un procès, les pièces d'une procédure.* — *Ind. prés.* J'explore, tu explores, il explore, nous explorons, vous explorez, ils explorent. — *Imp.* J'explorais, tu explorais, il explorait, nous explorions, vous exploriez, ils exploraient. — *Passé déf.* J'explorai, tu exploras, il explora, nous explorâmes, vous explorâtes, ils explorèrent. — *Passé ind.* J'ai exploré, etc. — *Passé antérieur.* J'eus exploré, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais exploré, etc. — *Futur.* J'explorerai, tu exploreras, il explorera, nous explorerons, vous explorerez, ils exploreront. — *Futur ant.* J'aurai exploré, etc. — *Cond. prés.* J'explorerais, tu explorerais, il explorerait, nous explorerions, vous exploreriez, ils exploreraient. — *Passé.* J'aurais exploré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse exploré, etc. — *Impératif prés.* Explore, explorons, explorez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez exploré. — *Subj. prés.* Que j'explore, que tu explores, qu'il explore, que nous explorions, que vous exploriez, qu'ils explorent. — *Imparf.* Que j'explorasse, que tu explorasses, qu'il explorât, que nous explorassions, que vous explorassiez, qu'ils explorassent. — *Passé.* Que j'aie exploré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse exploré, etc. — *Inf. prés.* Explorer. — *Passé.* Avoir exploré. — *Participe prés.* Explorant (invar.). — *Passé.* Exploré, explorée, explorés, explorées. — *Passé composé.* Ayant exploré. — Se conjugue avec le pronom personnel ; *s'explorer.* — Passif : *Etre exploré.* Le part. régit *par.*

EXPORTER, v. a. 1re conj. (*Ekceporté*), transporter hors d'un état les produits du sol ou de l'industrie. Exporter *des grains, des marchandises, des étoffes.* — *Ind. prés.* J'exporte, tu exportes, il exporte, nous exportons, vous exportez, ils exportent. — *Imparf.* J'exportais, tu exportais, il exportait, nous exportions, vous exportiez, ils exportaient. — *Passé déf.* J'exportai, tu exportas, il exporta, nous exportâmes, vous exportâtes, ils exportèrent. — *Passé ind.* J'ai exporté, etc. — *Passé antér.* J'eus exporté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais exporté, etc. — *Futur.* J'exporterai, tu exporteras, il exportera, nous exporterons, vous exporterez, ils exporteront. — *Futur ant.* J'aurai exporté, etc. — *Cond. prés.* J'exporterais, tu exporterais, il exporterait, nous exporterions, vous exporteriez, ils exporteraient. — *Pass.* J'aurais exporté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse exporté, etc. — *Impér. prés.* Exporte, exportons, exportez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez exporté. — *Subj. prés.* Que j'exporte, que tu exportes, qu'il exporte, que nous exportions, que vous exportiez, qu'ils exportent. — *Imp.* Que j'exportasse, que tu exportasses, qu'il exportât, que nous exportassions, que vous exportassiez, qu'ils exportassent. — *Passé.* Que j'aie exporté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse exporté, etc. — *Inf. prés.* Exporter. — *Passé.* Avoir exporté. — *Part. prés.* Exportant (inv.). — *Passé.* Exporté, exportée, exportés, exportées. — *Passé comp.* Ayant exporté. — Pronominalement : *s'exporter. Une grande quantité de marchandises* s'exporte *de France.* — Passif : *être exporté.* Le participe régit *par* et *de. Ces grains seront* exportés de *France* par *le premier vaisseau en partance.*

EXPOSER, v. a. 1re conj. (*Ekcepozé*), découvrir, étaler, faire voir, mettre en vue, montrer, au propre comme au fig. Exposer *des tableaux, des criminels.*

Mais je t'*expose* ici mon âme toute nue.
Racine.

Cette place vous expose *à tous les yeux.* — Placer, situer, tourner de certain côté. Exposer *au nord, au midi.* — Abandonner, délaisser, livrer à la merci publique. Exposer *un enfant.* — Aventurer, hasarder, risquer, mettre en danger, en péril. Exposer *sa fortune, sa vie.* — Dire, déduire, réciter, raconter, expliquer, interpréter, faire entendre, déclarer, représenter. Exposer *ses raisons, ses prétentions.* — Exposer *de la fausse monnaie*, la débiter. — Il s'emploie aussi absolument. *Cet artiste n'*exposera *pas.* — *Ind. présent.* J'expose, tu exposes, il expose, nous exposons, vous exposez, ils exposent. — *Imp.* J'exposais, tu exposais, il

exposait, nous exposions, vous exposiez, ils exposaient. — *Pass. déf.* J'exposai, tu exposas, il exposa, nous exposâmes, vous exposâtes, ils exposèrent — *Passé indéf.* J'ai exposé, etc. — *Passé ant.* J'eus exposé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais exposé, etc. — *Futur.* J'exposerai, tu exposeras, il exposera, nous exposerons, vous exposerez, ils exposeront. — *Futur ant.* J'aurai exposé, etc. — *Condit. prés.* J'exposerais, tu exposerais, il exposerait, nous exposerions, vous exposeriez, ils exposeraient. — *Passé.* J'aurais exposé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse exposé, etc. — *Imparf. prés.* Expose, exposons, exposez. — *Passé* Aie, ayons, ayez exposé. — *Subj. prés.* Que j'expose, que tu exposes, qu'il expose, que nous exposions, que vous exposiez, qu'ils exposent — *Imper.* Que j'exposasse, que tu exposasses, qu'il exposât, que nous exposassions, que vous exposassiez, qu'ils exposassent. — *Pass.* Que j'aie exposé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse exposé, etc. — *Infin. prés.* Exposer. — *Pass.* Avoir exposé. — *Part. prés.* Exposant, variable seulement comme substantif. *Telles sont les raisons des exposants.* — *Passé.* Exposé, exposée, exposés, exposées. — *Passé comp.* Ayant exposé. — Pronominal. : *s'exposer*, se mettre en péril, s'exposer à..., se hasarder. S'exposer *à un danger.*—Passif : *être exposé.* — Le participe régit *par.*

EXPRIMER, v. a., 1[re] conj. *Ekceprimé*), tirer le suc, le jus d'une chose en la pressant, exprimer *le suc d'une herbe, le jus d'une orange, d'un citron.* Dire, énoncer, exposer, rendre par le discours, peindre, représenter les idées, rendre les pensées. *Quelquefois le silence exprime plus que tous les discours* (Montesquieu). — Terme d'arts. — Donner l'expression, de l'expression, représenter au naturel, avec âme et vérité. *Cette tête exprime la douleur. Cette actrice* exprime *admirablement toutes les grandes passions.* — *Indic. prés.* J'exprime, tu exprimes, il exprime, nous exprimons, vous exprimez, ils expriment. — *Imparf.* J'exprimais, tu exprimais, il exprimait, nous exprimions, vous exprimiez, ils exprimaient. — *Passé déf.* J'exprimai, tu exprimas, il exprima, nous exprimâmes, vous exprimâtes, ils exprimèrent. — *Passé ind.* J'ai exprimé, etc. — *Passé anter.* J'eus exprimé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais exprimé, etc. — *Futur.* J'exprimerai tu exprimeras, il exprimera, nous exprimerons, vous exprimerez, ils exprimeront. — *Futur ant.* J'aurai exprimé, etc. — *Cond. prés.* J'exprimerais, tu exprimerais, il exprimerait, nous exprimerions, vous exprimeriez, ils exprimeraient. — *Passé.* J'aurais exprimé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse exprimé, etc. — *Impér. prés.* Exprime, exprimons, exprimez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez exprimé. — *Subjonctif prés.* Que j'exprime, que tu exprimes, qu'il exprime, que nous exprimions, que vous exprimiez, qu'ils expriment. — *Imparf.* Que j'exprimasse, que tu exprimasses, qu'il exprimât, que nous exprimassions, que vous exprimassiez, qu'ils exprimassent. — *Passé.* Que j'aie exprimé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse exprimé, etc. — *Inf. prés.* Exprimer. — *Passé.* Avoir exprimé. — *Participe prés.* Exprimant (invariable). — *Passé.* Exprimé, exprimée, exprimés, exprimées. — *Passé comp.* Ayant exprimé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'exprimer, Un muet* s'exprime *par signes. Cet acteur* s'exprime *avec trop de volubilité.* —Passif : *être exprimé.* Le participe régit *de* et *par.*

EXPROPRIER, v. a., 1[re] conj. (*Ekceproprié*), priver quelqu'un d'une propriété immobilière, soit pour cause d'utilité publique, et moyennant une indemnité, soit par voie légale ou par voie de saisie. *Ces créanciers menaçaient de l'*exproprier (Académie). La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Ind. prés.* J'exproprie, tu expropries, il exproprie, nous exproprions, vous expropriez, ils exproprient. — *Imp.* J'expropriais, tu expropriais, il expropriait, nous expropriions, vous expropriiez, ils expropriaient. — *Passé déf.* J'expropriai, tu expropria, il expropria, nous expropriâmes, vous expropriâtes, ils exproprièrent. — *Passé ind.* J'ai exproprié, etc. — *Passé ant.* J'eus exproprié, etc — *Plus-que-parf.* J'avais exproprié, etc. — *Futur.* J'exproprierai, tu exproprieras, il expropriera, nous exproprierons, vous exproprierez, ils exproprieront. — *Futur ant.* J'aurai exproprié, etc. — *Cond. prés.* J'exproprierais, tu exproprierais, il exproprierait, nous exproprierions, vous exproprieriez, ils exproprieraient. — *Passé.* J'aurais exproprié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse exproprié,

etc. — *Impératif prés.* Exproprie, expropriions, expropriez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez exproprié. — *Subj. prés.* Que j'exproprie, que tu expropries, qu'il exproprie, que nous expropriions, que vous expropriiez, qu'ils exproprient. — *Imparf.* Que j'expropriasse, que tu expropriasses, qu'il expropriât, que nous expropriassions, que vous expropriassiez, qu'ils expropriassent. — *Pass.* Que j'aie exproprié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse exproprié, etc. — *Inf. prés.* Exproprier. — *Passé.* Avoir exproprié. — *Part. prés.* Expropriant (invar.). — *Passé* Exproprié, expropriée, expropriés, expropriées. — *Passé comp.* Ayant exproprié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'exproprier. Le vendeur* s'exproprie *en faveur de l'acquéreur* (Omiss. de l'Académie). — Passif : *être exproprié.* Le participe régit *par. Il fut* exproprié par *le gouvernement pour cause d'utilité publique.*

EXPULSER, v. a., 1re conjug. (*Ekcepulsér*), chasser quelqu'un d'un pays, d'un lieu où il était établi, dont il était en possession. *On l'*expulsa *de sa maison. Ils furent* expulsés *de la ville.*—Exclure. *Il fut spontanément* expulsé *de l'assemblée.* — Terme de méd., pousser au dehors, faire évacuer. Expulser *le calul hors de la vessie.* — *Ind. prés.* J'expulse, tu expulses, il expulse, nous expulsons, vous expulsez, ils expulsent.—*Imparf.* J'expulsais, tu expulsais, il expulsait, nous expulsions, vous expulsiez, ils expulaient. — *Passé déf.* J'expulsai, tu expulsas, il expulsa, nous expulsâmes, vous expulsâtes, ils expulsèrent. — *Passé ind.* J'ai expulsé, etc. — *Passé antér.* J'eus expulsé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais expulsé, etc.— *Futur.* J'expulserai, tu expulseras, il expulsera, nous expulserons, vous expulserez, ils expulseront. — *Futur anter.* J'aurai expulsé, etc. —*Condit. prés.* J'expulserais, tu expulserais, il expulserait nous expulserions, vous expulseriez, ils expulseraient. — *Passé.* J'aurais expulsé, etc. —*On dit aussi :* J'eusse expulsé, etc. — *Impératif prés.* Expulse, expulsons, expulsez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez expulsé. — *Subj. prés.* Que j'expulse, que tu expulses, qu'il expulse, que nous expulsions, que vous expulsiez, qu'ils expulsent —*Imp.* Que j'expulsasse, que tu expulsasses, qu'il expulsât, que nous expulsassions, que vous expulsassiez, qu'ils expulsassent. —*Passé.* Que j'aie expulsé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse expulsé, etc. — *Inf. prés.* Expulser. —*Passé.* Avoir expulsé. — *Part. prés.* expulsant (inv.). — *Passé.* expulsé (var.). — *Passé comp.* Ayant expulsé.—Se conjugue avec le pron. personnel : *s'expulser.*— Passif : *Etre expulsé.* Le participe régit *de* et *par* selon son rapport aux choses ou aux personnes.

EXSUDER, v n., 1re conj. (*Ekçudé*), terme de méd. et de pharm, sortir en manière de sueur. *Le sang* exsude *quelquefois par les pores.*— *Indic. prés.* Il exsude, ils exsudent. — *Imparf.* Il exsudait, ils exsudaient. — *Passé déf.* Il exsuda, ils exsudèrent. — *Passé ind.* Il a exsudé, ils ont exsudé. — *Passé ant.* Il eût exsudé, ils eurent exsudé. — *Plus-que-parf.* Il avait exsudé, ils avaient exsudé. — *Futur.* Il exsudera, ils exsuderont. — *Futur ant.* Il aura exsudé, ils auront exsudé. — *Condit. prés.* Il exsuderait, ils exsuderaient. — *Passé.* Il aurait exsudé, ils auraient exsudé. — *On dit aussi :* Il eût exsudé, ils eussent exsudé. — *Pas d'Impér.* — *Subj. prés.* Qu'il exsude, qu'ils exsudent. — *Imparf.* Qu'il exsudât, qu'ils exsudassent. — *Pass.* Qu'il ait exsudé, qu'ils aient exsudé. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût exsudé, qu'ils eussent exsudé. — *Inf. prés.* Exsuder. — *Passé.* Avoir exsudé. —*Part. prés.* Exsudant (inv.).— *Passé.* Exudé (inv.). — *Passé comp.* Ayant exsudé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *s'exsuder.* — Passif : *être exsudé.*Le part. régit *par.*

EXTASIER (*s'*), v. pron., 1re conjug. (*Cèkcetázie*), être dans l'extase, être saisi d'une vive admiration. S'extasier *devant un tableau, une gravure. On ne peut entendre cette belle musique sans* s'extasier. *Il* s'extasie *sur les moindres details de ce poème. Il n'y a pas là de quoi* s'extasier (Académie). — Il s'emploie aussi activ. avec ellipse du pronom et signifie ravir, transporter. *Cette mélodie* extasie *tout le monde.*Neut., éprouver une vive admiration. *Chaque vers qu'il entend, le fait* extasier Boileau. La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Ind. prés.* Je m'extasie, tu t'extasies, il s'extasie, nous nous extasions, vous vous extasiez, ils s'extasient. — *Imparf.* Je m'extasiais, tu t'extasiais, il s'extasiait, nous nous extasiions, vous vous extasiiez, ils s'extasiaient. — *Passé déf.* Je m'extasiai, tu t'extasias,

il s'extasia, nous nous extasiâmes, vous vous extasiâtes, ils s'extasièrent. — *Passé indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est extasié, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont extasiés. — *Passé antér.* Je me fus, tu te fus, il se fut extasié, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent extasiés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était extasié, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient extasiés. — *Futur.* Je m'extasierai, tu t'extasieras, il s'extasiera, nous nous extasierons, vous vous extasierez, ils s'extasieront. — *Futur antér.* Je me serai, tu te seras, il se sera extasié, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront extasiés. — *Condit. prés.* Je m'extasierais, tu t'extasierais, il s'extasierait, nous nous extasierions, vous vous extasieriez, ils s'extasieraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait extasié, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient extasiés. — *On dit aussi* Je me fusse, tu te fusses, il se fût extasié, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent extasiés. — *Impér. prés.* Extasie-toi, extasions-nous, extasiez-vous. — *Passé.* Sois-toi, soyons nous, soyez-vous extasiés. — *Subj. prés.* Que je m'extasie, que tu t'extasies, qu'il s'extasie, que nous nous extasiions, que vous vous extasiiez, qu'ils s'extasient. — *Imp.* Que je m'extasiasse, que tu t'extasiasses, qu'il s'extasiât, que nous nous extasassions, que vous vous extasiassiez, qu'ils s'extasiassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit extasié, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient extasiés — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût extasié, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent extasiés. — *Inf prés.* S'extasier. — *Passé.* S'être extasié. — *Part. prés.* S'extasiant (invar.). — *Passé.* Extasié, extasiée, extasiés, extasiées. — *Passé comp.* S'étant extasié. — Passif : *Etre extasié.* Le participe régit *sur* et *par*.

EXTÉNUER, v. a., 1re conj. (*Ekceténu-é*), causer un grand affaiblissement. *Les débauches l'ont* exténué. Figurém., affaiblir, diminuer la gravité. *Il essayait ainsi* d'exténuer *le crime, l'accusation.* (Vieux.) On dit plutôt : atténuer. — *Avoir le visage* exténué, avoir le visage amaigri. — *Ind. prés.* J'exténue, tu exténues, il exténue, nous exténuons, vous exténuez, ils exténuent. — *Imparf.* J'exténuais, tu exténuais, il exténuait, nous exténuions, vous exténuiez, ils exténuaient. — *Passé déf.* J'exténuai, tu exténuas, il exténua, nous exténuâmes, vous exténuâtes, ils exténuèrent. — *Passé indéf.* J'ai exténué, etc. *Pass. antér.* J'eus exténué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais exténué, etc. — *Futur.* J'exténuerai, tu exténueras, il exténuera, nous exténuerons, vous exténuerez, ils exténueront. — *Futur ant.* J'aurai exténué, etc. — *Condit. prés.* J'exténuerais, tu exténuerais, il exténuerait, nous exténuerions, vous exténueriez, ils exténueraient. — *Passé.* J'aurais exténué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse exténué, etc. — *Impératif présent.* Exténue, exténuons, exténuez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez exténué. — *Subj. prés.* Que j'exténue, que tu exténues, qu'il exténue, que nous exténuions, que vous exténuiez, qu'ils exténuent. — *Imparf.* Que j'exténuasse, que tu exténuasses, qu'il exténuât, que nous exténuassions, que vous exténuassiez, qu'ils exténuassent. — *Passé.* Que j'aie exténué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse exténué, etc. — *Inf. prés.* Exténuer. — *Passé.* Avoir exténué. — *Part. prés.* Exténuant (invariable). — *Passé.* Exténué, exténuée, exténués, exténuées. — *Passé comp.* Ayant exténué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'exténuer, Il* s'exténue *à force de veiller.* — Passif : *être exténué.* Le participe régit *par.*

EXTERMINER, v. a., 1re conj. (*Ekcetèreminé*), détruire, faire périr entièrement, renverser totalement, ruiner de fond en comble, anéantir. Exterminer *une armée, une race, des voleurs, une ville, etc.* — Figurément, abolir, déraciner, éteindre, extirper. Exterminer *les vices.* — *Indic. prés.* J'extermine, tu extermines, il extermine, nous exterminons, vous exterminez, ils exterminent. — *Imparf.* J'exterminais, tu exterminais, il exterminait, nous exterminions, vous exterminiez, ils exterminaient. — *Passé déf.* J'exterminai, tu exterminas, il extermina, nous exterminâmes, vous exterminâtes, ils exterminèrent. — *Passé ind.* J'ai exterminé, etc. — *Passé ant.* J'eus exterminé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais exterminé, etc. — *Futur.* J'exterminerai, tu extermineras, il exterminera, nous exterminerons, vous exterminerez, ils extermineront. — *Futur antér.* J'aurai

exterminé, etc. — *Cond. prés.* J'exterminerais, tu exterminerais, il exterminerait, nous exterminerions, vous extermineriez, ils extermineraient. — *Passé.* J'aurais exterminé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse exterminé, etc. — *Impér. prés.* Extermine, exterminons, exterminez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez exterminé. — *Subj. prés.* Que j'extermine, que tu extermines, qu'il extermine, que nous exterminions, que vous exterminiez, qu'ils exterminent. — *Imparfait.* Que j'exterminasse, que tu exterminasses, qu'il exterminât, que nous exterminassions, que vous exterminassiez, qu'ils exterminassent. — *Passé.* Que j'aie exterminé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse exterminé, etc. — *Inf. prés.* Exterminer. — *Passé.* Avoir exterminé. — *Part. prés.* Exterminant (invar.). — *Passé.* Exterminé, exterminée, exterminés, exterminées. — *Passé composé.* Ayant exterminé. — Se conjugue pronom. et réciproquement : *S'exterminer. Les vices* s'exterminent *par la satire. Les soldats de Cadmus* s'exterminaient *en naissant.* — Passif : *Être exterminé.* Le participe régit *par.*

EXTIRPER, v. a. 1re conj. (*Ekcetirpé*), déraciner, arracher jusqu'à la racine des mauvaises herbes. *Il y a de mauvaises herbes qu'on a bien de la peine à* extirper — En chirurgie : Extirper *un cancer, une loupe, un polype, des cors.* — Figurém. détruire entièrement : Extirper *des abus.*

> Alors, sans paraître inhumain,
> Nous pourrons *extirper* cette race.
> J.-B. Rousseau.

— *Indic. prés.* J'extirpe, tu extirpes, il extirpe, nous extirpons, vous extirpez, ils extirpent. — *Imparf.* J'extirpais, tu extirpais, il extirpait, nous extirpions, vous extirpiez, ils extirpaient. — *Passé déf.* J'extirpai, tu extirpas, il extirpa, nous extirpâmes, vous extirpâtes, ils extirpèrent. — *Passé ind.* J'ai extirpé, etc. — *Passé ant.* J'eus extirpé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais extirpé, etc. — *Futur.* J'extirperai, tu extirperas, il extirpera, nous extirperons, vous extirperez, ils extirperont. — *Futur ant.* J'aurai extirpé, etc. — *Cond. prés.* J'extirperais, tu extirperais, il extirperait, nous extirperions, vous extirperiez, ils extirperaient. — *Passé.* J'aurais extirpé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse extirpé, etc. — *Imp. prés.* Extirpe, extirpons, extirpez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez extirpé. — *Subj. prés.* Que j'extirpe, que tu extirpes, qu'il extirpe, que nous extirpions, que vous extirpiez, qu'ils extirpent. — *Imparfait.* Que j'extirpasse, que tu extirpasses, qu'il extirpât, que nous extirpassions, que vous extirpassiez, qu'ils extirpassent. — *Passé.* Que j'aie extirpé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse extirpé, etc. — *Infin. prés.* Extirper. — *Passé.* Avoir extirpé. — *Part. prés.* Extirpant (inv.). — *Passé.* Extirpé, extirpée, extirpés, extirpées. — *Passé comp.* Ayant extirpé. — Il se conjugue avec le pronom personnel : *S'extirper,* déraciner. (Syn.). *Extirper* indique toujours l'action d'enlever avec force le corps de la place à laquelle il tenait fortement ; au lieu que *déraciner* sert ordinairement à désigner l'action seule de détacher les racines ou les liens qui retiennent le corps, quoique le corps même reste à la même place. — Passif : *Être extirpé.* Le participe régit *par.*

EXTORQUER, v. a. 1re conj. (*Ekcetorkié*), tirer, saisir, obtenir par force ou par menaces. Extorquer *de l'argent, une signature, etc.*

> Des présents qu'à l'abri de la magistrature
> Le mari, quelquefois, des plaideurs *extorquait.*
> Boileau.

— Au figuré : Extorquer *une réputation* (Voltaire). — *Ind. prés.* J'extorque, tu extorques, il extorque, nous extorquons, vous extorquez, ils extorquent. — *Imparf.* J'extorquais, tu extorquais, il extorquait, nous extorquions, vous extorquiez, ils extorquaient. — *Passé déf.* J'extorquai, tu extorquas, il extorqua, nous extorquâmes, vous extorquâtes, ils extorquèrent. — *Passé ind.* J'ai extorqué, etc. — *Passé antér.* J'eus extorqué, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais extorqué, etc. — *Futur.* J'extorquerai, tu extorqueras, il extorquera, nous extorquerons, vous extorquerez, ils extorqueront. — *Futur antér.* J'aurai extorqué, etc. — *Cond. prés.* J'extorquerais, tu extorquerais, il extorquerait, nous extorquerions, vous extorqueriez, ils extorqueraient. — *Passé.* J'aurais extorqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse extorqué, etc. — *Impér. prés.* Extorque, extorquons, extorquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez extorqué. — *Subj. prés.* Que j'extorque, que tu extorques, qu'il extorque, que nous extorquions, que vous extorquiez, qu'ils extorquent. — *Imparf.* Que j'extorquasse, que tu extorquasses, qu'il extorquât, que nous extorquassions,

que vous extorquassiez, qu'ils extorquassent. — *Passé.* Que j'ai extorqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse extorqué, etc. — *Inf. prés.* Extorquer. — *Passé.* Avoir extorqué. — *Part. prés.* Extorquant (invar.). — *Passé.* Extorqué, extorquée, extorqués, extorquées. — *Passé comp.* Ayant extorqué. — Passif : *être extorqué.* Le participe régit *par. Cet argent m'a été* extorqué *par des flatteurs.*

EXTRAIRE, v. a. et irrég., 4ᵉ conjug. (*Ekcetrère*). Terme de chimie. Tirer d'un corps mixte. Extraire *l'esprit*, *le suc*, *l'huile de quelques substances.* — Tirer, retirer une chose d'un corps dans lequel elle s'est formée ou introduite. *L'or, l'argent qu'on* extrait *d'une mine.* Extraire *une balle d'une blessure.*— *Extraire* signifie encore tirer d'un livre, d'un registre, d'un acte, etc., les passages, les renseignements dont on a besoin. *Il a* extrait *ce passage d'un dialogue de Platon.* — Extraire *un livre, un procès, etc.*, en faire un abrégé, un sommaire.— En arith. Extraire *la racine carrée, la racine cubique, etc., d'un nombre*, la chercher.—L'*y* grec est toujours suivi d'un *i* simple aux deux premières personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Indic. prés.* J'extrais, tu extrais, il extrait, nous extrayons, vous extrayez, ils extraient. — *Imparf.* J'extrayais, tu extrayais, il extrayait, nous extrayions, vous extrayiez, ils extrayaient. —*Point de passé défini.*— *Passé indéfini.* J'ai extrait, etc.—*Passé ant.* J'eus extrait, etc.—*Plus-que-parfait.* J'avais extrait, etc. — *Futur.* J'extrairai, tu extrairas, il extraira, nous extrairons, vous extrairez, ils extrairont.—*Futur. antér.* J'aurai extrait, etc.— *Condit. prés.* J'extrairais, tu extrairais, il extrairait, nous extrairions, vous extrairiez, ils extrairaient.— *Passé.* J'aurais extrait, etc. — *On dit aussi :* J'eusse extrait, etc.—*Impér. prés.* Extrais, extrayons, extrayez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez extrait.— *Subj. prés.* Que j'extraie, que tu extraies, qu'il extraie, que nous extrayions, que vous extrayiez, qu'ils extraient.—*Point d'imparfait.*—*Passé.* Que j'aie extrait, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse extrait, etc.—*Infin. prés.* Extraire. — *Passé.* Avoir extrait. — *Part. prés.* Extrayant (invar.) — *Passé.* Extrait, extraite, extraits, extraites.—*Passé comp.* Ayant extrait. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'extraire. L'or* s'extrait *des mines.* — Passif : *Etre extrait.* Le participe régit *de* et *par.*

EXTRAVAGUER, v. n., 1ʳᵉ conj. (*Ekcetravagué*), penser et dire des choses qui n'ont ni sens, ni raison. *Il a le cerveau blessé, voyez comme il* extravague. *Il a une fièvre qui le fait* extravaguer. C'est extravaguer *que de chercher l'évidence partout.* (Condillac.)—*Indic. prés.* J'extravague, tu extravagues, il extravague, nous extravaguons, vous extravaguez, ils extravaguent. — *Imparf.* J'extravaguais, tu extravaguais, il extravaguait, nous extravaguions, vous extravaguiez, ils extravaguaient — *Passé défini.* J'extravaguai, tu extravaguas, il extravagua, nous extravaguâmes, vous extravaguâtes, ils extravaguèrent. — *Passé indéf.* J'ai extravagué, etc.—*Passé ant.* J'eus extravagué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais extravagué, etc. — *Futur.* J'extravaguerai, tu extravagueras, il extravaguera, nous extravaguerons, vous extravaguerez, ils extravagueront.— *Futur ant.* J'aurai extravagué, etc.—*Cond. prés.* J'extravaguerais, tu extravaguerais, il extravaguerait, nous extravaguerions, vous extravagueriez, ils extravagueraient. — *Passé.* J'aurais extravagué, etc.— *On dit aussi :* J'eusse extravagué, etc.— *Imp. prés.* Extravaguer, extravaguons, extravaguez,— *Passé.* Aie, ayons, ayez extravagué. — *Subj. prés.* Que j'extravague, que tu extravagues, qu'il extravague, que nous extravaguions, que vous extravaguiez, qu'ils extravaguent. — *Imparf.* Que j'extravaguasse, que tu extravaguasses, qu'il extravaguât, que nous extravaguassions, que vous extravaguassiez, qu'ils extravaguassent.— *Passé.* Que j'aie extravagué, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse extravagué, etc.—*Infin. prés.* Extravaguer.— *Passé.* Avoir extravagué. —*Part. prés.* Extravaguant, variable seulement comme adjectif, et se dit des personnes et des choses. *Homme extravagant, conduite extravagante, discours extravagants.* Il se distingue aisément du participe qui s'écrit avec un *u.* — *Passé.* Extravagué (inv.). — *Passé comp.* Ayant extravagué.

EXTRAVASER (*s'*), v. pron. et impers. 1ʳᵉ conj. (*Cekcetravasé*), sortir des vaisseaux, des vessies et s'épancher. *Quand le sang vient à* s'extravaser. *Un effort violent est capable de faire* extravaser *le sang.* Dans cet exemple, il y a ellipse du pronom *se.* — Ne se conjugue qu'à la

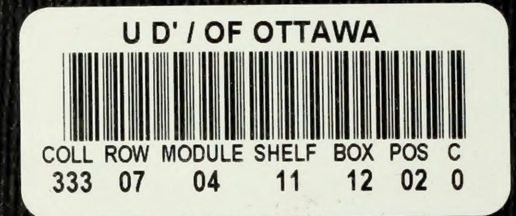
troisième personne. Il est aussi actif en terme de chimie et signifie tirer du vase (Omiss. de l'Acad.).— *Ind. prés.* Il s'extravase, ils s'extravasent. — *Imparf.* Il s'extravasait, ils s'extravasaient. — *Passé déf.* Il s'extravasa, ils s'extravasèrent. — *Passé indéf.* Il s'est extravasé, ils se sont extravasés.— *Passé antér.* Il se fut extravasé, ils se furent extravasés. — *Plus-que-parf.* Il s'était extravasé, ils s'étaient extravasés. — *Futur.* Il s'extravasera, ils s'extravaseront. — *Futur ant.* Il se sera extravasé, ils se seront extravasés. — *Condit. prés.* Il s'extravaserait, ils s'extravaseraient. — *Passé.* Il se serait extravasé, ils se seraient extravasés. — *On dit aussi* : Il se fût extravasé, ils se fussent extravasés. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il s'extravase, qu'ils s'extravasent. —*Imparf.* Qu'il s'extravasât, qu'ils s'extravasassent. — *Passé.* Qu'il se soit extravasé, qu'ils se soient extravasés. — *Plus-que-parf.* Qu'il se fût extravasé, qu'ils se fussent extravasés. — *Inf. prés.* S'extravaser. — *Passé.* S'être extravasé. — *Part. prés.* S'extravasant (invar.). — *Passé.* Extravasé, extravasée, extravasés, extravasés. — *Passé comp.* S'étant extravasé. — Passif : *Etre extravasé.* Le part. régit *par.*

EXULCÉRER, v. a. 1re conj. (*Eguezulcéré*), terme de médecine, causer un commencement d'ulcération. *L'arsenic* exulcère *les intestins. Les substances caustiques* exulcèrent *la peau.* — Au figuré, blesser profondément le cœur, l'esprit. *Tant d'ingratitude m'avait* exulcéré *le cœur.* — *Ind. prés.* Il exulcère, ils exulcèrent. — *Imparf.* Il exulcérait, ils exulcéraient. — *Passé. défini.* Il exulcéra, ils exulcérèrent. — *Pass. ind.* Il a exulcéré, ils ont exulcéré. — *Passé. ant.* Il eut exulcéré, ils eussent exulcéré. — *Plus-que-parf.* Il avait exulcéré, ils avaient exulcéré. — *Futur.* Il exulcèrera, ils exulcèreront. — *Futur ant.* Il aura exulcéré, ils auront exulcéré. — *Condit. prés.* Il exulcèrera, ils exulcèreront. — *Passé.* Il aurait exulcéré, ils auraient exulcéré. — *On dit aussi* : Il eût exulcéré, ils eussent exulcéré. — *Pas d'Impér.* — *Subj. prés.* Qu'il exulcère, qu'ils exulcèrent. — *Imp.* Qu'il exulcérât, qu'ils exulcérassent. — *Passé.* Qu'il ait exulcéré, qu'ils aient exulcéré.— *Plus-que-parf.* Qu'il eût exulcéré, qu'ils eussent exulcéré. — *Infin. prés.* Exulcérer. — *Passé.* Avoir exulcéré. — *Participe présent.* Exulcérant (invar.). — *Passé.* Exulcéré, exulcérée, exulcérés, exulcérées. — *Passé comp.* Ayant exulcéré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'exulcérer.* — Passif : *être exulcéré.* Le participe régit *par.*

EXULTER, v. n., 1re conjug. (*Ekzulté*), sauter, tressaillir de joie (vieux). *Il* exulte *en public* (Volt.). *Cette bonne nouvelle le fit* exulter. — *Indic. prés.* J'exulte, tu exultes, il exulte, nous exultons, vous exultez, ils exultent.—*Imparf.* J'exultais, tu exultais, il exultait, nous exultions, vous exultiez, il exultaient.—*Passé déf.* J'exultai, tu exultas, il exulta, nous exultâmes, vous exultâtes, ils exultèrent. — *Passé indéf.* J'ai exulté, etc. — *Passé antér.* J'eus exulté, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais exulté, etc. — *Futur.* J'exulterai, tu exulteras, il exultera, nous exulterons, vous exulterez, ils exulteront. — *Futur ant.* J'aurai exulté, etc. — *Condit. prés.* J'exulterais, tu exulterais, il exulterait, nous exulterions, vous exulteriez, ils exulteraient. —*Passé.* J'aurais exulté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse exulté, etc. — *Impér. prés.* Exulte, exultons, exultez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez exulté. — *Subj. prés.* Que j'exulte, que tu exultes, qu'il exulte, que nous exultions, que vous exultiez, qu'ils exultent. — *Imparf.* Que j'exultasse, que tu exultasses, qu'il exultât, que nous exultassions, que vous exultassiez, qu'ils exultassent.—*Passé.* Que j'ai exulté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse exulté, etc. — *Inf. prés.* Exulter. — *Passé.* Avoir exulté. — *Part. prés.* Exultant (invar.). — *Passé.* Exulté (invar.). — *Passé comp.* Ayant exulté.

FIN DU TOME PREMIER.




U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 07 04 11 12 02 0